D. SEARS

ENCYCLOPEDIANA,

OU

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES ANA.

ENCYCLOPEDIANA,

OU

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

DES ANA.

CONTENANT ce qu'on a pu recueillir de moins connu ou de plus curieux parmi les ſaillies de l'eſprit, les écarts brillants de l'imagination, les petits faits de l'hiſtoire générale et particulière, certains uſages ſinguliers, les traits de mœurs & de caractères de la plupart des perſonnages illuſtres anciens & modernes; les élans des ames fortes & généreuſes, les actes de vertu, les attentats du vice, le délire des paſſions, les penſées les plus remarquables des philoſophes, les dictums du peuple, les réparties ingénieuſes, les anecdotes, épigrammes & bons mots; enfin les ſingularités en quelque ſorte des Sciences, des Arts, & de la Littérature.

Jucunda & idonea dicere vitæ.
HORAT. *de Arte poeticâ.*

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XCI.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

L'Encyclopédiana eſt un ſupplément à l'Encyclopédie méthodique, dont elle fait une partie auſſi néceſſaire qu'agréable. Le mérite de cette collection conſiſtoit à renfermer dans un ſeul volume (de 964 pages *in*-4°.) ce que tous les ouvrages connus ſous le titre d'*Ana*, & ce qu'un très-grand nombre de volumes de recueils fugitifs, de livres rares & ſinguliers, offrent de remarquable & de ſaillant dans les différentes parties des Sciences, des Arts, de l'Hiſtoire & de la Littérature. On s'eſt attaché principalement à faire connoître les hommes célèbres par les traits de mœurs & de caractères, & par les ſaillies d'humeur & d'eſprit qui leur ſont échappés. Ils ſont peints dans cette nouvelle galerie, moins ſuivant le coſtume de leur repréſentation, que dans le négligé de leur vie privée.

On a ſur-tout eu l'attention de recueillir les penſées, les mots, les ſingularités, les ridicules, les formes, les traits qui peuvent convenir & s'approprier à des perſonnages mis en ſcène. L'ancienne Encyclopédie *in-folio* devant parcourir dans ſon immenſe projet le cercle entier de toutes les connoiſſances, n'avoit cependant qu'effleuré quelques-uns de ces objets que nous nous ſommes propoſés de completter tant dans cette *Encyclopediana*, par rapport à la Littérature, que dans le Dictionnaire des amuſemens des ſciences mathématiques & phyſiques, des arts & de l'induſtrie, qui eſt actuellement ſous preſſe, & dont on a déjà pu-

blié les planches gravées. Il eût été ſans doute poſſible de donner une grande extenſion à l'un & à l'autre de ces recueils; c'étoit même ſous ce point de vue que nous l'avions d'abord propoſé à l'entrepreneur de l'Encyclopédie (1).

En effet, diſions-nous, l'Encyclopédie méthodique ayant pour objet principal l'enſeignement, comprend dans ſa vaſte étendue le domaine utile des ſciences, des arts, de l'hiſtoire, & des belles-lettres. L'*Encyclopédiana*, au contraire, ayant pour but l'amuſement des lecteurs, doit préſenter ces mêmes objets ſous des formes toujours agréables, variées & intéreſſantes. L'Encyclopédie méthodique poſe les principes, elle établit les loix & les règles, elle donne les élémens & le développement des connoiſſances humaines; & dans ſa marche didactique, elle procède avec la gravité qui convient à l'importance de ſa doctrine & de ſes préceptes. L'*Encyclopédiana*, plus rapide dans ſa courſe, écarte tout ce que les ſciences & les arts ont de ſérieux, & ne prenant de toutes choſes que la fleur & le plaiſir, elle cherche à les répandre avec autant de légereté que de profuſion. Cette partie de l'Encyclopédie moins profonde, moins lumineuſe, moins ſavante que les autres, mais auſſi plus vive, plus diverſifiée, plus ſingulière, doit ſe montrer toujours ſous des dehors ſéduiſans. Enfin, l'*Encyclopédiana* fermera le cercle des connoiſſances, en

(1) Il avoit été préſenté à M. Panckoucke le projet d'environ quinze volumes *in-4°.* ſous le titre d'*Encyclopédiana des ſciences, des arts & de la littérature :* mais l'entrepreneur de l'Encyclopédie méthodique, qui réunit les lumières de l'homme de lettres à celles de l'habile négociant, a ſu calculer avec préciſion l'intérêt des Souſcripteurs, & preſcrire la juſte étendue qu'il falloit donner à cette collection.

s'atttachant eſſentiellement à reprendre tout ce que les ſavans auteurs & éditeurs de l'Encyclopédie méthodique ont dû rejeter de leur plan. Cependant l'*Encyclopédiana* n'exclut point dans ſon exécution l'ordre & la méthode ; c'eſt au contraire en les obſervant qu'elle peut juſtifier ſon titre ; c'eſt en quelque ſorte en repaſſant ſur les traces de l'Encyclopédie méthodique, que l'*Encyclopédiana*, & enſuite le dictionnaire des amuſemens des ſciences & des arts, compléteront toutes les parties, & ſuppléeront à ce que l'Encyclopédie a été forcée d'omettre, de rejetter ou de négliger.

N. B. *Tous les mots de cette* Encyclopédiana *ſeront repris dans le Vocabulaire univerſel de l'Encyclopédie méthodique.*

A

A, première lettre de l'alphabet dans toutes les langues connues, l'éthiopique exceptée, où l'*a* eſt la treizieme lettre.

Il n'a point fait une panſe d'a, expreſſion familière pour déſigner quelqu'un qui n'a point travaillé à un ouvrage qu'on lui attribue, ou qu'il devoit faire.

On dit d'un ignorant qu'il ne ſait ni *a* ni *b*.

Ci-deſſous gît M. l'abbé,
Qui ne ſavoit ni *a* ni *b*,
Dieu nous en doint bientôt un autre
Qui ſache au moins ſa patenôtre.
MÉNAGE.

Le peuple, pour louer un homme de mérite & d'honneur, dit qu'il eſt marqué à l'*a*.

Cette expreſſion fait alluſion aux monnoies, dont celles réputées de meilleur alloi, ou fabriquées dans la capitale, étoient marquées d'un *a*.

Ce caractère *a* forma, ſuivant l'hiſtoire, un taliſman favorable à Antiochus Soter, dans une bataille contre les gaulois. Ce prince vit en ſonge Alexandre, qui lui dit que s'il donnoit à ſon armée la tablette d'ordre en forme de pentalpha ou quintuple A, ce qui répond à un pentagone équilatéral, il ſeroit vainqueur. Antiochus Soter ſe conforma à l'avis qu'il eut en ſonge, & remporta en effet une grande victoire.

Les romains appelloient l'*a* la lettre ſalutaire; voici pourquoi : lorſqu'il s'agiſſoit d'abſoudre ou de condamner un accuſé, on diſtribuoit à chaque Magiſtrat trois eſpèces de jettons, ſur leſquels étoient gravées les lettres ſuivantes, *A* qui ſignifioit *abſolvo*, j'abſous; ſur un autre *C* qui vouloit dire, *condemno*, je condamne; & ſur le troiſième *N L*, *non liquet*, le crime n'eſt pas prouvé.

A étoit encore à Rome une lettre de ſuffrage. Quand on propoſoit une nouvelle loi, on diſtribuoit au peuple deux ballottes de bois, ſur l'une étoit un *A* qui ſignifioit *antiquam volo*, je m'en tiens à l'ancienne loi; & ſur l'autre, *U R*, *uti rogas*, comme vous le propoſez.

Dans une ſéance de l'académie françoiſe, M. de Voltaire parla du dictionnaire de l'académie, prétendant qu'il falloit le retoucher; il partagea les lettres entre ſes confrères, & prit pour lui l'*a*, comme la lettre la plus chargée (quelle activité à quatre-vingt-quatre ans!) « Meſſieurs, leur dit-il » en riant, je vous recommande l'entrepriſe au » nom de l'alphabet ».

Encyclopédiana.

AARON-RASHID. Le père de *Rashid* ayant démêlé ſes talens, le déclara ſon ſucceſſeur, au préjudice du droit de Muſa ſon frère aîné; mais à la mort du calife, *Rashid* reſpectant le droit de la nature, obligea tous les grands à prêter à ſon frère le ſerment de fidélité qu'ils lui devoient. Cet acte de généroſité & de juſtice ne détruiſit point la haine que le nouveau calife avoit contre *Rashid*; & mépriſant la loi qui aſſuroit le ſceptre au plus âgé de la famille, il déclara ſon fils héritier du califat. Cette injuſtice ſcandaliſa les zélés muſulmans; Muſa crut devoir étouffer ces murmures dans le ſang de ſon frère; mais la mère des deux princes fit périr un fils indigne de vivre, pour conſerver les jours du vertueux *Rashid*, qui fut proclamé calife l'an 786.

Des victoires ſignalées furent les premiers titres que le calife s'acquit à l'amour de ſes ſujets.

Après celle qu'il venoit de remporter ſur l'empereur Nicéphore, le prince vaincu lui envoya de riches préſens, entr'autres pluſieurs épées de prix. Le calife les coupa avec ſon cimetere, en préſence des ambaſſadeurs. Rapportez, dit-il, à votre maître ce que vous venez de voir, pour le convaincre que ſes armes ne réſiſteront jamais aux miennes; je pourrois encore lui faire don de mon cimetere; mais il lui faudroit mon bras pour s'en ſervir.

Rashid fit neuf fois le pélerinage de la Mecque, avec une magnificence que ſes ſucceſſeurs ne purent égaler. Sa marche reſſembloit à une pompe triomphale; les peuples s'empreſſoient en foule ſur ſon paſſage, les chemins étoient couverts de riches tapis, & la terre ſembloit produire partout des parfums & des fleurs.

Charlemagne fut le ſeul prince de ſon temps dont il rechercha l'amitié. Il lui fit préſent d'une horloge ſonnante qui paſſa pour une merveille.

Un jour que ce calife marchoit à la tête de ſon armée, une femme vint ſe plaindre que des ſoldats avoient pillé ſon champ. N'as-tu pas lu dans l'alcoran, lui dit *Aaron*, que les princes déſolent les lieux par où paſſe leur armée. J'ai lu auſſi, répondit la femme, que les maiſons des princes ſeront détruites à cauſe de leurs injuſtices. *Rashid* ne la déſapprouva pas, & la fit indemniſer. Ce prince mourut en 809, âgé de quarante-ſix ans, dont il avoit régné vingt-trois, avec gloire & avec équité.

ABAILARD. Pierre *Abailard* naquit à Palais, près de Nantes, en 1079, d'une famille noble.

Il joignoit aux talens de l'homme de lettres les agrémens de l'homme aimable. Il fut persécuté par S. Bernard, dont il avoit l'ambition d'être le rival; mais le plus grand de tous ses malheurs fut d'abuser de la confiance du chanoine Fulbert, qui lui avoit confié l'éducation d'Héloïse sa nièce, à peine sortie de l'enfance. L'innocente écolière prit également de l'amour pour l'étude & pour le maître qui la lui faisoit chérir.

Nullâ reparabilis arte
Læsa pudicitia est.

Abailard proposa d'épouser celle sur laquelle il avoit usurpé les droits d'un époux légitime; mais il exigeoit que le mariage fût tenu secret, & que l'enfant déjà né fût élevé sous l'ombre du mystère. Le mariage fut célébré; mais Fulbert croyant qu'il étoit de l'honneur de sa nièce, d'être connue pour épouse d'*Abailard*, publia leur union. *Abailard* détermina la tendre Héloïse à se retirer pour quelque temps au couvent d'Argenteuil. Fulbert alors, croyant qu'il vouloit la forcer d'être religieuse, pour s'en débarrasser, conçut le projet d'une horrible vengeance. Il apposta des hommes armés qui dégraderent *Abailard* de la dignité d'homme. Ce malheureux docteur alla cacher sa honte dans le monastère de Saint-Denis en France, où il se fit religieux. Son amante désespérée prit le voile à Argenteuil, d'où elle sortit pour aller au Paraclet, près Nogent-sur-Seine, où son amant avoit fait bâtir un oratoire. Après bien des traverses, *Abailard* mourut au monastère Saint-Marcel, âgé de soixante-trois ans. Ses cendres furent déposées au Paraclet, où Héloïse les avoit fait transporter.

ABANDON (*dans le style*). « Quand un esprit » juste & plein de chaleur, dit Voltaire, possède » bien sa pensée, elle sort de son cerveau tout » ornée des expressions convenables, comme Mi» nerve sortit tout armée du cerveau de Ju» piter ».

Après cette heureuse définition, le pere de la Henriade fournira un des plus beaux exemples qu'on puisse choisir de l'*abandon dans le style*.

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite;
O tranquille amitié, félicité parfaite,
Seul mouvement de l'ame où l'excès soit permis,
Corrige les défauts qu'en moi le ciel a mis;
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Et dans tous les états, & dans toutes les heures.
Sans toi tout l'homme est seul, il peut par ton appui
Multiplier son être & vivre dans autrui.
Amitié, don du ciel, & passion du sage;
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage,
Qu'il préside en mes vers comme il règne en mon cœur.

Qu'on se rappelle encore ce beau trait de l'*abandon dans le style*, tiré de l'oraison funèbre de M. le Tellier, chancelier de France, par Bossuet.

« Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille » plus que son grand âge ne le peut souffrir; vous » irriteriez le plus patient des hommes. Est-on, » disoit-il, dans les places pour se reposer & » pour vivre? Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au » prince & à l'état? Sacrés autels, vous m'êtes » témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces ar» tificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets » en la bouche ces fortes paroles! Sache la posté» rité, si le nom d'un si grand ministre fait aller » mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même » entendu ces saintes réponses ».

ABBANCAS, philosophe ancien, qui, au rapport de Lucien, laissa périr dans les flammes sa femme & ses deux enfans pour sauver son ami: on lui demanda la raison de cette préférence, *c'est*, dit-il, *qu'il est plus difficile d'avoir un ami qu'une femme & des enfans*.

ABBAYES. Un plaisant raisonnoit ainsi: « Au» trefois l'église ne connoissoit que le *vocatif*, » c'étoit la vocation pure & sincère qui en ouvroit » la porte: mais à présent on décline tous les cas. » Les nominations attachées à certaines abbayes » royales, ou accordées par les concordats & les » indults, sont le *nominatif*; les résignations ou » collations, qui n'ont en vue que l'intérêt du sang » & l'avancement de ses proches, sont le *génitif*; » la simonie a le *datif* pour elle: comme l'*accusatif* » est le partage du dévolut; & l'*ablatif*, c'est quand » par violence, par procès injustes, ou par séduc» tions, on arrache un bénéfice au véritable titu» laire ».

Le père de Hugues-Capet n'étoit riche que par ses *abbayes*, on l'appelloit *Hugues abbé*.

Ogine, mère de Louis-d'Outremer, possédoit l'*abbaye* de Sainte-Marie de Laon, que le Roi donna ensuite à sa femme Gerberge.

La princesse de Conti, sous le règne de Louis XIV, avoit possédé l'*abbaye* de Saint-Denis.

ABBÉ. C'est, dans le sens propre, le possesseur d'une abbaye; & dans un sens général tout homme qui porte un habit ecclésiastique.

On l'attend comme les moines font l'abbé, façon de parler proverbiale pour dire qu'on dîne toujours en attendant.

Faute d'un moine, on ne laisse pas de faire un abbé; autre expression proverbiale qui signifie qu'on ne laisse pas de délibérer, ou de conclure une affaire en l'absence, ou malgré l'opposition de quelqu'un.

Le moine répond comme l'abbé chante, ce qui signifie que les inférieurs ne sont pas toujours du même avis que leurs supérieurs.

Abbé de Sainte-Espérance, se dit d'un abbé qui attend un bénéfice.

Jouer à l'abbé, c'est s'amuser d'une sorte de jeu où l'on doit imiter tout ce que fait celui qu'on nomme l'*abbé*.

Un jeune abbé est, dans le ton du monde, un jeune homme qui sait s'adoucir les yeux, montrer ses dents, rendre sa bouche petite, avoir la main douce & potelée, marcher légérement, faire un petit conte agréablement : joignez à cela une certaine idée de volupté & de délicatesse, de la gaieté, de l'esprit, de la galanterie, & vous aurez son portrait.

L'*abbé* de Cosnac ayant été nommé à l'évêché de Valence, vint trouver l'archevêque de Paris, afin de prendre jour pour son sacre. « Etes-vous » prêtre, lui demanda l'archevêque? Non, dit » l'*abbé*.... Vous êtes donc diacre?... Encore » moins. C'est-à-dire, continua l'archevêque, » que vous n'êtes que sous-diacre. Point du tout, » répliqua l'*abbé*.... Je nose pas vous interroger » davantage; j'appréhende que vous ne soyez pas » baptisé ». Ce qu'il y avoit de certain, c'est que l'*abbé* de Cosnac n'avoit pas même la tonsure.

On demandoit à un jeune *abbé* s'il n'avoit point de bénéfice, il répondit que non : j'en avois un, dit-il, que mon pere avoit acheté, on lui a dit que c'étoit une simonie, il l'a revendu.

Un *abbé* qui assistoit à la première représentation de la tragédie de Brutus, s'étoit placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des dames derrière lui. Il fut apostrophé par le parterre, qui lui cria à plusieurs reprises *place aux dames, à bas la calotte*. L'*abbé* impatient de ces clameurs, prend sa calotte & la jette au parterre : *tiens, la voilà, parterre, tu la mérites bien*. Ce mot fut trouvé heureux & applaudi. On laissa l'*abbé* tranquille.

Un jeune *abbé* qui avoit toutes les graces de son âge, figure agréable, propos galans, l'air confiant avec les femmes, & qui possédoit sur-tout l'art de chanter divinement, sollicitoit un bénéfice chez l'évêque de Mirepoix, chargé de la distribution des graces. C'étoit un jour d'audience. Le prélat expédia tout le monde avant lui. Sur le point de rentrer dans son cabinet, il dit : « Mon» sieur l'*abbé*, des bénéfices, n'est-ce pas »? Celui-ci baissant les yeux avec la timidité d'un séminariste, marmottoit un *oui*... Alors l'Evêque qui le connoissoit bien, se met à lui chanter ou à lui dire pour toute réponse :

Quand on sait aimer & plaire
A-t-on besoin d'autre bien? &c.

Un *abbé* le Sueur fut visiter Voltaire à titre d'homme de lettre. « Monsieur l'*abbé*, lui dit » l'auteur de la Henriade : vous avez un beau » nom en peinture ».

Un *abbé*, appellé *Mouton*, fit assigner différentes personnes pour reconnoître les redevances dues à son abbaye. Un villageois vint le trouver, & lui demanda pourquoi il en agissoit ainsi? *C'est*, dit l'*abbé*, *pour me défendre du loup*. Cette réponse offensa le paysan, qui répartit : *plût à Dieu que le loup vous eût mangé étant agneau, & que vous ne fussiez jamais venu mouton dans notre pays*.

Un *abbé* qui jouissoit de plusieurs bénéfices, disputoit contre un légat du pape, & lui soutenoit l'autorité du concile au-dessus du souverain pontife. Ou n'ayez qu'un bénéfice, lui répondit spirituellement le légat, ou croyez à l'autorité du pape.

Un ecclésiastique qui n'avoit pas toujours tenu une conduite exemplaire, sollicitoit le régent de lui accorder une abbaye. Le duc d'Orléans, fatigué enfin des demandes de cet *abbé*, lui dit un jour, pour s'en défaire : « Je vous conseille, Monsieur, » puisque vous voulez absolument une abbaye, » d'en fonder une, ce n'est qu'à ce titre que vous » pourrez être satisfait ».

Un *abbé* de qualité se présenta avec des cheveux un peu longs devant son évêque, qui étoit fils d'un chirurgien du roi; le prélat lui fit une mercuriale très-vive sur l'indécence de tels cheveux dans un ecclésiastique. L'*abbé* piqué sortit une paire de ciseaux de sa poche, & la présentant à son évêque : Monseigneur, lui dit-il, je ne sais point précisément la forme que doivent avoir mes cheveux, comme vous êtes fils de maître, voudriez-vous bien me la marquer. Cette saillie étoit déplacée; l'*abbé* ne devoit point manquer de respect à son évêque; aussi fut-il relégué dans un séminaire pour quelque temps.

Un jeune *abbé* à qui on pouvoit reprocher une prononciation affectée, & des gestes maniérés, prêchoit dans une ville de province; s'étant trouvé le lendemain chez le président de la juridiction, il se plaignit de ce que les officiers de cette juridiction avoient quitté son sermon pour aller à la comédie. Ces gens, répondit le président, sont de mauvais goût, de vous quitter pour des comédiens de campagne.

Un auteur tout plein d'esprit, connu par des couplets charmans, mais d'un caractère sans doute trop insouciant, en un mot, l'*abbé* de l'At... vivoit aujourd'hui dans la compagnie la plus choisie, & se trouvant demain dans la plus mauvaise. Une femme aimable, qui vouloit le corriger de cet humiliant abandon, prit sur elle de lui dire un jour : « Mon cher *abbé*, j'ai le plus grand plaisir à vous » recevoir, mais quelquefois, je suis fachée de

» ne pouvoir pas vous saluer quand je vous ren» contre ». « Que voulez-vous, madame, répondit » naïvement l'*abbé*, j'allume mon flambeau au so» leil & je l'éteins dans la boue ».

L'*abbé* de... qui étoit sujet, faute de mémoire, à rester court en chaire, venoit de se faire peindre. On trouva le portrait fort ressemblant, & quelqu'un dit : Il n'y manque que la parole. Ne voyez-vous pas, répartit aussi-tôt un railleur, que M. l'*abbé* est représenté prêchant ?

Dans un chapitre de province, un jeune *abbé* fut tenté de se déguiser un soir pour aller au bal, & fut assez foible pour succomber à la tentation. Tous les chanoines en furent instruits, & délibérèrent sur la peine qu'ils devoient infliger au coupable. Ils s'en remirent après de longs débats, à la décision de leur doyen. « Messieurs, dit-il à » ses confrères : remettons-lui ces petites escapades, il s'en lassera comme nous ».

Un *abbé* fut mis à la bastille pour avoir paru longtemps dans le monde sous des habits de femme. Quelques avantures d'éclat le trahirent, & la cour informée de sa conduite, le fit enfermer. Il s'occupoit dans sa prison à faire des vers malins, & le plus souvent contre les personnes les plus respectables. Un de ses amis l'étant allé voir, lui demanda à quoi il passoit le temps ? A composer des chansons, lui répondit le prisonnier, cela m'amuse. Voulez-vous que je vous en dise une que je fis hier. En même temps il lui chanta quelques couplets, que son ami trouva si hardis qu'il lui dit : Es-tu fou, mon cher *abbé*, de composer de pareilles chansons ? Crois-moi, change d'amusement ; car tu pourrois bien t'en repentir.... *Fi donc*, interrompit l'*abbé*, *tu n'y penses pas. Qu'ai-je à craindre ? Ne suis-je pas payé d'avance.*

Le roi François I jouant un jour à la paume avec un *abbé*, fut tellement piqué d'un coup de renvoi, qu'il s'écria, dans son impatience : L'*abbé*, je te donne à tous les diables ; & moi, sire, je vous donne à tous mes moines, qui sont bien d'autres compagnons.

L'*abbé* Brigalier avoit infructueusement dépensé beaucoup d'argent pour être initié dans les mystères de la magie ; condamné à rester dans son ignorance, il prétendit à force d'adresse au moins passer pour magicien. Un jour une dame de la cour qui le croyoit fort habile, ayant acheté une pièce d'étoffe rouge pour une verte, s'adressa à lui, afin qu'il la changeât en la couleur qu'elle désiroit. Le changement se fit sous les yeux de la dame, qui ne s'apperçut pas de la substitution d'une autre pièce d'étoffe, & qui par ses éloges commença la réputation de l'*abbé*.

Mademoiselle de Montauban, dont cet *abbé* étoit aumonier, se plaisoit à tous ses tours, & en parloit sérieusement au comte des Chapelles, homme de beaucoup d'esprit, & très-peu crédule, qui, avant que de croire, demandoit à voir. L'*abbé* se défendoit d'opérer, ce qu'il appelloit modestement ses merveilles, par rapport à l'interdiction dont il étoit menacé de la part de son archevêque. Cette excuse en effet très-valable, piqua la curiosité du comte, qui promit le secret le plus inviolable. L'*abbé*, d'accord avec mademoiselle de Montauban pour tromper le comte, n'opposoit plus qu'une foible résistance, lorsqu'une jeune demoiselle, aussi du complot, entra dans la chambre toute en pleurs, & à travers ses sanglots, proféra : mademoiselle, je suis désespérée, mon petit oiseau vient de mourir. Eh bien, répondit mademoiselle de Montauban ; il n'est pas question de pleurer ; ne voilà-t-il pas monsieur l'*abbé* qui le ressuscitera ? Il a déjà fait des choses aussi surprenantes. N'a-t-il pas l'autre jour changé un poulet en un coq d'inde ?

L'*abbé* Brigalier dit formellement qu'il n'en feroit rien ; & puis, ajouta-t-il, est-ce qu'il est possible de ressusciter un oiseau qui est mort. Pressé cependant par les deux dames, il promit de les contenter, & demanda une urne pareille à celles où les anciens conservoient les cendres des morts, & comme il ne s'en trouva pas, il se servit d'une boîte de confitures, après l'avoir fait scrupuleusement examiner par le comte des Chapelles. L'oiseau mort fut placé dans la boîte, qui liée avec un ruban noir, fut placée dans un petit tour qui répondoit dans un couvent de religieuses avec lequel mademoiselle de Montauban avoit communication par sa chambre. On tourna le tour du côté des nones, qui, d'intelligence, substituèrent une pareille boîte où il y avoit un oiseau vivant, & renvoyèrent l'ouverture du tour du côté de mademoiselle de Montauban. L'*abbé* marmota quelques paroles, fit plusieurs signes, ouvrit la boîte, & au grand étonnement du comte, en laissa envoler le petit oiseau. Dès le soir même on fit au souper du roi l'histoire de la résurrection du moineau, & le comte des Chapelles attesta qu'il en avoit été le témoin.

Le même *abbé* Brigalier étant à Lyon, avoit promis à plusieurs dames & des cavaliers de leur faire voir le diable. Embarrassé pour tenir sa promesse, il rencontra un petit gueux, qu'il emmena chez lui, & l'ayant habillé grotesquement, il le plaça derrière un tableau qui représentoit le diable. La compagnie arrive, se place, l'*abbé* commence ses grotesques cérémonies, & lorsque la crainte commence à s'emparer des visages, le petit diable pousse le tableau, saute à travers le quadre, fait quelques tours dans la chambre & se sauve à la faveur d'une tapisserie par une porte dérobée. Longtemps les spectateurs ont cru avoir vu le diable, & tout Lyon assuroit alors que l'*abbé* Brigalier avoit un commerce intime avec le diable.

ABBESSE. Une *abbesse* étant curieuse de voir madame la Palatine de Bavière, *abbesse* de Mau-

buiſſon, mais inquiète ſur la préſéance & le rang, lui fit demander ſi la droite lui ſeroit donnée. *Depuis que je ſuis religieuſe*, dit madame la Palatine, *je ne connois ni la droite ni la gauche que pour faire le ſigne de la croix.*

A. B. C. ou *abécé*; c'eſt le livret contenant la combinaiſon des lettres de l'alphabet pour apprendre à lire.

C'eſt, dans un autre ſens, tout commencement où les premiers élémens d'une ſcience, d'une affaire.

Remettre quelqu'un à l'a b c; c'eſt l'obliger à recommencer de nouveau ce qu'il a mal fait.

Renvoyer une perſonne *à l'a b c*; c'eſt la traiter d'ignorante.

On a dit que *l'a b c* eſt la ſcience de bien des gens qui s'en croient davantage.

Un prince ayant choiſi pour ſon bibliothécaire un homme qui ſavoit à peine ſon a. *b. c.*: *C'eſt*, dit une femme de qualité, *le ſérail du grand ſeigneur qu'on a donné à garder à un eunuque.*

ABCÈS. Un cardinal étoit réduit preſqu'à l'extrémité par un *abcès* à la gorge qu'on ne pouvoit crever. Un ſinge qui étoit dans ſa chambre ſe ſaiſit de ſa calotte rouge qu'il mit ſur ſa tête, & ſe préſenta ainſi coëffé devant le cardinal, qui fit un ſi grand éclat de rire que l'*abcès* creva & qu'il guérit.

On raconte la même guériſon d'Eraſme : il prit tant de plaiſir à la lecture des lettres connues ſous le titre *Epiſtolæ obſcurorum virorum* qu'un rire fou lui prit & lui fit crever un *abcès* fort dangereux qu'il avoit au viſage. Bayle dit, à cette occaſion, que c'eſt une des preuves du profit qu'on peut tirer de la lecture.

ABDALLA, juriſconſulte muſulman du VIIe ſiècle; il diſoit qu'un docteur devoit laiſſer à ſes diſciples quelque point de la loi à éclaircir, & qu'il devoit ſouvent répondre *je ne ſais point.*

ABDALMALEK. Le calife *Abdalmalek*, fils de Mahomet, étendit ſon empire vers le midi, en ſe rendant maître de la Mecque, où *Abdalla* fils de Zobaïr, s'étoit cantonné, & défit enſuite Maſaab, frère du même *Abdalla*. Il étoit dans le château de Coufa, lorſqu'on lui apporta la tête de Maſaab, qui avoit été défait & tué par ſes troupes. Un de ceux qui étoient près de ſa perſonne, lui dit alors : « Je fais maintenant réflexion à une aventure qui me paroît fort ſinguliére; c'eſt que j'ai vu apporter dans ce même château la tête d'Houſſain, fils d'Ali, à Obcidallah qui l'avoit défait; celle d'Obcidallah à Mokhtar ſon vainqueur; celle de Mokhtar à Maſaab, & celle de Maſaab qu'on vous préſente maintenant ». Abdalmalek fut auſſi ſurpris que troublé de ce diſcours, & commanda ſur l'heure même que l'on démolit ce château pour en détourner le mauvais augure.

ABDICATION. Les *abdications* volontaires les plus célèbres dans l'hiſtoire moderne, ſont celles de l'empereur Charles-Quint, de Chriſtine, reine de Suède, de Philippe V, roi d'Eſpagne, & de Victor Amédée II, roi de Sardaigne.

Lorſque Charles-Quint fit *abdication* de la couronne d'Eſpagne en faveur de Philippe II. « Mon fils, lui dit l'empereur, je fais aujourd'hui une action dont l'antiquité fournit peu d'exemples, je ne compte pas avoir dans la ſuite beaucoup d'imitateurs ».

Dans ce moment Charles-Quint ne prévoyoit pas qu'il ſe repentiroit de cette action, avant la fin de l'année; c'eſt ce qui lui arriva.

ABDOLONIME. *Abdolonime*, deſcendant fort éloigné des anciens rois de Sidon, avoit preſqu'oublié la nobleſſe de ſon origine, il vivoit ignoré, & cultivoit ſon champ pour fournir à ſa ſubſiſtance. Après la défaite de Straton, Alexandre-le-Grand avoit confié à Epheſtion le ſoin de donner à Sidon un nouveau ſouverain. Deux ſidoniens après avoir refuſé la couronne, vinrent trouver *Abdolonime* dans ſa retraite; dépouillez, lui dirent-ils, ces vêtemens vils & groſſiers, c'eſt vous qu'on a choiſi pour roi de Sidon; n'oubliez jamais que c'eſt votre indigence vertueuſe qui vous a placé ſur le trône. Alexandre fit paroître le nouveau ſouverain chargé des marques de ſa dignité. Je voudrois bien ſavoir, lui dit-il, comment vous avez ſupporté la pauvreté? Plût aux dieux, lui répondit *Abdolonime*, que je puiſſe porter la couronne avec autant de force que j'ai ſupporté la misère : mon induſtrie laborieuſe a fourni à tous mes beſoins; & tant que je n'ai rien poſſédé, j'ai trouvé l'abondance dans la modération de mes deſirs.

L'hiſtoire garde le ſilence ſur la manière dont *Abdolonime* régna ſur ſes ſujets.

ABEILLE. (Gaſpard), né à Riez en Provence en 1648, mort à Paris en 1718. Cet abbé compoſa des tragédies, des comédies, & des opéra; des odes, des épîtres, mais rien n'eſt reſté de ſes ouvrages que ce vers qu'une princeſſe diſoit à une autre, dans la tragédie d'Argelie.

Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu roi notre père?

Comme l'actrice héſitoit à répliquer, il s'éleva une voix du parterre qui répondit pour elle :

Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guère.

On en peut dire autant de toutes ſes pièces. Le principal talent de l'abbé *Abeille* étoit d'amuſer ſes

amis & les grands ſeigneurs de ſon temps, par le rôle de farceur qu'il jouoit dans leur ſociété, & par des grimaces & des geſtes comiques dont il accompagnoit ſes contes & ſes récits. Il avoit l'avantage d'être fort laid ; ce qui ſecondoit merveilleuſement ſa pantomime. On voit encore dans la bonne compagnie des gens faire rire aux larmes en contrefaiſant les ſinges, les vieilles femmes du peuple, les ivrognes, & tout ce qu'on ne peut voir dans le naturel, ſans une ſorte de dégoût ; ce qui eſt ſans doute fort divertiſſant. Au reſte c'eſt un moyen de parvenir. L'abbé *Abeille* eut un riche prieuré ; il fut de l'académie françoiſe, & vécut dans la familiarité du maréchal de Luxembourg, du prince de Conti, du duc de Vendôme, &c.

ABEILLES. Les mœurs, l'induſtrie, l'intelligence des *abeilles* ont excité, de tout temps, l'admiration des hommes ; les anciens croyoient qu'il y avoit en elles un rayon de la divinité ; & ce qu'ils en ont dit paroîtroit incroyable, ſi ces merveilles ne ſe renouvelloient journellement ſous nos yeux.

Le trait ſuivant prouve qu'elles ſont ſuſceptibles de reconnoiſſance.

Une femme de diſtinction, déjà avancée en âge, vivoit ſur un petit bien aux environs de Nantes. Elle y paſſoit toute la belle ſaiſon, & revenoit enſuite à la ville. Cette dame aimoit beaucoup les *abeilles* ; elle en avoit une très-grande quantité, & prenoit un plaiſir infini à leur procurer toutes les petites douceurs propres à ces inſectes. Dans les derniers jours de mai, une maladie la fit retourner à Nantes, où peu après elle mourut. Toutes les *abeilles*, par un inſtinct inconcevable, ſe ſont raſſemblées ſur ſon cerceuil qu'elles n'ont abandonné qu'au moment de l'inhumation. Un voiſin de la dame, s'étant apperçu de l'arrivée de cet eſſaim, a eu quelque doute, & s'eſt rendu promptement à la campagne, où il a trouvé en effet les ruches entiérement déſertes.

Les papiers anglois de 1766, offrent un trait frappant de leur intelligence.

M. Wildman de Plimouth s'eſt préſenté à ſa ſociété des arts avec trois eſſaims d'*abeilles*, qu'il avoit apportés avec lui, partie ſur ſon viſage & ſur ſes épaules, & partie dans ſes poches. Il fit mettre les ruches de ces *abeilles* dans une chambre voiſine de l'aſſemblée ; il donna un coup de ſifflet, & à ce ſignal les mouches le quittèrent toutes, & allèrent dans leurs ruches ; à un autre coup de ſifflet elles revinrent reprendre leur poſte ſur la perſonne, & dans les poches de leur maître. Cet exercice fut réitéré pluſieurs fois, ſans qu'aucun des ſpectateurs ait reçu la moindre piquure. La ſociété d'agriculture, qui n'accorde des prix qu'à des découvertes utiles, a cru devoir, pour la ſingularité de la choſe, en donner à M. Wildman.

Ces *abeilles* ſont d'un bon produit, & le temps qu'on leur donne eſt bien utilement employé.

Un évêque faiſant la viſite de ſon diocèſe, alla demander à dîner à un curé à portion congrue, & lui recommanda d'épargner la dépenſe. Le curé promit, mais ne tint pas ſa promeſſe, car il donna un repas ſplendide à monſeigneur. Sa grandeur ne put revenir de ſa ſurpriſe, & fit des reproches au curé, lui repréſentant qu'il étoit fou de tant ſe conſtituer en frais, que ſa portion congrue ne lui permettoit pas, & qu'il alloit la manger en un jour. Monſeigneur, que votre grandeur veuille bien ne pas en être inquiète ; tout ce qu'elle voit ne prend rien ſur le revenu de ma cure que je donne tout entier aux pauvres. Mais vous avez donc du bien de patrimoine ? Non, monſeigneur. C'eſt inconcevable ; comment faites-vous donc ? J'ai ici un couvent de jeunes pucelles qui ont ſoin de moi, & ne me laiſſent manquer de rien. Quoi ! vous avez un couvent ? je n'en connois point en ce lieu. Tout cela eſt très-ſingulier & même ſuſpect, monſieur le curé. Monſeigneur, vous voulez rire. Mais, quoi ? Je veux ſavoir cette énigme, voir ce couvent, abſolument je veux le voir. Après dîner, votre grandeur le verra, & elle en ſera contente.

Effectivement, après le dîner, le curé conduiſit le prélat dans un vaſte enclos, couvert de paniers de mouches à miel, & lui dit, monſeigneur, voilà le petit couvent qui nous a donné à dîner : il me procure tous les ans 1800 liv. avec leſquelles je vis & reçois bien les honnêtes gens qui me viennent voir. Qu'on juge de l'étonnement & de la ſatisfaction de l'évêque ! Quelque temps après, de retour dans ſon palais, pluſieurs curés à portion congrue allèrent lui faire la cour pour obtenir de meilleures cures ; il leur cita l'exemple du curé, en s'écriant : *ayez des mouches, ayez des mouches.*

Leur police admirable eſt bien agréablement décrite dans ces vers de madame des Houlières.

Quels états ſont mieux policés
Que l'eſt une ruche d'*abeilles* ?
C'eſt-là que les abus ne ſe ſont point gliſſés,
Et que les volontés en tout temps ſont pareilles,
De leur roi qui les aime, elles ſont le ſoutien :
On ſent leur aiguillon dès qu'on cherche à leur nuire.
Pour les châtier, il n'a rien ;
Il n'eſt roi que pour les conduire,
Et que pour leur faire du bien.

Les *abeilles* paſſoient chez les anciens pour les nourrices de Jupiter, ſur ce qu'on en avoit trouvé des ruches dans l'antre de Dicté où Jupiter avoit été nourri.

Le roi Alphonſe aſſiégeant une ville nommée

Vicaro, repoussa les habitans jusqu'au château. Ceux-ci y ayant trouvé plusieurs ruches de mouches à miel, les jettèrent sur les assiégeans; de telle sorte que ces *abeilles* irritées de la rupture de leurs maisons, les firent retirer par ce coup, avec autant de précipitation, que si les assiégés avoient fait une sortie de trois ou quatre mille hommes.

Les *abeilles*, comme on voit, sont susceptibles de haine & de vengeance.

J'ai vu, dit Voltaire, des *abeilles* très-tranquilles aller pendant six mois travailler dans un pré voisin couvert de fleurs qui leur convenoient. On vint faucher le pré; elles sortirent en fureur de la ruche, fondirent sur les faucheurs qui leur voloient leur bien, & les mirent en fuite.

Voici des vers que ce grand poëte a traduits d'une fable angloise.

Les *abeilles* autrefois
Parurent bien gouvernées,
Et leurs travaux & leurs rois
Les rendirent fortunées.
Quelques avides bourdons
Dans les ruches se glissèrent.
Ces bourdons ne travaillerent,
Mais ils firent des sermons.
Ils dirent dans leur langage:
Nous vous promettons le ciel,
Accordez-nous en partage
Votre cire & votre miel.
Les *abeilles* qui les crurent
Sentirent bientôt la faim;
Les plus sottes en moururent.
Le roi d'un nouvel essaim
Les secourut à la fin.
Tous les esprits s'éclairèrent,
Ils sont tous désabusés;
Les bourdons sont écrasés,
Et les *abeilles* prospèrent.

ABELERÈS; nom qu'on donne aux filles de joie dans cette partie de l'Afrique appellée la *Côte d'or*. Elles sont si nécessaires au peuple que les magistrats ont soin qu'elles ne lui manquent pas; les *Kabchirs* ou les femmes mariées ne sont même en sûreté qu'autant que les *abelerès* sont en nombre suffisant.

La plupart des femmes de distinction dans le royaume de Juidu, quand elles sont au lit de la mort, achètent de jolies esclaves pour être *abelerès* dans tel canton. Cette libéralité passe dans ce pays pour une action pieuse qui aura récompense dans l'autre monde.

ABLANCOURT (Nicolas Perrot d') né en 1606, mort en 1664.

Il voulut toujours n'être que traducteur. Il y a assez de bons livres anciens, disoit-il, il vaut mieux les traduire que d'en faire de nouveaux. Mais ses traductions, quoique élégantes, ne sont pas bien exactes, on les appelloit *les belles infidèles*. On a dit dans son épitaphe:

Dans ses fameux écrits toute la France admire
Des grecs & des romains les précieux trésors,
A son trèpas on ne peut dire
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

ABLUTION. C'étoit chez les anciens une cérémonie religieuse qu'ils avoient vraisemblablement imitée des juifs; car on lit dans l'écriture-sainte que Salomon plaça à l'entrée du temple du vrai Dieu un grand vase appellé *la mer d'airain*, où les prêtres se lavoient avant que d'offrir le sacrifice, après avoir sanctifié l'eau en y jettant les cendres de la victime immolée. C'est sans doute aussi l'origine des bénitiers qui sont aujourd'hui dans toutes nos églises.

Les Mahométans sont assujettis à de fréquentes ablutions, ils ont pour cet effet des fontaines dans les parvis de toutes les mosquées.

ABONDANCE. Les anciens avoient divinisé l'abondance; ils la représentoient sous la figure d'une femme de bonne mine, couronnée de guirlandes de fleurs, versant d'une corne qu'elle tient de la main droite toutes sortes de fruits; & répandant à terre de la main gauche des grains qui se détachent d'un faisceau d'épis. Dans quelques endroits elle porte deux cornes au lieu d'une.

L'*abondance*, dépouillée de ses attributs divins, consiste dans la facilité de satisfaire tous nos desirs.

L'*abondance* nous fait ignorer les besoins;
Où le besoin n'est pas les desirs ne sont guère;
Les desirs moins ardens font que l'on goûte moins
La douceur de les satisfaire.

ABOU-JOSEPH, célèbre docteur musulman, interrogé sur une question difficile qui étoit de son ressort, répondit naïvement qu'il n'en savoit rien. Mais, lui dit-on, le calife vous paie pour votre savoir. *Oui, sans doute*, répliqua le docteur, *pour ce que je sais, car pour ce que je ne sais pas, ses trésors ne seroient pas suffisans.*

ABRÉVIATIONS. Les *abréviations* sont des lettres initiales, ou quelqu'autre caractère dont on se sert en différentes occasions pour exprimer ou rappeller à l'esprit un sens plus étendu. Par exemple, D. O. M. pour *Deo optimo maximo;* ou bien D. V. C. pour *dicat, vovet, consecrat;* S. D. pour *salutem dicit*, & autres semblables. L'étude des *abréviations* est assez considérable; mais on ne peut se dispenser de connoître les plus usitées,

autrement on est exposé à faire comme celui qui voyant M. T. *Ciceronis opera*, traduisoit *opera de Monsieur Thomas Ciceron*. Cette ignorance nous rappelle la piété aveugle d'une bonne femme, qui, en finissant son action de grace, adressoit au ciel avec ferveur ces mots qui se trouvoient à la fin son livre de prières, *ex typis viduæ Vincent, viâ Jacobeâ M. DCC. LXXVI.* & croyoit dire une oraison fort agréable au seigneur.

A. E. I. O. U. Charles-Quint avoit pris, par abréviation, ces cinq voyelles pour devise, dont le sens est :

Austriacorum Est Imperare Orbi Universo.

On donna à Lully un prologue d'opéra que l'on trouvoit excellent : la personne qui le lui présenta, pria ce musicien de vouloir bien l'examiner devant elle. Lorsque Lully fut au bout, la personne lui demanda s'il n'y trouvoit rien à redire : *Je n'y trouve qu'une abréviation à faire*, répondit-il, *c'est qu'au lieu qu'il y a fin du prologue, il devoit y avoir fi du prologue.*

ABSENCE. C'est pour un amant que l'absence de l'objet chéri est un tourment cruel.

L'attente d'un retour ardemment desiré
Donne à tous les instans une longueur extrême,
Et l'*absence* de ce qu'on aime
Quelque peu qu'elle dure a trop long-temps duré.
MOLIERE.

Pour un mari l'*absence* est dangereuse.

Un jeune homme, époux d'une Agnès,
Contraint d'aller aux champs, la pria d'être honnête:
Si quelqu'autre que moi jouit de tes attraits,
Il me viendra, dit-il, des cornes à la tête.
Des cornes! Que dites-vous là?
Revenez comme vous voilà,
J'aime bien mieux être fidelle.
Il part; à son retour qu'elle trouva trop prompt,
Ne lui voyant rien sur le front :
Que vous êtes menteur! dit-elle.
BOURSAULT.

ABOYEUR. On appelle ainsi un homme hargneux qui fait plus de bruit que de mal.

Il y a des gens dans Paris qui méritent bien le titre d'*aboyeurs* qu'on leur donne. On les trouve dans certaines sociétés, aux promenades, dans les cafés, aux spectacles. Là ils décident des talens, s'échauffent pour ou contre tel livre, tel artiste, ou tel acteur. Ils sont les instrumens des haines cachées & des intrigues faméliques.

Il y a un peu plus de quarante ans qu'un nommé M. D,,. tenoit ses assises dans une salle du café de Procope, vis-à-vis de l'ancien théâtre françois. Là ce fameux *aboyeur* déchiroit à belles dents les pieces nouvelles & les talens des acteurs qui les représentoient. Les comédiens délibérèrent sur le moyen de fermer la bouche à ce terrible antagoniste, & se déterminèrent à lui offrir son entrée *gratis*, pendant tout le cours de l'année. « Je » suis, Messieurs, leur répondit-il, on ne peut » pas plus sensible à votre honnêteté; mais en » acceptant votre offre, il faudroit me taire ou » vous louer, & j'aime mieux conserver le droit » de dire mon sentiment ».

ABUS. Il y a douze *abus* dans le monde, dit un auteur italien : un sage sans les œuvres, un vieillard sans religion, un jeune homme sans docilité, un riche sans charité, une dame sans pudeur, un religieux sans christianisme, un pauvre sans humilité, un évêque sans souci, un clergé sans discipline, un peuple sans police, un gentilhomme sans cœur, & un roi sans bonté.

ABUS DE MOT. Voici un singulier *abus de mot* rapporté par Voltaire. « Dans le temps que » les fragmens de Pétrone faisoient grand bruit » dans la littérature, Meibomius, grand savant de » Lubeck, lit dans une lettre imprimée d'un autre » savant de Bologne : nous avons ici un Pétrone » entier, je l'ai vu de mes yeux & avec admira- » tion ». Aussi-tôt il part pour l'Italie, court à Bologne, va trouver le bibliothécaire Capponi, lui demande s'il est vrai qu'on ait à Bologne le Pétrone entier. Capponi lui répond que c'est une chose dès long-tems publique. -- Puis-je voir ce Pétrone ? ayez la bonté de me le montrer. Rien n'est plus aisé, dit Capponi : il le mène à l'église où repose le corps de S. Pétrone. Meibomius prend la poste & s'enfuit.

ACACE, évêque d'Amide, sur le Tigre, en 420, vendit les vases sacrés de son église pour racheter sept mille esclaves perses qui mouroient de faim & de misère; il leur donna quelque argent, & les renvoya libres à Véranius leur roi. Ce prince, touché de ce trait de bienfaisance si extraordinaire, voulut avoir avec Acace une entrevue, dont le fruit fut la paix entre Véranius & l'empereur Théodose le jeune, entre l'empire de Constantinople & l'empire des perses.

ACADÉMIE. Il y avoit dans un fauxbourg d'Athènes une maison dont le propriétaire se nommoit Académus; Platon & ses sectateurs s'y assembloient pour traiter des matières philosophiques; c'est de là que sont venus les noms d'académicien & d'*académie* qui sont encore en usage parmi nous. On se sert ordinairement du mot *académie* pour désigner une compagnie de gens de lettres, établie pour la culture & l'avancement des arts & des sciences.

Alcuin nous a transmis par ses lettres quelques détails sur une académie établie par Charlemagne, & dont ce prince étoit lui-même un des membres. Les plus beaux génies de la cour qui la composoient portoient chacun le nom de l'auteur ancien qu'il avoit lu & pour lequel il avoit le plus de goût. L'empereur se nommoit, d'après ce choix, David; Alcuin se nommoit Flaccus Albinus; un autre se nommoit Homère; Adelard, évêque de Corbie, se nommoit Augustin, &c.

L'académie françoise a été instituée en 1635 par le cardinal de Richelieu pour perfectionner la langue, & en général elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poésie & d'éloquence; sa devise est *à l'immortalité.*

Les places d'académiciens sont devenues des brevets d'honneur, qui figurent avec ceux des maréchaux de France & des ministres, elles sont même recherchées par des princes, par des héros, que la renommée exalte, que la gloire couronne.

L'académie royale des inscriptions & médailles fut d'abord composée de quatre membres seulement. MM. Charpentier, Quinault, l'abbé Tallemant & Félibien le père. C'est sous le ministère de M. Colbert, qu'ils commencèrent leurs travaux, qui consistoient à s'occuper des inscriptions, devises, médailles, monumens destinés à transmettre à la postérité les principaux traits de notre histoire, & sur-tout de celle de Louis XIV. M. de Louvois ayant succédé à M. Colbert, Racine & Despreaux furent nommés de l'*académie* des inscriptions. On voit, dans le livre des médailles qui composent l'histoire de Louis XIV, celle qui a été frappée au sujet de l'établissement de l'*académie* des inscriptions. Elle représente Mercure écrivant avec un style sur une table d'airain; il s'appuie sur une urne pleine de médailles. La légende est : *rerum gestarum fides;* & l'exergue, *academia regia inscriptionum & numismatum, instituta M. DC. LXIII.* La devise de cette académie est : *vetat mori.*

L'*académie* royale des sciences est redevable de son établissement aux soins de M. Colbert. Elle fut établie en 1666; elle est maintenant composée de géomètres, d'astronomes, de méchaniciens, d'anatomistes, de botanistes & de chymistes. Elle a pour devise : *invenit & perficit.*

L'*académie* royale de peinture & de sculpture doit sa naissance aux démêlés qui survinrent entre les maîtres peintres & sculpteurs de Paris, & les peintres privilégiés du Roi. Lebrun, Sarrasin, Corneille & les autres peintres du Roi formèrent le projet d'une *académie* particulière, & obtinrent le 20 Janvier 1648 un arrêt tel qu'ils le desiroient.

Les *académies* se sont multipliées considérablement en France & chez les étrangers. Frédéric I, roi de Prusse, établit à Berlin, en 1700, une célèbre *académie*, sous le nom d'*académie* royale des sciences & des belles-lettres de Prusse, & M. Leibnitz en fut président. L'*académie* royale des sciences à Paris eut l'honneur de choisir parmi ses membres un président à cette illustre compagnie; & ce choix tomba sur M. de Maupertuis.

Le Czar Pierre I avoit eu le projet d'établir à Pétersbourg une *académie*, qui s'occupât des sciences & des belles-lettres; sa mort, arrivée en 1725, réserva la gloire de cette institution à la Czarine Catherine, qui fonda cette *académie* en 1726. Elle a cette devise modeste, *paulatim.*

L'Italie seule a plus d'*académies* que le reste du monde ensemble : on en compte vingt-cinq dans la ville de Milan. La plupart des *académies* d'Italie ont des noms singuliers & bisarres; on en peut juger par ceux-ci : *Impatienti, Inabili, Indomiti, Inquieti, Alterati, Humidi, Infernati, Lunatici, Volanti, Insensati, Insipidi, Audaci, Fantastici, Infecondi, Notturni, Ombrosi, Erranti, Extravaganti, Ostinati, Vagabondi,* &c.

L'*académie* de la Crusca est la plus célèbre de toute l'Italie. Crusca en italien veut dire *son*, & ce mot fait allusion au but de ses travaux, qui consistent à perfectionner la langue italienne, & à séparer les mauvaises expressions, pour ainsi dire, comme on sépare le son de la farine. Les meubles de la salle sont tous allégoriques; la chaire est faite en forme de trémie, dont les degrés sont des meules de moulin : une meule sert aussi de siège au directeur; les autres sièges sont faits en forme de hottes, & le dossier en forme de pelle à four. La table est un pétrin. L'académicien qui lit quelque mémoire a la moitié du corps passé dans un blutoir. Les portraits même qui décorent la salle ont la forme d'une pelle à four.

« Le mot d'*académie* devint si célèbre, dit Voltaire, que lorsque Lully, qui étoit une espèce de favori, eut obtenu l'établissement de son opéra en 1672, il eut le crédit de faire insérer dans ses patentes que c'étoit une *académie royale de musique, & que les gentilshommes & les demoiselles pourroient y chanter sans déroger.* Il ne fit pas le même honneur aux danseurs & aux danseuses; cependant le public a toujours conservé l'habitude d'aller à l'opéra, & jamais à l'*académie* de musique ».

On voit enfin dans Paris plusieurs *académies* qui ont dans leurs établissemens des vues toutes différentes & opposées les unes aux autres; *académie* de musique pour exciter les passions, *académie* de philosophie pour les calmer; *académies* d'éloquence & de peinture, qui apprennent à immortaliser les hommes; *académies* d'armes qui enseignent à les tuer; *académie* de chirurgie qui s'étudie à les conserver.

Les *académies*, comme toutes les institutions

utiles, ont excité l'envie & la jalousie, & les traits satyriques n'altérant en aucune manière la gloire qu'elles se sont acquise, nous croyons pouvoir les rapporter pour ce qu'ils valent, sans crainte de paroître les approuver.

« L'*académie* françoise, dit un critique, est un corps où l'on reçoit des gens titrés, des gens d'église, des gens de robe & *même des gens de lettres* ».

Piron s'écrioit, en passant devant la salle de l'*académie* françoise : ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre.

Le même auteur, qui ne put jamais être reçu à l'*académie*, fit son épitaphe de la manière suivante :

Ci gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Paracelse disoit qu'il n'avoit étudié ni à Paris, ni à Rome, ni à Toulouse, ni dans aucune *académie* : qu'il n'avoit eu d'autre université que la nature : c'est à la nature, ajoutoit-il, que je dois ce que je sais.

Après sa réception dans l'*académie* françoise, M. de Fontenelle dit : « Il n'y a plus que trente-» neuf personnes dans le monde qui aient plus » d'esprit que moi ».

On connoît les deux vers suivans du même auteur :

Sommes-nous trente-neuf, on est à nos génoux.
Mais sommes-nous quarante, on se moque de nous.

Lainez, poëte singulier, & dont on a retenu des vers, en récitoit de charmans dans la meilleure compagnie, en présence de M. de Fontenelle, qui crut faire un compliment à ce poëte, en lui disant : « pourquoi, Monsieur, un homme de votre » mérite ne demande-t-il pas à entrer dans l'*aca-*» *démie* françoise ? -- Eh ! Monsieur, lui répon-» dit fièrement Lainez, qui seroit votre juge » ?

Le poëte Maynard ayant été reçu académicien dans sa vieillesse, dit avec raison :

En cheveux blancs, il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école !
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

Despréaux avoit proposé d'occuper l'*académie* françoise à corriger les fautes de françois qui se sont glissées dans La Fontaine, dans Molière, dans Corneille, &c. Par-là, la pureté de notre langue seroit à jamais fixée, les bons livres françois imprimés aux dépens du Roi seroient un des plus glorieux monumens de la nation. Cette idée a eu le sort de plusieurs autres projets utiles, d'être approuvés & négligés.

ACADÉMISTE. Un de nos jeunes seigneurs, du nombre de ceux qui croient qu'un grand nom légitime les actions les plus répréhensibles, en courant à cheval dans les allées du bois de Boulogne, renversa & blessa assez grièvement un particulier. Celui-ci se relève, & saisissant la bride du cheval d'une main, de l'autre desarçonne le cavalier, & le jette étendu sur le sable. Un promeneur, témoin de la scène, demande à son voisin ce que cela signifie : « c'est, lui répond l'homme » interrogé, un jeune *académiste* à qui l'on donne » une leçon d'équitation ».

ACCLAMATIONS. Les *acclamations* étoient chez les anciens des signes publics d'approbation.

Néron avoit une passion démesurée pour la musique & pour le théâtre. Lorsqu'il jouoit en public de la lyre, Sénèque & Burrhus donnoient les premiers le ton des *acclamations*. Cinq mille soldats, qu'on appelloit *augustales*, les répétoient après eux, & le reste des spectateurs étoit forcé de les imiter.

Sous le règne de Théodoric, on joignit aux *acclamations* les applaudissemens de la main, qui furent soumis, à leur tour, à une mesure réglée.

ACCOUCHEMENT. Il s'est passé à Padoue, en 1777, un événement assez extraordinaire. Une sage-femme enceinte & à terme assistoit un dame qui étoit en travail d'enfant. Elle fut surprise par les douleurs de l'enfantement. La servante de la maison, fille d'un certain âge, guidé par la sage-femme, reçut, comme elle put, les deux enfans, tous deux mâles, & les mit dans le même berceau, sans distinguer la place qu'elle donna à chacun. L'un des deux étant mort quelques minutes après sa naissance, le survivant fut réclamé par les deux mères, qui s'adressèrent à la justice, qui ne put rien décider sur un fait si douteux.

Corneille le Bruyn, rapporte dans l'histoire de ses voyages, qu'entre autres curiosités qui se trouvent dans le cabinet du grand-duc de Toscane, il y a une chaise garnie de pierreries, & disposée de façon à pouvoir servir aux *accouchemens*, suivant l'usage ancien du pays.

La reine, mère de Louis XIV, disoit à une dame enceinte : Ah ! que vous me feriez de plaisir d'accoucher ce mois d'août, afin que vous puissiez venir à Bourbon avec moi ! La dame de retour chez elle, dit à son mari qu'il falloit envoyer chercher la sage-femme, parce qu'elle vouloit accoucher dès la nuit suivante, pour ne pas désobliger une aussi bonne reine.

L'empereur Joseph I, n'étant encore que roi des Romains, reprochoit à son épouse qu'elle lui donnoit toujours des archiduchesses : Sire, lui » répondit cette princesse, si votre majesté avoit

» remis en dépôt à quelque personne de sa cour » une caisse remplie de creutzers, pourriez-vous » exiger qu'il vous la restituât remplie de ducats » d'or ? Je vous rends le dépôt dont je n'ai été » que la dépositaire. Il n'étoit pas en mon pouvoir » de le changer ».

Lorsque madame la duchesse de la Valière accoucha du premier enfant qu'elle eut de Louis XIV, on prit les plus grandes précautions pour cacher cet *accouchement*. Le célèbre accoucheur Clément fut conduit, avec un bandeau sur les yeux, dans une maison où madame de la Valière étoit voilée, & où le Roi se tint caché dans les rideaux du lit. Ce fut aussi cet accoucheur qui reçut, avec le même mystère, le premier enfant que le Roi eut de madame de Montespan, & comme il avoit extrêmement soif, il se fit servir à boire par Louis XIV, qui se trouvoit à côté de lui, & qu'il ne connoissoit certainement pas.

Un journal rapporte qu'en 1785, à Sagan, ville de la Basse-Silésie, la femme d'un soldat, qui étoit enceinte de cinq mois, accoucha d'un garçon qui se portoit très-bien; la mère se trouva d'abord assez mal; mais les secours qu'elle reçut des médecins, ou la bonté de son tempérament, la rétablirent, & elle fut bientôt en état de sortir; l'enfant est mort. Dans la septième semaine après cette couche, la même femme mit au monde un nouvel enfant; huit jours après elle accoucha d'un autre, & de huit jours en huit jours elle accoucha ainsi de six enfans tous morts en venant au monde; il n'y a que celui venu dans la septième semaine qui soit né vivant. Tous ces *accouchemens* successifs affoiblirent si prodigieusement cette femme qu'elle mourut dans l'année.

ACCUSATION. Personne n'est exempt d'être accusé : Caton, le plus honnête homme de son siècle, fut accusé qnarante-deux fois, & autant de fois absous.

A Athènes, l'accusateur qui n'avoit point pour lui la cinquième partie des suffrages, payoit une amende de mille dragmes. C'est ce qui arriva à Eschine, après avoir succombé dans l'*accusation* qu'il avoit intentée contre Ctésiphon, défendu par Démosthène.

A Rome, l'injuste accusateur étoit noté d'infamie; on lui imprimoit la lettre K sur le front. On donnoit des gardes à l'accusateur, pour qu'il fût hors d'état de corrompre les juges ou les témoins.

Les Perses condamnoient le délateur aux mêmes peines qu'il vouloit faire souffrir à l'accusé, s'il se trouvoit innocent.

Lorsqu'Alexandre-le-Grand rendoit la justice, il avoit coutume, pendant que l'accusateur parloit, de se boucher une oreille avec la main : & comme on lui en demandoit la raison : « c'est, disoit-il, » que je garde l'autre à l'accusé ».

Parmi nous, si l'accusateur est convaincu de calomnie, il peut suivant les circonstances, être puni de mort.

En 1669, le sieur d'Aulnoy fut sur le point d'être justicié pour crime de lèze-majesté. Heureusement un des accusateurs (ils étoient trois) se repentit d'une action si noire, & en fit l'aveu. Tous trois furent condamnés à perdre la tête, parce qu'ils étoient gentilshommes; mais le repentir de celui-ci lui valut sa grace.

ACHILLE. *Achille*. Ce mot veut dire *qui n'a jamais teté*. En effet, *Achille*, fils de Thétis & de Pélée, fut confié dès sa naissance à Chilon qui le nourrit seulement avec la moëlle de lion, ce qui contribua, dit-on, à le rendre fort & courageux. *Achille* d'ailleurs étoit invulnérable, parce que sa divine mère l'avoit plongé dans les eaux du Styx: le seul endroit du talon par où elle le tenoit en ce moment fut susceptible d'être blessé.

Thétis informée qu'on assembloit les nobles de la Grèce pour aller au siége de Troie, envoya secrétement son fils à la cour de Lycomède, reine de Scyros, où on le tenoit déguisé sous des habits de femme; mais le divin Calchas ayant annoncé que Troye ne seroit prise qu'en présence d'*Achille*, Ulysse, le plus fin des grecs, se mit à le chercher. Arrivé à Scyros, il présenta aux femmes de la cour des bijoux, parmi lesquels il avoit placé des armes. *Achille* laissant toutes les premières bagatelles, se saisit d'un sabre, & se découvrit par son inclination guerrière. Ulysse l'amena au siége de Troye, & c'est dans Homère qu'il faut lire ses exploits, sa colère contre Agamemnon, qui devint si funeste à tous le grecs, son amitié pour Patrocle, & comment il périt glorieusement au siége de Troye. D'autres ont dit qu'une flèche décochée par Paris, & guidée par Apollon, atteignit ce héros au talon, seul endroit où il n'étoit pas, invulnérable, & le fit périr. L'endroit où il fut blessé se nomme encore aujourd'hui le *tendon d'Achille*. Ce héros fut honoré comme un demi-dieu, & on lui éleva un temple à Sigée, où on célébroit des jeux en son honneur.

Alexandre-le-Grand honora le tombeau d'*Achille* d'une couronne, & s'écria : « O, heureux *Achille* » d'avoir trouvé pendant ta vie un ami comme » Patrocle, & après ta mort un poëte comme » Homère! »

ACINDYNUS. (Septimius) consul Romain, l'an 340 de J. C.

Dans le temps qu'*Acindynus* fut gouverneur d'Antioche, il fit mettre en prison un homme qui ne payoit pas les impôts. La femme du prisonnier

obtint la promeſſe d'une ſomme conſidérable, d'un particulier fort riche qui abuſa de ſon malheur; mais ce corrupteur eut l'infamie de lui donner une bourſe pleine de terre au lieu d'argent. Il fut traduit devant *Acindynus*, qui le condamna non-ſeulement à payer ce qui étoit dû au fiſc par le mari, mais encore de donner à la femme le champ d'où avoit été tirée la terre dont la bourſe étoit remplie.

ACTEURS. On comprend ſous le nom général *d'acteurs* les hommes & les femmes qui jouent un rôle dans une pièce de théâtre.

La profeſſion d'*acteur* étoit très-honorée en Grèce, rien au contraire n'égale le mépris qu'elle inſpiroit aux Romains.

Theſpis fut le premier qui ait introduit ſur la ſcène un déclamateur; avant lui, toutes les pièces étoient chantées. Eſchyle en introduiſit un ſecond, Sophocles un troiſième, & les auteurs grecs ſe bornèrent à ce nombre.

La conſidération qu'on doit accorder aux comédiens, a fait le ſujet d'une grande conteſtation entre Jean Jacques Rouſſeau & d'Alembert; chacun ſait à quoi s'en tenir. Les anecdotes que nous allons rapporter prouvent que dans cette carrière les grands talens ne ſuffiſent point pour garantir des déſagrémens, & que la médiocrité eſt bien rarement ſupportable.

La figure dans un *acteur* fait la moitié de ſon jeu; celui qui repréſente un premier perſonnage dans une tragédie, avec une figure ignoble, ou même commune, paroîtra moins jouer ſon rôle que le parodier. On peut ici ſe rappeller l'aventure d'un *acteur* qui débutoit au théâtre françois par le rôle de Mithridate, dans la tragédie de ce nom. Il n'étoit point dépourvu de talens, il avoit même beaucoup d'intelligence & de feu; mais ſon extérieur n'étoit rien moins qu'héroïque. Dans la ſcène où Monime dit à Mithridate : *Seigneur, vous changez de viſage!* Un plaiſant cria à l'actrice : *laiſſez-le faire*. Le parterre perdit de vue auſſi-tôt les talens du nouvel *acteur*, pour ne penſer qu'au peu de convenance qui ſe trouvoit entre ſon rôle & ſa perſonne.

Le ſieur le Grand, qui avoit la taille & la figure ingrate, ayant un jour joué un rôle tragique, où il n'avoit pas plu, vint haranguer le parterre, & finit par dire : « Au reſte, meſſieurs, il vous eſt plus » aiſé de vous accoutumer à ma figure, qu'à moi » d'en changer ». Cette franchiſe le rendit dans la ſuite plus ſupportable.

Un *acteur* qui venoit de Flandre, débutoit à Paris dans le rôle d'Andronic, avec fort peu de ſuccès, lorſqu'il vint à dire :

Mais pour ma fuite, ami, quel parti dois-je prendre?

Un plaiſant répondit :

L'ami, prenez la poſte & retournez en Flandre.

Un *acteur* en commençant le rôle d'Hypolite, dans Phèdre, au lieu de ce vers ci :

Le deſſein en eſt pris, je pars, cher Théramène.

Fit voir qu'il étoit auſſi habile que qui que ce ſoit à eſtropier les vers, & dit :

Le deſſein en eſt pris, je pars & te ramène.

On en a vu qui ont pouſſé l'ineptie juſqu'à inſérer & réciter dans leurs rôles les petites notes d'une pièce, comme dans le Tartuffe, où il y a: c'eſt un ſcélérat qui parle.

Le fameux Chaſſé, *acteur* de l'opéra, ſe faiſoit un jour décrotter. La beſogne achevée, le petit ſavoyard ne voulut point d'argent. Pourquoi donc, lui dit Chaſſé? Entre confrères, répondit-il, il ne faut rien prendre; je fais les monſtres à l'opéra, comme vous y faites les rois.

Le cocher & le laquais du comédien Baron, furent outrageuſement battus par ceux du marquis de Biran, avec lequel Baron vivoit dans une grande familiarité. « Monſieur le marquis, lui dit Baron, » vos gens ont maltraité les miens, je vous en » demande juſtice ». Il revint pluſieurs fois à la charge, ſe ſervant toujours des mêmes termes : *vos gens & les miens*. M. de Biran, choqué du parallèle, lui répondit : « Que diable veux-tu que » j'y faſſe, mon pauvre Baron? pourquoi as-tu des gens?

Un poſtulant au théâtre, qui, dans toute une tragédie, n'étoit chargé que de cet hémiſtiche.

C'en eſt fait, il eſt mort.

dit....

C'en eſt mort, il eſt fait.

Un autre dont le rôle ſe réduiſoit à ces deux mots :

Sonnez, trompettes.

s'en vint dire :

Trompez, ſonnettes.

Un autre encore au lieu de dire : madame, voilà une lettre qui preſſe, s'écria : Ah! mon dieu, que de chandelles!

Un autre devoit dire : arrête, lâche, arrête; il prononça ſi brièvement que tout le monde entendit arrête la charette.

A la mort de Baron, ſon emploi fut donné à Sarazin. Cet *acteur* ne ſuivoit que de bien loin les traces de ſon prédéceſſeur. Voltaire le chargea du rôle de Brutus dans la tragédie de ce même nom. On répéta la pièce au théâtre; la moleſſe de Sarazin dans une invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur & de majeſté qu'il mettoit dans ſon premier acte impatienta Voltaire : » Songez donc, lui dit-il, que vous êtes Brutus,

» le plus ferme de tous les conſuls de Rome, & » qu'il ne faut pas parler au dieu Mars comme » ſi vous diſiez : Ah! bonne vierge, faites-moi » gagner à la loterie un lot de cent francs ».

Un *acteur*, qui, à l'exception de l'organe & de la prononciation, ne manquoit pas d'ailleurs de talens, ſi l'on en peut ſuppoſer avec deux pareils défauts, venoit de débuter à Paris ; quelqu'un ayant démandé à un autre ce qu'il en penſoit : fort bon, dit-il, il ne lui manque que la parole.

Quelques-uns prétendent que pour bien jouer la comédie, il faut ſe perſuader qu'on eſt excellent, & dire aux ſpectateurs : regardez-moi, conſidérez mes graces, je vais vous enchanter par ma voix, ma taille, ma figure, mon eſprit, & tous mes talens. Ce principe eſt faux ; l'heureuſe effronterie qui eſt ſi mal nommée eſt malheureuſement un titre de médiocrité. Le public apperçoit bientôt le trop d'aſſurance, elle le révolte, & d'ailleurs elle fait tomber bien plus d'*acteurs* par la négligence qu'elle ſuppoſe, qu'elle n'en fait réuſſir avec des talens ; Dufreſne, quelque certain qu'il fût d'être applaudi, avouoit qu'il ne jouoit jamais mieux que lorſqu'il trembloit : on ſent que cela devoit être, mais l'appréhenſion d'un grand *acteur* n'eſt pas l'épouvante d'un mauvais comédien qui ſe rend juſtice.

Un *acteur*, ayant débuté à Paris dans le rôle de Mithridate, avec quelques petites diſgraces de la part du public, s'avança pour haranguer le parterre, & lui dit qu'il travailloit depuis quinze ans à ramener le bon goût & le naturel au théâtre. Sur quoi un plaiſant lui répartit par ces deux vers du rôle qu'il venoit de jouer :

Prince, quelques raiſons que vous nous puiſſiez dire,
Votre devoir ici n'a pas dû vous conduire.

Pareille aventure étoit déjà arrivée à un acteur après la tragédie d'*Andronic* : car, ayant fini auſſi ſon diſcours d'excuſes, quelqu'un lui cria ce vers-ci de la même pièce :

Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus?

A quoi l'acteur répliqua fièrement :

Non, d'en avoir tant dit, je ſuis même confus.

On applique auſſi cette anecdote à la repréſentation du *Gentilhomme Guépin* par *Viſé*. Les jugemens pour & contre s'étant partagés entre le parterre d'un côté, les loges & le théâtre de l'autre ; un ami de l'auteur, au moment des ſifflets & des brouhaha, s'avança ſur le bord de la ſcène & dit : *Meſſieurs, ſi vous n'êtes pas contens, on vous rendra votre argent ;* ſur quoi quelqu'un lui cria :

Prince, n'avez vous rien à nous dire de plus ?

Un autre ajouta :

Non, d'en avoir tant dit, il eſt même confus.

Un premier *acteur* de l'opéra étant tombé malade au moment d'une nouvelle repréſentation, on choiſit, pour le remplacer, un *acteur* ſubalterne. Celui-ci, chanta & fut ſifflé ; mais ſans ſe déconcerter, il regarda fixement le parterre & lui dit : *Je ne vous conçois pas, & devez-vous imaginer que pour ſix cents livres que je reçois par année, j'irai vous donner une voix de mille écus?* Le public oublia le peu de talent de l'*acteur*, & l'applaudit pendant le reſte de ſon rôle.

Un *acteur* de l'opéra chantant d'une voix mal aſſurée un monologue qui commençoit par *je viens*, un plaiſant ajouta : *du cabaret. Ma foi, oui*, dit l'*acteur*, & l'on applaudit cette plaiſanterie.

Il n'y a pas long-temps qu'en province plus d'un comédien repréſentoient Mahomet en robe de chambre d'homme, & Joad en jupon de femme, on voyoit Oroſmane doubler Luſignan. C'eſt au bon goût d'une actrice célèbre, qui s'eſt trop tôt retirée du théâtre, que l'on doit le retour du coſtume exact.

Beauchâteau, comédien de l'hôtel de Bourgogne, étant un jour dans l'égliſe de Notre-Dame, vit une femme toute en pleurs auprès d'un pillier de l'égliſe. Il s'approche d'elle, & lui demande le ſujet de ſon chagrin ; elle lui apprend qu'elle étoit venue à Paris pour un procès qui duroit depuis ſi long-temps, qu'il ne lui reſtoit plus aucune reſſource, & qu'elle n'oſoit même retourner dans ſa chambre dont elle devoit le loyer. Beauchâteau touché de ce récit, la retire dans ſa maiſon, lui donne le logement, la table, & un honnête entretien. Cette femme acquérant de la confiance avec ſon bienfaiteur lui conta entr'autres choſes qu'elle avoit eu une ſœur qui étoit morte dans un couvent où elle avoit expié par une pénitence auſtère le malheur de s'être rendue à la paſſion d'un préſident, & qu'elle avoit laiſſé une fille dont elle étoit fort inquiète, ne ſachant ce qu'elle étoit devenue. L'épouſe de Beauchâteau ſe ſentit toute émue à ce diſcours ; & cédant tout-à-coup aux mouvemens de ſa tendreſſe, elle ſe précipite aux pieds de cette perſonne, & l'appelle cent fois ſa chère tante. En effet, elle ſe reconnut cette fille, le fruit de la ſéduction du préſident, & la nièce de cette dame que ſon mari avoit recueillie avec tant de généroſité.

Dufreſne, célèbre *acteur* françois, jouant dans une tragédie, d'un ton de voix trop foible, un des ſpectateurs cria *plus haut* : l'*acteur* répondit avec fierté : *& vous, plus bas.*

Le parterre indigné repartit par des huées qui firent ceſſer le ſpectacle.

La police prit connoissance de cette affaire, & obligea Dufresne de faire des excuses au public. Cet *acteur* obéissant à regret à ce jugement & s'avançant sur le bord du théâtre, commença ainsi sa harangue : « Messieurs, je n'ai jamais mieux senti la » bassesse de mon état que par la démarche que je » fais aujourd'hui ». Il parut si pénétré que le public l'interrompit par ses applaudissemens, & mit fin à cet acte d'humiliation.

Cuvillier, *acteur* de l'opéra, a mérité qu'on dit de lui.

Ta voix, ton geste & ta figure,
En toi, tout plaît aux spectateurs,
L'art d'accord avec la nature,
A formé le chantre & l'*acteur*.

Dans une des villes méridionales de la France, certain *chanteur*, détestable de tout point, mais engagé avec cette clause ridicule, *en chef & sans partage*, fut vainement sollicité par son directeur, de se départir de ses droits en faveur d'un chanteur en second, moins mauvais que lui. Un jour que le public lui marquoit son mécontentement d'une manière plus énergique qu'à l'ordinaire, il s'avança effrontément sur le bord de la scène & dit : *Messieurs, je suis honnête homme, on me paie pour chanter, je chante & je chanterai*, ou en jargon provençal, *my pagoun per canta, io canti è canterai*. On trouva ce genre de probité tout aussi opiniâtre qu'original.

Voltaire disoit de l'*acteur* Paulin. à qui il destinoit les rôles de tyran : *c'est un tyran que j'élève à la brochette.*

Voltaire envoyant dès la pointe du jour les corrections qu'il avoit faites dans le rôle de *Polyphonte*, son domestique lui représenta qu'il étoit trop matin, & que l'*acteur* devoit être encore endormi. *Vas toujours*, dit Voltaire, *les tyrans ne dorment point.*

Dans la tragédie de Childeric, un *acteur* chargé d'apporter une lettre, & ne pouvant passer facilement sur le théâtre à cause des spectateurs ; Dumont, vieux plaisant qui s'étoit arrogé le droit d'avoir une chaise au parterre, cria : *place au facteur* ; on rit, & la tragédie tomba.

Feu Desessarts, célèbre *acteur* à La Haye, fut un jour surpris à la chasse sur les plaisirs du Stathouder. Un des principaux gardes qui n'avoit jamais vu ce comédien que dans des rôles de princes, l'ayant abordé en lui demandant *de quel droit il venoit chasser en ce lieu-là ?* L'autre sans se démonter lui répondit, avec l'air & le ton de la fierté la plus héroïque : *de quel droit, dites-vous ?*

Du droit qu'un esprit vaste & ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Trag. de Mahomet.

Ce qui en imposa tellement au garde que, tout étoudi du ton & de la réponse, il se retira en disant : *Ah ! c'est autre chose, excusez, Monsieur, je ne savois pas cela.*

La mémoire ayant fait faux-bon à un de ces débutans qui ne doutent de rien, & ne veulent pas même avoir l'air de jamais manquer, il prit le parti de faire taire tout uniment le souffleur, en lui disant à haute voix : *paix, taisez-vous, laissez-moi rêver un peu seulement....*, à la fin voyant que rien ne venoit : *mon dieu !* s'écria-t-il, en frappant du pied, *je le savois si bien ce matin!*

Thomas Betterton a passé pour le plus fameux *acteur* qui ait paru sur le théâtre anglois, avant celui qui en a fait la gloire, le célèbre Garrik. Ce comédien naquit à Westminster en 1635. Son père qui étoit cuisinier de Charles I, voulut en faire un libraire ; mais la nature avoit décidé qu'il seroit l'ornement de la scène angloise. En effet, il s'y distingua bientôt avec éclat, & enleva tous les suffrages dès l'âge de vingt-deux ans. Il joua d'abord les rôles de femmes avec applaudissement dans la troupe du roi, mais lorsque Charles I. perdit & le trône & la vie, les comédiens furent renversés de leur trône imaginaire, & la plupart prirent parti dans les armées. Le calme étant revenu, Betterton entra dans la troupe que Charles II. permit au chevalier Davenant de rassembler, & qui prit le nom de comédiens du duc d'Yorck. Betterton en fut le héros. On croit que ce fut lui qui introduisit le premier les changemens de décorations en Angleterre. Il épousa mademoiselle Sanderson, qui joignoit aux talens naturels requis pour faire une excellente actrice, la beauté, les graces & les vertus.

« Batterton, dit l'auteur du *Tatler*, étoit un » homme étonnant, qui, par son action, faisoit » sentir ce qu'il y a de plus grand dans la nature » humaine, & bien plus vivement que les plus » sublimes raisonnemens des philosophes, & les » plus charmantes descriptions des poëtes ». Cet *acteur* réussissoit également dans le tragique & dans le comique.

Quelques années après sa retraite du théâtre, on représenta pour son compte la pièce intitulée : *L'amour payé par l'amour.* Cette représentation lui valut cinq cens livres sterlings. L'affluence du monde qui y vint justifia la reconnoissance qu'on lui portoit, & ce grand *acteur* eut lieu d'être content des spectateurs & des comédiens. L'épilogue composé par M. Row, finit d'une manière pathétique. « C'est, dit-il, le souvenir des plaisirs qu'il vous a » procurés, qui vous engage à consacrer avec » gloire le cothurne de ce grand maître, & vous » ne voulez pas permettre qu'un homme qui » vous a tant de fois touché par de feintes dou- » leurs, vous soit enlevé par des souffrances » réelles ».

Le théâtre anglois perdit, en 1748, un célèbre *acteur* nommé Quin. Cet habile comédien ayant eu une scène fort vive avec le directeur Rich, se retira à Bath; mais ennuyé bientôt de la vie uniforme qu'il y menoit, il tenta de se raccommoder avec Rich, & lui écrivit la lettre suivante : *Je suis à Bath*, QUIN. Rich, moins disposé à se réconcilier, lui répondit ainsi : *Restez-y jusqu'à ce que le diable vous emporte*. RICH.

Quin, né en 1693, destiné au barreau par son père, obligé, à sa mort, de discontinuer l'étude des loix par nécessité, monté sur le théâtre par goût, acquit la réputation la mieux méritée, & y resta sans rival, jusqu'à ce que le célèbre Garrik vînt partager avec lui les suffrages du public. Brouillé avec le Directeur Rich, Quin fut choisi pour maître de langue angloise par le feu prince de Galles, père du roi régnant, qui lui avoit fait une pension considérable.

Un *acteur* anglois, après avoir, pendant trente années, joué la comédie avec succés, eut le malheur de s'estropier & de rester boiteux. Malgré cette disgrace, il ne voulut point abandonner le théâtre qu'il aimoit passionnément, & sur-tout les rôles tragiques; il prit, pour remonter sur la scène, le rôle de Richard III, que Shakespear a jugé à propos de représenter boiteux; rôle qu'il supposa capable de faire oublier sa défectuosité. Le jour arrivé, notre *acteur* se présente avec une noble confiance, & la certitude du plus grand succès; mais lorsqu'il vint à déclamer ces paroles : « Les chiens aboient en me voyant boiter »; il y eut un telle rumeur dans la salle, que le pauvre héros, hué & baffoué, fut obligé de quitter la scène pour n'y plus reparoître.

Après l'étonnant succès du singulier opéra des gueux, M. Cibber, fameux *acteur*, a voulu donner au public une pièce à-peu-près dans le même genre; mais elle fut très-mal reçue. Le poëme de M. Cibber étoit précisément l'opposé de celui de M. Gay : celui-ci avoit présenté la grandeur & l'autorité sous le jour le plus mépriſable, & s'étoit attaché à donner de l'agrément aux vices les plus bas; au lieu que Cibber s'étoit plu à faire triompher la vertu & l'innocence; aussi ne se trouva-t-il que l'héritier de la couronne, le prince de Galles, qui osât entreprendre de protéger la pièce.

La première représentation avoit été si tumultueuse que personne ne l'avoit entendue : le prince se trouva à la seconde; & Cibber s'appercevant qu'elle ne seroit pas mieux écoutée, s'avança sur le bord du théatre & dit aux spectateurs : « Messieurs, puisque je vous vois peu disposés à permettre que ce drame aille plus loin, je vous donne ma parole que, passé ce soir, on ne le représentera plus; mais j'espère en même-temps que vous daignerez respecter le prince qui honore cette représentation de sa présence, & que vous voudrez bien suspendre, pour ce moment, les témoignages de mécontentement que vous m'avez donnés hier, & que vous pensez que j'ai mérités ». On applaudit cette harangue, la pièce fut jouée sans trouble; mais elle ne reparut pas une troisième fois. Quelque tems après, Cibber, au moyen de quelques changemens & d'un nouveau titre, & sur-tout de l'attention de cacher le nom de l'auteur, redonna sa pièce, qui fut reçue avec les plus grands applaudissemens. On la joue souvent sous le titre de Damon & Philis.

Les théâtres de Paris pourroient fournir de pareilles anecdotes.

Le plaisir qui, dans une femme de théâtre, fait naître les talens, les détruit bientôt. Il en est de même d'une comédienne galante, comme d'un recueil d'historiettes; on se l'envoie, on se le prête, on s'en amuse un moment. A la fin le livre se délabre, il ne reste aux curieux que l'*errata*.

Un amateur de spectacle se plaignoit de ce que les *acteurs* dirigeoient tout, brouilloient tout, commandoient en despotes dans le spectacle : un homme sensé lui tint ce propos : « Voulez-vous » que ce soit les hommes qui distribuent les rôles » & qui règnent sur le théâtre? nommez les » femmes directrices; car tant que les hommes » seront directeurs, ils seront eux-mêmes dirigés » par les femmes ».

ACTRICE. Mademoiselle Duclos, dans Inés de Castro, voyant rire le public à l'arrivée des enfans au cinquième acte, eut la hardiesse de l'apostropher en ces termes : « Ris donc, sot de » parterre, à l'endroit le plus touchant de la tra» gédie »! Ce qui, par un hasard inconcevable, loin d'indisposer les spectateurs, fut fort applaudi.

Dancourt, annonçant au public le spectacle qu'on devoit jouer, on lui demanda *Ariane*, de Th. Corneille, dans laquelle excelloit mademoiselle Duclos; mais cette *actrice* étoit enceinte, & l'acteur fit signe, par un geste adroit, de son embarras. Cependant mademoiselle Duclos, qui l'observoit de la coulisse, s'avance avec fureur, lui donne un soufflet, & dit ensuite tranquillement au parterre : *Messieurs, à demain.*

Madame Favart fut la première qui observa le costume, & qui osa sacrifier les agrémens de la figure à la vérité des caractères. Dans *Bastienne*, elle mit un habit de serge, tel que les villageoises le portent, une chevelure plate, une simple croix d'or, les bras nuds & des sabots. Cette nouveauté déplut à quelques critiques du parterre. Mais un homme d'esprit, l'abbé de Voisenon, les fit taire en disant : *messieurs, ces sabots donneront des souliers aux comédiens.*

Mademoiselle Champmêlé, célèbre *actrice*,

sacrifia Racine au Comte de Clermont-Tonnerre ; ce qui a donné lieu au quatrain suivant :

Au tendre amour elle fut destinée,
Qui prit long-temps Racine dans son cœur ;
Mais, par un insigne malheur,
Le Tonnerre est venu qui l'a déracinée.

Cet *actrice* avoit la voix belle & des plus sonores ; quand elle déclamoit, si l'on eût ouvert la loge du fond de la salle, sa voix auroit été entendue au-delà de la rue, dans le café de Procope.

Mademoiselle Lecouvreur, célèbre *actrice* du théâtre françois, morte en 1730, déclamoit avec beaucoup de noblesse. Un seigneur étranger la voyant représenter Elisabeth dans le *Comte d'Essex*, fut si frappé de la dignité de son jeu, qu'il dit : *j'ai vu une reine parmi des comédiens.*

Comme on différoit la représentation d'une pièce allégorique à la foire Saint-Germain, on demanda au directeur du spectacle ce qui causoit ce retardement ?

« C'est, répondit-il, que mademoiselle Ro-» sette, qui devoit représenter dans la pièce le » rôle de *la Vertu*, vient d'accoucher, & qu'on » attend qu'elle soit rétablie ». Cette réponse, qui se répandit dans le public, fit supprimer le rôle de la vertu à l'opéra comique.

Mademoiselle de Laguerre se livroit volontiers aux plaisirs de la table & de la boisson : jouant un jour à l'opéra le rôle d'Iphigénie en Tauride, un plaisant du parterre feignit d'ignorer quel personnage elle représentoit. « Mais c'est Iphigénie » en Tauride, lui dit un de ses voisins. — Dites-» donc Iphigénie en Champagne ».

On disoit d'une *actrice* qui étoit assez bonne ; mais fort laide : « on a beau l'applaudir, elle fait » toujours la mine ».

M. le duc de.... au sortir d'une représentation, suivit une *actrice* qui venoit d'y jouer un rôle. On en fit compliment à la mère de la demoiselle, qui répondit : « En vérité, Monsieur, vous faites » trop d'honneur à ma fille : M. le duc ne lui a » encore fait que des politesses de foyer ».

Mademoiselle A.... première chanteuse de l'académie de musique, rencontra un jour sur l'escalier du théâtre une très-agréable chanteuse des chœurs, qui tenoit par la main une petite fille : « Mon Dieu, le joli enfant ! à qui est-il, » mademoiselle, dit la première *actrice* ? — A moi, » mademoiselle, répondit la subalterne. — Mais, » ajouta l'héroine du chant, il me semble que » vous n'êtes pas mariée ! — Non, mademoiselle, » reprit vivement la chanteuse des chœurs ; mais » je suis de l'opéra ».

Mademoiselle de R.... de l'opéra, avoit épousé M. le comte de.... & disoit de son mari, il est doux comme un agneau. Quelqu'un répliqua : *oui, c'est l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde.*

On jouoit Britannicus sur un théâtre de province, l'*actrice* chargée du rôle d'Agrippine, manquant de mémoire ou de bon-sens, au lieu de dire :

Mit Claude dans mon lit, & Rome à mes genoux.

dit :

Mit Rome dans mon lit, & Claude à mes genoux.

Une autre dans le rôle de Camille de la tragédie des Horaces, au lieu de dire :

Que l'un de vous me tue, & que l'autre me venge.

dit,

Que l'un de vous me tue, & que l'autre me mange.

On reprochoit à la Denelle, *actrice* fort spirituelle, à un souper où étoit le président son amant, de n'avoir rien dit de divertissant pour le président. Voudriez-vous, dit-elle, que j'eusse ennuyé le reste de la compagnie pour le divertir lui seul.

Un *actrice* nouvelle, qui jouoit à Londres le rôle de lady Anne dans la tragédie de Richard III, ayant répété ce passage : *ah ! quand aurai-je un peu de repos ?* Un de ses créanciers qui étoit dans la galerie s'écria : *jamais, si vous ne me payez pas les trente schelins que vous me devez.*

Mademoiselle Woffington, *actrice* excellente dans le tragique, morte peu après M. Berry, emporta les regrets de tous les honnêtes gens. L'armée britannique d'Allemagne lui fut redevable, pendant la dernière guerre, de la souscription volontaire établie à Londres, & dans plusieurs villes du Royaume, pour lui procurer des soulagemens. Le produit de cette souscription considérable a été employée à lui fournir un nombre suffisant de gilets & de souliers, qu'un hiver rigoureux lui rendoit très-nécessaires. Mademoiselle Woffington a fait légataire universel un officier général.

Les fastes de la scène françoise attestent aussi, par d'illustres preuves, que les favoris de Mars sont chers aux filles de Melpomène.

C'est cette demoiselle Woffington qui, sortan de jouer un rôle en homme, dit, ent rentrant au foyer : en vérité, la moitié du parterre vient de me prendre pour un homme. A quoi cela sert-il, lui répondit malignement une comédienne, si l'autre moitié du public fait précisément le contraire ?

On peut évoquer ici les mânes de la célèbre mademoiselle Oldfielh, morte en 1730, & enterrée dans l'abbaye de Westminster. Elle fut exposée pendant deux jours sur un magnifique lit de parade. Ses obsèques se firent avec autant de pompe

pompe & de décence que si, durant sa vie, elle avoit été un des illustres personnages qu'elle avoit eu l'art de représenter avec tant de dignité. Le drap mortuaire qui couvroit son cercueil, fut porté par six personnes de la première distinction, dont étoient le lord Laward & le lord Harley; le doyen de Westminster officia à la cérémonie.

Le Boileau anglois, l'immortel Pope, nous a représenté mademoiselle Oldfield comme la personne de son temps qui avoit porté le plus loin le luxe & la sensualité; il lui fait tenir le discours suivant, dans le moment de son agonie, où il suppose qu'elle portoit ses vues au-delà du trépas, & qu'elle étoit alarmée de l'abandon où seroit son corps, dont la parure avoit fait un de ses soins principaux.

« Quelle horreur!... un linceul de laine, ah! cela me révolte. Préparez, dit-elle à ses femmes, mes dentelles les plus précieuses, mon linge le plus beau; leur secours rendra quelque vie à ce corps, à ce teint, que leur chaleur naturelle aura quitté : sur-tout que le rouge ne me soit point épargné. On ne peut souffrir l'idée d'être laide, même après la mort ». Tels furent, dit Pope, les derniers mots qui sortirent de cette bouche charmante.

Ce fut à l'occasion de la mort de mademoiselle Lecouvreur, célèbre *actrice* françoise, à qui on refusa les honneurs de la sépulture, que M. de Voltaire fit une pièce de vers, dans laquelle il rappelle ceux que l'on rendit en Angleterre aux mânes de mademoiselle Oldfield.

Acteurs des petits spectacles.

Le sieur Moreau, connu sous le nom de *petit arlequin*, à cause de sa très-petite taille, joua un rôle singulier dans une fête donnée à Chantilly, il y a plusieurs années, par le prince de Condé; il sortit d'un ananas qu'on avoit servi sur la table, & chanta les couplets suivans en s'adressant aux dames :

Sur l'air : *Il faut, quand on aime une fois.*

Sous différens traits tour à tour
J'ai paru pour vous plaire;
Mais à vos regards en ce jour
Je m'offre sans mystère :
Reconnoissez en moi l'Amour
Qui cherche ici sa mère.

Mais dans mon cœur en ce moment
Je sens un trouble naître.
Ici chaque objet est charmant,
Ah! que le tour est traître!
Maman, maman, maman, maman,
Comment vous reconnoître?

Vous refusez de m'éclaircir,
Et causez mes déroutes;
Oh! mon embarras va finir.
Mais vous formez des doutes :
Hé bien, je vais vous en punir,
Je vous adopte toutes.

Le sieur Dorvigni, un des *acteurs* de ces petits spectacles, fut appellé dans une société; & comme on lui connoît le talent des impromptus, on lui demanda un quatrain sur le nom du roi. Mais, dit-il, il y a cinq lettres dans Louis. -- Eh bien, faites, répondit-on en riant, un quatrain en cinq vers.

Voici le cinquième vers qu'il composa sur-le-champ :

Son image est par-tout, excepté dans ma poche.

Le spectacle de l'*Ambigu comique* venoit d'être transporté dans la salle des Variétés sur le boulevard, on jouoit la *Matinée du comédien;* & dans une scène où les deux personnages doivent s'asseoir, il ne se trouva qu'une chaise sur le théâtre. Le sieur Talon eut la présence d'esprit de dire à son interlocuteur, en lui présentant sa chaise : « excu» sez; nous ne faisons que d'emménager ».

Acteurs de société.

Des *acteurs* de société répétoient chez M. de Voltaire la tragédie de Mahomet. Une jeune personne de quinze ans, très-jolie & très-intéressante, jouoit le rôle de *Palmire*; mais elle étoit fort loin de mettre, dans les imprécations contre Mahomet, la force & l'énergie qu'exigeoit la situation de son personnage. M. de Voltaire, pour lui montrer combien elle s'écartoit du sens de son rôle, lui dit avec douceur : « Mademoi» selle, figurez-vous que Mahomet est un impos» teur, un fourbe, un scélérat, qui a fait poi» gnarder votre père, qui vient d'empoisonner » votre frère, & qui, pour couronner ses bonnes » œuvres, veut absolument coucher avec vous. » Si tout ce petit manège vous fait un certain » plaisir, vous avez raison de le ménager comme » vous faites; mais si cela vous répugne à un cer» tain point, voilà comme il faut s'y prendre ». Alors M. de Voltaire joignant l'exemple au précepte, répéta lui-même l'imprécation, & vint à bout de la faire rendre parfaitement par la demoiselle.

Une dame passoit la plus grande partie de l'année à la campagne, & y jouoit régulièrement la comédie; mais sa troupe, comme la plupart de celles de société, étoit sujette à se composer différemment, suivant les liaisons qu'elle formoit à Paris pendant l'hiver. « Je me souviens (dit l'auteur des mélanges (M. le Marquis de P...) de l'avoir vue, durant un été, très-engouée d'un jeune homme, d'une charmante figure, qui

rempliſſoit les rôles d'amoureux dans ſa troupe. Cependant l'année ſuivante il ne parut plus ſur ſon théâtre, & fut remplacé par un autre ſujet. Des voiſins de campagne, qui ne voyoient la dame que pendant la belle ſaiſon, lui témoignèrent leur ſurpriſe de ce changement. *Vous paroiſſiez ſi contente de cet acteur*, lui diſoit-on. « Il eſt » vrai, répondit-elle, il étoit aſſez bon pour la » repréſentation, mais il manquoit toujours aux » répétitions ».

Une troupe de ſociété avoit trouvé plaiſant la repréſentation d'une tragédie dans laquelle tous les rôles d'hommes étoient joués par des femmes, & les rôles de femmes étoient remplis par des hommes. Cette ſingularité fit beaucoup rire.

On connoît la comédie du *triple mariage*, de Néricault Deſtouches. Un père de famille ſe trouva dans le cas d'en faire l'application à ſa ſituation actuelle. Il avoit un fils & une fille qui conçurent chacun une inclination pour une demoiſelle & un jeune homme qui, quoique honnêtes à tous égards, n'auroient pas été choiſis par le père pour en faire un gendre & une bru, s'il avoit été conſulté, parce qu'ils n'étoient pas riches. Cependant, ayant été preſſé par des amis communs de ſe prêter au choix de ſes enfans, il ſe détermina à y conſentir d'autant plus volontiers, que, de ſon côté, il avoit envie de ſe remarier à une jeune perſonne qui étoit ſans fortune. Mais pour leur faire ſentir qu'il devoit prendre ſon mariage en auſſi bonne part qu'il conſentoit de bonne grace à les ſatisfaire, il donna une petite fête à ſa maiſon de campagne, y fit jouer la comédie du *triple mariage*, voulut que ſes enfans y priſſent un rôle, & ſe chargea de celui du vieillard : il fit maſquer la demoiſelle qu'il aimoit, & enfin déclara ſon mariage en plein théâtre : il fut très-applaudi ; la ſoirée fut la plus agréable du monde, l'union fut parfaite dans cette famille de bonnes gens, & jamais peut-être n'a-t-on tiré meilleur parti d'un dénouement de comédie.

J'ai connu beaucoup (dit le Marquis de P...) M. de P** & madame ſon épouſe, qu'il a enlevée d'une façon fort ſingulière. Ils jouoient enſemble la comédie dans une troupe de ſociété bourgeoiſe. On ſavoit bien qu'ils étoient très-amoureux l'un de l'autre, & l'on n'ignoroit pas que leurs parens refuſoient de conſentir à leur mariage. Mademoiſelle de B** avoit une taille charmante, la figure très-agréable ; mais l'air d'une vierge, & tout-à-fait propre à repréſenter les rôles d'Agnès, auſſi s'en acquittoit-elle parfaitement. M. de P** étoit grand, bien fait ; mais il étoit maigre & pâle, & on lui trouvoit une figure ſépulchrale, qui fit qu'on rit beaucoup aux répétitions & à la première repréſentation de l'*Ecole des femmes*, dans laquelle ils jouèrent les rôles d'Agnès & d'Horace, lorſqu'on entendit ce vers :

Agnès & le corps mort s'en ſont allés enſemble.

On leur en fit l'application. Cependant ils reparurent au dénouement pour cette fois là ; mais à une ſeconde repréſentation, ils avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils s'échappèrent, on ne les revit plus. Ils paſſèrent en Hollande, s'y marièrent, & allèrent s'établir à Berlin, où ils ont vécu aſſez conſidérés & aſſez tranquilles, quoique déshérités par leurs parens.

Le bon bourgeois auquel eſt arrivé l'aventure ſingulière que je vais raconter, s'appelloit *Gueulette*, & s'eſt diſtingué dans la littérature par pluſieurs pièces de théâtre aſſez jolies, & par quelques romans & des contes qui ont encore fait plus de fortune. M. Gueulette avoit donc une maiſon de campagne à Choiſy-le-Roi, où il s'amuſoit avec une ſociété de gens de ſon état, avocats, notaires & procureurs, à jouer des comédies ; mais ſur-tout des farces, des parades, & des pièces de marionnettes. Il avoit un talent ſupérieur pour faire le *polichinelle*.

Quoique les plaiſirs que cette ſociété prenoit ainſi fuſſent très-innocens, car les femmes & les enfans de tous ces honnêtes gens étoient de la partie, c'étoient de vrais amuſemens de famille ; cependant, comme ils lâchoient quelquefois des plaiſanteries un peu fortes, le curé de Choiſy s'aviſa d'y trouver à redire : il en dit même quelque choſe au prône, ce qui n'eut d'autre effet que d'engager M. Gueulette & ſa compagnie à ceſſer d'aſſiſter à la grand'meſſe ; mais il ne fut pas long-temps ſans être obligé d'avoir recours à ſon paſteur. L'on ſait que pour bien faire le *polichinelle* il faut mettre dans ſa bouche un petit inſtrument qu'on appelle *pratique*, qui fait paroître la voix enrouée. M. Gueulette, quoique très-accoutumé à s'en ſervir, eut le malheur d'avaler ſa pratique, elle s'arrêta dans ſon goſier & penſa l'étrangler : il appella à ſon ſecours. D'abord on crut qu'il plaiſantoit ; mais le voyant devenir cramoiſi, on comprit qu'il ne badinoit pas ; on fut même alarmé. Le chirurgien du village fut appellé, & trouva le cas grave. Il conſeilla des ſecours ſpirituels : on alla chercher le Curé, qui trouva le mourant entouré de ſes amis, *Gilles*, *Caſſandre* & *madame Gigogne*, tous en pleurs. Le Polichinelle voulut commencer par témoigner à ſon curé les bonnes diſpoſitions dans leſquelles il alloit expirer ; mais comme la *pratique* l'obligeoit à s'énoncer d'une façon tout-à-fait comique, loin d'édifier, il ſcandaliſa au point que le curé ſe mit en fureur, diſant qu'on ne ſe moquoit pas ainſi d'un homme de ſon caractère. Il s'en fallut peu que M. Gueulette ne fût forcé à ſe faire enterrer pour prouver à ſon paſteur qu'il étoit de bonne foi. Mais enfin tout s'éclaircit, le curé revint de ſon erreur, & M. Gueu-

lette de sa maladie; mais il renonça à l'usage de la *pratique*.

Voici la relation d'une fête exécutée par des acteurs de société.

Madame la marquise de M*** s'étant trouvée fort avancée dans sa grossesse, au commencement de l'automne de 1767, résolut de faire ses couches dans son beau château de*** assez voisin de la capitale, pour qu'elle y fût à portée de tous les secours qui pouvoient lui être utiles. Sa famille & celle de son mari s'y étoient rassemblées, & une société bien composée de personnes des deux sexes achevoit de rendre ce séjour délicieux pour elle. On y jouoit la comédie sur un joli théâtre de plain-pied à l'appartement de la dame, & on lui procura ce plaisir jusqu'au dernier moment de sa grossesse. On avoit fait encore mieux, on avoit pris de justes mesures pour lui donner une fête aussi-tôt qu'elle seroit en état de s'en amuser. Tout fut pris à temps, & l'exécution on ne peut pas plus heureuse. La marquise ayant donné le jour à un enfant charmant, qui fut baptisé le lendemain de sa naissance, on n'attendit plus que quelques jours pour annoncer à l'accouchée que *Démogorgon*, roi des génies & des fées, demandoit la permission de la visiter avec une nombreuse suite de divinités subalternes, que toutes vouloient lui témoigner leur zèle en ornant de leurs plus précieux dons l'enfant nouveau né. On fit entrer le roi des génies qui, avec une très-belle voix de basse-taille, fit un compliment en musique, & annonça les plus grandes prospérités. Ensuite, quatre fées & deux génies douèrent l'enfant par autant de jolies ariettes, & firent chacune un présent relatif aux avantages promis. Tout-à-coup une symphonie terrible annonce la fée Caraboſſe, qui, furieuse de n'avoir pas été invitée avec les autres, veut s'en venger. Dans un air de fureur elle déclare ses mauvais desseins, & prédit des malheurs effrayans; enfin elle sort, comme elle étoit arrivée, sur un char ridicule, traîné par des chats miaulans. Pour remettre le calme dans l'ame de la belle accouchée, les bonnes fées lui assurent que tous les maux, prédits par Caraboſſe seroient éloignés du jeune enfant par leur bénigne influence & le pouvoir de leur art. C'est ce qui fut exprimé par un air à cinq parties. Telle fut la première fête donnée à madame la marquise de M*** dans sa chambre même &, peu après ses couches. En se retirant, Démogorgon invita la dame, dès qu'elle le pourroit sans s'incommoder, à se rendre dans le palais des fées, où l'on se proposoit de lui donner une nouvelle fête, qui prouveroit quelle amitié les bons génies avoient pour elle.

Le jour de ce nouveau divertissement étant arrivé, ce fut sur le théâtre du château qu'il se donna. Une seconde représentation de ce qui s'étoit passé dans la chambre de l'accouchée servit de prologue, & le reste de la fête fut divisé en trois actes. On suppose que Démogorgon & la fée souveraine conduisent la dame dans le grand sallon du principal appartement de leur palais. Ils lui apprennent que tout l'ameublement de ce superbe sallon est composé de princes & de princesses enchantés, & qu'à sa considération ils vont ranimer tous ces meubles qui reprendront leur première forme. Les fées touchent de leurs baguettes une pendule, qui, après avoir sonné l'heure, conte son histoire, & se trouve être un prince enchanté: une belle glace de miroir étoit la princesse dont il étoit épris. Un tableau, deux statues forment autant de scènes. Il y avoit dans cet acte un ballet sérieux composé d'un canapé, de plusieurs fauteuils, chaises & tabourets; un autre ballet galant composé de tous les meubles d'une toilette; & enfin, d'un ballet comique composé de magots de porcelaine, de pagodes de la Chine, &c.

Au second acte, le théâtre représentoit un beau jardin rempli d'arbres & de fleurs, ou plutôt, de bergères & de bergers enchantés comme les meubles du sallon. Un chêne chantoit un grand air, un ormeau lui répondoit, un buisson de roses, un pied de lys, le brillant laurier, le petit myrthe formoient ensemble des duo. Jusqu'à la violette & à la pensée chantoit leur petit air: enfin, toutes les fleurs qui peuvent entrer dans la composition d'un beau parterre formèrent un ballet charmant. Les arbres fruitiers y jouoient aussi leur personnage, la pomme d'apis, la poire de bon chrétien, celle de messire-jean, & les prunes de la reine claude & de mirabelle y paroissoient, & tous dansèrent comme les acteurs du premier acte, avoient chanté après avoir repris la figure humaine.

Au troisième acte, on se trouva transporté dans la ménagerie des fées. On y voyoit des animaux de toute espèce, quadrupèdes sauvages & domestiques, oiseaux & même des poissons. Ces derniers chantèrent (bien entendu que ce ne fut qu'après avoir été désenchantés) le rossignol, le serin & la fauvette se distinguèrent par l'excellence de leur musique, chacun des animaux reprenoit sa figure soit avant, soit après avoir chanté; mais conservoit toujours quelque chose de son premier état. Il en fut de même des danseurs & des danseuses. Un ballet de ci-devant dindons, d'oies sauvages & de canes privés, & une jolie contredanse, d'un coq au milieu de ses poules terminèrent la fête.

ACTIVITÉ. Jules-César disoit ordinairement que dans les entreprises hardies & périlleuses, il faut agir & non délibérer, parce que la promptitude contribue plus que tout le reste à les faire réussir. La réflexion, ajoutoit-il, refroidit le courage & rend l'homme timide. Ce célèbre romain, après avoir vaincu l'armée de la république, de l'Italie vole dans le Pont, en Asie, attaque Pharnace,

fils de Mithridate, en triomphe dès le premier choc, & fait rentrer les rebelles dans les fers des romains. C'eſt pour exprimer cette étonnante célérité, qu'il écrivit à ſes amis ces mots, devenus ſi fameux : « Je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ».

Lacédémone étoit menacée par les républiques rivales de ſa puiſſance, tandis qu'Agéſilas, par ſes victoires, humilioit, dans le fond de l'Aſie, le faſte & l'orgueil du roi de Perſe. Sparte inſtruit ſon roi de l'orage qui ſe forme contr'elle, & ce prince part auſſi-tôt avec ſon armée. Il paſſe l'Helleſpont, traverſe la Thrace, & ſe contente d'envoyer demander aux différens peuples qu'il trouve ſur ſa route, s'il marche en pays d'amis ou d'ennemis ? Sans attendre la réponſe, il s'avançoit toujours. Ceux qu'on appelloit Troadénſes, qui avoient vendu bien cher à Xerxès la liberté de paſſer chez eux, voulurent arrêter le monarque ſpartiate, exigeant cent talens & cent eſclaves, pour la liberté du paſſage. « Je vais les leur porter, répondit en riant l'intrépide Agéſilas. » Il marche contr'eux, les bat & les diſſipe, paſſe tranquillement, & n'ayant mis que trente jours à parcourir tant de contrées, par ſon arrivée ſoudaine, il déconcerte les Grecs conjurés & ſauve ſa patrie.

ADAGE. On peut définir ce mot, un proverbe ſententieux.

Le fils d'un gouverneur de province fut élevé dans le palais d'Uglimith. Ce jeune homme, dans un âge encore tendre, avoit de l'eſprit, de la prudence & du jugement ; le roi qui étoit fort jeune en fit ſon ami, & les jeunes gens de la cour le prirent en averſion ; ils lui tendirent des pièges, ils cherchèrent à le perdre, ou à le faire périr ; mais ils ne purent y réuſſir, parce qu'il avoit dans le roi un véritable ami. Un jour ce prince lui diſoit « Quelle peut être la cauſe de la haine que tu » inſpires à mes courtiſans ? Elle eſt violente ; ne » pourrois-tu la faire ceſſer »... O roi, répondit le favori, j'ai fait uſage de ta puiſſance pour le bonheur de tes ſujets & pour ta gloire ; à meſure que je conciliois l'affection de ton peuple & ton cœur, j'éloignois de moi mes anciens amis, mes égaux : je ne connois qu'un moyen de les ramener ; c'eſt de faire des fautes ». Pourſuis, & ne » crains rien, dit le roi ; *le ſoleil ne doit pas ceſſer* » *d'éclairer, parce que ſa lumière bleſſe les yeux des* » *oiſeaux de nuit*».

Nous-Chirvam, ſurnommé le Juſte, roi de Perſe, étant à la chaſſe, voulut manger du gibier qu'il avoit tué ; mais il n'avoit pas de ſel. Il en envoya chercher au village le plus voiſin, en défendant de le prendre ſans le payer. « Quel mal » arriveroit-il, dit un courtiſan, ſi l'on ne payoit » pas un peu de ſel ? Si un roi, répondit Nous-» Chirvam, cueille une pomme dans le jardin de » ſes ſujets, le lendemain ſes favoris couperont » l'arbre ».

On peut citer encore comme d'excellens *adages* les vers ſuivans qui ſont en même-temps proverbes & maximes.

Le feu qui ſemble éteint ſouvent dort ſous la cendre.

Les nœuds les plus ſacrés ſont les plutôt rompus.

Le trop de confiance attire le danger.

Qui n'appréhende rien préſume trop de ſoi.

Celui-là fait le crime à qui le crime ſert.

Qui veut mourir ou vaincre eſt vaincu rarement.

Le crime eſt oublié ſi-tôt qu'on le répare.

Il part de bons avis quelquefois de la haine.

L'amour n'eſt qu'un plaiſir, l'honneur eſt un devoir.

On garde ſans remords ce qu'on acquiert ſans crime.

A raconter ſes maux ſouvent on les ſoulage.

Ce n'eſt point obéir qu'obéir lentement.

Qui peut ce qu'il lui plaît commande alors qu'il prie.

La parole des rois doit être inviolable.

Toute fourbe eſt honteuſe aux cœurs nés pour l'empire.

Qui commence le mieux ne fait rien s'il n'achève.

Tel donne à pleines mains qui n'oblige perſonne,
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Un ſervice au-deſſus de toute récompenſe,
A force d'obliger, tient preſque lieu d'offenſe.

Les foibles déplaiſirs s'amuſent à parler,
Et quiconque ſe plaint cherche à ſe conſoler.

Quiconque, ſans l'oüir, condamne un criminel,
Son crime eût-il cent fois mérité le ſupplice,
D'un juſte châtiment il fait une injuſtice.

Lorſque le déshonneur ſouille l'obéiſſance ;
Les rois peuvent douter de leur toute-puiſſance :
Qui la haſarde alors n'en ſait pas bien uſer,
Et qui veut pouvoir tout ne doit pas tout oſer.

L'eſtime & le reſpect ſont de juſtes tributs
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus.
CORNEILLE.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offenſe.

Au travers des périls un grand cœur ſe fait jour.

La gloire des méchans en un moment s'éteint.

Déteſtables flatteurs, préſent le plus funeſte
Que puiſſe faire aux rois la colère céleſte.

Nulle paix pour l'impie ; il la cherche, elle fuit.

On ne partage point la grandeur ſouveraine,

La haine des ſujets ne fait pas les tyrans.

RACINE.

Je ſuis homme : tout homme eſt un ami pour moi.

Le cruel repentir eſt le premier bourreau
Qui, dans un ſein coupable enfonce le coûteau.

RACINE fils.

Un ſot trouve toujours un plus ſot qui l'admire.

L'ignorance vaut mieux qu'un ſavoir affecté.

Pour chanter un Auguſte, il faut être un Virgile.

Le mérite en repos s'endort dans la pareſſe.

Le plus ſage eſt celui qui ne penſe pas l'être.

L'honneur eſt comme une iſle eſcarpée & ſans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en eſt dehors.

Même aux yeux de l'injuſte, un injuſte eſt horrible.
Et tel qui n'admet point la probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'exige dans autrui.

Un poëme inſipide & ſottement flatteur
Déshonore à la fois le héros & l'auteur.

BOILEAU.

Où la guêpe a paſſé le moucheron demeure.

Rien ne ſert de courir, il faut partir à point.

Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres hommes.

Qu'un ami véritable eſt une douce choſe!

Rien n'eſt ſi dangereux qu'un ignorant ami ;
mieux vaudroit un ſage ennemi.

On ſe voit d'un autre œil qu'on ne voit ſon prochain.

Toute puiſſance eſt foible, à moins que d'être uni.

Un ſot plein de ſavoir eſt plus ſot qu'un autre homme.

Plutôt ſouffrir que mourir ;
C'eſt la deviſe des hommes.

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des ſottiſes des grands.

Patience & longueur de temps,
Font plus que force ni guerrage.

C'eſt un double plaiſir de tromper le trompeur.

En toute choſe il faut conſidérer la fin.

Amour, Amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire, adieu prudence!

De loin c'eſt quelque choſe, & de près ce n'eſt rien.

Chacun ſe dit ami, mais fou qui s'y repoſe ;
Rien n'eſt plus commun que ce nom,
Rien n'eſt plus rare que la choſe.

Il n'eſt pour voir que l'œil du maître.
Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'amant.

Un *tien* vaut, dit-on, mieux que deux *tu l'auras*,
L'un eſt sûr, l'autre ne l'eſt pas.

Plus fait douceur que violence.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Le bien, nous le faiſons : le mal, c'eſt la fortune.
On a toujours raiſon, le deſtin toujours tort.

Le monde eſt vieux, dit-on, je le crois : cependant
Il le faut amuſer encor comme un enfant.

L'homme eſt de glace aux vérités,
Il eſt de feu pour les menſonges.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

L'abſence eſt auſſi bien un remède à la haine
Qu'un appareil contre l'amour.

LA FONTAINE.

La crainte ſuit le crime, & c'eſt ſon châtiment.

Rarement de ſa faute on aime le témoin.

Faiſons notre devoir, les dieux feront le reſte.

C'eſt un poids bien peſant qu'un nom trop tôt fameux.

La bouillante jeuneſſe eſt facile à ſéduire.

Qui ſert bien ſon pays n'a pas beſoin d'aïeux.

La bouche obéit mal lorſque le cœur murmure.

C'eſt le foible qui trompe, & le puiſſant commande.

On pardonne aiſément à ceux qui ſont à craindre.

Le ciel donne ſouvent des rois dans ſa vengeance.

Les regards des héros produiſent les grands hommes.

La vertu qui n'eſt plus eſt bientôt oubliée.

Malheur aux cœurs ingrats & nés pour les forfaits,
Que les crimes d'autrui n'ont attendri jamais.

On a vu plus d'un roi, par un triſte retour,
Vainqueur dans les combats, eſclave dans ſa cour.

Les mortels ſont égaux, ce n'eſt point la naiſſance,
C'eſt la ſeule vertu qui fait leur différence.
VOLTAIRE.

Les gens qui n'aiment qu'eux ne ſont pas ceux qu'on aime.
BARTHE.

Pour les infortunés, eſpérer c'eſt jouir.
GILBERT.

La vertu doit régner, ou conſeiller les rois.

On vous juge d'abord par ceux que vous voyez.

Qui peut taire un complot lui-même en eſt coupable.

L'éloge des abſens ſe fait ſans flatterie.

Et l'ami d'un heureux n'eſt ſouvent qu'un flatteur.

L'aigle d'une maiſon n'eſt qu'un ſot dans une autre.

L'eſprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Un rapport clandeſtin n'eſt pas d'un honnête homme.
Quand j'accuſe quelqu'un, je le dis & me nomme.

Tôt ou tard la vertu, les graces, les talens,
Sont vainqueurs des jaloux & vengés des méchans.
GRESSET.

ACCIUS, (Lucius) poëte tragique ancien, fort eſtimé, mort vers l'an 80 avant J. C. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réuſſiſſoit ſi bien ſur le théâtre. *Dans mes tragédies*, répondit-il, *je dis ce qu'il me plaît, au lieu qu'au barreau il me faudroit dire ſouvent & entendre ce que je ne voudrois pas.*

Suivant l'expreſſion de Pline, *Accius, quoique très-petit de taille, mérita une très-grande ſtatue dans le temple des muſes.*

ADAM (*Jean*) jéſuite, mauvais prédicateur, mort en 1684. Un ſeigneur l'ayant entendu prêcher à la cour, dit à la reine: ſon diſcours m'a convaincu qu'*Adam n'eſt pas le premier homme du monde.*

ADAM d'Orleton, évêque de Wincheſter, mort en 1375. On lui demanda quel traitement il falloit faire à l'infortuné roi Edouard II que ſes ſujets tenoient en priſon, il répondit: *Edwardum regem occidere nolite timere bonum eſt.* Cette phraſe étant ſans ponctuation pouvoit ſignifier il eſt bon de craindre, ou il eſt bon de ne pas craindre de tuer le roi Edouard. La haine ſuivit cette dernière interprétation & le roi fut ſacrifié.

ADDISSON (*Joſeph*) poëte & célèbre écrivain anglois, mort en 1719, auteur de la tragédie de Caton d'Utique & du *ſpectateur*, ouvrage périodique qui l'a fait nommer le *ſage*, parce qu'il y enſeigne la ſageſſe en la préſentant ſous les traits les plus piquans. Il fut élevé aux premières places de l'état. Il dit dans ſon *ſpectateur*, n°. 291. « Une » des grandes marques à laquelle vous reconnoî» trez un critique qui n'a ni goût ni ſavoir, c'eſt » qu'il ſe haſardera rarement à louer un endroit » de quelqu'auteur qui n'ait pas encore été re» marqué ».

Un poëte vint trouver *Addiſſon*, pour le prier d'examiner une pièce de vers de ſa compoſition. *Addiſſon* ſe contenta d'effacer les vers d'Homère que le jeune homme avoit cités pour épigraphe; & lui rendit ſon ouvrage. Comme il lui en demanda la raiſon: « Souvenez-vous, lui dit *Ad*» *diſſon*, de cet empereur romain, aux ſtatues du» quel on faiſoit d'abord peu d'attention, mais » que l'on trouva enſuite très-ridicules lorſqu'on » y eut placé les têtes ſacrées des dieux ».

ADÉLAÏDE, veuve de Lothaire, roi d'Italie, étoit une des plus belles perſonnes de ſon temps. Bérenger, qui avoit ſuccédé à Lothaire, voulant la forcer d'épouſer ſon fils Adalbert, l'aſſiégea dans Pavie, prit cette ville, viola cette princeſſe & l'enferma enſuite dans le château de Garde, ne lui laiſſant qu'une femme pour la ſervir, & un prêtre pour lui dire la meſſe; elle trouva le moyen de s'échapper de ſa priſon: l'archevêque de Reggio lui avoit offert une retraite; elle ne marchoit que de nuit à pied, ſe cachant le jour dans les bleds, tandis que ſon aumônier alloit quêter des vivres dans les villages; un autre prêtre la rencontre, lui fit des propoſitions déshonnêtes, qu'elle rejeta avec dignité. Eh bien, lui dit-il, abandonnez-moi au moins votre ſervante; ſinon, j'irai vous découvrir à Bérenger. La princeſſe obéit à la néceſſité, & la ſuivante à ſa maîtreſſe.

ADEPTE. L'empereur Rodolphe II ayant appris qu'il y avoit en Franche-Comté un chymiſte qui paſſoit pour être certainement adepte, envoya un homme de confiance pour l'engager de venir le trouver à Prague. Le commiſſionnaire n'épargna ni perſuaſion ni promeſſe pour s'acquitter de ſa commiſſion; mais le Franc-Comtois fut inébranlable, & ſe tint conſtamment à cette réponſe. « Ou je » ſuis *adepte*, ou je ne le ſuis pas; ſi je le ſuis, » je n'ai pas beſoin de l'empereur, & ſi je ne le » ſuis pas, l'empereur n'a que faire de moi ».

ADIEUX. M. de Montigny, de l'académie des ſciences, mourut avec courage, après une maladie aſſez longue. Sentant approcher ſa fin, il exigea que meſdames ſes nièces ſortiſſent de ſon appartement. « Recevez mes derniers *adieux*, leur dit» il, je ſens qu'il eſt l'heure pour tout le monde » de ſe retirer ».

ADJUDANT. Le comte de...., aimoit éperduement la marquise de.... Le comte ayant été nommé pour commander un corps d'armée en Italie, étoit dans l'indécision s'il accepteroit cet honneur; cependant le devoir & la gloire l'emportèrent sur sa passion; il partit, mais à peine avoit-il eu le temps de rassembler ses troupes dans un camp, que l'on vit arriver la marquise, qui pendant la campagne suivit les mouvemens de l'armée. Lorsqu'on la voyoit passer, & que quelqu'étranger demandoit : « Quelle » est cette dame ? Quoi ! répondoient les officiers, » & d'après eux les soldats, vous ne la connoissez » pas? c'est le premier *adjudant* de notre général ».

AGASICLES, roi de Lacédémone, mort vers l'an 650 avant J. C.

Un philosophe lui demanda comment un roi pouvoit vivre tranquille ? *C'est*, répondit-il, *en traitant ses sujets comme un père traite ses enfans.*

ADMIRATION. L'*admiration* est un sentiment vif qui s'élève dans l'ame, à la vue d'un objet qui surpasse notre attente.

Le Czar Pierre-le-Grand embrasse avec transport la statue du cardinal de Richelieu, & s'écrie dans l'enthousiasme dont il est pénétré : O grand » homme, si tu eusses vécu de mon temps, je » t'aurois donné la moitié de mon empire, pour » apprendre de toi le secret merveilleux de gou» verner l'autre ! » Voilà de *l'admiration.*

Les larmes que versa le grand Condé, lorsqu'il entendit pour la première fois les vers qu'Auguste adresse à Cinna dans la tragédie de ce nom, furent des larmes excitées par l'*admiration.*

ADOPTION. La coutume d'*adopter* étoit fort familière chez les Romains. C'étoit, dans les premiers temps de la république, aux pontifes qu'on devoit s'adresser pour obtenir la permission de faire passer, par *adoption*, un enfant dans sa famille : ensuite on eut recours aux magistrats & au peuple. On demandoit au père de celui qu'on vouloit *adopter*, s'il vouloit abandonner son fils dans toute l'étendue de la puissance paternelle, & donner droit de vie & de mort sur lui.

Chez les Lombards, il suffisoit de recevoir honorablement quelques boucles de cheveux des personnes qu'on vouloit *adopter.*

On trouve des exemples *d'adoption* sous la première race de nos rois. Cette cérémonie se faisoit en présence du monarque, & l'acte qui en étoit dressé, accordoit tous les droits de fils légitime.

Chez les Germains, c'étoit en recevant les armes qu'on devenoit majeur, & c'étoit aussi par le même signe qu'on étoit *adopté.* Lorsque Gontran voulut déclarer majeur & *adopter* en même-temps son neveu Childebert, il lui dit : « J'ai mis ce » javelot dans tes mains, comme un signe que je » t'ai donné mon royaume ». Puis se tournant vers l'assemblée : « Vous voyez que mon fils Childebert » est devenu homme, obéissez-lui ».

Théodoric, roi des Ostrogoths, voulant *adopter* le roi des Hérules, lui écrivit : « C'est une belle » chose parmi nous, de pouvoir être *adopté* par » les armes; car, les hommes courageux sont les » seuls qui méritent de devenir nos enfans. Il y a » une telle force dans cet acte, que celui qui en » est l'objet aimera toujours mieux mourir, que » de souffrir quelque chose de honteux : ainsi, par » la coutume des nations, & parce que vous êtes » un homme, nous vous *adoptons* par ces bou» cliers, ces épées, ces chevaux que nous vous » envoyons ».

ADRESSE. Ce mot, dans le sens propre, signifie la manière de faire ou d'exécuter avec précision quelque chose de difficile, d'éviter ou de surmonter les obstacles qui se présentent. On peut par exemple montrer de l'adresse, à la course, à sauter un fossé, à faire des armes, à tirer de l'arc; en un mot, l'*adresse* consiste dans une manière particulière d'exécuter les mouvemens méchaniques du corps.

Un jour l'empereur Adrien exerçoit ses troupes, & chaque soldat exécutoit en particulier les évolutions militaires analogues aux fonctions qu'il avoit dans les armées. Un archer Batave, nommé Soranus, parut à son tour. Ce guerrier, déjà connu par son *adresse*, voulut surpasser sa réputation. Il décoche une flèche, & avec une seconde il coupe la première qu'il atteint au milieu de son vol. Adrien, rempli d'admiration, prit les Bataves & Soranus en si grande amitié, que dès le moment il en composa sa garde; & lorsque cet habile archer fut mort, il lui éleva un magnifique mausolée.

L'indigne fils de Marc-Aurèle, le barbare Commode, étoit de la plus grande *adresse.* Un jour dans un spectacle, voyant une panthère qui s'élançoit sur un malheureux destiné à combattre contr'elle, il prit son arc, & d'une flèche subitement lancée, il perça la tête de l'animal, sans toucher à l'homme.

Le mot d'*adresse* se prend aussi dans un sens figuré, & consiste dans l'art de conduire ses entreprises de manière à réussir. En voici quelques exemples.

On pilloit la maison d'un riche négociant, un Arabe ayant mis la main sur un sac plein d'or, & craignant que les gens attroupés dans la maison & dans la rue, ne lui enlevassent sa proie, il s'avisa de le jeter dans une des marmites qui étoient auprès du feu dans la cuisine, ensuite ayant mis la marmite sur sa tête, il se retira promptement. On se mit à rire en le voyant emporter une marmite, & laisser aux autres tant de choses précieuses; mais l'adroit Arabe gagnoit sa demeure, en disant aux

railleurs, j'ai pris ce qui est pour l'instant le plus nécessaire à ma famille. Il ne mentoit pas, & son *adresse* lui conserva son butin.

Un aveugle avoit cinq cents écus qu'il cacha dans un coin de son jardin; un voisin le vit, & les enleva pendant la nuit. L'aveugle désespéré du larcin, fut trouver son voisin qu'il soupçonnoit d'en être l'auteur. Voisin, dit-il, d'un air qui annonçoit un homme sans inquiétude, je viens vous demander un conseil; j'ai mille écus dont j'ai caché la moitié dans un lieu sûr; croyez-vous qu'il soit prudent de mettre l'autre moitié dans le même endroit. Oui-da, voisin, je vous le conseille, dit le voleur d'écus, & dans l'espérance d'une plus belle prise, il se hâta de remettre les cinq cents écus où il les avoit pris; mais l'aveugle ayant, par un tour d'*adresse*, fait rapporter son argent, le prit & n'en remit plus.

ADRESSES. Les *adresses*, en Angleterre, ont pris naissance du temps de Richard Cromwel. Lorsqu'il succéda à son père Olivier au protectorat, il reçut des *adresses* de tous les corps du royaume, qui dévouoient à son service leurs vies & leurs fortunes, tandis que la plupart tramoient déjà le projet de sa destruction. Ce Richard Cromwel n'étoit pas aussi imbécille qu'on l'a imaginé. Lorsqu'après l'intervalle de sept mois de son règne burlesque, il fit emporter ses meubles de Whitéhall, il apperçut un vieux coffre que l'on traînoit avec fort peu de ménagement, & il recommanda qu'on en eût plus de soin, parce qu'il contenoit, dit-il, les vies & les fortunes du bon peuple d'Angleterre.

Aucun prince n'a reçu plus d'*adresses* de son peuple que Charles II, tandis que le même peuple le laissoit manquer de tout, & lui fournissoit à peine de quoi pourvoir aux dépenses du gouvernement: ce qui mit ce prince dans la nécessité humiliante de devenir, contre son gré, pensionnaire de la France. Killegrew, son bouffon de facétieuse mémoire, se moqua un jour assez plaisamment des offres stériles de la nation angloise. Il recommanda en particulier au tailleur du roi, de faire, pour un habit de sa majesté, une poche très-grande, & l'autre extrêmement petite. Charles étonné d'une semblable disproportion, apprit que c'étoit une imagination de Killegrew, & lui en demanda la raison. *La grande poche*, répondit le bouffon, *servira à contenir les adresses de vos sujets, & l'autre à recevoir l'argent qu'ils ont envie de vous donner.*

Jacques II trouva la même sincérité dans son peuple: lorsqu'il publia sa déclaration pour la liberté de conscience, tous les non-conformistes s'empressèrent de lui offrir leurs *vies* & leurs *fortunes*, & l'on sait qu'ils furent ensuite les plus ardens promoteurs de son exclusion.

Guillaume III n'éprouva pas, de la part de ses sujets, la reconnoissance qu'il devoit en attendre, & il ne trouva pas dans la souveraineté, ce que les ames aveuglées par l'ambition espèrent y rencontrer: la couronne fut pour lui une couronne d'épines. Son peuple, craignant toujours de se voir enveloppé dans des alliances étrangères, & soupçonnant Guillaume d'avoir plus à cœur l'intérêt de la Hollande que celui de l'Angleterre, ne lui accordoit ordinairement les fonds nécessaires pour soutenir la guerre, que lorsque la campagne étoit déjà fort avancée, & que les ennemis avoient eu le temps de gagner plusieurs avantages. C'est-là la principale raison pour laquelle ce prince, grand même dans ses défaites, fut toujours vaincu par les François.

Vers la fin du règne de la reine Anne, sa majesté reçut des *adresses* portant les plus fortes protestations d'assurer la branche protestante, de la part d'hommes qui firent tous leurs efforts, après la mort de cette princesse, pour rétablir le prétendant.

L'*adresse* la plus remarquable du règne de Georges I, fut celle du Bourg de Totnes dans le Dévonshire. Lorsque l'empereur Charles VI & le roi d'Espagne s'unirent par le traité de Vienne, cette alliance parut peu favorable à l'Angleterre, & le bourg que nous venons de nommer, voulut signaler son zèle, en assurant à sa majesté qu'ils étoient disposés à lui accorder, non-seulement les quatre schelings pour livre de la taxe des terres, mais encore les seize autres restans de la livre, si son service l'exigeait. Or, il est bon de savoir que ce même bourg, si généreux, n'avoit pas un pouce de terre qui lui appartînt.

On doit voir avec plaisir qu'il règne aujourd'hui plus de sincérité & de franchise dans les *adresses* qu'on présente au souverain. Il n'en est plus, comme autrefois, lorsqu'il n'y avoit, dans un comté, dans une ville, ou un bourg, qu'un petit nombre d'hommes adroits, capables d'écrire une *adresse*, dans laquelle ils faisoient dire aux membres de leur association ce qu'ils jugeoient à propos: alors, dans la plupart des corporations du royaume, excepté le maire & les échevins, à peine trouvoit-on un homme en état d'écrire deux lignes d'anglois & de sens commun.

ADRIEN (Ælius) empereur, fils adoptif & successeur de Trajan, mort l'an 138 de J. C.

Plusieurs concurrens lui disputèrent l'empire; *Adrien* les fit rentrer dans le devoir. Un d'eux se présenta pour obtenir son pardon; le *voilà*, dit l'empereur en l'embrassant.

Ses ennemis sembloient le craindre; *rassurez-vous*, leur dit-il, *Adrien est votre empereur, vous êtes sauvés.*

Le philosophe Favorin disputoit contre lui, & finissoit

finiſſoit toujours par lui céder; comme on lui en fit des reproches. *Il eſt*, répondit-il, *trop dangereux d'avoir raiſon avec un homme qui a trente légions pour réfuter vos argumens.*

Il avoit raiſon, car cet empereur fit aſſaſſiner l'architecte Apollodore qui critiqua un édifice bâti ſur le plan de cet empereur, en lui diſant que les déeſſes aſſiſes dans ſon temple ſe caſſeroient la tête contre la voûte, ſi elles vouloient ſe lever.

Il ſuffiſoit à Adrien d'entendre un diſcours une ſeule fois pour le répéter ſur le champ.

Lorqu'il ſentit la mort s'approcher de lui, il compoſa, dans les derniers inſtans, ces petits vers badins.

Animula vagula, blandula,
Hoſpes, comeſque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut ſoles, dabis jocos.

Ma petite ame, ma mignone,
Tu t'en vas donc, ma fille, & Dieu ſache où tu vas.
Tu pars ſeule & tremblante, hélas!
Que deviendra ton humeur folichonne?
Que deviendront tant de jolis ébats?

Trad. par FONTENELLE.

Il eſt le premier des empereurs romains qui introduiſit la coutume de laiſſer croître la barbe, & ce qu'il fit pour cacher une difformité de ſon viſage, fut adopté comme un ornement par ſes ſucceſſeurs.

L'empereur *Adrien* mettoit toujours de la politeſſe dans ſes diſcours, même en parlant à des gens d'une condition vile, & déteſtoit ceux qui, ſous prétexte qu'un prince ne doit jamais déroger à la majeſté de ſon rang, lui faiſoient une eſpèce de crime du plaiſir qu'il goûtoit à donner ces marques d'humanité.

ADRIEN VI, pape, mort en 1523. Il fit une épitaphe dans laquelle il dit, *que le malheur de ſa vie a été d'avoir eu à commander.* Ce ſouverain pontife avoit pour principe qu'*il falloit donner les hommes aux bénéfices, & non pas les bénéfices aux hommes.*

ADVERSITÉ. L'*adverſité* eſt un état d'infortune & de malheur, ou plutôt une ſuite d'accidents fâcheux.

Nous donnerons comme un terrible exemple d'infortune, les dernières années de Périclès, célèbre général Athènien.

Cet homme qui avoit régné ſi long-temps dans Athènes, qui avoit érigé neuf trophées pour autant de victoires qu'il avoit remportées, auſſi illuſtre dans la paix que dans la guerre, & pour qui la fortune ſembloit avoir oublié ſon inconſtance, ſe vit accablé dans ſa vieilleſſe, de tous les maux qui peuvent toucher un cœur ſenſible. Les Athéniens lui ôtèrent ſa charge de général, & le condamnèrent à une groſſe amende. Devenu ſimple particulier, il crut au moins goûter la paix au ſein de ſa famille. Il y trouva des chagrins encore plus cuiſans; il avoit perdu, par la peſte qui régnoit encore à Athènes, un grand nombre de parens & d'amis. La diviſion ſe mit au ſein de la famille qui lui reſtoit. Xantipe, ſon fils aîné, ayant fait de folles dépenſes & des dettes que Périclès ne put payer, le décria par-tout, & ce fils dénaturé ayant été attaqué de la peſte, n'abandonna pas même à la mort ſon inimitié contre ſon père. Périclès perdit enſuite ſa ſœur & ſes autres parens; enfin, la peſte l'enleva lui-même après cette longue adverſité.

Pour les grandes ames, l'*adverſité* préſente encore des avantages.

La plus triſte ſaiſon a des rigueurs utiles:
La biſe, les frimats, la neige & les glaçons,
Engraiſſent nos guérets, rendent nos champs fertiles,
Les purgent d'herbes, de reptiles,
Préparent par degrés d'abondantes moiſſons;
Tels ſont pour nous les temps rudes & difficiles;
Tels ſont les chagrins, les revers
Que l'on peut de la vie appeller les hivers.
Dans nos cœurs devenus dociles
Leur ſalutaire horreur fait germer les vertus.
Par de ſecrets reſſorts, par de puiſſans mobiles;
Un Néron devient un Titus.
L'*adverſité* nous rend habiles
A ſupporter les maux ſans en être abattus.

Denis le jeune, chaſſé de ſon royaume de Syracuſe, étant interrogé par un grec, à quoi la philoſophie de Platon lui avoit ſervi: « -- à voir l'inconſtance de la fortune ſans m'étonner, & à la ſouffrir ſans me plaindre ».

L'*adverſité* eſt le creuſet des ames fortes & vertueuſes. Montrer de la conſtance dans les revers, ſoutenir le malheur & s'y ſoumettre, voilà la preuve d'un grand cœur, dont le trait ſuivant nous offre un beau modèle.

Depuis le ſyſtême de Law, une famille de diſtinction, compoſée du père, de la mère & de cinq enfans, paſſa la vie dans une cabane, à l'extrémité d'un village; expoſée, nous ne dirons pas aux injures de l'air, mais du moins aux privations les plus ſenſibles pour les perſonnes qui ont connu long-temps les douceurs de l'abondance. Un revers de fortune leur ayant fait perdre en peu de jours tout leur bien, le père, dont l'humeur étoit violente, balança s'il ne devoit point avoir recours au remède anglois. Son épouſe s'apperçut de ſes agi-

tations, & le connoiſſant capable d'une réſolution funeſte, elle ſe hâta d'employer tous les moyens pour la prévenir; mais quels motifs pouvoit-elle employer? La tendreſſe qu'il avoit pour elle & pour ſes enfans, n'étoit propre qu'à porter ſa douleur au comble; il n'y penſoit qu'avec des tranſports qui reſſembloient au dernier déſeſpoir. D'un autre côté, la ſeule idée de recourir à l'aſſiſtance de ſes proches, tourmentoit mortellement un homme fier, qui n'avoit jamais eu beſoin des ſecours de perſonne. Il étoit d'ailleurs incertain de l'obtenir, & le refus l'eût fait mourir plus cruellement que tous les ſupplices. Ajoutez la honte de décheoir aux yeux de toute la ville, lui qui y tenoit un des premiers rangs. Enfin, il ne parloit que de ſe donner la mort; & lorſque ſon épouſe, qui étoit continuellement à le veiller, l'exhortoit à prendre des ſentimens plus modérés, il ne lui répondoit qu'en la preſſant elle-même de ſe délivrer de la vie à ſon exemple, & d'inſpirer la même réſolution à leurs enfans. C'eſt de lui-même qu'on tient ce détail. Il a avoué que ſa patience fut pendant quelques jours à l'extrémité, ou plutôt qu'il étoit abſolument abandonné de la raiſon. Une idée qui vint à ſon épouſe, & qu'elle lui exprima avec les plus tendres larmes de l'amour, rendit preſqu'en un moment la force & même le calme à ſon eſprit.

« Tout n'eſt pas déſeſpéré, lui dit-elle, j'ai de » la ſanté, & nos cinq enfans en ont auſſi. Quittons la ville où nous ſommes, pour aller demeurer à Paris; nous n'y ſerons connus de perſonne; & nous travaillerons, vos enfans & moi, » à vous faire vivre honnêtement. Elle ajouta, » que ſi ſon travail ne ſuffiſoit pas, elle ſe réduiroit à demander ſecrétement l'aumône pour » fournir à ſon entretien ». Il rêva quelques momens à cette propoſition, & prenant ſon parti avec une conſtance digne de tout ce qu'il a fait depuis: « Non, lui dit-il, je ne vous rabaiſſerai » point à cette indignité; mais puiſque vous êtes » capable de tant de courage, je ſais ce qui nous » reſte à faire. Mon déſeſpoir ne venoit que de » ma tendreſſe & de ma compaſſion pour vous ». Il parut plus tranquille après ce diſcours; toute ſa famille le devint comme lui, & ſans être ſauvés de la misère, ils retrouvèrent la paix dont ils ne jouiſſoient plus depuis long-temps.

Il ne perdit pas un moment pour recueillir les débris de ſa fortune, qui ne conſiſtoient plus que dans ſes meubles, dont la plus grande partie fut même arrêtée par quelques créanciers; à peine fit-il cent piſtoles de ce qu'il eut de reſte; enſuite il quitta ſecrétement la ville avec ſa famille. Au lieu de prendre le chemin de Paris, comme ſon épouſe s'y attendoit, il prit celui d'une province voiſine, & dès le premier bourg où il ſe crut inconnu, il quitta ſes habits pour en prendre d'autres d'une étoffe fort vile; il fit faire la même choſe à ſon épouſe & à ſes enfans. « Puiſqu'il a plu à la providence, » leur dit-il, de changer notre condition, il faut » porter la marque du ſort auquel nous ſommes » condamnés; tâchons auſſi d'en prendre les ſentimens ». Ayant continué ſa route, il arriva dans un grand village, qui lui parut propre au deſſein qu'il avoit médité. Il y loua une cabanne dans l'endroit le plus écarté avec un petit champ & quelques arpens de vignes; il y mit des meubles conformes au lieu. « Vous m'avez offert, dit-il à » ſa femme, de travailler avec vos enfans pour » mon entretien; il n'eſt pas juſte que je vive du » travail d'autrui. Nous travaillerons chacun de » notre côté pour notre ſubſiſtance. Mes fils partageront mon travail, & vous ferez partager le » vôtre à vos filles ». Voyant quelques larmes qui couloient de ſes yeux: « Si je croyois, ajouta-t-il, » que ces larmes marquaſſent quelque répugnance » pour le genre de vie que je vous fais embraſſer, » je vous offrirois à mon tour de vous procurer » une vie plus douce dans une ville où je pourrois » vous envoyer d'ici les petits profits de mon travail; mais je vous connois trop bien pour croire » que vos propres peines ſoient celles qui vous » touchent; ſoyez ſûre que vous n'avez aucune » raiſon de vous affliger des miennes; je ſens que » je puis être heureux dans la condition où nous » ſommes. Nous avons moins de commodités, » mais nous aurons moins de beſoins ».

Il employa ce qui lui reſtoit d'argent à ſe pourvoir de laine & de toile pour occuper ſes filles, & d'inſtrumens propres à cultiver la terre pour ſes fils & pour lui-même. Il prit un païſan en ſa maiſon pour leur en montrer l'uſage. Quelques jours d'exercice lui firent ſurmonter toutes les difficultés. L'exemple continuel de leur père & de leur mère, leur inſpira une ſorte d'émulation qui n'a pu ſe refroidir. Ils vivent entr'eux dans une paix & dans une union admirables. Quoiqu'ils aient peu de communication avec leurs voiſins, leur douceur & leur civilité n'ont pas laiſſé de les faire aimer. C'eſt chez eux que les habitans du village prennent les ouvrages de laine qui ſont en uſage à la campagne; le profit qu'ils en tirent ſuffiroit ſeul pour la vie ſobre dont ils ont contracté l'habitude. Ils ſe promènent les jours de fêtes, liſent & s'amuſent innocemment. Le père a propoſé pluſieurs fois à ſes deux fils, âgés de plus de trente ans, de prendre le parti des armes, ou de chercher quelqu'autre voie de fortune; ils proteſtent que rien n'eſt capable de leur faire quitter leur cabane auſſi long-tems que leur père, leur mère & leurs ſœurs peuvent avoir beſoin de leurs ſecours.

C'eſt du curé même dont on a ſu toutes les particularités de cette hiſtoire.

ADULTÈRE. Sous l'empereur Théodore, une femme convaincue d'*adultère*, fut livrée à la brutalité de quiconque vouloit l'outrager.

Lycurgue puniſſoit un homme convaincu *d'adultère* comme un parricide.

Les Locriens lui crevoient les yeux.

Autrefois les Saxons brûloient la femme *adultère*, & ſur ſes cendres ils élevoient un gibet où périſſoit ſon complice.

Canut, roi d'Angleterre, ordonna que dans un cas d'*adultère* l'homme ſeroit banni, & que la femme auroit le nez & les oreilles coupés.

Chez les Juifs on lapidoit les deux coupables.

Au royaume de Tunquin, la femme *adultère* eſt jettée à un éléphant qui l'enlève avec ſa trompe & la foule au pied, juſqu'à ce qu'elle ſoit ſans vie.

En Mingrelie, quand un homme ſurprend ſa femme en *adultère*, il a droit de contraindre le galant à payer un cochon, & d'ordinaire il ne prend point d'autre vengeance; le cochon ſe mange entr'eux trois.

Dans les îles Mariannes, ſi une femme eſt convaincue que ſon mari lui eſt *adultère*, elle ſe fait juſtice à elle-même, en l'apprenant à toutes les femmes du village, qui ſe donnent un rendez-vous. Elles s'y trouvent la lance à la main, & le chapeau de leurs maris ſur leurs têtes. Dans cet équipage elles s'avancent vers la maiſon du mari dont on ſe plaint, elles déſolent ſes terres, arrachent ſes grains, & font par-tout du dégât. Elles fondent enſuite ſur la maiſon, & ſi le mari n'a pris la fuite, elles l'y attaquent & l'obligent à l'abandonner. Si c'eſt la femme qui a fait une infidélité à ſon mari, il peut s'en venger ſur l'amant, & même lui ôter la vie; mais il ne lui eſt pas permis de maltraiter ſa femme, il ne peut que la quitter.

Ce n'eſt point un déshonneur chez les Turcs à un mari dont la femme eſt convaincue d'*adultère*; la honte retombe ſur les parens de la femme.

La peine de l'*adultère* ſe réduit, parmi nous pour la femme, à la perte de la dot & de toutes les conventions matrimoniales, & à être reléguée dans un monaſtère, encore le mari a-t-il, pendant deux ans, la liberté de la reprendre.

Auguſte, épris des charmes de l'épouſe d'un ami particulier du philoſophe *Athenodore*, l'envoya chercher dans une litière couverte, pendant que le ſage étoit au logis de ſon ami. Le mari & la femme furent également conſternés; mais ils n'avoient pas le courage de réſiſter à l'empereur. Le philoſophe s'offrit à les tirer d'embarras; &, prenant les habits de la dame, lorſque la litière fut venue, il y entra en ſa place, & fut porté dans la chambre de l'empereur. Ce prince ayant levé les rideaux de la litière, fut bien ſurpris d'en voir ſortir, l'épée à la main, *Athénodore*, dont il reſpectoit la vertu. « Eh quoi! *Céſar*, lui dit le ſage, » vous ne craignez pas que quelqu'un n'imagine, » pour attenter à votre vie, l'artifice que j'em- » ploie innocemment? » *Auguſte*, ſurpris des dangers où ſes deſirs impétueux pouvoient l'entraîner, rectifia ſon cœur, & l'accoutuma bientôt à n'aimer que ce qui eſt honnête.

Une dame ayant démandé audience à Jean III, roi de Portugal, & l'ayant obtenue, lui dit: Sire, votre majeſté auroit-elle pardonné à mon mari, s'il m'avoit ſurpriſe & tuée en *adultère*? Après que le roi lui eut répondu, qu'en ce cas, il auroit pardonné à ſon mari, elle ajouta: tout va donc bien, ſire; parce qu'ayant ſu que mon mari étoit avec une autre dans une des maiſons de ma campagne, j'y ſuis allée avec deux de mes eſclaves, à qui j'ai promis la liberté s'ils m'aſſiſtoient dans mon entrepriſe; & après avoir rompu la porte, je les ai ſurpris & les ai tués tous les deux d'un coup de poignard. Je vous demande, ſire, le même pardon que vous n'euſſiez pas refuſé à mon mari, ſi j'euſſe été convaincue du même crime. Le roi, étonné de ſa réſolution, lui pardonna.

Une femme diſoit qu'elle avoit pris de l'eſtime pour un homme qu'on ſavoit qu'elle aimoit avec paſſion. Un plaiſant lui demanda, madame: *combien de fois vous a-t-il eſtimé?*

AFFECTATION. L'*affectation* eſt le vice ordinaire aux gens qu'on appelle beaux parleurs. C'eſt une manière trop recherchée, trop étudiée de s'exprimer. Les différens exemples d'*affectation* que nous allons offrir, prouvent qu'il y en a de plus d'une eſpèce.

Voiture, écrivant à Mademoiſelle Paulet, qu'il s'eſt embarqué ſur un vaiſſeau chargé de ſucre; lui dit que s'il vient à bon port, il arrivera confit, & que s'il fait naufrage, il aura du moins la conſolation de mourir en eau douce.

Le même auteur écrivoit à Coſtard qu'il vouloit s'abſtenir de recevoir de ſes lettres, à cauſe qu'on étoit en carême, & que pour un temps de pénitence, *c'étoient de trop grands feſtins*: pour vous, ajoutoit-il, vous pouvez, ſans ſcrupule, recevoir ce que je vous envoie, à peine ai-je de quoi vous faire une légère collation. Je ne vous ſervirai que des légumes.

Balzac écrivoit à un homme affligé. Votre éloquence rend votre douleur vraiment contagieuſe; & quelle glace, je ne dis pas de Lorraine, mais de Norwège & de Moſcovie, ne fondroit à la chaleur de vos belles larmes.

Voici une *affectation* ſérieuſe.

Le célèbre avocat Lemaître, dans ſon plaidoyer pour une fille déſavouée, dit que ſon père a été pour elle un ciel d'airain, & ſa mère une terre de fer.

Marivaux a eu dans son style une sorte d'*affectation* qui lui étoit particulière, on a dit de lui qu'il s'amusoit à peser des riens dans des balances de toile d'araignée.

L'*affectation* de Fontenelle étoit la plus supportable de toutes, elle consistoit à rechercher des tours ingénieux & singuliers. Il disoit, par exemple, pour exprimer la ressemblance du portrait d'un homme taciturne ; *on diroit qu'il se tait*. Il disoit au cardinal Dubois : vous avez travaillé dix ans à vous rendre inutile. Voici l'éloge qu'il faisoit de La Fontaine : il étoit si bête qu'il ne savoit pas qu'il valoit mieux qu'Esope & Phèdre.

AFFAIRES. Combien de gens se font des *affaires* de tout, parce qu'ils ne savent s'occuper de rien.

AFFECTION. Il existe dans une prison de police à Moscow un gentilhomme qui y est renfermé pour avoir fait mourir quelques paysans à coups de fouet. Une femme âgée d'environ soixante & dix ans, a bâti, auprès de la porte de cette prison, une misérable cabanne où elle peut à peine se défendre des injures de l'air. C'est-là qu'elle habite uniquement par compassion pour le prisonnier. Elle a été sa nourrice, & elle continue à lui rendre tous les services qui dépendent d'elle. Il seroit difficile de trouver un pareil exemple d'*affection* aussi désintéressé ; car le gentilhomme, attendu l'énormité du crime qu'il a commis, n'a aucune espérance d'être remis en liberté. Cette bonne femme ne peut donc attendre d'autre récompense que le plaisir de lui faire du bien. M. William Coxe qui raconte ce fait, donna à la vieille une petite pièce de monnoie qu'elle alla aussi-tôt porter au prisonnier.

AGATE. La pierre qu'on nomme simplement *agate*, offre quelquefois, par le mélange ou la variété des teintes, des figures bisarres & souvent intéressantes.

Telle étoit la fameuse *agate* de Pyrrhus, roi d'Albanie, sur laquelle on voyoit, au rapport de Pline, Apollon avec sa lyre & les neufs muses, chacune avec ses attributs ; ou l'*agate* dont Boëce de Boot fait mention, elle n'étoit que de la grandeur de l'ongle, & on y voyoit un évêque avec sa mitre : & en retournant un peu la pierre, le tableau changeoit, il y paroissoit un homme & une tête de femme. L'imagination a souvent beaucoup de part aux raretés qu'on prétend découvrir sur un grand nombre d'*agates*.

AGESILAS II, roi de Sparte, mort l'an 356 avant J. C.

Il étoit petit, boiteux & de mauvaise mine, mais courageux, grand guerrier, & un des hommes les plus célèbres de l'antiquité.

On demandoit à *Agésilas* s'il préféroit la valeur à la justice. « La valeur seroit inutile, répondit-il, » si tous les hommes étoient justes ».

Les Ephores, jaloux de l'amour que les Lacédémoniens avoient pour ce bon roi, le condamnèrent à l'amende, parce qu'*il s'approprioit*, par ses vertus, *les citoyens qui appartiennent à la république*.

Il disoit du roi de Perse : *ce roi que vous appellez Grand, peut-il l'être plus que moi, à moins qu'il ne soit plus juste*.

Cynisca, sa sœur, fut la première femme qui remporta le prix de la course aux jeux olympiques sur des chevaux qu'elle avoit dressés elle-même à la prière de son frère.

Ce roi ayant défait les Corinthiens, on lui proposa de détruire Corinthe ; *non*, dit-il, *il faut laisser à la Grèce des barrières contre les barbares*.

Les peuples de la Grèce qu'il avoit défendus voulurent lui ériger des statues ; mais il les refusa, en disant qu'*il ne faut pas d'autres monumens à l'homme de bien que ses actions mêmes*.

AGIS II, roi de Sparte, mort vers l'an 397 avant J. C.

Un sophiste, grand parleur, pour exalter son art devant *Agis II*, roi de Sparte, disoit que le discours étoit la chose du monde la plus excellente. « Quand tu ne parles point, lui répliqua » le monarque, tu n'as donc aucun mérite ».

Un député d'une ville alliée lui fit un discours fort ennuyeux, & demanda sa réponse : *Dis à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eu bien de la peine à finir & moi à t'entendre*.

AGIS IV, roi de Sparte, mort sur un échafaud, vers l'an 241 avant J. C. Il entreprit d'abolir les dettes & de partager, par égales portions, les terres entre tous les citoyens. On brûla dans la place publique tous les titres & les contrats de propriété, il s'écrioit, que *jamais il n'avoit vu de feu si beau ;* mais les mécontens le firent condamner à la mort. Il dit à ses amis, qui pleuroient son infortune : *essuyez vos larmes, puisque je suis innocent, & gardez-les pour ceux qui me font mourir injustement*.

AGNODICE, jeune & belle Athénienne, eut tant de passion pour la médecine, qu'elle se travestit en homme, pour étudier & pour exercer cette science. On fit, en sa faveur, une loi particulière pour lever la défense qui interdisoit la médecine aux femmes.

AGRA. Cette grande ville d'Asie est la capitale du royaume du Mogol ; elle est bâtie en forme de demi-lune, avec un mur de pierres rouges,

& un fossé de cent pieds de large. On y admire le mausolée de Tadgemehal, femme du mogol Cha-gean, qui employa vingt ans à le faire bâtir. Mais ce qui est d'une magnificence unique, c'est le palais des empereurs mogols, qui s'élève en forme de château au milieu de vingt autres palais de seigneurs; c'est là qu'on voit ce trône & ces trésors fameux, & cette treille dont il y a quelques ceps d'or avec les feuilles émaillées de leurs couleurs naturelles, & chargée de grappes, d'émeraudes, de rubis & de grenats.

AGRICULTURE. L'*agriculture*, cette puissance créatrice qui fournit à tout l'existence & la vie; cette puissance absolue qui ne dépend d'aucune autre, & dont au contraire toutes les autres dépendent; cette puissance nécessaire, qui a droit de prétendre aux faveurs accordées aux autres arts & aux talens; oubliée, méprisée, persécutée, par l'esprit de système, n'offre plus que le triste spectacle d'un accablement général : on arrache à l'infortuné plébéien les alimens les plus nécessaires à la vie; & le champ qu'il arrose de ses larmes, la vigne qu'il baigne de ses sueurs, lui portent souvent des fruits que ses yeux voient passer en des mains étrangères.

Discours couronné.

Socrate appelloit l'*agriculture* la mère & la nourrice de tous les arts.

M. de Sully s'en exprimoit à-peu-près comme Socrate, quand il disoit que le labourage & le pâturage étoient les deux mamelles dont un état est alimenté.

Tous les peuples ont témoigné la plus grande reconnoissance envers ceux qui leur avoient enseigné l'art de rendre la terre fertile. Chez les anciens, l'*agriculture* a fait les délices des plus grands hommes. Cyrus, le jeune, avoit planté lui-même la plupart des arbres de son jardin & les cultivoit avec soin.

Celui qui tuera un bœuf destiné au labourage, porte une loi d'Athènes, ou celui qui volera quelques outils d'*agriculture* sera puni de mort.

Les romains, sur-tout, se sont distingués par leur amour pour l'*agriculture*. Quel spectacle imposant de voir Quintus-Cincinnatus quitter la pièce de terre qu'il cultivoit pour la nourriture de sa famille, marcher à l'ennemi en qualité de dictateur, vaincre, recevoir les honneurs du triomphe, & revenir après seize jours reprendre ses travaux rustiques.

Après la prise de Carthage on distribua aux rois amis de Rome, les livres des différentes bibliothèques, la république ne conserva pour elle que les 28 livres d'*agriculture* composées par le capitaine Magon.

Caton étudia la culture des champs & en écrivit.

Par quelle fatalité, dit Voltaire, l'*agriculture* n'est-elle véritablement honorée qu'à la Chine? Tout ministre d'état en Europe doit lire avec attention le mémoire suivant d'un jésuite, qui n'a jamais été contredit par aucun autre missionnaire, & entièrement conforme à toutes les relations que nous avons de ce vaste empire.

Au commencement du printemps chinois, c'est-à-dire, dans le mois de février, le tribunal des mathématiques ayant eu ordre d'examiner quel étoit le jour convenable à la cérémonie du labourage, détermina le 24 de la onzième lune, & ce fut par le tribunal des rites que ce jour fut annoncé à l'empereur dans un mémorial, où le même tribunal des rites marquoit ce que sa majesté devoit faire pour se préparer à cette fête.

Selon ce mémorial, 1°. l'empereur doit nommer les douze personnes illustres qui doivent l'accompagner & labourer après lui; savoir, trois princes & neuf présidens des cours souveraines. Si quelques-uns des présidens étoient trop vieux ou infirmes, l'empereur nomme ses assesseurs pour tenir leur place.

2°. Cette cérémonie ne consiste pas seulement à labourer la terre pour exciter l'émulation par son exemple, mais elle renferme encore un sacrifice que l'empereur, comme grand pontife, offre au Chang-ti, pour lui demander l'abondance en faveur de son peuple. Or, pour se préparer à ce sacrifice, il doit jeûner & garder la continence les trois jours précédens. La même précaution doit être observée par tous ceux qui sont nommés pour accompagner sa majesté, soit princes, soit autres, soit mandarins de lettres, soit mandarins de guerre.

3°. La veille de cette cérémonie, sa majesté choisit quelques seigneurs de la première qualité, & les envoie à la salle de ses ancêtres se prosterner devant la tablette & les avertir, comme ils feroient s'ils étoient encore en vie, que le jour suivant il offrira le grand sacrifice.

Voilà, en peu de mots, ce que le mémorial du tribunal des rites marquoit pour la personne de l'empereur. Il déclaroit aussi les préparatifs que les différens tribunaux étoient chargés de faire. L'un doit préparer ce qui sert aux sacrifices. Un autre doit composer les paroles que l'empereur récite en faisant le sacrifice. Un troisième doit faire porter & dresser les tentes sous lesquelles l'empereur dînera, s'il a ordonné d'y porter un repas. Un quatrième doit assembler quarante ou cinquante vénérables vieillards, laboureurs de profession, qui soient présens, lorsque l'empereur laboure la terre. On fait venir aussi une quarantaine de laboureurs plus jeunes pour disposer la charrue, atteler les bœufs, & préparer les grains qui doivent être semés. L'empereur sème cinq sortes de grains, qui sont censés les plus nécessaires à la Chine, &

ſous leſquels ſont compris tous les autres, le froment, le riz, le millet, la fève & une autre eſpèce de mill qu'on appelle *Cac-leang*.

Ce furent là les préparatifs : le vingt-quatrième jour de la lune ſa majeſté ſe rendit avec toute la cour en habit de cérémonie, au lieu deſtiné à offrir au *Chang-ti* le ſacrifice du printemps, par lequel on le prie de faire croître & de conſerver les biens de la terre. C'eſt pour cela qu'il l'offre avant que de mettre la main à la charrue.

L'empereur ſacrifia, & après le ſacrifice il deſcendit avec les trois princes & les neuf préſidens qui devoient labourer avec lui. Pluſieurs grands ſeigneurs portoient eux-mêmes les coffres précieux qui renfermoient les grains qu'on devoit ſemer ; toute la cour y aſſiſta en grand ſilence. L'empereur prit la charrue & fit, en labourant, pluſieurs allées & venues : lorſqu'il quitta la charrue, un prince du ſang la conduiſit & laboura à ſon tour, ainſi du reſte.

Après avoir labouré en différens endroits, l'empereur ſema les différens grains. On ne laboure pas alors tout le champ entier, mais les jours ſuivans les laboureurs de profeſſion achèvent de le labourer.

Il y avoit cette année là quarante-quatre anciens laboureurs, & quarante-deux plus jeunes. La cérémonie ſe termina par une récompenſe que l'empereur leur fit donner.

A cette relation d'une cérémonie qui eſt la plus belle de toutes, puiſqu'elle eſt la plus utile, il faut joindre un édit du même empereur Yont-Chin. Il accorde des récompenſes & des honneurs à quiconque défrichera des terreins incultes, depuis quinze arpens juſques à vingt vers la Tartarie ; car il n'y en a point d'incultes dans la Chine proprement dite, & celui qui en défriche quatre-vingt devient mandarin du huitième ordre.

Que doivent faire nos ſouverains d'Europe en apprenant de tels exemples ? admirer & rougir, mais ſur-tout imiter. *Voltaire.*

AGRIPPINE fit mourir l'empereur Claude ſon époux, & aſſura l'empire à Néron ſon fils. Comme on lui diſoit que ce monſtre lui donneroit la mort ; *n'importe*, dit cette mère ambitieuſe, *pourvu qu'il règne.* Néron la fit maſſacrer dans ſa chambre, l'an 59 de J. C. Comme un centurion lui portoit un coup ſur la tête : *frappe plutôt ce ſein*, lui dit *Agrippine, puiſqu'il a donné le jour à Néron.*

AGUERRE, comteſſe de Sault. Elle fut réſiſter au duc de Savoie, qui vint la trouver à Aix. Elle entend un des conjurés envoyés par ce duc, qui dit à ſes camarades : *Que n'exécutons-nous notre ordre ? Frappez*, leur dit la comteſſe, *je n'ai pas le cœur aſſez bas pour demander la vie* ; & s'adreſſant à des magiſtrats qui s'approchoient : *& vous, pères de la patrie*, leur dit-elle, *vous, dépoſitaires de l'autorité ſuprême, vous ſouffrez qu'un audacieux s'élève un trône au milieu de la Provence!* Cependant les aſſaſſins d'abord interdits la chargent de fers. Alors elle feint d'être malade, & ſe met dans un lit. Une femme de ſa ſuite trouve le moment de prendre ſa place, & trompant les gardes par ſes plaintes, elle donne le temps à la comteſſe de ſe déguiſer en ſavoyard avec une barbe longue, touſue, & de s'évader avec ſon fils habillé en payſan. Les marſeillois la reçurent & la défendirent.

AIGUILLES *diſcriminales*. Les modes changeoient à Rome moins fréquemment que parmi nous. Les *aiguilles diſcriminales* ſervirent, pendant long-temps, à diſtinguer les femmes mariées d'avec les filles. Celles-ci portoient leurs cheveux friſés ſur le front, les femmes au contraire les ſéparoient ſur le devant de la tête, & les *aiguilles diſcriminales* ſervoient à cette ſéparation.

AIMANT. Un grand médecin, auſſi très-habile en chirurgie, fut un jour appellé chez un malade qui s'étoit fait entrer une paille de fer dans l'œil. Elle étoit ſi petite, que les inſtrumens les plus fins n'y prenoient point : le médecin déſeſpéroit de pouvoir réuſſir. Sa femme ne put voir ſon embarras ſans rire. Elle voulut parier avec lui, qu'elle alloit ſur le champ guérir le malade. *Fabrice Hildan*, car c'eſt lui-même qui eſt ici l'acteur & l'hiſtorien, fut ſurpris de cette promeſſe. Ils vont enſemble chez le malade, qu'ils trouvèrent très-inquiet & très-ſouffrant. La nouvelle Agnodice ne s'en épouvante point : elle dit à ſon mari qu'il ouvre l'œil, & ait ſoin de tenir les paupières écartées. Alors elle tire de ſa poche ſon inſtrument : c'étoit un *aimant* bien monté, qu'elle promène le plus près qu'elle peut de la ſurface de l'œil : on vit, quelques inſtans après, la paillette de fer s'élancer vers l'*aimant*. On devine bien que l'opératrice ne reſta pas muette. Pour Fabrice, il avoua que ſans ſa femme il n'auroit pas eu la moindre idée de cette heureuſe reſſource ; & tous furent contens. (*Fabr. Hildanus, cent.* 5.).

AISANCE. Où règne une *aiſance* honnête, fruit du travail & de l'induſtrie, là ſont ordinairement les bonnes mœurs.

AJUSTEMENS. A Surate, ville des Indes Orientales, les danſeuſes, qui ſont des filles dévouées au public, & qui font vœu de débauche, ce qu'elles obſervent très-régulièrement, ont un *ajuſtement particulier.*

C'eſt une eſpèce de corſet, pour conſerver leur ſein, qui contribue beaucoup à leur beauté. Elles l'enferment dans des étuis faits exprès d'un bois très-léger, joints enſemble, & bouclés par derrière, ce qui contient leur ſein, & l'empêche de

groſſir, & cependant les étuis ſont ſi polis, ſi brillans & ſi élaſtiques, qu'ils ſe prêtent à tous les mouvemens du corps, ſans applatir ni offenſer le tiſſu tendre de la chair. Ils ſont couverts d'une feuille d'or ou d'argent doré; elles y ajoutent des diamans, ſuivant leur faculté, & cet *ajuſtement* eſt une des parties les plus magnifiques de leur toilette.

ALARIC I, roi des goths, mort vers l'an 420. Il réduiſit Rome à l'extrémité. *Je ſens en moi*, diſoit-il, *quelque choſe qui m'excite à mettre Rome en cendres.* Il ſe laiſſa pourtant toucher par les prières des romains, en exigeant d'eux tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & comme ils lui demandèrent ce qu'il vouloit leur laiſſer : -- *la vie.*

ALBANE. François l'*Albane* étoit né à Bologne en 1578. Il eut pour ſeconde épouſe, une femme d'une grande beauté, dont il eut douze enfans auſſi beaux que leur mère. L'étude des belles-lettres avoit contribué à lui donner des idées agréables, & pour peindre Vénus & les amours, il n'eut qu'à copier ſa famille. On a reproché à ce peintre, plein de graces, de charmes & d'enjouement, que les têtes de ſes tableaux ſe reſſembloient preſque toutes, nous venons d'en dire la cauſe. *Albane* jouit pendant quatre-vingt deux ans d'une vie heureuſe, & mourut en 1660.

ALBE, (Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'), général eſpagnol, né en 1508, mort en 1582.

Les gantois s'étant révoltés en 1539, l'empereur Charles-Quint délibéra ſur le traitement qu'il feroit aux rebelles, & voulut ſavoir le ſentiment du duc d'*Albe*. L'inflexible duc répondit : *qu'une ville rebelle devoit être ruinée.* L'empereur, ſur cette réponſe, lui ordonna de monter au haut d'une tour, pour qu'il pût voir de là la grandeur de Gand. Lorſqu'il en fut deſcendu, Charles-Quint lui demanda *combien il croyoit qu'il fallût de peaux d'Eſpagne pour faire un gand de cette grandeur.* Le duc, qui s'apperçut qu'on avoit été bleſſé de ſa ſévérité, garda le ſilence.

Lors de la journée de Mulberg en 1547, le duc d'*Albe* fit des prodiges de valeur. Quelques hiſtoriens ont dit qu'il parut pendant l'action un phénomène ſingulier dans le ciel. Le roi de France, Henri II, ayant demandé au duc d'*Albe* la vérité du fait : *Sire*, lui répondit le général Eſpagnol en riant : *j'étois ſi occupé de ce qui ſe paſſoit ſur la terre, que je n'ai pas remarqué ce qui paroiſſoit au ciel.*

En 1568, les habitans des Pays-Bas, aigris de ce qu'on attentoit continuellement à leur liberté, & de ce qu'on vouloit gêner leurs opinions, paroiſſoient diſpoſés à prendre les armes. Philippe II, roi d'Eſpagne, envoya le duc d'*Albe* pour les contenir. Ce choix annonça les plus grandes barbaries. Dom Carlos, fils de Philippe, en fut ſi perſuadé, qu'il dit en colère & le poignard à la main, à ce général : « je te porterai ce fer dans le ſein, plutôt » que de ſouffrir que tu ailles, comme un ennemi, » ruiner des provinces qui me ſont ſi chères ». Il ſe jetta en même temps ſur le duc, qui ne parvint que difficilement à ſauver ſes jours.

Les premières démarches du duc d'*Albe* confirmèrent l'opinion qu'on avoit de lui. Il fit périr ſur un échaffaud les comtes d'Egmond & de Hornes. Comme quelques perſonnes lui paroiſſoient étonnées de ce qu'il avoit fait tomber ſa ſévérité ſur les têtes les plus illuſtres, il leur dit : *que peu de têtes de ſaumons valent mieux que pluſieurs milliers de grenouilles.*

Après la priſe de Harlem en 1573, le duc d'*Albe* quitta les Pays-Bas. Il y avoit commencé ſon adminiſtration en faiſant conſtruire à Anvers une citadelle qui avoit cinq baſtions. Par une vanité juſqu'alors inconnue, il en avoit nommé quatre de ſon nom & de ſes qualités, *le Duc*, *Ferainand*, *Tolede*, *d'Albe*. On donna au cinquième le nom de l'Ingénieur. Il n'y étoit fait nulle mention du roi d'Eſpagne. Lorſque cette citadelle fut achevée, l'orgueilleux duc, qui avoit remporté de grands avantages ſur les confédérés, y fit placer ſa ſtatue. Il étoit repréſenté avec un air menaçant, le bras droit étendu ſur la ville. A ſes pieds étoient la nobleſſe & le peuple, qui proſternés, ſembloient lui demander grace. Ces deux ſtatues allégoriques avoient des écuelles pendues aux oreilles & des beſaces au cou, pour rappeller le nom de *gueux* qu'on avoit donné aux mécontens. Elles étoient entourées de ſerpens, de couleuvres & d'autres ſymboles qui déſignoient la fauſſeté, la malice & l'avarice, vices reprochés par les Eſpagnols, aux vaincus. Toutes les figures, ainſi que le piédeſtal, étoient de bronze, & l'on s'étoit ſervi pour ériger ce monument, des canons qui avoient été pris à la bataille de Gemmingen. On liſoit au-devant du piédeſtal, cette inſcription faſtueuſe : « A la gloire » de Ferdinand Alvarez de Tolede, duc d'Albe, » gouverneur général de la Flandre, pour le roi » d'Eſpagne : pour avoir éteint les ſéditions, chaſſé » les rebelles, mis en ſûreté la religion, fait obſerver la juſtice, & affermi la paix dans ces pro» vinces ».

ALBERONI. *Jules-Alberoni*, né à Plaiſance en 1664, d'un père jardinier, cultiva comme lui la terre, juſqu'à l'âge de quatorze ans. La première place qu'il obtint fut celle de clerc-ſonneur à la cathédrale de Plaiſance. On le fit prêtre. Son évêque lui donna l'intendance de ſa maiſon & un canonicat dans ſon égliſe. Quelques-temps après ayant obtenu un bénéfice plus conſidérable, le poëte Campiſtron, qui avoit été volé, ſe réfugia chez lui. *Alberoni* l'accueillit avec beaucoup d'humanité, l'habilla, & lui prêta même de l'argent pour aller à Rome. Ce petit événement fut l'origine de ſa fortune. Campiſtron, ſecrétaire du duc de Ven-

dôme, ayant suivi son maître en Italie, se souvint de son bienfaiteur ; il en parla au prince, à qui *Albéroni* trouva occasion de se rendre agréable. Il revint à Paris avec le duc de Vendôme, & repartit avec lui pour l'Espagne. Il devint agent du duc de Parme à la cour de Madrid. Il donna à madame des Ursins l'idée d'engager Philippe V à épouser Elisabeth Farnèze, héritière de Parme, de Plaisance & de Toscane. Le roi ayant accepté cette union, *Albéroni* fut chargé de cette négociation, dont il s'acquitta avec tout le succès possible. Bientôt après *Albéroni* fut nommé cardinal, grand d'Espagne & premier ministre, & cette époque fut la fin de ses prospérités. Il conçut des projets qui allumèrent la guerre entre l'Espagne & plusieurs autres couronnes, qui ne firent la paix qu'à condition que le cardinal seroit renvoyé. Il le fut en effet, & se retira à Gênes. Mais par une nouvelle bisarrerie de la fortune, le pape le fit arrêter comme coupable d'intelligence avec le Turc. Il fut jugé à Rome par des commissaires du sacré collège, & condamné à subir un an de prison, qu'il passa chez les jésuites. Enfin, *Albéroni* mourut en 1752, âgé de quatre-vingt-sept ans.

ALBERT (le Grand), *Albert*, plus connu sous le nom de *Grand Albert*, portoit ce nom, parce qu'il s'appelloit Groot, qui veut dire grand. Il étoit né en Souabe en 1205, d'une famille illustre. Il entra chez les dominicains, & devint provincial de cet ordre, il devint ensuite évêque de Ratisbonne, & retourna dans sa cellule en qualité de simple religieux. *Albert* est bien plus recommandable comme évêque & comme religieux, que comme auteur. On a raconté, & des auteurs crédules ont écrit de lui des choses merveilleuses ; on lui attribue des recueils ridicules de secrets, auxquels il n'a pas eu la moindre part. Il mourut à Cologne en 1282, âgé de soixante-dix-sept ans.

ALBINOS, peuple d'Afrique, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus & le corps dont la blancheur ressemble à celle d'un lépreux ou d'un mort. Leurs yeux sont foibles & très-languissans & brillent beaucoup à la clarté de la lune. Les nègres regardent ces *Albinos* comme des monstres, & ne leur permettent pas de se multiplier.

ALBORNOS (Gilles Alvarez Carillo) archevêque de Tolède, mort en 1367.

Le pape Clément VI l'ayant fait cardinal, il se démit de son archevêché, disant qu'*il seroit blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvoit pas servir.*

On doit admirer la manière noble dont le cardinal *Albornos* rendit compte à Urbain V de l'argent qu'on lui avoit donné. Ce cardinal ayant défait les sept tyrans qui troubloient l'Italie, rétablit l'autorité des papes ; peu de temps après ses envieux portant Urbain à lui faire rendre compte de son administration ; *Albornos* fit charger un chariot des clefs de toutes les villes & de toutes les places qu'il avoit soumises au saint siège ; & l'ayant fait tirer jusqu'au vatican par des bœufs couronnés de laurier, il alla aux pieds du pape le supplier de recevoir le compte qu'il lui avoit demandé : Urbain surpris de ce qu'il voyoit, & honteux de sa défiance, l'embrassa, lui disant devant tout le monde, que lui & ses successeurs lui devroient toujours le rétablissement de l'église.

ALBUQUERQUE (*Alphonse duc d'*) mort à Goa en 1515. Ce général portugais s'étant rendu maître d'Ormus dans le Golfe Persique, le roi de Perse envoya demander un tribut au vainqueur, qui fit apporter, devant les ambassadeurs, des boulets, des grenades & des sabres : *Voilà*, leur dit-il, *la monnoie des tributs que paie mon maître.*

Il assiégeoit Malaca, un des principaux marchés de l'Inde ; mais les assiégés ayant fait prisonnier Aranjo, son ami, menaçoient de le faire périr s'il continuoit le siège. Il reçut ce billet de son ami : *Ne pense qu'à la gloire & à l'avantage du Portugal ; si je ne puis être un instrument de ta victoire, que je n'y sois pas au moins un obstacle.* La place fut emportée, & Aranjo sacrifié.

Les Portugais, forcés dans la citadelle de Goa, se réfugient sur leurs vaisseaux. Comme ils ne peuvent pas sortir du port, & que les vivres leur manquent, ils se voient exposés à ce que la famine a de plus affreux. Trois d'entr'eux, qui n'ont pas un courage suffisant pour supporter l'horreur de cette situation, passent dans le camp Indien, & y rendent compte de l'état misérable où il se sont trouvés. Le chef de ces infidèles, qui a autant de politesse que de bravoure, envoie sur le champ une fuste pleine de vivres & de rafraîchissemens, en faisant dire : que c'est par les armes, & non par la faim, qu'il veut vaincre ses ennemis. Le grand *Albuquerque*, qui croit qu'on cherche à savoir jusqu'où peut aller l'extrémité où il se trouve, use de feinte. Il fait exposer sur le tillac une barrique de vin, avec le peu de biscuit qui est réservé pour les malades, comme si chacun pouvoit en prendre à discrétion ; & renvoyant le présent, il dit à l'officier qui est chargé de le lui offrir : « dites » à votre maître, que je lui suis obligé, mais que » je ne recevrai ses dons que lorsque nous serons » amis ».

ALCHYMIE. L'*alchymie* est cette partie éminente de la chymie qui s'occupe à perfectionner, à améliorer ou à transmuer les métaux. Cet art mystérieux, s'appelle aussi *science* ou *philosophie hermétique.*

L'*alchymie* est, selon l'étimologie du mot, la chymie par excellence. Ceux qui s'y sont appliqués ont

ont eu différens buts, qui paroiſſent tous également chimériques.

Zozime, qui vivoit au commencement du cinquième ſiècle, eſt le premier auteur qui parle de faire de l'or. Son manuſcrit grec, qui a pour titre : *l'art de faire de l'or & de l'argent*, eſt conſervé à la bibliothèque du roi.

Le ſecret chimérique de la pierre philoſophale a été en vogue parmi les chinois, long-temps avant qu'on en eût les premières notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres, en termes magnifiques, de la ſemence d'or, & de la poudre de projection. Ils promettent de tirer de leurs creuſets non-ſeulement de l'or, mais encore un remède ſpécifique & univerſel, qui procure à ceux qui le prennent une eſpèce d'immortalité.

On peut comparer les *alchymiſtes* aux marchands de billets de loterie, qui offrent d'enrichir les autres, & vivent ſouvent dans la plus grande misère. Tous ces meſſieurs devroient profiter de la leçon ſuivante.

Un alchymiſte qui ſe vantoit d'avoir trouvé le ſecret de faire de l'or, demandoit une récompenſe à Léon X. Ce pape, le protecteur des arts, parut acquieſcer à cette demande, & le charlatan ſe flattoit déjà de la plus grande fortune. Lorſqu'il revint ſolliciter ſa récompenſe, Léon lui fit donner une grande bourſe vuide, en lui diſant : que puiſqu'il ſavoit faire de l'or, il n'avoit beſoin que d'une bourſe pour le contenir.

Un des meilleurs tours qu'on ait jamais fait en alchymie, fut celui d'un roſe-croix, qui alla trouver Henri I, duc de Bouillon de la maiſon de Turenne, prince ſouverain de Sedan, vers l'an 1620. « Vous » n'avez pas, lui dit-il, une ſouveraineté proportionnée à votre grand courage. Je veux vous » rendre plus riche que l'empereur. Je ne puis reſter que deux jours dans vos états; il faut que » j'aille tenir, à Veniſe, la grande aſſemblée des » frères. Gardez ſeulement le ſecret; envoyez chercher de la litharge chez le premier apothicaire » de votre ville. Jettez-y un grain ſeul de la poudre » rouge que je vous donne; mettez le tout dans » un creuſet, & en moins d'un quart d'heure vous » aurez de l'or ».

Le prince fit l'opération, & la réitéra trois fois en préſence du virtuoſe. Cet homme avoit fait acheter auparavant toute la litharge qui étoit chez les apothicaires de Sedan, & l'avoit fait enſuite revendre chargée de quelques onces d'or.

L'adepte en partant fit préſent de toute ſa poudre tranſmutante au duc de Bouillon.

Le prince ne douta point qu'ayant fait trois onces d'or avec trois grains, il ne fit trois cents mille onces avec trois cents mille grains, & que par conſéquent il ne fût bientôt poſſeſſeur, dans la ſemaine, de trente-ſept mille cinq cents marcs, ſans compter ce qu'il feroit dans la ſuite : il falloit trois mois au moins pour faire cette poudre. Le philoſophe étoit preſſé de partir; il ne lui reſtoit plus rien; il avoit tout donné au prince; il lui falloit de la monnoie courante, pour tenir à Veniſe les états de la philoſophie hermétique. C'étoit un homme très-modéré dans ſes deſirs & dans ſa dépenſe, il ne demandoit que vingt mille écus pour ſon voyage. Le duc de Bouillon, honteux du peu, lui en donna quarante mille. Quand il eut épuiſé toute la litharge de Sedan, il ne fit plus de l'or, il ne revit plus ſon philoſophe, & en fut pour ſes quarante mille écus.

L'hiſtoire ſuivante eſt une nouvelle preuve que l'art des alchymiſtes n'eſt ſouvent que l'art de tromper.

Noël Picard, ſurnommé Dubois, qui dans ſon contrat de mariage paſſé par-devant Me Capitin, notaire, ſe faiſoit nommer Jean de Mailly, ſieur de la Maillerie & Dubois, étoit natif de Colommiers-en-Brie, & fils d'un chirurgien. Ayant en ſa jeuneſſe appris un peu de latin, il commença l'étude de la chirurgie pour exercer la profeſſion de ſon père; mais comme il avoit naturellement l'eſprit changeant, il s'ennuya bientôt de cet état, & ſe mit au ſervice d'un homme de qualité nommé Dufay, qui le prit pour ſon valet-de-chambre chirurgien, & l'emmena avec lui dans le Levant, où il fut trois à quatre ans à voyager. Dubois ne tarda point à ſe faire connoître pour un eſprit inquiet & avide de s'inſtruire dans les ſciences occultes de la chyromancie, la magie, l'aſtrologie & l'*alchymie*. Etant de retour de ſes voyages, il vint demeurer à Paris, & rechercha la connoiſſance des adeptes de la philoſophie hermétique. Il paſſa ſix ans dans leur ſociété & dans la débauche. Il eut des remords, & dans un accès de dévotion, ou peut-être n'ayant plus de moyens de ſubſiſter, il entra chez les capucins de la rue Saint-Honoré; mais au bout de ſept à huit mois il s'ennuya de ce nouveau genre de vie, il jetta le froc, & s'enfuit par-deſſus les murs des tuileries. Comme il n'avoit point encore fait de profeſſion, on le laiſſa tranquille. Trois ans après ſon eſprit inquiet le ramena dans l'ordre ſéraphique; il prononça ſes vœux après le temps de ſon noviciat. Il fut admis aux ordres ſacrés, même de prêtriſe. Il ſe fit appeller le père Simon : dix ans s'écoulèrent dans cet état. Il avoit conſervé des habitudes avec ſes anciens compagnons de plaiſir; ſon goût pour la diſſipation ſe réveilla; il quitta encore l'habit de capucin, & s'alla promener en Allemagne. Il fut reconnu, embraſſa la religion luthérienne, & s'adonna tout entier à l'étude du grand-œuvre : il n'apprit point à faire de l'or; mais le ſecret d'en impoſer aux ignorans qui cherchent la pierre philoſophale. Avec ce beau ſecret, il revint à Paris, où il comptoit bien pouvoir faire des dupes. Il crut que

les capucins ne ſongeroient plus à lui, après une abſence de ſept à huit ans. Il fit abjuration de ſon apoſtaſie, & par une audace ſingulière, cet homme qui étoit moine & prêtre, ſe maria à Saint-Sulpice, avec Suſanne Leclerc, fille d'un guichetier de la Conciergerie.

Dubois, naturellement cauſeur & charlatan, s'introduiſit chez pluſieurs gens de qualité; & s'attira la confiance de quelques-uns, entr'autres de l'abbé Blondeau, oncle de madame de Chavigny Bouthillier, eſprit foible & crédule, qui le regarda comme un homme merveilleux, poſſédant les ſecrets les plus rares, & particuliérement celui de faire de l'or avec la plus grande facilité. Ce fut cet abbé qui le fit connoître du fameux père Joſeph, ayant préalablement obtenu de lui qu'il ne le feroit point rechercher pour ſa vie paſſée. Le père capucin promit tout ce qu'il exigea de lui, dans l'eſpérance de procurer au cardinal de Richelieu, ſon protecteur, un adepte qui alloit augmenter la grandeur de ſon éminence & la richeſſe de la France; qui devoit donner les moyens de ſoulager les peuples, & fournir abondamment à toutes les dépenſes des guerres ruineuſes, contre les ennemis du roi. Son éminence ne tarda pas d'être informée de cette heureuſe aventure; & comme le père Joſeph avoit tout aſcendant ſur ſon eſprit, elle ne forma aucun doute ſur ce qu'il lui raconta. Enfin il fut arrêté que le fabriquant d'or travailleroit en préſence du roi, de la reine, du cardinal, du père Joſeph, de l'abbé Blondeau, des ſurintendans & autres, qui avoient intérêt à la réuſſite du grand-œuvre. Le jour étant pris, Dubois ſe rend au Louvre, apporte une coupelle & un creuſet pour ſon expérience; allume le feu, y met ſes vaiſſeaux; & de peur qu'on ne le ſoupçonne de fourberie, il accepte pour aide de ſon travail, un garde-du-corps, nommé Saint-Amour, que le roi lui-même lui choiſit. Tout étant diſpoſé, Dubois demanda à haute voix s'il plairoit à ſa majeſté de commander qu'un de ſes ſoldats donnât dix ou douze balles de mouſquet pour les convertir en or; ce qui fut fait fort ſolemnellement & avec tout l'appareil du myſtère. Le plomb mis dans la coupelle, on donna au feu le degré de chaleur néceſſaire pour en tirer l'effet tant deſiré. Dubois fit voir en même-temps qu'il jettoit ſur les balles la valeur d'un grain de ſa poudre de projection. Après quoi, il couvrit de cendres le plomb qui étoit dans la coupelle, comme choſe néceſſaire, dit-il, à ſon procédé; & ſans doute afin de maſquer mieux ſes manœuvres. Le temps venu de faire voir le réſultat de cette grande opération, Dubois, ſous prétexte d'arranger la coupelle, gliſſa adroitement, ſans que perſonne s'en apperçût, un certain poids d'or ſous la cendre, comme il l'a depuis confeſſé au procès. Etant alors aſſuré d'avoir de l'or, il ſupplia le roi de vouloir bien lui-même écarter peu à peu les cendres avec un ſoufflet, ou d'en donner l'ordre à qui il lui plairoit. Le roi ne voulut confier ce ſoin à perſonne; & comme il ſouffloit fort, dans l'impatience de découvrir cet échantillon des richeſſes infinies qui lui étoient promiſes, les ſpectateurs, tous très-intéreſſés, très-curieux, très-attentifs, recevoient les cendres qui voltigeoient ſur les aſſiſtans, & la reine elle-même s'en laiſſoit accabler. Enfin, lorſque le rameau d'or parut, il excita dans toute l'aſſemblée un cri d'allégreſſe, & cauſa une ſurpriſe ſi agréable, que ſa majeſté & ſon éminence embraſſèrent Dubois, & lui prodiguèrent leur faveur, & les témoignages de leur ſatisfaction & de leur reconnoiſſance. Le roi, dans ſon enthouſiaſme, le déclara noble & le fit chevalier, en lui donnant la belle petite accollade, à la façon des anciens preux & chevaliers de la Table Ronde. Il lui conféra en même-temps l'office de préſident des tréſoreries de France, de la nouvelle création à Montpellier, & lui permit de chaſſer dans toute l'étendue de ſes plaiſirs. Le cardinal dit qu'il falloit ôter les tailles, taillons, ſubſides, & toutes les impoſitions qui ſont à charge au peuple; que le roi ne réſerveroit que ſon domaine avec quelques fermes & droits ſeulement, comme des marques de ſa ſuzeraineté & de ſa puiſſance ſouveraine; il annonçoit la renaiſſance de l'âge d'or, & la ſuprême domination de la France ſur toutes les puiſſances de l'Europe: le chapeau du cardinal fut de nouveau promis au père Joſeph. L'abbé Blondeau fut nommé conſeiller d'état, & reçut le jour même ſes lettres, avec promeſſe du premier évêché vacant. Saint-Amour eut huit mille francs pour avoir aidé à cette belle œuvre; enfin toute la cour étoit dans le raviſſement & dans l'ivreſſe de la joie. Dubois fit une nouvelle expérience, & employa le même tour de ſoupleſſe pour entretenir l'enthouſiaſme de ſes ſpectateurs. Le roi tira lui-même du feu le creuſet avec des pincettes. La vue de ce nouveau lingot cauſa un redoublement de plaiſir, quoique cet or fût moindre que le premier qui peſoit neuf onces, ce ſecond n'étant que de quatre. On envoya auſſi-tôt chercher un orfèvre qui, après avoir fait l'eſſai de ces deux échantillons, trouva qu'ils n'étoient autres que des piſtoles, c'eſt-à-dire à vingt-deux karats. Dubois craignant que ce rapport ſi parfait avec la monnoie ne fît ſoupçonner quelque choſe, s'empreſſa de dire que pour ſes eſſais il faiſoit de l'or à ce titre; mais que dans ſon travail en grand de la tranſmutation, ſon or ſeroit pur à vingt-quatre karats. Cette raiſon contenta l'aſſemblée qui ſe plaiſoit dans ſon illuſion; mais elle parut très-ſuſpecte à l'orfèvre.

Les expériences étant faites, & ne laiſſant rien à deſirer, le cardinal tira Dubois à part; il l'entretint ſur l'or qu'il devoit fournir dorénavant; il lui dit que le roi avoit beſoin régulièrement de ſix cents mille francs par ſemaine; & le charlatan eut

l'effronterie de les promettre, pourvu qu'on lui laissât seulement dix jours pour donner, disoit-il, la dernière perfection de cuisson à neuf onces de poudre de multiplication qu'il avoit, & qui, par un accident, avoit été *incrudée* (jargon de l'art pour dire aigrie & altérée); ajoutant qu'il vouloit porter cette poudre à sa perfection, & faire un or purifié. Le cardinal lui répondit qu'il lui accordoit non-seulement dix jours, mais vingt, s'il en avoit besoin. Dubois, au lieu de faire un travail qu'il savoit bien inutile, prend le plaisir de la chasse, fait grand'chère chez lui, assemble tous les adeptes de sa connoissance, les régale avec magnificence, les entretient de ses succès & de sa science sublime. Il est regardé par-tout comme un homme extraordinaire, & en quelque sorte divin. Cependant le tems se passoit, & rien ne se préparoit; le cardinal envoya le père Joseph solliciter le faiseur d'or de se mettre à l'œuvre; il demande quelques jours qu'on lui accorde, & qu'il ne met pas mieux à profit. Le roi n'étoit pas moins impatient de voir de gros saumons d'or de cinq à six cents mille livres que Dubois avoit promis. Comme ils ne paroissoient point, on eut des soupçons, & bientôt des craintes d'avoir été dupé, ce qui n'étoit que trop vrai. Il y eut des ordres pour veiller de près ce charlatan, & l'empêcher de prendre la fuite, comme en effet il le méditoit. Enfin son éminence l'envoya chercher dans une de ses voitures. Etant arrivé à Ruel, le cardinal ne voulut point le voir, & le fit enfermer pour travailler. Dubois fit ou feignit de faire beaucoup d'essais qui ne produisirent rien. Alors on le transféra au château de Vincennes, où, après beaucoup de tentatives encore inutiles, il ne laissa plus douter qu'il ne fût un imposteur. M. de la Fermas vint le prendre dans un carrosse & le conduisit à la Bastille. M. le cardinal ne lui pardonna point de l'avoir abusé si publiquement & si solemnellement. Il nomma une commission pour faire son procès; & son éminence voulant paroître avoir été trompée par un art surnaturel, auquel toute sa politique avoit été forcée de céder, elle fit principalement insister sur le fait de magie dont Dubois fut accusé. Avant de procéder, M. de la Fermas, chef de la commission, prit des instructions des alchymistes; il lut quelques traités de leur vaine science, d'après lesquels il interrogea Dubois en grand détail, dans les termes de l'art hermétique, ensuite sur la magie, & sur la rognure des monnoies d'or, qui étoit le malheureux talent de ce fourbe & sa coupable ressource, quoiqu'il n'en voulût pas convenir. Après dix ou douze jours d'interrogatoire, il fut condamné à la question pour confesser la vérité, & avouer qu'il avoit eu dessein de tromper le Roi & son éminence. Alors Dubois eut l'effronterie de soutenir qu'il n'étoit point coupable de ce projet, & que même, pour se justifier, il étoit prêt de répéter ses expériences & de faire de l'or. On le relâcha aussitôt, & comme on est toujours crédule pour ce qu'on desire, on lui fit apprêter dès le lendemain ce qui étoit nécessaire pour son travail. Cependant deux des plus habiles orfèvres de Paris furent avertis de venir le voir opérer, & de prendre garde à ses tours de soupleſſe. Dubois allume son feu à sa manière. Des hommes font ponctuellement ce qu'il ordonne, il ne touche qu'à peu de choses; & toujours observé par les deux orfèvres, manquant d'ailleurs de la poudre d'or qu'il n'avoit pu se procurer dans la prison, il traîna ses expériences jusqu'à la chûte du jour; à la fin il y renonça, disant qu'il n'étoit point libre, & qu'il ne vouloit point enseigner son secret à des gens qu'il ne connoissoit pas. Mais quand il vit qu'on alloit de nouveau l'appliquer à la question, il promit de faire l'aveu de toutes ses fourberies, & il découvrit les moyens qu'il avoit employés pour en imposer au roi, au cardinal & aux Ministres. Ce premier crime confessé, il fut interrogé sur la magie, à laquelle on avoit encore dans ce temps la simplicité de croire. On prétend même qu'il en fut convaincu, & qu'il ne put s'empêcher de l'avouer. Son interrogatoire étoit fondé sur un accident qu'on suppose qui arriva une nuit à l'un des gardes de son éminence, lorsque ce fourbe étoit retenu à Ruel. On rapporte que ce garde s'étoit plaint d'avoir été rudement battu sur les deux heures après minuit, sans qu'il pût jamais voir ni toucher celui qui le frappoit; & l'on fit courir le bruit que c'étoit un diable que Dubois avoit lâché contre lui, pour se venger de quelque mauvais traitement. Ce fait, avec plusieurs autres, sont cités dans le procès comme preuves de sa sorcellerie. M. de la Fermas l'interrogeant sur cette magie, dont il se défendoit foiblement, lui demanda pourquoi les diables qui étoient à ses ordres, ou ses amis, ne l'enlevoient point de sa prison, ou ne lui apprenoient pas le beau secret de faire de l'or dont il s'étoit tant vanté, qui étoient les deux choses dont il avoit le plus de besoin dans la situation où il se trouvoit pris. Mais il ne dit rien à ces questions auxquelles il n'y avoit en effet point de réponse. Après ce second chef d'accusation, on passa à un troisième plus réel, ce fut la fausse monnoie & la rognure des pièces d'or. A cet égard on trouva chez Dubois beaucoup d'outils & de pièces de conviction. Cette poudre d'or des monnoies étoit l'appât que ce maître fourbe employoit pour attraper les personnes crédules; car avec la valeur de huit ou dix pistoles, dont il faisoit de petits lingots qui lui servoient d'essais & de montre pour un plus grand ouvrage qu'il promettoit, il attiroit des six ou sept cents écus de la part de ceux qu'il prenoit dans ses filets. L'abbé Blondeau, qui étoit sa dupe & son confident, lui avoit avancé jusqu'à huit mille francs avant qu'il le fît connoître au père Joseph.

Dubois avoit composé un petit livret où il

disoit qu'étoit renfermé son secret de faire de l'or, & il vendoit son ouvrage en manuscrit, plus ou moins, suivant qu'il trouvoit des acheteurs intéressés & crédules. Il y avoit même de ses disciples de bonne-foi, qui débitoient à son profit son ouvrage; on cite entr'autres un M. de la Jaille, maître de comptes de Nantes.

Enfin cet homme atteint & convaincu de plusieurs délits qui méritoient la mort, fut jugé par une commission, & condamné à être pendu. Il voulut encore soutenir qu'il avoit fait de l'or, & que c'étoit la crainte des tourmens qui lui avoit arraché un aveu contraire. Mais depuis cette fois il ne fut pas écouté; &, comme on le menoit au supplice, le confesseur, qui étoit un carme, le détermina à avouer ses fautes, il le promit. Alors on le fit entrer chez un Notaire, où il déclara & certifia, qu'il étoit vrai, comme il alloit mourir & rendre compte de sa vie à Dieu, qu'il avoit trompé, de dessein prémédité, le roi, la reine & M. le cardinal; qu'il leur en demandoit pardon, que tout ce qu'il avoit fait n'étoit que fourberie, qu'il n'avoit jamais connu ni vu personne qui sût faire de l'or qu'en trompant; mais que cela lui avoit servi à passer commodément sa vie, ce qui étoit très-aisé à faire, à cause de l'extrême crédulité des hommes: & signa, en présence de M. de la Fermas, & déchargea Saint-Amour, qu'il avoit chargé par ses réponses dans le procès. De là il remonta dans sa charrette, & fut traîné au supplice, qu'il subit avec résignation & avec courage, le 25 Juin 1637.

L'histoire fait mention de trois de ces imposteurs qui se sont adressés à nos rois, sous prétexte de fabriquer de l'or.

Le premier fut un nommé Jean Gaulthier, baron de Plumerolec, qui trompa Charles IX, & lui emporta cent vingt mille livres, après avoir seulement travaillé huit jours; mais deux mois après il fut pris & pendu. Le second a été, en 1615 ou 1616, un nommé Guy de Crusembourg, à qui, par arrêt du conseil, on donna vingt mille écus pour travailler dans la bastille, où ayant été environ trois semaines, il s'évada, & depuis on n'en a point entendu parler; & le troisième est ce Dubois dont nous venons de rapporter l'aventure & la fin tragique.

ALCIBIADE. *Alcibiade*, athénien, étoit descendant d'Ajax. Socrate fut son instituteur.

Les auteurs ont dit d'*Alcibiade*, que la nature, en le formant, réunit toutes ses forces pour en faire un homme accompli.

Il manifesta dès son enfance ce qu'il seroit le reste de sa vie. Un jour qu'il jouoit aux osselets dans la rue, un chariot s'avance, il prie le conducteur d'attendre, celui-ci, peu complaisant, pousse ses chevaux plus vivement; les camarades du jeune *Alcibiade* prennent la fuite, mais lui se couche devant la roue, en disant: *malheureux, passes, si tu l'oses.*

Etant entré dans l'école d'un grammairien, il lui demanda un Homère, & lui donna un soufflet, pour le punir de n'avoir pas un si beau modèle à offrir à ses élèves.

Il fut deux fois couronné aux jeux olympiques, où il effaçoit, par sa magnificence, celle des plus grands rois.

On l'accuse d'avoir été le corrupteur des mœurs d'Athènes, & l'intimité qui le lioit à Socrate, fit suspecter celles de ce philosophe.

Alcibiade, accusé d'impiété & de sacrilège, évita par un exil volontaire la mort à laquelle il avoit été condamné par contumace.

On prétend qu'il étoit père de la célèbre Laïs, qui sembloit avoir hérité de ses graces & de sa beauté.

ALCITRYOMANCIE, divination qui se faisoit par le moyen d'un coq. Cet art étoit en usage chez les grecs qui le pratiquoient ainsi. On traçoit un cercle sur la terre, & on le partageoit en vingt-quatre espaces égaux dans chacun desquels on figuroit une des lettres de l'alphabet, & sur chaque lettre on mettoit un grain d'orge ou de bled. Cela fait, on plaçoit au milieu du cercle un coq fait à ce manège, on observoit soigneusement les lettres de dessus lesquelles il enlevoit le grain, & de ces lettres rassemblées, on formoit un mot qui servoit de réponse à ce qu'on vouloit savoir.

Plusieurs devins cherchèrent quel devoit être le successeur de l'empereur Valens. Le coq ayant enlevé les grains qui étoient sur les lettres Θ E O Δ, ils conclurent que ce seroit Théodore, mais ce fut Théodose, qui seul échappa aux persécutions de Valens.

ALCORAN. *Alcoran*, en arabe, veut dire, *livre*, & c'est en effet chez les mahométans le livre par excellence, la collection des révélations prétendues du faux prophète Mahomet.

Les musulmans croient, comme article de foi, que l'ange Gabriel apporta, pendant le cours de vingt-trois ans à leur prophète, tout ce qui est contenu dans l'*alcoran*, verset à verset, écrit sur un parchemin fait de la peau du bélier qu'Abraham immola à la place de son fils Isaac.

Il y a, selon Mahomet, sept paradis: l'argent, l'or, les pierres précieuses sont la matière des premiers cieux. Le septième est un jardin délicieux arrosé de fontaines & de rivières de lait, de miel & de vin, avec des arbres toujours verds, dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la

mer, l'eau n'en auroit plus d'amertume. C'eſt là que les croyans ſeront ſervis des mets les plus rares, les plus délicieux, & ſeront les époux des houris, ou jeunes filles, qui, malgré des plaiſirs & des jouiſſances continuelles, ſeront toujours vierges. L'enfer conſiſte dans la privation de tous ces plaiſirs & dans quelques autres peines qui finiront un jour par la bonté de Mahomet.

L'*alcoran* commande à tous les muſulmans, aux fils même des rois d'apprendre un métier, & d'y travailler pendant quelques heures, chaque jour.

Tout l'*alcoran* doit être écrit ſur le linge du grand-viſir.

ALEMBERT. (d') Ce ſavant fut un enfant de l'amour. Il vint au monde le 16 novembre 1717. Mais ſes père & mère, madame de Tencin & le chevalier Deſtouches n'oſant le reconnoître, le nouveau né fut porté deux heures avant le jour ſur l'eſcalier de l'égliſe de ſaint Jean-le-Rond. Attiré par ſes cris, le bédeau le recueillit & le fit baptiſer ſur le champ ſous le nom de *Jean-le-Rond*.

Cependant le chevalier Deſtouches réclama cet enfant, & chargea la femme d'un vitrier, établi à Paris, rue Michel-le-Comte, de le nourrir & de l'élever.

La réputation que cet homme célèbre s'acquit dans les ſciences exactes & dans la littérature, fut confirmée par le diſcours préliminaire de l'encyclopédie. Il avoit, comme on ſait, entrepris cet ouvrage avec Diderot, ſon ami, en 1750.

Le roi de Pruſſe avoit pour d'*Alembert* une eſtime & une amitié particulière; il lui offrit la place de directeur de l'académie de Berlin, que notre philoſophe n'accepta pas. Ce ſacrifice qu'il fit à l'amour qu'il avoit pour ſon pays, fut ſuivi d'un autre encore plus méritoire.

L'impératrice de Ruſſie lui offrit de ſe charger de l'éducation du grand duc, & attacha à cette honorable fonction cent mille livres de rente, & d'autres avantages conſidérables que d'*Alembert* refuſa conſtamment; il ſe contenta de l'eſtime générale de ſes concitoyens & de l'amitié d'un très-grand nombre de gens diſtingués par leur mérite & par leur rang; on peut dire que d'*Alembert* joignoit au mérite de penſer celui de faire penſer les autres; & l'eſprit dans ſes ouvrages parle toujours raiſon. Il mourut à Paris, le 29 octobre 1783.

Un jeune homme parodia ces quatre vers déjà connus, ſur le refus que fit d'*Alembert* de ſe laiſſer aller à la fortune qui l'appelloit en Ruſſie.

Eſt-ce à vous d'écouter l'ambition funeſte,
Et la ſoif des faux biens dont on eſt captivé?
Un inſtant les détruit; mais la ſageſſe reſte:
Voilà le ſeul tréſor, & vous l'avez trouvé.

Quelqu'un fit obſerver à M. d'*Alembert*, que tel écrivain, digne à la vérité de beaucoup d'éloges, exaltoit ſes propres talens avec trop de confiance. *Il faut le lui pardonner*, reprit le philoſophe, *ſon amour propre n'offenſe perſonne*.

D'*Alembert* ayant remporté le prix ſur la queſtion propoſée par l'académie de Berlin: *quelle eſt la cauſe générale des vents?* profita de cette occaſion pour dédier ſon ouvrage au roi de Pruſſe, par ces trois vers latins, qui font alluſion aux victoires & à la paix que le héros pruſſien propoſoit à l'Autriche.

Hæc ego de ventis, dum ventorum ocior alis
Palantes agit Auſtriacos Fredericus, & orbi
Inſignis lauro, ramum prætendit olivæ.

Dans un voyage que d'*Alembert* fit à Weſel, où le roi l'appella après la paix de 1763, ce prince lui ſauta au cou & l'embraſſa tendrement. La première queſtion que le monarque fit au géomètre fut celle-ci: *Les mathématiques fourniſſent-elles quelques méthodes pour calculer les probabilités en politique?* La réponſe de d'*Alembert* fut, *qu'il ne connoiſſoit point de méthode pour cet objet; mais que s'il en exiſtoit quelqu'une, elle venoit d'être rendue inutile par le héros qui lui faiſoit cette queſtion.*

Le jour que M. le Mière & M. le comte de Treſſan vinrent prendre place à l'académie françoiſe, M. d'*Alembert*, impatient qu'on ne commençât pas la ſéance, dit très-haut à l'auteur de *la veuve du Malabar*: « M. le Mière, on attend » après vous ». Auſſi-tôt une voix ſe fit entendre dans l'aſſemblée, & prononça diſtinctement ces mots: « ſi vous attendez après lui, il y avoit aſſez » long-tems qu'il attendoit après vous ».

M. d'*Alembert* qui pleuroit la mort de mademoiſelle d'Eſpinaſſe, dit, en apprenant la mort de madame Geoffrin: « hélas! je paſſois toutes » mes ſoirées chez l'amie que j'avois perdue, & » toutes mes matinées avec celle qui me reſtoit » encore. Il n'y a plus pour moi ni ſoir ni matin ».

L'Abbé de Voiſenon, au ſortir d'une ſéance de l'Académie, diſoit d'un ton fâché: « s'il ſe fait » ici quelqu'étourderie, on ne manque jamais de » me la prêter ». M. d'*Alembert* répondit ſur-le-champ: « monſieur l'abbé, on ne prête qu'aux » riches ».

M. le comte du Nord, ou le grand-duc de Ruſſie, dit à M. d'*Alembert*, qu'il regretteroit toujours que ſon éducation n'eût pas été remiſe en ſes mains. M. d'*Alembert* s'excuſa ſur ſa mauvaiſe ſanté, ſur ſes amis, ſur le climat de la Ruſſie. — « En vérité, monſieur, lui dit le comte du Nord, » c'eſt le ſeul mauvais *calcul* que vous ayez fait en » votre vie ».

ALI, couſin-germain & gendre de Mahomet, fut un de ſes diſciples les plus ardens: il adopta

le système de son apostolat sanguinaire. « C'est moi, » lui dit-il, en lui prêtant serment de fidélité, » c'est moi, grand prophète de Dieu, qui veux » être ton visir. Je casserai les dents, j'arracherai » les yeux, je fendrai le ventre, & je romprai les » jambes à ceux qui s'opposeront à moi ». Son zèle sembloit le désigner pour être le successeur de Mahomet; mais Abubekre ayant été nommé calife, *Ali* se retira dans l'Arabie.

Après la mort du calife Orthman, *Ali* fut nommé pour lui succéder; mais un parti contraire s'étant élevé, il fut assassiné l'an de J. C. 660.

ALIBOUR. Il étoit premier médecin de Henri IV, & n'est gueres connu que par l'anecdote suivante. Le roi l'envoya visiter la belle Gabrielle d'Estrées, mariée depuis peu à M. de Liancourt, en face d'Eglise seulement. Elle avoit mal passé la nuit. *Alibour* vint dire au roi qu'il avoit trouvé un peu d'émotion chez la malade; mais que la fin de sa maladie seroit bonne. Ne comptez-vous pas la saigner, dit le roi? Je m'en donnerai bien de garde, répondit ingénument le vieillard, avant qu'elle soit à mi-terme. Comment, reprit le roi, que voulez-vous dire, bon homme? *Alibour* appuya son sentiment, que le prince crut bien détruire, en lui apprenant plus particuliérement à quel point il en étoit avec la dame. Je ne sais, dit le Médecin, ce que vous avez fait ou point fait: mais je vous renvoie à six ou sept mois d'ici pour connoître la vérité de ce que je dis. Le roi quitta son médecin, & fort en colère fut chez la belle malade, qui apparemment trouva moyen de s'excuser; car la chronique dit qu'il n'y eut entre lui & elle aucune mésintelligence, quoique la prédiction du médecin se fût accomplie; & le roi, loin de désavouer l'enfant, le reconnut pour sien, & le nomma *César*. La mort d'Aliboru, qui arriva quelque temps après, à la suite d'une violente colique, fit soupçonner qu'il avoit été empoisonné, pour le punir de sa prophétie, & des propos qu'il ne cessoit de tenir tant contre la favorite que contre le nouveau César. Les médecins de nos jours sont plus discrets; aussi ne courent-ils pas les mêmes risques.

ALIMENT. Hormouz, roi de Perse, demandoit un jour à son médecin combien il falloit d'*alimens* par jour pour le soutien d'un homme formé? Le médecin répondit que cela alloit environ à une livre. « Comment une si petite quan» tité pourroit-elle suffire à un aussi grand corps » que le mien! — Cette quantité suffit, si vous » voulez seulement que votre nourriture vous » porte; si vous en prenez davantage, ce sera » vous qui la porterez ».

ALLAIN, fils d'un sellier, a composé plusieurs comédies, entr'autres l'*Epreuve réciproque*, en un acte, en prose. Cette pièce a le défaut de n'être pas assez développée; ce qui fit dire à la Mothe, au sortir de la prmière représentation, *Allain, tu n'as pas assez allongé la courroie.*

L'ALLÉGORIE est pour les arts comme pour les lettres, une ruse par laquelle on présente un objet pour en exprimer un autre, par les rapports qu'ils ont entr'eux. Une *allégorie* remarquable par sa singularité est l'épitaphe d'un libraire de Boston, composée par lui-même: « Ci gît, comme un » vieux livre à reliure usée & dépouillée de titres » & d'ornemens, le corps de Ben. Franklin, » imprimeur. Il devint l'aliment des vers; mais » le livre ne périra pas: il paroîtra encore une » fois dans une nouvelle & très-belle édition, re» vue & corrigée par l'auteur ».

En peinture & en sculpture, le mérite de l'*allégorie* est de ne présenter qu'une intention au spectateur, autrement il prend le change, & voit souvent le contraire de ce que l'artiste a voulu représenter.

Un homme peu instruit passait par la place des Victoires, on lui faisoit remarquer la statue de Louis XIV. Voyant la Victoire qui tenoit une couronne au-dessus de la tête du monarque, apprenez-moi, dit-il, si la déesse pose ou retire la couronne à ce prince.

Beautru considérant un jour au-dessus d'une cheminée la Justice & la Paix en sculpture, qui se baisoient: « voyez-vous, dit-il, en s'adressant à » un ami avec qui il étoit, elles s'embrassent, elles » se baisent, elles se disent adieu pour ne se revoir » jamais ».

Le fils du grand Condé se servit d'une *allégorie* bien ingénieuse pour peindre l'histoire de son père dans la galerie de Chantilly. Il se rencontroit un inconvénient dans l'exécution du projet. Le héros, durant sa jeunesse, avoit fait un grand nombre d'exploits éclatans, comme le secours de Cambrai, celui de Valenciennes, la retraite devant Arras, contre son roi & sa patrie. Afin de pouvoir parler de ces événemens, le prince Jules fit dessiner la muse de l'histoire, qui tenoit un livre sur le dos duquel étoit: *vie du prince de Condé.* Cette muse arrachoit les feuillets du livre qu'elle jettoit par terre, & on lisoit sur ces feuillets: *Secours de Cambrai, secours de Valenciennes, retraite de devant Arras*: enfin, toutes les belles actions de Condé, durant son séjour dans les Pays-Bas; actions dont toutes étoient louables, à l'exception de l'écharpe qu'il portoit quand il les fit.

ALLELUIA. A Chartres, le jour qu'on quitte l'*alleluia*, un enfant de chœur jette dans l'église une toupie & la fouette, pour faire allusion à ce qu'on quitte l'*alleluia*; c'est pourquoi on l'appelle l'*alleluia fouetté.*

ALEXANDRE-LE-GRAND, roi de Macédoine, né à Pella, trois cents cinquante-six ans avant J. C. L'on rapporte que la foudre tomba

ſur Olympias, enceinte d'*Alexandre*, & que le temple d'Ephèſe fut brûlé par Hégeſtrate le jour de ſa naiſſance, événemens que l'on a regardés comme les préſages, & qui ſont plutôt les images de ſon règne.

Alexandre encore enfant, faiſoit déjà paroître cette ambition demeſurée qui devoit le rendre un des fléaux du genre humain. On vint un jour lui annoncer que Philippe avoit gagné une bataille; & que me reſtera-t-il donc à faire, s'écria le jeune prince d'un air chagrin?

On lui témoignoit ſon étonnement de ce qu'il n'avoit jamais, ainſi que Philippe dans ſa jeuneſſe, diſputé le prix aux jeux olympiques. Qu'on me donne, répondit *Alexandre*, des rois pour antagoniſtes, & je me préſenterai.

Les Macédoniens eurent lieu ſur-tout d'être ſurpris de la dextérité courageuſe avec laquelle il dompta un cheval auquel chacun d'eux avoit renoncé. Ce cheval étoit le fougueux Bucéphale, qu'un certain Philonicus de Theſſalie avoit amené à Philippe, & qu'il vouloit lui vendre treize talens.

Le roi Macédonien ayant répudié, pour cauſe d'infidélite, Olympias, mère d'*Alexandre*, le jeune prince en témoigna un vif reſſentiment. Cependant ſon père l'invita aux nôces de la nouvelle épouſe qu'il avoit choiſie. Au milieu de cette fête, Attale, favori de Philippe, eut l'imprudence de dire que les macédoniens devoient prier les dieux d'accorder un légitime ſucceſſeur au roi. *Eh quoi! miſérable! me prends-tu donc pour un bâtard*, s'écria *Alexandre?* Il lance en même-temps ſa coupe à la tête d'Attale. Philippe, échauffé par les vapeurs du vin, & croyant ſon fils auteur de la querelle, court ſur lui l'épée à la main; mais le pied lui manqua, & l'on eut le tems de l'arrêter. *Alexandre* encore plein de l'offenſe qui lui avoit été faite, ne put s'empêcher de dire avec un ſourire inſultant: *Voyez, Macédoniens, quel chef vous avez pour paſſer en Aſie, il n'a pu faire un pas ſans ſe laiſſer tomber.*

Alexandre, après avoir réglé dans la Grèce tout ce qui étoit néceſſaire pour ſes grands deſſeins, reprit le chemin de la Macédoine, & paſſa à Delphes pour conſulter le dieu. La prêtreſſe, qui prétendoit qu'il n'étoit point alors permis de l'interroger, ne vouloit point entrer dans le temple. *Alexandre*, impatient, la prit par le bras pour l'y mener de force, & elle s'écria: *Ah! mon fils, on ne peut te réſiſter. Je n'en veux pas davantage*, dit Alexandre, *cet oracle me ſuffit.*

Un jeune macédonien amena, dans un bal où étoit *Alexandre*, une courtiſanne, pleine de graces & de talens. Ce prince, en la voyant, ne put ſe défendre de quelques deſirs; mais ayant appris que ce jeune homme aimoit cette fille avec paſſion, il lui fit dire de ſe retirer promptement, & d'emmener ſa maîtreſſe.

Alexandre-le-Grand, la veille qu'il livra la célèbre bataille du Granique, répondit à Parmenion, qui lui conſeilloit d'attaquer Darius pendant la nuit: *je ne veux point dérober la victoire, nous combattrons à la clarté du ſoleil.*

La Phrygie venoit d'être ſubjuguée par l'armée d'*Alexandre*, & ce prince s'étoit rendu maître de la ville de Gordium qui en étoit la capitale. Il vit dans cette ville le char ſi célèbre de Gordius, dont le joug tenoit par un nœud ſi artiſtement fait, qu'il n'étoit pas poſſible de le dénouer. Suivant une ancienne tradition, l'empire du monde étoit promis à celui qui pourroit ſurmonter la difficulté. *Alexandre* coupa le nœud, & s'attribua l'accompliſſement de l'oracle.

On demanda à *Alexandre* pourquoi il faiſoit plus d'honneur à ſon précepteur qu'à ſon père: le roi Philippe, dit-il, en me donnant la vie m'a fait deſcendre du ciel en terre; mais mon maître Ariſtote, par ſes inſtructions, m'a enſeigné le chemin qu'il faut tenir pour monter de la terre au ciel. Les pédans qui inſtruiſent la jeuneſſe, tirent une grande vanité de cette réponſe.

Alexandre-le-Grand, ſur le point de partir pour la célèbre expédition d'Aſie, diſtribua preſque toutes ſes richeſſes entre ſes capitaines & ſes ſoldats. « Que vous reſte-t-il donc, ſeigneur, lui » dit alors Perdiccas? -- L'eſpérance, répondit-il. » Elle nous ſera commune avec vous, lui répliqua » Perdiccas; » ſur le champ il lui rendit ſon préſent.

Alexandre ayant vaincu en bataille le roi Darius, & tenant ſa femme priſonnière qui ſurpaſſoit en beauté toutes les dames de l'Aſie, jeune d'âge, bien que ce monarque victorieux n'eût aucun ſupérieur, auquel il fût tenu de rendre compte de ſes actions, il eut tel pouvoir ſur ſoi-même, que ſes courtiſans lui ayant fait état de cette grande beauté; afin de fuir tout ſoupçon & mauvaiſe occaſion, il ne la voulut voir, ni ſouffrir qu'elle fût menée devant lui, mais la fit traiter & ſervir avec autant d'honneur que ſi elle eût eté ſa propre ſœur.

Plutarque.

La conduite qu'il tint envers ſon médecin Philippe, n'eſt pas moins admirable. Elle prouve du moins que la grande ame de ce prince croyoit à la vertu. Le froid des eaux du Cydne, dans leſquelles il s'étoit jetté tout en ſueur, lui avoit occaſionné une fièvre violente qui devenoit encore plus dangereuſe par ſon impatience. L'armée étoit dans la plus grande conſternation, & aucun médecin n'oſoit entreprendre de le guérir. Dans ces circonſtances, Philippe d'Acarnanie, ſon premier médecin & ſon confident, demanda le temps de préparer un breuvage, dont l'effet devoit être propre pour lui rendre la ſanté. On avoit envoyé au roi,

pendant cet intervalle, une lettre par laquelle on lui donnoit avis de se défier de Philippe comme d'un traître, à qui Darius avoit promis mille talens & sa sœur en mariage. Quelle situation pour un prince malade! *Alexandre* cependant n'en parut point troublé; mais après avoir reçu entre ses mains le breuvage, il présente la lettre à son médecin; & les yeux attachés sur lui, il vuide la coupe sans se troubler. Le remède agit si puissamment sur le malade, qu'il perdit d'abord connoissance, & qu'on eut tout lieu de soupçonner du poison; mais une guérison prompte & en quelque sorte miraculeuse, rendit bientôt *Alexandre* plein de force & de santé à son armée.

Avant la bataille d'Arbelles, si fatale à l'empire de Perse, Darius avoit fait offrir une partie de ses états & son alliance à *Alexandre*, l'avertissant de se défier des caprices de la fortune. Parménion consulté sur ces propositions, répondit qu'*il les accepteroit, s'il étoit Alexandre: & moi, si j'étois Parménion*, lui répartit le conquérant.

La mort du malheureux Darius massacré inhumainement par ses perfides sujets, fit verser à *Alexandre* des larmes sincères, quoiqu'elle le rendît maître de tous ses états. Il auroit pu borner là ses conquêtes; mais sa passion toujours plus ardente pour la gloire l'entraîna vers les Indes, où il défit Porus, le plus grand & le plus vaillant roi de ce pays. Ce prince, en présence de son vainqueur, ne perdit rien de sa fierté. *Comment*, lui demanda *Alexandre*, *veux-tu que je te traite?* — En roi. Charmé de cette réponse, le conquérant ordonna qu'on prît grand soin du roi vaincu, lui rendit son royaume, & l'aggrandit par ses nouvelles conquêtes.

Un macédonien conduisoit un mulet chargé d'or pour *Alexandre*. Le mulet étoit si fatigué, qu'il ne pouvoit plus ni marcher, ni se soutenir. Le muletier prenant alors la charge, la porta avec beaucoup de peine un assez long espace de chemin. Le roi qui le vit accablé sous le poids, lui dit: « Prends courage, mon ami, & porte cette charge » chez toi, car je te la donne ».

Ce prince, dans le cours de ses conquêtes, envoya souvent des présens magnifiques à Olympias sa mère qui étoit restée en Macédoine; mais il ne voulut jamais souffrir qu'elle se mêlât des affaires du gouvernement. Cette princesse s'en plaignoit en des termes fort durs contre son fils, & cherchoit toutes les occasions de mortifier ceux auxquels *Alexandre* avoit donné sa confiance. Antipater ayant écrit un jour à ce prince une longue lettre où il dévoiloit les intrigues d'Olympias, le roi, après l'avoir lue, se contenta de dire: « Antipater ignore qu'une seule larme d'une mère » efface dix mille lettres comme celle-là.

Alexandre-le-grand, invincible en tout ce qu'il entreprenoit, étant en son voyage de la conquête des Indes; Taxiles, un des rois du pays, vint au-devant de lui, le priant qu'ils n'eussent point de guerre ensemble: si tu es, lui dit ce prince, moindre que moi, reçois des bienfaits de moi: & si tu es plus grand: que j'en reçoive de toi. *Alexandre* admirant & louant fort la façon grave, jointe à la courtoisie de cet Indien, lui répondit: pour le moins, faut-il que nous combattions tous deux, de cela, à savoir lequel de nous deux fera plus de bien à son compagnon; tant ce généreux monarque eût été martyr de céder à un autre en bonté, douceur & courtoisie.

Plutarque.

« O! Athéniens, si vous saviez ce que je souffre » pour être loué de vous, disoit *Alexandre* »!

Xenocrates, philosophe, refusa d'*Alexandre* trente mille écus qu'il lui avoit envoyé en don, disant qu'il n'en avoit pas affaire. Comment, répliqua *Alexandre*, n'a-t-il pas un ami. Quant à moi, les richesses de Darius me peuvent à peine suffire à départir entre mes amis.

Comme ses courtisans l'animoient contre un homme qui blâmoit toutes ses actions, il se contenta de dire; *c'est le sort des rois d'être blâmés, même quand ils se conduisent le mieux.*

On dit à *Alexandre* que plusieurs de ses soldats avoient fait le complot de s'emparer de ce qu'ils trouveroient de plus riche dans les dépouilles des perses: *tant mieux*, dit-il, *c'est une preuve qu'ils ont envie de se bien battre.*

Alexandre étant à l'article de la mort, ses domestiques, après avoir reçu ses derniers ordres, lui demandèrent où étoient ses trésors? « Vous les » trouverez, leur dit-il, dans la bourse de mes » amis ».

Je laisse, dit-il, *mon empire au plus digne; mais je prévois que mes meilleurs amis célébreront mes funérailles les armes à la main.*

Alexandre-le-Grand mourut à Babylone, à l'âge de trente ans ou environ, après en avoir régné treize. Il avoit fait un si grand nombre de conquêtes, que l'on disoit communément qu'il en avoit fait plus que de pas. Ce prince pleuroit souvent, lorsqu'il entendoit dire qu'il y avoit encore plusieurs mondes, & qu'il n'avoit pas pu achever d'en conquérir un seul.

Alexandre étoit l'ami des arts & le protecteur de ceux qui les cultivoient; il donna près de deux millions à Aristote, pour faciliter ses expériences physiques. Son siècle vit fleurir les Diogène, les Pyrrhon, les Protogène, les Apelle, les Praxitelle, les Lysippe. Staturate, fameux architecte, proposa à ce héros de tailler le mont Atos en forme humaine, & d'en faire une statue où il eût été représenté portant dans une main une ville peuplée

peuplée de dix mille habitans, & dans l'autre un fleuve déposant ses eaux à la mer.

La Motte a fait sur *Alexandre* les vers suivans.

Le fameux vainqueur de l'Asie
N'étoit qu'un voyageur armé,
Qui, pour passer sa fantaisie,
Voulut voir en mourant l'univers alarmé :
De bonne-heure Aristote auroit dû le convaincre
Que le grand art des rois est celui de régner.
Il perdit tout son temps à vaincre,
Et n'en eut pas pour gouverner.

ALEXANDRE SÉVÈRE, empereur romain, fut le successeur d'Héliogabale.

Alexandre ne souffrit jamais que les offices qui donnoient pouvoir & juridiction fussent vendus ; » c'est une nécessité, disoit-il, que celui qui achète » en gros, vende en détail ».

« Un certain Vetronius Turinus s'étoit insinué dans les bonnes graces de l'empereur. Il en abusa pour mettre à contribution tous ceux qui sollicitoient des places ou des pensions. Souvent même il se faisoit payer pour des services qu'il n'avoit pas rendus. Dans les procès il lui étoit très-ordinaire de recevoir de l'argent des deux parties. *Alexandre*, instruit de cet odieux manège, ne crut pas indigne de son rang de tendre un piège à l'avidité de cet infidèle ministre, pour acquérir contre lui une preuve évidente & palpable. Quelqu'un, de concert avec l'empereur, demanda publiquement une grace ; il implora secrètement l'appui de Turinus. Celui-ci promit de parler de l'affaire, & n'en fit rien. La grace ayant été obtenue, Turinus prétendit qu'on lui en avoit obligation, & il exigea une certaine somme qui lui fut comptée en présence de témoins. Alors l'empereur le fit accuser. Turinus ne put se défendre, ni disconvenir d'un crime prouvé par le témoignage de ceux mêmes qui étoient intervenus dans la négociation. Comme *Alexandre* vouloit en faire un exemple, il administra encore aux juges la preuve d'un grand nombre de trafics également odieux, dont l'accusé s'étoit rendu coupable, & qui étoient demeurés inconnus, parce que l'on n'avoit osé attaquer un homme dont le crédit effrayoit. Après ces éclaircissemens, *Alexandre* compta que sa sévérité ne pouvoit être blâmée : & pour proportionner le supplice au crime, il ordonna que Turinus seroit attaché dans la place publique à un poteau, au pied duquel on amasseroit du bois verd & humide, qui, étant allumé, ne pouvoit produire que beaucoup de fumée. Turinus mourut ainsi étouffé, pendant que le crieur public répétoit à diverses reprises & à haute voix ces paroles : « Celui qui a vendu de la fumée est » puni par la fumée ».

Encyclopédiana.

Cet empereur aimoit la société des gens d'esprit & des savans : *pourquoi ne me demandez-vous rien*, leur disoit-il, *aimez-vous mieux vous plaindre en secret que de m'avoir obligation ?*

Alexandre vivoit avec simplicité, & sa maxime étoit que *la majesté de l'empire se soutient par la vertu, & non par une vaine ostentation.*

ALLUSION. Ce mot formé du latin, *ad ludere, jouer sur*, est effectivement un jeu de pensées ou de mots.

Un abbé de qualité représentoit au père de la Chaise, qui avoit la feuille des bénéfices, que depuis long-temps il lui demandoit un bénéfice : « Votre heure n'est pas encore venue, lui dit ce » Jésuite. Elle viendra, lui répartit l'abbé, quand » il vous plaira, car vous gouvernez le soleil ». On sait que le soleil étoit l'emblême de Louis XIV.

Un autre abbé gascon demandoit depuis longtems un bénéfice au même père de la Chaise. Un jour que ce bon prêtre se promenoit appuyé sur sa canne, suivant sa coutume, l'abbé vint l'aborder, & le sollicita de nouveau. Le jésuite qui l'avoit leurré depuis long-tems de belles espérances, lui annonça qu'il n'y avoit rien à faire pour lui. Ah ! mon père, répartit aussi-tôt l'abbé dans son accent gascon, j'ai été un grand sot de me fier à vos promesses, & ma mère avoit bien raison de me dire qu'il ne falloit jamais s'asseoir sur une chaise qui n'avoit que trois pieds. Le gascon faisoit *allusion*, comme l'on voit, au nom du jésuite, & à la nécessité où il étoit de s'appuyer sur une canne.

Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître ?

Ce vers fut appliqué à la Balicourt qui causoit avec M. de Thibouville dans le foyer de la comédie, avant de jouer *Athalie*, où elle faisoit le rôle de Josabet.

Madame la duchesse de Modène, fille de M. le duc d'Orléans, régent, étant venue à Paris après un long séjour en Italie, assista, en arrivant, à une des représentations de Jephté, opéra qui étoit alors dans sa nouveauté. Le public, enchanté de la revoir, témoigna sa joie par les plus vifs applaudissemens, auxquels la princesse parut infiniment sensible. Les acclamations redoublèrent ; & la princesse laissa couler des larmes de joie, lorsqu'on prononça ces mots, qui faisoient *allusion* aux bords de la Seine où elle avoit pris naissance.

Rivages du Jourdain où le ciel m'a fait naître, &c.

La reine, monsieur, madame, & M. le comte d'Artois ont honoré, le 13 Janvier 1775, l'opéra de leur présence. On jouoit Iphigénie, de M. Gluck. Au divertissement du second acte, quand Achille,

en se tournant du côté du peuple, lui adresse ces paroles :

Chantons, célébrons, notre reine.

L'assemblée s'empressant d'adopter une application si heureuse, la fit répéter deux fois, ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu à l'opéra, & témoigna, par de très-longs applaudissemens, sa joie & son amour à l'auguste & charmante princesse, qui voulut bien se prêter à cet hommage, & le justifier par la sensibilité dont elle donna des marques.

Madame la dauphine, ducheſſe de Bourgogne, s'amusoit beaucoup de la pêche. Un paysan qui la regardoit, dit assez haut : Madame pêchera tant qu'elle voudra, elle ne prendra jamais aussi bien qu'elle a pris, faisant *allusion* au dauphin.

Lorsque le duc Jean d'Anjou s'approcha de Naples, à la tête d'une grande armée, pour s'emparer de cette ville, il fit mettre sur ses drapeaux le passage de l'évangile de S. Jean, *fuit missus cui nomen erat Joannes.* Alphonse d'Aragon, qui défendoit la ville, lui répondit par cet autre passage de l'écriture, pris du même endroit, & qu'il plaça également sur ses drapeaux : *ipse venit & non receperunt eum.*

On a appliqué au corps des médecins ce passage de l'écriture sainte : *non mortui laudabunt te.* Les morts ne chanteront pas vos louanges.

La veille d'une bataille, un Officier vint demander au maréchal de Toiras la permission d'aller voir son pere qui étoit à l'extrémité ; *allez*, lui dit ce général, *père & mère honoreras, afin que vives longuement.*

M. de Beaufort se sauva du donjon de Vincennes, où il étoit prisonnier, quelque temps avant que les Princes y fussent conduits. M. le prince de Conti dit à un Gentilhomme qui venoit le voir, je vous prie, monsieur, de me procurer *l'Imitation de J. C.*, & à moi, dit le prince de Condé, *l'imitation de Beaufort.*

Mademoiselle de Scudéri ayant vu à Vincennes des pots d'œillets que le prince de Condé avoit pris plaisir de cultiver durant sa captivité, elle fit sur-le-champ ce quatrain, où l'*allusion* est si ingénieuse :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.

Voiture qui étoit fils d'un marchand de vin, jouant un jour aux proverbes avec des dames, mademoiselle des Loges lui dit en riant : *celui-là ne vaut rien, percez-nous-en d'un autre.* Elle faisoit *allusion* à la profession de son père.

L'Abbé de Vertot fut d'abord capucin ; il passa ensuite dans d'autres ordres, & changea souvent de bénéfices, on appelloit cela *les révolutions de l'Abbé de Vertot.*

Il y avoit un père Hercule, jésuite, qui faisoit les sermons d'un certain évêque ; & quand on alloit à ses sermons, on disoit : *allons entendre les travaux d'Hercule.*

Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, allant au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on appercevoit la poignée ; le peuple disoit : *voilà le bréviaire de notre archevêque.*

Un pape ayant employé les trésors de l'église à faire bâtir des palais, tandis que les pauvres manquoient de secours, on écrivit sur les portes de ces beaux édifices : *Dic ut lapides isti panes fiant.*

Un traitant des gabelles avoit fait bâtir un hôtel, où il y avoit une niche à remplir par une statue. Comme il étoit embarrassé du choix, quelqu'un lui dit, *faites-y mettre la statue de la femme de Loth changée en sel.*

Le pape Innocent XI, fils d'un banquier, fut élevé sur le saint siège le jour de S. Mathieu. Pasquin dit aussi-tôt, *invenerunt hominem sedentem in telonio.*

On disoit du fameux père Bourdaloue qui étoit plus rigide à ses auditeurs qu'à ses pénitens, « Il » surfait dans la chaire ; mais dans le confessional » il donne à bon marché.

Louis XIV ayant demandé à madame de Maintenon quel étoit l'opéra le plus à son goût ; elle se décida pour Atys : sur quoi le roi lui répondit galamment par un vers de cet opéra, Madame, *Atys est trop heureux. . . .*

Le président Jeannin qui s'étoit toujours opposé au massacre de la saint-Barthelemi, fit mettre au bas de son portrait :

Non ego, cum danais, trojanam excindere gentem,
Aulide, juravi.

Un catholique, pour justifier son mariage avec une jolie protestante, citoit ces deux vers de la tragédie des Horaces de Corneille :

Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
Fais-toi des ennemis que je puisse haïr.

Une dame juive, qui vouloit cacher son extraction, s'emporta dans une dispute jusqu'à frapper un cavalier. Celui-ci se contenta de lui rappeller son origine par ces paroles que J. C. adressa au Juif qui lui donna un soufflet : *si j'ai bien dit, pourquoi me frappez-vous ?*

On sait que le maréchal de Berwick remporta une victoire à Almanza en Espagne. Un jour qu'un soldat répondit en espagnol à ce général ;

Camarade, lui dit Berwick, où as-tu appris l'eſpagnol? -- *A Almanza, mon général.*

ALPHONSE, roi d'Arragon, eut le ſurnom de *magnanime*, mort à Naples en 1548.

Alphonſe aſſiégeoit Gayette, ville d'Italie, au royaume de Naples. Comme cette place commençoit à manquer de vivres, on força les femmes, les enfans, les vieillards & toutes les bouches inutiles d'en ſortir. Alphonſe les reçut auſſi-tôt dans ſon camp; & comme ſes officiers cherchoient à lui inſpirer des ſentimens moins généreux: « Penſez-vous donc, leur dit-il, que je ſuis venu ici » pour faire la guerre à des femmes & à des enfans »?

Ce même prince voyant qu'une galère chargée de matelots & de ſoldats périſſoit, commanda qu'on les allât ſecourir; & comme il s'apperçut que le péril empêchoit qu'on n'exécutât ſes ordres, il ſe mit lui-même dans une chaloupe pour courir au ſecours de la galère, & il dit à ceux qui lui repréſentoient le danger auquel il s'expoſoit: » J'aime mieux être le compagnon que le ſpectateur » de leur mort ».

Ce prince alloit volontiers ſans ſuite & à pied dans les rues de ſa capitale. Lorſqu'on lui faiſoit des repréſentations ſur le danger auquel il expoſoit ſa perſonne: « un père, répondoit-il, qui ſe » promène au milieu de ſes enfans, n'a rien à » craindre ».

Il y a ce trait connu de ſa libéralité. Un de ſes tréſoriers étoit venu lui apporter une ſomme de dix mille ducats. Un officier qui ſe trouvoit-là dans le moment, dit tout bas à quelqu'un, je ne demanderois que cette ſomme pour être heureux: *Tu le ſeras*, dit Alphonſe qui l'avoit entendu, & il lui fit auſſi-tôt emporter les dix mille ducats.

Ce prince ne pouvoit ſouffrir la danſe, il diſoit aſſez plaiſamment, « qu'un fou ne différoit » d'un homme qui danſe, que parce que celui-ci » reſtoit moins long-tems dans ſa folie ».

Il étoit venu, avec pluſieurs de ſes courtiſans, voir les bijoux d'un joaillier. Il fut à peine ſorti de la boutique, que le marchand courut après lui pour ſe plaindre du larcin qu'on lui avoit fait d'un diamant de grand prix. Alphonſe rentra chez le marchand, & ayant fait apporter un grand vaſe plein de ſon, il ordonna que chacun de ſes courtiſans y mît la main fermée, & l'en retirât toute ouverte. Il commença le premier. Après que tout le monde y eut paſſé, il ordonna au joaillier de vuider le vaſe ſur la table: par ce moyen le diamant fut trouvé, & perſonne ne fut deshonoré.

Alphonſe avoit, ainſi que Salomon, ſignalé le commencement de ſon règne par un jugement remarquable. Une jeune eſclave affirmoit devant lui que ſon maître étoit le père d'un enfant qu'elle avoit mis au monde, & demandoit en conſéquence ſa liberté, ſuivant une ancienne loi d'Eſpagne. Le maître nioit le fait, & ſoutenoit n'avoir jamais eu aucun commerce avec ſon eſclave. *Alphonſe* ordonna que l'enfant fût vendu au plus offrant. Les entrailles paternelles s'émurent auſſi-tôt en faveur de l'infortuné, & lorſque les enchères alloient commencer, le père reconnut ſon fils, & mit ſa mère en liberté.

Le roi *Alphonſe* dit à quelques perſonnes qui le preſſoient de donner bataille dans une conjoncture dangereuſe, « le devoir d'un général c'eſt de vain» cre, non pas de combattre ſeulement ».

Alphonſe avoit coutume de dire que parmi tant de choſes que les hommes poſſèdent, ou qu'ils recherchent avec ardeur pendant le cours de leur vie, tout n'eſt qu'un vain *amuſement*, excepté du bois ſec & vieux pour brûler, du vin vieux pour boire, d'anciens amis pour converſer, & de vieux livres pour lire.

ALMANACH. Nos ancêtres traçoient le cours des lunes pour toute l'année ſur un morceau de bois quarré qu'ils appelloient *al monaght*, ces mots ſignifioient, *contenant toutes les lunes*. Telle eſt, ſelon quelques auteurs, l'origine & l'étymologie des *almanachs*.

En 1579, Henri III défendit, par une ordonnance, à tous faiſeurs d'*almanachs* d'avoir la témérité de faire des prédictions ſur les affaires de l'Etat ou des particuliers, ſoit en termes exprès, ou en termes couverts.

Cette défenſe étoit néceſſaire alors; mais aujourd'hui on diſtribue ſans danger l'*almanach* de Liège, de Mathieu Lansberg.

Lorſque l'empereur Cam-hi voulut charger les miſſionnaires jéſuites de faire l'*almanach*, ils s'en excuſèrent d'abord, dit-on, ſur les ſuperſtitions extravagantes dont il faut le remplir. « Je crois » beaucoup moins que vous aux ſuperſtitions, leur » dit l'empereur, faites-moi ſeulement un bon » calendrier, & laiſſez mes ſavans y mettre toutes » leurs fadaiſes ».

Une femme du monde, mais du plus grand ton, avoit toujours ſur ſa table un *almanach* royal: quand il arrivoit quelqu'un, il falloit qu'il lui montrât ſon nom: s'il n'y étoit pas, elle jugeoit cet homme indigne de ſes faveurs.

Fontenelle diſoit de l'*almanach* royal, « c'eſt » le livre qui contient le plus de vérités ».

ALTESSE. Un homme de la cour alla faire une viſite à un prince de l'empire qui venoit de marier ſa fille, & trouva nombreuſe compagnie, où beaucoup de petits princes ſe traitoient mutuelle-

ment d'*alteſſe*. Il ſe rendit enſuite dans une autre maiſon où l'on jouoit. A ſon retour chez lui, une dame lui demanda ce qu'il avoit fait dans la ſoirée. — J'ai été dans deux ſociétés, répondit-il; dans l'une on jouoit à l'*alteſſe*, & dans l'autre au *lotto*.

Gionani Botero dit qu'un curé du Montferrat refuſa le titre d'*alteſſe* au duc de Mantoue, parce que ſon bréviaire, où il avoit appris ce qu'il ſavoit du cérémonial, ne donnoit ce titre qu'à Dieu, *tu ſolus magnus, tu ſolus altiſſimus*.

ALVARÈS. Le comte d'*Alvarès*, grand-d'Eſpagne, étoit riche, puiſſant & vivement épris de ſon épouſe; elle accoucha d'un fils, & mourut trois jours après la naiſſance de cet enfant. Le comte, pénétré de douleur, ne ſurvécut que dix mois à ſa femme. Le jeune *Alvarès*, ſe trouvant orphelin, reſta ſous la tutelle de ſon oncle, gentilhomme ſans fortune, & chargé d'une nombreuſe famille. Les biens immenſes de ce pupille le tentèrent, & lui inſpirèrent l'affreux projet de ſacrifier le dernier rejetton de cette illuſtre famille, pour enrichir ſes enfans. Une ame aſſez atroce pour former un tel complot, eſt ordinairement capable de l'exécuter; cependant cet oncle ſanguinaire, n'oſant pas verſer lui-même le ſang de ſon neveu, chargea un de ſes valets de cette barbare commiſſion, & lui remit ce jeune enfant, avec ordre de l'étrangler. Les mains de ce domeſtique n'étoient point accoutumées au meurtre: encouragé néanmoins par l'eſpoir de la récompenſe qui lui étoit promiſe, il ſaiſit la victime, & lui donna d'un bras mal aſſuré trois coups de poignard. Les cris de l'enfant, ſa foibleſſe, & la vue du ſang qui couloit de ſa bleſſure, émurent l'aſſaſſin: il s'arrêta, s'attendrit: revenu de ſa fureur, & ſans conſulter ſon intérêt, il porta ce malheureux enfant chez le chirurgien du plus prochain village. Les bleſſures n'étoient point mortelles, mais aſſez conſidérables pour laiſſer ſur les épaules du comte des marques ineffaçables. Le valet revint chez ſon maître, & lui dit qu'il avoit fidélement exécuté ſes ordres. On croit facilement ce qu'on deſire avec ardeur. Ce barbare tuteur raſſemble les parens, & leur dit que ſon jeune pupille étoit mort dans les convulſions. Le valet, pour mieux accréditer cette nouvelle, mit quelques hardes dans une bière, & la fit ſolemnellement enterrer. Quelques jours après, ce domeſtique, dans la crainte qu'on ne vînt à découvrir la vérité, retourna chez le chirurgien auquel il avoit confié le jeune *Alvarès*: il prit cet enfant, & le porta dans un village beaucoup plus éloigné, où il le remit à un payſan, auquel il paya par avance une bonne ſomme pour ſa penſion. *Alvarès* reſta chez ce payſan juſqu'à l'âge de ſix ans: mais alors le domeſtique revint encore; & pour s'affranchir des craintes qui l'agitoient ſans ceſſe, il retira le comte, & le confia à un marchand qui devoit s'embarquer le lendemain pour la Turquie. Il donna de l'argent à ce voyageur; &, lui faiſant entendre que cet enfant étoit le fils naturel d'un homme de condition, il lui recommanda un ſecret inviolable. Cependant le crime de l'oncle ne reſta pas long-temps impuni: la mort enleva bientôt ſa nombreuſe famille; tous ſes enfans périrent, & ſa maiſon fut remplie de deuil; il fut attaqué lui-même d'une maladie mortelle. Dans ce moment affreux, pénétré de l'horreur de ſa conduite, il ſentit des remords, & fit part de ſon repentir & de ſes craintes au complice de ſon atrocité. Celui-ci avoua tout ce qu'il avoit fait. Cet aveu calma les inquiétudes du vieillard; & l'eſpérance de rendre à ſon neveu ſon état & ſa fortune, ranima ſes forces. Il guérit, & ne s'occupa plus que du ſoin de découvrir la retraite de ſon infortuné pupille: mais ſes recherches furent long-temps inutiles. Il apprit enfin que le marchand avoit vendu le jeune comte à un Turc; que celui-ci l'avoit revendu à un marchand anglois, établi à Conſtantinople, & qui s'en étoit retourné à Londres, accompagné de ſon eſclave. *Alvarès* envoya auſſi-tôt un exprès à Londres; mais il arriva trop tard; le jeune comte n'étoit plus dans cette capitale: il découvrit ſeulement que ce jeune homme s'étoit conduit avec tant de décence & de fidélité chez ſon maître, que celui-ci, pour récompenſer ſon zèle, l'avoit mis en apprentiſſage chez un barbier, où, après avoir appris à raſer, il étoit entré au ſervice du comte de Gallas, miniſtre de l'empereut à la cour d'Angleterre. Le comte de Gallas s'en étoit retourné à Vienne, & ſon nouveau domeſtique l'y avoit ſuivi. Le vieux *Alvarès* ne ſe découragea pas; il envoya ſon confeſſeur à Vienne; mais depuis long-temps ſon neveu n'étoit plus auprès du comte de Gallas. On ſut qu'après avoir été quelque temps valet-de-chambre du comte d'Oberſtoff, il s'étoit marié avec une des femmes de l'épouſe du comte, & s'étoit retiré en Bohême. Cette nouvelle incertitude affligea vivement le vieux *Alvarès*. Il y avoit peu de temps qu'étant à Barcelonne, ſon zèle pour la maiſon d'Autriche l'avoit déterminé à prêter à l'Empereur quatre cents mille florins. *Alvarès* s'adreſſa à ce ſouverain même: il envoya ſon confeſſeur à la cour, faire part de ſa ſituation, de ſon crime, & du déſir extrême qu'il avoit de retrouver ſon neveu. L'empereur, touché du malheureux état de l'oncle & du jeune *Alvarès*, fit accompagner en Bohême ce même confeſſeur par un de ſes officiers, chargé des ordres les plus précis. On fit les plus grandes perquiſitions; & ce ne fut qu'après des recherches infinies qu'on découvrit la retraite du jeune Comte d'*Alvarès*. Il étoit alors maître-d'hôtel chez un gentilhomme. On l'interrogea ſur ſa naiſſance & ſur les premières années de ſa vie. Le jeune *Alvarès* répondit qu'il ne ſavoit abſolument ni d'où il étoit, ni à quelle famille il

appartenoit ; qu'il se souvenoit seulement qu'étant dans son enfance esclave en Turquie, son maître lui avoit dit qu'il étoit fils d'un seigneur espagnol : mais qu'il n'avoit jamais pu concilier l'orgueil de cette naissance avec le malheureux état auquel son père l'avoit condamné en naissant. Le confesseur demanda à examiner les épaules du maître-d'hôtel ; &, voyant les marques indiquées des trois coups de poignard, il ne balança pas à découvrir à l'héritier de la maison d'*Alvarès* le danger qu'il avoit couru, le crime de son oncle & ses remords. Le jeune *Alvarès*, trop humilié depuis qu'il avoit vu le jour, pour s'enorgueillir du rang & de la fortune que le ciel venoit de lui rendre, n'ambitionna point les honneurs auxquels sa naissance pouvoit le faire aspirer. Son épouse, craignant que cet événement ne la séparât pour jamais de son mari, au lieu d'être flattée de cette nouvelle, se livroit déjà aux plus vives alarmes. Le comte, amoureux & sans ambition, se rendit à Vienne, remercia l'empereur des soins qu'il avoit daigné prendre, reçut de ce prince le remboursement des quatre cents mille florins, acheta dans la Silésie la terre de Ratibor, où il se retira avec la comtesse d'*Alvarès* son épouse. — *Alvarès* étoit le fils d'un grand-d'Espagne ; il eût pu l'être lui-même, il eût vécu dans le sein des grandeurs ; mais il eût fait le malheur d'une épouse qu'il adoroit : il aima mieux garder la foi qu'il lui avoit jurée, que d'être décoré de marques & de titres qui supposent des vertus, mais qui n'en donnent pas toujours. Il se contenta de faire transporter en Almagne la plus grande partie de sa fortune, & d'en jouir dans le sein de l'amitié.

AMANT. Quel empire n'auroit pas la beauté sur les hommes, si elle se trouvoit toujours unie à la vertu !

« J'ai connu des hommes en notre France, dit Brantome, qui, plus poussés de leurs maîtresses que de leurs volontés, ont entrepris & parfait de belles actions. La belle Agnès voyant le roi Charles VII auprès de sa personne, menant une vie molle & lâche, sans songer aux affaires de son royaume, lui dit, qu'on lui avoit prédit qu'elle seroit aimée d'un des plus vaillans & des plus courageux princes de la chrétienté ; que lorsqu'il lui fit l'honneur de l'aimer, elle avoit cru qu'il étoit ce prince dont l'astrologie lui avoit parlé ; mais qu'elle s'étoit trompée, & que ce roi si courageux n'étoit pas lui ; mais le roi d'Angleterre, qui faisoit de si belles actions, & qui, à sa barbe, lui prenoit tant de villes, & qu'elle alloit le trouver. Le roi fut si piqué de ce discours, que prenant courage, & quittant sa chasse & ses plaisirs, il se donna tout entier à la guerre, & obligea les anglois de sortir de son royaume ».

La ville de Falaise étoit assiégée par Henri IV, on alloit donner l'assaut : un nommé de la Chenaye, marchand, étoit amoureux & aimé d'une fille de son état ; il lui proposa un moyen qu'il imaginoit pour sortir de la ville & la mettre en sûreté : « comme je suis persuadée, lui répondit-elle, » que vous ne pensez à abandonner vos compa- » triotes, lorsqu'ils vont combattre avec tant de » courage, que parce que vous tremblez pour » moi, la proposition que vous me faites, ne vous » ôte ni mon amour ni mon estime ; & pour le » prouver, je suis prête à unir ma destinée à la » vôtre : venez, je vais vous donner ma foi sur » la brèche ». Ils arrivent l'un & l'autre sur le » rempart, combattent avec tant de courage que Henri IV commanda qu'on leur sauvât la vie, s'il étoit possible. La Chenaye ayant été tué d'un coup de fusil, sa maîtresse refusa quartier, combattit jusqu'à ce que se sentant blessée à mort, elle s'approcha du corps de son *amant*, pour mêler son sang avec le sien, & mourut en le tenant embrassé.

Lors de la prise de la ville d'Oia, dans les Indes, par les portugais, en 1508, un officier portugais, nommé Sylvéira, découvrant un maure de fort bonne mine qui se déroboit par un sentier, avec une jeune femme d'une beauté extraordinaire, courut vers eux pour les arrêter. Le Maure ne parut point alarmé pour lui-même ; mais après avoir tourné le visage pour se défendre, il fit signe à sa compagne de fuir, tandis qu'il alloit combattre. Elle s'obstina, au contraire, de demeurer près de lui, en l'assurant qu'elle aimoit mieux mourir ou rester prisonnière, que de s'échapper seule. Sylvéira, touché de ce spectacle, leur laissa la liberté de se retirer, en disant à ceux qui le suivoient : à Dieu ne plaise que mon épée coupe des liens si tendres.

Un *amant* vertueux, & qui a de l'élévation dans l'ame, est plein de respect pour ce qu'il aime ; c'est ce que le poëte Dryden voulut faire entendre un jour à un seigneur anglois. Ce seigneur reprochoit à Dryden que, dans une de ses tragédies, Cléomènes s'amusoit à causer tête à tête avec son amante, au lieu de former quelque entreprise digne de son amour. « Quand je suis auprès d'une » belle, lui disoit le jeune lord, je sais mieux » mettre le temps à profit. Je le crois, répliqua » Dryden, mais aussi m'avouerez-vous bien que » vous n'êtes pas un héros ».

Une femme dont l'ame étoit assez élevée pour préférer l'estime publique à ses plaisirs, avoit un *amant* qui, dans une action, avoit manqué de bravoure. « Toute la ville, lui dit-elle, veut que » vous ayez mon cœur ; mais l'action que vous ve- » nez de faire prouve bien que toute la ville se » trompe ».

Le comte de Peltzer, officier dans le service prussien, étoit fils unique d'une veuve de soixante ans ; il étoit bien fait, brave à l'excès, &

éperduement amoureux de mademoiſelle de Beuſkow. Elle étoit dans ſa dix-huitième année, belle, douce, & née avec une ſenſibilité extrême. Son *amant*, dans l'âge vainqueur de vingt-un ans, étoit aimé autant qu'il aimoit, & le jour étoit nommé pour les rendre heureux : c'étoit le 20 Juin 1770.

Les troupes pruſſiennes ſont toujours prêtes à entrer en campagne, & le 17 Juin, à dix heures du ſoir, le régiment du comte reçut ordre de partir à minuit pour la Siléſie. Il étoit à Berlin, & ſa maîtreſſe à un château à quatre lieues de la ville. Il partit donc ſans la voir, & il lui écrivit du premier endroit où l'on s'arrêta, qu'il lui étoit impoſſible de vivre ſans elle, qu'il la prioit de le ſuivre inceſſamment, & que le mariage ſe feroit dans la Siléſie. L'officier manda en même temps au frère de la demoiſelle, qui étoit ſon intime ami, de plaider ſa cauſe avec ſes parens. Elle part donc accompagnée par ce frère & par la mère de ſon *amant*. Jamais le ſable de la Pruſſe n'a paru ſi peſant qu'à cette charmante fille ; mais enfin le voyage finit, & elle arrive à la ville d'Herſtadt, c'étoit le matin, & jamais, m'a dit ſon frère, mes yeux n'ont vu de femme plus jolie que ma ſœur ; l'exercice du voyage avoit ajouté à ſon éclat, & ſes yeux peignoient ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur. Mais, ô perſpectives humaines, que vous êtes trompeuſes ! que le moment de la félicité touche ſouvent au malheur ! La voiture eſt arrêtée dans la rue pour laiſſer paſſer des ſoldats qui, s'avançant à pas lents, portoient dans leurs bras un officier bleſſé. Le tendre cœur de la jeune perſonne fut touché du ſpectacle ; elle ne ſoupçonnoit guère que ce fût ſon *amant*.

Les fourageurs autrichiens étoient venus près de cette ville, & le jeune comte étoit ſorti pour les repouſſer. Brûlant de ſe diſtinguer, il s'élance avec ardeur devant ſa troupe, & tombe la victime de ſa malheureuſe impétuoſité.

Peindre la ſituation de cette fille infortunée, ſeroit inſulter au cœur & à l'imagination de tout lecteur ſenſible. Son *amant* eſt placé dans ſon lit, ſa mère eſt à ſes pieds, & ſa maîtreſſe lui tient la main. « O, Charlotte, s'écrie-t-il, en ouvrant un » œil mourant ». Il vouloit parler ; mais ſa voix eſt rompue, il fond en larmes. Son accent avoit percé l'ame de ſa maîtreſſe, elle perd la raiſon. « Non, je ne te ſurvivrai pas, dit-elle, en ſe ſai» ſiſſant d'une épée ». On la déſarme, & l'officier mourant fait ſigne avec la main qu'on l'approche de lui. Quand elle vint, il lui ſerre le bras, & après deux pénibles efforts pour parler, il dit : avec un ſanglot : « vis, ma Charlotte, pour » conſoler ma mère, & il expire ». ô malheur ! Dans la troupe qui fit cette ſortie ſi fatale au jeune *amant*, il n'y eut que deux hommes bleſſés, & lui ſeul de tué. Quand je paſſai par Berlin, en 1779, la demoiſelle n'avoit pas encore recouvré la raiſon.

Un ſeigneur étranger entendant une maîtreſſe qu'il idolâtroit, vanter la beauté d'une étoile, lui dit : « ne me la demande pas, car je ne pourrois » te la donner ».

Un *amant* qui avoit une maîtreſſe à qui il manquoit un œil, ſe fit borgne pour lui reſſembler : on jugera d'abord que cet *amant* n'étoit point françois, mais eſpagnol.

Si l'on en croit un de nos poëtes, il eſt un moyen de connoître un *amant* ſincère. Plût à Dieu que ſon ſecret fût bon.

Beautés qui, dans la fleur de l'âge,
Craignez un tendre engagement :
Voulez-vous d'un *amant* volage
Diſtinguer un fidèle *amant* ;
L'un flatteur & plein d'aſſurance,
Vous peint vivement ſon ardeur,
L'autre ſoupire, & ſon ſilence
Eſt un éloge pour ſon cœur.

Ecoutons plutôt les conſeils que donne aux *amans* heureux le naïf La Fontaine.

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau,
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reſte.
J'ai quelquefois aimé ; je n'aurois pas alors
Contre le louvre & ſes tréſors,
Contre le firmament & ſa voûte céleſte,
Changé le bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable & jeune bergère
Pour qui, ſous le fils de Cythère,
Je me vis engagé par mes premiers ſermens.

AMASIS. *Amaſis*, de ſimple ſoldat, devint roi d'Egypte, vers l'an 569 avant J. C. Il gagna le cœur de ſes ſujets par la douceur & la ſageſſe de ſes loix, parmi leſquelles on en a remarqué une qui preſcrit à chaque particulier de rendre compte tous les ans à un magiſtrat de la manière dont il ſubſiſtoit.

AMAZONES. Ce mot, dérivé du grec, ſignifie *privé d'une mamelle*. Les *Amazones* étoient des femmes courageuſes & guerrières, qui fondèrent un empire dans l'Aſie-mineure, ſur les côtes de la mere noire.

Il n'y avoit point d'hommes parmi elles pour la propagation de leur eſpèce ; elles alloient chercher des étrangers, elles tuoient tous les enfans mâles qui leur naiſſoient, & retranchoient aux filles la mammelle droite, pour les rendre plus propres à tirer de l'arc. Les *Amazones* étoient forcées

de rester vierges jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois ennemis de l'état.

Le mot d'*amazones* a été donné aux femmes guerrières. Il y en avoit beaucoup dans les armées des premiers califes.

Parmi nous les femmes ont adopté, pour aller au bal ou à la campagne, un habillement qu'elles appellent le costume des *amazones*. Elles portent le chapeau d'homme, une veste à peu près dans le goût des nôtres, des souliers plats, & ne conservent que les jupons de femme. Cette bigarrure assez piquante inspira le couplet suivant au galant abbé de Lattaignant. Il est adressé à une femme vêtue en *amazone*.

L'autre jour l'aimable Baronne,
Etant vêtue en *amazone*,
Fit naître un plaisant différend
Entre les dieux de la tendresse :
Vénus la vouloit pour amant,
L'amour la vouloit pour maîtresse.

Lorsque le célèbre capitaine Dérar combattoit en Syrie contre les généraux de l'empereur Héraclius, du temps du calife Abubecre, successeur de Mahomet, Pierre, qui commandoit dans Damas, avoit pris dans ses courses plusieurs musulmanes avec quelque butin, il les conduisoit à Damas : parmi ces captives étoit la sœur de Dérar lui-même. L'histoire arabe d'Avalkedi dit qu'elle étoit parfaitement belle, & que Pierre en devint épris ; il la ménageoit dans la route, & épargnoit de trop longues traites à ses prisonnières. Elles campoient dans une vaste plaine sous des tentes, gardées par des troupes un peu éloignées. Caulah, c'étoit le nom de cette sœur de Dérar, propose à une de ses compagnes, nommée Oferra, de se soustraire à la captivité ; elle lui persuade de mourir plutôt que d'être les victimes de la lubricité des chrétiens ; le même enthousiasme musulman saisit toutes ces femmes ; elles s'arment des piquets ferrés de leurs tentes, de leurs couteaux, espèces de poignards qu'elles portent à la ceinture, & forment un cercle se serrant les unes contre les autres, pour opposer leurs armes à l'ennemi.

Pierre ne fit d'abord qu'en rire ; il avance vers ces femmes, il est reçu à grands coups de bâtons ferrés ; il balance long-temps à user de la force : enfin il s'y résout, & les sabres étoient déjà levés, lorsque Dérar arrive, met les grecs en fuite, délivre sa sœur & toutes les captives.

« La célèbre comtesse de Montfort, en Bretagne, » étoit vertueuse (dit d'Argentré) outre tout » naturel de son sexe ; vaillante de sa personne » autant que nul homme ; elle montoit à cheval, » elle le manioit mieux que nul écuyer ; elle com- » battoit à la main, elle couroit, donnoit parmi » une troupe d'hommes d'armes, comme le plus » vaillant capitaine ; elle combattoit par mer & par » terre tout de même assurance ».

On la voyoit parcourir l'épée à la main ses états envahis par son compétiteur, Charles de Blois. Non-seulement elle soutint deux assauts sur la brèche d'Hennebon, armée de pied en cap ; mais elle fondit sur le camp des ennemis, suivie de cinq cents hommes, y mit le feu, & le réduisit en cendre.

Marguerite d'Anjou, femme de l'infortuné Henri VI, roi d'Angleterre, combattit elle-même dans dix batailles pour délivrer son mari.

En 1472, quand l'armée bourguignone assiégeoit Beauvais, Jeanne Hachette, à la tête de plusieurs femmes, soutint long-temps un assaut, arracha l'étendard qu'un officier des ennemis alloit arborer sur la brèche, jetta le porte-étendard dans le fossé, & donna le temps aux troupes du roi d'arriver pour secourir la ville.

Cette *amazone* a mérité à son sexe une distinction flatteuse. Le jour de l'anniversaire de ce fameux siège, les femmes & les filles de Beauvais ont le pas sur les hommes à la procession.

Mademoiselle de la Charse, de la maison de la Tour-du-Pin-Gouvernet, se mit, en 1693, à la tête des communes en Dauphiné, & repoussa les Barbets qui faisoient une irruption. Le roi lui donna une pension comme à un brave officier.

AMBASSADEURS. On distingue deux sortes d'*ambassadeurs*, les *ambassadeurs* ordinaires, & les *ambassadeurs* extraordinaires.

Il n'y a pas plus de deux cents ans que les princes se sont envoyés des *ambassadeurs* ordinaires, qui résident chez les puissancees étrangères qui leur sont alliées. Avant ce temps, toutes les grandes affaires se négocioient par le ministère d'*ambassadeurs* extraordinaires.

Les femmes ont quelquefois été honorées du titre & des fonctions d'ambassadrices. Madame la maréchale de Guébriant eut cet avantage. L'histoire fait aussi mention d'une ambassadrice envoyée par le roi de Perse vers le grand-seigneur.

La dignité d'*ambassadeur* est très-ancienne, puisqu'on lit au livre des rois ; que David fit la guerre aux ammonites pour venger l'injure faite à ses *ambassadeurs*.

Alexandre fit passer au fil de l'épée les habitans de Tyr, pour avoir insulté ses *ambassadeurs*.

Voltaire nous a tracé les devoirs des *ambassadeurs* dans ces vers de sa tragédie de Brutus.

Les vrais *ambassadeurs*, interprètes des loix,
Sans les déshonorer, savent servir leurs rois ;

De la foi des humains discrets dépositaires,
La paix seule est le fruit de leurs saints ministères ;
Des souverains du monde ils sont les nœuds sacrés ;
Et, par-tout bienfaisans, sont par-tout révérés.

Les *ambassadeurs* ne doivent point aller aux noces, aux enterremens, aux assemblées publiques, à moins que leur maître n'y ait intérêt. Ils ne doivent point porter le deuil même de leurs proches, parce qu'ils représentent la personne de leur souverain.

En France, le nonce du pape a la préséance sur tous les autres *ambassadeurs*, & porte la parole en leur nom quand il s'agit de complimenter le roi.

Dans toutes les cours de l'Europe, l'*ambassadeur* de France a le pas sur celui d'Espagne.

Le baron de Batteville, *ambassadeur* d'Espagne, ayant insulté à Londres le comte d'Estrades, *ambassadeur* de France à la même cour, Louis XIV exigea une réparation publique ; & dans une audience du roi, au mois de Mai 1662, l'*ambassadeur* d'Espagne, en présence de vingt-sept autres, tant *ambassadeurs* qu'envoyés, protesta que le roi son maître ne disputeroit jamais le pas à la France. On frappa une médaille à cette occasion.

Dans le temps que l'on poursuivoit en France les protestans, un *ambassadeur* d'Angleterre demanda à Louis XIV la liberté de ceux qui étoient aux galères pour cause de religion : le monarque lui répondit : « que diroit le roi de la Grande-» Bretagne, si je lui demandois les prisonniers de » Newgate (prison de Londres où l'on enferme les » malfaiteurs) ? Sire, repliqua l'*ambassadeur*, le » roi mon maître les accorderoit à votre majesté, » si elle les réclamoit comme ses frères.

Gaubier de Banault, étant *ambassadeur* en Espagne, assistoit à une comédie où l'on représentoit la bataille de Pavie, voyant un acteur terrasser celui qui faisoit le rôle de François I, en l'obligeant à demander quartier dans les termes les plus humilians, sauta sur le théâtre, & passa son épée au travers du corps de cet acteur.

Un *ambassadeur* de Charles-Quint auprès de Soliman, empereur des Turcs, venoit d'être appellé à l'audience de cet empereur. Comme il vit, en entrant dans la salle d'audience, qu'il n'y avoit point de siège pour lui, & que ce n'étoit pas par oubli, mais par orgueil qu'on le faisoit tenir debout, il ôta son manteau & s'assit dessus avec autant de liberté que si c'étoit un usage établi depuis long-temps ; il exposa l'objet de sa mission avec une assurance & une présence d'esprit que Soliman lui-même ne put s'empêcher d'admirer. Lorsque l'audience fut finie, l'*ambassadeur* sortit sans prendre son manteau. On crut d'abord que c'étoit par oubli, & on l'avertit : il répondit avec autant de gravité que de douceur : « les *ambassa-*» *deurs* du roi mon maître ne sont point dans » l'usage de remporter leur siège avec eux ».

Henri VIII, roi d'Angleterre, ayant des démêlés avec François I, roi de France, résolut de lui envoyer un *ambassadeur*, & de le charger de paroles fières & menaçantes. Il choisit pour cet emploi l'évêque Bonner en qui il avoit beaucoup de confiance. Cet évêque lui représenta que sa vie seroit en grand danger, s'il tenoit de pareils discours à un Roi qui étoit aussi fier que François I : « Ne craignez rien, lui dit Henri VIII, si le roi » de France vous faisoit mourir, je ferois abattre » bien des têtes à quantité de François qui sont ici » en ma puissance. -- Je le crois, répondit l'évê-» que ; mais de toutes ces têtes, ajouta-t-il, il » n'y en a pas une qui pourroit être adaptée sur » mes épaules mieux que celle-ci, en montrant » la sienne ». Cette réponse agréable plut au roi, & l'obligea de réformer l'instruction de son *ambassadeur*.

En 1586, Philippe II avoit envoyé le jeune connétable de Castille à Rome, pour féliciter Sixte V sur son exaltation. Le pape, mécontent de ce qu'on lui avoit député un *ambassadeur* si jeune, ne put s'empêcher de lui dire : « hé quoi ! votre » maître manque-t-il d'hommes, pour m'envoyer » un *ambassadeur* sans barbe ? -- Si mon souverain » eût pensé, lui répliqua ce fier espagnol, que le » mérite consistât dans la barbe, il vous auroit » envoyé un bouc, & non un gentilhomme comme » moi ».

Le président Jeannin fut envoyé *ambassadeur* en Espagne, ce qui lui a valu depuis le nom de Jeannin de Castille. Les fiers espagnols qui connoissoient l'extraction de ce grand homme, se plaignoient à leur roi que les françois avoient tant de mépris pour eux, qu'ils envoyoient un *ambassadeur* qui n'étoit pas seulement gentilhomme. Le lendemain de cette plainte, l'*ambassadeur* eut son audience. Le roi, en conséquence, lui demanda : êtes-vous gentilhomme ? il répondit, oui, si Adam l'étoit. De qui êtes-vous fils, continua le roi ? Le président répliqua : de mes vertus. Ces paroles, pleines de noblesse & de vérité, frappèrent le cœur du roi, qui l'honora d'un accueil favorable & l'écouta. Il acquit dans la suite l'estime parfaite de sa majesté, & la vénération des grands. Il traita avec succès à cette cour, où il fut très-regretté.

Polycratidas ayant été envoyé en ambassade aux lieutenans du roi de perse, on lui demanda s'il venoit de son propre mouvement, ou s'il étoit envoyé du peuple : « si j'obtiens ce que je de-» mande, répondit-il, c'est de la part du peuple ; » sinon, c'est de mon propre mouvement ».

Dom Pèdre de Tolède, étant *ambassadeur* pour le roi d'Espagne à la cour de France, s'entretenoit avec le roi Henri IV. Ce prince, venant à parler

parler familièrement de son royaume de Navarre, lui dit que le roi d'Espagne son maître le lui avoit usurpé; que, s'il vivoit encore quelques années, il le sauroit bien recouvrer. Dom Pèdre chercha à justifier son maître; &, alléguant qu'il avoit hérité de ce royaume, il ajouta que la justice avec laquelle il le possédoit, lui aideroit à le défendre. Le roi lui répliqua : « Bien! bien! votre » raison est bonne, jusqu'à ce que je sois devant » Pampelune; mais alors nous verrons qui entre- » prendra de la défendre contre moi ». L'*ambassadeur* se leva là-dessus, & s'en alla précipitamment vers la porte. Le roi lui demanda où il alloit si vîte? « A Pampelune, sire, pour y attendre votre ma- » jesté ».

Le lord Waldegrave, ayant abjuré la religion catholique, fut envoyé en France, où il demeura plusieurs années, en qualité d'*ambassadeur*. Un jour qu'il étoit dans une maison où il y avoit une nombreuse assemblée, son cousin, le duc de Berwick, qui avoit eu quelques démêlés avec lui, & qui cherchoit à le mortifier, tourna la conversation sur la religion, & pria l'*ambassadeur* d'avouer franchement lesquels des ministres d'état ou des ministres de l'Evangile, devoient se glorifier de sa conversion. *En vérité, mylord*, reprit vivement Waldegrave, *je ne puis vous satisfaire; en quittant la religion catholique, j'ai renoncé à la confession.*

On a dit qu'il y avoit des occasions où il étoit essentiel à un *ambassadeur* de mettre en avant une proposition singulière & même chimérique, pour juger, par l'impression qu'elle fait sur ceux qui l'écoutent, de l'esprit & de l'intention de la cour. Un homme très-spirituel disoit, en parlant de cette manière de se conduire : « c'est jetter une sottise à » terre, pour voir qui courra après ».

Les Athéniens ayant envoyé des *ambassadeurs* en Arcadie, avec ordre de passer par les chemins qu'ils leur avoient prescrits; & ceux-ci ayant passé par d'autres chemins, furent condamnés à mort à leur retour, quoique leur ambassade fût favorable à la république.

Un *ambassadeur*, venu nouvellement de Constantinople, pour résider à Rome, avoit tellement dans la tête les grandeurs de l'empire Ottoman, que faisant sa harangue au pape Léon, après l'avoir appellé, après saint Bernard, *Abel par sa primauté, Noé par son gouvernement, Melchisedech par son ordre, Aaron par sa dignité*; il ajouta, comme une expression superlative à toutes les autres : enfin, *il sultano della chiesa catholica, è il grand'turco delli christiani.*

Un grand talent dans un *ambassadeur*, est de pouvoir se plier en quelque sorte aux défauts de ceux auprès de qui il est envoyé. Ainsi, quelqu'un demandoit à un *ambassadeur* françois, qui revenoit de Suisse, combien de fois il s'étoit énivré pour le service du roi?

Encyclopédiana.

Feu M. le comte du Luc, frère de M. de Vintimille, qui avoit été *ambassadeur* de France en Suisse, disoit, dans une lettre qu'il écrivoit à Louis XIV, qu'il avoit été sept heures à table, & qu'il avoit pensé crever; mais, ajouta-t-il, que ne feroit-on pas pour le service de votre majesté? & il finissoit par ces mots : J'aime beaucoup mieux prier Dieu pour sa santé, que d'y boire.

Un prince d'Italie à qui les saillies ne réussissoient jamais, parce qu'il y mettoit plus d'aigreur que d'esprit, étant un jour sur un balcon avec un ministre étranger qu'il cherchoit à humilier, lui dit : « C'est de ce balcon, qu'un de mes ayeux » fit sauter un *ambassadeur*. Apparemment répon- » dit sèchement le ministre, que les *ambassadeurs* » ne portoient point d'épée dans ce temps-là ». Répartie un peu vive, mais que le prince s'étoit attirée; parce que voulant mortifier un seul homme, il avoit offensé tous les représentans de toutes les couronnes.

Ce même prince qui prenoit le titre de roi de deux souverainetés où il n'avoit pas un pouce de terre, voulant humilier une seconde fois le même ministre, lui demanda en public, où étoit situé le marquisat dont il prenoit le titre? entre vos deux royaumes, monseigneur, répliqua froidement l'*ambassadeur*.

Un seigneur de la cour de France prenant congé de Louis XIV, qui l'envoyoit en qualité de son *ambassadeur* vers un autre souverain. « La principale » instruction que j'ai à vous donner, lui dit le roi, » est que vous observiez une conduite toute op- » posée à celle de votre prédécesseur ». Sire, lui répondit le nouvel *ambassadeur*; je vais faire en sorte que votre majesté ne donne pas une pareille instruction à celui qui me succédera.

Un roi du Nord demandoit à un *ambassadeur* anglois s'il haragueroit le peuple au cas qu'on lui tranchât la tête. L'*ambassadeur* répondit qu'oui, & qu'il avoit même déjà préparé son discours. -- Je voudrois bien l'entendre, lui dit le roi. Le voici : » Vous me voyez, messieurs, au moment de perdre » la tête. Je ne regrette point la vie, mais je vois » avec chagrin que ceux qui doivent aux autres » des exemples d'humanité, aiment à jouir de mon » malheur ».

Le monarque un peu confus de la leçon, le pria de ne point continuer.

Popilius, *ambassadeur* romain ayant porté des dépêches du sénat à Antiochus-le-Grand, ce prince les prit en disant qu'il en délibéreroit; mais le fier *ambassadeur* traça un cercle autour du roi avec sa housline, & dit de donner sa réponse avant de sortir du cercle, ce que ce prince se crut obligé de faire sans hésiter.

Un *ambassadeur* Espagnol entretenoit Henri IV de la vaste puissance de son maître. Le roi offensé

de ſon orgueil, lui dit avec vivacité, que, » s'il » lui prenoit envie de monter à cheval il iroit dé- » jeûner à Milan, entendre la meſſe à Rome & » dîner à Naples ». -- *Si votre majeſté va ſi vîte*, répondit l'*ambaſſadeur*, *elle pourroit auſſi, dans le même jour, entendre les vêpres en Sicile.*

Le docteur Dale, *ambaſſadeur* de la reine Eliſabeth d'Angleterre, ſe trouvant dans une conférence avec les *ambaſſadeurs* des autres ſouverains, on demanda dans quelle langue on traiteroit. *En françois*, reprit l'*ambaſſadeur* eſpagnol; car, s'adreſſant au docteur Dale, « votre maîtreſſe prend le » titre de reine de France : *non*, lui répliqua l'an- » glois, *traitons plutôt en hébreu*, puiſque votre » maître ſe qualifie de roi de Jéruſalem.

Le comte de *Pifani* & l'évêque du Mans, qui étoient de la maiſon de Rambouillet, revenant de Rome, où ils étoient *ambaſſadeurs*, furent pris ſur les galères de France, par un pirate nommé *Barbe-Rouſſe*; ce corſaire les garda huit jours, & comptoit d'en tirer une forte rançon. Un jour ayant quitté ſa galère, le comte ſongea à s'évader; l'évêque voulut l'en détourner, craignant la furie du corſaire; *Pifani* lui répart en colère : « Allez » prier Dieu, je ferai le reſte ». En effet, il tua le capitaine & quelques-uns des principaux, & ſe ſauva avec l'évêque.

La cérémonie du mariage de Charles II, roi d'Eſpagne, avec la princeſſe Marie-Louiſe d'Orléans, ſe fit dans une petite chapelle du palais : le roi commanda de ne laiſſer entrer que les grands d'Eſpagne, & de ne point admettre les *ambaſſadeurs*. Le marquis de Villars, *ambaſſadeur* de France, dit : « La jeune reine étant nièce du roi mon maî- » tre, & mariée de ma main, je ne dois point » être compris dans l'excluſion ». En effet, il fut admis à l'auguſte cérémonie. En entrant dans la chapelle, il alla ſe mettre à la tête du banc des grands, ſur un petit tabouret qui étoit deſtiné pour le connétable de Caſtille : celui-ci arrivant peu de temps après, alla droit au marquis de Villars, & lui dit, que c'étoit ſa place : « J'en conviens, dit » le marquis, mais montrez m'en une plus hono- » rable, & je la prendrai ». Il n'auroit point été aiſé d'aſſigner la place à ces deux prétendans, mais on apporta un ſecond tabouret au connétable, & tout fut dit.

A l'aſſemblée de Lubeck, en 1652, Moroſini, *ambaſſadeur* de Veniſe, étant aſſis dans une ſalle du palais, vit venir de loin trois *ambaſſadeurs* des électorats, qui devoient paſſer devant lui; il prévit qu'il y auroit une conteſtation à qui ſe ſalueroit le premier; il ôta ſon chapeau & le mit ſur ſes genoux : les électoraux le voyant découvert, crurent qu'ils ne pouvoient ſe défendre de le ſaluer en paſſant devant lui, à quoi il répondit par une inclination reſpectueuſe. Ces trois *ambaſſadeurs* ſe vantèrent d'avoir été ſalués les premiers, mais Moroſini les prit pour dupes, car il ne s'étoit pas découvert pour les ſaluer, mais bien pour ne les pas ſaluer; telle étoit la politique alors.

A l'aſſemblée de Soiſſons, tenue en 1733, pour terminer la guerre de Bohême, lors du miniſtère du cardinal de Fleury, il s'éleva une difficulté à-peu-près pareille; c'étoit pour déterminer les rangs, & aſſigner les places à chacun des députés, ce qui n'étoit point facile; la politique ne ſe trouva point en défaut, car on fit faire par ordre du roi (Louis XV), une table ronde; ainſi chaque miniſtre plénipotentiaire pouvoit dire avoir la première place.

Des *ambaſſadeurs* de Hollande en France étant à dîner chez le contrôleur-général des finances, le miniſtre leur dit en leur préſentant un fromage : *voilà du fruit de votre pays*; un d'eux, pour répondre à cette plaiſanterie, jetta une poignée de ducats au milieu de la ſalle, & dit : *en voilà auſſi.*

M. Chanut, *ambaſſadeur* de France en Suède, étant au lit de la mort, un ſeigneur Suédois lui dit : « Je comprends que ce qui doit vous faire » de la peine en mourant, c'eſt de penſer que » vous ſerez enſeveli parmi des proteſtans ». L'*ambaſſadeur* lui répondit : « on n'aura qu'à creuſer » ma foſſe un peu plus bas qu'à l'ordinaire, & je » ſerai enterré parmi les catholiques ».

Le grand mogol, Cha-jeham, fort enclin à la raillerie, demandoit à un *ambaſſadeur* de Perſe : ſi ſon maître étoit plus grand qu'un certain petit eſclave fort laid, dont l'emploi étoit de chaſſer les mouches autour du trône : « non, répondit l'*am-* » *baſſadeur*, il s'en faut bien; mon maître eſt feu- » lement plus grand que toi de toute la tête ».

Un *ambaſſadeur* d'Eſpagne conſeilloit à Jacques II, de ne pas tant ſe livrer aux prêtres, dont les conſeils imprudens pourroient lui faire perdre la couronne. « Quoi donc, répondit Jacques, le roi d'Eſ- » pagne ne conſulte-t-il pas ſon confeſſeur? » Oui, répliqua l'*ambaſſadeur*, & c'eſt pour cela que nos affaires vont ſi mal.

Un grand duc de Toſcane ſe plaignoit à un *ambaſſadeur* de Veniſe, de ce que ſa république lui avoit envoyé un vénitien qui s'étoit fort mal conduit pendant le ſéjour qu'il avoit fait auprès de lui. « Il ne faut pas, dit l'*ambaſſadeur*, que » votre alteſſe s'en étonne, car je puis l'aſſurer » que nous avons beaucoup de fous à Veniſe. » Nous avons auſſi des fous à Florence, lui ré- » pondit le grand duc, mais nous ne les envoyons » pas dehors pour traiter les affaires publiques ».

Au concile de Conſtance, Dom Diégo d'Anaya, évêque de Cuença, *ambaſſadeur* de Jean II, roi de

Caſtille, ayant eu priſe de parole avec l'*ambaſſadeur* d'Angleterre qui lui diſputoit la préſéance, termina le différend par des voies de fait. Il prit ſon adverſaire par le milieu du corps & le porta comme un enfant, (l'anglois étoit de petite corpulence) au bas de l'égliſe, où il le jetta dans un caveau, qui, ce jour-là, ſe trouvoit ouvert. Puis revenant à ſa place, il dit à ſon collègue dom Martin Fernandés de Cordava : « comme prêtre, » je viens d'enterrer l'*ambaſſadeur* d'Angleterre ; » faites le reſte comme homme d'épée & cavalier » de naiſſance ».

M. P*** *ambaſſadeur* de France auprès de Victor Amédée, duc de Savoie, ſe conduiſoit avec toute la fierté qu'il croyoit convenir à ſon caractère. Quelques jours après que ce prince eut perdu Montmelian, irrité de quelques traits de hauteur prétendue que lui fit l'*ambaſſadeur*, il s'approcha d'une fenêtre, l'ouvre, & lui dit avec colère : Vous voyez bien cette fenêtre ? oui, dit fièrement M. P***, en s'avançant auprès, j'en découvre Montmelian.

Nicolas de Harlay, *ambaſſadeur* auprès de la reine Eliſabeth, dans une de ſes audiences ſecretes, inſinua politiquement à cette princeſſe une propoſition de mariage avec le roi ſon maître. « Il ne » faut pas ſonger à cela, répondit-elle, mon gen- » darme (c'eſt le nom de guerre qu'elle donnoit » à Henri IV) n'eſt pas mon fait, ni moi le ſien ; » non pas que je ne ſois encore en état de donner » du plaiſir à un mari qui me conviendroit ; mais » pour d'autres raiſons ».

Ce même *ambaſſadeur*, dans le cabinet de cette princeſſe, ſeul avec elle, où il étoit queſtion encore de ce mariage, en parlant elle découvrit un de ſes bras ; Sancy mit un genou en terre, & le lui baiſa. Eliſabeth s'en fâcha, ou fit mine de s'en fâcher, comme ſi notre *ambaſſadeur* lui eût manqué de reſpect. « Madame, lui dit-il, j'ai fait ce qu'en » pareil cas auroit fait mon maître, que je repré- » ſente ». Cette excuſe plût à la reine, & Henri IV approuva la galanterie.

AMBIGAT. *Ambigat*, roi des Celtes, étoit contemporain de Tarquin l'ancien, roi de Rome. Il régnoit ſur cette même étendue de pays qui compoſe aujourd'hui la monarchie françoiſe, en y joignant toute la Flandre : Bourges étoit la capitale de ſes états. Son peuple étoit ſi nombreux que les provinces en étoient ſurchargées. Il fit publier qu'il vouloit envoyer Sigovèze & Bellovèze, fils de ſa ſœur, établir des colonies dans les pays où les dieux & les augures les conduiroient. Trois cens mille de ſes ſujets, vers l'an 600 avant J. C., ſuivirent ces jeunes princes. Bellovèze franchit les Alpes, & s'établit le long du Po.

Sigovèze traverſa la forêt Hercynie, entra dans la Bohême, y laiſſa une partie de ſon armée, & alla avec le reſte terminer ſes courſes entre l'Elbe & le Veſer au bord de l'ocean. Quelques auteurs prétendent que les Semnons, dont parle Tacite, & qui étoient les plus puiſſans parmi les Suèves, deſcendoient de ceux du pays de Sens qui avoient ſuivi Sigovèze. Ce ſont aujourd'hui les Saxons.

AMBITION. Les romains avoient élevé un temple à l'*ambition* : ils repréſentoient cette divinité avec des ailes & les pieds nuds.

Les traits d'*ambition* ſont ſans nombre, & malheureuſement toutes les hiſtoires en offrent en abondance. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-uns.

Ecoutons auparavant les conſeils que nos poëtes nous donnent pour nous en garantir.

Des grandeurs & des biens ne ſoyons point avides,
Nous ſerions par le ſort confondus & trahis :
Jamais l'ambition ne voit ſes vœux remplis,
C'eſt le tonneau des Danaïdes.

L'avare eſt l'ennemi le plus grand de lui-même ;
Mais l'ambitieux l'eſt de tout le genre humain :
Il marche à la grandeur le poignard à la main.
Sans ceſſe accompagné du crime ſanguinaire,
Il eſt entreprenant, & ſouvent téméraire :
Sans regrets, ſans remords, dans l'horreur des forfaits
Il n'eſt rien qu'il n'immole à ſes vaſtes projets.
L'empeſé magiſtrat, le financier ſauvage,
La prude aux yeux dévots, la coquette volage,
Vont en poſte à Verſailles, eſſuyer des mépris
Qu'ils reviennent ſoudain rendre en poſte à Paris.

Alexandre fut le plus ambitieux des hommes, *ab uno diſce omnes*.

Suivez, juſques dans Babylone,
Ce fier vainqueur de l'univers,
Et contemplez-le ſur le trône,
Maître de cent peuples divers ;
Lorſqu'il enchaîne la victoire,
Et qu'à jamais comblé de gloire,
Il n'en ſauroit plus acquérir,
Un cruel ennui le dévore
De ne pouvoir trouver encore
Un autre monde à conquérir.

Seſoſtris, roi d'Egypte, après la mort de ſon père ne s'occupa de rien moins que de faire la conquête du monde. Ce fut environ l'an 1500 avant J. C. qu'il partit à la tête de ſix cents mille hommes d'infanterie & de quarante mille chevaux, ſans compter vingt-ſept mille chars armés en guerre. Ses conquêtes furent rapides, & Seſoſtris, pour en perpétuer la mémoire faiſoit élever des colonnes qui portoient cette inſcription : « Seſoſtris le roi des rois & le ſeigneur des ſeigneurs, a conquis ce pays par ſes

armes ». A son retour il fit ériger cent temples superbes aux dieux tutelaires de cent villes d'Egypte, & voulut que les captifs, qu'il avoit faits pendant son expédition, fussent les seuls qui travaillassent aux monumens de ses victoires. Lorsqu'il paroissoit dans quelque cérémonie publique, il faisoit traîner son char par les rois & les chefs des nations subjuguées. Quelle *ambition !*

Lucullus, dévoré de cette passion terrible, ne dédaigna pas, pour obtenir le gouvernement de Cilicie, de se mettre aux pieds de la courtisane Précie, & cet illustre romain aima mieux s'avilir en obtenant cette dignité du caprice d'une femme, que de faire le sacrifice de son *ambition.*

On lisoit devant Charles XII les ouvrages de Boileau. Voici comme ce poëte peint l'ambitieux Alexandre dans la satyre huitième.

Cet écervelé qui mit l'Asie en cendre,
Ce fougueux l'Angeli, qui de sang altéré,
Maître du monde entier, s'y trouvoit trop serré.
L'enragé qu'il étoit, né roi d'une province
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage prince,
S'en alla follement, & se croyant un dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre.
Heureux si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons,
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parens, enfermé de bonne heure.

A ce portrait Charles XII qui avoit goûté les vers précédens, se mit en fureur, & déchira la page qui peignoit l'*ambition* sous des couleurs si défavorables.

Sixte V fut tourmenté par l'*ambition* la plus démesurée. Voici les moyens qu'il employa pour parvenir à la satisfaire. Il étoit cardinal; Grégoire XIII s'affoiblissoit de jour en jour, & paroissoit menacé d'une mort prochaine: alors Sixte V contrefit l'infirme & le moribond, afin que les cardinaux le choisissent dans l'espérance de voir bientôt la place vacante. Il marchoit appuyé sur un bâton, le corps courbé à moitié vers la terre, sa voix étoit tremblante & cassée. Ce fut par mille stratagêmes de cette nature qu'il parvint au souverain pontificat; mais à peine fut-il élû, qu'il renonça à la feinte pour suivre ouvertement sa passion dominante.

L'ambitieuse Sémiramis, après avoir obtenu de la simplicité du roi des assyriens le droit de régner absolument sur tous ses sujets, l'espace de cinq jours, abusa tellement de sa nouvelle puissance, qu'elle commanda qu'on le fît mourir, ce qui fut exécuté.

Un cardinal, ministre très-ambitieux, offrit un abbaye à un évêque, qui la refusa, parce qu'il ne croyoit pas pouvoir posséder plus d'un bénéfice. Le cardinal surpris de ce désintéressement, lui dit: Si vous n'aviez pas écrit sur certaine matière, je vous canoniserois: « Plût à Dieu, mon» seigneur, que vous en eussiez le pouvoir, & que » je vous en eusse donné le sujet, lui répondit » l'évêque, nous serions contens tous deux ». C'étoit finement lui reprocher son ambition.

AMBOISE. George *d'Amboise* naquit en 1460, de l'illustre maison connue sous le nom de cette seigneurie. Lorsqu'il eut changé l'archevêché de Narbonne contre celui de Rouen, qu'il avoit accepté pour se rapprocher de la cour, il réprima les abus de toute espèce qui régnoient en Normandie. Louis XII étant monté sur le trône, d'*Amboise* fut nommé premier ministre. A leur avénement, les rois avoient coutume de mettre sur le peuple une taxe extraordinaire; Louis XII, par le conseil d'*Amboise*, ne suivit point cet usage, & bientôt au contraire il diminua les impôts d'un dixième. Ferme, laborieux, & cependant doux & honnête, d'*Amboise* travailla à la réforme des monastères & à celle de la justice. Il fut nommé cardinal & légat du pape, & ne joignit à ces dignités le revenu d'aucune abbaye. Le cardinal d'*Amboise* eût été honoré de la tiare, s'il eût eu plus de politique que de bonne-foi. Ce furent les intrigues des Vénitiens qui l'éloignèrent du souverain pontificat.

Un gentilhomme de Normandie lui ayant offert une terre qu'il desiroit vendre pour former la dot de sa fille; d'*Amboise* dota la demoiselle, & força le père de garder sa terre. Le cardinal d'*Amboise* attaqué de la goutte, mourut à Lyon en 1510, âgé de cinquante ans. On dit qu'il répetoit souvent au frère infirmier qui le servoit dans sa maladie: frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean.

AMBROISIE. L'*ambroisie* étoit, selon les payens, le mets dont ils supposoient que leurs dieux se nourrissoient, & qui rendoient immortels ceux qui en mangeoient.

Lucien se moquant des dieux de la fable, dit qu'il falloit que l'*ambroisie* ne fût pas si excellente que les poëtes le disoient, puisque les dieux descendoient du ciel pour venir sur les autels sucer la graisse & le sang des victimes, comme font des mouches sur un cadavre.

AME. Dans une compagnie où étoient Marivaux & Fontenelle, la conversation s'étant tournée sur la métaphysique, & de-là sur l'*ame*, quelqu'un demanda au premier ce que c'étoit donc que l'*ame*? Il répondit modestement qu'il n'en sa-

voit rien. Eh bien, reprit l'interrogateur, demandons-le à M. de Fontenelle. « Il a trop d'esprit, » dit M. de Marivaux, pour en savoir plus que » moi là-dessus ».

AMÉRIC - VESPUCE. *Américe - Vespuce*, qui a donné son nom au nouveau monde, naquit en 1451 à Florence, d'une famille ancienne. Son goût pour les voyages se manifesta de bonne heure. Ayant appris que Colomb venoit de découvrir un autre hémisphère, il conçut le projet de participer à sa gloire. Il obtint de Ferdinand, roi d'Espagne, quatre vaisseaux avec lesquels il partit de Cadix en 1497. Au bout de dix-huit mois il revint en Espagne, laissant à Colomb l'honneur d'avoir le premier abordé aux îles de l'amérique, & se réservant la gloire de la découverte du continent. Ce voyage fut suivi d'un autre que Vespuce fit avec six vaisseaux toujours sous les enseignes de Ferdinand. Il revint de ce second voyage en 1500, rapportant à Cadix des pierreries & beaucoup d'autres choses précieuses; mais il eut la douleur de voir ses souverains aussi peu reconnoissans que ses compatriotes.

Emmanuel, roi de Portugal, informé des chagrins de Vespuce lui fit offrir trois vaisseaux pour un troisième voyage. Vespuce les accepta & partit de Lisbonne en 1501. Le roi de Portugal extrêmement satisfait des découvertes que Vespuce avoit faites pendant ce voyage, lui donna six vaisseaux pour en chercher de nouvelles. L'illustre navigateur fut troublé dans ce quatrième voyage par les vents contraires & le manque de vivres; il revint en Portugal en 1504, & mourut en 1514, laissant son nom à la moitié du globe connue sous le nom d'amérique.

AMÉRIQUE. L'histoire du monde n'offre pas d'événement plus singulier aux yeux du philosophe que la découverte du nouveau continent, qui, avec les mers qui l'environnent, forme tout un hémisphère de notre planete. Ce fut vers la fin du quinzième siècle que Christophe Colomb & Américe-Vespuce abordèrent le premier aux îles, le second au continent de l'*amérique*.

Parmi les peuplades répandues dans les forêts & les solitudes de ce monde qu'on venoit de découvrir, on ne peut en nommer que deux qui eussent formé une espèce de société politique, c'étoient les méxiquains & les péruviens. Ils n'avoient point d'instrumens de fer pour abattre les bois, ni pour labourer les terres. Point d'animaux capables de traîner la charrue dont ils ignoroient même la construction. Le bœuf, l'âne & le cheval y manquoient. Les hommes, peu industrieux & peu inventifs, paroissoient vivre dans une enfance perpétuelle; ce n'est que dans un âge assez avancé qu'il leur poussoit quelques poils au menton, & dans quelques endroits du corps; cette différence est la seule qui étoit entre leur conformation & la nôtre.

Les voyageurs ont raconté sur l'*amérique* des choses merveilleuses qu'un homme sage se dispense de croire. Cependant il y a des anecdotes qui pour paroître extraordinaires n'en sont pas moins vraies.

La soif de l'or que firent paroître les premiers conquérans de l'*Amérique* a long-temps persuadé aux habitans infortunés de ces régions, que l'or étoit le dieu des européens : en 1511 les caciques ou petits souverains de l'île de Cuba, s'étant assemblés afin de pourvoir à la défense du pays; Harvey, le plus considérable d'entr'eux, leur dit que toutes les précautions seroient inutiles, si avant tout on ne s'efforçoit pas de rendre favorable le dieu des espagnols. Il se fait aussi-tôt apporter un vase rempli d'or; la voilà, ajouta-t-il, cette divinité, célébrons une fête en son honneur, elle nous regardera d'un œil favorable. Tous à l'instant se mettent à fumer, à danser & à chanter autour de ce trésor, jusqu'à ce qu'ils tombassent d'yvresse & de fatigue.

Le lendemain matin, Harvey rassemble les caciques à leur réveil, & leur tient ce discours. « J'ai » beaucoup réfléchi sur l'affaire dont je vous ai » parlé. Mon esprit n'est pas encore tranquille, » & tout bien considéré, je pense que pour que » nous soyons en sûreté il faut éloigner de nous » le dieu des espagnols. Par-tout où ils le trouvent » ils s'y établissent pour le posséder. Inutilement » le cacherions-nous, ils ont un secret merveilleux » pour le découvrir. Si vous l'aviez avalé, ils vous » éventreroient pour l'avoir. Je ne connois que » le fond de la mer où ils n'iront pas le chercher, » c'est là qu'il faut le mettre. Quand il ne sera » plus parmi nous, ils nous laisseront en repos. » Car, c'est uniquement ce qui les fait sortir de » chez eux ». L'expédient fut approuvé; les caciques prirent aussi-tôt tout l'or qu'ils avoient, & le jettèrent dans la mer loin du rivage. Mais leur précaution fut inutile, & les espagnols reparurent bientôt après.

A M I.

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même,
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

En trouvant un ami vertueux & fidelle,
Crois de la main de Dieu recevoir un trésor,
Crois, du siècle de fer, passer au siècle d'or,
Crois voir du feu céleste une vive étincelle.

Cambyse ayant fait prisonnier Psammenite, roi d'Egypte, pour augmenter encore la douleur de

ce malheureux prince, il fit habiller sa fille en esclave, & ordonna qu'en présence de son père on l'envoyât puiser de l'eau. A ce spectacle, Psammenite baissa les yeux sans rien dire. Cambyse fit ensuite passer devant lui son fils chargé de chaînes, Psammenite ne donna encore aucune marque de douleur; mais appercevant un de ses *amis* réduit à demander son pain, il s'arracha les cheveux, & répandit un torrent de larmes, & s'écria dans sa douleur : les malheurs de ma famille sont trop grands pour être pleurés; je n'ai trouvé des larmes que pour déplorer le sort de mon ancien *ami*.

Callisthènes d'Olynthe, qui avoit suivi Alexandre dans ses conquêtes, fut accusé de trahison auprès de ce prince, qui le fit mutiler, & le condamna à être renfermé dans une cage de fer à la suite de l'armée. Lysimaque, l'un des capitaines d'Alexandre, & l'*ami* fidèle de Callisthènes, ne discontinua pas cependant de venir le voir.

Ce philosophe, après l'avoir remercié de cette attention courageuse, le pria, au nom des dieux, que ce fût pour la dernière fois. Laissez-moi, dit-il, supporter mes malheurs, & n'ayez point la cruauté d'y joindre les vôtres. « Je vous verrai » tous les jours, répondit Lysimaque, si le roi » vous savoit abandonné des gens vertueux, il » n'auroit plus de remords, & seroit fondé à vous » croire coupable. Oh! j'espère qu'il ne jouira pas » du plaisir de voir que la crainte d'encourir sa » disgrace, m'a fait abandonner un *ami* ».

Philippe, roi de Macédoine, faisoit vendre les prisonniers qu'il avoit faits à la guerre, & assistoit lui-même à cette vente. Un des prisonniers s'étant apperçu que le monarque avoit sa robe retroussée d'une manière indécente, s'écria : excusez-moi, Philippe, je suis un ancien *ami* de votre père. Philippe surpris, lui demanda comment il avoit fait cette amitié. Je vais vous le dire, reprit le prisonnier, & s'approchant du prince comme pour lui parler à l'oreille. Baissez votre robe, lui dit-il. Philippe aussi-tôt donna la liberté à cet homme, & convint qu'il venoit de lui faire connoître qu'il étoit en effet son *ami*.

Darius assiégeoit depuis long-temps Babylone, sans pouvoir s'en rendre maître. Zopire, un de ses *amis*, se coupe le nez & les oreilles, & dans cet état il se présente aux portes de la ville, accusant Darius de cruauté, pour l'avoir ainsi défiguré. Les babyloniens le reçoivent, & connoissant son expérience, ils le choisissent pour leur chef. Zopire à la première occasion livra la ville à Darius, mais le roi n'eut pas plutôt vu son favori si cruellement mutilé, qu'il s'écria, saisi de douleur : j'aimerois mieux revoir mon cher Zopire sain & entier, que de prendre cent villes comme Babylone.

Philippe de Valois présenta un jour à Laurent de Médicis, un florentin nommé Giacomini Thibalduni, qui avoit conspiré plusieurs fois contre la vie du prince, & le pria de lui rendre ses bonnes graces. Laurent lui dit avec bonté : Philippe, je ne vous aurois aucune obligation, si c'eût été un *ami* que vous m'eussiez recommandé, mais je ne puis trop vous remercier de m'avoir procuré un *ami* dans la personne de Giacomini, ci-devant mon ennemi. Je vous prie de me rendre souvent de pareils services.

Au siège de la Capelle en 1650, un espagnol apprend que son *ami* a été renversé d'un coup de mousquet dans la tranchée, il vole aussi-tôt à son secours; il le trouve mort étendu sur la poussière. Son premier mouvement est de se jetter sur son *ami*; il l'embrasse, le tient quelque temps pressé contre son sein, & suffoqué par la douleur, il expire un moment après.

L'archiduc instruit de cet événement, ordonna que les deux *amis* fussent déposés dans le même tombeau, & les ayant fait transporter avec pompe à Avesnes, il leur fit élever un mausolée en marbre.

Malgré de si beaux traits, on peut encore dire, avec La Fontaine.

Chacun se dit ami; mais fou qui s'y repose :
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

M. S*** perd un *ami* qui, en mourant, laisse des dettes & deux enfans en bas âge, sans biens, sans espérances, sans ressources. L'*ami* qui lui survit retranche son train, son équipage, & va se loger dans un fauxbourg, d'où tous les jours il venoit suivi d'un laquais au palais, & y remplissoit les devoirs de sa charge. Il est aussi-tôt soupçonné d'avarice, de mauvaise conduite; il est en butte à toutes les calomnies. Enfin, au bout de deux ans, M. S*** reparoît dans le monde. Il avoit accumulé une somme de vingt mille livres, qu'il plaça au profit des enfans de son *ami*.

L'homme uniquement nul, disoit le chancelier Bâcon, est celui qui n'a point d'*amis*, le monde n'est pour lui qu'un vaste desert, un lieu d'exil & de tristesse, qu'il partage avec les animaux errans.

Une bonne femme, après avoir fait sa prière devant un saint Michel, prit deux petits cierges; & attacha l'un à l'image de saint Michel, & l'autre à celle du diable qui est représenté sous ses pieds. Le curé, qui passoit, lui dit : eh! que faites-vous là, bonne femme? Ne voyez-vous pas que c'est le diable à qui vous offrez cette bougie? Monsieur, répliqua-t-elle, on m'a toujours dit, qu'il étoit bon d'avoir des *amis* par-tout : on ne sait où l'on peut aller.

On demandoit à un sage ce que c'étoit qu'un *ami*, il répondit : ce mot n'a point de signification.

Un galant homme de la cour de France, alla chez un de ſes *amis* pour le féliciter d'une dignité qu'il avoit obtenue depuis peu : celui-ci tout fier de ſa nouvelle élévation, demande qui il étoit ? L'autre, ſans ſe déconcerter, change de langage, & lui dit : je viens vous témoigner la douleur que j'ai du malheur qui vous eſt arrivé, & je ſuis fort touché de vous voir ſourd & aveugle, puiſque vous ne reconnoiſſez plus vos anciens *amis*.

Un homme ayant prêté une ſomme conſidérable à un de ſes *amis*, qui n'étoit pas exact à la lui rendre, & qui le fuyoit depuis ce temps-là, le rencontra, & lui dit : rendez-moi mon argent ou mon *ami*.

Il n'y a rien de plus commun qu'un faux *ami*, rien de plus rare qu'un vrai *ami*. Un homme d'eſprit demandant un jour à ſon fils, qui ſe retiroit fort tard, d'où il venoit ? Mon père, lui répondit ſon fils, je viens de voir un de mes *amis*. De voir un de vos *amis* ! repartit le père avec étonnement, vous en avez donc beaucoup. Hélas ! comment avez-vous donc fait étant ſi jeune, continua-t-il, puiſqu'il y a plus de ſoixante ans que je ſuis au monde, & que je n'ai pû trouver encore un ſeul *ami* ?

Un homme condamné à mort, trouva un *ami* aſſez confiant pour le cautionner & prendre ſa place pendant le temps qui lui fut accordé pour aller donner ordre à ſes affaires. Le criminel vint délivrer ſon *ami* le jour même du ſupplice. Denis, tyran de Syracuſe, admirant dans ces *amis* l'aſſurance de l'un & la fidélité de l'autre, pardonna au coupable, & pour récompenſe, je vous demande, leur dit-il, d'être reçu pour troiſième dans votre amitié.

M. Freind, premier médecin de la reine d'Angleterre, avoit aſſiſté au parlement en 1722, comme député du bourg de Lanceſton, & s'étoit élevé avec force contre le miniſtère. Cette conduite hardie ayant indiſpoſé la cour, on ſuſcita à Freind un crime de haute trahiſon ; & il fut enfermé au mois de mars dans la tour de Londres. Environ ſix mois après, le miniſtre tomba malade, & envoya chercher Richard Méad, autre médecin anglois, & le plus grand *ami* de Freind. Après s'être inſtruit à fond de la maladie du miniſtre, il lui dit : qu'il répondoit de ſa guériſon ; mais qu'il ne lui donneroit pas ſeulement un verre d'eau, qu'il n'eût rendu la liberté qu'on avoit ſi injuſtement ravie à M. Freind. Le miniſtre, quelques jours après, voyant ſa maladie augmentée, fit ſupplier le roi d'élargir le priſonnier. L'ordre expédié, le malade crut que Méad alloit ordonner ce qui convenoit à ſon état ; mais ce médecin perſiſta dans ſa réſolution, juſqu'à ce que ſon *ami* fût rendu à ſa famille. Alors il traita le miniſtre, & lui procura bientôt une guériſon parfaite. Le ſoir même il porta à Freind environ cinq mille guinées qu'il avoit reçues pour ſes honoraires, en traitant les malades de ſon *ami* pendant ſa détention, & le contraignit de recevoir cette ſomme, quoiqu'il eût pu la retenir légitimement, puiſqu'elle étoit le fruit de ſes peines.

Bias, l'un des ſept philoſophes à qui les grecs donnèrent le nom de ſages, avoit ſur l'amitié des ſentimens que Cicéron condamne, mais que l'expérience ne juſtifie que trop ſouvent « Avec ſes » amis, diſoit-il, il faut ſe comporter comme s'ils » devoient être un jour nos plus cruels ennemis ». Cependant perſonne n'avoit plus de franchiſe que Bias, dans ce doux commerce du cœur ; perſonne ne s'ouvroit à ſes *amis* plus volontiers que ce philoſophe.

Le philoſophe Ariſtippe s'étoit brouillé avec Eſchine, ſon *ami*. Qu'eſt devenue votre amitié, lui dit quelqu'un ? — Elle dort ; mais je vais la réveiller. Auſſi-tôt il court chez Eſchine : « Ne » ceſſerons-nous pas de faire les enfans ? Atten- » drons-nous, pour nous reconcilier, que le bruit » de notre rupture ſe ſoit répandu dans tous les » carrefours ? — Je ſuis tout prêt à renouer avec » vous. — N'oubliez pas au moins que j'ai fait les » premiers pas, quoique plus ancien que vous, » reprit Ariſtippe : vous avez commencé la que- » relle, & j'ai voulu la finir ».

Eudamidas de Corinthe touchoit à ſa dernière heure, & laiſſoit ſa mère & ſa fille expoſées à la plus cruelle indigence. Il n'en fut point allarmé. Il jugea des cœurs d'Arethus & de Carixène, ſes fidèles *amis*, par le ſien propre. Il fit ce teſtament qui ne doit jamais être oublié : « Je lègue à » Aréthus de nourrir ma mère, & de l'entretenir » dans ſa vieilleſſe ; à Carixène, de marier ma » fille, & de lui donner la plus grande dot qu'il » pourra ; & au cas que l'un des deux vienne à » mourir, je ſubſtitue en ſa part celui qui ſurvivra ». Ces deux citoyens généreux ſe montrèrent les dignes *amis* du vertueux Eudamidas, en rempliſſant, avec un noble ſcrupule, ſes dernières intentions.

Cicéron diſoit que de la même manière que les hirondelles paroiſſent l'été, & diſparoiſſent l'hiver, de même les faux *amis* ſe préſentent dans la bonne fortune, & s'éloignent dans la mauvaiſe.

AMITIÉ. Le comte d'Aubigné, ayeul de madame de Maintenon, avoit beaucoup de généroſité dans les ſentimens. Henri IV lui reprochant un jour de ce qu'il ſe montroit l'ami du ſeigneur de la Tremouille, diſgracié & exilé de la cour. » Sire, lui répondit d'Aubigné, M. de la Tre- » mouille eſt aſſez malheureux, puiſqu'il a perdu » la faveur de ſon maître ; j'ai cru ne devoir point » l'abandonner dans le temps qu'il avoit le plus » beſoin de mon *amitié* ».

Que Montagne peint bien, dans ſon vieux &

énergique langage, la tendre & vive *amitié*. Il parle ici de M. de la Boetie, ſon ami, que la mort lui avoit enlevé.

» A notre première rencontre, nous nous trou-» vâmes ſi pris, ſi connus, ſi obligés entre nous, » que rien dès-lors ne nous fut ſi proche, que » l'un à l'autre. Si je compare tout le reſte de » ma vie, quoiqu'avec la grace de Dieu, je » l'aie paſſée, douce, aiſée, &, ſauf la perte d'un » tel ami, exempte d'affliction poignante; ſi je la » compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il » m'a été donné de jouir de la douce compagnie » & ſociété de ce perſonnage, ce n'eſt que fumée, » ce n'eſt qu'une nuit obſcure & ennuyeuſe. De-» puis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner » languiſſant, & les plaiſirs même qui s'offrent à » moi, au lieu de me conſoler, me redoublent » le regret de ſa perte. Nous étions à moitié de » tout; il me ſemble que je lui dérobe ſa part. » J'étois déjà ſi fait & accoutumé à être deuxième » par-tout, qu'il me ſemble n'être plus qu'à » demi ».

Oh! mes amis, il n'y a plus d'amis. Le philoſophe qui tenoit ce propos, conſidéroit ce qui ſe paſſe dans les grandes villes, où l'on voit rarement naître les fortes paſſions de l'amour & de l'*amitié*, parce que chacun diſtrait par ſes occupations & ſes plaiſirs, n'y reçoit que de foibles impreſſions de ce qui l'environne. On rencontre néanmoins quelquefois ſur ces vaſtes ſcènes des cœurs généreux qui ſacrifient à la tendre *amitié*.

Phalere étant banni de ſon royaume, diſoit que la rencontre qu'il avoit faite de l'*amitié* du ſage Cratès, lui avoit ôté tout le ſoin & la ſollicitude de ſa maiſon.

La plupart des hommes qui n'ont en vue que leurs intérêts, croient que leurs amis y doivent entrer ſans réflexion, & déférer à toutes leurs demandes, ſans examiner ſi elles ſont juſtes. Publius Rutilius ayant refuſé ce qu'un de ſes amis lui demandoit, celui-ci lui dit: « Et à quoi m'eſt bonne » votre *amitié*, ſi vous refuſez de faire la choſe » dont je vous prie? Et à quoi la vôtre m'eſt-elle » bonne, répartit Rutilius, ſi elle m'oblige de faire » une choſe contre mon honneur?

AMITIÉ FRATERNELLE. Le général Elliot ayant réclamé, au nom de l'Angleterre, la liberté de quatorze de ſes compatriotes, pris ſur un bâtiment portugais par un corſaire algérien, il s'eſt trouvé parmi ces eſclaves un jeune homme nommé John Williams, qui, en viſitant les bagnes reconnut ſon frère aîné, qui, depuis dix ans, gémiſſoit dans les fers, & qu'il croyoit mort. Touché de ſa ſituation, ſa tendreſſe pour ce frère lui a ſuggéré le deſſein de prendre ſa place. « J'ai, lui » a-t-il dit, toutes les forces que vous avez perdues, je ſuis jeune & en état de les conſerver » encore long-temps, je puis ſoutenir le tra-» vail qui vous feroit périr; partez, je ſuis bien » ſûr que ſi le ciel vous procure des moyens ou » des amis, je ne porterai pas long-temps ces » fers ». Le frère a réſiſté d'abord, mais a été obligé de céder aux inſtances de ſon frère. Son maître a accepté avec empreſſement cet échange, & John Williams, reſté volontaire eſclave, a donné un exemple touchant d'*amitié fraternelle* qui mérite qu'on s'intéreſſe à ſon ſort.

Les anciens, pour donner une image de la véritable *amitié*, avoient imaginé de la repréſenter ſous le ſymbole d'une couronne de grenade. Sa couleur, qui ne varie point, exprimoit la conſtance qu'on doit attendre de l'*amitié*. Le fruit ayant le cœur ouvert, & ſes graines étant autant de marques d'une véritable union, indiquoient les caractères eſſentiels de l'*amitié*.

L'Ilio Geraldi, dans ſon ouvrage des dieux du paganiſme, prétend qu'on ſculptoit l'*amitié* ſous la figure d'une jeune femme, la tête nue, vêtue d'un habit groſſier, & la poitrine découverte juſqu'à l'endroit du cœur, où elle portoit la main, embraſſant de l'autre côté un ormeau ſec.

Pour les cœurs corrompus l'*amitié* n'eſt point faite.
O divine *amitié*, félicité parfaite!
Seul mouvement de l'ame où l'excès ſoit permis,
Change en biens tous les maux où le ciel m'a ſoumis.
Compagne de mes pas, dans toutes mes demeures,
Dans toutes les ſaiſons & dans toutes les heures,
Sans toi l'homme eſt tout ſeul; il peut, par ton appui,
Multiplier ſon être, & vivre dans autrui.

VOLTAIRE.

AMIS DE COLLÈGE. Le lord chef de la juſtice d'Holt, vit un jour conduire devant ſon tribunal un malheureux accuſé d'avoir volé ſur les grands chemins. Le crime fut prouvé, & il le coudamna à la mort. En l'interrogeant, il le reconnut pour un de ſes compagnons d'études; il ne put s'empêcher de lui demander des nouvelles de quelques-uns de ſes anciens condiſciples avec leſquels il avoit été lié. Que ſont devenus, lui demanda-t-il, Thom, William, John, &c. qui étoient de ſi bons compagnons, & avec qui... « Ah! Milord, répondit le voleur, en pouſſant un » profond ſoupir, ils ſont tous pendus, excepté » vous & moi ».

AMITIÉ DE COLLÈGE. Les deux claſſes de l'école de Weſtminſter ne ſont ſéparées que par un rideau qu'un écolier déchira un jour par haſard. Comme cet enfant étoit d'un naturel doux & timide, il trembloit de la tête aux pieds, dans la crainte du châtiment qui lui ſeroit infligé par un maître connu pour être très-rigide. Un de ſes camarades le tranquilliſa en lui promettant de ſe charger de la faute, & de ſubir la punition: ce que réellement

réellement il fit. Ces deux amis, qui étoient devenus hommes lorsque la guerre civile éclata, embrassèrent des intérêts opposés : l'un suivit le parti du parlement, & l'autre le parti du roi ; avec cette différence que celui qui avoit déchiré le rideau tâcha de s'avancer dans les emplois civils, & celui qui en avoit subi la peine dans les militaires.

Après des succès & des malheurs variés, les républicains remportèrent un avantage décisif dans le nord de l'Angleterre ; firent prisonniers tous les officiers considérables de l'armée de Charles, & nommèrent, peu après, des juges pour faire le procès à ces rebelles, ainsi qu'on les appelloit alors. L'écolier timide, qui est un de ces magistrats, entend prononcer parmi les noms des criminels celui de son généreux ami qu'il n'a pas vu depuis le collège, le considère avec toute l'attention possible, croit le reconnoître, s'assure par des questions sages qu'il ne se trompe pas ; &, sans se découvrir lui-même, prend avec grand empressement le chemin de Londres. Il y emploie si heureusement son crédit auprès de Cromwel, qu'il préserve son ami du triste sort qu'éprouvent ses infortunés complices.

AMIOT (Jacques), né à Melun en 1513 ; il étoit fils d'un corroyeur. S'étant échappé fort jeune de la maison de son père, il s'égara, & tomba malade en chemin. Un gentilhomme qui le vit étendu dans un champ, en eut pitié, le prit en croupe derrière lui, & l'emmena à Orléans, où il le mit à l'hôpital. Comme sa maladie ne venoit que de lassitude, il fut bientôt guéri ; on le congédia, & on lui donna douze sols. Ce fut en reconnoissance de cette charité, qu'étant devenu grand aumônier de France & évêque d'Auxerre, il légua douze cents écus à cet hôpital d'Orléans.

Un gentilhomme du Berri avoit chargé Amiot de l'éducation de ses enfans. Henri II passant par cette province, Amiot lui fit présenter par ses disciples une épigramme grecque que le roi rejetta en disant : *c'est du grec, à d'autres.* Le chancelier de l'Hôpital qui étoit présent, ramassa le papier, & fut si charmé de cette petite pièce de vers, qu'il dit au roi que l'auteur méritoit d'être précepteur de ses enfans ; origine de la fortune d'Amiot, selon l'abbé de Saint-Réal.

Ce même auteur rapporte qu'un jour, au souper du Roi Charles IX, dont Amiot avoit dirigé les études, la conversation étant tombée sur Charles-Quint, on loua cet empereur d'avoir fait son précepteur pape. Cette action fut exagérée d'une manière qui fit impression sur l'esprit du roi, jusques-là qu'il dit, en regardant Amiot, que si l'occasion se présentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque temps après la charge de grand aumônier de France étant venue à vaquer, le roi la lui donna, quelque chose qu'il pût dire pour se défendre de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la reine, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle fit appeller Amiot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles : *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guises & les Chatillons, les connétables & les chanceliers, les rois de Navarre & les princes de Condé ; & je vous ai en tête, petit prestolet !* Amiot eut beau protester qu'il avoit refusé cette place, la reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures ; c'étoit le style de ce temps-là. Les paroles de cette princesse étoient des arrêts, & le roi étoit entier dans ses sentimens jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrémités, Amiot, pour se dérober également à la colère de la mère & aux libéralités du fils, prit le parti de se cacher. Cependant il ne paroissoit point à la table du roi, lorsqu'au quatrième jour ce prince commanda qu'on le cherchât, mais ce fut en vain. Alors Charles IX se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la reine qui le craignoit, fit dire à Amiot qu'elle le laisseroit en repos.

Amiot montra d'abord du désintéressement ; mais quand il fut pourvu d'un bénéfice, il desira d'en obtenir un autre. Un jour qu'il demandoit à Charles IX une abbaye considérable, ce prince lui dit : « Hé quoi ! mon maître, vous disiez que si » vous aviez mille écus de rente, vous seriez con» tent ; je crois que vous les avez & plus. Sire, » répondit-il, l'appétit vient en mangeant ».

Comme on paroissoit desirer qu'il continuât l'histoire de France, il dit qu'*il étoit trop attaché à ses maîtres pour écrire leur vie.*

AMOUR. Quelqu'un demandoit à Zénon si les sages devoient aimer ? Il répondit que si les sages n'aimoient point, les belles seroient bien malheureuses.

Dans la jeunesse, dit Saint-Evremont, nous vivons pour aimer ; & dans un âge plus avancé nous aimons pour vivre.

Les anciens ont représenté l'*Amour* sous cent formes différentes, ils ont raconté sa naissance d'autant de manières. Mars & Vénus, le Ciel & la Terre, Flore & Zéphire, sont, suivant divers auteurs, ceux dont l'*Amour* tire son origine ; & ces allégories nous offrent les caractères de l'*amour* ; sentimens sublimes & desirs grossiers, force & foiblesse, inconstance & beauté. Le bandeau qu'on lui met sur les yeux, désigne combien il est aveugle. Le doigt qu'il porte sur sa bouche avertit les amans d'être discrets. Ses ailes sont le symbole de sa légèreté ; son arc est le symbole de sa puissance ; son flambeau allumé marque son activité.

L'*amour* eſt-il un mal ? l'*amour* eſt-il un bien ? Voltaire décide ainſi la queſtion.

Un *amour* vrai, ſans feinte & ſans caprice,
Eſt, en effet, le plus grand frein du vice,
Dans ſes liens qui ſait ſe retenir
Eſt honnête homme, ou va le devenir.

Lorſque François I fut fait priſonnier à Pavie, un Gentilhomme, nommé Beauregard, fut un de ceux qui furent obligés de prendre la fuite, il ne voulut point retourner en France, pour n'être pas témoin de la conſternation de ſa patrie ; il s'arrêta à Turin, peu de temps après il y devint amoureux d'une veuve nommée Aurélia. Beauregard étoit un cavalier accompli, c'étoit un eſprit vieux dans un corps jeune, il avoit une de ces figures gracieuſes, avec laquelle tout le monde ſympathiſe. Aurélia étoit en femme ce qu'il étoit en homme. Elle avoit une de ces beautés éclatantes qui effacent toutes les autres ; Beauregard en devint éperduement amoureux ; Aurélia ne vouloit point écouter ſa paſſion. Elle lui reprochoit à tout moment qu'il étoit françois, que la légéreté, l'indiſcrétion étoient les vices de ſa nation. Beauregard l'aſſuroit qu'il étoit exempt de ces défauts, & qu'il étoit capable des plus grands efforts pour lui prouver ſon amour. Hé bien, lui dit Aurélia, je vous demande que vous ſoyez muet pendant une année. Beauregard ſur-le-champ ne lui parla que par ſigne ; quand il fut de retour chez lui, il ne s'expliqua que par ſigne avec ſes domeſtiques. Tout le monde crut qu'il avoit perdu la parole, on déplora ſon malheur. Les médecins qui furent appellés preſcrivirent des remédes, il n'en voulut faire aucuns ; il alloit voir Aurélia à qui il parloit par ſigne ; & voulant exprimer ſa paſſion, il mettoit ſouvent ſa main ſur ſon cœur, & montroit enſuite les yeux de ſa belle, pour lui faire voir la cauſe de ſon mal. Aurélia ne parut point touchée ; elle lui ordonna de s'éloigner d'elle, il paſſa en France. François I ayant été mis en liberté, Beauregard qui étoit connu de ce monarque parut à la Cour. François I qui l'aimoit, lui envoya des médecins qui propoſèrent pluſieurs remèdes ; il feignit de les écouter. Comme il ne guériſſoit point, les empyriques parurent, & il leur joua le même tour qu'il avoit joué aux médecins. Une étrangère qui ſe vantoit d'avoir des ſecrets particuliers, ſe préſenta à François I, comme une femme qui avoit fait des cures extraordinaires, qui avoit reſſuſcité, comme dit Molière, des gens qui étoient morts. Sa beauté frappa ce monarque qui ne haïſſoit pas les dames. Il manda Beauregard qui fut encore plus ſurpris que le roi à la vue de cette belle empyrique. Pour vous montrer, dit-elle au roi, quelle eſt la vertu que j'ai, je veux par une parole ſeule le guérir ; *parlez*, dit-elle à Beauregard. Alors la langue de ce cavalier ſe délia. C'étoit Aurélia elle-même, dont le cœur s'étoit fléchi, lorſqu'elle avoit appris la fidélité avec laquelle ſon amant avoit exécuté l'ordre qu'elle lui avoit preſcrit, elle l'avoit jugé capable de tout faire pour elle, & elle avoit payé ſon *amour* par un *amour* égal. C'eſt la ſeule monnoie qui ait cours parmi ceux qui s'aiment. Ces deux amans racontèrent au roi leur hiſtoire, dont le dénouement fut leur mariage.

L'*amour* de Pétrarque pour Laure, eſt bien extraordinaire. Laure étoit mariée depuis long-temps, elle avoit eu de fréquentes couches, & des chagrins domeſtiques qui avoient fait évanouir tous ſes attraits, tandis que le poëte paſſionné employoit tout le feu de ſa verve pour les exalter. Un étranger qui avoit fait le voyage d'Avignon tout exprès pour contempler cette merveille tant vantée, demeura ſtupéfait à ſon abord. « Quoi ! » s'écria-t-il, eſt-ce là l'objet qui a tourné la cer» velle à Pétrarque ? »

La reine Eliſabeth aimoit ſi ardemment le comte d'Eſſex, que dans un tendre moment, elle lui donna une bague, lui diſant que ſi jamais il s'oublioit juſqu'à faire contre l'état quelque entrepriſe qui méritât la mort, il lui envoyât cette bague, avec confiance d'obtenir ſon pardon. Le comte d'Eſſex aima quelque temps après une autre femme ; dans la ſuite il ſe révolta, & fut condamné à la mort : en cette extrémité il donna à cette femme la bague pour la porter à Eliſabeth ; comme elle en ſavoit le myſtère, elle aima mieux garder la bague, & laiſſer couper la tête à ſon amant, que de le voir infidèle.

La maîtreſſe de Corneille Béga, peintre, étant attaquée de la peſte, & abandonnée de tout le monde, il ſe rendit auprès d'elle, malgré les repréſentations des médecins & de ſes parens ; il ne ceſſa de lui prodiguer les plus tendres ſoins, juſqu'à ce que la mort eût frappé du même coup & l'amant & l'amante.

Jean George IV, électeur de Saxe, avoit pour maîtreſſe une demoiſelle ſaxonne, appellée de ſon nom de famille Neitzſch, & de ſon nom ſeigneurial, la comteſſe de Rochlitz (en Luzace) ; laquelle étant morte de la petite-vérole à Dreſde en Miſnie, le 27 Avril 1694, l'entraîna dix jours après au tombeau. Il gagna la petite-vérole à force de la baiſer dans ſon cercueil.

Hipparchia, éperduement amoureuſe du philoſophe Cratès, le rechercha en mariage, ſans que ni les parens, ni ce philoſophe même, puſſent la détourner de ſa pourſuite. Mais, lui dit Cratès, connoiſſez-vous bien ce que vous aimez ? Je ne veux rien vous cacher : voilà l'époux, dit-il, en ôtant ſon manteau ; puis jettant ſon ſac & ſon bâton, voilà, ajouta-t-il, en montrant ſa boſſe, le douaire de ma femme : voyez ſi vous en êtes contente, & ſi vous pouvez vous accommoder de

cette façon de vie. Elle accepta toutes ces conditions & il l'épousa.

La Fontaine a bien eu raison de dire :

Tout est mystère dans l'amour,
Ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance,
Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour,
Que d'épuiser cette science.

L'*amour* est dépeint par les poëtes avec un bandeau sur les yeux, pour marquer l'aveuglement dans lequel il nous plonge ; la force de cette passion ne se mesure même que par le degré de cet aveuglement. C'est ce qu'avoit très-bien senti cette femme, qui, surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il étoit témoin. « Quoi ! lui dit-il, vous poussez à » ce point l'impudence ?... Ah ! perfide, s'écria-» t-elle, je le vois, tu ne m'aimes plus ; tu crois » plus ce que tu vois que ce que je te dis ».

Une jeune languedocienne qui avoit été trois mois privée de voir son amant, le rencontre au sortir de sa maison. Elle lui témoignoit les plus tendres sentimens, lorsqu'il survint une forte pluie : le jeune homme en paroissoit inquiet, & cherchoit à s'en garantir. « Quoi ! vous avez été trois mois » absent, lui dit son amante avec emportement ; » vous m'aimez, vous me voyez, & vous songez » qu'il pleut » !

Un espagnol ne cessoit de soupirer pour une très-jolie personne. Désespéré de n'avoir encore pu en obtenir la moindre faveur, il va lui-même, pendant la nuit, mettre le feu à la maison où elle demeure, & tout aussi-tôt lui annoncer le danger, afin du moins de pouvoir la tenir dans ses bras tout le temps qu'il faut pour la sauver des flammes. Que cette anecdote soit vraie ou fausse, elle peut servir à peindre l'*amour* romanesque d'un amant espagnol.

Une courtisanne à Madrid, tua son amant pour une infidélité qu'il lui avoit fait. Elle fut prise & amenée devant le roi, à qui elle ne cacha rien de l'affaire. Le roi, en la renvoyant, lui dit : tu as trop d'amour pour avoir de la raison.

Un jeune officier étant tombé malade, on le conduisit dans le couvent de.... On prit un grand soin de lui. Une jeune religieuse se distingua par ses attentions. Elle le veilla presque nuit & jour pendant sa maladie qui fut longue & dangereuse. Elle lui tint compagnie pendant sa convalescence. Le malade s'attacha tellement à sa garde qu'il ne pouvoit prendre un bouillon à moins qu'il ne lui fût présenté par elle. Enfin il se rétablit entièrement. Il sortit du couvent ; mais quoique la ville où étoit son régiment fût assez éloignée du couvent, il ne se passoit guère de jours qu'il n'allât voir la religieuse. Il l'avoit sans cesse devant les yeux, & ne respiroit que pour elle. Au bout de quelques mois, cette vertueuse fille vint à mourir. On ne peut exprimer quelle fut la douleur du jeune homme. Il renonça long-temps à toute société, & s'enferma dans sa chambre, où il croyoit sans cesse la voir & l'entendre. Souvent il s'écrioit avec transport : « la voilà, oui, c'est elle ; la » voilà ». Ses amis s'efforcèrent de l'arracher à sa solitude & au souvenir de sa passion. Souvent au milieu des plaisirs où ils l'entraînoient malgré lui, il arrêtoit ses yeux sur quelque chose & s'écrioit : « Quoi ! vous ne la voyez pas » ? Le hasard voulut qu'un de ses camarades rencontra une fille qui, pour l'âge & la figure, ressembloit à la religieuse au point de tromper les yeux même d'un amant. Il la fit habiller comme la défunte, & lui ordonna de se tenir prête à paroître quand on le jugeroit à propos. Au milieu d'un souper, le jeune officier commençant à fixer ses yeux sur un endroit de l'appartement, on tira tout-à-coup un paravent qui laissa paroître la fausse religieuse. « Ah ! ciel, » elles sont deux, s'écria l'amant ». Il tomba à la renverse, & on eut beaucoup de peine à le faire revenir. On assure que cette passion dura presque autant que sa vie.

Il étoit de l'essence de l'ancienne chevalerie d'avoir sa dame, à qui, comme à un être suprême, on rapportoit tous ses sentimens, toutes ses pensées, toutes ses actions : on étoit persuadé que l'*amour* perfectionnoit les ames bien nées, & qu'il étoit entrepreneur de grandes choses. « Ah ! si » ma dame me voyoit » ! disoit Fleuranges, en montant le premier à l'assaut.

Qu'il est important de s'opposer dans le commencement à un *amour* qui déshonore ! car lorsqu'il a fait des progrès, on ne peut plus l'arrêter. Nous faisons cent résolutions loin de l'objet de notre tendresse : il paroît, nous les oublions, & nous ne voulons plus que ce que veut l'*amour*. Le grand Corneille dit :

L'*amour*, par tyrannie, obtient ce qu'il demande ;
S'il parle, il faut céder ; obéir, s'il commande ;
Et ce Dieu, tout aveugle & tout enfant qu'il est,
Dispose de nos cœurs quand & comme il lui plaît.

AMOUR JALOUX. Dans le siècle dernier, vers l'an 1626, M. André Gordier, françois, riche, établi dans l'isle de Jersey, passionnément épris de la fille d'un commerçant de Guernezey, obtint le consentement des parens de sa maîtresse, & déjà tout étoit prêt pour son mariage, lorsqu'il disparut tout-à-coup, la veille de ses noces. Ses amis, ses voisins, ses parens, ainsi que ceux de sa future, se donnèrent beaucoup de soins, firent les plus exactes recherches, & ne découvrirent rien. Pendant quelques jours, on ne s'occupa d'autre chose à Jersey, comme à Guernezey ; mais ensuite on n'en parla plus, & l'on avoit presque oublié le malheureux Gordier, lorsque trois ou

quatre jeunes gens qui s'amuſoient à gravir ſur un rocher près de la côte, apperçurent une caverne, dont l'entrée étoit fort étroite. La difficulté d'y entrer les excita : ils y entrèrent, & frémirent d'horreur à l'aſpect d'un cadavre étendu au milieu de cet antre : c'étoit le corps d'André Gordier, qu'à ſes habits, à quelques traits encore mal confondus par la mort, les jeunes gens reconnurent. Il avoit trois bleſſures, deux au dos & l'autre à la tête. Cette découverte fut bientôt publiée : elle alarma les deux familles, intéreſſées à venger cet aſſaſſinat ; mais le cadavre ſeul ne préſentoit aucune ſorte d'éclairciſſemens, & les perquiſitions nouvelles que l'on fit n'aboutirent à rien.

Inconſolable de la mort de ſon amant, la jeune fille du marchand de Guernezey ne vouloit plus entendre parler de mariage, & refuſoit obſtinément tous ceux qui deſiroient de remplacer Gordier. Dans le nombre des prétendans ſe diſtinguoit ſur-tout M. Gaillard, jeune commerçant, fort aimable, riche, & très-eſtimé par ſes mœurs & ſa probité. Les parens de la jeune fille le ſecondoient de toute leur puiſſance, & ne ceſſoient de la preſſer de ſe déclarer pour lui. Fatiguée de leurs inſtances, & dévorée de chagrin, elle tomba malade ; & ſon état étoit d'autant plus alarmant, que la plus profonde triſteſſe ſe joignoit à ſa maladie. La mère de Gordier, qui avoit pris pour cette jeune perſonne la plus forte amitié, ne fut pas plutôt informée de ſa ſituation, qu'elle vola près d'elle. Les deux infortunées répandirent un torrent de larmes, & cet épanchement ſoulagea beaucoup la malade. On commençoit à ſe flatter de ſa prochaine convaleſcence, lorſque madame Gordier, jettant, par haſard, les yeux ſur la montre de ſon amie, apperçut à l'extrémité de la chaîne, un bijou qu'elle reconnut, dont elle fut ſi vivement frappée, qu'elle tomba évanouie. Revenue à elle-même, elle dit à ſon amie que c'étoit elle-même qui avoit fait faire ce bijou, & qu'elle l'avoit donné à ſon fils pour le préſenter à ſa fiancée, comme un gage de leur union prochaine. A ces mots, cette fille fut ſaiſie d'une telle horreur, qu'elle ne put qu'articuler péniblement quelques lettres G.... L.... A.... D...., & au même moment elle expira dans les bras de madame Gordier. Cette mort & les circonſtances qui l'avoient accompagnée, avoient quelque choſe de ſi terrible, & paroiſſoient envelopper un ſecret ſi affreux, que madame Gordier, femme très-impétueuſe, concevant les plus injuſtes & les plus horribles ſoupçons, s'exhala en reproches atroces, qui jettèrent la diviſion entre les deux familles. Quelques amis communs s'empreſſèrent d'éteindre cette diſcorde naiſſante : on en vint aux éclairciſſemens. Le frère de Gordier proteſta avoir pluſieurs fois entendu dire à ſon frère, qu'il ne donneroit, qu'il ne feroit même voir ce bijou à ſa prétendue que le jour même de ſes noces. La ſœur de la défunte, dépoſa, de ſon côté, que ce bijou ne venoit pas de M. Gordier, mais de M. Gaillard, qui en avoit fait préſent à ſa ſœur quelques mois après la mort de M. Gordier. Il n'y avoit dans tout cela que matière à ſoupçon, beaucoup d'incertitude, & pas une lueur de préſomption ; car enfin, diſoient ceux qui connoiſſoient M. Gaillard, il eſt fort ordinaire que deux bijoux ſe reſſemblent, & rien ne démontroit que ce fût là celui que M. Gordier deſtinoit à ſa future. Madame Gordier convint de tout, & d'autant plus volontiers, ajouta-t-elle, que le bijou de mon fils renfermoit ſon portrait. A cette déclaration, on comprit que la mort de la jeune perſonne ne venoit que de l'horreur qu'elle avoit priſe tout à coup pour M. Gaillard, & l'on connut qui elle vouloit nommer par les lettres mal articulées qu'elle s'étoit efforcée de prononcer. Le frère de Gordier, qui avoit le ſecret du défunt, prit le bijou, preſſa le reſſort, & le bijou ouvert, fit voir le portrait d'André Gordier. Un eccléſiaſtique, préſent à cette ſcène, conſeilla de prendre les plus grandes précautions, & ſur-tout d'uſer de beaucoup de modération dans cette affaire, ſoit pour découvrir le véritable auteur du meurtre de Gordier, ſoit pour ménager la réputation de M. Gaillard, s'il n'étoit pas coupable, comme paroiſſoient le démontrer ſa conduite, ſes mœurs, ſon état, & la haute idée qu'il avoit dans tous les temps donnée de ſa probité. D'après ces conſeils, on fit prier M. Gaillard de venir inceſſamment à la maiſon où l'on étoit aſſemblé, & il s'y rendit ſur-le-champ. Trop vive & trop ulcérée pour ſe contenir, à peine fût-il entré, que madame Gordier lui reprocha, dans les termes les plus amers, l'aſſaſſinat de ſon fils. M. Gaillard parut fort étonné, non de cette ſurpriſe qui décèle les coupables, mais de cet air qu'a l'innocent qu'on accuſe injuſtement, & il répondit, ſans ſe déconcerter, qu'on s'expliquât plus clairement, & qu'il n'entendoit rien à ce qu'on lui diſoit. On lui montra ce bijou qui étoit encore ouvert, & madame Gordier ajouta que ſon fils l'ayant ſur lui le jour qu'il fut tué, c'étoit là une preuve évidente qu'il étoit ſeul l'auteur de cet aſſaſſinat. Cette obſervation déconcerta un peu M. Gaillard, qui aſſura d'abord qu'il n'avoit jamais fait préſent de ce bijou à la perſonne qu'il recherchoit en mariage ; mais la ſœur de celle-ci lui ſoutint le fait, & lui rappella le jour, l'heure & les circonſtances auxquelles il avoit préſenté ce bijou fermé à ſa ſœur. M. Gaillard, ſe ſentant vivement preſſé, ſe troubla, pâlit, & avoua que le bijou venoit de lui, à la vérité ; mais que cela ne prouvoit point qu'il fût un aſſaſſin, puiſqu'il avoit acheté ce bijou du juif Lévi, connu de tous les habitans du pays, où il reſtoit depuis près de vingt ans. Ce juif n'étoit plus ſur les lieux, & l'impoſſibilité de ſuivre cette affaire donnant la plus grande aſſurance & beaucoup d'avantage à M. Gaillard ſur

ſes accuſateurs, on fit tout ce qu'on put pour lui faire oublier l'outrage qu'il prétendoit avoir reçu. Cependant, après quelques mois d'informations & de recherches, on découvrit enfin le juif Lévi à Jerſey, où on le fit arrêter. Lorſque M. Gaillard eut appris la nouvelle de cet empriſonnement, il courut s'enfermer dans ſa chambre, où on le trouva, quelques heures après, mort de trois coups de canif qu'il s'étoit donnés dans le cœur. Avant de ſe tuer, il avoit laiſſé ſur ſa table ce billet en forme de prières.

« Il n'y a que ceux qui connoiſſent le délire & l'impétuoſité de l'*amour* qui auront quelque indulgence pour le crime que j'ai commis dans la vue de poſſéder l'objet de ma paſſion. Mais vous, être ſuprême, père de la clémence; vous qui mîtes dans mon ame le germe dévorant de ce deſir, j'oſe encore eſpérer que vous excuſerez le crime affreux qua j'ai commis pour contenter la paſſion effrénée qui m'embrâſoit. Vous déteſtez les forfaits; mais vous les pardonnez en faveur du repentir; les hommes les pourſuivent, les commettent & les puniſſent. Pour me mettre à l'abri des ſupplices déshonorans qui me ſont réſervés & des remords qui m'accablent, j'ai cru devoir mettre fin à ma vie, criminelle ſans doute, mais plus malheureuſe encore ».

AMOUR CONJUGAL. La reine Hipſicratée, femme du roi Mithridate, porta telle amitié à ſon mari, que pour l'amour de lui s'étant fait tondre, quoiqu'elle fût jeune & très-belle, elle s'accoutuma à porter les armes, & aller à cheval à la guerre avec lui; & ayant été vaincu par Pompée, elle l'accompagna en ſa fuite par toute l'Aſie, adouciſſant par ce moyen l'ennui qu'il avoit de ſa perte.

Julie, femme de Pompée, voyant la robe de ſon époux teinte du ſang d'une victime qu'il avoit immolée, croyant voir le ſang de Pompée, ſentit une douleur ſi vive qu'elle mourut dans le même moment.

Artémiſe, reine de carie, pouſſa l'amour pour Mauſole ſon époux, juſqu'à ne pas vouloir que la mort même les ſéparât. Elle avaloit chaque jour une portion des cendres de ſon mari, & devint ainſi le tombeau de celui qu'elle avoit aimé.

Portia, fille de Caton d'Utique, & femme du célèbre Brutus, voyant ſon époux rêveur & penſif, remarquant, pendant la nuit, ſes agitations, ſes ſoupirs étouffés, & l'eſpèce de délire où le jettoit la grandeur de ſon entrepriſe, jugea qu'il avoit formé quelque projet important & périlleux, dont il ne lui avoit point parlé. La veille du jour où Céſar fut tué, Brutus étant ſorti de ſa chambre de grand matin, Portia ſe lève, prend un raſoir qui ſe trouva ſous ſa main, ſe fait une bleſſure aſſez conſidérable, & tombe évanouie. Au bruit des femmes qui s'empreſſoient de la ſecourir, Brutus étonné, alarmé, vole dans ſon appartement. Il apperçoit ſon épouſe enſanglantée qui lui dit: « J'ai voulu, cher époux, éprouver mon courage. » Si la fortune ne couronne pas ton projet, ne » crains rien: Portia ſaura te ſuivre ». Cette généreuſe & tendre épouſe, après la mort de ſon mari, ne mit point de bornes à ſon deuil. « Quand « ceſſerez-vous donc de pleurer, lui diſoit-on? » -- Quand je ceſſerai de vivre ». On prit la précaution d'écarter d'elle toute eſpèce de fer; mais ces ſoins furent inutiles: elle avala des charbons ardens & mourut.

Pauline, femme de Sénèque, ne voulut point ſurvivre à ſon mari, dont Néron avoit ordonné la mort, elle ſe fit, à ſon exemple, ouvrir les veines. Mais Néron lui ayant envoyé des gens pour l'obliger à permettre qu'on lui arrêtât le ſang, elle porta le reſte de ſa vie ſur ſon viſage, une pâleur, dit Tacite, qui fut un glorieux témoignage de ſon *amour* pour ſon mari.

Un ouvrier ayant été arrêté pour une dette de dix-huit cents livres, ſa femme préſenta requête au Parlement, en vue d'obtenir la permiſſion de ſe conſtituer priſonnière à la place de ſon mari, afin qu'étant en liberté, il pût, par ſon travail, ſe mettre en état de ſatisfaire ſes créanciers. La requête fut admiſe; mais ſon procédé parut ſi beau que les Magiſtrats eux-mêmes, & quelques autres perſonnes, ne voulant pas qu'elle eût à ſouffrir d'être ſi généreuſe, contribuèrent beaucoup au-delà de ce qu'il falloit pour acquitter la dette de ſon mari.

Madame la Comteſſe d'H** donne, dans Paris, un exemple éclatant de la force de l'*amour conjugal*. La mort lui enleva ſon mari en 1769: cette tendre épouſe, entièrement livrée à ſa vive douleur, s'eſt appliquée à imaginer tous les moyens poſſibles de l'entretenir. Elle a fait élever à Notre-Dame, à la mémoire de ſon époux, un riche mauſolée de la compoſition de Lemoyne, s'y eſt fait repréſenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuſe. Non contente de ce lugubre tribut, elle avoit fait jetter en cire la figure en grand du comte; elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont il ſe ſervoit, & l'a fait placer dans un fauteuil à côté du lit où elle avoit coutume de coucher. Pluſieurs fois par jour elle va s'enfermer dans ce triſte lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, & de la conſtance de ſon *amour*, & de la vivacité de ſes regrets.

Un médecin de Bourgogne fut envoyé par une dame charitable au village de Ruſſey, à une lieue de Dijon, où régnoit alors une fièvre putride maligne. On le conduiſit chez une femme d'environ trente ans, dont le mari étoit mort depuis quelques jours de l'épidémie régnante; il étoit accompagné du curé du lieu & d'un chirurgien; leur

arrivée ne parut pas intéreſſer la malade, qui gardoit un profond ſilence. Le médecin s'approche d'elle, l'interroge, & cherchant à lui donner du courage, lui repréſente ce qu'elle a lieu d'attendre de la dame qui l'envoie. Vaincue par ſes importunités, elle ſe tourne enfin vers lui, & lui dit, d'un ton fait pour déchirer l'ame : « Je vous ſuis bien » obligée, ainſi qu'à madame, je ne prendrai » point de remèdes ; mon mari eſt mort, nous » étions pauvres, mais nous nous aimions bien ».

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avoit des prétentions ſur la ville de Genève, tenta, au commencement du dernier ſiècle, de s'en emparer par ſurpriſe : il la fit eſcalader de nuit ; mais le ſuccès ne répondit point à ſes vues, l'alarme commença avant qu'il y eût un aſſez grand nombre d'aſſiégeans ſur les murailles ; les citoyens coururent aux armes, & repouſſèrent les ennemis trop foibles pour leur réſiſter. Ceux qui tombèrent entre leurs mains furent livrés à une mort ignominieuſe. Du nombre de ces priſonniers étoit un officier de marque. La nouvelle de ſon malheur eſt portée à ſon épouſe. Cette dame étoit enceinte ; elle vole vers le lieu où ſon mari va périr, & demande à l'embraſſer pour la dernière fois. On lui refuſa cette grace, & l'officier fut pendu, ſans qu'elle eût pu l'approcher. Elle ſuivit néanmoins le corps de ſon mari au lieu où il devoit être expoſé. Là elle s'aſſit devant ce triſte ſpectacle, & y demeura ſans vouloir prendre de nourriture, ni ceſſer d'y fixer ſes regards. La mort qu'elle attendoit avec impatience, vint enfin lui fermer les yeux en cette ſituation.

Sinorix & Sinatus, au rapport de Plutarque, étoient deux des plus puiſſans ſeigneurs du pays de Galatie. Camma, femme du dernier, n'étoit pas moins recommandable par ſa vertu que par ſa beauté. Sinorix en devint amoureux ; il connoiſſoit la ſévérité de ſes mœurs, & ne pouvoit ſe flatter d'aucun retour. Il a recours au crime, il aſſaſſine Sinatus. Quelque temps après, il demande Camma en mariage, & fait agir ſes parens. Cette veuve infortunée ne rejette pas tout-à-fait la propoſition, elle fait ſeulement quelque difficulté ; mais enfin on convient du jour pour la cérémonie du mariage. Camma ſe rend devant l'autel de Diane dont elle étoit prêtreſſe. Alors ayant, ſuivant l'uſage, répandu devant la déeſſe un peu d'un breuvage qu'elle avoit préparé, elle en but, & donna le reſte à Sinorix. Auſſi-tôt qu'il en eut avalé : « Je t'appelle à témoin, dit-elle, en s'adreſ» ſant à la déeſſe, que ſi j'ai ſurvécu à mon mari, » ce n'a été que pour venger ſa mort. Pour toi, » Sinorix, le plus méchant de tous les hommes, » donne ordre que tes amis te préparent un tom» beau, au lieu d'un lit nuptial ». Il mourut le même jour, & Camma le lendemain.

L'empereur Conrad III ayant pris la ville de Munich, réſolut de faire paſſer tous les hommes au fil de l'épée, permettant aux femmes d'en ſortir, & d'emporter avec elles ce qu'elles avoient de plus cher. Ces femmes profitant de cette permiſſion, chargèrent leurs maris ſur leurs épaules, diſant qu'elles n'avoient rien de plus cher au monde. Cette action plut ſi fort à l'Empereur, qu'il fit grace à tous les habitans, & même à leur prince, qu'il avoit réſolu de détruire entièrement.

On demandoit à une dame romaine qui étoit reſtée veuve dans le printems de ſes jours, pourquoi elle ne ſe marioit point ? -- C'eſt que mon mari eſt toujours préſent pour moi.

Après l'entrepriſe malheureuſe du roi Jacques pour remonter ſur le trône d'Angleterre, les ſeigneurs anglois qui avoient embraſſé ſon parti, furent condamnés à périr par la main du bourreau. On les exécuta le 16 Mars 1716. Le lord Nilhiſdale devoit ſubir le même ſort ; mais il ſe ſauva par la tendreſſe ingénieuſe de ſon épouſe. On avoit permis aux femmes de voir leurs maris la veille de leur mort, pour leur faire les derniers adieux. Milady Nilhiſdale entre dans la tour, appuyée ſur deux femmes-de-chambre, un mouchoir devant les yeux, & dans l'attitude d'une femme déſolée. Lorſqu'elle fut dans la priſon, elle engagea le lord, qui étoit de même taille qu'elle, de changer d'habits, & de ſortir dans la même attitude qu'elle avoit en entrant, elle ajouta que ſon carroſſe le conduiroit au bord de la Tamiſe, où il trouveroit un bateau qui le meneroit ſur un navire prêt à faire voile pour la France. Le ſtratagême s'exécuta heureuſement. Milord Nilhiſdale diſparut, & arriva à trois heures du matin à Calais. En mettant pied à terre, il fit un ſaut, en s'écriant : « vive » Jéſus, me voilà ſauvé ! » Ce tranſport le décela ; mais il n'étoit plus au pouvoir de ſes ennemis. Le lendemain matin on envoya un miniſtre pour préparer le priſonnier à la mort. Ce miniſtre fut étrangement ſurpris de trouver une femme au lieu d'un homme. La nouvelle s'en répandit dans le moment. Le lieutenant de la tour conſulta la cour pour ſavoir ce qu'il devoit faire de milady Nilhiſdale. Il reçut ordre de la mettre en liberté, & elle alla rejoindre ſon mari en France.

Voilà bien des traits d'*amour conjugal ;* mais dans tous ce ſont les femmes qui ſont les héroïnes. En voici un où le mari eſt le héros.

On demandoit à un homme de condition deux mille écus pour faire enterrer ſa femme. Deux mille écus, s'écria-t-il, j'aimerois autant qu'elle ne fût pas morte.

Comme ce trait ne peut pas effacer ceux que nous avons cités en faveur du beau ſexe, il faut remarquer que d'ordinaire les maris ſont des victimes journalières de l'*amour conjugal.*

On a connu un homme qui, trois ans après la mort de sa femme, ne se couchoit jamais sans avoir visité la chambre où elle étoit morte. Il avoit contracté le besoin d'y pleurer; & lorsque des personnes qui ne concevoient point ce qu'ils appelloient une folie, lui en faisoient des reproches, il leur répondoit : « Je sens que je vis encore, car je pleure ».

AMOUR PATERNEL. L'*amour* que les pères & mères doivent à leurs enfans nous est enseigné par les animaux, bien plus éloquemment que par les traités de morale : heureusement nous pouvons nous passer de leurs leçons; & les héros de l'espèce humaine ont souvent été des pères tendres & dignes d'être nos modèles, si nous étions assez malheureux pour en avoir besoin.

Agesilaus, pour jouer avec ses enfans, marchoit à califourchon sur un bâton : un de ses amis le trouvant en cet état, témoigna de la surprise; mais le roi lui dit : « Je te prie de ne rien dire à » personne de ce que tu vois, jusqu'à ce que tu » aies des enfans ».

Jamais père ne fut peut-être plus sensible & plus tendre que Caton l'ancien. Cet homme sévère, ce rigide réformateur des mœurs romaines, n'éprouvoit point de satisfaction plus vive que celle de voir lever, nettoyer, emmaillotter son fils nouvellement né. Tous les soirs il assistoit à cette espèce de toilette. Souvent il y mettoit lui-même la main : il souriait à l'enfant, il le caressoit, il l'endormoit lui-même dans son berceau. Lorsqu'il le vit en état d'être appliqué aux études, il voulut être son précepteur, son gouverneur, son maître, & ne permit jamais que personne partageât avec lui ce qu'il appelloit le premier, & le plus essentiel de ses devoirs. Un de ses amis lui conseilloit de se décharger sur un esclave instruit & honnête homme, d'une partie de ce soin pénible & rebutant. « Il n'est ni pénible ni rebutant, ré» pondit-il, & quand il le seroit, croyez-vous que » je verrois tranquillement un esclave tirer les » oreilles à mon fils » ?

Cassus Lucius, convaincu de plusieurs larcins & concussions, voyant que Ciceron alloit prononcer l'arrêt portant confiscation de biens & bannissement, lui envoya dire qu'il étoit mort pendant le procès & avant la condamnation, & sur-le-champ il s'étouffa d'une serviette, voulant conserver ses biens à ses enfans; car alors les loix touchant la peine de ceux qui ont pillé le public, ou qui se font mourir étant prévenus, n'étoient pas encore faites.

Fabius Maximus, surnommé Rullianus, l'un des plus grands capitaines de l'ancienne Rome, après avoir rempli avec éclat les plus brillantes dignités de la république, après avoir été cinq fois consul, jouissoit dans sa vieillesse d'un repos honorable : cependant l'*amour paternel* l'engagea à se faire le lieutenant de son fils : il l'accompagna dans une guerre longue & difficile, l'aidant de sa prudence & de ses conseils. Le jeune homme l'ayant heureusement terminée, on vit ce vénérable vieillard suivre à cheval le char victorieux de son fils.

En 1513, l'armée françoise, commandée par la Trimouille, est battue à Novarre par les suisses, & deux fils de la Marck restent pour morts sur le champ de bataille. Leur père, désespéré de ce malheur, va avec sa compagnie de cent hommes d'armes pour les r'avoir ou pour périr avec eux. Il fait une si furieuse charge, qu'il pousse les vainqueurs jusqu'à l'endroit où sont ses enfans. Il en met un en travers devant lui sur son cheval, un domestique hardi en fait autant de l'autre, & ils les rapportent au camp criblés de coups. Le temps & des soins très-tendres guérissent ces blessures. La perte de ces deux jeunes gens eût été considérable : l'aîné fut le maréchal de Fleurange, & le cadet Jametz. L'un & l'autre parvinrent à une grande réputation.

Tendresse maternelle.

L'exemple suivant du courage que donne la tendresse maternelle mérite d'être conservé. Le régiment du lord Forbe ayant été envoyé dans l'Inde, le bâtiment de transport sur lequel il étoit embarqué périt sur la côte d'Afrique, avec le vaisseau de guerre le Lichfield. Plusieurs femmes avoient suivi leurs maris dans cette expédition. Dans le moment où l'on ne vit plus d'espoir de se sauver, & où le vaisseau étoit prêt à s'enfoncer, la femme d'un sergent nommé Evans, se jetta à la mer avec un enfant de six mois qu'elle enveloppa dans ses habits, & qu'elle soutint avec ses dents; elle se mit à la nage, & eut assez de force pour gagner le bord avec son enfant, tandis que vingt autres femmes, & quatre-vingt-sept hommes qui étoient sur le vaisseau périrent à ses yeux.

La femme d'un noble vénitien ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnoit aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchoit de la consoler. « Souvenez-vous, lui disoit-il, d'Abraham, à » qui Dieu commanda de plonger lui-même le » poignard dans le sein de son fils, & qui obéit » sans murmurer. — Ah ! mon père, répondit-elle » avec impétuosité, Dieu n'auroit jamais com» mandé ce sacrifice à une mère ».

Le trait suivant n'étant pas impossible, nous allons le rapporter, parce que ceux qui nous en ont fait part méritent notre confiance.

Un des lions nourris aux frais de la république

de Veniſe, s'étant échappé, laiſſoit après lui mille traces de ſa cruauté. Il ſaiſit auprès de ſa mère un enfant encore au maillot. Le voir & ſe jetter à genoux, fut pour la mère un même temps. Rends-moi mon enfant, s'écrie-t-elle; & le monſtre, ſenſible aux accens de la nature, dépoſe l'enfant aux genoux de celle dont la voix avoit ſuſpendu ſa dent meurtrière.

En aimant ſes enfans c'eſt ſoi-même qu'on aime?
Mais pour jouir d'un ſort parfaitement heureux,
Il faut s'en faire aimer de même.
Comptez qu'on ne parvient à ce bonheur ſuprême
Qu'en partageant ſon ame également entr'eux.

AMOUR FILIAL. Un vieillard anglois avoit douze fils au ſervice, ils obtinrent un jour un congé, & vinrent voir leur père, qu'ils trouvèrent accablé d'infirmités & dans l'indigence. Point de pain, dit l'un d'eux, & avoir donné douze défenſeurs à la patrie, & nous ne pouvons l'aſſiſter. Mais n'y a-t-il pas un lombard ici, dit le plus jeune? — Oui, mais qu'y porter! on n'y prête de l'argent que ſur gages.... Et nous n'avons rien: — Quoi, rien? & n'avons-nous pas l'honneur de ce vieillard & le nôtre? — il eſt connu: perſonne ne peut le conteſter... Mettons cet honneur en gage. — On nous confiera bien cinquante livres ſterling ſur ce dépôt... Cette idée fut approuvée: les douze fils ſignèrent un billet en ces termes: douze anglois, fils d'un tailleur réduit à la plus grande indigence, à l'âge de près de cent ans, ſervant tous douze le roi & la patrie, demandent à la direction du lombard la ſomme de cinquante livres, afin de ſoulager leur père infortuné. Pour ſûreté, ils engagent leur honneur, & promettent le rembourſement dans le terme d'une année. Ce gage fut reçu à la direction; on leur donna cinquante livres, on déchira le billet, & on promit de fournir aux beſoins du vieillard pendant ſa vie.

La ſingularité de ce fait attira pluſieurs perſonnes bienveillantes chez le vieillard, qui lui firent des préſens, & le mirent en état de récompenſer la piété *filiale* de ſon honnête famille.

Les annales japonnoiſes font mention de cet exemple extraordinaire *d'amour filial*. Une femme étoit reſtée veuve avec trois garçons, & ne ſubſiſtoit que de leur travail. Quoique le prix de cette ſubſiſtance fût peu conſidérable, les travaux néanmoins de ces jeunes gens n'étoient pas toujours ſuffiſans pour y ſubvenir. Le ſpectacle d'une mère qu'ils chériſſoient, en proie aux beſoins, leur fit un jour concevoir la plus étrange réſolution. On avoit publié depuis peu, que quiconque livreroit à la juſtice le voleur de certains effets, toucheroit une ſomme aſſez conſidérable. Les trois frères s'accordèrent entr'eux qu'un des trois paſſera pour voleur, & que les deux autres le mèneront au juge. Ils tirent au ſort pour ſavoir qui ſera la victime de l'*amour filial*, & le ſort tombe ſur le plus jeune, qui ſe laiſſe lier & conduire comme un criminel. Le magiſtrat l'interroge; il répond qu'il a volé: on l'envoie en priſon; & ceux qui l'ont livré touchent la ſomme promiſe. Leur cœur s'attendrit alors ſur le danger de leur frère: ils trouvent le moyen d'entrer dans la priſon; & croyant n'être vus de perſonne, ils l'embraſſent tendrement & l'arroſent de leurs larmes. Le magiſtrat qui les apperçoit par haſard, ſurpris d'un ſpectacle ſi nouveau, donne commiſſion à un de ſes gens, de ſuivre les deux délateurs; il lui enjoint expreſſément de ne les point perdre de vue, qu'il n'ait découvert de quoi éclaircir un fait ſi ſingulier. Le domeſtique s'acquitte parfaitement de ſa commiſſion; & rapporte qu'ayant vu entrer ces deux jeunes gens dans une maiſon, il s'en étoit approché, & les avoit entendu raconter à leur mère ce que l'on vient de lire; que la pauvre femme, à ce récit, avoit jetté des cris lamentables, & qu'elle avoit ordonné à ſes enfans de reporter l'argent qu'on leur avoit donné, diſant qu'elle aimoit mieux mourir de faim, que de ſe conſerver la vie au prix de celle de ſon cher fils. Le magiſtrat, pouvant à peine concevoir ce prodige de piété filiale, fait venir auſſi-tôt ſon priſonnier, l'interroge de nouveau ſur ſes prétendus vols, le menace même du plus cruel ſupplice: mais le jeune homme, tout occupé de ſa tendreſſe pour ſa mère, reſte immobile. Ah! c'en eſt trop, lui dit le magiſtrat en ſe jettant à ſon cou; enfant vertueux, votre conduite m'étonne. Il va auſſi-tôt faire ſon rapport à l'empereur, qui, charmé d'une action ſi héroique, voulut voir les trois frères, les combla de careſſes, aſſigna au plus jeune une penſion conſidérable, & une moindre à chacun des deux autres.

AMOUR PATRIOTIQUE. Un gentilhomme françois nommé la Tour, étant allé à Londres, y épouſa une fille d'honneur de la reine d'Angleterre, & fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretière. Cette diſtinction fut la ſource, ou devint la récompenſe de l'infidélité qu'il fit à ſa patrie. Il s'engagea à mettre les anglois en poſſeſſion du cap Sable, ſeul fort qui reſtoit alors aux françois dans le Canada, & on lui donna deux vaiſſeaux de guerre, où il s'embarqua avec ſa nouvelle épouſe.

Dès qu'il fut à la vue du fort, il ſe fit débarquer, alla ſeul trouver ſon fils qui y commandoit, chercha à l'éblouir par l'idée qu'il voulut lui donner de ſon crédit à la cour de Londres, & le flatte des plus grands établiſſemens, s'il vouloit ſe livrer à l'Angleterre. Le jeune commandant écoute avec indignation les propoſitions de ſon père, & n'eſt pas plus intimidé par les menaces, que ſéduit par les carreſſes. Alors on prend le parti de l'attaquer, & il défend ſa place avec le même ſuccès qu'il avoit défendu ſa vertu.

La Tour le père ſe trouva embarraſſé. Ne pouvant

vant pas retourner en Angleterre, il prévient son fils qu'il demeure en Acadie. Le jeune homme lui répondit qu'il lui donneroit un asyle, qu'il pourvoieroit abondamment à ses besoins; mais qu'il ne permettroit jamais que ni lui ni sa femme entrassent dans son fort. Quoique la condition parût dure, on s'y soumit & l'on fut dédommagé, autant qu'il étoit possible, de cette sévérité, par les attentions les plus tendres & les plus suivies.

AMOUR PROPRE. De toutes les passions qui dominent le cœur humain, le plus cruel tyran c'est l'*amour-propre*: c'est lui qui règle nos desirs, c'est lui qui fait naître nos pensées. Sans cesse occupés de nos intérêts, de nos plaisirs & de nos peines, nous en faisons le principe & le motif de toutes nos actions: c'est lui enfin qui nous commande en maître, & c'est à lui que nous obéissons comme ses esclaves.

Un des principaux effets de l'*amour-propre*, est de ne nous faire estimer que ce que nous aimons à faire, que ce que nous faisons avec succès. Ecoutez un homme vain, il voudra que tout le monde règle sa façon de penser, sa conduite & ses goûts sur les siens. « Je ris de tous ceux qui me trouvent ridicule, disoit un cynique—Eh bien! » lui dit-on, personne au monde ne rit donc plus » souvent que vous ».

Un gueux des environs de Madrid demandoit noblement l'aumône. Un passant lui dit: « n'êtes-» vous pas honteux de faire ce métier infâme, » quand vous pouvez travailler »? Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent, & non pas des conseils; puis il lui tourna le dos, en conservant toute la fierté castillanne.

Un missionnaire voyageant dans l'Inde, rencontra un faquir chargé de chaînes, nud comme un singe, couché sur le ventre, & se faisant fouetter pour les péchés de ses compatriotes, les indiens, qui lui donnoient quelques liards du pays. Quel renoncement à soi-même, disoit un des spectateurs! Renoncement à moi-même! reprit le faquir; apprenez que je ne me fais fesser dans ce monde, que pour vous le rendre dans l'autre, quand vous serez chevaux & moi cavalier.

Maas s'appliquoit un jour à peindre une dame fort laide, & qui avoit le visage excessivement marqué par la petite vérole. La dame se leva tout-à-coup pour voir l'ébauche de sa tête, qu'elle trouva rendue avec tant de vérité, qu'elle en fut effrayée. — « Ce ne sont point-là mes traits, dit-» elle au peintre: cette figure me fait horreur, » elle est hideuse; tâchez de la changer, ou je » me retire pour ne plus revenir ». Maas connoissoit trop bien son monde pour contredire cette dame: aussi l'assura-t-il qu'il alloit travailler à la ressemblance. Il se remit à l'ouvrage, & ne regarda plus son modèle; il peignit d'idée un joli minois, une bouche riante, de beaux yeux & un teint de lys & de roses. L'ouvrage étant achevé, il pria la dame de voir son portrait, auquel il avoit, disoit-il, donné la dernière main. Elle le trouva pour lors très-ressemblant, le fit emporter, & paya généreusement.

Un maître à danser, françois, demandoit à un de ses amis, s'il étoit vrai que Harlay eût été fait comte d'Oxford & grand trésorier d'Angleterre? On lui dit qu'oui. Cela m'étonne, répondit le maître à danser: Quel mérite la reine a-t-elle donc trouvé à ce Harlay? Pour moi, j'ai eu cet homme deux ans entre les mains, & jamais je n'en ai pu rien faire.

Bussy raconte que Louis XIV ayant fait l'honneur à madame de Sévigné de danser avec elle, son *amour-propre* fut si flaté, qu'elle vint lui dire: ce prince obscurcira la gloire de ses prédécesseurs. Il n'y a plus lieu d'en douter, répondit Bussy, puisqu'il vient de danser avec vous: & il ajoute qu'elle étoit si transportée qu'elle fut sur le point de crier, *vive le roi*.

Un sourire, un regard, un petit air flatteur,
Quelques attentions de la part de Glicère,
Nous persuadent que son cœur
A tout autre amant nous préfère.
Le penchant aussi-tôt nous parle en sa faveur,
Et nous aspirons à lui plaire.
C'est ainsi que presque toujours
Des amitiés & des amours
L'*amour-propre* devient le père.

Un officier des mousquetaires, à la tête d'une brigade de sa compagnie, étoit à Paris dans une grande place, chargé d'appaiser le soulèvement que la cherté du pain causoit parmi le peuple, en 1709, il vouloit nétoyer la place des mutins qui la rempliſſoient: il dit à sa troupe: « tirez sur la » canaille, mais épargnez les honnêtes gens ». Ces mots furent entendus de tout le monde; personne ne voulut être compris dans la canaille, & la sédition fut appaisée sur le champ.

L'*amour-propre* est de tous les âges & de tous les états.

L'*amour-propre* est, hélas! le plus sot des amours:
Cependant des erreurs il est la plus commune:
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,
Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

AMURAT IV. Abaza s'étant révolté contre

Amurat IV, cet empereur envoya l'assiéger dans Erzerum, par le grand-visir Khosrou, qui prit la ville, & se saisit de la personne du chef des rébelles. Le visir, quoique naturellement sévère, accorda le pardon aux habitans, & reprit en triomphe la route de Constantinople. Comme il approchoit de cette capitale, tout le peuple sortit en foule à sa rencontre, attiré par la réputation d'Abaza. Chacun s'empressoit de voir cet illustre captif, qui avoit été, pendant plusieurs années, la terreur de l'empire Ottoman. *Amurat* lui-même impatient de satisfaire sa curiosité, quitta le sérail, & s'avança à cheval hors de la ville, environné d'une troupe de jeunes gens de son âge. On lui présente Abaza chargé de chaînes. Il arrête quelque temps sur lui des regards de surprise & d'admiration ; puis, rompant tout-à-coup le silence : « Je te pardonne, » Abaza, dit-il ; tes exploits m'ont fait oublier ta » trahison ; &, pour mieux t'engager à la réparer, » je te fais bacha de Bosnie ». Aussi-tôt mille cris de joie applaudissent à la générosité du jeune sultan, tandis qu'Abaza lui jure, à ses pieds, une fidélité inviolable.

AN (jour de l').

De trois cents soixante-cinq jours
Qui de l'*an* composent le cours,
C'est le premier de tous où l'on ment davantage,
Nul autre ne fait voir tant de duplicité.
Combien, dans ce jour si fêté,
Voit-on, par un fatal usage,
De faux baisers & donnés & rendus!
Combien de l'amitié tiennent le doux langage,
Qui voudroient voir périr ceux qu'ils flattent le plus!
De là certainement vient le double visage
Que la fable donne à Janus.

ANA. On appelle *ana* des recueils, des pensées, des discours familiers, & quelques petits opuscules d'un homme qui s'est fait un nom.

On nomme encore *ana* des traits détachés & piquants, qui, sans avoir l'appareil de l'érudition ni même de la science, excitent pourtant un intérêt assez vif.

La petite pièce qui suit offre une liste critique des *ana* les plus connus.

Fortunius un jour dîna
Chez un grand, où l'on raisonna
Bien fort sur Perroniana,
Thuana, Valesiana,
Après quoi l'on examina
Lequel de Patiniana
Vaut moins ou de Naudœana ?
S'il falloit à Chevrœana
Préférer Parrhasiana !
Et priser Ménagiana
Plus que les Scaligerana ?
En liberté chacun prôna,
Ou suivant son goût condamna
L'un Saint-Evremoniana,
L'autre Furetieriana.
Un tiers l'avantage donna
Sur eux à Sorbériana.
Tel contre Anonymiana,
Contre le Vasconiana,
Et contre Arlequiniana,
Tint bon pour Santoliana.
Au dessert, on questiona
Si le nom Bourdautiana,
Celui d'Ancilloniana,
De Vigneul-Marvilliana,
Et de Colomésiana,
Jamais des auteurs émana.
Si l'on verroit Pithœana,
Et d'autres que promis on a,
Tels que sont Baluziana,
De Selden, Seldeniana,
De Daumius, Daumiana,
De Calvin, Calviniana,
De Bourbon, Borboniana,
De Grotius, Grotiana,
De Bignon, Bignoniana,
De Sallot, Sallotiana,
De Ségrais, Ségraisiana,
Commire, Commiriana,
Enfin Causauboniana,
Et le Bourdelotiana,
Même Furstembergiana ?
Fortunius lors opina,
Et d'un ton qui prédomina,
La dispute ainsi termina :
Messieurs, nul de tous ces *ana*
Ne vaut l'ypécacuanha,
Ni l'encyclopédiana.

ANACHARSIS, mort vers l'an 556 avant J. C. Le fameux philosophe *Anacharsis* étoit Scythe, & un grec qui n'avoit d'autre mérite que d'être né en Grèce, le regardant avec envie, lui reprochoit la barbarie de son pays : j'avoue, lui répliqua *Anacharsis*, que mon pays me fait honte ; mais tu fais honte à ton pays. Ce mot peut être fort bien appliqué à ces petits esprits qui méprisent les étrangers, seulement parce qu'ils sont étrangers, sans considérer que le savoir, l'esprit, & le mérite sont de tous pays.

Le peuple d'Athènes étoit le maître de rejetter le décret du sénat ou d'en ordonner l'exécution après l'avoir examiné. C'est à ce sujet qu'*Anacharsis* disoit à Solon : « J'admire que chez vous

» les sages n'aient que le droit de délibérer, & » que celui de décider soit réservé aux fous.

Il vaut mieux, disoit *Anacharsis*, n'avoir qu'un seul ami qui soit utile, qu'une foule d'intimes qui ne servent à rien.

La vue d'un ivrogne étoit, selon *Anacharsis*, la meilleure leçon de la sobriété.

Il comparoit les loix aux toiles d'araignées, qui ne prennent que les mouches, & qui ne peuvent arrêter des êtres puissans.

Il demanda à un pilote de quelle épaisseur étoit le vaisseau; comme on lui dit de tant de pouces. Quoi! nous sommes, répondit-il, si près de la mort.

Un honnête homme, disoit *Anacharsis*, est sobre dans le parler, dans le manger, dans les plaisirs.

Il est bien étonnant, disoit-il encore, que dans les jeux publics de la Grèce, les artistes combattent, & ne soient pas jugés par des artistes.

ANACRÉON. *Anacréon*, poëte lyrique grec, naquit à Théos, vers l'an 532 avant J. C. Il partagea son temps entre l'amour & le vin, & chanta l'un & l'autre.

Un présent de quatre talens qu'*Anacréon* reçut de Polycrate, tyran de Samos, l'ayant empêché de dormir pendant deux nuits, il renvoya ce trésor, & fit dire à son bienfaiteur : « Que quelque » considérable que fût la somme, le sommeil valoit » encore mieux ».

Ce poëte vécut quatre-vingt-quatre ans, il ne se nourrissoit, dans les dernières années, que de raisins secs : mais un pepin qui s'arrêta à son gosier l'étouffa.

ANAGRAMME, Transposition, ou dérangement des lettres d'un nom ou autre mot, pour en faire une nouvelle combinaison, d'où il résulte un sens quelconque.

Il y a plusieurs sortes d'*anagramme*, on peut en juger par celles que nous allons citer.

L'*anagramme* de *logica* est *caligo*.

Calvin à la tête de ses institutions, mit l'*anagramme* de son nom de *Calvinus* qui est *Alcuinus*. Tout le monde sait qu'*Alcuinus* est un anglois qui s'est illustré en France par sa doctrine, sous le règne de Charlesmagne.

L'*anagrame* de Versailles est *ville sera*.

On peut citer comme une *anagrame* heureuse celle qu'on a trouvée sur le meurtrier de Henri III, frère Jacques Clément. Les lettres de ces mots combinées portent : c'est l'enfer qui m'a créé.

Louis quatorzième roi de France & de Navarre.

Va, Dieu confondra l'armée qui osera te résister.

Le père Proust, & le père d'Orléans, tous deux jésuites, s'amusoient à tirer mutuellement de leurs noms des *anagrammes* satyriques. Le père Proust ayant trouvé *asne d'or* dans le nom de son confrère, le défia de lui rendre le change, vu la brièveté de son nom; le père d'Orléans en vint cependant à bout, & lui fit voir que *pur sot* se trouvoit en entier dans *Proust*.

Marie Touchet, maîtresse de Charles IX, étoit fille de Jean Touchet, lieutenant particulier au présidial d'Orléans. Elle eut de ce roi un fils, qui fut comte d'Auvergne & duc d'Angoulême. Elle se maria avec François de Balzac, seigneur d'Entragues, de Marcoussi & de Malzerbes, dont elle eut deux filles : Henriette qui fut maîtresse de Henri IV, & marquise de Verneuil, & Marie, maîtresse du maréchal de Bassompière. Les auteurs qui ont parlé de *Marie Touchet*, conviennent tous que c'étoit la plus agréable dame de la cour. Brantome qui s'y connoissoit bien, en dit des merveilles; & jamais *anagramme* ne fut plus véritable que la sienne, qui disoit : *je charme tout*.

L'*anagramme* que nous allons rapporter semble mériter d'être conservée comme un exemple heureux de ces pénibles bagatelles : en voici l'occasion.

Toute l'illustre maison de Lescinski s'étoit rassemblée à Sessa pour complimenter, sur son heureux retour, le jeune Stanislas, depuis roi de Pologne. On exécuta plusieurs ballets dans lesquels les danseurs, au nombre de treize, représentoient autant de héros. Chaque danseur tenoit un bouclier sur lequel étoit gravé en caractère d'or, l'une des treize lettres des deux mots, *domus lescinia*, & à la fin de chaque ballet, les danseurs se trouvoient rangés de manière que leurs boucliers formoient autant d'*anagrammes* différentes.

Premier ballet. . . :	*Domus lescinia.*
Deuxième	*Ades incolumis.*
Troisième	*Omnis es lucida.*
Quatrième	*Mane fidus loci.*
Cinquième	*Sic columna dei.*
Sixième	*I scande solium.*

Les juifs cabalistes ont fait de l'art des *anagrammes* la troisième partie de leur cabale. Leur but est de trouver dans la transposition des lettres ou des mots, des sens cachés & mystérieux.

César Coupé, célèbre anagrammatiste, & fertile en bons mots sur les maris qui avoient des femmes coquettes, en eut une qui fit parler d'elle. Il fut obligé de s'en séparer. Quelqu'un qui avoit une

revanche à prendre contre ce satyrique, publia l'*anagramme* de son nom, où l'on trouvoit, *cocu séparé*.

André Rudiger, médecin à Leipsick, s'avisa, étant au collège, de faire l'*anagramme* de son nom en latin : il trouva de la manière la plus exacte dans Andreas Rudigerus ces mots, *arare rus Dei dignus*, qui veulent dire, digne de labourer le champ de Dieu. Il conclut de-là que sa vocation étoit pour l'état ecclésiastique, il se mit à étudier la théologie. Peu de temps après cette belle découverte, il devint précepteur des enfans du célèbre Thomasius. Ce savant lui dit un jour, qu'il feroit mieux son chemin en se tournant du côté de la médecine. Rudiger avoua que naturellement il avoit plus de goût & d'inclination pour cette science; mais qu'ayant regardé l'*anagramme* de son nom comme une vocation divine, il n'avoit pas osé passer outre. « Que vous êtes simple, lui » dit Thomasius! c'est justement l'*anagramme* de » votre nom qui vous appelle à la médecine. *Rus* » *Dei*, n'est-ce pas le cimetiere, & qui le laboure » mieux que les médecins? » Rudiger ne put résister à cet argument, & se fit médecin.

ANAMORPHOSE. Ce mot signifie une représentation défigurée de quelqu'image sur un plan, ou sur une surface courbe, & qui, néanmoins à un certain point de vue, paroît régulière & faite avec des justes proportions.

On voit dans le cloître des minimes de la place Royale à Paris, deux *anamorphoses* tracées sur les deux côtés du cloître. L'une représente la Magdeleine, & l'autre saint Jean écrivant son évangile. Elles sont telles, que quand on regarde directement on ne voit qu'une espèce de payfage, & quand on regarde d'un certain point de vue, elles représentent des figures humaines très-distinctes.

Quelquefois celui qui dessine l'*anamorphose* fait ensorte que la représentation de l'objet défiguré offre elle-même quelque chose de régulier. On a vu, par exemple, une *anamorphose* qui offroit au premier coup d'œil des soldats & des chariots sur la rive d'un fleuve; & quand on se plaçoit à certain point de vue, le tableau changeoit & présentoit la tête d'un satyre.

Le Clerc, célèbre graveur, a placé dans un morceau de sa composition, connu sous le nom d'*académie des sciences*, un homme qui regarde une *anamorphose*, dont le sujet est une tête.

ANATOMIE. L'*anatomie* est l'art de disséquer ou de séparer adroitement les parties solides des animaux, pour en connoître la situation, la figure, &c. On fait remonter l'*anatomie* au premier âge du monde. L'inspection des entrailles des victimes, la coutume d'embaumer, les traitemens des plaies & les boucheries même aidèrent à connoître la fabrique du corps animal.

Pausanias nous apprend qu'Hyppocrate fit fondre un squelette d'airain, qu'il consacra à Apollon de Delphes. Ce fait prouve que les grecs faisoient grand cas de cette science.

On est étonné de voir la précision avec laquelle Homère désigne la blessure qu'Enée reçut de Diomède : les deux nerfs, dit-il, qui retiennent le fémur s'étant rompus, l'os se brisa au dedans de la cavité où est reçu le condyle supérieur. Ce n'est pas le seul passage ou Homère prouve qu'il étoit très-instruit en *anatomie*. Quelques auteurs ont prétendu qu'on tireroit de ses ouvrages un corps d'*anatomie* assez étendu.

On trouve dans Pausanias la première dissection légale chez les grecs. Aristodême voulut immoler sa fille pour satisfaire à un oracle; un amant au désespoir imagina, pour sauver sa maîtresse, de publier que cette victime ne pouvoit être agréable aux dieux, puisque la fille d'Aristodême étoit grosse. Le père rempli d'un patriotisme farouche, ouvrit les flancs de sa fille, & vengea son innocence des calomnies de son amant.

La coutume de brûler les cadavres retarda, chez les romains, les progrès de l'*anatomie*. La religion & les loix civiles faisoient respecter les corps morts sous les peines les plus sévères. Il fallut se contenter des tombeaux ouverts ou des malfaiteurs.

Ce fut dans les ouvrages des anatomistes, sur les enfans exposés, sur les animaux, & sur-tout sur les singes, que Gallien s'instruisit dans cette science.

Douze cents ans après Gallien, on recommença à disséquer; tous ces siècles furent perdus pour l'*anatomie*. Frédéric II rappella cet art salutaire, en ordonnant que tous les ans il seroit fait en Sicile la dissection d'un corps humain.

Depuis cette époque, les découvertes en *anatomie* se sont multipliées, & la France a la gloire d'avoir beaucoup contribué aux progrès de cette science.

Vous êtes si habile dans l'*anatomie*, disoit quelqu'un à M. Petit, que vous devriez guérir toutes les maladies. « Cela est vrai, répondit le célèbre » docteur; mais malheureusement nous sommes » comme les portefaix de Paris, qui connoissent » bien toutes les rues, mais qui ne savent pas » ce qui se passe dans les maisons ».

ANAXAGORE. *Anaxagore*, né à Clazomène l'an 500 avant J. C., fut surnommé l'*Esprit*, parce qu'il enseignoit que l'esprit divin étoit la cause de cet univers. Ses parens lui reprochoient un jour qu'il laissoit dépérir un riche patrimoine. J'ai en-

ployé, répondit-il, à former mon esprit le temps que j'aurois employé à cultiver mes terres, & je préfère une goutte de sagesse à des tonnes d'or.

Ce philosophe enseignoit que la lune étoit habitée, que le soleil étoit une masse de matière enflammée, un peu plus grande que le Péloponèse: que les cieux étoient de pierre, & que tout l'univers étoit composé de parties semblables.

Anaxagore, accusé d'impiété, s'éloigna d'Athènes; ayant appris qu'il étoit condamné à mort, il dit tranquillement: il y a long-temps que la nature a prononcé contre mes juges & contre moi le même arrêt de mort.

Anaxagore tomba dans l'indigence, ce qu'ayant appris Périclès, son disciple, il vint, mais trop tard à son secours; ce philosophe lui fit dire: « Quand on veut conserver la lumière d'une lampe, » on a soin d'y verser de l'huile ».

Ses disciples lui demandèrent s'il vouloit être enseveli dans son pays. Cela est inutile, répondit *Anaxagore*, le chemin qui mène aux enfers n'est pas plus long d'un lieu que de l'autre.

ANAXANDRE, roi de Sparte, vers l'an 684 avant J. C. On lui demandoit pourquoi les lacédémoniens n'avoient point de trésors: « C'est afin, » répondit-il, qu'on ne corrompe pas ceux qui en » auroient les clefs ».

ANAXARQUE. *Anaxarque*, philosophe d'Abdère, fut le favori d'Alexandre-le-Grand. Il lui parla avec une liberté digne de Diogène. Alexandre s'étant blessé, il lui montra du sang de sa blessure, en ajoutant: voilà du sang humain, & non pas de celui qui anime les dieux.

Un jour qu'Alexandre lui demandoit à table ce qu'il pensoit du festin, il ne manque rien, dit *Anaxarque*, si ce n'est la tête d'un grand seigneur dont on auroit dû faire un plat, & dans l'instant il jetta les yeux sur Nicocréon, tyran de Chypre. Après la mort d'Alexandre, Nicocréon le destina au supplice le plus cruel, il voulut d'abord lui faire couper la langue, mais le philosophe lui dit avec dédain: je t'en empêcherai bien, & aussi-tôt il coupa sa langue avec ses dents & la cracha au visage du tyran. Nicocréon outré de rage le fit mettre dans un mortier de fer où il fut pilé vif.

ANAXIDAME, roi de Lacédémone, vers l'an 684 avant J. C.

Un étranger lui demanda qui avoit l'autorité dans Sparte? — *Les loix.*

ANAXIMÈNES. La ville de Lampsaque fut sauvée par la finesse d'*Anaximènes* en cette sorte: Alexandre-le-Grand, qui avoit été disciple de ce philosophe, étant sur le point de détruire cette ville: *Anaximènes* fut au-devant pour le supplier de n'en rien faire. Le conquérant se doutant de cette prière, jura, comme il approchoit de lui, qu'il ne feroit rien de tout ce qu'il le prieroit. Alors le philosophe le pria de détruire la ville; mais Alexandre se crut lié par son serment, & obligé de conserver la ville.

ANCRE (le maréchal d'). Condé ayant commencé la guerre civile, on prend à Paris les mesures qui font d'usage dans les temps de trouble. Il n'est plus permis de sortir de la ville, ni d'y entrer sans permission. Le maréchal d'Ancre, qui veut aller passer la nuit dans un fauxbourg, se présente à la porte de Bussi, accompagné des gentilshomme ordinaires de sa suite. Le cordonnier Picard, qui y est de garde, arrête le carosse & demande le passeport. L'orgueilleux favori ordonne à son cocher & à ses gens d'avancer: on leur présente la hallebarde & le mousquet. « Coquin, dit » le maréchal au cordonnier, sais-tu qui je suis? » Je vous connois fort bien, répond Picard d'une » manière hardie & mépisante; cependant vous ne » sortirez pas, à moins que vous n'ayez un passe- » port ».

D'*Ancre* crève de rage & de dépit, mais il n'ose faire violence. La populace, qui s'attroupe, l'auroit assommé sans miséricorde. On va seulement chercher le commissaire de quartier, afin qu'il ordonne à ceux qui sont de garde de laisser sortir le maréchal.

Quelque temps après, le vindicatif italien commande à son écuyer de prendre deux valets, & de faire donner des coups de bâton au cordonnier Picard. L'ordre est si bien exécuté, que le pauvre homme demeure presque mort sur la place. Peu de jours après, les gens du maréchal, qui comptant trop sur l'autorité de leur maître, s'étoient laissé arrêter, sont pendus devant la porte du malheureux qui avoit été si inhumainement traité. L'écuyer auroit eu le même sort, si Picard n'avoit consenti à se désister de ses poursuites.

ANDRÉ (Charles), perruquier, demeurant à Paris, né à Langres, en 1721, a fait imprimer le tremblement de terre de Lisbonne, tragédie. L'auteur rend compte dans sa préface de son éducation, de son mariage & de ses talens pour les vers. On l'avoit mis au collège; mais, dit-il, avec une simplicité tout-à-fait originale: « Ayant malheureu- » sement été créé sans bien, j'ai été contraint de » quitter mes études, & d'embrasser l'état de la » perruque, qui étoit celui, disoit-on, qui me » convenoit le mieux... Je m'appliquois dans ma » jeunesse à faire de petites rimes satyriques & des » chansons, qui n'ont pas laissé de m'attirer quel- » ques bons coups de bâton; ce qui ne m'a pas » empêché de continuer toujours à composer quel-

» ques petits ouvrages, moins satyriques, mais » qui n'ont pas paru.

» Comme je suis assez pensif de mon naturel, » il me venoit souvent des idées qui me faisoient » tenir le fer à friser d'une main & la plume de » l'autre. M'étant trouvé plusieurs fois à accom- » moder des personnes de goût & d'esprit, & me » voyant penser, ils m'ont si fort questionné, qu'ils » m'ont forcé à leur avouer que je pensois tou- » jours à composer quelques vers; leur ayant fait » voir quelqu'un de mes petits ouvrages, ils m'ont » persuadé que j'avois des talens pour le genre » poétique; ce qui m'a déterminé à composer une » tragédie ».

Les occupations journalières de M. André ne lui permettoient point de travailler à sa pièce; il désespéroit de la pouvoir finir; « mais ayant été, » dit-il, interrompu sur la fin de septembre, pen- » dant deux nuits consécutives par ces sortes de » gens, qui par leurs odeurs sont capables d'em- » pestiférer tout le genre humain, j'ai tâché de » dissiper leurs odorats, en m'appliquant d'un grand » zèle à ma tragédie. C'est ce qui m'a occasionné, » mon cher lecteur, à vous la mettre plutôt au » jour ».

M. André porta l'ouvrage aux comédiens français, qui furent enchantés de cette lecture, tant elle leur parut singulière. Ils témoignèrent à l'auteur à quel point ils étoient fâchés de ne pouvoir jouer sa pièce; que malheureusement elle les entraîneroit dans trop de dépenses, & qu'il en coûteroit prodigieusement, sur-tout pour que leur théâtre pût s'abîmer, & pour faire trembler toute la salle du spectacle. M. André se rendit à de si bonnes raisons, & se contenta de rendre sa tragédie publique par la voie de l'impression. Elle eut tout le succès qu'il devoit en attendre; l'édition fut bientôt épuisée; M. André la vendit lui-même, & jouit de la plus grande célébrité. Cinquante carosses étoient tous les jours à sa porte; tout Paris voulut se procurer des exemplaires de ce chef-d'œuvre de ridicule, & la satisfaction d'en connoître personnellement l'auteur inimitable. Il reçut dans sa boutique ces visites & ces complimens avec une modestie pleine de noblesse & de gravité. On lui adressa de tous côtés des lettres de félicitation; un anglois lui écrivit pour le prier de lui envoyer sa pièce, afin qu'il la traduisît dans sa langue, & qu'il la fît jouer à Londres. M. André a fait imprimer cette lettre honorable à la tête de sa tragédie; il y a placé aussi une épître dédicatoire à l'illustre & célèbre poëte M. de Voltaire, qu'il appelle son cher confrère.

ANECDOTES. On a dit long-temps du vin de Bretigny qu'il faisoit danser les chèvres. Voici par quelle *anecdote* on explique cette phrase populaire. Il y avoit, dit-on, à Bretigny, un habitant nommé Chèvre, c'étoit le coq de son village, & une grande partie du vignoble lui appartenoit. Cet homme aimoit à boire, & dans la gaîté que l'ivresse lui inspiroit, il avoit la folie de faire danser presqu'à toute heure sa femme & ses enfans; c'étoit ainsi qu'il faisoit danser ses chèvres quand il étoit animé par les fumées du vin de Bretigny.

Un député des états de Bourgogne ayant fait une longue harangue au prince de Condé, lui demanda ce qu'il diroit aux états de la part de son altesse. Dites-leur, répondit le prince, que nous avons eu tous deux bien de la peine, vous à achever votre harangue, & moi à vous entendre.

Les chanoines de l'église de Bayeux, se levoient autrefois la nuit pour chanter les matines, & voici la manière singulière dont ils punissoient ceux qui manquoient à ce devoir les jours de grandes fêtes. Immédiatement après l'office, les habitués de l'église, avec la croix, la bannière & le benitier, alloient au logis des chanoines absens, & faisoient par cette procession une espèce de mercuriale à la paresse, cet usage qui duroit encore à Bayeux en 1640, a donné lieu de dire à ceux qui se font attendre, qu'on ira les chercher avec la croix & la bannière.

Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, vint se plaindre un jour à la reine de ce que mademoiselle de Saint-Chaumont lui avoit reproché qu'elle avoit eu cinq ou six enfans de son oncle. Eh! quoi, madame, dit M. de Charost, qui étoit présent, ne savez-vous pas que de tout ce qui se dit à la cour, il n'en faut jamais croire que la moitié.

Sully entrant un matin chez Henri IV, au moment où la maîtresse du roi sortoit vêtue d'une robe verte, il le trouva ému, & lui dit: Sire, la santé de votre majesté me paroît un peu altérée. Il est vrai, dit le roi, j'ai eu la fièvre toute la nuit, elle vient seulement de me quitter. Vous dites vrai, sire, reprit Sully, je l'ai vu passer, elle étoit toute verte.

M. Falconet, habile médecin, fut appellé auprès d'une dame malade imaginaire. Il l'interrogea, elle lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit & dormoit bien, & qu'elle avoit tous les signes d'une santé parfaite. Hé bien, lui dit le médecin en homme d'esprit, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera bientôt tout cela.

L'abbé de Vertot avoit un siège fameux à décrire, les mémoires qu'il attendoit ayant tardé trop longtemps, il écrivoit l'histoire du siège, moitié d'après le peu qu'il en savoit, moitié d'après son imagination. Les mémoires arrivèrent enfin; j'en suis bien fâché, dit-il, mais mon siège est fait.

Le cardinal de Richelieu, s'étant fait lire une tragédie de la Calprenède, dit que la pièce étoit

bonne ; mais que les vers étoient lâches ; cette réponse fut rendue à l'auteur, qui répliqua par cette saillie vraiment gasconne. « Comment lâche, cadédis ! il n'y a jamais eu rien de lâche dans la maison de la Calprenède.

Pendant les troubles du règne de Charles VII, La Hire, son favori, étant venu le trouver pour l'entretenir sur une affaire très-importante, le roi tout occupé d'une fête qu'il alloit donner, lui en fit voir les apprêts, en lui demandant son avis. » Je pense, dit La Hire, qu'on ne sauroit perdre » son royaume plus gaiement ».

La reine mère, Catherine de Médicis, se fit lire, en présence du duc d'Alençon, le testament de l'amiral de Coligni, où il conseilloit au roi de ne point trop enrichir ni trop élever ses frères : quand on fut à cet endroit, la reine dit au duc d'Alençon : voilà le bon service que vous rendoit l'amiral que vous aimiez tant ! « Je ne sais pas, » répondit ce prince, s'il m'aimoit ; mais il a montré » par ce conseil qu'il aimoit le roi, & je l'en re- » grette davantage ».

Une jeune personne, très-jolie & très-coquette, qui venoit d'être mariée à un homme fort âgé, avoit beaucoup d'amans, & ne gardoit aucune mesure dans sa conduite. Le vieillard jugeant qu'on devoit du moins éviter le scandale, fit faire à l'appartement de sa femme un escalier dérobé, auquel conduisoit une petite porte sur le derrière de la maison. Il demanda ensuite à sa femme, comme une grace, d'empêcher qu'à l'avenir ses amans se rencontrassent dans leur rendez-vous, & de les faire entrer par l'escalier dérobé ; & lui donnant une demi-douzaine de clefs de la petite porte : « Madame, lui dit-il, donnez-leur à chacun une » de ces clefs ; s'ils les perdent, on en fera faire » d'autres ». Une conduite si modérée & si propre à faire honte à cette femme de sa conduite, la fit rentrer en elle-même, elle renonça à ses amans, & aima de bonne-foi son mari.

Pendant une guerre très-vive que la république de Genève eut à soutenir dans le seizième siècle contre la maison de Savoye, un genevois fort brave & très-estimé dans sa patrie, nommé Pecolat, fut pris les armes à la main dans un combat. Les vainqueurs, charmés d'avoir en leur puissance un des premiers d'entre les ennemis, lui firent souffrir d'horribles tourmens pour l'obliger à révéler les projets de la république ; mais ils ne purent lui arracher même une plainte ; il fatigua & rendit vaine la cruauté de ses bourreaux. Le conseil du duc de Savoye, composé de gens fort habiles en matière de politique, mais d'ailleurs très-stupides, comme la plupart de leurs contemporains, soupçonna de la magie dans ce silence obstiné ; & pour rompre le charme, ordonna qu'on lui rasât tout le corps, car on croyoit alors que la magie résidoit dans les cheveux. Tandis qu'on exécutoit cette ridicule sentence, Pécolat arracha le rasoir des mains du barbier, se coupa la langue & la jetta aux pieds des juges, afin qu'on ne pût, quoi qu'on fît, lui arracher aucun secret : les juges étonnés de ce trait de patriotisme & d'intrépidité, cessèrent de le tourmenter, prirent un soin particulier de lui, & le renvoyèrent libre & comblé de présens, après lui avoir rendu les honneurs dont il étoit digne.

Lorsque le grand Condé commandoit en Flandre l'armée espagnole, & faisoit le siège d'une de nos places, un soldat ayant été maltraité par un officier général, & ayant reçu plusieurs coups de canne pour quelques paroles peu respectueuses qui lui étoient échappées, répondit qu'il saurait bien l'en faire repentir. Quinze jours après, ce même officier général chargea le colonel de tranchée de lui trouver dans son régiment un homme ferme & intrépide pour un coup de main dont il avoit besoin, avec promesse de cent pistoles de récompense. Le soldat en question, qui passoit pour le plus brave du régiment, se présenta, & ayant mené avec lui trente de ses camarades dont on lui avoit laissé le choix, il s'acquitta de sa commission avec un courage & un bonheur incroyable. A son retour, l'officier général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avoit promises. Le soldat sur-le-champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servoit pas pour de l'argent, & demanda seulement, que si l'action paroissoit mériter quelque récompense, on le fît officier. *Au reste*, ajouta-t-il, en s'adressant à l'officier général qui ne le reconnoissoit point, *je suis ce soldat que vous maltraitiez si fort il y a quinze jours, & je vous avois bien dit que je vous en ferois repentir.* L'officier, plein d'admiration & attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, & le nomma officier le même jour. Le grand Condé prenoit plaisir à raconter ce fait, comme la plus belle action de soldat dont il eût jamais ouï parler.

Le Maréchal de Brissac condamna le jeune Boissy son parent à la mort, pour avoir été à la brèche à Vignel contre ses ordres, quoique la place eût été prise d'assaut ; mais cette peine fut commuée en quelques jours de prison, après lesquels il fut élargi, & reçut une chaîne d'or pour récompense de sa valeur.

Le roi demandant au maréchal de Grammont où étoit le comte de Louvigny son fils, qu'il n'avoit pas vu à la cour depuis long-temps, il lui repondit : « Sire, je l'ai laissé à Bidache, où il étudie » en médecine & en chirurgie ; car il n'y a que ces » gens-là qui fassent fortune ». C'étoit le temps où le roi venoit de donner l'évêché de Nevers au fils de M. Valot son premier médecin, & celui de Digne au fils de M. Félix son premier chirurgien.

Un ſoldat, dans un régiment décimé, tire au ſort le pénultième avec le dernier de ceux qui devoient être pendus; il tire le fatal billet : & le dernier ſoldat, qui étoit un écoſſois, compoſa à cent écus pour être pendu à ſa place, diſant qu'il étoit tous les jours expoſé à la mort depuis dix-huit ans, ſans avoir rien acquis; qu'il vouloit au moins aſſurer cent écus à ſa famille. Le prince d'Orange lui fit donner les cent écus & la vie.

Rodolphe, comte d'Ausbourg, ayant été élu empereur, vint à Aix-la-Chapelle pour la cérémonie de ſon couronnement. Les Electeurs y formèrent une difficulté, parce que le ſceptre y manquoit. Mais Rodolphe la leva habilement, il ſe ſaiſit d'un crucifix qui étoit ſur l'autel, & dit : *voici le ſceptre d'un prince catholique*. Cet expédient fut généralement adopté. Les électeurs lui firent tous leur ſerment ſur le crucifix.

Milton, devenu aveugle, ſe maria en troiſièmes noces à une femme très-belle, mais d'un caractère violent & d'une humeur aigre & difficile. Le lord Buckingham ayant dit un jour à ſon mari, en plaiſantant, qu'elle étoit une roſe : *je n'en puis juger par les couleurs*, répondit triſtement Milton, *mais j'en juge par les épines*.

Une joueuſe de mauvaiſe humeur, femme d'un âge avancé, mais qui, à force d'art étoit venue à bout de démentir la nature, venoit de perdre tout ſon argent : furieuſe, elle ſe lève, & oubliant que ſes dents ſont poſtiches, en voulant les faire grincer, elle ébranle le malheureux ratelier, qui tombe ſur la table. Un plaiſant aſſis vis-à-vis d'elle le ramaſſe, & le lui préſente en diſant gravement : « madame, eſt-ce là votre enjeu » ?

Milton étant devenu preſqu'en même-temps veuf & aveugle, ce dernier malheur ne l'empêcha pas de ſe remarier. Un de ſes amis s'étonnoit qu'étant aveugle il eût pu trouver une compagne. « Vous vous trompez, lui dit-il, il ne me manque » plus que d'être ſourd, pour être le premier parti » d'Angleterre ».

Chapelle ayant fait une épigramme très-piquante ſur un petit-maître : celui-ci le trouva dans une compagnie, & parla des vers aſſommans qu'on avoit fait contre lui, il dit hautement qu'il s'en vengeroit aux dépens du dos du poëte : il parloit ſans ceſſe de ſa vengeance. Chapelle, fatigué de toutes ſes fanfaronades, lui dit : « hé bien, » voilà mon dos, donne vîte une douzaine de » coups de bâton, & va-t-en ». Le petit-maître, étourdi de cette ſaillie, s'en fut ſans accomplir ſa promeſſe.

M. d'Argenſon étant miniſtre de la guerre, reçut des plaintes de l'abus que ſes commis faiſoient du contre-ſeing. L'un d'eux ayant envoyé à un ami qu'il avoit à Strasbourg une paire de pantouffles ſous enveloppe contre-ſignée, les commis de la poſte, charmés de trouver une preuve ſi forte de l'abus dont ils s'étoient plaints, députèrent l'un des principaux d'entre eux chez le miniſtre, pour lui remettre le paquet. M. d'Argenſon voyant que les commis s'étoient permis de le décacheter. « Vous vous êtes expoſé, dit-il au dé» puté, à pourrir dans un cachot : ſavez-vous ce » que ces pantouffles ſignifient ? elles ſont le ſecret » de l'état, faites-les partir ſur-le-champ, vous » me répondrez du retard qu'elles éprouveront ». Le commis confondu obéit, & le miniſtre réprimanda en particulier celui qui avoit donné lieu à cette ſcène.

Une femme alla trouver un religieux, & lui dit qu'elle avoit volé un paquet qui chargeoit ſa conſcience : *il faut le reſtituer*, lui répartit le moine. -- Mais, mon père, on ne me ſoupçonne pas, & ſi je reſtitue, me voilà déshonorée... -- Hé bien, reprit le religieux, apportez-moi ce vol, je ferai moi-même la reſtitution. La femme trouva cet expédient merveilleux, & peu de temps après elle remit entre les mains du religieux une corbeille bien couverte d'un linge qui l'enveloppe, avec une adreſſe ſur une carte. Le religieux prend la corbeille, & la femme ſe retire avec précipitation. Le moine porte en triomphe le dépôt au couvent, & dit en entrant à ſes confrères : *voilà de mes œuvres*. En même temps on entendit les cris d'un enfant. C'étoit, en effet, un nouveau-né renfermé dans la corbeille, que la femme maligne avoit remis aux bons religieux, comme un paquet qui chargeoit ſa conſcience.

Un docteur étant, dans ſon cabinet, occupé à travailler, il entra une jeune fille qui lui demanda du feu : mais vous n'avez rien, lui dit-il, pour le mettre. -- N'importe, répondit la petite, qui prit un peu de cendres froides dans ſa main, & par-deſſus quelques charbons allumés. Le docteur, ſurpris, jetta ſes livres par terre, en diſant : « avec » toute ma ſcience, je n'aurois pas ſu en faire » autant ».

Danchet avoit l'art de déclamer, il récitoit une tragédie de ſa façon aux comédiens, & l'ornoit de la déclamation. Ponteuil, charmé, l'interrompit pour lui dire : Ah! monſieur, que ne vous faites-vous comédien! Danchet le regardant avec mépris, déclama ces deux vers de Corneille :

Le maître qui prit ſoin d'inſtruire ma jeuneſſe
Ne m'a jamais appris à faire de baſſeſſe.

Le Chevalier de ***, qui annonçoit beaucoup plus d'eſprit que de conduite, ayant perdu au jeu une ſomme aſſez conſidérable, propoſa de jouer le double. Le ſort lui fut contraire, il perdit. Alors feignant d'être au déſeſpoir, il jetta les cartes en diſant : parbleu! voilà un coup impayable. Auſſi-tôt il ſe leva, s'en fut, & ne paya pas.

Un

Un laquais trop officieux vint avertir le comte de ... qu'un homme faiſoit l'amour à la comteſſe ſon épouſe. Le mari parut furieux, il s'arme d'un piſtolet, monte précipitamment à l'appartement de la comteſſe, & commande à ſon valet de garder exactement la porte. Il entre, ſurprend, en effet, ſa perfide épouſe. Mais, ſans ſe déconcerter, il ordonne à l'amant de ſauter ſur-le-champ par la fenêtre, en le menaçant de lui brûler la cervelle. L'amant s'échappe par la croiſée qui n'étoit que de la hauteur d'un entreſol. Le mari ſort auſſi-tôt, laiſſant les portes ouvertes, en grondant beaucoup ſon laquais d'avoir calomnié ſa femme, & le chaſſe de ſa maiſon. Le comte ſauva ainſi ſon honneur & celui de ſon épouſe.

Il y a quelques années que, dans le carrefour appellé la *pointe Saint-Euſtache* à Paris, on voyoit une grande pierre poſée ſur un égout en forme de petit pont, & que l'on appelloit le *Pont-Alais*, du nom de Jean Alais. Cet homme, pour ſe rembourſer d'une ſomme qu'il prêtoit au roi, fut l'inventeur & le fermier d'un impôt d'un denier ſur chaque panier de poiſſon qu'on apportoit aux halles. Il en eut tant de regret, qu'il voulut, en expirant, être enterré ſous cette pierre, dans cet égout des ruiſſeaux des halles.

On a détruit ce petit monument qui embarraſſoit le paſſage.

Tite-Live rapporte que les troupes de M. Fabius Amburtus furent miſes en déroute par les Faliſques & les Tarquiniens, qui avoient garni leurs premiers rangs de leurs prêtres, ayant à la main, & faiſant flamboyer, au lieu d'épées, de groſſes couleuvres.

Dans le douzième ſiècle, un moine de ſaint-Médard de Soiſſons, nommé Guernon, ſe voyant à l'heure de la mort, s'accuſa publiquement d'avoir parcouru pluſieurs monaſtères, & d'y avoir fabriqué de fauſſes chartres en leur faveur.

ANGE POLITIEN. *Ange Politien*, l'un des plus doctes & des plus polis écrivains du quinzième ſiècle, compoſa, dans les premières années de ſon adoleſcence, un poëme latin ſur le tournoi de Julien de Médicis, ouvrage qui lui fit donner place parmi les plus grands poëtes. Quelque temps après, le prince qu'il avoit célébré dans ſes vers, ayant été aſſaſſiné dans la conjuration de Pazzi, *Politien* publia une relation hiſtorique de cet événement : elle parut ſi belle aux doctes de ſon temps, qu'ils la jugèrent digne des honneurs que l'on rend aux ouvrages des bons ſiècles.

ANGELUS, prière que récitent les catholiques romains, & dont l'objet eſt d'implorer la protection de la ſainte vierge : elle eſt compoſée de trois verſets, d'autant d'*Ave Maria* & d'un *oremus*. On l'appelle *Angelus*, parce que le premier verſet commence par ces mots : *Angelus domini nuntiavit Mariæ*, &c. Louis XI établit en France l'uſage de cette prière, qui n'eſt point d'obligation, & il ordonna que, dans chaque égliſe, on ſonneroit une cloche trois fois par jour, le matin, à midi & le ſoir, pour avertir de la réciter. On croit que la terreur des armes de Mahomet II engagea le pape Calixte III à inſtituer cette prière dans toute l'étendue du monde chrétien.

Deux françois ſe cherchant l'un l'autre à Florence, dans la place du vieux palais, ſans pouvoir ſe trouver, à cauſe de la foule qui regardoit un baladin, on vint à ſonner l'*angelus*, & tous les italiens s'étant mis à genoux, les deux françois ſe virent ſeuls debout, & ainſi ſe retrouvèrent.

Un pauvre curé de village faiſoit la controverſe : un miniſtre, dans ſon égliſe, lui répondoit à chaque paſſage allégué, cela n'eſt point dans le texte hébreu : comme il vit que cela faiſoit impreſſion ſur l'eſprit des auditeurs, il s'aviſa de dire : je parie que cet homme ſi ſavant en hébreu ne ſait pas ſeulement ſon *angelus*. Le miniſtre qui ne s'attendoit pas à cette apoſtrophe, paroiſſant étonné, fut hué de toute l'aſſemblée.

ANGLOIS. L'*anglois*, ſéparé par les mers du reſte du monde, diffère de tous les autres peuples par ſes mœurs, ſon caractère, ſon tour d'eſprit : les traits qui le caractériſent ſont en partie l'effet du gouvernement, & en partie celui du climat & du ſol. Comme le gouvernement eſt chargé des plus grands intérêts de l'Europe, chaque citoyen ayant une part dans le gouvernement, ſe pénètre de ſa propre importance, & prend cet intérieur ſombre qui tient au ſentiment d'un bonheur ſolide, & que les étrangers ont pris mal à propos pour de la triſteſſe & de la mélancolie. Le ſol eſt fertile, & cet avantage favoriſe le luxe ; mais comme le pays produit abondamment des alimens de toute eſpèce, & qu'il n'y croît point de vin, les habitans ſont plus ſujets à tomber dans les excès de la gourmandiſe que dans ceux de l'ivrognerie, & cette particularité produit un effet mécanique ſur leur tempéramment. Elle augmente leur ſérvérité apparente ; de ſorte qu'ils ſont graves ſans être phlegmatiques, & ont l'extérieur dur, avec des cœurs très-compâtiſſans. Ils ſont diſtingués des autres peuples de l'Europe par leur exactitude dans le raiſonnement, & leurs voiſins même les appellent aſſez généralement la nation des philoſophes.

Cette ſupériorité de raiſon eſt l'ouvrage de la liberté ; ils pourſuivent la vérité par-tout où elle les conduit, ſans être effrayés des réſultats ; & comme ils ne redoutent point le pouvoir, ils donnent l'eſſor aux plus ſecrets mouvemens de la penſée. Toutes les fois que la philoſophie prendra racine dans une nation libre & grave, elle y fleurira

inévitablement ; la liberté donne le courage de tenter des entrepriſes littéraires ; la gravité ſuppoſe la conſtance pour exécuter.

On a long-temps douté ſi la paſſion des *anglois* pour la liberté eſt un pur effet du haſard, ou ſi elle réſulte de l'influence de certaines cauſes extérieures, ou ſi un *anglois* eſt naturellement plus amoureux de la liberté, que d'autres peuples qui n'en connoiſſent pas les avantages & la douceur.

Si nous faiſons attention à quelques eſpèces d'animaux que le pays produit, ſi nous conſidérons leur impétuoſité, leur courage, leur férocité, & ſi nous remarquons que ces mêmes animaux perdent ces qualités dès qu'ils ſont tranſplantés dans un autre climat nous ſerons portés à attribuer à des cauſes phyſiques cette horreur pour la ſervitude, qui a toujours diſtingué les *anglois*.

Ils ont toujours été ſinguliérement jaloux de leurs privilèges, & dans le temps même des romains, on a obſervé qu'ils traitoient fort durement les étrangers, parce qu'ils les regardoient comme des eſpions & des ennemis ſecrets de leur liberté & de leur conſtitution.

Ce principe de liberté, d'impatience du joug, réſulte probablement des avantages de leur ſituation. Comme ils n'ont point d'ennemis au-dehors qui puiſſent diſtraire leur attention, tous leurs ſoins ſont concentrés ſur le bonheur intérieur dont ils jouiſſent ; & comme ils ne connoiſſent point de rivaux qui ſoient réellement à craindre, ils ne voient point de plus dangereux ennemis que ceux qui voudroient reſtreindre cette liberté, dont les étrangers les laiſſent jouir paiſiblement.

C'eſt à M. de Voltaire que nous ſommes redevables de la peinture du bonheur dont jouiſſent les *anglois*.

De leurs troupeaux féconds leurs plaines ſont couvertes,
Les guérets de leurs bleds, les mers de leurs vaiſſeaux.
Ils ſont craints ſur la terre, ils ſont rois ſur les eaux.
Leur flotte impérieuſe aſſerviſſant Neptune,
Des bouts de l'univers appelle la fortune.
Londres, jadis barbare, eſt le centre des arts,
Le magaſin du monde, & le temple de Mars.
Aux murs de Weſtminſter, on voit paroître enſemble,
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les raſſemble,
Les députés du peuple, & les grands & le roi,
Diviſés d'intérêts, réunis par la loi :
Tous trois membres ſacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ſes voiſins terrible.

Apres l'éloge de l'Angleterre, on ſera peut-être flatté de voir la critique, ou plutôt la ſatyre des mœurs & des uſages d'Angleterre, extraite de l'Inſpecteur anglois.

Il y a une iſle ſituée au nord de l'Europe, fameuſe par la liberté de penſer, de parler & d'agir, dont jouiſſent ſes habitans.

Où la façon de s'habiller faiſant tous les jours des progrès merveilleux dans l'invention des modes, la mode eſt parvenue au comble du ridicule.

Où, parmi les femmes du premier rang, celle-là ſe croit la plus diſtinguée qui peut approcher le plus de la mal-propreté de ſa femme-de-chambre ; ou bien, ſous un habit de campagne, reſſembler de loin à un voleur de grand chemin, qui vient fièrement vous demander la bourſe.

Où les jeunes beautés oublient la douceur & la délicateſſe qui ſont l'apanage de leur ſèxe, jouent les amazones, prennent les armes, & n'attaquent que les jeunes gens qu'elles ſont ſûres de battre.

Où les commères ſe donnent des rendez-vous aſſidus à l'égliſe, pour ſe communiquer les calomnies du jour.

Où le ſèxe qui affiche la dévotion, fait allier admirablement la broderie & les bijoux, avec les termes de *vile créature*, *de miſérable péchereſſe*, &c.

Où, loin de dire avec l'apôtre, que *la piété eſt un véritable profit*, on renverſe la phraſe en diſant que *le profit eſt la véritable piété*.

Où le faquin du bel air & le ſcélérat à la mode ſont fêtés, tandis que le mérite modeſte ſe tient à l'écart.

Où faire un affront & ſoutenir ſon inſolence à la pointe de l'épée, c'eſt avoir du courage & de l'honneur.

Où c'eſt jouer le plus beau rôle dans la nobleſſe, que de n'avoir point d'entrailles, d'inſulter à la calamité d'autrui, & de prendre la crainte de Dieu pour de la poltronnerie.

Où l'on voit une ſociété qui fait profeſſion de croire que c'eſt manquer de reſpect à Dieu, que d'ôter le chapeau à un homme, & de boire à ſa ſanté.

Où l'on bâtit des palais d'une telle magnificence, que lorſqu'ils ſont finis, il n'y a plus d'argent pour allumer le feu à la cuiſine.

Où ſouvent les chevaux ſont mieux logés que les maîtres.

Où les matelots invalides ſont magnifiquement renfermés dans un édifice royal, dont l'architecture a été faite aux dépens de leur nourriture, tandis que le monarque habite un bâtiment de pièces rapportées.

Où, pour dîner chez un homme, il faut payer aux domeſtiques trois fois plus que la valeur

du dîner, & ſe croire encore fort redevable au maître.

Où l'on a découvert que le nez étoit un organe beaucoup plus convenable à la parole, que la bouche.

Où le cou penché eſt la poſture la plus décente.

Où les hommes les plus intimément liés ſont les plus cruels ennemis, & ſe font du mal en proportion de l'intérêt qu'ils y trouvent.

Où les proverbes inventés pour ridiculiſer le vice, ſont devenus des règles de conduite, tels que ceux-ci : *fermer l'écurie quand le cheval eſt volé, arriver le lendemain de la foire*, &c.

Où, ſi l'état a beſoin d'un miniſtre, ſi un ſeigneur veut un ſecretaire, s'il faut un pilote pour un vaiſſeau, &c. on cherche moins celui qui convient le mieux à l'emploi, que celui à qui l'emploi convient le mieux.

Où un homme qui a ruiné ſes affaires & celles d'autrui, lorſqu'il n'oſe plus ſe montrer dans ſon pays, eſt envoyé pour remplir un poſte important dans une province éloignée.

Où, lorſqu'il ſe commet un crime atroce contre la nation, les juges font ſi bien qu'il demeure impuni.

Où la puiſſance & le crédit s'arrogent le droit de changer la nature des choſes.

Où l'art de flatter eſt celui de réuſſir, & le ſecret de faire des dupes eſt le moyen d'avoir des protecteurs.

Où l'on inſulte & l'on attaque ſon ennemi, ſans ſe précautionner contre ſon reſſentiment.

Où, être le ſinge perpétuel d'un peuple frivole, cultiver ſa langue, y porter ſon argent, en rapporter toutes les modes, y prendre des cuiſiniers, des perruquiers & des valets-de-chambre, enfin tous les inſtrumens de la corruption, & les raffinemens de la débauche, c'eſt être parvenu au ſuprême degré de la gentilleſſe.

Où... l'inſpecteur s'arrête ici, ſauf à reprendre la plume.

En Angleterre, pour obliger les maris à ne pas s'éloigner de leurs femmes, il y a une loi fort ſingulière : c'eſt qu'encore qu'un homme ſoit longtemps abſent de chez lui, pourvu qu'il ne ſorte point de l'enceinte des quatre mers, c'eſt-à-dire, de la Grande-Bretagne; ſi, pendant cette abſence, ſa femme accouche d'un enfant, il eſt obligé de reconnoître ce bâtard pour légitime, & de lui faire part de ſes biens en cette qualité. En vertu d'une autre loi, les filles au-deſſus de l'âge de ſept ans peuvent donner leur foi, & ſe promettre en mariage à un amant; mais elles ont permiſſion de rompre ou de renouveller leur promeſſe lorſqu'elles ont atteint leur douzième année.

L'*anglois*, aimable chez les étrangers, eſt très-difficile à vivre dans ſa patrie. C'eſt ce qu'un ambaſſadeur de France vouloit faire entendre à un ſeigneur de la Grande-Bretagne. « L'*anglois*, lui » diſoit l'ambaſſadeur, eſt bien eſtimable hors de » ſon iſle ». Il a du moins, répondit le lord, l'avantage de l'être quelque part. Sa répartie étoit piquante; mais l'ambaſſadeur l'avoit méritée par la tournure malignement épigrammatique avec laquelle il avoit rendu ſa penſée.

Pluſieurs faits ſemblent indiquer que l'on pourroit trouver en Angleterre, plus que par-tout ailleurs, des caractères ſinguliers.

Un ſeigneur *anglois* fort connu pour ſa ſingularité, s'aviſa un jour, étant dans ſes terres, d'ordonner à ſon cocher d'aller chercher de la crême au village. Cet homme, offenſé de la propoſition, répondit que c'étoit l'affaire des ſervantes. Ah! quelle eſt donc la vôtre, demanda le maître? -- panſer mes chevaux, les atteler, & conduire la voiture. -- Eh bien, mettez donc les chevaux, prenez une des filles dans ma voiture, & qu'elle aille chercher de la crême. L'ordre étoit poſitif & fut exécuté.

Un trait qui pourra contribuer à faire connoître le courage de cette nation, eſt la réponſe de Guillaume III à un ambaſſadeur danois. Le lord Moleſworth, qui avoit été miniſtre d'Angleterre à la cour de Copenhague, fit imprimer, à la fin du dernier ſiècle, un ouvrage eſtimé ſur le Danemarck, intitulé : *account of Danmark*. Cet écrivain y parloit du gouvernement arbitraire de ce royaume, avec cette franchiſe que donne l'air de liberté qu'un *anglois* reſpire. Le roi de Danemarck alors régnant fut offenſé de quelques réflexions de l'auteur, & ordonna à ſon miniſtre d'en faire des plaintes au roi d'Angleterre Guillaume III. « Que » voulez-vous que je faſſe, dit Guillaume? -- Sire, » répondit le miniſtre danois, ſi vous vous plaigniez au roi mon maître d'une ſemblable offenſe, il vous enverroit la tête de l'auteur. » -- C'eſt ce que je ne veux ni ne peux pas faire, » répliqua le roi; mais, ſi vous le deſirez, l'auteur » mettra ce que vous venez de me dire dans la ſeconde édition de ſon ouvrage ».

Les algériens bombardés en 1684 par des eſcadres françoiſes, demandent pardon à Louis XIV, & rendent libres tous les eſclaves chrétiens. Il ſe trouve parmi ces malheureux quelques *anglois* qui ſoutiennent à Damfreville, que c'eſt la conſidération qu'on a pour leur pays qui fait tomber leurs fers. Le capitaine françois remit ces *anglois* à terre, & dit aux algériens : « ces gens-ci prétendent

» n'être délivrés qu'au nom de leur roi ; le mien » ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection ; » je vous les remets : c'est à vous à montrer ce » que vous devez au roi d'Angleterre ». Tous les *anglois* sont aussi-tôt remis à la chaîne.

ANGLUS. Jean-Marie *Anglus*, duc de Milan, étant averti qu'un curé de ses états refusoit d'enterrer un mort à cause de sa pauvreté, alla lui-même au convoi, & ayant fait faire une grande fosse, il fit lier le curé avec le cadavre du mendiant, puis il les fit jetter dans la fosse & enterrer tous les deux.

ANGUILLE. On prétend qu'à Melun on représentoit le mystère de S. Barthelemi, qui, suivant la tradition de l'église, fut écorché ; & comme toutes les actions se faisoient sur le théâtre, un nommé *Languille* qui avoit le personnage du saint, fut attaché à une croix, afin d'être en apparence écorché. Celui qui le lioit lui fit mal, & il poussa un grand cri. On dit à cette occasion : *Languille crie avant qu'on l'écorche.* C'est l'origine du dicton du peuple.

ANIMAUX. Nous allons rapporter quelques singularités de l'histoire des *animaux*.

CANARDS. On peut citer comme un fait singulier, le morceau de l'histoire-naturelle qui suit.

Deux ouvertures du lac de Cirkuitz, dégorgent, en automne, avec leurs eaux, lorsqu'il survient quelque grand orage, une multitude de *canards* gras, sans plumes, aveugles & tous noirs. Ces deux ouvertures sont au midi du lac, peu au-dessus de son niveau. Elles ont chacune à leur entrée une toise en largeur & en hauteur : on peut, en temps sec, se promener dans leur enceinte, & y pénétrer assez avant. En temps humide, à l'époque du retour des eaux, avec éclairs & tonnerre, le lac n'a pas de bouches aussi terribles ; les eaux s'y élancent avec le bruit & l'écume des plus grandes cataractes. C'est par ces bouches que viennent alors ces *canards* extraordinaires. Ils naissent comme au sein du fracas. On n'a point encore d'éclaircissemens sur la naissance de ces animaux vomis des entrailles de la terre, sans qu'on voie à qui ils peuvent devoir leur existence. Ils se montrent d'abord sous l'appareil le plus hideux ; mais bientôt leur nudité & leur aveuglement cessent ; & dans l'espace de quinze jours, si les chasseurs les laissent vivre, ils ont des plumes & voient clair. Cette métamorphose est si singulière, qu'on seroit tenté de la ranger parmi celles d'Ovide, si elle n'avoit pour garant le célèbre Busching.

CARPES. Il est constant qu'on a fait manger à Mademoiselle, qui épousa depuis M. de Lauzun, lorsqu'elle étoit dans la communauté d'Eu, des *carpes* qui avoient plus de quatre-vingts ans. On connoissoit leur âge à des anneaux remplis de caractères, qui leur avoient été attachés aux nageoires, & que les pêcheurs reconnurent aussitôt, selon ce qu'ils avoient entendu dire à leurs pères. Elles étoient d'une beauté parfaite. « J'ai » vu, dit M. de Buffon, chez M. le comte de » Maurepas, dans les fossés de son château de » Ponchartrain, des *carpes* qui avoient au moins » cent cinquante ans bien avérés ; elles m'ont » paru aussi agiles & aussi vives que des *carpes* » ordinaires ».

CHAT. Il est d'usage dans les pensions d'avertir de l'heure des repas par le son d'une cloche. Le *chat* de la maison, qui ne trouvoit son dîner au refectoire que quand il avoit entendu ce son, ne manquoit pas d'y être attentif. Il arriva un jour qu'on l'avoit enfermé dans une chambre, & ce fut inutilement pour lui que la cloche avoit sonné. Quelques heures après, ayant été délivré de sa prison, son appétit le fit descendre tout de suite au réfectoire ; mais il n'y trouva rien. Au milieu de la journée, on entend sonner : chacun veut savoir ce que c'est : on trouve le *chat* qui étoit pendu à la cloche, & qui la remuoit tant qu'il pouvoit, pour faire venir un second dîner.

CHIEN. On rapporte à-peu-près la même chose d'un *chien* qu'on nourrissoit dans une communauté. Tous ceux de cette communauté qui arrivoient tard, & vouloient prendre leur repas, tiroient une petite sonnette, & le cuisinier passoit leur portion par le moyen d'une boîte tournante qu'on appelle *tour* dans les maison religieuses. Le *chien* étoit attentif à tous ces mouvemens, parce qu'ordinairement on lui abandonnoit quelques os dont il se régaloit. Ces revenans-bons ne satisfaisoient pas toujours son appétit, néanmoins il s'en contentoit ; lorsqu'un jour, n'ayant pu rien attraper, il s'avise de tirer lui-même la sonnette avec sa gueule. Le garçon de cuisine, croyant que c'étoit une personne de la communauté, passe une portion ; le *chien* ne s'en fait pas faute, & l'avale dans le moment. Le jeu lui paroît doux, il recommence le lendemain ; & sûr de sa pitance, ne fait plus la cour à personne. Cependant le cuisinier, qui s'étoit plusieurs fois apperçu qu'on lui demandoit une portion de plus, porta ses plaintes. On fait des recherches, on examine, on surprend à la fin le drôle, qui ordinairement n'attendoit pas que toutes les personnes de la communauté eussent leur portion, pour demander la sienne. On admira la finesse de cet animal ; & pour ne pas le priver du fruit de son industrie, on continua de lui passer sa pitance, que l'on composoit de tout ce qui étoit resté sur les assiettes.

Un autre *chien*, non moins avisé, étoit dressé à

faire plusieurs commissions. Lorsque son maître vouloit l'envoyer chez le traiteur, il faisoit certains signes que le *chien* connoissoit, & cet animal revenoit gaiement avec ce que le traiteur lui avoit mis à la gueule. Tout alloit au mieux, lorsqu'un beau soir deux *chiens* du quartier, flattés par l'odeur de petits pâtés que ce nouveau messager portoit, s'avisèrent de l'attaquer. *Gueule-noire*, c'étoit le nom de ce messager, pose aussi-tôt son panier à terre, se met devant, & se bat courageusement contre le premier qui avance. Mais comment faire ? lorsqu'il se collette avec l'un, l'autre court au panier, & avale des petits pâtés. Il n'y en avoit bientôt plus, & Gueule-noire alloit être la dupe de tout ceci. Que fait-il? Voyant qu'il n'est pas possible de sauver le dîner de son maître, il se jette dessus au milieu des deux champions, & sans marchander davantage, dépêche le plus vîte qu'il peut le reste des petits pâtés. Pasquin, valet du Dissipateur, cite assez plaisamment, dans la comédie de ce nom, l'exemple de ce *chien*. Scène I. acte I.

Un célèbre chirurgien rencontra dans la rue un petit *chien* qui avoit la cuisse écrasée, & qui ne pouvoit se traîner; soit fantaisie, soit envie de faire une expérience, il enveloppe ce petit animal dans un mouchoir, le rapporte chez lui, lui remet la cuisse, le panse & le guérit. Il lui donna ensuite la liberté, que le convalescent ne reçut qu'après beaucoup de carresses & de jappemens qui exprimoient sa reconnoissance.

Au bout d'un an, arrive à sa porte ce même *chien*, qui gratte, qui aboie, qui fait tant de bruit qu'on est obligé de lui ouvrir. Le chirurgien reconnoît son malade, qui renouvelle ses carresses, descend l'escalier, remonte, va & vient, & fait tant qu'on le suit pour savoir ce qu'il demande. Quelle fut la surprise du chirurgien, de voir dans sa cour un autre chien qui avoit la patte cassée, & que le premier lui amène à guérir.

Il y a quelques années qu'un chanoine & un *chien* eurent une querelle considérable ensemble; le *chien* mordit le chanoine en passant devant la porte de son maître; le chanoine battit cet animal à coups de bâton. Les voies de fait ayant été défendues aux parties, le *chien* ne sut se mieux venger qu'en contrefaisant à l'église la voix du chanoine, qui étoit fort aigre & fort désagréable. Toutes les fêtes & dimanches le *chien* ne manquoit jamais d'aller à l'église avec son maître, & aussi-tôt que son ennemi chantoit, il heurloit de toute sa force à-peu-près sur le même ton, & cessoit de le faire dès que le chanoine ne chantoit plus. Il s'en plaignit au maître du *chien*, qui lui promit de l'enfermer quand il iroit à la messe ou à vêpres; il tint parole, & entrant à l'église, il dit au chanoine : vous ne vous plaindrez pas de mon *chien* aujourd'hui, car je l'ai enfermé; mais cet animal s'étant vu seul dans la maison, à l'heure qu'il avoit accoutumé d'être dans l'église, chercha les moyens de s'échapper : il sauta par une fenêtre qu'il trouva ouverte, & courut se mettre sous un banc dans l'église, sans que l'on s'en fût apperçu : pendant que le chanoine ne chantoit point, le chien ne dit mot; mais dès qu'il eut commencé un pseaume, le chien cria de toute sa force, ce qui surprit son maître & le chanoine, qui le fit assigner, prétendant qu'il avoit part aux insolences de son domestique, & conclut aux réparations. L'on en rit à l'audience, & les parties furent renvoyées hors de cour.

Un enfant d'environ treize ans étoit à se baigner dans la riviére, lorsqu'il fut entraîné par le courant de l'eau dans un trou extrêmement profond, où il ne pouvoit manquer de périr, si un chien qu'il avoit ne fût venu à son secours. Cet animal plongea après lui quatorze ou quinze fois de suite, & le ramena autant de fois à la surface, en le prenant tantôt par les cheveux, & tantôt par les bras. Enfin, par son manège, on eut le temps d'accourir sauver cet enfant; mais le malheureux animal, exténué de fatigue, & ne pouvant être assez tôt secouru, périt en conservant la vie à son jeune maître.

Quelques voyageurs étant à Baldok, furent se promener autour de la ville pour en examiner les dehors. Ils s'arrêtèrent à un cimetière où ils virent avec étonnement un *chien* assis sur son derrière, comme s'il demandoit quelque chose. Il s'approchèrent peu à peu, & remarquèrent qu'il étoit sur une tombe qui paroissoit nouvellement posée, au-dessus de laquelle il y avoit une épitaphe qu'on auroit cru qu'il regardoit attentivement. Ils s'amusèrent à le considérer. Il ne détourna jamais les yeux de son objet, & il ne fit aucune attention à ses spectateurs, quoiqu'ils se fussent approchés à trois pas du tombeau; mais à un mouvement qu'ils firent, la crainte le pressa de prendre la fuite. Alors les voyageurs lurent l'inscription, qui portoit seulement que Sara Godsmith étoit inhumée en cet endroit. Un homme de cette ville passa par hasard dans ce cimetière : ils lui demandèrent s'il y avoit quelque particularité au sujet de la personne dont le corps reposoit sous cette tombe. Oui, messieurs, répondit-il, c'étoit la femme la plus grosse qu'il y eût dans le monde; car elle pesoit deux cents soixante livres. Il ajouta qu'elle avoit un petit chien qui ne faisoit qu'aboyer, & dont néanmoins elle étoit folle; que depuis plus de deux ans qu'elle étoit morte, il ne manquoit jamais, quelque temps qu'il fît, de venir trois fois par jour sur cette tombe, & d'y rester dans l'attitude où ces Messieurs l'avoient trouvé, & y glapissant continuellement.

M. P... avoit un *chien* nommé Muphty, qu'il

aimoit beaucoup. Un jour qu'il devoit recevoir une somme de douze cents livres à la campagne, il monte à cheval, & Muphty ne manque pas de l'accompagner. Cet animal est témoin de tout : il voit que M. P.... compte & recompte l'argent, qu'il enferme dans un sac avec soin, & qu'il remonte à cheval d'un air satisfait.

Muphty prend part à la joie de son maître, il s'agite, il saute autour de lui, & jappe pour le féliciter. Vers le milieu du chemin, M. P.... est obligé de mettre pied à terre, il attache son cheval à un arbre, & passe derrière une haie : en s'éloignant, il se rappelle que son argent est resté sur le cheval, & que le premier venu pourroit s'en emparer ; il va prudemment prendre le sac, le pose à côté de lui au pied d'un buisson, où il s'arrête quelque temps ; ensuite il n'y pense plus, se lève, & se dispose à partir.

Muphty qui observoit tous ses mouvemens & qui le suivoit pas à pas, s'apperçoit de cette distraction, il court au sac, essaie de le soulever, ou de le traîner avec ses dents ; ce poids étant trop lourd il retourne à son maître & s'accroche à ses habit pour l'empêcher de monter à cheval : il crie, il mord : M. P... n'y fait aucune attention, repousse son chien, & part.

Le *chien* s'étonne de ce que ses avis ne sont pas mieux écoutés ; il se jette au-devant du cheval pour l'empêcher d'avancer ; il aboie jusqu'à ce que la voix lui manque : enfin, son zèle l'emporte, il se jette sur le cheval & le mord en cinq ou six endroits.

C'est alors que M. P... commence à craindre que son *chien* ne soit enragé. Dans certains esprits, les soupçons se changent bientôt en certitude. On traverse un ruisseau. Muphty, quoique tout haletant, continue de crier & de mordre, & dans l'excès de son zèle, il ne songe point à se désaltérer. Ah! mon malheur est donc certain, s'écria M. P..., mon *chien* est enragé ; s'il alloit se jetter sur quelqu'un !... il faut le tuer !.... Un chien qui m'étoit si fidèle !... Mais si j'attends, il pourroit bien me mordre moi-même.... Allons, c'est un devoir.... Il prend un pistolet, vise & lâche le coup en détournant les yeux ; le *chien* tombe, & se débattant se tourne vers son maître, & semble lui reprocher son ingratitude.

M. P.... s'éloigne en frémissant, il se retourne, & Muphty agite sa queue en le regardant, comme pour lui dire le dernier adieu. M. P... au désespoir, est tenté de descendre pour chercher quelque remède au coup qu'il a porté, un reste de frayeur l'arrête ; il continue tristement sa route, livré à des regrets, à des remords, & poursuivi de l'image de Muphty mourant ; il ne sait comment expier ce trait de barbarie ; il donneroit tout pour qu'il fût possible de le réparer, & il maudit mille fois son voyage. Tout-à-coup cette idée lui rappelle celle de son sac ; il voit qu'il ne l'a plus, il se souvient de l'endroit où il l'a laissé ; c'est pour lui un coup de lumière : voilà l'explication des cris & de la colère du malheureux Muphty. Il retourne à toute bride chercher son argent, en déplorant son injustice : une trace de sang qu'il apperçoit le long du chemin le fait frissonner, & met le comble à sa douleur, il arrive au pied du buisson, & qu'y trouve-t-il ?... Muphty expirant, qui s'étoit traîné jusques-là, pour veiller du moins sur le bien de son malheureux maître, & pour le servir jusqu'au dernier instant.

Un gros *chien*, chassé de différentes maisons, se vint un jour réfugier sous la chaise du prince d'Orange, tandis qu'il étoit à table. Le prince le chassa plusieurs fois, & le fit chasser par ses gens ; mais le *chien* ne manquoit jamais de revenir à l'heure des repas, & prenoit si bien son temps, que Maurice le trouvoit toujours à ses pieds, & que las de le rebuter, & faisant réflexion à la constance de cet animal, il défendit qu'on le renvoyât. Le prince lui donne lui-même à manger, le *chien* le carresse, & ce nouveau courtisan accompagne par-tout son maître sans l'importuner. Il demeure à la porte de sa chambre, & ne suit le prince que lorsqu'il en sort, & qu'il va hors de son palais : il marche à côté de son carrosse, & l'on eût dit qu'il étoit un de ses gardes. Cela plut tellement à Maurice, qu'il prit ce *chien* en amitié, lui donna l'entrée jusques dans son cabinet, & lui légua en mourant une somme dont il fut entretenu pendant sa vieillesse, qui se prolongea assez.

Chienne. On a rapporté dans le journal économique du mois de Mai 1765, un exemple singulier de la sensibilité d'une *chienne* pour ses petits. Un particulier avoit dans sa meute une *chienne* qu'il aimoit beaucoup, & qui avoit le privilège de manger & de dormir dans le sallon. Cette *chienne* ayant mis bas, il prit le temps qu'elle étoit absente pour noyer ses petits dans un étang voisin. La *chienne* étant revenue quelque temps après, fut fort inquiette de ne plus les voir. Elle fut les chercher, & les ayant trouvé noyés, elle les apporta les uns après les autres aux pieds de son maître, & lorsqu'elle fut au dernier, elle le regarda fixément., & mourut sur-le-champ.

Cheval. M. de Boussanelle, capitaine de cavalerie, fait mention, dans ses *Observations militaires*, imprimées à Paris en 1760, qu'en 1757, un *cheval* de sa compagnie, hors d'âge, très-beau, & du plus grand feu, ayant tout-à-coup les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin & broyer l'avoine, fut nourri pendant deux mois, & l'eût été davantage, si on l'eût

gardé, par les deux *chevaux* de droite & de gauche qui mangeoient avec lui; que ces deux *chevaux* tiroient du ratelier du foin qu'ils mâchoient, & jettoient enſuite devant le vieillard; qu'ils en uſoient de même pour l'avoine, qu'ils broyoient bien menue, & mettoient enſuite devant lui. C'eſt ici, ajoute l'auteur, le témoignage d'une compagnie entière de cavalerie, officiers & cavaliers.

CIGOGNES. Les *cigognes* ſont aſſez communes en Flandre, où elles perchent ſur les plus hauts clochers. Après la bataille de Denain, & avant que la nouvelle pût en être arrivée à Paris, quatre *cigognes* parurent ſur la tête de quatre ſtatues qui ſont au coin de la lanterne du dôme. Les invalides dirent qu'il y avoit eu sûrement une bataille en Flandre, d'où le bruit avoit fait fuir les *cigognes*, & pluſieurs préſagèrent de l'endroit où elles s'étoient arrêtées, que nous avions gagné la bataille. Pluſieurs perſonnee dignes de foi, qui vivoient encore en 1756 à l'hôtel, avoient vu cette eſpèce de phénomène.

COULEUVRES. On a vu à Paris, en 1766, dans un des ſpectacles du boulevard, une femme qui avoit accoutumé pluſieurs *couleuvres* à venir à ſon commandement, à former, par leurs entrelaſſemens différentes figures, à ſe jouer autour de ſon cou & de ſes bras. On les voyoit la flatter, lui obéir, s'éloigner & accourir avec une complaiſance ſingulière. Les ſpectateurs pouvoient auſſi les prendre, les toucher, les carreſſer: elles étoient comme des animaux familiers & domeſtiques.

ELÉPHANT. Un ſoldat de Pondichery, qui avoit coutume de donner à un *éléphant* une certaine meſure d'arac, chaque fois qu'il touchoit ſon prêt, ayant un jour bu plus que de raiſon, & ſe voyant pourſuivi par la garde, qui vouloit le conduire en priſon, ſe réfugia ſous l'éléphant & s'y endormit. Ce fut en vain que la garde tenta de l'arracher de cet aſyle. L'animal reconnoiſſant défendit ſon bienfaiteur, & vint à bout d'écarter les ſoldats. Le lendemain, cet homme, revenu de ſon ivreſſe, frémit à ſon réveil de ſe voir couché ſous un animal d'une groſſeur ſi énorme. L'*éléphant*, qui peut-être s'apperçut de ſon effroi, le careſſa avec ſa trompe pour le raſſurer, & ſembla lui faire entendre qu'il pouvoit s'en aller.

Un *éléphant* maltraité par ſon cornac, c'eſt-à-dire, ſon conducteur, s'en étoit vengé en le tuant. La femme du cornac prit ſes deux enfans & les jetta aux pieds de l'animal furieux, en lui diſant: « Puiſque tu as tué mon mari, ôtes-moi » auſſi la vie, ainſi qu'à mes enfans ».

L'*éléphant* parut touché de regret, porta avec ſa trompe le plus grand des deux enfans, le mit ſur ſon cou, l'adopta pour ſon cornac, & n'en voulut point ſouffrir d'autre.

L'empereur Domitien voulant donner une fête aux romains, fit dreſſer une troupe d'*éléphant* pour danſer un ballet. Un de ces animaux fut corrigé pour n'avoir pas bien retenu ſa leçon, & l'on remarqua que la nuit ſuivante il la répétoit de lui-même au clair de la lune.

Un homme qui avoit un *éléphant* fort bien dreſſé, lui donna un chaudron pour le faire raccommoder. Le maître gronda ſon *éléphant*, après lui avoir fait voir que le chaudron étoit encore troué, & le renvoya chez l'ouvrier. Pour cette fois le chaudron fut bien raccommodé. Cependant l'*éléphant* avant de le reporter, alla à un puits tirer de l'eau, & s'aſſura par lui-même que le chaudron ne la laiſſoit plus échapper.

GRENOUILLE. Le règne animal offre, en Amérique, les diverſités les plus étonnantes. L'oiſeau-mouche & la *grenouille*-taureau ſont auſſi remarquables l'un que l'autre, le premier par ſa petiteſſe extrême, le ſecond par l'énormité de ſa groſſeur. Voici ce que M. Kalu, ſuédois, en dit dans ſon voyage dans l'Amérique ſeptentrionale. Vers l'automne, auſſitôt que l'air devient un peu froid, ces *grenouilles* ſe cachent dans la bourbe, & y paſſent l'hiver dans l'engourdiſſement. Au printemps, lorſque l'air ſe réchauffe, elles ſortent de leurs retraites, & croaſſent. Leur croaſſement reſſemble exactement au beuglement d'un taureau, ou à celui d'un bœuf qui ſeroit enroué. Leur voix eſt ſi forte, que deux hommes, qui parleroient enſemble très-haut ſur le bord d'un foſſé où il y a de ces animaux, ne pourroient pas s'entendre. Ce qu'il y a de plus incommode, c'eſt que ces *grenouilles* croaſſent toutes enſemble, s'arrêtent par intervalles, & recommencent enſuite. Il paroît qu'elles ont un chef; car auſſi-tôt que l'une de ces grenouilles ſe met à croaſſer, toutes les autres en font autant, & quand la même vient à ceſſer, toutes les autres ſe taiſent. Le ſignal du ſilence eſt un ſon dur & fort, qui reſſemble au mot *poop*. Ces animaux ſont aſſez ſilencieux pendant le jour, à moins que le ciel ne ſoit couvert: ils croaſſent pendant la nuit; & ſi le temps eſt calme, on les entend à un mille & demi de diſtance. Lorſqu'ils croaſſent, ils ſont près de la ſurface de l'eau, ſous les buiſſons, & la tête hors de l'eau. On peut les prendre facilement, avant qu'ils s'apperçoivent qu'on les approche: auſſi-tôt qu'ils ont la tête ſous l'eau, ils ſe croient cachés, quoique leurs corps ſoient à découvert. Quelquefois ces *grenouilles* s'éloignent de l'étang; mais au moindre danger elles y rentrent à grands ſauts, car une *grenouille* de cette eſpèce, dans toute ſa vigueur, franchit près de treize verges par ſaut. Voici un fait qu'on a raconté au voyageur que j'ai cité, & qui eſt arrivé dans le temps que les ſuédois vivoient avec les

indiens. On sait que ces derniers sont d'excellens coureurs. Pour connoître le degré de vîtesse d'une *grenouille*-taureau, quelques suédois gagèrent avec un jeune indien exercé à la course qu'il n'attrapperoit pas un de ces animaux qui auroit sur lui deux sauts, ou six verges. En effet, ils portèrent une *grenouille* dans la campagne, & lui mirent un charbon allumé sur le dos. La douleur que cet animal éprouvoit, & la proximité de l'indien qui le poursuivoit, produisirent un tel effet, qu'il fut arrivé à l'étang plusieurs minutes avant l'indien. La population de ces *grenouilles* varie suivant les années : elle est quelquefois très-considérable, & quelquefois très-petite. On ignore si les serpens vont les attaquer comme les *grenouilles* ordinaires. Les femmes sont leurs ennemis jurés. Ces animaux mangent les oisons & les jeunes canards, quelquefois même les poules qui viennent trop près de leurs étangs. On ne les a jamais vus mordre quand on les tient ; mais si on les bat, elles jettent des cris semblables à ceux des enfans. On mange les cuisses de ces sortes de *grenouilles*, comme celles des autres plus petites, & c'est un mets très-délicat.

Grues. Les *grues* sont fort lentes à prendre leur essor, & pour n'être point surprises à l'improviste, elles se relèvent les unes les autres pendant la nuit pour faire sentinelle ; & comme celle qui est au guet craint de s'endormir, elle tient un pied en l'air, & saisit avec ses griffes une pierre ou une motte de terre qui, venant à tomber quand elle s'endort, la réveille aussi-tôt. La *grue* ne peut soutenir, en volant, le poids de sa tête, & par un instinct tout particulier, elle la repose sur le dos de celle qui va devant elle ; lorsque celle-ci est fatiguée, elle quitte sa place, & va reposer la sienne sur le dos de celle qui est à la queue, sans quoi elle ne pourroit voler.

Lapins. Pline assure que les habitans de Minorque demandèrent un secours de troupes à Auguste, contre les *lapins* qui renversoient leurs maisons & leurs arbres.

Lionne. L'historien du Paraguai rapporte un fait extraordinaire d'une lionne. Les espagnols se trouvoient assiégés dans Buénos-aires par les peuples du canton. Le gouverneur avoit défendu à tous ceux qui demeuroient dans la ville, d'en sortir. Mais craignant que la famine, qui commençoit à se faire sentir, ne fît violer ses ordres, il mit des gardes de toutes parts, avec ordre de tirer sur tous ceux qui chercheroient à passer l'enceinte désignée. Cette précaution retint les plus affamés, à l'exception d'une seule femme nommée Maldonota, qui trompa la vigilance de ses gardes. Cette femme, après avoir erré dans des champs déserts, découvrit une caverne, qui lui parut une retraite sûre contre les dangers ; mais elle y trouva une *lionne*, dont la vue la saisit de frayeur. Cependant les caresses de cet animal la rassurèrent un peu : elle reconnut même que ces caresses étoient intéressées La lionne étoit pleine, & ne pouvoit mettre bas ; elle sembloit demander un service que Maldonota ne craignit point de lui rendre. Lorsqu'elle fut heureusement délivrée, sa reconnoissance ne se borna point à des témoignages présens : elle sortit pour chercher sa nourriture ; &, depuis ce jour, elle ne manqua point d'apporter, aux pieds de sa libératrice, une provision qu'elle partageoit avec elle. Ces soins durèrent aussi long-temps que ses petits la retinrent dans la caverne. Lorsqu'elle les en eut retirés, Maldonota cessa de la voir, & fut réduite à chercher sa subsistance elle-même. Mais elle ne put sortir souvent sans rencontrer les indiens, qui la firent esclave. Le ciel permit qu'elle fût reprise par des espagnols, qui la ramenèrent à Buénos-aires. Le gouverneur en étoit sorti. Un autre espagnol, qui commandoit en son absence, homme dur jusqu'à la cruauté, savoit que cette femme avoit violé une loi capitale, il ne la crut pas assez punie par ses infortunes. Il donna ordre qu'elle fût liée au tronc d'un arbre, en pleine campagne, pour y mourir de faim, qui étoit le mal dont elle avoit voulu se garantir par sa fuite, ou pour y être dévorée par quelque bête féroce. Deux jours après, il voulut savoir ce qu'elle étoit devenue. Quelques soldats, qu'il chargea de cet ordre, furent surpris de la trouver pleine de vie, quoiqu'environnée de tigres & de lions, qui n'osoient s'approcher d'elle, parce qu'une *lionne*, qui étoit à ses pieds avec plusieurs lionceaux, sembloient la défendre. A la vue des soldats, la *lionne* se retira un peu, comme pour leur laisser la liberté de délier sa bienfaitrice. Maldonata leur raconta l'aventure de cet animal, qu'elle l'avoit reconnu au premier moment ; & lorsqu'après lui avoir ôté ses liens, ils se disposoient à la reconduire à Buénos-aires, il la caressa beaucoup, en paroissant regretter de la voir partir. Le rapport qu'ils en firent au commandant lui fit comprendre qu'il ne pouvoit, sans paroître plus féroce que les lions même, se dispenser de faire grace à une femme dont le ciel avoit pris si sensiblement la défense. On cite plusieurs garans de ce fait singulier.

Mule. Plutarque, dans la vie de Caton le censeur, parle d'une mule, qui, ayant été très-long-temps employée à des travaux publics, fut mise en liberté ; on la laissoit paître où elle vouloit. Mais cet animal regrettant en quelque sorte d'être utile, venoit de lui-même se présenter au travail, & marchoit à la tête des autres bêtes de somme, comme pour les exciter & les encourager ; ce que le peuple vit avec tant de plaisir, qu'il ordonna que la mule seroit nourrie jusqu'à sa mort aux dépens du public.

Oiseaux. On voit communément sur les bords

du Nil, de gros crocodiles étendus sur l'eau, comme de grandes poutres, sans mouvement. Une multitude d'oiseaux, qui ressemblent assez à des vanneaux, & qui sont aussi gros, volent autour, & entrent, de temps en temps, dans leurs gueules béantes. Dès qu'ils y ont demeuré un peu de temps, les crocodiles la ferment, & la rouvrent bientôt après pour les laisser sortir. Ces *oiseaux* ont, en effet, une pointe très-aigue au bout des ailes, & piquent le crocodile quand ils se trouvent enfermés; ce qui l'oblige à leur rendre la liberté: ils se nourrissent apparemment de ce qui reste aux dents de cet animal, ayant de quoi se garantir, par leur piquure, du danger qu'ils courroient sans ce secours. C'est, sans doute, ces *oiseaux* dont parle Pline, & qu'il nomme *Trochilos*. Bœtar, auteur arabe, en raconte la même chose, sans les nommer. Il y a des ailes de ces oiseaux curieux dans le cabinet de M. le duc d'Orléans.

Ours. Tout l'équipage de la frégate la Carcasse, envoyée pour faire des découvertes vers le pôle arctique, a été témoin du fait qu'on va lire. Ce vaisseau étoit arrêté par les glaces. Un jour, de grand matin, la sentinelle du grand mât avertit que trois *ours* accouroient sur les glaces vers la frégate. L'équipage avoit tué quelques jours auparavant un cheval marin, & en avoit jetté sur la glace quelques parties de rebut.

Apparemment que l'odeur de ces chairs enflammées, répandue au loin par la fumée, attiroit ces *ours*. Effectivement, ils se précipitèrent sur la flamme, en retirèrent avec leurs pattes ce qui n'étoit pas encore consumé, & le dévorèrent. L'équipage leur jetta quelques autres morceaux de chair. La mère vint les ramasser un à un, les porta auprès de ses ourfins, en forma trois parts, leur donna les deux plus grandes, & ne réserva pour elle que la moindre. Au moment qu'elle enlevoit le dernier morceau, ses deux petits furent tués, & elle reçut elle-même un coup de fusil. C'est alors qu'elle offrit un spectacle propre à toucher le cœur le plus dur. Blessée grièvement & pouvant à peine se traîner, elle retourne, en répandant son sang, à l'endroit où ses ourfins étoient tombés, leur porte le morceau de chair qu'elle avoit pris, le partage, & leur présente. Voyant qu'ils ne se mettoient par en devoir de le dévorer, elle pose une de ses pattes sur l'un, puis sur l'autre, pour les faire lever, & pousse des cris douloureux en les voyant rester immobiles; son affliction se peint dans ses yeux & dans sa démarche. Elle s'éloigne en soupirant & la tête baissée, s'arrête à quelque distance, revient encore auprès de ses petits, tourne autour d'eux, les flaire, lèche leurs plaies, & se traîne de nouveau à quelques pas, en se retournant souvent, & remplissant l'air de ses gémissemens. Enfin, étant encore revenue une troisième fois auprès d'eux, elle sentit, après tant de tentatives inutiles, qu'ils étoient froids & sans vie. Elle se tourna vers le vaisseau, & sembloit par ses hurlemens maudire les meurtriers de ses petits, ou les prier de lui donner la mort à elle-même; on lui tira alors quelques coups de fusil qui la renversèrent entre les deux ourfins.

Le Poisson volant de la Jamaïque, est une des particularités les plus remarquables de cette île. Il a deux nageoires très-longues qui lui servent également à aller sur l'eau & à s'élever dans l'air. Il ressemble au hareng pour la grosseur & pour la figure. Ces *poissons* sont fort unis entr'eux, & volent de compagnie en grand nombre, cherchant à éviter d'autres poissons dont ils sont exposés à être dévorés. Ils ne demeurent hors de l'eau qu'aussi long-temps que leurs ailes ou nageoires sont mouillées; ils ne peuvent plus se soutenir en l'air lorsqu'elles viennent à se sécher. Il arrive souvent, à cause de cela, qu'elles tombent dans les vaisseaux, & deviennent aisément la proie des matelots, qui les mangent, ou les font servir d'appât pour prendre de plus gros *poissons*. Le goût de leur chair peut se comparer à celui de la merluche, dont ce *poisson* diffère peu. Il est à-peu-près de la même grosseur, mais moins grand, & sa peau n'est ni aussi transparente, ni aussi argentée.

Pourceau. Voici un fait singulier, rapporté dans le journal du voyage fait aux îles Malouines. On avoit transporté environ une douzaine de *pourceaux* mâles ou femelles, dans ce nombre étoit un *pourceau* coupé. Après les avoir débarqués tous, ils alloient chercher leur vie dans la campagne, & ne manquoient pas de revenir tous les soirs passer la nuit tout auprès du camp. Au commencement, on leur avoit fait une espèce de litière avec du foin; & ils s'y trouvoient bien sans doute, quoiqu'à la belle étoile, puisqu'ils s'y rendoient exactement. Quelqu'un remarqua que le *pourceau* coupé devançoit ordinairement le retour des autres d'environ une demi-heure, alloit rôder autour de la litière, & en arrangeoit le foin, qu'il en arrachoit avec les dents pour le porter au gîte, & rempliſſoit les endroits où il manquoit. Les autres étant arrivés, se couchoient ensemble, & lui ne s'y mettoit que le dernier. Lorsque quelqu'un d'eux ne se trouvoit pas à son aise, il se levoit & s'en prenoit au *pourceau* coupé: le mordoit, & l'obligeoit à coups de dents d'aller chercher du foin, & d'en fortifier la litière: les femelles sur-tout étoient fort difficiles sur cet article. Quelques personnes ont remarqué que les jumens ne peuvent souffrir les chevaux hongres.

Renard. Un *renard* voulant faire sa proie d'un coq d'Inde qu'il voyoit perché sur un arbre, imagina ce stratagême: il se mit à tourner autour de l'arbre avec beaucoup de vîtesse, & pendant assez long-temps; attentif au mouvement circulaire de son ennemi, le coq d'Inde faisoit autant de tours de tête,

pour ne le point perdre de vue. Enfin, étourdi parce tournoiement, il tomba du haut de l'arbre, & le *renard* s'en saisit.

Quand le *renard* voit la loutre pêcher, il se tapit derrière une pierre, & quand elle remonte au bord pour dévorer le poisson qu'elle a pris, le renard fait un grand saut pour effrayer la loutre, & pour l'obliger à lui abandonner sa proie.

On a observé dans le voisinage d'une cabane de pêcheur, qu'un *renard* mettoit par rangée des têtes de poissons. On ne savoit quel pouvoit être son but, lorsque peu de temps après, un corbeau qui fondit dessus devint sa proie.

Cet animal se sert de sa queue pour prendre des écrevisses, qui aiment à s'attacher à des corps velus.

Quand il est tourmenté par les puces, ce qui lui arrive souvent, il prend dans son museau une touffe de mousse ou de foin, & entre ensuite dans l'eau à reculons, mais si lentement que ses hôtes incommodes ont le temps de se retirer dans les endroits secs de son corps. Il s'enfonce enfin jusqu'à l'extrémité de son museau, & quand il croit avoir ramassé toutes ses puces dans la touffe qu'il tient, il la lâche, & sort promptement de l'eau.

La femelle du *renard* étant poursuivie par un chien, pisse sur sa propre queue, elle la secoue, & jette ainsi son urine aux yeux de son ennemi, qui, en étant aveuglé, parce qu'elle est très-âcre, se voit forcé de lâcher prise.

SERPENT. Le *serpent*, que l'on regarde comme le symbole de l'ingratitude, est néanmoins susceptible d'éducation; autrefois les macédoniens en élevoient. Ils leur faisoient têter les femmes, & jouer avec les enfans. Madame du Noyer rapporte dans une de ses lettres, que pendant son séjour à Dijon, elle alla rendre visite à une conseillère du parlement, qui avoit élevé un serpent. Comme cette dame avoit quelqu'indisposition, madame du Noyer la trouva couchée sur un lit paré : elle avoit bonne compagnie auprès d'elle. Son déshabillé lui donnoit un petit air de nymphe. « Je m'approchai de cette » aimable malade, continue celle qui lui rendoit » visite; mais quelle fut ma surprise, quand je vis » qu'elle badinoit avec un serpent, qui étoit at- » taché à son bras, avec un ruban couleur de » feu assez long pour lui laisser la liberté de se » promener sur le lit! Je fis un cri effroyable à » cet aspect, & l'horreur que l'on a naturellement » pour ces sortes d'animaux, me fit frémir : mais » la dame me dit que je n'avois rien à craindre, » que son *serpent* ne me feroit point de mal; & » après qu'elle lui eut donné un petit coup, comme » on auroit fait à un joli épagneul, elle lui dit de » dormir; & ce docile *animal* se glissa dans son » sein, où un moment après il parut effectivement » endormi. Vous avez vu mon *serpent*, ajouta » cette dame, on peut vous dire qu'il y a six ans » que je l'ai, & que, contre le naturel de ceux » de son espèce, il ne m'a jamais fait aucun mal. » Toute la compagnie certifia la même chose, & » je sortis de chez cette dame dans un étonne- » ment dont je ne puis encore revenir. Elle voulut » que je visse tout ce qu'il savoit faire : elle siffla » à demi-bas; il s'éveilla, fit mille singeries, après » quoi on fit ouvrir une boëte de vermeil, qui » étoit pleine de son, dont il se régala ».

Un citoyen de Patras, ville d'Achaïe, province du Péloponèse, après avoir long-temps nourri un gros *serpent*, voulut s'en défaire : il le porta dans un bois éloigné, où il le laissa; & s'en retournant, il fut attaqué par des voleurs, qui lui auroient ôté la vie, si le *serpent*, qui entendit ses cris, ne fût venu à son secours; il se jetta avec furie sur les voleurs & les mit en fuite. Un *serpent* reconnoissant, quel prodige!

ANJOU (Marguerite d') femme de Henri VI, roi d'Angleterre.

Marguerite d'*Anjou* étoit fille de René d'*Anjou* qui portoit les titres de roi de Naples, de duc de Lorraine & de comte du Maine, sans posséder aucuns de ces états. Il n'y a peut-être point eu de princesse plus malheureuse en père, & sur-tout en époux.

Marguerite, femme entreprenante, courageuse, inébranlable, auroit été une héroïne, si elle n'avoit souillé ses vertus par un crime atroce. Née avec les talens nécessaires au gouvernement d'un empire, elle eut toutes les vertus guerrières : l'ambition, la nécessité la rendirent quelquefois cruelle, & sa hardiesse & la foiblesse de son époux furent les sources des malheurs de l'Angleterre.

Marguerite veut gouverner : sous le prétexte d'une conspiration dans laquelle est entré le duc de Gloceſter, oncle du roi, elle le fait arrêter, & le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cet acte tyrannique rend la reine toute-puissante dans l'état, le nom du roi est odieux au peuple, & réveille les espérances du duc d'Yorck, descendant d'Edouard III, & même d'un degré plus près de la souche commune, que la branche régnante. Le duc d'Yorck portait sur son écu une rose blanche, & le roi Henri VI une rose rouge; noms fameux qui servirent à distinguer les partis pendant cette horrible guerre civile.

Le duc d'Yorck, soutenu par le parlement, fait chasser de la cour le comte de Suffolck, premier ministre & favori de la reine; &, profitant des instans de maladies de Henri VI, qui le rendoient souvent incapable d'agir & de penser, il se met à la tête du conseil. Le roi, en revenant de son assoupissement, se voit sans autorité : Marguerite

l'excite à être roi. Le duc d'Yorck eſt chaſſé du conſeil, mais il ne part que pour ſe mettre à la tête d'une armée. La reine traîne ſon époux débile à la bataille de Saint-Alban : il y eſt bleſſé, pris : mais ſon perſécuteur n'oſe encore le détrôner, il ſe contente de régner ſous le nom de protecteur.

La courageuſe Marguerite ne peut ſouffrir l'eſclavage de ſon époux, elle veut qu'il ſoit libre pour l'être elle-même ; elle forme un parti, lève des troupes, enlève le roi de Londres, devient la générale de ſon armée, & combat vaillamment, mais malheureuſement à la ſanglante journée de Nortampton. Le fameux comte de Warwick étoit l'ame du parti rebelle : ſon génie l'emporta ſur celui de Marguerite : elle eut la douleur, en fuyant avec ſon fils le prince de Galles, de laiſſer ſon mari dans les fers de ſes ennemis.

Cette fois le duc d'Yorck ne ſe contenta pas du titre de protecteur, & réclama la couronne, comme y ayant droit du chef d'Edouard III, à l'excluſion du roi régnant. Cette grande diſcuſſion eſt plaidée devant le parlement comme une affaire ordinaire, & ce ſuprême tribunal décide que Henri VI gardera le trône pendant ſa vie, & que le duc d'Yorck, à l'excluſion du prince de Galles, ſera ſon ſucceſſeur. On ajoute que, ſi le roi violoit cette loi, la couronne, dès le moment, ſeroit dévolue au duc d'Yorck. C'étoit fournir des alimens au feu de la guerre civile.

Cependant Marguerite, ſans armée, ſans parti, ayant à combattre Londres, le parlement & le duc d'Yorck victorieux, ne perd pas courage. Elle fuit dans la principauté de Galles, & bientôt elle reparoît devant ſon ennemi dans la province d'Yorck, près du château de Sandal, à la tête de dix-huit mille combattans. La bataille s'engage, la fortune eſt favorable à cette héroïne. Le duc d'Yorck, vaincu, tombe percé de coups ; ſon ſecond fils Rutland eſt tué en fuyant ; la tête du père eſt plantée ſur les murailles de la ville, & Marguerite marche vers Londres pour briſer les fers de ſon époux. Bientôt elle jouit d'une nouvelle gloire : c'eſt celle de voir fuir devant elle le grand Warwick, humilié d'être vaincu par une femme dans les plaines de Saint-Alban, & de rendre la liberté à ſon époux ſur le champ de bataille.

Si Marguerite triomphe, le bouillant Warwick ne déſeſpère pas de lui arracher la victoire. Il vole à Londres ; il préſente au peuple le fils du duc d'Yorck, & dit : « lequel voulez-vous pour » votre roi, ou ce jeune prince, ou Henri de » Lancaſtre » ? Le peuple répond, *Yorck*. Cette acclamation porte ce prince ſur le trône, il eſt reconnu roi ſous le nom d'Edouard IV, & la tête de ſon père eſt encore expoſée ſur les murailles d'Yorck, comme celle d'un coupable.

A cette nouvelle, Marguerite raſſemble ſoixante mille combattans ; mais elle n'expoſe ni ſon mari, ni ſon fils : elle livre bataille à cet audacieux faiſeur de roi (c'eſt ainſi qu'il fut appellé dans la ſuite) ; elle eſt vaincue, trente-ſix mille ſoldats ſont égorgés, près de Tawton, aux confins de la province d'Yorck ; & la reine fuit en Ecoſſe avec ſon mari & ſon fils.

Marguerite, mal ſecourue en Ecoſſe, paſſe en France, où, rebutée par la fauſſe politique de Louis XI, qui commençoit à régner, elle ne peut raſſembler que cinq cents hommes. Avec ce foible ſecours, elle repaſſe la mer ; un tempête ſépare ſon vaiſſeau de ſa petite flotte. Elle arrive preſque ſeule en Angleterre ; mais ſon courage eſt au-deſſus des événemens : ſes reſſources ne ſont point épuiſées, & ſes ennemis, avec étonnement, la voient encore leur préſenter bataille près d'Exham. Elle la perd & fuit avec ſon fils ; & le malheureux Henri, priſonnier de ſon rival, rentre dans la tour de Londres. C'eſt dans cette occaſion que, tenant ſon fils Edouard dans ſes bras, la reine s'engage dans une forêt, où des brigands la dépouillent de tout ce qu'elle avoit de plus riche. Enivrés d'une telle capture, ces malheureux prennent querelle enſemble ſur le partage, & Marguerite ſaiſit cette occaſion pour s'échapper. Accablée de laſſitude, elle s'enfonçoit dans le plus épais du bois, lorſqu'elle eſt encore rencontrée par un voleur de la bande de ces derniers. Celui-ci étoit prêt à la percer. Marguerite ranime ſon courage, elle préſente au voleur ſon fils Edouard, &, d'un ton de dignité qui lui étoit naturel, elle lui dit : « mon ami, ſauve le fils de ton roi ». A ce nom de *roi*, le voleur laiſſe tomber ſon épée, & offre à la reine tous les ſecours dont elle peut le croire capable. Marguerite le charge de ſon fils qu'elle ne peut plus ſoutenir. Ils ſortent tous trois de la forêt : quelques ſeigneurs du parti de Lancaſtre ſe rencontrent heureuſement ſur leur chemin, & tous enſemble fuient vers Carliſle, de là en Ecoſſe, & peu de tems après en France, chez René d'*Anjou*, père de la reine.

Pendant trois ans que dura l'exil de Marguerite, il ſe paſſa bien des choſes en Angleterre. Edouard devoit ſa couronne à Warwick ; mais Edouard fut ingrat. Dans le temps que ce guerrier négocioit en France le mariage de ſon maître avec Bonne de Savoie, ſœur de la femme de Louis XI, Edouard épouſe Eliſabeth Woodwil, & la déclare reine. Le favori, outragé, ſe plaint : il eſt chaſſé du conſeil, & le ſoutien de la couronne devient bientôt l'ennemi du prince qui la porte. Déjà un parti ſe lie aux intérêts de Warwick, il arme tous les bras des mécontens : ce n'eſt plus la roſe rouge qui diſpute le ſceptre à la roſe blanche, c'eſt le maître ingrat qui repouſſe les coups que lui porte le ſujet irrité. On ſe livre des combats, on négocie : les meurtres, les trahiſons ſe ſuc-

cèdent, & Warwick oblige Edouard à quitter l'Angleterre. Auſſi-tôt il va à la tour de Londres, & replace ſur le trône le prince qu'il en avoit fait deſcendre. Edouard eſt déclaré uſurpateur par un parlement, lâche organe de la volonté du plus fort. Cependant Edouard IV, après ſept mois d'exil, rentre dans Londres, & Henri VI eſt replongé dans ſa priſon. Marguerite arrivoit alors avec ſon fils, le prince de Galles : elle apprend ſon nouveau malheur ; mais il lui reſte Warwick, & rien n'eſt encore déſeſpéré. La fortune, dans un moment, peut changer. Cette reine ſe nourriſſoit de cet eſpoir, lorſqu'on lui apprit que Warwick, ſa dernière reſſource, venoit d'être tué, & qu'Edouard IV étoit vainqueur.

Qui croiroit que l'infortunée Marguerite pût encore ſe relever de tant de déſaſtres? Elle raſſemble une nouvelle armée, & livre bataille à Edouard, près des bords de la Saverne, dans le parc de Teuksbury. Ce fut la dernière : le génie d'Yorck l'emporta cette fois. Le jeune prince de Galles, fait priſonnier, fut préſenté à Edouard, qui lui demanda, « qui l'avoit rendu ſi hardi que » d'entrer dans ſes états? Je ſuis venu dans les » états de mon père, répondit le prince, pour le » venger, & pour ſauver de vos mains mon héri- » tage ». Edouard, irrité, le frappa de ſon gantelet au viſage, & les hiſtoriens rapportent que les frères du Roi ſe jettèrent ſur lui comme des bêtes féroces, & l'aſſaſſinèrent. L'infortuné Henri VI, qui juſques-là avoit été épargné, fut maſſacré dans la priſon, & Marguerite ne dut ſa vie qu'à l'eſpoir qu'Edouard conçut que les françois paieroient ſa rançon. Cette reine fut racheté pour cinquante mille écus. Elle ſoutint les droits de ſon mari & de ſon fils dans douze batailles, & mourut en 1482. Elle fut la mère & l'épouſe la plus malheureuſe, & ſans doute la plus reſpectable, ſans le meurtre de l'oncle de ſon mari.

ANJOU (René d'). René d'*Anjou*, Roi de Naples & de Sicile, & comte de Provence, avoit un goût extraordinaire pour tous les beaux arts ; il aimoit éperduement la poéſie & la peinture ; il fit une quantité prodigieuſe de vers & de tableaux. Il ornoit des uns & des autres les appartemens de ſes palais, & les chapelles des égliſes : mais ſa grande paſſion étoit de faire repréſenter quelques-uns de nos myſtères, pendant les proceſſions des fêtes ſolemnelles : il n'épargnoit pour cela ni dépenſes, ni ſoins : il s'en faiſoit une occupation ſi ſérieuſe, qu'étant en Provence, & ayant reçu des lettres du Prince de Calabre ſon fils, qui lui demandoit un prompt ſecours, il écrivit pour toute réponſe, qu'il avoit bien autre choſe à faire, & qu'il travailloit actuellement à régler la marche d'une proceſſion.

ANNE D'AUTRICHE, mère de Louis XIV. Cette Reine donna toute ſa confiance au cardinal Mazarin : mais apprenant que ſon fils vouloit épouſer ſa nièce. « Si le Roi, dit-elle à Ma- » zarin, étoit capable de cette indignité, je me » mettrois, avec mon ſecond fils, à la tête de » toute la nation contre le roi & contre vous ».

La reine avoit plus que perſonne que j'aie vue, dit le cardinal de Retz, cette ſorte d'eſprit qui lui étoit néceſſaire pour ne pas paroître ſotte à ceux qui ne la connoiſſoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fonds, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus d'intérêt que de déſintéreſſement, plus d'attachement que de paſſion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, plus d'incapacité que tout ce que deſſus.

Anne d'Autriche, avoit la peau ſi délicate, qu'on ne pouvoit trouver de batiſte aſſez fine pour lui faire des chemiſes & des draps. Le cardinal Mazarin lui diſoit, « que ſi elle alloit en enfer, elle » n'auroit d'autre ſupplice que celui de coucher » dans des draps de toile de Hollande.

ANNE, Reine d'Angleterre, morte en 1714. La ducheſſe de Malborough avoit pris un tel aſcendant ſur l'eſprit de cette princeſſe, qu'elle oſa lui écrire, après un petit différend : « Rendez- » moi juſtice, & ne me faites point de réponſe.

Du temps de la reine *Anne* d'Angleterre, le capitaine Hardy, dont le vaiſſeau étoit dans le parage de la baie de Lagos, reçut un avis certain que les gallions d'Eſpagne étoient arrivés dans le port de Vigo, ſous l'eſcorte de dix-ſept vaiſſeaux de guerre, il mit auſſi-tôt à la voile ſans attendre d'ordre, & alla porter cet avis à l'amiral Georges Rook, qui en profita, & prit les gallions, après avoir détruit & diſſipé la flotte. Lorſque la victoire ſe fut déclarée pour lui, l'amiral ordonna qu'on amenât le capitaine Hardy ſur ſon bord. Dès qu'il l'apperçut, il lui dit d'un air ſévère : « vous venez de rendre un ſervice important à la » reine ; votre diligence a ajouté à la gloire & aux » richeſſe de votre pays : vous êtes en même-temps » coupable ; ignoriez-vous que vous expoſiez votre » vie en quittant votre poſte ſans ordre ? -- Celui » qui ſongeroit à ſa vie, lorſque la gloire & l'in- » térêt de ſa ſouveraine & de ſon pays exigent » qu'il la haſarde, reprit le capitaine, ne méri- » teroit pas de remplir une commiſſion de capi- » taine à ſon ſervice ». L'amiral, frappé de cette réponſe, l'envoya porter la première nouvelle de la victoire à la reine *Anne*, qui ſur-le-champ le créa chevalier, & le fit contre-amiral.

ANNEAU. On appelle *anneau* un petit corps circulaire que l'on met au doigt, ſoit pour

servir d'ornement, soit pour quelque cérémonie.

L'évêque porte un *anneau*, comme le gage du mariage spirituel qu'il a contracté avec son église.

L'usage de l'*anneau* pour sceller les lettres est de la plus haute antiquité. Chez les grecs, les *anneaux* étoient quelquefois de différens métaux mêlés, comme d'or & d'argent, &c. Les romains se contentèrent long-temps d'*anneaux* de fer. Pline assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or. Lorsque les romains eurent adopté l'usage de joindre aux *anneaux* des pierres gravées, ils les portèrent à la main gauche, & c'étoit un ridicule de les porter à la main droite. Le luxe des *anneaux* se multiplia tellement qu'on en porta à tous les doigts, & même à toutes les jointures. On en eut pour toutes les saisons, ensuite pour toutes les semaines. Enfin l'empereur Héliogabale finit par ne jamais mettre un *anneau* deux fois.

Il n'y a presque aucune partie du corps qui, chez différens peuples, n'ait été ornée d'un *anneau*. Beaucoup de nations en portent encore aux oreilles.

Dans les Indes orientales, les naturels du pays portoient des *anneaux* au nez, aux joues, aux lèvres & au menton. Les habitans de Guzarate ont porté des *anneaux* aux pieds. Lorsque Pierre Alvara eut la première audience du roi de Calicut, il le trouva tout couvert de pierres précieuses enchassées dans des *anneaux*.

L'*anneau*, chez les anciens, n'étoit pas seulement un ornement, mais servoit encore à distinguer les états & les conditions.

L'*anneau* d'or n'étoit porté que par les chevaliers romains & les sénateurs qui avoient été chargés de quelque ambassade. Le peuple portoit l'*anneau* d'argent, & les esclaves l'*anneau* de fer.

L'*anneau* du mariage qu'on donne encore parmi nous étoit en usage chez les hébreux.

De Bréville, dans ses antiquités de Paris, dit que c'étoit autrefois une coutume de se servir d'*anneau* de jonc dans le mariage, lorsqu'on avoit eu avec la future un commerce illicite.

Les anciens germains portoient un *anneau* de fer pour marque d'esclavage, jusqu'à ce qu'ils eussent tué un ennemi de la nation.

ANNÉE PLATONIQUE. Deux allemands étant au cabaret, & parlant de cette grande *année platonique*, où toutes les choses doivent retourner à leur premier état, voulurent faire accroire au maître du logis qui les écoutoit attentivement, qu'il n'y avoit rien de si vrai que cette révolution; de sorte, disoient-ils, que dans seize mille ans d'ici: nous serons à boire chez vous à pareil jour, à pareille heure, dans la même maison, &c. & là-dessus ils le prièrent de leur faire crédit jusques-là. Le cabaretier leur répondit qu'il le vouloit bien; mais, dit-il, parce qu'il y a seize mille ans, jour pour jour, heure pour heure, que vous étiez à boire ici comme vous faites, & que vous vous en allâtes sans payer, acquittez le passé, & je vous ferai crédit.

ANNIBAL. *Annibal* sembloit né pour mettre dans les mains des carthaginois le sceptre du monde que Rome a long-temps conservé. Son passage en Italie, par les Alpes, suffisoit seul pour rendre son nom immortel. Il remporta sur les romains les célèbres victoires de Tésin, de Trébie, celle du lac de Thrasimène, & celle de Cannes, après laquelle il envoya à Carthage trois boisseaux d'anneaux d'or de 5630 chevaliers romains qui périrent dans cette journée.

Après la ruine de Carthage, *Annibal* s'étant réfugié chez Prusias, & ne s'y trouvant point en sûreté contre la haine des romains, prit un poison subtil qu'il portoit depuis long-temps dans sa bague. Ce fut l'an 183 avant J. C. Il avoit soixante-quatre ans.

C'est à ce même Prusias qu'*Annibal* conseilloit de livrer bataille à l'ennemi. « Je n'ose, répond dit le prince, les entrailles de la victime ne » m'annoncent rien de bon. -- Eh quoi! reprit » vivement *Annibal*, en croyez-vous plutôt une » misérable charogne qu'un vieux général » ?

Annibal étoit né soldat, & l'exercice continuel des armes en fit un grand capitaine. Ce fut dans la seconde guerre punique qu'il fit éclater ces talens supérieurs qui lui donnèrent tant d'avantages sur les généraux romains: toujours juste dans ses projets, des vues immenses, le génie admirable pour distribuer dans le temps l'exécution de ses desseins, toute l'adresse pour agir, sans se laisser appercevoir, infini dans les expédiens, aussi habile à se tirer du péril qu'à y jetter les autres; du reste, sans foi, sans religion, sans humanité, & cependant ayant su se donner tous les dehors de ces vertus, autant qu'il convenoit à ses intérêts.

Annibal étoit fils du carthaginois Amilcar, le plus implacable ennemi de Rome. Lorsqu'il n'avoit encore que neuf ans, son père lui fit jurer sur les autels une haine éternelle contre les romains; & l'on peut dire que jamais serment n'a été mieux observé.

Maharbal, général de la cavalerie carthaginoise, avoit conseillé à Annibal de ne pas perdre un moment après la victoire remportée à Cannes, & de marcher droit à Rome. *Annibal* lui répondit,

« qu'il falloit du temps pour délibérer sur une en-» treprise si importante ». Alors Maharbal lui dit ce mot qui a été si célèbre : « *Annibal*, les dieux » n'accordent pas toutes leurs faveurs à un hom-» me : vous savez vaincre ; mais vous ne savez pas » profiter de la victoire ».

Ce général victorieux alla perdre sa gloire & ses espérances dans les délices de Capoue, où sous prétexte de laisser reposer ses soldats, il leur donna le temps de s'énerver, & aux romains celui de revenir de leur surprise.

Annibal, depuis cette époque éprouva des revers. Ses soldats commencèrent à redouter les peines & les fatigues, & leur général ne put s'empêcher d'avouer que, « jusques-là il avoit eu une » armée d'hommes ; mais qu'il n'avoit plus qu'une » armée de femmes ».

Si *Annibal*, au sortir de Capoue, eût encore des succès, ils ne furent ni si rapides, ni si continuels. Fabius Maximus, qu'on lui mit en tête, trouva le secret de le vaincre en évitant de combattre. Marcellus succéda à Fabius dans le commandement des troupes, & présenta trois batailles aux carthaginois, avec des succès différens. Lorsqu'il se préparoit à livrer une quatrième bataille, *Annibal* se retira, en disant : « que faire » avec cet homme, qui ne peut demeurer, ni vic-» torieux, ni vaincu » ?

ANNOBLISSEMENT. Je neconnois point, dit Sainte-Foix, de titre d'*annoblissement* plus flatteur & plus beau que celui que produisirent à la réformation les descendans d'Anne Musnier. Trois hommes, dans une allée du jardin du comte de Champagne, en attendant son lever, s'entretenoient du complot qu'ils avoient fait de l'assassiner. Anne Musnier, cachée derrière un arbre, avoit entendu une partie de leur conversation : voyant qu'ils sortoient, emportée par l'horreur d'un attentat contre son prince, ou craignant de n'avoir pas le temps d'avertir, elle cria de l'autre bout de l'allée, en leur faisant signe qu'elle vouloit leur parler : un d'eux s'avança, elle le fit tomber à ses pieds d'un coup de couteau de cuisine, se défendit contre les deux autres, & reçut plusieurs blessures. Il vint du monde : on trouva sur ces scélérats des indices de leur conspiration, ils l'avouèrent dans les tortures, & furent écartelés.

Anne Musnier Girard, de Langres, son mari & leurs descendans, furent annoblis.

ANSON. Georges *Anson*, né en Angleterre, d'une famille noble & ancienne, se dévoua, dès sa plus tendre enfance, au service de mer. Son nom étoit déjà très-fameux en Angleterre, lorsque le gouvernement lui confia six vaisseaux, en 1739, pour porter la guerre sur les possessions des espagnols en Amérique. Après une campagne heureuse, *Anson* faisoit voile vers les isles Ladronnes, avec le *Centurion*, seul vaisseau qu'il eût conservé ; mais il arriva à Macao, où il radouba son vaisseau, & se remit en mer. Quelques jours après il rencontra un navire espagnol richement chargé, il l'attaqua, &, quoique avec des forces inférieures, il le prit, avec quinze mille piastres qu'il contenoit. Il revint en Angleterre en 1744, & fit porter à Londres en triomphe, sur trente-deux charriots, au son des tambours & des trompettes, & aux acclamations de la multitude, toutes les richesses qu'il avoit conquises. Ses différentes prises se montoient en or à dix millions, elles furent le prix de sa valeur & de celle de ses compagnons, & le roi refusa d'entrer en partage.

Anson vainquit l'illustre M. de la Jonquière, dans un combat où la supériorité des forces lui fit seule remporter l'avantage. Cette victoire lui valut le titre de vice-amiral, & bientôt après celui de premier lord de l'amirauté.

M. de la Jonquière étant son prisonnier, lui dit : « Vous avez vaincu l'*Invincible*, & la *Gloire* vous » suit ». C'étoient en effet les noms de deux vaisseaux de l'escadre qui avoit été défaite.

Anson eut encore quelques occasions de signaler ses talens & sa valeur ; mais enfin, après quarante ans de courses maritimes, la mort l'enleva à sa patrie, dont il avoit été la gloire & l'ornement.

ANTHROPOMANTIE, divination qui se faisoit par les entrailles d'hommes ou de femmes qu'on éventroit. L'empereur Héliogabale pratiquoit cette exécrable divination. Julien l'apostat, dans des sacrifices nocturnes, & dans des opérations magiques, faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles. Lorsqu'il eut pris la route de Perse, dans l'expédition même où il périt, étant à Carra en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la Lune ; & après avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son impiété, il scella les portes, & y posa une garde qui ne devoit être levée qu'à son retour. Ceux qui entrèrent dans le temple, sous le règne de Jovien son successeur, y virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert, Julien ayant voulu chercher dans son foie quelle seroit l'issue de la guerre.

ANTHROPOPHAGIE. L'*anthropophagie* est l'acte ou l'habitude de manger de la chair humaine. Quelques auteurs font remonter l'origine de cette coutume barbare jusqu'au déluge. Nous lisons dans Tite-Live qu'Annibal faisoit manger à ses soldats de la chair humaine, pour les rendre plus féroces. On dit que l'usage de vivre de chair humaine subsiste encore dans quelques parties mé-

ridionales de l'Afrique, & dans les contrées sauvages de l'Amérique.

ANTICHAMBRE. M. de .... intendant des finances, sortant de son cabinet avec des sous-fermiers, & faisant des excuses à madame de .... de ce qu'elle étoit dans l'antichambre avec les laquais, elle lui répondit : « ce n'est pas là où je » les crains, c'est dans le cabinet de mes juges ». Elle plaidoit alors contre les intéressés.

ANTIGONE, mort l'an 301 avant Jesus-Christ.

Après la mort d'Alexandre, *Antigone* se fit couronner roi d'une partie de l'Asie ; il auroit voulu l'être de tout le monde entier. Il avoit hérité du courage, de l'activité & de l'ambition de son maître. C'est cependant ce même homme qui disoit à son fils : « que la royauté étoit une hon» nête servitude, & que si l'on savoit ce que » pèse une couronne, on craindroit de la mettre » sur sa tête ».

Antigone étoit persuadé qu'un général doit toujours se réserver le secret de sa marche. Son fils Démétrius lui demandant un jour *quand il décamperoit?* « As-tu peur, lui dit-il, de ne pas entendre le son de la trompette» ?

Dans le moment qu'il venoit de donner audience à des ambassadeurs, son fils, qui revenoit de la chasse, entra dans la salle, embrassa son père, & s'assit auprès de lui, ayant encore ses dards dans ses mains. *Antigone* venoit de rendre réponse à ses ambassadeurs, & il les renvoyoit ; mais il les rappella & leur dit : « vous instruirez » de plus vos maîtres de la manière dont nous » vivons mon fils & moi ».

Antigone employoit toutes sortes de moyens pour se procurer de l'argent, & lorsqu'on lui représentoit qu'Alexandre se comportoit bien différemment : *Alexandre*, avoit-il coutume de répondre, *moissonnoit ; mais, moi, je ne fais que glaner.*

Un cynique se présenta un jour devant *Antigone*, & lui demanda une dragme : « ce n'est pas « assez pour un prince, lui répondit-il. – *Donne-*» *moi donc un talent.* -- C'est trop, reprit *Anti-*» *gone*, pour un cynique ».

Antigone, sur la fin de ses jours, avoit la même indulgence pour tous ceux qui l'approchoient : « J'ai besoin, disoit-il quelquefois, de conserver » par la douceur, ce que j'ai acquis par la force ».

Comme il campoit l'hiver dans un lieu fort incommode, il dit à quelque soldat qu'il entendoit murmurer près de sa tente : « allez vous » plaindre ailleurs, afin que je ne sois pas obligé » de vous punir ».

Antigone dit à un écrivain qui lui avoit dédié un traité de la justice : « cela vient fort à propos dans » un temps où je prends le bien d'autrui ».

Ce roi avoit fait une étroite alliance avec les Athéniens : ils offrirent à un de ses domestiques de lui donner le droit de bourgeoisie à Athènes. « Je ne veux pas dit ce prince, qu'il accepte cet » honneur là, de peur qu'étant quelque jour en » colère, je ne vinsse à battre un athénien ».

Antigone prioit les dieux de le préserver de ses amis. Un courtisan lui demanda pourquoi il ne faisoit pas plutôt cette prière pour ses ennemis : « il est facile, dit-il, de se garantir des embûches » des ennemis ; mais les amis qui manquent de » fidélité sont capables de ruiner les monar» chies ».

Il consultoit un jour le philosophe Ménédeme, pour savoir s'il devoit se trouver à certaine partie de débauche? Le sage, pour toute réponse, lui dit : *Seigneur, vous êtes roi.*

ANTIMOINE. *L'antimoine*, ce remede si célebre, a été découvert par un moine, nommé *Basile Valentin*, allemand de nation, qui cherchoit la pierre philosophale, & qui ayant jeté le résidu de ses expériences aux pourceaux, reconnut que ceux qui en avoient mangé, après avoir été purgés violemment, en étoient devenus bien plus gras. La fantaisie lui prit de faire le même essai sur ses confreres : mais la dose étoit trop forte, & les religieux en moururent : delà le nom d'*antimoine* qu'on donna dans la suite à ce minéral.

ANTIOCHUS VII, roi de Syrie, mort l'an 130 avant J. C., s'égara un jour à la chasse, & étant entré chez un laboureur il l'interrogea sur le prince. *Notre roi*, dit le paysan, *est juste & bienfaisant, mais il a de méchans ministres.* Le roi se fit connoître & lui dit : *mon ami, tu m'as dit des vérités que je n'ai jamais entendues à ma cour.*

ANTIPATHIE. *L'antipathie* est l'inimitié naturelle, ou l'aversion d'une personne ou d'une chose pour une autre.

Il y a une telle *antipathie* entre le loup & le cheval, que si le cheval passe où le loup a passé, il sent un engourdissement en ses pieds, qui l'empêche presque de marcher. C'est Pline qui nous apprend cette *antipathie.*

M. Boyle parle d'une dame qui avoit grande aversion pour le miel : son médecin croyant qu'il entroit beaucoup de fantaisie dans cette aversion, mêla un peu de miel dans un emplâtre qu'il fit appliquer au pied de la dame ; il s'en repentit bientôt, en voyant le dérangement fâcheux que l'emplâtre avoit produit, & que l'on ne fit cesser qu'en l'ôtant.

Henri III. ne pouvoit demeurer ſeul dans une chambre où il y avoit un chat.

Le duc d'Epernon s'évanouiſſoit à la vue d'un levraut.

Le maréchal d'Albert ſe trouvoit mal dans un repas, où l'on ſervoit un marcaſſin ou un cochon de lait.

Uladiſlas, roi de Pologne, ſe troubloit & prenoit la fuite, quand il voyoit des pommes.

Éraſme ne pouvoit ſentir le poiſſon, ſans avoir la fiévre.

Scaliger frémiſſoit de tout ſon corps, en voyant du creſſon.

Tychobrahé ſentoit ſes jambes défaillir, à la rencontre d'un liévre ou d'un renard.

Boyle avoit des convulſions, lorſqu'il entendoit le bruit que fait l'eau en ſortant d'un robinet.

La Mothe le Vayer ne pouvoit ſouffrir le ſon d'aucun inſtrument, & goûtoit un plaiſir vif au bruit du tonnerre.

Marie de Médicis ne pouvoit ſouffrir la vue d'une roſe, pas même en peinture, & elle aimoit toute autre ſorte de fleurs.

Le chevalier de Guiſe s'évanouiſſoit à la vue d'une roſe.

ANTIPODES. On entend par le mot *d'antipodes*, les peuples qui occupent des contrées diametralement oppoſées les unes aux autres.

Les antipodes ſouffrent à peu près le même degré de chaud & de froid, & ont les jours & les nuits également longs; mais en temps oppoſés. Il eſt midi pour les uns quand il eſt minuit pour les autres, & lorſque ceux-ci ont le jour plus long, les autres ont le jour plus court.

Platon paſſe pour avoir imaginé le premier la poſſibilité des *antipodes*, & pour être l'inventeur de ce nom. Comme ce philoſophe concevoit la terre ſphérique il n'avoit plus qu'un pas à faire pour conclure l'exiſtence des *antipodes*.

La plupart des anciens ont traité cette opinion avec un ſouverain mépris, n'ayant jamais pu concevoir comment les arbres & les hommes ſubſiſtoient ſuſpendus en l'air, les pieds en haut. Boniface, archevêque de Mayence & legat du pape Zacharie, dans le huitième ſiècle, déclara héretique un prêtre où évêque de ce temps, nommé *Virgile*, qui avoit ſoutenu qu'il y avoit des *antipodes*.

Saint Auguſtin en avouant la ſphéricité de la terre, combat cependant l'exiſtence des *antipodes* avec des raiſons paſſables pour ſon temps. Mais cette vérité ſi prouvée, ſi conſtante aujourd'hui ne s'eſt établie que bien lentement, & la découverte de l'Amérique a beaucoup contribué à reunir tous les eſprits ſur ce point important.

ANTIQUITÉ. On ne peut ſe défendre d'un ſentiment d'admiration, à l'aſpect des chefs-d'œuvres qui ont reſiſté aux aſſauts du temps; quelquefois même une choſe de peu d'importance nous ſemble précieuſe par cela ſeulement qu'elle eſt antique; mais ce qui doit nous rendre difficiles, c'eſt la fraude à laquelle ſe ſont livrés grand nombre d'artiſtes. Michel-Ange a donné aux curieux d'*antiquités* une leçon dont il eſt à ſouhaiter qu'ils profitent. Il avoit fait une ſtatue de cupidon, après en avoir caſſé un bras, il enterra le reſte du corps dans un endroit où il ſavoit qu'on devoit fouiller. Le cupidon ayant été tiré, tout le monde le prit pour un antique. Alors Michel-Ange détruiſit l'erreur en montrant le bras qu'il avoit tenu caché.

L'ignorance nous a privés d'un grand nombre d'*antiquités* précieuſes, le fait ſuivant en eſt un exemple.

Vers le commencement du ſixième ſiècle on découvrit un tombeau ſur le chemin, proche de Terracine, lequel étoit appellé par les romains la *voie appienne*, on y trouve le corps d'une jeune fille nageant dans une liqueur inconnue; elle avoit les cheveux blonds attachés avec une boucle d'or, elle étoit auſſi fraîche que ſi elle eût été en vie. Au pied de ce corps, il y avoit une lampe qui brûloit, & qui s'éteignit d'abord que l'air s'y fut introduit. On reconnut à quelques inſcriptions que ce cadavre étoit là depuis 1500, & on conjectura que c'étoit le corps de Tullie, fille de Cicéron; on le tranſporta à Rome & on l'expoſa au Capitole, où le monde courut en foule pour le voir. Comme le peuple crédule continuoit à lui rendre les honneurs des ſaints, le pape qui avoit cent moyens de ſouſtraire cette précieuſe *antiquité* à la vénération des idiots, & qui n'en vit aucuns, la fit jetter dans le Tibre.

Par quelle biſarerie avons nous plus de reſpect pour les vieilles choſes que pour les vieilles perſonnes.

Êtres inanimés, rebut de la nature,
Ah! que vous faites d'envieux!
Le temps, loin de vous faire injure,
Ne vous rend que plus precieux.
On cherche avec ardeur une médaille antique,
D'un buſte, d'un tableau, le temps hauſſe le prix:
Le voyageur s'arrête à voir l'affreux débris
D'un cirque, d'un tombeau, d'un temple magnifique;
Et pour notre vieilleſſe on n'a que du mépris.

Le chancelier Bacon, dit que l'*antiquité* des ſiècles eſt la jeuneſſe du monde, & qu'à proprement parler c'eſt nous qui ſommes les anciens.

ANTISTHÈNE enſeigna d'abord l'éloquence, mais ayant entendu Socrate, il s'adonna à la philoſophie : allez, diſoit-il à ſes diſciples, chercher un maître ; pour moi, j'en ai trouvé un. Il forma lui-même une école de philoſophie & on alloit entendre ſes leçons dans un lieu conſacré à un chien : origine du nom de *Cynique* qu'on donna aux ſectateurs d'*Antiſthène*, & qui leur fut conſervé dans la ſuite par la ſingularité de leurs mœurs & de leurs ſentimens, par la hardieſſe de leurs actions & de leurs diſcours. *Antiſthène* conduit par les principes outrés de ſa philoſophie, rejetta loin de lui les commodités de la vie. Il s'affranchit de la tyrannie du luxe & des richeſſes, & de la paſſion des femmes, des entraves de la réputation & des dignités, enfin de tout ce qui ſubjugue ou tourmente les hommes. On le voyoit ſe promener dans les rues d'*Athènes*, l'épaule chargée d'une beſace, le dos couvert d'un mauvais manteau, le menton hériſſé d'une longue barbe, la main appuyée ſur un bâton. Son auſtère philoſophie exigea de lui bien des privations, bien des ſacrifices. Il reſſentit ſans ceſſe la contrainte du rôle qu'il s'étoit impoſé, & ce fut peut-être ce qui contribua le plus à rendre ſa vertu chagrine.

Quelqu'un lui demandoit par quel motif il avoit embraſſé la philoſophie ; *c'eſt pour vivre bien avec moi*, répondit-il.

Un prêtre l'initioit aux myſtères d'Orphée, & lui vantoit le bonheur de l'autre vie : *pourquoi ne meurs-tu donc pas*, lui cria le philoſophe cynique ?

Il conſeilla un jour aux Athéniens *d'employer les ânes au lieu des bœufs & des chevaux pour labourer la terre.* Comme on lui témoignoit que ſa propoſition étoit ridicule ; « ne faites-vous pas la même choſe, répondit-il, lorſque vous choiſiſſez » pour généraux des gens qui n'ont d'autre mérite que celui d'avoir été nommés par vous » ?

Antiſthène vivoit vers l'an 324 avant J. C.

ANTITHÉSE. Quelques exemples d'*antithèſe* feront mieux connoître cette figure de rhétorique, que les différentes définitions qu'on nous en a donné.

Pour ſe paſſer de ſociété, dit Ariſtote, il faut être un dieu ou une bête brute.

Tu ne ſaurois m'avoir pour ami & pour flatteur en même temps, diſoit Phocion à Antipater.

La plupart des grandes penſées prennent le tour de l'*antithèſe*, ſoit pour marquer plus vivement les rapports de différence & d'oppoſition, ſoit pour rapprocher les extrêmes.

Caton diſoit : j'aime mieux ceux qui rougiſſent que ceux qui pâliſſent.

Ecoutez, vous autres jeunes gens, diſoit Auguſte, un vieillard que les vieillards ont bien voulu écouter quand il étoit jeune.

Ce vers de Racine :

Je ſentis tout mon corps & tranſir & brûler.

Ce vers de Corneille :

Et, monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre.

Ce vers de Voltaire :

Triſte amante des morts, elle hait les vivans.

Celui de Crébillon :

La crainte fit les dieux, l'audace fit les rois.

Cet autre du même poëte :

Ai-je aſſez de vertus pour lui trouver des crimes ?

Et ceux-ci, de La Fontaine, en peignant un chêne ſuperbe :

Celui de qui la tête aux cieux étoit voiſine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

ſont autant d'exemples & de modèles d'*antithèſes*.

Autres antithèſes.

« La jeuneſſe vit d'eſpérance, la vieilleſſe vit de » ſouvenir. »

Agis parlant de ſes envieux, diſoit : » ils auront « à ſouffrir des maux qui leur arrivent & des biens » qui m'arriveront. »

Henri IV. parlant à un ambaſſadeur d'Eſpagne, lui dit, monſieur l'ambaſſadeur, « voilà Biron : je le » préſente volontiers à mes amis & à mes enne» mis. »

Un homme reprochoit ainſi à ſa maîtreſſe de parler mal d'une honnête femme, *aimable vice, reſpectez la vertu.*

ANTOINE (Marc), mort l'an 30 avant J. C. Ce triumvir vint ſouper chez Caſſius, & lui demanda s'il portoit toujours un poignard ſur lui ; *oui*, lui dit ce fier républicain, *& très large, ſi tu ſonges à t'emparer de la ſouveraine puiſſance.*

Fulvie, femme d'*Antoine*, l'excita à des cruautés. Cicéron fut ſa première victime.

Les ſoldats d'*Antoine* lui ayant porté la tête d'un proſcrit, *Antoine* étonné leur dit : *hélas ! je ne le connois point & ne l'ai jamais vu.*

Antoine vaincu par Octave, envoya défier ſon ennemi à un combat ſingulier ; mais celui-ci, lui répondit qu'il *avoit d'autres chemins pour ſortir de la vie.*

Antoine au déſeſpoir, apprenant que Cléo-

patre qu'il aimoit, s'étoit donné la mort, & voyant Eros, ſon affranchi, qui ſe poignarda & lui jetta ſon épée ; *Eſt-il poſſible*, s'écria ce guerrier, *que j'apprenne mon devoir d'une femme & d'un affranchi.* En diſant ces mots, il ſe plongea le poignard dans le ſein. Il eut encore le temps de ſe traîner ſous la fenêtre de Cléopatre, & de ſe faire enlever dans ſon appartement par des cordes & des chaînes qu'on lui jetta. *Je meurs ſatisfait, dit-il, puiſque j'expire entre les bras de ma chere Cléopatre.*

Céſar s'étoit attaché à *Antoine*, parce qu'il le voyoit livré aux plaiſirs : *je ne redoute point*, diſoit Céſar, *un voluptueux dont les mains cueillent des fleurs & n'aiguiſent point de poignards.*

ANTONIN LE PIEUX, empereur romain, mort en 161, âgé de ſoixante-treize ans.

Nul faſte ne l'environnoit. Sa taille étoit grande, majeſtueuſe, ſon air de tête annonçoit toute la beauté de ſon ame, Pauſanias dit qu'il ne méritoit pas ſeulement le titre de *pieux* ; mais encore celui de *père des hommes*.

Quelques ſénateurs ambitieux avoient conſpiré contre lui. Il ne put dérober leur chef à la vengeance du ſénat, qui le proſcrivit ; mais il arrêta toutes recherches contre ſes complices. « Je ne veux » point, dit-il, commencer mon gouvernement par » des actes de rigueur : ce ne ſeroit point une » choſe qui pût me faire honneur ou plaiſir, s'il » ſe trouvoit par les informations, que je fuſſe » haï d'un grand nombre de mes concitoyens. »

Il répétoit avec complaiſance ces paroles de Scipion l'Africain : « J'aime mieux conſerver un ſeul » citoyen, que de tuer mille ennemis. »

Les injures n'étoient point capables d'altérer la douceur naturelle de ce prince. Dans une emeute populaire, occaſionnée par une famine, quelques ſéditieux s'étant préſentés à lui, au lieu de venger l'autorité outragée, il deſcendit à leur rendre compte des meſures qu'il prenoit pour ſoulager la miſère publique ; & il ajouta un ſecours effectif en faiſant acheter à ſes dépens, des bleds, des vins, des huiles qu'il diſtribua gratuitement aux pauvres citoyens.

Un acteur de tragédie alla demander vengeance à *Antonin* contre le ſophiſte Polémon, homme très-emporté. Il ſe plaignoit de ce qu'il l'avoit chaſſé du théâtre. « Quelle heure étoit-il, dit l'empereur, » lorſqu'il vous a chaſſé ? Il étoit midi, répondit » l'acteur. Eh bien, reprit *Antonin*, il m'a chaſſé » de ſa maiſon à minuit, & j'ai pris patience. » En effet, *Antonin* étant proconſul fut obligé de quitter ſon logement au milieu de la nuit.

Lorſqu'il lui falloit uſer de ſévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adouciſſement. Un membre du ſénat avoit été convaincu de parricide, & le coupable avoit lui-même avoué ſon crime. Comme il n'étoit pas poſſible de ſauver la vie à un tel monſtre, l'empereur, pour épargner au moins à ſes yeux l'horreur du ſupplice, fit tranſporter le criminel dans une iſle déſerte, afin qu'il y périt de faim & de misère.

Lorſque l'empereur *Antonin* fut nommé Céſar, il diſtribua la plus grande partie de ſes biens à ſes amis. Sa femme, qui étoit avare, lui en ayant fait des reproches : « Songez, lui répondit-il, que, du » moment où nous avons été placés ſur le trône, » ce que nous poſſédions a ceſſé d'être à nous. »

Lorſqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut, il eut des momens de délire, & on a remarqué qu'il ſe mettoit alors en colère ; mais ce n'étoit que contre les princes qui vouloient déclarer la guerre à ſon peuple. Quelqu'un lui ayant alors demandé le mot du ralliement, il répondit : *æquanimitas*, la tranquillité. Il ſe retourna auſſi-tôt, & mourut auſſi paiſiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

ANVERS. Pendant que les eſpagnols faiſoient, en 1585, le ſiège très-long, très opiniâtre & très-meurtrier d'*Anvers*, il arriva une petite circonſtance qui produiſit un grand événement.

Une femme de condition de la ville eſt malade, & a beſoin pour ſa guériſon, de prendre du lait d'âneſſe. Comme il n'eſt pas poſſible d'en trouver dans la place, un jeune homme s'offre d'en aller chercher une dans le fauxbourg, quoiqu'il ſoit occupé par les aſſiégeans ; en effet il l'amenoit, lorſqu'il eſt pris & conduit au duc de Parme.

Ce général traite le jeune homme avec bonté, loue l'honnêteté de ſon entrepriſe, fait charger l'âneſſe de perdrix, de chapons, de tout ce qui peut être utile à une malade, ordonnant que tout ſoit mené à la dame, & qu'on diſe au conſeil & au peuple d'*Anvers*, qu'il leur ſouhaite toutes ſortes de proſpérités.

Cette généroſité du duc de Parme, à laquelle on ne s'attend pas, fait une révolution générale en ſa faveur. Il eſt décidé qu'il faut lui envoyer au nom du public, des confitures & le meilleur vin qui ſoit dans la ville. Les eſprits s'adouciſſent inſenſiblement par ces attentions mutuelles : on s'accoutume à penſer que les eſpagnols ne ſont pas auſſi féroces qu'on l'a cru. Cette opinion fait qu'on ne pouſſe pas la réſiſtance auſſi loin qu'on l'auroit fait ſans cela, & qu'il y a beaucoup de maux d'évités pour les aſſiégeans & pour les aſſiégés.

La priſe de cette importante place cauſa une ſi grande joie à Philippe II, qu'en ayant appris la nouvelle pendant la nuit, il va ſur-le-champ,

tout mystérieux & tout austère qu'il est, frapper à la porte de sa fille Isabelle, en criant : *Anvers est à nous.*

A PARTE. *L'à parte* est une des licences accordées à l'art dramatique, pour la vraisemblance de laquelle on suppose que l'acteur qui parle *à parte*, n'est point entendu de celui avec lequel il est en scène, quoiqu'il doive l'être, & qu'il le soit en effet du spectateur, qui est beaucoup plus éloigné du théatre. Il faut réfléchir pour se prêter à cette licence, que le spectateur n'assiste au spectacle que, pour ainsi dire, en esprit, & que les personnages qu'il vient y voir, sont sensés ignorer qu'il est présent. Cette réflexion devroit sur-tout conduire les acteurs à éviter le contre-sens absurde, qu'ils ne font que trop souvent en adressant l'*à-parte* au public, qu'ils ne devroient point appercevoir.

L'anecdote suivante prouve que quelquefois l'*à-parte* ne sort point des règles de la vraisemblance.

La *Fontaine*, *Boileau*, *Moliere* & d'autres beaux-esprits, raisonnoient sur les *à parte*, que plusieurs personnes trouvent peu naturels, peu nécessaires. *La Fontaine* se déclaroit contre, & s'échauffoit beaucoup pour en prouver le peu de vraisemblance. Pendant qu'il parloit avec tant de vivacité, *Boileau*, qui étoit à côté de lui, disoit tout haut : *le butor de La Fontaine ! l'entêté, l'extravagant que ce La Fontaine !* &c. Et *la Fontaine* poursuivoit toujours sans l'entendre. Tout le monde se prit à rire, & *La Fontaine* en demandant la cause : « *Vous déclamez*, lui dit Boileau, *contre les* à » parte ; *& il y a une heure que je vous débite aux* » *oreilles une kyrielle d'injures, sans que vous y ayez* » *fait attention.* »

APELLE, peintre grec, vivoit du temps d'Alexandre-le-Grand.

Apelle, au rapport de Pline, avoit réuni au plus haut degré de perfection toutes les parties qui forment le grand peintre.

Apelle avoit pour maxime qu'un peintre, jaloux de sa réputation, ne doit laisser passer aucun jour sans dessiner ; *Nulla dies sine lineâ.*

Un peintre se glorifioit devant lui de peindre fort vîte ; *on s'en apperçoit bien*, lui répondit *Apelle.*

Un autre artiste lui montroit une Vénus revêtue d'habillemens superbes, & lui demandoit d'un air content ce qu'il en pensoit. *Je vois*, lui dit *Apelle*, *que n'ayant pu faire ta Vénus belle, tu l'as fait riche.*

Après la mort d'Alexandre, il se retira dans les états de Ptolemée, auprès duquel il ne trouva pas le même appui contre l'envie qui le persécutoit ; car ayant été accusé d'une conspiration contre ce prince, il alloit être condamné à mort, quoiqu'innocent, si l'un des complices n'eût prévenu cette injustice par sa déclaration. Echappé de ce danger, il se retira à Ephèse, où, pour se venger de ses ennemis, il fit son chef-d'œuvre, le tableau de la *Calomnie.* Pline nous en a conservé l'ordonnance. On y voyoit la crédulité avec de longues oreilles, tendant les mains à la calomnie qui alloit à sa rencontre. La crédulité étoit accompagnée de l'ignorance & du soupçon ; l'ignorance étoit représentée sous la figure d'une femme aveugle ; le soupçon, sous celle d'un homme agité d'une inquiétude secrette, & s'applaudissant tacitement de quelque découverte. La calomnie, au regard farouche, occupoit le milieu du tableau ; elle secouoit une torche de la main gauche, & de la droite, elle traînoit par les cheveux l'innocence sous la figure d'un enfant qui sembloit prendre le ciel à témoin ; l'envie la précédoit, l'envie aux yeux perçans & au visage pâle & maigre ; elle étoit suivie de l'embûche & de la flaterie. A une distance qui permettoit encore de discerner les objets, on appercevoit la vérité qui s'avançoit lentement, conduisant le repentir en habit lugubre. Cette belle composition feroit encore honneur à un habile pientre qui sauroit l'exécuter.

Le même auteur parle du portrait du roi Antigone, qui étoit borgne, & qu'*Apelle* peignit de profil, pour cacher sa difformité.

Alexandre-le-Grand, critiquant quelques tableaux d'*Apelle*, ce peintre lui dit franchement : « Seigneur, aussi-tôt que vous avez voulu juger » de mes ouvrages, les apprentifs même qui » broyoient mes couleurs n'ont pu s'empêcher de rire.

Apelle rencontra un jour la courtisane Phryné, encore toute jeune, qui, portant une cruche d'eau, revenoit du Pyrée ; il fut tellement épris de sa beauté naissante, qu'il l'amena souper avec lui, & avec plusieurs de ses amis. Comme on le plaisantoit sur l'extrême jeunesse de Phryné : — « Je vous prédis, leur dit-il, qu'elle effacera » toutes les beautés d'Athènes, & je vous pro- » mets que cet enfant verra quelques jours à ses » pieds des vieillards & des sages ».

Apelle surprit un jour cette Phryné, qui, venant de se baigner, n'étoit seulement couverte que de ses cheveux, dont l'ébène éclatant relevoit la blancheur d'une peau admirable. *Apelle*, rentré chez lui, l'ame remplie de ce charmant spectacle, & vivement amoureux de Phryné, conçut l'idée de peindre sa fameuse Vénus sortant des

eaux. Le prodigieux succès de ce tableau dut énorgueillir la belle Phryné, puisque Vénus n'étoit que son image, & qu'elle servoit ordinairement de modèle lorsqu'on vouloit représenter la mère de l'amour.

Apelle fit le portrait d'Alexandre, & l'on disoit dans la Grèce, « qu'il y avoit deux Alexan» dres, l'un invincible, fils de Philippe; l'autre » inimitable, celui d'*Apelle* ».

Il paroît cependant qu'Alexandre ne trouva pas toujours qu'*Apelle* eût l'art de bien saisir sa ressemblance. Le monarque ne louoit que foiblement un de ses portraits, fait de la main de son peintre chéri, lorsqu'un cheval, comme frappé à l'aspect de celui qui étoit représenté, se mit à hennir aussi-tôt : *Apelle* dit alors, en riant, au vainqueur de l'Asie : « -- Seigneur, ce cheval » paroît mieux se connoître en peinture que » vous ».

Alexandre fut inconsolable de la mort de Bucéphale. *Apelle* réussit tellement à rendre la ressemblance de ce fameux cheval, qu'Alexandre ordonna pendant long-temps qu'on portât à manger à cette simple représentation.

Alexandre étoit vivement épris d'une jeune beauté nommé Campaspe, & voulut qu'*Apelle* en immortalisât les traits. S'appercevant que le peintre devenoit très-sensible aux charmes de son modèle, à mesure qu'il cherchoit à les rendre, il eut la générosité de le lui céder.

Apelle vint trouver Protogène à Rhodes, & ne le rencontrant point la première fois, il dessina sur un tableau où l'on ne voyoit encore rien de tracé, les premiers linéamens d'une figure : après quoi, il s'en alla. Protogène, étant de retour, ne fut pas long-temps à deviner leur auteur. -- « C'est » *Apelle*, s'écria-t-il, car il n'y a que lui au » monde qui soit capable d'un dessin de cette » finesse & de cette légéreté ». Protogène essaya de l'emporter sur ce nouveau rival, en décrivant d'autres contours.

Apelle revint, & ne voulant pas qu'il fût dit qu'il eût été surpassé dans les premiers principes de la peinture, il reprit le pinceau, &, avec une couleur différente des deux autres, il conduisit des traits si savans & si merveilleux, parmi ceux qui avoient été tracés, qu'il épuisa toute la subtilité de l'art. Protogène étant rentré chez lui, n'eut pas plutôt distingué ces derniers traits, qu'il s'écria : -- « Je suis vaincu, & je » cours embrasser mon maître ». -- Il vole au port, en disant ces mots, où ayant rencontré son rival, il lia avec lui une amitié sincère qui ne se démentit jamais.

Apelle demanda un jour à Protogène combien il retiroit de ses ouvrages : étonné du prix médiocre qu'en recevoit un si habile homme, & du peu de considération dont il jouissoit dans sa patrie, il lui dit : -- « & moi, je vous offre cinq » talens pour chacun de vos tableaux ». -- La générosité d'*Apelle* fit ouvrir les yeux aux rhodiens sur le mérite de leur peintre; & depuis ce temps-là, Protogène eut tout ce qu'il méritoit.

Dès qu'*Apelle* avoit achevé un tableau, il l'exposoit sur la galerie de sa maison, aux regards des passans; & caché lui-même derrière son ouvrage, il écoutoit la critique des spectateurs, afin de corriger les défauts qu'on lui reprochoit justement. Un cordonnier passant un jour devant la maison d'*Apelle*, & y trouvant un tableau exposé de la sorte, observa que le peintre avoit mis une courroie de moins aux sandales d'une figure : *Apelle* fit aussi-tôt disparoître cette petite négligence. Le cordonnier, tout fier du succès de sa remarque, s'avisa le lendemain de censurer mal-à-propos une jambe : *Apelle*, indigné de l'ignorance de ce prétendu connoisseur, sortit alors de sa cachette, &, le regardant avec mépris : -- « Ar» rête, lui dit-il, & ne t'avise pas de passer la » sandale ». -- Cet avis judicieux fut reçu en proverbe dans toute la Grèce : *ne sutor ultrà crepidam* (cordonnier, ne passe pas la chaussure), y disoit-on aux ignorans, qui vouloient s'ingérer de parler de choses qu'ils n'entendoient point.

Apelle avoit commencé à peindre une Vénus, lorsque la mort le surprit au milieu de son ouvrage : ce tableau resta toujours imparfait; aucun peintre n'ayant jamais osé entreprendre de l'achever.

Long-temps après la mort de ce premier des peintres grecs, les habitans de Pergame achetèrent, des deniers publics, un palais antique & ruiné, dans lequel il y avoit quelques peintures d'*Apelle* : « Non seulement, dit un historien la» tin, pour empêcher les araignées de tendre » leurs toiles dans une maison que les ouvrages » d'*Apelle* rendoient respectable; mais encore pour » garantir ces mêmes ouvrages des ordures des » oiseaux ». Les habitans de Pergame firent plus, ils suspendirent dans ce vieux palais, qu'ils réparèrent entièrement, le corps d'*Apelle* dans un réseau de fils d'or.

APIS. *Apis* étoit, chez les égyptiens, une divinité célèbre. C'étoit un bœuf dans lequel l'ame du grand Osiris s'étoit retirée. Il lui avoit donné la préférence sur les autres animaux, parce que le bœuf est le symbole de l'agriculture dont ce prince avoit tant desiré la perfection. Le bœuf *Apis* devoit avoir de certaines marques extérieures, qui quelquefois le rendoient assez rare. Au surplus, les prêtres y pourvoyoient.

Quand on avoit trouvé *Apis*, avant de le conduire à Memphis, on le nourrissoit pendant quarante

jours dans la ville du Nil. Des femmes avoient seules l'honneur de le visiter & de le servir. Elles se présentoient dans un déshabillé dont tout autre qu'un taureau auroit senti le prix. Après la quarantaine, on lui faisoit une niche dorée dans une barque, on l'y plaçoit, & il descendoit à Memphis. Les prêtres & le peuple alloient en pompe le recevoir. Les enfans assez heureux pour recevoir son haleine en obtenoient le don de prédiction. On le conduisoit dans le temple d'Osiris, où il avoit deux superbes étables. Son séjour dans l'une annonçoit le bonheur de l'Egypte, & c'étoit un présage fâcheux quand il habitoit l'autre.

Apis n'avoit qu'un certain temps à vivre, & lorsque sa dernière heure étoit censée venue, les prêtres le noyoient avec de grandes cérémonies, ensuite on l'embaumoit, & ses funérailles occasionnoient des dépenses considérables.

Les égyptiens consultoient *Apis* comme un oracle. En le consultant, on se mettoit les mains sur les oreilles; on les tenoient bouchées jusqu'à ce qu'on fût sorti de l'enceinte du temple: alors on prenoit pour réponse du dieu la première chose qu'on entendoit.

APPLAUDISSEMENS. Lorsqu'on donna au théâtre françois la comédie de l'*Egoïsme*, le public s'apperçut, dès la première représentation, qu'un homme du parterre applaudissoit de toutes ses forces. Il fut remarqué encore à la seconde, ainsi qu'aux suivantes. Ses claquemens de mains redoubloient à mesure que les représentations se succédoient. Un des amis de l'auteur l'avertit de la bonne volonté du personnage, & lui dit en riant que cela méritoit bien un remerciement de sa part. M. de Cailhava fut assez heureux pour apprendre le nom & découvrir la demeure de l'original: il se rendit un matin chez cet amateur si zélé: « mon cher monsieur, lui dit-il, je viens » vous rendre grace de la bonne volonté que vous » avez témoignée pour ma comédie, & de toute » la chaleur que vous avez mise pour la faire » réussir. -- Trève de remerciemens, dit notre » homme, j'avois parié pour dix représentations, » & je me suis arrangé pour ne pas perdre le » pari ».

APOLLON. *Apollon*, fils de Jupiter & de Latone, étoit l'inventeur de la poësie, de la musique, le chef des muses, le père de la lumière. Les aventures de ce dieu sont en très-grand nombre, & si connues, que nous nous croyons dispensés d'en faire le détail. Nous nous bornerons à dire qu'on le représentoit de plusieurs manières, suivant ses différens attributs. Tantôt il étoit peint sous la forme d'un jeune homme sans barbe, une lyre à la main, & des instrumens de musique à ses côtés. Tantôt on le plaçoit au sommet du parnasse, au milieu des neuf muses, ayant sur sa tête une couronne de laurier. Quelquefois il conduisoit le char du soleil, traîné par quatre chevaux blancs. Souvent il portoit un carquois sur les épaules, & un arc & des fleches dans ses mains. C'étoit principalement à Claros, à Délos & à Delphes que ce dieu rendoit ses principaux oracles.

APOLLONIUS. *Apollonius*, surnommé *de Tyanes*, d'un bourg de Cappadoce, où il naquit quelque temps avant J. C., cultiva dès son enfance la philosophie de Pythagore. Il ne se nourrissoit que de légumes, s'abstenoit du vin & des femmes, donnoit son bien aux pauvres, vivoit dans les temples, & par cette vie singulière, attira sur lui tous les regards. Il parut dans plusieurs villes de la Grèce comme un prédicateur du genre humain. Il vint à Rome, pour voir, disoit-il, quel animal c'étoit qu'un tyran. Il se mit à faire des miracles. Il y eut une éclipse de soleil, accompagnée de tonnerre. *Apollonius* regarda le ciel, & dit d'un ton prophétique: quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. Trois jours après, la foudre tomba sur la table de Néron, & fit tomber sa coupe qu'il portoit à la bouche. Le peuple appliqua la prophétie d'*Apollonius* à cet événement.

Néron ayant chanté en plein théâtre, Tigellin demanda à *Apollonius* ce qu'il pensoit de l'empereur, *j'en pense plus honorablement que vous*, répondit-il, *vous le croyez digne de chanter, & moi, de se taire.*

Le roi de Babylone lui demanda un moyen pour régner sûrement. *Ayez*, dit *Apollonius*, *beaucoup d'amis, & peu de confidens.*

Un eunuque ayant été surpris avec une belle esclave du roi, on vouloit le faire mourir. *Apollonius* dit: *au contraire, pour le punir, laissez-lui la vie, son amour sera son supplice.*

L'empereur Domitien le fit jetter dans les fers, comme magicien. Un espion vint lui demander comment il supportoit les entraves qui lui serroient les pieds. *Je n'en sais rien*, répondit *Apollonius*, *car mon esprit est ailleurs.* Il mourut avec beaucoup de courage, peu d'années avant J. C.

APOLLONIUS, philosophe stoïcien, de la ville de Chalcis. L'empereur Antonin le fit venir à Rome pour être l'instituteur de Marc-Aurèle, son fils adoptif. Ce pédant étant arrivé, fit dire qu'il attendoit son disciple, & que c'étoit à lui de venir trouver son maître. L'empereur le lui envoya, en lui observant « qu'il étoit bien étrange qu'*Apollo-* » *nius* trouvât le chemin de son logis au palais » plus long, que celui de Chalcis à Rome ».

APOLOGUE.

L'*apologue* eſt un don qui vient des immortels ;
Ou ſi c'eſt un préſent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels.
Nous devons tous tant que nous ſommes,
Eriger en divinité
Le ſage par qui fut ce bel art inventé.
C'eſt proprement un charme ; il rend l'ame attentive,
Ou plutôt, il la tient captive,
Nous attachant à des récits
Qui mènent à ſon gré les cœurs & les eſprits.

Voilà ce que La Fontaine nous dit d'un art où lui-même excelloit. Lui ſeul a mérité le nom de fabuliſte françois.

Ce que Démoſthène n'avoit point obtenu par la force de ſon éloquence, il l'obtint par un *apologue*.

Menenius Agrippa appaiſa une ſédition en récitant la fable des membres & de l'eſtomach. La Fontaine a verſifié ces deux *apologues*.

Louis XII aimoit les apologues, il en fit même qui méritent d'être cités.

La reine ſon épouſe lui ayant fait quelques reproches un peu trop vifs, il lui fit cet *apologue*.

A la création du monde, Dieu avoit donné des cornes aux biches comme aux cerfs ; mais les biches, fières de ſe voir la tête armée, prétendirent l'emporter ſur les cerfs, & même leur donner la loi. Dieu s'en fâcha ; & pour punir leur orgueil déplacé, leur ôta l'ornement qui le leur inſpiroit. Depuis ce temps, les biches ſont ſans cornes : penſez-y, madame.

Le gendre de Louis XII, devenu depuis roi de France, ſous le nom de François I, abuſoit du droit qu'il avoit à la couronne, pour emprunter des ſommes conſidérables, le roi croyant voir en lui l'impatience de régner, lui récita l'*apologue* ſuivant.

Un fils voyageant avec ſon père, s'ennuyoit de ne pas arriver ; il apperçut enfin la pointe d'une tour élevée ſur une montagne : nous y voilà bientôt, s'écria-t-il avec joie, il ſe trompoit. Il fallut encore marcher long-temps, ils n'arrivèrent même que ſur la fin du jour. En entrant dans la ville, le père dit au jeune homme : « mon fils, ne dites jamais que vous êtes à la ville avant d'en avoir paſſé les portes.

Un des plus grands ſeigeurs de la cour, mais qui n'avoit que médiocrement cultivé ſon eſprit, ſe propoſa pour une place vacante à l'académie françoiſe. A le recevoir, ou à le refuſer, l'embarras étoit égal. Ce fut dans cette occaſion que Patru ouvrit l'aſſemblée par un *apologue*, « Meſ» ſieurs, dit-il, un ancien grec avoit une lyre » admirable ; il s'y rompit une corde : au lieu » d'en mettre une de boyau, il en voulut une » d'argent ; & la lyre, avec ſa corde d'argent, » perdit ſon harmonie ».

Un homme ſans fortune avoit deux fils : il mourut. L'aîné ſe rendit à la cour, y ſut plaire, & obtint une place auprès du prince. Le plus jeune cultiva un champ que ſon père lui avoit laiſſé, & vécut du travail de ſes mains. Un jour l'aîné diſoit au cadet : « pourquoi n'apprends-tu » pas à faire la cour & à plaire, tu ne ſerois pas » obligé de travailler ainſi pour vivre ? Le cadet » lui répondit : pourquoi n'apprends-tu pas à tra» vailler comme moi, tu ne ſerois pas obligé d'être » eſclave » ?

Es-tu de l'ambre, diſoit un ſage à un morceau de terre odoriférante qu'il avoit ramaſſé dans un bois ? Tu me charmes par ton parfum. Elle lui répondit : je ne ſuis qu'une terre vile ; mais j'ai habité long-temps avec la roſe.

Le miniſtre d'un roi fut diſgracié, & ſe retira dans une maiſon de religieux : comme il n'avoit pas mérité ſa diſgrace, il s'en conſola aiſément, il prit même du goût pour le nouveau genre de vie qu'il avoit embraſſé. Le roi qui l'aimoit, & qui eſtimoit ſes talens, ſentit la perte qu'il avoit faite, & l'alla trouver pour le prier de revenir à la cour. Mais le miniſtre refuſa le roi, & lui dit : « Tu » m'avois élevé aux premières dignités, j'ai ſou» tenu avec fermeté l'agitation des grandeurs. Tu » m'as forcé à la retraite, j'en goûte le repos, » laiſſe-m'en jouir. Se retirer du monde, c'eſt » arracher les dents aux animaux dévorans, c'eſt » ôter au méchant l'uſage de ſon poignard, à la » calomnie ſes poiſons, à l'envie ſes ſerpens ». Le roi inſiſta, & lui dit : « J'aurois beſoin d'un » eſprit éclairé & d'un cœur droit & bon, qui » voulût ſupporter avec moi le fardeau de ma » puiſſance. Je ne puis trouver qu'en toi l'homme » qui m'eſt néceſſaire. -- Tu le trouveras, répondit » le miniſtre, ſi tu le cherches parmi ceux qui ne » te cherchent pas ».

L'oie & le loup.

Un loup, preſſé par la faim, ſe jette au milieu d'un troupeau d'oies qui paſſoient dans la campagne ; il prend la plus graſſe, & l'emporte derrière un buiſſon. Celle-ci ſe plaint amèrement de ce que plus dodue que ſes compagnes, elle va être triſtement dévorée, tandis que les autres, quoique plus maigres, ſeront néanmoins mangées dans des feſtins joyeux, au bruit des vielles & au ſon des chanſons folâtres.

« S'il ne tient qu'à cela pour te conſoler, lui » répondit le loup, je vais chanter ». Il la lâche

ſottement, & ſe met à heurler. L'oie libre prend ſon vol, & diſparoît.

La mauvaiſe plaiſanterie retombe preſque toujours ſur ſon auteur.

(*Marie de France*).

Le loup & le curé.

Un curé ayant apprivoiſé un loup, entreprit de lui apprendre à lire : ça, dit-il, en lui montrant un alphabet, répète après moi : *A.* -- *A*, reprit le loup. Bon, dit le curé, continuons : *B.* -- *Bée*, *Bée*, répéta le loup, & croyant entendre le bêlement des agneaux qui ſortoient de la bergerie, il courut au-devant d'eux pour tenter d'en manger quelqu'un.

Ce qu'on a dans le cœur revient toujours à l'entendement.

(*Marie de France*).

La femme & le mari.

Un gros bénêt de payſan voulant un jour rentrer dans ſa cabane, trouva la porte fermée ; il regarde par le trou de la ſerrure, & croit voir un homme ſur ſon lit. Outré de rage, il ſe retire, bien réſolu d'en témoigner le ſoir ſon mécontentement à ſa femme. « Qu'as-tu, lui dit-elle, en » le voyant arriver de mauvaiſe humeur ? -- J'ai » vu ce matin un homme ſur mon lit. -- Voilà tes » anciennes folies qui te reprennent. -- Folies !... » je crois ce que j'ai vu. -- Il ne faut pas ſouvent » croire ce que l'on voit ». Puis, le prenant par la main, elle le conduiſit à un cuvier rempli d'eau. « Regarde, dit-elle, que vois-tu ? -- Parbleu ! » je vois une figure d'homme... Eh bien, re- » plique la matoiſe, tu n'es pas dans cette eau, & » cependant tu t'y vois ; il n'eſt pas ſurprenant » que tu te ſois vu ſur ton lit : apprends que les « yeux mentent quelquefois ». Le pauvre idiot convint de ſon tort, & promit à ſa femme de ne plus croire ce qu'il verroit.

(*Marie de France*).

Le ſerpent & le payſan.

Un ſerpent qui logeoit dans le creux d'un rocher où jadis on avoit dépoſé un tréſor, s'étoit lié d'amitié avec un payſan, qui, deux fois le jour, devoit lui apporter une jatte pleine de lait. Cette convention remplie avec exactitude aſſuroit au payſan ſucceſſivement une partie du tréſor que poſſédoit le ſerpent ; mais s'il y manquoit, ſon ami le menaçoit de l'en faire repentir. Dès la première fois, le payſan eut une pièce d'or en échange de ſon lait, il la montra à ſa femme, & il continua pendant quelque temps à tirer un ſalaire auſſi avantageux d'une marchandiſe aſſez commune. Il s'enrichiſſoit : mais la payſanne trouvoit que le profit n'alloit pas encore aſſez vîte à ſon gré. Elle conſeilla à ſon mari de tuer le ſerpent, afin de pénétrer dans ſa caverne, & de devenir tout d'un coup poſſeſſeur du tréſor. Il croit ce mauvais conſeil, &, armé d'une coignée, il va porter à ſon ami le plat de lait, & au moment que le ſerpent ſort de ſa roche, il lève le bras pour le frapper ; mais le reptile, aux aguêts, eſquive le coup qui tombe ſur la pierre, & qui y fait une furieuſe entaille. Le payſan, tout confus, ſe retire, & le lendemain, en s'éveillant, apperçoit ſon fils étranglé dans ſon berceau, & trouve toutes ſes brebis mortes dans leur étable. Déſeſpéré, il ſe prend à ſa femme, dont le déteſtable avis a cauſé ſon malheur. Pour l'adoucir, elle lui conſeille d'aller s'humilier devant ſon ancien ami le ſerpent, & lui demander grace. Il y va, ſe proſterne à genoux, lui préſente du lait, & implore ſa miſéricorde. « C'en eſt fait, » lui dit le reptile, il ne peut plus y avoir d'union » entre nous. Ce que nous pourrions faire tous » deux pour nous procurer le retour de notre ami- » tié, ſeroit ſuſpect à l'un & à l'autre. Lorſque tu » jetteras les yeux ſur le berceau de ton fils, tu » me maudiras ; & ma haine pour toi prendra de » nouvelles forces toutes les fois que je verrai ici » l'empreinte de ta coignée. Je puis oublier ton » crime ; mais je ne puis plus faire ſociété avec » toi ».

On peut oublier les maux que nous ont fait les méchans ; mais il ne faut pas ſe mettre dans le cas d'en éprouver de nouvelles trahiſons.

(*Marie de France*).

APOPHTEGME. *L'apophtegme* eſt une ſentence courte, énergique, inſtructive d'un homme illuſtre.

Sadi...., tu demandes ſi la fourmi, qui eſt ſous tes pieds, a droit de ſe plaindre ? oui, ou tu n'as pas le droit de te plaindre lorſque tu es écraſé par l'éléphant.

Les agrémens ſont les vertus des cours, & preſque des vices dans des ſages.

Il y a des expiations pour les ſacrilèges qui ont violé leurs vœux ; mais qu'y a-t-il, qui puiſſe expier une offenſe faite à l'amitié ?

Le diamant tombé dans un fumier, n'en eſt pas moins précieux, & la pouſſière que le vent élève juſqu'au ciel n'en eſt pas moins vile.

Croire qu'un foible ennemi ne peut pas nuire, c'eſt croire qu'une étincelle ne peut pas cauſer un incendie.

Diogène. — La pudeur eſt le coloris de la vertu.

Il ſuffit de voir les courtiſans en particulier pour les haïr.

L'espérance est la dernière chose qui meurt dans l'homme.

La liberté est le plus grand des biens & le fondement de tous les autres.

Diogènes tendoit la main à une statue pour s'accoutumer, disoit-il, au refus :

Quelqu'un paroissant étonné de lui voir porter une lanterne en plein jour, il lui dit, je cherche un homme.

Une autre fois voyant un vieillard qui cajoloit une fille ; ne crains-tu point, lui demanda-t-il, d'être pris au mot.

Zénon...., un ami est un autre soi-même.

Les plus sages ne sont pas sages en tout : & les plus savans ignorent souvent les choses les plus vulgaires.

Nous n'avons qu'une bouche & deux oreilles : la nature nous apprend par-là, qu'il faut peu parler, & beaucoup écouter.

Les ambassadeurs d'un prince avoient engagé Zénon à un répas splendide, & s'étonnoient de ce qu'il ne disoit mot. Comme ils lui demandoient ce qu'ils rapporteroient à leur prince : » dites-lui, » leur répondit-il, que vous avez vu un vieillard » qui savoit se taire au milieu d'un festin. »

Bion...., honorons la vieillesse puisque c'est où nous tendons tous.

L'avare ne possède pas son bien, mais c'est son bien qui le possède.

La prudence est l'œil du courage, elle tient lieu de valeur aux vieillards, & la valeur supplée à la prudence dans les jeunes gens. La prudence en effet écarte les vieillards du danger, & la valeur en tire les jeunes gens.

Chilon. Desirer de trouver dans une épouse la beauté, la richesse & la naissance réunies, c'est vouloir se donner une maîtresse au lieu d'une compagne.

Une ame généreuse ne perd jamais la mémoire des bienfaits qu'elle a reçus ; mais elle oublie aisément ceux que sa main répand.

C'est moins la mort qui est horrible, que le phantôme sous lequel on nous la fait envisager.

Les trois choses les plus difficiles, sont de taire un secret, d'oublier une injure, & de bien user de son loisir.

Il n'y a pas moins de lâcheté à attaquer un homme désarmé, qu'à parler mal de ceux qui ne peuvent se défendre.

La prudence est à desirer pendant qu'on est jeune ; & la gaieté est le baume de la vieillesse. C'est ce que ce philosophe vouloit exprimer, en disant : » Qu'il falloit être jeune en sa vieillesse, & vieux » en sa jeunesse. »

L'or est la pierre de touche de l'homme. Un autre sage a dit : « Qu'on éprouve l'or par le feu, la « femme par l'or, & l'homme par la femme. »

Aristote. Les racines des sciences sont amères, mais le fruit en est doux.

Il n'y a rien qui vieillisse sitôt, qu'un bienfait.

Les prodigues vivent comme s'ils avoient peu de temps à vivre ; & les avares, comme s'ils ne devoient jamais mourir.

L'amitié est comme l'ame de deux corps. « Ajoutons ici ce que dit un philosophe moderne. « Les » ames humaines veulent être accouplées pour » valoir tout leur prix ; & la force unie des amis, » comme celle des lames d'un aimant artificiel, » est incomparablement plus grande que la somme » de leurs forces particulières. » Divine amitié ! c'est-là ton triomphe.

Celui qui entre dans la carrière des sciences, doit jetter l'œil sur ceux qui le devancent, & non sur ceux qui le suivent.

L'espèrance est le songe d'un homme éveillé.

Soyons amis de Socrate & de Platon, mais encore plus de la vérité.

Socrate. Ce philosophe recommandoit trois choses à ses disciples : la sagesse, la prudence & le silence.

Comme ses amis se fâchoient de ce que quelqu'un qu'il avoit salué ne lui avoit pas rendu son salut : « Pourquoi vous fâcher, dit-il, de ce qu'un » autre n'est pas si civil que moi ? »

On a recueilli plusieurs de ses maximes ; mais nous nous contenterons de rapporter ce trait qui le caractérise le plus. L'oracle l'avoit déclaré le plus sage des hommes. « Nous ne savons, dit-il, » ni les sophistes, ni les poëtes, ni les orateurs, » ni les artistes, ni moi, ce que c'est que le vrai, » le bon & le beau ; mais il y a entre nous cette » différence, que, quoique ces gens ne sachent » rien, tous croient savoir quelque chose : au lieu » que moi, si je ne sais rien, au moins je n'en suis » pas en doute. De sorte que toute cette supériorité » de sagesse qui m'est accordée par l'oracle, se ré- » duit seulement à être convaincu que j'ignore ce » que je ne sais pas. »

Antisthène..., les états sont sur le point de périr, lorsque la récompense du mérite est devenue le prix de l'intrigue.

La plus nécessaire de toutes les sciences est d'apprendre à se garantir de la contagion du mauvais exemple.

Le seul bien qui ne peut nous être enlevé, est le plaisir d'avoir fait une bonne action.

Xénophon...., les bienfaits sont des trophées qu'on s'érige dans le cœur des hommes.

Héraclite...., les loix sont les remparts de la liberté, & de l'état par conséquent.

Démocrite...., les richesses ne consistent pas dans la possession des biens; mais dans l'usage qu'on en fait.

Anaxagoras.... L'âge & le sommeil nous enseignent peu à peu le chemin de la mort.

La science nuit autant à ceux qui ne savent pas s'en servir, qu'elle est utile aux autres : ou, comme dit Montagne, elle est un sceptre en de certaines mains, & en d'autres une marotte.

Solon...., ne jugeons point du bonheur d'un homme avant sa dernière heure.

Un empire est chancelant, si le magistrat n'obeit aux loix, & le peuple au magistrat.

Les loix ressemblent aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent que les mouches, c'est sur la médiocrité seule ajoute un auteur moderne, que s'exerce toute la force des loix; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misére du pauvre. Le premier les élude, le second les échappe; l'un brise la toile, l'autre passe au travers.

Cléobule.... Il y a deux choses à craindre: l'envie des amis & la haine des ennemis.

Périandre.... La bienfaisance doit être la garde des rois.

On lui demandoit pourquoi il retenoit la domination qui lui avoit été confiée? C'est, répondit-il, qu'il est aussi dangereux de descendre du trône que d'y monter.

Bias.... Il vaut mieux être juge entre ses ennemis qu'entre ses amis, parce que dans le premier cas on se fait un ami, & dans l'autre un ennemi.

L'espérance est le pavot qui endort nos peines; mais l'amour du gain les réveille.

Parmi les bêtes sauvages, la plus à craindre est le tyran; parmi les domestiques, c'est le flatteur.

Pittacus.... Ne divulguez pas vos desseins, afin que s'ils sont renversés, vous ne soyez point exposé à la risée.

Thalès.... La meilleure forme d'un état est celle où le partage des richesses n'est pas trop inégal : on n'a point alors de pauvres à défendre, ni de riches à contenir.

La trop grande envie de parler est un signe de folie.

La félicité du corps consiste dans la santé, & celle de l'esprit dans le savoir.

Pythagore.... Le spectacle du monde ressemble à celui des jeux olympiques. Les uns y tiennent boutique & ne songent qu'à leur profit; les autres y paient de leurs personnes, & cherchent la gloire; d'autres se contentent de voir les jeux, & la condition de ces derniers n'est pas la pire.

L'ami qui nous cache nos défauts nous sert moins que l'ennemi qui nous les reproche.

Il n'y a rien de si timide qu'une mauvaise conscience.

APOSTROPHE. L'*apostrophe*, si l'on en juge par l'étymologie du mot, est une figure par laquelle l'orateur semble oublier l'auditeur pour s'adresser à d'autres personnes, & même à d'autres objets.

Les orateurs célèbres ont employé cette figure avec tant de succès, qu'on cite par préférence quelques *apostrophes* comme des morceaux dignes de passer à la postérité.

Le cardinal du Perron disoit que l'*apostrophe* adressée par Démosthène aux grecs tués à la bataille de Marathon, lui faisoit autant d'honneur que s'il les avoit ressuscités.

Cicéron, dans l'oraison pour Milon, s'adresse aux citoyens illustres qui avoient répandu leur sang pour la patrie, & les intéresse à la personne d'un homme qui en avoit tué l'ennemi dans la personne de Clodius. Ensuite il *apostrophe* les tombeaux, les autels, les bois sacrés du mont Albin. On regarde encore comme un des plus beaux endroits de Cicéron l'*apostrophe* qu'il adresse à Tubéron, dans l'oraison pour Ligarius. *Quid enim Tubero, tuus ille districtus in acie Pharsalicâ gladius agebat? &c.* Ce morceau est remarquable, & par la vivacité du discours, & par l'effet qu'il fit dans l'ame de César. Ce prince, qui tenoit dans ses mains la condamnation de Ligarius, décidée d'avance, la laissa tomber à ses pieds, tant son trouble étoit grand.

Nous finirons par citer l'*apostrophe* de M. Bossuet, dans l'oraison funèbre de madame la duchesse d'Orléans. « Hélas! nous ne pouvons » arrêter un instant les yeux sur la gloire de la » princesse, sans que la mort s'apprête aussi-tôt » pour tout offusquer de son ombre! O mort! » éloigne-toi de notre pensée, & laisse-nous trom- » per pour un moment la violence de notre dou- » leur par le souvenir de notre joie ».

APOTHÉOSE. Ce mot vient du grec, &

signifie diviniſer. Depuis Auguſte, à qui on éleva des temples de ſon vivant, & qu'on plaça dans la ſuite au rang des dieux, les *apothéoſes* ſe multiplièrent : voici les cérémonies qui s'obſervoient. Si-tôt que l'empereur étoit mort, toute la ville prenoit le deuil. On enſeveliſſoit le cadavre avec une grande pompe. On mettoit dans le veſtibule du palais, ſur un lit d'ivoire, couvert d'étoffes d'or, une figure de cire qui repréſentoit parfaitement le défunt, pâle cependant, comme s'il étoit encore malade. Le Sénat, en robe de deuil, reſtoit rangé au côté gauche du lit pendant une grande partie de la journée ; & au côté droit étoient les femmes & les filles de qualité, en grandes robes blanches, mais ſans ornemens. Ces cérémonies duroient ſept jours, pendant leſquels les médecins faiſoient aſſiduement leurs viſites, & déclaroient que la maladie augmentoit. Enfin ils annonçoient la mort. Alors les chevaliers les plus diſtingués, & les plus jeunes ſénateurs portoient cette figure de cire ſur une eſtrade dreſſée dans une place publique, & enrichie d'or & d'ivoire. Le nouvel empereur & les magiſtrats s'y raſſembloient. Deux chœurs de muſique chantoient les louanges du défunt, ſon ſucceſſeur en faiſoit l'éloge. Enſuite on le portoit dans le champ de Mars, où ſe trouvoit un bûcher tout dreſſé. C'étoit une charpente quarrée en forme de pavillon, de quatre ou cinq étages qui alloient en diminuant en forme de pyramide. Le dedans étoit rempli de matières combuſtibles, & le dehors revêtu de draps d'or & compartimens d'ivoire, & de riches peintures ; chaque étage formoit un portique ſoutenu par des colonnes. On faiſoit des courſes de chevaux & de chars. Le nouvel empereur, une torche à la main, alloit mettre le feu au bûcher, les magiſtrats en faiſoient autant, & la flamme gagnant bientôt le faîte, en chaſſoit un aigle ou un paon, qui, ſelon le peuple, alloit porter au ciel l'ame du feu empereur, qui dès-lors avoit ſon culte & ſes autels. Cette cérémonie s'étant renouvellée, tomba bientôt dans le diſcrédit, & même dans le mépris.

APOTHICAIRE. Il n'eſt pas rare de voir différens particuliers, même d'un rang diſtingué, s'adreſſer aux *apothicaires* pour les maux dont ils ſont attaqués. Il eſt peut-être encore moins rare de rencontrer des *apothicaires*, qui ſe font un mérite & même un lucre de cette confiance auſſi dangereuſe qu'abuſive. Si on ne leur paie pas leurs viſites, ils ne perdent rien pour cela : les drogues qu'ils fourniſſent les dédommagent au centuple & de leurs peines & de leurs conſultations. L'anecdote ſuivante prouve au moins que tous, ni ne penſent, ni n'agiſſent de même.

Un des plus célèbres *apothicaires* de Paris, membre de pluſieurs académies, M. Baumé étoit occupé dans ſon laboratoire à des opérations eſſentielles. On le fait venir dans ſa boutique pour une perſonne qui demandoit à lui parler. Cette perſonne, après lui avoir appris fort au long le commencement, les progrès & l'état de ſon mal, finit par lui demander ce qu'il falloit qu'elle fît. M. B... qui, pendant que le particulier lui parloit, étoit plus inquiet de ce qui ſe paſſoit dans ſon laboratoire que des maux qu'on lui détailloit, répondit bruſquement : *il faut, monſieur, il faut que vous preniez un médecin ou un chirurgien.* Le particulier, étonné de cette réponſe vive à laquelle il ne s'attendoit pas, regarde fixément M. B..., & lui replique avec autant de vivacité, *eſt-ce en infuſion ou en décoction ?*

Un homme qui avoit paſſé ſa vie & dépenſé une partie de ſa fortune, à former une riche & curieuſe collection de médailles, mourut à Marſeille. Son héritier, *apothicaire*, qui ne connoiſſoit rien hors la caſſe & le ſéné, & qui, de crainte d'être diſſipé de ſon application à ſa profeſſion, n'avoit jamais voulu rien ſavoir autre choſe, trouva fort ſingulier que ſon cher parent eût raſſemblé une ſi grande quantité de *liards* n'ayant plus de cours ; pour s'en débarraſſer, il imagina de faire fondre tout ce cuivre, & d'en faire fabriquer un ſuperbe mortier, qui, ſuivant lui, décoroit bien plus utilement ſa boutique.

APPARENCE.

Les hommes de tout temps jugeant ſans connoiſſance ;
Par un faux éclat prévenus,
Ont ſouvent pris pour des vertus
Ce qui n'en a que l'*apparence*.
Parmi ces illuſtres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encenſe
Ne ſont que de grands criminels,
A qui notre ſeule ignorance,
Au lieu de châtimens, décerne des autels.

APPLAUDISSEMENS. Les *applaudiſſemens*, chez les romains, accompagnoient les acclamations, & ſe faiſoient en cadence. On applaudiſſoit auſſi en ſe levant, en portant les deux mains à la bouche, & en les avançant vers ceux qu'on vouloit applaudir. Quelquefois on croiſoit les pouces en joignant & élevant les mains. Tantôt on faiſoit voltiger un pan de ſa toge ; mais comme cela étoit embarraſſant, l'empereur Aurélien s'aviſa de faire diſtribuer au peuple des bandes d'étoffes deſtinées à cet uſage.

APPLICATION. Une *application* bien ſaiſie, ou qui fait voir entre un paſſage tiré d'un auteur, & un événement récent, un rapport que l'on n'apperçoit pas d'abord, peut cauſer à l'eſprit une ſurpriſe agréable.

On faisoit des *applications* malignes de plusieurs endroits de la tragédie d'*Hérode*, par l'abbé Nadal, dans laquelle on croyoit trouver des rapports entre la cour d'Hérode & celle de Louis XIV; à ces deux vers sur-tout que Tyron dit à Hérode, en parlant de Salomé :

Esclave d'une femme indigne de ta foi,
Jamais la vérité ne parvint jusqu'à toi.

Lors de la première représentation, une personne du théâtre dit qu'il y avoit trop de hardiesse dans ces vers. M. le duc d'Aumont, protecteur de l'abbé Nadal, qui entendit ce discours, répondit que ce n'étoit pas dans les vers qu'il falloit trouver de la hardiesse; mais dans l'*application* qui venoit d'en être faite.

Un avocat, fils d'un épicier, revenoit de plaider, & s'étoit énoncé dans un style un peu satyrique. L'avocat qui lui avoit répondu, avoit, au contraire, fait paroître beaucoup de douceur & de modération : celui-ci étoit fils d'un herboriste. Le premier président de Harlay, au sortir de l'audience, lui fit l'*application* de ce vers de Virgile dans les Georgiques : *mella decussit foliis. Il n'a exprimé que du miel de ses feuilles.* A l'égard du second, il lui dit : *piperata facundia. Votre éloquence a le piquant du poivre.*

L'archevêque de Harlay, un des plus beaux hommes de son temps, ayant obtenu que l'archevêché de Paris fût érigé en duché-pairie, plusieurs dames de la cour vinrent lui faire leur compliment, en lui disant : *les brebis viennent féliciter leur pasteur de ce qu'on a couronné sa houlette.* L'archevêque dit, en regardant ces dames :

Formosi pecoris custos.

Madame de Bouillon repliqua sur-le-champ par une ingénieuse application de la fin de ce vers :

Formosior ipse.

Le père Arnoux, jésuite, en prêchant la passion, vit entrer la reine Médicis, & avant de recommencer son sermon dit : *infandum, regina, jubes renovare dolorem.*

Un homme offroit sa protection à un gentilhomme plus en crédit que lui : *Je l'accepte, monsieur*, lui dit le gentilhomme, *les petits présens entretiennent l'amitié.*

Madame du Deffans, à qui l'on racontoit que madame ** avoit repris la fantaisie de coucher avec son mari; *c'est peut-être*, dit-elle, *une envie de femme grosse.*

Le 20 & le 25 du mois de Septembre 1779, on représenta à la comédie françoise la tragédie de *Gaston & Bayard*, de du Belloy. Le public saisit avec le transport de l'enthousiasme, ces quatre vers du *chevalier sans peur.*

Ecoute, ô mon élève ! espoir de ta patrie,
D'Estaing, cœur tout de flamme, à qui le sang me lie;
Toi, né pour être un jour, par tes hardis exploits,
Ainsi que ton aïeul, bouclier de tes rois.

Un jeune & riche gascon, nommé Adam, étant venu à Paris, un de ses amis le mit en pension chez une femme, qui lui communiqua ce qu'il n'avoit pas eu intention de venir chercher. Il fut obligé de se retirer dans une maison particulière de santé, où son ami ne tarda pas à l'aller joindre. Comme il erroit dans plusieurs corridors sans trouver son homme, pour se faire entendre de lui, il s'avisa de crier *Adam, ubi es?* (Adam, où êtes-vous?) Adam, qui reconnut la voix de son ami, & qui n'en étoit pas éloigné, lui répondit : *mulier quam dedisti mihi sociam peccare me fecit.* (La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a fait tomber dans le péché).

Le duc de Bouillon, que Louis XIII venoit d'absoudre d'un crime de rébellion, rencontra le cardinal de la Valette, qui lui dit : *beati quorum remissæ sunt iniquitates.* Comme ce cardinal avoit été soupçonné d'avoir tramé quelque conspiration qu'on n'avoit pu découvrir, le duc lui répondit, *& quorum tecta sunt peccata.*

Un curé, en procès avec ses paroissiens, qui ne vouloient point paver son église, étayoit son bon droit sur ce passage de Jérémie : *paveant illi, non paveam ego.*

Quand M. de Crébillon, dans son discours de remerciement à l'académie, prononça ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

le public confirma, par des *applaudissemens* réitérés, la justice qu'il se rendoit.

A-PROPOS. Un des meilleurs *à-propos* dont l'histoire ait fait mention, est celui de Pierre Danez, au concile de Trente. Un homme qui n'auroit pas eu l'esprit présent, n'auroit rien répondu au froid jeu de mots de l'évêque italien : *ce coq chante bien : iste gallus bene cantat.* Danez répondit par cette terrible réplique : *plût à Dieu que Pierre se repentit au chant du coq.*

Le pape Clément XI se plaignoit avec larmes de ce qu'on avoit ouvert malgré lui les églises de Sicile qu'il avoit interdites. Le marquis Mafer, ambassadeur de Sicile, lui repliqua : *pleurez, saint père, quand on les fermera.*

Il y a dans le voisinage de Dijon deux vignobles célèbres, l'un appellé *Beze*, l'autre *Cham-Bertin.*

Un jour qu'un galant homme, poſſeſſeur d'une bonne partie des vignes de Beze, traitoit quelques-uns de ſes amis, un des conviés chanta ce triolet, qui plut beaucoup à la compagnie, par l'heureux *à-propos* des noms rapprochés de celui du maître du feſtin.

Beze qui produit ce bon vin
Doit paſſer pour très-catholique.
J'eſtime plus que Cham-Bertin
Beze qui produit ce bon vin.
Si le diſciple de Calvin,
Beze, paſſe pour hérétique,
Beze qui produit ce bon vin,
Doit paſſer pour très-catholique.

APULÉE, auteur de la fameuſe fable de l'âne d'or : il épouſa une riche veuve, ce qui fit dire aux parens de cette femme, qu'il s'étoit ſervi de la magie pour avoir ſon cœur & ſa bourſe. » Vous » vous étonnez, dit *Apulée* aux juges, qu'une » femme ſe ſoit remariée après treize ans de viduité ? » Etonnez-vous plutôt qu'elle ait tant attendu : » vous croyez qu'il a fallu de la magie pour qu'une » veuve de ſon âge épousât un jeune homme ! C'eſt » ſa jeuneſſe au contraire qui prouve que la magie » étoit ſuperflue.

ARABES. Les *Arabes*, enivrés de la nobleſſe de leur antiquité & de leur deſcendance des patriarches, réſervent toute leur eſtime pour eux-mêmes, & tout leur mépris pour le reſte des nations.

Les *arabes* ſont grands & bien faits, ils entretiennent leur vigueur par des exercices pénibles, & par une vie active. La frugalité qui leur eſt inſpirée par la ſtérilité de leur climat, ſemble en eux une vertu naturelle. L'eau eſt un breuvage qu'ils préfèrent à toutes les boiſſons aromatiſées qui troublent la raiſon & énervent les forces. Uniquement occupés des moyens de ſubſiſter & du plaiſir de ſe reproduire, ils n'éprouvent ni les tourmens de l'ambition ni ceux de l'ennui. Ils ne connoiſſent point cet eſſaim de maladies qui affligent les peuples abrutis par l'intempérance. Ils n'ont d'autres lits que le gazon & la mouſſe, ni d'autre oreiller qu'une pierre. Cette vie tranquille les conduit à une longue vieilleſſe ; & quand il faut payer le tribut que la nature impoſe à l'humanité, ils ſemblent plutôt ceſſer d'être que mourir. Leurs vertus & leurs vices tiennent à l'influence du climat, & le peu de cas qu'ils font de la vie eſt la ſource de leur dureté & de leur peu de ſenſibilité. L'hiſtoire des *arabes* offre des traits de cruauté & des traits d'une rare bienfaiſance. Peres tendres, enfans reſpectueux, ils écoutent avec une délicieuſe émotion la voix de la nature ; c'eſt avec leur ſang qu'ils ſcellent leurs alliances, pour leur imprimer un caractère plus ſacré. Les droits de l'amitié ſont inviolables. Deux amis contractent des obligations réciproques, dont ils ne peuvent ſe diſpenſer ſans être traités de profanateurs.

L'*arabe*, au milieu des fureurs de la guerre, eſt un tigre qui ne reſpire que le carnage ; revenu dans ſa tente, on trouve en lui la douceur de l'agneau : tantôt on le voit dans les déſerts & ſur les routes dépouiller le voyageur, & tantôt exercer la plus généreuſe hoſpitalité envers l'étranger qui ſe réfugie dans ſa tente, & qui ſe confie à ſa foi. Dans chaque canton habité on allume pendant la nuit des feux qu'on nomme feux de l'hoſpitalité, pour appeller les voyageurs qui s'égarent dans leur route, ou qui ont beſoin de ſe repoſer ; & après les avoir bien régalés, on les reconduit au ſon des inſtrumens, & on les comble de préſens.

Chez les anciens *arabes*, le jour même du couronnement du nouveau roi, on prenoit les noms & on faiſoit une liſte de toutes les femmes enceintes de huit ou neuf mois : on les enfermoit dans un palais : on en avoit beaucoup de ſoin, & l'enfant de celle qui accouchoit la première, ſi c'étoit un garçon, étoit dès-lors déſigné l'héritier préſomptif de la couronne. La royauté, diſoient-ils, ne doit pas être dévolue à une ſeule famille, elle appartient à toute la nation.

Un ſage *arabe* avoit diſſipé ſes biens au ſervice d'un calife, & le monarque, noyé dans les délices, lui diſoit ironiquement : connois-tu quelqu'un qui faſſe profeſſion d'un plus grand détachement que toi ? — Oui, ſeigneur. — Quel eſt-il ? — Vous : je n'ai ſacrifié que ma fortune, vous ſacrifiez votre gloire.

ARAGONOIS. Lorſque les affaires de Philippe V paroiſſoient entièrement déſeſpérées, & que l'on croyoit qu'il alloit abandonner l'Eſpagne & revenir en France, un *aragonois* aima mieux perdre la vie par la main du bourreau, que de violer la foi qu'il lui avoit jurée ; il ne voulut jamais prêter ſerment à l'archiduc ; & ſes enfans, lorſque Philippe V ſe vit enfin paiſible ſur le trône, ne demandèrent à ce prince, pour toute récompenſe, que la permiſſion d'avoir des armoiries, & de porter dans leur écuſſon une fleur de lys & un homme attaché à une potence, pour marquer à toute la terre que *la mort la plus ignominieuſe n'a rien que d'honorable, quand on l'endure pour la défenſe de ſon roi.*

ARC. Il eſt inutile de décrire la forme de *l'arc*, qui eſt univerſellement connue. Cette arme offenſive eſt la plus ancienne. Les grecs, les romains, mais ſur-tout les parthes, s'en ſervoient fort avantageuſement. Elle eſt encore en uſage en Aſie, en Afrique & dans le Nouveau Monde. Les anciens en attribuoient l'invention à Apollon. Avant l'invention des armes à feu, on nommoit archers ceux qui ſe ſervoient de l'*arc* pendant la guerre.

Les habitans des villes étoient obligés de s'exercer à tirer de l'*arc*; c'eſt-là l'origine des compagnies de l'*arc*, qui ſubſiſtent encore dans pluſieurs villes de France. Louis XI abolit en 1481 l'uſage de l'*arc* & de la flêche, pour y ſubſtituer les hallebardes, les piques & les ſabres.

En Angleterre il y a des loix & des réglemens pour engager le peuple à ſe perfectionner dans l'art de tirer de l'*arc*. Ce fut en effet à leurs archers que les anglois dûrent le gain des batailles de Creci, de Poitiers & d'Azincourt.

ARC (Jeanne d'), dite la Pucelle d'Orléans; elle ſe prétendit envoyée de dieu pour délivrer la France de l'oppreſſion des anglois. Comme on lui demanda des preuves de ſa miſſion : *qu'on me mène à Orléans*, dit-elle, *& on en verra des ſignes certains.*

En effet, la ville fut délivrée. Les anglois, ſe retirant avec précipitation, abandonnerent leurs malades, leurs vivres, leur artillerie, leur bagage : *laiſſons-les fuir*, dit cette héroïne, *l'objet eſt rempli, point de carnage inutile.*

Elle aſſiégea Gergeau avec un détachement françois, commandé par le duc d'Alençon. *Avant, gentil duc, à l'aſſaut, s'écria la Pucelle; ne craignez rien, j'ai promis à la ducheſſe d'Alençon de vous ramener ſain & ſauf.*

A la journée de Patay en Beauce, on lui demanda s'il falloit combattre les anglois qui étoient ſupérieurs en nombre. *Oui, certainement*, répondit-elle, *fuſſent-ils pendus aux nues.*

Elle ajouta, *avez-vous de bons éperons? Quoi*, dit le duc d'Alençon, *faudra-t-il prendre la fuite? Non*, dit Jeanne d'*Arc*, *mais les ennemis la prendront, & il faudra les pourſuivre*, ce qui arriva.

On ſait que cette fille guerrière conduiſit Charles VII à Reims, où ce roi fut ſacré; elle parcourut les provinces du royaume; elle fut priſe au ſiège de Compiegne, par un archer anglois, ſans que les françois fiſſent le moindre effort pour la délivrer. Jean de Luxembourg - Ligny, général des troupes Bourguignonnes, qui l'avoit en ſa poſſeſſion, la vendit aux anglois dix mille francs : & Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, pour ſatisfaire les anglois, pourſuivit ſa condamnation ſous de faux prétextes : elle fut brûlée vive dans une place publique de Rouen, le 14 juin 1431. Charles VII fit revoir ſon procès, & réhabilita la mémoire de cette héroïne en 1456.

Une fauſſe Jeanne qui lui reſſembloit parfaitement, prit ſon nom, & épouſa un gentilhomme de la maiſon des Armoiſes; elle reçut même à Orléans les honneurs dûs à la libératrice de la ville.

ARCÉSILAS, philoſophe de l'école de Platon, mort vers l'an 300 avant J. C. Il diſoit que *la mort étoit de tous les maux le ſeul dont la préſence n'incommodoit jamais perſonne, & qui ne chagrinoit qu'en ſon abſence.*

Quelqu'un lui demandant pourquoi on voyoit tant de diſciples quitter l'école de leurs maîtres, excepté ceux d'Epicure qui ne l'abandonnoient jamais, il répondit : *parce que des hommes on peut faire des eunuques, mais que des eunuques on ne peut point en faire des hommes.*

ARCHÉLAUS, roi de Macédoine, mort vers l'an 399 avant J. C. Il attira à ſa cour les philoſophes & les plus célèbres artiſtes de ſon temps. Mais *Socrate* y ayant été appellé, répondit qu'il *ne pouvoit ſe réſoudre à aller voir un homme de qui il recevroit des biens qu'il ne pouvoit lui rendre.*

Un homme en place, qui s'étoit rendu coupable de pluſieurs infidélités chez les lacédémoniens, ſouffroit impatiemment qu'on l'appellât traitre; il s'en plaignit à *Archélaus* : » les macédoniens, » lui répondit ce prince, ſont ſi groſſiers, qu'ils » appellent les choſes par leur nom.

ARCHIDAME, fils & ſucceſſeur d'Agéſilas-le-Grand, roi de Sparte, ſe rendit célèbre par ſes vertus guerrières.

La première fois qu'*Archidame* vit des arbalêtres, il dit que la véritable valeur périroit bientôt, puiſqu'on alloit ſe battre de ſi loin.

Quelqu'un lui demandoit un jour juſqu'où s'étendoit l'empire des lacédémoniens. Par-tout où ils peuvent étendre leurs lances, répondit-il.

Il écrivit à Philippe, roi de Macédoine, trop fier du ſuccès de ſes armes : regarde ton ombre au ſoleil, tu ne la trouveras pas plus grande qu'elle n'étoit avant la victoire. Ce prince mourut les armes à la main, l'an 338 avant J. C.

ARCHILÉONIDE, femme lacédémonienne, ayant appris que ſon fils avoit été tué dans un combat, demanda s'il étoit mort en brave homme? Des étrangers, témoins de la valeur du jeune guerrier, en firent de grands éloges à ſa mère, & lui dirent qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût à Sparte un plus vaillant citoyen. » Vous vous trompez, répondit » cette généreuſe mère : mon fils, il eſt vrai, avoit » du courage; mais, grace au ciel, il reſte encore » à ma patrie pluſieurs citoyens qui valent mieux » que lui ».

ARCHILOQUE, poëte grec, mort vers l'an 664 avant J. C.

Les furies inſpirèrent *Archiloque*, &, pour mieux ſervir ſa rage, elles l'armèrent le premier du vers iambe, dont la cadence vive & précipitée eſt très-propre à exprimer la fureur & l'emportement.

Le principal objet des fureurs d'*Archiloque*, fut un nommé Lycambe, également homme de lettres, mais ennemi de la satyre, & qui refusa au poëte de lui donner sa fille en mariage. *Archiloque* irrité l'accabla des traits envenimés de ses iambes, & l'on rapporte que cet homme trop sensible & sa fille se pendirent de désespoir.

La fureur de médire l'animoit tellement, qu'il ne s'est point épargné lui-même. Il nous apprend qu'il avoit servi à l'armée, & que pour mieux se dérober à l'ennemi, il jetta son bouclier dont le poids l'embarrassoit extrêmement dans la fuite : » j'ai perdu mon bouclier, dit-il, mais j'ai con- » servé ma vie, & il ne me sera pas difficile d'en » recouvrer un meilleur que le premier ». Les braves spartiates qui n'aimoient pas ces sortes de plaisanteries, le bannirent de leur république.

Ce satyrique assassin périt par le fer d'un ennemi qui chercha à venger en lui l'outrage que ses poésies avoient faites aux bonnes mœurs, aux loix, à la justice. Cicéron s'est servi de son nom pour désigner les placards licentieux que le consul Bibulus faisoit afficher contre César; il les appella *Archilochia edicta*.

ARCHIMEDE, né à Syracuse, mort vers l'an 208 avant J. C.

Il fut le premier restaurateur des sciences exactes; né avec un génie dévorant, l'étude fut pour lui en quelque sorte un besoin. L'application qu'il y donnoit lui faisoit oublier toute autre fonction. On étoit même souvent obligé de le tirer par force de son cabinet, où son esprit occupé de spéculations sublimes paroissoit dédaigner tout autre objet. Plutarque ajoute que ses esclaves le menoient par force au bain, & que pendant qu'on le frottoit, il s'occupoit encore à tracer des figures de géométrie sur sa peau.

Il y a un fait bien connu dans l'histoire, qui prouve qu'*Archimède* découvrit le premier les principes de l'hydrostatique qui a pour objet l'équilibre de l'eau, & son action sur les corps qui y sont plongés. Hiéron, roi de Syracuse, vouloit faire aux dieux l'offrande d'une couronne d'or. Il la commanda d'un prix considérable, & pesa l'or qu'il vouloit qu'on y employât. L'orfèvre lui apporta une couronne précisément du même poids; mais on reconnut qu'il y avoit de l'argent mêlé avec l'or, & par conséquent que l'ouvrier avoit volé une partie de la quantité de ce dernier métal qui lui avoit été remis. Hiéron, frappé de ce larcin, voulut convaincre l'orphèvre de sa friponnerie, & comme la couronne étoit travaillée avec beaucoup d'art, il demanda à *Archimède*, s'il ne seroit pas possible de découvrir la quantité de l'alliage, sans détruire la couronne. L'habile mathématicien rêva long-temps à ce problême; & quoique d'une sagacité extraordinaire, il désespéroit d'en trouver la solution, lorsqu'un jour en se baignant, il remarqua qu'à mesure qu'il entroit dans le bain, l'eau montoit par dessus les bords. Cette simple observation, stérile pour tout autre, lui présenta la solution de la question qu'il cherchoit. Transporté de joie, il s'élança du bain; & sans faire attention à l'état où il étoit, il courut chez lui en criant : *je l'ai trouvé, je l'ai trouvé*. Il conclut avec raison que les corps de différens volumes devoient déplacer une quantité d'eau relative à leur volume. Si la couronne est d'or pur, elle déplacera, dit-il, un volume d'eau égal à une pareille quantité d'or. Si au contraire il y a de l'argent, elle déplacera une plus grande quantité d'eau, parce que l'argent a un plus grand volume que l'or. *Archimède*, en conséquence, ne s'occupa plus qu'à déterminer la quantité d'argent que contenoit la couronne d'or. Il fit à cet effet un alliage d'or & d'argent du même poids & du même volume que la couronne; volume qu'il connut par le même déplacement d'eau.

On attribue à ce même mathématicien une machine ingénieuse formée d'un cylindre autour duquel tourne, soit en dedans, soit en dehors, un tuyau en vis, & qui puise l'eau & l'élève lorsqu'on tourne le cylindre. Cette machine a été appellée depuis *la vis d'Archimède*.

Cet homme illustre imagina aussi un miroir composé de plusieurs miroirs, qui, ajustés sur une espèce de chassis, réuniissoient par réflexion les rayons du soleil à une grande distance. Quelques historiens ajoutent qu'*Archimède* avec ces miroirs brûla plusieurs navires romains à la distance de trois mille; ce qui doit paroître prodigieux. Le miroir que M. de Buffon, sur la description de celui d'*Archimède*, a fait exécuter au jardin du roi, est composé d'environ quatre cens glaces planes d'un demi-pied en quarré : il fond le plomb & l'étain à cent quarante pieds de distance, & allume le bois beaucoup plus loin.

Un jour qu'*Archimède* expliquoit à Hiéron les effets prodigieux des leviers, il s'appliqua à lui démontrer que, par leur multiplication & leur combinaison, il n'étoit point d'effort dont il ne fût capable, & s'applaudissant de la force de ses démonstrations, donnez-moi un point d'appui, disoit-il à ce prince, & je soulèverai la terre : *Da mihi punctum & terram movebo.*

Archimède eut occasion de déployer son génie contre les romains qui assiégeoient la ville de Syracuse par mer & par terre. Il inventa plusieurs machines qui leur causèrent bien du dégât; & peut-être auroit-il obligé l'armée ennemie de se retirer, si les Syracusains cessant d'observer les manœuvres des assiégeans pour célébrer la fête de Diane, ne leur eussent donné la facilité d'entrer dans la ville par escalade. Un soldat pénétra dans l'appartement d'*Archimède* qui méditoit avec tant

d'attention, qu'il n'avoit pas entendu le tumulte que les romains occasionnoient dans la ville. Ce soldat lui ordonna de le suivre pour venir parler à Marcellus son général. L'ordre étoit précis; mais Archimède, sans vouloir se déranger, continua à résoudre son problême & à en chercher la démonstration. Le soldat, plus curieux de pillage que de démonstration & de problême, le tua sur-le-champ. Marcellus témoigna beaucoup de regret de la perte de ce grand homme.

ARCY (d'). Le sieur d'*Arcy*, qui avoit été page de la musique de Henri IV, & qui est mort, dit-on, âgé de cent vingt-trois ans, a joui jusqu'à sa dernière maladie, d'une grande santé. Il venoit souvent faire sa cour à Louis XIV, qui prenoit plaisir à l'interroger. Ce bon vieillard parloit au roi très-facilement, quoique personne n'eût un pareil avantage. « J'ai, lui disoit-il, plus de gloire » que vous, car j'ai servi sous votre père & sous » vous ». Il retranchoit les expressions de *sire* & de *majesté*, comme des ornemens qui embarrassoient ses discours.

Le roi demanda un jour à d'*Arcy* son régime de vie : « je mange, lui dit-il, quand j'ai faim, & je » bois quand j'ai soif; j'ai mon garde-manger à » côté de mon lit : me sens-je appétit, je prends » ma lampe pour chercher de quoi manger, & » puis je me rendors : je me promène dans votre » parc deux fois par jour. — Mais quel âge avez-» vous lui demanda sa majesté? C'est ce qui vous » reste à savoir, répondoit d'*Arcy* ».

Louis XIV, déjà vieux, aimoit à voir cet homme qui avoit poussé si loin sa carrière : c'étoit un exemple bien agréable à sa majesté, qui l'encourageoit & lui donnoit l'espérance de l'imiter. Je n'oublierai point de dire que ce bon vieillard avoit les entrées de la chambre.

ARDSCHIR, roi de Perse, mort l'an 238 de J. C.

Les maximes de ce monarque étoient; *que le peuple est plus obéissant quand le roi est juste;*

Que le plus méchant de tous les princes est celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans espèrent.

Il répétoit souvent à ses officiers : *n'employez pas l'épée, quand le bâton suffit.*

ARÉOPAGE. L'*aréopage* délibéroit si l'on accorderoit à Alexandre les honneurs divins qu'il exigeoit en maître qui veut être obéi. Tous les sénateurs opinoient pour la négative. Eh! Messieurs, leur dit Demades, prenez garde, en voulant conserver le ciel, de perdre la terre.

ARÉTIN (Pierre l'), fils naturel d'un gentilhomme d'Arezzo, & dépourvu des biens de la fortune, étoit né en 1556. Il avoit d'abord embrassé le métier de relieur qu'il quitta bientôt. Ayant pris la plume, il prodigua tour à tour l'adulation la plus basse & la satyre la plus effrénée; il parvint à intéresser même les puissances de la terre au sort de ses écrits satyriques. Cette audace lui avoit fait donner de son vivant le surnom de *fléau des princes*.

Charles-Quint & François I, craignant les foudres de ce petit Jupiter, n'hésitèrent point d'acheter son amitié par des présens. Charles-Quint, à son retour de sa malheureuse expédition d'Afrique, lui envoya une chaîne d'or, présent allégorique qui sembloit devoir enchaîner sa plume satyrique. Celui-ci dit, en la pesant : *elle est bien légère pour une si lourde sottise.*

Arétin partageoit d'abord ses éloges entre ces deux monarques qui avoient été en concurrence pour l'empire. Mais la pension que Charles-Quint lui assigna décida sa plume; il ne chanta plus que son bienfaiteur. *Le saint-père*, disoit-il, *me donne l'accolade; mais des baisers ne sont point des lettres-de-change.*

Personne n'étoit plus importun que l'*Arétin*, quand on lui avoit donné quelque espérance; ni plus insolent quand il avoit obtenu ce qu'il demandoit. Il répondit à un trésorier de la cour de France qui venoit de lui payer une gratification : « Ne soyez pas surpris si je garde le silence. J'ai » usé mes forces à demander, il ne m'en reste plus » pour remercier ».

Pierre Strozzi, capitaine au service de France, ayant enlevé sur Ferdinand, roi de Hongrie, le château de Murano, *Arétin*, alors dévoué à la maison d'Autriche, ne put retenir un trait de satyre. Strozzi qui n'entendoit pas raillerie, le menaça de le faire poignarder dans son lit. *Arétin* qui le savoit homme à tenir parole, se barricada dans sa maison, n'osant ni sortir, ni laisser entrer personne, tant que ce général fut sur les terres de la république de Venise.

Une chûte assez singulière termina la vie de l'*Arétin*. Laurenzini raconte qu'un jour, en écoutant le récit d'un tour qu'une de ses sœurs avoit joué à quelque galant, il lui prit un rire si violent, qu'il tomba de son siège, & se cassa la tête.

La petite pièce satyrique, en forme d'épitaphe, que l'on composa sur sa mort, peut faire connoître ce que l'on pensoit alors de cet écrivain.

Le temps, par qui tout se consume,
Sous cette tombe a mis le corps
De l'*Arétin*, de qui la plume
Blessa les vivans & les morts.
Son encre noircit la mémoire
De monarques de qui la gloire
Est vivante après le trépas :
Et s'il n'a pas contre Dieu même

Vomi quelqu'horrible blaſphême,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

ARGENSON (d'), lieutenant de police, mort en 1721.

Les citoyens d'une ville bien policée jouiſſent de l'ordre qui y eſt établi, ſans ſonger combien il en coûte de peines à ceux qui l'établiſſent ou le conſervent, à-peu-près comme tous les hommes jouiſſent de la régularité des mouvemens céleſtes, ſans en avoir aucune connoiſſance; & même plus l'ordre d'une police reſſemble par ſon uniformité à celui des corps céleſtes, plus il eſt inſenſible, & par conſéquent il eſt d'autant plus ignoré qu'il eſt plus parfait. Mais qui voudroit le connoître & l'approfondir en ſeroit effrayé. Entretenir perpétuellement dans une ville telle que Paris, une conſommation immenſe, dont une infinité d'accidens peuvent toujours tarir quelques ſources; réprimer la tyrannie des marchands à l'égard du public, & en même-temps animer le commerce; empêcher les uſurpations mutuelles des uns ſur les autres, ſouvent difficiles à démêler; reconnoître dans une foule infinie tous ceux qui peuvent ſi aiſément y cacher une induſtrie pernicieuſe, en purger la ſociété, ou ne les tolérer qu'autant qu'ils peuvent lui être utiles, par des emplois dont d'autres qu'eux ne ſe chargeroient pas, ou ne s'acquitteroient pas ſi bien; tenir les abus néceſſaires dans les bornes préciſes de la néceſſité qu'ils ſont toujours prêts à franchir, les renfermer dans l'obſcurité à laquelle ils doivent être condamnés, & ne les en tirer pas même par des châtimens trop éclatans, ignorer ce qu'il vaut mieux ignorer que punir, & ne punir que rarement & utilement; pénétrer par des conduits ſouterreins dans l'intérieur des familles, & leur garder les ſecrets qu'elles n'ont pas confiés, tant qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en faire uſage; être préſent par-tout ſans être vu; enfin mouvoir ou arrêter à ſon gré une multitude immenſe & tumultueuſe, & être l'ame toujours agiſſante, & preſqu'inconnue de ce grand corps: voilà quelles ſont en général les fonctions du magiſtrat de la police. Il ne ſemble pas qu'un homme ſeul y puiſſe ſuffire, ni par la quantité des choſes dont il faut être inſtruit, ni par celle des vues qu'il faut ſuivre, ni par l'application qu'il faut apporter, ni par la variété des conduites qu'il faut tenir, & des caractères qu'il faut prendre; mais la voix publique répondra ſi M. d'Argenſon a ſuffi à tout.

Sous lui la propreté, la tranquillité, l'abondance, la ſûreté de la ville furent portés au plus haut degré. Il eût rendu compte d'un inconnu qui s'y ſeroit gliſſé dans les ténèbres; cet inconnu, quelqu'ingénieux qu'il fût à ſe cacher, étoit toujours ſous ſes yeux; &, ſi enfin quelqu'un lui échappoit, du moins, ce qui fait preſque un effet égal, perſonne n'eût oſé ſe croire bien caché.

Environné & accablé dans ſes audiences d'une foule de gens du peuple, pour la plus grande partie peu inſtruits même de ce qui les amenoit, vivement agités d'intérêts très-légers & ſouvent très-mal entendus, accoutumés à mettre à la place du diſcours un bruit inſenſé, il n'avoit ni l'inattention, ni le dédain qu'auroient pu s'attirer ou les perſonnes ou les matières; il ſe donnoit tout entier aux détails les plus vils, ennoblis à ſes yeux par leur liaiſon néceſſaire avec le bien public; il ſe conformoit aux façons de penſer les plus baſſes & les plus groſſières; il parloit à chacun ſa langue, quelque étrangère qu'elle lui fût; il accommodoit la raiſon à l'uſage de ceux qui la connoiſſoient le moins; il concilioit avec bonté des eſprits farouches, & n'employoit la déciſion d'autorité qu'au défaut de conciliation. Quelquefois des conteſtations peu ſuſceptibles, ou peu dignes d'un jugement ſérieux, il les terminoit par un trait de vivacité plus convenable & auſſi efficace. Il s'égayoit lui-même, autant que la magiſtrature le permettoit, des fonctions ſouverainement ennuyeuſes & déſagréables, & il leur prêtoit de ſon propre fonds de quoi le ſoutenir dans un ſi rude travail.

(*Eloge par M. de Fontenelle*).

Il mourut dans ſa retraite, au-dehors de la maiſon des filles de la Croix, au fauxbourg Saint-Antoine. Il étoit, dit le duc de S.-Simon, obligeant, poli, reſpectueux, ſous une écorce dure & bruſque, & une figure de Rhadamante; mais dont les yeux pétilloient d'eſprit, & réparoient tout le reſte.

Un jour d'émeute, la populace aſſailloit ſa porte. M. d'*Argenſon* monte dans ſa voiture, & dit à ſon cocher, en ſortant de la cour, *au pas*. Le peuple le voit, tremble & ſe diſſipe.

ARGENT.

L'*argent*, l'*argent*, dit-on, ſans lui tout eſt ſtérile,
La vertu, ſans *argent*, n'eſt qu'un meuble inutile:
L'*argent* ſeul au palais peut faire un magiſtrat,
L'*argent* en honnête homme érige un ſcélérat.

Pyrrhus, Philippe, & beaucoup d'autres héros, ont éprouvé que l'*argent* ſoumet les villes plus promptement que la plus nombreuſe armée.

En amour ſur-tout l'*argent* avance les négociations.

Au temps heureux où régnoit l'innocence,
On goûtoit en aimant mille & mille douceurs,
Et les amans ne faiſoient de dépenſes
Qu'en ſoins & qu'en tendres ardeurs:
Mais aujourd'hui, ſans l'opulence
Il faut renoncer aux plaiſirs;
Un amant qui ne peut dépenſer qu'en ſoupirs,
N'eſt plus payé qu'en eſpérance.

M.

M. le maréchal de la Ferté nous fournit un exemple plaisant des outrages que l'*argent* fait oublier.

Lorsqu'il prit possession du gouvernement de Lorraine, les juifs le vinrent saluer; il ne voulut pas, d'abord, les recevoir: « Je ne puis, dit-il, » les voir sans horreur, ils ont trahi mon maître ». On lui apprit qu'ils lui portoient un présent de quatre mille pistoles. « Hélas! dit-il, lorsqu'ils » ont trahi mon maître, ils ne le connoissoient » pas ».

ARIOSTE (Louis), né à Reggio, d'une famille alliée aux ducs de Ferrare, mort en 1535.

Ce poëte étoit le seul que le savant abbé de Longuerue avoit admis dans sa bibliothèque: « pour ce fou-là, disoit-il, il m'amuse quelque- » fois ».

Arioste possédoit parfaitement la langue latine, mais il préféra d'écrire en italien. Le cardinal Bembo voulut le dissuader de se servir de cette langue, lui représentant, « qu'il acquerroit plus » de gloire en écrivant en latin, qui est une langue » plus étendue ». *J'aime mieux*, lui répondit l'*Arioste*, *être le premier des écrivains italiens, que le second des latins.*

Il avoit bâti une maison à Ferrare, & y avoit joint un jardin qui étoit ordinairement le lieu où il méditoit & composoit. Cette maison étoit petite & fort simple. On lui demanda pourquoi il ne l'avoit pas rendu plus magnifique, ayant si noblement décrit dans son *Roland*, tant de palais somptueux, tant de beaux portiques & d'agréables fontaines? Il répondit, « qu'on assembloit » bien plutôt & plus aisément des mots que des » pierres ». Il avoit fait mettre sur sa maison ce distique latin:

Parva, sed apta mihi, sed nulli obnoxia, sed non
Sordida, parta meo sed tamen ære domus.

L'*Arioste* s'emporta un jour contre un potier de terre qui chantoit des stances de son poëme, & brisa plusieurs de ses vases, en lui disant: *tu brises l'harmonie de mes vers, qui valent bien un autre prix que ta vile marchandise.*

Le cardinal d'Est, à qui il dédia son *Orlando furioso*, admirant la fécondité de son génie, s'écrioit: *messire Louis, où diable avez-vous puisé tant de saillies bouffonnes?*

On a une excellente traduction de ce poëme charmant, par MM. Panckoucke & Framery.

L'*Arioste*, d'une santé délicate & foible, fut obligé souvent d'avoir recours à l'art des médecins; il fit paroître beaucoup de fermeté & de tranquillité dans sa dernière maladie, & dit à ceux qui étoient présens, « que plusieurs de ses » amis étoient déjà partis, qu'il souhaitoit de les » revoir, & que chaque moment le faisoit lan- » guir, tant qu'il ne seroit point parvenu à ce » bonheur ».

ARISTARQUE vivoit environ 148 ans avant J. C. Son nom exprimoit déjà du temps d'Horace, un censeur judicieux & délicat, & il est encore en usage parmi nous. *Aristarque* fit la critique des ouvrages d'Homère & de Pindare, d'Aratus & de plusieurs autres. A l'âge de soixante-douze ans, il fut attaqué d'une hydropisie, & voyant qu'il n'en pouvoit guérir, il se laissa mourir de faim.

ARISTIDE fut un des hommes célèbres qui honorèrent la république d'Athènes. Il obtint le surnom de *Juste*, & sa vie entière répondit à ce titre glorieux. Il mourut vers l'an 475 avant J. C.

Un jour que l'on jouoit une tragédie d'Eschile, l'acteur ayant récité ce vers, qui contenoit l'éloge d'Amphiaraüs, *il ne veut point seulement paroître homme de bien & juste, mais l'être effectivement*, tout le monde jetta les yeux sur *Aristide*, & lui en fit l'application.

Il présidoit au jugement de la cause de deux particuliers. L'un des deux pour le prévenir en sa faveur, dit que sa partie adverse s'étoit toujours montrée opposée aux démarches d'*Aristide*. « Eh » mon ami, lui répartit ce juge intègre en l'inter- » rompant, dis seulement les maux qu'il t'a » faits; car c'est ton affaire que je juge & non la » mienne ».

Le peuple d'Athènes, qui prétexta souvent la crainte d'une trop grande puissance, pour éloigner un citoyen auquel il portoit envie, exila *Aristide* par un jugement de l'ostracisme. Ce fut dans cette occasion qu'un paysan ne le connoissant pas, vint le prier de mettre sur sa coquille le nom d'*Aristide*. L'illustre athénien lui demanda, « si » celui qu'il vouloit bannir lui avoit fait quelque » tort »: *Aucun*, répondit cet homme: *mais je souffre impatiemment de l'entendre toujours appeller le juste.* « *Aristide*, sans prononcer un seul » mot, prit la coquille, écrivit son nom & la » rendit. Il partit pour son exil, mais en priant » les dieux de ne pas permettre qu'il arrivât à son » ingrate patrie, aucun malheur qui le fit re- » gretter ».

Lorsque *Aristide* partit pour son exil, & qu'on le conduisoit hors d'Athènes, un de ses ennemis lui cracha au visage. Il s'essuya sans se plaindre, & se tourna vers le magistrat qui l'accompagnoit: » c'est à vous, lui dit-il, d'*avertir* cet homme, » de peur qu'il n'en agisse ainsi envers quelque » autre ».

Ariſtide qui avoit rempli les charges les plus eminentes de la république, mourut néanmoins ſi pauvre, qu'Athènes fut obligée de faire les frais de ſes funérailles, de doter ſes filles, & d'avoir ſoin de ſon fils Lyſimachus, à qui il ne laiſſoit pour tout héritage que le poids de ſa gloire & l'exemple de ſes vertus.

ARISTIPPE, de Cyrène, floriſſoit vers l'an 400 avant J. C. Il quitta la Lybie dont il étoit originaire, pour aller entendre Socrate à Athènes; mais il ne ſuivit pas le plan de ſageſſe de ce grand philoſophe.

On railloit *Ariſtippe* ſur le commerce qu'il avoit avec la courtiſane Laïs : « il eſt vrai, dit-il, je » poſſède Laïs; mais Laïs ne me poſſède pas ».

Ariſtippe interrogé pourquoi les hommes donnoient plus volontiers aux pauvres qu'aux philoſophes : *c'eſt*, repondit-il, *parce qu'ils croient devenir plutôt l'un que l'autre.*

On demandoit à *Ariſtippe* la différence qu'il y avoit entre un homme éclairé & un ignorant : *qu'on les envoie*, dit-il, *hors de leur pays, & on le verra.*

Ariſtippe s'étant embarqué, & ayant reconnu que le vaiſſeau appartenoit à des pirates, ſe mit à compter ſon argent, & le laiſſa tomber exprès dans la mer, faiſant croire, par de feints gémiſſemens, qu'il lui étoit échappé des mains ſans y penſer. Il évita, par ce tour adroit, le danger où ſa vie étoit expoſée : ce qui lui fit dire à voix baſſe en le jettant : *il vaut mieux que je te perde que ſi tu étois cauſe de ma perte.*

Diogène lavant des choux, & voyant *Ariſtippe*, lui dit : « Si tu ſavois vivre de choux, tu ne fe» rois point la cour à un tyran ». *Ariſtippe* lui répondit : « Si tu ſavois vivre avec des rois, tu ne » laverois point des *choux* ».

Ariſtippe demandoit au roi Denis une grace pour un de ſes amis, & ne pouvant l'obtenir, il ſe jetta à ſes pieds, & les embraſſa, pour le prier en la manière qu'il vouloit être prié. Quelqu'un lui reprochant cette action comme indigne d'un ſage, il répondit plaiſamment : « la faute ne m'en doit pas » être imputée, mais au roi Denis, qui met ſes » oreilles à ſes pieds ».

Denis lui avoit un jour donné le choix de trois belles femmes, il les garda toutes trois en diſant : *qu'il en avoit mal pris à Pâris, d'avoir donné la préférence à une des trois déeſſes.* Mais les ayant conduites juſques hors de chez lui, il les renvoya, pour faire voir qu'il ſavoit également jouir & s'abſtenir.

Comme on lui demandoit ce que la philoſophie lui avoit appris? *A bien vivre avec tout le monde.*

En quoi les philoſophes ſont-ils au-deſſus des autres hommes? « C'eſt, diſoit-il, que quand il » n'y auroit point de loix, ils vivroient comme ils » ſont ».

On le railloit, & il ſe retiroit tout doucement : celui qui l'attaquoit le ſuivit, & lui demanda pourquoi il s'en alloit? « c'eſt, lui répondit-il, que » comme vous êtes le maître de faire des raille» ries, il dépend auſſi de moi de ne pas les » écouter ».

Ayant fait naufrage ſur les côtes de l'iſle de Rhodes, & appercevant ſur le rivage des figures de mathématique : *Courage, mes amis*, s'écria-t-il, *je vois des traces d'hommes.*

Ayant perdu une terre conſidérable, il dit à quelqu'un, qui lui témoignoit prendre beaucoup de part à ſa perte : « vous n'avez qu'une métairie, » & il me reſte encore trois terres; pourquoi ne » m'affligerois-je pas plutôt avec vous »?

Il comparoit ceux qui laiſſoient l'étude de la ſageſſe pour cultiver les autres ſciences, aux amans de Pénélope qui, au lieu de s'attacher à la maîtreſſe, s'amuſoient avec les ſuivantes.

Un homme fort riche deſirant qu'*Ariſtippe* donnât des leçons à ſon fils, il demanda cinquante drachmes. *Eh comment*, dit l'avare, *avec ce prix j'acheterois un eſclave.* — *Achète-le*, répartit le philoſophe, *tu en auras deux, lui & ton fils?*

On s'étonnoit devant *Ariſtippe* de ce que les philoſophes alloient trouver les princes, & jamais les princes les philoſophes. Il dit : *ne ſont-ce pas les médecins qui doivent aller chez leurs malades.*

ARISTON, roi de Lacédemone, mort vers l'an 540 avant J. C. Un courtiſan l'engageoit à faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis, il lui répondit : « Qu'il convenoit bien plus » à un roi de conſerver ſes anciens amis, & de » ſavoir s'en faire de nouveaux de ſes plus grands » ennemis. ».

Apprenant que les athéniens faiſoient un éloge funèbre, de leurs citoyens tués dans un combat, entre les lacédémoniens, *s'ils honorent*, dit-il, *ainſi les vaincus, quels honneurs méritent donc les vainqueurs?*

ARISTOPHANE. *Ariſtophane*, poëte comique grec, floriſſoit vers l'an 446 avant J. C.

Les premiers magiſtrats, les généraux les plus célèbres, les dieux même furent expoſés à la riſée du peuple par ce ſatyrique outré, qui en les montrant par leur côté foible, les couvroit d'abord de ridicule, & les expoſoit bientôt au mépris.

Ariſtophane fit jouer ſa première comédie, qui

eſt perdue, ſans ſe faire connoître, parce qu'il étoit trop jeune ſelon les loix, qui défendoient aux poëtes de donner au théatre des comédies avant l'âge de trente ou quarante ans.

Cléon, fils de corroyeur & corroyeur lui-même, étoit d'une inſolence extrême. Il avoit une voix terrible & impoſante, avec un art merveilleux de gagner le peuple, & de le mettre dans ſes intérêts. Enflé d'un ſuccès extraordinaire que lui procura la fortune, plutôt que la bravoure, il devint preſque le maître de l'état. *Ariſtophane*, pour démaſquer cet homme vil, eut la hardieſſe d'en faire ſa comédie des *Chevaliers*, ſans redouter ſon crédit; mais il fut obligé de jouer lui-même le rôle de Cléon, & il monta ſur le théâtre, pour la première fois, aucun des comédiens n'ayant oſé faire ce perſonnage, ni s'expoſer à la vengeance d'un homme ſi redouté. Il ſe barbouilla le viſage de lie, faute de maſque, n'ayant trouvé aucun ouvrier aſſez hardi pour faire un maſque reſſemblant à Cléon, comme on en faiſoit pour ceux qu'on vouloit jouer en public.

Cléon, pour ſe venger des railleries d'*Ariſtophane*, l'avoit accuſé devant le peuple, & lui avoit même diſputé ſon droit de citoyen d'Attique. *Ariſtophane* ſe tira d'affaire par un bon mot qui réjouit ſes juges. Il conſiſtoit en une citation fort heureuſe de deux vers de Télémaque dans Homère, qu'il s'appliqua fort plaiſamment.

Je ſuis fils de Philippe, à ce que dit ma mère.
Pour moi, je n'en ſais rien. Qui ſait quel eſt ſon père?

Il n'eſt pas certain qu'*Ariſtophane* ait été cauſe de la mort de Socrate. Il n'en fut pas moins coupable de l'avoir accuſé publiquement d'impiété dans les *Nuées*.

ARISTOTE, ſurnommé *le prince des philoſophes*, fut le chef de la ſecte des péripatéticiens. Il étoit né en Macédoine, l'an 384 avant J. C.

Ariſtote ſe mit dans ſa jeuneſſe au rang des diſciples de Platon. Mais ſes talents naturels, ſon ardeur inſatiable de tout ſavoir, ſes lectures immenſes, le firent de bonne heure regarder comme un génie du premier ordre. Ceux qui étudioient avec lui ne l'appelloient que l'*eſprit* ou l'*intelligence*. Strabon dit de lui qu'il fut le premier qui penſa à ſe former une bibliothèque, & il y a lieu de croire qu'*Ariſtote* profita habilement des découvertes de ceux qui l'avoient précédé.

Ariſtote employa beaucoup de temps à voyager, dans le deſſein de s'inſtruire.

Philippe, roi de Macédoine, ayant deſſein de le charger de l'éducation d'Alexandre ſon fils. « Je rends moins graces aux dieux, lui écrivoit-il, » de me l'avoir donné, que de l'avoir fait naître » pendant votre vie; je compte que, par vos » conſeils, il deviendra digne de vous & de » moi ».

Ariſtote reçut toutes ſortes d'honneurs à la cour de Macédoine; mais la récompenſe la plus flatteuſe ſans doute que ce philoſophe obtint pour tous ſes ſoins, fut d'entendre Alexandre-le-Grand répéter ſouvent : *je dois à mon père le bonheur de vivre, & à* Ariſtote, *de bien vivre.*

Un témoignage encore plus flatteur du mérite ſupérieur d'*Ariſtote*, eſt la lettre que ce même prince, maître de la terre, lui écrivit ſur les débris même des trônes qu'il venoit de renverſer : « J'apprends que tu publies tes traités acroatiques. » Quelle ſupériorité me reſte-t-il maintenant ſur » les autres hommes? Les hautes ſciences que tu » m'as enſeignées vont devenir communes; & tu » ſavois cependant que j'aime encore mieux ſur» paſſer les hommes par la ſcience des choſes ſu» blimes que par la puiſſance. Adieu ».

Ariſtote enſeignoit alors la philoſophie à Athénes. Les athéniens lui avoient donné le Lycée pour y fonder ſa nouvelle école. Le concours des auditeurs étoit prodigieux. Le matin il enſeignoit la philoſophie, & le ſoir la rhétorique; & comme il donnoit ordinairement ſes leçons en ſe promenant, ſes diſciples furent appellés *Péripatéticiens*.

Ariſtote avoit bien des rivaux jaloux de ſa gloire. Ils tinrent leur haine ſecrette pendant la vie d'Alexandre, que l'on ſavoit aimer tendrement ſon précepteur. Mais après la mort de ce conquérant, ils oſèrent ſe montrer plus à découvert. Ils cherchèrent à lui porter des coups plus ſûrs, en ſe ſervant du miniſtère d'un prêtre de Cérès, qui l'accuſa d'impiété devant le juge. Comme cette accuſation pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, & que l'exemple de Socrate étoit encore récent, le philoſophe ne crut pas devoir attendre le ſuccès du jugement, & il ſe retira ſecrettement à Chalcis, dans l'iſle d'Eubée. Ses amis firent de vains efforts pour l'arrêter : *Empêchons*, leur dit-il en partant, *qu'on ne faſſe une nouvelle injure à la philoſophie*; paroles qui faiſoient alluſion à la mort de Socrate.

Ariſtote étoit d'une activité ſi infatigable pour l'étude, que, « lorſqu'il ſe mettoit en devoir de » ſe repoſer, il tenoit dans la main une boule d'ai» rain appuyée ſur les bords d'un baſſin, afin que » le bruit qu'elle feroit en tombant dans le baſſin » pût le réveiller ».

Un bavard lui demandoit s'il ne l'avoit pas ennuyé : *non*, dit-il, *car je ne t'écoutois pas.*

Le fameux *Ariſtote*, étant près de mourir, fut prié par ſes diſciples de ſe nommer un ſucceſſeur. Théophraſte de Lesbos, & Ménédème de Rhodes

prétendoient tous deux à cet honneur. *Aristote* se fit apporter deux bouteilles, l'une de vin de Rhodes, l'autre de vin de Lesbos. Il goûta d'abord le premier vin, & en fut très-content : il passa ensuite au vin de Lesbos ; & lorsqu'il en eut bu : « Ces deux vins, dit-il, sont très-bons, sans » doute ; celui de Lesbos me paroît cependant » plus agréable ». Il vouloit, par cet ingénieux trait de politesse, donner honnêtement la préférence à Théophraste.

ARITHMÉTIQUE. La duchesse de.... représentoit depuis long-temps à son mari l'énormité de la dépense de leur maison, qui absorboit & au-delà leurs revenus : elle en accusoit l'intendant, dont la fidélité lui paroissoit suspecte, & elle en donnoit pour preuves son luxe en habits, l'abondance des mets qui chargeoient sa table, & le gros jeu qu'on disoit qu'il jouoit. « Vous avez » bien raison, madame, lui répondit le duc, j'ai » déjà fait toutes ces observations : je soupçonne » du louche dans ses comptes ; mais que faire ? » ses additions sont toujours justes ».

ARLAUD, peintre Genevois, mort en 1747, avoit enseigné le dessin au duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, & régent du royaume. Ce prince ne fut pas plutôt à la tête du gouvernement, qu'il s'empressa de combler de bienfaits les excellens artistes. *Arlaud* venoit souvent lui faire sa cour, & avoit la satisfaction d'être distingué dans la foule. « Je n'ai point oublié que » je vous dois les premiers principes du dessin, » lui dit un jour le duc : je suis trop reconnoissant » pour ne pas récompenser mon maître : allez » choisir dans ma galerie les tableaux qui vous » plaisent davantage, & faites-les emporter ; je » vous les donne ». Le peintre eut beau protester « qu'il avoit assez reçu de la générosité de son altesse, & qu'il étoit d'ailleurs récompensé par la gloire d'avoir eu un tel élève, il fallut se rendre. *Arlaud* entre dans la galerie où sont rassemblés les chefs-d'œuvres des plus grands artistes de toutes les écoles, & fixe son choix sur deux tableaux peints par le régent lui-même. Ce trait adroit d'un fin courtisan fut admiré. « Je suis fâché, » lui dit le prince, que vous vous contentiez de » si peu de chose. -- C'est, monseigneur, ce qui » pouvoit m'être le plus précieux, répondit *Ar-* » *laud*, qui trouva, en arrivant chez lui, deux excellens tableaux, & vingt mille francs en or que lui envoyoit son auguste élève, pour récompenser ses soins & son désintéressement.

ARLEQUIN. Quelques-uns prétendent que le nom d'*Arlequin* doit son origine à un jeune acteur italien qui vint à Paris sous le règne de Henri III. Comme ce comédien étoit accueilli dans la maison du président Achilles de Harlai, ses camarades l'appellèrent *Harlequino*, selon l'usage des italiens, qui donnent souvent le nom des maîtres aux valets, & celui des patrons aux cliens. D'autres disent que le nom d'*Harlequinus* se trouve dans une lettre de Raulin, imprimée en 1521, & dans d'autres écrits antérieurs au règne de Henri III.

On a fait beaucoup de pièces sous le titre d'*Arlequin*.... On s'est aussi beaucoup servi de ce rôle pour parodier différens opéra.

La petite farce italienne d'*Arlequin* bouffon fournit une anecdote qui trouve naturellement place dans cet article.

Cette pièce fit beaucoup de plaisir. On en imprima le canevas, & l'on en fit des extraits pour la commodité des dames, qui voulurent toutes applaudir l'italien. Les maîtres de cette langue firent de grands progrès de fortune, & il étoit de mode d'en avoir un dans sa loge, pour se faire interpréter la pièce, à-peu-près comme les cicéroni, que les voyageurs prennent en Italie pour se faire expliquer les antiquités du pays.

Après une représentation de cette comédie, Thomassin s'avança sur le bord du théâtre, & s'adressant aux spectateurs, dans un jargon moitié italien, moitié françois, qui faisoit plaisir dans sa bouche, dit : « Messieurs, je veux vous dire *una* » *picciole* fable que j'ai lue ce matin : car il me » prend quelquefois envie de *diventar* savant ; » mais *la diro* en italien : & ceux qui l'*entende-* » *ranno*, l'*expliqueranno* à ceux qui ne l'entendent » pas «. Alors il raconta, de la manière la plus comique, la fable de La Fontaine, du *meûnier, de son fils & de l'âne* : il accompagnoit son récit de tous les gestes qui lui étoient familiers : il descendoit de l'âne avec le meûnier ; il y montoit avec le jeune homme, il trottoit devant eux : il prenoit tous les différens tons des contrôleurs & des contrôleuses ; & après avoir fini ce récit comique, il ajouta en françois : « Messieurs, ve- » nons à l'application ; je suis le bon homme, je » suis son fils, & je suis encore l'âne. Les uns » me disent : *Arlequin*, il faut parler françois ; » les dames ne vous entendent point, & bien » des hommes ne vous entendent guère. Lorsque » je les ai remerciés de leur avis, je me tourne » d'un autre côté ; & des seigneurs me disent : » *Arlequin*, vous ne devez pas parler françois ; » vous perdrez votre feu, &c. Je suis bien em- » barrassé ; parlerai-je italien ? parlerai-je fran- » çois ? je vous le demande, Messieurs ». Alors quelqu'un du parterre, qui avoit apparemment recueilli les voix, répondit : « Parlez comme il vous » plaira, vous ferez toujours plaisir ».

Thomassin, Dominique & Carlin sont les trois héros de Bergame qui ont rendu le rôle d'*Arlequin* le plus intéressant du théâtre italien, dont il ne reste aujourd'hui que le nom.

L'ancienne troupe italienne avoit eu pour devise ces paroles : *castigat ridendo mores ;* & voici comme elles furent données par Santeuil au célèbre Dominique, qui jouoit le rôle d'*Arlequin* dans cette troupe. Cet acteur avoit envie d'avoir des vers latins de Santeuil, pour mettre au bas du buste d'*Arlequin* qui devoit décorer l'avant-scène de la comédie italienne. Sachant que le poëte ne vouloit pas se donner la peine d'en faire pour tout le monde, il imagina ce moyen pour en obtenir. Il s'habilla de son habit de théâtre, avec sa sangle & son épée de bois, prit un manteau qui le couvroit jusqu'aux talons ; & ayant caché son petit chapeau, il se mit dans une chaise à porteur. Quand il fut à la porte de Santeuil, il heurta ; en entrant, il jetta son manteau à terre ; & ayant pris son petit chapeau, il courut, sans rien dire, d'un bout de la chambre à l'autre, en faisant des postures plaisantes. Santeuil étonné d'abord, & ensuite réjoui de ce qu'il voyoit, entra dans la plaisanterie, & courut lui-même dans tous les coins de sa chambre comme *Arlequin ;* & puis ils se regardoient tous deux, faisant des grimaces pour se payer de la même monnoie. La scène ayant duré un peu de temps, *Arlequin* leva enfin son masque, & ils s'embrassèrent avec la joie de deux amis qui se reconnoissent & sont charmés de se revoir. Santeuil lui fit sur le champ ce demi-vers : *castigat ridendo mores*, & le renvoya fort satisfait de sa complaisance & de sa bonne humeur.

Ce même Dominique, né à Bologne, jouoit dans une si grande perfection, que lorsqu'il mourut, ses camarades tinrent leur théâtre fermé pendant plus d'un mois, pour marquer au public le regret qu'ils avoient de sa perte. Voici de quelle manière il fut saisi de la maladie qui l'emporta à l'âge de quarante-huit ans. Le sieur Beauchamp, maître à danser de Louis XIV, avoit exécuté devant ce prince une entrée fort singulière, dont sa majesté avoit été très-satisfaite. Dominique, dans un divertissement donné devant le roi, imita, d'une façon extrêmement comique, la danse de Beauchamp. Ce prince parut y prendre tant de plaisir, que le comédien fit durer sa danse aussi long-temps qu'il lui fut possible. Comme il s'étoit fort échauffé, & qu'il n'eut pas le temps de changer de linge, parce qu'il falloit qu'il jouât son rôle tout de suite, il lui survint un rhume qui se tourna en fluxion de poitrine ; & il en mourut huit jours après. Il laissa plusieurs enfans, parmi lesquels il y en eut deux, un garçon & une fille, dont on a beaucoup parlé dans le monde. L'un est le célèbre Dominique, si connu au nouveau théâtre italien & à la foire, où il jouoit le rôle de Trivelain, & où il donna de très-bonnes pièces de sa composition. L'autre est la demoiselle Biancolelli, dite Isabelle, qui épousa M. de Turgis, officier dans les gardes françoises.

Rich, fameux *Arlequin* de Londres, sortant un soir de la comédie, appella un fiacre, & lui dit de le conduire à la taverne du Soleil, sur le marché de Clarre. A l'instant où le fiacre étoit prêt d'arrêter, Rich s'apperçut qu'une fenêtre de la taverne étoit ouverte, & ne fit qu'un saut de la portière dans la chambre ; le cocher descend, ouvre son carrosse, & est bien surpris de n'y trouver personne. Après avoir bien juré suivant l'usage, contre celui qui l'avoit si bien excroqué, il remonte sur son siège, tourne & s'en va. Rich épie l'instant où la voiture repassoit vis-à-vis de la fenêtre, & d'un saut se remet dedans ; alors il crie au cocher qu'il se trompe, & qu'il a passé la taverne. Le fiacre tremblant retourne de nouveau, & s'arrête encore à la porte. Rich descend de voiture, gronde beaucoup cet homme, tire sa bourse & lui offre son paiement. A d'autres, M. le diable, s'écria le cocher, je vous connois bien, vous voudriez m'empaumer, gardez votre argent : à ces mots, il fouette, & se sauve à toute bride.

Les saillies échappées aux *Arlequins* ont été recueillies sous le titre d'*Arlequiniana*, ou d'*Arlequinades ;* nous allons en citer quelques-unes, pour en donner une idée.

Dans une des pièces de l'ancien théâtre italien qui étoient des cannevas que les acteurs rempliſſoient sur le champ ; *Arlequin* (l'inimitable Carlin) entendit son maître faire la plus amère satyre des hommes ; « Et les femmes, mon» sieur, qu'en dites-vous ? -- Les femmes !... » ah ! c'est encore pis. -- si bien donc, reprend » *Arlequin*, que nous serions parfaits si nous n'é» tions ni hommes ni femmes ».

Arlequin, parlant de la noblesse, disoit : » Si » Adam s'étoit avisé d'acheter une charge de se» crétaire du roi, nous serions tous nobles ».

Arlequin, pressé de raconter la mort de son père, répondoit : hélas ! dispensez-m'en, le pauvre homme mourut de chagrin de se voir pendre.

On dit qu'un verre de vin soutient un homme, & moi, reprit *Arlequin*, j'en ai bu plus de soixante & je ne peux pas me soutenir, comment cela se fait-il ?

Pantalon donna à son valet *Arlequin* des rys de veau pour les apprêter, & comme ce valet avoit peu de mémoire il lui donna par écrit l'*accomodage* qu'il vouloit qu'il en fît ; ce valet mit les rys sur une planche, & il vint un chat qui les emporta : » ah chat, cria le valet, en » lui montrant de loin le papier ; ah ! chat, dis» moi, que te servira d'avoir emporté ces rys » de veau, car sans ce papier là tu ne saurois » pas les accomoder comme il faut ».

Carlin tiroit de ce conte une ſcène extrêmement plaiſante.

On avoit défendu le chant aux italiens; on fit paroître ſur le bord de la couliſſe, un âne qui ſe mit à braire; *taiſez-vous inſolent*, lui dit *Arlequin*, *votre muſique eſt ici défendue.*

Un jour qu'il y avoit peu de ſpectateurs à la comédie italienne, Colombine vouloit dire une ſcène tout bas à *Arlequin*, *parlez plus haut*, dit Carlin, *nous ſommes entre nous & perſonne ne nous écoute.*

Un aubergiſte ſe venant plaindre à *Arlequin* qu'on lui avoit volé ſa bourſe où il y avoit trois cents écus; les aviez-vous comptés, lui dit *Arlequin*? Oui, répondit le plaignant. Brebis comptée, répond *Arlequin*, le loup la mange.

Un autre aubergiſte ſe plaignoit qu'on lui avoit volé une montre la meilleure du monde. Si elle étoit auſſi bonne que tu le dis, dit *Arlequin*, elle t'auroit montré l'heure qu'on devoit te la prendre; mais quel eſt le voleur? -- c'eſt un étranger, répondit l'aubergiſte. -- C'eſt peut-être la mode de ſon pays, dit *Arlequin*.

ARMAND. (François Huguet) plus connu ſous le nom ſeul d'*Armand*, naquit à Richelieu en 1699, d'une honnête bourgeoiſe du Poitou. Il eut l'honneur d'être tenu ſur les fonts de baptême, au nom de M. le duc maréchal de Richelieu, qui n'étoit alors guères plus âgé que ſon filleul. L'enfant fut élevé ſous le nom d'*Armand*, qu'il a porté toute ſa vie, par un ſentiment de reſpect pour ſon parain. L'abbé Nadal, poitevin comme lui, le plaça chez un notaire à Paris; mais un penchant pour les plaiſirs & pour le théâtre, lui fit abandonner la chicane. Après diverſes aventures dignes de Gilblas de Santillane, il joua la comédie en Languedoc, & revint enſuite à Paris, où il débuta ſur le théâtre de la comédie françoiſe en 1723, par le rôle de Paſquin, dans l'*Homme à bonnes fortunes*. La nature lui avoit donné le maſque le plus propre à caractériſer les talens d'un valet adroit & fourbe; c'eſt principalement dans ce rôle qu'il excelloit. On le grava dans le perſonnage de Carondas, au moment où, à l'exemple du valet de Zénon, il voloit le philoſophe ſon maître, par un mal-entendu de philoſophie. Ce rôle, dans la comédie des *Philoſophes*, celui de Fabrice dans l'*Ecoſſoiſe*, & celui du garçon libraire dans la *Préſomption à la mode*, furent les derniers qu'il repréſenta dans les pièces nouvelles. Ce comédien mourut à Paris en 1765. Il s'étoit retiré du théâtre peu de temps avant ſa mort, avec une penſion du roi, après quarante-deux ans de ſervice. Il étoit le doyen des comédiens françois.

Le caractère de cet excellent acteur étoit de voir tout gaiement; & dans les affaires les plus ſérieuſes, il ne pouvoit ſe refuſer une plaiſanterie. Il narroit d'une façon à faire diſtinguer les différens interlocuteurs qu'il mettoit en action dans ſes récits; il imitoit leur voix, leurs moindres geſtes; on eût dit que Scaron l'avoit deviné dans le perſonnage de la Rancune. On a conſervé un diſcours que cet acteur avoit compoſé étant clerc de notaire, & qu'il débita dans une comédie bourgeoiſe, dont il s'étoit chargé de faire le prologue.

» Meſſieurs, mon deſſein n'eſt pas, dans ce » jour qui renouvelle l'année, de vous jetter de » la poudre aux yeux, ni de vous faire croire » que des veſſies ſont des lanternes. Je ſais trop » que marchand d'oignons doit ſe connoître en » ciboules, & que vous êtes des éveillés de » Poiſſy, à qui l'on ne vous feroit pas paſſer » des chats pour des lièvres; parce que vous en » avez bien vu d'autres, & qu'on ne ſauroit » vous en donner à garder. Je n'ignore pas qu'un » diſcours bien garni de fleurs de rhétorique, » viendroit ici juſte comme de cire, ou, ſi vous » voulez, comme Mars en carême, & que ce » ne ſeroit point tirer ma poudre aux moineaux, » ni ſemer des marguerites devant des pourceaux. » Mais il n'y en a pas de plus embarraſſé que » celui qui tient la queue de la poële: à petit » mercier, petit panier, & à bon entendeur de- » mi-mot. Si nous ne rempliſſons pas nos rôles » comme les grands acteurs que vous avez jour- » nellement ſous les yeux, c'eſt qu'il n'eſt pas » permis à tout le monde d'aller à Corinthe, » & que qui eſt apprenti n'eſt pas maître. Loin » de nous en faire accroire, nous avouons de » bonne foi, que ſi nous comptions moins ſur » votre indulgence, nous ne ſaurions tous ſur » quel pied danſer. Mais ſi vous daignez nous » mettre le cœur au ventre, nous ne vous pro- » mettons pas poires molles, ni plus de beurre » que de pain; & nous irons de cul & de tête, » comme des corneilles qui abattent des noix. » Ainſi, meſſieurs, ſans tourner ſi long-temps » autour du pot, ni chercher midi à quatorze » heures, d'autant plus que vous n'ignorez pas » que trop gratter cuit, & trop parler nuit, je » me contenterai de vous prier de ne pas nous » recevoir comme des chiens dans un jeu de » quilles, en vous aſſurant que notre recon- » noiſſance ne ſera pas entre le ziſte & le zeſte, » ni moitié figue, moitié raiſin; & que lorſqu'il » s'agira de vous faire épanouir la rate, on » ne nous verra jamais n'y aller que d'une » feſſe, &c.....

Cette harangue fut extrêmement applaudie;

l'abbé Nadal ne put se contenir ; il se leva, monta sur le théâtre, courut embrasser son jeune protégé, & lui promit une amitié qu'il lui conserva toujours.

Son humeur gaie & facétieuse ne le quitta jamais. Le commencement de sa fortune fut même l'effet de sa plaisanterie. Il avoit l'habitude, en allant se promener avec ses amis, de parier, ou la dépense du moment, ou des billets de loterie, au premier bossu qne le hasard lui faisoit rencontrer sur son chemin ; & rarement ces billets étoient malheureux. Un jour, au sortir de la comédie, il rencontra (ce qu'il regardoit comme un présage très-favorable) un bossu, dont la physionomie le frappa plaisamment. Dans l'accès de sa gaieté, il alla prendre sur le champ, quelques billets de loterie à la devise du bossu. Un de ces billets lui rapporta huit mille livres : c'étoit, disoit-il quelquefois, le plus beau des bossus.

Étant à Lyon à se divertir avec des amis, survint un fâcheux, qui, après avoir soupé à leurs dépens, leur demanda encore à coucher pour cette nuit ; chacun s'en défendit en faisant retraite. *Armand*, resté seul, connoissant l'humeur du personnage : & voulant éviter une affaire, lui promit de partager son lit. C'étoit une belle nuit d'été ; *Armand* conduit le fâcheux à la promenade, met son épée en bandoulière, ses souliers dans sa poche, grimpe au haut d'un arbre, & s'y établit aussi tranquillement que dans l'appartement le plus commode. « Que faites-» vous donc, dit l'importun, que ce manége » commençoit à impatienter ? Je loge ici, ré-» pondit *Armand*, je vous invite à faire de » même ».

Armand saisissoit avec une présence d'esprit singulière tout ce qui pouvoit plaire au public dont il étoit fort aimé. Jouant le rôle de Pasquin, dans Attendez-moi sous l'orme, après ces mots : *Que dit-on d'intéressant ? Vous avez reçu des nouvelles de Flandres* ; il répliqua sur le champ : *Un bruit se répand que Port-Mahon est pris*. Le vainqueur de Port-Mahon étoit le parrain d'*Armand*.

Armand entreprit un jour, en buvant avec deux de ses camarades, de les faire pleurer avec la fable du *Tartuffe*. « Figurez-vous, mes bons » amis, leur disoit-il, un honnête gentilhomme » qui retire chez lui un misérable, à qui il donne » tout son bien avec sa fille, & qui, pour le » récompenser de ses bontés, veut séduire sa » femme, les chasse de sa propre maison & se » charge de conduire un exempt pour l'arrêter. » Ah ! le coquin, le monstre, le félérat, s'écrioient » les convives déjà gris ! & en disant cela, ils » fondoient en larmes ». Alors *Armand*, continuant avec ce sang froid qui le rendoit si plaisant : » Là, là, consolez-vous, leur dit-il, ne » pleurez pas, mon gentilhomme en fut quitte » pour la peur ; l'exempt lui dit :

» Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si » chaude. » — « Que diable, c'est le sujet du » Tartuffe que tu nous débites ? — Eh ! oui, » mes amis. A-t-on si grand tort de dire que » nombre de comédiens ne connoissent que leur » rôle, même dans les pièces qu'ils représentent » journellement ».

ARMOIRIES. Les *armoiries* ne furent inventées que du temps des croisades, pour distinguer la noblesse de tous les royaumes de la chrétienté qui s'étoient enrôlés dans cette guerre.

Les armes les plus simples & les moins diversifiées sont les plus belles & les plus nobles.

En Angleterre, un homme qui n'est pas gentilhomme de naissance, & qui n'a point d'*armoirie*, peut prendre & transmettre à la postérité celle du gentilhomme, du pair, ou du prince qu'il a fait prisonnier dans une guerre légitime.

Un empereur, pour se moquer, demanda à un ambassadeur de Venise dans quel endroit du monde on trouvoit des lions ailés, tels que ceux qu'on voit dans les *armoiries* de l'état vénitien : « On les trouve, lui répondit l'ambassa-» deur, dans le même pays où l'on voit des » aigles à deux têtes ».

Louis XV appelloit le médecin Quesnay son penseur & lui donna, pour armes, trois fleurs de pensées.

Henri IV s'étant égaré à la chasse, s'arrêta dans un hameau. Il descendit chez une vieille femme, à laquelle il dit simplement qu'il étoit un seigneur de la cour que le mauvais temps obligeoit à chercher un asyle. La bonne femme courut vîte chez son voisin, & revint un moment après avec un air fort triste. Henri lui demanda la cause de son chagrin. « Je viens de » chez mon voisin, reprit-elle, lui demander » quelques provisions afin de vous traiter un peu » plus convenablement ; mais il n'a qu'une din-» de, qu'il n'a jamais voulu me donner à moins » qu'il n'en vînt manger sa part. — Et pour-» quoi ne lui avez-vous pas permis de venir, » dit le roi ? -- C'est, monseigneur, repartit la » vieille, parce que c'est un plaisant qui vous » choqueroit peut-être par ses contes & par ses » airs familiers. -- Faites-le venir, dit le roi, » qui vouloit égayer son frugal repas ». La femme sort & revient un moment après avec le voisin, qui tenoit à sa main une belle dinde. On l'apprête, on se met à table. Le voisin ré-

jouit le prince par plusieurs contes fort plaisans; le roi voulut savoir pourquoi il s'étoit obstiné à venir manger sa dinde avec un seigneur de la cour, devant lesquels les gens de son état étoient souvent d'une extrême timidité. » Ah! dit celui-» ci avec transport, c'est que je n'ai pu résister » à l'envie de souper avec mon roi. Oui, sire, » dit-il, en se jettant à ses pieds, je vous ai » reconnu. J'ai servi sous vous: j'ai combattu » pour mon roi à la journée d'Arques. Eh! quel » françois ne paieroit de son sang l'honneur que » je reçois aujourd'hui ». Le roi attendri le relève, le reconnoît, lui demande quelle est la chose qu'il désiroit le plus vivement. » Sire, » dit le voisin, je supplie votre majesté de m'en-» noblir. -- Vous ennoblir, dit le roi, y pensez-» vous? malgré vos sentimens, votre naissance » est obscure. Vous ennoblir, ventre-saint-gris, « ajouta-t-il en riant, & quelles seroient vos ar-» mes? -- Mes armes! Ch, je n'en suis pas en » peine. -- Eh bien, dit le roi, quelles sont-» elles? -- Ma dinde, Sire, s'écria le plaisant ». Henri ne put s'empêcher de rire. » La dinde, » soit, dit-il; je vous accorde ce que vous me » demandez ». On assure que la famille de cet homme subsiste & porte encore une dinde dans ses armes.

ARNAULD. Le célèbre *Arnauld*, né à Paris en 1612, régenta un cours de philosophie durant sa licence. On argumenta contre quelqu'une de ses thèses; & il avança, chose unique, que le disputant avoit raison, & qu'à l'avenir il suivroit son sentiment.

Monsieur *Arnauld*, obligé de se cacher pour des matières de religion, trouva une retraite à l'hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'en habit séculier, coëffé d'une grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fièvre, & madame de Longueville ayant fait venir le médecin Brayer, lui recommanda d'avoir soin d'un gentilhomme qu'elle protégeoit particulièrement, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre dans son hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de sa fièvre, lui demanda des nouvelles. On parle, dit Brayer, d'un livre nouveau de Port-Royal qu'on attribue à M. *Arnauld* ou à M. de Sacy: mais je ne le crois pas de M. de Sacy, il n'écrit pas si bien. A ce mot M. *Arnauld*, oubliant son habit gris & sa perruque, lui répond vivement: que voulez-vous dire? mon neveu écrit mieux que moi. Brayer envisage son malade, se met à rire, descend chez madame de Longueville, & lui dit: la maladie de votre gentilhomme n'est pas considérable: je vous conseille cependant de faire enforte qu'il ne voie personne; il ne faut pas le laisser parler. Madame de Longueville étonnée des réponses indiscrètes qui échappoient souvent à M. *Arnauld* & à M. Nicole, disoit qu'elle aimeroit mieux confier son secret à un libertin.

Ce docteur craignant d'être recherché même chez madame de Longueville, s'étoit logé au fauxbourg Saint-Jacques, dans un taudis ignoré; il y tomba malade. Ses amis lui envoyèrent un médecin, qui, dans la conversation, comprit bientôt que son malade étoit un homme de mérite. *Arnauld*, curieux de nouvelles, lui demanda ce qu'on disoit dans Paris. » Rien d'intéressant, » lui répondit ce médecin, si ce n'est que M. » *Arnauld* est arrêté ». *Oh! pour cette nouvelle*, répliqua ce dernier, *elle est un peu difficile à croire; c'est moi qui suis Arnauld*. Le médecin étonné lui remontra son imprudence. « Heureu-» sement, ajouta-t-il, vous avez affaire à un » honnête homme; sans cela, voyez à quoi vous » vous exposiez ». Il fit avertir la duchesse de Longueville, qui, toute alarmée, envoya chercher *Arnauld*. Elle lui donne de nouveau un logement chez elle, & ne veut se reposer que sur elle-même du soin de lui donner à manger. « Demandez, lui disoit-elle, tout ce que vous » voudrez; mais ce sera moi qui vous l'appor-» terai ».

La retraite de ce fameux docteur chez madame de Longueville, finit à la fameuse paix de Clément IX, en 1668. L'archevêque de Sens & l'évêque de Châlons, médiateurs de cet accommodement, présentèrent eux-mêmes le docteur *Arnauld* au nonce, qui le reçut avec la plus grande distinction, & rendit un témoignage éclatant à sa foi, en lui disant, qu'il avoit une plume d'or pour la défense de l'église de Dieu. Louis XIV, instruit de cette visite, témoigna son desir de voir le savant théologien, & ce docteur lui fut présenté par M. de Pompone, son neveu. Il fit au roi son compliment, & ce prince lui dit d'un air obligeant, « qu'il avoit » été bien-aise de voir un homme de son mé-» rite, & qu'il souhaitoit qu'il pût employer les » talens que Dieu lui avoit donnés, à défendre » l'église ». Toute la cour, à l'exemple du prince, combla de caresses le respectable docteur; & Monsieur, frère du roi, étant survenu, s'avança quelques pas, & dit: » il faut bien faire » quelqu'avance pour voir un homme si rare & » si extraordinaire ».

L'adversaire des jésuites, retiré à Bruxelles, avoit de Rome la permission de dire la messe dans sa chambre. Ses liaisons avec cette cour étonneront sans doute; mais elles n'en sont pas moins véritables. Il entretint toute sa vie des correspondances avec le sacré collège. Il avoit des instructions très-sûres concernant les papiers les plus importans envoyés à la congrégation de *la propagande*. Personne ne connoissoit mieux

que

que lui la bibliothèque du Vatican. Il citoit les pièces originales, l'endroit où on les avoit placées, & défioit les jésuites d'en contester l'autenticité. Ils ne purent faire mettre à l'*index* sa *morale pratique*, tandis que le livre du père le Tellier, *sur les chrétiens de la Chine*, y fut mis. Son crédit à Rome étoit au point qu'il en plaisantoit lui-même. » On me croit, en France, » disoit-il, le plus grand ennemi des papes, & » l'on ignore comme j'ai toujours été avec eux ». Un souverain pontife a permis qu'on fouillât dans le Vatican, & qu'on mît dans une édition projettée à Venise des œuvres entières d'*Arnauld*, tout ce qui a rapport aux liaisons dont il est ici parlé.

Les applaudissemens que l'on donnoit à ses ouvrages, ne l'aveugloient point sur leur imperfection. Il étoit même le premier à les critiquer. Allant voir son frère, l'évêque d'Angers, par la voiture publique, il entendit parler de son livre *de la perpétuité de la foi :* on le vantoit beaucoup. Le docteur lui seul le déprécia. Quelqu'un indigné lui dit : « Il appartient bien » à vous de vous ériger en censeur du grand » *Arnauld*, & que trouvez-vous à blâmer dans » son livre ? -- Beaucoup de choses, répondit » *Arnauld*, on a manqué tel & tel endroit : on » eut dû mettre plus d'ordre, pousser davantage » le raisonnement ». Il parla de tout en maître, & cependant personne ne fut désabusé. Le carrosse de son frère étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on reconnut que le censeur d'*Arnauld* étoit *Arnauld* lui-même, & chacun se répandit en excuses.

On demandoit à M. *Arnauld* comment il falloit s'y prendre pour se former un bon stile. Lisez Ciceron, répondit le docteur, mais il ne s'agit pas, lui dit-on, d'écrire en latin, mais en françois : *Eh bien, en ce cas*, reprit *Arnauld*, *lisez Ciceron.*

Monsieur *Arnauld* ayant fini ses jours assez paisiblement dans les pays étrangers, après une vie fort agitée ; les religieuses de Port-Royal des champs, aussi zèlées pour sa mémoire après sa mort, qu'elles l'avoient été pour sa personne durant sa vie, souhaitèrent d'avoir son cœur dans leur église, consolation qu'on ne songea pas à leur refuser. Elles le reçurent avec les transports qu'on peut s'imaginer, & le placèrent dans le lieu le plus honorable qu'elles purent trouver.

Le cœur étant placé, il fut question d'une épitaphe. On s'adressa à Santeuil qui étoit alors en possession de faire toutes les épitaphes du monde. Comme l'affaire étoit délicate, les religieuses crurent devoir prendre le poëte à leur avantage. Elles l'invitèrent à venir passer quelques jours dans leur solitude, où on lui fit tant de caresses qu'il ne put se défendre de faire ce qu'on lui demandoit. Il leur livra des vers latins que M. de la Fémas a traduits ainsi.

Enfin, après un long orage,
Arnauld revient en ces saints lieux,
Il est au port malgré les envieux
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.
Ce martyr de la vérité,
Fut banni, fut persécuté,
Et mourut en terre étrangère,
Heureuse de son corps d'être dépositaire.
Mais son cœur toujours ferme & toujours innocent,
Fut porté par l'amour à qui tout est possible,
Dans cette retraite paisible
D'où jamais il ne fut absent.

ARNAULD, abbé de Pomponne, fils du ministre mort en 1756 ; Louis XIV daigna le consoler sur la mort de son père, en lui disant : *vous pleurez un père que vous retrouvez en moi, & je perds un ami que je ne retrouverai plus.*

ARNAUD (l'abbé) mort à Paris, le 2 Décembre 1784. La clarté est le mérite de la langue françoise, disoit un homme de lettres à M. l'abbé *Arnaud* ; » dites, répondit-il ; que c'est » son grand besoin ».

Un amateur, au sortir de l'opéra d'Iphigénie en Tauride, dit qu'il y trouvoit de très-beaux morceaux ; » il n'y en a qu'un, lui répond l'ab- » bé *Arnaud*. -- Lequel, démanda le premier ? » -- L'ouvrage entier ».

ARNOULD. *Arnould*, fils naturel de Carloman, disputoit, en 888, l'empire à Gui, duc de Spolete, qui s'étoit déja rendu maître de Rome. *Arnould*, après plusieurs batailles, arriva devant cette capitale, & se préparoit à en faire le siége, lorsqu'un lièvre effrayé traversa le camp en courant vers la ville. Ses soldats le poursuivoient jettant de grands cris. Les assiégés ignorant ce qui se passoit, crurent que c'étoit le signal pour monter à l'assaut : comme leurs préparatifs pour la défense n'étoient point encore faits, la frayeur les saisit, ils abandonnent leurs remparts : *Arnould* s'en apperçoit, profite du moment, monte à l'assaut, prend Rome & s'y fait couronner empereur.

ARRIE. *Arrie*, dame romaine, morte l'an 42 de J. C., ne pouvant sauver Pœtus, son mari, de la mort dont il étoit menacé par l'empereur Claude, elle s'enfonça, sous le sein, un poignard qu'elle présenta tout sanglant en disant : *tiens*, Pœtus, *il ne m'a point fait de mal.*

ARUSPICES. Les *Aruspices* étoient chez les romains les ministres de la religion, chargés d'exa-

miner les entrailles des victimes pour en tirer des préſages. C'étoit d'Etrurie que les romains faiſoient venir leurs *aruſpices*, ils envoyoient même tous les ans des jeunes gens en ce pays pour s'inſtruire dans la ſcience des *aruſpices*, & ces jeunes gens étoient choiſis parmi les meilleures familles de Rome. Ils obſervoient principalement le cœur, le foie, les reins, la rate & la langue des victimes. Les romains ont cru que lorſque Céſar fut aſſaſſiné on ne trouva point de cœur dans les deux victimes qu'on avoit immolées.

ASCENDANT. L'*aſcendant* d'un grand homme, eſt tout puiſſant, même ſur les nations les plus corrompues.

ASCLÉPIADE. *Aſclépiade*, médecin, mort l'an 96 avant J. C. Il gagea contre la fortune, qu'il ne ſeroit jamais malade pendant ſa vie, à peine de perdre la réputation qu'il avoit acquiſe de fameux médecin; en effet, il gagna ſa gageure, n'ayant jamais été malade, & étant mort d'une chûte dans une extrême vieilleſſe.

Aſclépiade diſoit que la doctrine d'Hypocrate n'étoit que la méditation de la mort.

Sa maxime étoit qu'un médecin doit guérir ſes malades, *ſûrement, promptement, agréablement.*

ASPASIE. *Aſpaſie*, de Milet dans l'Ionie, fut célèbre courtiſane & ſophiſte. Son éloquence & ſes talens pour la politique la rendirent ſi célèbre que Socrate même venoit à ſon école. Périclès l'aima paſſionnément, quitta ſa femme pour l'épouſer, & ce héros ſe laiſſa conduire par elle. On dit que c'eſt elle qui fit entreprendre la guerre de Samos, pour venger les habitans de Milet, ſes compatriotes. Les mégariens ayant enlevé deux filles de ſa ſuite, elle décida qu'il falloit les combattre; & de là la guerre de Mégare, d'où naquit celle de Péloponeſe. Son nom devint ſi fameux dans toute l'Aſie, que Cyrus le fit auſſi porter à ſa maîtreſſe. *Aſpaſie* vivoit vers l'an 428 avant J. C.

ASPERTINI, (Ami) peintre, mort en 1552. C'étoit un homme extrêmement biſarre; on l'appelloit l'homme *à deux pinceaux*, parce que, par ſingularité, il peignoit en même temps des deux mains: l'une produiſoit le clair, & l'autre l'obſcur.

ASSAISONNEMENT. Le plus exquis de tous les mêts des ſpartiates étoit ce qu'ils appelloient la ſauce noire, & les vieillards la préféroient à tout ce qu'on pouvoit leur ſervir ſur la table. Denys-le-tyran, s'étant trouvé à un de ces repas, n'en jugea pas de même, & ce ragoût lui parut déteſtable: « Je n'en ſuis pas ſurpris, » dit celui qui l'avoit préparé, l'*aſſaiſonnement* » y a manqué. -- Et quel *aſſaiſonnement*, demanda le prince? La courſe, la ſueur, la » fatigue, la faim, la ſoif: voilà, ajouta le » cuiſinier, ce qui relève ici tous nos mêts ».

ASSAS, (le chevalier d') capitaine françois, mort en 1760. Ce brave officier étant ſurpris par une troupe d'ennemis en embuſcade qui le menaçoient d'une mort certaine s'il proféroit un ſeul mot, le chevalier d'*Aſſas* s'écrie: *Auvergne, faites feu, ce ſont les ennemis*, & tombe mort auſſitôt percé de mille coups de bayonnette. Louis XV, pour récompenſer cette action, a créé une penſion pour être héréditaire de mâle en mâle dans la famille de ce héros.

ASSAUT. Briſſac forme le projet de s'emparer de Cardé, petite, mais importante place du Piémont, & donne à Biragues le commandement des troupes deſtinées à cette expédition. Comme la place n'eſt guère défendue que par quatre cents bannis, néceſſairement deſtinés à un ſupplice infame, s'ils ſont pris, on s'attend à une réſiſtance opiniâtre.

Biragues, pour les étonner, fait bruſquement donner un aſſaut par ſes meilleures troupes, qui ſont reçues avec tant de réſolution qu'elles demandent à faire retraite. *Quoi donc!* s'écrie le ſage & intrépide chef, *ſeroit-il poſſible que le deſir de la gloire vous inſpirât moins de courage que le déſeſpoir n'en donne à ces brigands!* Prenant alors lui-même une pique, il arrête un Officier par la main, lui montre la brèche. *C'eſt-là*, dit-il, *qu'il faut aller mourir, plutôt que de nous ſauver par une retraite honteuſe.* Son courage ranime celui des ſoldats: ils retournent à l'aſſaut, & combattent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils forcent la garniſon. Comme elle n'attend point de quartier, elle ſe fait tuer ſur la brèche.

« Valenciennes fut priſe d'aſſaut par un de ces événemens ſinguliers qui caractériſent le courage impétueux de la nation françoiſe. Louis XIV faiſoit ce ſiège, ayant avec lui ſon frère & cinq maréchaux de France; d'Humières, Schomberg, la Feuillade, Luxembourg & de Lorges. Les maréchaux commandoient chacun leur jour, l'un après l'autre. Vauban dirigeoit toutes les opérations.

On n'avoit pris encore aucun des dehors de la place. Il fallut d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes étoit un grand ouvrage couronné, paliſſadé & fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes: dans cet ouvrage couronné étoit encore un autre ouvrage entouré d'un autre foſſé. Il falloit, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un

bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvoit un autre ouvrage qu'on nomme pâté : derrière ce pâté couloit le grand cours de l'Escaut, profond & rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille étoit soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étoient couverts de canons : une garnison de trois mille hommes préparoit une longue résistance.

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages de dehors. C'étoit l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être apperçu, & d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition : Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour sans confusion & sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi ; il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que, s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité ; mais que pendant le jour, l'œil du maître inspire la valeur, & élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes.

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois & cinq maréchaux de France. A neuf heures du matin, les deux compagnies de mousquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre étoit simplement de s'y loger, & c'étoit beaucoup ; mais quelques mousquetaires noirs ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui étoit dans cet ouvrage, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit : les bataillons des gardes les suivent : on tue & on poursuit les assiégés. Les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres : ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut & sur le grand. Les gardes s'avancent en foule : les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'étoit pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il étoit vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteroient aveuglément sur les troupes & sur les bourgeois qui venoient à eux dans la rue, qu'ils y périroient, ou que la ville alloit être pillée : mais ces jeunes gens, conduits par un cornette nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes ; & tandis que les troupes qui venoient se formoient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparoient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étoient dans la rue. On donnoit des ôtages de part & d'autre ; le conseil de ville s'assembloit, on députoit vers le roi ; tout cela se faisoit, sans qu'il y eut rien de pillé, sans confusion, sans faire de faute d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, & entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître.

ASSOUCI. Charles Coypeau, sieur d'*Assouci*, appellé *le singe de Scarron*, naquit à Paris en 1604, d'un Avocat en Parlement. A l'âge de huit ans, il s'échappa de la maison paternelle, se rendit à Calais, où il se présenta comme fils de César Nostradamus. S'étant mêlé de vouloir guérir, il vint à bout de procurer la santé à un malade d'imagination. Le peuple de Calais croyant qu'il mêloit à ses connoissances en médecine quelque peu de magie, voulurent le jetter dans la mer. Il partit pour Londres, ensuite alla à Turin, & enfin à Montpellier, d'où il fut obligé de sortir pour des causes graves. Il se rendit à Rome, où ses satyres contre cette cour le firent mettre à l'inquisition. Il en sortit, & revint en France, où il se fit mettre à la bastille & au châtelet pour les mêmes causes qui lui avoient fait quitter Montpellier ; le crédit de ses amis l'en firent sortir. enfin il mourut en 1679, laissant des ouvrages qui ne lui ont pas fait un grand nom.

ASTER vint s'offrir à Philippe, roi de Macédoine, comme un tireur qui ne manquoit jamais les oiseaux à la volée. *Je te prendrai à mon service*, dit ce prince, *quand je ferai la guerre aux étourneaux.*

L'arbalétrier, piqué de cette réponse, chercha à s'en venger, & se jetta dans la ville de Méthon que Philippe assiégeoit. De-là il décocha une flèche qui créva l'œil droit du monarque, & qui portoit pour inscription : *Aster envoie ce trait à Philippe.* Le même trait fut renvoyé avec ces mots : *Philippe fera pendre Aster quand la ville sera prise* ; ce qui arriva.

ASTROLOGUES. L'*astrologie* est l'art prétendu d'annoncer les événemens avant qu'ils soient arrivés.

Sous Catherine de Médicis, & même sous Henri III & sous Henri IV, l'*astrologie* étoit encore en grand crédit, & de nos jours le comte de Boullainvilliers, homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, en étoit infatué, & en a écrit très-sérieusement.

Les *Aſtrologues* répondoient ordinairement comme les oracles, par des phraſes auxquelles on pouvoit donner pluſieurs ſens, & la crédulité adoptoit toujours le ſens qui avoit le plus de rapport aux circonſtances.

Voici quelques traits d'*aſtrologie* & d'*aſtrologues*.

Une dame égyptienne fit venir chez elle un fameux *aſtrologue*, & l'interrogea ſur ce qu'elle deſiroit d'apprendre. L'*aſtrologue* dreſſa auſſi-tôt différentes figures *aſtrologiques*, & fit ſur chacune un diſcours d'autant plus long que ce qu'il diſoit ne ſatisfaiſoit pas la dame. A la fin il ſe tut; & la dame n'étant pas plus inſtruite qu'auparavant, ſe contenta de lui donner une drachme. L'*aſtrologue*, qui s'attendoit à recevoir une meilleure récompenſe, ajouta, qu'il voyoit encore par les figures tracées, qu'elle n'étoit pas des plus riches. La dame lui repondit que cela étoit vrai. L'*aſtrologue* regardant toujours les figures, lui demanda: N'auriez-vous rien perdu? « J'ai perdu, lui répondit-elle, l'argent » que je viens de te donner ».

Dara, un des quatre fils du grand mogol Cha-Jeham, ajoutoit beaucoup de foi, ainſi que la plupart des princes de l'Orient, aux prédictions des *aſtrologues*. Un de ces charlatans lui avoit prédit, au péril de ſa tête, qu'il régneroit; & telle étoit la foibleſſe de ce prince, qu'il s'en fioit plus à cette prédiction qu'à ſes droits, à l'amitié de ſon père & à ſon courage. L'*aſtrologue* ſe moquoit le premier de la ſimplicité de Dara. Cet impoſteur ne craignit pas même de répondre à ceux qui lui demandèrent comment il oſoit, ſur ſa vie, garantir un événement auſſi incertain: « Il » arrivera de deux choſes l'une, ou Dara parvien- » dra à la couronne, & ma fortune eſt faite; ou » il ſera vaincu, & dès-lors ſa mort eſt certaine, » & je ne redoute plus ſa vengeance ».

Le calife Almanſor avoit conſulté deux *Aſtrologues* ſur ſon horoſcope. Le premier lui prédit que les prétendans au califat mourroient avant lui; le ſecond qu'il vivroit beaucoup plus longtemps que ceux qui pouvoient prétendre au califat. Ce dernier *aſtrologue* annonçoit la même choſe que le premier. Sa prédiction néanmoins fut la ſeule bien reçue & bien récompenſée, parce qu'il avoit habilement évité le terme de mourir, qui laiſſe toujours une idée fâcheuſe dans l'eſprit. Ceci rappelle le mot de la reine Pariſatis, qui vouloit qu'on n'eût que des paroles de ſoie pour les grands.

L'empereur Frédéric, maître de Vicenze, étant ſur le point de quitter cette ville qu'il avoit emportée d'aſſaut quelques jours auparavant, il défia le plus fameux de ſes *aſtrologues* de deviner par quelle porte il ſortiroit le lendemain. L'impoſteur répondit au défi par un tour de ſon métier. Il remit à Frédéric un billet cacheté, lui recommandant ſur toutes choſes de ne l'ouvrir qu'après qu'il ſeroit ſorti.

L'empereur fit abattre pendant la nuit quelques toiſes de la muraille, & ſortit par la brèche. Il ouvrit enſuite le billet. Il ne fut pas peu ſurpris d'y lire ces propres mots: *le roi ſortira par la porte neuve.* C'en fut aſſez pour que l'*aſtrologue* & l'*aſtrologie* lui paruſſent infiniment reſpectables.

Le roi de Boutan, dit Voltaire dans ſes mélanges, chap. XIII, eut un jour beſoin d'être ſaigné. Un chirurgien gaſcon, qui étoit venu à ſa cour, dans un vaiſſeau de notre compagnie des Indes, fut nommé pour tirer cinq onces de ce ſang précieux. L'aſtronome du quartier cria que la vie du roi ſeroit en danger, ſi on le ſaignoit dans l'état où étoit le ciel. Le gaſcon pouvoit lui répondre qu'il ne s'agiſſoit que de l'état où étoit le roi de Boutan; mais il attendit prudemment quelques minutes, & prenant enſuite ſon almanach, *vous avez raiſon, grand homme*, dit-il à l'aſtronome, *le roi ſeroit mort ſi on l'avoit ſaigné dans l'inſtant où vous parliez: le ciel a changé depuis ce temps-là, & voici le moment favorable.* L'aſtronome en convint, & le roi fut ſaigné & guéri. Peu à peu on s'eſt accoutumé à ſaigner les rois comme leurs ſujets, quand ils en ont eu beſoin.

Bayle rapporte dans ſon dictionnaire l'anecdote ſuivante, pour faire voir qu'il arrive des conjectures fortuites qui peuvent éblouir quelques perſonnes ſur la vanité de l'*aſtrologie*, & les empêcher de la condamner abſolument. Marcellus, profeſſeur de rhétorique au collège de Liſieux, avoit compoſé en latin l'éloge du maréchal de Gaſſion, mort d'un coup de mouſquet au ſiège de Lens. Il étoit prêt de le réciter en public, quand un vieux docteur, qui faiſoit ſon occupation principale de lire toutes les affiches, ſurpris d'y voir celle qui annonçoit la harangue de Marcellus pour les deux heures après midi, courut s'en plaindre à M. Hermant, recteur de l'Univerſité; & lui repréſentant qu'il ne falloit pas ſouffrir qu'on fît, dans une univerſité catholique, l'oraiſon funèbre d'un homme mort dans la religion prétendue réformée, le pria d'indiquer une aſſemblée pour en décider. Le recteur n'ayant pu la lui refuſer, il y fut réſolu, à la pluralité des voix, qu'on iroit ſur le champ défendre à Marcellus de prononcer le panégyrique de M. Gaſſion. Pendant que les ſages gémiſſoient intérieurement ſur cette défenſe, les *aſtrologues* en triomphoient, faiſant obſerver à tout le monde, que dans l'almanach du célèbre Larrivey, de 1648, entre les prédictions, il y avoit écrit, en gros caractères: *latin perdu.*

Un *aſtrologue* avoit prédit à Henri IV, roi d'Angleterre, qu'il mourroit à Jéruſalem. Il tomba ſubitement malade dans l'abbaye de Weſtminſter, & & y mourut dans une chambre appellée *Jéruſalem;*

ce qui fut regardé comme l'*accompliſſement* de cette prédiction.

Ferdinand le Catholique, roi d'Eſpagne, ayant été averti qu'il mourroit à Madrigal, évita avec ſoin d'y aller. Mais pendant qu'il éloignoit ainſi ſa mort, à ce qu'il penſoit, il la trouva à Madrigalois ou petit Madrigal, pauvre village dont il n'avoit jamais entendu parler. Car paſſant fortuitement par cet endroit, il ſe trouva mal tout d'un coup; &, ayant été porté dans une miſérable chaumière, qui étoit la meilleure retraite que le lieu pût lui fournir, il y mourut dans un réduit qui pouvoit à peine contenir ſon lit.

Alvaro de Luna, favori de Jean II, roi de Caſtille, prince de peu d'eſprit, après avoir gouverné l'état à ſa fantaiſie, en qualité de connétable du royaume, fut enfin mis à mort au contentement de ſes ennemis. On dit que ce malheureux ayant conſulté un *aſtrologue* judiciaire, en reçut avis de ſe garder de Cadahalſo. Il crut que c'étoit d'un village près de Tolède, qui lui appartenoit, qui porte ce nom, & s'abſtint d'y aller. Mais ayant eu la tête tranchée ſur un échafaud que les eſpagnols appellent auſſi *Codahalſo*, on vit bien qu'il s'étoit trompé ſur le mot.

Jacques I, roi d'Ecoſſe, fut maſſacré de nuit dans ſon lit, par ſon oncle Gautier, comte d'Athol, qui vouloit monter ſur le trône. Ce traître reçut à Edimbourg le prix de ſa trahiſon; car il fut mis ſur un pilier; & là, devant tout le monde, on lui mit ſur la tête une couronne de fer que l'on avoit fait rougir dans un grand feu; il y avoit cette inſcription: *le roi des traîtres*. Un *aſtrologue* l'avoit aſſuré qu'il ſeroit couronné publiquement dans une grande aſſemblée de peuple.

Un *aſtrologue* ſe tira ingénieuſement de danger du temps de Louis XI; il avoit prédit au roi qu'une dame qu'il aimoit mourroit dans huit jours. La choſe étant arrivée, le prince fit venir l'*aſtrologue*, & commanda à ſes gens de ne pas manquer, à un ſignal qu'il leur donneroit, de ſe ſaiſir de cet homme, & de le jetter par les fenêtres. Auſſi-tôt que le roi l'apperçut: « Toi, qui prétends être un ſi habile homme, lui dit-il, & qui » ſais ſi préciſément le ſort des autres, apprends » dans ce moment quel ſera le tien, & combien tu as encore de temps à vivre ». Soit que l'*aſtrologue* eût été ſecrettement averti du deſſein du roi, ou qu'il s'en doutât: « Sire, lui répondit-il ſans » témoigner aucune frayeur, je mourrai trois jours » avant votre majeſté ». Le roi n'eut garde, après cette réponſe, de donner aucun ſignal pour le faire jetter par les fenêtres; au contraire, il eut un ſoin particulier de ne le laiſſer manquer de rien.

Pluſieurs *aſtrologues* ont reçu des leçons dont leurs confrères auroient dû profiter, en voici quelques exemples.

Hégiage, général arabe ſous le calife Valid, conſulta dans ſa dernière maladie un *aſtrologue* qui eut la fermeté de lui prédire une mort prochaine. « Je compte tellement ſur votre habileté, répon» dit Hégiage, que je veux vous avoir avec moi » dans l'autre monde, & je vais vous y envoyer » le premier, afin que je puiſſe me ſervir de vous » dès mon arrivée ». Il ordonna en effet qu'on lui coupât la tête, ce qui fut exécuté ſur le champ.

Un *aſtrologue* regardant au viſage Jean Galéas, duc de Milan, lui dit: « Seigneur, arrangez vos « affaires, car vous ne pouvez vivre long-temps ». Comment le ſais-tu, lui répondit le duc? -- Par la connoiſſance que j'ai des aſtres, répondit l'*aſtrologue*. -- Et toi, combien dois-tu vivre? -- Ma planette me promet une longue vie. -- Oh bien, répartit le duc, afin que tu ne te fies plus à ta planette, tu mourras maintenant contre ton opinion, & il le fit pendre ſur-le champ.

Un empereur, irrité contre un *aſtrolologue*, lui demandoit avec menaces: « de quel genre de » mort, malheureux, compte-tu mourir? -- Je » mourrai, dit-il, de la fièvre. -- Tu en as » menti, répondit l'empereur, tu périras tout-à» l'heure d'une mort violente ». On alloit ſaiſir ce pauvre malheureux, lorſqu'il dit à l'empereur: » Seigneur, ordonnez qu'on me tâte le pouls, & » on verra que j'ai la fièvre ». Cette ſaillie le tira d'affaire.

Henri VII, roi d'Angleterre, envoya chercher un *aſtrologue* anglois, qui ſe mêloit de prédire les bonnes & les mauvaiſes fortunes des autres, & lui demanda où il paſſeroit les fêtes de Noël. L'*aſtrologue* lui répondit qu'il n'en ſavoit rien. « Je ſuis » donc meilleur *aſtrologue* que toi, répondit le » roi, car je ſais que tu les paſſeras dans la tour » de Londres ». Ce qui arriva effectivement, car le roi l'y fit conduire.

Tibère, pendant ſon exil à Rhodes, conſultoit ces eſpèces de devins ſur un rocher fort élevé au bord de la mer; & lorſque leur réponſe donnoit à ſoupçonner de la fourberie, ou de l'ignorance, il les faiſoit à l'inſtant précipiter.

Ayant un jour conſulté dans ce même lieu un certain Thraſyllus, ce devin lui promit l'empire & toutes ſortes de proſpérités. Puiſque tu es ſi habile, lui dit Tybère, pourrois-tu me dire combien il te reſte de temps à vivre, Thraſyllus, ſans s'émouvoir, examina la poſition des aſtres lors de ſa naiſſance, & d'un air effrayé, s'écria: je ſuis à l'inſtant même menacé d'un grand péril. Tibère, charmé de cette réponſe, le raſſura & le protégea dans la ſuite.

Cardan, médecin & mathématicien célèbre du

quinzième siècle, donnoit dans toutes les erreurs de l'*astrologie* judiciaire. Ayant marqué qu'il mourroit en un certain temps, il s'abstint de manger, afin que sa mort confirmât sa prédiction, & que sa vie ne décriât point le métier.

M. de S... en 1674, pendant que l'on étoit fort en peine de M. de Turenne, dont on ignoroit les mouvemens, eut la hardiesse & le bonheur de prédire le combat de Seinzheim, & tous les glorieux succès qui le suivirent, un mois avant qu'ils arrivassent. Lorsqu'on en apprit la nouvelle, tout le monde en fut fort surpris, & bien des gens s'imaginèrent que M. de S... n'avoit prédit tous ces événemens que par les lumières de l'*astrologie* judiciaire. Le roi voulut en être éclairci : il interrogea M. S... en particulier, & il avoua à sa majesté que ce n'étoit que les lumières du bon sens, & une étude exacte du génie des généraux & de la nature de l'armée. Le roi dit, en sortant de son cabinet : sans mentir, S... vient de me dire les choses du monde les plus extraordinaires pour un *astrologue*. Les courtisans le prirent dans un sens différent de celui de sa majesté, & l'approbation prétendue du roi fit passer S... pour un second Nostradamus.

Il faut bien chercher à abuser les autres pour faire des almanachs, & bien aimer à s'abuser soi-même pour y croire.

Sylvius, professeur en éloquence, & principal du collège de Beauvais à Paris, après avoir dit à Turnèbe son ami, tout le mal possible des *astrologues*, l'assura qu'il avoit pris la peine, au commencement de l'année, de parcourir tout l'almanach, & de marquer *temps serein* par-tout où ils mettoient temps pluvieux : *vent* par-tout où ils annonçoient calme ; *temps couvert* par-tout où ils plaçoient sérénité ; & qu'ayant pris garde à l'événement, il avoit trouvé qu'il étoit beaucoup meilleur *astrologue* qu'eux.

Le Pape Urbain VIII a fait une bulle magnifique, & en beau latin, contre l'*astrologie* judiciaire ; il s'en mêloit pourtant lui-même & beaucoup, jusqu'à faire des almanachs. Il avoit un ancien domestique qui l'ayant vu dans toutes sortes de situations, & ayant vieilli avec lui, usoit de tous ses droits avec grande liberté. Une nuit, le pape l'appella, & à force de crier *Onoufrio*, *Onoufrio*, le fit lever, & lui demanda quel temps il faisoit. Onoufrio, pour en être plutôt débarrassé, répondit qu'il faisoit beau temps. *Sapiamo*, dit le pape, donnant à entendre qu'il l'avoit prédit & mis sur son almanach. Onoufrio qui, éveillé, entendoit pleuvoir à verse, perdant patience, ouvrit les rideaux du pape, & les fenêtres de sa chambre, en lui disant : *vede coïone*, *vede coïone*. Le pape en rioit encore le matin, & ne put s'empêcher de le conter à quelques courtisans. Le rébarbatif Barberin l'ayant su, menaça Onoufrio des galères : Onoufrio se mit à changer de conduite, à servir le pape à genoux, & avec crainte & tremblement, comme une divinité. Le pape, importuné de ces respects, en apprit enfin la cause. L'éminence étant venue chez son oncle, en fut traitée à son tour presque aussi mal que l'avoit été Onoufrio.

Le pape Jean XXI ayant étudié toute sa vie l'*astrologie*, avoit trouvé, par la connoissance qu'il prétendoit avoir de l'influence des astres, que sa vie seroit longue, & il le disoit à tous ceux qui l'approchoient. Un jour qu'il s'en vantoit en présence de quelques personnes, une voûte qu'il faisoit construire au palais de Viterbe, creva ; il en fut si fort blessé, qu'il en mourut six jours après.

L'empereur Adrian étoit si expert *astrologue*, que toutes les années, au premier jour de Janvier, il couchoit par écrit tout ce qu'il lui devoit arriver durant l'année. Et l'année qu'il devoit mourir, il écrivit seulement jusqu'au mois de son trépas, donnant à connoître par son silence le temps de sa mort.

L'ASTRONOMIE est la connoissance du ciel & des phénomènes célestes. Les auteurs anciens varient beaucoup sur l'origine de l'*astronomie*. Bélus, chez les Assyriens ; Atlas, roi de Mauritanie ; Uranus, dont le royaume étoit sur les bords de l'Océan Atlantique, sont ceux qui paroissent s'y être appliqués les premiers. Selon Diodore de Sicile, Uranus forma l'année sur le cours du soleil & de la lune. Atlas inventa la sphère, ce qui donna lieu à la fable qu'il portoit le ciel sur ses épaules.

Les plus illustres personnages de l'antiquité se sont appliqués à l'étude de l'*astronomie* ; & parmi les modernes, les noms de Copernic, de Galilée, de Newton, de Cassini, de Lacaille, & beaucoup d'autres se sont illustrés par quelques découvertes extrêmement utiles aux progrès de cette science.

La superstition est le plus grand obstacle qu'aient trouvé les *astronomes* pour marcher à la vérité. On en peut juger par ce qui arriva au philosophe Anaxagore. Ce trait s'est souvent renouvellé, même parmi les modernes.

Anaxagore avoit enseigné que le soleil étoit une masse de feu ardent. Cette opinion fut regardée comme une impiété par les athéniens qui avoient adoré le soleil comme un dieu. Anaxagore fut mis en prison, & condamné à boire de la ciguë ; mais Périclès accourant au tribunal, fit révoquer la sentence. Anaxagore fut banni.

Le père Boscovich a donné la relation d'un voyage astronomique & littéraire qu'il avoit fait

dans les états de l'égliſe, avec le père Maire, par ordre du Pape Benoît XIV, pour meſurer deux degrés du méridien, & corriger des erreurs des cartes géographiques; il y raconte quelques traits qui peignent bien l'ignorance de quelques-uns des ſujets de ſa ſainteté. Les payſans le voyant avec le quart de cercle à la main, le prenoient pour un magicien qui cherchoit les tréſors cachés, & évoquoit les ombres; ils crurent le chaſſer en lui jettant de l'eau bénite : effrayés de ne point lui voir prendre la fuite, ils la prirent eux-mêmes. Un curé de village, auſſi peu éclairé que ſes paroiſſiens, frémit à la vue de ces inſtrumens dont ſon breviaire ne lui avoit donné aucune idée, courut ſe cacher dans une caverne d'où il n'oſa pas ſortir que lorſqu'on l'eut aſſuré de l'éloignement des deux *aſtronomes*. Il avoit eu la précaution, avant de fuir, de prendre les clefs de l'égliſe & celles de la tour de ſon clocher. Lorſqu'il fut revenu de ſa première frayeur, il alla ſonner les cloches lui-même, pour s'aſſurer ſi ſi les moines n'avoient pas jetté aucun charme ſur elles. Ses paroiſſiens, partageant ſa terreur, & animés par ſes exhortations, crurent faire un acte de religion en détruiſant les guérites que les deux *aſtronomes* avoient fait élever au haut des montagnes, pour faire leurs obſervations; ils ſe contentèrent d'abord de les faire relever; mais las de les voir détruire tous les jours, ils demandèrent des ſoldats pour défendre leurs obſervatoires.

ATHÈNES. Cécrops, fondateur d'*Athènes*, avoit donné droit de ſuffrage aux femmes dans les délibérations publiques, & c'étoit par elles que la ville avoit été miſe ſous la protection de Minerve, qui l'emporta d'une voix ſur Neptune. Peu de temps après, l'Attique ayant été ravagée par les eaux, les *athéniens* s'imaginèrent que c'étoit Neptune irrité qui ſe vengeoit. Pour l'appaiſer, on réſolut de punir les femmes de la préférence qu'elles avoient fait obtenir à Minerve; il fut décidé qu'à l'avenir elles ne ſeroient plus admiſes dans les aſſemblées, ni qu'aucun enfant ne porteroit déſormais le nom de ſa mère comme auparavant.

ATOMES. Néoclès diſoit de ſon frère Epicure, que lorſqu'il fut conçu, la nature raſſembla dans le ventre de ſa mère, tous les *atômes* de la prudence. Molière a ſûrement eu cette expreſſion en vue, lorſqu'il fait dire à une de ſes précieuſes ridicules, *que ſon père eſt compoſé d'*atômes *bourgeois*.

ATTICUS (Hérode), conſul, l'an 143. Il répondit dans ſa vieilleſſe à un homme puiſſant qui le menaçoit : *ne ſais-tu pas qu'à mon âge on ne craint plus*.

Il avoit un fils qui ne put apprendre l'alphabeth que par un moyen ſingulier. *Atticus* lui donna vingt-quatre domeſtiques dont chacun portoit le nom & l'empreinte d'une lettre.

ATTILA, prince Scythe, floriſſoit vers l'an 434 de J. C. Ce conquérant avoit coutume de dire qu'*il étoit le fléau de Dieu & le marteau de l'univers; que les étoiles tomboient devant lui, & que la terre trembloit*.

AVARE. (l') L'auteur anglois qui a traduit dans ſa langue l'*avare* de Molière, fait ordonner par ſon *avare*, qu'on écrive en lettres d'or cette ſentence qui le charme; » Il faut manger » pour vivre, & non pas vivre pour manger ». Un moment après, il ſonge qu'il lui en coûteroit trop, & que cette maxime ſera tout auſſi liſible en l'écrivant avec de l'encre ordinaire. Le traducteur a renchéri ſur l'original.

Un gentilhomme *avare* voyageoit avec ſon fils & cherchoit ſon gîte dans tous les châteaux qu'il trouvoit ſur ſon chemin. A table, on vint à parler de D. Quichotte; le fils dit : *ſavez-vous la différence de D. Quichotte à mon père, c'eſt qu'il prenoit toutes les hôtelleries pour des châteaux, & mon père prend tous les châteaux pour des hôtelleries*.

Un curé exhortant à la mort un *avare* qui étoit à l'agonie, lui mit entre les mains un crucifix d'argent. Le mourant, après l'avoir ſoulevé, dit : il eſt bien léger; je ne puis prêter que tant deſſus.

Euchio, caſſé de vieilleſſe, fait ſon teſtament. Je donne & lègue, (il ſoupire à ce mot) mes fiefs à Edouard. — Et votre argent, monſieur? — Mon argent? quoi! tout?..... Ah! puiſqu'il le faut, ajoute-t-il en pleurant, je le donne à Paul. — Et votre château, monſieur? — Arrêtez; mon château? pour cela, non....., je ne peux m'en deſſaiſir.... & il rend l'âme.

M. Charpentier a dit qu'il devroit être permis de jetter un dévolu ſur les richeſſes d'un *avare*, comme l'on fait ſur les bénéfices d'un eccléſiaſtique qui eſt indigne ou incapable de les poſſéder.

Un gros *avare*, mon voiſin, diſoit, il n'y a pas long-temps : *on en veut toujours à nous autres pauvres riches*. (Voltaire.)

Un *avare* voulant accoutumer ſon cheval à ne point manger, lui diminuoit tous les jours le foin & l'avoine; le cheval mourut. Que je ſuis malheureux, dit cet homme! j'ai perdu mon cheval dans le temps qu'il s'accoutumoit à ne plus manger.

Il ne faut quelquefois qu'un mot dit à propos, pour faire rentrer un homme en lui-même,

& produire un grand changement dans sa manière de vivre.

Herminio Grimaldi, Gênois, étoit l'homme le plus riche, & en même temps le plus *avare* qu'il y eût de son temps en Italie. Il ne savoit ce que c'étoit que de faire plaisir à ses concitoyens, ou politesse aux étrangers. Guillaume Borsieri, homme de condition, qui avoit entendu parler de l'humeur de Grimaldi, l'alla voir un jour dans une assez belle maison qu'il avoit fait bâtir depuis peu; & après avoir vu les appartemens qui étoient embellis de choses rares: vous, lui dit le propriétaire, qui avez une connoissance si étendue, pourriez-vous m'indiquer quelque chose de nouveau qu'on n'ait pas vu ici, & que je puisse faire peindre dans cette maison. Borsierri, surpris de cette demande, lui répondit qu'il étoit aisé de lui donner le sujet d'un excellent tableau qui représenteroit une chose qui manquoit à sa maison, & qu'on n'y avoit jamais vu. Pressé d'en dire le nom, je vous conseille, lui dit-il, de faire peindre la générosité. Grimaldi frappé de ce mot, prit son parti sur-le-champ: oui, monsieur, reprit-il avec une vivacité qui ne lui étoit pas ordinaire, je l'y ferai représenter de manière que qui que ce soit ne pourra me reprocher de ne l'avoir pas connue. Depuis cet instant il changea entièrement de conduite, & fit un usage si splendide de ses grands biens, qu'on ne parloit plus que de la magnificence & des libéralités de Grimaldi.

AVARICE. De tous les vices qui aviliſſent l'homme, il n'y en a pas qui jettent de si profondes racines dans l'ame, & qui s'empare si absolument de toutes nos facultés, que l'*avarice*.

Un homme riche, fort avare, & ennuyé de la vie, conservoit encore assez de sens & de raison pour regarder le suicide comme une mort furtive & honteuse, comme un vol fait au genre humain; il vouloit néanmoins cesser de vivre: agité par ces idées contradictoires, il imagina un moyen qui paroiſſoit lui fournir la solution de ses difficultés. Il alla trouver le sieur de Longueval, pour lors exécuteur des hautes-œuvres. — « Bonjour, monsieur, lui dit-il..., est-ce au » maître des hautes-œuvres que je parle »? Longueval lui répondit que oui; s'imaginant, à l'air respectueux & timide de l'inconnu, qu'il étoit visité par un confrère indigent, qui venoit peut-être lui demander son assistance, de l'employ, ou sa protection; mais la seconde question lui fit connoître qu'il ne parloit pas à un homme du métier. — « Combien vous vaut, monsieur, » une exécution ordinaire? — C'est suivant, » répondit Longueval ». (en ce temps il y avoit des prix fixés pour chaque exécution; aujourd'hui le maître des hautes-œuvres est appointé.) — » Je demande, continua-t-il, à combien » montent vos honoraires pour la peine que vous » avez de pendre un homme? — Elle est assez » modique; elle est de tant. — Eh bien, je vous » en donne le double, faites-moi l'amitié de me » pendre ». A une proposition si extraordinaire, le boureau lui objecta que cela ne se pouvoit. » Obtenez, lui dit-il, une sentence qui vous y » condamne, & je ferai volontiers votre affaire, » sans cette formalité je ne puis vous obliger ». Ce refus excita la colère du solliciteur: il crut injurier le bourreau, en lui disant qu'il n'étoit pas digne de la charge dont il étoit revêtu. » Je m'avise d'un moyen plus simple, reprit-il, » après un moment de réflexion...., puisque vous » ne voulez pas m'expédier, je dois renoncer » à votre secours, mais je me pendrai moi-même, » vous n'en aurez rien, & j'aurai la satisfaction » d'épargner la somme que j'allois sacrifier pour » me délivrer du poids importun de la vie. — » Quelle erreur est la vôtre, repartit l'exécuteur, » comme la passion vous aveugle! remarquez donc, » Monsieur, je vous prie, 1°. que votre procédé seroit une contravention manifeste, & » que, dans un état bien policé, il n'est pas » permis d'empiéter ainsi sur la profession d'autrui; 2°. que du côté de l'intérêt, cela m'est » absolument indifférent, parce que la justice » m'ordonnera de vous rependre, & mon salaire » est égal pour un mort comme pour un vivant; » 3°. que vous n'y gagnerez rien, parce que » les frais du procès criminel, qui seront assez » considérables, & l'amende à laquelle vous se» rez personnellement condamné, seront pris sur » votre bien..... ». Cette dernière considération toucha vivement l'homme ennuyé de vivre; il renonça au projet d'une mort volontaire, & son *avarice* lui sauva la vie.

L'*avare* rarement finit ses jours sans pleurs,
Il a le moins de part aux trésors qu'il enserre,
Thésaurisant pour les voleurs,
Pour ses parents ou pour la terre.

Dinargues Philon étoit si avare qu'il quitta le dessein de se pendre pour ne pas dépenser deux liards à acheter une corde, cherchant la mort à meilleur marché.

L'*avarice* tourna tellement la tête à Hemocrate, qu'en mourant il se constitua lui-même l'héritier de tous ses biens.

Darius visitant le tombeau de Sémiramis, y lut cette inscription; *que celui des rois qui aura besoin d'argent, fasse ouvrir ce tombeau, & qu'il y prenne tout ce qu'il voudra.* Darius s'imagina qu'il alloit posséder des richesses immenses; mais étant descendu dans le fond du mausolée, il n'y trouva qu'un squelette, avec cette autre inscription:

ſi tu n'étois le plus méchant des rois, & ſi tu n'étois dominé par une avarice inſatiable, tu n'aurois point troublé la cendre des morts.

L'avare Cuttler, dont parle Pope, dans ſes *épîtres morales*, croyant donner un excellent avis au prodigue Villiers, duc de Buckingham, lui diſoit : » que ne vivez-vous comme moi »? -- vivre comme vous, chevalier Cuttler! j'en ſerai toujours le maître, répondit Villiers, quand je n'aurai plus rien.

Ce Cuttler, homme très-riche & très-avaricieux, voyageoit ordinairement à cheval, & ſeul, pour éviter toute dépenſe. Le ſoir, en arrivant à l'auberge, il feignoit d'être indiſpoſé, afin qu'on ne lui ſervît point à ſouper. Il ordonnoit au valet d'écurie d'apporter dans ſa chambre, un peu de paille pour mettre dans ſes bottes, il faiſoit baſſiner ſon lit & ſe couchoit. Lorſque le domeſtique s'étoit retiré, il ſe relevoit, & avec la paille de ſes bottes & la chandelle qu'on lui avoit laiſſée, il faiſoit un petit feu, où il grilloit un hareng, qu'il tiroit de ſa poche. Il avoit toujours la précaution de ſe munir d'un morceau de pain, & de faire monter une bouteille d'eau; il ſoupoit ainſi à peu de frais.

L'*avarice* de M. Chapelain fut cauſe de ſa mort. S'étant mis en chemin un jour d'académie pour ſe rendre à l'aſſemblée & gagner deux ou trois jettons, ſe trouvant dans la rue Saint-Honoré, près la porte du cloître, ne voulant pas payer un double pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche qu'on y avoit jettée; il attendit que l'eau fût écoulée, mais ayant regardé au cadran & voyant qu'il étoit près de trois heures, il paſſa au travers de l'eau & en eut juſqu'à mi-jambe. S'étant rendu à l'Académie, il ne s'approcha pas du feu, quoiqu'il y en eût un très-grand; il s'aſſit d'abord à un bureau, en cachant ſes jambes deſſous, afin qu'on ne s'apperçût pas de quelle manière il étoit mouillé; le froid le ſaiſit, & il eut une oppreſſion de poitrine dont il mourut.

Lorſqu'on a lu l'avare de Plaute & celui de Molière, on eſt tenté de croire que tous les traits qui le caractériſent ont été épuiſés. Cependant en voici un qui n'eſt peut-être pas moins vrai, moins énergique que ceux employés par ces grands maîtres. On parloit d'une perſonne qui aimoit à rendre ſervice. Quelqu'un, qui lui avoit des obligations, dit : » Un tel » eſt très-honnête homme : il eſt pauvre, mais » cela ne m'empêche pas d'en faire un cas ſin» gulier. Il y a quarante ans que je ſuis ſon » ami, & il ne m'a pas demandé un ſou ».

AUBIGNÉ (d'). Théodore Agrippa d'*Aubigné*, né en Saintonge l'an 1550, mort en 1630.

Encyclopédiana.

D'*Aubigné* étoit fils d'un officier qui commandoit à Orléans pour les calviniſtes durant les guerres de religion. Son père ayant été obligé de faire un aſſez long voyage en Guienne pour les affaires de ſon parti, le trouva extrêmement libertin à ſon retour. Pour le punir & le corriger, il lui envoya un habit de bure; & le fit conduire par toutes les boutiques de la ville, afin qu'il eût à choiſir un métier. Le jeune homme prit cette mortifieation tellement à cœur, qu'il en eût une groſſe fièvre, dont il penſa mourir. Dès qu'il fut guéri, il alla ſe jetter aux genoux de ſon père pour lui demander pardon, il parla d'une manière ſi touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient préſens, & que le père lui pardonna.

D'*Aubigné* ayant perdu ſon père, ſon curateur le voyant obſtiné à ne plus étudier; & à embraſſer le parti des armes, le mit en priſon. Averti par quelques-uns de ſes amis qu'ils partoient pour l'armée, le priſonnier dont on emportoit tous les ſoirs les habits, deſcendit la nuit par la fenêtre de ſa chambre avec ſes draps; en chemiſe & les pieds nuds, il alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques catholiques, les attaqua, & les défit après un léger combat. D'*Aubigné* y gagna une arquebuſe, mais il ne voulut point prendre d'habit, & arriva au rendez-vous tout nud. Là, quelques capitaines eurent ſoin de le faire habiller & de lui donner des armes; & en leur faiſant une obligation pour cette avance, il mit au bas de ſon écrit ces mots : *à la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant ſortir en plus piteux état que j'y entre.*

Henri IV ayant envoyé d'*Aubigné* en pluſieurs provinces, ne lui donna pour toute récompenſe que ſon portrait; d'*Aubigné* y mit au bas ce quatrain :

Ce prince eſt d'étrange nature,
Je ne ſais qui diable l'a fait :
Il récompenſe en peinture
Ceux qui le ſervent en effet.

M. d'*Aubigné*, grand père de madame de Maintenon, raconte de lui-même une anecdote aſſez ſingulière : il étoit à la tête des proteſtans qui s'oppoſèrent à la cour du temps de Henri IV, & ſe conduiſit avec tant de vigueur, qu'il fut réſolu de le faire arrêter & conduire à la baſtille. D'*Aubigné*, inſtruit de cette réſolution, réfléchit pendant quelques momens ſur le moyen d'éviter ce danger; il s'arrête à celui-ci. Il vint à la cour, & demanda une penſion au roi. Sa majeſté, charmée de ſa ſoumiſſion, l'embraſſa avec tendreſſe, & lui accorda ſa demande. Au ſortir du Louvre, d'*Aubigné* ſe rendit à l'arſenal; chez le duc de

Sully, qui le félicita, & lui montra le château, en lui disant : *J'ai eu grande peur de vous recevoir ici d'une autre manière que je ne le fais ; votre prudence me sauve ce désagrément, & je m'en réjouis avec vous.*

D'*Aubigné* dans sa jeunesse rechercha en mariage Diane de Talcy. Contant un jour au père de sa maîtresse ses malheurs, & les besoins d'argent qui l'empêchoient de se rendre à la Rochelle où les protestans le demandoient, le vieillard lui dit : « Les originaux de l'entreprise d'Amboise » sont dans votre maison. Dans l'une de ces piè» ces se trouve le seing du chancelier de l'Hôpi» tal, aujourd'hui retiré de la cour, inutile à » tout le monde, infidèle à votre parti. Si vous » voulez que je l'envoie avertir que vous avez ce » papier entre les mains, je m'engage à vous » faire donner vingt mille écus, soit par lui, soit » par ceux qui voudroient s'en servir pour le » perdre ». Sur le champ d'*Aubigné* alla chercher ses papiers, & les jetta au feu en présence de Talcy. « Je suis pauvre, lui dit-il, je pourrois » succomber à la tentation : brûlons-les de peur » qu'ils ne me brûlent ». Talcy, frappé de cet acte de vertu, lui accorda aussi-tôt sa fille. Mais l'oncle de cette demoiselle s'étant opposé à ce mariage, à cause de la différence de religion, d'*Aubigné* épousa par la suite mademoiselle de Lezai.

On fait que l'ingratitude n'étoit pas le vice de Henri IV ; mais ce prince, obligé de se concilier, par ses bienfaits, les seigneurs catholiques, se voyoit souvent forcé de priver ses plus anciens serviteurs des récompenses qu'ils méritoient. D'*Aubigné* en faisoit quelquefois des plaintes. Ce gentilhomme couchant dans la garderobe du roi, dit un soir à la Force qui dormoit à côté de lui : « la Force, notre maître est le plus ingrat » mortel qu'il y ait sur la terre ». La Force qui sommeilloit, lui demanda ce qu'il disoit : » Sourd que tu es, cria le roi, que l'on croyoit » bien endormi, il te dit que je suis le plus in» grat des hommes ». *Dormez, sire*, répondit d'*Aubigné*, *nous en avons encore bien d'autres à dire.* « Le lendemain, dit d'*Aubigné* dans son » histoire, le roi ne me fit pas plus mauvais vi» sage ; mais aussi il ne me donna point un sol de » plus ».

Ségur, chef du conseil de Henri IV, rapporta à ce prince plusieurs propos libres de d'*Aubigné*. Il fut question de l'exiler. Cependant d'*Aubigné* eut la confiance de se présenter devant Henri & de lui dire : « Mon maître, je suis venu pour » savoir quel est mon crime ; & si vous voulez » payer mes services en bon prince ou en vrai » tyran. Vous savez bien, lui répondit le roi, » que je vous aime : mais Ségur est irrité contre » vous ; réconciliez-vous avec lui ». D'*Aubigné* l'alla trouver, & l'effraya si fort par ses reproches menaçans, que Ségur courut dire au roi : « Sire, » M. d'*Aubigné* est plus homme de bien que vous » & moi ».

Henri étoit si sûr de la fidélité d'*Aubigné* que, nonobstant que ce gentilhomme eût refusé de le suivre au siège de Paris, ce prince mit en sa garde le cardinal de Bourbon, reconnu roi de France par la ligue. En vain Dupleſſis-Mornay allégua les sujets de plainte que d'*Aubigné* avoit contre la cour. *La parole de d'*Aubigné *mécontent*, répliqua le roi, *vaut la reconnoissance d'un autre.*

La duchesse de Retz essaya de corrompre sa fidélité, & lui dépêcha un gentilhomme italien qui lui offrit de sa part un don de deux cents mille écus, ou bien le gouvernement de Belle-Isle avec cinquante mille écus, s'il vouloit fermer les yeux sur l'évasion de son prisonnier. « Belle-Isle, ré» pondit d'*Aubigné*, me conviendroit mieux » pour manger en sûreté le pain de mon infidé» lité ; mais ma conscience qui me suit par-tout » de très-près s'embarqueroit avec moi quand je » passerois dans cet asyle ; partez donc, & soyez » assuré que si vous ne m'aviez surpris un sauf» conduit, je vous enverrois pieds & mains liés » au roi mon maître ».

Henri IV lui reprochant un jour de ce qu'il se montroit l'ami du seigneur de la Tremoille disgracié & exilé de la cour : « Sire, lui répondit » d'*Aubigné*, M. de la Tremoille est assez mal» heureux, puisqu'il a perdu la faveur de son » maître ; j'ai cru ne devoir point l'abandonner » dans le temps qu'il avoit le plus besoin de mon » amitié ».

Trois filles de la reine, mesdemoiselles de Bourdeilles, de Beaulieu & de Terme, qui faisoient bien entr'elles cent quarante ans, regardant M. d'*Aubigné* avec mépris, lui dirent d'un ton moqueur : *que contemplez-vous là, monsieur ?* les antiquités de la cour, mesdames, répondit-il du même ton.

D'*Aubigné* est l'auteur de *la confession de Sancy*, & du *Divorce satyrique*, qui traite des amours de Marguerite, première femme de Henri IV ; il étoit lieutenant-général des armées du roi & grand écuyer sous Henri III. Comme il étoit huguenot, il se retira à Genève, où il se maria à l'âge de soixante-douze ans, à une demoiselle fort jeune. Comme c'est la coutume chez les calvinistes, de faire les mariages devant ou après la prédication, il arriva que le ministre prit pour son texte ces paroles de l'Evangile : *Seigneur, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font*, & ce fut par un pur hasard : cependant d'*Aubigné* le prit pour lui, & s'en fâcha si fort, qu'il s'en plaignit au sénat de

Genève, qui obligea le ministre de lui en aller faire des excuses.

D'*Aubigné* s'étant rendu à Genève, pensa épouser en secondes noces une veuve d'une naissance distinguée. Pour éprouver son courage, dans le temps qu'il la recherchoit, il lui annonça qu'il avait été condamné à avoir le cou coupé par un arrêt qui avoit été rendu en France. « Je m'esti-» merai fort heureuse, lui dit-elle, de partager » votre destinée. L'homme ne séparera point ce » que Dieu aura joint ».

AUBRIOT (Hugues), intendant des finances & prévôt de Paris sous Charles V, étoit de Dijon; il décora Paris de plusieurs édifices pour l'utilité & l'agrément. En 1369, il fit bâtir la Bastille pour servir de forteresse contre les anglois, le pont Saint-Michel, le petit Châtelet, les murs de la porte Saint-Antoine, &c. *Aubriot* fut la victime de son zèle pour l'ordre public. Ayant fait arrêter des écoliers insolens, l'Université, dont les privilèges étoient alors excessifs, se déchaîna contre lui, & avec l'appui du duc de Berri, elle lui fit faire son procès, sous prétexte d'hérésie, & le fit renfermer à la Bastille. Des séditieux surnommés *Maillotins*, l'en tirèrent en 1381, pour le mettre à leur tête; mais *Aubriot* les ayant quitté dès le soir même, préféra la patrie aux cabales. Il mourut l'année suivante.

AUBIGNAC (l'Abbé d'), né à Paris en 1604, joua dans le monde une sorte de rôle; mais principalement dans le monde savant. Point de genre de littérature qu'il n'ait embrassé. Il fut tour à tour grammairien, humaniste, poëte, antiquaire, prédicateur & romancier. Il avoit du feu dans l'imagination; mais plus encore dans le caractère. Malheur à quiconque n'adoptoit pas ses idées, & refusoit de reconnoître les loix qu'il vouloit établir sur le Parnasse. L'abbé d'*Aubignac* se croyoit fait pour y régner seul. Jamais homme de lettres ne fut d'une humeur plus altière, d'une vanité plus ridicule, d'un commerce plus difficile & plus insupportable.

Le cardinal de Richelieu avoit chargé l'abbé d'*Aubignac* de l'éducation du duc de Fronsac. Le précepteur sut si bien gagner les bonnes graces de son élève, que, dès qu'il fut majeur, il lui donna une pension viagère de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune seigneur, l'abbé *d'Aubignac* fut obligé, pour être payé de cette pension, d'avoir un procès avec le prince de Condé, seul héritier du duc, qui refusoit de la continuer. Ce procès fut terminé par une savante requête que l'abbé d'*Aubignac* adressa à M. le prince, & par laquelle il le fit seul juge de leur contestation. Cette action de générosité excita celle du prince, qui, après avoir lu la requête, ordonna que le procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer la pension.

L'abbé d'*Aubignac* avoit composé, pour l'instruction de son élève, le jeune duc de Fronsac, l'insipide roman de *Macarise* ou la *Reine des isles fortunées*. Cet abbé, qui desiroit de passer pour un romancier du premier ordre, quêtoit des éloges par-tout. Ses amis lui en donnèrent. Quelques-uns firent des vers à la louange de Macarise, & d'*Aubignac* mit ces vers à la tête de son roman. Boileau lui-même en composa comme les autres; mais *heureusement*, dit-il dans une de ses lettres, *je portai l'épigramme trop tard, & elle n'y fut pas mise : Dieu en soit loué.* Richelet, un des amis de l'abbé, fit un éloge assez mince de l'ouvrage. Il en est des louanges médiocres qu'on donne, dit un homme d'esprit comme des confidences faites à demi. L'air de réserve blesse toujours. D'*Aubignac* s'en plaignit. Richelet s'en moqua, & lui fit cette réponse épigrammatique :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi.
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvois-je plus faire pour toi
Que de rendre un faux témoignage?

L'abbé d'*Aubignac* eut aussi des querelles avec Ménage, parce que celui-ci n'avoit pas pour Térence cette admiration aveugle que d'*Aubignac* exigeoit. Il se brouilla également avec mademoiselle Scudéri, qui se plaignit que l'abbé, dans son *Royaume de coquetterie*, n'avoit fait que copier & étendre ses idées de sa *Carte de Tendre*. Il pardonna encore moins à Corneille, qui n'avoit pas cité *la Pratique du théâtre* dans l'examen de ses tragédies.

D'*Aubignac*, pour confirmer les règles qu'il avoit prescrites dans sa Pratique du théâtre, composa la tragédie en prose de *Zénobie*. Jamais pièce n'ennuya plus méthodiquement; elle ne servit qu'à prouver que les connoissances ne suppléent point aux talens. Comme cependant il se vantoit d'avoir seul, entre tous nos auteurs, exactement suivi les règles d'Aristote : « Je sais bon gré à » l'abbé d'*Aubignac*, disoit le grand Condé, » d'avoir suivi les règles d'Aristote; mais je ne » pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait » faire à l'abbé d'*Aubignac* une si mauvaise tra-» gédie ».

AUBIGNY (M. d'), qui étoit de la maison de Stuar, étoit réfugié en France durant les troubles de son pays. M. le cardinal lui donna une petite abbaye. M. d'*Aubigny*, pendant les troubles de Paris, fit tout ce qu'il put faire de mal à M. le cardinal; & comme on lui demandoit pourquoi il étoit si animé contre son éminence : *ah*,

dit-il, *je ne saurois lui pardonner l'abbaye qu'il m'a donnée.*

AUBUSSON (François d'), duc de la Feuillade, maréchal de France, se distingua à la bataille de Rhétel en 1650, & dans beaucoup d'autres occasions. Ce fut lui qui, ayant acheté l'hôtel de Sennetere, le fit abattre pour en former une place, au milieu de laquelle il fit élever une statue pédestre de Louis XIV. Cette place fut nommée *la place des Victoires*. Tout le monde connoît la plaisanterie du gascon, qui, voyant que la place des Victoires n'étoit éclairée que par quatre lanternes, s'écria en impromptu :

Cadédis, d'Aubusson, je crois que tu nous bernes,
De placer le Soleil entre quatre lanternes.

Ce courtisan vouloit acheter une cave dans l'église des Petits-Pères, & il prétendoit la pousser sous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la statue de Louis XIV.

Il mourut subitement en 1691, & n'a eu que le temps de s'écrier : *que n'ai-je fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi ?*

AUDITEUR. Ue cordonnier de Leyde alloit toujours à l'université lorsqu'on y soutenoit quelques thèses. Quelqu'un lui demanda s'il savoit le latin ? « Non, répondit l'artisan. -- Eh! que ve» nez-vous donc faire ici? -- Ah ! dit-il, je » m'amuse à voir qui a tort ou raison dans la dis» pute. --Et comment cela? -- Rien de plus fa» cile.... Je le connois à la mine des disputans; » car celui qui n'a rien de bon à répliquer s'em» porte & fait la grimace ».

AVENIR. Il n'y a rien de plus avantageux pour notre repos que d'ignorer notre destinée. C'est être malheureux avant le temps que de connoître le mal *à venir;* car nous ne pouvons pas nous empêcher d'abandonner à la douleur & à la tristesse des jours sur lesquels elle n'a encore aucun droit. « Pensez-vous, comme dit Cicéron, » qu'il eût été fort avantageux à Crassus, qui » jouissoit de tant de richesses, de savoir qu'il de» voit un jour périr au-delà de l'Euphrate avec » son fils, après l'entière défaite de son armée, » & que son corps devoit être traité par les enne» mis avec la dernière ignominie »? Dans quelles angoisses croyez-vous que César & Pompée eussent passé leur vie? Quel contentement eussent-ils pu retirer de la gloire d'avoir fait tant de belles actions, si, au milieu de leurs victoires & de leurs triomphes, l'image de leurs malheurs se fût offerte à leurs yeux; que l'un se fût représenté qu'il devoit être assassiné sur les bords de l'Egypte, & l'autre au milieu du sénat, de la main de ceux qui lui devoient leur fortune.

AVENTURES. M. de Sherlock, jeune anglois rempli de mérite, a publié en notre langue des lettres qui ont eu le plus grand succès. Il raconte qu'il vit un seigneur russe qui s'enretournoit fort tristement dans son pays, & qui lui fit part en ces termes des *aventures* qu'il avoit eues dans la capitale de la France : -- « Ma première maîtresse fit ma conquête à un bal masqué, dix jours après mon arrivée, & elle me vainquit par un seul mot, *vous êtes charmant*. J'avois alors dix-neuf ans; elle étoit jolie, & c'étoit la première fois de ma vie qu'une femme m'avoit dit ce mot. Quand un homme dit une fois à une femme honnête, *je vous aime*, le diable le lui répète cent fois : le diable me répéta mille fois à l'oreille que j'étois charmant; & sur cette douce persuasion, je devins éperduement amoureux. Mais je quittai cette femme peu de temps après; car outre qu'elle étoit très-sotte & très-ennuyeuse, je sentis la nécessité de sortir de ses mains pour me mettre dans celles d'un chirurgien. Quand je fus répandu dans le monde, je racontai le succès de cette bonne fortune, & l'on me consola, en me disant, qu'outre que j'avois été platement dupe, je m'étois déshonoré en m'attachant à une femme qui n'appartenoit à aucun spectacle. Je me décidai à réparer bientôt ce tort, & je me liai fort avec une danseuse de l'opéra. C'étoit la plus jolie jambe de Paris, une bouillante provençale, vive, gaie, & faisant des cabrioles depuis le matin jusqu'au soir. Elle étoit si exigeante, je veux dire de louis d'or, qu'elle me rappella souvent le mot du maréchal de Villars à Louis XIV, il ne lui falloit que trois choses, de l'argent, de l'argent, de l'argent. Ses caprices ne finissoient jamais, & entr'autres, je commençai à soupçonner qu'elle en avoit un pour mon valet-de-chambre; mais elle me guérit bientôt de cette jalousie; car un soir en entrant chez elle, je la trouvai dans les bras d'un jeune officier françois. J'en demandai sur le champ raison au galant militaire, & il me donna un coup d'épée qui me mit dans les mains d'un autre chirurgien pendant trois mois. Je rentrai dans le beau monde, avec la ferme résolution d'être sage à l'avenir. On m'assuroit que je me formois étonnamment; que je brillerois beaucoup à mon retour dans mon pays; qu'il n'y avoit point de roses sans épines. Ah! pourquoi n'avois-je pas un ami, pour me dire que les roses se flétrissent, & que les épines restent! Me trouvant toujours au foyer de l'opéra, je succombai encore à la tentation, & je pris une troisième maîtresse. Pour mon malheur, elle chantoit comme un ange. Si l'autre avoit la jambe fine, celle-ci avoit les bras parfaits, & je pensois mourir de plaisir quand elle les déployoit pour m'embrasser en chantant :

O toi, le seul objet que mon cœur ait au monde !

C'etoit à la fois une Sirène & une Circé; elle

avoit un œil mourant, une belle peau, une douceur enchantereſſe, & un air d'honnêteté qui auroit trompé Ulyſſe. Sa mère avoit été danſeuſe; & mademoiſelle étoit née dans les couliſſes; & depuis ſon enfance, elle avoit appris à danſer & à chanter, à recevoir les amis de ſa maman, & à aſſiſter à leurs ſoupers. Elle avoit tout pour elle, naiſſance, éducation, exemples, préceptes, expérience, & j'étois dans ma vingtième année. Comme elle avoit fait des études ſuivies, elle s'appliquoit ſérieuſement à me ruiner. Le comble de l'art eſt de cacher l'art même, & elle avoit atteint ce dernier degré de perfection. Toutes ſes fineſſes étoient imperceptibles, & ce n'eſt qu'en y réfléchiſſant dans ma triſte retraite depuis huit mois, que je les ai démêlées. Elle voyoit que j'étois défiant, & elle ne me louoit jamais. Avois-je l'air de vouloir dire un bon mot, elle n'y applaudiſſoit que par un doux ſourire, qui donnoit du brillant à ſon œil, & la faiſoit paroître à la fois belle & ſincère. Tous mes goûts étoient conſultés & prévenus. C'étoit toujours de la gaieté, de l'agrément, de la variété; les ſpectacles, des ſoupers de filles & de beaux eſprits, des concerts, du jeu. La mère ne ceſſoit de faire un éloge journalier du mérite de ſa fille, ni d'aſſaiſonner ſon panégyrique des épigrammes les plus ſanglantes contre ſes ſœurs de l'opéra. Ma Sophie, diſoit-elle, ne reſſemble pas à ces malheureuſes que vous voyez, qui ſont toutes des trompeuſes, des intéreſſées, des perfides, elle eſt douce & ſage, & Dieu merci, élevée dans les bons principes. — Je ſuis perſuadée qu'elle étoit ſage, car elle avoit bien l'eſprit du métier, & ne penſoit uniquement qu'à faire fortune. J'avois déjà fait des dettes, je n'oſai plus demander de l'argent à mon père, qui ſe plaignoit de ma dépenſe, & me menaçoit de ne plus m'en envoyer. Je dis cela un jour à mon amie. — Qu'eſt-ce que cela fait, me répondit-elle? j'en ai aſſez pour vous & pour moi; — & en diſant ces mots, elle courut à ſon ſecretaire, & elle en tira une bourſe de cent louis, qu'elle me mit entre les mains en me donnant un baiſer. Elle me chanta enſuite ces deux vers :

Travaillons, travaillons gaiement,
Et l'amour tiendra lieu d'argent.

Elle mit dans ſon chant tant d'expreſſion, qu'elle me fit éprouver un ſentiment délicieux, & que ces deux vers me parurent renfermer un ſens très-raiſonnable. En conſéquence, je ne penſai plus ni à mon père, ni à mes créanciers. La provençale me ruinoit ſans penſer à autre choſe qu'à ſes plaiſirs. Je crois l'avoir déjà dit, elle étoit ſans caprice, & n'avoit qu'une paſſion décidée, c'étoit l'avarice. Je lui donnois volontiers, parce qu'elle ne demandoit jamais rien, mais laiſſoit tout paroître l'effet de ma libéralité. Sa mère, il eſt vrai, louoit beaucoup la généroſité; elle avoit même réduit les quatre vertus cardinales à celle-là ſeule; & au commencement de l'année, elle me prouva que je devois donner à ſa fille une rivière de diamans pour ſes étrennes. Sa propoſition me parut forte; il étoit queſtion de trente mille francs. Milord **, me diſoit-elle, en avoit donné une à ſa maîtreſſe, qui lui faiſoit trois ou quatre infidélités par jour. Certain Baron allemand, que je connoiſſois, ajouta-t-elle, en avoit auſſi commandé une pour la ſienne, quoique ce fût une créature ſans ſentimens; mais qui méritoit cependant d'être payée par ſon entreteneur, attendu qu'il l'excédoit d'ennui; elle finit par me faire ſentir qu'il y alloit de la gloire de la Ruſſie. Je ne pus me défendre contre ce dernier argument. Je donnai le collier, ou plutôt ce fut le marchand qui lui en fit préſent, puiſque j'oubliai de le payer. Je continuois à travailler gaiement, ſelon la maxime de ma tendre amante, quand mon père, ne pouvant plus ſoutenir mes extravagances, ceſſa de m'envoyer de l'argent; & quand il fut avéré que je n'avois plus de reſſources, alors le maſque tomba, la fille reſta, & la Circé devint une Mégère. Après une ſcène violente, elle me ferma la porte au nez. Pour ſe débarraſſer de moi, elle conſeilla au joaillier qui m'avoit fourni le collier de diamans de me faire mettre en priſon; & je viens de ſortir du Fort-l'Evêque, où j'ai reſté huit mois. Maintenant, dépouillé de tout, comme ſi j'étois tombé entre les mains des voleurs, ruiné, abîmé, je retourne dans ma patrie, où je ferai pénitence de mes folles prodigalités ».

Un jeune homme en bas blancs attendoit la fin d'un orage, ſous le grand guichet du Louvre; un homme aſſez mal mis, mais ſuivi d'une longue épée, arrive en courant. En paſſant auprès de l'élégant, il l'éclabouſſe, & le couvre de boue. Celui-ci témoigne de l'humeur, l'autre d'en rire. Le jeune homme aux bas blancs court ſur l'autre la canne levée; le coupable s'arrête, comptant quelques pièces de monnoie : « Mon petit ami, » dit-il à ſon adverſaire, en lui retenant le bras, » prenez votre mal en patience & cet argent. J'ai » bien cinq ſols pour payer le blanchiſſage de vos » bas; mais je n'ai pas cent louis pour m'enfuir » quand je vous aurai tué ». Et auſſi-tôt il part comme un trait.

Le chevalier de... ſortoit d'une orgie très-bruyante, ainſi que trois de ſes amis; ils ſe trouvoient tous enſemble à pied, au milieu de la rue, dans une nuit d'hiver fort obſcure, & par un temps affreux. — « Qu'allons-nous devenir, cria le che- » valier de... à ſes compagnons, tous auſſi » mouillés qu'il l'étoit lui-même, il n'eſt que » deux heures ſonnées : nous coucherons-nous à » l'heure qu'il eſt, comme de petits bourgeois? » Ecoutez, il me vient une excellente idée : il » pleut à verſe, nous ſommes crottés en chiens

» barbets..... Parbleu ! allons au bal de » l'opéra faits comme nous sommes : ce bisarre » équipage nous épargnera la peine de nous masquer ». -- La proposition parut bien folle, & fut acceptée avec transport. Cependant on desiroit un carrosse, quand la troupe joyeuse entendit tout-à-coup le bruit d'une voiture. -- « Est-ce un » fiacre que le sort daigne nous envoyer ? s'écrièrent-ils d'une commune voix. -- « Oui, messieurs, » j'en suis un pour mes péchés, répondit le cocher, qui pouvoit à peine faire mouvoir deux » rosses étiques, étrillées en vain de plusieurs » coups de fouet : je suis chargé ; mais si vous » voulez me suivre, je ne vais qu'à quatre pas, » & vous pourrez me faire rouler toute la nuit. » -- Voyons quels sont ceux qui se donnent les » airs d'être en voiture, tandis que nous sommes » à pied, reprit le chevalier de... ; ils seront » peut-être assez polis pour nous céder leur place ». -- Alors cette jeunesse pétulante saisit les rênes des fantômes de chevaux, & le chevalier ouvre la portière, allonge le bras, tâte légèrement : -- » Oh ! oh ! mes amis, dit-il, je sens des meubles ; » voici, je crois, des paillasses ou des matelas : » c'est un déménagement secret ; gardons-nous de » le troubler. Puisque ce maraud nous assure qu'il » va tout près d'ici, accompagnons-le jusqu'à » l'endroit où il doit s'arrêter ». -- Il referme la portière, & le cocher continue à fouetter ses haridelles, dont il étoit facile de suivre au petit pas le grand trot. La voiture s'arrêta devant une petite porte qui servoit d'entrée à une allée longue & obscure, dans laquelle le chevalier, trop serré contre le mur, fut contraint de se jetter. L'obscurité empêchant de l'appercevoir, le cocher descendit de son siège, & se mit en devoir de travailler à débarrasser le carrosse. Alors la portière s'ouvrit, un homme sauta promptement à terre, porta sur ses épaules un paquet, dont il heurta rudement le chevalier, en le posant à quelques pas de lui. M. de... fut heurté & froissé de la sorte, tant qu'il y eut quelque chose dans la voiture, & n'eut pas la force de s'en plaindre, parce que la frayeur lui ôta l'usage de la voix, quand il s'apperçut avec la dernière surprise, que les prétendus meubles n'étoient autre chose que des corps morts à demi enveloppés dans de vieux lambeaux de toile. Tantôt il recevoit un coup de pied d'un des cadavres ; tantôt il sentoit une main froide lui passer sur le visage. Saisi d'horreur, il se tenoit collé contre la muraille ; il se faisoit le plus mince qu'il lui étoit possible. L'homme qui étoit sorti du carrosse avoit une lanterne sourde qu'il ouvroit par intervalles ; & ne croyant pas qu'il y eût quelqu'un dans l'allée, il n'examinoit heureusement que son horrible fardeau. Ce fut à la lueur vacillante de cette lanterne sourde, que le pauvre chevalier découvrit les tristes objets dont il étoit environné : ce qui redoubla son effroi, fut de voir le cadavre d'un enfant, qui, à son visage rouge & enflammé, paroissoit fraîchement étranglé. La mauvaise mine de l'assassin augmentoit encore les terreurs du chevalier ; cet homme avoit tout l'air d'un coupe-jarrêt ; son œil étoit hagard, & sa physionomie dure & féroce : M. de... découvrit même sous son ample redingote, des épées & des poignards. Le cocher l'aidoit à décharger la voiture, & ils plaisantoient ensemble sur les morts qu'ils jettoient dans l'allée : -- « Celui-ci est presque encore tout chaud, disoient-ils. En voilà un bien » robuste, qui n'a pas quitté la vie sans peine ». Le chevalier parvint enfin à pousser un cri de frayeur ; ses amis, qui se tenoient de l'autre côté de la rue, l'entendirent, & se hâtèrent de voler à son secours ; ils mirent l'épée à la main, dérangèrent un peu les chevaux qui leur fermoient le passage, & se précipitèrent dans l'allée où le chevalier croyoit toucher à sa dernière heure. Comme le particulier venoit d'ouvrir sa lanterne, ils furent d'abord interdits de l'affreux spectacle qui s'offrit à leurs yeux. -- « Vous voyez, » s'écria M. de..., un infame assassin, qui » vient cacher ici les meurtres qu'il a faits. Ce » misérable cocher, en le secondant, ose parta- » ger ses crimes ». -- A ces mots, les jeunes gens leur sautent au collet. -- « Ah ! Messieurs, ayez » pitié de moi, s'écria l'homme descendu du » fiacre, je vais vous découvrir la vérité. Je suis » un pauvre étudiant en chirurgie ; j'ai déterré » ces cadavres pour les disséquer, moi & plu- » sieurs de mes confrères. Tout est si cher ac- » tuellement, qu'il n'y a pas jusqu'aux corps » morts, que nous n'achettions autrefois des » fossoyeurs que douze à quinze francs, qui ne » nous coûtent plus du double de leur valeur. » Cet honnête cocher a bien voulu m'aider, » moyennant un écu de six livres. Vous voyez » que mon crime est excusable, puisque je ne » trouble la cendre des morts que pour procurer » la santé aux vivans. Cependant il est bon que » l'on ne sache rien de mon innocent manège, » parce que l'on pourroit me tenir quelque temps » en prison. -- Et ces poignards qui sont cachés » sous votre redingote ? s'écria le chevalier, re- » mis de sa frayeur, mais un peu piqué de n'avoir » eu qu'une terreur panique : -- Hélas ! répondit » l'élève de Saint-Côme, ce sont des instrumens » de chirurgie, que je viens de prendre chez le » coutellier ».

Une belle nuit d'été, un Marquis des mieux faits & des plus qualifiés de France, ne pouvant dormir, se releva à une heure après minuit, commanda de mettre les chevaux au carrosse, & à la faveur de la lune qui étoit fort claire, se fit mener du côté de Ménil-montant. En passant par un chemin bordé de deux haies vives, une dame en déshabillé, assise sur du gason au pied d'un arbre, voyant le carrosse s'approcher, se leva

promptement, & demanda : « Eſt-ce vous, mon-
» ſieur le marquis ? vous vous faites long-temps
» attendre ». Le marquis qui n'étoit point préparé à cette rencontre, ne laiſſa pas de répondre : « Oui, Madame, c'eſt moi », & de deſcendre au plus vite du carroſſe. La dame qui d'abord le reconnut, & qui en étoit connue de même, fut embarraſſée, parce que ce n'étoit pas lui qu'elle attendoit. Quand elle ſe fut un peu remiſe : « Eh
» bon Dieu, monſieur le marquis, lui dit-elle,
» que venez-vous chercher ici à l'heure qu'il eſt ?
» -- Mais vous-même, madame, lui répondit le
» marquis, qu'y cherchez-vous ? -- Moi, répli-
» qua-t-elle, je cherchois .... je cherchois ....
» -- hé qui, madame, lui répartit le marquis ?
» je vous en conjure, j'ai trop de reſpect pour
» vous pour abuſer de votre confidence : ſi je ne
» ſuis pas aſſez heureux pour mériter des graces,
» je ſuis aſſez généreux pour ne point envier
» celles que l'on fait à d'autres, & aſſez diſcret
» pour les enſevelir dans un éternel oubli. -- Eh,
» que voulez-vous que je vous diſe, reprit-elle ?
» vous pouvez bien penſer qu'une femme comme
» moi n'eſt point ici à l'heure qu'il eſt ſans avoir
» quelques vues : je vous ai déjà dit que je cher-
» chois .... ». Le marquis voyant que ſa préſence lui cauſoit de la confuſion, ne voulut pas lui en faire davantage, & ſe contenta de lui dire, avec autant de malice que d'eſprit : « Adieu, madame,
» adieu, je ne voudrois pas, pour mille piſtoles,
» avoir perdu ce que vous cherchez ». Après quoi il remonta dans ſon carroſſe, & la laiſſa chercher ce qu'apparemment elle trouva.

La veuve d'un ſous-lieutenant, accompagnée de ſes quatre fils, préſenta, au mois de Septembre 1784, un placet à l'Empereur pour obtenir une penſion. Le placet étoit ſigné du nom de cette veuve, & ſous ce nom on liſoit ces deux mots : *premier lieutenant*. Sa majeſté ſurpriſe de cette ſingulière ſignature, en demanda la raiſon. « Je ſuis
» effectivement, répliqua la ſuppliante, premier
» Lieutenant, quoique veuve légitime d'un ſous-
» lieutenant. Après avoir ſervi long-temps dans
» un de vos régimens de campagne, une bleſſure
» découvrit mon ſexe. Je me ſuis enſuite mariée avec un ſous-lieutenant dont j'ai eu quatre enfans mâles. L'empereur, touché du ſort de cette héroïne, lui donna une gratification de cinquante ducats, lui accorda une penſion de trois cents florins, & fit placer ſes quatre enfans dans une maiſon de fondation.

Un jeune homme de Paris qui, avec une compagnie nombreuſe alloit à Lyon, pour jouir de la ſatisfaction de voir cette ſeconde ville du royaume, raconte ainſi l'aventure qu'il y eut : « Nous étions logés à la Petite-Notre-
» Dame, & nous étions liés avec une fort bonne
» compagnie qui étoit dans l'auberge, enſorte
» que nous mangions enſemble. La veille de notre
» départ, j'étois dans la cour ſur les cinq heu-
» res du ſoir, lorſqu'un homme y entra, me-
» nant ſon cheval par la bride. — Prend ſoin de
» mon cheval, dit-il au valet d'écurie. — Nous
» n'avons pas de lit, lui répondit ce valet ; ainſi,
» monſieur, cherchez une autre auberge. — Cela
» eſt juſte, reprit cet homme, il faut donner
» quelque choſe au valet, & j'aurai ſoin de toi
» demain matin. — Je ne vous dis pas cela, re-
» prit ce garçon, je vous avertis que nous n'a-
» vons point de place, & que je ne puis mettre
» votre cheval à l'écurie, qui eſt pleine. — Cela
» ſuffit, reprit cet homme ; tu as l'air d'un brave
» garçon, aie bien ſoin de ma bête. — Je crois
» que ce diable d'homme-là eſt fou, s'écria le
» valet ; voyant l'étranger prendre le chemin
» de la cuiſine : que veut-il que je faſſe de ſon
» cheval ? — Je penſe qu'il eſt ſourd, dis-je au
» valet : prenez garde que ſon cheval ne ſorte,
» vous en ſeriez reſponſable. — Je ſuivis cet
» homme à la cuiſine. L'hôteſſe lui fit le même
» compliment que ſon valet ; il lui répondit qu'il
» lui étoit bien obligé ; mais qu'il la prioit de
» ne point le fatiguer à lui faire des compli-
» mens, parce qu'il étoit ſi ſourd, qu'il n'en-
» tendroit pas tirer le canon : & tout de ſuite
» il prit une chaiſe, & s'établit auprès du feu,
» comme s'il eût été chez lui. L'hôteſſe tint
» conſeil avec ſon mari & le cuiſinier ; & vu
» qu'il n'y avoit pas moyen de faire ſortir cet
» homme de force, il fut décidé qu'il couche-
» roit ſur ſa chaiſe. J'entrai dans la ſalle, où
» je racontai à la compagnie l'embarras de l'hô-
» teſſe : on en rit, & moi tout le premier, qui
» ne croyois pas que je ſerois la dupe de l'a-
» venture. On ſervit ; & notre homme entra à
» la ſuite des plats, & s'aſſit auprès de la ta-
» ble, vis-à-vis de la porte. Comme nous étions
» en ſociété, on lui dit qu'il pouvoit ſe mettre
» à la table d'hôte, & que nous ne voulions
» pas d'étranger. On lui avoit fait ce compli-
» ment à tue-tête : il crut apparemment qu'on
» vouloit le faire mettre à la place diſtinguée ;
» car il répondit qu'il étoit fort bien, & qu'il
» ſavoit trop bien vivre, pour ſe mettre au haut
» bout de la table. Voyant qu'il n'étoit pas
» poſſible de nous faire entendre, il fallut pren-
» dre patience ; il mangea comme quatre ; &,
» lorſqu'on apporta la carte de la dépenſe, il
» tira trente ſous de ſa poche, & les mit ſur
» la table. La dépenſe de chacun de nous étoit
» bien plus forte ; ce qu'on tâcha de lui faire
» comprendre ; mais il répondit toujours qu'il
» n'étoit pas homme à ſouffrir qu'on payât ſon
» écot, & qu'il nous étoit trop obligé de vou-
» loir le défrayer ; que quoiqu'il fût mal mis, il
» avoit le gouſſet garni : ce qu'il diſoit, ſans dou-
» te, parce qu'on lui rendoit ſa monnoie pour
» qu'il donnât davantage. Sur ces entre-faites,
» ayant vu monter une baſſinoire, il fit une ré-

» vérence & sortit, en nous laissant tous écla-
» ter de rire. Une minute après, la servante
» descendit & me dit d'aller défendre mon lit,
» dont cet homme s'étoit saisi sans vouloir en-
» tendre ses raisons. Nous y montâmes tous; mais
» il avoit barricadé la porte, & nous sentimes
» qu'il seroit inutile d'y frapper. Comme il parloit
» seul, nous prêtâmes l'oreille. — Que ma con-
» dition est misérable, disoit-il! on pourroit en-
» foncer ma porte sans que je l'entendisse: je
» n'ai d'autre ressource que de veiller toute la
» nuit avec ma chandelle allumée, pour faire usage
» de mes pistolets si on entreprenoit de me voler.
» Il n'en eut pas la peine, je passai la nuit au-
» près du feu, & je pardonnai de bon cœur à
» cet homme qui me paraissoit fort à plaindre.
» Il se leva le lendemain de bonne-heure, donna
» trente sous pour la dépense de son cheval, &
» étant monté dessus, il m'adressa la parole: —
» Je vous demande pardon, me dit-il, d'avoir
» pris votre lit. Un de mes amis, à qui on avoit
» refusé un logement ici, a gagé vingt louis que
» je n'y coucherois pas: cette somme valoit bien
» la peine d'être sourd. Au reste, monsieur, j'ai
» compris, par votre discours, que vous allez
» prendre la diligence d'eau; je vous y trouve-
» rai, & vous prierai d'accepter un bon déjeû-
» ner; pour réparer la mauvaise nuit que vous
» avez passée. — Il piqua des deux en achevant
» ces mots & nous laissa fort étonnés du sang-
» froid avec lequel il avoit joué son rôle ».

Un homme d'une grande qualité étant entré dans une hôtellerie où il devoit dîner, l'hôtesse, qui ne le connoissoit point, voyant qu'il avoit une assez méchante figure, le pria de l'aider à apprêter le repas pour un gros seigneur qu'on attendoit. Il y consentit: les gentilshommes de sa suite survinrent, & l'ayant vu travailler de la sorte, lui demandèrent ce qu'il faisoit: « Je
» paie, leur dit-il en riant, l'intérêt de ma
» mauvaise mine ».

Un mandarin de Nankin passoit pour le plus riche particulier de la Chine. L'empereur Kam-hi, qui se proposoit de lui enlever une partie de ses trésors, lui fit dire de venir le trouver dans le parc où il se promenoit. Il lui ordonna de prendre la bride d'un âne qu'il monta, & de le conduire autour du parc; le mandarin obéit, & reçut une pièce d'or pour récompense. L'empereur voulut, à son tour, lui donner le même amusement, envain le mandarin s'en excusa, il fallut souffrir que son maître lui rendît l'office de palfrenier. Après cette bizare promenade, combien de fois, lui dit l'empereur, suis-je plus grand & plus puissant que toi? le mandarin se prosterna à ses pieds, lui répondit qu'on ne pouvoit faire, entre eux, aucune comparaison: » Eh bien, lui dit Kam-hi, je
» vais la faire; je suis vingt mille fois plus grand
» que toi; ainsi tu paieras ma peine à propor-
» tion du prix que j'ai cru devoir mettre à la
» tienne ». Le mandarin paya vingt mille pièces d'or en se félicitant, sans doute de la modération de l'empereur, qui étoit bien le maître de se croire cent mille fois plus grand & plus puissant que lui.

Deux étudians, allant à Ségovie, virent un tombeau sur lequel étoit gravée cette inscription: *ici est enterrée l'ame du licentié Pierre Garcias.* L'un d'eux plaisanta sur l'absurdité de ces paroles, *comme si une ame*, disoit-il, *pouvoit être enterrée.* Son camarade conçut, au contraire, qu'elles pourroient cacher un sens raisonnable. Il laissa gagner les devants à son compagnon, leva la pierre sur laquelle l'inscription étoit gravée, fouilla dans la terre, y trouva un trésor & une autre inscription sur laquelle il lut ces mots: *sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour comprendre le sens des paroles de l'inscription, & fais un meilleur usage que moi de mon argent.* l'écolier, fort satisfait, remit la pierre, & continua son chemin avec l'ame du licentié.

Un cochon, fort gras & fort méchant, désoloit un chaircuitier de Paris, qui résolut de s'en débarrasser en le tuant. En conséquence de son projet, il attacha l'animal à un des barreaux du soupirail de sa cave, & alla chercher son grand couteau pour lui couper le cou. Pendant ce temps-là le cochon rompit le lien qui le retenoit, se sauva dans une rue voisine, entra dans une allée & monta jusqu'au troisième étage, il trouva la porte d'une chambre ouverte, dans laquelle demeuroit une vieille femme, qui venoit d'en sortir pour aller chercher du feu chez sa voisine. Le cochon pénétra dans cette chambre, découvrit derrière la porte un panier plein d'ordures; & comme il s'amusoit à y fouiller, en se démenant il fit fermer la porte. La bonne femme, revenant sur ces entrefaites, fut très-surprise de trouver sa porte fermée, dont elle avoit laissée la clef sur sa table. Comme elle entendoit un certain bruit, elle cria qu'on lui ouvrît, le cochon se mit alors à grogner, & elle crut qu'on lui répondoit, *non;* saisie de frayeur, elle s'imagina qu'il y avoit un voleur dans son appartement & courut chercher le commissaire & la garde; l'officier de police demanda à son tour qu'on lui ouvrît; le cochon recommença à grogner, & tous les auditeurs crurent aussi qu'on leur répondoit, *non.* Aussi-tôt la porte est enfoncée; le cochon effrayé veut se sauver, passe entre les jambes du commissaire, s'embarrasse dans sa robe, & roule avec lui tous les escaliers. Il se dépêtre enfin de sa longue robe noire, & s'enfuit à toutes jambes dans la rue, en jettant des cris affreux, laissant l'officier public

blic persuadé qu'un million de diables venoit de lui faire faire une furieuse culbute.

Le plus sûr moyen de se guérir bientôt de l'amour, c'est d'épouser la personne que l'on aime : & ce qui est encore plus bisarre, c'est que l'on préfère de laides maîtresses à de belles femmes, qui auroient mille charmes, si elles n'avoient pas le nom d'épouses. Un homme de considération, qui avoit une femme fort belle, jeune, riche & de bonne maison, cessa de l'aimer dès qu'il l'eut épousée, & eut un attachement fort grand pour une femme âgée, laide, & d'une naissance fort douteuse & fort incertaine. Pour régaler sa femme il lui disoit tous les jours, que si elle n'étoit pas sa femme, il feroit tout son possible pour avoir ses bonnes graces, mais que l'ayant épousée il ne pouvoit aimer comme un plaisir une chose qui ne lui donnoit point de peine; c'étoit le langage qu'il lui tenoit ordinairement. Un jour il se trouva aux Tuileries avec un de ses amis, pour faire ce qu'on y fait, qui est de censurer les habits, la beauté, l'air, & très-souvent les mœurs & la conduite. Ce mari, qui avoit la vue fort basse, censuroit comme les autres, & ne trouvoit, ce soir-là, aucune femme digne de ses regards. Comme il parloit avec son ami, il en passa une très-belle & très-bien faite à son gré, qu'il ne connut point, & qui étoit sa femme : son ami la salua, & l'autre lui demanda s'il la connoissoit; cet ami, qui eut envie de se divertir, lui dit que c'étoit une provinciale, qu'il avoit vue autrefois à Montpellier, & qui étoit venue à Paris pour plaider contre son époux, qui avoit d'autres inclinations. Il approuva le dessein de la femme, il dit qu'elle étoit trop jolie pour vivre avec un tel animal, & en même temps il offrit de la servir de son crédit & de sa bourse, après quoi il pressa son ami de le présenter à elle pour la saluer. L'ami feignit d'abord beaucoup de difficultés, lui disant que cette femme étoit fort retirée, que son mari la faisoit épier, & que la moindre visite qu'elle recevroit d'un homme, seroit un préjugé contre elle de sa mauvaise conduite; cependant que pour le satisfaire, il alloit lui demander si elle agréeroit ses offres & ses complimens. Au moment il alla raconter à la dame ce que son mari venoit de lui dire, sans oublier l'ardeur qu'il sentoit pour elle, la prenant pour une femme de Montpellier. L'ami revint & lui dit qu'elle étoit trop heureuse de trouver un homme comme lui qui voulût entrer dans ses intérêts. Là dessus il courut lui faire beaucoup de fades complimens, qu'elle écouta, sa coëffe baissée, pour n'être pas si-tôt reconnue, & pour faire durer plus long-temps la comédie. Enfin elle se découvrit le visage, & il reconnut sa femme. Elle le railla sans lui donner le temps de lui répondre : les dames qui étoient avec elle le plaisantèrent à leur tour, & ce jour, contre son ordinaire, il entendit assez la raillerie; il trouva sa femme jolie plus qu'il n'avoit encore fait, mais il n'osa faire paroître sa tendresse. Voici ce qu'il fit. Il quitta son ami, & courut chez lui; il fit aussi-tôt appeller ses gens pour le mettre en robe de chambre, & en bonnet de nuit, puis il dit à un d'eux de courir aux Tuileries, dans une telle allée, où sa femme se promenoit, & de lui dire qu'il avoit une affaire très-importante à lui communiquer. Le valet-de-chambre, qui ne savoit rien de l'histoire, s'acquita de la commission. La dame craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose de fâcheux, demanda si son mari étoit seul; il lui dit qu'il étoit déshabillé, en robe de chambre & en bonnet de nuit. Toutes ces dames se mirent à rire, & devinèrent d'abord de quoi il s'agissoit. Elles allèrent toutes ensemble voir le mari, qu'elles recommencèrent à railler comme auparavant, elles voulurent faire une nouvelle noce, & on prépara un souper magnifique, après quoi on coucha la mariée avec autant de cérémonies que la première nuit de son mariage. Le lendemain ce mari retomba dans le dégoût pour sa femme, avec qui il vivoit pourtant honnêtement, mais sans lui donner aucune marque d'inclination. Le jour suivant il alla voir sa maîtresse, qui savoit l'aventure; à peine fut-il entré qu'elle prit des pincettes, avec quoi elle le poursuivit dans sa chambre, le menaçant de l'assommer, s'il ne lui juroit de ne plus tomber dans une pareille fragilité : il le jura à genoux; & sa repentance finit la contestation.

Ladislas, roi de Naples, avide de faire des conquêtes sur le beau sexe, assiégea Florence qui étoit à la veille de se rendre. Il fit dire aux assiégés que si on lui livroit une jeune florentine, dont la renommée avoit répandu par-tout la beauté, il lèveroit le siège. On fut obligé d'accepter la condition : la belle étoit fille d'un médecin, & pouvoit avoir quinze à seize ans. Elle se para de ses plus beaux atours pour paroître encore plus belle aux yeux du prince, que la renommée ne la lui avoit annoncé. Son père, sans lui faire part de son dessein, lui mit autour du cou un mouchoir de prix, qu'il lui noua avec tant de force qu'on auroit plutôt déchiré le mouchoir que de rompre le nœud. Le roi fut transporté en la voyant; son impatience amoureuse lui fit franchir le cérémonial : il fut à peine au comble de ses vœux, qu'il fut entre les bras de la mort, dont l'embuscade étoit dressée dans le mouchoir empoisonné. La belle eut le même sort.

Aventure singulière, écrite par M..... à un de ses amis.

Je vais te confier, cher ami, un secret affreux, que je ne puis dire qu'à toi. La noce de

mademoiſelle de Vildac avec le jeune Sainville s'eſt faite hier ; comme voiſin j'ai été obligé de m'y trouver. Tu connois M. de Vildac ; il a une phiſionomie ſiniſtre dont je me ſuis toujours défié. Je l'obſervai hier au milieu de toutes ces fêtes ; bien loin de prendre part au bonheur de ſon gendre & de ſa fille, il ſembloit que la joie des autres fût un fardeau pour lui. Quand l'heure de ſe retirer fut venue, on m'a conduit dans l'appartement qui eſt au deſſous de la grande tour. A peine commençois-je à m'endormir, que j'ai été réveillé par un bruit ſourd au deſſus de ma tête. J'ai prêté l'oreille, & j'ai entendu quelqu'un qui traînoit des chaînes, & qui deſcendoit lentement quelques degrés. En même temps une porte de ma chambre s'eſt ouverte : le bruit des chaînes a redoublé : celui qui les portoit s'eſt avancé vers la cheminée ; il a rapproché quelques tiſons à demi-éteints, & il a dit d'une voix ſépulchrale : « Ah ! qu'il y a long-» temps que je ne me ſuis chauffé » ! Je te l'avoue, cher ami, j'étois effrayé. J'ai ſaiſi mon épée pour pouvoir me défendre ; j'ai entr'ouvert doucement mes rideaux. A la lueur que produiſoient les tiſons, j'ai apperçu un vieillard décharné, & à moitié nud, une tête chauve, une barbe blanche. Il approchoit ſes mains tremblantes des charbons. Cette vue m'a ému. Pendant que je le conſidérois, le bois a produit de la flamme : il a tourné les yeux du côté de la porte par laquelle il étoit entré ; il a fixé le plancher, & s'eſt livré à une douleur extraordinaire. Un inſtant après s'étant jeté à genoux, il a frappé la terre avec le front. J'entendois qu'il diſoit en ſanglotant : mon dieu ! ô mon dieu !..... Dans ce moment mes rideaux ont fait du bruit ; il s'eſt retourné avec effroi. « Y a-t-il quelqu'un ? a-t-il dit ; y a-t-il quelqu'un dans ce lit ? — Oui, lui ai-je répondu en ouvrant tout-à-fait mes rideaux. Mais qui êtes-vous ? Ses pleurs l'ont empêché de parler : il m'a fait ſigne de la main que la voix lui manquoit ; enfin il s'eſt calmé. « Je ſuis le plus malheureux des hommes, m'a-t-il dit ; je ne devrois peut-être pas vous en dire davantage ; mais il y a tant d'années que je n'ai vu perſonne, que le plaiſir de parler à un de mes ſemblables m'entraîne. Ne craignez rien, venez vous aſſeoir auprès de cette cheminée ; ayez pitié de moi, vous adoucirez mes maux en les écoutant ». La frayeur que j'avois eue, a fait place à un mouvement de compaſſion : je ſuis allé m'aſſeoir auprès de lui ; cette marque de confiance l'a touché. Il a pris ma main, il l'a mouillée de larmes. « Homme généreux, m'a-t-il dit, commencez par ſatisfaire ma curioſité ; dites-moi pourquoi vous logez dans cet appartement qu'on n'habite jamais : que veut dire le fracas des boîtes que j'ai entendu ce matin ? que s'eſt-il paſſé d'extraordinaire dans le château » ? Quand je lui ai appris le mariage de la fille de Vildac, il a étendu les bras vers le ciel. » Vildac a une fille ! elle eſt mariée !..... Grand dieu, faites qu'elle ſoit heureuſe ! faites ſur-tout qu'elle ignore le crime ! Apprenez enfin qui je ſuis ..... Vous parlez au père de Vildac.... ». Le cruel Vildac ? ... » Mais ai-je le droit de m'en plaindre ? Seroit-ce à moi à l'accuſer ?

Quoi ! me ſuis-je écrié avec étonnement, Vildac eſt votre fils ? & ce monſtre vous retient ici ! vous ne parlez à perſonne ? il vous a chargé de chaînes ?

Voilà, m'a-t-il répondu, ce que peut produire un vil intérêt. Le cœur dur & farouche de mon malheureux fils n'a jamais connu aucun ſentiment. Inſenſible à l'amitié, il s'eſt rendu ſourd au cri de la nature, & c'eſt pour s'emparer de mes biens qu'il m'a chargé de fers.

Il étoit allé un jour chez un ſeigneur voiſin qui avoit perdu ſon père : il le trouva entouré de ſes vaſſaux, occupé à recevoir des rentes & à vendre ſes récoltes. Cette vue fit un effet affreux ſur l'eſprit de Vildac. La ſoif de jouir de ſon patrimoine le dévoroit depuis long-temps : je remarquai, à ſon retour, qu'il avoit l'air plus ſombre & plus rêveur qu'à l'ordinaire. Quinze jours après, trois hommes maſqués m'enlevèrent pendant la nuit ; après m'avoir dépouillé de tout, ils me conduiſirent dans cette tour. J'ignore comment Vildac s'y eſt pris pour répandre le bruit de ma mort ; mais j'ai compris, par le bruit des cloches & par quelques chants funèbres, qu'on célébroit mon enterrement. L'idée de cette cérémonie m'a plongé dans une douleur profonde. J'ai inutilement demandé, comme une grace, qu'il me fût permis de parler à Vildac : ceux qui m'apportent du pain, me regardent ſans doute comme un criminel condamné à périr dans cette tour. Il y a environ vingt ans que j'y ſuis. Je me ſuis apperçu, ce matin, qu'en m'apportant à manger, on avoit mal fermé ma porte. J'ai attendu la nuit pour en profiter. Je ne cherche pas à m'échapper, mais la liberté de faire quelques pas de plus, eſt quelque choſe pour un priſonnier.

Non, me ſuis-je écrié, vous quitterez cette indigne demeure ; le ciel m'a deſtiné à être votre libérateur : ſortons, tout eſt endormi. Je ſerai votre défenſeur, votre appui, votre guide. — Ah ! m'a-t-il dit, après un moment de ſilence, ce genre de ſolitude a bien changé mes principes & mes idées. Tout n'eſt qu'opinion ; à préſent que je ſuis fait à ce que ma poſition a de plus dur, pourquoi la quitterois-je pour une autre ? Qu'irai-je faire dans le monde ? Le ſort en eſt jeté, je mourrai dans cette tour. — Y ſongez-vous ? nous n'avons qu'un moment ; la nuit s'avance, ne perdons pas de temps, venez. — Votre zèle me touche ; mais j'ai ſi peu de

jours à vivre que la liberté me tente peu : irai-je, pour en jouir, déshonorer mon fils ? -- C'eſt lui qui s'eſt déshonoré. -- Eh ! que m'a fait ſa fille ? cette jeune innocente eſt dans les bras de ſon époux, & j'irois les couvrir d'infamie ? Ah ! plutôt que ne puis-je la voir, l'arroſer de mes larmes, la ſerrer dans mes bras ! mais je m'attendris inutilement, je ne la verrai jamais. Adieu ; le jour va paroître, on pourroit nous entendre, je vais rentrer dans ma priſon..... Non, lui ai-je dit en l'arrêtant, je ne le ſouffrirai pas : l'eſclavage affoiblit votre ame ; c'eſt à moi à vous prêter du courage. Nous examinerons après s'il faut vous faire connoître ; commençons par ſortir. Je vous offre mon château, mon crédit, ma fortune. On ignorera qui vous êtes ; on cachera, s'il le faut, le crime de Vildac à toute la terre. Que craignez-vous ? -- Rien : je ſuis pénétré de reconnoiſſance ; je vous admire..... Mais tout eſt inutile ; je ne ſaurois vous ſuivre. -- Eh bien ! choiſiſſez : je vous laiſſe ici ; je vais au gouverneur de la province ; je lui dirai qui vous êtes ; nous viendrons à main armée vous arracher à la barbarie de votre fils. -- Gardez-vous d'abuſer de mon ſecret ; laiſſez-moi mourir ici : je ſuis un monſtre indigne du jour..... Il eſt un crime qu'il faut que j'expie, le plus infâme, le plus horrible..... Tournez les yeux, voyez ce ſang dont il reſte des traces ſur le plancher & ſur les murailles. Ce ſang eſt celui de mon père, & c'eſt moi qui l'ai aſſaſſiné. J'ai voulu, comme Vildac..... Ah ! je le vois encore ! il me tend ſes bras enſanglantés !..... Il veut m'arrêter..... Il tombe..... Oh ! image affreuſe ! oh ! déſeſpoir » !

En même temps le vieillard s'eſt jeté à terre, il s'arrachoit les cheveux..... Il étoit dans des convulſions effrayantes ; je voyois qu'il n'oſoit plus ſe tourner vers moi ; je demeurois immobile. Après quelques momens de ſilence nous avons cru entendre du bruit : le jour commençoit à paroître ; il s'eſt levé. Vous êtes pénétré d'horreur, m'a-t-il dit : adieu, fuyez-moi, je remonte dans ma tour, & c'eſt pour n'en ſortir jamais. Je ſuis reſté ſans voix & ſans mouvement : tout me donnoit de la terreur dans ce château ; j'en ſuis ſorti auſſi-tôt. Je me prépare à préſent à aller habiter une autre de mes terres ; je ne ſaurois ni voir Vildac, ni demeurer ici. O mon ami ! comment eſt-il poſſible que l'humanité produiſe des monſtres & des forfaits pareils !

Cette *aventure* eſt arrivée en province vers le commencement de ce ſiècle : avant que de l'imprimer on a eu ſoin d'en déguiſer les noms. (*La Morale en action*)

AVEUGLE. Quoique le docteur Saunderſon, mort il y a quelques années, eût été privé de la vue dès ſa tendre enfance, cette privation n'arrêta pas ſes progrès dans les mathématiques ; ils furent ſi ſurprenans qu'on lui donna la chaire de profeſſeur de cette ſcience, dans l'univerſité de Cambridge. Ses leçons étoient d'autant plus claires, qu'il ſuppoſoit, ſans doute, parler à des aveugles ; il y joignoit un cours complet d'optique.

Notre docteur n'avoit beſoin que de toucher une ſuite de médailles pour en connoître les fauſſes, & même celles, qui auroient pu échapper à la ſagacité du plus habile connoiſſeur. On lui préſentoit un inſtrument de mathématique, & il jugeoit de ſon exactitude par la ſimple impoſition des mains ſur les diviſions. Les moindres viciſſitudes de l'atmoſphère l'affectoient, & dans un temps calme, il s'appercevoit de la préſence des objets peu éloignés de lui.

Un jour qu'il aſſiſtoit dans un jardin à des démonſtrations aſtronomiques, il diſtingua par l'impulſion de l'air ſur ſon viſage, le temps où le ſoleil étoit couvert de nuages : cependant Saunderſon étoit non-ſeulement privé de la vue, mais encore de l'organe.

Il y avoit à Maſtricht un *aveugle* qui, chez le rhingrave, jouoit au piquet avec des hommes de qualité ; mais quand c'étoit à lui à donner, ils ne lui permettoient pas de toucher les cartes, parce qu'au toucher il les connoiſſoit parfaitement bien.

L'*aveugle* né de Puiſeaux en Gâtinois, eſtimoit la proximité du feu au degré de la chaleur ; la plénitude des vaiſſeaux au bruit que font en tombant les liqueurs tranſvaſées, & le voiſinage des corps, à l'action de l'air ſur ſon viſage. Il s'étoit fait de ſes bras des balances fort juſtes, & de ſes doigts des compas preſque infaillibles. Le poli des corps n'avoit guère moins de nuances pour lui que le ſon de la voix. Il jugeoit de la beauté par le toucher, & faiſoit entrer dans ce jugement la prononciation & le ſon de la voix. Il adreſſoit au bruit & à la voix très-ſûrement. On rapporte qu'il eut, dans ſa jeuneſſe, une querelle avec un de ſes frères, qui s'en trouva fort mal. Impatienté des propos déſagréables qu'il eſſuyoit, il ſaiſit le premier objet qui lui tomba ſous ſa main, le lui lança, l'atteignit au milieu du front, & l'étendit par terre. Cette aventure & quelques autres le firent appeller devant le tribunal du lieutenant de police de Paris, où il demeuroit pour lors. Les ſignes extérieurs de la puiſſance qui nous affectent ſi vivement, n'en impoſent point aux *aveugles*. Le nôtre comparut devant le magiſtrat, comme devant ſon ſemblable ; les menaces ne l'intimidèrent point. « Que me ferez-» vous ? dit-il à M. Hérault. -- Je vous jetterai » dans un cul de baſſe-foſſe, lui répondit le ma-

» giſtrat. — Eh ! monſieur, lui répliqua l'*aveugle*, » il y a vingt-cinq ans que j'y ſuis ».

On penſeroit peut-être qu'un *aveugle* né n'a aucune idée nette de la viſion. Que l'on en juge par cette réponſe. On demandoit à l'*aveugle* de Puiſeaux ce que c'étoit que des yeux ? « C'eſt, répon- » dit-il, un organe ſur lequel l'air fait l'effet de » mon bâton ſur ma main. Cela eſt ſi vrai, ajou- » ta-t-il, que quand je place ma main entre vos » yeux & un objet, ma main vous eſt préſente, » mais l'objet vous eſt abſent. La même choſe » m'arrive quand je cherche une choſe avec mon » bâton, & que j'en rencontre une autre ».

Il définiſſoit un miroir, une machine qui met les choſes en relief loin d'elles-mêmes, ſi elles ſe trouvent placées convenablement par rapport à elles. « C'eſt comme ma main, ajoutoit il, qu'il ne » faut pas que je poſe à côté d'un objet pour le ſen- » tir ». Combien de philoſophes renommés, dit un » auteur moderne, ont employé moins de ſubtilités pour arriver à des notions auſſi fauſſes ?

(*Lettre ſur les aveugles*).

Un homme *aveugle* avoit une femme qu'il aimoit beaucoup, quoiqu'on lui eût dit qu'elle étoit fort laide. Un fameux médecin vint dans le pays, & offrit à l'*aveugle* de lui rendre la vue. Il ne voulut pas y conſentir : « je perdrois, dit-il, » l'amour que j'ai pour ma femme, & cet amour » me rend heureux ».

Un *aveugle* des Quinze-vingts avoit deux filles jumelles qu'on prenoit ſouvent l'une pour l'autre ; il les diſtinguoit d'abord, en leur tâtant le viſage, & diſoit ſans jamais ſe tromper : *voilà Louiſon, voilà Jeannette*. Il ſentoit quand elles étoient dans certains jours du mois. Un matin, ſe trouvant un peu incommodé, il revint chez lui plutôt qu'à l'ordinaire ; Louiſon étoit avec un jeune homme qu'elle aimoit, & qu'elle fit ſortir doucement ; mais l'ouie de notre *aveugle* étoit apparemment auſſi fine que l'odorat & le toucher ; il prit Louiſon par la main, la flaira au viſage & à la gorge, prétendit qu'il étoit certain de ſon impudicité toute récente ; &, comme il étoit très-brutal, il commençoit à la maltraiter cruellement, lorſque le jeune homme, qui étoit reſté à la porte, rentra & lui dit qu'il ne demandoit qu'à épouſer ſa fille, à qui il avoit promis la foi de mariage : notre *aveugle*, s'étant informé des mœurs du garçon, lui accorda Louiſon, avec une dot de onze mille livres.

Aveugle qui ceſſe de l'être.

M. Grant, expert chirurgien de Londres, s'étant propoſé de faire l'extraction de la cataracte à un *aveugle* né, de vingt ans, ſon opération réuſſit admirablement, en préſence d'un grand nombre de perſonnes, qui admirèrent l'habileté de ce ſavant artiſte. Voilà pour la réputation du chirurgien : mais la ſcène qui ſuivit l'opération doit être l'objet des plus ſublimes réflexions du philoſophe. Tous les ſpectateurs gardoient un profond ſilence, afin de mieux obſerver les mouvemens qu'occaſionneroient dans l'ame du jeune homme les nouvelles ſenſations qu'il éprouveroit. Lorſque ſes yeux furent frappés des premiers rayons de la lumière, on apperçut ſur ſon viſage l'expreſſion d'un raviſſement extraordinaire : il fut au point de s'évanouir de joie & d'étonnement. M. Grant étoit devant, tenant ſes inſtrumens à la main ; il l'examina attentivement, & porta ſur lui-même ſes regards, comme pour comparer les deux objets. Tout lui ſembloit pareil, excepté les mains, parce qu'il prenoit les inſtrumens pour une partie de ſes mains. Pendant que cette ſcène ſe paſſoit, ſa mère ne put contenir ſes tranſports de joie ; elle courut à lui les bras ouverts en s'écriant : *mon fils, mon cher fils !* Le jeune homme reconnut ſa mère à la voix : la parole lui manque, il ne peut proférer que ces mots : *Eſt-ce vous ? eſt-ce ma mère ?* & il s'évanouit. Il y avoit dans l'appartement une jeune fille, avec laquelle il avoit été élevé, qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit aimé. Le voyant ſans connoiſſance, elle laiſſa échapper un cri de douleur, qui ſembla rappeler le jeune homme à la vie. Il entendit la voix de ſa maîtreſſe, ouvrit les yeux ; &, après quelques momens de ſilence, il s'écria : « Qu'eſt-ce qu'on » m'a donc fait, où m'a-t-on tranſporté ? Ce que » je ſens autour de moi, eſt-ce la lumière dont on » m'a ſi ſouvent parlé ? Le ſentiment nouveau que » j'éprouve, eſt-il celui de la vue ? ... Toutes » les fois que vous dites que vous êtes bien aiſe » de vous voir l'un l'autre, êtes-vous auſſi heu- » reux que je le ſuis en ce moment ? ... Où eſt » Thom qui me ſert de guide ? il me ſemble main- » tenant que je marcherois bien ſans lui ». Il voulut faire un pas ; mais il s'arrêta, & parut effrayé. Comme l'agitation de ſon ame étoit extrême, M. Grant lui conſeilla de fermer les yeux & de les ouvrir peu à peu, afin de les accoutumer par degrés à ſupporter la lumière. Il ne ſe rendit qu'avec peine à ces raiſons. On lui tint quelque temps les yeux couverts, & dans ce retour de cécité, il ſe plaignit amèrement qu'on l'avoit trompé, qu'on avoit employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouiſſoit de ce qu'on appelle vue. Enfin il proteſta que les impreſſions qui étoient reſtées dans ſon ame le rendroient fou, ſi ce ſens en effet ne lui étoit pas rendu. Il voulut deviner les noms des perſonnes qu'il avoient vues dans la foule, & conter ce qu'il avoit remarqué ; mais les expreſſions lui manquèrent. Après cette rude épreuve, on crut qu'il n'y avoit plus de riſque à lui ôter ſon bandeau, & l'on chargea la jeune fille de cette douce commiſſion, en lui recommandant expreſſément de tâcher de le diſtraire, par ſes diſcours, de l'impreſſion

trop vive des objets. Elle s'approcha de lui ; & dénouant son bandeau, elle lui dit : « Monsieur William, je vais vous rendre l'usage de la vue ; mais je ne saurois m'empêcher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance, quoique vous fussiez aveugle ; vous m'avez aimée aussi : mais vous allez connoître la beauté ; vous allez éprouver des sentimens qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer ! si quelque objet, que vous trouverez plus aimable, alloit m'effacer de votre cœur !.... Ah ! ma chère amie, répondit le jeune homme, si je devois, en jouissant de la vue, perdre les tendres émotions que j'ai senties toutes les fois que j'ai entendu le son de votre voix ; si je ne devois plus distinguer le pas de celle que j'aime, lorsqu'elle s'approche de moi, & s'il falloit que je changeasse ce plaisir si doux & si fréquent, pour le sentiment tumultueux que j'ai éprouvé pendant le peu de temps que j'ai joui de la vue, j'aime mieux renoncer pour la vie à ce sens nouveau. Je n'ai désiré de voir, que pour vous sentir, vous posséder, vous aimer d'une autre manière, arrachez-moi ces yeux s'ils ne doivent servir qu'à vous rendre moins chère à mon cœur ».

La jeune fille l'embrassa tendrement, & William ne pouvoit se lasser de la regarder ; il l'appelloit en la touchant, & la prioit de parler pour se convaincre que c'étoit elle qu'il touchoit. Tout l'étonnoit, il ne pouvoit accorder les sensations qu'il éprouvoit par la vue, avec celles qu'il avoit reçues des mêmes objets par les autres sens ; & ce n'a été que par degrés qu'il est parvenu à distinguer & à reconnoître les formes, les couleurs & les distances.

Tristan, ayant pris un fort dans l'isle de Jocotora, trouva un *aveugle* qui s'étoit retiré au fond d'un puits : il lui demanda comment il avoit pu y descendre. « Les *aveugles*, répondit-il, voient le chemin de la liberté ». La liberté fut le fruit de sa réponse.

Dans les nouvelles de la république des lettres, il est fait mention d'un organiste qui, quoiqu'*aveugle*, ne laissoit pas d'être fort habile dans son art, qui discernoit par le tact toute sorte de monnoie, & même de couleurs : qui jouoit aux cartes ; qui gagnoit beaucoup, quand c'étoit à lui à faire, parce qu'au toucher, il connoissoit ce qu'il donnoit à chaque joueur.

Un *aveugle* se retirant à l'entrée de la nuit, fut rencontré par un particulier, qui, après l'avoir interrogé, se montra sensible à sa situation, & promit d'adoucir sa misère, s'il vouloit venir avec lui. L'*aveugle* ne demandant pas mieux que d'être secouru, se laissa docilement conduire. Son nouveau bienfaiteur lui ayant fait traverser plusieurs rues, le mena dans l'appartement qu'il occupoit, & lui tint à peu-près ce discours : -- » Je suis auteur, c'est-à-dire, que je fais des livres ; mais je ne cultive point les lettres dans le dessein qu'elles me procurent de quoi vivre, je desire seulement que mes ouvrages me mettent dans le cas de faire du bien aux indigens. Voilà un petit livre de ma composition, intitulé : *Histoire du grand saint René ;* je vous fais présent de l'édition entière, vous n'aurez qu'à la vendre à bon marché, comme une suite de la bibliothèque bleue ; vous en aurez certainement du débit ». -- L'*aveugle* se retira fort content, chargé des brochures dont on le rendoit possesseur, & ne manqua pas de les mettre en vente dès le lendemain matin. Il cria pendant assez long-temps : *A quatre sols la vie du grand saint René*, sans trouver d'acheteurs. Mais la curiosité portant quelques personnes à jetter les yeux sur cette vie mémorable, on fut étrangement surpris de voir que c'étoit une violente satyre contre plusieurs citoyens, à qui l'auteur en vouloit sans doute. Chacun alors s'empressoit de se procurer cette brochure, lorsqu'un inspecteur de police, informé de l'aventure, accourut saisir toute la boutique du nouveau libraire. L'*aveugle* conta si naïvement ce qui lui étoit arrivé, qu'il ne parut nullement coupable. On se doute bien qu'il ne peut point indiquer la demeure de son prétendu bienfaiteur, & encore moins le faire connoître.

Le sieur Richard, directeur de la poste, à Joyeuse en Vivarais, étant allé se promener après soupé jusqu'à une vigne qu'il a près de cette ville, rentra à dix heures, se coucha & dormit sans ressentir la moindre incommodité. Le lendemain sa fille, voyant qu'il se levoit beaucoup plus tard qu'à son ordinaire, entra dans sa chambre, lui demanda s'il étoit malade, & pourquoi il ne se levoit pas ? *c'est*, répondit-il, *que j'attends qu'il soit jour. -- Il est jour depuis long-temps. -- Ouvrez donc ces volets. -- Ils sont ouverts, & il est dix heures. -- Cela n'est pas possible ; c'est une plaisanterie, car il n'est pas jour.* Enfin il fut convaincu qu'il étoit *aveugle*. Sa famille, ne voyant aucune altération dans ses yeux, avoit peine à le croire. On appella des médecins & des chirurgiens qui tentèrent quelques remèdes ; mais tous leurs soins furent inutiles, & ils finirent par déclarer qu'il resteroit *aveugle* toute sa vie. Cependant trois semaines après, étant à l'église, il lui sembla qu'il appercevoit comme au travers d'un nuage épais, la lueur de la lampe ; le lendemain il l'apperçut un peu mieux. Depuis ce moment, sans avoir senti aucunes douleurs, sans avoir fait aucun remède, sa vue s'éclaircit de jour en jour ; &, au bout de trois mois, elle se trouva aussi bonne qu'auparavant.

Martin Chastelin étoit de Warvich, petite ville

de Flandres : il étoit *aveugle* né, & cependant il faiſoit au tour des ouvrages ſurprenans ; il faiſoit même les inſtrumens dont il avoit beſoin pour ſon métier. Il faiſoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, il les accordoit, & en jouoit paſſablement. On lui demandoit un jour ce qu'il deſiroit le plus de voir, les couleurs, répondit-il, parce que je connois preſque tout le reſte : mais, lui répliqua-t-on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel ? non, dit-il, j'aime mieux le toucher.

Cet *aveugle* me fait ſouvenir de celui à qui M. Rohaut vouloit faire comprendre ce que c'étoit que la lumière. Cet illuſtre philoſophe s'épuiſoit, & ceux qui étoient avec lui en beaux diſcours pour lui en donner une idée ; ils n'en pouvoient venir à bout, quand il les interrompit dans le milieu de leurs raiſonnemens. Attendez, dit-il, meſſieurs, j'y ſuis, la lumière n'eſt-elle pas faite comme du ſucre.

Un *aveugle* marchoit dans les rues, une lumière à la main, dans une nuit obſcure, avec une cruche ſur le dos. Un coureur de pavé le rencontra & lui dit : ſimple que vous êtes, à quoi vous ſert cette lumière ? la nuit & le jour ne ſont-ils pas la même choſe pour vous ? L'*aveugle* lui répondit en riant : ce n'eſt pas pour moi que je porte cette lumière ; mais c'eſt afin que des étourdis comme toi ne viennent point me heurter, & me faire caſſer ma cruche.

En 1425 on mit quatre *aveugles* armés, en un parc, chacun un bâton en la main, & un fort pourceau, lequel ils devoient avoir s'ils le pouvoient tuer ; & firent bataille étrange, car ils frappoient l'un ſur l'autre cuidant frapper le pourceau qui fut enfin tué. (*Journal de Paris*, *pag.* 104).

AUGURES. Les *augures* étoient chez les romains les interprêtes des dieux. On les conſultoit pour être inſtruit ſur le ſort de ſes entrepriſes. Ils en jugeoient par le vol des oiſeaux, & par la manière dont mangeoient les poulets ſacrés.

Voici comment les *augures* exerçoient leur miniſtère : aſſis & revêtu de la robe teinte en pourpre & en écarlate, l'*augure* ſe tournoit du côté de l'Orient, & déſignoit avec ſon bâton augural une partie du ciel ; il examinoit alors attentivement quels oiſeaux paſſoient, comment ils voloient, de quelle manière ils chantoient, & de quel côté de la partie du ciel déſignée ils ſe trouvoient. Ils prédiſoient auſſi l'avenir par le moyen du tonnerre & des éclairs. Les ſavans n'étoient pas dupes de toutes leurs cérémonies, à en juger par le ſentiment de Cicéron, qui s'étonne que deux *augures* puiſſent s'entre-regarder ſans éclater de rire.

AUGUSTE, né 63 ans avant J. C., étoit d'une taille au deſſous de l'ordinaire, mais très-bien proportionnée. Sa phyſionomie étoit pleine de douceur & d'agrémens, très-peu curieux de ſa parure, il ſembloit regretter le temps que l'on étoit obligé de lui dérober pour ſon habillement. Il avoit le regard ſi vif que l'on en ſoutenoit difficilement l'éclat ; & il ſe ſentoit flatté, ainſi qu'Alexandre, lorſqu'on baiſſoit les yeux pour ne pas rencontrer les ſiens. Pluſieurs hiſtoriens ont peint ſon caractère & ſon eſprit avec des couleurs bien différentes, parce qu'ils n'ont point diſtingué en lui le citoyen ambitieux & l'empereur. Octave étoit injuſte, cruel, vindicatif, adonné à toutes ſes paſſions ; *Auguſte* fut un empereur doux, humain, généreux & le protecteur des arts. Une grande pénétration, un art merveilleux de profiter des conjonctures & de tirer parti des vertus & des défauts des autres, étoit ſa qualité dominante, & fut celle qui contribua le plus, peut-être, à ſon élévation.

Pendant les horreurs de la proſcription, un citoyen qu'il faiſoit mener au ſupplice, le conjura de permettre au moins qu'il fût enſeveli après ſa mort : *ne t'en mets point en peine*, répliqua d'un air féroce le barbare triumvir, *les corbeaux en auront ſoin.*

Après la victoire remportée ſur les meurtriers de Céſar, victoire qui fut due à la bravoure d'Antoine, Octave contraignit un ſénateur à tirer au ſort avec ſon fils à qui auroit ſa grace ; ils la refuſèrent tous deux. Il les obligea de ſe battre, & vit tranquillement le père ſe jetter ſur l'épée de ſon fils, qui ſe tua auſſi-tôt pour ne pas ſurvivre à ſon père.

Les paroles outrageantes qu'il ajoutoit aux ſupplices le rendirent ſi odieux aux priſonniers, que, lorſqu'on les amenoit chargés de chaînes, ils ſaluoient Antoine avec reſpect, & chargeoient Octave d'injures & de reproches piquans.

La débauche la plus ſacrilège ſe mêloit à ces cruautés. On faiſoit des contes aſſez vifs d'un ſouper qu'Octave tenoit fort ſecret, & qu'on appelloit le ſouper des douze divinités, parce que les douze convives qui s'y trouvoient, ſix hommes & ſix femmes, avoient pris les ornemens & les attributs des douze principales divinités de l'Olympe. Octave repréſentoit Apollon. On égayoit le repas en renouvellant les adultères dont la fable nous a fait le détail.

Antoine, de ſon côté, ſe livroit à toutes ſortes de débauches entre les bras de la courtiſanne Glaphira : Fulvie, ſon épouſe, voulut engager Octave à la conſoler de cette infidélité ; mais ce triumvir, encore plus politique que tendre, fut inſenſible : elle alla juſqu'à le menacer de lui faire la guerre ; Octave répondit par une épi-

gramme licentieuſe que Martial nous a conſervée.

Il avoit rejetté le nom de monarque ou de roi trop odieux aux romains, & avoit pris celui de Céſar auquel il ajouta le titre d'empereur; le peuple abuſé lui accorda ſous ce nom d'*imperator*, la ſouveraine puiſſance qu'il lui auroit refuſée ſous celui de *rex*.

Sa clémence envers Cinna, petit-fils du grand Pompée par ſa mère, mérite les plus grands éloges. Cinna avoit conſpiré contre *Auguſte*. La conſpiration ayant été découverte, ce prince le fit venir dans ſon cabinet; & après lui avoir nommé les conjurés, comme Cinna n'attendoit plus que l'arrêt de ſa mort, l'empereur lui tint ce diſcours: « Je t'avois pardonné autrefois comme à un ennemi, je te pardonne aujourd'hui comme à un parricide; ſi tu as été inſenſible à la première grace, ne le ſois pas à la ſeconde, & qu'il y ait déſormais entre nous une amitié ſincère & réciproque ». En même temps il lui tendit la main, déclara qu'à ſa conſidération, il pardonnoit à ſes complices, & le déſigna conſul pour l'année ſuivante. Cette clémence déſarma tous ſes ennemis, & il n'y eut plus dans la ſuite aucune conſpiration contre ſa vie.

Auguſte protégea les lettres & les cultiva. Suétone cite pluſieurs ouvrages de cet empereur. Il avoit entrepris une tragédie d'*Ajax*; mais peu ſatisfait de cette pièce il la ſupprima: & quelques-uns de ſes amis lui ayant demandé ce qu'étoit devenu ſon Ajax: « Mon Ajax, répondit-il, s'eſt défait lui-même avec l'éponge ». Il faiſoit alluſion à ce que la fable rapporte de la mort d'Ajax qui ſe tua lui-même en ſe perçant de ſon épée.

Cet empereur avoit pour principe qu'il ne faut rien faire avec précipitation; ce qu'il exprimoit en grec par ces mots: *Hâtez-vous lentement*. Il ajoutoit qu'on faiſoit une choſe aſſez tôt quand on la faiſoit bien.

Auguſte, dans les dernières années de ſon règne, marqua une crainte extrême d'être aſſaſſiné; il n'admettoit perſonne en ſa préſence qu'avec précaution, & ne permettoit aux ſénateurs de l'aborder qu'un à la fois. Cette précaution fit imaginer aux pères conſcripts de propoſer au timide empereur de veiller tour-à-tour jour & nuit à la porte de ſon appartement. Antiſtius Labeo, homme d'eſprit, pendant qu'on délibéroit là-deſſus, fit ſemblant de dormir, & même ronfla quelques momens; puis paroiſſant ſe réveiller tout d'un coup: « Meſſieurs, dit-il, ne comptez pas ſur moi pour la garde de l'empereur, je l'incommoderois ſûrement plus que je ne lui ſerois utile ». Les ſénateurs ne purent s'empêcher de ſourire; & l'empereur honteux de ſa timidité n'oſa rien décider.

Auguſte avoit le foible de compoſer des comédies, mais par bonheur il étoit aſſez prudent pour ne les point montrer.

Il ne put cependant ſe défendre un jour d'en lire une en ſecret à quelques-uns de ſes courtiſans, qui ne manquèrent pas de l'applaudir. *Auguſte* en ſourit, & pour leur faire connoître qu'il n'étoit pas la dupe de leur fauſſes louanges, il leur dit, après leur en avoir fait la lecture: *Je ſuis perſuadé qu'il n'y a que des adulateurs qui puiſſent louer mes comédies; auſſi ne vous ai-je lu celle-ci que pour vous éprouver. Je ſais maintenant quels gens vous êtes.*

Auguſte ayant promis, par un édit ſolemnel, dix mille ſeſterces ou vingt-cinq mille écus à celui qui lui pourroit amener vivant Caracotta, chef des voleurs en Eſpagne; ce brigand en ayant été informé, alla trouver de lui-même l'empereur, & le ſupplia de lui pardonner. *Auguſte* lui fit la grace entière, lui paya la ſomme qu'il avoit promiſe par ſon édit, & crut qu'il n'y auroit plus de ſûreté publique, s'il en uſoit d'une autre manière.

Des ambaſſadeurs de Sarragoſſe vinrent dire à *Auguſte* qu'une palme venoit de croître ſur l'autel qu'ils avoient érigé en ſon honneur: c'eſt une preuve, leur répondit ce prince, de votre aſſiduité à y faire des ſacrifices.

Horace avoit une fiſtule lacrymale, & Virgile étoit aſthmatique, ce qui donna lieu à *Auguſte*, qui les fit aſſeoir à ſes côtés, de dire qu'il étoit bien à plaindre, puiſqu'il étoit entre les ſoupirs & les larmes: *ſedeo inter ſuſpiria & lacrymas.*

Un chevalier romain étant mort, on trouva que ſes dettes excédoient de beaucoup ſon bien; on vendit cependant ſes meubles pour en acquitter une partie. *Auguſte* ordonna qu'on achetât pour lui le lit de cet homme: il faut, dit-il en riant, que ce lit ait une vertu ſoporifique, puiſqu'un homme, qui devoit plus qu'il n'avoit, dormoit deſſus fort tranquillement; ce lit ſera excellent pour moi qui ne puis dormir.

Auguſte entendant dire qu'Alexandre, après avoir conquis la plus grande partie de la terre, étoit en peine de ſavoir à quoi il pourroit occuper le reſte de ſes jours, fut ſurpris de ce ſentiment: « Hé quoi! dit-il, Alexandre ignoroit donc que bien gouverner un empire conquis, eſt un emploi plus conſidérable que de faire de nouvelles conquêtes »?

Auguſte qui avoit établi une loi de la manière de juger & punir ceux qu'on accuſoit d'adultère, n'eut pas plutôt oui qu'un jeune homme avoit commis le même crime avec Julie, fille de cet

empereur, qu'il se jetta sur lui & le frappa tout furieux; alors le jeune homme s'écria, César, vous avez fait une loi. *Auguste*, à ce mot, reconnoissant son emportement, se retint, & ressentit tant de déplaisir qu'il ne voulut rien manger de tout ce jour-là.

On peut dire à la louange d'*Auguste*, qu'on ne savoit s'il aimoit plus ses sujets qu'il n'en étoit aimé, puisqu'on voyoit tous les jours à Rome des testateurs ordonner par testament à leurs héritiers d'aller au capitole offrir des victimes pour remercier les dieux de ce que l'empereur leur survivoit. Voilà peut-être le trait historique qui fait le plus d'honneur à la mémoire d'*Auguste*.

Un homme à qui l'on venoit d'ôter un emploi dont il s'étoit mal acquité, demandoit une somme d'argent à *Auguste*: « Ce n'est pas l'intérêt qui me fait parler, disoit-il; mais si je reçois de vous cette somme, le public croira que c'est en échange de l'emploi que vous m'ôtez, & mon honneur sera sauvé. -- S'il ne s'agit que de votre honneur, répondit le prince, vous n'avez qu'à dire par-tout que vous avez reçu cette somme; je ne vous démentirai jamais ».

Etant à Milan, *Auguste* remarqua une statue de Brutus, monument de la reconnoissance des peuples de la Gaule Cisalpine, envers le plus doux & le plus équitable des gouverneurs. Il passa outre; puis, s'arrêtant, & prenant un air & un ton sévère, il reprocha vivement aux principaux de la ville qui l'environnoient, qu'ils avoient au milieu d'eux un de ses ennemis. Les gaulois effrayés veulent se justifier, & nient le fait. « Eh quoi! leur dit *Auguste*, en leur montrant de la main la statue du proconsul, n'est-ce pas-là l'ennemi de ma famille & de mon nom »? Alors, les voyant consternés, réduits à garder le silence, il sourit, & d'un visage gracieux, il loua leur attachement fidèle à leur ami, même malheureux, & laissa subsister la statue.

Auguste eut l'imprudence de se plaindre au sénat des débauches de sa fille Julie, par un mémoire qu'il y fit lire à ce sujet; il s'en repentit bientôt après, il disoit, dans son chagrin, qu'il n'auroit pas fait cette faute, si Agrippa ou Mécènes eussent été vivans.

L'empereur *Auguste* ne portoit point d'autres habits que ceux qu'avoient filés sa femme, sa fille ou ses nièces.

Le dernier jour de sa vie, *Auguste* s'informa d'abord si le danger où il se trouvoit ne causoit aucun tumulte au dehors; ensuite il demanda un miroir, fit ajuster sa chevelure, remédia à la difformité de ses joues pendantes; & voyant ses amis rassemblés autour de son lit: « N'ai-je pas bien joué mon rôle dans le drame de la vie humaine, leur dit-il; & sans attendre leur réponse il ajouta la formule qui terminoit les pièces de théâtre: « Eh bien, battez des mains & applaudissez l'acteur ».

Un instant avant de mourir, *Auguste* ayant congédié toutes les personnes qui étoient autour de lui, serra tout-à-coup Livie dans ses bras & lui dit: » Conserve la mémoire d'un époux qui t'a tendrement aimée: adieu pour jamais ». Il expira en l'embrassant.

AUGUSTE I. roi de Pologne.

Les postillons d'*Auguste I.* roi de Pologne, pour éviter un mauvais chemin, entrèrent dans un champ labouré; le paysan à qui il appartenoit saisit d'une main les rênes des chevaux, & tenant de l'autre une grosse hache, menaçoit de briser les roues du carrosse. Deux pages s'avancèrent & commençoient à le maltraiter lorsque le prince, entendant du bruit & en ayant demandé le sujet, fit donner quelqu'argent à ce paysan, & ordonna à son postillon de reprendre le grand chemin, en disant: « Ce pauvre homme n'a-t-il pas raison de défendre son bien, & si quelqu'un de mes sujets lui avoit fait tort ne serois-je pas obligé de le punir ».

AULAIRE (Saint). Lorsqu'il fut question de recevoir à l'académie, le marquis de *Saint-Aulaire*, Despréaux s'y opposa vivement, & répondit à ceux qui lui représentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition: *Je ne lui dispute pas ses lettres de noblesse; mais je lui dispute ses titres du Parnasse.* Un académicien ayant répliqué que M. de *Saint-Aulaire* avoit aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avoit fait de fort jolis vers: *Eh bien, monsieur*, lui dit Boileau, *puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens.*

Le marquis de *Saint-Aulaire* répondant à M. le duc de la Trimouille, qui remplaçoit le maréchal d'Étrées, dit ingénieusement: il me convient d'arroser de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons, est assortie à celle de nos âges.

Madame la duchesse du Maine, goûtoit extrêmement le marquis de *Saint-Aulaire*, & l'avoit attiré à sa cour. On s'y amusoit quelquefois à ces petits jeux d'esprit, où on se fait les uns aux autres des questions auxquelles il faut répondre d'une manière ingénieuse. Un jour la princesse proposa celui où chacun est obligé de dire son secret en particulier, à la personne qui est prépossée pour le demander; elle voulut bien elle-même s'en charger. Le marquis de *Saint-Aulaire*, qui étoit des derniers de la compagnie, auquel son alteſſe devoit s'adresser, fut assez heureux pour mettre le sien

en

en quatre vers, qu'il crut qu'un homme de 90 ans, pouvoit dire à la princeſſe ſans lui manquer de reſpect; auſſi fut-il bien reçu, & il méritoit de l'être par le tour délicat & fin de ſa penſée; le voici:

La divinité qui s'amuſe
A me demander un ſecret,
Si j'étois Apollon, ne ſeroit pas ma muſe;
Elle ſeroit Thétis, & le jour finiroit.

Saint-Aulaire mourut en 1742.

AULUGELLE. Il faut avouer qu'il y a des gens qui ſe font des amuſemens bien ſinguliers. *Aulugelle* parle d'un certain Lucius Veratius, romain, fort riche, qui ne marchoit jamais par la ville, qu'il ne fût ſuivi d'un eſclave qui portoit une bourſe pleine d'argent. D'abord qu'il rencontroit quelqu'un qui n'étoit pas d'un rang à lui faire craindre ſa vengeance, il ne manquoit pas de lui donner un ſoufflet, & prenoit enſuite 25 ſols dans ſa bourſe, qui étoit la ſomme ordonnée par les loix des douze tables, pour la réparation de cet affront.

AVIDITÉ.

L'homme eſt ainſi bâti, quand un ſujet l'enflamme,
L'impoſſibilité diſparoit à ſon ame.
Combien fait-il de vœux! combien fait-il de pas!
S'outrant pour acquérir des biens ou de la gloire.
Si j'arrondiſſois mes états,
Si je pouvois remplir mes coffres de ducats,
Si j'apprenois l'hébreu, les ſciences, l'hiſtoire,
Tout cela, c'eſt la mer à boire:
Mais rien à l'homme ne ſuffit.

Les gens qui méritent le plus ſont ſouvent les plus modérés dans leurs deſirs, l'*avidité* eſt le partage de ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'être heureux ou d'acquérir de la conſidération.

Euripide favori d'Archélaus avoit pouſſé la modération & le déſintéreſſement juſqu'à ne faire au prince aucune demande. Un jour, étant à la table d'Archélaus, un courtiſan auſſi avide qu'effronté demanda au roi un vaſe d'or ſuperbe qui ornoit le buffet; Archélaus auſſi-tôt dit à un eſclave: prenez ce vaſe & portez-le à Euripide; lui ſeul peut-être ne l'a point deſiré, & cependant lui ſeul eſt digne de le recevoir de moi.

Si l'on veut concevoir combien l'*avidité* eſt un vice ridicule, il ſuffit de réfléchir combien il eſt difficile de la ſatisfaire.

Un jour que Caligula, après les expéditions dans la Gaule, jouoit avec quelques gaulois, il les vit ſe diſputer ſur une ſomme aſſez modique: Vous vous échauffez beaucoup, leur dit-il, pour quelques dragmes, tandis que je viens de gagner ſix millions d'écus d'or.

Encyclopédiana.

AUMONE. L'*Aumône* eſt un don qu'on fait aux pauvres par compaſſion ou par charité.

Les eccléſiaſtiques ne ſubſiſtoient autrefois que d'*aumône*. Aujourd'hui les *aumônes* faites aux égliſes retournent aux pauvres, & les eccléſiaſtiques n'en doivent être que les économes & les diſpenſateurs.

Demander l'*aumône* eſt aujourd'hui une profeſſion à laquelle ſe livrent bien des gens qui pourroient ſubſiſter avec d'autres reſſources, mais le peu de mal qu'ils ont à amaſſer des ſommes quelquefois aſſez conſidérables détermine le plus grand nombre.

Marivaux voyant un homme qui lui demandoit l'*aumône* & qui paroiſſoit jouir d'une ſanté brillante lui en fit l'obſervation: pourquoi ne travaillez-vous pas? vous avez l'air frais & vigoureux; ah! monſieur, répondit le mendiant, ſi vous ſaviez comme je ſuis pareſſeux! Marivaux ſe laiſſa toucher & lui fit l'*aumône* pour récompenſer, non pas ſa pareſſe, mais ſa franchiſe.

Un homme reſpectable, après avoir joué un grand rôle à Paris, y vivoit dans un réduit obſcur, victime de l'infortune, & ſi indigent qu'il ne ſubſiſtoit que des aumônes de la paroiſſe: on lui remettoit chaque ſemaine la quantité de pain ſuffiſante pour ſa nourriture; il en fit demander davantage. Le curé lui écrit pour l'engager à paſſer chez lui; il vient. Le curé s'informe s'il vit ſeul. Et avec qui, monſieur, répond-il, voudriez-vous que je vécuſſe? je ſuis malheureux, vous le voyez, puiſque j'ai recours à la charité, & tout le monde m'a abandonné, tout le monde!... Mais, monſieur, continua le curé, ſi vous êtes ſeul, pourquoi demandez-vous plus de pain que ce qui vous eſt néceſſaire! L'autre paroît déconcerté; il avoua avec peine qu'il a un chien. Le curé ne le laiſſe pas pourſuivre, il lui fait obſerver qu'il n'eſt que le diſtributeur du pain des pauvres, & que l'honnêteté exige abſolument qu'il ſe défaſſe de ſon chien. Eh! monſieur, s'écria en pleurant l'infortuné, ſi je m'en défais, qui eſt-ce qui m'aimera? Le paſteur attendri juſqu'aux larmes, tire ſa bourſe, & la lui donne en diſant: prenez, monſieur, ceci m'appartient.

Guadagni fit ſouvent l'*aumône* à des ſeigneurs ruinés, de cent ſequins à la fois. Un de ceux-ci qui avoit reçu la ſomme, fier & hautain, comme le ſont tous les gentilshommes pauvres, lui dit: « je vous emprunte cette ſomme, & je vous la » rembourſerai. — Ce n'eſt pas là mon intention, » répondit Guadagni; & ſi je voulois que vous » me la rendiſſiez, je ne vous la prêterois pas ».

AVOCAT. La profeſſion d'*avocat* étoit chez les anciens, comme parmi nous, un état honorable dont les fonctions conſiſtoient à faire parler les loix en faveur de tout homme opprimé. Des nombreux privilèges dont les *avocats* ont joui dans différens temps, l'honneur & la gloire d'être les défenſeurs des infortunés, ſont les ſeuls qu'ils ſoient jaloux de conſerver. La liſte & la vie des *avocats* célèbres qui ont illuſtré le barreau françois, formeroient l'hiſtoire de l'éloquence & de la vertu. Si nous rapportons quelques plaiſanteries auxquelles pluſieurs ont donné lieu, nous ſommes bien perſuadés que la gloire de l'ordre des *avocats* n'en peut être obſcurcie.

Autrefois les *avocats* aimoient tant à inférer du latin dans leur françois, que lorſqu'ils n'avoient pas en main de beaux paſſages, ils y mettoient au moins de petites particules latines, qu'ils regardoient comme des perles & des diamans, qui ſemés ça & là dans le diſcours, lui donnoient à leur gré un éclat & un prix ineſtimable. Voici comment un *avocat* commença ſon plaidoyer en parlant pour ſa fille. « Cette fille eſt mienne, » meſſieurs ; eſt heureuſe & malheureuſe tout » enſemble : heureuſe, *quidem*, d'avoir épouſé » le ſieur de la Hunaudiere, gentilhomme des » plus qualifiés de la province; malheureuſe, *autem*, » d'avoir pour mari le plus grand chicanneur du » royaume, qui s'eſt ruiné en procès, & qui a » réduit cette pauvre femme à aller de porte en » porte demander ſon pain, que les Grecs ap» pellent *ton arton*.

Un *avocat* commençant ſon plaidoyer en cette maniere : «. Les rois, nos prédéceſſeurs, &c. » -- *avocat*, couvrez-vous, lui dit le préſident, » vous êtes de trop bonne famille pour reſter dé» couvert ».

Un *avocat* célèbre plaidoit pour des bateleurs & farceurs qui avoient un procès. Le préſident lui marqua ſa ſurpriſe de ce qu'il s'étoit chargé de la défenſe de tels gens. « J'ai penſé, répondit l'*a*» *vocat*, que puiſque la cour avoit bien voulu » leur donner audience, je pouvois plaider pour » eux ».

Un *avocat* parloit de la guerre de Troye & du Scamandre dans une affaire où il ne s'agiſſoit que d'un mur mitoyen entre deux payſans ; l'*avocat* adverſaire interrompit l'érudition de ſon confrère en diſant : « La cour obſervera que ma partie ne » s'appelle pas Scamandre, mais Michault ».

Un *avocat* dont le plaidoyer paroiſſoit trop étendu pour la cauſe qu'il défendoit, avoit reçu ordre du premier préſident d'*abréger* ; mais celui-ci, ſans rien retrancher, répondit d'un ton ferme que ce qu'il diſoit étoit eſſentiel. Le préſident eſpérant enfin le faire taire, lui dit : « La cour vous or» donne de conclure ». Hé bien, dit l'*avocat*, je conclus à ce que la cour m'entende.

Un *avocat* du dernier ſiècle, chargé de défendre la cauſe d'un homme, ſur le compte duquel on vouloit mettre un enfant, ſe jettoit dans des digreſſions étrangères à ſon ſujet : le juge ne ceſſoit de lui dire : au fait, venez au fait, un mot du fait ; l'*avocat* impatienté de la leçon, termina bruſquement ſon plaidoyer, en diſant : «. Le fait eſt un » enfant fait, celui qu'on dit l'avoir fait, nie le » fait : voilà le fait ».

Un *avocat* qui défend une cauſe, ſe voit ſouvent dans la néceſſité d'employer toutes ſortes de moyens, parce que chaque juge a ſon principe, bon ou mauvais, ſuivant lequel il décide. Dumont, célèbre *avocat*, étoit perſuadé de cette vérité. Cet *avocat* plaidant à la grand'chambre, mêloit à des moyens victorieux, d'autres moyens foibles ou captieux. Après l'audience, le premier préſident du Harlai, lui en fit des reproches. « Monſieur le » préſident, lui répondit-il, un tel moyen eſt pour » M. un tel ; cet autre pour M. un tel ». Après quelques ſéances, l'affaire fut jugée, & Me. Dumont gagna ſon procès. Le premier préſident l'appella & lui dit : « Me. Dumont vos paquets ont été rendus » à leur adreſſe ».

Un *avocat* fit payer très-chèrement une conſultation à une demoiſelle qu'il vouloit épouſer ; comme elle lui en fit des reproches : « *j'ai voulu*, » lui dit-il, *vous faire ſentir combien la profeſſion* » *d'avocat eſt lucrative, afin que vous compreniez* » *que je ſuis un bon parti* ».

M. Dumont avoit été interrompu, en plaidant, par M. du Harlai, premier préſident, qui lui dit : Me. Dumont, abrégez. Cet *avocat* cependant, qui croyoit que tout ce qu'il avoit à dire étoit eſſentiel dans ſa cauſe, ne retranchoit rien de ſon plaidoyer. M. du Harlai ſe crut offenſé, & dit à cet *avocat* : ſi vous continuez de nous dire des choſes inutiles, l'on vous fera taire. Me. Dumont s'arrêta alors tout court, & après avoir fait une petite pauſe, il dit à M. du Harlai : «. Monſieur, puiſque la cour » ne m'ordonne pas de me taire, vous voulez bien » que je continue ». Le premier préſident, piqué de cette réſiſtance, ou peut-être de cette diſtinction faite entre lui & la cour, dit à un huiſſier : ſaiſiſſez-vous de la perſonne de Me. Dumont. huiſſier, dit cet *avocat*, je vous défends d'attenter à ma perſonne, elle eſt ſacrée pour vous dans le tribunal où je plaide. M l'*avocat* général parla pour Me. Dumont, & ſoutint qu'il ne devoit pas être arrêté. La chambre ſe leva ſans rien décider. Mais la déciſion de cette affaire fut ſoumiſe à Louis XIV qui, bien informé, dit qu'il ne condamnoit pas l'*avocat*. Me. Dumont reprit deux jours après ſon plaidoyer, qu'il continua ſans être interrompu ; mais ce fut le dernier qu'il prononça.

M. Lemaître, après s'être fait le plus grand nom par ſes plaidoyers, s'étoit retiré à Port-Royal-des-Champs, & cet homme célèbre avoit pris pour ſa fonction d'être l'économe du monaſtère & d'acheter les proviſions néceſſaires pour la maiſon; il fut un jour, pour cet effet, à la foire de Poiſſy, & y acheta un certain nombre de moutons; celui qui les avoit vendus ſuſcita quelques chicanes & lui fit un mauvais procès ſur le prix de la vente, prétendant plus d'argent que M. Lemaître, déguiſé en marchand ſous le nom de Dranſſé, ne lui en avoit donné. Ils plaidèrent eux-mêmes leur cauſe devant le bailli de Poiſſy. Le Marchand Dranſſé ſoutint ſon droit avec cette éloquence qui avoit fait tant de réputation à M. Lemaître; il cita les loix, la coutume, les ordonnances de nos rois, & montra un ſavoir & une érudition qui jettèrent M. le bailli dans le plus grand étonnement. Sa partie adverſe l'interrompit deux ou trois fois, à tort & à travers, ſans ſavoir ce qu'il diſoit; auſſi le juge lui impoſa ſilence en lui diſant: « Tais-toi, gros lourdaut, laiſſe parler ce marchand; s'il falloit vuider le différend à coup de poing, je crois que tu en battrois une vingtaine comme lui; mais il s'agit de raiſon & de juſtice, & il aura tes moutons malgré toi; il te les a bien payé ». Puis ſe retournant du côté du prétendu Dranſſé, il prononça une ſentence en ſa faveur & lui dit: « Je vois bien que vous n'avez pas toujours exercé le métier que vous faites; il faut que vous ayez été autrefois *avocat* & fils de maître, vous avez la langue trop bien pendue: vous dites d'or: vous ſavez le droit & la coutume. Je vous conſeille de quitter le négoce & de vous faire *avocat* plaidant, vous y acquerrez autant de gloire que le célèbre M. Lemaître ».

L'*avocat* d'une veuve, qui avoit un procès de famille qui duroit depuis quatre-vingts ans, dit un jour en plaidant devant M. le premier préſident de Verdun: « Meſſieurs, les parties adverſes qui jouiſſent injuſtement du bien de mes pupiles, prétendent que la longueur de leur oppreſſion eſt pour eux un titre légitime, & que nous ayant accoutumés à notre misère, ils ſont en droit de nous la faire toujours ſouffrir. Il y a près d'un ſiècle que nous avons intenté action contre eux; & vous n'en douterez point, quand je vous aurai fait voir par des certificats inconteſtables que mon ayeul, mon père & moi ſommes morts à la pourſuite de ce procès. -- *Avocat*, interrompit le premier préſident, Dieu veuille avoir votre ame »: & fit appeller une autre cauſe.

En Allemagne les *avocats* fourniſſent des mémoires des ſommes qui leur ſont dues pour la ſuite de chaque affaire. Un d'eux avoit mis en ligne de compte, plus trente ſols pour m'être réveillé la nuit & avoir penſé à votre affaire. Il n'eſt pas difficile de faire ainſi monter les honoraires.

Un *Avocat*, étant malade, fit ſon teſtament & donna tous ſes biens aux fous, aux lunatiques & aux enragés: & comme on lui en demanda la raiſon, il dit qu'il vouloit les rendre à ceux de qui il les tenoit.

Un *avocat* qui s'étoit apperçu que quelques conſeillers dormoient pendant qu'il plaidoit, s'écria: que je ſuis à plaindre, la cour ſommeille tandis que je ſuis dans le fort de ma cauſe! Le premier préſident, indigné de ce reproche, lui dit: M^e. un tel, la cour, bien éveillée, vous interdit.

Un *avocat* venoit de gagner une affaire d'importance pour une fille qui avoit eu pluſieurs amans, mais qui ne l'avoient point enrichie. Comme cette demoiſelle ſe piquoit de reconoiſſance, elle dit à ſon défenſeur qu'elle n'avoit que ſon cœur à lui offrir; mais l'avocat prudent lui répondit qu'il ne prenoit point d'épices, & qu'il falloit qu'elle les réſervât pour ſon rapporteur.

Un *avocat* ayant commencé ainſi ſon plaidoyer: *Xerxès avoit une armée d'un million d'hommes*; le préſident voyant qu'il s'alloit engager dans un long préambule, lui dit, en l'interrompant: *faites vîte paſſer cette grande armée, le pays eſt aſſez foulé.*

L'origine de l'uſage qui oblige les *avocats* de ſigner leurs écritures peut être rapportée à une ordonnance du roi Jean, en 1363. Ce prince, dans la vue de réprimer le luxe oratoire dont on ſe piquoit dans ſon ſiècle encore plus qu'à préſent, défend de plaider plus de deux fois dans la même cauſe, & proſcrivit ſous des peines ſévères toutes répétitions inutiles, toutes digreſſions, toutes déclamations; & afin, ajoute-t-il, que la ſcience expérimentée des *avocats* ſoit mieux connue de la cour, & qu'ils ſoient de plus en plus animés à écrire bien, ſuccinctement & eſſentiellement, ils mettront, dans la ſuite, leurs noms & leurs ſurnoms, en fin des mémoires & écritures qu'ils compoſeront pour leurs cliens.

La mort de M. Légouvé affligea beaucoup le barreau; placé parmi les premiers *avocats* de nos jours, c'étoit l'homme le plus déſintéreſſé. Son temps, ſon travail, ſes ſoins, ſes ſecours même, il prodiguoit tout aux indigens. Sa probité fut ſi noble qu'il ne ſe permit pas même des moyens légitimes d'avancement. Il diſoit ſouvent: « Ce qui conviendroit à un autre homme, ne conviendroit pas à un *avocat* ».

Un *avocat* étant venu préſenter à la reine Marguerite le panégyrique de la vierge Marie: combien

avez-vous plaidé de causes, lui dit Henri IV? -- Cinq. -- Combien en avez-vous gagné? -- Deux, sire. -- Le roi regardant madame de Guise: « ma cousine, je veux vous donner cet homme pour *avocat*. -- Sire, je remercie votre majesté; car puisque de cinq causes il en perd trois, il ne feroit pas bien mes affaires. -- Ventre-saint-gris! vous ne dites pas aussi qu'étant l'*avocat* de la vierge il gagnera dorénavant toutes ses causes ». Tout le monde rit beaucoup, excepté l'*avocat*, qui ne fut plus tenté de faire de panégyriques de la vierge.

Sous le règne de Henri IV, le 13 mai 1602, le parlement, les chambres assemblées, rendit un arrêt, portant que les *avocats* mettroient aux pieds de leurs écritures, un reçu de leurs honoraires, & qu'ils donneroient un certificat de ce qu'ils avoient touché pour leurs plaidoyers. Les *avocats* crurent que cet arrêt avilissoit la noblesse de leur profession, parce que leur travail ne reçoit point d'estimation; ils refusèrent de l'exécuter. Le parlement rendit un second arrêt qui enjoignit aux *avocats* qui ne voudroient pas plaider d'en faire leur déclaration au greffe, après laquelle il leur étoit fait défense d'exercer leur fonction à peine de faux. Le lendemain que cet arrêt eut été rendu, tous les *avocats* s'assemblèrent en la chambre des consultations, ils allèrent ensuite deux à deux, au nombre de 307, au greffe, poser leur chaperon & faire leur déclaration qu'ils ne vouloient plus faire la profession. Le roi qui étoit en Poitou ayant appris cette brouillerie, comme il avoit l'ame grande, ne put s'empêcher d'admirer l'action des *avocats*; il fit expédier des lettres patentes, par lesquelles il rétablit les *avocats* dans leurs fonctions, leur ordonna de retourner au barreau, & de faire leur profession comme auparavant.

M. V...., *avocat*, arrivant dans la grande salle du palais, vit un nombre de personnes assemblées, & un certain brouhaha: il demanda le sujet de ce tumulte, & on lui répondit que c'étoit à l'occasion d'un voleur qu'on venoit d'arrêter en flagrant délit. « Tant mieux, dit M. V...., il faut faire un exemple, & punir sévèrement ce coquin-là; il lui convient bien de venir au palais voler sans robe »

Un premier président demandoit à M^e. L'anglois, *avocat*, pourquoi il se chargeoit souvent de mauvaises causes: « Monseigneur, lui répondit l'*avocat*, j'en ai tant perdu de bonnes, que je ne sais plus lesquelles prendre ».

AURÉLIEN, (Lucius Domitius) empereur romain, mort l'an 275 de J. C.

Aurélien fut un soldat de fortune, & ce trait seul annonce qu'il joignoit beaucoup d'audace à une valeur intrépide.

Aurélien conduisoit de nombreuses armées d'Orient en Occident, avec la même facilité qu'un de nos princes passeroit d'une de nos provinces dans une autre. L'histoire atteste que dans ses différens combats il tua de sa main plus de neuf cents ennemis. N'étant encore que tribun il combattit contre les francs, nos ancêtres, & eut la gloire de les vaincre.

Simple officier, il faisoit observer la discipline militaire avec une rigidité sans exemple. Un soldat ayant usé de violence envers une femme, il le fit écarteler en le faisant attacher à deux branches courbées de force. Les querelleurs, les ivrognes, les maraudeurs étoient fouettés sur le champ. *Enrichissez-vous*, disoit-il à ses soldats, *des dépouilles des ennemis, & non des biens des citoyens.*

Aurélien eut la gloire de vaincre l'illustre Zénobie, reine de Palmyre, qui s'étoit emparée de plusieurs provinces de l'empire. Cette reine, après s'être défendue dans sa capitale avec le courage d'un homme & le désespoir d'une femme réduite à l'extrêmité, fut enfin obligée de céder à la force. On l'amena prisonnière devant l'empereur. Ce prince irrité lui demanda comment elle avoit osé insulter les empereurs romains. « Je vous reconnois, lui dit-elle, pour empereur, vous qui savez vaincre. Gallien & ses semblables ne m'ont jamais paru dignes de ce nom ». Cette réponse étoit flatteuse sans bassesse. *Aurélien* fit servir sa prisonnière à la pompe de son triomphe, & souilla sa victoire par le meurtre du fameux Longin, secrétaire de Zénobie, & qu'il soupçonnoit d'avoir composé la lettre impérieuse que cette princesse lui avoit écrite.

Une des maximes de sa politique étoit que pour maintenir le peuple dans la soumission, il lui falloit du pain & des spectacles. Dans un de ses édits, après avoir annoncé que les provisions du bled d'Egypte, supprimées par Firmus, alloient reprendre leur cours, il ajoute: » Je me charge de faire ensorte que Rome ne soit troublée par aucune inquiétude. Occupez-vous de jeux, occupez-vous de courses de chariots dans le cirque. Les besoins publics sont notre affaire; la vôtre ce sont les plaisirs ». Il avoit aussi coutume de dire que rien n'étoit plus aimable que le peuple romain lorsqu'il étoit bien nourri.

La sévérité d'*Aurélien*, en arrêtant les abus du pouvoir, contribua au bonheur de ses sujets, mais cette sévérité même lui fut funeste. Elle devint du moins le principal ressort de la conjuration qui le fit périr. Il avoit menacé de sa colère un certain Mnesthée, son secrétaire, coupable d'exactions. Celui-ci sachant bien qu'*Aurélien* ne menaçoit point en vain, résolut de le prevenir. Il employa à cet effet la plus noire

perfidie. Comme il savoit imiter parfaitement l'écriture de l'empereur, il dressa une liste des principaux officiers de l'armée, dont il supposa qu'*Aurélien* vouloit se défaire. Ceux qui se virent sur cette liste fatale, déja prévenus contre le caractère sanguinaire d'*Aurélien*, n'eurent aucun soupçon de la fraude. Ils se concertèrent, & trouvant le moment où l'empereur sortoit avec peu de courtisans, ils se jettèrent sur lui & le tuèrent. Il étoit alors près d'Héraclée & se préparoit à marcher contre les perses.

L'empereur *Aurélien* aimoit la simplicité; & jamais on ne le vit faire d'inutiles dépenses pour les objets purement de luxe. La soie étoit alors fort chère, & coûtoit une livre d'or. L'impératrice, un jour, le pria de lui donner une robe de cette étoffe; & ses desirs étoient très-pressans. « Aux dieux ne plaise, répondit *Aurélien*, que j'achete du fil au poids de l'or »!

AURORE. L'*aurore* étoit pour les anciens la déesse qui présidoit à la naissance du jour. Homère la couvre d'un grand voile, & lui donne des doigts & des cheveux couleur de rose; elle verse la rosée, fait éclore les fleurs. Tithon que l'*Aurore* épousa fut, à sa prière, rajeuni par Jupiter; ensuite elle l'abandonna pour le jeune Céphale qu'elle enleva à Procris son épouse.

Si l'*Aurore* n'est plus pour nous une divinité, nous l'admirons du moins comme une des merveilles de la nature.

« ... Quel spectacle au monde approche de l'*aurore*!
La nuit fuit, & bientôt un beau pourpre colore
L'horison, du côté des bords de l'Orient.
On voit pâlir les feux du vaste firmament :
Le brouillard se dissipe, & du haut des montagnes
Quelques foibles rayons vont dorer les campagnes.
Zéphyr en voltigeant vient agiter les fleurs,
Un instinct de plaisir s'empare de nos cœurs;
Le monde est renaissant, l'astre de la lumière
Remplit de son éclat sa brillante carrière.
Des flambeaux de la nuit ses rayons triomphans
Paroissent & plus purs, & plus étincelans.

AUSTÉRITÉ. L'*austérité* consiste dans la privation des plaisirs & des commodités de la vie; on s'y livre quelquefois par singularité, & l'on oublie que la morale trop sévère peut nuire autant que la morale trop relâchée, à la régularité des mœurs.

Phocion offrit à ses compatriotes le modèle d'une vie austère; on ne le vit jamais ni rire ni pleurer, ni fréquenter les bains publics, ni avoir en promenade les mains hors de son manteau; n'y avoit que dans les grands froids qu'il ne marchoit pas pieds nuds; aussi ses soldats disoient-ils, en le voyant vêtu à l'armée, voilà Phocion habillé, c'est signe d'un grand hiver.

Ces exemples d'*austérité* se renouvellèrent souvent chez les anciens, mais les modernes en fournissent peu.

AUTEUR. On a dit qu'il falloit des *auteurs* pour toutes les classes; on pourroit ajouter pour les différens pays.

Il y a ce fait connu d'un homme qui se faisoit présenter à un magistrat qui avoit une bibliothèque considérable : Que faites-vous, lui demanda le magistrat? Je fais des livres, répondit-il. Mais aucun de vos livres ne m'est encore parvenu : je le crois bien, répond l'*auteur*, je ne fais rien pour Paris; dès qu'un de mes ouvrages est imprimé, j'en envoye l'édition en Amérique : je ne compose que pour les colonies.

Nous croyons, dit Voltaire, que l'*auteur* d'un bon ouvrage doit se garder de trois choses, du titre, de l'épître dédicatoire & de la préface. Les autres doivent se garder d'une quatrième, c'est d'écrire.

L'épître dédicatoire n'a été souvent présentée que par la bassesse intéressée à la vanité dédaigneuse.

De là vient cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres luminaires;
Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche & borgne, est réputé soleil.

Les ouvrages d'un *auteur* étoient parsemés de traits trop hardis, un autre, dans ses écrits flateurs, visoit toujours aux pensions de la cour; sur quoi un bel esprit a dit d'eux : « L'un tourne sans cesse autour de la Bastille & l'autre autour du trésor royal ».

Les *auteurs* les plus volumineux, dit Voltaire, que l'on ait eu en France, ont été les contrôleurs généraux des finances; on feroit dix volumes de leurs déclarations depuis le règne de Louis XIV, seulement.

Le défaut des *auteurs*, dans leurs productions,
C'est d'en tyranniser les conversations;
D'être au palais, aux cours, aux ruelles, aux tables,
De leurs vers fatigans, lecteurs insatiables.
Pour moi, je ne vois rien de si sot, à mon sens,
Qu'un *auteur* qui par-tout va gueuser de l'encens;
Qui, des premiers venus, saisissant les oreilles,
En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles.

Un *auteur* venoit de faire aux comédiens françois la lecture d'une comédie très-obscure;

comme toute l'assemblée se taisoit, le comédien Armand prit sur lui de dire au poëte qui attendoit son arrêt, que ses camarades trouvoient sans doute l'ouvrage trop compliqué, & qu'il étoit difficile de suivre le fil d'une intrigue aussi embarrassée : « Tant mieux, s'écria l'*auteur*, vous voilà sûrs ainsi que moi de deux représentations, le public viendra apprendre à la seconde ce qu'il n'aura pu entendre à la première ».

Un grec, après avoir composé neuf lettres & trois oraisons, crut être accouché de douze déesses, & nomma ses neuf lettres les neuf muses & ses trois oraisons les trois grâces. Les *auteurs* de nos jours pensent encore ainsi.

Un *auteur* vint faire lecture d'une tragédie d'Achille. Le héros ouvroit la scène dont les premières paroles étoient :

Quand ma pique à la main....

A ces mots, les comédiens & les comédiennes se levèrent tout d'un temps en riant aux éclats, & prièrent l'auteur d'en rester là.

On a dit d'un écrivain fort connu, qui depuis long-temps travaille à faire le caractère des autres, qu'il n'avoit réussi qu'à faire le sien, & que son livre étoit le portrait du peintre.

Un poëte tragique se promenoit à grands pas sur le nouveau théâtre de la nation, en attendant la répétition d'une pièce nouvelle; il avoit l'air d'un homme qui vouloit en observer toutes les proportions. « Que faites-vous là, lui dit un ami qui le vit si occupé ? — Je prends la mesure d'une tragédie ».

On lisoit devant un homme de lettres un livre excellent, dans lequel il y avoit quelques-unes de ses pensées : « voilà, dit-il, un de mes enfans » qui a fait fortune ».

Madame de Sévigné parle d'un *auteur* qui avoit entrepris de démontrer trente-deux hérésies dans le livre de la fréquente communion, de M. Arnauld. Au commencement de son livre il disoit : *comme nous le prouverons ci-dessous ;* & à la fin il disoit : *comme nous l'avons prouvé ci-dessus ;* & comme bien d'autres critiques, il n'avoit rien prouvé ni ci-dessus ni ci-dessous.

Le savant Budé étant occupé dans son cabinet, vit venir à lui un domestique tout effrayé du feu qui étoit dans sa maison : *Allez*, lui dit-il froidement, *avertir ma femme, vous savez que je ne me mêle point du ménage.*

Voiture étant interprète auprès de la reine-mère, prêtoit souvent aux ambassadeurs étrangers de belles pensées qui n'étoient point dans leur discours; comme on lui en fit l'observation, il reprit brusquement, *s'ils ne le disent pas, ils doivent le dire.*

Scarron disoit qu'il étoit sans fortune; mais qu'il pouvoit vivre commodément avec son marquisat de Quinet. Il appelloit ainsi le produit des ouvrages que Quinet son imprimeur lui achetoit.

On demandoit à M. Dacier, *quel étoit le plus beau de Virgile ou d'Homère ?* Il répondit aussitôt « Homère est plus beau de mille ans »,

Un auteur dit au poëte Théophile : *vous avez de l'esprit ; mais c'est dommage que vous ne soyez pas savant. Vous êtes savant*, lui répliqua Théophile, *mais c'est dommage que vous n'ayez pas d'esprit.*

Duperrier & Santeuil parièrent à qui feroit mieux des vers latins. Ils arrêtèrent le père Rapin dans le temps que ce jésuite alloit à l'église, & déposèrent leur pari entre ses mains. Le père Rapin leur fit honte de cette vanité puérile, & leur dit, pour toute réponse, que leurs vers étoient pitoyables, en même-temps il jetta dans le tronc tout leur argent.

M. Godeau, évêque de Vence, fécond écrivain, disoit que le paradis d'un *auteur* c'étoit de composer; son purgatoire, de retoucher ses ouvrages; & son enfer, de corriger les épreuves de l'imprimeur.

La tragédie de *Régulus*, de Pradon, eut quelque succès; mais son *Antigone* fut fort mal reçue. Un seigneur ayant trouvé cet *auteur* avec un beau manteau d'écarlate qui cachoit un assez mauvais habit, lui dit, par allusion à ses deux pièces; « Pradon, voilà le manteau de *Régulus*, sur le » juste-au-corps d'*Antigone* ».

Le père Mallebranche fut critiqué dans le journal de Trévoux; & comme on l'engageoit de répondre au journaliste : « Je ne dispute point, dit-il, » avec des gens qui font un livre toutes les semaines, ou tous les mois ».

L'abbé Lenglet, mettoit souvent dans ses écrits des traits répréhensibles; il s'attendoit, à chaque ouvrage qu'il publioit, d'être mis à la Bastille. Quand il appercevoit l'exempt appellé *Tapin*, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer sa commission, & prenant la parole : « Ah ! bon jour, » monsieur Tapin : *allons vîte*, disoit-il à sa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac* » ; & il suivoit gaiement Tapin, qui le conduisoit à la Bastille.

Un jeune *auteur* dramatique anglois offrit, il y a quelque temps, une tragédie en cinq actes, de sa façon, à un directeur de troupe. « Ma tragédie » est un chef-d'œuvre, disoit modestement l'*auteur*, & je réponds qu'elle aura le plus brillant » succès; car j'ai cherché à travailler dans le goût » de ma nation; & ma pièce est si tragique que

» tous mes acteurs meurent au troisième acte. » Eh ! quels sont donc les acteurs des deux der- » niers actes, lui demanda le directeur ? -- Les » ombres de ceux que j'ai tués au troisième, ré- » pondit l'auteur ».

La Force du sang est une pièce médiocre de Brueys, qu'il composa à Montpellier, & qu'il avoit intitulée : *le Sot toujours Sot*, ou *le Baron payſan*. Il l'envoya à M. Palaprat, son ami & le confident de toutes ses entrepriſes littéraires, en le priant de l'examiner & de la préſenter aux comédiens ; mais soit négligence, soit qu'elle ne fût point en état d'être donnée au théâtre, M. Palaprat la garda dans son cabinet sans en faire uſage. En vain l'*auteur* le preſſa-t-il, par pluſieurs lettres, de lui accorder la satisfaction qu'il avoit eſpérée ; sa vieilleſſe & ſes infirmités lui ſervirent d'excuſes, & la mort vint le dégager enfin du fardeau que l'amitié lui impoſoit. M. Brueys, après l'avoir pleuré, penſa aux intérêts de ſa muſe ; & craignant que la copie qu'il avoit envoyée à ſon ami, ne fût perdue, ou qu'elle paſſât dans des mains étrangères, il ſe hâta d'en envoyer une autre à un homme de lettres, dont il connoiſſoit le zèle & la fidélité. Celui-ci s'imaginant ſans doute que cette pièce étoit plus convenable aux italiens qu'aux françois, ſe détermina en faveur des premiers. Elle leur fut préſentée. Ils la reçurent, à condition que l'*auteur* y feroit quelques changemens ; mais, ſur la repréſentation qu'on leur fit de ſon âge, qui paſſoit ſoixante-dix-huit ans, & qui ne pouvoit manquer de les expoſer à beaucoup de lenteurs, ils ſe chargèrent eux-mêmes d'y faire les corrections qu'ils jugeroient néceſſaires. Elle fut bientôt en état de paroître ; mais, lorſqu'on l'adreſſa, ſuivant l'uſage, à M. le lieutenant de police, pour obtenir l'approbation, on apprit que les comédiens françois avoient reçu la même pièce ſous le titre de *la Force du ſang*, & qu'ils avoient même déjà la permiſſion de la jouer. Une rencontre ſi imprévue paroiſſant ſurprenante à tout le monde, on confronta les deux pièces, & on ne fit que s'aſſurer que c'étoit effectivement la même. L'agent de M. Brueys prouvoit ſes pouvoirs par les lettres de ſon ami, & madame Palaprat, qui avoit donné cette pièce au théâtre françois ſous le nom de ſon mari, ne manquoit pas non plus de titres pour ſoutenir ſes droits. Cependant, comme chacun des deux partis ne vouloit point de concurrent, le cas étoit nouveau ; &, pour mettre tout le monde d'accord, il falloit un jugement qui paroiſſoit difficile à porter. Le lieutenant de police trouva heureuſement un moyen de conciliation. Il ordonna que la pièce fût jouée le même jour ſur les deux théâtres, & qu'elle demeurât à celui des deux qui auroit le plus de repréſentations. Ce jugement fut exécuté le 21 Avril 1721, & le théâtre des italiens remporta l'avantage ſur celui des françois.

Voici une aventure pareille, qu'on prendroit pour la même hiſtoire, ſi le lieu de la ſcène n'en étoit différent. Elle eſt arrivée environ dix ans après celle du manuſcrit de Brueys.

Une dame fort ingénieuſe, nommée à Londres miſtreſſ Aubin, étant preſſée un jour par des créanciers importuns, & ſe trouvant ſans argent pour les ſatisfaire, leur offrit le manuſcrit d'une hiſtoire galante qu'elle avoit compoſée nouvellement, & qu'elle achevoit de mettre au net. Ils l'acceptèrent, dans la crainte de ne rien obtenir de mieux, & n'étant point aſſez lettrés pour en connoître la valeur, ils ne ſe hâtèrent point de s'en défaire. Cependant lorſque la mort de Miſtreſſ Aubin leur eut ôté toute eſpérance d'être ſatisfaits autrement, ils convinrent du prix avec un libraire, & lui abandonnèrent le manuſcrit, en recevant ſon argent. D'un autre côté, les héritiers de cette dame, qui avoient trouvé le même ouvrage dans ſes papiers, & qui ignoroient peut-être l'uſage qu'elle en avoit déjà fait, cherchèrent à le vendre, & trouvèrent de même un libraire qui leur fit des conditions avantageuſes. Deux preſſes roulèrent ainſi ſur le même ouvrage dans Londres ; &, par un haſard tout-à-fait ſemblable à celui de l'hiſtoire précédente, il arriva que les deux éditions étant achevées le même jour, les deux libraires ſe rencontrèrent chez l'*auteur* d'une des feuilles périodiques du pays, chacun pour le prier d'annoncer la ſienne. Ils n'eurent pas beſoin d'une longue explication pour comprendre mutuellement ce qui les amenoit. Leur première idée fut de ſe croire l'un & l'autre plus méchans qu'ils n'étoient, & de ſe reprocher de la mauvaiſe foi. Moins modérés que les comédiens de Paris, ils paſſèrent des injures aux coups, & l'*auteur* périodique perdit long-temps ſes peines à les vouloir ſéparer. Enfin les ayant rendus aſſez tranquilles pour s'expliquer raiſonnablement, ils conçurent qu'ils s'étoient ſoupçonnés mal à propos, & que la faute devoit venir de ceux qui leur avoient vendu le manuſcrit. Ils jurèrent enſemble d'en tirer ſatisfaction ; &, ne perdant pas un moment, ils allèrent recommencer une ſcène auſſi ridicule que la première, chez les perſonnes qu'ils accuſoient de tromperie. Le trouble étant ici moins facile à éclaircir, parce que l'héritier de Miſtreſſ Aubin avoit ignoré ſa dette & la manière dont elle y avoit ſatisfait ; il s'en fallut peu que la querelle ne devînt ſanglante entre des gens qui portoient une épée, & qui étoient jaloux de leur réputation. La juſtice prit connoiſſance de ce démêlé. Elle n'eut pas de peine à éclaircir le fond de l'aventure ; mais il fut moins facile de trouver le point d'équité dans une ſentence qui ne pouvoit être favorable à quatre parties oppoſées. Enfin, comme la droiture & la bonne-foi étoient claires de chaque côté, les juges propoſèrent aux libraires deux voies d'accommodement, dont ils

leur laissèrent le choix : l'une, de s'associer pour les deux èditions, & de les vendre à profit commun ; l'autre, de faire dépendre la propriété du manuscrit du débit plus ou moins heureux des exemplaires ; de sorte que celui qui auroit dans un espace de temps borné cette espèce d'avantage sur son adversaire, eût seul le pouvoir de réimprimer l'ouvrage. Comme on s'étoit poussé avec trop de chaleur pour être capable d'une composition modérée, le dernier de ces deux partis fut préféré à l'autre, & les deux libraires se firent même un point d'honneur de vaincre, dans une occasion où le succès sembloit assuré à celui qui auroit le plus grand nombre d'amis & de partisans. Cependant un nouvel incident changea bientôt toutes leurs vues. L'amour qui produit tantôt des divisions, tantôt des raccommodemens, se mêla de les réconcilier, & réussit mieux que les juges. Ils avoient, l'un une fille, l'autre un fils, qui se trouvèrent assez aimables pour ne pas s'arrêter aux raisons que leurs pères avoient de se haïr. Le mariage fut proposé par des amis communs : il s'est conclu, & l'ouvrage de mistress Aubin est devenu une partie de la dot.

AUTOMATE. On appelle *automate* une machine qui porte en elle le principe de son mouvement.

Dans le festin de Trimalcion, Pétrone dit : « Tandis que nous étions à boire, un esclave apporte un squelette d'argent, dont les muscles & les vertèbres avoient une flexibilité merveilleuse. On le jetta jusqu'à deux fois sur la table, & deux fois cette statue fit d'elle-même des mouvemens & des grimaces singulières ; alors Trimalcion s'écria : voilà donc ce que nous serons tous, quand la mort nous aura plongés dans la tombe, tant il est vrai que l'homme est moins que rien ».

Sans doute ce squelette étoit mû par des ressorts particuliers, à peu près comme tous les *automates* de nos fameux artistes. Cette anecdote prouve, 1°. que les anciens avoient comme nous leurs marionnettes ; 2°. l'usage où l'on étoit alors d'apporter au commencement du festin un squelette pour avertir les convives de se livrer à la joie & au plaisir, en leur rappellant qu'ils avoient peu de temps à vivre, & que le lendemain peut-être ils n'existeroient plus.

Il y a un *automate* bien connu sous le nom de *joueur d'échecs*. En voici la description. L'*automate* est assis près d'une table, ses pièces sont rangées suivant les règles du jeu : si-tôt qu'il se présente un joueur, la partie commence. La statue, de grandeur naturelle, paroît réfléchir attentivement, & parcourir toutes les pièces ; de sorte que celui qui joue a tout le temps qu'il veut pour méditer ses coups. Mais à peine il a remué une pièce, que l'*automate*, levant le bras gauche, place la sienne : lorsqu'il est dans le cas de prendre, il indique avec le doigt celle de son adversaire, on l'ôte, & il place la sienne. Quand le joueur manque aux règles du jeu, la figure hoche la tête jusqu'à ce que la faute soit réparée : l'ordre une fois rétabli, la statue continue d'agir par elle-même sans aucun secours étranger. Cet *automate* n'a jamais perdu, quoiqu'on l'ait mis aux prises, avec les plus forts joueurs de tous les pays. Cette machine admirable a été exécutée par M. Kempile, conseiller de la chambre impériale & royale de Presbourg.

AUTREAU naquit à Paris en 1656.

La peinture & la poésie l'occupèrent tour à tour ; mais ce fut à la dernière qu'il se livra davantage. Il cultiva l'une par besoin, & l'autre par goût. Quoiqu'il fût d'un tempérament triste & mélancolique, qui l'éloignoit souvent de la société, il a fait des comédies charmantes, semées du sel de la bonne plaisanterie.

Ses tableaux sont recherchés, on connoît celui dans lequel il a représenté Diogène cherchant un homme, la lanterne à la main, & le trouvant en la personne du cardinal de Fleury.

Autreau, sur un air d'opéra, avoit fait de jolis vers, qu'un gascon, pour avoir la réputation de bel-esprit, s'attribua dès qu'ils parurent. Quelqu'un se douta du larcin ; &, par malheur pour le pauvre gascon, *Autreau* vint dans la compagnie où l'on parloit de son ouvrage, & on lui demanda s'il n'en connoissoit pas le véritable auteur : alors, sans s'expliquer davantage, il dit avec sang-froid : « Pourquoi monsieur n'auroit-il pas composé ces » vers ? Je les ai bien faits, moi ».

Autreau, après avoir long-temps cultivé avec succès la poésie & la peinture, & après avoir donné sur tous les théâtres de la capitale des pièces fort applaudies, fut trop heureux de trouver un asyle dans l'hôpital des incurables, où il termina tranquillement ses jours.

AXIOME, proposition physique ou morale, spéculative ou pratique, dont la vérité se fait connoître par elle-même, sans qu'il soit nécessaire de la démontrer. Les *axiômes* sont appellées autrement *des premières vérités*.

Les *axiômes*, dit le chancelier Bacon, ont cet avantage, qu'ils dévoilent au moins le mérite & le génie d'un homme : on voit d'abord s'il possède à fond sa matière, ou s'il ne va que jusqu'au tuf ; car des *axiômes* sont puérils quand ils ne renferment pas le germe des choses. Ce doit être comme le suc extrait d'un riche fonds d'observations, qui tiennent lieu de preuves & de raisonnemens. Il n'appartient donc qu'aux maîtres de l'art de s'expliquer en *axiômes*, comme aux législateurs d'énoncer leurs volontés par des édits.

Il nous manque, continue le même auteur, un recueil de ces *axiômes* primitifs communs à toutes les sciences, également applicables à la physique, à la morale, à la politique. Cependant la nature est simple & se ressemble par-tout.

Les organes de la réflexion ressemblent aux organes des sens.

C'est un *axiôme* commun à la perspective & à l'acoustique, dont voici l'explication. Le miroir qui réfléchit les objets, est transparent comme l'œil qui les reçoit. Le rocher qui renferme les sons & qui forme l'écho, a la même configuration que l'oreille. Autant de ressemblance, ou plutôt autant de vestiges de la nature qui a imprimé son caractère & son sceau sur toute la matière, ensorte que les traits les plus différentiels ne peuvent effacer l'empreinte dominante d'une même puissance.

Si on ajoute des égaux à des inégaux, les touts seront inégaux.

Axiôme de mathématique qui passe en règle de droit; car dans la justice distributive qui rend à chacun selon ses œuvres, si l'on traite également des actions inégales, il n'y a plus d'égalité, ni d'équité.

La peste est plus contagieuse dans les commencemens que dans la maturité.

C'est une expérience physique applicable à la morale; car la corruption des méchans déterminés est moins funeste à la société, que les irrégularités d'une vertu qui plie & qui se dément.

L'être ne périt jamais entièrement quand le tout retourne à ses principes.

Axiôme de physique, & maxime de politique. Comme la matière, loin d'être anéantie, reprend sa vigueur dans les élémens; aussi pour empêcher la ruine des empires, les loix doivent rappeller les anciennes mœurs.

La nature se représente toute entière en petit.

Ainsi le mouvement des astres se vérifie dans celui des atômes. Aristote transporta dans la politique cet axiôme physique de Démocrite; car il établit le gouvernement monarchique sur le gouvernement domestique, & prit le plan de l'état, dans sa famille.

B

BAARAS, nom d'une plante qu'on trouve ſur le mont Liban : voici la deſcription qu'en donne Joſeph. Elle ne paroît qu'au mois de Mai, après la fonte des neiges. Elle brille la nuit ſeulement comme un petit flambeau. Les arabes l'appellent *herbe d'or*, parce qu'ils lui attribuent la vertu de changer les métaux en or ; ils penſent qu'elle eſt obſédée d'un démon, & diſent que ſes feuilles enveloppées dans un mouchoir s'échappent & diſparoiſſent ; qu'elle tue ceux qui la cueillent ſans les précautions néceſſaires. Que de rêveries débitées par un ſage hiſtorien !

BABEL (tour de). *Babel* en hébreu veut dire *confuſion*. La tour de *Babel* étoit ſituée dans la terre de Sennaar, depuis nommée *la Chaldée*, proche l'Euphrate. Nemrod, petit-fils de Cham, en avoit, dit-on, conçu le projet, pour éterniſer ſa mémoire, & ſe préparer un aſyle contre un nouveau déluge. Cette tour, qui fut bâtie vers l'an du monde 1802, étoit compoſée de briques liées avec le bitume. Caſaubon dit que les ouvriers de la tour de *Babel*, ſe trouvant, après avoir bâti long-temps, toujours à la même diſtance des cieux, s'arrêtèrent, comme auroient fait des enfans qui, croyant prendre le ciel avec la main, auroient marché vers l'horiſon ; qu'ils ſe diſperſèrent, & que leur langage ſe corrompit.

Hérodote aſſure qu'on la voyoit encore de ſon temps à Babylone ; elle étoit compoſée, ſelon lui, de huit tours placées l'une ſur l'autre, en diminuant toujours en groſſeur. Au-deſſus de la huitième étoit le temple de Bélus. La première tour avoit un ſtade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur.

BABEL-MANDEL. Le détroit qui porte ce nom eſt ainſi nommé de l'arabe *Bab-almandad*, porte-deuil, parce que les arabes prenoient le deuil pour ceux qui le paſſoient. On ſait que ce détroit joint la mer Rouge à l'Océan.

BABIL. Le *babil* eſt preſque toujours nuiſible : c'eſt ce que le philoſophe Zénon vouloit faire comprendre à ſes diſciples, en leur diſant « la » nature nous a donné deux oreilles pour écou» ter, & ſeulement une bouche pour parler ».

Pour ſe venger d'une parleuſe impitoyable, femme d'eſprit d'ailleurs, on s'aviſa un jour de lui préſenter un homme qu'on lui diſoit très-ſavant. Cette femme le reçoit à merveille ; mais, preſſée de s'en faire admirer, elle ſe met à parler, lui fait cent queſtions différentes, ſans s'apperce-voir qu'il ne lui répondoit rien. La viſite faite : « êtes-vous contente, lui dit-on, de votre pré» ſenté ? -- Qu'il eſt charmant, répondit-elle, » qu'il a d'eſprit ! » A cette exclamation, chacun de rire : ce beau parleur étoit un muet.

BABILLARDS. Les *babillards* ſont, a-t-on dit, les canaux par leſquels s'écoule tout le bien & le mal qui ſe publie dans la ville.

Phocion répliqua un jour à Laoſthène, qui s'efforçoit de perſuader aux athéniens la guerre par une harangue élégante & fort audacieuſe. Tes paroles, lui dit-il, jeune homme, mon ami, reſſemblent proprement aux cyprès ; car ils ſont grands & hauts, & ne portent fruit qui vaille.

Un *babillard* voyant qu'Ariſtote ne répondoit rien aux diſcours qu'il s'épuiſoit à lui faire, lui dit : « Je vous incommode peut-être & vous dé» tourne de quelques penſées ſérieuſes ». « *Non*, répondit le philoſophe, *continuez, je ne vous écoute pas*.

Lycurgue avoit ordonné, par une loi expreſſe, d'exercer les Lacédémoniens au ſilence dès leur bas âge, & à ne parler que quand ils pouvoient le faire avec force & véhémence.

Deux officiers, l'un de Bayonne, l'autre de Limoges, faiſant à Louis XII le récit ennuyeux des ſuites & de l'événement d'un combat : ce prince, pour les faire taire, demanda au Bayonnois comment on s'y prenoit à Bayonne pour avoir des jambons ſi délicats ; & vous, dit-il au Limoſin, dites-moi, dans quel terrein viennent les meilleures châtaignes ?

BABYLONIENS. Chez les *babyloniens*, il exiſtoit une loi qui ordonnoit aux femmes d'aller s'aſſeoir près du temple de Vénus Militta, & d'attendre qu'un étranger fît choix d'elles pour faire en l'honneur de la déeſſe un ſacrifice amoureux. C'étoit un acte pieux qu'il falloit accomplir au moins une fois en ſa vie.

Les mêmes peuples aſſembloient tous les ans les filles nubiles dans la place publique ; les plus belles étoient accordées au plus offrant, & l'argent qu'on en retiroit ſervoit à faire une dot pour les plus laides.

BACHAUMONT. François le Coigneux de *Bachaumont*, né à Paris en 1624, fut conſeiller au parlement de cette ville. Du temps de la fronde il fut zélé partiſan du cardinal de Retz.

Bachaumont, las d'intriguer, rechercha la société des gens les plus aimables de son siècle. Chapelle fut son intime ami, & c'est avec lui qu'il fit un voyage dont ils nous ont laissé la description en vers & en prose. Agé de soixante-dix-huit ans, Bachaumont finit, dans des dispositions très-chrétiennes, une vie dont la plus grande partie s'étoit écoulée au milieu des plaisirs. *Un honnête homme*, disoit-il, *doit vivre à la porte de l'église, & mourir dans la sacristie.*

BACCHIONITES. Les philosophes nommés *Bacchionites* mépriſoient si universellement les choses d'ici-bas, qu'ils ne se réservoient qu'un vase pour boire, encore ajoute-t-on que l'un d'entre eux ayant vu dans une plaine un berger qui prenoit de l'eau dans un ruisseau avec la main, il jetta loin de lui sa tasse, comme un meuble inutile & superflu.

BACCHUS. Plusieurs divinités ont porté le nom de *Bacchus ;* mais c'est au fils de Jupiter & de Sémelé que l'on a fait honneur de toutes les belles actions des autres. Comme *Bacchus* a établi dans l'Inde la culture de la vigne, on le regardoit comme le dieu des buveurs.

Quand *Bacchus* reçut la naissance,
La vieillesse prit soin d'élever son enfance;
Par un équitable retour,
Bacchus, plein de reconnoissance,
Nourrit la vieillesse à son tour.

Les fêtes de *Bacchus* se nommoient *Bacchanales* ou *Orgies ;* les athéniens les célébroient plusieurs fois dans l'année avec de grandes cérémonies qui étoient réglées par l'archonte. Avant l'établissement des olympiades, les athéniens se servoient de cette époque pour compter leurs années.

Les prêtresses de *Bacchus*, appellées *bacchantes*, couroient pendant la fête du dieu, au milieu de la nuit, à demi-nues, échevelées, couvertes seulement de peaux de tigres passées en écharpe, avec une ceinture de feuilles de pampre, portant des thyrses, & poussant des cris affreux: les hommes, vêtus comme des satyres, les uns après les autres, montés sur des ânes, suivoient les bacchantes, au son des cymbales, des tambours & des clairons.

Ces fêtes s'étant introduites à Rome, & les excès s'étant multipliés, le sénat défendit, sous les peines les plus graves, de les célébrer. Ce fut l'an 563 de la fondation.

BACICI (Jean-Baptiste Gauli, dit), peintre, né à Gènes en 1639, mort en 1709. Il excelloit sur-tout dans le portrait. Il fit un portrait fort ressemblant d'un homme mort depuis vingt ans, d'après la description & les avis de gens qui avoient connu la personne qu'il peignoit.

BACON (Nicolas), mort en 1578, à l'âge de soixante-neuf ans. La reine Elisabeth le fit secrétaire d'état & chancelier d'Angleterre. Cette reine l'étant allé voir un jour dans sa maison d'Herfort, lui dit : *voilà une maison bien petite pour un homme comme vous.* « Madame, répondit » le chancelier, c'est la faute de votre majesté, » qui m'a fait trop grand pour ma maison ».

BACON (François), né à Londres en 1560, fils du chancelier.

Il donna, dès son enfance, des marques d'un génie extraordinaire, & fut particulièrement connu & estimé de la reine Elisabeth. Cette princesse prenoit même plaisir à s'entretenir avec lui. Un jour elle lui demanda quel âge il avoit. Quoiqu'enfant encore, il répondit avec beaucoup de vivacité : *j'ai, madame, deux ans de moins que l'heureux règne de votre majesté :* réponse dont la reine fut charmée. Cette princesse l'appelloit ordinairement son petit garde des sceaux.

Sous Jacques premier, *Bacon* fut successivement procureur-général, garde des sceaux & chancelier. Les exactions que les personnes qui avoient obtenu sa confiance se permirent en son nom, lui attirèrent bien des chagrins, & finirent par le perdre. L'auteur de l'*Essai sur l'homme* a donc pu dire de ce chancelier : « Si tu crois que les talens « conduisent au bonheur, pense à Bacon, le plus » habile, le plus éclairé & le plus foible des mor» tels ». Le chancelier n'ignoroit pas l'abus que ses domestiques faisoient de son autorité ; & dans le temps de sa disgrace, un jour qu'il passoit par un endroit où il y en avoit plusieurs qui se levoient pour le saluer, il leur dit assez tranquillement : « Asseyez-vous, mes maîtres, votre élévation » m'a fait tomber ».

Le roi Jacques lui remit l'amende à laquelle il fut condamné. *Bacon* demanda aussi des lettres d'abolition de toutes les procédures qui avoient été faites contre lui, afin que sa mémoire ne passât point à la postérité avec une flétrissure. Le roi les lui accorda.

La mort le surprit lorsqu'il suivoit avec chaleur quelques expériences touchant la conservation des corps. Il fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui le réduisit bientôt à l'extrémité, mais sans lui causer aucun trouble, aucun effroi. Dans une lettre qu'il écrivit alors au comte d'Arundel, faisant allusion à la cause, de sa maladie, il compare sa destinée à celle d'un illustre philosophe de l'antiquité, Pline le vieux, qui rencontra la mort sur le mont Vésuve, où il recherchoit avec avidité l'origine des volcans.

Son teſtament offre ce paſſage remarquable. Après avoir recommandé ſon ame & ſon corps à Dieu : « Je laiſſe, dit-il, & je lègue mon nom & ma » mémoire aux nations étrangères, car mes conci- » toyens ne me connoîtront que dans quelque » temps ».

On ſera peut-être curieux de ſavoir comment *Bacon*, qui avoit ſi bien étudié la phyſique expérimentale, gouvernoit ſa ſanté, c'eſt ſon chapelain qui nous l'apprendra. Il ſe nourriſſoit bien, & mangeoit beaucoup dans ſa jeuneſſe. Il recherchoit les nourritures légères, & les mets fins & délicats; mais dans la ſuite il préféra une nourriture plus forte & plus ſolide, parce qu'elle fournit des ſucs plus épais & qui ſe diſſipent moins. Il n'avoit garde de négliger l'uſage du nitre, qu'il recommande avec tant d'éloges dans ſes ouvrages. Il en prenoit tous les matins environ trois grains, dans un bouillon fort léger. Il prenoit auſſi tous les ſix ou ſept jours, immédiatement avant le repas, une macération de rhubarbe infuſée dans un verre de vin blanc & de bierre mêlée enſemble à la doſe d'une once. On voit à la fin de ſon hiſtoire naturelle, le remède qu'il employoit contre la goutte, & dont il ſe trouvoit ſi bien, que l'accès finiſſoit immanquablement au bout de deux heures.

Bacon mourut ſi pauvre, à cauſe de ſon exceſſive libéralité, qu'à peine laiſſa-t-il de quoi l'enſévelir. Un peu avant que de mourir, il écrivit une lettre à Jacques premier, roi d'Angleterre, par laquelle il le prioit de le ſecourir, de peur qu'il ne fût réduit, en ſes derniers jours à porter la beſace, & qu'il ne fût obligé à l'avenir d'étudier pour vivre, lui qui n'avoit ſouhaité de vivre que pour étudier.

Lorſque le marquis d'Effiat accompagna en Angleterre la fille de Henri le Grand, épouſe de Charles premier, il lui fit une viſite; Bacon qui étoit dans ſon lit, malade, le reçut les rideaux fermés. « Vous reſſemblez aux anges, lui dit le » marquis, on entend toujours parler d'eux, & » on n'a point la ſatisfaction de les voir. -- Mon- » ſieur, répondit *Bacon*, ſi votre bonté me com- » pare aux anges, mes infirmités me font ſentir » que je ſuis homme ».

Le plus grand ſervice, peut-être, dit Voltaire, que François *Bacon* ait rendu à la philoſophie, a été de deviner l'attraction.

Cette attraction, cette gravitation, cette propriété univerſelle de la matière, cette cauſe qui retient les planettes dans leurs orbites, qui agit dans le ſol, & qui dirige un fétu vers le centre de la terre, a été trouvée, calculée & démontrée par le grand Newton; mais quelle ſagacité dans *Bacon* de l'avoir ſoupçonnée lorſque perſonne n'y penſoit.

BADAW ou BADAUT. Les pariſiens qui faiſoient un grand commerce par eau, furent ainſi appellés : en langage celtique, *Badaw* ſignifie homme de bateau.

La reſſemblance de ce mot avec celui de *Badaut*, qui, dans la même langue, ſignifie un ſot, un niais, l'a fait confondre avec ce dernier, & on en a fait un ſobriquet auſſi faux qu'injurieux pour les habitans de la capitale.

BAGATELLES INDUSTRIEUSES. Un homme détenu dans les priſons de la ville de Munich pour crime de vol, étoit ſur le point d'être condamné à mort, lorſqu'il fit parvenir à l'un de ſes juges une montre de paille de ſa compoſition, qui alloit pendant deux heures ſans qu'on fût obligé de la monter. Cet ouvrage extraordinaire lui attira la viſite de quelques ſeigneurs curieux de ſavoir comment il étoit parvenu à faire cette montre merveilleuſe dans l'obſcurité d'un cachot, privé d'inſtrumens de toute eſpèce. Le malheureux artiſte leur dit que la paille ſur laquelle il couchoit, lui avoit ſervi de matériaux; qu'il avoit tiré de ſa chemiſe tout le fil néceſſaire pour en compoſer la chaîne, & qu'il avoit mis le tout en œuvre, au moyen d'une aiguille & d'un canif qu'il avoit dérobé à la vigilance du geolier. Une adreſſe auſſi ſurprenante lui valut ſa grace.

On admiroit beaucoup autrefois, & même encore au commencement de ce ſiècle, les acroſtiches & d'autres puérilités de cette eſpèce, qui demandoient une grande patience & peu de talent. On s'amuſoit auſſi à faire avec la plume des ouvrages d'une petiteſſe extraordinaire.

Dans le ſeizième ſiècle, un moine italien nommé *Pierre Alumnus*, écrivit les actes des apôtres & l'évangile de S. Jean dans la circonférence d'une pièce de deux ſols.

Un artiſte doué de la même patience, préſenta à la reine Eliſabeth un morceau de papier de la grandeur d'un ongle, ſur lequel il avoit écrit les dix commandemens, le ſymbole des apôtres, & l'oraiſon dominicale, ainſi que les noms de la reine & la date de l'année. Toutes les lettres étoient ſi diſtinctes qu'on pouvoit facilement les lire par le moyen des lunettes que l'artiſte avoit faites lui-même.

On a vu l'illiade d'Homère écrite ſur du parchemin, & renfermée dans une coquille de noix.

Jérôme Faba, prêtre italien, natif de la Calabre, s'étoit exercé à un autre genre d'induſtrie également ſurprenante par ſa difficulté. Il repréſenta en buis tous les myſtères de la paſſion, renfermés pareillement dans une coquille de noix. On lui attribue auſſi un carroſſe de la grandeur d'un grain d'orge, où l'on voyoit deux perſonnes

& le cocher, le tout tiré par deux chevaux. Ces ouvrages furent préſentés à François premier & à Charles-Quint.

Un autre artiſte fit un charriot d'ivoire qu'une mouche couvroit de ſes aîles; & un vaiſſeau avec ſes mâts, cordages, pareillement d'ivoire.

Paul Colomies dit quelque part qu'il avoit vu un orfèvre à Moulins qui avoit enchaîné une puce avec une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui ne peſoit pas trois grains.

Madame de Sévigné fait auſſi mention dans une de ſes lettres qu'il y avoit à Paris un homme qui faiſoit voir, comme une choſe merveilleuſe, un charriot traîné par des puces. Le dauphin ayant demandé à cette occaſion au prince de Conti ſon couſin, qui avoit fait les harnois de cet équipage? reçut pour réponſe : *que c'étoit ſans doute quelque araignée du voiſinage.*

La mère de Lucas de Héere, peintre célèbre de Gand, a peint un tableau eſtimé, dans lequel elle avoit repréſenté un moulin à vent dont les aîles étoient tendues; le meûnier paroiſſoit chargé d'un ſac; on voyoit ſur la terraſſe du moulin un cheval attelé à une charrette, & à l'oppoſite, un grand chemin où l'on appercevoit des payſans. Ce tableau ſi précieux par le travail, étoit encore plus remarquable par ſon extrême petiteſſe, puiſqu'un grain de bled pouvoit en couvrir la ſurface.

Lettre ſans A.

M. Marchand s'eſt amuſé à écrire des lettres, dans chacune deſquelles il a ſupprimé l'une des cinq voyelles. Commençons par ſa miſſive ſans A; elle eſt au nom de madame la préſidente le M**, & adreſſée à madame de L** : -- « Voici une nouvelle invention, mon cœur, pour exciter votre curioſité : nous voulons juger de l'inutilité de quelques-unes des cinq voyelles. L'écriture ſeroit très-bonne, ſi l'on pouvoit ſe réduire & n'en conſerver que deux ou trois : le tout fondé ſur le principe, que c'eſt une folie que de multiplier les êtres, lorſqu'on n'y voit point de néceſſité. Peut-être réuſſirons-nous. Eh bien, nous ſerons glorieuſes de l'entrepriſe. Tout homme qui invente, mérite que le peuple lui décerne le triomphe.

« Le prix que j'eſpère recevoir de mes longues recherches, doit être votre cœur : jugez, ſi vous pouvez douter de l'excès de mon zèle. Vous devinerez cette voyelle que j'exclus ici : c'eſt celle que j'emploie ſi ſouvent pour vous expliquer les tendres ſentimens que vous m'inſpirez. Puiſqu'elle me ſert ſi utilement, pourquoi l'exterminer? Je devrois plutôt lui dédier un temple.

» Le feu de mes nouvelles idées ne doit point me forcer d'oublier les remercîmens qui vous ſont dus, de tous les ſoins que vous vous êtes donnés pour l'emplette de cette robe couleur de roſe, où le goût domine; & comme le plus horrible des vices eſt celui qui empêche de reconnoître les ſervices qu'on nous rend, n'oubliez donc point de remercier pour moi les deux jolies femmes qui veulent bien ſe donner tous ces mouvemens pour contenter mon envie.

« Que vous dire de plus, mon cher petit roi? Figurez-vous combien je ſuis gênée, & combien je peſte de l'être. Une rime occupe moins un poëte, que notre chienne de voyelle ne me fournit d'épines. Je voudrois vous dire les plus belles choſes du monde, & elle ſe préſente toujours pour empêcher l'exécution de mon projet. En bonne foi, rien ne me ſied mieux que d'être libre : mon cœur déteſte tous les liens qu'il ne reçoit point de vous.

» Je ſuis bien ſimple de n'oſer prononcer ce mot qui ſeul exprime dignement ce que je ſens pour vous; celui de tendreſſe eſt ſi peu énergique, que je ſuis honteuſe de l'employer. Qu'il dépeint foiblement les mouvemens de mon cœur, lorſqu'il s'occupe de l'objet qui doit ſeul remplir ſes vœux! Je ſuis votre..... quoique je ne puiſſe point vous le dire : on ſe permet de le ſupprimer, & c'eſt mieux.

« Mon invention eſt une miſère qui donne bien des peines pour dire des bêtiſes, ou ne rien dire : ne vous en ſervez point, ſi vous m'en croyez; pourvu que je ſois ſûre de recevoir de vos lettres, il n'importe comment.

Mille complimens, & puis c'eſt tout, puiſqu'il m'eſt impoſſible de rien dire de plus ».

Lettre ſans E.

Voici une longue épître, dans laquelle on ne trouve point une ſeule fois la lettre E. -- « J'avois conçu, mon charmant papa, l'opinion d'avoir pour mon logis un trou obſcur à S. Victor, au bas du pays latin. Mon goût m'y portoit, ma paſſion l'ordonnoit; mais l'abord du canton m'a paru alarmant. Chacun a ſa raiſon, ou ſon motif bon ou mauvais, pour agir. Plus ou moins d'or à Paris contraint l'inclination; un pouvoir ſonnant, fait la loi qu'on doit ſubir pour choiſir du blanc, du noir ou du gris. Un climat trop haut ou trop bas produit, m'a-t-on dit, tantôt un air lourd, froid, mal-ſain, tantôt un air trop vif. Il faut pourvoir à tout, avant d'avoir pris mon parti pour un oui ou un non. J'approfondirai mon local; j'irai, courant, juſqu'aux confins, pour ſavoir ſi l'on m'a fait un rapport vrai du canton victorin. J'ai cru qu'un fauxbourg lointain iroit à ma ſituation. L'on y vit ſans façon, à l'abri d'un tas d'oiſifs, à coup ſûr importuns; ſauvons-nous d'un poiſon ſi fatal.

D'abord ma maiſon paroîtra trop loin aux gros richards : d'accord ; mais j'y vivrai ſans bruit, ſans fracas, affranchi d'un chaos aſſommant. Aujourd'hui languiſſant, quaſi moribond, il faut fuir un vain concours d'animaux plats ou ſuçans.

» J'irois ſans fruit offrir mon tribut aux grands, qui ſont toujours dans la diſſipation ; ils ſont diſtraits, vains ou rampans : laiſſons donc un tourbillon fatigant pour moi. Un avorton qui, blanchi ſous Mars, iroit, ſans profit, offrir à nos brillans milords la croix d'un ſoldat appauvri, mal diſpos, qui, ſans fonction, n'a plus qu'un moignon vacillant, l'on riroit à ſon air. Craignons un affront dû aux ſots. Un intrus vit au plus mal à la cour, ſoit ſous un lambris, ſoit au grand commun : il s'y voit honni, ſi l'on n'y craint pas ſon pouvoir, ou s'il n'a pas l'appui d'un favori puiſſant. Pour moi, caduc, ſans avoir quaſi un liard vaillant, j'aurai au moins l'oubli humiliant pour mon lot. Fuyons donc un ſol inconnu, vivons *incognito*, arroſons nos choux dans un coin. L'amour n'a plus d'attraits piquans pour mon goût ; j'ai dit bon ſoir aux plaiſirs bruyans. Par ſoumiſſion, ſoyons un grivois obſcur ſur la fin d'un long jour ; viſons au ſalut pour moi, pour mon prochain, compromis par mon mauvais ton. Faiſons auſſi mon calcul. J'ai pour tout ſaint-fruſquain vingt-cinq louis par an, qui n'iront pas juſqu'au bout, pour fournir à mon habitation, mon chalit, mon bouillon, mon ſurplus. Plus, il faut au moins ſix francs par mois pour du chocolat, du tabac, du punch, qu'on m'a dit ſains pour moi. Un habit brillant n'a jamais fait mon ambition ; du moins faut-il l'avoir bon, chaud ou froid, ſuivant la ſaiſon. L'on iroit mal tout nud. Sans un abord coſſu, joli ou important, on languit dans l'inanition. Tout humain, fût-il Platon, Catinat ou Job, qui n'a ni pain, ni vin, ni ſon gigot ſûr, ni appui pour ſon pot futur, doit mal dormir la nuit. Ajoutons-y pour ma part, ma contribution aux maux du corps. Suivant la ſaiſon, j'ai pâti plus ou moins, à partir du front juſqu'au bout du talon. L'on plaint, ſur ſon grabat, un vrai ſoldat qui n'a jamais craint ni fuſil, ni canon, quand il a fallu courir aux coups. J'ai ſuivi un fatal inſtinct, ſans qu'on m'ait jamais vu ni poltron, ni fanfaron : l'on m'intituloit un bon luron, un franc faraud. Un pur haſard m'a fait ſurgir au port, mais ſans biſcuit. Par fois on vit plus tard qu'on avoit cru : voilà mon cas poſitif. Jamais craintif, jamais ſoumis au joug, j'ai voulu courir par-tout, pour n'offrir plus à la fin qu'un vagabond plaintif, qui n'a ici-bas ni maiſon, ni ami, ni patron. Nos bons compagnons ſont tous diſparus. Bacchus a fait tout mon ſavoir, l'Amour a fait mon plaiſir, Mars m'a inſtruit pour un combat : oublions qu'ils m'ont connu. Hardi champion, battant ou battu, j'ai toujours dit ma chanſon ; j'aimois à dormir au bruit du tambour. Au camp, nous chaſſions aux houſards ; à la garniſon, l'on buvoit, on danſoit, on jouoit du violon ; nous liſions, dans nos loiſirs, l'*almanach royal* ou *Noſtradamus* : voilà nos occupations, voilà tout mon ſavoir. J'ai combattu long-temps pour un bon, pour un grand roi, qui m'a nourri quaſi *gratis*. Vingt-cinq ducats par mois, mon butin, mon droit aux contributions, ont fait ma part. Ils m'ont ſuffi ; je n'ai jamais fait voir mon dos. Mais un maudit combat à Rosbac m'a mis ſur cul, ſans un ſol. Il faut languir, ſans pouvoir garnir mon pourpoint. Mais allons toujours, bravons un ſort dont tout animal doit garantir ſon individu. Chaſſons un pronoſtic fatal aux bons vivans ; vivons, ſi nous pouvons, gais juſqu'au bout, ſans mourir par la faim, la ſoif, ni un noir chagrin. Vivons, pour jouir du don qu'on nous a fait d'un bon roi : *vivat Ludovicus !*

» J'aſpirois à vous voir ; mais j'ignorois où nous pourrions diſcourir. Il fait grand froid. Quand on pourra ſortir ſans manchon, nous choiſirons un jour pour nous unir aux capucins, au cours ou au Waux-hall à Paſſi. Bon ſoir, mon voiſin ».

François-Martin Frappart.

Lettre ſans I.

Je vais maintenant rapporter l'épître ſans I. — « Comment vous portez-vous, ma belle Flore ? mon humeur veut vous gronder un peu, & tout en douceur : c'eſt le rôle d'un amant déſœuvré, auquel on pardonne de murmurer par un excès d'amour. Vous me mandez des nouvelles étrangères à mon cœur, & vous gardez le *tacet* ſur les événemens que vous ſavez m'être les plus chers. Vos enfans, votre groſſeſſe, vos nerfs, vos langueurs, votre chûte & le rhume n'ont pas trouvé place dans le compte que vous me rendez de votre état & de vos paſſe-temps. Vous me ſuppoſez ſans doute un prophète dont les vues s'étendent à tout, même à la ſanté d'une malade abſente. Pour vous donner une leçon, apprenez que mon état fâcheux eſt débarraſſé des entraves de l'art d'Eſculape & de ſes ſuppôts. L'école de Salerne a perdu ſon procès contre ma frêle ſubſtance. Un repos favorable, ſans le concours de la manne & du ſéné, m'a rendu mes forces, mon courage & mon goût pour toutes les choſes bonnes & agréables.

» La table, les cartes, & les promenades ſont l'amuſement de ce beau canton, où la nature s'eſt plu, par préférence, à orner la terre de ſes dons. Nous ſommes ſept hommes avec quatre dames ; c'eſt aſſez pour s'amuſer. Nous nous couchons de bonne heure, & nous nous levons de même, pour devancer l'aurore. Nous chaſſons peu, & le gouvernement ne nous occupe pas plus que

l'algèbre. Nous avons un pasteur reçu docteur, & peu docte ; ses prônes, souvent longs & monotones, nous endorment ; malhonnêtement nous ronflons tout haut, est-ce notre faute, ou celle du prôneur ?

» Le temps est beau & doux, cependant plus chaud que de coutume en Septembre. Convenez que la campagne dans l'automne, outre l'abondance, offre un charmant spectacle. La nature, regardée de près, présente à chaque moment des tableaux propres à étonner, & à pénétrer l'ame de respect envers l'auteur de tous les chefs-d'œuvres offerts à notre vue. Les montagnes, les vallons couronnés de verdure, sont un ornement qu'on ne se lasse pas de regarder ; & les trésors dont nous sommes comblés annuellement pour notre bonheur, nous prouvent que le hasard n'a pas enfanté l'assemblage superbe & pompeux dont notre vue est frappée. Heureux les campagnards ! Horace l'a pensé, un bon laboureur peut être un homme heureux. On dort plus doucement sur l'herbe des champs que sur le duvet de la cour ; sans reproche, sans remords, on rêve agréablement.

» Rendons sans cesse hommage aux beautés dont nous sommes entourés : que n'êtes-vous du nombre ! Mon ame avoue, en pensant à vous, que de tous les tableaux répandus sur la terre, la femme est le plus tentant, le plus séducteur, surtout quand elle a, comme vous, les graces naturelles & les charmes d'un caractère heureux. Vous formez le rondeau de mes études. Après un quart-d'heure de lecture, après quelques propos d'usage ou de morale, ma tête retourne sans cesse à vous avec empressement pour s'arrêter ; elle se sent désolée de ce que mon corps n'est pas à vos genoux ; votre santé, votre tendresse & votre présence sont les termes où tendent mes vœux perpétuels. Mandez souvent comment vous passez le temps. Les nouvelles du monde & de la cour m'affectent peu. Mon attachement sans mesure demande du personnel. Mon zèle & mon amour ne sont affamés que d'apprendre l'état au naturel de votre santé & de votre cœur . . . . . c'en est assez . . . . . On vous embrasse avec transport, charmante Flore.

» Ma lettre renferme un secret, tâchez de le pénétrer.

Lettre sans O.

« Dès demain, cher ami, je vais chercher une retraite chez les capucins. J'ai malheureusement perdu au jeu l'argent que ma mère m'a remis, afin d'acquitter des dettes criardes. Elle en est furieuse, & je m'en désespère, jusqu'à m'arracher les cheveux. J'ai déjà parlé au père gardien du marais, qui m'a dit de revenir à la huitaine. Tu riras, quand tu me verras une belle barbe & les épaules chargées d'une besace. Je sais que je figurerai mal avec un habit de bure, des sandales & les jambes nues, à l'exemple des animaux ; mais je suis dans la nécessité malheureuse d'expier mes fredaines. Il faudra vivre sans argent, sans chemise, jeûner, prier, se discipliner. Cette vie est dure. Je sens que l'état auquel je me livre a ses désagrémens ; mais je ne suis pas maître d'agir d'une autre manière. Ma pénitence ne sera qu'une suite nécessaire de l'état affreux qui m'accable. J'ai été dupé, ainsi qu'un blanc-bec, sans expérience, par des femmes intrigantes. Cetteânerie m'affublera d'une livrée grise. Ne crains pas que j'aille humblement faire la quête ; c'est un métier auquel je n'entends rien, & qui est humiliant ; j'aspirerai à devenir père, & je parviendrai aux dignités supérieures. Un gardien a des privilèges. J'irai dans les campagnes, prêcher, dire la messe, éteindre le feu, & aider les curés dans leur desserte : cela vaut quelque petite aubaine. Ma vie sera plus utile à la patrie que celle d'un bernardin & d'un célestin, qui richement rentés, passent leur temps à table, & vuident plus de pintes de vin qu'ils ne lisent de livres. Je sens, à la vérité, une peine extrême à quitter la jeune Babet. Elle est gentille, fraîche, entendue ; elle aura du bien, & j'ai désiré m'unir à elle par le mariage ; sa tante m'en a flatté ; mais il n'y faut plus penser. Cependant, le sacrifice est rude. Une charmante maîtresse & une femme estimable valent mieux qu'un capuce de laine & un cilice de laine. Ces idées me tuent, quand je pense qu'une cellule est le seul asyle qui me reste, & qu'il faut dire un éternel adieu aux plaisirs du siècle. Ma mère, irritée, me prépare une chambre chez les lazaristes ; mais je préfère à ce supplice, celui de me précipiter dans la rivière. J'ai été tenté de m'arranger avec un capitaine ; mais ma taille est petite, & je suis timide à l'excès. D'ailleurs, j'aime ma liberté. Je suis cependant menacé de la perdre. Tâche de me remettre en grace auprès de ma mère. Elle chérit l'argent ; mais elle est assez pieuse, & elle a un prêtre de S. Sulpice qui la dirige. Qu'il lui parle de Dieu, qu'il lui fasse peur du diable, peut-être la ramènera-t-il à des sentimens plus humains. Elle n'est pas curieuse de faire un capucin dans sa famille. Elle n'a qu'à s'imaginer qu'elle m'a avancé mille écus sur l'héritage qui me reviendra quand elle quittera la terre. Il sera facile de la déterminer ; mais elle a de la vanité, & elle est capable de se laisser prendre par la patience, la fadeur & les caresses. Si elle résiste, je m'enterre définitivement. Je ne me fais déjà plus raser ; & n'ayant pas de gîte ni d'espèces, je me prépare d'avance la face pâle d'un pénitent. Au reste, le métier que j'embrasse est assez avantageux dans la vie présente & la vie future. Un frère quêteur de la rue Saint-Jacques, m'a assuré qu'il n'y a jamais eu de capucins dans l'enfer : c'est apparemment qu'à leur arrivée,

le feu leur brûle la barbe, & qu'ils deviennent picpus ».

Lettre ſans U.

« J'allai hier, mon cher confrère, dans le marais, cher le moins gras des financiers de Paris. Le repas étoit excellent. Cinq perſonnes le partageoient; mon ami, ſa femme, ſa nièce, ſon abbé & moi. La table étoit proprement garnie; & dès les entrées, le maître de la maiſon ſongea à ſatisfaire le beſoin de l'appétit : il entreprit de manger des petits pâtés, des cardons, & de tâter à différens mets : ſa femme s'y oppoſa fortement, prétextant des craintes fondées; comme le mal d'eſtomac, la migraine, &c. Le mari deſirant n'être point en reſte, prit les mêmes attentions à l'égard de ſa femme; & par cette complaiſance recherchée & tendre, s'ils ſe garantirent d'accidens, ils s'abſtinrent de l'innocent plaiſir d'eſſayer des mets délicats permis même à des malades. Le rôti, les ſalades, l'entre-mets, le deſſert enfin, ont été les objets de ſemblables ſoins. Moi, je mangeai en affamé; l'abbé m'imita; & la nièce, en grignottant, s'attacha à empiffrer ſon chat angola. Mais le maître & la maîtreſſe ſortirent de table légers & diſpos, malgré la faim, & malgré l'excellence de la chère, deſtinée charitablement à des étrangers & à des paraſites. Je repréſentai en riant à mes hôtes, combien mal-à-propos ils ſe martyriſoient en ſe retranchant des choſes agréables, & faiſant ſans relâche le rôle impoſant du médecin. La foibleſſe de tempérament, les attentions, les craintes & la tendreſſe maritale, ont été les réponſes à mes ſyllogiſmes tendans à obliger des gens honnêtes, eſtimables, mais s'aimant par excès & maladreſſe.

« Ce procédé extraordinaire m'a fait faire des réflexions. Les hommes profitent rarement des biens dont ils ſont en poſſeſſion libre & entière. Tel néglige une femme charmante, & s'abandonne à ſa maîtreſſe méchante & laide. Le robin n'aime point ſon métier honorable, & il s'en diſtrait par des niaiſeries. Le militaire riche & en grade, achète de brillans carroſſes, & ſe promène à pied. Telles ſont en partie les diſparates de la ſociété. Il paroît des réglemens relatifs à l'opéra; nombre de partiſans zélés en ſeront mécontens & crieront. J'entends ſans ceſſe dans ce pays-ci parler de liberté, & jamais on n'en profita moins en librairie & en ſpectacles. L'eſprit badin rencontre des obſtacles; & malgré ſa circonſpection, il eſt expoſé à des recherches incommodes. Il eſt bon de prendre ſon parti, & de ſe conſoler en attendant le temps deſiré par le ſage. Bon ſoir, mon royal ami ».

Lettre toute en monoſyllabes.

Une femme eſt ſuppoſée l'écrire à ſon amant.

« Non je n'ai point dit du mal de vous, ni ne vous ai fait de tort. Ce ſont des ſots & des gens peu vrais qui vous font tant de peur. Je ſuis ſans fiel. Ne vous fiez pas à de vains bruits. Le grand P.... eſt faux & fou; vingt fois par jour on lui dit tout net qu'il eſt plat; mais il n'en croit rien; il ne voit ni ne ſent.

» La B.... a le ton vain, & ne craint pas ſes coups de dent. Je lui fais peu ma cour. Elle m'en veut & me hait; mais je le lui rends bien. Ils ſont tous les deux trop ſots pour vous & pour moi; ils vont à leur but; mais je ne crains rien de leurs vues & de leurs traits; mon cœur eſt franc, ſans art, & quand il eſt pris, je m'y tiens. Je vous dois tout; mais l'or ſeul n'a pas fait le nœud qui nous a joints. Je vous vis, je vous crus bon, doux & ſûr; je vous plus, & dès-lors tout fut dit, tout fut fait, & je n'eus plus rien à moi, tout fut à vous. Mon ſort eſt beau, quand je vis près de vous en paix. Mes fers n'ont rien de dur; & cent fois je vous ai vu ſous mes loix plus fier qu'un coq, & plus gai qu'un roi. Si ce temps n'eſt plus, la mort eſt mon lot, & j'y cours.... Mais le trait eſt fou : non, je ſens qu'il vaut mieux & pour vous & pour moi, nous être chers de plus en plus. Oui, je vis pour vous, la clef de mon cœur eſt dans vos mains. Je vis pour vous voir, je m'en fais une loi, & je ſuis à vous pour la vie ».

Après avoir joui de toutes ces *bagatelles*, il faut ſe rappeller la réponſe de Platon à Annicaris de Cyrène. Il vint un jour à l'académie pour faire admirer la préciſion avec laquelle il parcouroit pluſieurs fois le premier cercle que les roues de ſon char avoient tracées ſur le ſable : tous les philoſophes l'admiroient; mais Platon ſe contenta de dire : « Un homme qui a tant employé de temps à un ſi frivole exercice, ne connoît guère le prix de la vérité ».

BAGUETTE DIVINATOIRE. On a donné le nom de *baguette divinatoire* à un rameau fourchu de coudrier, d'aune, de hêtre ou de pommier. On a attribué à la *baguette divinatoire* la propriété de découvrir l'eau dans le ſein de la terre, les minières, les tréſors cachés, & qui plus eſt, les voleurs & les meurtriers fugitifs. En 1692, un payſan du Lyonnois, nommé *Jacques Aymar*, armé de la *baguette divinatoire*, pourſuivit un meurtrier durant plus de quarante-cinq lieues ſur terre, & plus de trente lieues ſur mer; mais par malheur pour la merveilleuſe *baguette*, il fut prouvé qu'*Aymar* étoit un fripon & un impoſteur.

BAJAZET I, empereur des Turcs.

Il voulut arrêter les progrès du fameux Tamerlan qui le fit priſonnier. Son vainqueur lui demanda quel traitement il lui auroit fait, s'il avoit été vaincu. *Je t'aurois enfermé*, dit *Bajazet*, *dans une cage de fer.*

fer. Eh bien ! tu subiras le même sort . . . & aussitôt il le fit mettre dans une prison grillée.

Tamerlan qui étoit boîteux, considérant son ennemi qui étoit borgne, s'écria : *Il faut que Dieu fasse bien peu de cas de ces empires, puisque ce qu'il ôte à un borgne, il le donne à un boîteux.*

BAIF. Jean-Antoine *Baif*, né à Venise en 1532, fit ses études avec Ronsard, & composa des vers qui ne le cédèrent pas à ceux de son ami, pour la sécheresse & la dureté. Il voulut introduire dans la poésie françoise la cadence & la mesure des vers grecs & latins ; mais il ne réussit pas. *Baif* est le premier qui ait établi, à Paris, une espèce d'académie de musique. On faisoit chez lui des concerts assez bons pour le temps, aux quels Charles IX & Henri III assistèrent souvent.

BAIGNES (l'abbé de). L'abbé de *Baignes*, surintendant de la musique de Louis XI étoit un homme d'une imagination fertile. Le roi croyant mettre son génie en défaut lui demanda un concert exécuté par des pourceaux.

Le musicien rassembla un grand nombre de ces animaux de différens âges, & qui avoient en conséquence différens sons de voix. Il les plaça par ordre sous une tente magnifique, tellement qu'en faisant mouvoir une espèce de clavier d'orgue, il les piquoit avec des aiguillons qui se trouvoient sous leurs pates & les forçoit, par la douleur, à fournir en criant les sons dont il avoit besoin pour former une espèce d'harmonie. Ce concert grotesque fit, dit-on, beaucoup de plaisir au roi.

BAILLY (Iollande). On lisoit autrefois dans l'église des SS. Innocens, à Paris, une épitaphe citée par Corrozet dans les antiquités de Paris, en ces termes : » Ci-gist Iollande Bailly, qui trépassa l'an 1514, le 88e. an de son âge, le 42e. de » son veuvage, laquelle a vû ou pû voir, devant » son trépas, deux cens quatre-vingt-quinze en» fans issus d'elle «.

BAINS. Les *bains* étoient chez les anciens des bâtimens grands & somptueux. Les Grecs & les Romains en avoient de publics & de particuliers. Ils se baignoient après les exercices du corps, & pour l'ordinaire avant le souper. Les plus voluptueux ne se baignoient qu'après le repas, & se faisoient frotter d'huile ou de parfums.

Les empereurs Romains en firent bâtir avec le marbre le plus précieux & dans les règles de la plus noble architecture ; on prétend qu'il y avoit près de 800 bains dans les différents quartiers de Rome.

On trouvoit dans ces *bains* deux sortes de baignoires, les unes fixes & les autres suspendues, dans lesquelles on joignoit au plaisir de se baigner celui d'être balancé.

Encyclopédiana.

Sans avoir conservé pour la construction des *bains* le luxe des anciens, nous avons continué l'usage des *bains* chauds & des *bains* froids, & nos médecins ne sont pas plus d'accord sur ce point que ne l'étoient les médecins Romains. Antonius Musa, médecin d'Auguste, étoit si entêté de ses *bains* froids, qu'il les ordonnoit à tous ses malades, quelques maladies qu'ils pussent avoir. Il fut assez heureux pour guérir l'empereur, & il n'en falut pas davantage pour le faire regarder avec admiration. Les romains lui élevèrent une statue auprès de celle d'Esculape, & Auguste lui donna le droit de porter l'anneau d'or. Enfin Antonius Musa étoit plus estimé qu'Hypocrate. Mais ses admirateurs furent bientôt détrompés, & ce médecin perdit son crédit en tuant par ses *bains* froids le jeune Marcellus. Alors passant d'une extrémité à l'autre il tomba dans le mépris. On abattit sa statue avec indignité. Il fut même obligé de se cacher pour éviter le sort funeste qui auroit pu devenir le prix de son ignorance.

BAISER. La coutume de *baiser* la main est très-ancienne & très-répandue. Les Idolâtres saluoient le soleil, la lune & les étoiles en baisant la main. Chez les Payens les gens riches offroient aux dieux des choses précieuses. Les pauvres les adoroient en baisant la main. Fernand-Cortez trouva cette coutume établie au Méxique, où plus de mille seigneurs vinrent le saluer en touchant d'abord la terre avec leurs mains & les portant ensuite à leur bouche.

C'est une marque de respect de *baiser* la main d'un autre. Homère nous dit, que le vieux Priam baisa les mains d'Achilles en lui redemandant le corps d'Hector.

Chez les Romains les tribuns, les consuls, les dictateurs donnoient leurs mains à *baiser* à leurs inférieurs. La coutume de *baiser* la main du prince est établie dans presque toutes les cours de l'Europe.

Dans l'église même les évêques & les officians donnent leurs mains à *baiser* aux autres ministres qui les servent à l'autel.

Dans nos mœurs il n'y a plus que les prêtres, les princes & les jolies femmes, dont les dévots, les courtisans ou les galans desirent de baiser la main.

Dans les premiers temps de notre monarchie, *baiser* la main, le bras, la joue ou la bouche d'une femme libre, étoit des libertés criminelles pour lesquelles la loi prononçoit des amendes proportionnées, & ce n'est pas seulement chez les Francs que cette liberté étoit condamnée.

Un certain évêque de Spire, qui vivoit du temps de l'empereur Rodolphe, fut obligé de sortir de l'empire pour avoir donné un *baiser* à l'impératrice. Voici l'anecdote : » L'empereur Rodolphe, de la maison de Hambourg, épousa sur ses vieux ans,

Agnès fille du duc de Bourgogne, qui étoit fort jeune & d'une grande beauté. Un jour que l'évêque de Spire qui étoit de la famille de Leinengen, lui préſentoit la main pour deſcendre de caroſſe, cet évêque fut ſi charmé de la beauté de l'impératrice, qu'il la baiſa malgré elle ſur la joue; ce qui déplut ſi fort à cette chaſte impératrice, qu'elle en porta des plaintes à ſon mari. L'empereur extrêmement ſurpris & irrité de cet attentat, fit dire à l'évêque qu'il avoit choiſi *cette paix* pour lui ſeul, que l'évêque n'avoit qu'à en choiſir une autre qu'il pût *baiſer* & qu'au reſte il eut à ne plus paroître devant les yeux de l'empereur. Ainſi l'évêque fut obligé de ſortir de l'empire, & de demeurer en exil juſqu'à la mort de Rodolphe ».

Le *baiſer* ſur la joue eſt un formulaire muet pour aſſurer l'amitié, les réconciliations, &c. Il eſt en uſage dans les univerſités pour les réceptions de docteurs, de profeſſeurs & autres cérémonies.

Le *baiſer* en amour eſt le ſymbole du bonheur. Diane, ſuivant la fable, deſcendoit du ciel pour prodiguer ſes *baiſers* au jeune Endimion au milieu de la nuit.

Alain-Chartier, l'homme de ſon temps le plus ſavant & le plus laid, reçut pendant ſon ſommeil un *baiſer* de Marguerite d'Ecoſſe, femme de Louis XI.

Ajoutons qu'autrefois un *baiſer* étoit un titre conſidérable pour une fiancée qui gardoit la moitié du bien qui lui avoit été donné ſi le futur mouroit avant d'avoir épouſé.

Maintenant, un *baiſer* ſe donne à l'aventure;
Mais ce n'eſt pas en bien uſer.
Il faut que le deſir & l'eſpoir l'aſſaiſonne,
Et pour moi je veux qu'un *baiſer*
Me promette plus qu'il ne donne.

Dans les coutumes d'Auxerre & de Sens, *baiſer* le verrou de la porte du fief dominant eſt l'hommage que le vaſſal fait à ſon ſeigneur abſent. Cet uſage eſt paſſé en proverbe.

On connoît le chapitre ſur les *baiſers*, par Jean de la Caza, dans lequel cet archevêque de Benevent dit qu'on peut ſe *baiſer* de la tête aux pieds. Il plaint les grands nez qui ne peuvent s'approcher que difficilement; & il conſeille aux dames qui ont le nez long d'avoir des amans camus (*Voltaire*).

BAL. Une femme de la cour de Louis XIV, jeune, aimable & fort conſidérée aimoit ſecrettement le comte d'Evreux, & trompoit trois autres amans, ſans que ſon mari, ni perſonne s'en doutaſſent. Un rival, qui, ſans doute avoit découvert ſes intrigues, réſolut de ſatisfaire ſa jalouſie, il vint à un bal que le roi donnoit à Marly. Son déguiſement étoit ſingulier, il avoit quatre viſages en cire reſſemblans aux quatre amans de cette jeune beauté. Le comte d'Evreux en étoit un. Ce maſque étoit couvert d'une robe ample & longue qui déroboit ſa taille, & il avoit dans cette enveloppe le moyen de tourner ſes viſages comme il vouloit, avec facilité & à tous momens. Il ne fut pas long-temps ſans être prié à danſer, en ce premier menuet il tourna & retourna ſes viſages & divertit fort l'aſſemblée. Quand il eut achevé, voilà mon démon qui s'en va faire la révérence à cette jeune dame, en lui préſentant le viſage du comte d'Evreux. Ce n'eſt pas tout, il danſoit bien & étoit fort maître de ſa danſe, tellement qu'il eut la malice de ſi bien s'arranger, que quelques tours & retours qu'il fît en ce moment, le viſage favori tourna ſi à point & avec tant de juſteſſe qu'il fut toujours vis-à-vis la dame avec qui il danſoit. Elle étoit cependant de toutes les couleurs; mais ſans perdre de contenance elle ne ſongeoit qu'à couper court. Dès le ſecond tour elle préſente la main, le maſque fait ſemblant de la prendre & d'un autre temps plus léger s'éloigne & fait un autre tour. Elle croit à celui-là être plus heureuſe, point du tout, même faute, & toujours ce viſage ſur elle.

On peut juger quel ſpectacle cela donna. Enfin elle en eut au moins pour le triple d'un menuet ordinaire. Ce maſque tourna encore aſſez long-temps; puis trouva le moyen de diſparoître ſans qu'on s'en apperçût. *Mém. de Saint-Simon.*

BALBOA (Vaſco Nuguès de). Ce capitaine caſtillan fut ſi heureux dans ſes expéditions contre les indiens, qu'il envoya 300 marcs d'or au roi d'Eſpagne pour ſon quint. Il prit poſſeſſion du golfe de S. Michel, en ſe plongeant dans la mer juſqu'à la ceinture, tenant une épée d'une main & ſon bouclier de l'autre, & diſant aux indiens qui bordoient le rivage: *Vous m'êtes témoins que je prends poſſeſſion de cette mer pour la couronne de Caſtille, & cette épée lui en conſervera le domaine*: il fit encore des conquêtes qui lui valurent des richeſſes immenſes. Cependant un gouverneur eſpagnol, arrivé à Sainte-Marie, trouva dans cette ville *Balboa* avec l'extérieur de la pauvreté faiſant couvrir de feuilles d'arbre une méchante caze qui lui ſervoit de demeure ordinaire. Ce gouverneur l'accuſa de crime de félonie, lui intenta un procès injuſte, le fit décapiter en 1517 & s'empara de ſes biens, fruits de ſon courage & de ſes travaux.

BALCON. Il y avoit autrefois ſur preſque tous les théâtres des *balcons* placés ſur l'avant-ſcène où les ſpectateurs n'étoient ſéparés des acteurs que par une grille à hauteur d'appui, & les murmures du public à cet égard étoient très-bien fondés.

Un abbé s'étant un jour placé au *balcon*, le parterre de mauvaise humeur, cria : *à bas, à bas monsieur l'abbé*, celui-ci sans se déconcerter se leva & dit très-poliment :

« Messieurs, depuis qu'on m'a volé ma montre » d'or à votre compagnie, j'aime mieux qu'il m'en » coûte une place au *balcon*, que de risquer ma » tabatière ».

BALLET. L'origine des ballets se perd dans l'antiquité la plus reculée. La danse, le concours de plusieurs personnes & la représentation d'une action par les gestes & les mouvemens du corps constituent le *ballet*.

Les égyptiens firent de leurs ballets des espèces d'hiérogliphes, ils exprimoient le mouvement des astres, l'ordre & l'harmonie de l'univers. Thésée fit exécuter aux grecs un *ballet* dans lequel ils traçoient par leurs évolutions les détours du labyrinthe de Crète.

Batile & Pilade se rendoient célèbres chez les grecs par leur génie à composer les ballets : le premier dans le genre léger, l'autre dans le genre grave & sérieux.

Les modernes ont mis tout en œuvre pour rendre ce genre de danse intéressant.

Le fameux comte d'Aglié s'est rendu fameux en Savoie par ses inventions heureuses.

Louis XIV & Louis XV ont dansé dans différens ballets qui étoient exécutés par les principaux seigneurs & les dames de la cour.

Les sibarites furent les premiers qui dressèrent des chevaux à la danse, au point d'exécuter des ballets réguliers ; mais cette invention leur devint funeste, car les crotoniates qui leur faisoient la guerre ayant appris tous les airs sur lesquels ils dressoient leurs chevaux, les exécutèrent au moment du combat & les animaux loin de répondre aux manœuvres des cavaliers sibarites, exécutoient les figures de ballets & furent cause de la défaite de leurs maîtres. La trompette est l'instrument qui convient le mieux pour animer le cheval. Pluvinel, un des écuyers de Louis XIII, fit exécuter un *ballet* de chevaux dans le fameux carrouzel que ce prince donna.

BALMONT (la comtesse de Saint), d'une illustre maison de Lorraine. Elle se rendit célèbre par ses vertus & par son courage. Ayant à se plaindre d'un officier de cavalerie qui étoit venu prendre un logement sur ses terres, & qui s'y comportoit fort mal, sans égard à ses représentations, elle lui donna un rendez-vous, par un billet qu'elle signa le chevalier de *Saint-Balmont*. L'officier accepta le défi & se rendit au lieu marqué. La comtesse l'attendoit en habit d'homme. Ils se battirent, elle eut l'avantage sur lui, & après l'avoir désarmé elle lui dit galamment : « Vous avez cru, monsieur, vous battre contre » le chevalier de *Saint-Balmont*, mais c'est ma- » dame de *Saint-Balmont* qui vous rend votre » épée & qui vous prie à l'avenir d'avoir plus » de considération pour les prières des dames ». Après ces mots elle le quitta rempli de confusion ; il s'absenta aussi-tôt & on ne le revit plus.

BALOURDISES. Le duc de Rispernon étoit sujet à beaucoup de distractions, ses naïvetés passoient en proverbes.

Il étoit inquiet de ce que devenoient les vieilles lunes quand il y en avoit de nouvelles.

C'est lui qui demanda si les chiens du Roi alloient à pied à la chasse.

Il demanda à un homme qui lui racontoit la mort de César, pourquoi cet empereur mourut sans confession, puisqu'il y a, dit-il, tant de prêtres à Rome.

On disoit devant lui que Cicéron parloit avec une éloquence admirable ; il demanda s'il avoit étudié chez les jésuites.

Il dit à une dame qui lui avoit appris qu'elle n'avoit point d'enfans : votre mère en a-t-elle eu ? ne seriez-vous pas stérile de race.

A l'âge de 18 ans il écrivit une lettre à son père sur laquelle il mit cette adresse, à monsieur mon père, mari de madame ma mère, demeurant chez nous.

En parlant d'une tempête sur mer, il dit que le vaisseau avoit pris le mors aux dents.

En faisant le récit d'un combat naval, il dit qu'il resta plus de trente galères sur le carreau.

Un jour qu'on jouoit Agrippine, tragédie de Cyrano de Bergerac, des badauts avertis qu'il y avoit des endroits contre la religion, les entendirent tous sans émotion ; mais lorsque Séjan, résolu de faire périr Tibère qu'il regardoit déjà comme sa victime, vint à dire :

Frappons, voilà l'hostie.

Alors pleins d'indignation contre l'auteur & contre l'acteur, ils s'écrièrent : « Ah ! le méchant ! » ah ! l'athée ! comme il parle du Saint Sacre- » ment » !

Le fils de l'intendant de l'évêque de *** se présenta à l'examen de ce prélat, pour être admis aux ordres. Le père avoit prié l'évêque de ne pas proposer à son fils de questions difficiles, parce qu'il étoit d'un génie fort borné. Le prélat lui promit de faire tout pour le mieux ; en effet il lui

fit simplement cette question : « *Sem*, *Cham* & » *Japhet*, enfans de Noé leur père, de qui sont-» ils fils » ? Quelqu'aisée que fût cette demande, le postulant ne put y répondre. L'évêque le renvoya. Il sortit donc, & trouva dans une antichambre son père, à qui il raconta la demande du prélat, & l'embarras où elle l'avoit jeté. Son père, ne pouvant s'empêcher de rire, lui dit que rien n'étoit plus facile; c'est la même chose, ajouta-t-il, que s'il vous eût dit : « Le fils du » gouverneur, de qui est-il fils ? Vous auriez ré-» pondu : Il est fils du gouverneur ». Le jeune homme l'interrompit, en lui disant qu'en effet rien n'étoit plus facile à concevoir; & il retourna aussitôt vers l'évêque, qui lui demanda de nouveau en riant : « Sem, Cham, & Japhet, fils de » Noé leur père, de qui sont-ils fils » ? Monseigneur, lui répondit l'*ordinand* avec fermeté, ils sont fils du gouverneur.

Un laquais eut ordre de son maître d'aller voir l'heure à un cadran solaire, posé sur une pierre dans son jardin. Après avoir tourné vingt fois, le domestique fort embarrassé, apporte officieusement le cadran solaire à son maître, en lui disant : *tenez, monsieur, cherchez l'heure vous-même, car je ne m'y connois pas.* Cette naïve balourdise divertit beaucoup le maître.

Dans une des principales villes de commerce on jouoit Rhadamiste de Crébillon : un de ces docteurs, qui critiquent à tort & à travers, s'étoit placé dans un coin de l'amphithéâtre à côté de la première danseuse de la troupe (mademoiselle le Févre). Lorsque Arsame dit, que Corbulon armé menace l'Ibérie : Corbulon ! dit le sot critique, comme ils estropient les noms ! Corbulon au lieu de Crébillon ! & chaque fois que l'on prononçoit Corbulon, autant de fois vouloit-il que ce fût Crébillon. La tragédie finie, la danseuse s'en va derrière les coulisses; & rencontrant l'acteur, qui avoit joué le rôle de roi, lui dit avec un air d'intérêt & de bonne foi : prenez donc garde, mon cher ami, on se plaint dans l'amphithéâtre que vous estropiez tous les noms, & que vous ne savez pas vos rôles. — Comment donc ? dit l'autre. — Eh ! oui, oui; tous tant que vous êtes, vous avez toujours dit Corbulon au lieu de Crébillon, je l'ai entendu moi-même. On peut se figurer l'effet plaisant que produisit ce double trait de *balourdise*, & de la part de la danseuse & de la part du prétendu Aristarque.

Un capucin a mis à la tête d'un livre de piété une épitre dédicatoire, qui commence ainsi : à la très-sainte Trinité. Madame, c'est avec un profond respect que j'apporte ce tribut de louanges aux pieds de votre sacrée personne.

Une femme dont le mari venoit de tomber en apoplexie, courut vîte chercher un médecin & lui dit que son mari étoit en sicope, comment, dit-il, en sicope ? c'est une syncope apparemment que vous voulez dire. Ah ! monsieur, répondit-elle, une cope de plus ou de moins, qu'est-ce que cela fait dans l'état où est mon pauvre mari ?

Une dame de Paris se faisoit lire le sujet de Bajazet, par quelqu'un de sa connoissance. Dans le moment où celui-ci lisoit, la scène est à Constantinople. — Ah, ah, interrompit-elle, je ne croyais pas que la rivière de Seine allât jusques-là. Cette dame avoit une profonde connoissance de la géographie !

Une personne regardant le portail des Feuillans de la rue S. Honoré à Paris, & entendant dire qu'il étoit de l'ordre corinthien : « Je croyois, dit-elle, qu'il étoit de l'ordre de S. Bernard ».

Une dame à qui l'on montroit un tableau de Jordans, représentant l'enlèvement d'Europe : ah ! ah ! dit-elle, est-ce l'Europe galante ?

Une dame étant dans une assemblée, quelqu'un vint à parler du prince de Conti. Cette dame demanda s'il étoit de la branche de Conti contenant, chacun se regardoit, & enfin on lui dit que l'on ne connoissoit point celle-là; & comme elle affirma que rien n'étoit plus sûr, qu'il y avoit une princesse de ce nom, tout le monde se réunit à lui demander dans quelle généalogie elle avoit vû cela, & de quelle autorité elle pouvoit s'appuyer. Elle répondit qu'elle l'avoit trouvé dans ses heures, dont en effet voici à peu-près l'intitulé : heures nouvelles, dédiées à madame la princesse de Conti, contenant l'office de la Vierge, &c.

Un homme faisant un inventaire, décrivit ainsi une tapisserie de Flandres : *item*, une tapisserie à personnages de bêtes.

Un jeune homme, fort ignorant, n'osoit se présenter à l'examen pour les ordres. « Afin de » vous tirer d'embarras, lui dit quelqu'un, re-» tenez les réponses de ceux qui feront examinés » avant vous ». L'avis parut bon; & le jeune homme va se présenter à la suite de plusieurs ordinands. L'évêque demande à l'un d'entre eux ce qu'il feroit si une araignée tomboit dans son calice après la consécration ? L'ecclésiastique interrogé répondit qu'il falloit prendre l'araignée bien proprement avec les deux doigts, la mettre sur la patène, & en faire bien dégoutter le sang précieux; qu'ensuite il falloit se consulter soi-même; que si l'on ne sentoit pas une extrême répugnance, on devoit sans hésiter avaler l'araignée; mais que si l'on ne pouvoit se vaincre là-dessus, il falloit brûler l'insecte, & en jeter les cendres dans la piscine. Le prélat vint ensuite au jeune ignorant, qui avoit été fort attentif à cette réponse. « Et » vous, lui demanda-t-il, que feriez-vous si un » âne buvoit dans le bénitier ? — Monseigneur, » répondit-il, je prendrois l'âne bien proprement

» avec les deux doigts ; je le mettrois sur la pa-
» tène, & lui ferois rendre gorge de toute l'eau
» bénite qu'il auroit prise. Ensuite je me consul-
» terois moi-même ; & si je n'avois pas une ex-
» trême répugnance, je n'en ferois pas à deux
» fois, je l'avalerois ; mais si je ne pouvois me
» vaincre là-dessus, je brûlerois cet insecte, &
» j'en jetterois les cendres dans la piscine ».

Deux *huissiers* nouvellement reçus, & qui n'avoient guère fait de procès-verbaux, ayant été chargés d'exécuter les meubles d'une communauté, furent battus bien complettement ; ils ne manquèrent pas de dresser un procès-verbal, & d'exagérer les excès commis contre les membres de la justice ; *lesquels assassins*, disoient-ils, *en nous outrageant & excédant, prenoient Dieu depuis la tête jusqu'aux pieds, & proféraient tous les blasphêmes imaginables contre ledit Dieu, soutenant que nous étions des coquins, des fripons, des scélérats & des voleurs ; ce que nous affirmons véritable, en foi de quoi*, &c.

BALUE (*Jean*), cardinal, né d'une famille très-obscure ; il parvint par ses intrigues aux premières dignités de l'église & de l'état. Il avoit un crédit extrême sur l'esprit du roi Louis XI. On le voyoit en camail & en rochet faire défiler les troupes devant lui, & leur commander. C'est dans une de ces occasions que le comte de Dammartin dit à Louis XI de lui *permettre d'aller dans le diocèse de Balue, faire l'examen des ecclésiastiques & leur donner les ordres ; car voilà*, dit-il, *l'évêque d'Evreux qui passe en revue les gens de guerre, & m'autorise à aller faire des prêtres*. Il mourut à Ancone en 1491.

BALUZE (*Etienne*), né en 1630. Il a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert, & il a travaillé jusqu'à l'âge de 88 ans. Il fut exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon qui se disoit indépendant du roi, étant né d'une maison souveraine & dans la principauté de Sédan avant qu'elle fût cédée à la France.

BALZAC (*Jean-Louis*), un des quarante de l'académie françoise, né à Angoulême en 1594, mort en 1654.

On lui avoit donné de son temps le titre de *grand épistolier*.

Le père André, mauvais écrivain, mais critique acharné, sous le nom de Philarque ou prince des feuilles, faisant allusion à sa qualité de général des Feuillans, publia contre *Balzac* deux volumes de lettres bien fournies d'injures. Ce qui pouvoit avoir principalement excité la bile de ce religieux, c'est que *Balzac* avoit dit dans un de ses ouvrages : *Il y a quelques petits moines qui sont dans l'église, comme les rats & les autres animaux imparfaits étoient dans l'arche*. Les Feuillans apparemment s'étoient offensés de la comparaison.

On pouvoit reprocher à *Balzac* de parler avec trop de complaisance de lui-même. Un jour qu'à la sortie d'une maladie, il vint faire sa cour au cardinal de Richelieu, ce cardinal lui demanda, s'il ne se portoit pas mieux ? Bautru qui étoit présent, sans donner à *Balzac* le temps de répondre, dit à ce ministre : « Comment pourroit-il se bien
» porter ? Il ne parle que de lui-même, & à cha-
» que fois il met le chapeau à la main : cela
» l'enrhume ».

Boileau assuroit, comme l'ayant sû des personnes de la vieille cour, que la société de *Balzac*, bien loin d'être épineuse comme ses lettres, étoit remplie de douceur & d'agrément.

La réputation de *Balzac* étoit si grande, qu'on alloit de fort loin à sa terre de *Balzac* pour l'y voir. Les complimens qu'on lui faisoit étoient quelquefois singuliers. Un de ces curieux commença un jour sa harangue en ces termes : Le respect & la vénération que j'ai toujours eue pour vous & pour messieurs vos livres, &c.

Un jour on reprochoit avec justice à Malherbe, qu'il ne donnoit des louanges à personne, & qu'il n'approuvoit rien : il répondit : J'approuve ce qui est bon ; & pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme, qui a fait ces lettres (il parloit de *Balzac*) sera le restaurateur de la langue françoise.

Balzac travailloit difficilement : aussi dans une de ses lettres s'écrie-t-il : O bienheureux écrivains, M. de Saumaise en latin & M. de Scuderi en françois, j'admire votre facilité & j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de calepins que moi d'Almanachs.

Le prix d'éloquence que donne l'académie françoise, a été fondé par *Balzac* en 1654 ; divers obstacles ayant retardé l'effet de cette fondation jusqu'en 1671, la valeur du prix qui étoit de deux cens livres, fut porté à trois cens livres, par l'augmentation de la somme ; c'est une médaille d'or, qui d'un côté représente S. Louis, & de l'autre une couronne de laurier avec ce mot, *à l'immortalité*, qui est la devise de l'académie.

BANNIER (*Jean*), célèbre capitaine suédois, mort en 1641 ; il eut le commandement de l'infanterie sous le roi Gustave. Il aimoit à répéter qu'il *n'avoit jamais rien hasardé, ni même formé une entreprise sans y être obligé par une raison évidente*. Il ne voulut point *de volontaires* dans le service, *parce qu'ils demandent trop d'égards & de ménagemens. Les exemptions, les devoirs de la discipline qu'ils usurpent, ou qu'on ne peut se dis-*

venſer de leur accorder ſont d'un pernicieux exemple & gâtent tous les autres.

Pourquoi croyez-vous, diſoit-il à ſes confrères, *que Galas & Picolomini n'ont jamais pu rien faire contre moi; c'eſt qu'ils n'oſoient rien entreprendre ſans le conſentement du miniſtre de l'empereur.*

Il conçut une violente paſſion pour une princeſſe de Bade, & l'ayant épouſée, l'amour lui ôta toute ſon activité; il quitta le commandement, & mourut après quelques mois de mariage.

BANNISSEMENT. On banniſſoit, dit Voltaire, il n'y a pas bien long-temps du reſſort de la juriſdiction un petit voleur, un petit fauſſaire, un coupable de voie de fait. Le réſultat étoit qu'il devenoit grand voleur, grand fauſſaire, & meurtrier dans une autre juriſdiction. C'eſt comme ſi nous jettions dans les champs de nos voiſins les pierres qui nous incommoderoient dans les nôtres.

BARATIER. Il étoit né françois, fils d'un préſident réfugié; il ſut le grec à ſix ans, & l'hébreu à neuf. On lui doit la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle*, & beaucoup de diſſertations ſavantes.

Le jeune *Baratier* étonna & enchanta tous ceux qui le connurent par ſes connoiſſances dans les langues, en hiſtoire, en philoſophie, en mathématiques; il n'avoit que dix-neuf ans lorſqu'il mourut en 1740, de l'excès d'un travail extraordinaire, dont Frédéric II fut la cauſe. Le jeune *Baratier* lui ayant été préſenté comme un prodige d'érudition: *ſavez-vous le droit public*, lui dit ce roi? & comme il avoua qu'il l'ignoroit: *allez donc l'étudier*, lui répliqua ſéchement ce prince, *avant de vous donner pour ſavant*. En effet il ſe livra à cette étude avec une telle application, qu'il ſoutint à Hell, au bout de quinze mois, une thèſe de droit public avec le plus grand éclat, mais aux dépens de ſa vie.

BARBARISME. Le *barbariſme* eſt un vice d'élocution qui, comme le mot l'annonce, indique que celui qui parle eſt étranger; on ſait que les anciens appeloient barbares tous ceux qui n'étoient point de leur pays. Ainſi un *barbariſme* eſt une façon de parler étrangère, & qui n'eſt pas en uſage parmi ceux qui parlent correctement.

Un étranger écrivant à M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, lui marquoit: monſeigneur, vous avez pour moi des boyaux de père, il vouloit dire des entrailles de père; & faiſoit un *barbariſme*.

BARBAZAN. Arnauld-Guillaume de *Barbazan*, honoré par Charles VII du titre glorieux de chevalier ſans reproches, vainquit le chevalier de Leſcale dans un combat ſingulier à la tête des armées de France & d'Angleterre, en 1404. Après ſa victoire le roi lui fit préſent d'un ſabre avec cette deviſe; *ut caſu graviore ruant*. Ce héros défendit Mélun contre les anglois & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Belleville. Charles VII lui avoit permis de porter les trois fleurs de lys de France, ſans briſure, & lui donna dans des lettres patentes le nom de reſtaurateur du royaume & de la couronne de France. Il eut, comme Dugueſclin, l'honneur d'être enterré à S. Denis, au milieu de nos rois.

BARBE. Il eſt à remarquer, dit Voltaire, que les orientaux n'ont jamais variés ſur leur conſidération pour la *barbe*. Le mariage chez eux a toujours été, & eſt encore l'époque de la vie où l'on ne ſe raſe plus le menton. L'habit long & la *barbe* impoſent du reſpect.

Les occidentaux ont preſque toujours changé d'habits, &, ſi on l'oſe dire, de menton. On porta des mouſtaches ſous Louis XIV, juſques vers l'année 1672; ſous Louis XIII, c'étoit une petite *barbe* en pointe. Henri IV la portoit quarrée. Charles-quint, Jules II, François I, remirent en honneur la large *barbe* qui étoit depuis longtems paſſée de mode. Les gens de robe alors, par gravité & par reſpect pour les uſages de leurs pères ſe firent raſer, tandis que les courtiſans en pourpoint & en petit manteau portoient la *barbe* la plus longue qu'ils pouvoient. Les rois alors, quand ils vouloient envoyer un homme de robe en ambaſſade, prioient ſes confreres de ſouffrir qu'il laiſſât croître ſa *barbe* ſans qu'on ſe mocquât de lui dans la chambre des comptes ou des enquêtes.

Une petite hiſtoriette racontée par Paul Joves, dans l'éloge de Franceſio Filelfo, montre juſqu'à quel point jadis les ſavans étoient jaloux de leur *barbe*. Il étoit queſtion de la quantité, ou de l'accent d'une ſyllabe grecque entre cet italien & un profeſſeur, grec de naiſſance, nommé Timothée; l'un ſoutenoit que la dernière ſyllabe d'un mot etant brève, il falloit un circonflexe ſur ſa pénultième, l'autre prétendoit que l'accent devoit être aigu, parce que la dernière étoit longue. On gage, l'un ſa *barbe*, l'autre une certaine ſomme: le pauvre Timothée perdit, & quelque offre qu'il fit pour racheter ſa *barbe*, l'impitoyable Filelfo la lui fit couper & la garda chez lui, comme un monument éternel de ſa victoire. *In familia erudita victoriæ trophæum remanſit.* Il pouvoit ſe vanter d'avoir fait la *barbe* à ſon homme.

Ceci rappelle un propos du cardinal de Richelieu au ſujet du père Joſeph: il diſoit qu'il n'y avoit perſonne au monde qui pût faire la *barbe* à ce capucin, quoiqu'il y eût belle priſe.

Hugues, comte de Châlons, ayant été vaincu par Richard, duc de Normandie, alla se jetter à ses pieds avec une selle de cheval sur le dos, pour marquer qu'il se soumettoit entièrement à lui: « avec sa grande *barbe*, dit la chronique. » il avoit plutôt l'air d'une chèvre que d'un cheval ».

En 1536. François Olivier, depuis chancelier de France, ne put être reçu au parlement qu'à la charge de faire couper sa grande *barbe*, s'il vouloit assister aux plaidoyers: une grande *barbe* n'étoit pas alors de la gravité d'un magistrat; cette coquetterie n'étoit permise qu'à la cour.

Le 6 janvier 1521, François I, blessé à la tête d'un tison jetté par une fenêtre, est obligé de se faire couper les cheveux qu'il étoit d'usage de porter longs avec la *barbe* rasée; mais voulant gagner d'un côté ce qu'il perdoit de l'autre, il laissa croître sa *barbe*, & l'on vit aussitôt tous les courtisans avec des cheveux courts & une *barbe* longue.

Henri IV étant à Saint-Germain où il faisoit bâtir, l'historien Fauchet, plein d'amour propre, ne manqua pas de s'y rendre pour demander une pension au monarque. Il trouva le roi dans ses jardins, occupé à faire achever un Neptune, pour l'ornement d'un bassin; le sculpteur faisoit la *barbe* du dieu; Henri IV apperçut Fauchet qui en portoit toujours une très-touffue: « Voilà justement, dit-il en regardant Fauchet, le modèle de la *barbe* que nous cherchons «.

Guillaume Duprat, fils du chancelier Duprat, évêque de Clermont, qui assista au concile de Trente, & fit bâtir le collége des jésuites de Paris, avoit la plus belle *barbe* qu'on eût vue. S'étant présenté à son église cathédrale pour faire l'office, & dire la messe le jour de Pâque, il trouva les portes du chœur fermées, & trois chanoines, dont deux étoient, l'un doyen, & l'autre chantre. Ils attendoient leur prélat à l'entrée; le doyen tenoit en main des ciseaux & un rasoir qu'il élevoit fort haut, afin qu'on le vît.

Le chanoine qui n'avoit point de dignité portoit le livre des anciens statuts du chapitre, & le tenoit ouvert dans l'endroit où il y avoit écrit qu'il faut avoir la *barbe* rase pour entrer au chœur, *Barbis rasis*. D'un autre côté, le chantre ayant une petite bougie en main, montroit à l'évêque l'endroit où ces paroles étoient écrites, & même les prononça tout haut, en criant *barbis rasis*, révérend père en dieu, *barbis rasis*; & comme le doyen se mettoit en état avec des cizeaux de faire l'office de barbier: l'évêque effrayé représenta d'abord qu'il étoit trop bonne fête ce jour-là; mais l'impitoyable doyen ne s'arrêtant point, & voulant tondre la belle *barbe*, le prélat s'enfuit en criant, sauve ma *barbe*, je laisse mon évêché.

Il alla à toute jambe dans son château de Beauregard à deux lieues de Clermont; il y tomba malade de chagrin & en mourut.

Il avoit fait serment, pendant sa maladie, de ne jamais mettre le pied à Clermont, où on lui avoit fait un si grand affront. C'est de-là qu'est venu le proverbe *Officium propter barbificium*, on ne fait point l'office qu'on n'ait la *barbe* faite.

M. le comte de Soissons qui fut tué à Sedan avoit la *barbe* rousse. Etant à sa maison de campagne, où Henri IV étoit venu pour une partie de chasse, il demanda, en présence du roi, à son jardinier, qu'il savoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de *barbe*; le jardinier lui répondit que le bon dieu faisant la distribution des *barbes*, il étoit venu lorsqu'il n'en restoit plus que de rousses à donner, & qu'il aima mieux n'en point avoir du tout, que d'en porter une de cette couleur.

BARBE, fille d'un seigneur bohémien appellé *Herman*, épousa l'empereur Sigismond en 1392. Elle se deshonora par sa vie licentieuse. Après la mort de l'empereur quelques courtisans, sages, l'engagèrent à *imiter, dans son veuvage, la tourterelle*: » Non, j'aime mieux, dit-elle, suivre » l'exemple de la colombe qui ne vit jamais sans » amours ».

BARBEYRAC, (Jean) né à Béziers, en 1674. Il semble, dit Voltaire que ses *traités du droit des gens*, de *la guerre*, & de *la paix* qui n'ont jamais servi, ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à assurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples des maux qu'ont fait la politique & la force.

BARBIER, (Louis). *Barbier* plus connu sous le nom d'abbé Rivière, mourut en 1670 à Montfort-l'Amauri où il étoit né. De professeur au collège Duplessis, il devint aumônier de Gaston d'Orléans; ses trahisons envers son maître, dont il révèloit les secrets au cardinal Mazarin, lui valurent l'évêché de Langres, il fut même nommé cardinal; mais cette nomination fut révoquée. On dit qu'il fut le premier ecclésiastique qui osa porter perruque. Il laissa, par testament, cent écus à celui qui feroit son épitaphe: Lamonnoye lui fit celle-ci:

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,

Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort ſage.
Je n'en dirai pas davantage ;
C'eſt trop mentir pour cent écus.

BARBYTACE. C'eſt le nom d'une ancienne ville de Perſe, dont les habitans, au rapport de Pline, faiſoient tous leurs efforts pour ramaſſer beaucoup d'or, non afin d'être fort riches, mais dans le deſſein d'enfouir un métal ſi dangéreux pour l'eſpèce humaine.

BARDE. Les anciens *bardes* ont été les plus conſidérés & les mieux récompenſés de tous les poëtes de la terre. Les gaulois, les bretons, les germains, les peuples de la Scandinavie, les appelloient les chantres de la guerre ; en effet, la veille des batailles ils compoſoient des poëmes guerriers, qui inſpiroient à leurs compatriotes une ardeur martiale : pendant l'action ils ſe tenoient à l'écart, en lieu de ſûreté, & ſe contentoient de tout obſerver pour le tranſmettre en vers au public qui en faiſoit grand cas ; heureux les héros qui méritoient leurs éloges ; celui dont ils publioient la lâcheté étoit pour toujours dévoué au deshonneur.

Les *bardes*, en récompenſe de leurs poëmes & de leurs chanſons, recevoient des terres qui étoient exemptes de tout impôt ; ils avoient le droit de ſe faire nourrir la moitié de l'année aux frais du public, & ſe logeoient le plus ſouvent dans la première maiſon qui leur ſembloit commode.

Les premiers hiſtoriens ont puiſé dans les recueils des poëmes des *bardes* les premiers chapitres des hiſtoires de différents peuples.

BARNEVELDT. Jean d'Olden *Barneveldt*, avocat-général des états de Hollande fut très-habile dans les négociations, & très-eſtimé d'Eliſabeth & d'Henri IV, bons juges en fait de mérite.

Malgré toutes ſes vertus, *Barneveldt* fut accuſé de trahiſon & d'intelligence avec l'Eſpagne. En 1619 il fut jugé par vingt-ſix commiſſaires à avoir la tête tranchée. Il montra juſqu'à la mort autant de ſageſſe que de fermeté. Sa dernière lettre, à ſa femme & à ſes enfants, eſt un monument précieux de tendreſſe & de grandeur d'ame.

BARON (Michel), fils d'un marchand d'Iſſoudun, qui s'étoit fait comédien, entra dans la troupe de la Raiſain, & quelque temps après dans celle de Molière.

On l'appella, d'une commune voix, le Roſcius de ſon ſiècle ; il diſoit lui-même, dans ſes enthouſiaſmes d'amour-propre, que tous les cent ans on voyoit un Céſar, mais qu'il en falloit deux mille pour produire un *Baron*.

Le père de ce célèbre acteur avoit auſſi, dans un degré ſupérieur, le talent de la déclamation ; ſa mère, également comédienne, étoit la plus belle perſonne de ſon temps. On rapporte que lorſqu'elle ſe préſentoit à la toilette de la reine-mère, ſa majeſté diſoit à toutes ſes dames : voilà la *Baron*, & toutes prenoient la fuite.

Cette actrice étoit au foyer de la comédie, lorſqu'un amant, qui l'avoit quittée, vint ſe réconcilier avec elle ; la paix ſe fit, & l'amant demanda à l'actrice la clef de ſon appartement pour aller, diſoit-il, ſe réparer & attendre la fin de la pièce ; mais le miſérable abuſant de la confiance qu'on avoit en lui, prit l'argent avec tous les autres meubles de prix & ſe ſauva. La *Baron* étoit dans une ſituation critique, cette nouvelle cauſant chez elle une révolution ſubite, lui donna la mort.

Baron n'entroit jamais ſur la ſcène qu'après s'être mis dans l'eſprit & dans le mouvement de ſon rôle. Il y avoit telle pièce où, au fond du théâtre & derrière les couliſſes, il ſe battoit, pour ainſi dire, les flancs, pour ſe paſſionner ; il apoſtrophoit avec aigreur & injurieuſement tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main, de valets & de camarades de l'un & de l'autre ſexe, juſqu'à ne point ménager les termes, & il appelloit cela reſpecter le parterre. Il ne ſe montroit en effet à lui, qu'avec je ne ſais quelle altération de ſes traits, & avec ces expreſſions muettes, qui étoient comme l'ébauche du caractère de ſes différents perſonnages.

Les prédicateurs venoient ſouvent à la comédie, dans une loge grillée, étudier *Baron*.

Un jour cependant le parterre ne put s'empêcher d'interrompre cet acteur par un éclat de rire, lorſqu'à l'âge de ſoixante & quinze ans, jouant le rôle de Rodrigue dans le Cid, il récita ces vers :

Je ſuis jeune, il eſt vrai ; mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Ce qui avoit encore pu exciter les ris du parterre, c'eſt que *Baron*, dans la même pièce, ſe jettoit aſſez leſtement aux genoux de Chimène ; mais quand il falloit qu'il ſe relevât, on voyoit arriver deux garçons de théâtre pour lui prêter la main.

Peu de temps après, il voulut encore remplir, dans la tragédie de Britannicus, le premier rôle. Pluſieurs ſpectateurs, choqués de voir le perſonnage de Britannicus, qui eſt un prince à peine ſorti de l'enfance repréſenté par un vieillard ſeptuagénaire, ne purent s'empêcher de rire & d'interrompre le ſpectacle. *Baron*, ſans ſe déconcerter, s'avance ſur le bord du théâtre, ſe

ſe croiſe les bras, & après avoir regardé fixement le parterre, il s'écrie, en pouſſant un profond ſoupir : *Ingrat parterre que j'ai élevé*, & continue ſon rôle.

Il vouloit refuſer la penſion de 3000 livres que Louis XIV lui avoit donnée, parce que l'ordonnance portoit : *Payez au nommé Michel Boyron, dit Baron, &c.*

Il continua de jouir des applaudiſſemens du public juſqu'au 3 ſeptembre 1729, que repréſentant Vinceſlas dans la tragédie de ce nom, après avoir prononcé ce vers de la première ſcène :

Si proche du cercueil où je me vois deſcendre.

Il ſe trouva ſi incommodé d'un aſthme, qu'il ne put continuer. Il mourut le 22 décembre ſuivant à 77 ans.

Le portrait de *Baron* a été gravé, & voici quatre vers que le grand Rouſſeau fit pour être mis au bas :

Du vrai, du pathétique, il a ſaiſi le ton.
De ſon art enchanteur l'illuſion divine
Prêtoit un nouveau luſtre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.

Baron a laiſſé au théâtre pluſieurs pièces ſous ſon nom, que l'on joue encore avec ſuccès, telles que l'Homme à bonnes fortunes, la Coquette, le Jaloux, l'Andrienne, &c.

BARREAUX (Jacques Vallée, ſeigneur des), né en 1602, il quitta une charge de conſeiller au parlement de Paris pour ſe livrer entièrement aux délices d'une vie voluptueuſe. Cependant il parut réformer ſes mœurs, quand il atteignit ſoixante-dix ans ; ce qui lui attira cette épigramme :

Des Barreaux, ce vieux débauché,
Affecte une réforme auſtère ;
Il ne s'eſt pourtant retranché
Que ce qu'il ne peut plus faire.

« Je demande à Dieu trois choſes, diſoit des » Barreaux : oubli pour le paſſé, patience pour le » préſent & miſéricorde pour l'avenir ».

BART (Jean). Jean *Bart*, né à Dunkerque, d'un ſimple pêcheur, ſe rendit fameux par pluſieurs combats ſur mer, & grand nombre d'actions hardies. Il ſe conduiſoit par-tout en marin. Il ne ſavoit lire, ni écrire ; mais il ſavoit bien ſe battre.

Le chevalier de Forbin l'ayant conduit à Verſailles, on diſoit en plaiſantant : voilà le chevalier de Forbin *qui mène l'ours*. Il avoit, en effet, une figure terrible : il étoit de haute taille, robuſte, avec un air menaçant.

Pendant que Jean *Bart* étoit à Bergue, un anglois qui commandoit deux vaiſſeaux y aborda, alla dans un lieu public où les officiers avoit coutume de ſe rendre pour ſe rafraîchir. Il apperçut un homme dont l'air fier & déterminé, la taille haute & vigoureuſe le frappèrent. L'entendant parler facilement anglois, il eut la curioſité de ſavoir qui il étoit. Ceux à qui il le demanda lui répondirent que c'étoit Jean *Bart*. — C'eſt lui que je cherche. Cet anglois, après un entretien aſſez court, dit qu'il avoit envie d'en venir aux priſes avec lui. — Cela eſt très-facile, répondit Jean *Bart* : j'ai beſoin de munitions, & partirai ſi-tôt que j'en aurai reçues. — Je vous attendrai, répartit l'anglois. Jean *Bart* apprit qu'un vaiſſeau parti de Breſt pour lui apporter des vivres, avoit été pris par les Fleſſinguois, il vendit une de ſes priſes, acheta des proviſions, & lorſqu'il eut fait les préparatifs pour ſon départ, il avertit le capitaine anglois qu'il mettroit à la voile le lendemain. L'anglois répondit qu'ils ſe battroient lorſqu'ils ſeroient en pleine mer ; mais qu'étant dans un port neutre, ils devoient ſe traiter réciproquement avec amitié ; & l'invita à déjeûner le lendemain à ſon bord, avant de partir. Jean *Bart* lui répondit : — Le déjeûner de deux ennemis comme vous & moi qui ſe rencontrent, doit être des coups de canon ou des coups de ſabre. Le capitaine anglois inſiſta. Jean *Bart* étoit brave, par conſéquent incapable de baſſeſſe : il jugea du capitaine anglois par lui, accepta ſon déjeûner, ſe rendit à ſon bord, prit un peu d'eau-de-vie, fuma une pipe, dit au capitaine anglois : *il eſt temps de partir*. L'anglois lui dit : *vous êtes mon priſonnier ; j'ai promis de vous prendre, de vous amener en Angleterre*. Jean *Bart* jetta ſur lui un regard qui annonçoit ſon indignation & ſa fureur ; alluma ſa mèche, cria *à moi* ; renverſa quelques anglois qui étoient ſur le pont, dit : *Non, je ne ſerai pas ton priſonnier, le vaiſſeau va ſauter*. Tenant ſa mèche allumée, il s'élança vers un baril de poudre qu'on avoit par haſard tiré de la ſainte-barbe. Tout l'équipage anglois ſe voyant près de périr, fut ſaiſi d'effroi. Les françois qui étoient dans les vaiſſeaux de Jean *Bart*, l'avoient entendu, ils ſe mirent promptement dans des chaloupes, montèrent à l'abordage du vaiſſeau où il étoit, hachèrent en pièces une partie des anglois, firent les autres priſonniers ; s'emparèrent du vaiſſeau. En vain le capitaine anglois repréſenta qu'il étoit dans un port neutre ; Jean *Bart* l'emmena, & le conduiſit à Breſt.

BARTHELEMI DES MARTYRS, dominicain, né à Lisbonne en 1514, mort en 1590.

La reine Catherine lui donna l'archevêché de Brague. Comme on demanda au concile de

Trente si les cardinaux avoient aussi besoin d'être réformés, *Barthelemi* élevant la voix dit : *oui, les très-illustres cardinaux ont besoin d'une très-illustre réforme.*

Ce prélat visitoit & soulageoit avec soin les malades. *Je suis*, disoit-il, *le premier médecin de quatorze cents hôpitaux qui sont les paroisses de mon diocèse.*

BARWICK. Jacques Filtz-de-James, duc de *Barwick*, maréchal de France, étoit fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, & d'Arabelle Churchild, demoiselle des plus distinguées par son esprit & par sa beauté. Ce général, l'un des plus illustres qui ait commandé les armées françoises, fut tué au siège de Philisbourg en 1734, d'un coup de canon, entre milord Edouard & le duc de Duras. Le premier fut couvert du sang de son père, & le dernier fut blessé par le piquet d'un gabion. *Barwick* s'immortalisa sur-tout par la bataille d'Almanza, qui se donna le 25 Avril 1707. Le marquis Las-Minas, général des Portugais, perdit tous ses bagages ; sa maîtresse, vêtue en Amazone, fut tuée auprès de lui. Cette victoire signalée, qui assuroit à Philippe V la couronne d'Espagne, ne coûta à son armée que deux mille hommes, tant tués que blessés. Après la bataille, on prit tous les bagages, quatre cents charriots, & l'on fit encore plus de quinze cents prisonniers. L'abondance fut telle dans le camp, que les chevaux s'y donnoient pour un écu, les habits pour quinze sols, les fusils pour quatre sols, & les mulets pour rien.

BAS. Cette partie de l'habillement qui sert à garantir les pieds & les jambes des injures de l'air, étoit autrefois en France de drap, ou de quelque autre étoffe de laine drapée. On est à présent dans l'usage de faire les bas au tricot & au métier, en laine, en soie, en coton, &c.

Les anglois ont voulu se faire honneur de la découverte du métier à *bas ;* mais il est bien certain que cette utile & ingénieuse machine est due à un françois, qui n'ayant point obtenu un privilège qu'il desiroit pour s'établir à Paris, passa en Angleterre, où il fut magnifiquement récompensé ; mais il lui fut défendu, sous peine de mort, de donner à aucun étranger aucuns détails sur cette belle invention.

Cependant un françois qui étoit resté quelques temps à Londres, restitua, par un effort de mémoire, l'heureuse découverte de son compatriote, & établit à Paris un métier à *bas* qui a servi de modèle à tous les ouvriers de l'Europe.

On dit que Henri II porta le premier en France des bas de soie faits au métier.

C'est au château de Madrid, près Paris, que fut établie la première manufacture de bas en ce genre, en 1656.

BASILE (S.), surnommé *le Grand*, né en 329, mort en 379.

Il fut évêque de Césarée. L'empereur Valens voulant l'engager par force dans l'arianisme, lui envoya Modeste, préfet d'Orient. « Vos menaces, lui dit *Basile*, ne m'effraient point : » quiconque ne tient à rien ne craint point la confiscation. Quant à l'exil, je ne le connois point : » toute la terre est à Dieu ; par-tout elle sera ma » patrie, ou le lieu de mon passage. Si vous m'enfermez dans une prison, j'y trouverai plus de » contentement avec moi-même que les courtisans » auprès de Valens. A l'égard de la mort, elle » sera pour moi un bienfait, en me réunissant à » l'être suprême ».

Modeste paroissant étonné de la hardiesse de sa réponse : « Apparemment, lui répliqua *Basile*, que » vous n'avez jamais rencontré d'évêque ».

BASINE, femme de Basin, roi de Thuringe, quitta son mari pour venir en France épouser le roi Childeric I. « Si j'avois cru, lui dit-elle, » trouver au-delà des mers un héros plus brave » & plus galant que vous, j'aurois été l'y » chercher ».

BASOCHE. La *Basoche* est une juridiction tenue par les clercs des procureurs au parlement de Paris, & de quelques autres Tribunaux, pour connoître des différends qui peuvent s'élever parmi les clercs, & pour régler leur discipline.

Le roi Philippe-le-Bel voulant engager les jeunes gens à prendre connoissance des affaires en se fixant à Paris, de l'avis de son parlement, leur permit d'avoir entre eux une juridiction sous le titre de *royaume de la Basoche.* Il fut dit aussi que tous les ans le roi de la *Basoche* feroit faire montre à tous les clercs du palais, & à tous ses autres sujets ou suppôts.

Cette montre étoit une espèce de carrousel, & attiroit beaucoup de monde. En 1540, François premier desira la voir, & se rendit exprès à Paris ; il s'y trouva sept à huit cents clercs.

En 1548, les habitans de la Guienne s'étant montrés rebelles envers Henri II, au sujet de la gabelle, le roi de la *Basoche* & ses suppôts offrirent d'accompagner le connétable de Montmorenci qui commandoit une armée considérable ; ils marchèrent au nombre de dix mille hommes, & firent si bien leur devoir, qu'à leur retour Henri II leur laissa le choix de la récompense ; mais ils eurent la délicatesse de n'en point demander. Cependant le roi leur accorda le droit de couper dans ses forêts tels arbres qu'ils voudroient

pour ſervir à la cérémonie du Mai qu'ils plantoient ordinairement devant l'eſcalier du palais. Il permit au roi de la *Baſoche* & à ſes ſuppôts, d'avoir dans leurs armoiries (qui ſont trois écritoires) timbre, caſque & morion, pour marque de ſouveraineté. Ils eurent encore d'autres privilèges dont quelques-uns ont été détruits avec le temps.

Pour ce qui eſt du titre de roi de la *Baſoche*, ils le perdirent ſous Henri III, qui voyant que le nombre des clercs augmentoit conſidérablement ne voulut plus qu'aucun de ſes ſujets portât le nom de roi. Les prérogatives attachées à cette dignité ont été tranſmiſes au chancelier de la *Baſoche*, qui eſt maintenant le premier officier de cette juriſdiction.

Comme les cauſes ſérieuſes ne ſe préſentent que rarement à ce tribunal, on eſt dans l'uſage d'en faire plaider de fictives l'un des jours gras, ce qui a fait donner à ces cauſes le nom de *cauſes graſſes*.

BASSESSE. La *baſſeſſe* eſt en morale un défaut d'élévation dans les ſentimens. La *baſſeſſe* n'eſt que trop ſouvent le chemin de la fortune; mais l'homme qui a l'ame élevée dit avec un de nos poètes :

Qui, moi, pour mendier les biens les plus frivoles,
J'irois de porte en porte encenſer des idoles,
Et feindre d'adorer l'objet de mes mépris!
La plus haute fortune eſt trop chère à ce prix.

Parmi tant de traits de *baſſeſſe* que nous pourrions citer nous n'en choiſirons qu'un que la dignité du perſonnage rend plus frappant.

L'empereur Caligula faiſoit de grandes proviſions de toutes ſortes de marchandiſes & les revendoit enſuite à un prix exorbitant. Un jour qu'il faiſoit vendre des gladiateurs à l'enchère, le prêteur Saturninus s'endormit dans la ſalle. Caligula s'en étant apperçu fit remarquer au crieur le geſte du prêteur endormi, qui laiſſant tomber ſa tête en avant ſembloit approuver les enchères, & qui ne s'éveilla qu'au moment où on lui adjugeoit treize gladiateurs pour 1,125,000 liv. qu'il fallut payer.

BASSE-TAILLE. Ce genre de voix qui avoit obtenu la préférence du temps que Thevenard le faiſoit valoir à l'opéra, a été victime de la mode. Les rôles de Roland, d'Egée, d'Amadis de Grèce ſont faits pour une *baſſe-taille*. Les femmes qui décident de tout par ce qu'elles appellent le ſentiment, & qui pourtant ne ſuivent que leur inconſtance naturelle, ont depuis long-temps donné la préférence à la haute-contre, elles aſſurent que c'eſt la voix du cœur. Il faut maintenant que les héros d'opéra aient une haute-contre. La *baſſe-taille* ne ſied qu'aux tyrans, aux magiciens ou aux amans diſgraciés. Un temps reviendra où ce genre de voix obtiendra ſans doute le beau ſurnom de *voix du cœur*. Il ne faudroit peut-être qu'un nouveau Thevenard.

BASSOMPIERRE (*François de*), colonel-général des Suiſſes & maréchal de France, né en Lorraine en 1579, d'une famille noble & ancienne, mort le 12 octobre 1646.

Baſſompierre s'attacha de bonne heure à la France & ſe diſtingua par ſa valeur & ſes ſervices. C'étoit l'homme de ſon temps qui avoit le plus d'enjouement & de vivacité dans l'eſprit; ce qui paroît aſſez par les réponſes plaiſantes & ingénieuſes qu'il faiſoit à propos en toutes ſortes d'occaſions.

Il avoit aimé une demoiſelle d'Entragues & en avoit obtenu des faveurs. Cette demoiſelle publioit qu'il ſubſiſtoit entre M. de *Baſſompierre* & elle une promeſſe de mariage; & en conſéquence ſe laiſſoit appeller madame de *Baſſompierre*. Ce maréchal ſe promenant en carroſſe avec la reine, un jour qu'il y avoit un grand nombre de caroſſes au cours, il arriva que la voiture de mademoiſelle d'Entragues fut obligée de s'arrêter quelque temps proche de celle de la reine à cauſe de la foule. La reine regardant le maréchal : *Voilà*, lui dit-elle, *madame de Baſſompierre*. Ce n'eſt que ſon nom de guerre, répondit-il aſſez haut pour être entendu de ſon ancienne maîtreſſe. *Vous êtes un ſot, Baſſompierre*, dit celle-ci. *Il n'a pas tenu à vous, madame*, reprit-il, & là-deſſus les caroſſes recommencèrent à marcher.

Henri IV voulant un jour paſſer ſur un baſſin d'eau pris par la glace, *Baſſompierre* s'y oppoſa. Le roi lui dit : « Il n'y a rien à craindre, voilà » bien des gens qui y ont paſſé avant moi ». *Oh! ſire*, lui dit *Baſſompierre*, *vous êtes d'un plus grand poids qu'un autre.*

Marie de Médicis étoit parvenue en 1616 à s'aſſurer du prince de Condé, qu'elle ne trouvoit pas aſſez ſoumis à ſes volontés. Thémines, pour avoir arrêté priſonnier le premier prince du ſang, déſarmé & ſans défenſe, dans la chambre de la reine, fut fait maréchal de France. Tous ceux qui contribuèrent, de quelque manière que ce fût, à cette expédition, furent revêtus des plus grands honneurs. *Baſſompierre* ſeul dédaigna cette voie d'avancement, « Qu'eſt-ce que cela? lui dit » la reine dans ſa bonne humeur : tu ne demandes » rien aujourd'hui? Madame, lui répondit-il avec » fierté, je n'ai pas rendu un ſervice ſi conſidéra- » ble, que j'en doive demander la récompenſe à » votre majeſté. J'ai fait mon devoir; j'ai obéi » aux ordres que vous m'avez donnés, en ce » qui concerne les fonctions de ma charge de » colonel-général des Suiſſes. Quand j'aurai mé- » rité, par quelque action plus belle & plus

» éclatante, les premières dignités de l'état, » j'oſe eſpérer que le roi voudra bien m'en gra- » tifier ſans que je les lui demande ».

Ce maréchal fut envoyé ambaſſadeur en Suiſſe, & on auroit pu lui demander combien de fois il s'y étoit enivré pour le ſervice du roi. On a rapporté qu'après un feſtin magnifique que lui firent les députés des Treize-Cantons, le jour qu'il eut ſon audience de congé, ils l'accompagnèrent & le virent monter à cheval. Le maréchal leur propoſa de boire le vin de l'étrier. Ils envoyèrent querir leur grand verre : *Non*, dit le maréchal, *le vin de l'étrier doit ſe boire dans la botte.* « Il » ſe fit ôter une des ſiennes qu'on remplit de » vin ; il y but la valeur d'une grande raſade ; » après lui tous les députés des Treize-Cantons » y burent, & la botte fut entièrement vuidée ».

Lorſque le cardinal de Richelieu voulut faire aſſiéger la Rochelle, la principale place des Huguenots, les courtiſans qui prévoyoient que le ſuccès de cette expédition rendroit le premier miniſtre abſolu, en dégoûtoient Louis XIII. *Vous verrez*, diſoit Baſſompierre, *que nous ſerons aſſez fous pour prendre la Rochelle.*

M. de *Baſſompierre* fut mis à la Baſtille pour ſon grand attachement à des perſonnes qui avoient déplu au roi & à ſon premier miniſtre le cardinal de Richelieu. Il paſſoit ſon temps à lire & à écrire. C'eſt-là qu'il compoſa des *Mémoires* contenant l'hiſtoire de ſa vie, & de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable à la cour de France, depuis 1598 juſqu'à ſon entrée à la Baſtille, en 1631. Malleville, ſon ſecrétaire, le trouvant qui feuilletoit l'écriture ſainte, lui dit : *Que cherchez-vous donc, monſeigneur ? Je cherche*, répondit-il, *un paſſage que je ne ſaurois trouver.* Il vouloit lui faire entendre qu'il ſouhaitoit bien ſortir d'où il étoit.

Il n'eut ſa liberté qu'au bout de dix ans, après la mort du cardinal, qui ne pardonnoit jamais à ceux qui l'avoient offenſé. Lorſqu'il reparut à la cour, Louis XIII lui demanda ſon âge ; *Baſſompierre* lui répondit qu'il n'avoit que cinquante ans ; mais le roi ayant appris qu'il en avoit ſoixante, lui reprocha qu'il n'avoit pas accuſé vrai. « Sire, » lui répondit M. de *Baſſompierre*, je ne comptois » pas dix années que j'ai paſſées à la Baſtille, » parce qu'elles n'ont point été employées à votre » ſervice ».

Le maréchal de *Baſſompierre* examinoit tous les ſoirs tout ce qu'il avoit dépenſé le jour, & comme il avoit donné cent écus au maître d'hôtel, pour faire la plus grande chère qu'il pourroit à ſept ou huit perſonnes de qualité ; ce maître d'hôtel lui porta ſes comptes lorſqu'il étoit prêt de ſe coucher. Dans ſon mémoire il ne trouva que quatre-vingt-dix écus pour la dépenſe du repas, & M. le maréchal après l'avoir lu, lui dit : faites que le compte ſoit juſte ſi vous voulez que je l'arrête. Le maître d'hôtel deſcendit ſur le champ & rapporta le compte, après avoir ajouté au bas : *item*, dix écus pour faire les cent écus.

Le maréchal de *Baſſompierre* jouant avec Louis XIII, ce prince laiſſa tomber quelques pièces d'argent, &, ſe penchant pour les ramaſſer, tenoit, de peur de ſurpriſe, ſon chapeau ſur un monceau de piſtoles qui étoient devant lui : ce qu'appercevant *Baſſompierre*, il ſe mit à jetter à droite & à gauche des piſtoles aux valets qui ſe battoient pour les prendre. La reine, qui étoit préſente, dit : « ſire, vous avez fait le *Baſſom-* » *pierre*, & *Baſſompierre* a fait le roi ».

BASTERNE. Les *baſternes* étoient des eſpèces de litières, ou de voitures traînées par des bœufs, en uſage ſous les rois qui précédèrent Charlemagne. La reine Denterie, femme de Théodebert, craignant que ce prince ne lui préférât une fille qu'elle avoit eue du premier lit, la fit mettre dans une *baſterne* attelée de jeunes bœufs qui n'avoient point encore été mis au joug, & qui la précipitèrent dans la Meuſe.

BATAILLE. La *bataille* eſt une action générale entre deux armées rangées en *bataille* dans une campagne aſſez vaſte pour que la plus grande partie des troupes puiſſe en venir aux mains.

Une *bataille* perdue eſt celle dans laquelle on abandonne à l'ennemi, le champ de *bataille* avec les morts & les bleſſés.

Ce n'eſt pas aſſez de vaincre l'ennemi en *bataille* rangée, il faut profiter de la victoire. On ſait qu'Annibal eût peut-être arraché à Rome le ſceptre de l'univers, ſi profitant de ſa victoire il eût pourſuivi les romains & ne ſe fût point arrêté à Capoue tout un hiver.

Céſar, au contraire, après avoir vaincu Pompée à la *bataille* de Pharſale forme l'attaque de ſon camp, le ſuit ſans relâche à marche forcée, le force à s'embarquer, & s'embarque auſſi-tôt que ſon ennemi, de peur qu'il ne lui échappe.

Dans la Grèce, c'étoit une coutume, après une *bataille*, d'aſſembler l'armée pour adjuger à voix haute & en préſence de toutes les troupes, le prix de la valeur à celui qu'on jugeoit l'avoir mérité.

Bataille de Marignan.

Les françois & les eſpagnols s'attaquent à Marignan, avec une impétuoſité qui tient de la rage. Le combat avoit déja duré cinq heures, & les troupes de chaque côté étoient très-engagées, quand la nuit devient ſi noire, que les deux partis, ne pouvant plus ſe reconnoître, diſcontinuent de ſe charger. Tout-à-coup il ſe fait une

ceſſation d'armes, ſans que perſonne l'ait demandée. Les ſuiſſes & les françois attendent le jour ſur le terrein qu'ils ſe trouvent occuper, mêlés les uns avec les autres, & ſans qu'aucun des partis ſonge à ſe retirer. Ils ne demandent que la lumière pour recommencer à combattre.

A la pointe du jour, les ſuiſſes reviennent à la charge. Ils trouvent dans leurs ennemis plus d'ordre & autant de courage que la veille. La victoire, après avoir long-temps balancé, ſe déclare enfin pour les françois. Comme, de part & d'autre, on n'a ni demandé ni donné quartier, le carnage ſe trouve très-grand. Les vainqueurs y perdent cinq à ſix mille de leurs plus braves ſoldats; mais le champ de *bataille* demeure jonché de quinze mille ſuiſſes.

Le maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles rangées, dit « que les autres avoient » été des jeux d'enfant, & que celle de Marignan » eſt un combat de géans ». Paul Jove.

François I haſarda cette action contre l'avis de ſes généraux. Il trancha toutes les difficultés par ce mot, qui eſt devenu proverbe : *Qui m'aime me ſuive.*

Bataille de Coutras.

A la *bataille* de Coutras, avant le commencement de l'action, le roi de Navarre ſe tourne vers les princes de Condé & de Soiſſons, & leur dit, avec cette confiance qui précède la victoire : *Souvenez-vous que vous êtes du ſang de Bourbon : & vive Dieu! je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous*, lui répondent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.*

Henri s'appercevant, dans la chaleur de l'action, que quelques-uns des ſiens ſe mettent devant lui, à deſſein de défendre & de couvrir ſa perſonne, leur crie : *A quartier, je vous prie; ne m'offuſquez pas, je veux paroître.* En effet, il enfonce les premiers rangs des Catholiques, fait des priſonniers de ſa main; & en vient juſqu'à colleter le brave Caſteau-Regnard, cornette de gendarmes, lui diſant, d'un ton qui n'eſt qu'à lui : *Rends-toi, Philiſtin.*

Bataille de Fleurus.

A la journée de Fleurus la *bataille* eſt fort diſputée; & la victoire ne ſe décide pleinement que ſur les ſix heures du ſoir, quoiqu'on ſe ſoit chargé dès les ſix heures du matin. Luxembourg, tout accoutumé qu'il eſt aux grands évènemens & aux actions de vigueur, ne peut s'empêcher de témoigner ſon admiration pour ce qu'il a vu faire d'extraordinaire dans les deux partis. *Je me ſouviendrai*, dit-il, *de l'infanterie Hollandoiſe; mais monſieur le prince de Waldeck ne doit point oublier la cavalerie françoiſe.*

Après l'action, un officier, homme d'eſprit & philoſophe, conſidère avec une attention très-ſérieuſe, ſur le champ de *bataille*, les victimes de cette ſanglante journée. *Je ne vois*, dit-il, *ſur le viſage des hollandois & des allemands que l'image de la mort toute platte; mais la rage & la fureur ſont peintes ſur le viſage des françois : ils ſemblent menacer encore l'ennemi & le vouloir égorger.*

Bataille de Nerwinde.

Le maréchal de Luxembourg attaqua le roi Guillaume à Nerwinde, les françois ſont ſi maltraités au commencement de l'action que M. le prince de Conti eſt d'avis de ſe retirer. M. le duc inſiſte pour un nouvel effort, & demande d'être chargé de le faire. Cette propoſition, véritablement digne du petit-fils du grand Condé, eſt acceptée; & l'exécution en eſt ſi heureuſe, qu'elle décide du gain de la *bataille.*

Berwick avoit prévu cet évènement, dans le temps où les affaires paroiſſoient les plus déſeſpérées. Fait priſonnier, au milieu des efforts inutiles & meurtriers qu'on avoit fait pour s'emparer du village de Nerwinde, il avoit été conduit à Guillaume. *Je crois*, lui dit ce prince avec l'air de ſatisfaction que donne la certitude de vaincre, *je crois que M. de Luxembourg n'eſt pas à ſe repentir de m'être venu attaquer. Encore quelques heures, monſieur*, repartit Berwick, *& vous vous repentirez de l'avoir attendu.*

Luxembourg veut écarter le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans & régent de France, des lieux trop périlleux. Le marquis d'Arcy, ſon gouverneur, s'obſtine à l'y retenir. *Les princes*, dit ce brave homme au général, *ne ſont à l'armée que pour montrer aux troupes, par leur exemple, à combattre avec vigueur. Tout le temps que j'aurai l'honneur d'être auprès de mon élève, je le mènerai par-tout. Si le péril auquel il s'expoſe me fait faire quelque réflexion, ce n'eſt que celle de ne lui pas ſurvivre, s'il lui arrivoit quelque malheur.*

Dans la chaleur de l'action, Luxembourg, voyant revenir du combat un ſoldat-aux-gardes, qui a quitté ſon corps, lui demande où il va. *Je vais, monſeigneur*, répond-il en ouvrant ſon habit pour faire voir ſa bleſſure, *mourir à quatre pas d'ici; ravi d'avoir expoſé & perdu la vie pour mon prince, & d'avoir combattu ſous un auſſi digne général que vous. Je puis vous aſſurer, à l'article de la mort où je ſuis, qu'il n'y a aucun de mes camarades qui ne ſoit pénétré du même ſentiment.*

Luxembourg écrivit à Louis XIV cet évènement, très-conſidérable & très-glorieux, ſur un chiffon de papier. *Artaignan*, lui dit-il, *qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à votre majeſté.*

Vos ennemis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi, sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville & de donner une bataille ; je l'ai prise, & je l'ai gagnée.

Lorsque Louis est instruit des particularités de cette terrible journée, il dit : *Luxembourg a attaqué en prince de Condé ; & le prince d'Orange a fait sa retraite en maréchal de Turenne.*

BATAILLONS. Remarquons, dit Voltaire, que l'ordre, la marche, les évolutions des bataillons tels, à peu-près, qu'on les met aujourd'hui en usage ont été rétablis en Europe, par un homme qui n'étoit point militaire, par Machiavel, secrétaire de Florence. *Bataillons* sur trois, sur quatre, sur cinq de hauteur ; *bataillons* marchans à l'ennemi ; *bataillons* quarrés pour n'être point entamés après une déroute, *bataillons* de quatre de profondeur soutenus par d'autres en colonne ; *bataillons* flanqués de cavalerie, tout est de lui : il apprit à l'Europe l'art de la guerre. On la faisoit depuis long-temps, mais on ne la savoit pas.

BASTARD. Quoique les grecs ne pussent épouser qu'une femme, il paroît cependant que dès les premiers temps, il étoit permis de la répudier, lorsqu'on croyoit en avoir des sujets légitimes ; mais ce qui est singulier, c'est que les commerces illégitimes n'avoient rien alors de deshonorant ; la naissance des enfans qui en provenoient n'étoit point regardée comme honteuse.

Agamemnon, dans l'Iliade, voulant encourager Teucer, frère d'Ajax, à continuer ses exploits, lui représente, que, quoiqu'il ne fût pas fils légitime de Télamon, il n'en avoit cependant pas moins pris soin de son éducation. Ulysse, dans l'Odyssée, se dit fils d'une concubine. Chez nos ancêtres la bâtardise n'avoit rien de deshonorant. Les historiens donnent à quantité de personnes très-illustres la qualité de *bâtards*.

En Espagne les *bâtards* ont toujours hérité. Le roi Henri de Transtamare ne fut point regardé comme roi illégitime, quoiqu'il fut enfant illégitime, & cette race de *bâtards* a règné en Espagne jusqu'à Philippe V.

La race d'Arragon qui règnoit à Naples, du temps de Louis XII, étoit bâtarde.

On a des lettres du duc de Normandie, roi d'Angleterre, signées *Guillaume le Bâtard.*

Le fameux comte de Dunois n'est pas plus connu sous ce nom que sous celui de *Bâtard d'Orléans.*

Enfin on peut mettre en tête des illustres *bâtards* Salomon, Rémus & Romulus, Alexandre-le-Grand, Ramir, roi d'Arragon, Clovis, notre premier roi chrétien, l'empereur Constance, Jean Sforce & Erasme.

Parmi nous, les *bâtards* ne succèdent point à leur père & mère ; mais ils ont droit d'exiger une pension alimentaire. Les *bâtards* ne peuvent être présentés à des bénéfices simples, ni admis aux moindres ordres sans avoir obtenu des dispenses du pape.

Les armes d'un *bâtard* doivent être croisées d'une barre, d'un filet, ou d'une traverse de la gauche à la droite.

BATHILLE, fameux pantomime, qui parut à Rome sous Auguste. Le philosophe Démétrius, attribuant l'illusion de la pantomime aux instrumens, aux voix & à la décoration, *Bathille* lui répliqua : *regarde-moi jouer seul, & dis après de mon art tout ce que tu voudras.* Il joua sans le secours de la musique. Démétrius, transporté, s'écria : *Je ne te vois pas seulement, je t'entends, tu me parles des mains.*

BATON. Le *bâton* est, pour l'ordinaire, une marque de dignités ; quelquefois c'est une arme offensive, & même défensive, dont il est honteux d'être frappé.

Le *bâton* de maréchal de France, celui de capitaine des gardes, le *bâton* pastoral, celui de chantre, sont autant d'attributs de ces différentes dignités.

Les lacédémoniens qui ne portoient jamais d'épée en temps de paix, portoient pour leur défense un *bâton* épais & crochu qui leur étoit particulier.

Autrefois ceux qui se servoient de *bâtons* seulement pour s'appuyer, étoient obligés de le quitter en se tenant debout pendant qu'on lisoit l'évangile. Cette posture étoit une marque de respect & de résignation aux volontés divines.

La loi des lombards veut que ceux à qui elle permet le duel combattent avec le *bâton.*

Nos loix punissent sévérement les coups de *bâton.*

Par un réglement des maréchaux de France, fait en 1653. Il est ordonné que celui qui frappera un autre avec le *bâton*, sera puni d'un an de prison, ou de six mois, en payant 3000 liv. En outre, l'agresseur doit demander pardon à genoux à l'offensé.

BATTON, ce brave Dalmate, avoit souvent excité ses concitoyens à la révolte, & avoit fait long-temps la guerre aux romains avec quelque succès. Enfin il fut pris & conduit devant l'empereur Tibère, qui lui demanda qui l'avoit porté à se révolter ainsi ? « Vous-même, répondit

» *Batton*, qui envoyez pour garder votre trou-» peau, non des chiens & des bergers, mais des » loups ».

BAUDRIER. Le *baudrier* étoit autrefois une partie de l'habillement des guerriers, qui ſervoit à porter leur épée. Les militaires admis à la table du prince où du général, avoit coutume de quitter leurs *baudriers*.

Chez les anciens, les *baudriers* étoient couverts de lames d'or & d'argent, & ſouvent de pierres précieuſes regardées comme des taliſmans qui aſſuroient les ſuccès dans les batailles. Les figures d'aigles & de ſcarabées étoient ſur-tout en grand crédit parmi les guerriers qui avoient ce genre de ſuperſtition.

BAUTRU. Guillaume *Bautru*, comte de Sérant, né à Paris, en 1588, mort en 1665, & l'un des premiers membres de l'académie françoiſe, ce fut, dit le dictionnaire des grands hommes, une eſpèce de Gorgibus. Il avoit un ſoin égal de ſa cuiſine & de ſa bibliothèque. Il étoit homme à bons mots. Après avoir viſité la bibliothèque de l'Eſcurial, dont le bibliothécaire étoit fort ignorant, il dit au roi d'Eſpagne : « vous devriez » plutôt, ſire, lui donner l'adminiſtration de vos » finances; c'eſt un homme qui ne touche pas au » dépôt qui lui eſt confié ».

Bautru, pour ſavoir ſi un homme donnoit à manger, demandoit : *le voit-on à midi ?*

Langeli, fou de profeſſion, étoit dans une compagnie où il y avoit long-temps qu'il faiſoit ſon rôle. Voyant arriver *Bautru* : « Ah ! lui dit-il, » vous venez bien à propos pour me ſeconder, « je me laſſois d'être ſeul ».

Bautru conſidéroit un morceau de ſculpture, repréſentant la Juſtice & la Paix qui s'embraſſoient : *voyez-vous*, dit-il, *elles s'embraſſent & ſe diſent adieu pour ne ſe revoir jamais.*

Bautru ſe promenoit au Luxembourg par une chaleur exceſſive, la tête découverte, avec le duc d'Orléans. Ce prince lui ayant dit qu'il étoit fort attaché à ſes amis : *ſi votre alteſſe*, reprit Bautru, *ne les aime bouillis, elle les aime au moins bien rôtis.*

Il ne faut point, diſoit Beautru, *s'abandonner aux plaiſirs, il ne faut que les côtoyer.*

Bautru diſoit qu'au cabaret l'on vendoit la folie par bouteille.

Il dit au ſurintendant des finances Deſmery, en lui préſentant un poëte : *voilà un homme qui vous donnera l'immortalité ; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre.*

BAYARD (chevalier de), l'un des plus grands capitaines de ſon ſiècle, s'appelloit de ſon nom de famille *Pierre Terrail*, maiſon ancienne du Dauphiné. Il naquit en 1476, & mourut, ainſi que la plupart de ſes ancêtres, les armes à la main, en 1524, âgé de quarante-huit ans.

Les vertus de cet illuſtre guerrier lui firent accorder par ſes contemporains le glorieux titre de *Chevalier ſans peur & ſans reproche*. Sa valeur n'étoit ni farouche, ni brutale.

Quoique le chevalier *Bayard* ne fût point riche, il ſe priva néanmoins pluſieurs fois de parts conſidérables de butin qui lui revenoient légitimement, pour les répandre dans le ſein de quelques indigens, ou pour les diſtribuer aux compagnons de ſes victoires. La pudeur alarmée a trouvé plus d'une fois un aſyle aſſuré auprès de lui. Suivant le portrait que les hiſtoriens Expilli & Champier donnent du chevalier *Bayard*, ce guerrier avoit la taille légère & dégagée, le teint blanc, les yeux noirs & pleins de feu. Il étoit extrêmement gai, d'une humeur égale, & ſes propos, même dans les occaſions les plus ſérieuſes, étoient remplis de ſaillies. Son grand courage ſouffroit impatiemment l'uſage des arquebuſes, comme s'il eût prévu qu'il en dût mourir ». C'eſt une honte, di-» ſoit-il, qu'un homme de cœur ſoit expoſé à » périr par une miſérable *friquenelle*, dont il ne » peut ſe défendre ».

En 1500, pluſieurs villes du Milanois qui s'étoient ſoulevées contre Louis XII, ſe ſoumirent à l'approche des nouvelles troupes que ce prince envoya pour les faire rentrer dans ſon obéiſſance. Les députés de ces villes, dans la vue de ſe rendre favorable le général françois, lui firent préſent d'une très-belle vaiſſelle d'argent. Ce général appercevant Bayard, & ſachant qu'il n'étoit pas riche, lui dit de la prendre. « Me préſerve le » ciel, répondit le généreux chevalier, de laiſſer » entrer chez moi rien de ce qui vient de gens » auſſi perfides ! Cela me porteroit malheur ». Il diſtribua auſſi-tôt cette vaiſſelle pièce à pièce à ceux qui ſe trouvoient là, ſans en rien réſerver pour lui.

Les hiſtoriens rapportent une multitude de traits ſemblables de la généroſité & de la grandeur d'ame du chevalier Bayard. Mais l'action la plus remarquable de ſa vie, eſt celle dont la ville de Breſſe fut témoin. Cette ville s'étant révoltée en 1512, contre les françois, qui en étoient les maîtres depuis la bataille d'Aignadel, fut attaquée, priſe & ſaccagée avec fureur. *Bayard*, qui avoit été bleſſé au commencement du ſiège, ſe fit porter chez des gens de qualité, qu'il raſſura par ſes diſcours, & par la précaution qu'il prit de placer à leur porte deux ſoldats auxquels il donna une ſomme de huit cents écus, pour les dédommager du ſacrifice qu'ils lui faiſoient en ne pillant point. Au bout de quelques jours, ſon impatience de rejoindre

l'armée plutôt que sa guérison, qui n'étoit qu'imparfaite, l'ayant déterminé à partir, la maîtresse de la maison courut se jetter à ses genoux ». Le » droit de la guerre, lui dit-elle, vous rend le » maître de nos biens & de nos vies; & vous nous » avez sauvé l'honneur. Nous espérons cependant » de votre générosité que vous ne nous traiterez » pas avec rigueur, & que vous voudrez bien » vous contenter d'un présent plus proportionné » à notre fortune qu'à notre reconnoissance ». Elle lui présenta en même-temps un petit coffre rempli de ducats d'or. *Bayard* se mit à sourire & lui demanda combien il y en avoit. La dame croyant qu'il trouvoit le présent trop modique, lui répondit en tremblant : « Deux mille cinq » cents, monseigneur; mais si vous n'êtes pas » content, nous ferons nos efforts pour en trou» ver davantage. — Non, Madame, dit le che» valier, je ne veux point d'argent : les soins que » vous avez pris de moi sont bien au-dessus des » services que j'ai pu vous rendre. Je vous de» mande votre amitié, & vous conjure d'ac» cepter la mienne ». La dame, plus surprise que satisfaite d'une modération si rare, se jetta de nouveau aux pieds de son bienfaiteur, & lui dit qu'elle ne se releveroit point qu'il n'ait accepté cette marque de sa gratitude. « Puisque vous le » voulez, reprit *Bayard*, je ne vous refuserai » point; mais ne pourrai-je point avoir l'hon» neur de prendre congé de mesdemoiselles vos » filles? Dès qu'elles furent arrivées, il les remercia de leurs bons offices & de leur attention à lui faire compagnie. « Je voudrois bien, ajouta-t-il, » vous témoigner ma reconnoissance; mais les » gens de guerre ont rarement des bijoux conve» nables aux personnes de votre sexe. Madame » votre mere m'a fait présent de deux mille cinq » cents ducats; je vous en donne à chacune mille » pour vous aider à vous marier : je destine les » cinq cents autres aux religieuses de cette ville » qui ont été pillées, & je vous prie d'en faire la » distribution ».

L'hiver suivant, le chevalier *Bayard* donna une preuve non moins glorieuse de sa grandeur d'ame. Il logeoit à Grenoble à côté d'une jeune personne dont la rare beauté fit sur lui la plus vive impression. Les informations qu'il fit faire de sa naissance & de sa situation, lui persuadèrent qu'il pouvoit donner un libre cours à ses desirs. Des propositions furent faites à la mère qui, ne prenant conseil que de sa pauvreté, les accepta. Elle força même sa fille de se laisser conduire chez le chevalier. Cette aimable vierge ne l'eut pas plutôt apperçu qu'elle se jetta à ses pieds, & les arrosant de ses larmes : « Monseigneur, lui dit-elle, » vous ne déshonorerez pas une malheureuse vic» time de la misère, dont votre vertu devroit vous » rendre le défenseur ». Ces mots touchèrent *Bayard* : « Levez-vous, lui dit-il, ma fille, vous » sortirez de ma maison aussi sage & plus heu» reuse que vous n'y êtes entrée ». Sur-le-champ il la conduisit dans une retraite sûre, & le lendemain il fit appeller la mère. Après lui avoir fait les reproches qu'elle méritoit, il lui donna six cents francs pour marier sa fille à un honnête homme qui consentoit de l'épouser avec cette dot. Il ajouta cent écus pour les habits & les frais de la cérémonie. *C'est ainsi*, dit l'auteur de sa vie, *que le bon chevalier changea de vice à vertu.*

Les anglois ayant, en 1513, assiégé Térouene, prirent cette place après la journée de Guinegate, dite la journée *des Eperons*, où les françois furent mis en déroute. Le chevalier *Bayard* soutint pendant quelque temps les efforts de plusieurs corps très-considérables. Mais forcé à la fin de se rendre comme les autres, il le fit d'une manière également sage & hardie. Il avoit apperçu de loin un gendarme ennemi richement armé qui, voyant les ennemis en déroute, & dédaignant de faire des prisonniers, s'étoit jetté au pied d'un arbre pour se reposer, & avoit quitté ses armes. Il pique droit à lui, faute de son cheval, & lui appuyant l'épée sur la gorge : *rends-toi, homme d'armes*, lui dit-il, *ou tu es mort.* L'anglois croyant qu'il est survenu du secours aux françois, se rendit sans résistance, & demanda le nom du vainqueur. *Je suis*, répondit le chevalier d'un ton plus adouci, *le capitaine Bayard qui vous rend votre épée avec la sienne, & qui se fait aussi votre prisonnier.* Quelques jours après, le chevalier voulut s'en aller. *Et votre rançon*, dit le gendar» me? *Et la vôtre*, répondit *Bayard?* Je vous ai *pris avant de me rendre à vous, & j'avois votre parole lorsque vous n'aviez pas encore la mienne.* Cette singulière contestation fut portée au tribunal de l'empereur & du roi d'Angleterre, qui décidèrent que les deux prisonniers étoient mutuellement quittes de leurs promesses. Mais comme *Bayard* avoit vu le camp & les travaux des ennemis, on lui imposa l'obligation de faire un voyage de six semaines dans les Pays-Bas, avant de joindre l'armée françoise.

Lors de la fameuse bataille de Marignan en 1515, François I qui s'étoit fort signalé dans cette grande action, voulut être armé chevalier, suivant l'ancien usage, sur le champ même de bataille. Il fit choix de *Bayard* pour cette fonction glorieuse. *Il avoit bien raison*, dit son historien, *car de meilleure main n'eût su prendre chevalerie.* Ce guerrier le frappa sur le cou du plat de son épée, en disant : « Sire, autant vaille que si c'étoit » Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudouin son » frère. Certes, vous êtes le premier Prince que » onques fis chevalier. Dieu veuille qu'en guerre ne preniez la fuite ». Regardant ensuite son épée avec une joie ingénue : « Tu es bien heureuse, » mon épée, d'avoir aujourd'hui, à un si vertueux » & puissant roi, donné l'ordre de chevalerie.

» Certes,

» Certes, ma bonne épée, vous ſerez moult bien » comme relique gardée, & ſur toutes autres » honorée, & ne vous porterai jamais, ſi ce n'eſt » contre turcs, ſarrazins ou maures.

En 1521, les impériaux attaquèrent Mézières. Armes, vivres, ſoldats, tout y manquoit; mais *Bayard* en étoit gouverneur. *Je voudrois qu'il y eût dans la place deux mille hommes de guerre & plus, & que ſa perſonne n'y fût point*, diſoit un capitaine ennemi. Naſſau, près d'attaquer cette place avec une armée formidable, envoya ſommer *Bayard* de ſe rendre; celui-ci répondit au trompette: « Dites à celui qui vous envoie, qu'avant que » j'abandonne une place que mon maître a bien » voulu confier à ma foi, j'aurai fait du corps de » ſes ennemis entaſſés le ſeul pont par où il me » ſoit permis d'en ſortir ». L'artillerie des impériaux ayant renverſé une tour & un pan de muraille, le courage de la garniſon fut ébranlé. Pluſieurs ſortirent avec effroi par la brèche, les autres par les portes; d'autres plus effrayés ſe précipitoient du haut des murs dans le foſſé; *Bayard* ſeul n'étoit point ému: il fit réparer la brèche, & ayant raſſemblé le peu de ſoldats qui lui reſtoient: « Mes » amis, leur dit-il, nous ſommes trop heureux » d'être délivrés de ces lâches dont la timidité ne » faiſoit que gêner notre valeur, ils ne partage- » ront plus les lauriers qui n'étoient dus qu'à » nous ». Ses diſcours & ſon exemple ranimant la foible garniſon, il donna le ſpectacle unique d'une place preſque démantelée, défendue pendant ſix ſemaines avec moins de mille hommes, contre une armée de trente-cinq mille hommes, ſecondée par une forte artillerie.

Le chevalier *Bayard* ſuivit l'amiral Bonnivet en Italie, & fut bleſſé d'un coup de mouſquet à la retraite de Rebec en 1524. Lorſqu'il s'apperçut que le coup étoit mortel, il ſe fit coucher ſous un arbre, le viſage tourné contre les impériaux: « car, diſoit-il, n'ayant jamais tourné le » dos devant l'ennemi, je ne veux pas commencer » à la fin de ma vie ». Il prit ſon épée, & les yeux fixés ſur la poignée qui lui repréſentoit une croix, il attendoit, après s'être confeſſé à ſon maître-d'hôtel, la fin de ſa deſtinée. Bourbon qui pourſuivoit les fuyards, paſſa devant lui & s'attendrit ſur ſon ſort. « Je ne ſuis point à plaindre, monſei- » gneur, lui répondit ce brave homme, avec une » noble fierté; je meurs en faiſant mon devoir. » C'eſt de vous qu'il faut avoir pitié en vous » voyant armé contre votre prince, votre patrie, » & vos ſermens ».

Un gentilhomme demandoit au chevalier *Bayard* quels biens devoit laiſſer à ſes enfans un noble? *Ce qui ne craint*, répondit *Bayard*, *ni le temps, ni la puiſſance humaine; la ſageſſe & la vertu.*

BAYLE. Pierre *Bayle* naquit, en 1647, au Carlat, petite ville du comté de Foix, de Guillaume *Bayle*, miniſtre des proteſtans de ce canton. Il quitta la communion proteſtante, & la reprit enſuite. Sa vie fut pleine de traverſes qu'il dut à ſon irréligion & à l'affectation qu'il mettoit à ſoutenir des opinions ſingulières. Jurieu, célèbre miniſtre proteſtant, fut un de ſes ennemis déclarés.

« A laquelle des ſectes qui règnent en Hollande » êtes-vous le plus attaché? lui demandoit le car- » dinal de Polignac. *Bayle* répondit: — Je ſuis » proteſtant. — Je le ſais, lui dit Polignac; mais » êtes-vous luthérien, calviniſte, anglican? — » Non, répliqua *Bayle*, je ſuis proteſtant, car je » proteſte contre tout ce qui ſe dit & tout ce qui » ſe fait ». Ce trait naïf peut donner une idée de ce philoſophe.

Un anglois de la première diſtinction lui fit offrir par un de ſes amis cent cinquante guinées, s'il vouloit lui dédier ſon dictionnaire. *Bayle* refuſa conſtamment, diſant qu'il étoit trop ennemi des flatteurs pour le devenir lui-même.

Bayle écrivoit au père Tournemine: Je ne ſuis que *Jupiter aſſemble-nue*; mon talent eſt de former des doutes. Ce ſavant critique fit un teſtament qu'un arrêt du parlement de Toulouſe déclara valide en France, quoique *Bayle* fût reſté long-tems hors du royaume. Le motif de l'arrêt fut que les ſavans étoient de tous les pays, & qu'on ne devoit pas regarder comme fugitif celui que l'amour des belles-lettres entraînoit dans un pays étranger.

On a dit de *Bayle*, « qu'il étoit l'avocat-général » des philoſophes, mais qu'il ne donne point ſes » concluſions ».

Milord Schafsburi ayant remarqué que *Bayle* n'avoit pas de montre, en acheta une, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour la lui donner lorſqu'il ſeroit de retour à Rotterdam. La difficulté étoit de la lui faire accepter. Il la tiroit ſouvent de ſa poche lorſqu'ils étoient enſemble. A la fin *Bayle* la prit entre ſes mains, & ne put s'empêcher de la louer. Milord ſaiſit cette occaſion pour la lui préſenter. Mais *Bayle*, confus & piqué de ce que ce ſeigneur ſembloit avoir pris ce qu'il avoit dit ſans deſſein comme un moyen indirect de lui demander ſa montre, s'excuſa fortement de la recevoir. Ils conteſtèrent long-temps, & milord ne put la lui faire recevoir qu'après l'avoir aſſuré qu'il l'avoit apporté exprès d'Angleterre, pour lui, & après avoir confirmé ce qu'il diſoit, en lui faiſant voir ſa propre montre.

Bayle dit dans une de ſes lettres: « On m'écrit que M. Deſpreaux goûte mon ouvrage. J'en ſuis ſurpris & flatté. Mon dictionnaire me paroit à ſon égard un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt & trente lieues ſans trouver un arbre fruitier ou une fontaine.

L'abbé d'Olivet croit avoir découvert l'origine des vifs démêlés de Jurieu & de *Bayle*. Il prétend que dans le temps que *Bayle* enſeignoit la philoſophie à Sédan, il avoit trouvé le ſecret de gagner les bonnes graces de madame Jurieu. Lorſqu'en 1681, l'académie de Sédan fut ſupprimée, madame Jurieu fut obligée de ſuivre ſon mari hors du royaume : *Bayle* auroit bien voulu ſe fixer en France : Mais de beaux yeux furent les controverſiſtes qui déterminèrent le philoſophe à quitter ſa patrie. Rotterdam ne put voir long-temps une ſi étroite union ſans en juger mal, & l'on perſuada enfin à Jurieu, que lui qui voyoit tant de choſe dans l'apocalypſe, ne voyoit pas ce qui ſe paſſoit dans ſa maiſon. Un cavalier en ce cas tire l'épée, un homme de robe intente un procès ; un poète compoſeroit une Satyre ; Jurieu, en qualité de théologien, dénonça *Bayle* comme un impie, & pour preuve il allégua l'avis aux réfugiés, non que ce livre contînt quelque choſe d'impie ; mais il ne favoriſoit pas le calviniſme. *Bayle* auroit pu ſe juſtifier en diſant que ce livre n'étoit pas de lui, mais de M. de la Roque ; il ne le voulut jamais pour ne pas nuire à ſon ami.

M. Fagon premier médecin du roi, conſulté ſur la maladie de *Bayle*, lui praſcrivit un excellent régime ſans aucun remède particulier. Il finiſſoit ſa conſultation par ces paroles : Je ſouhaiterois paſſionnément qu'on pût épargner toute cette contrainte, & qu'il fût poſſible de trouver un remède auſſi ſingulier que le mérite de celui pour lequel on le demande. *Bayle* étoit mort quand cette ordonnance arriva à Rotterdam.

Leibnitz a appliqué à *Bayle* ce vers de Virgile.

Sub pedibuſque videt nubes & ſidera Daphnis.

BAZAR. Le *Bazar* eſt chez les orientaux & ſur-tout chez les perſes, un lieu de commerce & répondant à peu-près aux marchés d'Europe. Un des plus célèbres eſt celui d'Iſpaham. Celui de Tauris eſt le plus vaſte que l'on connoiſſe : on y a pluſieurs fois rangé trente mille hommes en bataille ; il contient plus de quinze mille boutiques.

BAZARIE. Cette province renfermoit de grandes forêts dont les ſcythes faiſoient des parcs pour la chaſſe, en les entourant de murs & pratiquant de diſtance en diſtance des tours pour ſervir d'abri aux chaſſeurs.

Il y avoit quatre cents ans qu'on n'y chaſſoit plus lorſqu'Alexandre y entra. Il fut attaqué par un lion qu'il eut le bonheur de tuer.

BEAU. Ce qui eſt décent au Japon eſt indécent à Rome, ce qui eſt de mode à Pékin ne l'eſt pas à Paris ; il en eſt de même du *beau*. Bien des ſavans ont fait des traités ſur le *beau*, ont voulu l'analyſer, mais ce qu'il y a de ſûr c'eſt que le *beau* eſt relatif.

Un jour, dit Voltaire, j'aſſiſtois à une tragédie auprès d'un philoſophe. Que cela eſt *beau*, s'écrioit-il : que trouvez-vous là de *beau ?* — C'eſt que l'auteur a atteint ſon but. Le lendemain il prit une médecine qui lui fit du bien, elle a atteint ſon but, lui dis-je, voilà une belle médecine. Il comprit qu'on ne peut dire qu'une médecine eſt belle, & que pour donner à quelque choſe le nom de beauté, il faut qu'elle vous cauſe de l'admiration & du plaiſir. Il convint enfin que cette tragédie lui avoit inſpiré ces deux ſentimens & que c'étoit-là le *beau*.

Cette hiſtoriette eſt la critique de tout ce qu'on a écrit ſur cette matière.

Il y a des actions, dit encore Voltaire, que le monde entier trouve belles. Deux officiers de Céſar, ennemis mortels, ſe portent un défi, non à qui répandra le ſang l'un de l'autre derrière un buiſſon, en tierce & en quarte comme chez nous ; mais à qui défendra le mieux le camp des romains, que les barbares vont attaquer. L'un des deux après avoir repouſſé les ennemis eſt près de ſuccomber ; l'autre vole à ſon ſecours, lui ſauve la vie & achève la victoire.

BEAUFORT. François de Vendôme duc ed *Beaufort*, naquit à Paris en 1616. En 1643 il fut accuſé d'avoir attenté à la vie du cardinal Mazarin & fut mis à la tour de Vincennes, d'où il s'échappa au bout de cinq ans. Il fut le héros de la fronde & on lui donna, dans le temps, le ſurnom de roi des halles. Lorſque les mécontens eurent fait leur paix, le duc de *Beaufort* fit la ſienne & obtint la ſurvivance de ſon père pour la charge d'amiral de France. Il ſe diſtingua depuis dans pluſieurs expéditions militaires & la plus commune opinion eſt qu'il périt dans une ſortie pendant le ſiége de Candie. La Grange-chancel a prétendu que le duc de *Beaufort* étoit le même que l'infortuné ſi connu ſous le nom d'homme au maſque de fer, mais c'eſt une aſſertion qu'il n'a confirmé par aucune preuve.

BEAUNE. *Beaune* eſt une jolie ville de Bourgogne dans le diocèſe d'Autun. Elle eſt connue par ſes excellens vins qui ſont en réputation depuis fort long-temps.

Pétrarque écrivoit très-ſérieuſement au pape Urbain V, que le bon vin dont Philippe le Hardi, avoit régalé la cour du pape, en 1395, les retenoit à Avignon ; ils ne peuvent plus vivre heureux ſans le vin de *Beaune*, diſoit-il, il eſt devenu pour eux un cinquième élément.

En 1416, le duc Jean envoya quinze queues

de ce vin aux pères du concile de Conſtance. Il coûtoit alors quinze livres la queue.

Beaune eſt encore très-connue par les plaiſanteries que le poëte Piron faiſoit contre ſes habitans qu'il avoit ſurnommés les ânes de *Beaune*.

BEAUMELLE (*Laurent-Angl'viel de la*), né en 1727, mort en 1773. Il eſt particulièrement connu par ſa haine contre Voltaire, *clarus magnis inimicitiis*. Dans ſon ouvrage intitulé, *mes penſées ou le qu'en dira-t-on*; il s'exprime ainſi : *Il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en eut jamais de ſi bien récompenſé. Le roi de Pruſſe comble de bienfaits les hommes à talens, préciſément par les mêmes raiſons qui engagent un petit prince d'Allemagne, à combler de bienfaits un bouffon ou un nain.* Voilà l'origine & la cauſe de leurs querelles plus que littéraires. Cependant Voltaire diſoit de la *Beaumelle : ce pendard a bien de l'eſprit;* & la *Beaumelle* diſoit de Voltaire, *perſonne n'écrit mieux que Voltaire.* La *Beaumelle* répondit à quelqu'un qui lui demandoit pourquoi il maltraitoit tant Voltaire dans ſes livres. *C'eſt qu'il ne m'épargne pas dans les ſiens, & que les miens s'en vendent mieux.*

BEAUTÉ. Autrefois on eſtimoit beaucoup en France un grand pied; & la longueur des ſouliers, ſur-tout dans le quatorzième ſiècle, étoit une marque de diſtinction. Les ſouliers d'un prince avoient deux pieds & demi de long : ceux d'un baron deux pieds, & ceux d'un ſimple chevalier un pied & demi, d'où nous eſt reſtée ſans doute cette expreſſion : *Il eſt ſur un grand pied dans le monde.*

La Fontaine dans la fable des compagnons d'Ulyſſe, fait bien ſentir que l'idée de *beauté* eſt une idée relative.

On ſait que les compagnons du héros avoient été changés en animaux par Circé. Ayant obtenu de l'enchantereſſe, qu'ils pourroient reprendre leur forme humaine, Ulyſſe court à celui qui avoit été changé en ours.

. . . . . Eh! mon frère,
Comme te voilà fait : je t'ai vu ſi joli :
Ah! vraiment, nous y voici,
Reprit l'ours à ſa manière;
Comme te voilà fait! comme doit être un ours.
Qui t'a dit qu'une forme eſt plus belle qu'une autre?
Eſt-ce à la tienne à juger de la nôtre?
Je m'en rapporte aux yeux d'une ourſe mes amours.

A l'égard des cheveux roux, la haine qu'ils inſpirent eſt répandue par toute la terre. On prétend qu'ils ſont le ſymbole d'un homme traître, ſans doute, parce que Judas avoit les cheveux de cette couleur; cependant David, ce prince ſelon le cœur de Dieu, étoit roux. On auroit bien de la peine à rendre raiſon de l'averſion que l'on a pour cette couleur de cheveux. Les égyptiens ne pouvoient voir un homme roux ſans l'outrager & l'injurier; au lieu de ſe ſervir des ânes de cette couleur, ils les jettoient dans des précipices. Un homme roux qui voyageoit en bonne compagnie en Amérique, tomba entre les mains des ſauvages; il fut le ſeul qu'ils épargnèrent, ils mangèrent tous ſes camarades, ils ne le conſervèrent que par le dégoût & la répugnance qu'ils ont pour les perſonnes de cette couleur; il paſſa pluſieurs années avec eux dans leur pays, d'où il revint fort inſtruit de leur langue & de leurs mœurs & de la nature du climat.

Qui croiroit qu'il y a eu un ſiècle & même pluſieurs, dans leſquels on louoit comme une perfection chez les femmes d'avoir les deux ſourcils joints enſemble? C'eſt cependant un fait réel, atteſté par Anacréon, qui vante cet agrément dans ſa maîtreſſe; par Théocrite, Pétrone & par beaucoup d'autres anciens. Ovide aſſure que de ſon temps les dames romaines ſe peignoient l'entre-deux des ſourcils, pour qu'ils paruſſent n'en faire qu'un. Cette mode étoit auſſi en uſage chez les hébreux. Jezabel, épouſe d'Achab, & mère de Joram, roi d'Iſraël, ayant appris l'arrivée de Jehu, ſe farda les yeux avec de l'antimoine, ou, ſelon l'hébreu, *ſe mit les yeux dans l'antimoine.*

J'ai fait à l'égard des ſourcils une remarque, qui peut-être a été faite par bien d'autres; c'eſt que perſonne ne ſait froncer le ſourcil comme une jolie femme, lorſqu'elle voit quelqu'un qui vient à une heure incommode, ou qui lui déplaît. J'en appelle à l'expérience des dames.

Il faut pour être bel homme, à la Chine, être gros & gras, avoir le front large, les yeux petits & plats, le nez court, les oreilles grandes, la bouche médiocre, la barbe longue & les cheveux noirs. Dans ce même pays la plus grande beauté des femmes conſiſte dans la petiteſſe du pied. A leur naiſſance les nourices ont grand ſoin de leur ſerrer les pieds de peur qu'ils ne groſſiſſent.

La beauté des femmes de Cumana dans l'Amérique méridionale, eſt d'avoir les joues maigres, un viſage long, & les cuiſſes très-groſſes. Pour cet effet on leur preſſe, dans l'enfance, la tête entre deux couſſins & on leur lie fortement le deſſus du genou.

Aux iſles Marianes il faut avoir les dents noires & les cheveux blancs.

Dans le fond des Alpes, il y a des contrées où les habitans ont de groſſes loupes à la gorge, auſſi enflées que la tête, & ils appellent cela

en langage du pays, des goueſtres. Un jour un françois allant en Italie, paſſoit par un de ces villages; étant dimanche, il voulut ouir la meſſe, qui n'étoit autre que la paroiſſiale. Comme le curé faiſoit ſon prône, il ſe voit interrompu à chaque mot par le ris de ſes paroiſſiens, il ne ſavoit d'où leur provenoit cette humeur de rire. A la fin s'en étant enquis, quelqu'un lui dit qu'il regardât le col de cet étranger, & puis qu'il s'abſtint de rire s'il pouvoit. Le curé voyant le françois qui avoit le col rond & long, ſans aucune goueſtre, eut de la peine, ſans le don de continence, à s'abſtenir de rire; néanmoins la peur de ſcandaliſer la compagnie, le fit mettre ſur le grave & le ſérieux, & reprenant ſes paroiſſiens de leur immodeſtie, il leur diſoit: Faut-il, meſſieurs, ſe moquer de la ſorte de ceux à qui Dieu n'a pas donné tous leurs membres? ne ſavez-vous pas qu'il faut ſupporter les défauts du prochain, & les couvrir, s'il en étoit beſoin, de notre manteau? penſez-vous que cet honnête homme, encore qu'il n'ait point de goueſtre, ne puiſſe entrer en paradis auſſi bien que vous: non, non, l'évangile nous apprend qu'il vaut mieux entrer au royaume du ciel borgne, boſſu, boiteux ou ſans goueſtre, que d'être jetté en gehenne avec la taille belle, & les plus accomplis goueſtres du monde. Le bon homme s'imaginoit, goueſtreux qu'il étoit, auſſi bien que les autres, que ces loupes fuſſent une partie néceſſaire à la *beauté* de la compoſition du corps humain, & que ſans cela il n'étoit pas entier.

Socrate appelloit la *beauté* une courte tyrannie; Platon un privilège de la nature; Théophraſte une éloquence muette; Diogènes la meilleure recommandation; Théocrite un ſerpent caché ſous les fleurs; Bion un bien qui ne nous appartient pas. Les femmes qui font conſiſter leur plus grand mérite dans leur *beauté*, doivent réfléchir qu'une belle femme

A bien peu de temps à l'être,
Et long-temps à ne l'être pas.

Qui pourroit expliquer le charme ſecret qui nous enchante à la vue d'une belle perſonne! Néron charmé à la vue de Poppée, croyoit qu'elle agiſſoit par magie: il fut tenté de lui faire donner la queſtion pour ſavoir d'elle ſon ſecret magique.

Les ombrages épais, dans l'ardeur de l'été,
Les rayons du ſoleil, pendant l'âpre froidure:
La mer, quand elle eſt calme, un ruiſſeau qui murmure
Entre deux verds gazons, & qui ſemble exciter,
Au retour du printemps, les oiſeaux à chanter,
Ne touchent point nos ſens, n'enchantent point nos ames
Par des attraits ſi doux que la *beauté* des femmes.

BEAUNE, (Jacques de) baron de Semblançai, ſurintendant des finances, ſous François I. La reine mère voulant ſe venger de ce que ce ſurintendant avoit déclaré au roi l'argent qu'elle l'avoit obligé de lui donner, pourſuivit ſa mort avec tant d'ardeur qu'il fut pendu en 1527 au gibet de Montfaucon, pour crime de péculat. Ce malheureux ſurintendant dit en mourant: *J'ai bien mérité la mort pour avoir plus ſervi aux hommes qu'à dieu.*

On connoît cette épigramme de Clément Marot, ſur ſon funeſte trépas:

Lorſque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançai l'ame rendre,
A votre avis, lequel des deux tenoit
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillard ſembloit homme que mort va prendre,
Et Semblançai fut ſi ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vrai qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

BEAUNE (Renaud de), né en 1527, mort en 1606, archevêque de Bourges, enſuite de Sens, & grand-aumônier. Ce fut ce prélat qui annonça à la conférence de Surenne que Henri IV étoit décidé à faire abjuration. *Comment pouvons-nous le croire*, dit l'archevêque de Lyon, *après qu'il a promis tant de fois?* « Il eſt vainqueur, répond » dit l'archevêque de Bourges, & à préſent qu'il » eſt maître de la plus grande partie des provin» ces & des principales villes, s'il ſe fait catho» lique, on ne dira pas que c'eſt par la crainte » que lui inſpire des ennemis dont il a triom» phé »:

BEDFORT, (Jean duc de) troiſième fils de Henri IV, roi d'Angleterre, mort à Rouen, l'an 1435. Ce duc remporta pluſieurs victoires contre les françois, & répandit l'épouvante dans le royaume. Comme quelques favoris du roi Charles VIII lui conſeilloient de faire démolir ſon tombeau; *laiſſons en paix*, dit ce prince, *un mort qui pendant ſa vie faiſoit trembler tous les françois.*

BEJAUNE. *Bejaune* eſt un terme de fauconerie qui veut dire un oiſeau jeune & niais. Les oiſeaux avant de ſortir du nid ont d'ordinaire le bec jaune c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe montrer ſon bec jaune, pour dire montrer ſon peu d'expérience.

On appelle auſſi payer le *bejaune* lorſqu'un nouvel officier donne le premier repas à ſes camarades.

BELENOS. *Belenos* étoit le nom que les anciens gaulois donnoient au ſoleil. Ce nom étoit

mystérieux ; & ce qui est digne de remarque, c'est que les lettres qui le composent, considérées selon la valeur qu'elles avoient dans les nombres grecs, forment le temps de la révolution du soleil autour de la terre qui est de 365 jours.

Β η λ ε γ ο ς
2. 8. 30. 5. 50. 70. 200.

BÉLISAIRE. *Bélisaire*, général des armées de l'empereur Justinien, fut surnommé, même de son vivant, l'honneur du nom romain ; Gelimer, usurpateur du trône des Vandales ; Vitigés, roi des goths, Chosroes I, roi des perses vaincus par ce héros, prouvent sa capacité ainsi que sa valeur. Après des succès qui sembloient lui promettre une vieillesse paisible, il fut accusé auprès de Justinien, d'avoir voulu s'emparer du trône. L'empereur déja vieux & devenu méfiant ajouta foi aux accusations ; priva *Bélisaire* de la dignité de patrice & de ses autres grades. L'opinion commune, quoique démentie par quelques auteurs, est que *Bélisaire* devint si pauvre qu'il demandoit son pain dans les rues.

On montre encore à Constantinople une tour, nommée la tour de *Bélisaire* ; c'est-là, dit-on, qu'il fut enfermé & que suivant l'usage des prisonniers il tendoit un petit sac au bout d'une corde, en criant : *donnez une obole au pauvre* Bélisaire, *à qui l'envie plutôt que le crime a crevé les yeux*. On assure que ce grand homme mourut en 565. D'autres historiens prétendent que le prince désabusé lui rendit son amitié & le rétablit dans sa fortune.

BELETTE. La *belette* est la plus carnassière de tous les petits quadrupèdes. Elle a pour l'ordinaire trente-deux dents divisées en six incisives, deux canines & huit molaires à chaque machoire. Elle habite les greniers, les vieux murs, les trous de la terre ; elle se nourrit d'œufs de pigeons, de poules : elle est assez courageuse, malgré sa petitesse, pour attaquer des rats, des serpents, des taupes, des chauve-souris & autres animaux, sur lesquels son agilité lui donne l'avantage.

Différentes parties de son corps sont employées en pharmacie, sur-tout contre le venin du serpent.

BELLARMIN. Le cardinal *Bellarmin*, né à Monte-Puluano, en 1542, fut un homme d'une grande érudition. Sa franchise reconnue faisoit dire à Clément VIII qu'il avoit appellé près de lui le cardinal, pour avoir un homme qui lui dise toujours la vérité. *Bellarmin* fut zélé défenseur des prérogatives du saint-siège. Son respect pour le pape étoit si grand, qu'étant sur le point de mourir & voyant Grégoire XV qui venoit le visiter, il lui dit avec enthousiasme : *Domine, non sum dignus*, &c. Il mourut en 1621, âgé de 79 ans.

BELLAY (du). Guillaume, Jean & Martin du *Bellay*, tous trois frères, ont illustré leur nom ; Guillaume du *Bellay* se distingua sous François I, par son habileté dans ses opérations & par des ouvrages dont le style est plein de naïveté, si dit, par exemple, en parlant de la magnificence qu'étalèrent les courtisans, à l'entrevue du drap d'or en 1520, entre François I & Henri VIII que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés sur leurs épaules. Cet auteur a le premier révoqué en doute le merveilleux de l'histoire de Jeanne d'Arc.

Jean du *Bellay* né en 1492, fut évêque de Bayonne, puis cardinal, puis lieutenant général de Picardie & de Champagne, dans des temps où l'on eut besoin de son intelligence dans les affaires de la guerre & dans les intrigues du cabinet ; il fut ensuite évêque de Paris où il fit construire un rempart & des boulevards qui subsistent encore. Il fut l'intime ami de Budé, & ces deux illustres personnages joignirent leurs efforts & leur crédit pour engager François I à fonder le collège royal.

Martin du *Bellay* se distingua comme ses frères par ses talens militaires & politiques. Il fut possesseur du royaume ou plutôt de la principauté d'Yvetot qui lui venoit du chef de sa femme.

Dans le même temps Joachim du *Bellay* proche parent des précédens, mérita par ses talents poétiques le surnom d'Ovide françois, & de plus les faveurs de la cour.

BELLEGARDE. Roger de Saint-Lary, seigneur de *Bellegarde*, après des exploits distingués, fut nommé maréchal de France en 1574. Henri III avoit pour lui des bontés particulières, il lui donna le marquisat de Saluces & plus de trente mille livres de rente. On l'appelloit à la cour *le torrent de la faveur*, cependant il la perdit bientôt & se retira dans son gouvernement en Piémont, & se rendit indépendant. Sur la fin de la même année, il mourut dans sa nouvelle souveraineté : Catherine de Médicis fut fortement soupçonnée de l'avoir fait empoisonner.

BELLIN. Gentil *Bellin* peintre de Vénise, fut demandé par Mahomet II, & fit plusieurs tableaux pour cet empereur. Celui de la décollation de S. Jean-Baptiste donna lieu à l'anecdote suivante. Le prince trouva ce tableau fort beau ; mais croyant que les muscles, devenus visibles par la séparation de la tête & du corps, n'étoient pas exprimés avec assez de vérité, il fit venir un esclave & ordonna qu'on lui coupât la tête. Le

peintre s'y opposa, en disant au Sultan : seigneur, dispensez-moi d'imiter la nature en outrageant l'humanité ; & de peur que sa tête ne servît un jour de leçon à quelqu'autre, il obtint son congé avec une couronne d'or de trois mille ducats. De retour à Venise, il eut une pension de la république, & fut fait chevalier de S. Marc.

BELLOI (du). Pierre-Laurent Buyrette du *Belloi*, naquit à Saint-Flour en Auvergne, en 1727, il fut d'abord avocat au parlement de Paris ; mais comme il n'avoit embrassé cette carrière que malgré lui, il s'expatria & alla exercer en Russie la profession de comédien ; de retour à Paris, il fit, en 1765, sa tragédie du siége de Calais qui fut l'époque la plus brillante de sa vie. Les sentimens patriotiques si bien développés dans cet ouvrage, ont été saisis par la nation avec une sorte d'enthousiasme. Elle a senti elle-même le besoin qu'elle avoit d'être réveillée de l'espèce d'assoupissement, où son génie languissoit depuis quelques années ; & ce n'a pas été la moindre des adresses de l'auteur, d'avoir souvent rapproché, & quelquefois même créé des ressemblances entre les françois du quatorzième siècle & ceux d'aujourd'hui. Aussi un ancien militaire (M. le maréchal de Brissac), dont le courage & la franchise, dignes des beaux jours de la chevalerie, nous retraçoient l'intrépide & vertueux Bayard, a appellé hautement cette pièce *le brandevin de l'honneur ;* & l'on prétend qu'il dit à Brizard, dans les foyers, en sortant d'une représentation de cette tragédie : « Mon cher Brizard, tu peux » être malade quand tu voudras ; je jouerai ton » rôle » ; enthousiasme d'un noble chevalier français sans peur & sans reproche.

L'auteur a été forcé de paroître quatre fois sur le théâtre, aux acclamations réitérées du parterre & des loges ; il a été appellé à toutes les autres représentations ; & la salle n'a jamais pu contenir la moitié de ceux qui se sont présentés pour voir la pièce.

Cette tragédie a eu l'avantage, presqu'inouï, d'être redemandée trois fois de suite à la cour ; & M. de *Belloy* a eu l'honneur d'être présenté à toute la famille royale, qui l'a honoré d'un accueil plein de bonté. La reine a daigné lui dire, entr'autres choses : « Vous avez bien peint les ames fran- » çoises ». M. le dauphin dit que, comme frère aîné des françois, cette pièce nationale lui avoit fait le plus grand plaisir. Outre la permission que le roi lui a accordée, de lui dédier sa pièce, sa majesté lui a fait donner une médaille d'or du poids de vingt-cinq louis, & une gratification considérable, que M. le contrôleur général lui a remise, en l'exhortant à travailler dans le même genre.

Il n'est pas indifférent de rapporter ici les quatre vers qui réussirent le plus à la cour, le jour de la première représentation qui y fut donnée.

Quelles leçons pour vous, superbes potentats!
Veillez sur vos sujets dans le rang le plus bas :
Tel qui, sous l'oppresseur, loin de vos yeux expire,
Peut-être quelque jour eût sauvé votre empire.

Ces vers excitèrent un frémissement inoui de plaisir & d'attendrissement dans la loge de la famille royale.

Les habitans de Calais ont cru que M. de *Belloi* méritoit le titre de leur concitoyen ; que celui qui avoit peint fortement l'ame d'Eustache, étoit digne d'être admis au nombre de ses successeurs ; & que la plus belle récompense que pût desirer un homme qui avoit célébré la gloire de Calais, étoit de se voir associé à cette même gloire par l'adoption de la ville même. En conséquence, ils ont envoyé à M. de *Belloi* des lettres de citoyens de Calais, dans une boëte d'or, sur laquelle sont gravées les armes de la ville, entourées, d'un côté, d'une branche de laurier ; & de l'autre, d'une branche de chêne, avec cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.* Ils ont, de plus, fait faire le portrait de M. de *Belloy*, pour être placé dans l'hôtel-de-ville parmi ceux des bienfaiteurs de Calais. On croit lire un trait d'histoire des beaux jours de la Grèce.

Le siège de Calais a été joué à Saint-Domingue, & imprimé aux frais de M. le comte d'Estaing, gouverneur des Isles françoises, qui l'a fait distribuer *gratis*. Le corps des officiers a écrit à M. du *Belloi* une lettre vraiment patriotique, & lui a envoyé plusieurs exemplaires de sa pièce, avec quatre vers à la tête, & cette inscription si flatteuse : *Première tragédie imprimée dans l'Amérique françoise.*

Après tous ces succès flateurs, du *Belloi* donna au théâtre la tragédie de *Pierre le cruel*, qui lui causa tant de chagrin, qu'étant tombé en langueur il mourut en 1775, après plusieurs mois de souffrances. Du *Belloi* eut peine à suffire aux frais de sa maladie, & Louis XVI qui en fut instruit, lui envoya sur le champ cinquante louis. Les comédiens eurent la délicatesse de donner à cette époque une représentation du Siège de Calais, dont le produit fut remis à l'auteur moribond.

BELLONE. *Bellone* étoit la déesse de la guerre, on la représentoit armée d'un casque & d'une cuirasse, les cheveux épars, avec une pique & un flambeau à la main, quelquefois avec une espèce de fouet ensanglanté. Elle avoit un temple à Rome dans lequel le sénat recevoit certains ambassadeurs. Au milieu du temple étoit une petite colonne nommée Bellica, sur laquelle on mettoit

une pique lorſqu'on étoit ſur le point de déclarer la guerre.

Les prêtres de *Bellone* appellés bellonaires, ſe faiſoient des inciſions à la cuiſſe ou au bras, ils recevoient dans une de leurs mains, le ſang qui couloit de la bleſſure & l'offroient en ſacrifice à leur déeſſe.

BELOMANTIE. Ce mot, ſuivant ſon étymologie, ſignifie divination par le moyen des flèches. En effet, ceux qui avoient recours à ce moyen, pour ſe décider, prenoient pluſieurs flèches ſur leſquelles ils écrivoient des réponſes relatives à leurs projets, ils en mettoient de favorables & de contraires, enſuite il falloit mêler les flèches & choiſir enſuite au haſard; celle que le ſort amenoit étoit regardée comme l'interprête de la volonté des dieux. C'eſt ſur-tout avant les expéditions militaires qu'on faiſoit uſage de cette divination.

BELZÉBUT. *Belzébut*, qui ſignifie ſeigneur des mouches, fut la divinité la plus révérée des peuples de Chanaan; le plus ſouvent il étoit repréſenté avec les attributs de la puiſſance ſuprême; quelquefois ſous la figure d'une mouche. On lui attribuoit le pouvoir de délivrer les hommes des mouches qui ruinoient les moiſſons. On ſacrifioit au dieu des mouches, avant les jeux olympiques, pour que ces animaux n'en troublaſſent point la ſolemnité.

Dans l'écriture ſainte, *Belzébut* eſt qualifié de prince des démons.

BELVEDER. On prononce ſouvent ce mot ſans y attacher le ſens que préſente ſon étymologie: il vient de l'italien & ſignifie belle vue. En effet, un *belveder* eſt un petit bâtiment conſtruit dans l'endroit le plus élevé d'un jardin où l'on ſe retire pour découvrir la campagne, pour prendre le frais, ou ſe garantir des ardeurs du ſoleil.

BELUS. *Belus* étoit le nom de la grande divinité des babyloniens. Les prêtres de *Belus* avoient perſuadé au peuple que la divinité honoroit de ſa préſence toute vierge babylonienne qui ſe rendoit dans un lit magnifique, dreſſé dans le lieu le plus élevé du temple; & toutes les nuits une compagne nouvelle ſe dévouoit à l'heureux *Belus*.

BÊME. Charles Dianowitz étoit le vrai nom de ce Benne ou *Bême*, qui ne fut ainſi nommé, que parce qu'il étoit né dans la Bohême. C'étoit un des domeſtiques de la maiſon de Guiſe, & ce fut lui qui devint le meurtrier de l'amiral Coligni. Le cardinal de Lorraine le récompenſa de cet aſſaſſinat, en le mariant avec une de ſes bâtardes. En 1575, les proteſtans l'ayant fait priſonnier en Saintonge, les rochelois voulurent l'acheter pour le faire écarteler dans la place publique, mais il s'échappa de la priſon. Berthauville, gouverneur de la place où il étoit enfermé, le pourſuivit. *Beme* ſe voyant ſerré de près, *tu ſais*, dit-il au gouverneur, *que je ſuis un mauvais garçon, & en même temps il lui tira un coup de piſtolet.* Berthauville l'ayant échappé, lui répondit, *je ne veux plus que tu le ſois*, & lui paſſa ſon épée au travers du corps.

BÉNÉDICTION. On entend par *bénédiction*, l'action de ſouhaiter quelque choſe d'heureux, ſoit par des ſignes, ſoit par des paroles; cet uſage eſt très-ancien.

Les hébreux ſe béniſſoient réciproquement, en ſe faiſant des préſens qu'ils accompagnoient de vœux.

Parmi nous les prêtres béniſſent le peuple en différentes occaſions, & ces bénédictions ſont accompagnées de ſouhaits relatifs aux circonſtances. Ils diſent, par exemple, en béniſſant les nouveaux époux, croiſſez & multipliez, &c.

On peut rapporter à la manière dont les hébreux ſe béniſſoient par des préſens, l'origine de l'uſage des étrennes, des complimens de bonne année, des préſens & des vœux que nous recevons le jour de nos fêtes.

BÉNÉDICTINS. C'eſt aux *bénédictins* que convient proprement le nom de moines, & les plus éclairés d'entre eux s'en ſont fait honneur, à la tête de leurs ouvrages. Cet ordre tient ſon nom de Saint-Benoît qui en fut le fondateur, il ſubſiſte depuis 1300 ans & la piété profonde qui en eſt le caractère diſtinctif, ne l'a pas empêché d'être l'aſyle des lettres dans le temps qu'elles paroiſſoient bannies de la terre.

Un grand nombre de ſaints, de ſouverains pontifes, de cardinaux, de patriarches, d'archevêques, &c. ont illuſtré l'ordre de Saint-Benoît.

Pluſieurs perſonnages éminens en ſainteté, en y introduiſant la réforme, l'ont partagé en pluſieurs branches ou congrégations. En 940, Saint-Odon, abbé de Cluny, forma la congrégation de Cluny; celle de Saint-Juſtine de Padoue s'eſt établie en Italie, en 1408; celle de Saint-Maur, en France, en 1621, & c'eſt, ſans contredit, celle qui s'eſt le plus diſtingué dans la république des lettres. La congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hydulphe établie en Lorraine, en 1600, s'eſt auſſi rendue célèbre par des ouvrages qui paſſeront à la poſtérité. L'ordre de Saint-Benoît eſt encore la tige de ceux de Camaldules, de Valombreuſe, des Chartreux, de Citeaux, de Grandmont, des Céleſtins, &c.

En rendant juſtice à l'ordre des *bénédictins*, il

ne faut pas oublier de remarquer que pendant les fureurs de la ligue, ils ne prirent point les armes contre leur souverain, comme tant d'autres religieux.

Les *bénédictins* furent, après l'expulsion des jésuites, chargés d'un grand nombre de colléges que ces pères avoient gouvernés; & comme ils n'avoient pas peu contribué à cet évènement, un peintre ingénieux fit un tableau où S. Ignace de Loyola, patron des jésuites, étoit représenté quittant la terre pour remonter au ciel. Il étoit en habits pontificaux, & Saint-Benoît étoit peint coupant, par derrière, le galon des habits du fondateur de la compagnie de Jésus, pour marquer que cet ordre avoit profité de la destruction de l'autre.

BÉNÉFICE. L'origine des *bénéfices* vient de ce qu'anciennement les évêques donnoient quelquefois aux ecclésiastiques qui avoient long-temps servi, quelque portion des biens de l'église, pour en jouir pendant un temps; ce qui ressembloit aux récompenses que les empereurs accordoient aux soldats romains, en récompense de leurs services, & qu'on appelloit pour cettte raison *milites beneficiarii*. On avoit vu très-peu de ces sortes de récompenses avant le huitième siècle, mais depuis elles se sont considérablement multipliées. L'église tolère à présent la pluralité des bénéfices qui autrefois étoit illégitime.

Le cardinal de Bourbon Louis, frère du duc de Vendôme Charles, a possédé en même temps l'archevêché de Sens, les évêchés de Laon, de Meaux, de Luçon & de Tréguier, sans compter une multitude d'abbayes, entre autres celles de Saint-Denis & de Saint-Corneille.

BENJAMIN. *Benjamin* douzième & dernier fils de Jacob & de Rachel, naquit vers l'an 1738 avant Jésus-Christ. Lorsque Joseph, devenu ministre de Pharaon, vit ses frères en Egypte, il leur ordonna de lui amener *Benjamin*. Il fut attendri en le voyant & lui donna une portion cinq fois plus grande qu'à ses autres frères. C'est en faisant allusion à cette préférence qu'on dit encore proverbialement aujourd'hui, vous êtes le *Benjamin*, aux enfans qui obtiennent une préférence particulière.

BENIN. Le roi de *Benin*, en Afrique, est assez puissant pour mettre en peu de temps 100000 hommes sur pied. Il ne paroît en public qu'une fois dans l'année, alors ou honore sa présence en egorgeant quinze ou seize esclaves. Quand il meurt, la plupart des princes de sa cour le suivent au tombeau. On enterre avec le monarque, ses habits & ses meubles, & on tue un grand nombre de sujets pour lui tenir compagnie; cette coutume a lieu pour les grands seigneurs, pour qui on tue des esclaves. Les hommes dans le royaume de *Benin*, ne portent un habit que lorsque le roi leur en donne, & les femmes vont toutes nues jusqu'au moment de leur mariage. Les beniniens ne rendent aucun culte à Dieu, qu'ils croient trop bon pour avoir besoin d'être prié. Mais ils font des sacrifices au diable par la raison contraire.

BENOIST (Saint). *Saint-Benoît* naquit en 480, dans le duché de Spolette; à l'âge de seize ans, il se retira du monde où sa naissance lui assuroit de grands avantages. Une caverne affreuse dans un désert, à quarante milles de Rome, fut sa première demeure. Il y resta caché pendant trois ans. Ses austérités l'ayant rendu célèbre, une foule d'hommes de tous états se rendirent auprès de lui. Il bâtit jusqu'à douze monastères. Ses succès excitèrent l'envie; il quitta cette demeure & vint à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne, & bientôt s'éleva un monastère qui fut le berceau de l'ordre Bénédictin. Il établit une règle qui recommandoit le travail, la douceur & la patience. *Voulez-vous*, disoit Saint-Grégoire, *un abrégé de la règle de Saint-Benoît? Considérez sa vie; & voulez-vous un abrégé de sa vie? lisez sa règle, l'une est l'expression de l'autre. Saint-Benoît* mourut en 543, dans le monastère qu'il avoit fait bâtir sur le Mont-Cassin.

BENOIST VIII. Ce pape politique & guerrier mourut en 1024. En 1016, les Sarrasins menacèrent les domaines du pape. *Benoît*, à la tête des évêques & d'une armée, les attaqua, & les fit massacrer jusqu'au dernier. Leur reine fut prise & eut la tête coupée. Ce qui irrita tellement le roi Sarrasin, son époux, qu'il envoya à *Benoît VIII* un sac plein de chataignes & lui fit dire que l'année suivante il lui ameneroit autant de soldats. Le pape lui donna en réponse une caisse remplie de millets, annonçant par-là qu'il lui opposeroit autant de guerriers s'il paroissoit en Italie. L'infidèle fut épouvanté de cette résolution, & n'osa inquiéter son ennemi.

BENOIST XIV. *Benoît XIV* naquit à Bologne en 1675, de l'illustre famille de Lambertini. Lorsqu'en 1728 il reçut le chapeau de cardinal, il écrivit à un de ses amis, il faut croire bien fortement à l'infaillibilité du pape, pour se persuader qu'il ne s'est pas trompé dans ma promotion au cardinalat. L'on veut à toute force que je sois une éminence, moi qui suis le plus petit homme du monde. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans cette nouvelle métamorphose je ne changerai que de couleur, & que je serai toujours Lambertini, par mon caractère. En 1740, les cardinaux ayant long-temps délibéré pour l'élection d'un pape, Lambertini leur dit: Voulez-vous placer

sur

sur la chaire pontificale, un saint? Elisez Gotti: un politique? choisissez Aldovrandi: un bon compagnon? prenez-moi: en effet il fut élu.

Le nouveau souverain pontife protégea les lettres avec autant d'ardeur qu'il les avoit cultivées, il fonda des académies à Rome, & fit tirer de terre le célèbre obélisque de Séfostris. Il étoit naturellement vif & très-plaisant: un jour l'ambassadeur de Venise l'ayant interrompu plusieurs fois par des objections déplacées, le pontife lui dit: Si vous avez été à la comédie, monsieur l'ambassadeur, vous devez savoir que lorsque le Docteur parle, le Pantalon se tait.

Il disoit souvent: je n'ai point la physionomie papale, parce que je ne suis pas assez grave; mais je prierai les peintres & les sculpteurs d'y suppléer.

Cet homme aimable, savant & vertueux mourut en 1759, également chéri & respecté des papistes & des protestans.

BENSERADE (Isaac de), poète françois né à Lions, petite ville de la Haute-Normandie en 1612, mort en 1691, âgé de 78 ans. Il avoit été reçu de l'Académie Françoise en 1674.

Benserade étoit un bel esprit, un poète de bonne compagnie, dont la conversation enjouée & toujours assaisonnée d'une plaisanterie fine lui procura la faveur des grands & de la fortune. Il excelloit sur-tout à composer des vers pour les ballets du roi, & il est original dans ce genre; car par son tour particulier d'esprit, il savoit confondre d'une manière qui parut à tous très-ingénieuse, le caractère des personnes qui dansoient avec celui des personnages qu'elles représentoient, & il trouvoit le moyen de les flatter par une louange fine, ou de les égayer par une raillerie innocente.

Il n'avoit que huit ans lorsque l'évêque qui lui donnoit la confirmation, lui demanda s'il ne vouloit pas changer son nom de juif d'Isaac pour celui d'un chrétien. De tout mon cœur, répondit cet enfant, pourvu qu'on me donne du retour. Le prélat charmé de cette saillie, dit: « il faut lui laisser son nom, il le rendra illustre ».

Le jeune *Benserade*, à qui son père laissa en mourant fort peu de bien, se fit connoître du cardinal de Richelieu, & obtint de ce ministre une pension de six cents livres. Elle lui fut continuée jusqu'à la mort de cette éminence; & il auroit peut-être trouvé la même protection auprès de madame la duchesse d'Aiguillon, si cette mauvaise plaisanterie qu'il écrivit après la mort du cardinal ne l'eût extrêmement offensée.

Ci gît, oui gît, par la morbleu,
Le Cardinal de Richelieu;
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avec lui.

Un trait d'étourderie lui fit perdre la faveur de la duchesse d'Aiguillon; un autre trait d'étourderie lui procura celle du cardinal Mazarin. On avoit lu un soir chez la reine quelques vers de ce poète que le cardinal avoit loués, & qui lui avoient fait dire, qu'étant lui-même fort jeune, il s'étoit aussi fait connoître à la cour de Rome par des vers galans. *Benserade*, instruit par ses amis de ce qu'avoit dit son éminence, courut aussitôt à son appartement. Le cardinal venoit de se coucher: *Benserade* pressa si fort & fit tant de bruit, qu'on fut obligé de le laisser entrer. Il courut se jetter à genoux au chevet du lit, & témoigna si plaisamment & d'un air si ingenu, sa joie au cardinal, & sa reconnoissance de l'honneur qu'il avoit bien voulu lui faire en se comparant à lui, que le ministre l'assura de sa protection, & lui promit qu'elle ne lui seroit pas inutile. En effet, six jours après, il lui donna une pension de deux mille francs sur un bénéfice, & lui accorda dans la suite d'autres graces plus considérables.

Benserade eut la gloire de rompre une lance avec l'ingénieux Voiture qui venoit de composer un sonnet intitulé *Uranie;* celui de *Benserade* étoit sur *Job*. Toute la cour se partagea entre ces deux sonnets. Ceux qui tenoient pour le *Job* de *Benserade*, se nommoient *Jobelins*, & les autres qui préféroient l'*Uranie* de Voiture s'appelloient *Uraniens*. Le prince de Conti étoit à la tête des premiers, & la belle duchesse de Longueville des seconds; ce qui donna lieu à cette plaisanterie qui vaut peut-être mieux que les deux sonnets:

Je vous le dis en vérité,
Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon, & tantôt par un ange.

Au commencement de l'inclination de Louis XIV pour mademoiselle de la Valière, cette demoiselle eut recours à la muse de *Benserade*. Elle le pria de passer chez elle sans le prévenir de son dessein. *Benserade* étoit aimable & avantageux; il va chez mademoiselle de la Valière comme à un rendez-vous. Pénétré de son bonheur, il se jette en entrant à ses genoux; ce bonheur est si grand qu'il a peine à le croire. « Hé non, ce n'est » pas cela, lui dit Mademoiselle de la Valière en » le relevant: il s'agit d'une réponse », & lui montra la lettre du roi qu'elle venoit de recevoir.

Benserade, en poète courtisan, profita de cette confidence pour donner les louanges les plus délicates au roi, qui le combla de bienfaits. Il jouissoit de la plus grande réputation, lorsqu'il s'avisa du dessein extravagant de mettre en rondeaux les métamorphoses d'Ovide; & ce fut l'é-

cueil de sa gloire poëtique. On se rappelle ici ce poëte qu'un auteur comique introduit dans une de ses pieces, & qui avoit imaginé de mettre l'histoire de France en madrigaux.

Benserade, quoique poëte, connoissoit très-peu la mythologie. On sait que les Dryades & les Hamadryades sont des nymphes des bois, mais que les premières suivant la fable sont immortelles, & que les autres meurent avec l'arbre qui leur est consacré. Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, demanda un jour, étant dans sa loge à l'opéra, à *Benserade*, « la différence qu'il mettoit » entre une Dryade & une Hamadryade »? Ce poëte qui ignoroit la distinction se trouva fort embarrassé; mais ne voulant pas demeurer court, comme il s'apperçut qu'un archevêque & un évêque attendoient Madame au sortir de sa loge, il dit, *qu'il y avoit autant de différence qu'entre un évêque & un archevêque*. On rit beaucoup de cette comparaison. Un évêque qui aspiroit à être archevêque, dit à Madame, le lendemain: « Je suis » Dryade: quand vous le voudrez, madame, » sérieusement, je serai Hamadryade ».

On a rapporté de ce poëte quelques saillies & quelques bons-mots, qui pouvoient être plaisans dans sa bouche. Le cardinal Mazarin jouant au piquet fit une mauvaise chicane à celui avec qui il jouoit. Comme ils disputaient beaucoup, *Benserade* entra, qui entendant disputer le cardinal, & voyant que tout le monde se taisoit autour de lui, dit: « Monseigneur, vous avez tort. Comment » peux-tu, *Benserade*, lui dit le cardinal, me con» damner sans savoir le fait? Ah! vertubleu, dit » *Benserade*, le silence de ces messieurs m'instruit » parfaitement; ils crieroient en faveur de votre » éminence aussi haut qu'elle si vous aviez raison ».

Il se trouva un jour dans une compagnie, où se rencontra une demoiselle dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte; cette demoiselle chanta: on demanda le sentiment de *Benserade*, qui dit, que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.

Benserade dégoûté de la cour s'étoit retiré sur la fin de sa vie à Gentilly. Il avoit embelli sa retraite de diverses inscriptions qui valoient bien ses autres ouvrages. C'est dommage, dit M. de Voltaire, qu'on ne les ait pas recueillies. Il avoit gravé celle-ci sur l'écorce d'un arbre & elle se présentoit la première:

Adieu fortune, honneurs; adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres,
Difficile à congédier.

La Bruyère a, dans son chapitre *de la société & de la conversation*, tracé le portrait de *Benserade*, mais *Benserade* septuagénaire. Ce portrait a été jugé très-ressemblant, quoiqu'on y reconnoisse la *charge* ordinaire au peintre. « Je le sais, Théobalde, vous êtes vieilli; mais voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé, que vous n'êtes plus poëte, ni bel esprit, que vous êtes présentement aussi mauvais juge de tout genre d'ouvrage, que méchant auteur, que vous n'avez plus rien de naif & de délicat dans la conversation? Votre air libre & présomptueux me rassure & me persuade tout le contraire. Vous êtes donc aujourd'hui tout ce que vous fûtes jamais, & peut-être meilleur: car si à votre âge vous êtes si vif & si impétueux, quel nom, Théobalde, falloit-il vous donner dans votre jeunesse, & lorsque vous étiez la *coqueluche* ou l'entêtement de certaines femmes qui ne juroient que par vous & sur votre parole, qui disoient, *cela est délicieux, qu'a-t-il dit?*

Seneçai a fait aussi le portrait de *Benserade*.

Ce bel-esprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaisanter les grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers:
Il fut vieux & galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

BERCER. Ce mot qui au figuré se prend en mauvaise part ne devroit pas avoir plus de crédit dans le sens qui lui est propre. Au figuré *bercer* signifie ennuyer, tromper, on m'a bercé avec cette histoire. Vous nous *bercez* de vaines promesses. Dans le sens propre on dit *bercer* un enfant pour désigner l'usage pernicieux à tant de nourices de remuer leurs enfans de côté & d'autre pour les provoquer au sommeil. Cet usage s'est tellement accrédité que le lit de l'enfant en a pris le nom de berceau, & n'est plus un lieu de repos, mais un théâtre de douleurs, qui souvent devient son cercueil. Que celles qui suivent cet usage sachent donc que ce balottement n'endort les enfans que parce qu'il les étourdit, qu'il fatigue inutilement les fibres extrêmement délicates de leur cerveau; qu'il nuit à la digestion, aigrit leur nourriture, & leur procure très-souvent de violentes tranchées & des vers.

BÉRÉNICE. *Bérénice* femme de Ptolomée Evergete aimoit tendrement son époux. Pendant une expédition militaire où ce prince courut les plus grands dangers, cette tendre épouse fit vœu de se faire couper les cheveux & d'en faire une offrande à Vénus, si Ptolomée revenoit vainqueur. La déesse ayant exaucé ses vœux, *Bérénice* exacte à les remplir suspendit sa chevelure, dans le temple de la déesse. Cette offrande fut enlevée la même nuit & Ptolomée furieux & inconsolable de cette perte, se seroit livré à tous les excès d'une aveugle vengeance; mais Conon de Samos, astronome célèbre, l'assura qu'il l'avoit apperçue dans le

ciel où elle formoit un espèce de triangle dans la queue du lion. *Bérénice*, ce modèle de l'amour conjugal, survécut à son époux & fut assassinée par l'ordre d'un fils indigne de lui devoir le jour.

BERETIN, nommé Pierre de Cortonne, né en 1596, mort en 1669. Le grand duc Ferdinand qui prenoit souvent plaisir à voir ce peintre célèbre, admiroit un jour un enfant qu'il avoit représenté pleurant, aussi-tôt, Pierre de Cortonne ne fit que donner un coup de pinceau & il parut rire, puis avec une autre touche il le remit dans son premier état. *Prince*, dit le peintre, *vous voyez avec quelle facilité les enfans pleurent & rient.*

BERGHEM. Nicolas *Berghem*, excellent peintre en payſage, étoit né à Amsterdam en 1624. La douceur & le désintéressement formoient son caractère. Il disoit que *l'argent étoit inutile à celui qui savoit s'occuper.*

Sa femme au contraire étoit l'avarice même, elle se tenoit habituellement dans une chambre au-dessus de celle où *Berghem* travailloit, & frappoit au plancher toutes les fois qu'elle prévoyoit que son mari alloit s'endormir. Elle s'emparoit de tout l'argent qu'il gagnoit & ne lui laissoit point de relâche. *Berghem* mourut en 1683.

BERGER. Des poètes nous ont peint les bergers du siècle d'or avec des couleurs séduisantes, ils nous les représentent

Figurant quelques danses légères,
Où tout le jour assis aux pieds de leurs bergères,

conduisant au milieu de plaines émaillées de fleurs des troupeaux dont la laine égale la blancheur de la neige.

Aujourd'hui c'est celui qui jour & nuit garde le troupeau & n'a que des chiens pour compagnons de ses travaux; il faut qu'il soit de bon matin dans les champs, qu'il défende son troupeau des loups, qu'il aide ses brebis à agneler, qu'il connoisse leurs maladies pour les guérir & qu'il veille à ce que les couleuvres ne tètent point ses brebis. Tous ces détails ne ressemblent point aux charmantes descriptions des bergers du siècle d'or, aussi n'y sommes-nous plus.

BERNARD (Saint). *Saint-Bernard* né en 1091 au village de Fontaine en Bourgogne, d'une famille noble, se fit moine de Cîteaux à l'âge de 22 ans. En 1115, Clairvaux ayant été fondé, *Saint-Bernard*, à peine sorti du noviciat, en fut nommé premier abbé.

Le concile assemblé par Louis le gros, pour examiner lequel d'Innocent II ou d'Anaclet étoit pape légitime, s'en rapporta à la décision de *Saint-Bernard*, & son opinion qui fut adoptée par le concile, fut en faveur d'Innocent II. La suite de cette affaire l'ayant conduit à Milan, la foule étoit si grande pour le voir, qu'il ne pouvoit paroître qu'à sa fenêtre d'où il donnoit ses bénédictions.

En 1140 il fit condamner, au concile de Sens, plusieurs propositions du célèbre & malheureux Abailard, dont il étoit persécuteur déclaré.

A la sollicitation du pape Eugène III son disciple, *Saint-Bernard* persuada d'abord à Louis le jeune d'entreprendre une croisade, ce fut en vain que l'abbé Suger s'y opposa. On dressa à Vesclay en Bourgogne un échafaud en pleine campagne, où *Saint-Bernard* parut avec le roi; il échauffa tellement les esprits par son éloquence, que malgré la grande provision de croix qu'il avoit faite, il mit encore son habit en pièces pour suppléer au drap qui lui manquoit. Il passa ensuite en Allemagne, & détermina l'empereur Conrad III à se joindre aux croisées. Voilà comme le président Hénault nous a peint *Saint Bernard.*

Il avoit été donné à cet homme extraordinaire de dominer les esprits : on le voyoit d'un moment à l'autre passer du fond de ses déserts au milieu des cours; jamais déplacé, sans titre, sans caractère, jouissant de cette admiration personnelle qui est au-dessus de l'autorité : simple moine de Clairvaux; plus puissant que l'abbé Suger, premier ministre de France, & conservant sur le pape Eugène III, qui avoit été son disciple, un ascendant qui les honoroit également l'un & l'autre. Cependant *Saint Bernard* n'étoit pas aussi grand politique qu'il étoit un saint homme & un bel esprit. Ses sermons sont des chef-d'œuvre de sentiment & de force. Après quarante ans de profession *Saint-Bernard* mourut à Clairvaux en 1153, âgé de 63 ans.

BERNARD. Samuel *Bernard*, comte de Coubert, qui fut si connu par son influence dans les affaires de finances, sous le règne de Louis XIV, étoit né en 1652 de Samuel *Bernard*, professeur de l'académie royale de peinture à Paris. Samuel *Bernard* fils, devint extrêmement riche & fut nommé le Lucullus de son siècle. Il mourut en 1739, âgé de 88 ans.

BERNARD. Pierre-Joseph *Bernard*, natif de Grenoble, vint à Paris, où après avoir travaillé chez un notaire, il s'attacha au marquis de Pezay qu'il accompagna dans la campagne de 1734 en Italie. Le maréchal de Créquy ayant apprécié son mérite le prit pour secrétaire, & la mort seule sépara *Bernard* de son illustre protecteur dont il avoit su se faire un ami. *Bernard*, qui dès sa jeunesse avoit montré de grandes dispositions pour la poésie, composa plusieurs ouvrages charmans, dont le plus considérable est son art d'aimer. Ses

poéſies légères, dont pluſieurs ſont dignes d'Anacréon, l'avoient fait ſurnommer *Gentil Bernard*, & ſon opéra de Caſtor & Pollux, lui fait infiniment d'honneur. Ce fut en 1771 que ſa mémoire s'étant aliénée, mit fin à ſa félicité. Un jour aſſiſtant, à Paris, à une repréſentation de ſon opéra de Caſtor, le poète courtiſan croyant être à Verſailles, diſoit continuellement : le roi eſt-il content? madame de Pompadour eſt-elle contente? Il mourut dans cet état en 1776.

Voltaire a fait la comparaiſon ſuivante des trois Bernards dont nous venons de parler.

Dans ce pays trois *Bernards* ſont connus;
L'un eſt ce ſaint ambitieux reclus,
Prêcheur adroit, fabricateur d'oracles.
L'autre *Bernard* eſt l'enfant de Plutus,
Bien plus grand ſaint, faiſant plus grands miracles :
Et le troiſième eſt l'enfant de Phébus,
Gentil *Bernard* dont la muſe féconde
Doit faire encor les délices du monde,
Quand des premiers on ne parlera plus.

BERNIER. Nicolas *Bernier*, maître de muſique de la Sainte Chapelle & enſuite de la muſique du roi, naquit à Mantes-ſur-Seine en 1664. Ses talens & ſes ouvrages lui avoient mérité l'eſtime du duc d'Orléans, régent. Ce prince lui donna un jour un motet de ſa compoſition à examiner, & bientôt après impatient de ſavoir le jugement de *Bernier*, il monte dans ſon cabinet & y trouve l'abbé de Lacroix qui examinoit ſon ouvrage. *Bernier* étoit dans une ſalle voiſine à boire & à chanter avec ſes amis. Mais la fête fut troublée par le prince qui, fâché de ſa conduite, n'héſita point de lui en faire des reproches aſſez ſévères. *Bernier* a mis en muſique des cantates dont les paroles ſont en grande partie de Rouſſeau & de Fuſelier. Il mourut en 1734.

BERNINI. Jean-Laurent *Bernini*, appellé vulgairement le cavalier Bernin, étoit né à Naples, en 1598. Il réuſſit également en ſculpture, en peinture & en architecture. Il ſculpta, à l'âge de dix ans, une tête qui réunit tous les ſuffrages. En 1665, Louis XIV l'appella de Rome à Paris, pour travailler aux deſſins du Louvre. Outre cinq louis par jour que le roi lui accorda pendant huit mois qu'il reſta en France, le cavalier Bernin reçut une gratification de cinquante mille écus, une penſion de deux mille écus pour lui & une de cinq cents écus pour ſon fils.

Les deſſins de Claude Perrault ayant obtenu la préférence ſur ceux de *Bernini*, il retourna à Rome où il mourut en 1680.

On admire, à Verſailles, un buſte de Louis XIV de ſa compoſition. Il y a dans les jardins de cette ville un endroit qui a conſervé le nom de cavalier Bernin, & qui marque la fin du petit parc; c'eſt-là pour l'ordinaire que ſe donnent des rendez-vous de plus d'une eſpèce : voici pourquoi ce lieu eſt ainſi nommé. *Bernini* avoit entrepris de témoigner ſa reconnoiſſance à Louis XIV, en exécutant en marbre ſa ſtatue équeſtre, il travailla pendant quinze ans à cet ouvrage. Mais la ſtatue étant achevée la figure ne ſe trouva pas reſſemblante à celle du roi. Pour remédier à cet inconvénient, on ajouta des flammes de marbre ſous le ventre du cheval, & on donna à la ſtatue le nom de Marcus-Curtius. Le monarque la fit placer au bout de la pièce d'eau des ſuiſſes, où elle eſt encore aujourd'hui.

Le cavalier Bernin étoit courtiſan & flatteur. Un jour qu'il deſſinoit le portrait de Louis XIV, il éleva ſur la tête de ce prince une boucle de cheveux, en diſant : *Votre majeſté peut montrer ſon front à tout l'univers.*

La reine louant le portrait du roi, votre majeſté, dit l'artiſte, applaudit au portrait parce qu'elle en chérit l'original.

On lui demanda quelles étoient les plus belles femmes, des françoiſes ou des italiennes? *Toutes ſont belles*, répondit-il; *il n'y a de différence, ſi-non que le ſang coule ſous la peau des italiennes & que l'on apperçoit le lait ſous celle des dames françoiſes.*

BERNOUILLI (Jacques), né à Baſle en 1654, mort en 1705. Ce grand mathématicien apprit ſeul malgré ſes parents, la géométrie & l'aſtronomie, eſpèce de triomphe qu'il célébra dans un médaillon où il repréſenta Phaéton conduiſant le char du ſoleil avec cette légende, *je ſuis parmi les aſtres, malgré mon père.* Il ordonna qu'on mît ſur ſon tombeau ſa plus belle découverte géométrique; ſavoir : une ſpirale logarithmique avec ces mots, *eadem mutata reſurgo.*

Jean *Bernouilli*, ſon frère, né en 1667, mort en 1748. Il ne ſe rendit pas moins célèbre dans les mathématiques. Il avoit ſoutenu à l'âge de dix-huit ans une thèſe en vers grecs ſur cette queſtion, *ſi le prince eſt pour les ſujets?*

Il eut trois fils, Nicolas, Jean & Daniel *Bernouilli*, qui cultivèrent auſſi les ſciences avec la plus grande diſtinction.

BERRUYER (Joſeph-Iſaac), jéſuite, né en 1681, mort en 1758; il eſt l'auteur de l'*hiſtoire du peuple de Dieu*, où l'on a relevé pluſieurs expreſſions ſingulières, telles que celles-ci : *Après une éternité toute entière Dieu créa le monde.*

A l'air aiſé dont Dieu faiſoit les miracles, on voyait bien qu'ils couloient de ſource.

Le mal alloit toujours croiſſant à la honte du ſeigneur Dieu.

Il parle auſſi des *aventures des patriarches.*

BERTAUD (Jean), évêque de Sées, ſecrétaire du cabinet & lecteur de Henri III, né en 1522, mort en 1611. Il a fait des ſtances en vers qui ont de la facilité & de l'élégance; telle eſt celle-ci :

Félicité paſſée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma penſée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le ſouvenir.

BÉRULE (cardinal de). Pierre de *Bérule*, né en 1575 au château de Sérilly en Champagne, étoit d'une famille noble. Il ſe diſtingua dans la fameuſe conférence de Fontainebleau, où Duperron combattit Dupleſſis-Mornay, le pape des huguenots. Henri IV l'envoya en Eſpagne pour amener des carmélites, & c'eſt par ſes ſoins que cet ordre fleurit en France. Quelque temps après il fonda la congrégation de l'oratoire de France. Urbain VIII le nomma cardinal, enfin, *Bérule* mourut en 1629 à l'âge de 55 ans, en diſant ſa meſſe.

BETEL. Le *betel* eſt une plante des Indes qui rampe & grimpe comme le lierre. Les indiens mâchent des feuilles de *betel* pendant le jour & pendant la nuit. C'eſt un uſage d'en offrir en ſaluant quelqu'un; lorſqu'on ſe quitte pour quelque temps, on ſe fait préſent de *betel*, que l'on offre dans une bourſe de ſoie. Les femmes le regardent comme un puiſſant ſtimulant pour l'amour. L'uſage de cette plante rend l'haleine aſſez douce pour parfumer la chambre où on entre après en avoir mangé; mais lorſque cet uſage n'eſt pas modéré, les dents en ſouffrent conſidérablement, & l'on voit des indiens qui à vingt-cinq ans n'ont plus de dents, pour avoir commis des excès en ce genre. Tout bien conſidéré, il doit paroître plus étonnant de voir les françois uſer du tabac, que de voir les indiens uſer du *betel*.

BÊTES (combat des). C'eſt dans les amphithéâtres, les cirques & autres édifices publics, que ſe faiſoient les combats des *bêtes* : outre les animaux ſauvages, tels que les lions, les ours, les tigres & autres, on y voyoit auſſi des animaux domeſtiques, tels que le cheval, le taureau, l'éléphant. On les faiſoit combatre contre ceux de la même eſpèce, ou d'eſpèce différente, ou même contre des hommes, qui pour l'ordinaire étoient des criminels. Quelquefois c'étoit des gens gagés, ou des athlètes. Souvent les criminels qui ſortoient vainqueurs du combat des *bêtes* étoient abſous.

Les romains & les grecs dreſſoient ces animaux à porter le joug & même à faire des tours de ſoupleſſe. On vit à la pompe de Ptolomée Philadelphe, 24 chars tirés par des éléphans, 60 par des boucs, 12 par des lions, 7 par des orix, 5 par des bufles, 8 par des autruches & 4 par des zèbres.

L'empereur Eliogabale fit traîner ſon char par quatre chiens d'une grandeur énorme; & parut en public traîné par quatre cerfs. Une autre fois il fit atteler des lions & des tigres.

BEURRE. Le *beurre* eſt une ſubſtance graſſe & onctueuſe, qu'on ſépare du lait en le battant.

En Barbarie on fait le beurre en mettant la crême dans une peau de bouc ſuſpendue d'un côté à l'autre de la tente, & en battant uniformément des deux côtés.

Les grecs n'ont eu que fort tard connoiſſance du *beurre*. Homère, Théocrite & Euripide n'en font aucune mention.

Les romains ne s'en ſervoient que comme d'un remède; en Eſpagne, il étoit employé à la guériſon des ulcères.

Sockins qui a écrit un gros volume ſur cette matière, dit que le *beurre* eſt très-bon pour blanchir les dents.

BEZE (Théodore de). Théodore de *Beze* naquit à Vezelay en Bourgogne, en 1519. Il paſſa ſes premières années dans l'étude & dans le charme de la poéſie greque & latine. En 1561 il ſe trouva à la tête des treize miniſtres de la réforme, au colloque de Poiſſi. Il y porta la parole devant Charles IX, la reine mère & les princes du ſang qui étoient préſens; mais ayant avancé que Jéſus-Chriſt étoit auſſi éloigné de l'euchariſtie que le ciel eſt éloigné de la terre, il ſcandaliſa & irrita tout l'auditoire. La guerre civile n'ayant pas été terminée par ce colloque, *Beze* ſe fixa auprès du prince de Condé, & ſe trouva avec lui à la bataille de Dreux, en 1562. Il devint chef de l'égliſe de Genève, après la mort de Calvin, dont il avoit été le diſciple le plus fidèle & le plus zélé coadjuteur. Il mourut en 1605, âgé de 86 ans, avec la réputation d'homme aimable, de poète diſtingué, d'orateur très-éloquent & de théologien emporté.

BIAS, l'un des ſept ſages de Grèce. Il vivoit vers l'an 608 avant Jéſus-Chriſt, & étoit de Priéne ville de Carie.

Des pêcheurs ayant trouvé un trépied d'or avec cette inſcription, *au plus ſage*, ils le portèrent à *Bias*, qui dans le moment l'envoya au temple d'Apollon, & fit voir par cette action qu'il étoit digne du préſent qu'on lui avoit fait.

La ville de Priène, sa patrie, étoit assiégée, & chacun se pressoit d'emporter ses effets les plus précieux. Comme on demandoit à *Bias* pourquoi il se retiroit les mains vides : *je porte tout avec moi*, répondit-il, faisant entendre que la science & la vertu étoient les seuls biens réels.

Il étoit sur un vaisseau, & plusieurs personnes de l'équipage connues par leurs débauches, voyant le bâtiment dans un pressant danger, se mirent à prier les dieux. *Taisez-vous*, leur dit *Bias ; qu'ils ne sachent pas, s'il se peut, que vous êtes ici.* Il avoit coutume de dire, « parmi les » bêtes sauvages, la plus à craindre est un tyran ; » parmi les domestiques, c'est le flatteur.

» L'espérance est le pavot qui endort nos pei- » nes, mais l'amour du gain les réveille ».

Ce sage eut une fin digne de lui ; il mourut en plaidant pour un de ses amis. Ses concitoyens lui consacrèrent un temple.

BIBLIOMANE. Un *bibliomane* est un homme possédé de la fureur d'avoir des livres. Voici comment la Bruyère peint un *bibliomane* dont il suppose avoir desiré de voir la bibliothèque. « Je vais, dit-il, trouver cet homme qui me reçoit dans une maison, où, dès l'escalier, je tombe en foiblesse, d'une odeur de maroquin noir dont ses livres sont tous couverts. Il a beau me crier aux oreilles, pour me ranimer, qu'ils sont tous dorés sur tranche, ornés de filets d'or, & de la bonne édition ; me nommer les meilleurs l'un après l'autre ; dire que sa galerie en est remplie à quelques endroits près, qui sont peints de manière, qu'on les prend pour de vrais livres rangés sur des tablettes, & que l'œil s'y trompe ; ajouter qu'il ne lit jamais, qu'il ne met jamais le pied dans cette galerie, qu'il y viendra pour me faire plaisir ; je le remercie de sa complaisance & ne veux non plus que lui visiter sa tannerie qu'il appelle bibliothèque ».

L'amour des livres, quand il n'est pas guidé par la philosophie & par un esprit éclairé, est une passion ridicule, & cette passion se nomme bibliomanie ; c'est sur-tout au-dessus des bibliothèques formées par les *bibliomanes*, qu'on pourroit mettre pour inscription :

Les petites maisons de l'esprit humain.

M. Falconet avoit une singulière manière de composer sa bibliothèque & bien opposée à la bibliomanie. Quand il achetoit un ouvrage, fût-il en douze volumes, s'il n'y trouvoit que six pages de bonnes, il conservoit ces six pages & jettoit le reste au feu.

Pour revenir aux *bibliomanes*, il y en a eu un très connu, qui avoit un amour singulier pour les livres d'astronomie, qu'il payoit fort cher, quoiqu'il n'entendît rien à cette science, c'étoit seulement pour les tenir enfermés sous clef dans des cassettes. Un autre qui prenoit grand soin que ses livres fussent reliés très-proprement n'en prêtoit à personne, & même empruntoit ceux dont il avoit besoin, quoiqu'il les eût en sa possession ; mais ils étoient trop beaux, trop bien dorés, pour risquer de les gâter.

Un financier, qui ne connoissoit que quelques régles d'arithmétique, avoit fait dresser un corps de bibliothèque dans son cabinet, où la sculpture & la dorure n'étoient point épargnées. Il ne s'agissoit plus que d'y mettre des livres. Il achete toute une édition *in-quarto*, d'une histoire que le libraire n'avoit pu débiter. Il la paie à tant la toise ; c'étoit le marché qu'il avoit fait. Mais il y avoit un inconvénient, les volumes ne pouvoient entrer dans la bibliothèque. Comme on lui représente qu'il faut espacer davantage les tablettes : Je ne veux pas, dit-il, qu'on y touche ; vous gâteriez ma sculpture. Comment faire ? Parbleu, répartit-il, vous voilà bien embarrassés, il n'y a qu'à faire rogner les volumes.

BIBLIOTHÈQUE. Le mot de *bibliothèque* vient du grec & signifie dépôt de livres.

Les tables de la loi, les livres de Moïse, ceux des prophètes furent déposés dans le sanctuaire qui étoit regardé à cet égard comme la *bibliothèque* sacrée.

Selon Diodore de Sicile, le premier qui fonda une *bibliothèque* en Egypte, fut Osymandias contemporain de Priam, roi de Troye, & qui fit écrire ces mots au-dessus de l'entrée : « Le trésor des remèdes de l'ame ». Il y avoit à Memphis, aujourd'hui le grand Caire, une très-belle *bibliothèque* qui étoit déposée dans le temple de Vulcain.

Naucrates accuse follement Homère d'y avoir volé l'Iliade & l'Odissée, & de les avoir ensuite données comme ses propres ouvrages.

La plus grande *bibliothèque* d'Egypte, & peut-être du monde entier fut celle des Ptolomées à Alexandrie. On avoit acheté des livres de toutes nations pour former cette immense collection, qui monta par degré jusqu'à sept cents mille volumes, à la vérité le terme de volume est employé pour signifier rouleau. Or, ces rouleaux étoient bien moins considérables que nos volumes.

Les morceaux les plus précieux de cette magnifique *bibliothèque*, étoient l'écriture sainte qui étoit déposée dans le principal appartement. Les ouvrages d'Aristote qui avoient été payés un prix exorbitant. Les originaux des tragédies d'Eschile, de Sophocle & d'Euripide, que Ptolomée-Phiscon dans un temps de famine avoit exigé des Athéniens pour leur fournir du bled.

Jules-César assiégé dans un quartier d'Alexandrie, fit mettre le feu à la flotte qui étoit dans le port, & causa l'embrâsement de cette fameuse *bibliothèque*.

Les athéniens parmi les grecs montroient de l'empressement à former des bibliothèques; mais les lacédémoniens qui parloient peu & à qui l'écriture même paroissoit superflue, n'en eurent jamais.

Chez les romains il y avoit des *bibliothèques* publiques & de particulières. Celle de Cicéron, entr'autres, étoit fort belle, surtout depuis qu'elle avoit été augmentée par celle de son ami Atticus; selon lui sa *bibliothèque* étoit préférable à tous les trésors de Crésus.

Simonicus, précepteur de l'empereur Gordien, avoit fondé à Rome une *bibliothèque* de huit mille volumes choisis; l'appartement qui la renfermoit étoit pavée en marbre doré, les murs étoient lambrissés de marbre & d'yvoire, & les armoires de bois d'ebène & de cedre.

Parmi ces grandes *bibliothèques*, il ne faut pas oublier celle fondée par Constantin le grand, à Constantinople, l'an 336. Elle éprouva beaucoup de révolutions, & monta cependant jusqu'à cent mille volumes. On assure qu'elle renfermoit la copie authentique du premier concile de Nicée, les ouvrages d'Homère écrits en lettres d'or, une copie des évangiles reliée en plaques d'or du poids de quinze livres, & enrichie de pierreries : les iconoclastes qui détruisirent.

L'étude étant nécessaire à la Chine pour être bien vu dans le monde, & parvenir aux dignités, il y a nécessairement beaucoup de livres & de *bibliothèques*. Les historiens rapportent, qu'environ 200 ans avant J. C. un empereur de la Chine, dans le dessein d'abolir la mémoire de ceux qui l'avoient précédé, ordonna de brûler tous les livres qui se trouvoient dans ses états, excepté cependant ceux qui traitoient de médecine, d'agriculture & de divination. Une femme, heureusement, trouva le moyen de conserver plusieurs ouvrages, tels que ceux de Mentius & de Confucius surnommé le Socrate de la Chine.

Il y a aussi au Japon plusieurs belles *bibliothèques*. Le père Kircher & plusieurs autres savans ont ajouté foi à ce qu'on a dit d'une *bibliothèque* située dans le monastère de Sainte-Croix, sur le mont Aara, en Ethiopie; dix millions cent mille volumes, tous écrits sur beaux parchemin & gardés dans des étuis de soie, composent cette immense collection; elle doit, dit-on, son origine à la reine de Saba, qui avoit reçu de Salomon les livres d'Enoch sur des sujets philosophiques, plusieurs livres de Noé & d'Abraham, ceux d'Esdras, des sybilles, des prophètes, &c.

Les arabes se vantent d'avoir, dans une *bibliothèque*, à Maroc, la première copie du code de Justinien.

Celle de Fez est, dit-on, de trente-deux mille volumes, & renferme, à ce qu'on assure, toutes les décades de Tite-Livre, & les ouvrages d'Hippocrate & de Galien.

De toutes les *bibliothèques* d'Europe, qui contiennent des morceaux aussi rares que curieux, les plus célèbres sont celles du Vatican à Rome, de l'Escurial à Madrid, de Vienne, & de Saint-Marc, à Venise.

La France, particulièrement, offre les richesses les plus précieuses en ce genre; & Paris, la capitale du monde littéraire, réunit un grand nombre de belles *bibliothèques*, tant publiques que particulières. Nous allons donner quelques détails sur la plus nombreuse & la plus précieuse de toutes, qui est celle du roi.

Avant le quatrième siècle, nos rois avoient des *bibliothèques* qui leur étoient particulières & qui, lors de leur mort, se trouvoient dispersées. Ce n'est qu'à Charles V, prince extrêmement ami des lettres, qu'on doit faire honneur de l'établissement d'une *bibliothèque* royale, qui est devenue depuis, la plus belle portion du trésor de la couronne. Il choisit une des tours du Louvre pour y déposer neuf cents dix volumes qui formoient toute sa collection; il avoit fait placer dans cette salle trente petits chandeliers & une lampe d'argent pour éclairer tous ceux qui vouloient venir y travailler.

Ce petit trésor, qui s'étoit accru successivement, fut entièrement dissipé pendant les troubles du règne de Charles VII.

Louis XI fit ses efforts pour réunir les débris de la librairie du Louvre.

Charles VIII, après sa conquête en Italie, y joignit une grande partie de la *bibliothèque* de Naples.

Louis XII mit beaucoup de zèle à l'augmenter, & l'enrichit de celle de Blois qui étoit très-estimée.

François I la réunit, en 1454, à celle qu'il avoit commencée à Fontainebleau, & créa, en faveur de Guillaume Budé, la charge de bibliothéquaire, sous le titre de maître de la librairie du roi.

Sous le règne de Charles IX, elle fut confiée à Jacques Amyot qui fut remplacé par le président de Thou, sous le règne de Henri-le-Grand. Ce prince fit transporter la *bibliothèque* de Fontainebleau dans le collège de Clermont à Paris, & de là aux cordeliers. En 1599, on y joignit la belle collection de Catherine de Médicis.

Sous Louis XIII, les augmentations se multiplièrent, & la *bibliothèque* du roi fut transférée dans une autre maison appartenant aux cordeliers, rue de la Harpe.

M. Bignon & M. Colbert (frères du ministre) en eurent successivement la direction.

Sous Louis XIV, les acquisitions furent immenses. En 1666, M. Colbert fit rassembler la *bibliothèque* dans deux maisons qui lui appartenoient dans la rue Vivienne. Ce ministre, & après lui M. de Louvois, se montrèrent zèlés protecteurs des lettres par les richesses qu'ils ont fait acquérir au roi dans cette partie. A la mort de Louis XIV sa *bibliothèque*, qu'il avoit reçue, composée d'environ cinq mille volumes, se montoit à plus de soixante dix mille.

L'heureuse inclination de Louis XV à protéger les lettres & les sciences, contribua infiniment à la perfection d'un ouvrage commencé depuis plusieurs siècles; en effet le nombre des livres de la *bibliothèque* du roi devint trop considérable pour être contenu avec l'ordre nécessaire dans les deux maisons de la rue Vivienne. En 1721, M. l'abbé Bignon, profitant de la décadence du système de Law, obtint du régent un ordre pour faire placer la *bibliothèque* du roi à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avoit été la banque, & ce monument qu'on peut regarder comme le temple des muses & le sanctuaire des arts, offre tout ce que l'ordre, la majesté & la magnificence ont de plus imposant. Cependant, que répondre à celui qui, après avoir parcouru cette enceinte qu'on pourroit appeller sacrée, s'écrioit: *Quam multis non indigeo!* que de choses dont je n'ai pas besoin!

BOINDIN, (Nicolas) né en 1676, mort en 1751. Il est l'auteur avec Lamotte de la petite comédie intitulée *le Port de mer*, & restée au théâtre françois. *Boindin* étoit l'orateur du café Procope où il passa la plus grande partie de sa vie. Il prêcha, en quelque sorte, l'athéisme, ce qui lui fit refuser les honneurs de la sépulture. On lui a fait cette épitaphe epigrammatique:

Sans murmurer contre la parque
Dont il connoissoit le pouvoir,
Boindin vient de passer la barque,
Et nous a dit à tous bon soir.
Il l'a fait sans cérémonie.
On sait qu'en ces derniers momens
On suit volontiers son génie:
Il n'aimoit pas les complimens.

BOISROBERT, (François le Metel de) de l'académie françoise, né à Caen en 1592, mort en 1662.

On se souvient à peine aujourd'hui que l'abbé de *Bois-Robert* a composé des pièces de théâtre, des poésies diverses, des chansons, &c. Ses ouvrages cependant eurent quelque succès dans leur nouveauté, parce que plusieurs flateurs étoient intéressés à les faire valoir, & parce que l'abbé de *Bois-Robert* savoit en imposer par l'agrément de sa declamation; aussi disoit-il à son ami Conrard:

En récitant des vers, je fais merveilles,
Je suis Conrard, un grand dupeur d'oreilles.

Le jour de la première représentation de sa pièce des *Apparences Trompeuses*, l'abbé de *Bois-Robert* étoit aux Minimes de la place Royale, où il entendoit la messe à genoux sur un prie-dieu fort propre: il se faisoit autant remarquer par sa bonne mine, que par un bréviaire en grand volume qui étoit ouvert devant lui. Quelqu'un demanda à M. de Coupeauville, abbé de la victoire, qui étoit cet abbé? M. de Coupeauville répondit: « c'est l'abbé Mon» dory (acteur) qui doit prêcher cet après-midi à » l'hôtel de Bourgogne ». Quelques jours après M. de Coupeauville rencontra *Bois-Robert* qui s'en revenoit de la comédie à pied. Il lui demanda où étoit son carrosse. « On me l'a saisi & enlevé, » dit *Bois-Robert*, pendant que j'étois à la comédie. » Quoi! répliqua M. de Coupeauville, à la porte » de votre Cathédrale? L'affront n'est pas sup» portable ».

Bois-Robert passoit dans la rue Saint-Anastase, à côté d'un homme qui étoit blessé à mort; on l'appella pour le confesser. *Bois-Robert* s'approcha; & comme il étoit pressé d'aller dîner, il dit au mourant: « Camarade, pensez à Dieu; dites votre » *benedicite* ».

Bois-Robert, par les agrémens de son esprit & de son humeur, sa conversation, & le talent qu'il avoit de railler agréablement, s'acquit la faveur du cardinal de Richelieu, qui le combla de bienfaits. Son plus grand soin étoit de délasser l'esprit du cardinal, après les grandes occupations de ce ministre, tantôt par ses contes agréables, tantôt en lui rapportant toutes les nouvelles de la cour & de la ville. Cet amusement étoit devenu si nécessaire à cette eminence, que Citois, son premier médecin, avoit coutume de lui dire: « Monsei» gneur, nous ferons tout ce que nous pourrons » pour votre santé; mais toutes nos drogues sont » inutiles, si vous n'y mêlez un peu de *Bois*» *Robert* ». Sa faveur auprès du cardinal fut interrompue par une accusation de débauche, dont il a toujours été fort soupçonné. Pour rentrer dans les bonnes graces du ministre, il employa M. Beautru qui avoit beaucoup de crédit auprès de son éminence. *Bois-Robert* n'oublia rien pour se justifier dans l'esprit de M. de Beautru. « Si vous aviez » vu, lui dit-il, la personne au sujet de qui l'on » m'accuse, vous en seriez surpris. Il ne faut que » la voir, pour connoître mon innocence. Bon!

» lui

» lui répliqua Beautru, sa laideur vous excuse-t-» elle ? Vous n'en êtes que plus coupable ; allez, » allez, je ferai votre paix ». Beautru ne réussit pas entièrement à le réconcilier avec le cardinal. Il fallut que Citois s'en mêlât, & profitât d'une indisposition du ministre ; car connoissant qu'elle ne venoit que de quelque chagrin, il lui donna pour toute ordonnance, *Recipe Bois-Robert*, pour lui faire comprendre que rien ne pouvoit contribuer davantage au rétablissement de sa santé, que les contes plaisans de cet abbé. L'ordonnance eut l'effet qu'il desiroit.

L'abbé de *Bois-Robert* aimoit le jeu avec passion. Il perdit une fois dix mille écus contre M. le duc de Roquelaure. Ce duc, qui aimoit l'argent, voulut être payé ; & ce fut Beautru qui fit l'accommodement. L'abbé vendit ce qu'il avoit, & en fit quatorze mille francs. Beautru dit au duc, en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il remît le surplus, & que l'abbé de *Bois-Robert* feroit une ode à sa louange ; mais la plus méchante qu'il pourroit. « Quand on saura dans le monde, » ajouta-t-il, que M. le duc de Roquelaure a fait » présent de seize mille francs pour une méchante » pièce, que ne présumeroit-on pas qu'il eût fait » pour une bonne ».?

BIENS, richesse. Quelqu'un demandoit à Thémistocle à qui il valoit mieux donner sa fille en mariage, ou à un homme de mérite sans *bien*, ou à un homme de *bien* sans mérite ; Thémistocle répondit qu'il préféroit un homme sans *bien* à un *bien* sans homme.

BIEN, adverbe. M. S. archidiacre d'Auxerre crioit toujours en chaire ; quelqu'un le comparant au père Bourdaloue, disoit : « Le père Bourdaloue prêche fort *bien*, & l'archidiacre *bien* fort.

BIENFAISANCE, vertu qui naît de l'amour, & nous fait contribuer, autant qu'il est en nous, au bonheur de nos semblables. La *bienfaisance* est à la bienveillance ce que l'acte est au desir.

BIENFAISANT. Un ministre, dit le sage Sadi, étoit *bienfaisant*. Un jour, il déplut à son maître, & il fut mis en prison ; mais le peuple sollicita sa délivrance. Les gardes lui rendoient sa prison agréable ; les courtisans parloient au roi de ses vertus ; le monarque lui pardonna. « Vendez le jardin de votre père, pour en acheter un seul cœur : brûlez les meubles de votre maison si vous manquez de bois pour préparer le repas de votre ami. Faites du bien à vos ennemis, faites-leur des présens. Ne menacez pas le chien qui aboie : jettez-lui un morceau de pain ».

Un de nos poëtes modernes a célébré la bienfaisance, & c'est à cette divinité qu'il adresse les vers suivans :

La nature prudente & sage
Unit tous les hommes entr'eux :
Ta main, confirmant son ouvrage,
Resserre ces utiles nœuds
C'est toi dont le charme nous lie
A nos maîtres, à la patrie,
Aux auteurs même de nos jours ;
C'est toi, dont la vertu féconde
Réunit l'un à l'autre monde
Par un commerce de secours.

César disoit que rien ne le flattoit davantage que les demandes & les prieres, & que ce n'étoit qu'alors qu'il se trouvoit véritablement grand.

Marc-Antoine frappé par les revers de la fortune, disoit en pensant au bien qu'il avoit fait : j'ai encore tout ce que j'ai donné.

Chelonie, fille & femme de roi, voyant l'inimitié qui régnoit entre son père & son mari, suivit son père dans l'adversité, & tâcha de lui faire oublier ses malheurs. La fortune changea, son époux devint malheureux, elle alla le rejoindre & le consola de la rigueur de son sort. Cette princesse suivoit en cela son penchant à la bienfaisance.

Le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, surnommé le *bienfaisant*, eut l'art de régler sa bienfaisance par une économie sage & raisonnée. Ce prince donna aux magistrats de la ville de Bar dix mille écus qui doivent être employés à acheter du bled lorsqu'il est à bas prix, pour le revendre aux pauvres à bas prix quand il est monté à un certain point de cherté ; par cet arrangement la somme augmente toujours & on peut espérer de pouvoir la répartir sur d'autres objets utiles au bonheur du peuple.

L'empereur Charles VI instruit qu'un de ses officiers, séduit par l'argent des ennemis méditoit de lui ôter la vie, le fit venir. J'ai appris, lui dit le prince, que vous n'aviez pas de quoi marier l'aînée de vos filles, recevez ces mille ducats pour sa dot. Par ce trait d'une bienfaisance & d'une générosité vraiment royale, il prévint un crime & fit un heureux.

On vint dire à Philippe que Nicanor disoit toujours du mal de lui, il fit prendre sur cet homme des informations, & sachant qu'il avoit rendu à l'état des services dont il n'avoit point été récompensé, il lui envoya une somme considérable. Nicanor enchanté de la *bienfaisance* de Philippe se répandit en éloges. Vous voyez, dit ce prince, combien il est facile aux rois de faire parler d'eux en bien ou en mal.

Un homme est arrêté le soir pour dettes, il demande un référé chez le magistrat, il l'obtient. Le magistrat touché des malheurs de cet infortuné, mais ne pouvant avec justice le dispenser des formes rigoureuses, le laisse conduire en prison. A peine est-il sorti que cet homme respectable se couvrant d'un simple manteau, court à la prison, avec la somme due; & évite au débiteur, dont il avoit reconnu la bonne-foi, l'horreur de passer une nuit dans les prisons.

« Je passois, dit l'ami des hommes, dans un canton de traverse de Quercy. Je m'arrêtai dans un assez gros lieu, où couloit un ruisseau considérable, ou petite rivière que je remarquai toute pleine d'écrevisses. Je demandai à l'aubergiste combien de gardes avoit le seigneur, pour que la pêche fût ainsi conservée? — Ah! monsieur, me dit le bon homme, ceci appartient à M. le marquis ****; ce sont les meilleurs seigneurs du monde que nous avons depuis deux cents ans & qui viennent souvent dans le pays. Il n'y a pas un de nous, qui, loin de lui rien prendre, ne fût le premier en pareil cas, à dénoncer son voisin ».

Un homme de qualité d'une province peu éloignée du Quercy, donna pendant une disette, le pain & le couvert dans ses granges à mille pauvres durant six mois. « Allez, mes enfans, leur dit-il à la Saint-Jean, allez tâcher d'en gagner. Je vais en ramasser pour l'année prochaine, si la disette dure ».

Madame M..... alliée aux maisons les plus distinguées, étoit aussi respectable par la beauté de son ame & la bonté de son cœur, que par son grand âge. Les années ne lui avoient rien ôté de la vigueur de son esprit, & dame de quatorze paroisses; toutes les affaires passoient par ses mains & sous ses yeux. A la mort d'une veuve qui tenoit une de ses terres, les enfans se présentèrent pour en obtenir un nouveau bail: Eh bien, mes amis, leur dit madame de M...., vous avez perdu une bonne mère, & je la regrette sincèrement, car c'étoit une femme bien honnête; est-ce que vous voulez prendre sa place? — Nous venons pour cet objet & nous espérons également satisfaire madame, si elle veut bien nous donner son agrément. — Volontiers, mais il me semble que votre mère tenoit ma ferme à très-bon compte. — Si madame le juge convenable, nous croyons pouvoir en porter l'augmentation à 500 liv. — Non, non, mes enfans, ce seroit pour vous un trop mauvais commencement; c'est moi au contraire qui vous diminue 500 livres; allez & prospérez.

Le saint-père ayant surpris un jeune enfant qui peignoit & dont l'ouvrage lui parut marquer du talent; il rassura sa timidité, & lui dit qu'il vouloit lui donner une place dans les élèves du collége romain. A quoi l'enfant répondit qu'il ne pouvoit profiter de la bonne volonté du pontife; puisqu'il étoit protestant. « J'aimerois mieux que vous fussiez catholique, répliqua le saint-père, mais la peinture n'a rien de commun avec la religion, & votre culte ne doit mettre aucun obstacle à ma *bienfaisance* à votre égard ».

Le roi de Pologne, Stanislas II, se rendit à la bibliothèque de l'académie de Grodno, & se fit présenter la collection des plantes lithuaniennes. En voyant les trois cents figures de plantes, gravées sur cuivre, sous la direction de Richier de Belleval, par ordre de Henri IV, roi de France, lesquelles ne sont pas encore publiées; sa majesté dit: » Faites connoître au plutôt ce trait de *bien-* » *faisance* de la part du modèle des rois; on ne » sauroit trop augmenter ces faits qui immortali- » sent ce grand homme ».

Un jour du mois de février 1784, Louis XVI chassant à cheval près de Versailles, se trouvoit un peu éloigné de sa suite; enveloppé dans son manteau à cause du froid, rien ne le distinguoit des autres: un jeune paysan l'aborde, le suit, & lui demande l'aumône avec beaucoup d'importunité: mon père & ma mère sont malades, crioit-il en pleurant, nous n'avons rien mangé depuis deux jours. Le roi ému s'arrête, & curieux de savoir la vérité, il lui dit: Tu me trompes peut-être: tu répetes ce qu'on t'a appris pour toucher les passans. Voyons, où demeures-tu? — Ici tout près, monsieur. — Eh bien, conduis-moi. Le monarque & le paysan arrivent dans une chaumière à quelques pas du hameau. Sa majesté y voit le trop fidèle tableau de la misère. Louis XVI donne tout ce qu'il a sur lui, & fait assurer à son retour une petite pension à ces infortunés pour le reste de leurs jours. Cette aventure étant bientôt sue à la cour, quelqu'un s'avisa (sans doute par zèle) d'observer que le roi n'auroit pas dû s'exposer avec tant de confiance. Une jeune princesse aussi aimable qu'auguste, releva ce propos, en disant: « Je ne vois rien que de naturel dans la démarche de mon frère, & c'est un très-grand mal que d'éloigner ainsi des princes l'occasion de connoître la vérité, sous le prétexte de l'intérêt qu'on prend à leurs personnes ». Ces paroles, si véritablement belles dans la bouche d'une jeune princesse, justifient bien les vers suivans de M. Roucher:

Flatteurs, ne dites plus aux rois
Qu'élevés au-dessus des loix,
Le ciel de tout impôt affranchit la couronne,
Louis vous répondra qu'en des jours rigoureux,
Le sacrifice entier des délices du trône,
Est l'impôt que les rois doivent aux malheureux.

Le roi Louis XVI & son auguste épouse, peu de temps avant de monter sur le trône, se promenoient dans le parc de Versailles, libres du

faste importun qui sans cesse assiège les grands, ils apperçurent une jeune enfant qui portoit une écuelle avec quelques cuillers d'étain. « Que portes-tu-là, lui dit la princesse? — Madame, c'est de la soupe pour mon père & ma mère qui travaillent là bas aux champs. — Et avec quoi est-elle faite? — Avec de l'eau, madame, & des racines. — Quoi! sans viande? — Oh! madame, bienheureux quand nous avons du pain. — Eh bien, porte ce louis à ton père, pour vous faire à tous de meilleure soupe... Elle dit au prince: « voyons ce qu'elle deviendra ». Ils la suivent en effet; & considérant de loin le bon homme courbé sous le poids de son travail, qui, dès que sa fille lui a remis le louis, & lui a fait part de cette heureuse rencontre, tombe à genoux avec sa femme & ses enfans, & lève les mains vers le ciel; ah! vois-tu, mon ami! s'écrie la princesse, ils prient pour nous. Quel plaisir on goûte à faire du bien! ton cœur ne te dit-il rien à un pareil spectacle! — Mettez votre main là, dit le prince, en portant à son cœur celle de son épouse ». Oh! ton cœur bat bien fort! va, tu es sensible, & je suis contente de toi.

Un mortel *bienfaisant* est la plus fidelle image de la divinité, qui veut le bonheur des hommes. Les Scythes poursuivis par Alexandre jusqu'au milieu des bois & des rochers qu'ils habitoient, dirent à ce conquérant, qui vouloit passer pour le fils de Jupiter Ammon: *Tu n'es pas un dieu puisque tu fais du mal aux hommes.*

Léopold, duc souverain de Lorraine, étoit un prince *bienfaisant*. Un de ses ministres lui représentoit que ses sujets le ruinoient. Tant mieux, répondit Léopold, je n'en serai que plus riche, puisqu'ils seront heureux.

Une autre fois on lui faisoit le récit de quelques avantages qu'un souverain venoit de faire à ses peuples: Il le devoit, répondit le duc; je quitterois demain ma souveraineté, si je ne pouvois faire de bien.

Un gentilhomme, qui ne lui avoit jamais rien demandé, quoiqu'il fût dans le besoin, jouoit avec son maître, & gagnoit beaucoup. Vous jouez bien malheureusement, dit-il au prince. --- Jamais, répartit Léopold, la fortune ne m'a mieux servi; mais je devois seul m'en appercevoir.

Un étranger, qu'il avoit renvoyé dans sa patrie, comblé de bienfaits, osa lui manquer. On en parla au prince, qui dit, avec bonté: Je ne dois pas lui faire un reproche de son ingratitude, puisque je ne l'ai obligé que pour moi.

Un magistrat attendoit que Léopold sortît de son appartement, pour lui demander un emploi dont on venoit de disposer en faveur d'un autre. Le duc voulant sauver le désagrément d'un refus au solliciteur, l'interrompit au milieu de son compliment, & lui dit: Soyez content, monsieur, votre ami vient d'obtenir la charge que vous venez me demander pour lui.

BIENFAITS.

En épanchant ses dons, une ame vertueuse
Sait cacher avec soin une main généreuse;
D'un cœur né vraiment grand, c'est la première loi.
La vertu pour témoin n'a besoin que de soi.
Et sans s'inquiéter de la reconnoissance,
Le plaisir du *bienfait* devient sa récompense.

Quand un ami tendre & sincère
Prévient & comble vos souhaits,
Il faut divulguer ses *bienfaits*;
C'est être ingrat que de se taire.

En amour, c'est une autre affaire;
Il faut savoir dissimuler;
Les faveurs veulent du mystère;
C'est être ingrat que de parler.

Les amis de l'empereur Vespasien lui conseillèrent de se défier d'un certain Métius-Pomposianus, parce que le bruit s'étoit répandu qu'il devoit, un jour, parvenir à l'empire. Vespasien, bien loin de pourvoir à sa propre sûreté, éleva au consulat ce même Métius; &, voyant ses amis surpris de sa conduite: « Si Métius doit régner, répondit-il, » je veux me le rendre favorable par des bienfaits. » Il se souviendra de moi, quand il sera empe- » reur ».

BIENSÉANCE. La *bienséance*, en général, consiste dans la conformité d'une action avec le temps, les lieux & les personnes; c'est l'usage qui nous rend sensibles à cette conformité, ce n'est pas le progrès des mœurs, mais le progrès du goût de la culture de l'esprit & de la politesse qui décide des *bienséances*; on prétend même que plus le cœur est corrompu, plus on est sévère sur les *bienséances*.

Chastes sont les oreilles,
Encor que le cœur soit frippon.

On le croira volontiers si l'on se souvient que l'époque à laquelle on devint difficile sur les *bienséances* théâtrales, fut lorsque l'envie eut fait un crime à Corneille d'avoir manqué à la *bienséance*, en faisant paroître le Cid dans l'appartement de Chimène, après la mort de son père.

Une jeune femme pressoit un homme plus décent que fortuné de faire sa partie, Celui-ci qui savoit jusqu'où s'étendoient les *bienséances*, au lieu de lui demander son jeu, lui déclara le sien. « Fi donc, lui dit-elle, qui est-ce donc qui joue

» ce jeu là ? — Des ducheſſes, repliqua-t-il » : Cette femme étoit la fille d'un traitant.

BIENVEILLANCE. Les yeux de la *bienveillance*, dit un auteur moderne, ſont toujours rians. Une femme ne regarde pas ſon amant comme un autre. Et le favori à qui ſon maître parle ſérieuſement, doit dire, comme le marquis de ***. « Je ſuis perdu ! le prince ne m'a pas demandé des nouvelles de ma femme & n'a point careſſé ma levrette ».

BIERRE. Pendant les guerres de 1672, une bonne femme qui vendoit de la bierre à l'armée de Hollande, crioit de toute ſa force, à deux ſols ma bonne bierre, à deux ſols. Un ſoldat crioit derrière ſa tente, à ſix liards ma bonne bierre, à ſix liards. Hélas ! diſoit la bonne femme, voilà un malheureux qui s'eſt venu camper près de moi pour m'ôter tous mes chalans ; car tout le monde couroit au meilleur marché. Enfin, après avoir bien lamenté ſur ce qu'elle croyoit que ſa bierre lui reſteroit, elle fut étonnée de voir qu'il n'y en avoit plus une goutte dans ſon tonneau, & cela parce que le ſoldat avoit trouvé le ſecret de le percer de l'autre côté de ſa tente ; & en faiſant deux liards de meilleur marché, il avoit débité avant que la bonne femme ſe fût apperçue du tour.

BIGAME. On a dit en plaiſantant, qu'un homme *bigame* étoit plutôt pendu qu'un autre, parce qu'il a deux femmes qui filent ſa corde.

BIGOT. Soit que le mot de *bigot* vienne de l'allemand *bey-gott*, ou de l'anglois *by-god*, il ſignifie également pardieu & ſe prend en mauvaiſe part pour déſigner une perſonne qui, minutieuſement attachée aux pratiques extérieures de la religion, en viole les devoirs eſſentiels & ſacrés.

On dit que les normands eurent le ſurnom de *bigots*, à l'occaſion du duc Raoul, qui recevant en mariage la fille de Charles-le-Simple & avec elle l'inveſtiture du duché de Normandie, refuſa de baiſer les pieds au roi en ſigne de vaſſelage, à moins que le roi de ſon côté ne ſe prêtât à la cérémonie. Cependant preſſé de le faire, il répondit vivement *no by-god*, non, pardieu ! & ſon jurement fit donner à tous ſes ſujets le nom de *bigots*.

BIGOTERIE. Eliſabeth ne fut jamais une proteſtante rigide : ſa dévotion douce & liante ſavoit parfaitement ſe concilier avec les petites foibleſſes de l'humanité.

Pendant qu'elle donnoit à ſes amans ſa flotte & ſon armée à commander contre les eſpagnols, elle compoſoit une prière très édifiante qui devoit être récitée tous les jours ſur chaque vaiſſeau. Ceci donnera une idée du ton de bigoterie qui caractériſoit alors la cour de cette reine & offrira en même-temps un exemple du ſtyle épiſtolaire du fameux miniſtre Cécile.

Lettre de mylord Cécile au comte d'Eſſex.

MON TRÈS-BON SEIGNEUR.

« Je vous envoie ici inclus un digne encouragement pour vous ; mais qui nous laiſſe ici une extrême conſolation : car il n'y a rien de ſi agréable à l'oreille du Tout-Puiſſant que la prière ; aucune prière plus efficace, que celle des perſonnes qui en approchent davantage par leur nature & leur puiſſance, ni aucun être qui approche autant de ſa place & de ſon eſſence céleſte dans un corps auguſte : Et comme ſa divine majeſté a un œil plus particulièrement attaché ſur les actions des princes, auſſi a-t-elle ſans doute une oreille plus favorable pour écouter leurs prières. Partez donc, mylord, plein de conſolation & de confiance dans celles de la reine, ayant vos voiles enflées de ſon ſouffle céleſte, au lieu de vent en poupe. Vous nous laiſſez en elle la prudence pour la ſûreté de l'état, & la piété (qui eſt une grande richeſſe) parfaitement unie dans ſon ſein royal.... Si j'oſe vous en faire part, ce n'eſt pas qu'on me l'ait confié ; ce papier m'eſt tombé entre les mains par un haſard : je pourrois à peine me juſtifier d'y avoir jetté les yeux, beaucoup moins d'en avoir pris copie. Ayez donc égard à ma poſition ; je ne demande que le ſilence pour prix de ma hardieſſe, & vous me trouverez toujours, de votre grandeur, le très-humble à vous faire ſervice ».

Quel jargon *bigot* & emphatique ! Quelle petite ruſe de feindre s'être laiſſé dérober une prière que l'on ordonne à ſon miniſtre d'envoyer au général, pour être journellement récitée dans chaque vaiſſeau.

BILLAUT. Adam *Billaut* plus connu ſous le nom de maître Adam, ménuiſier de Nevers, fut appellé par les poètes de ſon temps, le Virgile au rabot. Il forma pluſieurs récueils de vers de ſa compoſition, qu'il intituloit, ſes chevilles, ſon villebrequin, ſon rabot, &c. Le cardinal de Richelieu & le duc d'Orléans lui firent des penſions. Il fut épicurien ſans libertinage & ſtoïcien ſans ſuperſtition. On diſoit que ſi Epicure & Zénon avoient vécu de ſon temps, il les auroit fait boire enſemble. Le duc de Saint-Agnan, dit de ce poète buveur, que pour les vers & pour le nom

Il étoit le premier des hommes.

On ne peut s'empêcher, dit Voltaire, de citer de cet homme ſingulier, qui ſans aucune littérature devint poète dans ſa boutique, le rondeau ſuivant

qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de Benſerade.

Pour te guérir de cette ſciatique
Qui te retient, comme un paralytique,
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment,
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends en deux doigts, & bien chaud les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.

Sur cet avis ne ſois point hérétique,
Car je te fais un ſerment authentique
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

BION DE BORYSTHÈNE, philoſophe cinique, floriſſoit 276 ans avant Jéſus-Chriſt.

Un envieux paroiſſant chagrin, il lui demanda « ſi ſa triſteſſe venoit de ſes propres malheurs, ou du bonheur des autres.

L'impiété, diſoit-il, eſt une mauvaiſe compagne de la ſécurité, puiſqu'elle la trahit toujours.

Il diſoit à ſes diſciples : « Quand vous écouterez avec la même indifférence les injures & les complimens, vous pourrez croire alors que vous aurez fait des progrès dans la vertu ».

Il diſoit encore : « Honorons la vieilleſſe, puiſque c'eſt le but où nous tendons tous ».

BIRAGUE. Réné de *Birague*, né à Milan, d'une famille noble, vint en France pour échapper à la haine de Louis Sforce. François I le fit conſeiller au parlement de Paris, Charles IX le fit garde-des-ſceaux, & en 1573 chancelier de France. Il s'unit aux Gondis, aux Guiſes & à Catherine de Médicis, pour diriger le complot de la S. Barthelemi. Henri III lui ayant retiré les ſceaux, obtint pour lui, de Grégoire XIII, le chapeau de cardinal. Il avoit été marié avant d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. *Birague* mourut en 1583, âgé de 74 ans. Ses obſèques furent pompeuſes, le roi y aſſiſta en habit de pénitent, & Renaud-de-Beaune, archevêque de Bourges, prononça par ſon ordre l'oraiſon funèbre.

Birague diſoit ordinairement qu'il étoit cardinal ſans titre, prêtre ſans bénéfice, & chancelier ſans ſceaux.

L'avocat Servin a fait ainſi ſon portrait : « Ce » chancelier étoit italien de nation & de religion, » bien entendu aux affaires de l'état, fort peu en » juſtice. De ſavoir il n'en avoit point, au reſte » libéral, voluptueux, homme du temps, ſerviteur abſolu des volontés du roi, répétant qu'il » n'étoit pas chancelier de France, mais chancelier du roi de France ».

BIRAGUE gentilhomme italien, de la famille du chancelier de ce nom, il ſe diſtingua dans les guerres d'Italie, ſous le premier maréchal de Briſſac. Il attaqua Cardé petite ville de Piémont, défendue par 400 bannis qui firent tant de réſiſtance que ſes troupes demandèrent à faire retraite. « Quoi donc, leur cria *Birague*, ſeroit-il poſſible que le deſir de la gloire vous inſpirât moins de courage que le déſeſpoir n'en donne à ces brigands » ? En même temps il les conduiſit à l'aſſaut ; « c'eſt-là, dit-il, qu'il faut aller mourir plutôt que de nous ſauver par une retraite honteuſe ». Son exemple & ſon audace enhardirent les ſoldats. Toute la garniſon ſe fit tuer ſur la brêche.

BIRON. Armand de Gontaut, baron de *Biron*, obtint par ſa valeur les grades militaires dont il fut honoré & les places importantes qu'il occupa : Celle de grand maître de l'artillerie le ſauva du maſſacre de la Saint-Barthelemi, car ayant eu le temps de ſe mettre en défenſe, il conſerva ſa vie & celle de ſes amis. Il fut un des premiers qui reconnut Henri IV, après la mort funeſte d'Henri III Il mourut en 1592, au ſiége d'Epernai en Champagne, d'un coup de canon. Il avoit paſſé par tous les grades militaires, depuis celui de ſimple ſoldat, juſqu'à celui de général. Sa deviſe étoit une mêche allumée, avec ces mots, *perit ſed in armis*. Il avoit été le parrain du cardinal de Richelieu, auquel il avoit donné le nom d'Armand, devenu depuis ſi fameux.

BIRON (Charles de Gontaut, duc de), maréchal de France, né vers l'an 1562. Il eut la tête tranchée en 1602 pour avoir conſpiré contre l'état. Il étoit fils d'Armand de Gontaut, baron de *Biron*, un des grands capitaines de ſon ſiècle.

Biron hérita de la bravoure & de l'ambition de ſon père, mais non de ſa fidélité. Il accompagna Henri IV dans toutes ſes victoires, & combattit ſouvent à côté de lui. Ce prince crut avoir trouvé dans *Biron* un ami & même un défenſeur zélé de ſa couronne.

Après la priſe d'Amiens en 1597, lorſque le parlement vint haranguer le roi, ce monarque dit, en montrant ce général : « meſſieurs, voilà » le maréchal de *Biron* que je préſente également » à mes amis & à mes ennemis ». Ce maréchal fut comblé de bienfaits & de dignités ; mais il oublia bientôt la main dont il les tenoit. « Il étoit, » dit le Laboureur, d'un eſprit fier & hautain & » preſqu'ingouvernable, ne ſe plaiſoit qu'aux » choſes difficiles & preſqu'impoſſibles, & en» vioit toute la grandeur d'autrui ».

Au combat de Fontaine-Françoiſe, le roi dégagea le maréchal de *Biron* du milieu des arquebuſades. Un des ſerviteurs de ſa majeſté lui dit qu'il y avoit trop de haſard à ſe jetter aveuglément au milieu de ſes ennemis. « Il eſt vrai, dit le roi; mais ſi je ne le fais, & ſi je ne m'avance, le maréchal de *Biron* s'en prévaudra toute ſa vie. A la bataille d'Ivry il commandoit le corps de réſerve, & n'ayant pu qu'admirer les prodiges de valeur que le roi venoit de faire, *Biron* lui dit, ſire, vous avez fait mon perſonnage & j'ai fait le vôtre.

Sa paſſion pour le jeu étoit extrême, il y perdit dans une année plus de cinq cents mille écus.

Henri IV n'auroit jamais pu ſe réſoudre à laiſſer périr ſon ancien ami, & celui à qui il avoit ſauvé lui-même la vie pluſieurs fois, ſi par ſon obſtination il ne ſe fût précipité au devant de ſa ruine. Lorſque l'on commença à donner des ſoupçons à Henri ſur les liaiſons de *Biron* avec les ennemis de la France, il ne voulut point d'abord y ajouter foi. Des papiers de la dernière importance furent remis entre ſes mains par le confident même du maréchal. Le plan de la conſpiration étoit de rendre le royaume de France électif comme l'empire, d'y faire autant de ſouverainetés qu'il y avoit de gouvernemens, de réduire le roi à n'avoir en France que la même autorité dont l'empereur jouit en Allemagne. *Biron* ſe flattoit en particulier d'avoir, avec l'appui de la Savoie & de l'Eſpagne, la ſouveraineté du duché de Bourgogne & de la Franche-Comté. Henri, ſans rien faire connoître de ce qu'il avoit appris, écrivit au Maréchal qui étoit en Bourgogne, de ſe rendre à la cour. *Biron* allégua pluſieurs prétextes pour retarder ſon voyage; enfin il fallut partir. Il ſe préſenta au roi qui étoit à Fontainebleau. Auſſi-tôt que ce prince l'apperçut, il s'avança vers lui avec quelque précipitation, & l'embraſſa en lui diſant: « Mon couſin, vous avez bien fait de venir; car autrement » je vous allois querir ». Le maréchal ſe répandit en excuſes; mais le roi, ſans lui témoigner le moindre mécontentement, ſe mit à lui parler avec ſa bonté ordinaire. Il le prit par la main, ſe promena avec lui dans ſes jardins, lui détailla ſes différens projets comme à ſon ami & même à ſon égal. Ce bon prince eſpéroit de *Biron* que la ſeule préſence d'un ſouverain dont il étoit aimé, & qu'il projettoit de trahir, feroit renaître dans ſon cœur ces ſentimens de zèle, de fidélité & d'obéiſſance dont le moindre François eſt animé pour ſon roi. Mais, lorſque ce prince vint à entamer la grande affaire qui l'agitoit, *Biron* ne préſumant pas que le roi fût auſſi bien inſtruit qu'il diſoit, ne ſe contenta point de ſe tenir modeſtement ſur la négative; il dit au roi » que n'ayant point de » fautes à ſe reprocher, il n'avoit pas beſoin de » pardon; qu'il n'étoit point venu pour ſe juſtifier, mais pour ſavoir les noms de ſes accuſateurs; & que ſi on ne lui en faiſoit pas juſtice, » il ſauroit bien ſe la faire lui-même ». Le roi, bien loin de relever l'inſolence d'un pareil diſcours, quand même celui qui le tenoit auroit été innocent, continua de lui parler avec la plus grande douceur. Ce prince eut pluſieurs conférences pareilles avec le maréchal, eſpérant toujours l'amener à un aveu qui lui donnât lieu d'exercer toute ſa clémence envers ce malheureux ſeigneur autrefois ſon ami. « A la fin, le roi ennuyé un jour de » ſes rodomontades & de ſon opiniâtreté, le quitta, lui diſant pour dernières paroles: *Hé bien!* » *il faudra apprendre la vérité d'ailleurs. Adieu,* » *baron de Biron.* Ce mot fut comme un éclair » avant-coureur de la foudre qui l'alloit terraſſer; » le roi le dégradant par là de tant d'éminentes » dignités dont il l'avoit honoré. Ce même jour, » le comte de Soiſſons l'exhorta encore de la part » du roi de lui confeſſer la vérité, & conclut ſa » remontrance par cette ſentence du ſage: *Le* » *courroux du roi eſt le meſſager de la mort* ».

Henri fit aſſembler ſon conſeil; & ayant fait mettre ſur le bureau les différens papiers concernant la conſpiration, il s'énonça en ces termes ſur le compte du maréchal: » Je ne veux point per» dre cet homme; mais il veut ſe perdre lui-même » de ſon bon gré: cependant ne me le faites point » perdre ſi vous n'eſtimez qu'il mérite la mort; » je lui veux encore dire que s'il ſe laiſſe mener » par juſtice, qu'il ne s'attende plus à grace quelconque de moi ». Les miniſtres du prince prirent une connoiſſance exacte de toutes les pièces du procès. Ils auroient voulu correſpondre à la bonne volonté que le roi avoit toujours pour *Biron;* mais, étant ſommés de dire leur avis en conſcience & ſelon les loix, il n'y eut point de partage entr'eux; ils répondirent unanimement que l'accuſé méritoit la mort. Le roi prit à l'inſtant ſon parti ſur cette terrible réponſe. *Biron* fut arrêté, & ſon procès ayant été fait, il fut condamné à avoir la tête tranchée ſur un échafaud dreſſé dans une des cours de la baſtille.

Lorſqu'il fut ſur le point d'être exécuté, il tira ſon mouchoir de ſa poche & ſe banda lui-même les yeux. Il ſe mit à genoux; un inſtant après il ôta bruſquement le mouchoir & jetta ſur l'exécuteur un regard terrible, on crut que c'étoit pour lui arracher ſon coutelas, mais il ne l'avoit point encore pris. On annonça au maréchal qu'il falloit d'abord que l'exécuteur lui coupât les cheveux, alors il ſe mit en fureur; qu'on ne m'approche pas, cria-t-il, je ne ſaurois l'endurer: ſi l'on me met en fougue j'étranglerai la moitié de ce qui eſt ici. A ces mots, prononcés avec énergie, pluſieurs des aſſiſtans cherchoient déjà à fuir. Enfin, *Biron* dit à un de ceux qui l'avoient gardé pendant ſa priſon, de venir lui rendre ce ſervice. Enſuite s'étant fait bander les yeux, il dit à l'exé-

cuteur, dépêche, dépêche, & l'arrêt fut exécuté.

Henri IV accorda la confiscation des biens du maréchal à son frère, & comme plusieurs magistrats lui représentèrent que de semblables confiscations étoient contre l'usage, & qu'on ne pouvoit prendre trop de mesures pour écarter des attentats pareils à celui qui avoit donné lieu au procès : « C'est fort bien raisonner, dit le prince ; » mais j'espère que la mort du coupable servira de leçon à son frère, & que ma bonté me l'attachera.

BLANC. Jean *Blanc*, bourgeois de Perpignan, étoit premier consul en 1474, lorsque les françois en firent le siège. Son fils unique ayant été pris dans une sortie, les généraux ennemis lui firent dire que s'il ne rendoit la place, ils le feroient massacrer à ses yeux. La réponse de Jean *Blanc*, fut que *sa fidélité pour son roi, étoit supérieure à sa tendresse pour son fils*. Cette réponse généreuse fut pour son fils un arrêt de mort, & la défense qu'il fit ensuite immortalisa son nom & mérita, à Perpignan, le titre de très-fidèle.

BLANCHE de Castille, mère de S. Louis. Cette pieuse reine allaita son fils avec un soin & une tendresse qu'elle porta jusqu'à la jalousie, ne voulant pas que le petit prince fut nourri d'un autre lait que le sien. Elle fût attaquée de maladie, & dans l'accès de sa fièvre qui dura longtemps, une dame de la cour qui imitait sa conduite, & nourrissoit son fils, donna sa mamelle à Louis qui la prit avidemment. *Blanche*, à la sortie de son accès, demanda le prince, lui présenta le sein. Surprise qu'il le refusât, elle en soupçonna la cause, & demanda si l'on avoit donné à tetter à son fils. Celle qui lui avoit rendu ce petit office, s'étant nommée, *Blanche*, au lieu de la remercier, la regarda avec dédain, mit le doigt dans la bouche du petit prince, & lui fit rejeter le lait qu'il avoit pris. Comme cette action un peu violente étonnoit ceux qui la virent : « Eh quoi ? leur dit-elle pour se justifier, prétendez-vous que je souffre qu'on m'ôte le titre de mère que je tiens de Dieu & de la nature » ?

Parmi les preuves de courage que cette princesse a données, on peut citer ce qui se passa au siège de Bellême-au-Perche. Cette ville défendue par le duc de Bretagne & les troupes du roi d'Angleterre, passoit pour être imprenable. On étoit au plus fort d'un hyver extrêmement rigoureux ; *Blanche* ne se rebuta point, elle se présentoit partout à côté du roi, se montroit à la tête de l'armée, encourageoit par ses discours les officiers & les soldats, & contribua infiniment à la reddition de la place, qui eut enfin lieu après des travaux & des fatigues incroyables qu'elle avoit partagés.

BLANCHE de Padoue, nommée Porta. Cette femme d'une grande beauté, perdit son mari dans la défense de Bassano, en 1233, & fut prisonnière du tyran Acciolin. Le vainqueur voulant la forcer de satisfaire ses desirs, elle se garantit de ses poursuites en se jettant par une fenêtre ; elle guérit bientôt de ses blessures, excita de nouveau la passion effrénée d'Acciolin qui la fit lier sur un lit. *Blanche* désespérée dissimula, & demanda à voir le corps de son mari ; on lui ouvrit sa tombe, elle s'y précipite & s'y ensevelit en attirant sur elle la pierre qui couvroit le tombeau.

BLANCHET (Thomas), né à Paris, l'an 1617, mort en 1689.

Après avoir terminé les peintures qu'il avoit entreprises dans l'hôtel-de-ville de Lyon, *Blanchet* présenta aux échevins, qui lui demandoient un état du débourse de ses couleurs, un mémoire dans lequel il mit en compte pour cent mille francs de blanc & de noir. Les échevins comprirent sa pensée, lui firent un paiement proportionné à son ouvrage, lui accordèrent une pension considérable, & un logement pendant sa vie à l'hôtel-de-ville.

BLESSURE. Philippe, roi de Macédoine, se plaignoit quelquefois de ce qu'il étoit devenu boiteux d'une plaie reçue dans un combat : « ne vous fâchez point, lui dit un jour Alexandre son fils, d'une blessure qui à chaque pas que vous faites, vous fait souvenir de votre courage & de votre vertu ».

Alexandre le Grand, ayant reçu un coup de flèche dans un combat, dit à ceux qui l'environnoient : Chacun m'appelle immortel, fils de Jupiter : qu'en dites-vous? cette blessure ne donne-t-elle pas le démenti à tous ces flatteurs là? Ce sang qui coule n'est point d'une autre couleur que celui de mes sujets, & il m'avertit que je ne suis qu'un homme.

BOCACE (Jean), écrivain italien né à Certaldo, ville de Toscane, en 1313, de parens pauvres, mort en 1375 à 62 ans.

Bocace fut d'abord garçon de comptoir ; mais le génie de la poésie qui le maîtrisoit, lui fit bientôt abandonner le calcul aride de la banque pour s'adonner à la culture des belles-lettres. Il se mit sous la discipline du célèbre Pétrarque, qui aida son élève de ses conseils & de sa bourse, & lui procura des protecteurs. *Bocace*, inférieur à son maître dans la poésie, lui est supérieur dans la prose. Il en créa & fixa la grace, l'élégance & l'harmonie. Son *Decameron* est l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation. C'est un recueil de cent nouvelles, remplies d'aventures d'amour fort plaisantes & de beaucoup de tours de friponneries

joués à des maris. Une bonne vieille qui lisoit le Décameron pour la première fois, s'écria assez naïvement : *Plut à Dieu que ce fût dire ses heures !*

BODIN (Jean), Angevin, né en 1530, mort en 1596 de la peste, à Laon où il étoit procureur du roi. Il s'est rendu célèbre par ses livres *de la république*. *Bodin* dans son *traité des sorciers* parle d'un personnage encore en vie, qui avoit un démon familier comme Socrate ; esprit qui se fit connoître à ce personnage, lorsqu'il avoit trente-sept ans & qui depuis dirigeoit tous ses pas & toutes ses actions. Ce génie le touchoit à l'oreille droite, s'il faisoit une bonne action ; & à l'oreille gauche si elle étoit mauvaise. Il est évident que c'est de lui-même dont parle *Bodin*.

BOECE. Ancinus-Manlius-Torquatus-Severinus Boetius, d'une des plus illustres familles de Rome, fut consul en 487 & ministre de Théodoric roi des Ostrogoths. Sur un soupçon que le sénat entretenoit des intelligences avec l'empereur Justin, le roi Goth fit mettre *Boëce* en prison. On le conduisit à Pavie, où, après avoir enduré pendant six mois divers genres de supplices, il eut la tête tranchée en 524. C'est dans sa prison qu'il composa son beau livre de la consolation de la philosophie.

BOERHAAVE. Herman *Boerhaave* naquit près de Leyde, en 1668. Cet homme qui s'est fait un nom si fameux parmi les médecins, annonça de bonne heure de grandes dispositions pour l'étude. A vingt ans il reçut de l'université de Leyde une médaille d'or, en récompense de son mérite distingué. Il fut reçu docteur à l'âge de 25 ans, & fut pour les médecins ce qu'est Euclide pour les géomètres. Après avoir fourni une carrière longue & glorieuse, il mourut laissant un grand nombre d'ouvrages excellents. La réputation de *Boerhaave* étoit si étendue qu'un mandarin de la Chine lui écrivit avec cette seule adresse, à l'illustre *Boerhaave*, médecin, en Europe, & la lettre lui fut remise.

Il se délassoit de ses travaux par l'exercice du cheval, & par la musique dont il étoit un amateur passionné ; il jouoit très-bien de la guittare. La satyre n'a point épargné ce grand homme ; mais il en comparoit les traits à ces étincelles qui s'élancent d'un grand feu & qui s'éteignent aussitôt quand on ne souffle pas dessus.

On prétend qu'on trouva dans sa bibliothèque un gros livre magnifiquement relié qu'il avoit annoncé comme contenant les plus beaux secrets de la médecine ; on l'ouvrit & on le trouva en blanc depuis la première page jusqu'à la dernière ; on lisoit seulement au frontispice : tenez-vous la tête fraiche, les pieds chauds, le ventre libre & moquez-vous des médecins. C'est une plaisanterie dont *Boerhaave* n'est sûrement pas l'auteur.

BOILEAU, (Nicolas) surnommé Despréaux, né en 1636, à Crosne, petit village proche Paris, mort à Paris le 11 mars 1711.

Boileau, quoique né avec un esprit caustique & naturellement porté à la satyre, étoit dans la société doux, humain, généreux ; ce qui faisoit dire à l'ingénieuse marquise de Sévigné qu'il n'étoit cruel qu'en vers.

L'enfance de *Boileau* fut confiée à une nourrice de campagne, qui l'emmena dans son village : on l'y laissa près de trois ans. Un jour il voulut battre un dindon qui étoit en colère, l'animal furieux s'élança sur lui, le jetta par terre, & à grands coups de bec le blessa à l'endroit où le malheureux Abaillard fut puni avec tant d'injustice & de barbarie : tous les secours de l'art ne purent rendre au jeune *Boileau* les dons de la nature, enforte qu'il se vit, presqu'en naissant, hors d'état de pouvoir jamais goûter les plaisirs de l'hymen. Comme le célèbre satyrique ressentoit de temps en temps des douleurs à la partie par laquelle il n'étoit pas un Achille, il découvrit son état au fameux médecin Gendron, dont il connoissoit les lumières & la probité, qui d'ailleurs étoit son ami, & qui a occupé, après lui, sa maison qu'il avoit à Auteuil ; il fit promettre à ce docteur qu'il garderoit le secret sur un accident, qui, tout tragique qu'il est, prête toujours à la plaisanterie ; il craignoit avec raison les épigrammes & les couplets de tant d'auteurs qu'il maltraitoit & qui n'auroient pas manqué de l'attaquer par son endroit sensible. Ne trouveroit-on pas dans cette fatale aventure la cause immédiate de l'humeur chagrine de *Boileau*, la sévérité de sa poësie & de ses mœurs, le fiel de sa plume, ses satyres contre les femmes, son aversion pour l'opéra, son antipathie pour le tendre Quinault qui ne faisoit que des vers dictés par l'amour.

Despréaux demandant un jour à son ami Chapelle ce qu'il pensoit de son style : *Tu es un bœuf qui fait bien son sillon*, répliqua cet ingénieux auteur.

Ceux qui connurent *Boileau* dans son enfance ne prévirent point ce qu'il seroit un jour. Son père même avoit coutume de dire, en le comparant à ses autres enfans : *Pour Colin, ce sera un bon garçon, qui ne dira mal de personne.*

On l'avoit destiné au barreau, & même il plaida une cause dont il se tira fort mal. Comme il étoit prêt de commencer son plaidoyer, le procureur s'approcha pour lui dire : « N'ou-» bliez pas de demander que la partie soit in-» terrogée sur les faits & articles. Et pourquoi, » lui

» lui répondit *Boileau*, la chose n'est-elle pas » déja faite? Si tout n'est pas prêt, il ne faut » donc pas me faire plaider ». Le procureur fit un éclat de rire, & dit à ses confrères: « Voilà » un jeune avocat qui ira loin, il a de grandes » dispositions ».

Il quitta le palais & essaya de la Sorbonne; mais croyant encore y trouver la chicane sous un autre habit, il s'en dégoûta également & ne se livra plus qu'à son talent. Comme on lui représentoit que s'il s'attachoit à la satyre, il se feroit des ennemis qui auroient toujours les yeux sur lui: *Eh bien*, répondit-il, *je ferai honnête homme, & je ne les craindrai point.* Il tint parole.

Boileau composoit ordinairement le second vers avant le premier. Il regardoit cette méthode comme un des plus grands secrets de la poësie, pour donner aux vers tout le sens & toute l'énergie dont ils sont susceptibles.

Lorsqu'il avoit donné au public un nouvel ouvrage, & qu'on venoit lui dire que les critiques en parloient fort mal: *Tant mieux*, répondoit-il, *les mauvais ouvrages sont ceux dont on ne parle pas.*

Il avoit, dans une de ses satyres, appellé le traiteur Mignot un empoisonneur; celui-ci porta ses plaintes au magistrat qui le renvoya en lui disant: « Que l'injure dont il se plaignoit n'étoit » qu'une plaisanterie, & qu'il devoit en rire le » premier ». Mignot, peu content de cette réponse, résolut de se faire justice lui-même. Il s'avisa pour cet effet d'un expédient nouveau. Mignot avoit la réputation de faire d'excellens biscuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il sut que l'abbé Cottin avoit composé une satyre contre Despréaux leur ennemi commun. Mais, comme vraisemblablement aucun libraire n'auroit voulu se charger de cette satyre, il la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit chercher des biscuits, il les enveloppoit dans la feuille qui contenoit la satyre imprimée, afin de la répandre par-tout. Lorsque *Boileau* vouloit se réjouir avec ses amis, il envoyoit chercher des biscuits chez Mignot pour avoir la satyre de Cottin. Par la suite, Mignot voyant que les vers de Despréaux, loin de le décrier, n'avoient servi qu'à le mettre plus en vogue, il chanta les louanges du poëte, & lui avoua plus d'une fois qu'il lui devoit sa fortune.

Tout le monde s'empressoit de jouir de la société de *Boileau* pour lui entendre lire ses satyres qu'il ne voulut pas d'abord faire imprimer. Un autre talent qui le faisoit encore rechercher, c'est qu'il étoit excellent pantomime. Il contrefaisoit ceux qu'il voyoit, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes & même leur son de voix. M. Racine le fils rapporte dans ses mémoires, que *Boileau* ayant entrepris de contrefaire un homme qui venoit d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec précision cette même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser. Il amusa un jour le roi en contrefaisant devant ce prince tous les comédiens. Le roi voulut qu'il contrefît aussi Molière qui étoit présent, & demanda ensuite à Molière s'il s'étoit reconnu. » Nous ne pouvons, répondit Molière, juger » de notre ressemblance; mais la mienne est par- » faite, s'il m'a aussi bien imité qu'il a imité » les autres ».

Il étoit un temps que tout le monde à la cour disoit *gros* pour *grand*, une *grosse* chose, une *grosse* qualité, une *grosse* réputation. Le roi avoua un soir chez madame de Montespan que cette expression nouvelle lui déplaisoit. Despréaux se trouvant là, dit en fin courtisan, qu'en effet il étoit surprenant qu'on voulût par-tout mettre *gros* pour *grand*, & que par exemple, il y avoit bien de la différence entre Louis le *grand* & Louis le *gros*.

Ce prince lui ayant demandé son âge, il répondit: « Je suis venu au monde un an avant » votre majesté, pour annoncer les merveilles de » son règne ».

Etant allé toucher sa pension au trésor royal, il remit son ordonnance à un commis, qui y lisant ces mots: *la pension que nous avons accordée à Boileau à cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée*, lui demanda de quelle espèce étoient ses ouvrages: *de maçonnerie*, répondit-il, *je suis architecte.*

Il eut un jour une dispute fort vive avec un de ses frères qui étoit chanoine. Il en avoit reçu un démenti d'un ton assez dur. Leurs amis communs voulurent les reconcilier, & exhortèrent Despréaux à pardonner à son frère. « De tout » mon cœur, répondit-il, parce que je me suis » possédé, & que je ne lui ai dit aucune sottise. » S'il m'en étoit échappé une, je ne lui par- » donnerois de ma vie ».

Boileau défendit avec chaleur, soit de vive voix, soit par écrit, la cause des *anciens* contre Perrault qui avoit cherché à les rabaisser dans son *Parallele des anciens & des modernes.* Comme le satyrique françois ne se montroit d'abord que simple spectateur d'une querelle littéraire qui devoit l'intéresser, M. le prince de Conti dit un jour à Racine: » Si *Boileau* continue encore à » garder le silence, vous pouvez l'assurer que » j'irai à l'académie écrire sur son fauteuil: *Tu* » *dors, Brutus*»! Il se réveilla & donna contre Perrault les réflexions sur Longin.

Boileau, sans affecter un extérieur dévôt, fut toujours exact à remplir les principaux devoirs de

la religion. Se trouvant aux fêtes de Pâques dans la terre d'un ami, il alla à confesse au curé, qui ne le connoissoit pas, & qui étoit un homme fort simple. Avant que d'entendre sa confession il lui demanda quelles étoient ses occupations ordinaires : de faire des vers, répondit *Boileau*. — Tant pis, dit le curé. — Et quels vers ? — Des satyres, ajouta le pénitent. — Encore pis, répondit le confesseur. --- Et contre qui ? --- Contre ceux, dit *Boileau*, qui font mal des vers ; contre les vices du temps ; contre les ouvrages pernicieux, contre les romans, contre les opéra... Ah, s'écria le curé, il n'y a donc pas de mal ; & je n'ai plus rien à vous dire.

On n'oubliera point ici le trait de générosité qu'il fit paroître envers Patru, célèbre avocat en parlement & l'un des quarante de l'académie françoise. Cet avocat qui auroit mieux plaidé la cause de la langue françoise que celle de la fortune, fut réduit à une extrême indigence. Pressé par un créancier impitoyable, il se vit obligé de vendre ses livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrémité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussitôt offrir près d'un tiers de plus. Mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui surprit agréablement Patru ; ce fut qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliothèque ne seroit qu'en survivance à Despréaux.

M. Despréaux lisant au Roi un endroit de l'histoire de sa vie en présence de quelques courtisans, sa majesté l'arrêta sur le mot de *rebrousser*, pour lequel le roi avoit de la répugnance. Il étoit question du voyage que le roi avoit feint de faire en Flandres, & puis tout d'un coup avoit rebroussé chemin pour tourner du côté de l'Allemagne. Tous les courtisans applaudirent à l'objection du prince, & même jusqu'à M. Racine qui faisoit sa cour aux dépens de son ami ; mais Despréaux persista dans son sentiment avec une obstination respectueuse, insinuant au roi que lorsqu'il n'y avoit qu'un mot dans une langue pour signifier une chose, il falloit le conserver, quelque rude & bisarre que parût ce mot.

Boileau conserva jusqu'à la fin de ses jours son humeur caustique & sévère. L'abbé le Verrier voulant le distraire agréablement dans sa dernière maladie, lui lisoit une tragédie qui faisoit alors beaucoup de bruit. La lecture finie, il dit à cet Abbé : « Eh ! mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ? Les Pradons que nous avons baffoués dans notre jeunesse étoient des soleils auprès de ceux-ci ».

Lorsqu'on lui demandoit comment il se trouvoit, il répondoit par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Un moment avant de mourir, il vit entrer un de ses amis, & lui dit en lui serrant la main, *bon jour & adieu : l'adieu sera bien long.* Il mourut d'une hydropisie de poitrine, & laissa par son testament presque tout son bien aux pauvres.

Il se trouva une nombreuse assemblée à son convoi ; ce qui surprit tellement une femme du peuple, qu'elle ne put s'empêcher de dire : *Il avoit bien des amis : on assure cependant qu'il disoit du mal de tout le monde.*

Voici les vers que Regnard a consacrés à la gloire de ce poëte, l'honneur de son siècle.

Favori des neuf sœurs, qui, sur le mont Parnasse,
De l'aveu d'Apollon, marche si près d'Horace :
O toi qui, comme lui, maître en l'art des bons vers,
As joui de ton nom & mis l'envie aux fers :
Qui peut avec plus d'art, dans le siècle où nous sommes,
Aux règles du bon goût assujettir les hommes ?
Qui connoît mieux que toi le cœur & ses travers ?
Le bon sens est toujours à son aise en tes vers ;
Et par un art heureux découvrant la nature,
La vérité par-tout y brille toute pure :
Mais qui peut comme toi prendre un si noble essor,
Et de tous les métaux tirer des veines d'or ?

BOILEAU (Jacques), docteur de Sorbonne, frère du poëte, mort en 1716. C'étoit un esprit bizarre, qui écrivoit dans un latin extraordinaire, l'*histoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres*. On lui demandoit pourquoi il écrivoit toujours en latin ? « C'est, » dit-il, de peur que les évêques ne me lisent, » ils me perséculeroient ».

Despréaux disoit de son frère, *que s'il n'avoit été docteur de Sorbonne, il auroit été docteur de la comédie italienne.*

Il fut chargé de haranguer le grand Condé, qui passoit par Sénèse. Le héros affecta de regarder en face l'orateur pour l'intimider. Le docteur s'apperçut de son dessein & affectant de la timidité, lui dit : « Monseigneur, votre altesse ne doit pas être surprise de me voir troublé à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques ; je tremblerois bien davantage, devant vous, à la tête d'une grande armée ». Le prince embrassa l'orateur & l'invita à dîner.

BOISROBERT, (François le Metel de) de l'académie françoise, né en 1592. Il étoit un plaisant de société ; il s'attachoit sur-tout à divertir

le cardinal de Richelieu. Citois, premier médecin de ce ministre, lui dit, dans une maladie, *Monseigneur, toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une dragme de Boisrobert;* une autre fois le docteur mit au bas de son ordonnance, *recipe Boisrobert.*

Melleville, envieux de la fortune & de la faveur de *Boisrobert*, a fait ce rondeau satyrique.

Coëffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire,
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche & fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coëffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire;
Mais seulement qu'il est né
Coëffé.

BOMBE. Une *bombe* est un boulet creux que l'on remplit de poudre & qu'on jette par le moyen du mortier, sur les endroits qu'on veut détruire.

Elle produit deux effets, savoir: celui de ruiner les édifices les plus solides, par son poids, & celui de causer beaucoup de désordres par ses éclats. On n'est pas d'accord sur l'origine de la bombe. Strada dit que ce fut un habitant de Venlo, qui se mêloit de faire des feux d'artifice, qui inventa les bombes. Les habitans de cette ville se proposèrent de régaler de cette invention le duc de Clèves qui étoit venu chez eux, & à qui ils avoient donné un grand repas. Ils en firent donc la première expérience devant lui, & elle eut plus de succès qu'ils n'avoient désiré; car la bombe étant tombée sur une maison, en enfonça le toît, les planchers & y mit le feu. L'incendie se communiqua aux maisons voisines & brûla les deux tiers de la ville. Le duc de Clèves ne négligea pas une invention si terrible à la guerre & s'en servit peu de jours après.

Les françois n'en ont fait usage qu'au siège de Lamotte, en 1634.

BOMONIQUE. Le nom de *bomonique* signifie victorieux à l'autel. On donnoit ce nom aux princes lacedémoniens qui se faisoient gloire, à l'envi, de souffrir les coups de fouet qu'on leur donnoit devant l'autel de Diane pendant les sacrifices. Quelques-uns soutenoient cette espèce de supplice une journée toute entière, & on en voyoit souvent expirer avec joie sous les verges. Leurs mères présentes à cette cérémonie, les encourageoient par des chants d'allégresse. Le but de cette institution étoit de rendre la jeunesse insensible aux douleurs & de l'endurcir aux fatigues de la guerre.

BONHEUR. Le mot de *bonheur* exprime une situation, telle qu'on en désireroit la durée sans aucun changement, & en cela le bonheur est différent du plaisir, qui n'est qu'un sentiment agréable, mais court & passager, & qui ne peut jamais être un état.

Le *bonheur* est plus dans le tour d'imagination & dans la manière d'envisager les biens, que dans les biens mêmes; ensorte que l'homme qui sauroit estimer ce qu'il possède, & qui feroit peu de cas de ce qu'il ne possède point, eût-il tort de juger ainsi, jouiroit cependant d'un *bonheur* véritable.

La vie de Métellus offre la suite d'un *bonheur* soutenu; né à Rome, d'une famille des plus illustres, doué de toutes les qualités de l'esprit & du corps, il fut honoré de la dignité de consul, commanda les armées avec succès, & reçut les honneurs du triomphe. Heureux mari, heureux père, il vit ses quatre fils dans les emplois les plus brillans de la république. Il maria dignement ses trois filles, & jouit du plaisir de tenir sur ses genoux, ses petits-fils. Il expira doucement & sans douleur, au milieu des embrassemens de sa famille. Enfin son corps fut porté au bûcher comme en triomphe sur les épaules de ses fils.

Les lettres sur les anglois font mention d'un homme de ces derniers temps & de la plus grande naissance, qui vouloit que rien ne l'affligeât dans le monde. En vain on lui apprenoit un événement fâcheux, il s'obstinoit à le nier. Sa femme étant morte il n'en voulut rien croire; il faisoit mettre sur la table le couvert de la défunte, & s'entretenoit avec elle comme si elle eût été présente; il en agissoit de même lorsque son fils étoit absent. Près de sa dernière heure il soutint qu'il n'étoit pas malade, & mourut avec son heureuse folie.

Ce trait rappelle celui de cet homme de l'antiquité, qui sans sortir de chez lui se figuroit qu'il étoit au spectacle & qu'il y voyoit représenter des chef-d'œuvres. On eut la cruauté de parvenir à le désabuser; il ne fut plus heureux.

On entend aussi quelquefois, par le mot de *bonheur* un hasard heureux, ou le concours de circonstances favorables, mais inattendues.

Timothé, général athénien, fut si heureux dans toutes ses entreprises, que ses envieux disoient publiquement, qu'il étoit redevable de tous ses succès à la fortune plutôt qu'à son mérite. Ils l'avoient fait peindre dormant dans sa tente, un

filet à la main ; & la fortune au-dessus de sa tête, prenoit soin d'amener les villes dans le filet.

Le maréchal Boucicaut ayant été pris dans un combat contre les turcs, fut mené avec les autres prisonniers devant Bajazet. Le sultan fit d'abord séparer ceux dont il espéroit une grosse rançon ; mais Boucicaut, dont le nom étoit inconnu & dont les armes très-simples n'annonçoient pas le rang, alloit être égorgé sans pitié comme les autres prisonniers obscurs, lorsque voyant dans ceux que le sultan avoit épargnés par avarice, le comte de Nevers, ils se regardèrent avec attendrissement, & le comte de Nevers, montrant Boucicaut, joignit les deux doigts pour faire comprendre au sultan combien ils étoient unis. Le sultan comprit que Boucicaut étoit frère du comte de Nevers, & le fit délier. C'est à cet heureux hasard que le maréchal Boucicaut dut la vie en cette occasion.

Leyran, gentilhomme françois, lors du massacre de la S. Barthelemi avoit déja reçu deux coups de poignard. Tout en fuyant il arrive au Louvre, se sauve sans savoir où, dans la chambre de la reine de Navarre, qui étoit couchée. Leyran se cache dans la ruelle, & la princesse s'étant réveillée en sursaut & toute effrayée se jetta aussi dans la ruelle. Son rang en imposa pour un moment aux assassins, & les gardes étant survenus assurèrent les jours de la reine & du gentilhomme Leyran.

Voulons nous avoir une idée d'un véritable *bonheur*, écoutons Lafontaine :

Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux ;
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.
Des soucis dévorans c'est l'éternel asyle,
Véritable vautour que le fils de Japet
Représente enchaîné sur son triste sommet.
L'humble toît est exempt d'un tribut si funeste,
Le sage y vit en paix & mépriſe le reste.
Content de ses douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois ;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne,
Que la fortune vend, ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

BONNEVAL (Claude Alexandre comte de), mort en 1747, à 75 ans. Il servit avec distinction en Italie, sous Catinat & Vendôme ; il se mit au service de l'empereur, & se distingua dans la guerre contre les turcs ; enfin son inconstance le fit musulman ; il disoit à ce sujet, qu'*il n'avoit fait que changer son bonnet de nuit en un turban.*

Il se félicitoit dans ses disgraces de n'avoir jamais perdu son appétit ni sa bonne humeur, & s'estimoit heureux d'*avoir sa philosophie dans le sang.*

BONS MOTS. Quelques traits suffiront ici, d'autant plus que ce recueil en contient beaucoup d'autres sous différentes dénominations.

Un bon mot, ou ce qu'on appelle proprement un mot malin, ne consiste souvent qu'à donner une cause ridicule, à une action qui peut avoir un motif plus relevé.

Un homme de qualité, voyageoit en Espagne, on lui fit voir l'escurial & le superbe couvent des religieux de l'ordre de S. Hierome. Le supérieur, qui le conduisoit, lui rapportoit, parmi les particularités de sa fondation, que Philippe II l'avoit fait bâtir pour accomplir le vœu qu'il fit le jour de la bataille de Saint-Quentin, en cas qu'il sortît victorieux. Mon père, lui dit le voyageur en admirant l'étendue immense de ce bâtiment : Il falloit que ce roi eût grand peur lorsqu'il fit un si grand vœu.

M. Duclos, en parlant des grands qui n'aiment pas les gens de letttres, dit : « Ils nous craignent, « comme les voleurs craignent les réverbères ».

Un cordelier avoit prêché dans une cérémonie, à laquelle avoit assisté le cardinal de Richelieu. Le ministre surpris de l'assurance du prédicateur, lui demanda comment il avoit pu prêcher devant lui sans éprouver le moindre trouble. Sachant, répondit le cordelier, que je devois prêcher devant votre excellence, je me suis accoutumé à prêcher dans un champ planté de choux, où il n'y avoit qu'un seul chou rouge, & c'est celui-là, monseigneur, qui représentoit votre excellence.

M. Delamotte-d'Orléans, évêque d'Amiens, avoit de la piété dans le cœur & de la gaieté dans l'esprit. Ce prélat assistoit un jour à un sermon, que celui qui le débitoit n'avoit point composé. Tout-à-coup un chien se mit à japper dans l'église. Comme le suisse s'empressoit pour le chasser, » laissez, laissez, dit l'évêque, il crie au voleur ».

On soutenoit à M. Huet, évêque d'Avranches, que les jansénistes & les huguenots étoient frères ; au moins, répondit-il, ce n'est pas du même lit.

Charles II, roi d'Angleterre, vit en passant un homme au carcan : qu'a-t-il fait, demanda le roi ? des écrits satyriques, sire, contre vos ministres. Le pauvre sot, dit le roi ! que ne les faisoit-il contre moi, on ne lui auroit ni rien dit, ni rien fait.

Le prince d'Orange, au désespoir d'avoir été battu à Fleurus, Leuse, Steinkerque & Nervinde, disoit en parlant de M. de Luxembourg : « est-il » possible que je ne battrai jamais ce bossu-là ? » M. de Luxembourg l'ayant su, répondit : « com-

» ment fait-il que je suis bossu? Il ne m'a jamais vu » par-derriere ».

M. de Beautru fut bâtonné en public par l'ordre du duc d'Epernon, sur lequel il avoit plaisanté. Des Barreaux voyant quelque temps après M. de Bautru avec un bâton, s'écria : « M. de » Bautru porte son bâton comme S. Laurent son » gril, pour nous faire souvenir de son mar- » tyre ».

Une marchande qui étant au château à Versailles, s'approchoit un peu trop de la cour, fut remarquée par madame la dauphine, qui chargea une duchesse de lier avec elle conversation, à dessein de l'intimider. « Madame, dit la duchesse, » en s'adressant à cette femme, pouvez-vous me » dire quel est l'oiseau le plus sujet à être cocu ? » Madame, c'est un duc, répondit la marchande ».

Un soldat qui desiroit son avancement, s'adressa au général en lui faisant valoir les longues années de son service. « Où sont tes blessures, dit le général, ce sont là les meilleurs titres? Peux- » tu m'en montrer ? Non, mon général, répon- » dit le vieux soldat, tous les jours de bataille » je prenois part à votre gloire, & je ne vous ai jamais quitté ».

Un mari se plaignoit à Santeuil de l'infidélité de sa femme : c'est un mal d'imagination, répon- » dit-il, peu en meurent, beaucoup en vivent ».

Agis II, roi de Lacédémone, passant auprès de Corinthe, & considérant la hauteur, la force & l'étendue des murailles de cette ville, demanda ironiquement : « quelles sont donc les femmes qui font là leur séjour?

Memnon, général de Darius, entendant un soldat qui parloit mal d'Alexandre, le frappa en lui disant : « c'est pour lui faire la guerre que je » t'ai pris, & non pas pour en dire des injures ».

Les sujets de Denys le tyran se plaignoient d'un impôt, il n'eut point d'égard à leurs représentations, & l'augmenta à tel point qu'ils ne firent que rire. « C'est assez, dit Denys, puisqu'ils » rient d'un impôt, c'est qu'ils n'ont rien à risquer » ni à perdre ».

Une actrice faisoit une vente des présens qu'elle avoit reçus en bijoux, où tout fut porté à un prix excessif, plusieurs jolies femmes en murmuroient. « Je vois bien à votre humour, leur dit » l'actrice, que vous voudriez les avoir au prix » coûtant ».

BONTÉ. La *bonté* consiste en deux points : le premier, ne pas faire de mal à nos semblables, le second leur faire du bien.

Téribaze étant à la chasse avec Artaxercès, montra au roi sa robe toute déchirée : « il faut en » avoir une autre, lui dit Artaxercès. Donnez- » moi donc la vôtre, répondit Téribaze, car je » n'en ai point ». Le roi la lui donna; mais lui défendit en même-temps de la porter. Téribaze, sans trop s'embarrasser de la défense, parut à la cour avec le manteau royal. Mais Artaxercès, au lieu de s'en fâcher, n'en fit que rire, & dit à Téribaze : « Je vous reconnois pour fou, & » comme tel je vous laisse la liberté de vous ha- » biller comme vous voudrez ».

Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, ne regardoit pas indifféremment le maréchal de Brissac. Un jour le prince entra chez elle dans un moment où il n'étoit nullement attendu. Brissac n'eut que le temps de se cacher sous le lit; mais pas assez promptement pour que le roi ne s'en fût pas apperçu. Henri, sans témoigner de colère, demanda une boîte de confitures sèches, & dit, en la jettant sous le lit : « Tiens, Brissac, il faut » bien que tout le monde vive ».

Cosroès, roi de Perse, avoit cette sorte de *bonté* que l'on admire plutôt dans un particulier que dans un souverain, qui doit, avant toutes choses, justice à ses peuples. Un jour ce prince donnoit un festin aux grands du royaume. Un officier, qu'il avoit dépouillé de son emploi, prit, sur le buffet, un plat d'or, & l'emporta : il n'y eut que le sophi qui s'apperçut du vol. Celui qui avoit soin de la vaisselle fit des recherches, se plaignit. « Calmez-vous, lui dit Cosroès, celui qui a pris » le plat ne le rendra pas, & moi qui l'ai vu » prendre, je n'ai garde de découvrir le voleur ». Quelques jours après, le même officier parut à la cour avec un habit neuf. Le roi s'approcha & lui dit à l'oreille : « Est-ce mon plat qui vous a donné » cette belle robe? Oui, seigneur, répondit » l'officier; & montrant ensuite ses caleçons tout » déchirés : vous voyez, ajouta-t-il, qu'il n'a fait » les choses qu'à demi ».

L'impératrice reine étant à Luxembourg, reçut un message de la part d'une femme âgée de cent huit ans, qui pendant plusieurs années n'avoit pas manqué de se présenter le jour du Jeudi-Saint, pour être au nombre des pauvres auxquels cette princesse lavoit les pieds. Depuis deux ans, ses infirmités la retenoient au lit. Elle fit témoigner à l'impératrice la peine sensible qu'elle ressentoit de n'avoir pu se trouver à cette cérémonie, non à cause de l'honneur qu'elle auroit reçu, mais parce qu'elle avoit été privée du bonheur de voir une souveraine adorée. L'impératrice, touchée du message, & des sentimens de cette bonne femme, se rendit elle-même dans le village qu'elle habitoit. Elle ne dédaigna pas d'entrer dans une misérable cabane, & trouva la paysanne sur le grabat. « Vous regrettez de ne m'avoir point vue, lui dit avec bonté cette admirable prin- » cesse; couchez-vous, ma bonne, je viens vous

» voir «. Il eſt inutile de dire que la princeſſe laiſſa dans ce réduit des marques de ſa généroſité.

On vint dire à Henri IV que ſes troupes avoient pillé quelques maiſons de payſans en Champagne. « Meſſieurs, dit-il aux officiers qui l'entouroient, » partez en diligence, donnez-y ordre, vous » m'en répondrez. Quoi ! ſi on ruine mon peu» ple, qui me nourrira ? qui ſoutiendra les char» ges de l'Etat ? qui paiera vos penſions, meſ» ſieurs ? Vive-dieu, s'en prendre à mon peuple, » c'eſt s'en prendre à moi ».

Henri IV ne vouloit pour courtiſans que ſes braves, & pour favoris que ſon peuple. Quand il écrivoit aux gouverneurs des provinces, il finiſſoit preſque toujours ſes lettres par ces paroles : » ayez ſoin de mon peuple, ce ſont mes enfans ; » Dieu m'en a commis la garde, j'en ſuis reſpon» ſable ».

Ce bon prince, quelque tems avant ſa mort, diſoit à Sully, ſon miniſtre : « Si Dieu me fait la » grace de vivre encore deux ans, je veux qu'il n'y ait pas un payſan dans mon royaume qui ne mette le dimanche une poule dans ſon pot.

Menin eſt attaquée par les françois en 1744 : on dit à Louis XV qu'en riſquant une attaque qui coûtera quelques hommes, on ſera quatre jours plutôt dans la ville : « Eh bien, dit ce roi bien» aimé, prenons-là quatre jours plus tard ; » j'aime mieux perdre quatre jours devant une » place qu'un ſeul de mes ſujets ».

BORDELON (Laurent), né en 1653, mort en 1730. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages biſarres, écrits d'un ſtyle inſipide ; tel eſt entr'autres ſon *hiſtoire des imaginations extravagantes de M. Ouſle*. Cet auteur ayant dit un jour dans une ſociété que ſes *ouvrages étoient ſes péchés mortels*, on lui répliqua auſſi-tôt que *le public en faiſoit pénitence*.

BORDEU (Théophile de), né en 1722, mort en 1776. Ce médecin célèbre ne put jamais ſe délivrer d'une mélancolie profonde, qui jointe à une goutte vague, l'emporta au tombeau. Il eut des amis, mais il eut auſſi, même parmi ſes confreres, des ennemis cruels. Un d'eux lui ſuſcita un procès deshonorant, & apprenant ſa mort, dit : *Je n'aurois pas cru qu'il fût mort horizontalement*.

Une dame dit au contraire, en faiſant l'éloge de ſon médecin, que la mort le craignoit ſi fort, qu'elle l'avoit pris en dormant.

Ce médecin deſiroit que parmi le nombre de *cours* qui s'affichent de toutes parts ſur toutes ſortes de matieres, on établît auſſi *un cours de bon ſens*.

BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN. On demandoit un jour à Newton pourquoi il marchoit quand il en avoit envie, & comment ſon bras & ſa main ſe remuoient à ſa volonté ? Il répondit bravement qu'il n'en ſavoit rien. Mais du moins, lui dit-on, vous qui connoiſſez ſi bien la gravitation des planètes, vous me direz par quelle raiſon elles tournent dans un ſens plutôt que dans un autre, & il avoua encore qu'il n'en ſavoit rien.

Ceux qui enſeignèrent que l'Océan étoit ſalé, de peur qu'il ne ſe corrompît, & que les marées étoient faites pour conduire nos vaiſſeaux dans nos ports, furent un peu honteux quand on leur répliqua que la Méditerranée a des ports & point de reflux. Muſchembroek lui-même eſt tombé dans cette inadvertance.

Quelqu'un a-t-il jamais pu dire préciſément comment une buche ſe change dans ſon foyer en charbon ardent, & par quelle mécanique la chaux s'enflamme avec de l'eau fraîche ?

Le premier principe du mouvement du cœur dans les animaux eſt-il bien connu ? Sait-on bien nettement comment la génération s'opère ? A-t-on deviné ce qui nous donne les ſenſations, les idées, la mémoire ? Nous ne connoiſſons pas plus l'eſſence de la matière que les enfans qui en touchent la ſuperficie.

Qui nous apprendra par quelle mécanique ce grain de bled que nous jettons en terre ſe relève pour produire un tuyau chargé d'un épi ; & comment le même ſol produit une pomme au haut de cet arbre, & une châtaigne à l'arbre voiſin ? Pluſieurs docteurs ont dit, que ne ſais-je pas ? Montagne diſoit : que ſais-je ! (VOLTAIRE).

BOSSUS, BORGNES & BOITEUX. Nous réuniſſons ſous un même article trois claſſes d'hommes marqués à la même lettre. On a en général bonne opinion de gens marqués au B. On leur reconnoît habituellement de l'eſprit, de la fineſſe & de la gaieté. Les traits ſuivans en ſont preuve.

Un *boſſu* plein d'enjouement & de gaieté avoit le bon eſprit d'être le premier à plaiſanter ſur ſa *boſſe*. Un jour entr'autres, dans un cercle de vingt perſonnes où il étoit, arrive un homme qui avoit, comme lui, le malheur d'être affligé d'une *boſſe* conſidérable, mais devant lequel il étoit dangereux de traiter ce point délicat. A peine il le voit entrer, qu'il avance deux pas à ſa rencontre, le regarde de la tête aux pieds avec un air de ſurpriſe, & ſe rapprochant de ſon voiſin, lui dit à l'oreille, d'un ton aſſez élevé pour être entendu de tout le monde : « Ah ! mon ami, *quelle boſſe* » ! Le voiſin, qui ne s'attendoit à rien moins, part d'un éclat de rire. Cet éclat ſe communique, on ſe retourne, on ſe mord les lèvres, on veut ſe retenir, il n'y a pas moyen. Le nouveau venu

déconcerté, jette sur l'homme à l'exclamation un regard de travers. Celui-ci, sans s'émouvoir, hausse les épaules, & répond, avec un souris de pitié : « Ah ! Monsieur, *Quelle bosse* ! — Mon» sieur, vous m'insultez, dit l'autre, à qui le feu » monte au visage, & je veux en avoir raison, » sortons. — Eh ! monsieur, répliqua le premier, » quand nous sortirions, en seriez-vous moins » *bossu* ? — Ah ! ç'en est trop, s'écria le petit » homme. En même-temps il tire son épée & » veut en percer son ennemi. — Oh ! oh ! tu te » fâches, lui répond froidement son confrère, » en lui tournant le dos, eh bien, frappe, si tu » l'oses ».

Un prédicateur prouvoit en chaire que tout ce que dieu a fait est bien fait. Voilà, disoit en lui-même un *bossu* qui l'écoutoit attentivement, une chose bien difficile à croire ; il attend le prédicateur à la porte de l'église & lui dit : « Monsieur, » vous avez prêché que dieu avoit bien fait » toutes choses, voyez comme je suis bâti ». Mon ami, lui répondit le prédicateur, en le regardant, *il ne vous manque rien, vous êtes bien fait pour un bossu.*

Autrefois on estimoit beaucoup en France un grand pied ; & la longueur des souliers, sur-tout dans le 14e. siècle, étoit la mesure de la distinction. Les souliers d'un prince avoient deux pieds & demi de long ; ceux d'un haut baron, deux pieds. Le simple chevalier étoit réduit à un pied & demi. M. de Saint-Foix pense que c'est de là que nous est restée l'expression, *il est sur un grand pied dans le monde.* Cette expression, quelle que soit son origine, a souvent fait naître des plaisanteries. Un *bossu*, qui savoit l'histoire apparemment, voulut un jour faire usage de ce proverbe contre un homme qui avoit un pied très-grand, mais sans aucune prétention à la noblesse. *Il faut avouer*, lui dit-il, *que vous êtes*, Monsieur, *sur un grand pied dans le monde.* L'homme au grand pied se contenta de lui répondre froidement : *il est vrai*, Monsieur, *que la fortune ne m'a pas tourné le dos.*

D'Alençon étoit fils d'un huissier au parlement de Paris, & avoit été reçu dans la même charge. Il étoit *bossu*, & dévoré de la manie de passer pour homme d'esprit, quoiqu'il n'en eût que médiocrement ; aussi l'abbé de Pons, autre *bossu*, qui avoit beaucoup de mérite, disoit de lui, avec une espèce d'indignation : » Cet animal là deshonore le corps des *bossus* ».

Un jeune homme qui étoit *bossu*, en prétendant ne l'être pas, fut en députation, avec plusieurs de ses confrères, chez un ancien d'une compagnie où il venoit d'être admis. Cet ancien étoit *bossu* aussi, mais personnage facétieux & plaisantant le premier de sa *bosse*. Appercevant le jeune homme, il alla aussi-tôt l'embrasser & lui dit : « Eh ! bon jour, mon double confrère ». Ce propos offensa celui-ci. « C'est à tort, reprit-il, que vous m'ap» pellez votre double confrère. — Je le vois » bien, répliqua l'ancien, pour être de la compa» gnie des *bossus* il faut avoir de l'esprit ».

Louis XI comparoit un homme qui avoit une belle bibliotheque, & qui n'en faisoit aucun usage, à un *bossu* qui porte sa bosse derrière le dos, & qui jamais ne la voit. On dit ordinairement qu'il n'y a pas de comparaison qui ne cloche ; celle-ci paroît assez juste.

Galiot de Narni, bossu par le devant,
Et d'une bisarre figure,
Dans la ville de Sienne entroit sur sa monture ;
Un citadin mauvais plaisant
Lui dit pour le railler : les autres d'ordinaire
Portent leur paquet par-derriere :
Pourquoi portez-vous donc le vôtre par-devant ?
C'est, répondit Galiot, qu'en pays de filoux
On agit de cette manière.

Jean du Pont-Alais ou du Pont-Allez, qui fut en 1510, ou environ, auteur, acteur ou entrepreneur de représentations de mysteres pour les entrées solemnelles, étoit *bossu*, & malgré cela bien reçu à la cour, à cause de ses bons mots. Il approchoit souvent Louis XII & François I. Il aborda un jour un cardinal qui étoit *bossu* comme lui, & eut la malice de se placer près son éminence, de manière que les deux bosses se touchèrent. Le cardinal s'en formalisant, Pont-Alais lui dit : « Monseigneur, nous voici en état de prouver que deux montagnes, aussi bien que deux hommes, peuvent se rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire ».

LE BOSSU, conte.

Guillot, bossu par-devant, par-derrière,
Et goguenard (tous les bossus le sont),
Pour se baigner, au bord de la rivière,
Mit ses habits, comme tant d'autres font.
Or un voleur à les embler fut prompt.
Mais quand Guillot eut fait son tripotage,
Et décrassé son sale parchemin,
Il regagna l'infidèle rivage,
Bien rafraîchi, mais nud comme la main.
Lors de plus près avisant son dommage,
Il le supporte en empereur romain.
De souhaiter que le diable t'emporte,
Maudit larron de mon seul vêtement,
Seroit, dit-il, vengeance un peu trop forte.
Pour un tel cas, je voudrois seulement
Pour te punir du moins, vaille que vaille,
Que cet habit acquis furtivement
Pût te servir, & fût juste à ta taille.

Un homme de la plus haute taille se promenoit

un soir à la foire St.-Ovide, tandis qu'on jouoit en-dehors des parades. Tout occupé des lazis qui se faisoient à celles d'un jeu de marionettes, il heurta par mégarde un petit *bossu*, qui se redressant sur la pointe du pied, apostropha très-incivilement ce grand homme, ou plutôt cet homme grand. Celui-ci, sans témoigner la moindre colère, affecta de se courber & de dire, en élevant la voix : *Qu'est-ce qui est là-bas ?* L'Esope, furieux de ce sarcasme, mit la main sur la garde de son épée, & en demanda raison à son adversaire. Mais l'homme de haute stature, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le posa sur le balcon de la parade, en disant froidement : Tenez, serrez votre polichinele, qui s'avise de faire ici du tapage.

Un officier, devenu *borgne* à la guerre, portoit un œil de verre, qu'il avoit soin d'ôter lorsqu'il se couchoit. Se trouvant dans une auberge, il appelle la servante, & lui donne cet œil pour qu'elle le pose sur une table ; cependant la servante ne bougeoit point. L'officier perdant patience, lui dit : Eh bien, qu'attends-tu là ? J'attends, Monsieur, que vous me donniez l'autre.

Un *borgne* gageoit contre un homme qui avoit bonne vue qu'il voyoit plus que lui. Le pari accepté ; vous avez perdu, dit le *borgne*, car je vous vois deux yeux, & vous ne m'en voyez qu'un.

Pé Fournier étoit *borgne* ; plaidant un jour, il mit ses lunettes pour lire une pièce, & dit : « Messieurs, je ne produirai rien qui ne soit nécessaire ». — L'avocat adverse lui répliqua : « Commencez donc par retrancher un des verres de vos lunettes ». Cette plaisanterie déconcerta Pé Fournier.

On demandoit à un *boiteux* qui alloit à l'armée comme fantassin, pourquoi il ne s'étoit pas mis plutôt dans la cavalerie ; c'est, répondit-il, que je ne vais pas à la guerre pour fuir.

BOSSUET (Jacques Benigne), né à Dijon, le 27 Septembre 1627, mort à Paris le 12 Avril 1704, âgé de 77 ans.

Louis XIV l'avoit nommé à l'évêché de Condom le 13 Septembre 1669, précepteur de M. le dauphin le 11 Septembre de l'année suivante, premier aumônier de la dauphine en 1680, évêque de Meaux en 1681, conseiller d'état en 1697, & premier aumônier de madame la duchesse de Bourgogne l'année suivante ; il avoit été reçu de l'académie françoise en 1671.

Bossuet encore enfant donna d'heureux présages de ce qu'il seroit un jour. Il récitoit, dès l'âge de sept à huit ans, des sermons qu'il apprenoit par cœur, & qu'il prononçoit de fort bonne grace. La marquise de Rambouillet en ayant oui parler, souhaita de l'entendre, & fit naître le même desir aux personnes d'esprit & de qualité qui s'assembloient chez elle les soirs. Le jeune *Bossuet* y fut conduit entre onze heures & minuit, & prêcha avec beaucoup d'agrément & d'assurance. Toute l'assemblée en parut très-satisfaite. Voiture s'y étoit trouvé. Cet auteur, qui dans la conversation comme dans ses lettres, couroit toujours après l'esprit, dit au sujet de l'âge du prédicateur, & de l'heure de la prédication : *En vérité, je n'ai jamais entendu prêcher si tôt ni si tard.*

Louis XIV fut si content la première fois qu'il l'entendit, qu'il fit écrire en son nom au père du jeune orateur, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Bossuet excelloit sur-tout dans les oraisons funèbres, genre d'éloquence où il faut de l'imagination & une grandeur majestueuse qui tient un peu de la Poésie. Celle de la reine d'Angleterre parut un chef-d'œuvre, & celle de Madame, enlevée à la fleur de son âge, & morte entre ses bras, eut le plus grand & le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit » désastreuse ! nuit effroyable ! où retentit tout-» à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette » étonnante nouvelle : *Madame se meurt, Madame est morte* ». L'auditoire éclata en sanglots, & la voix de l'orateur fut interrompue par les soupirs & par les pleurs.

Lorsque M. Bossuet alla prêter serment de fidélité entre les mains de madame la duchesse de Bourgogne, pour la charge de son premier aumônier, cette princesse ne put s'empêcher de dire, dans une de ses saillies ordinaires : *Ah ! la bonne tête que j'ai là à mes pieds.*

Ce prélat jouissoit d'une grande considération à la cour, & Louis XIV recevoit volontiers ses conseils. Un jour ce prince le voyant entrer, lui dit : « Nous parlions des spectacles, qu'en pen-» sez-vous ? Sire, il y a de grands exemples pour, » répondit le prélat, mais il y a des raisonnemens » invincibles contre ».

Ce monarque, qui heureusement favorisoit le bon parti dans l'affaire du quiétisme, n'ignoroit pas que M. de Meaux s'étoit fort élevé contre les maximes de spiritualité de M. de Cambrai ; il lui demanda : « Qu'auriez-vous fait, si j'avois » protégé M. de Cambrai ». Sire, répondit M. *Bos-» suet*, j'en aurois crié vingt fois plus haut ; » quand on défend la vérité on est assuré d'avoir » tôt ou tard la victoire ».

Tout le temps que M. *Bossuet* n'employoit point aux fonctions de son ministère, il le donnoit à l'étude ; rarement se permettoit-il la promenade ; c'est ce que son jardinier lui représenta un jour assez naïvement. Ce prélat l'ayant trouvé sur son chemin, s'informa comment alloit les arbres fruitiers :

tiers : « Eh! Monſeigneur, vous vous ſouciez bien de vos arbres; ſi je plantois dans votre jardin des ſaint Auguſtin & des ſaint Chryſoſtôme, vous les viendriez voir ; mais pour vos arbres, vous ne vous en mettez guère en peine ».

Toutes les fois que le ſublime *Boſſuet* avoit une oraiſon funèbre à compoſer, il liſoit Homère en grec. Cette lecture élevoit ſon ſtyle à la hauteur du ſujet : « J'allume, diſoit ce grand homme, mon flambeau aux rayons du ſoleil.

Il y eut, dit-on, un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet*, encore très-jeune, & mademoiſelle Des-Vieux ; mais cette demoiſelle fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état, à la fortune que l'éloquence de ſon amant devoit lui procurer dans l'égliſe : elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir du contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration. *Boſſuet* ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les ordres. Après la mort du prélat, ce fut la famille de M. Secouſſe, avocat & homme de lettres, dont on tient cette anecdote, qui régla les repriſes & les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiſelle n'abuſa du ſecret dangereux qu'elle avoit entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union ſévère & reſpectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de Mauléon, & a vécu près de cent années.

On raconte que mademoiſelle Des-Vieux de *Mauléon* ayant dit un jour au jéſuite *la Chaiſe*, confeſſeur de Louis XIV, on ſait que je ne ſuis pas janſéniſte ; le père la Chaiſe répondit, on ſait que vous n'êtes que *mauléoniſte*.

BOUCHARDON. Edme *Bouchardon*, ſculpteur du roi, naquit en 1698, à Chaumont en Baſſigny, d'un père qui profeſſoit la Sculpture & l'Architecture. Les mœurs de *Bouchardon* ſe conſervèrent, dans un ſiècle de frivolité, auſſi ſimples & auſſi pures, que ſon talent devint ſublime. C'eſt lui qui diſoit ſouvent, *quand je lis l'Iliade, je crois avoir vingt pieds de haut.* Ses ouvrages ſe reſſentent bien de l'élévation d'ame que lui cauſoit la lecture du poëte grec.

BOUCHER (François), premier peintre du roi, né à Paris en 1704, mort en 1770; il fut ſurnommé à juſte titre, le peintre des grâces. Il reſpectoit les tableaux des grands maîtres, au point qu'il n'oſoit en approcher ſon pinceau pour corriger quelques taches, en s'écriant : *ils ſont ſacrés pour moi.*

Quand il vouloit donner des leçons à un élève, il prenoit ſon ouvrage & repeignoit les endroits qui étoient foibles ; *je ne ſais*, diſoit-il, *conſeiller qu'avec le pinceau.*

Encyclopédiana.

BOUCICAUT. Jean le Meingre, dit *Boucicaut*, maréchal de France, & lieutenant pour le roi Charles VI à Gênes, ſe promenant à cheval par la ville, rencontra deux courtiſannes vêtues à la mode du pays, qui lui firent la révérence : il la leur rendit avec la plus reſpectueuſe civilité. Un gentilhomme qui étoit devant lui s'arrêta & lui dit : « Monſeigneur, ſavez-vous quelles ſont » ces deux dames qui vous ont ſalué? — Non, » répondit le maréchal. — Ce ſont des filles » de mauvaiſe vie, — Je ne les connois pas, » répartit *Boucicaut*, mais j'aime mieux avoir » fait la révérence à ces filles perdues, que » d'avoir manqué à ſaluer une femme de bien ».

A la bataille de Roſebecque, *Boucicaut*, depuis maréchal de France, très-jeune encore, & nouvellement armé *chevalier*, combattoit où le péril étoit le plus grand, ne prenant conſeil que de ſon courage. Il remarqua un chevalier flamand qui, à coups de ſabre, *abattoit* tout ce qui ſe trouvoit devant lui : rien ne pouvoit réſiſter aux efforts de ſon bras victorieux. *Boucicaut* court à lui, l'attaque la hache à la main, & le menace d'un ton intrépide. Le flamand, remarquant ſa jeuneſſe, le mépriſe, & d'un coup violent, lui fait tomber ſa hache. « Va tetter, enfant » , lui dit-il ; & tournant d'un autre côté, il ne daignoit pas achever ſa victoire. *Boucicaut*, outré de colère, tire ſon épée, s'élance ſur lui, & vient à bout, après quelques momens de combat, de la lui paſſer au travers du corps.

Le maréchal *de Boucicaut* ne laiſſa qu'un fils, âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis maréchal de France & gouverneur de Gênes. Ce grand homme ne s'étoit pas ſoucié d'accumuler d'immenſes richeſſes ſur la tête de cet héritier de ſon nom & de ſa gloire, & n'avoit ſongé qu'à lui laiſſer de grands modèles de vertu. Ses amis le blâmèrent de n'avoir point profité de la faveur du roi Jean ſon maître. « Je n'ai rien vendu de l'héritage de mes pères, leur répondit-il, & je n'y ai rien non plus augmenté. Si mon fils eſt homme de bien, il aura aſſez ; mais s'il ne vaut rien, il aura trop, & ce ſera grand dommage ».

BOUFFON. Les *bouffons* ont eu en différens temps une eſpèce de vogue ; on leur permettoit de dire à-peu-près tout ce qui leur venoit dans l'idée. Quelquefois ils préſentoient aux princes des leçons de ſageſſe. Quelquefois ils abuſoient de leurs privilèges, en ſorte que pluſieurs ont eu lieu de ſe louer, pluſieurs de ſe repentir d'avoir exercé cette eſpèce de profeſſion.

Un *bouffon*, qui vivoit du temps de Tibère, voyant paſſer un convoi, fit arrêter tous ceux qui le compoſoient, & s'adreſſant enſuite au mort, il lui dit : « Je t'ordonne de dire à Auguſte que les legs qu'il avoit faits en faveur du peuple ne

ſont pas encore payés. Tibère ayant appris cette ſcène fit venir le *bouffon* devant lui ; il lui donna ce qui lui étoit dû, & l'envoyant tout de ſuite au ſupplice : *Allez, dites à Auguſte que vous êtes payé du legs qu'il avoit fait en votre faveur.*

Le *bouffon* de la reine Eliſabeth ayant été long-temps ſans oſer paroître devant elle, à cauſe de ſes paroles piquantes & hardies, eut enfin permiſſion de venir vers cette princeſſe, qui lui dit en le voyant : « Eh bien, ne nous venez-vous pas encore reprocher nos fautes » ? Non, Madame, répondit le *bouffon*, ce n'eſt pas ma coutume de diſcourir des choſes dont tout le monde parle.

Triboulet, fou de François I., ayant appris que Charles V devoit paſſer en France, écrivit ſur des tablettes que l'empereur étoit fou de s'expoſer ainſi à la merci de ſes ennemis. Si je le laiſſe paſſer ſans lui rien faire, dit le roi, que diras-tu de moi ? Je ne ſais pas ce que je dirai, répondit Triboulet, mais je ſais bien ce que je ferai. Eh bien, que feras-tu, reprit François I. Ce que je ferai, répondit le fou, j'effacerai ſon nom, & j'y placerai le vôtre.

BOUFLERS (Louis de), né en 1534. Loiſel, dans ſes mémoires du Beauvoiſis, dit que ce noble picard fut ſurnommé le *Robuſte*, parce qu'il égaloit la force de Milon de Crotone.

Il rompoit avec les doigts un fer de cheval ; un homme ne pouvoit le faire avancer d'un ſeul pas lorſqu'il ſe tenoit ferme ſur ſes pieds. Il enlevoit un cheval ſur ſes bras, & le portoit à une grande diſtance. Il tuoit d'un coup de pierre les quadrupèdes dans leur courſe, & les oiſeaux dans leur vol. Il ſautoit tout armé en ſelle, ſans mettre le pied à l'étrier. Il devançoit à la courſe le cheval le plus agile.

BOUFLERS (Louis François), duc & pair, & maréchal de France, né en 1644, mort en 1711. Il étoit de la même famille de Louis de *Bouflers*. Il ſe diſtingua dans le commandement des armées, & ſur-tout à la fameuſe défenſe de Lille. *Je ſuis fort glorieux*, lui dit le prince Eugène, *d'avoir pris Lille, mais j'aimerois mieux encore l'avoir défendu comme vous.*

Pendant le ſiège de cette place, un partiſan vint lui dire qu'il pourroit tuer le prince Eugène. *Je vous le défends*, répartit *Bouflers*, *votre fortune eſt ſûre, ſi vous pouvez le prendre priſonnier ; mais vous ſerez puni de mort ſi vous attentez à ſes jours.*

Le roi Guillaume ayant pris Namur en 1695, arrêta *Bouflers* priſonnier contre la foi des conventions. Le maréchal s'en plaignit ; on lui obſerva qu'on en agiſſoit ainſi par repréſailles de la garniſon de Dixmude & de Deinſe, que les françois avoient retenue malgré les capitulations. Si cela eſt, dit *Bouflers*, on doit arrêter la garniſon & non moi. *Monſieur*, lui répondit-on, *l'on vous eſtime plus que dix mille hommes.*

BOUHOURS (Dominique). Le père *Bouhours*, jéſuite, étoit né à Paris en 1628, & mourut dans la même ville en 1702.

C'étoit un homme poli, dit l'abbé de Longuerue, ne condamnant perſonne & cherchant à excuſer tout le monde. Il a écrit avec pureté & avec élégance. Il enſeigne aux jeunes gens, dans la plupart de ſes écrits, à éviter l'enflure, l'obſcur & le recherché, & lui-même donne dans une affectation ridicule : auſſi l'Abbé de la Chambre appelloit *Bouhours*, *l'empeſeur des muſes.*

Quelqu'un a dit aſſez plaiſamment qu'il ne manquoit au père *Bouhours*, pour écrire parfaitement, que de ſavoir penſer. En effet, ce bel eſprit paroît plus s'appliquer aux paroles qu'aux choſes. Dans le temple du goût, il eſt derrière les grands hommes, occupé à marquer ſur des tablettes toutes les fautes de langage, & toutes les négligences qui échappent au génie.

La nation allemande fut fort choquée de ce qu'il avoit oſé mettre en queſtion dans ſes *Entretiens d'Ariſte & d'Eugène*, qui parurent en 1671, *ſi un allemand peut être un bel-eſprit.* Un allemand demanda à ſon tour, *ſi un françois pouvoit avoir du jugement.*

On lui reprocha un jour de ce que, ſachant ſi bien ſa langue, il avoit dit *rabaiſſement des monnoies*, au lieu de *rabais des monnoies* ; il dit, pour s'excuſer : « Il n'eſt pas étrange qu'un religieux, » qui a fait vœu de pauvreté, ignore les termes » des monnoies ».

Ce bel-eſprit ſe plaiſoit à faire voir dans les anciens les origines des penſées des modernes ; il en montroit même le progrès ; il appelloit cela la généalogie des penſées.

Il ſe plaignoit à Boileau Deſpréaux de quelques critiques imprimées contre ſa traduction du *nouveau teſtament*, & lui diſoit : « Je ſais d'où elles » partent : je connois mes ennemis : je ſaurai me » venger d'eux. Gardez-vous-en bien, mon père, » reprit Deſpréaux ; ce ſeroit alors qu'ils auroient » raiſon de dire que vous n'avez pas entendu » le ſens de votre original, qui ne prêche par- » tout que le pardon des ennemis ».

Ce poëte s'étoit plaint au Jéſuite de ce qu'il ne l'avoit pas cité aſſez ſouvent dans *la manière de bien penſer*. Le père *Bouhours*, pour réparer cette omiſſion, le cita preſque à chaque page des *penſées ingénieuſes*. Ce jéſuite dit un jour avec complaiſance au ſatyrique : « Je ne vous ai pas oublié

» dans mon nouveau livre». *Il eſt vrai*, répartit ſéchement Deſpréaux ; *mais vous m'avez mis en aſſez mauvaiſe compagnie.*

Nous avons du père *Bouhours* une vie de ſaint Ignace, où il raconte gravement que quand Ignace écolier étoit dans la claſſe, ſon eſprit s'envoloit au ciel, & que c'étoit la raiſon pour laquelle il n'apprenoit rien. Mais il faut lui pardonner ces hiſtoriettes & autres ſemblables à cauſe de l'habit qu'il portoit.

Lorſque Deſpréaux eut adreſſé une épître à ſon jardinier d'Auteuil, la plupart des perſonnes qui alloient voir l'auteur, félicitoient maître Antoine de l'honneur que ſon maître lui avoit fait, & tous lui envioient une diſtinction ſi glorieuſe. Le père *Bouhours* lui en fit compliment comme les autres : *N'eſt-il pas vrai, maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur, *que l'épître que votre maître vous a adreſſée, eſt la plus belle de toutes ſes pieces? Nenni da, mon père*, répondit maître Antoine, *c'eſt celle de l'amour de Dieu.*

Le pere *Bouhours*, toujours grammairien, ſentant approcher ſa fin, dit à ceux qui étoient autour de ſon lit : « Je *vas*, ou je *vais* bientôt » mourir, car l'un ou l'autre ſe dit ».

BOULAINVILLIERS (Henri comte de), né en 1658, mort en 1722. Malgré ſon grand ſavoir & ſa philoſophie, il avoit le foible de l'aſtrologie judiciaire, ce qui faiſoit dire au cardinal de Fleury, que ſes connoiſſances l'avoient conduit à ignorer le paſſé, le préſent & l'avenir.

BOULEN (Anne de), morte en 1536. Elle éprouva toutes les viciſſitudes de la fortune. Fille d'un gentilhomme anglois, elle paſſa en France avec Marie, femme de Louis XII. Elle fut nommée fille d'honneur de la reine Claude, qui la donna enſuite à la ducheſſe d'Alençon, depuis reine de Navarre.

Etant de retour en Angleterre, elle y porta un goût vif pour le plaiſir & la coquetterie. On dit qu'elle avoit ſix doigts à la main droite, une tumeur à la gorge, & une ſurdent ; cependant l'agrément de ſa perſonne, ſon enjouement & ſon eſprit ſéduiſirent Henri VIII, roi d'Angleterre, qui l'épouſa ſecrettement en 1532, & étant devenue enceinte, elle fut déclarée femme & reine en 1583. Elle fut accuſée d'avoir un commerce de galanterie avec ſon frère, & pluſieurs de ſes domeſtiques. Henri VIII, amoureux de Jeanne de Seymour : profita de ces bruits pour la répudier & la condamner à la mort que ſes amans ou ſes complices avoient déjà ſubie. Anne de *Boulen* ſoutint qu'elle pouvoit être coupable de quelques propos libres & de légéreté ; mais que ſa conduite étoit innocente. On ne l'écouta point, & prête à monter ſur l'échafaud, elle écrivit au roi ſon époux : *Henri, vous m'avez toujours élevé par degrés, de ſimple demoiſelle vous me fites marquiſe, de marquiſe reine ; & de reine vous voulez aujourd'hui me faire ſainte.*

Elle continua juſqu'au bout ſes proteſtations d'innocence, & reçut la mort avec intrépidité. Quelques heures avant ſon ſupplice, elle dit que ce qui la conſoloit, c'étoit que *le bourreau étoit fort adroit, & qu'elle avoit le cou fort petit.*

On prétend que François I & pluſieurs courtiſans avoient eu ſes faveurs en France avant qu'elle paſſât à Londres : on l'appelloit, dit-on, la *mule du roi*, & la *haquenée d'Angleterre.*

BOURBON (Nicolas), mort en 1644 à 70 ans. Il excella dans la poéſie latine : il fit en l'honneur de Henri IV ces deux vers placés ſur la porte de l'arſenal à Paris :

Ætna hæc Henrico Vulcania tela miniſtrat
Tela giganteos debellatura furores.

Bourbon qui aimoit le bon vin, & qui n'eſtimoit que les vers latins, diſoit que *lorſqu'il liſoit des vers françois, il lui ſembloit qu'il buvoit de l'eau.*

BOURDALOUE. Louis *Bourdaloue*, né à Bourges en 1632, prit l'habit de jéſuite en 1648, ſon éloquence lui fit en très-peu de temps une réputation ſi brillante, que Louis XIV deſira l'entendre prêcher, & le père *Bourdaloue* prêcha devant le monarque, pluſieurs carêmes & pluſieurs avents, avec un ſuccès étonnant. On le nommoit à la cour le prédicateur des rois & le roi des prédicateurs. Souvent *Bourdaloue* quittoit la chaire, où il annonçoit des vérités ſublimes aux princes & aux grands du royaume ; pour aller dans les priſons ou aux lits des malades pour les conſoler & leur faire ſupporter leurs maux. Un auteur eſtimé diſoit : la conduite de *Bourdaloue* eſt la meilleure réponſe qu'on ait faite aux lettres provinciales. *Bourdaloue* mourut en 1704, âgé de 72 ans.

Une dame de la cour demandant au père *Bourdaloue*, ſi elle faiſoit mal d'aller à la comédie ; *c'eſt à vous de me le dire*, lui répondit le jéſuite.

BOURDON. Sébaſtien *Bourdon*, peintre & graveur, naquit à Montpellier en 1616. Après avoir voyagé en Italie, il revint en France à l'âge de 27 ans, & ſe fit connoître par ſon tableau du martyre de S. Pierre, qu'on voit à Notre-Dame de Paris. Il paſſa enſuite en Suède, revint en France, & donna de nouvelles preuves de ſon talent. Il peignoit avec tant de facilité qu'il fit un jour gageure qu'il peindroit en un jour douze têtes d'après nature & de grandeur naturelle. Il ga-

gna son pari, & ces têtes ne sont pas les moindres de ses ouvrages. Il mourut à Paris, en 1662.

BOURGEOIS.

Se croire un personnage est fort commun en France,
On y fait l'homme d'importance,
Et souvent on n'est qu'un *bourgeois* :
C'est proprement le mal françois.

Une *bourgeoise* prenoit le titre de marquise, afin de passer pour une femme de qualité ; madame, lui dit quelqu'un, prenez garde à ce que vous faites, le sobriquet de marquise pourroit bien vous rester.

Deux bourgeoises qui se piquoient de noblesse, s'appeloient toutes deux Colin, sans être parentes. L'une dit à l'autre : « Au moins, madame, vous » ne descendez pas des bons Colins, comme moi ». Celle-ci lui répondit avec vivacité : « C'est vous, » madame, qui descendez des faux Colins ; pour » moi, je suis de la bonne roche ». Enfin, après bien des disputes fort vives, elles convinrent de prendre pour juge un célèbre avocat, qui connoissoit parfaitement leur famille. Cet arbitre fut fort embarrassé. Il ne vouloit fâcher ni l'une ni l'autre, ni entretenir la folie d'aucune. Un tour ingénieux le tira d'affaire. « Mesdames, leur dit-il, » voici le moyen de vous accommoder. Il y a deux » Colins aussi anciens l'un que l'autre ; *Colin-Maillard* & *Colin-Tampon*. Que l'une de vous deux » se fasse descendre de *Colin-Maillard* ; l'autre re- » connoîtra *Colin-Tampon* ; & vos deux familles » seront également anciennes ».

La pièce où Molière a peint le ridicule des bourgeois qui veulent singer la noblesse, est un de ses chef-d'œuvres. On voit que nous parlons du bourgeois gentilhomme.

BOURIQUES. La cause d'une saisie de vingt-quatre *bouriques* chargées de plâtre, ayant été portée à une juridiction, le président renvoya l'affaire au plus ancien avocat pour la juger. Comme un de ses confrères s'en scandalisoit, l'avocat lui dit : Ne voyez-vous pas bien que ces messieurs ne peuvent pas juger en cette cause, ils sont parens au degré de l'ordonnance.

BOURREAU. Voltaire en parlant de l'histoire des différens peuples, disoit : « Pour les anglois, ce seroit au *bourreau* à écrire la leur ; c'est toujours ce gentilhomme là qui termine toutes leurs querelles ».

Un déserteur qu'on alloit pendre, étant sur l'échelle, donna une tasse d'argent à son confesseur, qui étoit un Cordelier. Le *bourreau* piqué de ce qu'il ne la lui avoit pas donnée, dit à l'aumônier : *Hé bien, mon père, pendez-le.*

BOURSAULT (Edme), né en Bourgogne en 1638, mort en 1701.

Boursault ayant fait en 1671, par ordre du roi, pour l'éducation du dauphin, un livre qui a pour titre, *l'étude des souverains* ; ce prince en fut si content qu'il nomma *Boursault* sous-précepteur de Monseigneur ; mais comme *Boursault* n'avoit jamais étudié le latin, il ne put pas occuper un poste si honorable.

Thomas Corneille aimoit tendrement *Boursault*, & vouloit absolument qu'il demandât à être de l'académie ; & sur ce que celui-ci lui alléguoit toujours son ignorance, & lui disoit de bonne-foi ce que feroit l'académie d'un sujet ignare & non lettré, qui ne savoit ni latin ni grec ? Il n'est pas question, lui répondit-il, d'une académie grecque ou latine, mais d'une académie françoise ; eh ! qui sait mieux le françois que vous ?

Despréaux étant allé aux eaux de Bourbon, pour une extinction de voix, & y étant resté beaucoup plus de temps qu'il ne l'avoit cru, *Boursault* qui étoit receveur des tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que son censeur étoit dans son voisinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'hésita pas un seul moment à l'aller trouver à Bourbon, & il lui porta une bourse de deux cents louis. Despréaux fut si surpris, & en même temps si touché d'une générosité qu'il avoit si peu méritée, qu'il se réconcilia sincérement, & lia avec lui une étroite amitié.

Boursault prétend, dans la préface de son Germanicus, que cette piece brouilla les deux plus grands tragiques que la France ait eus. Corneille, dit-il, parla si avantageusement de cet ouvrage, à l'académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé, dont Racine s'étant offensé ; ils en vinrent à des paroles piquantes ; & depuis ce temps-là ils ont vécu, non sans estime l'un pour l'autre, mais sans amitié.

Boursault faisoit en vers tous les huit jours une gazette qui plaisoit beaucoup au roi & à toute la cour. Une semaine s'étant trouvée stérile en nouvelles, le gazetier se plaignit à la table de M. le duc de Guise, de n'avoir rien de divertissant dont il pût remplir sa gazette. Ce prince s'offrit d'abord à lui donner un sujet très-propre à réjouir le roi & la cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'hôtel de Guise, chez une brodeuse fort en vogue, où les capucins du Marais faisoient broder un Saint François. Un jour que leur sacristain étoit allé chez la brodeuse pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête sur le métier où il regardoit travailler ; l'habile & ma-

licieuse ouvrière, qui en étoit précisément à broder le menton du saint, saisit l'occasion favorable d'ajuster artistement la longue barbe du révérend père, pour en composer en diligence la barbe de S. François. Au réveil le religieux fut aussi étonné qu'indigné de se trouver pris par un endroit qu'il croyoit si respectable; il y eut un débat assez plaisant entre lui & la brodeuse à qui resteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure, que *Boursault* fit la plus jolie de toutes ses gazettes, par un esprit de badinage & nullement d'impiété. Le roi qui étoit jeune en rit beaucoup & n'y trouva rien à dire. La vertueuse reine Marie-Thérese qui étoit la piété même, ne laissa pas d'en rire aussi, & n'en fut point scandalisée. Toute la cour à l'envi en apprit les vers par cœur. Mais le confesseur de cette princesse qui étoit un cordelier espagnol, n'entendit pas raillerie; irrité par les capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur séraphique père, il mit le scrupule dans l'esprit de cette pieuse reine, & l'obligea de demander au roi une punition exemplaire. Sa majesté voulut par bonté tourner la chose en raillerie, & dit même à cette princesse tout ce qu'il put pour l'adoucir; mais la voyant obstinée à le prendre sur le sérieux, il la laissa maîtresse de faire ce qu'elle voudroit.

La reine excitée toujours par le père confesseur qui lui en faisoit un point de conscience, manda le chancelier Séguier, à qui elle ordonna de retirer le privilège accordé à l'auteur, & de l'envoyer à la bastille jusqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les saints. Ce grand chef de la justice, protecteur de tous les gens de lettres, & qui honoroit particulièrement *Boursault* de ses bontés, ne trouva pas le délit aussi grand que l'étoit la colère de la reine; ainsi en obéissant aux ordres de sa majesté, il eut l'attention d'ordonner à l'officier qu'il chargea des siens, de laisser à l'auteur, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au roi & à ses protecteurs. *Boursault*, qui, bien content de lui-même & du succès de sa gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet officier qui étoit de ses amis, commença par le prier de se mettre à table avec d'autres jeunes gens d'esprit qui déjeûnoient ce matin-là chez lui; & quoiqu'il ne fût pas fort content du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur, & il se servit du tems qu'on lui laissoit, pour écrire une lettre en vers au grand Condé, son protecteur déclaré. Ce prince eut la bonté d'en parler aussi-tôt au roi, qui fit révoquer sur le champ l'ordre d'aller à la bastille; mais qui, par considération pour la reine, fit défendre au coupable de continuer de travailler à la gazette, & de plus, lui retira la pension de deux mille livres.

Boursault obtint dans la suite un privilège pour une semblable gazette, sous le titre *de muse enjouée*, qu'il faisoit tous les mois, pour le divertissement de monseigneur le dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre qu'on nommoit du prince d'Orange, il lui échappa dans sa muse enjouée, quelques traits un peu trop vifs, pour répondre à une médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louis XIV. avec ces mots: *Ludovicus Magnus*, & de l'autre, celui du roi Guillaume, avec cette inscription: *Guillelmus Maximus*. Le récit de *Boursault*, finissoit par ces mots:

Et quand Louis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très-grand, c'est par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aise qu'on eût à nous reprocher de pareilles apostrophes; ainsi le roi ôta à *Boursault* son privilège, en lui faisant dire par M. le chancelier, qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement qu'il eût de lui; mais par des raisons supérieures & qui lui étoient étrangères.

BOURSOUFLÉ. On dit vulgairement que le style d'un auteur est *boursoufflé*, lorsque voulant donner de la noblesse à son sujet, il prend un ton trop élevé, & finit par devenir ridicule.

Danchet fut un jour consulté par un jeune poëte, sur une petite pièce qui commencoit par ce vers:

Maison, qui renfermez mon aimable maîtresse.

Danchet interrompit le poëte, & lui dit: le mot de maison est bas; mettez, palais; l'auteur recommença son vers de la même façon; je vous ai déja dit de mettre palais, dit vivement Danchet. Eh, Monsieur! répliqua le jeune homme, vous voulez que je mette palais, tandis que ma maîtresse est à l'hôpital.

BOURVALAIS. Paul-Poisson *Bourvalais*, fils d'un paysan des environs de Rennes, porta d'abord la livrée chez un fermier-général, nommé Thevenin. Il retourna dans son village, où il devint sergent. M. de Pontchartrain, premier président au parlement de Rennes, le fit entrer dans sa maison, & l'employa dans les affaires, dès qu'il fut nommé intendant des finances. Sous ce protecteur, *Bourvalais* fit une fortune rapide, dont il jouit pendant seize ans; mais en 1716, le régent ayant érigé une chambre de justice, *Bourvalais* fut accusé d'avoir abusé des nécessités de l'état, & condamné à une restitution de plus de quatre millions. Il fut ensuite rétabli dans ses biens par arrêt du conseil; mais le chagrin qu'il avoit éprouvé de se voir dépouillé de son bien, lui causa la mort. Il mourut en 1719.

Comme sa fierté croissoit en proportion de sa richesse, Thevenin, dans la chaleur d'une dispute, lui dit : souviens-toi que tu as été mon valet ; *cela est vrai*, repondit *Bourvalais*, *mais si tu avois été le mien, tu le serois encore.*

BOUTIERES, lieutenant-général de-là les monts, pour François I, quoiqu'il fût petit de taille, à l'âge de 16 ans, il fit prisonnier un officier albanois qui étoit d'une stature giganteſque. Bayard voyant ce colosse, marqua sa surprise de ce qu'il s'étoit laissé saisir par un enfant, *qui de quatre ans ne porteroit poil au menton.* L'albanois confus voulut faire entendre qu'il avoit été accablée par le nombre ; tu en as menti, reprit le jeune audacieux, *remontons à cheval, je vais te tuer, ou te faire crier une seconde fois, quartier.* Le défi ne fut point accepté.

BOYER. L'abbé Claude *Boyer*, naquit à Alby, en 1618. Après avoir déclamé, comme prédicateur, contre le théatre, il s'y consacra entièrement. Nous avons de cet auteur, vingt-deux pièces dramatiques, qui ne lui ont pas fait une grande réputation. Sa tragédie de Judith, applaudie pendant un carême entier fut siflée à la rentrée d'après paques. La Champmêlé demandant quelle pouvoit être la cause d'un pareil changement, un plaisant répondit : si la pièce n'a pas été siflée dès sa naissance, c'est que les sifleurs & les siflets étoient à Versailles, pendant le carême, aux sermons de l'abbé Boileau.

Fatigué de ne pas réussir, l'abbé *Boyer* fit donner sa tragédie d'Agamemnon, sous le nom d'un de ses amis ; Racine ne put s'empêcher d'applaudir. Le véritable auteur s'en étant apperçu, s'écria au milieu du parterre : c'est pourtant du *Boyer*, en dépit de Racine. C'est aveu lui coûta cher, sa pièce fut siflée le surlendemain.

Voyant qu'une autre de ses pièces n'avoit point de spectateurs, il en attribuoit la cause au mauvais tems, c'est à ce sujet que Furetieres fit l'épigrame suivante.

Quand les pieces représentées
De *Boyer*, sont peu fréquentées,
Chagrin d'avoir peu d'assistans,
Voyez comme il tourne la chose,
Vendredi la pluie en est cause,
Et Dimanche c'est le beau temps.

L'abbé *Boyer* mourut à Paris en 1698.

BRASIDAS, général des Lacédémoniens, mort d'une blessure, vers l'an 424 avant Jesus-Christ. Comme on louoit devant sa mère ses grandes actions, & qu'on le mettoit au dessus de ses compatriotes, *vous vous trompez*, dit cette généreuse Spartiate, *mon fils avoit de la bravoure ; mais Sparte a plusieurs citoyens qui en ont encore plus que lui.*

BRAVADE. On se sert de ce mot dans le langage familier pour signifier une fausse bravoure, qui ne consiste que dans les paroles, & nullement dans l'ame.

Un gascon racontoit ses prouesses au maréchal de Bassompierre : dans un combat naval, lui crioit-il, j'ai tué trois cents hommes, à moi seul. Et moi, dit le maréchal, étant en Suisse, je me glissai par une cheminée, pour voir une belle que j'aimois. Le gascon soutint que cela étoit impossible. Ah ! monsieur, reprit le maréchal, je vous ai laissé tuer tranquillement vos trois cents hommes, à vous tout seul ; laissez-moi, je vous prie, descendre par une cheminée pour voir une jolie femme.

Un espagnol ayant eu un différend avec M. de Tréville, commandant des mousquetaires, ils se battirent : l'espagnol désarmé & redevable de la vie à son adversaire, lui demanda de quel pays il étoit. Je suis de Bearn, répondit Tréville : je ne m'étonne pas si vous êtes si brave, répondit l'orgueilleux vaincu, vous êtes de la frontière d'Espagne.

Un nourrisson de la Garonne disoit à ses amis : depuis que le duel est défendu, il est venu du poil dans la paume de la main de tous les mâles de notre famille.

Allons, monsieur, l'épée à la main, disoit un parisien à un gascon qui l'avoit offensé. Comment, allons, reprit celui-ci ! à qui croyez-vous parler ? commandez à vos valets ; à rien ne tient que je ne punisse votre peu de savoir vivre, par une mort soudaine ; mais . . . je vous donne la vie.

BRAVOURE. On peut définir la *bravoure*, une fermeté d'ame qui nous fait braver le danger, par honneur ou par devoir.

Des soldats perses se vantoient devant un lacédémonien, que les traits & les javelots de l'armée de leur roi, étoient en assez grand nombre pour obscurcir la lumière du soleil ; tant mieux, répondit le spartiate, nous combattrons à l'ombre.

Les romains étant entrés dans la Perse pour humilier cette nation rivale, formèrent le siège de Béjude ; château situé sur un roc escarpé, & défendu par une tour avancée, construite de pierres aussi dures que le diamant. La place paroissoit imprenable. On attaque, on emporte la tour ; on donne l'assaut au corps de la citadelle, & la valeur presque miraculeuse d'un soldat, appellé *Sapérius*, y fait arborer l'aigle romaine. Cet intrépide guerrier s'avance jusqu'au pied de la muraille, brave les traits des assiégés ; puis, enfonçant des coins aigus les uns au-dessus des autres, entre les jointures des pierres, & s'accrochant avec les mains aux inégalités du mur, il vient à bout de monter aux créneaux. Il y touchoit, lorsqu'un perse roulant sur lui une pierre énorme, le précipite du haut en bas. Il n'étoit qu'étourdi de sa chute : il se re-

lève, & courant une seconde fois au rempart, il y remonte avec la même intrépidité. Le perse le renverse encore, en faisant tomber sur lui un pan de muraille déjà ébranlé par le bélier. *Sapérius*, toujours aussi heureux & aussi magnanime, remonte une troisième fois, parvient enfin au haut du mur, abat d'un coup de sabre la tête de son ennemi, & la jette aux pieds des assiégeans. Les romains, étonnés de ces prodiges de hardiesse, s'empressent de suivre le heros. Un frere de *Sapérius* est bientôt à ses côtés, & seconde sa bravoure triomphante. Enfin, une foule de soldats monte à l'escalade, & Béjude est soumis à l'empire romain.

Le comte d'Harcourt disoit à M. d'Aguerre: » le roi nous commande d'attaquer les isles. On » commencera par celle de Sainte-Marguerite. » Croyez-vous pouvoir y descendre avec vos » gens? — Dites-moi, mon général, le soleil » entre-t-il dans cette isle? Eh! oui, sans doute, » il y entre. — S'il y entre, mon régiment pourra » bien y entrer ». Il tint parole.

Le siége de la Rochelle, le boulevard du calvinisme, fournit un singulier exemple de *bravoure*. Les catholiques, commandés par le duc d'Anjou assiégeoient cette place en 1573. Il y avoit près de la contrescarpe un moulin nommé *la Brande*, dont *Normand*, capitaine, avoit obtenu la propriété, sous condition qu'il le feroit garder. Il pense d'abord à le fortifier; mais voyant qu'il ne parviendra pas à le mettre en état de défense, il se contente d'y tenir pendant le jour, quelques soldats qui se retirent le soir, & qui n'y laissent qu'une sentinelle. Strozzi, un des généraux catholiques, qui croit pouvoir tirer avantage de ce moulin, profite d'un clair de lune pour l'attaquer avec un détachement & deux coulevrines. Un soldat de l'isle de Rhé, nommé *Barbot*, unique défenseur de ce mauvais poste, y tient ferme; il tire avec une célérité incroyable plusieurs coups d'arquebuse sur les assaillans; & en variant les inflexions de sa voix, fait croire qu'il a un assez grand nombre de camarades. Le capitaine *Normand* l'encourage du haut d'un cavalier, & lui parlant comme s'il y avoit une compagnie entière dans le moulin, il crie qu'on soutienne bravement l'attaque, & qu'on va envoyer du renfort. *Barbot* se voyant sur le point d'être forcé, demande quartier pour lui & pour les siens, on le lui accorde. Aussi-tôt il met bas les armes, & montre toute la garnison dans sa personne.

Henri II, duc de Montmorency: assiégeoit la ville de Vals, en Vivarais: un de ses maréchaux-de-camp, le baron de Moreze, s'étant approché de trop près de la place, pour la reconnoître, fut tout-à-coup enveloppé par les assiégés, & percé de coups. Le duc de Montmorency se jette à corps perdu dans la mêlée, écarte l'ennemi par des prodiges de valeur, charge l'officier blessé sur ses épaules & le ramene au camp, au milieu des acclamations de son armée.

Campistron, auteur d'Andronic & de Tiridate, étoit secrétaire de M. le duc de Vendôme: à Stinkerque où ce grand général signala son intrépidité, il vit le poëte à ses côtés, & lui dit: « que faites-» vous ici? — Campistron répondit froidement: « J'attends, monseigneur, que vous vouliez vous en aller.

Clovis écoutant S. Remi qui lui lisoit la passion, s'écria: que n'étois-je là avec mes francs pour le venger.

Voici un trait qui prouve que les femmes ne sont pas étrangères à la bravoure, & à ce sentiment d'héroïsme qui fait affronter les périls les plus imminens.

Il est arrivé à Grenoble (dit-on dans les affiches du Dauphiné), une jeune fille qui a servi durant toute la guerre dernière, & qui s'est trouvé à tous les combats de MM. d'Estaing, de Guichen & de Grasse. Cette fille, âgée de dix-sept ans, est native de Serres en Gapençois, & se nomme Adélaïde Elie. Elle s'enfuit de la maison paternelle dès l'âge de onze ans, parce qu'elle y étoit maltraitée par une belle-mère, & elle prit la route de Marseille. Arrivée dans cette ville, elle étoit sans ressource & fut réduite à mendier; mais cet état abject révolta bientôt son ame naturellement fière. Elle forma la résolution de servir le roi. On faisoit alors des enrôlemens de jeunes garçons pour le service des vaisseaux. Elle va chez un frippier pour troquer ses vêtemens de fille contre des vêtemens de garçon, part pour Toulon, & se présente pour servir sur les vaisseaux de la marine royale. Elle est classée sur le pied de sous-mousse, & embarquée sur le vaisseau le *Glorieux*. C'est sur ce vaisseau qu'elle fit les principales campagnes de cette guerre. Elle y reçut en différentes fois trois coups de feu, dont l'un lui cassa le bras, & les autres l'atteignirent au gras de la jambe & de la cuisse, près du genou. Ces événemens ne la rebutèrent point, & ne lui donnèrent jamais la tentation de se faire connoître. Enfin, sous M. de Grasse elle fut faite prisonnière sur *le Glorieux*, & conduite en Angleterre, où elle a resté jusqu'à la paix. Elle n'a été reconnue qu'à son retour en France. Le roi, en considération de sa *bravoure* & de ses blessures, lui a accordé, à titre de pension, la demi-solde de matelot.

BRENNUS. *Brennus*, général gaulois, passa dans l'orient, à la tête de cent cinquante-deux mille hommes de pied & de vingt mille chevaux. Il remporta d'abord de grands avantages sur différentes nations; mais au moment où il s'avançoit pour piller le temple de Delphes, son armée fut repoussée; & le général au désespoir de sa déroute, se donna la mort après s'y être préparé par un

excès de vin, vers l'an 278 avant Jésus-Christ. Les poètes grecs répandirent que les dieux avoient eux-mêmes veillé au salut de la Grèce, qu'ils avoient vu Apollon rouler sur les gaulois d'énormes rochers, & que Pan les avoit frappés d'une terreur si subite qu'ils s'entre-tuoient les uns les autres. C'est de là qu'est venu le mot de terreur panique.

Il y eut un autre général gaulois, nommé *Brennus*, qui après avoir vaincu les romains, vint former à Rome le blocus du Capitole. Le tribun, Sulpitius, au lieu de repousser les gaulois par le fer, promit de leur payer, s'ils se retiroient, mille livres d'or. *Brennus* accepta, mais au moment où l'on pesoit le montant du traité, il jetta son épée & son bouclier dans la balance pour augmenter le poids qu'il exigeoit, en disant pour justifier cette injustice, malheur aux vaincus! mais Camille étant accouru, annulla ce traité honteux, livra bataille & força les gaulois à prendre la fuite.

BRISSON. Barnabé *Brisson* occupa sous Henri III les charges d'avocat général & de président à mortier au parlement de Paris. Il eut la réputation d'un homme d'une grande érudition. Après la mort de Henri III, il parla fortement en faveur de l'autorité royale, mais la faction des seize l'ayant fait conduire au Petit-Châtelet, il y fut pendu à la poutre de la chambre du conseil, le 15 novembre 1591.

BROOR, ou BRAUWER, ou BRAUR (Adrien), né à Oudenarde, l'an 1608, mort en 1640.

Conduit par le seul instinct de la nature, *Broor*, à peine sorti de l'enfance, s'occupoit à représenter des fleurs & des oiseaux, sur de petits morceaux de toile; & sa mère pour subsister, les vendoit aux femmes de la campagne, qui les employoient à leur parure.

François Hals, habile peintre, passa par hasard dans l'endroit où demeuroit le jeune Broor, &, frappé de ses talens naissans, il lui proposa de l'instruire. Broor, charmé de cette heureuse rencontre, ne balança point à le suivre. Mais ce qu'il regardoit comme un extrême bonheur, fut pour lui, pendant long-temps, la source d'une infinité de chagrins & de peines. L'avarice de Hals & de sa femme les portoit à profiter des talens du jeune infortuné dont ils paroissoient plaindre le triste sort. Dès qu'ils l'eurent en leur pouvoir, ils se mirent à l'excéder de travail, & le faisoient presque mourir de faim. Maigre, exténué, à peine avoit-il la figure d'une créature humaine; les haillons dont il étoit couvert, achevoient de lui donner l'air du dernier misérable. Tandis qu'il manquoit du nécessaire, les petits tableaux auxquels il travailloit jour & nuit, étoient vendus secrettement un très-grand prix. L'avidité de ses maîtres ne faisant que croître à mesure qu'elle trouvoit le moyen de se satisfaire, ils l'enfermèrent dans un grenier, afin qu'il pût produire un plus grand nombre d'ouvrages.

Cette séparation inspira de l'inquiétude ou de la curiosité à ses camarades, élèves de Hals, qui épièrent le moment de son absence, pour découvrir ce que faisoit *Broor* dans sa prison. Ils montèrent chacun à leur tour; &, par une petite fenêtre, ils virent avec surprise que cet élève, pauvre & méprisé, étoit un peintre habile, qui composoit de fort jolis tableaux. Un de ces jeunes gens lui proposa de peindre les *cinq sens*, à quatre sous la pièce. Broor y réussit si bien, qu'un autre lui demanda les *douze mois de l'année*, au même prix.

Notre prisonnier se trouvoit très-heureux, & regardoit comme une bonne fortune la vente des petits sujets qu'il traitoit à la dérobée & dans quelques momens de loisir. Mais les profits considérables que ses ouvrages rapportoient, déterminèrent Hals & sa femme à l'observer de si près, qu'il ne lui restoit plus une seule minute dont il pût disposer; la surveillante sur-tout, non satisfaite de l'épuiser de travail, diminuoit encore chaque jour le peu de vivres destinés pour sa subsistance.

Cette situation affreuse alloit enfin le mettre au désespoir, lorsqu'un de ses camarades lui conseilla de se sauver, & lui en facilita même les moyens. Dépourvu de tout & presque nud, *Broor* erra dans la ville, sans savoir où il alloit, ni quel seroit son sort. Après avoir long-temps marché, il s'arrêta dans la boutique d'un marchand de pain d'épice, en fit provision pour toute la journée, en dépensant l'argent qu'il possédoit, & courut se placer sous les orgues de la grande église. Pendant qu'il cherchoit dans son imagination comment il se procureroit un état moins malheureux, il fut reconnu par un particulier, qui le ramena chez son maître, lequel s'étoit donné beaucoup de mouvemens pour le retrouver, & promit de le mieux traiter à l'avenir.

Hals se piqua de tenir parole; il lui acheta un habit à la fripperie, & le nourrit un peu mieux. *Broor*, encouragé, se mit à travailler avec plus d'ardeur, mais toujours au profit de son hôte, qui vendoit fort cher des tableaux qu'il avoit presque pour rien. *Broor* ignoroit seul ses talens, & les ressources qu'ils lui auroient procurées. Instruit enfin par ses camarades du prix de ses tableaux; il s'échappa plus adroitement que la première fois, & se réfugia dans la ville d'Amsterdam, où il arriva dénué d'amis & d'argent. Son heureuse étoile le conduisit chez un honnête marchand de tableaux, qui lui accorda un asyle. Qu'on juge du plaisir avec lequel *Broor* apprit que ses ouvrages étoient

connus

connu dans Amſterdam, & qu'ils ſe vendoient un prix conſidérable.

Il en auroit peut-être douté, ſi un amateur ne lui eût donné environ cent ducats d'un de ſes tableaux. Auſſi-tôt que *Broor*, qui avoit demandé cette ſomme en tremblant, ſe vit poſſeſſeur d'un tel tréſor, il le répandit ſur ſon lit; &, tranſporté de joie d'avoir tant d'argent, il ſe roula deſſus.

Dix jours paſſés dans la débauche, avec des gens de la lie du peuple, lui firent bientôt trouver la fin de ſes richeſſes. Il revint enſuite, joyeux & content, chez le marchand de tableaux où il logeoit, qui lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon argent: — « Je m'en ſuis heureuſement débarraſſé, répondit-il, afin d'être plus libre ». —

Cette alternative de travail & de diſſipation, fixa le plan de ſa conduite pour tout le reſte de ſa vie. Il ne ſongeoit à prendre le pinceau que lorſqu'il n'avoit plus d'argent. Il entroit dans toutes les querelles des ivrognes, après avoir bien bu avec eux. Son attelier étoit ordinairement dans un cabaret, où il lui arrivoit ſouvent d'être obligé, pour payer ſa dépenſe, d'envoyer vendre ſes ouvrages aux amateurs.

Broor ſe livroit à un tel enthouſiaſme, en travaillant, qu'on l'entendoit ſouvent parler Eſpagnol, Italien ou François, comme s'il eût été avec les perſonnages qu'il peignoit.

Rien de plus amuſant que les aventures que *Broor* éprouvoit chaque jour. Dans une de ſes courſes, il fut entièrement dépouillé par des voleurs. N'ayant point d'argent pour ſe former une nouvelle garde-robe, il imagina de ſe faire un habit de toile, ſur lequel il peignit des fleurs dans le goût des robes indiennes. Les dames y furent trompées, & s'empreſſèrent d'avoir une étoffe & un deſſin pareils. *Broor* s'aviſa, pour les déſabuſer, de monter ſur un théâtre, à la fin d'une pièce; &, prenant une éponge imbibée d'eau, il effaça, devant elles, toutes les peintures de ſon habit.

Lorſque la guerre déſoloit entièrement la Flandres, *Broor* eut envie d'aller à Anvers. Malgré les repréſentations de ſes amis, il ne put réſiſter à ſon impatience, & fut pris dans cette ville pour un eſpion. Renfermé dans la citadelle, il eut le bonheur d'y rencontrer le duc d'Aremberg, qu'il informa de ſa profeſſion. Le duc, qui recevoit quelquefois la viſite de Rubens, pria ce grand artiſte de faire donner à un priſonnier tout ce qu'il falloit pour peindre. Rubens n'eut pas plutôt jetté les yeux ſur le tableau que fit le prétendu eſpion, qu'il s'écria: *ce tableau eſt de Broor*! & voulut abſolument le payer ſix cents florins.

Rubens employa tous ſes amis pour tirer *Broor* de priſon; il ſe rendit même ſa caution; &, ayant obtenu ſon élargiſſement, il l'habilla, s'empreſſa de le loger, & lui donna ſa table. Loin de répondre à tant de ſoins généreux, *Broor* ſe ſauva précipitamment de la maiſon de ſon illuſtre bienfaiteur, afin de jouir de ſa liberté.

Broor s'apperçut enfin que ſes parens le mépriſoient, parce qu'il étoit toujours mal vétu. Senſible aux marques de leur dédain, il acheta un habit de velours fort propre. Un de ſes couſins, le voyant ſi bien mis, le pria de venir à ſes noces. *Broor* ne manqua pas de s'y rendre; &, comme pendant le repas la compagnie loua le bon goût & la propreté de l'habit de notre peintre, il prit un plat rempli de ſauſſe, le répandit entièrement ſur lui, & barbouilla de graiſſe toute ſa belle parure, en diſant qu'elle devoit faire bonne-chère, puiſqu'elle ſeule étoit invitée, & non pas ſa perſonne.

Après cette équipée, il jetta ſon habit au feu, en préſence des convives, & alla ſe renfermer dans un cabaret, où la pipe & l'eau-de-vie lui tenoient lieu des richeſſes & des grandeurs de ce monde.

Las de ne tenir à rien, *Broor* ſe retira chez un boulanger de Bruxelles, dont la femme étoit jolie. Il fut ſe faire aimer & de la femme & du mari, ſingularité qui arrive tous les jours. Ce boulanger, qui faiſoit auſſi le métier de brocanteur, logeoit, nourriſſoit ſon nouvel ami. *Broor*, par reconnoiſſance, lui apprenoit à peindre, & rendoit à la dame d'autres ſervices. La liaiſon entre ces deux hommes, fut tellement intime, leur caractère avoit tant de reſſemblance, qu'ils ſe quittoient à peine un ſeul inſtant. Ils pouſſèrent leurs communs déſordres juſqu'à ſe compromettre avec la juſtice; accident qui les obligea de prendre la fuite.

Après avoir erré pendant quelque tems, *Broor* revint à Anvers: réduit à la dernière miſère, il y tomba malade, & n'eut d'autre aſyle que l'hôpital, où il mourut au bout de deux jours.

Rubens l'honora de ſes larmes, fit retirer ſon corps du cimetière dans lequel il avoit été enterré, le fit inhumer de nouveau avec une pompe éclatante; & la ville d'Anvers lui éleva un tombeau magnifique.

BRULART (Pierre), marquis de Puiſieux, mort en 1640. Un jour que le cardinal de Richelieu l'avoit invité à dîner, on ſe mit après le repas à jouer à la prime, le cardinal gagnoit; il ſurvint un coup de dez qu'on fit juger par les ſpectateurs; *Brulart* fut condamné tout d'une voix: outré de la déciſion, il dit tout bas, en payant; *tous les corſaires ne ſont pas ſur mer*. Cependant le cardinal l'entendit, & lui prenant doucement la tête, comme il

ſortoit, il lui dit auſſi tout bas; *voila une belle tête qui tient ſur ce beau corps, ce ſeroit dommage de l'en ſéparer.*

BRUN (le). Charles *le Brun*, premier peintre de Louis XIV, naquit à Paris en 1618. Dès l'âge de trois ans *le Brun* s'exercoit à deſſiner avec des charbons; à douze ans il fit le portrait de ſon aieul, qui n'eſt pas un de ſes moindres tableaux. Il étudia chez le célèbre Vouel, avec Mignard & Bourdon, & bientôt il égala ſon maître.

Après avoir étudié en Italie les chef-d'œuvres de l'antiquité, revenu en France, Louis XIV le combla de bienfaits & de dignités. *Le Brun* reçut la nobleſſe, le cordon de S. Michel & le portrait du roi, enrichi de diamans. Sa majeſté lui permit auſſi de porter dans ſes armes une fleur de lys.

On diſoit un jour devant le roi que les beaux tableaux étoient encore plus admirables après la mort de leur auteur: quoi qu'on en diſe, dit le monarque en ſe tournant vers *le Brun*, ne vous preſſez pas de mourir, je vous eſtime à préſent autant que pourra faire la poſtérité. *Le Brun* après avoir joui long-tems de l'admiration qu'inſpiroit ſon talent, mourut en 1690 âgé de 92 ans.

BRUYERE (Jean de la), écrivain françois du dix-ſeptième ſiècle, très-connu par ſes caractères, né dans un village proche de Dourdan, mort en 1696, âgé de cinquante-ſept ans. Il avoit été reçu de l'académie françoiſe en 1693. Il fut d'abord tréſorier de France à Caën, & enſuite placé en qualité d'homme de lettres, par M. Boſſuet, auprès de M. le Duc, pour lui enſeigner l'hiſtoire, avec mille écus de penſion.

La Bruyere nourri de la lecture des ouvrages de Montagne & de Charon, y avoit puiſé ce ſtile vif, nerveux & concis qu'il s'eſt approprié en l'épurant: ſa plume eſt entre ſes mains un pinceau; tout ce qu'il écrit il le peint. Aucun écrivain françois, avant lui, n'avoit connu cette force, cette juſteſſe d'expreſſions pittoreſques, qui donnent du corps & de l'ame à la penſée. Les attitudes de ſes portraits ſont toujours variés, & ſes peintures ſont ſi vraies, quoique chargées quelquefois, qu'on y reconnoît ſans peine les originaux de tous les pays; peut-être déſireroit-on qu'en voulant ſurpaſſer la mâle vigueur de ſes modèles, il n'eût pas contracté dans leur commerce une ſorte de dureté & même d'obſcurité de ſtile. *La Bruyere* dans la ſociété étoit un philoſophe ingénieux, un citoyen ennemi de l'ambition, & content de cultiver en paix l'amitié & les lettres.

Ce grand peintre a tracé preſque tous les caractères que l'on rencontre dans le monde, & notamment ceux que Moliere avoit mis ſur le théâtre. Il ſeroit curieux de les comparer, & ſur-tout d'en remarquer les différences; peut-être trouveroit-on que la touche de *la Bruyere* eſt auſſi forte que celle de Moliere, & en même tems plus délicate & plus fine: cependant, il n'en faudroit rien conclure contre notre Plaute & notre Terence, il avoit, peut-être, dans l'eſprit autant & plus de fineſſe que *la Bruyere*; mais l'un faiſoit des comédies, & l'autre un livre.

Moliere, diſoit le poëte la Motte, eſt à la vérité un grand peintre; mais il lui eſt échappé de faux portraits. On peut voir dans *la Bruyere* un tableau de l'hipocrite, où il commence toujours par effacer un trait du tartuffe, & enſuite en trace un tout contraire.

La Bruyere a proteſté contre toutes les clefs qui ſeroient faites de ſes caractères. Il eſt certain, cependant, qu'il peignit dans ſon livre des perſonnes connues & en place. Quand il montra l'ouvrage manuſcrit à Malezieux, celui-ci lui dit: voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs, & beaucoup d'ennemis.

BUCKINGHAM (Georges de Villiers duc de), étant ambaſſadeur en France en 1625, comme il oſa parler à la reine Anne d'Autriche d'une manière très-galante, la marquiſe de Senecei, ſa dame d'honneur, lui dit: *monſieur, taiſez vous! on ne parle pas ainſi à une reine de France.*

BUFFON (Georges-Louis le Clerc comte de), né en 1707, mort en 1788. Ce ſublime hiſtorien de la nature s'éleva à la hauteur de ſon ſujet; perſonne n'avoit plus laborieuſement travaillé que M. *de Buffon* à perfectionner ſon ſtyle; il diſoit, lui-même, que le génie n'étoit qu'une grande aptitude à la patience.

M. *de Buffon*, avec une figure noble & impoſante, avoit un caractère & une converſation qui annonçoient beaucoup de ſimplicité dans ſes mœurs; cependant il donnoit beaucoup à la repréſentation extérieure.

Il ſut intéreſſer le gouvernement aux progrès de ſa ſcience favorite; il mettoit une ſorte de luxe à entretenir le ſuperbe cabinet du jardin du roi, il auroit voulu en faire le temple de la nature.

On dit qu'il aimoit beaucoup la louange, eh! qui mieux que ce grand homme mérita le juſte tribut de l'admiration & de la reconnoiſſance? Les ſouverains qui ſont venus en France du fond du nord, comme du midi de l'Europe, ſe ſont tous empreſſés de lui rendre les hommages les plus flatteurs.

BURIDAN. Jean *Buridan*, recteur de l'université, fut un des fameux dialecticiens du quatorzième siècle : son sophisme de l'âne a long-tems embarrassé les penseurs de l'école ; il supposoit un âne également pressé de la soif & de la faim, entre une mesure d'avoine & un seau d'eau, faisant une égale impression sur les organes, ensuite il demandoit gravement, que fera cet âne ? si on lui répondoit que l'âne resteroit immobile, donc, répondoit-il, il mourra de faim entre l'eau & l'avoine ; si on lui répondoit : cet âne, M. le recteur, ne sera pas assez âne pour se laisser mourir de faim ; donc, concluoit-il, il se tournera plutôt d'un côté que de l'autre, donc il a le franc arbitre. L'âne de Buridan est par ce sophisme aussi connu que son maître.

BYNG. Jean *Byng*, amiral anglois, connu par ses exploits, l'est encore plus par sa fin malheureuse. Ce fut en 1756 qu'il fut envoyé au secours de Mahon, & c'est dans cette même année que l'escadre françoise, commandée par la Galissonniere, le força de retourner en Angleterre. A peine y fut-il arrivé qu'on lui reprocha de n'avoir canoné que de loin, & de ne s'être pas assez approché du vaisseau amiral françois ; on demanda sa tête au conseil de guerre, qui le condamna : la sentence fut exécutée le 14 mars 1757.

C

CABALE. On appelle *cabale* au théâtre cette eſpèce de milice que levent les amis ou les ennemis d'un auteur, pour faire réuſſir ou tomber ſa piece. Un de ces chefs de ligueurs déclamoit un jour contre un jeune poëte qui venoit de mettre au théâtre un drame nouveau; c'eſt, diſoit-il, un petit préſomptueux dont la pièce ne peut réuſſir. Vous le connoiſſez donc? lui dit un des auditeurs, ſi je le connois, répondit notre cabaleur! il m'a lu ſa pièce, je lui ai donné des avis dont il n'a fait aucun cas, & que certainement il ſe repentira de n'avoir pas ſuivis, j'ai eu tort, lui dit le jeune homme qui l'avoit interrogé; mais, monſieur, ce n'eſt pas aſſez de connoître les gens, il faut encore les reconnoître.

Ce trait nous rappelle le ſuivant.

Un auteur, ami du ſergent de garde au théâtre françois, lui avoit recommandé de placer les ſentinelles de manière à en impoſer à la *cabale*. La pièce fut ſifflée, & n'alla pas juſqu'à la fin. L'auteur en fit des reproches au ſergent ſon ami, qui lui répondit naïvement: « quand il n'y a que » huit ou dix perſonnes de mauvaiſe volonté, on » leur en impoſe; mais que voulez-vous qu'on » faſſe contre une *cabale* de ſix cents perſonnes »?

CABARETIER. Il y a long-tems que les aubergiſtes, *cabaretiers* & autres, uſent de l'artifice de faire ſervir le mauvais vin le dernier. En effet, lorſque l'on commence à être ivre, le goût s'émouſſe, & il eſt bien difficile de diſcerner la différence des vins. On rapporte d'une cabaretière à Vienne en Dauphiné, qu'elle ne manquoit pas de dire à ſes garçons, en parlant de ceux qui buvoient chez elle: « dès que vous entendrez » ces meſſieurs chanter en chœur, donnez-leur » le moindre vin ».

CABINETS. On a donné des deſcriptions curieuſes des *cabinets* de phyſique & d'hiſtoire naturelle les plus connues; mais on connoît peu en France les *cabinets* que les anciens nommoient *cabinets* ſecrets.

La conſtruction de ces *cabinets* eſt telle que la voix de celui qui parle bas à un bout de la voûte, eſt entendue à l'autre bout.

Tout l'artifice conſiſte à ce que la muraille contre laquelle on parle ſoit unie & cintrée en ellypſe.

La priſon de Denys à Syracuſe changeoit en un bruit conſidérable un ſimple chuchotement; l'aqueduc de Claude portoit la voix à ſeize milles.

Le dôme de l'égliſe de S. Pierre de Londres a la faculté de faire entendre le battement d'une montre, d'un côté de la voûte à l'autre côté.

A Gloceſter, il y a dans une égliſe une galerie où deux perſonnes qui parlent bas s'entendent à la diſtance de vingt-cinq toiſes.

L'obſervatoire de Paris offre un de ces *cabinets* qui ont la faculté de rendre les ſons d'un coin à l'autre.

CACHET (*lettres de*). Ce fut un capucin, le père Joſeph, ſi fameux ſous le miniſtère du cardinal de Richelieu, qui imagina, dit-on, les eſpions ſoudoyés par la police, & les *lettres de cachets*.

CACOPHONIE. La *cacophonie* eſt, comme l'on ſait, un vice d'étourderie produit par la rencontre de pluſieurs mots, d'où il réſulte un ſon déſagréable. On lit avec déplaiſir dans l'ode à la poſtérité, par Rouſſeau, ce vers qui commence par ces mots.

Vierge non encor née. . . . . .

On peut encore citer ce vers échappé à Voltaire:

Non, il n'eſt rien que Nanine n'honore.

Il ſeroit facile de faire d'autres citations pareilles; mais on ſe contentera de rapporter ce ſingulier trait de *cacophonie*, que fit un magiſtrat en ordonnant, pendant les guerres civiles de Paris, qu'on tendît promptement une chaîne dans une rue: il cria, qu'attend-on donc tant? que ne la tend-on donc là?

La Mothe le Vayer cite un homme qui fut vingt-quatre heures à réver, comment il éviteroit de dire *ce ſeroit*, à cauſe de la reſſemblance des deux premières ſyllabes: ce n'eſt pas ce que nous conſeillons ici.

CAILLY (le chevalier de) ou d'Aceilly, mort en 1674. On a de lui un recueil d'épigrammes & de petites pieces en vers, remarquables par leur ingénuité.

Une coquette à un joueur.

Mon cher frère, diſoit Sylvie,
Si tu quittois le jeu, que je ſerois ravie!
Ne le pourras-tu pas abandonner un jour?
-- Oui, ma ſœur, j'en perdrai l'envie
Quand tu ne feras plus l'amour.
-- Va, méchant, tu joueras tout le temps de ta vie.

A un mari.

Battre une femme de la ſorte;
Sous tes pieds la laiſſer pour morte,
Et d'un bruit ſcandaleux les voiſins alarmer;
Tu vas paſſer pour un infame,
Compere; l'on ſait bien qu'il faut battre une femme;
Mais il ne faut pas l'aſſommer.

A un parvenu.

De ce lieu Philémon partit à demi-nu;
Bien ſuivi, bien couvert, le voilà revenu;
Je ne le connus point dans cette pompe extrême;
Eh! qui ne l'auroit méconnu?
Il ſe méconnoît bien lui-même.

A un ſavant.

Dieu me garde d'être ſavant
D'une ſcience ſi profonde:
Les plus doctes, le plus ſouvent,
Sont les plus ſottes gens du monde.

A un prédicateur.

Pour nous perſuader ſans diſcours ſuperflus,
Dites-en moins, faites-en plus.

De la poſtérité.

Vous me prêchez à tous momens
Que la poſtérité fera ſes jugemens
Sur tout ce qu'en public nous avons fait paroître.
Je m'embarraſſe peu de la poſtérité
Qui n'eſt point aujourd'hui, qui n'a jamais été,
Et qui pourra bien ne pas être.

CALABROIS (Mathieu Preti, ſurnommé le), né dans la Calabre, l'an 1643, mort en 1699.

Comme le Calabrois examinoit, dans une égliſe d'Anvers, un tableau de Rubens, un homme inconnu l'accoſta & lui demanda ce qu'il en penſoit, le *Calabrois* loua beaucoup le tableau, & dit qu'il n'étoit venu à Anvers que pour voir Rubens: cet homme offrit auſſi-tôt de le conduire chez le peintre qu'il deſiroit de connoître; & en effet, ils entrèrent tous deux dans une maiſon fort ornée. Plus le *Calabrois* louoit les peintures de cette maiſon, plus l'habitant d'Anvers affectoit d'y trouver des défauts. La plaiſanterie ayant aſſez duré, l'étranger embraſſa le *Calabrois*, & ſe fit connoître pour Rubens.

Cet artiſte voulut entrer dans l'ordre de Malthe; il fit ſes preuves, ne laiſſa aucun doute ſur la nobleſſe & l'ancienneté de ſa famille, & fut reçu chevalier: il obtint par la ſuite une commanderie conſidérable, accordée à ſes talens dans la peinture, encore plus qu'à ſa naiſſance.

Il paroît que le *Calabrois* avoit de la bravoure & ſe ſervoit bien de ſon épée: un ſpadaſſin le défia au fleuret, genre d'eſcrime où il étoit fort habile; & cet exercice ſe convertit en un vrai combat, en préſence du peuple romain. Le Spadaſſin fut bleſſé dangereuſement, & notre peintre ſortit ſecrètement de Rome.

Il s'embarqua pour Malthe: comme il y faiſoit ſes caravanes, un chevalier le critiqua ſur ſa nobleſſe, l'obligea, par ſes mauvais propos, à ſe battre avec lui, & reçut une bleſſure mortelle.

Cette aventure força le *Calabrois* de prendre la fuite. A peine étoit-il rentré dans Rome, qu'il ſe battit avec un peintre qui cenſuroit trop fortement ſes tableaux; l'ayant bleſſé, il fut encore obligé de ſe ſauver de Rome.

Mais d'un péril, le *Calabrois* tomba dans un autre; ſa deſtinée lui ſuſcitoit chaque jour de nouvelles affaires: il ſe rendit à Naples, ignorant qu'il fût défendu, ſous peine de la vie, d'entrer dans le royaume de Naples, à cauſe de la peſte qui venoit de ravager les provinces voiſines. Les gardes s'oppoſerent à ſon paſſage; l'un d'eux le couchant en joue, le *Calabrois* l'étendit mort ſur la place, & en déſarma un autre. Enfin les gardes de la ville accourant en grand nombre, le ſaiſirent & le menèrent en priſon. C'en étoit fait du *Calabrois*, ſi le vice-roi, qui connoiſſoit ſon mérite, ne l'eût ſouſtrait à la peine de mort qu'il avoit encourue, en diſant: *excellens in arte non debet mori* (un excellent artiſte doit être immortel.) Ce généreux ſeigneur ſe contenta de lui impoſer, pour toute peine, la tâche de peindre les ſaints protecteurs, ſur les huit portes de la ville; encore lui donna-t-on cinq cents écus.

Tout le monde aimoit le *Calabrois*, ſa bravoure ne l'excitant point à inſulter perſonne, ſelon l'uſage des *tapageurs*. Sa converſation, loin d'annoncer une humeur querelleuſe, étoit fort agréable & ſoutenue d'une connoiſſance parfaite de l'hiſtoire & de la fable. Il devint très-dévot dans ſes dernières années, menoit chaque jour ſes élèves à la meſſe, & étendoit le ſoir ſur ſon lit les figures de la Vierge & de pluſieurs ſaints. On le vit ſouvent porter des ſecours à de pauvres familles: il ne travailloit même dans ſa vieilleſſe, que pour être plus en état d'adoucir leur miſere. Quand on lui repréſentoit que ſes infirmités le diſpenſoient de manier le pinceau, il répondoit: — « que deviendroient mes pauvres, ſi je ne tra» vaillois pas? » —

(*anecdotes des beaux Arts.*)

CALCULS. L'utilité des *calculs* ne peut être conteſtée; mais combien de gens ſe rendent ri-

dicules par la manie de vouloir tout assujettir aux *calculs* : à les en croire, avec des *calculs* on pourroit faire un autre monde.

Jean Hilteu, cordelier allemand, mort en 1502, avoit prédit qu'environ l'année 1516, la puissance du pape commenceroit à décheoir, & qu'ensuite elle iroit de plus en plus vers le précipice, & ne se rétabliroit jamais ; & qu'environ l'an 1600, les turcs regneroient dans l'Italie & dans l'Allemagne, & que le monde finiroit en 1651.

Jean Craig, mathématicien Ecossois, dans un livre des principes de mathématiques de la religion chrétienne, calcule la force & la diminution des choses probables ; & supposant que la probabilité va toujours en décroissant à mesure qu'on s'éloigne du tems auquel les témoins ont vécu, il prétend prouver par les calculs algébriques, que 3150 ans après la venue de Jesus-Christ, il n'y aura plus de probabilité historique que Jesus-Christ soit venu au monde ; mais Jesus-Christ par son second avénement préviendra cette éclipse ; il croit qu'il ne reviendra qu'un peu avant ce terme, & qu'il vint au monde environ le tems que la probabilité de la religion judaïque tendoit à sa fin.

En 1715, M. Wistons, savant anglois, a employé l'algèbre & la géométrie pour éclaircir l'apocalypse. Après bien des supputations, il conclut que Jesus-Christ reviendra sur la terre en 1715, ou au plus tard en 1716, pour convertir les juifs, & commencer un règne visible de mille ans. L'évêque de Vorcester & M. Alix ont fixé la venue de Jesus-Christ au même tems.

Le cardinal Nicolas de Cusa, qui écrivoit ses conjectures en 1452, y suppose que comme le déluge fit périr le premier monde dans le trente-quatrième jubilé de cinquante ans, la fin du monde arrivera dans le trente-quatrième pareil jubilé de l'ère chrétienne, c'est-à-dire avant l'année 1734.

L'auteur du livre intitulé *harmonie des prophéties anciennes avec les nouvelles*, prétend que Jesus-Christ viendra sur la terre en 1759.

Cyprien Keowits, mathématicien de Bohême, prédit que la fin du monde arriveroit l'an 1584, ce qui causa une frayeur si grande & si générale en Allemagne, que chacun jeûna & se confessa.

M. de Lagny, de l'académie des sciences, possédoit supérieurement la science du *calcul* & des mathématiques ; étant à l'extrémité, sa famille l'entouroit, & lui disoit les choses les plus touchantes : mais il ne donnoit aucune marque de connoissance. M. de Maupertuis survint, je vais le faire parler, dit-il : « Le quarré de douze ?... » Cent quarante-quatre », répondit le mourant & depuis il ne parla plus.

CALEMBOUR. La meilleure définition qu'on puisse donner du mot *calembour*, se trouve dans les exemples, où l'on verra que cette espèce de saillie, n'a de piquant que l'à propos.

On nommoit un chanoine, qui n'alloit à vêpres qu'en été, parce que l'église étoit trop fraîche, *un bon chrétien d'été*.

Comme tout le monde pilloit la chambre d'un archevêque de Tarentaise, un cordelier qui venoit de prendre le breviaire, appercevant un *crucifix* de grand prix, le mit dans sa manche, disant : *crucifixus etiam pro nobis*.

Rien de plus ridicule, disoit un ministre d'état, aux courtisans qui l'environnoient, que la manière dont se tient le conseil, chez quelques nations nègres.

« Représentez-vous une chambre d'assemblée, » où sont placées une douzaine de grandes cruches ou jattes, à moitié pleines d'eau : c'est là » que, nuds, & d'un pas grave, se rendent une » douzaine de conseillers d'état : arrivés dans » cette chambre, chacun saute dans sa cruche, » s'y enfonce jusqu'au cou, & c'est dans cette posture qu'on opine & qu'on délibère sur les affaires de l'état ». Mais vous ne riez pas, dit le ministre, au seigneur le plus près de lui. C'est, répondit-il, que je vois tous les jours quelque chose de plus plaisant encore. Quoi donc ? reprit le ministre : *C'est un pays où les cruches seules tiennent conseil.*

Une dame qui, dans une compagnie, faisoit la belle chanteuse, & qui ne pouvoit pas achever son air ; dit à un homme d'esprit, assis à côté d'elle, « je vais le prendre en *mi*, — non, madame, rester-en *là* », répondit-il.

Un gentilhomme breton disoit au maréchal de la Meilleray, dont il avoit à se plaindre : *si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait.* Aussi le deviendrez-vous, lui dit la Meilleray, quand on les fera de *bois*.

Autres Calembours.

Ah ! je croyois que c'étoit le prince qui vous avoit donné ce *thé*. ---- Pourquoi ? ---- Parce qu'il a beaucoup de *bonté* pour vous.

Je sais que quantité d'esprits *animaux* ; vont critiquer mon ouvrage ; ils diront que mon style est plat *de terre*, simple *du jardin-royal*, que j'aurois dû lui donner des parties *quarrées* ; enfin le construire dans l'ordre *de Cîteaux*. Mais il ne faut pas l'examiner dans la rigueur *de l'hiver*, & chercher des beautés *farouches*, & des délicatesses *de conscience*.

Un nommé Franqlin étoit venu trouver le secrétaire du célèbre Franklin dont il se disoit parent, & lui présenta ses titres. Le secrétaire les examine

& les lui rend aussi-tôt, en lui disant : « mettez » un *K* à votre *Q*, & vous pourrez alors vous » servir de vos papiers ».

Le père Hercule, de la doctrine chrétienne, avoit composé un sermon, pour un évêque ; quelqu'un qui le savoit, dit en sortant de l'église : je viens d'entendre prêcher les travaux d'Hercule.

On a représenté une piece qui avoit pour titre, *le Persifleur*. Les mauvais plaisans, les faiseurs de *calembours*, disoient que le *père sifleur* avoit tous ses enfans au parterre, lorsqu'on jouoit cette pièce.

On demandoit à un ecclésiastique qui portoit son bréviaire, que portez-vous sous votre bras, l'abbé? Celui-ci répondit : *cela ne se dit pas.*

Voltaire, à son retour à Paris, fut bien surpris du jargon qu'il trouva dans la société, du despotisme avec lequel s'érigeoient en juges, tels hommes, les plus faits pour être jugés, de l'ignorante familiarité de la plupart des jeunes gens. Il fut sur-tout blessé du *calembour* dont on abusoit en sa présence ; il le regardoit comme le fléau de la bonne conversation, comme l'éteignoir de l'esprit. Il avoit engagé la spirituelle madame Dudeffant à se liguer avec lui : « ne souffrons pas, lui disoit-il qu'un » tyran si bête usurpe l'empire du grand monde ».

Cependant Voltaire, oui Voltaire lui-même a daigné faire un *calembour*, mais il étoit dans sa quatre-vingt-troisième année, & vouloit, sans doute, s'égayer. Une dame lui parlant de son voyage d'Angleterre, lui dit : « comment avez-» vous trouvé la chair angloise? — Très-fraiche & très-blanche ».

Une femme peu respectable demandoit à un homme, pourquoi il la *considéroit* si attentivement. *Je vous regarde, madame*, lui répondit-il, *je ne vous considère pas.*

CALIGULA (Caius-César) empereur romain, successeur de Tibère, naquit à Antium, l'an 13 de Jésus-Christ. Il étoit fils de Germanicus : il n'avoit que 25 ans lorsqu'il fut proclamé empereur, & les premières années de son règne sembloient annoncer aux romains, un prince vertueux, il reçut même le surnom de modèle des princes, mais bientôt il se déshonora, par un orgueil insupportable. Il vouloit être adoré comme un dieu. Il fit ôter la tête des statues de Jupiter & des autres dieux pour y faire mettre la sienne. Il se bâtit un temple, se nomma des prêtres & se fit offrir des sacrifices. Il s'initia lui-même dans ce collége sacerdotal, avec sa femme & son cheval. Il avoit fait construire une machine qui faisoit grand bruit, afin de lutter contre le tonnerre pendant les orages ; & lançant une pierre contre le ciel, il s'écrioit : *tues-moi, ou je te tue,*

Ses extravagances, ses débauches & ses cruautés, l'ont rendu immortel : un jour qu'il rioit avec excès, deux consuls lui en demandèrent le sujet ; c'est, leur dit-il, que je pensois qu'il ne tenoit qu'à moi de vous égorger tous deux sur le champ. Il faisoit nourrir, d'hommes vivans, les bêtes féroces destinées aux jeux publics ; enfin, il poussa la barbarie jusqu'à souhaiter que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour pouvoir l'exterminer d'un seul coup. Il mangeoit & buvoit avec son cheval, auquel il avoit fait construire une superbe écurie, & à qui il servoit de l'avoine dorée dans des vases d'or. Cet empereur, la honte du genre humain, régna quatre ans, & fut enfin assassiné par un tribun des gardes prétoriennes, l'an 41 de Jesus-Christ.

Caligula est le seul peut-être, qui ait *aimé* d'une manière différente de celle des autres ; & je ne crois pas que ceux qui font le métier de galanterie, profitassent fort de leurs fleurettes, s'ils s'en tenoient à la maxime de cet empereur. Quand il étoit avec ses maîtresses, qu'il en avoit admiré le teint, la bouche, les yeux, la coëffure, il leur disoit pour toute tendresse : « quand je voudrai, » je ferai couper cette belle tête ». Il ne carressoit guère Césonie, sa chère épouse, sans lui faire peur par cette engageante protestation d'amour : « je vous ferai donner la torture pour savoir de » vous pourquoi je vous aime toujours avec une » passion si violente ».

CALLOT (Jacques) graveur du roi, naquit à Nanci, en 1593 ; dès l'âge de douze ans, il quitta la maison paternelle pour se livrer à son goût naissant. Il entreprit le voyage de Rome ; mais l'argent lui ayant manqué, il se mit à la suite d'une troupe de bohémiens : il revint dans sa patrie, & s'échappa une seconde fois. Enfin il partit, du consentement de son père, pour l'Italie, il passa par Rome, vint à Florence, où il resta jusqu'à la mort du grand duc, Côme second, son protecteur. De retour à Nanci, le duc de Lorraine l'accueillit très-favorablement. Enfin Louis XIII l'appella à Paris, pour dessiner le siège de la Rochelle & celui de l'isle de Rhé. Ce prince le pria ensuite de graver la prise de Nanci dont il venoit de se rendre maître. Je me couperois plutôt le pouce, répondit *Callot*, que de rien faire contre l'honneur de mon prince & de mon pays. Le roi charmé de son patriotisme, s'écria que le duc de Lorraine étoit heureux d'avoir de tels sujets. Rien ne put empêcher *Callot* de retourner dans sa patrie, où il mourut en 1635, âgé de quarante-deux ans.

CALOMNIE.

Il est un monstre affreux né de la perfidie,
Cruel dans ses excès & calme en sa furie.
Ses traits défigurés sont cachés sous le fard,
Son souffle est venimeux, sa langue est un poignard,

La trahison l'arma de ses noirs artifices;
Il fut, par Tisiphone, endurci dans les vices,
Il respire le meurtre, il blesse en caressant,
Il défend le coupable, il poursuit l'innocent.
De ses traits empestés l'atteinte est incurable;
L'affreuse CALOMNIE est son nom redoutable.
Craignez d'être surpris par ce monstre trompeur,
Fuyez de ses complots la cruelle noirceur.
Penchez vers l'accusé, tâchez de le défendre,
Et ne jugez personne avant que de l'entendre.

Les athéniens vouloient forcer Démosthènes à accuser un citoyen. Jamais ce grand orateur n'y voulut consentir; &, voyant que le peuple murmuroit contre lui, il se leva & dit: « Athéniens, » je serai toujours prêt à vous donner des con» seils utiles, au risque même de vous déplaire; » mais jamais, pour gagner vos bonnes graces, » on ne me verra *calomnier* personne ».

Henri IV écouta avec modération, toutes les horreurs que d'Orléans, auteur de libelles incendiaires, avoit écrites contre lui, mais quand il eut entendu les *calomnies* qu'il avoit inventées contre la reine sa mère, il haussa les épaules, & ne dit que ces mots: « Ah le méchant! le mé» chant! mais il est venu en France sous la foi » de mon passe-port, & je ne veux point qu'il ait » de mal ». Il le fit aussi-tôt mettre en liberté ».

La *calomnie* est l'arme favorite du lâche & du vindicatif hypocrite qui voudroit qu'on lui sçût gré de sa modération, parce qu'il n'assassine pas lui-même son ennemi.

Un quaker, est-il dit dans un apologue, passant par un grand chemin, son cheval marcha sur un chien qui lui mordit la jambe, & faillit à démonter le cavalier. Celui-ci lui dit froidement: *Je ne porte point d'armes, je ne tue pas, mais je te donnerai mauvaise renommée.* Là-dessus ayant apperçu des gens qui travailloient près delà dans les champs, il se mit à crier: *Au chien enragé! au chien enragé!* Dans l'instant le chien fut assommé.

Les loix polonoises contre les calomniateurs, sont très-rigoureuses. Celui qui est convaincu de *calomnie*, doit en plein sénat se coucher à terre, sous le stale, & entre les jambes de celui qu'il a accusé injustement, & dire à haute voix, qu'en répandant en public telle & telle chose contre celui qui est au-dessus de lui, *il a menti comme un chien*: cette confession publique achevée, il faut qu'à trois diverses fois, il imite la voix d'un chien qui aboye. Il est heureux qu'en France cette loi n'ait pas lieu. Quelle longue suite d'aboyemens on entendroit dans la plupart des cercles, des sociétés & des villes!

CALMET, bénédictin, né en 1672, mort en 1757. Rien de plus utile, dit Voltaire, que ses compilations sur la bible. Les faits y sont exacts, les citations fidelles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser.

CALPRENEDE (Gautier-Costes de la), né à Cahors, en 1612, mort en 1663. Il est auteur de romans fort longs & fort ennuyeux; cependant il étoit amusant dans sa conversation, & contoit fort plaisamment. La reine se plaignant un jour à ses femmes-de-chambre, de leur peu d'assiduité auprès de sa personne; elles lui répondirent, » qu'il y avoit dans la première salle de son ap» partement, un jeune homme qui donnoit un » tour si agréable à ses historiettes, qu'on ne » pouvoit se lasser de l'écouter ». La reine voulut aussi l'entendre, & lui accorda une pension.

CAMARD. Un grand seigneur *camard* ayant donné l'aumône à un pauvre; Dieu vous conserve la vue! lui dit ce misérable. ---- Pourquoi fais-tu cette prière? ---- Eh! monsieur, si votre vue s'affoiblissoit, comment pourriez-vous porter des lunettes?

CAMARGO (Marie-Anne Cupis de). Elle naquit à Bruxelles, le 15 août 1710, d'une famille noble, originaire de Rome, qui a donné, à ce qu'on assure, plusieurs cardinaux à l'église, & entr'autres, Jean-Dominique de Cupis de Camargo, évêque d'Ostie, doyen du sacré collège.

L'aïeul de mademoiselle de Camargo, tué au service de l'empereur, laissa un fils au berceau, & très-peu de bien; ce qui obligea la mere de cet enfant de lui faire acquérir des talens, tels que la musique & la danse, qui pussent suppléer à ce qui lui manquoit du côté de la fortune. Il épousa par la suite une demoiselle sans bien; & c'est de ce mariage que naquit notre célèbre danseuse. Elle reçut en naissant, ces dons heureux que l'on perfectionne, mais qu'on ne donne pas; & l'on dit, qu'étant dans les bras de sa nourrice, entendant son père jouer du violon, elle fut animée par des mouvemens si vifs, si gais, si mesurés, qu'on augura dès lors qu'elle seroit un jour une des plus grandes danseuses de l'Europe.

Lorsqu'elle eut atteint l'âge de dix ans, la princesse de Ligne & d'autres dames de la cour de Bruxelles, firent les frais de l'envoyer à Paris, avec son père, pour y recevoir des leçons de danse, de mademoiselle Prevost, dont les graces la vivacité, la légéreté, la cadence, charmoient la cour & la ville. Elle profita si rapidement de ses leçons, qu'en moins de trois mois, elle retourna à Bruxelles, pour être la première danseuse de l'opéra de cette ville.

Le sieur Pélissier entrepreneur de celui de Rouen, sur la réputation de cette jeune personne,

ſonne, offrit à ſon père des avantages ſi conſidérables, qu'il l'engagea avec ſa fille pour ſon ſpectacle; mais cet opéra ne pouvant ſe ſoutenir, le directeur fut obligé de l'abandonner, & ſes débris enrichirent celui de Paris, de trois grands ſujets; ſavoir: des demoiſelles Péliſſier, Petitpas, & *Camargo*; celle-ci préſentée par mademoiſelle Prevoſt, débuta la première, par les caractères de la danſe. Jamais ſpectacle ne retentit d'autant d'applaudiſſemens qu'en reçut la débutante. Il ne fut plus queſtion, pendant la vivacité de l'enthouſiaſme du public, de parler d'autre choſe, dans les ſociétés, que de la jeune *Camargo*: toutes les modes nouvelles portèrent ſon nom; & un jour madame la maréchale de Villars vint à elle, auprès du baſſin des Tuilleries, avec tant de bonté, que tout ce qui étoit à la promenade s'attroupa autour d'elle, & remplit le jardin du bruit des battemens de mains & des cris de joie.

Des ſuccès ſi diſtingués déplurent à la demoiſelle Prevoſt, qui voulut humilier ſon élève en l'obligeant d'entrer dans les ballets; ce qui occaſionna l'aventure ſuivante. La jeune élève figurant dans une danſe de démons, Dumoulin, ſurnommé le diable, qui devoit y danſer ſeul, ne s'y trouva pas, lorſqu'on vint à exécuter ſon air. La jeune danſeuſe, tout hors d'elle-même, voyant que cette entrée n'étoit pas remplie, s'élança de ſon rang, danſa de caprice, & tranſporta les ſpectateurs d'admiration. Ce trait acheva de la brouiller avec la demoiſelle Prevoſt, qui refuſa de lui faire danſer une entrée que madame la ducheſſe avoit demandée. Le célèbre Blondi, la voyant en pleurs, de ce refus, lui dit: « Quittez, made-» moiſelle, quittez cette dure & jalouſe maîtreſſe, » qui vous fait éprouver tant de mortifications, je » veux être votre maître: je ferai l'entrée que » madame la ducheſſe demande; & vous la dan-» ſerez mardi prochain ». Les progrès de mademoiſelle *Camargo*, répondirent aux ſoins de ce grand danſeur.

Elle réunit bientôt, par les leçons de ſon nouveau maître, la nobleſſe & le feu de l'exécution, aux graces, à la légéreté, & à la ſéduiſante gaieté qu'elle avoit ſur le théâtre. Ce dernier caractère lui étoit ſi naturel, qu'elle l'inſpiroit aux plus mélancoliques. C'eſt ainſi que la repréſenta le célèbre Lancret, dans le beau portrait qui a comblé de gloire ce grand peintre, & au bas duquel, M. de la Faye a mis ce quatrain:

Fidèle aux loix de la cadence,
Je forme, au gré de l'art, les pas les plus hardis;
Originale dans ma danſe,
Je peux le diſputer aux Balons, aux Blondis.

En 1734, mademoiſelle *Camargo* quitta l'opéra, y rentra ſix ans après, & danſa dans les fêtes grecques & romaines, ouvrage imaginé pour la faire paroître dans tout ſon éclat. Le public, qui la retrouva toujours la même, la revit auſſi avec la même admiration, les mêmes applaudiſſemens. Elle eut la penſion du roi, qu'avoit eu mademoiſelle Prevoſt; & en 1751, qu'elle renonça au théâtre, juſqu'à ſa mort, arrivée en 1770, elle vécut en bonne & honnête citoyenne, regrettée de toutes les perſonnes de ſon voiſinage, comme un exemple de modeſtie, de charité & de bonne conduite.

Sa conformation étoit, ſans contredit, la plus favorable à ſon grand talent. Ses pieds, ſes jambes, ſa taille, ſes bras & ſes mains, étoient de la forme la plus parfaite. Son cordonnier fit la plus grande fortune dans ſon état, par la vogue que lui donna notre danſeuſe; toutes les femmes vouloient être chauſſées à la *Camargo*.

Sa danſe, perfectionnée par le fond de l'art, étoit le réſultat des principes qu'elle avoit reçus de mademoiſelle Prevoſt, & des Prieur, Blondi & Dupré. De leurs manières différentes, elle s'en étoit faite une propre à elle; auſſi, exécuta-t-elle tous les genres poſſibles dans la danſe noble, les menuets, les paſſepieds, mieux que mademoiſelle Prevoſt; & elle y conſerva ce je ne ſais quoi de piquant, qu'elle avoit pris de ſa maîtreſſe, ainſi que dans les entrées de pure grace, les javottes, les rigaudons, les tambourins, les loures, tout ce qu'on appelle les grands airs, étoient dans leur caractère, par la variété des pas qui y étoient propres

On connoît les vers de M. de Voltaire, ſur mademoiſelle Sallé & mademoiſelle *Camargo*.

Ah! Camargo, que vous êtes brillante!
Mais que Sallé, grands Dieux, eſt raviſſante!
Que vos pas ſont légers! & que les ſiens ſont doux!
Elle eſt inimitable, & vous êtes nouvelle:
Les nymphes ſautent comme vous;
Mais les graces danſent comme elle.

CAMBRAI. En 1529, la reine mère, Louiſe de Savoye, & Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, ſe rendent à *Cambrai*, où elles rédigent les articles d'un traité de paix entre François I & Charles-Quint; & ces deux monarques y accédent, & les ſignent. Ce traité fut appellé la paix des dames; les alliés y furent preſque comptés pour rien, ce qui fit dire à André Gritti, doge de Veniſe: « la ville de *Cambrai* eſt » le purgatoire des vénitiens, où les empereurs » & les rois de France, leur font expier les fau-» tes qu'ils ont faites, en s'alliant à eux ». C'étoit auſſi à *Cambrai*, que Louis XII & l'empereur Maximilien avoient fait une ligue pour le renverſement de la république de Veniſe.

CAMILLE. Ce romain, connu par ſes vertus militaires & civiles, fut nommé dictateur,

& termina heureuſement le ſiège de Veïes, qui, depuis dix ans, occupoit les principales forces de la république Les Faliſques, dont *Camille* aſſiégeoit la capitale, ſe rendirent amis des romains, en conſidération des vertus de *Camille*. Pendant ce ſiège, un maître d'école lui amena toute la jeuneſſe dont il étoit chargé, eſpérant recevoir de lui le prix de ſa trahiſon. *Camille* en eut horreur, & lui dit: Apprends, perfide, que ſi nous avons les armes à la main, ce n'eſt pas pour nous en ſervir contre un âge qu'on épargne, même dans le ſaccagement des villes. Auſſi-tôt, il le fit dépouiller, & ordonna à ſes élèves de le battre de verges juſqu'à la ville.

Rome fut ingrate envers ce grand homme, qui ayant été accuſé d'avoir détourné une partie du butin fait à Veïes, s'exila volontairement. Bientôt les malheurs de la répnblique remirent à *Camille* les armes à la main; il ne ceſſa de rendre à ſa patrie, des ſervices ſignalés. A l'âge de 80 ans, ce héros chaſſa, des terres de la république, l'armée des gaulois, qui s'y étoit avancée. Il mourut de la peſte, l'an 365, avant Jeſus-Chriſt.

CAMPANUS. Jean-Antoine *Campanus* naquit en 1427, près de Capoue. Il étoit fils d'une payſane, qui accoucha de lui ſous un laurier. Il fut d'abord berger, & devint enſuite valet d'un curé. Il apprit un peu de latin, & ſe mit précepteur à Naples. Il acquit de la capacité, & obtint d'être employé dans des affaires importantes, & fut nommé, par Pie II, évêque de Crotone. Sixte IV, croyant avoir à ſe plaindre de lui, le bannit de toute la campagne de Rome. Il voyagea en Allemagne, & ce pays lui déplut ſi fort, qu'à ſon retour, ſe trouvant ſur les Alpes, il abaiſſa ſes culottes, & dit, en tournant le derrière à l'Allemagne:

Aſpice nydatas, barbara terra, nates.

Campanus eut pour ami, le cardinal Beſſarion. *Campanus* fit un jour vingt vers à ſa louange, qu'il fit chanter au carnaval, par des muſiciens maſqués; ils plurent ſi fort à Beſſarion, qu'il donna aux muſiciens autant de ducats qu'il y avoit de vers; & comme *Campanus* feignit d'en ignorer l'auteur, Beſſarion lui dit, en lui prenant la main: où ſont ces doigts, qui ont écrit de moi tant d'agréables menſonges? & lui mit, en même tems, au doigt, une bague de ſoixante ducats. *Campanus* mourut à Sienne en 1477.

CAMPISTRON (Jean Galbert de), né à Toulouſe, en 1656, mort en 1723.

M. de Vendôme avoit prié Racine, de ſe charger des vers qu'il vouloit mêler dans le divertiſſement qui ſe préparoit à Annet, pour M. le Dauphin. Racine s'en excuſa & offrit en même tems, *Campiſtron*, qui juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui, par l'opéra d'Acis & de Galathée. M. de Vendôme en fut ſi content, qu'il envoya cent louis à l'auteur. Une pareille ſomme étoit alors très-capable de remplir ſes deſirs, & il l'auroit acceptée avec bien de le reconnoiſſance, ſi les deux célèbres acteurs Champmêlé & Raiſin, ne l'en euſſent empêché, en lui diſant que cette ſomme n'étoit pas aſſez pour M. de Vendome, qu'il pourroit en eſpérer une récompenſe plus conſidérable. *Campiſtron* trouva ce ſacrifice un peu douloureux. Il ne ſe rendit qu'avec bien de la peine à ce conſeil: mais au bout de quelque tems, il ſe ſut bon gré de l'avoir ſuivi. Ce prince encore plus touché du déſintéreſſement de l'auteur, que du mérite de l'ouvrage, le prit chez lui en qualité de ſecrétaire de ſes commandemens, lui donna peu à peu toute ſa confiance, & ſe l'attacha pour toujours, en lui conférant quelque tems après, la charge de ſecrétaire général des galères.

Campiſtron avoir tout ce qu'il falloit pour remplir les devoirs des différentes places que lui donna M. de Vendôme. Sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit, eſt la ſeule choſe qu'on eût pu lui reprocher, & Palaprat nous apprend que *Campiſtron* avoit là-deſſus une réputation ſi bien établie, qu'un jour qu'il brûloit un tas immenſe de lettres, M. de Vendôme qui lui voyoit faire cette expédition avec un ſoin infini, dit à ceux qui ſe trouvèrent préſens: Le voilà tout occupé à faire ſes réponſes.

Campiſtron alla dîner un jour à la maiſon de plaiſance de M. l'archevêque de Toulouſe. A ſon retour, il voulut prendre ſur la place, des porteurs pour le reconduire chez lui. Ils firent quelques difficultés, à cauſe de ſa peſanteur, & de l'éloignement de ſa maiſon. *Campiſtron* les menaça & leur donna même des coups de bâton. La colère où il ſe mit, jointe à la grande réplétion que lui cauſoit le repas qu'il avoit fait chez M. l'archevêque, le fit auſſi-tôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un chirurgien qui le ſaigna, & de là chez lui, où il mourut au bout de quelques heures.

L'Alcide ou le triomphe d'Hercule, opéra de *Campiſtron*, ayant échoué immédiatement après la chûte de ſon opéra d'Achille, on fit le quatrain ſuivant.

A force de forger, on devient forgeron,
Il n'en eſt pas ainſi du pauvre Campiſtron,
Au lieu d'avancer il recule,
Voyez Hercule.

M. l'abbé Deliſle, a dit plaiſamment en parlant de *Campiſtron*

Toujours des feux, toujours des beaux yeux; c'eſt toujours
Ou de charmans appas, ou de tendres amours.

CAMOENS, poète portugais, d'une ancienne

famille de Portugal, originaire d'Espagne ; né en 1579, âgé de 53 ans.

Le *Camoëns*, pauvre, exilé de la cour de son prince comme un autre Ovide, errant sur les mers, est une preuve frappante que les infortunes, les disgraces & même les climats les plus barbares, ne sont pas capables d'étouffer le feu du vrai génie. Ce poète a chanté la conquête des Indes orientales par les portugais. Son poëme, sans avoir tous les caractères de l'épopée, est revêtu de ses plus grands charmes. Les images en sont variées, & d'un coloris vif & frappant, les passions maniées avec art ; les récits agréables. Avec quelle facilité sa plume passe du sublime au gracieux !... Son épisode d'Inès de Castro est d'une beauté touchante. La description du géant Adamastor, gardien du promontoire des tempêtes, est une fiction neuve & sublime, & comparable peut-être, à tout ce que l'imagination des poètes a enfanté de plus grand. C'est en faveur de ces beautés, qu'on a pardonné au *Camoëns*, le peu de liaison qu'il y a dans son ouvrage, & ce mélange des dieux du paganisme avec les saints de la religion chrétienne. Ce poète sut joindre les lauriers de Mars à ceux d'Apollon ; mais sa bravoure n'étoit pas le fruit d'un tempéramment impétueux, ou d'une fureur brutale ; elle devoit son origine à sa grandeur d'ame, sentiment de la véritable gloire, à son amour pour la patrie. Il apporta dans la société un air affable, des mœurs douces, un caractère enjoué, mais trop porté à la satyre ; son indiscrétion dans ses amours acheva de le perdre.

Après avoir voyagé comme Homère, il mourut pauvre comme lui, & n'eut de réputation qu'après sa mort. Il étoit d'une taille au-dessous de l'ordinaire, mais bien proportionnée. Il avoit le visage plein, le teint blanc & relevé d'un vermillon qui répandoit sur sa physionomie une fleur de santé. Ses yeux étoient grands & animés, ses cheveux blonds, son nez aquilin, son front élevé. Il s'annonçoit par un air riant & ouvert ; en un mot toute sa personne, ajoute l'historien de sa vie, (Manuel de Faria) étoit si agréable, qu'elle prévenoit avantageusement en sa faveur.

Les galanteries indiscretes du *Camoëns* à la cour de Lisbonne, un desir vague de faire fortune, & peut-être encore le besoin qu'avoit son imagination ardente, d'être nourri par de nouveaux objets, le portèrent à s'embarquer pour les Indes. Il servit d'abord volontaire sur un vaisseau, & perdit un œil dans un combat naval, donné au détroit de Gibraltar. Sa bravoure se signala encore dans d'autres occasions ; mais ce poète guerrier étoit si modeste sur cet article, qu'il n'en parle qu'en passant, dans ses écrits.

Il se rendit à Goa, le principal comptoir des portugais dans les Indes, & fit dans cette ville son occupation & ses délices de la poésie. Mais quelques vers satyriques, qu'il composa contre le vice-roi, le firent exiler d'un lieu, qui pouvoit lui-même être regardé comme un exil, & il fut envoyé sur les frontières de la Chine, où les portugais faisoient bâtir la ville de Macao. Ce fut dans cette terre éloignée que le *Camoëns* composa son poëme de la découverte des Indes ; Vasco de Gama en est le héros. Il l'intitula la *Lusiade*, mot portugais, qui répond à celui de *Portugade*, & qui avoit peu de rapport au sujet. Ce fruit de tant de veilles faillit périr dans un naufrage ; mais le *Camoëns*, à l'exemple de César, sauva ses écrits en les tenant d'une main au-dessus des eaux, & nageant de l'autre.

De retour dans sa patrie, après une absence de seize ans, & n'ayant pour tout bien que son poëme épique, il songea à le publier. Il le dédia au roi Sébastien, encore adolescent, & l'ouvrage parut en 1572. On accorda des éloges à l'auteur, récompense stérile, qui ne l'empêcha pas de mourir de faim.

Dans le cinquième chant de la *Lusiade*, le *Camoëns* déplore de la manière la plus touchante, sa mauvaise fortune, & le peu d'encouragement que les grands de Portugal donnoient au mérite. Mais à peine fut-il mort, qu'on s'empressa de lui composer des épitaphes honorables, & de le placer parmi le petit nombre d'hommes qui ont fait honneur à leur patrie ; & pour que son sort fut en tout semblable à celui d'Homère, plusieurs villes, qui peut-être l'avoient vu mendier l'hospitalité, se disputèrent après sa mort l'honneur de lui avoir donné naissance.

Outre la *Lusiade*, le *Camoëns* a composé beaucoup d'autres poésies, que les portugais se faisoient un plaisir d'apprendre par cœur. Ce poète, passant un jour dans une des rues de Lisbonne, devant un magasin de porcelaines, & entendant le marchand qui, en chantant quelques-unes de ses strophes, les estropioit, il entra tout d'un coup dans la boutique, & après avoir brisé quelques porcelaines, il dit au maître : « mon » ami, tu estropies mon ouvrage, & je brise ta » marchandise, c'est la loi du talion » ; il paya cependant le dégat qu'il avoit fait. On attribue la même anecdote à l'Arioste.

CAMUS (Jean-Pierre), évêque de Bellay, né à Paris l'an 1582, mort en 1652.

M. de Bellay prêchoit un lundi de pâques, aux incurables. M. le duc d'Orléans entra, suivi d'un cortège considérable, & entr'autres de l'abbé de la Rivière insigne flatteur, & de M. Tubeuf, intendant des finances. Après que Monseigneur eut pris sa place, il fit prier M. de Bellay de recommencer son sermon. L'évêque obéit, & après l'avoir salué fort humblement, lui dit : Monseigneur, dimanche dernier, je prêchai le triomphe de Jesus-Christ à

Jéruſalem; vendredi ſa mort, hier ſa réſurrection, & aujourd'hui je dois prêcher ſon pélerinage à Emaüs, avec deux de ſes diſciples. J'ai vu, monſeigneur, votre alteſſe royale dans le même état. Je vous ai vu triomphant, dans cette ville avec la reine, Marie de Médicis, votre mère: je vous ai vu mort par des arrêts, ſous un miniſtre: je vous ai vu reſſuſciter par la bonté du roi, votre frère, & je vous vois aujourd'hui en pélerinage. D'où vient, monſeigneur, que les grands princes ſe trouvent ſujets à ces changemens? Ah! monſeigneur, c'eſt qu'ils n'écoutent que les flatteurs, & que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent entre dans les coffres du roi, un pour cent.

Un jour que M. Camus prêchoit devant l'archevêque .... dont les manières étoient biſarres: monſeigneur, lui diſoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une bibliotheque. D'un côté, je vois les livres de ſaint Auguſtin & de ſaint Jérôme; de l'autre, ceux de ſaint Cyprien & de ſaint Chryſoſtôme, & quantité de places pour en mettre d'autres.

Dans un ſermon que M. de Bellay faiſoit aux cordeliers, le jour de ſaint François; mes pères, leur diſoit-il, admirez la grandeur de votre ſaint: ſes miracles paſſent ceux du fils de Dieu, Jeſus-Chriſt, avec cinq pains & trois poiſſons ne nourrit que cinq mille hommes, une fois en ſa vie; & ſaint François avec une aune de toile, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans.

M. de Bellay prêchant dans l'aſſemblée des trois états du royaume, un ſermon qu'il a fait imprimer, il parla ainſi: Qu'euſſent dit nos pères, de voir paſſer les offices de judicature à des femmes & à des enfans au berceau? Que reſte-t-il plus, ſinon comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au ſénat? Et pourquoi non? puiſque tant d'ânes y ont entré.

M. *Camus* n'aimoit pas les ſaints nouveaux, & il diſoit un jour, en chaire, ſur ce ſujet: Je donnerois cent de nos ſaints nouveaux pour un ancien. Il n'eſt chaſſe que de vieux chiens; il n'eſt châſſe que de vieux ſaints.

M. de Bellay ſe plaiſoit à faire des alluſions, quelque mauvaiſes qu'elles fuſſent. Prononçant un jour le panégyrique de ſaint Marcel, ſon texte fut le nom latin de ce ſaint, *Marcellus*, qu'il coupa en trois, pour les trois parties de ſon diſcours. Il dit qu'il trouvoit trois choſes cachées dans le nom de ce grand ſaint; 1° que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité & d'amour envers ſon prochain; 2° que *cel*, montroit qu'il avoit eu, au ſouverain degré, le ſel de la ſageſſe des enfans de dieu; 3° que *lus* prouvoit aſſez, comme il avoit porté la lumière de l'évangile à tout un grand peuple, & comme lui-même avoit été une lumière de l'égliſe, & la lampe ardente qui brûloit du feu de l'amour divin.

Ce que M. *Camus* dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer ſon ſermon, eſt plus ſpirituel: Meſſieurs, on recommande à vos charités une jeune demoiſelle, qui n'a pas aſſez de bien pour faire vœu de pauvreté.

Saint François de Sales s'étant plaint un jour à M. *Camus* de ſon peu de mémoire, il lui répondit: Vous n'avez pas à vous plaindre de votre partage, puiſque vous avez la très-bonne part, qui eſt le jugement, dont je vous aſſure que je ſuis fort court; à ce mot, ſaint François de Sales, ſe mit à rire, & l'embraſſant tendrement, lui dit: Je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guère de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera aſſez: c'eſt un des fruits de l'expérience & de la vieilleſſe.

Le cardinal de Richelieu demanda un jour à M. *Camus*, ſon ſentiment ſur deux livres nouveaux, dont l'un étoit le Prince de Balzac, & l'autre, le miniſtre d'état de Sichon. Monſeigneur, répondit-il, l'un ne vaut guère, & l'autre, rien du tout.

M. de Bellay, définiſſoit la politique, *ars non tam regendi, quam fallendi homines.*

M. de Bellay diſoit qu'il étoit ſurpris de deux choſes; l'une que les catholiques qui diſent que l'écriture eſt un livre fort obſcur, l'expliquent néanmoins ſi rarememt dans leurs ſermons; & l'autre que les proteſtans qui diſent qu'elle eſt claire comme le jour, ſe tuent cependant à l'expliquer dans leurs livres.

CANDEUR. La *candeur* naît d'un grand amour de la vérité; elle eſt la marque d'une belle ame. La *candeur* eſt d'ordinaire l'apanage de l'enfance, mais il eſt rare de ne pas la perdre par le commerce du monde.

Dès l'âge de trente ans, Fontenelle ſollicita une place à l'académie; on lui préféra l'abbé Tétu, dont le plus grand mérite étoit d'avoir été l'inſtituteur des princeſſes, filles de Monſieur, frère du roi. C'eſt cette conſidération qui engagea ce prince à ne pas refuſer à l'abbé Tétu une démarche auprès de l'académie; un gentilhomme fut envoyé vers cette compagnie pour lui témoigner que Monſieur prenoit intérêt à la nomination de l'abbé Tétu. L'académie répondit qu'elle auroit, à la recommandation du prince, les égards qu'elle méritoit. Monſieur, ſurpris d'une déférence à laquelle il ne s'attendoit pas, dit auſſi-tôt, avec *candeur*: Eſt-ce qu'ils le recevront?

Jamais perſonne n'eut plus de *candeur* d'ame, que Nicole ; ſimple, timide, enfant, à bien des égards, ſans le moindre uſage du monde : ce célèbre auteur, amuſoit ſouvent par ſes naïvetés, les illuſtres ſolitaires de Port-Royal. Une demoiſelle étoit venue le conſulter ſur un cas de conſcience : au milieu de l'entretien, arrive le père Fouquet de l'Oratoire, fils du ſur-intendant. Nicole, du plus loin qu'il l'apperçoit, s'écrie : « Voici, mademoiſelle, quelqu'un qui décidera » ſur la choſe »; & ſur le champ, il conte au père Fouquet, toute l'hiſtoire. La demoiſelle rougit beaucoup. L'aventure courut le monde. Lorſqu'on faiſoit des reproches à Nicole, ſur une pareille imprudence, il diſoit pour s'excuſer : » Cet » oratorien étoit mon confeſſeur ; puiſque je n'a- » vois rien de caché pour ce père, cette demoi- » ſelle ne devoit pas être réſervée pour lui ».

Un célèbre docteur muſulman, nommé *Abubecre Cobbathi*, etant monté en chaire, avoua ſon ignorance ſur quelques difficultés. Auſſi-tôt quelqu'un lui cria que, puiſqu'il ne ſavoit rien, il devoit quitter une place qui n'étoit faite que pour les perſonnes inſtruites. « J'y ſuis monté, répon- » dit l'humble docteur, ſelon la portée de ma ſcien- » ce ; mais ſi je m'étois élevé à proportion de » mon ignorance, je ſerois arrivé juſqu'au ciel ». Il falloit être bien philoſophe pour faire un pareil aveu : il en eſt plus d'un dans ce ſiècle, qui rougiroit d'une ſemblable *candeur*.

On rapporte que le vicomte de Turenne s'étoit laiſſé ſurprendre par les charmes d'une jeune marquiſe qu'il avoit vue chez la ducheſſe d'Orléans. Bientôt il pouſſa la foibleſſe pour elle juſqu'à lui découvrir un ſecret important que Louis XIV lui avoit confié. La marquiſe, auſſi indiſcrette que le vicomte, en fit confidence à une autre perſonne ; & le ſecret fut ainſi divulgué. Le roi, qui ne s'étoit ouvert qu'au maréchal de Turenne & au marquis de Louvois, aſſuré de la diſcrétion du vicomte de Turenne, tourna ſes ſoupçons ſur Louvois, & l'accuſa d'avoir révélé ſon ſecret. Turenne, toujours vrai, toujours généreux, même au milieu de ſes foibleſſes, juſtifia Louvois, en avouant ſa faute. Cette noble *candeur* charma le monarque, & redoubla ſa confiance pour un homme qui n'avoit pas voulu cacher ſa honte, en perdant un miniſtre qu'il avoit droit de ne pas aimer. Turenne renonça à tout commerce avec la marquiſe, &, tout le reſte de ſa vie, rougit de cette aventure. On raconte que le chevalier de Lorraine ayant voulu lui en parler, quelques années après : « Commençons donc, lui ré- » pliqua le vicomte, par éteindre les bougies ».

Louis XIV ayant pris connoiſſance des affaires, après la mort du cardinal Mazarin, dit à M. de Colbert & aux autres miniſtres : « Je vous » avoue franchement que j'ai un fort grand pen- » chant pour les plaiſirs ; mais ſi vous vous ap- » percevez qu'ils me faſſent négliger mes affaires, » je vous ordonne de m'en avertir ».

CAPITOLE. Le *Capitole* étoit une fortereſſe de l'ancienne Rome bâtie ſur le roc Tarpeïen, où il y avoit un temple de Jupiter, qui étoit à cauſe du lieu nommé Jupiter *Capitolus*. On prétend que le nom de *Capitole* vient d'une tête d'homme, encore fraîche, qui fut trouvée dans la terre, lorſqu'on creuſa les fondations de cette fortereſſe, l'an 139 de Rome. On ajoute que cette tête étoit celle d'un nommé *Tolus*, d'où vient le nom de *Capitole*, *quaſi à Capite Toli*.

C'eſt à l'imitation de Rome, que pluſieurs grandes villes voulurent avoir leur *Capitole* ; on aſſure même que c'eſt d'un pareil édifice que les capitouls de Toulouſe, ont pris ce nom.

CAPONI. Charles VIII, roi de France, paſſant par la Toſcane, demanda aux florentins de lui fournir de l'argent pour ſon expédition de Naples & exigeoit qu'on lui donnât une certaine autorité dans la république. *Caponi*, magiſtrat de Florence, fut un des députés vers Charles, qui marchoit avec une armée formidable. Un ſecrétaire du prince, liſoit ſes conditions humiliantes, & Charles prétendoit être obéi : les députés florentins étoient dans la plus grande criſe. *Caponi*, d'un air fier & menaçant, arrache bruſquement le papier des mains du ſecrétaire, le déchire avec fureur, en diſant à Charles : Eh bien ! faites battre le tambour, & nous allons ſonner nos cloches, voila ma raiſon. Il ſort : Charles & ſa cour ne doutèrent pas que l'audace de *Caponi* ne fût ſoutenue & autoriſée par des troupes toutes prêtes. On le rappelle, & on le laiſſe le maître des conditions.

CARACALLA (Marc-Aurèle-Antonin), né à Lyon, en 188, fut proclamé empereur, avec ſon frère Géta, le jour même de la mort de ſon père. L'inimitié des deux princes ſe manifeſta dans toute ſa force. *Caracalla* fit poignarder Géta, dans les bras même de ſa mère, qui fut inondée de ſon ſang. Il chercha par-tout des apologiſtes de ce meurtre, & Papinien perdit la vie, pour lui avoir répondu, qu'il étoit moins difficile de commettre un fratricide que de l'excuſer. Il dit un jour à ſa mère, qui lui reprochoit ſes énormes profuſions : Sachez que tant que je porterai cela (mettant la main ſur ſon épée), j'aurai tout ce que je voudrai. Après une vie trop longue pour l'honneur de l'humanité & le repos des peuples, ce monſtre fut tué par un centenier des prétoriens, l'an 217. Le jour de ſa mort fut un jour de réjouiſſance.

CARACTERE. Un des plus sûrs moyens de

connoître les véritables mœurs d'un peuple, eſt de le conſidérer dans les états les plus nombreux, & dans cette partie de la nation qui a le moins d'intérêt de ſe cacher. Tranſportez-vous à la Chine & conſidérez deux crocheteurs qui ſe rencontrent dans une rue étroite ; ils mettent bas leurs fardeaux, ſe font mille excuſes pour l'embarras qu'ils ſe cauſent, & ſe demandent pardon à genoux. A Londres au contraire, ou à Paris, ſi deux porte-faix ſe croiſent, ils commencent par ſe quereller, finiſſent par ſe battre.

Combien de voyageurs peu philoſophes, qui ne jugent du *caractère* des nations chez leſquelles ils ſéjournent, que par celui de deux ou trois perſonnes qu'ils fréquentent. Ils reſſemblent, pour la plupart, à cet autrichien qui, paſſant par Blois, où il n'avoit vu que ſon hôteſſe qui étoit rouſſe & peu complaiſante, mit ſur ſon album: *nota*, que toutes les femmes de Blois ſont rouſſes & acariâtres.

Le duc d'Orléans, régent, interrogeoit un étranger, ſur le *caractère* & le génie différent des nations de l'Europe. « La ſeule manière, lui dit l'étranger, de répondre à votre alteſſe royale, eſt de lui répéter les premières queſtions que, chez les divers peuples, l'on fait le plus communément ſur le compte d'un homme qui ſe préſente dans le monde. En Eſpagne, ajouta-t-il, on demande : Eſt-ce un grand de la première claſſe ? En Allemagne : peut-il entrer dans les chapitres ? En France : eſt-il bien à la cour ? En Hollande : combien a-t-il d'or ? En Angleterre : quel homme eſt-ce » ?

On a tracé ainſi, le *caractère* de quelques nations de l'Europe.

De l'Irlandois.

Les irlandois ſont particulièrement diſtingués par la gaieté & la légéreté de leur humeur ; ils reſſemblent en cela aux françois ; les anglois tranſplantés dans ce pays, y perdent avec le temps leur air ſérieux & mélancolique, deviennent plus gais, plus diſſipés, plus amoureux du plaiſir, & moins adonnés à la réflexion.

On ne peut pas dire que cette différence d'humeur naiſſe du climat ou du ſol, qui ſont en général les mêmes qu'en Angleterre : elle ne peut être que l'effet du gouvernement. Les irlandois vivent dans une contrée fertile, ſéparée du reſte du monde, protégée par une nation puiſſante, contre toute inſulte de la part des étrangers ; indifférens ſur la grandeur de leurs voiſins, ils n'ont point d'intérêts nationaux aſſez importans pour les inquiéter, & pour obſcurcir la gaieté de leur *caractère* par la gravité de l'orgueil. Dans cet état, ils ſe livrent à l'indolence & au plaiſir, ſuivant leur goût autant qu'ils peuvent, ſont aiſément dominés par le reſſentiment, & ſe ſoumettent ſans peine à l'autorité.

De l'Ecoſſois.

L'Ecoſſe avoit eu juſqu'au dernier ſiècle le droit de ſe gouverner elle-même, tant pour l'adminiſtration extérieure qu'intérieure ; ce ſentiment du pouvoir, & une longue continuation du même gouvernement, produiſent néceſſairement l'amour de la patrie ; auſſi les écoſſois ſont-ils toujours prévenus en faveur de leurs compatriotes, & jaloux de la gloire de leur pays. La cauſe de ces paſſions nationales a ceſſé avec l'adminiſtraion nationale ; mais les effets en ſont encore ſenſibles, & dureront peut-être pluſieurs ſiècles.

Le terrein de l'Ecoſſe eſt peu fertile, & conſéquemment, le peuple y eſt frugal ; il ſeroit abſurde qu'il eût le même goût pour le plaiſir, que le peuple d'Irlande ; ce ſeroit ſe créer des beſoins qu'il n'eſt pas au pouvoir de la nature de ſatisfaire : cette frugalité mène pluſieurs autres vertus à ſa ſuite. Les ecoſſois ont du courage dans l'adverſité, parce que dès leur enfance, ils ont appris à ſouffrir ; ils ſont modérés dans la proſpérité, parce qu'il eſt rare que ceux qui ont été dans la ſimplicité, acquièrent après un certain âge de nouveaux goûts pour le luxe & pour le rafinement des plaiſirs.

De l'Anglois.

Les anglois tiennent beaucoup de l'intempérie de leur climat ; ils ſont mélancoliques, inconſtans & inquiets ; auſſi les médecins appellent l'Angleterre, *la région de la rate*. C'eſt ce qui leur donne une phyſionomie penſive, & une certaine gravité triſte qu'ils conſervent même dans les plaiſirs.

Ils ont communémenr une ſincérité ſans fard, & aiment à dire leur penſée avec une ſimplicité pleine de bon ſens. Ils tiennent le milieu entre la fine contrainte des méridionaux & la groſſièreté impolie des peuples du Nord.

On doit louer en eux une honnête intégrité, un mépris de formalités & des minuties, & une attention qui ſe prête plus aux grandes choſes qu'aux petites.

Ce qui fait le plus grand éloge de ce peuple, c'eſt le *caractère* compatiſſant des voleurs & des brigands qui infectent les grands chemins. Il n'eſt peut-être aucune nation qui puiſſe citer des exemples de cette eſpèce, & faire voir des méchans qui mêlent la pitié à l'injuſtice ; qui ſavent s'arrêter dans le crime, & qui conſervent un reſte de vertu au milieu de leur violence. Pat-tout ailleurs, le vol & le meurtre ſe ſuivent toujours ; c'eſt ce qui n'arrive en Angleterre, qu'en cas de réſiſ-

tance & de pourſuites ; les bandits des autres pays, ſont impitoyables : ici les brigands ſont généreux à l'égard du public, & ſe piquent de vertu entr'eux. Ainſi, pour caractériſer les anglois, par les vices & les vertus qu'on obſerve dans la claſſe du peuple, on peut dire qu'ils montrent tous leurs défauts à un étranger, & qu'ils réſervent leurs vertus pour l'œil pénétrant du philoſophe.

Des François.

Les françois ont trouvé ou inventé l'art de réunir les deux extrêmes ; ils ont enſemble les vertus & les vices qui paroiſſent les plus incompatibles. Il ſont un compoſé de force & de foibleſſe. On peut les dire efféminés, quoique braves ; faux & gens d'honneur, mais avec fineſſe ; ſplendides ſans être généreux ; guerriers, mais rafinés dans leurs manières : poſſédant aſſez de qualités pour mériter des applaudiſſemens, ſans cependant être vertueux : ſérieux dans les bagatelles, gais dans toutes leurs opérations & dans toutes leurs entrepriſes : femmes à la toilette, héros dans le champ de mars : corrompus, mais décens dans la conduite : diviſés par leurs ſentimens, & unis dans l'action ; foibles, ſi l'on conſidère leurs mœurs ; forts, ſi l'on a égard à leurs principes ; mépriſables dans la vie privée, formidables en tant que nation.

En un mot cette nation légère, capricieuſe, inconſéquente, ſans but, ſans réflexion, ſans *caractère*, change avec la même facilite, de ſyſtêmes, de ridicules, de modes & d'amis : & pour concluſion, elle n'a d'uniformité que dans ſon inconſtance.

De l'Eſpagnol.

Nous prenons mal-à-propos pour un ſérieux imperturbable & bien près du ridicule, la gravité dont nous faiſons reproche aux eſpagnols, & dont ils ſe vantent avec raiſon. Le genre de gravité qui caractériſe cette nation, & qui formoit le *caractère* des ſpartiates & des romains, n'eſt autre choſe que la conſtance & la fermeté dans les réſolutions qu'on a priſes après un profond & long examen. C'eſt la qualité oppoſée à l'inconſidération & à la légèreté, enfin à cette mobilité qui, chez tous les peuples du monde, eſt le *caractère* de l'enfance, & qui chez les gaulois nos ancêtres, éclatoit, au rapport de Céſar, dans toutes leurs actions, même à tout âge.

Les eſpagnols ſont froids, ſombres en apparence, & réſervés juſqu'à l'affectation, mais ce n'eſt là que leur conduite extérieure. Le ſilence qu'ils obſervent les rend extrêmement ſecrets, & ils le ſont ſur-tout avec les étrangers ; mais quand les eſpagnols ſont une fois liés d'amitié, ils quittent entièrement ces dehors graves & apprêtés, rien n'eſt caché pour leurs amis : ce ne ſont plus les mêmes hommes : ils ſont doux, empreſſés, polis, francs & pleins d'attention : fidèles en amitié, ils ſont auſſi implacables dans leur haine.

La profeſſion des armes eſt ſi naturelle aux eſpagnols, qu'ils lui ſacrifient le commerce, les manufactures, les arts, l'agriculture ; auſſi l'Eſpagne eſt-elle plus guerrière que riche. Le payſan le plus indigent abandonne ſa charrue pour voler aux combats : on ſait avec quelle chaleur, avec quelle célerité ſe formèrent les armées eſpagnoles, lors de la guerre de la ſucceſſion : on n'entendoit dans ce vaſte royaume que ces mots : *à la guerra, à la guerra*, & les campagnes reſtèrent ſans cultivateurs.

CARLEMARATTE, peintre célèbre, né en 1625, mort en 1713.

Un prince romain ſe plaignoit à *Carlemaratte*, de la cherté de ſes tableaux ; il répondit que les fameux artiſtes, ſes prédéceſſeurs, ayant été très-mal payés, le monde entier leur étoit redevable d'une groſſe ſomme, & qu'il étoit venu pour en recevoir les arrérages.

CARNAVAL. Le *carnaval* eſt le naufrage des innocens, l'heure du berger des femmes coquettes, l'évacuatif de la bourſe, le venin de la ſanté, le ſéducteur de la jeuneſſe, & le tombeau des vieillards.

Les folies & les extravagances des hommes, dans le tems du *carnaval*, ſe calment avec la cendre, comme les agitations tumultueuſes & le bourdonnement des abeilles avec la pouſſière.

CARRACHE. La famille des *Carrache* a eu l'honneur de donner à la peinture, trois artiſtes diſtingués, Louis, Auguſtin & Annibal. Nous allons donner une idée de ces trois artiſtes.

CARRACHE, (Louis, *Ludovico*) né à Bologne, ainſi que les deux autres *Carrache*, ſes couſins, l'an 1555, mort en 1619.

Louis *Carrache*, mécontent des dégoûts qu'il eſſuyoit de la part de ſon maître, qui étoit fortement perſuadé de l'incapacité de ſon élève pour la peinture, prit le parti de le quitter, & alla conſulter le Tintoret ; ce dernier maître, penſant auſſi peu favorablement des talens du jeune homme, lui conſeilla d'embraſſer une autre profeſſion. Le *Carrache* ne ſe rebuta point, & devint un excellent peintre.

Les tableaux de cet artiſte, qu'on voit à Bologne, ſont aſſez bien conſervés, à cela près, que les yeux de quelques figures ſont arrachés,

& que de jeunes étudians ont eu la malice, ou la ſottiſe, d'écrire leurs noms ſur les ouvrages de ce peintre; gâtant ainſi les figures de beaucoup de tableaux, ſans même en épargner les viſages.

Dans la repréſentation de la nativité de notre ſeigneur, tableau qui ſe voit à Bologne, Louis *Carrache* fait adorer le fils de Dieu, encore dans la crêche, par ſaint Charles Borromée.

On voit auſſi à Bologne, dans la cathédrale, une annonciation, peinte par *Carrache*, qui n'a point donné à ſon ſujet la décence convenable: la vierge eſt dans une attitude équivoque, & l'on diroit, qu'avec ſes deux mains, l'ange va lui découvrir la gorge.

CARRACHE (Auguſtin,) né l'an 1558.

Auguſtin *Carrache* ne pouvoit vivre ſans ſon frère Annibal, & ne pouvoit le ſouffrir lorſqu'il étoit avec lui. Leur émulation, qui dégénéroit ſouvent en jalouſie, les ſéparoit, les brouilloit, les raccommodoit, occaſionnoit entre eux de violentes querelles; ils ſe déſiroient, ſe chériſſoient, abſens l'un de l'autre, & ſe déteſtoient quand ils étoient enſemble.

Peu de temps avant ſa mort, Auguſtin *Carrache* ſe retira chez les capucins de Parme. Un jour, pendant que les religieux étoient à l'office, il peignit un Chriſt; ouvrage très-eſtimé que l'on conſerve avec le plus grand ſoin.

CARRACHE (Annibal) né l'an 1560.

Cet artiſte & ſon père, revenant un ſoir de la campagne, furent volés en chemin, ſans pouvoir ſe défendre. Annibal courut porter ſa plainte chez les magiſtrats, & y deſſina ſi bien le portrait des voleurs, qu'on les reconnut & qu'ils furent arrêtés.

Annibal excelloit auſſi dans les portraits chargés, ou de caricature; il donnoit à des animaux, & même à des vaſes, la figure d'un homme qu'il vouloit tourner en ridicule. Un de ſes élèves étoit plus occupé de l'envie d'avoir une parure élégante, que du ſoin de s'inſtruire de la peinture; Annibal le repréſenta d'un air ſi fat, le portrait exprimoit ſi bien les défauts de l'original, que le jeune homme en perdit ſon goût pour les ajuſtemens trop recherchés.

Annibal vivoit en vrai philoſophe, dédaignoit le luxe & les trop grandes ſociétés, toujours nuiſibles aux artiſtes, puiſqu'elles leur font perdre un temps précieux. Auſſi blâmoit-il avec raiſon la conduite d'Auguſtin ſon frère, qui paſſoit une grande partie de ſa vie dans les antichambres & dans la compagnie des princes & des cardinaux, & qui s'habilloit avec tant de magnificence, qu'il avoit plutôt l'air d'un riche gentilhomme, que d'un peintre. Annibal, l'ayant un jour apperçu à la promenade, marchant fièrement avec des perſonnes de la première qualité, feignit d'avoir à lui faire part de quelque choſe d'important; & le tirant à l'écart, il lui dit à l'oreille: — « Auguſtin, ſouviens-toi que tu es » fils d'un tailleur ».

Afin de lui rappeller ſon origine d'une manière plus ſenſible, dès qu'Annibal fut de retour, il prit un papier, deſſina ſon père avec des lunettes ſur le nez, qui enfiloit une aiguille; & il mit au bas le nom d'*Antoine*, qui étoit celui du bon-homme. Non content de cela, il repréſenta encore ſa mère dans le même deſſein, qui tenoit une paire de ciſeaux. Cette peinture expreſſive ne fut pas plutôt achevée, qu'il ſe hâta de l'envoyer à ſon frère, qui étoit pour lors dans le palais d'un prince.

On voit qu'Annibal n'étoit point ébloui du faſte qui environne les grands, & l'on ſent qu'il devoit peu briguer l'honneur de ramper à leurs pieds. Le cardinal Borghèſe étant venu un jour lui rendre viſite, il s'eſquiva par une fauſſe-porte de ſa maiſon, laiſſant à ſes élèves le ſoin de recevoir cette éminence.

On louoit beaucoup, devant Annibal *Carrache*, le groupe de Laocoon, chef-d'œuvre de ſculpture antique: cet artiſte ne ſembloit prendre aucune part à la converſation. Comme on parut étonné de ſon ſilence, il prit un crayon, toujours ſans rien dire, & deſſina le fameux groupe ſur l'une des murailles de la ſalle, auſſi exactement que s'il l'avoit eu devant les yeux: par ce moyen, il en fit le plus bel éloge.

Il dit un jour à ſon frère Auguſtin, qui ſe piquoit de faire de bons vers & le railloit ſur ſon peu d'eſprit; « — les poëtes peignent avec » les paroles, & les peintres parlent avec le » pinceau. » —

Annibal avoit mal parlé des ouvrages du Joſéphin, qui, voulant ſe venger de ſa critique, lui propoſa de mettre l'épée à la main; mais Annibal prit un pinceau, & le montrant à ſon rival, il lui dit: « C'eſt avec ces armes que je vous » défie & que je veux tâcher de vous vaincre ».

Le cardinal Farnèſe, qui aimoit Annibal *Carrache*, ſe voyoit tous les jours blâmé par des gens qui ne pouvoient comprendre qu'on pût eſtimer un artiſte encore vivant: ce cardinal, ne gagnant rien par des diſputes, employa la ruſe. Il fit faire en ſecret pluſieurs tableaux au *Carrache*, qui ſut déguiſer ſa manière; enſuite il répandit le bruit qu'il attendoit quelques morceaux précieux qu'on devoit inceſſamment lui envoyer de divers endroits de l'Italie. Le

Carrache

Carrache ne manqua pas d'enfumer ſes tableaux afin de les rendre plus reſpectables en apparence; & il les mit dans une caiſſe, comme s'ils avoient fait un long voyage. Après tous ces préparatifs, on annonça que les tableaux ſi long-tems attendus, étoient enfin arrivés. La foule des curieux court auſſi tôt avec empreſſement pour les voir: chacun les attribue au maître qu'il préconiſe davantage, & tous ſe réuniſſent pour faire convenir le cardinal, que ſon moderne favori peut beaucoup ſe perfectionner en étudiant avec ſoin le goût de ces anciens artiſtes. Le cardinal feignit de ſe rendre; mais après s'être diverti de leur entêtement, il ceſſa de ſe contraindre, & leur déclara que ce qu'ils mettoient ſi fort au-deſſus du *Carrache*, & qu'ils alloient juſqu'à lui propoſer pour l'objet de ſes études, étoit cependant l'ouvrage de *Carrache* même.

Cependant cet artiſte n'eut pas toujours à ſe louer des procédés de ſon Mécène: chargé de peindre la galerie Farnèſe, il ſe mit à cet ouvrage, avec un zèle & une application qu'on ne ſauroit décrire. Après s'être adonné pendant huit années de ſuite à ce grand travail, il ſe flattoit de recevoir une gratification conſidérable; & ne reçut qu'une ſomme modique de cinq mille livres; un eſpagnol, qui gouvernoit l'eſprit du cardinal, l'ayant perſuadé que l'artiſte auroit lieu d'être content. On mit en compte tout ce qui lui avoit été fourni pendant qu'il logeoit dans le palais Farnèſe; on évalua juſqu'à la moindre dépenſe. Cette ingratitude, ou plutôt cette eſpèce d'inſulte du cardina, fit une ſi vive impreſſion ſur l'eſprit d'Annibal, qu'une noire mélancolie le conduiſit au tombeau.

Ce n'eſt pas l'intérêt qui le rendit ſenſible à ce traitement indigne, puiſque, lorſqu'on jetta les yeux ſur lui pour les peintures d'une des égliſes de Rome, il en abandonna l'exécution à l'Albane, l'un de ſes élèves, & voulut qu'il en eût ſeul le profit.

Si mal recompenſé de l'ouvrage qu'il avoit le plus ſoigné, Annibal éprouva le dernier découragement; la palette & les pinceaux lui tomboient des mains, lorſqu'il eſſayoit quelquefois à ſe remettre au travail. Voyant approcher ſa dernière heure, il déclara qu'il vouloit être enterré à côté de Raphaël, afin que ſes cendres ſe trouvaſſent unies avec celles d'un peintre qu'il avoit tant eſtimé.

(*Anecdotes des beaux Arts.*

CARROSSE. Dans preſque toute l'Europe, les *caroſſes* ſont tirés par des chevaux. En Eſpagne ſe ſert de mules; dans une partie de l'Orient, on y attele des bœufs & quelquefois des rennes, mais c'eſt moins un uſage qu'une oſtentation.

Le cocher eſt ordinairement placé ſur un ſiège élevé ſur le train au devant du *carroſſe*. Mais en Eſpagne la politique l'en a déplacé, par un arrêt, depuis qu'un comte duc d'Olivarès ſe fut apperçu qu'un ſecret important dont il s'étoit entretenu dans ſon *carroſſe*, avoit été entendu & révélé par ſon cocher. En conſéquence de cet arrêt, les cochers eſpagnols occupent la place qu'occupent nos cochers dans nos *carroſſes* de voiture.

Les *carroſſes* ſont de l'invention des françois; on n'en comptoit que deux ſous François I, l'un à la reine, l'autre à Diane, fille naturelle de Henri II; l'uſage s'en multiplia tellement, que lors de l'enregiſtrement dès lettres-patentes de Charles IX pour la réformation du luxe, en 1563, le parlement arrêta que le roi ſeroit ſupplié de défendre les coches par la ville: en effet les magiſtrats n'avoient point ſuivi cette nouveauté, & continuèrent juſqu'au commencement du dix-ſeptième ſiècle, à aller au palais ſur des mules.

Quant aux voitures publiques, ce fut ſous Louis XIV, qu'un nommé Sauvage conçut le projet d'en établir; & comme il demeura rue ſaint-Martin, à l'hôtel ſaint-Fiacre, ces voitures prirent le nom de *fiacre* qu'elles ont conſervé.

CARTEL.

Cartel de François de Vivonne de la Châtaigneraye.

Sire, ayant appris que Guy-Chabot a été dernièrement à Compiegne, où il a dit que quiconque avoit dit qu'il s'étoit vanté d'avoir couché avec ſa belle-mère, étoit méchant & malheureux; ſur-quoi, Sire, avec votre bon plaiſir & vouloir, je réponds, qu'il a méchamment menti, & mentira toutes fois & quantes qu'il dira, qu'en cela j'ai dit choſe qu'il n'a pas dit; car il m'a dit pluſieurs fois, & s'eſt vanté d'avoir couché avec ſa belle-mère.

François DE *Vivonne.*

Cartel de Guy-Chabot de Jarnac.

Sire, avec votre bon plaiſir & congé, je dis que François de Vivonne a menti, de l'imputation qu'il m'a donnée, de laquelle je vous ai parlé à Compiegne; & pour ce, Sire, je vous ſupplie très-humblement qu'il vous plaiſe nous octroyer le champ à toute outrance.

Guy-Chabot.

Serment de François de Vivonne.

Moi, François de Vivonne, jure ſur les ſaints évangiles de Dieu, ſur la vraie croix & ſur la foi du baptême que je tiens de lui, qu'à bonne & juſte cauſe, je ſuis venu en ce camp pour

combattre Guy-Chabot, lequel a mauvaiſe & injuſte cauſe de ſe défendre contre moi, & que d'ailleurs, je n'ai ſur moi, ni en mes armes, paroles, charmes, ou incantations, deſquelles j'aye eſpérance de grèver mon ennemi, & deſquelles je me veuille aider coutre lui

Chabot fit le même ſerment.

Le jour de ce combat, la Châtaigneraye, vrai bravache, avoit prié à ſouper plus de cent cinquante perſonnes de la cour; tous les apprêts de ce ſouper, qu'il avoit fait dans ſa tente au bout des lices où ils ſe battirent, furent gaſpillés & mangés par la valétaille.

(*Mémoires de Vielville.*)

Le combat de la Châtaigneraye & de Jarnac, dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, a été le dernier duel autoriſé. Henri II fut ſi fâché de la mort de la Châtaigneraye, ſon favori, qu'il jura ſolemnellement d'abolir ces ſortes de combats.

Il paroît que la formule des *cartels* de l'ancienne chevalerie, ſubſiſtoit encore du tems de Henri IV. Le fameux comte d'Eſſex qui commandoit les troupes que la reine Eliſabeth avoit envoyées à ce prince, en 1591, écrivit à l'amiral André de Villars-Brancas. « Si vous voulez combattre vous-» même à cheval ou à pied, je maintiendrai que » la querelle du roi eſt plus juſte que celle de la » ligue; que je ſuis meilleur que vous, & que » ma maîtreſſe eſt plus belle que la vôtre; que » ſi vous refuſez de vous battre ſeul, j'enme-» nerai vingt avec moi, le moindre deſquels, ſera » une partie digne d'un colonel; ou ſoixante, » le moindre étant capitaine ».

L'amiral lui répondit:

A l'égard de la concluſion de votre lettre, par laquelle vous voulez maintenir que vous êtes meilleur que moi, je vous dirai que vous en avez menti, & mentirez toutes les fois que vous voudrez le maintenir, auſſi bien que vous mentirez, lorſque vous direz que la querelle que je ſoutiens pour la défenſe de ma religion, ne ſoit pas meilleure que celle de ceux qui s'éfforcent de la détruire; & quant à la comparaiſon de votre maîtreſſe à la mienne, je veux croire que vous n'êtes pas plus veritable en cet article qu'aux deux autres; toutefois ce n'eſt pas choſe qui me travaille fort pour le préſent. Ce *cartel* n'a pas eu de ſuite.

Un des plus célèbres *cartels*, fut celui de trente anglois contre trente bretons, en 1355. On ſe rendit, de part & d'autre, ſur les lieux de l'aſſignation, près d'un gros arbre, entre Ploërmel & Joſſelin. Il y avoit un mois que les paroles étoient données & qu'on avoit pris jour. Les anglois commencèrent à réfléchir qu'un pareil combat ne devoit pas ſe donner ſans la permiſſion des deux rois, & propoſèrent de différer juſqu'à ce qu'on l'eût obtenue; les bretons trouvèrent que la réflexion venoit un peu tard, & les aſſurèrent, qu'il ne ſeroit pas dit qu'ils étoient venus ſur le champ de bataille *ſans mener des mains, & ſavoir qui étoit la plus belle amie*: on ſe battit donc, & le ſuccès du combat décida que les amies des bretons, étoient les plus belles. Plus de la moitié des anglois furent tués; les autres s'enfuirent, ou demandèrent la vie.

CARTES. Les *cartes* furent inventées ſous le regne de Charles VI, par un peintre nommé Jacquemin Gringonneur. On lit dans un compte de Charles Poupart, argentier de Charles VI: donné 56 ſols pariſis, à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de *cartes*, à or & à diverſes couleurs, pour porter devers ledit ſeigneur roi, pour ſon ébattement pendant les intervalles de ſa funeſte maladie.

Il eſt en effet très facile de reconnoître aux armoiries dont les draperies des figures ſont chargées, le coſtume du règne de Charles VI; c'étoit alors la mode de broder ſes armes ſur ſes vêtemens, ce qui formoit une diſtinction entre la nobleſſe & le peuple.

CASAUBON, (Iſaac) né à Bordeaux en 1559, mort en 1614.

Caſaubon étoit un calviniſte fort modéré. Un de ſes fils, nommé Auguſtin, ſe fit capucin. Avant de faire ſes vœux, il alla, par l'ordre de ſes ſupérieurs, demander la bénédiction à ſon père. *Caſaubon* la lui donna de bon cœur, & lui dit: » Mon fils, je ne te condamne point, ne me con-» damne point non plus: nous paroîtrons tous deux au tribunal de Jéſus-Chriſt.

Caſaubon entreprit la critique des annales de Baronius, à la ſollicitation du roi d'Angleterre; mais comme il n'a pas pouſſé ſon examen plus loin que les trente-quatre premières années, on a dit avec raiſon qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouetes.

La première fois que *Caſaubon* vint en ſorbonne, elle n'avoit pas encore été rebâtie.... on lui dit: Voilà une ſalle où il y a quatre cents ans qu'on diſpute. Il demanda, qu'a-t-on décidé?

Caſaubon, s'étant trouvé à une thèſe que l'on ſoutenoit en Sorbonne, il y entendit diſputer fort & ferme, mais dans un langage ſi barbare, qu'il ne put s'empêcher de dire en ſortant: Je n'ai jamais ouï tant de latin ſans l'entendre.

CASIMIR II, roi de Pologne.

Ce prince, jouant un jour avec un de ſes gentilshommes, qui perdoit tout ſon argent, en re-

qut un soufflet dans la chaleur de la dispute. Ce gentilhomme fut condamné à perdre la tête, mais *Casimir* révoqua la sentence, & dit : « Je ne suis » point étonné de la conduite de ce gentilhomme ; » ne pouvant se venger de la fortune, il n'est » pas surprenant qu'il ait maltraité son favori. » Je me déclare d'ailleurs le seul coupable dans » cette affaire ; car, je ne dois point encourager, » par mon exemple, une pratique pernicieuse, » qui peut causer la ruine de la noblesse.

CASSANDRE, (François) savant littérateur du dix-septième siècle, mort en 1695.

Cassandre se plaignit de la fortune ; mais il devoit plutôt se plaindre de son caractère solitaire, farouche, intraitable, qui lui fit perdre tous les avantages que ses talens auroient pu lui procurer.

Il mourut plein de haine contre les hommes, & ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui ce misantrope prétendoit n'avoir aucune obligation. Son confesseur perplex, voulant l'exciter à l'amour de Dieu par le souvenir des graces qu'il en avoit reçues : Ah oui, dit *Cassandre* d'un ton chagrin & ironique, je lui ai de grandes obligations, il m'a fait jouer ici-bas un joli personnage. Et comme le confesseur insistoit : Vous savez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir.

C'est lui que Boileau désigne sous le nom de *Damon*, dans sa première satyre, & qu'il a voulu peindre par ce vers :

Je suis rustique & fier, & j'ai l'ame grossière.

CASTEL, (Louis-Bertrand) jésuite, auteur de plusieurs ouvrages de géométrie, de philosophie & de littérature ; né à Montpellier, en 1688, mort en 1757, à l'âge de 68 ans.

Un jour qu'on parloit devant le célèbre Fontenelle, du père *Castel*, & qu'on louoit le caractère d'originalité qui distingue ses ouvrages, quelqu'un ajouta : « Mais il est fou. Je le sais bien, » répondit M. de Fontenelle, & j'en suis fâché ; » car c'est grand dommage. Mais je l'aime encore » mieux original & un peu fou, que s'il étoit sage » sans être original.

Quelques pensées éparses pourront servir à faire connoître la sorte d'originalité qui distingue les écrits du père *Castel*.

Lorsqu'il parle des facultés de l'ame, l'intelligence, dit-il, est comme une vapeur subtile que le soleil élève, sans préjudice de la sérénité du jour. Le sentiment est comme une vapeur grossière qui forme un brouillard obscur. Les sensations sont comme de grosses gouttes de pluies pesantes & denses, qui rendent le jour sombre & ténébreux. L'idée répond encore à la vision de l'œil ; le sentiment à la persuasion de l'oreille, la sensation à la sécurité aveugle du tact. Le peuple est peuple par les sensations ; le savant est savant par les idées ; l'homme poli, l'homme tout court tient le milieu par les sentimens.

Dans la rigueur du terme, *imaginer*, ne veut dire autre chose que se former une image, une idée d'une chose qu'on ne voit point, ou dont l'image ne se peint point actuellement dans l'œil ou dans les autres sens. Où en serions-nous, au moins dans les arts ou dans les sciences, si nous ne pouvions nous y permettre d'imaginer ce que nous n'avons point vu, & ce que personne n'a jamais vu ? Jamais inventeur a-t-il atteint au but de son invention sans le secours de cette faculté imaginative ? Je l'avourai franchement. Inventer & imaginer m'ont toujours paru synonymes.

Un bel esprit, ayant un jour fort pressé le père *Castel*, de convenir que son clavecin oculaire, (il en est parlé plus bas), étoit une imagination, & qu'un ouvrage que ce bel esprit avoit publié, & qu'il citoit en opposition, n'en étoit point une ; le jésuite lui répondit, puisqu'il le vouloit, qu'il étoit prêt de signer sa proposition, & de l'adopter. Son antagoniste n'en vouloit pas tant, car il se fâcha tout de suite de l'excès de la complaisance du bon père, sans doute parce que la compagnie y donna un mauvais tour, en souriant à l'idée qu'elle comprit que le père *Castel* avoit dans l'esprit.

Notre auteur distingue dans le génie deux qualités qui le caractérisent : il est inventif & philosophe ; c'est la vivacité qui le rend inventif ; c'est la maturité qui le rend philosophe : la vivacité ne fait que le bel esprit ; la maturité seule fait le bon sens : il faut les deux pour former le génie. Sans l'esprit de philosophie & le raisonnement, le bel esprit s'évapore en imaginations bisarres, plutôt qu'il n'est inventif. Sans l'esprit d'invention, le génie philosophe n'est qu'un froid bon sens bourgeois, qui rampe terre à terre, & n'est bon que pour celui qui l'a ; l'empêchant de faire des fautes, par l'unique raison qui l'empêche de rien tenter d'extraordinaire & d'éclatant.

Le même fond de génie qui fait le génie de la guerre, fait le génie de toutes les sciences & de tous les arts. Tourné à la poésie, il fait les Homère & les Virgile ; tourné à la philosophie, il fait les Aristote & les Descartes ; tourné aux mathématiques, il fait les Archimède ; tourné à la guerre, il fait les Alexandre, les César, les Turenne, les Condé ; porté même à un certain degré de perfection, ce génie embrasse tout.

Un génie philosophe n'est étonné de rien. Il a tout prévu, il s'attend à tout, il voit l'effet dans sa cause ; on n'admire, on ne craint que ce que l'on ne comprend pas. La chûte de l'univers l'é-

craseroit sans l'étonner. C'est là le vrai philosophe ; tous les autres ne sont que des discoureurs & de beaux esprits. Qu'on trouve, ajoute-t-il, un exemple de philosophie, pareil à celui d'un de nos généraux, qui dans le fort d'une bataille, demande une prise de tabac à un de ses lieutenans, & qui, voyant celui-ci emporté d'un boulet de canon dans le moment qu'il lui présentoit sa tabatière, se retourne froidement de l'autre côté, & dit à un autre officier : « Ce sera donc vous » qui m'en donnerez, puisqu'il a emporté la ta» batière avec lui ».

L'esprit est un miroir : c'est là son vrai point de comparaison ; le propre & spécifique caractère du miroir, est, sans aucune trace physique & corporelle, de représenter tous les objets quelconques, avec la même distinction qu'ils ont en eux-mêmes, sans qu'aucun de ces objets fasse obstacle à l'autre, ou nuise à sa représentation. Il y en a une raison optique, toute géométrique. Deux objets présens à un miroir ne peuvent être représentés à un œil, que dans des points différens, ou dans un même point par des rayons différens, les incidences des rayons étant alors sous différens angles. La différence du miroir & de l'esprit est, que l'esprit est un miroir actif qui se représente à lui-même, & que le miroir est passif, & ne représente qu'à l'œil d'autrui.

Notre langue n'a point d'accent, si ce n'est dans les provinces éloignées, dont on se moque à Paris. Notre langue est comme l'eau, sans goût marqué, ou comme le blanc, germe de toutes les couleurs, sans être couleur lui-même.

Les italiens peignent plus que nous, sinon mieux ; & ils parlent, comme on dit, la bouche ouverte, plus que nous qui ne parlons qu'à demi-mot & du bout des lèvres, comme nous rions en simple souris. La touche italienne est plus forte, plus hardie, plus grande, comme leur coup d'archet. Leur peinture, leur musique, leur déclamation est d'appareil, théâtrale, colossale presque. Notre musique est plus de commerce, & d'un usage plus journalier. Nous manions mieux les passions ordinaires. Dans le médiocre, nous sommes excellens. L'italien est admirable par tout où il faut forcer d'expression.

Une demi-vérité est, la plupart du tems, une erreur ; & une demi-science est pire que l'ignorance. Rien n'est mieux dit, ajoute le père *Castel*, que ce que disoit un je ne sais quel ancien : « que » ce n'est rien que de trouver la vérité, si on » ne la reconnoît pour ce qu'elle est ». Un coq trouve une perle dans un fumier, & il l'y laisse ; un esprit grossier ne trouve souvent la vérité que pour la combattre & pour la défigurer : il manque à la plupart des savans, de savoir qu'ils savent une chose ; faute de cette science réfléchie, ils ne savent rien ; & on peut dire que le savoir n'est rien, si on ne sait soi-même qu'on sait les choses.

Un prince habile disoit : Le tems & moi, nous en valons deux. Et il avoit raison. Il n'est rien dont on ne vienne à bout avec le tems ; le roitelet, mis sur les aîles de l'aigle, atteint jusques aux nues ; un homme mis sur les aîles du tems, élève ses travaux jusqu'à la hauteur des montagnes ; plusieurs hommes, entés les uns sur les autres, font des géans ; & puisque la nature ne travaille qu'avec le tems, successivement & assez lentement, on peut en quelque sorte, & sous le bon plaisir de dieu, parier avec elle, & entreprendre de ruiner ses travaux, ou de réédifier ce qu'elle détruit.

Notre philosophe a étendu ses réflexions sur plusieurs autres objets, & ses écrits ont cet avantage, que les erreurs même qui s'y trouvent, apprennent à penser.

Le père *Castel* s'est principalement fait connoître par son clavecin oculaire, instrument à touches, analogue au clavecin auriculaire, & destiné à donner à l'ame, par les yeux, les mêmes sensations agréables de mélodie & d'harmonie de couleurs, que celles de mélodie & d'harmonie de sons que le clavecin ordinaire lui communique par l'oreille. Il y a des différences importantes observées entre ces deux clavecins. Quoiqu'il y ait sur le clavecin ordinaire un grand intervalle entre la première & la dernière touche, l'oreille cependant n'apperçoit point de discontinuité entre les sons ; ils sont liés pour l'ouie comme si les touches étoient toutes voisines, au lieu que les couleurs sont nécessairement distantes & disjointes à la vue. Dans les airs de mouvement & dans les batteries de couleurs, le spectateur ne pourra par conséquent saisir que quelque notes éparses, ou il se tourmentera si fort pour les saisir toutes qu'il en aura bientôt la brelue, & adieu la mélodie & l'harmonie. Comment d'ailleurs retenir un air de couleurs, comme on retient un air de sons.

Le père *Castel* s'étoit retiré du grand monde, plusieurs années avant sa mort. Il vivoit au milieu de ses livres, de ses écrits & de son attelier pour le clavecin oculaire. Cet instrument étoit une belle chimère qui flattoit son imaginatien.

CASTILLO, (Antoine de) né à Cordoue, l'an 1605, mort en 1667.

Cet artiste travailloit avec satisfaction ; lorsqu'il vit quelques tableaux de son compatriote Murillo : surpris de la beauté de leur coloris, & des graces qui règnoient dans leur composition, il s'écria avec douleur : « *Castillo* peut » mourir à présent, car il n'a que trop vécu ». Le regret de se voir surpasser, & d'être trop vieux pour se perfectionner dans la peinture, le

fit tomber, en effet, dans une mélancolie profonde qui le conduisit au tombeau.

CATHERINE DE MEDICIS étoit née à Florence, en 1519; elle mourut en 1589.

Catherine de Médicis, esclave de la superstition, consulta les devins jusqu'à sa mort. On l'avoit avertie qu'un Saint-Germain la verroit mourir: elle ne voulut jamais demeurer à Saint Germain-en-Laye, & on dit qu'elle n'y coucha jamais depuis. Mais un nommé Saint-Germain, docteur en théologie, l'ayant assistée à l'heure de sa mort, on regarda la prédiction *accomplie*.

Voici son portrait si bien peint par le président Hénault.

C'est un esprit vaste & profond, une ame ferme & indomptable, & qui, malgré sa roideur, sait se plier, & prendre toutes les formes qui lui sont utiles: elle a toutes les qualités de toutes les situations où elle se trouve, & l'ambition de tous les états. Quand elle vint en France, où elle n'avoit autre chose à faire que de plaire à son beau-père, François I: elle arrivoit dans une cour brillante, dont la galanterie faisoit la principale occupation: nulle femme ne l'égala dans l'art de plaire, & d'en imaginer les moyens; art fatal qui ne périt plus, & qui ne fait que se perfectionner dès qu'une fois il a été inventé. François I aimoit la chasse: nulle dame de la cour ne manioit mieux un cheval que *Catherine*. Il se plaisoit aux tournois: elle en eût disputé le prix aux seigneurs de la cour, les plus adroits & les plus exercés. Il aimoit le bal & la danse: elle n'y connoissoit point d'égale. Henri devint roi, il a une maîtresse plus âgée que son amant, & qui l'avoit subjugué par une espèce d'enchantement: *Catherine*, incapable de jalousie, quoiqu'elle aimât son mari, devient l'amie, la confidente, & peut-être même la complaisante de Diane de Poitiers, sa rivale..... La mort funeste du roi vient de mettre *Catherine* à la tête des affaires, vous l'allez voir appliquée, sérieuse, absolue, jalouse de l'autorité, haute ou affable, selon les besoins, renfermée dans elle seule, ayant l'air de se livrer, & échapant tout-à-coup. *Catherine* n'aimoit essentiellement que l'autorité: & la galanterie, si elle en a eu, n'étoit qu'un hasard ou un amusement dans sa vie, & jamais une passion.

CATINAT (Nicolas de), naquit le 1er Déc. 1637, de Pierre de *Catinat*, doyen des conseillers au parlement de Paris, & de Catherine Poisle. Ses ancêtres avoient toujours été distingués par leurs vertus & par leur désintéressement. Ils étoient originaires du Perche & y avoient occupé pendant long-temps les principales charges de la magistrature. Un *Catinat* fut envoyé par cette province aux états-généraux de Tours, pour défendre ses priviléges, & on l'a vue se réunir toute entière pour acheter à un autre une charge de conseiller au parlement; afin, dit l'historien, qu'il y eût dans ce corps un homme incorruptible & éclairé qui pût représenter ses besoins.

La première éducation de *Catinat* fut celle d'un homme destiné au barreau. Il se fit recevoir avocat, & en exerça la fonction pendant quelques-tems. On sait qu'il quitta cete profession parce qu'il lui arriva de perdre une cause qu'il croyoit juste.

Il fut d'abord lieutenant dans le régiment de Fournille. Louis XIV, témoin d'une belle action qu'il fit au siége de Lille, lui donna une sous-lieutenance au régiment des Gardes, ce qui étoit alors une grande faveur, parce que ce corps étoit l'objet de son affection particulière. *Catinat* fit dans le régiment des Gardes les campagnes de 1672, 1673, 1674 & 1675. Il s'y distingua en plusieurs occasions. Il fut blessé à Mastrecht & à la journée de Senef. Le Grand Condé sut apprécier son mérite, & lui écrivit après la bataille: *Personne ne prend plus de part que moi à votre blessure; il y a si peu de gens comme vous, que l'on perd trop quand on les perd.*

En 1676, Louis XIV le nomma lui-même & sans sollicitations, major-général de l'Armée qui devoit agir sur la Mozelle, aux ordres du maréchal de Rochefort. M de *Catinat* fut chargé du même emploi pendant plusieurs campagnes, & il l'auroit exercé plus long-temps, si l'aversion que le duc de la Feuillade avoit pour lui n'eût sauvé ses talens de cet écueil, en l'empêchant de devenir major du régiment des Gardes, & par conséquent, toujours major-général de l'armée. Cependant ce même duc de la Feuillade ne put s'empêcher d'en parler au roi avec le plus grand éloge. Sire, lui disoit-il, on peut également faire de lui *un chancelier, un ministre, un ambassadeur, un général d'armée, mais non un major du régiment des Gardes*.

Les années suivantes, M. *de Catinat* eut le commandement des troupes de S. Guillain, celui de Cateau-Cambresis, & à la paix, il se trouva commandant à Dunkerque avec le grade de brigadier. M. de Louvois voulut aussi s'en servir en qualité de négociateur; il l'envoya à Pignerol pour traiter avec le duc de Mantoue de l'entrée des troupes françoises dans la ville de Casal. Cette négociation ayant manqué par la trahison d'un secrétaire du duc, le roi le nomma inspecteur d'infanterie.

Le Duc de Mantoue consentit enfin à livrer *Casal* aux françois: M. *de Louvois* envoya sur le champ à M. *de Catinat* un brevet de maréchal de camp, avec ordre de quitter son gouvernement de Flan-

dres, & de ſe rendre en ſecret à Pignerol. Il s'y mit à la tête de douze bataillons, marcha vers Caſal, & entra dans la citadelle, avant qu'aucune puiſſance pût être informée de cet événement.

Telle étoit dès lors ſa réputation, que Louvois, le plus deſpotique des miniſtres, le laiſſoit le maître de déterminer à ſon gré les travaux dont il avoit le projet, & de diſpoſer des fonds. D'ailleurs, cette nouvelle commiſſion donnoit à remplir à M. *de Catinat*, pluſieurs points importans. Il devoit ſur-tout entretenir la bonne intelligence entre les *Mont Ferrains* & les troupes françoiſes, rétablir dans celle-ci la diſcipline, & les contenir dans une exacte ſubordination; entrepriſe très-difficile à exécuter. M. *de Catinat* tenta d'y réuſſir moins par les réglemens, qu'en procurant des occupations analogues aux différens caractères des officiers. Il donna des bals & des ſpectacles à ceux qui ne pouvoient être occupés que par les plaiſirs, fit obtenir des jardins, confia des détails à ceux qui préféroient la vie tranquille. Il voulut paroître faire adopter à ſa garniſon les coutumes & les uſages du pays, & alla même, ſuivi de tous les officiers, demander à l'evêque de *Caſal* la permiſſion de faire gras le carême; exemple de ſoumiſſion à l'égliſe qui édifia les Mont-Ferrains. Ce trait, & beaucoup d'autres de ſa ſageſſe, firent dire de lui, au *pape Innocent XI, que c'étoit un homme d'une rare prudence.* Ce pontife ne rétracta point cet éloge, quand M. *de Catinat* arrêta l'inquiſition, qui vouloit intervenir dans l'abjuration des officiers, & s'ingérer dans la conduite des troupes françoiſes. *Je veux*, diſoit-il, *reſter autant qu'il eſt poſſible dans nos mœurs.* Ce fut pour n'en pas ſortir qu'il punit ſévérement un officier, qui, croyant ſatisfaire à ſes engagemens avec une courtiſanne, lui avoit donné deux jettons, au lieu de deux louis qu'il lui avoit promis : *Si vous ſaviez*, mon général, *diſoit cet officier en s'excuſant, la marchandiſe qu'elle m'a donnée !* Cette raiſon ne fut pas admiſe par M. *de Catinat*, qui lui fit publiquement honte de ſa conduite, & l'obligea de tenir ſa parole.

La diſcipline & le bon ordre étant établis dans Caſal, M. de Louvois propoſa au roi M. de *Catinat*, pour commander les troupes que ſa majeſté devoit envoyer contre les religionnaires des vallées du roi de Sardaigne. La modeſtie du nouveau général approchoit de la timidité. M. de Louvois fut obligé de lui réitérer l'ordre de remercier le roi de ce commandement : il s'en excuſoit *ſur ce qu'il ne croyoit pas*, diſoit-il, *devoir prendre cette liberté.* La difficulté du local rendit cette campagne très-pénible; M. de *Catinat* donna l'exemple à ſes troupes en partageant toutes les fatigues. *On le voyoit*, diſent les mémoires du temps, *graviſſant les montagnes à pied, & gliſſant ſur le cul comme le ſoldat, dans les deſcentes.* Les ennemis, par la combinaiſon de ſes marches, ſe virent attaqués en même-temps par devant & par derrière, & les meſures du général furent ſi juſtes, que les vallées ſe trouvèrent ſoumiſes au jour qu'il avoit fixé. Il nous a laiſſé lui-même un journal de cette expédition; & quand ſur la fin de ſes jours, il jetta au feu tous ſes papiers, pour anéantir s'il étoit poſſible, le ſouvenir de tous ſes exploits, il conſerva en entier ceux qui répondoient à la campagne de 1686, & il y écrivit de ſa propre main : *Papiers que j'ai jugé à propos de conſerver.*

Au retour de cette expédition, M. de *Catinat* fut nommé gouverneur de Luxembourg. Il arriva dans cette place le 8 février 1687, & entra dans la ville à pied, enveloppé dans ſon manteau, pour épargner les cérémonies & la dépenſe qu'occaſionne en pareil cas, l'arrivée d'un commandant. Cette modeſtie pourroit paroître affectée, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs que M. de *Catinat* ſoutint toute ſa vie ce caractère de ſimplicité. Son premier acte de commandement, fut de refuſer ce que les généraux appellent les traitemens du pays : il ne les accepta, dans la ſuite, que par ordre du roi. Ce ſacrifice n'auroit rien d'admirable de la part d'un homme riche : mais on ſait que M. de *Catinat*, né pauvre, ne pouvoit trouver dans ſon économie un ſupplément à la modicité de ſon revenu : auſſi, à la fin de l'année, pria-t-il avec confiance le miniſtre de lui continuer une gratification de deux mille écus, qui les autres années *lui étoient de commodité, mais celle-ci de néceſſité.*

Le roi ayant aſſemblé à Vaucouleurs un camp de cavalerie, M. de *Catinat* en eut le commandement. Il reçut ordre, peu de temps après, de lever ſous ſon nom deux régimens, l'un d'infanterie, l'autre de dragons, & de reconnoître le pays de Juliers & la ville d'Aix-la-Chapelle. De retour à Luxembourg, il y trouva des lettres de lieutenant-général, avec ordre de ſe rendre en ſecret devant Philisbourg, dont on avoit réſolu le ſiège, que M. le Dauphin devoit commander. Auſſi-tôt après la reddition de cette place, il alla mettre à contribution les pays de Juliers & de Limbourg, *Faites de rudes exécutions*, lui écrivoit M. de Louvois, *pillez, maſſacrez, brûlez, brûlez bien le pays.* M. de *Catinat* ſut allier dans cette occaſion, le ſervice de l'état avec les loix ſacrées de l'humanité; voici les propres termes de ſes ordres : *Si par l'opiniâtreté des habitans, le feu devient le ſeul moyen de les ſoumettre, qu'on ait grand ſoin de n'enflammer qu'une maiſon ſéparée de chaque village, afin que l'incendie ne puiſſe ſe communiquer.* Mais les contributions furent levées ſans incendies & ſans ravages. *La province de Juliers*, écrivoit alors le gazetier de Hollande, *a eu le bonheur que les troupes fuſſent commandées par ce général; ſi c'eût été tout autre, tout le pays auroit été brûlé.*

En envoyant à la cour la relation de la bataille de Staffarde, M. de *Catinat* ne s'y donne que la part d'un ſoldat. Tous les colonels y étoient nommés ; & le roi, au rapport du général, avoit à chacun d'eux une obligation particulière. *Catinat* finiſſoit en s'excuſant au ſujet de ceux qu'il oublioit. La cour n'apprit ſes propres exploits que par les lettres de différens particuliers ; on ſut que ſon cheval avoit été tué ſous lui, qu'il avoit reçu pluſieurs coups de feu dans ſes habits, & une contuſion au bras gauche. En un mot, il étoit ſi peu queſtion du général dans cette relation, que, quand elle fut rendue publique, un nouvelliſte, qui en avoit écouté la lecture, demanda d'un air de curioſité : M. *de Catinat étoit-il à la bataille ?*

Après la célébre victoire de la Marſaille en 1683 ; il paſſa la nuit qui ſuivit la bataille au bivouac, à la tête des troupes ; il étoit au milieu de la Gendarmerie, qui dans cette journée avoit elle ſeule pris vingt-huit drapeaux ou étendarts ; il dormoit enveloppé dans ſon manteau. Les Gendarmes imaginèrent de raſſembler ces trophées, & d'en environner le héros endormi. Les régimens voiſins apprennant cet hommage rendu à leur général, apportent auſſi au tour de lui les trophées qu'ils avoient gagnés, & au lever du jour, il ſe réveille entouré des gages de ſa victoire, & ſalué par les acclamations de ſon armée.

On obtint de Louis XIV, l'envoi du maréchal de Villeroi à l'armée d'Italie. *Catinat* moins ancien que lui, ſe trouva par-là à ſes ordres. Il ſoutint cette injuſtice en homme ſupérieur à la fortune ; il ne ſe permit ni murmures ni plaintes. « Je tâche d'oublier, mandoit-il à ſes amis, » la diſgrace où je ſuis tombé, pour avoir l'eſ» prit plus libre dans l'exécution des ordres de » M. de Villeroi ; je me mettrai juſqu'au cou » pour l'aider. Les méchans ſeroient outrés, s'ils « ſavoient juſqu'où va mon intérieur à ce ſujet. » *Catinat* tint exactement parole. Villeroi, en arrivant, inſulte à ſa prudence, & contre ſon avis, attaque le prince Eugène dans le poſte de Chiari. Il penſoit que ce général n'avoit pas oſé tenir devant lui, & que les troupes qu'il avoit laiſſées dans ce poſte n'étoient qu'une arrière-garde. *Catinat* qui voyoit les retranchemens garnis, l'aſſure encore qu'il ſe trompoit, & bientôt le feu des ennemis confirme ſon opinion. *Au moins*, s'écrie-t-il dans un premier mouvement qu'il ne peut contenir, *ce n'eſt pas ma faute*, & en même-temps il tâche de la réparer comme ſi c'eût été la ſienne. Il ſe met à la tête des troupes & les ramène au combat. C'eſt en cette occaſion qu'il lui échappa un mot digne des plus grands hommes de l'antiquité. Après une charge infructueuſe, il rallioit encore les troupes. Un officier lui dit : *Où voulez-vous que nous allions ? à la mort ? Il eſt vrai*, répond *Catinat*, *la mort eſt devant nous ; mais la honte eſt derrière.*

La paix ayant été conclue, le maréchal de *Catinat* revint à Paris ; il logeoit dans la rue de Sorbonne, quartier qui annonce la modeſtie de ſon habitation. La vie qu'il menoit pendant la paix étoit fort ſimple ; il ſe plaiſoit dans la ſociété de ſa famille, alloit les dimanches entendre l'office dans la ſacriſtie des Chartreux, & ſe promenoit enſuite dans leur enclos. M. le Roi, ſon ami, qui l'accompagnoit dans ſes promenades, raconte qu'un jour ſes enfans s'amuſant à jouer pendant qu'il cauſoit avec le maréchal, jettèrent leurs chapeaux ſur des arbres, pour en faire tomber des nids d'oiſeaux ; les chapeaux reſtèrent ſuſpendus aux branches. Le père arrive, & veut eſſayer de les faire tomber avec ſa canne, qui par malheur, reſte auſſi ſur les branches. Le maréchal pour les tirer tous d'embarras, grimpe à l'arbre, s'élance pour ratrapper la canne, & fait en même-temps tomber les chapeaux.

Un des plaiſirs les plus vifs de M. de *Catinat*, étoit d'aller le grand matin ſur le pont Royal pour y jouir du ſpectacle que la vue y préſente : *Jamais*, diſoit-il, *je n'ai rien vu d'auſſi beau dans tous les pays que j'ai parcourus.* Il alloit auſſi toutes les ſemaines à l'Hôtel des Invalides. Un des enfans de M. le Roi, ayant ſouvent entendu parler le maréchal de la beauté de cet édifice, eut la plus grande envie de le voir. Un matin il abandonne ſa claſſe, arrive chez le maréchal, mis comme un écolier, & le trouve avec M. le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, & le maréchal de Médavi. M. de *Catinat* ayant obtenu d'eux la permiſſion de le faire entrer ; il lui demanda quelle raiſon l'amenoit : l'enfant embarraſſé, dit en héſitant : *On m'a dit, Monſieur, que vous pouviez me faire voir l'Hôtel des Invalides, & je viens vous demander cette grace.* Sa naïveté fit rire les auditeurs. Le maréchal envoya dire à M. le Roi que ſon fils étoit chez lui, & qu'il le lui ramèneroit ; il fit dîner l'enfant, & dès qu'il fut libre, il le prit par la main pour le mener à pied aux Invalides. A l'arrivée du maréchal dans l'hôtel, les gardes prennent les armes, les tambours battent ; tous les vieillards, les infirmes accourent ; on crioit dans les cours, *voilà le père la penſée.* Ce bruit effraya l'enfant ; le maréchal le raſſura, en lui diſant que tout cela prouvoit l'amitié que tous ces gens reſpectables lui portoient. Il lui fit voir toute la maiſon, le mena, à l'heure du ſouper, dans tous les réfectoires, fit apporter deux verres, & but avec le jeune homme à la ſanté de tous ſes anciens camarades : tout le réfectoire debout & decouvert, remercia le maréchal, & le reconduiſit avec acclamation.

Il alloit tous les quinze jours à Verſailles. Le roi lui demanda pourquoi on ne le voyoit jamais

à Marly, & si quelque affaire l'en empêchoit. *Aucune*, sire, répondit le maréchal; *mais la cour est très-nombreuse, & j'en use ainsi pour laisser aux autres la liberté de vous faire leur cour. Voilà bien de la considération*, répondit le roi!

La simplicité de l'extérieur de M. *de Catinat*, fut regardée par ses envieux, comme l'effet d'un orgueil délicat. Cet habit de drap uni, dont le maréchal est toujours vêtu, est pour lui, disoient-ils, la manière la plus sûre de se faire remarquer. Mais la conduite de M. *de Catinat* démentoit cette calomnie, puisqu'il savoit sortir de cette simplicité, quand il étoit obligé d'assister à quelques cérémonies d'éclat. Il étoit alors vêtu comme les autres; on le voyoit avec des habits magnifiques, mais qu'il quittoit avec plaisir, lorsque le moment de la représentation étoit fini. Ce costume simple du maréchal donna lieu à plusieurs anecdotes. Se trouvant un jour à la messe dans l'église des Jacobins, un précepteur, qui ne le connoissoit pas, lui fit céder sa place à ses élèves.

On dit encore qu'étant allé pour affaires chez un premier commis, les valets le firent attendre long-tems dans l'antichambre. Un officier le reconnut & avertit le commis; celui-ci sortit pour lui faire ses excuses, auxquelles il répondit par cette leçon: *Ce n'est pas ma personne que vous avez tort de laisser dans votre antichambre, mais un officier; quels qu'ils soient, ils sont tous également au service du roi, & vous êtes payé par lui pour leur répondre.*

Des vues d'économie lui firent quitter Paris pour se retirer entièrement à Saint-Gratien. Le roi qui entendoit toujours parler de sa pauvreté, voulut un jour s'en instruire par lui-même; il lui fit dire de venir à Marly, & le mena voir ses bâtimens, sur lesquels il lui demanda son avis; en lui disant: c'est le goût des vieux guerriers comme nous, d'aimer à bâtir; apparemment que vous bâtissez aussi à Saint-Gratien? *Sire, c'est un goût*, lui repartit le maréchal avec modestie, *que tout le monde ne peut pas satisfaire.* Louis XIV étonné, reprit: Mais vous êtes à votre aise; vous jouissez de six à sept mille livres de patrimoine, & d'environ quinze mille livres de rente de mes bienfaits, que vous avez bien mérités. Je jouis, il est vrai, répondit le maréchal, du patrimoine que dit votre majesté; mais pour ses bienfaits, il y a plusieurs années que je n'en suis pas payé. Le roi envoya chercher le contrôleur-général, & lui donna ordre de payer M. de *Catinat*; mais l'ordre ne fut exécuté qu'en partie; & il lui étoit encore dû à sa mort plusieurs années de ses pensions.

Louis XIV ne pouvoit lui refuser son estime, &, pour lui en donner une nouvelle marque, il le nomma, en 1705, chevalier de ses ordres. Mais M. de *Catinat* ne voulut pas accepter cette grace. Ses parens, jaloux de faire passer à leur postérité cette illustration, se réunirent pour le conjurer d'accepter le cordon; ils lui présentèrent sa généalogie, pour lui faire voir qu'il étoit en état de faire ses preuves, & ils ajoutèrent que sa conduite, en cette occasion, leur feroit tort à jamais. Si je vous fais tort, leur répondit-il, rayez-moi de votre généalogie. Il persista dans son refus.

Le maréchal passoit à Saint-Gratien, la plus grande partie de son tems à réfléchir; cet état lui étoit si agréable, qu'il se promenoit toujours seul, & que chacun évitoit avec soin de le rencontrer & de le troubler dans ses réflexions. Nous ne passons pas un jour sans le voir, écrivoit madame de Coulanges; je le trouve seul au bout d'une de nos allées; il y est sans épée; il semble qu'il ne croit pas en avoir jamais porté.

Cette simplicité produisit encore une mépriſe singulière, dont le souvenir s'est conservé, même jusqu'aujourd'hui, parmi les paysans de Saint-Gratien. Un jeune bourgeois de Paris, chassant auprès de Saint-Gratien, apperçut le maréchal, & lui cria, sans ôter son chapeau: Bon-homme, je ne sais à qui appartient cette terre; je n'ai point permission d'y chasser: cependant je vais me la donner. Le maréchal l'écouta chapeau bas, & continua sa promenade. Le jeune homme voyant rire des paysans, qui travailloient dans la campagne, leur en demanda le sujet. Ces bonnes gens lui répondirent: Nous rions de votre insolence, de parler ainsi à monseigneur; s'il avoit dit un mot nous vous aurions battu.

Le bourgeois confus courut après le maréchal, lui demanda pardon, & l'assura qu'il ne le connoissoit pas: Il n'est pas nécessaire, lui répondit-il, de connoître quelqu'un pour lui ôter son chapeau; mais laissons cela, & venez souper avec moi: ce que le jeune homme n'osa point accepter.

Cependant M. *Catinat* avançoit en âge, & sa santé s'affoiblissoit de jour en jour, par une enflûre aux jambes: il étoit encore attaqué d'une pituite qui menaçoit de l'étouffer. Il fit venir M. Helvétius, & le pria de lui dire à peu près le tems qui lui restoit à vivre. Ce médecin lui fixa l'espace de trois mois, & lui ordonna du lok. Ce maréchal peu crédule, lui demanda: Mais à quoi bon ce lok? A rendre l'agonie plus douce & moins longue, répondit le médecin. Dès qu'il fut parti, le maréchal envoya chercher son testament, & le relut sans y rien changer. Ce testament, comparé avec le partage de M. de *Catinat*, & les successions qui lui étoient échues, montre également son économie personnelle & son désintéressement dans le maniement des affaires; il n'avoit ni diminué, ni augmenté son patrimoine, pendant tout le temps qu'il avoit été au service

service du roi. Il vit approcher la mort de sang-froid, & mourut le 22 février 1712, dans la soixante-quatorzième année de son âge, en prononçant ces paroles : Mon Dieu, j'ai confiance en vous.

Une circonstance singulière de la vie de ce grand homme, c'est qu'il s'occupoit de la poésie, & que même elle étoit pour lui un besoin. « Rien n'est plus vrai, disoit-il à Palaprat, le jour » de la bataille de la Marsaille, en lui serrant la » main, cela me peine, mais depuis huit jours, » je n'ai songé à faire un vers ».

Enfin, il y a un mot du prince Eugène qui marque bien le cas qu'il faisoit de *Catinat*. La cour, au commencement d'une campagne, étoit indécise sur le choix de ses généraux, & balançoit entre *Catinat*, Vendôme & Villeroi. On en parloit dans le conseil de l'empereur. « Si c'est Villeroi » qui commande, dit Eugène, je le battrai; si c'est » Vendôme, nous nous battrons; si c'est *Catinat*, je serai battu ».

CATON LE CENSEUR. Marcus-Portius *Cato* surnommé le *Censeur*, parvint aux premières charges de la république, quoiqu'il fût né d'une famille plébéienne. Sa sagesse, sa valeur, son activité, son éloquence, furent les degrés qui l'y conduisirent. Dans la guerre contre les rebelles d'Espagne, il s'empara en peu de tems de plus de quatre cents places & lui-même disoit qu'il avoit pris plus de villes qu'il n'avoit passé de jours dans son département. Parvenu à la censure, son premier soin fut de s'occuper de réformer les mœurs des romains; ce qui lui mérita une statue, avec cette inscription : *A la gloire de Caton, qui a remédié à la corruption des mœurs.* *Caton* disoit ordinairement qu'il se repentoit de trois choses : d'avoir passé un jour sans rien apprendre; d'avoir confié son secret à sa femme; & d'avoir voyagé par eau, quand il pouvoit voyager par terre. Cet homme célèbre vivoit 205 ans avant Jésus-Christ.

CATON D'UTIQUE, illustre romain, arrière petit-fils de Caton le censeur. Il fut surnommé d'*Utique*, parce qu'il se donna la mort dans cette ville, à l'âge de 48 ans, l'an 45 avant Jésus-Christ.

Caton vécut heureux sans les faveurs de la fortune, & mourut content en dépit d'elle, parce que la vertu qu'il n'abandonna jamais lui tenoit lieu de tout; c'étoit un stoïcien rigide, un citoyen zélé, un patriote enthousiaste qui aimoit la patrie exclusivement à lui. Quel romain lui est comparable à cet égard? « L'accessoire » chez Cicéron, a dit le président de Montes- » quieu, c'étoit la vertu; chez *Caton*, c'étoit » la gloire. Cicéron se voyoit toujours le premier; » *Caton* s'oublioit toujours. Celui-ci vouloit sau- » ver la république pour elle-même; celui-là, » pour s'en vanter. Quand *Caton* prévoyoit, » Cicéron craignoit. Là où *Caton* espéroit, Ci- » céron se confioit. Le premier voyoit toujours » les choses de sang-froid, l'autre au travers de » cent petites passions.

Caton annonça dès son bas âge cette roideur inflexible de caractère qu'il fit paroître dans toute sa vie. Drusus, son oncle, étoit tribun du peuple, & plusieurs nations d'Italie, alliées des romains, desiroient d'être admises au nombre des citoyens de Rome. Pompédius, l'un des chefs des alliés, s'avisa de demander en badinant au jeune *Caton* sa recommandation auprès de son oncle. L'enfant gardant le silence, témoigna par son regard & par un air de mécontentement sur le visage, qu'il ne vouloit point faire ce qu'on lui demandoit. Pompédius insista, & voulant pousser à bout cet enfant, il le prit par le milieu du corps, le porta à la fenêtre, & le balançant en dehors, il le menaça de le laisser tomber s'il persévéroit dans son refus. Mais la crainte ne fit pas plus d'effet que les prières; & Pompédius en le remettant dans la chambre, s'écria : « Quel bonheur pour les alliés que ce ne soit là » qu'un enfant! Car, s'il étoit en âge d'hom- » me, nous n'aurions pas un seul suffrage.

Sa haine pour la tyrannie se manifesta à l'âge de quatorze ans par un trait remarquable, rapporté par Plutarque. Sarpédon, son gouverneur, l'avoit conduit dans le palais du dictateur Sylla. A l'aspect des têtes sanglantes des proscrits, il demanda le nom du monstre qui avoit assassiné tant de romains. « C'est Sylla, » lui répondit Sarpédon. Eh quoi, lui dit son jeune élève, Sylla les égorge, & Sylla vit encore! Donne-moi ton épée, ô Sarpédon, afin que je l'enfonce dans le cœur du tyran, & que ma patrie soit libre. Il prononça ces dernières paroles d'un ton de voix si élevé, & avec un regard si animé, que Sarpédon fut saisi de crainte; & depuis ce moment il observa plus soigneusement son élève, de peur qu'il ne se portât à quelque coup hard auquel personne n'osoit même penser.

Caton cultiva l'éloquence, afin d'avoir une arme de plus, capable de défendre les droits de la justice. Il auroit regardé au-dessous de lui de discourir dans la seule vue d'obtenir la réputation d'excellent orateur. On blâme votre silence, lui dit un jour un de ses amis. A la bonne heure, répondit *Caton*, pourvu qu'on ne trouve rien à blâmer dans ma conduite.

Ce romain, insulté par un homme diffamé, lui répondit avec cette fierté qui sied bien à la vertu : « Le combat est trop inégal entre toi & » moi; ta coutume est de dire & de faire des » infamies, & moi je n'en fais ni n'en dis ».

Pour se soumettre l'opinion des hommes, il commença par s'en rendre indépendant. Comme il voyoit que la pourpre d'une couleur vive & éclatante étoit à la mode, il la choisissoit sombre & foncée. Souvent après son dîner il sortoit en public nuds-pieds, & en simple tunique.

Cet homme si extraordinaire se réjouissoit lorsqu'il se trouvoit des citoyens plus capables que lui de remplir les charges de la république, qui étoient vacantes; & il ne sollicita vivement celle de tribun du peuple, que pour en éloigner un certain Métellus dont la liberté romaine avoit tout à craindre.

Il se comporta avec tant d'intégrité dans ses différentes magistratures, que son nom étoit en quelque sorte cité comme celui de la vertu même. Un avocat plaidant une affaire où l'on ne produisoit qu'un témoin, dit aux juges qu'un seul témoin, quand ce seroit *Caton*, ne suffisoit pas pour asseoir un jugement.

Il étoit même passé en proverbe de dire d'un fait trop peu vraisemblable : « Ce fait n'est pas » croyable, quand même ce seroit *Caton* qui » l'auroit dit ».

Un sénateur dont la vie voluptueuse & déréglée étoit connue, faisant en plein sénat l'éloge de la simplicité & de la tempérance, un autre sénateur l'apostropha : « O toi qui parle » comme *Caton*, ne vis donc point comme Lucullus ».

Caton renfermant dans son sein la liberté exilée de l'Italie entière, se retira dans la petite ville d'Utique. Il exhorta les sénateurs à imiter son courage & à se défendre contre l'usurpateur; mais ne trouvant que des hommes intimidés par l'approche de César victorieux, il eut l'humanité de pourvoir à leur sûreté dans leur fuite; il procura de l'argent à ceux qui pouvoient en manquer, & fournit des vaisseaux aux autres. Lorsqu'il eut donné par-tout ses ordres, ne voyant plus d'espérance de sauver les loix & la liberté, il songea à quitter une vie qui leur étoit inutile. On le pressoit de consulter l'oracle de Jupiter Hammon : « Laissez, répondit-il, les oracles aux femmes, aux lâches & aux ignorans. L'homme de » courage, indépendant des dieux, sait vivre & » mourir lui-même. Il se présente également à sa » destinée, soit qu'il la connoisse, ou qu'il l'ignore ».

L'inflexibilité de son caractère l'avoit empêché d'être admis au consulat. Le jour qu'il fut rejetté, il passa ce jour de deuil pour les candidats, à jouer à la longue paume dans le champ de Mars, & à se promener d'un air serein dans la place publique; & la veille du jour qu'il choisit pour se donner la mort, il assembla ses amis & soupa fort gaiement avec eux. Il passa une partie de la nuit à lire le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame, & s'endormit quelque tems après. Le matin s'étant éveillé, il envoya un de ses serviteurs vers le port pour savoir si tout le monde étoit embarqué. Lorsqu'on lui eut rendu réponse, il jetta de profonds soupirs sur le sort de ceux qui, dans de pareilles circonstances, étoient obligés de se mettre en mer. Il fit ensuite fermer la porte de sa chambre, & se trouvant seul, il prit son épée & s'en donna un coup au-dessous de l'estomac. Au bruit qu'il fit en tombant, son fils & ses amis inquiets enfoncèrent la porte & le trouvèrent nageant dans son sang. On pansa la plaie qui n'étoit pas mortelle. *Caton* souffrit ces soins, mais c'étoit pour avoir le loisir d'affronter la mort de plus près & de la colleter, suivant l'expression de Montagne; car cette plaie ne fut pas plutôt pansée qu'il y porta les mains, la rouvrit, déchira ses entrailles palpitantes, & expira.

Lorsque César apprit cette mort, il s'écria : O *Caton*, je vous envie la gloire de votre mort, car vous m'avez envié celle de vous sauver la vie. Mais ce langage étoit-il bien sincère?

César lui reprochoit dans son Anti-*Caton*, d'aimer le vin, & de s'être livré à ce goût jusqu'à faire excès. Nous ne dirons point avec Sénèque, qu'il est plus aisé de croire l'ivrognerie honnête que *Caton* vicieux; mais nous croyons que l'on peut récuser le témoignage de César, l'ennemi de *Caton*, & qui souffroit impatiemment de voir la censure de ses mœurs & de ses actions, dans la conduite austère de ce vertueux citoyen. César lui a aussi reproché de n'avoir exilé sa femme, Martia Hortensia, que par un motif d'intérêt. Mais, c'est, dit Plutarque, un reproche absurde; car, s'écrie cet historien, quel reproche plus absurde, ô grand Hercule, que de t'accuser de lâcheté?

CATULLE. Ce poète latin étoit né à Veronne, 86 ans avant Jésus-Christ. Son esprit le fit rechercher des personnages les plus illustres de son tems. Jules-César se vengea bien noblement de quelques épigrammes que *Catulle* avoit composées contre lui. Le prince invita le poète à souper, & le combla de caresses. Les épigrammes de *Catulle* sont écrites dans un style très-pur; mais il n'en est pas de même des pensées qu'elles renferment; ce qui a donné lieu à ce mot : « Qui écrit comme *Catulle*, vit rarement » comme Caton ».

Ce poète mourut 57 ans avant Jésus-Christ.

CAUTION. La naissance du fils aîné d'un monarque, dont les états ou la couronne sont héréditaires, inspire toujours une joie universelle :

elle resserre les liens du souverain & des sujets; elle affermit la couronne sur la tête du monarque; elle donne plus de solidité aux obligations qu'il contracte : aussi lors de la naissance de monseigneur le dauphin, Louis XIV, ayant dit à M. Pelletier Desforts, contrôleur-général, qu'il falloit chercher de l'argent pour fournir aux réjouissances ; ce ministre lui répondit : « Sire, » vous en trouverez facilement ; la reine vient » de vous donner une bonne *caution* ».

CAYLUS, (Anne-Claude-Philippe comte de) né à Paris, le 31 octobre 1692, mort dans la même ville, le 5 septembre 1765.

Le comte de *Caylus* naquit avec le goût des arts. Personne du moins ne montra étant jeune, un desir plus vif de contribuer à leurs progrès, une application plus suivie à l'étude & à la recherche des monuments historiques. Il étoit le correspondant des savans étrangers, le conseil & le protecteur des artistes. Lui-même a gravé, & s'est formé un œuvre qui, pour le nombre des morceaux, égale celui du graveur le plus fécond & le plus laborieux. Une simplicité de caractère qui passoit jusques dans son extérieur, le faisoit aisément distinguer dans la société. Sa politesse n'étoit ni recherchée ni étudiée, elle étoit vraie & rien de plus. Il avoit un cœur excellent; & souvent on l'a vu se déclarer hautement pour ses amis dans la disgrace.

Le comte de *Caylus* étant jeune embrassa l'état militaire, & s'y distingua ; mais un voyage qu'il fit en Italie, développa en lui son goût naturel pour les arts, & lui fit bientôt abandonner le tumulte des armes, pour aller interroger dans le silence des campagnes, les monumens épars de l'antiquité. Vers l'an 1715, il passa dans le Levant, à la suite de l'ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il voulut profiter d'un délai de quelques jours, pour visiter les ruines d'Ephèse, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne étoit alors infestée par une troupe de brigands, à la tête desquels étoit le redoutable Caracayali : il étoit dangereux de fréquenter les chemins. Mais le comte de *Caylus* qui desiroit toujours puissamment ce qui pouvoit contribuer à ses études, s'avisa d'un singulier expédient qui lui réussit. Vêtu d'une simple toile de voile, ne portant sur lui rien qui pût tenter le voleur le plus avide, il se mit sous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali venus à Smyrne, & convint avec eux d'une certaine somme, à condition néanmoins qu'ils ne toucheroient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avoient d'intérêt qu'à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fidèles. Ils le conduisirent avec son interprète vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali instruit de son voyage, voulut servir sa curiosité ; il l'avertit qu'il y avoit dans le voisinage des ruines dignes d'être connues ; & pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux arabes, de ceux qu'on appelle chevaux de race, estimés les meilleurs coureurs. Le comte se trouva bientôt comme par enchantement sur les ruines indiquées, c'étoient celles de Colophon. Il y admira les restes d'un théâtre, dont les sièges, pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer joignoit autrefois au plaisir du spectacle, celui de l'aspect le plus riant & le plus varié. Il retourna passer la nuit dans le fort qui servoit de retraite à Caracayali, & le lendemain il se transporta sur le terrein qu'occupoit anciennement la ville d'Ephèse.

Après un séjour de plusieurs mois dans les différentes contrées du Levant, cet amateur zèlé revint dans le sein de sa patrie, faire jouir ses concitoyens du fruit de ses voyages, & de l'utilité de ses recherches. En 1731, il fut reçu dans l'académie royale de peinture & de sculpture en qualité d'honoraire amateur, Quel citoyen mérita mieux ce titre! Il encourageoit les artistes, il les aidoit par ses bienfaits, il les éclairoit par ses propres recherches. Nous avons du comte de *Caylus* une vie des plus célèbres peintres & sculpteurs de l'académie. Il a aussi publié une suite de sujets de tableaux qu'il avoit recueillis dans la lecture d'Homère, & des anciens auteurs. Indépendamment des présens dont il gratifioit l'académie de peinture & de sculpture, il y a fondé un prix annuel pour celui des élèves qui, dans un concours, réussira le mieux à dessiner ou à modeler une tête d'après nature, & à rendre avec vérité les traits caractéristiques d'une passion donnée.

Un heureux hasard lui procura le moyen de rappeller à nos yeux la composition & le coloris des tableaux de l'ancienne Rome. Les desseins coloriés qu'avoit faits à Rome, le célèbre Pierre-Santo-Bartholi, d'après des peintures antiques, lui tombèrent entre les mains. Il les fit graver ; & avant que d'en enrichir le cabinet des estampes du roi, il en fit faire à ses dépens une édition, à la perfection de laquelle se prêta l'intelligence éclairée & scrupuleuse de M. Mariette. C'est peut-être le livre d'antiquités le plus singulier qui paroîtra jamais. Toutes les pièces en sont peintes avec une précision & une pureté que rien n'égale. Les exemplaires qui ont été donnés au public, se réduisent à trente.

Quoiqu'en 1742 le comte de *Caylus* eût recherché une place d'académicien honoraire dans l'académie des inscriptions & belles-lettres, il s'occupa toujours également des arts. Toutes les savantes dissertations dont il a enrichi le recueil de cette académie, ont leur progrès & leur perfection pour objet. Mais

ce qui le flatta le plus, ce qui attira toute sa complaisance, fut la découverte de la peinture encaustique. Un passage de Pline, mais trop court pour développer clairement le procédé de cette peinture, lui en fit naître l'idée. Il s'aida du secours de la chimie, & crut avoir trouvé le secret de substituer la cire à l'huile dans l'emploi des couleurs, & de la faire obéir au pinceau. Il se flatta d'avoir évité les suisans de la peinture à l'huile, & de rendre les tableaux moins sujets aux impressions du tems.

L'étude de l'antiquité lui servoit en quelque sorte de délassement à ses autres recherches, & ce savant distingué nous a laissé un recueil complet d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines & gauloises, en 7 volumes in-4°, ornés de plus de 800 planches.

Quelques jours avant sa mort, il s'occupoit encore du projet de faire graver les antiquités romaines qui subsistent dans nos provinces méridionales. Mignard l'architecte en avoit autrefois exécuté les desseins par ordre de M. Colbert, & ces desseins avoient été recouvrés par M. de *Caylus*. Dans sa dernière maladie, il recommanda la perfection de ce projet à M. Mariette, dont le zele & le goût pour les arts lui étoient bien connus.

Le comte de *Caylus* vit un jour, sur le bord d'un fossé, un ruste qui dormoit d'un profond sommeil. Près de cet homme, étoit un enfant de douze ans, qui, d'un œil attentif, considéroit son caractère de tête & son habillement pittoresque. Le comte s'approche avec affabilité & lui demande à quoi il pense : « Monsieur, dit l'enfant, si je savois bien dessiner, je voudrois faire » cet homme. — Faites-le toujours, voilà des tablettes, un crayon ». L'enfant encouragé, trace l'objet de son mieux, & à peine a-t-il fini sa tête, que le comte l'embrasse, & s'informe de sa demeure, pour lui procurer un sort plus heureux.

Dans les promenades que le comte de *Caylus* faisoit presque toujours seul, il s'amusoit quelquefois à demander la monnoye d'un écu aux pauvres qu'il rencontroit. Quand ils étoient allés la chercher, il se cachoit pour jouir de l'embarras où ils seroient à leur retour : peu après il se montroit, prenoit plaisir à louer le pauvre de son exactitude, & le recompensoit en doublant la somme. Il a dit plusieurs fois à des amis : « Il m'est arrivé de » perdre mon écu ; mais j'étois fâché de ne » pas avoir été dans le cas d'en donner un » second ».

CÉLIBAT. L'homme est né pour la société ; & quoiqu'il s'en trouve souvent de fort dangereuses, ce n'est pas pour cela une raison de se vouer à rester seul. Ce n'est pas la société qu'il faut fuir, ce n'est que la mauvaise société ; la difficulté est de distinguer la bonne. A cet égard, les femmes ont plus d'embarras que les hommes, pour ne pas se laisser abuser dans leur choix.

Les loix des Lycurgue excluoient des emplois civils & militaires ceux qui s'obstinoient à vivre dans le *célibat* ; ils étoient même exposés à être fouettés tous les ans par les femmes, au pied de la statue de Junon, & exposés à mille plaisanteries.

Auguste parut toujours fort opposé au *célibat*, & porta les plus sévères ordonnances contre les célibataires. Pendant des jeux auxquels l'empereur assistoit, les chevaliers romains le presserent d'en adoucir la rigueur. Auguste, pour toute réponse, fit venir les enfans de Germanicus, qui étoient en assez grand nombre, quoique ce prince n'eût encore que vingt-quatre ans : il en prit plusieurs dans ses bras, mit les autres sur les genoux de leur pere, & réprima par ce spectacle touchant des plaintes inconsidérées.

Lorsque Camille fut censeur, il nota d'infamie ceux qui avoient vieilli dans le *célibat*. Il pensoit que c'étoit une des premières loix de la nature, de donner l'être comme on l'a reçu, & que nos parens, en élevant notre enfance, nous imposoient l'obligation de rendre un jour à d'autres les mêmes soins.

CENDRES (mercredi des). On questionnoit un turc revenu d'Europe, sur les choses remarquables qu'il pouvoit avoir vues. A Venise, répondit-il, presque tous les habitans deviennent fous pendant un certain temps de l'année : ils courent déguisés par les rues ; & cette extravagance augmente enfin au point que les ecclésiastiques sont obligés de l'arrêter. Parmi les religieux, il y a des savans exorcistes, qui font venir les malades un certain jour (*le mercredi des cendres*) ; & aussi-tôt qu'ils leur ont répandu un peu de *cendres* sur la tête, le bon sens leur revient, & chacun retourne à ses affaires.

On ne s'attendroit pas de trouver dans Virgile des vers qui puissent s'appliquer au jour des *cendres*. En voici deux très-beaux, tirés du quatrième livre des géorgiques :

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta,
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

Ne diroit-on pas que Virgile savoit que les *cendres* devoient succéder au carnaval.

Ninon Lenclos disoit qu'au lieu des paroles dont on se sert, en donnant les *cendres*, il falloit dire : *Il faut quitter ses amours, il faut quitter ses amours.*

On rapporte qu'un capucin prêchant à Dijon le jour des *cendres*, cita gravement les deux vers de Virgile ci-dessus, & les appliqua à la céré-

monie qui se pratique à l'église ce jour-là, disant que la réflexion qu'on doit faire sur ce qu'étant poudre, on retournoit en poudre, est capable d'appaiser tous les mouvemens déréglés de l'ame, & tous les combats de la chair contre l'esprit.

Le pape Boniface VIII, faisant la cérémonie de donner les *cendres*, les jetta aux yeux de Porchetto Spinola, archevêque de Gênes, grand gibelin; & changeant les paroles, lui dit: *Memento homo, quia gibellinus es, & cum gibellinis in cinerem reverteris.*

A Rome, le premier jour de carême, quand le pape reçoit des *cendres*, le cardinal qui les lui donne, supprime par respect le *memento homo, quia pulvis es.*

CENTENAIRES. On a de tout temps fait une attention singulière aux hommes privilégiés, qui ont franchi les bornes ordinaires de la vie humaine; & l'on a soin aujourd'hui par-tout de les faire connoître exactement. Tels sont les deux Anglois Parr & Jenkins, Macrobes modernes, dont la prodigieuse vieillesse est encore pour bien des gens un problême. Toute la tradition d'Angleterre atteste l'âge de Guillaume Parr, qui vécut environ un siécle & demi; & dans un des journaux de Londres, on trouve, en faveur de Jenkins, le témoignage que nous allons rapporter fidèlement.

« Quand je vins demeurer à Boston (dit Mademoiselle Saville), on me conta diverses particularités de l'âge avancé de Henri Jenkins. » Je fus long-tems à en douter, jusqu'à ce qu'un » jour il vint chez moi demander l'aumône. Je » le priai de me dire sincèrement son âge. Il fit » une petite pause, après laquelle il me dit qu'il » avoit cent soixante-deux ou cent soixante-trois » ans. Je lui demandai quels rois il avoit vus; » il me nomma entr'autres Henri VIII. Je lui demandai encore quelle étoit la chose la plus éloignée dont il avoit conservé le souvenir. Il me » répondit que c'étoit le champ de bataille de » *Flowden*. Je voulus savoir où étoit alors le » roi, & quel âge lui Jenkins avoit. Il me dit » que le roi étoit alors en France; que le comte » de Surrery commandoit les troupes, & que lui » Jenkins avoit alors dix ou douze ans; à telles » enseignes qu'il fut envoyé à Nort-Halleton, » avec un cheval chargé de fleches, & que de » cet endroit on envoya un autre garçon plus » âgé, pour les conduire à l'armée. Toutes ces » réponses s'accordent en effet avec les histoires » du temps. On usoit alors d'arcs & de fleches: » c'étoit le comte de Surrery qui étoit général, » & Henri VIII étoit à Tournay. On remarquera » de plus, que Jenkins, ne sachant ni lire ni » écrire, n'avoit pu s'instruire, dans les livres, » de ces circonstances. Il y avoit aussi dans la » même paroisse quatre à cinq vieillards de cent » ans ou environ, qui convenoient unanimement » d'avoir toujours vu Jenkins, depuis qu'ils le » connoissoient, dans un âge fort avancé. Jenkins m'ajouta qu'il avoit été sommelier de milord Conyers, & qu'il se rappelloit fort distinctement d'avoir vu l'abbé de l'abbaye des » Fontaines, avant la destruction des monastères ».

Henri Jenkins mourut en décembre 1670, à Ellerton, dans le comté d'Yorck. La bataille de *Flowden* s'est donnée le 9 septembre 1513, & il avoit alors douze ans; d'où il s'ensuit qu'il a vécu cent soixante-neuf ans, c'est-à-dire, seize ans plus que le vieux Parr. Ainsi, c'est l'homme qui a vécu le plus long-tems après le déluge. Les cent dernières années de sa vie, il fit le métier de pêcheur. Il se souvenoit d'avoir rendu témoignage à la chancellerie & dans d'autres tribunaux, depuis cent quarante ans. Il alloit à pied aux assises d'Yorck, & on l'a vu nager à plus de cent ans. Il existe une procédure, dans laquelle on trouve la déposition de Henri Jenkins, faite en 1665, comme témoin, âgé alors de plus de cent cinquante-sept ans.

En 1743, on a érigé un monument à ce merveilleux vieillard, & la dépense s'en est faite par la voie de souscription. Voici l'inscription qu'on y a mise:

Que le marbre ne rougisse point de sauver de l'oubli la mémoire de *Henri Jenkins*, personnage d'une naissance obscure, mais dont la vie a été mémorable: car s'il n'a pas été partagé des biens de la fortune, il a été enrichi des dons de la nature. Il a été heureux, si ce n'est par la variété de ses plaisirs, du moins par leur durée. Si le monde a mépriſé son état abject, la providence l'a favorisé, en lui donnant les jours d'un patriarche, pour apprendre aux hommes le prix de la tempérance & d'une vie laborieuse. Il a vécu l'âge surprenant de cent soixante-neuf ans. Il a été inhumé en ce lieu, le 6 décembre 1670, & sa mémoire a été illustrée en 1743.

En 1760, Jacques-Marc Donald, âgé de cent dix-sept ans & deux mois, mourut à un mille de la ville de Cork. Il avoit sept pieds deux pouces de hauteur, mangeoit à chaque repas près de quatre livres d'alimens solides, & buvoit à proportion des liqueurs fortes, sans que sa raison en souffrît. Ses membres étoient beaucoup trop gros pour sa hauteur: un bracelet ordinaire auroit pu lui servir d'anneau. Il avoit dans sa jeunesse été exposé, pour de l'argent, à la curiosité du public; mais cette façon de vivre l'obligeant à la retraite, & sa santé exigeant de l'exercice, il s'engagea dans les grenadiers, & servit depuis 1685, jusqu'en 1716, qu'il revint dans son village, où il travailla à la terre, en journées, jusqu'à l'âge de cent quatorze ans.

Il se fit à Londres, le 29 juin 1700, un mariage d'un homme âgé de cent trois ans, avec une femme âgée de cent.

On a imprimé, il y a quelques années, à Copenhague, l'histoire d'un payſan de Norwege, qui a vécu cent quarante-ſix ans, & qui paroit toujours avoir joui d'une ſanté vigoureuſe. Les remèdes qu'il uſoit dans ſes incommodités paſſagères, n'étoient pas moins étranges que la force de ſa conſtitution. On aſſure que, pour ſe purger, il avaloit une balle de mouſquet.

Cérémonies singulieres.

On ſait que tous les ans, un certain jour, le doge de Veniſe, accompagné des ſénateurs, & dans ſa plus grande pompe, monte ſur le bucentaure & épouſe la mer. Ceux qui ne connoiſſent point la ſageſſe des loix vénitiennes, & qui ne jugent des inſtitutions que par ce qui les frappe, regardent cette cérémonie comme une vanité & une extravagance indécente. Ils penſent que les vénitiens ne ſolemniſent cette fête, que parce qu'ils ſe croyent maîtres de la mer : ils comparent le doge au roi de Perſe, qui fit battre de verges le Pont-Euxin, qui ne lui avoit pas été favorable. Le mariage du doge avec la mer renferme des vues plus nobles : la mer eſt le ſymbole de la république ; il épouſe l'une ſans pouvoir la poſſéder, il eſt à la tête de l'autre ſans avoir droit à la puiſſance ſouveraine. Il eſt le premier magiſtrat ; mais il n'eſt pas le maître : on ne veut pas qu'il le devienne, & on met, entr'autres barrières à ſa domination, une coutume qui l'avertit qu'il n'a pas plus d'autorité ſur la république, qu'il gouverne avec le ſénat, que ſur la mer, malgré le mariage qu'il eſt obligé de célébrer avec elle. En donnant cette explication naturelle & priſe de l'eſprit des loix vénitiennes, à l'uſage dont il s'agit ici, il n'y a plus de vanité ni de motif d'orgueil, comme dans la vengeance du Roi de Perſe. Le doge ne commet plus d'indécence, en ſuivant une loi qui lui montre les limites de ſon pouvoir & la nature de ſes obligations.

Pierre Candian, ſecond du nom, étant doge de Veniſe en 932, une troupe de jeunes gens des côtes d'Iſtrie vint aborder la côte vénitienne avec pluſieurs barques légères ; & ayant épié le moment que les demoiſelles vénitiennes ſeroient aſſemblées, pour être mariées le dernier janvier, ſuivant la coutume, ils les enlevèrent avec tout leur butin, les mirent dans leurs barques, & à force de rames traverſèrent le golfe, pour aller débarquer ſur leurs côtes. Ils étoient occupés à partager leur butin, lorſque le lendemain premier février, les vénitiens, que le doge avoit envoyés à leur pourſuite le plus promptement poſſible, les ayant découverts, les inveſtirent, les paſſèrent tous au fil de l'épée, ramenèrent les nouvelles mariées, & tout ce qui leur appartenoit. Les vainqueurs entrèrent en triomphe dans Veniſe ; & c'eſt en mémoire de cette victoire, que tous les ans à pareil jour (qui eſt la veille de la purification de la Vierge), le doge, accompagné de toute la ſeigneurie, va viſiter l'égliſe de *Sancta Maria formoſa*, pour remercier Dieu d'un événement ſi ſingulier. On nomme ce jour-là, la *fête des mariés*. C'eſt en reconnoiſſance des ſoins que le doge prit autrefois de procurer à ces nouveaux mariés la reſtitution des épouſes qu'on leur avoit enlevées, que les jeunes filles préſentent un chapeau de paille au doge, comme ſi on eût voulu par-là déſigner l'emblême de la pureté, de la ſimplicité, de la foibleſſe de ces jeunes filles. Les jeunes garçons préſentent de leur part deux bouteilles de vin au doge, en ſigne de la vigoureuſe expédition que firent leurs ancêtres, pour punir le rapt que les Iſtriens avoient fait de leurs futures épouſes.

Canut, roi d'Angleterre, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, & ſur-tout d'Egbar, qui toute ſa vie s'étoit fait appeller le maître & le dominateur des mers ; Canut, dis-je, ambitieux du même titre, réſolut d'en prendre poſſeſſion ſolemnellement, afin qu'à l'avenir cette qualité ne lui pût être conteſtée : & parce que l'acte de cette priſe de poſſeſſion ne pouvoit être plus authentique qu'en obligeant la mer elle-même de lui rendre hommage comme à ſon ſouverain ; au tems de la marée, il fit dreſſer un trône ſur la grève de Southampton ; & là en habit royal, la couronne en tête, il tint ce langage à la mer, lorſqu'elle commença à approcher de lui : *Sache que tu es ma ſujette, que la terre où je ſuis eſt à moi, & que juſqu'ici perſonne n'a été rébelle à mes volontés. Je te commande donc de demeurer où tu es, ſans paſſer outre, ni être ſi hardie que d'approcher ton ſeigneur & gâter ſes habits.* A peine achevoit-il ces paroles, qu'une vague vint ſe briſer contre ſon trône ; & ſans reſpecter ſa qualité, le mouilla ſi bien, qu'il etoit preſque tout trempé. En même tems il ſe lève ; & prenant ceci pour un avertiſſement du ciel qui vouloit abaiſſer ſon orgueil, & lui donner à connoître ſa ſottiſe, il témoigna devant ſa cour, qu'il n'appartenoit qu'à Dieu de porter le nom de roi, lui qui, au moindre ſigne, fait trembler le ciel & la terre, & à qui la mer & les autres élémens ſont ſi ſoumis, qu'en lui obéiſſant ils adorent ſon pouvoir. Et afin que ſon repentir fût public auſſi-bien que ſa faute ; il proteſta de ne porter couronne de ſa vie, & à l'heure même alla mettre la ſienne ſur la tête du Crucifix.

On traitoit anciennement les *lépreux* avec beaucoup de rigueur. Dès qu'un homme portoit ſur lui des marques de la lèpre, on avertiſſoit le curé. Celui-ci raſſembloit auſſi-tôt ſon clergé,

alloit en procession à la maison du lépreux, qui l'attendoit à sa porte, couvert d'un voile noir ou d'une nappe, telle qu'on en met sur les cercueils. Le prêtre faisoit sur lui quelques prières; ensuite la procession retournoit à l'Eglise. Le lépreux suivoit le célébrant à quelque distance. Arrivé à l'église, il entroit dans le chœur, & se plaçoit au milieu d'une chapelle ardente qu'on lui avoit préparée comme à un corps mort. On chantoit une messe de *requiem*; & à l'issue de l'office, on faisoit autour du lépreux des encensemens & des asperions; on lisoit les *recommandates*, & on entonnoit le *libera*. Il sortoit pour lors de sa chapelle ardente; la procession qui l'avoit amené, le conduisoit hors de l'église, au milieu des chants lugubres, jusqu'à la porte du cimetière, où le prêtre lui adressoit des exhortations à la patience & à la résignation: ensuite il lui faisoit défenses d'approcher personne, de ne rien toucher de ce qu'il marchanderoit pour acheter, avant que cela lui appartînt; de se tenir toujours au-dessous du vent, quand, par hasard, quelqu'un lui parleroit. *Je te défends*, disoit encore le prêtre, *que tu n'habites à autre femme qu'à la tienne.*

Du tems du fameux Bertand Dugueſclin, la nobleſſe s'assembloit souvent pour donner des fêtes aux dames. Le pere de Dugueſclin & plusieurs autres gentilshommes bretons publièrent un *tournois*, où fut invité tout ce qu'il y avoit de plus brave en France & en Angleterre. Dugueſclin avoit vu les préparatifs de l'équipage de son pere, & il se promettoit bien de l'accompagner dans cette fête brillante: mais Renault, avant que de se rendre à Rennes, lui défendit de sortir de chez lui, sous prétexte que sa jeunesse le mettoit hors d'état de combattre contre des cavaliers robustes & aguerris. Le jeune Bertrand, mécontent de l'ordre qu'il avoit reçu, ne songea qu'aux moyens de l'enfreindre; & s'étant échappé secrètement, il se rendit à Rennes. Là, il suivit la foule qui le conduisit à l'endroit où se célébroit le tournois. Dugueſclin contemploit avec une envie chagrine ces chevaux si richement enharnachés, ces chevaliers tout brillans d'or & de pierreries. Le bruit des trompettes qui animoient les combattans, & les acclamations que l'on donnoit aux vainqueurs, le mettoient hors de lui-même. Il poussoit, il pressoit de tous côtés, pour s'approcher de la barrière: sa mauvaise mine lui attiroit des injures de la part de ceux qu'il déplaçoit. Enfin, après bien des efforts, il se trouva dans une place d'où il pouvoit tout voir commodément; mais il n'en fut pas plus tranquille. Après avoir été long-tems spectateur, il découvrit un chevalier de ses parens, qui, fatigué de plusieurs courses, se retiroit. Il quitte alors sa place, court & arrive en même tems que le chevalier dans l'hôtellerie où il logeoit. S'étant approché de lui, il se jetta à ses genoux, & le conjura par la gloire qu'il venoit d'acquérir, de lui prêter ses armes & son cheval. Le chevalier, qui reconnut son émotion au feu de ses yeux, charmé de trouver tant d'ardeur & de courage dans un jeune homme, accorda à Dugueſclin ce qu'il lui demandoit. Il l'arma lui-même, & lui fit donner un cheval frais. Dugueſclin, dans cet équipage, s'avance vers la place du tournois, se fait ouvrir la barrière & demande à combattre. Un des tenans ne se présenta que pour être vaincu. Dugueſclin le heurta avec tant de violence, que le chevalier fut renversé de dessus son cheval. Il se releva, & fut terrassé une seconde fois; mais cette nouvelle chûte lui fut plus funeste que la première: il en resta dangereusement blessé. Dugueſclin appella alors. Il vint un autre chevalier: son père même se présenta pour courir contre lui. Bertrand, qui le reconnut à ses armes, accepta le défi; mais les trompettes ayant sonné la charge, au lieu de s'avancer pour combattre, il baissa la lance & lui fit une révérence profonde. Tout le monde fut étonné de cette action: quelques-uns crurent que c'étoit par crainte pour Renault; d'autres, que le vainqueur étoit las de ses premières courses. Mais Dugueſclin recommença à courir & à vaincre. Un chevalier normand, dont la force & l'adresse étoient reconnues de toute l'Europe, s'étoit présenté au tournois, moins pour y acquérir de la gloire, que pour rappeller le souvenir de celle qu'il avoit si souvent acquise dans ces sortes de jeux. Après avoir terrassé deux ou trois chevaliers, il s'étoit retiré au bout de la carrière, où il s'entretenoit avec les dames, comme un homme qui en avoit assez fait. Les exploits du jeune inconnu attirèrent ses regards; & les dames l'ayant prié de le combattre, pour savoir son nom, il demanda à courir contre lui. Dugueſclin accepta le défit: on les vit partir avec une viteſſe incroyable. Le chevalier normand exécuta son dessein, & enleva le casque du breton; mais celui-ci, outré de se voir découvert, saisit son adversaire avec tant d'adresse & de force, qu'il l'enleva de dessus son cheval, & le mit au nombre des vaincus. Renault reconnoissant son fils, accourt & l'embrasse, transporté de tendresse & de joie. Dugueſclin, charmé de se voir applaudi par son père, qui auparavant faisoit peu de cas de lui, en goûta mieux sa victoire. Il alla recevoir le prix destiné aux vainqueurs; & suivi de toute la noblesse qui l'accompagnoit, il courut offrir sur le champ, au chevalier qui lui avoit prêté son cheval & ses armes, le fruit de sa bravoure. On vit avec admiration, qu'il allioit au courage & à l'adresse un cœur généreux & reconnoissant.

Voici quelques *cérémonies* de coutumes fort singulières. Par exemple, les jésuites avoient un beau collége à Rennes; & ce qui avoit contribué à son établissement c'est qu'on y avoit réuni le

prieuré de Livré. Ce prieuré avoit un droit seigneurial, qui étoit que toutes les nouvelles mariées étoient obligées, le jour de la fête de la patrone du prieuré, d'aller baiser le seigneur-prieur, qui étoit assis dans une espèce de trône, sur la grande place du prieuré, pour y attendre & recevoir ce baiser féodal.

Les jésuites firent changer ce droit en une somme de cinq sous ou un quarteron de cire, que chaque nouvelle mariée étoit tenue de leur apporter. Ce ne fut pas sans de grandes oppositions de la part des habitans, qui, au lieu d'entrer dans des vues si raisonnables, suscitèrent des procès aux jésuites pendant plus de quarante ans, pour faire rétablir l'ancien usage. Malgré leurs oppositions, il fut permis aux jésuites, par arrêt du parlement de Bretagne, de renoncer au baiser pour un quarteron de cire.

Lorsque l'évêque de Cahors prend possession de son évêché, le vicomte de Ceffac, son vassal, doit l'attendre à la porte de la ville, tête nue, sans manteau, la jambe droite nue, le pied aussi nud dans une pantoufle, & en cet état prendre la bride de la mule sur laquelle l'évêque est monté, & le conduire au palais épiscopal, où il le sert à table, pendant son dîner, toujours vêtu de même.

Pour récompense de ce service, la mule de l'évêque lui appartient; & son buffet, qui doit être de vermeil, appartient au vicomte de Ceffac. Il y a eu souvent des contestations sur la valeur de ce buffet, qui a été réglé par plusieurs Arrêts à 3000 livres.

La *cérémonie* qui s'observe à la prise de possession de l'évêché d'Evreux, est encore assez singulière.

Le nouveau prélat est conduit, après plusieurs *cérémonies*, dans un endroit nommé *la maison de la Crosse*. L'hôte lui ayant fait une profonde révérence, lui dit : « Monseigneur, soyez le bien » venu en votre petite maison de la Crosse »; & lui présentant la main, le conduit à un fauteuil, & ajoute : « Monseigneur, vous me devez au» jourd'hui à dîner, & un mets séparé ». En même tems le trésorier d'une certaine paroisse de la ville se présente devant lui, en disant : » Mon» seigneur, nous sommes obligés de vous dé» chausser; & vos bas & vos souliers appartien» nent à notre trésor de saint Léger, ainsi que » les titres que nous portons en font foi ». Mais l'évêque se contente de leur laisser toucher ses bas & ses souliers, & leur en fait donner de neufs. Alors le seigneur de Feuquerolles & de Gauville, qui a fait étendre auparavant quantité de pailles & de nattes sur le chemin par où l'évêque doit se rendre à la cathédrale, lui dit : « Monseigneur, je suis votre homme de foi »: ensuite étendant à terre une poignée de paille, il continue en ces termes : « Ceci vous doit, » & autre chose ne vous dois ni moi ni mes » sujets ». Marchant ensuite à la droite de l'évêque, il répète toujours la même chose, & répand la paille. Lorsque l'évêque est arrivé à la porte de la ville, le prieur de saint Taurin le présente au chapitre, & adresse ces mots au doyen : *Messieurs, voici Monseigneur votre illustrissime évêque que nous vous amenons : vif nous vous le baillons, & mort vous nous le rendrez.* Quand cette *cérémonie* est faite, le seigneur de Convenant se présente le manteau sur les épaules, l'épée au côté, & en botte avec ses éperons. Il quitte cet équipage; & s'agenouillant, il joint ses mains entre celles de l'évêque, auquel il promet fidélité envers & contre tous, *fors le roi*. La messe se dit ensuite; après vient le répas, où la première fois que l'évêque demande à boire, le seigneur de Gauville lui présente une coupe d'argent doré avec son couvercle, laquelle doit être du poids de quatre marcs, & appartient audit sieur, & le prélat le fait asseoir alors à sa table.

Les mêmes *cérémonies* se pratiquent à peu près de même à Rouen.

La *cérémonie* de la dégradation de noblesse, comme elle se faisoit autrefois, étoit fort singulière. Elle fut ainsi pratiquée sous le règne de François I, contre le capitaine Fungel, qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On assembloit trente chevaliers sans reproche, devant lesquels le gentilhomme étoit accusé de trahison & de foi-mentie, par un héraut d'armes. On dressoit deux échafauds; l'un pour les Juges, assistés des hérauts & poursuivans d'armes, l'autre pour le chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pièces, & son écu planté devant lui, sur un épieu renversé & la pointe en bas. A côté, assistoient douze prêtres en surplis, qui chantoient les vigiles des morts. A la fin de chaque pseaume, ils faisoient une pause, pendant laquelle les officiers d'armes dépouilloient par pièces le condamné, en commençant par le heaume, jusqu'à ce qu'il restât en chemise : puis ils brisoient l'écu en trois morceaux, avec une masse; ensuite le roi d'armes renversoit un bassin d'eau chaude sur la tête de ce coupable; après quoi les juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'église. Le dégradé étoit descendu de l'échafaud avec une corde attachée sous les aisselles, mis sur une civière, & couvert d'un drap mortuaire. Les prêtres chantoient alors à voix hautes plusieurs prières pour les trépassés; enfin, on tiroit le patient de dessus le brancard, & on le livroit au bourreau, qui le dépêchoit sur le champ.

Pour être reçu chanoine de la cathédrale de Witzbourg en Franconie, il faut que le sujet présenté passe devant tous les chanoines en haie, qui tiennent une baguette à la main, dont ils le

le frappent légèrement sur le dos. C'est, dit-on, pour éloigner de ce chapitre les princes de l'Empire, qui auroient honte de se soumettre à cette humiliante *cérémonie*.

Quand l'évêque fait un cardinal, il lui donne douze cents écus de pension & trois mille écus une fois payés, pour ses premières dépenses; mais il n'y a que les moines qui acceptent cette pension, parce qu'ils sortent de leurs couvens pauvres & dénués de tout. Les cardinaux séculiers la refusent ordinairement, étant riches ou de patrimoine ou par des bénéfices.

Le prieur de saint Thomas d'Epernon, dont le bénéfice doit tous les ans foi & hommage au seigneur du château de Montorgueil, qui est uni à Rambouillet, est obligé, chaque année, de se trouver, au moins par procureur, le lendemain de pâques, à la place où étoit l'ancien château de Montorgueil. Il doit être botté & éperonné, avoir l'épée au côté, une nappe blanche en écharpe, croisée d'une autre écharpe en pervenche, sur la tête une couronne de la même plante, & des gants blancs aux mains. Ainsi équipé, il monte sur un cheval qui doit avoir les quatre pieds & le chanfrein blanc, & à l'arçon de la selle doit être attachée une bouteille ronde de verre, couverte d'osier & remplie de vin. Pour le cavalier, il doit tenir devant lui un grand gâteau, fait de la fleur d'un minot de bled, & orné de pervenche. C'est dans cet équipage qu'il se présente devant le château, & crie trois fois : *Monseigneur de Montorgueil, êtes-vous ici, ou gens pour vous?* On lui donne acte de cet hommage, malgré les protestations du procureur-fiscal de Montorgueil, qui doit les renouveller tous les ans. Outre ces formalités, le prieur d'Epernon amène avec lui un maréchal, pour visiter ensemble l'équipage ou le cheval sur lequel il est venu. Un autre expert est nommé par les officiers de Montorgueil; & s'il manquoit le moindre clou aux fers, le cheval seroit confisqué, ainsi que l'année des dîmes du prieur, & le muid de blé dont on a fait le gâteau. Ce muid est évalué à 60 liv. : le gâteau même, les gants & la bouteille sont distribués à la justice.

Ce qu'il y a de plus digne d'être remarqué dans les folies humaines, ce sont les dépenses qu'on fait pour les funérailles, ou la pompe funèbre avec laquelle on a accoutumé d'accompagner les corps aux lieux où ils doivent être enterrés. A la vérité, ces dépenses ne se font que pour certains nobles, ou gens qui se sont distingués; mais la folie n'en est pas moins grande, parce que les petits veulent toujours imiter les grands.

Le général Bannier, fameux capitaine de son siècle, au tems de Gustave Adolphe, laissa après sa mort trois cents mille écus, dont on dépensa à son enterrement deux cent trente mille; de sorte que sa famille, qui étoit en Suisse, demeura par-là très-pauvre.

Les obséques de Cromwel coûtèrent quatre cents mille écus; mais on demandera peut-être, à quoi employa-t-on tant d'argent? Ce fut seulement en frais de voyages de magistrats & de milices, en habits différens, en festins magnifiques qu'on fit à plusieurs milliers de personnes, avec tant de profusion & d'excès, qu'on y but pour trente cinq mille écus de vin de toutes sortes; ce qui est beaucoup moins encore que celui qui fut bu à l'enterrement du général Bannier, dont le prix alla jusqu'à soixante mille écus & au-delà.

En Hollande, on a retranché & aboli toutes sortes de *cérémonies* en ce qui regarde les morts: on ne laisse pas pour cela d'enterrer d'une manière fort dispendieuse, parce qu'on est obligé de régaler tous ceux qui viennent à l'enterrement.

En France, anciennement, on n'épargnoit rien pour la dépense des funérailles, & les seigneurs ordonnoient souvent dans leur testament, qu'on y fît des dépenses excessives.

On observoit une coutume singulière aux enterremens des nobles. On faisoit coucher dans le lit de parade, qui se portoit aux enterremens, un homme armé de pied en cap, pour représenter le défunt. On trouve dans les comptes de la maison de Polignac, qu'on donna 5 sols à Blaise, pour avoir fait le chevalier mort à la sépulture de Jean, fils de Randonnet-Armand, vicomte de Polignac.

On se faisoit aussi inhumer en habits de religieux, & on étoit en ce cas censé moine & frere du monastère.

Rome, qui, depuis long-tems, avoit perdu l'habitude de voir des triomphes, en vit un sous le règne de Théodose, d'une espèce toute nouvelle, & aussi frivole que Rome elle-même l'étoit devenue, en comparaison de ce qu'elle étoit autrefois. Un homme du peuple ayant déjà enterré vingt femmes, en épousa une qui avoit rendu le même office à vingt-deux maris. On attendoit avec impatience la fin de ce nouveau mariage, comme on attend l'issue d'un combat entre deux athlètes célèbres. Enfin, la femme mourut; & le mari, la couronne sur la tête & une palme à la main, ainsi qu'un vainqueur, conduisit la pompe funèbre au milieu des acclamations d'une populace innombrable.

CERTIFICAT DE MORT. Un caporal, condamné à mort, voulut mander à sa femme cette triste nouvelle. Il écrivoit le jeudi : or, comme il devoit être exécuté le lendemain, & que sa femme ne devoit recevoir la lettre que le samedi, il songea qu'il valoit mieux lui mander ce

qui ſeroit le ſamedi, plutôt que ce qui étoit vrai le jour qu'il écrivoit. Voici ſa lettre :

« Ma chère femme, après t'avoir ſouhaité une » ſanté auſſi bonne que la mienne l'eſt quant-à- » préſent, je te dirai que j'ai été pendu hier, » entre onze heures & midi. J'ai fait, graces au » ciel, une aſſez belle mort, & j'ai eu le plaiſir » de voir que toute l'aſſemblée me plaignoit. Sou- » viens-toi de moi, & fais-en reſſouvenir mes » pauvres enfans, qui n'ont plus de père. Ton » affectionné mari juſqu'à la mort ».

Malgré toutes les précautions de ce bon homme, pour écrire au juſte ce qui en étoit, ſa nouvelle ſe trouva fauſſe, car il eut ſa grace. Mais ſa femme n'attendit pas qu'un nouveau courier vînt la tirer d'erreur : elle ſe remaria, & le bon caporal ne crut pas devoir proteſter contre ce mariage, ayant fourni lui-même ſon *certificat de mort*, ſigné de ſa propre main.

CÉSAR (Caïus-Jules), illuſtre capitaine & premier empereur romain, né à Rome, l'an 98 avant Jeſus-Chriſt, & aſſaſſiné l'an 43 avant la même époque, âgé de cinquante-ſix ans. Caïus-Julius *Céſar* étoit né de l'illuſtre famille des Jules, qui, comme toutes les grandes maiſons, avoit ſa chimère, en ſe vantant de tirer ſon origine d'Anchiſe & de Vénus. C'étoit l'homme de ſon tems le mieux fait ; adroit à toutes ſortes d'exercices, infatigable au travail, plein de valeur, le courage élevé, vaſte dans ſes deſſeins, magnifique dans ſa dépenſe, & libéral juſqu'à la profuſion. Son éloquence inſinuante & invincible étoit encore plus attachée aux charmes de ſa perſonne qu'à la force de ſes raiſons. Ceux qui étoient aſſez durs pour réſiſter à l'impreſſion que faiſoient tant d'aimables qualités, n'échappoient point à ſes bienfaits ; & il commença par aſſujettir les cœurs, comme le fondement le plus ſolide de la domination à laquelle il aſpiroit.

Les anciens hiſtoriens, qui nous ont donné la deſcription de ſa perſonne, diſent qu'il avoit la taille haute, le teint blanc, les yeux vifs, la tête belle. Il étoit chauve ſur le devant de la tête ; défaut qu'il avoit ſu couvrir par une couronne de laurier.

Le dictateur Sylla prévit de bonne heure ce que ſeroit un jour *Céſar*. Il avoit voulu le mettre au rang des proſcrits : mais les amis du dictateur lui ayant repréſenté qu'aucun motif ne pouvoit le porter à faire périr un enfant ſi jeune, il ſe contenta de leur répondre : « Vous êtes vous- » mêmes peu ſages de ne pas voir dans cet enfant » pluſieurs Marius ».

Caton, qui le connoiſſoit bien, diſoit « qu'il » s'appliquoit de ſang-froid, & par une méditation » ſombre, à ruiner la république ».

Céſar, encore jeune, avoit pris le parti d'aller à Rhodes étudier la rhétorique ſous le célèbre Apollonius ; mais il fut pris dans le trajet par des pirates, qui lui demandèrent vingt talens pour ſa rançon. Il ſe mit à rire de cette demande, comme venant de gens qui ne ſavoient pas quelle capture ils avoient faite ; & au lieu de vingt talens, il leur en promit cinquante. Il fut trente jours parmi ces hommes féroces, & les traitoit avec tant de hauteur & de mépris, que toutes les fois qu'il vouloit repoſer, il envoyoit leur commander de ne point faire de bruit. Il oſa même les menacer de les faire mettre en croix quelque jour. Ces corſaires regardoient cette menace comme une fanfaronade de jeune homme. Cependant, auſſi-tôt que *Céſar* eut recouvré ſa liberté, il arma quelques petits bâtimens, ſurprit les pirates qui étoient encore à l'ancre, & leur fit éprouver les ſupplices dont il les avoit menacés.

Céſar répudia ſe femme Pompeïa. Voici, au rapport de Plutarque, l'anecdote qui y donna lieu. Les romains, dit-il, ont une divinité qu'ils adorent ſous le nom de *la bonne déeſſe*. Sa fête eſt célébrée par les femmes, dans la maiſon d'un des principaux magiſtrats de la république. Les cérémonies de cette fête ſe font, pour la plupart, pendant la nuit, au milieu des danſes & des concerts de muſique. Tout le tems qu'elles durent, il n'eſt permis à aucun homme de ſe trouver dans cette maiſon. *Céſar*, étant préteur, ſa maiſon fut choiſie pour ces myſtères, & ſa femme y préſidoit. « Clo- » dius, ſon amant, qui n'avoit point encore de » barbe, & par ce moyen eſpéroit n'être point » découvert, ſe déguiſa de l'accoutrement d'une » ménestrière, pour ce qu'il avoit le viſage aſſez » ſemblable à une jeune femme ; & trouvant les » portes ouvertes, fut, ſans être apperçu, mis » au dedans par une chambrière qui étoit de l'in- » telligence, & qui s'encourut devant, pour » avertir Pompeïa de ſa venue. Elle demeura lon- » guement à retourner ; & Clodius n'ayant pas » la patience de l'attendre au lieu où elle l'avoit » laiſſé, s'en alla errant çà & là, dans la maiſon » qui étoit grande & ſpacieuſe, fuyant toujours » la lumière. Il fut d'aventure rencontré par l'une » des ſervantes d'Aurélia, laquelle cuidant que » c'étoit une femme, le pria de jouer : & comme » il en fit refus, elle le tira en avant, lui deman- » dant qui & d'où elle étoit. Clodius adonc lui » répondit qu'il attendoit une des femmes de » Pompeïa, qui s'appelloit Abra. Ainſi, étant » connu à la voix, la ſervante d'Aurélia, s'en- » courut incontinent là où étoient les lumières » & la troupe des dames, criant qu'elle avoit » trouvé un homme déguiſé en habit de femme. » De quoi les dames ſe trouvant étonnées, Au- » rélia fit auſſi-tôt ceſſer les cérémonies du ſacri- » fice, & cacher ce qu'il y avoit de plus ſecret ; » & elle-même, les portes de la maiſon étant

» fermées, alla par-tout avec torches & flam-» beaux, pour trouver cet homme, lequel fut à » la fin trouvé dans la chambre de la servante » de Pompeia, avec laquelle il s'y en étoit fui; » & étant reconnu des dames, fut chassé dehors » de la maison par les épaules ». (*Amyot*). Le lendemain, le bruit se répandit bientôt dans la ville, que Clodius s'étoit rendu coupable d'un attentat horrible; & *César*, instruit de cet événement, répudia aussi-tôt sa femme Pompeia. Mais lorsqu'on le cita en jugement, pour venir déposer contre Clodius, il se contenta de répondre qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qu'on alléguoit contre l'accusé. Et pourquoi donc, lui demanda-t-on, avez-vous répudié votre femme? *C'est*, répondit-il, *qu'il ne suffit pas que la femme de César soit innocente, il faut encore qu'elle soit exempte de tout soupçon.*

Il avoit été nommé gouverneur en Espagne. En traversant les Alpes, pour se rendre à son gouvernement, il s'arrêta dans un village presque désert. Ses amis, qui l'accompagnoient, lui demandèrent en riant, s'il n'y auroit point parmi les habitans de ce village, des jalousies & des querelles pour les premières magistratures. *Pourquoi non*, leur répondit *César? je préférerois*, ajouta-t-il, *d'être ici le premier, que le second à Rome.*

Ce fut en Espagne que voyant une statue d'Alexandre, il poussa de grands soupirs & se mit à pleurer amèrement. C'étoient les larmes d'un conquérant avide de gloire, qui se reprochoit de n'avoir rien fait à un âge où le roi de Macédoine avoit déja subjugué la plus grande partie de la terre.

Il citoit souvent ce vers d'Euripide, qui peignoit bien le caractère de son cœur: *Si la vérité & la justice doivent être violées, c'est pour régner.* Toutes ses vues, tous ses desirs se rapportoient à ce terme.

De retour en Italie, il obtint le gouvernement des Gaules, & en moins de dix années, il prit d'assaut plus de huit cents villes, dompta nombre de nations, tailla en pièces un million d'hommes, & fit plus d'un million de prisonniers.

César voyant dans une déroute, un enseigne qui fuyoit, courut à sa rencontre; & lui tournant la tête du côté de l'ennemi: *Tu te trompes*, lui dit-il, *c'est là qu'il faut donner.*

César étoit accoutumé, dans le cours de ses voyages, à dicter des lettres en marchant à cheval.

On l'a vu, dans d'autres occasions, dicter quatre lettres importantes à la fois, & occuper sous lui sept secrétaires. C'est ce qui a fait dire à Quintilien, que *César* parloit & écrivoit avec la même ardeur qu'il combattoit.

Ses commentaires sur les guerres des Gaules, doivent, au rapport de Cicéron, faire tomber la plume des mains à tous ceux qui entreprendroient après lui d'écrire la même histoire.

On connoît plusieurs traits de son genre de vie simple & frugale. » Valerius Leo, un sien hôte, » lui donnant un jour à souper dans la ville de » Milan, servit à table des asperges, où on avoit » mis d'une huile de senteur, au lieu de bonne » huile. Il en mangea simplement, sans faire sem-» blant de rien, & tansa ses amis, qui s'en of-» fensoient, en leur disant qu'il leur devoit bien » suffire de n'en manger point, si cela leur faisoit » mal au cœur, sans en faire honte à leur hôte, » & que celui qui se plaignoit de telle incivilité, » étoit bien incivil lui-même.

» Quelqu'autre fois, en allant par pays, il fut » contraint par une grosse tempête, qui se leva » soudainement, de se héberger en la maisonnette » d'un pauvre paysan, où il n'y avoit pour tout » logis qu'une seule chambre si petite, qu'il n'y » pouvoit gésir qu'une seule personne, encore » bien maigrement. Il dit à ses amis, qui l'ac-» compagnoient: il faut céder les lieux hono-» rables aux plus grands, & les nécessaires aux » plus malades; suivant lequel propos il voulut » qu'Oppius, qui étoit mal disposé, couchât à » couvert au dedans; & lui, avec ses autres » amis, coucha sous la couverture de la maison » au dehors ».

César désirant de conserver son gouvernement des Gaules, avoit envoyé à Rome un officier, pour demander au sénat que ce gouvernement lui fût continué au-delà du tems prescrit. L'Officier ayant fait cette demande, attendoit à la porte du sénat ce qui devoit y être résolu. Comme quelqu'un lui rapporta que la compagnie n'accordoit point à *César* la prolongation qu'il demandoit pour ses gouvernemens: *Le sénat la lui refuse*, dit-il; *mais celle-ci la lui donnera*, en mettant la main sur le pommeau de son épée.

Lorsque *César* s'avança pour passer le Rubicon, il s'arrêta un moment sur les bords de cette rivière, qui servoit de bornes à sa province: la traverser, c'étoit lever absolument l'étendart de la révolte. La liberté, prête à expirer sous l'effort de ses armes, coûta encore quelques soupirs à son cœur élevé dans le sein d'une république. *Si je différe à passer cette rivière*, dit-il aux principaux officiers dont il étoit environné, *je suis perdu; & si je passe, que je vais faire de malheureux!* Mais après avoir réfléchi un moment sur l'état de ses affaires, il passa cette rivière, en s'écriant, comme on fait dans les entreprises in-

certaines & hasardeuses : *C'en est fait, le sort est jetté.*

Rome, à son approche, parut avoir perdu l'usage de ses forces. *César* y étant entré, voulut s'emparer du trésor. Le tribun Métellus s'y opposa fortement, & chacun le louoit de sa fermeté : mais *César* parlant en vainqueur, le menaça de le tuer sur le champ, s'il n'obéissoit. *Et tu n'ignores pas, jeune homme*, lui dit-il, *qu'il m'est plus aisé de le faire que de le dire.* Ces dernières paroles troublèrent si fort Métellus, qu'il reçut avec soumission tous les ordres de *César*.

Pompée, nommé général des troupes de la république, s'étoit retiré dans le fond de l'Italie, avec une armée peu aguerrie : ses lieutenans commandoient dans différentes provinces. *César* marchant d'abord à eux, dit, *qu'il alloit combattre des troupes sans général, pour revenir ensuite contre un général sans troupes.*

Dans toutes ses expéditions, *César* s'attacha plutôt à se concilier les cœurs par la bienveillance, qu'à les soumettre par la force de ses armes. Un certain Domitius, désespérant de pouvoir défendre sa place, avoit demandé du poison à un de ses esclaves qui étoit médecin. Cet esclave lui donna un breuvage qu'il avala, dans l'espérance de mourir très-promptement : mais bientôt après, ayant appris la clémence dont le vainqueur usoit envers ses prisonniers, il se mit à déplorer son infortune, & à se plaindre de la promptitude avec laquelle il avoit pris cette funeste résolution. Mais le médecin calma ses frayeurs, en l'assurant que le breuvage qu'il lui avoit donné, n'étoit point mortel, & n'étoit capable que de procurer un assoupissement. Domitius aussi-tôt se leva & alla trouver *César*, qui lui accorda la liberté.

Les progrès de ce général furent si rapides, que Ciceron étonné disoit à ses amis : « C'est un » monstre que cet homme-là pour l'activité, la » vigilance, la célérité ».

Prêt à livrer bataille à Pompée, qui s'étoit retiré en Epire, il voyoit avec inquiétude que les troupes qu'Antoine, son lieutenant, devoit lui amener, n'arrivoient point. Que fait-il ? Il prend la résolution dangereuse d'aller lui même hâter le départ de ces troupes, qui étoient dans un des ports de la mer qui baigne l'Epire. Il prend un habit d'esclave ; & à couvert par ce seul déguisement & par les ténèbres de la nuit, il monte un esquif qui devoit traverser au milieu des vaisseaux ennemis qui couvroient la mer. A peine l'esquif est-il en mer, qu'un vent violent s'élève, & les vagues poussées avec furie contre le bâtiment, le mettent à tout moment à deux doigts de sa perte. Le pilote alarmé, & jugeant qu'il étoit impossible de surmonter cette tempête, commande aux rameurs de ramer vers la poupe, pour remonter à l'endroit d'où ils étoient partis. A ces mots, *César* aussi-tôt se lève, se fait connoître au pilote étonné ; & le prenant par la main : *Marche, mon ami*, lui dit-il, *ose tout & ne crains rien, tu mènes César & sa fortune.*

Dans le premier combat qui se donna en Epire, Pompée eut l'avantage ; & la deroute des ennemis auroit été complette, s'il eût marché droit au camp de *César*. Ce général en convenoit lui-même, & disoit, en parlant de cette journée, *que la victoire étoit aux troupes de la république, si leur chef avoit su vaincre.*

La bataille de Pharsale décida de l'empire du monde entre ces deux généraux. On peut remarquer ici, que ce qui contribua le plus aux succès de cette journée, ce fut l'attention qu'eut *César* de recommander à ses soldats de frapper directement au visage les cavaliers de Pompée, qui devoient entamer l'action. Ces jeunes gens, jaloux de conserver leurs agrémens, ne purent résister à de pareils coups ; ils quittèrent honteusement le champ de bataille. Pompée s'étant sauvé en Egypte, y fut assassiné aux yeux de Cornélie son épouse.

Avant le combat, *César* adressant la parole à un de ses officiers nommé Caius Crassinius, lui dit : *Hé bien, Crassinius, que devons-nous espérer ? César*, lui répondit ce brave Officier, *nous vaincrons avec gloire, & aujourd'hui vous me louerez mort ou vif.* Comme il s'étoit jetté le premier dans la mêlée, il y trouva une mort glorieuse au commencement du combat.

César, pour assurer sa victoire, livra combat à tous ceux qui tenoient encore au parti de Pompée. Il joignit, dans le Pont, Pharnace ; & malgré l'infériorité de ses forces, remporta à son arrivée une victoire complette sur ce fils de Mithridate. Ce fut en rendant compte à un de ses amis de cette victoire rapide, qu'il lui écrivit ces trois mots célèbres : *Veni, vidi, vici*, je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

On a loué sa présence d'esprit en plus d'une occasion. Nous rapporterons celle-ci. Il débarquoit en Afrique, pour la soumettre : en descendant de son vaisseau, il se laissa tomber. Cette chûte pouvoit être regardée comme un mauvais augure par ses soldats ; mais, pour se le rendre favorable, il feignit aussi-tôt d'embrasser la terre, & s'écria : *Afrique, je te tiens.*

Lorsqu'il se rendit en Egypte, le rhéteur Théodote, l'assassin de Pompée, vint lui apporter la tête de ce rival, qu'il avoit conservée avec soin, croyant se rendre par-là agréable à *César*. Mais le vainqueur détourna aussi-tôt la vue de cet horrible présent, & n'accepta que le cachet de Pompée, qu'il prit en versant bien des larmes. Il auroit sans doute plus fait pour sa gloire, s'il

avoit fait punir, comme il le devoit, l'attentat de Théodote.

Céſar s'étoit fait déférer la dictature perpétuelle, & commençoit à faire jouir ſes concitoyens, ou plutôt ſes ſujets, d'un gouvernement doux & tranquille, lorſqu'on tramoit déja des conſpirations contre lui. Ses amis ne ceſſoient de lui recommander de veiller ſur ſa perſonne; mais il rejettoit leur crainte, en diſant *qu'il valoit mieux mourir une fois, que de craindre la mort à toute heure.*

La veille du jour que les conjurés avoient fixé pour l'aſſaſſiner au milieu du ſénat, Marcus Lepidus lui donnoit à ſouper. Il ſe mit à ſigner quelques dépêches à table, comme c'etoit ſa coutume. Pendant qu'il ſignoit, les autres convives agitant différentes queſtions, l'un d'eux demanda quelle étoit la mort *que l'on pouvoit regarder comme la plus heureuſe ? Céſar* les prévenant tous, répondit, en hauſſant la voix, *la moins attendue.*

Le lendemain, *Céſar*, malgré pluſieurs preſſentimens funeſtes, vint au ſénat. Auſſi-tôt qu'il fut entré, les ſénateurs ſe levèrent pour lui faire honneur. Une partie des conjurés avoit environné ſon ſiège : les autres allèrent au-devant de lui, comme pour joindre leurs prières à celles de Tullius Cimber, qui intercédoit pour le rappel de ſon frère exilé; & l'accompagnant toujours, ils continuèrent de le prier juſqu'à ce qu'il fût à ſon ſiège. Il s'aſſit ſans vouloir écouter leurs prières; mais, comme ils revenoient toujours à la charge, & qu'ils le preſſoient plus vivement, juſqu'à lui faire violence, il ſe fâcha contre eux. Alors Metellus, lui prenant la robe avec les deux mains, lui découvrit une partie de la poitrine : c'étoit le ſignal dont les conjurés étoient convenus, pour ſe jetter ſur lui; & Caſca fut le premier qui lui porta un coup d'épée. Le trouble & l'agitation de l'aſſaſſin empêchèrent que ce coup fût mortel, ni même bien appuyé, & donnèrent la facilité à *Céſar* de ſe ſaiſir de ſon épée qu'il tint toujours. En même tems, ils ſe mirent tous deux à crier, *Céſar*, en langage romain : *Scélérat de Caſca, que fais-tu ?* Et Caſca, en grec, & s'adreſſant à ſon frère : *Mon frere, à mon ſecours.* Les autres ſénateurs, qui ne ſavoient rien de la conſpiration, furent ſi ſaiſis d'étonnement & d'horreur, que, friſonnant de tout leur corps, ils n'eurent la force, ni de prendre la fuite, ni de ſecourir *Céſar*, ni même de proférer une ſeule parole. Alors tous les conjurés tirent leurs épées & l'environnent de toutes part; de ſorte que, de quelque côté qu'il ſe tournât; il ne voyoit que des épées nues qu'on lui portoit au viſage. Car il falloit, ajoute Plutarque, que chacun eût part à ce meurtre, qu'ils goûtaſſent tous, pour ainſi dire, à ce ſang, comme aux libations d'un ſacrifice. Leur fureur fut même ſi grande, que chacun s'empreſſant de lui donner un coup, ils ſe bleſſèrent eux-mêmes. *Céſar* ſe traînoit de tous côtés, en cherchant à ſe défendre; mais il n'eut pas plutôt vu venir à lui Brutus, l'épée à la main, Brutus qu'il avoit toujours tendrement aimé, qu'il s'écria : *Et toi auſſi, mon cher Brutus !* Alors, ſe couvrant la tête du pan de ſa robe, il s'abandonna à ſes ennemis. Il tomba, percé de vingt-trois coups, au pied de la ſtatue de Pompée, qui en fut toute enſanglantée; de ſorte qu'il ſembloit que Pompée, autrefois ſon ennemi & ſon rival, préſidoit lui-même à cette vengeance. *Plutarque.*

CEZELLI (Conſtance de).

En 1590, le parti de la ligue en Languedoc, demanda des troupes au Roi d'Eſpagne. Sur la nouvelle de leur débarquement, Barri de Saint-Aunez, gouverneur pour Henri IV, à Leucate, en partit pour aller communiquer un projet au Duc de Montmorency, commandant en cette province. Il fut pris en chemin par les ligueurs, qui marchèrent auſſi-tôt avec les eſpagnols, vers Leucate, perſuadés qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, cette place ouvriroit tout de ſuite ſes portes, ou du moins ne tiendroit pas longtems; mais Conſtance de Cezelli, ſa femme, après avoir aſſemblé la garniſon & les habitans, & leur avoir repréſenté leur devoir & leur honneur, ſe mit ſi fièrement à leur tête, une pique à la main, qu'elle inſpira du courage aux plus foibles. Les aſſiégeans furent repouſſés par-tout où ils ſe préſentèrent. Déſeſpérés de leur honte & du monde qu'ils avoient perdu, ils envoyèrent dire à cette vaillante femme, que ſi elle continuoit à ſe défendre, ils alloient faire pendre ſon mari. « J'ai des biens conſidérables, répondit-elle les larmes aux yeux, je les ai offerts & je les offre encore pour ſa rançon; mais je ne racheterai point par une lâcheté, une vie qu'il me reprocheroit, & dont il auroit honte de jouir : je ne le déshonorerai point par une trahiſon envers ma patrie & mon roi ».

Les aſſiégeans, après avoir tenté une nouvelle attaque, qui ne leur réuſſit pas mieux que les autres, firent mourir Barri & levèrent le ſiège.

La garniſon voulut uſer de repréſailles ſur le ſeigneur de Loupian, qui étoit du parti de la ligue, & qui avoit été fait priſonnier : notre héroïne s'y oppoſa. Henri IV lui envoya le brevet de gouvernante de Leucate, avec la ſurvivance pour ſon fils.

CHABRIAS, général athénien, mort l'an 355 avant Jéſus-Chriſt. Il ſe rendit célèbre par ſes grandes actions : envoyé au ſecours des thébains contre les ſpartiates, & abandonné de ſes alliés, il ſoutint ſeul avec ſes gens le choc des ennemis. Il fit mettre ſes ſoldats l'un contre l'autre,

un genou en terre, couverts de leurs boucliers, & étendant en avant leurs piques : cette attitude empêcha qu'ils ne fussent enfoncés. Les athéniens érigèrent une statue à *Chabrias*, dans la posture où il avoit combattu.

Je préférerois, disoit *Chabrias*, *une armée de cerfs commandés par un lion, à une armée de lions commandés par un cerf.*

CHAGRIN. Qui est-ce qui n'a pas mille sujets de *chagrin* ?

Et quis non causas mille doloris habet ?

Puisque les loix de notre humanité la soumettent à tant d'infortunes, n'est-il pas raisonnable que nous nous y accommodions doucement, & que nous fassions nos efforts, pour souffrir patiemment ce que nous ne pouvons éviter ?

Cedamus, leve fit quod benè fertur onus.

Cependant, lorsque le *chagrin* prend le dessus, c'est un tyran qui va jusqu'à troubler l'ordre de la nature.

Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Est malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui,
Le chagrin monte en croupe & galoppe avec lui.

Si le *chagrin* a cet empire sur les ames foibles, il n'en est pas ainsi avec l'homme sage, qui le supporte avec fermeté.

Laurent Samuet devint tout gris après quatre heures de prison, pour le reste de ses jours, à cause du *chagrin* dont il fut pénétré, se voyant entre les mains des françois.

Nous avons mille exemples de gens trop sensibles, morts subitement par l'effet d'un violent *chagrin*.

CHAMBRE *des comptes*. Les Officiers de cette *chambre* portoient anciennement de grands ciseaux à leur ceinture, pour marquer le pouvoir qu'ils ont de rogner & de retrancher les mauvais emplois dans les comptes qu'on leur présente.

CHAMLAY, étoit le plus habile homme de France pour la castramétation. M. de Turenne disoit qu'il ne pouvoit camper sans M. de *Chamlay*, & que *Chamlay* pouvoit camper sans lui.

En effet, il avoit un talent unique pour les dispositions & les marches des troupes ; il connoissoit la position des moindres lieux, & jusqu'aux moindres ruisseaux.

Après la mort de Louvois, Louis XIV voulut lui donner le département de la guerre ; mais *Chamlay* refusa cette place avec persévérance, disant qu'il avoit trop d'obligations à Louvois, pour se revêtir des dépouilles de ce ministre, au préjudice de Barbesieux son fils, qui avoit la survivance de sa charge.

CHAMILLART, contrôleur-général des finances & ministre de la guerre, mort en 1721.

Chamillart étoit un grand homme qui marchoit mal, dont la physionomie ouverte n'annonçoit que la douceur & la bonté. Sa fortune fut d'exceller au billard. Louis XIV, qui s'amusoit fort de ce jeu, l'admit dans sa partie : il se comporta si modestement & si bien, dit le Duc de Saint-Simon, qu'il plut au roi & aux courtisans, dont il se trouva protégé à l'envi, au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau venu, inconnu & de la ville.

Du tems que *Chamillart* étoit conseiller au parlement, & qu'il jouoit au billard avec le roi trois fois la semaine, sans coucher à Versailles, il eut à rapporter un procès. Celui qui le perdit, lui vint crier miséricorde, en insistant fort sur une pièce qui faisoit, dit-il, le gain de son procès. Voilà l'homme à se désoler, & *Chamillart* à lire la pièce. Vous avez raison, lui dit le rapporteur, cette pièce m'étoit inconnue, & je ne comprends pas comment elle a pu m'échapper : elle décide en votre faveur. Vous demandez 20,000 livres, vous en avez été débouté par ma faute ; c'est à moi de vous les payer : revenez après demain. Cet homme revint le surlendemain, fort surpris de ce qu'il entendoit, & fort incertain de ce qui lui arriveroit. *Chamillart*, cependant, avoit battu monnoie de tout ce qu'il avoit, & emprunté le reste : il lui compta les 20,000 liv., lui demanda le secret & le congédia.

CHAMILLY, maréchal de France en 1703 : il s'appelloit *Bouton* d'une race noble de Bourgogne. C'étoit (dit le duc de Saint Simon), un gros & grand homme, le meilleur, le plus brave & le plus rempli d'honneur, mais si bête & si lourd, qu'on ne comprenoit pas qu'il pût avoir quelque talent pour la guerre. Cependant il avoit servi avec réputation en Portugal & en Candie. A le voir & à l'entendre, on n'auroit jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démésuré que celui qui est l'ame de ces fameuses *Lettres portugaises*, ni qu'il eût écrit les réponses qu'on y voit à cette religieuse.

CHAMOUSSET (Charles Humbert Piarron de), maître des comptes, né en 1707, mort en 1773. Il fut le héros de l'humanité, par le bien qu'il fit & qu'il projettoit de faire aux malheureux. Il étoit sur le point de contracter un mariage, lorsqu'il adressa ces paroles à la demoiselle qu'on lui

destinoit : « S'il est doux d'exister pour ce qu'on » aime, il l'est presqu'autant de consacrer une » partie de son existence à ceux qu'on plaint. Mon » dessein est de me retirer dans ma terre, & d'y » fonder un hôpital. Quelle sera ma joie, lorsque » nos vassaux vous verront partager ma charité, » & vous loueront comme un ange descendu » du ciel » !

Cette effusion de cœur déplut à la jeune demoiselle, qui avoit l'idée d'un autre bonheur : le mariage ne se fit point.

CHAMPAGNE (Philippe), né à Bruxelles, l'an 1602, mort en 1674. Cet artiste joignoit à ses talens une piété exemplaire ; & son attachement à la religion le lia d'une manière intime avec les fameux solitaires de Port-Royal.

Il poussoit la modestie & la délicatesse jusqu'au point de ne faire aucuns tableaux dont les figures fussent entièrement nues. Par un autre scrupule, il refusa de peindre le portrait d'une demoiselle qui entroit au couvent des carmelites, parce qu'il auroit fallu travailler le dimanche.

Champagne ne perdoit pas un moment de la journée, & se levoit dès quatre heures du matin. Il disoit à ses élèves : « Vous devez déjeûner » sans quitter l'ouvrage ; & la recréation qu'il faut » prendre après le dîner, c'est le tems de descendre » l'escalier, pour aller à l'endroit du travail ».

Il peignoit si facilement, que, s'étant trouvé en concurrence avec plusieurs peintres, pour un tableau de Saint Nicolas, il fit le tableau, & le plaça dans la chapelle qui lui étoit destinée, pendant que ses confrères n'en traçoient encore que le plan. Chacun en fut très-surpris ; & comme l'ouvrage se ressentoit un peu de l'extrême diligence avec laquelle il venoit d'être fait, quelque critique écrivit à *Champagne*, pour lui demander combien il vendoit *un cent de Saint Nicolas*.

Les talens de cet artiste lui procurèrent en France l'accueil le plus distingué. La reine, mère de Louis XIII, avoit pour lui une estime particulière. Le cardinal de Richelieu, jaloux de grossir le nombre de ses partisans, s'efforça d'enlever à la reine un serviteur aussi fidèle. *Champagne* fut inébranlable, & répondit, en refusant les offres brillantes d'une grande fortune : « Je borne toute mon ambition à devenir le » premier dans mon art : ainsi, je n'ai rien à de- » sirer de son éminence, puisqu'il lui est impossible » de me rendre le plus habile peintre ».

Un jour que *Champagne* peignoit la reine, sa protectrice, quelques dames de la cour prétendirent qu'il ne saisissoit point la ressemblance de son modèle. *Champagne* prit aussi-tôt sa palette ; & feignant de se servir de couleurs, il passa plusieurs fois son pinceau sur la tête du portrait de la reine. Les dames s'applaudirent alors de leur discernement, louèrent le peintre, & convinrent que le portrait retouché étoit devenu très-ressemblant.

(*Anecdotes des B. A.*)

CHAMPMÊLÉ (Marie Desmarets, femme de Charles Chevillet, sieur de) ; naquit à Rouen, en 1644. Cette actrice mourut en 1698, âgée de cinquante-quatre ans.

Marie *Champmêlé*, élève de Racine, dont elle étoit la maîtresse, suivant quelques mémoires, rempliſſoit les premiers rôles tragiques avec un applaudissement général. Racine la forma à la déclamation, en la faisant entrer dans le sens des vers qu'elle avoit à réciter, en lui montrant les gestes, en lui dictant les tons, & en les lui notant même quelquefois. Elle profita si bien de ses leçons, qu'elle effaça toutes ses rivales. Son époux réussissoit mieux qu'elle dans le comique : il jouoit assez bien le rôle des rois dans la tragédie.

Mademoiselle *Champmêlé* n'étoit pas douée d'un esprit supérieur ; mais un grand usage du monde, beaucoup de douceur dans la conversation, & une certaine naïveté aimable dans sa façon de s'exprimer, lui tenoient lieu d'un génie plus brillant. Sa maison étoit le rendez-vous de plusieurs personnes de distinction de la cour & de la ville, aussi-bien que celui des plus célèbres auteurs de son tems, tels que Despréaux, Racine, la Chapelle, Valincour, &c. La Fontaine, admirateur des talens de cette actrice, & peut-être aussi des grâces de sa personne, lui adressa le conte de *Belphégor*.

Il n'étoit pas nécessaire de dire à Mademoiselle *Champmêlé*, avec Despréaux :

Il faut, dans la douleur, que vous vous abaissiez ;
Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Elle s'en acquittoit si bien, qu'on étoit forcé de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on eût, & quelque violence qu'on se fît sur soi-même. C'étoit un plaisir de voir les femmes soupirer & s'essuyer les yeux, & les hommes s'en moquer, tandis qu'eux-mêmes faisoient tous leurs efforts pour ne point pleurer.

Mademoiselle *Champmêlé* avoit la voix belle & des plus sonores, lorsqu'elle déclamoit, si l'on avoit ouvert la loge du fond de la salle, sa voix auroit été entendue dans le café de Procope.

Racine aima la *Champmêlé*, qui lui fut infidelle ; & il s'en vengea par un bon mot.

La *Champmêlé* sacrifia Racine au comte de Cler-

mont-Tonnerre. On fit là-dessus le quatrain suivant :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit long-temps Racine dans son cœur
Mais par un insigne malheur,
Le Tonnerre est venu, qui l'a déracinée.

La demoiselle *Champmêlé* étoit petite-fille d'un président au parlement de Rouen, qui avoit déshérité son fils, parce qu'il avoit fait un mariage opposé à sa volonté. Elle mourut au village d'Auteuil, peu de tems après avoir quitté le théâtre. Elle a été célébrée par Despréaux, dans son épître à Racine, & par plusieurs beaux esprits du tems.

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
N'a coûté tant de pleurs à la Grece assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
N'en a fait, sous son nom, verser la Champmêlé.
BOILEAU.

CHANSON.

Fille aimable de la folie,
La *chanson* naquit parmi nous,
Souple & légère elle se plie
Au ton des sages & des fous.
Amoureux de la bagatelle,
Nous quittons la lyre immortelle
Pour le tambourin d'Erato :
Homere est moins lu que Chapelle ;
Et si nous admirons Appelle,
Nous aimons Teniers, & Vateau.

Les *Chansons* de nos pères étoient plus gaies que les nôtres. Bacchus étoit presque toujours leur Apollon ; & ce dieu du vin, ennemi de la froideur n'excluoit point la galanterie ; le buveur chantoit, en voyant son verre :

Je suis un Narcisse nouveau
Qui s'aime & qui s'admire ;
Dans le vin, & jamais dans l'eau,
Sans cesse je me mire :
En admirant le coloris
Qu'il donne à mon visage,
De l'amour de moi-même épris
J'avale mon image.

Le buveur amoureux disoit, en voyant la gaze qui lui cache le sein de sa maîtresse :

Sous un menton,
Ce morceau mignon
Fait de toile de linon,
De Cupidon,
Est l'étendart & le guidon.
Lorsque le petit fripon
Veut vaincre du premier bon ;
Pour oriflamme, il arbore, dit-on,
Sous son menton
Le morceau mignon,
Fait de toile de linon ;
De Cupidon
C'est l'étendart & le guidon.

On pourroit citer un grand nombre de *Chansons* anciennes, qui respirent la joie, la candeur & la naïveté. Celles d'aujourd'hui annoncent plus d'esprit, mais moins de naturel ; quelques-unes pourtant réunissent l'un & l'autre. Telle est celle-ci, de M. de Voltaire :

Autrefois un temple étoit :
La fête en est passée ;
Chaque amant y répétoit
Sa plus douce pensée.
Si ce temple se rouvroit
Pour ce tant doux mystere,
Que de fois on entendroit,
J'adore la Vallière.

Nos *chansons*, dit Voltaire, valent mieux que celles d'Anacréon, & le nombre en est étonnant ; on en trouve même qui joignent la morale avec la gaieté. Telle est celle-ci, de l'auteur du double veuvage.

Philis, plus avare que tendre,
Ne gagnant rien à refuser,
Un jour exigea de Lysandre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain nouvelle affaire,
Pour le berger le troc fut bon ;
Car il obtint de la bergere
Trente baisers pour un mouton.

Le lendemain Philis plus tendre,
Craignant de déplaire au berger,
Fut trop heureuse de lui rendre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain Philis plus sage
Auroit donné mouton & chien
Pour un baiser que le volage
A Lisette donnoit pour rien.

Qui pourroit n'être pas agréablement touché de ce couplet vif & galant :

En vain je bois pour calmer mes allarmes,
Et pour chasser l'amour qui m'a surpris ;
Ce sont des armes
Pour mon Iris.
Le vin me fait oublier ses mépris,
Et m'entretient seulement de ses charmes.

A la Fougère.

Vous n'avez point, verte fougère,
L'éclat des fleurs qui parent le printemps;
Mais leur beauté ne dure guère :
Vous êtes aimable en tout tems;
Vous prêtez des secours charmans
Aux plaisirs les plus doux qu'on goûte sur la terre,
Vous servez de lit aux amans,
Aux Buveurs vous servez de verre.

Le connois-tu, ma chère Eléonore,
Ce tendre enfant qui te suit en tout lieu;
Ce foible enfant qui le seroit encore,
Si tes regards n'en avoient fait un dieu?
C'est par ta voix qu'il étend son empire;
Je ne le sens qu'en voyant tes appas;
Il est dans l'air que ta bouche respire,
Et sous les fleurs qui naissent sous tes pas.
Qui te connoît connoîtra la tendresse,
Qui voit tes yeux en boira le poison;
Tu donnerois des sens à la sagesse,
Et des desirs à la froide raison.

CHAPELAIN, (Jean) né à Paris, en 1595, mort en 1674.

La réputation de *Chapelain* étoit si grande, que le cardinal de Richelieu, voulant faire la réputation d'un ouvrage, pria ce poète de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant qu'en récompense, il lui prêteroit sa bourse en quelqu'autre.

Dans la place du cimetière Saint-Jean, à Paris, il y avoit un traiteur fameux, chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes seigneurs des plus spirituels de la cour, avec Despréaux, Racine, la Fontaine, Chapelle, Furetière & quelques autres personnes d'élite : & cette troupe choisie avoit une chambre particulière du logis, qui lui étoit affectée. Il y avoit sur la table un exemplaire de la Pucelle de *Chapelain*, qu'on y laissoit toujours. Quand quelqu'un d'entr'eux avoit commis une faute, soit contre la pureté du langage, soit contre la justesse du raisonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix, & la peine ordinaire qu'on lui imposoit, étoit de lire un certain nombre de vers de ce poëme. Quand la faute étoit considérable, on condamnoit le délinquant à en lire jusqu'à vingt. Il falloit qu'elle fût énorme pour être condamné à lire la page entière.

Un jour *Chapelain* lisoit son poëme chez M. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau : mais madame de Longueville à qui un des admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit : Oui, cela est parfaitement beau; mais il est bien ennuyeux.

Encyclopédiana.

Monsieur Godeau, évêque de Grasse, estimoit beaucoup la pucelle de *Chapelain*, jusques-là qu'un de ses amis lui proposant de faire un poëme épique, il répondit, par une mauvaise pointe, qu'il n'avoit pas le poumon assez fort pour la trompette, & qu'en cette occasion, l'évêque cédoit la place au *Chapelain*.

Chapelain fit attendre long tems son poëme, parce qu'il recevoit une forte pension de M. de Longueville. Les rieurs de ce tems-là disoient que la pucelle étoit une fille entretenue par un grand prince. Dès que l'ouvrage parut, Linière fit l'épigramme suivante.

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux écrivain,
Une incomparable pucelle;
La cabale en dit force bien,
Dèpuis vingt ans on parle d'elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

Nous étions mal avec *Chapelain*, Péliſſon & moi, dit Ménage. Péliſſon, après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il falloit aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez lui; & je vis encore à la cheminée de M. *Chapelain* les mêmes tisons que j'y avois vus il y avoit douze ans.

En voyant l'excessive avarice de *Chapelain*, les rieurs disoient que c'étoit pour marier sa pucelle à un enfant de bonne maison, & les autres vouloient que ce fût pour la canoniser.

Chapelain n'étoit pas prévenu en faveur du sexe. Il disoit souvent que les femmes les plus spirituelles n'avoient pas la moitié de la raison.

Puimorin, frère de Despréaux, s'avisa un jour devant *Chapelain* de parler mal de la pucelle. C'est bien à vous à en juger, lui dit *Chapelain*, vous qui ne savez pas lire. Je ne sais que trop lire, depuis que vous faites imprimer, lui répondit Puimorin.

Le cardinal de Richelieu avoit fourni aux auteurs qui travailloient ensemble sous ses ordres, aux pièces de théâtre, le sujet de la grande pastorale, où il y avoit jusqu'à cinq cents vers de sa façon. Lorsqu'il fut dans le dessein de la donner, il voulut que *Chapelain* la revît, & qu'il y fît des observations exactes. Ces observations lui furent apportées par Bois-Robert; & quoiqu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion & de respect, elles le choquèrent tellement ou par leur nombre, ou par la connoissance qu'elles lui donnoient de ses fautes, que sans achever de les lire, il les mit en pièce; la nuit suivante, comme il étoit au lit, & que tout dormoit chez lui, ayant pensé à la colère qu'il avoit

témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la plus belle comédie du monde, il se rendit à la raison : car il commanda qu'on ramassât & qu'on collât ensemble les pièces de ce papier déchiré ; & après l'avoir lu d'un bout à l'autre, & y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller Bois-Robert pour lui dire qu'il voyoit bien que messieurs de l'académie s'entendoit mieux que lui à ces matières, qu'il ne falloit plus parler de cette impression.

Chapelain étoit appellé par quelques académiciens, le chevalier de l'ordre de l'araignée, parce qu'il avoit un habit si rapiécé & si recousu, que le fil formoit dessus comme une représentation de cet animal. Etant un jour chez M. le Prince où il y avoit grande assemblée, il vint à tomber du lambris, une araignée qui étonna la compagnie par sa grosseur. On crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une grande propreté. Aussi-tôt, toutes les dames se mirent à dire d'une commune voix, qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. *Chapelain*, ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque.

Chapelain, à l'avarice joignoit la malpropreté. Balzac contoit qu'ayant été dix ans sans le voir, parce qu'ils étoient brouillés, il se raccomoda avec lui, & que l'étant allé visiter, il le trouva dans sa chambre, où il apperçut une même toile d'araignée qui la traversoit, & qu'il y avoit vue avant que d'être brouillé avec lui. *Chapelain* pour épargner ses servietes, avoit un ballai de jonc sur lequel il s'essuyoit les mains.

La prévention qu'on avoit pour *Chapelain*, étoit si forte, qu'on n'osa pas voir d'abord le ridicule de sa pucelle. Il s'en fit jusqu'à six éditions en moins de dix-huit mois. La Ménardière & Linière furent les premiers qui l'attaquèrent.

Chapelain, malgré son avarice, a fait une acte d'une grande générosité. Dès que M. de Montausier eut été nommé gouverneur de M. le dauphin, il jetta les yeux sur *Chapelain*, pour la place de précepteur, & même obtint l'agrément du roi avant d'en avoir parlé à *Chapelain*. Qu'arriva-t-il ? Que *Chapelain* résista à M. de Montausier, & refusa obstinément ce glorieux emploi, alléguant que son grand âge le rendoit trop sérieux & trop infirme pour qu'il pût se flater d'être agréable à un prince encore si jeune.

Duperrier, gentilhomme provençal, qui se trouvoit quelquefois court d'argent, s'étant adressé un jour à *Chapelain* pour en avoir quelque secours, il crut lui faire une grande libéralité, en lui donnant un écu. Après avoir fait cet effort, il disoit : Nous devons secourir nos amis dans leurs nécessités ; mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe.

L'avarice de *Chapelain* fut cause de sa mort. S'étant mis en chemin, un jour d'académie, pour se rendre à l'assemblée, & gagner deux ou trois jettons, il fut surpris par un orage affreux. Ne voulant pas payer un double pour passer le ruisseau, sur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fût écoulée : mais ayant vu qu'il étoit près de trois heures, il passa au travers de l'eau & en eut jusqu'à mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne soupçonnât ce qui étoit arrivé, l'empêcha de s'approcher du feu à l'académie ; il s'assit à un bureau, & cacha ses jambes dessous ; le froid le saisit, & il eut une oppression de poitrine dont il mourut.

Chapelain s'étoit mis en pension chez son héritier ; & quand il dînoit ou soupoit en ville, il rabattoit tant par repas sur sa pension. Dans la maladie dont il mourut, il avoit chez lui cinquante mille écus comptant, & le divertissement qu'il prenoit de tems en tems, étoit de faire ouvrir son coffre fort qui étoit près de son lit, & de faire apporter tous ses sacs, pour voir son argent. Le jour qu'il mourut, tous ses sacs étoient encore rangés autour de lui. Un savant dit à M. de Valois : Vous saurez, monsieur, que notre ami *Chapelain* vient de mourir comme un meunier, au milieu de ses sacs.

CHAPELLE, (Claude Emanuel Lullier, surnommé) né près de Paris, l'an 1621, mort en 1686.

Chapelle étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de son siècle. Un jour qu'il étoit à table chez un de ses amis à Paris, un seigneur, qui revenoit de la cour, arriva au milieu du repas, & prit brusquement sa place auprès de *Chapelle* qu'il serroit un peu. Ce seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des poëtes qui avoient la hardiesse de faire des chansons contre quelques personnes de condition, & dit en même tems : Si je les connoissois, je leur donnerois volontiers vingt coups de canne. *Chapelle* fatigué de ses discours, & inquiet de n'être pas à son aise à table, se lève en présentant le dos & lui dit : Frappe & va-t-en. Ce seigneur étonné du ton dont *Chapelle* avoit prononcé ces paroles, en sentit la force ; il lui fit beaucoup d'honnêteté & le serra moins.

Un jour que *Chapelle* dînoit en nombreuse compagnie, chez le marquis de Marsilli, dont le page pour tout domestique, servoit à boire, il souffroit qu'on ne lui versât pas aussi souvent qu'on le faisoit ailleurs ; la patience lui échappa à la fin : Eh : je vous prie, dit-il, marquis, donnez-moi la monnoie de votre page.

Despréaux qui étoit ami de *Chapelle*, l'ayant rencontré un jour auprès du palais, lui dit, que le penchant qu'il avoit pour le vin lui faisoit tort; *Chapelle* parut touché du discours de Despréaux. Il le remercia de ses conseils, mais malheureusement il se trouva un cabaret vis-à-vis l'endroit de leur conférence, & *Chapelle* invita Despréaux d'y entrer pour s'asseoir, & pour suivre plus commodément la conversation qu'ils avoient commencée. Despréaux ne put s'en dispenser, pour achever la conversion de *Chapelle*. Il fallut bien en entrant au cabaret demander au moins une bouteille de vin, laquelle fut suivie de plusieurs autres. Enfin ces messieurs, l'un en prêchant, l'autre en écoutant, s'enivrèrent si bien qu'il fallut les porter chez eux.

Chapelle avoit pris de l'inclination pour mademoiselle Chouars qui avoit de l'esprit, de l'érudition & du bon vin; il alloit souvent souper chez elle. Un jour la femme-de-chambre étant entrée après un long repas dans la salle, pour desservir, elle trouva sa maîtresse toute en pleurs, & *Chapelle* d'une tristesse extrême. Elle parut curieuse d'en savoir la raison; & *Chapelle* lui dit qu'ils pleuroient la mort du poète Pindare, que les médecins avoient tué par des remèdes contraires à son état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air si pénétré, que la femme-de-chambre oublia ce qu'elle étoit venue faire, & se mit à pleurer avec eux.

Le duc de Brissac voulant aller passer quelque tems dans ses terres, fit si bien qu'il engagea *Chapelle* à l'y suivre. Ils arrivèrent le quatrième jour à Angers, sur le midi, avec dessein d'y passer le reste de la journée. *Chapelle* avoit dans cette ville un chanoine de ses amis, chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain, comme le duc étoit prêt de monter en carosse, pour continuer son voyage, *Chapelle* lui signifia qu'il ne pouvoit le suivre, qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque sur la table de son ami, où il avoit lu à l'ouverture du livre: qui suit les grands, serf devient. Le duc de Brissac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami, & qu'il seroit absolument le maître chez lui, il n'en put tirer d'autre réponse sinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas sa faute. Sur cela il quitta le duc, & s'en revint à Paris.

Chapelle revenant de chez Molière à Auteuil, après avoir bu largement à son ordinaire, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le servoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avoit l'honneur d'être toujours dans le carosse de son maître. Il prit fantaisie à *Chapelle* en descendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derrière son carosse. Godemer accoutumé aux caprices que le vin causoit à son maître, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-ci se met en colère, l'autre se moque de lui; ils se prennent dans le carosse. Le cocher descend de son siège pour aller les séparer. Molière qui étoit à sa fenêtre, apperçut les combattans. Il crut que les domestiques de *Chapelle* l'assommoient, & il accourut au plus vîte: Ah, Molière! lui dit *Chapelle*, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort. Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carosse, comme si c'étoit à un valet de figurer avec moi. Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer. Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carosse depuis plus de trente ans; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison? Vous êtes un insolent, qui perdez le respect, reprit *Chapelle*, si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carosse, je ne le veux plus; je suis le maître, & vous irez derrière ou à pied. Y a-t-il de la justice à cela, répliqua Godemer? Me faire aller à pied présentement que je suis vieux, & que je vous ai bien servi pendant si long-tems! il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune, j'avois des jambes alors; mais à présent je ne puis plus marcher: en un mot comme en cent, vous m'avez accoutumé au carosse, je ne puis plus m'en passer, & je serois déshonoré si l'on me voyoit aujourd'hui derrière. Jugez-nous, Molière, je vous prie, ajouta *Chapelle*; j'en passerai par tout ce que vous voudrez. Eh bien! puisque vous vous en rapportez à moi, dit Molière, je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuser de sa bonté. Ainsi je vous condamne à monter derrière son carosse jusqu'au bout de la prairie; & là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y rentrer. Je suis sûr qu'il vous la donnera. Parbleu, s'écria *Chapelle*, voila un jugement qui vous fera honneur dans le monde: tenez, Molière, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien! ajouta-t-il je fais grace entière à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Molière, ajouta-t-il, je vous suis obligé; car cette affaire-là m'embarrassoit, elle avoit sa difficulté. Adieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France.

Chapelle soupoit un soir tête-à-tête avec le maréchal de ***. Quand ils eurent un peu bu, ils se mirent à faire des réflexions sur les misères de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui la doit suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit si dangereux que de vivre sans religion: mais ils trouvoient en même tems qu'il n'étoit pas possible de passer en bon chrétien un grand nombre d'années, & que les martyrs avoient

été bienheureux de n'avoir eu que des momens à souffrir pour gagner le ciel. Là-dessus, *Chapelle* imagina qu'ils feroient fort bien, l'un & l'autre, de s'en aller en Turquie pour prêcher la religion chrétienne. On nous prendra, disoit il, on nous conduira à quelque bacha. Je lui répondrai avec fermeté; vous ferez comme moi, M. le maréchal: on m'empalera, on vous empalera après moi, & nous voilà en paradis. Le maréchal trouva mauvais que *Chapelle* se mît avant lui: C'est moi, dit-il, qui suis maréchal de France, & duc & pair, à parler au bacha, & à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du maréchal & du duc, répliqua *Chapelle*; & sur cela M. de **, lui jette son assiete au visage. *Chapelle* se jette sur le maréchal, ils renversent tables, buffets, sièges; on accourt au bruit. On peut penser quelle scêne ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle, & conter chacun leurs raisons.

Un jour *Chapelle* soupoit chez Ségrais, avec plusieurs gens de lettres, Despréaux y lut quelques morceaux de son lutrin. Dans la chaleur du repas, *Chapelle* critiqua fortement Despréaux; celui-ci lui dit: Tais-toi, *Chapelle*, tu es ivre. Je ne suis pas si ivre de vin que tu es ivre de tes vers, répliqua *Chapelle*.

(*Anecdotes littéraires*).

CHAPETONADE. On donne ce nom à une maladie qui attaque souvent, & plus particuliérement ceux qui arrivent à Cartagène en terre-ferme. Ce nom vient du mot *Chapeton* qu'on donne aux européens nouvellement arrivés.

Ceux qui sont attaqués de cette maladie, éprouvent un délire si furieux, qu'on est obligé de les lier, pour les empêcher de se mettre en pièces; ils expirent souvent au milieu de ces transports, comme dans une espèce de rage.

Les malades ne sont pas reçus dans les hôpitaux, à moins qu'ils ne soient en état de payer. Ceux qui ne peuvent par cette raison y entrer, n'ont d'autre ressource que la nature & la providence. Mais c'est à ce point que le peuple les attend.

Une négresse libre, un mulâtre ou une indienne, touchée de leur état, les retire chez elle & les traite avec autant de soin que d'affection.

S'ils meurent entre ses mains, elle les enterre & son zèle va jusqu'à leur faire dire des messes. Il est vrai que la suite ordinaire de cette maladie, est que le malade, s'il guérit, épouse sa bienfaitrice.

CHAPPE D'AUTEROCHE. L'abbé *Chappe* d'Auteroche avoit toujours envisagé la mort avec une force d'ame singulière. La veille de son départ, il étoit à souper chez M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire: plusieurs de ses amis lui représentèrent qu'il ne devoit pas entreprendre ce voyage, qu'il y avoit à parier qu'il n'en reviendroit pas. Il leur répondit: « Que » la certitude de mourir le lendemain de son ob» servation ne seroit pas un motif assez puissant » pour l'en détourner ». Effectivement, quatre jours avant sa mort il dit à ceux qui l'environnoient: « Il faut finir; je sens que je n'ai plus » que huit jours à vivre, j'ai rempli mon objet » & je meurs content ».

CHARBONNIER. Lorsque l'opéra, au sujet des couches de la reine, donna *gratis* l'un des chefs-d'œuvres de ce théâtre, intitulé, Castor & Pollux; un *Charbonnier* arriva à la porte, dans une charrette à charbon; avant d'en descendre, il voulut singer quelques-uns de nos seigneurs; il tira sa montre, & s'adressant au savoyard crasseux qui lui servoit de cocher: «Revenez » à six heures, lui dit-il, & vous me ramene» rez chez ma petite ravaudeuse.

CHARDIN, peintre de l'école françoise, mort à Paris, en 1779. Il excelloit dans une imitation fidelle de la nature, & des scènes naïves; il étoit aussi bon coloriste.

Un particulier demandoit à M. *Chardin* un tableau, il vouloit sur-tout que les *couleurs* en fussent très-vives & très-brillantes. « Eh! qui vous a dit, s'écria l'artiste avec vivacité, qu'on fait des tableaux avec des couleurs? »

CHARGE. Une personne demandoit à un particulier s'il avoit une charge? « oui, répondit-il, j'ai une femme & dix enfans ».

CHARITÉ. La *charité* est l'amour des hommes & l'action par laquelle nous soulageons leurs maux.

La *charité* est un devoir de justice plutôt qu'une œuvre de miséricorde.

Un sage disoit, après avoir passé du faîte des grandeurs au comble de la misère: J'ai perdu ce que j'ai dépensé, & il ne me reste de toutes mes richesses que ce que j'ai donné aux pauvres.

On vint annoncer à Charlemagne, la mort d'un évêque. Il demanda combien il avoit légué aux pauvres; on lui dit qu'il n'avoit légué que deux livres d'argent: « C'est un bien petit via» tique pour un si grand voyage, dit un jeune » clerc qui étoit présent ». Le prince satisfait de cette réponse, donna l'évêché à celui qui l'avoit faite, en lui disant: n'oubliez jamais ce que vous venez de dire, & donnez aux pauvres plus que celui dont vous venez de blâmer la conduite.

Charles II roi d'Eſpagne, étant fort jeune encore, trouva un pauvre ſur ſon paſſage, en allant à l'égliſe. Il laiſſa tomber tout doucement une croix de diamans, qui fut auſſi-tôt ramaſſée. A peine les ſeigneurs qui l'accompagnoient s'en furent apperçus, qu'ils dirent qu'elle avoit été volée; non, dit le pauvre en la montrant: La voilà, mais c'eſt le roi qui me l'a donnée. Charles II ne le démentit pas, & lui racheta la croix douze mille écus.

Jacques Evillon, chanoine & grand-vicaire d'Angers, avoit une ſi grande *charité* pour les pauvres, qu'il n'avoit point de tapiſſeries: « Quand, en hiver, j'entre dans ma maiſon, » répondit-il, les murs ne me diſent pas qu'ils » ont froid; mais les pauvres qui ſe trouvent » à ma porte, tout tremblans, me diſent qu'ils » ont beſoin de vêtemens ».

M. Brayer, l'un des plus habiles & des plus célèbres médecins qu'ait eu la faculté de Paris, chaque premier jour du mois, portoit un ſac de mille francs à ſon curé, pour les pauvres honteux de ſa paroiſſe; & n'y a point manqué pendant quinze ans: de ſorte qu'il a donné aux pauvres, cent quatre-vingt mille livres d'argent monnoyé, ſans les *charités* dont peut-être il n'a voulu d'autre témoins que lui-même. On n'en a rien ſçu qu'après ſa mort, que M. le curé de Saint-Euſtache a trouvé juſte de rendre ce témoignage à la mémoire d'un homme ſi charitable.

CHARLATANS. C'eſt le nom qu'on donne à ceux qui, ſous prétexte de prétendus ſecrets, qu'eux ſeuls poſſédent, & qu'ils appliquent partout, exercent la médecine. Mais leur plus grand ſecret eſt d'avoir beaucoup de ſuffiſance & d'effronterie, moyen toujours ſûr de faire des dupes. On les reconnoît parfaitement à ce propos du poète comique: « Rien n'eſt plus aiſé que de » tirer ce malade d'affaire; il guerira, c'eſt moi » qui vous en donne ma parole d'honneur ».

On donne auſſi ce nom à tous ceux qui annoncent ou promettent des choſes extraordinaires auxquelles eux-mêmes ne croient pas.

Une dame de Londres, fort riche, abandonnée de tous les médecins, fut guérie par un *charlatan*, d'une tympanite ou hydropiſie déſeſpérée; cet homme ayant appris ſon état, eut l'audace de l'aller trouver, & lui promit de la guérir immanquablement, moyennant une ſomme, dont il exigea moitié d'avance, & moitié après la guériſon. Un malade eſt confiant; la dame ſe remit entre les mains de ce fourbe, qui ſe diſoit médecin. Il commença par lui faire avaler une araignée, ne doutant pas qu'il ne l'eût empoiſonnée; & craignant d'être pourſuivi par la juſtice, il quitta la ville avec la plus grande promptitude. Quelques mois après, ſe perſuadant que le bruit que devoit faire cet aſſaſſinat, ſeroit paſſé, notre fourbe revint à Londres, ſecrètement, & s'informa de quelle manière ſa malade étoit morte; il ne fut pas peu ſurpris d'apprendre qu'elle ſe portoit très-bien. Il fut lui rendre viſite, & après s'être excuſé ſur ſon départ précipité, il reçut l'argent qui lui revenoit, & des remerciemens que certainement il ne méritoit pas. Le fameux Derham rapporte ce fait dans ſa théologie phyſique.

Un *charlatan* étoit à la place de Louis XV, cherchant à vendre des petits livres où il enſeignoit des ſecrets de tours de cartes: « En » voici un, diſoit-il, meſſieurs, que j'ai appris à » Ferney, de ce grand homme qui fait tant de » bruit ici, de ce fameux Voltaire, notre maî» tre à tous ». Quelques gens ſenſés, qui par haſard entendoient le *charlatan*, trouvèrent l'éloge très-épigramatique & ſe mirent beaucoup à rire.

Un ſeigneur anglois étoit dans ſon lit, cruellement tourmenté de la goutte, lorſqu'on lui annonça un prétendu médecin qui avoit un remède contre ce mal. Le docteur eſt-il venu en carroſſe, ou à pied, demanda le lord? A pied, lui répondit le domeſtique. « Eh bien, répliqua le » malade, vas dire à ce fripon de s'en retour» ner; car s'il avoit le remede dont il ſe vante, » il rouleroit carroſſe à ſix chevaux; & j'aurois » été le chercher moi-même & lui offrir la moi» tié de mon bien pour être délivré de mon » mal ».

Un homme inſtruit, prend confiance dans ce qu'il ſait, & ignore l'art d'éblouir par un diſcours apprêté. On peut le comparer à cet habile architecte dont il eſt parlé dans l'hiſtoire des athéniens. Ce peuple vouloit élever un ſuperbe édifice, & conſultoit deux architectes. Le premier qui avoit peu d'expérience, chercha à gagner les ſuffrages par les plus belles promeſſes, & par la deſcription d'un projet dont il exagéra la grandeur & la magnificence. Le ſecond, qui étoit très-habile & très expérimenté, ſe contenta de dire: « Ce que mon confrère a promis, je » l'exécuterai ». Il fut préféré.

Ecoutez un *charlatan*, il eſt le premier médecin du monde, & le patriote le plus zélé de la nation. L'auteur du ſpectateur (M. Adiſſon), rapporte avoir vu à Hammerſmith un de ces patriotes, qui diſoit un jour à ſon auditoire: « Je dois ma naiſſance & mon éducation à cet » endroit; je l'aime tendrement; & en recon» noiſſance des bienfaits que j'y ai reçus, je fais » préſent d'un écu à tous ceux qui voudront » l'accepter ». Chaque auditeur, la bouche béante & les bras immobiles, s'attendoit à recevoir la pièce de cinq ſchelings. Le docteur met la main dans un long ſac, en tire une poignée de

de petits paquet, & dit à l'assemblée : « Mes » sieurs, je les vends d'ordinaire cinq schelings, » six sous ; mais en faveur de cet endroit, pour » lequel j'ai une tendresse filiale, j'en rabattrai » cinq schelings ». Chacun s'empresse de profiter de son offre généreuse ; ses paquets sont enlevés, les assistans ayant répondu les uns pour les autres, qu'il n'y avoit point d'étrangers parmi eux, & qu'ls étoient tous ou natifs, ou du moins habitans d'Hammersmith.

Si nous ajoutons foi aux relations des voyageurs, il n'y a pas de joueur de gobelets ou de saltinbanque en Europe, qui puisse se mesurer avec les *charlatans* indiens des côtes d'Asie. Nos foires où se trouveroient les plus habiles faiseurs de tours, ne leur présenteroient que le spectacle ridicule de quelques enfans qui s'amusent à faire de petites espiégleries. Qu'on en juge par ce seul trait rapporté dans l'Histoire générale des voyages. Tavernier, en passant à Baroche, avoit accepté un logement chez les négocians anglois. Quelques *charlatans* indiens, ayant offert d'amuser l'assemblée par des tours de leur profession, ce voyageur eut la curiosité de les voir. Pour premier spectacle, ils allumèrent un grand feu, dans lequel ils firent rougir des chaînes dont ils se lièrent le corps à nud, sans en ressentir aucun mal. Ensuite, prenant un petit morceau de bois, qu'ils plantèrent en terre, ils demandèrent quel fruit on souhaiteroit en voir sortir. On leur dit qu'on desiroit des mangues. Alors, un des *charlatans*, s'étant couvert d'un linceul, s'accroupit cinq ou six fois contre terre. Tavernier qui vouloit le suivre dans cette opération, prit une place, d'où ses regards pouvoient pénétrer par une ouverture du linceul ; & ce qu'il raconte, ajoute l'historien des voyages, semble demander beaucoup de confiance au témoignage de ses yeux. J'apperçus, dit Tavernier, que cet homme se coupant la chair sous les aisselles, avec un rasoir, frottoit de son sang le morceau de bois. Chaque fois qu'il se retiroit, le bois croissoit à vue d'œil ; & à la troisième fois, il en sortit des branches avec des bourgeons. La quatrième fois, l'arbre fut couvert de feuilles. La cinquième, on y vit des fleurs. Un ministre anglois, qui étoit présent, avoit protesté d'abord qu'il ne pouvoit consentir que des chrétiens assistassent à ce spectacle : mais lorsque d'un morceau de bois sec, il eut vu que ces gens-là faisoient venir, en moins d'une demie heure, un arbre de quatre ou cinq pieds de haut, avec des fleurs comme au printems, il se mit en devoir de l'aller rompre, & dit seulement qu'il ne donneroit jamais la communion à aucun de ceux qui demeureroient plus long-tems à voir de pareilles choses : ce qui obligea les anglois de congédier ces *charlatans*, après leur avoir donné la valeur de dix ou douze écus, dont ils parurent très-satisfaits.

Un *charlatan* disoit en plein marché, qu'il montreroit le DIABLE. Tout le monde accourut à ce singulier spectacle. Lorsqu'il eut ramassé le plus d'argent qu'il put, il ouvrit, devant l'assemblée qui le regardoit les bras immobiles & la bouche béante, une grande bourse vuide, & leur cria : « Messieurs, ouvrir sa bourse, & » ne rien voir dedans, n'est-ce pas là le » diable » :

Un prédicateur italien, qui voyoit de sa chaire, le peuple accourir à un *charlatan* qui jouoit une farce dans la place, devant l'église, se tuoit de crier, pour les retenir : « Où allez-vous ? » restez, c'est moi qui suis le vrai ».

En 1728, dit Voltaire, du tems de Law, le plus fameux des *charlatans* de la première espèce, un autre, nommé Villars, confia à quelques amis que son oncle qui avoit vécu près de cent ans, & qui n'étoit mort que par accident, lui avoit laissé le secret d'une eau qui pouvoit aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyoit passer un enterrement, il levoit les épaules de pitié ; si le défunt, s'écrioit-il, avoit bu de mon eau, il ne seroit pas où il est. Ses amis auxquels il en donna généreusement, & qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien & le prônèrent. Alors il vendit la bouteille six francs : le débit en fut prodigieux. C'étoit de l'eau de la Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent & qui s'astreignirent à un peu de régime, sur-tout qui étoient nés avec un bon tempéramment, recouvrèrnt en peu de jours une santé parfaite. Il disoit aux autres, c'est votre faute si vous n'êtes pas entièrement gueris ; vous avez été intempérans & incontinens : corrigez-vous de ces deux vices, & vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques-uns se corrigèrent. La fortune de ce bon *charlatan* s'augmenta comme sa réputation. L'abbé de Pons, l'enthousiaste, le mettoit fort au-dessus du maréchal de Villars : il fait tuer des hommes, lui dit-il, & vous les faites vivre.

On sut enfin que l'eau de Villars n'étoit que de l'eau de rivière. On n'en voulut plus, & on alla à d'autres *charlatans*.

CHARLEMAGNE, (CHARLES surnommé le grand) empereur d'Occident & roi de France, fils de Pepin, né en 742 à Satsbourg, château de la haute Bavière, mort le 8 Janvier 814, dans la soixante & onzième année de son âge, la quarante-sixième de son règne, & la quatorzième de son empire. Il est enterré à Aix-la-Chapelle où il mourut.

Charlemagne songea à tenir le pouvoir de la noblesse dans ses limites, & à empêcher l'oppression du clergé & des hommes libres. Il mit un

tel tempérammênt dans les ordres de l'état, qu'ils furent contrebalancés & qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédition en expédition; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, & l'occupa toute entière à suivre les siens. L'Empire se maintint par la grandeur du chef : le prince étoit grand, l'homme l'étoit davantage. Les rois ses enfans furent ses premiers sujets, les instrumens de son pouvoir, & les modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables réglemens; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire. On voit, dans les loix de ce prince, un esprit de prévoyance qui comprend tout, & une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder ses devoirs sont ôtés; les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus. Il savoit punir; il savoit encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, & les difficiles avec promptitude. Il parcouroit sans cesse son vaste empire, portant la main par-tout où il alloit tomber. Les affaires renaissoient de toutes parts; il les finissoit de toutes parts. Jamais prince ne sçut mieux braver les dangers, jamais prince ne les fut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, & particulièrement de ceux qu'éprouvent presque tous les grands conquérans, les conspirations. Ce prince prodigieux étoit extrêmement modéré, son caractère étoit doux, ses manières simples; il aimoit à vivre avec les gens de sa cour. Il fut peut-être trop sensible aux plaisirs des femmes; mais un prince qui gouverna toujours par lui-même, & qui passa sa vie dans les travaux, peut mériter des excuses. Il mit une règle admirable dans sa dépense : il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourroit apprendre, dans ses loix, à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure & sacrée d'où il tira ses richesses (esprit des loix). Il avoit, suivant les historiens de son temps, la taille haute, le port majestueux, la démarche noble, libre, assurée, le visage agréable, le nez un peu aquilin, les yeux grands, pleins de feu, la chevelure belle, l'air riant & dans toute sa personne mille graces naturelles. » Il ne portoit en hyver, dit Eginhard, » qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, » sur une tunique de laine bordée de soie; il mettoit sur ses épaules un sayon de couleur bleue, » & pour chaussures il se servoit de bandes de » diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. »

Charlemagne dans un de ses capitulaires, ordonne que l'on vende les œufs des basse-cours de ses domaines, & les herbes inutiles de ses jardins. Cet empereur si économe, savoit néanmoins, quand il le falloit, soutenir avec éclat la majesté françoise. Nicéphore, empereur d'Orient, recherchoit son amitié, & lui avoit envoyé en 803 des ambassadeurs pour assurer la paix entre les deux empires. Ces ambassadeurs trouvèrent *Charlemagne* en Alsace, dans son palais de Seltz. Ce prince, pour leur donner une idée de la magnificence de son empire, & pour rabattre l'arrogance des Grecs, voulut qu'on les introduisît à son audience d'une manière qui leur causât autant de surprise que d'embarras. On les fit passer par quatre grandes salles magnifiquement parées, où l'on avoit distribué les officiers de la maison de l'empereur, tous richement vêtus; tous dans une contenance respectueuse, & debout devant celui des seigneurs qui les commandoit. Dès la première où étoit le connétable assis sur une espèce de trône, les ambassadeurs se mirent en devoir de se prosterner. On les en empêcha, leur représentant que ce n'étoit qu'un officier de la couronne. Même erreur dans la seconde, où ils trouvèrent le comte du palais avec une cour encore plus brillante. La troisième où étoit le maître de la table du roi, & la quatrième où présidoit le grand chambellan, en redoublant leur incertitude, donnèrent lieu à de nouvelles méprises : le dégré de magnificence augmentant à proportion du nombre des salles. Enfin, deux seigneurs vinrent les prendre, & les introduisirent dans l'appartement de l'empereur. Le monarque tout éclatant d'or & de pierreries, étoit debout au milieu des rois ses enfans, des princesses ses filles, & d'un grand nombre de ducs & de prélats avec lesquels il s'entretenoit familièrement. Il avoit la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, pour lequel il affecta d'autant plus de considération, qu'il avoit essuyé plus de mépris dans son ambassade à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs saisis de crainte se prosternèrent à ses pieds. Il s'apperçut de leur embarras, les releva avec bonté, & les rassura en leur disant qu'Hetton leur pardonnoit, & que lui-même, à la prière du prélat, vouloit bien oublier ce qui s'étoit passé. La négociation ne souffrit aucune difficulté, le traité fut bientôt signé. Il portoit que *Charlemagne* & Nicéphore auroient également le nom d'Auguste; & que le premier prendroit le titre d'empereur d'Occident, & le second celui d'empereur d'Orient. *Histoire de France par Velly, & Sangal de rebus bellicis Caroli Magni.*

Il y avoit trois ans que *Charles* avoit été couronné à Rome empereur d'Occident par Léon III. Le pape assuré des suffrages du clergé, de la noblesse & du peuple qui desiroit un protecteur, en avoit fait une première proposition à *Charlemagne*, que ce heros refusa, soit par sa modération naturelle, soit qu'étant engagé dans beaucoup de guerres, il craignit de s'attirer de nouveaux embarras. Il défendit même qu'on lui en parlât davantage. On feignit de n'y plus songer. Les fêtes de Noël approchoient, & l'on fit de grands préparatifs pour les célébrer avec magnificence. Pepin, un

de ſes fils & roi d'Italie, s'y rendit accompagné des officiers de l'armée, qui venoit de ſoumettre les rebelles du duché de Bénévent. Le jour venu, Charles fut prié de prendre pour y aſſiſter l'habillement des patrices : il ne voulut point refuſer cette légere ſatisfaction aux romains. Quelque répugnance qu'il eût à porter d'autre habit que celui des françois, il prit une longue tunique avec un grand manteau traînant, dont un des côtés étoit attaché ſur ſon épaule droite. Tout Rome, en le voyant entrer dans l'égliſe, ſe répandit en acclamations. Il s'approcha de l'autel & ſe mit à genoux. Il s'inclinoit pour adorer, lorſque le pape qui alloit célébrer la meſſe, lui mit une couronne ſur la tête. Tout le peuple en même temps s'écria : « Vive » Charles, toujours Auguſte, grand & pacifique » empereur des romains, couronné de Dieu, & » qu'il ſoit à jamais victorieux. » Auſſitôt Léon ſe proſterna & fut le premier à l'adorer, diſent nos annaliſtes, c'eſt-à-dire à lui rendre les reſpects & les hommages qu'un ſujet doit à ſon ſouverain. Le jeune Charles, fils aîné du nouveau Céſar, étoit préſent à cette cérémonie : le ſouverain pontife lui préſenta la couronne royale, & lui donna l'onction ſacrée des rois. Ainſi, cet empire qui avoit fini l'an 476 dans Auguſtule, le dernier empereur d'Occident, recommença dans *Charlemagne*, & dure encore aujourd'hui dans le corps Germanique. *Hiſtoire de France par Velly.*

Charles protégea les ſciences & les arts; car la véritable grandeur ne va jamais ſans cela. Il avoit dans ſon palais une académie de gens de lettres & de ſavans, & ſe faiſoit honneur d'en être membre. Il aſſiſtoit à leurs aſſemblées & donnoit ſon avis ſur les objets ſujets à l'examen. Eginhard, ſecrétaire de *Charlemagne*, & qui a écrit ſa vie, ajoute que ce prince faiſoit ſouvent lire pendant qu'il étoit à table, & que cette lecture lui paroiſſoit le plus doux aſſaiſonnement de ſes repas. Nous lui devons la manière de compter par livres, ſols & deniers, telle qu'on la pratique aujourd'hui, avec la différence que cette livre étoit réelle & de poids, au lieu que parmi nous elle eſt numéraire.

Les rois de France avoient autrefois dans pluſieurs abbayes ou maiſons épiſcopales droit de gîte, appellé auſſi droit d'*albergie* ou d'*hébergement*, pour eux & leur ſuite. C'étoit ſouvent l'une des charges des donations faites à ces abbayes ou aux évêques. *Charlemagne* uſa ſi ſouvent de ce droit dans le palais d'un évêque qui ſe trouvoit ſur ſon paſſage, que le prélat, d'ailleurs généreux, ſe vit bientôt ruiné. L'empereur, qui ne faiſoit pas d'abord attention aux dépenſes réitérées qu'il occaſionnoit à l'évêque, revint encore lui demander ſon droit de gîte. Ce prélat n'en fut pas plutôt prévenu qu'il donna des ordres, non pour le ſervice de la table, ou pour le coucher, mais pour faire balayer & nettoyer ſalles, ſallons, chambres, antichambres, &c. L'empereur qui le vit fort en mouvement pour faire exécuter ſes ordres, ne put s'empêcher de lui dire : « Eh! » vous prenez trop de peine : laiſſez-là ce ſoin » dont vous vous occupez : tout n'eſt-il pas aſſez » net? *Sire*, répondit l'évêque, *il ne s'en faut* » *guère; mais j'eſpère qu'aujourd'hui tout le ſera de* » *la cave au grenier.* » Charles qui comprit le reproche, lui dit en ſouriant : » Ne vous em- » barraſſez pas, monſieur l'évêque; j'ai la main » auſſi bonne à donner qu'à prendre; » & ſur le champ ce prince unit une terre conſidérable à l'évêché.

L'aventure du ſecrétaire Eginhard & d'Imma, fille naturelle de Charles, pourroit encore ſervir à faire connoître la bonté de ce prince, ſi cette aventure étoit bien certaine; mas elle n'eſt rapportée que dans le *Chronicon Lauris Hamenſi Cœnobii*, publié par Freher. Ce ſecrétaire qui étoit un des hommes les plus aimables de ſon temps, avoit ſçu parler au cœur d'Imma. Cette princeſſe n'oſoit d'abord avouer ſa foibleſſe. Mais Eginhard qui avoit pour Imma les yeux d'un amant paſſionné, s'apperçut bientôt des ſentimens qu'on vouloit lui cacher; &, dans le deſſein d'en obtenir l'aveu, il alla de nuit à l'appartement de ſa maîtreſſe. Il ſe le fit ouvrir, ſous pretexte qu'il avoit à parler à la princeſſe de la part de l'empereur; il parla de toute autre choſe, & la converſation fut ſouvent interrompue. Il voulut ſe retirer avant le jour, mais il s'apperçut qu'il étoit tombé beaucoup de neige. Comme il falloit traverſer une grande cour, il craignit que la trace de ſes pieds ne le découvrît; il fit part de ſon inquiétude à la princeſſe. Quel parti prendre? Imma s'offrit de porter ſon amant ſur ſes épaules. La néceſſité y fit conſentir Eginhard. » L'empereur, qui par un » effet tout particulier de la providence, dit la » chronique, avoit paſſé toute la nuit ſans dor- » mir, ſe leva de grand matin, & regardant par la » fenêtre, il vit ſa fille qui avoit de la peine à mar- » cher ſous le fardeau qu'elle portoit. Il fut tou- » ché d'admiration & en même-temps ému de » douleur; mais voyant qu'il y avoit quelque » choſe de divin dans tout cela, il prit d'abord » le parti de ne rien dire ». Cependant Eginhard, qui n'étoit pas tranquille ſur les ſuites de ſon intrigue, demanda la permiſſion de ſe retirer de la cour. Charles lui dit qu'il y penſeroit, & lui marqua un certain jour, pour lui faire ſavoir ſes intentions. Ce jour venu, il aſſembla ſon conſeil, l'inſtruiſit de ce qui s'étoit paſſé entre ſa fille & ſon ſecrétaire, & demanda les avis de l'aſſemblée. Les uns opinèrent pour une punition exemplaire, les autres, pour un châtiment plus doux; mais le plus grand nombre s'en rapporta à la ſageſſe du prince. On fit entrer Eginhard, & Charles lui dit que, pour le récompenſer de ſes ſervices, il vouloit prendre ſoin lui-même de

ſon

ſon mariage : *Je vous donne pour femme*, ajouta-t-il, *cette porteuſe qui vous chargea ſi bénignement ſur ſon dos*. Imma avoit été avertie de venir parler à l'empereur : elle s'avança les yeux baiſſés, le vermillon de la pudeur ſur le viſage, & tremblant ſans doute encore plus pour ſon amant que pour elle-même. Mais Charles la prenant par les mains, la remit en celles de l'heureux Eginhard, avec une dot digne de la fille d'un ſi grand prince. Cette hiſtoriette ou ce conte, comme on voudra l'appeller, a été mis en vers flamands, par Jacob Cats, grand penſionnaire de Hollande, & traduit en vers latins par Gaſpard Barlée.

L'uſage de jeûner, du tems de *Charlemagne*, étoit de ne faire qu'un repas à trois heures du ſoir. *Charlemagne*, par conſidération pour ſes officiers, mangeoit, les jours de jeûne, à deux heures. Un évêque en fit quelques reproches à l'empereur, qui l'écouta tranquillement & lui dit : « Votre avis eſt bon ; mais je vous ordonne » de ne rien prendre, avant que tous mes offi» ciers aient pris leur réfection ». Il y avoit cinq tables conſécutives ; celle de *Charlemagne* & de ſa famille. Elle étoit ſervie par les princes & les ducs, qui ne mangeoient qu'après l'empereur. Les comtes ſervoient les ducs ; après la table des comtes, étoit celle des officiers de guerre, & enfin celle des petits officiers du palais ; en ſorte que la dernière table ne finiſſoit que bien avant dans la nuit. L'évêque, obligé d'attendre ſi long-tems, reconnut bientôt que l'empereur avoit raiſon, & qu'il falloit louer ſon attention pour ſes officiers.

La France révère Charles, non-ſeulement comme ſon héros, mais encore comme ſon légiſlateur. Ses capitulaires forment la baſe de notre droit. Lorſqu'il ſcelloit ſes ordres, il le faiſoit avec le pommeau de ſon épée, où étoit gravé ſon ſceau, & diſoit : *Voilà mes ordres, & voilà*, ajoutoit-il en montrant ſon épée, *ce qui les fera reſpecter de mes ennemis*. Mais ce qui leur attiroit encore plus la vénération des peuples, étoit la juſtice qui les accompagnoit toujours.

Paſchal III fut mis au nombre des ſaints en 1153, & ſa fête eſt encore aujourd'hui célébrée dans pluſieurs égliſes d'Allemagne. Ce prince avoit érigé dans cet empire un grand nombre d'évêchés, auxquels il avoit annexé de grands fiefs. Il ſe flattoit ſans doute que ſa puiſſance contiendroit plus facilement dans le devoir un évêque accoutumé à une vie tranquille & douce, qu'un noble inquiet & toujours armé.

Le lecteur nous ſaura ſans doute gré de lui mettre ſous les yeux les principaux traits que les hiſtoriens nous ont tranſmis, d'ailleurs, ſur un auſſi grand prince que *Charlemagne*.

Tout ce qui peut contribuer à former un grand homme, ſe rencontra dans *Charlemagne* ; un grand eſprit, un grand cœur, une grande ame, avec un extérieur & toutes les qualités requiſes pour faire valoir le mérite d'un ſi beau & d'un ſi riche fonds. L'étendue de ſon empire, entouré de tous côtés, ou d'ennemis ou de jaloux de ſa puiſſance, compoſé d'une infinité de nations différentes, la plupart difficiles à contenir dans le devoir, ne l'embarraſſa jamais, quoiqu'il eût ſouvent pluſieurs guerres à ſoutenir en même tems en Italie, en Eſpagne, en Germanie, ſur la mer. Ses ſoins & ſa vigilance s'étendoient à tout & par-tout, & ne manquoient guères de le rendre victorieux. Réglant, au milieu de toutes ces guerres, ſon état & l'égliſe, il fit fleurir la piété & les lettres, comme s'il avoit joui de la plus profonde paix ; deſcendant dans le détail de tout, voyant tout par lui-même ; toujours en voyage ou en expédition militaire, tandis que ſon âge & ſa ſanté le lui permirent ; également admirable à la tête d'une armée, d'un conſeil, d'un concile & même d'une académie de ſavans.... Conſtant & ferme dans ſes entrepriſes, il ſavoit les ſoutenir, juſqu'à ce qu'il en fût venu à bout : il prenoit des meſures ſi juſtes, qu'il n'en manqua preſque jamais aucune.

Sa bonté, ſa patience contribuoient beaucoup à lui attacher ceux que ſa qualité de roi, de vainqueur ou de pere lui avoit ſoumis..... Il charmoit ſes courtiſans par ſon humeur honnête & aiſée, & ſon peuple par ſes manières honnêtes..... L'application qu'il avoit au gouvernement, ne paroiſſoit pas ſeulement dans les conſeils fréquens qu'il tenoit dans les aſſemblées des ſeigneurs, & dans les conciles qu'il convoquoit, mais dans l'emploi ordinaire de ſon tems. Preſque tout le jour ſe paſſoit à donner des ordres, à écouter les couriers qui lui venoient de divers endroits, & à conférer avec les miniſtres..... Il avoit une maxime en matière de récompenſes ; c'étoit de les répandre ſur le plus de perſonnes qu'il pouvoit..... La manière dont il ſe comportoit dans ſon domeſtique, pouvoit ſervir de modéle à tous ſes ſujets.

(*Le P. Daniel*).

Charlemagne ſongea à tenir le pouvoir de la nobleſſe dans ſes limites, & à empêcher l'oppreſſion du clergé & des hommes libres : il mit un tel tempérament dans les ordres de l'état, qu'ils furent contrebalancés, & qu'il reſta le maître. Tout fut uni par la force de ſon génie : il mena continuellement la nobleſſe d'expédition en expédition ; il ne lui laiſſa pas le tems de former des deſſeins, & l'occupa toute entière à ſuivre les ſiens. L'empire ſe maintint par la grandeur du chef ; le prince étoit grand, l'homme l'étoit davantage. Les rois, ſes enfans, furent ſes premiers ſujets, les inſtrumens de ſon pouvoir & les modéles de l'obéiſſance. Il fit d'admirables régle-

mens ; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toute les parties de l'empire : on voit dans les loix de ce prince un esprit de prévoyance qui comprend tout, & une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés, les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus ; il savoit punir, il savoit encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, & les difficiles avec promptitude. Il parcouroit sans cesse son vaste empire, portant la main par-tout où il alloit tomber. Les affaires renaissoient de toutes parts, il les finissoit de toutes parts. Jamais Prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, & particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérans, je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux étoit extrêmement modéré ; son caractère étoit doux, ses manières simples ; il aimoit à vivre avec les gens de sa cour. Il fut peut-être trop sensible au plaisir des femmes ; mais un prince qui gouverna toujours par lui-même, & qui passa sa vie dans les travaux, peut mériter plus d'excuses. Il mit une règle admirable dans sa dépense ; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie : un père de famille pourroit apprendre dans ses loix à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure & sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnoit qu'on vendit les œufs des basses-cours de ses domaines, & les herbes inutiles de ses jardins ; & il avoit distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, & les immenses trésors de ces Huns qui avoient dépouillé l'univers.

(*Montesquieu*).

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique & le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux saxons, trente années avant que de les assujettir pleinement. Leur pays n'avoit point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans. Les riches mines de Goslar, dont on a tiré tant d'argent, n'étoient point découvertes.... Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissoit que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivoient la terre sous un climat triste, qui nourrissoient leurs troupeaux, & qui ne vouloient point de maîtres..... Charles prend d'abord la fameuse bourgade d'Eresbourg ; car le lieu ne méritoit ni le nom de ville, ni celui de forteresse. Il fait égorger les habitans : il y pille & rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Lanfana* (principe universel), & dédié alors au dieu *Irminsul*. On y massacra les prêtres sur les débris de l'idole renversée : on pénétra jusqu'au Weser avec l'armée victorieuse : tous ces cantons se soumirent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu'il court à l'autre bout de ses états, à d'autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, & des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitoient vers le Weser, se trouvèrent en un an chrétiens & esclaves.

Vitiking retiré chez les Danois, qui trembloient pour leur liberté & pour leurs dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ses compatriotes, il les rassemble : il trouve dans Bréme, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église & ses saxons désespérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l'évêque, détruit le christianisme qu'on n'avoit embrassé que par la force..... Il bat les lieutenans de *Charlemagne*.

Ce prince accourt : il défait à son tour Vitiking ; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux saxons tremblans, qu'on lui livre leur général ; & sur la nouvelle qu'ils l'ont laissé retourner en Dannemarck, il fait massacrer quatre mille cinq cents prisonniers au bord de la petite rivière d'Alve. Si ces prisonniers avoient été des sujets rébelles, un tel châtiment auroit été une sévérité horrible ; mais traiter ainsi des hommes qui combattoient pour leur liberté & pour leurs loix, c'est l'action d'un brigand, que d'illustres succès & des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires, avant d'accabler ces peuples sous le joug. Enfin, le sang cimenta le christianisme & la servitude..... Le roi, pour mieux s'assurer du pays, transporta des colonies saxones jusqu'en Italie, & établit des colonies de francs dans les terres des vaincus ; mais il joignit à cette politique sage la cruauté de faire poignarder par des espions, les saxons qui vouloient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne sont cruels que dans la guerre : la paix amène des loix & des mœurs plus douces. *Charlemagne*, au contraire, fit des loix qui tenoient de l'inhumanité de ses conquêtes..... Ce prince soutint l'Emir de Saragosse contre son souverain ; mais il se donna bien garde de le faire chrétien ! D'autres intérêts, d'autres soins : il s'allie avec des sarrazins contre des sarrazins ; mais après quelques avantages sur les frontières d'Espagne, son arrière-garde est défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrénées, par les chrétiens même de ces montagnes, mêlés aux musulmans..... Content d'assurer ses frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embrasse que ce qu'il peut retenir, & règle son ambition sur les conjonctures qui la favorisent.

C'est à Rome, c'est à l'empire d'occident que

cette ambition aſpiroit. La puiſſance des rois de Lombardie en étoit le ſeul obſtacle .... Charles paſſe les Alpes : Didier marche à ſa rencontre ; mais une partie des troupes de ce roi malheureux l'abandonne. Il s'enferme dans Pavie, ſa capitale : *Charlemagne* l'y aſſiège au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, ſe rend après un ſiège de huit mois..... Didier, le dernier des rois lombards, fut conduit en France, dans le monaſtère de Corbie, où il vécut & mourut en captif & moine.... Il faut remarquer qu'il ne fut pas le ſeul ſouverain que *Charlemagne* enferma : il traita ainſi un duc de Bavière & ſes enfans.

Charlemagne n'oſoit pas encore ſe faire ſouverain de Rome : il ne prit que le titre de roi d'Italie, ſe fit couronner comme eux, dans Pavie, d'une couronne de fer. La juſtice s'adminiſtroit encore à Rome, au nom de l'empereur grec. Les papes même en recevoient la confirmation de leur élection. *Charlemagne* prenoit ſeulement le titre de patrice ... Les papes n'avoient dans Rome même qu'une autorité précaire & chancelante.... Les inimitiés des familles qui prétendoient au pontificat, rempliſſoient Rome de confuſion. Les deux neveux d'Adrien conſpirèrent contre Léon III, ſon ſucceſſeur, élu pape, ſelon l'uſage, par le peuple & le clergé romain. Ils l'accuſent de beaucoup de crimes, ils animent les romains contre lui : on traîne en priſon, on accable de coups à Rome celui qui étoit ſi reſpecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient ſe jetter aux genoux du patrice *Charlemagne*, à Paderbonn. Ce prince, qui agiſſoit déjà en maître abſolu, le renvoya avec une eſcorte, & des commiſſaires pour le juger. Ils avoient ordre de le trouver innocent. Enfin, *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne & de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vint à Rome en 801 ; il ſe fait reconnoître & couronner empereur.

Il n'avoit point de capitale : ſeulement Aix-la-Chapelle étoit le ſéjour qui lui plaiſoit le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faſte le plus impoſant, aux ambaſſadeurs des califes & à ceux de Conſtantinople. D'ailleurs, il étoit toujours en guerre ou en voyage, ainſi que vécut Charles-Quint, long-tems après lui. Il partagea ſes états comme tous les rois de ce tems-là : mais quand de ſes fils, qu'il avoit deſtinés pour régner, il ne reſta plus que ce Louis, ſi connu ſous le nom de *débonnaire*, auquel il avoit déja donné le royaume d'Aquitaine, il l'aſſocia à l'empire dans Aix-la-Chapelle, & lui commanda de prendre lui-même ſur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'étoit due qu'à la valeur du pere & au mérite du fils, & comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudroient diſpoſer de cette couronne..... Mais en laiſſant l'empire à Louis, & en donnant l'Italie à Bernard, fils de ſon fils Pepin, ne déchiroit-il pas lui-même cet empire qu'il vouloit conſerver à ſa poſtérité ? N'étoit-ce pas armer néceſſairement ſes ſucceſſeurs les uns contre les autres ? Etoit-il à préſumer que le neveu, roi d'Italie, obéiroit à ſon oncle empereur, ou que l'empereur voudroit bien n'être pas le maître en Italie ?

Il paroît que, dans les diſpoſitions de ſa famille, il n'agit ni en roi ni en pere. Partager ſes états, eſt-il d'un ſage conquérant ? & puiſqu'il les partageoit, laiſſer trois autres enfans, ſans aucun héritage, à la diſcrétion de Louis, étoit-il d'un père juſte ?

Quoi qu'il en ſoit, *Charlemagne* mourut en 813, avec la réputation d'un empereur auſſi heureux qu'Auguſte, auſſi guerrier qu'Adrien, mais non tel que les Trajans & les Antonins, auxquels nul ſouverain n'a été comparable.

La curioſité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu ſavoir juſqu'au détail de la vie de *Charlemagne*, & au ſecret de ſes plaiſirs. On a écrit qu'il avoit pouſſé l'amour des femmes, juſqu'à jouir de ſes propres filles. On en a dit autant d'Auguſte : mais qu'importe au genre humain le détail de ces foibleſſes, qui n'ont influé en rien ſur les affaires publiques ?

J'enviſage ſon règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui compoſent aujourd'hui la France & l'Allemagne juſqu'au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, & l'Italie pendant treize, depuis ſon avénement à l'empire. Point de révolution en France, point de calamité pendant ce demi-ſiècle, qui par-là eſt unique. Un bonheur ſi long ne ſuffit pas pourtant, pour rendre aux hommes la politeſſe & les arts : la rouille de la barbarie étoit trop forte, & les âges ſuivans l'épaiſſirent encore.... Je trouve peu de nouveaux réglemens ſous ſon règne ; mais une grande fermeté a fait exécuter les anciens. Sa valeur fit ſervir à tant de ſuccès les loix en uſage, & ſa prudence les perfectionna. Il avoit des forces navales aux embouchures de toutes les grandes rivières de ſon empire. Avant lui, on ne les connoiſſoit pas chez les barbares : après lui, on les ignora long-tems. Par ce moyen & par la police guerrière, il arrêta ces inondations des peuples du nord, il les contint dans leurs climats glacés ; mais, ſous ſes foibles deſcendans, ils ſe répandirent dans l'Europe.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il étoit maître des mers.

(*Voltaire*).

Charlemagne fut le héros de la France & de l'univers, le modèle des grands rois, l'ornement

& la gloire de l'humanité. Il étoit de la plus haute taille, de l'extérieur le plus majestueux, le plus fort & le plus robuste de son tems. Cette supériorité, riche présent de la nature, étoit relevée en lui par celle que donnent les qualités de l'esprit, du cœur & de l'ame. Génie sublime, vaste, intrépide, l'Italie, l'Espagne, la Germanie & l'Orient, conjurés en même tems, ne purent lui arracher la plus légère marque d'embarras ou d'inquiétude. Il sçut, au milieu de toutes ses guerres, donner ordre à tout & par-tout, réglant son état & l'église, comme s'il eût été dans une profonde paix, y faisant fleurir l'abondance par une vigilance qui s'étendoit à tout; la piété, par de fréquens conciles, où souvent il assistoit en personne; & les lettres, par la protection constante qu'il leur accordoit: ami lui-même & cultivateur zélé des arts & des sciences. Aussi admirable, lorsqu'il décidoit une question dans une assemblée de sçavans, que lorsqu'il dictoit des oracles dans son conseil. Aussi grand, lorsqu'il haranguoit un concile, que lorsqu'il gagnoit des batailles à la tête d'une armée. Sage dans le projet, les mesures qu'il prenoit, étoient toujours celles qu'il falloit prendre: constant & ferme dans ses entreprises, il savoit les soutenir avec courage, & forcer la fortune à le couronner: ardent à la poursuite, on le voyoit passer rapidement des rives de l'Ebre sur les bords de l'Elbe, & du fond de la Germanie à l'extrémité de l'Italie. Heureux dans l'exécution, il fut toujours victorieux, quand il conduisit lui-même ses armées, & rarement fut-il défait, lorsqu'il fit la guerre par ses lieutenans.

(*L'Abbé Velly*).

CHARLES, duc de Bourbon, connétable de France, né le 27 février 1489, tué au siège de Rome, le 6 mai 1527. Il étoit fils de Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, & de Claire de Gonzague.

Charles se distingua par son courage à la bataille de Marignan & à la conquête du Milanez. Ce prince, si fier, si froid avec les courtisans, savoit gagner le cœur de ses soldats par ses manières affables, & par ce ton d'égalité qu'il connoissoit si propre à les séduire. Il fut, dans les premières années de sa jeunesse, l'ami & le compagnon des travaux de François I; & il auroit mérité l'estime de la nation, si, cédant à ses ressentimens contre la duchesse d'Angoulême, mere de ce monarque, il eût toujours continué de servir son roi & sa patrie. La révolte de ce connétable, si funeste à la France, & les entreprises de Guise, qui portèrent leur vue jusqu'à la couronne, doivent apprendre aux rois, qu'il est également dangereux de persécuter les hommes d'un grand mérite, & de leur laisser trop d'autorité.

« François ayant envoyé demander à Bourbon, » qui étoit déjà dans le pays ennemi, l'épée de » connétable & son *ordre*, Bourbon répondit: » Quant à l'épée de connétable, il me l'ôta à » Valenciennes, lorsqu'il donna à M. d'Alençon » la conduite de l'avant-garde qui m'appartenoit: » pour ce qui est de l'*ordre*, je l'ai laissé derrière » mon chevet, à Chantilly ».

Bourbon alla porter ses espérances & ses ressentimens à la cour de Charles-Quint. Les seigneurs castillans semblèrent oublier ses grands talens, pour ne voir en lui qu'un traître à son roi. L'empereur eut même de la peine à lui trouver un logement dans Madrid. On se rappelle la réponse que le Marquis de Villane fit à l'empereur qui lui demandoit son palais, pour y loger Bourbon: « Je ne puis rien refuser à votre majesté; mais » je lui déclare que, dès que Bourbon en sera » sorti, j'y mettrai le feu moi-même, comme » à une maison infectée de la perfidie, & in- » digne d'être désormais habitée par des gens » d'honneur ».

On peut encore voir à l'article *Bayard*, les reproches cruels, mais justes, que ce généreux chevalier fit, en expirant, à Bourbon armé contre sa patrie.

En 1527, Bourbon conduisoit une armée considérable en Allemagne, avec laquelle il s'étoit rendu redoutable à toutes les puissances d'Italie. Faute d'argent, ce général n'avoit pu faire distribuer la paye aux soldats; ils étoient prêts de se débander, & de ruiner par cette déroute toutes ses espérances. Dans cette extrémité, il prit le parti de conduire ses troupes à Rome, qui étoit entrée dans la ligue contre l'empereur. Il leur annonce qu'il les alloit mener dans un lieu où elles s'enrichiroient à jamais. Le ton dont il faisoit cette promesse, l'air d'assurance que l'on voyoit sur son visage, ranimèrent le soldat. On rappelloit ses victoires passées; on l'élevoit au-dessus des plus grands conquérans. *Nous vous suivrons par-tout*, s'écrioient les soldats, avec un enthousiasme effréné, *dussiez-vous nous mener à tous les diables*. L'habitude qu'il avoit contractée de marcher à leur tête, de vivre comme eux & de les entretenir familièrement, augmentoit encore l'attachement qu'on avoit pour lui. *Mes enfans*, leur disoit-il quelquefois, *je suis un pauvre cavalier, je n'ai pas un sol, non plus que vous: faisons fortune ensemble.*

Bourbon ayant reconnu la place, disposa tout pour un assaut. Un porte-enseigne romain, auquel on avoit confié la garde d'une brêche, vit le duc de Bourbon s'avancer avec quelques soldats. L'effroi le saisit, il s'égare, il veut fuir; il croit rentrer dans la ville, il marche droit à Bourbon. Le duc ne doute pas que cet homme ne commande une sortie, & qu'il ne soit suivi d'une troupe nombreuse: il s'arrête pour l'observer, & pour donner à ses soldats la facilité de s'assembler au-

tour de lui ; en même-tems il fait sonner la charge. Au bruit des trompettes, un nouveau saisissement s'empare du porte-enseigne, qui, dirigeant mieux sa course, fuit vers la ville, où il rentre par la brêche, à la vue de Bourbon. *Mes amis*, s'écria ce général, *suivons la route que le ciel prend soin de nous tracer lui-même*. Il court aussi-tôt vers la brêche, une échelle à la main, & l'applique le premier à la muraille ; mais, du même instant, il est atteint d'un coup mortel, qui le renverse. Dans cette extrêmité, il ne perd ni le courage, ni le jugement. Comme cet accident pouvoit n'avoir pas été remarqué dans la chaleur de l'action, & qu'il pourroit, s'il devenoit public, glacer l'ardeur du soldat, il ordonne froidement au capitaine Jonas, son ami, de le couvrir d'un manteau, sous lequel il expira quelques instans après.

Immédiatement avant qu'il rendît les derniers soupirs, quelques-uns de ses soldats qui passoient près de l'endroit où il étoit, se demandoient les uns aux autres, s'il étoit vrai, comme le bruit s'en répandoit, qu'il eût été tué ; lui-même répondit : *Bourbon marche devant.*

Charles I, Roi d'Angleterre, ayant reçu son inique sentence, n'obtint qu'avec peine que l'exécution en fût renvoyée à trois jours. Il passa ce tems dans une grande tranquillité d'ame, occupé sur-tout de lecture & d'exercices de piété. Ce qui restoit de sa famille en Angleterre, eut un libre accès près de lui : elle consistoit dans la princesse Elisabeth & le duc de Gloceſter. Le duc d'Yorck, qui s'étoit échappé de Gloceſter, ne faisoit que sortir de l'enfance : la princesse, dans un âge fort tendre, marquoit un jugement très-avancé, & les infortunes de sa famille avoient fait une profonde impression sur elle. Après quantité d'avis & de pieuses consolations, son malheureux père la chargea de dire à la reine : Que, pendant » tout le cours de sa vie, il n'avoit jamais manqué, même en idée, de fidélité pour elle, & » que sa tendresse conjugale auroit la même durée » que sa vie ». Il crut devoir aussi quelques avis paternels au jeune duc, pour jetter de bonne heure dans son ame des principes d'obéissance & de fidélité pour son frère, qui devoit être sitôt son souverain. Il le prit sur ses genoux : « Mon fils, lui » dit-il, ils vont couper la tête à ton père » ! Cet enfant, frappé d'une image si cruelle, le regarda fixement. « Fais-y bien attention, mon » fils, ils vont me couper la tête, & peut-être » te feront-ils roi ; mais prends garde à ce que » j'ajoute : Tu ne dois pas être roi, aussi long-» tems que tes frères Charles & Jacques seront » en vie. Ils couperont la tête à tes freres, lorsqu'ils pourront mettre la main sur eux, & » peut-être qu'à la fin ils te la couperont aussi. » Je te charge donc de ne pas souffrir qu'ils te » fassent roi ». Le duc poussa un soupir, & répondit : « Je me laisserai plutôt déchirer en pièces ». Une réponse si ferme, à cet âge, pénétra *Charles*, & remplit ses yeux de larmes de joie & d'admiration.

Juxon, évêque de Londres, assista le roi dans ses derniers momens. Il l'accompagna sur l'échaffaud ; & voyant qu'il se disposoit à poser la tête sur le bloc, il lui dit tendrement : « Sire, il ne vous » reste qu'un pas fâcheux & révoltant, mais très-» court : songez que dans un instant il va vous » conduire bien loin. Il vous fera passer de la » terre au ciel ; & là, vous trouverez avec une » joie extrême le prix auquel vous courez, & la » vraie couronne de gloire.

» Je passe, répondit le roi, d'une couronne » corruptible à celle dont nulle corruption ne peut » approcher, & que je suis sûr de posséder sans » trouble ».

D'un seul coup, sa tête fut séparée du corps. Un homme masqué fut l'exécuteur : un autre, aussi déguisé, prit la tête ruisselante de sang, la tint levée aux yeux des spectateurs, & cria d'une voix forte : *Cette tête est celle d'un traître.*

On a prétendu que l'homme masqué, qui coupa la tête à *Charles* I, étoit un nommé *Stoup*, qui fut depuis colonel d'un régiment suisse en France : mais des faits de cette conséquence méritent plus d'autorité que l'on ne peut en apporter.

La statue de *Charles* I, érigée dans la bourse de Londres, fut renversée, & cette inscription mise sur le piédestal : *Exiit tyrannus, regum ultimus.* Le tyran a disparu ; c'est le dernier de nos rois.

Charles II, roi d'Angleterre, fils du précédent, né en 1630, mort en 1685, après avoir erré plusieurs années dans différentes contrées de l'Europe, il fut rappellé & rétabli sur le trône, par Monk, gouverneur d'Ecosse. Pour conserver la paix dans son royaume, il se rappella souvent ce que lui avoit dit Gourville : « Un roi d'Angle-» terre, qui veut être l'homme de son peuple, » est le plus grand roi du monde ; mais s'il veut » être quelque chose de plus, il n'est rien du » tout ».

Son caractère fut toujours porté aux plaisirs, à la douceur & à l'indolence. On prétend qu'il *n'avoit jamais dit une chose folle, ni fait une sage.*

Un jour que le duc d'Yorck, son frere, lui proposoit quelques mesures précipitées & violentes : *Mon frere*, lui dit-il, *je suis trop vieux pour recommencer mes courses : vous le pouvez, si c'est votre goût.*

Charles V, roi de France. Tout le monde sait que *Charles* V, surnommé le *sage* & l'*éloquent*, fit ouvrir les portes de son appartement, quelques

heures avant sa mort : « Je veux, dit il, avoir la » consolation de voir encore une fois mon peuple, » & d'en être vu, de le bénir & de me recom- » mander à ses prières ».

Le jour même de sa mort, il supprima par une ordonnance expresse, la plupart des impôts. Jamais prince ne se plut tant à demander conseil, & ne se laissa moins gouverner que lui par ses courtisans. Ayant appris qu'un seigneur avoit tenu un discours trop libre devant le jeune prince Charles, son fils aîné, il le chassa de la cour, & dit à ceux qui étoient présens : « Il faut inf- » pirer aux enfans des princes l'amour de la » vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres » ceux qu'ils doivent surpasser en dignités ».

Insensible à la flatterie, il connoissoit le véritable prix des éloges. Le sire de la Riviere, son chambellan & son favori, s'entretenoit avec ce prince sur le bonheur de son règne « Oui, dit » le roi, je suis heureux, parce que j'ai la puis- » sance de faire du bien à autrui ».

Charles VI, roi de France, surnommé le *bien-aimé*, né à Paris, le 3 décembre 1368, mourut à Paris dans l'hôtel de Saint Paul, le 20 octobre 1422, âgé de cinquante-quatre ans. Ce prince avoit tout ce qu'il faut pour attirer les regards & gagner les cœurs, une physionomie noble, animée, prévenante, une taille majestueuse, une adresse singulière à toutes sortes d'exercices, un caractère libéral, doux, équitable. Il aimoit tendrement ses sujets, & ne consultoit que son cœur, pour juger des sentimens de ceux qui l'approchoient. Un délateur ayant accusé quelqu'un d'avoir mal parlé de ce prince, le monarque étonné répondit ; *Cela ne se peut pas, je lui ai fait du bien.*

Charles avoit épousé en 1385, Isabelle de Bavière. Cette reine fit son entrée a Paris, l'année suivante. La description qui en est rapportée dans la nouvelle histoire de France, peut servir à nous faire connoître la magnificence, la galanterie, le goût & le génie inventif de nos ancêtres. Toute la cour s'étoit rendue à Saint-Denis, où l'on disposa l'ordre qu'on devoit observer. Douze cents bourgeois habillés de robes, mi-parties rouges & vertes, reçurent la reine au-delà des portes : elle entra en litière découverte, escortée par les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bourbon & de Tourraine, Pierre, frère du roi de Navarre, & le comte d'Ostrevant. Les duchesses de Berry & de Tourraine la suivoient montées sur des palefrois, dont les freins étoient tenus par des princes. Les autres princesses, telles que la reine Blanche, la duchesse de Bourgogne, la comtesse de Nevers, sa belle-fille, la duchesse douairière d'Orléans, la duchesse de Bar, étoient en litières découvertes ; elles étoient accompagnées des princes du sang & des plus grands seigneurs, qui bordoient les côtés de chaque voiture. Les dames de leur suite étoient en charriots couverts ou à cheval, environnées & suivies d'une foule de chevaliers & d'écuyers. A l'entrée de la ville, la reine trouva un ciel étoilé, où de jeunes enfans habillés en anges, récitoient des cantiques. La Sainte-Vierge y paroissoit tenant entre ses bras *son petit enfant, lequel s'ébattoit à part soi, avec un petit moulinet fait d'une grosse noix.* On avoit revêtu la fontaine de Saint-Denis d'un drap bleu semé de fleurs de lys d'or. De jeunes filles extrêmement parées chantoient mélodieusement, & présentoient aux passans *clairet, hypocras & piment*, dans des vases d'or & d'argent. Sur un échafaut dressé devant la Trinité, des chevaliers françois, anglois & sarrasins représentèrent un combat appellé *le pas d'armes du roi Saladin.* A la seconde porte de Saint-Denis, on voyoit dans un ciel *nué*, semé d'étoiles, *Dieu séant en sa majesté : des petits enfans de chœur chantoient moult doucement en forme d'anges.* Lorsque la reine passa sous la porte, deux de ces enfans se détachèrent & vinrent lui poser sur la tête une couronne enrichie de perles & de pierres précieuses. Ils chantoient ces quatre vers :

Dame enclose entre fleurs de lys,
Reine êtes-vous de paradis,
De France & de tout le pays ;
Nous en r'allons en paradis.

Plus loin étoit une salle de concert. Isabelle, qui voyoit avec autant de satisfaction que de surprise, ces merveilles du tems, s'arrêta plus encore à considérer le nouveau spectacle que le châtelet offrit à ses regards. C'étoit une fortereſſe en bois, aux creneaux de laquelle paroissoient des hommes d'armes en sentinelle. Sur le château, s'élevoit un lit paré, où *gissoit madame Sainte Anne.* C'étoit, disoit-on, le symbole du lit de justice. A quelque distance, on avoit arrangé un bois d'où l'on vit s'élancer un cerf blanc, qui s'avança vers le lit de justice : un lion & un aigle sortis du même bois, vinrent l'attaquer. A l'instant, douze pucelles, l'épée à la main, vinrent prendre la défense du lit de justice & du cerf. *Charles* avoit adopté l'emblême de cet animal. Lorsque la reine entra sur le pont au change, un voltigeur descendit avec rapidité sur une corde tendue depuis le haut des tours de Notre-Dame, jusque sur le pont. Comme il étoit déja tard, il tenoit dans chaque main un flambeau allumé.

Charles eut la curiosité d'assister à tous ces spectacles. » Savoisi, dit-il à l'un de ses chambellans, » je te prie que tu montes sur mon bon cheval, » & je monterai derrière toi ; & nous nous habil- » lerons de façon qu'on ne nous connoisse point, » & irons voir l'entrée de ma femme. Ils allèrent

» donc par la ville, en divers lieux, & s'avan-» cèrent pour venir au châtelet, à l'heure que la » reine passoit, où il y avoit moult de peuple & » grande presse, & foison de sergens à grosses bou-» laies, lesquels, pour empêher la presse, frap-» poient de côté & d'autre de leurs boulaies bien » & fort; & le roi & Savoisi tâchoient toujours » d'approcher; & les sergens, qui ne connois-» soient point le roi ni Savoisi, frappoient de » leurs boulaies dessus, & en eut le roi plusieurs » horions sur les épaules bien assis; & le soir, en » présence des dames & demoiselles, fut la chose » récitée, & on commença d'en bien farcer, & » le roi même se farçoit des horions qu'il avoit » reçus ».

Une espèce de frénésie qui, en 1391, altéra l'esprit de *Charles*, fit les malheurs de son peuple & les siens. Lorsque ce bon prince recouvroit quelques momens de santé, il ne pouvoit s'empêcher de répandre des larmes sur la tyrannie de ses oncles, qui profitoient du tems de ses accès, pour accabler le royaume d'impôts, & commettre toutes sortes d'abus.

On étoit cependant parvenu en 1393, à force de soins & de remèdes, à rétablir la santé du roi; mais un nouvel accident l'affoiblit pour toujours. On avoit imaginé à la cour une mascarade, à l'occasion du mariage d'une des filles d'honneur de la reine: le roi, déguisé en sauvage, traînoit à sa suite cinq seigneurs habillés comme lui, & enchaînés les uns aux autres. Ils étoient vêtus d'une toile enduite de poix-résine, sur laquelle on avoit appliqué des étoupes. Le duc d'Orléans eut l'imprudence d'approcher un flambeau d'un de ces habits, qui furent enflammés en un moment. Quatre seigneurs furent brûlés; le cinquième, plus heureux, rompit sa chaîne, & courut ver la *bouteillerie*, où il se précipita dans une cuve pleine d'eau. Le roi fut sauvé par la présence d'esprit de sa belle-sœur la duchesse de Berry, qui l'enveloppa dans son manteau. Les rechûtes de l'infortuné *Charles* devinrent, depuis cet accident, très fréquentes, & il ne fut plus jusqu'à la mort qu'un simulacre de souverain, dont ceux qui l'approchoient s'emparoient successivement, pour autoriser leurs déprédations & leurs injustices.

La reine & le duc d'Orléans disposoient à leur gré des revenus de la couronne, & laissoient la famille royale manquer du nécessaire. *Charles* fit venir un jour la gouvernante de ses enfans, qui lui avoua *que souvent ils n'avoient que manger ne que vêtir.* Hélas! dit-il en soupirant, je ne suis pas mieux traité, & lui donna pour vendre une coupe d'or dans laquelle il venoit de boire. *Charles* finit sa triste vie, sans qu'il y eût à peine quelques officiers pour recevoir ses derniers soupirs. Sa mort sauva la France de l'invasion des anglois.

CHARLES VII, roi de France, surnommé le *victorieux*, né à Paris le 22 février 1403, mort le 22 juillet 1461, âgé de 58 ans.

Charles étoit d'une taille médiocre, & d'une complexion sanguine. Sa physionomie ouverte annonçoit la franchise de son cœur; d'une exactitude scrupuleuse à remplir ses engagemens, sa parole étoit parole de roi, & tenue pour loi. Il lui fallut regagner pied à pied son royaume, envahi sous le règne précédent, par le débordement de l'Angleterre en France. Mais ce prince plus porté aux plaisirs qu'aux affaires, ne fut, en quelque sorte, dit un illustre historien, que le témoin des merveilles de son règne. S'il mérita le surnom de victorieux, c'est qu'il eut le bonheur d'avoir des généraux habiles, expérimentés, pleins de bravoure, une femme d'un esprit élevé, & une maîtresse magnanime, qui l'aima assez pour ne lui donner que des conseils qui intéressoient sa gloire & le bonheur de ses peuples.

Les anglois avoient, en 1429, mis le siége devant Orléans, & le duc de Bourbon voulant empêcher un convoi qui venoit au camp des anglois devant cette ville, fut entièrement défait. *Charles* désespérant alors de sa fortune, projettoit une retraite dans le Dauphiné. Si cette honteuse résolution eût été exécutée, les anglois devenoient entièrement maîtres de la France. Marie d'Anjou, princesse accomplie & digne par l'élévation de ses sentimens, de la couronne qu'elle portoit, représenta à son époux l'opprobre dont il alloit se couvrir, en fuyant devant les ennemis de sa patrie & de sa maison. Les anecdotes du tems, font aussi mention que le roi paroissant déterminé à se réfugier aux extrémités de la France méridionale, la belle Agnès Sorel, maîtresse de ce prince, lui demanda la permission de se retirer de la cour: le monarque alarmé, voulut savoir le motif de son départ, & dans quelle demeure elle alloit se fixer. Elle lui répondit que les astrologues l'ayant assurée qu'elle seroit aimée par le plus grand roi de l'Europe, elle alloit trouver le roi d'Angleterre que probablement cette prédiction désignoit, puisque sa majesté paroissoit renoncer à ce glorieux titre.

Agnès, en se servant habilement de la tendresse du roi pour ranimer la vertu de ce prince, mérita l'estime de la nation & de François I. Ce monarque, qui vivoit un demi siècle après *Charles* VII, tems auquel la mémoire des événemens de ce règne étoit encore récente, composa lui-même ces vers, en voyant le portrait de la belle Agnès:

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonain, ou bien dévot hermite.

Charles ne s'éloigna point d'Orléans ; mais cette ville dénuée de tout étoit prête à se rendre, & il n'y avoit plus qu'un prodige qui put sauver cette place : & ce prodige fut Jeanne d'Arc, dont on connoît l'histoire.

Charles reprit successivement les conquêtes des anglois. Devenu paisible possesseur de son trône il rendit son peuple heureux ; mais lui-même connut peu le bonheur. La rébellion de son fils aîné, depuis Louis XI, lui fit passer ses dernières années dans l'amertume & le chagrin. Louis s'étoit retiré auprès du duc de Bourgogne : « Le » duc, disoit *Charles* à cette occasion, ne con» noît pas le dauphin ; il nourrit un renard qui, » dans la suite, mangera ses poules ».

C'est sous le règne de ce prince, vers l'an 1440, que l'on découvrit en Allemagne l'art de l'imprimerie.

Il est le premier roi de France qui ait commencé à faire rédiger par écrit les diverses coutumes locales de la France, & qui ait prescrit les formalités qui doivent être observées à leur rédaction.

CHARLES VIII, roi de France, surnommé l'affable & le courtois, né à Amboise le 30 juin 1470, mort dans la même ville, le 7 avril 1498, à 27 ans.

Charles VIII, dit Comines, ne fut jamais que petit homme de corps, & peu entendu ; mais il étoit si bon, qu'il n'est pas possible de voir meilleure créature. Louis XI, son père, prince soupçonneux & jaloux, le tint toujours dans l'obscurité & l'ignorance. Il voulut qu'on ne lui apprît que ces mots latins : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*, celui qui ne sait pas dissimuler, est incapable de règner. *Charles* goûta apparemment cette leçon ; car il avoit coutume de dire : « Si je croyois que ma chemise sût » mon secret, je la brûlerois sur le champ ».

Ce prince, flatté de conquérir le royaume de Naples, conquête qui avoit pour fondement les droits de la maison d'Anjou cédés à Louis XI, fit sa paix avec ses ennemis, & leur accorda plusieurs de ses provinces, « sans faire attention « dit un historien, que douze villages qui joi» gnent un état, valent mieux qu'un royaume » à quatre cents lieues de chez soi ». Les succès du jeune monarque semblèrent justifier d'abord son imprudence. Ils furent si rapides, si brillans, que le pape Alexarndre VI, en parlant de cette expédition, disoit que les françois étoient venus en Italie, la craie à la main pour marquer leurs logemens. *Charles* entra en vainqueur, dans Rome, en 1494, à la lueur des flambeaux. Le pape, retiré dans le château de Saint-Ange, capitula avec ce prince, l'investit du royaume de Naples, & le couronna empereur de Constantinople. L'éclat de ses victoires & la terreur du nom françois, lui ouvrirent les portes de Capoue & de Naples. Il fit son entrée dans cette ville, vêtu en habit impérial, d'un grand manteau d'écarlate, avec son grand collet renversé, fourré de fines hermines mouchetées, tenant la pomme d'or ronde & orbiculaire en sa main droite, & en la sénestre, son grand sceptre impérial, & sur sa tête une riche couronne d'or fermée à l'impériale, garnie de force pierreries ; contrefaisant ainsi bravement l'empereur de Constantinople, selon que le pape l'avoit ainsi créé, & tout le peuple d'une voix, le crioit empereur très-auguste. (*Brantôme*).

Cette espèce de triomphe ne fut qu'un beau songe pour *Charles*. La conquête de Naples faite en six mois, fut perdue avec la même rapidité, & les François ne remportèrent de leur expédition que cette maladie cruelle qui empoisonne les sources même de la vie.

Charles avoit un goût vif pour les femmes. Il sut vaincre néanmoins son penchant, dans une circonstance remarquable. Après la prise de la ville d'Asti par les françois, se retirant un soir dans son appartement, il y trouva une jeune italienne d'une beauté touchante qui étoit à genoux devant une image de la sainte vierge qu'elle invoquoit, en versant beaucoup de larmes. De lâches courtisans l'avoient achetée pour gagner les bonnes graces du roi, en favorisant ses passions. La jeune fille conjura le monarque de lui sauver son honneur, en considération de celle qui étoit représentée dans ce tableau. Le roi touché, fit venir les parens de cette fille, & leur donna une dot pour la marier. Il ne dit point comme Scipion, qui donnoit l'exemple à ses troupes : Je la retiendrois, si je n'étois pas général ; mais il la renvoya, parce que, malgré ses passions, la vertu avoit toujours des droits sur son cœur.

Ce bon prince, peu de tems avant sa mort, avoit projetté de supprimer les épices des juges, & d'obliger les évêques à résider dans leurs diocèses, sous peine d'être privés du fruit de leur évêché.

Son intention étoit aussi de donner chaque jour une audience, où les moindres de ses sujets fussent admis librement. Ce dessein fut même exécuté. « Ce n'est pas, dit Comines, qu'il fît de » grandes expéditions en cette audience ; mais » au moins étoit-ce tenir les gens en crainte, » &

& par eſpécial ſes officiers, dont il avoit ſuſpendu aucuns pour pillerie.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II, né à Saint-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550, mort au château de Vincennes, le 30 mai 1574, âgé de 24 ans.

Le brave, le vertueux Cypierre, gouverneur de *Charles* IX, travailla à inſpirer à ſon jeune élève des ſentimens d'honneur, de vertu & d'humanité; mais il eſt peut-être des naturels que l'éducation peut bien adoucir, mais qu'elle ne change jamais. *Charles*, excité par les conſeils perfides de Catherine de Médicis, conſpira contre ſes propres ſujets, & trempa ſes mains dans leur ſang. P. Mathieu & Papire Maſſon, nous le repréſentent, ayant la taille haute, maigre & droite, les épaules courbées, les jambes grêles, le viſage pâle, les yeux hagards & la phyſionomie farouche. Il étoit, ajoutent-ils, facile à s'irriter, & grand jureur. Cependant, comme il aimoit les lettres, il ſe plaiſoit dans la compagnie des ſavans. On pouvoit eſpérer que, s'il eût vécu, il auroit pris des mœurs plus douces.

Charles faiſoit paroître ſon inclination ſanguinaire juſques dans ſes divertiſſemens; & différens traits de ce prince, pouvoient dès-lors annoncer à des eſprits inquiets & clairvoyans, le maſſacre de la ſaint-Barthelemi. Ce prince, s'amuſant un jour à chaſſer des lapins dans un clapier; « faites-les moi tous ſortir, dit-il, afin que j'aie le plaiſir de les tuer tous ».

Son activité lui faiſoit haïr le repos, au point qu'il appelloit les maiſons, les tombeaux des vivans.

Il ſouffroit impatiemment qu'on le détournât de ſes exercices. Villeroi, lui ayant préſenté pluſieurs fois des dépêches à ſigner, dans le tems qu'il alloit jouer à la paume: « Signez, mon » père, lui dit-il, ſignez pour moi ». Hé bien, mon maître, reprit Villeroi, puiſque vous me le commandez, je ſignerai. Ce n'eſt que depuis *Charles* IX que les ſecretaires d'état ont ſigné pour le roi.

Quelques hiſtoriens ont voulu rejetter entièrement ſur les Guiſes & ſur Catherine de Médicis l'horreur du maſſacre de la ſaint-Barthelemi; mais il eſt certain que ſi *Charles* IX refuſa d'abord de s'y prêter, il devint bientôt le plus cruel perſécuteur de ſes ſujets proteſtans. Lorſqu'il fut jour, & qu'il mit la tête à la fenêtre de ſa chambre, voyant aucuns dans le fauxbourg Saint-Germain qui ſe remuoient, & ſe ſauvoient, il prit une grande arquebuſe de chaſſe qu'il avoit, & en tira tout plein de coups à eux; mais inutilement, car l'arquebuſe ne tiroit de ſi loin; inceſſamment crioit: Tuez, tuez, & n'en voulut jamais ſauver aucun, ſinon Ambroiſe Paré, ſon chirurgien, & ſa nourrice. (*Brantôme.*)

Charles joignoit la diſſimulation à la cruauté. Il s'étoit vanté auprès de Catherine de Médicis, ſa mère, qu'il mettroit tous les proteſtans dans les filets. L'amiral Coligni s'étoit laiſſé éblouir de la faveur apparente dont il jouiſſoit à la cour, & ſe moquoit de ceux qui vouloient lui inſpirer de la défiance. Un capitaine huguenot, nommé Langoiran, vint lui dire un jour qu'il s'en alloit dans ſa province; l'amiral en demande la cauſe: » C'eſt, répond le gentilhomme qu'on » nous fait trop de careſſes, & j'aime mieux » me ſauver avec les foux, que de périr avec » ceux qui ſe croient ſages ».

Notre bon roi Henri IV, alors prince de Navarre, n'échappa au maſſacre, qu'en promettant d'aller à la meſſe. Il fut réveillé avec le prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrèrent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & lui ordonnèrent avec inſolence de s'habiller & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées; & en ſortant, ils virent maſſacrer devant eux, une partie de leurs gentilshommes. *Charles* les attendoit, & les reçut avec un viſage où la fureur étoit peinte. Il leur commanda, avec les juremens & les blaſphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient priſe, diſoit-il, que pour ſervir de prétexte à leur rébellion. L'état où l'on réduiſoit ces princes, n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colère du roi devint exceſſive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement: qu'il ne prétendoit plus être contredit dans ſes volontés, par des ſujets; qu'ils euſſent à apprendre aux autres par leur exemple, à le révérer comme étant l'image de dieu; & à n'être plus les ennemis des images de ſa mère.

Charles demandoit alors de la ſoumiſſion; ce n'étoit plus ce roi qui, ſe trouvant quelques années auparavant avec le prince de Navarre, à Marſeille, voulut bien le diſpenſer d'aller à l'égliſe avec lui. Un jour cependant que Henri l'avoit accompagné juſqu'à la porte de l'égliſe, & refuſoit d'avancer, le roi lui prit, en riant, ſon bonnet de velours noir, bordé en or & parſemé de pierres précieuſes, & le jetta dans l'égliſe, afin d'obliger le prince à y entrer, ne fût-ce que pour réprendre ſon bonnet.

On avoit demandé à *Charles* qu'il abandonnât au fer des aſſaſſins, Ambroiſe Paré, ſon chirurgien, qui étoit proteſtant; mais il ne voulut jamais y conſentir, & répondit: « Eſt-il raiſon-

» nable d'ôter la vie à un homme qui, par ſa » ſcience, pourroit la ſauver à tout un petit » monde ».

Il y a d'autres traits qui prouvent que ce monarque, tout barbare, tout ſanguinaire qu'il étoit, ſavoit reſpecter la ſcience & ceux qui la cultivoient. Il répandoit même volontiers ſes bienfaits ſur les poëtes. Les récompenſes qu'il leur donnoit étoient modiques à la vérité, mais fréquentes. « Les poëtes, diſoit-il quelquefois » en badinant, reſſemblent aux chevaux. Ils de- » viennent lâches, & perdent leur vivacité dans » la trop grande abondance : il faut les nour- » rir, mais non pas les engraiſſer ».

Il s'étoit formé ſous ſon règne, une eſpèce d'académie de gens de lettres & de beaux eſprits, qui s'aſſembloient à ſaint Victor. *Charles* y alla pluſieurs fois, & on obſerve que, par la conſidération qu'il avoit pour les ſavans, il leur permettoit de s'aſſeoir en ſa préſence. On ajoute même que tout le monde étoit couvert, ſi ce n'eſt quand on parloit directement au roi.

Cet exemple ſervit à régler le cérémonial qui s'obſerva à l'académie françoiſe lorſque la reine de Suède vint, pendant ſon ſéjour en France, viſiter cette compagnie.

Les mémoires de Sully atteſtent que ce prince mourut au milieu des douleurs les plus aigues : & baigné dans ſon ſang. En cet état, l'affreuſe journée de la ſaint Barthelemi fut ſans ceſſe préſente à ſa mémoire. Il marqua par ſes tranſports & par ſes larmes, le regret qu'il en reſſentoit. » Ambroiſe, avoit-il dit, quelques jours » auparavant, à ſon chirurgien, je ne ſais ce qui » m'eſt ſurvenu depuis deux ou trois jours ; mais » je me trouve l'eſprit & le corps tout auſſi » émus que ſi j'avois la fièvre. Il me ſemble à » tout moment, auſſi bien veillant que dormant, » que ces corps maſſacrés ſe préſentent à moi » les faces hideuſes & couvertes de ſang : je » voudrois bien qu'on n'y eût pas compris les » foibles & les innocens.

CHARLES XII, roi de Suède, fils & ſucceſſeur de *Charles* XI ; il naquit en 1682 ; il vainquit à ſeize ans les rois de Dannemarck, de Pologne & le czar ; & pendant neuf ans leur donna la loi ; mais après la bataille de Pultawa qu'il perdit en 1709, il fut obligé de fuir en Turquie. Il retourna dans ſes états en 1714, & fut tué au ſiège de Frederickshall, le 12 décembre 1718, à 36 ans & demi.

Charles XII étoit d'une taille avantageuſe & noble ; il avoit un très-beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur, un nez bien formé ; mais le bas du viſage déſagréable, trop ſouvent défiguré par un rire fréquent, qui ne partoit que des lèvres ; preſque point de barbe ni de cheveux. Il parloit très-peu & ne répondoit ſouvent que par ce rire dont il avoit pris l'habitude. On obſervoit à ſa table un ſilence profond. Il avoit conſervé dans l'inflexibilité de ſon caractère cette timidité, que l'on nomme mauvaiſe honte. Il eût été embarraſſé dans une converſation, parce que, s'étant adonné tout entier aux travaux de la guerre, il n'avoit jamais connu la ſociété. C'eſt peut-être le ſeul de tous les hommes, & juſqu'ici le ſeul de tous les rois qui ait vécu ſans foibleſſe. Il porta toutes les vertus des héros à un excès où elles ſont auſſi dangereuſes que les vices oppoſés. Sa fermeté devenue opiniâtreté, fit ſes malheurs dans l'Ukraine, & le retint cinq ans en Turquie ; ſa libéralité dégénérant en profuſion, a ruiné la Suède : ſon courage, pouſſé juſqu'à la témérité, a cauſé ſa mort : ſa juſtice a été quelquefois juſqu'à la cruauté ; & dans les dernières années, le maintien de ſon autorité approchoit de la tyrannie. Ses grandes qualités, dont une ſeule eût pu immortaliſer un autre prince, ont fait le malheur de ſon pays. Il n'attaqua jamais perſonne ; mais il ne fut pas auſſi prudent qu'implacable dans ſes vengeances. Il a été le premier qui ait eu l'ambition d'être conquérant, ſans avoir l'envie d'aggrandir ſes états ; il vouloit gagner des empires pour les donner. Sa paſſion pour la gloire, pour la guerre & pour la vengeance, l'empêcha d'être politique, qualité ſans laquelle on n'a jamais vu de conquérant. Avant la bataille & après la victoire, il n'avoit que de la modeſtie ; après la défaite que de la fermeté. Dur pour les autres comme pour lui-même, comptant pour rien la peine & la vie de ſes ſujets, auſſi bien que la ſienne ; homme unique plutôt que grand homme, admirable plutôt qu'à imiter. Sa vie doit apprendre aux rois combien un gouvernement pacifique & heureux eſt au-deſſus de tant de gloire.

Le caractère de ce prince s'étoit manifeſté de bonne heure. Etant encore enfant, on lui demandoit ce qu'il penſoit d'Alexandre, dont il liſoit l'hiſtoire, dans Quinte-Curce. Je penſe, répondit-il, que je voudrois lui reſſembler. Mais lui dit-on, il n'a vécu que trente-deux ans. Ah! reprit-il n'eſt-ce pas aſſez quand on a conquis des royaumes ?

Lors de ſa première campagne, en 1700, comme il n'avoit jamais entendu de ſa vie de mouſqueterie, il demanda au major général Stuard, qui ſe trouvoit auprès de lui, ce que c'étoit que ce petit ſiflement qu'il entendoit à ſes oreilles ? C'eſt le bruit que font les balles de fuſil qu'on vous tire, lui dit le major. Bon, dit le roi, ce ſera-là dorénavant ma muſique. Dans le même inſtant, le major qui expliquoit le bruit des mouſquetades en reçut une dans l'épaule ; & un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi.

Ce prince ayant eu un cheval tué sous lui à la bataille de Narva, il sauta légèrement sur un autre, disant gaîment : Ces gens-ci me font faire mes exercices.

Au siège de Thorn, ce prince dont l'habit étoit toujours fort simple, s'étant avancé fort près avec un de ses généraux, nommé Liéven, qui étoit vêtu d'un habit bleu galonné d'or, il craignit que ce général ne fût trop apperçu. Il lui ordonna de se ranger derrière lui. Liéven connoissant trop tard sa faute, d'avoir mis un habit remarquable, & craignant également pour le roi, hésitoit s'il devoit obéir. Le roi impatient, le prend aussi-tôt par le bras, se met devant lui & le couvre ; au même instant, une volée de canon qui venoit en flanc, renverse le général mort sur la place, que le roi quittoit à peine. La mort de cet homme tué précisément au lieu de lui, parce qu'il vouloit le sauver, affermit *Charles* dans l'opinion où il fut toute sa vie de la prédestination absolue ; & ce dogme qui favorisoit son courage peut aussi servir à justifier ses témérités.

Ce prince étoit assiégé dans Stralsund, place frontière de ses états. Un jour qu'il dictoit des lettres à un secrétaire, une bombe tomba sur la maison, perça le toit & vint éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces : le cabinet où le roi dictoit étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement ; & par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sautoient en l'air n'entra dans ce cabinet dont la porte étoit ouverte. Au bruit de la bombe, & au fracas de la maison qui sembloit tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. Qu'y-a-t-il donc ? lui dit le roi, d'un air tranquille ; pourquoi n'écrivez-vous pas ? Celui-ci ne put repondre que ces mots : Eh ! sire, la bombe.-- Eh bien répondit le roi, qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte ? Continuez. *Histoire de Charles XII.*

Presque tous ses principaux officiers ayant été tués ou blessés dans ce siège, le colonel baron de Reichel, après un long combat, accablé de veilles & de fatigues, s'étant jetté sur un banc pour prendre une heure de repos, fut appellé pour monter la garde sur le rempart ; il s'y traîna en maudissant l'opiniâtreté du roi, & tant de fatigues si intolérables & si inutiles ; le roi, qui l'entendit, courut à lui, & se dépouillant de son manteau, qu'il étendit devant lui : « Vous n'en pouvez plus, mon cher Reichel, ; j'ai dormi une heure, je suis frais, je » vais monter la garde pour vous ; dormez, je » vous éveillerai quand il en sera tems ». Après ces mots, il l'enveloppa malgré lui, le laissa dormir, & alla monter la garde.

Ce héros étoit trop sensible à la gloire militaire, pour refuser ses eloges à ses ennemis, lorsqu'ils les méritoient. Un célèbre général saxon, lui ayant échappé par de savantes manœuvres, dans une occasion où cela ne devoit point arriver, ce prince dit hautement : Schulembourg nous a vaincus.

Lorsque dans un siège ou un combat on lui annonçoit la mort de ceux qu'il estimoit, & qu'il aimoit le plus, il répondoit sans émotion : Eh bien, ils sont morts en braves gens pour leur prince.

Ce prince disoit à ses soldats : « Mes amis, » joignez l'ennemi, ne tirez point ; c'est aux pol» trons à le faire ».

Charles ayant, en 1706, forcé les polonois à exclure le roi Auguste, du trône où ils l'avoient placé, entra en Saxe, pour obliger ce prince lui-même à reconnoître les droits du successeur qu'on lui avoit donné. Il choisit son camp près de Lutzen, champ de bataille fameux par la victoire & par la mort de Gustave Adolphe. Il alla voir la place où ce grand homme avoit été tué. Quand on l'eut conduit sur le lieu : « J'ai tâché, dit-il, de vivre comme lui ; » Dieu m'accordera peut-être un jour une mort » aussi glorieuse ».

On a rapporté cette autre anecdote. *Charles* occupé d'une affaire importante, alla de grand matin chez son ministre pour en conférer avec lui. Comme il étoit encore au lit, ce prince attendit quelques momens. Il y avoit aussi un soldat qui attendoit dans l'antichambre ; *Charles* lui fit plusieurs questions auxquelles il répondit indifféremment. Enfin on ouvre, le ministre fait mille excuses à son maître. Le soldat confus de lui avoir parlé avec tant de liberté, se jetta à ses pieds, & lui dit : « Sire, pardonnez-moi, je vous ai » pris pour un homme ». Il n'y a pas de mal, répondit *Charles*, rien ne ressemble plus à un homme qu'un roi.

Charles, pour tout amusement dans sa retraite de Bender en Turquie, jouoit quelquefois aux échecs. Si les petites choses, dit l'historien de sa vie, peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il faisoit toujours marcher le roi à ce jeu ; il s'en servoit plus que des autres pièces, & par-là, il perdoit toutes les parties.

Un de ses vieux officiers, soupçonné d'être un peu avare, se plaignit à lui de ce que sa majesté donnoit tout à Grothusen : « Je ne donne de » l'argent, répondit le roi, qu'à ceux qui savent » en faire usage ».

La princesse Lubomirski qui étoit dans les intérêts & dans les bonnes graces du roi Auguste, ennemi de la Suède, avoit pris la route d'Al-

lemagne, pour fuir les horreurs de la guerre cruelle qui désoloit la Pologne, en 1705. Hagen, lieutenant colonel suédois, averti de ce voyage, se mit en embuscade, & se rendit maître de la princesse, de ses équipages, de ses pierreries, de sa vaisselle, de son argent comptant, objets très-considérables. *Charles XII*, instruit de cette aventure, écrivit de sa propre main à M. Hagen : « Comme je ne fais pas la » guerre aux dames, le lieutenant colonel re» mettra, aussi-tôt ma présente reçue, sa prison» nière en liberté, & lui rendra tout ce qui lui » appartient; & si pour le reste du chemin, elle » ne se croit pas assez en sûreté, le lieutenant » colonel l'escortera jusques sur la frontière de » Saxe.

Quoique *Charles* fût peut-être l'homme le plus frugal de son armée, un soldat mécontent osa lui présenter un jour du pain noir & moisi, fait d'orge & d'avoine, seule nourriture que les troupes eussent alors, & dont elles manquoient même souvent. Le roi reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, & dit ensuite froidement au soldat : Il n'est pas bon, mais il peut se manger. C'est par de semblables traits que ce prince faisoit supporter à son armée des extrémités qui eussent été intolérables sous tout autre général.

Sa témérité qui l'avoit si souvent exposé à la mort, la lui fit enfin trouver au siège de Frédérickshall, le 11 décembre 1718, lorsqu'il visitoit sur les neuf heures du soir les travaux du siège à la lueur des étoiles. Une balle qui l'atteignit à la temple droite, le fit expirer subitement. Cependant il eut encore la force de mettre, par un mouvement naturel, la main sur la garde de son épée. A ce spectacle, l'ingénieur Mégret, homme singulier & indifférent, dit à ceux qui se trouvèrent présens : Voilà la pièce finie, allons souper.

Charles XII, a dit le président de Montesquieu, n'étoit point Alexandre, mais il auroit été le meilleur soldat d'Alexandre.

Tout le monde connoît l'aversion de *Charles XII* pour les femmes; mais très-peu de gens en savent l'origine. A peine fut-il sur le trône de Suède, que ne respirant que la guerre, il ne s'occupa entièrement que des moyens efficaces de la faire. Un professeur de Stockolm lui avoit communiqué une nouvelle invention concernant l'artillerie. Elle lui plut si fort, qu'il voulut sur le champ en tenter l'expérience. Impatient de perfectionner cette découverte, il alla seul un matin chez le professeur; celui-ci étoit malade. Le roi, après avoir frappé longtems à la porte, entre enfin. Il eut avec l'inventeur un entretien sur l'objet en question. En sortant il fut conduit par une très-jolie personne. Sa figure lui plut; mais cette fille n'approuva pas les libertés que le monarque voulut prendre avec elle. Ce refus fit une si forte impression sur l'esprit de *Charles XII*, qu'il bannit à jamais le beau sexe de sa compagnie & de ses plaisirs.

CHARLES-QUINT, empereur & roi d'Espagne. Il étoit fils aîné de Philippe I, archiduc d'Autriche, & de Jeanne, reine de Castille; il naquit à Gand, le 24 février 1500. Il mourut le 21 septembre 1558, âgé de 58 ans moins quelques mois.

Charles, quoique né dans les Pays-Bas, étoit d'une vivacité singulière; dans son enfance, ce feu si dangereux ordinairement pour les souverains & pour les sujets, fut dirigé avec tant de sagesse, qu'il ne produisit que de bons effets. On le tourna à l'étude des langues vivantes, de l'histoire, de la politique, connoissances nécessaires à ceux qui sont appellés au trône, & on réussit à jetter sur ces grands objets, cet intérêt vif qui ne laisse que de l'indifférence pour tout le reste. Il arriva de-là que le jeune prince n'eut pas ce goût du plaisir, ce desir de plaire, ces graces de l'imagination, qui séduisent trop souvent les courtisans, & par leur moyen la multitude. Sa réputation souffroit de ce qui auroit dû la former. Mais l'Europe se vit bientôt forcée de rétracter son jugement injuste.

Ce prince, étant enfant, s'escrimoit contre les figures de tapisseries qui étoient armées, il rangeoit en bataille ses pages, livroit des combats dont il sortoit vainqueur, & se faisoit porter en triomphe, sur les mains entrelacées de ses prisonniers.

Antoine Delève, l'un des plus célèbres généraux de *Charles-Quint*, s'étant rendu auprès de ce prince, le monarque lui fit l'accueil le plus honorable. Delève étoit plus que septuagenaire. *Charles* le fait asseoir auprès de sa personne, & veut absolument qu'il se couvre; & comme ce héros marquoit quelque répugnance à mettre son chapeau, le prince le pose lui-même sur sa tête, en disant : » Un capitaine italien qui a servi glorieu» sement pendant soixante campagnes, mérite » bien de jouir des privilèges des grands d'Es» pagne, & d'être assis & couvert, à l'âge de » soixante & treize ans, en présence d'un em» pereur qui n'en a que trente ».

L'armée de *Charles*, victorieuse de François I, à Pavie, en 1525, fit ce prince prisonnier, & le conduisit à Madrid. L'empereur, qui étoit dans sa capitale, donna un décret, par lequel il défendit les réjouissances au sujet de sa victoire. « On ne doit, disoit-il, se réjouir que » des avantages remportés sur les infidèles ». Mais cette modération n'étoit qu'apparente.

En 1535 le roi de Tunis, Haſſem, chaſſé du trône, par le corſaire Barberouſſe, avoit imploré le ſecours de *Charles-Quint*, dont il offroit de ſe rendre tributaire. Pendant qu'on délibéroit dans le conſeil de Madrid, avec beaucoup de lenteur & de circonſpection ſur le parti qu'il convenoit de prendre, l'empereur ſe leva, & dit avec vivacité : « Je déclare la guerre à » l'uſurpateur, & je paſſerai en Afrique, à la » tête de mes troupes ». Barberouſſe, averti par ſes eſpions, de cette réſolution, s'écria avec plus de modeſtie qu'il n'avoit coutume d'en faire paroître : Ou *Charles* acquerra la gloire qui lui manque, ou je perdrai celle que j'ai acquiſe.

L'armée chrétienne commença ſes opérations par le ſiège de la Goulette. L'empereur, qui ſavoit déjà par expérience que la vigilance eſt l'ame des grandes entrepriſes, viſita ſouvent ſon camp. Une nuit, feignant de venir du côté des Maures, il s'approcha d'une ſentinelle qui cria, ſuivant l'uſage : Qui va là ? *Charles* lui répondit, en contrefaiſant ſa voix : Tais-toi, tais-toi, je te ferai ta fortune. La ſentinelle, le prenant pour un ennemi, lui tira un coup de fuſil qui heureuſement étoit mal ajuſté. L'empereur ſe fit auſſi-tôt connoître. Si, comme quelques hiſtoriens l'ont prétendu, c'étoit une choſe concertée, on doit toujours louer *Charles* de ce ſtratagême, qui pouvoit ſervir à convaincre les troupes de ſa vigilance, & les accoutumer à être continuellement ſur leurs gardes.

Le ſiège de la Goulette fut long & meurtrier, il l'auroit été encore davantage, ſans la promeſſe que fit l'empereur d'une chaîne de cinq cents ducats d'or à celui qui le premier planteroit l'étendard chrétien ſur la muraille. L'eſpoir d'une récompenſe ſi glorieuſe, enflamma le courage de toute l'armée. Les efforts d'un ſimple ſoldat de Palerme, dont l'hiſtoire n'a pas conſervé le nom, & ceux de Pierre de Tuniente, chevalier de Malthe, furent également heureux. Les informations mêmes les plus exactes ne purent faire prononcer qui méritoit le prix. Dans cette incertitude, l'empereur fit donner deux chaînes au lieu d'une ; & par cette attention ſi ſage, gagna plus de cœurs, qu'il ne l'auroit fait en d'autres occaſions par les plus grands ſacrifices.

Le boulanger de Barberouſſe vint offrir à l'empereur d'empoiſonner ſon maître ; ce qui auroit fait tomber ſans riſque le pays entre les mains des eſpagnols. *Charles*, pour toute réponſe, envoie auſſi-tôt avertir ſon ennemi du péril qui le menace, & l'exhorte à être à l'avenir ſur ſes gardes.

Charles-Quint, à ſon retour d'Afrique, avoit formé le projet de conquérir la France ; il ſe croyoit ſi aſſuré du ſuccès, qu'il dit à Pierre de la Beaume, qui le prioit de le rétablir ſur ſon ſiège de Genève, dont il avoit été chaſſé par les calviniſtes : « Monſieur l'évêque, quand j'au- » rai conquis la France pour moi, je prendrai » Genève pour vous ». *Charles* ſe trompa, & apprit à mieux connoître les françois.

En 1539, la préſence de *Charles* étant abſolument néceſſaire dans les Pays-Bas, ce prince demanda à François I la permiſſion de paſſer par la France. Toutes les hiſtoires font mention de la pompe & de la magnificence avec laquelle l'empereur fut reçu dans ce royaume. La politique pouvoit profiter des circonſtances pour faire révoquer le traité de Madrid ſi onéreux à la France ; mais la grandeur d'ame, & la franchiſe de François I, étoient de ſûrs garants pour *Charles*. Le roi de France ne diſſimula point à ſon hôte le parti que de lâches courtiſans lui ſuggéroient : Voilà une dame, lui dit-il un jour, en lui montrant la ducheſſe d'Etampes, qui me conſeille de ne point vous laiſſer ſortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. Si le conſeil eſt bon, reprit *Charles*, un peu déconcerté, il faut le ſuivre. Mais ce prince, craignant que la généroſité du roi ne cédât enfin aux inſtances de ſa maîtreſſe, crut devoir la mettre dans ſes intérêts. Le lendemain, comme il ſe lavoit les mains, pour ſe mettre à table, il laiſſa tomber exprès un anneau enrichi d'un diamant de très-grand prix. La ducheſſe, qui préſentoit la ſerviette, le releva & voulut le rendre : Non madame, lui dit-il, il eſt en de trop belles mains pour le reprendre : je vous prie de le garder pour l'amour de moi. La ducheſſe parut charmée de ce préſent, qui avoit été fait dans la ſeule conjecture où le roi pouvoit agréer qu'elle l'acceptât.

Charles avoit, en 1541, médité la conquête d'Alger. On étoit dans l'arrière ſaiſon, & on avoit tous les élémens à combattre. André Doria le preſſa de renvoyer cette expédition à un autre tems, & finit par lui dire, de ce ton qui lui étoit familier : » Souffrez qu'on vous dé- » tourne de cette entrepriſe ; car, parbleu, ſi « nous y allons, nous perirons tous ». *Charles* ſe contenta de lui répondre en riant : Mon père, ſoixante & douze ans de vie à vous, & vingt-deux à moi d'empire, doivent nous ſuffire. Après cela il fallut partir. L'expédition fut malheureuſe, comme tous les gens ſenſés s'y attendoient.

Ce prince, qui ſortoit d'une attaque de goutte très-violente, marchoit d'une manière ſi ſinguliè- re, que le comte de Büren ne put ſe retenir d'un éclat de rire. Comme l'empereur lui en demandoit la cauſe, Sire, répondit le courtiſan, qui ne ſe trouvoit pas aſſez de préſence d'eſprit pour imaginer ſur le champ une défaite ; en voyant

les pas mal assurés de votre majesté, j'ai cru voir l'empire, comme son chef chancelant, tantôt sur un pied & tantôt sur un autre. Gardez-vous une autre fois de ces pensées, lui dit l'empereur, avec une douceur mêlée de sévérité, & apprenez que ce ne sont pas les pieds, mais que c'est la tête qui gouverne.

Charles, s'entendant louer excessivement par un de ses courtisans, lui dit : » Je vois bien que » vous pensez à moi dans vos songes ».

Ce prince jouoit au brelan contre un simple gentilhomme, & s'écria, en voyant qu'il avoit trois rois : « Je jure par la tête de l'impératrice » que je gagnerai le jeu ». Le gentilhomme qui avoit trois dames, & une quatrième qui tournoit, mêla adroitement les cartes, & avoua qu'il avoit perdu. Cette présence d'esprit fit sur le visage de l'impératrice, qui avoit remarqué le jeu une impression si sensible, que l'empereur qui s'en apperçut, voulut savoir ce que c'étoit. Dès qu'on l'eut instruit, il demanda pourquoi un jeu si sûr avoit été abandonné : « Sire, lui dit « le gentilhomme, votre majesté tient lieu d'un » quatrième roi, & ainsi elle l'emporte sur mon » jeu ». Cette réponse donna si bonne opinion de celui qui l'avoit faite, qu'il l'avança dans sa cour.

Dans un village d'Arragon, où, selon l'usage du pays, il y avoit un roi de pâques, celui qui jouoit ce personnage, se présenta à l'empereur qui passoit, & lui dit qu'il étoit roi : « En vérité, mon ami, lui répondit *Charles*, » vous avez pris là un malheureux emploi ».

On parloit, devant l'empereur, d'un capitaine espagnol qui se vantoit de n'avoir jamais eu peur. Il n'a donc jamais mouché la chandelle avec les doigts, dit le prince ; car il auroit craint de se brûler.

Charles, dont les troupes étoient composées d'italiens, d'allemands & d'espagnols, disoit qu'une armée, pour être bonne, devoit avoir une tête italienne, un cœur allemand, & des bras castillans.

Les rois d'Espagne n'ont porté le titre de majesté que depuis que *Charles-Quint* fut appellé au trône de l'empire. Ce titre fut donné pour la première fois à ce prince, en 1519, dans une occasion célèbre, où fut plaidée la cause de la liberté des indiens, contre la tyrannie de leurs vainqueurs.

Charles sut se concilier l'esprit fier & superbe des catalans, par une de ces petites attentions qui paroîtront indifférentes aux princes peu politiques. Les députés de Catalogne étoient venus savoir de lui, de quelle manière il vouloit faire son entrée dans Barcelone, il répondit qu'il désiroit d'être reçu comme l'avoient été autrefois les comtes, parce qu'il tenoit à plus grand honneur d'être comte de Barcelone, que d'être empereur des romains.

On a rapporté plusieurs traits de bonté de ce prince. Il donnoit un de ces divertissemens que les espagnols appellent joutes de canne ; il avoit réglé que tous ceux qui devoient y prendre part se diviseroient en quadrilles. Chaque grand composa la sienne de gens de condition qui lui étoient les plus attachés ; mais tous avoient négligé un homme de mérite & de considération, parce qu'il avoit quelque tache dans son origine. L'empereur, averti par un des gentilhommes de sa chambre, de l'affront que l'on faisoit à un cavalier qu'il estimoit, sortit de son cabinet, il dit aux grands qui l'attendoient au passage : « Messieurs, que personne ne retienne » dom N...., parce qu'il doit entrer dans ma » quadrille ».

Ce prince, dans ses premières années, alloit souvent à la chasse. Un jour poursuivant un sanglier plus vivement qu'il n'auroit fallu, il se trouva au milieu de la forêt, suivi seulement du comte de Bossu. Il s'apperçoit que ce jeune seigneur s'étoit blessé avec son couteau, qui, suivant l'usage de ce tems-là, étoit empoisonné avec le suc de la jusquiame. Le seul moyen d'arrêter les progrès de ce poison, étoit de le succer sur le champ. Le prince n'hésita point un instant, & malgré la résistance du jeune comte, il lui procure le secours nécessaire.

Dans un voyage que *Charles* fit d'Anvers à Bruxelles, ses chevaux ou ceux de sa suite écrasèrent une brebis. Le berger ayant demandé inutilement un dédommagement, se laissa persuader de faire assigner l'empereur. Le procès fut instruit & jugé comme il l'auroit été entre de simples particuliers. Cette procédure déplut à la cour. On interrogea le juge, qui répondit « qu'il étoit soumis à l'empereur, mais que dans » les affaires de son tribunal il ne connoissoit » que la justice. » Cette réponse magnanime fit impression sur l'esprit de *Charles*, qui employa par la suite ce magistrat dans des affaires importantes.

Jean Daens, riche négociant d'Anvers, témoigna un jour à CHARLES-QUINT l'envie qu'il avoit de lui donner à dîner. L'empereur se prêta au desir de ce négociant. Jean Daens, plein de reconnoissance pour cet acte de bonté, jetta au feu un billet de deux millions qu'il avoit prêtés à ce prince. « Je suis, lui dit-il, trop payé par » l'honneur que votre majesté me fait. »

Le célèbre Titien, peintre de l'école de Venise, disoit à l'empereur qu'il avoit l'honneur de faire son portrait pour la troisième fois. *Oui*, répartit

le prince, *c'eſt pour la troiſième fois que vous me donnez l'immortalité.*

Cet artiſte ayant un jour laiſſé tomber ſon pinceau, *Charles* le ramaſſa, en diſant que » le » Titien méritoit d'être ſervi par Céſar. »

Charles avoit étudié dans ſa jeuneſſe les langues vivantes. Il diſoit quelquefois qu'il vouloit ſe ſervir de l'Italienne pour parler au pape, de l'Eſpagnole pour parler à la reine Jeanne ſa mère, de l'Angloiſe pour parler à la reine Catherine ſa tante, de la Flamande pour parler à ſes amis, & de la Françoiſe pour parler avec lui-même.

Une de ſes maximes étoit que « les états ſe » mènent d'eux-mêmes, & que les innovateurs » en ſont les perturbateurs. »

» Les longues réflexions, diſoit-il, ſont les » cautions des bons ſuccès. »

« Les gens de lettres, diſoit encore ce prince, » m'inſtruiſent, les négocians m'enrichiſſent, & » les grands me dépouillent. »

Charles n'eut pas plutôt abdiqué ſes couronnes, qu'il fut convaincu par lui-même que c'eſt moins l'homme que la place qu'il occupe qui attire les hommages des hommes. Les peuples ne s'empreſſoient plus de l'honorer ſur ſon paſſage. Son ſucceſſeur négligeoit même de lui faire tenir les ſommes qu'il s'étoit réſervées pour récompenſer ſes domeſtiques. *Charles* laiſſa entrevoir ſon chagrin à cet égard, dans la réponſe qu'il fit à un bouffon, nommé Pedro de San-Erbas. Cet homme voyant que *Charles* le ſaluoit, lui dit : « Sire, » vous êtes bien bon de vous découvrir pour » moi ? Eſt-ce pour dire que vous n'êtes plus » empereur ? Non, Pierre, répondit le prince, » c'eſt que je n'ai plus rien à te donner que » cette marque de courtoiſie. »

Charles partit peu de jours après cet entretien pour Saint-Juſt, monaſtère ſitué dans un vallon agréable ſur les frontières de Caſtille & de Portugal, auprès de Placentia. Ce prince qui avoit rempli ſi long-temps les rôles de roi & d'empereur, parut incapable de s'acquitter de celui d'homme privé. Il ſe promenoit, cultivoit des fleurs, ſe donnoit la diſcipline, & cherchoit à ſe diſtraire par tous les petits détails du cloître. Il alloit à ſon tour éveiller les novices à l'heure de matines. L'un deux qu'il ſecoua & tourmenta un jour parce qu'il ne s'éveilloit pas, lui dit : « N'avez-vous pas aſſez long-temps troublé le » repos du monde, ſans venir encore troubler » celui des hommes paiſibles qui l'ont quitté ?

Charles termina ces ſcènes ridicules par une pantomime encore plus bizarre & plus extravagante. Il fit célébrer ſes obſèques pendant ſa vie, ſe mit en poſture de mort dans un cercueil, entendit faire pour lui-même des prières que l'égliſe n'adreſſe qu'à Dieu, & pour ceux qui ne ſont plus. Après que tout le monde ſe fût retiré, il ſortit de la bierre, mais avec une fièvre violente qui le conduiſit bientôt au tombeau.

CHARLEVAL (Charles Faucon de Ry, ſeigneur de), mort en 1693 à l'âge de 80 ans. Il avoit le corps & l'eſprit fort délicats, ce qui faiſoit dire à Scarron, que les muſes ne le nourriſſoient que de blanc manger & d'eau de poulet.

Il régla ſa conduite ſur les maximes ſuivantes qu'il mit en vers.

Modérons nos propres vœux,
Tâchons de nous mieux connoître.
Deſires-tu d'être heureux,
Deſire un peu moins de l'être.

Le fameux ſouverain bien,
En un ſéjour de misère,
N'eſt qu'un pompeux entretien,
Et qu'une noble chimère.

Voici comment j'ai compté
Dès ma plus tendre jeuneſſe ;
La vertu, puis la ſanté,
La gloire, puis la richeſſe.

Il adreſſa le couplet ſuivant à Madame Scarron, depuis Madame de Maintenon.

Bien ſouvent l'amitié s'enflamme,
Et je ſens qu'il eſt mal aiſé
Que l'ami d'une belle femme
Ne ſoit un amant déguiſé.

Il répondit à une dame qui lui reprochoit d'être trop long-temps à la campagne :

Au doux bruit des ruiſſeaux dans les bois je reſpire ;
C'eſt là que ſur les fleurs j'aime à me repoſer :
Je ne quitterois pas ces lieux pour un empire ;
Mais je les quitterois, Iris, pour un baiſer.

La converſation du maréchal d'Hocquincourt & du père Canaye, imprimée dans les œuvres de Saint-Evremont, pièce originale & plaiſante, eſt de *Charleval*.

CHARNACÉ, mort vers 1699. C'étoit dit le duc de S. Simon, dans ſes mémoires) un garçon d'eſprit, qui avoit été page du roi & officier dans ſes gardes-du-corps & fort du monde, puis retiré chez lui, où il avoit ſouvent fait des fredaines. Il en fit une entre autres dont on ne peut que rire.

Il avoit une très longue avenue devant ſa maiſon en Anjou. Dans cette avenue, belle & parfaite, étoit plantée une maiſon de payſan & ſon petit

jardin qui s'y étoit trouvé lorsqu'elle fût bâtie; jamais *Charnacé* & son père n'avoient pu réduire ce payſan à la leur vendre, quelque avantage qu'ils lui en euſſent offert.

Charnacé ne ſachant plus qu'y faire, avoit laiſſé cela depuis long-temps ſans en plus parler; mais enfin fatigué de cette chaumière qui lui bouchoit la vue, & lui ôtoit tout l'agrément de ſon avenue, il imagina un tour de paſſe-paſſe. Le payſan qui y demeuroit & à qui elle appartenoit étoit tailleur de ſon métier, quand il trouvoit à l'exercer, & il étoit chez lui tout ſeul, ſans femme ni enfans. *Charnacé* l'envoie chercher, lui dit qu'il eſt mandé à la cour pour un emploi de conſéquence, qu'il eſt preſſé de s'y rendre; mais qu'il lui faut une livrée. Ils font un marché au comptant; mais *Charnacé* ſtipule qu'il ne veut point ſe fier à ſes délais, & que moyennant quelque choſe de plus, il ne veut pas qu'il ſorte de chez lui que ſa livrée ne ſoit faite; & qu'il le couchera, le nourrira, & le payera avant de le renvoyer. Le tailleur s'y accorde & ſe met à travailler. Pendant qu'il y eſt occupé *Charnacé* fait prendre avec la dernière exactitude le plan & la dimenſion de ſa maiſon & de ſon jardin, des pièces intérieures, juſqu'à la poſition des uſtenſiles & du petit meuble, fait démonter la maiſon & emporter tout ce qui y étoit, remonte la maiſon telle qu'elle étoit au juſte, dedans & dehors, à quatre portées de mouſquet à côté de ſon avenue; replace tous les meubles & uſtenſiles dans la même poſition en laquelle on les avoit trouvés, & rétablit le petit jardin de même; en même temps fait applanir & nettoyer l'endroit de l'avenue où elle étoit; en ſorte qu'il n'y parut pas. Tout cela fut exécuté encore plutôt que la livrée faite; & cependant le tailleur demeura gardé à vue, de peur de quelque indiſcrétion.

Enfin la beſogne achevée de part & d'autre, *Charnacé* amuſa ſon homme juſqu'à la nuit bien noire; le paye & le renvoye content. Le voilà qui enfile l'avenue, bientôt il la trouve longue; après il va aux arbres & ne les trouve plus; il s'apperçoit qu'il a paſſé le bout & revient à l'inſtant chercher les arbres; il les ſuit à l'eſtimée, puis croiſe & ne trouve point ſa maiſon. Il ne comprend point cette aventure. La nuit ſe paſſe dans cet exercice, le jour arrive & devient bientôt aſſez clair pour aviſer ſa maiſon, il ne voit rien, il ſe frotte les yeux; il cherche d'autres objets pour découvrir ſi c'eſt la faute de ſa vue; enfin il croit que le diable s'en mêle, & qu'il a emporté ſa maiſon: à force d'aller & de venir & de porter ſa vue de tous côtés, il apperçoit à une grande diſtance de l'avenue une maiſon qui reſſemble à la ſienne; il ne peut croire que cela ſoit; mais la curioſité le fait aller où elle eſt & où il n'a jamais vu de maiſon. Plus il approche, plus il reconnoît que c'eſt la ſienne.

Pour s'aſſurer mieux de ce qui lui tourne la tête, il préſente ſa clef; il ouvre, il entre, il retrouve tout ce qu'il y avoit laiſſé, & préciſément dans la même place; il eſt prêt à en pâmer & eſt convaincu que c'eſt un tour de ſorcier: la journée ne fut pas bien avant que la riſée du château & du village l'inſtruit de la vérité du ſortilége & le mit en furie. Il veut plaider, Il veut demander juſtice à l'intendant, & par-tout on s'en moque; le roi qui le ſut en rit auſſi, & *Charnacé* eut ſon avenue libre.

CHARONDAS, de Catane en Sicile, donna des loix aux habitans de Thurium & leur défendit, ſous peine de mort, de ſe trouver armé dans les aſſemblées. Un jour ayant appris au retour d'une expédition qu'il y avoit beaucoup de tumulte dans l'aſſemblée du peuple, il y vola pour l'appaiſer, ſans avoir l'attention de quitter ſon épée. On lui fit remarquer qu'il violoit ſa propre loi. Je prétends, dit-il, la confirmer & la ſceller de mon ſang. Auſſi-tôt il ſe perça le ſein. Ce légiſlateur vivoit 444 ans avant J. C.

CHARRI (Jacques Prévoſt, ſeigneur de). Il ſe diſtingua dans les armées françoiſes ſous Henri II & Charles IX. Un hiſtorien raconte qu'il défit dans un combat 300 Allemands de la garniſon de Creſcentin, & qu'il abbattit du revers de ſon ſabre le bras au capitaine de cette troupe, quoiqu'armé de corſelet & manche de mailles. *Charri* fut le premier meſtre-de-camp du régiment des Gardes-Françoiſes, dont l'inſtitution ſe rapporte à cette époque.

Des envieux le firent aſſaſſiner le 31 décembre 1563.

CHARRON (Pierre), né à Paris en 1541, quitta la profeſſion d'avocat qu'il avoit exercée pendant ſix ans, pour ſe livrer à l'étude de la théologie & à l'éloquence de la chaire. Michel Montagne lui accorda une amitié très-particulière, & lui permit par ſon teſtament de porter les armes de ſa maiſon. Si ce préſent nous paroît de peu de valeur, qu'on ſe reſſouvienne que Montagne étoit Gaſcon. Quoi qu'il en ſoit, *Charron* témoigna par la ſuite ſa reconnoiſſance en laiſſant tout ſon bien au beau-frère de ce philoſophe. *Charron* avoit réſolu de finir ſes jours chez les Chartreux ou chez les Céleſtins; mais il fut refuſé dans ces deux ordres à cauſe de ſon âge avancé. Il mourut ſubitement dans une rue de Paris en 1603.

CHARTIER (Alain), conſeiller au parlement de Paris, fut ſecrétaire de Charles VI & de Charles VII. Il fit les délices de la cour ſous les deux rois. Marguerite d'Ecoſſe, première femme du Dauphin de France, (devenu depuis roi ſous le nom de Louis XI), l'ayant vu endormi ſur une

une chaise, s'approcha de lui pour le baiser. Les seigneurs de la cour s'étonnant qu'elle eut appliqué sa bouche à celle d'un homme si laid; la princesse leur répondit, qu'elle n'avoit pas baisé l'homme, mais la bouche qui avoit dit tant de belles choses. Alain *Chartier* fut nommé dans son temps le père de l'éloquence françoise; il a fait aussi quelques poésies. Il mourut à Avignon en 1449.

CHARTREUX. Un étranger trouvoit la situation d'une chartreuse très-agréable. — *Oui*, dit un *Chartreux, pour les passans.*

Les *Chartreux* sachant que Guy, comte de Nevers, vouloit leur faire présent de vases d'argent, lui demandèrent, en place, du parchemin pour copier les anciens auteurs. On ne se servoit encore que de parchemin sous le règne du roi Jean.

CHASSE. Le plaisir de mettre à mort les plus innocens animaux, est un droit qui n'appartient pas à tout le monde, & plût à dieu qu'il n'appartînt à personne, on ne tueroit alors que les animaux nuisibles; les autres auroient la permission de vivre. Mais comme l'amour-propre est intéressé à cet exercice, qui, d'ailleurs, passe pour salutaire, il n'y a pas d'apparence que la fureur s'en passe.

Ces occupations & ces nobles travaux
Sont les amusemens des plus fameux héros;
Et lorsqu'à leurs souhaits ils ont calmé la terre,
Ils mettent dans leurs jeux l'image de la guerre.

Voici d'autres vers qu'on peut encore adresser à tous les chasseurs.

Prendre bien de la peine,
Se tuer, s'excéder, se mettre hors d'haleine,
Interrompre au matin un tranquille sommeil,
Aller dans les forêts prévenir le soleil,
Fatiguer de ses cris les échos des montagnes,
Passer en plein midi, les guérets, les campagnes,
Dans les plus creux vallons fondre en désespérés,
Percer rapidement les bois les plus ferrés;
Ignorer où l'on va, n'avoir qu'un chien pour guide,
Pour faire fuir un cerf qu'une feuille intimide,
Manquer la bête enfin, après avoir couru,
Et revenir bien tard, mouillé, las & recru,
Estropié souvent: dites-moi, je vous prie,
Cela ne vaut-il pas la peine qu'on en rie?

La passion de la *chasse* est une espèce d'épidémie chez les anglois. L'ecclésiastique, le juge de paix, le paysan, le noble, le roturier, le pauvre, le riche, en un mot, tout anglois quitte tout pour la *chasse*. On voit souvent de vieux ministres abandonner leur famille & leurs ouailles pour cette fatigante récréation. L'amour est la passion de la jeunesse, l'avarice est celle des vieillards, la *chasse* est, en Angleterre, la fureur de tous les âges. Un chevalier baronnet doit être, par son état, un chasseur déterminé. Le vieux philosophe Saunderson, professeur de mathématique à Cambridge, quoique privé de la vue, chassoit encore dans un âge très-avancé; son cheval étoit accoutumé à suivre celui de son valet, & sa joie étoit extrême lorsqu'il entendoit le bruit des chiens & des chasseurs. Addisson, pour tourner en ridicule les écossois, qui armèrent sous le feu roi d'Angleterre, en faveur du prétendant, dit quelque part: « Un jour un renard vint à traverser leur camp, » & aussi-tôt toute l'armée courut après, soldats » & officiers, sans qu'il fût possible aux chefs de » les retenir ». Toujours est-il vrai de dire que la *chasse* est, pour les anglois, le suprême plaisir: les loix sévères sur la *chasse* en sont une preuve. Les peines y sont moins proportionnées à la gravité du délit, qu'au penchant invincible de la nation à les enfreindre; ce qui a fait croire à un de leurs compatriotes, que « cet amour de la chasse » prouvoit leur affinité avec les sauvages de l'Amé» rique ».

Tout violent qu'est l'exercice de la *chasse*, les dames angloises l'aiment; elles se piquent de monter à cheval aussi lestement que les hommes, & de franchir un fossé avec la hardiesse d'un piqueur.

Une femme, voulant plaire à un chasseur déterminé, franchit un jour une barrière bien fermée, au risque de se casser le cou. Tout le monde admira son audace, & le chasseur tomba à ses pieds. Hercule fila pour Omphale; une femme doit chasser pour toucher le cœur de certains anglois.

La duchesse de Kinston alloit à l'académie, & faisoit les exercices avec la vigueur d'un page.

Ce qui contribue le plus au goût universel des anglois pour la chasse, c'est que, communément, ils passent six mois de l'année à la campagne. Au milieu de l'abondance & des richesses, Londres n'est pas pour les riches un lieu de plaisir; on s'y occupe d'affaires & de politique, & l'on ne vit qu'au milieu des brouillards & de la fumée du charbon de terre. Dès les premiers beaux jours, on se sauve à la campagne, & il y faut chasser.

Portrait du Fox-Hunter, ou du chasseur de renard.

Le fox-hunter est une sorte d'animal très-commun dans la Grande-Bretagne, & sur-tout dans les provinces du nord. Il faut avouer qu'il a beaucoup de ressemblance avec l'homme, du moins à l'extérieur; il a même l'usage de la parole, quoique d'ordinaire il crie plus qu'il ne parle: mais il agit, il sent, il pense tout différemment de nous, si pourtant il est vrai qu'il pense, ce que je ne

voudrois pas garantir. Je l'ai examiné de près; il eſt, au fond, moins méchant que farouche; j'en ai même vu quelques-uns s'apprivoiſer. Je le croirois volontiers d'une eſpèce mitoyenne entre l'homme & la bête; il parle comme l'un, mais il vit comme l'autre. S'il eſt organiſé de façon qu'il peut en effet prononcer les mêmes ſons que nous, il manque totalement de ce que nous appelons entendement, jugement, raiſon, qui ſont aſſurément les parties eſſentielles de l'homme.

Le fox-hunter eſt un animal, ou homme, ſi l'on peut l'honorer de ce nom, parce qu'en effet il a quelques qualités humaines; le fox-hunter, dis-je, eſt un homme qui vit continuellement avec les chiens & les chevaux; nous le nommons ainſi à cauſe de la grande antipathie qu'il a pour le renard, & qui eſt en lui auſſi naturelle, qu'elle l'eſt dans les chiens même, ce qui fait qu'il ſe ligue avec eux pour le détruire. Il eſt ennemi des villes, & ſur-tout des capitales. Un fox-hunter qui eſt de bonne race, n'a jamais mis le pied à Londres. En hiver même, il eſt à cheval à ſix heures du matin; la neige, les mauvais temps, rien ne l'arrête; il ne peut reſter ſous un toit, à moins que ce ne ſoit pour manger ou pour dormir.

Ce qui fait croire que les fox hunters ne ſont pas des hommes, c'eſt qu'au milieu d'une nation polie, & renommée pour les ſciences, ils ignorent tout ce que c'eſt qu'éducation, ſavoir & politeſſe. Dès qu'ils ont appris à lire, écrire & monter à cheval, ils ſe regardent comme des gentilshommes accomplis. Les plus éclairés d'entr'eux n'ont guères lu que les gazettes. Cependant, avec ce grand fonds de connoiſſances, ils ſe piquent de beaucoup de politique, & jugent avec ſévérité tout ce qui ſe fait dans le parlement. Il ne paroît aucun bill, quelque ſage qu'il puiſſe être, qui n'éprouve de leur part la plus forte oppoſition, dès qu'il ne ſe trouve pas à leur gré. Ils ſont dans les campagnes ce qu'eſt la populace dans les villes, toujours prêts à s'armer pour le bien public, toutes les fois qu'il eſt queſtion de leur avantage particulier. Ils ſont ennemis de tous les miniſtres, quels qu'ils ſoient, & des françois, en tems de paix comme en tems de guerre. Quoique le commerce faſſe fleurir notre nation, & la rende redoutable à tous ſes voiſins; quoiqu'ils participent eux-mêmes au bénéfice qui en revient, ils ſe plaignent continuellement de l'encouragement qu'on lui donne; & s'ils en étoient les maîtres, ils mettroient le feu à tous les vaiſſeaux de la Grande-Bretagne. Voilà quels ils ſont en général. Toute leur converſation roule ſur deux grands mots, *liberté* & *propriété*, que la plupart d'entre eux répètent peut-être ſans les entendre. Hors de là, ils ne peuvent pas dire quatre paroles. Ils ſeront toujours muets dans toute converſation où il ſera queſtion du ſavoir vivre, de la douceur, de l'affabilité, de la complaiſance, de l'humanité & des autres vertus de la ſociété.

Le fox-hunter ne connoît de gloire que celle de courir auſſi vîte que l'animal dont il eſt l'ennemi déclaré, de plaiſir que la *chaſſe*, & de vertu que de boire beaucoup. La partie de la journée qu'il n'eſt pas à cheval, il la paſſe à table, à fumer & à s'enivrer; & il eſt certain que c'eſt l'unique manière dont il puiſſe être utile à la république. Par ſa grande conſommation de boiſſons, il contribue du moins à en acquitter les charges.

Il eſt naturellement un animal très-lourd: peut-être que les alimens dont il ſe nourrit en ſont la cauſe. Il ne mange que du bœuf ſalé, du mouton froid, des choux, des carottes & du pudding, qui eſt ſon mets favori; le plus peſant eſt celui qu'il aime le mieux. Sa boiſſon eſt l'aîle (bière ſans houblon) & les vins groſſiers des côtes de Portugal, & de tems en tems un peu d'eau-de-vie de l'eſpèce la plus forte. A tous ſes repas, il boit à deux ſantés favorites, & c'eſt peut-être la ſeule règle qu'il obſerve; la première eſt celle de tous les braves fox-hunters de la Grande-Bretagne, proteſtans ou catholiques, ſans diſtinction: le titre de chaſſeur rapproche tout. La ſeconde raſade eſt la confuſion du miniſtre.

Quoique les fox-hunters manquent abſolument d'eſprit, il s'en trouve néanmoins qui s'en piquent: on peut juger du leur par ce trait. Un d'entr'eux répondit un jour à ſa ſœur, qui l'invitoit à venir à Londres pour y entendre Farinelli: « Ma ſœur, » je ne donnerois pas un ſol pour entendre votre » Farinelli & tout votre opéra italien. J'ai ici vingt » voix avec leſquelles je fais chorus, & que je fais » chanter, tantôt dans les bois, tantôt dans les » plaines, & c'eſt la ſeule muſique dont je faſſe » cas ».

Cette ſanglante ſatyre des chaſſeurs de renard a cet avantage, qu'elle nous fait connoître bien particulièrement les mœurs des gentilshommes campagnards de l'Angleterre.

J'ai ſouvent entendu dire à des dames: *Nous nous promenames dans la forêt, &, ſans nous être fatiguées à ſuivre la* chaſſe, *nous eûmes le plaiſir de nous trouver à la mort du cerf*; c'eſt-à-dire (ſuivant Saint-Foix) qu'elles avoient eu le plaiſir de voir un animal tombé de laſſitude, que l'on tue, & dont les regards & les larmes devroient nous faire ſentir notre férocité.

Les domeſtiques du curé de Waldkirch, bourg de la principauté de Paſſau, ayant été envoyés, il y a quelque tems, par leur maître, pour pêcher dans un étang, furent tentés de ſe réſerver un brochet d'environ vingt livres; en conſéquence ils allerent le cacher dans le fond d'un bois voiſin, avec le projet de revenir le chercher le ſoir. Un renard, conduit par le haſard, voulut s'em-

parer de la proie ; mais le poiſſon vorace l'attrapa par la patte, & ne le lâcha point. Des chaſſeurs à l'affut, attirés par les cris du renard, accoururent, & le tuèrent; leur ſurpriſe fut extrême lorſqu'ils s'apperçurent que cet animal étoit arrêté par un brochet, qui n'avoit pas encore lâché priſe.

CHASTETÉ. La *chaſteté* eſt une vertu morale par laquelle nous réglons les deſirs immodérés de la chair.

Dans quel endroit de la terre la *chaſteté*, cette vertu ſi ſublime, a-t-elle été plus reſpectée que dans l'île de Scio? Depuis ſept cents ans, au rapport de Plutarque, l'on ne ſe ſouvenoit, dans cette île, qu'aucune femme mariée eût manqué de fidélité à ſon mari, ni qu'aucune fille eût été déſhonorée.

La chaſte Livie apperçut un jour en paſſant ſur les bords du Tibre, des hommes qui ſe baignoient. Le ſénat en ayant été informé, voulut condamner ces baigneurs à des peines afflictives, mais l'impératrice intercédant pour eux, envoya demander leur grace, diſant *que des hommes nuds n'étoient que des ſtatues pour les yeux d'une honnête femme.*

Ce que la bravoure eſt pour les hommes, la *chaſteté* l'eſt pour les femmes. Cette vertu, en les faiſant triompher de tout ce qui les environne, leur accorde pour prix de la victoire, l'eſtime univerſelle & la leur propre. Cette récompenſe eſt ſi belle pour une ame qui a de l'élévation, que l'on a vu des jeunes perſonnes, foibles & timides, s'armer d'un courage héroïque, & s'expoſer à périr pour venger leur honneur outragé.

Attila s'étant rendu maître d'Aquilée, une dame fut faite captive par un officier de ſon armée. Ce brutal, épris de ſes charmes, ſe mit en devoir de lui faire violence; mais elle le pria que ce ne fût point publiquement. Elle le conduiſit à l'inſtant dans une chambre, proche d'une fenêtre qui donnoit ſur la rivière, & lui dit : Puiſque vous voulez jouir de ma perſonne, ſuivez-moi. Auſſi-tôt elle s'élança dans l'eau, où elle fut noyée. Attila fit brûler Aquilée, & l'enſevelit ſous ſes ruines, après en avoir fait égorger tous les habitans.

Timothée, dame Thébaine, d'une race illuſtre, fut, à cauſe de ſa beauté, la victime de l'incontinence d'un capitaine d'Alexandre qui la viola; il la preſſa enſuite de lui déclarer ſon tréſor; elle lui dit qu'elle l'avoit caché dans un puits qu'elle lui montra; il y deſcendit. Timothée vengea ſa *chaſteté* en comblant le puits de pierres. Elle eut le ſort de Lucrece; mais ſa vengeance fut bien plus raiſonnable. Lucrece en ſe tuant, ſembloit ſe punir d'avoir participé au crime; mais Timothée en ne puniſſant que ſon raviſſeur, faiſoit voir qu'il étoit ſeul coupable, & que ſes ſens n'avoient point ſéduit ſa raiſon.

Une jeune perſonne extrêmement ſage & d'une beauté parfaite, ſe vit réduite à ſe faire ravaudeuſe; elle s'établit à Paris dans la rue du Foin-Saint-Jacques. Les jeunes gens des environs vinrent auſſi-tôt lui conter fleurette; ils ſe flattoient de ne point la trouver cruelle; mais elle parvint à leur en impoſer à tous, & même à s'en faire reſpecter. Ils connurent alors que ſon maintien réſervé, ſon air d'innocence, loin d'être une affectation trompeuſe, peignoient la ſageſſe de ſon ame. Ne ſongeant qu'à ſon devoir, toujours appliquée au travail, elle dédaigna les préſens, les offres les plus ſéduiſantes. Une dame du voiſinage entendit parler avec admiration de la vertu de cette jolie ouvrière, elle deſira la connoître; la trouvant de jour en jour plus eſtimable, elle lui aſſura une rente de cent écus, & l'établit avantageuſement.

André II, roi de Hongrie, obligé de quitter ſes états, en laiſſa la régence au palatin du royaume, appellé *Banéban*, dont il avoit éprouvé depuis long-tems le zèle & la fidélité. Il lui recommanda, en partant, d'entretenir la paix avec les princes voiſins, & ſur-tout d'adminiſtrer une exacte juſtice à tous ſes ſujets, ſans égard pour la naiſſance ou la dignité de qui que ce fût. Ce ſeigneur, pendant l'abſence de ſon ſouverain, n'oublia rien pour répondre dignement à la confiance dont il l'avoit honoré; & pendant qu'il donnoit tous ſes ſoins aux affaires du royaume, ſa femme, dame d'une rare beauté, tâchoit, par ſon aſſiduité auprès de la reine, d'adoucir le chagrin que lui cauſoit l'abſence du roi ſon mari. Tel étoit l'état de la cour de Hongrie, lorſqu'on y vit arriver le comte de Moravie, frère de la reine, & que cette princeſſe aimoit tendrement. Ce ne furent d'abord que fêtes & que plaiſirs; mais, dans la ſuite, le poiſon dangereux de l'amour ſe gliſſa parmi ces jeux innocens.

Le comte de Moravie devint éperduement amoureux de la femme du régent : il oſa lui déclarer ſa paſſion; mais cette dame, encore plus vertueuſe qu'elle n'étoit belle, ne lui répondit que par la ſévérité de ſes regards. La réſiſtance fit ſon effet ordinaire : les deſirs criminels du comte n'en furent que plus violens; ſa paſſion, qui augmentoit tous les jours, le jetta dans une ſombre mélancolie. Il n'étoit plus queſtion de jeux, de ſpectacles, & de tous ces vains amuſemens dont les grands occupent ſi ſérieuſement leur oiſiveté. Le comte ne cherchoit plus que la ſolitude : mais la reine, par une complaiſance trop naturelle aux femmes pour cette eſpèce de malheur, & pour retirer ſon frère d'un genre de vie ſi triſte, ſous différens prétextes, retenoit auprès d'elle la femme du régent, ou l'envoyoit chercher auſſi-tôt qu'elle

s'éloignoit du palais. Cette dame pénétra sans peine les motifs indignes de ces empressemens ; & pour éviter l'entretien du comte, elle feignit quelque tems d'être malade : mais ayant usé ce prétexte, sa naissance & le rang que tenoit son mari, ne lui permettant pas de s'absenter plus long-tems de la cour, elle revint au palais. Le comte, de peur de l'aigrir, dissimula ses sentimens ; & des manières respectueuses succédèrent, en apparence, à l'éclat & à l'emportement de sa passion.

La femme du regent, rassurée par cette conduite pleine de discrétion, continuoit de paroître à la cour, lorsque la reine, sous prétexte de l'entretenir en particulier, la conduisit dans un endroit écarté de son appartement, où, après l'avoir enfermée, elle l'abandonna aux desirs criminels de son frère, qui, de concert avec la reine, étoit caché dans le cabinet. La femme du régent en sortit avec la honte sur le visage & la douleur dans le cœur. Elle s'ensevelit dans sa maison, où elle pleuroit en silence le crime du comte & son propre malheur. Mais le régent ayant un jour voulu prendre place dans son lit, son secret lui échappa ; & emportée par l'excès de sa douleur : « Ne » m'approchez pas, seigneur, lui dit-elle, en versant un torrent de larmes, éloignez-vous d'une » femme qui n'est plus digne des chastes embrassemens de son époux. Un téméraire a violé » votre lit ; & la reine, sa sœur, n'a pas eu honte » de me livrer à ses emportemens. Je me serois » déja punie moi-même de leur crime, si la religion ne m'eût empêchée d'attenter à ma vie ; » mais cette défense de la loi ne regarde pas un » mari outragé. Je suis trop criminelle, puisque » je suis déshonorée : je vous demande ma mort » comme une grace, qui m'empêchera de survivre » à mon déshonneur ». Le régent, quoiqu'outré de douleur, lui dit qu'une faute involontaire étoit plutôt un malheur qu'un crime, & que la violence qu'on avoit faite à son corps, n'altéroit point la pureté de son ame ; qu'il la prioit de se consoler, ou du moins de lui cacher avec soin la cause de sa douleur. « Un intérêt commun, ajouta-t-il, nous » oblige l'un & l'autre de dissimuler un si cruel » outrage, jusqu'à ce qu'il nous soit permis d'en » tirer une vengeance proportionnée à la grandeur de l'offense ». Son dessein étoit d'en faire ressentir les premiers effets au comte ; mais ayant appris qu'il étoit parti secrettement, pour retourner dans son pays, le régent, au désespoir que sa victime lui eût échappé, tourna tout son ressentiment contre la reine même.

Il se rendit au palais ; & ayant engagé cette princesse à passer dans son cabinet, sous prétexte de lui communiquer des lettres qu'il venoit, disoit-il, de recevoir du roi, il ne se vit pas plutôt seul avec elle, qu'après lui avoir reproché son intelligence criminelle avec le comte, & la trahison qu'elle avoit faite à sa femme, le fier palatin lui enfonça un poignard dans le sein ; & sortant tout furieux de ce cabinet, il publia, devant toute la cour, sa honte & sa vengeance. Soit surprise ou respect, personne ne se mit en état de l'arrêter. Il monta à cheval sans obstacle ; & s'étant fait accompagner de quelques seigneurs témoins de cette funeste catastrophe, il prit la route de Constantinople, où étoit le roi de Hongrie.

Dès qu'il fut arrivé, il se rendit au palais qu'occupoit ce prince ; & se présentant devant lui avec une intrépidité qui a peu d'exemples : « Seigneur, » lui dit-il, en recevant vos derniers ordres, quand » vous partites de Hongrie, vous me recommandâtes sur-tout, que, sans avoir égard au rang » & à la condition, je rendisse à tous vos sujets » une exacte justice. Je me la suis faite à moi-» même : j'ai tué la reine votre épouse, qui avoit » prostitué la mienne ; & bien loin de chercher » mon salut dans une fuite honteuse, je vous apporte ma tête. Disposez à votre gré de mes » jours ; mais songez que c'est par ma vie ou » par ma mort, que les peuples jugeront de votre » équité, & si je suis coupable ou innocent ». Le roi écouta un discours aussi surprenant, sans l'interrompre, & même sans changer de couleur ; & quand le régent eut cessé de parler : « Si les » choses se sont passées comme vous le rapportez, lui dit ce prince, retournez en Hongrie, » continuez d'administrer la justice à mes sujets » avec autant d'exactitude & de sévérité que » vous vous l'êtes rendue à vous-même. Je resterai peu à Constantinople ; & à mon retour, » j'examinerai sur les lieux, si votre action mérite des louanges ou des supplices ».

Lorsque dom Juan d'Autriche commandoit dans les Pays-Bas, en 1578, l'armée espagnole contre les confédérés, un de ses officiers voulut faire violence à la fille d'un avocat de Lille, chez lequel il étoit logé. Cette jeune personne, en se défendant, saisit le poignard de son ravisseur, le lui plonge dans le sein & s'éloigne. Le capitaine sentant que sa blessure est mortelle, se confesse ; & pénétré de repentir le plus vif, supplie qu'on lui amène la vertueuse fille : « Je souhaite, lui » dit-il, que vous me pardonniez l'outrage que » vous avez reçu de moi ; & pour réparer, autant que je le puis, mon attentat d'une manière » convenable, je déclare que je suis votre mari. » Puisque mon crime & votre vertu m'ont mis » hors d'état de pouvoir vous offrir ma personne, recevez du moins, avec le nom & les » droits de mon épouse que je vous donne, le » présent que je vous fais de tous mes biens. Que » ceux qui sauront l'affront que vous avez été sur » le point de recevoir, apprennent en même-tems » qu'un mariage honorable a été le prix des efforts » que j'ai faits pour vous déshonorer, & du courage avec lequel vous avez su vous en défendre ». Ce discours fini, le noble espagnol,

du consentement du père, & en présence du prêtre qui étoit venu pour le confesser, épouse la fille. Il expira aussi-tôt après, laissant à juger si l'on devoit plus admirer la générosité avec laquelle il répara sa faute, ou le courage de cette jeune personne, pour conserver son honneur.

Un capitaine de l'armée de Monsieur, frère de Henri III, étant logé chez un payſan, lui demanda sa fille en mariage. Mais cet homme lui ayant répondu qu'il lui falloit une demoiselle, & non pas sa fille, qui n'étoit pas de sa qualité; il l'obligea à s'enfuir, en lui jettant les plats & les assiettes à la tête. Il déshonora ensuite la fille: puis l'ayant fait mettre à table, commença à dire mille plaisanteries sur son sujet. Cette malheureuse, outrée de dépit, prit un grand couteau qui étoit sur la table, & le lui enfonça dans l'estomac avec une telle roideur, qu'il tomba mort sur la place. Les soldats qui étoient présens, voulant venger leur capitaine, prirent la fille; & l'ayant attachée à un arbre, lui cassèrent la tête: mais les gentilshommes voisins l'ayant appris, assemblèrent des payſans, qui taillèrent les soldats en pièces.

Morgan, l'un des chefs barbares de ces pirates qui, sous le nom de *flibustiers*, ont désolé l'Amérique espagnole, s'étant rendu maître de la ville de Panama, y exerça, avec les siens, toutes les cruautés que la licence & l'avidité peuvent inspirer à des gens sans mœurs. Au milieu de tant d'horreurs, le féroce Morgan devint amoureux. Comme son caractère n'étoit pas propre à inspirer une passion de cette nature, il vouloit faire violence à la belle espagnole qui avoit fait impression sur lui. « Arrête, lui cria-t-elle, en » s'arrachant d'entre ses bras, & en s'éloignant » de lui avec précipitation, arrête, & ne pense » pas que tu puisses me ravir l'honneur, comme » tu m'as ôté les biens & la liberté. Apprends » que je sçais mourir, & je me sens capable de » porter les choses à la dernière extrémité contre » toi & contre moi-même ». A ces mots, elle tire de dessous sa robe un poignard qu'elle lui auroit plongé dans le cœur, s'il n'eût évité le coup. Morgan perdit toute espérance, & avec l'espérance, son amour.

On voit à Vienne, dans une galerie du cabinet de l'archiduc Léopold, la statue d'une payſanne qui a immortalisé son nom par son courage. Comme elle étoit occupée à travailler à la campagne, un soldat, dont elle n'avoit pas voulu satisfaire les desirs, entreprit d'avoir par la force, ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses caresses; mais la fille le prit par le milieu du corps, l'enveloppa dans sa robe, & le porta dans cet état au corps-de-garde de la ville, pour le faire punir de son insolence. On fut si étonné des forces, du courage & de la vertu de cette héroïne rustique, qu'il fut résolu qu'on lui érigeroit une statue.

Lorsque les normands ravageoient l'Angleterre en 870, Ebba, abbesse de Cossingham, assembla ses religieuses en chapitre, & leur dit: « Si vous » voulez me croire, je fais un moyen pour nous » mettre à l'abri de l'insolence de ces barbares ». Elles promirent de lui obéir; & l'abbesse prenant un rasoir, se coupa le nez & la lèvre d'en haut, jusqu'aux dents. Toutes les religieuses en firent autant; & les normands qui vinrent le lendemain, voyant ces filles si hideuses, en eurent horreur, & se retirèrent promptement; mais ils brûlèrent le monastère avec les religieuses.

Antoinette de Pons, marquise de Guerchiville, inspira par sa sage résistance de l'estime à Henri IV, qui vouloit la séduire. Ce Prince ne pouvant réussir, lui dit: « Puisque vous êtes » véritablement dame d'honneur, vous le serez » de la reine, ma femme ».

CHATIMENT. Chaque peuple a sa manière de punir les délits ou les crimes par des *châtimens* qui sont d'autant plus justes, qu'ils sont proportionnés aux crimes qui les ont motivés: mais, pour juger de la sévérité d'un *châtiment*, il faut bien considérer les mœurs de la nation parmi laquelle il est en usage.

Les égyptiens ne condamnoient point à mort un pere qui avoit tué son fils; mais ils l'obligeoient à rester trois jours entiers auprès du cadavre. La douleur & le repentir qu'un tel objet devoit exciter dans son ame, étoient la peine dont ils puniſsoient sa cruauté.

Les mêmes égyptiens puniſsoient de mort les fainéans, les vagabonds, & ceux qui exerçoient des métiers infames; & pour être à portée de s'en instruire, ils avoient fait une loi, qui obligeoit chaque citoyen à se faire inscrire tous les ans, & à déclarer sa profession chez un magistrat créé à cet effet.

Chez les germains, les crimes qui regardoient l'état, étoient punis très-sévèrement. Les traîtres à la patrie, les déserteurs étoient pendus à des arbres: les lâches, ceux qui avoient fui dans les combats, étoient noyés sous la claie, dans des mares bourbeuses. Les crimes qui ne regardoient que les particuliers, n'étoient pas traités, à beaucoup près, avec autant de rigueur: même dans le cas de meurtre, le coupable étoit quitte pour un certain nombre de bestiaux, suivant la gravité des circonstances.

CHAT. Si les égyptiens ont adoré le *chat* sous sa figure naturelle, & sous la figure d'un homme à tête de *chat*, c'est à cause des avantages & de l'utilité qu'ils en retiroient. En effet, les chiens

nous vendent leur ſervitude & l'inutilité dont ils ſont dans les villes ; les chats, au contraire, délivrent nos maiſons des animaux qui les détruiſent.

Si nous en croyons le pere Meneſtrier, dans un livre qui a pour titre : *Repréſentation en muſique*, il y rapporte, page 180, la marche d'une proceſſion qui mérite d'être tranſcrite, pour prouver que les *chats* ont encore une autre utilité, à laquelle on ne s'attend pas. Voici ſes paroles :

Jean Criſtoval Calvette, qui a fait la relation du voyage que Philippe II, roi d'Eſpagne fit de Madrid à Bruxelles, pour aller voir ſon père Charles-Quint, a décrit une fête qui ſe fit à Bruxelles, l'an 1545.

Le dimanche dans l'octave de l'aſcenſion, pour la célébrité d'une image miraculeuſe de la Sainte-Vierge, qui eſt conſervée dans une égliſe que l'on nomme *du Sablon* ; après avoir décrit les croix & les bannières, l'ordre des prêtres & des religieux qui compoſoient une partie de la proceſſion, il dit qu'on vit paroître pluſieurs chars de triomphe, ſur leſquels étoient repréſentés les principaux myſtères de la vie de Notre-Seigneur & de la Sainte-Vierge. Cette pompe myſtérieuſe commença par la figure d'un diable, en forme d'un puiſſant taureau, qui jettoit du feu par les cornes, entre leſquelles un autre étoit aſſis, & l'un & l'autre étoit conduit par un enfant vêtu en loup, monté ſur un courtaud vêtu d'armes luiſantes, avec l'épée & la balance en mains. Sur le pas de cet archange marchoit un charriot chargé d'une muſique la plus ſonore & la plus mélodieuſe qu'on eût jamais entendue. C'étoit un ours aſſis qui touchoit un orgue, non pas compoſé de tuyaux, comme les autres, mais d'une vingtaine de *chats* enfermés ſéparément dans des caiſſes étroites, où ils ne pouvoient ſe remuer. Leurs queues ſortoient en haut par des trous faits exprès, & étoient liées à des cordes attachées au regiſtre de l'orgue, dont, à meſure que l'ours preſſoit les touches, il faiſoit lever ces cordes, & tiroit les queues des *chats*, pour les faire miauler & former le ton de baſſes, de tailles & de deſſus, ſelon la nature des airs que l'on vouloit chanter, avec tant de proportion, que cette muſique de *chats* ne faiſoit point un faux ton.

Au ſon de cet orgue ſi bien conduit, danſoient des ſinges, des ours, des loups, des cerfs & d'autres animaux autour d'une grande cage, ſur un théâtre porté ſur un char tiré par des chevaux. Dans cette cage, autour de laquelle danſoient ces animaux, étoient deux ſinges qui jouoient de la cornemuſe, au ſon de laquelle des enfans changés en bêtes danſoient, pour repréſenter la fable de Circé, qui changea les compagnons d'Ulyſſe en pourceaux. En un mot, afin qu'il ne manquât rien à cette cérémonie, les reliques des Saints étoient portées après, & on entendoit les chants graves de l'égliſe, après avoir ouï ces concerts de muſique. L'empereur Charles-Quint, le roi Philippe ſon fils, & les reines, virent ces repréſentations des fenêtres & des balcons de l'hôtel-de-ville.

Tout le monde ſait combien le fameux Mahomet avoit d'égards pour les *chats*. Un de ces animaux s'étant un jour trouvé endormi ſur la manche du prophète, au moment de ſe rendre à la prière, Mahomet aima mieux la couper que de déranger ſon vénérable *chat*.

Il y a encore quelques villes dans le royaume, où le maire & les échevins, dit Sainte-Foix, font mettre dans un panier une ou deux douzaines de *chats*, & les brûlent dans le feu de joie de la veille de la Saint-Jean. Cette barbare coutume, dont on ignore l'origine, ſubſiſtoit même dans Paris, & n'y a été abolie qu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHATELLET (Paul Hay du), né en 1595, mort en 1636. Un jour que M. du Chatellet étoit avec M. de Saint Preuil, qui ſollicitoit auprès du roi la grace du duc de Montmorenci, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le roi lui dit : « Je penſe que M. du Chatellet voudroit » avoir perdu un bras, pour ſauver M. de Mont- » morency ». Il répondit : *Je voudrois, ſire, les avoir perdus tous deux, car ils ſont inutiles à votre ſervice, & en avoir ſauvé un qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore.*

Du Chatellet, au ſortir de la priſon où il avoit été mis, pour n'avoir pas voulu être un des commiſſaires du maréchal de Marillac, alla à la meſſe du roi, qui ne le regardoit point, affectant de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque eſpèce de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter, il s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit : *Je vous prie*, Monſieur, *de dire au roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me faſſe l'honneur de me regarder.* M. de Saint-Simon le dit au roi, qui en rit, & le careſſa enſuite.

CHAULIEU (Guillaume Amfrye de), poëte françois, né à Fontenay, dans le Vexin normand, en 1639, mort en 1720, à quatre-vingt-un ans, étoit fils d'un maître des comptes de Rouen. MM. de Vendôme, qui goûtèrent de bonne heure l'eſprit de Chaulieu, voulurent être ſes amis & ſes protecteurs : ils lui firent avoir plus de 30000 livres de rentes en bénéfice. Chaulieu s'avouoit l'élève de Chapelle, & s'abandonna, comme ſon maître, à une volupté délicate, qu'ils firent reſpirer dans leurs vers. Sa poéſie eſt pleine d'images ſimples, naives, enjouées ; mais le ſtyle en eſt ſouvent négligé, & ne ſe ſent que trop de la moleſſe voluptueuſe de l'auteur, épicurien décidé, qui ne ſe fit jamais un tourment de rimer. Il occupoit à Paris une maiſon dans le temple, où il raſſembloit une ſociété d'amis choiſis ; on

l'appelloit l'*Anacréon du temple*, parce que, comme le poète grec, il conserva jusqu'au dernier âge son même goût pour les plaisirs.

L'auteur du Temple du Goût a très-bien caractérisé ce poète.

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant Abbé de Chaulieu,
Qui chantoit en sortant de table:
Il osoit caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable.
Sa vive imagination
Prodiguoit dans sa douce ivresse
Des beautés sans correction
Qui choquoient un peu la justesse,
Mais respiroient la passion.

Le dieu du goût l'avertit de ne se croire que le premier des poètes négligés, & non pas le premier des bons poètes.

L'abbé Chaulieu mourut à peu près comme il avoit vêcu, en caressant l'amour & les plaisirs. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, il s'étoit déclaré l'amant de mademoiselle de Launay, dont nous avons des mémoires sous le nom de *madame de Staal*. Comme il étoit devenu aveugle, il prêtoit à sa maîtresse les charmes les plus propres à le séduire; & ne comptant plus sur les siens, il s'efforçoit de se rendre aimable, à force de complaisance & d'attention à prévenir tout ce qu'elle pouvoit désirer. Il proposoit souvent d'ajouter les présens à l'encens qu'il offroit. Mademoiselle de Launay, importunée un jour des vives instances avec lesquelles il la prioit d'accepter mille pistoles, lui dit: « Je vous conseille, en reconnoissance de vos généreuses offres, de n'en pas » faire de pareilles à bien des femmes; vous en » trouveriez quelqu'une qui vous prendroit au » mot ». *Oh!* répondit-il assez naïvement, *je sais bien à qui je m'adresse.*

Comme l'abbé de Chaulieu se contentoit de réciter ses vers, sans en laisser prendre de copie, il n'y a point d'édition complette, ni peut-être fidelle de ses œuvres.

Voici un billet de *Chaulieu* à M. de la Fare, pour l'inviter à souper avec une dame de ses amies:

Ce soir, lorsque la nuit aux amans favorable
Sur les yeux des mortels répand l'aveuglement,
Dans un petit appartement,
Les Graces & l'amour conduiront ma maîtresse.
A cet objet de ma tendresse,
De mon cœur partagé rejoins l'autre moitié,
Et donne-moi ce soir le plaisir d'être à table
Entre l'amour & l'amitié.

CHAUSSÉE (Nivelle de la), poète dramatique, né à Paris en 1692, mort dans cette même ville en 1754. *La Chaussée* avoit des mœurs douces, une ame honnête & sensible. Il n'a point, comme Plaute & Molière, attaqué le ridicule du caractère & les travers de l'esprit, ce sont les foiblesses du cœur qu'il peint dans ses drames; & sans penser à corriger, il ne veut qu'attendrir. Mais il n'est point, comme on l'a prétendu, créateur du genre attendrissant ou larmoyant, ainsi qu'on l'appelle par dérision. Plusieurs auteurs avant lui, & Térence même, ont donné des comédies de ce genre. *La Chaussée* n'a contribué qu'à faire revivre parmi nous cette branche du théâtre, & a augmenté par-là nos plaisirs.

La comédie de Mélanide, représentée pour la première fois en 1741, est peut-être la meilleure des pièces dans le genre attendrissant. C'est un roman, si l'on veut, mais un roman dramatique, qui fait beaucoup d'effet sur le théâtre. Le quatrième & le cinquième acte sont de la plus grande chaleur. Le pathétique de cette piéce n'a pas cependant empêché M. Piron de plaisanter beaucoup sur les drames de ce genre, qu'il compare à de froids sermons: *Tu vas donc entendre prêcher le père la Chaussée*, dit-il un jour à un de ses amis, qu'il rencontra allant à une représentation de Mélanide.

La Chaussée a composé encore plusieurs autres pièces qui ont été recueillies en 1763, en cinq volumes petit *in*-12. Un des plus grands reproches que l'on a faits aux auteurs du comique attendrissant, est de choquer souvent la vraisemblance, & de traiter les spectateurs comme des enfans, en les faisant passer alternativement des ris aux pleurs. Mais n'y a-t-il pas des aventures qui affligent l'ame, & dont certaines circonstances inspirent ensuite une gaîté passagère? En voici deux exemples que M. de Voltaire a rapporté dans sa préface de l'Enfant prodigue. Une dame respectable voyant une de ses filles en danger de mort, s'écrioit en fondant en larmes: *Mon Dieu! rendez-la moi, & prenez tous mes autres enfans.* Un homme qui avoit épousé la sœur de la moribonde, s'approcha d'elle; & la tirant par la manche: *Madame*, dit-il, *les gendres en sont-ils?* Le sang-froid & le comique avec lequel il prononça ces paroles, firent faire un grand éclat de rire à la mere, à la malade & à toute la famille qui l'environnoit.

On avoit défendu à un régiment, dans la bataille de Spire, de faire quartier; un officier allemand demanda la vie à un des nôtres, qui lui répondit: « Monsieur, demandez-moi toute autre » chose; mais pour la vie, il n'y a pas moyen ». Cette naïveté passa de bouche en bouche, & on rit au milieu du carnage. A combien plus forte

raiſon, conclut l'auteur, le rire peut-il ſuccéder dans la comédie à des ſentimens touchans?

Voici l'épigramme ou plutôt la charade de Piron contre *la Chauſſée* :

Sur l'air : *de Joconde.*

Connoiſſez-vous ſur l'Hélicon
L'une & l'autre Thalie?
L'une eſt chauſſée, & l'autre non;
Mais c'eſt la plus jolie.
L'une a le rire de Vénus;
L'autre eſt froide & pincée:
Salut à la belle aux pieds nuds;
Nargue de LA CHAUSSÉE.

CHAUVE. Les *chauves* étoient parmi les Romains l'objet de la raillerie. De tous les honneurs décernés à Jules-Céſar, il n'y en eut aucun qui lui fut plus agréable que la permiſſion de porter perpétuellement une couronne de laurier, parce qu'il pouvoit cacher par-là qu'il étoit *chauve*. Martial dit plaiſamment à un homme *chauve*, qui avoit toujours la tête enveloppée de linge, & qui feignoit d'avoir mal aux oreilles :

Non aures tibi, ſed dolent capilli.

Ne dis pas que tu as mal aux oreilles, dis plutôt que tu as mal aux cheveux.

CHAUVELIN. (Philippe de), abbé, né en 1720, mourut en 1770; ce fut ce conſeiller au parlement de Paris qui contribua le plus à la proſcription des jéſuites.

Il étoit petit, boſſu & fort laid; un jour un enfant s'étant mis à pleurer de frayeur en le voyant; *Il me prend ſans doute pour un diable*, dit l'abbé de *Chauvelin* en s'adreſſant à la mère, » en ce cas, répondit la dame, il ſe trompe-» roit très-fort, puiſque les diables n'ont jamais » eu de plus grands ennemis que vous.

On lui fit cette épitaphe :

Des puiſſances du monde admirez le néant,
Cit gît un nain qui vainquit un géant.

CHEF D'ARMÉE. Après la bataille de la Boyne où Jacques II fut défait en Irlande par Guillaume III, un ſoldat anglois fier de la victoire, tenoit des diſcours pleins de vanité. Mais un ſoldat Irlandois qui avoit combattu dans l'armée ennemie, s'ennuya d'entendre ſes rodomontades : camarade, lui dit-il, vous faites grand bruit de vos troupes, mais troquons ſeulement de chef, & nous voilà prêts, ajouta-t-il avec un ſerment militaire, à recommencer la bataille.

CHÉRON. (Eliſabeth-Sophie), née à Paris en 1648, morte en 1711.

Mademoiſelle *Chéron* s'eſt diſtinguée dans la peinture, la gravure, la muſique, & la poéſie. L'académie des Ricovrati de Padoue voulut ſe l'aſſocier, & lui donna le ſurnom d'*Erato*.

Mademoiſelle *Chéron* apprit même l'hébreu, afin de mieux entendre le ſens & les beautés des pſeaumes, dont elle a donné des paraphraſes en vers françois.

Le Brun, admirateur des talens de cette muſe univerſelle, la préſenta lui-même à l'académie de peinture, qui la reçut au rang de ſes membres, avec une diſtinction très-marquée.

Mais, après la mort de Mademoiſelle *Chéron*, l'académie décida qu'elle ne recevroit plus de femme dans ſon corps; réglement dont elle s'eſt cependant écartée pluſieurs fois avec juſtice.

Pendant un grand nombre d'années, mademoiſelle *Chéron*, voulant économiſer pour l'avenir, remit à ſa mère tout l'argent que lui procuroit ſon pinceau. Elle deſira enfin de s'expliquer avec ſa dépoſitaire; & voici la réponſe qu'elle en eut : — « tout ce que vous m'avez confié juſ-» qu'à préſent m'appartient, par les droits que » la nature me donne ſur vous. »

L'humanité, la bienfaiſance de mademoiſelle *Chéron*, ne ſauroient être trop admirées. Cette femme eſtimable apprend que l'âge & les infirmités ont réduit ſon maître de muſique à la dernière indigence; elle lui donne auſſi-tôt un aſyle dans ſa maiſon, le nourrit, & a ſoin de prévenir tous ſes beſoins, juſqu'à ce que la mort ait terminé ſa vie.

Les ingrats qu'elle trouva ſouvent, ne l'empêchèrent point de ſe faire toute ſa vie un plaiſir d'obliger. L'abbé Zumbo, fameux ſculpteur, dont les figures en cire coloriée ſont autant de chef-d'œuvres, eut lieu de connoître la bonté de ſon cœur. Cet abbé, qui menoit une vie peu aiſée en Italie, vint à Paris, dans l'eſpérance d'une meilleure fortune. Mademoiſelle *Chéron* admire ſes ouvrages, & démêle dans l'air abattu de l'artiſte, les chagrins que lui fait éprouver l'indigence. Elle ſe doute qu'il a beſoin de prompts ſecours : afin de lui ſauver la honte de les accepter, elle lui demande une tête en cire; &, pour arrhes, lui préſente ſur le champ ſix louis d'or. Les autres bienfaits dont elle le combla par la ſuite méritèrent à mademoiſelle *Chéron* la plus vive reconnoiſſance de la part de l'abbé Zumbo, qui, en mourant, lui laiſſa tous ſes ouvrages.

Cette femme illuſtre ſe plaiſoit à peindre les portraits des perſonnes qui compoſoient ſa ſociété, ou pour leur en faire préſent, ou pour les placer dans

dans ſon cabinet : — « même en leur abſence, » diſoit-elle, j'ai le plaiſir de m'entretenir avec » mes amis ».

Une dame extrêmement coquette, s'étant fait peindre par mademoiſelle *Chéron*, lui demanda cinq copies de ſon portrait : — » Eh, mon » Dieu ! (s'écria quelqu'un que l'artiſte informoit de l'ouvrage dont elle étoit chargée), » pourquoi cette femme multiplie-t-elle tant ſon » portrait » ? — Mademoiſelle *Chéron* répondit par ce verſet des pſeaumes : *quoniam multiplicatæ ſunt iniquitates ejus.*

L'abbé Boſquillon fit les vers ſuivans pour ſon portrait.

De deux talens exquis l'aſſemblage nouveau
Rendront toujours *Chéron* l'ornement de la France,
Rien ne peut de ſa plume égaler l'excellence
Que les graces de ſon pinceau.

CHESTERFIELD. (le comte de). Le lord Cheſterfield, né à Londres en 1694, mort en 1773. Célèbre par les agrémens & la fineſſe de ſon eſprit il, a conſervé juſqu'à ſes derniers momens ſon ton de gaîté & de plaiſanterie. Quelques jours avant ſa mort, il ſortit en caroſſe pour ſe promener ; quelqu'un lui dit au retour : « milord » vous avez été prendre l'air ? — Non, répon- » dit-il, j'ai été faire une répétition de mon » enterrement ». On a de ce lord divers ouvrages de morale, de philoſophie & de politique. Un des plus piquants eſt ſon *bramine inſpiré* qui a été traduit en françois.

CHEVELURE. Clodomir fils de Clovis, ayant été tué dans une bataille contre les bourguignons, ils reconnurent ce prince parmi les morts à ſa *longue chevelure*. C'étoit un uſage établi chez les rois de France de laiſſer croître leurs *cheveux* dès l'enfance, & de ne les jamais couper. Ils ſe les partageoient également des deux côtés ſur le haut du front & les laiſſoient flotter ſur les épaules. Cette ſorte de *chevelure* étoit regardée comme une prérogative attachée à la famille royale.

Les francs ne pouvoient porter les *cheveux* épars. Ils ſe les coupoient tout au tour de la tête en conſervant ceux du ſommet ſur lequel ils les nouoient, & les rattachoient de façon que le bout du toupet ombrageoit le front en forme d'aigrette.

Les gaulois portoient les *cheveux* courts ; les ſerfs avoient la tête raſe, les eccléſiaſtiques pour marquer leur ſervitude ſpirituelle, ſe raſoient entièrement la tête & ne conſervoient qu'un petit cercle de *cheveux*.

On juroit anciennement ſur les *cheveux* comme on jure aujourd'hui ſur ſon honneur ; les couper à quelqu'un c'étoit le dégrader, c'étoit le flétrir.

On obligeoit ceux qui avoient trempé dans une même conſpiration, de ſe les couper les uns aux autres.

Fredegonde coupa les *cheveux* à une maîtreſſe de ſon beau-fils & les fit attacher à la porte de l'appartement du prince. L'action parut horrible.

En ſaluant quelqu'un, rien n'étoit plus poli que de s'arracher un *cheveu* & de le lui préſenter.

Clovis s'arracha un *cheveu* & le donna à Saint-Germier, pour lui marquer à quel point il l'honoroit ; auſſi-tôt chaque courtiſan s'en arracha un & le préſenta à ce vertueux évêque qui s'en retourna dans ſon diocèſe, enchanté des politeſſes de la cour.

CHEVERT. (françois de), né à Verdun ſur Meuſe, le 21 février 1695, s'éleva du poſte de ſimple ſoldat, au grade de lieutenant général. Il dut tout à ſon mérite & rien à la faveur ni à l'intrigue ; tout le monde connoît la retraite de Prague par le maréchal de Belle-île ; *Chevert* qu'il y laiſſa avec dix-huit cents hommes, preſſé de ſe rendre par la famine, par les habitans, & par une armée nombreuſe, prend les ôtages de la ville, les enferme dans ſa propre maiſon & met dans les caves des tonneaux de poudre, réſolu de ſe faire ſauter avec eux, ſi les bourgeois veulent lui faire violence, & par cette fermeté obtint de ſortir avec tous les honneurs de la guerre. Le prince Lobkowitz lui accorda deux pièces de canon. Chevert avoit le talent précieux d'inſpirer aux ſoldats une confiance ſans bornes ; dans une occaſion où il s'agiſſoit de s'emparer d'un fort, il appelle un brave grenadier : « vas » droit à ce fort, lui dit-il on te criera, qui va là, tu ne répondras rien ; on te le diras encore, tu avanceras toujours ſans répondre ; à la troiſième fois on tirera ſur toi, on te manquera, tu ſauteras ſur la ſentinelle & je ſuis là pour te ſoutenir ». Le grenadier partit à l'inſtant, & tout arriva comme *Chevert* l'avoit deſiré. A la journée d'Hamſtembeck, au plus fort du feu, les officiers du regiment de Picardie firent prier M. de *Chevert* de prendre ſa cuiraſſe, il répondit en montrant les grenadiers : « & ces » braves gens-là en ont-ils » ? *Chevert* mourut le 24 janvier 1769, âgé de 74 ans ; voici l'épitaphe qu'on voit ſur ſa tombe à Saint-Euſtache à Paris. « Sans aïeux, ſans fortune, ſans appui, orphelin dès l'enfance, il entra au ſervice à l'âge de 11 ans ; il s'éleva malgré l'envie à force de mérite, & chaque grade fut le prix d'une action d'éclat ; le ſeul titre de maréchal de France a manqué, non pas à ſa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle ».

CHEVREAU. (Urbain), né à Loudun en 1613, ſecrétaire des commandemens de Chriſtine, reine de Suède ; mort en 1701.

Il eſt l'auteur de cette épitaphe du maréchal de Turenne.

Turêne a ſon tombeau parmi ceux de nos Rois ;
C'eſt le prix glorieux de ſes fameux exploits.
Louis voulut ainſi ſignaler ſa vaillance,
Afin d'apprendre aux ſiecles à venir
Qu'il ne met point de différence
Entre porter le ſceptre & le bien ſoutenir.

CHEVREUSE. (Marie de Rohan Monbaſon ducheſſe de), née en 1600, morte en 1679 : cette dame fut célèbre par ſa beauté, par ſon eſprit & par ſes intrigues.

« Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz, en qui la vivacité ſuppléa au jugement. Elle avoit des ſaillies ſi brillantes qu'elles paroiſſoient comme des éclairs ; & ſi ſages qu'elles n'auroient pas été déſavouées par les eſprits les plus judicieux de ſon ſiècle ».

Elle conſerva toujours de l'aſcendant ſur l'eſprit de la reine Anne d'Autriche. Ce fut elle qui la porta à conſentir à la diſgrace du fameux ſurintendant Fouquet.

CHICANE.

La *chicane* eſt un des fléaux
Que renfermoit la boîte de Pandore ;
Et ce monſtre infernal qu'à Domfront on adore,
N'eſt pas un de nos moindres maux.
Ses fineſſes, ſes artifices,
Ses ſubtilités, ſes malices,
Au ſiecle d'or ne ſe connoiſſoient pas :
C'eſt vainement que Barthole & Cujas,
On commenté le code & groſſi le digeſte,
Ils n'ont pu triompher de cette hydre funeſte.

La fureur des procès qui eſt l'aliment de la chicane a eu de tous les temps de zélés ſectateurs.

Il y avoit à Rome Afraine, femme de Licinius Buccio, qui ſaiſiſſoit volontiers l'occaſion d'avoir un procès, plaidoit toujours elle-même au tribunal du préteur, bien qu'étant la femme d'un ſénateur, elle n'eût pas manqué de défenſeurs. Cette femme ſe fit tellement connoître par la futilité des chicanes qu'elle ſoutenoit, que ſon nom paſſa en proverbe, & lorſque quelque femme élevoit une mauvaiſe querelle, on la nommoit une Afraine. Il ſeroit bien à deſirer qu'au lieu de prendre cette Afraine pour modèle, les femmes ſuiviſſent l'exemple d'une autre Afraine dont la ſage retenue ſemble avoir réparé l'honneur du nom dans la poſtérité ; celle-ci étoit fille de Ménénius Agrippa ; ſa mère inſtitua pour ſeule héritière ſa ſœur Pétronie, & ne laiſſa que vingt mille écus au fils d'Afraine. Cette femme vertueuſe reſpecta les dernières volontés de ſa mère, malgré ſon injuſtice, pouvant les faire déclarer nulles, en jurant devant les centumvirs qu'elle avoit été déshéritée ſans cauſe légitime.

Parmi nous, la chicane a auſſi ſes héros. Sous Louis XI, Miles d'Illiers, évêque de Chartres, ſe ſingulariſa par ſon amour pour les procès ; le roi lui ayant un jour propoſé de les terminer en l'accomodant avec ſes parties, ah ! Sire, répondit le prélat, je ſupplie votre majeſté de m'en laiſſer au moins vingt pour mes menus plaiſirs.

CHIEN. Il ſemble, dit Voltaire, que la nature ait donné le *chien* à l'homme pour ſa défenſe & pour ſon plaiſir ; c'eſt de tous les animaux le plus fidèle, c'eſt le meilleur ami que puiſſe avoir l'homme.

Ce qu'on raconte de la ſagacité, de l'obéiſſance, de l'amitié, du courage des *chiens*, eſt prodigieux & eſt vrai. Le philoſophe militaire Ulloa, nous aſſure que dans le Pérou les *chiens* eſpagnols reconnoiſſent les hommes de race indienne, les pourſuivent & les déchirent ; que les *chiens* péruviens en font autant des eſpagnols. Ce fait ſemble prouver que l'une & l'autre eſpèce de *chiens* retient encore la haine qui lui fut inſpirée du tems de la découverte, & que chaque race combat toujours pour ſes maîtres avec le même attachement & la même valeur.

« Quand le ſage Ulyſſe, que de longues guerres & de nombreuſes tempêtes avoient tenu éloigné de ſon pays, regagna enfin ſa terre natale, il ne fut reconnu, ni de ſes amis, ni de Pénélope même. Seul, pauvre & vieux, ſes travaux & ſes ſoucis ſe liſoient ſur ſon viſage, & avoient blanchi ſes cheveux. Il demandoit ſon pain dans ſon propre palais, mépriſé de ſes eſclaves que ſon ancienne bonté avoit nourris, & oublié de tous ſes domeſtiques. Mal nourri, négligé, & couché dans la boue, ſon chien fidèle ſe voyoit auſſi traité comme un vieux ſerviteur qui n'eſt plus bon à rien. Tant d'ingratitude le pénétroit de douleur, & augmentoit le deſir qu'il avoit toujours eu de voir ſon ancien maître. Dès qu'il le voit, il ſe lève ; & ſe traînant à ſa rencontre, (c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire), le careſſe & lui baiſe les pieds, ſaiſi d'une joie muette : puis, tombant de côté, lève les yeux, regarde Ulyſſe, & meurt ». (Homère)

Plutarque, racontant comment les Athéniens furent obligés d'abandonner leur ville du tems de Thémiſtocle, fait une digreſſion exprès pour décrire les cris lamentables & les hurlemens des *chiens* qu'ils laiſſoient à Athènes. Il fait mention d'un de ces animaux, qui ſuivit ſon maître en traverſant la mer juſqu'à Salamine, où il mourut, & fut honoré d'une tombe par les athéniens, qui donnèrent le nom de *tombeau du chien* à cette

partie de l'isle où il fut enterré. Ce respect pour un *chien*, de la part du peuple le plus poli de la terre, est très-remarquable.

Leibnitz fait mention, comme témoin oculaire d'un *chien* qui parloit; il appartenoit à un paysan de la Misnie. Le *chien* étoit d'une grandeur médiocre & de la figure la plus commune. Un enfant l'ayant entendu pousser quelques sons qui lui parurent ressembler à des mots allemands, se mit en tête de lui apprendre à parler. Le maître n'épargna ni soins ni peines, & le disciple qui avoit des dispositions heureuses, répondit à ses soins. Au bout de quelque tems, le *chien* prononçoit très-distinctement une centaine de mots; de ce nombre étoient *caffé*, *thé*, *chocolat*, *assemblée*, termes françois qui ont passé à l'idiôme germanique. Il est à remarquer que le *chien* avoit trois ans, quand il fut mis à l'école, & qu'il ne parloit que par écho, c'est-à-dire, après que son instituteur avoit prononcé un mot.

En 1616, le pont Saint-Michel étant tombé, un enfant fut enseveli sous les ruines; mais heureusement, il se trouva à couvert sous deux poutres qui s'étoient croisées, & ne reçut aucune blessure. Un *chien* qui s'étoit trouvé à côté de lui dans le tems du danger, en fut préservé comme lui. Ce *chien* serré entre les ruines qui l'empêchoient de s'échapper, aboya de toute sa force, & attira par ses cris quelques personnes qui le dégagèrent, ayant ainsi recouvré sa liberté, il s'en réjouit d'abord; mais ne voyant point l'enfant qui avoit partagé son malheur, il rentra sous les débris qui le cachoient, se mit à japer, & vint enfin à bout de faire découvrir l'enfant.

En 1765, une barque traversant la rivière, près d'Aberdun, ville d'Ecosse, fut renversée. De trois hommes & un jeune garçon qui étoient dedans, deux regagnèrent le bord en nageant, mais le troisième & le jeune garçon couroient risque de se noyer, lorsqu'un gros *chien* se jetta dans la rivière, & les attira sur le bord l'un après l'autre.

L'histoire a consacré la fidélité du *chien* de T. Sabinus. Cet animal n'abandonna jamais son maître dans la prison, il le suivit au supplice, témoignant sa douleur par des hurlemens lamentables, refusant le pain qu'on lui offroit, & le portant à la bouche de son maître. Lorsque Sabinus eut été précipité dans le Tibre, son *chien* s'y jetta avec lui, croyant son maître encore vivant il soulevoit sa tête au-dessus des flots.

Crébillon le tragique avoit pour les *chiens* le plus tendre penchant; il ramassoit & emportoit sous son manteau tous ceux qu'il rencontroit dans la rue; beaux ou laids, propres ou non, ils trouvoient chez lui l'hospitalité, mais il exigeoit de chacun d'eux certain exercice, & quand au terme prescrit, l'élève étoit convaincu de n'avoir pas profité de l'éducation qu'on lui donnoit, l'auteur de Radamiste le reprenoit sous son manteau, l'alloit poser sur le pavé où il l'avoit ramassé, & détournant les yeux en gémissant, il l'abandonnoit à son mauvais sort.

CHILON, l'un des sept sages de la Grèce, Ephore de Sparte vers l'an 556 avant J. C.

Le philosophe *Chilon* voyant quelqu'un qui se plaignoit de ses maux : « Eh ! mon ami, lui » dit-il, *considères* ceux des autres, & les tiens » te paroîtront légers ».

CHIMIE. La *chimie* est une science qui a pour objet la recherche de la vérité en physique. Elle demande une étude très-longue & une application soutenue; mais il y a différentes parties de la *chimie* qui présentent moins de sécheresse & de difficulté, & qu'on pourroit nommer la *chimie* des gens du monde.

Nous allons donner le détail de quelques expériences qui prouveront qu'on peut trouver dans la *chimie* des recréations très-intéressantes.

Moyen de rallumer une chandelle avec la pointe d'un couteau.

Mettez au bout de la pointe d'un couteau un petit morceau de phosphore d'Angleterre de la grosseur d'un petit grain d'avoine, & ayant mouché une chandelle, éteignez-la à dessein; prenez aussi-tôt votre couteau posez la pointe sur le luminon de la chandelle, en écartant la meche, & vous la verrez aussi-tôt se rallumer. Observez qu'il ne faut pas la moucher fort près afin qu'il reste assez de chaleur pour animer les parties du phosphore.

Couleur qui paroît & disparoît par le défaut d'air.

Mettez dans un flacon bien bouché de l'alkali volatil, dans lequel vous aurez fait dissoudre de la limaille de cuivre, & vous aurez une belle teinture bleue; si on bouche le flacon cette couleur disparoîtra peu après, & si ensuite on le débouche, la couleur bleue reparoîtra aussi-tôt, ce qui peut se répéter un assez grand nombre de fois.

Imitation du Tonnerre.

Mettez séparément en poudre trois parties de salpêtre fin & bien séché, deux parties de sel de tartre, deux parties de soufre; mêlez ensuite ces trois drogues, & en ayant mis deux gros dans une cuiller de fer ou sur une pêle, faites chauffer cette composition sur un feu de charbon qu'il ne faut pas trop pousser; ce mélange prend feu; la flamme s'élançant avec rapidité, ébranle l'air par une secousse violente,

& produit un bruit qui reſſemble aſſez à celui du tonnerre.

Rendre une roſe changeante.

Prenez une roſe ordinaire & qui ſoit entièrement épanouie, allumez de la braiſe dans un rechaud, & jettez y un peu de ſoufre commun réduit en poudre; faites recevoir la fumée & la vapeur à la roſe, & elle deviendra blanche; ſi on la met dans l'eau, elle reprendra cinq ou ſix heures après ſa couleur roſe; on peut par ce moyen faire préſent d'une roſe blanche à quelqu'un qui la trouvera rouge le lendemain.

CHIMISTE, un *chimiſte* citoit à tout moment Paracelſe dans les ouvrages duquel il diſoit avoir trouvé le ſecret de faire un enfant ſans le ſecours d'une femme. A ce diſcours, les femmes qui l'écoutoient dirent que c'étoit un ſecret diabolique & que l'auteur auroit dû être brûlé avec ſon livre; en même tems elles ſe jetèrent ſur le *chimiſte* qui fut trop heureux de trouver la porte pour ſe ſouſtraire à leur vengeance.

Au bas d'une eſtampe repréſentant le laboratoire d'un *chimiſte*, on lit ces vers

Malgré les veilles continues,
Et ce vain attirail de chimique ſavoir,
Tu pourrois bien trouver au fond de tes cornues
La miſere & le déſeſpoir.

Le madrigal ſuivant peint au naturel le *chimiſte*.

J'eus du ciel en naiſſant d'aſſez grands avantages,
J'eus toutes ſortes d'héritages.
Dans le feu cependant j'ai conſumé mon bien
Après cent métamorphoſes.
Dieu fit toutes choſes de rien,
Et moi rien de toutes choſes.

CHINOIS. Un européen arrivé pour la première fois dans l'empire de la *Chine*, acheta des marchandiſes d'un *chinois* qui le trompa ſur la quantité & ſur le prix. Les marchandiſes avoient été portées à bord du vaiſſeau, & le marché étoit conſommé. L'européen ſe flatta que peut-être il toucheroit le *chinois* par des repréſentations modérées, il lui dit: *chinois*, tu m'as vendu de mauvaiſes marchandiſes. — Cela ſe peut, répondit le *chinois*, mais il faut payer, — tu as bleſſé les loix de la juſtice & abuſé de ma confiance. — Cela ſe peut, mais il faut payer. — Mais tu n'es donc qu'un fripon, qu'un malheureux? — Cela ſe peut, mais il faut payer. — Quelle opinion veux-tu que je porte dans mon pays de ces *chinois* ſi renommés pas leur ſageſſe? Je dirai que vous n'êtes que de la canaille. — Cela ſe peut, mais il faut payer. — L'européen après avoir renchéri ſur les injures de toutes celles que la fureur lui dicta, ſans avoir arraché que ces mots froids & froidement prononcés: cela ſe peut, mais il faut payer, délia ſa bourſe & paya. Alors le *chinois* prenant ſon argent, lui dit: européen, au lieu de tempêter comme tu viens de faire, ne valoit-il pas mieux te taire & commencer par où tu as fini? Car qu'y as-tu gagné?

Un mandarin *chinois* avoit été condamné à mort pour avoir prévariqué dans ſa place. Son fils, âgé de quinze ans, alla ſe jeter aux pieds de l'empereur, & offrit ſa vie pour conſerver celle de ſon père. L'empereur, touché de la piété de ce généreux enfant, lui accorda la grace de ſon père, & voulut lui donner des marques perſonnelles d'honneur. Il les refuſa, en diſant qu'il ne vouloit point d'une diſtinction, qui lui rappelleroit l'idée d'un père coupable.

A la *Chine*, au nom & de la part de l'empereur, le gouverneur de chaque ville, au commencement de chaque année, après de bonnes informations, donne un grand feſtin à tous ceux qui, pendant le cours de l'année qui vient de finir, ont fait quelques actions vertueuſes. Ce feſtin eſt préparé dans la place publique, & ſous une tente au haut de laquelle on lit ces mots: « hommes » de tous états & conditions, c'eſt la vertu qui » vous place & vous rend tous égaux »; le peuple conſidère & examine tous les conviés, & s'il en voyoit quelqu'un qui ne méritât pas d'en être, il l'obligeroit par ſes huées de ſortir de table & d'aller ſe cacher.

Un *chinois* juſtement irrité des vexations des miniſtres, ſe préſenta à l'empereur & lui porta ſes plaintes: « je viens, dit-il, m'offrir au ſupplice » auquel de pareilles repréſentations ont fait traîner » ſix cens de nos concitoyens, & je t'avertis de » te préparer à de nouvelles exécutions; la *Chine* » poſsède encore dix-huit mille bons patriotes qui, » pour la même cauſe, viendront ſucceſſivement » te demander le même ſalaire ».

La cruauté de l'empereur ne put tenir contre tant de fermeté; il accorda à cet homme vertueux la récompenſe qui le flattoit le plus, la punition des coupables & la ſuppreſſion des impôts.

Un empereur pourſuivi par les armes victorieuſes d'un *chinois*, voulut ſe ſervir du reſpect aveugle qu'à la *Chine* un fils a pour les ordres de ſa mère, afin d'obliger ce citoyen de déſarmer. Il députe vers cette mère, un officier qui, le poignard à la main, lui dit qu'elle n'a que le choix de mourir ou d'obéir; ton maître, lui répondit-elle avec un ſourire amer, ſe ſeroit-il flatté que j'ignore les conventions ſacrées qui uniſſent les peuples aux ſouverains, par leſquelles les peuples s'engagent à obéir, & les rois à les rendre heureux. Il a le premier violé ces con-

ventions, lâche exécuteur des ordres d'un tyran, apprends d'une femme ce qu'en pareil cas on doit à ſa patrie. Elle arrache, à ces mots, le poignard des mains de l'officier, ſe frappe & lui dit : » eſclave, s'il te reſte encore quelque vertu, » porte à mon fils ce poignard ſanglant, dis-lui » qu'il venge ſa nation, qu'il puniſſe le tyran ; » il n'a plus rien à craindre pour moi, plus » rien à menager, il eſt maintenant libre d'être » vertueux ».

CHINOISES. On ſait que de tous les agrémens celui que les *chinoiſes* d'un certain rang eſtiment le plus, eſt la petiteſſe de leurs pieds. Pour le leur procurer, on a ſoin dès qu'elles ſont nées de leur lier les pieds ſi étroitement qu'ils ne peuvent plus croître, & que les jambes en deviennent enflées. Auſſi ces malheureuſes victimes de l'uſage ſe reſſentent-elles toute leur vie de cette gêne, leur démarche eſt lente, mal aſſurée, & l'on peut dire qu'elles ſe trainent, plutôt qu'elles ne marchent.

CHIRIGUANES, les hommes de ce peuple de l'Amérique méridionale vont tout nuds ; cependant ils ont des culottes, mais ordinairement ils les portent ſous le bras comme nous notre chapeau (Saint-Foix).

CHIRURGIE. Chez les oſtrogots ou anciens Goths, la *chirurgie* étoit très-cultivée & la médecine très-négligée : ils employoient de préférence les remèdes extérieurs dans toutes les maladies, &ſur-tout dans les externes auxquelles les différens exercices les expoſoient bien davantage, leur frugalité éloignant d'eux les internes, ſi communes parmi nous. Ils avoient une manière de panſer les plaies que certainement nos militaires n'approuveroient pas : voici ce que dit à ce ſujet *Saxon* le grammairien. Un brave fermier, nommé *Stackobd*, ayant eu dans un combat le ventre tellement fendu, que les inteſtins en ſortoient, ſon *chirurgien* les remit en place, & fit la ſuture avec une aiguille faite de branche de ſaule.

Le bon ſens ſeul ſuffit pour aſſurer que la *chirurgie* doit être le plus ancien de tous les arts. Les chûtes, les rixes même ont dû donner lieu à des fractures ou à des luxations qu'il a fallu réduire, & on peut regarder comme le premier *chirurgien* celui qui le premier s'eſt fait une étude de ſecourir ſes ſemblables dans des circonſtances malheureuſes.

Moïſe eſt peut-être le plus ancien auteur qui faſſe mention de la *chirurgie* & des *chirurgiens*, lorſqu'il ordonne que celui qui frappera ou bleſſera un autre, payera au bleſſé ſon tems, & le ſalaire dû au *chirurgien* qui l'aura guéri.

Homere parle de pluſieurs princes & chefs d'armées qui panſèrent les bleſſés pendant la guerre de Troye.

Nous liſons dans Tite-Live, que Maſſiniſſa, roi de Numidie, guériſſoit les bleſſures, pendant les guerres de Carthage, avec quelques ſimples. Denis, tyran de Sicile, a auſſi exercé la chirurgie, & panſoit les plaies.

Joſine, roi d'Ecoſſe, pendant qu'il s'étoit ſauvé en Irlande, apprit la *chirurgie*, &, pour imiter ſon exemple, toute la nobleſſe d'Ecoſſe étudia cet art, en ſorte que cent ans après il n'y avoit point de gentil-homme écoſſois qui ne ſût *chirurgien*, ainſi que nous l'apprend Boece dans ſon hiſtoire d'Ecoſſe.

CHIRURGIEN. Les *chirurgiens* en Angleterre ne ſont pas, comme en France, appellés les premiers auprès des malades. Ce ſont les apothicaires qu'on fait venir d'abord, qui ſaignent, purgent, appliquent les veſſicatoires, font en un mot ce que nous appellons ici aſſez improprement *la petite chirurgie*. L'uſage de l'Angleterre, dans le commerce des grandes Indes, eſt bien digne de louange. Le *chirurgien* de chaque navire reçoit avec ſes appointemens une liv. ſterling de gratification, pour chaque homme de l'équipage qu'il ramène en Europe.

Un homme de condition étoit tombé malade en Auvergne, dans une terre éloignée de tout ſecours : on lui propoſa d'envoyer chercher le médecin de Clermont. Je n'en veux point, répondit-il, qu'on aille plutôt chercher le *chirurgien* du village, il n'aura peut-être pas la hardieſſe de me tuer.

L'opéra comique a joué en 1736 une pièce intitulée *arlequin, chirurgien de Barbarie*, dont voici le canevas : deux hommes amènent Scaramouche, officier françois, bleſſé à la bataille de Parme d'un coup de fuſil, dont la balle eſt reſtée dans le corps. Dans quel endroit, demande Arlequin ? dans le bras droit, répond Scaramouche.. Arlequin, ſans héſiter, lui coupe entièrement le bras droit *pour extirper*, dit-il, *la cauſe du mal*. Scaramouche ſe plaint alors que la balle eſt paſſée dans le bras gauche : Arlequin ne balance pas & fait une nouvelle amputation : enfin, il lui coupe ſucceſſivement les deux cuiſſes, où la balle s'étoit réfugiée. Lorſque Scaramouche eſt ainſi mutilé, on l'emporte & la parade finit. Si la bale ſe fût aviſée de ſe refugier dans la tête, ſans doute qu'Arlequin l'auroit auſſi amputée.

Dans une épitre adreſſée à un *chirurgien* par *Habicot*, il raconte la converſation qu'il eut devant la reine mère avec la ducheſſe de Nemours. Cette dame lui demanda un jour quel étoit le meilleur *chirurgien* de Paris. La queſtion étoit embarraſſante. Habicot y répondit avec eſprit,

en disant qu'il n'y en avoit qu'un, savoir, celui qu'on affectionnoit.

On lisoit chez madame de Mazarin un libelle en vers, où les courtisans étoient turlupinés. Le cercle étoit composé de plusieurs personnes, tant seigneurs qu'autres, parmi lesquelles étoit un *chirurgien*. On lut un trait contre le duc de Candale, exprimé ainsi :

Le vieux duc de Candale au teint havre & plombé.

Le *chirurgien* interrompit le lecteur pour dire que le teint de M. le duc de Candale prendroit une autre forme, quand on auroit saigné & purgé sa personne, ce qui fit rire tout le monde. C'est M. de Saint-Evremont qui rapporte cette anecdote.

Il y a quelques années qu'un *chirurgien* vint à une thèse qui étoit soutenue aux écoles de médecine ; il monta aux degrés où se placent les docteurs regens de la faculté. Un médecin lui dit : vous ne pouvez rester là, monsieur, c'est la place des docteurs. — Où donc est la place des doctes, répondit le *chirurgien* ? — Si vous l'eussiez demandé d'abord, on vous auroit montré les anneaux où jadis on les attachoit. On sait qu'autrefois les médecins faisoient leurs visites montés sur des mules, & l'on voit encore aux anciennes écoles l'anneau qui servoit à attacher la monture du fameux docteur *Hamon*.

Des françois & des hollandois s'etant établis dans la petite isle de Saint-Martin, aux Antilles, les premiers choisirent parmi eux, pour leur commandant, un *chirurgien* de profession, qui faisoit aussi l'office de curé. C'étoit lui qui assembloit le peuple à l'église, qui faisoit le prône, récitoit les prières, donnoit avis des fêtes & des jeûnes. Aux fonctions de *chirurgien*, de pasteur & de commandant, il joignoit aussi celle de juge, assisté du maître d'école & de son frater, qui lui tenoient lieu, l'un d'assesseur, l'autre de greffier.

Il y a un oiseau qu'on appelle le *chirurgien* ou *le Jacana armé* ; pour le distinguer des deux autres espèces, qui toutes fréquentent les marais du nouveau continent. Celui dont il est ici question, est ainsi nommé, parce qu'il porte à la partie antérieure de chaque aile, une manière de lancette ou d'éperon jaunâtre, grisâtre, fort aiguë, d'une substance de corne, & dont il se sert pour se défendre. Il se trouve au Brésil. Le *chirurgien* brun armé, ou le Jacana brun armé, autre espèce qui ne diffère guères de celle-ci, se trouve au Mexique, à Cayenne & à Saint-Domingue. Il y en a encore une troisième espèce qui est le *chirurgien* varié, ou la foulque épineuse, *fulca spinosa* de Linnæus. On trouve cet oiseau dans le pays de la nouvelle Carthagene, dans l'Amérique méridionale. Il faut observer qu'on voit quelquefois aussi des Jacanas armés en Afrique.

Il y a encore un poisson qu'on appelle *chirurgien*, & qu'on rencontre à la Martinique. Il est ainsi nommé, parce qu'il porte vers sa queue deux petites pointes formées & aiguës comme une lancette.

Le *Thalitron*, plante qui croît sur les vieux murs & parmi les décombres des bâtimens, est appellé *sophia chirurgorum*, *la science des chirurgiens*, parce qu'étant pilée & appliquée sur les blessures & les ulcères, elle les guérit en très peu de tems.

Le premier *chirurgien* du Roi sollicitant un jour M. le chancelier d'Aguesseau, d'élever un mur d'airain qui séparât à jamais le corps des médecins de celui des *chirurgiens* ; il lui répondit d'un ton enjoué : *mais si nous élevons ce mur, de quel côté faudra-t-il mettre le malade* ?

Les medecins furent agrégés à l'université de Paris : les *chirurgiens en furent exclus, parce que*, dit-on, *l'église abhorre le sang*.

CHOISI. (François Thimoleon de), né à Paris en 1644, mort en 1724. Cet abbé s'habilla & vêcut en femme plusieurs années ; il acheta sous le nom de la comtesse des Barres, une terre auprès de Tours. Ses mémoires racontent avec naiveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement.

Pendant que je travaillois, dit l'abbé de *Choisi*, à l'histoire de Charles VI, monseigneur le duc de Bourgogne à peine sorti de l'enfance, m'adressa un jour ces paroles : comment vous y prendrez-vous pour dire que ce roi étoit fou ? Monseigneur, lui repartis-je sans hésiter, je dirai qu'il étoit fou ; la vertu seule distingue les hommes dès qu'ils sont morts.

Le duc de Beauvilliers m'a dit plusieurs fois (c'est l'abbé de *Choisi* qui parle) qu'en publiant des livres où regnoient les bonnes mœurs, je faisois un plus grand bien qu'en faisant douze missions. Il y a, ajoutoit-il, beaucoup de gens propres à faire le catéchisme, & fort peu, ou presque point de capables de faire des livres qui se fassent lire.

L'abbé de *Choisi* perdit un jour cinquante louis d'or sur sa parole, contre la belle madame Dufrenoi ; & n'ayant point d'argent pour la payer, il se passa je ne sais combien de jours sans qu'elle entendit parler de lui. Elle s'en ennuya à la fin, de sorte qu'il lui envoya un exemplaire des livres qu'il avoit composés. Il lui manda en même tems que s'il étoit vrai, comme il étoit porté dans le billet qu'elle lui avoit écrit, qu'elle attendit après sa dette pour jouer, il la prioit de se désennuyer avec ses livres, en attendant qu'il pût la satisfaire. Madame Dufrenoi trouva nouvelle cette manière de s'excuser de payer ses dettes,

& elle fut tentée de faire des livres comme les autres, afin qu'avec ses ouvrages elle pût contenter ses créanciers quand ils lui enverroient demander de l'argent.

On disoit que M. l'abbé Fleuri étoit *Choisi* dans son histoire ecclésiastique, & que l'abbé de *Choisi* étoit *Fleuri* dans la sienne.

Quand l'abbé de *Choisi* eut fini son dernier volume de l'histoire ecclésiastique, il dit: « j'ai » achevé, grace à Dieu, l'histoire de l'église; » je vais présentement l'étudier ».

L'abbé de *Choisi* avoit vendu sa belle terre de Balleroi près Caen; passant quelque tems après devant ce château, il dit d'un ton piqué: *ah! que je te mangerois bien encore!*

CHOIX. On entend par ce mot la préférence qu'on donne à une personne ou à une chose sur une autre. Un homme instruit, un homme de bon goût déterminera son *choix* sur les objets qui le mériteront davantage: souvent une inconstance légère décide notre *choix*.

Un cardinal recevoit au milieu d'un cercle de dames, les présens de son fermier, qui lui apportoit un panier de fruits rares par leur beauté. Comme ce paysan considéroit avec intérêt toutes ces dames plus belles les unes que les autres, le cardinal lui demanda, en riant, laquelle il choisiroit pour son épouse, si ce *choix* lui étoit accordé? Le paysan ne parut point embarrassé; mais parcourant tous ces objets avec des yeux où le desir petilloit, il les arrêta sur une dame pour laquelle le cardinal avoit des attentions particulières. Le paysan, qui les avoit remarquées, dit au cardinal: « Ma foi, monseigneur, je « choisirois madame la cardinale ».

CHOSROES dit *le Grand*, fut successeur de Cabades au royaume de Perse. De toutes les vertus que posséda *Chosroes*, la plus remarquable fut une égalité d'ame qui ne se démentit jamais. Un courier s'écria, un jour en l'abordant, Dieu est juste, Dieu est juste, l'implacable ennemi de notre roi est mort. A Dieu ne plaise, lui répondit le prince, que je me réjouisse de la mort de mon ennemi. C'est pour moi un avertissement que je dois mourir un jour.

On assure qu'il fit mettre sur son diadême l'inscription suivante: « la vie la plus longue & » le regne le plus glorieux passent comme un » songe, & nos successeurs nous pressent de » partir, c'est de mon père que je tiens ce » diadême qui servira bientôt d'ornement à quel- » qu'autre ».

Chosroes s'étonnant un jour qu'un de ses conseillers n'eût point donné son avis dans une affaire importante, celui-ci lui répondit, les conseillers d'état doivent ressembler aux medecins qui ne donnent leurs remèdes qu'à ceux qui en ont besoin. Ce prince vivoit vers l'an 531.

CHRISTINE, Reine de Suède, naquit en 1626 de Gustave-Adolphe roi de Suède. Elle abdiqua la couronne en faveur de Charles-Gustave, comte Palatin, son cousin-germain, le 16 juin 1654, & abjura peu de tems après la religion luthérienne dans laquelle elle étoit née, pour embrasser la religion catholique-romaine. Cette princesse mourut à Rome le 19 avril 1689.

Christine étoit née avec l'enthousiasme d'un héros, & avec le génie d'un grand homme; elle avoit la tête d'un ministre d'état, & le cœur d'un bon roi. Lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement, elle étonna, malgré sa jeunesse, tous les sénateurs qui avoient vieilli dans la science des loix, & dans l'étude de la politique. Jamais souverain ne s'occupa avec plus de sagacité & de constance de tous les détails de l'administration. Elle vouloit tout voir & tout entendre: elle consultoit toujours; mais elle ne se laissoit point entraîner par l'autorité, ni par le crédit. Elle jugeoit elle-même des divers sentimens; elle ouvroit souvent une nouvelle opinion, & sa décision étoit respectée & regardée comme l'oracle de la raison. Elle étoit parvenue à ce grand art de régner, par les dispositions d'une ame forte & active, par une éducation laborieuse & toute virile. Sa parure l'arrêtoit très peu; elle ne pouvoit souffrir les miroirs; elle vouloit paroître aimable; mais à sa manière. Elle mépriſoit les jeux & les occupations qui ont un caractère efféminé. Apprendre les langues anciennes & modernes, approfondir les sciences, cultiver les lettres, s'instruire des arts utiles & agréables, se livrer à tous les soins du gouvernement, remplir toutes les fonctions de la royauté, c'étoit ses occupations; entreprendre de longues traites, soit à pied, soit à cheval, courir à de grandes chasses, faire des armes, coucher au serein, sur la dure, veiller, c'étoit ses exercices. Elle étoit infatigable & continuellement en action: elle passa, dans son enfance, plusieurs jours sans boire, parce qu'on ne lui permettoit pas de faire usage de l'eau pure, & qu'elle avoit une aversion insurmontable pour le vin & les liqueurs spiritueuses. Elle se faisoit un jeu de souffrir la faim, le froid, le chaud. *Christine* s'est jugée elle-même, & c'est d'après elle que nous dirons qu'*elle étoit méfiante, soupçonneuse, ambitieuse jusqu'à l'excès, emportée, superbe & impatiente, méprisante & railleuse: elle étoit peu dévote, incrédule, d'un tempérament ardent & impétueux qui se portoit à l'amour.* Mais, si on l'en croit, elle ne succomba point à son penchant, par fierté, & parce qu'elle étoit incapable de se soumettre à personne. Elle négligeoit toutes les bienséances de son sexe; elle ne

s'en mettoit point en peine. *J'aurois mieux fait*, disoit-elle, *de m'en émanciper tout-à-fait, n'étant pas née pour m'assujettir.* Elle vouloit s'illustrer par de grandes actions, & s'inquiétoit peu de se singulariser par de petites fantaisies. Elle mettoit dans son langage beaucoup de juremens; elle rioit fort haut; elle marchoit avec précipitation. Elle n'avoit enfin ni les vertus, ni les défauts, ni les graces, ni les foiblesses ordinaires de son sexe. La fille du grand Gustave étoit d'une nature en quelque sorte différente des autres femmes; &, comme Gustave le souhaitoit, *cette fille valut bien un garçon.* Le desir de la gloire étoit sa passion dominante; mais souvent elle se laissa séduire par l'apparence, & elle se porta toujours à l'extrême. Le reproche le plus fondé que l'on puisse faire à *Christine*, c'est d'avoir quitté le trône où sa naissance, ses talens & son inclination devoient la fixer. Son administration fut glorieuse à la Suède. *Christine* eût été comptée au nombre des plus illustres rois, si elle eût continué à gouverner. Les singularités de ses mœurs & de son caractère n'eussent donné que plus d'éclat à sa personne. Un génie transcendant a des traits qui le rendent original, & qui l'élèvent au-dessus du vulgaire; mais il faut qu'il soit placé: hors de son point de vue favorable, il contraste trop rudement avec les esprits ordinaires, & il en est mal jugé. Ce fut ce que *Christine* éprouva après son abdication. Elle étoit capable des plus grandes choses, mais un amour mal conçu pour la liberté & pour l'étude des lettres l'ayant emportée hors de sa sphère, cette princesse vint jouer dans la société un personnage ridicule. Elle voulut en vain conserver le sentiment de son ancienne grandeur, agir & figurer en souveraine: ses défauts, ses qualités, ses vertus mêmes ne convenoient plus à l'état où son caprice l'avoit engagée. (*Hist. de Christine.*)

Un poëte moderne a feint ingénieusement, dans une lettre qu'il écrit à une princesse protestante, que la reine *Christine* lui est apparue en songe. Il trace ainsi le portrait de cette reine, d'après les principaux traits de sa figure & de son caractère, que l'on ne peut méconnoître.

A sa jupe courte & légère,
A son pourpoint, à son collet,
Au chapeau garni d'un plumet,
Au ruban ponceau qui pendoit
Et par-devant & par-derrière,
A sa mine galante & fière
D'amazone & d'aventurière,
A ce nez de consul romain,
A ce front altier d'héroïne,
A ce grand œil tendre & hautain,
Moins beau que le vôtre & moins fin,
Soudain je reconnus *Christine*,
Christine des arts le maintien,
Christine qui céda pour rien
Et son royaume & votre église,
Qui connut tout & ne crut rien,
Que le saint père canonise,
Que damne le Luthérien,
Et que la gloire immortalise.

Christine n'ayant encore que six ans & venant de perdre son père, le maréchal de la diète proposa aux états assemblés d'élever sur le trône la fille du grand Gustave. Un membre de l'ordre des paysans s'avança aussi-tôt & demanda: « Quelle est cette fille de Gustave? Nous ne » la connoissons pas, qu'on nous la montre »! Toute la communauté répéta la même chose. Aussi-tôt le grand maréchal pour appaiser ces plaintes, va chercher *Christine*, l'élève entre ses bras au milieu de l'assemblée. Le paysan, après l'avoir considérée attentivement, s'écrie: « C'est » elle-même: voilà le nez, les yeux, le front » de Gustave Adolphe; nous la voulons pour » notre souveraine »! Elle fut aussi-tôt installée sur le trône & proclamée *roi*.

Cette princesse devenue majeure, gouverna avec sagesse & affermit la paix dans son royaume. Comme elle ne se marioit point, les états qui firent à ce sujet de vives sollicitations; elle s'en débarrassa un jour en leur disant: « j'aime mieux » vous désigner un bon prince & un successeur » capable de tenir avec gloire les rènes du gou- » vernement. Ne me forcez donc point de me » marier; il pourroit aussi facilement naître de » moi un Néron qu'un Auguste ».

Pendant son administration elle sut distinguer le mérite & eut le courage de le préférer à l'éclat de la naissance. Salvius, son chancelier, qui avoit réussi dans la négociation de plusieurs traités avantageux à la Suède, étoit d'une naissance qui l'éloignoit du rang de sénateur. Cette dignité est dans ce royaume la plus distinguée, cependant *Christine* la lui conféra. « Quand il est question, » dit la reine au sénat, de bons avis & de sages » conseils, on ne demande point les seize quar- » tiers, mais ce qu'il faut faire. Il ne manque à » Salvius que d'être d'une grande famille; & » il peut compter pour un avantage qu'on n'ait » autre chose à lui reprocher: il m'importe d'avoir » des gens capables ».

Elle cultiva les arts dans un climat où ils étoient alors inconnus. Descartes lui enseigna les élémens de sa nouvelle philosophie; mais il voyoit avec peine cette princesse passer une partie de son tems à l'étude sèche & aride des langues. Une foule d'érudits environnoient le trône, ce qui faisoit dire aux étrangers que la Suède alloit être gouvernée par des grammairiens. Le médecin Bourdelot, fils d'un barbier de Sens, & qui au défaut

défaut d'un vrai mérite, cherchoit à amuſer la princeſſe par des facéties, jetta encore un ridicule ſur cette eſpèce de cour. Meibom venoit de donner ſes recherches ſur la muſique des anciens, & Naudé, autre ſavant, avoit écrit ſur les danſes grecques & romaines. Bourdelot engagea *Chriſtine* de demander à ces interprêtes de l'antiquité, qu'ils rendiſſent leurs opinions plus ſenſibles par des exemples. Le ſérieux Meibom ſe vit donc obligé, pour ne pas déplaire à la princeſſe, de chanter avec ſa voix ſombre & tremblante un air à la grecque, tandis que le grave Naudé exécutoit de ſon côté des pas lourds & traînans dans une danſe à la romaine.

En 1654, *Chriſtine* abdiqua la couronne. Le dégoût des affaires, l'envie de cultiver les arts dans leur propre patrie, & plus que tout cela, l'amour de la liberté la déterminèrent à cette étrange réſolution. Les états aſſemblés firent de vains efforts pour retenir une reine qu'ils chériſſoient. Il fallut obéir. Elle partit auſſi-tôt de Stockholm, en diſant que ſon rôle étoit joué. Sortie de Suède & arrivée à Collen, elle ſe fit homme, ou du moins elle en prit l'habit. Elle renvoya ſes femmes & ne retint à ſon ſervice que cinq gentilhommes, qui tous ignoroient où ils alloient.

Elle s'arrêta à Anvers chez un négociant. Elle reprit pendant ce ſéjour ſes habits de femme. Le prince de Condé, pour lequel elle avoit beaucoup d'eſtime, ſe trouvoit dans cette ville. Quelques formalités de cérémonial empêchèrent cependant que ce prince n'allât lui rendre viſite; mais il ſe gliſſa un jour parmi les courtiſans, qui rempliſſoient la chambre de cette reine. « Il » faut voir, diſoit-il, cette princeſſe qui abandonne ſi facilement la couronne pour laquelle » nous autres nous combattons, & après » laquelle nous courons tout le tems de notre » vie, ſans pouvoir l'atteindre ». Ils ſe virent quelques jours après comme par occaſion. *Chriſtine* dit en l'abordant : « Mon couſin, qui auroit cru, il y a dix ans, que nous nous ſerions ainſi rencontrés loin de notre pays ». Ajoutons dans un état qui avoit été dévaſté par les armées du père de *Chriſtine*, & où Condé avoit lui-même porté le fer & le feu.

Cette princeſſe embraſſa la religion catholique à Bruxelles, & abjura publiquement le luthéraniſme à Inſpruck. Le ſoir même on lui donna la comédie; ce qui fit dire aux proteſtans qui n'approuvoient point ce changement de religion, ou qui ne le croyoient pas ſincère : « il eſt » bien juſte que les catholiques lui donnent le » ſoir la comédie, puiſqu'elle leur a donné une » farce le matin ».

Les jéſuites lui diſoient que quand elle ſeroit catholique, on la placeroit entre les ſaintes, à côté de ſainte Brigitte de Suède. « J'aime bien » mieux, répondit-elle avec vivacité, qu'on me » mette entre les ſages ».

Elle ſe rendit à Rome, & ſon entrée dans cette capitale du monde chrétien eut toute la pompe d'un triomphe. Le pape vouloit lui faire enviſager ſa victoire ſur l'erreur, comme une conquête plus glorieuſe qu'aucune qui eût jamais été remportée ſur les nations guerrières. Pluſieurs jours ſe paſsèrent en fêtes, après leſquelles elle ſe livra entiérement à ſon goût pour les belles-lettres, les ſciences & les arts. Un jour qu'elle admiroit une ſtatue de marbre du cavalier Bernin repréſentant la vérité, un cardinal, amateur des *concetti*, lui dit en s'approchant : « Madame, » on peut bien dire qu'aucun ſouverain n'aime » la vérité autant que vous le faites paroître ». *C'eſt*, répondit-elle, *que toutes les vérités ne ſont pas de marbre.*

Une contagion qui ſe manifeſta à Rome, ou plutôt un eſprit inquiet ou un deſir de voir & d'apprendre, engagèrent *Chriſtine* à faire un voyage en France. Elle arriva par mer à Marſeille. On lui rendit tous les honneurs poſſibles dans les villes qu'elle traverſa. Il fallut même qu'elle eſſuyât toutes les harangues preſcrites par le cérémonial. En ayant entr'autres écouté une dont la longueur l'avoit ennuyée, un officier françois qui l'accompagnoit la ſupplia de témoigner ſa ſatisfaction à l'orateur. *Cela eſt juſte*, dit-elle, *quand ce ne ſeroit qu'à cauſe qu'il vient de finir.*

Enfin elle arriva à Fontainebleau habillée, en amazone. Pluſieurs dames de la cour vinrent la ſaluer, & s'avancèrent pour l'embraſſer. La princeſſe, un peu offenſée de cette familiarité, ſe contenta de dire : « Quelle fureur ont ces dames » de me baiſer? eſt-ce à cauſe que je reſſemble » à un homme »?

En général, elle fuyoit la compagnie des femmes, qu'elle traitoit d'ignorantes. Elle diſoit quelquefois : « J'aime les hommes, non parce qu'ils » ſont hommes, mais parce qu'ils ne ſont pas » femmes ».

Lorſqu'elle vint à Paris, toutes les cours ſouveraines la complimentèrent. Elle répondit à toutes ces harangues, avec la dignité qui convenoit à ſon rang, & ſur le champ. Un docteur de théologie, à la tête de ſa compagnie, lui adreſſa ce diſcours : *Suecia te Chriſtinam fecit, Roma chriſtianam, faciat te Gallia chriſtianiſſimam.* « Vous êtes » née Chriſtine en Suède, vous êtes devenue chrétienne à Rome, puiſſiez-vous tenir de la France » le titre de très-chrétienne ». C'étoit le vœu le plus flateur à lui faire; mais il étoit ſans vraiſemblance qu'un jeune roi conçût de l'inclination pour une femme déjà avancée en âge, & qui avoit quitté les vertus aimables de ſon ſexe, pour ſuivre

des caprices qui ne la rendoient que singulière.

Elle accueillit tous les savans; elle n'étoit pas fachée de leur faire parade de ses études. Ménage, qu'elle connoissoit déjà de réputation, étoit l'introducteur des personnes de quelque considération qui venoient la saluer. Il ne manquoit pas, en les présentant, d'ajouter : *C'est monsieur un tel, homme de mérite.* Un jour la reine, fatiguée de ces visites, dit d'un air chagrin : *Ce monsieur Ménage connoît bien des gens de mérite* !

Comme elle aimoit à se trouver aux assemblées des savans & des gens de lettres, elle se rendit dans une de ces assemblées qui se tenoit chez le duc de Guise. Gilbert, son résident en France, y lut une comédie en vers de sa composition, dont les plaisanteries étoient un peu libres. Chapelain, auteur du poëme de la Pucelle, & alors en considération, consulté sur cette pièce, en blâma la licence. Christine se retourna aussi-tôt vers Ménage qui avoit assisté à cette lecture, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Ce savant, qui avoit pénétré les sentimens de la princesse, loua le drame sans restriction. » Je suis bien aise, lui répartit aussitôt » Christine, que cette comédie soit de votre goût. » On peut s'en rapporter à vous. Mais, pour votre » Monsieur Chapelain, que c'est un pauvre homme ! il voudroit que tout fût pucelle. «

L'illustre Suédoise, après avoir vu tout ce qu'il y avoit de curieux à Paris, & même instruit des amateurs domiciliés de ce qu'ils ignoroient, elle quitta la capitale. Elle voulut voir, en passant par Senlis, la célèbre Ninon qui y demeuroit. Ce fut la seule femme pour qui elle témoigna de l'estime, c'est peut-être parce que cette femme s'étoit aussi fait homme, & sembloit justifier le goût de Christine.

L'accueil que cette princesse avoit reçu en France, lui fit naître l'envie d'y venir une seconde fois en 1657. Ce fut dans ce voyage qu'elle fit assassiner son grand écuyer Monaldeschi dans la galerie de Fontainebleau. Ce meurtre, qu'elle voulut faire passer pour la punition d'un coupable, révolta tout le monde.

Elle voulut assister à une assemblée de l'académie françoise qui se tenoit pour lors chez le chancelier Seguier son protecteur. Il s'agissoit auparavant de savoir si les académiciens seroient devant la reine ou assis ou debout. Un académicien, consulté là-dessus, dit » que le roi Charles IX venoit souvent du temps » de Ronsard à des conférences de gens de lettres, & » que tout le monde étoit assis en sa présence. » Cette réponse décida la question. Le directeur fit un compliment à la reine. On lut ensuite quelques pièces de vers. *Christine* demanda à voir quelques essais du dictionnaire auquel l'académie travailloit pour lors. Le hasard présenta cette phrase : *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.* La princesse plaisanta la première sur ce proverbe qui pouvoit la regarder.

Christine quitta la France, qui commençoit déjà à perdre de sa considération pour elle. Cette princesse, après avoir fait plusieurs voyages en Allemagne & même en Suède, pour solliciter ses pensions & charmer son esprit inquiet, mourut à Rome, non sans avoir éprouvé la vérité de la prédiction du grand chancelier Oxenstiern. Ce chancelier étant à l'article de la mort, demanda des nouvelles de *Christine*, & expira en disant : « Je lui ai pré» dit qu'elle se repentiroit de ce qu'elle fai» soit. . . . . Mais. . . . . c'est pourtant la fille du » grand Gustave ».

Christine avoit un aumônier dont le ventre étoit si gros, qu'à peine pouvoit-il voir ses pieds. Monsieur l'aumônier, lui demanda-t-elle un jour, en présence de beaucoup de monde, quand accoucherez-vous ? Madame, lui dit-il, quand j'aurai trouvé une sage femme.

Christine disoit que le cardinal François Barberin étoit *tout chifre.*

La reine de Suède étant en France, fut le sujet de la conversation des duchesses dans le cercle qu'elles tinrent chez la reine. On n'épargna pas sa perruque, ses habits, ses gestes, ses expressions : on tourna tout cela en ridicule. Elle apprit qu'elle avoit été l'objet de la critique maligne des dames à tabouret : elle chercha à s'en venger. Elle sçut qu'elles avoient agité la question si, à cause de l'inconstance de la saison, où il faisoit souvent beau le matin & froid le soir, elles porteroient un manchon & un éventail tout à la fois. A la pluralité des voix, on décida que, sans être ridicules, elles se muniroient de l'un & de l'autre tout ensemble. La reine de Suède vint à la cour un jour de cercle, & elle dit aux Duchesses : Mesdames, j'ai appris la décision de la célèbre question sur le manchon & l'éventail. Voici comme je l'aurois terminée : j'aurois défendu l'éventail à la plupart de vous autres, qui êtes déjà assez éventées, & le manchon à un très-grand nombre, qui sont d'une complexion très-ardente.

CHRYSIPPE, mort l'an 207 avant J. C.

Chrysippe, philosophe stoïcien, étoit si subtil raisonneur, qu'on disoit de lui que si les dieux faisoient usage de la logique, ils ne pourroient se servir que de celle de *Chrysippe*. Ce philosophe avoit encore plus d'amour-propre que de science. Quelqu'un lui demanda à qui il confieroit l'éducation de son fils : à moi, répondit-il ; car si je savois que quelqu'un me surpassât en sçavoir, j'irois dès ce moment étudier à son école.

CHUTE. Un soldat romain, nommé Artorius,

se sentant pressé du feu qui brûloit une partie du temple de Jérusalem, où il étoit enfermé, monta sur le haut de ce temple, & de là il cria à un nommé Lucius son camarade, qu'il le laissoit héritier de tous ses biens, s'il le vouloit recevoir, parce qu'il s'alloit jetter en bas pour éviter les flammes. Lucius lui ayant crié de son côté qu'il le vouloit bien, lui tendit les bras. Artorius s'étant précipité du haut en bas du temple, fut assez heureux pour tomber entre les bras de Lucius, mais avec cette fâcheuse circonstance, qu'en même-tems qu'il se conserva la vie, il accabla de son poids son camarade, & le tua.

Le mot CHUTE, pris dans un sens plus étroit, signifie le mauvais succès d'une pièce de théâtre; & cet article seroit un des plus nombreux, si nous voulions rendre compte des *chûtes* même des plus célèbres des ouvrages dramatiques. Ce qui doit consoler les auteurs des pièces dont la *chûte* a été sans appel, c'est que les meilleures pièces que nous admirons aujourd'hui, ont souvent éprouvé des *chûtes* dont elles ne se sont relevées que par des circonstances inattendues.

Cahusac entendoit fort bien la coupe d'un ouvrage lyrique; mais il lui manquoit, ainsi qu'à bien d'autres, du style & du goût. Ses pièces étoient le plus souvent assez mal reçues du public: il se mit dans la tête que c'étoit une prévention, il fit courir le bruit de sa mort, & donna un opéra sous le nom d'un de ses amis. Tout cela fut fait dans le plus grand secret. Cahusac alla au parterre, où il croyoit jouir de son triomphe *incognito*. Le poëme déplut à tout le monde; & plusieurs des spectateurs se tournant de son côté, dirent: « Voilà le défunt ».

Dans une comédie intitulée *la Créole*, par le chevalier de la Morliere, un valet, après avoir fait à son maître le détail d'une fête, lui demande ce qu'il en pense: « Que tout cela ne vaut pas » le diable, lui répondit le maître «. Le parterre en chorus répéta ces mots, & la pièce eut une *chûte* complette.

CICERON (Marcus-Tullius), célèbre orateur & consul romain, né dans la ville d'Arpinum en Toscane, l'an 647 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, environ 107 ans avant Jésus-Christ, mort dans sa soixante-troisième année, victime de la haine du triumvir Antoine, qui le fit égorger.

En rassemblant les principaux traits sous lesquels *Ciceron* nous est présenté par les anciens, on trouve qu'il avoit la taille haute, mais mince, le cou d'une longueur extraordinaire, le visage mâle & les traits réguliers, l'air si ouvert & si serein, qu'il inspiroit tout à la fois la tendresse & le respect. Son tempérament étoit foible; mais il l'avoit fortifié si heureusement par sa frugalité, qu'il l'avoit rendu susceptible de toutes les fatigues d'une vie laborieuse, & de la plus constante application à l'étude. Dans les habits & la parure que les sages ont toujours regardés comme les indices de l'ame, il observoit ce qu'il a prescrit dans son traité des offices, c'est-à-dire, toute la modestie & la décence qui convenoient à son rang & à son caractère. Il aimoit la propreté sans affectation, il évitoit avec soin les singularités, également éloigné de la négligence grossière & de la délicatesse excessive. Rien n'étoit plus aimable que sa conduite & ses manières dans sa vie domestique & dans la société de ses amis: c'étoit un père indulgent, un ami zélé & sincère, un maître sensible & généreux. Son humeur étoit naturellement enjouée, & son esprit tourné à la raillerie. L'usage qu'il en fit dans les affaires publiques, fut toujours assez mesuré pour ne lui attirer aucun reproche; mais dans les conversations particulières, il fut quelquefois accusé de s'être trop abandonné à la vivacité de son esprit, sans faire attention au chagrin que ses bons mots étoient capables de causer. Il cultiva la poésie; mais elle ne fut pour lui qu'un amusement, & comme le délassement de ses autres études. Son talent distinctif, son souverain attribut étoit l'éloquence. Il lui avoit consacré toutes les facultés de son ame, & jamais mortel ne s'est élevé à la même perfection. Rome, observe un historien élégant, avoit peu d'orateurs avant lui qui méritassent de lui plaire; mais elle n'en avoit aucun qu'elle pût admirer. Démosthènes fut son modèle. S'il est vrai, comme quelques-uns l'ont écrit, que *Cicéron* n'ait ni le nerf, ni l'énergie, ni, comme il l'appelle lui-même, le tonnerre de Démosthènes, il le surpasse par l'abondance & l'agrément de la diction, par la variété des sentimens, & sur-tout par la vivacité de l'esprit. Les expressions, en passant par son imagination féconde & brillante, prenoient cette couleur d'urbanité romaine dont il est le modèle le plus parfait. Si cet homme illustre eut des défauts, ils venoient moins de sa volonté que de sa constitution naturelle. On a remarqué qu'il s'enfloit trop dans la prospérité; qu'il s'abattoit trop dans la disgrace, & que dans l'une ou l'autre de ces deux situations, il se persuadoit trop aisément qu'elles ne devoient jamais finir. La plus vive & la plus éclatante passion de son cœur fut son amour pour la gloire, & cette soif de louanges que rien n'étoit capable de satisfaire. Il la confessoit lui-même; il la nourrissoit avec indulgence, & la portoit souvent jusqu'à la vanité. On a quelquefois tourné en ridicule la vivacité avec laquelle on lui voyoit célébrer perpétuellement le mérite de ses services: mais on doit lui pardonner ce foible de son caractère, en faveur de ses talens sublimes, & des vertus éminentes qu'il fit paroître pendant tout le temps de sa magistrature.

Hist. de Cicéron.

Cicéron, encore jeune, quitta Rome & se rendit à Athènes, pour s'y perfectionner sous les plus

illustrès orateurs de la Grèce qu'il devoit bientôt surpasser. Apollonius Molon, l'un des plus célèbres d'entr'eux, le sentit si bien, que l'ayant un jour entendu déclamer, il parut se refuser aux louanges que tous ceux qui étoient présens donnoient à *Cicéron*, & demeura quelque temps pensif. *Cicéron* lui en ayant demandé la cause : « Eh, lui » répondit-il, je vous loue sans doute & vous admire ; mais je plains le sort de la Grèce. Il ne » lui restoit plus que la gloire de l'éloquence, » vous allez la lui enlever & la transporter aux » romains ».

« O *Cicéron*, dit un auteur ancien, Démosthènes t'a ravi la gloire d'être le premier orateur, & » tu lui ôtes celle d'être l'unique ».

Cicéron avoit dans le geste & dans la prononciation, cette grace insinuante, qui, en prévenant l'auditeur, semble donner plus de force au discours. Quelques historiens assurent qu'il avoit perfectionné son action par le secours de Roscius & d'Esope, les deux acteurs les plus accomplis de leur siècle. Son sentiment néanmoins étoit que l'école du théâtre ne convenoit point à un orateur, parce que les gestes en sont trop detaillés, trop efféminés, & plus proportionnés à l'expression des mots qu'à la nature des choses. Il railloit quelquefois Hortensius de son action trop badine & trop théâtrale.

(*Vie de Cicéron.*)

Verrès avoit été préteur en Sicile, où il s'étoit rendu coupable de plusieurs exactions considérables. Il fut cité en jugement ; & pour engager l'orateur Hortensius à prendre sa défense, il lui avoit fait présent d'un sphinx d'ivoire, qui étoit une statue de grand prix. *Cicéron* plaidoit contre ce préteur : Hortensius, son défenseur, feignoit de ne rien comprendre aux discours de *Cicéron*. *Je m'en étonne*, lui répliqua malignement cet orateur ; *car vous avez chez vous le sphinx.*

Publius Cotta, qui se donnoit pour habile jurisconsulte, quoiqu'il fût fort ignorant dans cette science, étant cité en témoignage par *Ciceron*, répondit qu'il n'avoit aucune connoissance du fait : *Vous vous imaginez peut-être que je vous parle du droit*, lui répondit *Cicéron ?*

Métellus Nepos, un autre de ses adversaires, lui reprochant qu'il étoit un homme nouveau, c'est-à-dire, un homme peu connu, lui faisoit souvent cette question : *Quis est pater tuus ?* Quel est votre père ? *Votre mère*, répliqua *Cicéron* fatigué de ses redites, *a rendu cette question difficile à résoudre.* La conduite de cette dame, comme on ne l'ignoroit point, n'étoit pas des plus régulières.

Ce même Métellus lui reprochoit un jour qu'il avoit fait plus mourir de gens, en les accusant, qu'il n'en avoit sauvé en les défendant. *Je l'avoue*, lui répondit Cicéron ; *car il y a en moi encore plus de bonne foi & de vérité que d'éloquence.*

Un jeune homme qui étoit accusé d'avoir empoisonné un de ses parens dans un gâteau, s'emportoit & faisoit des menaces à *Cicéron. Courage, mon ami*, lui dit cet orateur, *j'aime encore mieux tes menaces que ton gâteau.*

Il y avoit un certain Octavius, à qui on reprochoit d'avoir été esclave en Afrique : or, c'étoit l'usage dans ce pays de percer les oreilles aux esclaves, pour marque de leur sujétion. Un jour que *Cicéron* plaidoit, cet homme s'avisa de dire qu'il ne l'entendoit point. *Tu as pourtant l'oreille percée*, lui dit *Cicéron.*

Marcus Appius plaidant une grande cause, dit dans son exorde, que son ami pour lequel il plaidoit, l'avoit supplié d'apporter dans cette affaire beaucoup de soin, d'exactitude, d'érudition & de bonne foi. *As-tu bien le cœur assez dur*, lui dit *Cicéron* en l'interrompant, *de ne rien faire de ce que tu as promis à ton ami.*

César ayant fait ordonner par un décret, que toutes les terres de la Campanie seroient distribuées aux soldats, la plupart des sénateurs qui y étoient intéressés, s'en plaignirent ; & Lucius Gellius, qui étoit très-âgé, s'emportant plus que les autres, dit que cette distribution ne se feroit jamais pendant qu'il seroit en vie. « Nous pouvons » attendre, répartit *Cicéron ;* car Gellius ne de» mande pas un long terme ».

Cicéron ayant, par sa vigilance & son activité, ruiné les desseins pernicieux de Catilina, reçut de ses concitoyens des témoignages de reconnoissance qui dûrent combler ses desirs. L. Gellius, qui avoit été consul & censeur, déclara dans un discours public, que l'état lui devoit la couronne civique, pour l'avoir sauvé de sa ruine. Catulus lui donna le titre de père de la patrie dans une assemblée du sénat ; & Caton l'ayant honoré du même nom, à la tribune aux harangues, le peuple répondit par des acclamations redoublées.

Ceux qui étoient restés secrétement attachés au parti de Catilina & de ses complices, trouvèrent par la suite le moyen de faire exiler *Cicéron*, sous prétexte que dans les condamnations contre les conjurés, il n'avoit pas rempli les formalités prescrites par la loi ; mais il fut bientôt rappellé par les suffrages unanimes du peuple assemblé. On lui rendit par-tout, lors de son passage, les honneurs publics : chacun s'empressoit de le voir, de le féliciter, de lui marquer sa joie. *Cicéron* n'exagère point, dit Plutarque, quand il assure que « Rome » entière sembla s'ébranler de dessus ses fonde» mens, pour venir embrasser son conservateur ».

Un triomphe, non moins éclatant pour *Ciceron*, est celui dont Plutarque fait mention. César ayant

en main la souveraine puissance, & résolu de perdre Ligarius, accusé d'avoir porté les armes contre lui, s'étoit rendu au *Forum* le jour que la cause de cet officier devoit être plaidée : *Cicéron* s'en étoit chargé. Il n'eut pas plutôt commencé à parler, qu'il fit naître des sentimens de compassion dans le cœur de César. L'ame de ce dictateur sembloit suivre les mouvemens de l'orateur, & son visage changea plusieurs fois de couleur. Enfin, lorsque *Cicéron* vint à parler des circonstances de la bataille de Pharsale qui regardoient Ligarius, César fut si ému, si troublé, qu'il laissa tomber quelques papiers qu'il tenoit à la main pour les opposer à l'accusé, & il avoua par-là en quelque sorte sa défaite. Ce triomphe paroît encore plus extraordinaire, lorsqu'on sait que César auroit pu lui-même disputer à *Cicéron* le prix de l'éloquence, s'il n'avoit pas préféré d'être le maître de la république.

Lorsque les satellites envoyés par Antoine à la maison de campagne de *Cicéron*, pour l'assassiner, furent arrivés, ils apprirent qu'il venoit d'en sortir pour chercher son salut dans une terre étrangère. Ils marchèrent promptement sur ses traces, & joignirent bientôt sa litière dans un bois écarté. Les domestiques de *Cicéron* n'eurent pas plutôt aperçu ces assassins, qu'ils se rangèrent autour de leur maître, résolus de le défendre au péril de leur vie ; mais *Cicéron* les empêcha de faire la moindre résistance. Il jetta sur ses ennemis un regard si tranquille & si ferme, qu'il déconcerta leur audace ; & présentant la tête hors de la litière, il leur dit qu'ils pouvoient prendre ce qu'ils demandoient, & finir leur ouvrage. Ils lui coupèrent aussi-tôt la tête & les mains. Lorsque l'on apporta ce cruel présent à Antoine ; Fulvia, sa femme, prit cette tête, & en perça la langue avec un poinçon d'or, pour se venger de ces *Philippiques* si véhémentes que *Cicéron* avoit prononcées contre son mari. Ainsi mourut ce grand homme, victime de ses services & de ses projets salutaires pour sa patrie. Sa mort causa une douleur amère à tous ceux à qui il restoit encore quelques sentimens d'honnêteté. On rapporte même qu'Auguste le regretta plus d'une fois. Cet empereur ayant surpris un jour un traité de cet orateur entre les mains de son petit-fils qui le cachoit sous sa robe dans la crainte de lui déplaire, prit le livre, le parcourut, & le rendit à ce jeune homme, en lui disant : *C'étoit un grand homme, mon fils, un amateur zélé de la patrie.*

CIEUTAT, gouverneur de Villeneuve.

Marguerite de Valois faisoit la guerre à Henri III, son frère, & au roi de Navarre son mari. Elle avoit campé sa petite armée devant Villeneuve d'Agénois. Elle ordonna à trente ou quarante soldats, de conduire Charles de *Cieutat* aux pieds des murailles, & de le tuer, si son fils, qui commandoit dans cette place, refusoit d'ouvrir les portes. *Cieutat*, après qu'on eut fait cette indigne sommation à son fils, lui cria : » Songe à » la fidélité & au devoir d'un françois, & que si » j'étois capable de te décider à te rendre, ce » ne seroit plus ton père qui te parleroit ; mais » un traître, un lâche, un ennemi de ton hon- » neur & de ton roi. » Ses gardes avoient déja le bras levé & alloient le frapper : le jeune *Cieutat* leur fit un signe ; on ouvrit la porte, il sortit avec trois ou quatre hommes, feignit de parlementer, & mettant tout-à-coup l'épée à la main, il fondit avec tant d'impétuosité sur ceux qui tenoient l'épée nue sur son père, & fut si soudainement secondé par plusieurs soldats de sa garnison qu'il le délivra.

CIMETIERE. Un célèbre anatomiste de Louvain recommanda, dans son testament, de mettre cette épitaphe sur l'endroit où il seroit enterré :

Philippe Verteger a choisi ce cimetière *pour le lieu de sa sépulture, dans la crainte de profaner l'église & de l'infecter par des vapeurs malfaisantes.*

CIMON, général des Athéniens, étoit fils de Miltiade, dont il suivit les traces glorieuses. La vie de cet homme célèbre, qui se montra aussi grand dans la paix que dans la guerre, ne fut pas exempte de revers ; car après avoir servi longtemps sa patrie, il se vit banni par l'ostracisme. Il fut ensuite rappellé pour commander la flotte des Grecs alliés. L'orateur Gorgias disoit de lui, *qu'il amassoit des richesses pour s'en servir, & qu'il s'en servoit pour se faire aimer & estimer. Cimon* mourut l'an 449 avant J. C.

CIMON, vieillard romain, condamné à mourir de faim, fut allaité par sa fille, qui avoit la permission de venir voir son père dans sa prison. Cette charité si respectable toucha les juges, & fut suivie de la grace du coupable. Cet acte de charité romaine a été consacré par les peintres les plus célèbres.

CINCINNATUS (*Lucius Quinctius*), dictateur romain, vers l'an 458 avant J. C. Comme il étoit sans ambition, il préféroit les douceurs de la vie champêtre à tout l'éclat de la dignité consulaire ; néanmoins l'amour de la patrie l'emportant sur celui de la retraite, je crains bien, ma chère Racilia » dit-il à sa femme, que nos champs ne » soient mal cultivés cette année. » On le revêtit en même-temps d'une robe bordée de pourpre, & les licteurs avec leurs faisceaux, se présentèrent pour l'escorter & pour recevoir ses ordres.

CINQ-MARS. Henri Coiffier dit Ruzé, marquis de Cinq-Mars, fut redevable de sa fortune au cardinal de Richelieu. En 1639 il fut nommé

grand écuyer de France. Le haut degré de considération & de faveur dont il jouissoit, lui fit oublier la reconnoissance qu'il devoit au cardinal, il aspira même à le supplanter. Ce ministre s'en apperçut, & trouva mauvais que M. de *Cinq-Mars* marchât toujours sur ses talons quand il alloit chez le roi, & lui reprocha durement son ingratitude. *Cinq-Mars*, pour s'en venger, excita Gaston, duc d'Orléans, à la révolte, & attira le duc de Bouillon dans son parti. *Cinq-Mars*, tout en trahissant son maître, abusoit de ses confidences pour l'aigrir contre le cardinal. Richelieu tombé malade étoit sur le point de succomber, lorsqu'il eut le bonheur de découvrir le traité fait entre les factieux & les Espagnols. *Cinq-Mars* fut arrêté à Narbonne & conduit à Lyon; on instruisit son procès, & le 12 septembre 1642, il eut la tête tranchée. C'est en fournissant des preuves contre *Cinq-Mars*, que Gaston obtint sa grace.

CITATIONS REMARQUABLES. Le fard dont usent nos dames ne réussit pas au grand jour. Une dame qui en avoit mis à l'excès, recevoit, l'après-midi d'un beau jour d'été, visite chez elle. Quelqu'un lui conseilla malicieusement de fermer les rideaux de ses fenêtres, & lui récita ce vers :

Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous.

Aboulaina, docteur arabe, célèbre par ses bons mots, vivoit sous le calife d'Abdalmalek. Moyse, fils de ce calife, ayant fait mettre à mort un des amis d'Aboulaina, fit répandre le bruit que cet homme s'étoit évadé. Quelqu'un demanda un jour au docteur ce qu'étoit devenu son ami. Il répondit dans les mêmes termes qui sont rapportés au livre de l'exode au sujet de Moyse qui tua un Egyptien : *Moyse le frappa, & il en mourut.* Cette allusion, qui fut bientôt divulguée, déplut extrêmement au Prince. Il envoya chercher le docteur, & le menaça de le punir s'il avoit le malheur de s'échapper en paroles indiscrettes. Aboulaina, sans s'étonner, lui répondit par ce verset du même chapitre : *Est-ce que vous voulez me tuer aujourd'hui, comme vous tuâtes hier cet Egyptien?* Le prince trouva la *citation* très-heureuse, & réprima sa colère.

Un avocat de Toulouse, nommé Adam, faisoit des harangues que devoit prononcer un président. Cet avocat fut obligé de faire un voyage à Paris. Pendant son absence, le président eut une harangue à faire, qu'il composa du mieux qu'il put; comme il la prononçoit, un conseiller qui le vit embarrassé, *cita* ces paroles de la genèse : *Adam ubi est? où est Adam.*

Duperrier disoit un jour : » Il n'y a que les » foux qui n'estiment pas mes vers. « Sur quoi M. d'Herbelot lui cita le mot de Salomon : *Stultorum infinitus est numerus.* Le nombre des foux est infini.

CITOYEN ROMAIN. Notre grand Corneille fait dire, par Emilie, à Cinna, ces vers majestueux :

Pour être plus qu'un Roi tu te crois quelque chose!
Aux deux bouts de la terre en est-il un si vain
Qu'il prétende égaler un CITOYEN ROMAIN?
Antoine sur sa tête attira notre haine
En se déshonorant par l'amour d'une reine :
Attale, ce grand roi, dans la pourpre blanchi,
Qui du peuple romain se nommoit l'affranchi,
Quand de toute l'Asie il se fût vu l'arbitre,
Eût encore moins prisé son trône que ce titre.
Souviens-toi de ton nom, soutiens sa dignité,
Et prenant d'un romain la générosité,
Sache qu'il n'en est point que le ciel n'ait fait naître
Pour commander aux Rois & pour vivre sans maître.

CIVILITÉ. La civilité est souvent une vertu de mine & de parade. C'est une flatteuse qui ne refuse son estime à personne.

Le prince d'Orange répondit à ceux qui lui reprochoient d'être trop civil : »Que les hommes qui » ne coûtoient qu'une belle parole ou un coup » de chapeau, étoient achetés à bon marché. «

CLAIRAUT (Alexis Claude), célèbre Géomètre françois, né en 1713, mort en 1765. On a mis au bas de son portrait ces vers qui retracent ses illustres travaux.

Par ses travaux la terre a changé de figure,
La lune vit par lui ses écarts dévoilés;
Ces globes chevelus, errans à l'aventure,
Fixerent leur retour à sa voix rappellés;
Et son calcul profond, rival de la nature,
Démontra les secrets à Newton révélés.

CLARKE (Samuel), né à Norwich en 1675, tient un rang distingué parmi les philosophes de l'Angleterre. Son mérite avoit engagé la reine Anne à le nommer Archevêque de Cantorbéri; mais Gipson, évêque de Londres, dit à cette princesse, Madame, *Clarke est le plus savant & le plus honnête homme de l'Angleterre, il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être chrétien.*

CLAUDE, empereur romain, né à Lyon, dix ans avant l'ère chrétienne, mort empoisonné, l'an 54 de Jésus-Christ. Il étoit fils de Drusus & oncle de l'empereur Caligula, auquel il succéda l'an 41 de Jésus-Christ.

Caligula ayant été tué, le sénat s'assembla pour établir une forme de gouvernement. Dans

le tems qu'il délibéroit, quelques soldats entrèrent dans le palais ; ils trouvèrent, dans un lieu obscur, un homme tremblant de peur ; c'étoit *Claude :* ils le saluèrent empereur.

Son caractère étoit celui de tous ceux qui partageoient sa confiance. Méchant par conseil, cruel par foiblesse, il n'étoit, dans le fond, qu'un imbécille. Il s'avilit sur-tout en se rendant l'esclave de l'infâme Messaline, son épouse.

Parmi les différens traits de sa vie, on pourroit en citer deux, qui prouveroient que les esprits les plus ineptes ont quelquefois des momens heureux. Une mère plaidoit devant lui, & refusoit de connoître son fils. « *Claude* lui ordonna, puisque » ce jeune homme ne lui appartenoit pas, de l'épou» ser. » L'horreur qu'une telle union devoit inspirer à cette femme, l'obligea à convenir de la vérité qu'elle nioit.

Dans le tems de sa censure, il avoit mis une note flétrissante à côté du nom d'un chevalier ; & les amis de ce chevalier, intercédant pour lui, il consentit à effacer la note. Mais je ne serai pourtant pas fâché, dit-il, que la rature paroisse. Ce trait, mêlé d'indulgence & de sévérité, est remarquable.

Pendant que l'empereur *Claude* interrogeoit les complices d'une conspiration formée contre lui, & qu'il venoit de découvrir, on voyoit ses affranchis, assis à ses côtés, prendre eux-mêmes connoissance des affaires. Narcisse reçut en ce moment une bonne leçon d'un certain Galésus, affranchi de Camille, un des chefs de la conjuration. L'impudent favori le fatiguoit par ses questions continuelles, & lui demandoit, entr'autres choses, ce qu'il auroit fait si son patron fût devenu empereur ? « Je me serois tenu debout auprès de lui, » répondit Galésus, & j'aurois gardé le silence ».

CLAUDE II, empereur, & successeur de Gallien, mort en 270.

Une femme vint le trouver, & lui dit : « Prince, » un officier, nommé *Claude*, a reçu ma terre de » Gallien ; c'étoit mon unique bien ; & comme » vous êtes équitable, faites-moi la rendre ». *Claude*, reconnoissant que c'étoit de lui-même que cette femme parloit, répondit avec douceur : *Il est juste que* Claude, *empereur, restitue ce qu'a pris* Claude, *particulier.*

CLÉANTHE, fameux philosophe stoïcien, mort vers l'an 220 avant Jésus-Christ. Il ne dut qu'à son courage & à son industrieuse application la vaste érudition & la haute sagesse qui l'illustrèrent. Il fut d'abord athlete ; mais, dans un voyage qu'il fit à Athènes, il se mit au nombre des disciples de Zénon, & s'adonna tout entier à l'étude. Afin de pouvoir consacrer le jour, sans inquiétude, à ce noble & utile loisir, il gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit. Sa pauvreté ne lui permettant point d'avoir des tablettes, il écrivoit sur des os. On lui reprochoit un jour sa timidité. *C'est*, dit-il, *un heureux défaut, qui m'empêche de commettre beaucoup de fautes.*

CLÉARQUE, célèbre général Spartiate, mort l'an 403 avant Jésus-Christ. Sa maxime étoit, qu'on *ne sauroit rien faire d'une armée sans une sévère discipline, & qu'un soldat doit plus craindre son général que les ennemis.*

CLÉMENCE. La *clémence* enchaîne les cœurs avec des liens qui ne se rompent jamais.

On disoit de César, qu'il ne donnoit pour garnison aux villes qu'il avoit prises que le souvenir de sa *clémence*, parce qu'il leur laissoit la liberté de suivre le parti qui leur plaisoit.

Henri IV demandoit au jeune duc de Montmorenci, « quelle étoit la plus grande qualité d'un » roi ? — C'est la *clémence*, répondit le duc. — » Pourquoi la *clémence* plutôt que le courage, la » libéralité, & tant d'autres vertus qu'un souve» rain doit posséder ? — C'est qu'il n'appartient » qu'aux rois de pardonner ou de punir le crime » en ce monde ».

On amena devant Alexandre un chef de rebelles, pieds & mains liés, comme un criminel destiné au dernier supplice. Le roi de Macédoine le fit mettre en liberté, & lui pardonna, au grand étonnement de tous les spectateurs. Un de ses favoris prit la liberté de lui dire : « Si j'avois » été en votre place, seigneur, je n'aurois point » usé de *clémence* envers cet homme. --- Parce que » je ne suis pas en la vôtre, lui répondit aussi-tôt le » conquérant de l'Asie, je lui ai pardonné. Vous igno» rez, sans doute, que pour une belle ame, la » *clémence* a plus de douceur que la vengeance ».

Le pardon qu'Auguste accorda au séditieux Cinna est le plus bel exemple de *clémence* que l'histoire fournisse à notre admiration. Cinna, petit-fils de Pompée, mais peu digne d'un si grand homme, fut dénoncé à l'empereur comme chef d'une conspiration tramée contre ses jours. C'étoit un des complices qui donnoit cet avis ; il marquoit le lieu, le tems, les arrangemens pris pour tuer le prince, pendant qu'il offriroit un sacrifice ; de façon que le crime étoit avéré, & ne pouvoit souffrir aucun doute.

Auguste fit venir le coupable, & lui dit : « Cinna, » je vous ai autrefois donné la vie comme à mon » ennemi, je vous la donne aujourd'hui comme à » mon assassin : commençons, dès ce moment, à » être amis sincères. Piquons-nous d'émulation ; » moi, pour soutenir mon bienfait ; vous, pour y » répondre. Efforçons-nous de rendre douteux, » s'il y aura de ma part plus de générosité, ou de

» la vôtre plus de reconnoissance ». Il donna ensuite à Cinna le consulat pour l'année suivante.

Il se commettoit à Madrid une infinité d'abus dans la perception des droits d'entrées ; les marchands faisoient passer leurs ballots sous le nom des principaux seigneurs, & s'accommodoient ensuite avec leurs officiers. Philippe V, averti de ce désordre, fit un édit, par lequel il étoit défendu aux commis de laisser passer rien sans être visité. Le fils d'un des plus illustres seigneurs, comptant cet édit pour rien, entreprit de faire entrer quelques ballots sans visite. Le commis, alléguant les ordres, tint ferme ; voulut les exécuter à la rigueur, & fut tué. Le roi en fut d'abord informé, & faisant appeler le père du jeune seigneur, lui conta le fait sans nommer personne. Le duc dit aussi-tôt que cette action méritoit la mort, & qu'il falloit faire un exemple. Vous ignorez sans doute, reprit sa majesté, qui est celui dont vous prononcez l'arrêt si facilement. Si c'étoit votre fils ? Quand ce seroit moi-même, dit le triste père, je n'ai rien dit que de juste, & ne change point de sentiment. *Eh bien*, repliqua le roi, *puisque vous avez jugé en roi, c'est donc à moi à juger en père.* Votre fils a besoin de grace ; je la lui donne ; mais à condition que vous dédommagerez la famille de l'homme qu'il a tué, & que vous enverrez le marquis voyager quelques années hors du royaume, jusqu'à ce qu'il ait appris à avoir plus de respect & de soumission pour les loix.

Caraman-Ogli, prince de Caramanie, voyant Mahomet éloigné, avoit pris les armes contre lui ; mais, effrayé par sa promptitude, il n'osa pas hasarder une bataille, préférant l'amour de la vie à sa gloire. Il vint se jetter aux pieds de l'empereur, qui, touché de ce spectacle, lui pardonna. Mais l'ingrat, bientôt après, recommença ses hostilités. Le sultan, indigné, l'attaqua, le mit en fuite, après un combat assez opiniâtre. Caraman fut fait prisonnier avec son fils. Mahomet lui reprocha sa perfidie. « Je suis ton vainqueur, lui » dit-il, tu es vaincu & injuste ; cependant je veux » que tu vives : ce seroit ternir ma gloire que de » punir un infâme comme toi. Ton ame perfide » t'a porté à trahir ta foi ; je trouve dans la mienne » des sentimens plus magnanimes & plus conformes à la majesté de mon nom ».

Cet empereur eut la gloire de rétablir l'empire Ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan, & par de longues guerres civiles, & le laissa dans sa pleine vigueur à Amurat II, son fils aîné.

Un étranger ayant vendu à une impératrice romaine de fausses pierreries, elle en demanda à son mari une justice éclatante. L'empereur, plein de *clémence* & de bonté, mais ne pouvant la calmer, condamna, pour la satisfaire, le joualler à être exposé dans l'arêne. L'impératrice s'y rendit, avec toute sa cour, pour jouir de sa vengeance. Au lieu d'une bête féroce, il ne sortit contre le malheureux, qui s'attendoit à périr, qu'un agneau qui vint le caresser. L'impératrice, outrée de se voir jouer, s'en plaignit amérement à l'empereur. *Madame*, répondit-il, *j'ai puni le criminel suivant la loi de Talion ; il vous a trompé, il a été trompé.*

Un acteur de province passant à Ferney, joua la comédie chez Voltaire. Ce grand homme avoit appris que ce comédien n'étoit pas tout-à-fait de ses amis, & ne l'en reçut que mieux. « Vous » voyez bien ce jeune homme à qui je fais tant » d'accueil, dit-il à quelqu'un, hé bien, il a » dans sa poche une satyre contre moi ; mais je » n'ai garde de le lui dire, car je le ferois mourir » de chagrin ».

Un soldat de l'armée américaine fut condamné à être fusillé. Cet infortuné, par ses épargnes, avoit été, depuis plusieurs années, le soutien d'un père & d'une mère très-âgés. Le général Washington, instruit de la piété filiale de ce coupable, commua la peine, & le fit seulement chasser du régiment. « Si nous le faisions mourir, dit-il, » nous courrions risque de tuer trois personnes au » lieu d'une ».

Lorsque le prince Henri de Prusse fit sa première entrée en Bohême, un grand nombre de payſans de ce royaume, qui s'étoient attroupés & avoient commis des excès sur les frontières de la Saxe, furent pris par les hussards prussiens, & conduits au camp de S. A. R. avec leurs bestiaux. Ce grand général ordonna qu'on les renvoyât sans leur faire aucun tort. « C'est aux trou» pes impériales, dit-il, que je fais la guerre, & » non aux malheureux payſans de la Bohême ».

Une maîtresse du duc d'Orléans, régent, lui avoit été enlevée par un gentilhomme. Le prince étoit piqué, & ses favoris l'excitoient à la vengeance. « Punissez, lui dit-on, un téméraire, la » chose vous est facile. — Je le sais, répondit-il ; » un mot suffit pour me défaire d'un rival, & » c'est ce qui m'empêche de le prononcer ».

On dit à Fréderic le Grand, que quelqu'un avoit mal parlé de lui. Il demanda si cette personne avoit cent mille hommes ; on lui répondit que non. « Eh bien, reprit le roi de Prusse, je » ne puis lui rien faire ; s'il avait cent mille hom» mes, je lui déclarerois la guerre ».

L'empereur Charles IV, instruit qu'un de ses officiers, séduit par l'argent des ennemis, méditoit de l'assassiner ou de l'empoisonner, le fit venir, & lui dit : « J'ai appris avec peine que vous n'a» viez pas le moyen de marier votre fille, qui est » déjà grande ; tenez, voilà mille ducats pour » sa dot ». On peut juger de la surprise de ce traître,

traître, qui alla aussi-tôt se dégager de sa promesse criminelle.

L'empereur Aurélien, arrivé devant la ville de Tyanne, & en ayant trouvé les portes fermées, jura, dans sa colère, qu'il ne laisseroit pas seulement un chien en vie dans cette cité rebelle. Les soldats se réjouissoient d'avance, dans l'espoir de faire un grand butin. La ville ayant été prise, Aurélien dit à ses troupes, qui le conjuroient de tenir son serment : » J'ai juré de ne pas laisser un » chien dans cette ville; tuez donc, si vous » voulez, tous les chiens; mais je défends qu'on » fasse aucun mal aux habitans ».

Les habitans de Vendôme, vassaux de Henri IV, s'étoient soulevés contre ce prince, avec les autres ligueurs : ils portèrent l'insolence jusqu'à lui refuser l'entrée de cette ville, &, pour ainsi dire, de sa maison. Il fut obligé d'en former le siège, & d'approcher quelques pièces d'artillerie : mais le courage des assiégés ne répondit pas à leur audace; Henri rentra dans le château & dans la ville. La félonie de ces bourgeois séditieux méritoit les plus grands supplices. La première nouvelle qu'ils apprirent, fut que le seigneur, leur souverain, leur pardonnoit; qu'il étoit rentré chez lui; que chacun rentrât chez soi. Il n'en coûta la vie qu'à un cordelier, dont les prédications soutenoient les rebelles, & au gouverneur, qui furent pendus. Tous les autres furent traités comme des enfans à qui un bon père pardonne, après les avoir menacés de sa colère. Le principe de Henri-le-Grand étoit » qu'on prenoit plus de mouches avec une cuil- » lerée de miel, qu'avec vingt tonnes de vi- » naigre ».

A la prise de Nerva, en 1704, Pierre-le-Grand, empereur & législateur de Russie, courut, l'épée à la main, sur ses sujets, pour arrêter le pillage & le massacre. Il arracha les femmes des mains de ses soldats. Il tua deux de ces emportés, qui refusoient d'obéir à ses ordres. Enfin ce vainqueur généreux entra dans l'hôtel-de-ville, où les citoyens tremblans se réfugioient en foule. Là, posant son épée sanglante sur la table : » Ce n'est point, leur dit-il, du sang des habi- » tans que cette épée est teinte, mais de celui de » mes soldats, que j'ai versé pour vous sauver » la vie ». Ce prince fit enfermer le général Horn, lui reprochant d'avoir été la cause de la mort d'un grand nombre de citoyens, par sa trop grande résistance.

Après qu'Antigonus, capitaine d'Alexandre, eut été proclamé roi d'une partie de l'Asie, des soldats, qui ne le croyoient pas si près d'eux, disoient de lui beaucoup de mal. « Eloignez-vous, » leur dit-il, de peur que le roi ne vous en- » tende ». Une nuit, qu'il conduisoit son armée par un chemin fangeux, dont on avoit peine à se retirer, il entendit quelques soldats embourbés qui murmuroient contre lui. S'en étant approché sans qu'ils le reconnussent, il leur prêta la main pour sortir du bourbier; puis il leur adressa ces paroles pleines de bonté : « Dites du mal d'An- » tigonus, pour vous avoir conduits par des routes » si difficiles; mais aussi, souhaitez-lui du bien » pour vous en avoir retirés ».

Un juif, appelé Simon, citoyen de Jérusalem, ne cessoit de déclamer contre le roi Hérode Agrippa, qu'il qualifioit publiquement de destructeur des loix. Le monarque l'apprend. Par son ordre, on arrête ce téméraire censeur; on l'amène au prince, en présence de tout le peuple. Tout le monde s'attendoit à voir périr ce misérable dans les plus affreux supplices : l'opinion générale fut trompée. Agrippa tend au coupable une main bienfaisante; il le fait asseoir avec lui sur son trône, & le prie, avec un ton plein de douceur, de lui dire quelles étoient les loix qu'il avoit détruites? Simon, effrayé, se prosterne à ses pieds, & lui demande pardon. Le roi le relève avec bonté, lui fait de grands présens, & le renvoye.

Un poëte satyrique ayant composé des vers fort injurieux contre le vizir & contre le secrétaire des commandemens du Khalife Aziz-Billah, dans lesquels la malheureuse verve du frondeur n'avoit point épargné le prince lui-même, les deux officiers lui en portèrent leurs plaintes, & lui demandèrent avec instance le châtiment du téméraire. Aziz, après avoir lu les vers, leur dit : » Comme j'ai part avec vous à l'injure, je de- » sire que vous preniez part avec moi au mérite » du pardon que je lui accorde ».

CLÉMENT XIV. Jean Vincent Antoine Ganganelli, né en 1705, au bourg de Saint-Arcangélo, près de Rimini, étoit fils d'un médecin. Il fit ses études à Rimini, & n'avoit encore que douze ans lorsqu'il adressa à l'évêque de cette ville, un compliment de sa composition. Le prélat en fut enchanté & ne cessoit de répéter : Voilà un enfant qui servira quelques jours utilement la religion. Une étude opiniâtre pensa précipiter au tombeau celui qui donnoit de si brillantes espérances : ma plus grande peine, disoit-il, après avoir recouvré la santé, étoit de mourir sans avoir vu Rome. Il ne prévoyoit pas alors qu'il en seroit un jour le maître.

On conseilla vivement au jeune Ganganelli d'embrasser l'état ecclésiastique, & de renoncer au projet qu'il avoit formé de se faire religieux, lorsqu'il répondit : *Si c'est la piété qui vous fait parler, vous conviendrez qu'elle brille éminemment chez les disciples de Saint-François où je veux me retirer : si c'est l'ambition, où puis-je être mieux que dans un ordre qui fit la fortune de Sixte IV & de Sixte V?*

Il partit pour Urbino, & entra dans l'Ordre des conventuels à l'âge de dix-huit ans. Il s'accoûtuma de bonne heure à ne répondre jamais qu'avec justesse & précision. *Ses réparties sont vives*, disoient ses supérieurs, *mais il y met tant de raison qu'on ne peut s'en offenser.*

On le fit passer successivement à Pésaro, à Recanati, à Fano & à Rome, même pour y étudier la philosophie & la théologie. Il devint bientôt professeur à son tour. Ses disciples l'aimoient autant qu'ils l'admiroient; il leur inspiroit des pensées sublimes, les dégageant de tout ce qui s'appelle moinerie. Benoît XIV mettant un jour la main sur la tête du Père Ganganelli, dit au Général de son ordre : *Tenez grand compte de ce petit frère; je vous le recommande fortement.* Ce fut sous le règne de ce pape immortel, que Ganganelli devint consulteur du Saint-Office.

Ce pontife éclairé l'appelloit souvent, pour avoir son avis : *Il joint*, disoit-il, *une mémoire immense à une vaste érudition; ce qui fait plaisir, c'est qu'il est mille fois plus modeste qu'un homme qui ne sait rien, & qu'on croiroit qu'il n'a jamais gardé la retraite, tant il est gai.* C'étoit le moyen de plaire à *Lambertini*, dont on connoît l'enjouement & les bons mots.

Le père Ganganelli allant un jour à Assise, rencontra un paysan dont il fit sa compagnie. Ils marchoient bonnement tous deux ensemble, lorsque le paysan après l'avoir entendu parler, lui dit : *C'est dommage que vous ne soyez qu'un frère convers!* (il en jugeoit ainsi par son extérieur négligé) *car il me paroît, mon frère, que si vous aviez étudié vous pourriez vous élever comme Sixte V. Nous avons son portrait chez nous, & je trouve que vous avez son air rusé.*

Ganganelli fut promu au cardinalat par *Clément* XIII. Ce fut le neveu de ce pape, Rezzonico, connu sous le nom de cardinal patron, qui l'envoya chercher au couvent des saints-Apôtres où il demeuroit, & qui, après lui avoir demandé s'il n'avoit rien à se reprocher, lui déclara d'une manière propre à l'intimider : « Qu'on avoit dit au saint » père bien des choses sur son compte; qu'il hésitoit de lui intimer les ordres de sa sainteté, » dans la crainte de lui causer une trop grande révolution, que cependant il ne pouvoit s'empêcher de lui apprendre que dès l'instant même le » pape vouloit qu'il fût absolument..... qu'il fût » cardinal. «

Quelques talens que fit paroître le cardinal Ganganelli, on ne s'attendoit pas un jour à le voir placé sur le trône de S. Pierre. « La liberté, dit » son historien, avec laquelle il s'expliquoit sur » certaines démarches de la cour de Rome, sur la » nécessité de déférer aux volontés des souverains, » ne paroissoit pas lui concilier les cardinaux. On » savoit que dans la plûpart des congrégations qui » se tenoient sous les yeux du pape même, au » sujet des duchés de Parme & de l'affaire des jé» suites, il avoit donné des avis tellement contrai» res aux sentimens du pontife & du secrétaire » d'état, qu'on prit le parti de ne plus le consul» ter. *On ne me communique rien*, disoit-il, *& je* » *sais tout. Mais on a beau faire; si ne l'on ne veut* » *pas voir la cour de Rome déchoir de sa grandeur,* » *il faudra nécessairement se reconcilier avec les sou*» *verains; ils ont les bras plus longs que les fron*» *tières, & leur pouvoir s'élève au-dessus des Alpes* » *& des Pyrénées.* »

Clément XIII étant mort, les cardinaux assemblés en conclave restèrent trois mois indécis. « Les » cardinaux attachés à la maison de Bourbon, sa» voient que Ganganelli, sans avoir aucune haine » contre les jésuites, ne les avoit jamais cultivés, » qu'il combattit plus d'une fois leurs opinions; » qu'il s'expliquoit hautement sur la nécessité de » se rapprocher des monarques; qu'il pensoit en» fin, que dès qu'un ordre religieux étoit en butte » aux puissances catholiques, il falloit absolument » le supprimer. D'ailleurs un religieux du comtat » Vénaissin, qui s'étoit particulièrement lié à Rome » avec le cardinal Ganganelli, & qui en recevoit » des lettres fréquentes sur toutes les opérations » de *Clément XIII*, crut devoir faire part au mi» nistère françois de cette correspondance. On y » vit que sa manière de penser ne s'accordoit nul» lement avec le système précédent; qu'il étoit » homme à seconder les vues de la maison de » Bourbon, & l'on en fit un fidele rapport à Louis » XV, qui donna les ordres les plus précis au » cardinal de Bernis d'appuyer fortement l'élection » de *Ganganelli*.... « On peut juger d'après cet exposé simple & naïf, s'il est vrai, comme le débitèrent des écrivains satyriques, que *Clément XIV* n'obtint la thiare qu'aux conditions de détruire la société. Ganganelli mépriſoit trop les honneurs, & il avoit la conscience trop délicate pour se prêter à une telle simonie. Enfin *Ganganelli* fut élu pape le 19 mai 1769. Lorsqu'après l'adoration on lui demanda s'il n'étoit pas fatigué, il répondit avec naïveté, *qu'il n'avoit jamais vu cette cérémonie plus à son aise, d'autant mieux qu'il se souvenoit d'avoir été vivement repoussé à pareille fête, quand il n'étoit que simple religieux.*

Ganganelli, parvenu à la suprême puissance, ne changea rien dans sa manière de vivre qui étoit très-simple. » Assis au rang des rois, recevant les » hommages de plusieurs, entouré d'une cour bril» lante, il ne voulut être servi que comme un sim» ple religieux. Le repas le plus frugal, qui ne va» loit guères mieux que la portion ordinaire du » couvent des saints Apôtres, & préparé des » mains du *bon frère François*, le réduisoit à manger » uniquement pour subsister. Lorsqu'on lui repré» senta que la dignité papale exigeoit plus d'ap-

» prêts, il se contenta de répondre : *Ni Saint-*
» *Pierre, ni Saint-François ne m'ont appris à dîner*
» *plus splendidement ;* & lorsque le chef de cuisine
» vint le supplier de le conserver, il lui dit : *vous*
» *ne perdrez pas vos appointemens, mais pour vous*
» *mettre en exercice je ne perdrai pas ma santé.* »

Clément XIV étoit fort indulgent à l'égard des religieux qui vouloient quitter leurs cloîtres, & qui demandoient des brefs de sécularisation. *Vous devez me savoir gré*, disoit-il un jour à ce sujet à un général d'ordre, qui se plaignoit de la sortie d'un de ses religieux, *de la bonne œuvre que je viens de faire ; le sujet dont vous me parlez se seroit perdu chez vous, auroit entraîné les autres dans la perdition, & vous auroit peut-être égorgé.*

Ce pontife avoit proscrit les jeux de hasard. Une femme de qualité ayant osé publiquement se moquer de la défense, comme d'une moinerie qu'elle mépriſoit, le saint-père lui envoya un officier, qui lui signifia, de la part de sa sainteté de se mettre à genoux sur-le-champ : après qu'elle eut obéi, l'envoyé lui dit, que le pape en qualité de religieux, venoit de lui imposer la pénitence des couvens, mais que la première fois, il la puniroit en souverain : *Ma la prima volte vi castigara da principè.*

Le plus grand évènement du Pontificat de *Clément XIV*, est la destruction des jésuites.

Clément XIV n'y survécut pas long-temps. Il mourut le 22 septembre, âgé de soixante-neuf ans, 10 mois & 22 jours. » Les uns, remarque M. Car-
» raccioli, ne manqueront pas de dire que les Jé-
» suites ont hâté sa mort ; les autres que ce grand
» coup part de la main de quelques grands offus-
» qués du pontificat de Ganganelli ; tandis que des
» hommes judicieux & désintéressés n'accuseront
» personne, & laisseront cet évènement sous le
» nuage dont il est enveloppé, jusqu'à ce que le
» temps l'ait éclairci. ».

Clément XIV se concilioit l'estime & l'amitié de tous les étrangers par l'accueil gracieux qu'il leur faisoit. Un seigneur Anglois, enchanté du pape qu'il venoit de quitter, dit un jour à plusieurs de ses compatriotes : *Vous connoissez mes richesses & ma fille unique que j'adore ? Eh ! bien, je la donnerois au saint-père, s'il pouvoit se marier, tant je suis enchanté de sa personne & de son esprit. Le pape* rit beaucoup de la franchise de ce brave Anglois.

Ce pontife étoit d'une humeur enjouée, & il lui échappoit souvent de bons mots. *Je ne suis point surpris*, disoit-il un jour, *que M. le cardinal de Bernis ait beaucoup desiré de me voir pape : ceux qui cultivent la poésie, aiment les métamorphoses.*

Comme il vouloit mettre quelques nouveaux droits d'entrée sur les marchandises qui seroient importées dans les ports de ses états, on lui représenta qu'il indisposeroit par-là les Anglois & les Hollandois. *Bon, bon !* répondit-il en souriant, *ils n'oseroient : car s'ils me fâchent, je supprimerai le carême.* On sait que ces deux nations font presque seules en Europe le commerce du poisson sec & salé dont le carême occasionne la plus grande consommation.

Il aimoit les lettres ; il a, comme on l'a dit, laissé très-peu d'argent ; mais il avoit déjà fait des établissemens utiles. Il s'étoit fait donner une liste de tous les auteurs qui écrivoient dans ses états, & si la mort n'eût pas arrêté ses desseins, il devoit récompenser ceux dont les ouvrages avoient la religion & le bien public pour objet. *Il est juste*, disoit-il au cardinal Calvachini, *que des écrivains qui nous instruisent, ou nous édifient trouvent en nous des rémunérateurs ; l'argent ne peut être mieux employé qu'à soutenir le mérite & les talens. Il est honteux qu'il n'y ait de recherches que pour les malfaiteurs, & qu'on ne s'informe ni de la fortune, ni de la demeure des hommes qui consacrent leur veilles à éclairer le public.*

Une princesse s'étant montrée curieuse de savoir du pape *Clément XIV*, s'il n'avoit rien à craindre de l'indiscrétion de *ses secrétaires.* » Non, répon-
» dit-il, j'en ai cependant trois, » en montrant ses doigts.

CLÉOBULE, philosophe grec, mort vers l'an 560, avant J. C. *Heureux le prince*, disoit-il, *qui ne croit rien de ce que lui disent les courtisans !*

CLÉOMENE. Aristagoras de Milet, ayant engagé les Ioniens dans une révolte contre le roi des Perses, parcourut toutes les principales villes de la Grèce, pour engager les peuples à secourir ses compatriotes. Il vint à Lacédémone, & pria *Cléomène*, qui étoit pour lors sur le trône, de lui donner audience. D'abord le monarque spartiate refusa d'entrer dans la confédération, & commanda au plénipotentiaire d'Ionie de sortir de Sparte avant le coucher du soleil. *Aristagoras* ne se rebuta point. Il suivit *Cléomène* jusques dans sa maison, & employa une autre voie pour se le rendre favorable ; ce fut celle des présens. Il commença par lui offrir dix talens, &, allant toujours en augmentant, il poussa ses offres jusqu'à cinquante. *Gorgo*, fille du roi, âgée pour lors de huit ou neuf ans, & à laquelle le prince n'avoit pas fait attention, s'écria, lorsqu'elle entendit toutes ces propositions : » Fuyez,
» mon père, fuyez : ce petit étranger vous cor-
» rompra. » *Cléomène* se mit à rire de la naïveté de sa fille, & se retira en effet.

CLÉOPATRE, reine d'Egypte, fille de Ptolomée Aulete, morte l'an 30 avant Jésus-Christ, à 39 ans, après en avoir régné 22.

Cléopatre est moins illustre par le rang qu'elle a occupé, que par l'usage funeste qu'elle fit de ses

charmes pour captiver Jules Céſar & le triumvir Antoine. Elle étoit belle, mais ſa beauté étoit le moindre de ſes attraits. Les graces qui l'accompagnoient par-tout, les charmes de ſon entretien, un ſon de voix enchanteur laiſſoient dans le cœur de tous ceux qui l'avoient vue, un aiguillon qui piquoit juſqu'au vif. Son eſprit étoit orné de diverſes connoiſſances, & ſa langue, ſuivant l'expreſſion même de Plutarque, étoit un inſtrument de muſique à pluſieurs jeux qu'elle manioit facilement, & dont elle tiroit comme elle vouloit toutes ſortes de ſons & de langages.

A l'âge de dix-ſept ans, elle prétendit occuper ſeule le trône d'Egypte, au préjudice de ſon frère Ptolomée qui n'en avoit que treize. Céſar étoit pour lors à Alexandrie. Il voulut connoître de ce différend; mais de juge de *Cléopâtre*, il devint bientôt ſon eſclave. Il l'établit ſur le trône d'Egypte, & les charmes de la nouvelle reine lui firent oublier pour quelque temps le ſoin de ſa gloire.

Le triumvir Antoine, après la défaite de Caſſius & de Brutus les meurtriers de Céſar, étant paſſés en Aſie pour y établir l'autorité de ſon triumvirat, cita devant ſon tribunal *Cléopâtre*, accuſée d'avoir donné des ſecours à Caſſius. Cette reine qui connoiſſoit le pouvoir de ſes charmes, par l'épreuve qu'elle en avoit faite, dans un temps où elle étoit encore fort jeune, ſe perſuada ſans peine que poſſédant bien mieux qu'elle ne faiſoit alors l'art de ménager les hommes, il lui ſeroit facile de ſe rendre maîtreſſe du cœur d'Antoine. Elle avoit alors plus de vingt-cinq ans. Elle s'embarqua ſur un vaiſſeau dont les voiles étoient de pourpre, & les rames garnies d'argent. Un pavillon d'un tiſſu d'or étoit dreſſé ſur le tillac, ſous lequel la reine étoit couchée ſur un lit d'or & habillée en Vénus environnée de ſes filles, dont les unes repréſentoient les néréides, & les autres les graces. Une douce ſymphonie ſe faiſoit entendre ſur les eaux; & les plus délicieux parfums répandoient leur odeur au-delà du rivage. Tout le monde courut pour voir ce ſuperbe ſpectacle; & Antoine, occupé à régler le deſtin des rois & des princes, demeura ſeul ſur ſon tribunal. Toute l'armée, ravie d'admiration, ſe mit à crier que *Vénus étoit venue trouver Bacchus*, comparaiſon qui ne déplut pas à Antoine. *Plutarque.*

On ſe perſuade facilement que la conduite de *Cléopâtre* fut approuvée par Antoine, & que cet homme foible ſe conforma aux volontés de cette nouvelle déeſſe. Mais ce qui a lieu de ſurprendre, c'eſt que cette magnificence avec laquelle la reine d'Egypte s'étoit annoncée ne diminua point. Antoine & elle ſe diſputoient à qui porteroit le plus loin le luxe, la moleſſe & la dépenſe. Pour enchérir ſur Antoine, elle fit diſſoudre dans un bouillon & avala une des perles qui lui ſervoient de pendans, & qui étoient d'un prix ineſtimable. Elle alloit diſſoudre l'autre, lorſqu'un nommé Planeus lui retint la main, & ſembla lui envier la gloire unique & ſinguliere d'avoir dévoré en deux coups deux millions.

Ces fêtes, ou plutôt ces débauches ſe renouvellerent à Alexandrie, où Antoine avoit ſuivi *Cléopâtre*. Cette reine, jalouſe de commander à celui dont tous les princes de l'Orient reconnoiſſoient le pouvoir, faiſoit uſage de tous ſes charmes pour le retenir dans ſon eſclavage. Afin même d'empêcher qu'il n'en ſentît le poids, elle s'aſſocioit à ſes plaiſirs les plus dépravés, ou cherchoit à l'égayer par mille joyeuſetés. Plutarque en rapporte une aſſez ſinguliere. Nous nous ſervirons ici de la traduction d'Amyot: « Antoine ſe mit » quelquefois à pêcher à la ligne, & voyant qu'il » ne pouvoit rien prendre, en étoit fort dépité & » marri, à cauſe que *Cléopâtre* étoit préſente. Si » commanda ſecrétement à quelques pêcheurs, » quand il auroit jetté ſa ligne qu'ils ſe plongeaſſent ſoudain à l'eau, & qu'ils allaſſent accrocher à ſon hameçon quelque poiſſon de ceux » qu'ils auroient pêchés auparavant; & puis retira deux ou trois fois ſa ligne avec priſe: *Cléopâtre* s'en apperçut incontinent, toutefois elle » fit ſemblant de n'en rien ſavoir, & de s'émerveiller comment il pêchoit ſi bien: mais à part » elle conta le tout à ſes familiers, & leur dit que » le lendemain ils ſe trouvaſſent ſur l'eau pour voir » l'ébatement. Ils y vinrent en grand nombre. » Antoine lâcha ſa ligne, & lors *Cléopâtre* commanda à l'un de ſes ſerviteurs qu'il ſe hâtât de » plonger avant ceux d'Antoine, & qu'il allât » attacher à l'hameçon de ſa ligne quelque vieux » poiſſon ſalé, comme ceux qu'on apporte du » pays de Pont. Cela fait, Antoine qui cuida qu'il » y eut un poiſſon pris, tira incontinent ſa ligne: » & adonc, comme on peut bien penſer, tous les » aſſiſtans ſe prirent fort à rire, & *Cléopâtre* en » riant lui dit: Laiſſe nous, ſeigneur, à nous » autres Egyptiens, habitans du Phare & du Canope, laiſſe nous la ligne: ce n'eſt pas ton » métier; ta pêche eſt de prendre des villes, des » royaumes & des rois. »

Antoine, quoiqu'amant éperdu, n'étoit cependant point ſans inquiétude entre les bras d'une reine qui avoit empoiſonné ſon jeune frere Ptolomée, & fait mourir ſa ſœur Arſinoé, pour régner ſeule ſur l'Egypte. *Cléopâtre* remarqua même beaucoup de défiance dans ſon amant, qui ne touchoit à aucun mets qu'on lui ſervoit qu'il n'eût été goûté auparavant. Mais pour lui faire voir qu'il devoit plutôt s'en rapporter à ſon amour pour lui qu'à ces timides précautions, elle l'invita à un repas où tous les convives étoient couronnés de fleurs. Au milieu de l'ivreſſe du feſtin, elle détacha les extrémités de ſes fleurs & les mit dans ſa coupe; Antoine ſuivit ſon exemple, & comme il prenoit ſa coupe: *Arrête*, lui dit-elle, *& apprends*

à mieux connoître l'amante qui t'adore ; auſſi-tôt elle fit venir un criminel, qui ayant avalé le breuvage, mourut un moment après.

Lors de la célèbre bataille d'Actium, qu'Antoine livra à Octave ſon rival, la victoire s'étant déclarée en faveur de ce dernier, il vit bientôt entre ſes mains l'Egypte qu'il réduiſit en province romaine. *Cléopâtre* avoit en vain eſſayé de mettre dans ſes fers ce troiſième maître du monde. La fière princeſſe, inſtruite du fond de ſa priſon que le vainqueur ſe préparoit à la faire ſervir d'ornement à ſon triomphe, préféra la mort à cette ignominie. Elle vit d'un œil ſec & tranquille couler dans ſes veines le poiſon mortel de l'aſpic auquel elle avoit tendu le bras pour ſe faire piquer. Un de ſes plus fidèles ſerviteurs, déguiſé en payſan, lui avoit procuré ce funeſte ſecours. Sur la fin du repas qu'elle s'étoit fait ſervir avec beaucoup de magnificence, les officiers de Céſar qui la gardoient, virent arriver un payſan avec un panier. Ils lui demandèrent ce qu'il portoit ; le payſan ouvrit le panier, écarta les feuilles & fit voir que c'étoient des figues. Les gardes admirèrent leur beauté & leur groſſeur. Le payſan ſouriant les preſſa d'en prendre ; cette franchiſe qui paroiſſoit pleine de ſimplicité, acheva de les gagner & de diſſiper toute leur défiance ; ils lui ordonnèrent d'entrer. Après le dîner, *Cléopâtre* prit ſes tablettes, écrivit & les envoya cachetées à Octave. Ayant enſuite fait ſortir tous ceux qui étoient dans ſa chambre, excepté ſes deux femmes, elle s'enferma avec elles. Auſſi-tôt qu'Octave eut décacheté la lettre, & qu'il eut vu avec quelles inſtances elle le conjuroit de faire placer ſon corps auprès de celui d'Antoine, dans un même tombeau, il dépêcha promptement deux officiers pour la prévenir. Mais quelque diligence qu'ils purent faire, ils la trouvèrent ſans vie, couchée ſur un lit d'or, & parée de ſes habits royaux. De ſes deux femmes, celle qui avoit nom Iras, étoit morte à ſes pieds ; & l'autre appellée Charmion, preſqu'éteinte & pouvant à peine ſe ſoutenir, lui arrangeoit ſon diadême autour de la tête. Un des officiers de Céſar lui dit tout en colère : *Voilà qui eſt beau, Charmion.* « Oui, lui répondit cette » femme, très-beau & très-digne d'une reine qui » deſcend de tant de rois. » Ce furent les dernières paroles qu'elle proféra, & elle tomba morte aux pieds du lit.

CLISSON, (Olivier), connétable de France, mort en 1406. Olivier *Cliſſon* fut ſans contredit un des meilleurs généraux de ſon ſiècle, & mériteroit d'être mis au rang des plus grands hommes, ſi ſa valeur intrépide n'avoit pas été balancée par ſon avarice & ſa cruauté, bien inférieur à cet égard *au bon connétable*, au généreux du Gueſclin, ſon compagnon d'armes, ſon modèle & ſon ami. Ses concuſſions dans le tems qu'il étoit à la tête du gouvernement, ſes rapines exercées ſur les troupes dont il retranchoit & détournoit la ſolde à ſon profit, l'avoient rendu également odieux au peuple & aux gens de guerre. Il laiſſa une fortune immenſe acquiſe aux dépens d'une partie de ſa réputation.

Jean V, duc de Bretagne, étoit ennemi mortel d'*Olivier de Cliſſon* ; &, voyant qu'il ne pouvoit nuire à ce guerrier par la force, il eut recours à la trahiſon & à l'artifice. Il feignit de ſe réconcilier avec lui ; il l'invita à venir à ſa cour, & le reçut avec les démonſtrations de la plus ſincère amitié. Un jour, à la fin d'un repas magnifique qu'il lui avoit donné, il le pria de venir voir un château qu'il faiſoit bâtir. *Cliſſon*, trompé par les politeſſes du duc, & ne ſe defiant de rien, y conſentit volontiers. Lorſqu'ils eurent viſité les appartemens, le prince propoſa à *Cliſſon* de monter dans la maîtreſſe tour du château, lui diſant qu'il vouloit ſavoir ce que penſoit de ſa force le plus habile homme du royaume en matière de fortifications. *Cliſſon* y monta ; mais des gens armés, qui ſe tenoient en embuſcade dans une chambre, ſe jettent tout-à-coup ſur lui, & l'arrêtent. *Cliſſon* ſe défendit comme un lion, mais ſes efforts furent inutiles. On le traîna dans une chambre, où les gens du duc lui mirent trois paires de fers aux pieds. Le duc, voyant ſon ennemi en ſa puiſſance, ſe hâta de ſatisfaire ſon reſſentiment. Il appella un de ſes plus fidèles officiers, homme ſage & prudent, nommé *Jean de Bazvalen*, & lui ordonna de faire mourir *Cliſſon* ſur le minuit, le plus ſecrettement qu'il ſeroit poſſible. *Bazvalen* promit d'exécuter ſes ordres & ſe retira. La nuit étant venue, le duc ſe mit au lit & s'endormit d'abord ; mais l'inquiétude le réveilla bientôt. L'ordre cruel qu'il avoit donné vint alors ſe préſenter à ſon eſprit, ſous la forme la plus effrayante : il fit les plus triſtes réflexions ſur le rang de *Cliſſon*, & ſur les ſuites qu'auroit ſa mort. Dès le point du jour, il envoie chercher *Bazvalen* ; il arrive : « Avez-vous exé- » cuté mes ordres ? lui dit précipitamment le duc. » L'officier répondit qu'il avoit obéi. « Quoi ! *Cliſſon* » eſt mort ! reprit le duc.—Oui, monſieur, ré- » pondit *Bazvalen :* cette nuit, bientôt après » minuit, il a été noyé, & j'ai fait mettre le corps » en terre dans un jardin.—Ha ! ha ! s'écria triſ- » tement le prince, veie-cy un pitieux réveille » matin ! Retirez-vous, meſſire *Jehan*, que je ne » vous voie mie plus. » *Bazvalen* ſe retira ; & le duc commença à ſe tourmenter dans ſon lit & à jetter des cris affreux. Il n'écoutoit perſonne, & ne voulut ni boire ni manger de tout le jour. Alors *Bazvalen*, voyant que ſa douleur étoit ſincère, alla le trouver, & lui avoua qu'il n'avoit point exécuté ſes ordres, prévoyant bien qu'il s'en repentiroit. A ces mots, le duc ſauta de joie, embraſſa ſon fidèle officier & loua ſa prudence. Quelque tems après, il délivra *Cliſſon*.

CLOCHES. Voici l'inſcription d'une des groſſes *cloches* de Notre-Dame de Paris.

J'ai LOUIS pour parrein, THERESE pour marreine.
Le plus grand roi du monde & la plus grande reine:
L'un remporte le prix ſur cent héros divers;
L'autre par ſes vertus a ſurpaſſé les anges.
Que ne puis-je égaler le bruit de leurs louanges,
Je me ferois entendre au bout de l'univers.

Les habitans d'une paroiſſe de village ſe plaignant à un fondeur de ce que la *cloche* qu'il leur avoit fondue ne ſe faiſoit preſque pas entendre, il les conſola en leur diſant, qu'ils n'avoient toujours qu'à la faire monter, & qu'elle parleroit avec l'âge.

CLOPINEL, ou Jean de Meun, poëte, continuateur du roman de la Roſe, mort vers l'an 1364. Quelques dames voulurent, pour ſe venger de ſes médiſances poétiques, le fuſtiger. Il ſe retira d'embarras en leur demandant, *que les premiers coups lui fuſſent portés par celle qui donnoit le plus de priſe à la ſatyre.*

CLOVIS I, fondateur de la monarchie françoiſe, mort en 511. Il fut cruel envers les princes de ſa famille. Ranacaire, roi de Cambrai, vaincu & trahi par ſes ſujets, ayant été conduit en ſa préſence les mains liées, avec Ricaire ſon frere: « Lâche, lui dit *Clovis*, pourquoi te laiſſer charger de chaînes? ne valoit-il pas mieux périr que » de ſouffrir qu'on te traitât en eſclave & déshonorer ta race? » Auſſi-tôt il lui fendit la tête de ſa hache-d'armes. Puis, ſe tournant du côté de Ricaire: « Et toi, lui dit-il, ſi tu avois ſecouru » ton frere, il n'eût pas été en cet état; » en même tems, d'un autre coup il lui ôta la vie.

Après le pillage de Soiſſons, *Clovis* demanda pour ſa part un grand calice qu'il vouloit rendre à l'évêque; mais un ſoldat dit, en donnant un coup de hache ſur le vaſe, *que* Clovis *l'auroit s'il tomboit dans ſon lot. Clovis* diſſimula cette inſulte; mais il s'en vengea quelque tems après en le frappant de la hache qu'il lui avoit arrachée: *C'eſt ainſi*, dit-il, *que tu as frappé le calice que je demandois à Soiſſons.*

COCHEMAR. On appelle ainſi un embarras dans la poitrine & une difficulté de reſpirer qui attaquent ceux qui dorment, ſur-tout pendant la nuit, & leur cauſent des rêves fatigans.

Dans les ſiecles d'ignorance, le peuple croyoit qu'*Incube*, démon familier, s'emparoit du corps d'une femme pour jouir avec elle des plaiſirs de l'amour. On a depuis reconnu que l'incube des anciens n'étoit rien autre choſe que le *cochemar.*

Dans la parodie de Médée & Jaſon, jouée aux Italiens le 28 Mai 1727, *Creuſe* apprend à *Cleone* ſa confidente, qu'elle eſt toute épouvantée d'un rêve qu'elle a fait, & elle chante ſur cet air: *ma mere, mariez-moi, &c.*

J'ai rêvé toute la nuit
Qu'on faiſoit trembler mon lit.
J'ai vu luire des flambeaux.
Médée en fureur tiroit mes rideaux,
Tenant en main un poignard.

Cléone lui répond.---*Bon, c'étoit le cochemar.*

COCHIN (Henry), avocat au parlement de Paris, né en cette ville le 10 Juin 1687, mort le 24 Février 1747.

Cochin, le diſciple zélé dans ſa jeuneſſe de quiconque pouvoit l'inſtruire, devint dans un âge plus avancé, la gloire & l'ornement du Barreau. Nourri de la lecture des anciens auteurs, & connoiſſant à fond le droit romain & les loix du royame, il parut au commencement de ſa carriere armé d'une éloquence vraie, ſublime & pleine de choſes, mais toujours propre à la cauſe qu'il défendoit. Il ſimplifioit autant qu'il étoit poſſible les queſtions les plus compliquées, perſuadé qu'on ne peut trop ménager l'attention de ſes auditeurs. Les maîtres d'éloquence donnent pour regle de choiſir dans une cauſe les deux moyens les plus concluans, l'un pour ouvrir, l'autre pour fermer la marche, & de placer au centre ceux qui ſont moins capables de réſiſter à l'ennemi; mais *Cochin* cherchoit à fixer d'abord l'incertitude des juges en débutant par le moyen le plus déciſif; il le faiſoit paroître ſous différens jours dans toute la ſuite de ſon plaidoyer, & dans la diſcuſſion des autres moyens. Par cette ſage précaution, ſon moyen victorieux communiquant partout ſa vigueur & ſa force, tous les endroits de ſon diſcours paroiſſoient également convaincants. Il avoit un talent ſingulier pour la réplique. Mais un ſpectacle digne de la curioſité d'un homme d'eſprit, dit l'éditeur des œuvres de *Cochin*, étoit cet orateur plaidant. Il ne prévenoit point par des dehors bien pompeux; au contraire, ſon maintien timide, ſa tête inclinée & ſes yeux à demi ouverts, annonçoient tout au plus un homme de réflexion. Une voix claire & mâle, une articulation pleine & déliée, une poitrine ferme & libre faiſoient qu'il ne peinoit pas plus à la fin du diſcours qu'au commencement. Il avoit même dans ſes derniers plaidoyers le timbre auſſi net, & l'organe auſſi facile que quand il étoit venu au palais. A l'égard des régles du geſte, il n'avoit jamais cru devoir fréquenter le théâtre pour les apprendre. Il ne s'y étoit exercé qu'en plaidant. Loin d'être comédien, ſon action étoit toujours égale, ſoit que l'auditoire fût nombreux ou non. Dans le ſtyle ſimple, il n'avoit d'action qu'autant qu'il en faut pour ſoutenir l'attention. Dans les grandes cauſes,

Il paroiſſoit d'abord un peu déconcerté, & cela ne ſervoit qu'à lui concilier d'autant mieux les juges. Mais il ſe raſſuroit en prenant ſes concluſions. Il ne prononçoit l'exorde ni trop haut ni trop bas, & il ne commençoit à varier ſes tons que dans le récit des circonſtances, qu'il animoit auſſi d'un peu de geſte. Parvenu à l'explication de ſon premier moyen, ſa méthode étoit de ſe débarraſſer & de pièces & d'extraits, afin de pouvoir enſuite s'énoncer avec moins de contrainte; & alors un doux mouvement du bras, ſecondé de temps en temps de quelques ſignes de tête & de changemens de la poſition du pied, ſuivoit le ſens & non le nombre de ſa phraſe. En entrant dans une preuve un peu abſtraite, il s'appuyoit à deux mains ſur le barreau, ou s'il étoit dedans, il avançoit un pas, ou bien il avoit recours à quelqu'autre ſigne pour inviter à une attention plus particuliere: & il ne falloit pas que perſonne dît un mot dans ces endroits raiſonnés, ſinon il impoſoit ſilence de la main, ou en faiſant quelqu'autre ſigne poliment, mais avec cet empire qui ſied à qui défend ſes concitoyens & éclaire la juſtice.

Cochin plaida ſa première cauſe au grand conſeil, à l'âge de vingt-deux ans. Il lui étoit ordinaire dans ces commencemens de compoſer ſes plaidoyers à l'ombre du cabinet, & de les écrire avec toute la préciſion & la pureté de ſtyle poſſible avant de les prononcer. Il étoit perſuadé, & l'expérience le prouve aſſez, que ceux qui ſe haſardent à parler en public, ſans s'être rompu à un ſtyle châtié, la plume à la main, obtiennent une élocution facile ſi l'on veut, mais ſouvent incorrecte & preſque toujours verbeuſe.

Cet orateur ne put ſe refuſer un jour de citer à l'audience un paſſage d'Horace; mais c'étoit dans un endroit de la cauſe qui ſouffroit un ſtyle ironique. Il s'agiſſoit de voir l'expédition d'un acte de célébration de mariage, dont on parloit depuis l'origine de la conteſtation ſans le rapporter. « Il » y a longtems, dit-il, qu'on nous flatte de l'eſ» pérance de voir cette pièce; mais elle n'arrive » point. Et ſi quelqu'un attend qu'elle paroiſſe: » *Ruſticus expectat dum defluat amnis.* » Avant l'audience ſuivante, où M. Aubry, l'avocat adverſe, devoit répondre, l'expédition fut communiquée. On juge quel trophée ce fut pour cet orateur! Au riſque de piquer un peu M. *Cochin*, il ne put s'empêcher de dire qu'on auroit bien fait de garder le paſſage d'Horace pour une meilleure occaſion, parce que *ſupprimit orator quæ ruſticus edit ineptè.*---L'expédition avoit été délivrée par le greffier du ſiége royal de Laval; mais il y avoit marqué que la minute n'étoit que ſur une feuille volante, qui non-ſeulement ne tenoit point au regiſtre, mais qui n'en avoit jamais fait partie; & c'étoit d'ailleurs un fait conſtant que cette feuille n'étoit point dans le regiſtre, quand il avoit été apporté dans le dépôt du greffe. Me. Aubry prétendoit que malgré cela, cette expédition devoit faire foi de la célébration du mariage, tant que l'on ne paſſeroit point à l'inſcription de faux, parce que c'étoit un acte autentique. « Quoi, dit » Me. Cochin dans ſa replique, un greffier aura » ce pouvoir! Il tombera dans ſon dépôt un pa» pier volant, ſans qu'il ſache d'où il vient; & » nous dirons que le greffier ſera l'arbitre du ſort » de cette piece! Maître de la réduire à la con» dition des chifons inutiles, s'il lui plaît de la » jetter au rebut, ou de l'ériger en acte auten» tique & digne de foi, s'il lui prend en gré de » l'inſérer dans un regiſtre & d'en délivrer une » expédition! L'autenticité des actes ne dépend» elle donc que du caprice des officiers, & puiſ» qu'il faut citer Horace, ce greffier a-t-il pu » régler la deſtinée du papier dont il s'agit, » comme l'ouvrier, dont parle ce poëte avoit ré» glé celle d'un morceau de bois inutile? *Incertus* » *ſcamnum faceret-ne Priapum, maluit eſſe Deum* ».

On rapporte une preuve non équivoque de cette heureuſe fécondité qui rendoit l'illuſtre *Cochin* ſi ſupérieur à ſes rivaux. Conſeil & défenſeur ordinaire de l'ordre de Clairvaux, il étoit chargé de l'appel comme d'abus que deux abbeſſes du diocèſe de Saint-Omer avoient interjetté d'une ordonnance de leur évêque. La cauſe vint à tour de rôle un jour de réception de ducs. Les princes & pairs honorent de leur préſence l'audience qui s'ouvre quelques momens après la cérémonie. Dans l'intervalle, ils ne manquent pas de demander ſur quoi roulera la queſtion. Celle-là intéreſſoit le corps épiſcopal & ſa juriſdiction ſur les monaſtères exempts. Les pairs eccléſiaſtiques repréſentèrent que l'affaire étoit en termes de ſe concilier avant la ſeconde journée de la plaidoirie, qui ne devoit venir que huit jours après, & qu'il étoit à craindre que ce qu'on alloit dire du côté des religieuſes, ne rallumât entre le clergé ſéculier & le régulier une guerre prête à s'éteindre. Il n'étoit pas ſéant de faire manquer l'audience, & nul autre que M. *Cochin* ne s'étoit attendu à y porter la parole. M. le premier préſident Portail ne fut point embarraſſé; il le fit venir, & le pria *de ne prendre de ſon ſujet que des principes généraux, ſans deſcendre au particulier de l'eſpèce, & cependant de remplir le temps ordinaire*, qui eſt d'une heure. Les princes & les pairs ne s'attendoient plus qu'à des lambeaux recouſus à la hâte; ils ignoroient que c'étoit dans ces momens où l'éloquent *Cochin*, animé en quelque ſorte par la préſence du péril, paroiſſoit le plus ſupérieur aux autres orateurs. Après ſon exorde & quelques mots du fait, il dit, que la queſtion étoit de ſavoir juſqu'où s'étendoit en Artois la juriſdiction de l'ordinaire ſur les ordres exempts. Ce point de controverſe, ajouta-t-il, ſe ſubdiviſe en deux. Il faut voir ſi la diſcipline du Concile de Trente a toujours autorité ſur l'Artois,

& ſi les villes reconquiſes ſur la maiſon d'Autriche, comme Saint-Omer, peuvent encore reclamer tous les priviléges qui leur ont été conſervés par leurs capitulations. Le mémoire qui étoit imprimé d'avance, fait foi qu'il n'avoit pas compté s'étendre ſur ces deux propoſitions. Ce furent néanmoins pour lui deux routes où il parcourut dans un ordre merveilleux les anecdotes de l'hiſtoire eccléſiaſtique & profane, les principes du droit canon & du droit des gens, & les maximes fondamentales de l'abſolu pouvoir du roi ſur le clergé & ſur les provinces ramenées à ſon obéiſſance. Ce qui avoit relation à ſa cauſe dans ces matières délicates & relevées, y fut appliqué avec tant de circonſpection & de nobleſſe, que l'heure qui vint l'interrompre parut chagriner tout ſon auditoire.

Cochin étoit d'autant plus grand qu'il étoit ſincérement humble, & avoit une piété ſolide. Une dame de qualité dont il venoit de plaider la cauſe, lui dit en pleine grand'chambre: « Vous êtes, » Monſieur, ſi ſupérieur aux autres hommes, » que ſi c'étoit le temps du Paganiſme, je vous » adorerois comme le dieu de l'éloquence ».— *Dans la vérité du Chriſtianiſme*, reprit l'orateur, *l'homme n'a rien dont il puiſſe s'approprier la gloire.*

Cet homme ſi animé, ſi éloquent lorſqu'il falloit parler en public, étoit froid, taciturne dans la ſociété, ſoit qu'il dédaignât le jargon des cercles, ſoit qu'il lui fallût un auditoire nombreux pour échauffer ſon génie. Lorſqu'on lui reprochoit de prendre trop peu de part à la converſation, il répondoit ordinairement: Si les perſonnes qui me » voyent ont du ſens & de la religion, peu de » paroles leur ſuffiſent; ſi l'une & l'autre qualité » leur manquent, à quoi bon me lier avec eux? »

Un jour *Cochin* commença ſon plaidoyer d'une voix preſque éteinte, le premier préſident l'interrompit pour lui demander ce qu'il avoit:— « Rien, Monſieur, répondit l'orateur; ce n'eſt » qu'un rhume qui ne m'empêchera pas de plai- » der ». Alors le magiſtrat, du conſentement de la compagnie, ajouta: « La Cour, maître *Cochin*, » a trop d'intérêt à vous ménager pour ſouffrir » que vous plaidiez dans l'état où vous êtes ».

COCHONS PRIVILÉGIÉS. Le jeune roi Philippe, fils de Louis-le-Gros, étant paſſé le premier Octobre 1131 près de Saint Gervais, un cochon s'étant embarraſſé dans les jambes de ſon cheval, il s'abattit; le jeune prince tomba ſi rudement qu'il en mourut le lendemain. Le 3 de ce mois il fut rendu une ordonnance qui défendit de laiſſer vaguer à l'avenir des pourceaux dans les rues de Paris. Peu après ceux qui dépendoient de l'abbaye Saint Antoine furent privilégiés, l'abbeſſe & les religieuſes ayant repréſenté que ce ſeroit manquer à leur patron, que de ne pas exempter ſes cochons de la règle générale.

COCU. M. de Saint-Foix, dans ſes *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, ſe fait la queſtion: « Pour- » quoi s'eſt-on accoutumé à mépriſer un cocu, » quoiqu'il n'y ait pas de ſa faute? » Je crois, dit-il, en avoir trouvé la raiſon; c'eſt que le cas indiquoit particulierement un homme d'une condition ſervile, attendu que pluſieurs ſeigneurs, entr'autres les chanoines de la cathédrale de Lyon, prétendoient qu'ils avoient le droit de coucher la première nuit des noces avec les épouſées de leurs *ſerfs* ou *hommes de corps*.

COCU IMAGINAIRE, (le) *Comédie de Moliere, en un acte, en vers*, 1660.

Cette petite comédie eſt tirée d'une piece italienne, intitulée *Il Cornuto per opinione*. Elle fut repréſentée quarante fois de ſuite, quoique pendant l'abſence de la cour & en été; & commença à montrer que Moliere perfectionnoit de beaucoup ſon ſtyle par ſon ſéjour à Paris.

Un bourgeois de Paris, qui faiſoit l'homme d'importance, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'original de ſon *Cocu imaginaire*. Il en marqua ſon reſſentiment à un de ſes amis: « Com- » ment, lui dit-il, un comédien aura l'audace de » mettre impunément ſur le théâtre un homme » comme moi! »..... « De quoi vous plaignez- » vous, répond ſon ami? il vous a peint du beau » côté, en ne faiſant de vous qu'un *Cocu ima-* » *ginaire*: vous ſeriez bien heureux d'en être » quitte à ſi bon marché ».

En 1773, pendant le voyage de Fontainebleau, on donna à la cour cette comédie, qui fut miſe ſur le répertoire, & affichée ſous le titre des *Fauſſes allarmes*, par ménagement pour les dames de la cour, dont les oreilles auroient pu être bleſſées par l'ancien titre de la piece.

Un homme diſoit: Je voudrois que tous les *cocus* fuſſent dans la riviere; ſa femme lui demanda: ſavez-vous nâger?

COEFFURES.

Paris céde à la mode & change ſes parures:
Ce peuple imitateur, ce ſinge de la Cour,
A commencé depuis un jour
D'humilier enfin l'orgueil de ſes coëffures.
Mainte courte beauté s'en plaint, gronde, tempête;
Et pour ſe rallonger, conſultant les deſtins,
Apprend d'eux que l'on trouve en hauſſant ſes patins,
La taille que l'on perd en abaiſſant ſa tête.
Voilà le changement extrême
Qui met en mouvement nos femmes de Paris.
Pour la coëffure des maris,
Elle eſt toujours ici la même.

(CHAULIEU.)

Les

Les femmes, ſous le règne de Charles VI, étoient coëffées d'un haut bonnet en pain de ſucre; elles attachoient à ce bonnet un voile qui deſcendoit plus ou moins bas, ſelon la qualité de la perſonne. Sous le règne de François I & de Henri II, elles avoient des petits chapeaux avec une plume. Elles portèrent depuis, juſqu'à la fin du règne de Henri IV, de petits bonnets avec une aigrette.

M. le duc de Saint-Simon rapporte dans ſes Mémoires l'anecdote ſuivante, au ſujet des *coëffures*.

L'épouſe du duc de ***, ambaſſadeur d'Angleterre en France, étoit une grande créature, groſſe, hommaſſe, ſur le retour & plus, qui avoit été belle & qui prétendoit l'être encore, toute décoltée, coëffée derrière l'oreille, pleine de rouge & de mouches & de petites façons. Dès en arrivant elle ne douta de rien, parla haut, & beaucoup en mauvais françois, & mangea dans la main à tout le monde. Toutes ſes manières étoient d'une folle; mais ſon jeu, ſa table, ſa magnificence, juſqu'à ſa familiarité générale la mit à la mode. Elle trouva bientôt les *coëffures* des femmes ridicules, & elles l'étoient en effet: c'étoit un bâtiment de fil d'archal, de rubans, de cheveux & de toutes ſortes d'affiquets, de plus de deux pieds de haut, qui mettoit le viſage des femmes au milieu de leur corps, & les oreilles étoient de même, mais en gazes noires: pour peu qu'elles remuaſſent, le bâtiment trembloit & l'incommodité étoit extrême. Le roi, ſi maître juſques dans les plus petites choſes, ne les pouvoit ſouffrir. Elles duroient depuis plus de dix ans, ſans qu'il eût pu les changer, quelque choſe qu'il eût dit & fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avoit pu, l'exemple & le goût d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus ſurprenante. De l'extrémité du haut, les dames ſe jettèrent dans l'extrémité du bas; & ces *coëffures* plus ſimples, plus commodes, & qui vont mieux au viſage, durent encore. Les gens raiſonnables attendent avec impatience quelqu'autre folle étrangère qui défaſſe nos dames de ces immenſes rondaches de paniers inſupportables en tout à elles-mêmes & aux autres.

CŒUR. Un acteur, chéri du public, (M. Dugazon) chanta dans une fête de jolis couplets de ſa compoſition; ils furent très-applaudis. On ne manqua pas d'en demander l'auteur. La réponſe de M. Dugazon, & c'étoit la bonne, fut de montrer ſon *cœur*. Il ajoûta ſur le champ: « A boire à l'auteur ». Une perſonne de la compagnie s'écria: « Le *cœur* ne boit pas ». Il reprit du ton le plus plaiſant: « Moi, j'ai le *cœur* ſur les lèvres ».

Voltaire étoit iraſcible, impétueux, mais il avoit le *cœur* bon. Il ne pouvoit jamais retenir ſa colère quand il parloit de l'auteur de l'Année Littéraire; il jettoit feu & flamme. Un ami qui l'étoit allé voir à Ferney lui dit un jour: « Recevriez-» vous Fréron, ſi par haſard il ſe préſentoit ici »? —« Que me dites-vous là? je le ferois chaſſer..... » Ne me parlez jamais de cet homme-là; y penſez-vous »? Puis un débordement d'injures. On répond au grand poëte après tout ce fracas: « Mais ſi ce » Fréron venoit chez vous, ne ſeroit-ce pas un » hommage qu'il rendroit à votre génie? » Voltaire ſe recueille & dit: « Eh bien, s'il y venoit, » je dirois qu'on lui donnât le meilleur lit du » château ».

Encyclopédiana.

COITTIER, médecin de Louis XI, avoit dix mille écus par mois de gages fixes, ſans compter les gratifications extraordinaires. Il eſt porté ſur le compte des tréſoriers de l'épargne, que Coittier reçut en moins de huit mois quatre-vingt-dix-huit mille écus. Le roi lui donna les ſeigneuries de Rouvré près Dijon, de Saint-Jean-de-Lône, de Bruſſay dans le Vicomté d'Auxone, de Saint-Germain-en-Laye, de Triel, la Conciergerie du Palais & toutes les dépendances; il fut fait Vice-préſident & enſuite premier préſident de la Chambre des Comptes, malgré les remontrances de cette cour. La crainte ridicule que Louis XI avoit toujours de mourir, étoit un Pérou pour *Coittier*.

COLBERT (Jean-Baptiſte) miniſtre d'état ſous Louis XIV, né à Paris en 1619, mort le 6 Septembre 1683.

Jean-Baptiſte *Colbert* avoit dans la phyſionomie quelque choſe de repouſſant. Ses yeux creux, ſes ſourcils épais & noirs lui donnoient une mine auſtère, & rendoient ſon premier abord ſauvage & négatif. Mais lorſqu'on le pratiquoit, on le trouvoit aſſez facile, expéditif & d'une ſûreté inébranlable. Il étoit intimement perſuadé que la bonne foi dans les affaires en étoit le fondement le plus ſolide. Sage, actif, vigilant, il fut le reſtaurateur des finances qu'il trouva dans le plus grand déſordre à ſon avénement au miniſtère. Son eſprit d'ordre & ſes vues patriotiques s'étendoient également à toutes les parties du gouvernement. Une application infinie & un deſir inſatiable d'apprendre, lui tenoient lieu de ſcience; & s'il protégea les gens de lettres & les artiſtes, ce fut moins en amateur éclairé qu'en homme d'état perſuadé que les beaux arts ſont capables de former & d'immortaliſer les grands empires. Toujours plein du roi en quelque ſorte, il s'appliqua continuellement à éterniſer ce grand monarque dans la mémoire des hommes, par des médailles, des ſtatues, des arcs de triomphe, & par tout ce que la poéſie & l'éloquence peuvent enfanter de plus ſublime.

Colbert s'étoit d'abord attaché au cardinal Mazarin dont il mérita toute la confiance. Lorſque

le cardinal sentit sa fin s'approcher, il le recommanda à Louis XIV, & termina son éloge, en disant : « Je vous dois tout, Sire ; mais je crois » m'acquitter en quelque sorte avec votre majesté, » en vous donnant M. Colbert ».

On a cité dans plusieurs écrits la réponse grossière d'un marchand nommé *Hazon*, qui, consulté par Colbert, lui dit : « Vous avez trouvé la » voiture renversée d'un côté, & vous l'avez ren» versée de l'autre ». Cette anecdote du temps, quoique fausse, mais qu'on a souvent pris plaisir de répéter, peut servir à prouver que le peuple n'a senti que très-tard tous les avantages que *Colbert* a procurés à la France, & que ce ministre a long-temps trouvé des ingrats.

Entre tous les traits qui caractérisent son ministère, on en peut citer un qui appartient autant à l'administrateur politique, qu'à l'adroit courtisan. Après la paix de Nimègue, les finances de l'état se trouvoient épuisées, & cependant les courtisans de Louis XIV, qui connoissoient le goût de ce prince pour l'éclat & la magnificence, s'efforçoient de lui persuader qu'il devoit donner une fête ; le roi n'en parla qu'avec crainte à *Colbert*, qui, au lieu de représenter l'impossibilité de rassembler des fonds pour une dépense de cette nature, promit de les trouver, & mit tout en œuvre pour que la fête fût somptueuse. Il la fit annoncer de bonne heure ; tous les étrangers arrivèrent en foule à Paris, & donnèrent un cours plus rapide à la circulation de l'argent. Le Carousel coûta à peu-près douze cens mille livres, & le produit des fermes augmenta pendant ce tems de plus de deux millions.

Colbert aimoit tendrement sa patrie. Un jour à sa maison de Sceaux, jettant un coup d'œil sur ces campagnes fleuries qui embellissent la France, on vit ses yeux se baigner de larmes. Interrogé sur leur motif par un de ses amis : « Je voudrois, » répondit-il, pouvoir rendre ce pays heureux ; » &, qu'éloigné de la cour, sans appui, sans » crédit, l'herbe crût dans mes cours ».

Chaque année du ministère de *Colbert* fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Ce ministre, le Mécène de tous les arts, établit & protégea également les académies. Ce fut dans sa maison même que l'académie des Inscriptions prit naissance en 1663. Celle des Sciences fut formée par ses soins en 1666. L'architecture eut aussi la sienne en 1671. Louis XIV s'étoit reposé sur *Colbert* du soin d'honorer les gens de lettres par des bienfaits signalés. Ce ministre s'y appliqua avec tant de zèle, que le mérite des savans les plus modestes n'échappoit point à ses recherches. Plusieurs étrangers qui se distinguoient par leurs rares connoissances furent attirés en France par les bienfaits du roi. D'autres que l'amour de la patrie retint, n'en eurent pas moins de part aux bienfaits du généreux monarque. « Quoique le roi ne soit » pas votre souverain, leur écrivoit son ministre, » il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a » recommandé de vous envoyer la lettre-de» change ci jointe, comme une marque de son » estime & un gage de sa protection ».

Pendant tout le temps que *Colbert* administra les finances, il saisit une route contraire à celle de ses prédécesseurs. Les surintendans prenoient sans compter, & ne rendoient point de compte ; mais *Colbert* présentoit au roi, au commencement de l'année, un *agenda*, où les revenus de l'état étoient marqués en détail ; & toutes les fois que le roi signoit des ordonnances, ce ministre le prioit de les marquer sur son *agenda*, de sorte que le roi se trouvoit à portée de voir en quel état étoient ses affaires, & en même-temps celles de son ministre. *Colbert* usoit de cette sage précaution, à cause de la multitude d'affaires qui lui passoient par les mains, & dans le détail desquelles le roi ne pouvant le suivre, il auroit été aisé de lui inspirer des soupçons.

Tout le monde a connu Poisson, fameux comédien de la troupe françoise. Il étoit bien venu partout. Monsieur *Colbert* lui avoit nommé un enfant, honneur aussi grand qui pût arriver à un comédien, ce qui lui avoit donné entrée chez le ministre, à qui il portoit quelquefois des vers à sa louange. Un jour qu'il y fut, après y avoir été plusieurs fois pour tâcher d'obtenir un emploi pour le filleul, mais jusqu'alors inutilement, il salua M *Colbert*, & lui dit qu'il apportoit quelques vers qu'il prenoit la liberté de lui présenter. Le ministre rebuté de pareilles pièces, lui coupa la parole, & le pria, très-fortement même, de ne point lire ses vers. Vous n'êtes faits vous autres, dit monsieur *Colbert*, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson, je vous assure que celui-ci ne vous fera point de mal à la tête ; il n'y a rien, dit-il, qui approche de la louange. Monsieur de Maulevrier, & toute la compagnie, impatiens de voir les vers de Poisson, prierent instamment M. *Colbert* de les lui laisser lire, ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de louanges. Poisson commença ainsi :

Ce grand ministre de la paix,
Colbert que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais,

Poisson, dit M. *Colbert*, vous ne tenez pas votre parole ; ainsi finissez ; je me souviendrai de vous, & vous rendrai service dans les occasions ; mais vous me ferez plaisir de ne me plus apporter de vers remplis de mes louanges, ce n'est point là mon caractère. Monseigneur, répondit Poisson, je vous jure que voilà tout ce qu'il y en a dans cette piece. N'importe, n'en lisez pas davantage, repliqua M. *Colbert*. La compagnie le pria néan-

moins de si bonne grace, qu'il permit avec assez de peine à Poisson d'achever, ce qu'il fit en recommençant ce qu'il avoit déja lû.

Ce grand ministre de la paix,
Colbert que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais :
Eh bien, tenez, c'est mon compere.
Fier d'un honneur si peu commun,
Est-on surpris si je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'on donne
Mon fils n'en puisse obtenir un ?

Il eut l'emploi sur le champ.

Colbert se piquoit d'une grande naissance ; il fit enlever la nuit dans l'église des cordeliers de Reims une tombe de pierre où étoit l'épitaphe de son grand-pere, marchand de laine, demeurant à l'enseigne du Long-vêtu, & en fit mettre une autre d'une vieille pierre, où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier *Colbert*, originaire d'Ecosse. L'archevêque de Reims m'a conté, dit l'abbé de Choisy, que quelque tems après, la cour ayant passé à Reims, M. *Colbert* l'alla voir, suivi du marquis de Seignelay son fils, & des ducs de Chevreuse & de Beauvilliers ses gendres, & qu'après une courte visite, il remonta en carrosse & dit au cocher, aux Cordeliers. L'archevêque curieux envoya un grison voir ce qu'ils y faisoient, & il trouva M. *Colbert* à genoux sur la prétendue tombe de ses ancêtres, disant les sept-pseaumes, & en faisant dire à ses gendres fort dévotement. Il croyoit tromper tout l'univers, ajouta le bon archevêque ; & ce qui est plaisant, c'est que M. de Seignelai étoit dans la bonne foi & se croyoit descendre des rois d'Ecosse. Il avoit nommé un de ses fils Edouard, à cause, disoit-il, que les aînés de sa maison en Ecosse avoient tous porté ce nom là.

Un ministre m'a pourtant dit, (ajoûte l'abbé de Choisy) que M. *Colbert*, en frappant son fils, (ce qui lui est arrivé plus d'une fois) lui disoit en colère : *Coquin, tu n'es qu'un petit bourgeois ; & si nous trompons le public, je veux au moins que tu saches qui tues.*

M. *Colbert* parloit peu, & affectoit même une sorte de silence négatif. Madame Cornuel, femme d'un trésorier, & connue par ses réparties, entretenoit d'affaires ce ministre, qui ne lui répondoit rien : « Monseigneur, lui dit-elle, faites au » moins quelque signe que vous m'entendez ».

Colbert ne fut que huit jours malade : on a dit qu'il étoit mort hors de la faveur : sujet de réflexions pour les ministres. Le roi avoit écrit à *Colbert* peu de jours avant qu'il mourût, pour lui commander de manger & de prendre soin de lui. Le malade ne proféra pas un seul mot, après qu'on lui eût lu cette lettre. On lui apporta un bouillon, & il le refusa. Madame *Colbert* lui dit : « Ne vou- » lez-vous pas répondre au roi ?—Il est bien tems » de cela ; c'est au roi des rois que je songe à ré- » pondre ». Comme elle lui disoit une autre fois quelque chose de cette nature, il lui dit : « Ma- » dame, quand j'étois dans ce cabinet à travailler » pour les affaires du roi, ni vous ni les autres » n'osiez y entrer ; & maintenant qu'il faut que je » travaille aux affaires de mon salut, vous ne me » laissez point en repos ». Le curé de Saint-Eustache vint lui dire qu'il avertiroit ses paroissiens de prier Dieu pour sa santé. « Non pas cela, dit » M. *Colbert*, qu'ils prient Dieu de me faire mi- » séricorde ».

COLERE Il seroit à souhaiter, dit Séneque, que les mouvemens de la *colère* ne pussent nuire qu'une fois, à l'exemple des abeilles dont l'aiguillon se rompt à la premiere piquûre qu'elles font.

Rien sans doute n'est plus propre à appaiser la *colere*, que la soumission de celui qui y a donné lieu.

Un père en colère descendant un escalier pour donner des coups de bâton à son fils : Monsieur, ne descendez pas davantage, lui dit le fils, pensez. qu'après le quatrième degré l'on n'est plus parent

Leibnitz a consigné dans une épigramme latine l'histoire plaisante d'un cordonnier de Leyde : Lorsqu'on soutenoit des thèses à cette université, on étoit sûr d'y voir cet original ; quelqu'un qui s'en apperçut, lui demanda s'il savoit le latin : non, lui répondit l'artisan, je ne veux pas même me donner la peine de l'entendre.—Pourquoi venez-vous donc si souvent à cette assemblée où l'on ne parle que latin ?——C'est que je prends plaisir à juger des coups.—Eh ! comment en jugez-vous sans savoir ce qu'on dit ?—C'est que j'ai un autre moyen de juger qui a tort ; quand je vois à la mine de quelqu'un qu'il se fâche & qu'il se met en *colère*, je juge que les raisons lui manquent.

COLIGNY. L'amiral de Coligny fut assassiné la nuit de la Saint-Barthelemi 1572. Quand les assassins, conduits par le duc de Guise, entrèrent dans sa chambre, ils trouvèrent l'amiral assis dans un fauteuil : « Jeune homme, dit-il à Besme » qui levoit le poignard sur lui, tu devrois respec- » ter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu » voudras, tu ne peux m'abréger la vie que de » peu de jours ».

Les assassins, après avoir percé l'amiral de plusieurs coups, jettèrent son corps par la fenêtre dans la cour, où le duc de Guise pour le reconnoître essuya avec son mouchoir le sang qui lui couvroit le visage, & l'ayant foulé aux pieds : *C'est bien commencer*, dit-il à sa troupe, *allons continuer notre besogne.*

Besme, assassin de l'amiral *de Coligny*, eut l'imprudence de passer par la Saintonge, où les huguenots avoient des troupes : il fut pris & enfermé au château de Boutteville, dont *Bertanville* étoit gouverneur. *Besme*, ayant gagné un soldat de la garnison, se sauve. Le gouverneur en ayant été informé, monte aussi-tôt à cheval, court seul après lui & l'arrête. Alors *Besme*, prenant un de ses pistolets, dit au gouverneur : « Tu sais que je suis » un mauvais garçon ; » en même-temps il tire son coup, & le manque. « Je ne veux plus que tu le » sois, » repliqua le gouverneur, en lui passant son épée au travers du corps.

Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, frère de l'amiral de *Coligny*, avoit été fait cardinal à l'âge de seize ans. Il fut depuis dégradé de cette dignité par le pape Pie IV ; il se maria publiquement en habit de cardinal à une demoiselle de Normandie, nommée *Elisabeth d'Auteville*, qu'il fit appeller comtesse de Beauvais. Le parlement de Paris lui fit son procès en 1569, pour crime de lèse-majesté. Il fut depuis envoyé par Charles IX. en Angleterre, pour y négocier auprès de la reine Elisabeth. Il mourut en 1571, empoisonné par son valet-de-chambre, comme il se préparoit à repasser en France.

COLIQUE. Bousquet qui se signala dans l'emploi de fou du Roi, sous les règnes de Henri II, François II & Charles IX, se mêloit aussi de faire la médecine. Etant allé voir, par l'ordre de François II, un ambassadeur qui avoit une violente *colique*, il lui dit, qu'étant lui-même fort sujet à cette maladie, il usoit alors d'un remède qui le soulageoit très-promptement. « Quand la *colique* » me tient, dit-il, je mets le doigt d'une main par » le bas, & le doigt de l'autre main par le haut, » c'est-à-dire, l'un dans la bouche, & l'autre dans » l'endroit le plus opposé, & les changeant de » temps en temps pendant l'espace d'une demi- » heure, les vents se dissipent par les deux endroits, » & je suis soulagé ».

Brantome, qui a donné sur ce fou un mémoire fort étendu, dans la seconde partie de ses *Capitaines étrangers*, dit que l'ambassadeur le crut, & en fit l'essai une bonne demi-heure à bon escient, & qu'il en fit le conte dans la chambre du roi où en fut ri.

Le même auteur rapporte que M. d'Imbercourt, de la famille de Brimeu, dans les Pays-bas, étoit attaqué, dès qu'il se voyoit sur le point de combattre, d'une violente *colique* d'entrailles, qui le forçoit de descendre de cheval, pour aller dans un coin satisfaire un besoin naturel. Il ne faut pas, dit Brantome, inférer de-là, que M. d'Imbercourt eût quelque crainte : il étoit très-brave ; mais l'ardeur avec laquelle il se portoit à combattre, occasionnoit en lui cette révolution, dont les médecins peuvent rechercher la cause.

Il y a dans le Mercure de France, Juillet 1717, une ode sur la *colique*. Voici quelques vers qui nous ont paru pouvoir trouver place ici :

Cruel bourreau de ma famille,
Tyran fougueux, hydre inteſtin ;
Colique, inexorable fille
De la triſteſſe & du chagrin,
Faut-il qu'une innocente vie,
Sans ceſſe à ta rage aſſouvie,
Succombe enfin ſous tes efforts ?

A peine je vis la lumière,
Que j'éprouvai tes traits perçans :
Barbare, tu fus la première
Pour qui j'eus un corps & des ſens.

Quel bras contre moi ſe déploie ?
Quel Dieu s'arme contre mes jours ?
Mes flancs deviennent-ils la proie
Ou des corbeaux ou des vautours ?

COLLETET (Guillaume), mort en 1659.

Le cardinal de Richelieu fit préſent de ſix cens livres à *Colletet*, pour ſix mauvais vers à ſa louange. *Colletet* eut raiſon de lui dire auſſi-tôt :

Armand, qui pour ſix vers m'as donné ſix cens livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres !

Colletet épouſa de ſuite trois de ſes ſervantes ; les gages qu'il leur devoit leur tenoit lieu de dot. Claudine étoit la dernière ; c'eſt ſous ſon nom qu'il faiſoit des vers : c'eſt pourquoi après la mort de ce poëte, Lafontaine lui fit cette épitaphe :

Les oracles ont ceſſé,
Colletet eſt trépaſſé.
Dès qu'il eût la bouche cloſe
Sa femme ne dit plus rien ;
Elle enterra vers & proſe
Après le pauvre chrétien.
En cela je plains ſon zèle ;
Et ne ſais au par-deſſus,
Si les graces ſont chez elle,
Mais les Muſes n'y ſont plus.

Sans gloſer ſur le myſtere
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons déſormais
Qu'en la langue de ſa mère.
Les oracles ont ceſſé,
Colletet eſt trépaſſé.

L'admirable caractère que celui du complaiſant M. *Colletet*, s'écrie M. Chevreau ! Nous allions bien ſouvent manger chez lui, à condition que chacun y feroit porter ſon pain, ſon plat, avec

deux bouteilles de Champagne ou Bourgogne, & par ce moyen nous n'étions pas à charge à notre hôte. Il ne fourniſſoit qu'une vieille table de pierre, ſur laquelle Ronſard, Jodelle, Belleau, Baif, Amadis, Jamin, &c., avoient fait en leur tems d'aſſez bons repas; & comme nous ne nous occupions que du préſent, l'avenir & le paſſé n'y entroient jamais en ligne de compte.

COLOMB, mort en 1506.

Chriſtophe *Colomb*, fils d'un cardeur de laine dans le territoire de Gênes, par la ſeule inſpection d'une carte de notre hémiſphère, jugea qu'il devoit y en avoir un autre, & réſolut de le découvrir. Il eſt traité de viſionnaire par ſes patriotes; Jean II, roi de Portugal ſe rit des propoſitions que lui fait *Colomb*; qui enfin, après bien des humiliations à la cour d'Eſpagne, obtient trois vaiſſeaux, avec leſquels il va mouiller aux îles Canaries. Delà il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première île de l'Amérique & y aborder.

Pendant le voyage audacieux qu'entreprit Chriſtophe *Colomb* pour la découverte du nouveau monde, ſa petite flotte eſſuya un coup de vent terrible qui la mit dans le plus grand danger. Tous les officiers murmuroient & vouloient abſolument faire tourner les voiles, renoncer à l'entrepriſe, & chercher une rade où ils puſſent *abriter* leurs vaiſſeaux. *Colomb* ſeul s'oppoſa à cette réſolution: « Meſſieurs, leur dit-il avec colère, il faut ſuivre » notre deſtinée, ce n'eſt que dans l'autre monde » que vous pouvez eſpérer de trouver un abri ».

Cet illuſtre voyageur fait une deſcente à la Jamaïque, où il veut former un établiſſement. Les inſulaires s'éloignent du rivage, & laiſſent manquer les Caſtillans de vivres. Un ſtratagême très-ſingulier eſt mis en uſage dans cette occaſion preſſante.

Il doit y avoir bientôt une éclipſe de lune. *Colomb* fait avertir les chefs des peuplades voiſines qu'il a des choſes très-importantes à leur communiquer. Après leur avoir fait des reproches très-vifs ſur leur dureté, il ajoûte d'un ton aſſuré: *Vous en ſerez bientôt rudement punis: le dieu puiſſant des eſpagnols, que j'adore, va vous frapper de ſes plus terribles coups. Pour preuve de ce que je vous dis, vous allez voir, dès ce ſoir, la lune rougir, puis s'obſcurcir & vous refuſer ſa lumière. Ce ne ſera là que le prélude de vos malheurs, ſi vous ne profitez de l'avis que je vous donne.*

L'éclipſe commence en effet quelques heures après. La déſolation eſt extrême parmi les ſauvages. Ils ſe proſternent aux pieds de *Colomb*, & jurent qu'ils ne le laiſſeront plus manquer de rien. Cet homme habile ſe laiſſe toucher, s'enferme comme pour appaiſer la colère céleſte, ſe montre quelques inſtans après, annonce que dieu eſt appaiſé & que la lune va reparoître. Les barbares demeurent perſuadés que cet étranger diſpoſe à ſon gré de toute la nature, & ne lui laiſſent pas le temps même de deſirer.

Chriſtophe *Colomb* parloit avec ſimplicité de ſa découverte du nouveau monde; & quelqu'un voyant qu'il s'abaiſſoit, dit qu'en effet ſon entrepriſe n'étoit pas ſurprenante: « Encore moins, » repliqua l'illuſtre Gênois, que de faire tenir cet » œuf ſur ſa pointe ». On eſſaya, perſonne ne put y réuſſir. Alors *Colomb* prit l'œuf, en caſſa un peu le bout, & le fit tenir aiſément. On voulut ſe mocquer de cet expédient: « Voilà comme vous » êtes, reprit il alors, vous trouvez toutes choſes » faciles après qu'elles ſont faites ».

COLOMBIERES. Au ſiège de Saint-Lo en 1574, *Colombieres* qui commandoit dans cette place ne voulut jamais ſe rendre: il s'avança ſur la brêche, ayant à ſes côtés ſes deux fils, l'un âgé de dix ans & l'autre de douze. « Mes compagnons, » dit-il à ſes ſoldats, avec votre vie & la mienne, » j'offre encore à Dieu ce que j'avois de plus cher, » celle de ces deux enfans; j'aime mieux que leur » ſang pur & ſans tache ſoit ici confondu avec le » mien, que de le laiſſer au pouvoir des tyrans » qui veulent forcer nos conſciences & contrain- » dre notre foi ». Il fut tué. Ses enfans ne reçurent point la moindre bleſſure.

COMÉDIE, COMÉDIENNES, COMÉDIENS. Les philoſophes ſe moquent des folies des hommes, les marchands en profitent; mais les *comédiens* s'en moquent & en profitent.

En 1600, des comédiens de province obtinrent la permiſſion de s'établir à Paris. Ils ouvrirent leur théâtre à l'hôtel d'Argent, rue de la Poterie. En 1609, à l'occaſion de quelques déſordres arrivés à la porte du ſpectacle & de celui de l'hôtel de Bourgogne, le juge de police rendit une ordonnance, dont voici quelques articles: « Sur la » plainte faite par le procureur du Roi que les » *comédiens* de l'hôtel de Bourgogne & de l'hôtel » d'Argent finiſſent leurs comédies à heures in- » dues & incommodes pour la ſaiſon d'hiver, & » que ſans permiſſion ils exigent du peuple des » ſommes exceſſives; étant néceſſaire d'y pour- » voir & de leur faire taxe modérée, nous avons » fait & faiſons très-expreſſes défenſes auxdits » *comédiens*, depuis le jour de la Saint-Martin » juſqu'au quinzième février, de jouer paſſé quatre » heures & demie au plus tard; auxquels pour » cet effet enjoignons de commencer préciſément » avec telles perſonnes qu'il y aura à deux heures » après midi, & finir à ladite heure de quatre » heures & demie, & que la porte ſoit ouverte » à une heure préciſe. Défendons aux *comédiens* » de prendre plus grande ſomme des habitans &

» autres personnes que de cinq sols au parterre, » & de dix sols aux loges & galeries ; & en cas » qu'ils ayent quelques actes à représenter où il » conviendra plus de frais, il y sera par nous » pourvu sur leur requête ».

Lorsque les COMÉDIENS FRANÇOIS vinrent s'établir sur leur théâtre, dans la rue des Fossés Saint-Germain en 1689, ils réglèrent que chaque mois on prélèveroit sur la recette une certaine somme qui seroit distribuée aux couvents ou communautés religieuses les plus pauvres de la ville de Paris. Les Capucins ressentirent les premiers effets de cette aumône. Les Cordeliers demandèrent la même charité par le placet suivant qui se trouve dans l'histoire du théâtre françois.

MESSIEURS,

« Les pères Cordeliers vous supplient très-» humblement d'avoir la bonté de les mettre au » nombre des pauvres religieux à qui vous faites » la charité. Il n'y a point de communauté à Paris » qui en ait plus de besoin, eu égard à leur grand » nombre & à l'extrême pauvreté de leur maison, » qui le plus souvent manque de pain. L'honneur » qu'ils ont d'être vos voisins leur fait espérer que » vous leur accorderez l'effet de leurs prières » qu'ils redoubleront envers le Seigneur, pour la » prospérité de votre chère compagnie ». Les *Comédiens* leur accordèrent 3 livres par mois.

Les Augustins réformés du fauxbourg Saint-Germain demandèrent la même grace qui leur fut accordée. Leur placet se trouve pareillement dans l'*Histoire du Théâtre françois*, en voici la copie.

A Messieurs de l'illustre compagnie de la Comédie du Roi.

MESSIEURS,

« Les religieux Augustins réformés du fauxbourg » Saint-Germain, vous supplient très-humblement » de leur faire part des aumônes & charités que » vous distribuez aux pauvres maisons religieuses » de cette ville, dont ils sont du nombre : ils » prieront Dieu pour vous ».

Les Mousquetaires, les Gardes-du-corps, les Gendarmes, les Chevaux-légers entroient anciennement à la *comédie* sans payer, & le parterre en étoit toujours rempli. Le célèbre Moliere, qui dirigeoit alors le spectacle, pressé par les *comédiens*, obtint du Roi un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à la *comédie* sans payer. Ces Messieurs, indignés, forcèrent les portes de la *comédie*, tuèrent les portiers, & cherchoient la troupe entière pour lui faire essuyer le même traitement. Un jeune acteur, nommé *Béjart*, qui étoit habillé en vieillard pour la pièce qu'on alloit jouer, se présenta sur le théâtre : *Eh ! Messieurs*, leur dit-il, *épargnez un vieillard de soixante-quinze ans qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Cette plaisanterie fit rire les mutins ; & ce que n'auroient peut-être pas fait les meilleures raisons, calma leurs fureurs. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis observé.

Des anecdotes très-intéressantes pour notre scène dramatique, sont les changemens arrivés depuis quelques années à la *comédie* françoise. Ces changemens ont été très-bien exposés dans un discours imprimé dans l'état de la musique du Roi. Il a manqué, y est-il dit, à Corneille, à Racine & à Moliere ; cette vérité de représentation, si propre à favoriser le succès des drames. Le peu de goût ou le défaut de zèle de leurs acteurs déroba, aux yeux de leurs contemporains, les plus grandes beautés de leurs ouvrages. Une scène embarrassée de spectateurs toujours frivoles & peu attentifs, des personnages revêtus d'habillemens bizarres, & rarement convenables à leurs rôles, détruisoient cette illusion précieuse à laquelle l'intérêt est si étroitement lié. De nos jours mêmes, nous avons vu les femmes des consuls romains & des héros grecs, paroître avec des habits françois, & ne différer de nos petites maîtresses que par une coëffure de mauvais goût, que le caprice de l'actrice imaginoit, & qu'elle faisoit souvent contraster avec son rôle. Les mêmes consuls romains & les mêmes grecs, couverts de la cuirasse antique, & chaussés du cothurne, portoient nos chapeaux françois, surmontés d'un panache qui rendoit encore cette coëffure plus barbare, & la disparate plus choquante. Enfin Mademoiselle *Clairon* & M. *Le Kain*, éclairés & conduits par l'amour de leur talent, ont introduit le costume, dont la nécessité étoit si évidente. Les paniers & les chapeaux ne paroissent plus dans le tragique, s'ils n'y sont essentiels. On dessine les habits d'après les antiques. Nos plus célèbres peintres sont consultés avant nos marchandes de modes & nos tailleurs. Ce changement a paru si avantageux, que les autres spectacles l'ont adopté. Les *comédiens* de province en ont généralement senti les avantages. L'émulation s'est ranimée entre les différentes troupes, à la faveur de cette utile nouveauté. Le goût du public s'est réveillé ; & jamais nos théâtres n'ont été suivis avec plus d'affluence. On a cherché à jetter de la magnificence dans la représentation des pièces ; on a multiplié les gardes & les soldats qui environnent ou suivent les personnages tragiques ; on les a revêtus avec décence, & toujours conformément à la vérité historique. Les coups de théâtre se font avec plus de précision, de faste & de vraisemblance. Les dénouemens s'exécutent sans embarras & sans ridicule. Cependant il manquoit encore cette liberté de la scène, si long-tems desirée par les maîtres du théâtre. En 1760, un amateur a eu la générosité

de procurer à sa nation, ce qu'elle sembloit souhaiter inutilement. Un théâtre vuide de spectateurs, ouvre une nouvelle carrière au génie des auteurs dramatiques & à l'art des *comédiens*. Tel est l'état actuel de la *comédie françoise*, de ce spectacle où tant de chefs-d'œuvres, dans tous les genres, étoient représentés avec si peu de vérité & d'illusion; où la même décoration servant à la fois au tragique & au comique, étoit, tantôt un temple, & tantôt un salon; tantôt un vestibule commun, & tantôt un cabinet particulier. Le roi, toujours attentif aux progrès des arts, vient d'accorder à ses *comédiens* l'usage de quelques décorations. Tout concourt en un mot à rendre désormais notre scène digne de la beauté de nos poëmes. Quels avantages ne doivent pas résulter de ces différentes réformes? Les auteurs, dans les plans de leurs ouvrages, ne seront plus intimidés & réfroidis par la crainte des contre-temps qu'entraîne inévitablement une exécution rendue difficile par le peu d'étendue de la scène, & l'embarras qu'y jettoit la présence des spectateurs. Il n'en résulte pas moins d'avantages pour le *comédien* intelligent; un espace plus étendu lui permettra de varier ses attitudes, de changer ses positions, de donner plus de naturel & de vivacité à ses mouvemens: en un mot, le génie de l'acteur pourra peindre celui du poëte; peut-être même la force de l'illusion théâtrale pourra-t-elle faire oublier au spectateur l'auteur & le *comédien*. M. de *Voltaire* avoit si bien senti l'utilité d'un théâtre plus étendu, qu'il est peu de préfaces où il n'en soit question. Il parle encore d'un établissement à la gloire des arts: c'est d'élever en l'honneur des grands hommes qui les ont illustrés, des monumens qui transmettent leur mémoire à la postérité. Ce projet commence à s'exécuter. Les *comédiens*, jaloux de perpétuer parmi eux d'une manière plus particulière le souvenir des pièces de leur théâtre, veulent orner leur nouvelle salle d'assemblée des bustes de ces illustres auteurs; ils l'ont déja décorée du portrait du Roi que Sa Majesté leur a donné.

Ce fut sur le théâtre du Marais que deux *comédiennes* (les demoiselles Marotte Beaupré & Catherine des Urles) se donnèrent rendez-vous pour se battre l'épée à la main, & se battirent en effet à la fin de la petite pièce.

Un *comédien* dit à un officier qui cherchoit à l'humilier: « Avec quatre aunes de drap le Roi » peut faire en deux minutes un homme comme » vous; & il faut un effort de la nature & vingt » ans de travail pour faire un homme comme » moi ».

Un homme d'esprit a dit en parlant des *comédiens*, que les gens dont la profession est de donner du plaisir aux autres, en veulent trop prendre; de-là vient qu'ils font souvent mal leurs affaires.

Bien des fois qui ne sont qu'étourdis, se croyent vifs: il en est de même des *comédiens*, qui n'ont de feu que dans la tête; c'est dans le cœur qu'il en faut. Nous sommes tous singes par l'esprit, originaux par le cœur.

La cour étant à Fontainebleau, quatre *comédiens* du Roi vouloient risquer au Pharaon chacun dix pistoles dans les appartemens. Ils jouèrent de malheur, ils perdirent leurs quarante pistoles. Après quoi, se regardant tous quatre, il leur prit une forte envie de rire à leurs proptes dépens. Un seigneur de la cour choqué de leurs ris déplacés, s'écria: « Morbleu, peut-on rire ainsi quand on » perd son argent?—Oui, Monsieur, lui répondit » un des *comédiens*, nous perdons nous autres » notre argent comme nous le gagnons ».

On me contoit l'autre jour, dit Madame de Sévigné dans une de ses lettres, qu'un *comédien* vouloit se marier quoiqu'il eût un certain mal un peu dangereux. Son camarade lui dit: « Hé! mor» bleu, attends que tu sois guéri, tu nous per» drois tous ». Cela, ajoûte Madame de Sévigné, me parut faire épigramme.

Un *comédien* qui venoit d'acheter une terre seigneuriale en toute justice, demandoit au curé les prières nominales qu'il avoit droit d'exiger comme seigneur; le curé embarrassé d'accorder ce droit honorifique avec la loi de l'église, qui excommunioit les *comédiens*, dit à ses paroissiens dans son prône: « Mes chers frères, prions Dieu pour la » conversion de monsieur un tel, *comédien*, sei» gneur de cette paroisse ».

Mais l'Assemblée nationale a décidé par son décret du 24 Décembre 1789, que les *comédiens* peuvent être des citoyens honorables, & qu'ils peuvent en remplir toutes les fonctions.

Quelques importans du parterre demandèrent, dit-on, pour la première fois l'auteur après la représentation de *Mérope*. On n'a cessé depuis de le demander à chaque nouvelle pièce, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer; mais il paroît que les auteurs commencent aujourd'hui à s'affranchir de cette espèce de servitude, & ils font bien. Les spectateurs des théâtres de Londres ont essayé depuis peu d'établir cet incommode & ridicule usage. L'auteur d'une pièce nouvelle angloise, aux cris impératifs & redoublés des communes du théâtre, parut & leur fit ce compliment: « Messieurs, je » vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait » en accueillant mes foibles essais; mais par re» connoissance vous auriez bien dû m'épargner la » peine de me donner en spectacle, d'autant plus » qu'il y a quelque différence entre l'ouvrage & » l'auteur. La destination de l'un pourroit être de

» vous amuſer quelque tems; mais je n'ai jamais » penſé que ce dût être celle de l'autre ».

Un prince d'Italie entretenoit des *comédiens* qu'il ne payoit pas: un jour qu'ils repréſentoient bien au goût du prince, il leur dit: vous êtes de bons *comédiens*.—Oui, Monſeigneur, répondit un d'entr'eux, & ſi bons qu'on ne peut nous payer.

Les aventures d'un *comédien* ambulant rapportées dans le Magaſin Britannique (Journal Anglois), peuvent amuſer par le ton de plaiſanterie naive qui y règne. Je fus l'autre jour, dit l'auteur du Journal, dans le parc de Saint James, vers l'heure où tout le monde le quitte pour aller dîner; je n'apperçus que très-peu de gens qui continuoient la promenade dans les allées, & tous avoient la mine de chercher à diſtraire plutôt la faim, qu'à gagner l'appétit.

» Je m'aſſis ſur un banc à l'extrémité duquel étoit un homme fort mal vêtu, mais qui, malgré le mauvais état de ſon habillement, conſervoit un air diſtingué; en un mot, je le pris, ſuivant l'expreſſion de Milton, pour quelque gentilhomme dépouillé de ſes rayons; nous commençâmes alternativement à touſſer, à nous moucher, à nous regarder, comme on a coutume de faire en pareille occaſion; & enfin j'entamai le diſcours:

» Pardon, Monſieur, lui dis-je, il me ſemble que je vous ai déja vu.—Votre viſage.....Monſieur, me repliqua-t-il fort gravement, il eſt vrai que ma phyſionomie eſt très-répandue; je ſuis connu dans toutes les villes de la Grande-Bretagne autant que le dromadaire & le crocodile qu'on y promène par-tout.

» J'ai l'honneur de vous informer, Monſieur, que pendant ſeize années j'ai fait avec quelque diſtinction le rôle de bouffon ſur un théâtre de marionnettes: j'eus dernièrement querelle avec le docteur *Barthelemi*; nous nous battîmes, & nous nous quittâmes, lui pour aller vendre aux épingliers de *Roſemarylane*, le ſeigneur Polichinelle & toute ſa ſuite; & moi, comme vous voyez, pour mourir de faim dans le parc Saint-James. Je ſuis fâché, Monſieur, lui répondis-je, qu'une perſonne de votre figure ſoit expoſée à de pareilles diſgraces.....Oh, Monſieur, ma figure eſt très-fort à votre ſervice: à la vérité, je ne me vante pas de manger beaucoup, mais le jeûne ne m'attriſte point; & graces au deſtin, quoique je n'aie pas un ſol, je n'engendre point de mélancolie: je ne ſuis jamais honteux d'accepter une politeſſe d'un honnête homme. Voulez-vous me donner à dîner? je vous régalerai à mon tour ſi je vous rencontre une autre fois dans ce parc, ayant comme moi, bon apétit & n'ayant point d'argent.

» —J'aime les originaux de toute eſpèce, & le récit de leurs aventures me fait beaucoup de plaiſir. Je menai mon homme au cabaret le plus prochain, & l'on nous ſervit dans le moment une grillade & un pot de bière, dont l'écume s'élevoit au-deſſus du vaſe. Il eſt impoſſible d'expliquer combien cette chair ſplendide redoubla la gaieté de mon convive; il tomba ſur cette grillade, quoique brûlante, & en un inſtant elle diſparut. Après qu'il eut bien mangé: Monſieur, me dit-il, cette grillade étoit aſſurément des plus coriaces, néanmoins je l'ai trouvée d'un goût exquis, & plus tendre que du poulet. O délices de la pauvreté! O charmes du bon appétit! Nous autres gueux ſommes les enfans gâtés de la nature; c'eſt une marâtre pour les gens riches: les plus délicats ne ſauroient ſatisfaire leur goût; les vins pétillans de Champagne ne chatouillent point leur palais, tandis que la nature entière eſt prodigue pour nous en friandiſes. Réjouis-toi, mon ame: vive le gueux! Je n'ai point un pouce de terre, mais qu'un torrent ravage les moiſſons de Cornouailles, je ſuis tranquille; que la mer engloutiſſe des vaiſſeaux, peu m'importe: je ne ſuis point un Juif. Allons, Monſieur, buvons, & je vous conterai mon hiſtoire.

» Je deſcends d'une famille qui a fait du bruit dans le monde; ma mère crioit des huîtres, & mon père étoit tambour: j'ai même oui-dire que parmi mes aïeux je pouvois compter des trompettes; plus d'un homme de qualité auroit peine à prouver une généalogie plus reſpectable, mais ce n'eſt pas-là ce dont il s'agit. J'étois fils unique & l'enfant gâté de mon père & de ma mère, le charme de leur entretien, & le gage de leur mutuel amour; mon père m'apprit à battre la caiſſe, je parvins bientôt à être tambour des marionnettes, & tout le reſte de ma jeuneſſe j'ai été le compère, (*l'interprête*) de Polichinelle & du roi Salomon dans toute ſa gloire. Fatigué de ces honneurs, je me fis ſoldat. Je n'aimois point à battre la caiſſe, je m'ennuyai bientôt de porter le mouſquet.

» J'avois la fureur de faire le gentilhomme; j'étois forcé d'obéir à un capitaine; il avoit ſes caprices; j'avois les miens, & vous avez ſans doute auſſi les vôtres. Je conclus qu'il valoit mieux ſuivre ſes fantaiſies que celles d'un autre: je demandai mon congé, on me le refuſa; je déſertai. Délivré du militaire, je troquai mes habits de ſoldat, contre de plus mauvais encore; & pour n'être point ratrapé, j'allai par les routes les moins fréquentées.

» Un ſoir, comme j'entrois dans un village, j'apperçus un homme qui ſe débattoit dans un bourbier, & qui étoit ſur le point d'y être étouffé;

je

je volai à ſon ſecours & lui ſauvai la vie : c'étoit préciſément le paſteur du lieu ; je fus charmé de cette rencontre. Il s'en alloit après m'avoir remercié, mais je voulus l'accompagner juſqu'à la porte de ſon logis.

Chemin faiſant, il me fit pluſieurs queſtions ; il me demanda qui étoit mon père, d'où je venois, où j'allois, ſi j'étois un garçon fidèle, &c. Je le ſatisfis ſur tous ces points, & je lui vantai particulièrement ma ſobriété (*monſieur, j'ai l'honneur de boire à votre ſanté*). Pour abréger, il avoit beſoin d'un valet, il me prit à ſon ſervice. Je vécus trois mois avec lui ; nous ne nous accommodâmes point enſemble. J'avois grand appétit ; il ne me donnoit rien à manger ; j'aimois les jolies filles, & ſa ſervante étoit laide & méchante. Ils avoient réſolu entr'eux de m'affamer, mais je pris la ferme réſolution de m'oppoſer à cet homicide. Je gobois tous les œufs frais, j'achevois toutes les bouteilles entamées, & tout ce qui pouvoit être mangé diſparoiſſoit. On me donna trois ſchellings ſix ſols pour trois mois de gages. Pendant que l'on comptoit mon argent, je me préparai à mon départ. Il y avoit deux poules pendues au croc avec quelques poulets ; pour ne point ſéparer les mères d'avec les enfans, je mis le tout dans mon biſſac. Après ce petit exploit, je vins, le bâton à la main & la larme à l'œil, prendre congé de mon bienfaiteur. Je n'avois pas fait trente pas hors de la maiſon, que j'entendis crier après moi : *Arrêtez ce voleur.* La voix de la ſervante, que je reconnus, me donna des ailes. Mais arrêtons-nous ; il me ſemble que j'ai été trois mois ſans boire chez ce maudit curé : je veux que ceci me ſerve de poiſon, ſi de ma vie j'ai paſſé un temps plus déſagréable.

Au bout de quelques jours, je fus rencontré d'une troupe de *comédiens* ambulans : mon cœur treſſaillit de joie à leur aſpect ; je me ſentois un penchant invincible pour la vie errante. Je leur offris mes ſervices ; ils les acceptèrent. Ce fut un paradis pour moi que leur compagnie ; ils chantoient, danſoient, buvoient, mangeoient & voyageoient en même temps. *Par le ſang des mirabeles !* je ne crus commencer à vivre que de ce moment ; je devins tout-à-fait gaillard ; & je riois du matin au ſoir des bons mots de mes camarades. Je leur plus autant qu'ils me plurent : je n'étois pas mal de figure, comme vous voyez ; & quoique fort gueux, je ne crevois pas de modeſtie. J'adore la vie vagabonde ; on eſt tantôt bien, tantôt mal ; on mange quand on peut, & l'on boit (*le pot eſt vuide*) quand on a de quoi boire.

Nous arrivâmes à Tenterden, où nous louâmes un grenier pour y repréſenter *Romeo & Juliette*, accompagné de tous ſes agrémens, de la pompe funèbre, de la foſſe & de la ſcène du jardin. Un *comédien* du théâtre royal de *Drury-Lane*, devoit jouer le rôle de *Romeo*. Une grande fille, qui n'avoit encore paru ſur aucun théâtre, devoit faire le perſonnage de *Juliette ;* & moi, je devois moucher les chandelles : chacun de nous excelloit dans ſon genre. Nous ne manquions point de figures ; mais la difficulté conſiſtoit à les habiller : je fus le ſeul qui eus un habit qu'on peut appeler de caractère. Notre repréſentation fut univerſellement applaudie ; tous les ſpectateurs furent enchantés de nos talens.

Il y a une règle que tout *comédien* ambulant doit obſerver, s'il aſpire au ſuccès. Agir & parler naturellement, ce n'eſt point jouer. Pour plaire, dans la province, il faut être ampoulé, rouler des yeux égarés, prendre des attitudes forcées, avoir, en un mot, l'air d'un énergumène : tels ſont les moyens de réuſſir infailliblement. Comme on nous combla d'eloges, il étoit fort naturel que je m'en attribuaſſe une partie. Je mouchois les chandelles ; & quand une ſalle n'eſt point éclairée, vous conviendrez, monſieur, que la pièce perd la moitié de ſes agrémens. Nous repréſentâmes quatorze fois de ſuite, & le ſpectacle fut toujours rempli. La veille de notre départ, nous annonçâmes une pièce excellente, & dans laquelle nous devions déployer tous nos talens. Les prix étoient doublés, & nous nous attendions à une recette très-conſidérable. Malheureuſement le premier acteur ſe trouve attaqué tout-à-coup d'une fièvre violente ; toute la troupe, conſternée, s'aſſemble, & maudit cent fois l'acteur qui s'eſt aviſé de tomber malade ſi mal-à-propos. Je ſaiſis ce moment, & je propoſe de jouer à ſa place. Le cas étoit déſeſpéré ; on accepte mon offre. En conſéquence je prends mon rôle d'une main, & tenant de l'autre un pot de bière (*monſieur, à votre ſanté*), je meuble ma mémoire de cinq cents vers. Etonné moi-même de cette prodigieuſe facilité, je ſens que la nature m'a deſtiné pour un emploi plus relevé que celui de moucheur de chandelles ; je vais triomphant retrouver mes compagnons, que je jette dans la plus grande ſurpriſe. Je répète avec eux mon rôle ; je le joue en public deux heures après, & j'entraîne tous les ſuffrages. La troupe, ravie autant que moi, diffère ſon départ, & elle affiche, qu'à l'inſtance de pluſieurs perſonnes de conſidération, elle fera encore quelque ſéjour à Tenterden. Je parois ſur la ſcène dans le rôle de *Bajazet ;* il ſembloit que la nature m'eût formé exprès pour repréſenter ce perſonnage. J'étois grand, j'avois la voix rauque ; & avec un gros turban enfoncé ſur mes yeux, j'avois l'air du plus fier muſulman qu'ait jamais vu l'orient. Quand j'entrai ſur la ſcène, en ſecouant mes chaînes, on applaudit à tout rompre. J'adoucis mes regards ; &, avec un ſourire gracieux, je reſtai profondément incliné vers les ſpectateurs, qui redoublèrent leurs applaudiſſemens. Comme le rôle de Bajazet eſt extrê-

mement passionné, j'avois eu la précaution de renforcer mes esprits de trois grands verres de brandevin. (*Mais il n'y a plus rien dans le pot.*) La chaleur que je mis dans ma déclamation est une chose inconcevable : *Tamerlan* ne fut qu'un sot vis-à-vis de moi. De temps en temps il vouloit hausser le ton, mais je le rabaissois bien vîte par la vigueur & la supériorité de celui que je prenois. Mes gestes étoient d'ailleurs admirables ; mille attitudes variées, des exclamations sans nombre, quel brouhaha sur-tout, lorsque je croisois les bras sur ma poitrine ! J'ai remarqué qu'à Drury-Lane, cela produisoit un effet merveilleux ; en un mot, je me couvris de gloire, & je fus regardé comme un prodige. Toutes les dames de Tenterden vinrent me complimenter sur mes talens ; les unes louoient ma voix, les autres vantoient ma figure. *Sur mon honneur*, dit l'une d'entr'elles, *il deviendra bientôt un des plus jolis acteurs de l'Europe ; c'est moi qui vous le dis, & je m'y connois.*

Un *comédien* est sensible aux premières louanges, & les reçoit comme une faveur ; mais quand on les lui prodigue, il s'imagine que c'est un tribut qu'arrache son mérite. Loin de remercier ceux qui m'en accabloient, je m'applaudissois en moi-même, & j'avois souvent l'impertinence d'être brusque jusqu'à l'impolitesse. Je vous avoue que j'ai été bien payé de mon insolence, comme vous le verrez tout-à-l'heure. Nous quittâmes enfin l'aimable Tenterden, où les dames, en honneur, sont de très-bons juges des pièces de théâtre, & décident encore mieux du mérite des acteurs. (*Allons, monsieur, buvons, s'il vous plaît, à leur santé.*) J'entrai dans leur ville moucheur de chandelles, j'en sortis héros. Ainsi va le monde ; aujourd'hui laquais, demain grand seigneur.

Je pourrois en dire davantage sur ce sujet, qui est vraiment sublime ; mais ne parlons point de la fortune & de ses bizarreries, cela nous incommoderoit la rate. De Tenterden, nous allâmes à Newmarket, lieu célèbre par ses courses & par tant de fous qui s'y ruinent par des gageures. J'y joual les premiers rôles & j'y brillai à mon ordinaire ; je suis très-persuadé que j'y aurois passé long temps pour le plus grand *comédien* de l'univers, sans une cruelle aventure que je vais vous raconter. Je charmois toutes les dames, en faisant le personnage de *sir Harry Wildair*. Quand je tirois ma tabatière, toute la salle retentissoit d'un bruit flatteur d'admiration ; mais quand je donnois des coups de bâton à l'échevin, vous eussiez vu rire toutes les femmes, jusqu'à tomber en convulsion.

Il se rencontra dans Newmarket une provinciale maudite, qui avoit demeuré neuf mois à Londres, & qui, par cette raison, prétendoit être l'oracle du goût qu'on devoit suivre à Newmarket. On lui parla de mes talens, chacun m'élevoit jusqu'aux nues, & cependant elle s'obstinoit toujours à ne vouloir en juger que par elle-même ; elle ne pouvoit concevoir, disoit-elle, qu'un histrion ambulant (pardonnez-lui le terme) pût être propre à autre chose qu'à faire périr d'ennui. Elle étourdissoit toutes les sociétés des éloges qu'elle donnoit à Garrick, & ne parloit que du théâtre & des *comédiens* de Londres. Enfin, on lui persuada de venir au spectacle ; on m'avertit secrettement qu'à ma première représentation je devois avoir ce juge redoutable.

Cet avis ne m'intimida pas du tout. Je parus sur la scène d'un air libre & dégagé, une main dans mes culotes & l'autre dans ma veste, ainsi que les plus fameux *comédiens* de Drury-Lane. Mais, loin de fixer les regards sur moi, je m'apperçus que tous les spectateurs cherchoient, dans les yeux de la provinciale qui avoit resté neuf mois à Londres, s'ils devoient m'applaudir ou me siffler. J'ouvre ma tabatière, je prends du tabac, la provinciale garde un sérieux qui me glaçoit, & sa gravité se répand sur tous les visages. Je casse mon bâton sur les épaules de l'*échevin*, la provinciale hausse les siennes, & tous les spectateurs en font autant. Enfin, je me mets à rire de la meilleure grace du monde ; je n'en suis pas plus heureux. J'avoue qu'en cet instant je fus totalement déconcerté. Mon rire forcé ne fut plus qu'une grimace, & tandis que je me battois les flancs pour jouer la gaîté, on lisoit dans mes yeux la tristesse la plus profonde. En un mot, la provinciale vint à la comédie dans l'intention de s'y déplaire, & elle s'y déplut ; ma réputation expira, & (*le pot est vuide.*)

Comédie italienne. Depuis long-temps nous avons en France des *comédiens italiens*, & l'on sait qu'en 1577 on avoit déjà une troupe appelée *Ligelosi*, qui jouoit à l'hôtel de Bourbon ; mais elle n'avoit point alors d'établissement fixe ; & après quelques années elle fut remplacée par une autre, qui fut elle-même supprimée en 1662. Il en vint une nouvelle, à qui on permit de jouer sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, alternativement avec la troupe de Moliere, au petit Bourbon, & depuis sur le théâtre du palais-royal.

Ce ne fut qu'en 1680, que les deux troupes françoises s'étant réunies à l'hôtel de Guénégaud, après la mort de Moliere, les *comédiens* se trouvèrent seuls en possession du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Ils continuèrent leurs représentations jusqu'à l'année 1697, que le roi fit fermer leur théâtre. Dans les pièces italiennes qu'ils jouoient à l'inpromptu, on attachoit de simples canevas concis de chaque pièce aux murs du théâtre, par derrière les coulisses, où les acteurs alloient voir au commencement de chaque scène

ce qu'ils avoient à dire. Cette façon de représenter une comédie donnoit lieu à la variété du jeu, & l'on croyoit voir toujours une pièce différente lorsqu'elle étoit jouée par différens acteurs : mais il falloit que tous les acteurs eussent beaucoup d'esprit, une imagination vive & fertile, pour que cette méthode fût du goût des spectateurs, ou que les spectateurs eussent bien peu de goût, pour s'accommoder des inepties qui sortoient souvent de la bouche des acteurs.

Le théâtre de la *comédie italienne* fut fermé pendant dix-neuf ans, & les *comédiens* qui composoient cette troupe se retirèrent chacun chez eux. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, en fit venir d'autres, qui arrivèrent à Paris en 1716. Il avoit donné ordre à M. Rouillé, conseiller d'état, de faire chercher les meilleurs *comédiens* d'Italie, pour en former une troupe qu'il prit à son service. Lelio fut chargé de ce soin ; il choisit en acteurs & actrices tout ce qu'il crut le plus propre à seconder les vues de son altesse royale. Ils vinrent à Paris au nombre de dix ; & en attendant que l'hôtel de Bourgogne fût en état, M. le régent leur permit de jouer sur le théâtre du palais-royal, les jours qu'il n'y auroit point d'opéra.

Ce fut le 18 mai 1716 qu'ils débutèrent par une pièce italienne, intitulée : *l'heureuse surprise*. Le 20 du même mois, leur établissement fut annoncé par une ordonnance du roi. Le premier juin suivant, ils prirent possession du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, avec le titre de *comédiens ordinaires de son altesse royale monseigneur le duc d'Orléans, régent*. Ce prince étant mort, le 2 décembre 1723, la troupe obtint le titre de *comédiens italiens ordinaires du roi*, avec quinze mille livres de pension ; & en conséquence, elle fit mettre sur la porte de l'hôtel de Bourgogne les armes de sa majesté, & au-dessous, sur un marbre noir, cette inscription en lettres d'or : *Hôtel des comédiens italiens ordinaires du roi, entretenus par sa majesté, rétablis à Paris en* M. DCC. XVI.

Despréaux disoit, en parlant du théâtre italien : il y a de fort bonnes choses ; il y a du sel partout ; c'est un grenier à sel.

Racine, le fils du grand Racine, nous dit quelque part, qu'il avoit connu un acteur & une actrice de l'ancienne troupe italienne, qui vivoient comme deux saints, & qui ne montoient jamais sur le théâtre sans avoir mis un cilice ; mais il ne les a point nommés.

Il y avoit dans l'ancienne troupe italienne un rôle de *Mezetin*, qui étoit à-peu-près le même que celui de Scapin. *Angelo Constantini*, de la ville de Véronne, le joua avec succès jusqu'au mois de mai 1697, que le théâtre italien fut fermé. Mezetin se mit au service d'Auguste, roi de Pologne, qui prit tant de plaisir au talent de ce *comédien*, qu'il le fit son camérier, & lui accorda d'autres graces. Mais Mezetin ayant eu l'audace d'adresser ses vœux à une maîtresse du prince, & d'accompagner sa déclaration de quelques discours peu mesurés sur ce monarque, il pensa perdre la vie, & resta vingt ans en prison. Tout Paris, qui le croyoit mort, ne fut pas peu surpris de le voir reparoître sur le nouveau théâtre italien le 5 février 1729. On courut d'abord en foule pour le voir jouer ; mais il ne tarda point à s'appercevoir que le goût du public étoit changé : c'est ce qui le détermina à se retirer en Italie, où il finit ses jours à l'âge de 75 ans.

On rapporte de lui ce trait : il vouloit dédier un ouvrage de sa façon à un duc protecteur zélé des talens ; mais, pour parvenir jusqu'à lui, il falloit avoir l'agrément d'un portier, d'un laquais & d'un valet-de-chambre, dont les oreilles, suivant l'expression d'un auteur moderne, étoient dans leurs mains. Mezetin tenta de les fléchir, mais inutilement. Voici comme il s'y prit pour s'en venger. « Monsieur, dit-il fort respectueusement au » portier, je dois être récompensé d'un ouvrage » que j'ai dédié à M. votre maître, laissez-moi » entrer, je vous promets, foi d'homme d'hon- » neur, le tiers de ce qu'il me donnera ». Le portier, devenu plus humain à ce discours, lui dit : « Vous pouvez passer, je vous en crois sur » votre parole ». Il fallut faire la même promesse au laquais de garde pour entrer dans l'appartement. Restoit un troisième tiers qu'il pria le valet-de-chambre, placé à la porte du cabinet, de vouloir bien accepter. Le voilà entré ; il fait son compliment, & présente son ouvrage. Le duc, charmé de cet hommage de la part d'un acteur fêté par-tout, lui promet de lui accorder ce qu'il pourra désirer. « Monsieur, répondit Mezetin, » puisque vous avez cette bonté, je vous demande » cent cinquante coups de bâton ». — Quelle est donc cette plaisanterie, reprit le duc ? Mezetin lui raconta aussi-tôt à quel prix il a humanisé le portier, le laquais & le valet-de-chambre. « Vous » voyez bien, monseigneur, poursuivit-il, que » n'ayant aucune part dans la récompense, je » n'en aurai aucune aux coups de bâton, & j'au- » rai le plaisir de voir punir ceux qui m'ont mis » à contribution ». Le duc ayant ri de tout son cœur, fit la mercuriale à ses gens, & envoya un présent à la femme de ce *comédien*, afin qu'il en profitât sans violer sa parole.

Scaramouche étoit un autre personnage de l'ancien théâtre : son caractère étoit celui de capitan, qui n'est qu'un fanfaron & un poltron. Le fameux acteur qui rempliſſoit ce rôle dans l'ancienne troupe, se nommoit *Tiberio Fiurelli*. Il étoit né à Naples en 1608. Il fut un pantomime fin & spirituel : il avoit une femme qui rempliſſoit les rôles de soubrette, & qui étoit fort galante. Un petit-maître

qui étoit à la *comédie*, voulant un jour badiner ſcaramouche à ce ſujet, prit une paire de petites cornes de chevreuil, & la jetta aux pieds de l'acteur, en lui diſant qu'il ramaſſât ſes cornes. Scaramouche les prit, & après s'être tâté le ſtont, il les rejetta au petit-maître, en lui criant: « Monſieur, j'ai mes cornes, il faut que celles ci ſoient » les vôtres ».

Louis XIV, au retour de la chaſſe, étoit venu dans une eſpèce d'*incognito*, voir la comédie italienne qui ſe donnoit au château. Dominique y jouoit. Malgré le jeu de cet excellent arlequin, la pièce parut inſipide. Le roi lui dit en ſortant: Dominique, voilà une mauvaiſe pièce. Dites cela tout bas, je vous prie, lui répondit ce *comédien*, parce que ſi le roi le ſavoit, il me congédieroit avec ma troupe. Cette réponſe, faite ſur le champ, fit admirer la préſence d'eſprit de Dominique.

Ce même acteur, ſe trouvant au ſouper du roi, avoit les yeux fixés ſur un certain plat de perdrix. Ce prince, qui s'en apperçut, dit à l'officier qui deſſervoit: Que l'on donne ce plat à Dominique. Quoi, ſire! & les perdrix auſſi? Le roi, qui entra dans la penſée de Dominique, reprit: Et les perdrix auſſi. Ainſi Dominique, par cette demande adroite, eut, avec les perdrix, le plat qui étoit d'or.

Ce fut en faveur de Dominique que le poète Santeuil, chanoine de Saint-Victor, fit cette épigraphe ſi connue, & que les italiens ont miſe ſur leur toile:

Caſtigat ridendo mores.

Dominique, pour obtenir cette épigraphe de Santeuil, dont l'humeur étoit bruſque & difficile, crut devoir uſer de ſon art. Un jour ayant pris ſon habit de théâtre, avec ſon petit chapeau & ſon ſabre de bois, il s'enveloppa d'un long manteau, & alla frapper à la porte de la chambre de Santeuil. Celui-ci ne répond point. Dominique recommence. Ah! quand tu ſerois le diable, s'écrie Santeuil, entre ſi tu veux. Dominique ouvre auſſitôt la porte, jette ſon manteau, & ſe met à courir autour de cette chambre, en faiſant mille lazis & différentes poſtures de caractères. Santeuil, ſurpris de cette incartade, arrête bruſquement le *comédien*, & le ſerrant de près, je veux que tu me diſes qui tu es. — Je ſuis, répond Dominique, le Santeuil de la *comédie italienne*. — Et moi, répond le poète, qui le reconnut à l'expreſſion originale de ſes attitudes, tu vois l'Arlequin de Saint-Victor. Il ſe mit auſſi-tôt à répondre aux ſingeries de l'acteur par des grimaces & des contorſions, & la farce finit par s'embraſſer. Ce fut ce moment de verve & de bonne humeur que Dominique ſaiſit pour obtenir ce qu'il vouloit.

Quelques-uns prétendent que le nom d'*arlequin*, donné à Dominique & à ceux qui rempliſſent ces mêmes rôles dans les *comédies italiennes*, doit ſon origine à un jeune acteur italien, qui vint à Paris ſous le règne de Henri III. Comme ce *comédien* étoit accueilli dans la maiſon du préſident Achilles de Harlai, ſes camarades l'appelèrent *harlequino*, ſelon l'uſage des Italiens, qui donnent ſouvent le nom des maîtres aux valets, & celui des patrons aux clients. Mais, comme on l'a remarqué, le nom d'*Harlequinus* ſe trouve dans une lettre de Raulin, imprimée en 1521, & dans d'autres écrits antérieurs au règne de Henri III.

La troupe des *comédiens italiens* s'étant ingérée, par la ſuite, de donner des pièces françoiſes, les *comédiens* françois s'en plaignirent au roi, qui manda les italiens, afin qu'ils plaidaſſent leur cauſe en préſence de leurs adverſaires. Baron, au nom de la troupe françoiſe, parla le premier. Lorſqu'il eut fini, le roi fit ſigne à Dominique, arlequin de l'ancien théâtre, de parler à ſon tour. Cet acteur, après avoir fait quelques poſtures dans ſon caractère, dit au roi: « Quelle langue » votre majeſté veut-elle que je parle? » *Parle comme tu voudras*, lui dit le roi. « Je n'en de» mande pas davantage, répondit Dominique en » remerciant le monarque, ma cauſe eſt gagnée ». Le roi fourit de la ſurpriſe qui lui avoit été faite, & les *italiens* continuèrent de jouer des pièces françoiſes.

Les *comédiens italiens*, quoiqu'aimés du public, ſe virent quelquefois obligés d'uſer de ſtratagême pour ſe procurer des ſpectateurs. En 1735, ils donnèrent une *comédie* en un acte, ornée de chant, de danſe, intitulée: *Le conte des fées*. On avoit mis exprès dans la pièce un rôle de géant, qui fut repreſenté par un finlandois âgé de vingt-neuf ans, haut de ſix pieds huit pouces huit lignes, meſure de France, exactement priſe ſans ſouliers, & très-bien proportionné d'ailleurs: il étoit le ſeptième de onze enfans, & peſoit 450 livres. Cette ſingularité attira tout Paris à la pièce nouvelle.

Lorſqu'en 1753, on donna ſur le théâtre *italien*, *Brioché*, parodie de l'acte de Pigmalion, cette pièce n'eut aucun ſuccès, & n'étoit pas faite pour réuſſir. Quelqu'un ayant demandé à l'auteur pourquoi il l'avoit riſquée au théâtre. « Il y » a ſi long-temps, dit-il, que tout Paris m'ennuie » en détail, que j'ai ſaiſi cette occaſion pour » raſſembler tout le monde & prendre ma re» vanche en gros ». On rapporte qu'il l'a priſe effectivement avec uſure.

Les *italiens* jouiſſent aujourd'hui du privilège qu'avoit autrefois l'opéra comique: ils nous donnent des intermèdes où le poète & le muſicien concourent à faire un ſpectacle délicieux qui ſa-

tisfait également le goût & l'eſprit des amateurs & des connoiſſeurs.

Première comédie en Suède. Ce fut ſous le roi Jean II qu'on joua pour la première fois la *comédie* dans le royaume de Suède; mais quelle *comédie!* Telle & plus barbare encore qu'elle le fut trois ſiècles après dans le reſte de l'Europe. La paſſion de Jéſus-Chriſt fut le premier ſpectacle qu'on donna aux Suédois. L'acteur qui jouoit le rôle ordinaire de *Longis*, voulant feindre de percer avec ſa lance le côté du crucifix, ne ſe contenta pas d'une ſimple fiction, mais, emporté par la chaleur de l'action, enfonça réellement le fer de ſa lance dans le côté du malheureux qui étoit ſur la croix. Celui-ci tomba mort, & écraſa, ſous ſon poids, l'actrice qui jouoit le rôle de Marie. Jean II, indigné de la brutalité de *Longis* & des deux morts qu'il voyoit, s'élance ſur lui, & lui coupe la tête d'un coup de cimeterre. Les ſpectateurs, qui avoient plus goûté *Longis* que le reſte des acteurs, ſe fâchèrent ſi fort de la ſévérité du roi, qu'ils ſe jettèrent ſur lui, &, ſans ſortir de la ſalle, lui tranchèrent la tête.

Comédie françoise a Londres. Pluſieurs années avant que le célèbre Noverre vînt à Londres, le ſieur Monnet avoit déjà eſſayé d'y établir une comédie françoiſe, & eſſuyé les mêmes diſgraces. D'abord on inonda ſes acteurs d'un déluge d'écrits ſatyriques, avant-coureurs de l'orage terrible qui ſe préparoit. C'eſt d'un françois, le ſieur Deſormes, qui étoit alors lui-même comédien de cette troupe, que l'on tient les détails dont on va lire le récit.

« La toile ſe lève, & dans l'inſtant nous ſommes accablés d'une grêle de pommes, de pierres, d'oranges, de chandelles. Etourdies d'un bruit affreux de ſifflets, quelques-unes de nos actrices s'évanouiſſent; les autres, en tournant leurs regards vers la France, laiſſent échapper leurs brillantes idées de fortune. Notre ſuccès dépendoit de la première repréſentation; & nous nous étions bien promis, que, quelque choſe qui arrivât, nous ne quitterions point la partie. Ainſi, malgré cet horrible tintamarre, nous avançons, une actrice & moi, ſur le bord de la ſcène, & nous mettons en devoir de commencer. Le tumulte redouble; des loges on deſcend dans le parterre, du parterre on monte dans les galeries. Le gentilhomme eſt confondu avec le ſavetier; mille épées brillent & ſe croiſent au milieu des cris, des gémiſſemens. On ſe bat à coups de canne; on s'arrache les cheveux, les perruques, les cravattes. La nobleſſe & la garniſon font, pour nous ſoutenir, des exploits qu'on ne connoît qu'à Londres. Figurez-vous voir un duc ſe colleter avec un porte-faix, l'aſſommer à coups de poing, & celui-ci ne ſe rendre, que quand les forces & la voix lui manquent ».

» Cependant nous continuâmes de jouer, ou plutôt de geſticuler à tort & à travers. Il y eut un moment de ſilence, & nous crûmes les mutins appaiſés. Chacun alloit s'aſſeoir, & ſe diſpoſoit à nous écouter, quand tout-à-coup on apperçoit un ſpectre hideux, ou qui paroît tel à ſon viſage déchiré, & aux ruiſſeaux de ſang qui coulent ſur ſes habits. Il monte ſur un banc, au milieu du parterre, montre ſes plaies & excite le peuple. Le combat ſe renouvelle avec plus de fureur; on prend pour armes tout ce qui s'offre ſous la main. Les chandelles, les ſouliers, les canifs, les perruques trempées de ſueur & de ſang, tombent à côté de nous, & ſur nous ».

» Nos partiſans craignoient, avec raiſon, que les ennemis ne ſongeaſſent à nous envelopper par derriere: pour prévenir cet accident, cinq ou ſix milords, ſuivis bientôt de cent autres gentilshommes, s'élancent l'épée à la main, du fond du parterre ſur la ſcène, & forment un rempart pour nous garantir de toute inſulte. Au même inſtant, un des chefs du parti contraire demande audience; on l'écoute: une voix tremblante fait entendre ces mots: « Nous ſommes » vaincus par la force; cédons, mes amis, c'eſt » moi, qui vous en prie ». A peine a-t-il fini de parler, que l'orage ſe diſſipe; on achève la grande pièce; la petite eſt écoutée avec attention, & l'on nous reconduit dans nos maiſons avec une eſcorte ».

» Le lendemain, comme on craignoit le même déſordre, les officiers & la nobleſſe ſe rendirent de bonne heure au ſpectacle, & s'emparèrent du milieu du parterre. Ils étoient ſans épées, mais avec de forts & courts bâtons. Ils entourèrent un Juge de paix, qui arriva & lut un acte du parlement, par lequel on défendoit les épées & le tumulte, ſous peine de la vie. On cria: vive le roi, & la pièce commença; mais malgré le juge de paix & ſon acte, nous fûmes ſalués des ſifflets & des hurlemens de la populace. Nos protecteurs tombèrent auſſi-tôt ſur nos ennemis, ſans leur donner le tems de reſpirer; l'action dura peu, mais fut vive. Repréſentez-vous une troupe de cyclopes, frappant à coups redoublés ſur des enclumes. On cria de nouveau: vive le roi; & les deux pièces furent entendues & applaudies ».

» Quelques ſéditieux voulurent encore troubler les repréſentations ſuivantes, mais nos partiſans avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'en moins de deux minutes on s'empara des mutins. Un de ces tapageurs, armé d'un énorme ſifflet, qu'il avoit fait faire exprès pour ſe diſtinguer, étoit tapi dans un coin du parterre, où il ſe croyoit bien caché; mais malheureuſement il avoit été trahi. On le guettoit; & dans l'inſtant qu'il embouchoit l'inſtrument, il reçut ſur le

visage un coup de poing qui lui fit entrer le sifflet jusqu'au milieu du gosier. Au moyen de ces petites exécutions, les acteurs jouèrent tranquillement ; & nous avions tout lieu de nous flatter que nous aurions désormais le succès le plus paisible, lorsqu'un incident nous obligea de discontinuer ».

» Il fut question de l'élection d'un membre du parlement pour la ville de Westminster. Mylord Trent.... d'une des meilleures maison d'Angleterre, étoit sûr de presque tous les suffrages ; on lui demanda en pleine assemblée, s'il n'étoit pas du nombre de ceux qui avoient souscrit pour l'établissement d'une *comédie françoise à Londres*. Il protesta qu'il n'en étoit rien : on exigea son serment ; il le fit & le répéta même pour plus grande notoriété. Un apothicaire prit la parole, & jura que non-seulement milord étoit un des souscripteurs, mais encore qu'il l'avoit vu mettre l'épée à la main contre ses compatriotes, & s'étoit lui-même trouvé dans la mêlée. Il n'en fallut pas davantage pour irriter tous les esprits : un murmure insultant s'éleva dans l'assemblée ; le bruit de l'action de milord & de son prétendu faux serment se répandit dans toute la ville. Le peuple rempliſſoit les rues, criant à haute voix : « Point » de parjure, point de *comédiens françois* ». Ces mots devinrent le refrein de mille chansons ; on inséra dans les papiers publics la copie d'un acte du parlement, qui condamne les parjures au pilori. Cet acte fut affiché dans tous les carrefours, & à la porte de milord Trent...

» Enfin on lui suscita un concurrent, & le peuple se rendit en foule à la maison d'un homme qui ne s'attendoit pas à l'honneur qu'on vouloit lui faire ; aussi fut-il surpris de la proposition, qu'il rejetta d'abord, fondant son refus sur la médiocrité de sa fortune, qui ne lui permettoit pas de régaler ceux qui donnoient leur voix au candidat. Tout le monde battit des mains, & l'air retentit de mille cris de joie. Les chefs de cette populace annoncèrent qu'il ne lui en coûteroit pas une obole, qu'ils ouvriroient les tavernes à leurs frais, & faisoient voir par là leur désintéressement. Ils se répandirent dans toute la ville, & se mirent à crier : « Point de milord Trent...» Les spectacles publics étoient interrompus par les mêmes clameurs, & l'on ne souffroit point que l'on commençât une *comédie*, qu'auparavant les spectateurs eussent répété ces mêmes cris. On jettoit des loges dans le parterre une foule d'imprimés, qu'on s'arrachoit, & qui faisoient rire aux dépens de milord. Son rival, au contraire, qui ne manquoit pas de se faire voir dans la loge la plus distinguée, étoit reçu au bruit des applaudissemens. La tempête cessa enfin, les flots se calmèrent, & milord, par des largesses, vint à bout de regagner les voix, & fut élu unanimement. Le peuple se contenta de la chûte de notre théâtre, & nous fûmes seuls les victimes de l'antipathie nationale ».

Dans une dernière séance du parlement d'Angleterre, du 27 mai 1778, on fit sortir tout le monde de la galerie, à l'exception d'une personne. M. Henri Luwest Lutret demanda pourquoi on avoit fait cette distinction ? M. Burke répondit, « qu'elle avoit été pour M. Garrik, à » qui tout ce qu'il y avoit d'orateurs dans le » sénat britannique devoient leurs talens, ayant été » formés à son école ; & qu'en qualité de leur » maître, il avoit bien le droit d'assister, comme » juge, à leurs combats ». Ce suffrage emporta les applaudissemens de toute la chambre, & jamais peut-être l'art de *comédien* n'a reçu un plus magnifique éloge.

Nelly, *comédienne* angloise, autrement, Helène Guyn, née dans une vile taverne, n'eut aucune sorte d'éducation. Elle commença par vendre du poisson ; ensuite, comme elle avoit la voix agréable, elle alloit chanter dans les cabarets. Une célèbre appareilleuse (madame Ross) s'en empara, & parvint à la polir un peu. Elle fut admise, en 1667, au théâtre royal, & appartint successivement à plusieurs acteurs. Buchurst étoit son amant lorsque Charles II en devint épris. Ce prince se débarrassa de son rival, en le chargeant de quelque commission en France ; & c'est de ce moment que Burnet & les autres historiens ont parlé de cette actrice. Charles II prit du goût pour elle en 1671, en lui entendant réciter l'épilogue de *l'amour tyrannique*, que Dryden avoit fait exprès pour elle. Elle étoit l'actrice favorite de ce poète, & il composoit des rôles particuliers pour la faire briller.

Un acteur d'un autre théâtre ayant paru avec un chapeau fort large, le public, engoué de ce chapeau, s'avisa de protéger une méchante pièce. Dryden, piqué de ce ridicule succès, fit faire un chapeau large comme une roue de carrosse, & le donna à mademoiselle Guyn, qui étoit une beauté mignonne & piquante. Cette plaisanterie prit extraordinairement ; les acteurs eux-mêmes ne pouvoient s'empêcher d'en rire : Charles II, le prince le plus gai que l'Angleterre ait eu, fut enchanté du chapeau, & ne fut pas celui qui en rit le moins. Madame Hélène (ainsi l'appeloit-on depuis qu'elle étoit la maîtresse du roi) n'étoit pas excellente actrice pour la tragédie, & elle jouoit rarement. Dans le comique, elle n'étoit pas non plus comparable aux *Quin*, *Davensport*, *Marshall*, *Bowtell*, *Betterton & Lees* ; mais avec beaucoup d'enjoûment, de vivacité, de coquetterie, elle avoit de grands talens pour le chant & pour la danse.

Il faut croire qu'elle auroit joué un rôle plus brillant & plus décent dans le monde, si sa naissance avoit été moins basse, ou si elle avoit eu plus d'éducation. Mais les rues & les cabarets de

Londres étoient une école qui auroit dû la conduire à la plus misérable crapule, & il y a lieu de s'étonner qu'elle ait fait les délices d'un monarque. Au surplus, elle avoit d'excellentes qualités, & elle etoit extrêmement généreuse. Reconnoissante envers Dryden, elle ne rougit point de faire éclater les sentimens qu'elle lui devoit. Dans sa plus grande prospérité, elle ne négligea aucune de ses connoissances de théâtre, ni ceux qui lui avoient fait du bien dans l'état obscur où elle avoit d'abord vécu. Elle fit des libéralités à plusieurs hommes de lettres, & entr'autres à Lee & à Ottway; elle les étendit même jusqu'à des ecclésiastiques, quoiqu'alors ce ne fût pas la mode à la cour.

Un jour qu'en superbe équipage, elle passoit dans les rues de Londres, elle vit traîner en prison un ministre honnête homme, dont la misère ne provenoit que de circonstances imprévues : elle paya sur le champ ses dettes, & lui procura de l'emploi. C'est la seule des maîtresses de Charles II qui lui ait été fidelle. Après la mort de ce Prince, elle ne se relâcha point sur sa conduite; elle ne fit la cour à personne, & sut éviter avec soin de dépendre d'aucun ministre. C'est aussi de toutes les maîtresses du roi, celle qui étoit la plus agréable au peuple. Un jour le peuple s'etant assemblé près de la boutique d'un orfèvre, qui faisoit un très-beau service d'argent pour la duchesse de Portsmouth, à qui le roi l'avoit destiné, il éclata en murmures, & en accablant de malédictions la duchesse. Il regrettoit que ce présent ne fût pas plutôt destiné pour madame Hélène. Les portraits de cette favorite, faits par Lély & par d'autres peintres, la représentent très-belle : elle étoit cependant de petite taille, & on l'accusoit d'affecter un peu trop de négligence dans sa parure : rare défaut, souvent heureux.

COMMERCE. Parcourez toutes les contrées de la terre, & par tout où vous ne trouverez aucune facilité de *commerce* d'une cité à un bourg, d'un bourg à un village, d'un village à un hameau, prononcez que les peuples sont barbares, & vous ne vous tromperez que du plus ou du moins.

COMMERÇANT. Tout le monde est *commerçant;* le prédicateur vend ses sermons, le prêtre son assistance, l'avocat ses plaidoyers & ses écritures, le marchand ses denrées, la fille charitable ses appas, le juge ses vacations & ses rapports, le banquier son argent, le médecin ses visites & ses consultations; le militaire est celui de tous qui donne son service à meilleur marché, parce que l'honneur le dédommage.

Il n'y a pas de membres plus utiles à la société que les *commerçans;* ils réunissent les hommes par un trafic mutuel, ils distribuent les dons de la nature, ils occupent les pauvres, rempliſſent les desirs des riches, & suppléent à la magnificence & aux besoins des empires.

L'empereur Charlequint ayant projetté une expédition contre Tunis, se trouva dans le plus grand embarras pour ramasser les sommes nécessaires pour mettre à fin une aussi grande entreprise. Une seule famille de négocians, à Augsbourg, s'offrit de les lui fournir. L'empereur accepta la proposition, & leur donna son obligation par écrit. Un jour qu'il se promenoit dans leur voisinage pour prendre l'air, ils le prièrent de vouloir bien leur faire l'honneur d'accepter la collation chez eux. Il se rendit à leur invitation. Aussitôt ils lui préparèrent un feu composé entièrement de bois de canelle, pretendant que le bois ordinaire n'étoit pas digne de chauffer un aussi grand prince. L'empereur les assura que c'étoit la première fois de sa vie qu'il se feroit chauffé à un feu aussi cher. Ce n'est encore rien, lui répliquèrent ils, en comparaison de la pièce avec laquelle nous allons l'allumer; & dans l'instant, l'un d'entre eux tirant de son sein l'obligation de l'empereur, en alluma le feu, tandis que toute la famille en chœur se mit à chanter: *Thus bright and fragrant is Charles's Nome.*

Dans la crainte que Louis XIV ne se vît obligé, au congrès de Gertruydenberg, d'acquiescer aux demandes des ministres d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande, qui exigeoient que son petit-fils, Philippe V, alors roi d'Espagne, renonçât à cette couronne, les marchands de Saint-Malo cédèrent aux colonies Espagnoles de l'Amérique tous les profits de leur commerce, &, au même instant, fournirent encore au roi trente-deux millions en espèces.

En 1578, un nommé Thomas Sutton, négociant Anglois, très-habile & d'une très-grande réputation, ayant eu assez d'adresse & d'influence à Genève pour y faire protester toutes les traites Espagnoles, trouva par ce moyen le secret de retarder, pendant un an entier, le départ de la célèbre flotte l'*Armada;* ce qui ne contribua pas peu à la ruine de cette formidable entreprise.

Un négociant d'Amsterdam avança une fois deux millions de florins au prince d'Orange, pour sa célèbre expédition contre l'Angleterre, accompagnés du compliment suivant : « La cause que » vous entreprenez est humaine & glorieuse. Si » vous réussissez, je suis bien certain que vous » me payerez; si vous ne réussissez pas, la perte » est pour moi ».

Un marchand avoit parcouru tout le jour la ville de Montpellier; il avoit été voir tous ses correspondans, accompagné de l'un d'eux, qui, sur le soir, lui dit : « Nous avons assez couru,

» allons voir Caſtor & Pollux. — Caſtor & Pol-
» lux ! répond l'étranger, je ne connois pas cette
» maiſon ; ſans doute elle eſt nouvellement éta-
» blie ».

COMMERSON, médecin botaniſte, mort à l'île de France en 1774. Lorſque ce médecin partit pour ſon grand voyage, il laiſſa à Paris *Jeanne de Baret*, dite de *Bonnefoy*, ſa gouvernante. Comme elle avoit fait auprès de lui, mais inutilement, toutes les inſtances poſſibles pour l'accompagner, elle prit le parti de ſe déguiſer en homme, ſe rendit à Rochefort, où devoit s'embarquer ſon maître, & ſe préſenta comme matelot volontaire. Pour qu'il ne la reconnût pas, elle ſe barbouilloit le viſage avec du goudron, évitoit d'ailleurs ſa préſence le plus qu'elle pouvoit, ce qui dura tout le temps de la traverſée. Enfin, débarquée, & n'ayant plus à craindre d'être renvoyée, elle ſe fit connoître du docteur, qui ne put qu'être enchanté d'une telle marque de fidélité & d'attachement.

COMMINES, (Philippe de) mort en 1509, à 64 ans. Il eſt connu par ſes *mémoires* pour l'hiſtoire de Louis XI & de Charles VIII, depuis 1464 juſqu'en 1498.

Commines vivoit familièrement avec le comte de Charollois. Un jour qu'il étoit fatigué, en revenant de la chaſſe, il dit à ſon jeune maître : *Charles, tires-moi mes bottes.* Ce prince les tira en effet, mais, tout en riant, il frappa la tête de *Commines* avec une de ſes bottes.

Commines, accuſé d'avoir trahi le parti de Charles VIII pour favoriſer le duc d'Orléans, depuis Louis XII, fut enfermé 8 mois à Loches, dans une cage de fer, ce qui lui fit dire, qu'*ayant voulu voguer dans la grande mer, il y avoit eſſuyé une tempête.*

COMMODE (Lucius Ælius Aurelius), né l'an 161 de Jéſus-Chriſt, empoiſonné & étranglé l'an 192.

Cet empereur romain étoit auſſi extravagant que barbare. Un jeune ſénateur le rencontrant dans un endroit obſcur, lui préſenta un poignard, & lui dit : *Voilà ce que le ſénat t'envoie.* Cet inſenſé voulut ſe faire adorer comme étant Hercule, fils de Jupiter ; & pour imiter les travaux de ſon père adoptif, il aſſommoit avec une maſſue des hommes & des animaux, mais qu'il avoit ſoin de faire enchaîner.

COMPARAISON. On a dit que les courtiſans qui paſſent leur vie auprès des grands, reſſemblent aux veilles des grandes fêtes, qui les touchent de près, mais qui ont beaucoup de jeûnes & de mortifications.

Le petit père Audré fit ainſi la *comparaiſon* d'un pauvre à une poule, & d'un riche à un chien de Boulogne, en prêchant ſur l'évangile du mauvais riche. « Un riche, diſoit-il, quand il vit, Dieu
» le traite comme les femmes traitent leurs petits
» chiens ; elles partagent avec eux tous les bons
» morceaux, ne les nourriſſent que de friandiſes,
» & les couvrent de rubans depuis la tête juſ-
» qu'à la queue ; mais quand le chien eſt mort,
» on le jette ſur le fumier. La poule eſt une mi-
» ſérable, qu'on ne nourrit que des choſes les
» plus viles ; mais après ſa mort, elle eſt ſervie
» avec honneur ſur la table du maître. De même
» le riche pendant ſa vie eſt heureux, mais après
» ſa mort il eſt enſeveli dans l'enfer ; au lieu que
» le pauvre eſt placé dans le ſein d'Abraham ».

Quelle plus belle *comparaiſon* que celle-ci, tirée du diſcours ſur l'*envie*, où Voltaire compare les gens-de-lettres qui ſe déchirent ſi honteuſement, avec ceux qui, plus nobles, aiment juſqu'à leurs rivaux, & les encouragent :

C'eſt ainſi que la terre, avec plaiſir, raſſemble
Ces chênes, ces ſapins qui s'élèvent enſemble ;
Un ſuc toujours égal eſt préparé pour eux,
Leur pied touche aux enfers, leur cime eſt dans les cieux ;
Leur tronc inébranlable, & leur pompeuſe tête
Réſiſte, en ſe touchant, aux coups de la tempête ;
Ils vivent l'un par l'autre, ils triomphent du temps,
Tandis que ſous leur ombre on voit de vils ſerpens
Se livrer, en ſifflant, des guerres inteſtines,
Et de leur ſang impur arroſer leurs racines.

COMPLIMENT. En s'abordant, nos ancêtres s'embraſſoient, & diſoient : *Dieu vous garde.* En Eſpagne, dans une aſſemblée de cent perſonnes, chacun s'aborde en diſant : *Je me réjouis de voir que vous vous portiez bien ;* & l'on répond : *Vivez beaucoup, vivez long-temps.* Cela rappelle un trait aſſez plaiſant. Un Eſpagnol héritoit d'un oncle riche, dont on lui liſoit le teſtament ; & à chaque article, l'héritier reconnoiſſant s'écrioit : *Mon cher oncle, vivez long-temps.* Le cher oncle étoit enterré de la veille.

La belle ducheſſe de Forcalquier ſe plaignoit à un ambaſſadeur turc, de ce que Mahomet permettoit d'avoir pluſieurs femmes ; le galant muſulman lui répondit que ſa religion autoriſoit la pluralité des femmes, afin qu'on pût trouver dans pluſieurs les rares qualités & les charmes qu'elle réuniſſoit dans elle ſeule.

L'illuſtre Chevert, après une longue maladie qui avoit retardé ſon départ pour l'armée, vint prendre congé de Louis XV ; le roi lui dit : » M. de Chevert, je voudrois vous donner des » aîles. »

Le maréchal de Saxe, au retour d'une partie de plaiſir qu'il avoit faite dans les environs de Paris,

Paris, fit arrêter le fiacre dans lequel il étoit à la barrière Saint Denis, pour donner le tems aux commis de faire leur visite : il s'en présente un qui le reconnut sur le champ ; mais refermant aussi-tôt la portière, il lui dit : « excusez, mon» seigneur, *les lauriers ne payent pas de droit.* »

La guerre étant déclarée, le maréchal Duplessis qui n'étoit plus en état de servir, dit à Louis XIV qu'il portoit envie à ses enfans qui avoient l'honneur de servir sa majesté ; que pour lui, il souhaitoit la mort, puisqu'il n'étoit plus bon à rien. Le roi l'embrassa, & lui dit : « M. le maréchal, on » ne travaille que pour approcher de la réputation » que vous avez acquise ; il est agréable de se re» poser après tant de victoires. »

Est-il rien de plus flatteur que ce que dit Henri IV à d'Aumont, en le faisant placer à table à ses côtés le soir de la bataille d'Ivry : « Il est bien » juste que vous soyez du festin après m'avoir si » bien servi le jour de mes noces. »

Le jour que Sully partit pour son ambassade auprès de la reine Elisabeth : Henri IV lui dit, en lui remettant un blanc seing : « Je me rappelle un pro» verbe latin, mais je ne sais si j'en prononcerai » bien les mots : *mitte sapientem & nihil dicas.* » On ne pouvoit faire un *compliment* à la fois plus » délicat & plus flatteur. »

M. le dauphin devenu grand, fut mis à la tête des armées, & ce prince, digne de son auguste père, & de M. de Montausier, son sage gouverneur, emporta la ville de Philisbourg, qui passoit pour imprenable. Pour l'en féliciter, M. de Montausier lui écrivit en ces termes : « Je ne vous fais » pas *compliment*, monseigneur, sur la prise de » Philisbourg ; vous aviez une bonne armée, des » bombes, du canon & Vauban. Je ne vous en » fais pas aussi sur ce que vous êtes brave, c'est » une vertu héréditaire dans votre maison ; mais » je me réjouis avec vous de ce que vous avez été » libéral, généreux, humain, & faisant valoir » les services de ceux qui font bien : voilà sur » quoi je vous fais mon *compliment.* »

Dans une conférence que le célèbre Annibal eut avec Scipion, général des Romains, on vint à parler de grands capitaines ; & Scipion ayant demandé celui qu'Annibal croyoit le premier de tous ? Il répondit : Alexandre le Grand — & le second ? — Pyrrhus, roi d'Epire — & le troisième, reprit le général romain, impatient peut-être de ne s'entendre point nommer. « Moi-même, ré» pondit *Annibal.* — Et si vous m'aviez vaincu, » lui dit *Scipion ?* — Je me serois mis le pre» mier, » répliqua-t-il. Cette manière délicate de donner la préférence à *Scipion* sur tous les autres généraux, fait voir qu'*Annibal* n'étoit pas moins bel-esprit que grand capitaine.

Raoul *de Lannoi*, tout jeune encore, s'étoit fort distingué à un assaut ; *Louis XI* le fit venir après l'action, & lui dit : « Pasque-Dieu, mon » ami, (c'étoit son serment ordinaire) » vous êtes trop furieux en un combat : « il faut vous » enchaîner ; car je ne vous veux point perdre, » désirant me servir de vous plus d'une fois. « En prononçant ces flatteuses paroles, le monarque passoit au cou du guerrier une chaîne d'or, qui valoit cinq cens écus : ce présent fut suivi de plusieurs autres qui servirent de récompense à une bravoure supérieure.

Il étoit un temps que tout le monde disoit *gros* pour *grand ;* une grosse chose, une grosse maison, une grosse réputation. *Louis XIV* étant un jour chez madame *de Montespan*, où se trouvoit *Despréaux*, lui témoigna qu'il n'aimoit pas cette expression nouvelle. « Il est surprenant, lui dit le » satyrique, qu'on veuille par-tout mettre *gros* » pour *grand.* Par exemple, ajouta-t-il en fin » courtisan, il y a bien de la différence entre » *Louis-le-Grand* & *Louis-le-Gros*, & jamais la » postérité ne prendra l'un pour l'autre. »

Louis XIV devoit se rendre à l'église de Notre-Dame de Paris, pour assister à une bénédiction de drapeaux, & avoit témoigné qu'il souhaitoit qu'on ne lui fît point de harangue. M. *de Harlay de Chanvallon* qui étoit pour lors archevêque de Paris, se contenta de lui dire, à la porte de l'église, où il le reçut : « Sire, vous me fermez la bouche, » pendant que vous l'ouvrez à la joie publique. »

Après s'être fait un nom, & s'être acquis un rang dans la littérature, madame du Bocage, à l'exemple des anciens sages de la Grèce, alla étudier les mœurs des nations étrangères. A son arrivée à Rome, elle fut conduite à la nombreuse académie des arcades, dont elle étoit membre. La duchesse d'Estrées, âgée de seize ans, lui adressa un *compliment* si ingénieux qu'il mérite d'être cité. « Madame du Bocage disoit au cardinal des Ur» sins, père de la duchesse, que sa fille étoit la » déesse de Rome. » *Non Madame*, répondit la princesse, *les Romains prenoient leurs dieux chez les étrangers.*

Le prince Henri de Prusse, visitant à Genève des fabriques d'horlogerie, s'arrêta long-tems dans l'attelier d'un artiste en rouages. En sortant il lut cette inscription sur la porte : « Le loisir des » gens oisifs fait le tourment des gens occupés. » Cela pourroit me regarder, dit le prince ; oui, » monseigneur, répondit l'artiste, c'est à cause » de vous que cette inscription est là depuis vingt» cinq ans. Je recevois alors d'exactes nouvelles » d'Allemagne, tout le quartier accouroit chez » moi pour entendre le récit de vos victoires, & » je fus obligé d'employer cet avertissement pour » écarter les importuns. »

Le prince royal de Prusse, après la retraite de

Bohême, entra chez le roi son oncle qui le regardant fixement lui dit : « Vous n'êtes plus mon » neveu : » Frédéric s'appercevant que ce discours affligeoit le prince, lui tendit le bras, en ajoutant : « Non vous n'êtes plus mon neveu, » vous êtes mon fils ; vous avez fait tout ce que » j'aurois pu faire moi-même, & ce que l'on pour- « roit attendre du général le plus expérimenté. »

Le jour que le président de Mesmes fut reçu à l'académie françoise, M. Despréaux lui dit, en lui faisant *compliment* sur sa réception : « Mon- » sieur, je viens à vous, afin que vous me féli- » citiez d'avoir pour confrère un homme comme » vous. »

Deux gentilshommes Russes allèrent visiter Voltaire ; ce grand homme leur parla beaucoup de Catherine II leur auguste impératrice, & de l'état florissant de leur patrie : « Autrefois, leur » dit-il, vos compatriotes étoient conduits par » des prêtres ignorans, les arts vous étoient in- » connus, vos terres étoient désertes ; mais au- » jourd'hui les arts florissent chez vous, & les » terres sont cultivées ». Un des Russes répondit, qu'il y avoit encore en Russie bien des terres stériles : « Au moins, dit Voltaire, convenez que » dernièrement votre pays a été fertile en lau- » riers ».

Comme M. David, peintre célèbre, félicitoit sur ses ouvrages M. Vien, premier peintre du roi, dont il est l'élève : « De tous mes ouvrages, re- » prit ce maître le restaurateur de l'école fran- » çoise, vous êtes le plus précieux & celui qui » me fera le plus d'honneur ».

CONCINI, connu sous le nom du *maréchal d'Ancre*, mort en 1617.

Ce Florentin vint en France en 1600, avec Marie de Médicis, femme de Henri le Grand. Il épousa Léonore Galigaï, fille de la nourrice de la reine ; &, par son crédit, il devint maréchal de France sans avoir jamais tiré l'épée, & ministre sans connoître les loix du royaume. Il fut tué à coups de pistolets sur le pont-levis du Louvre, & il n'y a pas d'outrages que le peuple n'ait fait à son cadavre. Galigaï, sa femme, fut brûlée comme sorcière ; c'est elle qui répondit au juge qui lui demandoit de quels charmes elle s'étoit servie pour enforceler la reine : *Mon sortilège a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur les esprits foibles.*

CONDAMINE (Charles-Marie de la), mort en 1774.

Ce savant académicien fut choisi pour aller au Pérou, & y prendre les mesures propres à déterminer la figure de la terre.

M. de la *Condamine*, de retour à Paris, après dix ans d'absence, faisoit à tous ceux qu'il rencontroit des questions multipliées, qui devoient souvent être importunes. Cela fit dire à une femme de beaucoup d'esprit : « M. de la *Condamine*, qui » vient de si loin, & qui doit avoir tout vu, nous » accable de questions ; ce seroit plutôt à nous à » lui en faire ».

Dans les dernières années de sa vie, il épousa une jeune nièce qui le rendit heureux. Il lui présenta ce couplet le lendemain de ses noces :

D'Aurore & de Titon vous connoissez l'histoire ;
Notre hymen en rappelle aujourd'hui la mémoire :
Mais de mon sort Titon seroit jaloux.
Que ses liens sont différens des nôtres !
Aurore, entre ses bras, vit vieillir son époux,
Et je rajeunis dans les vôtres.

Ayant été reçu de l'académie françoise, la *Condamine* fit cette épigramme le jour même de sa réception, & la fit circuler dans l'assemblée :

La *Condamine* est, aujourd'hui,
Reçu dans la troupe immortelle.
Il est bien sourd, tant mieux pour lui,
Et non muet, tant pis pour elle.

M. de la *Condamine* envoya la relation de son voyage à Voltaire, & lui écrivit ces vers :

De jours si bien remplis les momens sont trop courts ;
Ne me lisez jamais, mais écrivez toujours.
C'est à Voltaire seul d'écrire,
A nous de lire & de relire,
Jour & nuit, sa prose & ses vers.
Tous les momens où repose sa lyre
Sont dus à Frédéric, le reste à l'univers.

Voltaire lui répondit :

Grand merci, cher la *Condamine*,
Du beau présent de l'équateur,
Et de votre lettre badine,
Jointe à la profonde doctrine
De votre esprit calculateur.
Eh bien ! vous avez vu l'Afrique,
Constantinople, l'Amérique ;
Tous vos pas ont été perdus.
Voulez-vous faire enfin fortune ?
Hélas ! il ne vous reste plus
Qu'à faire un voyage à la lune.
On dit qu'on trouve en son pourpris
Ce qu'on perd aux lieux où nous sommes,
Les services rendus aux hommes
Et les bienfaits à son pays.

Deux jours avant sa mort, la *Condamine* fit un couplet assez plaisant sur l'opération chirurgicale

qui le conduisit au tombeau ; &, après avoir dit ce couplet à un de ses amis qui venoit le visiter : « Il faut que vous me laissiez, continua-t-il ; j'ai » deux lettres à écrire en Espagne ; peut-être » l'ordinaire prochain il ne sera plus tems ». Il mourut le soir même.

CONDÉ (Louis de Bourbon, prince de), surnommé le Grand, né à Paris le 8 septembre 1621, mort à Fontainebleau le 11 décembre 1686. Il étoit fils de Henri II, prince de Condé, & de Marie-Charlotte de Montmorenci.

Son historien le représente d'une taille au-dessus de la médiocre, aisée, fine, pleine d'élégance & d'agilité ; il avoit le front large, le nez aquilin, les yeux grands, bleus extraordinairement, & perçans ; la tête belle, une forêt de cheveux ; le bas de son visage ne répondoit point, à la vérité, à la beauté de ses autres traits ; sa bouche étoit trop grande, les dents sortoient trop ; mais il y avoit en général quelque chose de si grand, de si noble, de si fier répandu dans son air, son regard & toute sa physionomie, qu'il n'y avoit personne à qui sa personne n'en imposât. On disoit de lui, qu'il avoit la figure d'un aigle & le cœur d'un lion. Lorsqu'en 1647, il fut admis au conseil de régence, on le reconnut pour un de ces gens rares & transcendans, nés pour commander aux autres hommes. On voyoit briller en lui une vue perçante, des lumières naturelles, & acquises par une lecture immense, un tact sûr, une fermeté incroyable ; son application, à un âge où la gloire & les plaisirs l'environnoient, étoit infatigable, & sa pénétration si grande dans tout ce qui regarde la conduite & les détails d'une guerre, la politique, l'administration de la justice, les affaires d'économie, de commerce & de finance, les sciences, les arts, qu'on eût dit qu'il ne s'étoit livré qu'à chacun de ces objets, dont un seul souvent ne peut être approfondi par les autres hommes pendant le cours d'une longue vie.

L'héroïsme de l'ame ajoutoit un nouvel éclat à ses talens : d'un zèle sans bornes pour la gloire du nom François, uniquement sensible à la réputation qui vient des grandes actions, & à ces applaudissemens délicats que les honnêtes gens savent donner à la vertu ; affable avec dignité, poli envers tous les hommes au-delà de tout ce qu'on pouvoit attendre, vrai, magnanime, d'une foi & d'un secret inviolables.

Condé détestoit la ruse & les subterfuges ; il soutenoit qu'il n'y avoit qu'un seul moyen d'agir avec sûreté & gloire dans le commerce de la vie & le maniement des affaires, la candeur, la droiture & la vérité. D'après cet assemblage étonnant de force, de courage, d'élévation, de connoissances & de talens, est-il surprenant qu'on le regardât dans toute l'Europe, comme un homme aussi propre à gouverner un empire qu'à le conquérir. Mais ces grandes qualités étoient balancées par plusieurs défauts. On lui reprochoit trop de penchant à la raillerie, de la hauteur, de l'inégalité, de l'impatience ; prompt, vif, emporté dans ses passions ; le feu de son génie l'eût dévoré lui-même, s'il ne l'eût appliqué à tout ce que la guerre, l'administration & les sciences ont de plus épineux.

Sa fermeté dégénéroit quelquefois en opiniâtreté ; incapable de déguisement, il regardoit la complaisance comme un moyen trop au-dessous de lui pour parvenir à ses fins. S'il louoit avec choix les grandes actions & les services des autres, il blâmoit avec aigreur & sans ménagement les fautes. C'est ainsi que sa franchise, la plus noble des vertus, lui attira presqu'autant d'ennemis, que sa réputation & sa puissance d'envieux. La fierté de son ame, qui le rendoit incapable de se laisser gouverner, le priva plus d'une fois de l'avantage de recevoir des conseils salutaires. Tout ce qui seroit à peine remarqué dans les autres hommes, se faisoit sentir vivement en celui-ci. Plus d'égalité, plus de douceur, de modération ; moins de saillies, d'impétuosité ; l'histoire ancienne & moderne n'avoient point de héros qui pût lui être opposé ; il ne lui manquoit que les vertus d'un homme médiocre, pour être le premier de tous les hommes. (*Hist. par M. Déformeaux*).

Le prince de *Condé* porta, du vivant de son père, le titre de duc d'Enguien, nom qu'il rendit à jamais célèbre par la fameuse victoire de Rocroi, qu'il gagna, à l'âge de vingt-deux ans, sur les Espagnols en 1643. Rocroi étoit assiégée, & il n'y avoit qu'une action générale qui pût faire lever ce siège ; mais l'armée Françoise étoit inférieure à celle des Espagnols ; d'ailleurs un revers exposoit l'état au sort le plus funeste. Tous les officiers généraux ne le dissimuloient point au jeune prince. L'intrépide & le vaillant Gassion lui dit même, après qu'on eut épuisé toutes les objections pour le détourner de hasarder cette action générale : « Mais, si nous perdons la bataille, que deviendrons-nous ? *Je ne m'en mets point en peine*, répondit le prince, *parce que je serai mort auparavant.*

On a remarqué que le prince ayant tout réglé le soir, s'endormit si profondément, qu'il fallut le réveiller le lendemain, comme Alexandre le jour de la bataille d'Arbelles. Il se laissa armer par le corps ; mais il ne voulut point d'autre habillement de tête que son chapeau, garni de grandes plumes blanches ; elles servirent, dans la mêlée, à rallier auprès de lui plusieurs escadrons qui, sans cet ornement, ne l'auroient point reconnu. La victoire fut quelque temps à se décider. Plusieurs officiers de l'armée Françoise pres-

soient même le baron de Sirot, qui commandoit un corps de réserve, de se retirer, en criant que la bataille étoit perdue : *Non, non*, répondit ce brave officier, *elle n'est pas perdue, puisque Sirot & ses compagnons n'ont pas encore combattu.* Il demeura donc ferme dans son poste ; mais son courage n'eût servi qu'à illustrer davantage la victoire des Espagnols, sans les prodiges de valeur du duc d'Enguien, & sans son activité, exempte de trouble, qui le portoit à propos à tous les endroits.

Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua & rompit ces vieilles bandes Castillanes, jusques-là invincibles, aussi fortes, aussi serrées que la phalange ancienne si estimée, & qui s'ouvroient avec une agilité que la phalange n'avoit pas, pour laisser partir la décharge de dix huit canons qu'elles renfermoient au milieu d'elles. Telle étoit la fierté de tous ceux qui composoient ces vieilles bandes, qu'un des chefs de l'armée Françoise ayant demandé à un officier Espagnol combien ils étoient : *Il n'y a*, répondit celui-ci, *qu'à compter les morts & les prisonniers.*

Le lendemain de ce beau jour, le vainqueur entra en triomphe à Rocroi, au milieu des applaudissemens de la garnison & de la bourgeoisie, qu'il avoit préservées du joug espagnol. Un général François, jaloux & flatteur, s'étant alors approché du duc, lui dit : *Que pourront dire maintenant les envieux de votre gloire? Je n'en sais rien*, répondit le prince, *je voudrois vous le demander.*

Condé signala les autres années de sa jeunesse par autant de victoires. Mais il pensa périr au siège de Dunkerque en 1646. Ce prince étoit allé visiter, selon sa coutume, les nouveaux ouvrages qu'on venoit de gagner : comme il donnoit ses ordres, le capitaine au régiment d'Orléans, qui lui servoit d'ingénieur, tomba à ses pieds, frappé d'une balle qui le fit expirer sur le champ. Quelques minutes après, le prince repassant dans la tranchée, suivi d'un seul valet-de-pied, un boulet de canon emporta la tête de ce domestique ; les morceaux épars du crâne blessèrent Enguien au col & au visage ; il fut inondé de sang. Tous les spectateurs furent saisis de crainte en le voyant ainsi défiguré & ensanglanté ; mais la contenance riante & tranquille du duc les rassura bientôt ; on le pressa alors, on le conjura de prodiguer moins une vie si précieuse ; il répondit, comme il avoit toujours fait dans de pareilles occasions : « Qu'un » prince du sang, plus intéressé par sa naissance » à la gloire de la nation, doit, dans le besoin, » s'exposer plus que personne pour en soutenir » l'éclat ».

On doit pourtant reprocher à ce prince de n'avoir pas assez épargné le sang des soldats ; il ne croyoit pas pouvoir acheter trop cher une victoire. Lors de la bataille de Séneff, le 11 août 1674, averti qu'on étoit mécontent de la boucherie horrible de cette journée. *Bon*, dit-il, *c'est tout au plus une nuit de Paris.* Turenne pensoit avec plus d'humanité, & disoit *qu'il falloit trente ans pour faire un soldat.*

Ce prince se trouva au fameux passage du Rhin, & y fut blessé. Lorsque dans cette campagne il fit le siège de Vezel, toutes les dames se réunirent pour le prier de leur permettre de sortir de la place, & de ne les pas exposer aux suites fâcheuses d'un siège long & meurtrier. Le prince répondit, avec autant d'esprit que de politesse, *qu'il ne pensoit pas se priver de ce qu'il y avoit de plus beau dans son triomphe.* Ce refus produisit l'effet qu'il en attendoit. Ces femmes portèrent par leurs gémissemens la terreur dans le sein de leurs maris, & les déterminèrent à se rendre beaucoup plutôt qu'ils ne l'auroient fait.

Le maréchal de Créqui venoit de perdre, en 1674, la bataille de Consarbrick. On disoit de lui auparavant, qu'il ne lui manquoit, pour être un général du premier ordre, que d'avoir été battu. Quoique le prince de *Condé* ne l'aimât point, il étoit si bien de ce sentiment, qu'après l'affaire de Consarbrick, il dit à Louis XIV : « Sire, votre » majesté vient d'acquérir le plus grand homme de » guerre qu'elle ait eu ».

Le cardinal de Retz, tantôt l'ami & tantôt l'ennemi du prince de *Condé*, durant les guerres de la Flandre, avoit publié un écrit intitulé : *Le vrai & le faux du prince de* Condé, *& du cardinal de Retz.* Ce livre, où l'auteur n'avoit pas assez ménagé ses expressions, pouvoit piquer & fâcher M. le prince. Cependant il lut ce livre sans émotion. Un de ses courtisans s'appercevant même un jour qu'il lisoit un livre avec beaucoup d'attention, prit la liberté de lui dire, sans savoir que c'étoit l'écrit du coadjuteur, qu'il falloit que ce fût un bon ouvrage, puisqu'il y prenoit tant de plaisir : « Il est vrai, lui répondit le prince, » que j'y en prends beaucoup, car il me fait con» noître mes fautes, que personne n'ose me » dire ».

Ce prince, cédant à son ressentiment contre le cardinal Mazarin, avoit, dans sa jeunesse, servi les Espagnols, qui faisoient la guerre à la France. Louis XIV s'en souvint dans une de ses campagnes de Flandres, & dit avec humeur à ce grand général : *Sans vous tout ce pays seroit à moi.* « Ah! » sire, répondit le prince, vous m'aviez promis » de ne m'en jamais parler ».

Lorsque le fils de ce prince voulut faire peindre l'histoire de son père dans la galerie de Chantilly, il se trouvoit une difficulté dans l'exécution, à cause du grand nombre d'exploits éclatans du héros contre son roi & sa patrie, comme le secours de Cambrai, celui de Valenciennes, la re-

traite de devant Arras. Pour pouvoir parler de ces événemens, le prince Jules fit deſſiner la muſe de l'hiſtoire qui tenoit un livre, ſur le dos duquel étoit écrit : *Vie du prince de Condé*. Cette muſe arrachoit des feuillets du livre, qu'elle jettoit par terre, & on liſoit ſur ces feuillets : *Secours de Cambrai, ſecours de Valenciennes, retraite de devant Arras ;* enfin, toutes les belles actions de *Condé* durant ſon ſéjour dans les Pays-Bas ; actions dont tout étoit louable, à l'exception de l'écharpe qu'il portoit quand il les fit.

Condé avoit coutume de dire, « que la fineſſe » eſt la reſſource des ames baſſes & foibles ; que » la plus grande de toutes eſt de n'en point avoir ; » qu'on peut bien tromper pour un temps, mais » qu'une tromperie découverte ne laiſſe après ſoi » que ſa honte & la confuſion ».

Il donnoit ſes ordres par écrit à ſes lieutenans, & leur impoſoit la loi de les ſuivre. Turenne diſoit aux ſiens ce qu'il croyoit convenable de faire, & s'en rapportoit à leur prudence. Il eſt arrivé de-là que l'un de ces deux grands capitaines a eu beaucoup d'illuſtres élèves, & que l'autre n'en a point formé, ou n'en a formé que peu.

Ce prince avoit conçu le projet de faire enregiſtrer dans chaque régiment les noms des ſoldats qui ſe ſeroient diſtingués par quelques faits ou dits mémorables. Ce projet, en effet, s'il étoit exécuté, ſeroit un genre d'émulation pour les ſoldats.

Ce prince paſſa les dernières années de ſa vie dans ſa belle retraite de Chantilly, & y fit admirer des vertus paiſibles qui ne le cédoient point aux guerrières. Il raſſembloit ſouvent chez lui les gens de lettres, & ſe plaiſoit à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il étoit bon juge. Lorſque, dans ces converſations littéraires, il ſoutenoit une bonne cauſe, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur ; mais quand il en ſoutenoit une mauvaiſe, il ne falloit pas le contredire ; ſa vivacité devenoit ſi grande, qu'on voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui diſputer la victoire. Le feu de ſes yeux étonna une fois ſi fort Boileau, dans une diſpute de cette nature, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à ſon voiſin : « Dorénavant, je ſerai toujours de l'avis de mon» ſieur le prince quand il aura tort ».

A la première repréſentation de Polieucte, tragédie de Corneille, où la vertueuſe Pauline montre aux ſpectateurs un amour ſecret pour Sévère, le prince de *Condé* dit : « Quelque ver» tueuſe que ſoit Pauline, peu de maris s'acco» moderoient de cette vertu, qui reſſemble à celle » de la princeſſe de Clèves, à quelques nuances » près ».

CONFESSEUR. Un mari alla ſe confeſſer à un religieux qui venoit de confeſſer ſa femme : après avoir dit ſon *confiteor*, il garda le ſilence. Le religieux lui dit : Monſieur, récitez vos péchés. Ce récit eſt inutile, reprit le mari ; ma femme, qui a paſſé avant moi, ne vous a-t-elle pas dit tout ce que j'ai fait & ce que je n'ai pas fait ?

Une jeune dame étoit à confeſſe à un religieux. Ce *confeſſeur*, après lui avoir fait pluſieurs queſtions relatives à la confeſſion, parut deſirer connoître celle qu'il confeſſoit ; il lui demanda ſon nom. La dame, ne voulant point ſatisfaire cette curioſité déplacée, lui répondit : Mon père, mon nom n'eſt point un péché.

Une jeune fille, interrogée par ſon *confeſſeur*, lui avouoit qu'elle avoit eu beaucoup d'eſtime pour un jeune homme : Combien de fois, lui demanda le confeſſeur.

L'abbé Gobelin, qui fut le directeur de madame de Maintenon, étoit le *confeſſeur* de madame de Coulanges, célèbre par ſon eſprit & ſes ſaillies. Un jour qu'il avoit entendu ſa confeſſion générale, il ne put s'empêcher de dire : *Chaque péché de cette dame eſt une épigramme.*

CONFESSION. Aux myſtères d'Eleuſine, un Spartiate à qui l'Hiérophante vouloit perſuader de ſe confeſſer, lui répondit : A qui dois-je avouer mes fautes ? eſt-ce à Dieu ou à toi ? C'eſt à Dieu, dit le prêtre. *Retire-toi donc, homme...* (*Plutarque*).

Henri IV demanda au jéſuite Coton : Révéleriez-vous la *confeſſion* d'un homme réſolu de m'aſſaſſiner ? — *Non ; mais je me mettrois entre vous & lui.*

CONFIANCE. Le fier & terrible Ponthéack étoit brouillé avec les Anglois en 1762. Le major Robers, chargé de le regagner, lui envoya de l'eau-de-vie. Quelques Iroquois, qui entouroient leur chef, frémirent à la vue de cette liqueur, ne doutant pas qu'elle ne fût empoiſonnée : ils vouloient abſolument qu'on rejettât un préſent ſi ſuſpect : Comment ſe pourroit-il, leur dit leur général, qu'un homme qui eſt ſûr de mon eſtime, & auquel j'ai rendu des ſervices ſignalés, pût ſonger à m'ôter le jour ? & il avala la boiſſon d'un air auſſi aſſuré que l'auroient pu faire les héros les plus vantés de l'antiquité.

Antigonus Gonatas, ſur le point de livrer un combat naval, près de l'île d'Andros, aux lieutenans du roi *Ptolémée*, ſon pilote lui dit que les vaiſſeaux du monarque Egyptien étoient en bien plus grand nombre que les ſiens : « Et moi, lui » répondit-il, qui ſuis en perſonne ici, pour com» bien de vaiſſeaux me comptes-tu ? »

Des eſpions d'*Annibal* s'étant introduits dans le camp de *Scipion* l'Afriquain, furent arrêtés & conduits au général. Au lieu de les punir du dernier

supplice, selon les loix de la guerre, il les fit conduire dans tous les quartiers, leur ordonna de tout examiner avec soin; & quand on les ramena devant lui, il leur demanda s'ils avoient bien remarqué tout ce qu'on leur avoit dit d'observer. Ensuite, il leur fit donner à manger, ainsi qu'à leurs chevaux, & les renvoya, sans même les avoir interrogés sur les desseins & les forces de l'ennemi. Cette héroïque confiance intimida les Carthaginois : ils se crurent vaincus, même avant de combattre.

Pyrrhus, roi d'Epire, conduisoit son armée contre les Lacédémoniens, & leur faisoit de grandes menaces. *Cercillide*, un des sénateurs de Sparte, se leva dans l'assemblée, & dit : « Si » c'est un Dieu qui nous menace, que craignons- » nous ? nous ne faisons rien que de juste. Si c'est » un homme, qu'il sache que ceux qu'il menace » sont des hommes ».

Lorsqu'*Alexandre-le-Grand* partit la première fois pour la guerre, *Aristote*, son précepteur, lui dit qu'il feroit mieux d'attendre qu'il eût atteint l'âge viril, qu'alors il combattroit avec plus de prudence : « En attendant, répondit-il, je perdrois » l'audace de la jeunesse ».

Avant de passer en Asie, il distribua tous ses trésors & tous ses revenus à ses courtisans & à ses soldats. « Que gardez-vous donc pour vous, » seigneur, lui dit *Perdicas ?* L'espérance, répon- » dit-il ». Cette héroïque confiance passa dans le cœur de tous les Macédoniens; ils dédaignèrent les présens du monarque, &, comme lui, ils se crurent déjà en possession de toutes les richesses des Perses.

Comme on lui disoit que *Darius*, roi des Perses, armoit contre lui des millions d'hommes : « Un loup, répondit-il, ne craint pas un grand » nombre de brebis ».

Darius ayant disposé son armée innombrable pour engager le combat le lendemain, *Alexandre* s'endormit d'un si profond sommeil, que l'arrivée du jour ne le réveilla point. Cependant les ennemis approchoient; les généraux entrent dans sa tente, & le tirent de cet assoupissement, en lui témoignant leur surprise de ce que, dans une pareille circonstance, il avoit pu dormir avec tant de tranquillité. « C'est que *Darius*, leur dit-il, » m'a bien tranquillisé l'esprit, en rassemblant » toutes ses forces, pour qu'un seul jour décide » entre nous ».

Le célèbre *Agrippa d'Aubigné*, ayant appris que le roi, mécontent de lui, vouloit le faire arrêter & conduire à la bastille, prit un parti où il y avoit beaucoup de témérité, mais qui lui réussit. Le jour même qu'on devoit se saisir de sa personne, il s'en alla de grand matin trouver le monarque; &, après lui avoir représenté succinctement ses services passés, il lui demanda une pension; ce qu'il n'avoit jamais voulu faire jusqu'alors. Cette hardiesse, & la singularité de cette demande, dans la circonstance où se trouvoit d'*Aubigné*, firent une telle impression sur l'esprit du roi, qu'il s'adoucit tout-à-coup en sa faveur, l'embrassa avec transport, & lui accorda ce qu'il demandoit.

Comme l'idée de nuire n'approcha jamais de son ame, Henri IV étoit sans défiance. Il aimoit à se dérober à la cour, à errer dans les campagnes, à interroger ces hommes simples & bons, étonnés de voir un roi sous leurs chaumières. Quand ses amis, inquiets, lui remontroient qu'au milieu des conspirations, & lorsque le levain de la ligue fermentoit encore, il devoit avoir plus soin de la conservation de sa personne, & ne pas aller si souvent seul ou mal accompagné : « La peur, » disoit-il, ne doit point entrer dans une ame » royale; qui craindra la mort, n'entreprendra » rien sur soi; qui mépriséra la vie, sera toujours » maître de la mienne, sans que mille gardes » l'en puissent empêcher... Il n'appartient qu'aux » tyrans d'être toujours en frayeur ».

CONFUCIUS, le premier des philosophes Chinois, né vers l'an 550 avant Jésus-Christ, mort à 73 ans.

Ses disciples & le peuple le révéroient comme l'empereur. On ouvrit dans toutes les villes de la Chine des collèges élevés à son honneur, avec ces différentes inscriptions en lettres d'or : *Au grand maître... Au premier docteur... Au précepteur des empereurs... Au saint... Au roi des lettrés.*

Voici deux de ses maximes :

Ne parlez jamais de vous aux autres; ni en bien, parce qu'ils ne vous croiront pas; ni en mal, parce qu'ils en croient déjà plus que vous ne voulez.

Avouer ses défauts quand on est repris, c'est modestie; les découvrir à ses amis, c'est ingénuité; se les reprocher à soi-même, c'est humilité; mais de les aller prêcher à tout le monde, c'est orgueil.

CONGO. Le roi de *Congo* choisit quelquefois pour se promener un jour où il fait beaucoup de vent; il ne met son bonnet que sur une oreille, &, si le vent le fait tomber, il impose une taxe sur les habitans de la partie de son royaume d'où le vent a soufflé. (*Hist. des Voyages, t. V., in-4°.*).

CONGREVE (Guillaume), poète Anglois, mort en 1729.

Ce poète parloit de ses ouvrages comme de bagatelles qui étoient au-dessous de lui. Lorsque M. de Voltaire fut lui rendre visite, dans son voyage d'Angleterre, *Congreve* lui fit entendre, dès la première conversation, qu'il ne devoit le regarder que sur le pied d'un gentilhomme qui

menoit une vie aisée & simple. A ce début, M. de Voltaire, révolté, lui répondit sèchement : « Si » vous eussiez été assez malheureux de n'être » qu'un gentilhomme, je ne serois jamais venu » vous voir ».

CONRAD II, dit le *Salique*, fils d'Herman, duc de Franconie, élu roi d'Allemagne en 1024, après la mort d'Henri II. Il eut à combattre la plupart des ducs, révoltés contre lui. Ernest, duc de Souabe, fut mis au ban de l'empire. C'est un des premiers exemples de cette proscription, dont la formule singulière étoit : *Nous déclarons ta femme veuve, tes enfans orphelins, & nous t'envoyons, au nom du diable, aux quatre coins du monde.*

Un gentilhomme ayant perdu une jambe au service de *Conrad*, il reçut de ce prince autant de pièces d'or qu'il pouvoit en entrer dans sa botte.

Un seigneur, nommé *Bebon*, lui amena un jour trente-deux de ses fils, tous sortis du même lit, & en âge de porter les armes. *Conrad* combla le père de présens, & donna à chacun des enfans un emploi convenable à son âge.

CONSEILLER. Un *conseiller* fut chez une jolie fille, qu'il trouva en larmes. — Qu'avez-vous donc ? — On vend demain mes meubles. — Rassurez-vous ; de quelle somme est-il question ?..... — Vingt mille francs. . — N'est-ce que cela ? Soupons, & demain j'arrangerai le tout... Ils soupent ; ils se couchent. Le lendemain, le *conseiller* envoya pour consolation à sa maîtresse, un arrêt de défense.

CONSTANTIN LE GRAND, empereur, né à Naisse, ville de la Dardanie, en 274, mort dans sa nouvelle ville de Constantinople en 337.

Les spectacles affreux de captifs dévorés par les bêtes que *Constantin* donna à ses peuples, la mort de son fils innocent, celle de sa femme dont la punition trop précipitée prit la couleur de l'injustice, montrent que le sang des barbares couloit encore dans ses veines, & que s'il étoit bon & clément par caractere, il devenoit dur & impitoyable par emportement. Peut-être eût-il de justes raisons d'ôter la vie aux deux Licinius ; mais la postérité a droit de condamner les princes qui ne se sont pas mis en peine de se justifier à son tribunal. Il aima l'église ; elle lui doit sa liberté & sa splendeur : mais facile à séduire, il l'affligea lorsqu'il croyoit la servir, se fiant trop à ses propres lumières, & se reposant avec trop de crédulité sur la bonne foi des méchans qui l'environnoient, il livra à la persécution des prélats, qui méritoient à plus juste titre d'être comparés aux apôtres. L'exil & la déposition des défenseurs de la foi de Nicée, balancent au moins la gloire d'avoir convoqué ce fameux concile ; incapable lui-même de dissimulation, il fut trop aisément la dupe des hérétiques & des courtisans. Imitateur de Tite, Antonin, & de Marc-Aurele, il aimoit ses peuples, & vouloit être aimé ; mais ce fond même de bonté qui les lui faisoit chérir, les rendit malheureux ; il ménagea jusqu'à ceux qui les pilloient : prompt & ardent à défendre les abus, lent & froid à les punir ; avide de gloire, & peut-être un peu trop dans les petites choses. On lui reproche d'avoir été plus porté à la raillerie qu'il ne convient à un grand prince. Au reste il fut chaste, pieux, laborieux & infatigable, grand capitaine, heureux dans la guerre, & méritant ses succès par une valeur brillante & par les lumières de son génie ; protégeant les arts & les encourageant par ses bienfaits. Si on le compare avec Auguste, on trouvera qu'il ruina l'idolâtrie avec les mêmes précautions & la même adresse que l'autre employa à détruire la liberté. Il fonda comme Auguste un nouvel empire ; mais moins habile & moins politique, il ne sut pas lui donner la même solidité ; il affoiblit le corps de l'état en y ajoutant en quelque façon une seconde tête par la fondation de Constantinople ; & transportant le centre du mouvement & des forces trop près de l'extrémité orientale, il laissa sans chaleur & presque sans vie les parties de l'occident, qui devinrent bientôt la proie des barbares.

Pour peindre ici son extérieur, il avoit le visage large & haut en couleur, peu de cheveux & de barbe, les yeux grands, le regard vif, mais gracieux, le col un peu gros, le nez aquilin. Une noble fierté & un caractère de force & de vigueur marqué dans toute sa personne, imprimoient d'abord un sentiment de crainte. Mais cette physionomie guerrière étoit adoucie par une agréable sérénité répandue sur son visage.

Les législateurs Grecs & Romains firent souvent parler les oracles pour appuyer leurs décrets ; Constantin fit de même intervenir la divinité pour autoriser ses entreprises ; mais ce n'étoit que pendant son sommeil qu'il l'interrogeoit. Dans le tems qu'il marchoit en Italie contre Maxence son ennemi & son rival, il avoit apperçu dès le matin une croix lumineuse au-dessus du soleil avec cette inscription : *In hoc signo vinces*, c'est par ce signe que tu vaincras. La nuit suivante le fils de Dieu lui apparoît, tenant en main ce signe, dont il venoit de voir la figure dans le ciel, & lui dit de s'en servir dans les combats comme d'une défense assurée contre ses ennemis. Le prince à son réveil assemble ses officiers, leur raconte ce qu'il vient de voir & d'entendre, leur dépeint la forme de ce signe céleste, & donne ses ordres pour qu'on en fasse un semblable. Ce fut dans la suite le principal étendart de l'armée de *Constantin* & de ses successeurs. On l'appella *laborum*, ou *labarum*. Cet empereur fit faire plusieurs étendarts sur le même modèle pour être portés à la tête de toutes ses armées. Il

en ſervoit pour animer ſes troupes dans toutes les occaſions où il les voyoit plier.

La nuit qui précéda la bataille qu'il devoit livrer à Maxence, il fut encore averti en ſonge de faire marquer les boucliers de ſes ſoldats du monogramme du Chriſt. Il obéit, & dès le point du jour ce caractère imprimé par ſon ordre, parut ſur les boucliers, ſur les caſques, & fit paſſer dans le cœur des ſoldats une confiance qui contribua à leur faire remporter la victoire.

L'armée de Maxence fut taillée en pièces ſous les murs de Rome, & Maxence lui-même obligé de prendre la fuite, ſe noya en paſſant ſur le Tibre. *Conſtantin*, le lendemain de ſa victoire, entra en triomphateur dans Rome.

On a écrit que lorſque *Conſtantin* quitta l'Italie pour aller fonder une nouvelle capitale de ſon empire, il fit donation au pape Saint Silveſtre de la ville de Rome & de pluſieurs provinces d'Italie; mais l'acte de cette donation, comme il a été prouvé, n'a jamais exiſté, & l'on peut ſe rappeller ici la réponſe adroite de Jérôme Donato, ambaſſadeur de Veniſe, au pape Jules II. Ce pape lui demandoit le titre des droits de la République ſur le Golfe Adriatique. « Votre ſainteté, répondit » l'ambaſſadeur, trouvera la conceſſion de la mer » Adriatique faite aux Vénitiens, au dos de l'ori- » ginal de la donation que *Conſtantin* a faite au » pape Silveſtre de la ville de Rome, & des autres » terres de l'état eccléſiaſtique. »

Conſtantin tira la religion chrétienne de l'état de perſécution & d'obſcurité où elle languiſſoit, pour la faire aſſeoir avec lui ſur le trône. Pour mieux favoriſer ſon établiſſement, il donna dans ſes nouvelles conſtitutions beaucoup d'autorité aux évêques, & diminua celle des pères & mères ſur leurs enfans.

Il aſſembla pluſieurs conciles dans ſa nouvelle ville de Conſtantinople, où il aſſiſta lui-même. Pendant les ſéances d'un de ces conciles, pluſieurs évêques diviſés entr'eux crurent l'occaſion favorable pour porter leurs plaintes à l'empereur, & lui préſentèrent pluſieurs mémoires les uns contre les autres. L'empereur jetta au feu tous ces libelles. « Il faut, diſoit-il, ſe donner de garde de révéler » les fautes des miniſtres du ſeigneur, de peur de » ſcandaliſer le peuple, & de lui prêter de quoi » autoriſer ſes déſordres. » On dit même qu'il ajouta que s'il ſurprenoit un évêque en adultère, il le couvriroit de ſa pourpre pour en cacher le ſcandale aux yeux des fidèles.

Conſtantin établit qu'on chommeroit le dimanche, mais il ne fit cette ordonnance que pour les villes, & non pour les campagnes, parce qu'il ſentoit, dit l'auteur de l'*Eſprit des loix*, que dans les villes étoient les travaux utiles, & dans les campagnes les travaux néceſſaires.

Ses officiers publics reçurent des ordres de fournir des alimens & des vêtemens pour tous les enfans dont les pères déclareroient qu'ils étoient hors d'état de les élever: ces frais étoient pris indifféremment ſur le tréſor des villes & ſur celui du prince: « Ce ſeroit, diſoit-il, une cruauté tout-à- » fait contraire à nos mœurs, de laiſſer aucun de » nos ſujets mourir de faim, ou ſe porter par » indigence à quelqu'action indigne ». Sentimens paternels, qui doivent au moins balancer les actions cruelles dont il a ſouillé ſa vie.

Le peuple, dans une rumeur, s'étoit oublié au point de jetter des pierres aux ſtatues de *Conſtantin*. Un courtiſan, dans la vue de ſe faire un mérite de ſon zèle, diſoit à l'empereur, « qu'il » n'y avoit point de ſupplice aſſez rigoureux pour » punir des forcenés qui avoient inſulté à coups » de pierres la face du prince ». *Conſtantin*, portant la main à ſon viſage, dit en ſouriant: *Pour moi, je ne me ſens pas bleſſé.*

Tout l'empire pleura ce grand prince lorſqu'il mourut, & ſes différens peuples voulant lui marquer leur reconnoiſſance par des hommages, les uns en firent un ſaint, & les autres un Dieu.

Conſtantin, marquant avec une demi-pique cinq ou ſix pieds de terre à ſon fils, lui dit ces mots: « Pourquoi tant ſuer & tant travailler? Au bout » de tout cela, ni toi ni moi, n'aurons que ce » peu de terre, encore n'en ſommes-nous pas » aſſurés ».

CONTES. Récits plaiſans dans leſquels on ſe propoſe moins d'inſtruire que de plaire par la fineſſe des plaiſanteries, la ſingularité des événemens, la naïveté & la variété des peintures. C'eſt principalement l'à-propos qui fait valoir le *conte*: s'il n'eſt pas heureuſement placé, le *conte* & le conteur y perdent également.

Le matelot de retour.

La plupart des habitans de Gayète gagnent leur vie dans le ſervice de la marine. Un d'entr'eux, qui étoit fort pauvre, ſe mit en mer pour amaſſer quelque argent, laiſſant à ſa femme le ſoin de gouverner ſon ménage. Comme elle étoit jeune & jolie, elle ne fut pas long-tems ſans ſe conſoler de l'abſence de ſon mari. De retour, au bout de cinq ans, il alla voir ſa femme. Il fut agréablement ſurpris de trouver ſa maiſon toute réparée & fort agrandie. Comment, dit-il, ont pu ſe faire ces réparations? C'eſt, répondit-elle, une grace que Dieu m'a faite: le mari en remercia le ciel. Etant entré plus avant dans la maiſon, il voit des meubles & un lit d'une propreté au-delà des facultés de l'un & de l'autre. Ce lit, ces meubles, d'où ſont-ils venus, dit encore le mari? — De la même grace, répondit la femme. Pendant que

que le mari bénissoit la bonté du ciel envers lui, il vint un petit garçon d'environ trois ans, caresser sa mère. A qui est cet enfant, demanda le mari? — A moi, dit la femme; le ciel me l'a aussi donné. — Ah! pour le coup, repartit le mari, le ciel a pris trop de soin de ma maison. *Poge.*

La vraie éloquence.

« Un jour Pentagruel rencontra certain licencié. » non autrement savant ès sciences de son métier » de docteur; mais en récompense, fachant très- » foncièrement danser & jouer à la paume: lequel » donc rencontré par Pentagruel, fut interrogé » d'où il venoit, & lui répondit: *Je viens de l'urbe* » *& cité célébrissime que vulgairement on vocite Lu-* » *tèce* —— Qu'est-ce-à-dire, dit Pentagruel à son » truchement ordinaire? Je suis tout ébahi de tel » jargon. — C'est, répondit le truchement, qu'il » vient de Paris. — Hé! reprit Pentagruel, à quoi » passez-vous le tems à Paris, vous autres licen- » ciés? — *Nous*, répondit le licencié, *en occupa-* » *tions épurons & disumons la verbocination la-* » *tine; & en nos récréations, captons la bénevo-* » *lence de l'omni séduisant, & omni mouvant sexe* » *feminin.* A quoi Pentagruel dit: Quel diable de » langage est ceci? Ce n'est que latin écorché, dit » le truchement; & lui semble qu'il est éloquent » orateur pour ce qu'il dédaigne l'usance com- » mune de parler. Or le licencié croyant que l'é- » tonnement & ébahissement de Pentagruel ve- » noit pour admirer la haute beauté de cette élo- » cution, se reguinda encore plus haut & plus » obscur, si que par la longueur de périodes, » pousa patience à bout. — Parbleu, dit à part » soi Pentagruel, je t'apprenderai quelle est la » vraie & naturelle éloquence. Puis demanda au » licencié, de quel pays il étoit? A quoi répondit » ainsi le licencié: *L'illustrissime & honoriférante* » *propagation de mes aves & ataves tire son origine* » *primordiale des régions Lémovtciennes.* — J'en- » tends bien, dit Pentagruel; tu n'es qu'un Li- » mosin, & tu veux faire le Démosthène de Grèce. » Or, viens-çà que je te donne un tour de peigne. » Lors le prit à la gorge, disant: tu écorches le » latin; moi j'écorcherai le latinisseur. Si fort lui » serroit la gorge, que le pauvre Limosin com- » mence à crier en Limosin: *Vée, dicou gentil-* » *latre; hé! saint Marsau, secoura-me; hau,* » *hau, laissas à quou, au nom de Diou, & ne me* » *toucas grou.* — Ah! dit Pentagruel, en le lais- » sant, voilà comment je te voulois remettre en » droit chemin de vraie éloquence; car à cette » heure viens-tu de parler comme nature, & grand » bien te fasse icelle correction. *Rabelais.* »

La femme muette.

« Dans un certain pays barbare & non policé en » mœurs, il y avoit aucuns maris bourrus, & » chef mal timbré, ce que ne voyons mie » parmi nos parisiens, dont grande partie, ou » tout pour le moins, sont merveilleusement rai- » sonnans & raisonnables; aussi onques vit-on » arriver à Paris grabuge ni maléfice entre maris » & femmes. Or en ce pays-là, tant différent de » celui-ci nôtre, y avoit un mari, si pervers d'en- » tendement, qu'ayant acquis en mariage une » femme muette, s'en ennuya; & voulant soi » guérir de cet ennui, & elle de sa muetterie, le » bon inconsidéré mari voulut qu'elle parlât, & » pour ce eut recours à l'art des médecins & chi- » rurgiens, qui, pour la démuettir, lui inciserent » & bistouriserent un enciliglote adhérant au filet; » bref elle recouvra santé de langue, & icelle » langue voulant récupérer l'oisiveté passée, elle » parla tant, tant & tant, que c'étoit bénédic- » tion: si ne laissa pourtant le mari bouru de se » lasser de si planthéreuse parlerie: il recourut au » médecin, le priant & conjurant, qu'autant il » avoit mis de science en œuvre pour faire ca- » queter sa femme muette, autant il en employât » pour la faire taire. Alors le médecin, confessant » que limité est le savoir médicinal, lui dit qu'il » avoit bien pouvoir de faire parler femme, mais » que faudroit art bien plus puissant pour la faire » taire. Ce nonobstant, le mari supplia, pressa, » insista, persista; si que le savantissime docteur » découvrit en un coin des registres de son cer- » veau, remède unique & spécifique contre icelui » interminable parlement de femme, & ce remède, » c'est surdité de mari. Oui-da, fort bien, dit le » mari; mais de ces deux maux, voyons quel sera » le pire, ou entendre sa femme parler, ou ne » rien entendre du tout. Le cas est suspensif, & » pendant que le mari là-dessus en suspens étoit, » médecin d'opérer, médecin de médicamenter » par provision, sauf à consulter par après. Bref, » par certain charme de sortilége médicinal, le » pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eût » achevé de délibérer s'il consentiroit à surdité. » L'y voilà donc, & il s'y tint faute de mieux; & » c'est comme il faudroit agir en opération de mé- » decine. Qu'arriva-t-il? Ecoutez, & vous le » saurez. Le médecin, à fin de besogne, deman- » doit force argent, mais c'est à quoi ce mari ne » peut entendre, car il est sourd comme voyez; le » médecin pourtant, par beaux signes & gestes » significatifs, argent demandoit & redeman- » doit, jusqu'à s'irriter de colère; mais en pareil » cas, gestes ne sont entendus, à peine entend- » on paroles bien articulées, ou écritures attes- » tées & réitérées par sergens intelligibles. Le mé- » decin donc se vit contraint de rendre l'ouie au » sourd, afin qu'il entendît à payement, & le » mari de rire, entendant qu'il entendoit; puis de » pleurer par prévoyance de ce qu'il n'entendroit » pas Dieu tonner, dès qu'il entendroit parler » sa femme. Or de tout ceci, résulte conclusion » moralement morale, qui dit, qu'en cas de maladie

» & de femmes épousées, le mieux est de se » tenir comme on est, de peur de pis ». *Rabelais.*

Ecclésiastique dupe de sa charité.

Un ecclésiastique, surpris par la nuit au milieu de la campagne, rencontre un voleur, qui, content de lui dérober un manteau, le laisse poursuivre son chemin. Mais le bon ecclésiastique, moins touché de cette perte que de celle de l'ame du voleur, pense que le seul moyen de lui sauver ce dernier péché, est de lui remettre son vol. Il revient, en conséquence, sur ses pas, & dit au voleur, « Mon ami, je vous fais présent du man- » teau que vous m'avez pris ». Comme vous êtes dans votre quart d'heure de libéralité, lui dit le voleur, je vais en profiter : il lui ôta aussi-tôt son habit. L'ecclésiastique, qui sentit le froid, sentit aussi refroidir sa charité ; il dit au voleur, que pour son juste-au-corps, il ne lui donnoit pas, & qu'il le lui feroit rendre en l'autre monde. — Puisque vous me faites crédit jusques-là, reprit le voleur, je vais encore vous ôter le reste de vos habits ; & il le dépouilla jusqu'à la chemise.

Mari à bon marché.

Une jeune villageoise, nommée Nicole, ayant bonne envie de se marier, avoit reçu de la dame du lieu dix écus pour se former une dot. La dame voulut voir le prétendu ; Nicole le lui présente : c'étoit un Limosin, petit & fort laid. Ah ! ma fille, lui dit cette dame en le voyant, quel amoureux as tu choisi là ? Hélas ! madame, lui répondit la naïve Nicole, que peut-on avoir pour dix écus ?

Doit-on juger des gens à la mine ?

Un évêque témoignoit du mépris à un pauvre curé, qu'il regardoit comme un ignorant à cause de son air simple. Je suis persuadé, lui dit-il un jour, que vous ignorez les premiers élémens du catéchisme. Combien y a-t-il de péchés capitaux ? Il y en a huit, répondit le curé. Je ne me suis pas trompé, reprit le prélat, dans le jugement que j'ai fait de votre science. Dites-moi, je vous prie, quel est l'âne d'évêque qui vous a fait prêtre, & quels sont ces huit péchés capitaux ? C'est vous, monseigneur, répondit le curé, qui m'avez conféré les ordres ; à l'égard des péchés capitaux, outre les sept que tout le monde connoit, on doit y ajouter un huitième, qui est le mépris qu'on fait des pauvres prêtres.

L'ingrat puni.

« Mathieu Gras perdit une bourse de velours, dans laquelle il y avoit cent ducats. Elle fut trouvée par un pauvre compagnon, qui prit un d'iceux, & acheta un bonnet. Ce que venu à la notice du perdant, vint à celui qui l'avoit trouvée, le priant de la rendre ; ce qu'il fit soudainement, disant voilà votre bourse, il ne s'en faut que d'un ducat. Gras commence grandement à se courroucer, & disant avec colère, tu m'as volé mon argent, je ne prendrai pas la bourse que tout n'y soit ; & à la fin le fit citer pardevant le juge, lequel, après avoir ouï l'une & l'autre partie, dit à Mathieu Gras : Tu as perdu ta bourse où il y avoit cent ducats ? Oui, dit Mathieu. Oh bien, celle-ci n'est pas la tienne, car il n'y en a que nonante-neuf ; disant aussi à celui qui l'avoit trouvée : Tiens, garde la, ce n'est pas la sienne, qu'il la voise chercher s'il veut ». *Voyez un recueil de facéties, mots subtils, imprimé en* 1582.

Soupe au caillou.

Deux moines passant dans un village de Normandie, entrèrent, à l'heure du dîner, dans la maison d'un payfan. Ils n'y trouvèrent point de cuisine. Le père & la mère étoient aux champs ; & les enfans qui étoient de garde au logis ne pouvoient être d'un grand secours à ces religieux. Ils leur allumèrent pourtant du feu & leur présentèrent du cidre ; mais ce n'étoit pas assez pour des gens qui avoient envie de dîner. De peur d'effrayer les petits payfans, les moines n'osèrent pas demander tout d'un coup ce dont ils avoient besoin ; mais, pour commencer par quelque chose, ils proposèrent d'abord une soupe. On leur répondit qu'il n'y avoit rien pour la faire. — Quoi ! dirent les moines, vous ne savez donc pas que nous faisons nos soupes avec un caillou ? — Un caillou, répondirent ces pauvres enfans ; cela doit être curieux. — Vraiment sans doute, dirent les religieux, & très-curieux. Si vous voulez, nous vous enseignerons notre secret ; vous n'avez, pour cela, qu'à nous donner de l'eau & un caillou bien propre. Ce qui fut dit, fut fait.

On leur porta des cailloux à choisir ; & après qu'on en eut bien lavé un, & mis dans une marmite pleine d'eau, & que la marmite eut été posée sur le feu, on s'assit pour attendre qu'il fût cuit. La marmite bouilloit à force, & le caillou ne cuisoit point. Ces enfans y regardoient à tous momens de la meilleure foi du monde. Enfin nos religieux, que la faim pressoit, commencèrent à s'impatienter. Ils accusèrent l'eau de ce retardement, & dirent qu'il falloit qu'elle ne fût pas bonne, & qu'on ne pourroit y remédier qu'en jettant du sel dedans. On leur en donna ; mais comme l'effet n'en fut pas assez prompt, ils crurent qu'il seroit à propos d'y joindre aussi du beurre.

Ces enfans, attentifs à cette nouvelle façon de faire de la soupe, donnoient tout ce qu'on leur demandoit ; si bien que les moines, après avoir obtenu le sel, le beurre, les envoyèrent au jardin

cueillir des choux, des oignons, & toutes sortes de légumes, qui furent plutôt cuits que le caillou. C'est assez, dirent-ils alors, il n'y a qu'à dresser le potage. On leur apporta du pain, ils firent une soupe excellente; le caillou fut servi dessus en guise de chapon, un peu dur à la vérité; aussi n'y toucha-t-on point. Les moines dirent qu'il falloit l'enfermer bien proprement, & qu'on pouvoit encore en faire une autre soupe. Cependant celle-là fut trouvée bonne, au grand étonnement des pauvres enfans, qui ne faisoient point attention au sel, au beurre, ni aux choux qu'ils avoient apportés pour faire cuire le caillou. Plusieurs personnes riront de la simplicité de ces enfans, &, comme eux, se laisseront attraper par le premier aigrefin qui connoîtra la tournure de leur esprit.

Tempête de Rabelais.

« En notre nauf étions avec Pentagruel le bon, joyeusement tranquilles, & étoit la mer tranquillement triste; car Neptune, en son naturel, est mélancolique & songe-creux, pour ce qu'il est plus flegmatique que sanguin. Bonasse traîtreuse nous invitoit à molle oisiveté, & oisiveté nous invitoit à boire: or à boisson vineuse mêlions saucisses, poutargue & jambons outremetsalés, pour plus faire sentir & contraster suavité nectarine, douce, non comme, mais plus que lait. Oh! que feriez mieux, nous cria le pilote, au lieu d'icelles salines, manger viandes douces, pour ce qu'incontinent, ne boirez peut être que trop salé, ce que disoit le pilote par pronostication; car pilotes, ainsi que chats en goutieres, fleurent par instinct pluies & orages. Et de fait, le beau & clair jour qui luisoit, perdant peu-à-peu sa transparence lumineuse, devint d'abord comme entre chien & loup, puis brun obscur, puis presque noir, puis si noir, si noir, que fumes saisis de malpeur; car autre lumière n'éclaira plus nos faces blêmes & effrayées, que lueurs d'éclairs fulminans par crévemens de flambantes nuées, avec millions de tonnerres tonigrondans sur tous les tons & intonnations des orgues de Jupin; les pédales, pou, dou, dou; ici cromornes, ton, ron, ron, ron, & cla, cla, cla, cla, cla; miséricorde, disoit Panurge, détournez l'orage, onnez les cloches; mais cloches ne sonnèrent, car en pleine mer cloches n'y avoit pour lors: voilà tout en feu, voilà tout en eau, bourasques de vents, sifflemens horrifiques; cela fait trois élémens, dont de chacun trop avions; n'y avoit que terre qui nous manquoit, sinon pourtant que fondrières marines furent si profondes, qu'en fin fond d'abîmes ouverts, eut-on pu voir harengs sur sable, & morues engravées: or du fond d'iceux abîmes, vagues montoient aux nues, & d'icelles nues se précipitoient comme torrens, montagnes d'eau, soi-disant vagues; desquelles aucunes tombant sur la nauf, Panurge, qui de frayeur extravaguoit, disoit: Ho, ho, ho, quelle pluie est ceci? vit-on jamais pleuvoir vagues toutes braudies? Hélas! be, be, be, be, je nage; bou, bou, bou: ah! maudit cordonnier, mes souliers prennent l'eau par le collet de mon pourpoint. Ah! que cette boisson est amère. Hola, hola; je n'ai plus soif. Te tairas-tu, crioit frère Jean; & viens plutôt nous aider à manœuvrer. Où sont nos boulingues? Notre trinquet est à vau-l'eau. Amis! à ces rambades; enfans! n'abandonnons le tirados. A moi! à moi! par ici, par là-haut, par là-bas. Viens donc, Panurge; viens, ventre de sol; viens donc. Hé! ne jurons point, disoit piteusement Panurge; ne jurons aujourd'hui, mais demain, tant que tu voudras; il est maintenant heure de faire des vœux & promettre pélerinage. Ha, ha, ha, ha; ho, ho, ho, ho, je nage; boubi, boubous; sommes-nous au fond? Ah! je me meurs. Mais viens donc ici nous aider, crioit frère Jean; au lieu de moribonder, mets la main à l'estarsol; gare la pane; haut amure, amure bas. Peste soit du pleurard, qui nous est nuisible au lieu de nous aider. Ha! oui, oui, oui, reprenoit Panurge, vous suis nuisible; mettez-moi donc à terre, afin que puissiez à l'aise manœuvrer tout votre saoul. Or icelle tempête, ou tourmente, comme voudrez, commença à prendre fin à force de durer, comme toutes choses mondaines. Terre! terre! cria le pilote: & jugez bien quelle jubilation s'ensuivit, à quoi prit la plus forte part le craintif Panurge, qui, descendant le premier sur l'arène, disoit: O trois & quatre fois heureux jardinier, qui plante choux! car au moins a-t-il un, & l'autre n'en est éloigné que du fer de la bêche ».

Les jeunes mariés.

Le 18 octobre 1609, la fille du comte de Créqui, âgée de neuf à dix ans, avoit été accordée en mariage au marquis de Rosni, fils du duc de Sulli. Le ministre Dumoulin voyant approcher la mariée, dit: *Présentez-vous cet enfant pour être baptisé?* La mariée, d'ailleurs, étoit catholique & voilée à la romaine.

Le curé & sa jument.

Un curé, monté sur sa jument, s'en alloit au marché. Il apperçoit, dans son chemin, un mûrier chargé de très belles mûres. Il fut tenté d'en manger, & pour atteindre à l'arbre il se mit debout sur la selle. Ce mûrier étoit planté au milieu d'un buisson d'épines & de ronces. Le bon curé, admirant la tranquillité de sa jument: « Je serois » dans un grand embarras, dit-il, si quelqu'un » alloit lui crier, *hez* ». Il prononça ce mot si haut, que la jument partit, & voilà notre cavalier dans le buisson. La femme au curé, dit le *conte*,

& ſes domeſtiques, voyant arriver la jument ſans leur maître, furent effrayés; ils croyoient qu'il lui étoit arrivé quelque malheur. Ils courent auſſitôt le chercher, & le trouvent au milieu des épines, où il s'étoit déchiré tout le corps. L'auteur du *conte* finit par ce proverbe: « Il ne faut pas toujours dire ce que l'on penſe ». *Ordène de Chevalerie.*

L'invalide.

Un vieux baron, ſire de Beaumanoir,
Devenu borgne au métier de la guerre,
Par bienſéance avoit un œil de verre,
Qu'à ſon coucher un page alloit le ſoir,
Sur une aſſiette, humblement recevoir.
Or, une fois que le page, peut-être
Malade étoit, peut-être étoit abſent,
Un valet neuf, mal inſtruit, innocent,
Fut, en ſon lieu, chargé de comparoître.
Le bon vieillard, ſans faire de façon,
Tout comme au page, à ce nouveau garçon
Livre ſon œil, puis dit ſa patenôtre.
Point cependant le valet ne s'en va.
Hé! dit le maître, ami, qu'attends-tu là?
J'attends, monſieur, que vous me donniez l'autre.

Le maître & ſes eſclaves.

Au tems jadis fut un marchand romain,
Homme naïf, qui, ſur la mer Egée,
Surpris un jour d'un ouragan ſoudain,
Faillit à voir ſa barque ſubmergée.
Dans ce péril, à tout événement,
Il voulut faire un mot de teſtament;
Et comme alors, effrayés de l'orage,
Autour de lui ſes eſclaves trembloient,
Levoient au ciel les mains, ſe déſoloient,
Pour les remettre: « Amis, dit il, courage;
» Malgré le vent, contre nous irrité,
» Raſſurez-vous avant notre naufrage,
» Je vous promets à tous la liberté ».

CONTEUR. Tout *conteur* ſe répète, voilà le grand inconvénient du métier. Un *conteur* de profeſſion, auquel on reprochoit ce défaut, répondit aſſez naïvement: « Il faut bien que vous » me permettiez de vous redire de tems en tems » mes petits contes, ſans cela je les oublierois ».

Quelqu'un vantoit beaucoup une perſonne qui contoit très bien, qui jouoit même ſes contes; il diſoit que c'étoit un homme très-bon à voir. Pour un jour, ajouta quelqu'un, & à fuir enſuite.

CONTI (François-Louis Prince de), mort en 1709.

Ce prince fut élu roi de Pologne en 1697, & auſſi-tôt détrôné par ſon rival l'électeur de Saxe. Il devint par ſon eſprit, par ſes lumieres & ſon caractère, les délices du monde, de la cour, des armées, du peuple. Louis XIV étoit, à quelques égards, envieux de ſon mérite, & quoique ce prince eût les plus grands talens pour la guerre, Louis XIV affecta de ne le nommer pour commander l'armée de Flandres, que lorſqu'il vit ſa ſanté déſeſpérée. Sa mort fut regardée comme une calamité publique.

Un courtiſan qui étoit mal avec le prince de *Conti*, l'accuſoit d'avoir parlé au roi contre lui; ce prince répondit, » ſi j'étois aſſez heureux pour » avoir ſouvent des audiences particulières de » ſa Majeſté, mes amis s'en appercevroient plu- » tôt que mes ennemis «.

CONTINENCE. Armand de Maillé de Brezé, amiral de France, reçut à Paris la viſite d'une dame de condition du Poitou: elle avoit quitté ſa province, pour venir pourſuivre un procès. L'argent lui manquoit; la partie adverſe étoit puiſſante; elle expoſa ingénuement ſa ſituation à M. de Brezé: les malheureux trouvent toujours des protecteurs dans les ames vraiment grandes. Sur le champ, il lui donna trois cents louis; un de ſes cochers eut ordre de ſe rendre tous les matins à la porte de cette dame. Lui-même voulut voir & ſolliciter ſes juges; elle gagna ſon procès. Pénétrée de reconnoiſſance, & ne ſachant comment la lui témoigner, elle alla le remercier, accompagnée de ſa fille, qui étoit jeune & belle. » Monſieur, » lui dit-elle, vos ſervices ſont bien au-deſſus de » tout ce que je pourrois faire pour les reconnoî- » tre: il n'y a que ma fille qui puiſſe m'acquitter » auprès de vous «.

L'amiral fut révolté d'un pareil diſcours. Une mere oublioit ce qu'elle devoit à la vertu & à elle-même; il s'en ſouvint: c'étoit une de ces ames qui fait le bien pour le plaiſir de le faire, & à qui un acte de vertu coûte moins qu'un crime aux autres. Il écarte la demoiſelle vers une fenêtre, & lui parlant avec ſurpriſe de ce qu'il venoit d'entendre, il lui inſinua que ſon innocence n'étoit point en ſureté auprès d'une mère capable de s'oublier à ce point. La jeune perſonne laiſſe couler des larmes, & lui avoua que depuis quelque temps, elle penſoit à être religieuſe. L'amiral ſe défia d'abord de ſon deſſein; mais voyant qu'elle y étoit bien affermie, il la conduiſit ſur l'heure dans un monaſtère, qu'elle lui avoit indiqué, & paya d'avance tout ce qu'il falloit pour la penſion de ſon noviciat. Ce ne fut point aſſez; toujours généreux, toujours digne de ſa vertu, quelques jours avant ſa profeſſion, il fit remettre à la ſupérieure huit mille livres, dont il voulut que l'acte fût paſſé au nom de la demoiſelle, ſans que le ſien y parût. Il eſt à propos d'obſerver que l'amiral étoit très-jeune; il n'avoit que vingt-ſept ans,

quand il fut tué d'un coup de canon au siége d'Orbitello, le 14 juin 1646.

Spurina, jeune homme Romain, extrêmement beau, voyant que plusieurs femmes étoient passionnées pour lui, ce qui le rendoit odieux & suspect aux maris, se défigura entiérement le visage, préférant, par cette difformité, de prouver sa *continence*, plutôt que de tenter par sa beauté la passion de quelques femmes.

CONTRADICTION. La *contradiction* est principalement insupportable à ceux qui parlent par humeur & sans principes. Ce seroit même souvent un cruel moyen de se venger d'eux, que de les contredire. Un curé donnant dans un rigorisme excessif, soutenoit que les festins des noces étoient de l'invention du diable. Quelqu'un lui objecta là-dessus que Jesus-Christ y avoit pourtant assisté, & qu'il avoit même daigné y faire son premier miracle, pour prolonger la gaieté du festin. Le curé, un peu embarrassé, répondit en grondant, *ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux.*

CONTREBANDIERS. Un homme imagina un plaisant moyen de faire entrer du tabac en contrebande. Il arrangea plusieurs rouleaux, qu'il attacha de maniere qu'ils avoient la forme extérieure d'un homme. Il habilla ce fantôme ; rien n'y manquoit, juste-au-corps, veste, culotte, bas, souliers ; le visage & les mains étoient de cire qui imitoient parfaitement le naturel : il avoit une perruque & un chapeau. Deux grands laquais, qui avoient de belles livrées, le portoient comme un paralytique sans mouvement qu'on ramenoit chez lui, & qui venoit tout-à-coup d'être saisi d'un mal extraordinaire. Ils passerent ainsi cet homme-là à la barbe des commis, sans qu'ils soupçonnassent la fraude.

Des *contrebandiers* firent choix d'un voiturier qui avoit l'air ingénu, mais qui étoit mâdré dans le fond, pour passer leurs marchandises ; cet homme conduisoit tranquillement sa charrette, chargée de plusieurs coffres où la clef étoit à la serrure ; sur ces coffres on avoit mis des matelats, des lits & autres meubles.

Le voiturier, approchant de Paris, fut d'abord arrêté à la barrière par les commis, qui lui demandèrent, s'il n'avoit point de contrebande dans sa voiture : » Voyez, Messieurs, dit-il, d'un air in» génu, je ne cherche pas à vous tromper «. Les commis trouvèrent dans les coffres des étoffes de perse & d'indiennes, qui étoient de la contrebande ; ils virent que le voiturier n'étoit point étonné ; ils le crurent dans la bonne foi, & se félicitèrent cependant de leur prise. Ils demandèrent où il alloit conduire sa voiture ? Il leur nomma une rue dans le fauxbourg saint Germain, & un nom en l'air qu'il donna au maître prétendu. Il faut d'abord, lui dit l'un des commis, conduire la voiture à la douane, & ils firent escorter la charrette par deux d'entre eux. Le voiturier feignant de ne rien comprendre à tout cela, partit avec l'escorte. Quand on eut perdu de vue le bureau des commis, voilà six soldats aux Gardes qui parurent ; ils s'approchent des commis, les regardant au visage, & tout d'un coup feignant de les reconnoître pour déserteurs : » Ah ! dirent ils, » voilà nos gaillards, que nous cherchons depuis » si long-temps, Messieurs les déserteurs, vous » ne nous échapperez point «. En disant cela, ils se saisirent des deux commis, malgré leurs protestations, les conduisirent à la prison de saint Martin, où ils les firent écrouer comme déserteurs. Pendant ce temps-là, le voiturier eut le temps de conduire la voiture au lieu de sa destination, & il entra ainsi dans Paris pour plus de cent mille livres de marchandises mêlées avec d'autres.

CONVERSATION. Il y a des sots qui brillent dans la *conversation* par un certain clinquant, une audace à s'exprimer & à changer de sujets que les gens d'esprit ne possèdent pas, parce que l'étude & la réflexion rendent ces derniers circonspects. C'est ce qui fait que dans la société, les uns & les autres passent quelquefois pour ce qu'ils ne sont pas.

Ce ne sont pas même toujours les auteurs qui brillent le plus dans la *conversation*. Le talent de parler sur le champ, demande un homme qui pense promptement & nettement. Or combien de beaux-esprits qui ne peuvent développer leurs pensées que par la méditation ? M. Nicole, l'un des premiers écrivains du siècle passé, étoit de ce nombre ; il fatiguoit même ceux qui l'écoutoient : Aussi, disoit-il, au sujet de M. de Tréville, qui parloit facilement : *il me bat dans la chambre, mais il n'est pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu.*

Duclos n'écrivoit jamais sans s'être auparavant entretenu plusieurs fois avec ses amis sur la matière qu'il avoit dessein de traiter ; & cela non pas pour mendier des idées, mais pour en faire naître chez lui par la chaleur de l'imagination qu'il se procuroit en parlant : » Avec ce secours, disoit-il, » je trouve en un moment ce qui m'auroit coûté » des journées entières dans mon cabinet, & que » peut être même je n'aurois pu trouver. Je parle» rois à mon laquais, faute d'un auditeur plus » compétent : cela anime toujours plus, que de » penser tout seul «.

M. Duclos n'étant encore que de l'académie des belles-lettres, & n'ayant donné que les confessions, & Madame de Luz, qu'il n'avoit pas même avouées, eut une assez longue *conversation* avec M. de Fontenelle sur un point de littérature. Quand M. Duclos eut cessé de parler, M. de

Fontenelle fut si content de ce qu'il venoit d'entendre, qu'il lui dit : » Vous devriez écrire, faire » quelque ouvrage. — Et sur quoi, lui demanda M. Duclos ? — M. de Fontenelle répondit : » Sur » ce que vous venez de me dire «.

Les hommes en général recherchent moins l'instruction que les applaudissemens. C'est donc un moyen sûr de déplaire dans la *conversation*, que d'y paroître plus occupé de soi que des autres. L'illustre Racine, dans la vue de dégoûter un de ses fils de la manie des vers, & dans la crainte qu'il n'attribuât à ses tragédies les caresses dont quelques grands seigneurs l'accabloient, lui disoit souvent : » Ne croyez pas que ce soient mes vers » qui m'attirent toutes ces caresses ; Corneille fait » des vers cent fois plus beaux que les miens, & » cependant personne ne le regarde : on ne l'aime » que dans la bouche de ses acteurs ; au-lieu que » sans fatiguer les gens du récit de mes ouvrages, » dont je ne leur parle jamais, je me contente de » leur tenir des propos amusans, & de les entre- » tenir de choses qui leur plaisent. Mon talent » avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de » l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. » Ainsi, quand vous voyez monsieur le Duc pas- » ser souvent des heures entières avec moi, vous » seriez étonné, si vous étiez présent, de voir que » souvent il en sort sans que j'aie dit quatre paro- » les ; mais peu-à-peu je le mets en humeur de » causer, & il me quitte encore plus satisfait de » lui, que de moi «.

COOK (Jacques), né en 1725, mort en 1780. Cet illustre voyageur de mousse-charbonnier s'élevant de grade en grade, parvint à celui de capitaine de vaisseau.

Il partit pour son premier voyage autour du monde, avec MM. Banck & Solander, en juillet 1768. Il revint à Londres en 1771, & repartit en juin 1772, avec M. Forster. Il pénétra jusqu'au soixante-onzième degré de latitude méridionale, où il fut arrêté par les glaces. Revenu en Europe en 1775, il repartit encore un an après ; il arriva au mois d'août 1777 dans l'isle de Taiti, où il s'étoit arrêté dans son second voyage. Il poussa fort loin sa route du côté du détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique ; mais des montagnes de glace l'obligèrent encore de cingler d'un autre côté ; il débarqua dans l'isle d'Orwhyhe, & y fut massacré par les insulaires.

Il avoit épousé sa pupille, lorsqu'elle eut atteint sa quinzième année. A cette occasion, Cook partant pour un de ses grands voyages, disoit à ses amis : *Le printemps de ma vie a été orageux, mon été est pénible ; mais je laisse dans ma patrie un fonds de bonheur qui embellira mon automne.* Il ne croyoit pas que la mort l'attendoit à trois mille lieues de son pays.

COQUETTERIE. C'est dans les femmes le desir de plaire à plusieurs hommes. Examinez une coquette au milieu d'une troupe sémillante de jeunes gens ; elle sourit à l'un, parle à l'oreille à l'autre, soutient son bras sur un troisième, & fait signe aux deux autres de la suivre.

La Célimène du Misanthrope, instruite que ses amans sont jaloux les uns des autres, les rassure tour-à tour par le mal qu'elle dit à chacun d'eux de ses rivaux ; d'où l'on voit que les coquettes sont toujours fausses.

On a proposé ce problême de *coquetterie* : Chloé, jeune bergère, a deux amans ; elle les regarde comme la gloire de ses charmes ; & pour les retenir auprès d'elle, s'interdit tout ce qui pourroit déceler le secret de son cœur. Chaque amant, en particulier, se croit le plus aimé, & redouble ses soins pour faire prononcer sa victoire. Mais la coquette Chloé éloigne toujours ce moment fatal. Pressée à la fin de s'expliquer, elle leur donne un rendez-vous. Elle va, dit-elle, dévoiler son cœur tout entier. Quel triomphe ! quelle gloire pour l'amant préféré ! Ils arrivent ensemble au rendez-vous : l'un d'eux avoit une couronne de fleurs. Chloé assise sur un lit de verdure, & pareillement couronnée de fleurs, se leve aussitôt qu'elle les apperçoit, ôte sa couronne, la met sur la tête de celui qui n'en avoit pas, & prend celle de l'autre amant pour s'en couronner. Chloé s'est expliquée ; quel est l'amant favorisé ?

On pourroit encore faire ici la même question. Aglaé assise à table avec trois amans, sourit à l'un, boit dans le verre de l'autre, & presse *le pied du troisième.*

Madame de C..... fut une de ces coquettes célèbres, qui font beaucoup d'honneur à leur métier par les pratiques illustres qu'elles ont ; l'éclat de ses intrigues, lui attira une lettre-de-cachet, qui la relégua dans une ville de province, fort éloignée de Paris ; elle soupçonna M. de Harlay de lui avoir causé cette disgrace ; elle alla lui faire ses plaintes. Ce magistrat peu sensible à son malheur, prit le parti de la railler. » Vous en par- » lez bien à votre aise, lui dit elle ; vous seriez » bien embarrassé, si on vous reléguoit au fond » de la basse Bretagne. — Il est vrai, répondit » le magistrat, que mon embarras seroit plus grand » que le vôtre ; car vous pouvez faire votre mé- » tier par-tout, & je ne puis faire le mien qu'à » Paris «.

CORDELIER. Un *cordelier* en voyage se trouva pris par la nuit, & ayant rencontré la maison d'un seigneur, il se persuada qu'il y seroit bien reçu : on lui fit en effet un bon accueil ; le seigneur cependant voyant son hôte embarrassé, résolut de se divertir à ses dépens ; il le pria donc de passer le lendemain chez lui, & lui proposa une partie

de chaſſe : il avoit deſſein de lui faire monter un cheval extrêmement fougueux, & qui ne pouvoit être dompté que par un ſeigneur voiſin ; on lui avoit donné le nom de *diable*. Le *cordelier* eut vent du tour qu'on vouloit lui jouer ; mais comme il ſavoit fort bien ſe rendre maître d'un cheval ; il diſſimula tout, & ne monta deſſus qu'après bien des grimaces, affectant beaucoup de crainte ; mais enſuite s'étant bien aſſuré, il commença à piquer le cheval & à courir au grand galop. Le ſeigneur ne pouvant le ſuivre, lui cria de s'arrêter ; le *cordelier* lui répondit d'un ton railleur, *le diable m'emporte ! le diable m'emporte !* Après quoi il ſe mit à courir ſur de nouveaux frais, & ſe réfugia dans une maiſon de ſon ordre, ſans que le ſeigneur ait jamais eu depuis aucune nouvelle de ſon cheval.

CORNEILLE (Pierre), père de la tragédie en France, naquit à Rouen en 1606 : il étoit fils de Pierre *Corneille*, maître des eaux & forêts. Il fut reçu de l'académie françoiſe en 1647, & mourut doyen de cette académie en 1684, âgé de ſoixante & dix-huit ans.

Corneille étoit aſſez grand & aſſez plein, l'air fort ſimple & fort commun, toujours négligé, & peu curieux de ſon extérieur. Il avoit le viſage aſſez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la phyſionomie vive, des traits fort marqués & propres à être tranſmis à la poſtérité dans une médaille ou dans un buſte. Sa prononciation n'étoit pas tout-à-fait nette. Il liſoit ſes vers avec force, mais ſans grace. Il ſavoit les belles-lettres, l'hiſtoire, la politique ; mais il les prenoit principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre. Il n'avoit pour toutes les autres connoiſſances ni loiſir, ni curioſité, ni beaucoup d'eſtime. Il parloit peu, même ſur la matière qu'il entendoit ſi parfaitement. Il n'ornoit pas ce qu'il diſoit, & pour trouver le grand *Corneille*, il le falloit lire. Il étoit mélancolique. Il lui falloit des ſujets plus ſolides pour eſpérer ou pour ſe rejouir, que pour ſe chagriner ou pour craindre. Il avoit l'humeur bruſque, & quelquefois rude en apparence ; au fond, il étoit très-aiſé à vivre, bon père, bon mari, bon parent, tendre & plein d'amitié. Son tempérament le portoit aſſez à l'amour, mais jamais au libertinage, & rarement aux grands attachemens. Il avoit l'ame fière & indépendante, nulle ſoupleſſe, nul manège ; ce qui l'a rendu très-propre à peindre la vertu romaine, & très-peu propre à faire ſa fortune. Il n'aimoit point la cour, il y apportoit un viſage preſqu'inconnu, un grand nom qui ne s'attiroit que des louanges, & un mérite qui n'étoit pas le mérite de ce pays là. Rien n'étoit égal à ſon incapacité pour les affaires, que ſon averſion. Les plus légères lui cauſoient de l'effroi & de la terreur. Il avoit plus d'amour pour l'argent, que d'habitude ou d'application pour en amaſſer. Il ne s'étoit point trop endurci aux louanges à force d'en recevoir ; mais, quoique ſenſible à la gloire, il étoit fort éloigné de la vanité. Quelquefois il s'aſſuroit trop peu ſur ſon rare mérite, & il croyoit trop facilement qu'il pût avoir des rivaux. A beaucoup de probité & de droiture naturelle, il a joint dans tous les temps de ſa vie beaucoup de religion, & plus de piété que ſon genre d'occupation n'en permet par lui-même. Il a eu ſouvent beſoin d'être raſſuré par des caſuiſtes ſur ſes pièces de théâtre, & ils lui ont toujours fait grace en faveur de la pureté qu'il avoit établie ſur la ſcène, des nobles ſentimens qui regnent dans ſes ouvrages, & de la vertu qu'il a miſe juſque dans l'amour.

Le grand *Corneille* fut quelque temps confondu parmi les cinq auteurs que le cardinal de Richelieu faiſoit travailler aux pièces dont il donnoit lui-même le plan. Ces cinq auteurs étoient l'Etoile, dont nous avons des mémoires ; Bois-Robert, le bouffon du cardinal ; Colletet, un des plaſtrons de Boileau ; Rotrou, qui n'avoit point encore donné ſon *Vinceſlas* ; & *Corneille* lui-même ſubordonné aux autres qui l'emportoient ſur lui, ou par la fortune ou par la faveur.

Le *Cid*, qu'il fit paroître en 1636, eut un ſuccès ſi éclatant, qu'il étoit paſſé en proverbe de dire : *Cela eſt beau comme le Cid. Corneille* avoit dans ſon cabinet cette pièce traduite dans toutes les langues de l'Europe, hormis l'eſclavonne & la turque. Cette pièce reçut encore un nouveau luſtre de la jalouſie du cardinal de Richelieu. Ce miniſtre que toute gloire étrangère offuſquoit, enjoignit expreſſément à l'académie françoiſe de faire la critique du *Cid*. Mais les académiciens, ſuivant leurs ſtatuts, ne pouvoient prononcer de jugement ſur l'ouvrage d'un autre académicien, leur confrère, ſans qu'il y conſentît. On fut donc obligé d'avoir une eſpèce de conſentement de *Corneille*, qu'il donna par la crainte de déplaire au cardinal, & qu'il donna pourtant avec aſſez de fermeté.

On vouloit l'engager à répondre à cette critique de l'académie : *La même raiſon*, dit-il, *qu'on a eue pour la faire, m'empêche d'y répondre.* Au reſte, cette critique eſt un modèle de goût & de politeſſe. Elle n'empêcha cependant pas le public de continuer à admirer le *Cid*, parce que cette pièce renferme des beautés encore ſupérieures à ſes défauts.

En vain contre le Cid un miniſtre ſe ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
BOILEAU.

Chimène, comme l'on ſait, eſt l'héroïne de la pièce, & Rodrigue, ſon amant, en eſt le héros.

Fontenelle, dans la vie de ſon oncle, dit que ſi

ce proverbe, *cela eſt beau comme le Cid*, a péri, il faut s'en prendre aux auteurs qui ne le goûtoient pas; & à la cour, où c'eût été très-mal parler que de s'en ſervir ſous le miniſtère du cardinal de Richelieu. Mais l'on penſe que ce furent plutôt les nouvelles beautés que *Corneille* déploya dans les *Horaces*, dans *Cinna*, dans *Rodogune*, qui firent paſſer ce proverbe.

Quand on menaça *Corneille* d'une ſeconde critique ſur la tragédie des *Horaces*, il répondit: *Horace fut condamné par les Décemvirs, mais il fut abſous par le peuple.*

C'eſt la tragédie de *Cinna*, qui a donné lieu à Saint-Evremont de dire que *Corneille* faiſoit les Romains plus grands qu'ils ne ſont dans l'hiſtoire. La clémence héroïque d'Auguſte y eſt repréſentée en un ſi beau jour, que Louis XIV, qui avoit refuſé conſtamment la grace du chevalier de Rohan criminel d'état, ſe ſentit diſpoſé à lui tout pardonner au ſortir d'une repréſentation de *Cinna*. Il l'avoua depuis; mais perſonne n'avoit oſé alors lui parler une dernière fois en faveur du coupable. Cette anecdote ſe concilie aſſez avec les mémoires du marquis de la Fare, qui dit que » perſonne ne demandant à Louis XIV la grace du » chevalier de Rohan, ce monarque fut tenté de » lui-même de l'accorder «.

Le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la repréſentation de cette pièce, verſa des larmes à ces paroles d'Auguſte:

Je ſuis maître de moi comme de l'univers;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiècles! ô mémoire!
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna; c'eſt moi qui t'en convie.

Acte 5, ſcène dernière.

C'étoient, ajoute un auteur moderne, les larmes d'un héros. Le grand *Corneille* faiſant pleurer le grand Condé, eſt une époque bien célèbre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Un jour que dans la ſcène première du même acte, Auguſte diſoit à Cinna:

Chacun tremble ſous toi, chacun t'offre des vœux,
Ta fortune eſt bien haut, tu peux ce que je veux;
Mais, tu ferois pitié même à ceux qu'elle irrite,
Si je t'abandonnois à ton peu de mérite.

Le dernier maréchal de la Feuillade étant ſur le théâtre, dit tout haut à Auguſte: Ah tu me gâtes le *ſoyons amis*, *Cinna*. Le vieux comédien qui jouoit Auguſte, ſe déconcerta, & crut avoir mal joué. Le maréchal, après la pièce, lui dit: « Ce n'eſt pas vous qui m'avez déplu, c'eſt Auguſte, qui dit à Cinna qu'il n'a aucun mérite, » qu'il n'eſt propre à rien, qu'il fait pitié, & qui » enſuite lui dit, *ſoyons amis*. Si le roi m'en diſoit autant, je le remercierois de ſon amitié ».

M. de Turenne s'étant trouvé à une repréſentation de *Sertorius*, s'écria à deux ou trois endroits de la pièce: « Où donc *Corneille* a-t-il » appris l'art de la guerre? »

Le maréchal de Grammont diſoit, à l'occaſion d'*Othon*, que « *Corneille* devroit être le bréviaire des rois ». Et M. de Louvois, « qu'il » faudroit un parterre compoſé de miniſtres d'état » pour juger cette pièce ».

Dans toutes les tragédies grecques faites pour un peuple ſi amoureux de ſa liberté, on ne trouve pas un trait qui regarde cette liberté; & *Corneille*, né François, en eſt rempli.

On a écrit que *Corneille* avoit ſa place marquée au théâtre, & que lorſqu'il y alloit, tout le monde ſe levoit par reſpect, & que le parterre frappoit des mains. Le public aſſemblé s'eſt montré, de nos jours, également juſte envers Voltaire.

La première tragédie que Racine compoſa, fut Alexandre. Il voulut la montrer à *Corneille*, pour recevoir des leçons de ce maître du théâtre. *Corneille*, après avoir entendu la lecture de la pièce, donna beaucoup de louanges à l'auteur; mais en même temps il lui conſeilla de s'appliquer à tout autre genre de poéſie qu'au dramatique, parce qu'il n'y paroiſſoit pas propre. Ce jugement, dans un homme incapable de jalouſie, fait voir qu'on peut avoir de grands talens & être mauvais juge des talens.

Corneille, ſi élevé, ſi ſublime dans ſes écrits, n'étoit plus le même dans la converſation; il s'énonçoit au contraire d'une manière ſi ſèche, ſi embarraſſée, qu'une grande princeſſe qui avoit deſiré de le voir & de l'entretenir, diſoit, « qu'il » ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à *l'hôtel de* » *Bourgogne*, » qui étoit l'hôtel des comédiens.

Lorſqu'il récitoit ſes vers, il fatiguoit tous ceux qui l'écoutoient; auſſi Boiſrobert, à qui *Corneille* reprochoit d'avoir mal parlé d'une de ſes pièces, étant ſur le théâtre, lui dit: « Comment » pourrois-je avoir blâmé vos vers ſur le théâtre, » les ayant trouvé admirables dans le temps que » vous les barbouilliez en ma préſence? »

Corneille a écrit que pour trouver la plus belle de ſes pièces, il falloit choiſir entre *Rodogune* & *Cinna*; & ceux à qui il en parloit, démêloient ſans beaucoup de peine qu'il étoit pour *Rodogune*.

Il s'étoit marié jeune & aſſez ſingulièrement. Il ſe préſenta un jour plus triſte & plus rêveur qu'à

qu'à l'ordinaire devant le cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit. Il répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquillité nécessaire pour la composition, & qu'il avoit la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, & il dit au cardinal qu'il aimoit passionément une fille du lieutenant-général d'Andely, en Normandie, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de son père. Le cardinal voulut que ce père, si difficile, vint lui parler à Paris. Il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille à *un homme qui avoit tant de crédit.*

On a dit que le goût de l'étude ne souffroit aucune distraction, & *Corneille* en fournit une preuve. Un jeune homme, auquel il avoit accordé sa fille, & que l'état de ses affaires mettoit dans la nécessité de rompre ce mariage, se présente un matin chez *Corneille*, perce jusques dans son cabinet : « Je viens, monsieur, lui dit-» il, retirer ma parole, & vous exposer le motif » de ma conduite..... Eh ! monsieur, réplique » *Corneille*, ne pouvez-vous, sans m'interrompre, » parler de tout cela à ma femme ? Montez chez-» elle : je n'entends rien à toutes ces affaires-là. »

La devise de *Corneille* étoit : *Et mihi res non me rebus submittere conor.*

Corneille eut à se louer & à se plaindre du cardinal de Richelieu ; aussi fit-il, à la mort de ce premier ministre, les vers suivans :

Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

CORNEILLE. (Thomas)

Thomas *Corneille*, frère du grand *Corneille*, de l'académie françoise & de celle des inscriptions, naquit à Rouen en 1625, & mourut à Andely en 1709. Il courut la même carrière que son frère, mais avec moins de succès, quoiqu'il observa mieux les règles du théâtre. Despréaux avoit raison de l'appeler un *cadet de Normandie*, en le comparant à son aîné ; mais il avoit tort d'ajouter qu'il n'avoit jamais pu rien faire de raisonnable. Le satyrique avoit oublié apparemment un grand nombre de pièces, dont la plupart ont été conservées au théâtre, & qui, outre le mérite de l'intrigue, offrent quelques bons morceaux de versification. Ces pièces sont Ariane, le Comte d'Essex, le Geolier de soi-même, le baron d'Albikrac, la Comtesse d'Orgueil, le Festin de Pierre, l'Inconnu. Thomas *Corneille* avoit une facilité prodigieuse dans le travail. Arianne ne lui coûta que dix sept jours, & le Comte d'Essex fut fini dans quarante.

Cet auteur avoit une mémoire si heureuse, que lorsqu'il étoit prié de lire une de ses pièces, il la récitoit tout de suite sans hésiter, & mieux qu'un comédien n'auroit pu faire.

Les succès de l'aîné des *Corneille* étoient un grand obstacle à la réputation du plus jeune ; il avouoit lui-même son infériorité, & ne désignoit son aîné que par l'épithète du grand *Corneille*. Celui-ci, de son côté, desiroit avoir fait plusieurs des ouvrages de son frère ; aveu qui eût pu flatter l'auteur le moins modeste, & qui n'étoit pas un pur effet de générosité.

Despréaux & Racine, qui avoient fait tous leurs efforts pour décrier Quinault, engagèrent Thomas *Corneille* à composer des opéra, afin de supplanter leur ennemi. *Corneille* se laissa persuader, mais il n'y réussit point. Pierre *Corneille*, son frère, avoit aussi voulu s'essayer dans le même genre, & n'avoit pas eu un plus grand succès.

On a remarqué que les deux frères avoient épousé les deux sœurs, en qui il se trouvoit la même différence d'âge qui étoit entr'eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maison, qu'un même domestique. Enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux frères n'avoient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes.

Despréaux disoit de Thomas *Corneille* : « C'est » un homme emporté de l'enthousiasme d'autrui, » & qui n'a jamais pu rien faire de raisonnable. » Vous diriez qu'il ne s'est étudié qu'à copier les » défauts de son frère ».

Gacon fit l'inpromptu suivant sur le portrait de Thomas *Corneille* :

Voyant le portrait de *Corneille*,
Gardez-vous de crier merveille,
Et, dans vos transports, n'allez pas
Prendre ici Pierre pour Thomas.

CORNUEL. Cette dame étoit en réputation, du tems de madame de Sévigné, par ses saillies & ses mots piquans.

Un jour une femme de qualité, qui ne passoit pas sans doute pour la plus sage de la cour, soutenoit devant madame *Cornuel*, qu'une personne de leur connoissance n'étoit point folle : « *Bonne comtesse*, » répondit-elle, *vous êtes comme les gens qui man-*» *gent de l'ail* ».

Madame de Saint-Loup fut voir madame de *Cornuel*, & lui dit, après avoir passé plus d'une heure avec elle : Madame, on m'avoit bien trompé en me disant que vous aviez perdu la tête. — Vous voyez, lui répondit madame de *Cornuel*, le fond

que l'on doit faire sur les nouvelles; on m'avoit dit, à moi, que vous aviez retrouvé la vôtre.

Madame de *Cornuel* étant en la compagnie de jeunes gens musqués & quintessencés, disoit qu'il lui *sembloit être avec des morts, parce qu'ils sentoient mauvais & ne parloient point.*

En parlant de la comtesse de Fiesque, elle disoit, *que ce qui conservoit sa beauté, c'est qu'elle étoit salée dans la folie.*

Madame de *Cornuel* ayant à se plaindre de gens d'affaires, alla trouver un intendant des finances, & attendit son audience dans l'antichambre, avec les laquais; comme l'intendant lui en fit ses excuses: *Hélas!* dit-elle, *j'étois fort bien avec eux, je ne les crains point tant qu'ils ont la livrée!*

CORRÉGE (Antonio Allegri, dit le), né dans la petite ville de Corregio, au duché de Modene, l'an 1494, mort en 1534.

Selon toute apparence, le *Corrége* naquit dans la pauvreté. Le prix médiocre qu'il mettoit à ses ouvrages, & son penchant à secourir les malheureux, lui procurèrent une vie peu aisée. Il ne dut qu'à la nature ses talens & la délicatesse de son pinceau. Sans guide, sans modèle, il étoit devenu l'un des premiers artistes de son siècle, & ne soupçonnoit aucunement sa supériorité, jusqu'à l'événement qui lui en donna quelque idée. Il eut occasion de voir un tableau de Raphaël, le considéra quelques instans en gardant un profond silence, & s'écria tout à coup, d'un air satisfait: *Anch'io son pittore!* Et moi aussi, je suis peintre!

Le *Corrége* avoit coutume de dire, que sa pensée étoit au bout de son pinceau.

Cet artiste peignit sur un mur des capucins de Parme, une *Annonciation*, si généralement estimée, que lorsqu'on rebâtit leur église, on prit un soin extrême pour transporter en entier la muraille sur laquelle on voit cette excellente peinture; ce qu'on fit à l'aide de plusieurs machines.

Les peintures du dôme de la cathédrale de Parme, où le *Corrége* a surpassé les beautés de l'art, ne furent point goûtées des chanoines qui avoient commandé l'ouvrage. Quoique le prix convenu fût très-modique, il leur parut trop au-dessus du mérite de l'ouvrier; &, après en avoir rabattu ce qu'ils voulurent, ils le fixèrent enfin à la somme de deux cents livres, qu'ils eurent encore l'indignité de payer en monnoie de cuivre. L'infortuné *Corrége*, courbé sous le poids de ce qu'il venoit de recevoir, se mit en chemin pour se rendre à l'endroit de sa demeure, à deux ou trois lieues de Parme. L'incommodité de cette charge, la chaleur du jour, la longueur du chemin, le chagrin & le dépit qui lui perçoient le cœur, l'empressement qu'il avoit de porter du secours à sa famille indigente, l'eau fraîche d'une fontaine dont il but avidemment, tandis qu'il étoit en sueur; tout se réunit pour lui occasionner une pleurésie, qui, au bout de trois jours, termina sa vie & ses infortunes.

Un françois de beaucoup de mérite se trouvant à Parme, dit au chanoine qui lui faisoit voir l'admirable coupole de la cathédrale: « En » honneur & en conscience, votre chapitre devroit établir à perpétuité un anniversaire au » malheureux *Corrége*. — En voulez-vous faire » la fondation? » répondit le chanoine en lui riant au nez.

Annibal Carrache, dans une lettre à son cousin Louis Carrache, décrit, avec la plus grande chaleur, l'impression que la vue des ouvrages du *Corrége* avoit faite sur son ame. — « Tout ce » que je vois ici me confond, dit-il: quel co» loris! les beaux enfans! ils vivent, ils respi» rent, ils rient avec tant de grace & de vérité, » qu'il faut absolument rire & se réjouir avec » eux. Mon cœur se brise de douleur, quand je » songe au sort malheureux de ce pauvre *Cor*» *rége*. Un si grand homme, si toutefois il ne » mérite pas plutôt d'être appelé un ange, finir » ses jours si misérablement, dans un pays où » ses talens n'étoient point connus! ».

Le *Corrége* ayant peint, avec son coloris ordinaire, une Vierge sur le mur de la maison de son compère, à Parme, le peuple, frappé de la beauté de cette image, sentit redoubler sa dévotion pour la Vierge qu'il représentoit, & vint en foule lui rendre hommage, en révérant la copie, objet de son admiration, à laquelle il crut bientôt devoir plusieurs miracles. Le nombre des dévots qui imploroient la *Madonna della Scala*, (Notre-Dame de l'échelle, à cause de plusieurs marches qu'on monte pour entrer dans cette église) fut si grand, que les offrandes qu'on y faisoit, étant rassemblées, se trouvèrent suffisantes pour acheter la maison, & pour y bâtir à la place une magnifique chapelle (oratoire). On a coupé le mur pour mettre sur le grand autel cette Vierge du *Corrége*, à laquelle le peuple continue de témoigner son estime par la ferveur ardente de sa dévotion, & par le grand nombre de ses offrandes.

Les Farnèses, ducs de Parme, témoignèrent le desir le plus vif de joindre le tableau d'une *Sainte-Famille*, fait par le *Corrége*, à leur immense collection. Mais les chanoines de la cathédrale, sentant enfin le mérite d'un peintre dont ils avoient causé la mort, & craignant d'être privés d'un de ses meilleurs ouvrages, déplacèrent le tableau, &, se le passant furtivement de main

en main, ils le dérobèrent par ce manège, qui dura quarante ou cinquante ans, à l'empressement & aux recherches du souverain.

CORTEZ (Fernand), gentilhomme espagnol, mort en 1554, à 63 ans. Il conquit le Mexique, & exerça des cruautés épouvantables contre le souverain & les peuples de ce pays. Ses soldats mirent sur des charbons ardens l'empereur Gatimosin avec un de ses favoris, pour les forcer à découvrir leurs trésors. Le favori jettoit des cris perçans; mais son maître, le regardant avec fierté, lui dit: *Et moi, suis-je donc sur des roses?*

Cortez, de retour en Espagne, fut à peine accueilli de Charles-Quint; un jour il s'élança vers la portière de sa voiture, & comme l'empereur lui dit, *qui êtes vous?* — *Je suis un homme* (lui dit fièrement le vainqueur des Indes) *qui vous a donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes.*

COSMÉTIQUES. Le desir de plaire, naturel au sexe, a fait imaginer, dans tous les tems & dans tous les pays, différens *cosmétiques* dont les femmes font usage pour s'embellir.

Que n'est-il possible de réunir dans un petit coin du monde le spectacle des belles de tous les climats & des moyens qu'elles employent pour séduire. Il seroit sans doute bien plaisant de voir une groënlandoise, le visage bariolé de blanc & de jaune, à côté d'une zemblienne, avec des raies bleues au front & au menton; une japonoise à sourcils & lèvres bleus, à côté d'une négresse du Sénégal, dont la peau est brodée de différentes figures d'animaux & de fleurs de toutes couleurs, près d'une caraïbe qui s'est barbouillée de rocou; une femme du royaume de Décan qui s'est fait découper la chair en fleurs de diverses nuances; enfin des têtes en pointe, des faces applaties, des visages plâtrés de vert, de jaune, de blanc, de rouge; d'autres piquetés à ramages avec une aiguille, & peints d'un vermillon ineffaçable; des paupières, des sourcils teints avec de la mine de plomb, des yeux noircis par le moyen de la tutie injectée, des nez écrasés, des pieds devenus petits à force de torture, des bras & des lèvres piquetés de bleu, des cheveux, des pieds & des mains teints en couleur jaune & rouge, des narines & des orilles percées pour porter des coquilles, des perles, des pierres précieuses.

A ce tableau des fantaisies nationales, très-piquant par lui-même, si l'on joint le costume des habillemens & la bizarrerie des modes, on aura le spectacle le plus singulier & le plus pittoresque qui se puisse imaginer.

Les anciens péruviens s'arrachoient la barbe avec le plus grand soin; les huns recouroient à un autre expédient, ils brûloient ou ils coupoient la peau du visage de leurs enfans, afin qu'en la cicatrisant il n'y crût pas de barbe.

La plus cruelle injure qu'on puisse faire aux indiens de Guito, c'est de leur couper les cheveux; &, à moins que les groënlandoises ne soient en deuil, ou qu'elles ne veuillent renoncer au mariage, c'est aussi un déshonneur pour elles de se raser la tête.

Les anciens gaulois aimoient une grande crinière, ils la rougissoient avec une pommade.

Les germains rendoient blonds leurs cheveux avec un savon composé de suif de chèvre & de cendre de hêtre.

Les femmes des îles Mariannes blanchissent leurs cheveux avec des eaux préparées.

Josephe dit que les juives les jaunissoient avec de la poudre d'or.

Les maldivois les rasent tous les huit jours, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement noirs.

On ne peut entretenir sa barbe sans en avoir soin, afin de la mieux parer on l'arrange de mille façons différentes. Loyer vit un roi d'Ifini, qui portoit la sienne treflée en 20 petites boucles mêlées de 60 pierres précieuses. D'autres nègres y attachent des grelots.

Il y a des yeux qui font plus d'impression les uns que les autres, & lorsqu'on eut imaginé de les peindre, on leur donna la couleur qu'on aimoit le mieux.

Il paroît que cet usage est fort ancien, puisque les femmes de la Floride se frottoient l'intérieur & le tour des yeux avec de la mine de plomb, & que les grecques & les romaines se les brunissoient.

Les femmes turques y mettent de la tutie brûlée, pour les rendre plus noirs. A l'aide d'un poinçon d'or ou d'argent, mouillé de salive, elles font passer doucement cette poudre entre les paupieres & les prunelles.

A la Chine on aime les petits yeux. Les femmes font ce qu'elles peuvent pour empêcher qu'ils ne paroissent grands; les jeunes filles se tirent continuellement les paupières, afin de les avoir petits & longs.

Un visage sans sourcils nous paroît difforme; cependant les nègres de Sierra-Léona, les femmes de l'île Nicobas, celles de plusieurs pays de l'Asie, les brésiliennes, les anciennes Moscovites, les japonoises de la province de Eisen, se les arrachent.

On ne varie pas moins sur la forme & la couleur qu'on leur donne. Les femmes de la Côte-d'Or les peignent en rouge & blanc; celles d'Yeco les peignent en bleu; les arabes les noircissent; les femmes de l'Asie ne les abattent que pour en faire d'autres avec de la peinture noire; mais elles tournent en haut la pointe de l'arc ou du croissant.

Il falloit bien que la vanité s'attachât aux ongles. Plusieurs peuples les aiment longs; beaucoup d'autres ne peuvent pas leur laisser leur couleur naturelle.

Les lettrés & les docteurs de la Chine les portent de la longueur d'un pouce, pour apprendre qu'ils ne sont pas obligés de travailler.

Hérodote parle d'un peuple qui coupoit ceux de la main droite, & se plaisoit à laisser croître ceux de la main gauche.

Leloubere vit à Siam des danseuses de profession qui, par coquetterie, plaçoient au bout de leurs doigts des ongles fort longs de cuivre jaune.

La *pommade de la comtesse* est connue par une petite anecdote. Un jeune élégant, papillon de toilette, se trouvoit seul un jour dans l'arsénal des grâces. Sa main légère a bientôt parcouru les parfums, les essences, les *cosmétiques*.

Pour donner à ses lèvres plus de vermeil, plus de souplesse, & dissiper des feux sauvages, il étend légèrement avec son doigt indiscret la pommade fatale; se regarde au miroir, se contemple, s'admire, s'adonise.

La dame entre, il veut parler, sa bouche se retrecit, le contour de ses lèvres se resserre, il balbutie: la dame étonnée le regarde, jette les yeux sur sa toilette, reconnoît la cause de l'essence, & se met à rire à gorge déployée aux dépens de l'indiscret confus.

COTYS, roi de Thrace, ayant eu en présent plusieurs vases subtils faits & élaborés, fort tendres & aisés à casser, pour être de verre, & ayant bien récompensé le don, il les cassa tous, de peur que par colère, à laquelle il se connoissoit sujet, il se fâchât contre quelques-uns de ses serviteurs, s'ils venoient à les rompre, & qu'il ne les châtiât trop aigrement. *Plutarq. in Apoph.*

COTIN (Charles) mort en 1682. Son nom est devenu une satyre par le ridicule que Boileau lui a imprimé. Cet abbé fut pourtant de l'académie française, & justifia quelquefois son titre d'académicien.

L'abbé *Cotin* fatigué de l'administration de son bien, le donna à un de ses amis, qui s'engagea à lui fournir ce dont il avoit besoin. Ses héritiers voulurent le faire interdire, prétendant que c'étoit un acte de démence; mais les juges ayant été à un de ses sermons, reconnurent qu'il avoit du sens & de l'esprit, & condamnèrent ses parens aux dépens & à des dommages & intérêts.

Cotin écrivit ce billet à une jeune dame.

Je vous le donne
Ce petit avis en secret;
Si votre cœur n'est à personne,
Et que le mien soit vore fait,
Je vous le donne.

Il fit aussi ce joli couplet:

Iris s'est rendue à ma foi;
Qu'eût-elle fait pour sa défense?
Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi,
Et l'amour fut d'intelligence.

COULANGES (Philippe Emmanuel de) mort à Paris en 1716, âgé de 85 ans. Il fut d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Etant aux enquêtes du palais, il fut chargé de rapporter une affaire où il s'agissoit d'une mare d'eau, que se disputoient deux paisans, dont l'un s'appelloit Grappin. M. de *Coulanges* se trouvant embarrassé dans le récit du fait, rompit brusquement sa phrase, en disant: » Pardon, » messieurs, je me noie dans la marre à Grap» pin, je suis votre serviteur ». Il en resta là, & depuis ne rapporta aucune affaire.

Le chevalier de Clermont-Tonnerre s'étant fait minime en 1683, M. de *Coulanges* fit ce couplet sur l'air de Joconde.

Un jeune cadet de Clermont,
D'un esprit peu sublime,
Prit, ces jours passés, dans Lyon
L'humble habit de minime.
Ce choix du prélat de Noyon
Dut échauffer la bile,
Car, pour son illustre maison,
C'est une tache d'huile.

COUR & COURTISANS.

La *cour* est un pays où l'on ne dit pas ce qu'on pense, l'on ne pense pas ce qu'on dit, l'on ne fait ce qu'on veut, ni bien souvent ce qu'on fait, l'on ne tient pas ce qu'on promet, l'on ne paie pas ce qu'on doit, l'on ne pratique pas ce qu'on croit, & l'on ne croit pas ce qu'on professe.

La *cour* est le temple de la fortune, le prince est l'idole, les courtisans sont tour-à-tour les sacrificateurs & les victimes.

La cour offre à nos yeux de ſuperbes eſclaves,
Amoureux de leur chaîne & fiers de leurs entraves,
Qui toujours accablés ſous des riens importans,
Perdent leurs plus beaux jours pour ſaiſir des inſtans.

Qu'il eſt doux de les voir, dévorés d'amertume,
S'ennuyer par état & ramper par coutume;
Tomber ſervilement aux pieds des favoris,
Du bien des malheureux mendier les débris,
Et du vil intérêt, miniſtres & victimes,
Perdre dans les revers le fruit de tant de crimes!

(DE BERNIS.)

La *cour* n'étoit pas un ſéjour d'amuſement pour madame de Maintenon; l'ennui l'accompagnoit ſans ceſſe. » Je n'y peux plus tenir, diſoit-elle, au comte d'Aubigné ſon frère; je voudrois être morte «. On ſait quelle réponſe il lui fit. » Vous avez donc parole d'épouſer dieu le pere «.

Il étoit dangereux à la *cour* même d'Alexandre de paroître trop grand homme. Mon fils, fais-toi petit devant Alexandre, diſoit Parménion à Philotas; ménage-lui quelquefois le plaiſir de te reprendre; & ſouviens-toi que c'eſt à ton infériorité apparente que tu devras ſon amitié.

Le petit de Créqui, âgé de 13 à 14 ans, tiroit au blanc avec monſeigneur le dauphin: le dauphin met à un pied du but, le petit de Crequi qui tiroit très-bien, lâche ſon coup & met à ſix pieds. Ah! petit ſerpent, dit M. de Montauſier, il faudroit vous étouffer.

Monſieur d'Uſès étoit chevalier d'honneur de la reine: cette princeſſe lui demanda un jour quelle heure il étoit? il répondit: madame, l'heure qu'il plaira à votre majeſté.

Cela paroît badin d'abord, néanmoins il y a matière à de belles réflexions. La plus naturelle, c'eſt que les ſouverains étant les maîtres de leurs actions, en retardent ou hâtent le temps comme bon leur ſemble. Mais certainement le duc d'Uſès, à qui l'on attribue bien des naïvetés, n'y entendait pas fineſſe; car un jour que la reine lui demanda quand madame d'Uſès accoucheroit, il répondit naïvement: quand il plaira à votre majeſté.

Auguſte, revenant à Rome après la bataille d'Actium, fut ſalué par un artiſan qui lui préſenta un corbeau, à qui il avoit appris à dire ces mots: » Je vous ſalue, Céſar vainqueur. Le prince, charmé, acheta cet oiſeau ſix mille écus. Un voiſin jaloux, alla dire à l'empereur que cet homme avoit encore un autre corbeau qui diſoit des choſes plaiſantes. Auguſte voulut le voir; & l'animal fit entendre ces mots: » Je vous ſalue, Antoine vainqueur; « L'artiſan, homme prudent, avoit inſtruit cet autre oiſeau en cas qu'Antoine fût triomphant. Auguſte n'en témoigna aucune colère; il ordonna ſeulement à cet homme de partager avec ſon voiſin les ſix mille écus.

Combien de *courtiſans*, qui, ne pouvant exiſter que par la faibleſſe de leur maître, craignent ſes vertus comme une diſgrace, & qui ſans ceſſe occupés à nourrir dans ſon cœur des penchans malheureux qu'ils y font naître, trafiquent de ſa gloire & s'enrichiſſent de ſon indifférence à la ſoutenir.

Les *courtiſans* d'Alexandre ſe donnoient un air affecté de tête penchée, parce que ce monarque avoit ce défaut. Ceux du roi Philippe, ſon père, ſe faiſoient bander un œil, parce que ce prince en avoit perdu un dans une bataille; & certains fous de la cour du duc de Saxe, ſe garniſſoient le ventre de fourures épaiſſes, pour paroître l'avoir auſſi gros que leur maître, qui ne pouvoit s'aſſeoir qu'à une table échancrée.

Les évêques de Wincheſter & de Durham, Andrews & Neale, étoient un jour au dîner du roi Jacques I. Sa Majeſté leur dit: « Mylords, ne » puis-je pas prendre l'argent de mes ſujets, quand » j'en ai beſoin, ſans toutes ces formalités de Parlement? L'évêque de Durham, Andrews, ré» pondit d'abord: à dieu ne plaiſe, ſire, que vous » n'ayez point ce droit-là; c'eſt par vous que nous » vivons.... ! Sur quoi le roi s'adreſſant à l'évê» que de Wincheſter. Et vous, Mylord, qu'en » penſez-vous? — Sire, je n'entends point les » affaires de Parlement. — Point de ſubterfuge, » Mylord, une réponſe directe. — Eh bien, » Sire, j'imagine qu'il eſt permis & légitime à » votre majeſté de prendre l'argent de mon frère » Néale, puiſqu'il l'offre. «

Sous le règne d'Henri II, les gens de robe ſe rendoient ſi aſſidus au Louvre, que les gens du roi en firent leurs plaintes au parlement, les chambres aſſemblées; en telle ſorte qu'encore dix ans après, le parlement ſe crut obligé de faire défenſe à tous juges d'aller au roi ſans permiſſion, afin qu'ils ne vinſſent pas faire les courtiſans parmi les magiſtrats, après avoir fait les magiſtrats parmi les courtiſans.

COURAGE, le courage eſt cette ardeur impatiente du tempérament qui fait mépriſer le danger & ſes ſuites. Cette vertu mâle, moins éclairée, mais plus impétueuſe que la bravoure, affronte auſſi plus volontiers le péril.

Il y a ſouvent plus de courage à ſupporter la vie qu'à ſe l'ôter. Cette vérité eſt confirmée par l'exemple d'un homme dont il eſt parlé dans un livre italien, imprimé depuis peu. Après avoir rendu compte à ſon intime ami des revers terribles qu'il venoit d'eſſuyer: Eh bien, ajouta-t-il, qu'au-

riez-vous fait à ma place dans de pareilles extrémités ? — Qui, moi ! répondit le confident ; je me serois donné la mort. — J'ai plus fait, répondit l'autre froidement ; j'ai vécu.

Cynègire, soldat Athénien, après avoir signalé son courage à la bataille de Marathon, poursuivit les ennemis jusque dans leurs vaisseaux. S'étant attaché à l'un d'eux de la main droite, elle lui fut coupée. Il reprit le vaisseau de la main gauche, qui fut coupée pareillement ; alors il se saisit du vaisseau avec ses dents & y demeura attaché.

Pépin étoit petit, & c'est ce qui lui fit donner le surnom de bref. Quelques courtisans en firent le sujet de leurs plaisanteries. Il en fut informé, & résolut d'établir son autorité par quelque coup extraordinaire. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Il donnoit un divertissement, où un taureau d'une taille énorme, combattoit avec un lion plus terrible encore. Déja ce dernier avoit renversé son adversaire, lorsque Pépin se tournant vers les seigneurs, » Qui de vous, leur dit-il, se sent assez » de *courage* pour aller ou séparer, ou tuer ces furieux animaux ? « La seule proposition les fit frémir. Personne ne répondit. » Ce sera donc moi, » reprit froidement le monarque. Il tire en même tems son sabre, saute dans l'arène, va droit au lion, lui coupe la gorge ; &, sans perdre de temps, décharge un si rude coup sur le taureau, qu'il lui abat la tête. Toute la cour demeura étonnée de cette force prodigieuse & de cette hardiesse inouie. Les auteurs de la raillerie furent confondus. » David étoit petit, leur dit le roi avec une fierté » héroïque ; mais il terrassa l'orgueilleux géant » qui avoit osé le mépriser. « Tous s'écrièrent qu'il méritoit l'empire du monde.

Les Impériaux gagnent en 1687, la célèbre bataille de Hersan contre les turcs. Dans une escarmouche qui précede cette grande action, le cornette de la compagnie colonelle du régiment de Commerci, se laisse prendre son étendard. Le prince de Commerci demande à l'instant au duc de Lorraine, la permission d'aller en enlever un autre aux infidèles. Ses instances réitérées font qu'il obtient ce qu'il desire : il part aussitôt avec une ardeur extrême, apperçoit un turc qui porte un étendard au bout d'une zagaye, court à lui le pistolet à la main, tire de fort près, manque son coup, & jette son pistolet à terre pour mettre l'épée à la main. Le musulman profite de ce moment pour lui enfoncer dans le flanc sa zagaye. Le prince la saisit froidement de la main gauche, & de la droite assène un si terrible coup d'épée sur la tête de son adversaire, qu'il la fend en deux. Après ce trait heureux & hardi, le jeune prince arrache lui-même de son corps la zagaye, porte le fruit de sa victoire, toute teinte de son sang, à son général, fait appeller son cornette, & lui dit, sans s'émouvoir : » Voilà, » Monsieur, un étendard que je vous confie ; il me » coûte un peu cher, & vous me ferez plaisir de le » mieux conserver que celui que vous vous êtes » laissé enlever «. Cette réprimande singulière est presqu'autant admirée que l'action même. L'empereur, dans la vue de récompenser ce jeune prince d'une manière digne de lui, fait placer l'étendard avec des cérémonies extraordinaires dans le temple principal de sa capitale. L'impératrice, de son côté, en fait de sa propre main un autre, qu'elle envoie au prince de Commerci, pour remplacer celui que sa compagnie colonelle a perdu.

La Rochelle, le boulevard du calvinisme, est assiégée en 1627, par les armées royales ; les rochellois élisent pour leur maire, leur capitaine & leur gouverneur, Jean Guiton. Ce brave homme se refusa d'abord, par modestie, à ce choix ; mais se voyant pressé par les instances de ses compatriotes ; il prend un poignard & leur dit : » Je » serai maire, puisque vous le voulez ; mais à con- » dition que j'enfoncerai ce poignard dans le sein » du premier qui parlera de se rendre. Je consens » qu'on en use de même envers moi dès que je » parlerai de capituler ; & je demande que ce » poignard demeure tout exprès sur la table où » nous nous assemblons dans la maison de ville «. Le cardinal de Richelieu qui conduisoit les opérations du siège, avoit fait élever dans le port de la ville, une digue qui en bouchoit l'entrée & empêchoit les provisions d'arriver. Quelqu'un disant à Guiton, que la faim faisoit périr tant de monde que bientôt la mort achevera d'emporter tous les habitans : Eh ! bien, répondit-il froidement, il suffit qu'il en reste un pour fermer les portes.

En 1527, le duc de Bourbon, général de l'armée de Charles V, est blessé à mort dans l'assaut qu'il donne à Rome, quelques-uns de ses soldats qui passoient près de l'endroit où il étoit étendu par terre près d'expirer, se demandoient les uns aux autres s'il étoit vrai qu'il eût été tué. Lui-même pour ne pas les décourager, répondit, Bourbon marche devant.

Lorsque les turcs attaquoient l'isle de Rhodes, en 1522, on vit les femmes rendre dans la place des services qu'on n'attendoit pas d'elles. L'histoire a distingué sur-tout une grecque très-belle, & maîtresse d'un officier qui fut tué à la défense d'un bastion. Cette courageuse fille ne voulant pas survivre à un homme qui lui étoit cher, baise deux enfans qu'elle avoit eus de lui, leur fait le signe de la croix sur le front, leur dit, les larmes aux yeux, qu'il vaut mieux qu'ils meurent de sa main que d'être réservés à d'infâmes plaisirs, les égorge en frémissant, jette leurs corps dans le feu, se revêt des habits teints du sang de son amant, prend ses armes, court sur la brèche, tue le premier turc

qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant héroïquement.

Voici un trait rapporté par Tacite, qui prouveroit que les femmes ont quelquefois montré plus de *courage* que les hommes. Dans la fameuse conspiration de Pison contre l'empereur Néron, un grand nombre de chevaliers & de sénateurs, romains, avouèrent le détail de cette conspiration sans y être forcés par les tourmens. Ils découvrirent même leurs plus intimes amis qui étoient du nombre des complices, Linanus nomma sa propre mère; mais Epicharis qui n'étoit qu'une simple affranchie, souffrit les plus affreux supplices & eut la constance de ne rien déclarer contre des gens qui lui étoient presqu'inconnus. Comme on la remenoit à la question, dans une chaise, elle fit un nœud coulant au mouchoir qui lui couvroit la gorge, l'attacha à sa chaise & s'étrangla.

Les neiges tombées pendant l'hiver de 1784, ayant chassé les loups de leurs repaires, un enfant de huit ans se trouva seul dans une maison de Grats en Styrie, & fut attaqué par un de ces animaux affamés, qui s'y étoit introduit; il s'arma d'un couperet & le lui présenta. Le loup le saisit avec tant d'avidité, qu'il engagea dans sa gorge le bras de l'enfant & le couperet que celui-ci n'avoit point quitté. Le loup & l'enfant tombèrent; le premier, mort de la blessure qu'il s'étoit faite, & le second évanoui de la douleur qu'il avoit éprouvée entre les dents du loup. Ses parens ne revinrent que quatre heures après, & le trouvèrent dans cet état; sa main étoit encore dans la gueule du loup: ils l'en dégagèrent, & le firent revenir à lui-même. L'enfant en est quitte pour un doigt cassé. Le gouverneur a récompensé sa bravoure par un présent, & les habitans de la ville de Grats, enchantés de son courage, & surtout de sa conservation miraculeuse, se sont réunis pour lui faire aussi des dons.

Sur les dix heures du matin, on vit sur le pont de la Saône un soldat, qui, après avoir paru fort agité, resta quelques minutes immobile, appuyant sa tête sur le garde-fou, & tout-à-coup le franchit & s'élança dans la rivière. Un jeune homme de treize à quatorze ans, nommé Vigoureux, fils d'une marchande d'oiseaux, s'écria aussi tôt: A moi, mon frère! nous le sauverons. Les deux jeunes gens se précipitent en effet dans l'eau, & ramènent, après beaucoup de recherches, le malheureux sur le rivage, aux acclamations d'une foule innombrable que cette scène avoit attirée. L'aîné des frères serroit la main de l'autre, & lui répétoit avec saisissement: *Je te l'avois bien dit que nous le sauverions.* La foule qui les environnoit leur fit quelques légères libéralités, qu'ils recevoient avec une indifférence marquée: mais l'intérêt de ce spectacle augmenta, lorsqu'on les vit offrir de partager avec le soldat ce qu'ils avoient reçu; ce moment excita un cri d'admiration universelle & des applaudissemens justement mérités. On demanda au soldat quel motif l'avoit fait attenter sur ses jours: il répondit *qu'ayant perdu au jeu l'argent qui lui étoit nécessaire pour sa route, & 18 livres qu'on l'avoit chargé de remettre à un de ses camarades, il n'avoit point vu dans sa situation d'expédient plus court que de se délivrer de la vie, qui lui faisoit mal:* ce sont ses expressions.

COURTISANE. Une jeune courtisane disoit quelle connoissoit les livres de morale: » Oui, dit un plaisant, comme les voleurs connoissent la maréchaussée «.

Démosthène, composant avec une *courtisane* de Corinthe fort belle, elle mit ses faveurs à un si haut prix qu'il n'y eut pas moyen de conclure. C'est de là dit-on, que vient le proverbe latin, *non licet omnibus adire Corinthum.* Démosthène quitta la Corinthienne avec cette leçon propre à faire impression sur l'esprit des jeunes gens:

Une dupe à ce prix pourroit se divertir;
Vous en trouverez à votre âge;
Mais un philosophe un peu sage
N'achete pas si cher un repentir.

Sous le règne de Philippe V, roi d'Espagne, les portugais s'étant déclarés pour l'archiduc & étant venus camper aux environs de Madrid, les *Courtisanes* de cette ville résolurent entr'elles de marquer leur zèle pour Philippe V; en conséquence, celles qui étoient les plus sûres de leur mauvaise santé, s'atifoient, se parfumoient, alloient de nuit au camp des portugais, & en moins de trois semaines, il y eut plus de six mille hommes de cette armée ennemie dans les hôpitaux où la plupart moururent.

Parmi les grecs, Phrygné ayant gagné des sommes immenses par ses galanteries, donna une statue d'or massif au temple de Jupiter, avec cette inscription, *de l'intempérance des Grecs;* elle fit aussi rebâtir les murailles de Thèbes, y faisant écrire *qu'elle avoit relevé ce qu'Alexandre avoit détruit.*

Elisabeth, reine d'Angleterre, aimoit si ardemment le comte d'Essex qu'elle lui donna une bague: lui disant que si jamais il s'oublioit jusqu'à faire contre l'état quelque entreprise qui méritât la mort, il lui envoyât cette bague avec confiance d'obtenir son pardon. Le comte d'Essex aima quelque tems après une autre femme; dans la suite il se révolta; & fut condamné à la mort; en cette extrémité il donna à sa maîtresse

la bague pour la porter à Elisabeth ; mais comme elle en savoit le mistère, cette femme aima mieux garder la bague, & laisser couper la tête à son amant, que de le voir infidèle.

COUTUMES. Il n'y a point de nation au monde qui n'ait quelques *coutumes*. Les chinois en ont une que les médecins doivent désapprouver. Chaque Mandarin a son médecin qui l'accompagne par-tout: & qui veille sans cesse sur sa santé. Si par malheur le mandarin tombe malade & vient à mourir, on assomme à coups de bâton son malheureux docteur.

C'est aussi un emploi très-désagréable en Turquie, d'être médecin du palais du grand seigneur. Si quelque sultane devient malade, on attend qu'elle soit à l'extrémité avant qu'on s'avise d'appeller le médecin ; il trouve en entrant dans la chambre de la moribonde, une foule d'eunuques qui entourent son lit & qui empêchent le docteur de la voir comme d'en être vu ; ce n'est pas tout, il ne lui est permis de tâter le pouls qu'au travers d'un crêpe ou d'une gaze si épaisse, que le plus souvent il ne peut distinguer si c'est l'artère ou bien les tendons dont il sent le mouvement. Les eunuques lèvent un petit coin du pavillon du lit pour laisser passer le bras de la malade. Si pour mieux faire ses observations il demandoit à voir le bout de la langue de la sultane ou ses yeux, ou bien à tâter quelque partie de son corps, il seroit poignardé sur le champ sans miséricorde.

De sorte qu'à la seule inspection du bras enveloppé, il est obligé d'ordonner un remède au hasard. Il faudroit qu'il fût un peu plus que sorcier pour être assuré qu'il ne se trompe point, *puisque nos médecins, pour qui nos femmes n'ont rien de caché, ne savent le plus souvent par quel bout s'y prendre.*

Anciennement dans la Chine, la veille du couronnement de l'empereur, tous les sculpteurs de la ville de Pékin lui présentoient chacun un morceau de marbre, afin qu'il choisît celui duquel il vouloit qu'on fît son tombeau, parce qu'on devoit commencer à y travailler dès le jour de son couronnement. Le sculpteur qui avoit présenté le marbre que l'empereur choisissoit, étoit aussi celui qui étoit chargé de faire l'ouvrage, & c'étoit la ville qui le payoit d'avance. Cette présentation des marbres se faisoit en cérémonie & avec une grande pompe, & étoit pour le peuple, & sur-tout pour l'empereur, une importante leçon.

Dans la cérémonie du couronnement des rois Abyssins, on leur présentoit un vase plein de terre & une tête de mort, pour les avertir de ce qu'ils devoient être un jour, sans que la couronne pût les préserver du sort commun à tous les hommes. Encore aujourd'hui, à l'installation du pontife romain, un clerc porte un peu d'étoupe au bout d'une canne de roseau, & approchant l'étoupe de la lumière d'un cierge, il la fait brûler sous les yeux du pontife, en lui disant : » Saint père, ainsi passe la gloire du monde «.

Suivant le père Gumilla, dans son livre de l'Orénoque illustrée, les caraïbes font jeûner leurs filles pendant quarante jours, avant que de les marier. Les cérémonies de leurs mariages sont assez singulières. Les hommes & les femmes, couronnés de fleurs, s'assemblent dans un bois, au son d'une grande quantité d'instrumens. Le Cacique, ou chef, marche à leur tête ; & avant que de sortir de la forêt, se fait apporter un plat de viande, qu'il jette à terre, en disant : » Tiens, prends » cela, chien de démon, & laisse-nous tran» quilles pour aujourd'hui «. Le cortège va, en dansant, à la porte des nouveaux mariés, qui marchent entourés de vieilles femmes, dont les unes pleurent & les autres rient de très-bonne foi. Les premières chantent ces paroles : » Ah, » ma fille ! si tu connoissois les embarras & les » chagrins du ménage, tu ne prendrois pas un » époux «. Les secondes : » Ah, ma fille ! si tu » connoissois les plaisirs du ménage, il y a long» tems que tu aurois un époux «. Ainsi, les hommes dansant, les vieilles pleurant & riant, les musiciens faisant un vacarme épouvantable, les enfans criant de toutes leurs forces, & les nouveaux mariés ne sachant quelle contenance faire au milieu de cette orgie, l'on se met autour d'une table couverte de tortues, & chacun s'enivre jusqu'au lendemain.

La manière dont ces peuples élisent leurs chefs, les qualités nécessaires pour parvenir au commandement, les tourmens qu'il faut souffrir pour être élu, ne sont pas moins extraordinaires. Il faut d'abord que la nation entière assure que le récipiendaire a fait ses preuves de légéreté, d'adresse & de valeur. On le conduit ensuite tout nud au milieu d'une plaine, où les autres capitaines & les notables indiens lui distribuent chacun à leur tour autant de coups de fouet qu'ils en peuvent donner, sans qu'il lui soit permis de pousser un seul soupir. Le lendemain on le couche dans un hamac, & chacun y jette une poignée de grosses fourmis, qui s'attachent tellement à leur proie, qu'on est obligé de les couper en deux, pour leur faire lâcher prise. La troisième épreuve est celle du feu. On suspend le candidat à un arbre, au-dessous duquel les caciques allument de grands fagots, dont on diminue cependant la quantité, dès qu'on s'apperçoit que le malheureux capitaine ne peut plus soutenir les tortures. S'il laisse échapper la moindre plainte dans le cours de ces trois supplices, il est déclaré indigne d'être jamais à la tête de la nation.

Quand

Quand le roi de Monomotapa éternue, de chambre en chambre dans son palais on fait des acclamations qui s'entendent dans la ville, qui retentit de tous côtés des cris que l'on fait pour la prospérité de ce prince.

Une coutume singulière chez les hottentots, c'est que si une fille n'a pas de goût pour le mari qu'on lui propose, on lui permet de coucher une nuit avec lui, pendant laquelle il la frappe, la pince, & lui fait tous les traitemens que sa passion lui suggère en sa brutalité. Si elle résiste, elle est déclarée libre; si elle succombe, il faut qu'elle l'épouse. Le lien se contracte au milieu d'un cercle de parens tous accroupis. Le prêtre s'avance vers le milieu, & répand son urine sur leurs têtes, jusqu'à ce que le pouvoir lui manque pour continuer cette dégoûtante aspersion. Toute la famille en fait autant & le mariage est fait.

A la Chine, chaque père de famille est obligé, sous de grandes peines, de mettre à la grande porte de sa maison, un écriteau qui contienne les noms & la qualité de tous ceux qui demeurent chez lui: & un officier de ville, a soin de tenir le rôle de dix familles. Les chinois prétendent qu'il n'est pas honnête d'avoir des fenêtres sur la rue & de s'en servir. Chez eux toute la noblesse vient des sciences; on n'y a égard à la naissance que dans les familles royales.

Il s'observe une *coutume* cruelle dans une caste d'indiens. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mère est obligée de se couper avec un ciseau de charpentier, les deux premières jointures des deux derniers doigts de la main: & cette coutume est si indispensable qu'on ne peut y manquer sans être dégradé & chassé de la caste. Les femmes des princes sont privilégiées, & elles peuvent se dispenser de ce sacrifice, pourvu qu'elles offrent à leurs dieux deux doigts d'or.

Chez les cannares, peuples sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, en l'Amérique méridionale, les femmes cultivent les terres, pendant que leurs maris filent & travaillent à des ouvrages de coton & de laine dans la maison.

En Perse, quand le roi est dehors avec ses femmes, il est défendu à aucun homme, sur peine de la vie, de se trouver sur le chemin par où il doit passer. Cette défense s'appelle zourouk. On fait aussi de tems en tems couroux de volailles, de poissons, & autres denrées; c'est-à-dire, qu'il n'est permis d'en vendre pour autre que pour le roi.

Il n'y a pas cent ans que les polonois observoient une *coutume* bien extraordinaire. Les femmes, avec la permission de leurs maris, avoient des amis qu'elles appelloient coadjuteurs, parce qu'ils aidoient à supporter en tout les charges du mariage. L'on prétend que cet abus a cessé à la persuasion de quelques savans que le pape Eugène y envoya.

La *coutume* d'exposer les esclaves vieux, inutiles ou malades, dans une île du Tibre pour y mourir de faim, paroît avoir été assez commune à Rome. Quiconque en réchappoit après avoir été ainsi exposé, étoit déclaré libre par un édit de l'empereur Claude, par lequel il est aussi défendu de tuer aucun esclave uniquement pour cause de vieillesse ou de maladie. Mais supposons que personne ne désobéît à cet édit, pouvoit-il rendre meilleur le traitement domestique des esclaves? Leur vie en devoit-elle être beaucoup plus douce? Nous pouvons imaginer ce que faisoient les autres, lorsque c'étoit la maxime connue de Caton l'ancien, de vendre ses esclaves surannés à quelque prix que ce fût, plutôt que de les entretenir dans un tems, où il ne les regardoit plus que comme un fardeau inutile.

COYPEL (Noël), peintre, mort en 1707.

A l'âge de quatorze ans, *Noël Coypel* commençoit à donner de grandes espérances. Passant un jour par la rue saint-Honoré, l'envie lui prit d'entrer dans l'église des Jacobins. Un artiste, nommé Quillerier, y peignoit alors une chapelle, & s'apperçut que le jeune *Coypel* regardoit son ouvrage avec beaucoup d'attention.—» Apprenez-vous à peindre « ? demanda-t-il au jeune homme; *Coypel* répondit aussi-tôt, que, s'il vouloit lui prêter un pinceau, il verroit son savoir-faire. Quillerier, l'ayant mis à l'épreuve, fut très-content de ses dispositions, & le fit travailler pendant quelques mois avec lui.

Ensuite Charles Errard, qui entreprenoit toutes les peintures qui se faisoient pour le roi, s'empressa de l'employer. Comme il lui donnoit une paie aussi forte qu'aux plus habiles peintres, M. de Ratabon, surintendant des bâtimens, témoigna qu'il en étoit étonné: Errard lui répondit, qu'il ne falloit pas payer selon l'âge, mais selon le mérite.

COYPEL, (Antoine) fils de Noël Coypel.

Antoine Coypel, se préparant à peindre la grande galerie du Palais Royal, pria quelques dames de la cour, de vouloir bien servir de modèles, pour les déesses qu'il devoit représenter; chacune d'elles brigua aussi tôt l'honneur d'être admise dans le cercle des dieux; & l'artiste, qui avoit commencé par demander une grace, finit par en

faire une lui-même, en ne peignant que les dames qui lui paroiſſoient les plus belles.

M. le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, venoit ſouvent le voir travailler à cet ouvrage, prit du goût pour la peinture, & voulut être un de ſes élèves.

Pour prémices des dons qu'il lui deſtinoit, ce prince commença par lui envoyer un carroſſe attelé de très-beaux chevaux, & accompagna ce magnifique préſent d'une penſion de cinq cents écus, pour l'entretien de l'équipage.

Coypel, ayant eu quelques ſujets de mécontentement, étoit tenté d'accepter les offres avantageuſes qu'on lui faiſoit en Angleterre; lorſqu'une voiture entiérement fermée s'étant arrêtée à ſa porte, on vint lui dire qu'un de ſes amis, qui ne pouvoit deſcendre de cette voiture, demandoit à lui parler. Il y courut auſſi tôt; & quel fut ſon étonnement, de reconnoître la voix du prince ſon bienfaiteur, qui, le menant dans une promenade ſolitaire, daigna employer les raiſonnemens & les repréſentations pour lui perſuader de ne point quitter la France.

Long-temps avant cet événement ſi glorieux pour *Antoine Coypel*, mademoiſelle, fille de Gaſton, duc d'Orléans, lui ordonna de peindre un plafond à Choiſy. La princeſſe, qui s'amuſoit à voir les progrès de cet ouvrage, reconnut que le jeune peintre avoit l'eſprit orné, & voulut qu'il eût l'honneur de ſe joindre à ſa cour aux heures des promenades. Souvent même cette princeſſe le faiſoit appeller pour lire auprès d'elle; parce qu'il liſoit de façon à rendre plus ſenſibles les beautés d'un ouvrage, & à faire illuſion ſur les endroits foibles. Un jour que mademoiſelle lui faiſoit lire les mémoires de la minorité de Louis XIV, il ſe trouva dans un étrange embarras, voyant qu'il touchoit à l'endroit du livre où le canon de la baſtille ne devoit pas être oublié. Il feignit une extinction de voix. La princeſſe, qui en pénétra la cauſe, ſourit, en lui diſant: continuez, tout ce que vous allez lire eſt faux. Malgré cette aſſurance, il lut ce morceau avec tant de rapidité, qu'on ne s'apperçut point qu'il en ſupprimoit un très-grand nombre de détails.

Louis XIV répandit auſſi ſes bienfaits ſur *Antoine Coypel*, & lui donna des lettres de nobleſſe. Il arriva à *Coypel* la même choſe qu'à Molière, & l'on ne peut voir ſans étonnement que les courtiſans, pour l'ordinaire remplis d'eſprit & de goût, n'oſent apprécier le mérite que d'après le prince qu'ils encenſent. *Coypel* a peint le plafond de la chapelle de Verſailles; Louis XIV voyant de ſa tribune cet ouvrage pour la première fois, en trouva les figures d'une proportion trop grande. Toute la cour répéta cette remarque, & enchérit encore ſur la critique du roi. Le lendemain Louis XIV appercevant *Coypel* à ſon petit couvert, l'appella, & lui dit: — » les figures de votre beau plafond m'avoient paru trop » fortes; mais ma critique n'étoit pas juſte: j'ai » examiné votre ouvrage du bas de ma chapelle, » & je ſuis convenu que vous euſſiez mal fait de » les peindre plus petites «. — Ce trait fait le plus grand honneur à Louis XIV, & achève de mettre dans tout ſon jour le caractère des courtiſans, qui ne manquèrent pas de chanter la palinodie, & de trouver le plafond admirable.

Antoine Coypel auroit pu être auſſi bon poëte qu'il étoit excellent peintre; nous avons de lui une aſſez longue pièce de vers, intitulée: *Epître à mon fils, ſur la peinture.* Il eſt étonnant que cet ouvrage ne ſoit pas plus connu. La modeſtie de *Coypel* l'avoit condamné à reſter toujours dans ſon porte-feuille; mais il ne put ſe défendre de le montrer à Boileau, avec lequel il étoit intimement lié, qui le preſſa de le faire imprimer, & lui dit même d'inſérer dans la préface, que Boileau l'avoit engagé à publier ſes vers.

COYPEL, (Charles) fils d'Antoine Coypel, né à Paris l'an 1694, mort en 1752.

Le régiment de la calotte a fait beaucoup de bruit en France, vers l'année 1720. Sous prétexte d'enrôler des ſujets dans ce régiment chimérique, des perſonnes d'eſprit compoſoient des brevets très-plaiſants, qui n'étoient autre choſe qu'une critique maligne de ceux qu'on vouloit tourner en ridicule. *Charles Coypel* fut reçu dans ce fameux régiment, ſans y avoir brigué de place.

Antoine Coypel, voyant ſon fils déclaré ſecond peintre du régiment, crut qu'on le déſignoit lui-même tacitement pour le premier. Il alla ſe plaindre au duc d'Orléans, régent du royaume, qui ne trouvant rien de criminel dans une plaiſanterie, lui conſeilla, en badinant, de s'adreſſer plutôt au généraliſſime du régiment. — » Monſeigneur, répondit Coypel, ſi votre alteſſe royale » ne me rend juſtice, je ſuis tellement déshonoré, » qu'il faut que je ſorte du royaume «. — Bon voyage, lui dit le prince en riant; & c'eſt tout ce qu'il en put tirer.

CRATES, philoſophe grec & diſciple de Diogene le cynique; il vivoit vers l'an 328 avant Jeſus-Chriſt.

Cratès ſacrifia les avantages de la naiſſance & de la fortune à la pratique de la philoſophie cynique. Sa vertu étoit auſtere & fort conſidérée; mais il n'uſa de cette eſpece d'autorité

publique, que pour rendre ses concitoyens meilleurs.

Ayant reçu l'argent de son patrimoine, qui étoit considérable, il le déposa entre les mains d'un banquier, avec ordre de le remettre à ses enfans au cas qu'ils négligeassent la philosophie; car, disoit-il, s'ils sont philosophes, ils n'en auront pas besoin.

Quoiqu'il fût fort laid & tout contrefait, il inspira la passion la plus forte à Hipparchie: on avouera ici, en l'honneur de sa philosophie, qu'il fit tout ce qui dépendoit de lui pour détacher une femme d'un goût un peu délicat. Il se présenta un jour tout nud devant son amante, & lui dit, en lui montrant sa figure contrefaite: Voilà l'époux que vous me demandez; &, jettant à terre son bâton & sa besace: Voici tout son bien. Hipparchie persista dans sa résolution, épousa son cynique bossu, & prit l'habit de philosophe.

Alexandre lui ayant offert de rebâtir Thèbes sa patrie: *Que m'importe*, lui répondit Cratès; *un autre Alexandre viendroit peut-être encore la détruire.* La philosophie, ajoutoit-il, est ma patrie sur laquelle la fortune n'a point de prise.

Lorsqu'on lui demandoit de quoi lui servoit la philosophie: *A me contenter de peu, à vivre libre & heureux.*

Il ne se vengea d'un soufflet qu'il avoit reçu d'un certain Nicodromus, qu'en faisant écrire au bas de sa joue enflée du soufflet: » C'est la main » de Nicodrome, *Nicodromus fecit* «: allusion plaisante à l'usage des peintres.

On ne doit point oublier la réponse qu'il fit à celui qui lui demandoit jusqu'à quel temps il vouloit philosopher? *Jusqu'à ce que ce que ce ne soit plus des aniers qui conduisent nos armées.*

CRÉANCIERS. Le baron d'Escoutures, dont nous avons une traduction de Lucrèce, ayant appris que ses créanciers avoient obtenu une sentence contre lui, & qu'ils avoient dessein d'exécuter ses meubles, les fit enlever une nuit sans que personne s'en apperçût. Un huissier vint un jour après, qui, ne trouvant personne, fit ouvrir les portes par un huissier, en présence d'un commissaire; mais ils furent très-étonnés de ne voir que les quatre murailles, sur une desquelles étoient écrits ces quatre vers.

Créanciers, maudite canaille,
Commissaires, huissiers & recors,
Vous aurez bien le diable au corps
Si vous emportez la muraille.

Mistris-W-s, jeune veuve d'Hampshire, inquiétée par ses créanciers, hors d'état de les satisfaire, se servit, il y a quelques années, d'un stratagême assez plaisant pour se mettre à l'abri de leurs poursuites. Elle se para un matin plus qu'à l'ordinaire, & feignit d'aller voir une de ses sœurs, établie à Th-ham. Elle en prit réellement le chemin; elle rencontra un pauvre voyageur dans le plus pitoyable équipage: elle l'invita sans façon à se rafraîchir avec elle; celui-ci se garda bien de refuser; ils s'assirent ensemble sur le bord du chemin, la dame tira un flacon de sa poche & quelques provisions, dont ils mangèrent l'un & l'autre avec appétit. En causant de choses indifférentes, elle lui demanda s'il étoit marié, & apprenant qu'il ne l'étoit point, elle lui offrit un habillement honnête & décent s'il vouloit l'épouser en passant & continuer son voyage. L'homme n'hésita point; Mistris-W-s le conduisit chez elle, se pourvut des dispenses nécessaires, & leur mariage fut célébré le lendemain matin en présence de quelques-uns de ses parens. Les époux se séparèrent aussi-tôt, Mistris remercia son mari; l'équipa de pied en cap comme elle l'avoit promis, & lui donna quelques guinées. Enfin je suis parvenue à mes fins, dit-elle en lui faisant ses adieux: graces au ciel je puis à présent braver mes créanciers (1). Que le ciel vous conserve, répondit le mari, & qu'il lui plaise de me faire rencontrer une autre femme dans une paroisse voisine.

CRÉBILLON, (Prosper Jolliot de) poëte tragique français, né à Dijon, d'un greffier en chef de la chambre des comptes, le 15 février 1674, mort à Paris le 17 juin 1762; il fut reçu de l'académie française en 1731, & fit son remerciement en vers.

Crébillon, que ses contemporains ont comparé aux Corneilles & aux Racines, s'est principalement distingué de ces illustres tragiques, par ses succès à peindre la terreur, l'ame des tragédies grecques & des siennes. Son coloris a quelque chose de sombre & de sublime en même-temps. Sa versification est mâle, rapide, serrée; son style plein de force & de nerf; mais cette force dégénère quelquefois en dureté, toujours préférable néanmoins à cette mollesse de diction que reclame l'élégie. Tous ceux qui ont vécu avec cet illustre poëte, le dépeignent comme un homme simple, modeste, officieux, d'un caractère un peu impatient & néanmoins fort doux; quoiqu'il eût l'air sérieux & même assez mélancolique, il étoit très-gai & de plus badin, surtout avec ses amis particuliers; mais il haïssoit l'épigramme & se la permettoit rarement; lorsqu'il lui en échappoit elles étoient du ton de

(1) C'est une coutume en Angleterre, qu'un mari réponde seul des dettes de sa femme.

son esprit, enhardies, fortes & nerveuses. Il étoit grand, bien fait, avoit les yeux bleus, vifs & pleins d'expression. Ses sourcils quoique blonds étoient fort marqués. L'habitude qu'il avoit de les froncer lui donnoit quelque chose de rude. Mais en général son caractère de tête étoit noble, imposant sur-tout quand il l'avoit nue : & c'est ainsi que M. de la Tour l'a peint, que M. Lemoine a fait son buste, & que M. Guai l'a gravé en pierre. Il y a aussi un portrait de ce poëte tel qu'on étoit accoutumé de le voir. Il est peint par Aved, & gravé par Balechou.

Crébillon destiné par son père à la pratique du barreau, avoit été placé fort jeune chez un procureur. Mais l'étude aride de la chicane étoit un aliment peu propre à son génie. Il menoit une vie fort dissipée, & sembloit incapable de toute application, lorsque le procureur chez lequel il étoit, homme d'esprit & attaché à son pensionnaire, chercha à connoître plus particulièrement ce dont il étoit capable. Il l'entendit un jour discourir avec tant de chaleur & de jugement sur une tragédie qu'on venoit de représenter, qu'il lui conseilla de s'essayer dans ce genre, il osa même lui assurer les plus heureux succès. *Crebillon*, qui n'avoit pas à beaucoup près une aussi haute opinion de lui-même, rejetta cette idée. Le procureur revint plusieurs fois à la charge ; il le crut enfin & composa des tragédies. Il avoit trente & un ans lorsqu'il entra dans cette carrière. Ce bon procureur, attaqué d'une maladie mortelle, se fit porter à la première représentation d'une des pièces du jeune auteur, qui eut beaucoup de succès. Il dit à *Crébillon* en l'embrassant : « Je meurs » content, je vous ai fait poëte, & je laisse un » homme à la nation ».

Crébillon qui avoit une mémoire prodigieuse, ne traçoit point par écrit le plan de ses tragédies ; il n'écrivoit même jamais ses pièces que quand il les falloit donner au théâtre. On se souvient que lorsqu'il récita Catilina aux comédiens, il le leur dit tout de mémoire. Si quelqu'un de ses amis lui faisoit une critique qu'il croyoit devoir adopter, l'endroit qu'en conséquence il supprimoit, s'effaçoit totalement de sa tête ; & il n'y restoit plus que ce qu'il y avoit substitué.

La jalousie lui étoit étrangère. On ne l'a jamais vu s'intriguer ou souffrir quelque brigue pour lui ou contre les autres. Le jour de la première représentation de Catilina, il étoit le matin dans le foyer, où les comédiens qui craignoient un parterre trop nombreux, déterminoient avec lui la quantité de billets que l'on devoit distribuer. Beaucoup de personnes qui vouloient être sûres d'y être placées, demandoient qu'on leur en donnât d'avance. Son fils lui en demanda pour quelques amis qui l'en avoient prié. » Morbleu ! » monsieur, lui répondit-il, vous savez bien que » je ne veux pas qu'il y ait dans le parterre » personne qui se croie dans l'obligation de » m'applaudir. Eh ! mon dieu ! lui repliqua-t-on, » ne craignez rien à cet égard : ceux pour qui » je vous demande des billets ne vous en feront » pas plus de grace, pour les tenir de vos » mains ; & je puis vous en répondre..... » Puisque cela est, vous en aurez.

Il mépriſoit sur-tout la satyre. Un jeune homme auquel il prenoit intérêt, avoit composé un mauvais ouvrage sur quelques écrivains de son temps, il prioit *Crébillon* de lui en dire son jugement. Notre illustre poëte, après avoir eu la patience de lire cet écrit, tança vivement le jeune auteur sur le mauvais usage qu'il faisoit de l'esprit qu'il se croyoit, & termina sa remontrance par ces mots : » Jugez à quel point la satyre est mépri- » sable, puisque vous y réussissez en quelque » sorte, même à votre âge ».

On peut croire que d'après ces principes, il n'a jamais écrit contre personne ; & on le savoit si bien, que lorsque dans son discours à l'académie, il récita ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.

le public, par des applaudissemens réitérés, confirma la justice que se rendoit M. de *Crébillon*.

On demandoit un jour à *Crébillon* pourquoi il avoit adopté dans ses tragédies le genre terrible : » Je n'avois point à choisir, répondit-il, Corneille » avoit pris le ciel, Racine la terre, il ne me » restoit plus que l'enfer, je m'y suis jetté à » corps perdu ».

Crébillon dans sa solitude imaginoit des sujets de romans & les composoit ensuite dans sa tête sans rien écrire, un jour qu'il étoit fort occupé, quelqu'un entra brusquement chez lui : » ne me » troublez point, lui cria-t-il, je suis dans un » moment intéressant ; je vais pendre un ministre » fripon & chasser un ministre imbécille. «

On demandoit à *Crébillon* pourquoi il étoit toujours entouré d'une meute de chiens. » C'est, » répondit-il, depuis que je connois les hommes ».

Tout le monde sait qu'on a attribué longtems les tragédies de *Crébillon* à un chartreux de ses parens. Ce grand poëte étant un jour à table avec des amis : » quel est, à votre avis, votre » meilleur ouvrage, lui dit quelqu'un ? Je ne » sais, répondit il, quel est le meilleur ; mais je » suis sûr (en montrant son fils, qui dinoit avec » lui) que voila le plus mauvais : C'est repli- » qua celui-ci, qu'il n'est pas du chartreux «.

Crébillon avoit eu le deſſein de traiter le ſujet de la mort de Juba, ce roi ſi fidèle au parti de Pompée; comme tout ce qui concerne ce grand poëte eſt intéreſſant, on croit devoir citer les deux ſeuls vers qu'on ait retenus de cette pièce qu'il n'avoit qu'ébauchée. C'eſt Juba, qui peint ainſi à Pétréius le caractère de Caton d'Utique:

Je le connois trop bien, loin de nous ſecourir,
Caton, farouche & fier, ne ſaura que mourir.

Crébillon, ayant eu une maladie très-inquiétante quelques années avant d'avoir donné & même achevé ſon Catilina, M. Hermant, ſon médecin, le pria de lui faire préſent des deux premiers actes qui en étoient faits: M. de *Crébillon* ne lui répondit que par ce vers ſi connu de Rhadamiſte:

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on aſſaſſine?

Vers ſur Catilina.

Si ce Catilina, donné par *Crébillon*,
N'a pas tout le ſuccès qu'on en devoit attendre;
Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit très-bon,
Mais l'auteur s'aviſa de prendre
Pour ſon héros un ſcélérat,
Un impie, un injuſte, un perfide, un ingrat,
Et chez les grands, comme chez le vulgaire,
Ce n'eſt là qu'un homme ordinaire.

CRILLON. (Louis le Berthon de) né en 1541, mort en 1615. Ce grand capitaine fut appellé de ſon vivant, *l'homme ſans peur.... le brave des braves.*

L'armée de Villars ayant inveſti Quillebeuf en 1592, *Crillon* défendit cette place, donnant pour toute réponſe aux aſſiégeans qui ſommoient les aſſiégés de ſe rendre: *Crillon eſt dedans & l'ennemi dehors.*

Crillon, écoutant la paſſion de J. C. fut ſaiſi d'un enthouſiaſme ſubit, & portant la main à ſon épée, il s'écria, *où étois-tu Crillon?* Le jeune duc de Guiſe voulut un jour éprouver ſon courage par une fauſſe alerte: Crillon prend ſon épée & vole à l'ennemi; mais le duc l'ayant auſſi-tôt détrompé par un éclat de rire: *jeune homme*, lui dit Crillon d'un ton ſévere, *ne te joue jamais à ſonder le cœur d'un homme de bien. Par la mort! ſi tu m'avois trouvé faible, je t'aurois poignardé.*

On connoît le billet laconique que le roi Henri le Grand lui écrivit: *Pends toi, Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort & à travers.*

Henri le Grand mettant la main ſur l'épaule de *Crillon*, dit à ſes miniſtres étrangers: Voilà le premier capitaine du monde. *Vous en avez menti, ſire, c'eſt vous*, répliqua vivement *Crillon.*

CRIMES. Néron plaiſantoit lui-même ſur ſes crimes: un jour qu'on lui apporta la tête de Rubellius, deſcendu de la maiſon des Céſars, qu'il avoit fait mourir, il dit en ſe moquant: » Je ne ſavois pas qu'il eût le nez ſi grand «.

Le poëte Ibicus fut attaqué par des voleurs en un lieu écarté, prêt à ſe voir aſſaſſiner, & ne ſachant à qui avoir recours, il vit voler des grues; ô grues! s'écria-t-il, vous ſervirez un jour de témoins contre mes meurtriers. Quelque temps après, ces voleurs étant à un marché, il paſſa une volée de grues; voilà, dit l'un d'eux en ſouriant, à l'un de ſes compagnons, les témoins du poëte Ibicus qui s'envolent. Ce propos fut entendu de quelqu'un qui, les ſoupçonnant là-deſſus d'avoir commis le meurtre, en avertit la juſtice, ils furent pris & avouerent leur crime.

Entre les tryals ou les cauſes fameuſes qui ont été réimprimées à Londres en 1738, avec des additions conſidérables, on lit, avec étonnement, le procès d'un ſeigneur Irlandois, nommé mylord Caſtelhaven, dont le crime eſt peut-être ſans exemple. Après une jeuneſſe paſſée dans les derniers déſordres, il avoit pris le parti de ſe marier. Ses parens, ſur qui il s'étoit repoſé du ſoin de lui chercher une femme, jetterent les yeux ſur une jeune perſonne, qui joignoit à la naiſſance, toutes les qualités qu'on eſtime dans ſon ſexe. Leur eſpérance étoit qu'elle pourroit lui inſpirer aſſez de reſpect & d'attachement pour le ramener tout-à-fait à ſon devoir; mais s'étant expliqués là-deſſus avec peu de ménagement, mylord en fut choqué; & l'horrible réſolution qu'il forma ſecrétement & qu'il exécuta avec la dernière barbarie, fit bien voir que tous ſes vices étoient moins venus du feu de la jeuneſſe, que de la noirceur de ſon caractère.

Le jour même de ſon mariage, s'étant défait des aſſiſtans, à la réſerve de quelques compagnons de débauche, qu'il avoit aſſociés à ſon deſſein, il entra avec eux dans la chambre de ſon épouſe; & les ayant exhortés, par un diſcours ironique, à prendre les ſentimens de reconnoiſſance & d'admiration qu'ils devoient à ſon amitié & à ſa grandeur d'ame, il leur abandonna la jeune dame, que le prélude de cette cérémonie avoit déjà fait tomber ſans connoiſſance. Loin d'être touchés de ſa ſituation, ces furieux entrèrent dans toutes les vues de leur guide; & firent pendant toute la nuit au ciel & à la vertu, le plus affreux outrage qu'on puiſſe s'imaginer. Les domeſtiques furent appelés à leur tour, & contraints par leurs maîtres de participer à leur crime.

On auroit accuſé la juſtice du ciel de n'avoir

pas puni cet horrible excès d'un coup de tonnerre, si elle n'avoit permis que l'ivresse & l'accablement de la débauche retinssent assez long-tems le chef des coupables, pour laisser au bruit de cette infâme aventure, le tems de se répandre, & aux juges du lieu, celui de s'armer en faveur de l'innocence. Ceux-ci se crurent dispensés de tous les ménagemens qui sauvent quelquefois un criminel illustre : ils firent arrêter mylord Cattelhaven sur un ordre de la cour; il fut transporté dans la ville capitale, & les cris du public, qui demandoient vengeance, ayant redoublé la diligence du premier tribunal de la justice, fut condamné en peu de jours à perdre la tête sur un échafaud.

Dans un pays néanmoins où l'on est extrêmement attaché à la lettre de la loi, il s'en fallut peu que le défaut d'une formalité ne mît quelque obstacle à un châtiment si juste. La pratique criminelle porte que l'accusateur doit être présenté au coupable en présence des Juges; comment faire consentir une jeune dame, dans des circonstances si cruelles, à soutenir la vue d'une nombreuse assemblée & la présence de celui qui l'avoit outragée ? Après bien des délibérations pour accorder la bienséance avec la loi, on prit un tempérament qui fut autorisé par l'approbation réunie de la cour & du parlement : ce fut de permettre à la jeune dame de se couvrir le visage d'un voile. On se contenta du serment de quatre personnes nommées pour l'aller prendre chez elle, qui rendirent témoignage, en la présentant aux juges, que c'étoit le malheureux objet du crime dont on attendoit la punition. Toutes les interrogations furent renouvellées devant elle; mais, avec des mesures qui ne l'exposèrent à rien de trop fâcheux pour sa douleur & sa modestie. On lui épargna les réponses qui n'étoient pas absolument nécessaires, & elle en fut quitte pour prononcer quelquefois *oui* ou *non*.

CRIS VIOLENS.

Aux jeux isthmiques, où Quintus Flaminius fit proclamer la liberté que les romains laissoient aux Grecs, les cris de cette grande assemblée furent si violens, qu'on y vit tomber d'en haut des corbeaux ou étourdis, ou incapables de voler dans un air fendu & percé si rudement & en tant d'endroits tout à la fois.

CRITIQUE.

En matière de littérature, le censeur le plus sévère d'un ouvrage, a dit un auteur moderne, est celui qui l'a composé. Combien il se donne de peine pour lui seul ? c'est lui qui connoît le vice secret, & ce n'est presque jamais-là que le critique pose le doigt. On peut se rappeller ici le mot d'un philosophe : ils disent du mal de moi. Ah ! s'ils me connoissoient comme je me connois !...

Un censeur fort content de son mérite, vint présenter à un monarque habile, un ouvrage de critique contre Virgile. Ce prince fit aussi-tôt apporter un boisseau de froment, & après qu'il fut vanné, il en fit donner les criblures pour récompense au *critique*.

Certain critique très-acharné contre Lamotte, loua beaucoup un écrit dont il ne le croyoit pas l'auteur. Détrompé bientôt, il ne put s'empêcher de s'écrier » ah ! si je l'avois su plutôt ».

Lorsque les lettres familières de Cicéron, de la traduction de l'abbé Dolivet, avec des notes de l'abbé Prévôt, parurent, l'abbé des Fontaines, dans ses feuilles périodiques, en parla d'une manière qui n'étoit pas aussi favorable que le méritoient & l'ouvrage & les talens de l'auteur. L'abbé Prévôt ne daigna pas répondre aux objections nombreuses de son critique, & se contenta d'envoyer les mots suivans au mercure.

« Je dois, dit-il, être bien moins offensé de cette » critique, que satisfait de me voir traiter avec » tant de ménagement. L'auteur m'avoit annoncé » fort honnêtement la guerre, par un billet que » je conserve encore. Je crois le devoir au public » pour la consolation d'une infinité d'auteurs » maltraités, qui ont cru pouvoir se plaindre » de la rigueur avec laquelle ils étoient jugés.

» Voici les termes ».

Je vais rendre compte, monsieur, de vos lettres familières de Cicéron, je vous prie de trouver bon qu'en rendant justice au mérite de la traduction & des notes, je ne laisse pas de faire mon métier. Alger meurt de faim, quand il est en paix avec tout le monde.

La critique douce & civile
Pour un auteur est un grand bien;
Dans son amour-propre imbécile,
Sur ses défauts il ne voit rien:
Le flambeau divin qui l'éclaire
Blesse, à la vérité, ses yeux,
Mais bientôt il n'en voit que mieux;
Il corrige, il devient sévère:
Qui tend à la perfection,
Limant, polissant son ouvrage,
Distingue la correction
De la satyre & de l'outrage.

Un peintre de portaits, que l'on accusoit de ne pas bien saisir la ressemblance, voulut s'assurer un jour si le reproche qu'on lui faisoit étoit fondé. Il annonce à plusieurs personnes & à ses

enfans, qu'il a fait un portrait de quelqu'un qu'ils connoissent tous. On vient voir son tableau, on le critique ; & la prévention agissant, on trouve qu'il n'a point saisi les traits de son original. » Vous vous trompez, messieurs, dit » alors la tête du tableau, « car c'est moi-même. En effet, c'étoit un ami qui s'étoit prêté au projet du peintre, en plaçant son visage dans la toile d'un cadre ajusté à cet effet.

CRÉSUS, roi de Lydie, mort vers l'an 544 avant J. C. Ce prince vantoit son bonheur en faisant voir ses trésors à Solon, mais ce sage, sans s'étonner, lui répondit : *Je n'appelle aucun homme heureux avant sa mort.* En effet, Crésus éprouva dans la suite de grands malheurs ; il fut sur le point d'être tué d'un coup de hache par un soldat qui ne le connoissoit pas, lorsque son fils, muet de naissance, fit un effort de nature, & s'écria : *Soldat c'est Crésus, arrête.*

CROMWEL, (Olivier) né à Hantington en 1599, mort à Witehalle, le 13 septembre 1658.

Cromwel, qui a joué un si grand rôle en Angleterre, étoit d'une constitution robuste & d'une physionomie mâle, mais peu agréable. Rien ne prévenoit en sa faveur. Il avoit une maniere de s'énoncer sèche, obscure, embarrassée. Député de la ville de Cambridge dans la chambre des communes pendant plus de deux ans, il ne se distingua jamais parmi les orateurs de cette chambre. Hambden, son ami, paroit avoir été le seul qui ait reconnu la profondeur de ce génie sombre & principalement fait pour l'action. Il prédit que s'il s'élevoit une guerre civile, le député de Cambridge laisseroit bien loin derriere lui tous ses rivaux. *Cromwel* semble avoir connu lui-même ce à quoi il étoit le plus propre. Il se joignit toujours à la faction qui montra le plus d'animosité contre l'infortuné Charles I. Ses talens se développerent dans la même proportion que son autorité. Tous les jours il déployoit quelques nouvelles facultés qui avoient été comme endormies jusqu'au moment où le besoin les mettoit en action. Habile à cacher l'ambition qui le dévoroit, il fit servir le zèle aveugle des *indépendans*, des *presbytériens*, & de quelques autres fanatiques à ses desseins.

Lorsqu'il fut élevé à la souveraine puissance sous le titre de *Protecteur*, sa dextérité ménagea également les différentes sectes, afin de se rendre maître des unes par les autres. Ses mœurs furent toujours austères ; il étoit sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans les affaires. Les armées angloises furent toujours victorieuses sous son commandement ; &, sans le titre odieux d'usurpateur, il auroit pu être compté au rang des hommes illustres qui ont le plus contribué à la gloire de leur nation.

Un homme, dit le grand Bossuet, s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite, rafiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre & de tout cacher ; également actif & infatigable dans la paix & dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil & par prévoyance ; mais au reste si vigilant & si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées : enfin, un de ces esprits remuans & audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde.

Cromwel n'avoit pas moins de 43 ans, lorsqu'il embrassa la profession militaire, & il devint en très-peu de temps un excellent officier. Lors de la révolution qui ôta la couronne & la vie à l'infortuné Charles I, les républicains & les royalistes anglois en étoient venus aux mains dans les plaines d'Yorck en 1644, & l'armée du parlement avoit été battue & mise en déroute. *Cromwel*, alors simple officier, apprend cet événement dans un lieu écarté où il se faisoit panser d'une blessure qu'il avoit reçue au commencement de l'action, il remonte aussi-tôt à cheval, sans attendre qu'on ait bandé sa plaie : *A quoi me serviroit ce bras, si le parlement perdoit la bataille ?* dit-il au chirurgien qui lui demandoit quelques momens. Il court tout de suite sur les royalistes. Ayant rencontré son général, le comte de Manchester qui fuyoit avec les autres, il le prend par le bras, en lui disant : » Vous vous méprenez, Mylord, l'en» nemi n'est pas où vous allez, il faut venir de ce côté-ci pour le trouver. » Manchester, piqué d'honneur par ce reproche ingénieux, retourna sur ses pas ; on recommença à charger, & les troupes qui avoient d'abord plié, firent des efforts si prodigieux qu'elles remportèrent un avantage complet. Le carnage fut tel dans cette malheureuse journée, que le chevalier Wane osa dire dans la chambre basse : » Que » si toutes les victoires du parlement coûtoient » autant de sang, il seroit à souhaiter qu'elles » ne fussent pas fréquentes ; parce qu'autrement » il faudroit appeler les nations étrangeres pour » peupler le royaume «.

Cromwel assembla des parlemens, mais il s'en rendoit le maître & les cassoit à sa volonté. Ayant su que la chambre des communes vouloit lui ôter le titre de *protecteur*, il entra dans la salle & dit fièrement : « J'ai appris, messieurs, » que vous avez résolu de m'ôter les lettres de » protecteur ; les voilà, dit-il, en les jettant

» sur la table : je ſerai bien aiſe de ſavoir s'il » ſe trouve parmi vous quelqu'un aſſez hardi » pour les prendre. » Après les avoir menacés, il exigea d'eux le ſerment de fidélité, & caſſa ce parlement. Il eût l'adreſſe d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin d'avoir la gloire de le refuſer, & pour mieux s'aſſurer la puiſſance réelle.

Il menoit dans le palais des rois une vie ſombre & retirée, ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Toutes ſes actions, toutes ſes démarches paroiſſoient n'avoir d'autre objet que la plus grande gloire de Dieu. Il avoit donné à la plupart de ſes régimens les noms des ſaints de l'ancien Teſtament. « *Cromwel*, dit un auteur anonyme » de ce temps, a battu le tambour dans tout » le vieux Teſtament ; on peut apprendre la » généalogie de notre Sauveur par les noms de » ſes régimens. Le commiſſaire n'avoit pas d'autre » liſte que le premier chapitre de ſaint Mat- » thieu ».

De toutes les ſectes qui étoient dans le royaume, celle des théiſtes fut la ſeule qu'il ne vit pas d'un bon œil, parce que leur religion étant ſans fanatiſme, devenoit inutile à un conquérant.

Olivier-Saint-John rapporte que *Cromwel* étant un jour à table avec ſes amis, il cherchoit le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne qu'il avoit décoëffée ; qu'on lui annonça dans le moment une députation, & qu'il répondit au domeſtique : *Dis-leur que nous cherchons le Saint-Eſprit.*

Il ſe permettoit quelquefois les bouffonneries les plus baſſes lorſqu'il ſe trouvoit avec ſes anciens amis. Il jetta un jour des charbons ardens dans les bottes d'un de ſes officiers.

Avant le procès du roi, il s'étoit aſſemblé un conſeil des chefs du parti républicain & des officiers généraux, pour concerter le modèle de ce gouvernement libre, qu'on ſe propoſoit de ſubſtituer à la conſtitution monarchique dont le renverſement étoit décidé. Après les plus grands débats ſur un ſujet ſi important, Ludlow nous apprend que *Cromwel*, dans un accès de gaîté, lui jetta un couſſin à la tête, & que lui il prit un autre couſſin pour répondre à cette galanterie, mais que le général ſe précipita ſur les degrés, & faillit de ſe bleſſer dangereuſement dans ſa fuite. Pendant que la haute cour de juſtice ſignoit la ſentence de mort du roi, affaire, s'il eſt poſſible, encore plus ſérieuſe, *Cromwel* prenant la plume pour ſigner ſon nom, s'aviſa auparavant de noircir d'encre le viſage de Martin, qui étoit proche de lui, & Martin, lorſque la plume lui fut paſſée, fit la même plaiſanterie à *Cromwel*.

Souvent le protecteur donnoit des fêtes aux officiers inférieurs, & l'on n'avoit pas plutôt ſervi, que, ſur quelque ſigne, les ſoldats entroient avec beaucoup de bruit & de confuſion, ſe jettoient ſur les mets, & les emportant, laiſſoient les convives auſſi ſurpris qu'affamés.

On ajoute qu'au milieu de ces amuſemens & de ces bouffonneries imprévues, ce mortel extraordinaire prenoit occaſion d'obſerver les caractères, les foibles & les vices des hommes, & quelquefois même il les pouſſoit, par l'excès du vin, à lui ouvrir les plus ſecrets replis de leur cœur.

Lorſqu'on n'eut plus lieu de douter que *Cromwel*, & ſa déteſtable faction, avoient réſolu la mort de l'infortuné Charles Ier, les comtes de Richemond, de Harford, de Southampton & Lindſey, ſeigneurs d'un nom & d'une vertu fort diſtingués, s'adreſſerent aux communes, & leur repréſentèrent : « Qu'ils étoient les conſeillers du roi, & » qu'ils avoient concouru par leurs avis aux dé- » marches dont on faiſoit des crimes à leur » maître ; qu'aux yeux de la loi, & ſuivant les » lumières de la raiſon, ils étoient ſeuls coupa- » bles, & devoient répondre ſeuls de tout ce » qu'il y avoit de blâmable dans la conduite du » prince ; qu'ils ſe préſentoient volontairement » à la juſtice pour ſauver par leur punition cette » précieuſe vie, qu'il convenoit aux communes » mêmes & à tous les ſujets de la couronne de » garantir & de défendre à toute ſorte de prix ». Un effort ſi généreux fit honneur à ces belles ames, & ne produiſit rien pour la ſûreté du roi.

Cromwel ſe ligua avec la France contre l'Eſpagne pendant le miniſtère du cardinal Mazarin. Cette fauſſe démarche a beaucoup contribué à la grandeur où la France eſt parvenue ſous le règne de Louis XIV. Dans le traité que firent alors les deux puiſſances, *Cromwel* fit mettre ſon nom avant celui de Louis XIV, à qui il ne voulut pas donner le titre de roi de France, mais celui de roi des François. *Cromwel* s'y qualifia protecteur d'Angleterre & de France. On diſoit en France que le cardinal Mazarin avoit moins peur du diable que de *Cromwel*.

Aux conférences des Pyrenées, où le roi Charles II alla trouver le cardinal Mazarin & dom Louis de Haro, le cardinal ne voulut point accorder d'entrevue à Charles II. Il fit une réception magnifique à Lockart, ambaſſadeur de *Cromwel* ; il envoya ſon carroſſe & ſes gardes au-devant de ce miniſtre, & lui céda la droite, honneur

honneur qu'il n'avoit jamais fait aux ambaſſadeurs des autres puiſſances.

Cromwel, preſque à l'agonie, aſſuroit hautement qu'il ne mourroit pas & que Dieu lui avoit fait connoître l'avenir; il avoua ſon impoſture à quelques amis & leur dit : *ſi je guéris, me voilà prophète, & ſi je meurs, que m'importe qu'ils me croyent un fourbe ?*

Cromwell faiſant ſon entrée à Londres, on lui fit remarquer l'affluence du peuple qui accouroit de toutes parts pour le voir : » Il y en auroit autant, dit-il, ſi l'on me conduiſoit à l'échaffaud.

Cromwell avoit fait mettre dans ſes drapeaux, *& vos Reges intelligite.*

CROMWELL (Richard) ſuccèda paiſiblement au protectorat de ſon père; mais, comme il n'avoit ni ſon génie, ni rien de cette intrépide férocité qui ſacrifie tout à ſes intérêts, il aima mieux ſe démettre du gouvernement que de le conſerver par le meurtre & l'injuſtice. Après le rétabliſſement de la famille royale, quoiqu'on ne penſât point à l'inquietter, il jugea que la prudence l'obligeoit de s'abſenter de l'Angleterre pour quelques années; & dans ſon voyage, ſe trouvant à Pezenas en Languedoc, il fut introduit ſous un nom emprunté chez le prince de Conti, gouverneur de cette province. La converſation tourna ſur les révolutions d'Angleterre; & le prince témoigna de l'admiration pour le courage & l'habileté de *Cromwell.* » A » l'égard de l'imbécille Richard, ajouta-t-il, » qu'eſt-il devenu ? Comment peut-il avoir été » aſſez bête pour ne pas tirer plus d'avantages » des crimes de la fortune de ſon père ? » Cependant ce Richard mena une vie paiſible & heureuſe, juſqu'à un âge très-avancé, & ſon père n'avoit jamais connu le bonheur. Il mourut en 1702, âgé de 90 ans.

CRUAUTÉ. Nous ne nous arrêterons pas long-temps ſur ce hideux chapitre, qui malheureuſement fait la plus grande partie de l'hiſtoire des peuples & des ſouverains.

Il y a une *cruauté* froide, tranquille & ſuperſtitieuſe; c'eſt le dernier période du crime. Le nommé Saint-Point, gouverneur de Macon, ville priſe ſur les huguenots, en 1562, étoit un monſtre de cette eſpèce; ce barbare ſe faiſoit un jeu de faire ſauter dans la Saone les calviniſtes qui avoient le malheur d'être ſes priſonniers. C'étoit principalement lorſqu'il donnoit à manger aux femmes diſtinguées de la ville & des environs, qu'il multiplioit ſes inhumanités. Lorſqu'on étoit ſur le point de ſortir de table, il demandoit ſi la farce étoit prête; mot du guet par lequel il s'informoit ſi ſes gens avoient eu ſoin de tirer de priſon quelques-unes des victimes qu'il vouloit faire ſervir au cruel paſſe-temps de ſa compagnie. Lorſque tout étoit prêt, il menoit promener les dames ſur le bord de la riviere, & ordonnoit qu'on jettât du pont en bas un ou deux de ces malheureux. Il prioit en même temps tous les convives de décider lequel étoit le plus alerte & avoit ſauté le plus légèrement. (*Mémoires de Tavannes*).

L'un des divertiſſemens ordinaires de Mouſſey Iſmael, roi de Maroc, étoit, dans un même tems, de monter à cheval, de tirer ſon ſabre, & de couper la tête à l'eſclave qui lui tenoit l'étrier.

L'empereur Soliman ayant promis au traître qui lui fit ſavoir l'extrémité à laquelle les chevaliers étoient réduits, de lui donner une de ſes filles en mariage, le fit écorcher tout vif, lui diſant qu'il ne vouloit point donner ſa fille à un chrétien, qu'après qu'il auroit quitté la peau qui avoit été baptiſée, & qu'ainſi il exécuteroit ce qu'il avoit promis quand il auroit une nouvelle peau.

Hérodes le Grand ſe ſentant près de ſa fin, manda à Jéricho toutes les perſonnes un peu conſidérables de la Judée, même des bourgades, & un de chaque famille, menaçant de la mort ceux qui refuſeroient de venir. Après qu'ils furent aſſemblés, il les fit tous enfermer dans le cirque, & contraignit, en pleurant, Salomé ſa ſœur, & Alexas, mari de Salomé, de lui promettre, que dès qu'il auroit rendu l'eſprit & avant qu'on le sût, ils feroient maſſacrer toutes ces perſonnes; afin que les juifs, qu'il ſavoit bien devoir ſe réjouir de ſa mort, fuſſent contraints malgré eux de la pleurer : mais cet ordre ne fut point exécuté.

Abdelkam, ſeigneur du royaume de Viſapour, ayant été commandé pour aller réduire le rebelle Sevagi, eut de la peine à quitter ſon ſerrail, où il avoit raſſemblé deux cens femmes des plus belles qu'on eût pu trouver. Sa jalouſie s'alluma d'une telle violence, qu'elle lui inſpira un deſſein bien extraordinaire. Il s'enferma huit jours dans ſon ſerrail, paſſant tout ce tems-là en feſtins & en plaiſirs. La fin en fut tragique; car le dernier jour il fit poignarder devant lui ces deux cens femmes, qui ne s'attendoient pas à un ſemblable traitement.

CUJAS, (Jacques) né à Toulouſe en 1520, mort à Bourges en 1590.

Cujas, né de parens obſcurs & ſans fortune, ne dut qu'à ſon génie & à ſon application d'être

mis au premier rang des interprètes du droit romain. Il enseigna avec la plus grande réputation dans plusieurs universités. Son attachement pour ses écoliers, l'affection avec laquelle il leur faisoit part de ses lumières, & même les aidoit de ses propres biens, le firent regarder moins comme leur professeur que comme leur père.

Cujas avoit, au rapport de Papyre Masson, qui a écrit sa vie, pris la singulière habitude d'étudier tout de son long sur un tapis, le ventre contre terre, ayant ses livres autour de lui.

Ce jurisconsulte professoit extérieurement la religion catholique, & évitoit de s'expliquer sur ses sentimens intérieurs. Lorsqu'on lui demandoit ce qu'il pensoit des matières théologiques qui s'agitoient de son tems, il répondoit toujours : *Nihil hoc ad edictum prætoris.*

Il se maria en secondes noces, & eut de ce second mariage une fille assez jolie, mais très-coquette, & qui écoutoit volontiers les propos galans. Les écoliers quittoient souvent les leçons du père pour se rendre auprès de la fille. Ils appeloient cela, *commenter les œuvres de Cujas.* Ceci donna occasion à l'épigramme suivante :

Viderat immensos Cujaci nata labores
Æternum patri commeruisse decus :
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia ; quod potuit corpore fecit opus.

Cujas avoit ordonné par son testament que ses livres fussent vendus en détail. Il craignoit peut-être que si une seule personne s'en rendoit propriétaire, elle ne recueillît les remarques écrites sur les marges, & n'en composât différens ouvrages.

Pasquier, dans ses recherches, dit que *Cujas* étoit si révéré en Allemagne, qu'ordinairement lorsque les professeurs parloient de lui en chaire, ils mettoient la main au bonnet pour marquer le respect qu'ils portoient à la mémoire de ce jurisconsulte.

Charles IX lui avoit accordé le glorieux privilège de prendre séance avec les conseillers au parlement de Dauphiné, comme un des plus illustres interprètes des loix.

CURÉ. Un évêque demandoit à un *curé*, ce que lui valoit sa cure ? Autant que votre évêché, monseigneur, répondit le *curé ;* le paradis ou l'enfer, suivant l'usage que nous ferons de nos talens.

Un moine, voyageant, entra chez un pauvre *curé* de village, & lui demanda l'hospitalité. Le *curé* le reçut de son mieux, mais le fit servir en vaisselle de terre, cuiller d'étain, fourchette de fer, &c. Le moine, qui aimoit ses aises, ne s'accommoda pas de cette simplicité ; il ouvre sa valise, en tire tous ses ustensiles en argenterie, & les pose sur la table. Le *curé*, à la vue de ce faste, lui dit : Mon père, nous ferions un bon religieux à nous deux — Pourquoi ? dit celui-ci. C'est que vous avez fait vœu de pauvreté, & moi je l'observe.

Un *curé* du diocèse de Troyes, grand amateur d'enterremens, avoit habitude, après avoir administré un malade, de rédiger, conjointement avec le maître d'école, son *acte mortuaire.* Un particulier ayant eu occasion de compulser le registre de la paroisse, fut fort surpris de s'y trouver au rang des morts ; il va trouver le *curé*, & lui dit : *J'ai été malade, vous m'avez administré, cela est vrai ; mais êtes vous bien sûr de m'avoir enterré ? Non*, répondit le *curé ; mais c'est égal, il faudra bien que vous y veniez tôt ou tard.*

Un évêque fort riche félicitoit un pauvre *curé* sur le bon air qu'il respiroit dans le pays de sa cure ; oui, monseigneur, reprit le *curé*, l'air y seroit bien bon en effet si je pouvois en vivre.

CYRUS, roi de Perse, mort vers l'an 529 avant Jésus-Christ.

Cyrus loua avec toute l'estime possible un de ses capitaines, nommé Chrysantas, de ce qu'ayant un jour, dans un combat, son ennemi en sa puissance, il le laissa aller, parcequ'étant prêt de le tuer, il entendit sonner la retraite.

Cyrus refusoit de voir Panthée, reine de la Susianne, sa prisonnière. Araspe, un de ses favoris, lui vantoit la beauté de cette princesse, & lui disoit que c'étoit un spectacle digne d'un roi : » Et c'est précisément parce qu'elle est belle, ré» pondit *Cyrus*, que je la fuis ; si je vais la voir » aujourd'hui que mes affaires me le permettent, » elle me plaira tant, que j'y retournerai encore » quand ma présence sera nécessaire ailleurs, &, » pour rester auprès d'elle, je négligerai les soins » les plus importans, je risquerai mes devoirs & » ma vertu ».

D.

DACIER (Anne Lefevre, depuis Madame) née à Saumur, l'an 1651, morte en 1720.

Monsieur Lefevre ne pensoit nullement à élever sa fille dans les lettres; mais le hasard en décida autrement. Ce savant avoit un fils qu'il élevoit avec un grand soin. Pendant qu'il lui faisoit des leçons, Anne Lefevre, qui avoit alors onze ans, étoit présente & travailloit en tapisserie. Il arriva un jour que le jeune écolier répondant mal aux questions de son père, sa sœur le souffloit en travaillant, & lui suggéroit ce qu'il devoit répondre. Le père l'entendit, & ravi de cette découverte, il résolut d'étendre sur elle ses soins, & de l'appliquer à l'étude. Elle fut très-fâchée d'avoir tant parlé, car dès ce moment elle fut assujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de temps de si grands progrès, que son père charmé d'un si excellent naturel, s'appliqua entièrement à l'instruire. De son écolière elle devint son conseil, de sorte qu'il ne faisoit rien sans le lui communiquer.

Un gentilhomme allemand, très-savant, vint voir madame Dacier, & lui présenta son livre en la priant d'y mettre son nom & une sentence. Elle vit dans ce livre, le nom d'un des plus savans hommes de l'Europe, cela l'effraya; mais vaincue par ses importunités, elle écrivit son nom avec un vers de Sophocle, qui veut dire : *Le silence est l'ornement des femmes.*

Madame *Dacier* étoit si charmée des Nuées d'Aristophane, qu'elle a traduites, qu'elle assure avoir lû avec plaisir cette piece, jusqu'à deux cens fois. Peut-être quelques personnes regarderont-elles cela comme une marque de sa prévention pour les ouvrages de l'antiquité.

Quand Molière eut publié son *Amphytrion*, madame *Dacier* avoit entrepris une dissertation pour prouver que celui de Plaute étoit fort supérieur; mais apprenant que le comique moderne devoit donner une comédie sur *les femmes savantes*, elle supprima fort prudemment sa dissertation.

Madame *Dacier* étoit très-charitable. Son mari lui représentant un jour qu'elle devoit modérer ses aumônes. Ce ne sont pas les richesses que nous avons, dit-elle, qui nous feront bien vivre, ce sont les charités que nous ferons. Elles seules peuvent nous rendre amis de Dieu.

DACIER (André), né en 1651, mort en 1722. Il a mis dans ses ouvrages beaucoup d'érudition & peu de goût; sa plus grande gloire est d'avoir donné son nom à la savante le Fevre, sa femme. On dit, à l'occasion de son mariage, que c'étoit l'union du grec & du latin.

Ces deux doctes époux partagèrent leurs travaux & leur vie dans la plus grande intimité. Ils eurent un fils & deux filles qui ne leur survécurent point. Le fils dès l'âge de dix ans montroit de grandes dispositions & portoit déjà un jugement sain sur les auteurs de l'antiquité. Il disoit qu'*Hérodote est un grand enchanteur*, & *Polybe un homme de grand sens.*

Lors de la dispute qui s'éleva sur le parnasse au sujet des anciens & des modernes, Pavillon disoit » qu'il feroit un livre sous le titre de » *Guerre des auteurs*, où il travestiroit *Dacier* » en un bon gros mulet chargé du bagage de toute » l'antiquité ».

On demandoit un jour à M. *Dacier* lequel étoit le plus beau d'Homère ou de Virgile. Un railleur qui étoit présent, prévint M. *Dacier*, & dit : *Homère est plus beau de mille ans.*

Despréaux appelloit les interprétations singulières que *Dacier* faisoit des anciens poëtes, *les révélations de M. Dacier.*

Quand *Dacier* & sa femme engendrent de leurs corps,
Et quand de ce beau couple il naît enfans, alors
Madame *Dacier* est la mère;
Mais ils engendrent d'esprit,
Et font des enfans par écrit,
Madame *Dacier* est le père.

DAGOBERT I., onzième roi de France, mort en 638, âgé d'environ trente-six ans.

Dagobert subjugua les Saxons & eut la cruauté de faire couper la tête à tous les prisonniers qui excédoient la longueur de son épée.

L'auteur des gestes de Dagobert raconte bonnement que ce prince étant mort fut condamné au jugement de Dieu, & qu'un saint hermite, nommé Jean, qui demeuroit sur les côtes de la mer d'Italie, vit son âme enchaînée dans une barque, & des diables qui la rouoient de coups, en la conduisant vers la Sicile, où ils devoient la précipiter dans les gouffres du mont Etna, mais que saint Denis avoit tout-à-coup paru dans un globe lumineux, précédé des éclairs & de la foudre, & qu'ayant mis en fuite ces malins esprits, & arraché cette pauvre âme des

griffes du plus acharné, il l'avoit portée au ciel en triomphe.

Cette prétendue aventure du roi *Dagobert* fut peinte derrière son tombeau dans la magnifique église qu'il avoit fait bâtir à son bienheureux protecteur.

DAGUESSEAU (Henri François), né à Limoges, en 1668.

Il se lia d'amitié dès sa jeunesse avec Racine & Boileau, &, à leur exemple, fit ses délices de cultiver les lettres, & même la poësie.

M. *Dagueſſeau*, dit Voltaire, étoit le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec, & un peu d'hébreu; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, &, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force & pureté à la fois : avant lui on faisoit des phrases.

Quelques traits épars nous feront connoître cet homme illustre dans les différentes périodes de sa vie. Il fut reçu avocat général à l'âge de vingt deux ans. Il parut d'abord avec tant d'éclat dans cette place, que le célèbre Denis Talon, alors président à mortier, ne put s'empêcher de dire : *Qu'il voudroit finir comme ce jeune homme commençoit.*

On disoit de M. *Dagueſſeau* qu'il *pensoit en philosophe & qu'il parloit en orateur.*

Quelqu'un conseilloit à l'illustre *Dagueſſeau*, » alors procureur général, de prendre du repos : » Puis-je me reposer, dit-il, tandis que je sais » qu'il y a des hommes qui souffrent ?..»

Après la mort du chancelier Voisin en 1717, M. le duc d'Orléans, régent, adressant la parole à plusieurs seigneurs, voulut absolument qu'on lui dit qui seroit chancelier. Celui que votre altesse royale voudra, dit l'un d'entr'eux; mais tout Paris nomme M. *Dagueſſeau.* Ce magistrat fut appelé sur le champ, à l'âge de quarante huit ans, à cette première charge du royaume, sans en avoir sollicité aucune, quoiqu'il fût souvent assuré du succès. *A Dieu ne plaise*, disoit-il quelquefois, *que j'occupe jamais la place d'un homme vivant.*

Le nonce Quirini allant à Frêne voir le chancelier *Dagueſſeau*, » c'est ici, dit le prélat, que » se forgent les armes contre la cour de Rome; » non, monsieur, répliqua le chancelier, mais » les boucliers ».

Un intendant écrivit au bas d'un placet une ordonnance en crayon; on en appela au conseil; M. d'Agueſſeau dit en riant : *C'est une affaire à terminer avec de la mie de pain.*

On ne doit pas oublier cette repartie ingénieuse qu'il fit, étant chancelier, à M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, lors du fameux procès entre les médecins & les chirurgiens. « M. » de la Peyronie sollicitoit vivement, & prioit » M. Dagueſſeau d'élever un grand mur, un mur » d'airain, disoit-il, entre le corps de la méde- » cine & celui de la chirurgie. *Mais, si nous* » *élevons ce mur*, lui demanda l'illustre magistrat, » *de quel côté faudra-t-il mettre le malade ?* »

DANCHET, (Antoine) né à Riom en 1671, mort à Paris en 1748, où il s'étoit fait aimer autant par son caractère qu'estimer par son esprit.

Il ne se permit jamais un seul vers satyrique, quoique poëte outragé. Un de ses rivaux l'ayant insulté dans une satyre sanglante, *Danchet* fit en réponse une épigramme très-piquante, l'envoya à son ennemi, & lui déclara que personne ne la verroit, mais qu'il vouloit seulement lui montrer combien il étoit facile & honteux d'employer les armes de la satyre.

Danchet fut un jour consulté par un jeune poëte sur une petite pièce qui commencoit ainsi:

Maison qui renfermez mon aimable maîtresse !

Rebuté du mot *maison*, il dit au jeune homme: Annoblissez vos expressions; mettez *Palais.* « Eh ! » monsieur, ma maîtresse est à l'hôpital ». Annoblissez-donc vos amours, répliqua vivement *Danchet.*

Son prologue des jeux séculaires dans l'opéra d'Hésione, peut être comparé à celui d'Amadis. On a retenu ces beaux vers imités d'Horace :

Père des saisons & des jours
Fais naître en ces climats un siècle mémorable;
Puisse à ses ennemis, ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux & triompher toujours.
Nous avons à nos loix asservi la victoire;
Aussi loin que tes feux nous portons notre gloire :
Fais dans tout l'univers craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui respire,
Soleil, puisse-tu ne rien voir
De si puissant que cet empire !

C'est dans ce prologue qu'on trouve ce couplet si cruellement parodié par Rousseau pour insulter *Danchet* lui-même & d'autres gens de lettres.

Que l'amant qui devient heureux
En devienne encor plus fidèle !
Que toujours dans les mêmes nœuds

Il trouve une douceur nouvelle!
Que les soupirs & les langueurs
Puissent seuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus sévère!
Que l'amant comblé de faveurs
Sache les goûter & les taire!

Le portrait de ce poëte a été gravé avec ces vers :

Si l'honneur de briller au théâtre lyrique,
Si des succès heureux sur la scène tragique,
Danchet, affranchissoient de l'éternelle nuit,
On te verroit jouir encore de la vie,
Et joindre le bon cœur avec le bel esprit,
Qui ne se trouvent pas toujours de compagnie.

DANCOURT (Florent Carton, sieur) naquit à Fontainebleau en 1661, le même jour que le grand Dauphin. Le père Delarue, jésuite, sous lequel il fit ses études, voulut procurer à sa société un jeune homme dont la vivacité & la pénétration promettoient beaucoup; mais l'éloignement du disciple pour le cloître rendit inutiles tous les soins du maître. *Dancourt* aima mieux se livrer au barreau, qu'il abandonna bientôt pour le théâtre. Il fut non-seulement grand acteur, sur-tout dans les rôles de jaloux, de financier, d'hypocrite, de misanthrope, mais encore auteur distingué.

Voltaire dit de ce poëte : « Ce que Regnard » étoit à l'égard de Moliere dans la haute co» médie, le comédien *Dancourt* l'étoit dans la » farce ».

Son dialogue est léger, vif, rapide, plein de gaîté & de saillies. La facilité que *Dancourt* avoit dans ses ouvrages, il la portoit dans la société.

On disoit de *Dancourt*, qu'il jouoit noblement dans la comédie & bourgeoisement dans le tragique.

Racine, qui n'aimoit point cet auteur, ayant entendu le libraire Brunet qui crioit : Messieurs, voilà le théâtre de M. *Dancourt : Dis son échafaud*, répliqua Racine.

Lorsque *Dancourt* se sentit malade, & proche de sa fin, il fit faire son tombeau, & l'alla voir avec la même tranquillité que s'il eût été destiné pour un autre.

Ce comédien avoit été chargé, par ses confrères, de porter aux administrateurs de l'hôpital le quart des pauvres. Il s'acquitta de cette commission, & fit aux administrateurs un très-beau discours. L'archevêque de Paris & le président de Harlai étoient à la tête du bureau. *Dancourt* s'efforça de prouver que les comédiens, par les secours qu'ils procuroient à l'hôpital, méritoient d'être à l'abride l'excommunication. Son éloquence ne fut pas heureuse. M. de Harlai lui répondit : » *Dancourt*, nous avons des oreilles pour vous » entendre, des mains pour recevoir les aumônes » que vous faites aux pauvres, mais nous n'avons » pas de langue pour vous répondre ».

Le père de la Rue sermonant son ancien disciple sur ce qu'il avoit embrassé la profession de comédien : « Ma foi, mon père, lui dit *Dancourt*, je » ne vois point que vous deviez tant blâmer l'état » que j'ai pris; je suis comédien du roi, vous » êtes comédien du pape; il n'y a pas tant de » différence de votre état au mien ».

Dancourt mourut en 1726.

DANÈS (Pierre), né à Paris l'an 1497, mort en 1577.

Danès fut un digne élève du savant Budé, & remplit pendant quelque temps une chaire de professeur en langue grecque, que François premier lui donna au collège royal. Il fut envoyé par ce prince, en qualité d'ambassadeur au concile de Trente. Un jour que Nicolas Pseaume, évêque de Verdun, parloit avec force contre certains abus qui regnoient dans la daterie & dans la chancelerie de la cour de Rome au sujet des provisions des bénéfices, un évêque Italien, regardant les François avec un sourire amer, dit en latin ces mots équivoques : *Gallus cantat.* — *Utinam*, reprit sur le champ *Danès, ad galli cantum Petrus resipiscceret!* Pallavicini, qui rapporte cette repartie célèbre, ajoute qu'elle servit comme d'un aiguillon, pour engager les pères du concile à travailler sérieusement à la réformation de la discipline ecclésiastique.

Henri II choisit *Danès* pour être précepteur du dauphin, François II. Cette place & son savoir l'élevèrent à l'évêché de Lavaur. Ayant été député à Paris par le clergé de sa province, on voulut lui assigner, pour les frais de ce voyage, mille ou douze cens livres; mais il les refusa, en disant que le revenu de son évêché lui suffisoit; que c'étoit la moindre chose qu'il pût faire pour son église, & pour celles qui en étoient voisines, que d'entreprendre quelques voyages pour leur rendre service.

Ce digne prélat, qui avoit été marié, & étoit devenu veuf avant que d'entrer dans les ordres, ayant appris dans son diocèse la mort de son fils se retira dans son cabinet pendant une demi-heure; & étant revenu joindre la compagnie d'un air tranquille : » Je viens de » recevoir la nouvelle de la mort de mon fils; » les pauvres ont gagné leur procès ».

DANGEAU (Philippe de Courcillon, marquis de), né en 1638, mort en 1720. Il fut de l'académie françoise & de celle des sciences. Il fit une grande fortune au jeu, & ses libéralités lui firent des amis puissans.

Jouant un jour avec le roi dans les commencemens des augmentations de Versailles, Louis XIV, qui avoit été importuné d'un logement pour *Dangeau*, & qui avoit bien d'autres gens qui en demandoient, se mit à le plaisanter sur sa facilité à faire des vers, qui, à la vérité, étoient rarement bons, &, tout d'un coup, lui proposa des rimes fort sauvages, & lui promit un logement s'il les rempliſſoit toutes sur le champ : *Dangeau* accepta, n'y passa qu'un moment, les remplit toutes, & eut le logement. On a de lui des mémoires en manuscrit où il se montre toujours le courtisan intéressé & le flatteur outré de Louis XIV.

DANGERS. On a dit que pour se soustraire aux *dangers*, il faut éviter la haîne des grands & la fureur du peuple ; craindre sa propre colère, rompre tout commerce avec un chymiste, ne pas donner sa confiance à un jeune médecin ; éviter la familiarité des moines, les confidences des vieilles, les qui-proquos des apothicaires, & l'*Cætera* des notaires ; être insensible aux larmes d'une femme, ne pas prendre à son service un domestique une fois chassé ; ne pas ajouter foi aux sermens d'un marchand ; ne pas se fier à la conscience d'un tailleur ; ne pas loger dans une nouvelle auberge, éviter la dispute avec un homme de justice, l'inimitié des gens à rabat de long ou petit volume ; tout commerce avec un inconnu ; l'amour des femmes de moyenne vertu ; la compagnie d'un athée, le dîner d'un ivrogne, & le souper d'un joueur ; toute liaison avec un courtisan disgracié, toute familiarité avec un homme qui se ruine ; & sur tout le crédit, les procès, l'épée d'un gentilhomme, & la plume d'un écrivain.

DANIEL (Gabriel), né en 1649, mort en 1728. Ce jésuite fut historien & historiographe de France.

Le duc de Saint-Simon dit, dans ses mémoires, que l'histoire de France du père *Daniel* parut évidemment composée pour persuader que la plupart des rois de la première race, plusieurs de la seconde, quelques-uns même de la troisième, ont été constamment illégitimes, très-souvent adultérins, & doublement adultérins, & que ce défaut ne les avoit pas exclus du trône. Il ajoute : « sur les matières de Rome, puis de la Ligue, c'est un plaisir de le voir courir sur les glaces avec les patins d'un jésuite. »

DANSE. Les pères de l'église ont condamné généralement les *danses* qui suivent ordinairement les festins des nôces, & l'on auroit de la peine à en trouver un seul qui les ait approuvées. Il faut cependant qu'elles fussent bien communes de leur temps, & que les chrétiens fussent bien incorrigibles à cet égard ; puisque les pères déclament si souvent & avec tant de chaleur, contre la *danse*.

Saint Augustin croit qu'il vaudroit mieux labourer la terre tout le dimanche que de danser ce jour-là, & on lui attribue même d'avoir dit que tous les sauts qu'on fait en dansant sont autant de sauts qui font tomber l'homme en enfer.

Guillaume de Lion appelle la *danse* un cercle dont le diable est le centre : quelqu'un a ajouté que tous ceux qui composent la circonférence de ce centre sont les anges de satan.

Alphonse, roi de Sicile remarquant que les François aimoient beaucoup la *danse*, les accusa de légèreté.

Cependant les cardinaux de Narbonne & de Saint-Severin danserent au bal que donna Louis XII, à Milan, en 1501.

Le cardinal Pallavicini rapporte qu'en 1562 les peres du concile de Trente donnèrent un bal à Philippe II, roi d'Espagne, que toutes les dames y furent invitées, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, & que Philippe II, & tous les pères du concile y danserent.

Un des curés du diocèse de Cambrai, se félicitoit devant Fénélon, d'avoir aboli la *danse* des paysans, les jours de dimanches & fêtes. » Mon» sieur le curé, lui dit ce vertueux archevêque, » ne dansons point, mais permettons à ces pau» vres gens de danser. Pourquoi les empêcher » d'oublier un moment qu'ils sont malheureux » ?

Le Sac, maître de *danse* françois, qui avoit long-temps montré son art à Londres, pendant le regne de la reine Anne, de retour dans sa patrie, cherchoit toujours les anglois que le hasard y amenoit, pour s'informer des nouvelles de ce pays. » Est-il bien vrai, demanda-t-il un jour à » quelqu'un, que Lord Harley a été fait comte » d'Oxford & lord tréforier ? On le lui certifia. » En vérité, reprit-il, je ne conçois pas ce que » diable votre reine a pu trouver en lui pour l'éle» ver ainsi ; je l'ai eu entre les mains pendant deux » ans entiers, & il a toujours été le plus lourd » de mes écoliers ».

Un grand danseur de l'opéra disoit, de la meilleure foi du monde : » Je ne connois aujourd'hui » en Europe que trois hommes uniques dans leur » espèce ; le roi de Prusse, M. de Voltaire & » moi ».

Un danſeur, nommé Memphis, qui étoit un philoſophe Pythagoricien, exprimoit par ſa *danſe*, au rapport d'Athénée, toute l'excellence de la philoſophie de Pythagore, avec plus d'élégance, de force & d'énergie que n'auroit pu le faire un profeſſeur de philoſophie.

DANSEUR DE CORDE ; homme qui marche, danſe & voltige ſur une corde. Cet art eſt fort ancien, & il étoit connu chez les Grecs & les Romains.

L'abbé de Choiſi, dans ſon Journal du voyage de Siam, dit : » Les *danſeurs de corde* ont fait » merveilles : ils mettent de longs bâtons l'un » au bout de l'autre, hauts comme trois mai- » ſons, & ſe tiennent debout au deſſus, ſans » contre-poids, quelquefois les pieds en haut ; » ils ſe couchent ſur des pointes d'épée, & » de gros hommes leur marchent ſur le dos ».

DANTE (Alighieri), né en 1265, mort en 1321. Ce poëte fut perſécuté dans ſa patrie, & obligé de fuir à Véronne, où le prince Albuin de l'Eſcale, montra moins d'eſtime pour cet homme de génie que pour un fou qu'il avoit à ſa cour. Quelqu'un lui témoignant ſa ſurpriſe d'une telle préférence, *Dante* répondit : *C'eſt que chacun aime mieux ſon ſemblable.*

L'ouvrage de *Dante* le plus célèbre, eſt ſon Poëme de l'enfer, du purgatoire & du paradis, partagé en trois actes ou récits, que les Italiens ont nommé la *divine Comédie*, parce qu'en effet l'auteur s'y eſt élevé au deſſus de ſon ſiecle, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour les détails. On a même fondé une chaire & une ſorte d'académie pour expliquer ce Poëte, qui a toujours des admirateurs.

DAPHNÉ, ſuivant la fable, *fille du dieu Pénée*, fuyant les pourſuites d'Apollon, fut métamorphoſée en laurier. C'eſt le ſujet de ce joli ſonnet de Fontenelle.

Je ſuis, crioit jadis Apollon à Daphné,
Lorſque tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kirielle
Des rares qualités dont il étoit orné :

Je ſuis le dieu des vers, je ſuis un bel eſprit.
Mais les vers n'étoient point le charme de la belle.
Je ſais jouer du luth, arrêtez : bagatelle.
Le luth ne pouvoit rien ſur ce cœur obſtiné.

Je connois la vertu de la moindre racine ;
Je ſuis, n'en doutez point, Dieu de la médecine.
Daphné couroit plus vîte à ce nom ſi fatal.

Mais s'il eût dit : Voyez quelle eſt votre conquête ;
Je ſuis un jeune Dieu, beau, galant, libéral ;
Daphné, ſur ma parole, auroit tourné la tête.

DEBAUCHE.

Courir de maîtreſſe en maîtreſſe,
Paſſer ſes jours en libertin,
Dans la continuelle ivreſſe
Qui naît de l'amour & du vin ;
Par des liqueurs de toute eſpèce
Se brûler du ſoir au matin,
C'eſt, en terme de banque, eſcompter ſa jeuneſſe.

(PANNARD.)

DÉDICACE. Furetiere a dit que le premier inventeur des *Dédicaces* étoit un mendiant.

M. *Foote*, auteur comique & entrepreneur d'un ſpectacle à *Londres*, a donné une pièce intitulée, l'*Anglois à Paris*. La dédicace en eſt ſingulière, elle s'adreſſe au libraire. » Comme » je n'ai, dit M. *Foote*, nulle obligation à au- » cun grand ſeigneur, ni à aucune dame de ce » pays-ci, & que je déſire, d'ailleurs, que mes » écrits n'ayent jamais beſoin de leur protection, » je ne connois perſonne dont les bons offices » me ſoient auſſi néceſſaires que ceux de mon » libraire. C'eſt pourquoi, M. Vaillant, je vous » remercie de la netteté de l'impreſſion, de la » beauté des caractères, & de la bonté du pa- » pier, dont vous avez décoré l'ouvrage de » votre très-humble ſerviteur *Foote* ».

DEFAUTS NATURELS. Les *défauts naturels* ne doivent jamais être reprochés, & les perſonnes qui en ſont affligés font très-bien d'en badiner elles-mêmes. Un archevêque de Lyon, qui avoit les mains toutes défigurées & toutes perdues de la goutte jouoit aux cartes avec M...., & lui gâgnoit mille piſtoles : Je me conſolerois, lui dit M.... ſi mon argent n'avoit pas été ramaſſé par la plus vilaine main du royaume. Cela eſt faux, lui dit l'archevêque, j'en ſais encore une plus laide. Parbleu, repartit M...., je gage trente piſtoles que non. L'archevêque, après avoir gagé, ôta le gand qui couvroit la main gauche, & M... avoua qu'il avoit perdu.

Si vous avez un *défaut*, faites paroître des qualités ſi brillantes, que les yeux de l'envie éblouis, ne puiſſent l'appercevoir : il n'appartient cependant pas à tout le monde d'imiter Céſar, qui, pour cacher ſa tête chauve, la couvrit de lauriers.

On rapporte de madame la ducheſſe de *** qu'elle avoit toujours la tête ornée des plus beaux diamans pour cacher l'équivoque de ſes cheveux.

LA DÉFIANCE dans un gouvernement de place eſt l'effet d'une prudence active & éclairée. La politeſſe, & même l'amitié, ne l'autoriſent point à hazarder un poſte qui lui eſt confié. C'eſt ce dont étoit perſuadé Céſar Cavaniglia, Caſtellan de Livourne en 1646. Le grand duc de Toſcane, François, lui avoit fait dire de rendre les plus grands honneurs à un vice-roi de Naples, qui eut la curioſité de voir la citadelle. Don Céſar le prie d'y venir avec peu de ſuite; &, avant de le recevoir, y fait entrer une compagnie d'infanterie. Comme il s'apperçoit que ces précautions bleſſent le vice-roi: » Monſeigneur, lui dit-il, j'ai » oui aſſurer à nos pères, qu'anciennement on » couvroit d'une peau d'âne ceux à qui l'on con- » fioit des places importantes, pour les avertir » que le devoir de leur charge les exemptoit de » toute cérémonie, & de toute civilité, afin d'é- » viter toute ſurpriſe «.

Darius, Roi de Perſe, aſſiégeant Babylone qui ne vouloit point ſe rendre, Zopire, un de ſes courtiſans, ſe coupa le nez & les oreilles, & ſe préſenta dans cet état aux Babyloniens, en leur faiſant entendre que Darius lui avoit fait ce mauvais traitement. Ils crurent que la vengeance leur avoit entiérement gagné Zopire: il fit trois ſorties, qu'il avoit concertées avec Darius, où il eut toujours l'avantage. Les Babyloniens jugerent qu'ils ne pouvoient pas choiſir un commandant plus ſûr & plus habile; ils lui confierent leur ville dont il ouvrit les portes à Darius. Voilà des ſtratagêmes bien propres à vaincre la défiance elle-même.

Le ſophiſte *Antiochus* s'emportoit facilement; mais la philoſophie lui avoit appris à connoître ſon défaut. Comme il n'étoit pas aſſez maître de lui-même pour parler tranquillement ſur les abus de ſon ſiecle, il s'abſtenoit de monter à la tribune aux harangues, & de ſe mêler du gouvernement. Quelqu'un ſe moquoit de cette ſage défiance, & l'accuſoit d'être à cet égard d'une timidité condamnable: » Ce n'eſt pas le peuple, répondit-il, » c'eſt *Antiochus* que je crains «.

DÉGUISEMENT. On voit ſouvent au bal, un corps régulier ſous un extérieur diforme; & plus ſouvent encore dans la ſociété, un caractere diforme ſous un dehors régulier.

Les Sbires ayant trouvé un prélat en habit déguiſé dans un endroit ſuſpect, l'emmenerent devant le pape Benoit XIV. Un cardinal qui étoit préſent, fit un grand crime au prélat de ſon déguiſement. Il a bien fait, répondit le pape, ſeroit-il plus ſéant qu'il y eût été ſans changer d'habit?

DÉLATEUR. Accuſateur ſecret qui craint la lumiere & les preuves. On voit par cette définition qu'il n'y a qu'un lâche qui peut ſe charger du métier de délateur. Auſſi l'on remarque que les bons princes les ont toujours écartés du trône: Antonin le pieux en fit mourir pluſieurs; d'autres furent battus de verges, envoyés en exil, & mis au rang des eſclaves: ceux qui échapperent à ces châtimens, échapperent rarement à l'infamie.

Monſeigneur, diſoit un delateur à Louis de Bourbon frere de Charles V, voilà un mémoire qui vous inſtruira de pluſieurs fautes que des perſonnes pour qui vous avez trop de bonté ont commiſes contre vous. Avez vous auſſi tenu un regiſtre des ſervices qu'elles m'ont rendus, répondit le prince?

DEMADES, orateur Athénien mort, 322 ans avant J. C.

Il diſoit que la pudeur dans une femme étoit la citadelle de la beauté. Philippe après la bataille de Cheronée, voulut célébrer ſa victoire par des danſes. Demades, un des priſonniers, indigné de voir le roi dans cette ivreſſe oſa lui dire, ſeigneur, la fortune vous avoit donné à ſoutenir le role brillant d'Agamemnon; & vous faites l'indigne perſonnage de Therſite.

DÉMARATE, roi de Sparte, mort vers l'an 410 avant J. C.

Il fut chaſſé de ſon trône, & ſe retira en Aſie auprès de Darius fils d'Hyſtapes. On lui demanda comment étant roi, il s'étoit laiſſé exiler? C'eſt, répondit-il, *qu'à Sparte la loi eſt plus puiſſante que les rois.*

DÉMETRIUS, (Poliorcete), mort l'an 286 avant J. C. Ce prince regardoit l'inaction comme le plus grand vice d'un monarque qui doit rendre compte aux hommes de tous les inſtans de ſa vie. Auſſi quand la guerre ou les affaires lui laiſſoient quelques momens de repos, il les conſacroit à l'utilité publique, en ſe livrant à l'étude de cette partie de la mécanique, qui a pour objet la fabrication des machines de guerre & des vaiſſeaux. Il cherchoit les moyens de donner aux uns plus de jeu, aux autres plus de légéreté; c'eſt de ces méditations ſavantes qu'on vit ſortir *l'Hélépole*, machine fameuſe dans l'antiquité, remuée par quatre mille bras, & dont l'effet étoit peut-être plus terrible que celui de nos canons. Elle lançoit des quartiers de rochers, des milliers de flèches, une grêle de balles de plomb & de fer: elle ſupléoit, dit-on à une armée de vingt mille hommes; & les remparts, les fortifications les plus ſolides ne pouvoient lui oppoſer d'invincibles barrières.

DÉMOCRITE, de la ville d'Abdère en Thrace, mort l'an 322 avant Jéſus-Chriſt. Ce philoſophe avoit compoſé un grand nombre d'ouvrages qui ſe ſont perdus, & d'où Epicure avoit tiré ſa philoſophie.

« *Démocrite*

» *Démocrite* & Héraclite, dit Montagne, ont » été deux philosophes, desquels le premier trou- » vant vain & ridicule l'humaine condition, ne » sortoit en public qu'avec un visage moqueur & » riant. Héraclite ayant compassion de cette même » condition notre, en portoit le visage continuel- » lement triste, & les yeux chargés de larmes. » J'aime mieux la première humeur, non parce » qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, » mais parce qu'elle est plus dédaigneuse, & qu'elle » nous condamne plus que l'autre : & il me semble » que nous ne pouvons jamais être assez mépriſés » selon notre mérite. La plainte & la commisera- » tion sont mêlées à quelque estimation de la chose » qu'on plaint : les choses de quoi on se moque on » les estime sans prix. Je ne pense point qu'il y ait » tant de malheur en nous, comme il y a de va- » nité, ni tant de vanité comme de sottise : nous ne » sommes pas si pleins de mal comme d'inanité : » nous ne sommes pas si misérables comme nous » sommes vils «.

Les Abdéritains qui ne voyoient rien dans leur conduite qui dût exciter les ris perpétuels de *Démocrite*, jugèrent qu'il tomboit en enfance, & envoyèrent chercher Hippocrate, pour qu'il lui ordonnât un régime ; mais le célèbre médecin s'étant rendu auprès du philosophe, conçut tant de vénération pour son esprit & pour sa vertu, qu'il ne put s'empêcher de dire aux Abdéritains que ceux qui s'estimoient les plus sains, étoient les plus malades.

Démocrite se trouvant à la cour de Darius, & ne pouvant réussir à soulager la douleur de ce monarque affligé de la mort de la plus chère de ses femmes, il lui promit de la rendre à la vie, pourvu qu'on lui amenât trois personnes qui n'eussent jamais essuyé d'adversités en ce monde. Cette recherche qui demandoit du temps, apporta quelque soulagement au chagrin de Darius ; & lorsqu'après bien des soins, on reconnut que la chose étoit impossible. *Démocrite* usa de son ris ordinaire qu'on pourroit nommer *Abdéritain* ; il remontra au prince le tort qu'il avoit de se laisser abattre par les afflictions, puisque, de tous les hommes qui étoient sur la terre, il n'y en avoit pas un qui en fût exempt, & qui n'eût vraisemblablement plus de raison que lui de se plaindre de la rigueur du destin.

» Celui qui sait jouir du peu qu'il a, disoit *Dé-* » *mocrite*, est toujours assez riche «.

Ce philosophe porta si loin l'amour des sciences, qu'il abandonna sa patrie & voyagea dans la Chaldée pour apprendre l'astronomie : il passa de là en Perse, où il prit une connoissance profonde de la géométrie. Enfin, il vint à Athènes ; & là, animé plus que jamais du desir insatiable d'apprendre, il se creva les yeux, afin que les objets extérieurs ne pussent le distraire de ses méditations.

On rapporte que *Démocrite* âgé de cent neuf ans s'ennuya de vivre. Il retranchoit tous les jours quelque peu de sa nourriture, & de cette manière il étoit enfin parvenu à éteindre presque tout à fait ce principe de feu qui vivifie nos corps ; il alloit toucher à sa dernière heure lorsqu'une nièce qu'il aimoit, vint le supplier de ne pas se laisser mourir encore, parce que sa mort la priveroit du plaisir de prendre part à une fête prochaine. *Démocrite* daigna, pour l'obliger, se résoudre à prolonger sa vie de quelques instans ; & s'étant fait apporter du pain chaud, il vécut encore trois jours en le flairant seulement. (*Anecd. de médecine.*)

DÉMONAX, Philosophe Athénien, mort vers l'an 120 de J. C.

On lui demandoit ce qu'il pensoit des enfers ? Attendez que j'y sois, répondit-il, alors je vous écrirai ce qui s'y passe.

Un homme chargé d'un emploi important pria *Démonax* de lui donner des principes de conduite. Parlez peu, lui dit ce philosophe, & écoutez beaucoup.

Les loix, suivant *Démonax*, ne corrigent pas les méchans, & les bons n'en ont pas besoin.

DÉMONIDES. Le philosophe *Démonides*, avoit les pieds tortus & tout contrefaits. Ses chaussures lui ayant été volées, il dit pour toute vengeance : » Puissent-elles bien aller aux pieds de celui qui me les a prises !

DÉMOSTHENES, orateur grec, né à Athènes l'an 381, mort l'an 321 avant Jésus-Christ. Il n'étoit point fils d'un forgeron, comme Juvenal veut le faire entendre, mais d'un homme assez riche pour faire valoir des forges.

Démosthènes naquit avec ce qui forme les grands hommes, l'enthousiasme de la gloire & l'amour de la liberté ; c'est peut-être le républicain qui s'est montré le plus grand ennemi de toute dépendance & de toute servitude, & jamais Philippe, roi de Macédoine, ne seroit parvenu au degré de puissance qui causa la perte de la Grèce, si les Athéniens eussent voulu suivre les avis de cet orateur patriote ; mais il adressoit la voix à l'amour de la patrie, & cette belle passion n'échauffoit plus le cœur des Athéniens. Il a fixé le plus haut degré de l'éloquence grecque.

« Ce qui caractérise *Démosthènes* plus que tout le reste, & en quoi il n'a point d'imitateur, dit Rollin, est un oubli si parfait de lui-même, une exactitude si scrupuleuse à ne faire jamais parade d'esprit, un soin si perpétuel de ne rendre l'au-

diteur attentif qu'à la cauſe, & point du tout à l'orateur, que jamais il ne lui échappe une expreſſion, un tour, une penſée qui n'ait pour but ſimplement que de plaire & de briller. Cette retenue, cette ſobriété dans un auſſi beau génie qu'étoit *Démoſthènes*, dans des matières ſi ſuſceptibles de graces & d'élégance, met le comble à ſon mérite, & eſt au-deſſus de toutes les louanges ».

Un des rivaux de *Démoſthènes*, pour lui marquer que ſes diſcours étoient travaillés avec trop de ſoin, lui dit un jour, *qu'ils ſentoient l'huile.* « On voit bien, lui répliqua cet orateur, que les » vôtres ne vous ont pas mis en dépenſe ».

Quelqu'un l'interrogea à trois différentes repriſes ſur la qualité qu'il jugeoit la plus néceſſaire à l'orateur : il ne dit autre choſe, ſinon que c'étoit la déclamation ; voulant inſinuer par cette réponſe répétée juſqu'à trois fois, que cette qualité étoit celle dont le défaut pouvoit le moins ſe couvrir, & celle qui étoit la plus capable de ſuppléer aux autres.

Un Athénien qui étoit venu trouver *Démoſthènes* pour qu'il prît en main ſa défenſe contre un homme qui l'avoit maltraité, lui faiſoit tranquillement le récit des injures qu'il en avoit reçues : mais *Démoſthènes* ſe contenta de répondre, *qu'il n'en étoit rien. Comment*, s'écria cet homme avec colère, *je n'ai point été maltraité? Oh préſentement*, répliqua *Démoſthènes, j'entends la voix d'un homme qui a été véritablement inſulté.* Cet orateur étoit perſuadé que le ton & le geſte de celui qui parle ſont néceſſaires pour rendre croyable tout ce qu'il dit.

Quel orateur poſſéda à un plus haut degré cette partie importante de l'art oratoire ! Le feu de ſes yeux, l'action de ſon viſage, la véhémence de ſes geſtes étoient comme un poids qui accabloit ſes adverſaires ; & Eſchine, ſon rival, l'éprouva plus d'une fois. Cet orateur s'étoit oppoſé à ce que les Athéniens décernaſſent une couronne d'or à *Démoſthènes*, qui s'en étoit rendu digne par les ſervices les plus ſignalés. Mais dans le procès qu'il intenta en conſéquence, il fut foudroyé par l'éloquence toujours victorieuſe de ſon célèbre antagoniſte, & envoyé en exil à Rhodes. Ayant un jour prononcé aux rhodiens ſa harangue contre *Démoſthènes*, il reçut les applaudiſſemens qu'elle méritoit ; mais lorſqu'à leur prière il leur récita la réponſe de *Démoſthènes*, il fut interrompu par de fréquentes acclamations, & ne put s'empêcher de dire : *Eh ! que ſeroit-ce donc ſi vous l'entendiez lui-même ?*

Eſchine, en partant pour ſon exil, ſe trouvoit ſans argent & ſans aucun ſecours ; ſon vainqueur l'apprend, vole à lui la bourſe à la main, & met tant de nobleſſe dans ſes offres, qu'il l'oblige à les accepter. Eſchine, frappé de cette grandeur d'ame, s'écria alors : « Comment ne re» gretterois-je pas une patrie où je laiſſe un en» nemi ſi généreux, que je déſeſpère de rencon» trer ailleurs des amis qui lui reſſemblent ! »

Longin, dans ſon *traité du ſublime*, donne les plus grandes louanges à *Démoſthènes*, & cite comme un des morceaux les plus ſublimes cet endroit où l'orateur athénien, dans ſa harangue pour la couronne, veut juſtifier ſa conduite, & prouver aux athéniens qu'ils n'ont point fait une faute en ſuivant le conſeil qu'il leur avoit donné de livrer bataille à Philippe : il ne ſe contente pas d'apporter froidement l'exemple des grands hommes qui ont combattu pour la même cauſe dans les plaines de Marathon, à Salamine & devant Platée. Il en uſe bien d'une autre ſorte, dit Longin, & tout d'un coup, comme s'il étoit inſpiré d'un Dieu & poſſédé de l'eſprit d'Apollon même, il s'écrie en jurant par ces vaillans défenſeurs de la grace : « Non, meſſieurs, non, » vous n'avez point failli ; j'en jure par ces grands » hommes qui ont combattu ſur terre à Mara» thon & à Platée, ſur mer devant Salamine & » Arthemiſe ; & tant d'autres qui tous ont reçu » de la république les mêmes honneurs de la » ſépulture, & non ceux là ſeulement qui ont » réuſſi & remporté la victoire. » Ne diroit-on pas, ajoute Longin, qu'en changeant l'air naturel de la preuve en cette grande & pathétique manière d'affirmer par des ſermens extraordinaires, il déifie, en quelque ſorte, ces anciens citoyens, & fait regarder tous ceux qui meurent de la ſorte comme autant de Dieux, par le nom deſquels on doit jurer ?

Philippe & Alexandre trouvèrent dans *Démoſthènes* un ennemi plus redoutable lui ſeul que toutes les forces de la Grèce. Sans cet orateur, diſoit Antipater, un des ſucceſſeurs d'Alexandre, nous aurions pris Athènes avec plus de facilité que nous ne nous ſommes emparés de Thèbes & de la Béotie ; lui ſeul fait la garde ſur les remparts, tandis que ſes citoyens dorment. S'il avoit en ſa diſpoſition les troupes, les vaiſſeaux, les finances des grecs, que n'auroit pas à craindre notre Macédoine, puiſque, par une ſeule harangue, il ſoulève toute la Grèce contre nous, & fait ſortir des armées de terre. Ce prince, victorieux des grecs, impoſa pour une des conditions de la paix qu'on lui demandoit, que *Démoſthènes* lui ſeroit livré entre les mains. Mais cet orateur, à l'approche des ſoldats envoyés pour le prendre, termina ſes jours par le poiſon qu'il portoit toujours ſur lui, & cet homme qui ne pouvoit enviſager la mort ſur un champ de bataille, l'appela tranquillement à ſon ſecours. Les athéniens lui firent ériger une ſtatue de bronze, & ordon-

nèrent, par un décret, que d'âge en âge l'aîné de sa famille seroit nourri dans le Prytanée. Au bas de sa statue étoit gravée cette inscription : *Démosthènes, si la force avoit égalé en toi le génie & l'éloquence, jamais Mars le macédonien n'auroit triomphé de la Grèce.*

DENYS tyran de Syracuse, surnommé l'ancien, mort l'an 388 avant J. C., âgé de 63 ans, après en avoir règné 38.

Denys, d'une naissance obscure, s'éleva en peu de temps, de l'état de simple greffier, à une domination despotique. Cet ambitieux n'épargna aucun crime pour parvenir à ses fins, & fit voir la vérité de cet adage du sage Bias, que de toutes les bêtes sauvages, un tyran est la plus farouche & la plus sanguinaire.

Un certain Martias songea qu'il coupoit la gorge à *Denys ;* celui-ci le fit mourir, disant qu'il n'y auroit pas songé la nuit, s'il n'y eût songé le jour.

Une parole échapée à son barbier, qui se vanta en plaisantant, de porter toutes les semaines le rasoir à la gorge du tyran, lui coûta également la vie.

Denys pour ne plus abandonner sa tête à un barbier, avoit appris à ses filles, encore très-jeunes, à lui rendre le même service. Son lit étoit environné d'un fossé très-long & très-profond, avec une espèce de pont-levis qui entouroit & fermoit le passage. Son frère & son fils même n'entroient point dans sa chambre sans avoir changé d'habits, & sans avoir été visités par les gardes.

Un jour que son frère, en lui faisant la description d'un terrain, prit la hallebarde d'un des gardes qui étoient présens pour en tracer le plan sur la table, *Denys* entra dans une furieuse colère, & tua le garde qui avoit donné sa hallebarde si facilement.

Lorsqu'il étoit obligé de haranguer le peuple, il ne le faisoit que du haut d'une tour, & croyoit se rendre invulnérable en se rendant inaccessible : il ne sortoit jamais qu'il ne portât sous sa robe une cuirasse d'airain. N'osant se fier pour sa garde à ses propres sujets, il vivoit au milieu des esclaves étrangers, & il ne goûta jamais la douceur d'aimer & d'être aimé, ni même les charmes d'une confiance réciproque. Qui voudroit à ce prix acheter une couronne !

Un homme vint l'avertir publiquement qu'il savoit un moyen infaillible pour découvrir les conspirations les plus cachées, & s'approchant de *Denys :* » Donnez-moi, lui dit-il, un ta» lent, & on croira en effet que j'ai un secret, » & qu'il est bon ». *Denys* s'écria d'un ton persuadé : *l'avis est important*, & récompensa généreusement cet homme.

Il fit enlever de tous les temples, les richesses, les tables d'argent ; & comme on y avoit inscrit, suivant l'ancien usage de la Grèce, *aux bons Dieux*, il vouloit, disoit-il, profiter de leur bonté.

Il envoya plusieurs de ses poëmes à Olympie, ville de Grèce, pour y disputer le prix. Ils furent lus & sifflés. Les Athéniens se montrèrent plus complaisans ; ils lui adjugèrent le prix de la tragédie. Il fut d'autant plus glorieux de cet honneur, qu'il le méritoit moins ; il en rendit aux Dieux de solemnelles actions de graces par les plus somptueux sacrifices, traita magnifiquement tous ses favoris ; & les excès auxquels il s'abandonna lui-même, contre sa coutume, lui causèrent une indigestion dont il mourut. Un oracle avoit prédit qu'il mourroit d'une victoire qu'il remporteroit sur ses adversaires qui valoient mieux que lui. Il revenoit de faire la guerre aux Carthaginois, beaucoup plus puissans que lui, & croyoit que c'étoit là l'accomplissement de l'Oracle : mais il auroit dû plutôt en faire l'application aux circonstances présentes. En effet, quoique mauvais poëte, il vainquit, par le jugement des Athéniens, des concurrens qui lui étoient bien supérieurs dans le talent de la poésie.

Denys, informé qu'une vieille femme prioit les Dieux de prolonger la vie à son souverain, l'interogea sur les motifs qui l'engageoient à s'intéresser ainsi à sa conservation : c'est, dit cette femme, qu'ayant été gouvernée par un méchant prince, dont je souhaitois la mort, & qui périt ; & voyant que son successeur est un tyran plus abominable, je crains qu'il ne soit remplacé par un monstre encore pire que toi.

DENIS (le jeune), successeur & fils du précédent, mort vers l'an 330 avant J. C. Son père lui reprocha un jour la violence qu'il avoit faite à une dame de Syracuse, lui demandant s'il avoit jamais entendu dire que dans sa jeunesse il eût commis de telles actions : *C'est*, lui répondit le jeune *Denys, que vous n'étiez pas né fils de roi.* — » Et toi, tu n'en seras » jamais père ».

Il fut chassé de Syracuse, & réduit à tenir une école à Corinthe.

Etant interrogé » pourquoi il n'avoit pas pû » se maintenir sur le trône de son père ? Ne » vous en étonnez pas, répondit *Denys*, car

» mon père, qui m'avoit laissé tous ses biens, » ne m'avoit pas transmis sa fortune, qui les » lui avoit fait acquérir ».

DENTS. Un soldat souffroit d'énormes maux de *dents*, il entroit quelquefois en fureur; les remèdes les plus appropriés ne diminuoient rien de la violence de ses douleurs; un coup du hasard lui procura un relâche, qui fut bientôt suivi d'une entière guérison. Ayant, par mégarde, tenu quelque temps dans la bouche un peu de neige où l'on faisoit rafraîchir les boissons, il se trouva à l'instant si sensiblement mieux, qu'il recommença l'application de la neige. A mesure qu'elle fondoit, il en reprenoit de nouvelle : il ne le fit pas long-temps sans se trouver guéri. Plusieurs, d'après cette heureuse épreuve, ont essayé de ce remède si simple, & toujours avec un succès surprenant. (*Anecd. de Médecine.*)

DÉPENSE. Louis XII disoit que la plus grande partie des gentilshommes de son royaume étoient, comme Actéon & Diomède, mangés par leurs chevaux & leurs chiens.

DES ADRETS (Beaumont, baron). Le baron *Des Adrets*, calviniste zélé & cruel, se jouoit avec inhumanité de la vie des catholiques qui tomboient entre ses mains. Ayant, dans le cours de ses expéditions sanguinaires, pris, en 1562, le fort de Montbrison, dans le Forez, il fit d'abord couper la tête aux plus distingués de ceux qui l'avoient défendu. Après dîné, il fit monter les autres sur une tour très-élevée, & se faisoit un amusement de les obliger à se précipiter. Un d'eux eut le bonheur de se tirer de ce mauvais pas par une saillie : c'étoit sans doute un gascon; il prenoit sa secousse, mais, sur le point de se précipiter, il s'arrêtoit aussi-tôt, & recommençoit le même manège. Le baron, irrité, lui dit : Veux-tu finir, voilà déjà trois fois que tu recommences ? *Ma foi, monsieur le baron*, répondit aussi tôt le gascon, *je vous le donne en quatre.* Cette plaisanterie, dans un danger si pressant, dérida le front du baron; il accorda la vie à ce malheureux.

DESBARREAUX, (Jacques de Vallée) né à Paris en 1602, mort en 1674.

Desbarreaux étoit conseiller au parlement de Paris. Il se chargea une fois d'être rapporteur; se voyant pressé par les parties, il les fit venir, brûla le procès en leur présence, & paya de son argent ce qui étoit demandé.

Desbarreaux changeoit de domicile selon les saisons de l'année. Il passoit l'hiver à Marseille. La maison qu'il appeloit sa favorite étoit dans le Languedoc; c'étoit celle du comte de Clermont Lodève, où il disoit que la bonne chère & la liberté étoient sur leur trône. Il avoit en Anjou la maison du Lude, où étoit autrefois l'abord des plus beaux esprits & des plus honnêtes gens. Il alloit voir quelquefois Balzac sur les bords de la Charente. Mais la maison où il se plaisoit davantage, c'étoit Chenailles sur la Loire, lieu aujourd'hui agréable, & autrefois séjour de plaisir & de bonne chère.

Desbarreaux passoit pour un homme sans religion. Un jour de carême que ce débauché & M. d'Elbène étoient ensemble, ils voulurent manger de la viande, & ne trouvèrent que des œufs dont on leur fit une omelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il survint un orage & un tonnerre si terrible, qu'il sembloit qu'il allât renverser la maison où ils étoient. *Desbarreaux*, sans se troubler, prit le plat, & le jetta par la fenêtre en disant : Voilà bien du bruit pour une omelette.

Une autrefois *Desbarreaux* présenta un bon morceau à M. d'Elbène, qui s'excusa de le manger, disant qu'il étoit excellent s'il consultoit son goût, mais que son estomach seroit incommodé s'il le mangeoit. *Desbarreaux* lui repartit : Es tu de ces fats qui s'amusent à digérer ?

DÉSERTEUR. On se préparoit à Chatam, à faire passer par les baguettes un déserteur du vaisseau du roi *l'Oxford* : déjà on le dépouilloit, malgré sa résistance, lorsqu'on apperçut avec étonnement, une fille dans le criminel. On voulut savoir le motif qui l'avoit portée à s'engager : elle répondit que c'étoit l'amour. Elle étoit de Hall : elle avoit plu à un jeune homme qui, ayant oublié tous ses sermens, l'avoit quittée pour se rendre à Londres : qu'alors sous des habits d'homme elle l'y avoit suivi, qu'ayant été informée qu'il s'étoit engagé sur *l'Oxford* à Chatam, elle avoit pris le même parti. Qu'ensuite ayant appris que son amant avoit déserté avant son arrivée, elle s'enfuit au bout de quelques jours, dans le dessein de l'aller chercher. Après son récit, elle fut conduite à l'amiral sire Peter Denis, qui lui donna une petite somme. Cette jeune fille, qu'on dit être fort jolie, & n'avoir pas encore dix-neuf ans, partit pour chercher son amant, après avoir reçu des présens de tous les officiers du vaisseau.

Dans les premiers jours de la campagne que les François ouvrirent en Allemagne en 1691, il arriva une aventure de déserteurs assez particulière. Un grenadier du régiment de Souternon déserte, & avertit les impériaux qu'un convoi assez considérable part d'Allemagne pour l'armée françoise. Mille chevaux partent aussitôt de Mayenne pour l'enlever. Un hussard Allemand déserte en même temps, avertit les françois du risque que court le convoi; & son rapport les détermine à le faire soutenir par un détachement considérable, les

deux corps se rencontrent, se chargent avec beaucoup de vivacité, & les impériaux sont battus. Ainsi cette double désertion exposa & sauva le convoi.

DESCARTES, (Réné) né en Touraine l'an 1596, mort à Stockolm le 11 février 1650, *Descartes* étoit d'une taille un peu au dessous de la médiocre, mais assez délée & bien proportionnée. Il avoit le front large & un peu avancé, les yeux d'un gris noir, le teint olivâtre. On lui voyoit à la joue une espèce de petite bube qu'il garda toujours. Son regard étoit agréable, son visage serein, son son de voix doux & prévenant. Il avoit une foible santé, dont il prenoit soin sans en être esclave. *Au lieu de trouver le moyen de conserver la vie*, écrivoit-il un jour, *j'en ai trouvé un autre bien plus sûr, c'est celui de ne pas craindre la mort.* Doux, complaisant avec tout le monde, il étoit surtout affable envers ceux qui avoient besoin de lui. Ses domestiques trouvoient en lui un père tendre & généreux. Un d'eux voulut le remercier d'un service important: *que faites-vous*, lui dit-il, *vous êtes mon égal, & j'acquitte une dette.*

Comme il travailla à instruire les hommes, il eut des ennemis; mais il ne chercha à se venger d'eux que par une sorte de mépris philosophique. *Quand on me fait une offense*, disoit-il, *je tâche d'élever mon ame si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à moi.*

Il renonça de bonne heure au commerce des livres, parce qu'au lieu de la science qu'il y cherchoit, il n'y trouva que des erreurs de convention. Il crut que pour connoître la vérité, il falloit écarter tous les nuages dont les hommes avoient cherché à l'obscurcir, & l'étudier dans le grand livre de la nature. Il se présenta à cette étude avec une ame saine, un cœur pur & un jugement libre de tous préjugés.

Descartes, élevé au collège de la Flêche, fit dans ses études des progrès qui annoncèrent de bonne heure son génie. Au lieu d'apprendre, il doutoit, & il étoit encore très-jeune qu'on l'appelloit déja *le philosophe.*

La logique de ses maîtres lui parut chargée d'une foule de préceptes ou inutiles, ou dangereux; il s'occupoit à l'en épurer, *comme le statuaire*, dit-il lui même, *travaille à tirer une Minerve d'un bloc de marbre qui est informe.*

On permettoit au jeune *Descartes*, à cause de la foiblesse de sa santé, de passer une partie des matinées au lit. Il employoit ce temps à réfléchir profondément sur les objets de ses études; & il en contracta l'habitude pour le reste de sa vie.

Lorsqu'il eut achevé ses premières études de philosophie, il porta les armes en qualité de volontaire au siége de la Rochelle, & en Hollande sous le prince Maurice. Son dessein ne fut point de devenir grand guerrier, il ne vouloit être que spectateur des rôles qui se jouent sur ce grand théâtre, & étudier seulement les mœurs des hommes qui y paroissent. Ses attraits étoient la liberté, la philosophie & la géométrie.

En 1617, étant au service de la Hollande, un inconnu fit afficher dans les rues de Breda un problême à résoudre. *Descartes* vit un grand concours de passans qui s'arrêtoient pour lire. Il s'approcha; mais l'affiche étoit en Flamand qu'il n'entendoit pas. Il pria un homme qui étoit à côté de lui de la lui expliquer. C'étoit un mathématicien nommé Bukman, principal du collège de Dordrecht. Le principal, homme grave, voyant un petit officier en habit d'uniforme, crut qu'un problême de géométrie n'étoit pas fort intéressant pour lui; & apparemment pour le plaisanter, il lui offrit de lui expliquer l'affiche, à condition qu'il résoudroit le problême. C'étoit une espece de défi. *Descartes* l'accepta; le lendemain matin le problême étoit résolu. Bukman fut fort étonné; il entra en conversation avec le jeune homme; & il se trouva que le militaire de vingt ans en savoit beaucoup plus sur la géométrie que le vieux professeur de mathématiques.

Descartes quitta la profession des armes, & ce philosophe qui ne vouloit avoir, disoit-il, d'autre livre que le monde, se mit à voyager à l'exemple des Thalès, des Solon, des Pythagore. Lorsqu'il passoit par mer d'Embden dans la Westfrise, il pensa périr dans ce trajet. Il étoit seul avec un domestique parmi des matelots, maîtres du vaisseau & de son sort, qui joignoient la scélératesse à une rusticité barbare. *Descartes* observoit, méditoit, parloit peu, ne parloit qu'à son domestique, & ne parloit que François. Les matelots de leur côté l'observoient aussi, & malheureusement ils le croyoient riche; ils projettèrent de le tuer, de le voler, & de le jetter dans la mer, persuadés que personne ne reclameroit un étranger inconnu; ils tenoient conseil devant lui, croyant qu'il ignoroit la langue du pays. L'air calme & serein de la sécurité qui brilloit sur son visage pendant leur entretien, confirmoit leur erreur. Tout-à-coup cet air change, *Descartes* fond sur eux l'épée à la main, terrible, menaçant, armé de toute la supériorité du courage & de la vertu sur la bassesse & le crime. Les matelots surpris, effrayés, condamnés par leur propre cœur, se croyent foudroyés par un Dieu qui lit dans les ames, & qui punit les pensées coupables. Ils oublient l'avantage du lieu & du moment, ils retournent en tremblant au gouvernail & à la manœuvre, ils rampent, ils obéissent, & *Descartes*, toujours en leur pouvoir, leur fait grace. *Eloge de Descartes par M. Gaillard.*

Descartes, après ses voyages, passa quelques années à observer tous les états, & finit par n'en choisir aucun.

Il quitta la Hollande en 1648 pour faire un séjour en France. Le roi lui avoit accordé une pension, dont le brevet fut expédié d'avance. De nouveaux troubles survenus dans ce royaume empêchèrent qu'il ne profitât de cette pension, dont cependant il avoit payé l'expédition en parchemin qui se vendoit alors; ce qui lui fit dire assez plaisamment, que *jamais il n'avoit acheté de parchemin si cher.*

Ceux qui l'avoient appellé furent curieux de le voir, non pour l'entendre & profiter de ses lumières, mais pour connoître sa figure. « Je m'aperçus, dit-il dans une de ses lettres, qu'on » vouloit m'avoir en France, à peu près comme » les grands seigneurs veulent avoir dans leur ménagerie un éléphant, ou un lion, ou quelques » autres animaux rares. Ce que je pus penser de » mieux sur leur compte, ce fut de les regarder » comme des gens qui auroient été bien aises de » m'avoir à dîner chez eux; mais en arrivant je » trouvai leur cuisine en désordre, & leur mar» mite renversée ».

Il est à remarquer que la famille de *Descartes* fut peut être la dernière à sentir l'honneur que ce philosophe lui faisoit. Son frère aîné avoit pour lui très-peu de considération. « Ses parens, dit « l'historien de sa vie, sembloient le compter » pour peu de chose dans sa famille, & ne le re» gardant plus que sous le titre de philosophe, » tâchoient de l'effacer de leur mémoire, comme » s'il eût été la honte de leur race.

Descartes persécuté en Hollande & méconnu en France, compta néanmoins parmi ses admirateurs & ses disciples, les deux femmes les plus célèbres de son temps, Elisabeth de Bohême, princesse Palatine, & Christine reine de Suède. Cette reine l'avoit sollicité long-temps avant de pouvoir le déterminer à quitter sa retraite. Il partit enfin de Hollande, & fut reçu à la cour de Stockholm avec une distinction qui excita la jalousie contre lui. Christine qui sentoit bien que les assujettissemens des courtisans n'étoient pas faits pour un homme tel que Descartes, commença par l'en exempter. Elle convint ensuite avec lui d'une heure où elle pourroit l'entretenir tous les jours, & recevoir ses leçons. C'étoit à cinq heures du matin, dans un hiver très-rude. Il n'y avoit pas plus de quatre mois que Descartes étoit à Stockholm, qu'il se sentit consumer par une fièvre ardente qu'occasionnèrent la rigueur du froid & le changement qu'il fit à son régime. Ainsi il fut victime de sa complaisance pour la reine; mais il n'en montra point du tout aux médecins Suédois qui prenoient soin de lui. *Messieurs*, leur crioit il dans l'ardeur de sa fièvre, *épargnez le sang français.* Il se laissa néanmoins saigner au bout de huit jours. Mais il n'étoit plus temps, l'inflammation étoit trop forte. Il sentit son état, & s'écria: » Il faut partir, allons mon ame, ajou» ta-t-il, il y a long-temps que tu es captive: » voici l'heure que tu dois sortir de prison & » quitter l'embarras de ce corps; il faut souffrir » cette désunion avec joie & courage «.

Christine, par reconnoissance pour son maître, voulut le faire enterrer auprès des rois de Suède, & lui ériger un mausolée. Des vues de religion s'opposèrent à ce dessein. M. de Chanut demanda & obtint qu'il fut enterré avec simplicité dans un cimetière parmi des catholiques. Seize ans après, son corps fut transporté en France & déposé dans l'église de Sainte Geneviève. Le 24 juin 1667, on lui fit un service où se trouva un grand concours de tous les ordres. Le chancelier de l'Université devoit prononcer son oraison funèbre; mais les disputes qui régnoient alors au sujet de la philosophie d'Aristote & de celle de *Descartes*, portèrent le gouvernement à faire supprimer cette oraison funèbre.

Descartes, disoit l'abbé Terrasson, en amenant la raison, a perfectionné l'humanité & la douceur des mœurs. Ce philosophe a enseigné dignement, parce qu'il a dit à ses disciples: « Rentrez en » vous-mêmes, & consultez y la raison; & à » l'égard des phénomènes de la nature, ayez re» cours à l'observation & à l'expérience : en un » mot, je ne prétends point être votre maître, » je ne veux être que votre guide. »

Nous devons à *Descartes*, non-seulement l'application de l'algèbre à la géométrie, mais encore les premiers essais de l'application de la géométrie à la physique, & d'avoir formé le grand Newton.

Descartes avoit raisonné sa morale & s'étoit formé quatre principales maximes de conduite: 1°. d'obéir en tout temps aux loix & aux coutumes de son pays.

2°. De n'enchaîner jamais sa liberté pour l'avenir.

3°. De se décider toujours pour les opinions modérées, parce que dans le moral, tout ce qui est extrême est presque toujours vicieux.

4°. De travailler à se vaincre soi-même, plutôt que la fortune, parce que l'on change ses desirs plutôt que l'ordre du monde, & que rien n'est en notre pouvoir que nos pensées.

Il avoit pris pour devise *bene qui latuit, bene vivit*; Vivre caché, c'est vivre heureux.

Descartes n'avoit point été marié, cependant il connut l'amour. Il eut une fille naturelle nommée Françoise, qui mourut entre ses bras à l'âge de cinq ans. Il fut inconsolable de cette mort, & avoua plusieurs fois à ses amis qu'il n'avoit jamais éprouvé de plus grandes douleurs de sa vie.

Le parlement de Paris excité par l'Université, étoit prêt à donner un arrêt contre la philosophie de *Descartes*, lorsque Despreaux fit le sien. M. Boileau le greffier présenta cet arrêt burlesque à signer au premier président de Lamoignon avec beaucoup d'autres : comme c'étoit un magistrat fort exact ; il les examina. Quand il fut arrivé à celui de Despréaux, il dit à Boileau : ah ! voila un tour de ton oncle.

On disoit ordinairement à Paris, que de tous les hommes Descartes est celui qui a le mieux rêvé.

Un curé de village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple, & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le curé vouloit se divertir, il appelloit Aristote & *Descartes* ; chacun se rangeoit à sa place, Aristote à la droite, *Descartes* à la gauche, & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le curé parloit ensuite à Aristote pour l'inviter à s'accommoder avec *Descartes*. Aristote par ses aboyemens réitérés & ses yeux étincellans sembloit dire qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons, disoit-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir ; il les faisoit approcher ; ils se parloient d'abord en aboyant doucement : il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort, & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés si le curé par l'autorité qu'il s'étoit conservée ne les avoit séparés : le bon curé prétendoit que c'étoit une image naïve des disputes des philosophes.

Descartes a porté le flambeau des sciences, & il a été parmi nous ce que Socrate disoit qu'il étoit à Athènes, l'accoucheur des esprits.

Descartes avoit fait avec beaucoup d'industrie une machine automate pour prouver démonstrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne sont que des machines fort composées qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce philosophe ayant mis cette machine sur un vaisseau, le capitaine eut la curiosité d'ouvrir la caisse dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui se remuoit comme si elle eût été animée, il la jetta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

Le chevalier Digby fameux philosophe anglois, ayant lû les écrits de *Descartes*, résolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond, & après avoir raisonné long-temps devant lui sans se faire connoître, Descartes qui avoit lû quelques-uns de ses ouvrages lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célèbre Digby : & vous M. répliqua Digby, si vous n'étiez pas l'illustre Descartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir ; M. Digby dit ensuite à ce philosophe qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux simples spéculations de la philosophie. Descartes l'assûra qu'il avoit médité sur cette matière, & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des patriarches. On n'ignoroit pas en Hollande que Descartes se flattoit d'avoir fait cette découverte ; & l'abbé *Picot* son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort. Lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria : c'en est fait, la fin du genre humain va venir.

Un grand seigneur voyant un jour *Descartes* qui faisoit bonne chère, lui dit : Eh ! quoi les philosophes usent-ils de ces friandises ? Et pourquoi non, lui répondit-il ? Vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorans ?

Dans un caffé de Paris un Cartésien & un Neutonien poussèrent la dispute jusqu'à se battre ; comme, après qu'on les eut séparés, le Neutonien se plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus : Vous devez les pardonner à votre adversaire, lui dit un plaisant ; il a été déterminé par une force supérieure : l'attraction a agi sur vous & sur lui, &, malheureusement la force repoussante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence, qu'il est venu vous heurter, & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il l'auroit dû faire, si la seconde direction ne lui eût pas malheureusement manqué.

DESCARTES (Catherine), morte en 1706. Elle étoit nièce du Philosophe, & se distingua par son esprit & ses poésies. On a dit à l'occasion de cette fille célèbre, que *le génie du grand René, son oncle, étoit tombé en quenouille.*

DESESPOIR HEUREUX. Il y a quelque temps qu'une jeune fille de Londres, d'une famille honnête, & d'une fortune aisée, descendit sur les bords de la Tamise, dans le dessein de s'y noyer. Un jeune homme qui s'apperçut de son intention, courut à elle ; il la retint au moment où elle se précipitoit dans la rivière, & la ramena dans sa famille.

Cette jeune personne avoit été portée à cette résolution désespérée, par l'infidélité de son amant. Lorsque le sentiment de sa douleur fut un peu affoibli, elle conçut pour son libérateur un sentiment plus vif & plus doux que celui de la reconnoissance, & elle voulut partager sa fortune avec celui à qui elle devoit la vie : enfin elle lui donna sa main.

DESFONTAINES (Pierre Guyot), né en 1685, mort en 1745.

Il étoit engagé dans les ordres sacrés, & prit même possession de la cure de Thorigny en Normandie, qu'il quitta bientôt pour suivre son goût qui le portoit à écrire de petites feuilles critiques sur les ouvrages modernes.

Lorsque l'abbé Prevôt publia la traduction des lettres familières de Cicéron, il en fit présent à l'abbé *Desfontaines*, qui lui écrivit : « Je » fais cas de votre ouvrage, j'en ferai un ex» trait comme il faut ; vous me pardonnerez » bien si j'y fais quelques remarques critiques. » Alger mourroit de faim, si Alger étoit en » paix avec tout le monde. »

La nation altière des beaux esprits se souleva contre le juge du parnasse. Il se vit attaqué de toutes parts ; on épucha ses écrits, on rechercha ses mœurs ; on lui fit souvent un crime de donner lieu à des soupçons. Parmi une foule d'épigrammes qui ont été lancées contre lui, on en a retenu trois.

Certain auteur de cent mauvais libelles,
Croit que sa plume est la lance d'*Argail* :
Au haut du Pinde, entre les neuf pucelles,
Il s'est planté comme un épouvantail.
Que fait le bouc en si joli bercail ?
Y plairoit-il ? Penseroit-il y plaire ?
Non ; c'est l'eunuque au milieu d'un serrail ;
Il n'y fait rien, & nuit à qui veut faire.

On rapporte que Piron, qui a composé cette épigramme & les suivantes, la dicta lui-même à l'abbé *Desfontaines*, qui lui demandoit quelques petites pieces de vers pour les insérer dans ses feuilles. Lorsque l'abbé vint à écrire sous la dictée du poëte le mot *Bouc*, il s'écria : » Ah ! ceci est un peu trop dur. Eh bien, » répliqua Piron, vous n'avez qu'à l'effacer ; » & mettre simplement un B avec cinq points. » Ce qui auroit rendu l'épigramme encore plus cruelle.

Dans un bassin *des Fontaines* du Pinde
Veille un serpent boursoufflé de venin.
Géant ne suis, ni le dompteur de l'Inde,
Et moins encor le vainqueur de Menin ;
Mais les neuf sœurs m'ont vu d'un œil benin.
J'ai gain de cause, & sans gants ni mitaines,
J'arracherois, moi, qui ne suis qu'un nain,
Et dents & langue au serpent *Desfontaines*.

Pour l'intelligence de l'épigramme suivante, il faut savoir que l'abbé *Desfontaines* avoit fait une critique sanglante du premier chant de la *Louisiade* de M. Piron. Le journaliste faisoit alors paroître ses feuilles sous le nom supposé de M. *Burlon*.

Quand saint Antoine, au fond de son désert,
Offroit à Dieu son tribut de louange,
L'esprit malin, en singerie expert,
Le lutinoit d'une manière étrange.
Qu'en revint-il au noir & mauvais ange ?
Rien que de rire ait pu lui donner lieu :
Nasardes, huée & cornes pour adieu.
Ami Burlon, voici cas tout semblable.
Ici Louis est l'image de Dieu,
Moi, de l'hermite, & toi celle du diable.

On a rapporté, dans un ouvrage périodique, qu'un jour l'abbé *Desfontaines* rencontra Piron à la comédie avec un habit d'automne très-somptueux, à ce qu'il lui sembloit, pour un poëte. Il lui dit en l'abordant : » Mon pauvre Piron, » en vérité cet habit n'est guères fait pour » vous. » *Cela peut être*, répondit Piron, *mais, M. l'abbé convenez aussi que voue n'êtes guères fait pour le vôtre.*

Cet abbé voulant se justifier auprès d'un magistrat qui ne pensoit pas avantageusement de lui, le magistrat lui dit : » Si on écoutoit tous » les accusés, il n'y auroit point de coupables. » *Si l'on écoutoit tous les accusateurs*, repartit l'abbé, *il n'y auroit point d'innocens.*

Dans une autre occasion, comme un homme en place lui reprochoit d'avoir composé plusieurs écrits très-méchans & très-satyriques, l'abbé lui dit pour dernière raison : *Monseigneur, il faut que je vive. Mais*, lui répondit le ministre assez durement, *je n'en vois pas la nécessité.*

Diderot a dit, en parlant de la traduction de Virgile, par l'abbé *Desfontaines* : » Traduisez » ainsi, & vantez-vous d'avoir tué un poëte. »

L'abbé

L'abbé d'Olivet disoit : Je suis fort étonné que l'abbé *Desfontaines* me poursuive si fort ; il n'y a pas de rivalité entre nous : je travaille à faire honneur aux auteurs morts, & lui à déchirer les vivans.

DESFORGES-MAILLARD (Paul), né en 1699, mort en 1772. Ce poëte Breton, fit long-temps des vers sans succès ; il se rendit ensuite célèbre en produisant ses poëfies dans le mercure, sous le nom supposé de mademoiselle Malcrais de la Vigne. Les poëtes, Voltaire lui alors, célèbrèrent cette nouvelle muse, & lui firent des déclarations d'amour fort ingénieuses. Mais *Desforges* ayant quitté son masque fut alors sifflé. L'aventure de cette muse hermaphrodite a fait naître l'idée & fourni l'intrigue plaisante de la *Métromanie*, comédie de Piron.

DÉSINTÉRESSEMENT. Jamais peut-être on ne porta le désintéressement plus loin que ne le fit le célèbre *M. Annius-Curius-Dentatus*. Il venoit de triompher des Sabins ; &, pour récompenser les exploits de ce grand homme, le sénat lui assignoit une portion de terre plus considérable que celle qu'on avoit coutume d'accorder aux anciens soldats ; mais le magnanime consul refusa cette faveur, & se contenta du partage commun, ajoutant que celui qui vouloit posséder plus de terre que les autres, étoit un mauvais citoyen. Après sa victoire, les députés des Samnites vinrent le trouver, & lui offrirent de riches présens. *Curius* mangeoit alors des racines auprès de son foyer. Il se tourna vers les ambassadeurs, & leur dit : » Pour faire de pareils repas, je n'ai pas » besoin de tant de richesses ; & d'ailleurs n'est-» il pas plus beau de commander à ceux qui ont » de l'or que d'en avoir soi-même ? «

Périclès avoit tant d'éloignement pour les présens, il mépriſoit si fort les richesses, il étoit tellement au dessus de toute cupidité & de toute avarice, que, quoiqu'il eût rendu Athènes l'une des plus opulentes cités de l'univers, & qu'il eût manié long-temps avec un souverain pouvoir les finances de la Grèce, il n'augmenta pas d'une seule dragme le bien que son père lui avoit laissé. Telle fut la source & la cause véritable du crédit suprême de *Périclès* dans la république, digne fruit de sa droiture & de son parfait désintéressement. Il employoit ses richesses à servir utilement l'état, en s'attachant d'habiles coopérateurs dans son ministère, en aidant de bons officiers dépourvus souvent des biens de la fortune, en faisant du bien à tout le monde.

Les habitans de Salency sont les Troglodites modernes ; ils se regardent comme de la même famille. Quelqu'un du bourg est il malade, les autres le servent avec une affection toute fraternelle : ces mœurs sont circonscrites dans ce petit territoire. Les paysans des villages voisins ne ressemblent pas à ceux-ci, & ne sont que des paysans vulgaires par tout. Voici un exemple du désintéressement des habitans de Salency. Un jour M. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, demanda aux Salénciens en quoi il pourroit leur être utile : » Nous ne demandons rien, répondi-» rent-ils, notre travail nous suffit ; si vous jugez » que nous ne payons pas assez, nous ferons de » nouveaux efforts pour cultiver encore mieux, » & pour être plus à portée de payer les impo-» sitions. «

DESIR. Affection de l'ame qu'accompagne l'inquiétude, & que suit souvent le dégoût.

Je ne sais s'il seroit possible de vivre sans desirs. L'agitation est aussi nécessaire à l'ame que le mouvement dans les êtres physiques : engourdie dans le repos, elle y seroit comme anéantie. Il n'est pas jusqu'à l'air, qui, pour se purifier, n'ait besoin d'orages.

Heureux le mortel, qui craignant de s'égarer avec ses desirs, les réprime, les retient, les règle du moins & les modère ! Plus heureux encore celui, qui dégagé de tout ce qui les fait naître, ne cherche sa satisfaction qu'en lui-même, qui regarde avec indifférence les biens & les maux, confond dans ses idées les sceptres & les houlettes, brave les honneurs sans les craindre, les richesses sans les mépriſer, l'estime des hommes sans la dédaigner, les hommes eux mêmes sans prétendre les blâmer, ni refuser de leur être utile.

Que de *desirs* retranchés, s'ils venoient tous d'une ame qui sçut mesurer, calculer ; apprécier ?

Il n'est que le *desir* d'être aimé qui puisse garantir un prince des malheureux piéges qui l'assiégent de toutes parts.

Il est heureux pour l'humanité, qu'il y ait des désirs qu'on ne peut satisfaire : sans cela le dernier des hommes seroit maître de tout l'univers.

Un *desir* satisfait suspend l'activité d'une ame qui veut toujours être émue, & le dernier qui l'occupe la rend très-indifférente à tous ceux qui l'ont précédé.

DESLANDES. (André François Boureau) né à Pondichéri en 1690, mort à Paris en 1757. Il est auteur de *l'hiſtoire critique de la philoſophie ; des reflexions ſur les grands hommes qui ſont morts en plaiſantant, & de quelques autres ouvrages* ſur l'hiſtoire, la physique &c. Voltaire l'appelloit un *vieux écolier précieux*, un *bel eſprit provincial*. Il vouloit sur-tout passer pour un esprit fort, il fit ces vers quelques jours avant sa mort.

Doux sommeil, dernier terme,
Que le sage attend sans effroi,
Je verrai d'un œil ferme
Tout passer, tout s'enfuir de moi.

DESMAHIS (Joseph François Edouard de Corsambleu) né en 1722, mort en 1761. Il étoit recommandable par les qualités du cœur & de l'esprit. *Lorsque mon ami rit*, disoit-il, *c'est à lui de m'apprendre le sujet de sa joie ; lorsqu'il pleure c'est à moi à découvrir la cause de son chagrin.*

Il ne pouvoit souffrir les querelles littéraires, il pensoit que *si l'union & l'harmonie régnoient parmi les gens de lettres, ils seroient malgré leur petit nombre, les maîtres du monde.*

On lui lut un jour un écrit satyrique, il dit à l'auteur: *abandonnez pour jamais ce malheureux genre ; si vous voulez conserver avec moi quelque liaison: encore une satyre & nous rompons ensemble.*

Son cœur doux & honnête s'épanchoit avec ses amis: » Content, s'écrioit-il, de vivre avec » les grands hommes de mon siècle dans le » cercle de l'amitié, je n'ambitionne point d'être » placé auprès d'eux dans le temple de mé- » moire. «

Desmahis a vu applaudir sa jolie comédie de *l'impertinent ;* & il a composé des poésies fort agréables.

DESMARESTS de SAINT-SORLIN, (Jean) né en 1595, mort en 1676.

On a dit de *Desmarets*, qu'il étoit le plus fou de tous les poëtes, & le meilleur poëte qui fût entre les fous.

Desmarests étoit si enchanté de son ennuyeux poëme de *Clovis*, qu'il en renvoye la gloire à Dieu, & assure, dans ses *délices de l'esprit*, que le ciel l'a sensiblement assisté pour finir un si bel ouvrage.

Les *délices de l'esprit* sont une œuvre mistique dont on s'est mocqué, en disant qu'il falloit mettre dans l'errata, *délices*, lisez *délires*.

Desmarets avoit fait avec le cardinal de Richelieu la tragi-comédie de Mirame, pour laquelle fut bâtie la salle de l'opéra, & dont la représentation lui coûta un million. Elle eut cependant un succès médiocre à la première représentation.

Le cardinal, qui y avoit assisté, s'étant retiré seul le soir à Ruel, envoya chercher *Desmarests*. Ce poëte se doutant que l'entrée seroit orageuse, pria *Petit*, son ami, de l'accompagner. Ils concertèrent en chemin ce qu'ils diroient au cardinal. Dès qu'il les vit entrer: Eh bien! leur dit-il, les François n'auront jamais du goût pour les belles choses ; ils n'ont point été charmés de Mirame. Monseigneur, répondit Petit, ce n'est pas la faute de l'ouvrage, qui est admirable, mais celle des comédiens. Votre éminence ne s'est-elle pas aperçue que non-seulement ils ne savoient pas leurs rôles, mais qu'ils étoient tous ivres. Effectivement, reprit le cardinal, je me rappelle qu'ils ont joué d'une manière pitoyable. Après quelques autres discours, le ministre reprit sa belle humeur, & fit mettre les deux poëtes à table avec lui. De retour à Paris, ils ne manquèrent pas d'aller prévenir les comédiens, & de s'assurer des suffrages de plusieurs spectateurs, ensorte qu'à la seconde représentation de Mirame, on n'entendit que des applaudissemens.

On disoit que *Desmarests*, encore jeune, avoit perdu son ame en écrivant des romans, & que vieux il avoit perdu l'esprit à écrire de la *mistiquerie*.

DESMARETS, (François-Seraphin-Regnier) né à Paris en 1632, mort dans la même ville en 1713.

L'abbé *Desmarets*, indépendamment de ses traductions & autres écrits, a composé plusieurs poésies légères en françois, en latin, en espagnol & en italien. Il réussit même à faire passer une de ses pièces italiennes pour être de Pétrarque. Il avoit envoyé cette pièce, qui étoit une espèce d'ode ou de chanson italienne, à l'abbé Strozzi, résident pour le roi à Florence. Cet abbé la présenta à quelques académiciens de la Crusca de ses amis. Il supposa que Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican, lui avoit écrit qu'en revoyant le manuscrit de Pétrarque qu'on y conserve, il avoit apperçu deux feuillets collés, & que les ayant séparés, il y avoit trouvé la chanson qu'il lui envoyoit. La chose parut d'abord difficile à croire ; mais le style & le goût de Pétrarque, que l'on s'imagina reconnoître dans cette petite pièce, ne firent plus douter qu'elle ne fût de ce poëte illustre. Lorsque, quelque temps après, le prince Léopold, protecteur de l'académie, apprit la vérité du fait, il procura à l'abbé Regnier une place dans cette même académie. M. de Voltaire, qui fait mention de cette anecdote, ajoute que *Desmarets* n'eût pas fait passer ses vers françois sous le nom d'un grand poëte.

DESPOTISME. Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied & cueillent le fruit. C'est l'image que l'auteur de l'esprit des loix donne du *despotisme*.

DESTOUCHES, (Philippe Néricault) né en 1680, mort en 1754.

Destouches, dans ses drames, a fait sourire la raison. « Vos pièces se lisent, lui disoit M. de » Fontenelle en le recevant à l'académie Fran- » çoise ; vos pièces se lisent, & cette louange » si simple n'est pourtant pas fort commune. Il

» s'en faut bien que tout ce qu'on applaudit au » théâtre on le puisse lire ».

Destouches fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre ; il y conçut une violente passion pour une demoiselle angloise, née catholique, & d'une naissance distinguée ; il l'épousa dans la chapelle qu'il avoit à Londres en qualité de ministre de France ; ce fut son premier chapelain qui donna aux nouveaux mariés la bénédiction nuptiale en présence de la sœur de sa nouvelle épouse & de quatre témoins, leurs amis & leurs confidens. Ce mariage fut quelque temps tenu secret ; & il est le sujet véritable de la comédie du *philosophe marié : Destouches* y a peint sa belle-sœur sous le nom de *Céliante*. Tous les autres personnages y sont également copiés d'après nature, à quelques circonstances près, qu'il fut obligé de changer & d'accommoder au théâtre.

Le *glorieux* est semé de traits neufs & touchans. Tous les caractères sont traités supérieurement, à l'exception, peut-être, du rôle principal qui manque de précision, & est un de ceux que le célèbre Dufresne a le mieux rendus : on dit même qu'il ne quittoit point ce rôle hors du théâtre.

Nous avons de *Destouches* une comédie de l'*ingrat ;* & quel homme étoit plus en droit de punir sur le théâtre ce vice odieux, que celui qui envoya de Londres quarante mille livres à son père, chargé d'une nombreuse famille !

Il a aussi peint l'*ambitieux*, & personne ne vécut plus en philosophe. Lorsque le cardinal Fleuri, instruit des talens de cet homme de lettres pour les négociations, voulut l'envoyer ambassadeur en Ecosse, il préféra aux honneurs de cette ambassade le plaisir de cultiver les arbres de sa campagne, & à l'avantage d'étudier les mœurs russes, celui de corriger les ridicules de son siècle.

Le *triple mariage* est une pièce en un acte du même auteur ; on la joue assez souvent. Le marquis de Saint-Aulaire, poëte chamant, & l'anacréon de son siècle, avoit donné dans sa propre famille le sujet de cette petite pièce, composée d'après ce qui étoit arrivé à lui-même & à ses enfans.

Nous avons aussi de *Destouches*, le *médisant*, le *dissipateur*, l'*homme singulier*, la *force du naturel*, les *amours de Ragonde*, intermède, & quelques autres pièces qui ont été recueillies en 1758, en dix volumes in-12.

Voltaire écrivit à *Destouches* son ami ;

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes le *glorieux*,
Il ne tiendroit qu'à vous de l'être.

DETTE. Un homme de la cour étant fort malade & chargé de dettes, dit à son confesseur, que la seule grace qu'il avoit à demander, étoit qu'il plût à Dieu de prolonger sa vie jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devoit. Ce motif est si bon, répond le confesseur, qu'il y a lieu d'espérer que Dieu exaucera votre prière. Si Dieu me faisoit cette grace, dit alors le malade en se tournant vers un de ses anciens amis, je serois assuré de ne mourir jamais.

La duchesse de Mazarin ayant apporté vingt millions à son mari, lui donnoit plus de bien que toutes les reines de l'Europe ensemble n'en ont apporté à leurs époux. Malgré de si grandes richesses, il a fallu que, pendant plusieurs années, elle subsistât d'industrie & de charité. A sa mort, elle laissa tant de *dettes*, que ses créanciers se saisirent de son cadavre, & le firent mettre sous la main de la justice pour la sûreté de leur payement. On ne permit aux parens d'en disposer que sous caution.

DEUIL. La coutume s'est introduite de marquer, par nos habits, la douleur que doit nous causer la perte de nos proches. On prit d'abord des vêtemens lugubres & conformes à la situation où l'on se trouvoit alors, & à cette marque on reconnoissoit les personnes affligées, & la raison pour laquelle elles ne prenoient point de part aux divertissemens. Cet usage s'est perdu, & les grands habits de *deuil* servent maintenant de parure aux veuves & aux héritiers. L'équipage d'une femme qui vient de perdre son mari, est quelquefois de la plus somptueuse élégance ; la pompe funèbre d'un père qui laisse de grands biens à son fils, respire la joie.

Les princes sont tous frères, & les cours ne se dispensent point deporter le *deuil* de ceux qui meurent : mais quel degré de parenté ou d'amitié peut-il y avoir entre un potentat & un ex-officier de cuisine, pour que ce dernier porte le *deuil* de l'autre ? C'est l'envie de paroître ce qu'on n'est pas, qui a donné naissance à cette sottise. Une bourgeoise ridiculement bigarrée la veille, prend le lendemain, avec la cour, un *deuil* extravagant, qui épuise sa bourse & excite la plaisanterie des duchesses. Un anglois qui n'a pas quatre-vingt liv. sterling de revenu, & qui est fort entêté de la mode, s'avisa, il y a deux ans, de prendre un *deuil*. L'année fut remarquable par des morts illustres. L'habit neuf servit pour le premier *deuil ;* il le fit retourner au second ; on le décrassa au troisième ; on ajouta quelques pièces pour passer le quatrième. Mais ne pouvant s'en servir au cinquième, il garda la chambre jusqu'à ce qu'on eût

attaché des boutons noirs à son surtout de drap gris.

En général, je ne voudrois pas qu'il fût permis à tout le monde de porter indistinctement le *deuil*. J'accorderois seulement ce privilège aux marchands d'étoffes, de dentelles, de galanteries. Ils ont de bonnes raisons pour être affligés.

Addisson fréquentoit quelquefois un certain café de Londres, où se rendoit tous les jours un anglois gros & trapu, qui, après avoir lu les gazettes, prononçoit ordinairement ces mots: « Dieu soit loué, tous les princes étrangers se » portent bien! » Si on lui demandoit quelles étoient les nouvelles de Vienne, il répondoit: « Graces au ciel, tous les princes d'Allemagne » sont en bon état ». Si l'on s'informoit à lui de ce qu'il y avoit de nouveau en France: « Toute » la nombreuse famille royale, repliquoit-il, se » porte aussi bien que je le desire ». Ce ton singulier donna de la curiosité à Addisson, qui découvrit, après quelques recherches, que ce royaliste universel étoit un marchand de soierie & de rubans, très-intéressé, par son commerce, à la santé de tous les princes de l'Europe: aussi toutes les fois qu'il faisoit un accord avec un ouvrier, il ne manquoit pas d'inférer dans ses articles: « Que tout ceci sera bien & duement exécuté, » pourvu qu'aucun prince étranger ne vienne à » mourir dans l'intervalle du tems marqué ci-» dessus ».

Le grand *deuil* se portoit en France avec un drap noir sans ornement, des manteaux longs, du linge de Hollande & du grand crêpe. Le petit *deuil* se porte avec serge ou crépon, & des rubans bleus ou blancs mêlés avec du noir. Le roi & les cardinaux portent le *deuil* en violet.

En Castille, à la mort des princes, on se vétissoit de serge blanche pour porter le *deuil*; mais on le fit pour la dernière fois en 1498, à la mort de Don Juan, fils unique de Ferdinand & d'Isabelle.

A la Chine, on le porte avec des habits blancs; il dure trois ans.

En Turquie, on le porte en bleu ou en violet.

En Egypte, en jaune ou feuille morte.

En gris chez les Ethiopiens; en noir dans toute l'Europe.

Au Pérou, on le portoit en gris-de-souris lorsque les Espagnols y entrèrent.

Chaque nation croit avoir de bonnes raisons pour agir de la sorte. Le violet étant une couleur bleue & noire, marque d'un côté la tristesse, & de l'autre le ciel, qu'on souhaite aux morts. Le blanc désigne la pureté; le jaune ou feuille morte, semblable à la fin de la belle saison, représente la fin des espérances humaines; le gris, la négation de toute couleur qui peut flatter les yeux, & la couleur propre de la terre; le noir, la privation de la lumière.

Le seul chancelier de France ne porte jamais le *deuil*, quelque sujet que ce puisse être, parce qu'il est pour ainsi dire détaché de lui-même.

Chez certains peuples de l'Amérique, le *deuil* étoit autrefois réglé selon les années que les morts avoient vécu. Il étoit d'onze mois si le défunt n'avoit vécu que cinq ans; de dix s'il en avoit vécu dix; de neuf s'il en avoit vécu quinze; de huit s'il étoit parvenu jusqu'à vingt; de sept s'il en avoit vécu vingt-cinq; de six s'il étoit âgé de trente ans; de cinq s'il en avoit trente-cinq; de quatre s'il en avoit quarante; de trois s'il passoit les quarante-cinq; de deux s'il passoit les cinquante; d'un seulement s'il étoit sexagénaire; & à peine le plaignoit-on s'il étoit décrépit.

Dans la Corée, presqu'île de l'Asie, les enfans portent le *deuil* de leur père pendant trois ans; durant ce tems ils n'osent coucher avec leurs femmes, & s'ils venoient à avoir des enfans, ils seroit réputés bâtards.

Autrefois dans la Lycie, pendant tout le tems du *deuil*, les hommes portoient des habits de femmes.

Les Flondriennes qui ont perdu leurs maris, vont pleurer sur leurs tombeaux, & pour dernier témoignage de la tendresse conjugale, se coupent entiérement les cheveux, & les sement sur ces tombeaux: elles ne peuvent se remarier qu'après que leurs cheveux sont revenus à leur première longueur, c'est-à-dire, lorsqu'ils passent les épaules.

DEUILS DE COUR. Les *deuils de cour* arrangent bien du monde. « J'hérite de tel roi, s'écria un jour un poëte. — Comment, lui dit quelqu'un? — Comment! il m'en eût coûté ce printemps, pour un habit, vingt pistolles que je remets en ma poche; & je porterai volontiers le *deuil* de sa majesté bienfaisante ».

DEVIN. Tibère, exilé à Rhodes sous le règne d'Auguste, se plaisoit à consulter les *devins* sur le haut d'un rocher fort élevé au bord de la mer; & si les réponses du prétendu prophète donnoient lieu à ce prince de le soupçonner d'ignorance ou de fourberie, il le faisoit à l'instant précipiter dans la mer par un esclave. Un jour ayant consulté, dans le même lieu, un certain Trasullus, regardé comme habile dans cette science, & ce *devin* lui

ayant promis l'empire & toutes sortes de prospérités : *Puisque tu es si habile*, lui dit Tibère, *tu dois savoir ton horoscope ; dis-moi combien il te reste de tems à vivre ?* Trasullus, qui se douta sans doute du motif de cette question, examina, avec une feinte sécurité, l'aspect & la position des astres au moment de sa naissance. Bientôt après il laissa voir au prince une surprise qui fut suivie de frayeur ; & s'écria, *qu'il étoit, à cette heure même, menacé d'un grand péril.* Tibère, satisfait de cette réponse, l'embrassa, le rassura, & acceptant pour oracle tout ce qu'il lui avoit dit de favorable, le mit au nombre de ses amis.

Dans le seizième siècle, chaque hameau avoit son sorcier, son noueur d'éguillette, son *devin*, son astrologue. Le berceau d'un enfant en étoit entouré ; les horoscopes étoient tirés aussi-tôt. Les lâches confioient leur vengeance aux négromanciens & aux sorciers. Jamais on ne parla tant de sabat, d'exorcisme, d'excommunication ; jamais les prêtres ne furent tant employés pour combattre les démons ; jamais tant de maisons bénites, tant *d'ex-voto*, enfin le flambeau de la philosophie a dissipé tous ces fantômes effrayans.

DEVISE. Sorte de similitude ou de métaphore qui représente un objet par un autre, avec lequel il a de la ressemblance. La devise est proprement une métaphore peinte ; elle est composée de figures & de paroles. On a donné à la figure le nom de *corps*, & aux paroles celui d'*ame*. Le mot ou l'ame de la devise doit être proportionné à la figure, & lui être tellement propre, qu'elle ne puisse convenir à une autre.

Voici quelques exemples de devises :

Un paon.

Ut placeat, taceat :

Qu'il se taise s'il veut plaire.

Pour un bel homme qui n'a point d'esprit.

Un feu sous la cendre.

Sepelitur ut vivat :

Il s'ensevelit pour vivre.

Pour une personne qui se cache au monde pour vivre en Dieu.

Une grenade qui n'est point encore mûre.

Et nondum gestat matura coronam :

Dès qu'elle sera mûre elle aura la couronne.

Pour l'infante reine.

Un général d'armée qui avoit été battu en Allemagne & en Italie, apperçut un jour au-dessus de sa porte un tambour qu'on y avoit peint, avec cette devise : *On me bat des deux côtés.*

Gustave, roi de Suède, fut tué à la célèbre bataille de Lutzen, qu'il gagna. Voici sa devise : « Un éléphant, piqué par un dragon, tombe mort » sur lui, & l'écrase de sa masse ».

Etiam post funera victor.

Pour montrer que la perte des biens peut servir à donner de l'éclat.

Une chandelle que l'on mouche.

Deme superflua, crescit :

Sa lumière croît en lui ôtant le superflu.

Deux aiguilles de pendule, dont l'une marque les minutes & l'autre les heures ; avec ces paroles :

Lex est quod notamus :

Ce que nous vous traçons, est la loi qui vous règle.

Santeuil fit cette devise pour les notaires de Paris.

Le cardinal Crescentio portoit pour *devise* un croissant tiré de ses armes, & un soleil tiré des armes du pape Sixte V, avec ces mots :

Aspice, crescam :

Votre regard me fera croître.

DEVOIRS. On ne cherche scrupuleusement le terme de ses *devoirs* que lorsqu'on a envie de le passer.

Une femme têtue étant reprise de son mari, de ce quelle oublioit son *devoir* : » De quoi se » plaint mon mari, dit-elle, je veux tout ce qu'il » veut ; car il veut être le maître, & je veux » l'être aussi. «

Une ville assez pauvre fit une dépense considérable en fêtes & en illuminations au passage de son prince ; il en parut lui-même étonné. Elle n'a fait, dit un courtisan flatteur, que ce qu'elle doit : cela est vrai, reprit un seigneur mieux intentionné, mais elle doit tout ce quelle a fait.

DÉVOTE. Une *Dévote* fort aigre se plaignit à un jésuite, de ce que sa belle fille dont il étoit le confesseur, faisoit à la vérité beaucoup de bien, & de charités, mais sans aucun mérite disoit-elle, parce qu'elle agissoit par son penchant généreux & sans vue de Dieu ; *laissez la faire madame, laissez la faire*, dit le jésuite, *elle gagnera le paradis sans s'en douter.*

DIABLE. Un homme de province, qui étoit venu à Paris dans le temps du carnaval, fit la partie d'aller au bal avec un de ses amis, & se déguisa en *diable*. Ils se retirèrent avant le jour.

Comme le caroſſe qui les conduiſoit paſſa dans le quartier où le provincial logeoit, il fut le premier qui deſcendit. On le laiſſa le plus près qu'on put de ſa porte, où il courut promptement frapper parce qu'il faiſoit grand froid. Il fut obligé de redoubler les coups avant de pouvoir éveiller une vieille ſervante de ſon auberge, qui vint enfin à moitié endormie lui ouvrir, mais qui, dès quelle le vit, referma au plus vîte ſa porte, & s'enfuit en criant *jéſus-maria*, de toute ſa force. Le provincial ne penſoit point à ſon habillement diabolique, & ne ſachant point ce que pouvoit avoir la ſervante, il continua à frapper & toujours inutilement. Enfin mourant de froid, il prit le parti de chercher gîte ailleurs. En marchant le long de la rue, il apperçut de la lumière dans une maiſon; & pour comble de bonheur, la porte n'étoit pas tout-à-fait fermée. Il vit en entrant un cercueil avec des cierges autour, & un bon prêtre qui s'étoit endormi en liſant ſon bréviaire auprès d'un fort bon braſier. Tout étoit tendu de noir, & l'on ne ſentoit pas de froid dans ce lieu-là. Le provincial s'approcha tout le plus près qu'il put du braſier, & s'endormit fort tranquillement ſur un ſiége. Cependant le prêtre s'éveilla, & voyant la figure de cet homme endormi, il ne douta pas que ce ne fût le diable qui venoit prendre le mort; & là-deſſus, il fit des cris ſi épouvantables, que le provincial s'éveillant en ſurſaut, fut tout effrayé, croyant voir le mort à ſes trouſſes. Quand il fut revenu de ſa frayeur, il fit réflexion ſur ſon habillement, & comprit que c'étoit ce qui avoit cauſé ſon embarras. Comme il n'étoit pas loin de la fripperie, & que le jour commençoit à paroître, il alla changer d'habit, & retourna à ſon auberge, où il n'eut pas de peine à ſe faire ouvrir. Il apprit en entrant que la ſervante étoit malade, & que c'étoit une viſite que le diable lui avoit rendue qui cauſoit ſon mal. Le provincial n'eut garde de dire qu'il étoit le diable. Il fut enſuite qu'on publioit dans le quartier que le diable étoit venu pour enlever monſieur un tel. Le confeſſeur atteſtoit la choſe; ce qui y donnoit le plus de croyance, ajoute madame *Dunoyer*, qui rapporte cette anecdote, c'eſt que le pauvre défunt avoit été malotier.

M. le Prince eut la curioſité de voir un poſſédé en Bourgogne, dont on faiſoit beaucoup de bruit. En tirant quelque choſe de ſa poche, comme ſi c'eût été un reliquaire, il lui mit la main fermée ſur la tête; le poſſédé dit & fit auſſitôt beaucoup d'extravagances: M. le Prince, retirant ſa main fit voir au poſſédé que c'étoit une montre! le poſſédé fort déconcerté de voir cela, faiſant mine de vouloir ſe jetter ſur lui, M. le Prince qui avoit une canne à la main, lui dit: *M. le diable, ſi tu me touches, je t'avertis que je roſſerai bien ton étui.* En faiſant le récit de ce qui lui étoit arrivé alors, il diſoit, *je parlai en cette manière, ne voulant pas que l'on crût que j'étois aſſez fou pour vouloir battre le diable.* Le poſſédé reſta dans ſon devoir & ne battit pas M. le Prince.

DIABLE AU CORPS. Lorſqu'on répéta Mérope pour la première fois, M. de Voltaire reprochoit à mademoiſelle Dumeſnil, de ne mettre ni aſſez de force ni aſſez de chaleur en invectivant Polifonte: » Il faudroit avoir le *diable au* » *corps*, lui dit cette célèbre actrice, pour arri- » ver au ton que vous voulez me faire prendre. — » Eh! vraiment oui, mademoiſelle, c'eſt le *dia-* » *ble au corps* qu'il faut avoir pour exceller dans » tous les arts; oui, oui, ſans le *diable au corps*, » on ne peut être ni bon poëte ni bon comédien. «

DIAGORAS, philoſophe Athénien, mort vers l'an 400 avant J. C.

Les Athéniens le chaſſèrent de leur ville, pour avoir mis en queſtion, s'il y avoit des Dieux, & ſavoir qui ils étoient.

Se trouvant un jour d'hiver dans un endroit où le bois manquoit, il prit une ſtatue d'Hercule, & la jetta dans le feu en diſant, *il faut que tu faſſe aujourd'hui bouillir notre marmite, ce ſera le dernier de tes travaux.*

DIAMANS. Ce qui diſtingue le plus le royaume de Golconde des autres contrées de l'Aſie, c'eſt la richeſſe de ſes mines de diamans; on en attribue la découverte au hazard. Un berger conduiſant ſon troupeau dans un lieu écarté, apperçut une pierre qui jettoit de l'éclat: il la ramaſſa & la vendit pour un peu de riz, à quelqu'un qui n'en connoiſſoit pas mieux la valeur. Elle paſſa ainſi dans différentes mains, & tomba enfin dans celles d'un marchand connoiſſeur, qui en tira un grand profit. Cette découverte fit du bruit & chacun s'empreſſa de fouiller dans l'endroit où le diamant avoit été ramaſſé. L'endroit où ſe trouvent ces mines, eſt le plus ſec & le plus ſtérile du royaume. On cherche les diamans dans les veines des rochers, & il y a plus de 3000 ouvriers occupés de ce travail. Le roi ſe réſerve tous les diamans au-deſſus de dix carats, ce qui n'empêche pas qu'on ne le trompe ſouvent. Les mineurs les avalent pour n'être pas découverts, & trouvent moyen de les vendre aux Européens, après les avoir retirés de leurs déjections; ce qui ne ſe fait pas ſans expoſer ſa vie.

Les plus beaux diamans que l'on connoiſſe dans le monde, ſont, celui du roi de France qui pèſe 106 carats, celui du grand duc de Toſcane qui en pèſe 139, & que l'on eſtime deux millions ſix cent huit mille trois cent trente-cinq livres; celui du Grand Mogol qui a paſſé dans les mains de

Thamas-Koulikan, de 280 carats, & qui étoit estimé onze millions sept cent vingt trois mille deux cent soixante dix-huit livres.

Le prince de ***, charmé de la conduite intrépide d'un grenadier au siège de Philisbourg, en 1734, lui jetta sa bourse, en lui disant qu'il étoit fâché que la somme qu'elle contenoit ne fût pas plus considérable. Le lendemain, le grenadier vint trouver le prince; &, lui présentant des diamans & quelques autres bijoux: » Mon » général, lui dit-il, vous m'avez fait présent de » l'or qui étoit dans votre bourse, & je le garde; » mais vous n'avez sûrement pas prétendu me » donner ces diamans, & je vous les rapporte. — » Tu les mérites doublement, répondit le prince, » par ta bravoure & par ta probité. Ils sont à » toi. «

Une très-belle femme qui n'avoit point d'enfans & qui ne croyoit pas que ce fût de sa faute, ayant un jour un beau *diamant* au doigt: » Voilà, » lui dit son mari, un diamant merveilleux, mais » fort mal mis en œuvre: il n'est pas le seul, ré- » pondit-elle avec un sourire malin. «

DIANE DE POITIERS, morte le 26 avril 1566, âgée de 66 ans & quelques mois.

François I, lui accorda la grace du comte de Saint-Vallier son père, qui avoit trempé dans les projets du connétable de Bourbon. Henri II, n'ayant que dix-huit ans, en devint éperduement amoureux, quoiqu'elle eût alors au moins 40 ans. Elle avoit les cheveux extrêmement noirs & bouclés, la peau très-blanche, les dents, la jambe & les mains admirables, la taille haute, & la démarche la plus noble. Elle ne fut jamais malade. Dans le plus grand froid, elle se lavoit le visage avec de l'eau de puits, & n'usa jamais d'aucune pomade. Elle s'éveilloit tous les matins à six heures, montoit souvent à cheval, faisoit une ou deux lieues & venoit se remettre dans son lit, où elle lisoit jusqu'à midi.

Elle répondit fièrement à Henri II, qui vouloit reconnoître une fille qu'il avoit eue d'elle: » J'étois de naissance à avoir des enfans légitimes de vous; j'ai été votre maîtresse parce que je vous aimois, je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. «

Elle ordonna par son testament qu'on exposât son corps dans l'église des filles pénitentes, avant que de le transporter à Anet où il fut inhumé.

DIDEROT, (Denis) né en 1713, mort en 1784.

Diderot étoit fils d'un coutelier de Langres; il fit ses études chez les jésuites, & vint à Paris prendre des leçons du fameux père Porée.

Il fut réduit au sortir de ses classes, à enseigner les mathématiques. Il a fait aussi des sermons pour de l'argent. Un missionnaire prêt à partir pour l'Amérique, lui en commanda six qu'il lui paya 50 écus pièce.

Diderot estimoit cette affaire une des meilleures qu'il eut faites.

Il trouva dans sa liaison avec mademoiselle Champion qu'il épousa, le sujet de l'intrigue de Saint-Albin, qui fait l'intérêt de son *père de famille*.

On sait que l'impératrice de Russie acheta la bibliothèque de *Diderot*, & voulut qu'il conservât ses livres avec une pension, comme son bibliothécaire, tout le temps de sa vie.

Diderot alla à Petersbourg remercier sa bienfaitrice, mais il réussit peu à cette cour.

Langres à décoré son hôtel-de-ville, du buste & des écrits de son illustre citoyen.

Diderot à fait différens ouvrages de philosophie, de littérature, de science, de romans, mais il est principalement connu comme éditeur de la première encyclopédie, & rédacteur de la partie des arts & métiers.

DIOCLÉTIEN, né l'an 245 de Jésus-Christ, mort en 313.

Dioclétien, d'abord simple soldat, ne dut qu'a lui-même son élévation à l'empire. Il avoit beaucoup de ressource & même d'adresse dans l'esprit; il étoit ferme dans ses projets, & pendant vingt années il sut faire respecter ses ordres par ces fières légions qui élevoient les empereurs & les renversoient avec la même facilité. Il n'ignoroit pas qu'un souverain doit toujours agir sans passion, & il réprima son caractère fier, violent, emporté. Le bien qui se présentoit il le faisoit de son propre mouvement; il ne se porta jamais à un excès de rigueur sans y être autorisé auparavant par l'avis de ses ministres: on lui a reproché d'avoir le premier introduit l'usage de se faire baiser les pieds; mais c'est une vanité qui n'est que ridicule, & que l'on peut pardonner à la bassesse de son extraction.

Dioclétien avoit été élu empereur l'an 284 de l'ere chrétienne, & cette année est remarquable en ce qu'elle commence l'ere de *Dioclétien* ou des martyrs dont on s'est servi long-temps dans l'église, & dont se servent encore les Coptes ou les Abyssins. La persécution contre les chrétiens ne commença cependant sous *Dioclétien* que la dix-huitième année de son règne, & cet empereur ne s'y prêta qu'à la vive sollicitation de Galere, homme dur, féroce, vindicatif, & un de ceux que l'empereur avoit associés au gouvernement.

Dioclétien, pour se former un appui contre les trahisons continuelles des soldats, s'étoit donné pour collègue à l'empire Maximilien Hercule, soldat de fortune comme lui, & avoit créé Césars ce Maximin Galere & Constance Chlore; mais Galere, après avoir, par ses cruautés, rendu odieux la fin du règne de *Dioclétien*, le força, par un excès d'ingratitude, à abdiquer l'empire. *Dioclétien* se retira dans la Salmatie, & fixa son séjour à Salone, où il goûta dans le repos d'une vie tranquille le bonheur qu'il n'avoit pu trouver sur le trône.

Lorsque quelques années après, Maximin & d'autres anciens amis le sollicitèrent de sortir de la vie obscure à laquelle il s'étoit réduit, & de revendiquer l'empire, il leur fit cette réponse remarquable: » Ah! si vous connoissiez tout le » plaisir que j'ai à cultiver de mes propres mains » les fruits & les légumes de mes jardins, jamais » vous ne me parleriez de l'empire ».

Ce prince se rappellant dans sa retraite les fautes qu'on lui avoit fait commettre pendant un règne de vingt ans, disoit souvent à ses amis dans l'amertume de son cœur: » Rien n'est plus difficile » que de bien gouverner. Quatre ou cinq courtisans intéressés s'liguent pour tromper le souverain. » Le prince, enfermé dans son palais, ne peut » connoître la vérité par lui-même; il ne sait » que ce qu'on lui dit; il élève à des places ceux » qu'il devroit en éloigner; il destitue ceux qu'il » devroit conserver. Enfin, malgré les intentions » les plus droites, malgré toutes les précautions, » le meilleur des princes est le jouet & la victime de ceux qui lui dérobent la vérité; il est » trahi, vendu: *Bonus, cautus, optimus venditur* » *imperator* ».

DIOGENE, philosophe cinique, né à Sinope ville du Pont, mort vers l'an 320 avant Jésus-Christ, âgé de 90 ans.

Diogène, à l'exemple de son maître, regarda comme indifférent tout ce qui n'étoit ni vertu ni vice, & il en conclut qu'il ne falloit avoir aucun soin de son extérieur, de ses habillemens & de tout ce qu'on appelle propreté ou décence. Il s'éleva au-dessus de tous les événemens, mit sous ses pieds toutes les faveurs, & mépriса également les louanges & les satyres de ses concitoyens. C'étoit, dit Montagne dans son style énergique, une espèce de ladrerie spirituelle qui a un air de santé que la philosophie ne méprise pas. Ce qu'on a lieu sur-tout d'admirer dans cet homme extraordinaire, c'est qu'au milieu des austérités qu'il se proposa pour s'endurcir à la philosophie, il conserva toujours son enjouement naturel. Il fut plaisant, vif, ingénieux, éloquent. Personne peut-être n'a dit tant de bons mots; mais sa mordante ironie ne distingua pas toujours le vice du vicieux.

On chercha à se venger, on calomnia ses mœurs. Il fut accusé de son temps, & traduit chez la postérité comme coupable de l'obscénité la plus excessive. Le tonneau qu'il avoit pris pour demeure, dit un auteur moderne, ne se présente encore aujourd'hui à notre imagination prévenue que avec un cortège d'images deshonnêtes; on n'ose regarder au fond. Mais les bons esprits qui s'occuperont moins à chercher dans l'histoire ce qu'elle dit, que ce qui est la vérité, trouveront que les soupçons qu'on a répandus sur ses mœurs, n'ont eu d'autre fondement que la licence de ses principes.

Diogène, fils d'un banquier de Sinope, chassé de sa patrie pour le crime de fausse monnoie, en fut aussi banni lui-même sur la même accusation. Il se réfugia à Athènes dans l'école du philosophe Antisthène qui professoit la philosophie cynique. Ce professeur, peu disposé à prendre un faux monnoyeur pour disciple, le rebuta: irrité de son attachement opiniâtre, il se porta même jusqu'à le menacer de son bâton: *frappe*, lui dit *Diogène, tu ne trouveras point de bâton assez dur pour m'éloigner de toi tant que tu parleras.*

Il écrivit à ses compatriotes: » Vous m'avez » banni de votre ville, & moi je vous relégue » dans vos maisons. Vous restez à Sinope, & je » m'en vais à Athènes. Je m'entretiendrai tous » les jours avec les plus honnêtes gens, pendant » que vous serez dans la plus mauvaise compagnie ».

Le banni de Sinope endossa le manteau & la besace, & enchérit encore sur l'orgueilleux amour de son maître pour la pauvreté. Comme on différoit trop à lui bâtir une cellule qu'il avoit demandée, il se réfugia dans un tonneau. Il n'avoit gardé pour tout meuble qu'une écuelle. Mais ayant apperçu un jour un jeune enfant qui buvoit dans le creux de sa main, *il m'apprend*, dit-il, *que je conserve du superflu*, & il cassa son écuelle.

Quel Cénobite mena une vie plus pleine d'exercices, d'austérités, de macérations! Il se rouloit en été dans les sables brûlans; il embrassoit en hiver des statues de neige, il marchoit nuds pieds sur la glace. Les alimens les plus grossiers lui servoient de nourriture. Remarquant une souris qui ramassoit les miettes qui se détachoient de son pain; *& moi aussi*, s'écria-t-il, *je peux me contenter de ce qu'elles laissent tomber.*

Se trouvant à la célébration des jeux olympiques, il reprocha au vainqueur qu'il n'étoit victorieux que dans la carrière des corps; mais que

lui

lui savoit triompher dans celle des esprits. On s'est offensé de ce qu'il s'est proclamé lui-même le vainqueur de l'ennemi le plus redoutable à l'homme, *la volupté*. Mais qui est l'homme qui, connoissant la vie laborieuse de ce philosophe, voudra à ce prix mériter une couronne?

Alexandre le Grand étant en Grèce où il avoit convoqué une diète de tous les états, voulut voir *Diogène* qui se tenoit renfermé dans son tonneau. Il alla le trouver environné d'une cour brillante. Le cynique couché alors au soleil, se leva sur son séant, & attacha les yeux sur le monarque sans proférer un seul mot. Alexandre lui demanda ce qu'il pouvoit faire en sa faveur. — *Te retirer de devant mon soleil.* Cette réponse indigna les courtisans, mais frappa le monarque qui, se retournant du côté de ses favoris, leur dit: » Si » je n'étois Alexandre, je voudrois être *Diogène*.

A peine eut-on publié le décret qui ordonnoit d'adorer Alexandre sous le nom de *Bacchus de l'Inde*, que *Diogène* demanda d'être adoré sous le nom de *Sérapis de Grèce*. Tous ses traits portent l'empreinte d'une ame fière & courageuse qui se joue seule de l'ambition d'un jeune conquérant devant lequel toute la Grèce se tenoit prosternée.

Diogène se mocquoit des rhéteurs de son temps qui enseignoient l'art de bien dire, & non celui de bien faire; des musiciens qui régloient leurs instrumens, & qui ne savoient pas régler leurs mœurs; des grammairiens qui s'amusoient à gloser sur les fautes des auteurs, & ne pensoient pas à corriger les leurs: » Si par l'étude, dit Mon» tagne, notre ame n'en va pas un meilleur bran» le, si nous n'en avons le jugement plus sain, » j'aimerois autant que nous eussions passé le » temps à jouer à la paume: au moins le corps » en seroit plus allègre ».

Quand *Diogène* avoit besoin d'argent, il disoit qu'il en *redemandoit* à ses amis, mais non qu'il en *demandoit*.

Il lui arrivoit souvent de tendre la main à des statues, pour s'accoutumer, disoit-il, au refus.

Etant entré un jour dans l'école de Platon, il se mit à deux pieds sur un beau tapis, en disant: » Je foule aux pieds le faste de Platon ». *Oui*, répliqua celui-ci, *mais par une autre sorte de faste*.

Ce chef de la secte des académiciens avoit défini l'homme un animal à deux pieds sans plumes; *Diogène* pluma un coq, & le jettant dans son école, *voilà*, dit-il, *votre homme*.

Ayant rencontré un jour un enfant mal élevé, il appliqua un soufflet à son précepteur.

Il dit à quelqu'un qui lui remontroit dans une maladie, qu'au lieu de supporter la douleur, il feroit beaucoup mieux de s'en débarrasser en se donnant la mort, lui sur-tout qui paroissoit tant mépriser la vie: » Ceux qui savent ce qu'il faut » faire & ce qu'il faut dire dans le monde, doi» vent y demeurer; & c'est à toi d'en sortir qui » me parois ignorer l'un & l'autre ».

Voyant un vieillard qui cajoloit une jeune fille: *ne crains tu point*, lui demanda-t-il, *d'être pris au mot?*

Diogène disoit que les princes avoient souvent à leurs côtés deux sortes de bêtes, des farouches & des privées. Les premières sont les délateurs, & les secondes les flatteurs.

Quand on disoit à *Diogène*; tu es vieux, il est temps que tu te reposes, il répliquoit: » Quoi! si » je courois dans une carrière, faudroit-il m'ar» rêter quand je me verrois proche du but ».

Diogène, voyant le jeune Denis réduit à faire la fonction de maître d'école, se mit à soupirer devant lui: ne t'affliges point, dit Denis à *Diogène*, de ma mauvaise fortune, c'est un effet de l'inconstance des choses humaines. — Je ne suis pas affligé de ce que tu penses, lui répondit *Diogène*, mais de te voir plus heureux que tu n'étois & que tu ne mérites.

Diogène fut pris sur mer dans le trajet d'Athènes à Egine, conduit en Crète, & mis à l'encan avec d'autres esclaves. On lui demanda ce qu'il savoit faire? *Commander aux hommes;* & le crieur public disoit à haute voix par son ordre: *Qui est-ce qui veut acheter son maître*? Un nommé Xeniade l'acheta sur ce pied, & s'en trouva bien.

Ses amis voulurent le racheter: « Les lions, » leur dit-il, ne sont pas esclaves de ceux qui les » nourrissent, mais ceux-ci sont les valets des » lions ».

Xeniade qui connoissoit tout le prix d'un homme tel que *Diogène*, lui confia l'éducation de ses enfans, qui apprirent de ce philosophe à ne point dépendre de l'opinion des hommes, pour mieux surmonter les obstacles qui s'opposent à la pratique de la vertu.

Il regardoit l'amour comme l'occupation des gens oisifs.

Suivant ses principes, ce qu'on appelle *gloire* est l'appas de la sottise, & ce qu'on appelle *noblesse* en est le masque.

Le triomphe de soi est la consommation de toute philosophie.

Il faut résister à la fortune par le mépris, aux passions par la raison.

Tout s'acquiert par l'exercice, il ne faut pas même excepter la vertu.

L'habitude répand de la douceur jusques dans le mépris de la volupté.

Ayes, disoit il encore, les bons pour amis, afin qu'ils t'encouragent à faire le bien; & les méchans pour ennemis, afin qu'ils t'empêchent de faire le mal.

Traite les grands comme le feu, & n'en fois jamais ni trop éloigné, ni trop près.

Il n'y a point de société sans loi. C'est par la loi que le citoyen jouit de sa ville, & le républicain de sa république. Mais si les loix sont mauvaises, l'homme est plus malheureux & plus méchant dans la société que dans la nature.

Lorsque ce philosophe fut sur le point de mourir, on le consulta sur ce qu'on feroit de son corps après sa mort: *Vous le laisserez*, dit-il, *sur la terre*; & sur ce qu'on lui représenta qu'il demeureroit exposé aux bêtes féroces & aux oiseaux de proie: eh bien, répliqua t-il, vous n'aurez qu'à me tre mon bâton à côté de moi afin que je les chasse. Et comment pourrez vous le faire, repondoient ses disciples? Que m'importe donc, reprit *Diogène* que les bêtes me déchirent?

Les amis de ce philosophe n'eurent point d'égard à son indifférence pour les honneurs funèbres. Il fut inhumé vers la porte de Corinthe qui conduisoit à l'isthme. On éleva sur son tombeau une colonne de marbre de Paros, avec le chien, symbole de la secte, & plusieurs autres figures allégoriques. La ville de Sinope, sa patrie, s'empressa de lui ériger des statues de bronze. *Diogène* Laerce parle d'un monument plus digne de ce cynique, mais vertueux philosophe: ce sont différens traités qu'il composa, mais qui ont été perdus.

DION, chassé de Syracuse, après avoir rendu les plus signalés service à son ingrate patrie, alla chercher un asyle à Mégare où Préadate remplissoit alors la suprême dignité. *Dion* eut un jour besoin de ses services, il se rendit dans son palais; mais le souverain magistrat accablé d'affaires, étoit d'un accès fort difficile. On fit long-temps attendre l'exilé de Syracuse, sans avoir aucun égard pour sa grandeur passée. Ses amis étoient indignés de voir traiter de la sorte un homme autrefois si craint & si respecté: « Consolons-nous, » mes amis, leur dit tranquillement *Dion*; n'ai-» je pas souvent fait la même chose lorsque j'é-» tois à Syracuse ».

DISCRETION. Beau talent que celui de parler peu, on se fait respecter comme un homme mystérieux, aimer comme un homme discret, consulter comme un homme prudent craindre comme un homme qui dans son silence, médite avec attention ce qu'il doit faire contre ses ennemis, & qui ne se laisse point aveugler par la passion qui précipite tout.

Quatre puissans monarques ont prononcé chacun une maxime remarquable à peu-près sur le même sujet.

Un roi de Perse: « jamais je ne me suis » repenti de m'être tû, mais j'ai dit beaucoup » de choses dont j'ai eu lieu de me repentir ».

Un empereur Grec: » mon pouvoir éclate bien » davantage sur ce que je n'ai pas dit, que sur ce » que j'ai dit, mais je ne puis cacher ce que j'ai » une fois prononcé ».

Un empereur de la Chine: « il est beaucoup » plus fâcheux de dire ce qu'on ne doit pas dire, » qu'il n'est aisé de cacher le repentir de l'avoir » dit ».

Enfin un roi des Indes: « je ne suis plus maî-» tre de ce que j'ai une fois prononcé, mais je » dispose de tout ce que je n'ai pas avancé par » mes paroles. Je puis le dire ou ne le pas dire, » suivant ma volonté ».

Quand vous méditez un projet
Ne publiez point votre affaire,
On se repent toujours d'un langage indiscret
Et presque jamais du mystère.
Le causeur dit tout ce qu'il sait,
L'étourdi ce qu'il ne sait guère,
Les jeunes ce qu'ils font, les vieux ce qu'ils ont fait,
Et les sots ce qu'ils veulent faire.

DISGRACE. Le cardinal de Retz s'étant jeté aux pieds du roi après son rappel: » M. Le » cardinal, lui dit le roi en le relevant: Vous » avez les cheveux blancs. — Sire, lui répon-» dit le cardinal, on blanchit aisément, lors-» qu'on a le malheur d'être dans la *disgrace* de » votre majesté. »

DISPUTE. Si on avoit toujours soin de s'assurer de la vérité d'un fait avant de disputer sur sa cause, on éviteroit, dit M. de Fontenelle, le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point. Il rapporte à ce sujet l'anecdote suivante. En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept ans, il lui en étoit venu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en médecine dans l'université de Helmstad, écrivit en 1595 l'histoire de cette dent, & prétendit qu'elle étoit en partie naturelle, en partie miraculeuse & qu'elle avoit été envoyée de Dieu à cet enfant, pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation & quel rapport de cette dent aux Chrétiens ou aux Turcs. En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'historiens,

Rullandus en écrit encore l'hiſtoire. Deux ans après, Ingolſteterus, autre ſavant, écrit contre le ſentiment que Rullandus avoit de la dent d'or, & Rullandus fait auſſi-tôt une belle & docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramaſſe tout ce qui avoit été dit de la dent, & y ajoute ſon ſentiment particulier. Il ne manquoit autre choſe à tant de beaux ouvrages, ſinon qu'il fût vrai que la dent étoit d'or. Quand un orfévre l'eut examinée, il ſe trouva que c'étoit une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adreſſe ; mais on commença par faire des livres, & puis on conſulta l'orfévre.

M. le cardinal de Bernis, entouré de gens de lettres qui s'échauffoient dans la diſpute à qui mieux mieux, & ſe rendoient trait pour trait : « Meſſieurs, meſſieurs, leur dit-il, il » ne faut jamais, autant qu'on peut, donner » la meſure de ſon eſprit. »

DISSECTION. On lit dans le mercure de France, année 1731, que le cadavre du fameux Cartouche, fut porté aux écoles de chirurgie, & ſervit à la ſemaine d'anatomie du ſieur Meunier Callac fils.

Il eſt d'uſage en Angleterre, lorſqu'un criminel a été condamné à mort, qu'on ajoute dans certains cas à la ſentence, que ſon cadavre ſera diſſéqué. C'eſt une formule que les légiſlateurs ont cru propre à effrayer ceux qui ne ſeront pas endurcis dans le crime. Voici à ce ſujet une lettre que l'on a trouvée dans les papiers d'un chirurgien de Salisbury.

Monſieur, on m'a informé que vous étiez le ſeul chirurgien de cette ville & du comté qui diſſéquât des corps humains. Me trouvant dans une circonſtance malheureuſe, & étant d'une condition fort médiocre, je déſirerois au moins vivre joyeuſement auſſi long-temps qu'il me ſera poſſible. Mais comme, ſelon toute apparence, je ſerai exécuté au mois de mars prochain, parce que je n'ai pas un ami qui veuille employer ſes bons offices pour moi, & que perſonne ne m'envoie un morceau de pain pour ſoutenir mon corps & mon eſprit juſqu'à l'inſtant fatal, je vous prie de paſſer ici : je vous vendrai mon corps qui eſt ſain & entier, & qu'on livrera à votre diſcrétion, perſuadé qu'au moment de la réſurrection générale, je le retrouverai dans votre laboratoire auſſi bien que dans le tombeau. Votre réponſe, monſieur, obligera ſenſiblement votre très-humble ſerviteur, *James Brooke.*

Le nombre de ceux qui avant de mourir ont légué leurs corps en tout ou en partie, pour le profit des ſurvivans, n'eſt pas ſi rare qu'on le penſe. *Vaugelas* en a donné la preuve dans ſon teſtament. Après avoir diſpoſé de tous ſes effets pour acquitter ſes dettes, il ajoute : « mais comme il pourroit ſe trouver quelques » créanciers qui ne ſeroient pas payés, quand » même on auroit reparti le tout, dans ce cas » ma dernière volonté eſt qu'on vende mon » corps aux chirurgiens, le plus avantageuſe- » ment qu'il ſera poſſible, & que le produit en » ſoit appliqué à la liquidation des dettes dont » je ſuis comptable à la ſociété ; en ſorte que » ſi je n'ai pu me rendre utile pendant ma vie, » je le ſois au moins après ma mort. »

Un citoyen revêtu d'une charge importante, fit à Paris, il y a pluſieurs années, un legs à peu près ſemblable.

Louis, duc d'Oléans, grand père du duc d'Orléans d'aujourd'hui, mourut à l'abbaye Sainte-Genevieve, le quatre février 1752, où ce prince, auſſi pieux que ſavant, s'étoit retiré depuis pluſieurs années. Par ſon teſtament il légua ſon corps à l'école de chirurgie, afin qu'il put ſervir à l'inſtruction des élèves.

Guillaume Rondelet, fameux médecin de l'Univerſité de Montpellier, avoit un zèle outré pour les diſſections. On aſſure qu'un de ſes enfans étant mort, il en fit lui-même la diſſection. C'eſt pouſſer furieuſement loin l'enthouſiaſme de l'anatomie. Poſthius ſon diſciple nous apprend auſſi que Rondelet voyant Fontanus ſon ami & ſon collègue très-dangereuſement malade, il le pria inſtamment d'ordonner par ſon teſtamment qu'après ſa mort on lui remît ſon corps pour le diſſéquer.

Riolan n'a pas craint d'agiter dans ſon *Anthropographie* la queſtion ſi l'on peut diſſéquer des hommes vivans ; & ce qu'il y a encore de plus ſurprenant, c'eſt qu'il conclut que dans quelque cas on peut entreprendre cette diſſection : il appuye ſon ſentiment de divers exemples, qui ſemblent le confirmer. Les mœurs ſont donc bien changées depuis le ſiècle dernier ; car nous ne croyons pas qu'on trouvât maintenant dans toute l'Europe un ſeul chirurgien qui eût la barbarie d'ouvrir encore vivant ſon ſemblable.

Les plus fameux amphithéâtres de *diſſection*, ſont décorés d'inſcriptions qui annoncent les travaux dont on s'y occupe, & le but utile qui en réſulte.

On lit au frontiſpice de l'amphithéâtre de Toulouſe :

Hic locus eſt ubi mors gaudet ſuccurrere vitæ.

Ici la mort apprend à ſecourir la vie.

Santeuil a donné cette autre inſcription pour l'amphithéâtre des écoles de chirurgie de Paris.

Ad cædes hominum priſca amphitheatra patebant ;
Ut diſcant longum vivere noſtra patent.

Le cirque offroit dans Rome un champ libre au carnage,
Le nôtre enſeigne à l'homme à prolonger ſon âge.

DISTRACTION. La *diſtraction* nous fait tenir tant de diſcours déplacés, & commettre tant d'actions ridicules, qu'on ne peut être trop en garde contre cette abſence d'eſprit. Ménalque, dit la Bruyère, ſe trouve par hazard avec une jeune veuve ; il lui parle de ſon défunt mari, lui demande comment il eſt mort. Cette femme à qui ce diſcours renouvelle ſes douleurs, pleure, ſanglotte, & ne laiſſe pas de reprendre tout le détail de la maladie de ſon époux, qu'elle conduit depuis la veille de la fièvre qu'il ſe portoit bien, juſqu'à l'agonie. *Madame*, lui demande Ménalque, qui l'avoit apparemment écoutée avec attention, *n'aviez-vous que celui-là ?*

On peut tout dire en notre langue, en évitant les termes naturels qui bleſſent notre délicateſſe, & leur en ſubſtituant d'autres qui ſont détournés, contre leſquels on ne ſe révolte point. Une dame qui avoit une colique en hiver, parce qu'elle avoit ſouffert le froid, appeloit ſes fréquentes évacuations, *des fruits de la ſaiſon.* Un homme qui étoit diſtrait revint à lui, lorſqu'elle parla des fruits de la ſaiſon, & lui demanda ſi elle en mangeoit ſouvent.

Un négociant auquel on faiſoit ſigner l'extrait baptiſtaire d'un de ſes enfans, ſigna, *Pierre & compagnie.*

Un ſecrétaire du roi fort diſtrait, dînoit avec un maître des requêtes & ſa ſœur, qui étoit une jeune veuve. Cette dame vint à ſe trouver mal. Le ſecrétaire du roi fit entendre qu'il regardoit cet accident comme un ſigne de groſſeſſe. Non, monſieur, répondit le maître des requêtes, ce n'eſt point le mal que vous dites, il y a trois ans que ma ſœur eſt veuve ; je vous demande pardon, madame, reprit l'homme diſtrait, je croyois que vous étiez fille.

Une jeune dame étant en compagnie avec ſon mari, racontoit les adreſſes dont un galant s'étoit ſervi pour s'introduire la nuit dans la chambre d'une femme qu'il aimoit, en l'abſence de ſon époux ; mais ajouta-t-elle, comme ils étoient enſemble fort contens l'un de l'autre, voici le mari qui revient frapper à la porte : or imaginez l'*embarras où je fus alors*..... La vérité qui venoit de lui échapper jétta le mari dans un bien autre embarras.

Le comte de Brancas étoit ſi diſtrait, qu'étant verſé dans un foſſé il s'y établit ſi bien, qu'il demandoit à ceux qui alloient le ſecourir, ce qu'ils déſiroient de ſon ſervice.

DIVORCE. Séparation qui doit être un beſoin prouvé, ou qui n'eſt qu'un ſcandale permis.

Les anciens romains avoient trois ſortes de *divorces ;* la première étoit appelée *répudium*, qui ſe faiſoit par le mari, ſans le conſentement de la femme. Le premier qui le fit fut *Spurius Corbilius*, cent ans après la fondation de Rome, parce que ſa femme étoit ſtérile. *C. Sulpicius* répudia ſienne, parce qu'elle étoit ſortie de la maiſon en cheveux, & ſans voile ſur la tête. *Q. Antiſtius*, la ſienne, pour l'avoir vu parler ſecrettement à une femme libertine. *Sempronius*, la ſienne, pour être allée voir les ſpectacles publics, ſans qu'il en ſût rien ; & *C. Céſar* répudia *Poppéa* pour le ſeul ſoupçon qu'il eut de *Clodius*, lequel fut trouvé habillé en femme à la ſolemnité que Pompée avoit célébrée en l'honneur de la déeſſe Bone.

Le ſecond s'appeloit *divorce*, parce qu'il ſe faiſoit du conſentement de tous les deux.

Et le troiſième s'appeloit *ſéparation*, qui ſe faiſoit ſelon la volonté du prince, & dépendoit de ſon arbitre.

Les romains furent plus de cinq cents ans ſans avoir aucun *divorce ;* enſuite ils ſe relâcherent tellement, que le mariage n'eut plus de conſiſtance, & telle femme comptoit ſes années par le nombre de ſes maris. Caton répudia ſa femme Martia pour un an, en faveur d'Hortenſius, à qui il la maria, ou plutôt à qui il la prêta pour ce temps-là.

Le *divorce* eſt permis chez les chinois, & parmi toutes les raiſons qui peuvent faire ceſſer le mariage, en voici une bien ſingulière : une femme qui rempliroit ſa maiſon de fumée, ou qui effrayeroit le chien du logis par l'excès de ſon babil, ſeroit ſujette au *divorce.*

DOGE. Le *Doge* de Gènes étant venu à Verſailles, pour faire réparation au nom de la république de quelque hoſtilité, un courtiſan qui lui faiſoit voir toutes les beautés de ce palais, lui demanda s'il n'étoit pas étonné : *oui* répondit le *Doge*, *je le ſuis beaucoup, mais c'eſt de me voir ici.*

DOM CARLOS. On n'a jamais ſu la véritable cauſe de la mort de *Dom Carlos*, fils de Philippe II, que ce père dénaturé fit mourir, en ſe couvrant du manteau de la juſtice ; on rapporte ſeulement l'anecdote ſuivante, que l'eſpagnol qui étrangla ce prince, par ordre de l'empereur, lui crioit : *Calla calla Senor ; todo que ſe hazo es por*

» *ſa bien.* Taiſez-vous, taiſez-vous, Monſeigneur; » tout ce qu'on fait eſt pour votre bien ».

Le cardinal de *Spinoſa* ne pleura pas la mort de cet infortuné, qui le haiſſoit mortellement; *Dom Carlos* prenant un jour ſon éminence par ſon rochet, lui dit: « Quoi? Petit curé, tu as » l'audace de te jouer à moi, en empêchant que » *Ciſneros*, le comédien, vienne me divertir? Par » la vie de mon père, il faut que je te tue ». Peut-être l'eût-il fait, ſi ce prélat ne lui eût échappé des mains.

Ce prince, étoit d'une humeur ſi bizarre que ſon cordonnier lui ayant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en pièces & fricaſſer, & les donna à manger au malheureux ouvrier.

DOMINICAIN, (Doménico Zampièri, dit le) né à Bologne l'an 1581, mort en 1641.

Il entra dans l'école des Carraches. Ces grands maîtres, pour entretenir l'émulation parmi leurs élèves, propoſoient ſouvent des prix. Louis Carrache étoit un jour ſur le point d'en décerner un, lorſque le *Dominicain*, généralement mépriſé par ſes camarades, s'avança d'un air timide, & préſenta ſon deſſin en tremblant, & avec cette modeſtie que nous avons vu pluſieurs fois accompagner le vrai talent. Peu s'en fallut que les autres élèves n'éclataſſent de rire de ſa témérité. Le Carrache examina ſon travail, & lui adjugea le prix.

Ses camarades continuèrent cependant à ne lui croire aucune diſpoſition; & comme il travailloit avec beaucoup de lenteur, ils ſe mocquoient de lui, & l'appelloient *le bœuf*. Annibal Carrache leur entendant prononcer cette injure, leur dit un jour que *ce bœuf traceroit ſi bien ſon ſillon, qu'il rendroit très-fertile le champ de la peinture.*

Annibal Carrache, s'étant un jour introduit dans ſon attelier, ſans en être apperçu, fut extrêmement ſurpris de lui voir le viſage enflammé, l'air menaçant & les yeux étincelans de colère. Le *Dominicain* travailloit alors au fameux tableau du martyre de Saint-André, & il peignoit un des bourreaux.

Il faiſoit cet ouvrage en concurrence avec le Guide. Les deux tableaux ayant été placés & découverts, le procédé d'une bonne vieille, qui vint les contempler, acheva de faire connoître celui auquel on devoit donner la préférence. — « Voyez, dit-elle à un jeune enfant qu'elle tenoit par la main, & auquel elle montroit le tableau du *Dominicain*: » voyez avec quelle fureur » ces bourreaux lèvent le bras pour flageller ce » Saint; remarquez, mon enfant, avec quel air » barbare cet autre le menace; remarquez comme celui ci lui ſerre fortement les pieds avec » des cordes; admirez la conſtance de ce vénérable vieillard à ſouffrir tant de tourmens, & » voyez comme ſa foi ſe découvre dans la manière dont il lève les yeux au ciel ». — En diſant ces paroles, la bonne femme répandit quelques larmes, & pouſſa de profonds ſoupirs: s'étant enſuite retournée vers le tableau du Guide, elle le regarda, ne prononça pas un ſeul mot, & s'en alla.

Un des amis du *Dominicain*, voulant lui perſuader de ne pas tant finir ſes ouvrages, & d'être plus expéditif; — « Vous ne ſavez donc » pas, lui dit-il, que j'ai un maître extrêmement » difficile à contenter? C'eſt moi-même ».

Le *Dominicain* ayant fait un tableau qui fut applaudi par une cabale toujours acharnée à rabaiſſer ſon mérite, s'écria: — « J'ai bien peut que mon tableau ne vaille rien, puiſque mes en» nemis en font l'éloge ». —

Son fameux tableau de Saint-Jérôme, que l'on regarde à préſent comme l'un des chef-d'œuvres de la peinture, le rendit la victime d'une injuſte cabale, ſuſcitée par un cardinal qui protégeoit d'autres peintres. Il n'y avoit dans Rome qu'une voix pour décrier ce chef-d'œuvre, quand il parut; & le *Dominicain* n'en reçut que cinquante écus.

Le cavalier Bernin, a dit ſouvent qu'il demandoit pardon à Dieu de n'avoir oſé alors déclarer publiquement ce qu'il penſoit du mérite de ce tableau, dans la crainte de ſe brouiller avec l'éminence qui le décrioit.

Les perſécutions multipliées de ſes ennemis, causèrent tant de chagrin à cet illuſtre & malheureux artiſte, qu'il tomba dans une langueur mortelle, & ne fit que traîner des jours douloureux: ne ſe croyant point en ſûreté dans ſa propre maiſon, au ſein de ſa famille, il préparoit lui-même ſa nourriture dans la crainte qu'on ne l'empoiſonnât.

DOMITIEN, empereur romain, fils de Veſpaſien, né l'an 51 de Jéſus-Chriſt, mort aſſaſſiné le 18 ſeptembre 96 âgé de 45 ans.

Ce prince, incapable de toute ſorte d'application, portoit la pareſſe & l'indolence juſqu'à paſſer journellement des heures entières à enfiler des mouches dans ſon cabinet, avec un poinçon d'or très-aigu. Un certain Vibius Criſpus à qui on demanda un jour s'il y avoit quelqu'un avec l'empereur, répondit aſſez plaiſamment: *Non, il n'y a pas même une mouche.*

Domitien mépriſa aſſez le ſénat pour l'aſſembler,

afin qu'il décidât dans quel vaſe on feroit cuire un turbot d'une groſſeur prodigieuſe dont on lui avoit fait préſent. On ajoute qu'un vieux ſénateur qui n'y voyoit plus, ſe récria ſur la beauté de ce poiſſon qui étoit derrière lui.

L'hiſtoire fait mention d'une fête que *Domitien*, à l'occaſion de ſon triomphe ſur les Daces, donna aux premiers du ſénat & de l'ordre des chevaliers. Cette fête eſt une preuve du goût bizarre de ce prince, qui ſe faiſoit un divertiſſement des inquiétudes & des peines d'autrui. Les ſénateurs & les chevaliers s'étant raſſemblés pour aſſiſter au repas où il les avoit invités, il les fit introduire dans une ſalle toute tendue de noir, & éclairée par quelques lampes ſépulchrales qui répandoient une clarté encore plus effrayante que les ténèbres. Chaque convive ſe trouva placé vis-à-vis un cercueil ſur lequel il vit avec effroi ſon nom écrit. Dans le moment, une troupe de petits enfans barbouillés de noir depuis les pieds juſqu'à la tête, pour repréſenter les ombres infernales, paroiſſent autour de la table, & exécutent une danſe qui avoit quelque choſe de ſiniſtre & de lugubre. Cette danſe finie, ils ſe diſtribuent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit ſervir. Les mets furent les mêmes que ceux que l'on avoit coutume d'offrir aux morts dans les cérémonies funèbres. Un ſilence ſtupide régnoit dans cette aſſemblée, *Domitien* ſeul parloit, & il n'entretenoit ſa compagnie que de morts & d'aventures ſanglantes. Le dernier acte de cette farce fut le plus effrayant; les convives ſe virent reconduits par des gens inconnus qui les firent entrer dans différentes voitures, mais c'étoit pour les tranſporter chez eux. Ils commençoient à reſpirer lorſqu'on annonça à chacun d'eux un meſſager de la part de l'empereur; nouvelle tranſe; mais ce meſſager étoit un enfant, le même qui avoit ſervi à table. On l'avoit paré de ſes ajuſtemens ordinaires. Il étoit chargé de préſens de la part de l'empereur, & qui conſiſtoient en quelques pièces d'argenterie qui avoient ſervi au repas.

Quand ce monſtre auroit vécu long-temps, il auroit été aſſez puni par les cruautés & les noires ſoucis qui l'agitoient ſans ceſſe. Il avoit fait revêtir une grande gallerie d'une eſpèce de pierre ſpéculaire, capable de réfléchir les rayons, afin de pouvoir être averti quand il ſe promenoit ſi quelqu'un s'approchoit de lui. Toutes les avenues d'ailleurs de ſes appartemens étoient ſoigneuſement gardées: mais dans ces murs, dit Pline, où il crut mettre ſa vie en ſûreté, il enferma avec lui la trahiſon, les embuches & un Dieu vengeur. Ses affranchis les plus chèris, ſa femme même, ſuivant quelques hiſtoriens, voyant qu'il étoit auſſi dangereux dans ſes amitiés que dans ſes haines, & qu'il ne mettoit aucune borne à ſes accuſations, le firent aſſaſſiner dans ſa chambre.

DORAT, (Jean) mort en 1588, âgé de 80 ans.

Dorat avoit reçu de la nature un extérieur déſagréable, mais qu'il ſavoit faire oublier par ſes qualités du cœur & de l'eſprit. Perſonne ne compoſoit avec plus de facilité que lui des vers Grecs, latins, françois, facilité dont il abuſa. On auroit dit qu'il étoit le poëte banal du royaume. Les moindres événemens échauffoient ſa verve, & lui firent compoſer des vers juſqu'à la fin de ſes jours. Il ſembloit ignorer que les poëtes, à l'exemple des belles, doivent, lorſqu'ils ſont ſur le retour, ſe retirer de la ſcène du monde.

Dorat épouſa dans un âge fort avancé, une jeune perſonne de dix-neuf ans. Comme ſes amis lui reprochoient un amour qui paroiſſoit hors de ſaiſon; il répondit que cela lui devoit être permis par licence poëtique; mais, lui répliquoient-ils, ſi vous vouliez paſſer à un ſecond mariage, pourquoi ne pas épouſer une femme d'un âge plus mur & plus convenable au vôtre? C'eſt, dit-il, que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & polie me perçât le cœur, qu'un fer rouillé.

Dorat ayant fait part de ſon mariage à un de ſes amis, la veille de ſes nôces; & cet ami, lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle, à cauſe de ſon grand âge, & de la jeuneſſe de la fille; il ſe contenta de lui répondre: *Elle ſera demain femme*; ce qui eſt un mot de Cicéron.

DORAT (Claude Joſeph), né en 1735, mort en 1780.

Son poëme de la *Déclamation* & d'autres poëſies légères lui ont fait la réputation de poëte aimable & ingénieux. Il a auſſi compoſé des pièces de théâtre, & le même jour il a fait jouer *Regulus* tragédie, & la *feinte par amour*, comédie; on a dit à l'occaſion des deux ouvrages,

Dorat qui veut tout effleurer,
Tranſporté d'une double délire,
Voulut faire rire & pleurer,
Il ne fit ni pleurer ni rire.

Dorat eut des amis, & ſut les conſerver.

Il étoit au lit très-malade lorſqu'on donna la première repréſentation de *la veuve du malabare* de M. le Mierre, il chargea quelqu'un de venir lui en annoncer le ſuccès, *cela me fera*, dit-il, *paſſer une bonne nuit*. Ce fut la dernière.

Une heure avant que M. *Dorat* mourût, ſon médecin vint le voir: « Comment me trouvez-» vous, dit le malade? — On ne peut pas plus » foible, & ſi j'étois de vous, je..... — Je » vous entends interrompit le moribond ». A peine le docteur fut-il parti, que ce poëte dit à ſon do-

meſtique : « Ils ſont plaiſans ces médecins ! ils » voient tout de mauvais œil. Le mien me trouve » très-affoibli, & je me ſens fort bien ». Il répéta enſuite deux vers qu'il venoit de faire pour commencer une ſatyre contre les médecins, & en achevant le ſecond, il rendit le dernier ſoupir.

On a fait ces vers pour le portrait de *Dorat*.

Peintre heureux des plaiſirs, ſa verve eſt dans ſon cœur ;
Il vole en ſe jouant au temple de mémoire ;
Les graces & Thalie ont le ſoin de ſa gloire,
L'amour & l'amitié celui de ſon bonheur.

DOUANE. Un voyageur anglois, arrivant ſur la frontière de France, fut conduit à la *Douane* pour être préſent à la viſite que les employés devoient faire de ſes bagages : il avoit dans ſa malle environ trente paires de bas de ſoie pour ſon uſage ; on le preſſa d'en acquitter les droits à raiſon de trois livres pour chaque paire ; l'anglois demanda aux commis ſi ces bas n'étoient pas à lui, & s'il n'étoit pas le maître d'en diſpoſer à ſon gré ? *Perſonne ne vous conteſte cette propriété*, lui répondit-on : à ces mots le voyageur étale ſes bas, & les prenant les uns après les autres, les coupe par le millieu, les jette dans la boue & les foule aux pieds avec le plus grand ſang froid. Les employés eurent beau crier que ce n'étoit pas là ce qu'ils demandoient ; l'anglois continua ſon opération, aimant mieux ſe priver de ſes bas que d'acheter le droit de leur faire traverſer la France.

Un théologal de province, qui n'étoit jamais venu à Paris, s'étoit placé dans un caroſſe de voiture pour faire ce voyage. Pendant le chemin, comme il n'avoit rien de mieux à faire, il ſe mit à dormir. Lorſque le ſoir on fut arrivé aux barrières, les commis pour les entrées vinrent demander ſi l'on n'avoit rien à déclarer : quelqu'un répondit auſſitôt, nous avons un théologal qui ne fait que ronfler, voyez ce qu'il vous faut. Oh ! dit le commis, qui n'avoit jamais entendu parler de théologal, cet animal là n'eſt pas ſur mon tarif. Vous n'avez qu'à percevoir comme pour un cochon, lui répondit-on : il donne en conſéquence ſa quittance, & on réveille M. le théologal, qui eſt fort ſurpris de ce qu'il faut payer pour entrer à Paris. Mais lorſqu'à la lumiere il eut vu cette quittance, il s'apperçut bien du tour qu'on lui avoit joué, & ne s'en vanta point.

La princeſſe de Brunſvick peu de temps après que ſon mariage avec le prince de Pruſſe eut été diſſous, fit venir divers ouvrages de modes de France. Ces marchandiſes devoient payer un droit conſidérable à Stettin, où elle s'étoit retirée. Le commis prépoſé au recouvrement de l'impôt, les arrêta, en déclarant qu'il ne le délivreroit qu'en recevant les droits qui étoient dus. La princeſſe les demanda pluſieurs fois, & reçut toujours la même réponſe ; enfin elle lui fit dire un jour de les apporter lui-même, & de venir recevoir l'impôt en perſonne. L'employé obéit : il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement de la princeſſe, qu'elle courut à lui, lui arracha la boîte, lui appliqua trois ou quatre ſoufflets, le pouſſa hors de la chambre, & ferma ſa porte ſur lui. Le commis, outré de ce traitement, ſe hâta de dreſſer un mémoire dans lequel il inſtruiſit le roi de Pruſſe de ce qui s'étoit paſſé, de l'affront qu'il avoit reçu, & du déshonneur dont il ſe croyoit couvert. Le monarque ayant lû l'écrit, y répondit ainſi : « La perte de l'impôt eſt pour mon compte, les marchandiſes reſteront à la princeſſe, les ſoufflets à celui qui les a reçus. Quant au déshonneur ſuppoſé, je l'efface à la requête du plaignant, il eſt nul de fait ; car la belle main d'une jolie femme ne ſauroit imprimer aucun déshonneur ſur la face d'un commis des *douanes*. »

DOUBLE SENS. Un Allemand qui apprenoit le françois, vit dans ſon dictionnaire que *juſte & équitable* étoient ſynonymes : il eſſaya des bottes qui le gênoient : *Voilà*, dit-il, *des bottes un peu trop équitables*.

DOMINO. Dans un de ces bals magnifiques donnés à Verſailles, où les rafraîchiſſemens de toute eſpèce ne manquoient point, on vit un maſque en *domino* de taffetas jaune qui vint à un buffet, où il demanda une langue fourrée & une bouteille de vin de Champagne, qu'il expédia avec beaucoup de diligence & de propreté. Un quart d'heure après, arrive le même *domino*, & la langue & la bouteille qui avoient été trouvées bonnes, diſparoiſſent avec une égale promptitude. Quelque temps après, le même *domino* montre encore le même appétit. Cette cérémonie ſe répéta juſqu'à neuf fois, & il parut ſi étrange qu'un ſeul homme pût avoir cette ſoif & cette faim dévorante, qu'on le remarqua & qu'on le ſuivit. L'énigme fut bientôt expliquée. On découvrit que ce *domino* étoit une compagnie de cent ſuiſſes qui ſe relevoient l'un après l'autre, à la faveur du *domino* qu'ils avoient en commun, pour aller au buffet. On s'amuſa beaucoup du *domino* jaune & de ſon bon appétit.

DOUTE. L'homme qui ſe refuſe au *doute*, dit un auteur moderne, eſt ſujet à mille erreurs : il a lui-même poſé la borne de ſon eſprit. On demandoit un jour à un des plus ſavans hommes de la Perſe, comment il avoit

acquis tant de connoissance : « En demandant » sans peine, répondit-il, ce que je ne savois » pas. ».

Interrogeant un jour un philosophe, dit le poëte Sadi, je le pressois de me dire de qui il avoit tant appris. « Des aveugles, me répondit-» il, qui ne lèvent point le pied sans avoir au-» paravant sondé avec leur bâton le terrein sur » lequel il vont l'appuyer. »

DOUVRES. Le château de *Douvres* est situé sur un rocher de craye fort élevé & étendu vers la mer; on l'appeloit autrefois la clef de l'Angleterre. Avant l'usage du canon on le regardoit comme imprenable : mais à présent il ne soutiendroit pas huit heures de siège.

On prétend que Jules César a bâti ce château, & qu'il est le *Dulvia* des Romains. On y fait voir une grosse trompette de cuivre de Corinthe, qu'on assure avoir été conservée depuis ce temps. Un puits dont on ignore l'étonnante profondeur, semble confirmer l'opinion où l'on est qu'il y a eu jadis en cet endroit une colonie Romaine.

Le fameux canon dont les états d'Utrecht firent présent à la reine Elisabeth, est déposé dans l'arsénal de Douvres : c'est ce qu'on appelle son pistolet de poche ; mais comme ce canon est trop long & partout de la même grosseur, il n'est d'aucun usage. C'est la plus longue pièce de canon de fonte qui soit dans l'univers.

DRACON, législateur Athénien, mort vers 660 ans avant J. C. On demanda un jour à *Dracon* pourquoi il avoit ordonné une peine capitale pour toutes les fautes : « C'est, répondit-il, parce que les plus petites m'ont paru dignes de mort, & que je n'ai pu trouver d'autre punition pour les plus grandes. »

DRUSUS. La maison de *Drusus*, fameux Romain, qui fut tribun du peuple, & qui mérita le titre de protecteur du sénat, étoit ouverte de plusieurs côtés, de manière que les voisins pouvoient voir ce qui s'y faisoit. Un architecte s'offrit de réparer ce défaut pour cinq mille écus. « Je vous en donnerai dix mille, » répondit *Drusus*, si vous pouvez faire en sorte » que ma maison soit ouverte de toutes parts, » & que non-seulement les voisins, mais encore » tous les citoyens puissent voir tout ce qui s'y » passe. »

DRYDEN, (Jean) poëte anglois, né en 1631, mort en 1701.

Dryden étoit persuadé que le véritable amour est le plus chaste de tous les liens, & qu'il n'inspire que des sentimens vertueux dans un cœur élevé & magnanime. Un seigneur anglois reprochoit à ce poëte que dans une de ses tragédies, Cléomènes s'amusoit à causer tête à tête avec son amante, au lieu de former quelqu'entreprise digne de son amour. « Quand je suis » auprès d'une belle, lui disoit le jeune lord, » je sais mieux mettre le temps à profit. » *Je le crois*, répliqua *Dryden*, *mais aussi m'avouerez vous bien que vous n'êtes pas un héros.*

Le duc d'Albemarle passant un soir dans une rue de Londres, apperçut le poëte *Dryden* qui se retiroit secrettement d'un endroit suspect : *D'où venez-vous, monsieur le poëte?* lui cria-t-il. *Dryden*, continuant son chemin, lui répondit : *Supprimons les qualités, mylord; la nuit je voyage incognito.*

DU BELLAY, (Joachim) né en 1524, mort en 1560.

Ce poëte fut surnommé dans son temps l'*Ovide François*. Il aimoit une jeune fille d'Angers nommée Viole, & qu'il célébra sous le nom d'Olive. Il fit pour elle cent-quinze sonnets.

DUBOIS, (Guillaume) né à Brive-la-Gaillarde, le 6 septembre 1656, mort à Versailles, le 19 août 1723, fils d'un apothicaire. Il se maria dans sa province, quitta sa femme, & vint chercher fortune à Paris. Il entra d'abord au service du curé de Saint-Eustache, il devint ensuite secrétaire des études du duc de Chartres, il prit alors le petit collet, & se fit des amis & des protecteurs dans la maison de Monsieur, frère du roi : il fut enfin déclaré précepteur du jeune prince.

L'abbé *Dubois*, dit le duc de Saint-Simon, étoit un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui étoit en plein ce que M. le régent appela lui-même un *roué*. Tous les vices sembloient combattre en lui à qui en demeureroit le maître ; ils y faisoient un bruit & un combat continuel entre eux.

Le mensonge le plus hardi, ajoute le duc de Saint-Simon, lui étoit tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il auroit parlé avec grace & facilité, si dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, & la crainte de s'avancer plus qu'il ne vouloit, il ne se fût accoutumé à un bégayement factice qui le déparoit, & qui redoubloit quand il fut arrivé à des choses importantes, en sorte qu'il devint insupportable, & quelquefois inintelligible.

Le chevalier de Lorraine se servit de *Dubois* pour obtenir

obtenir le consentement si désiré du roi pour le mariage de mademoiselle de Blois, sa fille naturelle, avec le duc de Chartres.

Dubois osa demander l'archevêché de Cambrai au duc d'Orléans régent, son élève, qui ne put résister à ses sollicitations.

Au refus de l'Archevêque de Paris, *Dubois* va dans le diocèse de Rouen, & dans la même matinée, M. de Bresson, évêque de Nantes, lui confere le sous-diaconat, le diaconat, & la prêtrise. De là il revient en poste au conseil de régence.

Peu de jours après il est sacré avec la plus grande pompe, au Val-de-grace par le cardinal de Rohan.

Il ne tarda point à obtenir la pourpre Romaine. *Dubois* avoit une telle fougue, dit le duc de Saint-Simon, qu'elle lui faisoit faire quelquefois le tour entier & redoublé d'une chambre, courant sur les tables & les fauteuils sans toucher les pieds à terre.

Madame de Conflans, nommée gouvernante des filles de M. le duc d'Orléans régent, fut excitée d'aller faire une visite au cardinal *Dubois*, principal ministre. Le cardinal la voyant, s'avança, & lui demanda vivement ce qu'elle vouloit : « Mon» seigneur, lui dit-elle. — Oh! monseigneur, » interrompit le cardinal, cela ne se peut pas. » Monseigneur, voulut encore dire madame de » Conflans pour expliquer qu'elle ne demandoit » rien. » Le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, la revire, la pousse du poing par le dos : « Et allez, dit-il, & me laissez en repos ». Elle pensa tomber platte, & s'enfuit en furie, pleurant à chaudes larmes, & arrive en cet état chez madame la duchesse d'Orléans, à qui, à travers ses sanglots, elle conte son aventure.

Le duc de Saint Simon conte cette autre anecdote du cardinal *Dubois* : « Il mangeoit tous les soirs un poulet pour son souper, & seul. Je ne sais par quelle mépriſe, ce poulet fut oublié un soir. Comme il fut prêt de se coucher, il s'avisa de son poulet, sonna, tempêta après les gens, qui accoururent, & qui l'écoutèrent froidement. Il fut bien étonné qu'ils lui répondirent tranquillement qu'il avoit mangé son poulet; mais que s'il lui plaisoit, ils en alloient faire mettre un autre à la broche. — Comment, dit-il, j'ai mangé mon poulet »? L'assertion hardie & froide de ses gens le persuada, & ils se mocquèrent de lui.

Ce cardinal ministre avoit pris pour secrétaire particulier un nommé Venier, qu'il avoit défroqué de l'abbaye Saint Germain-des-Prés, où il étoit frère convers; & cet homme régloit ses affaires avec beaucoup d'esprit & d'intelligence. Un matin que Venier étoit avec le cardinal, cet étrange ministre demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous sa main, le voilà à jurer, à blasphémer, à crier à pleine tête contre ses commis, à dire que s'il n'en avoit pas assez, il en prendroit vingt, trente, cinquante, cent, & à faire un vacarme épouvantable. Venier lui répondit tranquillement : « Monseigneur, prenez un » seul commis de plus, & donnez lui pour em» ploi unique de jurer & de tempêter pour vous, » & tout ira bien, vous aurez beaucoup de tems » de reste, & vous vous trouverez bien servi ». Le cardinal se mit à rire, & s'appaisa.

Dubois, prêtre, archevêque, cardinal, étoit marié, & avoit encore sa femme vivante; il la paya bien pour se taire; mais crainte d'une indiscrétion, il parvint, par le secours & les soins de Breteuil, intendant de Limoges, de faire arracher le feuillet du registre des mariages où il étoit inscrit, & d'enlever la minute de son contrat. La femme n'osa rien dire du vivant de son mari, & ne vint à Paris qu'après sa mort. Le frère du cardinal lui donna une partie de sa succession, qui étoit immense.

Le revenu connu de ce ministre se montoit à 1 million 535 mille livres. L'Angleterre lui faisoit une pension de 980 mille livres.

Il mourut sans secours spirituels, après une opération très-douloureuse à la vessie.

DUCANGE, (Charles) né à Paris, mort en 1688.

Ducange fit venir un jour quelques libraires dans son cabinet, & leur montrant un vieux coffre, qui étoit placé dans un coin, il leur dit, qu'ils y pourroient trouver de quoi faire un livre; & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils acceptèrent l'offre avec joie; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouvèrent qu'un tas de petits morceaux de papier qui n'étoient pas plus grands que le doigt, & qui paroissoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun usage. *Ducange* rit de leur embarras, & les assûra de nouveau que son manuscrit étoit dans le coffre. Enfin l'un d'eux ayant considéré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. *Ducange*. Il s'apperçut de même qu'il ne lui seroit pas impossible de les mettre en ordre, parce que commençant toutes par le mot que le savant auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit question que de les ranger suivant l'ordre alphabétique. Avec cette clé, & sur la connoissance qu'il avoit de l'érudition de M. *Ducange*, il ne balança point à faire marché pour le coffre, & pour toutes les richesses qui étoient dedans.

Ce traité fut conclu sans autre explication; & telle est, dit-on, l'origine du Glossaire.

Un étranger qui voyageoit en France, cherchoit à y connoître les savans qui avoient le plus de réputation & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'ancienne histoire de France. On lui indiqua *Ducange*, il va le trouver & lui apprend le sujet de sa visite. *Ducange* qui disoit que pour faire des ouvrages tels que les siens, il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger: la matière sur laquelle vous venez me consulter n'a jamais fait l'objet de mes études. Je n'en sai que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer mon dictionnaire de la basse latinité. Pour trouver ce que vous cherchez, allez voir Dom Mabillon. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & va chez le savant bénédictin, qui lui dit: on vous a trompé quand on vous a adressé à moi; cette matière n'a point été celle de mes études, je n'en sai que ce que j'en ai appris en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer l'histoire de mon ordre. Pour trouver un homme capable de vous satisfaire, allez trouver *Ducange*. C'est lui-même qui m'envoye à vous, répliqua l'étranger. Il est mon maître, poursuivit Dom Mabillon, cependant si vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sai.

Ducange quittoit librement & à toute heure ses livres pour recevoir ses amis. C'est pour mon plaisir, disoit il, que j'étudie, & non pour faire peine à personne.

DUCATS. Des ambassadeurs de Hollande à la cour de France étoient invités à dîner par un ministre des finances. On servit au dessert du fromage de Hollande; & comme on parloit de ce pays-là, & de ce qu'il produit, ce ministre, en montrant le fromage, dit en s'adressant à ces ambassadeurs, *que c'étoit du fruit de leur pays.* C'étoit une espèce de raillerie de la Hollande; les ambassadeurs s'en apperçurent, & l'un d'eux prit une poignée de *ducats*, & la jetta au milieu de la salle, en disant: *En voilà aussi.*

DU CHATELET, (Paul Hay) né en Bretagne l'an 1592, mort en 1636.

M. *du Chatelet* fut le premier qui lut un discours à l'académie françoise, suivant le réglement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé à parler en public, il assura que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle de l'académie, & il se servit de la permission que le réglement donnoit à tous les académiciens de lire leurs harangues au lieu de les prononcer.

Lorsqu'on fit le procès à M. de Bouteville, *du Chatelet* composa pour lui un factum qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le cardinal de Richelieu lui ayant reproché, que c'étoit condamner la justice du roi: Pardonnez-moi, dit-il, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume.

Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil, qui sollicitoit auprès du roi la grace du duc de Montmorenci, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le roi lui dit: Je pense que M. *du Chatelet* voudroit avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorenci. Il répondit: Je voudrois, sire, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service, & en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles & qui vous en gagneroit encore.

Du Chatelet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas voulu être un des commissaires du maréchal de Marillac, alla à la messe du roi, qui ne le regardoit point, & affectoit, ce semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espèce de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter; il s'approcha de M. de S.-Simon, & lui dit: Je vous prie, monsieur, de dire au roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me fasse l'honneur de me regarder. M. de S.-Simon le dit au roi, qui en rit & le caressa ensuite.

Lorsque *du Chatelet* fut sorti de prison, le cardinal de Richelieu, dont il avoit fait presque toutes les apologies, lui fit quelque excuse sur sa détention: Je sais, lui répondit-il, grande différence entre le mal que votre éminence fait, & celui qu'elle permet, & je n'en serai pas moins attaché à son service.

DU CHATELET (Madame). Cette dame savante & très-spirituelle voyant son ami Voltaire triste & ne disant mot depuis quelques jours, dit à la compagnie qui lui demandoit ce qu'il pouvoit avoir: « Vous ne le devineriez pas, mais je le sais. Depuis trois semaines on ne s'entretient dans Paris que de l'exécution d'un fameux voleur mort avec beaucoup de fermeté; cela ennuie M. de Voltaire, à qui on ne parle plus de sa belle tragédie. Il en veut au roué, ajouta-t-elle en plaisantant ».

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François) né en 1668, mort en 1704.

Son pere le fit élever avec soin, mais ce fut tout son héritage. La médiocrité de sa fortune le fit poëte. La marquise de Maintenon ayant vu quelques uns de ses essais, le choisit pour fournir des poésies sacrées à ses demoiselles de Saint-Cyr. Cette dame le recommanda si fort à M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, que le ministre, pre-

nant le poëte pour un homme considérable, alla lui rendre visite. *Duché*, voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on alloit le conduire à la bastille; mais il fut bientôt rassuré par les politesses du ministre. *Duché* les méritoit : il avoit autant de douceur dans le caractère, que d'agrément dans l'esprit; Rousseau & lui faisoient ensemble les charmes des sociétés où ils se trouvoient. Mais l'impression que faisoit *Duché*, quoique moins vive d'abord, étoit plus durable.

Duché avoit le talent de déclamer parfaitement, & toutes les dispositions nécessaires pour devenir un excellent acteur. Plusieurs personnes ont assuré qu'il n'y avoit rien de comparable à la façon dont il rendoit plusieurs rôles des pièces de Molière, qu'ils lui ont vu jouer chez quelques particuliers, avec son ami Rousseau le poëte, qui possédoit le même talent.

DUCLOS, mort en 1772. Il fut secrétaire perpétuel de l'académie Françoise. On a recueilli plus d'une observation profonde des entretiens de *Duclos*. En parlant un jour du caractère de notre nation, il dit : « les François sont le seul peuple qui puisse perdre ses mœurs sans se corrompre. »

Tout le monde sait que M. Lemière, avant de travailler pour le théâtre, a gagné plusieurs prix de suite à l'académie françoise. *Duclos*, secrétaire perpétuel, en donnant la médaille au vainqueur, en 1753, lui dit : « Monsieur, elle est un peu légère de poids; l'année prochaine elle sera plus forte. »

Duclos étoit à la tête d'une secte qui avoit conspiré contre la poésie, sous prétexte que les vers n'étoient bons qu'à gâter la pensée. Quand il se trouvoit forcé à louer des vers, il disoit : « cela est bon comme de la prose. »

Duclos a dit plus d'une fois à ses amis : « quand je dîne à Versailles, il me semble que je mange à l'office. On croit voir des valets qui s'entretiennent de ce que font leurs maîtres. »

DUEL. Le *duel* n'est pas une institution d'honneur, comme le militaire le veut faire accroire, mais une mode affreuse & barbare, qui a pris naissance dans la Scandinavie, partie de l'Europe qui comprenoit le Dannemarck, la Suède & la Norwège. Les peuples de ces contrées étoient autrefois d'une férocité extrême; ils vivoient sans lois, sans discipline, sans aucun esprit de société; ils mettoient toutes leurs vertus à la pointe de leur épée, & ne connoissoient point d'autre justice que la force. C'étoit par le fer qu'ils soutenoient leurs prétentions, & vuidoient leurs querelles. Ils faisoient battre les contestans, & donnoient gain de cause à celui qui remportoit la victoire. Ces peuples s'étant précipités comme un torrent, en Italie, en Espagne & dans les Gaules, leur fureur naturelle les y suivit; ils y apportèrent l'usage du *duel* : la France l'adopta sous le règne des successeurs de Clovis; on le regardoit du temps de Charlemagne, comme un moyen sûr pour distinguer l'innocent du coupable : c'est ce qu'on appelloit l'*épreuve du duel*.

Le combat de Gui Chabot de Jarnac, & de François Vivonne de la Chataigneraie, a été le dernier *duel* autorisé. Ce combat se fit dans la cour du château de Saint-Germain-en-Laye, le 10 Juillet 1547, sous le règne de Henri II. Jarnac avoit donné un démenti à la Chataigneraie. Celui-ci le défia au combat. Le roi le permit, & voulut en être spectateur; il se flattoit que la Chataigneraie, qu'il aimoit, emporteroit l'avantage : mais Jarnac, quoiqu'affoibli d'une fièvre lente qui le consumoit, le renversa par terre d'un revers qu'il lui donna sur le jarret, & qu'on a appellé depuis, *le coup de Jarnac*. On sépara les combattans; mais le vaincu, inconsolable d'avoir reçu cette honte à la vûe du roi, ne voulut jamais que les chirurgiens bandassent sa plaie; il mourut quelques jours après. Henri fut si touché, qu'il jura solemnellement de ne plus permettre de semblables combats. Dans les additions aux *mémoires de Castelnau*, on a rapporté les cartels de la Chataigneraie & de Jarnac.

Le duc de Chatillon-Coligny, ayant eu quelque démêlé avec le duc de Guise, le fit appeller en *duel*; ce prince l'accepta. Ils se battirent à la place Royale, & le duc de Guise ayant eu de l'avantage sur Chatillon, il lui donna un coup de revers de son épée sur le visage, plus pour le marquer que pour le blesser, en lui disant qu'*il vouloit lui faire porter des marques d'un prince* : Cet *affront* entra si avant dans l'esprit du duc de Chatillon, qu'il résolut de ne pas y survivre, & chercha l'occasion de se faire tuer, qu'il trouva au siége de Charenton pendant le blocus de Paris.

Henri III & les rois successeurs ont publié les édits les plus sévères contre le *duel*. La France crut sur-tout cette sanglante coutume abolie sans retour, à la vue des ordonnances foudroyantes de Louis XIV contre les duellistes. L'abolissement du *duel* fut célébré en prose & en vers dans les harangues publiques & dans les discours particuliers. C'est dans ces circonstances que le duc de Navailles refusa de se battre contre le comte de Soissons. La comtesse épouse de ce dernier, & surintendante de la maison de la reine mère, étoit en dispute avec la duchesse de Navailles, dame d'honneur de cette reine, par rapport à leurs fonctions. Le roi porta un jugement qui parut favorable à la duchesse. La douleur de la comtesse fut si vive, que le comte son mari proposa le *duel* au duc

de Navailles, qui refusa de l'accepter. Les prédicateurs profitèrent de cette disposition des esprits, pour s'élever avec force contre ces sortes de combats. Un jour que le maréchal de la Force avoit assisté à un de ces sermons, il en fut si touché, qu'il protesta en sortant que si on lui faisoit un appel, il ne l'accepteroit pas.

Gustave Adolphe, le conquérant du Nord, regardoit, ainsi que Louis XIV, les combats particuliers comme la ruine de la discipline: dans le dessein d'abolir dans son armée cette coutume barbare, il avoit prononcé la peine de mort contre tous ceux qui se battroient en *duel*. Quelque temps après que cette loi eut été portée, deux officiers supérieurs, qui avoient eu quelque démêlé ensemble, demandèrent au roi la permission de vuider leur querelle l'épée à la main. Gustave fut d'abord indigné de la proposition; il y consentit néanmoins; mais il ajouta, qu'il vouloit être témoin du combat, dont il assigna l'heure & le lieu. Il s'y rend avec un corps d'infanterie qui environne les deux champions. Ensuite il appelle le bourreau de l'armée, & lui dit: « Dans l'instant qu'il y en aura un » de tué, coupe devant moi la tête à l'autre. » A ces mots les deux officiers restèrent quelque temps immobiles; mais reconnoissant bientôt la faute qu'ils avoient faite, ils se jettèrent aux pieds du roi, lui demandèrent pardon, & se jurèrent l'un à l'autre une éternelle amitié.

Il a été vérifié par les registres de la chancellerie, que depuis l'avenement de Louis XIV à la couronne, jusqu'à la vingtième année de son règne, il avoit expédié seul, mille lettres de graces ou d'abolition pour cause de *duel*.

Malte est peut être le seul pays du monde où le *duel* soit permis par la loi. Cet établissement est originairement fondé sur les principes romanesques de la chevalerie; l'abolition du *duel* n'a jamais pu être d'accord avec ces principes; on y a mis cependant des restrictions qui en diminuent beaucoup les abus: elles sont assez curieuses. Les combattans sont obligés de décider leur querelle dans une rue particulière de la ville, &, s'ils osent se battre ailleurs, ils sont sujets à la rigueur des loix. Ce qui n'est pas moins singulier & leur est plus favorable, c'est qu'ils sont contraints, sous les peines les plus sévères, de remettre leur épée dans le fourreau, lorsqu'une femme, un prêtre, ou un chevalier le leur ordonne. On sent qu'au milieu d'une grande ville, le *duel* soumis à ces restrictions, ne peut presque jamais être bien meurtrier.

DUELS JUDICIAIRES. S'il arrivoit que des femmes acceptassent les duels qu'on nommoit judiciaires, voici comme cela se passoit:

On creusoit une fosse à deux pieds & demi de terre, & large de trois pieds. L'homme qui étoit dans le cas de se battre avec une femme, étoit obligé de descendre dans cette fosse, autour de laquelle on formoit un cercle de dix pieds de diamètre, hors duquel il n'étoit pas permis de sortir. A l'égard des armes dont se servoient les champions, on leur donnoit trois gros bâtons, longs d'une aune à chacun; ceux de la femme étoient armés d'une courroie, au bout de laquelle il y avoit une pierre d'une livre. Si l'homme, en voulant frapper la femme, au lieu de la rencontrer, touchoit à terre, il perdoit un de ses bâtons, il en étoit de même pour la femme, lorsque voulant porter son coup, elle frappoit la terre. Le plus mal-adroit, ou celui qui perdoit le premier ses trois bâtons, étoit reconnu pour coupable; il dépendoit du vainqueur de faire exécuter la sentence de mort, & les loix condamnoient l'homme à avoir la tête tranchée, ou la femme, à être enterrée vivante.

DUFRESNY, (Charles-Rivière) né à Paris en 1648, mort dans la même ville en 1724.

Son grand père étoit fils d'une jardinière d'Anet, appellée la belle jardinière, & pour laquelle Henri IV avoit eu de l'inclination; aussi *Dufresny* passoit pour être petit fils de ce prince, & lui ressembloit. Nous avons de cet auteur, des comédies, des amusemens sérieux & comiques, des nouvelles historiques, &c.

Beaucoup de feu & de vivacité, un goût naturel, un esprit plein d'enjouement, dédommagèrent *Dufresny* d'une étude opiniâtre à laquelle il étoit incapable de se livrer. Il a peint les mœurs & les ridicules de son siècle avec décence, avec finesse, avec légèreté; & si ses comédies sont inférieures à celles du père de notre théâtre, il y en a très-peu où l'on ne rencontre des scènes singulières & piquantes. Voluptueux, mais sans libertinage, il chercha à se procurer toutes les aisances de la vie. *Dufresny* ne connoissoit point de lendemain; il dépensoit l'argent à mesure qu'il le recevoit. Il étoit valet-de-chambre de Louis XIV, & ce prince qui l'aimoit, lui avoit accordé plusieurs graces, entr'autres le privilège de la manufacture des glaces que l'on se proposoit d'établir. *Dufresny*, pressé de satisfaire à quelque caprice, céda ce privilège pour une somme assez modique. Le temps vint de le renouveller, & le roi ordonna aux nouveaux entrepreneurs de donner à *Dufresny* trois mille livres de pension viagère, dont le poëte dissipateur reçut le remboursement. Le roi ayant appris ce dernier trait de la conduite de *Dufresny*, ne put s'empêcher de dire: *je ne suis point assez puissant pour l'enrichir.*

Dufresny quitta la cour après avoir vendu toutes ses charges. La contrainte de Versailles ne pouvoit

s'accorder avec ſon amour pour l'indépendance. Il ſe fixa à Paris, où il avoit des appartemens dans différens quartiers. Dès qu'il pouvoit ſoupçonner qu'il étoit connu dans l'un de ces quartiers, il le quittoit auſſi-tôt.

Dufreſny ne prit point parti dans la querelle ſur les anciens & ſur les modernes; mais il fit aſſez entendre ce qu'il en penſoit, lorſqu'il dit dans le mercure de France, dont il avoit la direction: « En voyant Homère à travers vingt-ſix ſiècles, imaginez-vous voir de loin une femme à travers un brouillard épais. Quelqu'un qui en ſeroit devenu amoureux par accident, auroit beau vous crier: voyez-vous la délicateſſe de ſes traits, la douce vivacité de ſes yeux, la nuance imperceptible des lys & des roſes de ce teint délicat? Eh! morbleu, répondriez-vous à cet amant enthouſiaſte, comment voulez-vous que j'en juge à travers un tel brouillard. »

Quelqu'un diſoit à *Dufreſny*: pauvreté n'eſt pas vice; *c'eſt bien pis*, répondit-il. »

Ce poëte qui avoit renvoyé la fortune autant de fois qu'elle s'étoit préſentée, ſe voyoit, dans le temps du ſyſtême, ſans reſſources. Il imagina de préſenter ce placet au duc d'Orléans, régent. « Monſeigneur, il importe à la gloire de votre alteſſe royale qu'il reſte un homme aſſez pauvre pour retracer à la nation l'idée de la misère dont vous l'avez tirée; je vous ſupplie de ne point changer mon état, afin que je puiſſe exercer cet emploi. » Le prince mit *néant* au bas, & donna ordre à Law de compter deux cents mille francs à *Dufreſny*. C'eſt même de cet argent qu'il fit bâtir cette belle maiſon, qu'il appella la maiſon de Pline.

Dufreſny ayant reçu un jour une ſomme aſſez conſidérable, courut chez un ami auſſi diſſipateur que lui, ils tinrent conſeil ſur ce qu'ils feroient de cet argent. Après de mûres délibérations, ils arrêtèrent qu'ils ſe feroient habiller, & que le reſte ſeroit employé à faire un repas dont il ſeroit parlé. Leurs emplettes faites, ils ſe rendîrent chez un traiteur, à qui ils ordonnèrent de leur tenir prêts pour le lendemain une prodigieuſe quantité d'œufs frais, cinquante épaules de veau & une centaine de carpes. La ſingularité de cette demande ſurprit le traiteur, il ne put s'empêcher de rire & de leur demander s'ils vouloient traiter un régiment. *Dufreſny* lui répondit, l'argent à la main, de ne s'embarraſſer de rien. Le traiteur envoya dès le point du jour aux barrières acheter tous les œufs frais dont il avoit beſoin; il ſe munit auſſi des épaules de veau & des carpes qu'on lui avoit demandées. *Dufreſny* & ſon ami ſe rendirent chez le traiteur à l'heure dite; ils ſe firent faire un potage de petit lait des œufs frais; ils ne prirent des épaules de veau qu'un petit morceau délicat, & des carpes que les langues, dont on leur fit un ragout aux coulis de perdrix & d'écreviſſes. Ils firent donner aux pauvres le ſurplus des carpes & des épaules de veau.

Dufreſny avoit, pour l'art de conſtruire les jardins, un génie ſingulier, & approchant de ce que nous nommons jardins anglois. Il ne travailloit avec plaiſir que ſur un terrein irrégulier & inégal. Il lui falloit des obſtacles à vaincre; & quand la nature ne lui en fourniſſoit pas, il s'en donnoit à lui-même, c'eſt-à-dire, que d'un emplacement régulier & d'un terrein plat il en faiſoit un montueux, afin, diſoit-il, de varier les objets en les multipliant, & ſe garantir des vues voiſines, en leur oppoſant des élévations de terre qui ſervoient en même temps de belvédères. Tels étoient, dit-on, les jardins de Mignaux, près de Poiſſy; tels ſont encore ceux qu'il a faits dans le fauxbourg Saint-Antoine, pendant les dix dernières années de ſa vie, dont l'un eſt connu ſous le nom du *Moulin*, & l'autre qu'il appeloit le *Chemin Creux*. On connoît auſſi la maiſon & les jardins de l'abbé Pajot, près de Vincennes; & par ces différens morceaux, on peut juger du goût & du génie de *Dufreſny* dans ce genre.

Louis XIV ayant pris la réſolution de faire faire à Verſailles des jardins dont la grandeur & la magnificence ſurpaſſaſſent tout ce qu'on auroit vu & même imaginé juſqu'alors, lui demanda des deſſins. *Dufreſny* en fit deux différens. Ce prince les examina, & les compara avec ceux qu'on lui avoit préſentés; il en parut content, & ne les refuſa que par l'exceſſive dépenſe dans laquelle l'exécution l'auroit engagé. Ce monarque, qui aimoit les arts, & qui les avoit portés à leur plus haut degré de perfection, par les récompenſes dont il prévenoit ceux qui s'y diſtinguoient, accorda à *Dufreſny* un brevet de contrôleur de ſes jardins.

DUFRESNOY, (Charles Alphonſe) né à Paris l'an 1611.

Dufreſnoy étoit fils d'un célèbre apothicaire, qui, voulant élever ſon fils au-deſſus de ſon état, ſe propoſoit d'en faire un médecin; mais le jeune homme, par un ſingulier rapport de goût & d'humeur avec Pierre Mignard, n'avoit de penchant que pour la poéſie & pour la peinture, & ſe décida même en faveur de ce dernier art, malgré les oppoſitions de ſes parens, qui l'accuſoient de vouloir embraſſer un métier. Afin de ſe ſouſtraire à leur mauvaiſe humeur, *Dufreſnoy* ſe rendit en Italie, & fut contraint, pendant deux ans, de ne ſe nourrir, à Rome, que de pain & de fromage, juſqu'à l'arrivée de Mignard.

DUGUAY-TROUIN, (René) né à Saint-Malo le 10 juin 1673, d'une famille de négocians, mort à Paris le 27 septembre 1736.

Duguay-Trouin avoit une de ces physionomies qui annoncent ce que sont les hommes, & la sienne n'avoit rien que de grand à annoncer. Il étoit d'une taille avantageuse & bien proportionnée, & il avoit pour tous les exercices du corps un goût & une adresse qui l'avoient servi dans plusieurs occasions.

Duguay-Trouin a laissé des mémoires utiles, où l'on peut voir le détail de tous les combats auxquels il eut part. La plus importante de ses expéditions, & celle qui est la plus connue, est la prise de Rio-Janeiro en 1711. Elle fit grand bruit en Europe, tant par la hardiesse de l'entreprise que par la vigueur de l'exécution. Lorsque cet officier revint en France, chacun s'empressoit de le voir, & le long des routes le peuple s'attroupoit autour de lui. Un jour qu'une grande foule étoit ainsi assemblée, une dame de distinction vint à passer; elle demanda ce qu'on regardoit; on lui dit que c'étoit *Duguay-Trouin;* alors elle s'approcha, & perça elle-même la foule pour mieux voir. *Duguay-Trouin* parut étonné: *Monsieur*, lui dit-elle, *ne soyez pas surpris; je suis bien aise de voir un héros en vie.*

Cet illustre guerrier regardoit la discipline militaire comme l'ame de la guerre, & le gage assuré des victoires. Jamais il ne souffrit, sous quelque prétexte que ce fût, qu'on éludât les ordres qu'il avoit donnés.

Cet homme qui paroissoit si sévère, si dur même envers ceux qui servoient sous lui, étoit néanmoins leur meilleur ami. Ayant obtenu en 1707 une pension de Louis XIV pour une action d'éclat, il écrivit au ministre pour le prier de faire tomber cette pension à son capitaine en second, qui avoit eu une cuisse emportée dans l'action. *Je suis trop récompensé*, ajouta-t-il, *si j'obtiens l'avancement de mes officiers.*

Le roi lui avoit accordé des lettres de noblesse en 1709, & dans ces lettres il lui rend ce témoignage, que depuis qu'il servoit dans la marine il avoit pris plus de trois cens navires marchands, & vingt vaisseaux de guerre ou corsaires ennemis. Ses armoiries avoient pour devise: *Dedit hæc insignia virtus.*

Louis XIV se plaisoit à entendre de la propre bouche de *Duguay-Trouin*, le récit de ses actions. Un jour cet officier faisoit à ce monarque le récit d'un combat où il commandoit un vaisseau nommé *la Gloire*. J'ordonnai, dit-il, à *la Gloire* de me suivre, *Elle vous fut fidèle*, reprit Louis XIV.

DU GUESCLIN. (Bertrand) Dès son enfance, le fameux *Bertrand Du-Guesclin* montroit tant d'ardeur pour les combats, qu'oubliant son rang & sa naissance, il en venoit quelquefois aux mains avec les enfans de la lie du peuple, qui avoient la réputation d'être les plus courageux & les plus robustes. Passant, un jour, avec son oncle dans une place publique, ils s'amusèrent l'un & l'autre à regarder de jeunes garçons de la ville, qui s'exerçoient à la lutte. Un d'entr'eux, plus adroit & plus robuste, les avoit tous vaincus. Les spectateurs le louoient à l'envi; & il se promenoit fièrement dans la carrière, en défiant ceux de son âge. *Du Guesclin* regardoit le jeune lutteur avec des yeux jaloux. Par malheur il échappa à son oncle quelque chose de favorable pour lui. *Du-Guesclin* alors le quitte; & son oncle, qui le croyoit à ses côtés, le voit aux mains avec le jeune homme qu'il terrassa dans le moment.

Le connétable *Du Guesclin*, à qui ses belles actions ont mérité les faveurs des trois rois Jean I, Charles V & Charles VI, avoit un souverain mépris pour l'argent: il n'en recevoit de la libéralité du roi, que pour le distribuer à ses soldats. Quoiqu'il se fût trouvé dans des occasions fréquentes d'accumuler de grands biens, il en laissa moins à sa famille qu'il n'en avoit reçus d'elle.

La ville de Rennes étoit assiégée par le duc de Lancastre; & sans un prompt secours, cette place importante alloit succomber sans les efforts des anglois. Le fameux *Du Guesclin* résolut de la sauver; une foule d'obstacles s'opposoit à son courage, il en triompha par l'accélération qu'il mit dans sa marche. Il prend cent hommes déterminés, qui ne respirent que le sang & les combats. Il fait, en moins de douze heures, dix-huit lieues de chemin, arrive, à la pointe du jour à l'entrée du camp des anglois, & se dispose à le traverser. Tout y étoit encore enseveli dans le sommeil: la garde avancée veilloit seule. *Du Guesclin* fond sur ces soldats, les presse, les pousse & entre avec eux dans le camp. Une partie de sa troupe égorge ceux qui accourent aux cris des blessés. En même temps ils mettent le feu aux tentes: l'incendie se répand; & l'ennemi, nû en chemise, fuit à la fois le fer & la flamme. Enfin, le vainqueur se voit aux portes de Rennes; qui lui sont ouvertes à l'instant. Mais appercevant à quelque distance deux cent charettes chargées de vivres pour l'armée ennemie, il attaque les anglois qui les défendoient, les met en fuite, & entre dans la ville à la tête de ce convoi, presqu'aussi utile à la place, que cette victoire inattendue & rapide.

Le 19 mai 1364, trois jours avant le sacre de Charles V, *Du Guesclin* qui commandoit une armée envoyée en Normandie contre les anglois,

voulant attirer l'ennemi au combat, & lui faire quitter un poste avantageux, feignit de décamper; les anglois se croyoient sûrs de la victoire, malgré les représentations d'un vieux capitaine qui leur disoit: « n'avoir jamais oui dire que *Du Guesclin* » eut daigné décamper, & que c'étoit une ruse ». Les françois reviennent sur leurs pas; *Du Guesclin* les animoit par ces paroles: « Pour Dieu! amis, souvenez-vous que nous avons un nouveau roi de France, que sa couronne soit aujourd'hui étrennée par vous: pour moi, j'espère donner au roi le général anglois pour étrenne de sa noble royauté ». L'événement fut conforme à ses vœux, & le héros eut le plaisir singulier de faire à son souverain un présent digne de sa bravoure.

DUMOULIN (Charles), né à Paris l'an 1500, mort en 1566.

L'assiduité de *Dumoulin* au travail étoit si extraordinaire, qu'il comptoit pour perdus tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux besoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe; mais quelques instances que ses amis lui fissent de se conformer à l'usage, il aima mieux se la faire raser, persuadé que cela lui emporteroit moins de temps que la peine qu'il auroit de la peigner, & de la rajuster tous les jours.

Un jour Christophe de Thou, qui étoit alors président au parlement, ayant dit à l'audience à *Dumoulin* quelques paroles dures & fâcheuses; les avocats l'allèrent trouver, & se plaignirent à lui par la bouche de François de la Porte, leur doyen, de ce qu'il avoit offensé un de leurs collègues, *qui étoit*, dirent-ils, *plus savant qu'il ne le seroit jamais*. M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte si hardie, la prit en bonne part, & dit le lendemain à l'audience, que les paroles désobligeantes qu'il avoit dites à *Dumoulin*, lui étoient échappées dans la chaleur du discours.

Dumoulin avoit une si grande opinion de son esprit, qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses consultations: *Moi qui ne cède à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre.*

Dumoulin, en 1552, composa son commentaire sur les petites dates. Ce livre ayant été présenté au roi par Anne de Montmorenci, alors maréchal, depuis connétable de France, il lui dit: Sire, ce que votre majesté n'a pu faire & exécuter avec trente mille hommes, de contraindre le pape à lui demander la paix, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre.

DUMOULIN. Ce fameux médecin aimoit beaucoup l'argent, & en recevoit beaucoup. Il sortoit un jour de voir un de ses malades qui l'avoit payé en monnoie blanche; comme la somme étoit un peu forte, il l'avoit mise dans ses poches. Il n'eut rien de plus pressé en rentrant chez lui, & en montant ses escaliers, que de compter les écus qu'il avoit reçus; l'attention qu'il prêtoit à ce compte l'empêcha de voir un particulier qui se trouva sur le même escalier, & qui le connoissoit. Ce particulier lui dit en plaisantant: Attendez, monsieur *Dumoulin*, je vais vous chercher une chaise. *Dumoulin* le regarde, & lui répond d'un ris moqueur: Apprends, nigaud, qu'on est toujours à son aise, quand on compte son argent.

Il voyoit un jour avec M. Sylva, médecin non moins fameux que lui, mais plus instruit & moins intéressé, il voyoit, dis-je, un grand seigneur qui étoit très-dangereusement malade, au point qu'à la dernière visite qu'ils lui firent tous les deux, il mourut entre leurs mains. Comme on ne s'attendoit nullement à une mort aussi prompte, elle donna lieu à beaucoup de murmures dans l'appartement, & sur-tout dans l'antichambre, où les domestiques se permettoient contre les deux médecins des propos, qui pouvoient avoir pour eux des suites très-fâcheuses. M. Sylva, qui naturellement étoit timide, eut peur, & fit part de ses craintes à M. *Dumoulin*, & finit par lui dire: *Par quelle porte sortirons-nous? Dumoulin*, qui ne craignoit rien, pourvu qu'il fût payé, lui répondit: *Par la porte où l'on paye*, & sortit avec intrépidité de l'appartement, suivi de Sylva, qui étoit tout tremblant. Voilà ce qui s'appelle un trait de caractère; le suivant vaut bien celui-là.

Quand M. *Dumoulin*, qui avoit été protestant, se fut confessé, un religionnaire dit à un autre qui lui demandoit des nouvelles: « Que » sa religion étoit bien malade, puisqu'elle étoit » *abandonnée* du plus grand médecin. »

Dumoulin étant à l'agonie entouré de plusieurs de ses confrères qui déploroient sa perte, il leur dit: Messieurs, je laisse après moi trois grands médecins. Ces docteurs crurent qu'il alloit les nommer, mais ils furent bien détrompés lorsque *Dumoulin* leur apprit que ces trois grands médecins de l'homme étoient *l'eau*, *l'exercice* & la *diète*.

DUNOIS. (comte de) Marie d'Enguien, femme d'Aubert de Cany, chevalier picard, & chambellan du duc d'Orléans, étant au lit de la mort, & ayant appellé cinq enfans qu'elle avoit, pour leur donner sa dernière bénédiction, elle leur déclara que l'un d'entr'eux étoit fils du duc d'Orléans, elle ne voulut pas le nommer: mais curieux d'apprendre cette vérité de la bouche de leur mère, ils la pressèrent si vivement, qu'elle leur dit que le bâtard adultérin

étoit Jean, & le duc d'Orléans le reconnut en effet pour son fils.

On sait que ce fut ce bâtard qui, sous le nom de comte de *Dunois*, reconquit la France avec la pucelle d'Orléans, sous le règne de Charles VII, & qui mérita par ses belles actions d'avoir le rang & la dignité de prince. C'est la tige de la maison de Longueville, qui commença par un grand homme, & finit par un insensé.

DUPERRIER avoit eu quelques succès dans la poésie latine; & s'il se fût borné à ce genre de littérature, il eût pu mériter un rang distingué parmi les modernes qui se sont appliqués à marcher sur les traces de *Virgile*. Mais il voulut figurer sur le Parnasse François; & se dissimulant sa foiblesse, il osa prendre tout d'un coup *Malherbe* pour modèle. Étonné lui-même de la grandeur de son audace, prenant déjà ses timides essais pour des chefs-d'œuvre, à peine avoit-il enfanté péniblement une tirade froide & monotone, qu'il la récitoit avec emphase à tous ceux qu'il rencontroit. Un jour il accompagna *Despréaux* à l'église, & pendant toute la messe, il ne cessa de lui parler d'une ode qu'il avoit présentée à l'académie françoise pour le prix de l'année 1671. « On » m'a fait la plus grande injustice, répétoit il. Oui, » morbleu! le prix m'étoit dû. Ah! quelle ode! » Eh! qui m'a-t-on préféré? Je veux vous la » réciter. » *Despréaux* ne savoit comment calmer son orgueilleuse effervescence. Il eut peine à le contenir durant l'élévation; & la sonnette n'avoit pas cessé de se faire entendre, que reprenant la parole avec d'autant plus de véhémence qu'il s'étoit contraint un instant: « Croiriez-vous, » dit-il assez haut pour se faire regarder de » tous les assistans, croiriez-vous qu'ils ont dit » que mes vers étoient trop malherbiens? »

Ce même *Duperrier* & *Santeuil*, qui ne lui cédoit pas en amour-propre, parioient à qui feroit mieux des vers latins. *Ménage*, qu'ils choisirent d'abord pour arbitre, ne voulut point juger cette modeste querelle. Ils s'en rapportèrent au père *Rapin*, qu'ils rencontrèrent au sortir d'une église, & qu'ils firent dépositaire de leur enjeu. Le bon jésuite leur reprocha leur vanité, mépriſa leurs vers, & rentrant dans le temple, jeta dans le tronc des pauvres l'argent qu'ils lui avoient consigné.

DUPERRON, Jacques Davy, cardinal) né *dans la basse Normandie*, en 1556, mort en 1618.

Il y eut une célèbre conférence au Louvre sur la religion: *Duperron* y prouva si bien la falsification des passages employés par Dupleſſis Mornay contre la messe, que M. de Mornay couvert de confusion se retira à Saumur; sur quoi on dit assez plaisamment, qu'il avoit abandonné tous les passages de l'écriture sainte pour conserver celui de Saumur.

Le cardinal de Richelieu comparoit quatre des meilleurs écrivains de son temps aux quatre élémens: le cardinal de Berulle, au feu pour son élévation: le cardinal *Duperron*, à la mer pour son étendue: le père Coeffeteau, à l'air pour sa vaste capacité: M. Duvair, à la terre par l'abondance & la variété de ses productions.

Il est certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un ouvrage quand il est écrit d'un bon caractère, que s'il étoit d'un mauvais, & mieux aussi quand il est imprimé que s'il étoit écrit à la main. Aussi le cardinal *Duperron* qui n'épargnoit ni soin ni dépense pour ses livres, les faisoit-il toujours imprimer deux fois: la première pour en distribuer seulement quelques copies à des amis particuliers, sur lesquels ils pussent faire leurs remarques; la seconde pour les donner au public, en la dernière forme où il avoit résolu de les mettre. Pour qu'ils ne fussent pas divulgués contre son gré de la première sorte, il n'y faisoit travailler que dans sa maison de Bagnolet, où il avoit une imprimerie exprès.

Un jour le cardinal *Duperron* osa traiter d'ignorant l'avocat général Servin. Il est vrai, monseigneur, lui répondit ce magistrat, que je ne suis pas assez savant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. Le cardinal demeura muet & confus: pour entendre cette réponse il faut savoir que *Duperron* entretenant Henri III durant son dîner avoit eu l'audace de lui dire: Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, si votre majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout. Dequoi le roi eut tant d'horreur qu'il le bannit pour jamais de sa présence.

Il avoit un si grand ascendant sur le pape Paul V, que ce pontife disoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près: « Prions » Dieu qu'il inspire le cardinal *Duperron*, car » il nous persuadera tout ce qu'il voudra. »

DUPRAT (Antoine) cardinal & chancelier de France, né à Issoire en Auvergne, mort au château de Nantouillet, le 9 juillet 1535, à 72 ans.

Antoine Duprat, qui fut successivement maître des requêtes, premier président au parlement de Paris, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal & légat perpétuel en France, avoit commencé par être solliciteur de procès à Cognac, pour la comtesse d'Angoulême. Cette princesse lui crut assez de mérite pour lui confier la conduite de son fils, qui régna sous le nom de François I.

Duprat

Duprat dut sa fortune & son crédit à un trait hardi & singulier. Il s'apperçut que le comte d'Angoulême étoit amoureux & aimé de Marie, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, femme jeune & belle de Louis XII, mari infirme, & qui étoit sans enfant. La reine ne trouvant pas dans l'hymen de quoi satisfaire sa passion, avoit accordé un rendez-vous à son amant. Le jeune prince enivré de sa bonne fortune, se glisse pendant la nuit par les détours d'un escalier dérobé, & est près d'entrer dans l'appartement où il étoit attendu, lorsqu'un homme fort & robuste le prend entre ses bras, l'enlève & l'emporte interdit & furieux loin de ses plaisirs. Cet homme ne tarda point à se faire connoître; c'étoit *Duprat*, qui lui représenta avec vivacité combien il étoit imprudent de vouloir se donner lui-même un maître, & de sacrifier un trône au plaisir d'un moment. Le conseil étoit bon; le comte d'Angoulême en profita, & lorsqu'il fut roi, il combla d'honneurs & de biens son favori.

Les grands événemens arrivés pendant son ministère, dans l'état & dans la religion, lorsqu'il étoit légat *à Latere*, ont donné lieu au proverbe : *il a autant d'affaires que le légat.* Il est le principal auteur de ce fameux concordat, passé entre Léon X & François I, qui abolit la *Pragmatique-sanction*. Cet homme si versé dans la science des loix, n'en connoissoit point d'autres que ses intérêts & la passion du souverain. On lui a reproché avec justice d'avoir introduit la vénalité des charges, d'avoir souvent divisé l'intérêt du roi d'avec le bien public, & d'avoir établi cette maxime si contraire à la liberté naturelle, qu'*il n'est point de terre sans seigneur.*

Les historiens n'ont pas dédaigné de transmettre à la postérité, son goût bisarre pour la chair d'ânon. Il donna sur cela, comme sur beaucoup d'autres choses, le ton à la cour, & l'ânon ne cessa d'être un mets exquis que lorsque le ministre eut cessé de vivre. A force de boire & de manger, il étoit devenu si gros & si gras, qu'il falloit échancrer sa table pour faire place à son ventre.

Cet illustre favori amassa des biens immenses. Devenu veuf, il se fit d'église pour s'enrichir encore davantage. Comme il ne cessoit de demander de nouvelles graces au roi, ce prince lui répondit par ce demi-vers de Virgile, qui faisoit allusion à son nom : *fat prata bibere.*

Des lettres patentes adressées à *Duprat*, portent cette singulière & peut-être unique souscription : *A notre très-cher & féal ami le cardinal de Sens, chancelier de France.*

Duprat fit bâtir à l'hôtel-dieu de Paris la salle qu'on nomme aujourd'hui *la salle du légat.* « Elle » sera bien grande, dit le roi, si elle peut con» tenir tous les pauvres qu'il a faits. »

On rapporte que ce prince voulant faire rendre gorge à son favori, & n'ignorant point son ambition, lui fit accroire que, suivant les dépêches qu'il venoit de recevoir de Rome, le pape étoit mort. *Duprat* concevant aussitôt les plus belles espérances, représenta au roi l'intérêt de l'état, de placer sur le trône pontifical un des sujets de sa majesté qui lui fût entièrement dévoué. « Et si c'é» toit toi, dit le roi; mais il faut de grandes » sommes d'argent pour satisfaire l'appétit des » cardinaux, & pour le présent, je n'en ai point. » *Duprat* lui présenta deux tonnes d'or. C'est » assez, dit le roi, j'y ajouterai aussi du mien. Des » lettres postérieures apprirent que le pape vivoit » encore, sans qu'il eût jamais été malade. Le car» dinal le dit au roi, & redemanda son argent. » C'étoit fait; la réponse fut : je ferai des répri» mandes à mon ambassadeur : pour l'argent, si le » pape n'est pas mort, il mourra. »

Comme on considéroit les pertes que la ville de Milan causoit à la France, on dit qu'il seroit à souhaiter que cette ville eût été entièrement ruinée : non, non, dit le chancelier *Duprat*; la guerre de Milan sert d'une purgation à la France, pour la nétoyer d'une infinité d'hommes perdus & débauchés qui l'infecteroient.

DURER (Albert) né à Nuremberg, l'an 1471, mort l'an 1528.

Plusieurs auteurs le font naître en 1570, entr'autres d'Argenville. *Albert Durer* avoit un génie vaste qui embrassoit tous les arts. Il a beaucoup gravé, & ses estampes sont très-estimées. Il excelloit aussi dans l'architecture, dans la sculpture, & possédoit parfaitement les mathématiques. C'est lui qui fit naître le bon goût de la peinture en Allemagne. Il a écrit avec succès sur la géométrie, la perspective, les fortifications, & sur la proportion des figures humaines.

Albert *Durer*, fut l'homme de son temps le mieux fait; une heureuse physionomie, des manières nobles, & une conversation agréable, donnoient un nouveau lustre à ses rares talens. Il aimoit la joie & les plaisirs; &, ne s'y livrant qu'avec modération, il leur trouvoit toujours la même vivacité.

Les écrits & les tableaux d'Albert lui acquirent de bonne heure une grande réputation. L'empereur Maximilien I l'annoblit, & lui donna des armes distinguées. Ce prince le faisant un jour dessiner devant lui sur une muraille, s'apperçut qu'Albert ne pouvoit atteindre assez haut pour terminer quelques figures, & ordonna qu'un officier de sa suite lui servît d'escabelle; ensorte que l'officier fut contraint de se courber jusqu'à terre, & de laisser monter le peintre sur son dos. Cet acte d'obéissance lui arracha des murmures; l'empereur les entendit, & s'écria : —— « d'un paysan je » puis faire un noble; mais d'un ignorant, je

» ne puis faire un auſſi habile homme qu'Albert » *Durer.* »

Cet artiſte, dans un de ſes tableaux, peignit Adam & Eve, & les repréſenta ſi beaux, ſi intéreſſans, que Gaſpard, poëte du quatorzième ſiècle, envoya au peintre ce diſtique latin:

Angelus hos cernens miratus dixit: ab horto
Non ita formoſos vos ego depuleram.

DU RYER (Pierre) né à Paris en 1605, mort en 1658.

Du Ryer étoit aux gages des libraires. On lui donnoit 30 ſols, ou un écu, pour la feuille de ſes traductions. Le cent des grands vers lui étoit payé 4 livres, & le cent des petits vers, 40 ſols.

L'abbé d'Aubignac, après avoir dit beaucoup de bien de la tragédie de *du Ryer*, intitulée: *Eſther*, ajoute que le ſuccès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen, & qu'on s'en étonna ſans en ſavoir la cauſe. Mais, pour moi, dit-il, j'eſtime que la ville de Rouen étant toute dans le trafic, eſt remplie d'un grand nombre de juifs, & qu'ainſi les ſpectateurs prenoient plus de part dans les intérêts de cette pièce toute judaïque, par la conformité de leurs mœurs & de leurs ſentimens. D'autres ont penſé, avec plus de probabilité, que cela venoit de ce qu'on n'eſt pas ſi difficile dans les provinces qu'à Paris.

Du Ryer, dit un écrivain, traduiſoit les auteurs à la hâte, pour tirer promptement du libraire Sommaville, un médiocre ſalaire qui l'aidoit à ſubſiſter avec ſa pauvre famille, dans un petit village auprès de Paris. Un beau jour d'été, nous allâmes, pluſieurs enſemble, lui rendre viſite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ſes deſſeins, & nous montra ſes ouvrages; mais ce qui nous toucha; c'eſt que, ne craignant pas de nous laiſſer voir ſa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes ſous un arbre: on étendit une nappe ſur l'herbe; ſa femme apporta du lait & lui des ceriſes, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous ſemblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme, ſans donner des larmes à ſa vieilleſſe, & aux infirmités dont il étoit accablé.

DUTORT (madame) morte vers 1720. Cette dame fit pluſieurs ouvrages en proſe & en vers; mais elle eſt principalement connue par les vers que Fontenelle, en jouant ſur le mot, mit au bas de ſon portrait:

C'eſt ici madame *Dutort*,
Qui la voit ſans l'aimer, a tort;
Mais qui l'entend & ne l'adore
A mille fois plus tort encore.
Pour celui qui fit ces vers ci,
Il n'eut aucun tort, dieu merci.

DUVERNEY, célèbre anatomiſte François. Il alloit quelquefois à Sceaux, chez madame la ducheſſe du Maine. Il y vit mademoiſelle de Launai, depuis, madame de Staal, & en devint amoureux, quoiqu'il fût alors fort âgé. Voulant faire valoir les talens de ſa maîtreſſe, il dit un jour, en grande compagnie, que cette demoiſelle étoit la fille de France qui connoiſſoit le mieux le corps humain. Ce trait ſingulier d'éloge fut relevé, & fournit beaucoup à la plaiſanterie.

EAUX MINÉRALES. *Fraylope*, médecin, appelle les *eaux minérales* un remède empyrique, qui fait, dit-il, plus d'infidèles qu'il ne guérit de malades.

Pierre Dumoulin dit, dans ſes prophéties, que lorſqu'une fontaine, ſi petite qu'elle ſoit, a quelque vertu diurétique, déſopilative ou confortative des nerfs & de l'eſtomac, on met auſſi-tôt un petit ſaint auprès.

Guillaume Rondelet, fameux médecin de Montpellier, a beaucoup contribué à accréditer les eaux de *Balaruc*. On lit, dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, que Guillaume de la Chaume de Pouſſans fut le premier qui uſa de ces eaux par le conſeil de Rondelet. Voici un exemple ſingulier de la vertu de ces eaux. M. *Diſſes*, médecin à Villefranche en Rouergue, envoya en 1718, à l'académie des ſciences, l'hiſtoire d'une dame, qui, à la ſuite d'une inciſion faite au muſcle crotaphite gauche, voyoit les objets plus de dix pas à côté qu'ils n'étoient, & qui fut guérie par l'uſage des eaux de Balaruc.

Les eaux de Bath ſont très-accréditées en Angleterre pour pluſieurs maladies. Des médecins, dans un cas très-preſſant, vouloient y envoyer un riche particulier. Le malade prit de l'humeur contre eux, les traita d'ignorans, trouvant ridicule qu'on le fît aller aux eaux dans une ſaiſon où il n'y avoit plus de compagnie, comme ſi c'eût été la compagnie qui eût dû le guérir.

Le ſonnet ſuivant peint au naturel la vie que mènent à Bourbon ceux qui y vont prendre les eaux :

Toujours boire ſans ſoif, faire mauvaiſe chère,
Du médecin *Griffet* demander le conſeil,
Voir de mille perclus le funeſte appareil,
Se trouver avec eux compagnon de misère ;

Sitôt qu'on a dîné ne ſavoir plus que faire,
Eviter avec ſoin les rayons du ſoleil,
Se garder du ſerein, réſiſter au ſommeil,
Et voir pour tout régal arriver l'ordinaire ;

Quoiqu'on meure de faim, n'oſer manger ſon ſou,
Tendre docilement les mains, les pieds, le cou,
Deſſous un robinet auſſi chaud que la braiſe ;

Ne manger aucun fruit, ni pâté, ni jambon,
S'ennuyer tout le jour aſſis dans une chaiſe,
Voilà, mes chers amis, les plaiſirs de *Bourbon*.

On lit dans les mémoires de l'académie de Dijon, le diſtique fait par M. Juvet, pour le bâtiment de la fontaine minérale de Bourbon-les-Bains.

Auriferas dives jactet Pactolus arenas :
Ditior hæc volvit mortalibus unda ſalutem.

Dancourt a fait une comédie en un acte, en proſe, intitulée : *les Eaux de Bourbon*. Dans le ballet de cette petite pièce, deux perſonnages, équipés en malades, buveurs d'eau, paroiſſent danſer dans des fauteuils.

M. de Boiſſy, auteur de pluſieurs comédies, en a fait une entr'autres, intitulée : *le Mari Garçon*, en trois actes, en vers libres, & repréſentée aux Italiens, le 10 février 1742, dont il établit la ſcène aux eaux de Forges. Voici comme Finette, ſuivante de la comteſſe, fait le portrait du médecin *la Joye* qui préſide à ces eaux.

L'aimable homme : c'eſt un modèle
Que devroient ſuivre ſes rivaux.
Il veulent que les buveurs reſpirent
Le plaiſir en tout tems, la joie à tout propos.
Plus on a ſoin, dit-il, de tracaſſer ces eaux,
Plus elles font de bien, & plus elles tranſpirent.
Comme elles font d'ailleurs naître un grand appetit !
Il les exhorte, il leur preſcrit
De faire ſur-tout bonne chère,
Et de ne dormir que de nuit.

Vertu des eaux minérales.

Ces eaux portent au cœur de ſi douces vapeurs,
Qu'une belle en buvant, preſque ſans qu'elle y penſe,
Guérit en un moment de toutes ſes rigueurs,
Et le galant de ſa ſouffrance.

ÉCHECS. Le jeu des *échecs* eſt dû aux Indiens. Ce fut un Bramine, nommé Siſſa, qui l'imagina, pour donner une leçon à un prince ivre de ſon pouvoir. Dans ce jeu, *le roi*, quoique la plus importante des pièces, ne peut ni attaquer, ni ſe défendre ſans ſes ſujets & ſes ſoldats. Le prince indien, entendant parler de ce jeu, manda le Bramine pour en ſavoir les règles. Le philoſophe, au milieu de ces leçons frivoles, en mêla d'utiles, & le prince reconnoiſſant, voulut le récompenſer. Siſſa demanda qu'on lui donnât le nombre des caſes de l'échiquier, un ſeul pour la première, deux pour la ſeconde, quatre pour la troiſième, ainſi de ſuite, en doublant juſqu'à la ſoixante-quatrième,

Le roi l'accorda sans examen ; mais ce fut pour lui une source nouvelle de réflexions, lorsque ses trésoriers lui firent voir qu'il s'étoit engagé au-delà de ce qu'il pouvoit fournir. On a évalué la somme de ces grains de bled à 16384 villes, dont chacune contiendroit 1024 greniers, dans chacun desquels il y auroit 174762 mesures, & dans chaque mesure 32768 grains.

Sarasin qui a fait une dissertation sur le nom du jeu des *échecs*, nous apprend qu'il vient des Indiens, qui l'ont appris aux Persans ; ceux-ci aux Arabes, ces derniers aux Espagnols.

On a dit aussi que les Grecs inventèrent ce jeu là pour se désennuyer au siége de Troyes. Le Calabrois, qui avoit cherché par tout le monde des gens qui lui pussent tenir tête au jeu d'*échecs*, disoit qu'il n'en avoit point trouvé de si savans que les levantins.

Echec & *mat* sont des mots persans, qui signifient : *le roi est confondu.*

La Salle jouoit ce jeu de mémoire ; il numérotoit toutes les cases ; il jouoit sans voir l'échiquier, il gagnoit les plus forts joueurs. C'est de cette façon que les Espagnols le jouent en courant la poste. Les villes, en Espagne, se font des défis à ce jeu : celle qui est vaincue est regardée comme la sujette de l'autre.

Un historien allemand, je ne sais si ce n'est point Sleidan, raconte que Charles-Quint jouoit aux *échecs* avec son singe ; qu'un jour cet animal lui ayant fait l'*échec* du berger, cet empereur fut si piqué, qu'il lui jeta l'échiquier à la tête, dont il le blessa.

Charles-Quint ayant repris son sang-froid, invita le singe à rejouer ; cet animal, dont la blessure étoit toute fraîche, ne vouloit plus se commettre avec un aussi rude joueur que ce prince ; il fallut que Charles-Quint le prît sur un ton fort haut ; le singe obéit malgré lui ; il fit de nouveau l'*échec* du berger à l'empereur ; mais pour se garantir de la colère de son maître, il fit sur-le-champ le plongeon sous la table.

Les *échecs* étoient autrefois un jeu fort familier parmi les princes. Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, jouoit aux *échecs*, lorsque les députés de Rouen lui vinrent demander du secours contre Philippe-Auguste, qui assiégeoit cette ville : il ne voulut point les écouter que la partie ne fût finie. Il est rapporté, dans le second tome de la *Bibliothèque des Gens de Cour*, que Louis-le-Gros, à la bataille de Brenneville, dit un bon mot qui faisoit allusion aux *échecs*. Ferrand, comte de Flandre, ayant été pris par Philippe-Auguste, à la bataille de Bovines, sa femme qui le pouvoit délivrer, le laissa long-temps languir en prison. Ils se haïssoient, & leur haine venoit du jeu des *échecs* : ils se querelloient sans cesse ; le mari ne pouvant se consoler de perdre toujours contre sa femme aux *échecs*, ni sa femme se résoudre à l'y laisser gagner.

L'ancien président Nicolaï passoit pour le meilleur joueur d'*échecs* qu'il y eût en France : cette réputation lui suscita un jour un envieux, qui vint exprès de soixante lieues pour la lui disputer. Cet inconnu, tout botté, attendit le président, à qui il dit, à son retour de la chambre des comptes ; M., ayant ouï dire que vous passez pour le meilleur joueur d'*échecs*, je viens exprès voir s'il faut que je vous le cède ; une partie seulement en décidera.

On apporta des *échecs*, le président perdit, l'inconnu le quitta, sans que M. Nicolaï le pût engager à une seconde partie, ni à dîner avec lui, ni à lui dire son nom, qu'il n'a pû savoir par d'autres voies. Jamais, à ce qu'a dit depuis le président, il ne s'est vu un homme jouer avec tant d'esprit & de jugement que celui-là.

ÉCLIPSE. En 1715, il y eut une grande *éclipse* de soleil ; quelques jours avant qu'elle arrivât, on l'annonça dans les papiers publics, on en cria la description dans les rues de Londres. Il y avoit alors un envoyé de Tripoli. Il acheta cette description, se la fit traduire, & fut très-étonné de voir qu'on en marquoit précisément le commencement & la fin. « Ces Anglois sont fous, » s'écria-t-il ; ils s'imaginent savoir, avant le » temps, le moment préfix où il plaira au Tout-» Puissant de nous dérober le soleil ; nos Musul-» mans ne seroient pas en état de le faire ; assu-» rément, Dieu n'a pas révélé aux infidèles ce » qu'il cache aux vrais croyans. » On s'amusa beaucoup de ce raisonnement, & l'envoyé ne put revenir de sa surprise, lorsqu'il vit l'*éclipse* arriver comme on l'avoit prévu. Le lord Forfax lui demanda alors ce qu'il pensoit après cela des astronomes Anglois. « Ils tirent leurs connoissances de » l'enfer, répondit l'envoyé ; c'est le diable seul » qui les a instruits, car il n'est pas possible d'ima-» giner que Dieu daigne communiquer ses lu-» mières à de malheureux infidèles. »

L'*éclipse* du soleil, qui fût annoncée pour l'année 1724, avoit repandu une si grande consternation à la campagne, qu'un curé ne pouvant suffire à confesser ses paroissiens qui croyoient en mourir, prit le parti de leur dire au prône : « Mes enfans, » ne vous pressez pas tant, l'*éclipse* a été remise » à la quinzaine. »

On a rapporté une naïveté semblable d'un curé de Paris, au sujet de l'*éclipse* du premier avril 1764. Comme cette *éclipse* n'avoit pas produit, à

beaucoup près, la profonde obscurité qu'il avoit annoncée, sur la foi de la gazette, pour le dimanche à neuf heures du matin, il dit au prône du même jour, que l'*éclipse* avoit été remise.

Une femme faisant partie avec une autre pour aller voir une *éclipse*, lui dit de se tenir prête pour onze heures. — Bon, répondit-elle, nous n'avons que faire de nous tant presser. Quand on dit onze heures, c'est pour midi.

ÉCONOMIE. D'honnêtes citoyens chargés de faire une quête pour secourir des malheureux incendiés, arrivant à la porte d'une petite maison, entendirent le propriétaire qui grondoit étrangement sa servante, parce qu'après avoir allumé la lampe, elle avoit jetté le reste de l'allumette, dont un des bouts étoit encore souffré, & en état de servir une seconde fois. Après avoir écouté ce discours, les collecteurs se persuadèrent bien qu'ils tireroient peu de chose d'un pareil personnage; cependant ils frappèrent, & virent arriver à eux un vieux garçon, qui, ayant appris l'objet de leur mission, passa dans un cabinet, & en apporta quatre cents guinées qu'il leur remit. Les commissaires restèrent confondus, & ne purent s'empêcher de marquer leur surprise à cet homme généreux, après la scène dont ils venoient d'être les témoins. « Messieurs, leur dit-il, vous vous étonnez là de bien peu de chose. J'ai ma façon de » ménager & de dépenser, l'une fournit à l'autre: » l'une & l'autre satisfont mon goût. En matière » de bienfaisance, attendez tout de ceux qui savent compter. » En finissant ces paroles, il les mit brusquement à la porte, moins occupé des quatre cents guinées qu'il venoit de donner, que de l'allumette imprudemment prodiguée.

ECOSSE. (auberge d') Un auteur anglois fait ainsi la description d'une auberge d'Ecosse: Si vous me parlez du bas-peuple, j'aurai peine à vous satisfaire, car je ne l'ai jamais connu que par l'odorat. Quant à la noblesse, elle est nombreuse, & en général très-brave, mais extrêmement pauvre.

En y arrivant par l'Irlande, je débarquai dans un misérable village, consistant en une douzaine de cabanes dans le goût de celles des *hottentots*. La principale étoit une hôtellerie tenue par un comte. Tout le village s'assembla en un instant pour venir me saluer, s'imaginant, d'après mon train & ma mine, que je devois être un grand seigneur. Le comte accourut, & tint mon étrier pour m'aider à descendre de cheval; puis se tournant du côté de son fils aîné, qui n'avoit pas de culotte, il lui dit: Milord, conduisez le cheval de monsieur à l'écurie, & priez votre sœur, lady Betsy, de lui tirer pinte à deux sols, car je présume que monsieur voudra boire de notre meilleure bière.

Je fus obligé d'y passer la nuit, & de faire un souper de pommes de terre brûlées & d'œufs pourris. A cela près, le gentilhomme fut fort complaisant; il me força d'accepter la moitié de son lit. Sa chambre n'étoit pas la plus magnifique du monde; une vieille cassette y tenoit lieu de siège, & le lit manquoit de rideaux.

Lady Betsy eut la bonté de me demander grace pour le pauvre état de l'appartement, en m'assurant que plusieurs personnes de grande qualité y avoient souvent logé; elle ajouta qu'à la vérité les couvertures étoient bien sales & bien noires, & que cependant il n'y avoit pas encore quatre ans qu'elles avoient été lavées par la comtesse sa mère & par lady Matilde Caroline Ange Eléonore Sophie, une de ses sœurs cadettes. Elle me souhaita une bonne nuit, & me promit que le vicomte, son frère, ne manqueroit pas de graisser mes bottes.

ÉCRITURE. On peut assurer, d'après ce qui subsiste encore des monumens de l'antiquité, que l'art d'écrire consistoit originairement dans une représentation informe & grossière des objets corporels. Cette *écriture*, improprement dite, a été la première dont les égyptiens aient fait usage: ils ont commencé par dessiner. On peut conjecturer aussi que les phéniciens n'ont point connu d'abord d'autre méthode. Les auteurs qui ont le mieux traité de l'histoire & des arts des chinois, nous font voir comment les caractères qui sont en usage aujourd'hui chez ces peuples dérivent de la simplicité de la première pratique, où l'on exprimoit les pensées par l'image naturelle des objets susceptibles de représentation. On soupçonne qu'il en avoit été de même chez les grecs, conjecture fondée sur ce que le même mot signifie, dans leur langue également, *peindre & écrire*.

L'histoire des Mexicains nous offre un témoignage encore plus marqué des premiers essais de l'art d'écrire. La manière dont les habitans des côtes maritimes de cet empire donnèrent avis à Montésuma de la descente des espagnols, fut d'envoyer à ce prince une grande toile, sur laquelle ils avoient dessiné & peint soigneusement tout ce qu'ils avoient vu. C'étoit la seule méthode que ces peuples connussent pour écrire leurs loix & leur histoire.

Les paroles ont des ailes, & passent sans s'arrêter; au lieu que l'*écriture* est un esprit attaché à un corps: c'est une parole morte qui dure plus que la vivante.

On prétend que les phéniciens sont les inventeurs de l'*écriture*.

C'eſt de là que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Le dernier connétable de Montmorency ne ſavoit pas *écrire* ſon nom; il en imprimoit ſur le papier la gravure qu'il portoit toujours ſur ſoi, en diſant que c'*étoit une grande honte de faire apprendre aux gentilshommes cette chicane-là de lire & d'écrire.*

ÉDOUARD III, roi d'Angleterre, mort en 1377, âgé de 65 ans.

Les anglois ne ſe retracent l'hiſtoire d'*Edouard III* qu'avec un ſentiment paſſionné, & regardent ſon règne comme le plus glorieux, & un des plus longs de ceux dont les annales de leur nation leur ont tranſmis la mémoire.

L'Angleterre dut à la ſageſſe & à la vigueur de ſon gouvernement le bonheur de jouir d'un plus long intervalle de paix & de tranquillité domeſtique, qu'elle n'en a eu pendant pluſieurs ſiècles avant & après lui.

Ce prince, après avoir remporté ſur les François la célèbre bataille navale, connue ſous le nom de *bataille de l'Ecluſe*, aſſembla ſon armée dans les plaines de Créci. Il choiſit ſon poſte ſur le ſommet d'une montagne d'où il pouvoit examiner tranquillement ce qui ſe paſſoit ſur le lieu de la ſcène. Le jeune prince de Galles, ſon fils, appellé le *Prince noir*, parce qu'il portoit des armes de cette couleur, ſignala ſa bravoure dans cette journée. Le comte de Warwick parut d'abord inquiet ſur le ſort de l'avant garde que commandoit ce prince, & qui avoit à ſoutenir toute l'impétuoſité des François. Il envoya un officier à *Edouard*, pour le prier d'envoyer du ſecours au prince de Galles. La première queſtion du roi, en voyant cet officier, fut de lui demander ſi le prince étoit tué ou bleſſé. On lui répondit que non. « Eh bien, » repartit auſſi-tôt *Edouard*, retournez devers » mon fils, & devers ceux qui vous ont en» voyé, & leur dites de par moi, qu'ils ne re» quièrent plus mon aſſiſtance pour aventure » qu'il leur advienne, tant que mon fils ſera » en vie : faites leur ſavoir que je veux qu'ils » laiſſent gagner à l'enfant ſes éperons; & que » cette journée, ſi Dieu l'a ordonné, ſoit ſienne, » & que l'honneur lui en demeure & à ceux à » qui je l'ai baillé en garde. » *Froiſſard.*

Edouard, en allant au devant de ſon fils victorieux, ſe jetta entre ſes bras, & s'écria : « Qu'aux marques de bravoure qu'il avoit don» nées, il ne pouvoit méconnoître ſon fils & » le digne héritier de la puiſſance ſouveraine. »

La priſe de la ville de Calais fut le fruit de cette victoire. *Edouard*, irrité d'avoir vu la fleur de ſon armée périr dans cette place par la conſtance & le courage ſurprenant des aſſiégés, refuſa d'abord de leur accorder aucune condition favorable. Il vouloit rançonner les uns, & faire mourir les autres qu'il traitoit de rebelles, ſe prétendant toujours roi de France. Cependant, ſur les repréſentations de ſes généraux qui appréhendoient avec raiſon qu'une telle conduite n'autoriſât les François à uſer de repréſailles, le monarque Anglois voulut bien adoucir la rigueur des conditions. Il exigea ſeulement que ſix des citoyens les plus conſidérables lui fuſſent envoyés, pour qu'il en diſpoſât comme il le jugeroit à propos; qu'ils vinſſent à ſon camp lui apporter les clefs de la ville, tête & pieds nuds, & la corde au col, & à ces conditions, il promit d'accorder la vie au reſte des citoyens. Lorſque cette dernière réſolution du vainqueur eut été apportée à Calais, elle plongea les habitans dans une nouvelle conſternation. Le ſacrifice de ſix de leurs compatriotes qui ſeroient ainſi livrés à une mort certaine pour avoir ſignalé leur valeur dans la cauſe commune, leur paroiſſoit plus affreux que le châtiment général dont on les avoit menacés; il leur étoit impoſſible de prendre aucune réſolution dans une ſituation ſi terrible : à la fin, l'un des principaux d'entr'eux, appellé Euſtache de Saint-Pierre, ſe leva courageuſement au milieu de cette foule de citoyens déſolés : « Seigneurs grands & petits, s'écria-t-il, grand » méchef ſeroit de laiſſer mourir un tel peuple » qui cy eſt, par famine ou autrement, quand » on peut y trouver quelque moyen. Et ſeroit » grande grace envers notre ſeigneur, qui de » tel méchef le pourroit garder. J'ai en droit » de moi ſi grande eſpérance, ſi je meurs pour » ce peuple ſauver, que je veux être le pre» mier. » A peine eut-il parlé, dit Froiſſard, que *chacun l'alla adorer de pitié.* Jean d'Aire, couſin d'Euſtache, voulut partager avec lui l'honneur de mourir pour la patrie. Jacques & Pierre Wiſſant & deux autres citoyens ſe dévouèrent pareillement. Ces ſix victimes ſe préſentèrent aux pieds d'*Edouard*, & y reçurent l'arrêt de leur mort. Mais ce prince en arrêta l'exécution à la prière de la reine ſon épouſe.

Après la mort de Philippe de Valois en 1350, *Edouard* continua la guerre contre le roi Jean ſon fils, & remporta en 1356 la bataille de Poitiers, où ce roi fut fait priſonnier.

Edouard releva dans un bal la jaretière que la belle comteſſe de Salisbury avoit laiſſé tomber, & comme cela excita le rire de quelques courtiſans : *Honni ſoit qui mal y penſe*, dit le roi, &

donna cette devise à l'ordre de la jarretière qu'il institua, dit-on, à cette occasion, vers l'an 1349.

En 1745, le prince CHARLES EDOUARD, fils ainé du prétendant, s'embarque en Bretagne, dans une frégate, avec sept officiers, dix-huit cent sabres, douze cent fusils, & environ cinquante mille francs.

Il aborde à travers des périls sans nombre, au sud-oueſt de l'Ecosse. Quelques-habitans du Moydard, auxquels il se découvre, se jettent à ses genoux. *Que pouvons-nous faire?* lui disent-ils. *Nous n'avons point d'armes; nous sommes pauvres; nous vivons de pain d'avoine, en cultivant une terre ingrate. Je cultiverai cette terre avec vous*, leur répond le prince; *je mangerai de ce pain; je partagerai votre pauvreté: & je vous apporte des armes.*

Ces payſans, attendris & encouragés, s'arment en sa faveur. Les tribus voisines se joignent à eux. Un morceau de taffetas, qu'il a apporté, lui sert d'étendard royal. Dès qu'il se voit à la tête de quinze cens hommes, il se met en marche. Alors quelques lords Écossois se rangent sous ses drapeaux. Il bat trois fois les anglois, & est complètement battu, la quatrième, à Culloden près d'Inverneſſ, par le duc de Cumberland.

Après sa défaite & la dispersion de sa petite armée, il erre sans secours, tantôt avec deux des compagnons de son infortune, tantôt avec un, & quelquefois réduit à lui-même, poursuivi sans relâche par ceux qui veulent gagner le prix mis à sa tête. Ayant un jour fait dix lieues à pied, & se trouvant épuisé de faim & de lassitude, il entre dans la maison d'un homme qu'il sait bien n'être pas dans ses intérêts. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain & un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois assez d'honneur pour ne pas abuser de ma confiance & de mon malheur. Prenez les lambeaux qui me couvrent; gardez-les: vous pourrez me les raporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bretagne.* Le gentilhomme est touché comme il doit l'être, donne tous les secours que sa situation permet, & garde un secret inviolable.

Quelque temps après, ce gentilhomme est accusé d'avoir donné un asyle dans sa maison à *Edouard*, & cité devant les juges. Il se présente à eux avec la fermeté que donne la vertu, & leur dit: *Souffrez qu'avant de subir l'interrogatoire, je vous demande lequel d'entre vous, si le fils du prétendant se fût réfugié dans sa maison, eût été assez vil & assez lâche pour le livrer.* A cette question, le tribunal se lève & renvoie l'accusé.

ÉDUCATION. *Chosroès*, roi de Perse, dit le philosophe *Sadi*, avoit un ministre dont il étoit content, & dont il se croyoit aimé. Un jour, ce ministre vint lui demander la permission de se retirer. « Pourquoi veux-tu me quitter, lui dit le » monarque? J'ai fait tomber sur toi la rosée de » ma bienfaisance; mes esclaves ne distinguent » point tes ordres des miens: je t'ai approché de » mon cœur, ne t'en éloigne jamais. « *Mitrane*, » (ainsi s'appeloit le ministre), le sage *Mitrane* répondit: « O roi! je t'ai servi avec zèle, & tu » m'en as trop récompensé; mais la nature m'im- » pose aujourd'hui des devoirs sacrés: souffre que » je les remplisse. J'ai un fils; il n'a que moi pour » lui apprendre à te servir un jour, comme je t'ai » servi. = J'y consens, dit *Chosroès*, mais à une » condition. Parmi les hommes de bien que tu » m'as fait connoître, il n'en est aucun qui soit » aussi digne que toi d'éclairer & de former l'ame » de mon fils: finis ta carrière par le plus grand » service qu'un homme puisse rendre aux autres » hommes; qu'ils te doivent un bon maître. Je » connois la corruption de la cour: il ne faut pas » qu'un jeune prince la respire; prends mon fils, » & vas l'instruire avec le tien dans la retraite, » au sein de l'innocence & de la vertu. »

Mitrane partit avec les deux enfans; &, après cinq ou six années, il revint avec eux auprès de *Chosroès*, qui fut charmé de revoir son fils, mais qui ne le trouva pas égal en mérite au fils de son ministre. Il sentit cette différence avec une douleur amère; & il s'en plaignit à *Mitrane*. « O roi! lui » dit le ministre, mon fils a fait un meilleur usage » que le tien des leçons que jai données à l'un & » à l'autre: mes soins ont été partagés également » entr'eux; mais mon fils savoit qu'il auroit besoin » des hommes; & je n'ai pu cacher au tien que les » hommes auroient besoin de lui. »

Dès que *Philippe*, roi de Macédoine, eut reçu la nouvelle de la naissance d'*Alexandre-le-Grand*, son fils, son premier soin fut de songer à son *éducation*; &, pour remplir cet objet avec succès, il lui choisit pour précepteur le célèbre *Aristote*, l'un des plus fameux philosophes de la Grèce. « Je vous « apprends, lui écrivit-il, que le ciel vient de me « donner un fils. Je rends graces aux dieux, non » pas tant du présent qu'ils me font, que de me » l'avoir fait du temps d'*Aristote*. J'ai lieu de me » promettre que vous en ferez un successeur digne » de nous, digne de commander aux Macédo- » niens. »

Le législateur de Lacédémone, *Lycurgue*, prit deux petits chiens de même race, qu'il éleva chez lui d'une manière bien différente. Il nourrit l'un avec délicatesse, & forma l'autre aux exercices de la chasse. Quand l'âge eut fortifié le corps & les habitudes de ses deux élèves, il les amena dans la place publique; fit placer devant eux des mets friands, & lâcha ensuite un lièvre. Aussi-tôt l'un

de ces chiens courut vers les mets dont il avoit coutume d'être nourri ; l'autre se mit à poursuivre le lièvre avec ardeur. En vain l'animal timide veut éviter l'ennemi. Le chien le presse & l'attrape. Tout le peuple applaudit à son adroite agilité. Alors *Lycurgue*, s'adressant à l'assemblée : « Ces deux chiens, dit-il, sont de même race ; » voyez cependant la différence que l'éducation a » mise entre eux ».

L'éducation fait tout, & la main de nos pères
Grave en de foibles cœurs ces premiers caractères,
Que l'exemple & le temps nous viennent retracer,
Et que peut-être en nous Dieu seul peut effacer.

EFFRONTERIE. La hardiesse, & quelquefois l'effronterie sont d'un grand secours dans les circonstances délicates ; elles tiennent lieu de ressources plus solides. *Mahomet* assemble le peuple ; il veut faire marcher une montagne, il l'appelle, elle reste immobile : eh bien ! dit-il, montagne, puisque tu ne veux pas venir à *Mahomet*, *Mahomet* ira à toi. La manière dont cette plaisanterie fut dite, lui tint lieu d'un prodige. Cet exemple n'est cité que pour prouver ce que peuvent l'audace & l'*effronterie* sur l'esprit du peuple, & non pas pour autoriser les fourbes.

Bissoni, qui fut appellé à Paris en 1716, avec les acteurs de la nouvelle troupe italienne, pour y jouer le rôle de Scapin, avoit couru plusieurs villes d'Italie, en qualité d'opérateur. Etant à *Milan*, il en trouva un plus accrédité, qui attiroit toute la foule. Désespéré de ce contre-temps, il eut recours à un stratagême singulier. Il étala dans une place voisine de celle de l'opérateur en vogue ; & après avoir vanté, avec toute l'emphase possible, la bonté de ses remèdes, il ajouta qu'ils étoient trop connus pour en faire un plus grand éloge, puisque les siens, & ceux de l'opérateur voisin étoient les mêmes, assurant qu'il étoit le fils de cet opérateur ; qu'ayant eu le malheur de tomber dans sa disgrace, pour quelques espiégleries de jeunesse, son père l'avoit chassé de chez lui, & avoit la dureté de le méconnoître.

Ce discours fut rapporté à l'opérateur, & Bissoni, profitant de la conjoncture, courut, d'un air repentant, & le visage baigné de larmes, se jetter à ses genoux, en l'appellant son père ; & lui demandant pardon de ses fautes passées. L'opérateur le traita de fourbe, & protesta que, bien loin d'être son fils, il ne le connoissoit pas, & ne l'avoit jamais vu. Plus il marquoit de colère & d'indignation, plus l'assemblée étoit prévenue en faveur de *Bissoni*. La chose alla si loin, que plusieurs personnes, touchées de sa soumission respectueuse & de ses pleurs, prirent de ses drogues, & lui firent même quelques présens. Content du succès de sa fourberie, craignant des éclaircissemens qui n'auroient pas été à son avantage : il se hâta de quitter *Milan*. Ce *Bissoni* fit le rôle de Scapin à Paris, en 1723. Il étoit âgé de quarante-cinq ans.

Un charlatan, avant de débiter ses drogues au public, lui parloit ainsi : « Béni soit le Seigneur, à » qui je ne demande pour toute grace, que de vou- » loir bien, selon sa justice, me traiter au juge- » ment dernier, comme je vais vous traiter en » vous vendant mes drogues. Je sacrifie ma vie & » ma santé pour la vôtre ; mais le démon, enne- » mi éternel de tout bien, vous aveugle tellement, » que vous épargnez quelques écus pour une ba- » gatelle, vous négligez de vous procurer un » aussi grand bien que mes remèdes, qui vous sau- » veroient la vie à vous, à vos parens & à vos » amis. Si je prends de vous une obole contre ma » conscience, je veux bien être condamné à avaler » éternellement votre monnoie fondue au feu de » l'enfer. *Amen.* »

Il avoit préparé cette énergique harangue pour débiter ses poudres à un sol.

EGLISE. Les richesses qui se sont introduites dans l'*église*, sont les barbares filles de la piété qui ont étouffé leur mère.

Oui, depuis que l'*église* eut, aux yeux des mortels,
De son sang, en tous lieux, cimenté ses autels,
Le calme dangereux succédant aux orages,
Une lâche tiédeur s'empara des courages,
De leur zèle brûlant l'ardeur se ralentit,
Sous le joug des péchés leur foi s'appesantit ;
Le moine secoua le cilice & la haire,
Le chanoine indolent apprit à ne rien faire,
Le prélat, par la brigue, aux honneurs parvenu,
Ne fut plus qu'abuser d'un ample revenu ;
Et pour toutes vertus fit au dos d'un carosse,
A côté d'une mitre armoirier sa crosse.
L'ambition par-tout chassa l'humilité,
Dans la crasse du froc logea la vanité.

BOILEAU.

L'*église* est composée de deux ordres qui sont si disproportionnés, que le premier ne connoît pas les sujets qui forment le second.

ÉLÉPHANT. A l'article *Animaux*, nous avons rapporté quelques traits qui caractérisent l'instinct de l'*éléphant* ; nous nous contenterons ici de citer les deux suivans :

Dans le temps que *Pyrrhus*, roi d'Epire, entroit victorieux dans Argos, un *éléphant* s'apperçut qu'il avoit perdu son maître, lequel étoit tombé dans la foule des morts : outré de douleur, il renverse indifféremment amis & ennemis ; il court de rang en rang, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le corps de son

son maître; il le prend ensuite avec sa trompe, & l'emporte loin des ennemis.

A la bataille de Thapsus en Afrique, où *Scipion* & *Juba* furent vaincus par *César*, un *éléphant* blessé & furieux se jetta sur un malheureux valet d'armée; &, le tenant sous un pied, lui appuyant le genou sur le ventre, l'écrasant de tout le poids de son corps, il le maltraitoit & achevoit de le tuer à coups redoublés de sa trompe. Un soldat vétéran, indigné à la vue de cet affreux spectacle, courut à l'*éléphant*, les armes à la main. Aussi-tôt l'animal guerrier laisse le cadavre, saisit le soldat avec sa trompe, dont il l'enveloppe, & l'élève en l'air tout armé. Dans un si pressant danger, le soldat rappelle tout son courage, & se met à frapper sur la trompe de l'*éléphant*, avec l'épée qu'il avoit à la main. La douleur força l'animal de lâcher prise. Il jette son ennemi par terre, & court, avec de grands cris, rejoindre la troupe des autres *éléphans*. Depuis ce temps-là, la cinquième légion dont étoit ce soldat valeureux, porta un *éléphant* dans ses enseignes.

ELISABETH, reine d'Angleterre & d'Irlande, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen, née le 8 septembre 1533, morte le 24 mars 1603, dans la soixante & dixième année de son âge.

Les historiens qui ont peint cette princesse à l'extérieur, lui donnent une taille avantageuse, le teint délicat, le tour du visage plus ovale que rond, le nez un peu allongé, mais d'une belle forme, des yeux grands, moins vifs que touchans. Il est dit dans l'histoire d'Ecosse, par M. Walpoole, qu'*Elisabeth* étoit si flattée de passer pour belle, même dans sa vieillesse, que toutes les fois que le temps le permettoit, elle donnoit ses audiences publiques dans son jardin, parce que ses traits qui étoient grands le paroissoient moins au jour, les ombres étant alors moins fortes.

Cette princesse éprouva, de la part de Marie, sa sœur aînée, beaucoup de mauvais traitemens, la prison même, & courut bien des dangers. Mais lorsqu'elle fut proclamée reine, elle eut la modération & la magnanimité d'ensevelir dans un profond oubli les outrages dont on l'avoit accablée. Elle fit plus encore, elle reçut avec bonté les personnes mêmes qui avoient exercé à son égard les rigueurs les plus inouies. Lorsque sir Bennefield, à la garde duquel elle avoit été commise, & qui avoit rempli les fonctions de son ministère avec une dureté impitoyable, se présenta devant *Elisabeth* pour lui rendre hommage sur son avénement à la couronne, cette princesse lui offrit sa main à baiser, & dit d'un air riant à ceux qui l'accompagnoient : *voilà mon concierge.*

Encyclopédiana.

Elle avoit rappellé de l'exil & fait sortir des prisons tous ceux qu'on y avoit envoyés pour cause de religion, sous le règne précédent. Nicolas Bacon, chancelier, se trouvant dans la chambre de la reine lorsque plusieurs prisonniers vinrent la remercier de leur liberté, lui dit : « Votre majesté accorde-t-elle la grace aux uns » & non pas aux autres? J'entends, répondit » la reine, qu'on la donne à tous, sans distinc» tion. Il y a cependant encore quatre prison» niers, reprit Bacon, qui, depuis le règne de » Marie, sont bien étroitement détenus. Qui » sont ils donc, reprit la reine? Ils s'appellent, » madame, ajouta Bacon, l'un Matthieu, l'autre » Marc, le troisième Luc, & le dernier Jean; » votre peuple attend avec impatience que vous » leur rendiez la liberté. » *Elisabeth sourit, & répondit qu'elle avoit toujours ces prisonniers présens à la mémoire; mais qu'elle vouloit auparavant les consulter sur ce qu'elle devoit faire en leur faveur.*

L'inclination que la reine témoignoit pour le faste & l'éclat, jusques dans le service divin, fit dire à ses ennemis, qu'*elle vouloit faire de l'église un théâtre pour y jouer la comédie.* Elle devoit effectivement y faire le principal rôle. La politique exigeoit que la suprématie restât à la couronne; *Elisabeth*, comme souveraine, fut donc le chef de l'église anglicanne. Elle ne prit cependant point ce titre, mais celui de *souveraine gouvernante dans l'étendue de ses états en toutes sortes de causes séculières & ecclésiastiques.* Beaucoup d'auteurs, & principalement les italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme; mais, répond un illustre écrivain, ces auteurs ne doivent pas ignorer qu'autrefois les souverains de toutes les nations connues avoient l'intendance des choses de la religion; que les empereurs romains furent souverains pontifes, & qu'une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéry, & qui lui prescrit des loix, n'est pas plus ridicule qu'une abbesse de Fontevrault qui nomme des prieurs & des curés, & qui leur donne sa bénédiction.

Un jour que Nowel, un de ses chapelains, dans un sermon qu'il prêchoit devant cette reine, parloit indécemment du signe de la croix, elle lui cria de la tribune d'où elle l'entendoit, qu'il finît cette digression impie, & qu'il revînt à son texte. Une autre fois qu'un de ses théologiens avoit prêché pour soutenir la présence réelle, elle le remercia publiquement de son zèle & de sa piété. Au reste elle n'aimoit pas les sermons, & disoit souvent que deux ou trois prédicateurs suffiroient pour tout un pays.

Lorsque Philippe II équippa cette fameuse flotte surnommée l'*Invincible*, qui menaçoit l'An-

gleterre d'une invasion totale, *Elisabeth* parut à cheval au camp de Tellebury ; & parcourant tous les rangs avec un air qui annonçoit la sécurité & la fermeté de son ame, elle exhorta les soldats à se souvenir de leur devoir, de leur patrie & de leur religion : « Moi même, ajouta-t elle, je » vous conduirai à l'ennemi. Je sais que je n'ai » que le foible bras d'une femme, mais j'ai l'ame » d'un roi, &, qui plus est, d'un roi d'Angle- » terre ; & je périrai plutôt dans le combat, » que de survivre à la ruine & à l'esclavage de » mon peuple ».

Les vents & les écueils ayant combattu pour *Elisabeth*, une partie de l'armée espagnole périt par la tempête, & l'autre devint la proie des anglois. Leur reine triompha dans la ville de Londres, à la manière des anciens romains. Il y eut une médaille frappée, avec la légende *venit, vidit, vicit*, d'un côté, & ces mots de l'autre : *Dux fœmina facti.*

Elisabeth accueillit d'une main bienfaisante les artistes intelligens, & les hommes qui consacroient leurs travaux à l'état. Lorsque François Drack revint de son voyage autour du monde, qu'il avoit terminé en trois ans, elle revêtit de la dignité de chevalier ce citoyen qui rapportoit à sa patrie des matières d'or & d'argent, & des richesses plus précieuses encore, des connoissances utiles. Elle voulut dîner sur son vaisseau, qu'elle fit conserver à Derpford, avec des inscriptions qui transmettent à la postérité un événement si mémorable.

On n'ignoroit pas que la dissimulation étoit mise par *Elisabeth* au rang des qualités nécessaires à un souverain pour régner. Un prélat d'Angleterre osa un jour lui représenter que dans une circonstance qu'il lui rappela, elle avoit plus agi en politique qu'en chrétienne. « Je vois bien, lui » répondit-elle, que vous avez lu tous les livres » de l'écriture, excepté celui des rois ».

On a loué la sage économie d'*Elisabeth*. Un juif ayant offert à cette reine pour vingt mille livres sterlings une perle d'une belle eau & d'une grosseur prodigieuse, cette princesse ne voulut point donner une pareille somme pour une chose qui n'étoit d'aucun usage réel. Sur ce refus, le juif se préparoit à repasser la mer, pour chercher d'autres souverains qui lui achetassent son bijou. Sa résolution fut sue de Thomas Gresham, négociant de Londres, qui l'invita à dîner, & lui donna de sa perle le prix qui avoit été refusé par la reine. Il se fit ensuite apporter un mortier, y broya la perle, & en versa la poudre dans un verre à demi rempli de vin, qu'il but à la santé de sa majesté : « Vous pouvez publier, dit-il au » juif étonné, que la reine étoit en état d'ache- » ter votre perle, puisqu'elle a des sujets qui la » peuvent boire à sa santé. »

Elisabeth, quoique reine, avoit toutes les foiblesses d'une femme, & aucune personne de son sexe ne fut plus idolâtre de sa beauté, ni plus occupée du desir de faire impression sur le cœur de ceux qui la voyoient. Elle donnoit une première audience à des ambassadeurs hollandois qui avoient à leur suite un jeune homme bien fait. Dès qu'il vit la reine, il se tourna vers ceux qui étoient auprès de lui, & leur dit quelque chose assez bas, mais d'un certain air qui fit qu'elle devina à-peu-près ce qu'il disoit ; car les femmes ont un instinct admirable. Les trois ou quatre mots que dit ce jeune Hollandois, qu'elle n'avoit point entendus, lui tinrent plus à l'esprit que toute la harangue des ambassadeurs ; & aussi tôt qu'ils furent sortis, elle voulut s'assurer de ce qu'il avoit pensé. Elle demanda à ceux qui avoient parlé à ce jeune homme, ce qu'il leur avoit dit. Ils lui répondirent avec beaucoup de respect, que c'étoit une chose qu'on n'osoit redire à une grande reine, & se défendirent long-tems de la répéter. Enfin, quand elle se servit de son autorité absolue, elle apprit que le Hollandois s'étoit écrié tout bas : *Ah ! voilà une femme bien faite !* & avoit ajouté quelqu'expression assez grossière, mais vive, pour marquer qu'il la trouvoit à son gré. On ne fit ce récit à la reine qu'en tremblant ; cependant il n'en arriva rien autre chose, sinon que quand elle congédia les ambassadeurs, elle fit au jeune Hollandois un présent fort considérable.

Une femme, qui avoit long-tems servi Marie Stuart, ayant perdu son mari le jour même de l'exécution de cette malheureuse reine, fut si affligée de cette double perte, qu'elle résolut de s'en venger sur *Elisabeth*. Elle se déguise en homme, &, armée de deux pistolets, elle compte qu'elle pourra casser la tête à la reine, lorsqu'elle ira à la messe, & se tuer elle même ensuite. Pendant qu'elle cherche l'occasion favorable d'exécuter son projet, Marie Lambrun (c'est le nom de cette femme, qui se faisoit appeler Sparck, & se disoit Ecossois) rencontre *Elisabeth* dans ses jardins ; elle veut percer la foule pour s'approcher, un de ses pistolets tombe, & elle est arrêtée par les gardes. *Elisabeth* ordonne qu'on la conduise devant elle, & l'interroge elle-même, la prenant pour un homme. « Madame, répondit hardiment cette femme, quoique je porte cet habit, je suis femme. Je m'appelle Marguerite Lambrun ; j'ai été plusieurs années au service de la reine Marie, ma maîtresse, que vous avez fait mourir injustement. J'ai résolu, au péril de ma vie, de venger sa mort par la vôtre ». *Elisabeth* l'écouta tranquillement, & lui répondit : « Vous avez cru faire votre devoir en attentant à ma

vie ; quel eſt aujourd'hui le mien envers vous ?... Je dirai mon ſentiment à votre majeſté, pourvu qu'il lui plaiſe de me dire ſi elle demande cela en qualité de reine ou en qualité de juge ?..... En qualité de reine, reprit *Eliſabeth*... Eh bien ! votre majeſté doit me faire grace... Mais quelle aſſurance me donnerez-vous que vous n'entreprendrez pas une ſeconde fois une action ſemblable ? Madame, répliqua cette femme, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'eſt plus une grace ; ainſi votre majeſté peut en uſer comme juge envers moi ». La reine s'étant retournée vers quelques perſonnes de ſon conſeil, leur dit : « Il y a trente ans que je ſuis reine ; mais je ne me ſouviens pas d'avoir jamais trouvé perſonne qui m'ait donné une pareille leçon ».

Ainſi elle accorda la grace toute entière & ſans condition.

La ridicule coquetterie d'*Eliſabeth*, ſur ſa figure principalement, étoit ſi bien connue, que l'ambaſſadeur de Hollande, Veriken, lui dit, lorſqu'il lui fut préſenté : « Qu'il avoit long-» temps deſiré d'entreprendre ce voyage pour » voir ſa majeſté, qui, pour la *beauté* & la ſa-» geſſe, ſurpaſſoit tous les princes du monde ». Elle avoit alors ſoixante-ſept ans.

Eliſabeth ſe refuſa toujours aux ſollicitations de ſes parlemens, qui la preſsèrent de ſe choiſir un époux. Peut être craignoit-elle de ſe donner un maître. Ayant des ſujets de plaintes contre Marie d'Ecoſſe, ſon héritière, elle dit à l'ambaſſadeur que cette princeſſe lui avoit envoyé, qu'elle étoit réſolue de ſe marier, ſi la reine ſa ſœur l'y contraignoit par ſa conduite. « Je ſuis » perſuadé, madame, lui répondit adroitement » l'ambaſſadeur, que vous ne prendrez ce parti » que forcément ; car vous n'ignorez pas qu'étant » mariée, vous ne ſeriez que reine ; au lieu qu'à » préſent vous êtes roi & reine tout enſemble ».

Elle répondit un jour aux remontrances de ſon parlement : « Qu'elle ne deſiroit pas de gloire » plus éclatante que de tranſmettre ſa mémoire à » la poſtérité par cette inſcription ſur ſon tom-» beau : *Ci gît* Eliſabeth, *qui vécut & mourut* » *vierge & reine* ».

Lorſque les anglois découvrirent une île dans les Indes, ils lui donnèrent le nom de *Virginie*, à l'honneur de la virginité de la reine, qui étoit, dit Fontenelle, la plus douteuſe de ſes qualités.

On a voulu traiter de fable l'amour d'*Eliſabeth* pour le comte d'Eſſex, & on n'a pas manqué d'obſerver que dans le temps où l'amour de la reine devoit être le plus violent, c'eſt-à-dire, à la mort du comte, elle avoit ſoixante-huit ans. Mais, dit M. Walpoole, il n'eſt pas néceſſaire d'être jeune pour aimer ; ſi le comte d'Eſſex avoit eu lui-même ſoixante-huit ans, probablement *Eliſabeth* n'en auroit point été amoureuſe. Cette princeſſe étoit très-économe de ſes faveurs ; cependant elle accumula ſur la tête du comte d'Eſſex, très-jeune encore, les premières places & les plus grands honneurs. Elle étoit encore moins prodigue d'argent, & on a calculé qu'il avoit reçu d'elle la valeur de trois cens mille livres ſterlings. Cette princeſſe lui reprocha même dans une de ſes lettres toutes les graces dont elle l'a comblé, ſans qu'il eût rien fait pour les mériter. D'Eſſex cherchoit plutôt à maîtriſer le cœur d'*Eliſabeth* qu'à le gagner S'il étoit contredit dans quelqu'un de ſes deſirs, il s'éloignoit de la cour, & faiſoit acheter ſon retour. Or, il n'y a qu'avec une femme tendre qu'on puiſſe en agir ainſi ; & ce n'eſt pas de cette manière que de ſimples favoris traitent avec leurs ſouverains. Si le comte étoit malade, la reine ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans envoyer demander à le voir. Elle en vint même une fois juſqu'à long-temps s'aſſeoir au chevet de ſon lit, & à ordonner elle-même ſon bouillon & tout ce qu'il lui falloit. D'Eſſex, de ſon côté, en uſa ſi familiérement avec cette reine, que, ſous prétexte d'indiſpoſition, il eut l'inſolence d'entrer chez elle en robe de chambre. Il eſt bien difficile de donner à des familiarités auſſi marquées un autre motif que l'amour. La cour d'*Eliſabeth* & toute l'Europe avoient la même idée ſur les ſentimens de cette princeſſe pour le comte d'Eſſex. Parmi les preuves qui en ſont rapportées, le trait le plus frappant eſt le mot que notre bon roi Henri IV dit un jour à l'ambaſſadeur d'Angleterre : *Qu'Eliſabeth ne laiſſeroit jamais ſon couſin d'Eſſex s'éloigner de ſon cotillon.* La princeſſe ayant été informée de ce propos, écrivit de ſa propre main au roi quatre lignes, qu'on juge avoir été très-piquantes, puiſque Henri IV fit ſortir ſur le champ de ſon appartement l'ambaſſadeur qui lui avoit remis la lettre.

D'Eſſex ſe perdit pour n'avoir pas aſſez ménagé la fierté d'*Eliſabeth*, qui étoit encore plus jalouſe de l'autorité de ſon rang que de la tendreſſe de ſon favori ; & qui ne ſouffroit point qu'on manquât au reſpect ou plutôt à l'adoration à laquelle on l'avoit accoûtumée. Le comte lui ayant un jour tourné le dos avec un air de mépris, elle lui donna un ſoufflet. Le fougueux favori, au lieu de rentrer en lui-même & d'appaiſer la reine par la ſoumiſſion dûe à ſon ſexe & à ſon rang, porta la main ſur la garde de ſon épée, en jurant qu'il n'auroit pas ſouffert cet affront de Henri VIII même, & tranſporté de fureur il ſe retira ſur-le-champ de la cour.

Eliſabeth rendit néanmoins ſa première faveur au comte ; mais l'injure étoit reſtée profondément gravée dans ſon cœur, & d'autres mécontentemens qui s'y

joignirent, lui firent concevoir des projets de révolte; mais ces projets ayant été découverts, il fut condamné à mort. Il auroit encore pu obtenir sa grace s'il eût voulu implorer la clémence d'*Elisabeth*, démarche qu'à toute heure cette princesse attendoit de son malheureux favori. Elle consentit enfin à son exécution.

Elisabeth, tomba quelque temps avant de mourir, dans une noire mélancolie; cette sombre douleur, ajoute le nouvel historien d'Angleterre, avoit un principe secret, qu'on a long-temps regardé comme romanesque, & dont les *négociations de Birch*, nouvellement imprimées, semblent avoir confirmé le soupçon. Le comte d'Essex, après son retour de l'heureuse expédition de Cadix, remarquant à quel point les sentimens qu'il avoit inspirés à *Elisabeth* étoient augmentés, avoit saisi cette occasion de se plaindre de ce que la nécessité du service de la reine le forçoit à se séparer d'elle si souvent. Il avoit même montré une inquiétude délicate sur les mauvais offices que ses ennemis, plus assidus à faire leur cour, pouvoient lui rendre auprès de sa majesté. *Elisabeth* émue de cette tendre jalousie, avoit donné une bague au comte d'Essex, en lui ordonnant de la garder comme un gage de sa tendresse; elle l'avoit assuré que dans quelque disgrace qu'il pût tomber, quelques préventions qu'on eût l'adresse de lui inspirer, le seul aspect de cette bague, s'il la représentoit alors à ses yeux, lui retraceroit ses premiers sentimens; & que quelque motif qui l'irritât contre lui, elle consentiroit à le voir, & à prêter une oreille favorable à sa justification. D'Essex, malgré toutes ses infortunes, conservoit ce don précieux pour ne s'en servir qu'à la dernière extrémité; lorsqu'il se vit jugé & condamné, il résolut enfin d'en essayer l'effet. Il confia cet anneau à la comtesse de Nottingham, en la priant de le remettre à la reine. Le comte de Nottingham exigea de sa femme, pour se venger d'Essex dont il étoit l'ennemi déclaré, qu'elle n'exécutât point la commission dont elle s'étoit chargée. Cependant, *Elisabeth* s'attendoit toujours que son favori tâcheroit de la fléchir, en lui rappellant ses promesses par ce dernier moyen de l'émouvoir en sa faveur. Elle fut indignée de ce qu'il ne s'en servoit pas, & attribua cette négligence à son indomptable obstination. Préoccupée de cette idée, après plusieurs combats intérieurs, le ressentiment & la politique l'excitèrent à signer l'ordre de l'exécution. La comtesse de Nottingham tomba malade, &, se sentant approcher de sa fin, les remords d'une si grande infidélité la troublèrent. Elle supplia la reine de venir la voir, & lui révèla ce fatal secret en implorant sa clémence. *Elisabeth*, également saisie de surprise & de fureur, traita la mourante comtesse avec l'emportement le plus extrême; elle s'écria que *Dieu pouvoit lui pardonner, mais qu'elle ne lui pardonneroit jamais:* elle l'accabla de reproches, & sortit la rage dans le cœur. Cette infortunée princesse, livrée au désespoir, rejetta toute espèce de consolation, & nourissant sa douleur des réflexions les plus cruelles, elle conçut un dégoût de la vie qui la conduisit bientôt au tombeau.

L'auteur du *Catalogue des rois & des nobles d'Angleterre qui ont écrit*, a mis *Elisabeth* au rang de ces auteurs distingués. Elle traduisoit Euripide, Isocrate, Horace, & commentoit Platon. Elle écrivoit en vers & en prose, & ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'elle réussissoit à composer des logogryphes & des *rebus*. Elle répondoit sur-le-champ avec beaucoup de facilité en grec ou en latin. Il est certain du moins qu'elle s'expliqua en latin dans une audience qu'elle donna à l'ambassadeur de Pologne. Sa réponse fut un peu vive, parce que l'ambassadeur lui avoit manqué de respect en quelque chose. Lorsqu'elle eut fini de parler, elle se retourna vers ses courtisans, & dit: « Mort dieu, milords, j'ai été forcée aujourd'hui » de décrasser mon vieux latin que j'avois laissé » rouiller depuis long-temps! »

Philippe II lui ayant envoyé par son ambassadeur le message suivant:

Te veto ne pergas bello defendere Belgas.
Quæ Dracus eripuit, nunc restituantur oportet:
Quas pater evertit, jubeo te condere cellas:
Religio papæ fac restituatur ad unguem.

Elisabeth indignée, répondit avec une vivacité merveilleuse:

Ad Græcas, bone rex, fient mandata Calendas.

La réponse qui lui fut faite par un homme auquel elle venoit de refuser l'aumône, dut, si le fait est tel qu'on le dit, lui causer une surprise agréable. *Elisabeth* alloit entendre l'office dans l'église de Saint Paul de Londres; un homme se présente & lui demande l'aumône. La princesse qui l'avoit déja apperçu à la porte de sa chapelle, dit à ceux qui l'accompagnoient: *Pauper ubique jacet.* Cet homme entendant ce reproche, répondit aussitôt par ces deux vers:

In thalamis, regina, tuis hâc nocte jacerem,
Si foret hoc verum, pauper ubique jacet.

Sixte V la mettoit au nombre des trois personnes qui, suivant lui, méritoient seules de régner: les deux autres c'étoient lui-même & Henri IV.

Ce pape appelloit *Elisabeth*, *un gran cervello de principessa;* & disoit qu'il eût bien voulu coucher seulement une nuit avec elle pour donner naissance à un nouvel Alexandre le grand.

ÉLIXIR. Un empereur de la Chine, nommé

Vou-ti, reçut un jour d'un impoſteur, un *élixir* dont celui-ci l'exhortoit à boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un mandarin préſent, après avoir tenté inutilement de déſabuſer l'empereur, prit la coupe & but la liqueur. Le prince irrité de cette hardieſſe vouloit ſur le champ condamner à mort le mandarin qui lui dit d'un air tranquile : « Si cet *élixir* donne réellement » l'immortalité, vous ferez de vains efforts pour me » faire mourir ; s'il ne la donne pas, auriez-vous » l'injuſtice de me ravir la vie pour un ſi frivole » larcin. » Ce diſcours calma la colère de l'empereur & l'hiſtoire ajoute que l'effet de l'*élixir* ſur le mandarin fut de mettre ſa vie dans le plus grand danger.

ELOGE. Monſieur, pendant ſon ſéjour à Avignon, logea à l'hôtel du duc de Crillon. Le frère du roi refuſa la garde bourgeoiſe qui lui étoit offerte, en diſant : « Un fils de France logé chez un » Crillon n'a pas beſoin de garde. »

Siſigambis, mère de Darius, apprenant la mort d'Alexandre qui l'avoit traitée avec beaucoup d'humanité, & avoit eu de grands égards pour elle, ſe jetta par terre, fondant en larmes & s'arrachant les cheveux, elle renonça à la vie. Quinte-Curce dit qu'ayant eu la force de vivre après Darius, elle eut honte de ſurvivre à Alexandre. Voilà un bel *éloge* de ce héros.

Les Lacédémoniens, grands eſtimateurs du mérite, faiſoient conſiſter principalement celui d'une femme, à vivre ignorée & retirée dans le ſein de ſa famille. Un Spartiate entendant faire de magnifiques *éloges* d'une dame de ſa connoiſſance, interrompit en colère le panégyriſte : « Ne ceſſeras-» tu point, lui dit-il, de médire d'une femme » de bien ? »

Le maréchal d'Eſtrées fit, en parlant à M. de Louvois, ce bel *éloge* du prince d'Orange qui a joué un ſi grand rôle dans le dernier ſiècle : « Monſieur, vous ne connoiſſez point encore le *prince* » *d'Orange* : ſouvenez-vous de ce que j'avance » aujourd'hui, *Guillaume le Taciturne*, *Maurice* » & *Frédéric-Henri*, ces trois grands hommes » revivent en ſa perſonne, & ſon amitié n'eſt » pas à négliger. Le cardinal de *Richelieu* rechercha celle de *Frédéric-Henri*, & s'en trouva bien, » vous vous trouverez encore mieux de celle du » *prince d'Orange*, qui eſt plus actif & plus vigilant que ſon grand-père, & plus propre à ſe-» conder vos deſſeins. » M. de *Louvois* fit peu de » cas de l'avis du maréchal ; il reconnut ſa faute, » mais trop tard.

M. le C. D. B. lut à l'académie françoiſe, une épître adreſſée à Fontenelle. Elle finiſſoit par ce vers, qui excita de grands applaudiſſemens :

Et le Neſtor des grecs fut encor le plus ſage.

Fontenelle qui étoit ſourd, demanda à Marivaux placé à côté de lui : « De quoi eſt-il donc queſ-» tion ? Que lit-on là ? — Monſieur, lui cria Ma-» rivaux dans les oreilles, on fait votre *éloge*, » cela ne vous regarde pas. »

ELOQUENCE. Il eſt une *éloquence* naturelle qui conſiſte dans les faits mêmes ou dans les choſes : ce ſont des traits émanés du génie ou des paſſions émues : traits ſublimes, qui ſemblent indépendans de toute connoiſſance, & dont les plus grands maîtres de l'art n'ont jamais enſeigné les préceptes.

On demandoit à Iſocrate, célèbre orateur grec, ce que c'étoit que l'*éloquence* ? « C'eſt, répon-» dit-il, l'art d'élever les petites choſes, & d'a-» baiſſer les grandes. »

Démoſthène, interrogé par quels moyens il avoit fait tant de progrès dans l'*éloquence* ? « En » dépenſant plus d'huile que de vin, répon-» dit-il. »

Au commencement du règne de Henri IV, lorſque ce prince, avec très-peu de troupes, étoit preſſé auprès de Dieppe par une armée de 30000 hommes, & qu'on lui conſeilloit de ſe retirer en Angleterre, le maréchal de Biron lui tint ce diſcours : « Quoi, ſire, on vous conſeille de mon-» ter ſur mer, comme s'il n'y avoit pas d'autre » moyen de conſerver votre royaume que de le » quitter. Si vous n'étiez pas en France, il fau-» droit percer au travers de tous les haſards & » de tous les obſtacles pour y venir ; & main-» tenant que vous y êtes, on voudroit que vous » en ſortiſſiez ; & vos amis ſeroient d'avis que » vous fiſſiez de votre bon gré, ce que le plus » grand effort de vos ennemis ne ſauroit vous » contraindre de faire ? En l'état où vous êtes, » ſortir ſeulement de la France pour 24 heures, » c'eſt s'en bannir pour jamais. Le péril, au » reſte, n'eſt pas ſi grand qu'on vous le dé-» peint : ceux qui nous penſent envelopper ſont, » ou ceux-mêmes que nous avons tenus enfer-» més ſi lâchement dans Paris, ou gens qui ne » valent pas mieux, & qui auront plus d'af-» faires entre eux-mêmes, que contre nous. En-» fin, ſire, nous ſommes en France, il nous y » faut enterrer : il s'agit d'un royaume, il faut » l'emporter, ou y perdre la vie, & quand même » il n'y auroit point d'autre ſûreté pour votre » ſacrée perſonne que la fuite, je ſais bien que » vous aimeriez mieux mille fois mourir de pied-» ferme, que de vous ſauver par ce moyen. » Votre majeſté ne ſouffriroit jamais qu'on diſe » qu'un cadet de la maiſon de Lorraine lui au-» roit fait perdre terre, encore moins qu'on la » vît mendier à la porte d'un prince étranger. » Non, ſire, il n'y a ni couronne ni honneur

» pour vous au-delà de la mer : ſi vous allez au-
» devant du ſecours d'Angleterre, il reculera ;
» ſi vous vous préſentez au port de la Rochelle
» en homme qui ſe ſauve, vous n'y trouverez
» que des reproches & du mépris. Je ne puis
» croire que vous deviez plutôt fier votre per-
» ſonne à l'inconſtance des flots & à la merci
» de l'étranger, qu'à tant de braves gentils-
» hommes & tant de vieux ſoldats qui ſont prêts
» de lui ſervir de remparts & de boucliers ; & je
» ſuis trop ſerviteur de votre majeſté, pour lui
» diſſimuler que ſi elle cherchoit ſa ſûreté ailleurs
» que dans leur vertu, ils ſeroient obligés de
» chercher la leur dans un autre parti que dans
» le ſien. » Ce diſcours faiſoit un effet d'autant plus beau, que les paroles de Biron s'accordoient parfaitement avec les ſentimens de Henri IV.

Avant la bataille de Rocroi, le duc d'Enguien voulant encourager ſes troupes, leur tint ce diſcours : « François, c'eſt tout vous dire en un » mot, vous voyez devant vous vos vieux en-» nemis, ces fiers eſpagnols, qui diſputent avec » vous, depuis ſi long-temps, la gloire & l'em-» pire. Leur furieux général frémit de ſe voir » arracher une victoire qu'il croyoit ſûre, & » obligé d'abandonner le ſiége d'une place dont » la conquête lui eût ouvert nos plus belles pro-» vinces juſqu'aux portes de Paris. Il vient pour » s'en venger, avec tout l'orgueil de ſa nation. » Oppoſons lui toute la fierté & toute la valeur » de la nôtre. Je ſuis parti de la cour pour me » mettre à votre tête, & j'ai promis de ne re-» venir que victorieux. Ne trompez pas mes eſ-» pérances ; ſouvenons-nous, vous & moi, de » la bataille de Cériſoles : imitez vos ayeux qui » triomphèrent, & j'imiterai mon prédéceſſeur » qui les menoit au combat. Que le ſurnom » d'Enguien que portoit ce prince du ſang de » Bourbon, nous ſoit à vous & à moi, de bon » augure ; & que l'ennemi qu'il vainquit aux » champs de Cériſoles, honore encore aujour-» d'hui notre triomphe par ſa défaite dans les » plaines de Rocroi. »

EMBELLISSEMENT DU CORPS. Les anciens portoient plus loin que nous les ſoins qu'ils prenoient d'embellir le corps & d'apprêter la figure. Gallien fait mention en pluſieurs endroits d'une eſpèce de penſionat qu'aſſurément notre frivolité n'a pas imaginé encore, & les *Andrapodocapeloi* nous ſeront inconnus peut-être encore long-temps. C'étoient des gens qui logeoient de jeunes filles, des eunuques & de jeunes garçons, ſans toutefois qu'il fût queſtion d'aucune ſorte de débauche dans leur commerce. Leur miniſtère étoit d'employer les moyens d'embellir le corps de ceux qu'on leur confioit ; ils avoient coutume de laver le viſage de leurs élèves avec de la décoction d'orge paſſée, de la farine de feves, & quelquefois du nitre afin de brillanter leur teint. Ils battoient les hanches de ceux qui étoient maigres avec des cordes & les frottoient enſuite d'huile, apparemment pour aſſouplir & fortifier des parties trop peu nourries. Aux jeunes filles ils ſerroient les côtes avec des bandelettes, afin de relever la gorge & la ſoutenir & pour remplir les hanches. Ils leur faiſoient tomber les poils qui déparoient les joues, ou quelqu'autre partie dont ils vouloient tirer plus d'avantages. Ils leur apprenoient les moyens de conſerver cet air de fraîcheur que l'uſage ſe hâte trop de diſſiper & peut être auſſi ceux de l'amour. Il paroît qu'à Rome même ces *Andrapodocapeloi* ne furent pas ſans conſidération. Les édiles apparemment ſur quelques plaintes de leur part ordonnoient qu'on manifeſteroit ſans détours les maladies & les vices de conformation des eſclaves que l'on expoſeroit en vente afin qu'on ne s'en prît point aux *Andrapodocapeloi* à qui on en confieroit le ſoin, s'il arrivoit que dans la ſuite on vînt à leur découvrir quelque défaut ou maladie eſſentielle.

EMBLEMES. En 1206, quelque temps avant que le pape Innocent III mît le royame d'Angleterre en interdit, il envoya au roi Jean, quatre anneaux garnis de pierres précieuſes, avec une lettre, bien digne de l'eſprit du ſiècle, qui lui expliquoit ce qu'il prétendoit faire ſignifier à ces bagues.

Il l'invitoit à conſidérer attentivement la forme, le nombre, la matière, la couleur de ces anneaux. « La forme ronde, diſoit le pape dans » ſa lettre, repréſente l'éternité, & doit vous » détacher des choſes temporelles pour vous » faire aſpirer aux éternelles : le nombre, qui » eſt quatre, déſigne la fermeté d'une ame ſu-» périeure aux viciſſitudes de la fortune, & » cette fermeté a pour fondement les quatre ver-» tus cardinales : la matière, qui eſt l'or, le plus » précieux des métaux, ſignifie la ſageſſe que » Salomon préféroit à tous les biens : la couleur » n'eſt pas moins myſtérieuſe que le reſte. Le » vert de l'émeraude annonce la foi : le bleu » du Saphir, l'eſpérance : le rouge du rubis, » la charité, & le brillant de la topaze, les » bonnes œuvres. »

Ces froides alluſions n'adoucirent pas le caractère violent du monarque anglois : il devint furieux ; il perſécuta ſon clergé, & le pape qui vouloit règner deſpotiquement ſur les rois & ſur le clergé, mit le royaume d'Angleterre en interdit.

Le plus beau de tous les *emblêmes* eſt celui de Dieu, que Thimée de Locres figure par cette idée : *Un cercle dont le centre eſt par tout,*

& la circonférence nulle part. Platon & Pascal adoptèrent cet *emblême.*

EMBONPOINT EXTRAORDINAIRE. L'histoire a conservé quelques détails sur l'*embonpoint extraordinaire* d'un anglois, natif du comté d'Essex, qui se nommoit Edouard Brigth, épicier de profession, & qui est mort à l'âge de trente ans.

Brigth, du côté paternel & maternel, descendoit d'une famille d'une grosse & forte stature. Plusieurs de ses ancêtres étoient d'un *embonpoint* remarquable; mais aucun n'a égalé le sien. Dès son enfance, quoique vigoureux & actif, il étoit fort gras. Il avoit cependant toujours fait beaucoup d'exercice, jusqu'aux deux ou trois dernières années de sa vie, qu'étant devenu trop pesant, il cessa d'en prendre. Comme il avoit les muscles très-forts, il se promenoit avec assez d'agilité; il montoit à cheval, & galoppoit même assez bien. Il alloit quelquefois à Londres à cheval pour ses affaires, & faisoit gaillardement ce trajet, depuis Malden, qui est de treize lieues. Lorsqu'il paroissoit dans les rues de cette grande ville, il s'attiroit les regards de tout le monde, & c'étoit un spectacle curieux pour le peuple.

A l'âge de douze ans & demi, Brigth pesoit déjà 144 livres; à vingt ans, il en pesoit 336; &, sans doute, il a toujours augmenté dans cette proportion; car la dernière fois qu'il fut pesé, ce qui étoit trois mois avant sa mort, son poids étoit de 584 livres; après sa mort il pesoit 616 livres.

Sa taille étoit de cinq pieds neuf pouces & demi: son corps, mesuré sous les bras, avoit cinq pieds six pouces de circonférence; & autour du ventre, six pieds onze pouces. Le gros du bras étoit de deux pieds deux pouces, & celui de la jambe, de deux pieds huit pouces. Il ne mangeoit & ne buvoit pas plus qu'un homme ordinaire, & lorsqu'on le saignoit on lui tiroit au moins deux livres de sang: il laissa cinq enfans & sa femme grosse du sixième. On a gravé son portait à Londres en manière noire, & il n'est pas inconnu à Paris (*).

Le maréchal de Bassompierre fut pendant douze ans prisonnier à la Bastille: l'inaction lui donna un *embonpoint extraordinaire.* Le jour qu'il reparut à la cour, la reine Anne d'Autriche voulant le plaisanter, lui dit: « Maréchal, quand » accoucherez-vous? = Madame, répondit-il, » quand j'aurai trouvé une sage-femme. »

EMBRASSEMENT. A une rentrée de l'académie des sciences, après Pâques, le public eut la satisfaction d'y voir messieurs de Francklin & de Voltaire & de leur témoigner la joie qu'il ressentoit de leur présence par les applaudissemens les plus vrais & les plus réitérés. Au moment où ces deux vieillards s'embrassèrent, on entendit une voix qui prononça ces mots assez haut: *Voilà le génie qui embrasse la liberté.*

ÉMETIQUE. Guy Patin disoit, que l'*émétique* devoit être manié par un sage & prudent médecin, & non pas par un charlatan ni par un étourdi. On assure qu'il avoit dressé un fort gros registre des personnes que l'antimoine avoit tuées, & qu'il l'appelloit communément le Martyrologe de l'antimoine.

En effet, au dix-septième siècle, ce remède étoit un poison, il fut même défendu par l'église, & l'on se souvient de ces vers de Boileau:

Je compterois plutôt combien dans un printemps
Quenaut & l'antimoine ont fait mourir de gens.

Lorsque Louis XIV fut à l'extrémité à Calais, le 8 juillet 1658, il n'y eut que l'*émétique* qui lui sauva la vie. Peu de temps après, le cardinal Mazarin mourut pour en avoir pris, ce qui fit dire que l'*émétique* étoit d'un grand secours puisqu'il avoit sauvé deux fois la France.

EMPEDOCLE, philosophe & poëte de l'antiquité, né d'une famille illustre d'Agrigente, mort *vers l'an* 440 avant Jésus-Christ.

Empédocle adopta l'opinion de Pythagore sur la transmigration des ames, & son poëme au rapport d'Aristote, cité par Diogène Laërce, mérita les suffrages de l'antiquité par la richesse des métaphores, l'énergie des expressions & la beauté des images. *Empédocle* avoit aussi composé un poëme moral sur le culte des Dieux, & sur les devoirs de la vie civile. Il réunissoit ainsi qu'Orphée, les charmes de la poësie & de la musique à l'art de manier les esprits & de toucher les cœurs: il n'employa ses talens que pour le bonheur & l'avantage de ses concitoyens. Il refusa la royauté que les agrigentins lui offrirent. Cet illustre philosophe avoit, selon l'expression de Montagne, logé son imagination si fort au dessus de la fortune & du monde, qu'il trouva les siéges de la justice & les trônes mêmes des rois trop bas.

« Le système de ce philosophe sur la nature, » étoit qu'il y avoit quatre élémens qui faisoient » entre eux une guèrre continuelle, mais sans » pouvoir jamais se détruire, & que de leur » discorde même naissoient tous les corps. »

(1) Un paysan du comté de Berks amena à Londres, en 1731, son fils, âgé de six ans, qui avoit près de cinq pieds d'Angleterre de haut, robuste, fort, & à-peu-près de la grosseur d'un homme fait.

Il se montra toujours l'ennemi déclaré des tyrans, & poursuivit avec vigueur quiconque faisoit paroître dans sa conduite qu'il aspiroit au pouvoir souverain. Un agrigentin l'avoit invité à manger chez lui. L'heure du repas étant venu, il demanda pourquoi on ne servoit pas; c'est, dit le maître de la maison, qu'on attend le ministre du conseil. Cet officier arriva en effet quelque temps après, & on le fit roi du festin. Il se comporta d'une manière si insolente pendant le repas, qu'*Empédocle* soupçonna qu'il y avoit entre ce roi du festin & celui qui l'avoit invité, quelque complot pour rétablir la tyrannie. Le soupçon étoit bien fondé, puisqu'*Empédocle* ayant fait appeller le lendemain ces deux hommes devant le conseil, ils furent condamnés à mort.

Ce philosophe s'étoit familiarisé avec toutes les sciences, & ses connoissances dans la physique lui firent faire bien des miracles aux yeux des agrigentins ignorans. A l'exemple d'Apollon & de Pythagore, il se servit quelquefois de la musique comme d'un remède souverain pour les maladies de l'esprit, & même pour certaines maladies du corps. Il étoit logé dans la ville de Géla, chez son ami Anchitus, lorsqu'un jeune homme en fureur & livré au désespoir vouloit tuer cet ami, parce qu'en qualité de juge de la ville, il avoit condamné à mort le père de ce jeune homme. *Empédocle* tâcha de lui calmer l'esprit par ses discours, & n'y réussissant point, il essaye d'unir les sons harmonieux de sa lyre au langage mesuré & cadencé de la poësie. Il remarque les modulations qui font le plus d'impression sur le cœur du jeune homme, les emploie à propos, & parvient enfin à l'attendrir. Il sauva ainsi la vie à son hôte, & se fit même un ami du jeune homme, qui devint dans la suite un de ses plus fidèles disciples.

Empédocle donna dans la Sicile les premiers préceptes de la rhétorique, & il se servit utilement de son éloquence pour réformer les mœurs & la vie licencieuse des agrigentins. Il leur reprochoit souvent leur fureur de bâtir comme s'ils devoient toujours vivre, & leur empressement pour les plaisirs, comme s'ils eussent dû mourir le même jour.

C'est cet homme si sage, si zélé pour le bonheur de ses concitoyens, que quelques auteurs nous représentent comme un fou & un ambitieux, qui accablé de vieillesse se jetta dans le gouffre du mont Etna, afin, disent-ils, de passer pour un Dieu.

EMPRUNTEUR. Quelqu'un a dit : Voulez-vous vous débarasser de certaines personnes ? prêtez-leur de l'argent.

Un homme ayant prêté une somme considérable à un de ses amis, celui-ci fut peu exact à la lui rendre, il fuyoit son créancier, qui l'ayant rencontré lui dit : « Ou remettez-moi mon ar-» gent, ou rendez-moi mon ami. »

Deux auvergnats étoient couchés dans la même chambre : l'un dit à l'autre : Gros Pierre ? — Eh bien ! — Dors-tu ? = Pourquoi ? — C'est que si tu ne dormois pas, je t'emprunterois un écu. —— Je dors.

EMULATION. Plus innocente que l'envie, plus sage que l'ambition, l'*émulation* est toujours un bien; elle ne nous excite qu'à suivre de bons exemples, & qu'à imiter ce que nous voyons de bon dans les autres.

Dans sa jeunesse, Thémistocle n'aimoit que le vin & la débauche; mais lorsque Miltiade eut remporté la fameuse victoire de Marathon, témoin des applaudissemens qu'on donnoit à ce grand homme, il sentit naître dans son âme une noble *émulation*. Depuis ce moment, l'amour de la gloire, comme un feu que rien ne peut éteindre, embrâsoit son cœur, & le dévoroit nuit & jour. Souvent il disoit à ses amis : « Les trophées de » Miltiade m'empêchent de dormir. »

Un roi de Lacédémone vouloit détruire une ville rivale de Sparte; les Ephores s'y opposèrent : « Conservez, lui dirent-ils, la pierre sur » laquelle s'aiguise l'*émulation* de nos jeunes » gens. »

Deux officiers romains, nommés *Varénus* & *Pulfio*, se disputoient sans cesse le prix de la bravoure, & chacun vouloit être préféré à son rival. Les Nerviens, peuples des Gaules, attaquoient le camp des romains. Au plus fort de l'attaque, *Pulfio* défie *Varénus* : « Voici, dit-il, » l'occasion de décider nos anciennes querelles; » voyons qui de nous deux fera preuve d'une » plus grande valeur. » En même temps, il s'élance hors des retranchemens, & va fondre sur un gros d'ennemis qui étoient très-serrés. *Varénus*, piqué d'honneur, le suit à peu de distance. *Pulfio* tue d'abord un des nerviens; mais bientôt il est enveloppé. *Varénus* court à lui & le dégage; mais il se trouve, le moment d'après, dans le même péril d'où il vient de tirer son émule, & est, à son tour, dégagé par lui. Ainsi les deux rivaux se dûrent mutuellement la vie, & la gloire de la vaillance demeura encore indécise entre eux.

ENFANT. L'auteur d'Emile a cité ces deux tours d'adresse, l'un d'un petit garçon, & l'autre d'une petite fille, auxquels on avoit défendu de demander rien à table. Le petit garçon, que l'on avoit cruellement oublié & qui craignoit de désobéir,

sobéir, s'avisa de prendre un peu de sel : c'étoit assez faire entendre qu'il désiroit de la viande. La petite fille étoit dans une circonstance différente, elle avoit mangé de tous les plats, hormis d'un seul dont on avoit oublié de lui donner & qu'elle convoitoit beaucoup. Or, pour obtenir qu'on réparât cet oubli, sans que l'on pût l'accuser de désobéissance, elle fit en avançant son doigt, la revue de tous les plats, disant tout haut à mesure qu'elle les montroit : J'ai mangé de ça, j'ai mangé de ça : mais elle affecta si visiblement de passer, sans rien dire, celui dont elle n'avoit pas mangé, que quelqu'un s'en appercevant, lui dit, & de cela, en avez-vous mangé ? Oh ! non, reprit doucement la petite gourmande, en baissant les yeux. Si ce tour-ci paroît plus fin, c'est qu'il est une ruse de fille, l'autre n'est qu'une ruse de garçon.

Les traits des *enfans*, & sur-tout des *enfans* princes, font beaucoup de plaisir. M. le dauphin alla voir Louis XIV son père ; il demanda un fauteuil : le roi lui fit donner un pliant, & le gronda. Le soir comme il disoit son *credo*, & qu'il vint à cet endroit, *qui est assis à la droite de son père*, il demanda à la maréchale de la Motte, sa gouvernante : Est-il assis dans un fauteuil ?

Un évêque demandoit à M. de Vermandois, amiral de France, quel âge il avoit : Cinq ans, lui répondit l'enfant : Montrez-les moi, lui dit l'évêque, on peut montrer ce qu'on a : M. de Vermandois lui dit : Montrez-moi les vôtres, je vous montrerai les miens.

ENFANT GATÉ. Une dame d'esprit avoit un fils, & craignoit si fort de le rendre malade en le contredisant, qu'il étoit devenu un petit tyran, & entroit en fureur à la moindre résistance qu'on osoit faire à ses volontés les plus bisarres. Le mari de cette dame, ses parens, ses amis lui représentoient qu'elle perdoit ce fils chéri ; tout étoit inutile. Un jour qu'elle étoit dans sa chambre elle entendit son fils qui pleuroit dans la cour ; il s'égratignoit le visage de rage, parce qu'un domestique lui refusoit quelque chose qu'il vouloit. Vous êtes bien impertinent, dit-elle à ce valet, de ne pas donner à cet enfant ce qu'il vous demande ; obéissez-lui tout à l'heure. Par ma foi, madame, répondit le valet, il pourroit crier jusqu'à demain qu'il ne l'auroit pas. A ces mots, la dame devint furieuse & prête à tomber en convulsions ; elle court, & passant dans une salle où étoit son mari avec quelques-uns de ses amis, elle le prie de la suivre, & de mettre dehors l'impudent qui lui résiste. Le mari, qui étoit aussi foible pour sa femme, qu'elle l'étoit pour son fils, la suit en levant les épaules, & la compagnie se met à la fenêtre, pour voir de quoi il étoit question. Insolent, dit-il au valet, comment avez vous la hardiesse de désobéir à madame, en refusant à l'enfant ce qu'il vous demande ? = En vérité, monsieur, dit le valet, madame n'a qu'à le lui donner elle-même ; il y a un quart-d'heure qu'il a vu la lune dans un sceau d'eau, & il veut que je la lui donne. A ces paroles, la compagnie & le mari ne purent retenir de grands éclats de rire ; la dame elle-même, malgré sa colère, ne put s'empêcher de rire aussi, & fut si honteuse de cette scène, qu'elle se corrigea, & parvint à faire un aimable enfant de ce petit être maussade & volontaire. Bien des mères auroient besoin d'une pareille aventure.

Encyclopédiana.

ENFANS TROUVÉS. Tous les *enfans trouvés* en Espagne sont déclarés nobles & reconnus pour tels ; car, disent les espagnols, il vaut mieux reconnoître un enfant roturier gentilhomme, que de rendre un gentilhomme roturier.

ENNUI. Des dames qui étoient dans une assemblée où la conversation ne leur plaisoit pas & où l'on bâilloit beaucoup, se dirent l'une à l'autre, il pleut ici de l'*ennui* à verse.

J'ai toujours remarqué qu'on ne s'*ennuye* jamais davantage qu'après les plaisirs : l'*ennui* qui fait qu'on les recherche est toujours plus supportable que celui qui les suit.

Il y a des personnes qui craignent si fort l'*ennui* que la seule crainte de l'éprouver est un *ennui* pour elles.

Ce sommeil fatiguant de l'ame,
Né de la gêne & du loisir,
De nos jours use plus la trame
Que la douleur & le plaisir.

DESMAHIS.

ENSENADA. *Enfenada*, ministre d'Espagne, s'appeloit, de son vrai nom, *Zenosoma da Silva*. Il passa du comptoir d'un banquier à la place de ministre, & prit par modestie le nom d'*Enfenada ; en soi rien.*

ENTERREMENT. Un homme, abandonné des médecins, fit venir un juré-crieur pour disposer son *enterrement*. Après avoir examiné combien il falloit pour la cire, combien pour la tenture : *Tenez*, dit-il, *je vous donnerai cinquante écus, & je ne me mêlerai de rien.*

Toute une famille assemblée pour un *enterrement*, comme le convoi sortoit, un laquais de la maison vint dire d'un air très-affligé : *Messieurs, voilà Monsieur qui sort.*

M.... avoit acheté une terre, où il fit bâtir ;

à grands frais, un superbe château & une magnifique chapelle qu'il réserva pour le dernier bâtiment. Quand elle fut achevée, il manda à ses enfans : « Notre chapelle est finie, & j'espère que » nous y serons tous enterrés, si Dieu nous prête » vie. »

ENTHOUSIASME. L'*enthousiasme* qui est fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses.

Un gentilhomme napolitain soutint quatorze duels pour assurer que le Dante valoit mieux que l'Arioste. Cet enthousiaste du Dante étant au lit de mort, s'écria douloureusement : « Je n'ai pour- » tant lu ni l'un, ni l'autre. »

Le Dominicain avoit coutume de jouer, pour ainsi dire, le rôle de toutes les figures qu'il vouloit représenter, & de dire tout haut ce que la passion qu'il leur donnoit, pouvoit inspirer. Lorsqu'il peignoit le martyre de S. André, le Carache le surprit comme il étoit en colère, parlant d'une voix terrible & menaçante ; & il travailloit pour lors à un soldat qui menace le saint. Après que l'*enthousiasme* fut passé, le Carache courut l'embrasser, & lui avoua qu'il avoit été ce jour-là son maître, & qu'il venoit d'apprendre de lui la véritable manière de réussir dans les expressions.

Le célèbre Vernet, jaloux d'étudier la nature, s'embarquoit souvent dans sa jeunesse & faisoit de très-longs trajets sur mer. Notre artiste étoit à même d'observer les scènes variées qu'offre cet élément. Dans un de ses voyages, que l'amour seul de son art lui faisoit entreprendre, les vents se déchaînèrent, la mer se souleva, & le vaisseau qui le portoit eut la tempête la plus violente à essuyer. Ce grand peintre, sans penser au danger qu'il court, prie un matelot de l'attacher aux cordages. Celui-ci lui eut à peine accordé sa demande, que la tempête devint plus horrible, & le péril plus évident ; la consternation & l'effroi se peignirent aussi tôt sur les visages. A l'aspect des vagues irritées, au bruit & aux éclats de la foudre qui sillonne la mer, Vernet paroît seul saisi d'admiration, & laisse échapper ce cri de l'*enthousiasme* : « Ah ! grand Dieu, que c'est beau ! »

ENTRAGUES, marquise de Verneuil, (Catherine-Henriette de Balzac d') morte en 1653, à 54 ans. Henri IV, éperdument amoureux de Mademoiselle d'*Entragues*, lui demanda un jour par où l'on pourroit entrer dans sa chambre, elle répondit fièrement : *Sire, par l'église.*

Le roi eut la foiblesse de lui signer une promesse de mariage ; mais le duc de Sully, à qui Henri IV montra cette promesse, prit le papier & le déchira pour toute réponse.

Le roi eut encore la foiblesse de faire une autre promesse ; mais il épousa ensuite Marie de Médicis. La maîtresse, furieuse, osa méditer les moyens de se venger de son amant, & se ligua contre lui avec le roi d'Espagne. Elle obtint facilement le pardon de cette trahison. Il en coûta une fois cent mille écus à Henri IV pour un repentir ; aussi, dit-il à Sully : *Ventre-saint-gris ! voilà une nuit qui me coûte bien cher !*

ENVOYÉ. Un jeune *envoyé* étant à la toilette de la femme du premier ministre de la cour auprès de laquelle il résidoit, *cassa* un grand miroir. La dame lui dit froidement : *Monsieur, cela est-il dans vos instructions ?*

EPAMINONDAS, capitaine thébain, mort en combattant pour sa patrie, l'an 363 avant Jésus-Christ.

Epaminondas ayant été invité par un de ses amis à un grand repas, où le luxe & la délicatesse sembloient avoir tout ordonné, cet illustre thébain se fit apporter des mets ordinaires, & comme son ami lui demandoit pourquoi il en agissoit ainsi : *C'est afin*, lui dit-il, *de ne pas oublier comme je vis chez moi.*

La ville de Thèbes célébroit une fête publique, & chaque thébain croyant qu'il étoit de son honneur d'en augmenter l'éclat par ses dépenses, n'y parut que parfumé des essences les plus exquises, & revêtu des habits les plus somptueux. Après le repas, on devoit se rendre les uns chez les autres, & terminer la fête par les délices d'une chère splendide. Au milieu de cette joie luxurieuse, *Epaminondas* seul, pensif & vêtu aussi simplement qu'à son ordinaire, se promenoit dans la place publique. Un de ses amis l'aborde & lui reproche qu'il se refuse à la joie publique, & qu'il semble même éviter de parler à personne. « Mais, si je fais » comme les autres, lui répond *Epaminondas*, qui » restera pour veiller à la sûreté de la ville, lors- » que vous ferez tous enfevelis dans le vin & dans » la débauche ? » Excellent trait de satyre qui ne pouvoit manquer de faire son effet.

Lorsqu'il fut à la tête du gouvernement de sa patrie, Artaxercès qui recherchoit l'alliance des thébains, lui envoya de riches présens. Mais *Epaminondas*, sans vouloir seulement permettre que l'ambassadeur du roi de Perse les lui présentât, le renvoya en lui disant : « Si votre maître ne désire » rien que d'avantageux à ma république, il n'est » pas nécessaire qu'il me sollicite ; mais si ses in- » tentions sont contraires à mes devoirs, faites- » lui savoir qu'il n'est pas assez riche pour acheter » mon suffrage. »

Epaminondas s'illustra par la bataille de Leuctres,

si célèbre dans l'histoire des grecs. Le général thébain fit éclater dans cette action toutes les ressources de son génie & toute la bonté de son cœur. « Ce qui me flatte le plus sensiblement dans la victoire de Leuctres, disoit-il, c'est de l'avoir » remportée du vivant de mon père & de ma » mère. »

De retour à Thèbes, après avoir remporté plusieurs victoires, *Epaminondas* fut accusé d'avoir gardé le commandement de l'armée plus longtemps qu'il n'étoit permis par les lois. Ce grand général ne s'amusa point à réfuter ses accusateurs. « Je ne refuse pas, dit-il, de subir la rigueur des » lois; je demande seulement qu'après ma mort, » on grave sur mon tombeau cette inscription : » *Epaminondas* fut condamné à mort pour avoir, » malgré les thébains, ravagé les terres des la» cédémoniens leurs ennemis; rebâti la ville de » Messine; établi dans l'Arcadie une paix solide, » & rendu la liberté aux grecs ». Cette harangue, d'un genre si nouveau, déconcerta les juges qui n'osèrent le condamner. En rentrant dans sa maison, accompagné de ses amis qui le félicitoient, son petit chien vint à lui, & lui fit mille caresses. *Epaminondas*, attendri, se tourna vers ceux qui l'environnoient : « Ce chien, leur dit-il, me mar» que sa reconnoissance des soins que je prends » de lui; & les thébains, à qui j'ai rendu tant de » services, veulent me condamner à la mort! »

Les démarches d'*Epaminondas* avoient toujours pour but d'affranchir les thébains & les grecs en général de la dépendance de l'orgueilleuse Lacédémone. Les lacédémoniens ayant épousé la querelle des mantinéens contre ceux de Tézée, il fit déclarer les thébains pour ces derniers, afin de donner à ses concitoyens une occasion favorable de poursuivre leur supériorité sur Lacédémone. On lui remit le commandement général des troupes, & lors de la bataille qui se donna dans les plaines de Mantinée, comme la victoire balançoit des deux côtés, *Epaminondas*, pour la faire déclarer en sa faveur, se jetta avec l'élite de ses troupes au milieu de la mêlée. Il y fut blessé mortellement d'un coup de javelot. Les thébains l'enlevèrent aussi-tôt, malgré la vigoureuse résistance des spartiates, & l'emportèrent dans sa tente. Les médecins ayant visité sa plaie, déclarèrent qu'il expirera dès que l'on arrachera le trait de son corps. Il demanda où étoit son bouclier, c'étoit un déshonneur de le perdre dans le combat : on le lui apporte; il arrache le trait lui-même.

Quelques momens auparavant, s'étant informé du sort de cette journée, *les thébains*, lui répondit-on, *sont victorieux*. « J'ai donc assez vécu, dit» il, puisque je laisse Thèbes triomphante, la su» perbe Sparte humiliée, & la Grèce délivrée du » joug de la servitude. »

Ses amis paroissant affligés de ce qu'il ne laissoit point d'enfans qui pussent le faire revivre; « consolez-vous, leur dit tranquillement *Epami*» *nondas* expirant, je laisse après moi deux filles » immortelles, la victoire de Leuctres & celle » de Mantinée. »

EPERNON. (Jean-Louis de Nogaret, duc d') favori d'Henri III, & par lui créé premier duc d'Epernon, étoit, selon l'opinion commune de ce temps-là, petit-fils d'un notaire, & Busbesque, ambassadeur de l'empereur, l'assure dans une de ses lettres.

Le duc d'Epernon étoit extrêmement fier; on ne lui manquoit point de respect impunément. Il passoit dans le marquisat de Bagé. Le juge de cette terre alla au-devant de lui pour le haranguer. Il commença ainsi : « Monsieur, monseigneur le mar» quis de Bagé. » Le duc interrompit brusquement le harangueur, en lui disant : » le marquis de Bagé » est monsieur; je suis monseigneur, & vous êtes » un sot; » il lui tourna ensuite le dos.

EPICTETE, philosophe stoïcien, mort vers le commencement du règne de Marc-Aurele dans un âge avancé.

Epictete fut un sage qu'on pourroit proposer pour modele à ceux qui, tous les jours, usurpent ce beau nom. Il pratiqua la vertu, mais sans faste & sans orgueil. Sa philosophie consistoit principalement dans ces deux préceptes : *sustine*, & *abstine*, supportez & abstenez-vous.

On le dépeint petit & contrefait; mais qui posséda jamais une plus belle ame? qui goûta mieux le plaisir d'une bonne action, & prit plus de soin à en dérober la connoissance aux hommes?

Pendant qu'il étoit encore esclave d'Epaphrodite, il prit un jour fantaisie à cet homme barbare de s'amuser à lui tordre la jambe. Epictete s'appercevant qu'il y prenoit plaisir & qu'il recommençoit avec plus de force, lui dit en souriant & sans s'émouvoir : « Si vous continuez » vous me casserez infailliblement la jambe. » En effet, cela étant arivé, il ne lui répondit autre chose sinon : « Hé bien, ne vous avois-je pas dit » que vous me rompriez la jambe? »

Il vouloit que l'on n'embrassât l'étude de la philosophie qu'avec un cœur pur, des yeux chastes & un ardent amour de connoître la vérité. Un homme perdu de débauches, desirant acquérir les connoissances qu'Epictete enseignoit à ses disciples, « O insensé, lui dit ce philosophe, que penses-tu » faire? examine si ton vase est pur avant d'y rien » verser; autrement tout ce que tu y auras mis » tournera en corruption. »

Il vouloit que ſes diſciples, pour mieux ſe ſoumettre la fortune & l'opinion, commençaſſent par s'en rendre indépendants. Il comparoit la fortune à une femme de bonne maiſon qui ſe proſtitue à des valets.

Epictete a ſoutenu l'immortalité de l'ame auſſi fortement qu'aucun Stoïcien l'ait jamais fait; mais il ſe déclara ouvertement contre le ſuicide que les Stoïciens croyoient permis, & chercha à adoucir ce que leurs autres maximes avoient de trop dur & de trop féroce; enſorte qu'il peut être regardé comme le réformateur du ſtoïciſme.

Son *Enchiridion*, ou manuel publié par Arrien, un de ſes diſciples, eſt rempli des plus grands traits de morale, & il eſt un des plus beaux monumens qui nous ſoit reſté de l'antiquité.

L'empereur Adrien demandoit à *Epictète* pourquoi on repréſentoit Vénus toute nue: c'eſt, répondit-il, parce qu'elle dépouille de tous les biens ceux qui recherchent trop ſes plaiſirs.

La lampe de verre dont il éclairoit ſes veilles philoſophiques, fut achetée, quelque temps après ſa mort, trois mille drachmes, par un ignorant, qui, dit Lucien, avoit conçu l'eſpérance de devenir auſſi ſavant que ce philoſophe à la lueur de ſa lampe.

EPICURE, philoſophe grec, fondateur de la ſecte épicurienne, né dans un bourg de l'Attique, d'une famille pauvre, mort à l'âge de 72 ans, l'an 270 avant Jéſus-Chriſt.

Tous les philoſophes du temps d'*Epicure*, & principalement les Stoïciens & les Cyniques, avoient éloigné les hommes de l'étude de la philoſophie par des maximes auſtères qui donnoient à la ſageſſe l'aſpect le plus triſte & le plus rebutant. *Epicure*, perſuadé que le but du philoſophe ne doit point être de détruire l'homme dans l'homme, mais de dirigér ſes penchans naturels, chercha à concilier ſes préceptes avec les appétits & les beſoins de la nature. Il enſeigna la ſageſſe ſous le nom attrayant de la volupté. « O douce volupté, s'é» crie ce philoſophe, tu échauffes notre froide » raiſon; c'eſt de ton énergie que naiſſent la fer» meté de l'ame & la force de la volonté; c'eſt » toi qui nous meus, qui nous tranſportes; & » lorſque nous ramaſſons des roſes pour en former » un lit à la jeune beauté qui nous a charmés, & » lorſque bravant la fureur des tyrans, nous en» trons tête baiſſée & les yeux fermés dans les tau» reaux ardens qu'elle a préparés ». La volupté ſe préſente à nous ſous toutes ſortes de formes; mais ne faiſons point l'injure à nous-mêmes, ajoute *Epicure*, de comparer l'honnête avec le ſenſuel. Prenons garde ſur-tout de confondre les beſoins de la nature avec les appétits de la paſſion & les écarts de la fantaiſie. Si toutes nos actions tendent à la pratique de la vertu, à la conſervation de la liberté & à la jouiſſance des plaiſirs honnêtes; ſi nous apprenons à mépriſer la mort qui n'eſt rien tant que nous ſommes, & qui n'eſt rien même tant que nous ne ſommes plus, nous goûterons cette paix intérieure en quoi conſiſte le vrai bonheur.

Les Platoniciens occupoient l'académie; les Péripatéticiens, le lycée; les cyniques, le cynoſarge; les Stoïciens, le portique: *Epicure* établit ſon école dans un jardin délicieux, dont il acheta le terrein, & qu'il fit planter pour cet uſage. Pluſieurs femmes célèbres, du nombre deſquelles étoient Léontium, ſe rangèrent au nombre de ſes diſciples; & ſon école obſcure dans les commencemens, finit par être une des plus éclatantes & des plus nombreuſes. Les diſciples d'*Epicure* vivoient en frères. Mais ce philoſophe ne permit point qu'ils miſſent leur bien en commun. Il auroit craint de leur dérober la volupté de la bienfaiſance, & cette ſatisfaction douce de ſe ſoulager les uns & les autres dans leurs beſoins.

Il ſe trouva dans Athènes, lorſque cette ville, aſſigée par Démétrius Poliocerte, fut déſolée par la famine. Il pouvoit ſortir de la ville; mais il réſolut de vivre ou de mourir avec ſes amis, & leur diſtribuoit par égales portions les fèves de ſon jardin.

Epicure reconnoît un être immortel, inaltérable & parfaitement heureux, puiſqu'il n'agit ſur rien, & rien ſur lui; mais, par la raiſon que ſon exiſtence ne peut être altérée, il la regardoit comme une exiſtence ſtérile. Auſſi prétendoit-il que nous n'avons rien à eſpérer ni à craindre de la divinité. Perſonne néanmoins ne fréquentoit plus régulièrement les temples qu'*Epicure*, & il n'y paroiſſoit jamais qu'en poſture de ſuppliant. Un jour que Dioclès l'apperçut, il s'écria: « Quelle fête, quel ſpectacle pour » moi! Je ne vis jamais mieux la grandeur de Ju» piter, que depuis que je vois *Epicure* à genoux! »

Ce philoſophe avoit renouvellé le ſyſtême des atômes de Démocrite, qui regardoit l'atôme comme la cauſe première par qui tout eſt, & la matière première dont tout eſt. Un ancien voulant louer *Epicure*, a dit que la nature avoit aſſemblé tous les atômes de la ſageſſe & des ſciences, pour compoſer la perſonne de ce philoſophe. Molière avoit ſans doute cette expreſſion en vue, lorſqu'il fait dire à une de ſes précieuſes ridicules, que ſon père eſt compoſé d'atômes bourgeois.

Epicure fut en proie, dans les derniers temps de ſa vie, aux maux les plus cuiſans. Mais le ſpectacle de ſa vie paſſée, ainſi qu'il l'écrivoit à ſes amis, ſuſpendoit quelquefois ſes douleurs. Lorſqu'il ſen-

sit sa fin s'approcher, il assembla ses disciples, leur légua ses jardins, assura l'état de plusieurs enfans sans fortune dont il s'étoit rendu le tuteur, affranchit ses esclaves, & ordonna ses funérailles. La république d'Athènes lui érigea un monument. Sa mémoire fut toujours honorée, & un certain Théotime, convaincu d'avoir composé sous son nom des lettres infâmes adressées à quelques-unes des femmes qui fréquentoient ses jardins, fut condamné à perdre la vie.

EPILEPSIE. Béningerus, médecin du duc de Vittemberg, a vu, à Montpellier, un homme de vinge-six ans, gras, sanguin & robuste, tomber tout-à-coup par terre: il écumoit, il avoit les poings fermés, il paroissoit plongé dans un profond assoupissement qu'il interrompoit pourtant par des plaintes; après un certain temps passé dans cet état, il ouvrit les yeux & fit des efforts pour se lever, mais il retomba aussi-tôt dans son premier sommeil. Un soldat l'en tira d'une manière assez singulière: il approcha le plus près qu'il pût de l'oreille du malade un pistolet fort chargé, il le tira, & à peine l'eut-il fait que l'on vit le jeune homme se lever & s'en aller chez lui. Un grand bruit excité tout-à-coup peut donc être un moyen de mettre fin à un accès d'*épilepsie*.

EPITAPHE. Montmaur avoit une grande mémoire & peu de jugement, ce qui a donné lieu à cette *épitaphe*:

Sous cette casaque noire
Repose bien doucement,
Montmaur d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

Dans le testament qu'on trouva après la mort de M. de la Rivière, évêque de Langres, il avoit mis dans un article: je ne laisse rien à mon maître-d'hôtel, parce qu'il y a dix-huit-huit ans qu'il est à mon service; & dans un autre: je lègue cent écus à celui qui fera mon *épitaphe*. On lui fit la suivante:

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage:
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

On lisoit dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, cette *épitaphe*, que M. l'abbé Bignon fit ôter étant doyen de cette église.

Ci gît qui, en son tems, faisoit
Quatre métiers de gueuserie;
Il peignoit, rimoit & souffloit,
Et cultivoit philosophie.

Marguerite d'Autriche, qui fut fiancée avec deux fils de roi, étant en danger de périr sur mer, fit son *épitaphe*.

Ci gît Margot, gentille demoiselle,
Qu'a deux maris, & encore est pucelle.

Le comte de Tessin, gouverneur du roi de Suéde, comblé d'honneurs, appellé pendant sa vie le plus heureux des hommes, ordonna qu'on gravât sur son tombeau:

Tandem felix.

Epitaphe d'un évêque malheureeux au jeu.

Le bon prélat qui gît sous cette pierre
Aima le jeu plus qu'homme de la terre.
Quand il mourut, il n'avoit pas un liard;
Et comme perdre étoit chez lui coutume,
S'il a gagné paradis, on présume
Que c'est un grand coup de hasard.

LA MONNOYE.

EQUIVOQUE. Un huissier étant allé exploiter dans une maison de campagne, un ami lui demanda comment il avoit été reçu: «A merveilles, répondit-» il, on m'a voulu faire manger.» C'est qu'on avoit lâché deux gros chiens qui avoient pensé le dévorer.

Un avocat avoit fait un mauvais commentaire de la coutume de son pays: quelqu'un dit à cette occasion: *s'il fait bien, ce n'est pas sa coutume.*

M. M..... que l'on croyoit riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avoit vaillant, se promenant sans rien dire, le nez dans son manteau, la veille de ses fiançailles dans la salle de sa future belle-mère; elle lui dit plusieurs fois: qu'avez-vous, monsieur? il lui répondit à chaque fois: *Madame, je n'ai rien.* Huit jours après son mariage, sa belle mère voyant une foule de créanciers, à quoi elle ne s'étoit pas attendue, dit: *Monsieur, vous m'avez trompée.* Madame, lui répliqu'a-t-il, je vous avois averti que je n'avois rien; je vous le dis plus de dix fois dans votre salle la veille des mes fiançailles, lorsqu'il étoit encore temps.

Le prophète Elie, est, comme on sait, le fondateur des Carmes. M. le curé de Saint-Sulpice apprit que le marquis de... venoit de léguer tous ses biens aux Carmes Déchaussés, & accourut le visiter; lui parla des pressans besoins des pauvres de sa paroisse, & finit par faire changer le testament; les bons pères furent exclus. A peine les notaires étoient sortis, que le prieur & le sous-prieur des Carmes, ignorant ce qui venoit de se passer, arrivèrent chez le malade. Le pasteur descendoit. Ils se firent beaucoup de révérences, beaucoup de

façon pour le pas. M. Languet à la fin leur dit : « Mes pères, c'eſt à vous de paſſer les premiers, » vous êtes de l'ancien teſtament, & je ne ſuis que » du nouveau. »

M. de Monteſpan jouoit un jour au lanſquenet ; ſa carte, qui étoit un roi de cœur, fut la première priſe ; & comme il peſtoit un peu, une préſidente, voulant faire le bel eſprit, lui dit : ah ! monſieur, ce n'eſt pas le roi de cœur qui vous a fait le plus de mal. M. de Monteſpan, aigri par ſa perte, & par la réflexion de cette préſidente, lui répondit : *Si ma femme eſt à un Louis, vous êtes à trente ſous.*

Le roi faiſoit compliment à un ſeigneur de la cour ſur le bel habit qu'il avoit pour le gala du jour des noces de M. le duc de Chartres : il en admiroit le goût, l'élégance & la richeſſe. — *Ah ! ſire,* « *cela ſe doit*, répondit-il. »

Dans un ballet exécuté au Louvre, ſous le règne d'Henri IV, parurent neuf dames conduites par la reine, &, parmi ces neuf dames, la femme de d'O, ſurintendant des finances. Toutes avoient des coëffures plutôt chargées qu'enrichies de pierreries, mais ſur-tout la ſurintendante. Un ſuiſſe ivre tomba de ſon haut, près de la porte de la ſalle : le roi, qui le vit tomber, en demanda la cauſe. Sire, lui dit on, il ne faut pas s'en étonner : il avoit un pot de vin ſur la tête. — Ah ! ce n'eſt point là une bonne raiſon, dit le roi ; voyez comme madame la ſurintendante eſt droite & ferme ſur ſes pieds ; cependant elle a plus d'un pot de vin ſur la ſienne.

On louoit exceſſivement l'eſprit d'un homme qui occupoit un poſte important dans la ſociété civile, & qui pourtant n'étoit pas un grand génie. Un railleur qui étoit préſent, dit d'un air froid & malin : « Quand on eſt en place, on a tout l'eſprit » du monde, parce qu'on a quelquefois du mon» de qui a de l'eſprit. »

Le prince Henri, frère du roi de Pruſſe, étant allé voir mademoiſelle la chevalière d'Eon, on offrit à ſon alteſſe royale des rafraîchiſſemens. La mère de notre héroïne lui préſenta de magnifiques prunes. Le prince la pria de le diſpenſer d'accepter ce fruit. « Que faites-vous donc là, ma mère, » s'écria mademoiſelle d'Eon ? monſeigneur n'eſt » pas venu dans ce pays-ci pour des prunes. »

ERASME (Didier), ſavant écrivain, né à Roterdam, l'an 1465, mort à Bâle en 1536.

On doit à *Eraſme* les premières éditions de pluſieurs pères de l'égliſe, différens ouvrages de grammaire, de rhétorique & de philoſophie, des écrits remplis de bonne critique, quelques autres ſemés du ſel piquant de l'ironie.

Il a écrit en latin. Il s'étoit fait un ſtyle particulier, inférieur à celui des bons auteurs de l'antiquité, mais préférable au ſtyle bourſouflé & pédanteſque des écrivains de ſon ſiècle. Il avoit une mémoire prodigieuſe, une érudition immenſe & un eſprit capable de s'appliquer à toutes ſortes de ſciences.

Il étoit dans la ſociété complaiſant, humain, généreux, & prévenoit en ſa faveur par la douceur de ſon regard, par l'agrément de ſa voix, par l'affabilité de ſes manières. Il étoit très-ſenſible à la critique, & lui-même n'avoit pas toujours le courage de ſacrifier un bon mot, lorſqu'il ſe préſentoit.

Il a compoſé une ſatyre de tous les états de la vie, depuis le froc juſqu'à la tiare ; mais l'ironie dont il a fait uſage dans ſon *Eloge de la Folie*, a-t-elle toujours cette fineſſe de pointe, ce *dolce piccante*, néceſſaire pour plaire aux gens de goût ? Ses dialogues ou ſes colloques, comme on les appelle, ſont écrits d'un ſtyle pur & facile ; mais on leur préférera toujours les dialogues de Lucien & ceux du philoſophe Fontenelle.

Il eſt aſſez extraordinaire qu'*Eraſme* qui a paſſé une partie de ſa vie à voyager en Angleterre, en France, dans les Pays-Bas, ait pu compoſer autant d'ouvrages que nous en avons de lui. On en a fait une dernière édition en 1703, en onze volumes *in-fol.* Il eſt vrai qu'il s'y trouve pluſieurs traductions du grec, & quelques ouvrages de compilation.

Il fut l'ami de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, & logea chez lui pendant ſon ſéjour à Londres. La première connoiſſance qu'*Eraſme* fit de cet homme célèbre, a quelque choſe de particulier. Morus voyageoit dans les Pays-Bas ; il rencontra un homme vif & preſſant dans ſes raiſonnemens, & qui s'énonçoit avec beaucoup de facilité. Après l'avoir entendu quelque temps, il s'écria : *Ou vous êtes un démon, ou vous êtes Eraſme.* Il ſe trouva que c'étoit effectivement *Eraſme* lui même.

Ce fut à cet illuſtre chancelier qu'*Eraſme* dédia ſon *Eloge de la Folie*. Les différens états de la vie, les moines ſur-tout & les mauvais théologiens y ſont tournés en ridicule. Perſonne n'y eſt épargné, les évêques, les cardinaux & le pape même y jouent leur rôle. Léon X lut cette ſatyre ; & loin de s'en offenſer, il dit en plaiſantant : *Notre Eraſme a auſſi ſa marotte.*

Quel ſingulier ſpectacle, s'écrie *Eraſme* dans ſon *Eloge de la Folie*, pour celui qui placé au-deſſus de notre ſphère, découvriroit les agitations infinies des hommes ſur le petit tas de boue qu'ils

habitent! On verroit plusieurs nuées de petits animaux à deux pieds qui se querellent, se battent, se tendent des pieges, s'élèvent, tombent & meurent. Ceux qui liront cette satyre, en concluront sans doute avec un auteur italien, que *la pazzia e la regina del mondo*, la folie est la reine du monde.

Les moines & les théologiens qu'il railla cruellement, cherchèrent à se venger. Ils choisirent dans ses ouvrages quelques propositions qui s'éloignoient des sentimens reçus; & la faculté de théologie de Paris, excitée par son syndic, Noël Beda, homme aussi ignorant que passionné, en fit une censure où les qualifications de fou, d'insensé & même d'impie ne sont point épargnées. *Erasme* n'en est pas moins regardé comme un des hommes les plus éclairés de son siècle; & on ne doit pas oublier ce mot du cardinal Ximenès à un des censeurs d'*Erasme*, mot qui peut trouver tous les jours son application: *Ou faites mieux, ou laissez faire ceux à qui Dieu en a donné le talent.*

Les petites lettres bien connues sous le titre d'*Epistolæ obscurorum virorum*, où l'ignorance, la présomption des moines & des théologiens de ce temps-là, est dépeinte avec tant de naïveté & d'enjouement, parurent du temps d'*Erasme*. Ce savant prit tant de plaisir à la lecture de ces lettres écrites dans le jargon barbare des théologiens scholastiques, qu'un jour ayant un abcès au visage qu'on étoit près de percer, il fit de si grands efforts en riant sur certains endroits, que l'abcès creva de lui même. Bayle, qui rapporte cette anecdote, demande si on ne la mettra point entre les exemples du profit de la lecture.

Erasme finit ses jours à Basle où il fut honoré de la qualité de recteur de l'université. Sa mémoire y est en vénération, aussi-bien qu'à Roterdam sa patrie. On voit encore aujourd'hui dans la grande place de cette dernière ville, sa statue de bronze qui est sur un piédestal orné d'inscriptions, & entouré d'une balustrade de fer. Les magistrats ordonnèrent que sa maison où l'on croit qu'est né cet illustre écrivain, fût décorée de cette inscription:

Hæc est parva domus magnus quâ natus Erasmus.

On montre encore à Basle dans un cabinet qui excite la curiosité des étrangers, son anneau, son cachet, son épée, son couteau, son poinçon, son testament écrit de sa propre main, son portrait par le célèbre Holbein, avec cette épigramme de Théodore de Bèze.

Ingens ingentem quem personat orbis Erasmum,
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum? mirari desine lector,
Integra nam totum terra nec ipsa capit.

ERRATA. Le père le Vasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta s'il falloit mettre *errata* ou *erratum*. Le père Simon lui dit: « Donnez-le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.

ERUDITION. On disoit d'un homme plus érudit que judicieux: « Sa tête est la boutique » d'un libraire qui déménage. »

Deux hommes se trouvant un jour dans un cabaret de Londres, s'entretenoient de différens passages de la bible; ils parlèrent de la fameuse défaite des Philistins par Samson; l'un prétendit qu'il se servit de la mâchoire d'un vieil âne, l'autre de celle d'un jeune; chacun soutint son opinion avec chaleur, une gageure suivit. Plusieurs personnes qui se trouvoient dans le même lieu, furent prises pour juges. Les raisons de l'un & de l'autre furent écoutées gravement, les sentimens se partagèrent; les juges disputèrent entre eux. La querelle s'échaufa, on fit beaucoup de bruit, & on alloit se battre lorsque l'hôte, aidé de ses valets, saisit les deux premiers auteurs de la dispute & les conduisit chez l'*alderman* du quartier, juge de police en Angleterre. Celui-ci ne put s'empêcher de rire en apprenant le sujet de cette querelle qui recommençoit devant lui: il eut beaucoup de peine à imposer silence aux deux ivrognes, & les renvoya en leur disant: *Je ne m'attendois pas à voir aujourd'hui deux ânes à mon tribunal.* Cela n'est pas étonnant, reprit aussi-tôt un des disputans, *puisqu'il y en a un qui y préside.*

Gorgias le Léontin avoit acquis par une étude de plus de soixante ans, une *érudition* si vaste, que sa tête pouvoit passer pour une vivante encyclopédie. Un jour il ôsa proposer à l'assemblée des jeux olympiques, de répondre à toutes les questions qu'on voudroit lui faire; &, quoiqu'il y eût dans cette circonstance une foule de savans, capables, sinon de remporter, au moins de disputer long-temps la victoire, le mérite reconnu de Gorgias les empêcha de se montrer, & leur silence mit le comble à la gloire de ce philosophe. Pour honorer ses talens & pour en perpétuer la mémoire, la Grèce entière fit ériger dans le temple de Delphes une statue d'or massive, qui représentoit Gorgias un livre à la main.

La réputation de Jean Campège, boulonnois, s'étoit tellement répandue dans toute l'Italie & les pays voisins, qu'on venoit de toutes parts le consulter sur les points de doctrine les plus difficiles. Il répondoit à tout; quelle que fût la matière sur laquelle on l'interrogeoit, il donnoit des réponses lumineuses, & l'on sortoit satisfait de son musæum. Les études étoient tombées dans la ville de Padoue, on voulut les remettre en vigueur; on délibéra sur le choix d'un maître;

les avis ne furent point partagés ; le suffrage unanime déclara Jean Campegerestaurateur des belles-lettres, & l'on choisit une députation pour supplier ce savant de vouloir bien agréer la place que lui offroit une des premières cités de l'Italie. Il se rendit donc à Padoue ; &, quand il fut près d'entrer dans cette ville, on vit tout le peuple sortir en foule à sa rencontre, le combler de bénédictions, remplir l'air d'acclamations flatteuses, & le conduire comme en triomphe dans la maison qu'on lui avoit préparée. Jamais le savoir n'avoit été si bien honoré, & jamais savant n'avoit tant mérité de l'être.

ESCADRON. Henri IV ayant fait placer à ses côtés le nonce du Pape, lors d'un ballet que donna Marie de Médicis, dans lequel dansoient quinze des plus belles femmes de la cour, lui dit : monsieur le nonce, *je n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de plus périlleux que celui-ci.*

ESCHYLE, poëte tragique, d'une famille illustre d'Athènes, mort vers l'an 477 avant Jésus-Christ. De quatre-vingt dix-sept pièces qu'il avoit composées, il ne nous en reste que sept.

Eschyle est le réformateur du théâtre chez les grecs. Ce poëte donna à ses acteurs un masque & des habits décens ; il leur fit prendre une chaussure haute appellée cothurne, & les plaça sur un théâtre permanent, au lieu du charriot ambulant dont Thespis se servoit. Sa poësie a de l'élévation & de l'énergie ; mais il n'a pas su toujours éviter l'enflure & le gigantesque. Son imagination embrâsée n'enfante que trop souvent des figures hors de toute proportion. Ses tableaux sont quelquefois sublimes, mais jamais tendres & touchans. Sa plume n'étoit propre qu'à peindre la fureur & l'emportement.

Les magistrats d'Athènes rendirent une loi à l'occasion de sa tragédie des Euménides, pour obliger les auteurs tragiques de réduire à quinze le nombre des acteurs qui composoient les différens chœurs de leurs pièces. *Eschyle* avoit introduit dans le chœur de cette tragédie des *Euménides*, cinquante personnes dont les habillemens plus affreux les uns que les autres, présentoient les images les plus horribles. On rapporte même qu'une représentation de cette pièce jetta un si grand effroi parmi les spectateurs, que plusieurs enfans moururent, & que des femmes enceintes avortèrent.

Ce poëte, qui ne savoit pas toujours modérer son enthousiasme, fut cité en jugement pour avoir, dans une de ses tragédies, lancé des traits envenimés contre les mystères de la déesse Cérès. On alloit le condamner comme impie envers les dieux, lorsqu'Amynias son frère, qui avoit pris sa défense, retroussant sa manche, fit voir au peuple assemblé un bras mutilé au service de sa république. *Eschyle* lui-même avoit signalé sa bravoure dans les batailles de Marathon, de Salamine, de Platée. La mémoire de ces actions & la tendresse que se témoignoient les deux frères firent impression sur les juges, & le jugement ne fut pas prononcé.

Eschyle se retira dans sa vieillesse à la cour d'Hiéron, roi de Syracuse, pour y chercher des admirateurs que le jeune Sophocle lui enlevoit à Athènes. Sophocle avoit même remporté le prix de la tragédie sur *Eschyle*. Ce prix avoit été établi pour honorer une fête qui se célébroit alors. On avoit nommé des juges de chaque tribu, & c'étoit la première pièce que Sophocle donnoit au théâtre. Quel terrible coup pour un vieux athlète, tout couvert de gloire, & fier de plusieurs triomphes poétiques ! *Eschyle* en appella au jugement de la postérité. *Je consacre*, disoit-il, *mes pièces au temps.* Mais la postérité ne lui a pas été favorable.

On prétend qu'*Eschyle* s'échauffoit la verve en s'enivrant ; cela donna lieu à Sophocle de dire de ce poëte, que « s'il faisoit bien, c'étoit sans savoir » ce qu'il faisoit. » On ne sortoit de sa pièce des Sept Chefs devant Thèbes, qu'avec la fureur de la guerre dans le sein. On disoit pour cela qu'elle lui avoit été dictée par le dieu Mars.

Dans les Cabires, tragédie perdue d'*Eschyle*, l'auteur osa faire paroître Jason ivre sur la scène. « Ce poëte, dit Athénée, vouloit consacrer son » penchant à l'ivrognerie par l'exemple de ses » héros.

Un oracle avoit prédit à *Eschyle* qu'il périroit par la chûte d'une maison ; & ce poëte, pour en retarder l'accomplissement, se promenoit toujours en rase campagne. Un jour qu'il dormoit au soleil, un aigle laissa tomber une tortue sur sa tête chauve qu'il prenoit pour la pointe d'une rocher, & le tua du coup. Cette anecdote ou ce conte, comme on voudra l'appeller, est rapporté par le scholiaste d'*Eschyle*, Pline, Suidas & Valère Maxime.

ESCLAVE. Un *esclave* portugais, qui avoit déserté dans les bois, ayant su que son maître étoit arrêté pour un assassinat, vint s'en accuser lui-même en justice, se mit dans les fers à la place du coupable, fournit les preuves fausses, mais juridiques, de son prétendu crime, & subit le dernier supplice.

Un *esclave* qui a long-temps échappé aux châtimens, infligés trop facilement & trop souvent à ses pareils, est infiniment jaloux de cette distinction. Quazy (nègre) qui craignoit l'opprobre plus que le tombeau, & qui ne se flattoit pas de faire révoquer

révoquer par les supplications l'arrêt prononcé contre lui, sortit à l'entrée de la nuit pour aller invoquer une médiation puissante. Son maître s'en apperçut malheureusement & voulut l'arrêter. On se prend corps-à-corps. Les deux champions adroits & vigoureux luttent quelques momens avec des succès variés.

L'*esclave* terrasse à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse, & lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours. « Maître, j'ai été » élevé avec vous, vos plaisirs ont été les miens. » Jamais mon cœur ne connut d'autres intérêts » que les vôtres. Je suis innocent de la petite » faute dont on m'accuse; & quand j'en aurois » été coupable vous auriez dû me la pardonner. » Tous mes sens s'indignent de l'affront que vous » me préparez; & voici par quels moyens je veux » l'éviter. » En disant ces mots, il se coupe la gorge & tombe mort sans maudire un tyran qu'il baigne de son sang.

ESOPE. Il étoit de Phrygie, & vivoit vers l'an 576 avant Jésus-Christ, du temps de Solon, législateur d'Athènes.

Esope naquit dans l'esclavage, mais son ame affranchie des passions, resta toujours libre. Sa philosophie étoit douce, enjouée & à la portée de tout le monde. Instruit de bonne heure que les hommes sont tout de glace pour la vérité, mais tout de feu pour le mensonge, il enveloppa ses leçons sous le voile de la fable, & orna ses préceptes des agrémens de la fiction. Il prêta un langage aux animaux & des sentimens aux plantes, aux arbres & à toutes les choses inanimées. Il parvint, par cet ingénieux artifice, à faire goûter ses leçons des enfans mêmes qui, attirés par les images qu'elles présentent, les écoutoient avec plus d'attention.

Tous les historiens ont pris plaisir à peindre la figure de ce fabuliste philosophe avec les traits les plus difformes que peut fournir la nature. Peut-être ont-ils espéré de donner par-là plus de relief à son esprit.

Chilon, un des sept sages de Grèce, demandoit à *Esope* quelle étoit l'occupation de Jupiter? *D'abaisser les choses élevées*, lui répondit le fabuliste, & *d'élever les choses basses*. Bayle trouve dans cette réponse l'abrégé de l'histoire humaine.

Esope pour faire entendre que la vie de l'homme est remplie de beaucoup de misères, & qu'un plaisir est accompagné de mille douleurs, disoit que Prométhée ayant pris de la boue pour en former & pétrir l'homme, il la détrempa non avec de l'eau, mais avec des larmes.

Crésus, roi de Lydie, appella auprès de lui *Esope*, & ce sage ingénieux sut se faire écouter dans une cour corrompue, pendant que l'austère Solon s'y trouva sans amis & sans partisans. Ce fut à cette occasion que le fabuliste dit au législateur d'Athènes: « Solon, n'approchons point des » rois, ou disons-leur des choses qui leur soient » agréables.

Esope quitta la cour de Lydie pour voyager dans la Grèce. Témoin des murmures des Athéniens qui supportoient impatiemment le joug que leur avoit imposé le tyran Pisistrate, il leur récita la fable des grenouilles qui demandent un roi à Jupiter.

Il parcourut l'Egypte, la Perse, & sema par-tout son ingénieuse morale. De retour en Grèce, il visita les Delphiens; mais ce peuple qui n'avoit point apparemment lu les apologues de notre fabuliste, s'occupa plus à considérer la forme du vase, que la liqueur qu'il renfermoit; les Delphiens se mocquèrent de sa figure. *Esope*, irrité, les compara aux bâtons qui flottent sur l'onde; on s'imagine de loin que c'est quelque chose de considérable, de près on trouve que ce n'est rien. Mais cette raillerie lui coûta cher, & dut lui apprendre que si la providence veut que nous n'ayons que des paroles de soie pour les rois, elle exige aussi que nous nous abstenions d'en avoir d'offensantes pour les peuples. On lui suscita des crimes, & il fut condamné à être précipité d'un rocher.

Un certain Planude, moine grec, auteur d'une vie d'*Esope*, ou plutôt d'un mauvais roman sur ce fabuliste Phrygien, nous le représente sous la forme la plus burlesque; il lui refuse même le libre usage de la parole, & afin de rendre encore ce personnage plus ridicule, l'historien lui prête ses niaiseries & ses bons mots. La Fontaine en a adopté plusieurs dans la vie qu'il nous a donnée du fabuliste grec.

Un marchand qui, entr'autres denrées, trafiquoit d'esclaves, alla à Ephèse pour se défaire de ceux qu'il avoit, parmi lesquels se trouvoit *Esope* le Phrygien. Ce que chacun d'eux devoit porter pour la commodité du voyage fut départi selon leur emploi & selon leurs forces. *Esope* pria que l'on eût égard à sa taille, qu'il étoit nouveau venu, & devoit être traité doucement. Tu ne porteras rien, si tu veux, lui répartirent ses camarades. *Esope* se piqua d'honneur, & voulut avoir sa part comme les autres. On le laissa donc choisir. Il prit le panier au pain, c'étoit le fardeau le plus pésant. Chacun crut qu'il l'avoit fait par bêtise; mais dès la dînée, le panier fut entamé, & le Phrygien déchargé d'autant: ainsi le soir, & de même le lendemain; de façon qu'au bout de deux jours il marchoit à vuide. Le bon sens & le raisonnement

du personnage furent admirés. (*La vie d'Esope par la Fontaine.*)

Le marchand, continue l'historien, s'étoit défait de tous ses esclaves, à la réserve d'un grammairien, d'un chantre & d'*Esope*, lesquels il alla exposer en vente à Samos. Avant que de les mener sur la place, il fit habiller les deux premiers le plus proprement qu'il pût, car chacun cherche à farder sa marchandise. *Esope* au contraire ne fut vêtu que d'un sac, & placé entre ses deux compagnons, afin de leur donner du lustre. Quelques acheteurs se présentèrent, entr'autres un philosophe appellé Xantus. Il demanda au grammairien & au chantre ce qu'ils savoient faire. *Tout*, reprirent-ils. Cela fit rire le Phrygien; on peut s'imaginer de quel air. Planude rapporte qu'il s'en fallut peu qu'on ne prît la fuite, tant il fit une effroyable grimace. Le marchand fit son chantre mille oboles, son grammairien trois mille; & en cas que l'on achetât l'un d'eux, il devoit donner *Esope* par-dessus le marché. La cherté du grammairien & du chantre dégoûta Xantus. Mais pour ne pas retourner chez soi sans avoir fait quelque emplette, ses disciples lui conseillèrent d'acheter ce petit bout d'homme qui avoit ri de si bonne grace; on en feroit un épouvantail, il divertiroit les gens par sa mine. Xantus se laissa persuader, & fit prix d'*Esope* à soixante oboles. Il lui demanda avant que de l'acheter, à quoi il lui seroit propre, comme il l'avoit demandé à ses camarades. *A rien* répondit *Esope, puisque les deux autres ont tout retenu pour eux.*

Un jour que son maître avoit dessein de régaler quelques amis, il lui commanda d'acheter ce qu'il y auroit de meilleur. Il n'acheta que des langues qu'il fit accommoder à toutes les sauces. Entrée, premier & second services, entremets, tout ne fut que langues. Les conviés louèrent d'abord le choix de ces mets, à la fin ils s'en dégoûtèrent. Ne t'avois-je pas commandé, lui dit Xantus tout en colère, de prendre au marché tout ce qu'il y auroit de meilleur? Et qu'y a-t-il de meilleur que la langue? reprit *Esope*. C'est le lien de la vie civile, l'asyle des sciences, l'organe de la vérité & de la raison. Par elle on bâtit les villes, on les police, on persuade, on régne dans les assemblées, on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux. Eh bien, dit Xantus, qui prétendoit l'attraper, achète demain ce qu'il y a de pire; ces mêmes personnes viendront chez moi, & je veux diversifier. Le lendemain *Esope* ne fit servir encore que des langues, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde. C'est la mère de tous les débats, la nourrice des procès, la source des divisions & des guerres. Elle est l'organe de l'erreur, du mensonge, de la calomnie & des blasphêmes.

Les Athéniens avoient érigé à ce savant & spirituel esclave une statue pour faire savoir, dit un ancien, que la carrière de l'honneur étoit ouverte indifféremment à tous les hommes, & que ce n'étoit point à la naissance, mais au mérite qu'on rendoit ce glorieux hommage. Notre inimitable la Fontaine a encore plus fait pour la gloire du fabuliste Phrygien, en adoptant plusieurs de ses fables.

ESPAGNOL. La rivalité qui régnoit autrefois entre les *espagnols* & les portugais étoit dégénérée en une sorte de haine.

Un prêtre portugais étoit à l'autel dans une église de Rome, & commençoit à dire la messe; un castillan la répondoit. Le portuguais, qui s'en apperçut, recommença plusieurs fois, & voyant que le castillan continuoit de répondre, il se tourna vers lui, & lui dit avec colère: je ne parle pas à toi, & il s'en alla avec ses ornemens chercher un autre autel où il n'y eût pas de castillan.

En 1667, le général Scomberg, qui commandoit les portugais, attaque une place espagnole, elle est prise d'assaut. Pendant que tout étoit au pillage, un bourgeois castillan, qui se promenoit avec beaucoup de sang-froid dans les rues, entend une vedette qui joue de la guittare. Choqué de ses sons dissonans, il la lui demande pour la mettre d'accord, & la lui rend, en disant: Jouez-en présentement qu'elle est accordée. Il continua à se promener, plus sensible à la mauvaise harmonie d'une guittare, qu'à la désolation de sa patrie & de sa famille.

On demandoit à un *espagnol* contre combien d'hommes il pourroit se batre; il répondit: « Si c'est un honnête homme, un seul suffit; mais » si ce ne sont que des canailles, donnez m'en » la rue pleine ».

L'*espagnol* est courageux, mais il faut qu'il soit fondu dans un escadron ou dans un bataillon. Spinola disoit souvent, qu'un *espagnol* seul, quoique brave soldat, n'étoit bon qu'à faire sentinelle.

Le cardinal de Retz allant à Rome sur une galère de Naples, fut accueilli, près de l'île de Corse, par une tempête. Comme on se croyoit près de périr, le capitaine de la galère, nommé Villanova, se fit apporter, au plus fort du danger, ses manches en broderie & son écharpe rouge, en disant qu'un véritable *espagnol* devoit mourir avec la marque de son roi.

ESPAGNOLET, (Joseph Ribéra, dit l') peintre & graveur espagnol, mort en 1656.

L'*Espagnolet* éprouva d'abord la misère, mais

ſes rares talens l'en firent triompher dans la ſuite. Il eut des honneurs & des richeſſes qui le mirent en état de ſoutenir une dépenſe même faſtueuſe. Un jour qu'il diſcouroit de la pierre philoſophale avec deux officiers eſpagnols qui ſe vantoient de faire de l'or. *J'ai ce ſecret auſſi*, leur dit-il ; *venez demain matin, vous le verrez*. Les deux adeptes ne manquèrent pas au rendez-vous; ils trouvèrent l'*Eſpagnolet* qui finiſſoit un tableau, qu'il envoya à un curieux, qui lui fit remettre en échange beaucoup de piſtoles d'Eſpagne. Le peintre les jettant ſur une table : *Voilà*, dit-il, *comme je fais de l'or.*

L'*Eſpagnolet* peignoit de préférence des ſujets triſtes & terribles avec tant d'expreſſion, que leur aſpect bleſſoit très-ſouvent l'imagination des femmes enceintes. Une femme d'Amſterdam, appelée Dufel, ayant regardé un tableau de l'*Eſpagnolet*, repréſentant Ixion ſur la roue, fut ſi frappée, qu'elle mit au monde un enfant avec des doigts tortus comme elle les avoit vus dans Ixion.

ESPRIT. C'eſt quelquefois un malheur d'avoir de l'*eſprit* ; il nous arrange une morale ſelon nos paſſions, il pare tout ce qui plaît au cœur, il reſſemble aux poiſons, qui, bien employés, ſont des remèdes ; mais les plus ſubtils ſont les plus dangereux.

Ceux qui ont le plus d'*eſprit* ne ſont pas toujours ceux qui en ſont le meilleur uſage ; comme ceux qui ont le plus de bien ne ſont pas ceux qui s'en ſervent le mieux. L'*eſprit* eſt un tréſor dont peu de gens ſavent être économes.

Il arrive ſouvent qu'un homme qui a beaucoup d'*eſprit* & qui ne ſait pas vivre, eſt moins bien reçu dans la ſociété qu'un homme qui a moins de connoiſſances, mais qui a du monde.

Monſieur, diſoit un père à ſon fils, vous réuſſiſſez dans le monde, & vous vous croyez un grand mérite ; pour humilier votre orgueil, ſachez à quelles qualités vous devez ce ſuccès : Vous êtes né ſans vices, ſans vertus, ſans caractère ; vos lumières ſont courtes, votre *eſprit* eſt borné. Que de droits, ô mon fils ! vous avez à la bienveillance des hommes.

Il y a des gens qui parlent très-peu, & à qui on veut abſolument croire de l'*eſprit*. M. d'A.... étoit de ce nombre. Une femme diſoit de lui, qu'il n'avoit d'*eſprit* que ce qu'il en falloit pour cacher qu'il n'en avoit pas.

Pour être bel *eſprit*, il faut être bon *eſprit* ; mais pour être bon *eſprit*, il n'eſt pas néceſſaire d'être bel *eſprit*. Quelque vif, quelque brillant, quelque fécond que ſoit un *eſprit*, s'il n'eſt ſolide & réglé, il ſera mêlé de folie. On peut être bon *eſprit*, au contraire, ſans être bel *eſprit*. La beauté de l'*eſprit* conſiſte dans une vivacité, une fécondité & une élévation, qui ſont purement des dons de la nature, & que l'art & l'étude ne donnent point. La bonté de l'*eſprit* dépend d'une juſteſſe, d'une règle & d'une modération qui dépendent auſſi de la nature, mais qui peuvent être cultivées & augmentées par l'art.

ESTIME. Il y une première place dans l'*eſtime* des hommes. L'habile homme qui vient le premiet l'occupe, & n'en eſt point dépoſſédé par un plus habile qui vient après lui. Raphaël ſera toujours le premier peintre de l'univers, quand la nature prendroit ſoin à former un artiſte avec tous les talens pour la peinture ; comme Quinaut le premier poëte lyrique. Balzac & Voiture ont excellé les premiers à faire des lettres, & aucunes depuis n'ont fait autant fortune, non pas même celles de madame Sévigné qui ſont ſi polies, ſi vives & ſi délicates. Si vous écrivez de bonnes choſes dans ce genre, elles ne réuſſiront point ; donnez-leur un autre nom, elles réuſſiront. Si vous faites des caractères meilleurs que ceux de la Bruyere (s'il eſt poſſible qu'il s'en puiſſe faire de meilleurs), ils ne ſeront pas regardés, ſi vous leur donnez le nom de *caractères* ; donnez-leur un nom nouveau, ils réuſſiront.

Un honnête-homme ſe doit eſtimer. Le fond de l'*eſtime* eſt en nous ; mais l'*eſtime* vient des autres.

Le maréchal de Bellefons ayant fait quelque choſe qui avoit déplu à un miniſtre, avec qui il étoit en grand commerce, celui-ci dit : « J'eſtimerai toujours le maréchal de Bellefons, mais » je ne ſerai jamais de ſes amis ». Le maréchal qui n'avoit pas tort, & qui ſçut ce que l'autre avoit dit de lui, répondit ſimplement : « Moi, » tout au contraire, je ſerai toujours de ſes amis, » mais je ne l'eſtimerai jamais ».

Eſchine deſiroit d'être reçu au nombre des diſciples de *Socrate* ; mais, voyant qu'ils lui faiſoient de riches préſens, il craignoit d'être rebuté à cauſe de ſon extrême indigence. « O le plus ſage des » grecs ! dit-il à ce philoſophe, je ne puis rien » vous offrir que moi-même, & tout ce que je » ſuis ; daignez accepter avec bonté ce foible pré» ſent, ſi toutefois il mérite ce nom. — Vous vous » eſtimez donc bien peu, lui dit *Socrate* ! Vous » comptez donc pour rien le préſent que vous me » faites de vous-même ? Entrez, & je m'efforce» rai de vous rendre eſtimable à vos propres yeux ».

ESTOMAC. Voici une cure ſingulière d'un mal d'*eſtomac*, rapportée dans l'Avant Coureur,

année 1771, n°. 46. Le prieur de Rano-les-Dames, lieu situé entre Sainte-Menehould & Vitry-le-François, âgé de 80 ans, étoit incommodé depuis cinq ans d'un mal d'*estomac*, dont le retour périodique le tenoit régulièrement tous les jours en souffrance, depuis cinq heures du soir jusqu'au souper. Il lui prit un jour envie à dîner de manger des noix, & il en mangea en assez grande quantité pour incommoder même un homme en bonne santé. Il attendoit à l'ordinaire le retour de son mal d'estomac, mais il n'en ressentit aucune atteinte. D'après cette épreuve, il se flatta d'être soulagé, & même peut-être guéri par un usage habituel de ce fruit : il en fit en conséquence une bonne provision, & il s'en est fait sur sa table, en six mois, une consommation de 14 boisseaux; il a été entièrement guéri par ce moyen, & n'a plus ressenti depuis aucun retour de son mal.

Les gens de lettres, si l'on en croit Celse (lib. I, cap. 2) ont presque tous l'*estomac* d'une nature assez foible : *imbecilles* stomacho *omnes penè cupidi litterarum sunt.* Aristote avoit en effet ce viscère si délicat, qu'il étoit obligé de tems en tems de le fortifier, au moyen d'une huile aromatique qu'il appliquoit sur la région de *l'estomac*, mais qui, à coup sûr, ne pénétroit pas jusqu'à ce viscère. Un médecin, assez bon juge dans cette partie, a soutenu qu'on pouvoit estimer la capacité des esprits par la délicatesse de l'*estomac*, d'autant plus, dit-il, qu'il se rencontre peu d'hommes d'esprit qui n'aient l'*estomac* délicat. Voyez l'*examen de l'examen des esprits*, par Jourdain Guibelet, chap. 10, pag. 203.

Quelqu'un a dit avec assez de justesse, que le cimetière des animaux est l'*estomac*. M. Bourdet, dentiste du roi, qui a publié un petit livret intitulé : *Soins faciles pour la propreté de la bouche*, &c. dit dans cet ouvrage : On a fait autrefois la fable de l'*estomac* & des membres; si l'on faisoit aujourd'hui celle de l'*estomac* & des dents, ô combien les torts de celles-ci fourniroient de griefs à l'*estomac !*

Bernard Swalwe, médecin d'Amsterdam, dans le dernier siècle, a publié, *in*-12 : *Ventriculi querelæ & opprobria.* Il fait parler dans cet ouvrage l'*estomac* lui-même, qui décrit en peu de mots sa structure, & qui se plaint des médecines, de ce qu'elles le privent des alimens qu'il aime, & de ce qu'elles lui font souvent user de ceux qui lui sont les plus désagréables.

Erasme répondit au pape, qui lui reprochoit de ne pas faire abstinence pendant le carême, & de manger du gras, j'ai l'ame catholique, mais j'ai l'*estomac* luthérien.

M. Anderson fait, au sujet du crocodile, la remarque que ce poisson insatiable a reçu de la nature un avantage singulier, que beaucoup de nos gourmands souhaiteroient pouvoir partager avec lui. C'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler un morceau de bois, ou quelqu'autre chose d'indigeste, il vomit son *estomac*, le retourne devant sa bouche, & après l'avoir vuidé, & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à sa place, & se remet sur le champ à manger. Ce fait est avéré entr'autres par *Denys* (*description de l'Amérique Sept.*)

C'est ici le lieu de parler de la charlatanerie de certains juifs, qui prétendent qu'ils ont l'*estomac* propre à nettoyer les perles, & à en augmenter le poids. Ce fait est d'autant plus impossible, dit M. Valmont de Bomare (dict. d'hist. nat., tom. VI, page 12) que les perles, comme les os, l'yvoire & les dents, s'amolissent dans des liqueurs acidulées & chaudes, & qu'elles perdent alors de leur poids. On en a des preuves qu'on ne peut révoquer en doute. Si les perles se nettoyoient dans un *estomac* juif, il en seroit de même dans un *estomac* musulman ou chrétien; mais dans tous, ce seroit aux dépens du volume des perles.

Un garçon boucher, pressé par la soif, ayant bu avec avidité d'une eau dormante, rendit, au bout de six mois, après bien des maux d'*estomac* & autres accidens, trois crapauds vivans.

Il y a des exemples de personnes qui ont vécu après avoir avalé & rendu par la bouche des serpens vivans, longs d'une demi-coudée & gros à proportion, ainsi que des grenouilles, qui s'insinuent ordinairement par la bouche pendant le sommeil.

Mais le fait le plus singulier & le plus surprenant qu'on puisse citer sur l'amas dans l'*estomac* de matières tout-à-fait étrangères & en abondance, est celui du forçat de Brest, fait suivi & bien détaillé par M. Fournier, médecin, qui a traité le malade, lequel est mort le 10 octobre 1774, un mois à-peu-près après son entrée dans l'hôpital de la marine de Brest. L'ouverture du cadavre fut faite en présence d'environ cinquante personnes, tant médecins que chirurgiens, & autres. On ouvrit l'*estomac*, qui étoit d'un volume considérable, & on y trouva quarante-quatre corps étrangers, dont on a dressé l'inventaire, tous plus grands les uns que les autres; les principaux étoient plusieurs morceaux de bois de genêt, de chêne, de sapin, une cuiller de bois, un tuyau d'entonnoir de fer-blanc, deux cuillers d'étain, un briquet de fer, deux morceaux de verre blanc, un couteau avec sa lame, &c. De toutes les informations prises, il est résulté que ces corps étrangers ont été avalés par le malade lui-même, & non introduits après sa

mort dans son *estomac*, comme quelques personnes l'avoient soupçonné.

ESTRÉES, (Gabrielle d') duchesse de Beaufort, morte en 1599. Henri IV, qui la vit pour la première fois en 1591, au château de Crevecœur, résolut d'en faire sa maîtresse favorite. Il se déguisa un jour en paysan pour l'aller trouver, passa à travers les gardes ennemies, & courut risque de sa vie. Ce prince l'aima si éperduement, que quoiqu'il fût marié, il avoit fait le projet de l'épouser. Il lui écrivit dans une occasion périlleuse: « Si je suis vaincu, vous me connoissez assez pour » croire que je ne fuirai point, mais ma dernière » pensée sera à Dieu, & l'avant dernière à vous. Quand elle voulut faire renvoyer le ministre Sully, le roi eut la fermeté de lui dire: *Je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous, que d'un serviteur comme lui.*

Henri apprenant que les Espagnols s'avançoient contre lui, dit à Gabrielle, qui fondoit en larmes: « Ma maîtresse, il faut prendre nos armes & » monter à cheval, pour faire une autre guerre. Henri IV eut de Gabrielle d'*Estrées*, trois enfans, *César*, duc de Vendôme, *Alexandre*, & *Henriette*, qui épousa le marquis d'Elbœuf.

On prétend que la belle Gabrielle fut empoisonnée par le riche financier Zamet, à l'instigation de la reine Marguerite de Valois, que Henri IV vouloit répudier.

ESTRÉES, (François-Annibal d') maréchal de France, né en 1573, mort en 1670.

Des courtisans s'entretenoient devant Louis XIV, qui n'avoit que quinze ans, du pouvoir absolu des sultans turcs, & disoient qu'ils disposent au gré de leurs caprices, du bien & de la vie de leurs sujets. « Voilà, dit le roi, ce qui s'appelle régner. » Le maréchal d'*Estrées*, qui étoit présent, répliqua: « Oui, sire, mais en régnant ainsi, trois empereurs » ont été étranglés de mon temps. »

ETIQUETTE. Cérémonial écrit, ou traditionel, qui règle les devoirs extérieurs à l'égard des rangs, des places, & des dignités.

La conduite des rois & des reines d'Espagne est tellement réglée, par ce qu'on appelle l'*étiquette* du palais, qu'il ne faut que la lire pour savoir à quoi se sont occupés tous les rois d'Espagne depuis Philippe II & ce que feront les successeurs de Philippe V jusqu'au jour du jugement, pourvu que cette *étiquette* subsiste jusqu'à la fin du monde, comme on l'observe aujourd'hui. 1°. Il est ordonné aux reines d'Espagne de se coucher précisément à neuf heures en hiver, & à dix heures en été. 2°. Que lorsque le roi va la nuit de sa chambre dans celle de la reine, il doit avoir ses souliers en pantoufle, son manteau noir sur ses épaules, une bouteille de cuir passée dans le bras gauche, dont on se sert pour pot de chambre, une lanterne sourde de la même main, son épée à la main droite. 3°. Que si le roi a eu quelque maîtresse, & qu'il l'ait ensuite quittée, il faut qu'elle se fasse religieuse. 4°. Que toutes les fois que le roi recevra quelques faveurs d'une maîtresse, sa majesté sera tenue de lui donner quatre pistoles. 5°. Enfin par ce règlement sont marqués les jours que le roi doit donner audience aux ministres étrangers & à ses sujets, ceux qu'il doit aller à l'Escurial, à Aranjuez, & à ses autres maisons de plaisance, & les jours que la cour en doit revenir, de sorte que quelque temps qu'il fasse, ces voyages ne sont jamais interrompus: & s'il arrivoit un exprès pour des affaires de la dernière conséquence, qu'il fallût assembler un conseil extraordinaire, où la personne du roi fût nécessaire; dans un jour ordonné pour la chasse, je ne crois pas qu'on interrompît ce plaisir.

Combien d'extravagances l'*étiquette* n'a-t-elle pas fait éclorre en Espagne? on a lieu sur-tout de les déplorer, lorsque l'on sait que Philippe III en fut la victime. Ce prince, à peine relevé d'une maladie dangereuse, étoit assis à côté d'une cheminée dans laquelle le boute feu de la cour avoit allumé une si grande quantité de bois, que le monarque pensa étouffer de chaleur. Sa grandeur ne lui permettoit pas de se lever pour appeller du secours; les officiers en charge s'étoient éloignés, & les domestiques n'osoient entrer dans l'appartement. A la fin, le marquis de Pobar parut, auquel le roi ordonna d'éteindre le feu; mais celui-ci s'en excusa, sous prétexte que l'*étiquette* lui défendoit de faire une pareille fonction, pour laquelle il falloit appeller le duc d'Ussède. Le duc étoit sorti, & la flamme augmentoit: néanmoins le roi soutint la chaleur plutôt que de déroger à sa dignité; mais il s'échauffa tellement le sang, que le lendemain il eut une érésipèle à la tête, avec des redoublemens de fièvre qui l'emportèrent. *Hist. d'Espagne, & Institutions politiques, par le baron de Bielfed.*

Voici une autre anecdote qui servira à prouver que l'*étiquette* est observée à la cour de Madrid avec une rigueur incroyable: la reine, épouse de Charles II, aimoit beaucoup à monter à cheval; elle voulut un jour en essayer un qu'on lui avoit amené de la province d'Andalousie; à-peine fut-elle dessus qu'il se cabra & la fit tomber, le pied de la princesse s'accrocha malheureusement à l'étrier, & le cheval entraîna la reine sans que personne osât la secourir; l'*étiquette* s'y opposoit formellement, car il est défendu à quelque homme que ce soit, sous peine de la vie, de toucher le pied d'une reine d'Espagne; Charles II qui étoit amoureux de sa

femme, jetta, du haut du balcon, des cris redoublés; mais l'*étiquette* retenoit les graves eſpagnols; cependant deux cavaliers réſolurent de délivrer la princeſſe, & malgré la rigueur de la loi, l'un ſe ſaiſit de la bride du cheval, l'autre dégagea le pied de ſa majeſté; ils ſongèrent enſuite à la peine qu'ils avoient méritée pour avoir violé une loi auſſi auguſte; ils profitèrent du trouble où l'on étoit encore pour ſe ſauver, mais la reine demanda la grace des deux coupables, & l'obtint.

Avant que Frédéric, roi de Pruſſe, eût mis la couronne dans ſa maiſon, M. Beſſer fut envoyé miniſtre de Brandebourg en France; il arriva à la cour de Louis XIV en même-temps qu'un nouvel ambaſſadeur de Gênes, avec lequel il eut une conteſtation pour le rang; ils convinrent que celui qui entreroit le premier à Verſailles ſe préſenteroit au roi. Beſſer paſſa la nuit dans la galerie de Verſailles, & prévint enſuite l'ambaſſadeur génois; mais celui-ci ayant trouvé la porte de la chambre d'audience entr'ouverte, s'y gliſſa dans le temps que Beſſer s'entretenoit avec un courtiſan; Beſſer s'en apperçut, vole comme un éclair dans la même chambre, tire hors de la porte par le pan de ſon habit, le génois qui alloit commencer ſa harangue; il ſe met à ſa place & adreſſe ſon diſcours au roi, qui ne fit que rire de cette eſpece de violence faite en ſa préſence.

Le carroſſe d'un envoyé extraordinaire du prince abbé de Fulde ſe trouvant engagé dans un embarras à Vienne, & le miniſtre-réſident du roi de Pruſſe lui ayant barré le chemin, cet envoyé de Fulde mit la tête à la portiere, & cria au miniſtre pruſſien: *Monſieur, ordonnez donc à votre cocher qu'il cede au mien. Monſieur*, répondit celui-ci, *je lui donnerois cent coups de bâton, s'il cédoit à votre maître.*

Lorſque le cardinal de Richelieu traita du mariage de Henriette de France & de Charles I, avec les ambaſſadeurs d'Angleterre, l'affaire fut ſur le point d'être rompue par deux ou trois pas de plus que les ambaſſadeurs exigeoient auprès d'une porte; & le cardinal, ainſi que l'hiſtoire le rapporte, ſe mit au lit pour trancher toute difficulté. Il faut avouer cependant que le françois eſt moins qu'un autre attaché à l'*étiquette*, & lorſque des circonſtances l'obligent de la pratiquer, il ne ſe la rappelle que pour l'oublier enſuite. Il n'en eſt pas de même chez les italiens, l'importante affaire *du Puncillio* les occupe entierement, & c'eſt un des principaux myſteres de leur grandeur actuelle.

On peut dire la même choſe des petites cours d'Allemagne. On rapporte à ce ſujet, qu'un colonel françois à la ſortie d'une campagne, & ne ſachant que faire, voulut aller dans une petite ville d'Allemagne, à une aſſemblée qui ſe tenoit chez une princeſſe. Vous deſirez, lui dit-on, vous trouver à cette aſſemblée; mais il n'y a que des princes qui aillent là: êtes vous prince? — Va, va, lui dit le colonel, ce ſont de bons princes; j'en avois l'année paſſée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eûmes pris la ville, ils étoient tous fort polis.

M. de Novion, premier préſident du parlement de Paris, ſous Louis XIV, étoit allé rendre viſite au cardinal Mazarin, premier miniſtre, les deux battans des portes furent auſſi-tôt ouverts à ce magiſtrat, comme cela ſe pratique; M. de Novion pénétra juſqu'à la dernière antichambre, où il reſta, parce qu'il ne trouva point le cardinal de Mazarin venant au-devant de lui; un valet de chambre avoit déjà annoncé le premier préſident à ſon éminence, qui travailloit en ce moment & qui ſe contenta de dire, faites entrer. Le domeſtique l'annonça une ſeconde fois, & comme le miniſtre répétoit, faites entrer, le valet de chambre lui dit que M. de Novion s'étoit arrêté dans l'antichambre; le cardinal ſentit alors ce que cela ſignifioit; il ſe leva au plus vite, & frappant de grands coups ſur la table, il dit: allons, ce petit homme eſt opiniâtre; & il marcha pour l'aller chercher dans l'anti chambre où il étoit reſté.

M. de Mêmes tint la même conduite à l'égard du cardinal Dubois: le premier préſident ne voyant point ſon éminence ſortir de ſon cabinet, ſe mit dans un fauteuil à la porte de la première antichambre, & répondit au valet de chambre qui le preſſoit d'entrer, je ſuis fort bien ici, & j'y attendrai fort commodément que ſon éminence ait le loiſir; & il attendit effectivement qu'elle vint au-devant de lui pour ſe mettre en mouvement & entrer avec elle dans ſon cabinet.

M. de Saintot, maître des cérémonies, dans un lit de juſtice, ayant ſalué le roi Louis XIV, puis les princes du ſang, enſuite les prélats, enfin le parlement; M. de Lamoignon, premier préſident, qui prétendoit que le parlement fût ſalué immédiatement après les princes, lui dit: « Saintot, la cour ne reçoit pas vos civilités ». Le roi ſe tournant vers le préſident, dit: « je » l'appelle ſouvent M. de Saintot »; M. de Lamoignon répondit: « Sire, votre bonté vous diſ» penſe quelque fois de parler en maître; mais » votre parlement ne vous fera jamais parler » qu'en roi ».

L'*étiquette*, ainſi que la gravité, a ſouvent été dédaignée par le vrai mérite. Lorſqu'en 1683, Sobieski, roi de Pologne, eut obligé les Turcs

de lever le siège de Vienne, l'empereur, qui s'étoit éloigné de cette capitale, y rentra, & fit dire qu'il désiroit passionnément de voir le roi polonois & de l'embrasser. L'*étiquette* causa de l'embarras : on demanda comment cet empereur devoit recevoir un roi électif : *à bras ouverts, s'il a sauvé l'empire*, dit le duc de Lorraine, dont la grande ame dédaignoit ces petites & misérables formalités.

Au Tunquin il ne faut avoir ni chausses ni souliers quand on se présente devant le roi, qui seul se sert de pantoufles ; on l'aborde avec gravité & on le quitte en courant.

ÊTRE. C'EST ASSEZ QUE D'ÊTRE. C'étoit un mot de Madame de la Fayette, qui entendoit par-là que pour être heureux il falloit vivre sans ambition & sans passion.

ÉTRENNES. Pendant la fortune de l'abbé Dubois, il avoit un intendant dont les friponeries lui étoient connues ; au jour de l'an cet intendant venoit rendre ses devoirs à l'abbé Dubois : au lieu de lui donner des *étrennes* comme à tous ses autres domestiques, celui-ci se contentoit de lui dire : *Monsieur, je vous donne ce que vous m'avez volé ;* & l'intendant faisoit une profonde révérence & se retiroit.

En 1675, Madame de Thiange voulant flatter Louis XIV, donna en *étrennes* une chambre toute dorée, grande comme une table, à Monsieur le duc du Maine : au-dessus de la porte il y avoit en grosses lettres, *chambre du sublime*, au-dedans un lit & un balustre, avec un grand fauteuil dans lequel étoit assis Monsieur le duc du Maine fait en cire, fort ressemblant, auprès de lui Monsieur de la Rochefoucault auquel il donnoit des vers pour les examiner ; autour du fauteuil Monsieur de Marcillac, & Monsieur Bossuet alors évêque de Condom ; à l'autre bout de l'alcove Madame de Thianges & Madame de la Fayette lisoient des vers ensemble ; au-dehors du balustre, Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchans poètes d'approcher ; Racine étoit auprès de Despréaux, & un peu plus loin la Fontaine auquel il faisoit signe d'avancer ; toutes ces figures étoient de cire en petit, & chacun de ceux qu'elles représentoient avoit donné la sienne.

ÉTUDE. On cherche depuis long-temps une panacée universelle ; ceux qui aiment l'*étude* l'ont trouvée ; elle adoucit nos maux, dissipe nos chagrins, vivifie toutes les facultés de notre ame & lui donne (qu'on nous passe cette expression) un certtain embonpoint que ne lui procureroient jamais les autres plaisirs auxquels elle pourroit se livrer. C'est là sans doute ce que le duc de Vivonne voulut faire entendre, lorsqu'il répondit à Louis XIV qui lui demandoit à quoi lui servoit de lire : « Sire, la lecture fait à mon esprit, » ce que vos perdrix font à mes joues ».

Le duc de Vivonne avoit beaucoup d'esprit & les plus belles couleurs du monde.

C'est une grande erreur de croire que l'*étude* soit contraire à la santé. On voit autant vieillir de gens de lettres que de toute autre profession : l'histoire en fournit une infinité d'exemples ; en effet, cette vie réglée, uniforme, paisible, n'entretient-elle pas la bonne constitution, & n'éloigne-t-elle pas toutes les causes qui peuvent l'altérer ? Pourvu que la chaleur naturelle soit d'ailleurs excitée par un exercice modéré, & ne soit pas étouffée sous une quantité d'alimens disproportionnée au besoin de la vie sédentaire.

EVENEMENS SINGULIERS. En 1674, le prince d'Orange attaque & prend Grave. Parmi les divers événemens qui ont rendu ce siège mémorable, il y en a un tout-à-fait singulier.

Chamilly, qui commande dans la place, manque d'argent, & craint pour les ôtages qu'on avoit pris en Hollande, & qu'on avoit imprudemment laissés dans cette ville. Il fait part de cette double inquiétude à d'Estrade, gouverneur de Mastrich. Le comte, instruit que, quoique le siège soit commencé depuis plus de deux mois, les lignes ne sont pas encore achevées, détache un officier brave & intelligent, nommé Melin, avec six cens hommes de sa garnison. Melin entre par l'endroit qui étoit mal gardé, traverse le camp des Hollandois, passe dans Grave avec sa troupe, donne à Chamilly tout l'argent dont il a besoin, & amène avec lui les ôtages, en traversant de nouveau le camp ennemi, sans que personne se mette en état de s'y opposer.

Les habitans de Villefranche, en Périgord, ayant formé, durant les guerres de religion, le projet de surprendre Montpazier, petite ville voisine, ils choisissent pour cette expédition la même nuit que ceux de Montpazier, sans en rien savoir, ont prise aussi pour tâcher de s'emparer de Villefranche. Le hazard fait encore, qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Comme des deux côtés les murs sont demeurés sans défense, les deux entreprises réussissent. On pille, on se gorge de butin, on se croit heureux. Mais au point du jour tout le monde connoît la méprise. La composition est, que chacun s'en retourne chez lui & que tout soit remis dans son premier état. C'est là une image de la manière dont les françois de ce temps-là se faisoient la guerre. (*Mémoires de Sully.*)

Le jour que Henri III fut assassiné à Saint Cloud, la foudre tomba sur la Sainte-Chapelle

du château de Bourbon-l'Archambault, fondée par les seigneurs de Bourbon, dont la branche de nos Rois régnante n'a pas dédaigné le nom; elle n'y fit pas d'autre mal que d'ôter du milieu de l'écu des armes de Bourbon, qui étoient peintes sur une vitre, le bâton de gueules qui en faisoit la brisure & la distinction d'avec les pleines armes de France; comme si le ciel, par ce prodige, eût voulu annoncer la fin du règne de la branche des Valois, dont Henri III étoit le dernier prince, & le commencement de la branche de Bourbon, dont Henri IV étoit le chef & légitime successeur de la couronne, qu'il a portée & transmise à la maison de Bourbon. On a observé aussi que le jour de sa naissance, fut le jour de la mort de François de Guise, tué par Poltrot.

ÉVÉNEMENT EXTRAORDINAIRE. François, duc de Guise, passant à Vassi, petite ville de Champagne, les gens de sa suite insultent les calvinistes assemblés dans une grange pour prier Dieu. Le sang répandu à cette occasion est l'origine, ou, tout au moins, l'époque des guerres de religion, qui ont fait très-long-temps de la France entière un théâtre de discorde & d'horreur.

Le siège de Rouen, entrepris par les catholiques, est une des premières suites des troubles domestiques. François Civile, un des plus intrépides gentilshommes du parti calviniste, reçoit une blessure qui le fait tomber du rempart dans la ville, sans connoissance. Des soldats, qui le croient mort, le dépouillent & l'enterrent avec la négligence ordinaire dans ces occasions. Un domestique affectionné, jaloux de procurer à son maître une sépulture qu'il croit plus honorable, va le chercher. N'ayant pas réussi à le reconnoître parmi plusieurs cadavres tout défigurés qu'il trouve, il les recouvre de terre, mais de manière que la main de l'un d'eux demeure découverte.

Comme il s'en retournoit, il regarde derrière lui, & apperçoit cette main. La crainte qu'il a que cet objet n'excite les chiens à déterrer le cadavre pour le dévorer, le fait retourner sur ses pas, dans la vue de couvrir cette main. Dans l'instant qu'il alloit se livrer à ce pieux office, un clair de lune lui fait appercevoir un diamant que Civile portoit à son doigt. Sans perdre de temps, il prend son maître, qui respire encore, & le porte à l'hôpital des blessés.

Les chirurgiens, accablés de travail, ne voulant pas perdre leur temps à panser un homme qu'ils regardent comme mort, le domestique le porte à son auberge, où il languit quatre jours sans aucun secours. Au bout de ce temps-là, deux médecins ont la complaisance de le visiter. Ils nétoient sa plaie, & le mettent par leurs soins, en état de vivre.

Lorsque la ville est prise, les vainqueurs poussent la barbarie jusqu'à le jetter par les fenêtres; heureusement il tombe sur un tas de fumier, où, abandonné de tout le monde, il passe trois jours: du Croiset, son parent, le fait enlever secrettement pendant la nuit & transporter dans une maison de campagne, où il est pansé à loisir; là après tant d'espèces de mort, il recouvre une santé si parfaite, qu'il survit quarante ans à tous ses accidens.

Au siége de Groningue, formé par le prince Maurice d'Orange; il arrive une chose assez singuliere pour être remarquée. Dans l'instant où les assaillans sont prêts à tirer un canon & à y mettre le feu, un boulet tiré du côté des assiégés entre dans la bouche de ce canon, sans l'avoir endommagé, est renvoyé aussitôt dans la place par le canon où il est entré.

EUGENE, (le Prince,) François de Savoie, généralissime des armées de l'empereur, né à Paris, le 18 octobre 1663, mort à Vienne le 27 avril 1736, il étoit petit fils de Charles Emmanuel, Duc de Savoie. Son père Eugene-Maurice, comte de Soissons, établi en France lieutenant-général des armées du roi & gouverneur de Champagne, avoit épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin.

Le prince Eugène étoit né avec les qualités qui font un héros dans la guerre & un grand homme dans la paix: un esprit plein de justesse & de hauteur, ayant le courage nécessaire & dans les armées & dans le cabinets. Il a fait des fautes comme tous les généraux, mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV & la puissance ottomane; il a gouverné l'empire; & dans le cours de ses victoires & de son ministère, il a mépriſé également le faste & les richesses; il a même cultivé les lettres, & les a protégées.

Ce prince que dans sa jeunesse on appela en France le *chevalier de Carignan*, porta quelque temps le petit collet, & on le nommoit *l'abbé de Savoie*. Il sollicita des bénéfices qu'il n'obtint point; il demanda ensuite un régiment, qui lui fut également refusé, parce qu'il étoit trop lié avec le prince de Conti alors en disgrace. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il se mit au service de l'empereur. On prétend même que lorsqu'il passa en Allemagne, comme M. de Louvois, ministre de la guerre, disoit publiquement que l'abbé de Savoie ne rentreroit plus en France: « J'y rentrerai un jour, répondit *Eugène*, en » dépit de M. de Louvois ».

En

En 1697, le sultan Kara Mustapha II commandoit son armée sur le Danube. Enflé de quelques succès qu'il avoit eus dans les campagnes précédentes, il avançoit dans la Hongrie avec une fierté insultante. On avoit, par son ordre, forgé une quantité prodigieuse de fers, pour garotter toute l'armée autrichienne, depuis le général jusqu'au dernier soldat. Cet odieux appareil de chaînes étoit traîné sur plusieurs chariots qui suivoient le bagage. Le prince *Eugene* de Savoie qui venoit de prendre le commandement de l'armée chrétienne, ne tarda point à réprimer cet orgueil. Il attaqua & battit à Zeuta les turcs trois fois plus forts que lui. La victoire fut complette, peu chérement achetée & suivie de très-grands avantages. Toute l'Europe applaudit à ces triomphes, excepté les ennemis personnels d'*Eugène :* jaloux de la gloire qu'il pouvoit acquérir, ils lui avoient fait envoyer une défense formelle d'engager une action générale. Ses succès augmentèrent leur fureur, & il ne fut pas plutôt arrivé à Vienne, qu'on le mit aux arrêts & qu'on lui demanda son épée. « La voilà, dit-il, puisque » l'empereur la demande; elle est encore fumante » du sang des ennemis, & je consens de ne la » plus reprendre, si je ne puis continuer à l'em» ployer pour son service ». Les rivaux d'*Eugène* ayant engagé Léopold à cette première démarche, espérèrent qu'il iroit plus loin, & lui proposèrent de faire citer le général désobéissant au conseil de guerre, pour être jugé suivant les loix. L'empereur, qui eut le tems de faire des réflexions, se refusa à cette sévérité aussi injuste que déplacée. « Me préserve le ciel, dit-il, de traiter comme » malfaiteur un héros par qui le ciel m'a comblé » de tant de faveurs, sans que je les eusse méri» tées ! Comment pourroit-il être coupable, lui » qui a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour » châtier les ennemis de son fils ! » Ces paroles fermèrent la bouche à l'envie, & l'empereur, autant pour le bien de ses affaires que pour consoler son général, lui donna un écrit qui l'autorisoit à se conduire de la manière qu'il jugeroit convenable, sans qu'il fût exposé à être jamais recherché.

Lorsque le prince *Eugène* ne pouvoit pas faire la guerre ouvertement, il la faisoit en quelque sorte sous terre. Il surprit en 1702 Crémone, où étoit le quartier général des françois & des espagnols pendant l'hiver, en faisant passer quatre cents de ses soldats par un égoût qui donnoit dans la ville. Mais plusieurs circonstances ayant empêché ses troupes d'avancer, il fut obligé d'abandonner son entreprise à l'entrée de la nuit, après s'être battu tout le jour & fait plusieurs prisonniers de distinction. Deux jours après, on prit dans les caves plus de cent cinquante allemands, qui voyant la ville prise, s'étoient établis dans le lieu qui leur plaisoit le plus, & si bien établis, qu'on eut bien de la peine à les retirer de ces lieux enchantés.

Encyclopédiana.

La grande alliance contre la France se trouvant en 1704 dans la nécessité de faire agir dans le centre de l'Allemagne la principale masse de ses forces, afin d'empêcher la ruine totale des provinces héréditaires de la maison d'Autriche, Malborough partit des Pays-Bas avec les anglois & les hollandois, & joignit les impériaux sur le Danube. *Eugène*, étonné de l'état brillant des troupes après une marche difficile & longue, s'écria : « Milord, je n'ai jamais vu de meilleurs » chevaux, des soldats mieux vêtus & mieux » équipés : tout cela néanmoins se peut avoir pour » de l'argent; mais on n'achete pas l'air assuré » que l'on voit sur leurs visages. Si ce que vous » dites est vrai, répondit Malborough, c'est vous » qui leur inspirez la fière contenance qu'ils font » paroître ».

En 1706, le prince *Eugène* alla au secours du duc de Savoie, délivra Turin, que les françois assiégeoient, & fit rentrer tous les milanois sous l'obéissance de l'empereur. Comme ce général avoit tiré des marchands merciers de Londres les secours nécessaires pour cette expédition, il leur en écrivit le succès : *Je me flatte*, leur dit-il, *d'avoir employé votre argent à votre satisfaction.* Les anglois, toujours fideles à leur haîne contre la France, se livrèrent dans cette occasion à une joie excessive. L'estime qu'ils avoient pour le prince *Eugène* devint une passion. Une vieille fille lui donna deux mille cinq cents livres sterlings par son testament, & un jardinier lui fit un legs de cent livres sterlings.

Lille, où le maréchal de Boufflers commandoit, fut prise par le prince *Eugène* en 1708, au grand étonnement de l'Europe, qui croyoit l'armée du duc de Bourgogne plus en état d'assiéger *Eugène* & Malboroug, que ces généraux ne l'étoient d'assiéger Lille. Cette conquête fit concevoir aux alliés les plus hautes espérances. Un de leurs officiers poussa les choses jusqu'à dire, qu'immanquablement on seroit bientôt à Bayonne. « Oui, » dit sagement & modestement le prince *Eugène*, » pourvu que le roi de France nous donne un » passe-port pour aller & un passe-port pour re» venir ».

Les états-généraux voulurent célébrer cette conquête par des feux d'artifice; mais le prince *Eugène*, de concert avec le duc de Malborough, demanda que l'argent destiné à ces réjouissances fût employé au soulagement des soldats de la république qui avoient été blessés pendant la campagne.

Lors de la célèbre journée de Malplaquet, le 10 septembre 1708, le prince *Eugène*, qui se trouvoit par-tout où sa présence étoit nécessaire, fut dangereusement blessé dans la plus grande chaleur de l'action. Ceux qui combattoient à côté de lui, voyant ruisseler son sang, le pressèrent

de se retirer au moins quelques instans. « Qu'im- » porte, leur dit-il, de se faire panser, si nous » devons mourir ici ? Et, si nous en revenons, » il y aura assez de temps pour cela, ce soir. » Avec le même sang-froid qu'il avoit fait cette ré ponse, il continua de combattre & de donner ses ordres. La fermeté de ce grand général fit une impression étonnante sur l'esprit des troupes. Elles redoublèrent leurs efforts, & parvinrent enfin à se rendre maîtres du champ de bataille.

Ce prince mourut avec la réputation d'avoir été le plus grand capitaine de son siècle. Quoiqu'il eût eu de grands succès à la guerre, il n'avoit pas toujours été content de la confiance qu'on avoit en lui. Un de ses amis lui demanda un jour, dans le tems de la longue guerre pour la succession d'Espagne, la cause de la profonde rêverie où il le voyoit plongé : « Je faisois ré- » flexion, répondit-il, que si Alexandre le grand » avoit été obligé d'avoir l'approbation des dé- » putés de Hollande pour exécuter ses projets, » il s'en seroit fallu plus de la moitié que ses » conquêtes n'eussent été si rapides ».

Le prince *Eugène* avoit coutume de dire à ses amis intimes : « Que de trois empereurs qu'il » avoit servis, le premier avoit été son père, le » second son frère, & le troisième son maître ». Il entendoit par là que l'empereur Léopold avoit eu soin de sa fortune, comme de celle de son propre fils ; que l'empereur Joseph l'avoit aimé comme son frère, & que Charles VI l'avoit récompensé comme on récompense un vieux & fidèle serviteur.

Ce prince ne voulut jamais se marier ; il avoit pour maxime qu'une femme est un meuble embarrassant pour un homme de guerre, qui oublie souvent son devoir pour penser à sa fortune, & cherche à ménager sa vie pour se conserver à une épouse.

L'amour lui parut toujours une de ces passions frivoles célébrées par les femmes avec beaucoup d'habileté pour étendre leur empire. Les amoureux, disoit-il, sont dans la société civile ce que les fanatiques sont dans la religion, c'est-à-dire, des cerveaux brûlés.

EURIPIDE, poëte tragique grec, né à Salamine l'an 486 avant Jésus Christ, mort l'an 407 avant la même époque. De soixante-quinze tragédies qu'il avoit composées, il ne nous en est parvenu que dix-neuf.

Euripide fut le disciple d'Anaxagore, & mérita de devenir l'ami du sage Socrate par son application à rendre le théâtre utile aux hommes.

Ce poëte a eu la gloire, dans ces derniers temps, d'avoir inspiré l'illustre Racine. Le disciple a surpassé son maître, & ne l'a cependant point fait oublier.

Quelques historiens rapportent que l'*Andromaque* d'*Euripide* fit une si vive impression sur les Abdérites, qu'ils furent tous atteints d'une espèce de folie, & que se croyant chacun un des acteurs de la pièce qu'ils avoient vu représenter, ils déclamoient par-tout les vers de cette tragédie. Cette historiette n'est peut-être qu'un petit conte fait à plaisir, pour ridiculiser la fantaisie qui régna quelque temps parmi ce peuple, d'apprendre par cœur des scènes entières de la nouvelle pièce, & de les déclamer.

Les mêmes historiens rapportent aussi que les athéniens, commandés par Nicias, ayant perdu une bataille considérable en Sicile, les soldats prisonniers ne rachetèrent leur vie & leur liberté qu'en contribuant au plaisir de leurs vainqueurs, qui aimoient à entendre réciter les vers du poëte athénien.

On peut remarquer, à l'occasion des pièces d'*Euripide*, combien les athéniens qui n'étoient pas moins corrompus qu'aucun autre peuple de la Grèce, étoient attentifs néanmoins à conserver le respect pour les bonnes mœurs, pour la vertu, pour les bienséances, pour la justice. *Euripide* avoit mis dans la bouche de Bellérophon un éloge magnifique des richesses, qu'il terminoit par ces paroles : « Les richesses sont le souverain bien du » genre humain ; & c'est avec raison qu'elles ex- » citent l'admiration des dieux & des hommes ». Tous les spectateurs se récrièrent, & on auroit chassé l'acteur, si *Euripide* ne fût venu lui-même prier l'assemblée d'attendre la fin de la pièce, où l'admirateur des richesses recevoit le châtiment qu'il méritoit. C'est Sénèque qui a rapporté cette particularité.

Euripide fut lui-même sur le point d'être cité devant le magistrat, au sujet d'une réponse qu'il fait faire à Hippolite. La nourrice de Phèdre lui représentoit qu'un serment inviolable l'engageoit au silence : *Ma langue*, lui répliquoit-il, *a prononcé le serment, mais mon cœur n'y a point consenti*. Cette distinction parut à toute l'assemblée un mépris ouvert de la religion & de la sainteté du serment, qui tendoit à bannir de la société & du commerce de la vie, toute sincérité & toute bonne foi.

Le comédien Archelaus avoit envie qu'*Euripide* le célébrât par quelque œuvre tragique ; mais *Euripide* répondit ingénieusement : « plaise au » ciel qu'il ne vous arrive jamais de vous rendre » le sujet d'une tragédie ».

Euripide s'enfermoit dans un lieu très-retiré pour travailler à ses tragédies, & il ne compo-

soit que très-difficilement. Il se plaignit une fois au poëte Alcestis qu'il n'avoit pu faire que quatre vers pendant trois jours qu'il avoit travaillé. Alcestis qui avoit la facilité des mauvais écrivains, lui répondit, avec beacoup de vanité, que pendant le même espace de temps il composeroit une centaine de vers bien aisément. « Mais, lui dit » *Euripide*, justement indigné, il y a cette différence entre vos écrits & les miens, que les » vôtres dureront trois jours, & que les miens » perceront l'étendue des siècles ». *Valère Maxime.*

Les Athéniens, qui cherchoient peut-être à se venger de l'admiration qu'ils avoient pour cet homme illustre, engagèrent Aristophane à le tourner en ridicule. Le poëte comique se chargea volontiers de cette commission. *Euripide* pouvoit prêter un côté au ridicule par son affectation à médire des femmes, soit sur le théâtre, soit dans la conversation. Il s'étoit marié deux fois, & deux fois il s'étoit trouvé la dupe des femmes; de-là peut-être sa haîne contre le sexe en général. *Euripide*, trop sensible aux sarcasmes du poëte comique, quitta Athènes, & se retira à la cour d'Archelaüs, roi de Macédoine, où il finit ses jours. Ce prince qui l'avoit comblé de biens pendant sa vie, l'honora après sa mort, & fit déposer ses cendres à Péla sa capitale.

EXCOMMUNICATION. Le jour de Pâques 1245, le curé de Saint-Germain-de-l'Auxerrois à Paris, étant monté en chaire dit, que le pape Innocent IV vouloit que dans toutes les églises de la chrétienté on dénonçât comme excommunié, l'empereur Frédéric II. « Je ne sais pas, » ajouta-t-il, quelle est la cause de cette *excom-* » *munication*; je sais seulement que le pape & » l'empereur se font une rude guerre. J'ignore » lequel des deux a raison; mais d'autant que j'en » ai le pouvoir, j'excommunie celui qui a tort & » j'absous l'autre ». Frédéric II, à qui l'on raconta cette plaisanterie envoya des présens à ce curé.

F.

FABERT (Abraham), maréchal de France, fils d'un libraire de Metz, mort en 1662 à 63 ans.

Fabert, encore enfant, s'occupoit à repréſenter différens exercices d'infanterie avec de petites figures de ſoldat qu'il faiſoit mouvoir ſuivant le commandement. Sa paſſion pour les armes fut bientôt connue des généraux; on l'employa dans pluſieurs actions éclatantes où il ſignala ſon courage, ſa capacité & ſa grandeur d'ame.

En 1635, Gallas, général de l'empereur, qui étoit entré en Lorraine avec le projet de pénétrer dans la Champagne, fut obligé, par les manœuvres des généraux françois, de prendre la route de l'Alſace ſans avoir rien fait; ſes troupes, au déſeſpoir de manquer de vivres, tuèrent dans leur retraite tous ceux qui leur en refuſèrent. Fabert, qui étoit à leur pourſuite, entra dans un camp abandonné & couvert d'officiers & de ſoldats autrichiens bleſſés & mourans; un françois ne reſpirant que la fureur, dit tout haut: « il faut achever ces malheureux qui ont maſſa» cré nos camarades dans la retraite de Mayence ». *Voilà le conſeil d'un barbare*, reprend Fabert, *cherchons une vengeance plus noble & plus digne de notre nation.* Auſſitôt il fit diſtribuer à ceux qui pouvoient prendre une nourriture ſolide, le peu de proviſion que ſon détachement avoit apportées; les malades furent enſuite tranſportés à Mézières, où, après quelques jours de ſoins, la plupart recouvrèrent la ſanté. Ils s'attachèrent preſque tous au ſervice de la puiſſance qui, contre leur eſpérance, les avoit traités ſi généreuſement.

Fabert, quelque temps auparavant, avoit été élevé au grade de capitaine; il fit à cette occaſion un trait de généroſité qui fixa les yeux ſur lui. Inſtruit que l'officier dont il prenoit la place avoit laiſſé des affaires fort dérangées, il fit compter aux héritiers ſept mille francs qui étoient le prix ordinaire des compagnies; afin qu'on ne crût pas que c'étoit un préſent qu'il vouloit faire, il fit entendre que le roi l'avoit ainſi réglé.

Il ſe trouva au ſiège de Turin en 1640. Ayant été bleſſé à ce ſiège d'un coup de mouſquet dans la cuiſſe, tous les chirurgiens conclurent qu'il falloit la lui couper. Le cardinal de la Valette, dont il étoit aide de camp, & M. de Turenne, le conjurant de ſouffrir cette opération: *Il ne faut pas mourir par pièces*, leur dit-il, *la mort m'aura tout entier, ou elle n'aura rien, & peut-être lui échapperai-je.* Et en effet il lui échappa.

Les françois ayant entrepris en 1642 de ſe rendre maîtres de Perpignan, Fabert rendit compte tous les matins à Louis XIII des opérations du ſiège. Un jour le grand écuyer Cinq-mars oſa critiquer les détails qu'il entendoit. « Vous avez » ſans doute paſſé la nuit à la tranchée, puiſque » vous en parlez ſi ſavamment, lui dit le roi. » Sire, répondit le grand écuyer, vous ſavez le » contraire. Allez, repliqua Louis, vous m'êtes » inſupportable: vous voulez qu'on croye que vous » paſſez les nuits à régler avec moi les grandes » affaires de mon royaume; & vous les paſſez » dans ma garde-robe à lire l'Arioſte avec mes » valets de chambre. Allez, orgueilleux, il y a ſix » mois que je vous vomis ». Ce diſcours fit ſortir Cinq-mars, & l'œil étincelant de colère, il dit à Fabert, *Monſieur, je vous remercie. Que vous dit-il*, s'écria le roi: *je crois qu'il vous menace. Non, ſire*, répondit Fabert: *on n'oſe faire des menaces en votre préſence, & ailleurs on n'en ſouffre pas.*

FABIUS MAXIMUS (*Quintus*), ſurnommé *Cunctator* ou le *temporiſeur*. Il étoit conſul l'an 233 avant J. C. Il ſauva Rome en fatiguant Annibal par des marches & des contre-marches, ſans jamais en venir aux mains. Il reprit par ruſe Tarente ſur le général carthaginois; ce qui fit dire à ce dernier: *quoi, les romains ont donc auſſi leur Annibal?*

Ce carthaginois avant tenté vainement d'attirer le romain au combat, lui fit dire: « ſi Fabius » eſt auſſi grand capitaine qu'il veut qu'on le croie, » il doit deſcendre dans la plaine & accepter la » bataille ». Fabius lui fit répondre: *ſi Annibal eſt auſſi grand capitaine qu'il le penſe, il doit me forcer à la donner.*

Ce grand homme alla un jour à cheval au-devant de Fabius Maximus ſon fils, alors conſul; le fils lui fit dire de mettre pied à terre; le père obéit & lui dit, en l'embraſſant: *je voulois voir ſi tu ſavois ce que c'eſt que d'être conſul.*

FABRICIUS (*Caïus*), ſurnommé *Luſcus*, conſul romain l'an 282 avant J. C. Son déſintéreſſement & ſon courage firent ſa gloire. Il remporta un butin immenſe ſur les Samnites, & il le fit porter à l'épargne le jour de ſon triomphe.

Pyrrhus, roi d'Épire, tenta vainement de corrompre Fabricius par ſes préſens; il voulut du moins l'effrayer par la vue d'un grand éléphant qu'on élança ſur lui; mais le conſul romain, ſans témoigner ni ſurpriſe ni crainte, dit à Pyrrhus:

ni votre or, ni votre éléphant ne portent aucun trouble dans mon ame.

Le médecin du roi d'Épire vient offrir à *Fabricius* d'empoiſonner ſon maître ; le romain fit enchaîner le traître & le renvoya au roi pour le punir,

Fabricius ſe nourriſſoit des légumes de ſon jardin qu'il cultivoit lui-même ; & après ſa mort le ſénat fut obligé de marier ſes filles aux dépens du peuple romain, que ce général avoit comblé de gloire & de richeſſes.

FACÉTIES. Faits burleſques ou plaiſans ordinairement inventés à plaiſir : une naïveté, une gaudriole, un trait gaillard en fait l'aſſaiſonement. La *facétie* eſt au conte ce que la farce eſt à la comédie.

Deux amis qui depuis longtems ne s'étoient vus, ſe rencontrèrent par haſard. Comment te portes-tu, dit l'un ? pas trop bien, dit l'autre, & je me ſuis marié depuis que je t'ai vu. — Bonne nouvelle ! — Pas tout à fait ; car j'ai épouſé une méchante femme. — Tant pis ! — Pas trop pourtant ; car ſa dot étoit de deux mille louis. — Eh bien cela conſole. — Pas abſolument ; car j'ai employé cette ſomme en moutons qui ſont tous morts de la clavelée. — Cela eſt en vérité bien fâcheux ! — Pas ſi fâcheux, car la vente de leurs peaux m'a rapporté au de là du prix des moutons. — En ce cas vous voilà donc indemniſé, — Pas tout à fait, car ma maiſon où j'avois dépoſé mon argent, vient d'être conſumée par les flammes. — Oh ! voilà un grand malheur. — Pas ſi grand non plus, car ma femme & la maiſon ont brûlé enſemble.

Un cocher de fiacre étoit ſur la place avec ſon carroſſe fêlé & ſes chevaux amaigris. Arrive un jeune mouſquetaire, qui monte & dit au cocher : » à Chaillot, fouette. — A Chaillot, monſieur : dit le fiacre ? Je ne vous y menerai pas. — Comment ? — Je vous dis que je ne vous menerai point à Chaillot. Je ne veux pas monſieur, . . . mes chevaux ne pourroient pas. La tête du mouſquetaire s'échauffe, il ouvre la portière, s'élance ſur le pavé ; & a canne en l'air : parbleu s'écrie-t-il, je t'y ferai aller. — Monſieur je n'irai pas. Tu n'iras pas ? — Non, monſieur je n'irai pas. Pour lors le mouſquetaire paſſoit aux voies de fait, quand le cocher arrêtant ſa canne : tenez, monſieur, lui dit-il, je vous jure que je n'irai pas, & je vais vous en faire convenir vous-même, ſi vous me faites la grace d'écouter quatre mots. Le jeune militaire ſe diſpoſant à l'écouter : » vous voulez, dit le cocher, que j'aille à Chaillot, & je vous dis que je n'irai pas, & voici comment : vous allez me donner de votre canne ſur le dos, je vous donneerai de mon fouet ſur la figure ; vous me paſſerez votre épée au travers du corps, ainſi vous voyez, monſieur, que je n'irai pas. » A ces mots le mouſquetaire ſe met à rire, ſa canne s'abaiſſe, ſon épée reſte dans le fourreau, & il va chercher un autre cocher plus docile & moins plaiſant.

Une actrice de l'opéra, originaire d'Eſpagne, à qui l'on reprochoit d'être un peu camuſe, d'avoir de grandes oreilles, & qui affectoit en s'habillant, de retrouſſer fort haut la queue de ſon manteau, (habillement dont la mode eſt aujourd'hui paſſée) au ſurplus aſſez jolie, avoit fait une infidélité éclatante à ſon amant déclaré. Celui-ci, pour s'en venger, fit courir cette affiche.

Dix piſtoles à gagner.

On a perdu une épagneule fort petite, poil blanc, ayant les yeux pers, pleins de feu, un peu camuſe, bien coëffée, à grandes oreilles, le muſeau moucheté en pluſieurs endroits ; ſa queue eſt fort retrouſſée. Celui qui l'aura trouvée, la rendra à M. de . . . . , qui payera la ſomme promiſe.

FAIM. On reprochoit à un de nos paraſites modernes, qu'il dînoit ſouvent chez les autres. Comment voulez-vous que je faſſe ? répondit-il, on m'en preſſe. Il eſt vrai, répliqua quelqu'un, il n'y a rien de plus preſſant que la faim.

Ceci rappelle le mot de Diogene ; on le reprenoit un jour de ce qu'il mangeoit en plein marché. Je ne l'aurois pas fait, répondit le philoſophe cynique, ſi la faim ne m'eût pris dans ce même lieu.

Un des ſujets du roi Alphonſe l'aborda un jour, & lui dit : » ſire, mon père m'a laiſſé un créancier à qui il devoit, & qu'il n'a point payé. Depuis j'ai payé la dette, mais ce dur créancier la demande encore avec inſtance. Je n'ai plus de quoi payer, & ſi votre majeſté ne m'aide à le contenter, je ne ſais quel remède y apporter. — Voilà, dit le roi, un créancier bien cruel. Quel eſt-il ? — Sire, dit le pauvre homme, c'eſt mon ventre, à qui j'ai tant de fois payé la dette que je n'ai plus rien. — Le roi ne put s'empêcher de rire, & lui fit diſtribuer de l'argent. »

FALCONET, (Camille) né en 1671, mort en 1762. Il fut conſulté comme médecin, & encore plus comme ſavant. Il avoit une riche bibliothéque qui étoit au ſervice des gens de lettres.

M. *Falconet*, fut un jour appellé auprès d'une dame malade imaginaire. Il l'interrogea ; elle lui avoua qu'elle mangeoit, buvoit & dormoit bien, & qu'elle avoit tous les ſignes d'une ſanté parfaite. Hé bien, lui dit le médecin, en homme d'eſprit, laiſſez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

FAMILIARITÉ. L'orgueil des grands, ou de ceux à qui quelque coup de fortune a fait croire qu'ils ſont plus que les autres, eſt d'autant plus intolérable dans les converſations, qu'on n'y devroit reconnoître d'autre grandeur que celle que donne l'uſage de la raiſon. Il y a un proverbe allemand qui dit qu'on ne doit jamais manger de ceriſes avec certains grands, parce qu'ils en jettent les noyaux aux yeux de ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs.

Il eſt fort ſouvent dangereux d'avoir affaire à eux, & autant qu'il eſt poſſible, il ne faut écouter leurs reproches que de loin.

Le prince de Conti ayant maltraité de paroles, & même de ſes pincettes, *Sarraſin* ſon intendant, ce poète outré de ſa diſgrace, alla ſe coucher & n'en releva point.

Dans un éclairciſſement fort aigre, que M. de Chavigny eut avec le grand Condé, ce miniſtre en ſortit avec la fièvre, dont il mourut peu de jours après.

M. de *Thou* étant allé ſaluer le roi d'Angleterre *Jacques I*, ce prince lui fit tant de reproches de ce que ſon père *Jacques-Auguſte de Thou* avoit parlé trop librement de la reine *Marie Stuard* dans ſon hiſtoire, qu'il en eut auſſi la fièvre.

François I a été long-temps inconſolable, & s'eſt toujours reproché la mort du fameux Trivulce ſon général en Italie. Ce grand homme avoit encouru ſa diſgrace par les calomnies de ſes ennemis; il voulut ſe juſtifier, & François I ne voulut pas l'entendre. Ce mépris & cette dureté le touchèrent ſi fort, qu'il ſe mit au lit accablé d'ennuis & de chagrins; le roi averti de ſa maladie, envoya un page pour ſavoir de ſes nouvelles, auquel ce vaillant général dit que le roi s'y étoit pris trop tard, & en effet il mourut peu après.

Le roi *Charles II* étoit familier de ſon naturel, d'un accès très-facile, & aimoit aſſez à voir & à être vu. Plus d'une fois il dîna avec ſes bons ſujets de Londres chez le lord-maire. Lorſque ſire *Robert Viner* eut été élu en cette qualité, il eut l'honneur de donner à dîner à ſa majeſté. Sire *Robert*, encouragé par ſa bonté, & portant des ſantés continuelles à la famille royale, devint à chaque raſade plus paſſionné pour ſon prince, & bientôt ſa tendreſſe dégénéra en *familiarité*. *Charles II*, qui s'en laſſa, ſe leva de table, courut à la porte, ſans bruit, & fit avancer ſon carroſſe. Sire *Robert* s'apperçut de ſon évaſion; & trop ſatisfait de ſa compagnie pour le laiſſer partir, il courut après lui, le joignit ſur l'eſcalier, & lui frappant dans la main: « Oh! parbleu, » ſire, lui dit-il, vous reſterez, s'il vous plaît; » vous ne me quitterez pas que nous n'ayons » vidé encore une bouteille de vin ». Le roi ſe mit à rire, le regarda avec bonté; & ſe tournant vers ceux qui étoient préſens, il leur dit ce vers d'une vieille chanſon: *celui qui eſt ivre eſt égal aux rois*. Il revint avec le maire, & eut la complaiſance de reſter juſqu'à ce que le bonhomme eût beſoin d'un guide pour trouver ſon lit.

Duclos étoit lié avec une perſonne en place qui aimoit ſa ſociété, & qui le traitoit comme ſon égal & ſon ami. Duclos répondit à quelqu'un qui l'en félicitoit: *ce ſeigneur veut trop ſe familiariſer avec moi; mais je le repouſſe par le reſpect.*

FANATISME. Mylord Bollingbroke dont l'imagination étoit des plus fortes, fut chargé d'échauffer quelques-uns de ces émiſſaires que les anglois, après les avoir endoctrinés, lâchoient dans les Cévennes, afin d'y exciter le *fanatiſme*; il diſoit, en racontant cette anecdote à un de ſes amis: *je fus effrayé de mes ſuccès.*

On vint avertir François duc de Guiſe, qui faiſoit la guerre aux proteſtans, que l'un d'eux étoit dans ſon camp à deſſein de l'aſſaſſiner; il le fit arrêter: ce proteſtant lui avoua ſa réſolution. Eſt-ce à cauſe de quelque déplaiſir que vous ayiez reçu de moi? — Non, lui répondit ce fanatique, c'eſt parce que vous êtes le plus grand ennemi de ma religion... — Si votre religion vous porte à m'aſſaſſiner, la mienne veut que je vous pardonne, & il le renvoya.

Pendant la guerre contre les albigeois ou languedociens, en 1156, les croiſés aſſiégèrent Béziers, où il y avoit beaucoup d'hérétiques, mais encore plus de catholiques: les chefs des croiſés, en montant à l'aſſaut, demandèrent au légat du pape ce qu'ils devoient faire, dans l'impoſſibilité où l'on étoit de diſtinguer les catholiques d'avec les hérétiques: *tuez-les tous*, dit le légat; *Dieu connoîtra ceux qui ſont à lui.* Femmes, filles, enfans, vieillards, ſoixante-mille habitans de cette malheureuſe ville, furent tous paſſés au fil de l'épée.

En 1620, les bohèmes, mécontens des princes autrichiens, qui violoient perpétuellement leur capitulation, avoient pris les armes & élu enſuite pour leur roi Frédéric V, électeur palatin. Cette démarche fut l'origine d'une guerre vive, longue & ſanglante entre les catholiques & les proteſtans d'Allemagne. La bataille de Prague eſt un des premiers & des plus éclatans actes de cette grande querelle.

Les troupes proteſtantes ſont retranchées ſur le Vaiſemberg pour couvrir cette grande ville. Cette poſition paroît ſi reſpectable aux chefs de l'armée impériale, qu'après l'avoir examinée de tous les côtés, ils opinent tous à ſe retirer. Cet avis

alloit être exécuté, lorsqu'un carme espagnol, dont la vie austère & l'extérieur mortifié en imposoient aux simples, promet, d'un ton de prophète & de la part de dieu, une victoire entière. Soit que ce moine ne soit qu'un visionnaire, ou que ce soit l'instrument dont les généraux veulent se servir pour animer l'armée, la chose reussit au-delà de ce qu'il étoit possible d'imaginer. Officiers & soldats, tout le monde, saisi d'un enthousiasme subit, veut combattre pour la cause de Dieu; & ce feu, habilement ménagé par le duc de Bavière & par le comte de Bucquoi, produit la destruction de l'armée protestante.

FANFARON. J'avoue franchement que j'ai peur quand je vais à l'action, disoit un jour Monsieur de.....; je fais cependant mon devoir en homme d'honneur, & je suis ravi quand je peux prévenir les ordres de mon commandant dans des actions d'éclat. Un jour il fut commandé pour attaquer un poste avec un autre officier; celui-ci marquoit beaucoup de fermeté dans la marche, faisoit prouesses de ses belles actions; l'autre au contraire lui faisoit connoître ses inquiétudes. Le *fanfaron* s'en scandalisa si fort qu'il revint sur ses pas dire au général de lui donner un autre officier pour l'accompagner dans le coup de main qu'ils alloient exécuter, parce que celui qu'il y avoit envoyé avec lui, étoit un homme sur qui il ne falloit pas compter; qu'il pourroit lâcher le pied dans l'action, & que même il avouoit ingénument sa foiblesse & son peu de courage. Eh, Monsieur, dit le général, si vous n'aviez pas plus de peur que lui, vous ne seriez pas revenu me le dire. Retournez promptement où je vous ai envoyé; car vous courrez risque de ne vous y pas trouver à temps; votre poltron pourroit bien vous ôter la gloire de l'action. Cela se trouva véritable.

Un roi de Castille, en se faisant attacher sa cuirasse & se préparant au combat, suoit à grosses gouttes; comme il passoit pour un prince courageux ses officiers en étoient surpris; il s'en aperçut & leur dit, d'un air *fanfaron*: « vive » dieu! Si mon corps savoit à quels périls affreux » mon courage va l'exposer, il sueroit plutôt du » sang que de l'eau ».

FARD. Un ambassadeur turc étoit visité par plusieurs dames de la cour extrêmement fardées; celles qui se distinguoient par leur beauté voulurent savoir comment il les trouvoit: je ne puis pas, leur dit-il, m'expliquer bien clairement là dessus, par ce que je ne me connois pas en peinture.

Une duchesse très-fardée se promenoit dans le parc de Versailles avec d'autres dames; un seigneur de la cour, qui a la vue un peu basse, étoit de la partie; il s'avisa, sous prétexte qu'il étoit nouvellement arrivé de campagne, de vouloir donner à cette duchesse un baiser qu'elle para en faisant adroitement demi-tour à gauche, & en se tranchant derrière une statue qui fut tendrement baisée à son intention. Cette méprise fit rire toute la compagnie; mais le seigneur, sans se déconcerter, & prenant d'abord son parti: il n'y a rien de perdu, s'écria-t-il, plâtre pour plâtre, c'est à peu près de même.

Une femme se confessoit à un religieux & s'accusoit de mettre du rouge: il lui demanda à quoi il étoit bon; elle lui répondit qu'elle en usoit dans le dessein d'embellir son visage. — Mais cela vous rend-il plus belle lui répondit le confesseur? Du moins mon père je le crois ainsi. Le confesseur tirant alors sa pénitente du confessionnal & l'ayant regardée au grand jour, allez, dit-il, Madame, mettez du rouge, vous êtes encore assez laide.

Feu M. l'évêque d'Amiens joignoit à beaucoup de piété, un grand fond d'esprit; ce prélat étoit même fécond en bons mots. Un jour une jeune dame, moitié dévote, moitié mondaine, lui demandoit la permission de mettre du rouge: « je » vous l'accorde volontiers, lui dit l'évêque, » pourvu que vous n'en mettiez que sur une joue ».

FARINELLI, (Broschi dit) mort en 1782; il fut l'un des plus grands musiciens, & peut-être la plus belle voix qui ait existé. Il fut comblé d'honneurs & de richesses à la cour d'Espagne; mais jamais ce favori, qui devint comme premier ministre, ne s'oublia dans le plus haut degré de sa fortune.

Un jour allant à l'appartement du roi, il entendit l'officier de garde dire à un autre qui n'avoit pas ses entrées: » les honneurs pleuvent sur un histrion; & moi, qui sers depuis 30 ans, je suis sans récompense. » Le musicien employa sur le champ son crédit auprès du roi pour lui faire signer un brevet qu'il vint remettre à l'officier, en lui disant: *je vous ai entendu dire que vous serviez depuis trente ans sans récompense, voilà celle que le roi vous donne.*

Un tailleur de Madrid lui ayant fait un habit superbe, ne vouloit d'autre paiement que de lui entendre chanter un air. *Farinelli* le contenta, & lui causa le plus grand enthousiasme par le goût, l'art, & la supériorité de son chant; puis tirant sa bourse, il remit au tailleur le double de ce qu'il pouvoit exiger; & sur son refus obstiné, il lui dit: recevez cet argent, j'ai l'ame sensible & fiere, & ce n'est même que par là que j'ai acquis quelque avantage sur les autres chanteurs. Je vous ai cédé; il est juste que vous me cédiez à votre tour.

Farinelli, jouant le rôle d'un roi captif, dans un opéra italien, mit tant d'expreſſion dans ſa plainte, que l'acteur qui repréſentoit le tyran, oubliant ſon rôle, l'embraſſa, & dit qu'il ne pouvoit lui rien refuſer.

Ce célèbre caſtrate eut la viſite d'un muſicien qui n'avoit ni ſa fortune, ni ſes talents & qui demandoit ſa protection. *Farinelli* étoit alors occupé à nétoyer ſes diamans & ſes bijoux, & dit à ſon confrère : & vous à quoi vous amuſez-vous ? Celui-ci prit cette demande pour une injure, & s'en allant, lui dit : & moi.... & moi, je m'amuſe avec ce que vous n'avez pas.

Le roi d'Eſpagne ayant donné à *Farinelli*, célèbre muſicien, & Caſtrate d'Italie, l'ordre de Calatrava celui-ci fut armé chevalier avec les cérémonies ordinaires, & on lui mit, ſuivant l'uſage, des éperons. L'ambaſſadeur d'Angleterre dit là-deſſus : » chaque pays, chaque mode; en Angleterre, on éperonne les coqs, à Madrid on éperonne les chapons.

Après la mort de Philippe, *Farinelli* retourna en Italie ſa patrie, & comme il faiſoit à Benoît XIV le détail des biens, des emplois, des honneurs dont il avoit été comblé en Eſpagne : c'eſt-à-dire, lui dit le pape, lorſqu'il eut fiini, que vous avez trouvé là ce que vous aviez laiſſé ici.

FAT. Il y a le trait du grand Condé, qui, ennuyé d'entendre un *Fat* parler ſans ceſſe de monſieur ſon père, & de madame ſa mère, appella un de ſes gens, & lui dit : monſieur mon laquais, dites à monſieur mon cocher, de mettre meſſieurs mes chevaux à monſieur mon carroſſe.

Un petit maître qui plaçoit fort mal ſes inclinations, fut volé en paſſant ſur le pont neuf. Comme il racontoit les circonſtances de cette aventure, je ne me ſoucie pas, diſoit-il à ſes amis, de l'argent que j'ai perdu, mais je regrette les lettres de ma maîtreſſe, que ces coquins m'ont priſes avec mon argent : vous verrez, lui répondit-on, qu'ils en reconnoîtront l'écriture.

Un *Fat* ſe plaignoit de la grande dépenſe qu'il étoit obligé de faire en chevaux ; quelqu'un lui dit : que ne reſervez-vous une partie de vos revenus pour vous procurer la compagnie de gens d'eſprit. Le *Fat* répondit avec un air de dériſion : mes chevaux me traînent ; mais les gens d'eſprit.... » les gens d'eſprit, lui répliqua-t-on, » vous porteront ſur leurs épaules. »

FAVART. Juſtine Benoite du Ronceray, épouſe de M. Favart, naquit à Avignon en 1727 ; elle étoit fille d'André René du Ronceray, ancien muſicien de la chapelle du roi, & depuis muſicien du feu roi Staniſlas.

En 1744, mademoiſelle du Ronceray parut à l'opéra comique de la foire Saint-Germain, ſous le nom de mademoiſelle Chantilly, première danſeuſe du feu roi de Pologne, & débuta par le rôle de Laurence, qu'elle joua d'original, dans une pièce intitulée : les *fêtes publiques* : elle eut beaucoup de ſuccès, tant dans la danſe, que dans le chant & le dialogue.

Cette même année, l'opéra comique fut ſupprimé, parceque ſes progrès alarmoient tous les autres ſpectacles. M. Favart, qui étoit alors directeur de ce théâtre, pour le compte de l'académie royale de muſique, obtint une permiſſion de donner un ſpectacle pantomime à la foire Saint-Laurent, ſous le nom de Mattheus, danſeur anglois, toujours pour le compte du grand opéra, afin de remplir les engagemens que l'on avoit pris avec les acteurs de l'opéra comique. Mademoiſelle Chantilly, en fit la réuſſite par la façon dont elle joua dans une pantomime, intitulée les vendanges de tempé. Sur la fin de la même année, au mois de décembre, mademoiſelle Chantilly épouſa M. Favart, qu'elle ſuivit à Bruxelles, parce qu'il étoit chargé de la direction du ſpectacle de cette ville. Ce fut là que ſes talens ſe dévelopèrent : talens dangereux, qui lui attirèrent, ainſi qu'à ſon mari, les plus cruelles perſécutions de la part de ceux qui devoient les protéger. Ils aimèrent mieux pour s'y ſouſtraire ſacrifier toute leur fortune, ce qu'ils exécuterent après avoir ſatisfait à tous leurs engagemens & payé les dettes de la direction.

Madame Favart, vint donc à Paris, & débuta au théâtre Italien. Il n'y a point eu d'exemple d'un plus grand ſuccès, mais les perſécutions ſe renouvellèrent, & l'empêcherent de continuer ſon début. Enfin elle en triompha, & l'année ſuivante elle reparut ſur le théâtre, avec encore plus d'avantage. Une gaîté franche, naturelle, rendoit ſon jeu, agréable & piquant : ſoubrettes, amoureuſes, payſannes, rôles naïfs, rôles de caractère, tout lui devenoit propre ; en un mot, elle ſe multiplioit à l'infini, & l'on étoit étonné de lui voir jouer dans le même jour, dans quatre pièces différentes, des rôles entièrement oppoſés.

La Servante Maîtreſſe, Baſtien & Baſtienne, Ninette à la cour, les Sultanes, Annette & Lubin, la Fée Urgelle, les moiſſonneurs, &c. ont prouvé qu'elle ſaiſiſſoit toutes les nuances, & que, n'étant jamais ſemblable à elle-même, elle ſe transformoit & paroiſſoit tous les perſonages qu'elle repréſentoit. Elle imitoit ſi parfaitement les différens idiômes & dialectes, que les perſonnes dont elle empruntoit l'accent, la croyoient leur compatriote.

Au

Au retour d'un voyage de Lorraine, madame Favart fut arrêtée aux barrieres de Paris, vêtue d'une robe de perse. On en trouva deux autres dans ses coffres, ces étoffes étoient alors sévèrement prohibées; on voulut les saisir : mais elle eût la présence d'esprit de dire dans un baragoin, moitié françois moitié allemand, qu'elle étoit étrangère, qu'elle ne savoit pas les usages de France, & qu'elle s'habilloit à la façon de son pays. Elle persuada si bien, que le premier commis de la barriere, qui avoit resté plusieurs années en Allemagne, prit sa défense, la laissa passer, & lui fit beaucoup d'excuses.

Les talens qu'elle possédoit, n'étoient rien en comparaison des qualités de son cœur. Une ame sensible, une probité intacte, une générosité peu commune, un fond de gaieté inaltérable, une philosophie douce constituoient son caractère; elle ne s'occupoit que des moyens de rendre service; elle en cherchoit toutes les occasions : & quoiqu'elle fût souvent payée d'ingratitude, elle disoit : » on a beau faire, on ne » m'ôtera point la satisfaction que je sens à » obliger. «

Au mois de Juin 1771, la maladie dont elle est morte se déclara; sa fermeté n'en fut point ébranlée, & quoiqu'elle connût que son état étoit desespéré, elle continua de jouer pour l'intérêt de ses camarades jusqu'à la fin de cette même année. Elle s'alita le jour des rois, envoya chercher des notaires pour son testament, qu'elle fit avec une présence d'esprit, une tranquillité d'ame, & un enjouement qui les étonnèrent. Ensuite elle demanda les secours de l'église qui lui furent administrés. Elle les reçut avec une entière résignation, mais sans rien perdre de son caractère. Elle fit elle-même son epitaphe qu'elle mit en musique, dans les intervalles des plus cruelles douleurs : elle plaisantoit sur son état & consoloit ceux qui l'approchoient. Elle s'occupa des soins de son ménage, & des détails les plus minutieux jusqu'à la surveille de sa mort, qui arriva le 21 avril 1772.

Dans le recueil imprimé des œuvres de M. Favart, le cinquiéme tome a été mis sous le nom de sa femme. » On sent bien, dit l'éditeur, qu'en » la nommant, c'est nommer son mari, dont il » est aisé de reconoitre le style; mais entre époux » de bonne intelligence, les talens & les agrémens » de l'esprit doivent entrer dans la communauté. » Madame Favart, à portée de puiser à la source » le goût des sentimens délicats, avec l'art de les » exprimer, réunissoit le talent de la composition » à ceux de l'action. De là, les six pièces qui rempliſſent ce volume. « Les *amours de Bastien & Bastienne*, les *Ensorcelés*, ou *Jeanot & Jeannette*, la *fille mal gardée*, ou le *Pédant amoureux*; la *Fortune au village*, la *Fête d'amour*, ou *Lucas & Colinette*, & *Annette & Lubin*.

Madame Favart a eu effectivement part aux pièces où l'on a mis son nom, tant pour les sujets qu'elle indiquoit, les canevas qu'elle préparoit, & le choix des airs, que par les pensées qu'elle fournissoit, les couplets qu'elle composoit & différens vaudevilles dont elle faisoit la musique. Son mérite en ce genre étoit peu connu, parceque sa modestie l'empêchoit d'en tirer avantage. Isolée, retirée dans le sein de sa famille, elle ne cherchoit point à faire sa cour; elle s'occupoit de sa profession. Sa harpe, son clavecin, la lecture étoient ses seuls amusemens. Tout au plus cinq ou six personnes recommandables par leurs mœurs formoient sa société. Telle fut madame Favart, cette actrice charmante, que le public chérissoit, que son mari & son fils adoroient, & que ses amis ne cesseront jamais de regretter.

Voici des vers que l'on a faits pour être mis a bas de son portrait.

Nature un jour épousa l'art;
De leur amour naquit *Favart*,
Qui semble tenir de son père
Tout ce qu'elle doit à sa mère.

Par M. *Baurau*, auteur de la *servante maîtresse*.

FAVEUR. Un gentilhomme s'étoit attaché depuis long-temps au cardinal Mazarin, de qui il étoit fort estimé, sans qu'il fût encore arrivé aucun changement à sa fortune; le cardinal lui faisant tous les jours des promesses pour toute récompense. Un jour il témoigna de l'aigreur au cardinal de ne voir jamais des effets de ses promesses. Le cardinal, qui ne vouloit pas perdre l'amitié de cet homme, l'appela dans son cabinet, & après avoir tâché de lui persuader la necessité où il avoit été jusques alors, de distribuer les graces à certaines personnes nécessaires au bien de l'état, il lui promit de songer à lui. Le gentilhomme, qui ne faisoit pas grand cas de ses paroles, s'avisa de lui demander pour toute récompense, la permission de lui frapper de temps en temps sur l'épaule, avec un air de *faveur*, devant tout le monde; ce que fit le cardinal : & en deux ou trois ans le gentilhomme se vit accablé de richesses, seulement pour donner son appui auprès de son éminence, qui ne lui accordoit que ce qu'il auroit accordé à tout le monde, & qui plaisantoit avec lui de la sottise de ceux qui payoient si bien sa protection. Les hommes sont tous dupes; l'opinion donne le prix aux choses les plus communes; qui sait se donner un air important, & faire valoir ses denrées, les vend bien cher, & n'en a pas qui veut.

Voici un autre exemple qui confirme cette maxime. Un jour que M. Colbert devoit adjuger quelques fermes à une compagnie, P..... parut

dans la salle, & un moment après on le mena dans le cabinet du ministre; on vit aussi-tôt la consternation sur le visage de ceux de cette compagnie, dans la pensée que P..... venoit faire une enchère. Deux heures après étant sorti, ces Messieurs députèrent chez lui pour le supplier de ne pas leur nuire, & qu'ils lui feroient présent de cent mille frans. P..... qui n'avoit parlé à M. Colbert que des affaires de M. L....., sans penser à dire un mot des Fermes, se servit de l'occasion; & après avoir fait quelques difficultés aux députés, comme si effectivement il eût voulu aller sur leurs brisées, il reçut le présent. Il n'a jamais fait visite qui lui ait tant valu.

FAVORIN. Sophiste célèbre sous l'empereur Adrien.

On dit que *Favorin* s'étonnoit de trois choses: de ce qu'étant né gaulois, il parloit en grec; de ce qu'étant eunuque, on l'avoit accusé d'adultère; de ce qu'il vivoit, étant ennemi de l'empereur.

FAYE. (Jean-François Leriget de la) de l'académie françoise, mort en 1731.

Voltaire en a fait ainsi l'éloge:

Il a réuni le mérite
Et d'Horace & de Pollion;
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt chantant à sa suite.
Il reçut deux présens des dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire,
L'un étoit le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

FAYETTE. (Marie-Madeleine Pioche de Lavergne, marquise de la) morte en 1693.

Madame de la *Fayette*, la femme de France qui avoit le plus d'esprit & qui écrivoit le mieux, comparoit un sot traducteur à un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un: ce que sa maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossièrement, il l'estropie; plus il y avoit de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien.

Madame de la *Fayette* âgée de 29 ans, disoit je compte encore par vingt.

J'ai ouï raconter par Madame de la *Fayette*, dit l'abbé de Saint-Pierre, que dans une conversation, Racine soutint qu'un bon poète pouvoit faire excuser les grands crimes & même inspirer de la compassion pour les criminels. Il ajouta qu'il ne falloit que de la fécondité, de la délicatesse, de la justesse d'esprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phèdre, qu'on les rendroit aimables aux spectateurs, au point de leur inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les assistans lui nièrent que cela fût possible, & qu'on voulût même le tourner en ridicule sur une opinion si extraordinaire; le dépit qu'il en eut le fit résoudre à entreprendre Phèdre, où il réussit si bien à faire plaindre ses malheurs, que le spectateur a plus de pitié de la criminelle, que du vertueux Hypolite.

Madame de la *Fayette* disoit: *M. de la Rochefoucault m'a donné de l'esprit; mais j'ai réformé son cœur.* C'est que M. de la Rochefoucault, qui devint si vertueux, avoit donné dans tous les vices qui régnoient à la cour dans le temps de sa jeunesse.

Trois mois après que Madame de la *Fayette* eut commencé d'apprendre le latin, elle en sut plus, dit Ségrais, que M. Ménage & le père Rapin, ses maîtres. En la faisant expliquer ils eurent dispute ensemble sur l'explication d'un passage; Madame de la *Fayette* leur fit voir qu'ils n'y entendoient rien ni l'un ni l'autre, & leur donna la véritable explication de ce passage.

Madame de la *Fayette* disoit à Ségrais, que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit autant plû que deux choses qu'il lui avoit dites; qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choses. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault, qu'elle étoit *vraie*; façon de parler dont il est l'auteur & qui a réussi.

Madame de la *Fayette* avoit coutume de dire, qu'une période retranchée d'un ouvrage valoit un louis d'or, & un mot vingt sols.

Zaïde qui a paru sous le nom de Ségrais, étoit de Madame de la *Fayette*, & de M. de la Rochefoucault. Ils avoient part à la *princesse de Clèves*, où Ségrais travailla aussi.

FEMMES. Presque toutes les *femmes* ont reçu l'éducation la plus négligée. Aussi-tôt qu'elles sont leurs maîtresses elles ne lisent que de mauvaises brochures, & des drames qui achèvent de leur gâter le goût. Elles mènent la vie la plus dissipée, & prétendent à la science universelle; elles se connoissent en tableaux, en architecture; elles sont glukistes & piccinistes sans savoir un mot de composition; elles font des cours, montent à cheval, jouent au billard, vont à la chasse, conduisent des calèches, passent des nuits au bal, au pharaon, écrivent au moins dix billets par jour, reçoivent cent visites, & se montrent partout. On les voit successivement, dans l'espace de douze heures, à Versailles, à Paris, chez un marchand, à une audience du ministre, aux promenades, dans un attelier de sculpteur, à la foire, à l'académie, à l'opéra, aux danseurs de corde, applaudissant & goûtant également Préville & Jeannot,

d'Auberval & le petit Diable. Pour leur ſenſibilité, il eſt vrai qu'elles ont des galeries de portraits, des autels à l'amitié, des hymnes à l'amitié; elles ne brodent plus que des chiffres, ne parlent plus que de ſentiment, de bienfaiſance, & des charmes de la ſolitude, & ſont toutes des eſprits forts. Les *femmes* ſont par eſſence légères, indiſcrettes, aiment à parler, à ſe vanter de la confiance qu'on leur témoigne. Celles mêmes qui ont du courage & des principes ne méritent pas plus de confiance, parce qu'elles trahiront involontairement. La foibleſſe de la conſtruction des *femmes*, la mobilité de leurs traits, l'expreſſion de leurs yeux, la rougeur involontaire que la moindre ſurpriſe excite en elles, la délicateſſe même de leur tein qui rend cette rougeur plus viſible & plus marquée, tout enfin concourt à rendre leurs premiers mouvemens indiſcrets.

Il y a une eſpèce de *femmes* qui commencent par ſe faire juſtice à elles-mêmes, & puis qui la font aux autres; qui étant dans le monde, y vivent conformément à leur qualité, ſans ſcrupule & ſans libertinage: le ſpectacle eſt pour elles un ſimple divertiſſement & jamais un rendez-vous. Ces *femmes* vont dans les compagnies, jouent quand l'occaſion s'en préſente. A la vérité on ne les rencontre pas dans les hôpitaux; mais elle payent leurs dettes. La porte de leurs maiſons n'eſt pas régulièrement fermée à une certaine heure; mais leurs gens vivent dans l'exactitude; elles reçoivent les viſites des hommes: mais elles ne connoiſſent aucun amant. Elles ſont gaies, agréables, ſans être libres ni diſſipées; les plaiſanteries ne les épouvantent pas, parce qu'elles n'y comprennent que ce qu'une honnête *femme* doit y comprendre. Leurs qualités, il eſt vrai, n'ont pas encore atteint la perfection des vertus chrétiennes; mais il y a plus à parier pour la ſageſſe de ces ſortes de *femmes*, que pour celles de pluſieurs dévotes de profeſſion.

Une évêque ayant ſoutenu, dans le concile de Mâcon, qu'on ne pouvoit ni qu'on ne devoit qualifier les *femmes* de créatures humaines, la queſtion fut agitée pendant pluſieurs ſéances. Les avis ſemblo ent partagés; mais enfin les partiſans du beau ſexe l'emportèrent: on prononça par grace qu'il faiſoit partie du genre humain.

La princeſſe Sabine, épouſe du duc Ulric de Wirtemberg, voulant lui donner des conſeils à l'occaſion de la guerre que ce prince avoit avec la ligue de Suabe; il lui dit fièrement: Madame, nous vous avons priſe pour avoir des enfans & non pour nous donner des avis.

Une *femme* devoit ſe marier, les parties ſe convenoient, & on étoit à la veille du jour où devoit ſe célébrer le mariage. Les parens des deux futurs vont avec eux chez un notaire pour les accordailles; avant de faire ſigner le contrat de mariage aux parties, le notaire leur en fit la lecture, & quand il vint à ces mots: « & en cas que la » future épouſe ſurvive au futur époux, ladite future » épouſe remportera ſes bagues, joyaux, *& cetera* ». Cette femme croyant que cet *& cetera* vouloit dire *& ſe taira*, proteſta qu'elle ne ſigneroit jamais un contrat qui l'obligeroit à ſe taire, & refuſa de ſe marier.

Un homme demandoit au philoſophe Ariſtippe, quelle ſorte de *femme* il devoit prendre? « Je » n'en ſais rien, répondit-il: belle, elle vous » trahira; laide, elle vous déplaira; pauvre, elle » vous ruinera; riche, elle vous dominera. Mon » ami, conſeillez-vous vous même ».

Les Egyptiens avoient de grands égards pour les *femmes*. On rendoit plus de reſpect & d'obéiſſance aux reines qu'aux rois. Parmi les particuliers mêmes, les hommes promettoient dans le contrat de mariage, qu'ils ſeroient en tout ſoumis à leurs *femmes*. Cette coutume devoit ſon origine au reſpect & à la vénération qu'Iſis s'étoit attiré, par la manière dont elle avoit gouverné l'Egypte, après la mort d'Oſiris ſon frere. Ce fut encore l'exemple heureux de ſon mariage avec ce prince, qui donna lieu à l'établiſſement de la loi qui autoriſoit le mariage des freres avec les ſœurs.

Pluſieurs *femmes* étant chez M. le chancelier, & ce chef de la magiſtrature, plein de ſel & d'enjouement en ſociété, malgré ſes importantes occupations, plaiſantoit les dames ſur l'acharnement avec lequel elles déclamoient contre ſon nouveau ſyſtême. Il leur reprochoit d'embarraſſer ſes occupations, de retarder, par leurs criailleries, par l'aſcendant qu'elles prenoient ſur leurs maris, &c. Il ajoutoit qu'il trouvoit cela d'autant plus étrange, qu'elles n'étoient point au fait de la politique, que cette matière leur étoit interdite par leur ſexe, leur éducation & leurs organes; qu'en un mot elles n'y entendoient pas plus que des oies..... « Eh! ne ſavez-vous pas, Monſieur le » chancelier, lui répondit avec vivacité Madame » Pelletier de Beaupré, que ce ſont les oies qui » ont ſauvé le capitole »?

On connoît cette allégorie ſatyrique de Chriſtien de Troyes, auteur qui vivoit dans le douzième ſiècle. Gauvain, preux chevalier de la cour du roi Artus, épouſa, dans ſes voyages, une fort belle dame. La noce faite, il veut préſenter ſa *femme* à la cour, & la conduit en croupe derrière lui, ſelon la coutume de ſon tèmps. Un inconnu armé de toutes pièces les rencontre, & veut enlever la belle. Gauvain lui repréſente qu'elle eſt à lui; l'inconnu lui répond: « ſi elle

» aimoit mieux me ſuivre, me la céderiez-vous ? » Oui, répond Gauvain. Il donne le choix à ſa femme, qui, ſans héſiter, ſe déclare pour l'inconnu. Gauvain délaiſſé de ſa belle ingratte, pourſuivoit conſtamment ſon chemin, ſuivi de deux beaux lévriers blancs que ſon père lui avoit donnés. La dame qui aimoit ces lévriers exige de l'inconnu qu'il les aille demander à ſon mari. L'inconnu le rejoint, & lui fait ſa demande. Gauvain lui tient ce propos : « vous m'avez pris » ma femme, parce qu'elle a voulu vous ſuivre, » il eſt juſte que la même épreuve décide des » lévriers : ils ſeront à celui qu'ils ſuivront ». L'inconnu trouva la propoſition raiſonnable ; chacun va de ſa côté, appelant les chiens ; mais ils ſuivent leur ancien maître.

Quand les ambaſſadeurs de Jean V, duc de Bretagne revinrent d'Ecoſſe, où il les avoit envoyés pour traiter le mariage de François ſon fils avec Iſabeau ; il leur demanda comment étoit faite cette princeſſe, & ils lui répondirent : *elle a beauté ſuffiſante, & corps pour porter enfans ; mais elle n'a pas grand & ſubtil langage. Voilà juſtement comme il nous la faut*, repartit Jean, *& je tiens une femme aſſez ſavante, quand elle ſait mettre de la différence entre le pourpoint & la chemiſe de ſon mari.*

Un auteur qui doit bien connoître les *femmes* (madame de P.) dit quelque part, qu'on n'amuſe pas long-tems les *femmes* avec de l'eſprit. Une dame de qualité qui s'étoit choiſi un jeune homme d'une jolie figure & de beaucoup d'eſprit, lui dit un jour nettement qu'il pouvoit ſe retirer, qu'elle n'aimoit pas long-temps les gens qui parloient trop.

On a beau avoir des talens, de l'eſprit, un caractère admirable, il y a toujours des côtés, continue le même auteur, par où il eſt bon de n'être pas regardé. Les *femmes* entendent, ce me ſemble, cette politique mieux que les hommes ; elles enveloppent ſoigneuſement ce qu'elles ne peuvent montrer avec avantage. Voyez Madame de ..... qui n'a pas les dents belles, elle ne rit jamais que des yeux.

Un fabuliſte allemand, M. Lichtwehr, dans le deſſein de prouver qu'il n'y a point de *femme* qui ne ſoit bonne à quelque choſe, rapporte l'hiſtoriette ſuivante. Un pauvre payſan, de ſept enfans qu'il avoit eus de ſon mariage, ne put parvenir à élever qu'une fille ; encore étoit-elle de la figure la plus hideuſe. Vous vous imaginez ſans doute qu'il eut bien de la peine à la pourvoir ; en effet, qui auroit voulu ſe charger d'un objet ſi difforme ? Patience vous allez ſavoir à quoi vous en tenir. Songez que tous les gens à marier ne ſe laiſſent pas prendre par la figure. Un meneur d'ours paſſa dans le village où elle demeuroit ; il la vit & la demanda en mariage. Le père étoit un honnête homme, un homme de la vieille roche, & qui ne vouloit ſurprendre perſonne. Monſieur, dit-il au prétendu, je dois vous parler naturellement ; vous n'avez peut être pas remarqué que ma fille eſt aſſez mal tournée, & vous ignorez que je n'ai rien à lui donner en mariage ? — *Beau père*, répondit l'autre, *ce n'eſt pas ce qui m'inquiète.* — Mais elle eſt boſſue par devant & par derrière. — *Voilà juſtement ce que je demande.* — Sa peau reſſemble à du chagrin. — *J'en ſuis bien aiſe.* — On ne lui voit point de nez. — *Fort bien.* — Elle n'a guères que trois pieds de haut. — *Encore mieux.* — Elle a les jambes en faucilles & les talons en dehors. — *Cela eſt bien heureux.* Tenez, je vois qu'il ne vous faut rien cacher ; elle eſt preſque muette & tout-à fait ſourde. — « Eſt-il poſſible, s'écria le futur ? » Mais vous me raviſſez ; il y a long-temps que » je cherche une *femme* à-peu-près formée ſur » ce modèle ; mais je n'oſois trop me flatter de la » trouver, & je ſuis plus heureux que je ne m'y » étois attendu. Savez vous que votre fille rem» plit l'idée de perfection que je me ſuis miſe » en tête, & qu'une figure auſſi accomplie eſt » très rare au temps préſent ». — Mais je ne vous comprends pas, interrompit le beau-père ; que voulez-vous faire d'une *femme* ſi laide, ſi mal faite, infirme d'ailleurs, & qui n'a pas le ſol ? — « Ce que j'en veux faire ! Je roule continuelle» ment le pays, & je gagne ma vie à montrer » des monſtres. Je mettrai celui-ci dans une boëte, » je le ferai porter avec moi & je compte bien » qu'il fera ma fortune ».

Un vieux mari étant à l'agonie appela ſa *femme* & lui dit, qu'il ſeroit content ſi elle lui donnoit parole de ne point épouſer certain officier qui lui avoit donné tant de jalouſie ; n'ayez pas peur, répondit la *femme*, j'ai donné parole à un autre.

Une *femme* galante devenue vieille & dangereuſement malade, avoit envoyé querir ſon confeſſeur qui lui diſoit : il faut oublier votre vie paſſée ; il faut ſonger à n'aimer que Dieu. Hélas ! reprit-elle à l'âge où je ſuis, comment ſonger à de nouvelles amours ?

Les peuples qui ont eu des mœurs ont toujours reſpecté les *femmes* ; ce reſpect, en leur inſpirant une plus grande eſtime d'elles-mêmes, les a ſouvent élevées à l'exercice des plus ſublimes vertus.

Une *femme* dont le mari étoit à l'extrémité, paroiſſoit inconſolable : ſes amies vouloient la faire paſſer dans une autre chambre. Laiſſez-moi, leur dit-elle, on eſt toujours bien aiſe de voir mourir ſon mari.

Mes furies vieilliſſent, dit Pluton au meſſager

des dieux, le ſervice les a uſées. N'en pourrois-je pas avoir de toutes fraîches? Va donc, Mercure; vole juſqu'au monde ſupérieur, & tu m'y chercheras trois *femmes* propres à ce miniſtère. Mercure part. Peu de temps après, Junon dit à ſa ſuivante: il me faudroit, Iris, trois filles parfaitement ſévères & chaſtes; crois-tu pouvoir les trouver chez les mortels? mais parfaitement chaſtes, m'entends-tu? Je veux faire honte à Vénus, qui ſe vante d'avoir ſoumis, ſans exception, tout le beau ſexe. Va donc, & cherche où tu pourras les rencontrer. Iris part. Quel eſt le coin de la terre qui ne fut pas viſité par la bonne Iris, peine perdue; elle revint ſeule. Quoi! toute ſeule, s'écria Junon. Eſt-il poſſible? O chaſteté! ô vertu! Déeſſe, dit Iris, j'aurois bien pu vous amener trois filles qui toutes les trois ont été parfaitement ſévères & chaſtes; qui n'ont jamais ſouri à aucun homme; qui ont étouffé dans leur cœur juſqu'à la plus petite étincelle de l'amour; mais, hélas! je ſuis arrivé trop tard. — Trop tard, dit Junon; comment cela? Mercure venoit dans l'inſtant de les enlever pour Pluton; trois filles qui ſont la vertu même! — Et qu'eſt-ce que Pluton veut en faire? — Des furies.

Il y a trois choſes, diſoit un bel-eſprit, que j'ai toujours aimées ſans jamais y rien comprendre: la peinture, la muſique, & les *femmes*.

Quelqu'un a défini une *femme*, une créature humaine qui s'habille, qui babille, qui ſe déshabille.

Diogène ayant vu des *femmes* qui étoient pendues à des oliviers: quel bonheur, s'écria-t-il, ſi tous les arbres portoient des fruits de cette eſpèce?

Deux eſpagnols ſe diſputèrent la conquête d'une courtiſanne à la pointe de l'épée. Le vainqueur vint revoir cette *femme*, qui ne trouvant point ſon compte à toutes ces diſputes, le renvoya en lui diſant: « apprenez, Monſieur, une autre » fois que ce n'eſt point avec le fer, mais avec » l'or & l'argent que mes faveurs ſe gagnent ».

En 1571, les turcs, étant en guerre avec les Vénitiens, attaquent Curzola. Antoine Balbi, gouverneur de cette île, prend honteuſement la fuite avec les troupes. Tous les hommes ſuivent un exemple qui devoit naturellement les révolter & abandonnent leur patrie: il n'y reſte que l'évêque & les *femmes*. Ce reſpectable paſteur, nommé Antoine Roſſeleo, s'étant mis à leur tête, elles prennent les caſques, les cuiraſſes, les javelines que les ſoldats ont abandonnés en fuyant, & ſe préſentent ſur le rempart en ſi grand nombre & avec une contenance ſi fière, que les infidèles perdent l'eſpérance de forcer une garniſon qui leur paroît ſi nombreuſe & ſi aguerrie: ils vont laiſſer ailleurs des traces de leur férocité & de leur haîne pour les chrétiens.

Une pauvre femme étoit allée, avec un de ſes enfans, faire du bois dans des taillis près de Kaminieck en Podolie: tandis qu'elle travailloit un ours affamé vint l'attaquer; mais elle ſe défendit ſi vigoureuſement avec ſa hache, qu'après un combat aſſez long elle parvint à tuer ſon ennemi. A peine en fut-elle délivrée, qu'elle craignit que ſon enfant qu'elle n'apperçoit plus n'ait été dévoré par l'ours; elle parcourut la forêt en l'appellant & elle étoit prête à ſuccomber de déſeſpoir, lorſqu'elle le vit ſortir du tronc d'un arbre où il s'étoit caché à la vue de l'animal terrible. Cette *femme* retourna à Kaminieck avec une patte de l'ours, & ayant raconté ſon aventure qui fut vérifiée, elle reçut une récompenſe pour prix de ſon courage.

En 1574, Henri III, parti en fugitif de Pologne pour occuper le trône de France après la mort de Charles IX, fait maréchal de France Roger de Saint-Lary-Bellegarde, un de ſes favoris. Peu après ſa promotion, le nouveau général eſt repouſſé à trois aſſauts qu'il donne à Livron, petite place huguenote de Dauphiné, quoiqu'il l'attaque avec une bonne armée, & qu'elle ne ſoit défendue que par un petit nombre d'habitans. Les *femmes* de la ville trouvent ſa conduite ſi mépriſable, que, pour l'inſulter, elles filent leur quenouille ſur la brèche.

Henri, qui paſſe près du camp, s'y arrête quelques heures pour faire paroître ſa valeur. Les aſſiégés, inſtruits de ſon arrivée, font une décharge générale de leur artillerie, qu'ils accompagnent de grandes huées, & de traits piquans contre le monarque & contre la reine ſa mère. Ils leur crient: *Hau, maſſacreurs, vous ne nous poignarderez pas dedans nos lits, comme vous avez fait l'amiral. Amenez-nous un peu vos mignons paſſés, filonés, godronnés & parfumés; qu'ils viennent voir nos femmes, ils verront ſi c'eſt proie facile à emporter.* Henri fait donner un nouvel aſſaut, qui eſt ſoutenu & repouſſé avec vigueur par les *femmes* même. La levée du ſiege ſuit de près cet opprobre.

FÉNÉLON (François de Salignac de la Motte), né le 6 août 1651, mort à Cambrai le 7 janvier 1715.

On agitoit devant la reine de Pologne, épouſe du roi Staniſlas, qui de Boſſuet ou de *Fénélon* avoit rendu de plus grands ſervices à la religion: *l'un la prouve*, dit cette princeſſe, *mais l'autre la fait aimer.*

Il fut exilé dans ſon diocèſe au mois de juillet 1697. Lorſqu'on vint lui apporter l'ordre du

prince, il le reçut sans se troubler & sans se plaindre. Dans le même moment un abbé de sa connoissance va le trouver au milieu de sa société, se présenta d'un air triste & abbatu, & lui demanda : « Avez-vous reçu des lettres de Flandres? » *Oui*, dit l'archevêque. Vous mande-t on, reprend l'abbé, ce qui est arrivé dans votre palais? » *Oui, on me l'a écrit.* Mais vous dit-on que votre » bibliothèque & tous vos meubles ont été consumés par le feu? *Oui, mon cher abbé, je sais* » *tout cela, & je m'en console* ».

Un bref du pape, du 13 mars 1699, ayant condamné le livre des *maximes des saints* de l'archevêque de Cambrai, ce prélat se soumit sans restriction & sans réserve.

Il publia un mandement contre son propre ouvrage, & annonça lui-même en chaire sa condamnation. Pour donner à son diocèse un monument de son repentir, il fit faire, pour l'exposition du saint sacrement, un soleil porté par deux anges, qui foulοient aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du sien.

Le pape Innocent XII, qui estimoit infiniment M. de *Fénélon*, fut moins scandalisé du livre des *maximes des saints*, que de la chaleur de quelques prélats qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavit excessu amoris divi; sed vos peccastis defectu amoris proximi. Fénélon* a péché par excès d'amour divin, & vous autres par défaut d'amour pour le prochain.

Un poëte, pour faire sentir combien ces disputes sont dangereuses à la religion, composa les vers suivans :

Dans ces fameux combats, où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre, que c'est la charité :
C'est la foi qui périt, & personne n'y pense.

Le livre de l'*explication des maximes des saints* est écrit d'un style pur, élégant, vif, affectueux; les principes y sont présentés avec art, & les contradictions sauvées avec bien de l'adresse. L'auteur publia plusieurs écrits pour défendre ce premier ouvrage. Pendant cette dispute, madame de Grignan, fille de madame de Sévigné, dit un jour à M. Bossuet : « Mais est-il donc vrai que l'archevêque de Cambrai ait tant d'esprit? *Ah* » *madame*, répondit Bossuet, *il en a à faire trembler* ». M. de Bose, son successeur dans l'académie françoise, en mars 1715, dit dans son discours de réception : « Il fit craindre aux légions » du seigneur qu'il ne tournât contre elles le glaive » de la parole ».

On a cru que M. de *Fénélon* avoit composé les avantures de Télémaque pour servir de thèmes & d'instruction au duc de Bourgogne, ainsi que Bossuet avoit fait son histoire universelle pour l'éducation de monseigneur. Mais son neveu, le marquis de *Fénélon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, & qui a été tué à la bataille de Raucoux, a assuré à M. de Voltaire le contraire. En effet, ajoute l'auteur du siecle de Louis XIV, il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso & d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfans de France. Mais M. de *Fénélon* auroit pu donner pour thèmes au duc de Bourgogne les principales réflexions de Télémaque. Un jour que Louis XIV entretenoit *Fénélon* sur des matières politiques, le prélat, plein de ses idées, laissa entrevoir au roi une partie des principes qu'il a si bien développés dans son Télémaque. Le prince, qui n'ajoutoit pas beaucoup de foi à toutes ces maximes, ne put s'empêcher de dire à ses courtisans, après avoir quitté *Fénélon* : « Je viens d'entretenir le plus bel esprit & le plus chimérique de mon royaume ».

Fénélon n'acheva son Télémaque que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai. L'esprit nourri de la lecture des anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'étoit fait un style qui n'étoit qu'à lui, & qui couloit de source avec abondance. J'ai vu, dit M. de Voltaire, son manuscrit original, il n'y a pas dix ratures. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans le Télémaque une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Séfostris qui triomphoit avec trop de faste, Idoménée qui établissoit le luxe dans Salente & qui oublioit le nécessaire, parurent les portraits du roi. Le marquis de Louvois sembloit, aux yeux des mécontens, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servoient l'état, & non le ministre. Les alliés, qui, dans la guerre de 1688, s'unirent contre Louis XIV, & qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnoître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins.

Durant la sanglante & malheureuse guerre de 1701, le prince Eugene & le duc de Malborough prévenoient M. de *Fénélon* par toutes sortes de politesses. Ils envoyèrent des détachemens pour garder ses prairies & ses bleds. Ils firent même transporter & escorter jusqu'à Cambrai ses grains, de peur qu'ils ne fussent enveloppés par les fourrageurs de l'armée. Lorsque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage

dans son diocèse, ils lui mandoient qu'il n'étoit point besoin d'escorte françoise, & qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les hussards mêmes des troupes impériales lui rendoient ce service.

On a pensé, avec assez de vraisemblance, que M. de *Fénélon* auroit eu part au gouvernement, si le duc de Bourgogne fût monté sur le trône. Lorsque ce prince vint en Flandres, l'archevêque de Cambrai alla le saluer, & le prince, en le quittant, lui dit : « Adieu, monsieur, je sais ce que je » vous dois ; vous savez ce que je vous suis ».

Les desirs de *Fénélon* étoient modérés comme ses écrits ; & sur la fin de sa vie il mépriſa enfin toutes les disputes. Cet archevêque composa sur un air de Lulli ces vers, que M. de Voltaire assure tenir du marquis de *Fénélon*, son neveu, depuis ambassadeur à la Haye.

Jeune, j'étois trop sage,
Et voulois trop savoir ;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Cette anecdote, ajoute M. de Voltaire, seroit peu importante par elle-même, si elle ne prouvoit à quel point nous voyons souvent avec des regards différens, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand & si intéressant dans l'âge où l'esprit, plus actif, est le jouet de ses desirs & de ses illusions.

Personne n'aimoit plus sa patrie que M. de *Fénélon ;* mais il ne pouvoit souffrir qu'on en cherchât les intérêts en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres peuples. « J'aime mieux ma famille, disoit-il, que moi-même ; j'aime mieux » ma patrie que ma famille ; mais j'aime encore » mieux le genre-humain que ma patrie ». C'est aussi la devise de tout vrai philosophe.

M. de *Fénélon* recevoit les etrangers tout aussi bien que les françois. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur pays. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs françoises. Au contraire, il disoit souvent : *La politesse est de toutes les nations ; les manières de l'expliquer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.*

FERMETÉ. *Sylla* avoit assemblé le sénat pour le contraindre à déclarer *Marius* ennemi de la république. Il trouva dans un vieux sénateur, nommé *Scévola*, une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas. « Je ne crains point, lui dit ce généreux vieillard, ces satellites armés qui assiègent » le sénat ; & pour conserver un reste de sang » que l'âge a glacé dans mes veines, je ne déclarerai jamais ennemi de la république *Marius*, » qui a conservé Rome & toute l'Italie ».

Mévius, centurion de l'armée d'Auguste, fut pris & conduit à Antoine, qui, d'un ton terrible, lui demanda quel traitement il vouloit qu'on lui fît ? « Fais-moi mourir, répondit-il ; » car, ni la crainte ni la reconnoissance ne pourront jamais m'engager à quitter le parti d'Auguste pour embrasser le tien ».

Le même coup de canon tua M. de Turenne & emporta le bras à M. de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie ; son fils s'étant mis à crier & à pleurer : « Taisez-vous, mon fils, » dit-il, en lui montrant M. de Turenne mort, » voilà celui qu'il faut pleurer ».

Un homme, nommé *Bournazel*, avoit été condamné à perdre la tête, par arrêt du parlement de Bordeaux, pour avoir assassiné le sieur *de la Tour*. Les parens de *Bournazel* obtinrent sa grace de *Charles IX*, malgré les plaintes & les protestations de la veuve. Pour l'appaiſer, le roi lui fit offre de tous les biens du coupable ; mais la veuve *de la Tour*, en lui montrant le fils du défunt, lui répondit : « Sire, à Dieu ne plaise que je vende » le sang de mon époux ! Puisque le crédit du » meurtrier est au-dessus de la justice & des loix, » accordez à mon fils la grace dont il aura besoin » pour venger la mort de son père par celle de » l'assassin, à laquelle je l'exhorterai tous les » jours ».

Un jour que Louis XIV se tenoit à la tranchée, dans un lieu où le feu étoit très-vif, un soldat le prit rudement par le bras, en lui disant : « Otez-vous, est-ce-là votre place ? » Les courtisans saisissant avec avidité cette ouverture, s'empressent à vouloir lui persuader de se retirer. Il paroît pencher à suivre des conseils si timides, lorsque le duc de Charon, s'approchant de son oreille, lui dit à voix basse : « Sire, il est tiré, » il faut le boire ». Le roi le croit, demeure dans la tranchée, & lui sait tant de gré de cette *fermeté*, que le même jour il rappelle le marquis de Charon, qui étoit exilé.

Le chancelier Voisin ayant appris qu'un scélérat avoit trouvé assez de protection pour obtenir des lettres de grace, vint trouver Louis XIV dans son cabinet : « Sire, lui dit il, en lui parlant du coupable, votre majesté ne peut accorder des lettres de grace dans un pareil cas. — Je les ai promises, répondit le roi, qui n'aimoit pas à être contredit ; allez me chercher les sceaux. — Mais, sire... — Faites ce que je veux. Le chancelier apporta les sceaux. Le roi scelle les lettres, & les rend à Voisin. « Ils sont pollués,

dit celui-ci, en les repouſſant ſur la table, je ne les reprends plus ». Louis XIV s'écrie : Quel homme » ! Le monarque auſſi-tôt jette les lettres de grace au feu. « Je reprends les ſceaux, dit alors le chancelier, le feu purifie tout ».

Un de nos généraux demandoit, dans le fort d'une bataille, une priſe de tabac à un de ſes lieutenans ; & voyant celui-ci emporté par un boulet de canon dans le moment qu'il lui préſentoit ſa tabatière, il ſe tourna froidement de l'autre côté, & dit à un autre officier : « Ce » ſera donc vous qui m'en donnerez, puiſqu'il » a emporté la tabatière avec lui ». Tous ces traits, rapportés par différens auteurs modernes, doivent nous rendre plus vraiſemblables ces exemples de *fermeté* ſtoïque, ſi fort loués par les anciens.

Pendant que Louis XV étoit malade à Metz, un des médecins qui le ſervoit lui préſenta une potion pour laquelle il montroit beaucoup de répugnance ; le docteur inſiſtoit ſur la néceſſité de la prendre : le prince repouſſoit toujours le vaſe. Le médecin, déſeſpéré de cette réſiſtance, lui dit courageuſement : *Je le veux.* Cette expreſſion hardie tira le monarque de ſa léthargie. Il tourna les yeux vers lui avec étonnement, & dit : *Vous le voulez. — Oui, je le veux, ſire, il faut que je ſois votre maître aujourd'hui, pour que dans quatre jours vous ſoyez le nôtre.*

FÊTES. Alphonſe VI, Roi de Portugal, vint à Paris ; Louis XI lui fit rendre de grands honneurs & tâcha de lui procurer tous les amuſemens poſſibles. On le logea dans la rue des Prouvaires, chez Laurent Herbelot, épicier : on le mena au palais, où il eut le plaiſir d'entendre plaider une cauſe, & le lendemain il alla à l'évêché, où l'on procéda en ſa préſence à la réception d'un docteur en Théologie ; & le dimanche ſuivant on ordonna une proceſſion de l'univerſité qui paſſa ſous ſes fenêtres. Voilà un roi bien honorablement logé & bien fêté !

Dans la plupart des grandes villes, on accorde des récompenſes au bel eſprit ; dans le village de Salency, près de Noyon en Picardie, on couronne la vertu ; on n'y applaudit point à de beaux diſcours, mais on y honore la bonne conduite. Depuis un tems immémorial on célébre dans ce village, tous les ans le 8 Juin, la *Fête de la Roſe*, ainſi nommée parce qu'en effet on y couronne de roſes la fille du lieu la plus vertueuſe. L'inſtitution de cette fête eſt attribuée à S. Medard, évêque de Noyon & ſeigneur de Salency, qui vivoit au commencement du ſixième ſiècle. Un tableau de la plus haute antiquité, placé au-deſſus de l'autel de la chapelle de S. Medard, qui eſt à une des extrémités du village de Salency, repréſente ce ſaint prélat en habits pontificaux, & mettant une couronne de roſes ſur la tête de ſa ſœur qui la reçoit à genoux. Les ſeigneurs de Salency qui dans cet établiſſement ont ſuccédé à S. Medard, & qui même dans la ſuite en ont fait un droit de vaſſalité, célébrent la même cérémonie. Les habitans, après s'être aſſemblés en corps de communauté, choiſiſſent dans le village trois filles qu'ils préſentent à leur ſeigneur un mois avant la cérémonie, & le ſeigneur déſigne pour *Roſière*, celle des trois qu'il juge à propos. Ces filles doivent être nées dans le lieu, de parens d'une conduite irréprochable. La tache la plus légère, le moindre ſoupçon ſeroit un motif d'excluſion. Le choix du ſeigneur eſt annoncé d'avance, afin que les autres filles aſpirantes puiſſent le conteſter s'il y a lieu. Le jour déſigné pour la cérémonie, la fille *Roſière*, vêtue de blanc, ſe rend vers les deux heures après midi au château de Salency, au ſon des tambours, des violons, des muſettes. Elle eſt accompagnée de ſa famille & de douze filles auſſi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu, en baudrier, auxquelles douze garçons du lieu donnent la main. Le ſeigneur ou ſon prépoſé va la recevoir lui-même. Elle lui fait un petit compliment pour le remercier de la préférence qu'il lui a donnée ; enſuite le ſeigneur ou celui qui le repréſente & ſon bailli, lui donnent chacun la main ; & précédés des inſtrumens, ils la menent à la paroiſſe, où elle entend les vêpres ſur un prie-Dieu placé au milieu du chœur. Les vêpres finies, le clergé ſort proceſſionnellement avec le peuple pour aller à la chapelle de S. Médard. C'eſt-là que le curé ou le célébrant benit la couronne ou le chapeau de roſes qui eſt ſur l'autel. Ce chapeau eſt entouré d'un ruban bleu & garni ſur le devant d'un anneau d'argent. Après la bénédiction & un diſcours relatif à la fête, le célébrant poſe la couronne ſur la tête de la *Roſière*, qui eſt à genoux, & il lui remet en même temps, en préſence du ſeigneur & des officiers de ſa juſtice, la ſomme de vingt-cinq livres annexées par le titre de la fondation à cette cérémonie. La *Roſiere* ainſi courronnée eſt reconduite de nouveau par le ſeigneur ou ſon repréſentant & toute ſa ſuite juſqu'à la paroiſſe, où l'on chante le *Te Deum* & une antienne à ſaint Médard, au bruit de la mouſqueterie des jeunes gens du village. Au ſortir de l'égliſe, le ſeigneur ou ſon repréſentant mène la *Roſière* juſqu'au milieu de la grande rue de Salency, où des cenſitaires de la ſeigneurie ont fait dreſſer une table garnie, « d'une nappe, de ſix ſerviettes, de ſix aſſiettes, de deux couteaux, d'une ſalière pleine de ſel, d'un lot de vin clairet en deux pots (environ deux pintes & demie de Paris) de deux verres, d'un demi lot d'eau fraîche, de deux pains blancs d'un ſol, d'un demi cent de noix & d'un fromage de trois ſols. » Ils lui donnent encore par forme d'hommage, un bouquet de fleurs,

une

une fléche, deux balles de paume & un fiflet avec lequel l'un des cenſitaires fifle trois fois avant que de l'offrir. Ils ſont obligés de ſatisfaire exactement à toutes ces ſervitudes, ſous peine de ſoixante ſols d'amende. De-là, toute l'aſſemblée ſe rend dans la cour du château ſous un gros arbre, où le ſeigneur danſe le premier branle avec la *Roſiere*; ce bal champêtre finit au coucher du ſoleil. Le lendemain dans l'après-midi, la *Roſiere* invite chez elle toutes les filles du village, & leur donne une grande collation. Louis XIII ſe trouvant au château de Varenes, près de Salency, dans le tems de la fête de la roſe, le ſeigneur de Salency ſupplia Sa Majeſté de vouloir bien faire célébrer en ſon nom la cérémonie de la roſe. Ce Monarque y conſentit & envoya le marquis de Gordes, ſon premier capitaine des Gardes, qui par ſes ordres ajoûta aux fleurs une bague d'argent & un cordon bleu. C'eſt depuis cette époque que la *Roſiere* reçoit cette bague & qu'elle & ſes compagnes ſont décorées de ce ruban. Cette fête ſi capable d'encourager les mœurs & dont on n'a peut-être point d'exemple nulle part, étoit bien digne d'intereſſer une ame honnête & ſenſible. M. le Pelletier de Morfontaine, nouvel intendant de Soiſſons, qui ſe trouvoit proche Salency au mois de Juin 1766, s'eſt offert, à la prière juridique du bailli, d'être le parrein de la *Roſiere* en l'abſence du ſeigneur. Il ne s'eſt point borné à cette marque extérieur & paſſagère de ſa ſenſibilité, il a doté la *Roſiere* de quarante écus de rente, & y a ajouté une ſomme qui doit être employée aux frais des noces & à l'acquiſition d'une maiſon pour les nouveaux mariés. Après la mort de cette fille, la rente eſt reverſible aux filles *Roſieres*, qui en jouiront ſucceſſivement pendant une année.

FÊTES CÉRÉALES. Un excellent citoyen, qui poſſéde des terres conſidérables dans le comté d'Auſch, y a inſtitué des *fêtes céréales* qui ſe célébreront tous les cinq ans, au tems de la moiſſon. Ce ſeigneur pendant ces fêtes ſera confondu avec ſes vaſſaux, habillé comme eux, & au retour des champs, tous les laboureurs prendront leur repas au château avec lui & ſa famille. Les *céréales* dureront huit jours, & ſe termineront par le mariage de ſix jeunes filles les plus ſages avec ſix jeunes agriculteurs les plus laborieux. Le Seigneur en fera les frais, donnera à chaque nouveau ménage cent écus avec tout les outils du labourage, & les exemptera de toutes redevances pendant les premières années. Une pareille inſtitution rappelle ce qu'étoit l'homme dans le premier âge du monde.

FEUILLADE. *V.* AUBUSSON. De la *Feuillade* ayant été bleſſé à la tête, d'un coup de mouſquet en 1655, au ſiége de Landreci, les chirurgiens qui lui mirent le premier appareil, lui dirent que le coup étoit dangereux, & qu'on voyoit ſa cervelle. Ah! parbleu, dit-il, meſſieurs, prenez en un peu, & l'envoyez dans un linge au cardinal de Mazarin, qui me dit cent fois le jour que je n'en ai point.

FEUQUIERES. En 1688, *Feuquières* part d'Heilbron à la tête de mille chevaux, parcourt un pays très-étendu, bat pluſieurs partis fort conſidérables, paſſe pluſieurs rivières, évite beaucoup de piéges, établit d'énormes contributions; &, après trente-cinq jours de courſe, retourne triomphant au lieu d'où il eſt parti.

Vous avez beaucoup riſqué, lui dit un de ſes amis. *Pas tant qu'on ſe l'eſt imaginé*, répond Feuquières. *On étoit ignorant, comme on l'eſt toujours lorſque la guerre commence. Je ſçavois à qui j'avois à faire; les ennemis étoient épouvantés; ils me croyoient plus fort que je n'étois; & je me conſervois toujours des moyens de retraite.*

Louvois veut ſçavoir les détails d'une expédition qui eſt trouvée admirable. Après que Feuquières a contenté ſa curioſité, il ajoute: *On vous aura ſans doute dit que j'ai beaucoup gagné dans la courſe que j'ai faite. Qu'eſt-ce que cela fait?* répond le miniſtre. *J'en ſuis bien aiſe. A quoi cela monte-t-il? A cent mille francs*, répart Feuquières. *Je voudrois qu'il y en eût davantage*, réplique Louvois. *Quand ces bonnes gens*, continue Feuquières, *avoient compté ſur la table les ſommes auxquelles ils avoient été impoſés, ils mettoient une ſomme à part. C'eſt pour monſieur*, me diſoient-ils; *je l'ai miſe dans ma poche. Vous avez bien fait*, dit le miniſtre. Cette courſe rapporta trois ou quatre millions au roi.

FIDÉLITÉ. Dans les tems de troubles, le préſident de Blancmenil fut empriſonné au Louvre; on l'accuſoit d'avoir une correſpondance ſecrette avec Henri IV. Les juges lui firent ſon procès dans les formes, afin de mettre de leur coté les apparences de la juſtice, & de ne plus effaroucher le peuple par les exécutions précipitées, que l'on regardoit comme des aſſaſſinats; enfin comme Blancmenil alloit être condamné à être pendu, le Duc de Mayenne vint à Paris: ce prince avoit toujours eu pour ce magiſtrat une vénération qu'on ne pouvoit refuſer à ſa vertu, il alla lui-même le tirer de priſon. Le priſonnier ſe jetta à ſes pieds & lui dit: monſeigneur, je vous ai obligation de la vie, mais j'oſe vous demander un plus grand bienfait; c'eſt de me permettre de me retirer auprès d'Henri IV, mon légitime roi: je vous reconnoîtrai toute ma vie pour mon libérateur, mais je ne puis vous ſervir comme mon maître. » Le duc de Mayenne touché de ce diſcours, le releva, l'embraſſa & le renvoya vers ſa majeſté.

Le parlement de Paris fit des remontrances très-fortes contre la bulle scandaleuse de Sixte Quint, de 1585, qui déclaroit Henri IV bâtard & incapable de posséder la couronne. Plusieurs magistrats scellerent de leur sang leur fidelité à leur roi; tels furent le président Brisson, les conseillers d'Archer & Tardif, qui furent pendus à une poutre dans le petit chatelet, par ordre des Seize, le 16 janvier 1589.

M. de Voltaire a célébré leur mort glorieuse par ces vers.

Vos noms sont à jamais conservés dans l'histoire,
Et qui meurt pour son roi, meurt toujours avec gloire.

FILOUX. Un médecin de Dublin, homme d'un certain âge, très en réputation & fort riche, alla un jour recevoir dans un endroit une somme assez considérable en billets de banque & en or; en retournant chez lui avec la somme, il fut arrêté par un homme qui paroissoit hors d'haleine à force de courir, & qui le pria de vouloir bien venir voir sa femme attaquée d'un flux violent; il ajouta que le besoin de secours étoit pressant, & que le docteur seroit content, puisqu'il ne lui promettoit pas moins qu'une guinée pour une seule visite. Le médecin qui étoit fort avare, s'empressa de la gagner: il dit à l'homme de marcher, de lui montrer le chemin & qu'il le suivoit. On le conduisit dans une maison située dans une rue écartée; on le fit monter à un troisième étage, où on l'introduisit dans une chambre dont la porte fut soudain fermée à clé. Alors le conducteur présentant d'une main le bout d'un pistolet au docteur & de l'autre une bourse vuide & ouverte: « voilà ma femme, lui dit-il, elle » eut hier un flux qui l'a réduite à l'état où vous » la voyez; vous êtes un de nos plus habiles » médecins, & je sais que vous êtes, plus que » personne, en état de la guérir; vous venez » sur-tout de tirer d'un endroit le remède nécessaire; dépêchez-vous de l'appliquer, si vous » n'aimez mieux avaler deux pilulles de plomb » qui sont dans cet instrument ». Le docteur fit la grimace, mais obéit. Il avoit quelques billets de banque & cent-vingt-cinq guinées qui étoient en rouleaux; il mit doucement ces dernières dans la bourse & voulut sauver les billets; mais le *filou* les savoit dans sa poche. « Attendez, lui » dit-il, il n'est pas juste que vous ayez fait une » si belle cure pour rien: je vous ai promis une » guinée pour votre visite; je suis homme d'honneur: la voilà; mais je sais que vous avez sur » vous quelques petites recettes très-efficaces » contre le retour du mal que vous venez de » guérir; il faut que vous ayez la bonté de me » les laisser ». Les billets prirent le chemin des » guinées; alors le *filou* cachant son pistolet sous son manteau, reconduisit le médecin en le priant de ne point faire de bruit, le laissa au coin d'une rue, lui défendant de le suivre, & courut brusquement chercher un nouveau logement dans un quartier éloigné.

Un archevêque de Cantorbéry, en allant à sa maison de campagne, s'arrêtoit ordinairement à une petite auberge isolée au milieu d'une forêt, pour faire rafraîchir son équipage; il apperçut, de la fenêtre de cette auberge, un particulier qui se promenoit seul ça & là dans les bois, gesticulant & remuant les lèvres comme un acteur qui répète seul son rôle; il fut curieux de savoir ce que cet homme faisoit; il l'aborde & lie avec lui une conversation que celui-ci interrompoit à chaque instant par de nouveaux gestes & un soliloque presque continu: « A quoi êtes-» vous donc occupé, lui dit l'archevêque. — Je » joue, dit l'autre. — Avec qui? — Avec Dieu ». Il n'en fallut pas davantage pour persuader à l'archevêque qu'il parloit à un fou, & il résolut de s'en amuser quelques instans. « A quel jeu jouez-» vous? — Aux échecs. — Et le jeu est-il inté-» ressé? — Assurément. — Quand vous gagnez » ou que vous perdez, comment faites-vous vos » comptes? — Très-aisément: lorsque je perds » Dieu m'envoye aussi-tôt un pauvre à qui je » donne ma perte; au moment où je vous parle » je suis *mat*, & je dois cinquante guinées ». A ces mots il tire cinquante guinées de sa poche, les donne à l'archevêque & s'enfuit. Le prélat ne savoit que penser d'une aventure aussi singulière. Il continua sa route & distribua aux pauvres les cinquantes guinées. A son retour il trouve son homme au même endroit & l'aborde comme une ancienne connoissance « Eh bien! jouez-vous » toujours, lui dit-il? Comment la chance a-t-elle » tourné depuis notre dernière entrevue? — Tan-» tôt bien, tantôt mal, répondit le joueur; aujour-» d'hui j'ai fait les plus beaux coups du monde; » à l'instant où vous m'avez abordé je gagnois » la cinquième partie. — Et qui vous payera, » dit l'archevêque? — Ce sera vous, dit brus-« quement l'autre en tirant un pistolet de sa poche; » car comme Dieu m'envoye toujours un pauvre » quand je perds, il ne manque jamais de m'en-» voyer un riche quand je gagne ». L'archevêque venoit de recevoir 500 guinées, le joueur le savoit; il fallut les lui donner. Le prélat s'apperçut alors, mais trop tard, que cet homme qu'il avoit cru inspiré n'étoit qu'un voleur.

Un homme vêtu d'un uniforme bleu, galonné en argent, se présenta vers les huit heures du soir à un hôtel garni & se fit donner une chambre; il demanda ensuite un homme de confiance pour aller chercher ses malles au bureau de la diligence; on lui représenta qu'il étoit trop tard, que le bureau seroit fermé, & il remit la commission au lendemain; mais comme il trouva qu'il auroit le temps, avant souper, d'aller faire un tour dans

Paris, il voulut avoir un carosse de remise & se fit conduire dans une de ces maisons consacrées aux plaisirs des libertins; il en sortit peu après avec une femme élégamment mise, qu'il mena chez un horloger sous prétexte de lui faire présent d'une double boëte pour sa montre. La jolie nymphe, accoutumée à être complaisante, laissa sa montre pour qu'on y ajustât cette double boëte, & se rendit, avec l'inconnu, à l'hôtel où il devoit loger. Il commande un souper délicat, & tandis qu'on l'apprête il veut donner à sa facile compagne de nouvelles preuves de sa générosité; il fait venir un bijoutier du voisinage, afin de changer les bracelets & les boucles de la dame, pour des bijoux plus précieux, & il ôte lui-même les ornemens qu'il va remplacer. Le choix étant décidé il ouvre la fenêtre, & crie qu'on lui apporte de l'argent blanc pour deux doubles louis; on tarde à venir: il a l'air de s'impatienter; il descend en paroissant de mauvaise humeur, & quoique le bijoutier veuille lui épargner cette peine. Le marchand & la beauté peu cruelle, attendirent son retour pendant une demi-heure; commençant à s'impatienter, ils descendirent eux-mêmes: l'homme à l'uniforme bleu n'étoit qu'un effronté *filou*, qui avoit pris la fuite, après avoir enlevé adroitement l'argenterie qui étoit sur la table où l'on devoit lui servir le souper. Chemin faisant il passa chez l'horloger pour reprendre la montre qu'il y avoit fait laisser. Ainsi, la courtisane en fut pour sa montre, ses boucles & ses bracelets d'or; le bijoutier, pour plusieurs paires de boucles; le traiteur, pour son souper & son argenterie, & le propriétaire du carosse de remise, pour le loyer de sa voiture.

Mylord Straford fut volé très-adroitement. Il avoit une épée d'un très-grand prix: un *filou* se déguisa en exempt, & ses camarades se travestirent en soldats aux gardes; ils attendirent le lord dans une rue où il devoit passer à pied sur la fin du jour. Le faux exempt l'arrêta, en lui disant, qu'il avoit ordre du roi de le conduire à la bastille; il lui montra un ordre faux parfaitement bien imité; il le fit entrer dans un fiacre, il monta avec lui; la troupe escorta le carosse; quand ils furent près de la bastille, le *filou* demanda l'épée au lord, parce qu'il ne convenoit pas à un prisonnier de la garder; il lui promit de la rendre lui-même à l'hôtel du lord; il descendit après comme s'il eût voulu aller parler au gouverneur de la bastille; il laissa le lord seul dans le fiacre & ne revint plus, ni lui ni ses gens: ce seigneur ne pouvoit pas croire, même long-temps après, qu'on eût voulu le filouter.

Les *filoux* de Londres sont encore plus rusés que les nôtres; témoin l'anecdote que l'on va lire, racontée par un françois, qui y joua un rôle malgré lui. « Je sortois du spectacle, la presse » étoit grande à la porte, & je sentis quelque » chose entre mes jambes qui m'auroit fait tomber » si je n'eusse été soutenu par la foule; j'y portai » la main, & je reconnus que c'étoit un gros » chien. L'on m'avoit prévenu qu'on couroit » risque d'être volé en sortant du théâtre; je » m'étois précautionné contre cet accident, en » tenant ma main sur mon gousset. Tout d'un » coup je sens une main velue qui saisit la mienne, » & l'on m'enlève ma montre. J'eus la présence » d'esprit de retenir cette main, en criant au » voleur; la foule s'écarte, & j'apperçois que » ce chien qui étoit entre mes jambes, étoit celui » qui m'avoit volé: je croyois le tenir, mais je me » sentis serré par derrière avec tant de vio- » lence, que je fus contraint de lâcher mon » voleur; ceux qui m'environnoient, & qui s'é- » toient rangés au bruit que j'avois fait, ayant livré » passage au prétendu chien, se sont resserés » avec tant de promptitude, que je me suis trouvé » sans montre, aussi presse qu'auparavant. Je ne » puis, malgré ma perte, m'empêcher de rire, » lorsque je pense au tour qu'on ma joué: il n'est » pas nouveau; & l'on assure que ces chiens ne » sont autre chose que des enfans, qui, à la fa- » veur de cette mascarade, volent impunément, » parce qu'environnés de ceux qui les mettent en » œuvre, ils sont sûrs de trouver un passage » après avoir fait leur coup. Il faut nécessairement » être volé quand ces messieurs l'ont résolu ».

FILOU ATTRAPÉ. Un gentilhomme dont on vola la bourse au palais, résolut d'attraper le premier *filou* qui travailleroit dans sa poche; il s'y fit mettre un ressort dont le jeu étoit si juste, que dès qu'on mettoit la main dans cette poche, il la resseroit tellement qu'on ne pouvoit plus la dégager. Il retourna au palais le lendemain; dans le temps qu'il faisoit un emplette, il fut joint par un *filou*, qui, dans son opération, fut pris comme un rat au trébuchet. Le gentilhomme s'en étant apperçu ne se tourna point vers lui, mais il se mit à courir; le *filou* étoit obligé de le suivre malgré lui, il le promena par-tout, & le donnoit en spectacle à tout le monde. On étoit fort surpris de voir ces deux inséparables; on croyoit que c'étoit une gageure Le *filou* disoit avec une extrême humilité, Monsieur, ne me perdez pas, je ferai tout ce que vous exigerez de moi, je me soumets à tout. Le gentilhomme après avoir fait long-temps la sourde oreille, lui dit, fais-moi trouver ma bourse qui me fut volée hier, je ne te relâcherai qu'à ce prix. Le *filou* qui n'avoit pas l'argent sur lui, le mena auprès de ses camarades pécunieux à qui il expliqua son infortune; pour délivrer le pauvre prisonnier, il fallut que l'argent volé se rendît: ce fut la rançon du *filou*.

FINANCIER. Salluste définit bien le finan-

cier, *alieni appetens & sui profusus :* avide du bien d'autrui, & prodigue du sien.

Un *financier* qui s'enrichissoit aux dépens du roi, fut exclus des emplois. On a bien tort, dit-il, de me chasser : j'ai fait mes affaires, j'allois faire celles du roi.

FINESSE. Louis XIV ayant permis au comte de Grammont qui avoit été disgracié, de revenir à la cour, lui montroit un jour Versailles : « Grammont, lui dit-il, reconnoissez-vous cet » endroit ? Il y avoit là un *moulin* à vent ». *Sire*, répondit Grammont, *le moulin n'y est plus, mais le vent y est encore.*

Louis XIV faisant la revue de ses gardes-françoises & suisses dans la plaine d'Ouille, un paysan de ce village qui avoit semé des pois sur une pièce de terre qui lui appartenoit, la trouva ce jour-là couverte d'un bataillon de suisses, qui foulèrent sous leurs pieds les pois du paysan ; celui-ci que la curiosité de voir le roi avoit amené sur ce champ, fut bien étonné quand il vit le bouleversement de ses pois ; il imagina une ruse pour avoir un dédommagement de la perte qu'il faisoit, & cette ruse lui réussit. Il se mit à crier à tue-tête : *miracle, miracle !* Qu'avez-vous, bon-homme, lui dit un officier, à crier *miracle ?* Le paysan, sans répondre, continua à crier, *miracle, miracle !* Ce qui étant venu jusqu'aux oreilles du roi, sa majesté fit venir ce paysan, & lui demanda elle-même pourquoi il crioit ainsi *miracle.* C'est, dit-il, sire, que j'avois semé des pois sur cette pièce de terre, (en la montrant au roi) & il y est venu des Suisses. Cette ingénieuse saillie plut si fort au roi Louis XIV, qu'il fit généreusement dédommager le paysan.

La courtisane Phryné se trouvant dans un festin avec plusieurs femmes, & jouant à un jeu dans lequel toutes étoient obligées de faire ce que l'une d'elles faisoit, trempa sa main dans un bassin d'eau fraîche, & s'en frotta le visage par deux fois, ce qui la fit paroître encore plus belle. Les autres qui étoient fardées, l'ayant imitées, perdirent par-là tout leur coloris, & ne parurent que vieilles & ridées.

Le vieux comte de Bedfort, qui fut ensuite créé duc, se trouvant un jour à la cour fut obligé de se retirer chez lui pour des affaires particulières très-pressées, & promit au roi de revenir avant midi. Le temps s'écoula sans qu'il revînt ; le roi le demanda plusieurs fois & parut fâché de sa lenteur. Le comte arriva enfin, au moment que la pendule sonna une heure, & s'apperçevant que le roi étoit en colère, il courut à la pendule & la brisa d'un coup de canne. « Que faites-vous, » lui dit le roi, & que vous a fait cette pendule ? » Ce qu'elle m'a fait, reprit le comte, votre » majesté en est témoin : elle vient de frapper la » première ». Le roi sourit & oublia que le comte s'étoit fait attendre.

FLATERIE. Louis XIV venoit de gagner une bataille. Son fils, M. le duc du Maine, lui dit : « sire, je ne serai jamais qu'un ignorant, si mon » maître me donne congé toutes les fois que vous » gagnez quelque victoire ».

Cambise désirant épouser sa sœur, ce qui étoit défendu par les lois du royaume, voulut avoir l'approbation des gens de loi pour s'autoriser dans sa demande ; il leur demanda, d'un air sévère, s'ils ne trouvoient point de loi qui permît au frère d'épouser sa sœur ? Ces jurisconsultes craignant son indignation, répondirent : que cette loi n'étoit point écrite ; mais qu'ils en trouvoient une autre qui permettoit aux rois de faire ce qu'ils trouveroient bon. Par cette réponse ils détournèrent la colère du roi, sans violer les lois du royaume.

Antipater, roi de Macédoine, vouloit exiger de Phocion, l'un des plus grands hommes de la grèce, quelque chose d'injuste. « Prince, lui dit il » avec une noble hardiesse, vous ne pouvez pas » m'avoir en même-temps pour flatteur & pour » ami ».

Un marchand avoit acheté cent mille écus, la fameuse perle appelée la *pélégrine.* Philippe IV, auquel le marchand fut présenté, lui demanda pourquoi il avoit donné tant d'argent pour une perle. Je songeois, répondit-il, qu'il y avoit dans le monde un roi d'Espagne qui me l'acheteroit. Le monarque, flatté de cette réponse qui témoignoit la grande idée que l'on avoit de lui, fit compter au marchand quatre cens mille livres pour cette perle.

FLÉCHIER (Esprit) né en 1632, mort à Montpellier en 1710.

Le duc de Montausier, homme d'une vertu sévère & gouverneur du grand Dauphin, produisit *Fléchier* à la cour, & ce fut pour l'instruction de ce prince que *Fléchier* composa la vie de Théodose. On a rapporté la connoissance que M. de Montausier fit de l'abbé *Fléchier* à cette circonstance. Ce seigneur qui alloit prendre les eaux, demanda à M. de Caumartin, un homme de lettres qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'abbé *Fléchier*, & ils partirent. Le premier jour, l'abbé *Fléchier* applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montausier ; qui disoit tout bas & d'un air fâché : *Voilà mes flatteurs.* Le lendemain, l'abbé *Fléchier* qui avoit connu le caractère de ce seigneur ne cessa de le contredire. Ce fut alors que M. de

Montausier prit du goût pour lui & se chargea de sa fortune.

Lorsque Louis XIV nomma *Fléchier* à l'évêché de Nismes, il lui dit : « Ne soyez pas » surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite : » j'appréhendois d'être privé du plaisir de vous » entendre, si je vous faisois évêque. »

Ce prélat étoit allé passer quelques jours chez la marquise de Toiras, à une lieue de Nismes. Il la quitta pour aller célébrer les fêtes de la Pentecôte dans sa cathédrale. Il ne faisoit que d'arriver lorsqu'on l'engagea d'aller annoncer à cette dame la perte qu'elle venoit de faire de son mari. Il la trouva au bas de son escalier, & après les complimens d'usage, il lui demanda où elle alloit ? *A la Messe*, répondit la marquise : « Vous » êtes donc chrétienne, madame, répliqua le » prélat ? Eh bien, ajouta-t-il, le marquis de » Toiras a été tué à l'armée : allons prier Dieu » pour le repos de son ame. » Cette manière ferme d'annoncer une mauvaise nouvelle eut l'effet que l'on pouvoit desirer.

Parloit-on au célébre evêque de Nismes, (*Fléchier*) de l'excès de son zèle & de ses charités, le vertueux prélat s'écrioit : » sommes nous » évêques pour rien ? »

FLEURI, (Le cardinal de) mort en 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Voici comme le roi de Prusse peint ce ministre :

L'adresse de l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi de France, fit exiler le duc de Bourbon. Le précepteur devint premier ministre & cardinal. Les premières fonctions de son ministère furent de soulager le peuple d'impôts qui l'accabloient ; il fit autant de bien aux finances du roi, où il mit l'économie, que de mal au militaire, & sur-tout à la marine, qu'il négligea. Souple, timide, rusé, il conserva les vues d'un prêtre dans les fonctions d'un ministre.

FOI. (bonne) » Si la vérité & la *bonne-Foi* » étoient perdues, disoit ordinairement le roi *Jean*, » il faudroit les chercher dans le cœur & dans la » bouche des rois. «

Marius, arrivé d'Afrique, où il avoit essuyé les derniers malheurs, étant venu comme un misérable fugitif, se réfugier auprès du consul *Cinna* qui, accompagné de *Sertorius*, soutenoit la guerre civile en Italie, *Sertorius* conseilla à *Cinna* de ne pas recevoir un homme tel que ce capitaine, qui n'étoit propre qu'à ruiner leurs affaires par ses cruautés & ses volences, & qui voudroit avoir dans l'armée, la principale autorité. *Cinna* lui répondit que ses raisons étoient très-bonnes ; mais qu'il avoit honte de rejetter *Marius*, après l'avoir appelé lui-même, & l'avoir sollicité de venir dans son armée. *Sertorius*, l'interrompant alors, lui fit cette admirable réponse : » Je croyois que *Marius* étoit venu de son propre mouvement en Italie ; c'est pourquoi dans le conseil que je vous donnois, je n'avois égard qu'à ce qui me paroissoit utile. Mais, puisque c'est vous-même qui l'avez fait venir, il ne vous est pas même permis de délibérer. Le seul parti qui vous reste, c'est de le recevoir : *la bonne-foi ne souffre ni raisonnement, ni incertitude.* «

M. *de Turenne*, passant une nuit sur les remparts de Paris, tomba entre les mains d'une troupe de voleurs qui arrêtèrent son carosse. Sur la promesse qu'il leur fit de cent louis d'or, pour conserver une bague d'une prix beaucoup moindre, ils la lui laissèrent ; & l'un d'eux osa bien aller, le lendemain, chez lui, au milieu d'une grande compagnie, lui demander à l'oreille l'exécution de sa parole. Le vicomte fit donner l'argent, &, avant de raconter l'aventure, laissa le temps au voleur de s'éloigner, en ajoutant qu'il falloit être inviolable dans ses promesses, & qu'un honnête homme ne devoit jamais manquer à sa parole, quoique donnée à des fripons même.

S. *Louis*, prisonnier des sarrasins, étoit convenu avec ces infidèles de leur payer deux cens mille livres pour sa rançon. Philippe *de Montfort* fut chargé de compter cette somme aux vainqueurs. Mais il eut l'adresse de les tromper, en leur retenant dix-mille livres ; &, charmé d'une fourberie qui pouvoit être fort avantageuse dans l'état de disette où se trouvoit l'armée, il vint en instruire le roi. Le religieux monarque, pénétré d'indignation aux paroles du comte, lui fit une juste & sévère réprimande de cette action qu'il appeloit *perfidie*, & lui commanda de la réparer à l'instant. » Non, dit-il, malgré le danger où sont exposés mes jours à toute heure, je ne partirai point que les deux cens mille livres ne soient payées. Quel triomphe seroit-ce pour les infidèles, de voir un roi chrétien perfide & parjure ! «

Le P. *de Laurière*, Franciscain Portugais, ayant été pris par les Indiens, avec plusieurs officiers, demanda qu'on le laissât partir, pour aller traiter lui-même de l'échange des prisonniers. Le roi de Cambaye paroissoit inquiet du retour : le religieux détacha son cordon, & le lui mit en main, comme le gage le plus assuré de sa foi. Sur cette unique assurance, on le laissa partir. Sa négociation fut infructueuse ; & il revint dans les fers. Le roi fut si frappé de cette fidélité, & il conçut une si haute opinion d'un peuple qui produisoit des hommes capables de cet acte de vertu, qu'il renvoya tous les prisonniers sans rançon.

En 1763, un Anglois, nommé *Guillaume Orrebow*, fut condamné à mort avec quinze autres coupables. La veille du jour de l'exécution, il eut envie de voir sa femme, & de lui faire ses adieux. Il avoit de l'argent : il fit venir du vin, & invita le geolier à boire avec lui. Quand il l'eut à demi enivré, il lui expliqua ses desirs; lui demanda la permission de sortir pendant deux heures, s'engageant à revenir aussitôt, par les sermens les plus forts. Le geolier, échauffé par le vin, incapable de réfléchir, pénétré de reconnoissance pour celui qui l'avoit si bien régalé, osa compter sur sa parole. Les portes furent ouvertes. *Orrebow* vole chez son épouse, qui fut très-surprise de le voir, & qui ne manqua pas de l'exhorter à profiter de la circonstance. *Orrebow* rappelle sa parole, & atteste la sainteté du serment. Tout ce qu'il se permet, c'est de passer la nuit avec elle. Le geolier ayant par le sommeil dissipé les illusions bacchiques, ne voyant pas revenir son prisonnier, étoit dans une inquiétude mortelle. L'heure de l'exécution approche. Les chariots sont arrivés. Il devoit y avoir seize criminels : on n'en trouve plus que quinze. On le demande au geolier, qui raconte sa triste aventure. On se moque de sa confiance. L'affaire étant de conséquence, on le fait monter dans le chariot à la place du coupable; & l'on part pour Tyburn. *Orrebow* s'étoit oublié dans les bras de sa femme. Il dormoit profondément. Il se réveille enfin, s'informe de l'heure. Apprenant qu'il est tard, il se hâte de s'habiller, court à la prison. On étoit déja parti. Il prend le chemin de Tyburn, rencontre enfin les chariots; s'approche, hors d'haleine, de celui où est le geolier : » Descendez lui dit-il; vous avez tenu ma place assez long-tems : je viens la reprendre. Si l'on ne s'étoit pas tant pressé de partir, vous n'auriez pas eu la peine de venir jusqu'ici; & moi je ne me serois pas tant fatigué en courant pour vous rejoindre. « Il monte en disant ces mots; s'assied, reprend haleine, remercie encore le géolier, & se plaint amèrement de ce qu'on l'a cru capable de manquer à sa parole. Quel que fût son crime, une bonne foi si héroïque sollicitoit puissamment sa grace; & je souffre de ne pouvoir dire si elle lui fut accordée.

Auguste ayant fait publier à son de trompe, qu'il donneroit vingt-cinq mille écus à celui qui prendroit Crocotas, chef des voleurs en Espagne : & lui-même se présentant à l'empereur, & lui demandant la somme promise, il la lui fit payer, & lui donna de plus sa grace, afin qu'on ne pensât point qu'il lui voulût ôter la vie pour le frustrer du salaire promis, & que la foi & sûreté publique fût gardée à celui qui venoit en justice.

FOLIE. De toutes les définitions de la *folie*, celle de M. Bailli ne paroît pas la moins juste. La *folie*, dit-il, n'est autre chose que la tyrannie des objets sur l'imagination.

Hypocrate prescrit le sang d'ânon pour la *folie*, & le manuel des dames prétend qu'on guérit la *folie* en prenant la galle. « Voilà de plaisantes » recettes, disoit M. de Voltaire, elles paroissent inventées par les malades ».

Une dame ayant rêvé qu'elle gagnoit un *terne* à la loterie de France, fit part de ce songe à une de ses amies, qui lui conseilla de mettre à la loterie & de prendre un *terne*, attendu, lui dit-elle, qu'en dormant elle venoit peut-être d'avoir une inspiration du ciel. Mais l'embarras étoit de choisir des numéros. Tandis qu'elles flottoient dans l'incertitude, une autre dame survint, qui fut d'avis qu'il falloit aller consulter un des habitans des petites maisons, c'est-à-dire, un fou, ces sortes de gens lui paroissant infaillibles dans leurs prédictions. La rêveuse crut devoir suivre ce singulier conseil, & conta le motif qui l'emenoit au premier fou qu'elle rencontra. Cet homme, après l'avoir attentivement écoutée, lui demande du papier & un crayon, réfléchit un instant, écrit quelques chiffres sur un morceau de papier, le roule & l'avale, & dit ensuite gravement à la dame : « Si vous voulez revenir demain, » vos numéros seront sortis ».

FONTAINE. (Jean de la) Poëte françois, né à Château-Thiéry en 1621, mort à Paris en 1695, âgé de 74 ans.

Ses fables où respirent le naturel, l'élégance & les graces, sont entre les mains de tout le monde; moins original dans ses contes, il a su cependant y faire passer une piquante naïveté & tout l'enjouement naturel aux françois. Ses autres écrits, fruits de son inconstance & de sa légèreté, ont été recueillis en 1758, en 4 vol. in-12. Il avoit été reçu de l'académie françoise en 1684.

La Fontaine vécut dans une sorte d'apathie & dans une indifférence décidée pour tout ce qui fait l'objet de la cupidité des hommes. Ce système de conduite auroit fait honneur à sa philosophie, si la réflexion l'avoit formé; mais c'étoit en lui un présent de la nature. Il étoit né doux, facile, sans fiel, incapable de haîne, & exempt des passions qui tyrannisent l'ame. Heureuse la société, si elle n'étoit composée que d'hommes tels que lui! on n'y verroit ni troubles, ni divisions. Il est vrai qu'il n'y apportoit aucun agrément. Ceux qui le voyoient sans le connoître, n'avoient d'autre idée de lui que celle d'un homme assez mal propre & fort ennuyeux. En effet, il parloit peu, & à moins que l'on ne traitât quelque matière qui fût de son goût, il demeuroit dans un silence stupide que l'on auroit pris pour un indice d'imbécillité.

S'il vouloit rapporter une hiſtoriette, il la rapportoit mal, & cet auteur qui a écrit des contes ſi naïfs, ſi enjoués, n'intéreſſoit perſonne lorſqu'il racontoit quelque choſe. Il y a d'autres exemples qui prouvent qu'avec beaucoup d'eſprit & de talens on peut n'avoir pas celui de la converſation.

Un fermier général l'avoit invité chez lui à dîner, dans la perſuaſion qu'un auteur dont tout le monde admiroit les contes, ne pouvoit manquer de faire les amuſemens de la ſociété. *La Fontaine* mangea, ne parla point, & ſe leva de fort bonne heure, ſous prérexte de ſe rendre à l'académie. On lui repréſenta qu'il n'étoit pas encore temps: *je le ſais bien*, répondit-il, *auſſi je prendrai le plus long.*

Quoique toutes ſortes de liens fuſſent contraires au goût de *la Fontaine*, il ſe laiſſa cependant marier; mais il ne s'y détermina que par complaiſance pour ſes parens. On lui fit épouſer Marie Héricard, fille d'un lieutenant général de la Ferté-Milon. Cette femme avoit de l'eſprit & de la beauté; mais ſon humeur difficile avoit éloigné d'elle ſon mari, qui étoit venu à Paris vivre à ſa fantaiſie. Il l'avoit peut-être totalement oubliée lorſqu'on lui perſuada d'aller dans ſa province pour voir ſa femme & ſe reconcilier avec elle. Il part en conſéquence de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui & demande ſon épouſe. Le domeſtique qui ne le connoiſſoit pas, répond que madame eſt au ſalut. *La Fontaine* va tout de ſuite chez un ami, qui lui donne à ſouper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique eſt prête de retourner à Paris, la Fontaine s'y met & ne ſonge plus à ſa femme. Quand ſes amis de Paris le virent arriver, ils lui demandèrent des nouvelles de ſon raccommodement. *J'ai été pour voir ma femme*, leur dit-il, *mais je ne l'ai pas trouvée; elle étoit au ſalut.*

Jamais homme ne fut ſi facile à croire ce qu'on lui diſoit: témoin ſon aventure avec un capitaine de dragons nommé *Poignan*. Cet officier ſe plaiſoit dans la maiſon de *la Fontaine*, & ſur-tout avec ſa femme dont la ſociété étoit pleine d'agrémens. Poignan n'étoit ni d'âge, ni d'humeur, ni de figure à troubler le repos d'un mari. Cependant on en fit de mauvais rapports à *la Fontaine*, & on lui dit qu'il étoit déshonoré s'il ne ſe battoit avec ce capitaine. Frappé de cette idée, il part dès le grand matin, arrive chez ſon homme, l'éveille, lui dit de s'habiller & de le ſuivre. Poignan qui ne ſavoit ce que tout cela ſignifioit, ſort avec lui. Ils arrivent dans un endroit écarté, hors de la ville: *je veux me battre avec toi, on me l'a conſeillé*, lui dit *la Fontaine*; & après lui en avoir expliqué le ſujet en peu de mots, il tire ſon épée ſans attendre la réponſe de Poignan, qui de ſon côté ſe met en garde. Le combat ne fut pas long. Poignan lui fit ſauter du premier coup l'épée de la main. *La Fontaine* fut ſatisfait. Poignan le reconduiſit chez lui, où ils achevèrent, en déjeunant, de s'entendre & de ſe reconcilier.

La Fontaine eut un fils qu'il garda fort peu de temps auprès de lui. Il le mit à l'âge de quatorze ans entre les mains de M. de Harlay, depuis premier préſident, & lui recommanda ſon éducation & ſa fortune. On a rapporté que *la Fontaine* ſe rendit un jour dans une maiſon où devoit venir ce fils, qu'il n'avoit pas vu depuis long-temps. Il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'eſprit & du goût. Quand on lui eut dit que c'étoit ſon fils, il répondit tranquillement: *Ah! j'en ſuis bien aiſe.*

Une autre anecdote au ſujet de *la Fontaine*, pourra encore ſervir à prouver que tout homme qui ſe conſacre par goût à l'étude, vit en quelque ſorte iſolé au milieu du monde. De-là ces réponſes naïves & inattendues qui, ſi ſouvent, fourniſſent aux gens médiocres des prétextes de ridiculiſer le génie. La Fontaine avoit reçu un billet pour ſe trouver aux obſèques d'une perſonne de ſa connoiſſance. Quelques temps après, il arriva pour dîner chez cette même perſonne; le portier lui dit que ſon maître étoit mort depuis huit jours: *Ah*, répondit-il, *je ne croyois pas qu'il y eût ſi long-temps.*

Rabelais, que Deſpréaux appeloit *la raiſon habillée en maſque*, fut toujours l'idole de *la Fontaine*. C'étoit le ſeul auteur qu'il admiroit ſans réſerve. Il étoit un jour chez Deſpréaux avec Racine, Boileau le docteur, & pluſieurs autres perſonnes d'un mérite diſtingué. On y parla beaucoup de Saint Auguſtin & de ſes ouvrages. *La Fontaine* ne prenoit aucune part à la converſation, & gardoit le ſilence le plus morne & le plus ſtupide en apparence. Enfin il ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & demanda d'un grand ſérieux à l'abbé Boileau, s'il croyoit que Saint Auguſtin eût plus d'eſprit que ce Rabelais ſi naïf & ſi amuſant? Le docteur l'ayant regardé depuis les pieds juſqu'à la tête, lui dit pour toute réponſe: *Prenez garde, M. de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers;* ce qui étoit vrai.

M. Racine le mena dans la ſemaine ſainte à ténèbres, & s'appercevant que l'office lui paroiſſoit long, il lui donna pour l'occuper un volume de la bible qui contenoit les petits prophètes. Il lut la prière des juifs dans Baruch, & ne pouvant ſe laſſer de l'admirer, il diſoit à Racine: « c'étoit un » beau génie que Baruch: qui étoit-il? » Le lendemain & pluſieurs jours ſuivans, lorſqu'il rencontroit dans la rue quelque perſonne de ſa con-

noiſſance, après les complimens ordinaires il élevoit ſa voix pour dire: « avez-vous lu Baruch ? » c'étoit un beau génie ». *Mémoires ſur Jean Racine.*

L'auteur de ces mémoires, M. Racine le fils, dit encore que *la Fontaine*, après avoir mangé ſon bien, conſerva toujours ſon caractère de déſintéreſſement. Il entroit à l'académie françoiſe, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, ſuivant l'uſage, avoir part aux jettons de cette ſéance. Les académiciens qui l'aimoient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit, en ſa faveur, faire une exception à la règle. « Non meſſieurs, » leur dit il, cela ne ſeroit pas juſte; je ſuis venu » trop tard, c'eſt ma faute ». Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant un académicien extrêmement riche, & qui, logé au Louvre, n'avoit que la peine de deſcendre de ſon appartement pour venir à l'académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vu qu'il arrivoit trop tard, avoit refermé la porte & étoit remonté chez lui.

La Fontaine préféroit les fables des anciens aux ſiennes; ce qui faiſoit dire à M. de Fontenelle: *la Fontaine eſt aſſez bête pour croire que les anciens ont plus d'eſprit que lui.* Mot plaiſant, dit M. de la Mote, mais ſolide, & qui exprime finement le caractère d'un génie ſupérieur qui ſe méconnoît, faute de ſe regarder avec aſſez d'attention. En liſant les fables de cet auteur, on y remarque un génie ſi facile, que l'on diroit qu'elles ſont tombées de ſa plume; c'eſt ce qui le faiſoit appeler un *Fablier* par Madame de la Sabliere, comme on appelle *Pommier* l'arbre qui porte les pommes. Cette femme d'eſprit qui le logeoit, dit un jour, après avoir congédié ſes domeſtiques: « je n'ai gardé avec » moi que mes trois animaux, mon chien, mon » chat & mon *la Fontaine* ».

Racine & Deſpréaux l'appelloient le *bon homme*, quoiqu'ils connuſſent d'ailleurs tout ce qu'il valoit. Dans un ſouper chez Molière, où ſe trouva auſſi Deſcoteaux, célèbre joueur de flûte, le bon-homme parut plus rêveur qu'à l'ordinaire. Deſpréaux & Racine tentèrent envain de le réveiller par des traits vifs & piquans. Ils pouſsèrent même la raillerie ſi loin, que Molière trouva que c'étoit paſſer les bornes. Au ſortir de table, il tira à part Deſcoteaux dans l'embraſure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur: « Nos beaux » eſprits, dit-il, ont beau ſe trémouſſer, ils » n'effaceront pas le bon-homme ».

Ce poëte vécut dans une prodigieuſe indolence ſur la religion comme ſur tout le reſte; mais étant tombé malade, il ſe mit à lire le nouveau teſtament. Charmé de cette lecture, il dit au père Poujet, oratorien, ſon directeur: « Je vous » aſſure que le nouveau teſtament eſt un fort bon » livre; oui, par ma foi, c'eſt un fort bon livre; » mais il y a un article ſur lequel je ne me ſuis » pas rendu; c'eſt celui de l'éternité des peines; » je ne comprends pas comment cette éternité » peut s'accorder avec la bonté de Dieu ».

Quelque tems auparavant, un de ſes amis qui avoit ſans doute ſa converſation fort à cœur, lui avoit prêté ſon *ſaint Paul*. *La Fontaine* le lut avec avidité; mais bleſſé de la dureté apparente des écrits de l'apôtre, il ferma le livre, le rapporta à ſon ami, & lui dit: *Je vous rends votre livre; ce ſaint Paul-là n'eſt pas mon homme.*

Un de ſes confeſſeurs le voyant attaqué d'une maladie dangereuſe, l'exhortoit à réparer du moins le ſcandale de ſa vie par des aumônes. « Je n'en » puis faire, répondit le poëte, je n'ai rien; » mais on fait une édition de mes contes, & le » libraire m'en doit faire préſent de cent exem- » plaires: je vous les donne; vous les ferez » vendre pour les pauvres ». Dom Jerôme, qui a rapporté cette anecdote, a aſſuré que le confeſſeur, preſque auſſi ſimple que le pénitent, étoit venu le conſulter pour ſavoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

Encore un trait qui prouve la ſimplicité de mœurs de cet homme illuſtre, & l'idée qu'avoient de ſa perſonne ceux qui le ſervoient. La garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zèle on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Poujet: *Eh! ne le tourmentez pas tant; il eſt plus bête que méchant. Dieu n'aura jamais*, dit-elle une autre fois, *le courage de le damner.*

Malgré l'apparente *apathie* de *La Fontaine*, quand on le faiſoit ſortir de ſes rêveries, & qu'on pouvoit l'intéreſſer à la converſation, il montroit autant de chaleur & d'eſprit que ceux qui, d'ordinaire, en faiſoient l'objet de leurs railleries; & il y avoit un moment du repas où Boileau crioit: Gare *La Fontaine*.—On a beau faire, diſoit ſouvent Moliere, il ira plus loin qu'eux.

La Fontaine s'eſt peint d'après nature dans ſon épitaphe:

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant ſon fonds avec ſon revenu,
Croyant tréſor choſe peu néceſſaire.
Quant à ſon temps, bien le ſut diſpenſer.
Deux parts en fit dont il fouloit paſſer,
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Après ſa mort, ſa femme ayant été inquiétée pour le payement de quelques charges publiques, M. d'Armenonville, alors intendant de Soiſſons, écrivit à ſon ſubdélégué, que la famille de *la Fontaine* devoit être exempte à l'avenir de toute taxe

taxe & de toute impoſition : tous les intendans de Soiſſons ſe ſont fait depuis un honneur de faire confirmer cette grace.

FONTANA (Lavinia), née à Bologne l'an 1552, morte en 1602.

Les talens de cette femme célèbre dans la peinture la rendoient ſi recommandable, que Grégoire XIII, lorſqu'elle alloit lui rendre viſite, la recevoit avec de grandes marques d'honneur, & faiſoit mettre ſes gardes ſous les armes.

FONTENELLE (Bernard le Bovier de), né à Rouen le 11 février 1657, mort à Paris le 9 janvier 1757, à cent ans moins un mois & deux jours.

Madame la marquiſe de Lambert, qui a long-temps vécu dans la ſociété de M. de *Fontenelle*, a tracé d'après nature le portrait de ſon illuſtre ami. « Je n'entreprendrai point, dit cette dame à la perſonne à laquelle elle écrivoit, de peindre M. de *Fontenelle* : je connois ma portée & l'étendue de mes lumières ; je vous dirai ſeulement comme il s'eſt montré à moi. Vous connoiſſez ſa figure ; il l'a aimable. Perſonne ne donne une ſi haute idée de ſon caractère ; eſprit profond & lumineux, il voit où les autres ne voyent plus ; eſprit original, il s'eſt fait une route toute nouvelle, ayant ſecoué le joug de l'autorité ; enfin un de ces hommes deſtinés à donner le ton à leur ſiècle. A tant de qualités ſolides, il joint les agréables ; eſprit maniéré, ſi j'oſe haſarder ce terme, qui penſe finement, qui ſent avec délicateſſe, qui a un goût juſte & ſûr, une imagination vive & légère, remplie d'idées riantes ; elle pare ſon eſprit & lui donne un tour ; il en a les agrémens ſans en avoir les illuſions ; il l'a ſage & châtiée ; il met les choſes à leur juſte valeur ; l'opinion ni l'erreur ne prennent point ſur lui ; c'eſt un eſprit ſain, rien ne l'étonne ni ne l'altère ; dépouillé d'ambition, plein de modération, un favori de la raiſon, un philoſophe fait des mains de la nature ; car il eſt né ce que les autres deviennent. Je lui crois le cœur auſſi ſain que l'eſprit ; jamais il n'eſt agité de ſentimens violens, de fièvre ardente ; ſes mœurs ſont pures, ſes jours ſont égaux & coulent dans l'innocence ; il eſt plein de probité & de droiture ; il eſt ſûr & ſecret ; on jouit avec lui du plaiſir de la confiance, & la confiance eſt la fille de l'eſtime ; il a les agrémens du cœur ſans en avoir les beſoins ; nul ſentiment ne lui eſt néceſſaire. Les amis tendres & ſenſibles ſentent ces beſoins du cœur plus qu'on ne ſent les autres néceſſités de la vie. Pour lui, il eſt libre & dégagé ; auſſi ne s'unit-on qu'à ſon eſprit, & on échappe à ſon cœur. Il peut avoir pour les femmes un ſentiment mach'nal, la beauté faiſant ſur lui une aſſez grande impreſſion ; mais il eſt incapable de ſentimens vifs & profonds. Il a un comique dans l'eſprit qui paſſe juſqu'à ſon cœur, qui fait ſentir que l'amour n'eſt pour lui ni ſérieux, ni reſpecté. Il ne demande aux femmes que le mérite de la figure ; dès que vous plaiſez à ſes yeux, cela lui ſuffit, & tout autre mérite eſt perdu. Il ſait faire un bon uſage de ſon loiſir & de ſes talens. Comme il a de tous les eſprits, il écrit ſur tous les ſujets ; mais la plus grande partie de ce qu'il fait doit être l'objet de nos admirations & non pas de nos connoiſſances. Il fait des vers en homme d'eſprit & non pas en poëte. Il y a pourtant des morceaux de lui qui pourroient être avoués des meilleurs maîtres. Des grands ſujets, il paſſe aux bagatelles avec un badinage noble & léger. Il ſemble que les graces vives & riantes l'attendent à la porte de ſon cabinet pour le conduire dans le monde, & le montrer ſous une autre forme ; ſa converſation eſt amuſante & aimable. Il a une manière de s'énoncer ſimple & noble, des termes propres ſans être recherchés ; il a le talent de la parole, & les lèvres de la perſuaſion. Il montre auſſi de la retenue ; mais de la retenue, on en fait aiſément du dédain ; il donne l'impreſſion d'un eſprit dégoûté par délicateſſe. Peu bleſſé des injures qu'on peut lui faire, la connoiſſance de lui-même le raſſure, & ſa propre eſtime lui ſuffit. Je ſuis de ſes amies depuis long-temps ; je n'ai jamais connu perſonne d'un caractère ſi aiſé. Comme l'imagination ne le gouverne point, il n'a pas la chaleur des amitiés naiſſantes, auſſi n'en a-t-il pas le danger. Il connoît parfaitement les caractères ; il vous donne le degré d'eſtime que vous méritez ; il ne vous élève pas plus qu'il ne faut ; il vous met à votre place, mais auſſi il ne vous en fait pas deſcendre ».

Sorti de Rouen avec ſes ſeuls talens & ſes ouvrages, M. de *Fontenelle* leur devoit toute ſa fortune, qui montoit à vingt-un mille livres de rente, & quatre-vingt mille livres d'argent comptant, une aſſez grande maiſon meublée, & une bibliothèque.

La définition ſi heureuſe de l'eſprit, *raiſon aſſaiſonnée, raiſon ingénieuſe*, ſemble, dit un auteur moderne, avoir été faite d'après l'eſprit de M. de *Fontenelle*.

M. de *Fontenelle* s'étoit apperçu de bonne heure que l'ignorant même pouvoit recevoir les ſemences de toutes les vérités ; mais que pour cet effet, il falloit y préparer ſon eſprit, & qu'une idée nouvelle étoit un coin qu'on ne pouvoit faire entrer par le gros bout.

Quelqu'un le louant un jour de la netteté de

ſes idées & de la clarté de ſon ſtyle dans ſes ouvrages les plus profonds & les plus abſtraits, il répondit : *J'ai toujours tâché de m'entendre.*

Ce philoſophe avouoit quelquefois que s'il tenoit toutes les vérités dans ſa main, il ſe garderoit bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes. On ſait que la découverte d'une ſeule fit traîner Galilée dans les priſons de l'inquiſition.

Quelqu'un lui demandoit par quel moyen il s'étoit fait tant d'amis & pas un ennemi ; par ces deux axiomes, répondit-il : *Tout eſt poſſible, & tout le monde a raiſon.*

Parmi les éloges que chacun s'empreſſoit de donner à cet illuſtre académicien, aucun ſans doute ne devoit plus le flatter que la queſtion de ce ſuédois, qui, arrivant à Paris, demanda aux gens de la barrière la demeure de M. de *Fontenelle*. Ces commis ne la lui purent enſeigner : » Quoi, dit-il, vous autres françois, vous » ignorez la demeure d'un de vos plus illuſ» tres citoyens ? vous n'êtes pas dignes d'un tel » homme ».

M. *de Fontenelle* avoit prêté ſa plume à pluſieurs perſonnes en place ; mais ce n'eſt que dans les derniers tems de ſa vie qu'il nomma quelques-uns de ceux pour leſquels il avoit travaillé, & qui ne vivoient plus. Il ne parloit même de ces ouvrages de *commande*, que pour dire quelque fait ſingulier, ou quelque trait plaiſant dont ils avoient été l'occaſion. Il ne ſe vantoit pas ; il contoit, & contoit très-bien, ſur-tout en très-peu de mots : il jouoit même ſes contes. En voici un qu'il faiſoit très-plaiſamment, ajoute l'auteur des *mémoires* ſur cet homme illuſtre, & ſon digne ami. M. *de Fontenelle* avoit compoſé un diſcours pour un jeune magiſtrat. Il en connoiſſoit fort le père, & alloit dîner quelquefois chez lui. Le fils, bien ſûr du ſecret, s'étoit donné à ſon père pour auteur de la pièce, & lui en avoit laiſſé copie. Un jour, mais long-temps après, le magiſtrat père, qui avoit donné à dîner à M. *de Fontenelle*, lui dit qu'il vouloit lui lire une bagatelle de ſon fils, qui ſûrement lui feroit plaiſir. M. *de Fontenelle* avoit totalement oublié qu'il eût fait ce diſcours ; mais il ſe le rappela dès les premières lignes, &, par une ſorte de pudeur, il ne donna à la pièce que peu de louanges & très-foibles, & d'un ton & d'un ris qui les affoibliſſoient encore. La tendreſſe ou la vanité paternelle en furent piquées, & la lecture ne fut point achevée. « Je vois bien, dit le magiſtrat, que » cela n'eſt pas de votre goût. C'eſt un ſtyle aiſé, » naturel, pas trop correct peut-être, un ſtyle » d'homme du monde, mais à vous autres meſ» ſieurs de l'académie, il faut de la grammaire » & des phraſes, &c. »

Lors de la diſpute littéraire qui s'éleva ſur le parallele des anciens & des modernes, ceux qui ſoutenoient avec Perrault que ces derniers l'emportoient de beaucoup ſur les anciens, publioient par-tout en leur faveur le ſuffrage de M. de *Fontenelle*. Cet académicien cependant ne fut jamais un partiſan auſſi zélé de Perrault que certaines gens vouloient le perſuader. Il n'a jamais été auſſi loin que lui. C'eſt ce qui faiſoit dire à l'abbé Bignon, que *Fontenelle étoit le patriarche d'une ſecte dont il n'étoit pas.*

On a rapporté dans les mémoires de cet homme illuſtre pluſieurs anecdotes qui peuvent ſervir à peindre ſon caractère ; nous citerons celle-ci. Il vivoit avec feu M. d'Aube, ſon neveu à la mode de Bretagne, maître des requêtes. Ce neveu étoit haut, dur, colère, contrediſant, pédant ; bon homme néanmoins, officieux même & généreux. Auſſi M. de *Fontenelle* diſoit-il de lui, que s'il étoit difficile à *commercer*, il étoit facile à vivre. M. de *Fontenelle* étant un ſoir auprès de ſon feu, une étincelle vole ſur ſa robe de chambre. Plongé dans la méditation, ou peut-être déjà endormi, il ne s'en apperçoit point ; il va ſe coucher, & de bonne heure. Au milieu de la nuit, il eſt réveillé par la fumée ; le feu avoit pris à la robe de chambre & de-là à la garde-robe. M. de *Fontenelle* ſonne & ſe lève ; tout le monde eſt bientôt ſur pied, & M. d'Aube avant les autres. Le neveu gronde beaucoup l'oncle, donne de bons ordres, & le feu eſt éteint ; mais la colere de l'impétueux magiſtrat n'eſt pas calmée. Il recommence à gronder, cite le proverbe de la légère étincelle qui a ſouvent cauſé un grand incendie ; demande à M. de *Fontenelle* pourquoi il n'a pas ſecoué ſa robe, &c. *Je vous promets*, repliqua enfin le paiſible philoſophe, *que ſi je mets encore le feu à la maiſon, ce ſera autrement.* On fut ſe recoucher. M. de *Fontenelle* & quelques domeſtiques ſe rendormirent, & le lendemain matin M. d'Aube le gronda encore de s'être rendormi.

Dans un âge, diſoit ce philoſophe, où j'étois le plus amoureux, ma maîtreſſe me quitte & prend un autre amant. Je l'apprends, je ſuis furieux : je vais chez elle, je l'accable de reproches ; elle m'écoute & me dit en riant : « *Fontenelle*, lorſ» que je vous pris, c'étoit ſans contredit le plaiſir » que je cherchois ; j'en trouve plus avec un autre. » Eſt-ce au moindre plaiſir que je dois donner la » préférence ? Soyez juſte & répondez-moi ». *Ma foi*, dit *Fontenelle, vous avez raiſon, & ſi je ne ſuis plus votre amant, je veux du moins reſter votre ami.*

Madame Tencin que ce philoſophe voyoit ſouvent, lui dit un jour, en lui mettant la main ſur la poitrine : *ce n'eſt pas un cœur que vous avez là, c'eſt de la cervelle comme dans la tête.* M. de *Fon-*

tenelle reçut très-bien cette petite plaisanterie, & ne fit qu'en rire.

Le sentiment de l'amitié qui est plus doux, plus tranquille que celui qui naît de l'amour, convenoit mieux à M. de *Fontenelle*. Cet homme illustre eut des amis, entr'autres M. Brunel, un de ses camarades de collège. Cet ami qui étoit à Rouen, se trouvant dans le besoin, écrivit à M. de *Fontenelle* qui étoit à Paris: *vous avez mille écus, envoyez-les moi.* M. de *Fontenelle* lui répondit: « lorsque j'ai reçu votre lettre, j'allois placer mes » mille écus, & je ne retrouverois pas une aussi » bonne occasion; voyez donc ». Toute la replique de M. Brunel fut, *envoyez-moi vos mille écus.* M. de *Fontenelle* les lui envoya, & lui fut un gré infini de son style laconique.

Un des points de sa morale étoit qu'il falloit se refuser le superflu, pour procurer aux autres le nécessaire. Il a souvent répondu à ceux qui le louoient d'une bonne action, *cela se doit.*

Le duc d'Orléans avoit accordé un logement dans son palais à M. de *Fontenelle*. Depuis la régence, il voyoit beaucoup moins son altesse royale, & cela par discrétion. Cependant étant allé un jour à son audience, le prince lui dit: « quand » je vous ai logé chez moi, je comptois vous » voir quelquefois ». *Je le comptois bien aussi*, répondit M. de *Fontenelle*, *mais vous avez fait une si grande fortune!*

Dans le fort des mouvemens du système tombant (c'étoit l'expression de M. de *Fontenelle*), je fus, disoit-il, à l'audience de M. le Régent. Je n'osois m'approcher de lui; il m'apperçut & vint à moi. ... *Eh bien, Fontenelle, qu'y a-t-il?*... « Monseigneur, je n'ai qu'un mot à vous deman- » der. Je vous conjure de calmer mon inquié- » tude. Espérez-vous vous tirer de-là » ?.... *Oui, mon pauvre Fontenelle, je m'en tirerai*....

M. de *Fontenelle* possédoit ce talent si rare dans la conversation, de savoir bien écouter. Les beaux parleurs, soit gens d'esprit & à pensées, soit d'imagination & à saillies, se plaisoient encore beaucoup dans sa compagnie, parce que non-seulement ils parloient tant qu'ils vouloient, mais aussi parce qu'ils ne perdoient rien avec lui. Un jour Madame d'Argenton, mère de feu M. le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, soupant en grande compagnie chez M. le duc d'Orléans régent, & ayant dit quelques chose de très-fin qui ne fut point senti, s'écria: *Ah! Fontenelle, où es-tu?* Elle faisoit allusion au mot si connu: *où étois-tu, Crillon?*

L'abbé Regnier, secrétaire de l'académie, faisoit un jour dans son chapeau la cueillette d'une pistole que chaque membre devoit fournir; ne s'étant point apperçu qu'un des quarante qui étoi fort avare (le président Roze-) eût mis dans le chapeau, il le lui présenta une seconde fois; celui-ci assura qu'il avoit donné, comme on le pense bien. « Je le crois, dit l'abbé Regnier, mais je » ne l'ai pas vu ». *Et moi*, ajouta M. de *Fontenelle* qui étoit à côté, *je l'ai vu, mais je ne le crois pas.*

Une servante de M. de *Fontenelle* éclairoit un académicien de Marseille, qui sortoit de chez son maître. Comme elle le faisoit mal, le provençal lui dit: *faites-moi lumière, je ne m'y vois pas dans les escaliers.* Cette servante ne comprenant rien à ce jargon n'éclairoit pas mieux, & le provençal de réitérer sa prière & sa mauvaise élocution. M. de *Fontenelle* qui suivoit, dit: « excusez, » monsieur, cette pauvre fille; elle n'entend que » le françois ».

Cette académicien eut des ennemis, mais il ne s'en fit aucun. La Bruyere chercha à le ridiculiser sous le nom de *Cydias* dans son chapitre *de la société & de la conversation.* L'on connoît aussi contre lui quelques épigrammes de Racine & celle de Rousseau qui finit par ce vers:

C'est le pédant le plus joli du monde.

M. de *Fontenelle* étant devenu sourd dans les dernières années de sa vie, laissoit ceux qui venoient le voir s'entretenir ensemble; & toute la part qu'il prenoit à la conversation, étoit de demander par intervalles le sujet de la conversation; ou, comme il disoit, *le titre du chapitre.* A sa surdité succéda l'affoiblissement de la vue. Il disoit alors: *j'envoie devant moi mes gros équipages.*

Fontenelle avoit un frère abbé. On lui demandoit un jour: « que fait Monsieur votre frère? » *Mon frère*, dit-il, *il est prêtre.* A-t-il des béné- » fices? *Non.* A quoi s'occupe-t-il? *Il dit la messe* » *le matin*..... Et le soir? *Le soir, il ne fait* » *ce qu'il dit* ».

Fontenelle avoit beaucoup connu le cardinal de Fleury avant son ministère. Surpris, dans une visite qu'il lui fit quelques années après, de lui voir la même aménité & la même sérénité; « quoi! Mon- » seigneur, lui dit-il, est ce que vous seriez encore » heureux? »

M. de *Fontenelle* présentant un jeune homme à un seigneur des plus distingués. « Voilà, dit-il, » un grand géomètre qui est cependant un homme » d'esprit ».

Le régent du royaume étoit sans cesse entouré d'hommes avides occupés à le tromper. Ce grand prince dit un jour à *Fontenelle*: « je crois peu à » la vertu — Monseigneur, répondit le philo- » sophe, il y a d'honnêtes gens; mais ils ne » viennent point vous chercher ».

On disoit un jour, à M. de Montesquieu: « M. de *Fontenelle* n'aime personne ». Il répondit: « Eh bien, il en est plus aimable dans la société »... « Il y portoit tout, a dit une femme de ses amies, » excepté ce degré d'intérêt qui rend malheu- » reux ».

L'ambition n'eut aucune prise sur M. de *Fontenelle*. Il en avoit vu les funestes effets dans le cardinal Dubois qui venoit quelquefois chercher des consolations auprès de lui. Quelqu'un parloit un jour au philosophe de la grande fortune que ce ministre avoit faite, pendant que lui, qui n'etoit pas moins aimé du régent, n'en avoit fait aucune. « Cela est vrai, répond M. de *Fontenelle;* mais » je n'ai jamais eu besoin que le cardinal Dubois » vint me consoler ».

Personne ne parloit avec plus de sincérité que M. de *Fontenelle* aux auteurs qui le consultoient; il leur promettoit le secret & le gardoit. Soit qu'on eût profité ou non de ses avis, même de celui de supprimer l'ouvrage, il n'avoit que des louanges à lui donner lorsqu'il étoit imprimé; il les donnoit non-seulement en public, mais encore en particulier, & tête à tête avec les auteurs mêmes; & disoit sur cela: « je suis grand ennemi des manus- » crits, mais je suis grand ami des imprimés ».

M. de *Fontenelle* voyant le buste de Despréaux par Girardin, s'écria: « je ne m'en dédis pas, il » faut le couronner de lauriers & l'envoyer aux » galères ».

On disoit devant M. de *Fontenelle* que le sentiment de l'amitié se refroidissoit quelquefois, & que nos meilleurs amis mouroient. Le philosophe répondit: « les amis qui se refroidissent sont, aux » yeux d'un sage, comme des meubles qu'on » change quand ils s'usent ».

Mademoiselle Subligny, célèbre danseuse, étant allée en Angleterre, avoit cherché des lettres de recommandation. M. de *Fontenelle* lui en avoit donné pour l'illustre Locke. « Le grand métaphy- » sicien, disoit M. de *Fontenelle*, devint l'homme » d'affaires de Mademoiselle Subligny ».

Un membre de l'académie des sciences qui avoit grande envie de la place de secrétaire perpétuel, dit à *Fontenelle* alors plus qu'octogénaire: « Mon » sieur, il faudroit vous reposer sur vos lauriers ». Notre philosophe répondit: « Monsieur, je quit- » terai la place quand j'aurai fait votre éloge ».

On parloit à *Fontenelle* du grammairien du Marsais qui avoit beaucoup de naïveté & de simplicité: « oui, dit-il, c'est le nigaud le plus spirituel & » l'homme d'esprit le plus nigaud que je con- » noisse ».

Il disoit encore de lui: « j'admire comme M. du » Marsais parle de sa pauvreté sans honte & de ses » talens sans vanité ».

Plusieurs personnes demandoient à M. de *Fontenelle*, la différence qu'on pouvoit faire du bon & du beau; il répondit: « ah! ah! le bon, il a » besoin de preuves, le beau n'en demande » point ».

« A force de combinaisons, disoit quelquefois » M. de *Fontenelle*, la nature réunit tout & sé- » pare tout; elle ne paroît bisarre que parce qu'elle » est féconde ».

Fontenelle, pour exprimer qu'il avoit toujours fait de son mieux dans tous les genres de sciences & de littérature où son esprit s'étoit exercé, disoit très-sérieusement: « j'ai toujours travaillé en » conscience ».

M. de *Fontenelle* avoit fait, avant l'âge de trente ans, ceux de ses ouvrages qui fondèrent sa réputation, ceux qui lui valurent une place dans l'académie françoise, en 1691, c'est-à-dire, avant trente-quatre ans; il avoit sollicité cette place dès 1688, & on lui a souvent entendu dire qu'il avoit été refusé quatre fois; il le disoit surtout à ceux qui étoient piqués d'avoir échoué une ou deux fois. « Mais, ajoutoit-il, je n'en ai jamais con- » solé aucun ».

M. de *Fontenelle* excédé des éternelles symphonies des concerts, s'écria un jour, dans un transport d'impatience: « Sonate, que me veux-tu »?

Le philosophe *Fontenelle* disoit au sujet de notre inimitable la Fontaine: « il est bien aisé d'être un » homme d'esprit ou un sot; mais d'être les deux » & dans le plus haut degré, cela est admi- » rable ».

Fontenelle ayant appris que Marivaux étoit malade, se rendit sur le champ chez lui, demanda à lui parler en particulier, & lui dit, avec toute la sensibilité qu'on s'obstine à lui refuser: « mon ami, dans la situation où vous vous trouvez on peut avoir besoin d'argent. Les véritables amis ne doivent pas attendre qu'on leur demande, leur cœur doit deviner. Voilà une bourse de cent louis que je laisse à votre disposition. — Je les regarde comme reçus, répondit Marivaux, je m'en suis servi & je vous les rends avec la reconnoissance qu'un tel service exige ».

Un homme de qualité étant allé voir *Fontenelle*, & le trouvant de fort mauvaise humeur: « qu'avez- » vous donc, lui dit-il? — Ce que j'ai, répondit » le philosophe, j'ai un domestique qui me sert aussi » mal que si j'en avois vingt ».

Fontenelle disoit très-philosophiquement: « don- » nez-moi quatre personnes persuadées qu'il fait » nuit en plein midi, je le démontrerai à deux » millions d'hommes ».

M. le cardinal de Polignac, à son retour de Rome, rendoit un compte fidele à M. de *Fontenelle* des cérémonies qui s'observent pour la canonisation des Saints. Il faut, lui disoit-il, que les miracles soient bien constatés. « Oh! oh! répond » M. de *Fontenelle*, il y a donc, Monseigneur, » de véritables miracles modernes ».

Fontenelle est peut-être le seul homme qui ait dit, dans un âge très-avancé: « si je recom- » mençois ma carrière je ferois tout ce que j'ai » fait ».

L'histoire des Oracles de *Fontenelle* fut amèrement critiquée par un jésuite. Le discret auteur n'y répondit que par cinq ou six lignes qu'il adressoit à un journaliste qui le pressoit de repliquer. « Je laisserai, dit-il, mon censeur jouir en paix » de son triomphe; je consens que le diable ait été » prophète, puisque le jésuite le veut & qu'il croit » cela plus orthodoxe ».

La seconde représentation de l'Oreste fut donnée huit jours après la première. M. de Voltaire avoit employé cet espace de temps à y faire des corrections. Sur quoi M. de *Fontenelle* dit: « M. de » Voltaire est un homme bien singulier, il com- » pose ses pièces pendant leurs représentations ».

M. de *Fontenelle*, fort âgé, se trouvant seul, par hasard, avec une très jolie femme, tira vîte le cordon de la sonnette; & sur le champ il vint du monde; alors M. de *Fontenelle* dit en souriant à la dame fort surprise: « ah! madame, si je n'avois que » quatre-vingts ans ».

Un médecin soutenoit à M. de *Fontenelle*, que le caffé étoit un poison lent. « Oui dà, dit le phi- » losophe en souriant; il y a plus de quatre-vingts » ans que j'en prends tous les jours. Voilà ce qu'on » appelle une preuve sans replique ».

Lorsqu'en 1752, M. de Voltaire mit l'article de M. de *Fontenelle* dans le catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, M. de *Fontenelle*, qui en fut averti, demanda à un de ses amis, comment M. de Voltaire l'avoit traité; cet ami lui répondit qu'à tout prendre l'article étoit favorable; qu'il y avoit pourtant quelques restrictions aux éloges, qu'au reste il étoit le seul homme vivant que M. de Voltaire eût mis dans ce catalogue. « Ce début me suffit, interrompit M. de *Fonte-* » *nelle*, & quelque chose qu'ait pu dire ensuite » M. de Voltaire, je suis content ».

« De tous les titres d'honneur du monde, disoit M. de *Fontenelle*, je n'en ai jamais eu que d'une seule espèce, des titres d'académicien; ils n'ont jamais été profanés par aucun mélange, avec d'autres plus mondains & plus fastueux ».

M. de Voltaire demandoit un jour à M. de *Fontenelle*, ce qu'il pensoit de sa tragédie de Mahomet: « elle est horriblement belle, lui ré- » pondit-il ».

Pour peu qu'un trait soit libre il ne peut être excusé dans la bonne compagnie, qu'en faveur d'une extrême finesse. De-là le bon mot de *Fontenelle*: « quand je dis quelques folies, les jeunes » filles & les sots ne m'entendent pas ».

M. De la Motte croyoit avoir pour amis tous les gens de lettres, & alla un jour jusqu'à le dire à M. de *Fontenelle*. « Si cela étoit vrai, lui ré- » pondit-il, ce seroit un terrible préjugé contre » vous; mais vous leur faites trop d'honneur & » vous ne vous en faites pas assez ».

Fontenelle a dit plus d'une fois: « j'ai eu la » foiblesse de faire quelques épigrammes; mais » j'ai résisté au malin plaisir de les publier ».

M. de Voltaire a donné à M. de *Fontenelle* les louanges les plus délicates. Tout le monde sait ce vers si heureux & qui caractérise si bien l'illustre secrétaire de l'académie des sciences,

L'ignorant l'entendit, le savant l'admira.

A la dernière reprise de Thétis, opéra de *Fontenelle*, la marche des prêtres fut fort mal exécutée. L'auteur dit, en sortant, au directeur: « Monsieur, je suis très-mécontent de mon » clergé ».

Un jour des rois, *Fontenelle* ayant la fève, quelqu'un de la compagnie lui dit: « vous êtes » roi; serez-vous despote? — Belle de- » mande »!

Le président Hénault lut à la reine les vers de *Fontenelle*, sur le respect qu'on avoit à Sparte pour une tête chenue, & ses regrets sur ce que ce respect s'étoit bien perdu depuis. La reine lui dit: « faites savoir à *Fontenelle* qu'une » tête comme la sienne doit trouver Sparte par- » tout ».

Madame la duchesse du Maine demanda un jour, à quelques gens de beaucoup d'esprit qui s'assembloient chez elle: « quelle différence y a-t-il » entre moi & une pendule »? Ces Messieurs se trouvoient fort embarrassés pour la réponse, lorsque M. de *Fontenelle* entra; la même question lui fut faite par la princesse; il répondit sur le champ: « la pendule marque les heures & votre altesse » les fait oublier ».

M. de *Fontenelle* disoit: « pour la solidité du raisonnement, pour la force, pour la profondeur, il ne faut que des hommes; pour une élégance naïve, pour une simplicité fine & piquante, pour le sentiment délicat des convenances, pour une certaine fleur d'esprit, il faut des hommes polis par le commerce des femmes.

« Les hommes sont sots & méchans, disoit

quelquefois M. de *Fontenelle;* mais tels qu'ils ſont, j'ai à vivre avec eux, & je me le ſuis dit de bonne heure ».

Le monde phyſique a ſes lois qui le gouvernent, ſon mouvement qui l'entraîne, ſes cauſes qui le dominent. Sans doute il en eſt de même du monde moral. Une certaine confuſion apparente n'empêche pas qu'il n'exiſte un bel ordre intérieur, fait pour tranquilliſer les mécontens. Voilà ce qui faiſoit dire à *Fontenelle* : « tout va aſſez bien pour » aller mal ».

M. de *Fontenelle* dînoit chez une dame avec un ſeigneur qui, avec l'air de n'avoir que vingt-cinq ans, diſoit cependant que ſa fille venoit d'accoucher de ſon troiſième enfant. Monſieur de *Fontenelle* dit vivement en cauſant avec lui : *allez, Monſieur, vous êtes un grand père* ! Le ſeigneur lui répondit ſur le même ton : *allez, Monſieur, vous êtes un grand homme* ! & la maîtreſſe de la maiſon s'écria : *mais .... mais ſi on les laiſſe faire ils en ſont aux injures, ils vont ſe battre.*

Dans une maiſon où M. de *Fontenelle* avoit dîné, quelqu'un vint montrer à la compagnie un petit bijou d'un travail ſi délicat qu'on n'oſoit le toucher de crainte de le briſer ; tout le monde le trouvoit admirable. « Pour moi, dit M. de » *Fontenelle*, je n'aime point ce qu'il faut tant » reſpecter ». Dans ce moment arrive la marquiſe de Flamarens ; elle l'avoit entendu ; il ſe retourne, l'apperçoit & ajoute : « je ne dis pas cela » pour vous, Madame ».

Une jeune demoiſelle jolie & remplie d'eſprit, diſoit un ſoir à M. de *Fontenelle* que la lumière incommodoit, & qui pourtant avoit voulu qu'on allumât les bougies : « mais, Monſieur, on dit » que vous aimez l'obſcurité ? — Non pas où vous » êtes, Mademoiſelle, reprit le galant vieillard ».

M. de *Fontenelle* au lit de la mort, réfléchiſſoit ſur ſon état, comme il l'auroit fait ſur celui d'un autre, & on eût dit qu'il obſervoit un phénomène. « Voilà, dit-il, étant très-près de ſa fin, la pre» mière mort que je vois » ! Et ſon médecin lui ayant demandé ce qu'il ſouffroit & ce qu'il ſentoit. « Je ne ſens, dit-il, autre choſe qu'une diffi» culté d'être ».

FORBIN. (Claude, chevalier de) Grand amiral du roi de Siam, & chef d'eſcadre en France, mort en 1733, âgé de 77 ans.

Forbin avoit été major de l'ambaſſade que Louis XIV avoit envoyée auprès du roi de Siam, en 1685. Le prince ſiamois retint *Forbin* à ſon ſervice, & le fit ſon grand amiral ; mais *Forbin*, peu fait aux baſſeſſes en uſage dans cette cour deſpotique, & craignant d'ailleurs la jalouſie du génois Conſtance, premier miniſtre du roi de Siam, profita, en conſéquence, de la première occaſion favorable qui ſe préſenta pour retourner en France, où il fut d'abord lieutenant de vaiſſeau.

Forbin mérita la confiance de Louis XIV & l'eſtime de la nation, par ſa bravoure & par ſon application à ſes devoirs. Il s'attachoit à ceux qui ſervoient ſous lui, & ne laiſſoit point échapper l'occaſion de les faire connoître à la cour & de procurer leur avancement.

Louis XIV rendit, dans une circonſtance particulière, un hommage bien flatteur, à la généroſité de *Forbin*. Cet officier avoit obtenu, en 1689, une récompenſe du roi pour s'être diſtingué dans une action d'éclat. *Forbin* alla faire ſon remerciement à ſa majeſté, comme elle ſortoit de la meſſe. Mais cet homme illuſtre, moins occupé de ſa propre gloire que de celle d'un officier qu'on ſembloit avoir oublié, oſa repréſenter au roi, que cet officier qu'il lui nomma, n'avoit pas ſervi ſa majeſté avec moins de valeur & moins de zèle que lui ; le roi s'arrêta, & s'étant tourné vers M. de Louvois qui étoit à ſon côté : « le » chevalier de *Forbin*, lui dit-il, vient de faire » une action bien généreuſe, & qui n'a guères » d'exemples dans ma cour ».

Forbin, dans une de ſes expéditions, avoit eu ſon vaiſſeau frappé par un coup de vent qui le remplit d'eau. L'équipage effrayé ſe lamentoit & faiſoit des vœux à tous les ſaints ; mais *Forbin*, perſuadé que c'étoit le moment d'agir & non de prier : « courage, mes enfans, s'écria-t-il aux » matelots ; tous ces vœux ſont bons ; mais ſainte » Pompe, ſainte Pompe, c'eſt à elle qu'il faut » s'adreſſer ; n'en doutez pas, elle vous ſauvera ». Il donna l'exemple, & l'équipage fut ſauvé.

Il défit, en 1707, la flotte angloiſe avec Dugué-Trouin, & il a laiſſé, ainſi que cet homme illuſtre, des mémoires curieux qu'on a rédigés.

Il fut chargé, en 1708, de tranſporter le roi Jacques en Ecoſſe ; l'eſcadre arriva le 23 mars à l'embouchure de la rivière d'Edimbourg ; mais perſonne n'ayant répondu aux ſignaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 avril ſuivant.

Forbin ſe retira du ſervice à l'âge de 56 ans, & goûta au milieu d'une ſociété d'amis choiſis ce doux repos après lequel tous les hommes ſoupirent, mais que très-peu ſavent ſe ménager.

FORCE EXTRAORDINAIRE. Bien des gens s'imaginent que les hommes extrêmement forts ont toujours été des géans, ou du moins d'une taille fort au-deſſus du commun. Ils ſe trompent aſſurément. Il ne paroit pas par l'hiſtoire de Samſon, qu'il fut plus haut ou plus grand de taille que les autres hommes. *Scanderberg*, *Tamerlan*, *Liska*, & *Huniade* n'étoient pas des géants. On ſait que le roi *Pepin* a été nommé

le Bref à cauſe de ſa petite taille, & il eut la *force* & l'adreſſe de ſeparer la tête du corps à un lion; cependant il eſt naturel que ceux qui ont de plus grandes *forces* aient en même-temps une taille au-deſſus de la commune.

L'hiſtoire nous donne pluſieurs exemples de *forces*, & ſans faire mention ici d'Hercule, je ne rapporterai que quelques faits remarquables, dont les littérateurs nous parlent, comme de tout autant de vérités inconteſtables.

Tritanus, au rapport de Pline, renverſa avec un doigt un homme qui l'avoit provoqué au combat, & s'étant ſaiſi de lui, le tranſporta juſques dans le camp de Pompée.

Les forces prodigieuſes de *Buſſequa* ont fait dire à *Milon: Jupiter, avez-vous donc formé un autre Hercule?* Ce *Buſſequa* ſouleva une pierre que *Milon* pouvoit à peine remuer: il la porta à une diſtance conſidérable, & il la jetta avec une merveilleuſe facilité. Ce même *Buſſequa* arrêta avec une main un taureau qui avoit pris ſa courſe, & qui faiſoit tous ſes efforts pour ſe dégager: bien plus, il ſe ſaiſit d'un autre taureau qui paſſoit par haſard, & les arrêta ainſi tous deux en même temps.

On voit dans la *phyſica curioſa* de Gaſpard *Scottus*, une infinité d'exemples de *force*; entr'autres il dit que Rhadamante de Mantoue rompit avec les mains un cable de vaiſſeau. *Ferdinand Burg* montoit ſur une montagne, portant ſur ſes épaules un âne chargé de bois. *Cardan* a vu danſer un homme qui en tenoit un autre ſous chacun de ſes bras, avec un autre ſur chacune de ſes épaules, & un cinquième ſur le col.

Olaüs Magnus rencontra dans les mines de Suède, en Gothland, & dans d'autres provinces de ce pays, pluſieurs hommes qui levoient de terre, & qui portoient aſſez loin, un bœuf ou un cheval. Il en vit d'autres qui tranſportoient fort loin un poids de ſix cents, de huit cents, & même de mille livres.

Pierre de Portugal levoit avec ſa main droite un ſac de bled, & le mettoit ſur ſon épaule gauche, enſuite il mettoit ſur l'épaule droite un autre ſac rempli auſſi de bled, qu'il y plaçoit de la main gauche. Un jour il ſe préſenta à la cour un garçon de vingt-cinq ans, diſant qu'il avoit quelque choſe d'extraordinaire à montrer au roi en fait de *force*. Il obtint d'abord la liberté de paroître devant ce prince. Ce garçon ayant demandé qu'on lui apportât trois ſacs de bled, fit des deux premiers l'uſage que le roi avoit accoutumé d'en faire; mais il prit enſuite le troiſième ſac rempli de bled avec ſes dents, & le jetta ſur celui qu'il avoit déjà ſur l'épaule gauche. Cela ſurprit tous les ſpectateurs, & étonna le prince, qui ne pouvoit aſſez admirer la *force* & l'adreſſe de ce garçon. On dit que ce prince eſſaya inutilement de l'imiter. Ce garçon ſurpaſſoit en hauteur tous les portugais de ſon temps: il étoit ſec & maigre, & c'étoit un grand mangeur. Ce que ce garçon faiſoit de plus extraordinaire, c'eſt qu'il arrêtoit un charriot tiré par ſix chevaux ou bœufs. On ne dit pas ſon nom; on ſait ſeulement qu'il étoit du village de Freixo, ce qui le faiſoit appeler *Menino de Freixo*.

M. de Saxe étant à Chantilli, & ſe trouvant un jour de chaſſe à un rendez-vous pour ſe rafraîchir, perſonne n'avoit de tire-bouchon. Il ſe fit apporter un fort gros clou, & l'ayant tortillé dans ſes doigts, il en fit une mêche avec laquelle il débouchа ſix bouteilles de ſuite. Nos ſeigneurs françois en voulurent faire autant, & ne purent réuſſir. M. de Saxe avoit dans le poignet une force extraordinaire. S'étant arrêté une fois dans une forge de village pour y faire ferrer un de ſes chevaux, il ſe fit apporter cinq ou ſix fers neufs, qu'il rompit les uns après les autres. Le maréchal, pour ſe venger, donna, ſans qu'on s'en apperçût, un coup de ciſeau au milieu d'un écu de ſix livres qu'il avoit reçu en payement, & acheva de le caſſer avec ſes doigts en préſence de M. de Saxe, & lui dit: « Mais, monſeigneur, voilà un écu qui ne vaut pas mieux » que mes fers ». Le comte donna un autre écu, & le maréchal continua ſon manège; à la fin on s'apperçut de la ſupercherie; & M. de Saxe continua ſa route, charmé de n'avoir pas trouvé ſon maître pour la *force*.

Auguſte, roi de Pologne, a paſſé pour un prodige de *force*. A la table de l'empereur, il prit une aſſiète d'argent où il y avoit du vin, & en la ſerrant dans ſa main, il en fit une boule, où la liqueur ſe trouvoit renfermée; il la comprima enſuite tellement, que le vin rejaillit juſqu'au plancher.

Une groſſe fille, forte & joufflue, accuſoit un vieux médecin de l'avoir priſe par *force*, & demandoit qu'il fût condamné à l'épouſer, ſinon à lui payer une ſomme conſidérable. Comment, lui dit le juge, étant vigoureuſe comme vous êtes, avez-vous permis qu'il s'approchât de vous? n'aviez-vous pas aſſez de *force* pour vous défendre? « Ah! monſieur, répondit-elle, j'ai de la *force* » quand je querelle, mais je n'en ai pas quand » je ris ».

FORCES MILITAIRES de Louis XIII & Louis XIV.

En 1639, Louis XIII avoit ſix armées ſur pied, une dans les Pays-bas, ſous M. de la Meilleraye; une vers le Luxembourg, ſous M. de Feuquieres;

une aux frontières de Champagne, sous le maréchal de Châtillon; une en Languedoc sous les ordres de M. le Prince; une en Italie, sous M. de Longueville, & une en Piémont aux ordres du cardinal de la Valette.

En 1688, Louis XIV avoit quatre cens cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine; il avoit plus de cent vaisseaux de ligne & soixante mille matelots distribués par classe; il soutint en même temps la guerre contre l'empereur, contre l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande; il eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre; l'empire Ottoman n'eut jamais de si grandes *forces;* l'empire Romain en eut toujours moins.

FORTIGUERRA. (Nicolas) Prélat de la cour de Rome, auteur de *Ricciardetto*, mort vers l'an 1735.

Ce prélat, né avec le génie enjoué de Pulci & de l'Arioste, conçut, pour ces différens poëtes, une estime singulière qui échauffa sa verve & l'excita à marcher sur leurs traces. Il a donné à l'Italie le dernier poëme épique dans lequel on trouve la naïveté, l'enjouement, & ces charmes d'une imagination vive & brillante qui ont fait la fortune de *Morgante*, de l'*Orlando furioso*, & autres poëmes épiques que les italiens ont créés.

Du moment que *Fortiguerra* eut commencé son Richardet, il l'avoit toujours avec lui, & tout lieu lui étoit égal pour y travailler. Dans les visites qui emportent à la prélature un temps considérable, & dans les fonctions de toute espèce qui consument le reste du temps, il arrangeoit une bataille, une rencontre de nuit, un midi, une aurore, & tous ces morceaux vagues qui font la *Borra* des poëmes italiens.

Un homme de goût (Dumourrier) a traduit le *Richardetto* en vers françois; mais sans trop s'astreindre à la fidélité du trait, il a donné, aux figures fantastiques du poëte italien, plus de grace, plus de proportion relative. Le *Richardet françois* est d'ailleurs orné de plusieurs nouveaux tableaux de génie où l'on rencontre avec plaisir différentes maximes d'une morale vive & enjouée.

FORTUNE. Il n'y a que les misérables qui reconnoissent le pouvoir de la *fortune;* car les personnes heureuses attribuent toujours leurs succès à leur prudence & à leur mérite.

Peu de procureurs sont parvenus à une *fortune* pareille à celle de Jean de Dormans, qui vivoit en 1367. L'aîné de ses enfans fut évêque de Beaumont, peu de temps après cardinal, ensuite chancelier de France; enfin légat du pape Grégoire X, pour travailler à la paix entre le roi Charles V & le roi d'Angleterre; c'est lui qui est le fondateur du collège de Beauvais.

Le second des enfans de ce même procureur fut d'abord avocat général au parlement de Paris & puis chancelier de France; il eut plusieurs enfans dont l'un eut aussi l'honneur de remplir cette première place de la justice.

Ensorte que de la famille d'un procureur, sont sortis deux chanceliers, un cardinal & un archevêque: car le troisième fils de Jean de Dormans eut premierement l'évêché de Meaux & bientôt après l'archevêché de Sens.

Il faut, disoit on alors, en parlant du procureur, que l'arbre soit bien excellent pour avoir produit des fruits d'un aussi bon acabit.

Wolsey marcha de pair avec les souverains: fils d'un boucher d'Ipswich, on ne peut trop s'étonner du rôle qu'il joua dans le monde. Favori du roi Henri VIII, il devint archevêque d'Yorck, chancelier d'Angleterre, cardinal, légat perpétuel *à latere*, l'arbitre de l'Europe, & absolu dans le spirituel & le temporel. La bulle que Léon X lui envoya lui donnoit droit de nommer des docteurs en toutes les facultés, de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, autant d'acolytes, de chapelains, & de notaires apostoliques; enfin de légitimer des bâtards, de délivrer des prisonniers, & d'accorder des dispenses sans bornes. Il étoit au plus haut point de sa gloire lorsqu'Henri VIII donna ordre de l'arrêter, il ne put supporter ce coup, il se mit au lit & mourut peu de jours après, avec cependant plus de courage qu'on n'en devoit attendre d'un homme depuis si long-temps corrompu par l'ambition, par la *fortune* & par la volupté. Les anglois avoient ignoré sa naissance, ils ne firent aucun attention à sa mort: telle est la destinée des hommes en place qui n'ont fait aucun bien.

Moro, duc de Milan, ayant fait voir à certains ambassadeurs florentins sa magnificence & ses richesses, qui surpassoient, dit on, celles de tous les autres princes de son temps, leur dit: « Eh bien, Messieurs, croyez-vous qu'un homme » qui possède tant de trésors, ait encore quelque chose à desirer? Il ne doit souhaiter, répondirent les ambassadeurs, qu'un clou pour fixer » la roue de la *fortune* ».

Ovide employe à peu près cette pensée.

FOU DE COUR. C'étoit l'usage autrefois dans plusieurs cours souveraines d'avoir un *fou* ou une manière de bouffon qui, par ses bons mots, ses plaisanteries & même ses impertinences, servoit de jouet & de passe-temps aux princes.

L'histoire du neuvième siècle fait mention que l'empereur Théophile avoit pour *fou* un nommé Daudery,

Daudery, qui, par son indiscrétion, pensa causer bien des chagrins à l'impératrice Théodora; il étoit entré brusquement dans le cabinet de cette princesse, lorsqu'elle étoit à genoux devant un petit oratoire orné de très-belles images qu'elle avoit grand soin de dérober aux yeux de l'empereur qui étoit iconoclaste. Daudery, qui n'avoit jamais vu d'images s'avisa de demander à la princesse ce que c'étoit; ce sont, répondit Théodora, pour éloigner tout soupçons, des poupées que je prépare pour donner à mes filles. Daudery se rendant, quelques heures après, au dîner de l'empereur, n'eut rien de plus pressé que de lui dire qu'il avoit vu l'impératrice baiser les plus jolies poupées du monde. L'impératrice eut toutes les peines du monde à se retirer de ce mauvais pas; & pour n'y être plus exposée elle fit si bien châtier le *fou* de l'empereur, qu'elle le corrigea pour toujours de parler de ce qui pourroit la regarder.

L'usage ridicule d'avoir un *fou* passa aussi à la cour de France; cet emploi y fut même érigé en titre d'office, comme on le voit par l'histoire de Charles V.

Le *fou* de Henri II s'appeloit Brusquet. Il avoit d'abord exercé la médecine; mais n'y faisant rien & voulant faire fortune, il ne conçut pas, comme Memnon, le projet insensé d'être sage; au contraire, il forma le projet sensé d'être *fou*, emploi qui lui valut beaucoup d'argent. Ce n'étoit pas seulement auprès de Henri qu'il faisoit valoir ses bouffonneries; il s'en servoit encore pour mettre à contribution les princes, les ambassadeurs, & jusqu'aux moindres gentilshommes. Lorsqu'il entroit dans une maison, & qu'il appercevoit un flambeau ou quelques vases d'argent, il les saluoit comme si c'étoit des personnes de sa connoissance, entamoit la conversation, leur faisoit des questions plaisantes, & ne manquoit jamais de se faire répondre des sottises. Alors, entrant dans une fureur comique, il tiroit son épée; & sous prétexte d'avoir reçu un démenti ou quelqu'autre injure, il frappoit dessus ces vases d'estoc & de taille, & les mettoit en pièces. Il les fourroit ensuite sous son manteau, & chargé de butin, il gagnoit la porte; c'étoit là le dénouement où il avoit toujours soin d'amener ses farces. Il en joua une à Bruxelles qui lui valut beaucoup d'argent. Le cardinal de Lorraine l'avoit amené avec lui dans cette ville où il étoit appelé pour jurer la paix au nom de la France. Un jour que Philippe II, roi d'Espagne, donnoit un grand repas, notre bouffon entra dans la salle, & s'y plaça derrière le fauteuil du roi qu'il amusa de ses contes. Comme on alloit desservir, Brusquet, après quelques pantomimes facétieuses, saute légèrement sur la table, se saisit d'un bout de la nappe, s'entortille dedans, & roulant pêle mêle les assiettes, les couteaux, les corbeilles & les plateaux d'argent, emporte le tout sans se blesser ni rien répandre. Tandis que chacun rioit de cette bouffonnerie, Brusquet allant son petit chemin, mit en sûreté sa prise que le roi lui abandonna.

François I, père de Henri II, avoit eu aussi un *fou* nommé *Triboulet*.

François I, déterminé, en montant sur le trône, à entreprendre le recouvrement du Milanès, consulta ses ministres sur les moyens de l'attaquer. Lorsqu'il sortit de son conseil, son bouffon lui dit que ses conseillers étoient des *fous*. Pourquoi, demanda François? — C'est, répondit Triboulet, qu'ils ont seulement délibéré comment vous entreriez en Italie, & qu'ils n'ont pas pensé à voir comment vous en sortiriez. C'est ce même bouffon qui avoit mis sur ses tablettes, Charles-quint au nombre des *fous*, parce que ce prince, sur l'invitation du monarque françois, se proposoit de passer par la France, pour se rendre dans les Pays-Bas. *Mais*, lui dit François I, *si je le laisse passer? — En ce cas*, dit Triboulet, *j'effacerai son nom de mes tablettes, & j'y mettrai le vôtre.*

Triboulet ayant été menacé par un grand seigneur de périr sous le bâton, pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse, s'en plaignit au roi. *Si quelqu'un*, lui dit le monarque, *étoit assez hardi pour te tuer, je le ferois pendre un quart d'heure après. Ah! sire*, répliqua Triboulet, *s'il plaisoit à votre majesté de le faire pendre un quart-d'heure avant.*

L'*Angely*, qui est le dernier *fou* dont notre histoire fasse mention, appartenoit à Louis XIV. M. le Prince l'amena des Pays-Bas, & le donna à ce monarque. L'Angely étoit un *fou* spirituel, mais malin. Voici un trait de lui. M. de*** se disoit d'une maison très illustre, quoiqu'il tirât son origine d'un *fou*. L'Angely se trouvant dans la chambre du roi, après lui avoir parlé debout pendant quelque temps, « asseyons-nous, monsieur, lui dit-il, » on ne prendra pas garde à nous, & vous savez » que nous ne tirons pas à conséquence ». L'Angely n'étoit nullement dévot; il disoit qu'il n'alloit pas au sermon, *parce qu'il n'aimoit pas le brailler, & qu'il n'entendoit pas le raisonner.* Son talent d'amuser lui procura une fortune considérable. On a rapporté ce mot de Marigny, qui, étant un jour au dîner du roi, dit à quelqu'un, en lui montrant l'Angely qui amusoit Louis XIV par ses saillies: « De tous nous autres *fous* qui avons suivi M. le » Prince, il n'y a que l'Angely qui ait fait fortune ».

Nicolas III, marquis d'Est & de Ferrare, avoit à sa cour un *fou* ou bouffon nommé Gonelle, qui se rendit célèbre par ses facéties. Ce maître bouffon savoit toujours tirer un parti avantageux de ses gageures. Un jour qu'il se trouvoit au dîner du marquis, on vint à demander, quelle étoit à Ferrare la profession la plus nombreuse? Les sentimens se partagèrent. Le marquis ayant adressé la parole à Gonelle: Monseigneur, lui

répondit le bouffon, ne doutez point que ce ne soient les médecins qui forment, dans cette ville, le corps le plus nombreux. Tu as bien peu de connoissance, lui répondit le marquis, de ce qui se passe dans la ville; car à peine y a-t-il trois ou quatre médecins. Gonelle soutient son opinion: on parie. Que fait-il pour gagner la gageure? Il va chez lui, s'enveloppe la tête d'un bonnet de laine, & porte à sa bouche un mouchoir plié, comme un homme qui souffroit beaucoup des dents: il se met dans l'anti-chambre du prince. Tous ceux qui vont & viennent lui demandent en passant ce qu'il a, & lui enseignent un remède. Gonelle a soin d'écrire les noms de tous ces prétendus médecins, & les différens remèdes qu'ils lui indiquent. Le marquis étant venu à passer, le plaint aussi sur son mal, & lui conseille de faire telle & telle chose. Gonelle le remercie, & dit qu'il va chez lui pour cela. Le lendemain il vint, comme s'il avoit été guéri, faire sa cour au marquis, & lui dit qu'il croyoit avoir gagné la gageure. En même-temps, il lui présente une grande liste de tous ceux qui lui avoient donné des remèdes pour son mal de dents. Le marquis prenant cette liste, & se voyant à la tête, ne put s'empêcher de rire, & d'avouer que c'étoient les médecins qui étoient en plus grand nombre à Ferrare, & peut-être par-tout ailleurs. Il fit, en conséquence, donner à son bouffon le prix de la gageure.

FOUQUET (Nicolas), né en 1615, mort vers 1680. Il fut surintendant des finances. Son faste ruineux causa ses malheurs. Le roi le fit arrêter à Nantes; il fut condamné à une captivité perpétuelle & enfermé au château de Pignerolle. De tous ceux dont il avoit fait la fortune à la cour & dans les finances, aucun n'osa se montrer son ami. C'est dans les hommes de lettres seuls qu'il trouva des défenseurs; Gourville, Pelisson, mademoiselle Scuderi, & sur-tout le bon Jean Lafontaine, témoignèrent leurs regrets, cherchèrent à le justifier, & firent éclater leurs plaintes en prose & en vers.

Mais Colbert & le Tellier montrèrent tant d'ardeur à le persécuter, que M. de Turenne dit, en développant leurs sentimens de haine & de jalousie, M. Colbert a plus d'envie que M. *Fouquet* soit pendu, & M. le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas.

FRAGUIER (Claude-François), né à Paris en 1666, mort en 1728.

L'abbé *Fraguier* étoit fort connu par son admiration pour les anciens. Dans la lecture d'Homère, qu'il avoit recommencée cinq ou six fois, il lui arriva une chose qui, quoique probablement arrivée à la plupart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laisse pas de paroître fort singulière. Pour mieux retenir ou pour reconnoître facilement tous les beaux endroits d'Homère, il les soulignoit d'un coup de crayon dans son exemplaire, à mesure qu'il le lisoit. A la seconde lecture, il fut surpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçues dans la première, & qui, plus vives encore, sembloient lui reprocher une injuste préférence. Ce scrupule se renouvella à la troisième, à la quatrième lecture; & de surprise en surprise, de remarques en remarques, l'ouvrage se trouva presque souligné d'un bout à l'autre. Ce n'étoit, selon lui, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on pouvoit parler dignement du prince des poëtes.

L'abbé *Fraguier* fit un vœu public en latin, de lire tous les jours mille vers d'Homère, en réparation des critiques audacieuses de M. de Lamotte.

FRANÇAIS. On demandoit à M. Sterne, auteur du roman intitulé, *La vie & les opinions de Tristram Shandy*, s'il n'avoit pas trouvé en France quelque caractère original, dont il eut pu faire usage: — « Non, dit-il, les *français* sont comme » ces pièces de monnoie, dont l'empreinte est » effacée par le frottement ».

Un petit bourgeois de Madrid alla se plaindre à un grand d'Espagne: « Monseigneur, lui dit il, » un de vos valets de chambre, nommé M. La- » rose, a séduit une de mes filles, qui s'est rendue » à ses sollicitations sur la foi d'une promesse de » mariage; le perfide aujourd'hui refuse de tenir » sa parole: je viens vous en demander justice ». — Mon ami, lui répondit ce seigneur, après l'avoir patiemment écouté jusqu'au bout: « Je suis fâché » de cet accident; mais je n'y saurois que faire. » Le fripon, dont vous parlez, Larose, est *français* » de nation. Vous savez bien que ces messieurs- » là sont sujets à tromper les filles qui se fient à » leurs sermens. Il faut lui pardonner cela, à cause » que c'est le vice du terroir; car s'il étoit espa- » gnol, allemand ou italien, je le ferois pendre ».

Le roi de Sardaigne ayant, dans la guerre de 1741, pris parti, pour la cour de Vienne contre l'Espagne & la France, son général, le bailli de Givry, grimpa au pont d'Ormis, dans les Alpes, où il campa. Ce col est si élevé, qu'on n'y trouve ni eau, ni bois; de sorte qu'on est réduit à boire de la neige, & à se passer de feu. Les Piémontois étant avertis qu'on marchoit à eux, firent couper un pont de communication. Ils le regardoient comme le seul chemin par où l'on pût arriver au retranchement de Pierre longue, tous les habitans du pays leur ayant assuré que la crête de la montagne étoit impratiquable. Mais bien-tôt après, le roi Victor apperçut des drapeaux au sommet; il s'écria: *Il faut que ce soient des diables ou des français.*

Ceci rappelle ce vieux proverbe, qui disoit: *Que si le diable sortoit de l'enfer pour se battre, il se présenteroit aussi-tôt un français pour accepter le défi.*

Un officier du régiment d'Orléans ayant été envoyé à la cour pour porter une nouvelle agréable, demanda la croix de Saint-Louis, mais vous êtes bien jeune, lui dit Louis XIV; Sire, répondit le brave militaire, on ne vit pas long temps dans votre régiment d'Orléans.

Le *français* furieux lorsqu'on lui résiste, est plein de douceur & de générosité pour un ennemi désarmé. C'est ce que le comte de Salms, général de l'infanterie ennemie, & qui avoit été fait prisonnier par les *français* à la bataille de Nerwinde, en 1693, ne put s'empêcher de reconnoître. Quelle nation est la vôtre, s'écria le comte de Salms, en parlant au chevalier du Rozel, un des officiers généraux de l'armée françoise? Vous vous battez comme des lions, & vous traitez les ennemis vaincus comme s'ils étoient vos meilleurs amis.

Les *français* assiègent Mastricht en 1673, avec cette ardeur qui les caractérise. Un soldat du régiment du Roi fut dangereusement blessé à l'attaque d'une demi-lune. Comme on le plaignoit en le voyant tout couvert de sang: ce n'est rien, dit-il, le régiment a fait son devoir.

Un grenadier du même corps, dans la même occasion, remarque qu'un homme de qualité qui le suit en grimpant, est tombé sur le ventre; il lui tend la main droite pour le relever, en cet instant un coup de mousquet lui perce le poignet. Sans se plaindre, ni s'étonner, il lui tend la main gauche, & le relève. Les historiens grecs & romains, dit Pelisson, qui rapportent ces anecdotes, n'auroient pas oublié le nom de ces deux hommes intrépides

Les *français* ne justifient-ils pas encore aujourd'hui ce reproche que leur fit autrefois un historien italien? En 1552, le maréchal de Brissac, commandant pour Henri II dans la partie du Piémont, que les *français* occupoient depuis longtemps, étoit venu à bout d'emporter d'un coup de main la ville de Quiers, dont il avoit cru ne se rendre maître que par un siège régulier. Les vainqueurs se flattèrent ouvertement que ce premier avantage seroit suivi de plus grands succès. L'historien Davila, qui se trouvoit parmi les troupes espagnoles qui défendoient la place, dit à l'un d'eux: « Vous avez bien su, messieurs les *français*, » commencer la guerre avec avantage, mais j'es» père que l'impatience & la légèreté avec les» quelles vous conduisez vos affaires, rétabli» ront les nôtres ». Ce trait ayant été rapporté au maréchal, il répondit aussi-tôt, cet étranger nous connoît de longue main.

Le caractère des *français* est de tourner en plaisanterie les évènemens les plus tristes: après la mort de l'amiral de Coligny, on débita dans Paris un petit écrit intitulé; *Passio domini nostri Gaspardi Coligny secundum Bartholomæum.* Mêmes mœurs aujourd'hui.

FRANÇOIS I. Roi de France, né en 1494, mort au château de Rambouillet le dernier de mars 1547.

Ce prince joignoit à un goût décidé pour tous les exercices du corps, l'adresse nécessaire pour y exceller, & assez de santé pour s'y livrer sans risque.

François I institua le collège royal par le conseil du célèbre Budé, pour y faire enseigner les langues savantes & les sciences. Il rassembla un très-grand nombre de manuscrits précieux & commença à former cette belle & riche bibliotheque aujourd'hui la plus nombreuse de l'univers; ce goût pour les sciences, cette protection accordée à ceux qui les cultivoient, lui méritèrent le titre flatteur & glorieux de *père* & de *restaurateur des lettres*, titre qui ne le cède qu'à ceux de *bon* & de *père du peuple.*

Lorsqu'il parvint à la couronne, la mode subsistoit depuis long-temps de porter les cheveux longs & la barbe courte. Mais le roi ayant été obligé, par une blessure qu'il reçut à la tête, de se faire couper les cheveux, prit l'usage des italiens & des suisses, qui portoient les cheveux courts & la barbe longue. La cour l'imita; mais les gens graves & les corps de magistrature, conservèrent le plus long-temps qu'ils purent, les usages antiques. La longue barbe distingua les courtisans; tous les hommes graves se faisoient raser. François Olivier, qui fut depuis chancelier, ne put être reçu maître des requêtes, *qu'à la charge de faire couper sa longue barbe s'il vouloit assister au plaidoyer.*

Voici l'accident qui occasionna la blessure du roi. La cour étant à Romorentin en Berry, & le comte de saint Pol donnant le jour des rois un grand souper où l'on avoit tiré le roi de la fève, *François*, suivant les mœurs du temps, proposa à la belliqueuse jeunesse de sa cour d'aller défier ce roi du sort & de l'assiéger dans l'hôtel du comte de Saint Pol. Le défi fut accepté, dit du Bellai, & on prépara, pour recevoir l'ennemi, des boules de neige, des œufs & des pommes, armes convenables pour soutenir l'assaut dont on étoit menacé. Les munitions se trouvant épuisées par l'opiniatreté des assaillans qui étoient venus à bout de forcer les portes de l'hôtel, un des assaillans eut l'imprudence de jetter par la fenêtre un tison qui tomba sur la tête du roi. Quoique ce prince eût été si dangereusement blessé qu'on désespérât de sa vie, il ne voulut jamais permettre qu'on recherchât par qui le tison avoit été jetté. *J'ai fait la folie*, répondit-il à ceux qui le pressoient de souffrir que l'on fît des perquisitions, *& il est juste que j'en boive ma part.* La santé revint peu-à-peu au malade, qui en fut quitte pour ses che-

veux que les chirurgiens furent obligés de lui couper pour le panſer. *Depuis*, dit Etienne Paſquier, *il ne porta plus longs cheveux, étant le premier de nos rois qui, par un ſiniſtre augure, dégénéra de cette vénérable ancienneté.*

En 1515, *François I*, n'ayant encore que vingt ans, remporta ſur les ſuiſſes la célèbre bataille de Marignan qui dura deux jours. Le maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles rangées, dit que c'étoient des jeux d'enfans, mais que celle de Marignan étoit un combat de géants. *François I* fit dans cette journée des prodiges de valeur, & y combattit moins en roi qu'en ſoldat. Ayant appercu dans la mêlée ſon porte-enſeigne qu'un gros de ſuiſſes enveloppoit, il ſe précipita au milieu des lances & des hallebardes pour le dégager; il fut enveloppé lui-même, ſon cheval fut percé de coups, ſon caſque dépouillé de plumes; & il alloit être accablé, ſi un corps de troupes détaché des aîles n'eut accouru à ſon ſecours.

Ce prince hazarda cette action contre l'avis de ſes généraux. Il trancha toutes les difficultés par ce mot qui eſt devenu proverbe: *qui m'aime me ſuive.*

Ce fut le lendemain de cette journée que ce prince voulut ſe faire armer chevalier par le célèbre Bayard.

La bataille de Pavie, donnée en 1525, mit encore dans un plus grand jour la valeur intrépide de *François*. Cependant ce prince fut fait priſonnier. La défaite des françois vint ſur-tout de leur gendarmerie qui avoit paſſé juſqu'alors pour la meilleure de l'Europe, & qui, dans cette journée, ne ſoutint point ſa réputation. *François* combattit le dernier de ſon armée. Ce prince bleſſé en deux endroits à la jambe, épuiſé par le ſang d'une autre large bleſſure qu'il avoit au front, froiſſé & preſque écraſé par la chûte & par le poids de ſon cheval, eut encore aſſez de force & de courage pour ſe relever & pour combattre à pied un gros d'ennemis qui l'entouroient. Mille voix lui crioient de ſe rendre & le menaçoient de le tuer, lorſqu'enfin obligé de céder à la force, il conſentit de ſe rendre au vice-roi de Naples. « Monſieur de Lannoy, lui dit-il, voilà l'épée d'un » roi qui mérite d'être loué, puiſqu'avant de la » perdre, il s'en eſt ſervi pour répandre le ſang de » pluſieurs des vôtres, & qu'il n'eſt pas priſonnier » par lâcheté, mais par un revers de fortune ». Lannoy ſe mit à genoux, reçut avec reſpect les armes du prince, lui baiſa la main & lui préſenta une autre épée, en diſant: « je prie votre majeſté » d'agréer que je lui donne la mienne, qui a » épargné le ſang de pluſieurs des vôtres. Il n'eſt » pas convenable à un officier de l'empereur de » voir un roi déſarmé, quoique priſonnier ».

François fut conduit dans le camp du viceroi; auſſitôt que l'on eut panſé ſes plaies, il écrivit à ſa mère ce billet terrible & ſublime: *Madame, tout eſt perdu fors l'honneur.*

Lorſqu'il ſe rendit dans l'égliſe des Chartreux pour faire ſa prière, le premier objet qui frappa ſes yeux fut cette inſcription tirée du pſeaume 118: *Bonum mihi quia humiliaſti me, ut diſcam juſtificationes tuas.* L'application étoit ſenſible; le roi en parut touché.

Ce prince avoit le malheur de ſe croire trop aiſément ſupérieur à ſes ennemis. L'inaction apparente des Eſpagnols devant le ſiége de Pavie, l'avoit ſi fort confirmé dans ſa préſomption, qu'il demanda un jour à Bonnivet: « qu'étoient de» venus ces lions d'Eſpagne par leſquels il s'étoit » laiſſé battre? ils dorment, ſire, répondit l'a» miral, & votre majeſté verra ce qu'ils feront à » leur réveil ». *Vie de Charles-Quint.*

Bayle rapporte l'anecdote ſuivante, mais il ajoute en même-temps qu'elle n'eſt point aſſez conſtatée. Un grand d'Eſpagne jouoit avec *François I*, qui étoit priſonnier à Madrid; le roi gagnoit beaucoup, l'eſpagnol demande ſa revanche, le roi la refuſe; l'eſpagnol jette l'argent ſur la table, & dit avec une fureur inſolente: *tu as raiſon, tu as beſoin de cet argent pour payer ta rançon.* Le roi indigné lui paſſe ſon épée au travers du corps, & l'empereur, inſtruit de la diſpute, répondit aux parens de l'eſpagnol qui lui demandoient juſtice: « *François* a bien fait, tout roi eſt roi par» tout ».

On a loué *François I* ſur ſa généroſité envers Charles-Quint, & ſur le refus qu'il fit de ſe rendre maître de ce prince qui paſſoit par la France pour aller dans ſes états de Flandre. Mais *François* pouvoit-il manquer à la parole qu'il avoit donnée à l'empereur? *Quand la fidélité dans les promeſſes*, diſoit-il, à l'exemple du roi Jean, *ſeroit bannie du monde entier, c'eſt dans le cœur des ſouverains qu'elle devroit trouver un aſile.*

Le règne de ce prince fut celui de la bravoure & de la galanterie, & lorſqu'on lui parloit des dames qu'il avoit admiſes à ſa cour, il répondoit qu'une cour ſans femmes étoit une année ſans printems, un printems ſans roſes.

Ce prince plaignant Jean de Montaigu d'être mort par juſtice; *ce n'eſt point par juſtice, mais par commiſſaires*, lui dit un bon céleſtin; & cette diſtinction de juſtice & de commiſſaires frappa ſi fort le roi qu'il ne l'oublia jamais. *Lettres d'Oſſat.*

Un officier de la cour de *François I*, ſe plaignoit amèrement à ſes amis, que depuis pluſieurs années qu'il étoit au ſervice, ſa fortune n'en étoit pas plus avancée, & qu'il étoit à la veille de manquer de tout. Le prince inſtruit des plaintes de cet officier, le fit venir, & lui dit: « je ſais

» que vous vous plaignez de moi ; tenez, voici » deux bourſes égales ; l'une eſt pleine d'or ; il » n'y a que du plomb dans l'autre : choiſiſſez, » nous verrons ſi ce n'eſt pas plutôt à la fortune » qu'à moi que vous devez vous en prendre ». L'officier choiſit, & prit malheureuſement la bourſe remplie de plomb. Et bien ! lui dit le roi, à qui tient-il que vous ne vous enrichiſſiez ? Le prince joignit à cette réflexion, qui devoit faire ceſſer les plaintes de l'officier, le don des deux bourſes.

François I mourut des ſuites fâcheuſes des plaiſirs auxquels il s'étoit livré avec trop d'indiſcrétion. « Le mari de la belle *Féronière*, une de ſes » maîtreſſes, déſeſpéré d'un outrage que les gens » de cour n'appellent qu'une galanterie, s'aviſa » d'aller dans un mauvais lieu s'infecter lui-même » pour la gâter, & faire paſſer ſa vengeance juſ- » qu'à ſon rival. La malheureuſe en mourut, ſon » mari s'en guérit par de prompts remèdes. Le » roi en eut tous les ſymptômes. Et comme ſes » médecins le traitèrent ſelon ſa qualité plutôt » que ſelon ſon mal, il lui en reſta toute ſa vie » quelques uns, dont la malignité altéra fort la » douceur de ſon tempérament & le rendit chagrin, » ſoupçonneux & difficile ». *Mezerai.*

FRANKLIN, (Benjamin) né en 1706, mort à Philadelphie en Amérique, au mois d'avril 1790.

Franklin fut dans ſa jeuneſſe compoſiteur dans une imprimerie de Philadelphie. Son génie pour la politique & pour les ſciences le rendit bientôt un homme important & célèbre ; il parvint à exciter l'enthouſiaſme de la liberté à ſes compatriotes opprimés. Et par ſes écrits, par ſes conſeils, & par ſes négociations, il affranchit ſon pays. Il faiſoit en même-temps ſon amuſement des ſciences. Il découvrit & expliqua les plus beaux phénomènes de l'électricité ; il fit connoître la nature de la foudre ; il fut, en quelque ſorte, lui donner des loix. C'eſt à lui qu'on eſt redevable des moyens d'en prévenir les terribles effets, en l'aſſujétiſſant à ſuivre les conducteurs de ſes paratonnerres, qu'il a enſeigné de placer au deſſus des édifices.

Ce grand homme, vengeur de l'Amérique, voulut non-ſeulement voir M. de Voltaire, mais même ménager à ſon petit fils, encore jeune, le plaiſir de ſe rappeller un jour qu'il avoit vu la merveille de l'Europe, & de pouvoir dire, comme Ovide : *Virgilium vidi.*

On a été témoin à Paris des embraſſemens de ces deux illuſtres vieillards dans une ſéance publique de l'académie des ſciences. C'étoit le génie embraſſant la liberté.

Quelqu'un demandoit au docteur *Franklin* : « A quoi ſert le globe aéroſtatique » ? Il répondit : « A quoi ſert l'enfant qui vient de naître ».

Franklin faiſoit un jour l'expérience de calmer les flots d'un étang avec de l'huile devant un homme crédule ; il y mit, par plaiſanterie, un air de ſolemnité. Cet homme l'aborde effrayé, & lui dit : Maintenant, Monſieur, dites-moi ce qu'il faut que je croie ? *Rien*, lui dit *Franklin*, *que ce que vous voyez.*

Franklin, peu de momens avant de mourir, dit ces paroles d'un grand ſens, *qu'un homme n'eſt parfaitement né qu'après ſa mort.*

Peu d'hommes ont été ſi complettement heureux ; peu d'hommes ont ſi bien mérité de l'être.

Nous ne pouvons mieux finir cette notice, que par cette courte, mais énergique oraiſon funèbre, prononcée le 12 juin à la tribune de l'aſſemblée nationale, par M. le comte de Mirabeau, digne émule de ce ſublime patriote.

« *Franklin* eſt mort. .... Il eſt retourné au ſein » de la divinité, le génie qui affranchit l'Amé- » rique, & verſa ſur l'Europe des torrens de lu- » mière !

» L'homme que deux mondes réclament, le » ſage que l'hiſtoire des ſciences & celle des » empires ſe diſputent, cet homme qui tenoit, » ſans doute, un rang diſtingué dans la politique » & dans l'eſpèce humaine.... il eſt mort !

« Aſſez long-temps les cabinets politiques ont » notifié la mort de ceux qui ne furent grands » que dans leurs oraiſons funèbres ; aſſez long- « temps l'étiquette des cours a proclamé des » deuils hypocrites. Les nations ne doivent, ce » me ſemble, que porter le deuil de leurs bien- » faiteurs. Les repréſentans des nations ne doi- » vent recommander à leurs hommages que les » héros de l'humanité.

» Le congrès a ordonné, dans l'étendue des » quatorze cantons confédérés, deux mois de » deuil, & l'Amérique acquitte, en ce moment, » le tribut de vénération & de reconnoiſſance pour » l'un des pères de ſa conſtitution.

» Ne ſeroit-il pas digne de vous, Meſſieurs, » de vous unir à cet acte religieux, de participer, » en quelque ſorte, à cet hommage rendu, à la » face de l'univers, à l'homme qui a le plus » contribué à aſſurer les droits des hommes ? » L'antiquité eût élevé des autels à ce vaſte & » puiſſant génie, qui, au profit des mortels, em- » braſſant dans ſa penſée le ciel & la terre, ſut » dompter la foudre & les tyrans.

» La France, éclairée & libre, doit donner, du » moins, un témoignage de regret & de ſouvenir » à un des plus grands hommes qui aient jamais » ſervi la philoſophie & la liberté.

» Je demande qu'il soit décrété, que l'assemblée » nationale portera, pendant trois jours, le deuil » de *Franklin* ».

Et, conformément au décret de l'assemblée, on a porté en France le deuil de *Franklin*.

On fait ce beau vers latin mis au bas du portrait de cet américain :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

FRAYEUR. Le cardinal de Retz rapporte dans ses mémoires un fait qui peut servir à confirmer ce que dit Beker dans son monde enchanté. Ce cardinal, qui n'étoit alors qu'abbé, avoit fait la partie de passer la soirée dans la maison de l'archevêque de Paris, son oncle, à Saint-Cloud, avec madame & mademoiselle de Vendôme, madame de Choisi, le vicomte de Turenne, l'évêque de Lisieux, & messieurs de Brion & Voiture. On s'amusa tant que la compagnie ne put s'en retourner que très-tard à Paris. La petite pointe du jour (c'étoit dans les plus grands jours d'été) commençoit à paroître, quand on fut au bas de la descente des *Bons-hommes*. Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. « Comme j'étois, » dit l'auteur des mémoires, à l'une des portières » avec mademoiselle de Vendôme, je demandai » au cocher pourquoi il arrêtoit, & il me répon- » dit, avec une voix tremblante : Voulez-vous » que je passe par-dessus tous les diables qui sont- » là devant moi? Je mis la tête hors de la por- » tière; & comme j'ai toujours eu la vue fort » basse, je ne vis rien. Madame de Choisi, qui » étoit à l'autre portière avec M. de Turenne, » fut la première qui apperçut du carrosse la cause » de la frayeur du cocher; je dis du carrosse, » car cinq ou six laquais, qui étoient derrière, » crioient *Jesus, Maria!* & tremblоient déja de » peur. M. de Turenne se jetta en bas du carrosse » aux cris de madame de Choisi. Je crus que » c'étoit des voleurs, je sautai aussi-tôt hors du » carrosse; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, » & j'allai joindre, de l'autre côté, M. de Tu- » renne, que je trouvai regardant fixement quelque » chose que je ne voyois point. Je lui demandai » ce qu'il regardoit, & il me répondit, en me » poussant du bras & assez bas, je vous le dirai; » mais il ne faut pas épouvanter ces dames, qui, » dans la vérité, hurloient plutôt qu'elles ne » crioient. Voiture commença un *oremus;* ma- » dame de Choisi poussoit des cris aigus; made- » moiselle de Vendôme disoit son chapelet; ma- » dame de Vendôme vouloit se confesser à M. de » Lisieux, qui lui disoit : ma fille, n'ayez point de » peur, vous êtes en la main de Dieu. Le comte » de Brion avoit entonné bien tristement à ge- » noux, avec tous nos laquais, les litanies de la » Vierge. Tout cela se passa, comme on peut se » l'imaginer, en même-temps & en moins de rien. » M. de Turenne qui avoit une petite épée à son » côté l'avoit aussi tirée, & après avoir regardé » un peu, comme je l'ai déja dit, il se tourna « vers moi, de l'air dont il eut demandé son » dîner, & de l'air dont il eut donné une bataille, » & me dit ces paroles : Allons voir ces gens-là. » Quelles gens, lui répartis-je? & dans la vérité « je croyois que tout le monde avoit perdu le » sens. Il me répondit, effectivement je crois que » ce pourroit bien être des diables. Comme nous » avions déja fait cinq ou six pas du côté de la « *savonnerie*, & que nous étions par conséquent » plus proches du spectacle, je commençai à en- » trevoir quelque chose; & ce qui m'en parut, » fut une longue procession de fantômes noirs, » qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle » n'en avoit donnée à M. de Turenne, mais qui, » par la réflexion que je fis, que j'avois long-temps » cherché des esprits, & qu'apparemment j'en » trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement » plus vif que ses manières ne lui permettoient » de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la pro- « cession. Les gens du carrosse qui croyoient que » nous étions aux mains avec tous les diables, firent » un grand cri, & ce ne furent pourtant pas eux » qui eurent le plus de peur. Les pauvres Au- » gustins réformés & déchaussés, que l'on appelle » Capucins noirs, qui étoient nos diables d'imagi- » nation, voyant venir à eux deux hommes qui » avoient l'épée à la main, l'eurent très-grande, » & l'un d'eux se détachant de la troupe, nous » cria : Messieurs, nous sommes de pauvres reli- » gieux, qui ne faisons de mal à personne, & » qui venons nous rafraîchir un peu dans la ri- » vière pour notre santé. Nous retournâmes au » carrosse, M. de Turenne & moi, avec des » éclats de rire qu'on peut imaginer, & nous » fîmes, lui & moi dans le moment même, deux » réflexions, que nous nous communiquâmes dès » le lendemain matin. Il me jura que la première » apparition de ces fantômes imaginaires lui avoit » donné de la joie, quoiqu'il eut toujours cru » auparavant qu'il auroit peur s'il voyoit jamais » quelque chose d'extraordinaire; & je lui avouai » que la première vue m'avoit ému, quoique » j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. » La seconde observation que nous fîmes, fut » que tout ce que nous lisons dans la vie de la » plûpart des hommes est faux. M. de Turenne » me jura qu'il n'avoit pas senti la moindre émo- » tion, & il convint que j'avois eu sujet de croire » par son regard fixe & son mouvement si lent, » qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que » j'en avois eu d'abord, & il me protesta qu'il » auroit juré son salut, que je n'avois eu que du » courage & de la gaieté. Qui peut donc croire » la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Le pré- » sident de Thou a raison de dire, qu'il n'y a » de véritables histoires que celles qui ont été

» écrites par des hommes assez sincères pour par-
» ler véritablement d'eux-mêmes ». *Mém. du cardinal de Retz.*

La *frayeur*, comme dit Beker dans son *monde enchanté*, prive un homme de son jugement, & lui ôte l'usage de ses sens; ensorte qu'il croit voir & entendre des choses qui n'existent que dans son imagination troublée. Cet auteur rapporte à ce sujet l'anecdote suivante : Un chaudronnier de Basle avoit été condamné, pour ses maléfices, à être pendu; ce qui fut exécuté. On transporta le corps au gibet patibulaire, qui n'étoit pas éloigné de la ville. Quelques jours après cette exécution, un marchand s'étoit hâté de nuit d'aller au marché qui se tenoit dans la ville. Comme il se doutoit bien que les portes ne s'ouvriroient pas de si-tôt, il se reposa sous un arbre proche ce gibet. Deux heures après d'autres hommes allant aussi au marché, & étant proches du gibet où étoit le pendu, lui demandèrent, par gausserie, s'il vouloit venir au marché avec eux : le marchand, couché sous l'arbre, croit que c'est à lui qu'on adresse la parole, & dit à ces passans : Attendez-moi, je m'en vais avec vous. Ceux-ci, s'imaginant que c'est le pendu qui leur parle, en sont si épouvantés, qu'ils prennent la fuite de toute leur force. Il n'en fallut peut-être pas davantage pour persuader à bien du monde, qu'il s'étoit fait un miracle.

Le premier qui peignit en huile fut Jean Bellin, fameux peintre de Venise au XVe. siècle; il étoit fils de Jacques Bellin, qui fit plusieurs beaux tableaux pour le grand seigneur, entr'autres une décollation de Saint Jean-Baptiste. Mahomet admira la disposition & le coloris de ce dernier ouvrage; mais il trouva que le cou étoit trop long & trop large; & pour prouver la réalité de ce défaut, il appella un esclave, & lui fit couper la tête en présence de Bellin, auquel il fit remarquer que le cou séparé de la tête se rétrécissoit extrêmement. Bellin fut saisi d'une *frayeur* mortelle à la vue d'un tel objet, & n'eut pas un moment de repos qu'il n'eût obtenu son congé. Le grand seigneur lui fit de riches présens, lui mit lui-même une chaîne d'or de grand prix au cou, & le renvoya à Venise avec des lettres de recommandation pour la république qui lui fit une pension.

Un homme connu dans les meilleures sociétés de Paris, par l'agrément de son esprit, racontoit de la sorte une étrange *frayeur* dont il fut, disoit-il, tout-à-coup saisi : « il y a quelques jours, » Messieurs, qu'étant dans mon lit, occupé de » rêveries dont il est inutile de vous entretenir, » j'entendis ouvrir la porte de mon appartement » & je vis entrer un inconnu qui portoit une » grande figure blanche, un air embarrassé & des » souliers poudreux, enfin une de ces mines de » mauvais augure qu'on n'aime nullement à voir. » Il m'appela familièrement par mon nom; & me » dit de me lever promptement. Je pris ma robe-» de-chambre en tremblant, & sans prévoir quels » pouvoient être ses desseins. Il s'approcha de moi » & m'obligea, par ses gestes pressans, à me » mettre sur un siège auprès de ma fenêtre. Dès » que je fus assis, je sentis qu'il me saisissoit brus-» quement par le cou, & il me le serra fortement » avec une espèce de hausse-col. Un instant après » il me couvrit la joue avec sa main gauche, » d'un boulet capable de me briser les dents. » Une sueur abondante se répandit sur tout mon » visage; je sentis les gouttes en tomber de tous » les côtés. Cet accident me saisit au point que » j'en perdis la respiration, & j'étois couvert » d'écume, sans pouvoir proférer une seule parole; » l'inconnu m'avoit défendu, avec menaces, de » parler ou de crier. Au bout de quelques inst-» tans, je le vis se saisir d'une arme blanche, » dont la lame étoit très-reluisante, il me la » porta sur la gorge, ensorte que je n'étois qu'à » un demi doigt de la mort. Je sentis couler mon » sang, & en bon chrétien, je recommandai tout » bas mon ame à Dieu. Ma *frayeur* fit apparemment » impression sur ce mortel phlegmatique; il prit » de l'eau & du vinaigre, dont il m'arrosa le visage; » la cuisson que je sentis, me fit ouvrir les yeux; » alors mon homme me saisit par les cheveux & » il me lia. Je le vis ensuite s'emparer d'une » autre arme, dont je crus qu'il vouloit me brûler » la cervelle; mais le feu ne fit que m'effleurer » les oreilles. Il m'avoit empaqueté les mains » sous une espèce de linceuil pour que je ne pusse » pas les remuer. Voyant que je respirois tou-» jours il m'arracha bien des cheveux, & parut » vouloir m'étouffer dans un tourbillon de pous-» sière. J'avois déjà fermé la paupière; mais pour » consommer son ouvrage il prit de nouvelles » armes qui lui restoient encore, & qu'il tira de » sa poche : c'étoit le cizeau de la parque, avec » lequel il essaya, mais en vain, de couper le » fil de mes jours. J'étois tout tremblant & im-» mobile d'effroi, comme un homme qui n'attend » que sa dernière heure. Mon bourreau apperçut » ma bourse qui étoit sur ma commode, il s'en » saisit & me reprit au collet & par les cheveux. » A ce dernier trait j'ouvris les yeux pour la » seconde fois, je m'armai de courage, m'em-» parai brusquement d'un couteau que je trouvai » sous ma main. Cet acte de vigueur fit disparoître » mon aventurier.

» Je m'essuyai le visage devant un miroir, & lorsque » je fus de sang froid je m'apperçus que ma barbe » étoit faite & que mes cheveux étoient frisés, pou-» drés & accommodés; je reconnus alors que l'illu-» sion que je m'étois faite n'avoit été occasionnée » que par un nouveau garçon perruquier que son

» maître m'avoit envoyé ; je fus très-satisfait d'en » être quitte pour la peur, & je partis en riant » pour aller à la campagne ».

FRÉDÉRIC II. (Charles) Roi de Prusse, mort le 17 août 1786.

Nous ne rapporterons ici que quelques traits caractéristiques de ce prince, dont l'histoire & la renommée ont d'ailleurs pris soin de vouer à l'immortalité le génie, la gloire & les actions.

La mort du dernier empereur de la maison d'Autriche, Charles VI, met les armes à la main du jeune roi de Prusse. Le marquis de Beauvau, envoyé, par Louis XV, à Berlin pour complimenter le nouveau monarque sur son avénement au trône, ne sait, quand il voit les premiers mouvemens des troupes, si elles sont destinées contre la France ou contre l'Autriche. Frédéric le tire de doute en disant: *je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons.* Il marche tout de suite en Silésie, au mois de décembre. On veut mettre sur ses drapeaux cette devise: *pro deo & patriâ* ; il efface *pro deo*, disant qu'il ne faut pas mêler le nom de dieu dans les querelles des hommes, & qu'il s'agit d'une province & non de la religion.

Frédéric passant dans sa grande salle à sans-souci, avec un de ses généraux » général, lui dit le roi de Prusse, vous dînerez ici dans deux jours, avec trois cents chambelans, — Sire, je ne croyois pas que vous en eussiez autant. — Je ne parle pas de ces espèces qui portent la clef d'or, mais de ces braves chambellans qui m'ouvriront les portes de la Silésie.

Le roi de Prusse voyant les préparatifs de guerre de l'empereur & du Turc, donna les ordres les plus précis pour que les places de la Silésie, frontières de la Hongrie fussent bien approvisionnées de munition de guerre & de bouche. On lui demanda les motifs de ces préparatifs. » Pour avoir la paix, répondit ce grand prince, il faut se tenir en état de faire la guerre ; je ne demande rien, & je ne prétends à rien, mais je veux empêcher les autres de trop avoir ».

Le plus beau songe que puisse faire un souverain, a dit le roi de Prusse, est de rêver qu'il est roi de France.

Frédéric le grand, roi de Prusse, écrivit un jour au célèbre Rollin : « des hommes tels que » vous marchent à côté des rois ».

Frédéric soupant avec des gens de lettres leur demanda l'un après l'autre, si vous étiez roi de Prusse que feriez-vous? Chacun s'efforça de faire une réponse flatteuse. Le tour du marquis d'Argens étant venu, il répondit : *ma foi, je vendrois le royaume de Prusse pour acheter une province de France.*

Pour donner plus de liberté à la joie & aux saillies, *Frédéric* avoit exigé qu'on oubliât absolument son pouvoir & son trône ; & il avoit merité, en effet, qu'on ne vit plus en lui qu'un homme plein d'esprit & de grâces, qu'un convive charmant. Mais un françois passa peut-être un peu la mesure que cette liberté devoit avoir, & tout le monde apperçut de l'altération dans les traits du monarque : « paix, dit Voltaire, parlons plus » bas, je crains que le roi ne nous ait entendus ».

A la bataille de Rosbac, *Frédéric* vit un grenadier françois qui se défendoit en désespéré contre un housard prussien; & qui malgré l'espoir qu'il avoit d'être secouru refusoit de se rendre & préféroit la mort. Le roi s'approche des combattans & dit au françois : brave grenadier, es-tu invincible? *Oui, sire*, répondit le françois, *si vous me commandiez*.

Frédéric aimoit beaucoup les enfans, & permettoit que les fils du prince royal, actuellement régnant, entrassent chez lui à toute heure. Un jour qu'il travailloit dans son cabinet, l'aîné de ces princes jouoit au volant autour de lui. Le volant tomba sur la table du roi, qui le prit, le jetta à l'enfant, & continua d'écrire. Le petit prince continue son jeu, & le volant tombe encore sur la table ; le roi le rejette encore, regarde d'un air sévère le petit joueur, qui promet que cela n'arrivera plus. Enfin, pour la troisième fois, le volant vient tomber jusques sur le papier sur lequel *Frédéric* écrivoit ; alors le roi prit le volant & le mit dans sa poche. Le petit prince demande humblement pardon, & prie qu'on lui rende son volant. Le roi le refuse : il redouble ses prières ; on ne les écoute point. Enfin, las de prier, le petit prince s'avance fièrement vers le roi, met ses deux poings sur ses côtés, & dit d'un air menaçant : *Je demande à votre majesté si elle veut me rendre mon volant, oui, ou non ?* Le roi se mit à rire, & tirant le volant de sa poche, il le lui rendit, en disant : *Tu es un brave garçon, ils ne te reprendront pas la Silésie.*

Un françois nouvellement venu de Paris, pour être lecteur de *Frédéric*, parut surpris de voir, dans les appartemens de ce prince, plusieurs portraits de l'empereur Joseph II. Le roi s'appercevant de son étonnement, dit : *C'est un jeune homme qu'il ne faut pas perdre de vue.*

Quelqu'un dit un jour à *Frédéric* qu'un homme le haïssoit mortellement, & qu'il ne cessoit de dire du mal de lui : *A-t-il deux cents mille hommes*, répondit

répondit le roi, *sans cela, que voulez-vous que je lui fasse ?*

On lui adressa un jour un manuscrit qui étoit fort injurieux contre lui, *Frédéric* envoya chercher un libraire, & lui donna cette satyre, en disant : *Prends ce libelle & imprime-le ; il y a un bon coup à faire.*

Un jour le roi vit de sa fenêtre une quantité de monde qui lisoit une affiche ; *va voir ce que c'est*, dit-il à un de ses pages : on vient lui dire que c'étoit un écrit satyrique contre sa personne : *Il est trop haut*, dit ce prince ; *va le détacher, & mets-le plus bas, afin qu'ils le lisent mieux.*

Un jour *Frédéric* passant à Postdam devant la porte d'un boulanger, le voit disputer avec un paysan, il demande ce que c'est ? On lui dit que le boulanger veut payer en six *fenins* (monnoie de mauvais aloi) du bled qu'il a acheté du paysan, & que ce dernier refuse de prendre ces six fenins. *Frédéric* s'avance, & dit au paysan : pourquoi ne veux-tu pas prendre cette monnoie ? Le paysan regarde le roi, & lui répond avec humeur : *les prends-tu, toi ?* Le roi qui les faisoit refuser dans ses caisses, sentit son tort, ne répondit pas un mot & passa son chemin.

A la fin d'une bataille sanglante, *Frédéric* demandoit à ses officiers qui, à leur gré, s'étoit montré le plus brave dans cette journée : *Votre majesté, sire*, répondit-on généralement. Vous vous trompez, répliqua le roi : « C'est un fifre » auprès duquel j'ai bien passé vingt fois pendant » le combat, & qui, depuis la première charge » jusqu'à la dernière, n'a cessé de souffler dans » son *turlututu* ».

Un caporal des gardes-du-corps, qui passoit pour avoir beaucoup de vanité, mais qui avoit aussi beaucoup de bravoure, portoit une chaîne, à laquelle, faute de montre, il avoit attaché une balle de mousquet : le roi, voulant un jour le plaisanter, lui dit, « à propos, caporal, il faut » que tu sois bien économe pour avoir pu acheter » une montre ; dis-moi un peu l'heure qu'il est » ? Le caporal tire aussi-tôt sa balle de son gousset, en disant : — « sire, voilà une montre qui m'avertit, » à chaque instant, qu'il faut que je meure pour » votre majesté ».... Tiens, mon ami, lui dit le roi attendri, *prends aussi cette montre, afin que tu puisse voir l'heure où tu mourras pour moi*, & il lui donna sa montre qui étoit garnie de brillans.

Lorsqu'on publia le sexe du chevalier d'Eon, le roi dit en riant à l'envoyé de France : *Voilà ce qui arrive avec vous autres françois ; on croit avoir affaire à un homme, & il se trouve à la fin que c'est une femme.*

Encyclopédiana.

Dans la première guerre de Silésie, *Frédéric* voulant faire, pendant la nuit, quelque changement dans le camp, défendit, sous peine de la vie, de garder, à une certaine heure, du feu ou de la lumière dans les tentes. Il fit lui-même la ronde. En passant devant la tente du capitaine de Zietern, il y apperçut de la lumière. Il entre, & trouve le capitaine occupé à cacheter une lettre. Il venoit d'écrire à sa femme qu'il aimoit tendrement. *Que faites-vous là*, lui dit le roi ; *ne savez-vous pas l'ordre ?* Zietern se jette à ses genoux, & demande grace ; mais il ne peut ni ne veut nier sa faute. « Asseyez vous, lui dit le roi, » & ajoutez à votre lettre quelques mots que je » vais vous dicter ». L'officier obéit, & le roi dicte : *Demain je périrai sur un échafaud.* Zietern écrivit, & le lendemain il fut exécuté.

A la journée de Molwitz, le roi qui, au commencement, croyoit la bataille perdue, s'étoit sauvé jusqu'à Oppeln. Un housard autrichien le poursuit & étoit près de l'atteindre, lorsque tout-à-coup *Frédéric* tourne son cheval, laisse approcher le housard, & lui dit : *Laisse-moi housard, je t'en tiendrai compte.* Le housard, reconnoissant le roi, d'après des portraits, est saisi de respect & de surprise, il laisse tomber son sabre, & répond : *Tope ; après la guerre.* — *A revoir*, dit le roi. Ce housard fut dans la suite lieutenant-général au service de Prusse, chef d'un régiment de housards, & chevalier du grand ordre du roi de Prusse. Il se nomme Paul Werner.

Une chanteuse italienne que le roi aimoit beaucoup, prit la fuite. *Frédéric* fit courir après elle ; on la joignit sur les frontières du Tyrol : des housards la ramenèrent à Postdam. On la conduisit dans la chambre du roi, qui lui dit : *Madame, pourquoi m'avez-vous quitté ?* La pauvre femme, à demi-morte de frayeur, ne put répondre une seule parole, & se jetta aux genoux du roi : *Ne craignez rien*, lui dit Frédéric ; *je voulois seulement vous dire adieu. Maintenant vous pouvez aller où vous voudrez.*

FRIPON. Un italien, qui étoit venu il y a quelques années à Paris, avoit imaginé une rubrique fort simple, dont cependant on ne s'apperçut que quand il eut fait bien des dupes. Cet italien avoit une tabatière d'or unie sur les bords. Lorsqu'il étoit au jeu, & qu'il se présentoit quelque coup décisif, il prenoit une prise, & posoit sa boëte assez négligemment sur la table ; le moindre reflet de la tabatière lui suffisoit pour connoître les cartes qu'il distribuoit ; & il jouoit par ce moyen à coup sûr. Toutes ces petites ruses sont le secret des fripons, & ne peuvent, par conséquent, être trop divulguées.

Un jour que le comte de Soissons étoit au jeu, il apperçut derrière sa chaise, dans une

glace, un homme dont la mine ne lui disoit rien de bon. Cette défiance le rendit attentif. Effectivement, peu de temps après, il sentit couper le cordon de son chapeau; il feignit de ne s'être apperçu de rien; & prétextant quelques besoins, il se tourne vers le filou, & le prie de vouloir bien tenir son jeu; ce que celui-ci ne put refuser. Le comte descend à la cuisine & se fait donner le tranche-lard le mieux affilé qu'on put trouver; il le cacha sous son habit, & rentra dans la salle. Le filou, impatient de s'esquiver, se lève pour rendre le jeu qu'il tenoit; mais le prince lui fait signe de continuer. En même-temps, il s'approche le plus doucement qu'il peut de ce filou, se saisit d'une de ses oreilles, qu'il coupe, & la tenant à sa main: « Monsieur, lui dit-il, quand vous me » rendrez mon cordon, je vous rendrai votre » oreille ».

On rapporte que François I étant dans sa chapelle avec plusieurs seigneurs, pour entendre la messe, un filou, fort bien habillé, se mit derrière le cardinal de Lorraine, & lui escamota sa bourse; mais n'ayant pu le faire sans que le roi s'en apperçût, il fit signe du doigt de ne rien dire. Le roi le laissa tranquille, & demanda après au cardinal ce qu'il avoit fait de sa bourse. Celui-ci ne la trouvant point, parut fort inquiet, & donna une scène au roi, qui, après avoir bien ri, voulut qu'on rendît ce qui avoit été pris. Mais l'auteur du vol ne parut pas, & le roi s'apperçut, un peu tard, qu'il avoit été joué.

FRUGALITÉ. C'est par la *frugalité* & par l'éloignement du luxe que la république de Hollande s'est accrue & s'est rendue puissante. Le chevalier Temple dit dans ses remarques sur la Hollande, que de son temps un bourgmestre d'Amsterdam invita à un festin trente-six magistrats de la ville avec leurs femmes & leurs enfans. Le premier service n'étoit que de beure, de stockfisch & de harengs. Quand on le leva, les convives trouvèrent, sous la première nape, un billet qui marquoit que c'étoit en usant de ces mêts que leurs pères s'étoient enrichis. Le second service étoit de viandes grossières; & lorsqu'il fut levé, on trouva un autre billet qui marquoit que c'étoit par cette sorte de nourriture que leurs ancêtres avoient su conserver ce qu'ils avoient acquis. Enfin, le troisième service fut très-délicat, ce n'étoient que volailles, gibier & ragoûts recherchés: mais voici un billet bien différent; on y lisoit que cette nouvelle nourriture, introduite depuis peu dans la république, ruineroit infailliblement la santé & la fortune des particuliers.

Ce fut la *frugalité* qui dicta la réponse que fit au ministre Walpole un seigneur anglois, distingué par son mérite. Ce ministre vouloit le détacher du parti du parlement. Il va le trouver. Il lui dit qu'il vient de la part du roi pour l'assurer de sa protection, & lui marquer le déplaisir que sa majesté avoit de n'avoir encore rien fait pour lui. Il lui offre en même-temps un emploi considérable. « Milord, lui répliqua le seigneur anglois, avant » de répondre à vos offres, permettez-moi de » faire apporter mon souper devant vous ». On lui sert au même instant un hachis fait du reste d'un gigot dont il avoit dîné. Se tournant alors vers M. Walpole: « Milord, ajouta-il, pensez vous » qu'un homme qui se contente d'un pareil repas, » soit un homme que la cour puisse aisément ga» gner? Dites au roi ce que vous avez vu; c'est » la seule réponse que j'aie à lui faire ».

Lorsqu'un trompette annonça au gouverneur de Gibraltar l'arrivée au camp du comte d'Artois & du duc de Bourbon, M. Elliot répondit: « Je vois avec plaisir deux princes de la maison de Bourbon aux pieds de mes murs, & je tâcherai de ne me pas rendre indigne de l'honneur que je reçois en les voyant venir faire leurs premières armes contre moi ». Le gouverneur remercia aussi M. le duc de Crillon, qui avoit envoyé toutes sortes de rafraîchissemens; mais il le fit supplier de suspendre dorénavant de pareils envois. « Je ne manque pas, dit-il, de légumes ni d'autres provisions fraîches; d'ailleurs, je suis décidé de partager avec mes braves soldats leur abondance, & à souffrir leur disette ».

FUNÉRAILLES. Les tartares faisoient autrefois des cérémonies singulières à l'égard de leurs rois. Quand ils étoient morts, on les ouvroit aussitôt pour en tirer les entrailles qui auroient pu corrompre le corps; & après l'avoir bien lavé, on l'enciroit par dedans & par dehors, ensuite on le rempliſſoit de thim & de quelques graines broyées, & on le recousoit le plus proprement qu'il étoit possible. On mettoit ce corps tout nud sur un chariot, qui le portoit non-seulement dans toutes ses provinces, mais chez toutes les nations qu'il avoit subjuguées. Quand il arrivoit à une frontière, ceux qui l'avoient conduit se retiroient, & les autres le recevoient, se le donnant ainsi les uns aux autres, jusqu'à ce qu'il eût fait le tour du royaume. Il étoit permis à chaque province de lui faire quelques outrages, pour se venger des injures qu'ils croyoient en avoir reçu. De sorte que quelques uns lui coupoient les oreilles, les autres les cheveux, les autres le nez, les autres lui donnoient des coups sur le front, les autres lui faisoient de grandes balafres sur les bras, & les autres lui perçoient les mains à coup de flèches, chacun attaquant la partie dont il avoit reçu quelque dommage. Par exemple, ceux qui n'avoient jamais pu avoir audience, maltraitoient les oreilles qui leur avoient été fermées. Ceux qui étoient indignés contre ses débauches, s'en prenoient aux cheveux, qui étoient sa principale beauté, & lui faisoient mille

nuées, après l'avoir rasé pour le rendre laid & ridicule. Ceux qui se plaignoient de sa trop grande délicatesse, lui déchiroient le nez, croyant qu'il n'étoit devenu efféminé que parce qu'il avoit trop aimé les parfums. Ceux qui se plaignoient de son gouvernement, lui brisoient le front, d'où étoient sorties toutes ses ordonnances tyranniques. Ceux qui en avoient reçu quelque violence, regardant ses bras comme les instrumens de sa force & de leur malheur, les mettoient en pièces, par divers coups qu'ils leur portoient. Ceux qui l'estimoient avare, ou pour les impôts qu'il avoit exigé, ou pour n'avoir jamais vu des marques de sa libéralité, lui ouvroient les mains, qu'il avoit trop resserrées. Enfin, après que tous ses peuples s'étoient ainsi satisfaits, chacun le punissant à sa manière, & selon les torts qu'il croyoit en avoir reçu, on le ramenoit au lieu où il étoit mort; & là, lui ayant dressé un grand bûcher, on brûloit avec lui la plus belle de ses maîtresses, son échanson, son écuyer, & un palfrenier avec quelques chevaux. Outre cela on étrangloit cinquante de ses autres serviteurs pendant que son corps brûloit, & on les enterroit auprès du tombeau où ses cendres étoient renfermées. Quand personne ne se plaignoit du souverain qui venoit de mourir, on ne prenoit pas le soin de l'embaumer, parce qu'il n'étoit pas nécessaire de conserver son corps pour lui faire faire le tour du royaume. On dressoit son sépulcre au milieu d'une vaste campagne; on l'élevoit sur de gros pieux fort hauts, entrelacés les uns dans les autres, faisant comme une espèce de grand échafaud. Ce sépulcre étoit une bierre fort ample, parce qu'outre le corps du roi, il falloit qu'il y eût de la place pour les officiers dont il a été parlé, & qu'on jettoit dedans à mesure qu'on les étrangloit. On y mettoit encore plusieurs ornemens, & quantité de vases d'or, couvrant le tout d'un grand tapis, & mettant sur le tapis beaucoup de terre de la hauteur de trois pieds. Au bout de l'an, on s'assembloit autour du sépulcre; on étrangloit cinquante pages du feu roi & autant de chevaux, dont on vuidoit les corps, qu'on rempliſſoit ensuite de paille; on mettoit les corps des chevaux sur des espèces de cerceaux, comme s'ils eussent galopés, & on fichoit dessus le corps des pages.

Les siamois rendent un culte religieux à plusieurs sortes d'idoles, & principalement aux quatre élémens, & ils recommandent ordinairement qu'on les consigne, après leur mort, à celui des élemens pour lequel ils ont eu le plus de dévotion. Ceux qui ont particulièrement adoré la terre se font enterrer; ceux qui ont servi le feu, ordonnent qu'ils soient brûlés. On jette dans l'eau ceux qui en ont reconnu la divinité; & ceux qui ont adoré l'air, sont pendus pour être mangés par les oiseaux. Chez les mêmes peuples on brûle les femmes avec les corps morts de leurs maris; & lorsque le roi est mort, non-seulement toutes ses femmes, mais aussi plusieurs seigneurs se jettent volontairement sur le bûcher où il est brûlé.

A Panuco, dans l'Amérique, les médecins étoient autrefois regardés comme de petites divinités, à cause qu'ils procurent la santé, qui est le bien le plus précieux de la vie. Pour les honorer davantage quand ils mouroient, on ne les enterroit pas comme les autres, mais on les brûloit avec une réjouissance publique, les hommes & les femmes pêle mêle, chantant & dansant autour du bûcher. Quand les os étoient réduits en cendre, chacun tâchoit d'emporter de cette poudre dans sa maison, & on la bûvoit ensuite avec du vin, comme un préservatif contre toute sorte de maux. Selon les loix du pays cette poudre appartenoit à la femme du défunt & à ses plus proches parens, afin qu'en buvant ses cendres ils pussent conserver dans leur famille sa science & son mérite; mais ordinairement ils avoient bien de la peine à se défendre de la foule, sur-tout quand le médecin avoit été en grande réputation.

Les peuples de l'Abassie dans la Georgie, n'enterrent ni ne brûlent leurs morts; ils les mettent dans des troncs d'arbres creux, qu'ils attachent avec des sarmens de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre; ils y suspendent aussi les armes & les habits du défunt; & afin qu'il puisse avoir son cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride autour de l'arbre, jusqu'à ce que l'extrême fatigue l'ait fait créver.

Les Gaures, peuples de l'Asie, lient leurs morts debout à des piliers hauts de sept à huit pieds, le visage tourné à l'orient, & font leurs prières devant jusqu'à ce que les corbeaux viennent. Si un de ces corbeaux se jette sur l'œil droit du défunt, ils le croyent bienheureux; mais si c'est sur l'œil gauche, ils prennent cela pour un mauvais présage.

Hérodote, Strabon & Mélo nous apprennent que plusieurs peuples de l'Asie eussent cru se rendre coupables d'une grande impiété, s'ils eussent laissé pourir les corps dans un sépulcre & manger aux vers; c'est pourquoi aussi-tôt que quelqu'un étoit expiré parmi eux, ils les mettoient en pièces, & l'ayant mêlé avec les viandes ordinaires de mouton & de bœuf, ils le mangeoient en grande dévotion; c'étoit même un sujet de réjouissance dans la parenté. Ils s'invitoient à ces sortes de festins en grande cérémonie, & s'entreprioient de venir manger le corps d'un tel, comme on prie chez nous de se trouver à l'enterrement de quelque parent ou ami qui vient de mourir.

Après la mort d'Attila, arrivée en 453, son corps entouré de magnifiques tentes de soyes, fut

posé au milieu d'une campagne où les Huns solemnisèrent ses *funérailles* par des courses de chevaux, & par des chants tristes & lugubres, qui furent suivis par divers festins; après quoi le cercueil, dont la première couverture étoit d'or massif, la deuxième d'argent & l'autre de fer, fut mis en terre; on ensevelit avec le corps toutes les dépouilles de ses ennemis, des harnois tous garnis d'or & de pierreries, des étoffes riches, & tout ce qu'il avoit enlevé de plus précieux dans le palais des rois, qu'il avoit pillés. Pour ne pas laisser ces trésors en proie, & pour empêcher qu'on ne les volât, les Huns tuèrent généralement tous ceux qui avoient aidé à l'inhumer.

Les *funérailles* des Moscovites se font avec beaucoup de cérémonie. Avant que de les mettre dans la fosse, le prêtre leur met entre les doigts un billet pour leur servir de passe-port en l'autre monde, il est conçu en ces termes: « je soussigné, » évêque ou prêtre de N. reconnois & certifie » par ces présentes, que N. porteur desdites » lettres a toujours vécu parmi nous comme bon » chrétien, faisant profession de la religion » grecque; & quoiqu'il ait quelquefois péché, » il s'en est confessé, en a reçu l'absolution & » la communion en rémission de ses péchés. Il a » honoré Dieu & ses saints; il a jeûné & prié » aux heures & temps ordonnés par l'église; il » s'est fort bien gouverné avec moi qui suis son » confesseur, ensorte que je n'ai point fait difficulté de l'absoudre de ses péchés, & n'ai pas » sujet de me plaindre de lui. En foi de quoi nous » lui avons délivré le présent certificat, afin que » Saint-Pierre en le voyant lui ouvre la porte à la » joie éternelle ».

Quand on enterre les Caffres, peuples de l'Afrique méridionale, tous les plus proches parens du défunt se coupent le petit doigt de la main gauche, & le jettent dans la fosse auprès du mort.

Lorsqu'un Brachmane meurt dans les Indes, tous ses amis s'assemblent, font un festin, & ensuite vont faire un trou en terre, où ils mettent beaucoup de bois; si c'est un des plus considérables, on jette des aromates avec beaucoup d'huile, & on met le mort dessus; alors sa femme vient accompagnée de plusieurs joueurs d'instrumens, & de ses plus proches parens. Ils chantent tous les louanges du défunt, & les parens & amis encouragent la femme à suivre fidèlement son mari, pour aller vivre avec lui dans l'autre monde. Après cela elle ôte ses joyaux, les distribue à ses parens, & saute dans le feu d'un air gai & en riant. Aussitôt les assistans jettent sur elle du bois & de l'huile, & la font étouffer le plus vîte qu'il se peut. S'il se trouve quelque femme qui refuse de subir ce genre de mort, on lui coupe les cheveux, il ne lui est plus permis de porter des joyaux, & elle vit séparée & méprisée de tout le monde. (*Voy. Holl.*)

Un des capitouls de Toulouse voulut un jour être lui-même témoin de la cérémonie de ses propres *funérailles*. Toute la ville fut priée d'assister au convoi. Pour lui il se fit mettre dans un cercueil dans l'équipage mortuaire, & on le porta à l'église avec tout l'appareil d'une pompe funèbre. Le service fut fait, & la messe célébrée avec les cérémonies accoutumées. Le capitoul posé dans sa bierre, & contrefaisant très-bien le mort, fut encensé à la manière ordinaire, & au lieu de le porter en terre on le plaça derrière l'autel, d'où il se retira un moment après, & alla régaler magnifiquement tous ceux qui avoient assisté à son enterrement. L'archevêque fit assembler un concile pour prononcer sur cette action. Les uns prétendirent que c'étoit un action pieuse & salutaire, parce qu'elle excitoit vivement la pensée de la mort. D'autres la condamnoient comme une superstition qui tendoit à rendre les cérémonies funèbres le jouet des particuliers. Le concile, après trois séances, décida contre les premiers.

FURETIERE. (Antoine) Mort en 1688 à 68 ans. Il eut de grands débats avec l'académie françoise au sujet de son dictionnaire, & il composa des factums où il peint assez bien ce qui se passe d'ordinaire dans une assemblée de gens qui ont des prétentions à l'esprit.

« Celui qui crie le plus haut, dit-il, est celui » qui a raison; chacun fait une longue harangue » sur une bagatelle; le second répète comme un » écho ce que le premier a dit; & le plus sou- » vent ils parlent trois ou quatre ensemble. Quand » un bureau est composé de cinq à six personnes, » il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui » causent, un qui dort, & un qui s'amuse à lire » quelques papiers qui sont sur la table. Quand » la parole vient au second, il faut lui relire l'ar- » ticle, à cause de sa distraction dans la pre- » mière lecture. Voilà le moyen d'avancer l'ou- » vrage. Il ne se passe point deux lignes qu'on » ne fasse de longues digressions, que chacun ne » débite un conte plaisant, ou quelque nouvelle, » qu'on ne parle des affaires d'état & de réformer » le gouvernement ».

Benserade étant à l'académie, y prit la place de *Furetiere*, qu'il n'aimoit pas, & dit, en s'y mettant: « Voici une place où je vais dire bien » des sottises ». Courage, lui répondit *Furetière*, vous avez fort bien commencé.

A la mort de *Furetière*, il fut délibéré à l'académie françoise, si l'on feroit un service au défunt selon l'usage pratiqué depuis son établissement.

Boileau y alla exprés le jour que la choſe devoit être décidée : mais voyant que le gros de l'académie prenoit parti pour la négative, lui ſeul oſa parler ainſi à cette compagnie : « Meſſieurs, il y a » trois choſes à conſidérer ici, *Dieu*, le *public* » & l'*académie*. A l'égard de Dieu, il vous ſaura » ſans doute très-bon gré de lui ſacrifier votre » reſſentiment & de lui offrir des prières pour un » mort, qui en auroit beſoin plus qu'un autre, » quand il ne ſeroit coupable que de l'animoſité » qu'il a montrée contre vous devant le public, » il vous ſera très-glorieux de ne pas pourſuivre » votre ennemi par-delà le tombeau ; & pour ce » qui regarde l'académie, ſa modération ſera très- » eſtimable, quand elle répondra à des injures » par des prières ».

FUZELIER, (Louis) mort en 1752.

Fuzelier, auteur de *Momus fabuliſte*, avoit toujours ſouhaité de mourir ſubitement. Il étoit petit, replet, & avoit le col court, cela s'accommodoit aſſez bien avec ſes deſirs.

Notre poëte ſe ſervoit ordinairement d'une brouette, & il appelloit l'homme qui la tiroit ſon *cheval baptiſé*. Souvent il lui diſoit : « Mon ami, quand tu me trouveras étendu ſur le carreau de ma chambre, c'eſt que je ſerai occupé à travailler à quelque choſe de ſérieux, il ne faudra point m'importuner ». Un jour ce pauvre homme alla chez *Fuzelier*, le vit effectivement le nez contre terre : « Notre maître, dit-il aux voiſins, travaille ſérieuſement ». *Fuzelier* étoit mort.

G.

GAIETÉ. Il y a la *gaieté* de l'eſprit, la *gaieté* de l'ame, la *gaieté* de l'imagination. La première eſt pour les autres; la ſeconde eſt pour ſoi; la dernière eſt pour les livres.

La *gaieté* des ſots attriſte les gens d'eſprit.

Le fameux Addiſſon appelle les françois une nation comique, parce qu'elle eſt naturellement gaie & portée à rire. A mon avis, la philoſophie de cet auteur eſt en défaut. Tout ce qui peut contribuer à la douceur de la ſociété & au bonheur de la vie, eſt à l'abri du reproche. Platon veut qu'on ne néglige rien pour tourner de bonne heure en habitude, dans les enfans, ce ſentiment à la joie.

Sénèque regarde la *gaieté* comme le premier bien. Lycurgue éleva dans Lacédémone une ſtatue au rire, ſi néceſſaire, diſoit-il, pour adoucir le travail, les amertumes de la vie, & la dureté des règles qu'il preſcrivoit. Au reſte, il eſt certain que la *gaieté* peut être la compagne de toutes les vertus, & qu'il y a des vices avec leſquels elle eſt incompatible.

Addiſſon prétend que la joie eſt un des plus grands obſtacles à la ſageſſe des femmes; & moi je ſoutiens que les perſonnes naturellement gaies, ſont trop aiſément diſtraites par les différens objets, pour ſe livrer aux excès qui accompagnent d'ordinaire les foibleſſes de l'amour.

Monſieur Hobbes, philoſophe anglois, veut que le rire ne vienne que de notre orgueil; c'eſt un paradoxe. Monſieur Hobbes penſoit ſi mal de la nature humaine, qu'il ſuppoſoit tous les hommes nés méchans. Les gens fiers rient peu; la gravité eſt la compagne de l'orgueil: un homme n'eſt pas vain, parce qu'il rit des ſingeries d'un chat. Si monſieur Hobbes eût diſtingué le rire qui naît de la joie, & le ricanement malin qu'inſpire la raillerie, nous ſerions d'accord. Le premier a ſa ſource dans le cœur; le ſecond eſt l'effet d'une réflexion maligne. Lorſqu'on voit en même-temps un anglois & un françois, on peut dire que l'un cherche la joie & l'autre l'éprouve. Au reſte, dit le prophète roi: « Le rire du ſage ſe voit & ne » s'entend pas ».

On doit avouer que la raillerie ne paroît pas plus naturelle aux anglais que le rire, & peu ſe la permettent ou la traitent d'aſſez mauvaiſe grace. « Les anglais, dit l'évêque de Sprat, plaiſantent » rarement, parce qu'ils ont trop de courage » pour ſouffrir la dériſion, & trop de vertu & » d'honneur pour ſe moquer des autres ». Cependant, n'en déplaiſe au reſpectable évêque, ſes chers compatriotes ſe raillent entr'eux, & celui qui ne peut repouſſer un bon mot par un autre, propoſe un cartel à ſon adverſaire: on ſe dépouille de ſes habits, on ſe bat à coups de poing, & celui qui remporte la victoire eſt le meilleur railleur.

Il eſt parmi les anglois une ſecte qui ne rit jamais; ce ſont les presbytériens: on dit qu'ils ont fait du rire un huitième péché mortel. Selon eux, une femme qui rit, pèche autant que pécheroit, ſelon nous, une femme qui tranſgreſſeroit les loix auſtères de la modeſtie & de la pudeur. On compte parmi eux des familles qui, de père en fils, n'ont jamais ri.

Les papiers publics annoncèrent, il y a quelques années, qu'un anglois ſe propoſoit de donner des leçons de rire à ſes compatriotes des deux ſexes; on ne ſait pas s'il a fait fortune, mais on peut aſſurer que juſqu'à préſent il a fait de médiocres élèves.

On voit ſouvent des anglois paſſer en France pour ſe guérir de la conſomption, & cela eſt aſſez naturel. Mais que penſer de certains françois qui vont à Londres pour recouvrer la *gaieté* qu'ils ont perdue dans le ſein de Paris?

GALANTERIE. On ſe ſert ici de ce terme pour déſigner une attention marquée de la part des hommes, de ſe rendre agréables aux femmes par des diſcours fins & délicats, qui leur donnent bonne opinion d'elles-mêmes.

Une des plus grandes dames de l'Eſpagne, diſoit qu'elle regardoit comme un affront, l'indifférence d'un cavalier qui, au premier tête à tête, ne tentoit pas d'obtenir ſes faveurs; & une autre du même royaume, liſant dans un roman françois une converſation délicate entre deux amans, s'écria: *Que d'eſprit hors de ſaiſon! Ils étoient ſeuls.*

Le jour qu'un officier françois arriva à la cour de Vienne, l'impératrice ſachant qu'il avoit vu la veille la princeſſe de.... lui demanda s'il croyoit que la princeſſe fût, comme on le diſoit, la plus belle perſonne du monde? *Madame*, répondit l'officier, *je le croyois hier.*

Le marquis de Saint-Aulaire, âgé de 92 ans, diſoit des galanteries à madame la comteſſe de Beranger, & même la preſſoit beaucoup. Elle

lui répondit malignement : Je n'ai rien à vous refuser. Ah ! madame, lui répondit-il, vous banniriez toute la politesse, si vous étiez prise au mot.

Ceci rappelle cette répartie d'une jeune personne qu'un vieillard cajoloit. Je vous attraperois bien, lui dit-elle, si je vous prenois au mot.

Un jeune prince couroit à la rencontre d'une dame d'une grande qualité, fort belle, & pour qui il avoit beaucoup d'estime ; elle lui dit : Monsieur, vous allez bien vîte. Madame, lui répondit le prince, je suis mon penchant.

Mademoiselle de *** étoit recherchée en mariage par le prince de *** qu'elle paroissoit aimer. On félicitoit cette demoiselle sur cette union. Comme elle exposoit plusieurs difficultés qui pourroient l'empêcher : ah ! mademoiselle, lui répartit quelqu'un qui cherchoit à lui dire quelque chose d'obligeant, M. le prince de *** est né heureux, & vous serez son épouse.

GALÉRIEN. On sera peut-être étonné de voir celui que l'ignominie environne, sensible à un prétendu point d'honneur. Un comite donnoit ses ordres à un *galérien*, & comme celui-ci n'obéissoit pas, il le menaça de coups de bâton. Apprenez, monsieur, répondit le *galérien*, que ce n'est pas à un homme comme moi que l'on donne des coups de bâton. Comment, coquin, lui dit le comite, tu le prends ici sur un ton bien singulier ; en même-temps il va chercher un bâton pour le frapper ; le *galérien* aussi-tôt se jette à la mer ; & comme on les enchaîne deux à deux, il précipite avec lui son compagnon.

GALIEN, (Claude) médecin, né vers l'an 131 de J. C. mort vers l'an 210. Son assiduité auprès des malades, son attention à observer leur état, les secours gratuits qu'il donnoit aux pauvres, la douceur de ses mœurs, l'égalité de son caractère, son application à l'étude & aux observations de la nature, sont de grands exemples qu'il a laissés à ses successeurs.

La grande maxime de *Galien* étoit de *sortir de table avec un reste d'appétit.*

Il avouoit qu'il devoit tout ce qu'il savoit à la méditation qu'il avoit faite des écrits d'Hipocrate.

L'empereur Marc-Aurele l'ayant consulté, il le guérit, contre l'avis de ses médecins, d'une indigestion, en lui faisant prendre un peu de poivre dans du vin, & lui faisant appliquer sur l'estomac de la laine trempée dans de l'huile de nard bien chaude.

Une partie des écrits de cet illustre médecin, périt dans un incendie qui arriva de son temps à Rome. Ceux qui nous restent ont été recueillis en 9 vol. *in-folio.*

Il faut se défier de ses raisonnemens trop subtils, & ne point croire à ses *qualités cardinales*, & autres chimères.

GALILÉE, mathématicien & physicien du dix-septième siècle, fils naturel de Vincent Galilée, noble florentin, mort à Florence en 1642, à 78 ans.

Galilée fut un des pères de la physique nouvelle. La géographie lui doit beaucoup pour ses observations astronomiques, & la méchanique pour sa théorie de l'accélération. Ce philosophe a écrit en latin & en italien avec une force de raisonnement & de graces de style bien capables de faire goûter les vérités nouvelles qu'il enseignoit aux hommes. On nous l'a peint petit de taille, mais d'une constitution saine & robuste ; sa physionomie étoit prévenante, sa conversation vive & enjouée. Il se plaisoit à la musique, au dessin, à la peinture, & trouva souvent dans ces arts agréables un délassement à ses travaux, & un asyle contre les persécutions de l'ignorance & de la jalousie.

Ce philosophe, né pour apprendre aux physiciens à s'en rapporter plutôt à l'expérience qu'à l'opinion de ceux qu'ils avoient précédés, commença par faire voir qu'Aristote, que l'on regardoit toujours comme l'oracle de l'école, avoit pu se tromper. Il attaqua l'aveugle superstition de ses partisans. Dans un de ses dialogues, il rapporte assez malignement cette anecdote d'un gentilhomme très-dévoué à la philosophie d'Aristote. Ce gentilhomme étoit venu chez un célèbre médecin à Venise, où il s'étoit rendu beaucoup de monde, pour assister à une dissection que devoit faire un très-habile anatomiste. Celui-ci ayant fait appercevoir quantité de nerfs, qui sortant du cerveau, passoient le long du col dans l'épine du dot, & de-là se disperſoient partout le corps, de manière qu'ils ne touchoient le cœur que par un petit filet ; le médecin demanda au gentilhomme, s'il ne croyoit pas à présent que les nerfs tirent leur origine du cerveau & non du cœur ? « J'avoue, ré-» pondit celui-ci, que vous m'avez fait voir la » chose très-clairement, & si l'autorité d'Aristote, » qui fait partir les nerfs du cœur, ne s'y oppo-» soit, je serois de votre sentiment ».

Galilée, qui étoit à Venise, ayant entendu parler d'une lunette d'approche que Jacques Métius avoit inventée en Hollande, il imagina aussi-tôt un téleſcope, & le fit construire. A l'aide de ce nouvel instrument, il vit le premier plusieurs étoiles inconnues jusqu'alors, le croissant de l'astre de Vénus, les quatre satellites de Jupiter, appelés d'abord les astres de Médicis, les taches du soleil & de la lune. Comme il ne laissoit échapper aucune occasion de tourner en ridicule les sectateurs

enthousiastes d'Aristote, il cite encore, dans ses dialogues, un célèbre professeur de philosophie, qui ayant entendu la description du télescope, qu'il n'avoit jamais vu, ne fit pas difficulté de dire que l'idée en étoit prise d'Aristote; & sur le champ ce professeur produisit le livre, & montra un endroit où cet ancien philosophe explique pourquoi l'on apperçoit du fond d'un puits les étoiles en plein jour. Le professeur disoit aux assistans : « Voyez-vous ici le puits, c'est le tube » du télescope. Les vapeurs grossières ont fourni » l'invention des verres. Ici la vue est fortifiée, » parce que les rayons sont plus épais & plus » obscurs, en passant par les verres ». *Galilée* comparoit ces sortes de gens aux alchymistes, qui s'imaginent que les anciens ont connu le secret de faire de l'or, & qu'il est caché sous l'enveloppe des fables & des fictions des poëtes.

Galilée soutint, contre l'opinion du philosophe grec, que les vîtesses du corps étoient proportionnelles au poids. Il chercha d'abord à détruire cet axiôme de l'ancienne philosophie, par le raisonnement; mais que pouvoient opérer les meilleurs raisonnemens sur des esprits prévenus? *Galilée* eut recours à une expérience qu'il n'étoit pas possible de démentir en présence des personnes les plus distinguées de Pise, où il étoit professeur; il laissa tomber du dôme de l'église des corps de pesanteur très-inégale, mais presque de même volume, & tout le monde vit qu'il n'y avoit presque pas de différence au temps de leur chûte. D'autres expériences, & principalement celle qu'il fit sur deux pendules de même longueur, & chargées de poids très-inégaux, qui faisoient leurs vibrations presque dans le même temps, le mirent en droit de conclûre que la différence de la chûte des corps dépend de la résistance de l'air, & en général du milieu dans lequel ils tombent. Ainsi les corps en tombant dans le vuide, quoique de pesanteur très-inégale, doivent tomber en temps égaux. Pour récompenser *Galilée* de toute cette belle théorie, on le chassa de Pise & de Padoue où il s'étoit retiré. Il paroissoit un peu dur à tous les vieux docteurs de ces universités, d'avouer, sur la fin de leurs jours, qu'ils étoient des ignorans. *Galilée*, se disoient-ils à eux-mêmes, en sait plus que nous : donc il nous méprise; & ce fut le motif de toutes les persécutions que l'on suscita contre lui.

Comme les partisans d'Aristote désespéroient de pouvoir combattre avec avantage un homme qui avoit pour lui l'expérience & la force du raisonnement, ils cherchèrent à le traduire à un tribunal où l'on ne raisonne pas. On le déféra à l'inquisition de Rome en 1615. *Galilée* soutenoit, d'après Copernic, le mouvement de la terre autour du soleil. Mais dès l'an 1611, le tribunal de l'inquisition avoit rendu un décret contre le systême de Copernic, absolument contraire, selon ce tribunal, à la sainte écriture. *Galilée*, dont on ne pouvoit s'empêcher de respecter les talens, reçut d'abord un ordre de ne plus soutenir son systême, ni de vive voix, ni par écrit. On lui fit même promettre qu'il n'y penseroit plus; *Galilée* promit tout, & ne tint rien. Il publia en 1632 des dialogues pour établir que le soleil étoit fixe au milieu des planètes, & que la terre, ainsi que les autres planètes, faisoit sa révolution autour du soleil, deux vérités reconnues aujourd'hui comme incontestables. L'inquisition le cita de nouveau. On lui rappella ses promesses. Il répondit d'abord avec fermeté; mais son courage sembla l'abandonner lorsqu'il se vit condamné par un décret du 22 juin 1633, signé par sept cardinaux. Le décret portoit qu'il seroit emprisonné, & qu'il réciteroit les sept pseaumes pénitentiaux une fois chaque semaine pendant trois ans, comme relaps & coupable d'avoir enseigné un systême *absurde & faux en bonne philosophie, & erroné dans la foi, en tant qu'il est absolument contraire à la sainte écriture*. *Galilée* eut la foiblesse de se soumettre à ce jugement ridicule, & les genoux en terre il demanda pardon à l'âge de 70 ans d'avoir soutenu une vérité, & l'abjura, les mains sur l'évangile, comme une *absurdité*, une *erreur*, & une *hérésie*. Au moment qu'il se releva, agité par le remords d'avoir fait un faux serment, les yeux baissés vers la terre, il dit en la frappant du pied : Cependant elle remue, *è pur si move*.

Les cardinaux inquisiteurs, contens d'avoir humilié un si grand homme, voulurent bien lui permettre de rester dans les états du duc de Florence, où il eut en quelque sorte pour prison la petite ville d'Arcetri, & son territoire. Sa vieillesse fut affligée par une autre disgrace; il perdit la vue trois ans avant sa mort. Les ouvrages de cet homme célèbre ont été recueillis à Florence en 1718, en trois volumes *in*-4°. Il avoit laissé plusieurs manuscrits que sa femme abanndonna à la discrétion d'un moine ignorant, son confesseur, qui les livra aux flammes.

GARDES-MALADES.

La ville d'Aix-la-Chapelle offre un établissement dont les autres villes pourroient profiter. On y voit un couvent de religieux nommés *Alexiens*, fondé exprès, afin de fournir aux bourgeois de cette ville des gardes-malades dans leurs maladies. Il y a un autre couvent pareil de religieuses, destinées au même service pour les personnes de leur sexe. De tels établissemens seroient très-utiles à Paris; mais il ne faudroit pas que ces gardes-malades passassent les bornes de leur état, & ne se mêlassent pas, comme font la plupart d'aujourd'hui, de changer les remèdes des médecins, & d'en ordonner de leur chef, qui le plus souvent sont très-nuisibles.

GARRICK,

GARRICK, (David) célèbre acteur anglois, né en 1718, mort en 1779.

Pour bien entendre l'anecdote qui suit, il faut se représenter *Garrick* comme l'acteur le plus étonnant de son siècle, par la facilité avec laquelle il savoit changer & décomposer les muscles de son visage, & faire prendre à sa physionomie le caractère propre au rôle qu'il vouloit rendre. Lorsque feu Mercaut Desfouches fut envoyé à Londres par la cour de France, il y vit *Garrick*, alors fort jeune, qui, dans une pièce, remplissoit le personnage d'un vieillard de 80 ans: & ce célèbre poëte fut tellement frappé de la vérité de son jeu, & du tact de conduite qu'il avoit su donner à l'ensemble de ses traits, que, causant avec lui dans la loge après la représentation, il ne pouvoit encore se persuader que c'étoit le même acteur qu'il venoit d'admirer sur la scène.

Le comédien *Garrick* & le peintre Hogarth, étoient tous deux intimes amis du célèbre Fielding: ce dernier venoit de mourir, sans qu'il eut été possible de l'engager à permettre qu'on fît son portrait. Peu de temps après sa mort, on publia une édition complette de ses œuvres. Hogarth eut le premier à regretter que le portrait de l'auteur n'en orne pas le frontispice, & fait part à *Garrick* de son chagrin à ce sujet. Celui-ci, le lendemain, entre dans l'atelier de son ami, au moment de ses plus fortes occupations. « Je viens d'imaginer, » lui dit-il, quelques traits mentales que je » voudrois effacer: indiquez-moi un endroit où » je puisse me recueillir ». Hogarth, sans se déranger de son travail, lui montre de la main une petite pièce dont la porte donne dans l'atelier. *Garrick* y entre, & le peintre continue son ouvrage. Quelques instans après, ce dernier entend une voix qui prononce distinctement, Hogarth.... D'abord il y fait peu d'attention; mais la même voix se faisant entendre pour la seconde fois, il tressaille involontairement. Il ne croit certainement pas aux revenans,... toutefois il ne peut se dissimuler que c'est le son de la voix de feu Fielding qui vient de frapper ses oreilles. La frayeur le saisit, & les rapides réflexions, qui se succèdent les unes aux autres, ne peuvent le rassurer. Enfin, une troisième fois, la même voix articule avec force: « Hogarth, ... n'es-tu pas las de me faire » attendre? Prends tes crayons; viens ici; je n'ai » que quelques instans à te donner ». Le trouble qui agite Hogarth confond ses idées: il oublie que c'est dans ce cabinet qu'il a relégué *Garrick*. Il prend les crayons & vole avec précipitation où ces accens l'appelent. Quel prodige! C'est Fielding qu'il voit: ce sont les traits, son air, sa coiffure, sa démarche; en un mot, c'est son ami. Hogarth étonné, effrayé, interdit, ému, distille à la hâte: le peintre s'applaudit de la vraisemblance. Il ne sort de son erreur que quand l'ouvrage achevé, il échappe au comédien un éclat de rire qui décompose son visage, & en fait disparoître les traits empruntés, pour restituer à leur place ceux de l'inimitable *Garrick*.

C'est ce dessin original qui est à la tête des œuvres de Fielding.

Garrick a obtenu, de la part des maire & échevins & bourgeois de la patrie de Shakespear, un honneur qu'il doit à son mérite particulier, & à la vénération que les anglois conservent pour le père de leur théâtre. Quelques-uns des principaux officiers de la ville de Stratford-sur-Avon, dans le Warwick-Shire, se rendirent chez lui il y a quelques années, & lui remirent, de la part de la bourgeoisie, une boîte singulière par la matière & par le travail; elle étoit accompagnée de la lettre suivante:

Monsieur.

« La ville de Stratford-sur-Avon a la gloire » d'avoir vu naître dans son sein l'immortel Shakespear; elle auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ses citoyens celui qui honore » si parfaitement la mémoire de ce grand homme, » par la supériorité avec laquelle il rend ses chefs-« d'œuvre. Les maire, échevins & bourgeois de » cette communauté s'empressent de joindre un » foible témoignage de leurs sentimens, aux ap» plaudissemens que le public accorde depuis long» temps à vos rares talens; ils vous prient de re» cevoir des lettres d'association à leur commu» nauté, qu'ils vous envoient dans une boîte faite » de bois du mûrier que Shakespear a planté de » sa propre main; ils se flattent que vous leur » ferez l'honneur de les accepter. *Signé*, W. Hunt, » secrétaire de la ville, par ordre des maire, éche» vins & bourgeois ».

La même ville a établi une fête en l'honneur de Shakespear, laquelle fut célébrée dans le mois de septembre, & aura lieu tous les ans. M. *Garrick* en a accepté l'intendance, à la prière particulière de la communauté. L'année de l'ouverture de la fête, on dédiera, à la mémoire de Shakespear, un édifice élégant, auquel on donnera le nom de Shakespear'Shall. C'est une souscription qui en a fourni les frais.

Le célèbre *Garrick*, qu'on a nommé le *Roscius* de l'Angleterre, peut nous rendre vraisemblable ce que l'on rapporte de plus surprenant des pantomimes anciens. L'auteur des *lettres sur les ballets*, qui a vu jouer à Londres cet excellent acteur, nous fait un tableau très-pathétique de la manière dont il remplissoit, dans une tragédie, le rôle d'un tyran, qui, effrayé de l'énormité de ses crimes, meurt déchiré de remords. Le dernier acte de cette tragédie n'étoit employé qu'à peindre les regrets & la douleur. L'humanité triomphoit des meurtres & de la barbarie. Le tyran, sensible à la voix, détestoit les crimes, qui devenoient, par

gradations, ſes juges & ſes bourreaux. La mort, à chaque inſtant, s'imprimoit ſur ſon viſage; ſes yeux s'obſcurciſſoient; ſa voix ſe prêtoit à peine aux efforts qu'il faiſoit pour articuler ſa penſée; ſes geſtes, ſans perdre de leur expreſſion, caractériſoient les approches du dernier inſtant; ſes jambes ſe déroboient ſous lui; ſes traits s'allongeoient; ſon teint, pâle & livide, n'empruntoit ſa couleur que de la douleur & du repentir; il tomboit enfin dans cet état où ſes crimes ſe retraçoient à ſon imagination ſous des formes horribles. Effrayé des fantômes hideux que ſes forfaits lui préſentoient, il luttoit contre la mort; la nature ſembloit faire un dernier effort. Cette ſituation faiſoit frémir; il grattoit la terre; il creuſoit en quelque façon ſon tombeau. Mais le moment approchoit; on voyoit réellement la mort; tout peignoit l'inſtant qui ramène à l'égalité; il expiroit enfin; le hoquet de la mort & les mouvemens convulſifs de la phyſionomie, des bras & de la poitrine, donnoient le dernier coup de pinceau à ce tableau terrible.

Garrick, fortement paſſionné pour ſon art, ſe dérobe à toutes ſortes de diſſipations les jours où il doit remplir des rôles importans & ſérieux. Lorſque la ſituation eſt tragique, il s'en pénètre également vingt-quatre heures avant de la jouer.

Perſonne, au contraire, n'eſt ſi gai que lui lorſqu'il a un rôle de petit-maître, de poëte, de nouvelliſte à rendre. Cet acteur poſsède, indépendamment de ce que l'art & l'étude peuvent donner, une de ces phyſionomies qui ſe montent & ſe démontent pour prendre tel caractère qu'il leur plaît. Une jolie femme de Londres, qui reconnoiſſoit ce talent à *Garrick*, vint le trouver pour avoir le portrait d'un ſeigneur anglois qu'elle aimoit, & qui ne vouloit pas ſe laiſſer peindre. Il s'agiſſoit d'étudier la phyſionomie du lord, & de ſe revêtir ſi bien de tous ſes traits, que le peintre pût faire un tableau reſſemblant ſur cette phyſionomie empruntée. L'acteur, en conſéquence, examine le tic, le caractère particulier de ſon modèle; étudie les traits qui le caractériſent le plus, & les copie ſi parfaitement, que ce n'eſt plus *Garrick*, c'eſt le lord lui-même. L'acteur ſe préſente, avec ce viſage compoſé, à un peintre habile, & fait tirer ſon portrait. Tout le monde y reconnoît ſans peine le lord en queſtion, qui, le premier, paroît inquiet ſur les moyens que l'on a pris pour le peindre ſi reſſemblant.

Dans une des meilleures ſociétés de Paris, on engagea un jour l'inimitable *Garrick* à raconter une aventure dont il avoit été témoin pendant ſon ſéjour en France, & de la mettre enſuite en action. » Un père, commença-t-il à narrer, berçoit ſon enfant auprès d'une fenêtre qui étoit ouverte; par malheur l'enfant tomba de ſes bras dans la rue, & mourut ſur le champ. Il n'eſt pas néceſſaire de dire quel fut le langage du père; on peut le deviner, c'étoit le langage de la nature ». A l'inſtant *Garrick* ſe mit dans l'attitude où il avoit vu le père au moment où l'enfant tomba de ſes bras. L'effet que produiſit cette imitation ſur ceux qui étoient préſens, eſt plus facile à ſentir qu'à exprimer. Il ſuffira de dire que leur étonnement fut ſuivi d'un ruiſſeau de larmes. Dès que la compagnie fut revenue de ſon trouble, l'illuſtre demoiſelle Clairon, tranſportée de plaiſir, ne put s'empêcher d'embraſſer *Garrick*; & ſe tournant du côté de ſa femme, qui depuis le jour de ſon mariage n'avoit jamais quitté d'un pas ſon célèbre époux: « Excuſez, » madame, lui dit-elle, c'eſt un mouvement involontaire par lequel j'applaudis à votre mari ». Son épouſe (mad. Violetti) étoit une des plus célèbres danſeuſes, & des plus belles femmes de ſon temps.

La ſucceſſion de *Garrick* à monté à trois millions ſix cens mille livres.

Le célèbre David *Garrick* étant mort à ſa maiſon de campagne, ſes funérailles ſe firent le premier février 1779, avec une pompe preſque royale. Après avoir été expoſé ſur un lit de parade, où un concours prodigieux de perſonnes de tout rang s'eſt empreſſé de le voir, le corps fut mis dans un cercueil, couvert de velours pourpre, avec des ornemens dorés, & conduit à l'abbaye de Weſtminſter. Le duc de Devonshire, les comtes d'Aper-Oſſori & Spencer, le vicomte Palmerſtone, le lord Cambden, MM. Wgune, Rigby, Stanley, Patterſon & Albany-Wallis, portoient les coins du drap mortuaire, & un grand nombre de perſonnes de diſtinction accompagnoit le convoi, que ſuivoient cinquante carroſſes de deuil, avec beaucoup d'autres voitures, & que fermoit un détachement de gardes à pied. Il a été inhumé dans la partie de l'égliſe de Weſtminſter qu'on nomme le coin des poëtes, au pied du monument de Shakeſpear, près duquel les héritiers de ce célèbre acteur ſe propoſent d'en faire élever un à ſa mémoire.

GASCONNADES.

Vivent les gaſcons! préſence d'eſprit, hardieſſe pouſſée, s'il le faut, juſqu'à l'effronterie, habileté à trouver des expédiens pour ſe tirer d'un pas délicat: voilà leurs qualités.

Un gaſcon, plus gaſcon qu'un autre, étoit en Hollande au port de la Brille, prêt à s'embarquer dans un paquebot qui alloit partir pour l'Angleterre. Il dépoſa, dans le paquebot, ſa malle, qui étoit fort légère; il entra dans un cabaret pour ſe rafraîchir; il s'y arrêta trop, puiſque le paquebot partit avec un vent favorable; il n'apprit le débarquement que demi-heure après; il avoit fait de grands projets de fortune, qui devoient s'exécuter en Angleterre: voilà le vent qui em-

porte ſes eſpérances ; mais il trouva le ſecret de renouer la partie ; il fait ſon marché avec un patron, qui lui promit, à force de voile, d'atteindre le paquebot avec une barque platte & découverte. A peine fut-il en pleine mer, qu'une violente pluie le pénétra juſqu'à la moëlle des os. Il eſſuya l'orage avec une conſtance plus que ſtoïque. Enfin, il atteignit le paquebot dans un temps obſcur ; il grimpa comme un écureuil. La barque diſparut. Voici le compliment qu'il fit en entrant : Dieu vous garde, meſſieurs ; cadédis, il faut être bon nageur pour vous atteindre ; quand vous auriez été à quatre lieues d'ici, vous ne m'auriez pas échappé, & je nageois dans cette confiance avec un eſprit fort tranquille. La hardieſſe du gaſcon, tout trempé d'eau, impoſa à tout le monde ; on admira l'habileté d'un tel nageur. Un lord, qui étoit un des paſſagers, ſe récria là-deſſus ; il ſe propoſa de faire l'acquiſition du perſonnage, pour le mettre aux priſes avec le more d'un autre lord, qui paſſoit pour le premier nageur du monde, & qui avoit vaincu tous ceux qui avoient voulu lui diſputer cette gloire. Ces ſortes de divertiſſemens donnent lieu en Angleterre à beaucoup de paris. Le gaſcon s'engagea avec le lord, & fit ſa condition avantageuſe comme un homme qui avoit pluſieurs talens. Nommez une perfection qu'un gaſcon n'ait point, ou qu'il ne s'attribue pas, je vous en défie ; ſi vous en diſconvenez, il vous perſuadera en ſa faveur, malgré vous & malgré la vérité elle-même, à laquelle il donneroit hardiment le démenti, quand elle viendroit en perſonne. Le lord fut à peine arrivé à Londres, qu'il défia le lord maître du more nageur : il fit un pari de mille guinées en faveur du gaſcon nageur, qui n'avoit jamais mis le pied dans l'eau, pas même pour ſe baigner. Le jour eſt pris pour cette expédition ; le gaſcon eſt le trompette de la victoire qu'il ſe flatte de remporter. Le voilà avec le more ſur le bord de la Tamiſe, tous deux dans un équipage leſte prêt à ſe jetter à l'eau. Le gaſcon avoit à côté de lui une petite caiſſe de liège, il la prit ſous le bras. Le more lui demanda l'uſage qu'il en vouloit faire, ſandis, dit-il, je ſuis homme de précaution, il ouvre la caiſſe, où il y avoit pluſieurs bouteilles de vin & force petit ſalé : voyez-vous cela, pourſuivit-il, ſi vous ne faites pas de proviſion comme moi, vous courez riſque de mourir de faim ; ſavez-vous bien que je vous mène droit à Gibraltar. Le more le regarda alors ; & comme le gaſcon lui parla d'un ton réſolu qui ſembloit promettre qu'il tiendroit plus qu'il ne diſoit, il fut épouvanté : il dit à ſon maître, je ne veux point me commettre avec cet homme-là ; je me perdrois ; ce ſeroit fait de moi. Cette opinion s'enracina tellement dans l'ame du more, qu'on ne la lui put jamais arracher : il ne voulut point nager avec le gaſcon, & laiſſa perdre le pari à ſon maître, de quelques reproches qu'il l'accablât. Y eut-il jamais ſaillie de gaſcon plus fanfaronne & plus heureuſe en même-temps que celle-là.

GASCON.

L'on verra, diſoit un jour le miniſtre à un *gaſcon* qui ſe préſentoit pour une gratification, que le roi lui avoit accordée pour une action périlleuſe ; cadédis, répondit le *gaſcon* : ai-je dit, *l'on verra*... j'ai payé comptant pour exécuter les ordres du roi.

Un gentilhomme de Languedoc diſoit d'une très-jolie fille de Paris, qui avec beaucoup de beauté, avoit mille bonnes qualités enſemble : ſa préſence eſt une compagnie.

Un *gaſcon*, qui paſſoit pour avoir beaucoup d'eſprit, étoit des heures entières avec une femme ſtupide, & qui en échange étoit fort bien faite, & avoit une belle bouche & de belles dents ; on lui demanda un jour : « Que pouvez-vous dire » avec elle » ? — Il répond : Je la regarde parler.

Un *gaſcon* perdoit conſtamment ; une femme, touchée de ſon malheur continuel, ne put s'empêcher de le plaindre : « Madame, lui dit-il, » épargnez-vous cé mouvement dé pitié ; cé n'eſt » pas moi qu'il faut plaindre ; cé ſont ceux à qui » jé dois qui perdent ».

Un normand faiſoit un jour la deſcription de ſes bois de haute futaie, & en vantoit l'étendue, la beauté & les agrémens qu'ils donnoient à ſon château. Vous entendez parler Monſieur ſur ſes bois, dit un *gaſcon*, je veux que l'on m'étrangle s'il en a ſeulement de quoi faire un cure-dent.

Sous le miniſtère du cardinal de Fleuri, on avoit accordé des récompenſes à tout un régiment, excepté le chevalier de Férigouſe, lieutenant dans ce régiment. Ce chevalier étoit *gaſcon*. Un jour qu'il ſe préſentoit à l'audience du miniſtre : » Je « ne ſais, monſeigneur, lui dit-il, par quelle » fatalité je me trouve ſous le parapluie, tandis » que votre éminence fait pleuvoir des graces » dans tout le régiment ». Cette expreſſion ſingulière fut remarquée du miniſtre, & peu de temps après, le chevalier de Férigouſe obtint la récompenſe qu'il demandoit

Quoi ! diſoit un jeune pariſien à un *gaſcon* de ſes amis, il y a ſix mois que votre maîtreſſe eſt morte, & vous la pleurez encore ? Comment ſi je la pleure encore, s'écria le *gaſcon* ? Après ſix mois ! Je veux la pleurer quatre vingts ans ; j'ai embaumé ma douleur pour la rendre éternelle.

Un officier *gaſcon* ayant dit adieu à ſa maîtreſſe, l'alla voir le lendemain : « Quoi, monſieur, lui » dit-elle, c'eſt vous ! Je vous croyois parti pour » l'armée. — Que voulez-vous, lui répondit le » *gaſcon* ? la gloire avoit bridé mon cheval, l'amour » l'a débridé ».

Un *gaſcon* & un pariſien avoient pris querelle enſemble; on les accommoda ſur le champ. Vous êtes bienheureux, dit le *gaſcon* au pariſien, de m'avoir ſurpris pacifique; ſi vous m'euſſiez fâché d'un cran de plus, je vous euſſe jetté ſi haut en l'air, que les mouches auroient eu le temps de vous manger avant que vous fuſſiez revenu à terre.

Un ancien officier *gaſcon* avoit eu une jambe emportée, & il avoit le pied qui lui reſtoit perclus par la goutte : il avoit bien ſervi, & il demandoit, pour récompenſe, le gouvernement vacant d'une bonne place. Un miniſtre lui dit : mais, monſieur, dans l'état où vous êtes, vous ne devriez plus ſonger à commander : monſieur, lui répondit-il, c'eſt à ſervir qué jé né ſonge plus ; pour le commandement, jé né l'ai jamais eu au pied, & jé l'ai toujours à la tête; jé n'y ai pas la goutte.

A la dernière paix, un jeune laboureur de Guyenne, qui s'étoit fait ſoldat, aima mieux ſe faire porteur d'eau à Paris, que de s'en retourner chez lui avant que d'avoir fait quelque fortune. Un officier qui le connoiſſoit le trouva un jour dans l'exercice de ſon nouvel emploi : eh, te voilà, lui dit-il ! quel métier as-tu choiſi-là ? Eh, monſieur ! lui répondit le porteur d'eau *gaſcon :* « — J'ai » bien ſervi, comme vous ſavez ; & pour ma » récompenſe, j'ai dix mille écus ſur l'eau de la » rivière de Seine. Je ne ſaurois m'en défaire en » gros, je la détaille ».

Lors du ſiège de Valenciennes par les françois, en 1677, un des principaux officiers de la garniſon, qui vit qu'on ne donnoit point de quartier dans la première chaleur de l'attaque, s'alla jetter entre les bras d'un officier *gaſcon*. Il ſe rendit ſon priſonnier, & lui offrit une bourſe de trois cens louis, afin qu'il le gardât. Le *gaſcon* lui répondit auſſi-tôt : « Monſieur, pour votre vie elle eſt » ſauve ; car je combats comme le lion ; je par- » donne à celui qui s'humilie : mais pour vous » garder, j'ai bien d'autres choſes à faire ; je cours » à la gloire, & vous laiſſe, vous & votre argent, » entre les mains de mon ſergent ».

Un officier *gaſcon*, laſſé de piquer l'anti-chambre de M. de Louvois, miniſtre de la guerre, pour ſolliciter, ſans ſuccès, auprès de lui la penſion que ſes ſervices lui avoient acquiſe, fut ſe placer, pendant pluſieurs jours & à la même heure, ſous le balcon de Louis XIV à Verſailles. Ce monarque s'appercevant de l'habitude de cet officier de s'y placer régulièrement tous les jours, l'envoya chercher, & lui demanda ce qu'il faiſoit ſous ſon balcon ; cet officier lui répondit avec l'accent de ſon pays : « Sandis, ſire, je reſpire le bon air qui fait » bibre votre majeſté ; depuis ſix mois que je reſ- » pire celui de l'anti-chambre de M. Louvois, j'y » ai fait de bien mauvais ſang ». Le roi lui demanda ce qu'il vouloit à M. de Louvois : la penſion que j'ai acquiſe au ſervice de votre majeſté, répondit le *gaſcon*. Etes-vous, gentilhomme, répliqua le monarque ? Si Adam l'étoit, ſans contredit, ſire, je le ſuis. Cette répartie plut ſi fort à Louis XIV, qu'il lui fit donner une ſomme d'argent pour s'en retourner dans ſa province, & lui accorda la penſion qu'il demandoit.

Un *gaſcon* ſe trouva inſulté au jeu ; il jetta les cartes au nez de celui qui lui parloit trop fièrement, & il voulut ſe jetter ſur lui. On le retint. Laiſſez-moi faire, dit-il à ceux qui le tenoient à quatre. Il m'a inſulté : vous l'avez vu. Si vous l'aimez, préparez-vous à le ramaſſer par pièces.

Si tous ceux que j'ai tués à l'armée, diſoit un ſoldat *gaſcon*, ſe trouvoient en tas, dans un vallon de nos pyrennées, on paſſeroit de plein-pied d'une montagne à l'autre.

Le prince de Condé demandoit en riant à un *gaſcon* plein d'eſprit quelques gaſconnades. Non, monſeigneur, je n'en ferois pas une à préſent pour mille écus. Le prince rit de celle-là ; mais il en demanda encore une autre. *Monſeigneur*, lui répondit le *gaſcon* courtiſan, *ne m'excitez pas davantage ; car j'en ferois une qui vous feroit trembler.*

Je veux, diſoit à Paris un jeune homme de Pezenas, qu'une beauté que j'aime faſſe pour moi la pluie & le beau temps. Je veux qu'elle réuniſſe en elle les trois belles ſaiſons de l'année, printemps, été & automne, tant qu'elle voudra, à ſon choix & à mon gré. Pour les glaçons, je n'en ſuis pas. Si elle ſe fait hiver, je me fais hirondelle : le froid me chaſſe.

Un chirurgien *gaſcon* avoit un ſpécifique qui emportoit toute ſorte de fièvres en moins de trois jours ; de ſorte qu'il s'étoit par-là mis en vogue. Une veuve & riche bourgeoiſe de Paris l'ayant envoyé chercher, lui dit : Monſieur, vous voyez une femme bien mortifiée. J'ai un fils qui étudie au collège des révérends pères Jéſuites ; il devoit danſer ſur le théâtre dans un ballet qui ſera repréſenté dans ſix jours ; mais comme il a une fièvre continue, il n'y a pas d'apparence qu'il y puiſſe danſer. Pardonnez-moi, madame, lui répondit le chirurgien d'un air de confiance, je le ferai danſer ; deux jours après qu'il aura pris mon remède, adieu la fièvre ; & puiſque le ballet ne doit être exécuté que dans ſix jours, vous pouvez compter qu'il danſera. Il ne ſe contenta pas d'avoir aſſuré que l'écolier danſeroit. Oui, madame, ajouta-t-il, comme ſi ſon ſpécifique eût eu auſſi la vertu de faire danſer parfaitement ; *il danſera, vous dis-je, & encore mieux que les autres.*

On a fait ce conte : un *gaſcon* avoit appelé en duel un cavalier, & s'étant rendu le premier ſur le lieu, apperçut un homme d'épée qui ſe promenoit. Il crut d'abord que c'étoit ſon homme ; mais ayant reconnu ſon erreur, & craignant qu'un

tiers ne rompît son dessein, il lui dit fièrement de se retirer. L'autre lui répondit sur le même ton, & des paroles ils en vinrent aux mains. Pendant cet intervalle, celui qui avoit été appelé arrive; & voyant son *gascon* aux prises, il lui demanda pourquoi il lui manquoit de parole, & se battoit contre un autre avant de l'avoir satisfait? Cap de bious, répondit le *Gascon*, je m'ennuyois, & je me suis mis à peloter en attendant partie.

Je suis venu si vîte, disoit un ecclésiastique de Gascogne qui avoit couru à une œuvre de charité; je suis venu si vîte, que mon ange gardien avoit de la peine à me suivre.

Un homme d'esprit dit un jour, dans une conversation où il y avoit un *gascon* & de fort jolies femmes, qu'il étoit moins douloureux de se marier que de se brûler. Vous voyez bien, mesdames, s'écria le *gascon*, que, selon lui, vous n'êtes qu'un onguent pour la brûlure.

Il y avoit à Constance un gentilhomme *gascon*, nommé Bonac, qui se levoit tous les jours fort tard. Comme ses camarades le railloient de sa paresse: j'ai, dit-il, tous les matins un plaidoyer à entendre entre la paresse & la diligence. Celle-ci m'exhorte à me lever pour m'occuper à quelque chose d'utile; l'autre lui soutient qu'il fait fort bon dans un bon lit bien chaud, & que le repos vaut mieux que le travail: pendant qu'elles disputent ainsi, je les écoute jusqu'à ce qu'elles soient d'accord, & c'est ce qui fait que je suis si long-temps au lit.

Un *Gascon* aimoit fort une jolie fille, qui avoit l'esprit doux & l'ame noble. Elle travailloit à l'aiguille devant lui. Elle se piqua. Il fit un cri. Ah! mademoiselle, s'écria-t-il, que faites-vous? Voulez-vous vous tuer? Ne savez-vous pas que toute blessure au cœur est mortelle? Car vous avez de l'esprit jusqu'aux ongles, & du cœur jusqu'au bout des doigts!

Un *gascon*, qui ne savoit où aller dîner, apprit qu'un bourgeois marioit sa fille, à qui il donnoit en mariage cent mille livres, il s'avisa à l'heure du dîner, qui étoit le repas du jour du contrat, de demander le bourgeois qu'il ne connoissoit pas: Monsieur, lui dit-il, j'ai une proposition à vous faire, qui vous vaudra cinquante mille livres; mais il faut du temps pour vous l'expliquer: le bourgeois lui dit: Nous allons dîner, vous serez des nôtres; après le repas je vous donnerai audience: c'étoit justement ce que le *gascon* demandoit; son unique but étoit d'excroquer un dîner. Quand on eut quitté la table, le bourgeois le conduisit dans son cabinet, & l'invita à s'expliquer: Monsieur, lui dit le *gascon*, vous mariez votre fille, & vous donnez à l'époux pour dot cent mille livres: donnez-la moi, je me contenterai de cinquante mille livres: ainsi vous gagnerez cinquante mille livres: le bourgeois ne jugea pas à propos de faire ce gain-là.

L'auteur de la comédie du Grondeur, après avoir composé cette pièce, se trouvant obligé d'aller faire un tour dans son pays où l'appeloit une affaire de famille, laissa son ouvrage aux comédiens, en les priant d'y faire les corrections qu'ils jugeroient nécessaires, & de la représenter en son absence. Les comédiens y firent de grands changemens. La pièce, qui étoit en cinq actes, fut réduite en trois, & jouée telle qu'elle est actuellement imprimée. Elle eut un très-heureux succès; & cependant l'auteur, à son retour, au lieu d'en remercier ses correcteurs, leur fit des reproches: *Messieurs*, leur dit-il avec sa vivacité gascone, *vous avez mutilé, défiguré ma comédie en voulant la rendre meilleure; j'en avois fait une pendule; vous en avez fait une tourne-broche.*

En Gascogne & dans les pays limitrophes, il y a un très-grand nombre de seigneuries, de fiefs, & de particuliers dont les noms se terminent en *ac*.

« Lorsque j'entends prononcer un nom qui se » termine en *ac*, disoit Cyrano de Bergerac, je » suis toujours tenté de parier, que c'est celui » d'un gentilhomme presqu'aussi noble que sa ma- » jesté, & aussi brave que moi ».

Un gentilhomme *gascon*, entendant parler des belles actions de nos généraux d'armes, & que dans deux attaques de places, un prince avoit tué jusqu'à six soldats de sa main. Ah! dit le *gascon*, voilà bien de quoi s'étonner; je veux que vous sachiez que les matelas sur lesquels repose mes membres, ne sont garnis que des moustaches de ceux dont mon épée a été victorieuse; & c'est de cela dont il faut s'exclamer, & non pas de petites bagatelles de ce prince dont vous parlez.

Un *gascon* se vantoit d'être descendu d'une maison si ancienne, qu'il payoit encore, disoit-il, la rente d'une somme que ses prédécesseurs avoient empruntée pour aller adorer Jesus-Christ dans la crêche de Béthléem.

Le jardinier de Fontainebleau se plaignoit à Henri IV, en présence du duc d'Epernon, qui étoit *gascon*, qu'il ne pouvoit rien faire venir dans ce terrein-là: mon ami, lui dit Henri, en regardant le duc, semes-y des *gascons*, ils poussent partout.

Un *gascon* disoit: j'ai l'air si martial, que quand je me regarde dans un miroir, j'ai peur de moi-même.

Boursault, dans ses lettres, rapporte cette singulière saillie d'un officier *gascon*; il représentoit à Louis XIV le besoin qu'il avoit d'argent pour faire son équipage. Le roi, qui cherchoit toujours

à adoucir ſes refus, lui dit que le temps n'étoit guères propre à faire des graces, & ajouta qu'il avoit ſa paye, une penſion, & que ſi cela ne ſuffiſoit pas, ſon père, qui avoit reçu pluſieurs bienfaits, pouvoit, de temps à autre, lui envoyer quelque lettre de change. « De l'argent de mon » père, ſire! répartit promptement le *gaſcon*, » votre majeſté, qui eſt toute puiſſante, feroit » plutôt faire un pet au cheval de bronze que » de tirer une lettre de change de notre pays ». Le roi, ſurpris d'une expreſſion ſi extraordinaire, ſourit, & accorda au *gaſcon* une partie de ce qu'il demandoit.

GASCONISME, façon de parler vicieuſe, particulière aux *gaſcons*. On a rapporté pluſieurs de ces vices d'élocution dans un livre intitulé *les gaſconiſmes corrigés*.

Le mot *au contraire* pour *non* eſt très-uſité par les *gaſcons*. Les députés des états de Languedoc étant à Verſailles à l'audience du roi, un *gaſcon* du cortège trébucha & tomba. Comme tout le monde lui demandoit, s'il s'étoit fait mal en tombant, il dit gaiement, en ſe relevant, *au contraire*. Cette manière de parler fit rire ceux qui étoient préſens. Les uns prétendoient que c'étoit un *gaſconiſme*, les autres une gaſconade. C'étoit l'un & l'autre.

L'expreſſion *à faire trembler* eſt ſi familère aux *gaſcons*, qu'ils l'emploient à tous propos. Quelqu'un faiſoit obſerver ce *gaſconiſme* à un officier *gaſcon*, qui répondit par cette gaſconade : que l'expreſſion *à faire trembler* eſt la plus forte qu'un *gaſcon* puiſſe employer en telle circonſtance que ce ſoit, parce qu'il n'y a rien dans la nature qui ſoit au-deſſus de ce qui fait trembler un *gaſcon*.

Les *gaſcons* mettent ſouvent l'*é* à la place de l'*a*, & l'*a* à la place de l'*é*. Un évêque des environs entendit dire à un eccléſiaſtique de ſon cortège, *ras* de chauſſée; il en badina avec les autres; il demanda quelle eſpèce de *rats* c'étoit que les *rats* de chauſſée. Bon, monſeigneur, répondit quelqu'un, il nous en dit bien d'autres; il dit les *gradins* de l'autel pour dire les *gredins* de l'autel. Ce dernier *gaſconiſme* fit plus rire que le premier.

GARTH, (Samuel) poëte & médecin anglois. Il fut admis dans le collège des médecins de Londres en 1693. On doit à ſon zèle charitable la fondation du *Diſpenſary*, où l'on donne aux pauvres malades des conſultations *gratis*, & des médecines à bas prix.

Il a fait en vers le *Diſpenſary*, ou la guerre entre les médecins & les apothicaires, poëme en ſix chants, dans le goût du *Lutrin* de Boileau.

L'exorde a été traduit ainſi par Voltaire :

Muſe raconte-moi les débats ſalutaires
Des médecins de Londre & des apothicaires;
Contre le genre-humain ſi long-temps réunis,
Quel Dieu pour nous ſauver les rendit ennemis?
Comment laiſſèrent-ils reſpirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups ſur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coëffure en armet,
La ſeringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire; acharnés l'un ſur l'autre,
Ils prodiguoient leur vie, & nous laiſſoient la nôtre.

GASSENDI, (Pierre) profeſſeur de mathématiques au collège royal, à Paris, né en 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655.

Une ſimplicité ingénue, une politeſſe aiſée, une candeur aimable & une converſation également enjouée & inſtructive, lui gagnèrent l'affection de toutes les perſonnes qui l'avoient connu; il s'étoit acquis l'eſtime des ſavans & des hommes bien nés, par la beauté & la délicateſſe de ſon eſprit, par ſon grand ſens, par une étude continuelle, par un travail aſſidu, par ſa méthode ſingulière de découvrir la vérité, par la profondeur & la variété de ſes connoiſſances; enfin, par l'excellence de ſes productions & l'intégrité de ſes mœurs. Il s'énonçoit d'une manière agréable, & avoit des réparties fines.

Lorſqu'on le prioit de dire ſon avis ſur quelque queſtion, il s'excuſoit ſur les bornes de ſon eſprit, exagéroit ſon ignorance; & quand il étoit obligé de s'expliquer, c'étoit toujours avec une ſage défiance. A l'arrivée des gens de lettres, il ſe contentoit de leur donner des marques de bienveillance, ſans chercher à ſurprendre leur eſtime par ſes diſcours. Toute ſon étude ne tendoit qu'à devenir plus ſavant & meilleur. Auſſi avoit-il mis ſur ſes livres ces paroles : *Sapere aude*.

Il vécut ſans ambition & preſque ſans fortune; une égalité d'ame admirable le mettoit au-deſſus de tous les événemens de la vie. C'étoit un vrai ſage, que rien n'étoit capable d'émouvoir. Il étoit préparé à tout. Il ne ſe mit jamais en colère. On le trouvoit toujours doux, poli, complaiſant, ennemi des brouilleries, des diviſions, des querelles. Son érudition étoit prodigieuſe; ſes connoiſſances embraſſoient toutes les ſciences; & ſon ſtyle pur, élégant & nourri des bons auteurs du ſiècle d'Auguſte, rendoit agréable tout ce qu'il écrivoit. Enfin, c'étoit un philoſophe par excellence, auſſi vertueux que ſavant. (*Hiſtoire des philoſophes modernes par Savérien*).

Gaſſendi annonça dès l'enfance ce qu'il ſeroit un jour. Il n'avoit encore que ſept ans qu'on le trouvoit ſouvent ſe relevant la nuit pour contem-

pler les astres. Un soir il s'éleva une dispute sur le mouvement de la lune & celui des nuages, entre lui & ses camarades. Ceux-ci vouloient que les nuages fussent immobiles, & que la lune marchât; le jeune *Gassendi* soutenoit au contraire que la lune n'avoit point de mouvement sensible, & que c'étoient les nuages qui se mouvoient avec tant de promptitude. Ses raisons n'opérèrent rien sur l'esprit de ces enfans, qui croyoient devoir s'en rapporter plutôt à leurs yeux qu'aux meilleures raisons qu'on leur donnoit. Il fallut donc les détromper par les yeux mêmes. Il les conduisit à cette fin sous un arbre, & leur fit observer que la lune paroissoit entre les mêmes feuilles, tandis que les nuages se déroboient à leur vue. Cette petite anecdote peut encore servir à montrer la meilleure méthode d'instruire les enfans & les ignorans.

Gassendi avoit sacrifié à la folie de son siècle en étudiant l'astrologie judiciaire; mais il reconnut bientôt l'illusion de cette science chimérique, & il en devint l'ennemi déclaré, ainsi que de ceux qu'elle aveugloit. Il rompit même une lance avec Morin, redoutable partisan de l'astrologie. Celui-ci, qui se vit mener un peu rudement, eut recours aux astres pour se venger. Il prédit hautement que *Gassendi*, qu'il voyoit d'un santé très-foible, mourroit sur la fin du mois d'août de 1650; mais malheureusement pour l'astrologie, jamais notre philosophe ne se porta mieux que dans tout le courant de cette année. On se moqua, à cette occasion, de Morin, qui, pour se justifier, répondit qu'il n'avoit pas positivement assuré la mort de *Gassendi*; mais qu'il l'avoit seulement averti d'un péril mortel; que la peur de la prédiction l'avoit obligé à demander à Dieu, avec plus d'ardeur, la conservation de sa santé, & que ses prières exaucées avoient arrêté l'influence des astres qui n'agissoient pas nécessairement.

Gassendi avoit assez de mérite pour être modeste. Il écrivoit à Galilée : « Je vous suis infiniment » inférieur en âge & en savoir. Je ne puis vous » offrir que mes respects, & je ne demande de » vous qu'un peu de part à cette bonté naturelle » que vous avez pour les gens de bien qui aiment » l'étude ».

Il étoit parti de Paris pour faire un voyage en Provence, & avoit pour compagnon de voyage un conseiller au grand-conseil, nommé *Maridal*, très-versé dans les sciences. Ils allèrent ensemble à Lyon & à Grenoble, & logèrent toujours dans les mêmes endroits, sans que le conseiller connût autrement notre philosophe que par sa qualité de prévôt de l'église de Digne, dont il venoit d'être revêtu.

Un jour M. Maridal étant à Grenoble, rencontra dans la rue un de ses amis, qui, après des civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre visite à un grand & célèbre philosophe, lequel avoit autrefois demeuré dans cette ville, & qu'on appeloit *Gassendi*. A ce nom, M. Maridal pria son ami de souffrir qu'il l'accompagnât. J'en ai entendu parler avec tant d'éloges, lui dit-il, & il y a si long-temps que je desire de le connoître, que je ne laisserai pas échapper cette occasion. Mais quelle fut sa surprise lorsque cet ami lui fit reprendre le chemin de son auberge, & qu'il le conduisit chez le prévôt de l'église de Digne, qui n'étoit autre que *Gassendi!* Il ne pouvoit revenir de son étonnement, & ne se lassoit point d'admirer la modestie de ce grand homme qui, pendant tout son voyage, n'avoit pas dit un mot qui eût pu le faire connoître. (*Hist. des philosophes modernes*).

Quoiqu'il fût fort doux dans la dispute, il ne put cependant s'empêcher de répondre avec chaleur aux extravagances d'un demi-savant qui vouloit lui prouver le système de la métempsicose. » Pythagore, lui répondit *Gassendi*, soutenoit » que les ames des hommes entroient, après leur » mort, dans le corps des bêtes; mais je ne croyois « pas que l'ame d'une bête entrât dans le corps » d'un homme ».

Ce philosophe dut bien sentir un jour le ridicule qu'il y a de vouloir tout expliquer en physique, sans même s'assurer auparavant de l'existence du fait soumis à l'examen. Le comte & la comtesse d'Alais, qui demeuroient à Marseille, l'avoient consulté au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit. *Gassendi*, après avoir profondément raisonné, conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produites le souffle du comte & de la comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre? Une femme de chambre cachée sous le lit qui faisoit de temps en temps paroître un phosphore. La comtesse faisoit jouer cette parade pour engager son mari, esprit foible, à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

Gassendi mourut avec toute la tranquillité d'un sage. Lorsqu'il se sentit proche de son dernier moment, il prit la main d'un de ses amis & la portant sur son cœur, il lui dit ces mots qui furent ses dernières paroles : *Voilà ce que c'est que la vie de l'homme.*

Gassendi préféra toujours un état libre & médiocre aux richesses qu'il auroit pu tenir de la libéralité des grands. Il mettoit la liberté d'un philosophe à un trop haut prix pour que les souverains pussent jamais l'acheter. Il avoit formé son système de philosophie de tout ce qu'Epicure & Démocrite ont dit de plus soutenable.

GASSION. (Jean de) Maréchal de France, né le 20 août 1609, mort à Arras le 2 octobre

1657, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Lens.

Ce fut un des plus grands guerriers des derniers ſiècles. Infatigable, ardent, intrépide, ſon courage ſembloit ſurmonter tous les obſtacles, & ſon nom même étoit redoutable aux ennemis.

Le père du maréchal de Gaſſion, qui étoit préſident au parlement de Pau, s'oppoſa le plus qu'il put à la paſſion que ſon fils témoignoit pour le metier de la guerre. Mais voyant que tous ſes efforts étoient inutiles, il ſe rendit enfin & lui dit: « ſouvenez-vous bien, mon fils, de ce que » je vous ai tant de fois répété ſur la délicateſſe » du métier que vous allez faire. Sachez que vous » m'aurez pour le plus grand de vos ennemis, » ſi vous manquez de cœur, & que je ſerai le » ſecond de tous ceux que vous pourrez quereller » mal-à-propos ».

Madame de Motteville rapporte dans ſes mémoires que *Gaſſion* lui contoit que lorſqu'il ſortit de la maiſon paternelle pour aller chercher fortune à la guerre, il n'avoit que vingt ou trente ſols pour faire ſon voyage; & qu'en marchant dans les chemins, il mettoit ſes ſouliers au bout d'un bâton pour les conſerver. *Mém. de Motteville.*

Lorſqu'il eut fait une première campagne dans la Valteline, il s'attacha au duc de Rohan qui, à la tête des calviniſtes, ſoutenoit la guerre civile avec beaucoup de talens. Quoique bleſſé au pont de Cameretz, il ne voulut pas ſe ſéparer de ſon général. *Mais pourrez-vous nous ſuivre?* lui dit le duc. *Qui m'en empêchera?* lui répondit *Gaſſion: vous n'allez pas ſi vîte dans vos retraites.* Cette répartie fine & obligeante fit honneur au jeune militaire, & fixa les yeux ſur lui.

Il paſſa au ſervice du grand Guſtave, alors la meilleure école de l'Europe. Ce prince, charmé d'une action de vigueur & d'intelligence qu'il lui avoit vu faire, lui donna une gratification conſidérable: elle fut partagée ſur le champ à tous ceux qui avoient eu part au combat. *Cet argent n'étoit que pour vous*, lui dit Guſtave ». Et moi, » repliqua le jeune officier, je l'ai diſtribué à mes » compagnons, pour leur conſerver la volonté » qu'ils ont de mourir pour votre ſervice, que je » dois plus chérir & que j'eſtime plus que ma » vie ».

L'armée de Guſtave ayant paſſé le Lech, *Gaſſion* fut logé à Ausbourg chez le magiſtrat, qui en fit les plus grands éloges au monarque Suédois. Ce prince, qui avoit déjà pris beaucoup d'eſtime & de tendreſſe pour *ſon brave*, ainſi qu'il l'appeloit, l'envoya chercher, & lui dit avec complaiſance: *mi galle, novi te egregium militem, diſco te eſſe optimum hoſpitem; quid de te poſſum dicere amplius?* *Gaſſion* qui ignoroit le ſujet de ces paroles obligeantes, répondit: *fore me tecum victorem, vel pro te mortuum.* Le roi ſe tourna vers ceux qui étoient autour de lui: « voila, leur dit-il, le » ſeul françois de qui j'aie oui dire du bien à » ſon hôte ».

Le général ennemi étoit campé à Nuremberg avec ſoixante mille hommes. Le roi de Suède, qui étoit en préſence avec vingt mille hommes ſeulement, attendoit des ſecours de pluſieurs côtés. Il chargea *Gaſſion* de faciliter leur arrivée. Cet officier s'acquitta de ſa commiſſion & battit en même-temps un corps conſidérable d'Autrichiens. Ce ſervice étoit ſi important que Guſtave exigea que le vainqueur lui demandât une récompenſe. « Je ſouhaite, lui répondit-il, d'être encore » envoyé au-devant des troupes qui doivent arri» ver ». Le roi tranſporté de joie, lui dit en l'embraſſant: « marche; je te réponds de tout ce » que tu laiſſes ici: je garderai tes priſonniers, & » t'en rendrai bon compte ».

Gaſſion étant entré au ſervice de la France ſa patrie, Louis XIII le mena à la chaſſe par un temps très froid. Il ne diſſimula point ſon ſentiment ſur les perſonnes de la ſuite du roi, que ce temps faiſoit murmurer; & le roi lui demanda s'il n'avoit pas plus pitié des ſoldats que des courtiſans. « Non, ſire, répondit *Gaſſion;* quand ils » ſont en quartier, ils ne peuvent pas avoir froid » au coin du feu; & quand ils ſont en campagne, » le fantaſſin n'a pour s'échauffer qu'à marcher, » & le cavalier n'a qu'à ſe battre ».

Le maréchal de *Gaſſion* ne voulut jamais s'engager dans les liens du mariage. Il répondoit à ceux qui lui propoſoient de ſe marier, *qu'il n'eſtimoit pas aſſez la vie pour en faire part à quelqu'un.*

GASTON. (Jean-Baptiſte) Duc d'Orléans, ſecond fils d'Henri IV & de Marie de Médicis, né en 1608, mort en 1660. Haï de Louis XIII ſon frère, perſécuté par le cardinal de Richelieu, entrant dans toutes les intrigues, & abandonnant toujours ſes amis; il fut la cauſe de la mort du duc de Montmorenci, de Cinq-mars, du vertueux de Thou. A une fête qu'il donnoit il prit le duc de Montbazon par la main pour le faire deſcendre d'un gradin; ce duc offenſé lui dit: *je ſuis le premier de vos amis que vous ayez aidé à deſcendre de l'échafaud.*

Mademoiſelle, fille de *Gaſton* de France, prétendoit épouſer Louis XIV: c'étoit une digne prétendante; cependant, durant les guerres de Paris, elle prit parti pour M. le Prince, & fit tirer à la bataille de Saint-Antoine ſur l'armée du roi, le canon de la baſtille; ainſi elle ſacrifia cette grande prétention à M. le Prince. Le cardinal de Mazarin dit qu'elle avoit tué ſon mari d'un coup de canon.

GAUSSERIE. Un seigneur voyant passer un médecin lui dit, par manière de *gausserie :* où allez-vous, Monsieur le maréchal ? Monsieur, répondit aussitôt le médecin, je vais traiter votre seigneurie.

Dans le temps des vacations, trois procureurs qui s'en retournoient chez eux à la campagne, atteignirent un charretier ; & comme ils étoient en humeur de rire, ils lui demandèrent, en le raillant : pourquoi son premier cheval étoit si gras & ceux qui le suivoient si maigres ? C'est, répondit le charretier qui les connoissoit, que mon premier cheval est procureur & que les autres sont ses cliens.

Une jeune villageoise couroit après son ânesse : un gentilhomme la trouvant assez jolie, lui demanda d'où elle étoit. — De Villejuif, répondit-elle ; — mais vous devez connoître la fille de Nicolas Guillot, faites-moi l'amitié de lui porter un baiser de ma part, & en même-temps il chercha à l'embrasser ; mais cette jeune fille, s'y opposant lui dit : Monsieur, si vous êtes si pressé, donnez-le à mon ânesse, elle sera arrivée plutôt que moi. Et en même-temps elle s'échappa des bras de ce galant.

Le marquis de Grancé revenu de l'armée, encore tout couvert de poussière & avec un habit mal propre, étant au Louvre pour faire sa cour au prince, deux courtisans musqués qui le rencontrèrent dans l'antichambre en ce méchant équipage, lui dirent : « comme vous voilà arrangé, » vous êtes fait comme un palfrenier : oui, Mes» sieurs, tout prêt à vous bien étriller ».

Trois abbés, montés sur des ânes, rencontrèrent trois cavaliers ; un d'eux leur demanda, comment vont les ânes, messieurs les abbés ? Monsieur, répondit un des abbés, ils vont à cheval.

Un paysan qui passoit à Paris, sur le pont au change, n'appercevoit point de marchandises dans plusieurs boutiques ; la curiosité le prend, il s'approche d'un bureau de change : Monsieur, demanda-t-il, d'un air niais, dites-moi ce que vous vendez. Le changeur crut qu'il pouvoit se divertir du personnage : je vends, répondit-il, des têtes d'ânes. — Ma foi lui repliqua le paysan, vous en faites un grand débit, car il n'en reste plus qu'une dans votre boutique.

Un écolier voulant entrer en sixième, fut trouver le préfet pour être examiné. Le père, en se promenant avec le petit bonhomme, lui demanda de dire en latin, je suis un âne, l'enfant répondit, *sequor asinum.*

Certaines demoiselles, se promenant à la campagne, rencontrèrent un berger qui portoit un chevreau au marché ; une d'entre elles s'en étant approchée, le caresse, & dit à ses compagnes : regardez comme il est joli, il n'a pas encore de cornes. — C'est qu'il n'est pas encore marié, repartit le berger.

Dans une guerre de France contre l'Espagne, les armées françoises avoient pris un ascendant décidé sur les troupes espagnoles, & étoient en possession de les battre. La cour de Madrid, pour couvrir, autant qu'il étoit possible, les fautes de ses généraux, se donnoit un air de victoire après chaque bataille. Un françois osa en marquer sa surprise à la marquise de Grana. Cette dame ainsi que le rapporte Saint Evrémont, lui dit finement : « laissez-les se contenter ; vos feux sont des feux » de joie, & les nôtres sont des feux d'artifice ».

GAUSSIN. (Jeanne Catherine) Actrice célèbre de la comédie françoise, naquit à Paris en 1711 ; son goût & ses talens pour le théâtre s'étoient manifestés de bonne heure ; & par son jeu ainsi que par sa beauté, elle avoit déjà fait les délices de la société de M. le duc de Gèvres, qui donnoit des comédies à Saint-Ouen, lorsqu'à l'âge d'environ dix-sept ans, elle partit pour Lille où elle joua près de deux ans ; ses succès dans cette ville la firent désirer à Paris, où elle débuta en 1731, par les rôles de Junie dans Britannicus, d'Aricie dans Phèdre, & d'Iphigénie, nous ignorons les rôles comiques dans lesquels elle parut alors ; mais dans les deux genres elle annonça de si heureuses dispositions qu'elle fut reçue la même année, avec l'approbation générale ; ses succès furent extraordinaires, elle réussissoit surtout dans les rôles d'amour.

Mademoiselle *Gaussin* savoit allier les talens qui sembloient les plus incompatibles, & lorsqu'elle vouloit bien déroger au genre noble, & aux graces pour lesquelles elle étoit née, elle faisoit encore le plus grand plaisir : on l'a vue, pour se prêter aux amusemens de quelques sociétés, jouer des personnages grotesques, tels que celui de Cassandre dans plusieurs parades, avec le plus singulier succès.

Mademoiselle *Gaussin* épousa, en 1758, un italien nommé Toulaigo qui avoit été danseur à l'opéra ; cinq ans après, par un principe de religion, elle quitta le théâtre, & elle mourut en 1767.

Vers de Nivelle de la Chaussée à mademoiselle GAUSSIN.

O toi, qui m'as prêté les talens enchanteurs,
Assemblage parfait des dons les plus flatteurs,
Elève & modèle des graces,
Aimable & cher objet, que Thalie & ses sœurs
Ne peuvent couronner que de ces mêmes fleurs
Que tu fais naître sur tes traces,
Si je n'ai point encor essuyé de revers,
Je n'en dois qu'à toi seule un éternel hommage !

Tes charmes & ta voix ſont l'ame de mes vers.
Mais que dis-je ? ils ſont ton ouvrage ;
Qui les inſpira, les a faits.
Qu'ils te ſoient conſacrés par la reconnoiſſance ;
Tes yeux n'ont rien laiſſé de plus à ma puiſſance,
Et je ne puis t'offrir que tes propres bienfaits.

GÉANS. On a beaucoup diſputé, beaucoup écrit pour ſavoir s'il avoit jamais exiſté quelque part des nations entières de *géans*. La choſe ne ſeroit pas douteuſe ſi le fait ſuivant, rapporté par quelques auteurs eſpagnols, étoit ſuffiſamment confirmé.

Madeleine de Niqueza, née en Eſpagne, abandonna ſa patrie pour aller chercher la fortune dans ces vaſtes provinces que la monarchie eſpagnole poſſede dans l'Amérique méridionale. Ceux qui ſont ſans amis dans leur pays, n'en trouvent guères dans les pays étrangers. Cette malheureuſe femme erra quelque temps dans les rues de Carthagène, ſans aſyle & ſans reſſource. Dans cet état de miſère un berger indien la vit, l'épouſa & la mena dans ſon village, qui bordoit les contrées ſauvages des guanoas & des chiquitos.

Ces nations barbares, qui n'avoient jamais pu être réduites par les eſpagnols, faiſoient des incurſions continuelles ſur les pays qui leur avoient été ſoumis, & maſſacroient ou emmenoient tous les habitans qui tomboient dans leurs mains. Madeleine & ſon mari furent pris par ces ſauvages, & emmenés à quelques cents lieues vers le ſud, où ils furent pluſieurs fois échangés pour d'autres denrées ; juſqu'à ce qu'enfin ils ſe trouvèrent au milieu d'un peuple plus ſauvage encore que leurs premiers maîtres, & où ils furent occupés à garder les troupeaux.

Il n'y avoit pas long-temps qu'ils vivoient chez ce peuple, lorſque le bruit ſe répandit qu'une armée de *géans* s'avançoit dans le pays & mettoit tout à feu & à ſang. Madeleine s'apperçut que les indiens, au lieu d'eſſayer de s'enfuir cherchoient plutôt à ſe cacher, parce qu'ils déſeſpéroient d'échapper à la courſe rapide de ces *géans*, dont ils connoiſſoient la légèreté. L'armée formidable parut enfin ; mais au lieu de répandre par-tout la terreur & la mort, ces *géans* traitèrent leurs priſonniers avec une douceur, une humanité qui ſurprit beaucoup notre eſpagnole. Ce corps de *géans* étoit compoſé d'environ quatre cens hommes, dont le plus petit avoit au moins neuf pieds, & le plus grand à peu près onze. Leurs traits étoient réguliers, & leurs membres exactement proportionnés. Ils avoient de la douceur & de l'affabilité dans les regards, & leur voix étoit grave & ſonore. Madelaine & ſon mari furent encore une fois priſonniers ; mais leurs nouveaux maîtres les traitèrent beaucoup plus humainement que les premiers. Nos époux eurent bientôt appris la langue du pays, & le *géant* à qui Madeleine appartint, écoutoit avec plaiſir le reçit qu'elle lui faiſoit de ſes aventures, & paroiſſoit regarder ſes malheurs avec un intérêt mêlé d'amour & de pitié. Ces *géans* vivoient entr'eux dans un état d'égalité parfaite ; & ils avoient des hommes d'une taille ordinaire pour les ſervir dans les emplois domeſtiques. Leurs femmes n'étoient pas auſſi grandes qu'eux ; on n'en voyoit guères au-deſſus de ſix pieds & demi, & les enfans en venant au monde étoient de la taille ordinaire. Madeleine, après être reſtée quatre ans dans cet état, ſe laſſa de la ſervitude, elle prit le parti de ſe ſauver vers le bord occidental qui borne le grand océan pacifique. Une barque eſpagnole la recueillit & la mena à Panama, d'où quelque temps après elle trouva moyen de paſſer en Europe.

Dans la ſéance publique de l'académie de Rouen, en 1754, M. Lecat, ſecrétaire perpétuel pour les ſciences, lut la lettre d'un magiſtrat de Bordeaux, communiquée par M. de la Maltières à M. Lecat. Cette lettre annonce la découverte d'un *géant* dont l'os de la cuiſſe alloit juſqu'à la hanche d'un homme ordinaire, dont la tête étoit trois ou quatre fois auſſi groſſe que la nôtre, & les dents douze ou quinze fois plus groſſes que celles d'un adulte. Ce *géant* a été trouvé en mai 1754, dans un tombeau de pierre du cimetière de l'égliſe collégiale de Saint-Severin de Bordeaux.

A Taveſtock, ville d'Angleterre, dans le comté de Devon, il y avoit autrefois une abbaye où, ſelon le témoignage de Guillaume de Malnusbury, on pouvoit voir le ſépulcre d'Ordoupa, fils du comte de Devon. Ce ſeigneur étoit d'une taille ſi giganteſque, qu'il lui étoit facile d'enjamber la rivière, qui a, en cet endroit, dix pieds de large ; il étoit ſi fort qu'il rompoit les barres de fer des portes les plus ſolides.

GÉNÉRAL. Sous Louis XIII le cardinal de la Valette a ſouvent commandé les armées de France, le cardinal infant celles d'Eſpagne, le cardinal de Savoie celles de Savoie. En 1641 M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, commandoit une eſcadre. Le cardinal de Richelieu commandoit en perſonne au ſiège de la Rochelle en 1628 : *je l'ai priſe*, diſoit il, *en dépit de trois rois :* le roi d'Angleterre, le roi d'Eſpagne & ſur-tout le roi de France, auprès duquel on le deſſervoit.

Iphicrate, fameux capitaine athénien, marchoit contre les ennemis de ſa patrie ; remarquant pluſieurs de ſes ſoldats qui pâliſſoient de crainte & n'avançoient qu'en tremblant, il fit dire, par un héraut : « Si quelqu'un a oublié quelque choſe, » qu'il s'en retourne au camp ; il reviendra en- » ſuite ». Les plus lâches, charmés de ce délai, s'en retournèrent auſſi-tôt. *Iphicrate*, les voyant

partis : « Allons, dit-il aux autres, laissons aller » cette canaille; fondons sur l'ennemi » ; & aussitôt il engagea le combat.

Un général athénien montroit au peuple, avec ostentation, les cicatrices des blessures qu'il avoit reçues à la guerre. « Les blessures d'un général, » lui dit le célèbre *Timothée*, marquent plutôt » son imprudence que sa valeur. Pour moi, ajou- » ta-t-il en riant, étant au siège de Samos, & » m'étant trop avancé, je fus honteux de voir » tomber une flèche à côté de moi ; & comme » un poltron je m'éloignai de cet endroit dan- » gereux ».

GÉNÉROSITÉ. Une marchande de Londres avoit deux fils : l'aîné, d'un mauvais cœur & d'un caractère dur, haïssoit son jeune frère qui étoit plus aimable que lui, & d'un naturel doux & paisible ; il n'étoit pas de mauvais traitemens qu'il ne lui fit essuyer quand l'occasion s'en présentoit, & les réprimandes du père ne purent le faire changer de conduite. Le père avoit une fortune considérable dans le commerce ; se sentant déja vieux, il fit son testament, & par un partage des plus étranges, lui qui connoissoit ses deux enfans, qui aimoit le cadet, & blâmoit la dureté de l'aîné, il laissa à l'aîné tout son bien, avec tout ce qu'il avoit de fonds & de vaisseaux, le priant seulement de continuer le négoce & d'aider son jeune frère ; il mourut quelque temps après. Dès que l'aîné se vit seul maître, il ne contraignit plus sa haine, & chassa de la maison son malheureux cadet, l'exposant à la merci du sort sans lui donner aucun secours. Tant d'inhumanité dans un frère, remplit le cœur du jeune homme d'indignation & d'amertume ; il étoit découragé. Si mon frère me traite ainsi, que dois-je attendre des étrangers ? Il falloit vivre, & la nécessité lui rendit le courage. Comme il étoit un peu au fait du commerce, il quitte Londres, & s'adresse à un négociant d'une ville voisine, à qui il offre ses services ; l'autre les accepte & le reçoit dans sa maison. Après quelques années d'épreuve, il lui reconnut tant de prudence, tant de vertus & tant d'exactitude dans ses comptes, qu'il lui donna sa fille en mariage, & en mourant il lui laissa tous ses biens. Après la mort du beau-père, le gendre se trouvant assez riche, & n'étant point de ces ambitieux insatiables que la fureur d'amasser n'abandonne qu'aux bords du tombeau, plus jaloux de vivre en paix & de jouir de lui-même, il acheta dans une province éloignée de la capitale, une belle terre avec son château, s'y retira avec son épouse, & y vécut content avec honneur & bonne renommée.

Il est une providence qui punit toujours les cœurs barbares. L'aîné depuis la mort du père, avoit continué le commerce, multiplié les entreprises, & long-temps tout réussit au gré de ses vœux ; mais il vint une année fatale, ses pertes s'accumulèrent, une tempête engloutit tous ses vaisseaux, lorsqu'il revenoit avec une riche cargaison. Dans le même-temps plusieurs marchands, qui avoient entre les mains ce qui lui restoit d'argent, firent banqueroute, & pour comble d'infortune le feu prit à sa maison, consuma tout ce qu'il avoit d'effets, & le réduisit à la mendicité.

Dans cet horrible état, il ne lui restoit d'autre ressource pour ne pas périr de faim, que d'errer dans le pays, implorant l'assistance des ames charitables, que le récit de ses malheurs pouvoit attendrir ; il mangeoit le pain de la charité publique, dans les larmes & les remords.

« Où en serois-je à présent, se disoit-il en soupirant, si tous les hommes étoient aussi durs que moi ? Ah ! s'ils savoient comme j'ai traité mon frère, ils me repousseroient avec horreur : mon frère ! mon frère ! s'écrioit il quelquefois dans le chemin, où es-tu ? Tu me maudis sans doute, & tu éprouves peut-être en ce moment les horreurs de la faim ! Ah ! que ne peux-tu me rencontrer & me voir, tu serois vengé ! Que ne puis-je en t'embrassant rompre avec toi ce morceau de pain qu'une mère pauvre & généreuse vient de me donner par la main de son jeune enfant ! je serois consolé.... Hélas ! si le hasard m'offroit à ses yeux, il ne reconnoîtroit jamais son aîné sous les lambeaux de la misère ; il devroit pourtant espérer de m'y trouver, s'il croit qu'il soit un Dieu vengeur ».

Un jour qu'il avoit fait plusieurs lieues, ayant à peine trouvé ce qu'il lui falloit pour se soutenir ; il apperçut de loin un homme bien mis, se promenant dans une prairie voisine d'un joli château dont il lui parut le seigneur ; il s'avance, l'aborde, lui expose ses malheurs, ses besoins & le conjure de lui accorder quelque secours. D'où êtes-vous, lui demanda l'étranger, & comment s'est fait cet enchaînement de revers qui vous a réduit à l'état où vous êtes ? L'autre lui raconta son histoire en détail, ne supprimant que l'article de ses mauvais traitemens envers son frère : dans l'effusion de son récit, il fut tenté plus d'une fois de lui révéler tout, & d'avouer qu'il avoit bien mérité ses malheurs ; mais la crainte & le besoin le retinrent ; il craignit d'éteindre par cet aveu, la pitié qu'il vouloit inspirer à ce seigneur ; il en dit pourtant assez pour être reconnu de quiconque connoissoit sa famille. L'étranger, sans lui faire part de sa découverte, l'emmène au château, & ordonne à ses gens de le bien traiter & de lui préparer un logement pour la nuit. Le soir il raconte à sa femme l'aventure qui vient de lui arriver, & lui communique son dessein. Le pauvre dormit d'un sommeil profond & paisible toute la nuit, & le matin à son réveil, sa pre-

mière pensée fut : « Que cet honnête homme est » bienfaisant ! S'il n'est pas né riche, il mérito.t » de le devenir ». Quelques heures après, le maître l'envoie chercher. Quand il fut en sa présence, il le fixa quelque temps avec attendrissement, & lui demanda s'il ne le connoissoit pas ? Non, répondit le pauvre. Hé quoi ! s'écria-t-il en pleurs, je suis ton frère ! En même-temps il s'élance à son cou, & l'étreint tendrement dans ses bras. L'aîné, frappé d'étonnement, de confusion, de repentir, de reconnoissance & de joie, tombe à ses genoux, en s'écriant : mon frère ! les embrasse & les arrose de ses larmes, en lui demandant pardon. Il y a long-temps, lui répond son frère, que je t'ai pardonné ; oublie le passé ; tu es riche, car je le suis ; vivons ensemble & aimons-nous. Oui, mon frère, je t'aimerai, lui répond l'aîné d'une voix étouffée par les sanglots ; mais je ne me pardonnerai jamais, je me souviendrai toujours de la manière dont je t'ai traité, & que c'est toi qui me soulage.

En 1766, Georges Montagut, comte de Cardignan, fut élevé à l'éminente dignité de marquis & de duc de la Grande-Bretagne, sous le nom de marquis de Monthermer, & de duc de Montagut. A cette occasion, ce seigneur paya les dettes de tous les débiteurs insolvables, détenus prisonniers dans le château de Windsord, dont il étoit connétable. Cette action, aussi utile à l'humanité que glorieuse à l'Angleterre, mérite d'être consacrée dans les fastes du monde, & couvre son auteur d'une gloire plus réelle, que ne feroit une ville prise, une bataille gagnée, une province dévastée, pendant le cours d'une guerre sanglante.

Ceci rappelle un autre exemple de *générosité*, donné la même année par le duc de Strozzi, grand-maître de la maison de la grande-duchesse de Toscane. Au lieu d'employer, selon l'usage, des sommes immenses en feux d'artifices, en repas somptueux, pour célébrer les noces de sa fille aînée, ce seigneur dota douze pauvres filles de bonnes mœurs, fit distribuer aux indigens une certaine quantité de lits, & des vivres de toute espèce ; délivra beaucoup de prisonniers pour dettes, fit remettre à tous les habitans de ses terres, la moitié de leur redevance annuelle ; étendit ses bienfaits sur les locataires nécessiteux, & accorda des gratifications aux pères de familles, dont les travaux laborieux ne peuvent souvent pas remplir tous les besoins.

Les frivoles artisans de la mode & du luxe ont perdu, sans doute, à la destination de ces sommes employées au soulagement des malheureux ; mais leurs plaintes ont été étouffées par les bénédictions données au duc de Strozzi, en attendant que la postérité qui lui dresse des statues, lui donne la première place entre les amis de l'humanité.

Dans tous les états, on demande continuellement ce qu'on peut faire en faveur des pauvres ; on peut répondre : perdez le goût des futilités ; employez des sommes plus ou moins fortes à marier d'honnêtes filles, à soulager des indigens, à nourrir des pauvres, à réparer les pertes des vertueuses familles ; signalez les évènemens heureux de votre empire par des constructions de bâtimens utiles au public, & non par de petits feux : l'humanité & les mœurs y gagneront.

Un grand seigneur de Gascogne étant à Paris avoit un assez beau cheval de selle qui ne lui servoit de rien ; il dit à son écuyer de s'en défaire. Un capitaine de cavalerie en fut averti ; il alla voir ce cheval pour l'acheter ; il en fut content ; il en demanda le prix : l'écuyer répondit qu'il falloit s'addresser pour cela à Monseigneur ; mais, Monsieur, lui dit le capitaine, je n'ai pas l'honneur d'être connu de lui, & il n'est pas naturel que je m'adresse à lui-même, pour savoir combien on veut de ce cheval. Monsieur, répondit l'écuyer, c'est sa manière ; il ne trouveroit pas bon que je fisse ce marché sans lui. Vous ne courrez d'ailleurs aucun risque, ajouta l'écuyer, Monseig eur aime les gens de mérite, & surtout les officiers ; il vous recevra fort bien, & il vous donnera son cheval à meilleur marché qu'à un autre. L'officier se laissa persuader ; ils vont ensemble dans l'appartement du seigneur gascon ; l'écuyer entre le premier ; en approchant de lui : monseigneur, lui dit-il, voilà un officier qui vient acheter votre cheval. Un officier, lui répondit le seigneur, tant mieux, voilà ce qu'il nous faut ; c'est comme cela que je les aime.

Qui êtes-vous, Monsieur, dit-il à l'officier ? Monsieur, répondit-il, je suis capitaine de cavalerie. Y a-t-il long-temps que vous servez le roi, lui demanda le seigneur ? Monsieur, lui répondit l'officier, il y a dix ans. Dix ans, reprit le seigneur, cela est bon ; cela commence à s'appeler une datte. J'ai servi le roi, moi, trente bonnes années ; & je l'ai bien servi ; mais ce qui s'appelle bien, avec approbation & récompense. Monsieur, je le crois fort, répartit l'officier. Vraiment, repliqua le seigneur, vous le pouvez croire très-fort, le gouvernement & les pensions dont je jouis en font foi, je pense ; je vous en souhaite autant. Monsieur, dit l'officier, vous avez bien de la bonté. Oui, assurément, reprit le seigneur, j'en ai de la bonté, & qui plus est, j'en ai pour vous. Que vous semble de mon cheval ? Monsieur, répondit l'officier, ce cheval est beau, & je le crois bon. Vous croyez bien, reprit le seigneur, & vous me parlez en honnête homme, j'aime cela. Il ne s'agit que du prix, dit l'officier. Je le sais, dit le seigneur, mais pour le prix, avez-vous monté mon cheval ? Non, Monsieur, répondit l'officier. Hé, dit le seigneur,

vous n'y pensez pas. Je veux que vous le montiez, & vous verrez bien ce qu'il vaut vous-même. Mon écuyer, ajouta-t-il, donnez mon cheval à Monsieur le capitaine, qu'il le monte. Faites-lui donner mon beau harnois. Allez, monsieur, montez à cheval, & rendez-moi réponse. L'officier alla monter le cheval & il revint. Hé bien, lui dit le seigneur, qu'en dites-vous? Monsieur, répondit l'officier, j'en suis fort content. Ce cheval répond bien à tout ce qu'on lui demande, & on ne le recherche pas inutilement. Hé bien, reprit le seigneur, voilà comme j'aime qu'on parle. Mon écuyer vous m'avez trouvé là l'homme qu il me faut. Monsieur, dit l'officier, je tâcherai de mériter votre approbation. Permettez moi de vous demander combien vous voulez vendre ce cheval? Combien, reprit le seigneur. Écoutez, vous êtes honnête homme, parlez-moi de bonne foi. Vous avez passé l'hyver à Paris? Oui, Monsieur, répondit l'officier. Vous avez été souvent à la comédie & à l'opéra? Assez souvent, répondit l'officier. Vous y avez mené quelquefois des femmes? Quelquefois, répondit encore le capitaine. Vous leur avez donné quelquefois à manger à Paris & à la campagne? Cela m'est arrivé quelquefois, dit encore l'officier. Ne sais-je pas comment tout cela se fait? J'ai été jeune, voyez-vous, & du monde autant qu'un autre. Cela étant, avouez qu'un officier qui a passé ainsi l'hyver à Paris, n'a pas plus d'argent qu'il ne lui en faut pour entrer en campagne. Cela est vrai, Monsieur, répondit l'officier. Hé bien, reprit le seigneur de quoi vous aviséz-vous donc de demander le prix d'un cheval que vous ne sauriez payer sans vous incommoder? Tenez, finissons, prenez mon cheval, servez-vous en, & à votre retour de la campagne, vous pourrez dire à coup sûr ce qu'il vaut. Le capitaine, surpris de cette *générosité*, voulut s'en défendre; mais il fallut en passer par là; il emmena le cheval, il lui rendit de fort bons services, & lui sauva la vie dans une occasion; il en rendit compte au seigneur gascon par une lettre; il ne l'eut pas plutôt reçue de la main de l'écuyer, qu'il en fut pénétré de joie. Hé bien, mon écuyer, dit-il, après l'avoir lue, ce qu'il m'écrit ne vaut-il pas bien ce que j'ai fait? Et mon cheval vaut-il la vie qu'il lui a sauvée? Enfin l'officier revint après la campagne. Son premier soin fut d'aller chez le seigneur gascon. Voilà, lui dit celui-ci dès qu'il le vit, ce qui s'appelle savoir vivre. Vous me deviez cette visite & j'aime qu'on me rende ce qu'on me doit. Monsieur, dit l'officier, je vous dois plus de cent pistoles; votre cheval les vaut bien; ordonnez à votre écuyer de les prendre. Vous êtes un étrange homme, reprit le seigneur. Un officier a-t-il de l'argent de reste quand il revient passer l'hiver à Paris à la fin de la campagne? Que deviendroient les petites parties de comédie, d'opéra, de repas & de promenades? Laissez-moi conduire cela, divertissez-vous pendant l'hiver. Et nous en parlerons vers le printemps. La chose se passa encore de même qu'au premier départ pour la guerre. Ce capitaine alla prendre congé de lui. Il fut tué malheureusement dans cette campagne après avoir fait des actions d'éclat. L'écuyer en reçut la nouvelle; il en fit part à son maître, la larme à l'œil. Ah quelle perte, dit le seigneur gascon, que j'en suis touché, que je le plains! Il ajouta mille regrets, & puis tout d'un coup revenant à lui-même: au bout du compte, dit-il, j'ai tort de m'en affliger tant: il m'auroit persécuté toute sa vie pour me faire prendre l'argent de mon cheval, m'en voilà quitte.

M. l'archevêque d'Auch ayant appris que deux jeunes personnes d'une famille distinguée, vivoient avec beaucoup de peines du travail de leurs mains, & qu'elles n'avoient d'autres biens que quelques meubles antiques & un vieux tableau de peu de valeur, ce généreux prélat se transporta aussitôt chez ces infortunées, & voulant les secourir sans blesser leur délicatesse, il leur dit en souriant & de l'air le plus affable: « vous avez dans votre » chambre, Mesdemoiselles, un tableau dont j'ai » entendu parler beaucoup; je le vois: il est d'un » grand maître; il me plait singulièrement. Si ce » n'étoit pas vous demander une trop grande » grace, je vous prierois de me le céder pour » une rente viagère de cent louis que je m'oblige » à vous faire dès ce moment. Voilà la première » année d'avance ».

Un officier, au siège d'Oudenarde, jouoit avec son colonel; celui-ci perdoit dans une nuit toute sa fortune qui pouvoit se monter à un million; il ne lui restoit plus que le fonds de huit cent livres de rente. Dépité contre sa mauvaise étoile, il veut la braver jusqu'au bout. Le capitaine lui proposa de jouer à pair ou non tout ce qu'il venoit de lui gagner contre les huit cents livres. Le colonel accepte. L'officier tire de sa poche des pièces de monnoie: « pair ou non, dit-il »? Le perdant hésite quelques momens sur l'important monosyllable d'où dépend sa ruine complette ou le rétablissement de sa fortune; enfin il dit, non. « Vous avez gagné, reprit le capitaine en remettant dans sa poche, sans les montrer, les pièces de monnoie qui étoient en nombre pair ».

Le célèbre Maupertuis, qui accompagnoit le roi de Prusse à la guerre, fut fait prisonnier à la bataille de Molwits, & conduit à Vienne. Le grand duc de Toscane, depuis empereur, vouloit voir un homme qui avoit une si grande réputation; il le traita avec estime, & lui demanda s'il ne regrettoit pas quelqu'un des effets que les hussards lui avoient enlevés.

Maupertuis, après s'être long-temps fait presser,

avoua qu'il avoit voulu ſauver une excellente montre de Greham, dont il ſe ſervoit pour ſes obſervations aſtronomiques. Le grand-duc qui en avoit une du même horloger, mais enrichie de diamans, dit au mathématicien françois. C'eſt une plaiſanterie que les huſſards ont voulu faire; ils m'ont rapporté votre montre: la voilà, je vous la rends.

La *généroſité* eſt de toutes conditions: on voit des gens dans une fortune fort malheureuſe qui ont de très-beaux ſentimens. L'amiral de Châtillon étant allé entendre la meſſe dans l'égliſe des pères Jacobins, le jour de Saint Dominique, un pauvre vint lui demander l'aumône dans le temps qu'il étoit le plus occupé à ſes prières; il fouilla dans ſa poche, & donna à ce pauvre un grand nombre de pièces d'or ſans les compter, & ſans y faire réflexion. Cette groſſe aumône ébloüit le pauvre, qui en demeura tout ſurpris; il étoit fort homme de bien, comme il parut par ce qu'il fit. Il attendit M. de Châtillon à la porte de l'égliſe; & quand il vint à ſortir, Monſieur, lui dit-il en lui montrant ce qu'il avoit reçu de lui, je ne ſais ſi vous avez eu l'intention de me donner une ſi grande ſomme; mais ſi cela n'eſt point, je ne veux pas en profiter. Ce procédé ſurprit l'amiral, qui, regardant le pauvre avec admiration: mon deſſein, lui dit il, n'étoit point de vous donner tout ce que vous me montrez; mais puiſque vous avez eu la *généroſité* de vouloir me le rendre, j'aurai bien celle de vous le laiſſer.

M. le marquis de Roſmadec, d'une des premières familles de Bretagne, avoit épouſé une demoiſelle d'Ormeſſon, qui mourut ſans enfans, & qui fit légataire univerſel M. d'Ormeſſon, ancien contrôleur général, qui étoit alors fort jeune. Ce legs laiſſé à l'aîné de la branche aînée, fut accepté. Le marquis de Roſmadec, par ſuite de l'affection qu'il avoit toujours eue pour la famille de ſa femme, fit, en 1714, légataires univerſels, moitié par moitié, MM. d'Ormeſſon, l'un contrôleur général, & l'autre le préſident de Noyſeau, fils du préſident d'Ormeſſon. Ces nobles & vertueux magiſtrats partagèrent la gloire du refus de ce legs univerſel qui pouvoit être évalué à un million pour les deux. Sachant que les héritiers n'étoient pas riches, ils n'ont pas héſité à ſigner leur renonciation. Les héritiers les ont ſuppliés d'accepter chacun un diamant de dix mille écus, qu'ils ont cru ne pouvoir refuſer; & pour honorer la mémoire du teſtateur, ils ont pris le grand deuil: les frais ont abſorbé une partie des dix mille écus, & M. d'Ormeſſon, contrôleur général, a employé le reſte à payer les dettes d'un père de famille, ſon ancien gouverneur.

Hommage public.

Ce ſiècle, hélas! déchu de la ſolide gloire
Qu'imprimoit autrefois la magnanimité
De ces françois fameux qui vivent dans l'hiſtoire;
Nous offre enfin la généroſité;
Et c'eſt aux d'Ormeſſon qu'il doit cet avantage.
Trop grands pour abaiſſer leur oreille au langage
Que nous tient la cupidité,
Ils ne veulent d'autre héritage
Que l'honneur & la probité.

Par M. le comte DE BRUC.

Ces vers adreſſés à meſſieurs d'Ormeſſon, ſont d'autant plus touchans & flatteurs pour eux, qu'ils ont été réellement faits ſur le champ, & que l'auteur, M. le comte de Bruc, eſt le principal héritier du marquis de Roſmadec.

GENGIS-KHAN, né en 1193, mort en 1227.

Gengis-Khan étendit ſa domination dans la plus grande partie de la terre connue. Il défit le prêtre Jean, s'empara de ſes états, & ſe fit élire ſouverain de tous les khans tartares, ſous le nom de *Gengis-Khan*, qui ſignifie roi des rois, ou grand-khan. Il portoit auparavant le nom de Temugen. Il fit aſſembler une diète, dans laquelle il publia qu'il falloit ne croire qu'un Dieu, & ne perſécuter perſonne pour ſa religion; preuve certaine que ſes vaſſaux n'avoient pas tous la même croyance. La diſcipline militaire fut rigoureuſement établie..... Il fit jouer dans cette grande aſſemblée un reſſort qu'on voit ſouvent employé dans l'hiſtoire du monde. Un prophète prédit à *Gengis-Khan* qu'il ſeroit maître de l'univers: les vaſſaux du grand-khan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

Gengis-Khan porta une nouvelle loi qui devoit faire des héros de ſes ſoldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui, dans le combat, appellés au ſecours de leurs camarades, fuiroient au lieu de les ſecourir.

Bien-tôt maître de tous les pays qui ſont entre le fleuve Volga & la muraille de la Chine, il attaqua enfin cet ancien empire qu'on appeloit le Cata. Maître de la moitié de la Chine; il la ſoumit juſqu'au fond de la Corée.

Le conquérant tartare avoit alors ſoixante ans: il paroît qu'il ſavoit régner comme vaincre; ſa vie eſt un des témoignages qu'il n'y a point de grand conquérant qui ne ſoit grand politique. Un conquérant eſt un homme dont la tête ſe ſert avec une habileté heureuſe du bras d'autrui.

Gengis-Khan gouvernoit ſi adroitement la partie de la Chine conquiſe, qu'elle ne ſe révolta point pendant ſon abſence, & il ſavoit ſi bien régner dans ſa famille que ſes quatre fils, qu'il fit ſes quatre lieutenans-généraux, mirent preſque toujours leur jalouſie à le bien ſervir, & furent

les instrumens de ses victoires. Il défait le sultan Mahammed près de la ville d'Otrar, dont il se rendit bientôt maître, s'avance vers Bocara, ville célèbre dans toute l'Asie par son grand commerce, ses manufactures d'étoffes, sur-tout par ses sciences, & la réduit en cendres, après l'avoir rançonnée.

Toutes ces contrées à l'orient & au midi de la mer Caspienne furent soumises ; & le sultan Mahammed, fugitif de province en province, traînant après lui ses trésors & son infortune, mourut abandonné des siens. Enfin, le conquérant pénétra jusqu'au fleuve de l'Inde ; & tandis qu'une de ses armées soumettoit l'Indoustan, une autre, sous un de ses fils, subjugua toutes les provinces qui sont au midi & à l'occident de la mer Caspienne. Ainsi donc la moitié de la Chine & la moitié de l'Indoustan, presque toute la Perse jusqu'à l'Euphrate, les frontières de la Russie, Casan, Astracan, toute la grande Tartarie, furent subjuguées par *Gengis-Khan* en près de dix-huit années. Il est certain que cette partie du Tibet, où règne le grand Lama, ne fut point inquiétée par *Gengis*, qui avoit beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ses armées ; tous les conquérans ont toujours épargné les chefs de religions, & parce que ces chefs les ont flattés, & parce que la soumission du pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perse, par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat, au nord-est du fleuve Jaxarte, comme au centre de son vaste empire. Ses fils victorieux de tous côtés, des généraux, & des princes tributaires, lui apportèrent les trésors de l'Asie. Il en fit des largesses à ses soldats, qui ne connurent que par lui cette espèce d'abondance. Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, aussi magnifique qu'avoit été guerrière celle qui lui avoit préparé tant de triomphes. Ce fut dans ses états-généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq cens ambassadeurs des pays conquis. De-là il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommoit Tangut, frontière de la Chine. Il vouloit, âgé d'environ 70 ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition. Mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de cet empire, à quelques lieues de la grande muraille. Jamais ni après, ni avant lui, aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avoit conquis plus de dix-huit cents lieues de l'orient au couchant, & plus de mille du septentrion au midi. Mais dans ses conquêtes il ne fit que détruire ; &, si on excepte Bocara & deux ou trois villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son empire, de la frontière de Russie, jusqu'à celle de la Chine, fut une dévastation. (*Voltaire*).

GÉNIE.

Le *génie* appartient à l'imagination, l'imagination au climat.

Quand il paroît dans le monde un véritable *génie*, le vrai signe pour le reconnoître est que tous les sots se liguent contre lui.

Le *génie* est une certaine aptitude que la nature a mis dans l'homme, pour réussir dans une chose que d'autres entreprendroient inutilement. Cette aptitude a tant de force sur nous, que nous n'avons pas plus de peine à apprendre les sciences qui en sont l'objet, que nous n'en avons pour apprendre notre langue. La nature, qui a donné à chacun son talent particulier, & qui n'a déshérité personne, n'a pas voulu non plus réunir toutes sortes de qualités dans le même homme : elle a destiné les uns pour commander les armées ; les autres pour gouverner l'état ; ceux-ci, elle les a formés pour la poésie ; ceux-là, pour l'éloquence : la nature, en faisant ses libéralités, a cependant accumulé quelquefois, par une espèce de prédilection, sur la même personne toutes les qualités de l'esprit & du cœur.

L'homme de *génie* ne sçauroit gouverner l'état sans fermeté ; & c'est précisément cette fermeté qui fait le mal d'un état gouverné par un homme sans *génie*.

L'étendue du *génie* nuit souvent plus qu'elle ne sert à faire sentir des vérités, que la raison fait persuader par les argumens les plus naïfs & les plus simples.

Les règles guident le *génie* ; mais souvent aussi elles ne sont qu'un contre-poids qui en abat l'essor.

Un grand *génie* déplacé ne paroît qu'un homme ordinaire.

Il est rare que le succès ne justifie la hardiesse d'un *génie* entreprenant.

Rien ne caractérise mieux la supériorité du *génie*, que le talent de préparer de loin les grands succès.

GENS DE LETTRES. La conversation de la plupart des *gens de lettres* est d'une simplicité extrême. Ceux même qui ont toujours tout leur esprit présent se gardent bien de le montrer tout entier. C'est ce qui faisoit dire à une femme de qualité qui en avoit beaucoup : « je compare les » *gens de lettres* à ces grands seigneurs qui ont » de grands biens au soleil & point de revenus ».

GENTILHOMME ALLEMAND. Un seigneur allemand attachoit un tel prix à la qualité de *gentilhomme* qu'il ordonna, par son testament, qu'après sa mort on le mît debout dans une co-

lonne qu'il avoit fait creuſer & attacher contre un des piliers de ſa paroiſſe ; afin, diſoit-il, qu'il ne puiſſe pas arriver que quelque bourgeois ou vilain marchât ſur ſon corps.

GEORGES II. Roi d'Angleterre, né en 1683.

On remarque que le feu roi, *Georges II*, a été le ſeul de tous les ſouverains d'Angleterre, *ſeconds de leur nom*, qui aient régné heureuſement dans ce royaume depuis la conquête.

Guillaume II ſurnommé *le roux* fut tué à la chaſſe.

Henri II fut malheureux pendant toute la première partie de ſon règne par les affaires que lui ſuſcita l'archevêque de Cantorbéry ; il le fit aſſaſſiner, & le repentir qu'il en eut empoiſonna le reſte de ſes jours.

Edouard II fut détroné par ſon fils, & aſſaſſiné dans le château de Berkley.

Richard II fut chaſſé du trône par Bolingbrocke, qui devint roi lui-même, ſous le nom de Henri IV.

On a prétendu que la mort de Charles II n'avoit pas été naturelle.

Enfin Jacques II, après s'être vu enlever ſa couronne, eſt mort dans un douloureux exil.

Georges II, preſque toujours brouillé avec ſon père, n'avoit eu pendant ſa vie aucune part dans le gouvernement du royaume ; mais ſon génie avoit ſuppléé à ce qui lui manquoit dans cette partie de ſon éducation. En montant ſur le trône il parut ne rechercher que la paix, & cependant ſon règne fut continuellement troublé par des guerres étrangères. En 1747 il ſe trouva dans une fâcheuſe poſition avec l'armée qu'il commandoit en Allemagne. Le maréchal de Noailles, qui étoit à la tête des françois, ſut par une manœuvre lui couper les vivres, & ſi un officier général de cette armée eût exécuté à la lettre les ordres du maréchal, les anglois étoient perdus. *Georges II* délivré de ce péril, dit à quelques Officiers : « je ſavois bien que Monſieur de » Noailles avoit deſſein de nous affamer, mais je » n'en voulois rien dire ».... Le duc d'Aremberg, répondit froidement : « c'eſt pouſſer loin » la diſcrétion ».

Ce prince mourut en 1760, d'une attaque d'apoplexie ; quoique pendant ſon règne il eut à ſoutenir des guerres continuelles, il laiſſa des ſommes immenſes, qu'il avoit pris plaiſir à amaſſer. On lui a reproché un peu plus que de l'économie.

Il n'y a pas de prince en Europe, dit Rapin Thoiras, qui égale en richeſſes le roi d'Angleterre : non-ſeulement ſes revenus ſont plus que ſuffiſans pour entretenir un train & une cour ſplendides ; mais il eſt le ſeul ſouverain qui, toutes les fois qu'il a beſoin d'argent le trouve toujours prêt dans les bourſes de ſes ſujets. Quel prince en Europe peut, comme lui, s'aſſurer de ne jamais manquer d'argent ? On demandera peut-être ce qu'il faut que faſſe un roi d'Angleterre pour gagner l'amour de ſes ſujets ? Rien que de facile, de raiſonnable & de juſte, rien qui ne s'accorde avec ſes véritables intérêts, auſſi bien qu'avec ceux de l'état ; il n'a qu'à obſerver les lois émanées de lui-même ou de ſes prédéceſſeurs, & eſtimées néceſſaires pour l'avantage du prince & du peuple (en tant que fondées ſur la raiſon & l'équité). Ce n'eſt donc que la hauteur ou l'avarice inſatiable de quelques favoris ou miniſtres mal intentionnés qui ont fait perdre à quelques-uns de nos monarques ces avantages incomparables, & les ont fait décheoir d'un bonheur réel & ſolide dans un état miſérable. Nous avons eu des preuves inconteſtables de cette vérité ſous pluſieurs des règnes précédens, & dans la révolution qui ſuivit. Les quatre princes qui régnèrent avant ce changement s'étant conduits par de mauvais conſeils d'une manière qui leur fit perdre l'amour de leurs ſujets, ils devinrent miſérables & ne purent rien faire de glorieux ni pour eux ni pour leur nation.

GIBIER. Corneille de la Pierre, dans ſes commentaires ſur l'écriture ſainte, rapporte qu'un moine ſoutenoit & prêchoit que le bon *gibier* avoit été créé pour les religieux, & que ſi les perdreaux, les féſans, les ortolans pouvoient parler, ils s'écrieroient : « Serviteurs de Dieu, ſoyons » mangés par vous, afin que notre ſubſtance » incorporée à la vôtre, reſſuſcite un jour avec » vous dans la gloire, & n'aille pas en enfer avec » celle des impies »

GIORGION, (dit Georges Barbarrelli) né en 1478, mort en 1511.

Le ſurnom du *Giorgion*, ſous lequel cet artiſte eſt connu, lui fut donné à cauſe de ſa taille avantageuſe, & de ſon caractère fanfaron.

Il s'éleva du temps du *Giorgion* une fameuſe diſpute à Veniſe entre les artiſtes, au ſujet de la prééminence de la peinture & de la ſculpture : le *Giorgion* entreprit de prouver que l'art du peintre pouvoit montrer un objet dans toutes ſes faces, auſſi-bien que le ſculpteur. Pour cet effet, il repréſenta un homme tout nud, vu par derrière, & placé au bord d'une fontaine, qui, par réflexion, offroit le devant de la figure, tandis qu'une cuiraſſe luiſante découvroit l'un des côtés, & qu'un miroir réfléchiſſoit l'autre. Ce tableau ingénieux mérita les ſuffrages de tous les artiſtes, mais ne termina point la diſpute.

Le

Le *Giorgion* mourut à l'âge de trente-trois ans, du profond chagrin que lui causa l'infidélité de sa maîtresse.

GIORDANO *ou* JORDANO, (Lucas) peintre, surnommé *fa Presto*, né à Naples, l'an 1632, mort en 1705.

Le surnom de cet artiste lui vint de ce que son père lui répétoit sans cesse : Lucas, *fa presto*, (travaille vîte). Charles II, roi d'Espagne, le fit venir à sa cour : la reine lui témoignant un jour avoir envie de connoître sa femme, & lui en parlant, tandis qu'il travailloit, le peintre aussi-tôt la représenta dans le tableau dont il étoit occupé. La reine, d'autant plus étonnée qu'elle ne s'y étoit point attendue, détacha dans l'instant son collier de perles, & le donna à *Giordano* pour son épouse.

Giordano ayant peint deux particuliers, qui négligeoient de retirer leurs portraits qu'ils lui avoient commandés, il prit le parti de les exposer en public, chacun avec cette inscription : *Je suis ici faute d'argent*. Par ce moyen il trouva le secret de se faire promptement payer.

GIOTTO, peintre, né en 1276, mort l'an 1356.

Le *Giotto*, fils d'un simple laboureur, & dont Cimabué fit son élève, après l'avoir vu dessiner en gardant les moutons, dut à son mérite la gloire de se faire chérir des rois & de plusieurs papes, qui, sans ses talens, auroient ignoré son existence. Le *Giotto* eut sa bonne part de la vanité qui n'anime que trop souvent la plupart des artistes : à l'exemple de Parrhasius, il écrivoit au bas de ses ouvrages son nom en lettres d'or.

Le pape Benoît IX, voulant avoir à Rome un habile peintre, envoya quelqu'un à Florence, chargé de lui rapporter un tableau de chaque artiste qui étoit dans cette ville, alors la seule où la peinture fût cultivée avec quelque soin. Le saint père se proposoit de juger par lui-même du mérite de l'artiste qu'il devoit préférer. On ne manqua pas de s'adresser au *Giotto*, qui, prenant une feuille de papier, en présence de l'envoyé du pape, fit d'un seul trait de crayon ou de plume, un *O* aussi rond que s'il l'eût tracé avec le compas. — « Portez cela au pape, dit-il ensuite à » l'émissaire romain, & assurez-le que vous m'a» vez vu travailler. — Mais c'est un tableau que » je vous demande, lui répondit-on. — Allez, » répliqua *Giotto* ; je vous proteste que sa sain» teté sera contente ». Les espérances du peintre ne furent point trompées. Benoît IX admira cette façon singulière de faire connoître ses talens, & préféra le *Giotto* à tous ceux qui avoient fait les plus grands efforts pour obtenir son suffrage.

Encyclopédiana.

L'*O* du *Giotto* donna lieu à ce proverbe italien, qui se dit encore de nos jours, lorsqu'on veut faire entendre qu'un homme est extrêmement stupide : *Tu sei piu rondo che l'O del Giotto :* (tu es plus rond que l'*O* du *Giotto*.

Perrault, voulant diminuer le mérite de ce trait du *Giotto*, assure que Ménage lui a dit avoir connu un moine, qui, sans être peintre, faisoit non-seulement d'un seul trait de plume un *O* parfaitement rond, mais qui, en même-temps, y mettoit un point juste dans le milieu.

La république de Florence, afin de donner au *Giotto* une marque particulière d'estime, fit placer sur son tombeau sa figure en marbre.

GLADIATEURS.

Quelques personnes se sont efforcées de justifier le goût des anglois pour les combats de *gladiateurs :* elles ont prétendu que l'air qu'on respire à Londres & les alimens dont on s'y nourrit, exigent qu'on s'y livre à des exercices violens pour aider la transpiration ; ces exercices, dit on, sont des préservatifs contre la maladie de *Spléen ;* ils rendent les anglois plus forts que leurs voisins, parce que les hommes sont d'autant plus forts, qu'ils font plus d'usage de leurs forces. Rien de plus juste que ces raisons ; mais les exercices violens ne consistent-ils que dans les barbares & dégoûtantes luttes de *gladiateurs ?* N'en est-il pas de plus nobles & d'aussi salutaires. Comment des êtres qui ont quelques sentimens d'humanité, peuvent-ils voir comme des jeux, ces assauts sanglants de vils *gladiateurs*, qui les mettent de niveau avec les animaux, dont ils imitent la férocité ?

Pour prouver combien ces combats dégradent l'homme, & sont capables de jetter, par gradation, une sorte de barbarie dans les mœurs, il ne faut que lire les défis suivans. Ils sont l'ouvrage de deux braves, espèce de bêtes féroces, inconnue aux françois, & fort estimée en Angleterre.

CARTEL.

« D'autant que moi, George Bishop de Shaftsbury, dans le comté de Dorset, maître de la » noble science de défense dans toutes ses bran» ches, ai été très-injurié par monsieur Maguire, » en ce qui regarde celle de l'épée, je l'invite » à se battre avec moi, à toute outrance, sur le » théâtre. C'est ce que je desire, & ce qu'attend « avec empressement ». Votre serviteur,

GEORGE BISHOP.

RÉPONSE.

» Moi, Félix Maguire, du royaume d'Irlande, » maître de mon épée, & qui me suis battu avec

» les plus illuſtres de ce royaume, à ſavoir, » M. Figg, M. Sparks, M. Sutton, M. Jonhſon, » M. Gill, & autres grands hommes; je ne » manquerai pas de joindre M. Bishop au lieu & » au temps dont il ſera convenu, & je ſaurai » maintenir contre lui l'honneur dû à mon épée » & à mon pays. Qu'il prenne garde ſur-tout » que je ne lui faſſe porter une paire de béquilles, » comme cela m'eſt déja arrivé à l'égard de » quelques-uns de ſes compatriotes ». Votre ſerviteur,

FÉLIX MAGUIRE.

Voici un ſecond cartel à-peu près du même genre que le premier.

CARTEL.

Moi, Jacques Millet, ſergent, de retour depuis peu des frontières de Portugal, & maître de la noble ſcience qui apprend à manier les armes, ayant ouï-dire, dans la plupart des endroits où j'ai été, que Thimotée Buck de Londres, maître de la même ſcience, s'y eſt acquis une grande réputation, je l'invite à venir me trouver, avec les unes ou les autres de ces armes, à ſon choix, ſoit avec le ſabre, l'épée & le poignard, l'épée & le bouclier, le ſimple coutelas recourbé, le coutelas à deux tranchans, ou avec le bâton à deux bouts.

RÉPONSE.

Moi, Thimotée Buck de Clare de Matket, maître de la noble ſcience qui apprend à manier les armes, informé que le brave aggreſſeur s'eſt battu avec maître Parks de Coventry, ne manquerai pas, Dieu aidant, de l'aller joindre au temps & à l'endroit marqué. Je ne demande qu'un théâtre libre, & point de faveur. Vive la reine!

Un peuple humain peut-il ſe faire un amuſement de voir des forcenés ſe déchirer ou ſe couper par morceaux?

Ces combats ceſſent d'être en vogue: les gens honnêtes y aſſiſtent rarement; il n'y a plus que la populace qui oſe en faire ſes délices; ou, ce qui eſt pire, ces nobles qui ne craignent point de penſer & d'agir encore plus baſſement que le peuple.

Mais ſi d'un côté on ne s'empreſſe plus de voir les *gladiateurs*, de l'autre les combats à coups de poings conſervent toujours l'eſtime publique: la nobleſſe diſpute journellement au peuple l'honneur du triomphe. Un milord eſt la terreur des fiacres; un chevalier Baronnet ne ſe contente pas de paſſer pour le premier lutteur de la Grande-Bretagne, il aſpire à la gloire d'être le légiſlateur de la lutte, & a publié un livre ſur l'excellence de la lutte, où il excelle. Un jour un membre du parlement, à qui il a donné des leçons, fut le voir dans ſa campagne; comme ils ſe promenoient, parlant de cet art merveilleux, & des avantages que la ſociété en peut retirer, le vieux chevalier ſaiſit ſon homme par derrière, & le jetta par-deſſus ſa tête. Celui-ci, un peu froiſſé de ſa chûte, ſe relève tout en colère: .... « Milord, lui dit cet habile » lutteur, d'un ton grave & important, il faut » que j'aie bien de l'amitié pour vous; vous êtes » le ſeul à qui j'ai montré ce tour-là ».

Souvent les femmes ſe battent entr'elles. On en voit même combattre contre des hommes. Toute perſonne offenſée peut prendre ſur le champ vengeance d'une inſulte qu'elle ne s'eſt point attirée. Si l'aggreſſeur meurt des coups qu'il a reçus, l'offenſé n'a aucune recherche à craindre; la loi le met à couvert, quoique le meurtre en Angleterre ſoit le premier & le plus capital de tous les crimes.

Le célèbre maréchal de Saxe, connu par ſa force, & dont la France regrette encore la perte, fut un jour inſulté par un boueur dans une des rues de Londres: il laiſſa venir ſur lui ſon adverſaire, le ſaiſit par le chignon du cou, & l'enlevant en l'air, il le jetta dans ſon tombereau. Les rieurs ne furent pas du côté de l'inſolent, toute la populace applaudit à ce tour de force du maréchal.

GLANDE PINÉALE. On lit dans les lettres de Broſſette à Racine le trait ſuivant. Après une union paiſible & heureuſe pendant dix ans avec Marguerite Chavigny, Broſſette eut le malheur de la perdre; il ne crut pouvoir mieux témoigner combien la défunte lui étoit chère, qu'en portant toujours ſur lui une partie d'elle même. Pour cet effet, il fit tirer de ſon cerveau *la glane pinéale*, la fit encadrer dans le chaton d'une bague d'or, & la porta à ſon doigt le reſte de ſa vie. Il ordonna même, par ſon teſtament, qu'elle fût enterrée avec lui. On peut faire ici la remarque que Broſſette eſt peut être le premier mari qui ait conſervé des reliques de ſa femme.

On a obſervé que dans l'Elan, animal du genre des cerfs, & que l'on regarde comme l'alcée des anciens, *la glande pinéale* eſt d'une grandeur extraordinaire, puiſqu'elle a plus de trois lignes de long, ainſi que celle du dromadaire. « Cette ob- » ſervation, remarque à ce ſujet M *Valmont de* » *Bomare*, eſt favorable à ceux qui attribuent, à » la différente conformation des organes du cer- » veau, les diverſes opérations des ſens intérieurs; » car on remarque, ajoute-t-il, que les lions, les » ours, le loup & les autres bêtes courageuſes & » cruelles ont cette partie ſi petite, qu'elle eſt » preſqu'imperceptible; au lieu qu'elle eſt fort » grande chez les animaux qui, comme l'élan, » ſont timides ».

On sait que *Descartes* logeoit l'ame dans *la glande pinéale*. « Cette idée bizarre exerçoit l'imagination des philosophes, dit à ce sujet M. Lassus » dans son excellent *discours histor. & crit. sur l'anatomie*, lorsque le professeur Nuck crut » devoir la tourner en ridicule, en composant » l'épitaphe de cette *glande*, comme Bartholin » avoit composé celle du foie ». La voici telle qu'elle est tirée de son *Adenographia*, p. 152 :

Viator,
Gradum siste,
Omnique conatu Conarium
Respice sepultum,
Partem tui corporis primam,
Ut olim volebant,
Animæ primam,
Glandulam pinealem
Hoc sæculo natam & extinctam
Cujus majestatem splendoremque
Fama firmarat,
Opinio conservarat,
Tandiu vixit,
Donec divinæ particulæ aura
Avolaverit tota,
Lymphaque limpida
Locum suppleret.
Abi sine glande viator,
Lymphamque, ut aliis, conario concede,
Ne tuam posteri
Mirentur ignorantiam.

Voici la traduction littérale de cette épitaphe. Arrête-toi, voyageur, & regarde très-attentivement *la glande pinéale* ensevelie, la principale partie de ton corps, la première de l'ame, comme on vouloit autrefois, *la glande pinéale*, née & morte dans ce siècle, dont la renommée avoit établi l'opinion, conservé la majesté & la splendeur. Elle a vécu jusqu'à ce qu'une partie du souffle divin se soit entièrement dissipé, & ait été remplacée par une lymphe limpide. Va-t-en, voyageur, sans *glande*, & accorde à *la glande pinéale*, comme aux autres, une lymphe, crainte que la postérité n'admire ton ignorance.

On voit par cette épitaphe, que Nuck prétend que *la glande pinéale* sert à la production de la lymphe ; mais il ne le prouve pas mieux, que Descartes n'a prouvé qu'elle étoit le siège de l'ame. Convenons de bonne foi que nous ignorons le véritable usage de cette *glande*. Cet usage bien connu ne nous rendroit d'ailleurs ni plus sains, ni plus heureux ; c'est le cas de se taire, & d'admirer.

GLOBE AÉROSTATIQUE. Le duc de Cumberland dit, en présence de M. le Marquis de Villette ; » Je donnerois mille guinées pour que » l'auteur du *globe aérostatique* fût anglois, — C'est » peu, reprit ce dernier ».

GLOIRE. C'est l'éclat d'une bonne réputation.

La *gloire* est le charme des belles ames. Comment veux-tu, disoit un ancien philosophe, que je sois sensible au blâme, si tu ne veux pas que je sois sensible à l'éloge ?

Qui a été plus sensible à la gloire que le maréchal de Villars ? Le maréchal disoit qu'il n'avoit eu que deux plaisirs bien vifs en sa vie ; celui de remporter un prix au collège, & celui de gagner une bataille.

Le maréchal de Boucicault ne laissa qu'un fils, âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis maréchal de France, & gouverneur de Gênes ; il ne s'étoit pas soucié de lui amasser de grands biens ; & sur ce qu'un jour ses amis le blâmoient de n'avoir point profité de la faveur du roi Jean, son maître : *Je n'ai rien vendu*, leur répondit-il comme un autre Phocion, *de l'héritage de mes pères, & je n'y ai rien non plus augmenté. Si mon fils est homme de bien, il en aura assez ; mais s'il ne vaut rien, il aura trop, & ce sera grand dommage.*

C'est une erreur de croire
Qu'il est grand, qu'il est beau de pouvoir ce qu'on veut ;
Faire ce que l'on doit, & non tout ce qu'on peut :
Voilà la véritable gloire.
De quelque dignité que l'on soit revêtu,
Le bonheur est toujours borné par la vertu.
Sénec. Octav. v. 455. & Troas v. 334.

GLUCK, célèbre compositeur de musique, mort en 1788.

L'opéra françois fut le théâtre de sa gloire. Cet homme de génie a senti que la forme & les accessoires d'un poëme lyrique étoient favorables à ses vues, & propres à produire de grands effets. Les deux *Iphigénies*, *Alceste*, *Orphée*, *Armide*, sont les titres de son immortalité.

Le chevalier *Gluck* a dit plusieurs fois à ses amis : « Avant de mettre un opéra en musique, je ne » fais qu'un vœu, celui d'oublier que je suis mu» sicien ».

GODEAU, (Antoine) évêque de Vence & de Grasse, né à Dreux, l'an 1605, mort en 1672.

Lorsque l'abbé *Godeau* présenta au cardinal de Richelieu, la paraphrase qu'il avoit faite en vers du cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino ;* le ministre lui dit : M. l'abbé, vous me donnez le *Benedicite*, & moi je vous donne *Grasse*. L'évêché de Grasse lui fut en effet conféré quelques jours après.

M. *Godeau* étoit un peu parent de M. Conrart, & logeoit chez lui lorsqu'il venoit à Paris. Les poëfies qu'il y apportoit de Dreux donnèrent lieu à M. Conrart d'assembler dans sa maison quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; & ces assemblées furent proprement l'origine de l'académie françoise.

L'abbé *Godeau* fut fort goûté à l'hôtel de Rambouillet; & c'étoit de lui que mademoiselle de Rambouillet Julie d'Angennes, disoit dans une de ses lettres à Voiture : « Il y a ici un homme » plus petit que vous d'une coudée, & je vous » jure, mille fois plus galant ». Sa taille & l'affection que cette demoiselle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie*.

Godeau étant évêque de Grasse, il fut député de la part des états de Provence pour remontrer à la reine Anne d'Autriche, régente du royaume, que cette province ne pouvoit pas payer une somme considérable qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entr'autres choses dans sa harangue, que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des jasmins & des oranges, on la pouvoit appeler une gueuse parfumée.

M. *Godeau* disoit que le paradis d'un auteur c'étoit de composer, que son purgatoire c'étoit de relire & retoucher ses compositions; mais que son enfer étoit de corriger les épreuves de l'imprimeur.

GONZALES COQUES, né à Anvers, l'an 1618.

Ce peintre étoit très-bien fait, & avoit reçu de la nature une physionomie aussi agréable qu'intéressante. Combien de flamandes n'ont pu résister aux graces & au mérite dont il étoit doué! Pendant son séjour à la cour de l'archiduc Léopold, une jeune personne, entr'autres, éprouva qu'il est souvent dangereux de voir un bel homme. Son cœur se rendit après de légers combats; & sa passion faisant chaque jour de nouveaux progrès, elle mit en usage les regards, les minauderies, & même jusqu'aux avances, pour se faire aimer. Loin de résister aux agaceries dont il étoit l'objet, *Gonzales* fit éclater encore plus d'amour que la belle n'en laissoit paroître. Les parens de la jeune personne voulurent arrêter cette intrigue dès sa naissance; mais l'amante passionnée se sauva chez l'artiste qu'on lui défendoit de voir, qui lui conseilla de s'habiller en polonois, & de feindre de venir apprendre à dessiner. Elle soutint ce déguisement à merveille; &, animée du desir de plaire à son amant, elle fit des progrès considérables dans la peinture.

Cependant, une élève d'une aussi jolie figure ne pouvoit long-temps en imposer. Afin de la soustraire aux recherches de ses parens, *Gonzales* alla demeurer dans un village près d'Anvers, & changea même de nom.

On lui auroit volontiers donné pour épouse l'objet de sa tendresse; mais malheureusement il étoit déja marié. Ces gens qui se plaisent partout, & en tout temps, à répandre les mauvaises nouvelles, ne manquèrent pas d'informer la femme de notre peintre, de toutes ses infidélités. Elle se joignit aux parens de la demoiselle, & découvrit bien-tôt le lieu qui servoit d'asyle aux deux amans. On alloit se porter contr'eux aux plus violentes extrémités, lorsque la fuite, seul parti qui leur restoit, assura leur tranquillité pour toujours. Ils se cachèrent si bien, qu'on ignore ce qu'ils sont devenus. Selon toute apparence, le tendre *Gonzales* aura passé dans quelque royaume voisin; & vivant sous un nom inconnu, & peut-être à l'aide d'une profession étrangère, il aura préféré les charmes de l'amour à la gloire dont il commençoit à se couvrir.

GONSALVE, (Fernandès de Cordoue) mort en 1512, âgé de 74 ans.

La rapidité des exploits de *Gonsalve*, & les savantes marches qu'il fit pour joindre Ferdinand II, roi de Naples, que les françois avoient chassé de son royaume, lui méritèrent le glorieux titre de *grand capitaine*. Il avoit cette présence d'esprit si nécessaire dans un général d'armée, & il ne se rendit pas moins recommandable par sa générosité que par sa valeur. Mais persuadé faussement que le succès d'une entreprise justifie les moyens que l'on emploie pour la faire réussir, il ne garda pas toujours dans les engagemens cette louable fidélité, sans laquelle il n'y a point de véritable héroïsme.

En 1502, *Gonsalve*, à la tête des espagnols, s'opposoit aux conquêtes des françois en Italie. Les soldats que commandoit le général espagnol, mécontens de manquer de tout, prirent la plupart les armes, & se présentèrent à lui en ordre de bataille pour exiger leur solde. Un des plus hardis poussa les choses jusqu'à lui présenter la pointe de sa hallebarde. *Gonsalve*, sans s'étonner, saisit le bras du soldat, & affectant un air gai & riant, comme si ce n'eût été qu'un jeu : « Prends, garde, » camarade, lui dit-il, qu'en voulant badiner avec » cette arme, tu ne me blesses ».

Un capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes porta l'outrage plus loin. Il osa dire à *Gonsalve*, qui témoignoit son chagrin de ne pouvoir procurer les choses dont on avoit besoin : « Eh bien! si tu manques d'argent, livre ta fille; » tu auras de quoi nous payer ». Comme ces paroles outrageantes avoient été prononcées parmi les clameurs de la sédition, *Gonsalve* feignit de ne les avoir point entendues; mais la nuit suivante,

il fit mettre à mort le malheureux qui les avoit dites, & commanda qu'on l'attachât à une ferêtre, où toute l'armée le vit exposé le lendemain. Cet exemple de sévérité nécessaire raffermit l'autorité du général.

Il fit la conquête de Naples. *Gonsalve* emporta l'épée à la main les châteaux forts de cette capitale, & les richesses qu'on y avoit amassées devinrent la proie du vainqueur. Quelques-uns des soldats s'étant plaints au général d'avoir été frustrés de leur part au butin : « Eh bien, camarades, leur dit *Gonsalve*, il faut réparer votre » mauvaise fortune : allez dans mon logis ; tout » ce que vous y trouverez, je vous l'abandonne. Ces soldats mercenaires, moins touchés de la générosité de leur général, que du gain qui les attendoit, coururent aussi-tôt à son palais. Jamais pillage, dit Paul Jove, ne fut plus entier, & ne se fit avec plus d'avidité.

Une nouvelle armée arrivée de France en 1503, pour réparer les pertes de Cérignole, se fortifioit sur les bords du Gariglian. Quoique les troupes commandées par *Gonsalve* fussent beaucoup plus foibles, ce général se retrancha néanmoins à la vue des françois. Les officiers espagnols blâmoient hautement sa conduite & la taxoient de témérité. « J'aime mieux, leur répondit le brave » *Gonsalve*, trouver mon tombeau en gagnant » un pied de terre sur l'ennemi, que de prolonger ma vie de cent années, en reculant de » quelques pas ».

La république de Venise lui ayant fait présent de vases d'or, de tapisseries superbes & de martres zibelines, avec un parchemin où étoit écrit en lettres d'or le décret du grand conseil qui le faisoit noble vénitien, il envoya le tout à Ferdinand. Il ne conserva que le parchemin pour montrer, disoit-il à son concurrent Alonze de Silva, qu'il n'étoit pas moins gentilhomme que lui. Plusieurs autres traits pareils de la vie de *Gonsalve* annoncent dans ce général un cœur magnanime & un dévouement à son prince à l'abri de tout soupçon.

GOURMAND. Un jeune homme, professeur de musique, étoit si *gourmand*, qu'il ne pouvoit s'empêcher de manger les fruits ou les confitures qu'il trouvoit sous sa main chez ses écoliers ; quelquefois il ouvroit même le buffet, & faisoit un ravage étonnant dans toutes les friandises qui s'offroient à ses yeux. Une dame résolut de le guérir de ce vilain défaut. Elle n'en eut pas plutôt formé le projet, que notre musicien venant pour donner leçon à une jeune & jolie écolière, apperçut une assiette garnie de biscuits, & fondit dessus, comme le chat le plus alerte, pendant qu'il n'y avoit personne dans l'appartement. Après qu'il en eut rempli son estomac & ses mains, la dame demanda à sa fille ce qu'étoient devenus la plupart des biscuits dans lesquels on avoit mis de l'arsénic pour faire mourir les rats. A ces mots, le musicien épouvanté, ne doute pas qu'il s'eût empoisonné lui-même ; il pâlit, & avoue qu'il a eu le malheur de manger les biscuits. Aussi-tôt on s'empresse de le secourir, on lui fait avaler de l'huile, on tâche de rassurer son imagination effrayée. Les soins, les remèdes, sont inutiles ; il s'écrie qu'il ressent une violente colique, & demande en gémissant à se préparer à la mort. Enfin, on lui apprend, en éclatant de rire, qu'il n'a rien à craindre, & qu'on n'a voulu que lui faire peur. Mais il étoit tellement persuadé que le poison agissoit avec force, qu'il fallut manger devant lui les biscuits qui restoient. Cette aventure l'a tout-à-fait corrigé de sa gourmandise.

Comme on demandoit à Montmaur pourquoi il cherchoit avec tant d'empressement les festins, il répondit : « Que c'étoit parce que les festins » ne le cherchoient pas ». Et il ajouta que nos pères avoient appelé leurs *festins* du mot latin *festinare*, pour montrer qu'il faut toujours se hâter d'y aller.

Lignière reprochoit un jour à Montmaur le parasite, qu'il dînoit souvent chez les autres ; il répondit : comment voulez-vous que je fasse, on m'en presse ? Je le crois bien, reprit Lignière, il n'y a rien de plus pressant que la *gourmandise*.

Rien ne surpassa la *gourmandise* de l'empereur Vitellius ; tous les chemins de l'Italie & les deux mers étoient couverts de gens qui alloient chercher pour sa table les viandes les plus exquises & le poisson le plus rare. Ce prince faisoit quatre grands repas par jour, & quelquefois cinq. Il étoit si peu maître de sa faim, que pendant les sacrifices on le vit plusieurs fois tirer les entrailles des animaux à demi-cuites, & les dévorer aux yeux de l'assemblée. Il s'invitoit lui-même chez ses amis, & s'y faisoit traiter avec une telle somptuosité, qu'il les mettoit à deux doigts de leur ruine. Lucius Vitellius, son frère, lui en donna un où l'on servit deux mille poissons & sept mille oiseaux, tous rares & exquis. Enfin, la profusion de cet empereur alla à son comble dans un festin, où un bassin seul coûta plus que le repas de son frère. Il étoit rempli de foies de faisans, de langues de scarres, de cervelles de paons, d'entrailles de murènes, & de toutes sortes de poissons & d'oiseaux de grand prix. L'historien Josephe confesse que si ce Prince eût vécu long-temps, tous les revenus de l'empire n'eussent pas été suffisans pour l'entretien de sa table.

Despréaux, en parlant du fameux comte du Broussin, qui, en fait de repas, se vantoit d'avoir acquis la plénitude de la science, disoit

que chaque jour il prétendoit faire de nouvelles découvertes dans le pays de la bonne chair, jusqu'à faire trouver aux mets ordinaires tout un autre goût que leur goût naturel. Quand il avoit à donner quelque repas d'érudition (ce sont ses termes) comme par exemple au duc de Lesdiguières, & au comte d'Olonne; il étoit sur pié dès quatre heures du matin, & prenoit un compas pour faire poser la table du festin, afin qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que de l'autre. Il ne parloit pas moins que de condamner au fouet ou d'envoyer au carcan des valets qui se seroient mépris sur l'ordre des services. Un jour il s'avisa de dire à ses convives: sentez-vous, Messieurs, le pied de mule dans cette omelette aux champignons? Chacun d'eux fut surpris de l'apostrophe. Pauvres ignorans, leur dit-il, faut il que je vous apprenne que les champignons employés dans cette omelette ont été foulés par le pied d'une mule? Cela met un champignon au dernier période de la perfection.

Ce même comte du Broussin menaça un jour Despréaux d'aller dîner chez lui, & lui prescrivit le jour du repas. Mais, Monsieur, lui répliqua le satyrique, il faut donc que vous m'envoyiez une fée pour vous régaler selon la supériorité de votre goût? Point, point, lui dit le comte, donnez-nous ce que vous voudrez, nous nous contenterons d'un repas de poëte. Monsieur le duc de Vitry & Messieurs de Gourville & de Barillon furent de la fête, où tout se passa à merveille. C'étoit à qui feroit plus de remercimens & d'embrassades au seigneur architriclin; & le comte du Broussin lui dit en sortant, mon cher Despréaux, vous pouvez vous vanter de nous avoir donné un repas sans faute.

GOUTTE. On prétend que cette maladie est inguérissable, & qu'on ne doit ajouter aucune confiance à tous ceux qui se vantent d'en avoir guéri. Le connétable de Montmorenci, au rapport de Brantome, disoit qu'il lui en avoit coûté cinquante mille francs pour essayer différens remèdes qui n'avoient servi de rien, & que le seul qui avoit adouci un peu son mal ce n'étoit qu'un grand bassin d'eau froide avec un peu de sel, en tremper une serviette & l'appliquer sur les parties douloureuses.

Voici quelques exemples qui font voir qu'on a employé toutes sortes de moyens pour guérir cette maladie, mais auxquels on ne doit pas donner toute croyance. *Andreas Libavius (épit. XXXIII, in cycla med.)* raconte l'histoire d'un cabaretier goutteux, qui avoit fait un marché de 300 florins avec un médecin logé chez lui, s'il le guérissoit; celui-ci lui promit de le guérir en un jour; il le fit saisir par ses domestiques, lui cloua les pieds sur un poteau; partit sans dire adieu, & revint trois ans après exiger son salaire, ayant appris que le patient n'avoit plus eu d'attaques de *goutte*.

Guillelmus Fabricius, observ. LXXIX, art 1, fait l'histoire de trois malheureux goutteux qui ayant été appliqués à la torture pour leur faire avouer un crime dont ils étoient soupçonnés, & ayant été reconnus innocens furent delivrés pendant toute leur vie de celle de la *goutte* qu'ils avoient éprouvée plusieurs fois auparavant, & vécurent encore long-temps après.

Ce même auteur raconte (*épit XLVII*), qu'un goutteux dans le temps d'une attaque violente de *goutte* ayant été enlevé de son lit par un ennemi masqué, traîné par l'escalier, & ensuite mis sur ses pieds au bas de sa maison pour prendre haleine. Le spectre prétendu ayant fait semblant de le ressaisir pour le porter hors de la maison, le goutteux prit la fuite en montant l'escalier & alla crier au secours par la fenêtre. La peur fit chez lui le même effet que le meilleur remède.

La *goutte* est aussi rare parmi les turcs qu'elle est commune chez les nations accoutumées aux excès dans les viandes & les boissons. Leur nourriture qui est toujours la même ne préjudicie pas à leur santé comme nos divers mets. C'est à cette vie réglée qu'on doit attribuer en bonne partie, la forte constitution de ces peuples, sur-tout de ceux qui se contentent de boire de l'eau ou du sorbet, quelques tasses de caffé ou de serquis, & qui ne font aucun excès de vin ou d'eau de vie. Cependant quand ces peuples sont attaqués de la *goutte* ils ont des remèdes plus spécifiques que les nôtres, & voici une histoire qui fera connoître la recette dont ils usent.

Un turc riche & de considération ayant été pris par une galère de Malthe eut le bonheur de plaire au chevalier qui la commandoit; il le prit à son service & le traita d'une manière à laquelle l'esclave n'avoit pas lieu de s'attendre; ce chevalier avoit souvent des attaques de *goutte* très-douloureuses. Son esclave qu'il aimoit & qui étoit même familier avec lui, lui disoit souvent: si tu étois dans mon pays, je te ferois guérir radicalement; mais le remède ne se peut pas mettre en usage dans ce pays-ci.

Au bout de quelques années, le chevalier, content de son esclave, le mit en liberté sans vouloir de rançon. Le turc de retour en son pays fit un armement pour courir sur les chrétiens; il eut le bonheur de prendre un vaisseau qui alloit à Malthe. Quant les prisonniers passèrent en revue devant lui, il reconnut le chevalier, son ancien maître & bienfaiteur; il fit signe qu'on le séparât des autres, donna ordre qu'on ne le mît point aux fers, & qu'on le traitât comme sa propre personne; mais il ne voulut point le voir ni lui parler.

Les corsaires étant arrivés, au lieu de leur armement, le capitaine turc demanda à ses associés cet esclave par préférence, & cela lui ayant été accordé, il lui fit donner un cheval, & le fit conduire en sa maison. A peine y fut-il arrivé & logé dans une belle chambre magnifiquement meublée, à la manière du pays, qu'il vit entrer sept ou huit hommes, qui sans lui rien dire, le déshabillèrent, l'étendirent sur un matelas au milieu de la chambre, lui lièrent les pieds à un gros bâton, & deux d'entr'eux, lui donnèrent sur la plante des pieds 4 à 500 coups de baguettes, qui les lui firent enfler d'un demi-pied. Un autre turc les lui scarifia aussitôt avec beaucoup d'adresse, & fit sortir tout le sang caillé, & y mit dessus un baume d'une odeur merveilleuse. Après quoi on le porta sur une estrade, où il y avoit un lit composé de bons matelas, avec de riches couvertures. Le médecin avec 3 ou 4 esclaves le gardoient à vue, le servoient avec une attention infinie. On le pansoit deux fois par jour; on lui donnoit les meilleures nourritures, mais sans lui parler; on lui disoit seulement d'avoir bon courage & de demander tout ce qu'il voudroit.

Le chevalier ne savoit que penser d'un traitement si bisarre, il en attendoit le dénouement avec impatience, lorsqu'au bout de dix jours ses plaies furent entièrement guéries, & qu'il se vit en état de se lever & de marcher; on lui donna des habits à la turque qui étoient très riches, & son patron vint le voir. Il lui demanda qui il étoit, & ensuite, s'il le connoissoit : le chevalier n'avoit garde de reconnoître son ancien esclave, les années l'avoient changé; une barbe longue ombrageoit une partie de son visage, & l'état florissant où il le voyoit, le rendoit méconnoissable.

Quoi! lui dit le capitaine turc, est-il possible que vous ayez oublié votre esclave Ibrahim? C'est moi-même que vous avez traité avec tant de générosité : sachez qu'un bienfait n'est jamais perdu chez les musulmans; j'avois pitié de vous quand vous souffriez les douleurs de la *goutte*, & je vous disois que si vous étiez dans mon pays, je vous ferois guérir de manière à n'en être plus incommodé : je vous ai tenu ma parole; vous êtes guéri; vous avez souffert, mais vous ne souffrirez plus, & jamais la *goutte* ne vous attaquera. Le chevalier le remercia des bons traitemens qu'il avoit reçus, après une plainte modeste de la bastonnade. Bientôt après il n'en fut plus question; il demeura six mois avec son bienfaiteur, qui le combla de biens & de caresses; & quand le chevalier voulut retourner en son pays, il le fit embarquer dans un vaisseau chrétien avec ses gens, & dont il défraya le passage.

Tel est le remède; il est libre à tout goutteux de s'en servir; le baume que l'on avoit employé étoit du véritable baume de la *Mèque* ou de *Judée* qu'on connoît en France, sous le nom de *baume blanc*. A l'égard de la bastonnade, on peut louer des turcs à Marseille, si on est tenté d'en user. Quoi qu'il en soit, s'il y a de la douleur dans cette petite opération, elle ne dure qu'un instant, au lieu que la *goutte* fait souffrir pendant long-tems.

Théophraste & Aulugelle ont écrit que la musique charme & appaise les douleurs de la *goutte*; rien d'étonnant à cela; on sait qu'en général les sons mélodieux suspendent la vivacité des douleurs quelconques. On lit dans le troisième livre des leçons de Louis Guyon, qu'une femme très-valétudinaire, & sur-tout fort incommodée de la *goutte*, manda un homme qui jouoit fort bien du tambour & de la flûte, & qui le fit alors avec tant de véhémence, que la malade tomba par terre, privée de sentiment & de respiration. Etant revenue de cet évanouissement, elle se plaignit de grandes douleurs; & le musicien, de son côté, ayant repris de nouvelles forces, & s'étant remis à jouer, cette seconde dose de musique produisit un si bon effet, que la malade se trouva peu de temps après délivrée de ses douleurs, & parfaitement guérie.

Philippe II, roi d'Espagne, avoit la *goutte*. Son premier médecin, nommé Mercatus, homme habile & expérimenté, lui avoit fait prendre différens remèdes, sans lui procurer aucun soulagement. Quelqu'un proposa d'appeller un autre médecin, nommé Valezio. Lorsqu'il fut arrivé, il conseilla au roi de mettre ses pieds dans un bain d'eau tiède. Ce remède très-simple réussit au-delà de toute espérance. Qu'en resulta-t-il? que Marcatus fut renvoyé, & que Valezio eut sa place.

Ce fut la *goutte* qui jetta dans les mathématiques Bonaventure Cavalieri, jésuite de Milan, & professeur de mathématiques à Bologne. Cette maladie le tourmentoit violemment, lorsque Benoît Castelli, disciple de Galilée, vint le voir; il lui conseilla, pour le distraire de ses douleurs, de s'appliquer à la géométrie. Cavalieri suivit ce conseil, prit goût à cette science, & devint un des plus célèbres mathématiciens du dernier siècle.

Leibnizt mourut pour avoir voulu se délivrer trop promptement d'un accès de *goutte*. Il prit un remède qu'un jésuite lui avoit donné à Vienne. La *goutte* remonta du pied dans l'estomac, & le malade fut tout-à-coup suffoqué. Il étoit alors assis sur son lit, ayant à côté de lui son écritoire & l'*Argenis* de Barclay. Nous rapportons cette anecdote, pour qu'elle serve de leçon aux *goutteux*, & qu'ils ne prennent pas au hasard des remèdes qui, loin de les guérir ou de les soulager, peuvent les faire périr.

Hoffmann dit qu'un homme, qui étoit attaqué de la *goutte*, en fut guéri par un chien qu'il fit

coucher avec lui, & qui la prit. L'animal reſſentoit de temps en temps les atteintes qui avoient tourmenté ſon maître. Les *goutteux* peuvent eſſayer ce remède. S'il ne les guérit pas, au moins ne peut-il leur faire aucun mal.

C'eſt dans les mêmes vues qu'un ouvrage périodique, intitulé *la Feuille néceſſaire*, qui a paru en 1759, indique, dans la feuille du 27 août, pour remède de la *goutte*, ſa tranſplantation du corps dans un autre, au moyen d'une certaine bouillie, qu'on appliquera la plus chaude poſſible ſur les parties douloureuſes; on fera enſuite lécher par un jeune chien ces mêmes parties. La friction, dit l'auteur, qu'il exercera avec ſa langue ſur la peau du malade, ouvrira les pores, facilitera l'introduction de la ſalive, la tranſpiration, & conſéquemment l'évaſion des parties de la *goutte*, les plus voiſines de l'épiderme, & ainſi de proche en proche, juſqu'à ce que toute la matière morbifique ſoit détruite. L'auteur aſſure que, de quelque nature que ſoit la *goutte*, par le moyen de ſa bouillie, dans laquelle entre une certaine poudre qu'il ne nomme pas, mais qu'il dit être bien connue des médecins, & ſe trouver chez tous ſes apothicaires, on ne manquera pas de tranſporter dans le corps du chien le dépôt *goutteux*.

M. Deſault, médecin de Bordeaux, a donné en 1735 au public un recueil de diſſertations de médecine, parmi leſquelles on en trouve une ſur la *goutte*, qu'il explique ſingulièrement. « Quand » je n'aurois, dit-il, compoſé ſur la *goutte* qu'un » roman, dans lequel cependant j'aurois ſauvé les » apparences de la vérité, ou du moins fait entrer » la poſſibilité de la guériſon de cette cruelle ma- » ladie, un *goutteux* dans ſon loiſir liroit ma diſ- » ſertation avec complaiſance: à plus forte raiſon, » lorſque j'atteſte que tous les faits, ſur leſquels » je bâtis mon ſyſtême, ſont vrais, & que je n'ai » voulu tromper perſonne ».

L'auteur prétend, d'après l'obſervation de Sydenham, que les *goutteux* ſont pour la plupart gens d'eſprit, & que cette maladie attaque plutôt les perſonnes ſenſées que les ſots, plutôt les riches que les pauvres. A la bonne heure pour les riches; la raiſon eſt facile à deviner. Le même auteur, page 379, raconte fort agréablement ſa diſpute avec un moine, qui trouvoit fort mauvais qu'il eût guéri un malade avec du quinquina, diſſous dans une once d'eau-de-vie & trois onces de vin vieux, parce que ce remède avoit cauſé un peu d'ivreſſe au malade.

Aux iſles Antilles les ſauvages qui ſe ſentent attaqués de la *goutte*, font en terre un trou, où ils jettent de la braiſe bien ardente. Ils mettent deſſus des noyaux des fruits du monbain, grand prunier qui vient dans ces iſles: ils expoſent enſuite deſſus la partie malade, & endurent la fumée très-chaude, le plus long-temps qu'ils peuvent. Si ce remède ſudorifique ne les guérit pas, au moins il les ſoulage beaucoup; ils appellent cette eſpèce de fumigation *boucaner*. M. Boſſu dit dans ſes *nouveaux voyages de l'Amérique Septentrionale*, pag. 179, avoir été témoin de l'épreuve qu'a faite un européen de cette méthode de *boucaner*. Il y avoit environ ſix ſemaines, qu'il avoit au pied droit une violente attaque de *goutte*, avec des douleurs les plus aiguës. Il réſolut de ſe mettre entre les mains d'un fameux jongleur, de la nation appellée *tonika*, qui le traita de la manière ſuivante.

Il fit bouillir dans une chaudière toutes ſortes de ſimples, des feuilles de laurier rouge & blanc, du baume, de la citronelle, des racines de bois de faſſafras, avec des branches de pin & de cirier, arbriſſeau qui croît dans la Caroline meridionale & dans la Louiſiane. Ce ſauvage médecin plaça enſuite la chaudière ſous une eſpèce de dôme fait avec des cerceaux, ſur leſquels il étendit une peau de cerf paſſée, pour concentrer la fumée des racines & des herbes odiférantes. Il fit mettre au *goutteux* le pied malade au-deſſus de la chaudière. Il répéta pluſieurs fois cette opération, & l'européen fut guéri. « Je l'ai vu de- » puis, dit M. Boſſu, aller à la chaſſe, & vaquer » à toutes ſes affaires ſans reſſentir la moindre in- » commodité ».

Dans un de ſes dialogues intitulé: *Philopſeudes*, ou *l'Ami du menſonge*, Lucien ſe moque de la crédulité & de la ſuperſtition des philoſophes de ſon temps, à l'occaſion de la *goutte* dont étoit attaqué un des plus conſidérables citoyens d'Athènes, nommé Eucrates, & auquel chacun conſeilloit un remède de ſa façon. La manière fine & agréable, dont Lucien raille ces philoſophes, doit engager à lire ce dialogue dans l'original, avec d'autant plus de raiſon, qu'à la honte de notre ſiècle, la plupart des railleries de Lucien peuvent encore avoir leur application à certaines gens, qui par charlantanerie ou autrement, ſe font une occupation méthodique de preſcrire de pareils remèdes. C'eſt ſans doute ce dialogue de Lucien, qui a fourni à Blombeauſaul, auteur du ſeizième ſiècle, l'idée de ſa comédie, toute imitée de Lucien, intitulée la *goutte*, laquelle fut repréſentée en 1605, & imprimée la même année; elle eſt rare & peu connue.

Le maréchal de Coſſé mourut en 1582 de la *goutte*, maladie très-habituelle, & héréditaire alors dans ſa famille: quand les douleurs étoient très-vives, ce qui arrivoit ſouvent, il juroit & peſtoit de la plus grande force, mais encore moins contre la *goutte* même, que contre les médecins qui l'empêchoient de boire. Un jour il reçut leur viſite dans ces momens. » Mordieu! dit-il à la » compagnie, vous qui êtes mes bons amis, aidez- » moi à avoir raiſon de ces bourreaux de méde- » cins qui ne veulent pas me laiſſer boire du vin » bourru;

» bouru ; pardieu j'en boirai à cette heure avec » vous, en dépit d'eux ; qu'on en aille quérir, & » si les médecins viennent, vous qui êtes mes » meilleurs amis, vous les chasserez ». On en apporta ; il en but, & le lendemain les bons amis crurent devoir venir savoir des nouvelles du maréchal. Mordieu ! leur dit-il, je suis beaucoup plus mal, & ces ingrats de médecins disent que c'est parce que j'ai bu du vin bouru ; mais c'est qu'ils ne savent pas me guérir. On auroit pu appaiser l'humeur du maréchal, en lui accordant l'un & l'autre.

C'est peut-être d'après cette histoire qu'ont été fait les vers suivans :

Sur peine de la goutte, un médecin m'ordonne
De quitter l'usage du vin ;
Mais loin de renoncer à ce bon jus divin,
J'achève de vuider ma tonne.
Laquais, vîte, à grands flots remplis-moi ce cryſtal :
Si le vin engendre la goutte,
Boire jusqu'à la lie est le secret, sans doute,
De tarir la source du mal.

Brantome ayant la *goutte*, un médecin fut le trouver pour lui offrir le secret qu'il avoit de le guérir. Arrivé chez le malade, il demanda à lui parler ; un laquais alla avertir son maître qu'une personne qui guérissoit la *goutte* le demandoit. Brantome vient autant vîte qu'il lui est possible au-devant de cet homme, & dit à son laquais, en présence du médecin, faites entrer le carrosse de monsieur dans ma cour. Le médecin dit qu'il n'en avoit point. Quoi ! lui repliqua Brantome, vous guérissez de la *goutte*, & vous n'avez pas de carrosse, je ne suis pas des vôtres, & le quitta brusquement, comme voulant dire que son remède n'étoit donc pas bien merveilleux, puisque la *goutte* étant un mal si fort en règne, il n'avoit pas encore eu l'esprit de gagner de quoi se faire voiturer.

GRAFIGNY, (Françoise d'Issembourg d'Happoncourt) fille d'une petite nièce du célèbre Callot, graveur, morte en 1758, âgée de 64 ans.

Cette femme, auteur, étoit née sérieuse, & sa conversation n'annonçoit pas tout l'esprit qu'elle avoit reçu de la nature. Un jugement solide, un cœur sensible & bienfaisant, un commerce doux, égal & sûr, lui avoit fait des amis avant qu'elle pensât à se faire des lecteurs. Quoiqu'elle se mît à écrire dans un âge avancé, elle fit voir beaucoup de docilité & de modestie. Ses amis avoient la liberté de lui donner leurs avis, & elle les recevoit sans humeur. Elle avoit néanmoins le louable désir d'être estimée, sans lequel il n'y a point de véritable talent. Une critique, une épigramme la chagrinoit, & elle l'avouoit de bonne foi. Elle ne regardoit la poësie que comme une jolie bagatelle, peut-être par une secrette réflexion sur son peu de talent dans ce genre, ou par un préjugé de société. Lorsque ses *Lettres Péruviennes* parurent, on fut sensible à cette variété de beaux détails, d'images vives, tendres, ingénieuses, riches, fortes, légères, figulièrement tracées ; de sentimens délicats, naïfs, passionnés ; à ces accélérations de style si bien ménagées : ces mots accumulés de temps en temps, ces phrases qui, en se précipitant les unes sur les autres, expriment si heureusement l'abondance & la rapidité des mouvemens de l'ame ; à ce grand morceau plein d'art, de feu & d'intérêt, où la péruvienne se trouve plus que jamais pressée entre son cher Aza & le plus généreux des bienfaiteurs. Mais on reprochoit avec raison à l'auteur d'avoir fait usage dans ces lettres d'un ton de métaphysique nécessairement froid en amour. Ce défaut parut d'autant plus singulier dans une femme, qu'un homme qui écrit & qui a des passions à manier, s'efforce de faire imiter à ses personnages les femmes qui ne généralisent point, mais tournent toutes leurs pensées en sentimens. La comédie de Cenie est un de ces petits romans dialogués, & appellés *Comédies larmoyantes*. Elle est écrite avec délicatesse, ornée de pensées fines, vivement imaginée, légèrement tissue, négligemment finie.

Madame *de Grafigny* racontoit quelquefois avec chagrin que sa mère, ennuyée d'avoir chez elle une grande quantité de planches en cuivre, gravées par le célèbre Callot, fit venir un jour un chaudronnier, & les livra toutes pour qu'il lui en fît une batterie de cuisine.

Cette dame illustre, veuve d'un mari de la conduite duquel elle avoit eu souvent à se plaindre, vint à Paris en 1740, à la suite de mademoiselle de Guise. Madame *de Grafigny* ne prévoyoit pas dès-lors la réputation qui l'attendoit dans cette capitale. Plusieurs gens de lettres, réunis dans une société où elle avoit été admise, l'engagèrent de fournir quelque pièce pour le *recueil de ces messieurs*, volume in-12 qui parut en 1745. Elle leur donna une nouvelle espagnole, intitulée : *Le mauvais exemple produit autant de vertus que de vices*. Cette nouvelle est semée de maximes ; & le titre même, comme on voit, en est une. Les *lettres Péruviennes* & *Cénie*, qui parurent ensuite, lui assurèrent un rang dans la république des lettres. *La fille d'Aristide*, autre comédie en cinq actes, ne fut représentée qu'après *Cénie* ; mais elle ne reçut pas le même accueil.

Après la chûte de cette pièce, on envoya ces vers à madame *de Grafigny* :

Bonne maman de la gente Cénie,
A cinquante ans vous fîtes un poupon ;
On applaudit ; on le trouva fort bon :
On passe un miracle en la vie.

Mais, d'un effort moins circonſpect,
Sept ans après tenter même aventure,
Et travailler encor dans le goût grec;
Pardon! maman, ſi la phraſe eſt trop dure,
Je le dis, ſauf votre reſpect,
C'eſt de tout point vouloir forcer nature.

Outre ce drame & celui de *Cénie*, madame de *Grafigny* avoit laiſſé un petit acte de féerie, intitulée *Azor*, qui avoit été joué chez elle, & qu'on la détourna de donner aux comédiens, comme rempli d'un ſentiment trop vif & trop tendre pour ſon âge. Elle a de plus compoſé trois ou quatre pièces en un acte, qui ont été repréſentées à Vienne par les enfans de l'empereur. Ce ſont des ſujets ſimples & moraux, à la portée de l'auguſte jeuneſſe qu'elle vouloit inſtruire.

GRAMMONT, (Antoine de) mort en 1678.

Au paſſage du Rhin, *Grammont* apperçut un officier qui ſe diſpoſoit à ſe jetter dans le fleuve; il alla à lui, le piſtolet à la main, & lui dit: « Alte là; vous ne paſſerez pas, ou payez-moi » les cinquante louis que vous me devez. Etes-» vous fou, répondit l'Officier. Non, en vérité, » continua *Grammont*; je ſais bien que vous » n'avez pas peur de mourir: noyé de dettes » comme vous l'êtes, c'eſt peut-être ce qui » pourroit vous arriver de plus heureux; mais » quand vous ſerez mort, ſur quoi prendrai-je mes » cinquante louis? Payez-moi, vous dis-je, ou » vous ne paſſerez pas ».

Grammont aſſiégeoit une place. Lorſque le gouverneur ſe fut rendu, après une aſſez légère réſiſtance, il dit qu'il avoit demandé à capituler, parce qu'il manquoit de poudre. Afin de vous rendre confidence pour confidence, répartit *Grammont*, je vous avouerai que je ne vous ai accordé ce que vous demandiez, que parce que je n'avois plus de plomb.

Les impériaux attaquent Landau. Mélac, officier très-âgé & diſtingué par beaucoup de belles actions, défend cette place près de quatre mois, avec une intelligence & une fermeté extraordinaires. *Grammont*, qui eſt pour le moins auſſi vieux, dit familièrement à Louis XIV, à peu-près de même âge: « Sire, il n'y a que nous » autres cadets qui vallions quelque choſe. Cela » eſt vrai, dit le roi; mais à notre âge, on n'a » pas long-temps à jouir de la gloire ». Sire, reprit *Grammont*, « on ne compte pas l'âge des » grands rois, & leurs années ne ſe datent que » par leurs belles actions ».

Grammont étant ſur le point de mourir, ſa femme, qui étoit d'une piété profonde, ne le » quittoit pas d'un moment. Son confeſſeur l'inſ-» truiſoit, en lui diſant: « Monſieur, il faut croire » ceci, il faut croire cela »; & le comte ſe tournant vers ſa femme, lui demandoit: « Cela eſt-il » vrai, madame? — Oui, lui répondoit-elle. — Eh » bien, ajoutoit le malade, allons donc, dépê-» chons-nous de croire ».

GRAND, (Marc-Antoine le) auteur & poëte françois, mort en 1728, à 56 ans.

Un jour que cet acteur ſe promenoit avec un de ſes amis, un pauvre les aborda civilement en leur tendant ſon chapeau. *Le Grand* tira de ſa poche quelques ſols qu'il lui donna. Là-deſſus le mendiant, par reconnoiſſance, ſe mit à chanter un *de profondis*. Parle donc, hé, l'ami, lui dit le comédien, eſt-ce que tu me prends pour un trépaſſé? Au lieu d'entonner un *de profondis*, chante plutôt un *domine ſalvum fac regem*, car je fais les rois.

Sa figure étoit déſagréable, & le public la trouvoit telle; il dit un jour, en haranguant le parterre: *Meſſieurs, il vous eſt plus aiſé de vous accoutumer à ma figure, qu'à moi d'en changer.*

GRANDEUR D'AME. La *grandeur d'ame* honore la vertu dans l'ennemi même qui a ſu réſiſter. Lorſque Soliman eut pris le château de Budes, en 1519, il trouva dans un cachot Nadaſti, gouverneur de la place. Il fut curieux de ſavoir la raiſon d'un évènement ſi extraordinaire. Les allemands de la garniſon lui avouèrent que Nadaſti les ayant traités de lâches & de perfides, parce qu'ils le preſſoient de capituler, ils l'avoient enfermé pour avoir la facilité de ſe rendre. Le ſultan, plein d'admiration pour la fidélité & la bravoure du généreux gouverneur, le combla de louanges & de préſens, le mit en liberté, & condamna à mort tous ceux qui avoient manqué d'une manière ſi honteuſe à la ſubordination militaire.

Il y a des réponſes qui caractériſent la *grandeur d'ame* de ceux qui les ont faites.

Parmi quelques priſonniers romains que Mithridate avoit faits, on lui amena un officier qui ſe nommoit Pomponius, & qui étoit bleſſé dangereuſement: le roi lui demanda, ſi en lui ſauvant la vie, il pouvoir compter de l'avoir pour ami? Oui, répondit le priſonnier, ſi vous faites la paix avec les romains; ſinon, je n'ai pas même à délibérer. Ceux qui étoient préſens, irrités de cette fière réponſe, excitoient Mithridate à le faire mourir; mais ce prince rejetta ce lâche conſeil, en leur diſant: reſpectons la vertu malheureuſe.

Alexandre-le-Grand, ayant fait priſonnier Porus, l'un des plus puiſſans rois des Indes, le fit venir devant lui, & lui demanda comment il vouloit être traité? « En roi, répondit-il. — Mais, » ajouta le conquérant, ne demandez-vous rien

» davantage? — Non : ce ſeul mot dit tout ». Charmé de cette *grandeur d'ame*, Alexandre lui rendit ſes états, auxquels il ajouta pluſieurs autres provinces; & Porus, reconnoiſſant, lui demeura fidèle juſqu'à la mort.

Malek, viſir du calife Moſtadi, venoit de remporter une victoire ſur les grecs, & avoit pris leur empereur dans une bataille. Ayant fait venir ce prince dans ſa tente, il lui demanda quel traitement il attendoit de ſon vainqueur? « Si vous » faites la guerre en roi, répondit l'empereur, » renvoyez-moi : ſi vous la faites en marchand, » vendez-moi : ſi vous la faites en boucher, » égorgez-moi ». Le général muſulman le renvoya ſans rançon.

Un chef d'eſclaves révoltés fut pris les armes à la main, avec pluſieurs de ſon parti. Le général vainqueur lui demanda quel traitement il croyoit que lui & ſes compagnons avoient mérité ? Celui que méritent de braves gens qui s'eſtiment dignes de la liberté. Le général leur accorda le pardon, & les incorpora dans ſon armée.

Lorſque Soliman, ſouverain des turcs, marchoit à la conquête de Belgrade, en 1521, une femme du commun s'approcha de lui, & ſe plaignit amèrement de ce que, pendant qu'elle dormoit, des ſoldats lui avoient enlevé des beſtiaux qui faiſoient toute ſa richeſſe : *Il falloit que vous fuſſiez enſevelie dans un ſommeil bien profond*, lui dit en riant le ſultan, *puiſque vous n'avez pas entendu venir les voleurs. Oui, je dormois, ſeigneur*, répondit-elle, *c'étoit dans la confiance que votre hauteſſe veilloit pour la ſûreté publique.* Soliman, aſſez magnanime pour approuver ce mot tout hardi qu'il étoit, répara convenablement un dommage qu'il auroit dû empêcher.

L'empereur Charles-Quint avoit demandé à François I ſa gendarmerie, ainſi que de l'argent, par forme d'emprunt, pour repouſſer avec avantage les turcs, dont il étoit vivement preſſé : « Pour de l'argent, répondit le roi, je ne ſuis » pas banquier; pour ma gendarmerie, comme » elle eſt le bras qui porte mon ſceptre, je ne » l'expoſe jamais au péril ſans aller chercher la » gloire avec elle ».

Les empereurs Théodoſe, Arcadius & Honorius, écrivirent à Rufin, préfet du prétoire : « Si quelqu'un parle mal de notre perſonne ou » de notre gouvernement, nous ne voulons pas » le punir. S'il a parlé par légèreté, il faut le » mépriſer : ſi c'eſt par folie, il faut le plaindre : » ſi c'eſt une injure, il faut lui pardonner ».

Dans une cauſe où Ariſtide étoit juge, une des parties rapporta pluſieurs injures que ce même Ariſtide avoit reçues de ſa partie adverſe : paſſez cela, dit Ariſtide; venez au fait; je ne ſuis pas mon juge, je ne ſuis que le vôtre.

Injuſtement condamné par des citoyens jaloux, le grand Phocion, l'un des plus célèbres perſonnages de la Grèce, étoit près de boire la ciguë, lorſqu'on lui demanda s'il ne vouloit rien dire à ſon fils ? « Faites-le venir, dit-il ». On va chercher le jeune homme; on le conduit; on le préſente au père : « Mon cher fils, lui dit-il, je vous recom- » mande de ſervir votre patrie avec autant de » zèle & de fidélité que moi, & ſur-tout d'ou- » blier qu'une mort injuſte fut le prix dont elle » paya mes ſervices ».

Le muſicien Guadagni, ayant perdu une ſomme conſidérable avec un prince allemand voyageur, qui étoit ce qu'on appelle aujourd'hui, en termes de l'art, un grec, on l'avertit qu'il avoit été volé, & il fut conſeillé de ne point payer l'allemand. Guadagni répondit : il a agi avec moi en fripon, je veux agir avec lui en prince.

Le général Ban, officier allemand au ſervice de la Ruſſie, & qui a eu part à l'élévation de la grande Catherine, avoit reçu ordre de monter vers le Holſtein avec un corps de troupes qu'il commandoit. C'étoit un ſoldat parvenu, dont on ne connoiſſoit ni la famille, ni le pays. Un jour qu'il étoit campé près de *Huſum*, il invita les principaux officiers à dîner. Pendant qu'ils étoient à table, ils virent entrer dans la tente un ſimple meûnier & ſa femme, conduits par un aide de camp, qui avoit été les chercher par ordre du général. Ces pauvres gens s'avançoient en tremblant de peur : mais le général les raſſura, les fit mettre à table à côté de lui, & leur fit, pendant le dîner, un nombre infini de queſtions ſur leur famille. Le bonhomme leur répondit qu'il étoit le fils aîné d'un meûnier comme lui, qu'il avoit une ſœur & deux frères qui faiſoient le commerce. Mais, reprit le général, n'aviez-vous pas un autre frère, outre les deux dont vous venez de me parler ? Le meûnier lui répondit qu'effectivement il en avoit un troiſième, mais qu'il étoit parti pour la guerre, dès ſa plus tendre jeuneſſe, & que n'en ayant pas entendu parler depuis, on le croyoit mort. Le général liſant dans les yeux de ſes officiers, qui étoient étonnés qu'il s'amuſât ſi long-temps à faire des queſtions à ce pauvre malheureux, ſe tourna vers eux, & leur dit : « Meſſieurs, vous avez toujours été curieux de » ſavoir la famille d'où je ſortois, je vous dirai » donc à préſent, & je ne rougis point de vous » le dire, que je ſuis le frère de cet honnête » meûnier : il vous a fait l'hiſtoire de ma famille ». Le général, après avoir paſſé la journée avec ſes parens, fête à laquelle ſes officiers ſe joignirent de bon cœur, prit des meſures pour améliorer leur ſort.

Un soldat envoyé par M. de Vauban pour examiner un poste, y resta long temps, malgré le feu des ennemis, & reçut même une balle dans le corps. Il retourna rendre compte de ce qu'il avoit observé, & le fit avec toute la tranquillité possible, quoique le sang coulât abondamment de sa plaie. M. de Vauban voulut récompenser sa bravoure, & le service qu'il venoit de rendre; il lui présenta de l'argent; *Non, monseigneur*, lui dit le soldat en le refusant, *cela gâteroit mon action.*

Pendant le siège de Montmélian par les françois en 1691, le maréchal de Catinat, qui vouloit savoir si le fossé de la place étoit taillé dans le roc vif, ou s'il étoit seulement revêtu de maçonnerie du côté du glacis, faisoit descendre, pour s'en assurer, un soldat dans un gabion avec une corde. Mais un si grand nombre de braves gens avoient péri dans cette dangereuse commission, que personne ne se présentoit plus pour la tenter. Un jeune soldat du régiment de la Fare eut seul cette audace. Comment t'y prendras-tu, lui dit le maréchal de Catinat, pour connoître si c'est maçonnerie ou roc? Je le verrai bien, répondit il, par la fenêtre du gabion, en sondant avec la pointe de ma bayonnette. On le descend dans le fossé; il en revient heureusement, & rend un très-bon compte de ce qu'on a si grand intérêt de connoître. Que veux-tu pour ta récompense, lui dit ce général? *Je vous demande en grace, monseigneur*, répondit-il, *de me faire entrer dans la compagnie des grenadiers.*

Louis XIV demanda un jour au maréchal de la Feuillade, à quoi M. de Catinat pouvoit être bon: « Sire, dit-il, si votre majesté en veut faire » un général d'armée, il est très-digne de cet » emploi; si elle veut en faire un chancelier, il » en remplira noblement les fonctions; si elle » juge à propos d'en faire un ministre, sa capa- » cité ne sera point au-dessous du ministère ». Quand M. de la Feuillade répondoit ainsi, il étoit brouillé avec M. de Catinat.

GRANGE, (Joseph Chancel de la) poëte tragique françois, né en 1676, mort en 1758.

La Grange nous est dépeint petit de taille & fort gros; il avoit une physionomie peu spirituelle, une voix grêle & criarde; mais il racontoit avec feu, & mettoit presque toujours du fiel dans ses discours. Il faisoit des épigrammes & des chansons contre ses concitoyens & ses parens. Malgré ce penchant pour la satyre, qui ne l'a quitté qu'avec la vie, il étoit considéré & même aimé dans sa patrie, parce que dans le fond il étoit bon mari, bon père, bon ami & bon citoyen. On attribuoit ses traits caustiques à la malignité de son esprit, plutôt qu'à la méchanceté de son cœur.

La Grange entra fort jeune page chez la princesse de Conti. Il avoit dès-lors composé une tragédie qui fut jouée sous le titre d'*Adherbal*. L'illustre Racine voulut bien éclairer les talens du jeune auteur; *la Grange* a avoué depuis que les leçons de ce grand maître lui en avoient plus appris que toutes les pratiques.

Quelques mois avant la représentation de sa tragédie d'*Adherbal*, toute la cour étant à Chantilly, on vint le chercher de la part de M. le duc. Son guide le conduisit à un appartement où il trouva ce prince à table avec le comte de Fiesque, Racine & Santeuil. Celui-ci, dont la tête s'étoit échauffée, & par son propre enthousiasme, & par le vin qu'il ne s'étoit pas épargné, le plaignit de profiter si mal des talens qu'il avoit reçus. Il lui dit qu'un si beau naturel que le sien auroit dû tomber entre les mains de Santeuil, plutôt que dans celles de Racine; qu'il auroit fait de lui un des plus habiles hommes du siècle pour la poësie latine. Cette fougue fit rire tout le monde. Le jeune *la Grange* crut devoir prendre la défense de la poësie françoise & de Racine. Les rieurs étoient pour lui. Santeuil fut offensé de sa hardiesse; il se mit dans une colère si terrible, qu'il prit une assiette qu'il lui auroit jettée à la tête, si M. le duc ne lui avoit promptement arrêté le bras. *La Grange* sortit tout effrayé de la fureur & des contorsions affreuses du poëte Victorin. Il rencontra le lendemain le comte de Fiesque qui lui demanda s'il étoit bien remis de sa peur. *La Grange* à son tour le pria de lui apprendre à quel usage servoient des tablettes qu'il avoit vues la veille sur la table à côté du couvert de M. le duc: « c'est ainsi qu'il en use, lui dit-il, toutes les » fois que Racine a l'honneur de manger avec » lui. Il lui échappe des traits si agréables que M. » le duc se fait un plaisir de les receuillir; ils ne » sont pas plutôt sortis de la bouche du poëte, » qu'ils sont sur les tablettes du prince.

La Grange étant à Paris avoit fait des paroles fort jolies sur un air d'opéra qui étoit pour lors nouveau. Un petit maître s'en disoit l'auteur dans un café, & en recevoit des complimens de l'assemblée. Le hasard y amena *la Grange*. A peine y fut-il entré, qu'un de ses amis qui l'en connoissoit le véritable auteur, voulant mortifier le petit-maître, dit à *de la Grange: Tenez, voilà monsieur qui se dit auteur de ces paroles qui courent sur tel air. De la Grange* répondit avec un sang-froid qui fit rire tout le café, & qui couvrit le fanfaron de confusion. *Pourquoi monsieur ne les auroit-il pas faites? je les ai bien faites, moi.*

Ce poëte, dont le malheureux penchant l'entraînoit vers la satyre, osa, dans un libelle en vers plein de verve, mais dicté par la calomnie la plus atroce, lancer des traits envenimés contre Philippe d'Orléans, régent. Le prince offensé se contenta de faire enfermer l'auteur aux îles Sainte-

Margueritte; il lui accorda par la suite la permission de se promener, permission dont le prisonnier profita pour recouvrer sa liberté. Il se retira dans les pays étrangers. Après la mort du régent, *la Grange* s'étant rendu utile au gouvernement par ses liaisons avec plusieurs ministres étrangers, obtint son rappel. La maison d'Orléans eut la générosité de lui laisser finir tranquillement sa carrière dans le sein de sa famille. On rapporte seulement que ce poëte, pendant un séjour qu'il fit à Paris vers 1730, ayant eu l'audace de se promener dans le jardin du palais royal, feu M. le duc d'Orléans, qui en fut informé, lui fit dire de ne plus se montrer dans son palais.

La Grange ne désavouoit point les *Philippiques*. On lui demandoit un jour pourquoi il s'étoit déchaîné avec cette rage contre M. le régent: *Pourquoi*, répondit-il, *avoit-il pris le parti du feu duc de la Force contre moi?* Il avoit été effectivement en procès avec ce duc, dont les terres sont situées en Périgord, & cette affaire ne fut point jugée à son avantage.

GRAVITÉ. Apollonius de Thyane, dont les actions sont si célèbres dans le paganisme, embrassa la secte de Pythagore, & se condamna au silence pour cinq ans. Nul temps de la vie ne lui parut, de son aveu, plus dur & plus pénible; mais si la langue demeuroit dans l'inaction, toute sa personne parloit; l'air du visage, les mouvemens de tête, les yeux, la main, tout étoit employé pour suppléer au défaut de la parole; & ses gestes éloquens avoient tant de vertu, que, par ce seul moyen, il appaisa une sédition. Aspendus, l'une des grandes villes de la Pamphilie, souffroit la famine, par l'injuste avarice des riches qui serroient le bled, afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit au magistrat, qui, se voyant menacé de périr, se réfugia auprès d'une statue de l'empereur; mais la multitude, ne connoissant aucun frein dans sa rage, se préparoit à brûler le magistrat suppliant au pied de la statue même. Dans le moment arrive Apollonius, qui, s'adressant au magistrat, fit un geste de la main pour l'interroger sur la cause de l'émeute. Le magistrat répondit qu'il n'avoit rien à se reprocher, mais que le peuple ne vouloit pas entendre ses raisons. Le philosophe muet se retourna vers les mutins, & par un signe de tête, il leur ordonna de se disposer à écouter. Non seulement ils se turent, mais ils quittèrent les torches qu'ils avoient déja dans les mains. Le magistrat, reprenant courage, nomma les auteurs de la misère publique, qui se tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maisons & leurs magasins. Les aspendiens vouloient y courir. Par un geste de défense, Apollonius les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables. On les fit venir; & leur vue ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans jettèrent des cris lamentables. Peu s'en fallut que le grave philosophe n'oubliât la loi qu'il s'étoit imposée, & n'exprimât, par des paroles, les sentimens d'indignation & de pitié qui le pénétroient en même-temps. Il respecta néanmoins son engagement pythagorique; & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots: « Apollonius, » aux monopoleurs des bleds d'Aspendus. La » terre est juste: elle est la mère commune de » tous les hommes; & vous, hommes barbares, » vous voulez seuls profiter de ses faveurs! Si » vous ne changez de conduite, je ne vous laisserai pas subsister sur la face du globe ». Les coupables, intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bled; & la famine cessa.

Une disette avoit mis les vivres à un prix excessif, & Rome se voyoit à la veille d'être en proie aux horreurs de la famine. Les tribuns, magistrats séditieux, qui profitoient des malheurs publics pour les aggraver par la discorde, s'efforçoient de révolter le peuple contre le sénat; & suivis d'une foule de citoyens, vils sectateurs de ces hommes turbulens, ils voulurent forcer le consul Scipion Nasica à prendre certains arrangemens par rapport aux bleds. Ce grand homme s'y opposa fortement, & rejetta leur requête, comme tendante au renversement des constitutions de la république. Il se rendit à l'assemblée du peuple, & commença par exposer les raisons de sa résistance. Tout-à-coup il fut interrompu par des murmures & par des cris. Alors, d'un ton d'autorité, conforme à son grand mérite: « Romains, dit-il, faites » silence. Je sais mieux que vous ce qui est utile » à la république ». A ce mot, toute l'assemblée se tut avec respect; & la majestueuse *gravité* d'un seul homme fit plus d'impression sur la multitude, qu'un intérêt aussi vif & aussi puissant que celui des vivres & du pain.

Caton l'ancien assistoit aux jeux-floraux. Le peuple, en présence d'un homme si vertueux & si grave, eut honte de se livrer à la licence ordinaire à ce spectacle. Le rigide censeur s'en étant apperçu, sortit aussi-tôt pour ne pas troubler les plaisirs du peuple. Toute l'assemblée l'applaudit avec de grands cris, & l'on continua de célébrer les jeux, selon la coutume. Cette contrainte d'un grand peuple, en présence d'un citoyen, est l'hommage le plus glorieux & le plus vrai qu'on ait jamais rendu à la vertu.

Après la mort de Henri IV, le duc de Sully, son confident & son ministre, se retira dans sa maison de Villebon au Perche. Ayant été invité, comme l'un des plus anciens officiers de la couronne, à se trouver à un conseil, pour y donner son avis, il y parut avec son épaisse barbe à la huguenotte, un habit & des airs passés de mode

S'étant apperçu que les jeunes seigneurs de la nouvelle cour cherchoient à lui donner des ridicules, il dit au roi Louis XIII, en entrant au cabinet : « Sire, quand le roi votre père, de glorieuse » mémoire, me faisoit l'honneur de me consul- » ter, nous ne commencions à parler d'affaires, » qu'au préalable on n'eût fait passer dans l'anti- » chambre les baladins & bouffons de cour ».

GRENADIER. Lors du siège de Philisbourg, la tranchée étoit inondée, & le soldat y marchoit dans l'eau plus qu'à demi-corps. Un très-jeune officier, à qui son âge ne permettoit pas d'y marcher de même, s'y faisoit porter de main en main. Un *grenadier* le présentoit à son camarade, afin qu'il le prît dans ses bras : mets-le sur mon dos, dit celui-ci, du moins s'il y a un coup de fusil à recevoir, je le lui épargnerai.

Dans la guerre d'Allemagne, un *grenadier* françois marchant à l'attaque d'un fort, appelle un vivandier, & se fait donner un verre d'eau de-vie. Il se dispose à le payer, lorsqu'un boulet de canon frappe & tue le marchand. — Eh quoi ! morbleu ! le roi de Prusse veut me payer le brande-vin ? A sa santé. Il boit, & monte à l'assaut.

Les françois assiégeoient une place. L'officier qui les commandoit fit proposer aux *grenadiers* une somme considérable pour celui qui, le premier, placeroit une fascine dans le fossé exposé à tout le feu des ennemis. Aucun des *grenadiers* ne se présenta. Le général étonné leur en fit des reproches. Nous nous serions tous offerts, lui dit un de ces braves soldats, si l'on n'avoit pas mis cette action à prix d'argent.

M. de Boufflers, qui défendoit Lille, se trouvant en peine de savoir quelle étoit la manœuvre des ennemis dans un quartier des fortifications, que deux feux croisés rendoient extrêmement dangereux, demanda deux ou trois braves pour en faire la découverte. La mort paroissoit certaine pour quiconque vouloit en tenter les risques. On fut long-temps sans répondre, quoique le général promît une récompense proportionnée à la hardiesse de l'action. Enfin, un *grenadier* se présente, qui s'adressant à M. de Boufflers, lui dit : monseigneur, me voici, que faut-il faire ? Mais, mon ami, répond le général, êtes-vous prévenu des dangers auxquels va vous exposer votre bravoure ? Oui, monseigneur ; mais un homme de mon état ne doit appréhender que de manquer à son devoir. Si je meurs dans cette affaire, l'état ne perd qu'un homme ; si je réussis à découvrir les opérations des assiégés, le succès de nos armes en sera peut-être plus rapide. Partez, généreux guerrier, répond le général, & comptez sur toute ma reconnoissance. Le *grenadier*, après son instruction, se rend sur les lieux, & malgré le feu de mousqueterie des ennemis, parvient à arracher un gabion, se retire, & retourne vers le maréchal, qui le croyoit mort. Aussi-tôt qu'il se présente, M. de Boufflers l'embrasse, & lui fait compter dix louis. C'étoit une fortune pour un *grenadier* ; mais celui-ci les ayant ramassés, les rendit au secrétaire, en disant : monseigneur, ces sortes d'actions ne se font pas pour de l'argent. Vous avez raison, répondit le général, & la cour reconnoîtra tout autrement l'importance de ce service. Quelque temps après, il obtint du ministre le brevet de lieutenant ; récompense flatteuse dans un état où l'honneur est le premier mobile des belles actions.

GRESSET, (Jean Baptiste-Louis) né en 1709 ; mort en 1777.

Gresset étoit jésuite lorsqu'il composa son poëme de *Vert-vert*, que tout le monde connoît. L'éclat que fit ce poëme plein de sel, de facilité & de graces, l'obligea de quitter son ordre.

Il fit admirer la fécondité & l'agrément de sa verve poëtique dans différentes pièces, sur-tout dans l'*Epître au P. Bougeant*, les *Ombres*, l'*Epître sur sa convalescence*, *Sidnei*, comédie ; mais sur-tout dans le *Méchant*, comédie en cinq actes, jouée avec grand succès en 1747 : c'est une des pièces les plus agréables, où il y a un grand nombre de vers qui sont devenus proverbes.

A son retour d'Angleterre, J. J. Rousseau passant par Amiens, où *Gresset* s'étoit retiré, lui rendit une visite. *Gresset* voulut le sonder sur l'histoire de ses malheurs, & n'en put retirer que cette réponse : « Vous avez su faire parler un » perroquet, mais vous ne sauriez faire parler » un ours ».

GRIMALDI, surnommé Jambe-de-Fer, danseur italien, le plus intrépide cabrioleur que l'on ait vu, débuta à l'Opéra-Comique de la foire Saint-Germain 1742, dans le divertissement du *Prix de Cythère*, par une entrée de matelot turc. Il avoit parié qu'il s'élèveroit à la hauteur des lustres ; ce qu'il exécuta ; & du coup qu'il donna dans celui du milieu, il en fit sauter une pierre au visage de *Méhémet Effendi*, ambassadeur de la Porte, qui étoit dans la loge du roi. Lorsque Méhémet sortit du spectacle, *Grimaldi* se présenta devant lui, dans l'espoir de quelque récompense ; mais il fut rossé par les esclaves de l'ambassadeur, qui prétendoient qu'il avoit insulté leur maître, & manqué de respect à la hauteur ottomane.

Quelques jours après, *Jambe-de-Fer* annonça qu'il danseroit une entrée de nain surprenante. Il s'étoit fait faire un turban d'une grosseur énorme, qui renfermoit sa tête, sa poitrine & ses bras : deux autres petits bras postiches étoient attachées à ses hanches ; & sur son ventre nud, étoit peint

un visage de nain, qui changeoit de physionomie selon le mouvement des plis de sa peau. On l'empêcha de paroître devant le public en cet état; & comme il insistoit, en faisant beaucoup de bruit, l'exempt de la foire l'envoya coucher en prison. Il n'y eut point d'entrée de nain.

Jambe-de-Fer avoit pour danseuse sa femme, sa fille ou sa sœur, tout ce que l'on voudra; car on n'a jamais pu débrouiller leur dégré de parenté. C'étoit une nymphe trapue, qui lui disputoit en vigueur & en agilité le prix de la gargouillade. C'est, sans doute, à ce couple merveilleux, que nos danseurs & danseuses d'aujourd'hui doivent cette noble émulation pour la danse haute; & ils s'éreintent pour s'élever aux honneurs de la cabriole. Malgré tout ce mérite, la *Grimaldi* n'étant point goûtée à Paris, prit le parti de courir la province, où elle rétablit sa réputation. Il lui arriva en Flandres une aventure qui fait honneur à ses sentimens.

En 1746, elle étoit engagée avec le sieur Mezière, chef d'une troupe de comédiens de campagne, qu'il devoit conduire à la cour de l'électeur de Cologne. Ils arrivèrent tous ensemble à Bruxelles avec leurs équipages; & comme ils se disposoient à continuer leur route, on les avertit que les chemins étoient infestés de hussards. Ils méprisèrent cet avis; mais à peine étoient-ils sortis des fauxbourgs de cette ville, qu'ils furent enveloppés, sur la chaussée de Louvain, par une cinquantaine de hussards, qui les entraînèrent dans le bois. Ils furent dépouillés en deux minutes. On ne laissa aux femmes que leurs chemises & un simple jupon; on fit ensuite ranger tous les comédiens en cercle, à genoux, & la face tournée vers le ciel, en attendant que l'on décidât de leur sort. Pendant que l'on enfonçoit les coffres à coups de sabre & de hache, le sieur Flahaut, ci-devant libraire sur le quai des Augustins, & qui avoit quitté son négoce pour embrasser le parti de la comédie, se leva, & en qualité d'orateur de la troupe, croyant que c'étoit le moment d'étaler utilement son éloquence, fit une harangue latine au commandant des hussards, pour implorer sa miséricorde. L'officier l'écouta flegmatiquement; & quand l'orateur eut terminé son discours avec un *dixi*, il lui allongea un coup de sabre, en répondant *feci*. Comme le coup n'avoit fait qu'une simple estafilade, il alloit redoubler, quand il fut arrêté par un cri perçant & un spectacle qui le suprit. La *Grimaldi* voulant s'épargner la vue du sang de son camarade, avoit pris brusquement à deux mains son petit jupon, & ce qui s'y trouvoit d'adhérent, pour s'en couvrir le visage en guise d'éventail. Elle s'offrit aux yeux du capitaine dans le même état que ces généreuses spartiates se présentèrent à leurs fils qui revenoient en déroute d'une bataille: « Ah! mon cher monsieur, s'écria-» t-elle, épargnez mes camarades, & prenez-moi » pour victime, vous & tous vos braves soldats ». Le chef des hussards, désarmé par ce trait d'éloquence naturelle, fit un éclat de rire, remercia la *Grimaldi* de ses offres charitables, ordonna que l'on mît les comédiens en liberté, poussa même la générosité jusqu'à faire donner aux hommes quelques vieux mantelets & tabliers de soubrettes pour les couvrir, & fit distribuer aux femmes des habits de caractère, au lieu de leurs robes. La *Grimaldi* eut en partage un habit d'arlequin, trop étroit de moitié: les autres endossèrent l'attirail de docteur, de pantalon ou de scaramouche, &c: & ce fut dans ce triste & comique équipage, qu'ils poursuivirent leur route & firent leur entrée à Louvain, en excitant tout à la fois les ris, la compassion & la charité. La *Grimaldi* en devint plus chère à ses camarades, qui lui devoient leur existence.

GRIMOU, (Alexis) peintre de portraits, mort vers 1740.

La coutume de *Grimou* étoit de coëffer ses figures avec un bonnet d'une façon assez singulière, & de les habiller au gré de ses caprices.

Cet artiste mettoit des couleurs si épaisses, à la plupart de ses tableaux, qu'il en résultoit presque des reliefs, & que les enfoncemens devenoient réels; en sorte que dans l'obscurité, on pouvoit en les touchant distinguer le nez, les joues, les yeux, &c.

Grimou devoit à tout le monde: son boulanger ne pouvant en être payé, & voulant en tirer quelque chose, dit à l'artiste de lui faire son portrait. *Grimou* y consentit, & prit jour pour la semaine suivante. Le boulanger court aussi-tôt commander une perruque neuve, un habit à basque, à grandes manches, & arrive dans cet appareil chez l'artiste, qui ne l'apperçoit pas plutôt, qu'il se met dans une furieuse colère: — « Que signifie cette mascarade, s'écrie *Grimou*? » où est votre veste & votre bonnet? Je ne vous » reconnois plus ». — Le boulanger a beau insister sur l'habit du dimanche, & alléguer qu'on doit être vétu décemment dans un portrait de famille: il n'y eut pas moyen de calmer *Grimou*; il fallut reprendre le bonnet & la veste; & le boulanger fut supérieurement peint en homme de sa sorte.

Le caractère de cet artiste étoit des plus singuliers. Il ne voyoit ordinairement que les personnes qui s'enivroient avec lui. Lorsqu'on vouloit se faire peindre, il falloit avoir l'attention de lui écrire, & attendre patiemment sa réponse. Lorsqu'il travailloit, il avoit toujours quatre ou cinq bouteilles d'excellent bourgogne auprès de lui. Ce n'étoit presque jamais dans sa maison qu'on pouvoit l'engager à prendre le pinceau. Il se

rendoit chez ceux dont il devoit faire le portrait; mais si l'on manquoit, aussi-tôt son arrivée, à lui donner à déjeûner, ou à le faire largement boire, il abandonnoit l'ouvrage commencé, & ne revenoit plus.

Il a passé presque toute sa vie avec une domestique, qui lui servoit de gouvernante, de cuisinière, de laquais, de portier, &c. &c. C'étoit encore elle qui broyoit ses couleurs & qui écrivoit toutes ses lettres.

Cette femme universelle, exécutant fidèlement ce qui lui étoit prescrit, n'admettoit auprès de son maître, que les personnes qu'elle connoissoit particulièrement. Un bourgeois de Paris desiroit depuis long-temps d'avoir son portrait peint par *Grimou*. Etonné de se présenter si souvent à la porte de l'artiste sans pouvoir le trouver, il s'avisa d'une ruse qui lui réussit : — « Eh quoi ! monsieur » *Grimou* n'y est pas ! dit-il un jour à la cuisi» niere ; j'en suis fâché ; je venois pour déjeûner » avec lui ». — Il s'éloigne à ces mots, en feignant d'être très-en colère. La gouvernante ne sachant que penser de la visite de cet homme, court en informer son maître, qui, se mettant dans une colère épouvantable, lui ordonne d'aller promptement après l'inconnu, & la menace de la chasser, si elle ose une autrefois renvoyer les personnes qui viendront pour déjeûner. Elle n'eut point de peine à rattraper celui qui mettoit la ruse en usage ; se doutant de ce qui alloit arriver, il ne s'éloignoit que bien lentement. Introduit dans la chambre de *Grimou*, le bourgeois de Paris le serre affectueusement dans ses bras, en s'écriant : — « Ah ! mon cher ami, qu'il me tardoit de te » revoir » ! — *Grimou* se recule & considère en silence un homme dont il ne peut se rappeller les traits : — « As-tu donc oublié celui qui a bu si » souvent avec toi dans tel cabaret ? — Je crois » te remettre, répond enfin *Grimou* ; mais je te » trouve bien changé. Assieds-toi, mon cher, &, » le verre à la main, renouvellons l'ancienne » connoissance ». L'intimité fut bien-tôt parfaite : au bout de quelques jours, *Grimou* s'offrit de lui-même à faire le portrait de son ami, & voulut absolument le peindre en David, tenant d'une main la tête de Goliath.

Ajoutons encore au caractère de *Grimou*, qu'il avoit une aversion marquée pour ce qu'on appelle la bonne compagnie. Un marchand de vin eut seul la gloire de captiver son amitié, & d'être tout-à-la-fois son conseil, son mentor, son oracle. Ce marchand de vin régnoit despotiquement sur l'esprit du peintre, sans autre sceptre que la clef de sa cave. *Grimou* avoit-il même achevé quelque portrait dont son ami le cabaretier parût content : — « Te fait-il plaisir, disoit *Grimou ?* emporte-le. » — Mais que diront les personnes ?..... — je » m'en moque ; je leur dirai qu'il est égaré ; » emporte toujours ». — C'est ainsi que ce marchand de vin se faisoit un cabinet des ouvrages choisis de *Grimou*, tandis qu'un duc auroit eu bien de la peine d'en obtenir un seul tableau.

Comme il ne travailloit que par foucades, le duc d'Orléans, régent, voulant avoir des ouvrages de ce peintre, le manda au palais royal, le fit enfermer dans un appartement, & ordonna qu'on lui fournît tout ce qui seroit nécessaire, tant pour son travail que pour sa personne. *Grimou*, piqué de se voir pris comme au trébuchet, dit qu'il ne savoit rien faire en prison, & jura très énergiquement, que le premier qui lui présenteroit une palette, il la lui briseroit sur la tête. L'appartement où on le tenoit avec soin, n'étoit qu'au premier étage ; il se met à la fenêtre, & voit passer un de ses amis, qui lui demande à quoi il s'occupe-là : — « Je n'y fais rien, répond *Grimou*, & n'y » veux rien faire ; c'est pour cela qu'on m'y tient » renfermé. — Renfermé ! répond l'autre, j'en » suis fâché ; je t'aurois proposé bouteille. — A » ces mots, *Grimou* ne connoît plus de danger : » — Attends-moi, s'écrie-t-il, je vais bien les » attraper ». Aussi-tôt il se jette par la fenêtre, & se casse une cuisse.

Grimou avoit reçu du ministre L. B*** vingt-cinq louis d'avance, pour peindre mademoiselle sa fille, & il devoit recevoir pareille somme, lorsque le portrait seroit achevé. Quand la tête fut faite, *Grimou* se trouvant sans argent, eut recours, pour en avoir, aux conseils de son ami le cabaretier, qui le pressa de finir le portrait, puisque c'étoit un moyen sûr de toucher vingt-cinq louis : « Non, dit *Grimou*, je ne finirai ja» mais ce portrait-là, il m'ennuie ; & je vais » l'effacer. — Pourquoi donc, reprend son ami ? » c'est une de tes plus belles têtes ; tu as reçu de » l'argent d'avance, il doit encore te produire » une bonne somme ; d'ailleurs, il est de ton » intérêt de ménager une protection qui peut » t'être fort utile. — Je me soucie bien, dit » *Grimou* en jurant, de la protection de ces grands » seigneurs, avec qui on n'a jamais le plaisir de » boire bouteille. Non, je ne finirai pas le tableau ; » il n'y a qu'à rendre les vingt-cinq louis. — Mais » où diable veux-tu les prendre ? Tu n'as pas le » sou. — Oh ! tu vas voir, s'écrie *Grimou ;* tu » vas voir que je sais trouver des expédiens ». Aussi-tôt il effaça le portrait, court chez un fripier, vend ses meubles, jusqu'aux rideaux de son lit, se procure environ quarante louis, en renvoie vingt-cinq au ministre, & tout en buvant le reste, jure qu'il n'a jamais été si content que depuis la belle action qu'il vient de faire.

Malgré la vie crapuleuse que menoit *Grimou*, il avoit une si haute idée de la supériorité de ses talens, qu'il croyoit de bonne-foi que son nom devoit

devoit être généralement connu, & le faire respecter par-tout. Il ne se retiroit jamais à des heures indues, qu'il ne se mît à crier au moindre bruit qu'il entendoit : *je suis Grimou.*

Lorsque ce bruit provenoit de quelqu'ivrogne, il l'entraînoit ordinairement dans un café, & y passoit le reste de la nuit.

Grimou avoit une frayeur étonnante du tonnerre. Pour se dérober la vue des éclairs, qu'il craignoit aussi beaucoup, il avoit imaginé un moyen dont la bisarrerie n'appartenoit qu'à lui seul. Si-tôt qu'il appercevoit quelques indices d'orage, il faisoit vuider une grande fontaine de cuivre, l'un de ses principaux meubles, se fourroit dedans au premier coup de tonnerre, & faisoit remettre le couvercle par-dessus la fontaine. De temps en temps, il levoit ce couvercle avec sa tête, & demandoit d'un air effrayé, s'il faisoit encore des éclairs. S'il en voyoit pendant sa question, il se renfermoit promptement dans son étui, laissoit retomber le couvercle, & ne reparoissoit que lorsqu'on lui avoit assuré, même avec serment, que le temps étoit calme, & qu'il n'avoit plus rien à craindre.

Grimou est mort comme il avoit vécu, c'est-à-dire, par un excès de boisson. (*Anecd. des beaux arts*).

GRIPHE. Sentence ou proposition mystérieuse, qui ajoute aux termes obscurs ou équivoques de l'énigme, un sens captieux capable d'embarrasser & de surprendre. Le *griphe* diffère aussi du logogriphe, en ce que celui-ci ne roule que sur les différentes manières de cacher un mot, en retranchant ou en divisant les lettres. Ce terme *griphe* est dérivé d'un mot grec, qui signifie *filet* ou *retz* propre à prendre les poissons.

On peut citer comme un exemple du *griphe* la question que Samson proposa aux philistins, à l'occasion du rayon de miel qu'il trouva dans la gueule du lion, après l'avoir déchiré : *Celui qui dévore a fourni de quoi manger, & la force a fait naître la douceur.* Les philistins en donnèrent l'explication par le moyen de Dalila, & dirent à Samson : qu'y a-t-il de plus doux que le miel ? qu'y a-t-il de plus fort que le lion ?

C'est une sorte de *griphe* que la demande que fit le sphinx aux thébains : quel est l'animal qui, le matin, marche à quatre pieds, à deux sur le haut du jour, & à trois sur le soir ? Ce qu'Œdipe expliqua de l'homme qui, dans l'enfance, va à quatre pieds ; ensuite, devenu grand, n'a besoin que de ses deux pieds pour marcher, & enfin, va à trois pieds, lorsque dans la vieillesse il s'appuie sur un bâton.

Encyclopédiana.

GROSSESSE.

On ignore encore le motif pour lequel quelques églises refusèrent long-temps la sépulture aux femmes qui mouroient enceintes, ou pendant les douleurs de l'enfantement : peut-être ces églises prétendoient-elles, par cette espèce de punition ecclésiastique, redoubler le zèle & l'attention des mères pour éloigner de leur fruit tout danger, & se précautionner contre les accidens qui privoient leurs enfans du sacrement de baptême. Mais comme il arrive souvent des cas fortuits & malheureux que toute la tendresse d'une mère, unie à la prévoyance la plus exacte, ne peut écarter, on a changé la sévérité de cette injuste discipline, & un concile tenu à Rouen en 1074, a ordonné que la sépulture en terre sainte ne seroit plus refusée aux femmes enceintes ou mortes pendant leur accouchement.

Livie, femme de Tibère avant de l'être d'Auguste, étoit enceinte, & désiroit ardemment d'avoir un fils. Pour découvrir si ses vœux seroient accomplis, elle eut recours à toutes les superstitions qui étoient alors accréditées : elle imagina en conséquence de couver & de faire éclore dans son sein un œuf, augurant du sexe de son enfant par celui du poussin qui en viendroit. Ce fut un mâle qui nâquit, avec une belle crête, & le hasard voulut qu'elle accouchât ensuite d'un garçon, qui fut l'empereur Tibère. Les augures ne manquèrent pas de publier par-tout ce fait, pour prouver leur art.

Dans une lettre qu'une dame de province écrivoit à son mari, qui étoit à Paris depuis quelques mois, après lui avoir parlé d'affaires, elle finissoit ainsi : *Je te dirai pour nouvelles que mesdames une telle & une telle sont grosses, que mesdames telle & telle se vantent de l'être, & que mesdemoiselles telle & telle craignent de l'être. Il n'y a que moi qui ne le suis point : tu devrois mourir de honte.*

Lorsque la reine Anne d'Autriche devint enceinte, après une stérilité de vingt années, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui étoit un homme simple, monta en chaire pour annoncer dans son prône la grossesse de la reine, il dit : *Mes frères, si la reine nous donne une princesse, nous n'en ferons guères plus avancés, à cause de la loi salique : ainsi prions Dieu qu'elle ait un prince : cependant, mes frères,* ajouta-t-il, *il y a ce qu'il y a, prions Dieu pour son ame.*

Nicolas de trop près ayant vu Jacqueline,
Il en parut soudain un tendre fruit d'amour.
Leur curé, soit par zèle ou par humeur chagrine,
Quelle honte ! dit-il, *enfans du noir séjour :*
C'est ainsi qu'on se livre à l'éternelle flamme.
Quoi ! reprit Nicolas, *j'en aurois du remords ?*
Ma Jacqueline & moi n'avons fait que le corps,
Et si c'eût été mal, Dieu n'eût pas bouté l'ame.

Une nommée Chatri, femme d'un tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, & qui vivoit du temps de Henri III, eut vingt ans après son mariage toutes les marques d'une véritable *grossesse :* elle demeura trois ans au lit malade sans pouvoir accoucher. Enfin, ses douleurs s'étant appaisées & l'enflure durant toujours, elle demeura dans cet état près de vingt-quatre ans. Après sa mort, qui arriva à la soixante-huitième année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva dans son sein le corps d'une petite fille, tout formé, mais pétrifié. M. d'Alibour, qui étoit alors médecin de la ville de Sens, & qui devint ensuite premier médecin du roi Henri IV, ayant été témoin oculaire de ce prodige, en donna l'histoire par écrit, avec une savante dissertation.

GROTIUS, (Hugues) né en 1582, mort en 1645.

Grotius fut à vingt-quatre ans avocat général de la ville de Rotterdam. Un des plus beaux traits de la vie de cet homme illustre, est d'avoir été l'ami du malheureux Barneveld, grand pensionnaire de Hollande. Mais cette amitié pensa lui devenir funeste. Deux théologiens, Arminius & Gomare, avoient par leurs ridicules disputes divisé tous les Pays Bas protestans en deux partis, d'*Arminiens* ou *Remontrans*, & de *Gomaristes* ou *Contre-Remontrans*. Barneveld, un des fondateurs de la liberté de sa patrie, se déclara pour la tolérance en faveur des arminiens ; & *Grotius* soutint le parti de son illustre ami par ses écrits & par son crédit. Maurice d'Orange, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour se défaire de ceux qui s'opposoient le plus à ses projets ambitieux, fit condamner le grand pensionnaire à avoir la tête tranchée, & *Grotius* à une prison perpétuelle. Celui-ci fut en conséquence enfermé dans le château de Louvestein le 16 juin 1619. Mais il eut au bout de quelque temps le bonheur de se sauver de sa prison, par le conseil & par l'industrie de son épouse. Cette femme avoit remarqué que les gardes de la forteresse, lassés de visiter & de fouiller un grand coffre rempli de linge qu'on envoyoit blanchir à Gorcum, ville voisine, commençoient à le laisser passer sans l'ouvrir. Elle crut qu'on pourroit tirer parti de cette négligence, & conseilla à son mari de se mettre dans le coffre à la place du linge. Mais, pour ne rien hasarder, elle fit des trous à l'endroit du coffre où il devoit tourner le visage, & l'enferma dedans autant de temps qu'il en falloit pour aller de Louvestein à Gorcum. Cet essai ayant parfaitement réussi, elle choisit le jour que le commandant étoit obligé de s'absenter, alla rendre visite à la commandante, & lui parla, dans la conversation, de la santé de son mari, qu'elle feignit si foible, qu'elle vouloit, disoit-elle, renvoyer tous ses livres dans un coffre, afin de l'empêcher de travailler. Le lendemain elle arrange son mari à la place de ces livres. Deux soldats viennent prendre le coffre & l'emportent. L'un de ces soldats trouvant le coffre plus lourd qu'à l'ordinaire : *Il faut*, s'écria-t-il, *qu'il y ait quelqu'arminien là-dedans :* façon de parler alors en usage. *Effectivement*, répondit la femme de *Grotius*, *il y a des livres arminiens*. On descendit le fardeau avec beaucoup de peine. Aux soins, aux agitations de la tendre épouse, un des soldats eut encore quelques soupçons. Il demanda la clef. Elle ne se trouva pas, comme on le pense bien. Il va prendre les ordres de la commandante, qui, prévenue la veille par madame *Grotius* elle-même, qu'elle vouloit faire transporter tous les livres de son mari, répondit qu'il n'y avoit qu'à laisser passer le coffre, & qu'elle savoit ce qu'il contenoit. *Grotius* fut ainsi transporté, non sans beaucoup d'inquiétudes, jusqu'à Gorcum chez un de ses amis. Il sort alors de sa nouvelle prison, &, sans perdre de temps, prend un habit de manœuvre qu'on lui avoit préparé, traverse la place publique avec une règle & une truelle à la main, gagne les portes de la ville du côté de la rivière, & se jette dans un bateau, qui le conduisit à Valvie, où il loua une voiture pour Anvers. Arrivé dans cette ville, il commença alors à respirer plus à son aise, & donna des nouvelles à sa femme, qui feignoit toujours que son mari étoit fort malade, afin de lui donner le temps de se sauver. Mais quand elle sut qu'il étoit en pays de sûreté, elle apprit son évasion aux gardes. Le commandant irrité de voir son prisonnier échappé, fit resserrer plus étroitement sa femme, & lui intenta un procès criminel. Il y eut des juges qui conclurent à la retenir prisonnière au lieu de son mari ; mais les états-généraux, auxquels elle présenta sa requête, lui accordèrent son élargissement. Une telle femme, dit Bayle, mériteroit dans la république des lettres, non-seulement une statue, mais aussi les honneurs de la canonisation ; car c'est à elle qu'on est redevable de tant d'excellens ouvrages que son mari a mis au jour, & qui ne seroient jamais sortis des ténèbres de Louvestein, s'il y eût passé toute sa vie, comme les juges choisis parmi ses ennemis l'avoient résolu.

Grotius chercha un asyle en France, & le trouva auprès de Louis XIII, qui, instruit du mérite de l'illustre réfugié, le reçut avec la plus grande bonté, & lui fit délivrer le brevet d'une pension de trois mille livres. *Grotius*, par reconnoissance pour son bienfaiteur, lui dédia son *Traité du droit de la guerre & de la paix*. Sa pension néanmoins ne lui fut pas toujours exactement payée, parce que plus occupé de ses études que de faire sa cour au cardinal de Richelieu, premier ministre, il parut sourd aux propositions qui lui furent faites d'écrire l'histoire du ministère de cette émi-

nence. Les persécutions que les états-généraux lui suscitoient dans ce royaume, & auxquelles il ne répondoit qu'en cherchant à servir sa patrie dans toutes les occasions; & les dégoûts que lui fit essuyer le cardinal, l'obligèrent enfin à se retirer en Suède, où Gustave Adolphe lui accorda sa protection. Sous le règne de l'illustre Christine, sa fille, il parvint aux plus grands honneurs, & fut nommé ambassadeur en France. On eut plus d'une fois occasion de rendre hommage à sa profonde politique & à son talent pour la négociation, & de reconnoître qu'un homme d'études est toujours supérieur dans le maniement des affaires à des hommes dissipés. Quoiqu'il dût souvent être flatté du plaisir de traiter d'égal à égal avec un ministre qui lui avoit marqué autrefois trop peu de considération, il n'en désiroit pas moins d'être délivré du pénible fardeau du ministère public. « Je suis rassasié d'honneurs, écrivoit il à son » père..... J'aime la vie tranquille, & je serois » fort aise de ne m'occuper, le reste de mes jours, » que de Dieu, & de ce qui pourroit être avan- » tageux à la postérité ».

De retour à Stokolm, il persista à se retirer du ministère. Il obtint enfin cette permission, qui étoit une grace pour lui. Mais comme il espéroit de jouir à Lubec des bienfaits que Christine avoit accordés à ses services & à ses talens, il tomba malade en traversant le Mekelbourg, & fut obligé de s'y faire soigner. Son mal augmentant, un ministre vint le voir malade; & le trouvant à l'agonie, il récita une prière convenable à son état. Il lui faisoit quelqu'exhortation, & lui demandoit de temps en temps s'il l'entendoit, & le mourant, après avoir dit plusieurs fois oui, fit cette dernière réponse : je vous entends bien, mais j'ai de la peine à comprendre ce que vous me dites; & un moment après il expira.

Christine apprenant la mort de cet homme illustre, écrivit à sa veuve pour l'assurer de sa protection généreuse, & pour lui demander les ouvrages de son mari, marquant avec les plus grands éloges l'estime qu'elle avoit toujours faite de sa personne & de ses écrits.

GUERRE.

On a dit de la *guerre*, que c'étoit un jeu de princes, qui ne plaisoit qu'à ceux qui le jouoient.

Ce jeu sanguinaire a ses ruses, ses stratagêmes.

La valeur est sans doute la vertu la plus essentielle à l'homme de *guerre*; mais heureusement c'est la plus commune. Il est rare de voir celui qui a plusieurs témoins de sa mort, mourir en lâche.

La *guerre* est pour la plupart de ceux qui s'y adonnent, moins un champ de gloire, qu'un métier. Charles-Quint faisoit attaquer, en 1525, par le marquis de Pescaire, Pizighitone, place du Milanez. « Il y avoit dedans, dit Brantome, trois » excellens arquebusiers, qui, ayant été mis en » garde en un certain lieu secret de la muraille, » regardoient s'ils ne verroient point quelqu'espa- » gnol, sur lequel ils pussent décharger leurs ar- » quebuses à coups sûrs. Il arriva qu'ayant cou- » ché mort par terre le capitaine Busto & le ca- » pitaine Mercado, le troisième ayant dressé son » arquebuse contre le marquis de Pescaire, & » cherchant à y mettre le feu, tout d'un coup un » capitaine de Pavie, nommé le Fratin, avança » la main & lui arracha la mêche allumée, criant » à haute voix : A Dieu ne plaise que, par notre » cruauté, périsse un si vaillant capitaine, qui est » le père des soldats, & qui nous maintient, » encore que nous soyons ennemis; mais au con- » traire, conservons lui la vie, afin de vivre du » gain de nos soldats, & que nous ne mourions » point de faim au milieu d'une paix lente & pa- » resseuse. Ainsi lui fut sauvée la vie. Il avoit raison » de parler ainsi; car, comme ennemi de paix & » ami de guerre, il leur entretenoit toujours leur » gagne-pain ».

Un prince, le plus grand général de son siècle, disoit que si le lendemain d'une bataille, les rois visitoient leurs hôpitaux, ils ne feroient jamais la *guerre*. De tels sentimens valent bien une victoire, qui, après tout, n'est qu'une brillante calamité.

Une des maximes d'Henri IV étoit : que les hommes vaillans sont toujours les derniers à conseiller la *guerre*, & les premiers à l'exécuter. Il répondit à ceux qui le pressoient de rompre les négociations de Vervins : qu'étant une chose barbare, contre les loix & la nature, de faire le *guerre* pour l'amour de la *guerre*, un prince ne devoit jamais refuser la paix, à moins qu'elle ne lui fût tout-à-fait désavantageuse.

Un anglois a écrit à un françois de ses amis à propos de la *guerre* : « Nous nous occu- » pons les uns les autres à nous écorcher tout » vifs, pour nous embrasser de nouveau quand » nous n'aurons plus de sang dans les veines ».

La première *guerre* entreprise dans l'esprit de conquête, remonte au temps d'Abraham. On lit dans la Genèse que *Codor-la-Homor*, roi des élamites, s'étoit assujetti les rois de la Pentapole. (Le mot Pentapole vient des mots grecs πεντε πολ, qui signifient cinq villes). Les auteurs profanes n'ont point connu de conquérant plus ancien que Ninus, roi d'Assyrie. Il fut de beaucoup postérieur au héros de la Genèse.

Le sabre, l'épée & l'arc étoient déja en usage du temps d'Abraham. Abraham prend son épée pour immoler Isaac. Siméon & Lévi entrent l'épée à la main dans Sichem, pour massacrer les habitans. L'ecriture dit qu'Ismaël se rendit habile à tirer

de l'arc. Esaü prend son arc & son carquois pour aller à la chasse. La *guerre*, en mêlant les nations les unes avec les autres, a mêlé les mœurs, les langues & les idées. Par-là les connoissances se sont étendues, & les découvertes se sont multipliées.

GUESCLIN, (Bertrand du) né l'an 1311, mort le 13 juillet 1380.

Du Guesclin étoit doué de toutes les vertus de l'ancienne chevalerie; il en avoit aussi la *noble* ignorance; & les historiens font mention qu'il ne savoit lire ni écrire. On l'a dépeint d'une taille forte & épaisse, les épaules larges, les bras nerveux. Ses yeux étoient petits, mais vifs & pleins de feu. Sa physionomie n'avoit rien d'agréable. « Je suis fort laid, disoit-il étant jeune, » jamais je ne serai bien venu des dames, mais du » moins je saurai me faire craindre des ennemis de » mon roi ».

Dès sa plus tendre enfance, il ne respiroit que les combats. « Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde, disoit sa mère; il est toujours » blessé, le visage déchiré, toujours battant ou » battu ».

Il passoit un jour avec un de ses oncles dans une place publique, où de jeunes garçons de la ville s'exerçoient à la lutte : un d'entr'eux, plus adroit & plus robuste, les avoit tous vaincus; & se promenant fièrement dans la carrière, il défioit tous ceux de son âge d'approcher. *Du Guesclin*, qui souffroit impatiemment cette bravade, s'échappa de la compagnie de son conducteur; & lorsque celui-ci, qui croyoit toujours le jeune *Bertrand* à ses côtés, voulut s'approcher de plus près pour voir les combattans, il ne fut pas peu surpris de trouver son neveu aux prises avec le jeune lutteur. Mais le combat ne fut pas long; le bourgeois, terrassé par *du Guesclin*, lui demanda quartier.

Du temps de *du Guesclin*, la noblesse s'assembloit souvent pour donner des fêtes aux dames. Renaud *du Guesclin*, père de Bertrand, & plusieurs autres gentilshommes bretons, publièrent un tournoi où furent invités tout ce qu'il y avoit de plus brave en France & en Angleterre. Les chevaliers bretons ne voulant pas céder en magnificence aux chevaliers des deux nations conviées, parurent au tournoi avec des équipages superbes. *Du Guesclin* avoit vu les préparatifs de celui de son père, & il se promettoit de l'accompagner dans cette fête brillante; mais Renaud, avant que de se rendre à Rennes, lui défendit de sortir de chez lui, sous prétexte que sa jeunesse le mettoit hors d'état de combattre contre des chevaliers robustes & aguerris, tels que ceux qui devoient se trouver au tournoi. Le jeune *Bertrand*, mécontent de l'ordre qu'il avoit reçu, ne songea qu'aux moyens de pouvoir l'enfreindre, & s'étant échappé secrettement, il se rendit à Rennes. Là, il suivit la foule qui le conduisit à l'endroit où se célébroit le tournoi. *Du Guesclin* contemploit avec une envie chagrine ces chevaux si richement enharnachés, ces chevaliers tout brillans d'or & de pierries. Le bruit des trompettes qui animoit les combattans; & les acclamations qu'on donnoit aux vainqueurs, le mettoient hors de lui-même. Il poussoit, il pressoit de tous côtés, pour s'approcher de la barrière. Sa mauvaise mine lui attiroit des injures de la part de ceux qu'il déplaçoit, & on le repoussoit sans considération. *Du Guesclin* se trouva enfin dans une place d'où il pouvoit tout voir commodément; mais il n'en fut pas plus tranquille. Après avoir été long-temps spectateur, il découvrit un chevalier de ses parens, qui, fatigué de plusieurs courses, se retiroit; il quitte alors sa place, court & arrive en même-temps que le chevalier dans l'hôtellerie où il logeoit. S'étant approché de lui, il se jetta à ses genoux, & le conjura, par la gloire qu'il venoit d'acquérir, de lui prêter ses armes & son cheval. Le chevalier qui reconnut son émotion au feu de ses yeux, charmé de trouver tant d'ardeur & de courage dans un jeune homme tel que lui, accorda à *du Guesclin* ce qu'il lui demandoit; il l'arma lui-même, & lui fit donner un cheval frais. Les victoires les plus signalées qu'il remporta dans la suite lui causèrent moins de joie que cet événement. Il s'avance vers la place du tournoi, se fait ouvrir la barrière, & demande à combattre. Un des tenans ne se présenta que pour être vaincu. *Du Guesclin* le heurta avec tant de violence, que le chevalier fut renversé de dessus son cheval. Il se releva, & fut terrassé une seconde fois; mais cette chûte lui fut plus funeste que la première; il en resta dangereusement blessé. *Du Guesclin* appella alors. Il vint un autre chevalier. Son père même se présenta pour courir contre lui. *Bertrand* qui le reconnut à ses armes, accepta le défi; mais les trompettes ayant sonné la charge, au lieu de s'avancer pour combattre, il baissa la lance, & lui fit une révérence profonde. Tout le monde fut étonné de cette action. Quelques-uns crurent que c'étoit par crainte pour Renaud, qui passoit pour un des plus braves chevaliers de son temps. D'autres, que le vainqueur étoit las de ses deux premières courses. Mais il recommença à courir & à vaincre. Plusieurs chevaliers se virent terrassés les uns après les autres; ensorte que personne n'osoit plus se présenter devant lui. On admiroit sa force & son adresse; mais on étoit encore plus surpris de son attention à se tenir caché sous son casque. Renaud du Guesclin voyoit bien à ses exploits, qu'un autre motif, que la crainte d'être vaincu, avoit empêché l'inconnu de le combattre; & il souhaitoit d'autant plus de savoir à qui il étoit obligé de ce ménagement respectueux. Tous les

spectateurs avoient la même curiosité ; mais, comme on n'espéroit pas de le vaincre, on désespéroit aussi de le connoître. Un chevalier normand, dont la force & l'adresse étoient reconnues de toute l'Europe, s'étoit présenté au tournoi, moins pour y acquérir de la gloire que pour rappeller le souvenir de celle qu'il avoit si souvent eue dans ces sortes de jeux. Après avoir terrassé deux ou trois chevaliers, il s'étoit retiré à l'autre bout de la carrière, où il s'entretenoit avec les dames, comme un homme qui en avoit assez fait. Les exploits du jeune inconnu attirèrent ses regards ; & les dames l'ayant prié de le combattre pour savoir son nom, il demanda à courir contre lui. *Du Guesclin* accepta le défi. On les vit partir avec une vîtesse incroyable. Le chevalier normand exécuta son dessein, & enleva le casque du breton. Mais celui-ci, outré de se voir découvert, saisit son adversaire avec tant d'adresse & de force, qu'il l'enleva de dessus son cheval, & le mit au nombre des vaincus. Si l'étonnement des spectateurs fut grand à la vue de ces exploits, quel fut celui de Renaud ? Il accourt vers son fils, & l'embrasse transporté de tendresse & de joie. *Du Guesclin*, charmé de se voir applaudi par son père, en goûta mieux sa victoire. Il alla recevoir le prix destiné aux vainqueurs ; & suivi de toute la noblesse qui l'accompagnoit, il fut offrir sur le champ le prix au chevalier qui lui avoit prêté son cheval & ses armes. Cette dernière action acheva de lui gagner l'estime de ceux qui en furent les témoins ; on vit avec plaisir qu'il allioit au courage & à l'adresse un cœur généreux & reconnoissant.

Du Guesclin, après avoir également signalé sa bravoure dans plusieurs combats particuliers si fort recherchés par les preux chevaliers, employa plus utilement ses armes & son courage contre les ennemis de son roi & de sa patrie. Pendant la prison du roi Jean, après la funeste bataille de Poitiers en 1356, il vint au secours de Charles, duc de Normandie, fils aîné du roi & régent du royaume. Il lui servit à forcer Melun, à rendre libre la rivière de Seine, & à lui soumettre bien des places. Charles conçut dès-lors pour *au Guesclin* une estime particulière, dont il lui donna des preuves lorsqu'il eut succédé à la couronne en 1364. Cette même année *du Guesclin*, à qui Charles avoit confié le commandement de ses armées, remporta sur le roi de Navarre la bataille de Cocherel, village près d'Evreux. Le captal de Buch, qui commandoit les troupes du roi de Navarre, fut pris par *du Guesclin* même, aidé de Rolland Bodin. Un moment avant la bataille, *du Guesclin* courant de rang en rang, inspira à tous ses soldats le courage qui l'animoit : « Pour » Dieu, amis, disoit-il, souvenez-vous que nous » avons un nouveau roi de France : que sa cou» ronne soit aujourd'hui étrennée par vous ».

La paix s'étant faite entre Charles V & le roi de Navarre, *du Guesclin* passa en Espagne, où il fit des prodiges de valeur. Il entreprit ce voyage, non pour, à l'exemple des chevaliers de son temps, redresser les torts de quelques particuliers, & venger l'honneur des belles dames, mais pour secourir des peuples accablés sous le joug de la tyrannie. Il chassa de Castille Pierre-le-Cruel, prince souillé du meurtre de ses frères & de celui de sa propre épouse, & qui ne cessoit de vexer ses sujets. Il fit couronner à sa place Henri, comte de Transtamare, frère naturel de ce roi. Le nouveau monarque, plein de reconnoissance pour les services de *du Guesclin*, lui fit un présent de cent mille écus d'or, & le décora de la dignité de connétable de Castille. Cette action & plusieurs autres de *du Guesclin*, furent représentées par la suite dans différens tableaux qui décoroient un hôtel qu'achetèrent les Guises. Henri de Guise, surnommé *le Balafré*, celui-là même qui voulut faire tonsurer Henri III, & qui fut tué à Blois avec son frère le cardinal, se promenant dans la galerie où ces peintures étoient placées, disoit au sénéchal Carcado : « Je regarde toujours avec » plaisir *du Guesclin* ; il eut la gloire de détrôner » un tyran ». *Mais ce tyran*, répondit le sénéchal, *n'étoit pas son roi.*

Du Guesclin avoit mené à cette expédition les *grandes compagnies* qui désoloient la France. On appeloit ainsi les troupes qui, étant restées sans emploi après la paix faite entre la Bretagne, l'Angleterre & la France, s'étoient divisées par pelotons, & mettoient tout le pays qu'elles parcouroient à contribution. Les campagnes d'Avignon, où résidoit le pape, ne furent pas plus respectées, & le saint père fulmina une excommunication contre les chefs & les soldats. Lorsque *du Guesclin* se mit en chemin pour l'Espagne, il pria le pape de vouloir bien contribuer aux frais de cette expédition ; mais le saint père, au lieu d'argent, ne lui promit qu'une absolution pour l'armée. Les troupes instruites de cette négociation n'en furent que plus ardentes à ravager les terres d'Avignon. Un légat du pape vint trouver *du Guesclin* pour le prier d'appaiser ces désordres : « Je ne le puis, » répondit le général, vous devez connoître mieux » que moi la force des anathêmes de l'église ; de» puis qu'on les a lancés contre nos soldats, *ils* » *sont devenus loups-garoux.* Ils ne nous écoutent » plus. Je conseille au pape de lever l'excommu» nication, & de leur envoyer de l'argent ; c'est» là le seul moyen de leur rendre raison ; autre» ment *ils deviendront pis que des diables* ». L'avis étoit pressant Le pape envoya offrir à l'armée la levée de l'excommunication, beaucoup de prières pour le succès de leurs armes, & cent mille francs d'argent. Ce dernier article appaisa tout ; mais comme les cent mille francs avoient été levés sur le peuple, *du Guesclin* les renvoya : « Reportez

» cet argent, dit *du Gueſclin* au légat, je ne veux » rien du peuple ; c'eſt au pape & aux riches » cardinaux que j'en demande ; c'eſt à eux à m'en » donner ». Les cent mille francs furent effectivement rendus au peuple, & les riches bénéficiers ſeuls ſe virent obligés de payer.

Charles, qui venoit de confiſquer la Guyenne ſur le roi Edouard, ſon vaſſal, avoit beſoin de *du Gueſclin* pour faire valoir cette confiſcation. Il le rappela d'Eſpagne. *Du Gueſclin*, après s'être emparé d'une partie de la Guyenne & de pluſieurs places importantes, ſe rendit à la cour, où des ordres réitérés le demandoient. On vouloit l'oppoſer à une nouvelle armée angloiſe débarquée à Calais, & qui ſe répandoit dans la France. Son arrivée à Paris inſpira une confiance univerſelle aux habitans. Le peuple le reçut au bruit des acclamations, & cria *Noël ;* ce qui juſqu'alors n'avoit été en uſage que pour les rois. Charles, après lui avoir donné ces louanges ſi précieuſes dans la bouche d'un prince ſage & éclairé, lui dit qu'il lui avoit deſtiné depuis long-temps l'épée de connétable. Il faut, ajouta le prince, que vous me promettiez de l'accepter. *Du Gueſclin* ſe jetta auſſi-tôt aux genoux du roi, & le ſupplia de conſidérer, que cette épée étant entre les mains d'un prince auſſi conſidérable que le duc de Bourgogne, il ſeroit téméraire de vouloir s'en charger, & lui repréſenta qu'il n'étoit qu'un *pauvre chevalier* & un *pauvre bachelier* dans le métier des armes. « Meſſire *Bertrand*, lui dit » Charles, ne vous excuſez point ; je n'ai frère, » couſin, neveu, comte, ne baron en mon » royaume qui n'obéiſſe à vous ; & ſi nuls en » étoient au contraire, ils me courrouceroient » tellement, qu'ils s'en appercevroient : ſi prenez » l'office joyeuſement, & je vous en prie ». Le lendemain, le roi ayant aſſemblé les grands de ſon royaume, ils approuvèrent ſon choix d'une voix unanime, & *du Gueſclin* fut obligé de céder à tant de vœux réunis. Mais, en recevant l'épée de connétable, il ſupplia ſa majeſté de ne daigner jamais ajouter foi aux rapports qu'on pourroit faire contre lui, ſans lui avoir auparavant fait la grace de l'entendre ; ce que Charles lui promit dans les termes les plus affectueux. *Du Gueſclin* redoutoit moins les ennemis de l'état que les courtiſans du prince.

Pendant que *du Gueſclin* étoit à la cour, la reine accoucha d'un ſecond fils, qui fut Louis duc d'Orléans. Le connétable eut l'honneur d'être ſon parrein. Au milieu de la cérémonie, il ſe permit une de ces ſaillies qui annonçoient par-tout ſon zèle & ſa franchiſe. Il tira ſon épée ; & la mettant entre les mains de ſon filleul : « Monſeigneur, » lui dit-il, je vous fais préſent de cette épée, » & je la mets à votre main, priant Dieu qu'il » vous faſſe la grace, & qu'il vous donne tel & » ſi grand cœur, que vous ſoyez un jour auſſi » preux & auſſi bon chevalier que fut oncques » roi de France qui porta l'épée ».

La dignité dont *du Gueſclin* venoit d'être revêtu, l'avoit rendu maître abſolu des opérations de la campagne ; mais fidèle au ſage précepte de Charles V, d'éviter de commettre le ſalut de l'état à l'évènement incertain d'un combat déciſif, il chercha toujours à ruiner l'armée des ennemis par des marches & des contre-marches. Il fit une campagne entièrement ſemblable à celle qui, ſous Louis XIV, a fait paſſer le maréchal de Turenne pour le plus grand général de l'Europe. Il tomba dans le Maine & dans l'Anjou ſur les quartiers des troupes angloiſes, les défit toutes les unes après les autres, & prit de ſa main le général Grandſon. *Du Gueſclin*, qui l'avoit d'abord vaincu comme général, voulut encore le vaincre comme ſoldat ; & ayant vu d'un coup d'œil que ſon armée ne couroit aucun riſque, il s'attacha à Grandſon. Celui-ci le reçut en brave homme, & le connétable eût péri d'un coup de hache que lui porta Grandſon, ſi ſon adreſſe & ſon agilité ne l'euſſent ſauvé de ce danger. Il ſe gliſſa ſous le coup ; & ſaiſiſſant ſon adverſaire par le milieu du corps, fit ſes efforts pour le renverſer. *Du Gueſclin* réuſſit ; & lui poſant le poignard ſur la gorge, il le contraignit de ſe rendre.

La connétable mourut de maladie au milieu de ſes triomphes devant Château-Neuf de Rendan qu'il aſſiégeoit en 1380. Après avoir dicté ſon teſtament, il demanda l'épée de connétable, la baiſa par reſpect, la remit au maréchal de Sancerre pour la rendre au roi ; & s'adreſſant aux vieux militaires avec leſquels il combattoit depuis quarante ans, il leur recommanda de ne point oublier ce qu'il leur avoit répété ſi ſouvent : *Qu'en quelques pays qu'ils fiſſent la guerre, les gens d'égliſe, les femmes, les enfans & le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis.*

Les anglois aſſiégés avoient promis de rendre la place au connétable, s'ils n'étoient pas ſecourus à certain jour indiqué. Quoiqu'il fût mort, ils ne ſe crurent pas diſpenſés de lui tenir parole. Le commandant ennemi, ſuivi de ſa garniſon, ſe rendit à la tente du héros défunt. Là, ſe proſternant devant le cercueil, il dépoſa les clefs de la place. Ce trait de généroſité, digne des temps héroïques, eſt auſſi un des plus beaux monumens de l'eſtime que l'on avoit pour le *bon connétable*. Mais cette anecdote brillante rapportée par pluſieurs hiſtoriens, ſe trouve contredite par deux manuſcrits cités dans l'hiſtoire de Languedoc. Il y eſt dit que le commandant de la place apporta les clefs quelques momens avant que le connétable expirât. Ce fait paroîtra d'autant plus vraiſemblable, que *du Gueſclin* mourut le 13 juillet,

& que le gouverneur devoit se rendre, s'il n'étoit pas secouru, avant le 12.

GUIDO RENI ou le GUIDE, né à Bologne, l'an 1575, mort en 1642.

Cet artiste, si justement célèbre, étoit fils d'un habile musicien, qui lui fit apprendre à toucher du clavecin; mais la musique avoit moins de charmes pour lui que la peinture.

Le Guide étoit si bien fait, sa physionomie étoit si agréable, que Louis Carrache le prenoit pour modèle, quand il peignoit des anges.

Le Guide prétendoit que, comme peintre, on devoit lui rendre beaucoup d'honneurs; en cette qualité, il étoit fier & superbe. Travaillant toujours avec un certain cérémonial, il avoit soin d'être habillé magnifiquement lorsqu'il se mettoit à l'ouvrage; ses éleves, rangés respectueusement autour de lui, préparoient sa palette, nettoyoient ses pinceaux, & le servoient en silence.

Sur ce qu'on lui reprochoit qu'il ne faisoit point sa cour au cardinal-légat de Bologne, qui désiroit son amitié, il répondit: — « Je ne troque-» rois pas mon pinceau contre la barette d'un » cardinal ».

Paul V se plaisoit infiniment à le voir travailler, & lui permettoit de se couvrir en sa présence. *Le Guide* disoit que, si le pape ne lui avoit point accordé cette grace, il l'auroit prise de lui-même, en supposant une incommodité, parce qu'un tel privilège étoit dû à son art.

Le Guide ne rendoit aucune visite aux grands qui l'honoroient de la leur, & disoit pour excuser son procedé, que quand on venoit le voir, on rechercheit son art & non pas sa personne.

Il ne mettoit point de prix à ses tableaux: le paiement qu'il en recevoit étoit toujours qualifié d'*honoraires*.

Hors de son attelier, *le Guide* n'étoit plus le même homme; il devenoit aussi modeste qu'il avoit paru fier & orgueilleux le pinceau à la main.

Ce n'étoit que l'art seul de la peinture qu'il adoroit, pour ainsi dire, & vouloit faire respecter de tous les hommes. La noblesse étoit tellement une de ses vertus, qu'il brûla un grand nombre de lettres qu'lui avoient écrit des savans illustres & plusieurs souverains, & qui flattoient trop vivement son amour propre.

Ennemi de la galanterie, *le Guide* ne restoit jamais seul avec les femmes qui lui servoient de modèles.

Il aimoit à occuper des appartemens vastes, & ne les meubloit que des choses absolument nécessaires: — « Chez moi, disoit-il, on vient » voir des tableaux, & non pas des tapisseries ».

Il étoit difficile d'obtenir un tableau de sa main, il falloit le prendre par son foible; c'est-à-dire, jouer avec lui.

Ce grand artiste travailloit avec une facilité prodigieuse. Un grand-duc de Florence lui demanda une tête d'Hercule; il la peignit en moins de deux heures, en présence de ce prince, qui lui donna soixante pistoles, & une chaîne d'or avec son portrait.

Le Guide fit encore en moins de quatre heures, un grand tableau pour le cardinal Cornaro, qui le vit aussi travailler sous ses yeux: la bourse du cardinal lui fut ouverte; & la discrétion qu'il eut de n'y prendre qu'une somme modique, lui valut une chaîne d'or.

Extrêmement curieux de connoître le modèle dont *le Guide* se servoit pour ses têtes de femmes, le Guerchin pria un ami commun d'engager cet excellent artiste à satisfaire sa curiosité. L'ami s'étant acquitté de la commission, aussi-tôt *le Guide* fit asseoir son broyeur de couleurs, qui étoit la laideur même, & peignit la plus belle tête de femme qu'on pût voir. « Allez, dit-il à » l'ami du Guerchin, rapportez à celui qui vous » envoie, que lorsqu'on a l'esprit rempli de belles » idées, l'on n'a pas besoin d'autre modèle que » de celui dont je viens de me servir en votre » présence ».

Il y eut toujours entre l'Albane & *le Guide*, la plus grande rivalité; c'est ce qui leur fit produire tant d'ouvrages admirables: si *le Guide* faisoit un tableau & l'exposoit dans une des églises de Bologne, on étoit sûr d'en voir bien tôt un de l'Albane dans le même endroit.

Le Josépin examinant avec le pape un ouvrage du *Guide*, dit à sa sainteté: — Nous autres, » nous travaillons comme des hommes; *le Guide* » travaille comme un ange ».

Les italiens ont dit poëtiquement de ce peintre immortel, que la grace & la beauté étoient au bout des doigts du *Guide*, lorsqu'il peignoit, & qu'elles en sortoient pour aller se reposer sur les figures qu'il animoit par son pinceau.

Cet artiste a représenté *la Tentation du premier homme*; & comme il est dit dans la Genèse, que le serpent qui séduisit Eve, lui parla beaucoup, *le Guide* a donné au serpent une tête de femme.

Les hommes de génie mettent à profit les moindres circonstances pour perfectionner l'art ou la science qu'ils cultivent. Les dominicains de Bologne, déplaçant un vieux cercueil, afin de le mettre dans un autre endroit, l'ouvrirent & trouvèrent le corps tout entier; mais, dès qu'ils

voulurent le toucher, il tomba en poussière, de même qu'une veste de toile; il n'y eut qu'un habit de soie qui se conserva. *Le Guide*, témoin de cet évènement, en inféra que la soie est moins sujette que la toile à la corruption; & résolut à l'avenir de peindre ses tableaux sur une espèce de taffetas, qu'il fit préparer exprès. *Le Guide* est peut-être le seul peintre qui se soit avisé d'un pareil expédient.

Les dettes qu'il avoit contractées, & quelques sujets de mécontentement qu'il eut des officiers de sa sainteté, l'obligèrent à sortir de Rome, & à se retirer à Bologne. Le pape, fâché de perdre un artiste qu'il estimoit, avec toute l'Europe, lui dépêcha plusieurs couriers chargés instamment de le faire revenir, par ordre exprès du souverain pontife. Le cardinal-légat de Bologne, alla trouver *le Guide* dans son attelier, &, ne pouvant le résoudre à retourner à Rome, il le menaça de le faire arrêter. Un gentilhomme, témoin de cette contestation, dit alors au légat : — « S'il faut » donner des chaînes au *Guide*, elles doivent » être d'or ».

Enfin, *le Guide* se rendit aux vives sollicitations des personnes du premier rang. Lorsqu'on le sut auprès de Rome, la plupart des cardinaux envoyèrent leurs carrosses au-devant de lui, suivant l'usage observé aux entrées des ambassadeurs.

Le pape, charmé de le voir, lui donna un carrosse, & lui accorda une forte pension.

Le Guide, contraint, pour ainsi dire, de retourner à Rome, se trouva dans la même position où s'étoit vu autrefois Michel-Ange; mais sa réception fut bien différente. Jules, tout bouillant de colère, fit trembler Michel-Ange à l'approche de son trône : Paul V ouvrit les bras au *Guide*, & le reçut comme un tendre père : — « Eh! pour- » quoi, lui dit il, nous abandonner dans le temps » que nous vous avons comblé de nos faveurs, » & que nous vous en préparons de nouvelles. » Quel sujet de mécontement vous y a pu por- » ter? Si vous en avez éprouvé quelques-uns? » pourquoi nous les avoir cachés? Avons-nous » jamais refusé de vous entendre? Que le passé » soit oublié, & que le présent nous assure que » vous voulez nous servir avec zèle & vous » rendre digne de notre protection ». Un discours si touchant dans la bouche d'un maître offensé, fit verser au *Guide* des larmes de reconnoissance.

Ce célèbre artiste auroit joui de la plus grande fortune, s'il n'avoit été dominé par la passion du jeu, aussi funeste aux talens, dont elle trouble les travaux, qu'à l'homme opulent qui ne hasarde que ses richesses. *Le Guide* consacroit une partie de son temps à sa malheureuse passion, & ne travailloit que lorsqu'il n'avoit plus d'argent à perdre.

Son esprit, naturellement chagrin, s'aigrit encore par les revers continuels qu'il éprouvoit au jeu. Pour se procurer le nécessaire, il se vit dans la triste obligation de peindre à la journée pour des artistes de Rome, à tant par heure.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT, fils naturel de Robert, duc de Normandie, & d'Harlote, fille d'un tanneur de Falaise, né dans cette ville en 1024, mort à Rouen le 9 septembre 1087, dans la soixante-troisième année de son âge, le vingt-unième de son règne sur l'Angleterre, & la cinquante-quatrième sur la Normandie.

Peu de princes furent aussi favorisés de la fortune que ce monarque, & eurent autant de droits que lui au point de grandeur & de prospérité où il parvint par la supériorité d'ame & de courage qu'il déploya dans toute sa conduite. Son esprit étoit entreprenant & hardi, mais toujours guidé par la prudence; son ambition excessive, peu subordonnée aux loix de l'équité, encore moins à celles de l'humanité, fut toujours soumise aux règles de la raison & de la politique. Né dans un siècle où les esprits étoient intraitables & peu accoutumés à l'obéissance, il eut l'art de les diriger selon ses projets; & autant par l'effet de son caractère véhément que par sa profonde dissimulation, il réussit à se procurer une autorité sans bornes. Quoiqu'il ne fût pas incapable de générosité, il n'étoit guères susceptible de compassion, & sembloit mettre autant d'ostentation à faire éclater sa sévérité que sa clémence. Les maximes de son administration étoient austères; elles auroient pu être utiles dans un gouvernement affermi, si elles eussent été appliquées seulement au maintien du bon ordre. Mais elles étoient mal entendues pour adoucir les rigueurs, qui, sous la domination la plus sage, sont toujours les suites de la conquête d'un état. Celle de l'Angleterre est la dernière de cette espèce, qui ait parfaitement réussi en Europe, pendant le cours de sept ans. Le génie vaste de *Guillaume* osa franchir les limites, que les institutions féodales, alors le chef-d'œuvre de la politique des princes, avoient d'abord fixées dans les divers états de la chrétienté. Quoiqu'il se fût rendu odieux à ses sujets anglois, il transmit sa puissance à sa postérité, & le trône est encore rempli par ses descendans. Rien ne prouve mieux que les fondemens qu'il en avoit jettés étoient fermes & solides, & que tandis qu'il paroissoit ne suivre que sa passion dans dans tous ses actes de violence, il portoit ses vues sur l'avenir. (*Histoire de la maison de Plantagenet, par M. Hume*).

Après la mort de Robert, *Guillaume*, son fils unique, que les états avoient déclaré héritier du duché,

duché, lui succéda. *Guillaume*, âgé pour lors de neuf ans, se maintint, avec le secours de Henri I, roi de France, contre ceux qui osèrent lui disputer son domaine. Il régnoit paisiblement, lorsque Edouard *le Confesseur*, roi d'Angleterre, vint à mourir sans enfans.

En 1065, l'ambitieux *Guillaume* aspira à son trône. Il prétendoit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le feu roi avoit dicté en sa faveur un testament que personne ne vit jamais. Mais il avoit une forte armée pour appuyer un si foible droit. Il débarqua en Angleterre au commencement de l'année 1066, avec une armée de soixante mille hommes, choisis parmi une foule de braves guerriers accourus de toutes parts, pour partager avec lui les fruits de sa conquête. Au moment où le duc mettoit le pied sur le rivage, il fit un faux pas & tomba; mais il eut la présence d'esprit d'interpréter l'augure à son avantage, en s'écriant qu'il prenoit possession du pays. Un soldat courut aussi-tôt à une cabane voisine, & arracha un peu de chaume, qu'il présenta à son général, comme pour l'ensaisiner.

Lorsque toutes les troupes furent débarquées, *Guillaume* fit brûler ses vaisseaux, & dit à son armée, en lui montrant l'Angleterre: *Voilà votre patrie.*

Les anglois avoient déféré la couronne à Harold, grand seigneur du pays, qui tint tête à *Guillaume*. Mais la bataille d'Hastings décida du sort des deux concurrens. On avoit représenté à Harold qu'il agiroit plus sagement, en tirant la guerre en longueur, que de risquer une action décisive; on lui fit observer que la situation désespérée du duc de Normandie exigeoit de ce prince qu'il en vînt à la plus prompte décision, & qu'il confiât toute sa fortune au sort d'une bataille; mais que le roi d'Angleterre dans son propre pays, aimé de ses sujets, pourvu de tous les secours nécessaires, avoit un moyen plus infaillible & moins dangereux de s'assurer la victoire; que le défaut de provisions, la difficulté des chemins, de fréquentes escarmouches amortiroient cette première ardeur, qui rendoit les normands si terribles; que si enfin on différoit une action générale, les anglois frappés du danger imminent auquel ils verroient leurs possessions & leur liberté exposées, accourroient de toutes parts au secours de leur monarque, & rendroit son armée invincible. Mais Harold enorgueilli de quelques prospérités passées, & aiguillonné par son courage naturel, voulut risquer tout, & perdit tout. Il fut tué au milieu de la bataille avec ses deux frères. *Guillaume* eut trois chevaux tués sous lui, & remporta une victoire décisive. La principale noblesse d'Angleterre vint offrir la couronne au vainqueur. Quoique ce fût là l'objet de la grande entreprise de *Guillaume*, ce prince néanmoins parut délibérer sur cette offre. Il désiroit, pour conserver d'abord l'apparence d'une élection, d'obtenir un consentement plus exprès & plus formel de sa propre armée & de la nation angloise; mais un de ses officiers lui ayant, avec raison, représenté le danger du moindre délai dans une conjoncture si délicate, il accepta la couronne qui lui étoit offerte, & fit faire à Londres la cérémonie de son couronnement.

Paisible possesseur du trône, il établit en Angleterre cette exécution exacte de la justice qui avoit obtenu tant d'éloges à son administration en Normandie. Il chercha à cimenter l'union des normands & des anglois par des alliances & des mariages réciproques. Il témoigna des égards & même de l'amitié à tous ceux de ses nouveaux sujets qui approchoient de sa personne. Suivi de toute sa cour, il visitoit les provinces de l'Angleterre; mais au milieu de ces démonstrations de confiance & d'affection dont *Guillaume* flattoit les anglois, il avoit soin de placer le pouvoir entre les mains de ses normands; il donna aux anglois non-seulement d'autres loix, mais une autre langue. Il voulut qu'on plaidât en normand; & depuis lui tous les actes furent expédiés en cette langue jusqu'à Edouard III. Il désarma la ville de Londres & les autres villes qui lui parurent les plus belliqueuses; il donna les confiscations faites sur les anglois à ses meilleurs capitaines; & n'oubliant jamais qu'il ne devoit qu'à ses armes son avènement au trône, il s'appliqua plutôt à gouverner avec l'épée qu'avec le sceptre; mais on a cité mal-à-propos comme un exemple de sa tyrannie le loi du *couvre-feu*, par laquelle il falloit, au son de la cloche, éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'étoit qu'un ancien réglement de police établi dans toutes les villes du nord, & qui a été long-temps en usage dans les monastères. Les maisons étoient bâties en bois & couvertes de chaume; & la crainte du feu étoit un objet des plus importans de la police générale.

Guillaume avoit laissé à son fils aîné Robert le gouvernement de Normandie; mais ce prince s'y conduisit avec tant de violence, que les principaux seigneurs du pays passèrent en Angleterre, pour en faire des plaintes au roi son père, & le prier de revenir lui-même rétablir la justice & le bon ordre dans la province. *Guillaume* repassa la mer, & son fils marcha contre lui. Ce jeune prince réduit à se retirer dans le château de Gerberoi en Beauvoisis, y fut assiégé vigoureusement par son père, contre lequel il fit une brave défense. Il y eut sous les murailles de cette place, plusieurs rencontres qui ressembloient plutôt à des combats de chevalerie, qu'à des actions entre des armées; mais il y en eut une sur-tout remar-

cuable par ſes circonſtances. Robert ſe trouva lui-même aux mains avec le roi, que ſon armure cachoit à ſes regards. Tous deux d'une valeur égale, combattirent avec intrépidité, juſqu'à ce que le jeune prince bleſſa ſon adverſaire au bras, & le renverſa de deſſus ſon cheval. *Guillaume* appela du ſecours; ſon fils le reconnut à ſa voix. Frappé de l'horreur du crime qu'il avoit commis, de celui, plus terrible encore, dont il avoit été ſi prêt de ſe rendre coupable, il ſe précipita aux genoux de ſon père, implora ſa miſéricorde, & offrit d'acheter ſon pardon par tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner de ſon ſort. La colère de *Guillaume* étoit ſi enflammée, que loin de répondre à cette marque de repentir avec la même tendreſſe, il donna ſa malédiction à Robert, & ſortit de ſon camp ſur le cheval de ce prince, qui l'aida lui-même à y monter. Le roi leva le ſiège & marcha avec ſon armée en Normandie, où les bons offices de la reine & de leurs amis communs achevèrent une réconciliation que Robert avoit déja préparée par ſon action généreuſe & ſes remords ſur ſes fautes paſſées. *Guillaume* parut ſi ſincèrement réconcilié avec ſon fils, qu'il l'emmena avec lui en Angleterre, où il lui confia le commandement de ſes troupes.

Guillaume fit la gloire & la ſûreté de l'Angleterre par ſes armes & par ſes loix. Devenu valétudinaire & d'un embonpoint exceſſif ſur la fin de ſes jours, il quitta l'Angleterre pour aller faire diette à Rouen. Un autre incommodité l'obligeoit de garder le lit quelques jours; Philippe, roi de France, l'apprit, & demanda en badinant: « Quand donc ce gros homme relèvera-t-il de » ſes couches »? Cette raillerie parvint aux oreilles de *Guillaume*, qui, piqué du mot, envoya dire au roi, avec ſon jurement ordinaire: « Par la » réſurrection & par la ſplendeur de Dieu, quand » je ſerai accouché, j'irai faire mes relevailles à » ſainte Geneviève de Paris, & j'offrirai cent » mille lances au lieu de cierges ». L'effet ſuivit de près la menace: il entra dans le Vexin-François, y mit tout à feu & à ſang, aſſiégea Mante, prit cette ville & la réduiſit en cendres. Cette action violente termina ſa vie & ſes projets; une fièvre le fit retourner ſur ſes pas; en chemin ſon cheval s'abbatit ſous lui, & la contuſion qu'il en reçut rendit ſon mal incurable. On le vit alors pleurer le ſang qu'il avoit fait répandre pendant ſon règne, & chercher à réparer, par des legs pieux, les excès de ſa dernière expédition ſur les terres de France.

Ce prince n'eut pas plutôt les yeux fermés, que tous les ſeigneurs de ſa cour diſparurent; ſes officiers ne penſèrent qu'à piller ſon palais. Guillaume, archevêque de Rouen, & Herloin de Conteville, furent les ſeuls qui s'occupèrent du ſoin de ſa ſépulture. Comme le convoi approchoit de l'égliſe de ſaint Etienne de Caen, qu'il avoit fait bâtir, & où il devoit être enterré, un bourgeois de la ville arrêta le cercueil, en criant *haro*. « La place, » ajouta-t-il, où vous vous diſpoſez d'enterrer ce » corps, m'appartient. Le roi n'étant encore que » duc, l'a enlevée à mon père Artur par vio- » lence, pour y conſtruire ce monaſtère. C'eſt » pourquoi je la réclame, & je m'oppoſe à ce » que l'uſurpateur y ſoit inhumé. » On vérifia le fait, & on donna ſoixante ſols à Aſcelin pour le lieu de la ſépulture, avec promeſſe de le dédommager du reſte de la terre uſurpée à ſon père.

GUILLAUME DE NASSAU, prince d'Orange, roi d'Angleterre, né en 1650, mort en 1702.

Ce prince nourriſſoit ſous le flegme hollandois une ardeur d'ambition & de gloire qui éclata toujours depuis dans ſa conduite, ſans s'échapper jamais dans ſes diſcours. Son humeur étoit froide & ſévère; ſon génie actif & perçant; ſon courage, qui ne ſe rebutoit jamais, fit ſupporter à ſon corps foible & languiſſant des fatigues au-deſſus de ſes forces. Il étoit valeureux ſans oſtentation; ambitieux, mais ennemi du faſte; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adverſité; aimant les affaires & la guerre; ne connoiſſant ni les plaiſirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité; enfin, preſque tout l'oppoſé de Louis XIV. *Guillaume* laiſſa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire; & d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours meſuré dans ſa conduite, & jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paiſiblement en Angleterre, que parce qu'il ne voulut pas y être abſolu. On l'appeloit le ſtathouder des anglois & le roi des hollandois. Il ſavoit toutes les langues de l'Europe, & n'en parloit aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'eſprit que d'imagination. Il affectoit de fuir les éloges & les flatteries, peut-être parce que Louis XIV ſembloit trop les aimer. Sa gloire fut d'un autre genre que celle du monarque françois. Ceux qui eſtiment plus l'avantage d'avoir acquis un royaume ſans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu ſans être aimé, d'avoir gouverné ſouverainement la Hollande ſans la ſubjuguer, d'avoir été l'ame & le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les reſſources d'un général & la valeur d'un ſoldat, de n'avoir jamais perſécuté perſonne pour la religion, d'avoir mépriſé toutes les ſuperſtitions des hommes, d'avoir été ſimple & modeſte dans ſes mœurs; ceux-là ſans doute donneront le nom de *grand* à *Guillaume* plutôt qu'à Louis. Ceux qui ſont plus touchés des plaiſirs d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la paſſion pour la gloire, du talent de

régner, qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres & des généraux ont ajouté des provinces à la France, sur un ordre de leur roi, qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul état résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui fait donner l'Espagne à son petit fils, qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin, ceux qui admirent davantage le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence. (*Voltaire*).

La France & l'Angleterre avoient en 1672 déclaré la guerre à la Hollande, & cette république, pressée de tous côtés par les armées françoises, craignoit pour sa liberté. Le prince d'Orange, âgé pour lors de vingt deux ans, profita habilement de la crainte des hollandois, pour se faire restituer l'autorité que ses ancêtres avoient possédée. Il fut élu stathouder, & déclaré général des armées hollandoises. Le duc de Buckingham instruit des vues, & chargé des intérêts du roi d'Angleterre Charles II, voulut porter le nouveau Stathouder à faire des sacrifices contraires au bien des Provinces-Unies. Pour l'y déterminer, il lui fit observer que la république étoit perdue sans ressource. « Je vois bien, dit le prince, qu'elle est en grand » danger; mais je sais un moyen assuré de ne pas » survivre à sa perte; c'est de mourir dans le » dernier retranchement ».

Le Stathouder, au milieu des malheurs qui accabloient sa patrie, eut assez de courage & de fermeté pour former le projet d'une guerre offensive contre la France. Ses premières vues se portèrent sur Charleroi. Il étoit en marche pour l'exécution de cette entreprise, que personne n'avoit soupçonnée, lorsqu'un colonel trop curieux osa lui faire des questions. « Mais, lui dit le prince » d'Orange, si vous connoissiez mes desseins, ne » les communiqueriez-vous à personne? *Non*, » *assurément*, répondit le colonel. Le ciel, répli- » qua ce prince, m'a aussi accordé le don de » savoir garder un secret ».

Le prince d'Orange fut obligé de lever le siège de Charleroi. Quelques années après, en 1677, il attaqua pour la seconde fois cette place, & en leva pour la seconde fois le siège. Un seigneur anglois disoit à cette occasion: « Le prince » d'Orange peut se vanter d'une chose, c'est » qu'il n'y a point de général qui, à son âge, ait » levé plus de sièges & perdu plus de batailles » que lui ».

On disoit de ce prince qu'avec de grandes armées, il faisoit admirablement la petite guerre, comme Turenne faisoit supérieurement la grande avec de petites armées.

Un premier traité pour parvenir à la paix de Nimègue, de 1678, venoit d'être signé avec la Hollande, le 10 Août de la même année. Le prince d'Orange qui feignit, dit-on, de l'ignorer, fondit sur le maréchal de Luxembourg, tranquille dans son quartier à saint Denis, près Mons. Il engagea un combat long, sanglant & opiniâtre, qui ne produisit d'autre fruit que la mort de deux mille hollandois & de autant de françois. On ajoute qu'un officier témoignant sa surprise d'une pareille attaque, faite contre toutes les loix de la guerre, le prince d'Orange lui répondit *qu'il n'avoit pu se refuser cette dernière leçon de son métier*.

Un prince si prodigue du sang humain devoit être moins scrupuleux à seconder les anglois dans leur révolte contre leur légitime roi Jacques II. Le prince d'Orange avoit épousé la fille de ce monarque, & ce fut pour ce Stathouder un moyen de plus pour parvenir à mettre sur sa tête la couronne d'Angleterre. Le prince d'Orange, qui n'étoit qu'un particulier illustre qui jouissoit à peine de cent mille florins de rente, sut se procurer une flotte & une armée considérable, & conduisit son entreprise avec une si profonde politique & tant de bravoure, qu'il se vit en peu de temps élevé sur le trône de son beau-père, réfugié en France. Pour mieux s'assurer ce trône, il s'appliqua à seconder les efforts de ses alliés contre la France, qui vouloit le rétablissement du roi détrôné. Mais si ses armes n'eurent pas au dehors tout le succès qu'il pouvoit désirer, la fortune l'accompagna toujours dans sa principale entreprise, & l'Angleterre entière le reconnut en 1689 pour son roi, sous le nom de *Guillaume III*. L'Irlande tenoit encore pour Jacques. *Guillaume* ayant pris les mesures convenables pour empêcher que rien ne remuât en Angleterre pendant son absence, passa en Irlande. Le lendemain de son débarquement, il assista au service divin. Le docteur Rouse, qui prêchoit devant lui, prit pour son texte ces paroles de l'épître aux hébreux: *Par la foi ils ont subjugué les royaumes*. Au sortir de l'église, le roi dit: « Mon chapelain a fort bien » ouvert la campagne ».

Les lieutenans de *Guillaume* l'exhortèrent à son arrivée en Irlande à prendre quelque soin de sa conservation. Il les écouta paisiblement & se contenta de leur répondre: « Je ne suis pas venu en » Irlande pour laisser croître l'herbe sous mes » pieds; & un royaume où le fourrage est » aussi bon & aussi abondant qu'en Flandres, » vaut bien la peine qu'on se batte pour le » conquérir ».

En effet, peu de temps après, il attaqua, sur les rives de la Boyne, les partisans de Jacques II. Dans la chaleur du combat, Henri Hubdart, qui étoit auprès de *Guillaume*, entendant un boulet de canon siffler autour de ses oreilles, il plia & serra les épaules comme un homme qui n'étoit pas

à son aise. Le roi en sourit ; &, donnant un petit coup sur l'épaule de ce gentilhomme : *Courage, monsieur le chevalier*, lui dit-il, *je vous crois à l'épreuve du canon.*

Les partisans de Jacques ayant remarqué durant la bataille l'endroit où étoit *Guillaume*, traînèrent vis-à-vis de lui deux pièces de campagne, & le blessèrent à l'épaule d'un boulet de six livres. Ce coup effraya tous ceux qui étoient auprès du prince ; lui seul n'en parut point ému. *Il ne falloit pas que le coup fût tiré de plus près*, dit-il froidement. Il se fit ensuite panser à la tête de ses troupes, & demeura à cheval jusqu'à ce qu'il eût gagné la bataille.

Après l'action, on demanda à quelques Irlandois qui avoient été battus & faits prisonniers sous les drapeaux de Jacques, s'ils étoient encore tentés d'en venir aux mains. « Changeons » de roi, répondirent-ils : nous vous livrons » demain la bataille, & nous sommes assurés de » vous battre ».

Guillaume, quelque temps après la bataille de la Boyne, quitta l'Irlande & laissa le soin d'achever de la soumettre au jeune Marlborouh, en disant : « Qu'il n'avoit jamais vu personne qui eût moins » d'expérience & plus de talent pour commander » une armée ».

Guillaume tint long-temps la campagne contre Louis XIV. Il fut battu bien des fois, mais jamais défait. Ses retraites valoient des victoires. Il prit Namur en 1695, & ce fut l'action la plus éclatante de ce prince. Louis XIV l'ayant reconnu roi d'Angleterre, la paix fut rendue à l'Europe par le traité de Riswick, en 1697.

Le testament de Charles II, roi d'Espagne, en faveur des Bourbons, ralluma la guerre. *Guillaume* conservant toujours une ame active & courageuse dans un corps débile & presque sans forces, remua toute l'Europe pour susciter de nouveaux ennemis à Louis XIV, & il alloit lui-même se mettre à la tête des armées des puissances alliées, lorsque la mort, qui succéda à ses infirmités, le surprit au milieu de ses plus vastes projets.

GUISE, (François de Lorraine, duc de) né au château de Bar en 1519, tué d'un coup de pistolet en 1563, par Poltrot de Meré, gentilhomme *huguenot*.

François de Guise se montra le plus grand capitaine de son siècle, & prouva que le bonheur ou le malheur des peuples dépend souvent d'un seul homme. L'ame du parti opposé aux protestans, & vainqueur par-tout où il s'étoit trouvé, il devint l'idole des catholiques, le maître de la cour sous Henri II & François II, & fut en tous sens le premier homme de l'état. Il étoit d'un caractère vif & bouillant ; mais si l'impétuosité de son caractère lui faisoit commettre quelques fautes envers ses officiers, la réparation en étoit prompte, & l'offensé n'eut jamais qu'à se louer de la générosité de ce prince.

Il fut surnommé le *Balafré*, à cause d'une blessure qu'il reçut au siège de Boulogne, en 1545. Ce surnom fut aussi donné à Henri de Lorraine, son fils aîné. Comme François s'efforçoit de repousser les anglois qui assiégeoient Boulogne, il fut frappé entre le nez & l'œil droit d'une lance qui s'étant rompue par la violence du coup, lui laissa dans la plaie tout le fer avec un tronçon de bois. Ce qui paroîtra prodigieux, c'est qu'un coup si violent ne lui fit pas perdre les arçons, & qu'il eut la force de revenir au camp à cheval. Il y entra dans un état à faire horreur ; ses armes, ses habits & son visage étoient couverts de sang. La profondeur & la largeur de la plaie effrayèrent les chirurgiens qui le pansèrent ; plusieurs d'entr'eux ne voulurent point toucher à la plaie, disant qu'il étoit inutile de faire souffrir un homme qui n'avoit pas deux heures à vivre. Ambroise Paré, premier chirurgien du roi, arriva avec ordre de tout risquer pour sauver la vie du prince. Ce chirurgien voyant que le tronçon de la lance étoit entré de telle sorte dans la tête, qu'on ne pouvoit le saisir avec les mains, prend des tenailles de maréchal, & en présence d'une foule d'officiers, il demanda au blessé s'il consentoit qu'il risquât l'opération, & qu'on lui mît le pied sur le visage, pour arracher le tronçon de la lance. *Je consens à tout*, répondit le prince ; *travaillez*. Cette manière de panser une blessure fit frémir tous les spectateurs ; *Guise* seul parut tranquille, jusqu'à ce que les tenailles tirant le bois avec force, il s'écria : *ah, mon Dieu !* Cette exclamation fut le seul témoignage de la douleur qu'il donna pendant toute la durée de l'opération. Malgré l'heureux succès de Paré, les chirurgiens désespérèrent longtemps de la vie de *Guise* ; cependant il guérit si parfaitement, qu'il ne lui resta qu'une légère cicatrice. (*Vie des hommes illustres*).

Le duc de *Guise* arrêta les conquêtes de Charles-Quint, & lui fit lever le siège de Metz le premier Janvier 1553. Lors de ce siège, il avoit reçu une lettre de Louis Damila, généra de la cavalerie espagnole, qui lui demandoit un de ses esclaves sauvé dans la ville avec un cheval de prix qu'il avoit dérobé. *Guise* renvoya le cheval, après l'avoir payé à celui chez qui il se trouvoit. Mais pour ce qui étoit de l'esclave, il répondit qu'il n'avoit garde de renvoyer dans les fers un homme devenu libre en mettant les pieds sur les terres de France, ni de violer un des plus glorieux privilèges de ce royaume, qui consiste à rendre la liberté à tous ceux qui la viennent chercher.

Tous les officiers qui combattoient sous le duc de *Guise* lui rendoient cette justice, que personne de son rang ne connoissoit mieux les règles de l'honneur & ne savoit mieux réparer une offense. Brantome en a rapporté ce trait. Lors de la bataille de Rentie, en 1554, où il fit des prodiges de valeur, Saint-Fal, un de ses lieutenans, s'avançoit avec trop de précipitation. Le duc courut à lui, &, par un mouvement de colère, lui donna un coup d'épée sur le casque, en lui criant de s'arrêter. La bataille finie, on l'assura que Saint-Fal, offensé du traitement qu'il avoit reçu, vouloit le quitter. « Monsieur de Saint-Fal, lui dit le duc » dans la tente même du roi, & en présence de » tous les officiers, vous vous tenez offensé du » coup que je vous ai donné, parce que vous » avanciez trop. Mais il faut bien mieux que je vous » l'aye donné pour vous arrêter dans un combat » où vous alliez avec trop d'ardeur, que si je » vous l'eusse donné pour vous faire avancer, en » blâmant votre lâcheté. Je pense, qu'à le bien » prendre, ce coup est plus glorieux qu'humiliant » pour vous; & je prends pour juges messieurs les » capitaines qui sont présens. C'est pourquoi » soyons amis comme auparavant ». Ce qui fut fait, dit Brantôme.

En 1558, le connétable Anne de Montmorenci ayant été fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, François, duc de *Guise*, fut mis à la tête de l'armée françoise. Un jour que ce général visitoit son camp, le baron de Lunebourg, un des principaux chefs des reitres, trouva mauvais qu'il voulût examiner sa troupe, & s'emporta jusqu'à lui présenter le bout de son pistolet. Le duc de *Guise* tire froidement son épée, éloigne le pistolet & le fait tomber. Montpezat, lieutenant des gardes de ce prince, choqué de l'insolence de l'officier allemand, alloit lui ôter la vie, lorsque *Guise* lui cria : « Arrêtez, Montpezat; » vous ne savez pas mieux tuer un homme que » moi ». Et se tournant vers l'emporté Lunebourg: « Je te pardonne, lui dit-il, l'injure que tu m'as » faite; il n'a tenu qu'à moi de m'en venger. » Mais pour celle que tu as faite au roi, dont je » représente ici la personne, c'est à lui d'en faire » la justice qu'il lui plaira ». Aussi-tôt il l'envoya en prison & acheva de visiter le camp, sans que les reitres osassent murmurer, quoiqu'ils fussent naturellement séditieux. (*Histoire de François duc de Guise*).

Les calvinistes mécontens de voir, sous le règne de François II, toute l'autorité entre les mains des princes lorrains, leurs ennemis, avoient projetté, en 1560, de les faire périr. C'étoit le but de la conspiration d'Amboise, dont le prétexte étoit la religion. Cette conspiration fut découverte, & ne servit qu'à augmenter le crédit de ceux qu'on vouloit perdre. Le parlement donna au duc de *Guise* le titre de *conservateur de la patrie*. On se saisit de la plus grande partie des conjurés; le capitaine Mazères, homme violent & hardi, qui s'étoit chargé de poignarder le chef de la maison proscrite, fut pris armé d'une fort longue épée. « Je m'étonne, lui dit le duc de *Guise*, que vous, » qui avez montré du talent & qui avez acquis » de l'expérience à la guerre, vous ayez préféré » une arme embarrassante, & qui peut être aisé- » ment saisie, à une arme courte qui se manie » aisément. Monsieur, lui répondit le capitaine, » je savois fort bien ce que vous m'en dites, & » l'avois fort en moi considéré plus de quatre fois; » mais, pour en parler au vrai, quand je con- » siderois votre brave vaillance & furieuse pré- » sence, je perdois aussi-tôt le courage de vous » attaquer de près; & pour ce, je me résolus » d'avoir affaire avec vous de loin; que si, au lieu » de cette épée, j'eusse pu apporter une pique, » je l'eusse fait; tant l'image de votre personne se » montroit à moi terrible & formidable, & me » faisoit de peur ». (*Brantôme*).

Le duc de *Guise* fut déclaré lieutenant du royaume, & son autorité étoit telle qu'il recevoit assis & couvert Antoine, roi de Navarre, qui se tenoit debout & tête nue. Le connétable Anne de Montmorenci lui écrivoit, *monseigneur*, & *votre très humble & très-obéissant serviteur*; & M. de *Guise* lui écrivoit, *monsieur le conétable*, & au bas, *votre bien bon ami*.

Après la mort de François II, cette autorité baissa, mais sans être entièrement abattue. Ce fut alors que se formèrent les factions des Condés & des Guises. Du côté de ceux-ci étoient le connétable de Montmorenci, & le maréchal de Saint-André; de l'autre étoient les protestans & les Colignis. Le duc de *Guise* poursuivoit par-tout, les armes à la main, les protestans. Passant auprès de Vassi, sur les frontières de la Champagne, il trouva des calvinistes qui chantoient les pseaumes de Marot dans une grange. Ses domestiques les insultèrent. On en vint aux mains, & le plus grand nombre de ces malheureux fut tué ou blessé. Cette barbarie, appelée par les protestans le *massacre de Vassi*, alluma la guerre civile dans tout le royaume. Le duc de *Guise* prit sur les protestans Rouen, Bourges, & donna la bataille de Dreux en 1562. Cette journée fut unique par la prise des généraux des deux armées, le prince de Condé & le connétable. Ce fut le duc de *Guise* qui gagna la bataille, quoiqu'il n'eût pas de commandement. On a remarqué, comme une chose singulière, que François, duc de *Guise*, général de plusieurs armées, & deux fois lieutenant général du royaume, ce qui lui donnoit le commandement sur le connétable même, n'avoit d'autre grade militaire que celui de capitaine des gendarmes, & étoit obligé d'obéir aux maréchaux de camp mêmes.

Il eſt vrai que perſonne n'entreprit jamais de lui donner des ordres, & qu'il fut toujours, pour ainſi dire, le général de ſes généraux. Le prince de Condé & le duc de *Guiſe* couchèrent dans le même lit le ſoir de la bataille, & le lendemain matin le prince de Condé raconta qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc de *Guiſe* avoit dormi à côté de lui auſſi profondément que s'ils avoient été les meilleurs amis du monde. (*Abrégé chronologique de l'hiſtoire de France*).

Le duc de *Guiſe* avoit une intrépidité qui l'accompagnoit même dans les accidens où ſa perſonne étoit intéreſſée. On lui montra un jour un homme qui s'étoit vanté de le tuer; il le fit venir, le regarda entre deux yeux, & lui trouvant un air embarraſſé & timide: « Cet homme là, » dit-il, en ployant les épaules, ne me tuera » jamais, ce n'eſt pas la peine de l'arrêter ».

Ce fut cette ſécurité qui à la fin lui coûta la vie. Après ſa victoire de Dreux, il étoit allé en 1563 faire le ſiège d'Orléans, le centre de la faction proteſtante. Poltrot de Meré, qui ſe croyoit un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef philiſtin, ſe rendit à l'armée du duc de *Guiſe*; mais pour mieux cacher ſon deſſein, il alla trouver un ami du duc qu'il connoiſſoit, & lui dit que renonçant à l'erreur de ſa croyance, il venoit combattre ſous les ordres du défenſeur de la religion catholique; *Guiſe* le reçut avec ſon affabilité ordinaire, & ayant égard au peu de fortune de ce jeune homme, il lui fit marquer un logis & lui donna ſa table. Poltrot feignit autant de reconnoiſſance qu'il auroit dû en avoir; il ne quitta pas la perſonne du duc, & dans une occaſion il combattit avec tant de valeur, que ce prince, ami zélé de tous les braves gens, augmenta ſes bontés pour Poltrot, & le voyoit avec plaiſir à ſes côtés. Ce monſtre ne cherchoit cependant que l'inſtant de lui ôter la vie; mais juſques-là *Guiſe* avoit été ſi bien accompagné qu'il n'avoit oſé l'entreprendre. L'arrivée de la ducheſſe de *Guiſe* au camp lui donna le moyen d'exécuter ſon affreux deſſein. On vint avertir le duc, qui devoit ce ſoir là coucher hors de ſon quartier. Il entreprit malheureuſement le chemin ſur la brune, accompagné de deux ou trois perſonnes ſeulement. Poltrot s'y trouva, & tout-à-coup on lui vit prendre le galop. Quelqu'un lui ayant demandé où il alloit: *Je vais*, dit il, *avertir la ducheſſe de l'arrivée de M. le duc de Guiſe*; mais s'arrêtant à quelque diſtance, il ſe cacha derrière une haie, & malgré l'obſcurité, ayant reconnu le duc à une plume blanche qu'il portoit, il lui tira un coup de piſtolet, & le tua. Le meurtre de cet homme célèbre fut le premier que le fanatiſme fit commettre. (*Vies des hommes illuſtres*).

GUSTAVE-ADOLPHE, ſurnommé *le grand*, roi de Suède. Il naquit à Stockholm en 1594, & ſuccéda à Charles, ſon père, au trône de Suède, en 1611. Il fut nommé *Guſtave*, en mémoire de ſon ayeul paternel, *Guſtave-Vaſa*, & *Adolphe*, à cauſe de ſon ayeul maternel. Ce prince fut tué à la bataille de Lutzen, qu'il gagna ſur les impériaux, le 16 novembre 1632, à 38 ans.

Guſtave fut un roi bienfaiſant, juſte, affable, généreux, connoiſſant ſes devoirs & en rempliſſant toute l'étendue. Il donna de bonnes loix à ſon peuple, & les fit exécuter; il corrigea beaucoup d'abus dans la forme du gouvernement; il anima, il éclaira l'induſtrie de ſes ſujets; il accueillit le mérite & les talens utiles; il cultiva & honora les belles-lettres, les ſciences & les arts. L'étude de l'hiſtoire, de la tactique & de l'art militaire, formoit ſon plus cher amuſement; il ſe plaiſoit ſurtout à méditer le *Traité du droit de la guerre & de la paix de Grotius*. Ce prince étoit éloquent, aimoit à haranguer, & parloit avec facilité pluſieurs langues. Qui mieux que lui eut le talent de commander & de ſe faire obéir, de s'attacher ſes officiers & ſes troupes, d'encourager une armée, de préſider à tous les mouvemens de ce grand corps, d'en être l'ame & le chef! Il apprécioit le caractère, les vices & les talens de ſes ennemis; il étudioit les intérêts & les projets de ſes alliés. Ce coup-d'œil du génie lui donnoit un aſcendant auquel rien ne pouvoit réſiſter. Perſonne n'eut dans un plus haut dégré la ſcience des hommes & l'art de les employer. La gloire étoit ſa paſſion dominante, & c'étoit dans les combats qu'il la cherchoit avec une ivreſſe de courage & une témérité blâmable, ſans doute, dans un général & dans un roi. Il avoit le corps couvert de bleſſures, comme un ſoldat expoſé à tout le feu de l'action; c'eſt qu'il étoit ſoldat lui-même, & il en prenoit le nom. Ses campagnes & ſes victoires le placent au rang des plus fameux guerriers. On nous repréſente ce héros ayant une phyſionomie majeſtueuſe & martiale, de grands traits ſans être durs, un air riant & familier. Il étoit d'une taille moyenne, mais d'une groſſeur prodigieuſe; il étoit cependant très-vif & très-agile. Il aimoit à railler, & il avoit ce malheureux talent. On lui a reproché de ſe livrer trop à ſon penchant pour les femmes, de ſe mettre facilement en colère, & de ſacrifier au défaut de ſon temps & de ſon pays pour le vin, ſans en avoir pourtant la paſſion. Lorſque ſon corps fut ouvert, on lui trouva un cœur beaucoup plus grand qu'il ne devoit l'être ſuivant les loix de la nature. (*Hiſt. de Chriſtine, par L.*)

Guſtave étoit bouillant, impétueux, fort dur & néanmoins équitable. Un jour que ſon armée défiloit devant lui, il s'emporta beaucoup contre le colonel Scaton, qui voulant s'excuſer reçut de la main de *Guſtave* un violent ſoufflet. Le châtiment étoit cruel, & d'autant plus déshonorant,

que, quoique l'outrage fût public, il n'y avoit nul moyen d'en tirer vengeance : auſſi Scaton cruellement humilié, demanda ſur le champ ſon congé, qui lui fut accordé, & il ſe retira. *Guſtave*, de retour dans ſon palais, ſongea de ſang-froid à ce qui s'étoit paſſé, & il ſentit qu'il avoit fort mal-à-propos déshonoré un homme utile. Il fit auſſi-tôt appeler Scaton ; on ne le trouva point, & on vint annoncer à *Guſtave* que ce colonel partoit pour le Dannemarck, où ſans doute il alloit demander du ſervice. *Guſtave* au même inſtant ſort du palais, monte à cheval, & ſuivi ſeulement de quelques domeſtiques, il vole vers la frontière qui ſépare la Suède du Dannemarck. A peine il y eſt arrivé qu'il voit venir Scaton ; *Guſtave* va à lui : « Colonel, lui dit-il, vous êtes » outragé, & c'eſt moi qui vous ai fait injure, » j'en ſuis fâché ; car je vous eſtime : je ſuis venu » ici pour vous donner ſatisfaction : je ſuis hors » des terres de ma domination ; ainſi Scaton & » *Guſtave* ſont égaux : voici deux piſtolets & » deux épées ; vengez-vous, ſi vous le pouvez ». Scaton pénétré de ce trait de généroſité, ſe jetta aux pieds de *Guſtave*, le remercia mille fois de la ſatisfaction qu'il daignoit lui donner, & le conjura de le laiſſer mourir à ſon ſervice. *Guſtave* l'embraſſa, & ils s'en retournèrent l'un & l'autre à Stockholm, où *Guſtave* lui-même raconta, en préſence de tous ſes courtiſans, ce qui s'étoit paſſé entre Scaton & lui.

Guſtave ſe reprochoit quelquefois la violence de ſon caractère, & ſembloit demander indulgence pour ce défaut, en diſant : « Puiſque je ſupporte » patiemment les travers de ceux auxquels je com- » mande, ils doivent auſſi excuſer le promptitude » & la vivacité de mon tempérament ».

Ce prince, à l'exemple de Scipion, ſe livroit à l'étude & aux arts au milieu de ſes travaux militaires. Il diſoit en badinant : « Qu'il vouloit mon- » trer à Grotius la différence qu'il y a entre la » théorie & la pratique, & combien il eſt aiſé de » donner des préceptes, & difficile de les mettre » à exécution ».

Dans la guerre qu'il eut contre la Pologne, il fit le ſiège de Riga. Comme il s'expoſoit beaucoup pendant ce ſiège, on lui fit des repréſentations à ce ſujet. « Les rois, répondit il en riant, ne meu- » rent guères dans les combats ni dans les ſièges ». Il s'empara de cette ville.

En moins d'un an, *Guſtave* conquit la plus grande partie de l'Allemagne, & renverſa tout ce qui s'oppoſa à ſes armes. Dans le tems qu'il aſſiégeoit Ingolſtat, ſon cheval fut tué d'un coup de canon. Un officier étant accouru pour le relever, il lui dit froidement : « Je l'ai échappé » belle ; mais apparemment la poire n'eſt pas en- » core mûre ».

Ce même prince, revenant un jour d'une attaque où il avoit été expoſé cinq heures de ſuite à un feu terrible, le maréchal de Gaſſion lui dit que « les françois verroient avec déplaiſir leur ſouve- » rain courir d'auſſi grands riſques ». *Les rois de France*, répondit Guſtave, *ſont de grands monarques ; & moi, je ſuis un ſoldat de fortune.*

Dans une autre occaſion, ſon chancelier le ſuppliant de haſarder moins ſa vie, le roi lui dit avec une ſorte d'impatience : « Vous êtes toujours » trop froid dans les affaires, & vous m'arrêtez » dans ma courſe ». *Il eſt vrai, ſire*, répliqua le chancelier, *je ſuis froid ; mais ſi je ne jettois quelquefois de ma glace dans votre feu, vous ſeriez déja conſumé.*

Ce prince, dont la réputation s'étoit répandue dans toute l'Europe, après avoir gagné la fameuſe bataille de Léipſic contre Tilli, & celle du Lech contre le même général, fut enfin tué à celle de Lutzen. *Guſtave* y fut d'abord bleſſé d'un coup de mouſquet qui lui caſſa le bras. On s'écria, *le roi eſt bleſſé*. Il ſe fit violence, & prenant un viſage ſerein, il dit : *Ce n'eſt rien ; ſuivez moi, & chargez.* En même-temps, il ſe pencha vers le prince de Saxe-Lawenbourg, & lui dit tout bas : *Mon couſin, j'en ai autant qu'il m'en faut, & je ſouffre une extrême douleur ; tâchez de me tirer d'ici.* Au même inſtant une balle lui traverſa les reins entre les deux épaules, & il tomba de cheval en prononçant ces mots : *Mon Dieu, mon Dieu !* Il reçut encore d'autres coups, & ſe trouva confondu parmi une foule de morts & de mourans.

On a dit du grand *Guſtave* qu'il étoit mort l'épée à la main, le commandement à la bouche, & la victoire dans l'imagination.

Ce prince répétoit ſouvent qu'il n'y avoit point d'hommes plus heureux que ceux qui mouroient en faiſant leur métier. Il eut cet avantage. Il laiſſa en mourant, pour ſa ſeule & unique héritière, une fille âgée de cinq ans ; ce fut la célèbre Chriſtine. Marie-Eléonore de Brandebourg, épouſe de *Guſtave*, étant groſſe de cet enfant, on ſe flattoit que ce ſeroit un prince. Les circonſtances de l'accouchement prolongèrent cette erreur. La princeſſe Catherine ſe chargea la première d'annoncer au roi, ſon frère, ce qui en étoit. Ce prince ne témoigna aucune ſurpriſe, ni aucune triſteſſe ; il dit tranquillement : « Remercions Dieu, ma » ſœur ; j'eſpère que cette fille vaudra bien un » garçon : je prie le ciel qu'il me la conſerve, » puiſqu'il me l'a donnée ». Il ajouta en riant : « Cette fille ſera habile ; car elle nous a tous » trompés ».

Guſtave promenoit avec lui cette fille dans ſes voyages. Cette enfant n'avoit pas encore deux ans qu'il la conduiſit à Calmar. Le gouverneur de la place héſitoit de faire à l'arrivée de ſa majeſté les

ſalves accoutumées de la garniſon & des canons de la forteresſe, parce que l'on craignoit d'effrayer la jeune Chriſtine. *Guſtave* fit dire qu'on pouvoit tirer; *elle eſt*, ajouta-t-il, *fille d'un ſoldat, il faut qu'elle s'accoutume au bruit de l'artillerie.* (Hiſt. de Chriſtine).

GUYON, (Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe) née en 1648, morte en 1717. Cette femme myſtique avoit une imagination ardente, que le P. Lacombe, ſon confeſſeur, pervertit. Elle ſe qualifioit de *femme enceinte de l'apocalypſe*, de *fondatrice d'une nouvelle égliſe*; elle prophétiſa que *tout l'enfer ſe banderoit contr'elle*, que *la femme ſeroit enceinte de l'eſprit intérieur*; mais que *le dragon ſe tiendroit debout devant elle*, &c. &c. Les rêveries de madame *Guyon* produſirent malheureuſement la querelle du quiétiſme, entre Boſſuet & Fénélon.

Cette femme célèbre compoſa pluſieurs ouvrages de ſpiritualité, tant en proſe qu'en vers. Quelqu'un demandoit un jour à Voltaire ce qu'il en penſoit: « Madame *Guyon*, répondit-il, fait » des vers comme Cotin, & de la proſe comme » Polichinelle».

H.

HABILLEMENS. Il ſeroit inutile de remonter aux différens moyens que les premiers hommes employèrent pour ſe garantir des injures des ſaiſons. Comment ſuivre les révolutions des *habillemens* depuis les peaux, les plumes & les feuilles dont on ſe ſervit d'abord, juſqu'aux rafinemens des uſages modernes? La mode a ſouvent changé lorſque les matières reſtoient les mêmes. Les matières ont été différemment, parce qu'elles ont été ſucceſſivement dénaturées par les arts, qui convertiſſoient la peau d'un animal, en cuir; la laine de la brebis, en étoffe; le cocon d'un ver, en ſoie; le lin & le coton, en toile de différentes eſpèces. On multiplia auſſi les parties du vêtement: les ornemens furent entaſſés ſur les ornemens avec une variété preſqu'infinie, produite par les caprices de la vanité humaine, ou par les nouveaux beſoins auxquels l'homme ſe rendit ſujet.

Cependant les hommes s'établirent en ſociété; on mit des bornes à la licence de l'imagination, dans les changemens des modes, par des réglemens & des prohibitions. Ces réglemens eurent pour objet de mettre quelques diſtinctions entre les différens ordres des citoyens, & ſur-tout entre les deux ſexes, ou de prévenir des ſuperfluités nuiſibles qui corrompoient les mœurs ou appauvriſſoient l'état. Aujourd'hui les européens ont une ſi grande liberté de ſe livrer à leurs fantaiſies, pour la forme & les matières de leurs vêtemens, que l'habit eſt devenu une ſorte d'index pour l'ame; & le caractère d'un homme ſe découvre, à quelques égards, auſſi aiſément, par ſa manière de ſe mettre, que par le ton de ſa converſation.

On peut obſerver, en général, que les vêtemens des européens ſont gothiques; car ceux des hommes ſont militaires, puiſqu'ils ſont courts, & que l'*habillement* n'eſt pas complet, ſans une arme offenſive. Les anciens habits *civiques* étoient longs, & ſont encore employés en certaines occaſions: le marchand & le commerçant, quand ils paroiſſoient comme *citoyens*, portent une robe & un chaperon; il y a auſſi de longues robes affectées aux profeſſeurs de médecine & de droit, aux grands officiers de l'état & aux pairs de chaque ordre: mais tous ces différens perſonnages, excepté dans les cérémonies publiques, portent l'habit court & l'épée, qui compoſent l'*habillement* militaire, dont les irruptions des goths, qui n'avoient d'autre métier que la guerre, ont rendu l'uſage univerſel.

Quant aux *habillemens* des femmes, comme ils n'ont jamais été militaires, ils n'ont jamais été courts; mais, outre les changemens que la convenance & le caprice y ont introduits, il y en a qui ont une cauſe plus ſecrette & moins innocente. Les habits des femmes ont été long-temps conſidérés comme l'ornement de la beauté, & l'aiguillon des deſirs; & dans cette vue, ils ont été l'objet de beaucoup de ſoins, de réflexions & d'induſtrie: mais il ne paroît pas que celles qui ont cherché à multiplier & aſſurer leurs conquêtes par la parure, aient toujours ſu employer ce moyen de la manière la plus avantageuſe à leur deſſein.

Lorſqu'une dame angloiſe juge à propos de laiſſer voir ſa gorge entière, le gentilhomme anglois regarde bien-tôt cet objet avec autant d'indifférence, qu'un indien regarde le corps nud d'une indienne: mais celle-là entend bien mieux ſes intérêts, qui couvre ſa gorge de manière que le haſard paroît découvrir quelquefois ce qu'on avoit deſſein de cacher. Ce coup d'œil dérobé frappe l'imagination, & l'on épie tous les mouvemens qui peuvent procurer la répétition de cette bonne fortune. Ainſi, lorſqu'une dame découvre par haſard la moitié de ſa jambe, l'imagination s'allume à l'inſtant, tandis que l'actrice qui montre la ſienne toute entière, eſt un objet d'indifférence, & ſouvent même de dégoût. C'eſt pour la même raiſon qu'une Vénus toute nue fait moins d'impreſſion qu'une figure de femme habillée, dont le cotillon ſera relevé pour laiſſer voir la jarretière.

Il en réſulte que, ſi celle-là ſeule s'habille immodeſtement qui excite le plus de deſirs licentieux, celle qui découvre le plus de ſes charmes ſera plus décemment vêtue que celle qui les couvre de manière à laiſſer au haſard le ſoin de les découvrir.

C'eſt ſur ce principe que le légiſlateur grec, voyant que les jeunes gens avoient de l'éloignement pour le mariage, ordonna que les femmes porteroient de longues robes qui couvriroient tout le corps, depuis les épaules juſqu'aux pieds, au lieu de laiſſer voir, comme auparavant, la gorge & la moitié de la jambe. Il voulut auſſi que ces robes fuſſent fendues depuis la hanche juſqu'aux genoux: de ſorte que, quand une femme étoit aſſiſe ou debout, les deux côtés de ſes ouvertures tomboient enſemble & ſe joignoient; mais en marchant, ou en faiſant d'autres mouvemens,

ces fentes s'ouvroient & découvroient accidentellement quelques parties du corps.

On s'appercevra que plusieurs changemens qu'on a faits aux *habillemens* des femmes, sont l'effet de l'envie qu'on a eu de séduire, en découvrant de plus en plus quelques parties du corps; & le peu de succès qu'a eu cet expédient, a jetté ensuite dans la mode opposée d'un *habillement* très-serré, qui couvroit toute la personne.

Les cottes de différentes couleurs furent à la mode en Angleterre sous Henri I. On vit des chapeaux ou des couronnes de fleurs artificielles sous Edouard III; des chaperons & des cottes courtes & sans manches, appelées *taberts*, sous Henri VII; les fraises, sous Edouard VI; & l'on dit qu'elles furent imaginées par une dame de qualité italienne ou espagnole, qui vouloit cacher une loupe qu'elle avoit au cou. Les bonnets travaillés devinrent à la mode sous le règne d'Elisabeth; les souliers qu'on porte aujourd'hui, furent portés, pour la première fois, en 1633, & les perruques parurent peu de temps après la restauration.

Charlemagne porta les premières loix somptuaires, qui régloient le prix des étoffes & qui distinguoient l'état & le rang des particuliers, par rapport à leur *habillement*. Ce prince donna lui-même l'exemple de la plus grande simplicité.

De riches vêtemens sur le corps d'un fat, sont comme des trophées revêtues d'armures magnifiques, & qui ne sont au fond qu'un misérable morceau de bois.

Une personne prit à son service un payſan nouvellement débarqué à Paris, en lui disant: je te donnerai cent francs de gage; & si je suis content, tu auras tous les ans une récompense, *& je t'habillerai*. Le lendemain matin le domestique ne paroît pas: il se fait tard: le maître sonne; il ne bouge point: enfin, le maître monte; le trouve dans son lit; se fâche. Le valet lui dit: Monsieur, ne sommes-nous pas convenus que vous m'habilleriez; je vous attendois.

HANDEL, (George-Frédéric) musicien, mort à Londres au mois d'avril 1759.

Handel composa son premier opéra intitulé *Almeria*, à l'âge de quinze ans. Cet opéra eut le plus grand succès, & fut joué trente jours de suite sur le théâtre de Hambourg, dont il avoit la direction. Dans moins d'une année, il en fit exécuter deux autres, qui furent reçus avec les mêmes applaudissemens.

Handel, à l'exemple des plus grands artistes, voyagea en Italie. Après avoir resté une année à Florence, il passa à Venise; c'étoit le temps du carnaval. Il ne s'étoit point fait connoître; mais son talent le découvrit. Il jouoit de la harpe dans une mascarade. Dominico Scarlatti, le plus habile musicien italien sur cet instrument, l'entendit, & s'écria: *Il n'y a que le Saxon ou le diable qui puisse jouer ainsi.*

Handel ne trouva jamais d'égal sur l'orgue, & il n'y eut que ce Scarlatti qu'on pût lui comparer pour la harpe. Ce qui fait honneur à ces deux célèbres musiciens, c'est qu'ils devinrent amis quoique rivaux. *Handel* ne parloit jamais de Scarlatti qu'avec la plus haute estime; & Scarlatti, quand on le louoit sur sa belle exécution, citoit *Handel* en faisant le signe de la croix; expression indécente, mais vive, de l'admiration que ce nom lui inspiroit.

Handel, étant à Rome, composa, à la prière du cardinal Ottoboni, une symphonie dont l'exécution parut difficile aux musiciens de son concert, à la tête desquels étoit le célèbre Corelli. Cet artiste, dont la douceur & la modestie égaloient les talens, se plaignit lui même de la difficulté de plusieurs passages. *Handel* lui donna quelques instructions pour l'exécution de ces passages; & voyant que Corelli ne les rendoit pas encore à son gré, il lui arracha l'instrument des mains avec une brusquerie & une hauteur qui défiguroient un peu son caractère; il les joua devant Corelli, qui n'avoit pas besoin de cette preuve pour avouer la supériorité de *Handel*, à qui il dit avec une douceur admirable: *Mon cher Saxon, cette musique est dans le style françois, & je n'y entends rien.*

Le cardinal Pamphile fit un poëme intitulé: *Il trionfo del tempo*, dans lequel *Handel* étoit comparé à Orphée, & exalté comme une divinité. Ce musicien, qui avoit un sentiment trop naïf de son propre mérite, ne fit pas scrupule de mettre ce poëme en musique. C'étoit peut-être, ajoute l'auteur du mémoire cité, le seul moyen dont *Handel* pût déployer ses talens, sans acquérir de la gloire.

Handel ayant reçu des invitations très-pressantes d'aller en Angleterre, se rendit dans ce royaume en 1710, & y trouva des honneurs & des richesses.

Handel ne donna que très-peu d'opéra dans les premières années de son séjour à Londres, parce que les poëmes qu'on y représentoit, étoient mis en musique par Attilio & par Buononcini, qui étoient à la tête de ce spectacle. Les protecteurs de *Handel* formèrent le plan d'une souscription pour établir une nouvelle académie de musique à *Hay-Market*, dont ce musicien auroit la direction. La souscription, dont le fonds étoit de cinquante mille livres sterlings; c'est-à-dire, plus d'onze cens mille livres de notre monnoie, fut remplie avec une célérité dont on ne peut trouver d'exemple

que dans une nation où la nobleſſe généreuſe, opulente & populaire porte ſes goûts juſqu'à l'enthouſiaſme, & où l'eſprit national dirige le luxe même & la vanité des citoyens vers des objets qui intéreſſent le peuple.

Les *oratorio* de *Handel* n'eurent pas le ſuccès qu'ils méritoient. Il continua cependant de les donner, & ſon *Meſſie*, qui avoit d'abord été reçu froidement, fut accueilli par la ſuite avec les plus grands applaudiſſemens. L'empreſſement que le public témoigna pour cet *oratorio*, engagea *Handel* à le faire exécuter tous les ans au profit de *l'hôpital des Enfans-Trouvés*, établiſſement qui étoit encore dans ſon enfance, & qui n'étoit ſoutenu que par des libéralités particulières.

Handel, deſiré, recherché & careſſé par tout, paſſoit ſa vie avec les hommes les plus diſtingués par la naiſſance, l'eſprit & les talens. Il mangeoit ſouvent avec Pope chez le comte de Burlington. Pope, qui avoit une oreille ſi ſenſible à l'harmonie des vers, n'avoit aucun goût pour la muſique; ſon ame étoit abſolument fermée aux charmes de cet art divin, dont il a cependant chanté les effets avec beaucoup de chaleur & d'eſprit dans ſon ode *de ſainte Cécile*. Il avouoit ſouvent que les plus beaux morceaux de muſique ne lui donnoient aucun plaiſir; mais il eſtimoit beaucoup *Handel* ſur la parole de ſon ami Arbuthnot, qui lui diſoit quelquefois: « Formez-vous la plus » haute idée de ſes talens, & ſes talens ſeront » encore au-deſſus de votre idée ».

La fortune favoriſa cet artiſte illuſtre, & on prétend qu'il laiſſa en mourant une ſucceſſion de plus de vingt mille livres ſterlings. Il fut enterré dans l'abbaye de Weſtminſter.

HARANGUE. On a dit que l'uſage des harangues devoit être plus fréquent chez nos anciens, qu'aujourd'hui, parce que chez eux l'orateur & le guerrier étoient ſouvent réunis dans la même perſonne. Mais il eſt bien queſtion ici d'un diſcours arrangé; tout guerrier animé d'une forte paſſion, ou excité par un danger preſſant, fera paſſer en peu de mots dans le cœur de ceux qui l'écoutent, les ſentimens dont il eſt animé, & c'eſt la *harangue* que nous demandons. Le jour de la bataille de Téſin, Annibal ranima le courage de ſon armée par ces paroles: » compagnons, leur » dit-il, le ciel m'annonce la victoire; c'eſt aux » romains & non à vous de trembler. Jettez les » yeux ſur ce champ de bataille: nulle retraite » ici pour les lâches: nous périſſons tous ſi » nous ſommes vaincus. Quel gage plus certain » du triomphe? Quel ſigne plus ſenſible de la » protection des dieux? Ils nous ont placés entre » la victoire & la mort. »

La reine de Hongrie, Marie-Thérèſe d'Autriche, attaquée par preſque toute l'Europe, ſortit de Vienne, & ſe jetta entre les bras des Hongrois, ſévèrement traités par ſon père & ſes aïeux. Elle paroît devant les quatre ordres de l'Etat aſſemblés à Presbourg, tenant, entre ſes bras ſon fils aîné preſque encore au berceau. » Abandonnée dit-elle, de mes amis, perſécutée » par mes ennemis, attaquée par mes plus pro- » ches parens, je n'ai de reſſource que dans » votre fidélité, dans votre courage, & dans » ma conſtance. Je mets en vos mains la fille & » le fils de vos rois, qui attendent de vous leur » ſalut. «

Tous les Palatins; attendris & animés, tirent leurs ſabres en s'écriant: » *Moriamur pro rege* » *noſtro Mariâ Thereſiâ*; mourons pour notre » roi, Marie Thérèſe: » ils verſent des larmes en faiſant ſerment de la défendre; & ils la défendent en effet ſi bien, qu'ils lui conſervent la plupart de ſes poſſeſſions.

Peu de temps avant d'intéreſſer à ſon ſort les Hongrois, elle avoit écrit à la ducheſſe de Lorraine, ſa belle-mère: « J'ignore encore s'il me » reſtera une ſeule ville pour faire mes couches. »

On ſait qu'il eſt des *harangues* d'uſage, & qui ſont preſcrites par le cérémonial. Un premier préſident du parlement haranguant monſeigneur le duc de Bourgogne dans ſon berceau, ſe contenta de lui dire: « Nous venons, monſeigneur, vous offrir » nos reſpects, nos enfans vous offriront leurs » ſervices ».

Le maire d'une ville de Languedoc, dit un jour au gouverneur de cette province: « Mon- » ſeigneur, deux choſes ont toujours incom- » modé vos prédéceſſeurs, lorſqu'ils ſont venus » prendre poſſeſſion de leur gouvernement; les » couſins & les longues *harangues*; je prie dieu » qu'il vous garantiſſe du premier de ces fléaux, » & pour ma part, je vous garantirai du » ſecond ».

Un conſul d'Amiens haranguant Louis XIV, ne put jamais dire que, *ſire*. Ce prince qui n'aimoit pas les grandes *harangues*, le remercia, en lui diſant, qu'il n'avoit jamais entendu une harangue qui fut plus à ſon goût.

Les députés de Marſeille, voulant haranguer Henri IV, & mettre leur érudition à profit, commencèrent leur diſcours par ces paroles: « Annibal partant de Carthage. A ces mots le Prince les interrompant, leur dit: « Annibal par- » tant de Carthage, avoit dîné, & je vais en » faire autant ».

Dans un ville de province, le recteur de l'univerſité ayant harangué en latin un préſidial, le doyen qui préſidoit, repondit: « appointé: — » comment appointé, repliqua le docteur? — » Oui, appointé, reprit le doyen, quand nous

» n'entendons pas tout-à-fait certaines causes, » nous les appointons ; & comme il y a long-» tems que mes confrères & moi ne sont plus » familiers avec le latin, nous appointons votre » *harangue* ».

Louis XIV, passant par Reims en 1666, fut harrangué par le Maire, qui, lui présentant des bouteilles de vin avec des poires de rousselet sèches, lui dit : sire, « nous apportons à votre » majesté, notre vin, nos poires & nos cœurs, » c'est ce que nous avons de meilleur. » Le roi lui frappa sur l'épaule, en lui disant : voilà comme j'aime les *harangues*.

Le maire d'une petite ville ne pouvant sortir d'une *harangue* qu'il avoit commencée, un de nos rois qu'il haranguoit, las de le voir penser, lui dit : finissez en trois mots. Le maire s'arrêta tout court, puis il s'écria : *Vive le roi*.

Les consuls d'une petite ville ayant chargé le maître d'école de haranguer un prince qui devoit passer, il se mit à leur tête, & adressant la parole au prince, il lui dit : « monseigneur, les » ignorans que voilà (& en même tems il montra » les consuls), ont chargé le pédant que voici » (il se mit la main sur l'estomac) d'assurer votre » altesse, qu'il sont ses très-humbles & très-» obéissants serviteurs ».

M. le prince passant par une petite ville de Bourgogne ; le maire se présenta pour le haranguer : monseigneur, lui dit-il, j'ai, comme vous voyez, le droit de vous ennuyer ; je ne le ferai point valoir, à condition que vous obtiendrez pour notre ville une exemption de gens de guerre. M. le Prince fut fort content de cette *harangue*, & promit ce qu'on lui demandoit. Songez-y monseigneur, reprit le maire, sinon l'année qui vient, lorsque vous repasserez, je ferai valoir mon droit.

Une statue équestre du roi étant arrivée dans une ville de province ; le maire harangua la statue, & les consuls haranguèrent le cheval.

Je n'ai jamais vu dans l'histoire, de *harangue* plus noble que celle que le duc de Grammont fit au roi d'Espagne, lorsqu'il lui demanda, au nom du roi, l'infante sa fille : « sire, lui dit il, » le roi mon maître vous donne la paix ; » & puis s'adressant à cette princesse : « & à vous, » madame, son cœur & sa couronne ».

Un Ambassadeur turc haranguant le pape Léon, lui donna de la hauteur au lieu de lui donner de la sainteté, & après l'avoir appellé avec S. Bernard, primatu Abel, gubernatu Noé, ordine Melchisedech, dignitate Aaron, il lui dit pour conclusion, qu'il étoit le grand turc des chrétiens.

La *harangue* qui suit a été prononcée il y a plus de cent ans ; elle peut être une preuve que ce qu'on croit de nouvelle création, a souvent une date fort ancienne, & que le génie est de tous les siècles.

» Monseigneur, tandis que Louis-le-Grand fait aller l'empire de mal en pire, damner le Danemark & fuer la Suède ; tandis qu'il gêne les genois, berne les bernois, & cantonne le reste des cantons ; tandis que son digne rejetton fait baver les bavarois, rend les troupes de Zell sans zèle, & fait faire des esses aux hessois ; tandis que Luxembourg fait fleurir la France à Fleurus, met en flammes les flamands, lie les liégeois, fait danser Castanaga sans castagnettes ; tandis que le turc hongre les hongrois, fait esclaves les esclavons, & réduit en servitude la Servie ; enfin, tandis que Catinat démonte le piémontois ; que saint Ruth se rue sur le savoyard, & que Larré l'arrête : vous, monseigneur, non content de faire sentir la pesanteur de vos doigts aux vaudois, vous faites encore la barbe aux barbets. Ce qui nous oblige avec un très-profond respect, monseigneur, à être vos très-humbles & très-obéissans serviteurs, les maire, échevins & habitans de la ville de... ».

Le Curé de Montlhery haranguant le roi d'Espagne, lui dit : « sire, comme les longues *harangues* sont incommodes & les harangueurs ennuyeux, je me contenterai de dire à votre majesté que.....

(Il entonna sur un vieux noël).

Tous les bourgeois de Châtre & Montlhéry,
Ont grande joie que vous soyez ici, &c.

Le roi charmé du zèle chansonnier du Curé, lui dit, *bis* : le pasteur chantant obéit, le roi lui fit donner dix louis. Le curé ayant reçu la libéralité, dit au prince, *bis* : on redoubla la somme.

HARCOURT, (Henri de Lorraine, comte de) grand écuyer de France, mort en 1666.

Le comte d'*Harcourt* pouvoit prétendre à la place de grand écuyer par sa naissance. Il ne l'obtint néanmoins que comme une récompense de ses travaux. C'étoit un général brave, généreux, intrépide, & non moins cher aux soldats que terrible aux ennemis. La victoire le suivoit partout ; & si l'on en excepte le siège de Lérida qu'il fut forcé de lever en 1646, il sortit toujours supérieur des combats où il hazardoit souvent sa vie. On lui avoit donné le surnom de *Cadet la perle*, parce qu'il étoit le cadet de la maison de Lorraine, & qu'il portoit une perle à l'oreille. Son portrait supérieurement gravé par Masson le représente ainsi.

Le comte d'*Harcourt*, après s'être signalé à l'attaque du pas de Suze en 1629, reçut en 1637 le commandement d'une armée navale, & prit sur les Espagnols les isles de saint-Honorat & de sainte-Marguerite. En 1639, il gagna une bataille auprès de la ville de Quiers en Piémont, où il mit en fuite l'armée espagnole. Cette armée avoit attaqué vivement les françois sur les bords du ruisseau de la Route dans le Piémont. Les assaillans, quoiqu'au nombre de vingt mille hommes, furent néanmoins battus par le comte d'*Harcourt*, qui en avoit tout au plus huit mille. Les vaincus furent eux-mêmes si étonnés de leur défaite, que Léganès, leur général, fit dire au comte d'*Harcourt* par un trompette qu'il lui envoya pour lui demander l'échange de quelques prisonniers, que s'il étoit roi de France, il lui feroit couper la tête pour avoir hazardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne. « Et » moi, reprit *Harcourt*, si j'étois roi d'Espagne, » je ferois couper la tête au marquis de Léganès, » pour s'être laissé battre par une armée beau» coup plus foible que la sienne ».

En 1640, le comte d'*Harcourt* prit Coni, & assiégea Turin, & fut lui-même assiégé dans son camp par les Espagnols. Les desseins du comte d'*Harcourt* sur Turin paroissoient si téméraires au marquis de Léganès, qu'il écrivit au prince Thomas que les dames pouvoient louer des fenêtres pour voir passer *Cadet la perle*. Cependant le général françois réussit à prendre Turin, & à repousser le général espagnol. Jean de Wert dit à cette occasion : « J'aimerois mieux être général » *Harcourt* qu'empereur ».

Le marquis de Léganès ayant réussi pendant cette opération à couper totalement les vivres aux françois, les domestiques du comte d'*Harcourt* se donnèrent tant de mouvement, qu'ils parvinrent à se procurer quelques barils de vin pour sa personne. Le sage général n'en voulut point faire usage, & les envoya aux malades & aux blessés. Par cette généreuse politique il parvint à étouffer jusqu'au plus léger murmure, au milieu de la disette la plus affreuse.

En 1645, le comte d'*Harcourt* fut fait vice-roi de Catalogne, & défit à la bataille de Liorens les espagnols commandés par le marquis de Mortare. Envoyé dans les Pays Bas en 1649, il prit Condé, Maubeuge, le château de l'Ecluse & plusieurs autres places. Il se procura sur la fin de ses jours une retraite honorable dans l'Anjou dont il obtint le gouvernement. « L'expérience nous » apprend disoit ce grand général, que s'il y a » des malheurs imprévus à la guerre, il y a aussi » des bonheurs qu'on n'auroit osé se promettre ».

HARDIESSE.

Caïus Popilius fut envoyé vers le roi Antiochus, avec une lettre de la part du sénat, par laquelle on lui mandoit qu'il eût à retirer son armée dans l'Egypte. Antiochus ayant lu cette lettre, lui dit qu'il délibéreroit sur ce que le sénat lui demandoit, & qu'ensuite il feroit réponse. Popilius fit un cercle autour de ce prince avec une baguette qu'il tenoit à la main, & lui dit : « délibère actuellement, & me fais réponse » avant de sortir de ce cercle. » Antiochus admirant sa *hardiesse*, repondit qu'il feroit ce que les romains souhaitoient.

Un ancien soldat ayant un procès à soutenir, pria l'empereur Auguste de le venir secourir de son crédit. Ce prince lui donna un de ceux qui l'accompagnoient pour avoir soin de son affaire ; là dessus le soldat fut assez hardi pour lui dire : seigneur, je n'ai pas usé de la même sorte à votre égard, quand vous étiez en danger dans la bataille d'Actium, moi-même, sans chercher de substitut, j'ai combattu pour vous.

Julien Collardeau, poëte françois du dernier siècle, & l'un de plus zélés panégyristes du cardinal de Richelieu, fit en l'honneur de ce ministre, un poëme intitulé : *la Description de Richelieu*, où l'on trouve du feu & cette expression forte qui semble distinguer sur le parnasse le nom de Collardeau. Mais ce qui mérite le plus d'attention, & ce qui le fait citer dans cet article, c'est le courage avec lequel il osa mettre sous les yeux de son héros, l'éloge du duc de Montmorency, que le cardinal avoit immolé à son ressentiment. Il ne craignit pas de dire aux mannes de ce guerrier malheureux :

Tes sublimes vertus, dignes d'un meilleur sort,
Effacent à nos yeux la honte de ta mort.

Mécène voyant Auguste dans le sénat près de condamner à la mort un grand nombre de personnes, & ne pouvant s'approcher assez près pour l'avertir de modérer sa sévérité, lui jetta un billet, à l'ouverture duquel Auguste trouva ces paroles hardies : « lève toi, bourreau, & sors de là. » Auguste qui connoissoit son affection ne s'en offensa pas, mais au contraire estima cette excessive liberté.

Pomenars, gentilhomme breton, passant par les Roches en Bretagne, terre de madame de Sévigné, trouva une grande assemblée de peuple. Il demanda ce que s'étoit : « c'est, lui dit-on, » que l'on pend en effigie un gentilhomme qui a enlèvé la fille de M. le comte de Grancé. » Ce gentilhomme, c'étoit lui-même. Il approcha, il trouva que le peintre l'avoit mal habillé ; il s'en plaignit. Il alla souper chez le juge qui l'avoit condamné, & partit dès le grand matin le jour d'après. Il fut encore accusé de fausse monnoie. Sollicitant ses Juges à Rennes avec une longue barbe ; quelqu'un lui demanda pourquoi

il ne se faisoit point raser. « Moi, dit-il, je » serois bien fou de prendre de la peine à ma » tête, sans sçavoir à qui elle demeurera; si c'est » à moi j'en aurai soin ».

HARDOUIN, (Jean) savant Jésuite, mort en 1729, âgé de 83 ans.

Hardouin étudia l'antiquité, mais ce fut pour la détruire. Il exerça un pouvoir arbitraire sur les faits, & joua pieusement le rôle de sceptique. C'étoit un enfant pour la crédulité, un jeune homme pour la hardiesse & la témerité, un vieillard pour le radotage.

Dans ses doctes veilles, il publia bien des songes; il soutenoit entr'autres extravagances, que tous les écrits qui ont passé jusqu'ici pour anciens, furent fabriqués dans le treizième siècle par des fripons de moines, qui se donnèrent le mot pour s'appeler les uns Homère, Platon, Aristote, Plutarque, les autres Tertulien, Origène, Basile, Augustin, &c. Il n'exceptoit de cette manufacture, que les Ouvrages de Cicéron, l'histoire de Pline, les Georgiques de Virgile, les satyres & les épitres d'Horace, & quelques autres écrits de ce genre. Il prétendoit que l'énéide de Virgile avoit été visiblement composée par un bénédictin du treizième siècle, qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de saint Pierre à Rome, lequel cependant, suivant le sentiment même du savant rêveur, n'y a jamais été. Il n'est pas moins clair, ajoute-il, que les odes d'Horace sont sorties de la même fabrique, & que la Lalagé de ce poëte n'est autre chose que la religion chrétienne.

Il falloit cependant que le père *Hardouin* accordât bien de l'esprit à frère Virgile, à frère Horace & aux autres. On assure qu'un jésuite, son ami, lui représentant un jour que le public étoit fort choqué de tous les paradoxes & de toutes les extravagances qu'il débitoit à ce sujet; le père *Hardouin* lui répondit brusquement: « Hé, croyez-vous donc que je me serai levé » toute ma vie à quatre heures du matin pour » ne dire que ce que d'autres avoient déjà dit » avant moi «? *Mais*, lui repliqua son ami, *il arrive quelquefois qu'en se levant si matin, on compose sans être bien éveillé, & qu'on débite les rêveries d'une mauvaise nuit pour des vérités démontrées.*

Quelque temps après que ce poëte eut publié son système de la supposition des auteurs, il fut chargé par le clergé de France de travailler à une édition des conciles. Le père le Brun de l'oratoire alla le voir dans le temps qu'il étoit occupé de cette importante collection, & lui dit: » Si ce que vous avez avancé est vrai, mon père, » vous travaillez bien infructueusement, & vous » allez publier un recueil de fausletés, de fourberies & d'impostures qui ont été fabriquées » pour détruire la religion ». Le jésuite garda un moment le silence; & puis par une espèce d'enthousiasme, il s'écria: *Il n'y a que Dieu & moi qui sachions la force de l'objection que vous me faites ici.*

Le même discernement qui faisoit voir à ce docte visionnaire la religion chrétienne dans la maîtresse d'Horace, lui fit découvrir des athées dans Descartes, Mallebranche, Arnauld, Pascal, Nicole, &c. Ses supérieurs l'obligèrent de donner une rétractation de ses délires; il la donna, & n'y fut pas moins attaché. Ses sentimens mènent à un pyrrhonisme universel & à l'incrédulité; il a été néanmoins toute sa vie un modèle de régularité, de piété & de religion. Un de ses confrères disputant encore avec lui, peu de temps avant sa mort, sur son système de la supposition des anciens auteurs: « O mon Dieu! s'écria le père » *Hardouin* dans l'effusion de son cœur, on a » beau dire que je ne crois rien, je vous aime de » tout mon cœur. Seigneur, je vous remercie » de m'avoir ôté la foi humaine, pour me laisser » la foi divine ».

M. Vernet, professeur de théologie à Genève, a très-bien caractérisé le père *Hardouin* dans cette épitaphe.

In expectatione Judicii
Hic jacet
Hominum paradoxoratos
Natione Gallus, religione Romanus,
Orbis litterati portentum:
Venerandæ antiquatis cultor & destructor,
Doctè fabricitans
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,
Scepticum piè egit.
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis senex.

HARLAY, (Achilles de) premier président du parlement de Paris, mort en 1616, à quatre-vingt ans.

Achilles de Harlay fut un magistrat intègre, un sujet fidèle, un citoyen vertueux dans des temps de trouble & de séduction. Au milieu même des factions de la ligue & des fureurs du fanatisme, il montra un courage & une fermeté digne des premiers siècles de Rome.

Le duc de Guise, à la tête des séditieux, vouloit se rendre maître de la personne du roi Henri III; & ce monarque se vit obligé, en 1588, de sortir en fugitif de sa capitale. Le duc étant allé visiter, après le départ du roi, *Achilles de Harlay*, premier président, il le trouva « qui » se pourmenoit dans son jardin, lequel s'étonna » si peu de sa venue, qu'il ne daigna pas seulement tourner la tête, ni discontinuer sa pour- » menade commencée, laquelle achevée qu'elle

» fût ; & étant au bout de son allée, il retourna, » & en retournant, il vit le duc de Guise qui » venoit à lui ». Alors ce vertueux magistrat levant la voix, lui dit : *C'est une honte, monsieur, c'est une honte que le valet mette le maître hors de la maison ! Au reste mon ame est à Dieu, mon cœur est à mon roi ; & à l'égard de mon corps, je l'abandonne, s'il le faut, aux méchans qui désolent ce royaume.* (Discours sur la vie & la mort du président de Harlay).

Dans ces malheureux temps, les prédicateurs étoient devenus les trompettes de la discorde. Ils osèrent même exiger en chaire un serment public de leurs auditeurs pour la vengeance de la mort du cardinal & du duc de Guise, que Henri avoit fait assassiner à Blois comme des sujets rebèles. Un de ces prédicateurs fanatiques prêchant le premier jour de l'an à saint Barthelemy, fit lever la main à tous les assistans, & eut même l'impudence d'adresser la parole à M. *de Harlay*, qui étoit présent, & de lui crier : *Levez la main, M. le président, & levez-la bien haut, s'il vous plaît, afin que tout le monde la voie.* Ce magistrat fut contraint d'obéir pour n'être pas mis en pièce par la populace. Mais les chefs des factieux, qui n'ignoroient point les sentimens de M. *de Harlay*, le retinrent quelque temps prisonnier à la Bastille. Cet illustre magistrat goûta des jours plus sereins sous le règne de Henri IV ; & après s'être occupé entièrement à rétablir les loix, & à faire fleurir la justice, il mourut en 1616, dans une douce & paisible retraite que lui avoient préparée ses travaux & sa vertu.

Il faut le distinguer d'un autre ACHILLE DE HARLAY, aussi premier président du parlement de Paris, mort le 23 juillet 1712, à 73 ans. C'étoit un magistrat attaché à ses devoirs, trop enclin à cette raillerie quelquefois innocente dans la bouche d'un particulier, mais toujours cruelle dans celle d'un homme en place.

Un conseiller au parlement, dont les ancêtres, dit-on, avoient porté la livrée, osa paroître devant M. *de Harlay* avec une culotte de velours rouge. Ce magistrat s'en apperçut, & lui dit malignement : « Je ne suis point surpris de vous voir cet habil- » lement cavalier ; on aime les couleurs dans votre » famille ».

Le fils d'un architecte sollicitoit une charge de conseiller : « Je vous ai vu bien petit, lui dit M. » *de Harlay* ; il faut que depuis ce temps-là vous » ayez crû d'une toise ».

On lui servit un brochet monstrueux qu'on avoit pris dans une pièce d'eau de sa maison de Gros-Bois. Comme ce poisson dévoroit beaucoup de carpes, il disoit que c'étoit le *Bourvalais* des poissons. Ce Bourvalais étoit un célèbre traitant, qui fut condamné à la chambre de justice.

Un huissier, dans un placet qu'il présentoit à M. *de Harlay*, se qualifioit de membre du parlement : « Oui, lui dit ce facétieux magistrat, » comme un poil est membre de mon corps ».

Un fermier général des postes étoit venu le solliciter pour une affaire, & lui racontoit son procès avec beaucoup de volubilité : « Un moment : » dit M. *de Harlay*, ce n'est point ici qu'il faut » courre la poste ».

M. Raquette, évêque d'Autun, auquel on pouvoit reprocher une prononciation affectée & des gestes maniérées lorsqu'il prêchoit, se plaignoit à M. *de Harlay* que les officiers d'Autun avoient quitté son sermon pour aller à la comédie : « Ces » gens-là, répondit-il, étoient de bien mauvais » goût de vous quitter pour des comédiens de » campagne ».

Les comédiens du roi vinrent en corps lui demander une grace ; l'acteur qui lui porta la parole, lui dit qu'il lui parloit au nom de sa *compagnie*. Le premier président, pour lui faire sentir vivement sa faute, lui répondit : « Je veux » délibérer avec ma *troupe*, pour savoir si je dois » accorder à votre *compagnie* la grace qu'elle me » demande ».

Dans le temps qu'il fut élevé à la place de premier président, les procureurs en corps vinrent lui demander sa protection : *Ma protection*, leur dit-il, *les fripons ne l'auront pas, les gens de bien n'en ont pas besoin.*

Un procureur vouloit se justifier auprès de lui de quelques petits tours de son métier. Mais M. *de Harlay*, sans vouloir l'écouter davantage, lui dit en présence de plusieurs personnes qui se trouvoient-là : « Me. un tel, vous êtes un fripon ». *Monseigneur a toujours le mot pour rire*, répondit le procureur sans se déconcerter.

Il y a encore eu du nom de Harlay, FRANÇOIS DE HARLAY, archevêque de Rouen, & ensuite de Paris, né dans cette ville en 1625, mort en 1695, à 70 ans. Il étoit fils d'*Achilles de Harlay*, marquis de Champvallon. Ses manières affables, son heureuse facilité de s'énoncer, son attention obligeante à ne dire que des choses agréables à ceux qui l'abordoient, son goût naturel pour les sciences & les belles-lettres, lui avoient concilié les cœurs & les esprits. Il avoit une physionomie des plus agréables & des plus heureuses, & on lui appliqua ce vers de Virgile :

Formosi pecoris custos, formosior ipse.

Mais né avec un cœur sensible & un violent penchant pour les plaisirs, il ne fut pas toujours se défendre des amorces de la volupté ; il maintint sévèrement dans son diocèse le dogme qui ne le gênoit en rien, & négligea la morale qui lui inter-

disoit ses joyeux passe-temps. Un jour qu'il vouloit embrasser une jolie femme, une dame qui étoit présente, s'écria : *Prenons garde, monsieur l'archevêque est plus berger que pasteur.*

Il mourut subitement d'une apoplexie, & sans avoir pu réparer le scandale de sa vie passée. « Il » s'agit maintenant, disoit l'ingénieuse madame » de Sévigné, de trouver quelqu'un qui se charge » de l'oraison funèbre. On prétend qu'il n'y a que » deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage » difficile : c'est la vie & la mort ».

Le père Gaillard, jésuite, entreprit cette besogne. « Il a imaginé, continue madame de Sévigné, de faire un sermon sur la mort au milieu » de la cérémonie, de tourner tout en morale, » de se jetter sur ses auditeurs pour les exhorter, » de parler de la surprise de la mort, peu du » mort, & puis Dieu vous conduise à la vie éter- » nelle ».

On n'a pas oublié cette courte harangue que M. *de Harlay* fit au roi lorsqu'il se rendit à Notre-Dame pour assister à la bénédiction des drapeaux. Ce prélat, à qui l'on avoit témoigné que le roi souhaitoit qu'on ne lui fît point de harangue, se contenta de lui dire à la porte de l'église où il le reçut : « Sire, vous me fermez » la bouche, pendant que vous l'ouvrez à la joie » publique ».

Le père de la Rue, jésuite, fit sur ce prélat une devise assez heureuse : elle avoit pour corps un bouton de rose verd éclairé par un soleil, & pour ame ces paroles : *Le soleil le fera rougir.* Effectivement Louis XIV, désigné dans ses devises par un soleil, destinoit un chapeau de cardinal à l'archevêque de Paris, & ce prélat étoit sur le point de le recevoir lorsqu'il mourut.

HATEMTAI étoit le plus libéral & le plus généreux des Arabes de son temps. On lui demanda s'il avoit jamais connu quelqu'un qui eût le cœur plus noble que lui ? Il répondit : « Un » jour, après avoir fait un sacrifice de quarante » chameaux, je sortis à la campagne, avec des » seigneurs arabes, & je vis un homme qui avoit » ramassé une charge d'épines sèches pour brûler. » Je lui demandai pourquoi il n'alloit pas chez » *Hatemtai*, où il y avoit un grand concours » de peuple, pour avoir part au régal qu'il fai- » soit ? — Qui peut manger son pain du travail » de ses mains, me répondit-il, ne veut pas avoir » obligation à *Hatemtai*. — Cet homme, ajouta » *Hatemtai*, a le cœur plus noble que moi ».

HÉLOISE, épouse d'Abailard, & depuis abbesse du Paraclet, morte le 17 mai 1163, âgée de 63 ans. Nous avons trois de ses lettres parmi celles d'Abailard.

Cette femme, si célèbre par son érudition & par sa beauté, l'est encore plus par son amour pour le malheureux Abailard : élevée chez le chanoine Fulbert, son oncle, elle fit paroître de bonne heure du goût pour l'étude. Fulbert chercha à cultiver cette heureuse inclination dans sa nièce, & lui donna un précepteur ; mais ce précepteur étoit le célèbre Abailard, & depuis quelque temps, son cœur lui avoit parlé pour *Héloïse*. Sous prétexte de donner plus de temps à l'instruction de cette aimable fille, il détermina l'oncle à le prendre en pension. Fulbert, qui ne soupçonnoit aucun artifice dans cette proposition, y consentit, & mit Abailard à portée d'entretenir librement sa maitresse : *Sub occasione disciplinæ, amori penitùs vacabamus, & secretos recessus quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque libris, plura de amore quàm de lectione verba se ingerebant, plura erant oscula quàm sententiæ. Sæpiùs ad sinus quàm ad libros reducebantur manus : crebrius oculos amor in se reflectebat, quàm lectio in scripturam dirigebat. Quoque minùs suspicionis haberemus, verbera quandoque dabat amor non furor, gratia non ira, quæ omnium unguentorum suavitatem transcenderunt.*

L'amour applaudit aux entretiens secrets de ces deux amans. *Héloïse* devint grosse. Le bon homme Fulbert n'avoit appris les suites de cette intrigue, que par les chansons qu'on lui faisoit chanter, & dont enfin il devina le sujet. De plus fins que lui, & qui n'ignorent rien de ce qui se fait au-dehors, sont également les derniers informés de ce qui se passe chez eux : ainsi va le monde.

Abailard épousa sa maitresse ; mais ces deux époux, pour mieux s'aimer, se séparèrent aussitôt. Leur cœur avoit pris la subtilité & le rafinement de leur esprit. *Héloïse* se retira dans le couvent d'Argenteuil. Fulbert, soupçonnant encore une perfidie, chercha à se venger, par le même coup, & d'*Héloïse* & d'Abailard. Le vindicatif chanoine envoya des assassins qui surprirent cet infortuné époux, & le mutilèrent horriblement. Ce traitement cruel, en le séparant pour toujours de son épouse, & en quelque sorte de lui-même, l'obligea à cacher sa honte dans l'obscurité d'un cloître. Il n'est pas indifférent d'ajouter, pour faire connoître les mœurs de ce siècle, que Fulbert ne fut puni que par la perte de ses bénéfices & par la confiscation de ses biens, & que deux des assassins subirent la peine du talion. Un auteur contemporain, Foulques, prieur de Deuil, observe dans une de ses lettres que la catastrophe d'Abailard causa des larmes à tout Paris, principalement aux femmes.

Héloïse, de son côté, se fit religieuse dans le monastère d'Argenteuil ; mais elle y prit le voile plutôt en héroïne payenne qu'en chrétienne pénitente.

tente. Au moment qu'elle alloit prononcer ſes vœux, elle récita des vers de Lucain, qui avoient rapport à ſes aventures avec Abailard. Quelle ame! quelle imagination ardente! Dans pluſieurs endroits de ſes lettres, cette religieuſe, jeune encore, cette amante déſeſpérée ſe livre à l'ardeur qui la dévore; elle peint en caractère de feu les ſcènes de plaiſir & de volupté dont elle a joui dans des temps plus heureux entre les bras de ſon amant. Souvent elle croit reſſentir encore ſes tranſports paſſés, & le réveil de ſa raiſon a bien de la peine à diſſiper les fantômes de ſon imagination abuſée.

Héloïſe, appelée à l'abbaye du Paraclet, dont elle fut la première abbeſſe, commença à goûter des jours plus ſereins. Abailard, qui étoit alors ſupérieur de ſaint Gildas, au diocèſe de Vannes, continuoit d'avoir avec elle un commerce de lettres, où il lui preſcrivoit des règles pour la vie monaſtique. Elle reçut dans ſon abbaye les cendres de cet époux, mort en 1142; & lorſqu'elle eut terminé le cours de ſa vie agitée, elle fut inhumée dans le même tombeau. Un hiſtorien du temps aſſura fort ſérieuſement que lorſqu'on deſcendit *Héloïſe* dans la tombe, Abailard ouvrit ſes bras, embraſſa ſon amante, & la tint ſerrée contre ſa poitrine.

HELVÉTIUS, (Claude-Adrien) né en 1715, mort en 1771.

Peu d'hommes ont été auſſi favoriſés de la nature. *Helvétius* en avoit reçu la fortune, la beauté, la ſanté & le génie. Il aima la gloire avec paſſion, & il y conſacra ſa vie.

Il parut d'abord avoir de l'averſion pour la danſe & l'eſcrime. On loua ces exercices devant le jeune *Helvétius;* & bien-tôt il y excella. Il a même danſé à l'opéra ſous le nom & le maſque de Javilliers, ſon maître, & a été tres-applaudi.

Il ſe fit un nom & beaucoup de tracaſſeries par ſon livre *de l'Eſprit*, dans lequel il prétend prouver que l'eſprit de l'homme ſe rapproche beaucoup de celui des animaux, & que ſes devoirs & ſes vertus ſont tous dirigés par l'intérêt perſonnel. Il a compoſé un autre ouvrage *de l'Homme*, non moins hardi que le livre *de l'Eſprit*, & il a publié un poëme en ſix chants ſur le *Bonheur*, dans lequel il y a de beaux vers, & des penſées philoſophiques.

Cet écrivain étoit maître d'hôtel de la reine, & avoit été fermier-général, place qu'il cultiva autant par déſintéreſſement, que pour ſe livrer plus librement à ſon goût pour les lettres & la philoſophie.

Helvétius eſt ſur-tout recommandable par les qualités de ſon cœur & par ſes actes de bienfaiſance. Il fit des penſions ſecrettes à pluſieurs hommes de lettres.

Encyclopédiana.

Il fut bon mari, bon père, bon ami: heureux avec ſa femme, ſes enfans & ſa ſociété, il s'environnoit du bonheur de ſa famille & de ſes amis. Une femme du monde, témoin de leurs plaiſirs, diſoit: Ces gens-là ne prononcent point comme nous les mots *de mon mari, ma femme, mes enfans, mon ami.*

Helvétius aimoit beaucoup la chaſſe, & ſouffroit impatiemment les dégâts que les braconniers faiſoient dans ſa terre de Voré. Ses gardes arrêtèrent un jour un payſan qui chaſſoit, lui ôtèrent ſon fuſil, & le conduiſirent en priſon, dont il ne ſortit qu'après avoir payé l'amende. *Helvétius*, informé de cette aventure, va trouver le payſan, mais en ſecret, dans la crainte d'eſſuyer les reproches de madame *Helvétius*, qui l'avoit pluſieurs fois excité à faire un exemple. Le généreux ſeigneur de Voré, après avoir fait promettre à ce braconier qu'il ne parleroit pas de ce qui s'étoit ſe paſſer entr'eux, lui paie le prix de ſon fuſil, & lui rend la ſomme à laquelle l'amende & les frais pouvoient ſe monter.

Madame *Helvétius*, de ſon côté, n'étoit pas tranquille. Elle diſoit à ſes enfans: « Je ſuis la » cauſe que ce pauvre homme eſt ruiné; c'eſt moi » qui ai excité votre père à faire punir ce malheu» reux braconier ». Elle ſe fait conduire ſecrettement chez celui qui lui faiſoit tant de pitié; elle demande à quoi ſe monte la ſomme de l'amende & des frais, & le prix du fuſil; elle paie le tout: le payſan reçut l'argent des deux côtés, ſans manquer au ſecret qu'il avoit promis.

Helvétius étant à Paris, ſon carroſſe fut arrêté dans une rue par une charrette chargée de bois. *Helvétius* impatienté de la mauvaiſe volonté & de la lenteur du charretier, le traita de *coquin;* vous avez raiſon, lui dit cet homme; je ſuis un coquin, & vous un honnête homme; car je ſuis à pied, & vous êtes en carroſſe. — Mon ami, lui dit *Helvétius*, je vous demande pardon; j'ai tort; vous venez de me donner une excellente leçon, que je dois payer. Il lui donna ſix francs, & le fit aider par ſes gens à ranger ſa charrette.

Helvétius ayant appris qu'un jéſuite, qui avoit abuſé de ſa confiance, trahi ſon amitié, & qui avoit excité l'orage contre lui, à l'occaſion de ſon livre *de l'Eſprit*, étoit confiné dans un village, où ce tartuffe languiſſoit dans une extrême pauvreté; il alla trouver un de ſes amis: « Portez, lui dit-il, » ces cinquante louis au père, ... mais ne lui » dites pas qu'ils viennent de moi: il m'a offenſé, » & il ſeroit humilié de recevoir mes ſecours ».

Helvétius fit une penſion de 1200 liv. à l'abbé Sabatier de Caſtres, pour l'engager à cultiver les lettres; & l'abbé, par reconnoiſſance, peint ſon bienfaiteur ſous les couleurs les plus odieuſes,

dans ſon Tableau (de la calomnie) des trois ſiècles de notre littérature.

Helvétius aimoit les diſputes littéraires, non par contradiction, mais parce que, ſuivant ſon expreſſion, il alloit *à la chaſſe des idées.*

On a fait ces vers pour être mis au bas de ſon portrait :

Des ſages d'Athènes & de Rome
Il eut les mœurs & la candeur;
Il peignit l'homme d'après l'homme,
Et la vertu d'après ſon cœur.

HENAULT, (Jean) mort en 1682.

Ce poëte inſpira à madame Deshoulières le goût de la poëſie, & lui en apprit les règles. On prétend même qu'il ſacrifia à la gloire de ſon élève, pluſieurs morceaux dont il auroit pu ſe faire honneur.

Parmi les poëſies de *Henault*, on diſtingue le *Sonnet de l'avorton*, compoſé à l'occaſion de l'aventure arrivée à mademoiſelle de Guerchi, fille d'honneur de Marie-Thérèſe d'Autriche, reine France. Le voici :

Toi qui meurs avant que de naître,
Aſſemblage confus de l'être & du néant,
Triſte avorton, informe enfant,
Rebut du néant & de l'être !

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à ſon tour,
Funeſte ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeſte victime !

Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé ;
Et du fond du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute eſt ſuivie.

Deux tyrans oppoſés ont décidé ton ſort;
L'amour, malgré l'honneur, t'a fait donner la vie;
L'honneur, malgré l'amour, t'a fait donner la mort.

HESNAULT, (Charles-Jean-François) né en 1685, mort en 1770, fils d'un fermier-général, préſident honoraire au Parlement de Paris, de l'académie françoiſe, & ſurintendant de la maiſon de la reine, auteur de l'*Abrégé chronologique de l'hiſtoire de France*, il eut à ces titres de la fortune, de la conſidération, des honneurs & de la gloire.

Il avoit le goût des plaiſirs & celui d'une bonne table, où il raſſembloit une ſociété diſtinguée. Il a auſſi compoſé des vers & des pièces de ſociété. Voici comme le peint Voltaire.

Les femmes l'ont pris très-ſouvent
Pour un ignorant agréable ;
Les gens en *us* pour un ſavant,
Et le Dieu jouflu de la table,
Pour un connoiſſeur ſi gourmand, &c.

HENRI II, roi de France, né en 1518, mort en 1559.

Ce prince, brave guerrier, d'une agilité ſingulière pour toutes ſortes d'exercices, & d'un eſprit agréable, charmoit encore par l'élégance de ſa taille & par une phyſionomie où ſe peignoient la douceur & la majeſté royale. Il eut des goûts, mais jamais des paſſions bien vives, de-là peut-être ſa conſtance dans ſes attachemens. Il aimoit la juſtice, récompenſoit les belles actions & s'appliquoit aux affaires ; mais pour ne vouloir rien de ſon chef, il fut cauſe de tout le mal que firent ceux qui le gouvernoient.

Dans les combats que *Henri II* livra ſouvent lui-même en perſonne contre ſes ennemis, ce prince ménageoit ſi peu ſa vie & ſa ſanté, que le connétable de Montmorenci crut devoir lui dire dans ce ſtyle naïf du temps. « Ah ! ſire, ſi vous » continuez cette vie, il ne faut plus que nous » faſſions état du roi, non plus que d'un oiſeau » ſur la branche, & qu'ayons une forge neuve, » pour en forger tous les jours de nouveaux, ſi » les autres veulent faire tout de même que » vous ».

Diane de Poitiers eut un empire abſolu ſur l'eſprit de *Henri II.* Ce prince, trop foible pour avoir une volonté à lui, ſe laiſſoit gouverner par les caprices d'une femme ambitieuſe & vindicative. Il adopta ſes maximes d'intolérance, & fut perſécuteur parce que ſa maîtreſſe l'étoit. Anet, ancienne maiſon bâtie aux bords de l'Eure, & que les poëtes aux gages de Diane ont tant de fois célébré ſous le nom de *Dianet*, devint l'aſyle des plaiſirs de la favorite & du monarque. Le long attachement que *Henri* conſerva pour ſa maîtreſſe, qui avoit dix-ſept ans plus que lui, a donné lieu à bien des fables. On n'a pas voulu concevoir que Diane, parvenue à cet âge ou une femme eſt capable de diſſimulation & de ſoupleſſe, où elle connoît mieux la foibleſſe des hommes & l'art d'en profiter, pouvoit retenir auprès d'elle un prince qui aimoit plus par déſœuvrement que par beſoin, & plus capable de ſentimens tendres que de mouvemens vifs & paſſionnés. On a préféré d'avoir recours à la magie & à un anneau enchanté que Diane, au rapport de Paſquier, avoit donné à *Henri.*

La plupart des auteurs prétendent que la belle deviſe du croiſſant avec ces mots : *donec totum impleat orbem*, avoit été adoptée par *Henri* comme une marque de ſon amour pour Diane.

On a remarqué que le règne de *Henri II* avoit commencé par un combat ſingulier, celui de Jarnac

& de la Chataigneraie, & qu'il finit auſſi par un combat ſingulier, à la vérité d'un autre genre. Ce ſecond combat fut le malheureux tournoi où le roi fut bleſſé à mort par Montgommeri. Le roi donnoit ce tournoi à l'occaſion du mariage de ſa fille Eliſabeth avec Philippe II, roi d'Eſpagne, & de ſa ſœur Marguerite avec le duc de Savoie. Après avoir remporté pendant deux jours toute la gloire de ces ſortes de combats qu'il aimoit beaucoup, & dans leſquels il étoit fort adroit, comme on étoit près de finir, il voulut encore *rompre*, diſoit-il, *une lance à l'honneur des dames*, ou, ſuivant quelques auteurs, de la reine ſon épouſe. Cette princeſſe le conjura deux fois de ſortir du tournoi, mais inutilement; le roi appella Montgommeri, capitaine des gardes écoſſoiſes. Ce jeune ſeigneur refuſa d'abord d'entrer en lice; mais il fut obligé d'obéir à un ordre exprès qu'il reçut du roi. Les deux lances ſe rompirent au premier choc; & Montgommeri, emporté par ſon cheval, donna dans l'œil droit du roi, qui avoit la viſière de ſon caſque levée, du tronçon qui lui reſtoit à la main. Le roi chancela & fut auſſi-tôt emporté au palais des Tournelles, (où eſt aujourd'hui le Palais-Royal), près duquel le combat s'étoit donné. Il ſe forma bien-tôt un abcès dans la tête du prince, qui mourut le douzième jour de ſa bleſſure.

Montgommeri, auteur involontaire de ce funeſte accident, étoit le fils d'un autre Montgommeri qui avoit brûlé le viſage de François I avec une torche.

Après la mort du roi, les jurés-crieurs de Paris firent leur cri public en ces termes: « Priez Dieu » pour l'ame de *Henri II*, en ſon vivant prince » bienfaiſant, l'amour de tous ſes états, accompli » de bontés, libéral, & ſecours des affligés ».

HENRI II, prince de Condé.

On lit dans l'hiſtoire du duché de Valois, cette anecdote de l'année 1611. *Henri II*, prince de Condé, père du grand Condé, voulut affermer la recette de ſa terre de Muret, en Valois, à deux particuliers. Pour éviter les ſollicitations & les importunités à ce ſujet, il ſe propoſa de conclure promptement & en ſecret. Il partit en conſéquence ſeul & *incognito* de Muret, pour aller à la Ferté-Milon, chez un notaire, nommé Arnoul Cocault. Le prince, arrivé dans la maiſon de cet homme ſur le midi, demande à lui parler. Il dînoit: ſa femme dit au prince de l'attendre & de s'aſſeoir ſur un banc. Le prince inſiſte: la femme lui répète en ſe fâchant, & dans ſon patois, « Il faut bin qu'Arnoul daîne ». Le prince eſt obligé de céder: il attend à la porte, aſſis ſur un banc, que maître Arnoul ait dîné. Le repas fini, on introduit le prince dans l'étude du tabellion. Arnoul, qui croyoit parler à un intendant de maiſon, ne lui demanda point ſes qualités. Il dreſſa le bail à loyer. Lorſqu'il fut queſtion de mettre le bail au net, le notaire pria le prince de lui dire ſes qualités. « Elles ne ſont pas lon- » gues, répliqua le prince; mettez: *Henri de* » *Bourbon, prince de Condé, premier prince du* » *ſang, ſeigneur de Muret*, » &c. Le garde-note fut ſaiſi à ces mots; il ſe jette aux pieds du prince & lui fait des excuſes de la réception de ſa femme & la ſienne. Le prince le relève, & lui dit: « Ne craignez point, brave homme: il n'y » a point de mal: il faut bin qu'Arnoul daîne ».

On conſerve encore le contrat à la Ferté-Milon; la ſignature du prince eſt au bas.

HENRI III, roi de France, né en 1551, mort en 1589.

Il eſt à remarquer, que la fête de la Pentecôte étoit un jour heureux pour ce prince, ſuivant cette inſcription:

Hocce die quo almus cœlo deſcendit ab alto
Spiritus, inflammans pectora Apoſtolica.
Henricus Franco ter maximus *Ortus* in orbe eſt:
Electus populi rex quoque Sarmatici;
Et rex Francorum *Carlo* ſucceſſit amore:
Ipſe amor, & Franci deliciæ populi.

J'ajouterai, pour les curieux, que ces vers latins ſe liſent ſur la première vitre du cœur du grand couvent des Cordeliers, derrière le maître-autel. Ainſi, non-ſeulement Henri III fut élu roi de Pologne le jour de la Pentecôte; c'eſt-à-dire, le 9 mai 1573, & ſuccéda à Charles IX, ſon frère, le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte de cette année; mais il naquit encore le jour de la Pentecôte 1551, quoique pluſieurs hiſtoriens datent ſa naiſſance au mois de ſeptembre.

Henri III, encore duc d'Anjou, n'avoit que dix-ſept ans lorſqu'il remporta les deux victoires de Jarnac & de Montcontour. Elles lui firent une ſi grande réputation, que les polonois crurent ne pouvoir mieux remplacer le dernier des jagellons, qu'en élevant ce prince ſur le trône de Pologne en 1573. *Henri* fut obligé, pour ſe rendre dans ce royaume, de paſſer par pluſieurs pays proteſtans. On avoit encore devant les yeux le maſſacre de la ſaint Barthelemi, & *Henri* eſſuya bien des mortifications à cet égard. L'électeur palatin, Frédéric III, le reçut lors de ſon paſſage par le palatinat, dans une galerie où la journée de la ſaint Barthelemi étoit repréſentée avec les circonſtances les plus affreuſes. C'étoit le premier objet qui ſe préſentoit. Le roi de Pologne y jetta les yeux. *Avez-vous connu ces gens-là?* lui dit l'électeur. Le roi ne put s'empêcher d'en convenir. *Ah!* reprit Frédéric, *ces malheureux, ſi cruellement égorgés à Paris, étoient des gens de bien, &*

leurs meurtriers des méchans & des traîtres. Cette conversation fut courte, comme on le pense bien, & *Henri* n'eut rien de plus pressé que de se retirer.

Henri vécut en Pologne comme dans une espèce de lieu d'exil. Il n'aspiroit qu'au moment de quitter cette terre qu'il regardoit toujours comme étrangère pour lui. Lorsqu'il apprit que Charles IX, son frère, roi de France, consumé depuis long-temps par une maladie de langueur, avoit enfin succombé à son mal ; il s'échappa dans le moment de son royaume comme un prisonnier qui rompt ses fers. Les soins qu'il prit pour dérober sa fuite aux polonois n'empêchèrent pas que ce peuple qui l'aimoit ne répandît des larmes. « Ah ! sire, lui disoit le comte de Tenezin, son » grand chambellan, si c'est vraiment régner que » de posséder les cœurs de tous ses sujets, où » régnerez-vous jamais plus absolument qu'en » Pologne, où vous les possédez ? Espérez-» vous trouver en France, dans la situation ac-» tuelle des choses, ce que vous abandonnez » parmi nous ».

Les évènemens ne justifièrent que trop le discours de ce seigneur.

Henri écrivant de Pologne à un prince qu'il aimoit, tiroit du sang de son doigt, & Sauvray rouvroit & fermoit la piqûre, à mesure qu'il falloit remplir la plume.

Arrivé en France au milieu des troubles de la guerre civile, *Henri* alla se faire sacrer à Reims. Quand on lui mit la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le blessoit, & elle lui roula par deux fois ; ce qui fut remarqué & interprété à mauvais présage. (*Journal de Henri III*).

Les catholiques ligués pour faire la guerre aux protestans, avoient remporté sur eux quelques avantages ; mais ce dernier parti s'étant rendu redoutable, on fut obligé de lui accorder la paix en 1570. Le royaume plus tranquille n'en fut cependant pas plus heureux : la licence, le luxe, la dissolution, y causèrent bien des maux. *Henri* vivoit dans la mollesse & dans l'afféterie d'une femme coquette ; il couchoit avec des gants d'une peau particulière, pour conserver la beauté de ses mains, qu'il avoit effectivement plus belles que toutes les femmes de sa cour ; il mettoit sur son visage une pâte préparée, & une espèce de masque par-dessus : c'est ainsi qu'en parle le livre des hermaphrodites, qui circonstancie les moindres détails sur son coucher, sur son lever & sur ses habillemens. Il avoit une exactitude scrupuleuse sur la propreté dans sa parure : il étoit si attaché à ces petitesses, qu'il chassa un jour le duc d'Epernon de sa présence, parce qu'il s'étoit présenté devant lui sans escarpins blancs & avec un habit mal boutonné. (*Notes sur la Henriade*).

Quélus, Maugiron, Saint-Mégrin étoient les principaux favoris, ou, comme on les appeloit, les mignons de *Henri*. Ils s'enfermoient souvent ensemble, & après avoir outragé la nature en secret, ils donnoient en public des comédies ridicules. Ils faisoient des pélerinages, des processions. *Henri* avoit institué la confrérie des pénitens blancs de l'Annonciation de Notre-Dame aux Augustins de Paris, & alloit à la procession avec le sac & le fouet à la ceinture. Ce prince avoit fait construire de petites cellules près les Capucins, où certain jour, sa cour alloit faire des exercices spirituels. Chacun étoit portier à son tour, & si, pour quelqu'affaire importante, on avoit besoin de parler au roi, il falloit, pendant tout le temps qu'il étoit dans ce conclave, demander *frère Henri*.

Guillaume Rose, évêque de Senlis, connu par ses écarts & ses emportemens, avoit sans respect pour son prince déclamé en chaire contre les plaisirs que *Henri* s'étoit permis pendant les deux derniers jours du carnaval. Le roi l'envoya chercher, & lui dit sans émotion & même en riant : « En vérité, monsieur Rose, vous n'épargnez » guères vos amis ! Vous feroit-on plaisir, si l'on » en usoit ainsi avec vous ? Il y a dix ans que je » vous laisse courir les rues sans rien dire, & » pour une fois que cela m'arrive, vous me diffa-» mez dans un lieu saint, où l'on ne doit prê-» cher que la parole de Dieu. N'y retournez pas, » je vous prie. Il est encore plus temps pour vous » que pour moi que vous deveniez sage ». Rose étoit sujet à une espèce de pituite. Le roi l'ayant fait venir une seconde fois au Louvre, lui donna de sa main cinq cens écus d'or, en lui disant : « Voilà de quoi acheter du sucre & du miel, » pour vous aider à passer votre carême, & pour » adoucir l'aigreur de votre ton.

Le pape Sixe V, qui n'ignoroit pas toutes les momeries pieuses de *Henri*, ne put s'empêcher de dire un jour : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour » me tirer de la condition de moine, & ce prince » fait tout ce qu'il peut pour y tomber ».

Ce prince avoit une passion extraordinaire pour les petits chiens, & on rapporte qu'il dépensoit par an plus de trois cens mille livres, pour en faire élever de tous les côtés. Sully trouva un jour *Henri* très-occupé à considérer ces petits animaux. Ce seigneur avoit été dépêché par le roi de Navarre, pour avoir une conférence avec *Henri III*. « J'arrivai, dit Sully dans ses mémoires, à Saint-» Maur, où étoit pour lors la cour, & j'allai » descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & » passai le reste de la journée. Le lendemain, il » me présenta au roi. Je me souviendrai toujours

» de l'attitude & de l'attirail bisarre où je trouvai » ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au » côté, une cape sur les épaules, une petite toque » sur la tête, un panier plein de petits chiens » pendu à son cou par un large ruban, & il » se tenoit si immobile, qu'en nous parlant, il ne » remua ni pieds ni mains. (*Mémoires de Sully*).

Le sujet des conférences de Sully, avec cet indolent monarque, étoit de le rappeler à sa propre gloire, & de le faire agir conjointement avec le roi de Navarre, son présomptif héritier, contre les protestans & les Guises. Ceux-ci, à la tête des ligueurs, & sous prétexte de vouloir maintenir la religion catholique, cherchoient à mettre le roi en tutele; & tel étoit le malheur de ces temps, que *Henri* ne put venir à bout de se défaire de deux sujets rebèles que par un assassinat. Le duc de Guise & le cardinal son frère, après avoir chassé leur souverain de la capitale, osèrent venir le braver à Blois en présence des états-généraux, & du corps même qui représentoit la nation, & que le monarque avoit convoqué. Une profonde dissimulation régnoit entr'eux; ils parurent se réconcilier solemnellement, & peut-être dans le même temps le roi projettoit de faire mourir Guise, & Guise de faire détrôner le roi. *Henri* le prévint. Le duc de Guise n'auroit pas cru le roi capable de tant de dissimulation & de tant de fermeté. Quelques jours avant sa mort, ayant trouvé sous sa serviette un billet avec ces mots: *On veut vous ôter la vie*; il demanda une plume, & écrivit au bas, *on n'oseroit*, & jetta ensuite le billet sous la table, le laissant lire à qui voulut. D'Espinac, archevêque de Lyon, empêcha d'ailleurs le duc de Guise de se retirer des états, en lui disant: *Qui quitte la partie, la perd.*

Le duc reçut six coups de poignard; le lendemain, son frère le cardinal fut tué à coups de hallebarde. Il avoit sur-tout irrité le roi par une épigramme qu'il récitoit à tout propos, soit qu'il en fût l'auteur ou non. Elle étoit faite sur la devise du roi, dont le corps étoit trois couronnes, avec ces mots: *Manet ultima cœlo*; la troisième m'attend dans le ciel: les deux premières représentoient celles de Pologne & de France. L'épigramme étoit composée de ce distique:

Qui dederat binas, unam abstulit, altera nutat.
Tertia tonsoris nunc facienda manu.

« De ces trois couronnes, Dieu lui en a déja » ôté une (celle de Pologne); la seconde chan- » celle; la troisième sera l'ouvrage du barbier ». Le cardinal ajoutoit qu'il auroit beaucoup de joie de tenir la tête du roi, si on lui faisoit cette troisième couronne chez les capucins.

Henri III avoit conçu un projet bien singulier: c'étoit de percer dans le bois de Boulogne différentes allées qui auroient abouti au même centre. Il auroit fait élever, dans ce centre, un magnifique mausolée, pour y déposer son cœur & ceux des rois ses successeurs; chaque chevalier de l'ordre du Saint-Esprit se seroit fait bâtir un tombeau de marbre avec sa statue; & ces tombeaux, le long des allées, auroient été séparés par un petit espace planté d'ifs taillés de différentes manières. *Dans cent ans*, disoit il, *ce sera une promenade bien amusante; il y aura au moins quatre cens tombeaux dans ce bois.*

L'auteur de la première *Savoisienne* (Antoine Arnauld, avocat), rapporte que lorsqu'*Henri III* revint de Pologne en France, & passa par la Savoie, on lui demanda, en récompense d'une collation, la ville de Pignerol & celle de Savillan, & que ce prince ne fit pas la moindre difficulté de les accorder au duc de Savoie.

Henri III fut assassiné par un moine jacobin, nommé Jacques Clément, d'un coup de couteau dans le bas-ventre, que ce monstre lui porta le premier août 1589: si le fer n'avoit pas été empoisonné, la guérison auroit pu se faire; mais ce prince expira le lendemain 2 août, après de violentes convulsions: *c'étoit un bon roi*, dit l'Étoile, *s'il eût rencontré un meilleur siècle.*

HENRI IV, (surnommé LE GRAND) roi de France & de Navarre, né en 1553, mort le 14 mai 1610, âgé de 57 ans.

La France n'a point eu de meilleur ni de plus grand roi qu'*Henri IV*: il étoit son général & son ministre. Il unit à une extrême franchise, la plus droite politique; aux sentimens les plus élèvés, une simplicité de mœurs charmante, & à un courage de soldat un fond d'humanité inépuisable. Il rencontra ce qui forme & déclare les grands hommes, des obstacles à vaincre, des périls à essuyer, & sur-tout des adversaires dignes de lui. Enfin, comme l'a dit un de nos plus grands poëtes:

Il fut de ses sujets le vainqueur & le père.

Lorsque Jeanne d'Albret étoit grosse de ce Prince, Henri d'Albret, son grand-père, fit promettre à sa fille que dans l'enfantement elle lui chanteroit une chanson, afin, lui dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux & rechigné. La princesse le lui promit, & eut tant de courage, que, malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui tint parole & lui chanta une chanson en son langage béarnois, aussi-tôt qu'elle l'entendit entrer dans sa chambre. L'enfant vint au monde sans pleurer ni crier. Son grand-père l'emporta dans sa chambre: il lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin dans sa coupe d'or,

afin de lui rendre le tempéramment plus mâle & plus vigoureux. (*Perefixe*).

L'éloge de ce bon roi & de ce grand homme eſt partout, & principalement dans les cœurs françois; nous ne pouvons ici que choiſir quelques traits dans l'immenſité de ceux qui peignent ſes vertus & ſon caractère héroïque.

Henri IV, dès ſa jeuneſſe ayant pris pour emblême Hercule, ſymbôle des pénibles & glorieux travaux, il y joignit cette deviſe de ſon choix, & qu'il a ſi bien juſtifiée : *invia virtuti nulla eſt via.* D'après cela on ne ſera pas ſurpris d'entendre le fameux Scaliger dire de *Henri IV*, il ne faudroit pas parler mal latin devant le roi, car il s'en appercevroit fort bien.

D'après l'entrevue d'*Henri* roi de Navarre, avec Henri III au Pleſſis-lès-Tours qui le reçut très-bien, le roi de Navarre écrivit ſur le champ, tranſporté de joie, à ſon fidèle Mornai. « La glace » a été rompue, non ſans nombre d'avertiſſe- » mens que, ſi j'y allois, j'étois mort. J'ai paſſé » l'eau en me recommandant à dieu. » Mornai » lui répondit : Sire, vous avez fait ce que vous » deviez, & ce que nul ne vous devoit con- » ſeiller ».

Henri fut élevé au château de Coraſſe en Béarn, ſitué au milieu des rochers & des montagnes. Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât & qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays, & même qu'on l'accoutumât à courir & à monter ſur les rochers. Vigoureux & infatigable, grace à cette éducation, il paroiſſoit attendre impatiemment les occaſions d'acquérir de la gloire. En 1586, ce prince n'étant encore que roi de Navarre, ſe mit durant les troubles de la ligue à la tête des proteſtans. Il marchoit en 1587 contre le duc de Joyeuſe, chef de l'armée catholique. Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains : avant le commencement de l'action, le roi de Navarre ſe tournant vers les princes de Condé & de Soiſſons, leur dit avec cette confiance qui précéde la victoire : « Sou- » venez vous que vous êtes du ſang de Bourbon : » & vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis » votre aîné. » *Et nous*, lui répondirent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.*

Henri s'appercevant dans la chaleur de l'action que quelques-uns des ſiens ſe mettoient devant lui à deſſein de défendre & de couvrir ſa perſonne, leur cria : *A quartier, je vous prie, ne m'offuſquez pas, je veux paroître.* En effet, il enfonça les premiers rangs de catholiques, fit des priſonniers de ſa main, & en vint juſqu'à colleter le brave Caſteau Regnard, cornette de gendarmes, lui criant d'un ton qui n'étoit qu'à lui. *Rends-toi, philiſtin.*

Les fuyards ayant fait halte, quelqu'un s'imagina que le maréchal de Matignon, qui commandoit une autre armée catholique, paroiſſoit, & il débitoit cette conjecture comme une vérité inconteſtable. *Allons, mes Amis*, dit *Henri* avec une gaîté extraordinaire, *ce ſera ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.* (Perefixe).

En 1589, *Henri IV* qui n'avoit que cinq ou ſix mille hommes, fut attaqué à Arques, village peu éloigné de Dieppe, par le duc de Mayenne qui en avoit trente mille. Ce prince ſoupçonnant que les ligueurs tourneroient leurs principaux efforts contre ſon artillerie, y plaça le régiment Suiſſe de Glaris, ſur lequel il comptoit beaucoup, & leur colonel Galaty ſur lequel il comptoit encore plus. Ce qu'il avoit prévu étant arrivé, il vola, ſuivant ſa coutume, où le danger étoit le plus grand. *Mon compère*, dit-il à Galaty en arrivant, *je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous.* Ce mot eut le ſuccès qu'il devoit avoir : il décida de la journée; les ligueurs furent pouſſés de tous côtés & enfin battus. (*Le Grain, décade de Henri le grand.*

François de Pas, un des meilleurs officiers du temps, fut tué à la bataille d'Yvri en combattant héroïquement ſous les yeux de ſon roi. Ce prince touché de ce qu'il venoit de voir & de ce qu'il ſavoit depuis long-temps de cette famille guerrière, s'écria : *Ventre-ſaint-gris, j'en ſuis fâché; n'y en a-t-il plus ?* On lui répond que la veuve eſt groſſe. *Eh bien*, repliqua-t-il, *je donne au ventre la même penſion que cet officier avoit.* (Mém. de Feuquières).

Il n'avoit pas quinze mille hommes lorſqu'il aſſiégea Paris, où il reſtoit alors au moins deux cent vingt mille habitans. Il auroit pû prendre cette ville par famine. Mais ſa pitié pour les aſſiégés faiſoit que les ſoldats eux-mêmes, malgré les défenſes des généraux, tendoient des vivres aux pariſiens. Un jour que pour faire un exemple on alloit pendre deux payſans qui avoient amené des charettes de pain à une poterne, *Henri* les rencontra en allant viſiter ſes quartiers : ils ſe jettèrent à ſes genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avoient que ce moyen pour gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant auſſitôt l'argent qu'il avoit ſur lui; *le béarnois eſt pauvre*, ajouta-t-il, *s'il en avoit davantage il vous le donneroit.*

On conſeilloit à ce prince de prendre Paris d'aſſaut, avant l'arrivée des troupes auxiliaires que le roi d'Eſpagne envoyoit pour ſoutenir la ligue. Mais *Henri* ne voulut jamais conſentir à expoſer cette capitale aux horreurs qu'éprouve une ville priſe d'aſſaut. « Je ſuis, diſoit il, le » vrai père de mon peuple, je reſſemble à cette » vraie mère qui ſe préſenta devant Salomon; » j'aimerois mieux n'avoir point de Paris, que

» de l'avoir tout ruiné & tout dissipé par la mort » de tant de personnes ».

Paris se soumit à *Henri IV* en 1594, aussitôt qu'il eut embrassé la religion catholique. Ce prince signala son entrée dans sa capitale par ce trait d'équité. Des sergens venoient d'arrêter l'équipage de Lanoue, pour des engagemens que son illustre père avoit pris en faveur de la bonne cause. Ce fier & valeureux officier alla se plaindre à l'instant d'une insolence si marquée. *Lanoue*, dit publiquement le roi, *il faut payer ses dettes, je paie bien les miennes.* Après cela il le tira à l'écart & lui donna ses pierreries, pour les engager aux créanciers à la place du bagage qu'ils lui avoient pris. (*Perefixe*).

La foule l'incommodoit à son passage, & ses capitaines des gardes vouloient faire retirer le peuple. « Donnez vous en de garde, leur dit-il, » j'aime mieux avoir plus de peine & qu'ils me » voient à leur aise; ils sont affamés de voir » un roi ».

Après la victoire de Courtras & la mort de Joyeuse, on présenta à *Henri IV* les bijoux & autres magnifiques bagatelles du voluptueux Favori : il ne voulut pas même les regarder. « Il » ne convient, dit-il, qu'à des comédiens de » tirer vanité des riches habits qu'ils portent. Le véritable ornement d'un général est le courage & la présence d'esprit dans une bataille, & la clémence après la victoire.

Quand ce prince donnoit sa parole, il ajoutoit ordinairement : *Foi de gentilhomme.*

Le nonce du pape demandoit à *Henri* combien de temps il avoit fait la guerre. *Toute ma vie*, répondit ce grand prince ; *& jamais mes armées n'ont eu d'autre général que moi.* (Folard, Commentaires sur Polybe).

Henri eut le malheur d'exercer presque toujours ses talens militaires dans des guerres civiles. Aussi ce prince paroissoit affligé après la victoire. » Je ne puis me réjouir, disoit-il, de voir mes » sujets étendus morts sur la place ; je perds lors » même que je gagne ».

Un ambassadeur turc exagéroit les forces du sultan son maître, & paroissoit étonné qu'un roi qui, comme Henri, n'etoit monté sur le trône & ne s'y étoit affermi qu'à force de victoires, n'eût qu'une très-petite armée. *Où règne la justice*, repartit ce grand prince, *la force n'est guère nécessaire.*

Il disoit que les grands hommes étoient toujours les derniers à conseiller la guerre & les premiers à l'exécuter.

Quel prince montra plus d'intrépidité & de générosité envers ses ennemis, envers ceux même qui poussés par un zèle fanatique en vouloient à sa vie ! En 1610, un officier flamand au service d'Espagne, nommé *Michaux*, avoit offert ses services à ce prince, sous prétexte d'être mécontent de la cour de Madrid, mais en effet pour trouver l'occasion de lui ôter la vie. Henri instruit de ce projet alla à la chasse, accompagné seulement du traître, qui étoit bien monté, & avoit deux pistolets bandés & amorcés. *Capitaine Michaux*, lui dit le prince, *mets pieds à terre ; je veux voir si ton cheval est aussi bon que tu le dis.* Le ton de *Henri* en imposa à l'assassin qui obéit sans difficulté. Le roi saute à l'instant sur le cheval. *Veux-tu*, ajouta-t-il, *tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu en voulois à mes jours ; je suis le maître des tiens.* En disant ces mots, il lâche les deux pistolets en l'air, & lui ordonne de le suivre. Le capitaine désavoua le projet qu'on lui imputoit, prit congé deux jours après, & ne parut plus (*Perefixe*).

Quelqu'un voulant engager ce bon prince à punir l'auteur d'une satyre amère faite contre lui, intitulée : *L'isle des hermaphrodites.* « Je ferois » conscience, lui dit-il, de fâcher un homme » pour avoir dit la vérité ».

Il n'avoit pas la même indulgence pour les offenses qui ne le regardoient point. Le jour des Rois étant à la messe, comme il s'approchoit pour communier, M. de Roquelaure se jetta à ses genoux. Ce seigneur avoit épié cette occasion comme la plus favorable à la grâce qu'il vouloit demander pour un de ses parens, coupable d'une violence envers un magistrat. Il supplia le roi de vouloir bien pardonner au coupable pour l'amour de celui qu'il alloit recevoir, & qui ne pardonnoit qu'à ceux qui pardonnoient. Sa majesté lui répondit en le regardant d'un œil sévère : « Allez » & me laissez en paix ; je m'étonne comme » vous osez me faire cette requête, lorsque je » vais protester à Dieu de faire justice, & lui » demander pardon de ne l'avoir pas faite. » (*Mémoires pour l'histoire de France. Tom. II.*)

Il usa de sévérité envers le maréchal de Biron qui avoit conspiré contre lui, & ne voulut point accorder la grâce au coupable ; mais ce fut principalement l'obstination du maréchal qui le perdit. « S'il eût voulu me dire la vérité d'une chose » dont j'ai la preuve par écrit, disoit *Henri*, il ne » seroit pas où il est. Je voudrois avoir payé deux » cens mille écus & qu'il m'eût donné lieu de lui » pardonner. Il m'a bien servi, mais je lui ai » sauvé la vie trois fois ».

Ce bon prince aimoit la plaisanterie & la souffroit volontiers aux compagnons de ses victoires. Se promenant un jour aux environs de Paris, il

s'arrêta, & se mettant la tête entre ses jambes, il dit en regardant cette ville : *Ah que de nids de cocus* ! Un seigneur qui étoit près de lui fit la même chose, & se mit à crier : *Sire, je vois le Louvre.*

Voici un impromptu que ce prince fit un soir à table chez la duchesse de Sully. Cette femme étoit d'une hauteur ridicule, & il y a toute apparence que Henri l'auroit volontiers apprivoisée. Il lui dit donc en lui portant rasade :

Je bois *à toi*, Sulli ;
Mais j'ai failli ;
Je devois dire *à vous* : adorable ducheſſe,
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas.

Ce prince avoit assiégé dans le temps de la ligue la ville de Chartres. Après une longue résistance, cette ville prit enfin le sage parti de se rendre. Le magistrat vint au devant du vainqueur, & méditant une longue & ennuyeuse harangue, commença par dire qu'il reconnoissoit que la ville étoit assujettie à sa majesté par le droit divin & par le droit humain. *Henri* l'interrompant, dit en poussant son cheval pour entrer : *Ajoutez aussi par le droit canon.*

Un jour M. du Maine vint se plaindre à ce prince de l'insolence de M. de Balagni, qui avoit fait appeller en duel le duc d'Eguillon son fils. « Balagni est bien heureux, disoit M. du » Maine, que je n'aie pas été chez moi, je l'aurois » fait pendre à la grille de mon château. » Le roi ne fit que se retourner vers ceux qui étoient dans la chambre, & leur dit : « Le bon homme » se sent encore de la ligue ». (*Mém. de Choisy*).

Les suisses étoient sur le point de revenir en France, pour renouveller leur alliance. Le prévôt des marchands & les échevins vouloient à cette occasion donner des fêtes, mais ils manquoient de fonds. Ils demandèrent à *Henri IV*, pour fournir à cette dépense, la permission de mettre un impôt sur les robinets des fontaines. « Cherchez, leur » répondit ce bon prince, quelqu'autre moyen » qui ne soit point à charge à mon peuple, pour » bien régaler mes alliés. Allez, messieurs, con» tinua-t-il, il n'appartient qu'à Dieu de changer » l'eau en vin ».

Lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre & duc d'Albret, il faisoit sa résidence à Nérac, petite ville de Gascogne. Il vivoit en simple gentilhomme, & chassoit souvent dans les Landes, pays abondant en toutes sortes de gibier. Au milieu de sa chasse, il alloit souvent se délasser & prendre quelque nourriture chez un *Berret* ; c'est le nom que l'on donne aux payſans des Landes, parce qu'ils sont coëffés d'une espèce de bonnet appelé *birette*. D'aussi loin que le nouveau *Philémon* & sa femme voyoient arriver le prince, ils couroient au-devant de lui ; & prenant chacun une de ses mains, ils répétoient dans leur patois, avec une satisfaction peinte sur leur visage : *Eh, bon jour, mon Henri, bon jour, mon Henri.* Ils le menoient en triomphe dans leur cabane, & le faisoient asseoir sur une escabelle. Le Berret alloit tirer de son meilleur vin ; la femme prenoit dans son bahut du pain & du fromage. *Henri*, plus satisfait du bon cœur & de la simplicité de ses hôtes qu'il ne l'eût été de la chère la plus délicate, mangeoit avec appétit, leur témoignoit sa reconnoissance, & s'entretenoit familièrement avec eux des choses qui étoient à leur portée. Son repas fini, il prenoit congé de ces bonnes gens, en leur promettant de revenir toutes les fois que sa chasse le conduiroit de leur côté ; ce qui arrivoit fréquemment. Lorsque ce grand roi fut devenu paisible possesseur du trône de France, le Berret & sa femme apprirent cet événement avec une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Ils se rappellèrent qu'il mangeoit avec plaisir de leurs fromages ; & comme c'étoit le seul présent qu'ils fussent en état de lui offrir, ils en mirent deux douzaines des meilleurs dans un panier. Le Berret se chargea de les porter lui-même, embrassa sa femme, & partit. Au bout de trois semaines, il arriva à Paris, courut au Louvre, dit à la sentinelle dans son langage : *Je veux voir notre Henri, notre femme lui envoie des fromages de vache.* La sentinelle, surprise de l'habillement extraordinaire, & plus encore du jargon de cet homme qu'il n'entendoit pas, le prit pour un fou, & le repoussa en lui donnant quelques bourades. Le Berret fort triste, & se repentant déja de son voyage, descend dans la cour, & se demande à lui-même ce qui peut lui avoir attiré une si mauvaise réception, à lui qui venoit faire un présent au roi. Après en avoir long-temps cherché la raison, il se met dans l'esprit que c'est parce qu'il a dit *des fromages de vaches ;* il se promet bien de se corriger. Pendant que notre homme est plongé dans ces belles réflexions, *Henri IV* regardant par hasard à travers la fenêtre, voit un Berret qui se promène dans la cour. Cet habillement qui lui étoit connu, le frappe, & cédant à sa curiosité, il ordonne qu'on fasse monter ce payſan. Celui-ci se jette aussi-tôt à ses pieds, embrasse ses genoux, & lui dit affectueusement : *Bon jour, mon Henri, notre femme vous envoie des fromages de bœuf.* Le roi, presqu'honteux qu'un homme de son pays se trompât aussi grossièrement devant toute sa cour, se pencha avec bonté, & lui dit tout bas : *Dis donc des fromages de vache.* Le payſan qui pensoit toujours au traitement qu'on venoit de lui faire, répondit en son patois : « Je ne vous conseille pas, » mon Henri, de dire *des fromages de vache ;* » car, pour m'être servi à la porte de votre » chambre de cette façon de parler, un grand

» drôle

» drôle habillé de bleu m'a donné vingt bou-
» rades de fusil, & il pourroit bien vous en
» arriver autant ». Le roi rit beaucoup de la simplicité du bon homme, accepta ses fromages, le combla d'amitié, fit sa fortune & celle de toute sa famille.

Henri alloit quelquefois dîner chez Zamet, un de ses favoris & le plus riche partisan de son temps, pour y lier de petites parties de plaisir. Un jour entr'autres, après le repas, Zamet fit voir au roi sa maison qu'il avoit fait bâtir à neuf; & lui faisant remarquer tous les coins & recoins, & les pièces qu'il y avoit pratiquées, il lui dit: « Sire, j'ai ménagé ces deux salles; là, ces trois » cabinets que voit votre majesté; de ce côté..... » — Oui, oui, dit le roi, & de la rognure j'en ai » fait des gants ».

Dans une lettre que ce prince écrit à la duchesse de Beaufort, il lui marque le trait suivant: « J'ai » reçu un plaisant tour à l'église. Une vieille » femme, âgée de 80 ans, m'est venu prendre » par la tête & m'a baisé; je n'en ai pas ri le » premier ».

Henri IV n'aimoit point les dépenses inutiles; & ce grand prince montroit, par son exemple, à retrancher toute espèce de superfluité, sur-tout celle qui a rapport à la magnificence des habits. Il alloit ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin ou de taffetas, sans découpure, sans broderie. Il louoit ceux qui se vêtoient de la sorte, & se moquoit des autres, qui portoient, disoit-il, leurs moulins & leurs bois de haute-futaie sur leur dos.

Henri IV visitant un jour son arsenal, un seigneur lui demanda si l'on pouvoit trouver au monde d'aussi bons canons que ceux qu'ils voyoient? Ventre-saint-gris, répondit le roi, je n'ai jamais trouvé de meilleurs canons que ceux de la messe.

Le duc de Savoie, témoin de la prospérité de la France, demandoit à *Henri IV* ce qu'elle lui valoit de revenu: elle me vaut ce que je veux, dit *Henri*. Le duc, trouvant cette réponse vague, insista. Oui, ce que je veux, continua-t-il, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai tout ce que je voudrai.

Lorsqu'*Henri IV* épousa à Lyon Marie de Médicis, en 1600, il dit à madame de Guercheville: puisque vous êtes véritablement *dame d'honneur*, vous le serez de la reine, ma femme. Cette dame n'avoit point voulu écouter les propositions du roi.

Lors de la première grossesse de Marie de Médicis, *Henri IV* craignant que la pudeur de cette princesse ne fût blessée du grand nombre de spectateurs qui devoient assister à son *accouchement*, la prévint de la nécessité indispensable qu'il y avoit que les princes en fussent témoins, pour qu'on ne pût pas en douter. Il accompagna ses raisons de tant de témoignages d'amitié, que la reine parut se prêter sans peine à souffrir la présence des princes & seigneurs de la cour. Le roi ne la quitta pas un moment pendant tout son travail, qui fut aussi long que douloureux. Il partageoit ses souffrances, la consoloit & tâchoit de fortifier son courage par l'espoir d'une prompte délivrance & du plaisir qu'elle ressentiroit si elle donnoit un dauphin à la France. Il poussa même les soins jusqu'à l'exhorter de crier, (parce que la honte & la timidité l'en empêchoient) *de crainte*, disoit-il, *que sa gorge ne s'enflât par les efforts qu'elle feroit pour se retenir*. La reine accoucha d'un prince après un travail de vingt-deux heures. Comme il étoit très-important que Marie de Médicis ne fût pas qu'elle avoit mis au monde un dauphin, de crainte que la trop grande joie ne fût contraire à son état, *Henri* avoit recommandé à la Boursier (sage-femme de la reine) de le cacher à la princesse: cette femme s'acquitta si bien de cet ordre, & eut tant de pouvoir sur son esprit, qu'elle ne témoigna pas la plus légère émotion, & que son visage n'en fut point altéré. Cette tranquillité apparente fut poussée au point qu'*Henri IV* lui-même y fut trompé, & ne voulut pas croire l'heureuse nouvelle que lui apporta une femme de chambre de la reine, avec laquelle la Boursier étoit convenue d'un signe qui lui apprendroit si Marie étoit accouchée d'un prince. Le roi vint donc trouver la Boursier d'un air triste & changé, ne doutant pas que ce ne fût une fille qui venoit de naître, & lui dit: *Sage-femme, est-ce un fils?* La Boursier ayant répondu que oui; *je vous prie*, continua-t-il, *ne me donnez pas de courte joie, cela me feroit mourir*. La sage-femme développa aussi tôt l'enfant & le lui fit voir. Sa majesté, après avoir demandé à la Boursier s'il pouvoit, sans danger, instruire la reine de leur bonheur commun, courut transporté au lit de cette princesse, & lui apprit, en l'embrassant tendrement, qu'elle venoit de donner un héritier à la France. *Henri* se livra ensuite tout entier à l'excès de sa joie, & permit que tout le monde entrât dans l'appartement pour voir le dauphin. Il embrassoit tous ceux qui se présentoient, & perdit même son chapeau dans la foule. La Boursier lui ayant représenté qu'il entroit trop de personnes dans la chambre de l'accouchée: *Tais-toi, sage-femme*, lui dit le roi en lui frappant sur l'épaule, *cet enfant est à tout le monde; il faut que chacun le voie & s'en réjouisse*.

Henri IV marchoit à quatre pattes, portant sur son dos son fils Louis XIII, encore enfant. Un ambassadeur entre tout-à-coup dans l'appartement, & le surprend dans cette posture. *Henri IV*, sans se déranger, lui dit: « M. l'ambassadeur, avez-

» vous des enfans? — Oui, sire. — En ce cas je » peux achever le tour de la chambre ».

Une maxime qu'*Henri IV* avoit souvent dans la bouche, c'est que la satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais que celle qu'on tire de la clémence est éternelle.

On vouloit exciter *Henri IV* à punir l'auteur d'un écrit rempli de traits hardis sur la cour : je me ferois conscience, dit ce bon prince, de fâcher un honnête homme pour avoir dit la vérité.

Henri IV ayant convoqué à Rouen une assemblée des notables de son royaume, finit ainsi son discours, qui étoit plein de force & de dignité : « Je ne vous ai point ici appelés, comme fai- » soient les rois mes prédécesseurs, pour vous » faire approuver ma volonté, mais bien pour » entendre vos conseils & vos avis, pour les » croire & les suivre en tout & par-tout, comme » si j'étois entré en tutele, qui est une envie qui » ne prend guères aux rois qui ont la barbe grise » comme moi, & qui sont, grace à Dieu, victo- » rieux comme moi; mais la grande affection que » j'ai pour mes sujets, & l'extrême envie que j'ai » qu'ils m'estiment aussi bon & paisible que légi- » time roi, me feront trouver bon tout ce que vous » me conseillerez devoir faire ».

Gabrielle d'Estrées, si connue sous le nom de la belle Gabrielle, assistoit à l'ouverture de cette assemblée, derrière une tapisserie; elle entendit le discours du roi, qui voulut savoir ce qu'elle en pensoit : elle avoua qu'elle n'avoit jamais oui mieux dire; mais qu'elle étoit étonnée qu'il eût parlé de se mettre en tutele. « Ventre-saint-gris, reprend » le roi! il est vrai; mais je l'entends avec mon » épée au côté ».

Œnars Catte, gouverneur de Dieppe, est le premier ligueur qui reconnoît les droits du successeur de *Henri III*. Le nouveau roi de France, qui n'ignore pas l'aversion que d'injustes & odieux préjugés ont inspiré contre lui à la plupart des gens de ce parti, soupçonne du mystère dans une conduite si simple. Catte démêlant cette défiance, & ayant le bon esprit de ne la pas trouver déplacée, se rend, avec sa garnison, dans le camp de *Henri IV*, qui n'est pas éloigné de la place. *J'ai laissé*, lui dit-il, *ma maison vuide; la ville & le fort sont ouverts; je n'y retournerai pas que votre majesté n'en ait fait prendre possession.*

« Il est vrai, lui répondit le roi, que la géné- » rosité de vos offres désintéressées m'a paru sus- » pecte. Tels sont les malheurs des temps, que » je ne dois me livrer qu'avec précaution à ceux » qui, comme vous, ne me sont point parfai- » tement connus. Maintenant que votre sincérité » vient de se manifester avec la dernière évi- » dence, je me livre à vous avec la même con- » fiance que vous m'avez montrée. Comme je » ne saurois donner la garde de Dieppe à per- » sonne qui en fût plus digne que vous, il faut » que vous y repreniez vos fonctions. Il est im- » portant que tout le royaume sache que, si vous » êtes un sujet soumis, je ne suis pas un souverain » ingrat ».

Henri IV demandoit un jour au duc de Sully, son confident, s'il n'étoit pas bien malheureux, après avoir essuyé, pendant sa jeunesse, plus de disgraces lui seul, que tous les rois de France n'en avoient jamais éprouvées ensemble, de ne pouvoir jouir d'aucun plaisir, durant le cours de sa plus brillante fortune, de ne point posséder le cœur de sa femme, & de voir au nombre de ses ennemis la plupart de ceux qu'il avoit comblés de bienfaits? « Tous ces malheurs, sire, répondit » le duc, ne seroient rien, si vous n'y ajoutiez » celui d'y être trop sensible ».

Le cuisinier Varenne trouva le moyen d'obtenir les bonnes graces d'*Henri IV*, en devenant un des ministres de ses plaisirs secrets. Ce monarque le fit surintendant des postes, & c'est par rapport à cette place que Barclay, dans l'Euphormion, lui donne le nom de *Cursor*. Le chancelier de Belièvre, qui étoit un homme extrêmement vert, lui faisant quelque difficulté sur une grace qu'il avoit obtenue, la Varenne lui dit : Monsieur, ne vous en faites pas tant accroire, si mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre.

Ce la Varenne avoit donné un gentilhomme à son fils. Le roi qui ne connoissoit point ce gentilhomme, lui demanda qui étoit cet homme qu'il voyoit avec son fils. La Varenne répondit que c'étoit un gentilhomme qu'il lui avoit donné; comment, dit le roi, donner ton fils à un gentilhomme, je comprends bien cela; mais donner un gentilhomme à ton fils, c'est ce que je ne puis comprendre.

La Varenne, avant d'être à *Henri IV*, avoit été à Catherine, sœur de ce roi, depuis duchesse de Bar; & son emploi avec cette princesse, étoit de piquer les viandes; & comme il y excelloit, elle l'avoit donné au roi, son frère. Catherine passant par Paris pour aller en Lorraine, vit la Varenne, son ancien cuisinier; & sachant son emploi auprès d'*Henri IV*, elle lui dit : la Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère, qu'à piquer les miens.

Quelqu'un disoit à *Henri IV* que le maréchal de Biron jouoit fort bien à la paume. Ce monarque qui avoit découvert la conspiration que ce seigneur tramoit secrettement contre l'état, répondit : « Il est vrai qu'il joue bien, mais il fait mal » ses parties ».

Henri IV, dit un contemporain, n'eut jamais connoissance d'aucun excellent personnage de son royaume, & sur-tout recommandable pour la gloire des lettres, qu'il ne le favorisât de quelque honnête pension. Perefixe ajoute qu'il en donnoit à plusieurs hommes doctes, même dans l'Italie & dans l'Allemagne, & qu'il prenoit soin lui-même de la leur faire tenir. Ainsi donc Louis XIV ne fut pas le premier qui fit ses conquêtes glorieuses du génie sur l'étranger : *Henri IV* lui en donna l'exemple.

Henri IV avoit choisi Pierre Mathieu pour écrire son histoire particulière. Un jour que celui-ci lui lisoit quelques pages de cette histoire, où il parloit de son penchant pour les femmes : « A quoi » bon, lui dit ce prince, de révéler mes foiblesses » ? L'historien lui fit sentir que cette leçon n'étoit pas moins utile à son fils que celle de ses belles actions. Le roi réfléchit, & après un moment de silence : « Oui, dit-il, il faut dire la vérité tout » entière. Si on se taisoit sur mes fautes, on ne » croiroit pas le reste : eh bien, écrivez-les donc, » afin que je les évite «.

Henri IV qui avoit appris l'art militaire dans les camps, n'avoit pas négligé de l'étudier aussi dans les livres. Les Commentaires de César lui étoient familiers ; il lisoit assiduement ceux de Montluc ; & quoiqu'il ne dût pas aimer le persécuteur de sa mère, ni l'auteur de tant d'exécutions rigoureuses, il rendoit justice à ses talens militaires. Il appeloit son livre, la bible des guerriers.

Henri IV, père de ses sujets, & dont le nom seul entraînera toujours l'amour filial des françois, voulant leur prouver combien il les aimoit, s'appliqua à chercher les moyens de redresser les abus du barreau, de modérer l'avarice des avocats, d'empêcher la longueur des affaires, de réformer l'injustice des juges, & de faire ensorte que tous les procès que la mauvaise foi des procureurs éternisoit, fussent terminés en très-peu de temps. Comme son chancelier lui faisoit remarquer son embarras, en lui développant toutes les difficultés du projet, ce prince, dont le bon cœur perçoit dans tous les discours, lui répartit vivement : « Brûlez tous les livres de ces longs » & inutiles commentateurs de la jurisprudence ; » leur art pernicieux ne sert qu'à ruiner les peuples, & cause plus de désordres qu'une guerre » civile. Combien d'amis, de parens, de voisins, » n'ont-ils pas divisés ? Que ne puis-je, pour le » bonheur de mon peuple, faire changer les fleurs » de lys semées sur le siège des juges qui se laissent » corrompre, en autant de clous pointus & de » rasoirs tranchans » !

L'Espion turc dit, que lorsqu'*Henri IV* parloit de ces sortes de choses, il paroissoit vivement touché qu'il y eut dans Paris plus de cours de judicatures & de jurisconsultes, que dans tout le vaste empire des turcs ; & à la vérité, ajoute-t-il, je ne puis m'empêcher de regarder avec surprise l'aveuglement des chrétiens à cet égard. Nous voyons qu'une seule campagne décide souvent les différens de deux grands états ; mais un procès de vingt sequins entre des particuliers dure souvent autant que la vie d'un homme, & passe quelquefois jusqu'à ses héritiers.

Henri IV avoit une admirable vivacité d'esprit qui éclatoit dans ses réparties. Le clergé de France lui ayant fait une remontrance en 1598, après la paix, au sujet du rétablissement de la religion & de l'église, il leur répondit : « Vous m'avez ex» horté de mon devoir, & je vous exhorte du » vôtre. Faisons bien vous & moi : allez par un » chemin & moi par l'autre ; si nous nous ren» controns, ce sera bien-tôt fait. Mes prédéces» seurs vous ont donné des paroles avec beaucoup » d'apparat ; & moi avec ma jacquette grise, je » vous donnerai des effets. Je n'ai qu'une jacquette » grise ; je suis gris au-dehors, & tout doré au» dedans ».

Henri IV ayant entendu parler d'un homme facétieux, voulut le voir. On le fit entrer pendant qu'il dînoit. Le roi le fit approcher de la table vis-à-vis de lui, & lui dit : » Comment vous » appellez-vous, mon ami ? — Sire, je m'appelle » Gaillard. — Gaillard, répondit le monarque, » voilà un joli nom : quelle différence y a-t-il » entre Gaillard & Paillard ? — Elle n'est pas » grande, sire, répartit le drôle ; il n'y a que la » largeur de cette table entre deux ».

L'illustre Casaubon n'étoit venu en France que sur l'invitation d'*Henri IV*. Ce monarque lui faisoit une pension ; mais Sully, qui étoit négatif, lui dit un jour avec humeur, & certes trop durement : « Vous coûtez trop au roi, monsieur ; » vous avez plus que deux bons capitaines, & » vous ne servez de rien ». Casaubon, qui étoit fort doux, ne répondit pas un mot : mais il alla se plaindre au roi. « Monsieur Casaubon, lui dit » ce bon prince, que cela ne vous mette pas en » peine ; j'ai partagé avec M. de Sully ; il a » toutes les mauvaises affaires, & moi je me suis » réservé les bonnes. Quand il faudra aller à lui » pour vos appointemens, venez à moi auparavant, je vous dirai le mot du guet, pour être » payé facilement ».

On faisoit quelquefois des reproches à *Henri IV* sur sa grande facilité à pardonner. Gabrielle d'Estrées, née douce & compâtissante, comme le sont toutes les femmes qui savent aimer, obtint la grace de plus d'un coupable. Sully n'étoit pas toujours du même avis : « Que voulez-vous, lui

» dit le roi, je ne saurois tenir contre ceux qui » s'humilient; j'ai le cœur trop tendre pour re- » fuser une courtoisie aux larmes & aux prières » de ce que j'aime ».

Henri IV déguisoit le reproche avec une aimable indulgence, & le corrigeoit même par une louange délicate, à l'égard de ceux qui d'ailleurs avoient un sens droit & des talens utiles. Il disoit quelquefois en riant : avec mon connétable qui ne sait pas écrire, & mon chancelier qui ne sait pas le latin, il n'y a rien que je ne sois en état d'entreprendre.

Henri IV répétoit souvent que sa vie dépendoit de Dieu & non des hommes, & que les crimes de lèse-majesté ne demeuroient jamais impunis : « Les françois, ajoutoit-il, ne me connoissent » pas bien; ils sauront ce que je vaux, quand ils » m'auront perdu ».

Henri IV ayant adressé au parlement de Dijon un édit, portant augmentation de deux écus par chaque minot de sel, les états de Bourgogne députèrent aussi-tôt M. l'abbé de Cîteaux, ou le baron de Senecey, & le député du tiers-état, pour remontrer au roi l'importance de cet édit, & le préjudice que son service & la province en souffriroient s'il étoit exécuté. Quoique l'abbé de Cîteaux fût fort habile homme, néanmoins sa harangue ne fit pas beaucoup d'impression sur l'esprit du roi. Ce prince ayant fait sortir de son cabinet les députés, y fit demeurer M. de Senecey, auquel il demanda comment alloient ses amours avec mademoiselle de Rendan qu'il recherchoit, & qu'il épousa depuis? M. Senecey répondit qu'il lui seroit facile d'y réussir, puisque sa majesté avoit la bonté de s'en vouloir mêler; surquoi le roi lui ayant demandé s'il n'étoit pas vrai qu'il avoit plus à cœur la recherche de mademoiselle de Rendan que tout l'intérêt de la province de Bourgogne, M. de Senecey répondit : « Sire, je » supplie très-humblement votre majesté de me » faire cette justice de croire que l'intérêt de la » province m'est infiniment plus sensible que le » mien propre; & si votre majesté me donnoit la » liberté d'ajouter une raison à toutes celles qu'a » dit l'abbé de Cîteaux, je pourrois l'assurer, » avec vérité, que si l'édit avoit lieu, il arriveroit » infailliblement que la plus grande part des ha- » bitans des villages de votre duché de Bour- » gogne, limitrophes de la Franche-Comté, s'y » retireroient pour y trouver du sel à meilleur » marché, & presque pour rien : c'est une vérité » si constante, qu'on a déja reconnu une dimi- » nution notable dans les ventes des greniers à » sel de cette frontière-là ». A ces mots les larmes tombèrent des yeux du roi, qui, se mettant en colère, s'écria : « Ventre-saint-gris! je ne veux » pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes » états pour aller vivre sous un prince meilleur » que moi ». Et à l'instant ayant fait appeler M. de Sully, lors surintendant des finances, il lui ordonna de faire dresser un arrêt qui révoquât cet édit, ce qui fut exécuté le lendemain.

Henri IV desiroit tenir son empire, de l'amour & non de la force. Ferme quand le bien public l'exigeoit; jamais il ne fut enivré de l'absolu pouvoir, qui a tant de charmes pour les princes foibles. Des flatteurs de la cour l'exhortant, dans une occasion délicate, à faire un coup d'autorité, il leur fit cette réponse digne d'être gravée sur tous les palais des rois : « La première loi du » souverain est de les observer toutes; & il a » lui-même deux souverains : Dieu & la loi ».

Casaubon dit, dans le recueil de ses lettres, qu'*Henri IV* avoit traduit les commentaires de César, & qu'il avoit commencé d'écrire ses mémoires avec dessein de les finir, si les soins de l'état lui permettoient de respirer.

L'agriculture fut chère à *Henri IV*, ainsi que ceux qui l'exerçoient. Il fit un jour goûter du vin de ses vignes à un ambassadeur d'Espagne, & lui dit : « J'ai une vigne, des vaches & autres » choses qui me sont propres; & je fais si bien le » ménage de la campagne que, comme homme » particulier, je pourrois encore vivre commo- » dément ».

Il protégea le commerce, la navigation, les manufactures, même celles de luxe; il approuva le projet du canal de Briare; il fit embellir & agrandir la capitale; Saint-Germain-en-Laye, Mouceaux, Fontainebleau furent augmentés par ses ordres; il ferma la Place-Royale, & fit restaurer tous les ponts, fit achever ce beau pont où les peuples regardent sa statue avec attendrissement. Ce fut à cette occasion qu'un poëte fit ces quatre vers :

Ce bronze étant du grand Henri l'image,
Qui fut sans pair en armes comme en loix,
Reçoit ici de son peuple l'hommage,
Et sert lui seul d'exemple à tous les rois.

Le jour à jamais funèbre qu'*Henri IV* fut assassiné, jour dont la France ne peut se souvenir sans douleur; outre tant de prodiges dont les historiens ont fait mention, qui sembloient présager une mort si déplorable, il arriva à Pau, ville capitale du Béarn, qui a eu l'honneur de le voir naître, des choses qu'on auroit de la peine à croire, si des procès-verbaux authentiques n'en faisoient foi. Le tonnerre tomba le matin sur la porte du château où les armes de ce monarque étoient arborées en sculpture, & enleva les lettres de son nom qui étoient aux deux côtés de l'écu.

L'après-dînée, comme le bétail revenoit de la campagne, un taureau du château, qu'on appeloit le roi, pour le distinguer des taureaux de la ville, sans y être excité par quoi que ce soit, se précipita de lui-même dans le fossé, & se tua; de sorte qu'à la même heure qu'on disoit à Paris le roi est mort, on disoit à Pau la même chose sans penser le dire justement.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, mort en 1547 à 57 ans.

Henri VIII, parvenu sur le trône d'Angleterre à l'âge de dix-huit ans, chercha à signaler le commencement de son règne par quelqu'exploit éclatant. Il entra dans la ligue que Maximilien & le pape Jules II avoient fait contre la France. Maximilien avoit reçu de *Henri* de grandes avances de sommes d'argent. Cet empereur, qui avoit observé que le caractère du monarque anglois étoit d'être plus sensible à la gloire qu'à l'intérêt, s'enrôla lui-même à son service, dans le dessein de le flatter, porta la croix de S. George, & reçut la paie de cent écus par jour comme un des sujets & capitaines de ce prince. Mais tandis que Maximilien donnoit à l'Europe l'étrange spectacle d'un empereur servant sous un roi d'Angleterre, il étoit traité par *Henri* avec le plus grand respect, & dirigeoit réellement toutes les opérations de la guerre.

Les anglois mirent le siège devant Térouene, qu'ils prirent après la *Journée des éperons*, en 1513, ainsi appelée, parce que les françois se servirent ce jour-là de leurs éperons plus que de leurs épées. *Henri*, après s'être rendu maître de quelques autres places, retourna en Angleterre avec plusieurs prisonniers françois. Il marcha contre les écossois qui avoient fait une irruption dans son royaume, & les défit à la bataille de Flouden, où Jacques IV, leur roi, fut tué.

Les guerres qui déchiroient l'Europe, ayant été terminées par une paix générale, *Henri VIII* entra bien-tôt après dans celles qui divisoient l'église. Les erreurs de Luther venoient d'éclater. Le monarque anglois, qui avoit perdu à l'étude de la scholastique un temps qui pouvoit être plus utilement employé à approfondir les principes du gouvernement, écrivit contre l'héréfiarque Luther un livre intitulé : *Les sept Sacremens*. Quoiqu'il y ait apparence que Wolsei, Morus & Gardiner, aient eu beaucoup de part à la composition de cet ouvrage, il valut au monarque anglois le titre de *Défenseur de la Foi*.

Fuller rapporte à cette occasion dans son histoire de l'église, que Patch, le fou de la cour, voyant un jour le prince de bonne humeur, lui en avoit demandé la raison, & que le prince lui avoit répondu, que c'étoit à cause du titre de *Défenseur de la Foi*; sur quoi le fou lui répliqua : « Je t'en prie, mon cher *Henri*, défendons-nous » nous-mêmes, & laissons la foi se défendre seule ». (*Fuller*).

Anne de Boulen, qu'*Henri VIII* avoit épousée, ne jouit pas long-temps de son triomphe. Le roi, qui lui avoit sacrifié Catherine d'Arragon, la sacrifia elle-même à Jeanne de Seymour. L'humeur enjouée de la jeune reine pouvoit fournir des armes contr'elle; on en profita pour rendre plusieurs de ses actions criminelles. Le roi, épris des charmes de sa nouvelle maîtresse, écoutoit avidement tout ce qu'on lui disoit contre sa femme. Il s'oublia même jusqu'à l'accuser d'adultère dans la chambre des pairs. La manière dont l'archevêque de Cantorbéri, Thomas Crammer, s'y prit pour défendre Anne, dont il avoit reçu des bienfaits, ne pouvoit être ni plus fine, ni plus insinuante. « Comme, dit-il au roi d'Angleterre, » je n'ai jamais eu meilleure opinion d'aucune » femme que de la vôtre, je ne puis la croire » coupable. Mais quand je vois la rigueur extrême » dont votre majesté use envers elle, après l'avoir » si tendrement aimée, je ne puis imaginer qu'elle » soit innocente. J'espère néanmoins que votre » majesté ne trouvera pas mauvais qu'ayant de » grandes obligations à cette princesse, je prie » Dieu de permettre qu'elle se justifie pleinement » de tout ce dont elle est accusée. (*Amelot*).

Le parlement d'Angleterre, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice sur les dépositions de quelques témoins. Ces dépositions prouvoient qu'elle n'étoit pas tout-à-fait innocente, ni aussi coupable que ses délateurs vouloient le persuader. Elle avoit tenu quelques discours imprudens, mais que l'on ne devoit attribuer qu'à sa vivacité naturelle. Lorsqu'on lui lut son arrêt, elle fit paroître beaucoup de courage & de tranquillité. Avant de monter sur l'échafaud, elle envoya son dernier message au roi, pour le remercier de ce qu'il continuoit toujours de contribuer à son élévation : *De simple demoiselle*, lui disoit-elle, *vous me fîtes marquise, de marquise reine, & de reine, vous voulez aujourd'hui me faire sainte.*

Jeanne de Seymour, que l'inconstant monarque épousa vingt-quatre heures après que cette sanglante tragédie venoit d'être jouée, ne jouit de son élévation que jusqu'au mois d'octobre 1537. Elle mourut en donnant la vie au prince Edouard. *Henri*, quoique sensible à sa perte, n'en songea pas moins à former de nouveaux liens; il demanda en mariage à François I la duchesse de Longueville; mais François l'avoit promise au roi d'Ecosse, & ce monarque donna à *Henri* le choix des deux sœurs cadettes de la duchesse, en l'assurant qu'elles

ne lui étoient pas inférieures en mérite, & que l'une d'elles la surpassoit en beauté. *Henri* étoit aussi difficile sur l'examen de la figure des femmes, que si son cœur eût été susceptible d'une passion délicate; il ne s'en rapportoit sur cet article important, ni à ce qu'on lui en disoit, ni même aux portraits qu'on lui en pouvoit procurer: il pria donc François d'accepter une conférence avec lui à Calais, sous prétexte d'affaires, & d'amener à sa suite les deux princesses de Guise, & les plus belles femmes de sa cour, pour qu'il pût choisir son épouse entr'elles. Mais la galanterie de François fut blessée de cette proposition; il se piquoit de trop d'égards pour le beau sexe, pour conduire ainsi des femmes de qualité comme des chevaux au marché, que le caprice des marchands y choisit, ou y rejette, selon qu'ils lui conviennent ou lui déplaisent. *Henri* persistoit toujours dans sa proposition, & François I, malgré le desir de vivre en bonne intelligence avec ce prince, se crut à la fin obligé de refuser nettement.

Henri tourna alors ses vues du côté de l'Allemagne pour y contracter quelqu'alliance. On lui proposa Anne de Clèves, fille du duc de ce nom. Un portrait flatté de cette princesse, fait par Holbein, détermina *Henri* à la demander à son père. Après quelques négociations, ce mariage, malgré les oppositions de l'électeur de Saxe, fut à la fin conclu, & la princesse conduite en Angleterre. Le roi, impatient de voir sa nouvelle épouse, se rendit mystérieusement à Rochester. Il la trouva en effet d'une taille aussi haute & aussi épaisse qu'il le souhaitoit; mais totalement dépourvue de graces & de beauté, & très-différente des portraits qu'il en avoit reçus. Il fut consterné à son aspect, & protesta qu'elle ne pourroit jamais lui inspirer qu'un sentiment désagréable. Il l'épousa néanmoins: mais son dégoût ne fit qu'augmenter; & ce prince, incapable de se contraindre, se résolut, au bout de six mois, de donner à ses peuples le spectacle d'un nouveau divorce. La raison qu'il donna à son clergé, étoit qu'en épousant Anne de Clèves, il n'avoit pas donné un consentement intérieur à son mariage. Le synode, obligé de se contenter de ce prétexte vain & puérile, parce que le roi ne pouvoit en donner d'autres, prononça la sentence de séparation, qui fut confirmée par le parlement. La reine consentit à tout ce que l'on exigeoit d'elle, & reprit le titre de princesse de Clèves. Cette princesse avoit beaucoup de simplicité & de naïveté dans le caractère. Le roi ne l'avoit jamais regardée comme sa femme; sa folie néanmoins étoit de se prétendre toujours grosse. La comtesse de Rochefort & deux autres de ses dames, s'entretenant un jour devant elle de sa grossesse prétendue, la bonne reine leur dit: « Quand le roi & moi » fûmes couchés, il me prit la main & me donna » un baiser, en me disant: bonne nuit, mon » petit cœur; & dès qu'il fut réveillé, il m'em- » brassa de nouveau, & me dit: adieu, ma » mignonne; & cela ne suffit-il pas bien, ajouta- » t-elle naïvement »? (*Walpole*).

Henri épousa une cinquième femme, Catherine Howard, l'une de ses sujetes. On l'accusa auprès du roi d'avoir eu des amans avant son mariage, & de mener encore une vie licencieuse depuis que ce prince l'avoit associée à son lit. Cette dernière accusation n'étoit pas prouvée, & Catherine protesta toujours de son innocence à cet égard; mais elle avoua qu'elle n'avoit pas vécu sans reproches avant son mariage. Les deux chambres du parlement, le vengeur ordinaire de *Henri*, ayant reçu la confession de cette reine, commencèrent par présenter une adresse au roi, qui contenoit plusieurs articles singuliers. Elles invitoient sur-tout sa majesté à ne se point affliger d'un accident désagréable, auquel tous les hommes étoient sujets; à considérer la fragilité de la nature humaine, ainsi que la vicissitude des choses de ce monde, & à tirer de ce coup d'œil philosophique un moyen de consolation. Catherine Howard n'en porta pas moins sa tête sur un échafaud.

Après la condamnation de cette reine infortunée, le parlement déclara que toute fille qui, n'étant pas vierge, auroit la hardiesse d'épouser le roi, seroit déclarée criminelle de lèse-majesté. Là-dessus, on disoit que désormais il faudroit que le roi n'épousât que des veuves. C'est ce qu'il fit effectivement, & il plaça sur le trône Catherine Parre, veuve du baron de Latimer. Cette sixième femme de *Henri*, & qui avoit souvent l'imprudence d'être d'un sentiment différent de son époux sur les matières de religion, auroit subi infailliblement le sort d'Anne de Boulen & de Catherine Howard, si ce prince ne fût mort au commencement de l'année 1547.

Il y a un trait rapporté par Collin dans sa *Poëfie angloise*, qui peut servir à faire voir jusqu'à quel point *Henri VIII* avoit porté le despotisme. Ce prince exigeoit un impôt de trois shellings par livre sur tout propriétaire au moins de cinquante livres de rente. Les communes faisoient de grandes difficultés d'accorder le subside demandé; *Henri* envoya aussi-tôt chercher Edouard de Montagne, un des membres qui avoient le plus de crédit dans cette chambre. Montagne vint, & eut la mortification d'entendre son maître lui tenir ce discours: *Ho l'homme! ils ne veulent donc pas laiſſer paſſer mon bill?* Et mettant alors sa main sur la tête de Montagne, qui l'écoutoit un genoux en terre: *Que mon bill ſoit paſſé demain matin*, continua le roi, *ou autrement votre tête ſera coupée.* Et le jour d'après, le bill passa.

Le Cardinal de Wolsey, premier ministre de *Henri*, tâchant d'effrayer les citoyens de Londres pour les résoudre à un emprunt général fait en 1525, leur déclara nettement « qu'il valoit mieux » que quelques-uns d'entr'eux souffrissent l'indigence que de laisser manquer le roi dans le » moment présent; & qu'ils prissent garde à ne » faire aucune résistance, ni aucun murmure, » sans quoi il en pourroit coûter quelques têtes ». Tel étoit le style du roi & de ses ministres.

Un jour qu'*Henri VIII*, roi d'Angleterre, étoit à chasser dans la forêt de Windsor, il s'égara probablement à dessein. Vers l'heure de dîner, il se rabattit sur le village de Reading. Là, déguisé sous l'uniforme d'un de ses gardes à pied, vêtement assez bien assorti à sa haute taille & à sa figure rustique, il se rendit à l'abbaye, & fut admis à l'honneur de manger à la table de l'abbé. Ne dérogeant point à l'habit qu'il portoit, il se jetta avidement sur une langue de bœuf qu'on lui servit: « Grand bien vous fasse, dit l'abbé » en lui versant rasade; voici pour boire avec » moi à la santé du roi, notre maître. Je donne- » rois volontiers cent livres sterling, à condition » de pouvoir manger du bœuf d'aussi bon appetit » que vous. Hélas! mon estomac foible & délicat digère à peine une aîle de poulet ou » une cuisse de lapreau ». Le roi but gaiement, & après l'avoir remercié de sa bonne chère, partit sans se faire connoître.

Quelques semaines après, l'abbé reçut un message de la part du roi, fut conduit à Londres, gardé étroitement, & nourri pendant plusieurs jours au pain & à l'eau.

L'inquiétude & les soupçons agitoient son esprit. Il songeoit en lui-même comment il avoit pu encourir la disgrace de son maître. Un jour enfin on lui servit une langue de bœuf, dont il mangea comme auroit fait un de ses fermiers, vérifiant le proverbe anglois, qui dit *que deux repas affamés font un gourmand du troisième*. Tout-à-coup le roi sortit d'un petit cabinet où il s'étoit caché, & où il avoit été spectateur invisible de sa conduite: « Milord, lui dit-il, payez sur le » champ vos cent livres sterlings en or, sinon » vous resterez ici jusqu'à la fin de vos jours. J'ai » été votre médecin; j'ai guéri votre estomac » de sa foiblesse, & je vous demande mon salaire » comme l'ayant bien mérité ».

L'abbé, tout joyeux d'en être quitte à si bon marché, déposa la somme, retourna à Réading, où l'on dit toutefois qu'il murmura en lui-même de la sévérité du régime du docteur couronné, & de la cherté de ses honoraires.

L'Angleterre peut se vanter d'avoir été gouvernée par un prince auquel aucun souverain de la chrétienté n'a jamais dû être comparé: c'est *Henri VIII*, l'auteur du fameux schisme dans le seizième siècle. Parmi les victimes sacrifiées aux passions de ce moderne Néron, on compte deux reines, ses épouses, deux cardinaux, trois archevêques, dix-huit évêques, treize abbés, cinq cents, tant prieurs & moines, que prêtres, quatorze archidiacres, soixante chanoines, cinquante docteurs, douze, tant ducs, que marquis & comtes avec leurs enfans, vingt-neuf barons & chevaliers, trois cents trente-cinq nobles moins distingués, cent vingt-quatre citoyens, & cent dix femmes de condition.

HÉRENNIUS. Les samnites, ces infatiguables ennemis de la puissance romaine, avoient enfermé les légions de la république dans un défilé, & ils délibéroient entr'eux de la manière dont ils useroient de leur fortune. *Hérennius*, vieillard que son âge & sa profonde sagesse rendoient vénérable, leur conseilla de laisser aller les romains en liberté, sans leur faire aucun mal; mais cet avis fut aussi-tôt rejetté. Le lendemain, on le consulta encore sur le même sujet.: « Il faut les massacrer tous sans exception », répondit-il. Les samnites, étonnés de la prodigieuse différence qu'il y avoit entre ces deux avis, lui en demandèrent la raison. « Il faut, dit *Hérennius*, vous » attacher les romains par un bienfait insigne & » important, ou les affoiblir entièrement par une » perte irréparable ». Les samnites ne le crurent pas: ils voulurent prendre un milieu, & firent passer les romains sous le joug; mais ils s'apperçurent bien-tôt que cet affront n'avoit fait qu'irriter le courage de ces guerriers redoutables, & quelque temps après, ils éprouvèrent à leur tour l'ignominie dont ils avoient couvert les troupes ennemies.

HERMITE. Un certain frère Jean, hermite de Lorraine, ayant appris que Jesus-Christ avoit été quarante jours sans prendre nourriture, le bon homme résolut de l'imiter au pied de la lettre. Pour cet effet, il alla se blottir dans le cœur d'un vieux chêne de la forêt voisine de sa retraite, au pied duquel étoit une fontaine. On assure qu'effectivement il y passa un carême tout entier sans autre aliment que de la belle eau claire, qu'il buvoit à longs traits, pour empêcher ses entrailles de se rétrécir.

Au bout de quarante jours l'anachorette, se croyant confirmé en grace, quitte sa caverne, retourne au village, va se placer dans le confessionnal de l'église paroissiale, & invite les paroissiens à s'approcher de lui pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Le curé du lieu ne sachant ce que cela signifioit, & ne devinant point que le prétendu confesseur étoit devenu fou, envoya son maître d'école pour le tirer du confessionnal.

Le saint hermite refusa d'en sortir; & pour se débarrasser de l'importun qui le tiroit par sa robe, il le tua d'un seul coup de couteau.

On saisit d'abord l'assassin; & comme dans ce pays-là les loix penales sont assez expéditives, le coupable fut condamné à mort & conduit à Nanci, pour y être exécuté. Là, des juges plus éclairés & moins brusques que les premiers, s'apperçurent que le criminel étoit absolument insensé; de sorte qu'ils se virent obligés de commuer son supplice en une prison perpétuelle. C'est-là où je l'ai vu de mes propres yeux, dit M. Duval, qui rapporte ce fait dans ses œuvres, tome II, & où il lui est arrivé la singulière aventure que vous allez lire.

Après avoir croupi dans cette prison pendant dix à douze ans, le démon de l'oisiveté & de l'ennui lui suggéra le desir de vouloir connoître la conformation intérieure de son corps, & surtout ce qu'il avoit dans le ventre. Muni d'un fragment de vître qu'il s'étoit procuré, on ne sait comment, après s'être dépouillé plus qu'à demi & assis par terre, il se fendit le ventre de haut en bas, & en tira les intestins, qu'il étendit sur ses genoux, pour mieux les examiner. Là, tandis qu'il contemploit ce merveilleux labyrinthe, le geolier étant venu lui apporter sa nourriture ordinaire, & voyant cet étrange étalage, se mit à crier au secours de toutes ses forces. « Du nombre de ceux qui accoururent, dit » M. Duval, étoit un habile chirurgien, qui » rhabilla le trop curieux frère Jean, lui remit » les entrailles où elles étoient auparavant, & » réussit si bien, que le malheureux *hermite* a » encore vécu cinq ans après cette opération ».

HEUREUX. Deux amis, quoique de caractère fort opposé, s'entretenoient un jour de leurs occupations & de leurs projets. L'un, vif & ambitieux, raconta avec chaleur à son ami tout ce qu'il avoit tenté, tous les voyages qu'il avoit faits, tous les expédiens qu'il avoit imaginés pour remplir le vuide immense de ses desirs, & il conclut par ces tristes paroles : « Oh! mon ami, » qu'il est difficile d'être heureux »!

L'autre, plus modéré, lui conta, à son tour, comme il s'étoit accoutumé à vivre de peu, à cultiver son jardin, à bien gouverner sa famille, à mettre des bornes à ses desirs, & lui dit, en finissant ces mots, qu'il accompagna d'un regard tendre : « Ah! mon ami, qu'il est aisé d'être » heureux »!

HISTOIRE. L'*histoire* est le livre des rois : c'est leur conseiller le plus fidèle; mais il faut qu'elle soit écrite par des hommes libres & amis de la vérité. Il a toujours existé, & il existe encore en Chine, un tribunal historique, chargé, par une loi fondamentale, de consigner dans les fastes de l'empire les vertus & les vices du monarque régnant. L'empereur Tai-t-Soug ordonna un jour à ce tribunal de lui montrer l'*histoire* de son règne; tu sais, lui dit le président, que nous donnons un récit exact des vertus & des vices de nos souverains, & nous ne serions plus libres de dire la vérité, si tu jettois les yeux sur nos dépôts. — Quoi! reprit l'empereur, tu veux transmettre à la postérité l'*histoire* de ma vie? Et tu prétends aussi l'informer de mes défauts, l'instruire de mes fautes? — Il n'est, répond le président, ni de mon caractère, ni de la dignité de ma place d'altérer la vérité : je dirai tout. Si tu fais quelqu'injustice, tu me feras de la peine. Si si tu te rends coupable seulement d'une légère indiscrétion, j'en serai pénétré de douleur; mais je ne tairai rien : telle est l'exactitude & la sévérité que m'impose ma qualité d'historien, que même il ne m'est pas permis de passer sous silence la conversation que nous avons ensemble. Tai-t-Soug avoit de l'élévation dans l'ame : continue : dit-il au président; écris & dis, sans contrainte, la vérité. Puissent mes vertus ou mes vices contribuer à l'utilité publique & à l'instruction de mes successeurs! Ton tribunal est libre; je le protège & lui permets d'écrire mon *histoire* avec la plus grande impartialité.

L'*histoire* n'est pas toujours, comme on le pense communément, à la portée des enfans. Voici une anecdote qui le prouve. C'est Jean-Jacques Rousseau qui la rapporte dans son *Traité de l'Education*. J'étois, dit-il, allé passer quelques jours à la campagne, chez une bonne mère de famille, qui prenoit grand soin de ses enfans & de leur éducation. Un matin que j'étois présent aux leçons de l'aîné, son gouverneur, qui l'avoit très-bien instruit de l'*histoire ancienne*, reprenant celle d'Alexandre, tomba sur le trait connu du médecin de Philippe qu'on a mis en tableau, & qui sûrement en valoit bien la peine. Le gouverneur, homme de mérite, fit sur l'intrépidité d'Alexandre plusieurs réflexions qui ne me plurent point; mais j'évitai de les combattre pour ne pas le décréditer dans l'esprit de son éléve. A table, on ne manqua pas, selon la méthode françoise, de faire beaucoup babiller le petit bon-homme. La vivacité naturelle à son âge, & l'attente d'un applaudissement sûr, lui firent débiter mille sottises, tout-à-travers lesquelles partoient de temps en temps quelques mots heureux qui faisoient oublier le reste. Enfin, vint l'*histoire* du médecin de Philippe : il la raconta fort nettement, & avec beaucoup de grace. Après l'ordinaire tribut d'éloges qu'exigeoit la mère, & qu'attendoit le fils, on raisonna sur ce qu'il avoit dit. Le plus grand nombre blâma la témérité d'Alexandre; quelques-uns, à l'exemple du gouverneur, admiroient sa fermeté, son courage;

courage : ce qui me fit comprendre qu'aucun de ceux qui étoient préſens, ne voyoit en quoi conſiſtoit la véritable beauté de ce trait. Pour moi, leur dis-je, il me paroît que s'il y a le moindre courage, la moindre fermeté dans l'action d'Alexandre, elle n'eſt qu'une extravagance. Alors tout le monde ſe réunit, & convint que c'étoit une extravagance. J'allois répondre & m'échauffer, quand une femme, qui étoit à côté de moi, & qui n'avoit pas ouvert la bouche, ſe pencha vers mon oreille, & me dit tout bas : Tais-toi, Jean-Jacques, ils ne t'entendront pas. Je la regardai ; je fus frappé, & je me tus. Après le dîner, ſoupçonnant, ſur pluſieurs indices, que mon jeune docteur n'avoit rien compris du tout à l'*hiſtoire* qu'il avoit ſi bien racontée, je le pris par la main, je fis avec lui un tour du parc, & l'ayant queſtionné tout à mon aiſe, je trouvai qu'il admiroit plus que perſonne, le courage ſi vanté d'Alexandre : mais ſavez-vous où il voyoit ce courage ? uniquement dans celui d'avaler, d'un ſeul trait, un breuvage d'un mauvais goût, ſans héſiter, ſans marquer la moindre répugnance. Le pauvre enfant, à qui l'on avoit fait prendre médecine, il n'y avoit pas quinze jours, & qui ne l'avoit priſe qu'avec une peine infinie, en avoit encore le déboire à la bouche. La mort, l'empoiſonnement, ne paſſoient dans ſon eſprit que pour des ſenſations déſagréables, & il ne concevoit pas pour lui d'autre poiſon que du ſéné. Cependant il faut avouer que la fermeté du héros avoit fait une grande impreſſion ſur ſon jeune cœur, & qu'à la première médecine qu'il lui faudroit avaler, il avoit bien réſolu d'être un Alexandre. Sans entrer dans des éclairciſſemens qui paſſoient évidemment ſa portée, je le confirmai dans ces diſpoſitions louables, & je m'en retournai, riant en moi-même de la haute ſageſſe des pères & des maîtres, qui penſent apprendre l'*hiſtoire* aux enfans. Quelques lecteurs, mécontens du *Tais-toi, Jean-Jacques*, demanderont, je le prévois, ce que je trouve enfin de ſi beau dans l'action d'Alexandre ? Infortunés ! s'il faut vous le dire, comment le comprendrez-vous ? C'eſt qu'Alexandre croyoit à la vertu ; c'eſt qu'il y croyoit ſur ſa tête, ſur ſa propre vie ; c'eſt que ſa grande ame étoit faite pour y croire. O que cette médecine avalée étoit une belle profeſſion de foi ! Non, jamais mortel n'en fit une ſi ſublime : s'il eſt quelque moderne Alexandre, qu'on me le montre à de pareils traits.

La curioſité inquiète des hommes, cherche des détails dans les *hiſtoires*, & ne trouve que trop de plumes diſpoſées à la ſervir & à la tromper. On repréſentoit à un hiſtorien du dernier ſiècle, (Varillas) connu par ſes menſonges, qu'il avoit altéré la vérité dans la narration d'un fait : cela ſe peut, dit-il ; mais, qu'importe ? le fait n'eſt-il pas mieux tel que je l'ai raconté ?

Un autre (l'abbé de Vertot) avoit un ſiège fameux à décrire ; les mémoires qu'il attendoit ayant tardé trop long-temps, il écrivit l'*hiſtoire* du ſiège, moitié d'après le peu qu'il en ſavoit, moitié d'après ſon imagination ; & par malheur les détails qu'il en donne ſont, pour le moins, auſſi intéreſſans que s'ils étoient vrais. Les mémoires arrivent enfin : j'en ſuis fâché, dit-il ; mais mon ſiège eſt fait.

HISTORIETTE, petite hiſtoire où l'on rapporte quelqu'évènement particulier, quelquefois galant, mais ordinairement plaiſant, & qui s'éloigne par conſéquent de la gravité de l'hiſtoire.

L'*hiſtoriette* diffère du conte, en ce que celui-ci eſt ordinairement fabriqué à plaiſir, au lieu que l'*hiſtoriette* eſt un de ces petits faits qu'un hiſtorien ſème quelquefois dans le cours d'une hiſtoire, ſoit pour repoſer ſon lecteur, ſoit pour faire connoître plus particulièrement les mœurs & le caractère d'une nation ou de différens perſonnages.

Voici comme M. de Fontenelle, *dans le dialogue des mots*, fait raconter à ICASIE ſa propre hiſtoire.

L'empereur, ſous lequel je vivois, voulut ſe marier ; & pour mieux choiſir une impératrice, il fit publier que toutes celles qui ſe croyoient d'une beauté & d'un agrément à pouvoir prétendre au trône, ſe trouvaſſent à Conſtantinople : Dieu ſait l'affluence qu'il y eut ! j'y allai, & je ne doutai point qu'avec beaucoup de jeuneſſe, avec des yeux très-vifs & un air aſſez agréable & aſſez fin, je ne puſſe diſputer l'empire ; le jour que ſe tint l'aſſemblée de tant de jolies prétendantes, nous parcourions toutes d'une manière inquiète, les viſages les unes des autres ; je remarquai, avec plaiſir, que mes rivales me regardoient d'aſſez mauvais œil. L'empereur parut ; il paſſa d'abord pluſieurs rangées de belles ſans rien dire : mais quand il vint à moi, mes yeux me ſervirent bien, & ils l'arrêtèrent ; en vérité, me dit-il, me regardant de l'air que je pouvois ſouhaiter, les femmes ſont bien dangereuſes ; elles peuvent faire beaucoup de mal. Je crus qu'il n'étoit queſtion que d'avoir un peu d'eſprit, & que je ſerois impératrice ; & dans le trouble de joie & d'eſpérance où je me trouvois, je fis un effort. En récompenſe, ſeigneur, lui dis-je, les femmes peuvent faire & ont fait quelquefois beaucoup de bien ; cette réponſe gâta tout. L'empereur la trouva ſi ſpirituelle, qu'il n'oſa m'épouſer ; il jetta les yeux ſur la belle Théodore, qu'il ne crut pas avoir tant d'eſprit.

On s'amuſoit à la cour de Louis XIV à faire des loteries ; la ducheſſe de Bourgogne en fit une : elle étoit elle même au bureau où l'on portoit l'argent, & chacun y mettoit pour faire ſa cour.

Un jour que M. le duc de Bourgogne passoit par-là, il entendit une grande dispute, entre celui qui recevoit l'argent & un officier qui demandoit un billet. Le prince voulut savoir de quoi il s'agissoit, & on lui dit que cet homme vouloit qu'on écrivît, pour sa devise, sur son billet : *Aux cinq sans diables*. Le receveur refusoit de mettre une pareille devise, & M. le duc de Bourgogne en étoit même scandalisé ; mais celui qui la demandoit en expliqua le sens au prince, & lui dit qu'ils étoient cinq associés au billet, tous cinq garçons, & par conséquent *cinq sans diables*, puisqu'ils étoient sans femmes. Cette imagination fit rire la cour : mais il arriva une autre aventure, à peu-près de la même espèce, qui l'intrigua un peu. Un homme voulut faire mettre sur son billet : *Si je gagne, le roi aura du revers*. On dit cela au roi, qui commanda qu'on arrêtât cet homme ; & après l'avoir fait amener devant lui, sa majesté lui demanda quel étoit le revers dont il le menaçoit. C'est, sire, répondit cet homme, que si je gagne, j'ai destiné cet argent à acheter une charge auprès de votre majesté ; & comme je m'appelle Durevers, si je gagne votre majesté aura Durevers à son service. Cette équivoque ne fut point du goût du roi ; on remercia M. Durevers, & on le pria de se retirer & d'aller porter ailleurs sa pistole & ses mauvaises plaisanteries.

Un officier, logé en chambre garnie, sur le point de rejoindre son régiment, étant seul un matin dans son lit, en proie à mille réflexions, faute de pouvoir dormir, se mit à songer qu'il avoit eu tort de laisser sa clef à la porte de sa chambre, attendu qu'il seroit facile d'entrer pour le voler. Tandis que de pareilles idées lui rouloient dans la tête, un menuisier montoit lentement, chargé d'un cercueil pour un homme qui venoit de mourir dans la chambre prochaine. Le menuisier, croyant entrer chez le mort, ouvre la porte de l'officier, & dit en entrant : « Voilà » une bonne redingotte pour l'hiver ». — Le militaire, que ses craintes rendent attentif au moindre bruit, ne doute point qu'on ne vienne le voler, & qu'on ait dessein de commencer par prendre sa redingotte, qu'il avoit laissée sur une chaise ; il saute promptement hors du lit, & se met à courir, tout en chemise, après le prétendu voleur. Le menuisier, voyant paroître quelque chose de blanc, laisse tomber son cercueil par l'escalier, & se sauve à toutes jambes, ne doutant point qu'il n'ait le mort à ses trousses.

Une veuve vouloit se marier avec son valet Jean, & demandoit conseil au curé du lieu. — Je suis encore d'âge à pouvoir me marier, lui dit-elle. — Mariez-vous, répondit l'ecclésiastique. — Mais on dira peut être que mon futur est de beaucoup trop jeune pour moi. — Ne vous mariez pas. — Il m'aideroit à faire aller notre ferme. — Mariez-vous. — Mais j'ai peur qu'il ne vienne à me mépriser. — Ne vous mariez pas. — Mais d'un autre côté on méprise aussi & on trompe de toutes parts une pauvre veuve qui est sans appui. — Mariez-vous donc. — Je crains seulement qu'il ne s'amuse avec nos servantes. — Ne vous mariez donc pas. La consultante, plus incertaine après ces réponses, quelle ne l'étoit avant, s'en plaignit au curé, qui, pour ne rien hasarder dans un cas si délicat, la renvoya à ce que lui conseilleroient les cloches de la paroisse qui alloient sonner. Elle crut entendre qu'elles disoient : prends ton valet Jean. Elle le prit, & elle eut lieu de s'en repentir ; elle se plaignit vivement au curé de ce qu'il l'avoit adressée à l'oracle imposteur des cloches. Oh ! vous les avez mal entendues, lui dit le bon prêtre ; écoutez-les encore une fois. Eh bien ! que chantent-elles de bon ? elles ont grande raison, répondit elle ; que n'ai-je eu l'oreille aussi bonne la première fois ! Elles disent : ne prends jamais Jean.

Cette *historiette* est celle de bien des gens ; quand ils demandent conseil, ils n'écoutent que ce qui flatte leur penchant ou leur aversion.

Un aubergiste des environs de Phalsbourg tomba en léthargie. On le crut mort ; &, au bout de quelque temps, on l'ensevelit. Sa femme, tout en pleurant le pauvre défunt, s'apperçut qu'on avoit employé à cet effet un drap tout neuf & très-fin ; &, comme elle étoit fort avare : « Hé- » las ! dit-elle, ce drap est trop beau pour un » mort, il me servira beaucoup mieux à moi, » qui suis vivante ». Elle avoit, dans sa maison, un habit d'arlequin qu'une troupe de bateleurs lui avoient laissé pour paiement à leur passage. Elle s'enferme dans la chambre du mort, découvre le cercueil, reprend son drap, habille le cadavre en farceur, &, à cela près, rétablit les choses dans leur premier état. L'heure du convoi étant arrivée, quatre hommes emportent la bierre sur leurs épaules, selon l'usage du pays. Le prétendu mort se réveille de sa léthargie, s'agite, se débat. Les porteurs s'effrayent : ils laissent tomber le cercueil qui se brise, & l'on en voit sortir un arlequin.

La première représentation de *Tom-Jones*, du petit Poinsinet, fut on ne peut pas plus tumultueuse, malgré l'excellence de la musique de Philidor. Au milieu du bruit, deux hommes répétoient sans cesse : « Couperai-je, couperai je » ? Leurs voisins crurent qu'il s'agissoit de couper la bourse de quelqu'un, & s'adressèrent à la sentinelle ; on ne tarda pas à mener nos deux messieurs au corps de garde, d'où ils alloient être conduits en prison comme filoux. Tout-à-coup l'un d'eux s'écria : « Nous sommes tailleurs de

» notre métier ; c'eſt moi qui ai l'honneur d'ha-
» biller M. Poinſinet, auteur de la pièce nou-
» velle. Je dois lui fournir un habit pour ſe pré-
» ſenter devant le public, qui ne manquera pas
» de le demander à la ſeconde repréſentation ;
» comme je ne ſuis pas aſſez inſtruit pour con-
» noître le mérite d'une comédie mêlée d'ar-
» riettes, j'ai amené avec moi mon premier gar-
» çon, qui a de l'eſprit comme quatre ; car c'eſt
» lui qui compoſe tous mes mémoires : M. l'offi-
» cier, je lui demandois de temps en temps, s'il
» me conſeilloit d'aller couper l'habit en queſtion,
» qui devoit m'être payé ſur le produit des re-
» préſentations de cette pièce ». A ces propos on rit aux éclats, & les deux tailleurs furent renvoyés abſous.

Un procureur s'en fut à confeſſe avec ſa femme la nuit de Noël. Le confeſſeur commença par la femme : mais étant fatigué, il s'endormit. La procureuſe, après avoir dit tout ce qu'elle avoit à dire, garda le ſilence, & s'imagina que le bruit des orgues l'avoit empêché d'entendre l'abſolution qui lui avoit été donnée ; elle ſe lève, & s'en va dire ſa pénitence ordinaire, qui étoit les ſept pſeaumes. Le procureur ſe met à la place de ſa femme, & entend le confeſſeur qui ronfloit. « Mon » père, vous dormez, lui dit-il. Non, madame, » répondit le religieux en ſe réveillant en ſurſaut, » je ne dors pas ; le dernier péché dont vous » vous êtes accuſée, c'eſt d'avoir couché trois » fois avec le clerc qui paie penſion chez vous ».

Alphonſe, roi d'Arragon, étoit venu voir les bijoux d'un jouaillier, avec pluſieurs de ſes courtiſans ; il fut à peine ſorti de la boutique, que le marchand courut après lui pour ſe plaindre du vol qu'on lui avoit fait d'un diamant de grand prix. Le roi rentra chez le marchand, & fit apporter un grand vaſe plein de ſon. Il ordonna que chacun des courtiſans y mît la main fermée, & l'en retirât toute ouverte : il commença le premier. Après que tout le monde y eut paſſé, il ordonna au jouaillier de vuider le vaſe ſur la table ; par ce moyen le diamant fut trouvé, & il n'y eut perſonne de déshonoré.

Dans la ville de Prato, dit Bocace, on fit un édit auſſi blâmable que cruel, qui, ſans nulle exception, condamnoit au feu toutes les femmes ſurpriſes en adultère. Une femme, des principales de la ville, nommée madame Philippe, belle & d'un cœur fort tendre, fut ſurpriſe, par ſon mari, avec un gentilhomme qu'elle aimoit paſſionnément : le mari, jaloux & vindicatif comme un italien, fut fort tenté de les tuer ſur le champ ; & il l'auroit fait, ſans doute, s'il n'eût fait réflexion que le jeune homme n'étoit pas d'humeur à le ſouffrir, ſans lui faire au moins partager le péril : ainſi, modérant ſon premier mouvement, il ſe contenta de ſe ſervir de la loi pour aſſurer ſa vengeance ſans s'expoſer ; il alla accuſer ſa femme, & la fit appeler en juſtice ; la dame, qui avoit beaucoup de courage, réſolut de s'y préſenter, & de mourir plutôt en avouant la vérité, que de traîner une vie malheureuſe dans un exil : ne pouvant d'ailleurs ſe réſoudre à déſavouer la grande paſſion qu'elle avoit pour ſon amant, elle ſe rendit devant le Podeſta, accompagnée de pluſieurs de ſes parens & de ſes amis, qui lui conſeilloient de nier le fait ; mais elle, ſans s'étonner, ſe préſenta avec un viſage aſſuré, & répondit, d'une voix ferme, aux demandes que lui fit le Podeſta : « Il eſt vrai, lui dit elle, que » mon mari m'a trouvée avec un jeune gentil-» homme que j'aime ; je ſais la rigueur de l'édit » contre les femmes ; mais vous ne pouvez igno-» rer que les loix, pour être juſtes, doivent être » communes, & faites avec le conſentement des » perſonnes à qui elles touchent : cependant, » celle dont il s'agit n'a aucune de ces condi-» tions ; elle condamne à un ſupplice cruel les » femmes qui manquent de fidélité à leurs ma-» ris, & elle ne condamne à aucunes peines les » maris qui en manquent à leurs femmes. Le » mariage eſt un traité dont les conditions doivent » être réciproques ; vos femmes ſont vos com-» pagnes, & vous les traitez en eſclaves, en » leur impoſant des loix ſans leur conſentement, » & même ſans les avoir appelées pour défendre » leurs droits : ſi elles avoient été écoutées avant » que de faire cette loi barbare, elles auroient » repréſenté la tyrannie qu'il y a de vouloir les » contraindre ſeules à s'abſtenir des mêmes plai-» ſirs que les hommes prennent ſans ſcrupule dans » toutes les occaſions qu'ils en rencontrent, quoi-» qu'ils en aient d'ordinaire moins de beſoin. » Quel tort ai-je fait, dans le fond, à mon mari » que voilà ? Je demande qu'il ſoit interrogé pour » dire ſi je lui ai jamais refuſé de ſatisfaire à ſes » deſirs, & s'il a réciproquement ſatisfait à tous » les miens ? Et nonobſtant des traitemens ſi op-» poſés, il a l'injuſtice de trouver à redire que » je diſpoſe de ſon ſuperflu ».

Ce diſcours fit rire toute l'aſſemblée, qui s'écria que madame Philippe avoit raiſon, & qu'il falloit la renvoyer libre ; & la force de ſes raiſons, jointes à ſa beauté & à ſon courage, mirent le Podeſta dans ſes intérêts ; de ſorte qu'après avoir ſi bien plaidé ſa cauſe & celle de ſon ſexe, elle fut non-ſeulement exemptée de la rigueur de la loi, mais elle la fit encore réformer pour l'avenir. Et c'eſt de-là, ſans doute, que vient l'impunité, qui eſt préſentement ſi bien établie pour les criminelles de cette eſpèce.

HOLLIS (Thomas) étoit né avec une fortune bornée, mais avec un goût ſingulier pour l'économie & la magnificence, & une paſſion extrême pour la liberté. Il aimoit à donner ſans

être connu, & par-tout cet homme cherchoit à être libre; il ne négligeoit rien pour seconder ses efforts. C'est ainsi qu'il envoya beaucoup de livres rares & singuliers aux bibliothèques publiques de Hollande, pour faire connoître aux hollandois leurs véritables droits, & les exciter à la liberté. Il dépensa beaucoup pour les intérêts de la cause des anglo-américains.

Il avoit sept portraits de Milton, & plusieurs de ses meubles, qu'il gardoit comme des reliques, & qui lui avoient coûté fort cher. Ce n'étoit pas comme poëte qu'il estimoit Milton, mais c'étoit pour avoir écrit contre Charles I, qu'il le regardoit comme une divinité. On trouve dans les mémoires de sa vie, les portraits de plusieurs hommes obscurs, mais zélés défenseurs de la liberté : au-dessous on voit toujours le bonnet de la liberté, & le plus souvent ce bonnet est entre deux poignards.

Il paya l'abbé Venuti, célèbre antiquaire italien, pour composer une dissertation *de Pileo libertatis*, sur le bonnet de la liberté. Il voulut que ce livre fût dédié à la nation angloise : il en avoit composé l'inscription en style lapidaire; mais je ne sais pourquoi ce desir ne fut pas accompli. *Thomas Hollis* est mort en 1784 : il voulut être enterré dans un champ, & que rien n'indiquât le lieu de sa sépulture.

On a publié à Londres des mémoires de *Thomas Hollis*, en 2 vol. *in*-4°. avec de superbes figures gravées par Cypriani. Comme *Hollis* avoit beaucoup voyagé, & qu'il avoit une correspondance très-étendue, on trouve dans ces mémoires une foule de détails curieux, mais sans aucun ordre.

HOMÈRE, poëte grec, le chantre de l'Iliade & de l'Odyssée.

Le génie créateur d'*Homère* le place d'un aveu universel à la tête de tous les poëtes. C'est aux brûlans transports de ce puissant génie, dit son traducteur anglois, qu'un homme qui a une étincelle de feu poétique, est redevable de ce trouble, de ce ravissement qu'il éprouve à la lecture de l'Iliade. Tout respire, tout sent, tout agit dans ce poëme.

C'est le seul poëte, suivant Aristote, qui ait créé des *paroles vivantes*.

C'étoit le sentiment des anciens, que tous leurs auteurs tragiques n'étoient que les copistes & les imitateurs d'*Homère*. Quelqu'un disoit des tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère qu'un convive emporte chez lui.*

Les poëmes d'*Homère* parurent d'abord en pièces détachées, & demeurèrent long-temps en cet état, suivant Elien, sous divers titres, comme la *bataille proche des vaisseaux*, la *mort de Dolon*, la *vaillance d'Agamemnon*, la *Patroclée*, la *grotte de Calipso*, le *massacre des Amans*, &c. On les appeloit les rapsodies, & ceux qui les chantoient, des rapsodistes. La Grèce marqua d'autant plus d'ardeur & d'empressement à transcrire ces poëmes & à les chanter, qu'elle y voyoit éterniser la gloire de ses héros.

Pisistrate, tyran d'Athènes, celui-là même dont Cicéron admiroit l'éloquence & le savoir, fut le premier qui rassembla les poëmes d'*Homère*, & qui les mit dans l'état où nous les avons. Il divisa l'Iliade & l'Odyssée conformément au dessein de l'auteur, & partagea ces différens poëmes en vingt-quatre livres, qui dans la suite furent désignés par les caractères de l'alphabet.

Du temps d'Alexandre, l'ignorance ou la mauvaise foi des copistes avoit surchargé l'Iliade d'*Homère* d'un grand nombre de fautes. Ce monarque en fit faire une édition exacte par Anaxarque & Callisthène. Il y travailla lui-même avec d'autant plus d'empressement, qu'il regardoit cet ouvrage comme une exhortation à la bravoure & comme une école de toutes les vertus militaires. Peut-être aussi, & c'est la pensée d'un auteur moderne, l'ambition de passer pour fils de Jupiter le déterminoit à rendre aussi commun qu'il lui seroit possible, un livre où régnoit un commerce familier entre les dieux & les mortels. La correction achevée, il voulut avoir toujours son *Homère* avec lui. Il l'enfermoit dans une riche cassette qui s'étoit trouvée parmi les dépouilles du roi Darius, origine du nom de l'*édition de la Cassette*, que l'on a donné à cette édition d'Alexandre.

L'Egypte rendit le même hommage aux écrits d'*Homère*. Les Ptolomées, protecteurs déclarés des sciences & des arts, chargèrent plusieurs savans de revoir avec la plus grande exactitude l'Iliade & l'Odyssée. Aristarque se distingua le plus dans ce travail. Sa critique fut si judicieuse & si sage, que malgré ses censeurs, toute l'antiquité s'en est rapportée à lui, & l'a considéré au point de consacrer son nom pour désigner tout critique impartial & savant, comme celui de Zoïle, qui s'avisa d'écrire en ce temps-là contre *Homère*, sert à marquer tout censeur envieux & faux.

Le chantre de l'Iliade & de l'Odyssée a toujours été regardé comme le père & même comme le dieu de la poésie. Il s'est néanmoins trouvé dans ces derniers temps plusieurs infidèles qui ont osé se moquer de sa divinité. Ils lui ont reproché des comparaisons trop longues, un trop fréquent usage des mêmes épithètes, & la bassesse de quelques-unes de ses descriptions. Sans avoir égard au siècle où il vivoit, ils ont été choqués de ce que la princesse Naufica lavoit elle-même ses robes. Ils ont ri de voir Patrocle, au neuvième livre de l'Iliade, mettre trois gigots de mouton dans une

marmite, allumer & souffler le feu, & préparer le dîner avec Achille.

Le premier en France qui osa s'élever contre *Homère*, fut l'abbé Boisrobert, si célèbre par sa faveur auprès du cardinal de Richelieu. Il comparoit le divin *Homère* à ces chanteurs de carrefours qui ne débitent leurs vers qu'à la canaille. Desmarets de Saint Sorlin, ensuite Charles Perrault, l'auteur du *Parallèle des anciens & des modernes*, parurent sur les rangs. Le redoutable Despréaux demeuroit dans le silence. Cette indifférence dans un homme dont la bile étoit si facile à émouvoir à la moindre atteinte contre le bon goût & la raison, étonna singulièrement le prince de Conti, qui dit un jour qu'il iroit à l'académie françoise écrire sur la place de Despréaux : *Tu dors, Brutus*. Le satyrique se réveilla enfin. Mais, sans vouloir s'amuser à défendre *Homère* contre les critiques superficielles de l'auteur du *Parallèle*, il s'attacha uniquement à relever les bévues de ce ridicule antagoniste, & la dispute fut terminée par rire aux dépens de Perrault.

Houdart de la Mothe a depuis renouvellé la querelle. Il traduisit *Homère* en vers françois, & en fit une critique raisonnée. La marquise Lambert, l'abbé Terrasson & l'abbé de Pons se rangèrent de son côté contre les défenseurs du poëte grec, à la tête desquels étoit la savante madame Dacier. Les dissertations de la Mothe sont bien écrites, & contiennent des observations utiles. Mais on lui reprocha malignement qu'il avoit pris un moyen plus sûr de déprimer le poëte grec, qui étoit de le travestir en vers françois. En effet, la Mothe n'a fait d'un corps plein d'embonpoint & de vie, qu'un squelette aride & désagréable. Toutes les fleurs du poëte grec se fanent entre ses mains. L'expression même du sentiment qu'il a heureusement manié dans son *Inès*, s'est refusée à lui dans son *Iliade*. D'autres écrivains ne parurent dans cette dispute que pour rire aux dépens des deux partis. On en fit même des farces. Les acteurs de la foire représentèrent *Arlequin défenseur d'Homère*. Dans cette pièce arlequin tiroit respectueusement l'*Iliade* d'une châsse, prenoit successivement par le menton les acteurs & les actrices, & la leur donnoit à baiser en réparation de tous les outrages faits à *Homère*. Il y eut aussi une estampe dans laquelle on représentoit un âne qui broutoit l'Iliade, avec ce vers au bas contre la traduction de la Mothe qui avoit réduit l'Iliade en douze chants :

Douze livres mangés, & douze estropiés.

Ces plaisanteries ne cessèrent que par l'entremise du sage Valincourt, qui dessilla les yeux des parties intéressées, & leur fit voir enfin le ridicule dont elles se couvroient. La paix se fit dans un repas que Valincourt leur donna, & dont étoit madame de Staal. « J'y représentois, dit elle, la » neutralité. On but à la santé d'*Homère*, & tout » se passa bien ». (*Mém. de madame Staal*).

Il pourra encore s'élever des disputes au sujet d'*Homère*, qui a bien des côtés qui prêtent à la critique ; mais les beautés qui brillent dans ses poëmes, sont si frappantes, que toutes ces critiques, ainsi que celles qui ont déja été faites, passeront, & lui seul restera.

HOMMES.

Les hommes sont comme les statues, il faut les voir en place.

La nature est aussi variée dans les *hommes* que dans ses autres productions ; & il y a autant de caractères différens qu'il y a de têtes. C'est de ce mélange varié à l'infini, que la société tire l'avantage précieux d'avoir de tout ; ainsi il faut prendre le bon des uns & des autres ; mais, pour savoir le prendre, il faut un discernement juste.

Un jour un ambassadeur d'Espagne causant avec Henri IV, lui disoit qu'il eût bien voulu connoître ses ministres pour s'adresser à chacun d'eux, suivant son caractère. Je m'en vais, lui dit le roi, vous les faire connoître tout-à-l'heure. Ils étoient dans l'anti-chambre, en attendant l'heure du conseil. Il fit entrer le chancelier de Sillery, & lui dit : M. le chancelier, je suis fort en peine de voir sur ma tête un plancher qui ne vaut rien, & qui menace ruine. Sire, dit le chancelier, il faut consulter les architectes, bien examiner toutes choses, & y faire travailler, s'il en est besoin ; mais il ne faut pas aller si vite.

Le roi fit ensuite entrer M. de Villeroi, & lui tint le même discours : Il répondit, sans regarder seulement le plancher, vous avez grande raison, sire, cela fait peur. Après qu'il furent sortis, entra le président Jeannin, qui, à la même question, répondit : Je ne sais pas, sire, ce que vous voulez dire ; voilà un plancher qui est fort bon ; mais, reprit le roi, ne vois je pas là haut des crevasses, ou j'ai la berlue ? Allez, allez, sire, dormez en repos ; le plancher durera plus que vous. Quand les trois ministres furent sortis, le roi dit à l'ambassadeur : Vous les connoissez à présent. Le chancelier ne fait jamais ce qu'il veut faire ; Villeroi dit toujours que j'ai raison ; Jeannin dit tout ce qu'il pense, & pense toujours bien ; il ne me flatte pas, comme vous voyez.

Un archevêque de Reims disoit qu'un *homme* ne pouvoit être honnête homme à moins de dix mille livres de rente. Comme on parloit d'une personne, il demanda si c'étoit un honnête homme. Non, monseigneur, répondit-on, il s'en faut de quatre mille livres de rente qu'il ne le soit.

On a calculé que de huit cents quatorze personnes vivantes à l'âge de vingt ans, il n'en reste à l'âge de soixante & douze, que deux cents soixante & onze, qui font à-peu-près le tiers de huit cents quatorze ; donc il en est mort les deux tiers depuis vingt jusqu'à soixante & douze ; c'est-à-dire, en cinquante-deux ans : donc au bout de cinquante deux ans, il y a deux fois plus à parier pour la mort que pour la vie d'un homme qui se seroit absenté de son pays à l'âge de vingt ans.

Le major Grant, anglois, dans ses observations sur les listes mortuaires qui se publient à Londres, dit que, de cent enfans qui naissent, il n'y en a que soixante-quatre qui atteignent l'âge de six ans.

Que de cent, il n'en reste que quarante en vie au bout de seize ans.

Que de cent, il n'y en a que vingt-cinq qui passent l'âge de vingt-six ans ; que seize qui vivent trente-six ans accomplis.

Et dix seulement, dans cent, qui vivent jusqu'à leur quarante-sixième année.

Et que, dans le même nombre, il n'y en a que six qui aillent à cinquante-six ans accomplis ; que trois, dans cent, qui atteignent la fin de soixante & six ; & que, dans cent, il n'y en a qu'un qui soit en vie au bout de soixante & seize ans ; & que les habitans de la ville de Londres sont changés deux fois dans le cours d'environ soixante-quatre ans.

On diroit que toute la nature se moque de l'*homme :* le monde le trompe, la vie lui échappe, la fortune s'en rit, le temps s'envole, la mort le prend, la terre le consume, l'oubli l'anéantit ; & celui qui étoit hier un homme, aujourd'hui n'est plus rien.

HOMME MARIN. En 1671, il parut dans la mer, aux environs du Diamant, rocher voisin de la côte de la Martinique, un *homme marin.* On assure qu'il fut vu par deux françois accompagnés de quatre nègres, qui en firent le récit à un jésuite, missionnaire sur les côtes du voisinage, & au sieur de la Paire, capitaine de ce grand quartier de la Martinique. Ces témoins firent leurs dépositions pardevant un notaire, en présence des officiers & des personnes les plus considérables du lieu, & s'accordèrent tous à dépeindre ainsi le monstre en question : il avoit la figure d'homme depuis la tête jusqu'à la ceinture ; la taille petite, telle que sont ordinairement les enfans de quinze ans ; la tête proportionnée au corps ; les yeux un peu gros, mais sans difformité ; le nez large & camus ; le visage large & plein ; ses cheveux gris, mêlés de blancs & de noirs, étoient plats, arrangés comme s'ils eussent été peignés, & lui flottant sur le haut des épaules ; une barbe grise, également large par-tout, lui pendoit sur l'estomac, qui étoit couvert de poils gris comme aux vieillards ; le visage, le cou & le reste du corps, étoient médiocrement blancs ; il paroissoit avoit la peau assez délicate. On n'avoit rien remarqué de particulier au cou, aux bras, aux mains, aux doigts, & aux autres parties du corps qui sortoient de l'eau. La partie inférieure depuis la ceinture, que l'on voyoit entre deux eaux, étoit proportionnée au haut du corps, semblable à un poisson, & se terminoit par une queue large & fourchue. Ce monstre se montra sur l'eau plusieurs fois & fort long-temps. Un des françois l'appela, en sifflant, comme on appele les chiens, & un des nègres lui jetta une grosse ligne pour le prendre ; mais elle ne l'atteignit pas. L'*homme marin* parut, pour la première fois, une heure avant le coucher du soleil, à huit pas du rocher, se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout proche du rivage. Puis se retirant le long d'un herbage qui est au pied de ce rocher, il tourna plusieurs fois, & s'arrêta long-temps sur l'eau. Enfin, il disparut au commencement de la nuit. Les témoins ont assuré qu'ils l'avoient oui souffler du nez, & qu'ils lui avoient vu passer la main sur le visage, comme pour s'essuyer ; mais qu'il n'avoit fait aucun bruit de la bouche qui pût faire connoître s'il avoit de la voix. Les curieux remarquent que ce n'est pas le premier *homme marin* qui ait paru. Il y a quelques années qu'on en vit un sur les côtes de Bretagne, près de Belle-Isle, fort semblable à celui de la Martinique.

HONNEUR. C'est le desir d'être estimé des hommes ; on l'a défini le prejugé de chaque personne & de chaque condition. Chacun fait consister l'*honneur* dans ce qu'il croit que les autres recherchent le plus en lui : les militaires le placent dans le courage ; les juges, dans l'intégrité ; les femmes, dans la chasteté.

Un maître d'hôtel fera consister son *honneur* à bien ordonner un service. Vatel, maître d'hôtel de M. le Prince, étoit peut-être l'homme de son temps qui avoit le plus d'*honneur* à sa manière ; mais l'amour-propre avoit si fort échauffé cette tête mal-saine, que le bon sens s'en étoit évaporé. Il se tua, parce qu'il ne pouvoit soutenir le prétendu affront de laisser manquer, dans une fête, une vingt-cinquième table, d'un plat de marée. C'est madame de Sévigné qui rapporte ce fait dans ses lettres. M. le Prince donnoit à Chantilly une fête à Louis XIV. Le roi arriva un jeudi au soir. La promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles ; tout cela fut à souhait. On soupa ; il y eut quelques tables où le rôt manqua, à cause de plusieurs dîners auxquels on ne s'étoit pas attendu. Cela saisit Vatel ; il dit plusieurs fois : Je suis perdu d'*honneur ;* voici un

affront que je ne supporterai pas. Il dit à Gourville : la tête me tourne : il y a douze nuits que je n'ai dormi, aidez-moi à donner des ordres. Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôt qui avoit manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à la tête. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusques dans sa chambre, & lui dit : Vatel, tout va bien; rien n'étoit si beau que le souper du roi. Il répondit : Monseigneur, votre bonté m'achève; je sais que le rôti a manqué à deux tables. Point du tout, dit M. le Prince; ne vous fâchez pas; tout va bien. La nuit vint; le feu d'artifice ne réussit pas; il fut couvert d'un nuage : il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va par-tout; il trouve tout endormi : il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée. Il lui demanda : est-ce là tout? Il lui dit : oui, monsieur. Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne viennent point : sa tête s'échauffoit; il crut qu'il n'auroit point d'autre marée. Il trouva Gourville; il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, & se la passe au travers du cœur; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels. Il est tombé mort. La marée cependant arrive de tous côtés; on cherche Vatel pour la distribuer; on va à sa chambre; on heurte; on enfonce la porte; on le trouve noyé dans son sang.

HONTE. C'est une pensée fort naturelle de Guarini, lorsqu'il dit qu'on ne peut se défaire de la honte que la nature a gravée en nous; que si on veut la chasser du cœur, elle se sauve sur le visage.

HOPITAL, (Michel de l') chancelier de France, né l'an 1505, mort en 1573.

On a remarqué que le portrait du chancelier de l'*Hôpital* ressembloit assez bien aux médailles que nous avons d'Aristote. Peu d'hommes ont donné plus d'exemples de désintéressement, de magnanimité & de constance. Il avoit pris pour devise un atlas soutenant le globe terrestre sur ses épaules avec cette légende : *impavidum ferient ruinæ*. C'étoit un philosophe doux, ami de l'humanité dans un temps d'enthousiasme & de fureur. Sa conduite fit juger à ses ennemis qu'il pensoit comme les calvinistes, & qu'il n'étoit catholique qu'à l'extérieur; c'est ce qui donna lieu à la raillerie qui couroit de son temps : *Dieu nous garde de la messe du chancelier*, parce qu'on étoit persuadé qu'il n'y croyoit pas trop.

L'*Hôpital* fut élevé à la dignité de chancelier sous le règne de François II. Il s'opposa fortement à l'établissement du tribunal de l'inquisition que les Guises vouloient introduire en France, afin d'avoir un instrument de plus pour étendre leur autorité. Le chancelier représenta en plein conseil que le pouvoir des souverains ne s'étend point jusques sur les consciences, & qu'un citoyen qui obéissoit aux loix, qui rempliſſoit tous ses devoirs envers ses supérieurs & ses égaux, ne devoit plus rien au gouvernement, & n'avoit à rendre compte qu'à Dieu des mouvemens secrets & des pensées qui s'élevoient dans son ame.

La première fois qu'il alla au parlement de Paris porter quelques édits du roi pour être enregistrés, il fit un discours dans lequel il exhorta les juges à abréger & même à empêcher les procès, en accommodant sur le champ toutes les affaires qui pourroient être accommodées; & il donna des louanges au président Christophe de Harlay, de ce qu'étant conseiller au parlement, il avoit accommodé à l'amiable presque toutes les affaires dont il avoit été rapporteur. S'élevant ensuite contre les mœurs du siècle : « Tous les » ordres, poursuivit-il, sont corrompus. Le » peuple est mal instruit; on ne lui parle que de » dîmes & d'offrandes, rien des bonnes mœurs; » chacun veut voir sa religion approuvée, celle » des autres persécutée : voilà en quoi consiste » aujourd'hui la piété. Il y a d'énormes abus » par-tout, principalement dans les tribunaux de » justice, moins dans le parlement de Paris, que » dans les autres. Cependant les magistrats ici » ne sont pas à l'abri de tous reproches : ils sont » hommes ».

Le chancelier l'*Hôpital* se proposant toujours pour principe de ses actions le bien du royaume & les intérêts du roi son maître, savoit réprimer avec autant de force ceux qui attentoient à l'autorité royale, que résister avec fermeté aux propositions injustes que l'on suggéroit au prince; & lorsqu'on le forçoit à sceller quelqu'édit contraire au bien public, il faisoit savoir que c'étoit contre son gré, par ces mots qu'il écrivoit sur le replis, *me non consentiente*.

La seule présence du chancelier au conseil de guerre, si l'on peut appeler de ce nom une assemblée de conjurés, y suspendoit toutes les délibérations sanguinaires contre les protestans. Le connétable de Montmorenci osa un jour reprocher avec faste & dureté au chancelier de l'*Hôpital*, que ce n'étoit pas à gens de robe longue de se mêler du fait des armes. *Monsieur, monsieur*, reprit l'illustre chancelier, *nous autres magistrats, nous avons autre chose à faire de mieux que de conduire les armées; mais nous savons quand & comment il faut s'en servir pour le bien de l'état.*

Le légat du pape, Hippolite d'Est, cardinal de

Ferrare, homme violent & emporté, avoit auſſi oſé taxer le chancelier d'ignorer ce que ſa charge exigeoit. « Au moins, lui répondit vivement » l'*Hôpital*, j'ai tâché de l'apprendre; mais vous » qui poſſédez divers évêchés, vous n'avez jamais » ſongé à vous inſtruire des devoirs de l'épiſ- » copat ».

L'*Hôpital* ſe voyant les mains liées pour empêcher les maux qu'il craignoit, ſe retira de lui-même, en 1568, dans ſa maiſon de campagne de Vignai, près d'Eſtampes. Quelques jours après, on lui fit demander les ſceaux; il les rendit ſans regret, diſant que *les affaires du monde étoient trop corrompues pour qu'il pût encore s'en mêler.*

L'illuſtre chancelier eut la douleur d'être témoin du maſſacre de la ſaint Barthelemi en 1572, & il penſa ſur cette cruelle journée comme nous penſons actuellement: *Excidat illa dies!*

Ses amis craignoient qu'il ne fût enveloppé dans cette horrible exécution, & l'avertirent de prendre garde à lui. *Rien, rien*, répondit-il; *ce ſera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure ſera venue.* Le lendemain, on vint lui dire qu'on voyoit une troupe de cavaliers armés qui s'avançoient vers ſa maiſon, & on lui demanda s'il ne vouloit pas qu'on leur fermât les portes & qu'on tirât ſur eux, en cas qu'ils vouluſſent les foncer: *Non, non*, répartit-il; *mais ſi la petite n'eſt battante pour les faire entrer, que l'on ouvre la grande.* C'étoit en effet des furieux qui, ſans ordre de la cour, venoient pour le tuer; mais avant que d'exécuter leur deſſein, ils furent atteints par d'autres cavaliers envoyés par le roi même, qui apprirent que ceux qui avoient eu la direction du maſſacre, n'avoient point compris l'*Hôpital* dans le nombre des proſcrits, & qu'ils lui pardonnoient les oppoſitions qu'il avoit toujours formées à l'exécution de leurs projets. « J'ignorois, répondit-il froidement & ſans changer » de viſage, que j'euſſe jamais mérité la mort ni » le pardon ».

HORACE, poëte latin, né l'an 63 avant Jeſus-Chriſt, mort ſept ans avant la même époque.

Horace, quoique fils d'un affranchi ſans biens & ſans crédit, reçut néanmoins par les ſoins paternels toute l'éducation que l'on donnoit alors aux enfans des plus illuſtres maiſons. La reconnoiſſance qu'il en conſerva toute ſa vie à l'auteur de ſes jours fait également l'éloge du père & du fils. « Jamais, dit-il, je ne me repentirai d'avoir eu » un tel père; & je ne dirai point, comme ceux » qui s'excuſent de n'être point iſſus de parens » illuſtres, qu'il n'y a point de leur faute. Je » parlerai & je penſerai toujours bien différem- » ment. Si la nature vouloit qu'à un certain âge » on recommençât une nouvelle carrière, & que » chacun ſe choiſît à ſon gré des parens, con- » tent des miens, je n'en irois point prendre au » milieu des faiſceaux, ni ſur les chaires curules». (*Sat. VI, Liv. I.*)

Horace, à l'âge de vingt-deux ans, étoit venu étudier la philoſophie à Athènes. Ce fut dans cette ville qu'il fit la connoiſſance de Brutus, l'un des aſſaſſins de Céſar. Ce général l'emmena en Macédoine, & Horace ſe trouva à la bataille de Philippes en qualité de tribun du peuple. Ce poëte, qui ne diſſimule rien de ce qui lui eſt arrivé, avoue qu'il prit la fuite & qu'il abandonna ſon bouclier. De retour à Rome, il ne fut pas long-temps ſans être connu de Mécène; ce fut Virgile, le bon Virgile, *optimus Virgilius*, qui le premier parla à ſon patron de ce mérite naiſſant. Varus vint enſuite à l'appui, & le ſeconda. « La » première fois que je parus devant vous, dit « *Horace* à Mécène dans une de ſes épîtres, je » vous répondis d'une voix entrecoupée, car le » reſpect m'empêchoit d'en dire davantage. Je » ne cherchai point à me parer auprès de vous » d'une origine illuſtre; je vous expoſai ſimple- » ment qui j'étois. Vous me répondites en peu » de mots, à votre ordinaire. Je me retirai, » & au bout de neuf mois vous me rappel- » lâtes pour me dire que vous aviez bien voulu » me mettre au nombre de vos amis ». (*Sat. 6, Liv. I.*)

L'amour-propre d'un homme en place ſouffriroit peut-être aujourd'hui impatiemment qu'un ſimple homme de lettres s'avouât publiquement ſon ami. Mais l'empereur Auguſte, qui valoit bien nos plus grands ſeigneurs, uſoit lui-même envers *Horace* de la plus douce familiarité. Il converſoit avec lui, le faiſoit manger à ſa table, & cherchoit à ſe l'attacher. Il lui offrit la place de ſecrétaire du cabinet, & écrivit pour cet effet à Mécène: « Juſqu'ici je n'ai eu beſoin de per- » ſonne pour écrire mes lettres à mes amis; mais » aujourd'hui que je me vois accablé d'affaires & » infirme, je ſouhaite que vous m'ameniez notre » *Horace*. Il paſſera de votre table à la mienne, » & il m'aidera à compoſer mes lettres ». Il y a dans le texte: *Veniet igitur ab iſtâ rapaſiticâ menſâ ad hanc regiam*, il paſſera de votre table où il n'eſt que paraſite, à cette table royale. La plaiſanterie d'Auguſte roule ſur ce qu'*Horace* n'étoit point de la maiſon de Mécène, & n'avoit pas droit par conſéquent de manger à ſa table. Mais *Horace* refuſa d'accepter une place qui l'auroit gêné, & l'empereur n'en fut point offenſé.

Mécène, dans ſon teſtament, avoit recommandé *Horace* à Auguſte par ces propres paroles: *ſouvenez-vous d'Horace comme de moi-même.* Mais ce poëte illuſtre mourut la même année que ſon protecteur & ſon ami. Il fut enlevé par une maladie

maladie soudaine & violente qui ne lui permit pas de faire de testament. Il n'eut que le temps de dire de vive voix qu'il nommoit Auguste son héritier.

HORLOGE. Les *horloges* à roues, dont on attribue communément l'invention au pape Gerbert, qui mourut en 1003, sont beaucoup plus anciennes. Elles étoient connues dès le quatrième siècle; ce n'est que par degrés qu'on les a perfectionnées. Sous Louis XI, il y eut des *horloges* portatives à sonnerie. Un gentilhomme, ruiné par le jeu, étant dans la chambre du roi, prit l'*horloge* du prince, & la mit dans sa manche, où elle sonna. Louis XI, loin de punir le vol, lui donna généreusement l'*horloge*. Celle qu'Henri II fit construire à Anet, vers le milieu du seizième siècle, mérite d'être remarquée. On y voit encore une meute de chiens qui marchent en aboyant; c'est un cerf qui du pied frappe les heures.

HOSPITALITÉ. Les arabes ont toujours conservé un singulier attachement aux devoirs de l'*hospitalité*. C'est ce dont rendent témoignage des voyageurs qui ont vécu quelque temps dans ce pays. On leur a entendu raconter à ce sujet divers traits, entr'autres celui-ci. Taleb avoit eu le malheur de tuer le père de l'Emir Alcasar. Celui-ci brûloit depuis long-temps du desir de se venger. Un jour, comme il étoit près de sortir de sa maison pour continuer ses recherches, il y vit entrer un inconnu, qui lui demanda humblement l'*hospitalité*. Alcasar reçut son nouvel hôte avec la plus grande cordialité, le fit asseoir à sa table, & le reçut de son mieux. Le lendemain l'Emir sortit encore, & courut toute la ville pour découvrir l'objet de sa vengeance. Le soir, désespéré d'avoir perdu ses pas, il revint chez lui de fort mauvaise humeur, & soupe avec l'étranger, qui lui demande, avec intérêt, la cause de sa mélancolie. Après bien des instances réitérées inutilement plusieurs jours de suite, Alcasar déclare enfin à l'inconnu, que, depuis un an, il cherchoit, sans pouvoir le trouver, un certain Taleb, meurtrier de son père. Oh bien! dit l'étranger, en ôtant une barbe postiche qui le déguisoit, ne cherchez plus votre ennemi, il est en votre puissance; reconnoissez en moi Taleb. Vous, Taleb! s'écrie alors l'Emir, ô ciel! est il possible? mais vous êtes mon hôte. Tenez, prenez cette bourse; éloignez-vous de ma maison, & je verrai ensuite ce que j'aurai à faire.

HOTTENTOT. Un *hottentot* fut pris au berceau: on l'éleva dans nos mœurs & dans notre croyance; il fut envoyé aux Indes, & utilement employé dans le commerce. Les circonstances l'ayant ramené dans sa patrie, il alla visiter ses parens dans leur cabane. La singularité de ce qu'il vit le frappa. Il se couvrit d'une peau de brebis, & alla reporter au fort ses habillemens. « Je viens, dit-il au gouverneur, je viens renoncer pour toujours au genre de vie que vous » m'aviez fait embrasser. Ma résolution est de » suivre, jusqu'à la mort, la religion & les » usages de mes ancêtres. Je garderai, pour » l'amour de vous, le collier & l'épée que vous » m'avez donnés. Trouvez bon que j'abandonne » tout le reste ». Il n'attendit point de réponse, & se déroba par la fuite; on ne le revit plus.

HOULIERES, (Antoinette du Ligier de la Garde, veuve de Guillaume Lafond, seigneur des) née en 1638, morte en 1694.

Le goût de madame *des Houlières* pour la poësie avoit été cultivé par le poëte Hénault, connu par son sonnet de l'*Avorton*. Cette dame fit usage de sa plume pour s'acquérir des protecteurs; mais elle ne prodigua que trop souvent son encens à des divinités sourdes, à en juger du moins par ses murmures fréquens contre la fortune. Tout ce qu'elle put obtenir fut une modique pension, & quelques honneurs littéraires. L'académie d'Arles en Provence, & celle des Ricovrati de Padoue, se l'étoient associée.

On prend plaisir à citer quelques-unes de ses maximes; celles-ci sur-tout dont la vérité est reconnue.

.... Il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme, & de jouer gros jeu.
Le desir de gagner, qui nuit & jour occupe,
Est un dangereux aiguillon:
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe;
On finit par être fripon.

L'amour-propre est, hélas! le plus sot des amours;
Cependant, des erreurs il est la plus commune:
Quelque puissant qu'on soit en richesse, en crédit,
Quelque mauvais succès qu'ait tout ce qu'on écrit,
Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

On raconte de madame *des Houlières*, cette petite historiette, qui peut divertir un moment. Etant allée voir une de ses amies à la campagne, on lui dit qu'un fantôme avoit coutume de se promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du château, & que depuis bien du temps, personne n'osoit y habiter. Comme elle n'étoit ni superstitieuse, ni crédule, elle eut la curiosité, quoique grosse alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit assez téméraire, & délicate à tenter pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit elle entendit ouvrir sa porte, elle parla; mais le spectre ne lui répondit rien. Il marchoit pesamment & s'avançoit

en pouſſant des gémiſſemens. Une table qui étoit aux pieds du lit fut renverſée, & ſes rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Un inſtant après, le guéridon qui étoit dans la ruelle, fut culbuté, & le fantôme s'approcha de la dame; elle de ſon côté, peu troublée, allongeoit les deux mains pour ſentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainſi, elle lui ſaiſit les deux oreilles, ſans qu'il y fit aucun obſtacle. Ses oreilles étoient longues & velues; ce qui lui donnoit beaucoup à penſer. Elle n'oſoit retirer une de ſes mains pour toucher le reſte du corps, de peur qu'il ne lui échappât; & pour ne point perdre le fruit de ſes travaux, elle perſiſta juſqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin, au point du jour, elle reconnut l'auteur de tant d'alarmes pour un gros chien aſſez pacifique, qui n'aimant point à coucher à l'air, avoit coutume de venir chercher de l'abri dans ce lieu, dont la ſerrure ne fermoit pas.

Madame *des Houlières* laiſſa en mourant une fille, *Antoinette des Houlières*, qui hérita de ſon talent pour la poéſie. Les premiers vers de cette demoiſelle méritèrent le prix de l'académie françoiſe; ce qui lui fut d'autant plus glorieux, qu'on rapporte que Fontenelle avoit travaillé ſur le même ſujet. Elle eſt morte en 1718.

HUET, (Pierre-Daniel) né à Caën en 1630, mort en 1721.

La démonſtration évangélique de M. *Huet*, fut regardée comme un ouvrage rempli d'érudition & vide de preuves; ce qui a fait dire à beaucoup de perſonnes, qu'il n'y avoit de démontré que la grande lecture de l'auteur.

Quand M. *Huet* compoſa la cenſure de la philoſophie de Deſcartes, il étoit piqué contre les cartéſiens. Il trouvoit mauvais que ces philoſophes préféraſſent infiniment ceux qui cultivent leur raiſon, à ceux qui ne font que cultiver leur mémoire. Quoi, dit-il, parce que nous ſommes ſavans, nous deviendrons le ſujet de la plaiſanterie des cartéſiens!

Les ſavans qui fleuriſſoient il y a deux ſiècles, dit M. *Huet*, me paroiſſent, à raiſon du peu de ſecours qu'ils avoient, beaucoup plus eſtimables que ceux d'aujourd'hui. Je trouve entre un ſavant d'alors & un d'aujourd'hui, la même différence qu'entre Chriſtophe Colomb, découvrant le nouveau monde, & le maître d'un petit bâtiment qui paſſe journellement de Calais à Douvres.

Je ne lis jamais, dit M. *Huet*, mes lettres le ſoir avant de me mettre au lit, ni ſur le midi avant de me mettre à table. On trouve ordinairement dans les lettres bien plus de mauvaiſes nouvelles que de bonnes, & en les liſant, on ſe donne à ſoi-même des ſujets d'inquiétude, qui troublent le repos & le repas.

HUMANITÉ. Dans les ames les plus communes, on découvre ſouvent les plus grands traits d'héroïſme & de vertu. Un particulier opulent ſe tranſporte dans ſon équipage à la campagne, dans le deſſein de faire remettre à un fermier une corbeille contenant un dépôt qu'il deſiroit confier à des mains ſûres & fidelles. A une lieue ou environ de l'habitation du fermier, il rencontre un payſan qui travailloit à ſon champ: il l'appelle; lui propoſe de porter cette corbeille au fermier qu'il lui indique, & une ſomme de douze livres pour ſa peine. Le payſan, chemin faiſant, ſent quelque choſe remuer dans cette corbeille; ſa ſurpriſe augmente, quand il entend des cris; il découvre la corbeille, & apperçoit un petit enfant. Arrivé chez le fermier, il conte ſon aventure. Le fermier & ſa femme refuſent la corbeille & l'enfant. Le bon payſan, après avoir repréſenté l'injuſtice de leurs procédés & la barbarie de refuſer la nourriture à cette innocente créature, ajouta: « Eh bien, je m'en charge; ma femme » nourrit un de mes enfans, je la prierai de ſe » charger également de celui-ci, & j'ai confiance » que Dieu nous bénira ». De retour chez lui, il fait part à ſa femme de ſes généreuſes intentions, & l'engage à ſe prêter à cette bonne œuvre. On ouvre la corbeille, & l'on trouve une belle layette, une bourſe & un billet conçu en ces termes:

« Prenez ſoin de cet enfant; vous trouverez » dans le fond de la corbeille une bourſe de » cent louis pour les frais de ſa nourriture & de » ſon entretien. On aura ſoin de vous faire » parvenir de l'argent de temps en temps, & à » la fin, on vous donnera une bonne récompenſe ».

Le bon payſan rendit grace à Dieu d'avoir béni ſes intentions. Son village fut bientôt inſtruit de cette aventure intéreſſante; elle parvint juſqu'au fermier qui avoit refuſé le dépôt. Il s'en repentit, & ſe crut en droit de le reclamer. Le payſan refuſa, repréſentant que la ſeule vue d'intérêt le déterminoit à cette réclamation, tandis que la ſeule commiſération pour cette innocente créature l'avoit porté à s'en charger. Le fermier intente procès au bon payſan; celui-ci gagne avec dépens. Le riche, inſtruit par la voie publique de cette affaire, fit paſſer une ſomme conſidérable au bon payſan, avec promeſſe d'une grande récompenſe au terme de la nourriture de l'enfant.

François Leroi, dit Tourangeau, charpentier, demeurant à Pont-Sainte-Maxence, a ſauvé la vie à douze hommes. Il en a retiré dix de la rivière

& deux des flammes; car il eſt également familiariſé avec le feu & l'eau.

Il travailloit au pont de Neuilly lors du décintrement, & pluſieurs ouvriers étant tombés du haut des arches, il ſe précipita dans la Seine, & en retira deux à la vue de tous les ſpectateurs.

Depuis cette époque, il s'eſt établi au Pont-Sainte-Maxence, où il travaille au magnifique pont que l'on y conſtruit ſur l'Oiſe; & c'eſt lui qui a fait le modèle en petit de la charpente des cintres de ce pont; c'eſt-là, pendant tous ces travaux, qu'il a ſauvé la vie à huit noyés.

En 1782, un charretier paſſant à onze heures du ſoir ſur l'ancien pont, pendant un orage terrible, fut jetté par le vent de deſſus ſon cheval dans la rivière: quelques perſonnes qui en furent témoins coururent avertir Tourangeau, qui étoit déjà couché. Le cri d'un accident l'eut bientôt réveillé. On lui montre l'endroit du pont d'où cet homme avoit été emporté. Il s'élance dans le torrent, y reſte près d'un quart d'heure, tantôt à plonger, à lutter contre le torrent qui l'entraîne, tantôt à ſe débattre contre celui que les convulſions de la mort rendent frénétique, & dans cette criſe de courage & d'effroi, ſaiſit cet homme & le ramène au rivage. Il eſt intéreſſant d'entendre Tourangeau raconter la manière dont il le cherchoit. « Chaque fois qu'il » faiſoit un éclair, je le voyois; quand il n'é» clairoit pas, je ne voyois plus rien. Puis la » grêle, le tonnerre, tout rouloit ſur nous ».

Dernièrement, un poſtillon de la poſte, en menant boire quatre chevaux qui étoient attachés l'un à l'autre par le cou, fut entraîné avec eux dans un gouffre à plus de vingt-cinq pieds de profondeur. Mais la providence avoit placé Tourangeau ſur les bords de la rivière. Il jette ſon chapeau & ſa veſte, & le voilà au fond de l'eau; il ne tarda pas à revenir avec ſon poſtillon.

On lui demanda ſi le maître de poſte l'avoit récompenſé pour avoir ainſi ſauvé la vie à ſon domeſtique; il répondit: *Oh! je ſuis bien content; M. Payen ne lui a point fait de peine pour les chevaux qui ont péri.*

C'eſt encore à Pont-Sainte-Maxence que Tourangeau a retiré des flammes deux perſonnes. Leur ſituation étoit d'autant plus horrible, qu'elles étoient endormies & enfermées dans la chambre qui brûloit. Tourangeau fut obligé d'ouvrir le plafond à coups de hache, & de ſe jetter au milieu des flammes, tandis que par la même iſſue on l'inondoit d'eau à plein ſeau. Il eut la préſence d'eſprit & le courage d'enfoncer la porte de la chambre, & d'entraîner ces deux infortunés avec lui.

Les officiers municipaux de Pont-Sainte-Maxence, & la ville entière, ſont prêts d'atteſter ces faits vraiment héroïques, & toutes ces circonſtances.

Tourangeau a trente-ſix ans; &, comme Dugueſclin, il eſt balafré en croix au milieu du viſage; il eut un pied écraſé par un corps de pompe qui lui tomba deſſus, en travaillant dans un puits, à 140 pieds de profondeur, à Chanteloup. Mais il ne raconte ces traits-là que comme des épiſodes auxquels il met fort peu d'importance.

Il n'en met guères plus à raconter des coups de main qui feroient friſſonner le ſpectateur le plus intrépide. Lorſqu'on lui parle des dangers où il s'expoſe, il ſe contente de répondre: « Oh! l'on » peut dire que ſi le feu eſt quelque part, je ſuis » dedans: mais ce qui eſt déſagréable, c'eſt que » je ſuis toujours ſûr d'y brûler une paire de » ſouliers ou un gilet ».

Roſs eſt un petit bourg de la province d'Héreford, ſitué ſur la Wye, rivière qui ſe jette dans la Saverne: il a donné naiſſance à Jean Kyrle, moins connu ſous ſon nom véritable, que ſous la dénomination de l'*Homme de Roſs*.

Ce reſpectable citoyen, mort preſqu'ignoré en 1724, âgé de 90 ans, n'avoit que cinq cents guinées de revenu, qu'il a conſtamment employées, pendant ſa longue carrière, à ſoulager les malheureux. Sa modeſtie fut ſi grande, qu'il défendit qu'on gravât ſon nom ſur ſa tombe, & ſi l'immortel Pope n'avoit chanté ſes vertus dans une de ſes épîtres morales, on ignoreroit que cet ami de l'*humanité* eût exiſté. Voici ce qu'en dit le Père de l'*Eſſai ſur l'homme*.

« Pourquoi nos éloges ne ſeroient-ils conſacrés qu'à des grands? Epriſe du ſimple honnête homme, muſe, élève tes accens, & chante l'homme de Roſs. La Wye ſe plaît à promener au travers de ſes ſinuoſités l'écho de ſes vertus, & la rapide Saverne en fait retentir les applaudiſſemens avec bruit. Qui couvre la cime de ces montagnes d'épais feuillages? Qui fait couler des ſources du rocher aride? Elles n'élèvent point aux cieux d'inutiles colonnes d'eau, ni ne ſe perdent point avec la magnificence par de ſuperbes chûtes; mais elles roulent ſans art au travers des plaines leurs eaux claires, ſources de ſanté pour les malades, de ſoulagement & de plaiſir pour les bergers. Qui a fait paver le chemin qui traverſe cette vallée, planter ces rangs d'arbres qui lui donnent de l'ombrage? Qui a fait élever ces bancs pour le repos des voyageurs? Qui a fait conſtruire ce rocher dont la pointe ſe perd dans les cieux? Tout, juſqu'à l'enfant qui ne fait encore que bégayer, répond que c'eſt l'homme de Roſs. Jettez les yeux ſur la place du marché couverte

de pauvres, l'homme de Rosſ leur y diſtribue le pain de la ſemaine. C'eſt lui qui fournit au ſoutien d'une maiſon de charité : on n'y découvre aucun faſte ; la ſimplicité & la propreté en font tout l'ornement. Voyez à la porte le vieillard & l'indigent, le viſage riant & l'ame contente. Les filles qu'il a dotées, les orphelins qu'il a mis en apprentiſſage, le comblent de bénédictions, ainſi que le jeune homme qui laboure & que le vieillard qui ſe repoſe. Y a-t-il quelqu'un de malade ? l'homme de Rosſ ſe hâte de le ſecourir, il en prend ſoin, preſcrit ce qu'il faut faire, compoſe & donne les remèdes. Y a-t-il quelque démêlé ? que l'on paſſe ſeulement le ſeuil de ſa porte, les cours judiciaires n'ont plus rien à faire, & toute conteſtation ceſſe. Les empiriques, au déſeſpoir, s'enfuient en le maudiſſant, & les vils procureurs ne ſont plus qu'une race inutile.

» Oh ! qui ne s'écrie à ce récit, trois fois heureux l'homme à qui ſes facultés permettent ce que tout le monde voudroit, mais ne ſauroit faire ? Quelle mine ſoutient cette charité ſans bornes ? Sans dette, & toutes taxes payées, ſans femme & ſans enfans, cet homme poſſède cinq cents guinées de rente. Que la grandeur rougiſſe ! que le faux éclat des cours orgueilleuſes diſparoiſſe ! Petits aſtres, dérobez-vous à la vue de vos rayons ternis.

» Eh quoi ! cet homme n'a aucun monument, point d'inſcription ! Sa famille, ſa figure, ſon nom, ſont preſqu'inconnus ! Celui qui bâtit un temple à Dieu, & non à la renommée, ne fera jamais graver ſon nom ſur le marbre. Allez vous inſtruire dans les regiſtres de la vie & de la mort où commence & finit l'hiſtoire du riche & du pauvre. Il lui ſuffit que la vertu ait rempli l'eſpace de ces deux termes, & qu'il ait prouvé avoir été en répondant aux fins de l'exiſtence ».

Un homme d'eſprit & d'une ame ſenſible, a publié en 1761, un drame, intitulé l'*Humanité*, dont le ſujet eſt tiré d'une aventure réelle arrivée à Paris, & que Bourſault raconte ainſi dans une de ſes lettres. « En 1662, il y eut une longue & cruelle famine à Paris. Un ſoir des grands jours d'été que M. de Salo, conſeiller au parlement, venoit de ſe promener, ſuivi ſeulement d'un laquais, un homme l'aborda, lui préſenta un piſtolet, & lui demanda la bourſe, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faiſoit. Vous vous adreſſez mal, lui dit M. de Salo, je ne vous ferai guères riche : je n'ai que trois piſtoles, que je vous donne fort volontiers. Il les prit, & s'en alla, ſans lui rien demander davantage. Suis adroitement cet homme-là, dit M. de Salo à ſon laquais ; obſerve, le mieux qu'il te ſera poſſible, où il ſe retirera, & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que ſon maître lui commanda, ſuivi le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un boulanger, où il acheta un pain de ſept ou huit livres, & changea une des piſtoles qu'il avoit. A dix ou douze maiſons de-là, il entra dans une allée, monta à un quatrième étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la lune, jetta ſon pain au milieu de la chambre, & dit, en pleurant, à ſa femme & à ſes enfans : mangez, voilà un pain qui me coûte cher ; raſſaſſiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites ; un de ces jours, je ſerai pendu, & vous en ſerez la cauſe. Sa femme, qui pleuroit, l'ayant appaiſé le mieux qu'elle put, ramaſſa le pain, & en donna à quatre pauvres enfans qui languiſſoient de faim. Quand le laquais fut tout ce qu'il vouloit ſavoir, il deſcendit auſſi doucement qu'il étoit monté, & rendit un compte fidèle à ſon maître de tout ce qu'il avoit vu & entendu. As tu bien remarqué où il demeure, lui demanda M. de Salo, & pourras tu m'y conduire demain matin ? Oui, monſieur, lui répondit-il ; c'eſt dans une telle rue, & je vous y menerai fort aiſément. Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salo fut où ſon laquais le conduiſit, & trouva deux ſervantes voiſines qui balayoient déjà la rue. Il demanda à l'une, qui étoit un homme qui demeuroit dans la maiſon que le laquais lui montra, & qui occupoit une chambre au quatrième ? C'eſt, monſieur, répondit-elle, un cordonnier, bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille, & ſi pauvre qu'on ne peut l'être davantage. Il fit la même demande à l'autre, qui lui fit à-peu-près une ſemblable réponſe ; enſuite de quoi il monta chez l'homme qu'il cherchoit, & heurta à la porte. Ce malheureux, après avoir mis de méchantes chauſſes, la lui ouvrit lui même, & le reconnut d'abord pour celui qu'il avoit volé le ſoir précédent. Il n'eſt pas néceſſaire de dire quelle fut ſa ſurpriſe. Il ſe jetta à ſes pieds, lui demanda pardon, & le ſupplia de ne point le perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Salo ; je ne viens point ici dans ce deſſein-là. Vous faites, continua-t-il, un méchant métier, &, pour peu que vous le faſſiez encore, il ſuffira pour vous perdre ſans que perſonne s'en mêle. Je ſais que vous êtes cordonnier : tenez, voilà trente piſtoles que je vous donne ; achetez du cuir ; travaillez à gagner la vie à vos enfans. Que cette action eſt belle, généreuſe, attendriſſante !

HYPOCRISIE. Molière a joué ſur le théâtre l'*hypocriſie* de dévotion & de vertu ; mais aucun auteur dramatique n'a point encore caractériſé l'*hypocriſie* d'honneur. Un trait fort plaiſant, rapporté par Dufreſny, dans ſes *Amuſemens ſérieux & comiques*, pourroit ſervir à peindre l'*hypocriſie* de pudeur. Une fille, étant dans une aſſemblée avec ſa cadette qui ſortoit du couvent, quelqu'un conta une aventure galante ; mais il la conta en termes ſi obſcurs, qu'une fille ſans expérience n'y pouvoit rien comprendre. Plus le récit étoit

obſcur, plus cette cadette étoit attentive, & elle marquoit naïvement ſa curioſité. L'aînée, voulant témoigner qu'elle avoit plus de pudeur que ſa cadette, s'écria : Hé, fi ! ma ſœur, pouvez-vous entendre, ſans rougir, ce que ces meſſieurs diſent? Hélas ! répondit naïvement la cadette, je ne ſais pas encore quand il faut rougir.

L'hypocriſie plaça Cromwell ſur le trône d'Angleterre ; & pendant ſon uſurpation tyrannique, ſes courtiſans furent fourbes comme leur maître, mais beaucoup moins adroits.

Le protecteur avoit un chapelain, homme hardi, ambitieux & capable de tout entreprendre pour s'élever. On le nommoit Jérôme Whitrite. Soit amour, ſoit politique, ce favori oſa aſpirer à la main de Françoiſe, fille cadette de Cromwell. Il étoit jeune, bien fait, éloquent, & l'étroite intelligence de ces deux amans n'échappa pas aux regards curieux du tyran de l'Angleterre. Il renferme ſa colère ; il n'oſe éclater encore ſur des ſoupçons qui paroiſſent légers, & fait éclairer la conduite du chapelain & de ſa fille par ſes plus fidèles domeſtiques. Un jour on vient lui dire que Jérôme Whitrite eſt chez ſa maîtreſſe ; il y courut, plein de rage, & trouve le chapelain aux genoux de Françoiſe, la bouche collée ſur ſa main. Sans doute Cromwell alloit envoyer le téméraire au ſupplice, mais l'amant audacieux ne ſe déconcerte pas : « O » Cromwell, s'écrie-t-il, vous, le génie tutélaire » de la Grande-Bretagne, daignez vous joindre » à moi, & fléchiſſez, s'il ſe peut, la princeſſe » votre fille. Je ſuis à ſes genoux, & j'ai juré de ne » pas me lever qu'elle ne m'ait accordé Miſs M*** » ſa jeune ſuivante, que je demande en mariage ». Cromwell fut certainement ſurpris du diſcours de ſon chapelain ; mais il connoiſſoit trop parfaitement tous les reſſorts de la fourberie pour en être la dupe. Il feignit de le croire, & ordonna ſur le champ à ſa fille de ne plus s'oppoſer aux vœux de Whitrite. Un miniſtre fut mandé, on fit venir Miſs M***, & le mariage fut célébré ſous les yeux du protecteur. En faveur de cette union, Cromwell fit préſent aux époux d'une ſomme de cinq cents livres ſterlings, & dans la ſuite il eut ſoin de leur fortune. Le tyran feignit d'être déſabuſé. Whitrite obtint ce qu'il n'avoit jamais deſiré, & tous deux ſe trompèrent mutuellement, bien certains qu'ils n'étoient pas dupes l'un de l'autre.

J.

JACQUES I, roi de la Grande-Bretagne, né en 1566, mort à Londres le 8 avril 1625.

Les factions qui commencèrent de ſon temps & qui continuèrent après lui, n'ont jamais permis aux eſprits de ſe concilier ſur le compte de ce monarque. Il faut avouer cependant qu'il eut des vertus; mais aucune ne fut pure ni exempte des vices qui en ſont voiſins.

Henri IV, roi de France, intéreſſé à fouiller dans les replis de l'ame de ſon allié & de ſon voiſin, nous a peint, d'une touche fière & bien nuancée, le portrait du monarque anglois. « Je » ne trouve, dit-il dans une dépêche adreſſée à » M. de Beaumont, ſon ambaſſadeur à Londres; » je ne trouve, dans le caractère de *Jacques I*, » que des ſujets de défiance. Je n'y vois, ni » bonne-foi, ni ſolidité : la légèreté & l'inconſi- » dération en ſont la baſe; la mauvaiſe intrigue » & l'artifice mal-adroit y paroiſſent à leur tour : » mais avec l'envie de faire des dupes, *Jacques I* » finit toujours par l'être lui-même. De-là, je » conclus qu'il n'y aura aucun fonds à faire ſur » les paroles & ſur les actions de ce foible » prince. Il intrigue ſans ceſſe à Rome, en Eſ- » pagne, & par-tout ailleurs, comme il fait avec » moi, ſans s'attacher à aucun point fixe, ſelon » qu'il eſt pouſſé, entraîné ou retenu : les pre- » mières eſpérances l'élèvent, & l'excitent au » gré de ceux qui les lui donnent : il ſe laiſſe » gouverner par tout ce qui l'entoure, ſans aucun » égard ni pour le mérite, ni pour la vérité : » ainſi je prévois qu'il ſe laiſſera tromper dans » toutes les occaſions ».

Sitôt que *Jacques I* fut monté ſur le trône, il abolit la ſingulière dureté de l'étiquette de l'ancienne cour. Le ſecrétaire Cécile, dans les fonctions de ſon miniſtère auprès de la reine Eliſabeth, avoit été obligé de parler & d'écrire à genoux; *Jacques* ſupprima ce cérémonial; tous les courtiſans en firent au miniſtre des compliments de félicitation; mais Cécile, moins aveugle qu'eux, leur répondit : « Plût à Dieu que je fuſſe encore » dans le cas de parler à genoux » ! Un miniſtre qui ne diſſimule pas ſes dégoûts, eſt bientôt ſuivi de la nation entière, qui ne ſait jamais cacher les ſiens.

Qui croiroit que ce qui contribua le plus à rendre *Jacques I* odieux à ſes peuples, fut ſon mépris manifeſte pour le beau ſexe ? Dans ſon voyage d'Ecoſſe en Angleterre, il outra l'indifférence qu'il paroiſſoit avoir pour les femmes, & ſouffrit qu'elles ſe préſentaſſent & ſe tinſſent à genoux devant lui. Il ne prenoit pas la peine de cacher combien la foule qui bordoit ſon paſſage, lorſqu'il ſortoit, lui étoit à charge. Continuellement occupé de la chaſſe, elle lui devenoit inſipide, s'il y remarquoit trop de monde. Lorſqu'il fut voir la flotte royale à Chatam, ce ſpectacle, digne d'un grand prince, ne remua point ſon ame indolente, & l'ennui ſe peignit ſur ſon viſage : ce qui fit dire aux ſpectateurs, avec cette liberté qu'on chercheroit inutilement autre part qu'en Angleterre : « Notre roi fait plus de cas d'un cerf » que d'un vaiſſeau; il aime mieux le ſon des » cors que le bruit du canon ».

Ce prince eut la foibleſſe de prétendre à la réputation d'auteur & de bel eſprit; il écrivit beaucoup, & ſur-tout ſur la théologie & la controverſe. Quelques-uns de ſes courtiſans lui donnèrent le nom de Salomon de l'Angleterre; & Henri IV l'ayant ſu, fit à ce ſujet une raillerie ſanglante : « Je ne ſais pas pourquoi, dit-il, le » roi d'Angleterre mérite le titre de Salomon, » ſi ce n'eſt parce qu'il eſt fils de David, joueur » de violon ». Marie Stuard, mère de *Jacques*, avoit eu, dit-on, un commerce galant avec David Rizzo, joueur d'inſtrument.

Jacques I ſuccéda à la fameuſe Eliſabeth, & il n'eſt pas étonnant que la plupart des auteurs les aient comparés enſemble. « Eliſabeth, diſent-ils, » égala les plus grands rois; *Jacques*, par ſa » foibleſſe, ne fit voir ſur le trône qu'une femme. » Ainſi la nature ſe trompa en les formant tous deux ». C'eſt ce qu'exprime ce diſtique latin :

Rex fuit Eliſabeth, ſed nunc regina Jacobus,
Error naturæ ſic in utroque fuit.

Ce prince ſe croyoit ſavant, parce qu'il parloit facilement latin. Un jour l'ambaſſadeur de France, dans la volubilité du diſcours, fit un ſoléciſme, qui donna beaucoup à rire au roi, & excita les huées de tous les courtiſans. L'ambaſſadeur, honteux de ce qui venoit de lui arriver, s'échappa au plus vîte. En deſcendant l'eſcalier, il rencontra Bucchanan, précepteur du roi : « Eſt-il poſſible, » lui dit-il, qu'avec les connoiſſances que vous » avez, vous ne ſoyez parvenu qu'à faire un » pédant de votre élève ? *Un pédant !* répondit » le précepteur, en levant les mains au ciel, je » bénis Dieu de ce que j'en ai pu faire au moins » quelque choſe ».

Jacques I ne voyoit pas avec plaiſir les gentilshommes d'Angleterre abandonner leurs terres pour

venir se ruiner dans la capitale. Un jour qu'il en remarqua plusieurs qui s'empressoient à lui faire la cour : « Messieurs, leur dit-il, vous avez grand » tort de préférer le séjour de Londres à celui » de vos tranquilles provinces. Ici vous êtes » comme des vaisseaux en mer qui n'y paroissent » rien ; mais dans vos villages vous ressemblez à » des vaisseaux sur une rivière qui ont une fort » grande apparence ».

Ce monarque fut un jour arrêté dans son carrosse au milieu de Londres par les archers de la justice. Ses gardes voulurent donner sur cette troupe ; mais le roi les en empêcha ; & ayant demandé la cause de son arrêt, il apprit que c'étoit à l'instance du sellier de la cour à qui l'on devoit depuis quelques mois cinquante livres sterlings. Le roi le fit payer à l'instant, & dit ces paroles remarquables : « Il n'est rien de plus juste que celui » qui fait les loix, les observe le premier ; c'est » ce qui assure le plus leur exécution ».

Henri IV ne l'appeloit jamais que *maître Jacques*, & ses sujets même ne lui donnoient pas des titres plus flatteurs.

Ce fut sous son règne qu'eut lieu la fameuse *conspiration des poudres*, qui devoit anéantir la noblesse & la famille royale dans la salle du parlement. Cette conspiration ne fut découverte que par un sentiment d'amitié d'un conspirateur, qui voulut sauver le lord Monteagle, en le faisant avertir de ne point se trouver tel jour au parlement, où un *coup terrible soudain & invisible* devoit éclater.

JACQUES II, roi d'Angleterre, né à Londres en 1633, mort en 1710 à Saint-Germain-en-Laye, en France.

Les guerres civiles qui désoloient le royaume d'Angleterre en 1648, avoient obligé *Jacques II*, alors duc d'Yorck, de sortir en fugitif des états de son malheureux père Charles I. Il se retira en Hollande, de là en France, où il se signala sous le vicomte de Turenne. Il servit aussi dans l'armée d'Espagne en 1655, sous don Jean d'Autriche. Charles II, son frère aîné, ayant été rétabli sur le trône de ses pères, il le suivit en Angleterre, & le seconda par son courage & sa bravoure. Après la mort de ce monarque, arrivée le 16 février 1685, le duc d'Yorck fut proclamé roi le même jour à Londres sous le nom de *Jacques II*, & peu de temps après en Ecosse sous le nom de *Jacques VII*. Il fut couronné le 3 de mai suivant, quoiqu'il fût catholique, & qu'il eût quitté la communion de l'église anglicane quelque temps après son retour en Angleterre. Ce prince, en montant sur le trône, déclara hautement, dans sa harangue au parlement, que sa résolution étoit de maintenir le gouvernement établi dans l'église & dans l'état ; il ajouta qu'il avoit jusqu'alors hasardé sa vie pour la défense de la nation, & qu'il vouloit maintenant lui montrer son zèle pour la conservation de ses droits & le maintien de ses franchises. Le parlement qui ne doutoit point que les intentions du nouveau monarque ne fussent alors conformes à ses expressions, parut oublier que *Jacques* ne s'étoit pas toujours conduit avec un esprit de modération. Il s'écria dans l'excès de sa confiance : « Nous » avons maintenant la parole d'un roi, une pa- » role qui n'a point encore été violée ». De toutes parts on présenta au monarque des adresses pleines de respect. Celle des Quakers a quelque chose de singulier :

« Nous sommes venus témoigner notre tris- » tesse pour la mort de notre bon ami Charles, » & notre joie de te voir gouverner. On nous a » dit que tu n'étois pas de l'église anglicane, non » plus que nous : ainsi nous espérons que tu nous » accorderas la même liberté que tu t'accordes à » toi-même ; & si tu le fais, nous te souhaitons » toutes sortes de bonheur ».

Cependant *Jacques II* déféroit beaucoup aux conseils des prêtres, & prenoit volontiers leurs avis sur les affaires les plus importantes, & cette conduite indisposoit déjà la nation contre ce prince. L'Espagne, qui avoit le plus grand intérêt que l'Angleterre fût tranquille, fit insinuer au monarque anglois, par son ambassadeur Ronquille, qu'il devoit moins écouter le clergé romain, qui le jetteroit tôt ou tard dans de grands embarras. « Quoi donc ! lui répondit le roi *Jacques*, le roi » d'Espagne ne consulte-t-il pas son confesseur ? » Oui, répliqua Ronquille, & c'est ce qui fait » que nos affaires vont si mal ».

Ce prince aveugle acheva d'aigrir les esprits en mettant en prison sept évêques anglicans qu'il eût fallu gagner, en renversant avec hauteur des constitutions qu'il étoit plus prudent de saper en silence. Les anglois craignirent de voir bientôt le pape maître de l'église d'Angleterre ; ils appellèrent Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange & stathouder de Hollande, qui, quoique gendre du roi, se fit chef de la révolte, & détrôna son beau père en 1688. L'infortuné *Jacques* alla chercher un asyle en France, après avoir reçu à Londres, & dans son propre palais, les ordres du prince d'Orange. Louis XIV accueillit le monarque détrôné & toute sa famille avec les plus nobles sentimens de générosité, de respect & d'amitié. « Le roi, dit la marquise de Sévigné dans ses lettres, alla au-devant de la reine d'Angleterre avec toute sa maison & cent carrosses à six chevaux. Quand il apperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit & l'embrassa tendrement ; puis il courut au-devant de la reine qui étoit descendue, il la salua, lui parla quelque

temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta *Monseigneur* & *Monsieur*, qui furent aussi dans le carrosse, & la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles étoit une cassette très-riche, avec six mille louis d'or. Le lendemain, il fut question de l'arrivée du roi d'Angleterre à Saint-Germain, où le roi l'attendoit, il arriva tard; sa majesté alla au bout de la salle des gardes au-devant de lui; le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux; le roi l'en empêcha, & l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart-d'heure; le roi lui présenta *Monseigneur*, *Monsieur*, les princes du sang & le cardinal de Bonzi; il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instans, sa majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer & les y laissa, ne voulant point être reconduit, & disant au roi: Voici votre maison, quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, & je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. Le lendemain, madame la dauphine y alla & toute la cour. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre; ce dernier, continue madame de Sévigné, paroît vieilli & fatigué; la reine maigre, & des yeux qui ont pleuré, mais beaux & noirs; un beau teint, un peu pâle; la bouche grande, de belles dents, une belle taille & bien de l'esprit; tout cela compose une personne qui plaît fort ».

Cette princesse avoit beaucoup de sensibilité. Louis XIV faisant un jour mille caresses au prince de Galles, qui étoit encore très-jeune, la reine lui dit: « Je béniſſois le sort de mon fils qui ne » sent point ses malheurs; mais à présent je le » plains de ne point sentir vos bontés. » A l'égard de *Jacques II*, il mon trabien du courage, mais un esprit commun, qui contoit tout ce qui s'étoit passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donnoit pour lui.

Il obtint de la générosité de Louis XIV une flotte & une armée pour aller reconquérir son royaume. Madame de Sevigné nous apprend ce que Louis dit au roi d'Angleterre en lui faisant ses adieux: « Monsieur, je vous vois partir avec » douleur, cependant je souhaite de ne jamais » vous revoir; mais si vous revenez, soyez per- » suadé que vous me trouverez tel que vous me » laissez ».

Le roi lui avoit donné des armes pour armer dix mille hommes; comme sa majesté angloise lui faisoit des remercîmens, elle finit par lui dire en riant, que des armes pour sa personne étoient la seule chose qui avoit été oubliée, Louis XIV lui présenta aussitôt les siennes. Nos héros de roman ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point, ajoute madame de Sevigné, ce héros brave & malheureux avec ces armes toujours victorieuses? On ne présumoit point alors que ce prince, qui avoit toujours montré beaucoup de courage, abandonneroit le premier le champ de bataille à ses ennemis à la journée de la Boine, en 1690.

Ce roi fugitif revint en France, & passa le reste de ses jours à Saint-Germain-en-Laye touchant les écrouelles & conversant avec les jésuites. Il leur avoua un jour qu'il étoit jésuite lui-même; & il étoit vrai qu'il s'étoit fait associer à cet ordre par quatre jésuites anglois, n'étant encore que duc d'Yorck.

Cette pusillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avoit perdu sa couronne, l'avilit au point que les courtisans s'égayoient tous les jours à faire des chansons sur lui. On ne lui savoit nul gré d'être catholique. L'archevêque de Rheims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain, dans son anti-chambre: « Voilà un bon homme, « qui a quitté trois royaumes pour une messe ». (*Essai sur l'histoire générale*).

Quelques jésuites irlandois ont publié que ce prince après sa mort a fait des miracles; il est certain du moins qu'il n'en fit point pendant sa vie. Il dit en mourant à son fils aîné le prince de Galles, depuis *Jacques III*, connu en Europe sous le nom de *Prétendant*: « Quelque belle que soit » une couronne, il vient un temps où elle est » fort indifférente; respectez votre mère; aimez » le roi de France comme votre bienfaiteur, & » préférez votre religion à toutes les grandeurs » humaines ». Les Stuards ont toujours été fidèles à ses dernières volontés, & ils ont continué de professer le catholicisme qui les exclut du trône.

Le prétendant a choisi Rome pour le lieu de sa résidence. Son fils aîné, le prince Charles Edouard, fixa sur lui les yeux de l'Europe en 1745. Ce prince, dit l'auteur de l'*Essai sur l'histoire générale*, tenta de remonter sur le trône de la Grande-Bretagne, par une de ces entreprises dont on ne voit guère d'exemples que chez les anglois, ou dans des temps fabuleux. Il s'embarqua le 12 juin 1745 dans une petite frégate de dix-huit canons, sans avoir instruit de son dessein la cour de France, & n'ayant, pour conquérir trois royaumes, que sept officiers, dix-huit cents sabres, douze cents fusils, deux mille louis d'or empruntés, & pas un soldat. Il aborda, à travers des périls sans nombre, au sud ouest de l'Ecosse. Quelques habitans du Moydaest, auxquels il se découvrit, se jettèrent à ses genoux. « Que pouvons-nous faire? » lui dirent-ils; nous n'avons point d'armes; nous » sommes pauvres; nous vivons de pain d'avoine,

» en

» en cultivant une terre ingrate ». *Je cultiverai cette terre avec vous*, leur répondit le prince; *je mangerai de ce pain; je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

Ces payſans attendris & encouragés, s'armèrent en ſa faveur. Les tribus voiſines ſe joignirent à eux. Un morceau de taffetas, qu'il avoit apporté, lui ſervit d'étendart royal. Dès qu'il ſe vit à la tête de quinze cents hommes, il ſe mit en marche. Alors quelques lords écoſſois ſe rangèrent ſous ſes drapeaux. Il battit trois fois les anglois, & fut complettement battu la quatrième à Culloden, près d'Inverneſſ, par le duc de Cumberland. Après ſa défaite & la diſperſion de ſa petite armée, il eſſuya les mêmes aventures qu'avoit éprouvées Charles II, après ſa défaite à Worceſter. Il erra, comme lui, ſans ſecours, tantôt avec deux compagnons de ſon infortune, tantôt avec un, & quelquefois réduit à lui-même, pourſuivi ſans relâche par ceux qui vouloient gagner le prix mis à ſa tête. Ayant un jour fait dix lieues à pied, & ſe trouvant épuiſé de faim & de laſſitude, il entra dans la maiſon d'un homme qu'il ſavoit bien n'être pas dans ſes intérêts. « Le fils de votre roi, lui » dit-il, vient vous demander du pain & un habit. » Je ſais que vous êtes mon ennemi; mais je vous » crois aſſez d'honneur pour ne pas abuſer de » ma confiance & de mon malheur. Prenez les » lambeaux qui me couvrent; gardez-les; vous » pourrez me les rapporter un jour dans le palais » des rois de la Grande-Bretagne ». (*Eſſai ſur l'hiſtoire générale*).

Le gentilhomme fut touché, comme il le devoit être, donna tous les ſecours que ſa ſituation permettoit, & garda un ſecret inviolable. Quelque temps après, ce gentilhomme fut accuſé d'avoir donné un aſyle dans ſa maiſon au prince Edouard, & cité devant les juges. Il ſe préſenta à eux avec cette fermeté que la vertu ſeule peut donner, & leur dit: « Souffrez qu'avant de ſubir l'interroga» toire, je vous demande lequel d'entre vous, » ſi le fils du prétendant ſe fût réfugié dans ſa » maiſon, eût été aſſez vil & aſſez lâche pour » le livrer ». Le tribunal à cette queſtion ſe leva & renvoya l'accuſé.

JALOUSIE. La *jalouſie* de la femme ne contribue, le plus ſouvent, qu'à rendre le mari inconſtant. Quiconque eſt ſoupçonneux, a dit un poëte moderne, invite à le trahir. Auſſi une femme ſenſée, à qui on rapportoit que ſon mari faiſoit la cour à pluſieurs jolies femmes, répondit: « Il » m'importe peu que mon mari promène ſon cœur » toute la journée, pourvu que le ſoir il me le » rapporte ».

Un homme de Baſle, nommé Chriſtophe Bourgatner, s'imagina que ſa femme lui étoit infidelle; voulant s'en éclaircir, il la prit à part, & lui demanda ſi elle n'avoit point eu de commerce avec un de ſes domeſtiques qu'il ſoupçonnoit, promettant de lui pardonner ſi elle le confeſſoit, & menaçant de la tuer ſi elle le nioit. Cette femme intimidée confeſſa ce qu'elle n'avoit point fait, & ſe retira incontinent après chez une de ſes ſœurs. Mais des amis communs l'ayant reconciliée avec ſon mari, elle retourna avec lui. Le lendemain le mari, après avoir fait ſortir du logis la ſervante, & deux enfans qu'il avoit eus d'une première femme, tua ſa femme qui étoit groſſe, & enſuite une fille âgée de quatre ans qu'il avoit eue d'elle. Ayant après écrit une lettre au ſénat, pour lui rendre raiſon de ſa conduite, il ſe jetta du haut de la maiſon en bas, & ſe tua.

Il arriva une aventure aſſez plaiſante à certain peintre européen, qui voyageoit dans les Indes; cette aventure pourra prouver juſqu'à quel point les orientaux pouſſent la *jalouſie*. Un gouverneur de Surate avoit une femme charmante, pour laquelle il négligeoit toutes les beautés renfermées dans ſon ſerrail. Ayant entendu dire qu'il y avoit dans la ville un étranger qui ſavoit parfaitement bien peindre, & rendoit au naturel la reſſemblance de tous les objets, il réſolut de ſaiſir cette occaſion pour ſe procurer le portrait de celle dont il étoit ſi paſſionné, ſe flattant que cette image adouciroit ſes chagrins, lorſqu'il ſeroit forcé de s'éloigner de ſa bien-aimée. Il manda le peintre, qui ſe rendit avec empreſſement à ſes ordres, & auquel il fit part de ſon deſſein, en lui promettant une récompenſe digne du ſervice qu'il en attendoit. L'artiſte répondit qu'il s'eſtimeroit trop heureux & trop bien payé, s'il avoit le bonheur que ſon ouvrage fût tel qu'on le déſiroit. — » Travaillez donc, reprit le gouverneur, travail» lez avec toute la diligence poſſible; & quand » vous aurez achevé le portrait, apportez le» moi ſans perdre un ſeul inſtant. — Vous n'avez, » reprit l'artiſte, qu'à faire venir la perſonne dont » vous ſouhaitez le portrait. — Eh quoi! inter» rompit bruſquement le ſeigneur indien, vous » avez prétendu que je vous faſſe voir ma femme? » — Comment voulez-vous donc que je puiſſe » peindre une perſonne que je n'ai jamais vue? » — Retire-toi promptement, s'écria le gou» verneur indien hors de lui; ſi je ne puis avoir » le portrait de ma femme qu'en l'offrant à tes » yeux, j'aime mieux renoncer pour toujours au » plaiſir que je m'étois promis ». Le peintre ne put parvenir à faire entendre raiſon au jaloux indien, & faillit même à perdre la vie.

Le voyageur Carré eſt témoin du fait ſuivant, arrivé en 1672, tandis qu'il étoit à Donguery. Abdelkam, un des principaux ſeigneurs de Viſapour, & général des troupes du royaume, s'étant laſſé du métier des armes, avoit pris le parti de ſe retirer dans ſon ſerrail, où ſes grandes richeſſes

lui avoient facilité les moyens de rassembler deux cents des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre le prince Sévagi. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa *jalousie* s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma huit jours au milieu de ses femmes; & ce temps fut une suite continuelle de fêtes & de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner, dans l'absence, toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger, à ses yeux, ses deux cents femmes.

On apprend avec plaisir, par la suite de l'histoire, que Visapour fut aussi-tôt délivré de ce monstre par la main de son ennemi. Sévagi, qui se faisoit honneur de joindre l'humanité à ses qualités héroïques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignit de souiller sa gloire, en s'exposant au sort des armes avec lui: il lui fit proposer une conférence, sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient se trouver tous deux, sans suite, entre les deux armées. Lorsqu'ils furent approchés l'un de l'autre, Sévagi tira son poignard, &, profitant de la surprise de son ennemi, il le lui enfonça dans le sein, en lui reprochant son crime, & lui déclarant que celui qui avoit violé les loix de la nature, devoit être exclu du droit des gens.

Epris de l'amour le plus tendre pour une jolie personne qu'il avoit épousée, mais qui étoit d'une coquetterie extrême, un clerc de notaire se livra à toutes les fureurs de la *jalousie*. Sa jeune épouse fut obligée de le quitter & de se retirer auprès d'un oncle dont elle étoit chérie. Au désespoir de cette séparation, ne pouvant vivre sans l'objet de sa tendresse, & ne pouvant soutenir l'idée qu'un autre auroit peut-être le bonheur de plaire à ce qu'il adoroit, il lui fit dire qu'il avoit quelque chose de la dernière importance à lui communiquer au Luxembourg. La dame s'y rendit, accompagnée de son oncle. Aussi-tôt qu'il l'apperçut, il s'approcha d'elle d'un air égaré: — « Puisque tu » m'es ravie, s'écria-t-il, & que je ne te posséderai plus, meurs de ma main ». — A ces mots, il lui tire un coup de pistolet, & la dame, quoique blessée légèrement, tombe sans connoissance. Il croit l'avoir tuée; alors sa tendresse se réveille; & ne voulant pas survivre à l'épouse adorée, dont un mouvement de fureur l'a rendu l'assassin, il se donne plusieurs coups de couteau, & expire sur le champ.

Un homme extrêmement jaloux étoit devant un miroir avec sa femme qu'il caressoit & embrassoit tendrement; il regarda dans le miroir, & fut si fâché d'y voir un homme qui caressoit & embrassoit sa femme, qu'il le cassa en mille morceaux, quoique cet homme ne fût que lui-même.

Tartini, célèbre musicien, avoit une femme extrêmement jalouse & colère. Un anglois, qui dînoit un jour chez lui, lui conseilla de lier cette femme insupportable au contre-poids de son tourne-broche, & de monter le rouage sans s'embarrasser de ses cris, l'assurant de l'efficacité du remède, que le paisible Tartini n'osa pourtant pas essayer.

JAMBE DE BOIS. Un recruteur de la marine angloise, passant avec sa suite dans une petite ville, entra dans un cabaret pour s'y rafraîchir. Il y apperçut, en buvant, un homme fort & robuste, & qui sembloit se cacher. Le recruteur jugea que ce seroit un bon matelot; il s'approcha de lui, & lui fit diverses questions. L'inconnu répondit qu'il avoit servi dix ans sur un vaisseau de guerre, & qu'il avoit son congé. L'officier, disant qu'un brave tel que lui ne devoit pas renoncer sitôt à ce métier honorable, lui proposa de le suivre: » Je le veux bien, répartit l'inconnu; » je suis las de mon oisiveté; & si vous êtes » satisfait, notre marché sera bientôt conclu. « J'ai dîné ici, payez mon repas, & faites-moi » donner à boire à discrétion ». L'officier, lui prenant la main, fit appeler l'hôte, demanda du vin, & paya l'écot du nouvel enrôlé: il ne montoit qu'à trois schelings. Lorsque les bouteilles furent vuidées, & qu'il fallut partir, l'inconnu se joignit à la recrue; mais il n'eut pas fait quelques pas dans la rue, qu'on s'apperçut qu'il n'avoit qu'une *jambe*. « Comment, coquin, lui cria » l'officier, tu m'as trompé? Point du tout, » reprit l'inconnu; je vous ai promis de vous » suivre, & vous verrez avec quelle adresse je me » sers de ma *jambe de bois*: je ne serai jamais le » dernier. — Eh! que veux-tu que je fasse de » toi, reprit le recruteur avec impatience? Il va» loit bien la peine de me mettre en dépense pour » ce drôle-là. — Mettez mon écot sur le compte » du roi, répliqua l'autre: quand j'avois deux » *jambes* il me nourrissoit; j'en ai perdu une à » son service, & il m'a renvoyé. Un misérable » dîner ne m'indemnise point de ma perte; j'ai » mis plus gros au jeu que lui, il est en reste » avec moi ».

L'officier se mit à rire, & le laissa aller où il voulut.

D'Esclainvilliers, gentilhomme de Picardie, mort lieutenant-général des armées du roi, portoit une *jambe de bois*: un boulet de canon la lui emporta, tandis qu'il alloit reconnoître un poste. « Le canon, dit il de sang froid, en veut tou» jours à mes *jambes*; mais cette fois-ci, je l'ai » pris pour dupe; car j'en ai deux autres dans « mon charriot ».

Un officier de distinction, de la seconde force à la paume, pelotoit dans sa jeunesse dans le jeu

de paume de Rouen, & s'informoit dans la galerie s'il y avoit quelqu'amateur assez fort avec lequel il pût faire partie. — Un quidam, d'un certain âge, qui avoit une *jambe* pliée sur un support de *bois*, paroissant se soutenir encore avec peine sur une canne, répond à l'officier, que, malgré sa situation, s'il vouloit le jouer d'un côté, il feroit sa partie. — L'officier, par singularité, accepta la proposition; l'homme à la *jambe de bois* perdit à la première partie cinq louis d'or; — gagna sa revanche avec parolî, & en gagna deux autres de suite, avec tout l'embarras simulé d'une personne qui ne peut s'appuyer que sur une *jambe*. — L'officier piqué, voulut quitter le jeu; alors l'homme à la *jambe de bois*, lui dit: que pour le raquitter de la moitié de sa perte, il se contenteroit de l'avantage de quinze moins bisque partout le jeu. L'officier accepta volontiers cette offre, en pensant que cet estropié, qu'il jouoit auparavant d'un côté, seroit bien plus embarrassé à courir avec une seule *jambe* par-tout le jeu, & il parut d'abord fondé dans son sentiment, puisque le prétendu impotent commença à perdre cette partie; & en demandant bisque de plus, il pria l'officier de lui donner un moment de relâche pour détacher son *support de bois* qui le fatiguoit, disoit-il, en courant; — que d'ailleurs il se sentoit assez de courage pour s'appuyer un peu sur la pointe du pied de sa *jambe* malade. Après donc qu'il se fut délivré de cet appui postiche, les deux joueurs recommencèrent une autre partie avec des pensées bien différentes. L'officier espéroit se raquitter entièrement, & que son adversaire invalide succomberoit à la peine, en perdant les autres parties comme la précédente; mais le rusé boiteux sentit aussi, que c'étoit le moment de finir la comédie, & de déployer toute son adresse pour ne pas laisser échapper sa proie: il gagna donc encore une seconde partie, avec mille difficultés apparentes; tantôt il laissoit gagner les chasses, prétendant ne pouvoir atteindre à la balle; tantôt il se laissoit tomber, en se dépitant contre son impuissance: il sembloit, en repassant d'un côté du jeu à l'autre, qu'il ne pouvoit se soutenir, & quoiqu'il se portât à la balle, en traînant la *jambe* (comme un chien auquel on l'auroit cassée) il relevoit des coups avec autant de promptitude & d'adresse qu'un paumier; il articuloit après des cris plaintifs, comme s'il eût ressenti de grandes douleurs par ses efforts. Enfin, il gagna le *tout*; fit si bien valoir dans la suite son industrie; fut si bien montrer à propos de la foiblesse, une égalité de force, & une condescendance pour diminuer les avantages qu'il recevoit, que l'officier crut lui-même, dans le moment, ne pouvoir attribuer sa mauvaise fortune qu'à ses propres fautes, songeant toujours qu'il lui devoit être aisé de gagner à but, par-tout le jeu, un homme impotent qu'il jouoit auparavant, seulement d'un côté; cette présomption, augmentée par son amour-propre, lui fit perdre dans cette séance plus de 4000 liv. & il ne revint de son étonnement, que quelques jours après, qu'on lui fit soupçonner qu'il avoit été dupe d'un des plus fins escrocs, qui, par son infirmité affectée, en avoit surement attrapé bien d'autres. Cet officier, en plaisantant depuis sur son aventure, dit qu'il se ressouvenoit que son fripon de joueur ne gardoit plus dans les dernières parties autant de réserve, & qu'il se portoit à la balle avec la vélocité d'un lièvre, quoiqu'il semblât ne s'appuyer que sur une seule *jambe*.

JARDIN A L'ANGLOISE. Une jolie femme parcourant un de ces *jardins* de fantaisie, qu'on appelle à l'*angloise*, dit: « On a mis ici la nature » en mascarade ».

IBRAHIM, empereur turc, fut tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat, son frère. L'île de Candie fut conquise sous son règne; il fut étranglé en 1649. C'est de lui dont parle Racine dans ces vers:

L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

JEAN, roi de France, mort à Londres en 1364, âgé de 44 ans.

Ce prince, qu'on a surnommé *le Bon*, commença son règne par faire couper la tête, sans observer les formes de la procédure, au connétable Raoul, accusé d'intelligence avec l'Angleterre. Ce prince inconsidéré aliéna également les esprits en négligeant de faire autoriser par les loix son juste ressentiment contre quatre seigneurs, amis de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre. Le dauphin, duc de Normandie, avoit invité dans son château à Rouen, Charles & les seigneurs de sa suite à un festin. *Jean*, oubliant qu'il étoit roi, accourt faire le métier de satellite; il se présente dans la salle du festin sans qu'on ait pu prévoir son arrivée. Tout le monde se leva aussi-tôt qu'il parut. On lui présenta un gobelet; mais le monarque lançant un regard terrible sur les assistans: *Que personne ne se remue, sous peine de mort*, s'écria-t-il d'un ton à glacer d'effroi les plus hardis. Il s'approche aussi-tôt du roi de Navarre, qu'il saisit lui-même. Le comte d'Harcourt veut en vain se sauver; il est arrêté dans le même instant. Tous les seigneurs & chevaliers de la suite du roi de Navarre se précipitent les uns sur les autres pour se dérober à la fureur du monarque: quelques-uns eurent le bonheur d'échapper en passant par-dessus les murailles. Tous les autres furent chargés de chaînes, & conduits dans différentes chambres du château. Le roi, après cette expédition, se mit à table: aussi-tôt qu'il eut dîné, il fit placer sur deux charrettes le comte

d'Harcourt, les seigneurs de Graville, Maubué de Mannemans, chevaliers, & Olivier Doublet, écuyer. *Jean*, accompagné du dauphin, son fils, & de ses hommes d'armes, monta à cheval, conduisant avec lui ses prisonniers. Villani, historien de ce temps, rapporte que lorsque ces infortunés passèrent sur la place de Rouen, les habitans de la ville, étonnés de ce spectacle imprévu, voulurent les délivrer; mais le roi ôtant son casque, se fit reconnoître, & personne n'osa remuer. Dans le même moment, il tira de sa poche un acte d'où pendoient plusieurs sceaux, assurant que c'étoit un traité conclu avec l'Angleterre. Le comte d'Harcourt, ajoute l'historien, & les trois autres seigneurs, nièrent jusqu'à la mort la conclusion de ce traité : on les conduisit cependant hors de la ville dans un champ appelé le *Champ du pardon*, où ils furent décolés en présence du roi & du duc de Normandie.

Cette violence publique fut la cause en partie des malheurs du roi *Jean*. Philippe, père du roi de Navarre, détenu en prison, & les parens des seigneurs, qui avoient été exécutés à Rouen, appelèrent à leur secours Edouard III. Ce monarque envoie son fils Edouard, prince de Galles, fameux par la victoire de Creci, pour commander son armée. Il ravage l'Auvergne, le Limosin & le Poitou. *Jean*, ayant rassemblé ses troupes, l'atteignit à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers. L'attaque du camp ennemi fut unanimement résolue. Aussi-tôt les troupes reçurent ordre de se mettre sous les armes. Pendant que plusieurs officiers étoient partis pour reconnoître l'armée ennemie, le roi, monté sur un cheval blanc, parcouroit les rangs de la sienne : « Entre vous autres, disoit-il tout haut, quand vous êtes à » Paris, à Chartres, à Rouen, ou à Orléans, » vous menacez les anglois, & desirez avoir le » bacinet & la tête devant eux : or y êtes-vous, » je vous les montre : si leur veuilliez remontrer » leurs maltalens, & contrevenger vos ennemis, » & les dommages qu'ils vous ont faits; car sans » faute nous combattrons ».

Le roi accompagna cette exhortation de reproches qui pourroient encore servir à prouver la dureté naturelle de son caractère. Il ne lui arrivoit même que trop souvent de parler avec humeur au soldat. Un jour que quelques soldats chantoient la chanson de Roland, comme c'étoit l'usage dans les marches, il s'écria qu'il y avoit long temps qu'on ne voyoit plus de Rolands parmi les françois. Un vieux capitaine, piqué de cette plainte injurieuse pour la nation : « On ne manqueroit pas » de Rolands dans les armées, répondit-il fièrement, si les soldats voyoient encore un Charlemagne à leur tête ».

Le prince de Galles, qui avoit reconnu la faute qu'il avoit faite de s'avancer trop avant sur les terres du roi de France, & qui n'avoit que huit mille hommes à opposer à une armée de plus de soixante mille, demanda à entrer en négociations. Il offrit de rendre tout ce qu'il avoit pris en France, & une trêve de sept ans. *Jean* refusa ces conditions. Tous les historiens attestent qu'il pouvoit, en temporisant, prendre l'armée angloise par famine; mais le bouillant monarque, comptant écraser du premier coup son ennemi, donna le signal du combat, & il éprouva bientôt que la discipline est supérieure à la bravoure aveugle & au nombre. Sa cavalerie, engagée dans des vignes où elle ne pouvoit manœuvrer, lui devint d'un foible secours. Ses bataillons, combattant en désordre, furent précipités les uns sur les autres par l'ennemi. La fleur de la noblesse avoit péri; la bannière de la France étoit étendue par terre entre les bras de Charni qui n'avoit pas voulu la quitter même en expirant. Les françois, qui combattoient autour de leur roi, s'éclaircissoient à vue d'œil. Ce prince, supérieur à ce désastre, environné de morts & de blessés, & une hache à la main, effraie encore ceux des ennemis qui osoient l'approcher : chaque coup qu'il leur portoit étoit un coup mortel. Il sembloit qu'il vouloit seul arracher la victoire à la multitude qui l'accabloit. Envain, lui disoit-on de tous côtés, *sire, rendez-vous;* il ne répondit à cette invitation que par de nouveaux efforts. Enfin, épuisé d'un combat si opiniâtre & si violent, ayant reçu deux blessures dans le visage, il se laissa approcher; & pour comble de disgraces, ce fut à un de ses sujets qu'il avoit banni, & qui servoit chez les ennemis, qu'il fut obligé de rendre les armes. La même chose arriva depuis à François I. Les procédés d'Edouard, envers son prisonnier, caractérisent la franchise & la générosité de l'ancienne chevalerie.

Lorsque *Jean* arriva à Londres, Edouard avoit pour lors à sa cour les rois d'Ecosse & de Chypre. Edouard traita ces têtes couronnées avec une magnificence vraiment royale. Mais ce qui nous paroîtra aujourd'hui bien extraordinaire & pourra servir à nous donner une idée de l'opulence qui régnoit alors en Angleterre, c'est qu'un maire de Londres, un simple marchand de vin, eut l'honneur d'inviter chez lui les rois de France, d'Angleterre, d'Ecosse & de Chypre, & de donner un repas splendide à tous ces princes, ainsi qu'à tous les seigneurs & gens de leur suite.

Jean fit toujours paroître beaucoup de courage & beaucoup de fermeté pendant sa détention. Le roi d'Angleterre lui ayant proposé sa liberté, à condition de lui faire hommage du royaume de France, comme relevant de celui d'Angleterre, il répondit : « Qu'il étoit inutile de lui faire des » propositions qu'il ne vouloit pas écouter. Les » droits de ma couronne, ajouta-t-il, sont ina-

» liénables : j'ai reçu de mes ayeux un royaume » libre & indépendant ; je le laisserai libre & in- » dépendant à ma postérité. Le sort des combats a » pu disposer de ma personne, mais non pas des » droits sacrés de la royauté que la naissance m'a » donnés, & sur lesquels, ni ma captivité, ni » ma mort ne peuvent rien. Heureux si je puis » sacrifier ma vie pour l'honneur de la France que » Dieu m'a confiée ».

La constance du roi prisonnier conduisit enfin les choses au traité de Bretigny, du 8 mai 1360. Il consentit d'accorder à son vainqueur trois millions d'écus d'or pour sa rançon, & les provinces de France qu'il demandoit. *Jean* revint dans son royaume le 28 octobre 1360. Mais l'exécution entière du traité s'étant trouvée impossible, ce prince qui, dans ce cas, avoit donné sa parole royale de retourner à Londres, s'y rendit en effet en 1363, & y mourut quelque temps après. On a dit que son amour pour la belle comtesse de Salisbury fut le principal motif de son retour. C'est ainsi qu'on cherche toujours par des anecdotes ridicules à ternir les actions les plus louables. Mais pourquoi refuserions-nous à *Jean* la gloire d'avoir montré la plus exacte fidélité dans ses promesses, à ce prince qui ne cessoit de répéter cette belle maxime, que les souverains devroient toujours avoir devant les yeux : « Si la justice & » la bonne foi étoient bannies du reste du monde, » il faudroit qu'on retrouvât ces vertus dans la » bouche & dans le cœur des rois «.

L'ordre de l'étoile doit son institution au roi *Jean*, qui le créa en 1351. C'est le premier ordre de chevalerie qui fut établi en France. Le roi d'Angleterre, qui avoit institué l'ordre de la jarretière, avoit fixé le nombre des chevaliers à vingt-six. *Jean* voulut renchérir sur son rival & l'emporter du moins par le nombre : il créa cinq cents chevaliers. Mais cette marque de distinction, multipliée à l'excès, ne distingua personne, & l'ordre fut avili dès son origine. On l'a depuis abandonné aux chevaliers du guet.

JEAN II, roi de Portugal, ayant été secrettement averti que le duc de Bragance avoit conçu le dessein de l'assassiner, fit venir adroitement ce prince dans son palais, & lui dit d'un air tranquille : Mon cousin, j'ai une question à vous faire, & un conseil à vous demander. Quel traitement feriez-vous à un homme qui auroit envie de vous tuer ? Je me hâterois de le prévenir, répondit le duc : *Eh bien !* lui répliqua le roi, *vous avez prononcé votre arrêt, & je vais l'exécuter moi-même.* En même-temps se jettant sur le duc de Bragance, il lui enfonce un poignard dans le sein, & par cette action cruelle, il déroba sa vie au péril qui le menaçoit.

Ce roi, surnommé le *magnanime*, ayant refusé quelqu'un qui lui demandoit une grace, cet homme le remercia ; & de quoi me remerciez-vous, dit le roi ? « Sire, répondit-il, de la bonté que vous » avez de m'épargner le peu d'argent que je puis » avoir, & que j'aurois dépensé inutilement à » votre cour, si on m'y avoit retenu plus long- » temps ».

JEANNIN, (Pierre) né en 1540, mort en 1622.

Jeannin mérita la confiance d'Henri IV par sa rare prudence & par les talens singuliers qu'il avoit pour les négociations. Il n'avoit pas moins de franchise que Sully, mais peut-être plus de douceur & d'urbanité : c'est ce qu'il est facile de se persuader par ce trait ingénieux de Henri IV. Ce prince voulut faire connoître en un moment ses ministres à un ambassadeur étranger : il les fit venir successivement l'un après l'autre en sa présence, & il leur dit : « Voilà une poutre qui » menace ruine ». Villeroi, sans même lever les yeux, conseilla de la faire changer sur le champ ; *Jeannin*, après avoir regardé avec attention, avoua qu'il n'en appercevoit pas le vice ; mais que pour ne rien risquer, il falloit la faire visiter par des gens de l'art. Sully répondit brusquement : « Sire, » qui a pu vous donner cette terreur ? Elle durera » plus que vous & moi ».

Le mérite de *Jeannin* l'éleva bien au-dessus du rang que sa naissance pouvoit lui faire espérer. On a écrit à ce sujet, qu'un prince cherchant à l'embarrasser, lui demanda de qui il étoit fils, & qu'il répondit de *mes vertus*.

Il avoit commencé par être avocat, & s'étoit distigué par une éloquence mâle & persuasive. Un riche particulier l'ayant entendu discourir dans les états de Bourgogne, fut si charmé de ses talens, qu'il résolut de l'avoir pour gendre ; il alla le trouver, & lui demanda en quoi consistoit son bien ; l'avocat porta la main à sa tête & lui montrant ensuite quelques livres : *Voilà tout mon bien*, lui dit-il, *& toute ma fortune.* La suite fit connoître à ce particulier que *Jeannin* lui avoit montré alors plus de richesses que s'il lui avoit fait voir des coffres remplis d'or & d'argent.

Ce respectable citoyen vit dans l'espace de seize lustres, sept de nos rois occuper successivement le trône de France. N'étant encore que bailli d'Autun, il reçut l'ordre du roi Charles IX d'enfermer les protestans qui étoient dans la ville, & de les égorger le jour de la saint Barthelemi, à une heure qu'on lui désigna. Le bailli d'Autun fit donc arrêter les protestans ; mais il écrivit au chancelier de l'Hôpital qu'il attendoit une nouvelle jussion pour faire massacrer les prisonniers, parce que, suivant la loi d'un sage empereur, on devoit suspendre de plusieurs jours l'exécution d'un édit sangui-

naire, & laiſſer au prince le temps de réfléchir ſur ce qu'il avoit ordonné dans la chaleur de ſa colère. La cour ſe repentit bientôt de tant de cruautés; alors le chancelier de l'Hôpital faiſant lecture de la lettre du bailli d'Autun, ajouta : *C'eſt un juge de village qui nous apprend notre devoir.*

Jeannin ſe laiſſa engager dans le parti de la ligue, croyant, par ce moyen, ſervir plus utilement le roi & la France. On lui rend cette juſtice, qu'il empêcha que les eſpagnols n'empiétaſſent ſur ce royaume, & que le duc de Mayenne ne ſe jettât entre leurs bras. Il aimoit, dit Perefixe, l'état & la royauté avec paſſion. Henri IV en étoit ſi perſuadé, que ce prince parvenu ſur le trône, le chargea de pluſieurs affaires & l'appela à ſon conſeil. Mais à peine y fut-il admis, que la publicité d'un ſecret important fit connoître qu'il y avoit un perfide. Henri s'en plaignit à ſes miniſtres, qui paroiſſoient vouloir faire tomber le ſoupçon ſur *Jeannin*. Le roi le prenant auſſi-tôt par la main, leur dit : *Je réponds pour le bon homme; c'eſt à vous autres à vous examiner.*

Sa modération dans la poſſeſſion des charges & dignités fut telle, qu'il refuſa les ſceaux qu'on ôtoit à un de ſes amis.

On a de *Jeannin* des mémoires & des négociations, que le cardinal de Richelieu mettoit au rang des inſtructions les plus utiles qu'il avoit lues.

Jeannin adminiſtra les finances ſous le règne de Henri IV avec une pureté, dont le peu de bien qu'il laiſſa à ſa famille, eſt une preuve convaincante. Henri IV avoit une eſtime particulière pour lui, & ſe faiſoit ſouvent un reproche de ne lui avoir pas fait aſſez de bien. Ce prince dit en pluſieurs rencontres, qu'il doutoit quelques-uns de ſes ſujets pour cacher leur malice; mais que pour le préſident *Jeannin*, il en avoit toujours dit du bien ſans lui en faire.

JÉSUITE. Le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, fit venir un jour ſon architecte, pour le conſulter ſur les moyens d'empêcher la cheminée de ſon appartement de fumer. Cet artiſte, qui connoiſſoit l'humeur enjouée de ce prince, lui répondit : Sire, rien de plus aiſé que de remédier à cet inconvénient; faites mettre un *jéſuite* au haut de votre cheminée; *vous ſavez que ces gens-là attirent tout à eux.*

Deux *jéſuites* voulant aller à Conflans voir l'archevêque qui y étoit exilé, un cocher de fiacre refuſa de les mener; un autre les appela, & leur dit : « Montez, pères la bulle; je menerois le » diable quand c'eſt pour de l'argent ».

Victor-Amédée, roi de Sardaigne, a dit à un ambaſſadeur de France, que le *jéſuite*, ſon confeſſeur, étant au lit de la mort, le fit prier de le venir voir, & que le mourant lui tint ce diſcours : « Sire, j'ai été comblé de vos bontés, » je veux vous en marquer ma reconnoiſſance, » ne prenez jamais de confeſſeur *jéſuite*; ne me » faites point de queſtions, je n'y répondrois » pas ».

Les *jéſuites* firent tous leurs efforts pour obtenir les bonnes graces de Sixte V. Ils donnoient ſouvent de petits ſpectacles au jeune cardinal de Montalte, en eſpérant qu'il détermineroit ſon oncle à prendre un confeſſeur dans leur ſociété; le cardinal neveu choiſit un moment favorable pour faire cette propoſition au pape. Sixte, après l'avoir écouté, lui répondit d'un air fort ſérieux : « Il ſeroit plus à propos, mon neveu, que » je confeſſaſſe les *jéſuites*, que de les choiſir » pour mes confeſſeurs ».

Les capucins d'une ville de France chargèrent un peintre de faire un tableau qui repréſentât la tentation de Notre-Seigneur au déſert. L'artiſte s'aviſa de revêtir ſatan d'un habit de capucin. Les révérends pères, extrêmement ſcandaliſés, firent de violens reproches au peintre, qui leur répondit : « Que l'ennemi du ſalut ne pouvoit » mieux s'y prendre, pour ſéduire Jeſus-Chriſt, » qu'en prenant l'habit des plus honnêtes gens ».

Ce trait nous rappelle l'eſtampe où l'on voit Jeſus-Chriſt habillé en *jéſuite*. Voici les vers ſatyriques qu'on lit au bas de cette eſtampe :

Admirez l'artifice extrême
De ces pères ingénieux;
Ils vous ont habillé comme eux,
Seigneur, de peur qu'on ne vous aime.

JEU. Selon toute apparence, le *jeu* ſera de mode en tout temps, parce qu'il y aura toujours des gens déſœuvrés, des gens intéreſſés, des gens eſcrocs. L'exemple du fameux Galet devroit épouvanter tous les *joueurs*; il gagna des ſommes immenſes, & le même haſard qui les lui avoit données l'en dépouilla par la ſuite. Il avoit fait bâtir à Paris un ſuperbe hôtel, rue Saint-Antoine; mais il le joua, & le perdit en un coup de dez. Lorſqu'il n'eut plus rien, il alloit encore jouer dans les rues avec les laquais, & même ſur les degrés de la maiſon qui lui avoit appartenue.

Les minéraux s'emploient pour piper les dez. Les grecs font uſage pour les cartes de craie, de pâtes, de ſavons & autres drogues, qui, en altérant légèrement la ſurface de la carte, la fait aiſément diſtinguer par des doigts exercés. Mais comme cet artifice n'eſt point inconnu aux *joueurs* de gobelets, & à beaucoup d'autres perſonnes, les plus habiles gens négligent ces petits ſecrets, qui d'ailleurs laiſſent toujours des témoins irréprochables de la friponnerie. Le grand talent

d'un grec, est d'avoir une ruse qui ne laisse point de traces après elle, & ne soit connue que de lui seul. Il étudiera de nouvelles manières de mêler méthodiquement les cartes; il les combinera par leur nombre; il apprendra par cœur leurs différentes séquences. On parle d'un fameux grec, qui avoit gagné des sommes immenses en pontant au pharaon. Il étoit la terreur des banquiers; il lui suffisoit de voir dans leurs mains la seule tranche des cartes, pour dire où chacune des douze figures se trouvoit. Quand un banquier après avoir fini la taille relevoit ses cartes, il savoit toujours par cœur l'ordre de celles qui étoient dans chacun des deux tas; de manière que si le banquier ne mêloit pas bien ses cartes, ou qu'il en laissât seulement trois de suite, il étoit débanqué. C'étoit une ressource inutile pour lui de prendre à toutes les tailles un nouveau *jeu*; comme notre homme savoit sa séquence, il jouoit toujours avec le même avantage.

Un homme qui avoit rodé long-temps par le monde, revint enfin dans sa patrie. Ses amis accoururent en foule, selon l'usage, & lui crioient à l'envi : Nous sommes charmés de vous revoir en bonne santé; allons, racontez-nous un peu vos aventures. Ah! que de miracles furent en un moment sur le tapis! Messieurs, leur dit-il, entr'autres choses, vous savez la distance prodigieuse qu'il y a d'ici au pays des hurons? Hé bien, à douze cents lieues de-là j'ai vu une espèce d'hommes qui m'a paru tout-à-fait singulière. Souvent ils demeurent assis, autour d'une table, jusques bien avant dans la nuit; mais il n'y a point de nappe mise, ni de quoi occuper la mâchoire. La foudre pourroit gronder sur leurs têtes; deux armées pourroient combattre à leurs côtés; le ciel même pourroit menacer ruine, sans leur faire quitter la place, & sans les distraire; car ils sont sourds & muets. De temps en temps on entend sortir de leurs bouches quelques sons mal articulés; ces sons n'ont aucune liaison entr'eux, & ne sauroient signifier grand'chose; & pourtant ils font rouler les yeux à une partie de ces gens-là de la manière la plus étrange. Je les ai souvent considérés avec admiration; car ils ne manquent jamais de spectateurs, qui sont apparemment attirés par un motif de curiosité; & croyez-moi, mes amis, je n'oublierai jamais les physionomies terribles que j'ai eu lieu d'observer dans ces occasions. Le désespoir, la rage, quelquefois une joie maligne, mêlée d'inquiétude, venoient s'y peindre tour à tour. Tantôt c'étoit la fureur des euménides; tantôt l'air sérieux & morne des juges infernaux; tantôt les angoisses d'un patient qu'on mène au supplice. Mais, demandèrent les amis du voyageur, quel est le but de ces malheureux? Se feroient-ils dévoués à travailler pour le bien public. — Ho, non. — Vous verrez qu'ils cherchent la pierre philosophale? — Ce n'est point cela. — C'est donc la quadrature du cercle? — Encore moins. — Ah! nous y voici; ils sont là pour faire pénitence de leurs crimes? — Vous vous trompez encore. — Mais aussi, vous nous parlez de vrais maniaques : sans ouïr, sans parler, sans rien sentir, morbleu! que peuvent-ils faire? — *Ils jouent*. Cet apologue est de M. Lichtwehr, fabuliste allemand.

On proposoit à un *joueur* que la fortune venoit de favoriser, de servir de second dans un duel. Je gagnai hier, répondit-il, huit cents louis, & je me battrois fort mal; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés, il se battra comme un diable; car il n'a pas le sou.

On disoit à un homme d'esprit de parier pour quelqu'un qu'il ne croyoit pas bon *joueur*, mais qui gagnoit souvent; il répondit : « Je voudrois » toujours avoir parié pour lui; mais je ne saurois » me résoudre à le faire ».

M. du Chatel jouant au piquet avec M. D.... l'avertit de ce qu'il en marquoit cinquante cinq, & qu'il n'en avoit que quarante-cinq. « Excusez, » dit M. D...., c'est que je me trompois. » — Pardonnez-moi, lui répartit M. du Chatel, » ce n'étoit pas vous que vous trompiez ».

M. du Saulx assure qu'il vit un jour dans une maison de *jeu*, une femme étique qui ne parloit point, ou rarement, qui restoit toujours dans la même place; elle ne se levoit pas, même lorsqu'on avoit servi. Il demanda ce que c'étoit que ce spectre féminin : « C'est, lui répondit-on, » l'une des plus singulières victimes de la passion » du *jeu*. Depuis trente ans, elle perd sa rente » viagère à mesure qu'elle la touche, & ne subsiste qu'avec un peu de pain trempé dans du » lait; car elle est fort honnête. Elle rougit d'être » ici; mais elle mourroit ailleurs. Comme elle est » sans crédit, la pauvre fille ne mourra que dans » trois mois; c'est-à-dire, à la première échéance » de sa pension ».

Il y a ce fait connu d'un homme qui, jouant avec un grec, s'apperçut qu'on le prenoit pour dupe. Il tira un couteau de sa poche, cloua la main du filou sur la table dans le temps qu'il ramassoit les dez, & dit froidement : S'ils ne sont pas pipés, j'ai tort. Il fut prouvé qu'il n'avoit pas tort.

La passion du *jeu* étoit si forte dans madame de C..., qu'elle regardoit comme perdu tout le temps qu'elle passoit sans avoir les cartes à la main. Elle donnoit à jouer chez elle; & afin d'empêcher que ceux qui seroient maltraités par la fortune n'exhalassent leurs chagrins par quelque imprécation un peu trop forte, elle avoit taxé chaque gros mot à un louis. M. L..., l'un des plus assidus à sacrifier chez elle au dieu du hasard, vivement

affecté un soir du malheur continuel qui le poursuivoit; & voulant exprimer énergiquement son désespoir, prit le parti de jetter sur la table une poignée de louis, & jura pour lors tout à son aise.

La fureur du gros *jeu* est poussée au plus haut point. Voici un moyen de suppléer à l'inconvénient de porter sur soi une masse d'or, dont le poids fatigue. On a imaginé des boîtes très-élégantes, dans lesquelles sont des fiches très-légères, timbrées, dix, vingt, cent louis. Ces fiches tiennent lieu de billets de banque payables au porteur. Une dame, dont le mari jouoit beaucoup, a fait faire une de ces boîtes, & la lui a envoyée. Notre époux, au lieu de fiches, y a trouvé le portrait de sa femme en miniature, avec ses deux petits enfans, & ces mots au bas: *songez à nous.*

Un homme de finances jouoit mille pistoles au piquet, en une partie, avec un seigneur de la cour. Celui-ci jugea qu'il pouvoit le faire capot & le gagner, s'il lui persuadoit qu'il avoit trois valets, dont cependant il en avoit écarté un. Il compte le point & le reste de son *jeu* jusqu'à vingt; &, & après avoir rêvé un moment, il jette sa première carte, & compte vingt-trois. Son adversaire lui demande comment il les compte. Le courtisan recommence à compter son *jeu*, & y ajoute trois valets. Le financier dit qu'il ne les avoit point nommés avant de jouer sa première carte. Le seigneur soutient le contraire, & offre de parier cent pistoles. La proposition est acceptée: les spectateurs condamnent le seigneur, qui, affectant une sorte de dépit, & continuant à jouer les cartes, fit capot le financier, parce qu'il garda l'as du valet que son adversaire, plus fin que lui, avoit écartée.

On rapporte une subtilité à-peu-près semblable d'un gascon vis-à-vis d'un autre financier. Celui ci couroit risque d'être capot; il avoit deux as qui lui restoient, & qu'il montroit à découvert; il ne savoit lequel garder. Le gascon voyant qu'il levoit le bras pour jetter l'as dont il falloit se défaire, avança adroitement un de ses pieds sous la table, & pressa un des pieds du financier. Celui ci, qui étoit environné de plusieurs de ses amis, crut que c'étoit un d'entr'eux qui l'avertissoit de jetter l'autre as; ce qu'il fit: & comme il se vit capot, il demanda tout haut, avec dépit, quel étoit le presseur de pied. Le gascon, après lui avoir reproché en riant d'attendre qu'on l'avertît, lui dit: « C'est moi, qui ne crois pas être obligé de vous » donner un bon avis ».

Un grec jouoit au piquet avec un vieux capitaine de cavalerie, dans une ville de province, & le filoutoit sans user de beaucoup d'adresse. Toutes les fois qu'il vouloit avoir beau *jeu*, il mouchoit d'une main la chandelle, & de l'autre escamotoit le talon. L'ancien militaire, qui n'étoit pas dupe, s'étant apperçu deux ou trois fois de cette manœuvre, lui dit, en s'arrêtant & posant ses cartes sur la table: « Monsieur, je » remarque que toutes les fois que vous mouchez » la chandelle, je n'ai point d'as. Je vous serois » obligé de vouloir bien vous dispenser de prendre » tant de peine; car j'aime encore mieux n'y voir » pas si clair, & avoir des jeux moins louches ». Sur ce premier avis, le grec se retint quelques momens; mais une heure après, étant question de la fin d'une partie décisive, & ayant ce coup-là un jeu si mauvais, qu'il ne lui falloit pas moins que les huit cartes du talon pour le raccommoder, il prit de nouveau les mouchettes, & dit au capitaine: « Je vous demande bien pardon, monsieur; » mais c'est une vieille habitude que j'ai prise au » piquet de moucher ». Et moi, dit le militaire en l'arrêtant sur le fait, comme il escamotoit le talon: « C'est aussi un usage que j'ai de moucher » ceux qui me volent au *jeu* ». En même-temps il tira de sa poche un pistolet, & lui brûla la cervelle.

Un grec, qui en vouloit à un financier, apprit que ce dernier avoit été obligé de se loger chez un chirurgien, pour réparer sa santé, que son libertinage avoit altérée. Bon, dit le grec, qui sut cette anecdote, voilà mon affaire; je ne puis plus manquer mon homme; je n'ai qu'à passer aussi par les remèdes. Je ne risque rien en cela; il n'y a au contraire qu'à gagner pour moi à ce marché; car il est incertain si je n'ai pas la même maladie, & il est sûr que je lui gagnerai son argent. Tous les médecins disent qu'il faut s'amuser pendant le cours de ces remèdes; je me chargerai donc de l'amuser: ce qu'il fit en effet d'une manière si intéressante, que pendant le cours des remèdes, le financier perdit quatre-vingt mille livres, & sortit de ce lieu, après soixante jours, radicalement guéri & des femmes & du *jeu*.

Un président, grand joueur & fort avare, dit un jour, après avoir fait une grande perte, *du moins j'ai perdu sans dire un seul mot.* C'est, monsieur, lui répondit une dame, *que les grandes douleurs sont muettes.*

Une jeune femme, la mort dans les yeux, vint dans une académie de *jeu* chercher son mari qui y perdoit beaucoup d'argent depuis deux jours. « Laissez-moi, s'écria-t-il, laissez-moi encore un » instant, je vous reverrai peut-être ..... après » demain ». Le malheureux arriva plutôt qu'il ne l'avoit promis. Sa femme étoit couchée tenant à sa mamelle le dernier de ses fils. « Levez-vous, » madame, levez-vous, lui dit-il, le lit où vous » êtes ne vous appartient plus ».

Un homme connu tenant la main dans une académie de *jeu*, & ayant laissé tomber un double louis

louis, voulut sur le champ le ramasser. « Que » craignez-vous, lui dit-on? Il n'y a ici que » d'honnêtes gens. — Je le crois; mais de ces » honnêtes gens-là, on en pend un par semaine, » quand la justice fait son devoir ».

Une dévote se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le *jeu*; son confesseur lui représenta qu'elle devoit d'abord considérer la perte du temps. — Hélas! oui, mon père; on perd tant de temps à mêler les cartes.

Casimir, roi de Pologne, fut vivement outragé par un officier qui venoit de perdre tout son bien contre lui. L'officier prend la fuite; on le ramène. Le roi l'attendoit en silence au milieu de ses courtisans. « Mes amis, leur dit-il en le » voyant paroître, cet homme est moins cou- » pable que moi: j'ai compromis mon rang; je » suis la cause de sa violence, & le premier » mouvement ne dépend pas de nous. Puis, » s'adressant au criminel: tu te repends, il suffit; » reprends tes biens, & ne jouons plus ».

Deux habiles joueurs de dez jouèrent une fois cent écus à deux dez au premier coup, étant convenus que celui qui auroit le moins de points gagneroit. Le premier ayant fait deux as vouloit se jetter sur l'argent; mais le second l'arrêta, & ayant jetté les deux dez, de sorte que l'un étant monté sur l'autre ne découvroit qu'un seul as, prétendit que les cent écus lui appartenoient, de quoi il fallut que l'autre, en dépit qu'il en eût, demeurât d'accord.

Voici un miracle, mais un vrai miracle, tout opposé, dont la représentation, à ce qu'on assure, a été long-temps exposée dans l'église de l'abbaye de saint Guilain, en Hainaut.

Astarot & Guilain, l'un diable, l'autre moine,
Disputoient un jour fortement.
Ce cas arrive rarement;
Car il n'est plus de saint Antoine
Qu'un démon tentoit vainement.
Le sujet du procès étoit une macette,
Une vieille dariolette,
Gîsante sur un méchant lit,
Toute prête à rendre l'esprit.
Le diable prétendoit qu'on lui livrât cette ame,
Digne, se disoit-il, d'une éternelle flamme.
Il alléguoit mille forfaits.
Pucelages vendus, revendus, puis refaits.
Cent & cent femmes débauchées,
Autant avant terme accouchées.
Guilain répondoit là-dessus:
La vieille a dit son *in manus*,
Et meurt en bonne pénitente.
Partant, je la maintiens de tes griffes exempte.
Après avoir bien disputé
Et long-temps en vain contesté,
Le diable se fiant en son adresse extrême,
Raflons, dit-il, à qui l'aura;
La fortune en décidera.
Pourquoi tous les plaideurs n'en font-ils pas de même?
Guilain dit, je le veux; tirons la primauté.
Chacun tira de son côté.
Par malheur elle échut au diable,
Qui jette trois six sur la table,
Et dit d'un ton railleur, Guilain, j'en ai beaucoup;
Malgré son *in manus*, la vieille sera nôtre.
Guilain lui répondit, il faut finir le coup.
Peut-être qu'à ce *jeu*, j'en sais autant qu'un autre.
Il ramasse les dez, les met dans le cornet;
Il tire, & fait rafle de sept.
Cette rafle a de quoi surprendre.
Mais rien n'est impossible aux élus du seigneur.
Dans le sombre manoir la vieille alloit descendre;
Sans un miracle en sa faveur.
Guilain l'obtint. Le reste est facile à comprendre.
Depuis ce temps Guilain fut fort prisé
Pendant le cours d'une assez longue vie,
Après sa mort, il fut canonisé;
Et l'on donna son nom à l'abbaye.
Là se voit un tableau d'un gothique dessein,
Représentant le diable appuyé sur sa main,
Qui regarde trois sept avec une lunette.
En habit monacal on a peint saint Guilain,
Et la vieille en sale cornette.

Encyclopédiana.

Des grecs, dédaignant des moyens ordinaires, voulurent tromper le public par un stratagême nouveau. Ils s'associèrent, à cet effet, une grecque qui tenoit assemblée dans Paris. Ils la mirent dans un carrosse brillant, suivi de deux autres, & voyagèrent en Allemagne, publiant par-tout qu'ils conduisoient une princesse grecque dépouillée de ses états par le grand-seigneur. Chacun de ces grecs jouoit un rôle dans cette comédie. L'un étoit le secrétaire d'état de son altesse; l'autre, son maître-d'hôtel; celui-ci étoit son gentilhomme; un quatrième, son écuyer, &c. Ils avoient pris des habits orientaux, & ne parloient que la langue franque, espèce d'italien corrompu dont se servent les levantins. On alloit au-devant de la prétendue princesse; on cherchoit à la récréer par différentes fêtes; mais rien ne l'amusoit plus que le *jeu*. Elle commençoit à faire fortune, lorsque dans une petite ville il se trouva un auteur qui venoit de donner tout nouvellement, en langue allemande, une histoire générale des différentes révolutions de l'empire Ottoman, & qui n'avoit pas dit un mot de son altesse. On accusa l'historien d'ignorance. Son honneur l'engageoit à éclaircir le fait. Il s'en acquitta avec tant de succès, qu'il désabusa les allemands sur cette prétendue souveraineté, & prouva très-clairement que la princesse & tous

ceux de sa suite étoient une bande de fripons. Son altesse, craignant sagement les suites de cette découverte, revint, par des routes détournées, reprendre son tripot à Paris.

Sept grecs étoient aux aguets depuis long-temps pour trouver l'occasion de duper un banquier de Lyon, qui étoit arrivé à Paris, & qui avoit la réputation d'aimer le *jeu*; mais celui-ci se tenoit sur ses gardes. Ces messieurs ayant su le jour de son départ pour Lyon par la diligence, jugèrent qu'il n'y avoit plus de temps à perdre; ils arrêtèrent sept places. Ce banquier se trouva donc embarqué avec sept grecs, qui feignirent de ne point se connoître, & qui se donnoient l'un pour colonel étranger; l'autre pour un seigneur qui voyageoit *incognito*, pour son plaisir. Celui-ci étoit le parent d'un ministre; celui-là d'un duc & pair, & ainsi des autres. Le banquier ne tenoit presque point de place dans la voiture, tant il étoit petit auprès de gens d'une si grande considération: il ne s'étoit trouvé de sa vie en si bonne compagnie. Le soir les grecs demandèrent des cartes, & jouèrent entr'eux, sans mettre de la partie le lyonnois, qui, s'ennuyant d'être simple spectateur, pria qu'on lui permît d'y prendre part. On y consentit par politesse; & très-poliment, on lui enleva, en différentes séances, tout son argent comptant & toutes ses lettres de change. On étoit à la dernière, lorsqu'on arriva à Lyon; & ces messieurs cherchèrent un autre banquier qui voulût faire avec eux le voyage de Paris dans la diligence.

JEU DE MOTS. Allusion fondée sur la ressemblance des mots. Ceux qui veulent en user, doivent avoir soin de les assaisonner du sel de la malignité.

Une coquette dit à un jeune homme qu'elle n'aimoit point & qui lui parloit d'amour: vous mourrez *debout*, si vous ne couchez jamais qu'avec moi.

Le père Porée, qui professoit avec tant d'éclat la rhétorique au collège de Louis-le-Grand, rencontra un jour un magistrat qu'il avoit loué dans une de ses harangues: le célèbre jésuite s'inclina pour le saluer; celui-ci ne lui rendit point le salut. « Mon frère, dit le père Porée au religieux » qui l'accompagnoit, *voilà un magistrat bien* » *droit* ».

On disoit du temps du maréchal d'Ancre & du père Coton, qu'il falloit se défaire de l'encre & du coton.

Un jeune homme sortant d'un concert, demanda à un de ses amis, homme d'esprit, » comment il avoit trouvé la musique? — pas- » sable. — Et les femmes? — passées.

Un moine, pour avoir audience de Sixte V, ayant forcé la garde, ce pape vint au-devant de lui, & au lieu de lui demander de quel ordre êtes-vous? il lui demanda, de quel désordre êtes-vous?

Un financier fort dur disoit, dans une compagnie, que sa terrasse avoit été emportée par le débordement de la Seine; elle ne vous coûtera pas beaucoup à rebâtir, dit un plaisant; car tout le monde vous jette la pierre.

Un gros avocat à face ronde, bon rejoui, intrépide mangeur, médiocrement riche, faisoit une cour assidue à une veuve qui avoit de la fortune, mais qui ne vouloit pas se remarier par rapport à ses enfans. Elle avoit éconduit plusieurs fois le personnage. « Vous n'y pensez pas, lui » dit le légiste importun, je ne vous demande » que part d'enfant ». Le précepteur du petit fils de la veuve, instruit de la prétention de notre homme, en profita très-bien, comme on va le voir. La veuve donna un grand dîner de famille, où l'avocat fut invité. L'instituteur étoit aussi de la fête. Le jurisconsulte, qui avoit la réputation d'être le plus grand gourmand de France, joua le sobre à table. Après les premiers services, on lui proposa l'aîle d'un poulet gras. Il fit beaucoup de façons pour l'accepter. « Allons donc, monsieur, lui dit le précepteur, » en mettant l'aîle sur son assiette, allons donc, » vous badinez; ce n'est-là qu'une part d'en- » fant ».

L'opéra *Fatmé*, étoit d'abord intitulé le *Langage des Fleurs*. On demanda si l'on trouveroit beaucoup de *pensées* dans le langage des fleurs. « Je puis répondre, dit gaiement l'auteur, (M. de » Saint-Marc), qu'au moins on n'y trouvera » point de *soucis* ».

L'établissement de l'Enfant-Jésus, & l'ordre admirable de cette maison, avoit donné à la cour & à la ville, la plus grande idée de M. Languet, curé de S. Sulpice. Un jour M. le cardinal de Fleury lui proposoit de le faire sur-intendant général de tous les hôpitaux. M. Languet répondit à cette éminence: « Je l'avois toujours » bien dit, monseigneur, que vos bontés me » conduiroient à l'hôpital ».

L'abbé de Clérambault, qui étoit extrêmement contrefait; ayant été nommé pour succéder dans l'académie françoise à la Fontaine. « On a dit qu'il falloit un Esope pour remplacer » la Fontaine ».

Un poëte voyant arriver un critique à la première représentation d'une comédie, lui dit: « Ma foi, monsieur, les comédiens devroient » vous refuser la porte un jour comme celui-

» ci ». — Pourquoi cela? — « C'eſt que vous » vous faites un jeu d'emporter la pièce ».

Le chevalier de ** liſoit de mauvais vers dans une pièce fort froide en hiver, à M. le comte ** ſon ami, qui géloit tout en l'écoutant, & lui demanda enſuite ſon avis. « Ma foi, lui dit le » comte, s'il y avoit plus de feu dans tes vers, » ou plus de tes vers dans le feu, nous n'au- » rions pas ſi froid ici ».

Un officier général du plus grand mérite, & de la plus grande réputation, commandoit dans une bonne place : il avoit coupé la rivière qui y paſſoit. Les ennemis ſe diſpoſoient à attaquer cette place. Leur armée étoit au deſſous ſur le bord de cette rivière. Il n'y avoit plus d'eau. Leur cavalerie en ſouffroit, & leur général fut réduit à envoyer un trompette au commandant de la place, pour le prier de lui donner de l'eau. Il répondit qu'on lui en demandoit de trop loin; mais que ſi ce général vouloit d'excellent vin de champagne, il lui en offroit. Le général prit cette réponſe pour une raillerie. Il renvoya le trompette pour dire au commandant, que s'il ne lui donnoit de l'eau, il bruleroit toute la ville avec ſes bombes, & qu'après le ſiége, il acheveroit de bruler ce que les bombes auroient épargné, qu'il mettroit enfin le feu par-tout. Dites-lui, reprit le commandant, qu'il n'y penſe pas, & que lorſqu'il me menace du feu, il m'avertit de garder l'eau pour l'éteindre.

On s'eſt égayé, à l'exemple des auteurs comiques, ſur le compte des maris ridicules. Un mari appelloit toujours ſa femme ma divine. Cette fadeur qui déplaiſoit généralement, fit dire à quelqu'un qui connoiſſoit bien cette femme : ſon mari a bien tort de l'appeler ainſi; car, ſoit dit entre nous, il n'en eſt point de plus humaine.

Un jeune homme qui avoit diſſipé en très-peu de temps ſa fortune qui étoit conſidérable, tomba malade, il fut ſaigné. Il prie ſon médecin de voir ſon ſang. Celui-ci le regardant, dit : « Voila du ſang qui eſt bien verd. — Il peut » bien être verd, répondit le malade, j'ai mangé » mon bled en herbe.

L'abbé Boudot bon littérateur, & très-verſé dans l'hiſtoire de France, étoit ami de Crébillon le fils : fort haut de taille cela n'empêchoit pas que dans les maiſons où ils ſe trouvoient, Crébillon n'aiguillonnât l'abbé. Un jour, celui-ci, pouſſé à bout, dit à Crébillon : « Tais-toi; » ton père étoit un grand homme, & tu n'es » qu'un grand garçon ».

Les tréſoriers de France, ſoutiennent qu'ils fraterniſent avec la chambre des comptes. Un maître des comptes dit : il eſt vrai, mais ce ſont nos *frères lays*.

Un jeune avocat, qui plaidoit une affaire criminelle, dit naïvement : « Meſſieurs, le jour de la » querelle fut une belle nuit ».

Une jeune veuve étoit la maîtreſſe du marquis d'Ancre, l'idole de la cour de France ſous Louis XIII Des dames, qui ſavoient que cette veuve venoit de perdre ſon mari, trouvoient mauvais qu'elle n'eût point de voile. Meſdames, répondit un ſeigneur, un vaiſſeau qui eſt à l'ancre, n'a que faire de voile.

Une princeſſe du ſang paſſoit par une ville de province; tous les corps s'empreſſèrent de l'aller complimenter. Celui de l'élection n'étoit repréſenté que par trois membres. « Madame, » lui dit le chef de cette juriſdiction, nous » ſommes dans ce moment une preuve ſenſible » de cette vérité ſacrée, beaucoup d'appelés » & peu d'élus. Notre devoir eſt de prononcer » ſur le fait des *tailles*, & nous certifierons à » tout le monde que la vôtre eſt des plus élé- » gantes ».

M. Linguet en ſe déchaînant contre l'immortel ouvrage du préſident Monteſquieu, diſoit à tout propos, qu'il avoit aprofondi *L'eſprit des Loix*; cela peut-être, lui répondit on; mais vous n'avez aſſurement pas aprofondi *les loix de l'eſprit*.

Après la défaite de Pompée dans les plaines de Pharſale; Nonius diſoit : « Ayons bon cou- » rage, nous avons encore ſept aigles. — Cela » ſeroit bon, répondit Ciceron, ſi nous avions » à combattre contre des geais ».

Benſerade allant voir un lieutenant-général des armées du roi, le trouva au lit malade, & apperçut quelques remèdes, qui indiquoient que les faveurs empoiſonnées de Vénus, étoient la ſource de ſa maladie. « Comment! dit Benſe- » rade, vous ne vous contentez pas d'avoir été » mis ſi ſouvent dans les gazettes, vous voici à » préſent dans le mercure galant ».

Le comte de *Mare*, étoit à la guerre avec le grand Condé, il fut battu dans une action; ſur cela on dit : *mare vidit & fugit*.

Deux prédicateurs prêchoient dans la même égliſe, dont l'un avoit une voix très-forte. Quelqu'un dit que la différence entre le prédicateur du matin & celui du ſoir, étoit que le premier prêchoit fort bien, & le ſecond bien fort.

Monſieur Camus, ayant entendu prêcher monſieur Godeau ſur la grace, dit : j'ai entendu un ſermon de la grace, prononcé de bonne

grace, par M. l'évêque de Graſſe. Il diſoit auſſi qu'après leur mort les papes devenoient des papillons ; les ſires, des cirons ; les rois, des roitelets.

Voltaire écrivit à madame de Maurepas : « Si » jamais monſieur Turgot ceſſe d'être miniſtre, » je me ferai moine de déſeſpoir ». Lorſqu'il fut, en effet, diſgracié, & remplacé par M. de Clugny, madame de Maurepas ſomma Voltaire de tenir ſa parole. « Rien n'eſt plus juſte, ma- » dame, répondit-il ; je me ferai moine de » Clugny ».

Un tapiſſier de Paris, ſe vantoit à tout venant, d'être parent de fort près du brave M. de Chevert. Quelqu'un le dit à cet officier général, & l'excita à punir une pareille audace. « Laiſſez » faire ce marchand, reprit M. de Chevert ; il a » quelque eſpèce de taiſon ; ſes ancêtres & les » miens ont fait beaucoup de *ſiéges* ».

Un ſot mari, vantoit dans une compagnie, les robes, les dentelles, les bijoux & autres ajuſtemens de ſa femme. Quelqu'un qui ſavoit ce qui en étoit, lui dit aſſez plaiſamment : « Si » madame le porte beau, avouez que vous les » portez belles ».

M. B... entrant dans l'anti-chambre de la reine mère, Anne d'Autriche, au moment où le duc de Roquelaure en ſortoit, ce duc lui fit les cornes pour le braver. Mais B... ne tarda guères à s'en venger ; car, affectant de paroître ému devant la reine ; qu'avez-vous donc, lui dit-elle ? — Madame, répondit-il, c'eſt ce duc de Roquelaure, qui a l'impudence de me montrer à la porte de la chambre de votre majeſté tout ce qu'il porte. « Cette équivoque produiſit l'effet » que B... avoit déſiré, & mit la reine dans une » grande colere contre le duc ».

Ciceron diſoit de Caninius-Revilius, qui n'avoit été conſul qu'un ſeul jour : *Nous avons un conſul ſi vigilant, qu'il n'a pas dormi une ſeule nuit pendant ſon conſulat.*

Un homme qui avoit des ennemis dangereux, & capables de tout entreprendre, conſulta l'oracle pour ſavoir s'il abandonneroit le pays. Il eut pour réponſe ; *domine, ſtes ſecurus* : ſur quoi il crut pouvoir demeurer ſans danger dans ſa maiſon : à quelques jours de-là cependant les ennemis y mirent le feu, & tout ce qu'il put faire fut de ſe ſauver. Alors ſongeant à l'oracle qui lui avoit été rendu, il reconnut, mais trop tard, que ce n'étoit pas *domine*, mais : *domi ne ſtes ſecurus*, qu'il falloit entendre.

Lorſque M. le Mierre vint à l'aſſemblée des comédiens, pour demander la remiſe de la veuve du Malabar ; « Meſſieurs, leur dit-il : il n'y a » pas de veuve qui n'ait ſes repriſes, & je viens » vous demander celles de la veuve du Ma- » labar ».

Le préſident de Némon paſſoit pour un homme fort ennuyeux. Un jour étant allé voir madame de Sévigné, elle dit, quand on le lui annonça, ce vers de l'opéra :

N'aimons jamais, ou n'aimons guères.

Monſieur de Baſſompierre fut tiré de la baſtille, le jour même des obſeques du cardinal de Mazarin qui l'avoit fait empriſonner. Il dit en ſortant : « Je ſuis entré à la baſtille par le ſer- » vice de M. le cardinal, j'en ſors pour ſon » ſervice ».

On fit ſur la pièce & la muſique des *Deux Talens*, l'épigramme ſuivante :

Quelle muſique plus aride,
Et quel poëme plus commun !
Pauvre d'Herbain ! pauvre Baſtide !
Vos deux talens n'en font pas un.

JEUNE. Deux ducheſſes ſe diſoient un jour : Pâques approche, cela fait faire des refléxions ; nous ſommes de grandes pécheresſes, il faut faire pénitence. Que ferons-nous pour cela ? Faiſons *jeûner* nos valets.

L'uſage du docteur Swift, le Rabelais de l'Angleterre, étoit de voyager à pied avec un livre à la main. Souvent il marchoit juſqu'à la nuit ſans ceſſer de lire, & ſans s'arrêter pour boire & manger. Un jour qu'il ſe rendoit de Dublin à Waterford, ſuivi d'un ſeul domeſtique, il fut renconrré par un vieux ſeigneur irlandois. Celui-ci ne connoiſſant pas Swift, demanda ſon nom à l'homme qui l'accompagnoit. Le valet, preſque auſſi original que le maître, où qui l'étoit devenu en le ſervant, répondit à l'irlandois : « C'eſt M. le doyen de ſaint-Patrice, & je le » ſers pour mes péchés.... Et où allez-vous à » cette heure ? — Tout droit au ciel, ſans nous » détourner ». Le gentilhomme n'entendant rien à cette réponſe, le pria de lui expliquer ce qu'il vouloit dire. « C'eſt pourtant une choſe » bien claire, repliqua le domeſtique ; mon » maître prie, & moi je ſuis à jeun : Où va-t-on, » monſieur, par le *jeûne*, & par la prière » ?

JEUNESSE. Les Lacédémoniens regardoient l'enfance & la *jeuneſſe*, comme le printemps des bonnes mœurs, c'eſt-à-dire, comme la ſaiſon où la vertu eſt dans ſa fleur ; ſi l'on gâte la fleur, ou quelle ſe gâte d'elle même, il faut de néceſſité que le fruit réuſſiſſe mal, ou devienne inutile.

Un avocat voyant qu'un préſident le mépriſoit à cauſe de ſa jeuneſſe, lui dit : monſieur, je ſuis jeune ; mais j'ai lu de vieux livres.

IGNORANCE. Un Arabe a dit que l'ignorance eſt une méchante monture, qui fait ſans ceſſe broncher celui qui eſt deſſus, & qui rend ridicule & mépriſable, celui qui la conduit.

Il y avoit à Toulouſe un avocat ignorant, qui ayant reçu du roi Henri II, une charge de conſeiller, pour récompenſe de quelques pièces de marbre qu'il avoit données à ſa majeſté, fut refuſé trois fois des autres conſeillers de Toulouſe, à cauſe de ſon ignorance. Le roi lui ayant donné des lettres pour être maître des requêtes, & ce pauvre ignorant ne pouvant répondre ſur l'examen qu'on faiſoit de ſa ſcience, fut auſſi refuſé des maîtres des requêtes; mais le chancelier ayant dit à ces meſſieurs, *an neſcitis eſſe marmoreum?* Ne ſçavez-vous pas qu'il eſt de marbre? Il fut enfin reçu. On l'appeloit le maître des requêtes de marbre.

Un moine faiſant l'inventaire d'une bibliothéque, & rencontrant un livre hébreu, mit ſur le regiſtre: *Item*, un livre en langue étrangère, dont le commencement eſt à la fin.

On diſoit en parlant d'une pièce de théâtre: la ſcène eſt à Conſtantinople. Madame la comteſſe de L.... dit: voilà une rivière, (la Seine), qui fait bien du chemin.

Une dame parlant d'un italien de ſes amis: il deſcend, dit-elle, d'une très-grande maiſon d'italie, des contes... des contes.... des contes de Bocace.

ILLUSION. Il n'y a perſonne qui n'ait ouï parler de Thraſylaus, qui s'imaginoit être le maître de tous les vaiſſeaux qui abordoient au Pirée, & qui ayant été guéri de cette maladie, en témoignoit du chagrin, jurant qu'il n'avoit jamais été ſi heureux, que pendant qu'il avoit été dans cette agréable erreur. Voici un autre exemple de ces heureux imaginaires. Ariſtote, au livre *des choſes merveilleuſes*, raconte d'un citoyen de la ville d'Abidos en Aſie, qu'il venoit ſouvent au théâtre, dans le temps qu'il n'y avoit ni acteurs, ni ſpectateurs, où il prenoit place, s'imaginant qu'on jouoit la comédie. On le voyoit tantôt battre des mains, tantôt rire à gorge déployée, & faire divers jugemens ſur la pièce qui ne ſe jouoit que dans ſon imagination. Etant guéri, il regretoit ſa folie, & aſſuroit n'avoir jamais eû de meilleur temps, que lorſqu'il étoit inſenſé. Cela favoriſe le ſentiment de ceux qui ſoutiennent, que nous ne pouvons avoir aucune certitude des choſes qui ſont hors de nous. Car, il eſt conſtant que les choſes ne paroiſſent pas les mêmes aux autres animaux qu'aux hommes. Ils voient les choſes différemment de nous, ſoit en couleur, en grandeur & en nombre; ils les ſentent, les entendent & les flairent auſſi différemment, puis qu'ils ont les organes de la vûe, de l'ouïe & du toucher, différens des nôtres en grandeur, en étendue, & en conformation. Or, quelle arrogance à l'homme, de dire que tous les animaux du monde ſont trompés, & ſont dans l'erreur, & que lui ſeul connoît la vérité des objets? Dieu a voulu que toutes choſes euſſent diverſes faces, & rendiſſent divers effets, ſelon ce qui leur conviendroit; & s'eſt reſervé à lui ſeul la connoiſſance de la vérité. Je ne m'étonne pas, qu'un philoſophe pénétré de ce ſentiment, & convaincu en même temps de l'immortalité de l'ame, ait ſouhaité de ſortir de la vie, comme d'une priſon enchantée, où on eſt perpetuellement dans l'*illuſion*.

IMPÉRATRICE. L'*impératrice* Marie, veuve de Maximilien II, étoit fille d'un empereur, femme d'un empereur, bru d'un empereur, mère d'un empereur, & belle-mère de deux rois, Charles IX & Philippe II. Par tous ces titres cette princeſſe étoit bien au-deſſus d'Agrippine, fille, ſœur, mère & femme d'empereur, que Tacite donne comme un exemple unique.

Cette *impératrice* Marie n'avoit aucun crédit auprés de Philippe II. Don Diego de Cordua, perſonnage fort agréable à ce prince, diſoit fort plaiſamment à ceux qui s'adreſſoient à lui pour obtenir quelque grace par ſon entremiſe: « Après » l'*impératrice*, je ſuis celui qui a le moins de » pouvoir auprès du roi ».

IMPÉTUOSITÉ. Après la mort d'Iſdegerdes, roi de Perſe, les perſans qui avoient beaucoup ſouffert de ſes violences, jugèrent que Baharam-Gur, ſon fils, ſeroit auſſi cruel que lui: ainſi, loin d'appeler ce prince à la ſucceſſion, ils jettèrent les yeux ſur un ſeigneur nommé Kefra, & le placèrent ſur le trône. Baharam, qui étoit alors à Hirach, en Arabie, ayant appris ces nouvelles, aſſembla une groſſe armée d'arabes, & vint attaquer l'uſurpateur. Il avoit encore dans la Perſe pluſieurs amis qui s'efforcèrent de ménager un accommodement entre les deux princes; mais la choſe étoit aſſez difficile. Il falloit que l'un des deux cédât ſa place à l'autre. Baharam propoſa un expédient qui fut approuvé des deux partis; ce fut de mettre la couronne royale entre deux lions affamés, & enfermés dans un lieu choiſi exprès: celui des deux princes qui la pourroit enlever de cet endroit, devoit être jugé le plus digne de la porter, & reconnu pour en être le légitime poſſeſſeur. Le jour deſtiné pour ce fameux combat étant arrivé, les deux concurrens ſe préſentèrent. Alors Baharam dit à Kefra: « Avan- » cez courageuſement, & enlevez la couronne. Je » ſuis en poſſeſſion du trône, dit Kefra; c'eſt à » vous, qui y prétendez, de retirer la couronne

» du lieu où elle eſt ». Baharam, ſans répliquer, ni héſiter, ſe jetta auſſi-tôt ſur les lions, avec la furie & l'*impétuoſité* d'un tigre; & ne ſe ſervant d'autres armes que de ſes propres bras, il les tua tous deux, & ceignit fièrement le diadême. Il comparut, en cet état, devant les ſeigneurs perſans, accourus de toutes parts à un ſpectacle ſi extraordinaire; & Kesra fut le premier qui, après l'avoir embraſſé, le proclama digne de la couronne qu'il venoit d'acquérir par ſon intrépide valeur.

Gaſpard de Saulx de Tavanes, maréchal de France ſous François I, favori du duc d'Orléans, avec quelques autres ſeigneurs du même âge, ſe livrèrent avec lui à toute l'*impétuoſité* d'une première jeuneſſe, & firent mille folies dans leſquelles ils couroient ordinairement riſque de la vie. Ils paſſoient à cheval à travers des bûchers ardens, ſe promenoient ſur les toits des maiſons, & quelques fois ſautoient d'un côté de la rue à l'autre. Toute la nuit on les entendoit, armés de pied en cap, chercher diſpute à tous ceux qu'ils rencontroient; & quand ils ne trouvoient avec qui ſe battre, ils s'eſcrimoient entr'eux juſqu'à ce qu'il en coûtât du ſang au plus mal-adroit. Un jour ils portèrent un pendu dans le lit de la ducheſſe d'Uſez: une autre fois Tavannes, en préſence de la cour, qui étoit à Fontainebleau, franchit d'un ſaut une eſpace de trente-trois pieds qui étoit entre deux roches. Tels étoient les amuſemens de tous ceux que le duc s'étoit aſſociés; on avoit coûtume de les appeler communément la bande enragée ſuivant les enfans de France. Tavanes devint dans la ſuite un grand homme, & eut part, ſous Henri II & Charles IX, à toutes les actions d'éclat.

IMPOSTEUR. On voit dans l'hiſtoire des héréſies quelques hérétiques qui ont ſu employer pluſieurs preſtiges, & profiter d'une éloquence de corps qui leur étoit propre, pour perſuader la multitude & accréditer les erreurs. On demandoit à un de ces viſionnaires, quel étoit l'objet de tous ſes travaux? « Ah! répondit-il, vous » ne ſavez pas le plaiſir qu'il y a de perſuader » aux autres ce que l'on ne comprend pas ſoi-» même ». Le viſionnaire aſſurément auroit penſé que la plupart de nos commentateurs avoient bien du plaiſir. Il faut avouer cependant que pluſieurs hérétiques ſe ſont propoſé un autre objet de leurs travaux. Quelques faux prophètes, comme Mahomet, ſe ſont ſervis des erreurs qu'ils ont jettées à la multitude, comme d'une bride que l'on met à une bête de ſomme, pour la conduire plus facilement.

Un gaſcon, nommé Martin Guerre, avoit épouſé une femme jeune & belle, nommée Bertrande Rols. Après avoir vécu avec elle l'eſpace de dix ans, il la quitta pour aller à la guerre. Huit ans après ſon départ, un nommé Arnaut Dutil, ſe diſant Martin Guerre, ſe préſenta à Bertrande & à ſes parens, qui tous, par la grande reſſemblance qu'il avoit avec Martin, & par les renſeignemens qu'il donnoit, ſe perſuadèrent aiſément qu'il étoit le vrai Martin Guerre. Bertrande le reçut dans ſon lit, & en eut deux enfans. Trois ans après, il courut un bruit que ce n'étoit point Martin: ce qui donna lieu à l'examiner. Enfin, il y eut des parens du vrai Martin, qui par quelques motifs d'intérêt, & contre le gré de la femme, ſe rendirent ſes accuſateurs devant le juge. C'étoit le juge de Rieux qui, après de longues procédures, le condamna enfin à perdre la tête. Il en appelle au parlement de Toulouſe, où il fut amené & ouï pluſieurs fois, ſoutenant toujours qu'il étoit Martin Guerre. Il avoit pour lui quatre ſœurs du vrai Martin, & leurs quatre Maris, avec trente ou quarante autres témoins. Mais parce que d'ailleurs il y avoit des témoins preſqu'en pareil nombre, qui aſſuroient le contraire, & qu'il y en avoit auſſi qui chanceloient dans leurs dépoſitions, les juges étoient dans un terrible embarras, quand on vit paroître, comme par miracle, le vrai Martin Guerre. Mais cela ne leva pas leurs difficultés; car les ayant confrontés l'un avec l'autre, le vrai Martin demeura preſque confondu, tant le fourbe ſavoit mieux s'aider du menſonge que l'autre de la vérité: les faits qu'il rapportoit étoient ſi circonſtanciés, il ſe ſoutenoit ſi bien dans ſes réponſes, & les indices qui en réſultoient paroiſſoient ſi forts, que cela paſſe l'imagination. Enfin, on fit venir les ſœurs de Martin, pour les interroger de nouveau, & quelques autres témoins qu'on ouit d'office. Avec ces nouvelles preuves on crut l'affaire aſſez éclaircie pour paſſer à la condamnation de Dutil. Il fut donné un arrêt, qui le condamna à être pendu & brûlé, & les enfans que Bertrande avoit eus de lui furent déclarés légitimes. L'aveu qu'il fit de ſon crime au pied de la potence leva le doute, & donna à connoître aux juges qu'ils avoient démaſqué l'*impoſteur*.

Il a paru de notre temps quelques autres *impoſteurs* obſcurs, qui ſe propoſant pour objet de mettre à contribution la commiſération publique, ont reçu le châtiment de leurs fourberies. Les papiers anglois de 1760, font mention qu'une jeune femme, habillée en homme, avoit eſſayé de ſe pendre à Nor-Wood; mais qu'elle en avoit été empêchée par quelques perſonnes qui l'avoient apperçue. Elle fut tranſportée à Bath, où on lui donna les ſecours dont elle avoit beſoin; & de-là on la remit entre les mains de ſes amis. On trouva un papier attaché à un arbre, près du lieu qu'elle avoit choiſi pour ſon funeſte deſſein; & ſur ce papier, étoient écrits des vers, dont voici le ſens: « Jeunes amans, qui paſſez par ce lieu, » jettez un œil de pitié ſur une femme infortunée,

» dont l'amour avoit égaré la raiſon. Quoique » déguiſée ſous les vêtemens d'un homme, elle » chériſſoit l'honneur & la vertu. Quand vous » m'aurez trouvée, je ne vous demande qu'une » bière & un tombeau. Si l'on ouvre mon ſein » après ma mort, vous y verrez un cœur déchiré » par ſes maux ». Quelques jours après, cette femme entra dans la boutique d'un apothicaire de Briſtol, & demanda du poiſon, que l'apoticaire lui refuſa prudemment, quoiqu'elle le ſollicitât vivement, & lui offrît cent guinées pour le tenter. Cette femme, voyant que ſes inſtances étoient inutiles, menaça de ſe couper la gorge, & ſortit de la boutique avec précipitation. On la ſuivit & on la ramena chez cet apothicaire, où elle fut examinée par un alderman, & quelques autres perſonnes. Elle leur dit qu'elle étoit la femme qu'on avoit trouvée pendue à Nor-Wood, près de Bath, & à qui on avoit ſauvé la vie, qu'elle étoit d'une noble famille, mais qu'elle mourroit plutôt que de révéler ſon nom; qu'elle avoit quitté la maiſon paternelle pour une intrigue d'amour; qu'elle n'avoit point de crime à ſe reprocher, qu'elle avoit pris les habits d'un homme, & s'étoit engagée comme ſimple ſoldat; enfin, que ne pouvant plus réſiſter aux peines & aux humiliations qui la tourmentoient, elle avoit pris le parti de ſecouer le fardeau inſupportable de la vie. Elle fut tranſportée à l'hôpital de ſaint Pierre, & l'on fit des informations pour découvrir ſon nom & ſa famille. On reconnut enfin que cette prétendue femme étoit un libertin & un *impoſteur*, qui, quoique vêtu des habits de ſon ſexe, avoit réuſſi à ſe faire paſſer pour femme, parce qu'il joignoit à une voix grêle un viſage efféminé. Il avoit intéreſſé en ſa faveur toutes les femmes, qui le regardoient comme une victime de l'amour malheureux. Le juge même qui l'avoit interrogé, n'avoit pu s'empêcher de répandre des larmes ſur le prétendu déſeſpoir amoureux de cet *impoſteur*. On le mit dans une maiſon de correction, & il fut condamné à être ſévèrement fuſtigé.

Les papiers anglois ont publié qu'on entendoit, il y a quelques années, un arbre qui gémiſſoit dans les forêts d'Angleterre. Le propriétaire du terrein où ſe trouvoit cet arbre, tira beaucoup d'argent des gens de la campagne, qui accouroient pour voir & entendre une choſe auſſi merveilleuſe. A la fin, quelqu'un propoſa de couper l'arbre; mais le propriétaire s'y oppoſa, non par aucune vue d'intérêt propre, diſoit-il modeſtement, mais dans la crainte que celui qui oſeroit y mettre la coignée, n'en mourût ſubitement. On trouva cependant un homme qui n'avoit pas peur de la mort ſubite, & qui l'abattit à coups de hache. Alors on découvrit un tuyau qui formoit une communication à pluſieurs toiſes ſous terre, & par le moyen duquel on produiſoit les gémiſſemens qu'on avoit entendus.

IMPROMPTU. M. le Marquis de la Fare, héritier des graces & des talens d'un grand oncle ſi cher aux muſes, fit ſur Voltaire l'*impromptu* ſuivant:

Rien ne change ſur la terre
Que de forme & de nom;
Les payens nommoient Apollon
Le dieu que nous nommons Voltaire.

Madame la D. de L.... écrivoit un jour au préſident Hénault. Lorſque la feue reine entra chez elle, cette princeſſe, qui obligeoit le préſident d'une bienveillance particulière, écrivit au bas du billet: *Devinez quelle eſt la main qui vous ſouhaite ce petit bon jour.*

Le préſident répondit ſur le champ à madame la D. de L.... & ajouta à ſon billet ces quatre vers d'une tournure auſſi ſpirituelle que meſurée:

Ces mots tracés par une main divine,
Ne m'ont cauſé que trouble & qu'embarras;
C'eſt trop oſer, ſi mon cœur le devine;
C'eſt être ingrat, que ne deviner pas.

IMPUISSANT. Un homme de la cour étoit ſoupçonné d'être *impuiſſant*, & ne vouloit pas demeurer d'accord qu'il le fût. Il rencontra Benſerade, qui l'avoit ſouvent raillé là-deſſus - Monſieur, lui dit-il, nonobſtant toutes vos mauvaiſes plaiſanteries, ma femme eſt accouchée depuis peu de jours. Eh! monſieur, lui répliqua Benſarade, on n'a jamais douté de madame votre femme.

Un gentilhomme qui avoit la réputation d'être *impuiſſant*, étoit dans une compagnie où une dame ſe laiſſa prendre un baiſer par un cavalier. Le gentilhomme ſe préſenta pour obtenir la même faveur. La dame l'arrêta, en lui diſant: Tout beau, monſieur; on n'accorde pas ſi vîte un baiſer à un homme comme vous, pour qui c'eſt la dernière faveur.

On parloit à M. de Harlay, premier préſident du parlement de Paris, d'une cauſe dans laquelle il s'agiſſoit d'un *impuiſſant*, dont la femme demandoit à être ſéparée. Je prévois, dit ce magiſtrat, que le mari gagnera ſon procès avec de mauvaiſes pièces.

On a fait les vers ſuivans ſur un fameux procès de cette eſpèce, dont les tribunaux ont retenti il y a pluſieurs années.

Vainement la riche Emilie
Plaide, requiert, conclut & veut
Que d'avec un *Jean qui ne peut*,
Un prompt divorce la délie:
Les experts ayant affirmé
Que l'époux eſt bien conformé,

Quoiqu'en lui la nature dorme,
Les choſes de manière iront,
Qu'il l'emportera pour la forme,
Quoiqu'il n'ait pas droit dans le fond.

La femme d'un *impuiſſant* appeloit ſon lit, un lit de repos.

On pourroit croire qu'il n'y a que les femmes qui ſoient capables de pourſuivre leurs maris en juſtice, ſous prétexte d'*impuiſſance*, ſi nous ne rapportions le fait ſuivant arrivé à Paris en 1752. Le ſieur la Hure, maître tailleur d'habits, après avoir vécu dix années avec ſon épouſe, ſans avoir eu d'enfans, s'aviſa alors de la traduire en juſtice pour cauſe de ſtérilité.

La femme, en ſe défendant, dit que le terme de dix années étant expiré dans la meilleure union, ſon mari avoit mauvaiſe grace de venir demander à la juſtice la caſſation de ſon mariage, ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile. La Hure prétendit qu'en pareil cas, il n'y avoit point de preſcription; que la patience qu'il avoit eue juſqu'alors, provenoit de l'eſpoir dont il s'étoit toujours flatté que la cauſe ceſſeroit; mais que ne ceſſant point, & deſirant avoir de la poſtérité, il demandoit maintenant que ſon mariage fût déclaré nul, & requéroit, pour démontrer la ſolidité de ſa demande, que ſa femme fût viſitée par deux experts; ce qui lui fut accordé. Mais le rapport des deux experts fut qu'ils ne pouvoient décider ſi la femme étoit *impuiſſante* ou non, attendu que l'orifice externe de la matrice étoit entièrement couvert d'une peau collée deſſus, qui empêchoit l'introduction du membre viril; que ſi la femme la Hure conſentoit qu'on lui enlevât cette peau, ou que l'on y fît une ouverture, elle pourroit devenir féconde. La femme ayant conſenti à l'opération, ſon mari fut obligé de la garder.

En général les procès d'*impuiſſance* font très-peu d'honneur aux femmes qui les intentent. Soit qu'elles parviennent à obtenir un autre mari, ſoit qu'elles n'y parviennent pas, elles deviennent l'opprobre & la fable de leur ſiècle. N'eſt-ce pas déjà beaucoup que de confeſſer publiquement ſon incontinence? Or, c'eſt ce que fait toute femme qui intente de tels procès. Elle déclare devant tout le monde qu'elle ne peut ſe paſſer d'un mari. L'interrogatoire qu'il faut qu'elle ſubiſſe devant les juges, eſt ſi délicat & ſi gênant, qu'on ne peut avoir bonne opinion de celle qui eſt capable de franchir cette barrière.

Un avocat embarraſſa un jour étrangement une pareille plaideuſe. Il lui demanda en préſence de pluſieurs témoins, ſi ſon mari l'avoit baiſée à la joue & lui avoit fait d'autres careſſes. Elle répondit qu'oui. « Et qui vous a dit, reprit l'avocat, que ces careſſes ne ſuffiſoient pas? Où » avez-vous appris le reſte? Si vous êtes pucelle, » comme vous le prétendez, vous ne devez pas » ſavoir que votre mari eſt *impuiſſant*; & ſi vous » le ſavez, c'eſt un ſigne que vous avez éprouvé » ce que d'autres hommes peuvent faire ».

INANÈS, (Jean-Baptiſte) né à Valence, l'an 1540, mort en 1596.

Le meilleur ouvrage de ce peintre ſe conſervoit du temps des jéſuites dans leur maiſon profeſſe de Valence. L'origine de ce tableau eſt tout-à-fait ſingulière, ſelon Velaſco, notre auteur eſpagnol. La vierge, toute rayonnante de gloire, apparut, dit-il, à un jéſuite reſpectable par ſa piété, & lui ordonna de la faire peindre dans l'état qu'il avoit le bonheur de la voir. Le bon père, l'ayant bien conſidérée, s'empreſſa de s'acquitter de ſa commiſſion. Ce fut ſur *Inanès* qu'il jetta les yeux. Mais le peintre travailla long-temps avant de ſaiſir les traits que lui traçoit le pieux jéſuite, qui lui conſeilla enfin de ſe diſpoſer par la prière & par toutes les œuvres d'un bon chrétien, à l'ouvrage dont il avoit la gloire d'être chargé. L'artiſte obéit avec humilité, jeûna, fit pénitence, & ne prenoit point le pinceau, qu'il ne ſe fût confeſſé & qu'il n'eût communié. Il continua de la ſorte juſqu'à ce qu'il eût achevé ſon tableau; & le jéſuite ne l'eut pas plutôt vu, qu'il s'écria que, par un miracle éclatant, *Inanès avoit exactement rendu la reſſemblance de la vierge.*

INGRATITUDE. Un jeune anglois long-temps pourſuivi par les caraïbes, ſe jetta dans un bois. Une indienne l'ayant rencontré, ſauva ſes jours, le nourrit ſecrettement, & le conduiſit, après quelque temps, ſur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés: la chaloupe vint le prendre; ſa libératrice voulut le ſuivre. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monſtre vendit celle qui lui avoit conſervé la vie, qui lui avoit donné ſon cœur avec tous les ſentimens & tous les tréſors de l'amour.

Un roi de Mandoa, dans l'Indouſtan, étant tombé dans une rivière, en fut heureuſement retiré par un eſclave, qui s'étoit jetté à la nage & l'avoit ſaiſi par les cheveux. Son premier ſoin, en revenant à lui-même, fut de demander le nom de celui qui l'avoit retiré de l'eau. On lui apprit l'obligation qu'il avoit à l'eſclave, dont on ne doutoit pas que la récompenſe ne fût proportionnée à cet important ſervice. Mais il lui demanda comment il avoit eu l'audace de mettre la main ſur la tête de ſon prince, & ſur le champ il lui fit donner la mort. Quelque temps, après ce même prince étant aſſis dans l'ivreſſe, ſur le bord d'un bateau, près d'une de-ſes femmes, il ſe laiſſa tomber encore une fois dans l'eau. Cette femme pouvoit aiſément le ſauver; mais croyant ce ſervice trop dangereux, elle le laiſſa périr, en donnant pour excuſe

excuſe qu'elle ſe ſouvenoit de l'hiſtoire du malheureux eſclave.

Tacite remarque que les tyrans regardent toujours de mauvais œil ceux qui leur ont rendu de grands ſervices, ou qui ſe diſtinguent par des qualités éminentes. Ajoutons que ces princes, qui déshonorent le trône, affectionnent plus ceux qui leur ſont obligés, que ceux à qui ils ont eux-mêmes des obligations. La reconnoiſſance ſemble être pour eux un fardeau dont ils cherchent bientôt à ſe délivrer par la calomnie & l'injuſtice. L'empereur Baſile, courant à la chaſſe, un cerf le prit avec ſon bois par la ceinture. Quelqu'un de ſa ſuite tira ſon épée, coupa cette ceinture & le délivra. Il lui fit trancher la tête, parce qu'il avoit, diſoit-il, tiré l'épée contre lui.

Xantippe, général lacédémonien, fut envoyé, vers l'an 253 avant Jeſus-Chriſt, par ceux de ſon pays, au ſecours des carthaginois contre les romains. Ceux-ci, ſous la conduite d'Attilius-Régulus, avoient déjà battu Amilcar & les deux Aſdrubal. Ce brave capitaine arrêta la proſpérité des romains, & les défit en pluſieurs rencontres; & malgré la défenſe de Régulus, il remit la république de Carthage ſur l'offenſive. Les carthaginois le renvoyèrent avec de grands témoignages de reconnoiſſance; mais par la plus étrange *ingratitude*, ils ordonnèrent à ceux qu'ils avoient chargés de le conduire en ſon pays, de lui faire faire naufrage, afin qu'il périt dans les eaux. Cette trahiſon acheva de décrier les cathaginois, dont la mauvaiſe foi avoit déjà paſſé en proverbe.

INJUSTICE. Thémiſtocle déclara en pleine aſſemblée, qu'il avoit conçu un projet important, mais qu'il ne pouvoit le communiquer au peuple, parce que pour le faire réuſſir, il avoit beſoin d'un profond ſecret; & il demanda qu'on lui nommât quelqu'un avec qui il pût s'en expliquer. Le choix tomba ſur Ariſtide, & tous les citoyens s'en rapportèrent entièrement à ſon avis, tant ils comptoient ſur ſa probité, ſur ſa prudence. Thémiſtocle l'ayant tiré à part, lui dit qu'il ſongeoit à brûler la flotte des grecs, qui étoit dans un port voiſin, & que par-là Athènes deviendroit certainement maîtreſſe de toute la Grèce. Ariſtide, ſans proférer un ſeul mot, revint à l'aſſemblée, & déclara ſimplement que rien ne pouvoit être plus utile que le projet de Thémiſtocle, mais qu'en même temps, rien n'étoit plus injuſte. Alors tout le peuple, d'une commune voix, défendit à Thémiſtocle de rien entreprendre.

Le ſultan Mahomet II, ayant ſu qu'un cadi avoit commis une *injuſtice*, il le fit écorcher tout vif, & donna ſa charge à ſon fils, qu'il fit aſſeoir ſur le tribunal, apres y avoir fait étendre la peau ſanglante de ſon père, comme avoit fait autrefois Cambyſe, roi de Perſe.

INQUISITION. Philippe II, roi d'Eſpagne, fut curieux de voir paſſer la proceſſion du ſaint-office. Les malheureux qu'on dévoit brûler défilèrent devant lui, & l'un d'entr'eux, malgré ſon effroyable habillement, ne laiſſa pas de s'attirer l'attention de ce prince, qui touché de compaſſion, ne put s'empêcher de dire d'un ton de voix aſſez haut: *C'eſt dommage*. Un officier ayant par haſard entendu ces paroles, en alla faire le rapport au grand inquiſiteur, qui ne manqua pas dès le lendemain de ſe rendre au lever du roi, qui lui demanda ce qui l'amenoit: un ſujet important, ſire, lui répondit l'inquiſiteur; votre majeſté me permettra de lui dire qu'en voyant paſſer la proceſſion, vous cauſâtes hier un horrible ſcandale par une pitié ſacrilège. Vous plaignîtes un miſérable que le ſaint-office venoit de condamner aux flâmes. Cela peut produire un mauvais effet, & diminuer le reſpect qu'on doit à nos arrêts, qui ſont toujours juſtes.

Je ſuis fâché, dit le roi, d'avoir fait éclater indiſcrettement ma compaſſion; mais la faute en eſt faite. Vous pourriez la réparer, ſire, ſi vous vouliez, répartit le grand inquiſiteur. Vous n'avez qu'à ſouffrir qu'on vous tire du bras deux ou trois gouttes de ſang & qu'on les faſſe brûler par l'exécuteur du ſaint-office. On prétend que Philippe, après avoir penſé & repenſé à cette propoſition hardie, ſe laiſſa ſaigner ſans rien dire.

Un pilote de l'ancien monde, qui avoit enfin obſervé les vents, n'employa qu'un mois de Ceylan au Pérou, au lieu d'un an qu'on y mettoit. Il paſſa pour ſorcier; l'inquiſition, qui eſt ridicule par ſon ignorance, quand elle n'eſt pas odieuſe par ſes fureurs, le fit arrêter. Son journal le juſtifia; on reconnut que, pour avoir le même ſuccès, il ne falloit que s'éloigner des côtes, & cette méthode fut adoptée généralement.

INSCRIPTIONS. Le lendemain qu'on reçut à Veniſe la nouvelle de la préconiſation d'un nouveau patriarche de la république, on trouva à la porte du ſénat un placart qui contenoit les lettres ſuivantes, écrites en gros caractères: P. P. P. J. J. J. R. R. R. l'inquiſition d'état fit publier auſſitôt qu'elle donneroit une récompenſe à celui qui découvriroit le ſens de ces caractères, & qui en dénonceroit l'auteur. Le lendemain on trouva écrites, ſur la même porte, ces paroles:

Prudentia patrum periit,
Imprudentia juvenum imperat,
Reſpublica recens ruit.

Et plus bas, *gratis*.

Diogène mit cette *inſcription* au bas d'une ſtatue d'or que la courtiſanne Phryné avoit préſentée à Vénus dans le temple de Delphes : *L'incontinence des grecs a dreſſé cette ſtatue.*

Mademoiſelle Quinault la cadette, morte en 1783, avoit réuni dans une même bordure les portraits de Molière & de Bourdaloue ; on liſoit au bas cette *inſcription :* « Les deux plus grands » prédicateurs du dernier ſiècle ».

INTREPIDITÉ. La mort de Charles VIII, ayant placé Louis XII ſur le trône de France, ce prince tourne toutes ſes vues du côté du Milanès, ſur lequel il a des droits par ſon aïeule Valentine, ſœur unique du dernier duc de la famille des Viſconti. Avant de ſe mettre en campagne, il demande à Trivulce ce qu'il faut pour faire la guerre avec ſuccès. Trois choſes ſont abſolument néceſſaires, lui répond le maréchal : *premièrement de l'argent, ſecondement de l'argent, troiſièmement de l'argent.* La conquête du duché de Milan, eſt l'ouvrage de vingt jours ; mais Ludovic Sforce, ſurnommé le More, chaſſé de ſes états en 1499, y rentre l'année ſuivante, par la faute du maréchal de Trivulce, qui y commande.

Dans la guerre que cette révolution occaſionne, un parti François, dont étoit le chevalier Bayard, ayant rencontré un parti Italien, le pouſſe vivement. Les deux troupes étant arrivées aux portes de Milan, un gendarme françois crie d'une voix forte ; *tourne, homme d'armes, tourne.* Mais Bayard, tranſporté du déſir de vaincre, eſt ſourd à ces cris répétés, & entre au grand galop dans la ville ; *comme s'il eût voulu,* dit ſon hiſtorien, *emporter ſeul cette capitale.*

Les ſoldats, le peuple, tout juſqu'aux femmes ſe jette ſur lui ; mais le brave Cajazze, que ſa valeur a toujours tenu à portée de ſes coups, le fait couvrir par ſes hommes d'armes, & le reçoit priſonnier. Il le conduit à l'inſtant dans ſa maiſon, & va enſuite au ſoupé du prince, où il parle avec admiration du chevalier. Ludovic, qui a vu des fenêtres de ſon palais, les actions du brave françois, demande à l'entretenir, & veut connoître ſon caractère.

Mon gentilhomme, lui dit le duc, *qui vous a conduit ici ? L'envie de vaincre, monſeigneur*, répond Bayard. *Et penſiez-vous prendre Milan tout ſeul ? Non*, repart le chevalier ; *mais je croyois être ſuivi de mes camarades. Eux & vous*, ajoute Ludovic, *n'auriez pu exécuter ce deſſein. Enfin*, dit Bayard, qui ne peut diſconvenir de ſa témérité, *ils ont été plus ſages que moi : ils ſont libres, & me voici priſonnier ; mais je le ſuis de l'homme du monde le plus brave & le plus généreux.*

Le prince lui demande enſuite d'un air de mépris, quelle eſt la force de l'armée françoiſe. *Pour nous*, dit Bayard, *nous ne comptons jamais nos ennemis : ce que je puis vous aſſurer, c'eſt que les ſoldats de mon maître ſont gens d'élite, devant leſquels les vôtres ne tiendront pas.*

Ludovic, piqué d'une franchiſe ſi hardie, réplique que les effets donneront une autre opinion de ſes troupes, & qu'une bataille décidera bientôt de ſon droit & de leur courage. *Plût à dieu*, s'écrie Bayard, *que ce fût demain, pourvu que je fuſſe libre ! Vous l'êtes*, repart le duc ; *j'aime votre fermeté & votre courage, & j'offre d'ajouter à ce premier bienfait tout ce que vous voudrez exiger de moi.*

Bayard, pénétré de tant de bonté, ſe jette aux genoux du prince ; le prie de pardonner, en faveur de ſon devoir, ce qu'il y a de hardi dans ſes réponſes ; demande ſon cheval & ſes armes, & retourne au camp publier la généroſité de Ludovic & ſa reconnoiſſance.

Le duc de Parme, marquant du bout du doigt, un endroit où il falloit faire poſer une batterie, reçut un coup de mouſquet, qui lui emporta ce doigt-là ; il ne fit que hauſſer la main, & d'un autre doigt marqua le même endroit en continuant ſon diſcours.

Une nuit, M. de Turenne, faiſant ſa ronde à ſon ordinaire, pour voir ſi les ſentinelles étoient à leurs devoirs, entendit parler aſſez haut ſous une tente ; il s'approcha doucement & prêta une oreille attentive aux voix qui s'y faiſoient entendre : c'étoient deux ſoldats de la même compagnie, qui parloient en fumant, du prince de Condé & de M. de Turenne. « Oui, diſoit » l'un, j'en demeure d'acord avec vous, M. de » Turenne eſt aſſurément un grand général, il » joint la prudence à la valeur ; mais je ne ſçai » s'il a toute l'*intrepidité* de M. le prince. Et » moi, diſoit l'autre ſoldat, je ſoutiens que » M. de Turenne n'eſt pas moins intrépide que » le prince de Condé ».

Tandis que les deux grivois s'entretenoient de cette ſorte, le général qui les écoutoit, les obſervoit attentivement ſans en être vû, & s'attachoit moins à conſidérer celui qui plaidoit ſa cauſe que l'autre, il remarqua bien ce dernier, & dès le lendemain l'ayant envoyé avec ſa compagnie à la tranchée, il l'y ſuivit. Il fit plus, il ſe tint aſſez long-temps auprès de lui, s'expoſant ainſi ſans néceſſité. Comme il faiſoit fort chaud dans cet endroit, & que ce ſoldat paroiſſoit avoir peur. M. de Turenne lui dit : Comment donc, camarade, tu as l'air effrayé, ce me ſemble. Il faut voir le péril ſans pâlir. Conſidere-moi bien, apperçois-tu ſur mon viſage quelqu'impreſſion de crainte ? Monſeigneur, lui

répondit le soldat, tout le monde n'est pas un Turenne, *Oh, oh!* reprit le général, *je suis donc, à ton avis, plus intrépide aujourd'hui qu'hier au soir? Va, mon ami, ajoûta-t-il, je te permets de te retirer; sors de la tranchée, je me suis assez vengé de toi en t'y envoyant; mais ne te mêles plus de faire des parallèles entre tes généraux.*

Charles-Quint, s'étant un jour approché fort près d'un canon; & un capitaine lui disant de ne pas exposer ainsi sa personne, il lui répondit en riant: a-t-on jamais vu qu'un empereur ait été atteint d'un boulet?

INVALIDES. Ceux qui par des blessures, reçues pour la patrie, se sont mis hors d'état de la servir, ont obtenu chez toutes les nations, un droit à sa reconnoissance & à ses bienfaits. Louis XIV, a cherché à rendre cet acte de reconnoissance, aussi glorieux pour le militaire *invalide*, qu'il étoit possible, en érigeant près de la capitale, ce vaste & superbe hôtel, où l'officier & le soldat sont sûrs de trouver, en tout temps, un asyle honorable & commode. Lorsque le roi vient à l'hôtel des *invalides*, c'est à leur garde qu'est confiée la personne de sa majesté. Ce privilège honorable, dont jouissent les *invalides*, leur fut accordé dès les premiers temps que Louis XIV alla voir les *invalides*. Les soldats qui vouloient à l'envi les uns des autres, voir de près ce grand prince, se jettèrent en foule devant sa majesté. La garde les repoussa brusquement; ce qui leur fut très-sensible. Le roi, s'en étant apperçu, ordonna à ses gardes d'agir plus doucement à l'égard de ses *anciens serviteurs*; c'est ainsi que ce monarque s'exprima, & il ajouta avec bonté, *qu'il étoit en sureté au milieu d'eux.* Les *invalides*, pénétrés de joie & de reconnoissance, témoignèrent vivement leur sensibilité. *Depuis ce temps*, est-il dit dans les registres de la maison, *les gardes du corps n'ont point garni dans l'hôtel; le roi s'étant toujours confié à la garde de ses invalides, dès qu'il y est entré.*

Une circonstance glorieuse pour les *invalides*, est la visite que leur rendit Pierre I, Czar de Moscovie. Après avoir tout examiné avec cet œil observateur, auquel rien n'échappoit de ce qui méritoit d'être remarqué; il voulut voir dîner les soldats. Ce prince goûta de leur soupe, & prenant un verre de vin: à la santé, dit-il, de mes camarades.

Dans un dîner chez madame de Tencin, où il étoit question de faire un académicien, la compagnie se trouvoit partagée entre son éminence le cardinal, alors abbé de Bernis & l'abbé Girard. Piron étoit du dîner & de la consultation. Comme il se disoit consolé de tous les fauteuils possibles par une pension de cent pistoles, on lui demanda auquel des deux il donneroit sa voix. — « A l'abbé » Girard; c'est un bon diable ». Ayant la vue » basse, il ne s'étoit pas apperçu que M. de Bernis » n'étoit pas loin de lui. On l'en avertit à l'oreille, & alors se retournant de son côté: « Y penseriez-» vous, M. l'abbé, de vous mettre sur les rangs? » Vous êtes trop jeune, ce me semble, pour » demander les *invalides* ».

INVENTIONS. Sous l'empereur Tibère, un artisan ayant trouvé, dit-on, l'*invention* de rendre le verre malléable & ployable sous le marteau sans le casser, cette *invention* fut cause de sa mort, parce que l'empereur craignit que le verre malléable n'ôtât le crédit à l'or & à l'argent.

Un nommé Jacquin, patenôtrier, inventa l'art de faire des perles fausses par un procédé fort singulier. Etant un jour dans sa maison de campagne à Passy, il observa que de petits poissons, nommés *ables* ou *ablettes*, qu'on lavoit en sa présence dans un baquet, teignirent l'eau d'une couleur argentée. Il laissa reposer la liqueur, & trouva au fond du vaisseau l'écaille de l'ablette réduite en une *essence de perles*, qui n'en cédoit point à l'éclat de la plus belle nacre. Il enduisit l'extérieur de petites boules de verre de cette essence, & parvint ainsi à imiter parfaitement les perles fines.

Jean Gioia, né à Amalphi, dans le royaume de Naples, inventa la boussole; & pour apprendre à la postérité que cet instrument avoit été inventé par un sujet des rois de Naples, qui étoient alors cadets de la maison de France, de la branche des comtes d'Anjou, il en marqua le septentrion avec une fleur de lys; ce qu'on a suivi chez toutes les nations.

C'est aux anglois qu'on doit l'*invention* de faire servir les lampes à indiquer les heures.

Selon Tindal, qui cite Spelman, il se trouve qu'Alfred, un de leurs anciens rois, avoit imaginé une machine fort semblable. Il faisoit faire, d'une quantité réglée de cire, six bougies, chacune de douze pouces de long, avec la division exacte des pouces bien marquée. On allumoit ces chandelles ou bougies, immédiatement l'une après l'autre, & chacune duroit quatre heures; c'est-à-dire, que trois pouces en duroit une. Les gardes de la chapelle étoient chargés de veiller après, & d'apprendre au roi l'heure qu'il étoit.

La rareté du verre lui fit imaginer une autre chose; ce fut de faire ratisser de belle corne pour en composer des feuilles transparentes, qu'on mettoit dans des châssis de bois, qui défendoient les bougies du vent. Ainsi on est redevable à un roi de l'*invention* des lanternes.

Jean de Bruge, flamand, est le premier qui ait trouvé le secret de peindre à huile; & Antonello,

eſt le premier qui l'ait porté & mis en pratique en Italie.

Un chimiſte romain, nommé Poli, avoit découvert une compoſition terrible, dix fois plus deſtructive que la poudre à canon. Il vint en France en 1702, & offrit ſon ſecret à Louis XIV. Ce prince, qui aimoit les découvertes chymiques, eut la curioſité de voir la compoſition & l'effet de celle-ci. Il en fit faire l'expérience ſous ſes yeux. Poli ne manqua pas de lui faire remarquer les avantages qu'on en pouvoit tirer pendant une guerre : « Votre procédé eſt ingénieux, lui dit le » roi ; l'expérience en eſt terrible & ſurprenante ; » mais les moyens de deſtruction employés à la » guerre ſont ſuffiſans ; je vous défends de pu- » blier celui-là ; contribuez plutôt à en faire » perdre la mémoire : c'eſt un ſervice à rendre à » l'humanité ». Ce fut ſous cette condition que ce grand monarque accorda une récompenſe digne de lui au chymiſte.

JODELLE, (Etienne) poëte françois, né l'an 1532, mort en 1573.

« *Jodelle* n'avoit pas mis l'œil aux bons livres ; » mais en lui y avoit un naturel eſmerveillable. » Et ceux qui de ce temps-là jugeoient des coups, » diſoient que Ronſard étoit le premier des » poëtes, mais que *Jodelle* en étoit le démon ». (*Paſquier*).

Ce poëte eut le courage de s'élever contre le ſpectacle trop accrédité des myſtères de la paſſion, & de haſarder ſa *Cléopâtre captive*. C'eſt la première de toutes les tragédies françoiſes. « Elle eſt, dit M. de Fontenelle, d'une ſimpli- » cité fort convenable à ſon ancienneté. Point » d'action, point de jeu, grand & mauvais » diſcours par-tout. Il y a toujours ſur le théâtre » un chœur à l'antique, qui finit tous les actes » & s'acquitte bien du devoir d'être moral & » embrouillé ».

Cette prétendue tragédie fut jouée à Paris, devant Henri II à l'hôtel de Rheims, & enſuite au collège de Boncourt. « Toutes les fenêtres, » au rapport de Paſquier, étoient tapiſſées d'une » infinité de perſonnages d'honneur. Les entre- » parleurs ſur la ſcène étoient tous hommes de » nom. Remi Belleau & Jean de la Péruſe jouè- » rent les principaux rôlets, tant étoit alors en » réputation *Jodelle* envers eux ». M. de Fontenelle, qui rapporte ce fait dans ſon hiſtoire du théâtre françois, prie à cette occaſion ſon lecteur de ne point ſonger aux poëtes d'aujourd'hui. « Car, ajoute-t-il, ſi l'on va penſer à eux, » j'avoue que l'on ne croira jamais que d'aſſez » bons auteurs, tels que Belleau & la Péruſe, aient » bien voulu ſervir à repréſenter l'ouvrage d'un » autre, & le faire valoir aux yeux du roi & de » tout Paris. Quelle fable par rapport à nos mœurs ! » Si la tragédie étoit alors bien ſimple, les poëtes » l'étoient bien auſſi ».

Les applaudiſſemens réitérés donnés à *Jodelle*, échauffèrent la tête de quelques-uns de ſes amis, & leur firent imaginer le biſarre deſſein de renouveller en ſa faveur une des fêtes de l'ancienne Grèce. *Jodelle* étoit allé à Arcueil, près Paris, paſſer le carnaval avec Ronſard & les autres poëtes qui compoſoient la Pléiade françoiſe, ſi célèbre alors. Au milieu de la joie qu'inſpiroient la bonne compagnie & le vin, on s'amuſa à orner un bouc de guirlandes de fleurs & de lierre, & à l'offrir à *Jodelle*, couronné auſſi de lierre, comme à un autre Bacchus, le dieu du théâtre chez les grecs. La pompe du bouc étoit égayée par des couplets de vers dithyrambiques ; & cette eſpèce de bachanale ſe paſſa avec une gaieté folle, mais qui n'avoit rien de criminel. Cependant les ennemis de Ronſard & de *Jodelle* crurent en pouvoir tirer avantage. Ils firent courir le bruit qu'on avoit ſacrifié un bouc à Bacchus, & que c'étoit Ronſard qui en avoit été le ſacrificateur. Cette accuſation étoit abſurde, & ce fut une raiſon de plus pour bien des gens de la croire. On traita d'impies tous ceux qui avoient aſſiſté à cette partie de plaiſir. Mais les honnêtes gens ſe turent, & ne reprochèrent aux poëtes que d'avoir extravagué dans leurs couplets de chanſons. On peut voir dans le recueil des pièces de Baif les dithyrambes qu'il compoſa à cette occaſion. Ils ſont remplis de mots forgés & d'un jargon ſouvent inintelligible.

Nous avons de *Jodelle* une autre tragédie intitulée *Didon*, & deux comédies, *Eugène & la Rencontre*. Ses autres poëſies conſiſtent en ſonnets, chanſons, élégies. Le cardinal du Perron diſoit de ce poëte qu'il ne faiſoit que des vers de *pois-pilés*, expreſſion à la mode autrefois, & dont on ſe ſervoit pour marquer le mépris que l'on faiſoit de quelque choſe.

Nicolas Bourbon, ayant ſouhaité de lire les œvres de *Jodelle*, les emprunta à Colletet ; mais il les lui renvoya peu d'heures après, avec ces paroles : *Minuit præſentia famam.*

JOUVENET, (Jean) peintre, né en 1644, mort en 1717.

Jouvenet comparoit la peinture à la muſique ; il vouloit qu'un tableau, par ſon ordonnance & ſa couleur, produiſît aux yeux un accord à-peu-près ſemblable à celui qu'un concert bien exécuté produit aux oreilles.

L'accueil flatteur que les plus fameux peintres faiſoient à *Jouvenet*, lorſqu'il débutoit à Paris, excita la jalouſie de ſes camarades ; un d'entr'eux eut la méchanceté d'écrire au père de *Jouvenet*, que ſon fils employoit preſque tout ſon temps à la débauche, & qu'il étoit impoſſible qu'il fît de

grands progrès dans la peinture. Ce père, au déſeſpoir, ajoutant foi à l'avis qu'on lui donnoit, manda à ſon fils, par une lettre pleine de reproches, de quitter au plutôt Paris. *Jouvenet*, voyant que ſon père étoit mal informé de ſa conduite, ſe contenta de lui envoyer, pour ſa juſtification, le dernier tableau qu'il venoit de faire.

Jouvenet, âgé de plus de 60 ans, fut attaqué d'une paralyſie ſur le côté droit, qui l'empêchoit abſolument de travailler à ſon art. Dans ce triſte état, il s'amuſoit à voir peindre ſon neveu, (Reſtou).

Voulant un jour corriger le jeune homme, & ne pouvant exprimer ſa penſée, il prit un pinceau avec ſa main paralytique, & gâta une tête qu'il vouloit retoucher : déſeſpéré de ce triſte effet de ſa maladie, & emporté par ſa vivacité naturelle, il eſſaya d'y remédier avec la main gauche, & s'apperçut qu'il peignoit preſqu'auſſi-bien qu'à ſon ordinaire. Depuis cette heureuſe tentative, il a produit de la ſorte pluſieurs excellens ouvrages.

Jouvenet deſſina un jour ſur le parquet, avec de la craie blanche, un de ſes amis abſent depuis quelque temps, & rendit la reſſemblance d'une manière ſi frappante, qu'on fit enlever la feuille du parquet, qui devint un tableau d'autant plus précieux, que l'amitié l'avoit tracé.

Jouvenet avoit l'eſprit vif & très-enjoué. Sur ce qu'on lui diſoit qu'un de ſes confrères, qui venoit de placer un tableau médiocre auprès d'un des ſiens, alléguoit, pour en excuſer la foibleſſe, que *Jouvenet* avoit retouché ſon ouvrage depuis qu'il avoit vu la nouvelle production, il s'écria : — « C'eſt bien plutôt lui qui a retouché mon « tableau, en plaçant le ſien à côté ».

Cet artiſte eut à Paris un procès conſidérable avec les religieux de l'abbaye Saint-Martin, parce que ces pères ne vouloient pas recevoir les tableaux qu'ils lui avoient commandés, ſous prétexte que le peintre n'y traitoit point aſſez la vie de ſaint Benoît, leur fondateur. *Jouvenet* répondit à ce reproche, en préſence des juges devant qui l'affaire ſe plaidoit : — « Que vouliez-vous, « dit-il aux religieux bénédictins, ſes parties » adverſes, que vouliez-vous que je fiſſe dans une » grande compoſition de trente ſacs de charbon, » tels que ceux que vous portez »? — Les juges ne purent s'empêcher de ſourire, & il gagna ſa cauſe.

IRONIE. Un médecin violent & fantaſque, prit querelle en jurant contre quelqu'un, & menaça de le tuer. Ce n'eſt pas ce que je crains, répond celui-ci; car je ne t'enverrai jamais demander quand je ſerai malade.

Les françois ont une intempérance de langue qui les fait quelquefois parler fort indiſcrettement. Ils aiment à rire juſqu'à leurs propres dépens. En voici une preuve. On avoit préparé un beau feu d'artifice ſur l'eau devant le collège Mazarin, pour célébrer la naiſſance d'un de nos princes; mais la nouvelle de la bataille d'Hochſtet, fit remettre les réjouiſſances à un autre temps. Ce qui fut cauſe que l'on couvrit de toile cirée ce feu pour en conſerver l'artifice. Il paſſa par-là deux bourgeois, qui s'arrêtèrent pour le regarder avec attention : pourquoi, dit l'un d'eux, a-t-on embalé ainſi ce feu? *Ne vois-tu pas*, répondit l'autre, *que c'eſt pour l'envoyer à Vienne.*

Tout le monde ſait le mot de Philoxène à Denis le tyran : *Qu'on me mène aux Carrières.* Un illuſtre magiſtrat fit preſque la même réponſe que cet ancien poëte; mais dans une occaſion & pour un ſujet bien différens.

Louis XIV vouloit faire recevoir au parlement de Bourgogne un édit, auquel le premier préſident Bruſſard s'oppoſa vivement, comme étant préjudiciable aux intérêts de la province. Louis XIV, irrité de ſa réſiſtance, le fit enfermer dans la tour de Perpignan. Quelque temps après, le roi le fit venir, comptant ſur ſa ſoumiſſion à ſes ordres; mais l'intrépide magiſtrat ne dit que ces paroles : *Sire, je vois encore d'ici la tour de Perpignan.*

Dans une petite ville de Normandie, il y avoit un juge en très-mauvaiſe odeur, & qui paſſoit tout uniment pour le plus grand voleur de ſon pays. Un jour qu'il donnoit à manger, il fit venir un traiteur, & lui demanda entr'autres mets des canards de rivière. Le traiteur s'excuſa ſur ce que la ſaiſon n'étoit pas encore aſſez avancée. « Quoi! lui dit le juge, il y a deux jours que » j'en vis une compagnie de deux douzaines qui » *voloient*. — Cela ſe peut, monſieur, répondit » le traiteur; mais tous ceux qui *volent* ne ſont » pas pris ».

ISABEAU DE BAVIERE. L'entrée de la reine *Iſabeau de Bavière*, épouſe de Charles VI, fut ſolemniſée avec la plus grande magnificence en octobre 1385.

Parmi les fêtes qu'elle vit à Paris, il y avoit entr'autres, devant la Trinité, un combat préparé des françois & des anglois, contre les ſarrazins, qui s'exécuta en préſence de la reine. Toutes les rues étoient tendues de tapiſſeries. On trouvoit en divers lieux des fontaines d'où couloient le vin & d'autres liqueurs délicieuſes; & ſur différens théâtres, on avoit placé des chœurs de muſique, des orgues, & de jeunes gens y repréſentoient diverſes hiſtoires de l'ancien teſtament. Il y avoit des machines par le moyen deſquelles des enfans, habillés comme on repréſente les anges, deſcendoient, & poſoient des couronnes ſur la tête de la reine. Mais le

spectacle le plus surprenant, fut l'action d'un homme qui, se laissant couler sur une corde tendue depuis le haut des tours de Notre-Dame, jusqu'à l'un des ponts par où la reine passoit, entra par une fente ménagée dans les pièces de taffetas dont le pont étoit couvert, mit une couronne sur la tête de la reine, & ressortit par le même endroit, comme s'il s'en fût retourné au ciel. L'invention étoit d'un génois, qui avoit tout préparé depuis long-temps pour ce vol extraordinaire; & ce qui contribua à le rendre encore plus remarquable, même loin de Paris, c'est qu'il étoit fort tard, & que l'homme avoit à chaque main un flambeau allumé pour se faire voir, & faire admirer la hardiesse de son entreprise.

JUBILÉ. Le cardinal Nicolas de Cusa, qui écrivoit ses conjectures en 1452, y suppose que comme le déluge fit périr le premier monde dans le trente-quatrième *jubilé* de cinquante ans, la fin du monde arrivera dans le trente-quatrième pareil *jubilé* de l'ere chrétienne, c'est-à-dire avant l'année 1734.

Le comte de Cilley, allemand, plongé dans la débauche depuis un grand nombre d'années, ayant tué sa femme, & commis toutes sortes de crimes & d'excès, fit l'an 1450, le voyage de Rome, pour y gagner le *jubilé*, que le pape Nicolas V avoit ordonné cette année. A son retour de Rome, il recommença ses débauches. Comme on lui demandoit de quoi avoit servi son voyage de Rome, puisqu'il reprenoit sa vie criminelle, il répondit : Mon cordonnier a aussi été à Rome, & à son retour il s'est remis à faire des bottes.

JUGES & JUGEMENS.

Une veuve vint se plaindre à l'empereur Théodoric, de ce qu'ayant depuis trois ans un procès contre un sénateur, elle n'avoit pu encore obtenir le *jugement*. Il fit aussitôt appeler les *juges*. Si vous ne terminez demain cette affaire, leur dit-il, je vous jugerai vous-mêmes. Le lendemain la sentence fut rendue. La veuve étant venue remercier le prince, un clerge allumé à la main, selon la coutume de ce temps-là : où sont les *juges*, dit Théodoric ? on les amena devant lui. Et pourquoi, poursuit-il avec indignation, avez-vous prolongé pendant trois ans une affaire qui ne vous a coûté qu'un jour de discussion? Après ce reproche, il leur fit trancher la tête.

Henri-Etienne, parle d'un *juge* de son temps, qui n'avoit qu'une formule en matière de procès criminel. Si le prisonnier étoit vieux, pendez, pendez, disoit-il, il en a bien fait d'autres. S'il étoit jeune; pendez, pendez, il en feroit bien d'autres.

Un homme étoit monté au plus haut du clocher d'une église pour y raccommoder quelque chose. Il eut le malheur de tomber en bas; mais en même temps, il fut assez heureux pour ne se faire aucun mal. Sa chûte devint funeste à un homme qu'il écrasa en tombant. Les parens de cet homme attaquèrent en justice, celui qui étoit tombé du clocher, en l'accusant de meurtre, & prétendant le faire condamner, sinon à la mort, du moins à de forts dommages & intérêts. L'affaire fut plaidée, il falloit accorder quelque satisfaction aux parens du mort. D'un autre côté, les *juges* ne pouvoient punir un crime dont un accident facheux étoit la seule cause. Il fut ordonné à celui qui demandoit vengeance, de monter au plus haut du clocher, & de se laisser tomber sur celui qu'ils poursuivoient, lequel seroit obligé de se trouver précisément à la même place où le defunt avoit perdu la vie. Un pareil *jugement* fut la fin du procès.

Le maréchal de.... menoit des dames à l'opéra; mais toutes les loges avoient été retenues. Comme il en vit une remplie par un domestique, qui la gardoit pour un abbé, il obligea ce domestique de sortir, & fit entrer sa compagnie dans la loge. L'abbé arriva peu de temps après avec des dames & fut piqué, comme on le pense bien, de cette violence; force lui fut néanmoins de cèder pour le moment; mais le lendemain il fit assigner son rival devant le tribunal des maréchaux de France, & plaidant lui même sa cause, dit : « qu'il étoit bien malheureux d'être obligé » de se plaindre de l'un d'entr'eux, qui de sa » vie n'avoit pris que sa loge »; & demanda justice. Le président lui répondit; « vous venez » de vous la faire ».

On a cité l'aventure d'Elisabeth Canning, comme un exemple des erreurs dans lesquelles peuvent tomber des *juges* d'un esprit assez foible, pour recevoir les impressions des têtes chaudes, & mal conformées. L'auteur qui rapporte cette aventure étoit à Londres lorsqu'elle arriva en 1753. Elisabeth Canning disparut, pendant un mois, de la maison de ses parens. Elle revint maigre, défaite, & n'ayant que des habits délabrés. Eh! mon dieu, dans quel état vous revenez! Où avez-vous été? d'où venez-vous? que vous est-il arrivé? - Hélas! ma tante, je passois par Morfilds, pour retourner à la maison, lorsque deux bandits vigoureux me jettèrent par terre, me violèrent, & m'emmenèrent dans une maison à dix milles de Londres. (La tante & les voisins pleurèrent à ce récit.) -- Ah! ma chere enfant, n'est ce pas chez cette infâme madame Web, que ces brigands vous ont menée? car c'est juste à dix milles d'ici qu'elle demeure. -- *Oui ma tante, chez madame Web.* -- Dans cette grande maison à droite ? -- *justement, ma tante.* Les voisines dé-

peignirent alors madame Web, & la jeune Canning convient que cette femme étoit faite précisément comme elles le disoient. L'une d'elles apprend à miss Canning, qu'on joue toute la nuit chez cette femme, & que c'est un vrai coupe-gorge, où tous les jeunes gens vont perdre leur argent. -- *Ah ! un vrai coupe-gorge*, répondit Elisabeth Canning. -- On y fait bien pis, dit une autre voisine; les deux brigands, qui sont cousins de madame Web, vont sur les grands chemins prendre toutes les petites filles qu'ils rencontrent, & les font jeûner au pain & à l'eau, jusqu'à ce qu'elles soient obligées de s'abandonner aux joueurs qui se tiennent dans la maison. -- Hélas ! ne t'a-t-on pas mise au pain & à l'eau, ma chère nièce ? -- *Oui, ma tante.* On lui demande si ces deux brigands n'ont point abusé d'elle, & si on ne l'a pas prostituée ? Elle répond qu'elle s'est défendue; qu'on l'a accablée de coups, & que sa vie a été en péril. Alors la tante & les voisines recommencèrent à crier & à pleurer. On mena aussi-tôt la petite Canning chez un monsieur Adamson, protecteur de la famille depuis long-temps. C'étoit un homme de bien, qui avoit un grand crédit dans sa paroisse. Il monte à cheval avec un de ses amis aussi zèlé que lui; ils vont reconnoître la maison de madame Web; ils ne doutent pas en la voyant, que la petite n'y ait été renfermée; ils jugent même, en appercevant une petite grange où il y a du foin, que c'est dans cette grange qu'on a tenu Elisabeth en prison. La pitié du bon Adamson en augmente; il fait convenir Elisabeth, à son retour, que c'est-là qu'elle a été retenue; il anime tout le quartier; on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée. A mesure que la jeune Canning reprend son embonpoint & sa beauté, tous les esprits s'échauffent pour elle. M. Adamson fait présenter au shérif une plainte au nom de l'innocence outragée. Madame Web & tous ceux de sa maison, qui étoient tranquilles dans leur campagne, sont arrêtés & mis tous au cachot. M. le shérif, pour mieux s'instruire de la vérité du fait, commence par faire venir chez lui, amicalement, une jeune servante de madame Web, & l'engage, par de douces paroles, à dire tout ce qu'elle sait. La servante, qui n'avoit jamais vu en sa vie miss Canning, ni entendu parler d'elle, répondit d'abord ingénument qu'elle ne savoit rien de ce qu'on lui demandoit; mais quand le shérif lui eut dit qu'il faudroit répondre devant la justice, & qu'elle seroit infailliblement pendue si elle n'avouoit pas, elle dit tout ce qu'on voulut. Enfin, les jurés s'assemblèrent, & neuf personnes furent condamnées à la corde. Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châtiment des crimes est destiné à être une instruction publique aux hommes, & non pas une vengeance particulière. Tous les interrogatoires se font à portes ouvertes, & tous les procès intéressans sont imprimés dans les journaux. Il y a plus; on a conservé en Angleterre une ancienne loi de France, qui ne permet pas qu'aucun criminel soit exécuté à mort, sans que le procès ait été présenté au roi, & qu'il en ait signé l'arrêt. Le temps de l'exécution des neuf accusés approchoit, lorsque le papier qu'on appele *des sessions*, tomba entre les mains d'un philosophe nommé M. Ramsay. Il lut le procès, & le trouva absurde d'un bout à l'autre. Cette lecture l'indigna; il se mit à écrire une feuille, dans laquelle il pose pour principe, que le premier devoir des jurés est d'avoir le sens commun. Il fit voir que madame Web, ses deux cousins, & tout le reste de la maison, étoient formés d'une autre pâte que les autres hommes, s'ils faisoient jeûner au pain & à l'eau de petites filles, dans le dessein de les prostituer; qu'au contraire, ils devoient les bien nourrir, & les parer, pour les rendre agréables; que des marchands ne saisissent ni ne déchirent la marchandise qu'ils veulent vendre. Il fit voir que jamais miss Canning n'avoit été dans cette maison, qu'elle n'avoit fait que répéter ce que la bêtise de sa tante lui avoit suggeré; que le bon-homme Adamson avoit, par excès de zèle, produit cet extravagant procès criminel; qu'enfin, il en alloit coûter la vie à neuf citoyens, parce que miss Canning étoit jolie, & qu'elle avoit menti. La servante, qui avoit avoué amicalement au shérif tout ce qui n'étoit pas vrai, n'avoit pu se dédire juridiquement. Quiconque a rendu un faux témoignage par enthousiasme ou par crainte, le soutient d'ordinaire, & ment, de peur de passer pour un menteur. C'est en vain, dit M. Ramsay, que la loi veut que deux témoins fassent pendre un accusé. Si M. le chancelier & M. l'archevêque de Cantorbery, déposoient qu'ils m'ont vu assassiner mon père & ma mère, & les manger tout entiers à mon déjeûner, en un demi-quart d'heure, il faudroit mettre à Bedlam; (hôpital des fous,) M. le chancelier & M. l'archevêque, plutôt que de me brûler sur leur beau témoignage. Mettez d'un côté une chose absurde & impossible, & de l'autre mille témoins & mille raisonneurs, l'impossibilité doit démentir les témoignages & les raisonnemens. Cette petite feuille fit tomber les écailles des yeux de M. le shérif & des jurés; ils furent obligés de revoir le procès. Il fut avéré que miss Canning étoit une petite friponne qui étoit allée accoucher, pendant qu'elle prétendoit avoir été en prison chez madame Web; & toute la ville, qui avoit pris parti pour elle, fut aussi honteuse qu'elle l'avoit été lorsqu'un charlatan proposa de se mettre dans une bouteille de deux pintes, & que deux mille personnes étant venues à ce spectacle, il emporta leur argent, & leur laissa sa bouteille.

Un hiſtorien grave, rapporte que des bourgeois, d'une certaine ville, demandèrent au prince, qu'il fût défendu à leurs *juges* de les juger ſuivant l'équité. Cette naïveté de l'hiſtorien indique du moins ce qui n'arrive que trop ſouvent; des *juges*, ſous prétexte de ſe conformer à l'équité, s'écartent de la loi à laquelle ils doivent s'aſſujettir.

Un *juge*, conſultant Bartole & Baldus ſur une queſtion, & les trouvant de différent ſentiment, il mettoit à la marge de ſon livre, *Queſtion pour l'Ami*; c'eſt-à-dire, que la vérité étoit ſi embroüillée, qu'en pareille cauſe il pourroit favoriſer celle des parties qu'il voudroit.

Un *juge* de village en Baſſe-Bretagne, nommé Kerlotin, envoya chercher un témoin par un huiſſier; le témoin buvoit au cabaret, & l'huiſſier reſta avec lui à boire; Kerlotin, dépêcha un ſecond huiſſier, qui reſte à boire avec eux; il y va lui-même; il boit & s'enivre; & le procès ne fut point jugé.

Un payſan chargé de fagots criait par les rues *gare*, *gare*, afin qu'on ſe détournât. Certain jeune homme vêtu de noir, ayant négligé de ſe retirer, fut accroché par l'un de ces fagots qui fit une furieuſe brêche à ſon habit. Là-deſſus grand bruit. Le jeune homme veut être payé de ſon habit, & fait ſa plainte au commiſſaire qui étoit ſurvenu: de ſon côté le payſan ouvre la bouche ſans articuler aucune parole. Etes vous muet, mon ami, lui dit le commiſſaire? Non, non, monſieur, interrompit le complaignant, c'eſt belle malice; parce qu'il ne peut ſe défendre, il fait le muet; mais quand je l'ai trouvé en mon chemin, il criait à pleine tête *gare*, *gare*, Ha! dit le commiſſaire, cela étant vous avez tort de vous plaindre, il a raiſon de ne rien dire, vous avez mieux parlé pour lui, qu'il n'auroit pu faire.

Dans le temps que l'habit de velours étoit regardé comme un habillement de luxe; M. D.... avocat, en avoit commandé un à ſon tailleur; celui-ci le fit & le lui apporta; mais M. D.... trouvant quelques défauts à l'habit, voulut forcer le tailleur à le reprendre, & le fit aſſigner au châtelet; M. D... plaida lui-même ſa cauſe, & dit qu'il avoit à la vérité commandé l'habit de velours, mais que le tailleur devoit le garder à ſes frais, puiſque l'habit *ne lui alloit pas*: là-deſſus, le lieutenant civil prononça, & dit: « Nous donnons acte à M. D.... que l'habit de » velours de lui va pas; mais comme il l'a com» mandé, il eſt condamné à le payer ».

Un jeune Egyptien, épris d'amour pour la courtiſane Théognide, rêva, une nuit, qu'il couchoit avec elle, & ſentit, à ſon réveil, ſa paſſion refroidie. La courtiſane l'ayant ſu, le fit appeler en juſtice, lui demanda ſa récompenſe, puiſqu'elle avoit guéri ſa paſſion & ſatisfait ſon deſir. Le *juge* ordonna que le jeune homme apporteroit, dans une bourſe, la ſomme promiſe; qu'il la jetteroit dans un baſſin, & que la courtiſane ſe payeroit du ſon & de la couleur des pièces, comme l'Egyptien s'étoit contenté d'un plaiſir imaginaire. Ce *jugement* fut approuvé de tout le monde, excepté de la courtiſane, qui repréſenta que le ſonge avoit éteint le deſir de l'Egyptien, mais qu'au contraire, le ſon & la couleur de l'or, avoit augmenté le ſien, & qu'ainſi l'arrêt étoit injuſte.

JUIFS. Quelques *juifs* de Conſtantinople, un jour s'aviſèrent de dire en converſation, qu'ils ſeroient les ſeuls qui entreroient dans le paradis. Où ſerons-nous donc nous autres, leur demandèrent pluſieurs Turcs, avec qui ils s'entretenoient? Les Juifs n'oſant pas leur dire ouvertement qu'ils en ſeroient exclus, leur répondirent qu'ils ſeroient dans les cours. Le grand viſir informé de cette diſpute, envoya chercher les chefs de la ſynagogue, & leur dit, que puiſqu'ils plaçoient les muſulmans dans les cours du paradis, il étoit juſte qu'ils leur fourniſſent des tentes, afin qu'ils ne fuſſent pas éternellement expoſés aux injures de l'air.

On prétend que c'eſt depuis ce temps là, que les *juifs* de Conſtantinople, paient une ſomme conſidérable pour les tentes du grand ſeigneur, & de toute ſa maiſon, quand il va à l'armée.

Il n'y a pas long-temps qu'un des fils de Jonathan, célèbre *juif*, fut ſur le point de ſe marier à une jeune chrétienne: ſon père ne faiſoit aucune objection ſur la religion de la fille qu'on vouloit lui donner pour femme, mais il ſe recrioit beaucoup ſur ſon peu de fortune. En conſéquence il refuſa ſon conſentement. Le jeune Jonathan qui étoit fort amoureux, menaça ſon père de ſe paſſer de ſon aveu: celui-ci à ſon tour, lui déclara qu'il ne lui donneroit pas un ſhelling. Le jeune homme répondit qu'il l'y forceroit, & que s'il refuſoit de lui faire part de ſon bien, il ſe feroit baptiſer pour jouir du bénéfice de la loi angloiſe, qui donne à un enfant de *juif* qui ſe fait chrétien, la moitié des biens de ſon père. Jonathan demeura confondu à cette réponſe: il alla ſur le champ trouver un juriſconſulte pour prendre ſon avis, & ſavoir s'il exiſtoit réellement une loi pareille en Angleterre. L'avocat la lui confirma; « mais ajouta» il, ſi vous voulez me faire préſent de dix » guinées, je vous donnerai un moyen de tromper » l'eſpérance de votre fils, & l'ingrat n'aura » pas le droit d'obtenir la moindre choſe ». Jonathan ſe conſole à ces mots, compte les dix guinées, & ſupplie l'avocat de ne le pas faire languir.

languir. « Vous n'avez, reprit le conseiller, qu'à » vous faire chrétien aussi, & la loi ne donnera » rien à votre fils ».

Personne n'ignore que Cromwell se servit avec beaucoup d'adresse du penchant de ses concitoyens à la superstition, & sur-tout au fanatisme qu'il sçut leur inspirer par son hypocrisie, & les feintes révélations qu'il prétendoit avoir très-fréquemment. Quand ces moyens, fort efficaces de son temps, lui eurent réussi, lorsque, de grade en grade, & de crime en crime, il fut parvenu au rang de protecteur, il cessa de se contraindre, & s'occupa tout entier du soin de l'administration. Entr'autres innovations qu'il vouloit introduire, il s'attacha sur-tout au rétablissement des *juifs*, auxquels il desiroit que l'état accordât les droits de citoyens, l'exercice du judaïsme, & la liberté du commerce. L'exécution de ce projet fut long-temps retardée, par les oppositions des différens chefs des sectes établies en Angleterre : mais enfin, le protecteur applanit les difficultés, & parvint à rassembler un nombre assez considérable de *juifs*, qu'il établit dans un vieux quartier de Londres, sous la conduite du rabin Manassés Benyvasel, qui fit construire une synagogue. Le motif de Cromwell, dans cet établissement, étoit, non qu'il prit intérêt à l'ancienne loi, qui lui sembloit aussi indifférente que la nouvelle; mais pour s'assurer une correspondance exacte avec les enfans de Jacob, dispersés dans toutes les parties du monde. Cromwell en tira en diverses occasions le plus grand parti; & ce fut à cette correspondance qu'il dut dans la suite ses plus brillans succès.

Le cimetière des *juifs* étoit où sont aujourd'hui les rues Galande & Pierre-Sarrasin. Le roi Philippe-Auguste, les obligea de porter une corne sur la tête; il leur étoit défendu de se baigner dans la Seine, & quand on les pendoit, c'étoit toujours entre deux chiens. Sous Philippe-le-Bel, leur communauté s'appeloit, *Societas Caponum*, & la maison où ils s'assembloient, *Domus Societatis Caponum*, d'où vient, sans doute, le mot *Capon*.

JULIE, fille unique de l'empereur Auguste, entra un jour dans l'appartement de son père avec une parure indécente : le prince en fut choqué, & la reçut très-froidement. Le lendemain, elle se présenta devant lui dans un habillement simple & modeste. Auguste, charmé de ce changement, l'embrassa avec tendresse, & s'écria : « Ah! combien cette noble simplicité » est-elle plus digne de la fille d'Auguste! -- Hier, » répondit la princesse, j'étois parée pour mon » époux; aujourd'hui je suis parée pour mon père ».

JULIEN, (Flavius-Claudius) empereur romain, né le 6 novembre 331, mort le 26 juin 363.

Julien pensa périr avec son frère Gallus, dans le cruel massacre que les fils de Constantin firent de sa famille. Mais dérobé par des amis fidèles à la première fureur des meurtriers, il fut confié à des instituteurs intelligens, qui ne s'appliquèrent pas moins à former les mœurs de leur élève qu'à cultiver son esprit. Ils travaillèrent sur-tout à lui inspirer de la gravité & de la modestie, du mépris pour les plaisirs des sens, de l'aversion pour les jeux publics, de l'estime pour une vie sérieuse & retirée. Ils ne lui permettoient d'amusemens que ceux de la lecture. Le jeune prince goûta si fort ce genre de vie, qu'on l'entendoit souvent regretter son cabinet & ses livres au milieu même des exercices auxquels il étoit obligé de se livrer. Un jour qu'on lui montroit à danser au son des fifres une danse appelée la pirrhique, qui faisoit partie des exercices militaires chez les grecs & chez les romains : *Ah! Platon, Platon*, s'écrioit-il, *quel métier pour un philosophe!*

Dans son gouvernement des Gaules, il gagna l'amitié des habitans par ses manières ennemies du faste, par son humeur affable & populaire qui sympathisoit si bien avec la franchise & la simplicité de nos ayeux; & il se concilia leur estime par sa bravoure & son exactitude à rendre la justice. Dans ses jugemens néanmoins, il penchoit, autant qu'il pouvoit, du côté de la douceur. S'il étoit obligé de se mettre en campagne pour quelqu'expédition, il renvoyoit les parties devant les tribunaux des gouverneurs particuliers, pour y être jugées à la rigueur. Mais il étoit enjoint à ces officiers de différer jusqu'à son retour l'exécution de leurs sentences, qu'il réformoit suivant les principes de l'équité naturelle. Les parens d'une fille enlevée poursuivoient la mort du ravisseur; *Julien*, instruit de quelques circonstances particulières qui diminuoient l'énormité du crime, se contenta de bannir le coupable. Les parens firent entendre leurs plaintes, & dirent tout haut que César étoit trop indulgent. « Oui, » je le suis trop, répartit *Julien*, à ne considérer que la disposition des loix. Mais le prince » est une loi vivante qui doit tempérer, par sa » clémence, ce que les loix mortes ont de trop » rigoureux ».

Ce prince, à la tête de ses troupes dans les Gaules, remporta une victoire complette sur sept rois allemands auprès de Strasbourg. Il vainquit plusieurs fois les barbares, & les chassa des Gaules en très-peu de temps. L'empereur Constance, auquel il étoit devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander, pour l'affoiblir, une partie considérable de ses troupes, sous prétexte d'une guerre contre les perses. Mais les soldats de *Julien* se mutinèrent, & le proclamèrent empereur

malgré sa résistance. Il étoit alors à Paris, où il avoit fait bâtir le palais des Thermes, dont on montre encore les restes sous le nom de bains de *Julien*. Dans une lettre menaçante que Constance avoit écrite au nouvel empereur, il lui marquoit qu'il ne lui restoit pour mettre sa vie en sûreté, que de rentrer dans son devoir & de quitter le diadême. « Je suis prêt à le quitter, dit-il, si » ceux de qui je le tiens y consentent. » Les soldats & le peuple lui confirmèrent, à grands cris, le titre d'Auguste.

Julien marcha contre Constance, qui avançoit à la tête d'une puissante armée, dans le dessein de le soumettre. Tous les soldats du nouvel empereur étoient déterminés à verser pour lui jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Les officiers lui avoient prêté serment, excepté Nébridius, préfet du prétoire, créature de Constance & comblé de ses bienfaits, qui resta fidèle à ses premiers engagemens. Les soldats vouloient le mettre en pièce; mais *Julien* le couvrit de ses habits, & le déroba à leur fureur. Lorsque ce prince revint au palais, il trouva Nébridius qui avoit pris les devans, & le supplioit à genoux de vouloir lui donner sa main à baiser, afin de le mettre par-là en sûreté. « Si je vous donne ma main, répondit-il, que » garderai-je donc pour ceux qui me sont attachés? Mais vous n'avez rien à craindre: retirez-» vous où il vous plaira ».

Cet empereur philosophe, en entrant dans le palais de Constance, commença par en bannir le luxe, la mollesse & la fainéantise. Un jour qu'il avoit envoyé chercher un barbier, il s'en présenta un superbement vêtu. Le prince le renvoya en lui disant: *Ce n'est pas un sénateur que je demande, mais un barbier.*

De mille de ces artisans qu'avoit son prédécesseur, il n'en garda qu'un. *C'est encore trop*, disoit-il, *pour un homme qui laisse croître sa barbe.*

Il se trouvoit autant de cuisiniers dans le palais. Un jour qu'il en vit passer un magnifiquement habillé, il l'arrêta; & ayant fait paroître le sien vêtu selon son état, il demanda à ceux de sa suite qui des deux étoit officier de cuisine: on décida en faveur de celui de *Julien*, qui congédia l'autre & tous ses camarades, en leur disant: *Qu'ils perdroient à son service tous leurs talens.*

Il chassa pareillement tous les eunuques, dont il déclara qu'*il n'avoit pas besoin, puisqu'il n'avoit plus de femme.* Il avoit perdu sa femme Hélène, sœur de Constance, avant d'être proclamé empereur, & ne se maria point depuis.

Julien avoit quitté la religion catholique pour embrasser le polithéisme. Mais dans la décision des affaires, jamais ni la religion, ni aucun motif étranger ne lui firent pencher la balance.

Une femme avoit un procès contre un domestique de l'empereur. Cet officier avoit été cassé, & ce fut une raison de plus pour cette femme de l'attaquer. En entrant à l'audience, elle fut surprise de voir ce même officier avec la ceinture militaire; & désespérant d'obtenir justice contre un homme qui avoit eu le crédit de rentrer dans le palais, elle commença à déplorer son malheur. *Julien* l'entendit, & voulut bien la rassurer. « Faites » valoir vos prétentions, lui dit il, & ne craignez » rien. Il a cette ceinture pour marcher plus vîte » dans les mauvais chemins; mais elle ne lui » donne pas le crédit de vous faire perdre votre » procès ».

Dans le temps que cet empereur étoit à Beræa, ville de Macédoine, le fils d'un magistrat de cette ville fut chassé de la maison paternelle & déshérité par son père, qui étoit chrétien, pour avoir embrassé la religion du prince. Ce jeune homme se mit sous la protection de l'empereur, qui lui promit d'avoir soin de lui. *Julien* donnant un jour un repas aux principaux habitans de la ville, plaça le père & le fils à ses deux côtés. Au milieu du festin, il représenta au père l'injustice qu'il y avoit à vouloir donner sa raison pour règle de celle des autres. Le père, peu touché des bontés de l'empereur, continua d'exhaler son ressentiment. *Julien* l'en reprit avec douceur, & dit au jeune homme: » Vous voyez que je ne puis rien ga-» gner sur lui. Vous n'avez plus de père; mais » ne vous chagrinez point: je vous en servirai, » mon fils ».

Pendant son séjour à Antioche, étant sorti de son palais pour aller sacrifier à Jupiter sur le mont Casius, un homme vint lui embrasser les genoux, & le supplier humblement de lui accorder la vie. Il demanda qui c'étoit. » C'est, » lui répondit-on, Théodote, ci-devant chef du » conseil d'Hiéraple ». Et quelqu'un ajouta méchamment: « En reconduisant Constance, qui se » préparoit à vous attaquer, il le complimentoit » par avance sur la victoire, & le conjuroit avec » des gémissemens & des larmes, d'envoyer » promptement à Hiéraple la tête de ce rebelle, » de cet ingrat: c'est ainsi qu'il vous appeloit ». *Je savois tout cela il y a long-temps*, dit l'empereur; & adressant la parole à Théodote, qui n'attendoit que son arrêt de mort: *Retournez chez vous sans rien craindre. Vous vivez sous un prince qui, suivant la maxime d'un grand philosophe, cherche de tout son cœur à diminuer le nombre de ses ennemis & à grossir celui de ses amis.*

Maris, évêque de Calcédoine, l'un des principaux ariens, aveugle & courbé sous le poids des années, s'étoit fait conduire au temple de la Fortune, lorsque *Julien* y sacrifioit, & lui reprocha publiquement son impiété dans les termes

les plus durs. *Julien* l'appela aveugle, & lui dit : « Ton Dieu le galiléen ne te rendra pas la vue ». *Je le remercie*, répartit l'évêque, *de m'épargner la douleur de voir un apoſtat tel que toi.* L'empereur, qui pouvoit ſe venger d'un ſeul mot, ne dit rien & continua ſon ſacrifice avec beaucoup de tranquillité & de modération.

Julien, ayant perdu, à la fleur de ſon âge, Hélène, ſon épouſe, ne ſe remaria point, & ſut toujours ſe défendre de l'amorce des plaiſirs. Il diſoit ſouvent, après un poëte grec, que la chaſteté eſt, en fait de mœurs, ce que la tête eſt dans une belle ſtatue; & que l'incontinence ſuffit pour déparer la plus belle vie. Dans la guerre qu'il fit contre les perſes, il ſe défendit, à l'exemple d'Alexandre-le-Grand, de voir des vierges captives, dont on lui avoit vanté les charmes.

Ce prince avoit l'ame aſſez élevée pour dédaigner toute louange ſervile. Des courtiſans louoient ſa juſtice, ſa modération. « Ceſſez de me louer, » leur dit-il, ou ayez le courage de me blâmer » quand je le mérite ».

Qui pratiqua mieux que *Julien* cette vertu, qui conſiſte à ne nous faire regarder les richeſſes que comme un moyen de plus que la providence a mis entre nos mains pour ſoulager nos frères. Voici ce qu'il écrivoit étant empereur. « Qu'on » me montre un homme qui ſe ſoit appauvri par » ſes aumônes; les miennes m'ont toujours enrichi » malgré mon peu d'économie. J'en ai fait ſouvent » l'épreuve lorſque j'étois particulier. Donnons » donc à tout le monde; plus libéralement aux » gens de bien; mais ſans refuſer le néceſſaire à » perſonne, pas même à notre ennemi : car ce » n'eſt pas aux mœurs ni au caractère, c'eſt à » l'homme que nous donnons ».

Julien uſa ſur-tout de ſévérité envers les délateurs, ces ames viles qui trafiquent de la crédulité du ſouverain, ou qui, couvrant leurs inimitiés particulières d'une apparence de zèle pour la perſonne du prince, prêtent à leurs ennemis les deſſeins les plus pernicieux. L'empereur cependant ſe contentoit quelquefois de mépriſer les délateurs & leurs petites intrigues. Un homme étoit venu pluſieurs fois le trouver pour lui dire qu'un de ſes concitoyens prétendoit à l'empire. *Julien* ne fit pas attention à cette accuſation ridicule. Mais comme le délateur ſe préſentoit toujours à ſon audience, l'empereur, pour ſe délivrer de cet importun, lui demanda quelle étoit la condition du prétendu coupable. *C'eſt*, dit-il, *un riche bourgeois.* « Quelle preuve avez-vous » contre lui » ? ajouta le prince en ſouriant. *Il ſe fait faire un habit de ſoie couleur de pourpre.* *Julien* n'en voulut pas écouter davantage; & comme le délateur inſiſtoit, il dit au grand tréſorier : « Je veux qu'on donne à ce dangereux babillard » une chauſſure couleur de pourpre, & qu'il la » porte à celui qu'il accuſe, pour aſſortir à ſon » habit ».

Julien, à la modération d'un ſage, & aux vertus d'un ſouverain, joignoit toutes les qualités des grands capitaines. Il avoit établi dans ſes armées une diſcipline exacte, l'ame des expéditions militaires. Tous les emplois étoient donnés à l'expérience & à la valeur; & le ſoldat, animé de l'eſpérance de parvenir aux plus hauts grades, n'en étoit que plus attaché à ſes devoirs. Ses troupes avoient abondamment les vivres & les munitions néceſſaires; mais les alimens trop délicats ou qui pouvoient porter à quelques excès, étoient ſévèrement interdits. Lorſque la vengeance & l'ambition le firent marcher contre les perſes, appercevant un jour, à la ſuite de l'armée, pluſieurs chameaux chargés de liqueurs & de vins exquis, il défendit aux chameliers de paſſer outre. » Emportez, leur dit-il, ces ſources empoiſonnées » de volupté & de débauche. Un ſoldat ne doit » pas boire de vin, s'il ne l'a pris ſur l'ennemi; & » je veux moi-même vivre en ſoldat ».

Ce fut cette guerre contre les perſes qui l'occupa le plus, & qui lui coûta le plus de temps, de troupes, enfin la vie. Au commencement de cette expédition, il fit à ſon armée une courte harangue, qui fit paſſer dans tous les rangs la confiance & l'ardeur dont il étoit animé. *Je remplirai, avec l'aide du ciel*, diſoit-il, *tous les devoirs d'un général, d'un officier, d'un ſoldat.* Ces paroles, prononcées par un prince qui payoit toujours de ſa perſonne, firent élever des acclamations de joie. Tous les ſoldats frappant ſur leurs boucliers s'écrièrent : *Que Julien ſoit invincible.* Ce prince remporta pluſieurs avantages ſur les perſes; mais comme il ſe montroit par-tout où le danger étoit le plus preſſant, il fut atteint d'un javelot, qui lui porta un coup mortel, dans le temps même qu'il faiſoit fuir les perſes. On l'emporta ſur un bouclier dans ſa tente. « Je me » ſoumets, dit-il, avec joie aux décrets éternels, » convaincu que celui qui eſt épris de la vie » quand il faut mourir, eſt plus lâche que celui » qui voudroit mourir quand il faut vivre. Ma » vie a été courte; mais mes jours ont été pleins. » La mort, qui eſt un mal pour les méchans, eſt » un bien pour l'homme vertueux. C'eſt une dette » qu'un ſage doit payer ſans murmure. J'ai été » particulier & empereur; & dans la vie privée » & ſur le trône, je n'ai rien fait, je penſe, dont » j'aie lieu de me repentir ». Il s'entretint à ſa dernière heure de l'immortalité de l'ame, & expira, comme Socrate, en converſant avec ſes amis.

JUMEAUX. Il y avoit deux frères *jumeaux*, dont l'un vint à mourir : un écolier rencontrant

celui qui avoit survécu à son frère, lui demanda lequel de lui ou de son frère étoit mort.

Près de Laon, est la terre de Soissons, dont étoit seigneur Henri de Roussi. Il épousa Jacqueline de Lanoy, dont il eut Nicolas & Claude de Roussi, *jumeaux*, qui eurent en partage, l'aîné la terre de Soissons, & le cadet celle de Dorigny. Ils vinrent au monde le 7 avril 1548; leur ressemblance étoit si parfaite, que leurs nourrices, qui demeuroient ensemble, pour les distinguer leur donnèrent différens bracelets. A mesure qu'ils crurent, leur ressemblance se conserva dans cette même perfection: leur visage, leur taille, toute l'attitude du corps avoit une conformité si grande, qu'on n'y pouvoit pas appercevoir la moindre différence. Leurs gestes, leur ton de voix, leurs façons de faire, leurs humeurs, leurs inclinations, se représentoient mutuellement avec une égalité merveilleuse: dès qu'ils avoient les mêmes habits, l'œil de leur père & de leur mère ne pouvoit les distinguer. Ils furent élevés au collège, & ensuite à la cour. L'aîné fut page de la chambre d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre; & le cadet, d'Henri de Bourbon, son fils, qui fut roi de France. Charles IX les chérissoit beaucoup; il prenoit plaisir à les considérer, pour tâcher de trouver quelque différence entr'eux; ni lui, ni ses courtisans ne pouvoient point en venir à bout. Ils ne pouvoient se lasser d'admirer comment la nature, qui a de si grandes ressources de variété, & qui aime à les mettre en usage, s'étoit étudiée à donner les mêmes traits, le même contour & la même forme, avec une si grande précision à toutes les parties du corps dans ces deux personnes. Il sembloit qu'elle avoit pris à tâche de faire une copie que l'on confondît avec son original. Comme le cadet jouoit mieux à la paume que l'aîné, quand celui-ci perdoit, il feignoit d'avoir quelque raison de quitter, & il alloit prendre son frère, qui s'habillant en joueur, continuoit la partie, sans qu'on remarquât le changement, & gagnoit la partie. Ils eurent les mêmes maladies: les mêmes indispositions, dans les mêmes endroits: leurs corps, qui étoient également constitués, se dérangèrent en même-temps par une même révolution; l'aîné mourut âgé de trente ans, par la faute du médecin; le cadet eut un médecin habile, qui lui fit recouvrer la santé.

JUREMENS. Un homme, qui ne cessoit de faire des *juremens*, ayant été repris en justice de jurer le nom de Dieu à chaque parole qu'il disoit, fut condamné à trois mois de prison. Le temps expiré, le juge le fit venir devant lui, & lui demanda s'il étoit dans le dessein de retomber dans la même faute. Hélas! lui répondit-il naïvement & en tremblant: *Je vous promets, monsieur, de ne parler jamais de Dieu ni en bien, ni en mal.*

Deux personnes, dont l'une étoit un ecclésiastique, s'entretenoient un jour dans un café; leur conversation étoit très-savante; elle rouloit sur les avantages de l'étude. Le capitaine Hall se trouva par hasard assis tout auprès; las d'entendre vanter la science, il se leva, & leur dit avec vivacité: « Pardieu! docteur, dites tout ce » que vous voudrez; mais que je sois damné, » si la guerre n'est pas la seule école digne d'un » gentilhomme? Pensez-vous, morbleu! que » mylord Malborough ait gagné tant de batailles » avec du grec & du latin? Qu'est-ce qu'un » écolier quand il entre dans le monde? Je veux » être damné s'il est autre chose qu'un sot. Je » serois, pardieu, ravi de voir un de vos éco- » liers à l'armée, avec ses noms, ses verbes, » ses pronoms, sa philosophie: quelle figure » feroit-il à un siège, à une bataille, &c.? « Mordieu . . .! Mais dites, je vous prie, reprit » gravement l'ecclésiastique, espérez-vous, avec » vos *juremens*, prendre le ciel d'assaut?

Un paysan ayant été admis à faire serment, répondit au juge qu'il ne savoit pas *jurer*: « mais, » ajouta-t-il, j'ai mon fils le grenadier qui s'en » acquitte à merveille; je vais le chercher ».

Chaque nation a son *jurement* particulier, que l'on doit taire par décence, quoiqu'il peigne d'une manière originale le caractère de ses habitans. Mais il est des imprécations qui ne les caractérisent pas moins, & dont on peut parler sans blesser la politesse. Les lacédémoniens, ennemis du luxe, & persuadés des maux qu'il entraîne après lui, au rapport de Suidas, disoient à leurs ennemis, *que l'envie de bâtir te prenne! que le goût des habits & des chevaux te domine! que ta femme ait des galans!* Cette dernière étoit la plus terrible. Les françois ne prononceront jamais sérieusement une pareille imprécation: mais se conformant à la formule dictée par l'esprit malin, ils ont toujours donné leurs ennemis au diable. Plus réfléchis dans leur vengeance, les génois souhaitent à ceux qu'ils maudissent, la passion pour la loterie, en disant qu'ils y soient amorcés par le gain d'un foible lot. *Che tu posei guadagnar un ambelo!* Puisse-tu gagner un petit ambe!

On sait que le célèbre Pope étoit petit & fort mal bâti. Son *jurement* favori étoit: *Dieu me corrige!* S'étant un jour servi de cette expression avec un cocher de place: « Dieu vous corrige! » dit le cocher; il auroit la moitié moins de peine » à en faire un tout neuf ».

Louis XIV avoit défendu au fameux comique Dufresny de blasphémer au jeu, sous peine d'avoir la langue percée d'un fer rouge. Dufresny, suivant son usage, joue & perd. La menace du fer rouge l'empêche d'éclater. Jurant entre ses

dents, & n'y pouvant plus tenir, il quitte la partie avec quelques louis qui lui restoient. Comme il marchoit au hasard, en se mordant les lèvres, il apperçoit un malheureux qui se désoloit à l'écart. « Qu'avez-vous, lui dit-il? je suis ruiné, répond » l'autre. — Tant mieux; tenez, voilà dix louis; » allez vîte, allez *jurer* pour moi; car le roi me » l'a défendu ».

JURISTE. Le Khalife-Haron-Rakchid, étant devenu amoureux d'une des esclaves, & concubines de son frère Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent. Il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or; mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit, ni ne la donneroit à personne. Cependant comme le Khalife son frère le pressoit fort, & qu'il vouloit avoir à quelque prix que ce fût cette esclave, il consulta Abon-Joseph, sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Ce docteur lui dit: « Si vous voulez » éviter le parjure donnez-la à moitié, & vendez-» la à moitié au Khalife ». Ibrahim fut ravi de cet expédient, & envoya aussitôt l'esclave à son frère, lequel ne laissa de lui envoyer la somme entière qu'il lui avoit offerte, mais Ibrahim, qui étoit charmé d'être sorti d'un si grand embarras, en fit présent aussitôt au Cadhi. Haron ayant en sa possession la fille qu'il avoit tant désirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit: mais la loi s'opposoit à ses désirs, car, selon la loi des musulmans, un frère ne peut pas coucher avec la concubine de son frère, si elle n'a auparavant passé par les mains d'un autre. Abon Joseph consulte sur cette difficulté, conseilla au Khalife de faire épouser cette femme à un de ses esclaves, à condition qu'il la répudieroit aussitôt & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut exécuté, mais l'esclave, devenu amoureux de sa nouvelle épouse, ne voulut point entendre parler de divorce, & voulut la retenir, nonobstant l'offre qui lui fut faite de dix mille dinars. Ce fut alors qu'Abon-Joseph eut besoin de toute la subtilité de sa jurisprudence, pour satisfaire en même-temps sa conscience, & les désirs de son maître: il sortit encore de ce mauvais pas, en lui conseillant de donner cette esclave dont il étoit toujours le maître, à la femme qu'il avoit épousée: car, par ce moyen, le lien du mariage seroit rompu, puisque selon la loi musulmane, une femme ne peut pas être mariée à son propre esclave. Ceci ayant été exécuté, le divorce suivit, & la femme retourna entre les mains du Khalife. Ce prince fut si bon gré à son Cadhi des expédiens qu'il lui avoit données, que les dix mille dinars qui avoient été offerts à l'esclave, lui furent aussitôt comptés. Mais ce ne fut pas-là tout le gain que fit ce *juriste* musulman; car le Khalife, ayant fait présent de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperduement amoureux, elle, en reconnoissance des bons offices que le Cadhi lui avoit rendus, en la délivrant des mains d'un esclave, pour la faire passer en celles d'un si grand prince, lui fit également présent de dix mille dinars. De sorte que cet habile *juriste*, gagna cinquante mille écus d'or, pour ses consultations dans une seule affaire.

Un jeune étudiant en droit, enrôlé contre son gré dans les nouvelles recrues pour l'armée impériale, & se figurant que son titre devoit lui servir d'exemption, s'avisa de présenter un placet à l'empereur, où il alleguoit, entr'autres raisons, qu'étant sur le point de recevoir le bonnet de docteur, il se flattoit d'être en état de rendre beaucoup plus de services à sa patrie comme gradué, que comme soldat: « Mon ami, lui dit » l'empereur, vous n'ignorez pas sans doute » que j'ai moi-même un procès de conséquence » à terminer avec le roi de Prusse, & que je ne puis » vuider moi seul, qu'ainsi j'ai besoin de gens » tels que vous, pour me seconder dans cette » affaire. Allez, voici douze ducats dont je vous » fais présent; conduisez-vous bien, & je vous » réponds de vous avancer ».

IVROGNES. La passion du vin, ainsi que les autres passions, trouble les actions de ceux qui s'y adonnent, obscurcit leur raison, & les porte à mille extravagances. Il faut avouer néanmoins que les ivrognes, ont des saillies, & des naïvetés qui leur sont particulières, & peuvent amuser. C'est aussi par ce côté qu'on les montre quelquefois sur la scène comique.

Un *ivrogne* qui avoit bien bu, se leva la nuit d'auprès de sa femme, & alla satisfaire son besoin par la fenêtre. Comme il pleuvoit, il entendoit l'eau d'une gouttière qui tomboit, & croyant que c'étoit lui qui faisoit ce bruit, il restoit toujours dans la même posture, à la fin sa femme lui cria: auras-tu bientôt fini? Hélas! répartit l'*ivrogne*, je finirai quand il plaira à dieu.

M. le marquis de C... & M. le duc de G.... rencontrèrent un *ivrogne*, qui soutenoit bien sa réputation; le duc après lui avoir fait plusieurs questions, lui dit: avoue le, il n'y a ici que monsieur le marquis & moi, n'est il pas vrai que tu es un *ivrogne*? L'*ivrogne*, lui répliqua, attendez, monsieur, je vais vous répondre; il se plaça entr'eux, & puis regardant tantôt l'un, tantôt l'autre, voulez-vous savoir de ma propre bouche, si je suis un *ivrogne*, je vous répondrai: entre deux, Messeigneurs, entre deux.

L'abbé Lattaignant avoit soupé en ville, & avoit bu assez copieusement; il sortit pour s'en retourner à pied; il faisoit beaucoup de verglas: en conséquence il tomba à plusieurs reprises. Voyant qu'il ne pouvoit marcher, il resta; il y

avoit déja quelque temps qu'il étoit à platte terre, lorſqu'il paſſa un caroſſe; le cocher l'apperçut à temps; on arrêta la voiture, l'abbé fut reconnu : madame de.... lui dit : « Mais l'abbé que » faites vous donc là, à une telle heure? madame, » répondit-il, je ne puis marcher ſans tomber, » j'attends le dégel ». On le ramena chez lui.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ſe promenant un ſoir à Bruges, trouva dans la place publique, un homme étendu par terre, où il dormoit profondément. Il le fit enlever, & porter dans ſon palais, où, après qu'on l'eut dépouillé de ſes haillons, on lui mit une chemiſe fine, un bonnet de nuit, & on le coucha dans un lit du prince. Cet *ivrogne* fut bien ſurpris à ſon réveil, de ſe voir dans une ſuperbe alcove, environné d'officiers plus richement habillés les uns que les autres. On lui demanda quel habit ſon alteſſe vouloit mettre ce jour-là. Cette demande acheva de le confondre; mais après mille proteſtations qu'il leur fit qu'il n'étoit qu'un pauvre ſavetier, & nullement prince, il prit le parti de ſe laiſſer rendre tous les honneurs dont on l'accabloit : il ſe laiſſa habiller, parut en public, ouit la meſſe dans la chapelle ducale, y baiſa le miſſel; enfin, on lui fit faire toutes les cérémonies accoutumées : il paſſa à une table ſomptueuſe, puis au jeu, à la promenade, & aux autres divertiſſemens. Après le ſouper, on lui donna le bal. Le bon homme ne s'étant jamais trouvé à telle fête, prit libéralement le vin qu'on lui préſenta, & ſi largement, qu'il s'enivra de la bonne manière. Ce fut alors que la comédie ſe dénoua. Pendant qu'il cuvoit ſon vin, le duc le fit revêtir de ſes guenilles, & le fit reporter au même lieu d'où on l'avoit enlevé. Après avoir paſſé là toute la nuit, bien endormi, il s'éveilla, & s'en retourna chez lui raconter à ſa femme tout ce qui lui étoit effectivement arrivé, comme étant un ſonge qu'il avoit fait. Cette hiſtoriette a fourni le ſujet d'une comédie italienne : *Arlequin toujours Arlequin.*

Le premier ſultan qui ſe ſoit enivré de vin, eſt Amurat IV. L'occaſion qui l'y porta, & le goût qu'il prit enſuite pour cette liqueur, méritent d'être remarqués. Etant à ſe promener un jour ſur la place publique, plaiſir que tous les ſultans ſe donnent, ſous un habit qui les déguiſe, il rencontra un homme du peuple, nommé Béeri-Muſtapha, ſi ivre, qu'il chanceloit en marchant. Ce ſpectacle étant nouveau pour lui, il demanda à ſes gens ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit un homme ivre; & tandis qu'il ſe faiſoit expliquer comment on le devenoit, Béeri-Muſtapha, le voyant arrêté ſans le connoître, lui ordonna d'un ton impérieux de paſſer ſon chemin. Amurat, ſurpris de cette hardieſſe, ne put s'empêcher de lui répondre : Sais-tu, miſérable, que je ſuis le ſultan? — Et moi, répondit le turc, je ſuis Béeri-Muſtapha. Si tu veux me vendre Conſtantinople, je l'achete : tu ſeras alors Muſtapha, & je ſerai ſultan. La ſurpriſe d'Amurat augmentant, il lui demanda avec quoi il prétendoit acheter Conſtantinople. — Ne raiſonne pas, lui dit l'*ivrogne*, car je t'acheterai auſſi, toi qui n'es que le fils d'une eſclave. (On ſait que les ſultans naiſſent des eſclaves du ſerail.) Ce dialogue parut ſi admirable au grand-ſeigneur, qu'apprennant en même-temps, que dans peu d'heures la raiſon reviendroit à Béeri, il le fit porter dans ſon palais, pour obſerver ce qui lui reſteroit de ce tranſport, & ce qu'il penſeroit lui même de tout ce qu'il rappeleroit à ſa mémoire. Quelques heures s'étant paſſées, Béeri-Muſtapha, qu'on avoit laiſſé dormir dans une chambre dorée, ſe réveille & marque beaucoup d'admiration de l'état où il ſe trouve. On lui raconte ſon aventure, & la promeſſe qu'il a faite au ſultan. Il tombe dans une mortelle frayeur, & n'ignorant point le caractère cruel d'Amurat, il ſe croit au moment de ſon ſupplice. Cependant, avant rappelé toute ſa préſence d'eſprit, pour chercher quelque moyen d'éviter la mort, il prend le parti de feindre qu'il eſt déja mourant de frayeur, & que ſi on ne lui donne du vin pour ſe ranimer, il ſe connoît ſi bien, qu'il eſt ſûr d'expirer bientôt. Ses gardes, qui craignirent en effet qu'il ne mourût avant que d'être préſenté à l'empereur, lui font apporter une bouteille de vin, dont il ne feint d'avaler quelque choſe, que pour avoir occaſion de la garder ſous ſon habit. On le mene après devant l'empereur, qui lui rappelant ſes offres, exige abſolument qu'il lui paye le prix de Conſtantinople, comme il s'y étoit engagé. Le pauvre turc tira ſa bouteille. O empereur! répondit-il, voilà ce qui m'auroit fait acheter hier Conſtantinople; & ſi vous poſſédiez les richeſſes dont je jouiſſois alors, vous les croiriez préférables à la monarchie de l'univers. Amurat lui demandant comment cela pouvoit ſe faire : — Il n'eſt queſtion, lui dit l'*ivrogne*, que d'avaler cette divine liqueur. L'empereur, voulant en goûter par curioſité, en but un grand coup, & l'effet en fut très-prompt dans une tête qui n'avoit jamais ſenti les vapeurs du vin. Son humeur devint ſi gaie, & tous ſes ſens ſe livrèrent tellement à la joie, qu'il crut ſentir que tous les charmes de ſa couronne n'égaloient point ceux de ſa ſituation. Il continua de boire. Mais l'ivreſſe ayant ſuivi de près, il tomba dans un profond ſommeil, dont il ne revint qu'avec un violent mal de tête. La douleur de ce nouvel état lui fit oublier le plaiſir qu'il avoit goûté. Il fit venir Béeri-Muſtapha, dont il ſe plaignit avec beaucoup d'emportement. Celui-ci, à qui l'expérience donnoit bien des lumières, engagea ſa vie qu'il guériroit ſur le champ Amurat, & ne lui offrit point d'autre remède, que de

recommencer à boire du vin. Le ſultan y conſentit. Sa joie revint, & ſon mal fut auſſitôt diſſipé. Il fut ſi charmé de cette découverte, que non-ſeulement il en fit uſage le reſte de ſa vie, dont il ne paſſa point un ſeul jour ſans s'enivrer; mais, qu'ayant fait Béeri-Muſtapha ſon conſeiller privé, il l'eut toujours auprès de ſa perſonne pour boire avec lui. A ſa mort il le fit enterrer avec beaucoup de pompe dans un cabaret, au milieu des tonneaux; & il déclara dans la ſuite, qu'il n'avoit pas vêcu heureux un ſeul jour depuis qu'il avoit perdu cet habile maître & ce fidèle conſeiller.

JUSTICE. L'auteur *du Pour & Contre*, cite cet exemple d'amour d'un roi, pour la *juſtice*, tiré de l'hiſtoire d'Angleterre. Un des domeſtiques du prince Henri, fils aîné d'Henri IV, avoit été accuſé au banc de roi, & ſaiſi par ordre de ce tribunal. Le prince, qui l'aimoit beaucoup, regarda cette entrepriſe comme un manque de reſpect pour ſa perſonne; & n'ayant que trop de flatteurs autour de lui qui enflammèrent encore ſon reſſentiment par leurs conſeils, il ſe rendit lui-même au ſiége de la *juſtice*, où ſe préſentant d'un air furieux, il donne ordre aux officiers de rendre ſur le champ la liberté à ſon domeſtique. La crainte fit baiſſer les yeux à tous ceux qui l'entendirent, & leur ôta l'envie de répondre. Il n'y eut que le lord, chef de *juſtice*, nommé ſir Willam-Gaſcoigne, qui ſe leva ſans aucune marque d'étonnement, & qui exhorta le prince à ſe ſoumettre aux anciennes loix du royamme, ou du moins, lui dit-il : ſi vous êtes réſolu de ſauver votre domeſtique des rigueurs de la loi, adreſſez-vous au roi votre père, & demandez lui grace pour le coupable. C'eſt le ſeul moyen de ſatisfaire votre inclination, ſans donner atteinte aux loix & ſans bleſſer la *juſtice*. Ce ſage diſcours fit ſi peu d'impreſſion ſur le jeune prince qu'ayant renouvellé ſes ordres avec la même chaleur, il proteſta que ſi l'on différoit un moment à les ſuivre, il alloit employer la violence. Le lord, chef de *juſtice*, qui le vit diſpoſé ſérieuſement à l'exécution de cette menace, leva la voix avec beaucoup de fermeté & de préſence d'eſprit, & lui commanda, en vertu de l'obéiſſance qu'il devoit à l'autorité royale, non-ſeulement de laiſſer le priſonnier, mais de ſe retirer à l'inſtant de la cour, dont il troubloit les exercices par des procédés ſi violens. C'étoit attiſer le feu & ſouffler ſur la flamme. La colère du prince éclara d'une manière terrible; & montant au comble, elle le porta à s'approcher furieuſement du juge, qu'il crut peut être épouvanter par ce mouvement. Mais ſir Willam, ſe rendant maître de tous ſes ſens, ſoutint merveilleuſement la majeſté d'un ſiège ſur lequel il repréſentoit le roi. Prince, s'écria-t-il d'une voix ferme, je tiens ici la place de votre ſouverain ſeigneur, & de votre père. Vous lui devez une double obéiſſance à ces deux titres. Je vous ordonne, en ſon nom, de renoncer à votre deſſein, & de donner déſormais un meilleur exemple à ceux qui doivent être un jour vos ſujets. Et, pour réparer la déſobéiſſance, & le mépris que vous venez de marquer pour la loi, vous vous rendrez vous-même à ce moment dans la priſon, où je vous enjoins de demeurer juſqu'à ce que le roi votre père, vous faſſe déclarer ſa volonté. La gravité du juge & la force de l'autorité, produiſirent l'effet d'un coup de foudre. Le prince en fut ſi frappé, que remettant auſſitôt ſon épée à ceux qui l'accompagnoient, il fit une profonde révérence au lord chef de *juſtice*, & ſans répliquer un ſeul mot, il ſe rendit droit à la priſon du même tribunal. Les gens de ſa ſuite allèrent auſſitôt faire ce rapport au roi, & ne manquèrent point d'y joindre toutes les plaintes qui pouvoient le prévenir contre ſir Willam. Ce ſage monarque ſe fit expliquer juſqu'aux moindres circonſtances : enſuite il parut rêver un moment. Mais levant tout d'un coup les yeux & les mains au ciel, il s'écria, dans une eſpèce de tranſport : « O » Dieu ! quelle reconnoiſſance ne dois-je pas à » ta bonté ! Tu m'as donc fait préſent d'un » juge qui ne craint pas d'exercer la *juſtice*, » & d'un fils, qui non-ſeulement ſait obéir, « mais qui a la force de ſacrifier ſa colère à » l'obéiſſance ».

Un des plus grands ſeigneurs de France ayant caſſé le bras gauche à un ſergent dans le temps qu'il faiſoit les fonctions de ſon office, Louis XII ne l'eut pas plutôt ſu, qu'il alla lui-même au parlement portant le même bras en écharpe. La cour ſurpriſe de le voir en cet état, & lui ayant demandé quel accident l'obligeoit à porter ainſi le bras : un mal qui exige de prompts remèdes, répondit-il : il expoſa enſuite ce qui étoit arrivé au ſergent, & ajouta : « Puiſqu'on fait une pa» reille violence à ceux qui exécutent les ordres » de ma juſtice, que me ſervira ce bras qui en » porte le glaive que j'ai reçu de Dieu, auſſi bien » que mon ſceptre & ma couronne » ? Il fit enſuite obliger le ſeigneur coupable à réparer, par une ſatisfaction proportionnée, le dommage qu'il avoit fait au ſergent.

Dans le temps que Charles XII, roi de Suède, étoit en Pologne à la tête de ſon armée victorieuſe, il reçut une dépêche de Stockolm, par laquelle la régence lui donnoit avis qu'un gentilhomme de ſes ſujets, atteint & convaincu d'avoir commis pluſieurs crimes des plus noirs, avoit été empriſonné & condamné à mort, mais que l'arrêt n'avoit point encore été exécuté, parce qu'il étoit arrivé un accident qui avoit obligé les juges d'en ſurſeoir l'exécution; que le coupable, après avoir

entendu la lecture de son arrêt, avoit déclaré qu'il possédoit un secret qui pouvoit devenir fort utile à la patrie; qu'il savoit changer le fer en argent, & que si l'on vouloit lui laisser la vie, il s'occuperoit dans une prison perpétuelle à faire de l'argent pour le service de l'état; que les juges, pour savoir s'il disoit la vérité, l'avoient fait travailler, & que tous les orfèvres de Stockolm ayant été appelés pour examiner son argent, l'avoient jugé de bon aloi; que là-dessus la régence trouvant la chose très-importante, avoit cru devoir en informer sa majesté & lui demander ses ordres. Quoique Charles eût alors grand besoin d'argent pour fournir aux frais de la guerre, il n'hésita point à faire cette réponse à la régence: *Aussi-tôt ma dépêche reçue, purgez mes états d'un monstre indigne de vivre.*

Tamerlan disoit souvent: « Si vous voulez » conserver un état en repos, tenez toujours » l'épée de la *justice* en mouvement ».

Le Guliſtan nous offre ce trait admirable d'un sultan, persuadé qu'une grace accordée à un criminel est une injustice envers le public. Un arabe étoit venu se jetter à ses genoux pour se plaindre des violences que deux inconnus exerçoient dans sa maison. Le sultan s'y transporta aussitôt, & après avoir fait éteindre les lumières, saisir les criminels & envelopper leurs têtes d'un manteau, il commande qu'on les poignarde. L'exécution faite, le sultan fait rallumer les flambeaux, considère les corps de ces criminels, lève les mains & rend grace à Dieu. « Quelle faveur, lui dit » son visir, avez-vous donc reçue du ciel? Visir, » répond le sultan, j'ai cru mes fils auteurs de » ces violences; c'est pourquoi j'ai voulu qu'on » éteignît les flambeaux, qu'on couvrît d'un » manteau le visage de ces malheureux: j'ai » craint que la tendresse paternelle ne me fît » manquer à la *justice* que je dois à mes sujets. » Juges si je dois remercier le ciel, maintenant » que je me trouve juste sans être parricide ».

Junius Brutus, consul romain, jugea ses deux fils, Tite & Tibère, à être décapités, convaincus d'avoir conspiré pour faire rentrer la race des Tarquins à l'empire de Rome, dont ils avoient été chassés pour le vice de paillardise. (*Sabellic. l. 5. c. 5.*)

Almanzor, qui conquit l'Espagne par ses généraux, après la défaite du roi Rodrigue, eut grand soin d'y faire rétablir le bon ordre, autant qu'il fut possible. A quelque temps de-là, il envoya Ibrahim Moevia, pour visiter le pays conquis, & voir si la *justice* y étoit bien administrée par les gouverneurs. Celui-ci en passant dans un endroit dépeuplé entre Cadix & Bacca, rencontra une jeune fille qui étoit seule, & lui demanda si elle osoit bien marcher ainsi seule dans un désert: tant que vivra Almanzor, notre souverain, lui répondit-elle, nous pouvons aller & venir dans ses états sans aucune crainte. Voilà qui est bien, reprit-il; mais si quelqu'un vous outrageoit, Almanzor est bien loin d'ici, & ne pourroit pas venir à votre secours. Cet homme étant retourné à la cour, pour rendre compte de sa visite, raconta cette conversation à Almanzor. Ce calife fut percé au vif de la réponse qu'avoit fait son favori; il le renvoya en Espagne porter une lettre au gouverneur. C'étoit un ordre de faire conduire le porteur au lieu où il avoit eu cet entretien avec la fille, & de l'y faire empaler, & de publier par un crieur qu'il avoit mérité un tel supplice, pour avoir parlé à une fille dans ce désert, & avoir voulu diminuer la confiance qu'elle avoit en la *justice* d'Almanzor.

Pierre le Cruel, roi d'Espagne, étoit fort bon justicier, quoique cruel. Il aimoit à courir les rues la nuit. Une nuit il fut rencontré par un sauctier, qui le frotta vigoureusement; mais le roi le tua. La *justice* fit des perquisitions pour découvrir l'auteur du meurtre. Une vieille femme découvrit le roi qu'elle avoit reconnu; les magistrats l'allèrent trouver, il avoua & fit couper la tête à son effigie, pour les satisfaire par cette ombre de *justice*. On voit encore à Seville cette statue sans tête au coin de la rue où le meurtre fut commis.

L'aïeule de Jean Desmarets, assassiné par le seigneur de Talart, s'étant jettée aux pieds de François I, pour lui demander *justice* de l'assassin de son fils: « Relevez-vous, lui dit le roi, il » n'est pas nécessaire de se mettre à genoux » pour me demander *justice*; je la dois à tous » mes sujets: à la bonne heure si c'étoit une » grace ». Le crime fut puni, & Talart eut la tête coupée aux halles de Paris.

On a quelquefois lieu d'admirer la sagacité avec laquelle la *justice* est rendue chez les turcs, que nous traitons d'ignorans, parce qu'ils n'ont ni instituts, ni code, ni digeste. Un marchand chrétien ayant confié à un chamelier turc un certain nombre de balles de soie, pour les voiturer d'Alep à Constantinople, se mit en chemin avec lui. Mais au milieu de la route, il tomba malade, & ne put suivre la caravanne, qui arriva long-temps avant lui à cause de ce contre-temps. Le chamelier ne voyant point venir son homme au bout de quelques semaines, s'imagina qu'il étoit mort, vendit les soies, & changea de profession. Le marchand chrétien arriva enfin, le trouva, après avoir bien perdu du temps à le chercher, & demanda ses marchandises. Le fourbe feignit de ne pas le reconnoître, & nia d'avoir jamais été chamelier. Le cadi devant qui cette affaire fut portée, dit au chrétien, que demandes-tu ?

demandes-tu ? — Je demande, dit-il, vingt balles de soie que j'ai remises à cet homme-ci. — Que réponds-tu à cela, dit le cadi au chamelier. — Je ne sais ce qu'il veut dire, avec ses balles de soie & ses chameaux, & je ne l'ai ni vu, ni connu, reprit le chamelier. Alors le cadi se retournant vers le chrétien, lui demanda quelle preuve il pouvoit donner de ce qu'il avoit avancé. Le marchand n'en put donner d'autre, sinon que sa maladie l'avoir empêché de suivre le chamelier. Le cadi leur dit à tous deux qu'ils étoient des bêtes, & qu'ils se retirassent de sa présence. Il tourna le dos ; & pendant qu'ils sortoient ensemble, il se mit à une fenêtre, & cria assez haut : chamelier, un mot. Le turc tourna aussi-tôt la tête, sans songer qu'il venoit d'abjurer cette profession. Alors le cadi l'obligeant de revenir sur ses pas, lui fit donner la bastonnade & avouer sa friponnerie. Il le condamna à payer au chrétien sa soie, & de plus, une amende considérable pour le faux serment qu'il avoit prêté.

K.

KAIN, (Henri-Louis le) célèbre acteur françois, né en 1729, mort en 1778.

Un tapissier fit connoître *le Kain* à Voltaire, qui lui donna des leçons, & le fit recevoir à la comédie.

Baron, disoit Voltaire, étoit plein de noblesse, de grace, & de finesse; Beaubourg étoit un énergumène; Dufresne n'avoit qu'une belle voix & un beau visage; *le Kain* seul a été véritablement tragique.

Louis XV dit, après une représentation de *Zaïre*, où *le Kain* avoit joué le rôle d'*Orosmane*, *il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guère*; & ce suffrage en imposa aux petites cabales des acteurs, qui vouloient écarter ce grand talent de leur théâtre, comme ils en ont éloigné bien d'autres.

On a ainsi caractérisé les rares talens de cet acteur. Le feu sombre & terrible de ses regards, le grand caractère imprimé sur son front, la contraction de tous ses muscles, le tremblement de ses lèvres, le renversement de tous ses traits; tout en lui servoit à peindre les différens accens du désespoir, de la douleur, de la sensibilité, & à marquer les différentes attitudes de la grandeur, de la menace, de la fierté. Des études constantes & réfléchies l'avoient conduit à la perfection de son art, auquel il consacroit son temps, ses soins, ses dépenses. Il est le premier qui ait eu de véritables habits de costume; & il les dessinoit lui-même avec l'exactitude d'un homme qui connoissoit l'histoire & les mœurs des peuples.

KIRCKER, (Athanase) jésuite, mort en 1680, à 79 ans.

Le père *Kircker*, jésuite, rapporte dans une relation de ses voyages, que revenant de Goa en Europe, & étant arrivé à l'embouchure du fleuve Indus, il entra dans un marécage rempli de roseaux, du milieu duquel sortit tout-à-coup un crocodile énorme, qui vint à lui pour le dévorer. En même-temps, il apperçut un tigre qui venoit aussi se jetter sur lui. Le pauvre père, placé entre deux périls inévitables, ne savoit à quel saint se vouer, lorsque tout à-coup le tigre s'étant élancé avec furie, tomba dans la gueule du monstrueux crocodile, qui, occupé de sa nouvelle proie, donna au missionnaire le temps de s'échapper. (*Credat judæus Apella*).

L.

LAC. Il y a un *lac* près de Beja, entre le Tage & Guadiane, qui a cette propriété; c'eſt que quand le temps eſt diſpoſé à la pluie, ou à quelqu'orage; il en ſort un bruit ſemblable au mugiſſement d'un taureau, que l'on entend à cinq ou ſix lieues à la ronde.

A Tivoli, ou plutôt à trois milles de Tivoli, il y a un petit *lac*, appelé Lagodi-Bagni, ou Salfatara, que le peuple nomme auſſi les ſeize Barquettes, à cauſe des îles flottantes qui ſont ſur ce *lac*. Ce n'eſt que comme un petit étang, à-peu-près rond & large de deux cents pas. L'eau en eſt extrêmement tranſparente, & d'une couleur qui paroît fort bleue. Il en ſort un aſſez gros ruiſſeau qui coule rapidement, & qui ſe jette après cela dans l'Aniens. Le *lac* & le ruiſſeau exhalent une odeur de ſouffre qui frappe vivement & qu'on ſent de fort loin. Le cardinal d'Eſtrées ayant eſſayé en vain de ſonder la profondeur de ce *lac*, y fit entrer deux plongeurs, l'un deſquels n'a jamais été vu depuis; l'autre rapporte qu'il avoit trouvé l'eau ſi chaude, quoiqu'elle ſoit fort froide ſur la ſuperficie, qu'il ne lui avoit pas été poſſible de deſcendre plus bas. La terre eſt ſèche & creuſe par-deſſous. Tout autour des bords du *lac*, on peut juger de la concavité par le bruit ſourd que font les chevaux en marchant. Vraiſemblablement ce qui paroît de ce *lac* n'eſt que la petite ouverture d'un vaſte abîme qui s'élargit & qui s'étend fort loin par-deſſous, à droite & à gauche. La plus grande des îles flottantes eſt d'un ovale parfait, & la longueur eſt de quinze pieds ou environ. Elles ſont toujours toutes enſemble du côté que le vent les pouſſe; pour peu qu'on y touche, on les fait reculer comme on veut. Quand on ſe met deſſus, on les peut éloigner d'abord en pouſſant la terre de la pointe de l'épée ſeulement.

LACET. J. J. Rouſſeau s'occupoit à faire des *lacets*. Une demoiſelle lui en demanda un de ſa façon pour le jour de ſes noces; il le lui envoya avec le billet ſuivant.

« Le voilà, mademoiſelle, le beau préſent » que vous avez deſiré; s'il s'y trouve du ſu» perflu, faites en bon ménage, qu'il ait bien» tôt ſon emploi. Portez ſous d'heureux auſpices » cet emblême des biens de douceur & d'amour » dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux; » & ſongez que porter un *lacet* tiſſu par la main » qui traça les devoirs des mères, c'eſt s'engager « à les remplir ».

LACÉDÉMONIEN. Un roi de Lacédémone, prêt de livrer bataille, voulut ſauver du danger un vieillard de quatre-vingts ans, il le renvoie à Sparte. Prince, lui répondit le généreux vieillard, vous me renvoyez, bien loin chercher un lit pour mourir, où pourrai-je en trouver un plus honorable que ce champ de bataille? On lui permit de reſter, & il mourut en combattant près de ſon roi.

Un *lacédémonien* abattu ſous ſon ennemi, & prêt à recevoir un coup dans le dos: frappe-moi pardevant, lui dit-il, pour ne pas faire rougir mes amis après ma mort.

LACHETÉ. Tous les jeunes athéniens ſe faiſoient inſcrire dans un regiſtre public à l'âge de dix-huit ans, & s'engageoient par un ſerment ſolemnel à ſervir la république. Cet acte les obligeoit à marcher juſqu'à l'âge de ſoixante ans dans toutes les occaſions qui ſe préſentoient. On peut conjecturer que cet uſage avoit également lieu dans tous les autres états de la Grèce, qui vraiſemblablement obſervoient à cet égard la même diſcipline que Sparte & Athènes. Chez tous ces peuples les déſerteurs étoient punis de mort, & on notoit d'infâmie ceux qui, dans la mêlée, avoient abondonné leurs boucliers.

Le duc d'Orléans, qui a remplacé, en 1706, le duc de Vendôme en Italie, envoie le chevalier Folard à Modène, pour aider de ſes conſeils, en cas de ſiège, le gouverneur de cette place, dont on ſoupçonne la capacité & le courage. « Je me rendis chez lui, dit cet écrivain illuſtre; » mais je pris mal mon temps. J'avais déjà ap» pris, d'un officier de Vexin, qu'une infinité » de maîtres s'étoient chargés de ſon éducation. » Je le trouvai avec un rabin célèbre, nommé » Babaachai. Dès qu'il me vit, il me dit fort » poliment qu'il ſavoit le ſujet de ma venue, & » qu'il étoit fort ravi de m'avoir pour collègue. » Je lui répondis qu'on ne m'envoyoit pas ſur » ce pied-là, mais pour lui obéir dans l'exé» cution de ſes ordres, & pour le ſoulager, » lorſqu'il m'en croirait capable. *J'apprends*, » *l'hébreu, comme vous voyez*, me dit-il; *un peu* » *tard, à la vérité; mais j'eſpère d'en voir le* » *bout, & de bien d'autres connoiſſances.* Je lui » répondis que je le louois d'employer ſi bien » ſon temps. Il renvoya le rabin; mais à peine » étoit-il dehors, que voilà un maître à danſer » qui entre. *Vous me pardonnerez*, dit-il; *je mets* » *ainſi la matinée à profit: l'après-dînée ſera toute*

» *pour vous*. Je lui répondis que, s'il le permettoit, je le verrois en mouvement avec plaisir. » Je le vis donc danser & bondir avec une légèreté surprenante pour un homme de soixante-huit ans. Je crus en être quitte pour cette folie; mais je me trompois. Le maître à danser » étoit à peine sorti, que voici entrer un maître » de musique. Je tombai de ma hauteur, voyant » tout cela. Voilà mon homme qui se met à » chanter, ou, pour mieux dire, à croasser: j'en » fus étourdi. Cela finit enfin par un poëte, qui » venoit, aussi régulièrement que les autres, lui » expliquer les plus beaux endroits du Tasse. » Mais il s'en falloit de beaucoup que je fusse » au fait de ce caractère: il étoit amoureux & » dévot. On peut bien juger qu'il n'avoit aucun » temps à perdre. Je fus obligé de le laisser-là, » & d'avoir recours au commissaire ordonnateur, » sur qui le bon homme s'étoit déchargé de toutes » les fonctions de gouverneur, tant ses occupations étoient grandes ».

Lorsqu'Eugène eut battu les françois à Turin, il envoya insulter, plutôt qu'assiéger Modène. Malgré l'ordre de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; malgré les menaces pleines d'emportement de Folard; malgré le refus de tous les officiers de signer aucune capitulation; malgré l'indignation de la garnison, l'imbécille commandant rend la place, sans avoir fait de défense. Les françois doivent sortir par la brêche; mais comme il n'y en a point, on en fait une. Quand ce travail est fini, mille assiégés défilent en présence de six cents assiégeans; car il n'y en a pas davantage. Cette singulière aventure finit par une pension de six mille livres qu'on accorde au gouverneur.

LACONISME. Les lacédémoniens étoient singulièrement avares de paroles, & le *laconisme* a pris son nom de la brièveté de leurs discours. Un député d'Abdère, ayant parlé très-long-temps en présence du roi Agis II, lui demanda ce qu'il devoit de sa part à ses concitoyens? « Dis-leur, » répondit le monarque, que, pendant ton discours, j'ai gardé le silence ».

Phocion, l'un des plus grands capitaines qui aient illustré Athènes, se distinguoit sur-tout par une éloquence serrée & concise. Étant un jour dans l'assemblée du peuple, & paroissant méditer profondément, quelqu'un s'approcha de lui, & lui demanda à quoi il songeoit? « Je songe, » répondit-il, si je ne pourrois pas retrancher » quelque chose de ce que j'ai à dire aux athéniens ».

Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, & n'ayant pu approcher de lui, se présente sur son passage, & lui dit: « Je m'appelle Fernand Cortès. J'ai » conquis plus de terres à votre majesté qu'elle » n'en a hérité de l'empereur Charles-Quint, » son père; & je meurs de faim ».

Voltaire, âgé de soixante-neuf ans, composa son *Olympie* en six jours. Il écrivit à d'Alembert, dont il vouloit savoir l'opinion sur la pièce: « C'est l'ouvrage de six jours ». Le philosophe lui répondit: « L'auteur n'auroit pas dû se reposer le septième ». Voltaire répliqua: « Aussi » s'est-il repenti de son ouvrage ». Quelque temps après il renvoya sa tragédie à d'Alembert avec les plus heureuses corrections.

LAFARE, (Charles-Auguste de) poëte françois, né en 1644, mort en 1712.

Lafare fut un des hommes les plus aimables de son siècle, par la délicatesse de son esprit & l'enjouement de son caractère. Il étoit du nombre de ces épicuriens célèbres, qui se rassembloient autrefois dans l'école d'Anet & du Temple, pour y professer en commun l'élégance & la volupté, la philosophie & les lettres. Le talent du marquis de Lafare pour la poësie, ne se développa que dans un âge avancé; il pouvoit dire avec le *Francaleu de la Métromanie*:

Dans ma tête un beau jour ce talent se trouva,
Et j'avois cinquante ans quand cela m'arriva.

C'est l'amour, c'est Bacchus, plutôt qu'Apollon, qui lui a inspiré ses poësies. Le style en est ingénieux, délicat, naturel, mais incorrect, sans harmonie, sans précision.

Ce fut pour la belle madame de Caylus qu'il fit ses premiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui. Les voici:

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance, & même sans desirs,
Je regrettois les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
« Sont-ils perdus, disois-je, sans retour?
» Et n'es-tu pas cruel, amour!
» Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
» Le maître de mes plus beaux jours,
» D'en laisser terminer le cours
» A l'ennuyeuse indifférence »?
Alors j'apperçus dans les airs
L'enfant, maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant: « Tircis, ne te plains plus;
» Je vais mettre fin à ta peine;
» Je te promets un regard de Caylus ».

Le marquis de *Lafare* a auſſi donné des *mémoires* & des *réflexions* ſur les principaux évènemens du règne de Louis XIV. Ces mémoires ſont écrits avec beaucoup de franchiſe & de liberté.

LAIDEUR. On a eu de tous temps une idée peu avantageuſe de l'eſprit d'une perſonne dont le corps eſt difforme, comme ſi l'imperfection du corps étoit une marque certaine de celle de l'eſprit. On eſt pourtant aujourd'hui un peu revenu de cette erreur, & l'exemple de quantité de gens, dont le corps diſgracié n'a pas laiſſé que de renfermer un eſprit vif, agréable & ſolide, devroit en diſſuader entièrement. L'hiſtoire ancienne & moderne en fournit pluſieurs exemples. Eſope pour l'ancien temps, & Scarron de nos jours, ſont les ſeuls que nous nous permettons de citer.

On doit encore moins regarder la difformité du corps comme un ſigne aſſuré d'un mauvais naturel, ou d'un défaut de probité, comme l'a voulu faire entendre Martial dans l'épigramme ſuivante :

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læſus,
Rem magnam præſtas, Zoile, ſi bonus es.

Un bourgeois de Tauris, aſſez riche, avoit une fille qu'il aimoit, mais ſi difforme, qu'il falloit être ſon père pour la ſupporter. Cet homme, voulant la pourvoir, imagina de la marier à un aveugle, dans l'eſpérance que celui-ci ne voyant pas la difformité de ſon épouſe, ne la mépriſeroit pas. Il trouva ſon homme, & Umer épouſa la fille ſans la voir. Il ſurvint peu de temps après à Tauris un fameux oculiſte, que l'on diſoit avoir rendu la vue à pluſieurs perſonnes, qui paſſoient pour être tout-à-fait aveugles. Comme on prioit le beau-père de mener ſon gendre à cet oculiſte, je m'en garderai bien, répondit-il; s'il rendoit la vue à mon gendre, celui-ci me rendroit bientôt ma fille; reſtons tous chacun comme nous ſommes.

La difformité a quelquefois donné lieu à des procès ſingu iers. Voici l'extrait d'un de cette eſpèce, rapporté dans les cauſes célèbres. Un canonicat de l'égliſe de Verdun étoit vacant. Le chanoine, qui étoit dans la ſemaine où il devoit nommer, nomma le ſieur Duret, ſon parent. Lorſqu'il le préſenta au chapitre, qui ſe tint le 11 ſeptembre 1733, il alarma tous les chanoines. Il étoit petit, ſans être nain, & avoit une jambe torſe, ſans être boiteux. Ils furent ſi choqués de ſa figure, qu'ils l'appelèrent en plein chapitre un homme ſcandaleux; ils écrivirent à l'archevêque de Paris & à l'évêque de Verdun, pour demander leur protection, dans le deſſein où tous étoient de ne point le recevoir. Un ſieur Bourg crut qu'il ne riſqueroit rien de jetter un dévolu ſur le canonicat; il obtint même un brevet du roi. L'affaire fut cependant portée au grand-conſeil. Le chapitre, ainſi que le chanoine difforme, ſe déterminèrent à y plaider : enfin, ſur cette cauſe ſingulière, intervint l'arrêt du 31 décembre 1734, qui déclara qu'il y avoit abus dans le refus du chapitre, débouta le dévolutaire, maintint le ſieur Duret, & condamna le chapitre aux dépens. Si jamais affaire fut jugée avec équité, c'eſt ſans doute celle-là, & il faut convenir que c'eſt avoir l'ame bien proceſſive, que de plaider ſur un pareil ſujet.

Le duc de Roquelaure n'étoit pas beau. Ce ſeigneur rencontrant un auvergnat fort *laid*, qui avoit des affaires à Verſailles, il le préſenta lui-même à Louis XIV, en lui diſant, qu'il avoit les plus grandes obligations à ce gentilhomme; le roi voulut bien accorder la grace qui lui étoit demandée, & s'informa du duc quelles étoient les obligations qu'il avoit à cet homme. « Ah! ſire, » répartit M. de Roquelaure, ſans ce magot-là » je ſerois l'homme le plus *laid* de votre royaume ».

Un mari affligé d'une femme fort *laide*, la trouva couchée avec un homme. Il dit au galant, ſans ſe fâcher : *Eh!* monſieur, *vous n'y étiez pas obligé!*

On trouve moins d'union entre les femmes qu'entre les hommes, parce qu'elles ont un même objet : celui de plaire. Le mépris que l'on témoigne pour leurs charmes, eſt une offenſe qu'elles ne pardonnent jamais. On vint rapporter un jour au duc de Roquelaure, que deux dames de la cour avoient pris querelle & s'étoient accablées d'injures : *Se ſont-elles appelées laides*, dit le duc? Non, monſieur; — *eh bien*, répondit il, *je me charge de les réconcilier.*

Arſeniow étoit ſœur de la princeſſe Mencicow, un jour que le Czar Pierre étoit ſeul avec elle & Mencicow : *Barbara*, lui dit-il, *tu es ſi laide, qu'il eſt impoſſible que perſonne t'ait jamais rien demandé; mais il n'eſt pas juſte que tu en ſouffres, & d'ailleurs j'aime à faire des choſes extraordinaires, il faut que je te faſſe cette galanterie là.* Il tint parole en préſence de Mencicow. Il ne faut pas, dit-il, ſe vanter de ſes bonnes œuvres; je voudrois pourtant que celle-ci fût publique, pour l'exemple; elle engageroit mes ſujets à traiter de même celles qui ont le malheur de n'être pas jolies.

LAINEZ, (Alexandre) mort en 1710.

Lainez étoit de Chimay, où, après quelques voyages, il s'étoit retiré. Comme il étoit pauvre, il y mena une vie aſſez ſolitaire pendant deux ans,

lorsqu'il en sortit par une aventure singulière. M. l'abbé Fautrier, homme de beaucoup d'esprit, intendant du Haynault, faisant sa résidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois de faire arrêter quelques libelles qui inondoient la Flandre, & d'en saisir, s'il pouvoit, les auteurs. M. Fautrier sut qu'il y avoit un homme à Chimay, qui étoit toujours enfermé dans sa maison, occupé à écrire. Il s'y transporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva *Lainez*, vêtu d'une mauvaise robe de chambre, & entouré de papiers. On les visita, & on n'y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'intendant, après cette lecture, l'embrassa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui proposa de le suivre. *Lainez* lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que sa robe de chambre. Montez toujours dans mon carrosse, répliqua l'abbé, vous aurez, avant trois jours, des habits & tout ce qui vous sera nécessaire. Depuis ce jour-là, cet agréable poëte fit les honneurs de l'intendance.

Quand *Lainez* fut à Paris, il loua une chambre, aux environs de l'abbaye saint Germain-des-Prés, que personne ne connoissoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il se faisoit toujours descendre sur le Pont-Neuf, vis-a vis du cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied son petit logement. On n'a jamais vu d'homme si idolâtre de sa liberté.

Lainez partageoit son temps entre la table & les livres. Un de ses amis paroissant surpris un jour de le voir entrer, après un repas de douze heures, à la bibliothèque du roi, pour y rester jusqu'au soir; le poëte, qui s'apperçut de son étonnement, lui dit ce distique latin, qu'il parodia sur le champ.

Regnat nocte calix, volvuntur Biblia mane
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

M. le Duc se promenant sur le parterre du Tibre à Fontainebleau, apperçut *Lainez*, & l'invita à souper avec lui. Il le remercia, en disant que cinq ou six personnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. S. auroit sans doute mauvaise opinion de lui, si elle apprenoit qu'il eût manqué à ses amis.

On vint dire un jour à *Lainez*, qu'un homme d'esprit de sa connoissance avoit composé un volume sur deux petits vers d'une de ses pièces, où, après avoir parlé de ses occupations agréables & de ses plaisirs, il dit, en parlant de lui, sous le masque d'un aimable épicurien:

La débauche le fuit,
La volupté le suit.

Lainez ayant appris l'usage que cette personne avoit fait de ces deux vers, répondit: *c'est un drôle, qui a pris une goutte de mon essence, pour mettre dans un muid d'eau.*

Après que *Lainez* eut reçu ses sacremens dans sa dernière maladie, le prêtre à qui il s'étoit confessé fit emporter, pendant la nuit, une cassette pleine de vers délicieux. Le moribond s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & sur le champ se fit transporter dans une chaise sur la paroisse saint Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le soleil.

LAIS, fameuse courtisane, née à Hyccara, ville de Sicile, morte vers l'an 340 avant Jesus-Christ.

Laïs s'acquit par ses conquêtes un nom peut-être aussi célèbre que celui d'Alexandre, mais dont elle ne partageoit la gloire avec personne. Une belle, a écrit un auteur galant, ne doit rien qu'à elle-même. En peut-on dire autant des plus célèbres conquérans? Le philosophe & l'orateur, le général & le soldat, le magistrat & le simple citadin, tout le monde rendoit hommage aux charmes de *Laïs*. Et comme elle n'aimoit à voir souffrir personne, on la trouvoit toujours d'un accès facile. Le galant Aristippe & le dégoûtant Diogènes étoient également bien reçus chez elle. Un jour qu'on vantoit beaucoup la sagesse des philosophes d'Athènes, cette courtisane qui n'avoit aucune foi à toute cette sagesse, répondit assez vivement: « Je ne sais quels livres lisent » nos philosophes, quelle sapience ils professent; » mais ces gens-là battent aussi souvent à ma porte » que d'autres ».

Le philosophe Xénocrate vengea un peu l'injure faite à la philosophie par *Laïs*. Cette courtisane, qui croyoit que rien ne pouvoit lui résister, s'étoit flattée de surmonter la vertu austère de ce philosophe. Elle se fit introduire chez lui; & espérant de trouver dans une scène attendrissante de nouvelles armes pour le vaincre, elle feignit un soir d'être en butte à la persécution, & demanda à passer cette nuit chez le philosophe. Xénocrate lui accorda l'asyle qu'elle demandoit; mais ses charmes restèrent sans effets. Lorsque le lendemain on vint pour la féliciter sur son triomphe, elle répondit avec une espèce de dépit, qu'elle croyoit avoir affaire à un homme & non pas à une statue.

Laïs se montra quelquefois capricieuse dans ses goûts, & ne sacrifia pas toujours à l'intérêt. Le sculpteur Miron s'étant présenté chez elle, & en ayant été mal reçu, crut qu'il devoit s'en prendre

à ſes cheveux blancs. Il fit donc changer de couleur à ſa chevelure, prit l'équipage d'un jeune homme, & retourna vers *Laïs* : » Sot que vous êtes, » lui dit-elle, vous me demandez une choſe que » je viens de refuſer à votre père ».

LAIT. Le *lait*, aujourd'hui en uſage chez preſque toutes les nations, étoit, dans les premiers ſiècles, l'aliment le plus ordinaire. Pline & quelques hiſtoriens font mention de certains peuples qui ne vivoient que de *lait*. Mais l'art de la cuiſine n'a fait qu'un ingrédient de ce qui étoit la baſe de la nourriture de l'homme, tandis que la médecine en a tiré une reſſource utile & ſalutaire, dans ces cas déſeſpérés où l'épuiſement des malades les met hors d'état de prendre aucune nourriture ſolide. Il n'y a preſque point d'abattement, ſelon le docteur Cheyne, dont cette liqueur ne puiſſe relever le corps.

Le célèbre Tiſſot, en ordonnant le *lait* de femme aux hommes dont les forces ſont perdues, veut qu'il ſoit pris immédiatement au mamelon qui le fournit; mais n'eſt-il pas à craindre que le vaſe n'excite des deſirs que l'on cherche à amortir, & ne s'expoſeroit-on pas à voir renouveller l'aventure du prince dont Capivaccio nous a conſervé l'hiſtoire? On lui avoit donné deux nourrices : leur *lait* produiſit en lui un ſi bon effet, qu'il les mit en état, au bout de neuf mois, de lui en fournir de plus frais.

On auroit beaucoup de peine à croire, ſi les auteurs n'en fourniſſoient pas nombre d'exemples, qu'il y ait eu des hommes, dont les mamelles ſe ſoient remplies de *lait*. Thomas Bartholin parle d'un homme dont les mamelles fourniſſoient une ſi grande quantité de *lait*, qu'on le tira par curioſité, & qu'on en fit un fromage. Scholzius, Santorelli, Deries, Jean Schimd, profeſſeur de phyſique à Dantzick, rapportent des faits à-peu près ſemblables.

Mais s'il eſt contre l'ordre ordinaire de la nature qu'un homme ait du *lait*; il ne l'eſt pas moins d'en trouver dans les mamelles d'une vierge : cependant ce dernier fait eſt encore moins rare que le précédent. On lit pluſieurs obſervations de ce genre dans les ouvrages de Schenokius, Chriſtophe Avega, Rodrigue de Caſtro, Pierre Caſtel.

Il n'eſt pas moins extraordinaire qu'une femme ait du *lait*, lorſqu'elle n'eſt plus propre à engendrer, & cependant ce phénomène ſe fait remarquer quelquefois. L'auteur d'un ouvrage, intitulé : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, en cite pluſieurs exemples, atteſtés par différens auteurs dignes de foi. Les affiches de Montauban, de l'année 1776, contiennent un fait pareil.

Les arabes font un uſage continuel du *lait* des chameaux, qui eſt apéritif; c'eſt même de cet uſage que leur vient l'exemption de pluſieurs maladies, telles que les dartres, la gale, la lèpre. Ce *lait* étant propre, par ſa qualité douce & balſamique, à chaſſer, par la voie des urines, les impuretés du ſang; il peut certainement avoir la vertu préſervative qu'on lui attribue. Mais le climat & le genre de vie dur & toujours actif, que mènent les peuples qui l'habitent, n'y contribuent-ils pas pour quelque choſe?

Les ſauvages de la Louiziane appellent l'eau-de-vie de *l'eau-de-feu*, ou *le lait des françois*. Je me reſſouviens, dit M. Boſſu, *Nouveaux voyages dans l'Amérique ſeptentrionale*, que lorſque les ſauvages venoient voir M. de Macarty, notre commandant chez les illinois, ces indiens diſoient : nous allons voir notre père, & en même-temps pour teter de ſon *lait*.

Il ſe fait dans l'Iſlande une grande conſommation du *lait* de vaches. Les inſulaires en compoſent une boiſſon, qu'ils nomment *ſyre*, & qu'ils préparent de la manière ſuivante. Ils font d'abord du beurre de crême douce; puis ils mêlent le *lait* qui reſte avec celui qui été écrêmé; on chauffe le tout enſemble, & l'on y jette de la préſure pour le faire cailler; on le paſſe dans un linge; on met à part ce qui eſt congelé, & le petit *lait* eſt le ſyre dont nous parlons. C'eſt une liqueur aigre, dont on fait une ample proviſion, parce qu'elle ſe conſerve toute l'année. Plus elle vieillit, plus elle s'aigrit & ſe clarifie. On met du *lait* nouveau ſur l'ancien; & quand on craint de n'en point avoir aſſez pour en vendre aux voyageurs, on le falſifie avec de l'oſeille, & on y met de l'eau pour en augmenter la quantité. On fait mariner la viande dans le ſyre comme dans le vinaigre.

LAIT D'ANESSE. Ce *lait* n'eſt en réputation en France que du règne de François I; & voici comme on l'y a connu, ſuivant l'auteur des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. « Fran» çois I ſe trouvoit très-foible & très-incom» modé : les médecins françois ne trouvoient » aucun moyen de le rétablir. On parla au roi » d'un juif de Conſtantinople, qui avoit la répu» tation d'être un habile homme. François I or» donna à ſon ambaſſadeur en Turquie, de faire » venir à Paris ce docteur iſraélite, quoi qu'il » dût coûter. Le médecin juif arriva, & n'or» donna, pour tout remède, que du *lait d'âneſſe*. » Ce remède doux réuſſit très-bien au monarque, » & tous les courtiſans des deux ſexes s'empreſ» ſèrent à ſuivre le même régime, pour peu qu'ils » euſſent en avoir beſoin ».

Le *lait d'âneſſe* eſt aujourd'hui recommandé plus que jamais par nos médecins. Cela vien-

droit-il de ce que l'incontinence & la débauche étant portées à leur plus haut dégré, les médecins ne trouvent pas de meilleur remède, pour rétablir les tempéramens affoiblis & les organes presque détruits? Ou ne seroit-ce qu'une affaire de mode? Car il faut en convenir, la médecine a réellement subi son joug. Quoi qu'il en soit, dans les fauxbourgs de Paris, il y a des troupeaux d'ânesses, & l'on mène chaque matin la nourrice à l'hôtel de monsieur, dont la poitrine est délabrée, &c. &c.

LALA, fille grecque, floriſſoit à Rome 33 ans avant Jesus Christ.

Lala, grecque d'origine, & qui vécut en Italie, s'est distinguée dans la peinture. Elle sculptoit très-délicatement en ivoire, & fit de cette manière plusieurs portraits.

Les talens de cette artiste, justement applaudis, engagèrent les grecs à lui élever une statue, qui est parvenue jusqu'à nos jours.

Lala demeura toujours vierge, & ne voulut jamais se marier : elle disoit, pour excuser sa conduite, que le trouble des passions, & que les embarras d'un ménage, causoient des distractions qui pouvoient éteindre le feu du génie.

LANGUE. Quelqu'un demandoit au philosophe Anacharsis ce que l'homme avoit de meilleur? « La *langue*, répondit-il ».

Langue Françoise. M. de Voltaire, dans une séance particulière de l'académie françoise, se plaignoit à ses confrères de la pauvreté de la *langue*, & parla ensuite de quelques mots peu usités, & qu'il seroit à desirer qu'on adoptât, celui de *tragédien*, par exemple. « Notre *langue* » est une gueuse fière, disoit-il, il faut lui faire » l'aumône malgré elle ».

On parloit des origines de la *langue françoise* de M. Ménage, devant la reine Christine de Suède : « Non-seulement, dit-elle, M. Ménage » veut savoir d'où vient un mot, mais encore où » il va ».

Les caraïbes ont trois sortes de *langues*. La première, la plus ordinaire & celle que tout le monde parle, est comme affectée aux hommes. La seconde, est tellement propre aux femmes, que bien que les hommes l'entendent, ils se croiroient déshonorés, s'ils l'avoient parlée, & s'ils avoient répondu à leurs femmes, en cas qu'elles eussent la témérité de leur parler en ce langage. Elles savent la *langue* de leurs maris, & doivent s'en servir quand elles leur parlent; mais elles ne s'en servent jamais quand elles parlent entr'elles. La troisième, qui n'est connue que des hommes qui ont été à la guerre, & particulièrement des vieillards, est plutôt un jargon qu'ils ont inventé qu'une *langue*; ils s'en servent quand ils font quelqu'assemblée de conséquence, dont ils veulent tenir les résolutions secrettes. Les femmes & les jeunes gens n'y entendent rien.

LARGILIERE, (Nicolas de) né à Paris, l'an 1656, mort en 1746.

Un magistrat menoit souvent *Largilière* à une de ses terres, où se trouvoit grande compagnie. Un jour qu'on étoit à table, le mur d'une orangerie, qui bornoit désagréablement la perspective, choqua les yeux d'un des convives, qui demanda à *Largilière* si son génie ne lui fourniroit rien pour corriger ce triste aspect : « Quand » je voudrai, répondit *Largilière*, je ferai passer » vos yeux au travers de ce mur ». Il tint parole, en y peignant un grand ciel, avec différens oiseaux, & dans le bas un payſage, où l'œil sembloit se perdre.

Largilière dit un jour à l'un de ses amis, « que » lorsqu'il tenoit à la main sa palette chargée » de couleurs, il la regardoit comme le symbole » du chaos, puisqu'ayant devant lui une toile » préparée & son pinceau, pour exprimer les « effets de son imagination, il pouvoit donner » aux peuples les plus sauvages, une connoissance parfaite de la création du monde ».

Dans un grand tableau, placé à Paris, dans l'église de sainte Geneviève, pour acquitter un vœu fait par la ville, en 1694, *Largilière* s'est représenté parmi les spectateurs, & y a mis Santeuil, qui l'en avoit prié; mais, au lieu de le peindre en surplis, il l'enveloppa, par malice, dans un manteau noir. Santeuil en porta ses plaintes en beaux vers latins, au prévôt des marchands : on obligea *Largilière* de donner satisfaction au poëte.

LA SUZE, (Henriette de Coligny, comtesse de) morte en 1673.

La jalousie que M. de *la Suze* conçut contr'elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses terres. On prétend que la comtesse pour éviter de l'y suivre, abjura la religion protestante, qu'elle professoit comme son mari; ce qui donna occasion à ce bon mot de la reine de Suède, que madame de *la Suze* s'étoit faite catholique pour ne voir son mari ni en ce monde, ni en l'autre.

La désunion augmenta entr'eux, ou par le changement de religion, ou par la jalousie continuelle du comte; ce qui inspira à la comtesse le dessein de se démarier, en quoi elle réussit, ayant offert à son mari vingt cinq mille écus pour n'y pas mettre d'opposition, ce qu'il accepta. Le mariage fut ainsi cassé par arrêt du parlement.

parlement. On dit encore un bon mot à ce sujet, que la comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que si elle avoit attendu encore quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

On ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de madame de *la Suze*; un exempt, accompagné de quelques archers, vint un jour chez elle, sur les huit heures du matin, pour saisir ses meubles: sa femme de chambre l'alla avertir aussitôt. Elle fit entrer l'exempt étant encore dans son lit, & le pria, avec instance, de vouloir bien la laisser reposer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit; ce qui lui fut accordé. Elle se rendormit jusqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & passa ensuite dans son antichambre, où elle fit de grands complimens à l'exempt, & le remercia fort de son honnêteté, en lui disant tranquillement: Je vous laisse le maître, & elle sortit ainsi de sa maison.

Madame de Chatillon plaidoit au parlement de Paris contre madame la comtesse de *la Suze*. Ces deux dames se rencontrant tête à tête dans la salle du palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à madame de Chatillon, dit d'un ton gascon à madame de *la Suze*, qui étoit accompagnée de Benserade, & de quelques autres poëtes de réputation: « Madame, vous avez la » rime de votre côté, & nous avons la raison ». Madame de *la Suze*, piquée de cette raillerie, répartit fièrement, en faisant la mine: « Ce n'est » donc pas, monsieur, sans rime ni raison que » nous plaidons ».

LATTAIGNANT, (Gabriel-Charles de) mort vers l'an 1778.

L'abbé de *Lattaignant* fut un de ces aimables oisifs qui font les délices d'un repas & l'amusement des sociétés, par leur facilité à composer des couplets plus ou moins agréables, mais toujours charmans pour les personnes qui en sont l'occasion ou le sujet. La littérature, dont il ne prit que la fleur, fut pour lui un amusement plutôt qu'une occupation. Il eût pu se placer entre Panard & Chapelle, s'il eût plus corrigé, s'il eût moins cédé à sa facilité; en un mot, s'il eût travaillé pour le public, juge sévère & difficile, qui ne compte pour rien les succès de cotterie. Tous les amateurs des jolis vers ont retenu un madrigal à madame Rossignol, qui est d'une simplicité ingénieuse, & que M. de Voltaire, le modèle de tous nos écrivains pour ces bagatelles brillantes & légères, n'eût peut-être pas désavoué. Le voici:

Le nom de Rossignol vous convient à merveille;
Jeune objet qui charmez mes yeux & mon oreille,
Vous avez le gosier qu'il possède aujourd'hui,
Et les charmes qu'avoit autrefois Philomèle.
Qui vous entend, croit que c'est lui;
Et qui vous voit, croit que c'est elle.

Quelques années après, l'abbé *Lattaignant* rencontra encore dans la société madame Rossignol, & lui dit dans un heureux impromptu:

Je vous comparois autrefois
Au rossignol, à Philomèle:
Je vous entends, je vous revois;
C'est encor lui, c'est encor elle.

Il seroit difficile de mieux saisir un à-propos, & d'en tirer un parti plus agréable. On regrette que l'auteur de ces vers n'ait pas appris l'art d'en faire difficilement: il voulut être poëte sans travail, & ne fut rien.

Quelque volumineuse que soit la collection de ses nombreux opuscules, on auroit bien de la peine à y trouver une vingtaine de pièces de ce mérite. Après avoir scrupuleusement feuilleté le recueil de ses poésies posthumes, on n'a trouvé qu'une seule pièce à conserver: au reste, elle est charmante, & peut-être n'a-t-il rien fait de mieux dans sa vie. Elle courut dans le temps manuscrite; mais beaucoup de gens, qui ne l'ont pas ou qui l'ont oubliée, la reverront avec plaisir.

Adieux au monde.

J'ai bientôt quatre-vingts ans,
Je crois qu'à cet âge il est temps
De dédaigner la vie.
Aussi je la perds sans regret,
Et je fais gaîment mon paquet:
Bon soir la compagnie.

Lorsque l'on prétend tout savoir,
Depuis le matin jusqu'au soir,
On lit, on étudie.
On n'en devient pas plus savant;
On n'en meurt pas moins ignorant:
Bon soir la compagnie.

Lorsque d'ici je partirai,
Je ne sais pas trop où j'irai;
Mais en Dieu je me fie;
Il ne peut que mener à bien;
Aussi je n'appréhende rien:
Bon soir la compagnie.

J'ai goûté de tous les plaisirs;
J'ai perdu jusques aux desirs;
A présent je m'ennuie.
Lorsque l'on n'est plus propre à rien,
On se retire, & l'on fait bien:
Bon soir la compagnie.

Dieu nous fit ſans nous conſulter :
Rien ne ſauroit lui réſiſter.
Ma carrière eſt remplie.
A force de devenir vieux,
Peut on ſe flatter d'être mieux ?
Bon ſoir la compagnie.

Nul mortel n'eſt reſſuſcité
Pour nous dire la vérité
Des biens de l'autre vie.
Une profonde obſcurité
Eſt le ſort de l'humanité.
Bon ſoir la compagnie.

Rien ne périt entièrement,
Et la mort n'eſt qu'un changement,
Dit la philoſophie.
Que ce ſyſtême eſt conſolant !
Je chante, en adoptant ce plan.
Bon ſoir la compagnie.

LAW, (Jean) écoſſais, natif d'Edimbourg, contrôleur général des finances de France, en l'année 1720, mort à Veniſe en 1729.

Jean Law, que nous nommons *Jean Laſſ*, né avec un genie tourné à la ſpéculation, préféra de bonne heure le calcul à la profeſſion d'orphèvre, que ſon père, orphèvre lui-même, vouloit faire embraſſer à ſon fils. Il prétendit fixer le haſard par la ſupputation, & enchaîner les évènemens par les loix de l'arithmétique. En effet ſoit bonheur, ſoit adreſſe, il fit des gains conſidérables à la baſſette en Angleterre, à Véniſe, en France & dans tous les états qu'il parcourut. Ces gains étoient même ſi conſidérables que chaque gouvernement crut devoir ſe priver d'un homme ſi habile Il ne s'étoit pas plutôt fait connoître dans une ville, qu'on lui envoyoit des ordres de porter ailleurs ſa bonne fortune & ſon adreſſe. *Law*, par ce moyen privé de la reſſource du jeu de haſard, forma le projet de jouer un autre jeu plus conſidérable. Il avoit depuis long-temps rédigé le plan d'une compagnie, qui payeroit en billets les dettes d'état, & qui ſe rembourſeroit par les profits.

Il propoſa d'abord ſon ſyſtême de finance au duc de Savoie, Victor Amédée, qui répondit qu'il n'étoit pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Louis XIV rejetta également ce projet ; mais *Law* étant repaſſé en France du temps de M. le duc d'Orléans régent, fit aiſément goûter ſon ſyſtême à ce prince d'un génie ardent & ami des nouveautés. *Law* établit d'abord, en ſon propre nom, une banque qui devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. Cette banque fut déclarée banque du roi en 1718. On y réunit les différentes compagnies d'Orient & d'Occident, & les fermes générales ; ainſi toutes les finances de l'état étoient entre les mains d'une ſeule & même compagnie de commerce. Auſſi les actions de cette nouvelle compagnie acquirent en très-peu de temps une faveur monſtrueuſe. Tout le monde ſe rappele encore que telle action qui n'avoit couté originairement que cinq cents livres en billets d'état, fut portée par un enchantement, qu'on aura toujours peine à croire, juſqu'à dix-huit mille livres. On couroit en foule à la banque changer les eſpèces d'or & d'argent en un papier qui acquéroit tant de faveur. On conjuroit, on ſupplioit les receveurs de les prendre, & l'on ſe croyoit heureux quand on étoit exaucé. Quelqu'un dit à ce ſujet fort ſpirituellement aux plus empreſſés : « Eh, » meſſieurs, ne craignez point que votre argent » vous demeure, on vous le prendra tout ».

Ceux qui malgré l'ivreſſe du public, ne pouvoient ſe perſuader que le papier valût mieux que de l'argent, profitèrent de ces mouvemens pour ſe défaire de leurs billets. Il allèrent à la banque les convertir en eſpèces. Mais comme il s'en falloit de beaucoup qu'il ſe trouvât dans les caiſſes de la banque aſſez d'argent pour ſatisfaire aux demandes, on cherchoit à gagner du temps en payant lentement & de petites ſommes. *Law* fit en même temps augmenter la valeur numéraire des eſpèces. Mais cette augmentation ne parut à pluſieurs qu'un nouvel expédient dont on vouloit couvrir la diſette des caiſſes. La défiance monta au plus haut point, par la défenſe qui fut faite, peu après, de garder plus de cinq cents livres chez ſoi en eſpèces, ni en matières d'or & d'argent. Tout ce qui ſeroit trouvé au-delà devoit être confiſqué. L'édit portoit de plus une amende proportionnée au montant des ſommes trouvées. Le tiers de ces ſommes étoit accordé au dénonciateur. On fit des recherches, & pluſieurs particuliers, en conſéquence des défenſes portées, furent condamnés. Mais perſonne n'avoit été tenté de jouer le rôle de dénonciateur pour s'enrichir du malheur de ſes concitoyens. Cependant, un préſident qui avoit beaucoup d'argent comptant, alla trouver monſieur le régent. Il lui dit que, pour obéir au dernier arrêt, il venoit dénoncer quelqu'un qui avoit en or cinq cents mille livres. Il demanda le tiers de cette ſomme qui lui étoit dûe ſuivant le même édit, & ajouta qu'il s'étoit adreſſé à ſon alteſſe royale afin d'être plus aſſuré du ſecret. Ce prince, étonné au dernier point qu'un homme de ce caractère fit une démarche ſi odieuſe, ne put s'empêcher de lui dire dans ſon ſtyle ordinaire : *Ah ! monſieur, quel diable de métier faites-vous-là ?* Le préſident lui repliqua avec un grand phlegme : « C'eſt » moi-même, monſeigneur, que je viens dé- » noncer, pour me mettre à couvert des rigueurs » de votre édit, & j'aime beaucoup mieux cent

» mille francs en espèces, que tous les billets » de la banque ».

L'année 1720, fut l'époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers & des finances du royaume. Le parlement de Paris s'opposa toujours à ces innovations, & *Law* chargé de la haîne publique fut enfin obligé de fuir du pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleversé. La fortune le remit à peu près où elle l'avoit pris. Lorsque M. de Montesquieu passa à Venise où *Law* s'étoit retiré, il n'oublia point de voir ce fameux écossois. Un jour la conversation roula sur le système. « Pourquoi, » lui dit M. de Montesquieu, n'avez-vous pas » essayé de corrompre le parlement de Paris, » comme le ministère Anglois fait à l'égard du » parlement de Londres? Quelle différence, ré- » pondit *Law*! L'Anglois ne fait consister la » liberté qu'à faire tout ce qu'il veut, & le » François ne met la sienne qu'à faire tout ce » qu'il doit. Ainsi, l'intérêt peut engager l'un » à vouloir ce qu'il ne doit pas faire; il est » rare qu'il porte l'autre à faire ce qu'il ne doit » pas vouloir ».

Law mourut à Venise dans un état à peine au-dessus de l'indigence. Cet infortuné ministre n'avoit point l'esprit souple; il s'embarrassoit trop peu des ennemis qu'il avoit; il disoit que c'étoient des mouches qui venoient sur le visage & dont il étoit aisé de se défaire. On ne peut cependant lui refuser du génie, & on avouera sans peine que son projet de finance, avoit le mérite d'une combinaison bien liée; mais on pouvoit douter en voyant ses opérations, qu'il eût autant d'habileté dans l'exécution que ses partisans l'ont publié. Quelque confiance qu'il eût dans ses principes, dont plusieurs pouvoient être contredits, il devoit sentir la nécessité de se plier aux combinaisons du public dont dépendoit le succès.

Une personne avec laquelle il vivoit, & qui passoit pour sa femme, avoit obtenu une pension de la compassion du régent; elle fut supprimée à la mort de *Law*, sur la déclaration que fit cet ancien ministre, qu'elle n'etoit pas son épouse; & cette même femme qui peu d'années auparavant, regardoit avec mépris cette foule de courtisans que la fortune enchaînoit au char de *Law*, & qui disoit qu'il n'y avoit point d'animal si ennuyeux & plus insupportable qu'une duchesse, rentra dans le sein de la misère & de la lie du peuple,

LEBRUN, (Charles) peintre, né l'an 1619, mort en 1690.

A l'âge de quatre ans *Lebrun* ôtoit, dit-on, les charbons du feu pour dessiner sur le plancher tout ce qui frappoit ses regards.

Lebrun étoit fils d'un sculpteur médiocre, qui fut employé dans le jardin de l'hôtel Séguier. Un jour que le chancelier de ce nom goûtoit le plaisir de la promenade, il apperçut le jeune *Lebrun*, qui dessinoit avec beaucoup d'application. Charmé de sa physionomie, & de l'ardeur qu'il montroit à s'instruire, le chancelier jugea, dès ce moment, qu'il seroit un grand artiste, & se chargea de le faire élever à ses dépens.

Lebrun passoit des nuits entières à méditer le sujet d'un tableau, & restoit même plusieurs heures dans la même attitude, sans s'en appercevoir.

La Bruyère dit quelque part dans son style énergique: « Un poëte est un poëte; un musicien » est un musicien; mais Racine est Racine; Lully » est Lully, & *Lebrun* est *Lebrun* ».

C'est non-seulement dans la classe des plus fameux peintres que *Lebrun* doit briller; mais il peut encore être placé parmi les gens-de-lettres. Il nous a laissé deux excellens traités, l'un *de la physionomie*, l'autre *des différens caractères des passions*; auxquels il a joint la représentation des différens animaux qui ont quelque chose de la figure humaine.

S'il en faut croire quelques auteurs, *Lebrun* avoit un talent particulier pour connoître, par les traits du visage, à quelles passions on étoit le plus sujet.

Attentif à ne rien mettre dans ses ouvrages qui blessât la vérité, *Lebrun* fit dessiner à Alep des chevaux de Perse, afin de mieux observer le costume dans ses tableaux de l'histoire d'Alexandre. Mais ce grand peintre qui vouloit être vrai dans les moindres bagatelles, se trompa singulièrement dans une partie essentielle, & ne répara sa faute que long temps après l'avoir commise: il représenta d'abord le conquérant de la Perse, sous les traits délicats d'une femme. Ce qui l'induisit en erreur, c'est qu'on lui donna, pour la tête d'Alexandre, une tête de Minerve, gravée sur une médaille ancienne, au revers de laquelle on lisoit le nom d'Alexandre.

A peine *Lebrun* eut il développé ses talens, que le sur intendant Fouquet, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de douze mille livres, & lui payoit encore ses ouvrages.

Après la disgrace de Fouquet, Louis XIV nomma *Lebrun* son premier peintre, lui accorda des lettres de noblesse, des armes distinguées, l'honora du collier de saint-Michel, & lui fit présent de son portrait entichi de diamans.

Lebrun ayant achevé un tableau, sur le devant duquel il avoit peint un grand chardon, repré-

senté d'après nature, on mit ce tableau dans la cour de la maison où demeuroit *Lebrun*, afin de le faire sécher. Une bonne femme & son âne passèrent alors dans la rue; l'âne n'eut pas plutôt apperçu le chardon du tableau, qu'il entre brusquement dans la cour, renverse la femme qui tâchoit de le retenir par son licou, &, sans deux garçons vigoureux, qui, à force de coups de bâton, l'obligèrent à se retirer, il auroit mangé le chardon; on peut dire *qu'il l'auroit mangé*, parce que le tableau étant nouvellement fait, il en auroit emporté toute la peinture avec sa langue.

Une dame de la cour s'étant fait peindre par *Lebrun*, s'attira cette épigramme :

Lise étoit couverte de fard,
Lorsque Lebrun fit sa peinture;
Si bien qu'il n'imita que l'art,
Croyant imiter la nature.

On admire, dans l'église des Carmélites à Paris, un crucifix de *Lebrun*, peint à la voûte, sur un plan horisontal, & qui semble être dans une situation perpendiculaire : les figures de la Vierge & de saint-Jean, qui l'accompagnent, produisent la même illusion, au point de laisser quelques instans les yeux dans l'erreur.

Dans son tableau de *la Conception*, cet artiste a représenté la Vierge d'une manière très-galante, & qui surpasse celle de tous les peintres. Une gaze légère & transparente forme l'habillement de Marie, en sorte que l'on découvre tout son corps à nud.

Un très-grand connoisseur en peinture, examinant le tableau où *Lebrun* a représenté *la Madeleine au pied de la croix*, dit aux personnes qui admiroient avec lui l'expression de cette figure : — « Vous la voyez qui pleure, & c'est » tout ce que vous y remarquez; mais moi, je » l'entends qui se plaint ».

On peut dire que Louis XIV est cause que *Lebrun*, s'est surpassé lui-même dans son excellent tableau de *la famille de Darius* : l'artiste le fit à Fontainebleau, & le roi, prenoit tous les jours un extrême plaisir à le voir peindre.

Un prélat italien, lorsqu'il passoit devant ce tableau de *Lebrun*, tenoit ses yeux attachés contre terre, ou détournoit la tête, jusqu'à ce qu'il fût bien loin du chef-d'œuvre qu'il craignoit de voir.

LEÇON. Un jour que M. le duc de Bourgogne, avoit battu son valet de chambre, il s'arrêta à considérer les outils d'un menuisier qui travailloit dans son appartement; l'ouvrier instruit par M. de Fenelon, l'un de ses gouverneurs, dit brutalement au prince de passer son chemin, & de le laisser travailler; le prince se fâcha, le menuisier redoubla de brutalité, & s'emportant jusqu'à la menace, lui dit; *retirez-vous, mon prince, quand je suis en fureur, je ne connois personne.* Le prince courut dire à M. de Fenelon qu'on avoit introduit chez lui le plus méchant des hommes de la terre. « c'est un bien bon » ouvrier, dit froidement Fenelon; son unique » défaut c'est de se livrer à la colere. Le prince » insista sur la méchanceté de cet homme. Ecoutez, » lui dit Fenelon, vous l'appelez méchant, parce » qu'il vous a menacé dans un moment où » vous le détournez de son travail; comment » nommeriez-vous un prince qui battroit son » valet de chambre, dans le temps même que » celui-ci lui rendroit des services ? »

LENCLOS, (Anne ou Ninon de) née en 1615, morte en 1705.

Mademoiselle de *Lenclos*, professa ouvertement la galanterie, & fut néanmoins considérée & recherchée des femmes les plus aimables & les plus respectables de son temps. Ce privilége singulier qu'elle dut aux charmes de son esprit & à l'honnêteté de ses procédés, l'a mise au rang des personnes célèbres de son siécle. Mademoiselle de *Lenclos* ou Ninon, comme on l'appeloit, sans avoir l'éclat de la beauté, en possédoit tous les charmes.

M. de S. Evremond a fait l'éloge du caractère de Ninon dans ces quatre vers, que l'on a mis depuis au bas de son portrait :

L'indulgente & sage nature
A formé l'ame de Ninon,
De la volupté d'Epicure
Et de la vertu de Caton.

« J'ai réfléchi, disoit Ninon, dès mon en» fance, sur le partage inégal des qualités qu'on » exige dans les hommes & dans les femmes : » je vis qu'on nous avoit chargées de ce qu'il » y avoit de plus frivole, & que les hommes » s'étoient réservé le droit aux qualités essen» tielles : dès ce moment je me fis homme ». Mais n'en déplaise à Ninon, ce qui la flattoit le plus dans cette espèce de métamorphose, c'est une sorte d'indépendance & une liberté de penser & d'agir, qui la mettoient au-dessus de la contrainte de son sexe, & qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours.

Elle disoit qu'elle n'avoit jamais fait à Dieu qu'une prière : « Mon Dieu, faites de moi un » honnête homme, & n'en faites jamais une » honnête femme.

On a rapporté de cette moderne *Leontium* un mot assez philosophique. Elle n'avoit alors que

22 ans, & se trouvoit accablée par une maladie aiguë, qui la réduisoit à l'extrémité. Ses amis pleuroient de la voir mourir si jeune. *Hélas*, dit-elle, *je ne laisse au monde que des mourans.*

Cette célèbre fille ne regardoit l'amour, que comme une illusion des sens, un besoin, un sentiment aveugle, qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître, ni ne l'engage à aucune reconnoissance; en un mot un caprice, dont la durée ne dépend pas de nous, & qui est sujet au dégoût & au repentir. Tant que son goût subsistoit, elle aimoit de bonne foi; mais sitôt qu'il étoit fini, ce qui lui arrivoit souvent, tout étoit rompu sans retour. Elle le déclaroit même à ses amans avec une franchise qui leur ôtoit la liberté de se plaindre. Le premier de ses amans heureux, fut le comte de Coligny. Le marquis de Villarceaux lui succéda. Ce fut de tous les amans de Ninon le plus aimé. Madame de Villarceaux, épouse du marquis, en étoit furieuse. On a rapporté à ce sujet, l'anecdote suivante que Molère, qui mettoit ingénieusement tout à profit, se rappela dans sa petite comédie de la *comtesse d'Escarbagnas*. Cette dame avoit un jour beaucoup de monde chez elle : on desira de voir son fils; il parut accompagné de son précepteur; on le fit babiller, & on ne manqua point de louer son esprit. La mère, pour mieux justifier les éloges, pria le précepteur d'interroger son élève, sur les dernières choses qu'il avoit apprises. Allons, monsieur le marquis, dit le grave pédagogue : *Quem habuit successorem Belus, rex Assiriorum? Ninum*, répondit le jeune marquis. Madame de Villarceaux, frappée de la ressemblance de ce nom avec celui de Ninon, ne put se contenir. « Voilà, dit-elle, de belles instructions » à donner à mon fils, que de l'entretenir des » folies de son père. ». Le précepteur eut beau s'excuser, donner des explications les plus satisfaisantes, rien ne put faire entendre raison à cette femme jalouse. Le ridicule de cette scène se répandit dans toute la ville, & Molière en profita.

Le comte de Choiseul, qui fut depuis maréchal de France en 1693, se mit au rang de amans de Ninon; mais il éprouva que cette aimable fille, cherchoit moins à satisfaire sa vanité que son goût. Ce seigneur étoit rempli de bonnes qualités; mais il n'entendoit point à faire l'amour. Il ne mettoit rien de vif, rien d'animé dans ses sentimens; il ne savoit que soupirer. Ninon, fatiguée de ses poursuites, & cédant à sa vivacité, ne put s'empêcher de lui dire un jour, ce que Cornelie dit à César, en le quittant :

Ah? ciel! que de vertus vous me faites haïr?

Ce qui mit le comble à la honte du comte, c'est qu'il se vit préférer un rival dont il ne se seroit jamais défié. C'étoit Pecourt, célèbre danseur de ce temps-là : il rendoit de fréquentes visites à Ninon. Le comte de Choiseul le rencontra un jour chez elle; Pecourt avoit un habit assez ressemblant à un uniforme. Après quelques propos ironiques, le comte lui demanda d'un ton railleur dans quel corps il servoit. *Monseigneur*, lui répondit Pecourt sur le même ton, *je commande un corps où vous servez depuis long-temps.*

Une querelle qui s'éleva entre deux amans de Ninon, fut cause qu'on proposa à la reine-régente de la faire mettre dans un couvent. Ninon, à qui on le dit, répondit qu'elle le vouloit bien, pourvû que ce fût dans un couvent de cordeliers. On lui dit qu'on pourroit bien la mettre aux filles repenties; elle répondit que cela n'étoit pas juste, parce qu'elle n'étoit ni fille, ni repentie.

On n'a pas oublié l'aventure de son billet au marquis de la Châtre. Ce marquis aimoit & étoit aimé, lorsqu'il reçut un ordre d'aller joindre l'armée. Il étoit inconsolable, moins encore de la nécessité, que des suites de son éloignement; il connoissoit le cœur de Ninon. Il s'avisa d'un expédient tout-à-fait singulier : il exigea d'elle un billet, par lequel elle s'engageât à lui garder la fidélité la plus inviolable. Ninon eut beau représenter, que ce qu'il demandoit étoit extravagant; il fallut faire le billet & le signer. Le marquis le baisa mille fois, le serra précieusement, & partit avec la plus grande sécurité. Deux jours après, l'inconstante, ou volage Ninon, se trouva dans les bras d'un nouvel amant. La folie de ce billet lui revint alors, & dans le moment le plus voluptueux, elle s'écria deux ou trois fois : *Ah le bon billet qu'a la Châtre!* Bon mot qui a depuis passé en proverbe, sur-tout dans les petites maisons de volupté.

Ninon ne consultoit que son goût en amour. Mais il n'en étoit pas de même en amitié. Elle savoit que la confiance mutuelle qui naît de ce sentiment, & qui en est le plus grand bien, ne peut subsister si elle n'est fondée sur les loix de l'honneur, d'un commerce rare dans la société; elle étoit, de plus, vraie, équitable & fidelle à sa parole. M. de Gourville attaché au parti du grand Condé, fut proscrit & obligé de sortir du royaume. La veille de son départ, il vint trouver mademoiselle de *Lenclos* qu'il aimoit, & dont il étoit aimé, & lui apporta vingt mille écus en or, qu'il la pria de lui garder jusqu'à son retour; & pour ne pas confier tous ses effets à la même personne, il alla déposer une pareille somme entre les mains d'un ecclésiastique qui avoit une grande réputation de sainteté. Au bout de deux mois, Ninon, selon sa coutume, prit un nouvel amant. Le pauvre Gourville errant dans les pays étrangers, apprit cette nouvelle, & crut ses vingt mille écus

perdus. De retour à Paris au bout de six mois, au lieu d'aller descendre chez mademoiselle de *Lenclos*, son premier soin fut d'aller retirer des mains de l'ecclésiastique, les vingt mille écus déposés. Mais l'ecclésiastique lui nia le dépôt. Gourville trompé si cruellement, n'imagina point qu'il seroit plus heureux auprès de Ninon; il craignit même de l'aller voir, de peur d'être forcé de haïr & de mépriser, ce qu'il avoit tant aimé. Ninon, informée du retour de Gourville, fut piquée de son silence. Elle l'envoya chercher; il se rendit chez elle. Monsieur, lui dit-elle, il m'est arrivé un grand malheur pendant votre absence; « j'ai perdu...(A ces mots Gourville crut ne s'être » pas trompé dans ses conjectures :) j'ai perdu » le goût que j'avois pour vous; mais je n'ai pas » perdu la mémoire, & voici les vingt mille » écus que vous m'avez confiés. Ils sont encore » dans la même cassette où vous les avez serrés » vous-même. Remportez-les; mais ne persistez » point à me demander un cœur dont je ne puis » plus disposer en votre faveur. Il ne me reste » plus pour vous, que l'amitié la plus sincère ». Gourville rempli d'admiration, ne put s'empêcher de soupirer encore; mais sachant bien qu'il n'avoit aucun droit de se plaindre, il résolut de borner son bonheur à l'amitié précieuse qu'on venoit de lui offrir.

Ninon dans sa vieillesse alluma encore des passions. Aussi l'abbé de Chaulieu disoit toujours en parlant d'elle, que l'amour s'étoit retiré jusques dans les rides de son front. On s'est rappelé son aventure avec l'abbé Gedoyn. Cet abbé lui fut présenté en 1696. Il avoit alors vingt-neuf ans, & Ninon approchoit de quatre-vingt. Cependant, soit par un caprice de l'amour, soit par un enchantement inconcevable, cet abbé en devint si éperdument amoureux, & la sollicita si vivement que Ninon consentit à l'écouter. Mais elle ne voulut le rendre heureux qu'au bout d'un certain temps qu'elle lui fixa. Le terme arrivé, il la trouva couchée sur son canapé. Il se jetta à ses genoux, & la conjura au nom de l'amour le plus tendre, de tenir la parole qu'elle lui avoit donnée. L'abbé cessa de solliciter. Enchanté de sa bonne fortune, il lui demanda pourquoi elle l'avoit fait languir si long-temps. « Hélas! mon » cher abbé, répondit-elle, ma tendresse en a » souffert autant que la vôtre; mais c'est l'effet » d'un petit grain de vanité que j'avois encore » dans la tête. J'ai voulu, pour la rareté du » fait, attendre que j'eusse quatre-vingts ans ac- » complis, & je ne les ai eus que d'hier au soir ». Elle le garda un an, & ce fut elle qui le quitta, & qui rompit la première. Il fut sensiblement touché de cette rupture. Il continua cependant de la voir, de l'aimer & de l'estimer.

Ninon, dans le cours de ses galanteries, donna le jour à deux enfans. Le premier occasionna une singulière dispute entre le comte d'Estrées & l'abbé d'Effiat, qui tous deux prétendoient aux honneurs de la paternité. Soit que cette contestation amusât Ninon, soit qu'en effet elle ne se crût point assez sure de sa décision pour la risquer, elle ne voulut point prononcer. Après bien des démêlés, les deux rivaux prirent un jour chacun un cornet dans un trictrac, & ils jouèrent aux dez, à qui appartiendroit l'enfant. Le sort le donna au comte d'Estrées qui, dans la suite, devenu maréchal de France & vice-amiral, le mit dans la marine, & prit soin de sa fortune. Il est mort en 1732 à l'âge de soixante & quinze ans, capitaine de vaisseaux.

Le père du second fils de Ninon, ne fut point équivoque; c'étoit le marquis de Gersey. La catastrophe qui termina la vie de cet enfant, est affreuse. Le marquis de Gersey, l'avoit fait élever sous le nom du chevalier de Villiers, & on lui avoit toujours caché le secret de sa naissance. Cependant Ninon le faisoit quelquefois venir chez elle pour lui procurer un peu de récréation & de liberté. Il y passoit ordinairement quelques jours de suite, & elle le traitoit comme un parent éloigné, & peu riche dont on lui avoit confié la conduite, & auquel elle s'intéressoit par pure générosité. Mais bientôt ces jours de récréation devinrent pour lui des jours trop dangereux. Ce jeune homme né avec un tempérament ardent & une ame sensible, ne put se défendre des charmes de Ninon. En effet, quoiqu'elle eût alors cinquante-six ans, elle étoit encore dans tout l'éclat de la beauté. Elle s'apperçut de l'amour du chevalier sans en être allarmée. Elle crut que ce ne seroit qu'un feu de jeunesse qui s'éteindroit de lui même. Elle ne connoissoit pas le caractère violent de son malheureux fils. Il se jetta un jour à ses pieds, & en lui baisant la main, il lui déclara son amour dans les termes les plus tendres & les plus passionnés. Ninon, sans paroître émue, le fit relever sur le champ, & lui répondit froidement, qu'il étoit trop jeune pour lui parler d'amour, elle trop âgée pour l'écouter. Il insista de nouveau; il lui protesta qu'il l'adoroit, & qu'il mourroit de douleur, si elle le voyoit avec indifférence. Ninon prit alors un ton sévère; elle le menaça de toute sa haine, s'il osoit encore l'entretenir de ses feux; elle le fit sortir. Le chevalier s'abandonna au plus affreux désespoir. Ninon avertit M. de Gersey, qui fut le premier à lui conseiller de découvrir un secret qu'elle ne pouvoit plus garder. Elle écrivit un jour à son fils, qu'elle avoit à lui parler dans sa petite maison du fauxbourg saint-Antoine à Pique puce. Il y vola. Elle se promenoit dans son jardin. Il se jetta à ses genoux, & prenant une de ses mains, la baigna de ses larmes. Aveuglé par son yvresse, il alloit se porter aux dernières entreprises : « Arrêtez, malheureux que vous êtes,

» lui cria sa mère. Il faut arracher le bandeau » qui vous couvre les yeux. Apprenez que vous » êtes mon fils, & frémissez d'horreur des feux » criminels dont vous brulez ». A ces mots ce jeune homme, frappé comme d'un coup de foudre, reste immobile; son visage se couvre d'une pâleur mortelle; il lève les yeux sur sa mère, il les baisse; puis la quittant précipitamment, sans lui dire une seule parole, il entre dans un petit bois qui étoit au bout du jardin, & se passe son épée au travers du corps. Ninon, accablée par sa propre douleur, ne songea pas d'abord à suivre son fils. A la fin ne le voyant point reparoître, l'inquiétude la fit entrer dans le petit bois. A peine eut elle fait trente pas, qu'elle apperçut le corps sanglant de cet infortuné. Elle vola inutilement à son secours. Ses yeux presqu'éteints, se tournèrent sur elle; il sembloit vouloir lui parler; les efforts qu'il fit pour prononcer quelques mots, peut-être criminels, hâtèrent son dernier soupir. Les cris de sa mère firent accourir ses domestiques; ils l'arrachèrent à cet horrible spectacle. Ses amis prirent des précautions pour en dérober la connoissance au public.

Depuis cet évènement, Ninon commença à mener une vie plus retirée. Elle se contenta, suivant l'expression de Saint-Evremont, de l'aise & du repos, après avoir senti ce qu'il y a de plus vif.

Madame de Maintenon, qui avoit été de la société de mademoiselle de *Lenclos*, ne l'oublia point dans sa haute faveur. Elle lui offrit même un logement auprès d'elle à Versailles. Mais Ninon la remercia, en lui disant qu'elle étoit trop âgée pour aller apprendre l'art de dissimuler & de se contraindre. Tout ce qu'on put obtenir d'elle, ce fut de se trouver un jour à la tribune de la chapelle de Versailles, où Louis-le Grand devoit passer. Ce monarque avoit témoigné la curiosité qu'il avoit de voir cette fille célèbre dont on lui avoit plusieurs fois fait l'éloge.

Lorsque Christine, reine de Suède, vint à Paris, elle ne trouva point au-dessous d'elle de l'honorer de sa visite. Elle fut enchantée de sa conversation. Elle la combla de louanges & de présens, & fit tous ses efforts pour l'emmener avec elle à Rome. Mademoiselle de *Lenclos*, sentant bien tout ce qu'elle auroit à perdre avec cette reine, résista à ses sollicitations avec tous les ménagemens qu'elle lui devoit. Christine dit en partant, qu'elle n'avoit trouvé aucune femme en France qui lui eût plu autant que Ninon, peut-être à cause de la conformité de son caractère avec celui de cette illustre fille, & parce qu'elle s'étoit fait homme comme elle. Christine se rappella souvent avec plaisir un mot qui lui étoit échappé en parlant des *précieuses*, qu'elle avoit appelées *les janséniştes de l'amour*.

Mademoiselle de *Lenclos* avoit l'esprit orné, & tous les beaux esprits s'empressoient de lui faire la cour. Elle se plaisoit moins avec ces savans de profession qui ne peuvent dire quatre mots sans vous accabler de citations. Un jour, le célèbre peintre Mignard étoit chez elle & se plaignoit devant quelques savans de cette espèce, de ce que sa fille, qui étoit fort belle, & qui a été depuis madame la comtesse de Feuquières, manquoit de mémoire: *Vous êtes trop heureux, monsieur*, lui dit mademoiselle de Lenclos, *elle ne citera point.*

Ce fut à mademoiselle de *Lenclos* que le père d'Orléans, jésuite, auteur des *Révolutions d'Angleterre*, dit un jour en conversation, au sujet de quelques articles de foi, qu'elle avoit de la peine à croire: *Hé bien, mademoiselle, en attendant que vous en soyez convaincue, offrez toujours à Dieu votre incrédulité.* M. de Fontenelle, à qui elle raconta la réponse de ce jésuite, la redit depuis à Rousseau, qui en fit une épigramme.

Voltaire, encore enfant, lui fut présenté dans les dernières années de sa vie. Il avoit à peine treize ans, & cependant mademoiselle de *Lenclos* reconnut déjà dans ses réponses ingénieuses & vives le génie qui devoit l'élever un jour au-dessus de son siècle. Elle voulut même lui témoigner son estime par un legs de deux mille francs qu'elle lui fit dans son testament, pour acheter des livres.

Cette illustre fille conserva jusqu'au dernier moment ses agrémens & la liberté de son esprit. La veille même qu'elle expira, elle écrivit un quatrain, qui annonçoit la tranquillité de son ame.

LENGLET DUFRENOY, (Nicolas) laborieux écrivain, né le 5 octobre 1674, mort à Paris le 15 janvier 1755, à 82 ans.

L'abbé *Lenglet* avoit été envoyé en 1705, par le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, auprès de l'électeur de Cologne, allié de la France. Il fut admis dans cette cour en qualité de premier secrétaire pour les langues latine & françoise. Il avoit des ordres particuliers pour prendre garde que les ministres de cet électeur ne fissent rien contre le service de la France. Il fut en même-temps chargé de la correspondance étrangère de Bruxelles & de Hollande. Cette correspondance le mit à portée d'être informé des trames secrettes de plusieurs traîtres que les ennemis avoient su gagner en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devoit livrer aux ennemis, moyennant cent mille piastres, non-seulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne & de Bavière qui s'y étoient retirés. Il eut en même temps communication

d'une lettre de Malborough à ce ſujet. Cette lettre portoit qu'on pouvoit aſſurer l'*homme de Mons que les cent mille piaſtres lui ſeroient comptées dès qu'il auroit fait ſon coup.* L'abbé *Lenglet* en avertit auſſitôt M. le Blanc, alors intendant d'Ypres. Le traître fut convaincu; on trouva dans ſa poche même la lettre originale. Il ſubit la peine de ſon crime.

Cet abbé rendit un ſervice non moins important au régent, lors de la conſpiration du prince de Cellamare, tramée en 1718, par le cardinal Albéroni. Cette conſpiration venoit d'être découverte, & on avoit arrêté pluſieurs ſeigneurs; mais on ignoroit le nombre & le deſſein des conjurés. Le miniſtre, qui ſe rappelloit le ſuccès avec lequel l'abbé *Lenglet* avoit rempli ſes différentes commiſſions auprès de l'électeur de Cologne, le choiſit pour pénétrer la nouvelle intrigue. Mais l'abbé ne voulut s'en charger que ſur la promeſſe qu'aucun de ceux qu'il découvriroit ne ſeroit condamné à mort. Il rendit de grands ſervices à cet égard; & non-ſeulement on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avoit exigée, mais encore le roi le gratifia dès-lors d'une penſion dont il a joui toute ſa vie.

Dans un voyage qu'il fit à Vienne, il fut préſenté au prince Eugène, qui le goûta & le nomma ſon bibliothécaire, place qu'il perdit bientôt après. L'abbé *Lenglet* ne ſut jamais profiter des circonſtances heureuſes que la fortune lui offrit, & des protecteurs puiſſans que ſon mérite & ſes ſervices lui acquirent. Il manquoit abſolument de cette ſoupleſſe de caractère qui ſait ſe plier aux caprices des grands, de cette aſſiduité qui ne ſe rebute ni des refus, ni des lenteurs, de cette conſtance à s'occuper du même objet: *Liberté, liberté;* c'étoit ſa deviſe.

L'abbé *Lenglet* avoit néanmoins quelque choſe encore de plus cher au monde que cette liberté: c'étoit le plaiſir de ſatisfaire ſes petites haines, ſes petites vengeances contre ſes critiques, & ſur-tout contre les cenſeurs de ſes manuſcrits, qui ne vouloient point lui paſſer toutes ſes réflexions ſatyriques. Il ſembloit même qu'il ne ſe conſoloit du pénible fardeau d'écrivain que par le plaiſir de décocher de temps en temps de petits traits malins contre ſes adverſaires. Il rioit tout le premier, il s'applaudiſſoit même des différends que ſon humeur critique lui attiroit, & de ſes fréquens voyages à la Baſtille. Il y a été mis dix ou douze fois dans le cours de ſa vie. Il en avoit pris en quelque ſorte l'habitude. Un exempt, appelé Tapin, étoit celui qui ſe tranſportoit ordinairement chez lui pour lui ſignifier les ordres du roi. Quand l'abbé *Lenglet* le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer ſa commiſſion, & prenant le premier la parole: *Ah! bon jour, M. Tapin! Allons vîte*, diſoit-il à ſa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac, &c.* & il alloit gaiement à la Baſtille avec M. Tapin.

L'abbé *Lenglet* s'eſt principalement fait connoître par ſa *Méthode pour étudier l'hiſtoire avec un catalogue des principaux hiſtoriens.* Sa mémoire le ſervoit beaucoup dans ces ouvrages de compilation. Il n'étoit pas poſſible de ſe rappeller avec plus d'exactitude les faits même les plus indifférens. Ce don de la nature étonna un jour beaucoup un ſavant étranger. M. Duval, lorrain de naiſſance, biliothécaire de l'empereur, étant venu à Paris quatre ou cinq ans avant la mort de l'abbé *Lenglet*, alla voir madame de Graffigny, comme la perſonne qui par ſon eſprit & par ſes ouvrages faiſoit le plus d'honneur à ſa patrie. Madame de Graffigny le fit prier à dîner quelques jours après; & pour aſſortir ſes convives, elle invita quelques gens de lettres, entr'autres l'abbé *Lenglet.* Il y avoit trente-cinq ou trente-ſix ans que celui-ci avoit été à Vienne; il connoiſſoit la bibliothèque de l'empereur Charles VI. La converſation étant tombée ſur ce ſujet, l'abbé fit une longue énumération des livres & des manuſcrits qui compoſoient cette bibliothèque; il en avoit retenu tous les titres; à tel endroit, diſoit-il, ſont tels & tels ouvrages, à tel rayon tels autres, &c. M. Duval ne pouvoit revenir de ſa ſupriſe, la bibliothèque de l'empereur régnant ſe trouvant preſque dans le même état, dans le même arrangement que le diſoit l'abbé *Lenglet.*

On doit à l'abbé *Lenglet* une nouvelle traduction de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*, qu'il fit paroître en 1731. Cette traduction eſt remarquable par le vingt-ſixième chapitre du premier livre qui manque dans toutes les éditions, & que l'abbé *Lenglet* a recouvré en conſultant d'anciens manuſcrits. Dans le temps qu'il étoit occupé de cette traduction, il ſongeoit à donner une édition des ſatyres & autres œuvres de Régnier, où ſouvent il éclaircit un texte licentieux par des notes encore plus licentieuſes. Il avoit déjà donné une édition *in*-4°. de Marot, plus magnifique qu'utile, & ſemée de plaiſanteries obſcènes & quelquefois malignes.

Cet abbé, qui étoit parvenu juſqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans ſans grandes maladies, périt d'une manière funeſte auprès de ſon feu. Il liſoit un ſoir, pour ſon malheur, une brochure nouvelle qu'on lui avoit envoyée; il s'endormit & tomba la tête la première dans le feu. On vint à ſon ſecours; mais il étoit trop tard; on le trouva à moitié conſumé. On a d'autres exemples qui doivent faire faire attention à ne jamais laiſſer les vieillards, ainſi que les enfans, ſeuls auprès du feu.

LESDIGUIERES,

LESDIGUIERES, (François de Bonne, duc de) connétable de France, né en 1543, mort en 1626.

Le connétable de *Lesdiguières* étoit de Languedoc. Son père, qui n'étoit pas riche, étoit cadet d'une très-ancienne maison; il se trouvoit lui-même cadet de plusieurs enfans. Il s'avisa un jour, étant encore fort jeune, d'aller voir un de ses parens, qui avoit un château & tenoit un assez grand état dans la province. Le seigneur châtelain avoit compagnie chez lui, & reçut assez froidement son jeune parent. Il sentit le mauvais accueil qu'on lui faisoit, mangea beaucoup à souper, parce qu'il avoit faim, & alla se coucher.

Il étoit né fier & sensible; excellentes dispositions pour faire fortune, quand on y joint, comme il le fit, de l'intelligence, de l'activité & de la conduite.

Le lendemain il partit, & fit une espèce de vœu de ne pas remettre les pieds dans le pays, qu'il ne fût devenu aussi grand seigneur que son parent. Il se jetta dans le premier régiment d'infanterie qu'il trouva, & débuta par y être simple soldat. On lui demandoit un jour comment il avoit fait pour se procurer un si grand avancement, & de simple soldat devenir connétable de France : il répondit qu'il n'avoit employé pour cela qu'un moyen très-simple, qu'il n'avoit jamais remis au lendemain ce qu'il avoit pu faire la veille.

En 1586, Devius, gentilhomme catholique de Provence, ayant attaqué, contre la foi des traités, les calvinistes de son voisinage, ceux-ci appelèrent *Lesdiguières* à leur secours. Ce grand capitaine, ami de tout temps de l'agresseur, le pria de ne point le forcer d'en venir aux extrémités avec lui. Les menaces d'un homme qui ne menaçoit guère en vain, n'intimidèrent pas le brave Devius, qui renvoya le trompette avec le seul mot : dites-lui qu'il vienne. *Lesdiguères* se mit aussitôt en marche, en prenant les précautions convenables avec les ennemis qu'on a lieu d'estimer. Quelques-uns des siens le pressant avec trop de vivacité de doubler le pas, il répondit froidement, qu'*il alloit à la guerre & non à la chasse*. Une victoire complette fut le prix d'une conduite si sage. Il écrivit du champ de bataille à sa femme : « Ma mie, j'arrivai hier ici; j'en » parts aujourd'hui; les provençaux sont défaits. » Adieu ».

En 1590, Grenoble craignoit avec raison d'être assiégée & prise par *Lesdiguières*. Le parlement lui envoya Moydieu, gentilhomme du pays, pour traiter avec lui. Ce gentilhomme, ligueur passionné, changea les termes de sa mission, qui devoient être pleins de modération & d'honnêteté, & n'employa que des expressions fières & menaçantes. *Lesdiguières*, qui avoit la modération que le grand courage inspire ordinairement, se contenta de lui répondre en souriant : *Que diriez-vous donc, monsieur, si vous teniez comme moi la campagne?* Ceci rappelle ce mot d'un héros grec, qui dit dans une semblable occasion : *Mon ami, vos paroles ont besoin d'une cité.*

Henri IV, qui estimoit *Lesdiguières*, n'étant que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut roi de France, & le fit par la suite lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Mais en 1591, Henri combattoit encore pour se rendre maître de sa capitale & de plusieurs autres villes de son royaume. *Lesdiguières*, méditant alors la conquête de Grenoble, & assuré du succès de son entreprise, avoit demandé au roi le gouvernement de cette ville. Le maréchal de Biron, qui s'étoit apperçu qu'on écoutoit froidement cette prière, avoit dit dans son accent gascon : *Cap de jou, sire, donnez-lui le gouvernement de Lyon & de Paris, s'il les peut prendre.* Ce mot fit taire toutes les répugnances. La ville étant conquise, Saint-Julien, secrétaire de *Lesdiguières*, arriva à la cour pour faire expédier les provisions. Les principaux officiers catholiques se récrièrent hautement sur une prétention qui leur paroissoit trop hardie de la part d'un huguenot. Le roi, qui avoit besoin d'eux, n'osa, dans la crainte de les mécontenter, accorder ce que son bon cœur & la justice lui dictoient. Saint-Julien sort de l'assemblée où cette affaire est traitée, & y rentrant l'instant d'après : « Messieurs, dit il, votre » réponse inespérée m'a fait oublier un mot. » C'est que, puisque vous ne trouvez pas bon de » donner à mon maître le gouvernement de » Grenoble, vous aviseiez aux moyens de le lui » ôter ». Là-dessus il sort encore. Mais le courage de ce secrétaire en avoit imposé à tout le monde. Henri s'en apperçut, & Saint-Julien emporta, sans nouvelle contradiction, ce qu'il étoit venu chercher.

Lesdiguières attaqua & battit, près d'Avalon, le duc de Savoie, qui, pour s'aggrandir, voulut profiter des troubles qui divisoient & affoiblissoient la France. Quelqu'éclatante que fût la victoire, le général françois n'étoit ni moins modeste, ni moins affable. Le brave la Buisse, admirant une modération si rare, lui dit agréablement : « Quel » homme êtes-vous, monsieur? Vous venez de » faire une des plus belles actions, & vous n'avez » pas un autre visage qu'hier »! *Mon ami*, répondit Lesdiguières, *il faut louer Dieu de tout, & continuer à bien faire.*

Lors du siège de Montauban, en 1621, *Lesdiguières* s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmèrent de cette témérité. *Il y a*, leur dit-il, *soixante*

ans que les mousquetades & moi nous nous connoissons ; ne vous en mettez pas en peine. Un autre général voulant partager avec *Lesdiguières* la gloire de cette intrépidité, feignit de vouloir établir une batterie dans un endroit fort découvert, le pria d'y aller avec lui, & de l'aider de ses lumières. *Lesdiguières* prit son homme par la main ; & poussant la témérité jusqu'à son dernier période, lui dit : *Nous ne voyons pas assez bien d'ici, allons plus avant ; je m'en vais vous montrer le chemin.* Alors celui qui le consultoit, le retint & lui dit sans dissimulation : *Ce seroit une folie d'aller si loin.* Ils retournèrent sur leurs pas, après avoir, par une espèce de bravade qui étoit du goût du siècle, couru les plus grands dangers.

Le maréchal de *Lesdiguières* abjura le calvinisme à Grenoble en 1622. Dans le moment qu'il sortoit de l'église de Saint-André de cette ville où il avoit fait abjuration, le maréchal de Créqui, son gendre, lui présenta les lettres par lesquelles le roi le faisoit connétable. Ces lettres, entr'autres éloges, en contenoient un bien rare, *d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu.*

La reine Elisabeth avoit dit autrefois de cet illustre guerrier, qu'elle estimoit beaucoup, que s'il y avoit deux *Lesdiguières* en France, elle en demanderoit un au roi.

LETTRES. Otez à l'homme le secours des *lettres*, ce n'est plus qu'un être isolé ; il n'est lié qu'à ceux que le hasard a fait naître près de lui. Le littérateur embrasse le monde entier dans sa bienveillance ; les *lettres* en étendant son esprit ont aggrandi son cœur. Aux lieux où naît l'aurore, comme dans ceux où finit le jour, par-tout il trouve des êtres qui lui ressemblent, & par-tout il est l'ami de ses semblables.

Lorsque les soins de la guerre donnoient au célèbre Scipion l'africain quelques momens de relâche, les *lettres* étoient son unique délassement : il s'y livroit avec tant d'ardeur, qu'il disoit souvent qu'il n'étoit jamais plus occupé, que lorsqu'il étoit de loisir.

Le commerce du monde, disoit un homme de beaucoup d'esprit, a fait sur les gens de *lettres*, ce que le cardinal de Richelieu fit sur les seigneurs de château. Ceux-ci ont beaucoup perdu en sortant de leurs terres, & ceux-là en sortant de leurs retraites.

Un prince de l'empire, amateur des *lettres*, demandoit à l'illustre Leibnitz, qui revenoit d'une cour étrangère, s'il avoit eu de fréquentes conversations avec le souverain ? « Il ne m'a jamais parlé, » répondit le philosophe. — A qui parloit-il donc, » répartit le prince » ?

Lorsque la paix eut enfin couronné les vœux de Henri IV, c'est alors qu'il chercha à remettre les *lettres* en honneur. Pendant les horreurs de la ligue, & depuis le meurtre de l'illustre Ramus, elles avoient fui loin d'un séjour souillé du sang de ses plus chers nourrissons. Le collège Royal, déserté depuis plus de vingt ans, étoit abandonné aux plus vils usages par les tyrans. L'un des premiers soins de Henri fut d'y rappeller les sciences fugitives. Peu de jours après son entrée dans la capitale, Passerat, l'un des plus beaux esprits de ce siècle, ouvrit les écoles publiques par un discours éloquent, mêlé de plaintes sur les malheurs passés, & d'éloges touchans du second restaurateur des *lettres*. Les professeurs furent tous rappelés. Admis à l'audience du monarque, ce prince les entretint avec cette aimable familiarité, cette popularité charmante qui lui gagnoit les cœurs. Henri donna les ordres les plus précis pour qu'ils fussent exactement payés de ce qui leur étoit dû, leur annonça qu'il augmentoit leurs honoraires de moitié ; puis se tournant vers les courtisans : « Oui, dit-il, j'aime mieux qu'on » diminue ma dépense, & qu'on ôte de ma table » pour payer mes lecteurs ; je veux les contenter ; M. de Rosni les paiera. — Messieurs, » ajouta Rosni, les autres vous ont donné du » papier, du parchemin, de la cire ; le roi vous » a donné sa parole, & moi je vous donnerai de » l'argent ».

Les *lettres anonymes* aux maris ne sont que trop fréquentes. Un homme en avoit reçu plusieurs sur le compte de sa femme, qui étoit très-galante. Il en avoit aussi intercepté d'elle à ses amans. Il jugea à propos de ne lui en rien dire ; connoissant apparemment l'inutilité de cette démarche, il la traitoit fort bien, & lui laissoit même espérer une partie fort considérable dans sa succession. Il étoit vieux, & dans un pays où les loix permettent de donner à sa femme. Il tomba malade ; elle ne le quitta pas un moment, & se désespéroit, comme elle savoit bien faire. Aussitôt qu'il fut mort, un ami de son mari lui remit un paquet cacheté, & dont l'adresse étoit pour elle seule ; c'étoient les *lettres* d'avis qu'il avoit reçues, & celles qu'il avoit interceptées, avec ces mots au-dessus : Tu vois, ma chère femme, que je n'ai pu faire davantage pour toi.

LETTRES HIÉROGLYPHIQUES. Sous le règne de Charles VI, la plupart des chevaliers qui alloient aux tournois, portoient des *lettres* brodées sur leurs habits & sur leurs cottes d'armes ; l'un des Φ & des Δ, pour dire *fidelità*, fidélité. Un autre, dont la maîtresse avoit nom Diane, déesse qui s'appelle aussi *Hecate*, avoit semé ses caparaçons d'Ê, de K & de T.

LIBELLE. Voltaire a dit, à propos de l'auteur d'un *libelle* qui a eu quelqu'espèce de vogue ;

« Il vaudroit beaucoup mieux être le laquais d'un » bel esprit, que le bel esprit d'un laquais ».

LIBERTÉ. La *liberté* consiste à n'obéir qu'aux loix. Il en est de la *liberté*, a dit un sage, comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, & dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, disoit Brasidas à un satrape, qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien.

Fête de la liberté à Philadelphie.

Dans la grande salle où le corps législatif étoit assemblé, on avoit placé un fauteuil élevé sur une estrade, & surmonté d'un dais. On y voyoit le livre de la loi ou les constitutions de l'Amérique. Une couronne garnie de joyaux couvroit ce livre respectable. Ce fut dans cette séance que le général Washington se démit solemnellement du commandement dont il avoit été honoré, commandement qu'il fit servir avec tant de gloire au bonheur de ses compatriotes. Lorsque cette cérémonie fut terminée, le Fabius de l'Amérique septentrionale fut prendre la couronne sur le livre de la loi, & montant sur un balcon, au bas duquel une foule prodigieuse étoit rassemblée, il la montra au peuple, la brisa devant ses yeux, & lui en jetta toutes les pièces. L'histoire des anciennes républiques n'offre rien de semblable à la grandeur de cette scène.

L'histoire ancienne est remplie d'actions les plus courageuses produites par un vif amour de la *liberté*. L'histoire moderne nous en offre quelques-unes qui peuvent leur être comparées. Philippe II avoit en 1574 fait investir la ville de Leyde, pour la soumettre au joug espagnol. Les assiégeans, instruits qu'il n'y avoit point de garnison dans la ville, y jettèrent des lettres pour engager les habitans à se rendre. On leur répondit, du haut des murailles, qu'on savoit que le dessein des espagnols étoit de réduire la place par la famine; mais qu'ils n'y devoient pas compter, tout le temps qu'ils enrendront les chiens aboyer; que, lorsque ce secours & tout autre espèce d'alimens manqueront, on mangera le bras gauche, tandis qu'on se servira du droit pour se défendre; que privé enfin de tout, on se résoudra plutôt à mourir de faim qu'à tomber entre les mains d'un ennemi barbare. Après cette déclaration, on fit une monnoie de papier avec cette inscription : *Pour la liberté*. Ce papier fut, après le siège, fidèlement converti en monnoie d'argent. (*De Thou*).

Un lacédémonien interrogé sur ce qu'il savoit : *être libre*, dit-il.

On sait que pour la proclamation d'un roi de Pologne, il faut un consentement général. Lors du couronnement de Ladislas, frère aîné du roi Casimir, le primat ayant demandé à la noblesse si elle agréoit ce prince, un simple gentilhomme répondit que non. On lui demanda quel reproche il avoit à faire à Ladislas : aucun, répondit-il; mais je ne veux point qu'il soit roi. Il tint ce langage pendant plus d'une heure, & suspendit la proclamation. Enfin, il se jetta aux pieds du roi, & dit qu'il vouloit voir si sa nation étoit encore libre ; qu'il étoit content, & qu'il donnoit sa voix à sa majesté.

Quelqu'un conseilloit au célèbre Hippocrate d'aller à la cour d'Artaxerxès, roi de Perse, lui disant que c'étoit un bon maître : « Je ne veux » point de maître, quelque bon qu'il soit », répondit Hippocrate.

LIVRE UNIQUE. L'empereur Rodolphe offrit onze mille ducats pour un *livre* qu'on a vu en 1640 dans le cabinet du prince Lingen : c'étoit le *livre* de la passion de Notre-Seigneur, avec des figures & des caractères qui ne sont d'aucune matière.

Les feuilles de ce *livre* étoient des parchemins, sur lesquels on avoit découpé avec un canif tous les traits des lettres qu'on a coutume d'imprimer sur le papier; de sorte qu'en mettant entre les feuilles un papier noir, ou bien en les regardant par le revers au grand jour, tous les mots pouvoient être clairement lus.

LOCKE, (Jean) né en 1632, mort en 1704.

Locke, s'est principalement rendu recommandable par son *Essai philosophique sur l'entendement humain*. Dans cet essai il recherche l'origine, l'étendue & la certitude des connoissances dont l'homme est capable. Il lui montre ses forces; il l'empêche de s'abandonner à une lâche oisiveté ou d'embrasser un dangereux pirrhonisme. Cet illustre métaphysicien s'étoit concilié l'estime de ceux avec qui il vivoit, par sa probité, par sa droiture, par le vrai qu'il mettoit dans ses actions, dans ses discours, dans ses démarches. Il avoit été d'abord assez porté, comme il l'avouoit lui-même, à donner à ses amis les conseils qui pouvoient leur être nécessaires; mais ayant éprouvé que la plupart des hommes, au lieu de tendre les bras aux conseils, y tendoient les griffes, il devint plus reservé sur cet article.

Locke souffroit impatiemment que des hommes éclairés se rassemblassent pour s'occuper de jeux, la ressource ordinaire des esprits oisifs & vuides de connoissances. Le duc de Buckingham, mylord Halifax, & d'autres seigneurs qui avoient

de l'esprit & de la lecture, s'étoient donné rendez-vous, chez mylord Ashley, plutôt pour s'entretenir ensemble que pour affaires. *Locke* étoit de cette assemblée. Après quelques complimens, on apporta des cartes pour jouer, sans que l'on eût entamé aucune conversation. Notre philosophe regarda ces messieurs jouer pendant quelque temps; après quoi ayant tiré ses tablettes de sa poche, il se mit à écrire avec beaucoup d'attention. Un de ces seigneurs s'en étant apperçu, lui demanda ce qu'il écrivoit. « mylord, dit-il; » je tâche de profiter autant que je puis en votre » compagnie; car, ayant attendu avec impa- » tience l'honneur d'être présent à une assemblée » des hommes les plus sages & les plus éclairés » de notre siècle, & ayant enfin ce bonheur, j'ai » cru que je ne pouvois mieux faire que d'écrire » votre conversation, & j'ai déja écrit ce qui s'est » dit depuis une heure ou deux ». Il ne fut pas nécessaire que *Locke* lût beaucoup de ces dialogues, ces seigneurs en sentirent aisément le ridicule. Ils quittèrent aussitôt le jeu, & s'entretinrent sur des objets plus dignes d'eux & du philosophe anglois.

Locke prédit en quelque sorte le moment de sa mort, & son pronostic étoit fondé sur ce qu'il sentit au commencement d'un été un nouveau degré de vigueur dans son tempérament.

Il demanda quelque liqueur, & but à la santé de ceux qui se trouvoient auprès de lui, en leur disant: *Je vous souhaite à tous du bonheur.* Il les exhorta à regarder ce monde seulement comme un état de préparation à un meilleur. Il ajouta qu'il avoit vécu assez long-temps, & qu'il remercioit Dieu de lui avoir fait passer des jours tranquilles; mais que cette vie ne lui paroissoit qu'une pure vanité. Pendant qu'on achevoit de l'habiller, il pria la personne qui le gouvernoit, & qui lisoit tout bas dans un pseautier, de lire haut: elle le fit, & il parut très-attentif jusqu'à ce que les approches de la mort l'en empêchèrent. Il pria alors cette même personne de ne plus lire, & peu de minutes après il expira.

LOCKMAN, philosophe renommé chez les orientaux. Les auteurs arabes le font naître en Nubie, vendre comme esclave chez les Israélites sous David & Salomon, & rapportent de lui plusieurs particularités assez semblables à celles dont on a pris plaisir d'embellir la vie d'Esope. On a publié à Paris en 1724, une traduction françoise des fables de *Lockman* & de Pilpay, philosophe indien.

Le maître de *Lockman*, lui ayant donné à manger un melon amer, il le mangea tout entier. Son maître, étonné de cette action d'obéissance, lui dit: « Comment avez-vous pu manger un si » mauvais fruit? J'ai reçu, lui répondit *Lock-* » *man*, si souvent de votre part des douceurs; » qu'il n'est pas étrange que j'aie mangé, une » seule fois en ma vie, un fruit amer que vous » m'avez présenté ». Cette réponse généreuse de l'esclave, toucha si fort son maître, qu'il lui accorda aussitôt la liberté.

Des solitaires avoient volé une caravane; les marchands les conjuroient, les larmes aux yeux, de leur laisser du moins quelques provisions pour continuer le voyage; les solitaires furent inexorables. Le sage *Lockman* étoit alors parmi eux, & un des marchands lui dit: » Est ce ainsi que » vous instruisez ces hommes pervers? » *Je ne les instruis pas*, dit Lockman, *que feroient-ils de la sagesse?* » Et que faites-vous donc avec les mé- » chans? » *Je cherche*, dit Lockman, *à découvrir comment ils le sont devenus.*

On demandoit à ce sage de qui il avoit appris la sagesse: « Des aveugles, dit-il, qui ne posent » point le pied sans s'être assurés de la solidité du » terrein ».

LOIX. Deux *loix* gouvernent le monde, disoit un jour un célèbre avocat, à M. Trudaine: « La » *loi* du plus fort & celle du plus fin ».

Quelqu'un ayant demandé à Solon, si les *loix* qu'il avoit données aux Athéniens, étoient les meilleures qu'on pût leur prescrire; oui, répondit-il, les meilleures qu'ils fussent capables de recevoir.

« Où il y a beaucoup de médecins, il y a » beaucoup de malades, disoit le philosophe » Arcésilas; de même, où il y a beaucoup de » *loix*, il y a beaucoup de vices ».

Parmi les Taprobaniens, il y avoit une *loi*, qui portoit qu'on ne devoit vivre qu'un certain nombre d'années, après quoi il falloit aller de gaité de cœur, se coucher sur une herbe vénimeuse qui tuoit, sans causer aucune douleur, mais faisant doucement passer d'un sommeil tranquille au sommeil de la mort.

Chez les grecs, il n'y avoit point d'officier public, chargé par l'état de rechercher les meurtriers; les parens du mort avoient seuls le droit d'en poursuivre la vengeance.

Canut, roi de Dannemark, ayant tué un de ses gardes dans l'ivresse, descendit du trône, & demanda d'être jugé comme un particulier, pui qu'il avoit violé les *loix*, qu'il avoit portées lui-même. Mais personne n'osant prononcer contre lui, il se condamna à payer le quadruple de la taxe réglée pour un homicide, sans reserve du quart que la *loi* lui attribuoit.

La *loi* qui ordonne de laisser les enfans entre les mains des femmes jusqu'à l'âge de 7 ans, remonte à l'empereur Julien.

Une *loi* d'Athènes ordonnoit que ceux qui auroient été estropiés à la guerre, seroient nourris aux dépens de l'état : la même grace étoit accordée aux pères & aux mères, aussi bien qu'aux enfans de ceux qui étant morts dans les combats, laissoient une famille pauvre & hors d'état de subsister. L'antiquité fait honneur de cette *loi* à Pisistrate, qui s'empara du gouvernement d'Athènes, vers l'an 750 avant Jésus-Christ.

A Rome, dès qu'un père déclaroit ne pouvoir nourir son enfant, l'état en étoit chargé, l'enfant devoit être nourri & élevé aux dépens de la république. Constantin voulut que cette *loi* fût gravée sur le marbre, afin qu'elle fut éternelle.

Les allemands avoient une loi fort singulière. « Si l'on decouvre une femme à la tête, on » payera une amende de six sols; autant si c'est » à la jambe, jusqu'au genou; le double depuis » le genou .... ». Il semble ajoute M. de Montesquieu, que la *loi* mesuroit les outrages faits à la personne des femmes, comme on mesure une figure de géométrie : elle ne punissoit point le crime de l'imagination, mais celui des yeux.

LONDRES. La ville de *Londres* est à-peu-près de la grandeur de Paris. Le nombre de ses habitans doit être égal. Les anglois disent que leurs murs, bâtis par Constantin, se sont accrus au point d'avoir trente milles de tour. L'incendie de 1666, y consuma treize mille maisons de bois, saint Paul & d'autres églises : la perte fut estimée deux cents millions de France. En trois années dix mille maisons furent rebâties, & cent édifices publics de pierre ou de brique ornèrent cette grande cité, dont on s'attacha à élargir les rues. Les plus riches citoyens voulurent embellir les quartiers détruits par le feu; mais tous leurs efforts ne servirent qu'à prouver le peu de progrès qu'ils ont faits dans l'architecture & le goût des ornemens. Nous n'en dirons pas autant de l'étendue de leur génie dans les sciences de calcul, & de tout ce qui peut servir à l'amélioration de leur commerce. Cette ville étoit déja très-célèbre par son commerce du temps de Tacite, *copia negociatorum ac commeatuum maximè celebris*; mais Ammien-Marcellin a été plus loin, il a tiré l'horoscope de sa grandeur future. *Londinium*, dit il, *vetus oppidum, quod Augustam posteritas appellabit.* M. de Voltaire la présente dans la *Henriade*, comme *le centre des arts, le magasin du monde & le temple de Mars.*

Londres jouit du beau privilége de se gouverner elle-même; elle a ses cours de justice, dont la principale est nommée *commun-concil*, le conseil-commun : c'est une espèce de parlement anglois composé de deux ordres. Le lord-maire & les échevins, qui forment la chambre haute, & deux cents trente-un membres, choisis dans les différens quartiers, représentent la chambre des communes; le conseil commun a seul le droit d'honorer un étranger du droit de bourgeoisie, il fait les loix municipales, qui lient les citoyens entr'eux; l'évêque de *Londres* règle les affaires ecclésiastiques.

On compte dans *Londres* cinq mille rues, environ cent mille maisons & un million d'habitans. Cinq cents gros navires y portent journellement du charbon de terre. Vingt mille mariniers sont employés sur la Tamise, qui est la rivière la plus avantageuse de l'Europe pour la navigation : son courant est aisé, ses marées sont commodes, & son eau se purifiant dans les voyages de long-cours, devient bonne à boire, quand on en a le plus de besoin. C'est à cette rivière qu'est due la grandeur & l'opulence de *Londres*.

Quelle incomparable puissance
Fait fleurir sa gloire au-dehors!
Quel amas d'immenses trésors
Dans son sein nourrit l'abondance!
La Tamise, reine des eaux,
Voit ses innombrables vaisseaux
Porter sa loi dans les deux ondes,
Et forcer jusqu'au dieu des mers,
D'enrichir ses rives fécondes,
Des tributs de tout l'univers.

M. Thompson parle de la Tamise en ces termes magnifiques. « Belle Tamise, vaste, douce, pro» fonde, & majestueuse reine des fleuves, tu fus » destinée à faciliter ton premier ressort, le » commerce. C'est sur tes bords qu'on voit s'é» lever une foule de mâts, semblable à une » forêt dans l'hiver. Les ancres se levent, les » voiles se guindent, le navire s'ébranle; la » splendide berge voguant tout autour, étend » ses rames semblables à des aîles; les cris du » départ se répandent & font retentir la rive; » le vaisseau fend les ondes, & va porter au » loin la gloire & le tonnerre britannique ».

Sous le règne de la reine Elisabeth, Gresham, marchand de *Londres*, y bâtit à ses dépens la bourse, un collège, cinq hôpitaux, & laissa un fonds pour nourrir les prisonniers. Hervée, qui, le premier, s'apperçut que le sang circule dans nos veines, donna sa maison & son bien à la faculté de médecine. Le chevalier Middleton, chagrin de voir un quartier de la ville privé d'eau, y fit à frais immenses, passer une rivière. Le chevalier Cotton a légué la bibliothèque de Westminster; celle du duc de Norfolk est à la société royale, fondée par Charles II; ainsi, des citoyens zélés ont concouru à l'embellissement de la Capitale.

Le maire de *Londres*, chef d'une juridiction

assez étendue, se fait par l'élection de la ville : son règne d'un an est court, mais brillant : un grand palais bâti pour le loger, & qu'il n'habite point, lui sert pour les cérémonies. Le jour de sa réception il y régale la famille royale & les seigneurs. En 1356, un maire nommé Picard, eut l'honneur de voir à sa table quatre monarques, Edouard III, roi d'Angleterre, le malheureux Jean, roi de France, David II, roi d'Ecosse, & un Lusignan, roi de Chypre.

Anciennement le premier magistrat de *Londres* s'appeloit Porte-Grêve. Richard I établit deux baillis en sa place, & bientôt après le roi Jean donna aux citoyens un maire pour leur magistrat annuel.

La chartre de Guillaume le Conquérant à la ville de *Londres* s'exprime ainsi : « Guillaume roi, » salut à Guillaume évêque, à Godefroi *Porte-Grêve*, & à tous les bourgeois de la ville de » *Londres*, françois & anglois : je vous déclare » que ma volonté est que vous viviez tous sous » la même loi, selon laquelle vous étiez gouvernés du temps du roi Edouard ; que ma volonté est aussi que tout enfant soit héritier de » son père, & que je ne souffrirai pas que l'on » vous fasse aucun tort ; & que Dieu vous ait en » sa sainte garde ».

Un anglois a fait ce tableau de *Londres* en 1744.

Londres est une espèce de grande forêt, habitée par des créatures sauvages qui errent à l'aventure, & qui ne songent mutuellement qu'à se détruire. Les équipages splendides qu'on y voit, sont les indices d'une pauvreté prochaine, & des pertes que le luxe des grands fera essuyer à l'artisan. Un quart des maisons est entièrement vuide. Si l'on entre dans celles qui sont habitées, on y voit un air de mécontentement & de mélancolie répandu généralement sur toutes les physionomies. Ce n'est pas que nous n'ayons beaucoup de théâtres & de lieux de divertissement : il y a cent cabarets pour une église.

Quelqu'un parcourroit toutes les paroisses de *Londres*, qu'à peine y trouveroit-il vingt personnes qui sussent le nom de leur ministre. J'ai vu les gens qui payoient les dîmes depuis longtemps, aussi embarrassés à cette question, qu'un colonel l'est à dire le *credo*, & une comtesse à répondre sur son catéchisme.

Londres est le grand égoût de l'univers. Semblable à l'océan, où les ruisseaux bourbeux se déchargent, comme les rivières les plus claires, cette ville reçoit l'écume & l'ordure des autres nations. La France nous fournit de danseurs, de valets de chambre, de cuisiniers, & de maîtres de langue, qui n'entendent pas un mot d'anglois. L'Italie nous donne des musiciens, des eunuques & des gentilâtres admirables pour faire des dettes, qu'ils oublient très-facilement de payer. L'Ecosse nous remplit de mendians & de charlatans ; l'Irlande de faux témoins, de voleurs & de brétailleurs. Outre quantité de gentilhommes ruinés que le pays de Galles nous envoie, nous en tirons nos porteurs de chaise, nos laquais & nos portes-faix, presque tous gens de bonne maison, qui se rabaissent à remplir ces pénibles emplois, malgré leur ancienne race, & leurs sublimes alliances.

Oh ! *Londres* est une ville admirable !

LONGUERUE, (Louis Dufour de) né en 1652, mort en 1733.

L'abbé de *Longuerue*, doué d'une mémoire prodigieuse, s'étoit adonné de bonne heure à l'étude des langues. Avec ce secours, un esprit ardent & un tempéramment fort robuste, il n'y eut pas de sciences qu'il ne parvint de cultiver avec succès. Théologie, philosophie, histoire, grammaire, antiquités, belles-lettres, tout fut de son ressort. On peut dire, à sa louange, qu'il n'y eut point de savant plus communicatif ; mais pour avoir part à ses bienfaits, il falloit lui passer son air tranchant, son ton décisif, ses idées singulières, sa critique hardie ; critique qu'il n'a que trop souvent portée sur des matières respectables. En général, il ne passoit pas pour avoir l'esprit de dévotion ; aussi disoit-il qu'il étoit dur à l'excommunication.

Les moines de saint Jean du Jard, chez qui il étoit depuis plusieurs mois, lui ayant demandé qui étoit son confesseur : « Je vous le dirai, leur » répondit-il, quand vous m'aurez dit qui étoit » celui de votre père saint Augustin ».

L'abbé de *Longuerue* gardoit dans sa bibliothèque le bréviaire romain comme une pièce curieuse. La légende où il est parlé du cœur de saint Philippe de Nery, dilaté tellement par la charité, qu'il avoit brisé deux côtes, lui paroissoit sur-tout fort plaisante. Un jour, disoit-il, on voulut faire lire la vie de ce saint au réfectoire de Saint-Magloire ; mais on ne continua pas long-temps : les séminaristes s'étouffoient de rire.

Si l'abbé de *Longuerue* n'étoit pas dévot, il étoit encore moins courtisan. Etant à la cour : « Ah ! le bon pays pour les ignorans, s'écrioit il « publiquement : comme il n'y a point de livres, » on peut avancer tout ce qu'on veut ». Il se privoit souvent de sortir, afin d'avoir ses livres à côté de lui, & être tout prêt à justifier par les citations, quand il trouvoit des sots qui contestoient mal-à-propos.

Cet abbé paroiſſoit ſur-tout jaloux de ſes connoiſſances dans les langues ſavantes, & rapportoit volontiers cette anecdote. A vingt ans, diſoit-il, étant chez un de mes parens huguenot, où ſe trouva le miniſtre Claude, comme il vit mon petit collet, & que ces meſſieurs-là ont beaucoup de mépris pour tous ceux qui le portent, il ſe mit, je ne ſais comment, à parler de l'hébreu & des langues où il entendoit comme un aveugle aux couleurs. Je m'apperçus bien qu'il ne ſavoit ce qu'il diſoit, & il croyoit m'en impoſer; je l'entrepris, & je le menai ſi rudement, que le pauvre Claude fut obligé de ſe radoucir, & trouva mieux ſon compte à ſe jetter ſur les complimens. Cet homme-là, ajoutoit-il, étoit bon pour gouverner chez madame la maréchale de Schomberg, où il régnoit ſouverainement; mais il n'étoit pas ſavant.

La poéſie n'avoit point de charmes pour l'abbé de *Longuerue*. Lorſqu'après ſa mort, on fit l'inventaire de ſa bibliothèque, qui étoit très-conſidérable, on n'y trouva aucun volume de poéſies, ſi ce n'eſt peut-être quelques tomes détachés des comédies de Molière, & un volume de l'Arioſte. Ce n'eſt pas qu'il n'eût lu les poëtes; que n'avoit-il pas lu? Mais il ne les eſtimoit pas aſſez pour leur donner place dans ſa bibiothèque: il en parloit même toujours avec mépris, & les regardoit comme des écrivains frivoles qui n'apprennent rien. Il ne parut épargner que l'Arioſte. *Pour ce fou-là*, diſoit-il, *il m'a quelquefois amuſé.*

LOUANGE. Comme on louoit un prince de pluſieurs vertus qu'il n'avoit pas: « Je ferai tout » ce que je pourrai, dit-il, pour vous empêcher » de mentir ».

C'étoit la coutume à Athènes, que dans les ſpectacles lyriques on chantât les belles actions des grands capitaines. Quelqu'un demanda un jour à Thémiſtocle, quel étoit l'acteur dont la voix lui plaiſoit le plus: » Celui, répondit-il, » qui chante mes *louanges* ».

Les ambaſſadeurs que les athéniens avoient envoyés vers Philippe, étant retournés à Athènes, louoient ce prince de ſa beauté, de ſon éloquence, & de ſa force à boire beaucoup: ces *louanges*, répondit Démoſthènes, ſont fort peu dignes d'un roi; le premier avantage eſt propre aux femmes, le ſecond aux réthoriciens, & le troiſième aux éponges.

Un académicien avoit rendu compte d'un poëme d'un autre académicien dans un article où la *louange* étoit un peu trop prodiguée: « Quand un éloge ſent trop le confrère, dit M. d'Alembert, le public n'eſt pas le compère.

LOUIS VII. En 1148, l'arrière-garde de l'armée françoiſe eſt ſurpriſe & taillée en pièces dans les défilés des montagnes de Laodicée en Lydie. Le roi *Louis VII*, dit le Jeune, après avoir combattu long-temps, reſte ſeul, & n'a plus d'autre reſſource qu'un arbre, ſur lequel il monte pour gagner la pointe d'un rocher. Une troupe d'ennemis l'attaque; il abat la tête ou les bras à quiconque entreprend de monter ſur ſon arbre; la bonté de ſes armes le garantiſſoit des flèches; les aſſaillans ſont forcés de l'abandonner, & il rejoint heureuſement ſon avant-garde.

LOUIS VIII. Matthieu Paris fait mourir *Louis VIII*, roi de France, au ſiège d'Avignon, empoiſonné par le comte de Champagne. Guillaume de Puis-Laurens, auteur contemporain, dit que les médecins ayant déclaré à ce prince que ſa maladie venoit d'un excès de continence & de ſanté, ſes chambriers introduiſirent auprès de ſon lit, tandis qu'il dormoit, une jeune fille d'une rare beauté, à qui ils recommandèrent bien de dire qu'elle ne venoit pas le trouver preſſée par d'impudiques deſirs; mais uniquement par le motif généreux d'une femme qui ſeroit charmée de conſerver une vie ſi précieuſe à l'état. *Louis*, en s'éveillant, demanda d'un air gracieux à cette jeune perſonne ce qu'elle vouloit; elle le lui fit entendre par ſa rougeur, ſon embarras & quelques mots foiblement articulés. Non, non, dit-il, j'aime mieux mourir que de commettre un péché mortel. Il fit éloigner le remède, & dit à Archambaud de Bourbon, de marier honorablement la gentille pucelle.

LOUIS IX. Roi de France, né en 1215, mort en 1270.

Saint Louis, dit le père Daniel, a été un des plus grands hommes & des plus ſinguliers qui ait jamais été. En effet, ajoute un illuſtre hiſtorien, ce prince, d'une valeur éprouvée, n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit que des objets puiſſans, la juſtice ou l'amour de ſon peuple, excitaſſent ſon ame, qui, hors de-là, ſembloit foible, ſimple & timide: c'eſt ce qui faiſoit qu'on le voyoit donner des exemples du plus grand courage, quand il combattoit les rebelles, les ennemis de ſon état, ou les infidèles: c'eſt ce qui faiſoit que, tout pieux qu'il étoit, il ſavoit réſiſter aux entrepriſes des papes & des évêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'excitaſſent des troubles dans ſon royaume: c'eſt ce qui faiſoit que, ſur l'adminiſtration de la juſtice, il étoit d'une exactitude digne d'admiration; mais quand il étoit rendu à lui-même, quand il n'étoit plus que particulier, alors ſes domeſtiques devenoient ſes maîtres; ſa mère lui commandoit, & les pratiques de la dévotion la plus ſimple rempliſſoient ſes journées. A la vérité,

toutes ces pratiques étoient annoblies par les vertus solides & jamais démenties qui formèrent son caractère.

Louis, dès son plus bas âge, témoigna le plus grand attachement pour la reine Blanche. Et quelle reconnoissance, en effet, ne devoit point avoir ce prince pour une mère qui en avoit rempli à son égard tous les devoirs avec les plus tendres sollicitudes ? Car l'histoire atteste que cette reine veilla non-seulement à l'éducation de ses enfans, mais qu'elle nourrit de son propre lait son fils aîné. Elle s'acquitta même de ce sacré devoir avec un soin & une tendresse qu'elle portoit jusqu'à la jalousie, ne voulant pas que le petit prince prît un autre lait que le sien. Ayant un jour été attaqué d'une fièvre qui dura quelque temps, une dame de la cour, qui, à son exemple, nourrissoit aussi son fils, donna sa mammelle à *Louis*, qui la saisit avidement. Blanche, revenue de son accès, demanda le prince, & lui présenta le sein; mais, surprise qu'il le refusât, elle en soupçonna la cause, & demanda si on avoit donné à teter à son fils. Celle qui lui avoit rendu ce petit office, s'étant nommée, Blanche, au lieu de la remercier, la regarda avec dédain, mit le doigt dans la bouche du petit prince, & lui fit rejetter le lait qu'il avoit pris. Comme cette action un peu violente étonnoit ceux qui se trouvoient présens : » Eh quoi ! leur dit-elle, pour se » justifier, prétendez-vous que je souffre qu'on » m'ôte le titre de mère, que je tiens de Dieu & » de la nature » ?

Lorsque *Louis* fut en état de recevoir ses leçons, elle lui répétoit souvent ces paroles : « Vous » savez, mon fils, que j'ai pour vous toute la » tendresse d'une mère; j'aimerois mieux cepen- » dant vous voir mort, que souillé d'un péché » mortel ».

Blanche est la première princesse qui ait réuni en 1226, la qualité de tutrice & de régente. Après être parvenue à soumettre les barons & les petits princes continuellement en guerre entr'eux, & qui ne se réunissoient que pour bouleverser l'état, elle maria son fils, en 1234, avec Marguerite, fille aînée de Raimond, comte de Provence; mais Blanche, jalouse toujours à l'excès de l'affection de son fils, voyoit, avec une espèce de chagrin, le vif empressement que le jeune prince avoit pour sa nouvelle épouse. L'impérieuse régente lui avoit même défendu de voir, sans sa permission, cette épouse chérie. Si la cour voyageoit, elle les faisoit presque toujours loger séparément. Aussi la jeune reine n'aimoit pas beaucoup sa belle-mère. Il arriva que la cour étant à Pontoise, *Louis* eut un appartement au-dessus de celui de la princesse : il n'osoit cependant aller chez elle, sans prendre de grandes précautions contre la surprise. Il ordonna à ses huissiers de salle, lorsqu'ils verroient venir la reine, de battre les chiens, afin de les faire crier : alors il se cachoit dans quelque coin. Un jour qu'il tenoit compagnie à sa femme, parce qu'elle étoit dangereusement malade, on vint lui dire que sa mère arrivoit. Son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit : elle l'apperçut néanmoins. *Venez vous en*, lui dit-elle en le prenant par la main; *vous ne faites rien ici. Hélas !* s'écria Marguerite désolée, *ne me laisserez-vous voir monseigneur ni en la vie, ni en la mort !* Elle s'évanouit à ces mots. Tout le monde la crut morte : le roi le crut lui-même, & retourna sur le champ auprès d'elle : sa présence la fit revenir de son évanouissement.

Quelque respect qu'il eût pour les ministres de la religion, il savoit leur résister avec force quand leurs entreprises pouvoient intéresser l'honneur de sa couronne, ou le bien de son royaume. L'évêque d'Auxerre, à la tête du clergé de France, étoit venu trouver ce prince, & lui dire : « Sire, » tous les prélats que vous voyez ici, m'ont » chargé de vous représenter que la *foi chrétienne* » *decheoit, & sera encore pis, si vous n'y mettez* » *remède*. Ainsi, nous vous supplions très-humblement que vous ordonniez à tous les juges de » votre royaume, qu'ils contraignent tous ceux » qui auront été pendant un an excommuniés » par sentence, de se faire absoudre, & de satisfaire à l'église ». A quoi *Louis* répondit : « qu'il » rendroit volontiers cette ordonnance; mais qu'il » entendoit que ses juges, avant de rien statuer, » examinassent la sentence qui prononçoit l'excommunication, & eussent connoissance si elle » étoit à bon droit donnée ou non ». Les prélats, après s'être consultés, répliquèrent qu'ils ne pouvoient permettre que les juges d'église se soumissent à cette formalité. « Et moi, dit » le monarque, jamais je ne souffrirai que les » ecclésiastiques prennent connoissance de ce qui » appartient à ma justice ».

Louis, persuadé qu'un roi doit, avant toutes choses, justice à ses peuples, commença par réprimer les abus qui s'étoient introduits dans les différens tribunaux, & donnoit lui-même aux juges l'exemple de la plus grande assiduité au travail. « Souvent j'ai vu, dit Joinville, que le » bon roi, après la messe, alloit se promener au » bois de Vincennes, s'asseyoit au pied d'un » chêne, nous faisoit prendre place à côté de lui, » & donnoit audience à tous ceux qui avoient à » lui parler, sans qu'aucun huissier ou garde les » empêchât de l'approcher ».

On le vit aussi plusieurs fois venir au jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcot de tiretaine sans manches, & par-dessus un manteau de taffetas noir : là il faisoit étendre des

des tapis pour s'asseoir avec ses conseillers, & dépêchoit son peuple diligemment. Deux fois par semaine, il donnoit audience dans sa chambre. Une dame de qualité se présenta un jour, & lui demanda un entretien secret. Elle avoit une parure qui n'étoit point de son âge, & moins encore du goût que le monarque avoit pour la simplicité des habits. Il la fit néanmoins entrer dans son cabinet, où il n'y avoit que son confesseur, & l'écouta aussi long-temps qu'elle voulut. « Madame, lui dit-il, j'aurai soin de votre » affaire, si de votre côté vous voulez avoir soin » de votre salut. On parloit autrefois de votre » beauté; elle est passée comme la fleur des » champs. On a beau faire, on ne la rappelle » point: il faut songer à la beauté de l'ame qui ne » finira point ».

On prend plaisir à entendre Joinville nous faire l'éloge de la bonté de *Louis* & de sa bienfaisance. « Dès le temps de l'enfance, ce bon roi étoit » moult piteux des pauvres & souffreteux; tous » les jours il donnoit à manger à grande foison » de pauvres en sa chambre, & avoit il chacun » jour au dîner & au souper devant lui aucuns » vieux hommes débrisés (estropiés), & leur » faisoit donner telle viande comme il mangeoit; » & plusieurs fois avint que le roi les servoit & » mettoit la viande devant eux & la leur tranchoit, & leur donnoit au départir de sa propre » main des deniers ».

Ce prince se déroboit souvent à ses courtisans pour s'adonner à la pratique de ces œuvres de charité, & pour prier en silence. On en murmuroit quelquefois. « Ah! disoit-il, si j'employois » les momens dont on me reproche l'inutilité au » jeu, à la dissipation, on me le pardonneroit ». C'est qu'à la cour on pardonne plus aisément des foiblesses que des vertus.

Quand on fait réflexion aux grandes qualités de ce monarque, on gémit sur le malheur de la France, qui fut long-temps privée de la présence de ce vertueux prince. Attaqué d'une maladie violente en 1244, il crut entendre, dit-on, une voix qui lui ordonnoit de prendre la croix contre les infidèles. Il fit dès lors vœu de passer dans la Terre-Sainte pour la conquérir. Si *Louis* montra un zèle aveugle en abandonnant un royaume confié à ses soins, pour aller faire la guerre à des peuples qui n'avoient rien à démêler avec la France, on doit en rejetter la faute moins sur lui que sur son siècle. L'esprit de chevalerie qui régnoit alors ne s'occupoit que d'entreprises hasardeuses. Les infidèles étoient, de plus, regardés comme les ennemis naturels des chrétiens, & des ennemis voués à la mort par le tout-puissant. La philosophie, en étendant notre affection sur tous les hommes, ne nous avoit point encore appris à nous considérer tous comme frères. C'étoit d'ailleurs la commune opinion des chrétiens que la Terre-Sainte, conquise autrefois par Godefroi de Bouillon, étoit leur héritage, & qu'ils avoient droit d'y entrer. Or, comme dans les tribunaux civils la plupart des affaires se décidoient alors par le combat judiciaire, les françois étoient portés à croire qu'une si belle & noble cause devoit être également décidée par le courage. *Louis*, après s'être préparé pendant quatre ans à cette expédition, non moins illustre que malheureuse, s'embarqua, en 1248, à Aigues-mortes avec sa femme & ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cete ville en 1249. Son dessein étoit de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son propre pays le sultan, maître de la Terre-Sainte. Il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, & fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Mais des maladies contagieuses obligèrent bientôt les françois à reprendre le chemin de Damiette. Le roi même tomba malade, & on traita d'une trêve avec les infidèles. Ceux-ci demandoient pour ôtage la personne même du roi. Geoffroy de Sargines rompit la négociation, en protestant avec une noble colère que les françois n'auroient jamais cette lâcheté. « Ils aimeroient » beaucoup mieux, disoit-il, que les sarrasins les » eussent tous tués, qu'il leur fût reproché qu'ils » eussent baillé leur roi en gage ». Le monarque vouloit se donner lui-même en ôtage; & l'on eut mille peines à l'empêcher de se sacrifier pour ses sujets. Mais on ne put l'engager à se rendre par mer à Damiette où l'on se proposoit de faire retraite. Il se mit à l'arrière-garde, & après avoir couru mille dangers, il tomba avec ses frères & tous ceux qui le défendoient, au pouvoir des sarrasins.

Lorsque *Louis* fut fait prisonnier, la reine son épouse étoit enceinte. Elle apprit cette terrible nouvelle trois jours avant ses couches. Elle étoit enfermée dans la ville de Damiette, assiégée par les sarrasins, & à la veille de tomber entre leurs mains. Il ne se passoit point de nuit, que troublée par des songes effrayans, elle ne crût voir les sarrasins en furie attenter à la vie de son mari, ou entrer en foule dans sa chambre pour l'enlever elle-même: elle se tourmentoit & s'agitoit sans cesse. On fut obligé de faire veiller au pied de son lit un chevalier *vieil & ancien*, dit Joinville, *de l'âge de quatre-vingts ans & plus*, qui, toutes les fois que ces tristes imaginations la réveilloient, lui prenoit la main, & lui disoit: *Madame, je suis avec vous, n'ayez peur.* Un jour ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave vieillard, elle se jetta à ses genoux. « Jurez-moi, » lui dit-elle, que vous m'accorderez ce que je « vais vous demander ». Il le lui promit avec

ſerment. » Eh bien! ſire chevalier, reprit-elle, je » vous requiers ſur la foi que vous m'avez don- » née, que ſi les ſarraſins prennent cette ville, » vous me coupiez la tête avant qu'ils me puiſ- » ſent prendre ». Ce bon gentilhomme répondit: *Que très-volontiers il le feroit, & que jà l'avoit-il eu en penſée d'ainſi le faire, ſi le cas y échéoit.* Tous deux oublioient le précepte de la religion; on ne peut néanmoins s'empêcher d'admirer dans cette demande & dans cette réponſe un courage & une franchiſe dignes des ſiècles les plus héroïques. Le monarque priſonnier traita de ſa rançon; on lui vint dire que le ſultan exigeoit la reſtitution de Damiette & un million de beſans d'or, tant pour ſa rançon que pour celle des autres captifs. *Louis* répondit avec une noble fierté: « Qu'un roi de » France n'étoit point tel qu'il voulût ſe rédimer » par aucune finance de deniers; mais qu'il ren- » droit la ville pour ſa perſonne, & paieroit le » million de beſans pour la délivrance de ſa gent ». Le ſultan, étonné de la généroſité du monarque françois, qui lui avoit accordé, ſans la moindre difficulté, la ſomme exorbitante qu'il demandoit, lui remit, par reconnoiſſance, deux cents mille beſans. Mais ce ſultan ayant été maſſacré quelques jours après par les mammelucs, dont ſon père avoit établi la milice, *Louis* éprouva de nouvelles difficultés. Les émirs firent propoſer au roi de confirmer le traité par un ſerment qui alarmoit ſa religion. Comme le prince s'y refuſoit conſtam- ment, ces émirs, outrés de colère, vinrent en foule fondre dans ſa tente, le ſabre à la main, & criant d'un ton menaçant: « Tu es notre cap- » tif, & tu nous traites comme ſi nous étions » dans tes fers! il n'y a point de milieu, ou la » mort, ou le ſerment tel que nous l'exigeons ». *Dieu vous a rendu maîtres de mon corps*, répondit froidement le monarque; *mais mon ame eſt entre ſes mains, vous ne pouvez rien ſur elle.* On peut douter que Rome ou la Grèce fourniſſe l'exemple d'une intrépidité plus ſublime; & les fiers ſarra- ſins furent obligés de lui ſoumettre leur féro- cité naturelle.

Louis, dans la ſeconde croiſade qu'il entreprit en 1270, ne fut pas plus heureux; il périt même de la contagion devant Tunis, en donnant à ſon fils ces avis célèbres, que le dauphin, fils de Louis XIV, dans l'hiſtoire de France, qu'il a écrite ſous les yeux de ſon précepteur, appelle le plus bel héritage que ſaint *Louis* ait laiſſé à ſa maiſon: « Mon fils, mon cher fils, lui diſoit-il, » fais-toi chérir du peuple: on n'eſt roi que pour » être aimé; & c'eſt à cette condition que je » deſire tranſmettre le trône à ma famille. Si mon » peuple devoit être malheureux, j'aimerois » mieux qu'il le fût par un étranger que par les » miens ».

LOUIS X, roi de France & de Navarre, fut ſurnommé *Hutin*, c'eſt-à-dire, *mutin*, à cauſe de ſon caractère querelleur. Son règne ne fut que de dix-huit mois. Il ſe vit obligé de différer ſon ſacre à cauſe des troubles de ſon royaume, pendant leſquels ſon oncle Charles de Valois ſe mit à la tête du gouvernement, & fit pendre Enguerrand de Marigni à Mautfaucon, gibet que ce miniſtre avoit lui-même fait dreſſer ſous le feu roi Phi- lippe-le-Bel.

LOUIS XI, roi de France, né en 1423, mort en 1483.

Le caractère dominant de *Louis XI* fut de rapporter tout à l'autorité royale. Quelque deſſein qu'il formât, quelque parti qu'il prît, il n'ou- blioit jamais qu'il étoit roi; dans ſa confiance même, il mettoit toujours une diſtance entre lui & ſes ſujets. Sa maxime favorite étoit de dire: « Qui ne ſait pas diſſimuler, ne ſait pas régner. « Si mon chapeau ſavoit mon ſecret, je le brû- » lerois ». Il avoit le cœur ferme & l'eſprit timide. Il étoit prévoyant, mais inquiet; plus affable que confiant; il aimoit mieux ſe faire des alliés que des amis.

A l'entrée de *Louis XI* dans la ville de Tour- nai, en 1463, de deſſus la porte deſcendit par une machine une fille la plus belle de la ville, laquelle, en ſaluant le roi, ouvrit ſa robe devant ſa poitrine, où il y avoit un cœur bien fait, le- quel cœur ſe fendit, & en ſortit une grande fleur de lys d'or, qu'elle préſenta au roi de la part de la ville, en diſant: Sire, *pucelle* je ſuis, & auſſi l'eſt cette ville (1); car oncques ne fut priſe & ne tourna contre les rois de France, ayant tous ceux de cette ville chacun une fleur de lys dans le cœur.

Ce roi fonda les univerſités de Valence & de Bourges. *Comines* dit *qu'il aimoit à demander & entendre de toutes choſes; il avoit la parole à commandement, & le ſens naturel parfaitement bon;* qualité plus précieuſe que les ſciences, & ſans laquelle elles ſont inutiles. Il s'en faut beaucoup que *Louis XI* ſoit ſans reproches: peu de princes en ont mérité d'auſſi graves; mais on peut dire qu'il fut également célèbre par ſes vices & par ſes vertus.

Louis XI mit les rois hors de page; expreſſion populaire par laquelle on a voulu marquer qu'il avoit conſidérablement étendu l'autorité royale. Cependant ſa manière de vivre, ſon caractère & tout ſon extérieur auroient ſemblé devoir avilir cette même autorité. Dans ſon entrevue avec le roi de Caſtille, les eſpagnols, dit Mézerai, ſe

(1) Tournai, que la France a bien voulu céder à la maiſon d'Autriche, a été le berceau des françois & de la monarchie des Gaules.

moquèrent de la chicheté, de la mine basse & niaise du roi *Louis*, qui n'étoit vêtu que de bure, avoit un habit court & étroit, & portoit une Notre-Dame de plomb à sa barette. D'ailleurs, plusieurs regîstres de la chambre des comptes font foi que ses habits étoient des draps les plus communs, & qu'il portoit le même chaperon pendant plusieurs années. On le vit plus d'une fois aller de maison en maison dîner & souper chez les bourgeois. Il s'informoit de leurs affaires, se mêloit de leurs mariages, & vouloit être parrain de leurs enfans. Il s'étoit fait inscrire dans plusieurs confrairies d'artisans. Lorsqu'on lui représentoit qu'il ne gardoit pas assez sa dignité, il répondoit : *Quand orgueil chemine devant, honte & dommage suivent de bien près.*

Il n'avoit pas à se louer des génois, qui avoient souvent violé leurs sermens. Aussi ces républicains lui ayant offert de se donner à lui, & de le reconnoître pour souverain : *Vous vous donnez à moi*, leur dit-il, *& moi je vous donne au diable.*

On lui faisoit voir un hôpital fondé dans la ville de Baune, par Rolin, chancelier du duc de Bourgogne. Ce Rolin avoit été un grand concussionnaire. » Il étoit bien raisonnable, dit *Louis*, » que Rolin, qui avoit fait tant de pauvres pendant » sa vie, fît construire avant que de mourir une » maison pour les loger ».

Comme ce prince avoit de la vivacité dans l'esprit, il se plaisoit avec ceux qui lui en montroient. Il entra un jour dans sa cuisine & demanda à un jeune garçon qui tournoit la broche d'où il étoit, qui il étoit, & ce qu'il gagnoit ? Le jeune marmiton, qui ne le connoissoit pas, lui dit, sans le moindre embarras : « Je suis de Berri; » je m'appelle Etienne, marmiton de mon métier, » & je gagne autant que le roi ». *Que gagne le roi ?* lui dit *Louis*. — *Ses dépens*, reprit Etienne, *& moi les miens.* Le roi l'attacha à son service & lui fit sa fortune.

« Ce prince, comme le rapporte Brantôme, se servoit des premiers clercs qu'il trouvoit pour secrétaires, ou se servoit des premiers notaires qu'il rencontroit aux lieux & villages d'où il écrivoit; ou bien de quelqu'autre petit secrétaire de prince & autres gentilshommes de sa cour, premier rencontré; ainsi qu'il fit un jour d'un petit scribe fin & bon compagnon, qui se présentant à lui lorsqu'il voulut faire écrire à la hâte, lui voyant son écritoire pendue à sa ceinture, lui commanda aussitôt d'écrire sous sa dictée. Et ainsi qu'il eut ouvert son écritoire ou *galimard*, que l'on appeloit ainsi jadis; & voulant faire tomber sa plume, avec elle tombèrent deux dez, auquel le roi demande aussitôt, *à quoi servoit cette dragée ?* L'autre sans s'étonner, lui répondit : Sire, c'est un *remedium contra pestem. Viens ça*, lui dit le roi, *tu es un gentil paillard;* (il usoit souvent de ce mot (*tu es à moi* : & le prit à son service; car le bon prince aimoit fort les bons mots & les subtils esprits ».

Ce prince ayant rencontré l'évêque de Chartres monté sur un cheval richement caparaçonné : *Les évêques*, lui dit-il, *n'alloient pas ainsi autrefois. Non sire*, répondit l'évêque, *du temps des rois pasteurs.* Cette réponse plut au roi.

Les plaisanteries même ironiques ne lui déplaisoient pas. On sait que ce prince, qui avoit trop bonne opinion de lui-même, prenoit rarement conseil de quelqu'un. C'est ce que lui fit sentir d'une manière équivoque Pierre de Bezé, son favori. Le roi étoit un jour sur une haquenée qu'il avoit préférée à tous les chevaux de son écurie, parce qu'elle avoit un pas fort doux. « Quelque foible que paroisse cette haquenée, elle est cependant, lui dit Bezé, la plus forte monture qu'on puisse trouver, puisque seule elle porte votre majesté & tout son conseil ».

Philippe de Crevecœur, seigneur des Querdes, connoissoit sans doute l'humeur de ce prince, pour lui faire une réponse aussi hardie qu'elle est rapportée dans son histoire. Il étoit passé du service de Bourgogne à celui de France. Comme il avoit reçu des sommes considérables pour exécuter plusieurs entreprises, le roi avoit exigé qu'il lui rendît compte de l'emploi de cet argent. Mais des Querdes mit tant de différens articles, que la dépense surpassoit la recette. *Louis* ne trouvant point le compte exact, vouloit examiner & discuter chaque article. Des Querdes, impatient d'une recherche si scrupuleuse, lui dit : Sire, j'ai acquis pour cet argent les villes d'Aire, d'Arras, de Saint-Omer, Béthune, Bergue, Dunkerque, Gravelines, & quantité d'autres; s'il plaît à votre majesté de me les rendre, je lui rendrai tout ce que j'ai reçu ». Le roi comprenant que des Querdes avoit prétendu se payer un peu par lui-même de ses services, se contenta de lui répondre par ce proverbe du temps : « Par la pâque-» Dieu, maréchal, il vaut mieux laisser le moustier » où il est ».

On a loué la manière également vive & ingénue avec laquelle il récompensa la bravoure de Raoul de Launoy, qui étoit monté à l'assaut à travers le fer & la flamme, au siège du Quesnoy. Le roi, qui avoit été témoin de son ardeur, lui passa au col une chaîne d'or de cinq cents écus, en lui disant : » Par la pâque-Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en un combat, il vous faut enchaîner : car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois ». Les descendans de Launoy ont porté long-temps une

chaîne autour de leurs armes, en mémoire de cette action.

Louis accordoit son estime à tous ceux qui se distinguoient dans leur état; mais il vouloit qu'ils apprissent à n'en point rougir. Ce prince faisoit souvent asseoir à sa table un marchand, nommé maître Jean. Ce marchand, séduit par les bontés du roi, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Ce prince les lui accorda; mais lorsque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder. Jean, surpris de ne pas trouver le même accueil, s'en plaignit. « Allez, » monsieur le gentilhomme, lui dit le roi, quand » je vous faisois asseoir à ma table, je vous re» gardois comme le premier de votre condition; » mais aujourd'hui je ferois injure aux nobles, si » je vous accordois la même faveur ».

C'est à ce prince qu'on attribue cette bisarrerie, d'avoir donné un canonicat à un pauvre prêtre qu'il trouva endormi dans une église, afin, disoit-il, de démentir le proverbe qui dit, que *le bien ne vient point en dormant*.

Louis souilla ces traits de bienfaisance par des actes d'un despotisme cruel & superstitieux. Tristan, prévôt de l'hôtel, étoit le ministre aveugle & barbare de ces cruautés que Seyssel & quelques autres écrivains appellent les *justices soudaines du roi*. Ce prince étant un jour à table apperçut à côté d'un moine, qui étoit venu le voir dîner, un capitaine qu'il haïssoit. Le roi fit un signe de l'œil au prévôt Tristan. Celui-ci, accoutumé à ce langage, & croyant qu'il s'agissoit de la mort du moine, commanda à ses satellites de se saisir de lui au sortir du dîner, de le coudre dans un sac & de le jetter dans la Seine. Cependant le capitaine qui s'étoit aussi apperçu du signe de ce prince & qui s'en méfioit, étoit monté à cheval, & s'étoit éloigné le plus promptement qu'il lui avoit été possible. Le roi le sut, & le lendemain demanda à Tristan pourquoi il n'avoit pas exécuté l'ordre qu'il lui avoit donné par signe? « Sire, répliqua Tristan, notre homme est déjà bien loin. — Bien loin, reprit le roi, on l'a vu hier à Amiens. — On se méprend, dit hardiment Tristan; je vous le garantis, sire; c'est à Rouen, & non pas à Amiens, s'il a toujours nagé. — De qui parles-tu? dit encore le roi; — Hé! du moine, répondit Tristan, que vous me montrâtes hier; il fut aussitôt mis dans un sac & jetté dans l'eau. — Comment! le moine, dit *Louis*, eh! pâque-Dieu! qu'as-tu fait? C'étoit le meilleur moine de mon royaume. Il faut lui faire dire demain une douzaine de messes de *requiem*, & nous en serons déchargés d'autant. Je n'en voulois qu'au capitaine Picard, qui étoit à côté de lui ». Dans d'autres occasions semblables, *Louis* se contentoit de baiser sa petite vierge de plomb & de lui demander pardon.

Ce prince craignoit tant la mort, que dans les prières qu'il ordonnoit continuellement, il ne vouloit pas qu'on demandât à Dieu autre chose pour lui que la santé. Ayant fait un vœu à saint Eutrope, comme le prêtre joignoit la santé de l'ame à celle du corps, *Louis* lui dit: » N'en de» mandez pas tant à la fois; il ne faut pas se » rendre importun. Contentez-vous de deman» der, par les mérites de ce saint, la santé du » corps ».

Cottier, premier médecin du roi, abusoit de l'état de ce prince & ne lui parloit qu'avec la dernière arrogance. Le roi s'en plaignoit quelquefois; mais le foible monarque regardant ce médecin comme l'arbitre de sa vie, n'osoit le chagriner. L'audacieux Cottier lui dit un jour: « Je » sais bien qu'un matin vous me renverrez comme » vous renvoyez les autres; mais je jure Dieu que » vous ne serez pas en vie huit jours après ». Le roi effrayé redoubla ses caresses & ne refusa jamais rien à son tyran, pourvu qu'*il chassât le fantôme épouvantable de la mort, au nom de laquelle il se couloit entre ses draps*.

Le roi, dans ses derniers momens, dit qu'il espéroit que par la dévotion qu'il avoit à la Vierge, il ne mourroit que le samedi; circonstance qui fut remarquée, parce que l'évènement la justifia.

LOUIS XII, roi de France, surnommé le Père du peuple, né en 1462, mort en 1515.

Louis parvenu au trône par le chemin de l'adversité, y fit régner avec lui les vertus d'un bon roi.

Louis XII avoit un livre, dans lequel étoient inscrites les personnes les plus distinguées de chaque province, & à côté du nom, les dons, graces ou privilèges qu'il pouvoit leur accorder. Venoit-il à vaquer quelqu'emploi honorable ou important, il leur en envoyoit les provisions, sans qu'elles eussent la peine de venir en cour, ni de les demander.

Un homme de la cour demandoit à *Louis* la confiscation des biens d'un riche bourgeois d'Orléans, qui s'étoit déclaré ouvertement contre ce prince avant son avènement au trône. « Je n'étois » pas son roi, répondit-il, lorsqu'il m'a offensé. » En le devenant, je suis devenu son père. Je dois » lui pardonner & le défendre ».

Ce prince assez généreux pour oublier les injures faites au duc d'Orléans, étoit aussi trop ami de la justice pour récompenser quelques services par une reconnoissance aveugle. Le lieutenant de la prévôté d'Orléans, qui lui avoit été utile dans plusieurs occasions, crut que c'étoit un titre suffisant auprès du nouveau monarque pour obtenir toutes sortes de graces. Ce lieutenant étoit accusé de concussion, & *Louis* n'étant encore que

duc d'Orléans s'étoit employé en sa faveur. Mais lorsqu'il fut sur le trône, il répondit à ceux qui imploroient ses bontés pour cet officier : « Je l'ai protégé tant que j'ai pu librement le faire ; mais aujourd'hui je ne dois pas ôter à la justice son libre cours. C'est une dette que j'ai contractée en devenant roi : je veux m'en acquitter envers mes sujets ».

Louis, après avoir réglé & policé son royaume, diminué les impôts, réprimé les excès des gens de guerre, établi plusieurs tribunaux de justice qui lui parurent nécessaires au bien public, tourna ses vues sur l'Italie ; il avoit des droits à exercer sur le Milanès & sur le royaume de Naples. Il en fit aisément la conquête. Mais ce prince, qui avoit fait paroître tant d'ardeur pour conquérir ces états, montra une indifférence plus qu'héroïque, lorsqu'il vit qu'il ne pourroit les conserver qu'en chargeant trop son peuple. Il perdit le royaume de Naples par la perfidie de Ferdinand, roi d'Espagne, son allié. C'est ce même Ferdinand qui répondit au secrétaire Quintana qui lui disoit que le roi de France se plaignoit de ce qu'il l'avoit trompé deux fois : « Deux fois, reprit Ferdinand ! » Par Dieu, il en a bien menti, l'ivrogne ; je l'ai » trompé plus de dix ».

Louis XII avoit dit au roi des romains, en se plaignant de la trahison de Ferdinand : « Si votre beau-père a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler : & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un royaume que je saurai bien reconquerir, que non pas l'honneur qui ne se peut jamais recouvrer ».

Plusieurs traits rapportés par les historiens prouvent que *Louis XII* ne manquoit pas de courage & de résolution. Ayant à se plaindre de la république de Venise, il entra, en 1498, sur le territoire de cette république, & fit contre les vénitiens les premières hostilités. Comme il paroissoit déterminé à agir vivement, & à seconder l'ardeur que montroient ses troupes, un de ses généraux lui fit observer qu'il avoit affaire à des ennemis très-sages, contre lesquels il falloit agir avec précaution. « Je leur donnerai, dit-il, tant de fous à » gouverner, qu'avec toute leur sagesse ils n'en » viendront pas à bout ».

Durant la bataille, *Louis* se porta toujours dans les endroits où le danger étoit le plus grand. Quelques courtisans, obligés par honneur de le suivre, & voulant cacher leur poltronnerie sous le motif louable de veiller à la conservation du prince, ils lui firent appercevoir les périls où il s'exposoit. Le roi, qui démêla le principe de ce zèle, se contenta de leur répondre : « Que ceux qui ont peur, se » mettent à couvert derrière moi ». (*Brantôme*).

Les gascons sur qui rouloit principalement le succès de la journée, attaquoient mollement : *Louis* en étant averti, s'approcha d'eux. Dès qu'il fut à leur portée, la Trémoille le montrant de la main, cria aux soldats : *Enfans, le roi vous voit.* A ces mots les gascons qui paroissoient rebutés, firent les plus généreux efforts, & se rendirent maîtres d'un poste très long-temps disputé. Ce coup de vigueur détermina la victoire en faveur des françois. L'Alviane, qui commandoit l'armée vénitienne, ayant été pris, fut conduit au camp. *Louis* chercha à lui rendre sa captivité moins douloureuse par toutes sortes de bons traitemens. Mais ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes que par une fierté brusque & dédaigneuse. *Louis* se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardoit les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, » dit-il ; je m'emporterois, & je serois fâché. Je » l'ai vaincu ; il faut me vaincre moi-même ».

Lorsque *Louis XII* alloit à la guerre, il avoit toujours à sa suite des officiers de confiance, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre, & de réparer le dommage lorsqu'il avoit été fait. Ces principes d'une probité austère furent sur tout remarqués après la prise de Gènes, qui avoit secoué le joug des françois. Leur avant-garde ayant pillé quelques maisons du fauxbourg de saint Pierre d'Arena, le roi, quoique personne ne se plaignit, y envoya des commissaires pour évaluer la perte de ce qui avoit été pris, & en remettre le montant en argent.

Des farceurs avoient lancé quelques traits contre *Louis XII*. On exhortoit ce bon prince à les punir : » Non, dit-il, ils me rendent justice ; » ils me croient dignes d'entendre la vérité. Mais, » ajouta-t-il, qu'ils ne s'émancipent pas jusqu'à » insulter la reine, ni l'honneur d'aucune autre » dame ; car je me fâcherois, & les ferois pendre ».

Ce prince, informé qu'un gentilhomme commensal de sa maison avoit maltraité un paysan, ordonna qu'on retranchât le pain à cet officier, & qu'on ne lui servît que du vin & de la viande. Le gentilhomme s'en plaignit au roi qui lui demanda si les mets qu'on lui servoit ne suffisoient pas ? » Non, sire, puisque le pain est essentiel à la » vie. — Et pourquoi donc, reprit le roi, êtes-» vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux » qui vous le mettent à la main ».

Ce prince en chemin pour se rendre à Bayonne, logea dans un petit village nommé l'Esperon. Il fut surpris d'y trouver une grande & magnifique maison bâtie sur le grand chemin. Elle appartenoit au baile ou magistrat du lieu qui passoit pour un homme très-riche. Ce magistrat s'étant présenté devant le roi, ce prince lui demanda comment il étoit parvenu à amasser des richesses dans un pays aussi stérile que le sien. *Sire*, lui répondit naïve-

ment le baile, *en faisant toujours mes affaires plutôt que celles de mon maître & de mes voisins.* » Le » diable ne m'emporte, dit Louis, (c'étoit son » serment ordinaire) ta raison est bonne; car en » agissant ainsi, & en te levant matin, tu ne pou- » vois manquer de devenir riche ».

Ses différends avec le pape Jules II l'indispofèrent long-temps contre la cour de Rome. Ayant appris que Jules avoit dessein de l'excommunier: *Eh quoi*, dit-il, *est-ce son emploi de maudire?*

Louis a fait voir plus d'une fois qu'il se connoissoit en hommes. Il disoit du célèbre Charles de Bourbon, » qu'il aimoit ce prince; mais qu'il » eût desiré en lui un caractère plus ouvert, plus » gai, moins taciturne. Rien n'est pire, ajou- » toit-il, que l'eau qui dort ». La désertion de ce prince qui a causé tant de maux à la France, n'a que trop justifié les craintes de Louis.

C'est encore *Louis XII* qui voyant le penchant de François I, alors duc de Valois, pour les plaisirs, disoit en soupirant: *Ah nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.*

Louis, avant de monter sur le trône, avoit été marié à Jeanne fille de Louis XI. Ce prince despotique la lui avoit fait épouser malgré lui. Jeanne étoit une princesse toute contrefaite, peu spirituelle & hors d'état d'avoir jamais des enfans. Louis obtint d'Alexandre VI que son mariage fût déclaré nul; & sur l'affirmation que fit *Louis XII* qu'il n'avoit eu aucun commerce avec Jeanne, la nullité fut prononcée. Jeanne se retira à Bourges où elle fonda l'ordre des Annonciades. Elle n'est pas encore canonisée; mais elle est au rang des bienheureuses, & tous les ans on prononce son panégyrique à Bourges. On a retenu la division d'un de ces éloges à cause de sa singularité. » Jeanne, disoit le prédicateur, étoit si laide, » qu'elle fut répudiée par le roi son mari; elle » étoit si belle, qu'elle devint l'épouse de Jesus- » Christ. La laideur & la beauté de Jeanne, voilà » les deux points de mon discours ».

Louis XII épousa en secondes nôces Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur Charles VIII, pour laquelle il avoit toujours eu une tendre inclination. Cependant il ne fut pas heureux avec elle. Cette princesse étoit d'une vertu sévère, mais d'une humeur chagrine, acariâtre, impérieuse. Les serviteurs du roi les plus fidèles osèrent un jour lui représenter que la reine prenoit trop d'autorité sur lui. » Que voulez-vous, di- » soit Louis? Il faut bien souffrir quelque chose » d'une femme quand elle aime son mari & son » honneur ».

Anne de Bretagne mourut le 9 Janvier 1513, sans avoir donné d'enfans au roi. Brantôme qui a fait son éloge, dit que, » cette reine Anne de » France duchesse de Bourbonnois, avoit si ver- » tueusement extirpé l'impudicité, & planté l'hon- » neur au cœur des dames, damoiselles, fem- » mes de villes, & toutes autres sortes de fem- » mes Françoises, que celles qu'on pouvoit savoir » avoir offensé leur honneur, étoient si honties » & mises hors des rangs, que les femmes de » bien eussent pensé faire tort à leur réputation, « si elles les eussent souffertes en leur compa- » gnie ».

Ce fut la reine Anne de Bretagne qui fonda les bons-hommes. Elle avoit établi en faveur des dames l'*ordre de la Cordelière*, dont le cordon n'étoit donné qu'à celles qui avoient conservé leur honneur exempt de toute tache & de tout soupçon. Le collier étoit le cordon de saint-François. Cet ordre ne subsista que pendant la vie de la reine. On trouva, ajoute un historien, qu'il étoit trop difficile de faire ses preuves.

Louis XII avoit résolu de pleurer toujours Anne de Bretagne, & de ne la remplacer jamais. Il avoit alors cinquante-deux ans, & son tempérament étoit affoibli par les infirmités. Mais Henri VIII, flatté de placer pour la première fois une princesse Angloise sur le trône de France, proposa de cimenter l'union des deux peuples par le mariage de Marie sa sœur, princesse de dix-sept ans, avec le roi de France. Louis ne put se refuser à une paix nécessaire à son peuple surtout lorsqu'il ne falloit qu'épouser une jeune femme aimable. Le mariage se fit; & Louis sensible à l'espoir de donner un héritier au trône, oublia bientôt son âge & ses infirmités auprès de sa nouvelle épouse; mais il y trouva la mort au bout de deux mois & demi de mariage. C'est lui qui avoit dit le premier que *l'amour est le tyran des vieillards & le roi des jeunes gens*; & il en étoit la preuve. Outre qu'il avoit changé pour Marie toute sa manière de vivre, *il avoit voulu*, dit Fleuranges, *faire du gentil compagnon avec sa femme; mais il n'étoit plus homme pour le faire, car de longtemps il étoit fort malade.*

LOUIS XIII, Roi de France, surnommé *le Juste*, né en 1601, mort en 1643.

Louis XIII étoit d'un caractère un peu sauvage; il craignoit la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimait beaucoup.

Il marqua dès son enfance du dégoût pour la lecture, dégoût qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Peut-être étoit-ce la faute de ses gouverneurs qui n'avoient pas assez étudié les inclinations de ce prince, & même celles de son âge. Ils lui faisoient un devoir d'apprendre l'histoire de ses prédécesseurs dans les *antiquités* de Fauchet, ouvrage écrit d'un style maussade, & rempli d'ailleurs de discussions capables de rebuter l'érudit le

plus zèlé. La reine mère, dans le deſſein de vaincre l'averſion de ſon fils pour l'étude, lui fit un jour donner le fouet par M. de Souvré ſon gouverneur. Le petit prince réſiſta d'abord, puis il dit : « Je vois bien qu'il faut en paſſer par-là ; mais, » ajouta-t-il en s'adreſſant à ſon gouverneur, » M. de Souvré allez y doucement, je vous en » prie. » Le lendemain il alla voir la reine ſa mère. Cette princeſſe ſe leva & lui fit une profonde révérence. » Ah, madame, lui dit-il, » faites moi moins de révérences, & ne me faites » point donner le fouet. »

On étoit encore infatué au commencement de ſon règne de l'aſtrologie judiciaire ; & un aſtrologue nommé Morin ayant prédit que tel jour le roi étoit menacé de quelque malheur, on reſpecta aſſez la prédiction de ce viſionnaire pour recommander au roi de ne pas ſortir. Il garda effectivement l'appartement toute la matinée ; mais s'ennuyant l'après midi il voulut prendre l'air & tomba. » Qu'on ne parle pas de cela à Morin, » dit le prince ; cet accident le rendroit trop » glorieux. »

Gaſton de France, duc d'Orléans, frère du roi étoit fort jaloux des droits atttachés à ſon rang. Un jour qu'il étoit monté en carroſſe avec le roi, des princes ſe préſentèrent aux portières pour leur parler. Ils étoient nu têtes & quoiqu'ils fuſſent expoſés à un ſoleil très-ardent, Gaſton les retint long-temps ſans leur dire de ſe couvrir. Ce fut le roi qui s'appercevant de l'incommodité que ces princes ſouffroient, leur dit avec bonté : « Couvrez-vous, meſſieurs, mon frère le veut » bien. »

Louis aimoit la guerre, ſe plaiſoit aux travaux & aux dangers d'un ſiége, & faiſoit paroître la plus grande intrépidité dans une tranchée. Au ſiége de Royan en 1622, il fit trembler plus d'une fois pour ſa vie. Un jour qu'il ſortoit de la tranchée, un boulet lui paſſa deux pieds au-deſſus de la tête. *Mon Dieu, ſire*, s'écria Baſſompierre, *ce boulet à failli vous tuer !* » Non pas moi, répondit le roi tranquillement, mais M. d'Epernon. » Et voyant des gens de ſa ſuite qui s'écartoient pour éviter le coup : » Comment, leur » dit-il, vous avez peur que cette pièce tire ? Ne » ſavez-vous pas qu'il faut auparavant que l'on » charge de nouveau » ? Louis continua de donner dans cette journée des preuves de ſa bravoure avec tant de riſque pour ſa perſonne que ſon armée crut devoir lui faire faire des repréſentations à ce ſujet. » Tous vos officiers, lui dit Lachau, » ſon premier aumônier, ſeront enfin obligés, » ſire, de vous faire la prière que les capitaines » de David lui firent autrefois : » *Vous ne viendrez plus à la guerre avec nous, de peur que la lumière d'Iſraël ne s'éteigne avec vous.* (Hiſt. de *Louis XIII* par Bernard.)

Lorſque ce prince prit les armes contre les proteſtans du Languedoc & les Rochelois, il prononça ces paroles remarquables : » Je ſouhaiterois » qu'il n'y eût de places fortifiées que ſur les » frontières de mon royaume, afin que le cœur & » la fidélité de mes ſujets ſerviſſent de citadelle » & de garde à ma perſonne. » Richelieu en affermiſſant l'autorité royale par l'extinction des petits tyrans qui déſoloient la France, procura à Louis XIV l'accompliſſement du vœu que formoit alors *Louis XIII.*

Lorſque Négrepelliſſe, petite ville Calviniſte du Querci, ſe fut révoltée en 1622, Louis ſe mit en marche pour la punir. Malgré ſon juſte reſſentiment, il étoit prêt néanmoins de pardonner aux malheureux habitans qui imploroient ſa clémence. Mais le prince de Condé étant entré dans le moment chez le roi, prend un breviaire qui étoit auprès du monarque, l'ouvre & fait remarquer que dans les leçons du jour tirées du vieux teſtament, le prophète Samuel reproche à Saül d'avoir épargné les Amalécites. Cet argument décida du ſort de Négrepeliſſe. (*Hiſt. de Louis XIII par Bernard.*)

Ce prince s'étoit fait une peine extrême de la loi qui rendoit eſclaves les Négres de ſes colonies : mais quand on lui eut bien mis dans l'eſprit que c'étoit la voie la plus ſûre pour les convertir, il y conſentit. (*Eſprit des loix.*)

Louis ne fut pas ſeulement jaloux de ſon premier miniſtre, mais encore du connétable de Luynes & de tous ceux qui obtenoient une grande faveur à ſa cour, ou beaucoup d'autorité dans ſes armées. Après le ſiége de Saint Jean-d'Angely en 1621, le connétable de Luynes venoit chez le roi, précédé de ſes gardes & ſuivi des premiers officiers de l'armée. *Louis XIII* l'apperçoit & dit à Baſſompierre : « Voyez, Baſſompierre, c'eſt le roi » qui entre.— Vous me pardonnerez, ſire, c'eſt » un connétable favoriſé de ſon maître qui ſoutient votre grandeur, & qui étale vos bienfaits » aux yeux de tout le monde.— Vous ne le connoiſſez pas, reprend le prince, il croit que je lui » en dois de reſte & veut faire le roi ; mais je » l'en empêcherai bien tant que je ſerai en vie. » —Sire, répond Baſſompierre, vous êtes bien » à plaindre de vous mettre ces fantaiſies dans » la tête ; le connétable l'eſt bien auſſi, de ce » que vous prenez ces ombrages de lui ; & moi » je le ſuis encore davantage de ce que vous me » les avez découvertes ; car un de ces jours vous » vous querellerez enſemble : enſuite vous vous » appaiſerez, & vous ferez comme les maris » & les femmes, qui chaſſent les valets auxquels » ils ont confié la mauvaiſe volonté qu'ils avoient » l'un contre l'autre : vous ne manquerez pas de » dire au connétable que vous m'avez fait part » des mécontentemens que vous avez de lui,

» & j'en ferai la victime ». Le roi lui promit un secret inviolable, & l'assura qu'il n'en avoit encore parlé qu'au seul père Arnoux son confesseur. (*Mém. de Bassompierre.*)

A peu près dans le même temps, milord Hai, ambassadeur d'Angleterre, après avoir eu sa première audience du roi, se rendit à celle du connétable. Louis appella encore Bassompierre, & lui dit en présence de M. de Puisieux : *Voila milord Hai qui va prendre l'audience du roi Luynes.* Bassompierre feignit de ne pas comprendre ce que cela signifioit. *Oh!* dit le prince, *il n'y a point de danger devant Puisieux, car il est de notre secret.* — « Il n'y a point de danger? reprend Bassompierre, je suis assurément perdu; car Puisieux est homme craintif & peureux, comme » M. le chancelier son père; & au premier coup » de fouet, il confessera tout, & perdra ensuite » tous ses complices & adhérans ». Le roi se mit à rire, & continua à parler contre son connétable.

Dans un bal qu'on donnoit à la cour, le roi qui s'y ennuya, voulut se retirer dans le temps même que le cardinal de Richelieu sortoit. Tout le monde se rangeoit pour laisser passer ce ministre, & le prince crut s'appercevoir qu'on lui rendoit à lui même beaucoup moins de respect qu'au cardinal. Celui ci ignoroit que le roi le suivît; mais voyant avancer quelques pages, il se met de côté afin de faire place à sa majesté. Le roi s'arrête & lui dit : *Pourquoi ne passez-vous pas, M. le cardinal, n'êtes vous pas le maître?* Le sens de cette dernière expression n'échappa point à Richelieu, le plus pénétrant des hommes, & celui qui connnoissoit le mieux le foible de son maître : il prend aussitôt un flambeau des mains d'un page, & marche devant le roi en lui disant : « Sire, je ne puis passer devant votre » majesté, qu'en faisant la fonction du plus » humble de ses serviteurs ».

Le roi eut des maitresses; *mais ses amours*, dit un écrivain du temps, *étoient purement spirituels d'ame à ame, & les jouissances en étoient vierges.* Jamais il n'usa de la moindre liberté envers les femmes. La reine ayant un jour reçu un billet, l'attacha à la tapisserie de sa chambre, afin de ne pas oublier d'y faire réponse. Le roi auquel elle en voulut faire un mystère étant entré, elle dit à mademoiselle d'Hautefort de prendre & de serrer le billet, ce qu'elle fit. Le roi voulut le lui ôter, & ils se débattirent assez long-temps en badinant; mais mademoiselle d'Hautefort ne pouvant plus se défendre, mit le billet dans son sein, & le jeu finit; le roi n'ayant pas osé porter sa curiosité plus loin. (*Intrigues galantes de la cour.*)

Louis XIII, voyant souvent au louvre une dame accompagnée de sa fille, qui sollicitoit quelques seigneurs pour un procès, & craignant que la beauté de la fille, qui avoit quelque chose de frappant, ne la fît tomber en quelque faute, voulut savoir à combien montoit la somme pour laquelle elle plaidoit : ayant appris qu'elle pouvoit aller à dix mille francs, il les lui fit donner, & la renvoya dans son pays.

Le cardinal de Richelieu en mourant, dit au roi, comme il se plaignoit de le perdre dans le temps qu'il en avoit le plus de besoin : « Sire, je vous » laisse de bons ministres; vous n'avez rien à » appréhender de vos ennemis du dehors, si vous » suivez les conseils de ceux que j'ai mis dans » les affaires : mais c'est à votre petit coucher » que vous avez à craindre, & qui m'a donné » plus de peine que tous les étrangers ensemble ».

La mort de *Louis* suivit de près celle de Richelieu : quelques jours avant que ce prince mourût, le dauphin son fils, âgé de quatre ans & demi, venoit d'être tenu sur les fonds de baptême, par le cardinal Mazarin & la princesse de Condé. Après la cérémonie, on le conduisit dans l'appartement du roi, qui étoit dans son lit. Le dauphin lui dit qu'il venoit d'être baptisé : « J'en » suis bien aise, comment vous appelez-vous à » présent? » — Je m'appelle *Louis XIV*, mon papa. Cette réponse enfantine parut chagriner le roi, & se tournant de l'autre côté : « pas » encore, mon fils, pas encore; mais ce sera » peut-être bientôt, si c'est la volonté de Dieu ».

LOUIS XIV, surnommé le grand, né en 1638, mort en 1715.

Quel prince fut mieux tempérer la dignité de ses manières par les agrémens, & l'affabilité de la politesse? La richesse de sa taille, la beauté majestueuse de ses traits, un son de voix noble & touchant, une démarche pleine de dignité le faisoient aisément remarquer au milieu de la foule des courtisans qui l'environnoient. C'étoit lui que Racine avoit eu en vue dans ces deux vers de Bérénice.

En quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

Dans la conquête que ce roi fit de la Franche-Comté en 1668, sa présence acheva de lui gagner les cœurs de ceux que ses armes lui avoient soumis. Un paysan qui étoit accouru pour le voir, s'écria dans cette surprise que donne un objet qu'on admire : *Je ne m'en étonne plus.*

L'embarras qu'il inspiroit à ceux qui lui parloient, étoit un hommage qui flattoit sa supériorité; & l'on peut croire que ce vieil officier qui se troubla en lui demandant une grace, & lui dit tout ému : *Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis*, obtint aisément ce qu'il souhaitoit.

Ce

Ce prince dut plus à la nature qu'à ſes inſtituteurs qui avoient fort négligé ſon éducation. On a rapporté à ce ſujet le trait ſuivant, qui ne prouveroit cependant pas qu'il ignorât abſolument la langue latine. Il aſſiſtoit à un motet où le muſicien avoit fait répéter pluſieurs fois le mot *nicticorax*, oiſeau de nuit, (*ſicut nicticorax in domicilio.*) Ce prince demanda au prélat qui étoit le plus proche de lui, ce que c'étoit que ce *nicticorax*. Le prélat qui l'ignoroit auſſi bien que le roi, mais qui devoit le ſavoir, ne voulut pas demeurer court & lui répondit : *Sire, c'étoit un des principaux officiers de la cour de David.*

Louis liſoit peu. Lorſque la Fontaine donna les *amours de Pſyché & de Cupidon*, ſes amis lui firent remarquer un endroit qui pouvoit regarder le roi, & dont ce prince auroit pu être offenſé ſi quelqu'un ſe fût aviſé de le lui rapporter. L'auteur s'adreſſa au duc de Saint-Aignan, qui étoit alors dans la confidence étroite du monarque. « Il eſt » vrai, lui dit le duc, l'endroit eſt délicat; mais » voulez-vous que je vous donne un moyen d'empêcher que perſonne n'en parle? Le roi ne lit » point; faites relier promptement un exemplaire » de votre livre, & préſentez-le à ſa majeſté. Je » vous introduirai; les courtiſans vous verront; » ſoyez ſûr après cela que perſonne ne parlera » mal de votre ouvrage ».

Malgré une éducation négligée, ce prince accorda toujours ſa protection aux talens & les recompenſa. Il ſe plaiſoit dans la compagnie des gens d'eſprit, preuve qu'il en avoit lui-même. Il dit à Boileau qui vouloit ſe retirer à Auteuil : « Si » votre ſanté vous permet de venir encore quelquefois à Verſailles, j'aurai toujours une demi-» heure à vous donner ». On connoît la lettre qu'il fit écrire à Voſſius. Ce qu'on demande dans un ſouverain ; ce n'eſt pas dire, mais faire de belles choſes. Cependant, il ſavoit toujours s'exprimer avec nobleſſe & avec préciſion. Lorſque le duc d'Anjou partit pour aller règner en Eſpagne, il lui dit, pour marquer l'union qui alloit déſormais joindre les deux nations : *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Un caractère de grandeur & de nobleſſe, ſe faiſoit également remarquer dans ſon goût pour les arts. Les Teniers & les autres peintures dans le goût flamand ne trouvoient point grace devant ſes yeux. *Otez-moi ces magots là*, dit-il un jour qu'on avoit mis un tableau de Teniers dans un de ſes appartemens. Ce prince ne perdoit jamais l'occaſion de dire à ſes officiers & aux perſonnes en place, de ces choſes qui excitent l'émulation & rendent la perſonne du ſouverain plus chère au ſujet. Madame la ducheſſe de Bourgogne encore fort jeune, voyant au ſouper de ſa majeſté un homme qui étoit fort laid, plaiſanta beaucoup & très-haut ſur ſa laideur. *Pour moi, madame,* dit le roi encore plus haut, *je le trouve un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'eſt un des plus braves.*

Un grand ſeigneur, dont la jeuneſſe avoit été fort irrégulière, fit au ſiège de Mons tout ce qu'il fallut, pour regagner l'eſtime du prince, & y réuſſit ». Monſieur, lui dit le roi, vous n'étiez » pas content de moi; je n'étois pas content » de vous : oublions le paſſé, & dorénavant, » *dattons de Mons.*

Le comte de Marivaux, lieutenant général, homme un peu bruſque, & qui n'avoit point adouci ſon caractère dans la cour même de *Louis XIV*, avoit perdu un bras dans une action. Il ſe plaignoit au roi, qui l'avoit cependant recompenſé. « Je voudrois, lui dit il, avoir perdu l'autre, » & ne plus ſervir votre majeſté ». *J'en ſerois bien fâché pour vous & pour moi*, lui répondit le roi, & ces paroles furent ſuivies d'une nouvelle grace qu'il lui accorda.

Le prince de Condé ſe trouvant à la tête de ſon armée, lui fit faire halte par une exceſſive chaleur, pour rendre au roi qui y arrivoit, les honneurs qui lui étoient dûs. Sa majeſté exigea que le prince entrât dans l'unique cabane qui ſe préſentoit, afin de ſe mettre à l'abri des ardeurs du ſoleil. « Mon couſin, ajouta-t-il, puiſque je » ne viens dans votre camp qu'en qualité de » volontaire, il n'eſt pas juſte que je ſois à » l'ombre, tandis que mon général ſeroit expoſé à » toute la chaleur du jour ».

Le maréchal Dupleſſis, qui n'avoit pu faire la campagne de 1672, à cauſe de ſon grand âge, ſembloit porter envie à ſes enfans qui avoient le bonheur de ſervir ſa majeſté : pour moi, ajoutoit-il devant ce prince, je ne ſuis plus propre à rien. « Monſieur le maréchal, lui répondit le roi en » l'embraſſant, on ne travaille que pour ap» procher de la réputation que vous avez acquiſe. » Il eſt agréable de ſe repoſer après tant de » victoires ».

Le marquis, depuis maréchal d'Uxelles, venoit de rendre en 1689 au prince Charles de Lorraine, la ville de Mayence qu'il avoit défendue pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il alla rendre compte de ſa conduite au roi dont il craignoit les reproches, & ſe jetta à ſes pieds : « Relevez-vous, marquis, lui dit ce » prince, vous avez défendu votre place en » homme de cœur, & vous avez capitulé en » homme d'eſprit ».

Il avoit donné une penſion de ſix mille livres à M. l'avocat général Talon. M. de Lamoignon qui étoit auſſi avocat général, lui demanda la même faveur; le roi la lui promit. Six mois ſe paſsèrent pendant leſquels M. de Lamoignon ſe

préſenta ſouvent devant le roi, ſans qu'il fût queſtion de rien. Sa majeſté lui dit un jour : « M. de » Lamoignon, vous ne me parlez plus de votre » penſion ». *Sire*, lui répondit ce magiſtrat, *j'attends que je l'aie méritée.* — « Si vous le » prenez de ce côté-là, lui dit le roi, je vous » dois des arrérages ». En effet ces arrérages furent payés, à commencer du jour que M. de Lamoignon avoit demandé la penſion.

Lorſqu'il eut accordé l'archevêché de Paris à M. de Noailles, alors évêque de Châlons-ſur-Marne, il lui dit : « Si j'avois connu un plus grand » homme de bien & un plus digne ſujet, je » l'aurois choiſi ». Paroles d'autant plus remarquables qu'elles étoient vraies.

Le monarque gratifia par la ſuite cet archevêque du chapeau de cardinal. Lorſque le nouveau cardinal vint remercier le roi de la pourpre que Sa majeſté lui avoit fait obtenir : » Je ſuis » aſſuré, M. le cardinal, lui répondit *Louis*, » que j'ai eu plus de plaiſir à vous donner le » chapeau, que vous n'en avez eu à le rece- » voir ».

Lorſque l'abbé de Pompone eut perdu ſon père, Simon Arnauld, ſecrétaire d'état & miniſtre des affaires étrangères, *Louis XIV*, voulut bien ſoulager ſa douleur en la partageant. Ce prince lui dit : « Vous pleurez un père que vous retrouverez » en moi, & moi je perds un ami que je ne re- » trouverai plus ».

Ce prince ayant permis à M. le duc d'Antin, ſur-intendant des bâtimens, de placer dans ſa gallerie quelques tableaux de ſa majeſté, le duc leur fit faire des bordures magnifiques. Un jour qu'il répétoit au roi que ces bordures ne coûtoient rien à ſa majeſté, & que c'étoit lui qui en avoit fait toute la dépenſe : *D'Antin*, lui répondit *Louis*, en ſouriant, *il n'y a que vous & moi dans le royaume qui le croirons.*

Un de ſes muſiciens avoit tenu quelques propos contre un prélat qui étoit alors maître de la chapelle. Le prélat offenſé, ſe trouvant un jour dans la tribune du roi, voulut, après que ce muſicien eut chanté, faire obſerver à ſa majeſté qu'il perdoit ſa voix, & ne chantoit plus auſſi bien qu'autrefois. Le roi prévenu des motifs qui indiſpoſoient le prélat, répondit : *Dites qu'il chante bien, mais qu'il parle mal.*

On a rapporté que *Louis XIV* écrivit ce billet pour M. le duc de la Rochefoucault : « Je me » rejouis comme votre ami, de la charge de grand- » maître de ma garde-robe, que je vous ai donnée » comme votre roi ». On ajoute qu'il montra ce billet à M. de Montauſier, & que ce courtiſan véridique, lui ayant dit que c'étoit de l'eſprit mal employé, *Louis* ſupprima le billet.

Il y a d'autres traits qui prouvent que ce prince avoit aſſez d'élévation dans l'ame pour rejetter toute adulation ſervile. Boileau Deſpréaux critiquoit un jour en ſa préſence des vers que ſa majeſté avoit trouvé bons. Quelques courtiſans voulurent relever cette hardieſſe du poëte. *Il a raiſon*, dit le roi, *il s'y connoît mieux que moi.*

Un gendarme, emporté dans un jour de bataille, par un cheval fougueux, heurta *Louis XIV*, qui, dans un premier mouvement, leva ſur lui ſa canne. Le gendarme, déſeſpéré de cet affront, préſenta au roi ſon piſtolet par le pommeau, en lui diſant : Sire, vous venez de m'ôter l'honneur, ôtez moi la vie. Cette ſenſibilité ne déplut point au monarque, qui avança même ce brave homme aſſez rapidement.

Louis XIV, après une repréſentation de la Bérénice de Racine, dit à Dodart ſon premier médecin : « J'ai été ſur le point de vous envoyer » chercher pour guérir une princeſſe qui vouloit » mourir ſans ſavoir comment ».

A la campagne de 1667, M. le duc de Charoſt, capitaine des gardes-du-corps, voyant *Louis XIV* aller à la tranchée, & s'expoſer comme le moindre de ſes officiers, lui dit avec une bruſquerie toute pleine de zèle, que ce n'étoit point là ſa place, & qu'abſolument il ne l'y ſouffriroit point. « Et » quoi, lui dit ce jeune monarque, Henri IV, » mon ayeul, dont j'ai deſſein de ſuivre les » traces, n'alloit-il pas aux coups, & ne com- » battoit-il pas lui même ? — Henri IV, re- » pondit M. de Charoſt, combattoit pour ac- » querir le royaume que votre majeſté n'a qu'à » conſerver ».

Louis XIV en 1672, étoit aux portes d'Amſterdam, qui, dans ce moment, ne pouvoit probablement lui réſiſter, & où l'épouvante étoit générale. Les magiſtrats s'aſſemblent & délibèrent ſur ce qu'il y avoit à faire dans une telle circonſtance ; & l'on convient unanimement de lui porter les clefs de la ville. On s'apperçoit alors qu'un vieux bourguemeſtre endormi, n'a pas donné ſon ſuffrage. On le réveille ; il demande ce qui a été délibéré : « D'aller offrir au roi les clefs de la » ville. — Les a-t-il demandées ? repartit le vieux » dormeur : pas encore, lui replique-t-on. En » ce cas, meſſieurs, leur dit-il, attendez du » moins qu'il les demande » ; & ce ſeul mot, à ce qu'on dit, ſauva la république.

Le nonce diſoit à *Louis XIV*, dans le temps que les Génois devoient envoyer leur doge & quatre ſénateurs en France, pour faire ſatisfaction au roi : s'ils envoient le doge, & ces quatre ſénateurs, ils n'auroient plus perſonne pour les gouverner : il eſt bon, dit le prince, qu'ils viennent apprendre ici à bien adminiſtrer.

Un gentilhomme, nommé Villiers, qui logeoit chez le duc de Vendôme à Versailles, étoit bien persuadé de la bonté de caractère de *Louis XIV*, puisqu'il osoit critiquer tous les embellissemens que ce prince faisoit faire à Versailles. Le roi l'ayant rencontré un jour dans les jardins: « Eh bien, lui dit-il, en lui montrant un des » nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bon» heur de vous plaire? *Non, sire*, répondit Villiers. » Cependant, reprit le roi, il y a bien des gens » qui n'en sont pas si mécontens. *Cela peut être*, » reprit Villiers, *chacun a son avis.* Le roi en » riant, répondit: on ne peut pas plaire à tout le » monde ».

Sa modération vis-à-vis M. de Lauzun, a quelque chose de sublime. Ce courtisan enivré de sa faveur, se plaignoit hautement des défenses que le roi lui avoit faites d'épouser mademoiselle de Montpensier. Un jour qu'il osoit reprocher durement à *Louis* de ne pas tenir sa parole, ce prince s'approche aussitôt d'une fenêtre, & y jette la canne qu'il tenoit. *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que je m'en serve pour frapper un gentilhomme!*

Ce prince ne put jamais se résoudre à établir la peine de mort contre les déserteurs, quelques instances qu'on lui en fit. Le marquis de Nangis ayant répondu au reproche que le roi lui faisoit que son régiment n'étoit pas complet: « Sire, on n'en » viendra jamais à bout, si l'on ne casse la tête aux » déserteurs ». Le roi lui répliqua: *Hé! Nangis, ce sont des hommes.*

Dans la campagne de Lille en 1667, le roi commanda lui même ses troupes. Il avoit sous lui le maréchal de Turenne. On fit le siège de Lille. Un jour que *Louis* se tenoit à la tranchée dans un lieu où le feu étoit très-vif, un soldat le prit rudement par le bras, en lui disant: *Otez-vous, est-ce-là votre place?* Les courtisans appuyant aussitôt sur ce mot, s'empressèrent à vouloir lui persuader de se retirer. Il parut pencher à suivre des conseils si timides, lorsque le duc de Charost s'approchant de son oreille, lui dit à voix basse: *Sire, il est tiré, il faut le boire.* Le roi le crut, demeura dans la tranchée, & lui sut si bon gré de cette fermeté, que le même jour il rappela le marquis de Charost qui étoit exilé. (*Mém. de Choisy.*)

Ce prince montra beaucoup d'intrépidité aux siéges de Mons & de Namur. « Mon fils, dit-il à » monseigneur, la place d'un roi est, où est le » danger ».

Le comte de Toulouse, qu'il avoit mené avec lui à un de ces siéges, reçut à côté de lui une contusion au bras d'une balle de mousquet. Le roi entendant le sifflement de la balle, demanda si quelqu'un étoit blessé: « Il me semble, répondit » le jeune prince, que quelque chose m'a touché ». Depuis, le secrétaire d'état ayant mis dans les provisions du gouvernement de Bretagne, que M. de Toulouse avoit été blessé à côté de son père: « Rayez cela, dit le roi, c'est une bagatelle » pour mon fils ».

Louis savoit rendre justice à l'amour du françois pour son prince. Qui mieux que lui en effet étoit persuadé que cet amour est toujours le plus sûr gardien du trône. Dans les dernières années de son règne, la France étoit réduite à de grandes extrémités. On craignoit que le prince Eugène n'entrât dans le royaume, & l'on prétend qu'il se flattoit de venir jusqu'à Paris. Lorsque le maréchal de Villars prit congé du roi avant de partir pour la Flandre: « Vous voyez, lui dit ce prince, où » nous en sommes, vaincre ou périr; cherchez » l'ennemi, & donnez bataille. — *Mais, sire*, » réprit le maréchal, *c'est votre dernière armée.* — » N'importe, repliqua le roi: je n'exige pas que » vous battiez l'ennemi; mais je veux que vous » l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous me » l'écrirez à moi seul; vous ordonnerez au courier » de ne voir que Blouin. Je monterai à cheval, » je passerai par Paris, votre lettre à la main; je » connois les François; je vous conduirai deux » cents mille hommes, & je m'ensevelirai avec » eux sous les ruines de la monarchie ».

Louis XIV, excelloit dans ce qu'on appele *tenir une cour.* C'est aussi ce que pensoit une jeune dame qui étoit allée visiter Versailles pendant que le roi en étoit absent. N'est-ce pas, lui dit-on, un palais enchanté? *Oui*, répondit-elle; *mais il faut que l'enchanteur y soit.*

Les fêtes qu'il donna à Versailles surpassent toutes celles dont on lit la description dans les romans. Il dansoit dans les ballets de ces fêtes avec les principaux seigneurs & dames de la cour, & continua cet exercice jusqu'en 1670. Il avoit alors trente-deux ans. On représenta devant lui à Saint-Germain, la tragédie de Britannicus; il fut frappé de ces vers:

Pour mérite premier, pour vertu singulière,
Il excelle à traîner un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux romains.

Dès-lors il ne dansa plus en public, & le poëte réforma le monarque.

Ce prince avoit témoigné qu'il souhaitoit qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtoit un peu de vue. M. d'Antin fit scier tous les arbres près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient presque plus: des cordes étoient attachées au pied de chaque arbre, & plus de douze cents hommes étoient dans ce bois prêts au moindre signal. M. le duc savoit le jour que le roi devoit se promener de ce côté avec toute sa cour. Sa

majesté ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisoit. *Sire*, lui répondit-il, *ce bois sera abattu dès que votre majesté le voudra.* — « Vraiment, dit le roi, s'il ne tient qu'à cela, » je serois content d'en être défait ». — *Sire*, réprit M. d'Antin, *vous allez l'être.* Il donna un coup de sifflet, & l'on vit tomber la forêt. *Ah! mesdames*, s'écria la duchesse de Bourgogne, *si le roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les feroit tomber de même.* Mot un peu vif, mais qui ne tiroit point à conséquence.

C'est ce même seigneur qui faisoit mettre quelquefois ce qu'on appele des calles entre les statues & les socles, afin que quand le roi iroit se promener, il s'apperçût que les statues n'etoient pas droites, & qu'il eût le mérite du coup d'œil. Le roi trouvoit le défaut; M. d'Antin contestoit un peu, se rendoit ensuite, & faisoit redresser la statue, en avouant avec une surprise affectée que le roi se connoissoit en tout.

Une connoissance malheureuse qu'il avoit de ceux qui habitent les cours, lui faisoit dire : « Toutes » les fois que je donne une place, je fais cent » mécontens & un ingrat ».

Louis XIV disoit un jour en présence de M. de Villeroi, de M. le Tellier, de M. de Lionne, de M. le maréchal de Grammont, de M. Colbert, & de quelques autres, vous êtes tous mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus, & en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, & les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que si vous remarquiez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi, & me gouverne le moins du monde, vous ayiez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser, & vous donner contentement là-dessus.

Cependant le roi eut beaucoup de maitresses qui l'entraînèrent dans un faste, dans des fêtes & dans dépenses qui ruinèrent le royaume. Il renvoya madame de la Vallière, qui se fit carmelite, & madame de Montespan, qui finit aussi sa vie dans la dévotion & la pénitence. Il épousa la veuve du poëte Scaron, madame de Maintenon, qui avoit été la gouvernante de plusieurs de ses enfans naturels, & qui sut le maitriser & le gouverner.

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'août 1715, au retour de Marli, de la maladie qui termina ses jours. On n'ignore point avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort; il dit à madame de Maintenon qu'il s'étoit choisie pour compagne : « J'avois cru qu'il étoit plus » difficile de mourir; & se tournant vers ses » domestiques : Pourquoi pleurez-vous? m'avez-» vous cru immortel? » Il donna tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, & même sur sa pompe funèbre. Le courage d'esprit qu'il fit paroître, alla jusqu'à lui faire avouer ses fautes. Le jeune prince, son successeur, lui fut présenté; & le soulevant entre ses bras, il lui dit ces paroles remarquables : « Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande le plus fortement, est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, & cherchez à connoître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt que vous pourrez, & faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même, &c. »

Louis XIV avoit eu un frère qui mourut avant lui en 1701. Il lui témoigna toujours beaucoup de tendresse. Un jour monsieur, lui parlant du chevalier de Lorraine qui avoit été exilé, parut s'intéresser en sa faveur. « Mais, dit le roi, y songez-» vous encore à ce chevalier de Lorraine? vous » en souciez-vous? Aimeriez-vous bien quelqu'un » qui vous le rendroit »? *En vérité*, répondit monsieur, *ce seroit le plus sensible plaisir que je pusse recevoir en ma vie.* « Oh bien, dit le roi, » je veux vous faire ce présent; il y a deux jours » que le courier est parti; il reviendra; je vous » le donne, & je veux que vous m'ayez toute » votre vie cette obligation, & que vous l'ai-» miez pour l'amour de moi; je fais plus, car » je le fais maréchal de camp dans mon armée ». Là-dessus, monsieur se jetta aux pieds du roi, & lui embrassa long-temps les genoux, & lui baisa une main avec une joie sans égale. Le roi le releva en lui disant : Mon frère, ce n'est pas » ainsi que des frères doivent s'embrasser, & » l'embrassa fraternellement ». (*Lettres de Sévigné.*)

Louis XIV avoit épousé en 1660, Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV roi d'Espagne. On peut se former une idée des mœurs de cette princesse & de la hauteur de ses sentimens par la réponse qu'elle fit à une carmelite. Cette religieuse qui l'aidoit à faire l'examen de sa conscience, lui demandoit si en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi son père : *Oh non, ma mère*, dit-elle, *il n'y avoit point de rois.*

Cette princesse mourut en 1683. Lorsque *Louis* apprit la nouvelle de sa mort : *Voilà le seul chagrin*, dit-il, *qu'elle m'ait jamais causé.*

LOUIS XV, roi de France, né le 15 février 1710, mort le 10 mai 1774.

Tout le monde ſait que la baſe du caractère de *Louis XV*, étoit la bonté & la bienfaiſance.

Lors du ſiège de Menin, pris par ſa majeſté, après dix jours de tranchée ouverte, le 7 juin 1744, un officier général lui dit, qu'en riſquant une attaque, qui ne coûteroit que peu de ſang, on pourroit prendre la ville quatre jours plutôt. « Eh bien ! dit *Louis XV*, prenons-la quatre jours » plus tard : j'aime mieux les perdre, ces quatre » jours, devant une place, qu'un ſeul de mes » ſujets ».

Quand *Louis XV* reçut la nouvelle de la mort du grand-duc de Toſcane, par laquelle ſa majeſté étoit déchargée de trois millions, qu'elle payoit au duc de Lorraine, juſqu'à ce que celui-ci fût en poſſeſſion de la Toſcane : « Ces trois mil» lions, dit le roi, me viennent fort à propos » pour diminuer les tailles, & ſur-tout pour ſou» lager les paroiſſes qui ont été grêlées cette » année (1737) ».

Ce prince tomba malade à Metz, en 1745 ; cet évènement porta la crainte & la déſolation de ville en ville : le peuple accouroit de tous les environs. Le danger du roi ſe répand dans Paris ; au milieu de la nuit, on ſe relève, tout le monde court en tumulte, ſans ſavoir où l'on va : les égliſes s'ouvrent ; Paris étoit hors de lui-même : toutes les maiſons des hommes en place étoient aſſiégées d'une foule continuelle : on s'aſſembloit dans tous les carrefours ; le peuple s'écrioit : » S'il meurt, c'eſt pour avoir marché à notre » ſecours ».

Le courier qui apporta le 19, à Paris, la nouvelle de la convaleſcence du roi, fut embraſſé, & preſqu'étouffé par le peuple : on baiſoit ſon cheval : on le menoit en triomphe ; toutes les rues retentiſſoient d'un cri général, *le roi eſt guéri.*

Lorſque l'on rendit compte à *Louis XV* des tranſports inouis de joie, qui avoient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes, & en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité, qui lui rendoit des forces, ce prince s'écria : « Qu'il eſt doux d'être » aimé ainſi ! qu'ai-je fait pour le mériter » ?

Le roi, accompagné de M. le dauphin, père de Louis XVI, ſe rendit, le 12 mai, ſur le champ de bataille de Fontenoi : ſa majeſté, après l'avoir examiné de nouveau, très-exactement, dit à ce prince, lui faiſant obſerver les officiers morts : « Mon fils, cela vous fait connoître de » quel prix ſont les victoires ».

Lors de la bataille de Lauffelt, gagnée ſur les anglois, le 2 juillet 1747, M. de Voltaire prétend que *Louis XV* la rendit célèbre, par le diſcours qu'il tint au général Ligonier, qu'on lui amena priſonnier. « Ne vaudroit-il pas mieux, lui dit-il, » ſonger ſérieuſement à la paix, que de faire » périr tant de braves gens » ?

Louis XV s'habitua à laiſſer régner ſous ſon nom le cardinal Fleury, qui avoit été ſon précepteur ; & après la mort de ſon tuteur, il abandonna les rênes du gouvernement à ſes miniſtres.

Enfin, il ſe livra ſans réſerve aux femmes & à toutes les ſuites malheureuſes de ſon goût inſatiable pour les plaiſirs.

« Je vois bien que je ne ſuis plus jeune, dit-il » un jour à M. de la Martinière, ſon chirur» gien ; je ferai bien d'enrayer : Sire, lui ré» pondit celui-ci, vous feriez mieux de dételer ».

LOUPS-GAROUX. Un avocat & un curé de village s'entretenoient enſemble. Le paſteur étoit un bon prêtre, homme ſimple, crédule & paſſablement ignorant. De fil en aiguille leur converſation tomba ſur les *loups-garoux*. Le curé aſſura qu'il en avoit vu un, ce qui fit faire un éclat de rire à l'avocat : riez tant qu'il vous plaira, monſieur le juriſconſulte, lui dit l'eccléſiaſtique, rien n'eſt plus véritable ; je ne dis pas on dit, mais j'ai vu. Quoi ! monſieur, reprit l'avocat, vous auriez effectivement vu un *loup-garou ?* Comme je vous vois, répartit le curé. Pauvre homme que vous êtes, reprit le juriſconſulte, vous êtes dans l'erreur populaire ! Il faut que je vous déſabuſe. Apprenez que ce qu'on appelle communément *loup-garou*, ce ſont certains hommes mélancoliques qui courent la nuit, & qui par des cris affreux épouvantent le peuple qui les voit paſſer. Je vous demande pardon, dit le bon curé, il y a des *loups-garoux* qui ne ſont pas des hommes, mais des fantômes. Sur ce pied-là, répliqua l'avocat, vous jureriez donc que vous avez vu réellement un *loup-garou ?* Sans doute, répondit le prêtre, j'en jurerois. Une nuit au clair de la lune, il en paſſa un près de moi, à telles enſeignes qu'il me cauſa une frayeur horrible. Et ſous quelle forme, dit le juriſconſulte vous apparut-il ? Sous la forme d'un âne, répartit le paſteur. *Allez, allez, M. le curé, lui dit l'avocat en faiſant un éclat de rire, vous avez eu peur de votre ombre.*

LULLY, (Jean-Baptiſte) né en 1633, mort en 1687.

Lully vint en France à l'âge de douze ans ; il y fut amené par le chevalier de Guiſe, que mademoiſelle de Montpenſier avoit prié de lui choiſir un petit italien qui pût l'amuſer. Quand cette princeſſe l'eut vu, elle ne le trouva pas à ſon gré, & elle le relégua dans ſa cuiſine. *Lully* qui avoit appris autrefois un peu de muſique, y trouva par haſard un violon, & s'en amuſa. Le comte de

Mugent l'entendit un jour, lui trouva du talent & de la main, & en informa auſſitôt la princeſſe, qui lui donna un maître pour le perfectionner.

Lully étant jeune & ſimple page de Mademoiſelle, entendit que cette princeſſe, qui ſe promenoit dans les jardins de Verſailles, diſoit à d'autres dames : voilà un piédeſtal vuide ſur lequel on auroit dû mettre une ſtatue. La princeſſe ayant continué ſon chemin, *Lully* ſe déshabilla entierement, cacha ſes habits derrière le piédeſtal, & ſe plaça deſſus, attendant dans l'attitude d'une ſtatue que la princeſſe repaſſât. Elle revint en effet quelque temps après, & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle ſouhaitoit qu'on en plaçât une, elle ne fut pas médiocrement ſurpriſe. Eſt-ce un enchantement, dit elle, que ce que nous voyons ? Elle avança inſenſiblement, & ne reconnut la vérité de cetre aventure que lorſqu'elle fut très-proche de la figure. Les dames & les ſeigneurs qui accompagnoient la princeſſe voulurent faire punir ſévèrement la ſtatue; mais on lui pardonna en faveur de la ſaillie ſingulière; & cette folie qui ſembloit devoir perdre *Lully*, fut le premier pas qui le conduiſit à la fortune.

Lully réuſſiſſoit admirablement dans les contes obſcènes : hors de-là, il n'avoit point de converſation. Molière le regardoit comme un excellent pantomime, & lui diſoit aſſez ſouvent, *Lully*, fais nous rire.

Lully diſoit d'un air qu'il avoit fait pour l'opéra, & qu'on chantoit à la meſſe : ſeigneur, je vous demande pardon, je ne l'avois pas fait pour vous.

Lorſque *Lully* eut été choiſi pour ſurintendant de la muſique du roi, il négligea ſi fort le violon, qu'il n'en avoit pas même chez lui. Il n'y avoit que M. le maréchal de Grammont qui trouvât le ſecret de lui en faire jouer quelquefois, par le moyen d'un domeſtique qui en jouoit mal en préſence de *Lully*. Auſſitôt celui-ci lui arrachoit le violon des mains, il s'échauffoit & ne le quittoit qu'à regret.

Louis XIV fut ſi content de l'opéra d'Iſis, qu'il fit rendre un arrêt du conſeil, par lequel il eſt permis à un homme de condition de chanter à l'opéra & d'en tirer des gages ſans déroger. Cet arrêt avoit été enregiſtré au parlement de Paris.

Les ennemis de *Lully* l'accuſoient de devoir le ſuccès de ſa muſique à Quinault. Ce reproche lui fut fait un jour par ſes amis mêmes, qui lui dirent en plaiſantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté, ſi on lui donnoit des vers pleins d'énergie. *Lully*, animé par cette plaiſanterie, & comme ſaiſi d'enthouſiaſme, court à un clavecin, & après avoir cherché un moment ſes accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie, qui ſont des images, ce qui les rend plus difficiles pour la muſique que des vers de ſentiment.

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant, conſultera les dieux.

Un des auditeurs a raconté, qu'ils ſe crurent tous préſens à cet affreux ſpectacle, & que les tons que *Lully* ajoutoit aux paroles leur faiſoient dreſſer les cheveux à la tête.

Sur le bruit que *Lully* traitoit d'une charge de ſecrétaire du roi, M. de Louvois dit au muſicien : « Nous voilà bien honorés, nous ſommes menacés d'avoir pour confrère un maître baladin ». *Lully* répondit hardiment au miniſtre : « S'il » falloit pour faire votre cour au roi faire pis » que moi, vous ſeriez bientôt mon camarade ».

En effet, quelques jours avant ſa réception, *Lully* fit ſon ancien rôle de Muphti dans le Bourgeois Gentilhomme, & le roi qui ne s'y attendoit point, en rit beaucoup : l'on dit même que cela avança fort la réception de *Lully* dans le corps des ſecrétaires du roi.

Lully a laiſſé à ſes héritiers ſix cents trente mille livres tout en or. Il avoit acquis tous ſes biens dans ſa profeſſion; auſſi s'en occupoit-il entièrement : il formoit lui-même ſes acteurs & ſes actrices. Son oreille étoit ſi fine, que d'un bout du théâtre à l'autre, il diſtinguoit le violon qui jouoit faux. Dans la colère que cela lui cauſoit, il briſoit l'inſtrument ſur le dos du muſicien. La répétition faite, il l'appeloit, lui payoit ſon inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit ſi paſſionné pour ſa muſique, que de ſon propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaiſe. Il fit jouer pour lui ſeul un de ſes opéra que le public n'avoit pas goûté. Cette ſingularité fut rapportée au roi, qui jugea que puiſque *Lully* trouvoit ſon opéra bon, il l'étoit. Il le fit exécuter. La cour & la ville changèrent de ſentiment : cet opéra étoit Armide.

Lully conſerva ſon humeur enjouée juſqu'à la fin. Lorſqu'il étoit à l'extrémité, le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & lui marquant la tendre amitié qu'il avoit pour lui, madame *Lully* lui dit : oui vraiment, monſieur, vous êtes fort de ſes amis, c'eſt vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cauſe de ſa mort : tais toi, lui dit *Lully*, ma chère femme, tais-toi : M. le chevalier m'a enivré le dernier, & ſi j'en réchappe, ce ſera lui qui m'enivrera le premier.

Lully se blessa un jour au petit doigt du pied en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable, que son médecin lui conseilla de se faire couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération, & le mal gagna insensiblement la jambe. Son confesseur qui le vit en danger, lui dit qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de son opéra nouveau, pour montrer qu'il se repentoit de tous ses opéra, il n'y avoit point d'absolution à espérer : il le fit. Le confesseur s'étant retiré, M. le Duc vint le voir & lui dit : Quoi ! tu as jetté au feu ton opéra ? Que tu es fou d'en croire un janséniste qui rêvoit : paix, monseigneur, paix, lui répondit *Lully* à l'oreille : je savois bien ce que je faisois : j'en avois une seconde copie. Par malheur cette plaisanterie fut suivie d'une rechûte qui l'emporta.

Après la mort de *Lully*, ses enfans firent un opéra intitulé *Zéphire & Flore*. Le duc de la Ferté étoit à la première représentation. Madame de Bouillon lui en demanda son sentiment, j'y trouve, répondit-il, beaucoup d'airs de famille.

LUXE. Luculle, grand personnage, loué par les historiens de tant de braves exploits de guerre qu'il fit en Arménie, & de sa bonté, justice & clémence sur la fin de ses jours, quittant toute entremise du gouvernement des affaires publiques, il s'adonna à toute excessive somptuosité, & dépense superflue des grands biens qu'il avoit. Ciceron & Pompée le trouvant un jour par la ville, lui dirent qu'ils iroient souper avec lui, sous condition qu'il ne feroit rien apprêter pour eux que son ordinaire. Pour le moins, leur dit-il, vous me permettrez de dire à mon maître d'hôtel, qu'il aille faire apprêter le souper en ma salle d'Apollon ; & les trompa de cette façon ; car ses gens entendoient par-là quelle dépense il vouloit y être faite ; de sorte que le souper y fut apprêté pour cinquante mille dragmes d'argent, qui valent cinq mille écus. Ce qui fut d'autant plus admirable, qu'en si peu de temps un festin tant magnifique eût été apprêté. (*Plutarque*).

Un anglois fort riche & d'une naissance distinguée, voulut faire une campagne en qualité de volontaire dans les troupes prussiennes, pour apprendre la guerre à cette école. Il y parut avec de superbes équipages, ayant une table recherchée, & tout l'attirail de l'opulence & du *luxe*. Il fut surpris de se voir traité sans considération. Son poste étoit toujours aux bagages ou aux hôpitaux. Il eut même la douleur amère de ne point assister à la bataille de Rosbac. Les représentations qu'il fit faire différentes fois au roi de Prusse n'ayant eu aucun effet, il se détermina à lui porter lui-même ses plaintes. « Votre manière de vivre dans » mon camp, lui dit le monarque, est d'un grand » scandale : il n'est pas possible, sans beaucoup » de frugalité, de s'endurcir aux travaux de la » guerre ; & si vous ne croyez pas pouvoir vous » faire à la mâle discipline des armées prussiennes ; » je vous exhorte à retourner en Angleterre ».

Les ambassadeurs espagnols qui vinrent à la Haye en 1608, pour negocier avec les hollandois, rencontrèrent sur leur chemin dix personnes, qui, s'étant assises sur l'herbe, firent un repas de pain, de fromage & de bierre. « Qui sont » ces voyageurs, demandèrent les espagnols à un » paysan qui passoit ? — Ce sont, répondit le » paysan, les députés des états, nos souverains » seigneurs & maîtres. — Voilà des gens, s'é- » crièrent alors les ambassadeurs, qu'on ne pourra » jamais vaincre, & avec lesquels il faut faire » la paix ».

Les spartiates chassèrent de leur ville les parfumeurs, parce qu'ils gâtoient l'huile ; & les teinturiers, parce qu'ils gâtoient la laine en lui ôtant sa couleur naturelle. Ces messieurs, dit un moderne, auroient bien pu proscrire un tas d'auteurs, mes confrères, & moi le premier, parce que nous gâtons, auroient-ils dit, la blancheur du papier.

Un philosophe cinique étant dans une maison où l'or brilloit de toutes parts, & où les planchers étoient garnis de superbes tapis, cracha au visage du maître, en disant : « Je choisis l'endroit » le moins beau ».

LUXEMBOURG, (François-Henri de Montmorenci, duc de) maréchal de France, né en 1628, mort en 1695.

Luxembourg avoit dans le caractère des traits du grand Condé, dont il étoit l'élève : un génie ardent, une exécution prompte, un coup-d'œil juste, un esprit avide de connoissances ; mais il étoit aussi plongé dans les intrigues des femmes, toujours amoureux, & même souvent aimé, quoique contrefait & d'un visage peu agréable, ayant plus des qualités d'un héros que d'un sage.

Le maréchal de *Luxembourg* remporta sur le prince d'Orange les batailles de Fleurus, de Leuze, de Steinkerque, de Nerwinde. Ce prince fulminant contre l'ascendant que le maréchal avoit sur lui, s'avisa de dire un jour : « Est-il possible que » jamais je ne batte ce bossu-là » ! M. de *Luxembourg* en ayant été informé, répondit : « Com- » ment sait-il que je suis bossu ? il ne m'a jamais « vu par derrière ».

Le prince d'Orange, qui fut depuis roi d'Angleterre, avoit lui-même assez de mérite pour rendre justice à celui de son vainqueur. Des officiers françois, réfugiés dans sa cour, ne cessoient, soit par jalousie, soit par tout autre motif, d'exagérer le bonheur du maréchal de *Luxembourg*,

ſans parler de ſon courage, de ſes talens & de ſa conduite. Guillaume, choqué de cette affectation, les fit taire, en leur diſant : *Il y a trop long-temps qu'il eſt heureux pour n'être qu'heureux.*

A la bataille de Nerwinde, en 1693, le maréchal de *Luxembourg* demanda à M. le duc de*** s'il ſe tireroit bien d'une affaire où il vouloit l'envoyer. Non, dit-il, je ſuis un trop jeune fou; mais donnez-moi quelque vieux routier pour me conduire, & je frapperai comme tous les diables : il tint parole, & le roi en fut très-content.

A cette célèbre journée de Nerwinde, *Luxembourg* remarqua un ſoldat du régiment des Gardes françoiſes qui quittoit ſon corps : *Où vas tu*, lui dit le maréchal ? « Mourir à quatre pas d'ici, lui répondit le ſoldat, en ouvrant ſon habit pour lui faire voir une bleſſure mortelle ; mais je bénis le ciel d'avoir perdu la vie pour mon prince, & d'avoir combattu ſous un auſſi digne général que vous. A l'article de la mort où je ſuis, je peux bien vous aſſurer qu'il n'y a aucun de mes camarades qui ne ſoit pénétré du même ſentiment ».

On n'a pas oublié ce billet que *Luxembourg*, lors de cette journée, écrivit à Louis XIV ſur le champ même de bataille. « Aſtaignan, qui a bien vu l'action, en rendra bon compte à votre majeſté. Vos ennemis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi, ſire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre une ville, & de gagner une bataille ; je l'ai priſe & je l'ai gagnée ».

Le nombre des officiers ennemis tués ou noyés à cette journée fut prodigieux. Les françois néanmoins ne firent que deux mille priſonniers. *Luxembourg* ſe comporta à leur égard comme à Fleurus & à Steinkerque : on les avoit conduits à Tirlemont ; dès le lendemain de la bataille, le maréchal leur envoya le chevalier du Roſel, pour leur demander leur parole, & leur offrir tout ce qui dépendoit de lui. Dans le tranſport de ſa reconnoiſſance, le comte de Solmes, général de l'infanterie hollandoiſe, & qui étoit du nombre des priſonniers, ne put s'empêcher de dire à M. du Roſel : « Quelle nation eſt la vôtre ! vous vous » battez comme des lions, & vous traitez les » vaincus comme s'ils étoient vos meilleurs amis ».

Lorſque Louis XIV fut inſtruit des particularités de cette terrible journée, il dit : « *Luxembourg* » a attaqué en prince de Condé, & le prince » d'Orange a fait ſa retraite en maréchal de » Turenne ».

En 1693, le prince d'Orange eſpérant de ſurprendre les françois, reſte ſur les bords de l'Eſcaut ; mais le maréchal de *Luxembourg* l'avoit précédé, & l'attendoit en ordre de bataille. Ce prince ne put s'empêcher de s'écrier dans ſa ſurpriſe : « Je ſavois bien que les françois avoient des bras, » mais j'ignorois qu'ils euſſent des ailes ».

LYCURGUE, legiſlateur de Lacédémone, mort vers l'an 840, avant Jéſus-Chriſt.

Lycurgue deſcendu des rois de Lacédémone, étoit monté ſur le trône après la mort de Polydecte ſon frère ; mais celui-ci ayant laiſſé ſa femme enceinte, *Lycurgue* inſtruit de cette groſſeſſe, déclara auſſitôt que la royauté appartiendroit à l'enfant qui naîtroit, ſi c'étoit un garçon ; & dès ce moment il adminiſtra ſon royaume comme tuteur. Cependant, la reine lui témoigna que s'il vouloit l'épouſer quand il ſeroit roi, elle feroit périr ſon fruit. *Lycurgue* frémit à cette propoſition, mais ſachant ce que peut une femme criminelle qui ſe voit refuſée, il la flatta de fauſſes eſpérances, & mit auprès d'elle des perſonnes ſûres, avec ordre de lui apporter l'enfant auſſitôt qu'il ſeroit né, ſi c'étoit un prince ; ce qui fut exécuté. *Lycurgue* étoit alors à table avec les premiers de Lacédémone. Il prend auſſitôt l'enfant entre ſes bras, & le montrant à l'aſſemblée : *Spartiates*, leur dit-il, *voici le roi qui vous vient de naître*. Il fut auſſitôt ſalué en conſéquence par l'aſſemblée, au milieu des ſentimens les plus vifs de reconnoiſſance & d'admiration qu'inſpiroit la grandeur d'ame de *Lycurgue*.

Ce digne citoyen eut néanmoins des envieux de ſa gloire ; mais il ne ſe vengea d'eux qu'en travaillant de plus en plus à ſe rendre utile à ſa patrie. Il fit pluſieurs voyages ; il étudia les mœurs & coutumes des différens peuples. De retour à Lacédémone, il conçut le hardi deſſein de réformer entièrement cette république ; toujours avant lui en proie aux diſſenſions, & devenue de ſon temps le jouet ou la victime des paſſions de quelques particuliers. Mais ſachant que la plupart des hommes ne ſe laiſſent entraîner que par le merveilleux, il fit parler les oracles en ſa faveur. Il ſe rendit avec les principaux de la ville au temple de Delphes, pour conſulter Apollon. Quand il eut offert ſon ſacrifice, il reçut cet oracle ſi célèbre : « Allez, ami des dieux, & dieu plutôt » qu'homme ; Apollon a examiné votre prière, » & vous pouvez compter ſur la plus floriſſante » république qui ait jamais exiſté ».

Lycurgue laiſſa ſubſiſter la double royauté qui gouvernoit Lacédémone, & dont deux branches de la famille d'Hercule étoient en poſſeſſion ; mais pour éviter les cruelles diſſenſions qui déchiroient la Laconie, il créa un corps de magiſtrats, ou ſénat qui pût ſervir de contre-poids entre le prince & les ſujets, & entretenir un juſte équilibre entre les prérogatives de l'un & les prétentions de l'autre. Environ cent trente ans après *Lycurgue*, on créa des éphores ou eſpèce de cenſeurs, pour abaiſſer le ſénat qui s'étoit rendu

trop

trop puissant. Le roi Théopompe prêta les mains à cet établissement ; & comme sa femme lui reprochoit qu'il laisseroit à ses enfans la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avoit reçue : *Au contraire*, répondit-il, *je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable.*

Ce n'étoit pas assez pour *Lycurgue* d'avoir donné à ses concitoyens un gouvernement libre & modéré ; le desir des richesses & l'amour du luxe si naturels aux hommes, & qui portent les uns à la tyrannie & les autres à la servitude, auroient infailliblement dérangé l'harmonie de ce système politique. Ce législateur entreprit donc de rétablir une égalité de fortune parmi les Lacédémoniens. Il leva à cet effet un plan exact de la Laconie, & la partagea en portions égales. Plutarque rapporte que quelques années après, *Lycurgue* revenant d'un long voyage, comme il traversoit les terres de la Laconie qui venoient d'être moissonnées, il vit les tas de gerbes si égaux que l'un ne paroissoit en rien plus grand que l'autre ; & se tournant vers ceux qui l'accompagnoient, il leur dit en riant : « Ne semble-t-il pas que la » Laconie soit l'héritage de plusieurs frères qui » viennent de faire leur partage ? ».

Il y avoit lieu d'appréhender que l'argent étant inégalement dispersé, les terres ne tombassent à la longue entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. Pour remédier à cet inconvénient, *Lycurgue* voulut aussi partager l'or & l'argent. Quelques citoyens opulens s'opposèrent à ce nouveau projet. Le législateur y procéda par une autre voie, en sappant l'avarice par les fondemens. Il proscrivit l'usage de ces métaux précieux, & donna cours à une monnoie de fer qu'il fit fabriquer d'un si grand poids, qu'il falloit une charette attelée de deux bœufs pour porter une somme de cinq cents livres, & une chambre entière pour la serrer.

Tous les arts inutiles & superflus furent chassés de la Laconie, & les meubles des Spartiates ne purent être travaillés qu'avec la coignée & la scie. Le célèbre Epaminondas, général des thébains, disoit en parlant de la frugalité de sa table, qu'un tel ordinaire n'exposoit point à la trahison. *Lycurgue* pensa aussi que dans une ville où il n'y avoit plus aucun moyen d'user ni de jouir de son opulence, les spartiates ne s'empresseroient point d'amasser des richesses.

Pour mieux rappeler les citoyens à une parfaite égalité, le législateur établit la communauté des tables & des repas, où le premier & le dernier des lacédémoniens étoient également obligés de donner des exemples de tempérance & d'austérité. Le plus exquis de tous leurs mets, étoit ce qu'ils appeloient *le brouet noir*. Un roi de Pont, pour en manger, acheta exprès un cuisinier de Lacédémone. Il n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le trouva fort mauvais & se mit en colère ; mais le cuisinier lui dit : « seigneur, ce qu'il y a » de meilleur manque à ce mets ; c'est qu'avant » de le manger il faut se baigner dans l'Eu» rotas ».

On a rapporté qu'un jeune Spartiate, voyant des hommes qui se faisoient porter à la campagne dans des litières, s'écria : « A dieu ne plaise » que je sois jamais assis en un lieu, d'où je ne » puisse me lever devant un vieillard ! »

Lycurgue avoit permis le vol aux jeunes gens. C'étoit en quelque sorte un exercice pour eux, mais un exercice militaire où le manque d'adresse étoit puni. L'abandon que chacun avoit fait de tout ce qui lui seroit dérobé par surprise, en avoit écarté toute idée d'injustice. Un jeune spartiate ayant un jour dérobé un renard le mit sous sa robe, & un moment après on le vit tomber mort, parce qu'il aima mieux s'en laisser déchirer que de donner un signe de maladresse en découvrant son larcin.

Il n'y avoit point d'académies ou d'édifices publics, où la jeunesse se rassemblât pour subtiliser sur la nature des idées, ou pour apprendre des formules de raisonnemens. Le législateur pensa que les assemblées des citoyens seroient des écoles plus utiles aux jeunes gens, qui s'instruisent moins par des règles subtiles & abstraites, qu'en conversant familièrement avec des hommes consommés dans la théorie & dans la pratique. Chacun avoit droit de les interroger sur les intérêts de la patrie, sur la vie des grands hommes, sur le mérite de différentes actions. La réponse devoit être prompte, claire & précise ; ce qui les accoutumoit à renfermer un grand sens en peu de paroles. *Lycurgue* leur en donna lui-même l'exemple. On lui demandoit pourquoi il avoit ordonné qu'on offrît aux dieux des victimes de peu de valeur : *afin*, dit-il, *que nous ayons toujours de quoi honorer les dieux.*

Des Spartiates le consultèrent pour savoir s'ils devoient bâtir des murailles. *Vous imaginez vous donc*, leur répondit-il, *qu'une ville soit sans murailles, lors qu'au lieu de briques, elle a autour d'elle de vaillans hommes qui la défendent ?*

Un officier qui vendoit des captifs crioit : « Je » vends un lacédémonien ». *Dis un captif*, répondit celui-ci.

Un roi de Macédoine demandant si on vouloit qu'il entrât dans la Laconie comme ami ou comme ennemi ; on lui répondit : *ni l'un, ni l'autre.*

Alexandre, jeune homme de Sparte, creva un œil à *Lycurgue*, en le poursuivant dans une sédition qui s'étoit élevée contre ce législateur, qu'on vouloit faire passer pour le plus sévère de tous les hommes. Il prouva cependant le con-

traire ; car ayant pris chez lui ce jeune homme, que les lacédémoniens lui avoient mis entre les mains pour le punir ; bien loin de le faire, il le traîta comme son propre fils. Ce qui toucha tellement Alexandre, qu'il devint le plus ardent des amis de *Lycurgue*.

Un réglement bien étrange eſt celui par lequel *Lycurgue* ordonna aux vieillards qui avoient épouſé de jeunes filles, de s'aſſocier un jeune homme vigoureux pour faire des enfans à leurs femmes. Au reſte, il n'étoit pas libre aux hommes de différer leurs mariages ; dès qu'ils étoient devenus forts & robuſtes, ils ſe devoient à l'état. Cependant, ſi un lacédémonien avoit abſolument de l'averſion pour l'engagement du mariage, & néanmoins quelque envie d'avoir des enfans, *Lycurgue* lui permettoit par ſa loi d'avoir commerce avec une femme jeune & féconde ; mais il falloit que le mari y conſentît expreſſément, ce qui ne faiſoit pas de grandes difficultés. Un lacédémonien étoit accoutumé à regarder une femme comme un héritage ou un champ qu'il pouvoit céder pour un temps à un ami.

Ce fut par ces réglemens extraordinaires que *Lycurgue* chaſſa de ſa ville la jalouſie & l'amour, & tous les crimes qui marchent à leur ſuite. Il en avoit déja banni l'avarice & l'envie, en proſcrivant la richeſſe & la pauvreté. Mais le plus grand reſſort des inſtitutions de *Lycurgue* fut cette maxime admirable, qu'*une mort honnête eſt préférable à une vie honteuſe*.

Lycurgue, par la force de ſes inſtitutions, étoit encore parvenu à dépouiller chaque individu de ſes affections propres, pour ne le rendre ſenſible qu'au bien de tous. Le lacédémonien Pédarete ſe préſente pour être admis au conſeil des trois cents : il eſt rejetté. Il s'en retourne joyeux de ce qu'il s'eſt trouvé dans Sparte trois cents hommes valant mieux que lui.

Lycurgue couronna les ſervices qu'il avoit rendus à Sparte, en lui donnant le plus grand exemple de dévouement à la patrie. S'étant apperçu que pluſieurs murmuroient contre la ſévérité de ſes loix, il aſſembla le peuple, déclara qu'il lui reſtoit un point important ſur lequel il étoit néceſſaire de conſulter l'oracle d'Apollon, & fit promettre à tous les citoyens qu'ils obſerveroient ſes réglemens juſqu'à ſon retour. Lorſqu'il fut arrivé à Delphes, il conſulta le dieu pour ſavoir ſi ſes loix rendroient les ſpartiates meilleurs & plus heureux : la prêtreſſe lui répondit que « tant que » Sparte les obſerveroit, elle ſeroit la plus glo» rieuſe ville du monde, & jouiroit d'une felicité » parfaite ». *Lycurgue* envoya cette réponſe à Sparte ; & pour rendre ſes loix inviolables, il ſe donna la mort en s'abſtenant de manger. Il avoit ordonné avant de mourir que ſon corps fût brûlé, & ſes cendres jettées dans la mer, de peur que ſi on tranſportoit ſon corps à Lacédémone, les ſpartiates ne ſe cruſſent libres de leur ſerment & n'euſſent un prétexte pour enfreindre ſes loix.

M.

MABILLON, (Jean) né en 1632, mort en 1708.

Colbert à qui le livre de la Diplomatique fut adreſſé, connoiſſoit d'avance la bonté de l'ouvrage. Il avoit ſouvent employé dom *Mabillon*, pour décider ſur d'anciens titres, & il n'avoit jamais pu lui faire accepter une gratification. Le miniſtre peu accoutumé aux refus, crut alors que ſon déſintéreſſement ne ſeroit pas à l'épreuve d'une forte penſion, & il voulut le faire mettre ſur l'état. Mais l'humble religieux répondit toujours que rien ne lui manquoit dans ſa congrégation, & qu'il ne méritoit pas l'honneur qu'on vouloit lui faire.

Le Tellier, Archevêque de Rheims, ayant conduit le P. *Mabillon* malgré lui à la cour, dit au roi: Sire, j'ai l'honneur de préſenter à votre majeſté, le moine le plus habile, & le plus modeſte de votre royaume.

Dès-que le pape Clément XI eut appris la mort de dom *Mabillon*, le cardinal Coloredo écrivit par ſon ordre aux bénédictins: Le Saint-Père a marqué que vous lui feriez plaiſir de l'inhumer dans le lieu le plus diſtingué, puiſqu'il n'y en a point où ſa réputation ne ſe ſoit répandue, & que tous les ſavans qui iront à Paris, ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis. *Ubi poſuiſtis eum?*

MACHIAVEL, (Nicolas) né en 1449, mort en 1527,

Machiavel ſe diſtingua de bonne heure dans les belles lettres, & eut quelques ſuccès dans la comédie ſatyrique. On a auſſi de lui pluſieurs contes & différentes piéces de poéſie licentieuſe. Partiſan enthouſiaſte des Brutus & des Caſſius, il fit dans ſes ouvrages politiques la ſatyre des ſouverains de ſon ſiècle, en feignant de leur donner des leçons; & le *Prince* de *Machiavel* eſt à proprement parler le livre des républicains.

Un auteur illuſtre, Fédéric II, a rendu le plus grand ſervice à l'humanité, en cherchant à réfuter ſes maximes dans un *examen*. Il ne s'eſt pas moins rendu utile aux ſouverains mêmes, en leur prouvant par le raiſonnement & par l'expérience qu'il n'y a plus que la bonté du gouvernement qui donne de la proſpérité, & que ce qu'on appeloit autrefois des coups d'état, indépendamment de l'horreur qu'ils cauſeroient, ne ſeroient aujourd'hui que des imprudences.

Machiavel, d'un caractère naturellement inquiet & remuant, fut accuſé d'avoir eu part à la conjuration des Sonderini, contre les Médicis: on le mit à la queſtion; mais il n'avoua rien.

Les éloges qu'il ne ceſſoit de prodiguer à Brutus & à Caſſius, dans ſa converſation & dans ſes écrits, le firent ſoupçonner d'avoir trempé dans une autre conſpiration contre Julien de Médicis, depuis pape ſous le nom de Clément VII; mais comme ces ſoupçons étoient deſtitués de preuves, on le laiſſa tranquille. La république de Florence le choiſit pour ſon ſecrétaire & pour ſon hiſtoriographe.

Machiavel, ſelon Varillas, avoit non-ſeulement le talent d'écrire des comédies, mais encore de les jouer. Il réuſſiſſoit ſur-tout à rendre les geſtes, la démarche, le ſon de voix de ceux qu'il voyoit; & il en faiſoit une caricature très-piquante. Ce fut le cardinal Médicis qui le détermina à donner au théâtre ſa *Clitie* imitée de la *Caſina* de Plaute. Il avoit fait auparavant la *Mandragore* dont nous avons une traduction libre en françois par Rouſſeau. La Fontaine a imité & ſurpaſſé ſon conte de *Belphégor*.

MAHOMET, faux prophête & fondateur de la religion mahométane, né à la Mecque en 570, mort à Médine en 631.

Mahomet, né de parens illuſtres, mais pauvres, vécut ignoré avec ſa première femme Cadige, juſqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendoient ſupérieur à ſes compatriotes. Il avoit une éloquence vive & forte, dépouillée d'art & de méthode, telle qu'il la falloit à des Arabes; un air d'autorité & d'inſinuation, animé par des yeux perçans & par une phyſionomie heureuſe, l'intrépidité d'Alexandre, ſa libéralité, & la ſobriété dont Alexandre auroit eu beſoin pour être un grand homme en tout. L'amour qu'un tempérament ardent lui rendoit néceſſaire, & qui lui donna tant de femmes & de concubines, n'affoiblit ni ſon courage, ni ſon application, ni ſa ſanté.

Il eſt vraiſemblable que *Mahomet*, comme tous les enthouſiaſtes, vivement frappé de ſes idées, les débita d'abord de bonne foi. Il ſe fit des diſciples, parce que le fanatiſme eſt une maladie contagieuſe, & parce que les tranſports d'une imagination embraſée ſubjugue facilement la raiſon du commun des hommes. Il

appuya enfin par des fourberies néceſſaires une doctrine qu'il croyoit utile à ſa fortune & à ſon ambition.

Son ſecrétaire commençoit à découvrir & à publier ſes impoſtures, *Mahomet* égorgea ce malheureux dans ſa propre maiſon, & mit le feu aux quatre coins, faiſant croire au peuple que c'étoit le feu du ciel qui l'avoit conſumé pour le punir d'avoir oſé changer quelque choſe dans l'Alcoran.

Il ſut profiter des convulſions épileptiques auxquelles il étoit ſujet pour perſuader à ſa femme que c'étoient des extaſes pendant leſquelles un ange venoit de la part de Dieu lui annoncer des choſes concernant la religion.

Les hiſtoriens de ſa vie rapportent auſſi qu'ayant fait cacher un de ſes compagnons dans un puits ſec, il lui avoit dit de crier quand il paſſeroit, que *Mahomet étoit l'envoyé de Dieu.* Il le fit, & tout le monde admira cette merveille. Mais le faux apôtre craignant que ſon artifice ne fût découvert, ordonna auſſitôt à ceux qui le ſuivoient de combler le puits, de peur qu'il ne fût profané à l'avenir, ce qui fut exécuté ſur le champ.

Mahomet avoit commencé à répandre ſa nouvelle doctrine dans la Mecque. On parla bientôt de ſes prétendues révélations dans toute la ville : mais, comme *nul n'eſt prophète en ſa patrie*, le conſeil des magiſtrats qui craignoit d'ailleurs une révolution, avoit réſolu de faire arrêter *Mahomet.* Celui-ci en fut averti: Il ſe ſauva de la Mecque en 622. Cette fuite que les Arabes nomment *Hégire*, devint l'époque de ſa gloire & de la fondation de ſon empire. Il ſubjugua par la force de ſes armes, ceux qu'il n'avoit pu ſéduire par ſes impoſtures. Le petit nombre ſous lui vainquit toujours le plus grand. Ses ſoldats étoient autant de fanatiques qui, ſur la foi de leur général, croyoient entrer dans le paradis promis par l'Alcoran, s'ils mouroient les armes à la main.

Ce qui affermit le plus la religion naiſſante de *Mahomet*, ce fut la déclaration d'Abulſoſian, commandant général de la ville de la Mecque & ſon ennemi déclaré. Ce général ſe voyant vaincu, s'écria dans une nombreuſe aſſemblée : « J'atteſte » qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il n'a ni compagnon, » ni aſſocié, & que l'invincible *Mahomet* eſt ſon » ſerviteur & ſon prophète ». Il gagna par cette conduite adroite la confiance du vainqueur qui ne lui ôta aucune partie de ſes biens, & qui même y en ajouta de nouveaux.

Mahomet maître de l'Arabie & redoutable à tous ſes voiſins, ſe retira à Médine où il fut attaqué, à l'âge de ſoixante & trois ans & demi, d'une maladie mortelle; il n'oublia point ſon rôle dans cette dernière ſcène; il s'écria ſur le lit de mort : *Que celui à qui j'ai fait violence & injuſtice paroiſſe, & je ſuis prêt de lui faire réparation* Un homme ſe leva qui lui redemanda quelqu'argent; *Mahomet* le lui fit donner, & expira peu de temps après.

On a rapporté qu'il mourut des ſuites d'un poiſon, qu'une fille Juive lui avoit fait prendre, en lui ſervant une épaule de mouton qu'il aimoit beaucoup. « Cette fille avoit commis ce » crime, parce que, diſoit-elle, ſi *Mahomet* eſt un » prophète, il n'en reſſentira aucun mal; s'il ne « l'eſt pas, je délivrerai ma patrie d'un tyran qui » la déſole ».

Indépendamment de pluſieurs épouſes que *ſa main droite poſſéda*, ſuivant le ſtyle de l'Alcoran, & qui regnèrent tour-à-tour dans ſon cœur, il ſe procura pluſieurs concubines. Il remplit à leur égard tous les devoirs qu'il preſcrit par ſa loi; & ſes travaux journaliers ſupérieurs à ceux de l'ancien Alcide, n'avoient pas peu contribué à le faire regarder comme un homme ſingulièrement favoriſé entre les autres hommes. Il prétendoit que le commerce des femmes excitoit ſa ferveur dans la prière. La plus chérie de ſes épouſes fut Ayesha. Elle n'avoit que ſept ans lorſqu'elle fut mariée; & c'eſt la ſeule vierge que *Mahomet*, tout grand prophète qu'il étoit, pût jamais rencontrer. Auſſi le père de cette fille qui s'appelloit Addollah, prit, par ordre de *Mahomet*, le nom d'Aboubécre, c'eſt-à-dire, *père de la pucelle.* Cette épouſe bien aimée ne fut pas toujours fidèle; & comme il auroit été indécent que l'envoyé de Dieu qui ſavoit tourner à ſon gré les cœurs des hommes, n'eût pas pu ſe rendre maître de celui de ſon épouſe, il fit deſcendre exprès du ciel un chapitre de l'Alcoran pour prouver à toute la terre, la vertu de ſa chère Ayesha, & avertir ſes diſciples de ne pas ajouter foi aux calomnies que l'on pourroit répandre contre l'honneur & la pureté de cette épouſe. Un muſulman infidèle ayant néanmoins oſé ſe vanter des bontés ineffables de la tendre Ayesha envers lui, *Mahomet* lui fit donner charitablement quatre-vingt coups de fouet, ainſi que le ciel l'avoit ordonné par la loi inſérée dans le même chapitre.

Ce prophète avoit défendu à ſes diſciples de diſputer ſur ſa doctrine avec les étrangers. Il voulut qu'ils ne répondiſſent aux objections des contradicteurs que par le glaive. « Chaque » prophète, diſoit-il, a ſon caractère. Celui de » Jéſus-Chriſt a été la douceur, & le mien eſt » la force ».

MAHOMET II, empereur des turcs né en 1430, mort en 1481.

Les moines, dit Voltaire, ont peint *Mahomet II*, comme un barbare insensé, qui tantôt coupoit la tête à sa prétendue maitresse Irene, pour appaiser les murmures de ses Janissaires, tantôt faisoit ouvrir le ventre à quatorze de ses pages, pour voir qui d'entr'eux avoit mangé un melon. On trouve encore ces histoires absurdes dans nos dictionnaires, qui ont été long-temps, pour la plupart, les archives alphabétiques du mensonge.

Toutes les annales turques nous apprennent que *Mahomet II*, avoit été le prince le mieux élevé de son temps. On ne peut disconvenir que *Mahomet* n'ait écouté le devoir d'un fils, & n'ait étouffé son ambition quand il fallut rendre le trône qu'*Amurat* lui avoit cédé. Il redevint deux fois sujet, sans exciter le moindre trouble. C'est un fait unique dans l'histoire, & d'autant plus singulier, que *Mahomet* joignoit à son ambition, la fougue d'un caractère violent.

Il parloit le grec, l'arabe, le persan; il entendoit le latin, il dessinoit; il savoit ce qu'on pouvoit savoir alors de géographie & de mathématique; il aimoit la peinture. Aucun amateur des arts, n'ignore qu'il fit venir de Venise le fameux Gentili-Bellino, & qu'il le recompensa comme Alexandre avoit recompensé Apelles, par des dons & par la familiarité. Il lui fit présent d'une coupe d'or, d'un collier d'or, de trois mille ducats d'or, & le renvoya avec honneur. Je ne peux m'empêcher de ranger parmi les contes improbables, celui de l'esclave auquel on prétend que *Mahomet* fit couper la tête, pour faire voir à Bellino l'effet des muscles, & de la peau sur le col séparé de son tronc. Ces barbaries, que nous exerçons sur les animaux, les hommes ne les exercent sur les hommes, que dans la fureur des vengeances, ou dans ce qu'on appele le droit de la guerre. *Mohomet II*, fut souvent sanguinaire & féroce, comme tous les conquérans qui ont ravagé le monde; mais pourquoi lui imputer des cruautés si peu vraisemblables? A quoi bon multiplier les horreurs?

Il étoit âgé de vingt-deux ans quand il monta sur le trône des sultans, & il se prépara dès-lors à se placer sur celui de Constantinople, tandis que cette ville étoit toute divisée pour savoir s'il falloit se servir du pain azyme, & s'il falloit prier en grec ou en latin.

Mahomet II marcha de conquête en conquête, sans que les princes chrétiens, se liguassent contre lui: car il ne faut pas appeler ligue un moment d'intelligence entre Huniade, prince de Transilvanie, le roi de Hongrie, & un despote de la Russie. On laissa *Mahomet*, après des fortunes diverses, faire la paix avec le Persan, & prendre ensuite Trébizonde avec la partie de la Cappadoce qui en dépendoit; tourner vers la Grece, saisir le Négrepont, retourner au fond de la mer-Noire, s'emparer de Caffa, l'ancienne Théodosie, rebâtie par les Genois; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie; courir jusqu'à Trieste, à la porte de Venise, & établir enfin la puissance Mahométane au milieu de la Calabre, d'où il menaçoit le reste de l'Italie, & d'où ses lieutenans ne se retirèrent qu'après sa mort. Ses armées ne prirent point Rhodes; mais cette petite Isle ne le rendoit pas moins terrible au reste de l'Occident. Il alloit porter ses armes victorieuses contre les sultans Mammelucs d'Egypte, tandis que ses lieutenans étoient dans le royaume de Naples; ensuite il se flatoit de venir prendre Rome comme Constantinople; & en entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il disoit qu'il l'enverroit bientôt au fond de cette mer consommer son mariage. Une colique en délivra le monde à l'âge de cinquante & un ans.

MAINTENON, (Françoise d'Aubigné, marquise de) née dans les prisons de la conciergerie de Niort, le 27 novembre 1636, & morte à Saint-Cyr le 15 avril 1719, âgée de 84 ans.

Françoise d'Aubigné, qui devoit éprouver toutes les rigueurs de la fortune avant d'en goûter les faveurs, fut conduite dès l'âge de trois ans en Amérique. Pendant ce voyage, Françoise eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit aucun signe de vie. Sa mère la prend entre ses bras, pleure, gémit & la réchauffe dans son sein. Fatigué de ses cris, le baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant dont la mort & la présence causent & excitent son désespoir. Un matelot va la jetter dans la mer. Le canon est prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiser lui soit du moins permis, porte la main sur le cœur de sa fille, & soutient qu'elle n'est pas morte. Depuis, madame de *Maintenon* racontant ce trait à Marly, l'évêque de Metz qui étoit présent, lui dit: « Madame, on ne revient pas de si loin pour » peu de chose ».

De retour en France elle épousa à l'âge de 16 ans Paul Scarron perclus de tous ses membres, & qui n'avoit qu'un bien très-médiocre. Ce fut cependant une fortune pour mademoiselle d'Aubigné. Devenue la compagne & l'amie de son mari plutôt que son épouse, elle s'étoit assujettie à ne le pas quitter. Elle se consoloit de la gêne de son état, en y envisageant la sureté de sa vertu & les progrès de sa réputation. Sa sagesse étoit même si bien établie, qu'un courtisan disoit: « Je ferois plutôt une proposition impertinente » à la reine qu'à cette femme-là »: & mademoiselle Scuderi dans son jargon précieux: « L'air

» qu'on respire auprès d'elle, semble inspirer la » vertu ».

Tous les aimables voluptueux de Paris, étoient accoutumés depuis quelque temps à se rassembler chez le poète Scarron, attirés par son esprit & son enjouement. On y faisoit des espèces de pique-niques, où chacun fournissoit son plat & ses bons mots. Le ton en étoit extrêmement libre. Madame Scarron y ramena la décence. On vouloit lui plaire, & c'étoit une raison de l'imiter. Elle ne se refusoit cependant point à la douce joie de la conversation. Elle contoit, & tout le monde prenoit plaisir à ses contes. On a rapporté qu'un jour un de ses domestiques s'approchant de son oreille, lorsqu'on étoit à table, lui dit : « ma » dame, une histoire à ces messieurs, car le rôt » nous manque aujourd'hui ».

On l'a vûe pendant le carême, ne se nourrir que de légumes, pendant que le reste de la table se livroit aux plaisirs d'une chère délicate : mais étoit-ce par esprit de dévotion? « Je n'étois pas » assez heureuse, a-t-elle dit depuis, d'agir alors » uniquement pour Dieu ; mais je voulois être » estimée. L'envie de me faire un nom étoit ma » passion. Personne ne l'a portée si loin. Cette ambition me faisoit souffrir le martyre mille contraintes que je m'imposois ; & c'est peut-être pour m'en punir que Dieu a permis mon élévation, comme s'il avoit dit dans sa colère : » *Tu veux des louanges & des honneurs ; hé bien ! tu en auras, jusqu'à en être accablée.* On est bien aise qu'elle nous ait découvert elle-même les motifs de sa conduite : on en apprend à mieux connoître le cœur de l'homme.

Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit long-temps solliciter auprès du roi une petite pension de quinze cents livres, dont Scarron avoit joui. La multitude de placets que l'on présenta à cet effet fit dire au roi d'un ton chagrin : *Entendrai-je toujours parler de la veuve Scarron ?* Et ces mots introduisirent à la cour cette manière de parler proverbiale : *Il est aussi importun que la veuve Scarron.* Quelques années après cependant le roi lui accorda une pension de deux mille livres, à la recommandation de madame de Montespan. Lorsque madame Scarron alla pour remercier le roi, ce prince lui dit : « Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; » mais comme vous avez beaucoup d'amis, j'ai » voulu avoir seul ce mérite auprès de vous ».

Le duc du Maine, fruit des amours de ce prince & de madame de Montespan, venoit de naître. C'étoit un secret. On chercha une personne capable de le garder, & qui pût répondre aux soins qu'exigeoit cette éducation. On se ressouvint de madame Scarron ; elle répondit constamment : « Si les enfans sont au roi, je le veux » bien ; car je ne me chargerois pas, sans scru- » pule, de ceux de madame de Montespan : ainsi » il faut que le roi me l'ordonne ; voilà mon » dernier mot ».

Cette réponse déplut. Cependant on la fit venir à la cour, & le roi lui commanda de se charger de l'enfant que madame de Montespan lui remettroit. On lui confia encore un an après le comte de Vexin : Louis s'étoit d'abord laissé prévenir contre madame de *Maintenon* qu'on lui avoit dépeinte comme un bel esprit, une prude gâtée par le commerce d'un poète. Mais sa douceur, sa modestie, la sagesse de ses réponses firent perdre peu-à-peu à ce prince l'éloignement qu'il avoit pour elle. Une répartie du petit duc du Maine acheva de l'intéresser pour la gouvernante. Louis, père fort tendre, badinant un jour avec son fils, lui dit qu'il étoit bien raisonnable. *Comment ne le serois-je pas*, répondit l'enfant, *je suis élevé par la raison même.* « Allez, reprit le roi, allez lui » dire que vous lui donnez cent mille francs pour » vos dragées ».

Le roi l'ayant chargé par la suite de conduire le petit duc du Maine aux eaux de Barrège, qui lui avoient été ordonnées pour sa santé, madame de *Maintenon* écrivit directement au roi. Ses lettres plurent beaucoup, & ce fut là l'origine de la grande faveur où elle parvint par la suite. Son mérite, & le besoin qu'avoit le roi d'une société agréable, firent le reste. Ce prince étoit parvenu à cet âge où l'on recherche dans le commerce des femmes l'agrément plutôt que le plaisir. Libre de tous engagemens, il résolut d'en former pour toute la vie avec celle dont la société lui étoit devenue nécessaire. M. de Harlay, archevêque de Paris, bénit cette union en 1685, en présence du confesseur du roi & de deux autres témoins.

L'ambitieux se tromperoit, s'il pensoit que madame de *Maintenon* n'ayant plus rien à desirer du côté de la fortune, étoit enfin parvenue au suprême bonheur. « Que ne puis-je vous donner » mon expérience ! écrivoit-elle à madame de la » Maisonfort. Que ne puis-je vous faire voir » l'ennui qui divise les grands, & la peine qu'ils » ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous » pas que je meurs de tristesse, dans une fortune » qu'on auroit eu peine à imaginer? J'ai été jeune » & jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée » par-tout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé » des années dans le commerce de l'esprit, je » suis venue à la faveur ; & je vous proteste, ma » chère fille, que tous les états laissent un vuide » affreux ».

Madame de *Maintenon*, qui n'avoit cependant d'autre chagrin que la contrainte de son état, disoit un jour au comte d'Aubigné son frère : « Je n'y peux plus tenir ; je voudrois être morte ».

On sait que le comte ne comprenant pas trop bien ce dégoût, lui répondit : « Vous avez donc parole » d'épouser Dieu le père ».

Cette femme illustre ne profita point de sa place, pour faire tomber toutes les dignités & tous les grands emplois dans sa famille. C'est ce qu'une de ses cousines osa, dans un moment de colère, lui reprocher. « Vous voulez jouir de votre modé- » ration, lui disoit-elle, & que votre famille en » soit la victime ». Le comte d'Aubigné, ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France. Un cordon bleu & quelques parts secrettes dans les fermes générales furent sa seule fortune. Ce favori prenoit plaisir à jouer gros jeu. Pontant un jour au pharaon, & mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compte, le maréchal de Vivonne qui entra, dit : « Il n'y a que » d'Aubigné qui puisse jouer si gros jeu. *C'est*, répliqua brusquement d'Aubigné, *c'est que j'ai eu mon bâton en argent comptant.*

Madame de *Maintenon* avoit encore plus pour elle-même ce désintéressement qu'elle exigeoit des autres. Le roi lui disoit souvent : « Mais, » madame, demandez ; vous n'avez rien à vous ». *Sire*, répondit-elle, *il ne vous est pas permis de me rien donner.* Elle n'ignoroit pas que les souverains ne sont que les économes des biens de leurs sujets.

Le père de la Neuville, jésuite, l'ayant priée, sans la connoître, de lui obtenir une audience de madame de *Maintenon*. « Et, que lui voulez- » vous, lui dit-elle ? — J'en veux, répondit le » jésuite, un emploi pour un de mes frères. — » Vous vous adressez mal, elle demande quel- » quefois au roi des aumônes, mais jamais des » graces. — Elle a tant de crédit, répliqua le » père. — Pas tant que vous croyez. — Ah ! dit » le jésuite, c'est à madame de *Maintenon* que j'ai » l'honneur de parler : elle seule peut se défier de » son propre crédit ».

Madame de Bouju, une des élèves de madame de *Maintenon*, rapporte que quand cette pieuse dame avoit quelques chagrins, elle s'en soulageoit en allant voir de pauvres familles dont elle prenoit un soin particulier. Son visage devenoit parmi eux d'une gaîté surprenante, qui changeoit en rentrant à la cour. « J'allai un jour avec » elle, dit madame de Bouju dans ses mémoires, » chez la veuve d'un major de place. Cette femme » ne sachant pas que c'étoit madame de *Maintenon*, » oui, répondit-elle, un valet de chambre m'a » promis de lui donner un placet : on dit que » c'est une dame très-charitable, & qui reçoit fort » bien les pauvres : mais je n'ai pu l'aller voir ; » j'ai l'estomac retréci pour n'avoir pas mangé » depuis deux jours ». Madame de *Maintenon* ne put retenir ses larmes, lui donna une somme d'argent, & depuis l'assista jusqu'à sa mort sans se faire connoître.

Elle cherchoit elle-même des nourrices pour de pauvres enfans, & les récompensoit lorsqu'elles les lui rapportoient en bonne santé. Le plaisir qu'elle prenoit à s'acquitter de ces bonnes œuvres lui faisoit avouer que c'étoit pour elle une assez grande récompense.

Elle se consacra toute entière à ces pieux devoirs après la mort du roi, arrivée en 1715. Elle s'étoit retirée dans la communauté de Saint-Cyr, établissement qu'elle avoit engagé Louis XIV de former, pour y élever & instruire trois cents demoiselles de condition. Madame de *Maintenon*, aidée des conseils de M. Godet Desmarets, évêque de Chartres, avoit procuré à cet établissement sa première forme, & lorsqu'elle s'y retira en 1715, elle lui donna l'exemple de toutes les vertus. Elle prenoit même plaisir à instruire les novices, & à partager avec les maitresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Cette sage fondatrice avoit su éloigner également de sa communauté l'orgueil des chapitres & les petitesses des couvens. La vie y est très-régulière, mais commode, & remplie d'exercices aussi utiles qu'agréables pour les jeunes élèves.

Le Czar Pierre, qui étoit venu en France pour en admirer les merveilles, desira de voir cette femme forte que le plus grand monarque de la terre avoit honorée de sa confiance, & alla pour cet effet à Saint-Cyr. Le duc d'Orléans, régent, lui rendit le même hommage qu'il eût rendu à une reine douairière.

Pendant la vie du roi, la seule distinction publique qui faisoit sentir son élévation secrette, étoit qu'à la messe elle occupoit une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne sont faites que pour le roi & la reine. On a aussi rapporté que Mignard peignant madame de *Maintenon* en sainte Françoise romaine, demanda au roi en souriant, si, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine. *Oui*, dit le roi, *sainte Françoise le mérite bien.* Ce portrait passe pour le plus beau qu'on ait d'elle.

MAIRAN, (Jean-Jacques d'Ortous de) né en 1678, mort en 1771.

Il fut secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, & l'un des quarante de l'académie françoise. Les académies étrangères s'empressèrent aussi de s'associer ce savant bel esprit. Ses dissertations sur la glace, sur la lumière, sur l'aurore-boréale, sur la Chine, & ses éloges des académiciens, lui ont fait un nom justement célèbre : mais il étoit sur-tout recherché par ses vertus sociales, & par l'agrément de son esprit.

On disoit devant lui qu'il y avoit une boucherie à Troyes où jamais la viande ne se gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. « Dans ce pays-là, demanda-t-il, n'attribue-t-on pas cette conservation à quelque chose de particulier? — A un saint révéré dans le lieu, lui répondit on. — Eh bien! dit *Mairan*, je me range du côté du miracle, pour ne pas compromettre ma physique.

« Toutes les fautes de Lafontaine, a dit l'in-» génieux M. de *Mairan*, sont en négligence; » toutes celles de Lamotte sont en affectation ».

Il disoit qu'*un honnête homme est celui à qui le récit d'une bonne action rafraîchit le sang.*

MAIRET, (Jean) né vers l'an 1604, mort en 1686.

Mairet a donné au théâtre Chrisélide, Silvie, Silvanire, le duc d'Ossone, Virginie, Sophonisbe, Marc-Antoine, Soliman, Mustapha, Athénaïs, l'illustre Corsaire, & Roland le furieux. On lui attribue encore la Sidonnie & les Visionnaires.

Il eut les défauts attachés à son siècle; mais il ne les prit pas tous, & il en réforma plusieurs. Quelques-unes de ses pièces sont dans toute la rigueur des règles; &, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'elles sont antérieures aux bonnes tragédies de Corneille.

Sa Silvie n'étoit pas excellente, & *Mairet* l'appeloit ordinairement les péchés de sa jeunesse. Cependant, parce qu'elle ressembloit un peu à celles qui sont venues depuis, ce fut une joie, une admiration, & une espèce d'émotion si grande dans tout Paris, que l'on n'y parloit d'autre chose.

Un berger, qui veut en conter à Silvie, dit à cette bergère, qui ne l'aime point:

O dieux! soyez témoins que je souffre un martyre,
Qui fait fendre le tronc de ce chêne endurci!

Silvie lui répond:

Il faut croire plutôt qui s'éclate de rire,
Oyant les sots discours que tu me fais ici.

MALADIE.

Dans l'antiquité toutes les *maladies* étoient attribuées aux génies ou esprits. Pythagore, qui croyoit que l'air étoit rempli d'esprits, disoit, suivant Diogène Laerce, que c'étoient eux qui envoyoient les *maladies* aux hommes. Homère, dans l'Odyssée, attribue à un génie l'état d'un homme qui est accablé d'une grande *maladie*. Celse observe qu'on attribuoit les *maladies* à la colère des dieux immortels, & qu'on avoit coutume d'implorer leur assistance pour en obtenir la guérison. L'opinion d'attribuer la *maladie* aux mauvais génies s'est répandue par-tout depuis; encore aujourd'hui presque tous les peuples de l'Amérique croient qu'il n'y a que Dieu ou le diable qui les rende malades, & qui puisse les guérir.

Le Baron de Busbec parle, dans ses lettres, du préjugé des turcs sur toutes les espèces de *maladies*. Ce préjugé, dit-il, est si fort, qu'ils n'en appréhendent aucune; il seroit à désirer qu'il le fût moins. Ils s'exposeroient aussi moins au danger, & mourroient en plus petit nombre. Ils croient que Dieu a écrit sur le front de tous les hommes le temps & le genre de sa mort; qu'étant impossible d'éviter ce destin, il est inutile de fuir le danger. Dans cette opinion, ils n'hésitent pas de toucher les habillemens des pestiférés, les draps de leur lit, & de s'en frotter le visage, & voici comme ils raisonnent. Si Dieu a résolu que je meure maintenant, cela arrivera infailliblement; si ce n'est pas sa volonté, ce linge ne pourra aucunement me nuire. C'est ainsi qu'ils donnent chez eux une entrée facile à la contagion. Faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières périssent, sans qu'il échappe un seul individu?

Dans Penambuce, province du Brésil, quand quelqu'un tombe malade, on lui assigne un temps pour guérir; & si dans ce temps-là il n'a pas recouvré la santé, on le tue pour le délivrer de tous les maux qu'il souffriroit, s'il restoit plus long-temps malade. Chez les Mégaburiens, ceux qui étoient si affoiblis par l'âge, qu'ils ne pouvoient plus suivre leurs troupeaux, ou qui étoient atteints de quelque *maladie* incurable, s'attachoient par le cou à la queue d'une vache, qui les étrangloit en les traînant. C'étoit choisir une singulière manière de mourir.

Hoffmann, dans ses consultations, attribue la plupart des *maladies* des femmes à leur genre de vie, à leur nourriture & à leurs passions. Le sexe, dit-il, aime le fruit, la salade, la pâtisserie; les nourritures douceureuses, boit peu, & toujours froid, parce qu'il est toujours échauffé, mène une vie sédentaire, dort trop long-temps, porte des habits qui lui serre trop le corps, est sujet aux passions violentes, à la frayeur, à la tristesse, & à un amour de longue durée qui le mine. Le même auteur prétend encore que les fièvres pourprées sont plus familières aux femmes qu'aux hommes, & qu'elles sont causées par le trop grand usage du café. Cette infusion a son utilité; mais quand on en prend trop souvent, elle peut faire beaucoup de tort.

Voici une épigramme de Martial sur un avare qui étoit souvent malade.

Ægrotas uno decies aut sæpiùs anno;
Nec tibi, sed nobis hoc, Polycarme, nocet;
Nam quoties surgis, soteria poscis amicos:
Sit pudor: ægrota jam, Polycarme, semel.

Vous

Vous êtes malade, Polycarme, dix fois ou même plus dans une année, ce qui ne vous est pas nuisible à vous, mais à nous; car toutes les fois que vous êtes convalescent, vous exigez des présens de vos amis. N'avez-vous pas de honte? Soyez donc malade une bonne fois pour toutes, Polycarme.

Un habitant de Nanking, ville de la Chine, dont la fille unique étoit attaquée d'une *maladie* dangereuse, accabloit tous les jours son idole de prières, d'offrandes, de sacrifices, & n'épargnoit rien pour obtenir la guérison de sa fille. Les bonzes qui profitoient de ses libéralités, l'avoient assuré, de la part de l'idole, que sa fille guériroit bientôt; cependant elle mourut. Le père, désolé, intenta un procès à l'idole. L'affaire fut agitée dans plusieurs tribunaux, & après bien des discussions, le père gagna son procès, & l'idole fut bannie à perpétuité du royaume, comme impuissante & inutile: on démolit son temple, & on châtia sévèrement les bonzes trompeurs.

Il y a eu depuis bien des saints qui auroient perdu leur procès.

Apollonide, médecin de Cos très-employé, ayant été appelé pour voir Amytis, femme de Megabise, qui se plaignoit de quelqu'indisposition, lui dit, après l'avoir bien examinée, que son mal étoit de nature à ne pouvoir être guéri que par la compagnie d'un homme; il lui offrit en même-temps son secours, qu'elle accepta. Cependant le médecin, qui en avoit imposé à la malade, au moins sur la nature du remède, voyant que la *maladie* devenoit de jour en jour plus sérieuse, & dégénéroit en phtisie, ne jugea pas à propos de continuer plus long-temps un commerce si dangereux. Amytis en fut si piquée, qu'au lit de la mort elle demanda pour toute grace à sa mère de vouloir bien la venger d'Apollonide, qu'elle accusa d'être l'auteur de sa mort: effectivement, après avoir fait souffrir toutes sortes de tourmens au médecin, il fut enterré tout vif le même jour que mourut Amytis.

Arlequin feint le malade dans une comédie: un médecin qui l'a guéri, lui demande son paiement; mais arlequin refusant toujours de le payer, le médecin le fait assigner. Lorsqu'ils sont tous deux devant le juge, arlequin dit qu'il ne veut pas de la santé que le médecin lui a donnée, & offre de la lui rendre, étant prêt de la déposer au greffe, à condition que le médecin y déposera aussi la *maladie* qu'il lui a ôtée, ensorte qu'alors chacun reprendra ce qui lui appartenoit.

Chez les Marsiliens, dès qu'il y avoit dans la ville quelque *maladie* populaire, un homme d'entre le peuple s'offroit pour être immolé, & pendant un an entier on le nourrissoit, aux dépens du public, de ce qui se trouvoit de plus exquis: après quoi, à la fin de l'année, l'ayant revêtu des habits de cérémonie, on le menoit par toute la ville, & après qu'on avoit vomi contre lui toutes sortes d'imprécations, on le jettoit dans la mer.

Ce qu'on appelle communément la *maladie* du pays, est une espèce d'antipathie, qui se change peu-à-peu en un état de langueur, d'autant plus déplorable, qu'aucun remède ne peut la guérir. Théodore Zwinger, professeur d'anatomie & de botanique à Bâle, a traité ce sujet avec assez d'étendue, & il a fait voir que les peuples du nord étoient sur-tout sujets à cette *maladie*, qu'il nomme *Pathopatridalgia*; il conseille à ceux qui en sont attaqués, de retourner promptement dans leur patrie; c'est effectivement le plus sûr remède pour guérir.

Démocrite a laissé par écrit, que le son de la flûte bien touchée guérit plusieurs *maladies*. M. Burette, dans une dissertation sur la musique des anciens, insérée dans le cinquième volume des mémoires de l'académie des belles-lettres, parle de plusieurs *maladies* que la musique guérissoit; de ce nombre étoient la fièvre-quarte, la peste, la syncope, l'épilepsie, la folie, la surdité, la sciatique, la morsure des vipères: il cite pour garans de ces cures opérées par la musique, des auteurs grecs & latins. Marien Capelle assure que le chant guérissoit la fièvre, & qu'Asclépiade remédioit à la surdité par le son de sa trompette: le crétois Taletas, par la douceur de sa lyre, délivra les lacédémoniens de la peste. L'écriture-sainte ne nous apprend-elle pas aussi que la harpe de David calmoit les fureurs de Saül? Athenée rapporte que le son de la flûte guérit de la goutte sciatique, avec cette circonstance que pour réussir dans cette cure, il faut jouer de la flûte sur le mode phrygien. Aulugelle, au contraire, recommande un mode plein de douceur, & non de véhémence, comme le mode phrygien. Cœlius Aurelius marque même jusqu'à quel degré devoit aller cette espèce d'enchantement; c'étoit jusqu'à ce que les fibres de la partie venant à sautiller en palpitant, la douleur fût dissipée, *quos, cum saltum sumerent palpitando, discusso dolore, mitescerent.*

Hippocrate parle souvent de *maladies* salutaires, & plusieurs médecins après lui ont traité la même matière. En 1729, M. Elie Col de Villars a fait sur ce sujet une thèse, dont l'argument est: *Dantur-ne morbi salutares?* Et il conclut pour l'affirmative.

M. de Maupertuis, en dissertant dans ses lettres sur la *maladie*, remarque, avec raison, que les auteurs qui se sont avisés de faire l'éloge de la goutte, de la fièvre, de la pierre & d'autres *maladies* non moins cruelles, ont voulu se singu-

lariſer, ſoit par un goût peu ſenſé du paradoxe, ſoit pour faire briller mal à propos leur eſprit. Comment en effet bien faire l'éloge d'un état qui eſt le comble du malheur des hommes? Cependant M. de Maupertuis examine s'il n'y a pas dans la *maladie* des avantages réels capables de nous conſoler, capables même de nous y procurer des plaiſirs. Il parle d'après ſa propre expérience, & rapporte quelques réflexions, qu'une *maladie* de poitrine longue & déſeſpérée lui a fait faire.

« J'ai connu, dit-il, un homme bien reſpectable, qu'une *maladie* ſemblable à la mienne » avoit conduit à l'état le plus heureux. J'ai vu, » ajoute-t-il, cet homme qui occupoit une vaſte » maiſon, trop petite auparavant pour lui, réduit dans la plus petite de ſes chambres, ſe » faire une occupation agréable de l'arrangement » de quelques eſtampes; & cet eſprit, auparavant » rempli des plus grands objets qui occupaſſent » l'Europe, trouvoit de véritables amuſemens » dans des jeux, capables à peine d'amuſer des enfans qui ſe portent bien ».

MALEBRANCHE, (Nicolas) né en 1638, mort en 1715.

Le père *Malebranche* s'appliqua d'abord à l'hiſtoire eccléſiaſtique, par le conſeil du père le Cointe, auteur *des Annales de l'égliſe de France*. Mais les faits ne ſe lioient point dans ſa tête les uns aux autres. Ils ne faiſoient que s'effacer mutuellement, & un travail inutile produiſit bientôt le dégoût. Le père Sirmon voulut attirer à la critique ce déſerteur de l'hiſtoire, & le père *Malebranche* entra ſous ſa conduite dans cette nouvelle carrière, peu différente de l'autre; auſſi n'y faiſoit-il pas encore de grands progrès. Un jour, comme il paſſoit par la rue Saint Jacques, un libraire lui préſenta le *Traité de l'homme* de Deſcartes, qui venoit de paroître. Il avoit vingt-ſix ans, & ne connoiſſoit Deſcartes que de nom, & par quelques objections de ſes cahiers de philoſophie. Il ſe mit à feuilleter le livre, & fut frappé comme d'une lumière qui en ſortit toute nouvelle à ſes yeux. Il entrevit une ſcience dont il n'avoit point d'idée, & ſentit qu'elle lui convenoit.

Le père *Malebranche* devint ſi rapidement philoſophe, qu'au bout de dix années de cartéſianiſme il avoit compoſé le livre de la *recherche de la vérité*. Ce livre fit beaucoup de bruit, & quoique fondé ſur des principes déjà connus, il parut original. L'auteur étoit cartéſien, mais comme Deſcartes; il ne paroiſſoit point l'avoir ſuivi, mais rencontré. Il règne en cet ouvrage un grand art de mettre des idées abſtraites dans leur jour, de les lier enſemble, de les fortifier par leur liaiſon. Il s'y trouve même un mêlange adroit de quantité de choſes moins abſtraites qui, étant facilement entendues, encouragent le lecteur à s'appliquer aux autres, le flattent de pouvoir tout entendre, & peut-être lui perſuadent qu'il entend tout à-peu-près.

La *recherche de la vérité* eut trop de ſuccès pour n'être pas critiquée. On attaqua ſur-tout l'opinion que nous voyons tout en Dieu, opinion chimérique peut-être, mais admirablement exp ſée. Le père *Malebranche* compare l'Etre ſuprême à un miroir qui repréſente tous les objets, & dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce ſyſtême nos idées découlent du ſein de Dieu même.

Le père *Malebranche* en général dédaignoit aſſez ſes adverſaires. *Ils ne m'entendent pas*, répétoit il ſans ceſſe, *ou ne veulent pas m'entendre*. Le grand Arnauld l'avoit attaqué ſur ſon ſyſtême de l'origine de nos idées. Un jour qu'il s'entretenoit avec Deſpréaux de cette diſpute, & prétendoit que M. Arnauld ne l'avoit jamais entendu: *Eh! qui donc, mon père*, reprit Deſpréaux, *voulez-vous qui vous entende?*

On le preſſoit de répondre aux journaliſtes de Trévoux qui l'avoient attaqué: « Je ne diſpute » point, repartit-il, avec des gens qui font un » livre tous les mois ».

Le père *Malebranche* paroiſſoit encore plus perſuadé que Deſcartes, ſon maître, que les bêtes n'étoient que de pures machines. Au ſujet de cette forte perſuaſion du père *Malebranche*, M. de Fontenelle contoit qu'un jour étant allé le voir aux Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, une groſſe chienne de la maiſon, & qui étoit pleine, entra dans la ſalle où ils ſe promenoient, vint careſſer le père *Malebranche* & ſe rouler à ſes pieds. Après quelques mouvemens inutiles pour la chaſſer, le philoſophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jetter à la chienne un cri de douleur, & à M. de Fontenelle un cri de compaſſion: « Eh! quoi, lui dit froidement le » père *Malebranche*, ne ſavez-vous pas bien que » cela ne ſent point »?

Lorſqu'on ſoutenoit au père *Malebranche* que les animaux étoient ſenſibles à la douleur, il répondoit en plaiſantant: *Qu'apparemment ils avoient mangé du foin défendu*; mais une plaiſanterie n'eſt pas une raiſon.

Selon le père *Malebranche*, nous ne connoiſſons notre ame que par le ſentiment intérieur, par conſcience, & nous n'en avons point d'idée. Cela peut ſervir, conclut-il, à accorder les différens ſentimens de ceux qui diſent qu'il n'y a rien qu'on ne connoiſſe mieux que l'ame, & de ceux qui aſſurent qu'il n'y a rien qu'ils connoiſſent moins.

Ce métaphyſicien, dans ſes réflexions ſur la

prémotion physique, la représente par une comparaison aussi concluante peut-être, & certainement plus frappante que tous les raisonnemens métaphysiques. « Un ouvrier, dit-il, a fait une statue » dont la tête, qui se peut mouvoir par une char» nière, s'incline respectueusement devant lui, » pourvu qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il » le tire, il est fort content des hommages de sa » statue; mais un jour qu'il ne le tire point, elle » ne le salue point, & il la brise de dépit ».

Le père *Malebranche*, ennemi de la poésie, pour faire entendre que les poëtes, entraînés par la rime, disoient souvent bien des sottises, se vantoit malignement d'avoir fait deux vers; les voici, ajoutoit-il :

Il fait le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre & sur l'onde.

Mais, lui disoit-on, on ne va point à cheval sur l'onde : « J'en conviens, répondit-il d'un grand » sérieux; mais passez-le-moi en faveur de la rime. » Vous en passez bien d'autres tous les jours à de » meilleurs poëtes que moi ».

Tout ce qu'on peut conclure de cette anecdote, c'est que le père *Malebranche* confondoit le poëte avec le versificateur. Il étoit d'ailleurs insensible aux beautés de l'imagination & du sentiment; & si on lui eût prêté les plus belles tragédies de Racine, il les auroit aussitôt rendues en disant : *Qu'est-ce que tout cela prouve?*

MALHERBE, (François de), poëte françois, né l'an 1555, mort en 1628.

Malherbe sentoit toute l'obligation que son siècle lui devoit, & c'est, sans doute, à l'orgueil de ce sentiment que l'on doit attribuer cette âpreté de caractère que l'on remarquoit en lui. Un homme de robe & de condition lui apporta un jour des vers assez mauvais, qu'il avoit faits à la louange d'une dame. Il lui dit, avant de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient engagé à les composer. *Malherbe* les lut, & lorsqu'il eut fini la lecture, il lui demanda s'il avoit été condamné à faire ces vers ou à être pendu. A moins de cela, ajouta-t-il, vous ne devez pas exposer votre réputation, en produisant une pièce si ridicule. Le jeune magistrat prit mal la chose; ils se dirent des paroles dures de part & d'autre, & se quittèrent ennemis jurés. Cette anecdote a pu donner à Molière l'idée de la fameuse scène du sonnet dans son *Misantrope*.

Etant allé rendre une visite à la duchesse de Bellegarde un matin après la mort du maréchal d'Ancre, comme on lui dit qu'elle étoit à la messe : « A-t-elle quelque chose, répliqua-t-il, à deman» der à Dieu, après qu'il a délivré la France du » maréchal d'Ancre »?

Malherbe ne savoit pas se refuser à un bon mot, quelque malin qu'il fût. L'archevêque de Rouen l'ayant invité d'entendre un sermon qu'il devoit prêcher, le poëte s'endormit au sortir de table; & comme le prélat voulut l'éveiller pour le conduire au sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

Malherbe a souvent répété les mêmes pensées dans ses ouvrages; & lorsqu'il récitoit ses vers, il avoit l'habitude de cracher à tout moment; c'est ce qui faisoit dire au cavalier Marin qu'*il n'avoit jamais vu d'homme plus humide, ni de poëte plus sec.*

Quelqu'un lui disoit que M. Gaulmin, homme fort versé dans les langues orientales, entendoit la langue punique, & qu'il avoit traduit le *Pater* en cette langue. *Malherbe* répondit brusquement qu'il traduiroit le *Credo*; il prononça alors plusieurs mots barbares qu'il forgeoit à mesure, & ajouta : « Je vous soutiens que voilà le *Credo* en » langue punique. Qui pourra me prouver le » contraire »?

Lorsqu'on lui parloit d'affaires d'état, il avoit toujours ce mot à la bouche : « Il ne faut point se » mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est » que simple passager ».

La façon dont il corrigeoit son domestique est assez plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour, ce qui étoit suffisant en ce temps-là, & vingt écus de gage par an. Quand il avoit manqué à son devoir, *Malherbe* lui faisoit très-sérieusement cette remontrance : « Mon ami, quand on offense son » maître, on offense Dieu, & quand on offense » Dieu, il faut, pour avoir absolution de son » péché, jeûner & faire l'aumône. C'est pourquoi » je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je » donnerai aux pauvres à votre intention, pour » l'expiation de vos péchés ».

Il avoit un fils qu'il aimoit beaucoup. Ce jeune homme ayant été tué par un gentilhomme de Provence, nommé de Piles, *Malherbe* voulut venger sa mort & en venir aux mains avec ce gentilhomme. Comme on lui représentoit qu'il y auroit de la folie à lui de se battre à l'âge de soixante & quinze ans contre un homme qui n'en avoit que vingt-cinq : « C'est pour cela, répondit-il » brusquement, que je veux me battre; je ne ha» sarde qu'un denier contre une pistole ».

Il étoit assez mal logé, & n'avoit que sept ou huit chaises de paille. Comme tous ceux qui aimoient les lettres s'empressoient à lui rendre visite, il avoit soin de fermer la porte en dedans lorsque toutes les chaises étoient remplies; & si quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaises.*

Il plaida toute sa vie contre ses parens. Quelqu'un le lui ayant reproché : « Avec qui donc » voulez-vous que je plaide, lui répondit-il ? avec » les turcs & les moscovites, qui ne me disputent » rien » ?

La licence de *Malherbe* étoit extrême lorsqu'il parloit des femmes. Rien ne l'affligeoit davantage dans ses derniers jours, que de n'avoir plus les talens qui l'avoient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. « Vous faites bien le galant & l'amou» reux des belles dames, disoit-il un jour au duc » de Bellegarde ; lisez-vous encore à livre ou» vert » ? M. de Bellegarde ayant fièrement soutenu l'affirmative, *Malherbe* ajouta : « Parbleu, » monsieur, j'aimerois mieux vous ressembler en » cela qu'en votre duché-pairie ».

Malherbe ne respectoit pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens, disoit-il ordi» nairement, n'en ont point d'autre que celle de » leur prince ». Lorsque les pauvres lui demandoient l'aumône en l'assurant qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit : « Je ne vous » crois pas en grande faveur dans le ciel, puisque » Dieu vous laisse mourir de faim dans ce monde. » J'aimerois mieux, disoit-il à ses amis, que M. de » Luines ou quelqu'autre favori de la cour me » promît sa protection ».

Lorsqu'on se plaignoit à *Malherbe* du peu d'égard qu'on avoit pour les poëtes, & qu'on lui disoit qu'il n'y avoit de récompenses que pour les militaires ou pour les financiers, il répondoit que » c'étoit agir prudemment, & qu'un bon poëte » n'étoit pas plus utile à l'état qu'un bon joueur » de quilles ». On rapporte aussi que Boileau dit un jour : « Avouez que j'ai deux talens aussi pré» cieux l'un que l'autre à un état & à la société ; » l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien » faire des vers ». Si ces anecdotes sont vraies, elles font voir que *Malherbe* & Boileau confondoient le poëte & le versificateur.

Il s'intéressa jusqu'à la fin de sa vie à la pureté de la langue françoise dont il avoit fait une étude particulière. Une heure avant que de mourir, après avoir été long-temps à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre sa garde d'un mot qui n'étoit pas bien françois à son gré.

On ajoute que le confesseur de *Malherbe*, dans la vue de lui inspirer plus de ferveur & de résignation, lui représentoit le bonheur de l'autre vie, mais avec des expressions basses & peu correctes. La description faite : « eh bien ! dit-il au malade, » vous sentez-vous un grand desir de jouir de » ces plaisirs célestes ? Ah ? monsieur, répondit » *Malherbe*, ne m'en parlez pas davantage ; votre » mauvais style m'en dégoûte ».

Le poëte Gombault lui fit cette épitaphe :

L'Apollon de nos jours, Malherbe ici repose.
Il a vécu long-temps sans beaucoup de support.
En quel siècle ? Passant, je n'en dis autre chose :
Il est mort pauvre, & moi je vis comme il est mort.

MARC-AURELE, (Antonin) surnommé le *Philosophe*, empereur romain, né l'an 121, mort l'an 180.

Marc-Aurèle fut proclamé empereur d'un consentement unanime après la mort d'Antonin. Quoique le trône eût été déféré à lui seul, il en partagea les honneurs & le pouvoir avec son frère adoptif, auquel il fit prendre le nom de Verus. Les nouveaux empereurs gouvernèrent en commun les provinces de l'empire, de même que deux frères dans une condition privée régiroient une succession qu'ils posséderoient par indivis. *Marc-Aurèle* conserva néanmoins sur Verus cette prééminence que donne la supériorité de l'âge & du mérite. Ce prince auroit peut-être plus fait pour le bonheur des romains, si moins magnanime envers son frère adoptif, il ne se fût pas donné un égal, qui par son goût pour les plaisirs & son aversion pour les affaires, devenoit un obstacle aux vues patriotiques du vertueux empereur. Aussi, ce ne fut qu'à la mort de Verus, arrivée après huit ans de règne, que *Marc-Aurèle* put suivre, sans obstacle, son zèle pour le bien public.

Le principal objet de ce prince fut de faire régner la loi, qui seule peut assurer la liberté des peuples. Il remit en vigueur l'autorité du corps auguste qui en étoit le dépositaire ; il assistoit à ses assemblées avec l'assiduité du moindre sénateur. Non-seulement il délibéroit de toutes les affaires avec les plus sages du sénat, mais encore il déféroit à leur avis plutôt qu'au sien. « Il est » plus raisonnable, disoit-il, de suivre l'opi» nion de plusieurs personnes éclairées, que de » les obliger de se soumettre à celle d'un seul » homme ».

Sa circonspection dans le choix des gouverneurs de provinces & des magistrats ne pouvoit être portée plus loin. Il pensoit que n'étant pas au pouvoir d'un prince de créer les hommes tels qu'il voudroit, il devoit du moins ne les employer que suivant les talens qu'ils faisoient paroître.

Marc-Aurèle n'ignoroit pas sur-tout qu'un prince se doit entièrement à son peuple. La première fois qu'il créa un préfet du prétoire : « Je » vous donne cette épée, lui dit-il, pour me dé» fendre tant que je m'acquitterai fidèlement de » mon devoir ; mais elle doit servir à me punir, » si j'oublie que ma fonction est de faire le bon» heur des romains ».

Ce même prince étant prêt de partir de Rome pour porter la guerre en Scythie, demanda permission au sénat de prendre de l'argent dans l'épargne ; « car, disoit-il, rien ne m'appartient » en propre, & la maison même que j'habite est » à vous ».

D'après ces sentimens, il est aisé de se persuader que *Marc-Aurèle* fut toujours très-attentif à ne point fouler ses peuples ; & le premier moyen qu'employa ce sage prince pour s'en dispenser, fut une prudente économie dans les finances de l'état, qu'il évita d'épuiser par des largesses inconsidérées. Il porta la fermeté sur ce point jusqu'à refuser, après une grande victoire sur les Marcomans, la gratification que demandoient les soldats vainqueurs. « Tout ce qu'on vous donnera, leur dit-il, au-de-là de ce qui vous est dû, » il faudra le tirer du sang de vos pères & de » vos proches ».

Capitolin, son historien, rapporte que dans un besoin pressant, plutôt que de charger les provinces de nouveaux impôts, il préféra de vendre les meubles & les joyaux de son palais. Il mit également en vente les statues & les tableaux précieux qui ornoient ses appartemens, sa vaisselle d'or & d'argent, les pierreries que ses prédécesseurs avoient amassées à grands frais, & jusqu'à la garde-robe de l'impératrice & aux étoffes d'or & d'argent qu'elle portoit sur elle. Cette vente dura deux mois, & elle fournit à *Marc-Aurèle* de quoi fournir aux dépenses de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il racheteroit tout ce qu'il avoit été obligé de vendre, & qu'il rendroit l'argent à ceux qui voudroient le recevoir ; mais il laissa sur ce point liberté entière.

Il voulut que les romains ne se fissent point un plaisir barbare de voir répandre le sang. Il fit donner aux gladiateurs des fleurets au lieu d'épées & d'armes tranchantes, afin qu'ils se battissent comme les athlètes sans danger pour leur vie. Un enfant qui dansoit sur la corde s'étant tué en tombant, *Marc-Aurèle* ordonna que dans la suite on mit des matelats au-dessous des cordes sur lesquelles les voltigeurs faisoient leurs exercices ; & cette réforme se soutint. Du temps de Dioclétien, l'usage subsistoit encore de tendre des filets pour empêcher les danseurs de corde de se blesser.

Une peste générale ravagea l'empire sous son règne. A ce fléau si funeste succédèrent les tremblemens de terre, la famine, les inondations. Les germains, les quades, les marcomans prenant occasion de ces calamités, firent une irruption dans l'empire ; *Marc Aurèle* eut plusieurs guerres à soutenir contre ces barbares. Ce fut durant une de ces guerres que se trouvant à la tête de son armée, resserrée par les ennemis dans une forêt de Bohême, & prêt à périr de soif, il se vit soulagé dans le moment par une pluie abondante. Cette pluie ayant rendu à ses troupes leur première vigueur, les mit en état de combattre leurs ennemis avec avantage. Les payens attribuèrent cette victoire à leur Jupiter pluvieux, qui avoit pris soin lui-même de désaltérer les romains ; *Marc-Aurèle* crut la devoir principalement au courage de la légion Mélitène, qui étoit chrétienne ; & ce prince défendit depuis qu'on mît à exécution contre les chrétiens les ordonnances rendues par ses prédécesseurs.

Marc-Aurèle, après avoir procuré la paix à ses sujets par des victoires, employa ses momens de tranquillité à réformer les loix, & à en donner de nouvelles en faveur des orphelins & des mineurs. Il désarma la chicane, il fit des réglemens contre le luxe, & mit un frein à la licence générale. Il ne disoit, il n'écrivoit, il ne faisoit rien qui ne fût pesé mûrement ; il pensoit qu'un prince qui apporte de la négligence dans les petites choses, décrie sa conduite même dans les grandes.

Le sénat & le peuple, pleins d'estime & de reconnoissance pour leur bienfaiteur, le comptoient déjà de son vivant au nombre de leurs dieux protecteurs, & vouloient lui ériger des temples & des autels ; mais *Marc-Aurèle* refusa constamment ces honneurs. « La vertu seule, dit-il, égale les » hommes aux dieux. Un roi juste a l'univers » pour son temple, & les gens de bien en sont » les prêtres & les ministres ».

Marc-Aurèle regardoit la vertu comme une sauve-garde contre les disgraces, opinion que l'expérience a souvent démentie, mais qu'il est beau de voir adoptée par un prince. Cet empereur étant à la tête de ses armées, le bruit se répandit qu'il étoit tombé malade. Un certain Avidius Cassius crut le moment favorable de se faire déclarer empereur. *Marc-Aurèle* marcha contre lui ; mais dans le temps que ce prince faisoit ses préparatifs, le rebelle fut tué par un centenier, & sa tête envoyée à l'empereur. Ce prince refusa de la voir & brûla toutes les lettres du rebelle, afin de n'être pas obligé de punir ceux qui avoient trempé dans sa révolte. Il avoua même qu'on l'avoit privé du plus grand & du plus doux fruit de sa victoire, en lui ôtant l'occasion de pardonner à un homme qui l'avoit offensé. « Mais si » Avidius eût vaincu, lui dit-on, en auroit-il » ainsi usé à votre égard » ? *Avec la vie que je mène*, répondit Marc-Aurèle, *& la profession que je fais d'honorer les dieux, je n'ai pas à craindre d'être vaincu.*

Parmi les villes qui avoient embrassé le parti de Cassius, la seule ville d'Antioche ressentit quelques effets de la juste colère de *Marc-Aurèle*. Il lui ôta une partie de ses privilèges, &

la punit encore plus sévèrement en la privant pour quelque temps de sa présence. Mais le ressentiment de ce bon prince n'étoit pas de longue durée. Il rendit bientôt ses bonnes graces aux habitans d'Antioche, qui lui témoignèrent leur repentir.

Marc-Aurèle avoit la même indulgence dans son domestique. Ses amis, car ce prince, quoique sur le trône, mérita d'en avoir, lui conseilloient de suivre l'exemple de Domitien dont il éprouvoit le sort, & de répudier l'inconstante Faustine son épouse. *Mais si je la répudie*, leur dit l'empereur, *ne dois je pas lui rendre la dot ?* C'étoit l'empire qu'elle avoit procuré à son époux comme fille d'Antonin.

Marc-Aurèle eut de cette épouse un fils nommé *Commode*, qui lui succéda. Ce jeune homme ayant perdu son précepteur pleuroit sa mort. Les courtisans cherchoient à essuyer ses larmes ; *souffrez*, leur dit Marc-Aurèle, *que mon fils soit homme avant d'être prince.*

Commode n'hérita d'aucune des vertus de *Marc-Aurèle*, & à en juger par ses inclinations, il étoit plutôt le fils de quelque gladiateur que la lubrique Faustine aura associé à ses autres amans. L'histoire rapporte qu'elle préféroit de les choisir parmi les matelots & les gladiateurs, & cela, parce qu'elle pouvoit auparavant les voir tout nuds. (*Aurelius Victor*).

MARIAGE, MARI.

Les Samnites avoient une coutume qui devoit produire d'admirables effets. On assembloit tous les jeunes gens à marier, & on les jugeoit. Celui qui étoit déclaré le meilleur de tous, prenoit pour femme la fille qu'il vouloit ; celui qui avoit les suffrages après lui choisissoit encore, & ainsi de suite. On ne regardoit entre les biens des garçons, que les belles qualités & les services rendus à la patrie, l'amour, la beauté, la chasteté, la vertu, la naissance, les richesses mêmes ; tout étoit pour ainsi dire la dot de la vertu.

On ne connoît point d'obligation plus importante à la Chine, que celle du mariage ; mais on se marie sans s'être jamais vu. Le jour marqué pour la noce, la jeune fille se met dans une chaise fort ornée, & suivie de ceux qui portent sa dot. Un domestique de confiance garde la clef de la chaise, & ne doit la remettre qu'au *mari*, qui attend son épouse sur la porte de sa maison. Aussitôt qu'elle est arrivée, il reçoit la clef du domestique, & se hâtant d'ouvrir la chaise, il juge alors de sa bonne ou de sa mauvaise fortune ; il arrive quelquefois que mécontent de son partage, il referme la chaise sur le champ, & renvoye la fille avec tout son cortége.

Chez les Banians, peuple des Indes, les enfans se marient dès l'âge de sept ans ; & chez ceux de Bantam, ville capitale de l'isle de Java, isle dans la mer des Indes, les filles se marient dès l'âge de huit ans. Une des principales raisons qui engage à les marier sitôt, c'est que le roi est héritier des biens de ceux qui en mourant laissent leurs enfans mineurs, & qu'il en fait ses esclaves.

Doglioni, dans son histoire du monde, raconte que les Crotoniates choisissoient chaque année, douze garçons & douze filles pour les marier ensemble. On les habilloit richement : on faisoit asseoir les garçons vis-à-vis les filles. Le sort donnoit aux époux les épouses qu'ils devoient avoir en partage : aveugle pour aveugle, le sort peut faire un aussi bon choix que l'amour.

Hermippus avoit écrit dans son traité des législateurs, qui n'existe plus, qu'il y avoit à Lacédémone une maison fort obscure, où l'on enfermoit les jeunes filles & les jeunes hommes qui étoient à marier, & que chacun emmenoit & prenoit pour sa femme, celle qui lui étoit tombée en partage.

Dans l'isle de Ceylan, une femme a souvent deux *maris* ; car il est permis, & assez ordinaire à deux frères de tenir maison ensemble, & de n'avoir qu'une femme ; les enfans les appellent tous deux pères, & les reconnoissent pour tels.

Le *mariage* parmi les sauvages de la Louisiane, n'est pas un contrat civil ; le *mari* & la femme n'ont pas intention de s'obliger pour toujours. Ils se mettent seulement ensemble pour le temps qu'ils s'accordent entr'eux, & que la sympathie subsiste entre les parties. Dès qu'ils sont mécontens l'un de l'autre, ils se séparent sans autre formalité : « Ne vois-tu pas bien que tu n'as pas d'esprit, disent ils quand on raisonne avec eux sur ce sujet, ma femme ne s'accommode pas de moi, ni moi d'elle ; elle s'accordera bien avec un tel, qui ne s'accorde pas avec la sienne ; pourquoi voudrois-tu que nous fussions tous quatre malheureux pendant le reste de nos jours.

Dans des provinces voisines de la Tartarie, on fait ainsi les *mariages*. On y dresse en certain temps une liste des hommes & des filles à marier. Six commissaires partagent les hommes en trois bandes, & les filles en trois autres. La première bande pour les hommes est composée des plus riches, & pour les filles des plus belles, & ainsi des autres ; ensorte que les hommes les plus gueux, & les femmes les plus laides sont obligés de se marier ensemble. S'il y a plus d'hommes ou de femmes, les uns ou les autres sont renvoyés à l'année d'après.

Les Ostiacs, peuples de Sybérie, ont pour l'ordinaire deux femmes, l'une âgée, qui a soin du ménage, & l'autre jeune, qui est la compagne de lit.

Les anciens bretons se mettoient dix ou douze familles ensemble dans une même habitation, où les femmes étoient en commun, même entre les frères. Cette coutume se conserva long-temps parmi eux, & un historien rapporte que Julie, femme de l'empereur Sévere, reprochant un jour à une dame bretonne une pratique si contraire à celle des autres nations, en reçut cette réponse hardie; que les dames romaines n'avoient rien à reprocher sur ce sujet aux bretonnes, puisque celles-ci ne pratiquoient publiquement, & aux yeux de tout le monde avec des hommes choisis, que ce qui étoit pratiqué par les romains en secret avec le premier venu, quelquefois même avec leurs affranchis, & avec leurs esclaves.

Quand le grand-seigneur a resolu de marier quelqu'une de ses filles, il ordonne à celui à qui il la destine, de se préparer à recevoir l'honneur de son alliance. C'est un avantage qu'il faut acheter par les soumissions les plus rampantes, & par toutes les complaisances que veut exiger une épouse impérieuse, & fière du sang dont elle est sortie. Le jour de la cérémonie, il faut encore essuyer mille formalités pour se mettre sous un joug si fâcheux; ce qu'il y a de singulier, c'est que l'époux n'oseroit consommer le *mariage*, sans un ordre exprès de l'empereur. Le pauvre *mari* est obligé d'exposer dans un placet à sa hauteſſe que la sultane fait la difficile, & qu'étant un domaine impérial, il n'ose rien entreprendre sans son commandement : alors on lui fait expédier en bonne forme un ordre, qui lui permet d'user de ses priviléges; & si après les façons accoutumées, la sultane ne consent pas, il est autorisé à le mettre à exécution, malgré la résistance dont elle veut bien souvent se faire honneur.

Les arabes qui sont habitués à Alep, se marient d'une plaisante manière; après qu'ils ont fait les cérémonies ordinaires aux autres arabes, l'époux fait un tour dans la ville, précédé des hautbois & des tambours, & suivi des garçons de la noce. Les hommes qui sont parens & amis du marié sont armés de gros bâtons, & le conduisent ainsi à la porte de la maison de la mariée, où ils trouvent une grande quantité de femmes, qui ont de pareillement gros bâtons à la main, pour leur en défendre l'entrée. Le marié se présente pour y entrer de force, & les femmes lui déchargent des coups de bâtons sur la tête, & par tout. Les garçons ne les parent pas toujours avec assez d'adresse, ensorte que le marié se trouve souvent blessé avec effusion de sang. Il entre enfin malgré ces coups; on le panse s'il est blessé, & on l'enferme ensuite avec l'épouse.

On ne se marie pas à la legère dans le pays de Quoja en Afrique; & comme on y craint extrêmement les méchantes femmes, on trouve bon de ne les prendre qu'à l'épreuve. Le galant ayant invité sa maitresse à venir faire collation chez lui; si c'est quelque fille qui veuille faire la prude, elle se le fait dire deux ou trois fois, après quoi elle va sans autre façon chez son amant, & passe dix ou douze jours avec lui, sans lui demander sa dot, sur-tout s'ils sont du même village. Mais si la fille est de dehors, & que ses parens la veuillent ramener avant que ce temps soit écoulé, alors elle demande sa dot, qui consiste ordinairement en trois choses, en quelques ornemens, comme un collier de corail, des bagues &c. Un coffre pour serrer ses hardes, & un esclave pour en avoir soin. Si c'est un garçon, qui nait de ce commerce, on en fait avertir le père, qui l'envoye querir & le fait élever; si c'est une fille, la mère la garde. Il paroitra surprenant que ces filles couchent ainsi avec les hommes avant que d'être mariées; mais ces négres ne se mettent pas en peine que celle qu'ils épousent soit vierge ou non, pourvu qu'elle leur plaise. Quand l'homme veut épouser la fille dont il a fait l'essai, il envoye par elle des présens à son père & à sa mère lorsqu'elle s'en retourne, & la prie de demander leur consentement. Quand on reçoit les présens, c'est signe qu'on veut accorder la fille; car autrement on les renvoye. Les pères font aussi souvent des dons à leurs filles; mais il n'est pas avantageux aux hommes de les recevoir, parce que si une femme riche conçoit de l'amour pour quelqu'autre que pour son *mari*, le pauvre homme n'ose se plaindre ni la maltraiter (*Dapper.*)

Les *Mariages* des habitans de l'isle de Formose n'ont rien de barbare. On n'achete point les femmes comme à la Chine, & on n'a nul égard au bien qu'on peut avoir de part & d'autre, comme il arrive communément en Europe. Les pères & les mères n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, & qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte. Si la fille en est contente, elle sort & va joindre celui qui la recherche; ils conviennent ensemble des articles, ensuite ils en donnent avis à leurs pères & mères. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner davantage chez son père. Dès-lors le jeune homme regarde la maison de son beau-père comme la sienne propre; il en est le soutien, & la maison de son propre père n'est plus, à son égard, que ce qu'elle est en Europe, à l'égard des filles qui quittent la

maiſon paternelle pour aller demeurer avec leurs époux. Auſſi ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfans males, ils n'aſpirent qu'à avoir des filles, qui leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieilleſſe.

Si un arabe épouſe une fille, il fait égorger un chameau ou deux, ſelon ſes facultés, pour faire le feſtin des noces, & donne tant à la fille. Si quelque temps après, quelque proche parent de cette fille, qui étoit abſent lorſque le *mariage* s'eſt fait, revient & ne l'approuve pas, il paye au marié l'argent qu'il a donné à ſa parente, le chameau qu'il a tué, & le *mariage* eſt rompu, quoique conſommé.

M. de Valois dit avoir appris de M. de Varillas, qu'en 1287 dans le comté d'Armagnac, il ſe fit un *mariage* pour ſept ans, entre deux perſonnes bien nobles, qui ſe réſervoient la liberté de le prolonger, au bout des ſept années s'ils s'accommodoient l'un de l'autre. Le contrat portoit encore, qu'en cas que le terme expiré ils vinſſent à ſe ſéparer, ils partageroient également moitié par moitié, les enfans de l'un & de l'autre ſexe, qui ſeroient provenus de leur *mariage* pendant l'eſpace des ſept années, & que ſi par hazard le nombre s'en trouvoit impair, ils tireroient au ſort à qui des deux le ſurnuméraire échéroit. On dit que ce contrat de *mariage* eſt dans la bibliothèque du roi.

Il y a une eſpèce de *mariage* reçu en Allemagne, par lequel le *mari* donnant à ſa femme la main gauche, au lieu de la droite, en ſtipulant par une condition expreſſe de ſon *mariage*, qu'il ne la prend pas pour femme d'une condition égale, les enfans qui en proviennent, ne prennent ni le nom, ni les armes de la maiſon, & n'ont pour tous droits ſucceſſifs, que le don que le *mari* fait à ſa femme le jour de ſes noces; parce que les enfans, quoique légitimes en effet, ſont réputés batards à l'égard des effets civils.

On a dit que le *mariage* étoit le tombeau de l'amour. Un homme de condition s'étoit marié par inclination. Quelqu'un qui le connoiſſoit, contoit dans une compagnie, que depuis qu'il étoit marié, il ne couchoit plus avec ſa femme.

Un *mari* diſoit à ſa femme, qu'il connoiſſoit un homme qui n'étoit pas marqué au front, & vous le connoiſſez auſſi, ajouta-t-il; elle rêva, chercha; *non en vérité*, dit elle, *je ne le connois pas*.

On s'étonnoit qu'un *mari*, dont la femme étoit d'une grande naiſſance, & paſſoit pour avoir beaucoup de mérite, s'en fût ſéparé. Il répondit, en montrant ſon ſoulier: « Vous voyez bien qu'il » eſt bien fait; mais vous ne voyez pas où il me » bleſſe.

Il y a plus de *maris* qui aiment leurs femmes, que de femmes qui aiment leurs *maris*; & je crois, dit un auteur moderne, en avoir trouvé la raiſon dans l'amour que tous les hommes ont en général pour la liberté. Les femmes dépendent de leurs *maris*, & les *maris* ne dépendent point de leurs femmes. Ajoutons à cette penſée, que la plupart des diſcuſſions qui s'élèvent entre un *mari* & une femme, viennent le plus ſouvent de ce que celle-ci veut ſortir de l'état de dépendance où la nature l'a miſe.

Une dame vertueuſe fut priée par une autre dame, de lui apprendre quels ſecrets elle avoit pour conſerver les bonnes graces de ſon *mari*. C'eſt, lui répondit-elle, en faiſant tout ce qu'il lui plait, & en ſouffrant patiemment tout ce qui ne lui plaît pas.

Un prince deſiroit d'avoir le portrait d'une femme qui étoit très-belle. Le *mari* ne voulut jamais y conſentir. Si je lui donne la copie, diſoit ce *mari* prudent, il voudra enſuite avoir l'original.

Un homme qui ſe fit faire un lit de noce magnifique, diſoit qu'il l'étreneroit avec celle qu'il avoit épouſée; quelqu'un lui dit qu'il aimeroit mieux avoir l'étrene d'une femme, que l'étrene d'un lit. Moi auſſi, dit le *mari*; mais je n'aſpire pas à une chimère.

Un bourgeois de Meudon, maltraitoit extrêmement ſa femme qui étoit fort jolie. On en porta des plaintes à M. de Defeuquieres, qui envoya chercher le *mari* brutal. Celui-ci ſe défendit le mieux qu'il put; & comme il diſoit avec emportement à M. Defeuquieres, que s'il connoiſſoit la méchanceté de ſa femme, il ne le condamneroit pas; un voiſin qu'il avoit amené avec lui, s'approcha, & lui dit doucement par-deſſus l'épaule: « Compère, » il y a raiſon par-tout; on ſait bien qu'il faut » battre une femme, mais il ne faut pas l'aſſom- » mer ». On loua le voiſin de ſon bon jugement, & on renvoya le *mari*, à qui on recommanda de s'y conformer à l'avenir.

Une demoiſelle étoit deſtinée par ſa mère à épouſer un homme qu'elle aimoit; mais ſon père, marin, franc & bruſque, après s'être ſignalé contre les anglois, vint détruire le bonheur dont elle ſe flattoit de jouir; il arriva avec un de ſes amis, auquel il avoit auſſi promis ſa fille. En le préſentant à la jeune perſonne, il lui dit: — « Tu as » vingt-ans, il te faut un *mari*; en voici un que » tu épouſeras mardi prochain, parce qu'il faut » que nous partions enſemble jeudi ». — Le ton impérieux du père jetta la conſternation dans la famille, qui ſe crut obligée d'obéir. Le jour des noces arrivé, les futurs vont à l'égliſe; l'amoureux s'y étoit auſſi rendu, & pleuroit dans un coin. La jeune fille, au-lieu de répondre *oui* au curé, lui dit naïvement: j'aimerois mieux l'autre. — Le père accourt en colère, & demande où eſt cet autre; on lui montre, il va à lui, le prend bruſquement par la main, le conduit à ſa fille, & conſent qu'on les marie.

Un

Un jeune homme qui avoit, comme on dit, mangé son bien en herbe, ne voyoit plus de ressource que dans un *mariage*. Il étoit près d'épouser la fille d'un riche fermier, lorsqu'un de ses amis lui dit : je te connois, tu mangeras le château, tu mangeras la charrue, tu mangeras les bœufs. Il est trop vrai, répondit le jeune prodigue : je n'aurois pas plutôt mangé les bœufs, qu'il ne me restera que les cornes : & il ne se maria point.

Un amateur considéroit les sept sacremens peints par le Poussin, & trouvoit beaucoup à critiquer dans le tableau qui représentoit le *mariage*. Je vois bien, s'écria cet amateur, qui n'étoit peut-être pas content de sa femme, qu'il est mal aisé de faire un *mariage* qui soit bon, même en peinture.

Mademoiselle Beauval, épouse d'un comédien de ce nom, se maria d'une manière singulière. Son père formant opposition à son *mariage*, elle fit cacher son amant sous la chaire du curé, &, à la fin du prône, elle déclara, devant Dieu & devant les hommes, qu'elle prenoit Beauval pour son époux. Beauval sortit de dessous la chaire, & en dit autant : ainsi ils se dirent mariés, sinon par le curé, au moins sous ses yeux.

Un homme d'un certain âge, s'est marié, il y a quelque temps, de la façon la plus singulière. Las d'avoir été la dupe du sexe, & voulant pourtant, comme l'on dit, faire une fin, s'avisa, un jour qu'il étoit dans une nombreuse société, où se trouvoient plusieurs femmes à marier, de demander un chapeau. Il mit des billets blancs & un billet noir. « Celui-ci, dit-il, doit gagner. » On le questionna envain sur le prix attaché à cette loterie, & sur l'objet de ce qui paroissoit un badinage. Les dames tirèrent à son invitation. Le billet noir sortit enfin ; alors l'homme s'écria : Messieurs, voilà ma femme ; il fut agréé & devoit l'être ; car il jouissoit d'une fortune considérable. Quelques jours après on célébra leur hymen, & l'on s'amusa fort à la noce.

Une jeune demoiselle aux pieds des autels, étoit sur le point de contracter l'engagement solemnel de sa liberté, lorsqu'un incident des plus extraordinaires y mit un obstacle invincible. « Je » ne puis, dit le jeune homme, consentir au *mariage*, qu'on n'ajoute trente mille livres à la » dot promise. » Le père de la demoiselle, étourdi du procédé, mais craignant de mortifier sa fille, par un refus qui tourneroit à sa confusion, consentit à l'augmentation de la dot. Le notaire qui étoit présent, ajouta au contrat cette nouvelle clause. La fille gardoit pendant ce temps le silence le plus profond, elle ne le rompit que lorsque le prêtre ayant commencé la cérémonie, lui demanda son consentement. « Non, monsieur, dit-elle, je ne consentirai jamais de me donner à un homme qui a voulu m'acheter à prix d'argent, & qui vient me marchander dans un lieu consacré à la prière & au culte de la religion. » La mère pleine d'admiration des sentimens généreux, & de la fermeté de sa fille, la prend entre ses bras, l'embrasse & lui dit : « Oui, tu es ma chère fille, je » ne puis qu'applaudir à ta façon de penser : la » dot que je t'avois donnée, & les trente mille » livres qu'on vient d'exiger, seront pour un » autre plus digne de te posséder ; » Et dans l'instant chacun se sépara.

Un peintre faisoit un tableau de l'hymen pour un jeune amant : Je veux qu'il soit accompagné de toutes les graces, lui disoit cet amant passionné, souvenez-vous sur-tout que l'hymen doit être plus beau qu'Adonis. Il faut lui mettre en main un flambeau plus brillant encore que celui de l'amour. Enfin, faites un effort d'imagination, je vous payerai votre tableau à proportion que le sujet en sera gracieux. Le peintre qui connoissoit sa libéralité, n'oublia rien pour le satisfaire, & lui apporta le tableau la veille de ses noces. Notre jeune amant n'en fut point satisfait. Il manque, dit-il, à cette figure, certain air gai, certains agrémens, certains charmes ; enfin, ce n'est point-là l'idée que j'ai de l'hymen. Vous l'avez fait d'une beauté médiocre ; vous ne serez que médiocrement récompensé. Le peintre, qui avoit autant de présence d'esprit que de génie pour la peinture, prit son parti dans le moment. Vous avez raison, lui dit-il, de n'être pas content de la beauté de mon tableau, il n'est pas encore sec ; ce visage est embu ; & pour vous parler franchement, j'emploie mes couleurs de manière que ma peinture ne paroît rien dans les premiers jours. Je vous rapporterai ce tableau dans quelques mois, & pour lors vous me le payerez selon sa beauté ; je suis sûr qu'il vous paroîtra tout autre : adieu, monsieur, je ne suis pas pressé d'argent. Ce peintre remporta son ouvrage ; notre jeune amant se maria le lendemain ; & quelques mois s'écoulèrent sans que le peintre parût. Enfin il reporta le tableau ; notre jeune époux fut surpris en le voyant. Vous me l'aviez bien promis, lui dit-il, que le temps embelliroit votre peinture ; quelle différence ! je ne la reconnois plus : j'admire l'effet du temps sur les couleurs, & j'admire encore plus votre habileté ; cependant je ne puis m'empêcher de vous dire que ce visage est un peu trop gai, ces yeux un peu trop vifs ; car enfin les feux de l'hymen doivent paroître moins brillans que ceux de l'amour ; ce sont des feux solides que ceux de l'hymen : d'ailleurs, l'attitude de votre figure est un peu trop enjouée, un peu trop libre ; & vous lui avez donné un certain air de badinage qui ne caractérise pas tout-à-fait ..... Ce n'est pas-là l'hymen enfin. Fort bien, monsieur, lui dit le peintre, ce que j'avois prévu est arrivé ; l'hymen est à présent moins bien dans votre idée que dans mon tableau, c'étoit tout le contraire il y a trois mois : ce n'est point ma peinture qui a changé, c'est

votre imagination; vous étiez amant pour lors, & vous êtes *mari* maintenant.

A quoi on peut reconnoître les personnes mariées.

Lorsque vous verrez un homme & une femme qui saisissent les moindres occasions de relever mutuellement leurs ridicules, soyez assurés que c'est un couple d'époux.

Si vous voyez dans un carrosse un homme & une femme sérieux, gardant le silence & tournant la tête chacun d'un côté opposé, certainement c'est le mari & la femme.

Si à côté d'une belle femme, dont la figure intéressante attire les regards de tous ceux qui la voient, vous remarquez un homme distrait, qui paroît peu touché de ses charmes, & qui lui parle assez cavalièrement, ne doutez pas que ce soit son mari, qui, après l'avoir épousée par inclination, en est au dégoût.

Tel est le tableau du nœud conjugal. Un observateur très exact a dressé la liste suivante, sur laquelle on peut compter.

Etat présent des mariages dans le sud de l'Angleterre.

Femmes qui ont quitté leurs *maris* pour suivre leurs amans, ci. 1362

Maris qui se sont sauvés pour éviter leurs femmes. 2361

Couples séparés volontairement. . . . 4120

Couples vivant en guerre sous le même toît. 191023

Couples se haïssant cordialement, mais masquant leur haine en public sous une feinte politesse. 162320

Couples vivant dans une indifférence marquée. 510132

Couples réputés heureux dans le monde, mais qui ne conviennent pas intérieurement de leur bonheur. 1102

Couples heureux par comparaison avec bien d'autres plus malheureux. 135

Couples véritablement heureux. . . . 9

MARIAGE DE LA MER. (cérémonie du)

Le pape Alexandre III, persécuté par l'empereur Frédéric barbe-rousse, se retira à Venise en habit de simple prêtre. Là, un françois appelé Conmode, l'ayant reconnu un jour lorsqu'il étoit en prières dans une église nommée la Charité, il enalla avertir Sébastien Ziani, qui, en ce temps-là, étoit doge de la république. On rendit de fort grands honneurs à ce souverain pontife; & après avoir inutilement envoyé des ambassadeurs à Frédéric, pour l'obliger à donner la paix à l'Italie & au pape, ce doge monta comme chef sur les galères de la république, le sept mai 1177, & alla chercher l'armée impériale commandée par Othon III, fils de l'empereur. Les vénitiens remportèrent la victoire, & le pape pour reconnoître les services que la république lui avoit rendus, donna un anneau d'or à Sébastien Ziani, & lui dit: *Hunc annulum accipe, & me autore ipsum mare obnoxium tibi reddito, quod tu, tuique successores quotannis statuto die servabitis, ut omnis posteritas intelligat maris possessionem victoriæ jure vestram fuisse, atque uti uxorem viro illud reipublicæ venetæ subjectum.* Chaque année, le jour de l'Ascension, le doge jette une bague d'or dans la *mer*, en disant ces mots: *Desponsamus te, mare, in signum veteris & perpetui dominii.*

(C'est la mer qui parle).

Chaque an le grand doge m'épouse,
Sans que sa femme en soit jalouse,
Ou conçoive pour moi quelqu'esprit de mépris;
Et pour marquer sa bienveillance
Et sa juste reconnoissance,
Il jette dans mon sein une bague de prix.

Dans ce fameux présent où sa grandeur éclate,
Il n'éprouve jamais le sort de Policrate;
La bague est sans retour; le présent est péri:
Mais parmi cent rivaux qui respectent mes charmes,
Et qui, pour m'acquérir, se mettent sous les armes,
Le plus considérable est toujours mon mari.

Chez le sarmate & chez le maure;
Chez l'infidèle musulman,
On fait qu'en certain jour de l'an,
Dans le superbe Bucentaure,
Mon hymen est renouvellé,
Dont le Divan reste troublé.

De ce mariage éclatant,
Qui fait tant de bruit dans le monde,
Comme d'une source inféconde,
Il n'est jamais sorti d'enfant.
Ainsi stérile est notre couche:
Nobles vénitiens, cette histoire vous touche.

C'est vous, illustres sénateurs;
C'est vous, puissante république,
Qui du grand golfe adriatique
Etes les sages directeurs;
C'est vous qui me tenez pour femme,
Jugez si je suis polygame.

Neptune n'est plus mon époux;
Au centre de mes eaux vainement il soupire:

C'eſt vous, vénitiens, c'eſt vous
Qui me tenez ſous votre empire;
C'eſt vous qui me donnez des loix;
C'eſt vous que chériſſent les Rois.

Je traîne mon lit ou *Lido* (1),
Juſqu'à ces beaux palais qui font votre demeure :
Mais ſi j'entrois dedans ſeulement pour une heure,
Vous feriez à jamais *dodo*.
Une éternelle nuit couvriroit vos paupières,
Et le ſoleil, pour vous, n'auroit plus de lumières.

Certes, je ſais ſi bien mes fougues ménager,
Et brider de mes flots l'inconſtance rebelle,
Que loin d'être envers vous farouche ou criminelle,
Je vous ſers de remparts ſans vous mettre en danger.

MARIVAUX, (Pierre Carlet de) de l'académie françoiſe, né en 1688. Son père, qui avoit été directeur de la monnoie à Riom, étoit d'une famille ancienne dans le parlement de Normandie, mort en 1763.

M. de Marivaux apporta, de bonne heure, dans la ſociété, toutes les qualités qui la rendent ſûre & agréable, une ame franche, un eſprit déſintéreſſé & une attention ſcrupuleuſe à rendre les autres contens de lui & d'eux-mêmes. Il écoutoit volontiers, décidoit peu; & quoique né avec une ame ſenſible, il fut aſſez philoſophe pour ne répondre jamais à la critique. Il en profitoit ſi elle étoit juſte, il l'abandonnoit au jugement du public ſi elle ne l'étoit pas. *J'aime mon repos*, diſoit-il un jour à madame de Tencin, ſon illuſtre bienfaitrice, *& je ne veux point troubler celui des autres.* Marivaux avoit une imagination aſſez vive; mais un caractère d'eſprit ſingulier qui ſembloit éviter de s'exprimer comme les autres; de-là ces images incohérentes, ces graces minaudières, ce ſtyle alambiqué, qui le ſépare pour toujours de la claſſe des écrivains de génie.

Nous avons de cet auteur pluſieurs pièces de théâtre en proſe, un ouvrage philoſophique ſous le titre de *Spectateur François*, que les anglois, ſans nous conſulter, ont mis à côté de la Bruyère, des romans ingénieux, & un *Homère traveſti*, poëme burleſque, dont le but eſt de ridiculiſer les héros de l'Iliade.

Le premier ouvrage qui ſoit ſorti de ſa plume ſont *les folies romaneſques*, ou *le dom Quichotte moderne*. C'eſt une imitation du dom Quichotte eſpagnol. *Pharſamond* en eſt le héros. Plein des idées extravagantes qu'il a puiſées dans les romans de chevalerie, il ſe fait accompagner de ſon valet, qui, ſous le nom de *Cliton* & en qualité d'écuyer, participe à ſes aventures. *La vie de Marianne* & *le Payſan parvenu* ſont deux autres romans de M. de *Marivaux* : mais par une inconſtance qui lui étoit particulière, il quitta l'un pour commencer l'autre, & n'acheva aucun des deux. Ces ouvrages reſpirent aſſez généralement l'enjouement & la fineſſe : mais on a reproché à l'auteur, avec raiſon, un ſtyle précieux, recherché, néologue. Son jargon biſarre fut ingénieuſement parodié dans un roman qui courut dans le temps. On rapporte que M. de *Marivaux* fut lui-même la dupe de cette parodie, & qu'il ſourit, de très-bonne foi, au verbiage de la taupe de *Tanzaï*, dont la piquante ironie lui avoit été déguiſée.

Cet auteur, incapable par ſon propre génie de s'élever au-deſſus de ceux qui l'avoient précédé dans la carrière dramatique, chercha à ſe former une route nouvelle. Il eſt le premier qui ait mis ſur le théâtre, l'eſprit à la place de la nature & du ſentiment, & qui ait ſubſtitué la tracaſſerie à l'intrigue. Une célèbre actrice de la comédie italienne, mademoiſelle *Silvia*, contribua beaucoup par ſes talens à faire goûter le genre que M. de *Marivaux* avoit adopté. Perſonne n'entendoit mieux que cette actrice l'art des graces bourgeoiſes, & ne rendoit mieux qu'elle le tatillonnage, le badinage d'eſprit, nous pourrions même dire le *marivaudage*.

Marivaux avoit une grande douceur dans le caractère, & pouvoit être nommé le plus humain des hommes. Cet auteur ingénieux diſoit quelque fois : « Si mes amis venoient m'aſſurer que je paſſe pour un bel eſprit, je ne ſens pas, en vérité, que je fuſſe plus content de moi-même; mais ſi j'apprenois que quelqu'un eût fait quelque profit en liſant mes ouvrages, ſe fut corrigé d'un défaut, oh! cela me toucheroit, & ce plaiſir-là ſeroit de ma compétence. »

Un jeune homme frais & plein de vigueur, demanda un jour l'aumône à *Marivaux*. « Pour-» quoi en te portant ſi bien, ne travailles-tu pas? » — Hélas, monſieur, c'eſt que je ſuis ſi pareſ-» ſeux! — Tiens voilà ſix francs pour ton trait de » ſincérité. »

Marivaux a quelquefois atteint le but qu'il s'étoit propoſé, celui de corriger les vices & les ridicules des hommes en les amuſant : « Je voudrois, » diſoit-il, rendre les hommes plus juſtes & plus » humains, & je n'ai que cet objet en vue. »

MARLBOROUGH, (Jean Churchile, duc de) général anglois, né en 1650, mort en 1722.

Marlborough, déclaré général des troupes angloiſes & hollandoiſes, dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis pluſieurs ſiècles. Il n'étoit pas comme ces généraux auxquels un miniſtre donne par écrit le projet d'une campagne, & qui, après avoir ſuivi, à la tête d'une armée, les ordres du cabinet,

(1) *L'égliſe de Saint-Nicolas de Lido.*

reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernoit alors la reine d'Angleterre, & par le besoin qu'on avoit de lui, & par l'autorité que sa femme avoit sur l'esprit de cette reine. Il avoit par-dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, & cette sérénité d'ame dans le péril, que les anglois appellent *cool head*, *tête froide*. Guerrier infatigable pendant la campagne, il devenoit un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il alloit à la Haye & dans toutes les cours d'Allemagne susciter des ennemis à la France.

Lors de la bataille d'Hochstet, perdue par les françois en 1704, le maréchal de Talard fut pris dans l'action. On le mena au quartier du duc de *Marlborough*, qui n'oublia rien pour le consoler. Le maréchal, fatigué de tous les lieux communs qu'on lui débitoit sur l'inconstance de la fortune, dit au général anglois, avec une impatience déplacée : « Tout cela n'empêche pas que votre » grandeur n'ait battu les plus braves troupes du » monde. — J'espère, répliqua mylord, que votre » grandeur exceptera celles qui les ont battues ».

Eugène & *Marlborough* venoient de conquérir Lille en 1708. Quelque temps après ils se rendirent à la Haye. Les Etats-Généraux leur firent l'accueil le plus distingué; & pour leur donner une preuve plus marquée de leur satisfaction, ils ordonnèrent un magnifique feu d'artifice. Mais les généraux victorieux demandèrent que l'argent destiné à donner de l'éclat à leurs exploits, fût employé au soulagement des soldats de la république qui avoient été blessés pendant la campagne. Cette proposition fut reçue avec transport. Le public admira la bonté compâtissante des deux héros; & les troupes prodiguèrent les noms les plus tendres à des chefs qu'elles s'étoient contenté jusqu'alors de regarder comme invincibles.

Le duc de *Marlborough*, sur la fin de ses jours, encourut la disgrace de la reine Anne par la faute de la duchesse, dont l'humeur hautaine & jalouse ne pouvoit point souffrir d'égale en faveur. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la princesse, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée sur la robe d'une dame de la cour, pour laquelle Anne témoignoit de l'amitié, achevèrent d'aigrir les esprits. On chercha à éloigner *Marlborough* des affaires; mais comme il étoit difficile d'ôter aux troupes un chef sous lequel elles étoient accoutumées de vaincre, Anne se hâta d'accélérer la paix d'Utrecht, long-temps desirée par la France. Si on pouvoit approfondir les grands événemens, on trouveroit peut-être avec étonnement qu'ils ont été également produits par la plus petite cause.

On critiquoit *Marlborough* de son avarice devant Bolingbrocke : c'étoit un si grand homme, répondit celui-ci, que j'ai oublié tous ses vices.

MAROLLES, (Michel) mort à Paris en 1681 à 81 ans.

Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, & obtint, par le crédit de *Claude de Maroles* son père, gentilhomme de Touraine & lieutenant-général des cent suisses, deux abbayes, celle de Baugerais & celle de Villeloin. *Claude de Marolles* mourut en 1633, à 69 ans, regardé comme un héros qui mêloit la rodomontade à la bravoure. Il ne se faisoit jamais saigner que debout & appuyé sur sa pertuisanne, parce qu'un homme de guerre, disoit-il, ne doit répandre son sang que les armes à la main.

L'abbé de *Marolles* son fils, étoit né avec cet amour pour les lettres & les beaux arts, que l'on prend quelquefois pour un indice du talent; mais il prouva que cet indice est quelquefois trompeur. Il s'attacha à faire passer les auteurs anciens dans notre langue; mais les fleurs les plus brillantes des poëtes se fanent entre ses mains. Il s'avisa lui-même d'être poëte; il composoit ses vers *stans pede in uno*, & de compte fait il en enfanta, malgré Minerve, & en dépit d'Apollon, 133124, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disoit un jour à Linière : « Mes vers » me coûtent peu. » *Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, répliqua Linière; & l'auteur ne s'en offensa point.

De Lestang, auteur des règles de bien traduire, avoit pris tous les exemples de bonnes traductions dans les livres de d'Ablancourt, ou de Port-Royal, & ceux des mauvaises, dans les ouvrages de l'abbé de *Marolles*. Celui-ci en fut fort en colère, & s'en plaignit à tout le monde. De Lestang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour que l'abbé de *Marolles* alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui comme il alloit se mettre à genoux pour communier : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colère contre » moi : je crois que vous avez raison; mais mon» sieur, ajouta-t-il, voici un temps de miséri» corde, je vous demande pardon. » *De la manière dont vous vous y prenez*, lui répondit l'abbé de Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre : allez, monsieur, je vous pardonne.* Quelques jours après, cet abbé rencontrant de Lestang, lui dit : *Croyez-vous en être quitte? Vous m'avez escroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder.* « Monsieur, monsieur, lui répliqua de Lestang, » ne faites pas tant le difficile. On peut bien, » quand on a besoin d'un pardon général, en ac» corder un particulier. »

L'abbé de *Marolles* fit une traduction des épigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son auteur; c'est ce qui

engagea Ménage à mettre à la tête de l'exemplaire que l'abbé de *Marolles* lui envoya : *Epigrammes contre Martial.*

Cet abbé eſt un des premiers amateurs qu'a eu la gravure. Il forma une collection de plus de cent milles eſtampes, qui fait aujourd'hui un des ornemens du cabinet du roi. Comme ſa manie étoit de faire imprimer, il a donné à l'impreſſion deux catalogues d'eſtampes. C'eſt une nomenclature fort ſèche & fort mal en ordre des eſtampes qui compoſoient ſon cabinet.

Quelque temps avant ſa mort, il fit imprimer ſes mémoires écrits d'un ſtyle plattement naïf. On y trouve cependant quelques faits intéreſſans, parmi une infinité d'anecdotes minutieuſes & inſipides. Ces mémoires qui étoient devenus fort rares ont été réimprimés en 1755, en trois volumes *in*-12.

Il eſt dit quelque part dans ces mémoires qu'on montroit à l'abbé de *Marolles*, la tête de ſaint Jean-Baptiſte qui eſt à Amiens; il dit en la baiſant : « Dieu ſoit loué, c'eſt la ſixième que j'ai » l'honneur de baiſer ».

L'abbé de *Marolles* recevoit une petite penſion d'un ſeigneur. On vint lui annoncer qu'elle ne ſeroit pas continuée : « Tant mieux, dit-il, je ſerai libre; » cela me ſera plus commode ».

MAROT, (Clément) né en 1495, mort en 1544.

Marot avoit la mine ſérieuſe & l'air grave. Sa phyſionomie étoit plutôt celle d'un philoſophe qui enſeignoit la morale, que celle d'un poëte qui dictoit des poéſies enjouées. Cependant il n'y eut jamais d'eſprit plus agréable, plus ingénieuſement badin que le ſien. Sa poéſie reſpire par-tout la délicateſſe & la naïveté. Il a ſur-tout réuſſi dans le genre épigrammatique. Sa plaiſanterie eſt ſouvent d'un homme de cour, auſſi l'a-t-on également appelé le poëte des princes & le prince des poëtes. Il eut des imitateurs. On a écrit dans le ſtyle *marotique* des poëmes, des livres d'hiſtoire & de morale : mais ce ſtyle n'eſt bon que dans un conte, & on ſouffriroit impatiemment dans un ouvrage ſérieux, une bigarrure de termes bas & nobles, ſurannés & modernes.

Marot fut bleſſé au bras, & priſonnier à la célèbre journée de Pavie en 1525, ainſi qu'il le mande dans une lettre en vers à ſa maîtreſſe. De retour en France, il s'attira pluſieurs affaires fâcheuſes, par ſa conduite indiſcrète envers des dames de la première diſtinction, & par la liberté avec laquelle il s'expliquoit ſur des matières dogmatiques. C'étoit le temps de l'héréſie de Luther, & il y avoit en France une eſpèce de tribunal contre les novateurs en matière de dogme, & ceux qui ne ſuivoient pas la diſcipline de l'égliſe. *Marot*, qui ſe permettoit tout, donnant à dîner à ſa maîtreſſe un jour maigre, n'obſerva point la loi de l'abſtinence des viandes. Cette tranſgreſſion vis-à-vis d'une telle perſonne, ſembloit ne devoir être d'aucune conſéquence; mais la maîtreſſe, quoique coquette, piquée contre ſon amant d'un reproche qu'il lui fit d'infidélité, chercha à s'en venger en dénonçant *Marot* au nouveau tribunal compoſé de docteurs de Sorbonne. Le poëte convaincu d'avoir enfreint une des plus rigoureuſes loix de l'égliſe, fut mis en priſon : mais il faut l'entendre lui-même conter ſon avanture.

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconſtance ſeulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement :
Car, dès l'heure tint parlement
A je ne ſais quel papelard,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors ſix pendards ne faillent mie
A me ſurprendre finement,
Et, de jour, pour plus d'infâmie,
Firent mon empriſonnement.
Ils vinrent à mon logement;
Lors, ſe va dire un gros paillard :
Par la morbleu! voilà Clément;
Prenez-le, il a mangé le lard.

Marot du fond de ſa priſon ſollicita ſa liberté auprès de ſes juges. Tout ce qu'il put obtenir fut d'être transféré des priſons obſcures & malſaines du châtelet dans celles de Chartres. Il ſoulagea ſes ennuis en compoſant une ſatyre contre les gens de juſtice, qu'il intitula l'*Enfer*. Mais il n'obtint ſa grace qu'après que François I, le protecteur de tous les gens de lettres & de *Marot* qu'il aimoit, fut de retour en France.

Ce poëte continua de faire les délices de ſon ſiècle par ſes poéſies ingénieuſes & badines; mais toujours fougueux, toujours imprudent, il donna dans de nouveaux travers auxquels il auroit enfin ſuccombé ſans la protection ſignalée de François I. Sur la fin de ſa vie, au lieu de ſujets libres & plaiſans qu'il avoit coutume de traiter, il en choiſit de ſérieux. Il donna une traduction en vers françois de pluſieurs pſeaumes de David. Ces pſeaumes furent cenſurés par la Sorbonne, & chantés par les courtiſans. Avant qu'ils fuſſent mis en muſique, on les avoit adaptés aux airs de vaudevilles les plus en vogue. Florimond de Rémond, parle ainſi du goût des courtiſans & des princes pour ces pſeaumes. « Le roi, dit-il, prit pour le ſien le pſeaume *comme on oit le cerf bruire*, lequel il chantoit à la chaſſe. Madame de Valentinois qu'il aimoit, prit pour elle *du fond de ma*

penſée, qu'elle chantoit en danſant la volte. La reine avoit choiſi, *ne veuillez, ô ſire!* ſur l'air de la chanſon des bouffons. Le roi de Navarre, Antoine, prit *revanche-moi, prends ma querelle*, qu'il chantoit en danſant le branle de Poitou; ainſi des autres ».

La Sorbonne préſenta des remontrances à François I, pour qu'il défendît le chant de ces pſeaumes; & *Marot* fit contre elle de nouveaux vers, pour qu'elle ceſsât de le perſécuter. Il y diſoit qu'elle ne lui vouloit tant de mal que parce qu'il l'avoit démaſquée, & qu'au moyen du renouvellement des ſciences & des arts, on avoit découvert *le pot aux roſes*.

Ces pſeaumes continuèrent d'être chantés, & à force de les entendre, on les goûta & on n'y trouva rien de repréhenſible. La Sorbonne elle-même les approuva ſous Charles IX, & le pape les déclara conformes au texte hébreux: mais ſi on compare cette verſion à l'original, elle eſt bien loin d'y atteindre. *Marot* chantoit les merveilles du Tout puiſſant, du même ton qu'il avoit chanté les charmes d'Alix.

Le poëte Charleval fut un des plus grands admirateurs de *Marot*. Il avoit mis cette épigramme à la tête des œuvres de ce poëte, en les envoyant à une dame qui l'avoit prié de les lui prêter.

Les œuvres de maître Clément
Ne ſont point gibier à dévote;
Je vous les prête ſeulement,
Gardez-vous bien qu'on vous les ôte.
Si quelqu'un vous les eſcamotte,
Je le donne au diable Aſtarot:
Chacun eſt fou de ſa marotte;
Moi, je ſuis fou de mon Marot.

M. Broſſette, connu par ſon commentaire ſur Deſpréaux, écrivoit à Rouſſeau, le poëte: Je ne connois après *Marot*, que trois perſonnes en France, qui aient parfaitement réuſſi dans le genre épigrammatique; ces trois perſonnes ſont Deſpréaux, Racine & vous. Je ſuis ſeulement fâché que Deſpréaux en ait fait quelques-unes de trop; que Racine n'en ait point fait aſſez, & que vous n'en faſſiez plus.

MARSAIS, (Céſar Cheſneau du) né en 1676, mort en 1756.

Du Marſais ſe vit toujours la dupe des eſpérances flatteuſes que lui donnoient ſes protecteurs, & ne trouva dans le mariage, au lieu d'une union douce & heureuſe qu'il ſe promettoit, qu'embarras domeſtiques & chagrins, à cauſe de l'humeur inſociable de ſon épouſe. Il regrette à cette occaſion, dans un écrit de ſa main trouvé après ſa mort parmi ſes papiers, que notre religion, ſi attentive aux beſoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux princes. Il déplore la condition de l'homme qui, jetté ſur la terre au haſard, ignorant les malheurs, les paſſions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ſes fautes, & meurt ſans avoir eu le temps d'en profiter.

Du Marſais étoit entré fort jeune chez un avocat au conſeil. Des promeſſes trompeuſes l'avoient engagé dans cette profeſſion, & la lui firent abandonner. Il ſe chargea de l'éducation du fils du préſident de Maiſons. Mais, lorſque ce magiſtrat s'occupoit du ſoin de procurer une retraite honnête au précepteur de ſon fils, il vint à mourir. *Du Marſais* ſe trouva par cette mort privé du fruit de douze années de travaux, & fut contraint de recommencer la même carrière chez le fameux Law, dont le fils étoit alors âgé de ſeize à dix-ſept ans: mais la fortune qui ſembloit l'avoir placé chez cet étranger, devenu en France miniſtre des finances, lui manqua encore. Il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus ſolide: on lui conſeilla de les garder; bientôt après ces actions tombèrent dans le diſcrédit, & le célèbre charlatan qui les avoit créées, obligé lui-même de ſortir du royaume, & d'aller mourir dans l'obſcurité à Veniſe. Tout le fruit que *du Marſais* retira d'avoir demeuré dans cette maiſon, ce fut de pouvoir rendre des ſervices importans à pluſieurs perſonnes d'un rang ſupérieur au ſien, qui depuis n'ont pas paru s'en ſouvenir; & de connoître, ajoutoit-il, la baſſeſſe, la ſervitude & l'eſprit d'adulation des grands.

On a prétendu que *du Marſais* étant appelé pour préſider à l'éducation de trois frères dans une des premières maiſons du royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât*. Cette queſtion ſingulière avoit été faite à Law, alors de la religion anglicane, par un homme d'eſprit qui avoit été pendant quelque temps auprès de ſon fils. *Du Marſais* avoit ſu le fait, & l'avoit ſimplement raconté: mais on trouva plaiſant de le lui attribuer, & ce petit conte malin répété, & même orné en paſſant de bouche en bouche, eſt peut-être celui qui a le plus nui à *du Marſais*.

Cet homme de lettres ſe vit obligé, juſques dans un âge très-avancé, de s'adonner à l'éducation de la jeuneſſe pour pouvoir ſubſiſter. Peut-être s'il eût eu moins de délicateſſe & plus de talent de ſe faire valoir, il eût trouvé chez quelques citoyens riches & généreux, les ſecours qu'il étoit obligé de ſe procurer par un travail laborieux. Mais *du Marſais*, ajoute l'auteur de l'éloge que nous avons cité, avoit aſſez vécu pour apprendre à redouter

les bienfaits quand l'amitié n'en eſt pas le principe, ou quand on ne peut eſtimer la main d'où ils viennent. C'eſt parce qu'il étoit très-capable de reconnoiſſance, & qu'il en connoiſſoit tous les devoirs, qu'il ne vouloit pas placer ce ſentiment au haſard. Il racontoit à cette occaſion avec une ſorte de gaîté, que ſes malheurs ne lui avoient point fait perdre, un trait que Molière n'eût pas laiſſé échapper, s'il eût pu le connoître : *M. du Marſais*, diſoit un riche avare, *eſt un fort honnête homme ; il y a quarante ans qu'il eſt mon ami, il eſt pauvre, il ne m'a jamais rien demandé.*

On a donné depuis la mort de ce profond grammairien une nouvelle édition de ſon *Traité des tropes*. Cet ouvrage, dans lequel il explique les différens ſens qu'on peut donner au même mot, eſt regardé, avec raiſon, comme un chef-d'œuvre de logique, de juſteſſe, de clarté & de préciſion. Les obſervations & les règles ſont appuyées partout d'exemples frappans ſur l'uſage & ſur l'abus des tropes. Il développe en grammairien de génie ce qui conſtitue le ſtyle figuré ; il fait voir combien ce ſtyle eſt ordinaire non-ſeulement dans les écrits, mais dans la converſation même. Cet ouvrage ſi excellent fut néanmoins peu vendu & preſque ignoré à ſa naiſſance. Quelqu'un voulant un jour faire compliment à l'auteur ſur ce livre, lui dit qu'il avoit entendu dire beaucoup de bien de ſon *Hiſtoire des Tropes :* il prenoit les tropes pour un nom de peuple.

Du Marſais paſſoit dans la rue aux Ours, le jour & au moment où l'on brûloit l'effigie du ſuiſſe devant l'image de la ſainte Vierge, au coin de la rue Salle-au-Comte. Il s'arrêta pour voir cette cérémonie, qui ſe fait tous les ans le trois juillet. Une bonne femme preſſoit la foule, afin d'arriver plus vîte devant la Vierge, & y faire ſa prière ; elle coudoya rudement une autre femme, qui ſe fâcha, & lui barra le paſſage, en lui diſant : « Si vous voulez prier, mettez-vous à genoux » où vous êtes ; eſt-ce que la bonne Vierge n'eſt » pas par-tout » ? *Du Marſais*, qui étoit à côté d'elle, voulut charitablement la reprendre, & lui dit : « Ma bonne, vous venez de proférer une » héréſie ; c'eſt le bon Dieu ſeul qui eſt par-tout » & non pas la ſainte Vierge ». Voyez donc, s'écria cette femme en s'adreſſant au peuple, voyez ce vieux coquin, cet huguenot, ce parpaillot, qui prétend que la bonne Vierge n'eſt pas par-tout ! Ces mots furent les ſignes du ſoulèvement général du peuple. On quitta la ſainte Vierge & le ſuiſſe pour courir après *du Marſais*, qui eut heureuſement le temps de ſe ſauver dans une allée. Le peuple bloqua la maiſon, & vouloit abſolument qu'on lui livrât le blaſphémateur. La garde vint le délivrer ; mais fut forcée, pour le mettre en ſûreté, de le conduire chez le commiſſaire du quartier, qui n'oſa le laiſſer ſortir que fort avant dans la nuit.

MASCARON, (Jules) né à Marſeilles l'an 1634, mort en 1703.

M. de Harlay, archevêque de Rouen, ayant aſſiſté à l'oraiſon funèbre de la reine par le père *Maſcaron*, en fut enchanté ; & en parla avec tant d'éloge, qu'il contribua beaucoup à la réputation de l'orateur. L'oratorien n'oublia jamais ce ſervice ; & la dernière fois qu'il vit cet éloquent prélat, il lui dit : *Aperuiſti januam famæ.*

Maſcaron prêcha un jour ſi vivement à la cour ſur la médiſance, que le roi lui dit : vous nous faites ſûrement plus méchans que nous ne ſommes. M. Boſſuet, qui ſe trouva là, répartit avec reſpect : ſire, il y en a encore plus qu'il n'en dit.

Le père *Maſcaron* ayant été nommé en 1671, à l'évêché de Tulle, le roi lui demanda avant ſon ſacre deux oraiſons funèbres, celle du duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le maître des cérémonies fit obſerver au roi, que les ſervices ſe faiſoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarraſſer l'orateur : non, non, dit ce prince, c'eſt l'évêque de Tulle ; à coup ſûr il s'en tirera bien. L'applaudiſſement de ces deux pièces fut univerſel.

Au dernier ſermon que M. de *Maſcaron* prêcha avant d'aller à ſon évêché, il fit ſes adieux. Le roi lui dit : vous nous avez touché dans vos autres ſermons pour Dieu ; hier vous nous touchâtes pour Dieu & pour vous.

M. de *Maſcaron* refuſa de faire l'oraiſon funèbre de M. de Harlay, archevêque de Paris, ſous prétexte qu'il étoit incommodé. Monſeigneur, lui dit l'évêque de Noyon, vous ne dites pas tout ; c'eſt que la matière eſt incommode.

On appeloit les ſermons de M. *Maſcaron*, des recueils d'épigrammes.

MASQUE RUSÉ. A Veniſe, un tuteur avare, & moins amoureux de ſa pupille que de ſes biens, éconduiſoit tous les partis qui ſe préſentoient. Un jeune homme employa pour tromper le vieil Argus, les déguiſemens du carnaval. La demoiſelle étoit de moitié dans la *ruſe*. Son tuteur lui reprochoit ſa légèreté. Feignant d'être piquée de ce reproche, elle paria avec ce gardien ſévère d'être quinze jours ſans parler & ſans quitter le *maſque*. Le pari accepté, la jeune fille choiſit une perſonne de ſa taille à laquelle elle fit la leçon à ſa première ſortie ; cette confidente déguiſée la remplaça. Pendant ce temps la pupille intéreſſa ſes parens, & obtint leur conſentement pour épouſer ſon amant. Le tuteur, de ſon côté, cherchoit tous les moyens de toucher la confidente qu'il prenoit pour ſa pupille. Lorſque le terme du pari fut arrivé, la fauſſe pupille répondit par un oui à la propoſition qu'il lui faiſoit tous les jours de l'épouſer. Elle ſe démaſqua en même-

temps. Le tuteur surpris courut après la pouponne qui l'avoit trompé. Il la trouva mariée, & revint, dans son désespoir, offrir sa main à sa confidente.

MASSILLON, (Jean-Baptiste) né en 1663, mort en 1742.

Quelque temps après que le père *Massillon* fut arrivé de la Provence à Paris, le père de la Tour, général de l'Oratoire, lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs les plus suivis : « Je leur trouve, répondit-il, bien de l'esprit & » des talens ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas » comme eux ». Il reprochoit en général aux prédicateurs de son siècle de n'avoir pas assez d'onction.

Ce qui est simplement raison & preuve dans les autres orateurs, prenoit chez lui la teinte du sentiment, & ce sentiment se manifestoit souvent dans son auditoire par les larmes & le silence. Sa diction, comme on peut le voir dans ses sermons imprimés, étoit pure, facile, élégante, & cependant pleine, nombreuse & remplie d'images d'un coloris frappant. Où trouver d'ailleurs des pensées plus justes, plus délicates, des expressions plus fleuries, plus harmonieuses & néanmoins plus naturelles ? Il paroissoit en chaire avec cet air pénétré, ce maintien modeste, ce geste simple, ce ton approprié au genre d'éloquence qu'il avoit embrassé. Il ne tonnoit point, il n'épouvantoit point son auditoire : mais il versoit dans les cœurs ces sentimens tendres qui touchent, qui remuent. Cet orateur néanmoins savoit faire usage des plus grands mouvemens de l'éloquence. La première fois qu'il prêcha son fameux sermon du petit nombre des élus, il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire. Presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire. Le murmure d'acclamation & de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur ; & ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique du morceau.

Lorsqu'il eut prêché son premier Avent à Versailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands » orateurs dans ma chapelle : j'en ai été fort » content. Pour vous, toutes les fois que je vous » ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-» même ». Eloge simple qui honore également le goût & la piété du monarque & le talent du prédicateur.

Le fameux Baron, acteur de la comédie françoise, voulut entendre ce prédicateur. Il fut frappé du vrai qu'il trouva dans toute son action, & dit à un autre acteur qui l'avoit accompagné : « Mon » ami, voilà un orateur, & nous ne sommes que » des comédiens ».

On rapporte encore que ce même acteur l'ayant rencontré dans une maison ouverte aux gens de lettres le lendemain d'un jour qu'il avoit été l'entendre, lui fit ce compliment : « Continuez, mon » père, à débiter comme vous faites ; vous avez » une manière qui vous est propre, & laissez aux » autres les règles ».

On admira sur-tout dans les discours de cet orateur ces peintures du monde si saillantes, si fines, si ressemblantes. Quelqu'un demandoit où un homme consacré comme lui à la retraite avoit pu les prendre ? *Dans le cœur humain*, répondit-il ; *pour peu qu'on le sonde, on y découvrira le germe de toutes les passions.*

Les occupations du ministère n'empêchèrent pas le père *Massillon* de se livrer à la douce joie de la société. Il oublioit à la campagne qu'il étoit prédicateur, sans cependant blesser la décence. S'y trouvant chez M. Crozat, celui-ci lui dit un jour : « Mon père, votre morale m'effraye ; mais » votre façon de vivre me rassure ».

Le père *Massillon* venoit de prêcher avec le succès qui lui étoit ordinaire : le père la Boissière, autre oratorien, l'en félicitoit dans les termes les plus flatteurs : « Eh ! laissez, mon père, lui ré-» pondit le premier, le diable me l'a déjà dit » plus éloquemment que vous ne pouvez faire ».

Massillon, après les éloges délicats de Louis XIV, n'entendit peut-être rien qui le flattât davantage qu'un mot d'une femme du peuple ; celle-ci se trouvant pressée par la foule, & entrant à Notre-Dame un jour que l'oratorien prêchoit, dit avec la plus grande vivacité : « Ce diable de *Massillon*, » quand il prêche, remue tout Paris ».

M. *Massillon*, alors évêque de Clermont, manda un curé pour le réprimander ; le curé trouva l'évêque dans son carrosse avec une dame : il s'approche & demande à M. *Massillon* ce qu'il vouloit ; M. *Massillon* lui dit : « On dit que vous » allez à cheval avec des femmes en croupe ». Le curé lui répondit : « Monseigneur, cela seroit » mieux, il est vrai, de les mener en carrosse ; » mais je n'ai pas le moyen d'en avoir un comme » votre grandeur ».

MATINES. Les chanoines de l'église de Bayeux avoient une façon singulière de punir celui de leurs membres qui demeuroit au lit pendant les *matines* des grandes fêtes. Immédiatement après l'office, les habitués de l'église avec la croix, la bannière & le bénitier, alloient au logis du chanoine absent ; & faisoient, par cette sorte de procession, une espèce de mercuriale à sa paresse.

On peut croire que ce vieil usage, commun sans doute à d'autres églises, a donné lieu à la coutume proverbiale de dire à quelqu'un qui se fait

fait attendre long-temps, *il faut aller le chercher avec la croix & la bannière.*

MAUPERTUIS, (Pierre-Louis Moreau de) né en 1698, mort en 1759.

Maupertuis, sans avoir étudié les mathématiques & la physique dès sa jeunesse, sut néanmoins se placer à côté des plus grands géomètres & des plus habiles physiciens de son siècle. Il nous a fait voir qu'on peut être bon citoyen, & ne pas adopter la physique de son pays. Sans perdre son estime pour notre célèbre Descartes, il osa le premier parmi nous se déclarer ouvertement Newtonien.

Maupertuis, dans son *Traité du bonheur*, représente les hommes comme toujours dans l'abattement sous le poids de leurs maux. Selon lui, l'existence est un mal; ce qui a fait dire de ce philosophe : « *Maupertuis* en parlant du bonheur, » paroît tenté de se pendre ».

En 1735, aussitôt après le départ des trois académiciens envoyés sous l'équateur, pour y mesurer les dégrés, il proposa le voyage au cercle polaire, comme le plus sûr moyen d'obtenir, par la comparaison des dégrés extrêmes du méridien, un résultat que l'erreur, dont les observations sont susceptibles, ne pouvoit altérer sensiblement. Il partit en 1736 avec l'illustre Clairaut & deux autres académiciens. Le voyage ne dura que dix-huit mois; & *Maupertuis*, dans l'assemblée publique de l'académie du 13 novembre 1737, prouva que les dégrés du méridien croissent en approchant du nord, & conséquemment que la terre est applatie sous le pole. Son portrait, gravé par Daulé d'après Tournière, le représente en lapon applatissant les poles de la terre. On lit au bas du portrait ces quatre vers faits à sa louange par M. de Voltaire.

Ce globe mal connu, qu'il a su mesurer,
Devient un monument où sa gloire se fonde.
Son sort est de fixer la figure du monde,
De lui plaire & de l'éclairer.

Le prince royal de Prusse, devenu roi & grand roi, desira de s'attacher *Maupertuis*; mais cet habile géomètre ne se rendit aux instances de Frédéric qu'avec l'agrément du roi de France, son maître, qui lui conserva tous les droits de regnicole en France. Frédéric étoit alors en guerre avec l'empereur; *Maupertuis* en voulut partager les périls. Il accompagna le roi de Prusse à la bataille de Mölwitz, fut pris & pillé par les hussards. On l'envoya prisonnier à Vienne. L'empereur voulut le voir, & lui fit l'accueil le plus distingué. Il lui demanda si, dans ce que les hussards lui avoient enlevé, il y avoit quelque chose qu'il fût particulièrement fâché d'avoir perdu. *Maupertuis* ne crut pas devoir se plaindre de rien, & ne fut occupé que de témoigner au prince sa reconnoissance pour une question si obligeante; enfin, pressé par l'empereur, il avoua qu'il regrettoit beaucoup une montre de Greham, qui lui étoit d'un grand secours pour ses observations astronomiques. L'empereur, qui en avoit une du même horloger anglois, mais enrichie de diamans, dit à *Maupertuis* : « C'est une plaisanterie que les hussards » ont voulu vous faire, ils m'ont rapporté votre » montre : la voilà; je vous la rends ».

On ajoute que l'impératrice-reine lui demandant des nouvelles de Prusse, lui dit : « Vous » connoissez la reine de Suède, sœur du roi de » Prusse; on dit que c'est la plus belle princesse » du monde ». *Madame*, répondit Maupertuis, *je l'avois cru jusqu'à ce jour.*

Il avoit été appelé par le roi de Prusse, principalement pour donner une nouvelle forme, & présider à l'académie de Berlin. Mais cet homme illustre, capable de perfectionner les sciences par ses travaux, étoit peu propre à régir une société de savans qui ne reconnoissent que des égaux. On l'accuse d'avoir quelquefois mis de la hauteur où il ne falloit que de la douceur, & d'avoir substitué souvent l'autorité aux raisons. Peut-être apporta-t-il trop de chaleur dans sa dispute avec le professeur Koënig.

M. de la Condamine, l'illustre ami de *Maupertuis*, dont il a partagé les travaux & la gloire par son voyage à l'équateur, tandis que *Maupertuis* faisoit celui du cercle polaire, est le premier qui ait conçu le dessein de lui ériger le mausolée qui se voit dans l'église de saint Roch. M. d'Huez, sculpteur du roi, élève du célèbre Lemoine, a été chargé de l'exécution. Ce monument est adossé à l'un des pilliers de la nef, du côté gauche, près du chœur. C'est un tombeau à l'égyptienne, soutenu par deux consoles, accompagné de guirlandes de chêne, & chargé des armoiries de *Maupertuis*. Le tombeau supporte un cippe, c'est-à-dire, une colonne tronquée sur laquelle on a gravé l'inscription. Le génie des sciences est appuyé sur ce cippe, dans une attitude qui exprime l'abattement & la douleur. Il couvre son visage d'une main, & de l'autre il tient une couronne d'étoiles, parmi lesquelles on remarque une comète. Cette couronne sert à rappeller les ouvrages de *Maupertuis* sur les figures des astres & sur les comètes. De l'autre côté est un enfant entouré d'instrumens de mathématiques, qui appuie une main sur le globe de la terre, & l'applatit à l'endroit du pole arctique. De l'autre main, il montre le médaillon de *Maupertuis* attaché à une pyramide, & orné d'une guirlande de cyprès. On voit derrière cet enfant le secteur astronomique qui a servi aux observations sous le cercle polaire, & à ses pieds quelques livres qui portent le titre des

principaux ouvrages de *Maupertuis*. Au-dessus de la pyramide est une urne sépulcrale qui termine & couronne le mausolée. L'épitaphe latine qui a été gravée sur ce monument est de la composition de M. de la Condamine.

MAURICE, comte de Saxe, maréchal général des armées de France, né en 1696, mort en France au château de Chambord en 1750.

Le son des trompettes, le bruit des timbales & des tambours, la vue des exercices militaires, faisoient sur *Maurice*, encore enfant, l'impression la plus vive; il rassembloit des enfans de son âge & exécutoit avec eux dans son appartement ce qu'il avoit pu retenir des évolutions dont il avoit été témoin. Dès l'âge de seize ans, il avoit inventé un nouvel exercice & l'avoit fait exécuter en Saxe avec le plus grand succès. En 1722, ayant obtenu un régiment en France, tous les jours ils prenoit plaisir à le former & à l'exercer lui-même selon sa nouvelle méthode; & ce fut peut être son exemple qui réveilla l'attention du gouvernement sur cette partie de la guerre, trop négligée jusqu'alors parmi nous, & perfectionnée en Prusse par cinquante ans d'application & de soin. Le chevalier Follard, qui a passé sa vie à étudier la guerre & à en donner des leçons, estimoit beaucoup la nouvelle tactique inventée par le comte de Saxe. Dans ses commentaires sur Polybe, après avoir parlé de l'utilité de plusieurs exercices, il ajoute : « Ce que je viens de dire » est excellent; mais il faut encore exercer les » troupes à tirer selon la nouvelle méthode que » le comte de Saxe a introduite dans son régi- » ment: méthode dont je fais grand cas, ainsi » que de son inventeur, qui est un des plus beaux » génies pour la guerre que j'aie connus. L'on » verra à la première guerre que je ne me trompe » point dans ce que je pense ». On peut remarquer ici, à la gloire du chevalier Follard, que c'étoit en 1728 qu'il portoit ce jugement sur le comte de Saxe.

Maurice servit d'abord en Flandres dans l'armée des alliés, commandée par le prince Eugène & le duc de Marlborough; il n'avoit alors que douze ans. Il se trouva au siège de Lille, où il monta plusieurs fois à la tranchée; à celui de Tournai, où deux fois il pensa perdre la vie; au siège de Béthune, où tous les généraux lui donnèrent les plus grands éloges; enfin, à la fameuse journée de Malplaquet, où loin d'être rebuté par l'horrible carnage de ce combat, il dit le soir, avec une espèce de transport d'allégresse, qu'*il étoit fort content de sa journée.*

Stralsund, la plus forte place de la Poméranie, étoit assiégée au mois de décembre 1715, par les rois de Pologne, de Danemarck & de Prusse, & défendue par Charles XII. Le jeune comte obtint la permission de servir à ce siège parmi les troupes saxones. Il y montra la plus grande intrépidité. Le desir de voir & de connoître Charles XII le portoit par-tout où le péril étoit le plus évident : c'étoit en effet dans les endroits où l'action étoit la plus vive qu'on étoit sûr de trouver le roi de Suède. Le comte vit enfin ce jeune héros au milieu de ses grenadiers, défendant un ouvrage, animant ses soldats de la voix & de l'exemple, faisant des prodiges de valeur, & s'exposant au feu & au carnage avec la plus grande intrépidité. Cette vue fit sur le comte l'impression la plus vive. Il redoubla d'estime pour ce prince, & conserva pour sa mémoire la plus grande vénération.

Maurice, passionné pour la gloire, & avide de s'instruire, choisissoit sa patrie par-tout où il pouvoit exercer ses talens. Il se trouva au siège de Bellegrade & à la bataille que le prince Eugène remporta sur les turcs en 1716. Mais, après la mort de Frédéric-Auguste, son père, il s'attacha pour toujours à la France. Il avoit eu de tout temps beaucoup d'inclination pour les françois, & ce goût sembloit être né en lui avec celui de la guerre. La langue françoise fut même la seule langue étrangère qu'il voulût apprendre dans son enfance. Il étoit venu, pour la première fois, en France en 1720, & le duc d'Orléans, régent, instruit de ses talens, lui avoit accordé un régiment, qu'il forma & exerça lui-même suivant sa nouvelle méthode. Ce fut alors que le chevalier Follard, témoin de l'ardeur que le comte de Saxe faisoit paroître pour se perfectionner dans la guerre, prédit les services importans qu'il seroit en état de rendre. La mort de Frédéric-Auguste, son père, ayant allumé en 1733 le flambeau de la guerre dans toute l'Europe, le comte de Saxe vint servir la nouvelle patrie qu'il avoit adoptée, en qualité de maréchal de camp, & se rendit sur le Rhin, à l'armée du maréchal de Berwick. L'habilité qu'il montra dans les diverses commissions dont il fut chargé pendant cette guerre, lui attira les plus grands éloges. Le maréchal d'Asfeld l'appeloit *son bras droit.*

Le maréchal de Berwick étant sur le point d'attaquer les ennemis à Etlinghen, & voyant arriver le comte de Saxe dans son camp : « Comte, » lui dit-il aussitôt, j'allois faire venir trois mille » hommes; mais vous me valez seul ce renfort ». Ce fut dans cette journée qu'il pénétra, à la tête d'un détachement de grenadiers, dans les lignes des ennemis, en fit un grand carnage, & décida la victoire par sa bravoure. Non moins intrépide au siège de Philisbourg, il mérita, par ses services, le grade de lieutenant général qui lui fut accordé en 1734.

Le reste de la vie de cet homme illustre ne fut plus qu'une suite de victoires & de triomphes.

Egra, qu'il emporta après quelques jours de tranchée ouverte, étoit une place d'autant plus importante, qu'elle étoit très-fortifiée, & que les ennemis y avoient tous leurs magasins. Cette conquête fit beaucoup de bruit dans l'Europe, & causa la plus grande joie à l'empereur Charles VII, qui écrivit de sa propre main au comte de Saxe, pour l'en féliciter.

Devenu maréchal de France en 1744, il commanda en chef un corps d'armée en Flandres. Cette campagne, le chef-d'œuvre de l'art militaire, fit placer le maréchal de Saxe à côté de Turenne. Il observa si exactement les ennemis, supérieurs en nombre, qu'il les réduisit dans l'inaction.

L'année 1745 fut encore plus glorieuse. Pendant l'hiver de cette année, il se conclut un traité d'union à Varsovie entre la reine de Hongrie, le roi d'Angleterre, l'électeur de Saxe & la Hollande. L'ambassadeur des états-généraux ayant rencontré le maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles, lui demanda ce qu'il pensoit de ce traité. « Cela est fort indifférent à la France, » reprit le maréchal; mais si le roi, mon maî» tre, veut me donner carte blanche, j'en irai » lire l'original à la Haye, avant que l'année soit » passée ».

Cette réponse dans la bouche du comte de Saxe n'étoit point une rodomontade: il étoit capable de l'effectuer. En 1745, quoique dangereusement malade, il alla prendre le commandement de l'armée françoise dans les Pays-Bas. Quelqu'un le voyant avant son départ de Paris, lui demanda comment, dans l'état de foiblesse où il étoit, il pouvoit se charger d'une si grande entreprise. Ce général répondit simplement: *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

A la bataille de Fontenoi, ce général étoit presque mourant. Il se fit traîner dans une voiture d'osier pour visiter tous les postes. Pendant l'action, il monta à cheval; son extrême foiblesse faisoit craindre à tout moment qu'il n'expirât. C'est ce qui fit dire au roi de Prusse dans une lettre qu'il écrivit long-temps après: « Qu'agitant » il y a quelques jours la question de savoir » quelle étoit la bataille de ce siècle qui avoit » fait le plus d'honneur au général, les uns » avoient proposé celle d'Almanza, & les autres » celle de Turin; mais qu'enfin tout le monde » étoit tombé d'accord que c'étoit, sans contredit, » celle dont le général étoit à la mort lorsqu'elle » se donna ».

La victoire de Fontenoi, due principalement à la vigilance & au génie supérieur du maréchal de Saxe, fut suivie de la prise de plusieurs villes. Le roi accorda au vainqueur de Fontenoi des lettres de naturalité conçues dans les termes les plus flatteurs. Les campagnes suivantes lui méritèrent de nouveaux honneurs. Après la victoire de Raucoux, le roi lui fit présent de six pièces de canon, qui faisoient partie de l'artillerie prise sur les ennemis. Il lui avoit déjà donné le château de Chambord, pour en jouir durant sa vie comme d'un bien propre. En 1747, il fut créé maréchal général de toutes les armées du roi. Enfin, au mois de janvier 1748, le roi le nomma commandant général de tous les Pays Bas nouvellement conquis. Lorsque le maréchal de Saxe, couvert de lauriers, revint dans la capitale, les talens de toute espèce s'empressèrent de lui rendre leurs hommages. Tout Paris retentit de ses louanges, & les acclamations publiques interrompirent plusieurs fois les spectacles lorsqu'il y arrivoit.

Après que la paix eut été rendue à l'Europe le 18 octobre 1748, le maréchal de Saxe fixa son séjour à Chambord, & ne pensa plus qu'à jouir paisiblement de quelques années, dont une foible santé devoit bientôt terminer le cours. Ce héros, dont les jours avoient été si agités, & qui avoit fait trembler une partie de l'Europe, compara en mourant sa vie à un rêve. *M. de Sénac*, disoit-il à son médecin, *j'ai fait un beau songe.*

Il avoit été élevé, & il mourut dans la religion luthérienne. C'est ce qui fit dire à une grande princesse: « Il est bien fâcheux qu'on ne puisse » dire un *De profondis* pour un homme qui a fait » chanter tant de *Te Deum* ».

L'intention du maréchal avoit été de n'avoir ni sépulture, ni pompe funèbre. Il s'en étoit expliqué par cet article de son testament: « Quant à » mon corps, je désire qu'il soit enseveli dans la » chaux vive, si cela se peut, afin qu'il ne reste » bientôt plus rien de moi dans le monde que ma » mémoire parmi mes amis ».

Cet article n'eut pas lieu; le roi voulut qu'on rendît aux cendres de ce héros les plus grands honneurs. Son corps fut transporté à Strasbourg avec une magnificence royale; & sa majesté a fait ériger à cet homme illustre, par les mains du célèbre Pigalle, un superbe monument dans l'église luthérienne de Saint Thomas. Le héros est représenté debout, cuirassé, avec un bâton de commandant à la main. Derrière le maréchal est une pyramide, sur laquelle est gravée l'épitaphe: cette pyramide est ornée de plusieurs trophées d'armes & de différens attributs de la victoire. Sur le devant s'offre un tombeau que la mort entr'ouvre d'une main; de l'autre elle tient une horloge de sable, & semble dire au héros que l'heure fatale est arrivée. Il a déjà fait un pas pour descendre dans le tombeau. La France assise sur un des degrés qui y conduisent, retient de la main droite le maréchal, & de la gauche

repouſſe la mort. Il y a à côté du héros un génie ſous la figure d'un enfant ; il éteint un flambeau. De l'autre côté du mauſolée, l'aigle eſt renverſé ſur le dos, les aîles déployées ; le léopard terraſſé expire ; le lion paroît agité de frayeur : ſymboles de l'Allemagne, de l'Angleterre & de la Hollande. Au-deſſous eſt une figure allégorique de la force, le coude ſur une maſſue, & la tête appuyée ſur la main. Le mauſolée a vingt pieds de face ſur vingt-cinq de haut, & eſt exécuté en marbre.

Lors de la pompe funèbre du maréchal de Saxe, après que ſon corps eut été tranſporté dans la capitale de l'Alſace, deux ſoldats qui avoient ſervi ſous lui, entrent dans le temple où étoit dépoſée ſa cendre. Ils approchent en ſilence, le viſage triſte, l'œil en pleurs. Ils s'arrêtent aux pieds du tombeau, le regardent, l'arroſent de leurs larmes. Alors l'un d'eux tire ſon épée, l'applique au marbre de la tombe comme pour en éguiſer le tranchant. Saiſi du même ſentiment, ſon compagnon imite ſon exemple. Tous deux enſuite ſortent en pleurant, l'œil fixé ſur la terre, & ſans proférer un ſeul mot. S'il eſt un homme, ajoute le panégyriſte du comte de Saxe, à qui cette action ne paroiſſe pas l'expreſſion la plus ſublime du ſentiment dans des ames ſimples & guerrières, la nature lui a refuſé un cœur. Ils penſoient ces deux guerriers que le marbre qui touchoit aux cendres de *Maurice*, avoit le pouvoir de communiquer la valeur & de faire des héros.

Le comte de Saxe avoit épouſé la comteſſe de Loben, malgré ſa répugnance pour un engagement durable. Les attraits, la naiſſance, les richeſſes de la jeune comteſſe ébranlèrent d'abord ſon inconſtance ; & il ſe décida enfin tout-à-fait lorſqu'il fut qu'elle s'appeloit *Victoire*. Il a dit depuis que ce nom, ſi flatteur pour un guerrier, avoit plus contribué à le déterminer que la beauté & les grands biens de la comteſſe. Il eut de ce mariage un fils qui mourut fort jeune ; mais les dégoûts ſuccédèrent bientôt aux plaiſirs, & cette union ne fut pas de longue durée. Fatigué par les reproches trop ſouvent réitérés que ſa femme lui faiſoit ſur ſes infidélités, il entreprit de faire rompre ſon mariage. Selon les loix, le divorce ne pouvoit avoir lieu que dans le cas de preuve d'adultère contre le mari ou contre ſa femme. D'un autre côté l'adultère bien prononcé étoit un crime capital qui emportoit peine de mort contre celui qui en étoit convaincu. Les obſtacles ne l'arrêtèrent point. Il étoit bien ſûr de l'impunité ; il ne s'agiſſoit que de faire agréer le divorce à la comteſſe, afin que ſur ſa plainte les juges puſſent prononcer la ſéparation. Il ſe chargea encore de lever cette difficulté, comptant bien s'y prendre de manière à lui inſpirer le même dégoût qu'il avoit pour elle. Il alla un jour, à cet effet, la trouver dans une de ſes terres ; & affectant encore plus d'humeur & de mauvaiſes façons qu'il n'en avoit eues juſqu'alors, il réuſſit à la mettre en colère. On en vint aux reproches inſultans. Le comte, pour les terminer, lui propoſa une ſéparation. Elle entra dans ſes vues, & conſentit, par écrit, à adopter toutes les voies poſſibles pour accélérer le divorce. Charmé du ſuccès de ſa négociation, le comte la pria de ſe rendre à Dreſde. Ce fut dans cette ville que l'affaire fut entièrement terminée. Il fut ſurpris en adultère avec une des femmes de la comteſſe. Six témoins apoſtés certifièrent le fait ; il y eut plainte en conſéquence ; le mariage fut caſſé par un décret du ſénat, & le comte condamné à mort. Cette partie du décret fut annullée le jour même par des lettres de grace que le roi, ſon père, lui accorda ; le comte les trouva ſous ſa ſerviette en ſe mettant à table pour dîner avec ſa majeſté. Il promit à la comteſſe de ne jamais ſe remarier, & lui tint parole. La comteſſe n'en fit pas de même. Elle épouſa un officier ſaxon, dont elle eut trois enfans. Elle n'avoit conſenti à la diſſolution de ſon mariage qu'avec beaucoup de chagrin ; car elle aimoit tendrement le comte de Saxe. On prétend que le comte ſe repentit plus d'une fois d'avoir fait cette démarche : ce que l'on aſſure, c'eſt que dès qu'elle ne fut plus ſa femme, ſes dégoûts ceſſèrent, & qu'il la voyoit même avec plaiſir.

Le comte de Saxe, avoit un tempérament ardent qui le livroit aux femmes ; mais peu conſtant dans ſes goûts, il ne cherchoit qu'à les varier, & ſouvent ſans beaucoup de délicateſſe. Peut-être que s'il eût pu ſe vaincre, & répondre aux ſoins empreſſés de la ducheſſe de Courlande douairière, qui avoit conçu de la paſſion pour lui, cette princeſſe lui auroit aſſuré la ſouveraineté de Courlande, & même le trône de Ruſſie, ſur lequel elle monta dans la ſuite. Le comte de Saxe, avoit été appelé à cette ſouveraineté, par les états en 1726. Mais les polonois & les moſcovites, s'oppoſèrent à cette élection. La ducheſſe de Courlande, dans l'eſpérance d'épouſer le comte de Saxe, le ſourint de tout ſon crédit. Elle avoit d'ailleurs des attentions pour le comte, dont peut-être il fut excédé ; car en tout il ſe conduiſoit aſſez militairement, & on riſquoit de le fatiguer par des démonſtrations trop réitérées de ce qu'on ſentoit pour lui. Tous les matins, un page de la princeſſe ſe trouvoit à ſon lever, pour ſavoir comment il avoit paſſé la nuit ; un inſtant après un officier venoit prendre ſes ordres pour le courant de la journée. Avoit-il la moindre indiſpoſition, tout le monde étoit en allarmes dans la cour de la ducheſſe. Le comte n'étoit pas d'un caractère à s'amuſer de tant de ſoins. D'ailleurs n'ayant aucun goût pour la princeſſe, il étoit encore moins en état de ſentir tout le

prix de ses démarches. Il eut tout lieu de se repentir de son indifférence; car la duchesse, après avoir essayé vainement de le toucher, après lui avoir fait des reproches, qui étoient autant de preuves de ses heureuses dispositions pour lui, s'étoit enfin rebutée. Une aventure arrivée dans son propre palais, avoit mis le comble aux sujets de mécontentement qu'il lui donnoit chaque jour. Le comte devint amoureux d'une demoiselle de la cour de la duchesse. Ne pouvant avoir accès dans sa chambre, il convint avec elle d'aller pendant la nuit l'aider à sortir de son appartement par les fenêtres, de la conduire chez lui, & de la ramener avant le jour. Le comte, pour faciliter le retour de la demoiselle qui avoit peine à marcher, parce que la terre étoit couverte de verglas & de neige, la prit sur ses épaules pour la reporter chez elle. Dans le temps qu'il traversoit la cour, une vieille femme qui avoit une lanterne, passa auprès d'eux; le comte, pour l'empêcher de rien appercevoir, donna un coup de pied dans la lanterne; malheureusement l'autre pied ayant glissé sur le verglas, il tomba avec son fardeau sur la vieille, qui se mit à faire des cris affreux. La garde accourut, & s'en retourna dès qu'elle eut apperçu le comte. Cet évènement éclata, & l'on crut devoir en amuser la duchesse à son lever. Elle dissimula avec le comte; mais dès ce moment elle prit le parti de l'abandonner entièrement. Quelques années après, cette princesse ayant été appelée au trône de Russie, le comte de Saxe, ne pouvant croire qu'il fût absolument mal dans son esprit, fit une tentative pour recouvrer ses bonnes graces. Il gagna un chambellan, qui se chargea de porter les premières paroles; celui-ci n'eut pas plutôt prononcé le nom du comte, que l'impératrice lui ordonna de se retirer; il fut disgracié & chassé de la cour.

Le comte de Saxe, pour soutenir ses prétentions en Courlande avant qu'elles fussent totalement échouées, avoit écrit en France, afin d'avoir un secours d'hommes & d'argent. On doit à ce sujet repéter ici, un trait généreux de la célèbre Lecouvreur, actrice de la scène françoise. L'attachement qu'elle avoit pour le comte lui fit faire le sacrifice de ses diamans & de sa vaisselle; elle les mit en gage pour une somme de quarante mille livres qu'elle lui envoya.

Le maréchal de Saxe, qui disoit que toutes les actions de notre vie n'étoient qu'un rêve, a pû traiter de *rêveries* ses idées même les plus lumineuses sur l'art militaire. Un fait assez particulier & que l'on aura peut-être peine à croire, c'est qu'il étoit malade, & avoit la fièvre, lorsqu'en 1732 il fit l'ouvrage qui porte pour titre *mes rêveries*. Cet ouvrage fut composé en treize nuits; il le retoucha, & y fit des augmentations après la paix de 1736.

M. le comte, depuis maréchal de Saxe, avoit imaginé, en 1729, de faire construire une galère sans rames & sans voiles, qui devoit monter la Seine de Rouen à Paris en vingt-quatre heures. Sur le certificat de deux membres de l'académie des sciences, il avoit obtenu un privilège exclusif pour sa machine, qui ne réussit point. La célèbre Lecouvreur, amante du comte, s'écrioit souvent, après cette dépense inutile: « Que diable » alloit-il faire dans cette maudite galère?

MAXIME. Proposition générale, & qui contient une vérité pratique. On a comparé ingénieusement certaines *maximes* à des écheveaux mêlés. En tient-on un bout, on peut en devider toute la morale & la politique; mais il faut à cet ouvrage employer des mains bien adroites.

Maximes.

I.

L'économie est la source de l'indépendance & de la libéralité.

II.

Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur les chemins de l'amitié.

III.

Il y trois choses que les femmes de Paris jettent par les fenêtres, leur temps, leur santé & leur argent.

IV.

Le moyen de ne point s'ennuyer avec les autres, est de leur parler d'eux-mêmes, en même-temps que c'est le meilleur parti pour qu'ils ne s'ennuient pas avec vous.

V.

Il ne faut solliciter les personnes en place que lorsque l'on est sûr d'obtenir.

VI.

De toutes les manières d'obliger les malheureux, la plus commode est de leur faire soi-même le bien qu'ils veulent que vous obteniez des autres pour eux.

VII.

Il ne faut pas donner de conseil à ceux qui en ont besoin, ni faire de reproches à ceux qui les méritent, ni chercher à amuser ceux qui s'ennuient.

VIII.

Il ne faut pas défendre ses amis attaqués dans le monde, en les justifiant sur l'article sur lequel on les accuse; mais en les louant sur les bonnes qualités qu'on ne leur conteste pas.

IX.

Il faut louer son ami à la manière de ceux à qui vous voulez en donnner une bonne idée, & non pas à la vôtre ni à la sienne.

X.

Il ne faut jamais louer les gens qu'on aime & qu'on estime, qu'en général & jamais par les détails.

XI.

L'homme qui marche à la fortune en se faisant précéder par l'injustice & l'oppression, ne sauroit jouir de ses acquisitions.

XII.

Si vous voulez être le favori d'un grand seigneur, adressez-vous à ses foiblesses; si vous vous attachiez à sa raison, vous ne pourriez pas réussir.

Sadi. — O fils d'Adam! que la vertu soit toujours devant tes yeux, & représente-la si belle, qu'il te soit impossible de ne la pas aimer; surtout ne t'occupe point de ses préceptes sans penser à ses effets & à ses charmes; donne-lui un corps; saisis-la par tes sens.

Fais-toi des images vives du bonheur, qui doit être la récompense des sages & des malheurs de l'insensé, tu intéresseras ton cœur à être vertueux.

Ne renonçons jamais au bonheur, les sources du bien & du mal sont cachées, & nous ignorons laquelle doit s'ouvrir pour arroser l'espace de la vie. O homme! ô qui que tu sois, mon frère! dans le malheur, sois patient & espère.

Pour vous soumettre la fortune & les choses, commencez par vous en rendre indépendant. Pour régner par l'opinion, commencez par régner sur elle.

Le monde réel a ses bornes; le monde imaginaire est infini. Ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux.

Les grands besoins naissent des grands biens; & souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque, est de s'ôter celles qu'on a.

Les bonnes institutions sociales, sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue, pour lui en donner une relative, & transporter le *moi* dans l'unité commune; enforte que chaque particulier ne se croie plus un, mais partie de l'unité, & ne soit plus sensible que dans le tout.

Le seul moyen de connoître les véritables mœurs d'un peuple, c'est d'étudier sa vie privée dans les états les plus nombreux; car s'arrêter aux gens qui représentent toujours, c'est ne voir que des comédiens.

Les citoyens qui ont bien mérité de la patrie, doivent être récompensés par des honneurs, & jamais par des privilèges; car la république est à la veille de sa ruine, sitôt qu'on peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux loix.

Le premier pas vers le vice, est de mettre du mystère aux actions innocentes; & quiconque aime à se cacher, a tôt ou tard raison de se cacher. Un seul précepte de morale peut tenir lieu de tous les autres. C'est celui ci: « Ne fais ni ne dis jamais » rien, que tu ne veuilles que tout le monde voie » & entende ».

Descartes. — Obéissons en tout temps aux loix & aux coutumes de notre pays.

N'enchaînons jamais notre liberté pour l'avenir.

Décidons-nous toujours pour les opinions modérées, parce que, dans le moral, tout ce qui est extrême est presque toujours vicieux.

Travaillons à nous vaincre nous-mêmes, plutôt que la fortune, parce que l'on change ses desirs plutôt que l'ordre du monde, & que rien n'est en notre pouvoir que nos pensées.

Considérez les différens états de la vie où la naissance & l'éducation peuvent vous destiner, & consultez votre génie avant d'en embrasser aucun. Ce qui perd un homme, & pour sa fortune & pour sa réputation, c'est de se jetter dans une profession qui ne lui convient pas. (*Bâcon*).

Vouloir embrasser tous les objets que le tourbillon des affaires offre à nos yeux, c'est s'exposer à n'en saisir aucun. N'ayez qu'un but; employez tout le reste comme des moyens.

Vous vous croyez en passe, parce qu'un homme d'un nom ou d'un mérite distingué vous protège? Illusion. Ce n'est pas toujours un bel instrument qu'il vous faut, mais un outil commode & maniable. Quand vous recommandez vos intérêts à quelqu'un, n'examinez pas tant son rang, que son habileté; son crédit, que son affection; s'il se prête aisément; s'il fait du choix dans ses engagemens.

Attachez vous à la vertu, vous n'aurez pas à vous plaindre de la fortune.

La modestie est une très belle qualité qui accompagne ordinairement le vrai mérite. Rien ne gagne & ne prévient plus les esprits que la modestie; comme au contraire rien ne rebute & ne choque davantage que la présomption & l'effronterie. On n'aime pas un homme qui veut toujours se faire valoir, qui parle avantageusement de

lui-même, & qui eſt toujours le héros de ſon propre roman.

Pope. — Un homme ne doit jamais rougir d'avouer qu'il a tort; car, en faiſant cet aveu, il prouve qu'il eſt plus ſage aujourd'hui qu'il n'étoit hier.

MAYNARD, (François) poëte françois, l'un des quarante de l'académie françoiſe, mort en 1646, à 64 ans.

Maynard fut l'élève de Malherbe, qui diſoit de ſon diſciple qu'il tournoit bien un vers, mais que ſon ſtyle manquoit de force.

Maynard réuſſiſſoit ſur-tout dans l'épigramme, & dans ces ſortes de poéſies appelées priapées, genre facile, & qui annonce moins l'eſprit que la corruption du cœur de celui qui s'en occupe.

Le dépit que lui cauſa ſa mauvaiſe fortune, lui fit préſenter ces ſtances au cardinal de Richelieu:

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,
Et toute ma chaleur me quitte:
Je verrai bientot mes ayeux
Sur le rivage du Cocyte.

Je ſerai bientôt des ſuivans
De ce bon monarque de France,
Qui fut le père des ſavans
En un ſiècle plein d'ignorance.

Lorſque j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui
Pour combler l'Eſpagne de honte.

Je contenterai ſon deſir;
Et par le récit de ta vie,
Je calmerai le déplaiſir
Qu'il reçut au camp de Pavie.

Mais, s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels bien j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Rien, répondit ſèchement le cardinal, qui vouloit donner de lui même, & n'aimoit pas qu'on lui demandât. *Maynard* ne ceſſa depuis de déchirer le cardinal de Richelieu dans ſes vers; il l'appeloit un tyran. Si ce miniſtre lui eût fait du bien, il auroit été un dieu pour lui. C'eſt trop reſſembler, ajoute un auteur illuſtre, à ces mendians qui appellent les paſſans *Monſeigneur*, & qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumône.

Maynard, las de ſolliciter des graces, s'étoit retiré dans ſa province, & avoit fait mettre ſur la porte de ſon cabinet ces quatre vers:

Las d'eſpérer & de me plaindre
Des muſes, des grands & du ſort;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la deſirer ni la craindre.

Il eût été peut-être encore plus philoſophique de ne pas ſeulement ſonger qu'il y eût des grands Quelque-temps avant ſa mort, il revint à Paris. Dans les converſations qu'il avoit avec ſes amis, dès qu'il vouloit parler, on lui diſoit: *Ce mot là n'eſt plus d'uſage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatre vers:

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école?
Que je ſuis fou d'apprendre à bien parler,
Lorſque la mort vient m'ôter la parole!

MAZARIN, (Jules) cardinal & premier miniſtre d'état en France, né en 1602, mort en 1661.

Le cardinal *Mazarin*, jeune encore, inconnu, & ſans autorité que celle de la raiſon, s'élança entre deux armées prêtes à combattre, en criant: *Vous êtes hommes, vous êtes frères; je vous défends, au nom de l'humanité, de vous égorger.* Cet évènement ſi glorieux pour *Mazarin*, & qui ſe trouve enfoui ſous les reproches ſans nombre qu'on peut lui faire, d'avoir trompé les hommes, arriva devant Caſal le vingt ſix octobre 1630. Spinola commandoit les eſpagnols; le maréchal de Schomberg les françois. *Mazarin* ſépara les armées, comme s'il n'eût ſéparé que deux combattans. Il ménagea une trêve, qui, par ſes ſoins, fut bientôt ſuivie de la paix.

Le cardinal *Mazarin*, étoit auſſi doux que le cardinal de Richelieu étoit violent: un de ſes plus grands talens fut de bien connoître les hommes. Le caractère de ſa politique étoit plutôt la fineſſe & la patience, que la force: oppoſé à dom Louis de Haro, comme le duc de Richelieu l'avoit été au duc d'Olivarès, après être parvenu au milieu des troubles civils de la France, à déterminer toute l'Allemagne à nous céder de gré ce que ſon prédéceſſeur lui avoit enlevé par la guerre, il ſut tirer un avantage encore plus précieux de l'opiniâtreté que l'Eſpagne fit voir alors; & après lui avoir donné le temps de s'épuiſer, il l'amena enfin à la concluſion de ce célèbre mariage qui acquit au roi des droits légitimes & vainement conteſtés ſur une des plus puiſſantes monarchies de l'univers. Ce miniſtre penſoit que la force ne doit jamais

être employée qu'au défaut des autres moyens, & son esprit lui fournissoit le courage conforme aux circonstances : hardi à Casal, tranquille & agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut faire arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la fronde, méprisant les bravades du coadjuteur, & écoutant les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avoit dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste & de moins concerté, & dans le cardinal *Mazarin*, plus d'adresse, plus de mesure & moins d'écarts ; on haïssoit l'un, & on se mocquoit de l'autre ; mais tous deux furent les maîtres de l'état.

Jules Mazarin, se fit connoître pour la première fois au cardinal de Richelieu & à Louis XIII, par les négociations qu'il entama pour le traité de Ratisbonne de 1630, entre l'empereur & ce monarque. Richelieu, qui apperçut dans *Mazarin* un esprit souple, adroit & utile à ses desseins, se l'attacha. Ce fut à la recommandation de ce ministre tout puissant, que Louis XIII fit avoir à *Mazarin* le chapeau de cardinal, & qu'il lui donna entrée dans ses conseils. Après la mort du roi il feignit de vouloir se retirer en Italie, & la régente qui fut la dupe de l'artifice, eut recours aux prières pour le retenir, & se crut fort heureuse de ce que le rusé Italien voulut bien se charger du gouvernement de l'état qu'il ambitionnoit.

Le nouveau ministre usa d'abord de sa puissance avec modération. Il substitua la modestie, la douceur, la molleſſe même dans le commandement, à la hauteur, aux menaces & à la sévérité inflexible du cardinal de Richelieu son prédécesseur. Il étoit très-versé dans les affaires étrangères, mais sans aucune teinture de l'administration intérieure, de la législation & de la science des finances. Il abandonna cette dernière partie à Particelli d'Hemeri, italien assez dépravé, pour ne regarder la bonne foi, que comme une vertu de négociant. Ce surintendant excita un murmure général, par les impôts accablans dont il surchargea le royaume. D'ailleurs, l'ambition des grands, leurs jalousies mutuelles, leur haine contre l'autorité d'un ministre étranger ; ce concours d'intérêts & de passions, fit éclore des divisions qui troublèrent l'état pendant la minorité de Louis XIV. *Mazarin* fut obligé plusieurs fois de sortir du royaume. Le parlement fit même son procès, & sa tête fut mise à prix. Mais, comme ce n'étoit point une guerre de religion, cette proscription n'engendra point de fanatiques. Les Blot & les Marigni, connus de leur temps par des chansons qui, suivant l'expression de madame de Sévigné, avoient le diable au corps, contribuèrent peut-être le plus par leurs plaisanteries à calmer les esprits en les portant à rire. Ils firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres, qui étoient le prix promis à celui qui apporteroit la tête du cardinal. Il y avoit tant pour qui lui couperoit le nez, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour un bras, &c.

Le bibliothèque du cardinal fut vendue par arrêt du parlement. Il y avoit un recueil de pièces originales de toutes les affaires de France depuis 1602, jusqu'à 1648, en un grand nombre de volumes. C'est principalement sur ce recueil que Siri a composé son histoire. Le cardinal s'étoit trouvé à sa première sortie de France abandonné de tout le monde, avec six milles pistoles pour tout bien, lui qui s'étoit vu le maître de tous les trésors du royaume. Il se repentit de son peu de prévoyance, & se promit bien de ne pas retomber dans le même cas. Il se ressouvint de cette promesse ; & lorsqu'il sortit de France la seconde fois, il avoit placé plus de quatre millions dans les banques de Venise, de Hollande & d'Angleterre. Aussi parut-il moins inquiet de son retour ; & les instructions qu'il envoyoit à la reine, étoient en quelque sorte des ordres qu'on exécutoit aussitôt. Il rentra dans le royaume, moins en ministre qui venoit reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettoit en possession de ses états. Il étoit conduit par une petite armée de sept mille hommes levée à ses dépens, c'est-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'étoit approprié.

S'il en faut croire madame de Motteville dans ses mémoires, l'ambitieux cardinal osa porter les yeux jusque sur son maître pour en faire son neveu. Le jeune monarque, né avec un cœur tendre, marquoit beaucoup d'attachement pour mademoiselle Mancini l'une des nièces du cardinal. Ce ministre, tenté de laisser agir l'amour du roi, pressentit adroitement la reine mère : *Je crains bien*, lui dit il, *que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce.* La reine, qui connoissoit le cardinal, comprit qu'il souhaitoit ce qu'il feignoit de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, & avec l'aigreur que lui inspiroit depuis quelque temps un ministre qui affectoit de ne plus dépendre d'elle : « Si le roi étoit capable de cette indignité, je me mettrois avec mon second fils à » la tête de toute la nation, contre le roi & contre » vous ».

Mazarin, comprenant par cette réponse qu'il falloit renoncer à ses vues, se fit lui-même un honneur & un mérite, de s'opposer à la passion du jeune prince. Il éloigna sa nièce de la cour. Ce fut dans le moment de cette séparation que mademoiselle de Mancini, dit à Louis ces paroles qui signifioient tant de choses, & que Racine employe si heureusement dans Bérénice : *Sire, vous êtes roi, vous m'aimez, & je pars !*

La

La reine mère, avoit tourné ſes vues ſur l'Eſpagne pour marier le jeune monarque, & l'infante, ſi ſouvent propoſée, le fut enfin ſérieuſement comme le lien des deux couronnes. *Mazarin*, & dom Louis, premier miniſtre d'Eſpagne, ſe rendirent ſur les frontières d'Eſpagne & de France, dans l'iſle des Faiſans. Ils y conclurent en 1659, le fameux traité des Pyrénées qui contient cent vingt-quatre articles, dont un des principaux, fut le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèſe. Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* & dom Louis, y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal étoit la fineſſe, celle de dom Louis la lenteur. On prétend même qu'il diſoit du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'eſt qu'il veut toujours » tromper ».

Le ſiège de Dunkerque avoit été entrepris par les françois en 1658, avec la convention très-formelle, que la place ſeroit livrée à l'Angleterre. Cromwel, averti que Turenne étoit chargé d'y mettre un gouverneur de ſa nation, communiqua ſes ſoupçons à l'ambaſſadeur de France qui nia la choſe. Le protecteur irrité de cette mauvaiſe foi, tira de ſa poche l'ordre que *Mazarin* avoit donné : « Je prétends, lui dit-il, que vous » dépêchiez un courier au cardinal, pour lui faire » ſavoir que je ne ſuis pas homme à être trompé; » & que ſi, une heure après la priſe de Dunker- » que, on n'en délivre pas les clefs au général » Anglois, j'irai en perſonne demander les clefs » des portes de Paris ».

La victoire des Dunes & la priſe de cette ville de Dunkerque, eurent un ſi grand éclat que le cardinal voulut s'en attribuer la gloire. Pour y parvenir, il fit propoſer au vicomte de Turenne de lui écrire une lettre, dans laquelle il lui témoigne que c'eſt le premier miniſtre qui a conçu le deſſein du ſiège, & dreſſé le plan de la bataille. Le vicomte répondit avec ſa candeur ordinaire : « Que le cardinal *Mazarin* pouvoit employer tous les moyens qu'il vouloit, pour » convaincre toute l'Europe de ſa capacité mi- » litaire; qu'il n'eſtimoit point aſſez la gloire » pour le démentir; mais qu'il lui étoit im- » poſſible d'autoriſer une fauſſeté par ſa ſigna- » ture ».

Lorſque la France étoit le plus ſoulevée contre le cardinal *Mazarin*, ce miniſtre lui acquéroit la province d'Alſace, par le traité de Munſter de 1648. Mais, quand il commença à jouir tranquillement de la ſouveraine puiſſance qui lui avoit été confiée, il parut ne s'occuper que de ſa fortune & de celle de ſes nièces. On l'a dit riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Le roi demandoit quelquefois de l'argent à Fouquet ſurintendant des finances, qui lui répondoit : « Sire, il n'y a rien dans les » coffres de votre majeſté; mais M. le cardinal » vous en prêtera ».

Quand le cardinal avoit mis un impôt nouveau, il demandoit à ſes créatures ce qu'on diſoit dans Paris. On répand, lui répondoit-on, des couplets atroces contre votre eminence; *tant mieux*, reprenoit le cardinal, *s'ils cantent la canſonnette, ils pagaront.*

Les grands cherchoient à ſe conſoler de la profonde ſoumiſſion où ce cardinal les tenoit par les ſarcaſmes qu'ils lançoient contre lui. Le coadjuteur de Paris étoit à Rome lorſque le père du cardinal *Mazarin* y mourut; il fit mettre dans la gazette de Rome : « Nous apprenons par les avis » de Paris, que le ſeigneur *Pierre Mazarin* eſt » mort en cette ville ».

M. de Mortemart étoit également mécontent du cardinal, ainſi que M. de Liancourt, & ne lui rendoient aucune ſorte de devoirs. Néanmoins, à la mort du père du cardinal, M. de Liancourt propoſa à M. de Mortemart d'aller rendre une viſite à ce premier miniſtre. *Il eſt fort affligé de la mort de ſon père*, lui diſoit-il : « Il a » raiſon, reprit Mortemart; c'eſt peut-être le » ſeul homme qui pouvoit mourir ſans qu'il en » héritât ».

Le cardinal *Mazarin* ſavoit peut-être par expérience, que les talens d'un homme contribuent moins que la faveur des circonſtances au ſuccès de ſes entrepriſes; c'eſt pourquoi il s'informoit ordinairement, avant de confier une affaire à quelqu'un, ſi cette perſonne étoit heureuſe.

Il étoit du ſentiment de ceux qui penſent qu'à la cour les abſens & les malades ont toujours tort. Lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il faiſoit toujours bonne contenance. Il ſe mit même un jour, à ce qu'on prétend, un peu de rouge pour faire accroire qu'il ſe portoit mieux, & donna audience à tout le monde. Le comte de Fuenſaldagne, ambaſſadeur d'Eſpagne, en le voyant, ſe tourna vers M. le prince, & lui dit, d'un air grave : *Voilà un portrait qui reſſemble aſſez à M. le cardinal.*

Quoiqu'il ne paſſât point pour avoir la conſcience bien timorée, cependant il eut en mourant des ſcrupules ſur ſes richeſſes immenſes. Un bon Théatin, ſon confeſſeur, lui dit nettement qu'il ſeroit damné s'il ne reſtituoit le bien qu'il avoit mal acquis : *Hélas*, dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du roi :* « mais, reprit le Théatin, » il faut bien diſtinguer ce que le roi vous a » donné d'avec ce que vous vous êtes attribué ». *Ah ! ſi cela eſt*, répondit le cardinal, *il faut tout reſtituer.* M. Colbert vint là-deſſus, & étant conſulté, conſeilla au cardinal de faire une donation teſtamentaire de tous ſes biens en faveur du roi

qui ne manqueroit pas, vu ſon bon cœur, de les lui redonner ſur le champ. L'expédient plut à ſon éminence; il falloit peu de choſes pour calmer ſes remords. Il fit la donation; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le roi qui l'avoit acceptée ne diſoit mot. *Ma pauvre famille!* s'écrioit-il dans ſon lit devant meſſieurs Colbert, Roſe & d'autres perſonnes; *ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain.* M. Colbert chercha à le raſſurer, & lui rapporta enfin au bout de trois jours la donation du roi qui le remettoit en poſſeſſion de ſes richeſſes immenſes. (*Mém. de l'abbé de Choiſy.*)

Le cardinal fit ſon teſtament, où il diſpoſa de tous ſes biens, laiſſa des ſommes conſidérables pour la fondation du collège des quatre nations. Il donna encore en mourant des preuves de cet eſprit de ruſe qui faiſoit le caractère de ſa politique; car il fit dire à pluſieurs perſonnes qu'il s'étoit reſſouvenu d'elles dans ſon teſtament, quoiqu'il n'en fût rien. Il ſe promettoit ſans doute, s'il recouvroit la ſanté, ſe faire un mérite auprès de ces perſonnes de ce vain reſſouvenir.

Le marquis de la Fare rapporte dans ſes mémoires, que le cardinal *Mazarin*, diſoit qu'il vouloit tellement multiplier la dignité de duc & pair, qu'il ſeroit honteux à un homme de qualité de l'être, & honteux de ne l'être pas. Dans le temps de ſa dernière maladie, M. Brayer, ſon médecin, ſans prendre garde à la conſéquence que ce miniſtre en pouvoit tirer, lui dit qu'il paroiſſoit une comète dans le ciel. Ce miniſtre penſa qu'on croyoit que ce phénomène annonçoit ſa mort. Dans cette idée, il dit: la comète me fait trop d'honneur.

Le cardinal *Mazarin*, racontant un jour comme en ſa jeuneſſe il avoit commandé une compagnie de cavalerie, le maréchal de Grammont lui dit: « Votre Eminence s'eſt fait grand tort de quitter » cette profeſſion-là, car aſſurément elle ſeroit » à préſent meſtre-de-camp de cavalerie ».

Louis XIV, encore enfant, ſouffroit avec impatience le faſte du cardinal *Mazarin*; & le voyant venir avec un groupe de courtiſans, il s'écria: « Voilà le grand turc qui paſſe «.

Le cardinal *Mazarin* ſe ſoucioit peu de ce qu'on diſoit, qu'on écrivoit, qu'on entreprenoit même contre lui. Un ſeigneur ſe juſtifiant par de bonnes raiſons, d'une entrepriſe que le cardinal lui imputoit avoir faite ſur ſa perſonne; il lui dit: « Voyez-vous, monſieur, il n'y a pas de ſi mauvaiſe cauſe pour la défenſe de laquelle on ne puiſſe trouver quelque couleur. Je me ſouviens d'avoir ouï un prédicateur qui faiſoit l'apologie de Judas, en repréſentant qu'il étoit intendant des finances & maître d'hôtel de Jéſus-Chriſt; de ſorte que voyant qu'il manquoit de fonds pour faire ſubſiſter la compagnie des Apôtres, il penſa que les juifs ſouhaitoient avec paſſion de prendre ſon maître, & que s'il le livroit, le trahiſſoit, ce ſeroit un bon parti pour avoir de l'argent, d'autant plus qu'il croyoit que ſon maître auroit le pouvoir de ſe tirer de leurs mains, puiſqu'il s'étoit déja tiré de plus méchans pas que celui là, & que cependant il feroit ſubſiſter la compagnie ». Après quoi le cardinal ſe tut, laiſſant faire l'application de ce détour pour autoriſer une trahiſon, à celui qui s'excuſoit de celle dont il lui faiſoit reproche.

Le cardinal *Mazarin* ayant envie d'acheter une maiſon de plaiſance pour Monſieur, frère du roi, jeta les yeux ſur celle d'un gros partiſan, ſituée à Saint Cloud, qui étoit d'une étendue immenſe, & d'une grande beauté: auſſi revenoit-elle à près d'un million à celui qui en étoit le poſſeſſeur. Le cardinal l'y fut voir un jour, & admirant la magnificence de cette maiſon, il dit au partiſan: « Cela doit vous coûter au moins douze cents » mille livres ». Le partiſan, qui ne voulut pas qu'on connût ſes richeſſes, répondit au cardinal qu'il n'étoit pas aſſez opulent pour mettre une ſomme ſi conſidérable pour ſes plaiſirs. « Combien donc, reprit le cardinal, cela peut-il vous coûter? je parirois que c'eſt au moins deux cent mille écus. — Non, monſeigneur, dit le financier; je ne ſuis pas en état de faire une ſi groſſe dépenſe. Apparemment, dit le cardinal, que cela ne vous coûte que cent mille écus? » Le partiſan crut devoir ſe borner à ce prix, & convint que cela lui coûtoit cette ſomme. Le lendemain matin, le cardinal *Mazarin* lui envoya trois cent mille livres, & lui écrivit, que le roi ſouhaitoit faire l'acquiſition de cette maiſon pour Monſieur: celui qui étoit porteur de la lettre & de l'argent, étoit un notaire qui avoit en main un contrat de vente tout dreſſé, que le partiſan fut obligé de ſigner.

Le cardinal *Mazarin* diſoit du préſident le Coigneux: il eſt ſi bon juge, qu'il enrage de ne pouvoir condamner les deux parties.

On vint annoncer à Louis XIV, que le cardinal *Mazarin*, venoit de rendre ſon ame à Dieu; un courtiſan répondit: « Sire, je doute qu'il l'ait » accepée ».

MECENE, (Caius Cilnius Mæcenas) miniſtre & favori de l'empereur Auguſte, mort vers l'an huit, avant notre ère chrétienne.

Mécène uſoit envers Auguſte de cette noble franchiſe qui annonçoit toute l'élévation de l'ame du favori, & ce qui n'eſt pas moins glorieux pour le prince, il ſe plaiſoit à entendre la vérité de la bouche de ſon miniſtre. « N'abuſez pas de votre » puiſſance, diſoit *Mécène* à Auguſte, & n

» croyez pas la diminuer en y mettant des bornes. » Rien ne vous eſt impoſſible : mais plus votre » pouvoir eſt grand, plus vous devez avoir ſoin » de ne vouloir que ce qui eſt juſte & con- » venable. Si quelqu'un vous rapporte qu'on a dit » du mal de vous, il ne faut pas y ajouter foi, » ni vous venger ; car n'offenſant perſonne, & » faiſant du bien à tout le monde, il vous ſeroit » honteux de penſer que quelqu'un fût capable » de vous faire injure. Les méchans ſont les ſeuls » que le témoignage de la conſcience doit porter » à croire ces rapports ; & il eſt injuſte de tirer » vengeance des diſcours auxquels on a donné » ſujet ».

Lorſque cet empereur étoit indiſpoſé, il logeoit dans la maiſon de ſon favori. C'étoit aſſez l'uſage des anciens, de ſe faire tranſporter chez leurs amis pour recouvrer la ſanté. On ne pouvoit marquer plus d'eſtime pour la tendre amitié.

Quoique *Mécène* fût le favori du prince, ſa modeſtie & ſa modération, lui avoient gagné le cœur des courtiſans. Le peuple romain le chériſſoit, & lui donna pluſieurs fois des marques publiques, de la part qu'il prenoit à ſa ſanté. Horace, dans ſa vingtième ode du livre premier, fait mention que ce miniſtre bien-aimé, étant allé au ſpectacle, au ſortir d'une grande maladie, tous les ſpectateurs ſe levèrent, & lui marquèrent par des applaudiſſemens réitérés, la joie que leur cauſoit ſa convaleſcence.

Ses eſclaves ne ſoupiroient point après la liberté, en ſervant un maître ſi doux. Un certain Meliſſus, de condition libre, avoir été expoſé dans ſon enfance, à cauſe de la méſintelligence de ſes parens. Etant tombé heureuſement pour lui entre les mains d'un homme dont il reçut une bonne éducation, il devint habile grammairien, & fut donné en cette qualité à *Mécène*. Il ſe rendit agréable à ſon maître, qui le traita plus en ami qu'en eſclave. Quelque temps après, la mère de Meliſſus révendiqua ſon fils, & ſoutint, en mettant la main ſur lui, ſuivant l'ancienne formule, qu'il étoit né libre : mais Meliſſus préféra ſon état préſent aux droits de ſa naiſſance. Mécénas, quelque temps après, l'affranchit, & le mit au rang de ſes amis.

Mécène avoit raſſemblé dans ſa belle maiſon, ſituée ſur l'Eſquilin, tout ce que la nature & l'art pouvoient fournir de plus agréable ; mais ſage épicurien, il préféroit la volupté qui naît du ſentiment & de la reflexion aux plaiſirs des ſens. On l'accuſe néanmoins de n'avoir pas toujours ſu réſiſter aux charmes des belles dames romaines. Un citoyen de Rome, ayant invité *Mécène* à ſouper, & s'appercevant qu'il commençoit à jetter de tendres regards ſur ſa femme, eut la complaiſance de faire ſemblant de dormir. Un domeſtique, croyant ſon ſommeil véritable, voulut en profiter, & boire du vin au buffet. « Malheureux, » lui dit ſon maître, ne vois-tu pas que je ne dors » que pour *Mécène* ? »

On voyoit dans ſes jardins, ſuivant l'uſage des anciens, un petit temple de Priape. Les poëtes qui venoient faire leur cour à *Mécène*, écrivoient ſur les murailles de ce temple des vers licentieux, & bien dignes de la divinité du lieu. *Mécène* en fit faire un recueil qu'il publia ſous le titre de *Priapées*. Ce protecteur des muſes, avoit lui même compoſé pluſieurs ouvrages en vers & en proſe. On cite de lui la tragédie d'Octavie, la vie d'Auguſte, une hiſtoire des animaux, un traité des pierres précieuſes, un autres intitulé *Prométhée*, dont les ſeuls titres ou quelques fragmens ſont venus juſqu'à nous ; mais Dion nous a conſervé en entier le diſcours que *Mécène* fit à Auguſte, lorſque ce prince mit en queſtion, s'il retiendroit ou abdiqueroit l'autorité ſuprême.

L'épouſe de *Mécène* s'appeloit Térentia. C'étoit une des plus belles femmes de ſon ſiècle, & des plus capricieuſes. La diviſion regnoit ſouvent entre elle & ſon époux. Ils faiſoient de fréquens divorces qui ne duroient point. Le foible mari ne pouvoit vivre avec elle & ſans elle. Auſſi Séneque diſoit de *Mécène*, qu'il s'étoit marié mille fois, & n'avoit jamais eu qu'une femme.

MÉDECINE. Rien n'étoit plus ſimple que la *médecine* dans ſes commencemens. L'hiſtoire raconte d'Eſculape, qu'il n'avoit à ſa ſuite lorſqu'il alloit par le pays, qu'un chien & une chèvre, ſe ſervant de la langue de l'un pour les ulcères, & du lait de l'autre pour les maladies de poitrine.

Les babyloniens, dit Herodote, ne ſe ſervant point de médecin, font porter les malades dans les places publiques, afin que les paſſans qui les voient, & qui ont eu une maladie ſemblable à la leur, ou qui en ont vû quelqu'un malade, leur donnent conſeil, & les encouragent à pratiquer ce qu'eux-mêmes, ou d'autres ont pratiqué avec ſuccès en de ſemblables cas. Le même auteur ajoûte, qu'il n'étoit permis à perſonne de paſſer auprès des malades ſans s'informer de leurs maladies. Strabon dit la même choſe, non-ſeulement des babyloniens, mais encore des portugais & des égyptiens.

Hippocrates, dit Pline, fut le premier qui réunit la *médecine* diſperſée, & la réduiſit en un corps. Chryſippe lui ſucceda, qui détruiſit tout ce qu'il avoit inventé. Eraſiſtrate en fit autant à la doctrine de Chryſippe. Les Empyriques vinrent après, qui formèrent une *médecine* toute différente, & ſe diviſèrent en pluſieurs ſectes. Hero-

phile survint, qui les condamna toutes, s'attachant à la connoissance du poulx. Sa doctrine fut ruinée par Asclepiade, qui en substitua en sa place une autre plus facile. Themison son écolier la changea; & ensuite Musa ayant guéri Auguste par une pratique contraire, forgea une méthode toute nouvelle. Du temps de Messaline, Vectius Valens en établit une autre. Sous l'empire de Neron, Thessalus renversa avec furie les opinions de ses devanciers, & fonda la secte des Méthodiques. Crinas de Marseille l'abolit ensuite, & introduisit la methode de règler toutes les opérations de la *médecine*, au mouvement des astres, boire, manger & dormir à l'heure qu'il plairoit à la Lune ou à Mercure. Son autorité fut bientôt après ruinée par Charinus, qui condamna toute la *médecine* des anciens.

Les égyptiens avoient un livre, que Diodore appele livre sacré, que ceux qui pratiquoient la *médecine* étoient obligés de suivre : ensorte que, si en ayant suivi les préceptes, ils ne pouvoient pas sauver leurs malades, ils étoient exempts de blâme; mais s'ils s'en étoient écartés de quelque manière que ce fût, & que le malade fût venu à mourir, on les condamnoit comme des meurtriers.

Tibère (1) étoit incrédule sur l'article de la *médecine*, & il avoit coutume de railler ceux qui ayant passé trente ans, étoient obligés de demander conseil sur les choses convenables ou nuisibles à leur santé. C'étoit aussi le sentiment de Démocrite, qui disoit à Hippocrate, que tous les hommes devoient savoir la *médecine*, & que chacun devoit être son médecin, passé trente ans.

On peut juger de la considération où étoient les anciens médecins, par ce qui est rapporté dans Suidas, que Dexippus, disciple d'Hippocrate, ayant été appelé par Hécatomnus, roi de Carie; ce médecin ne voulut y aller, qu'à condition qu'Hécatomnus, cesseroit de faire la guerre à sa patrie.

Les anciens médecins se faisoient accompagner de leurs disciples dans les visites qu'ils rendoient aux malades. C'est ce que Martial (*Lib. 5, Epigr. 6*) nous apprend, où il se plaint que son médecin lui a fait venir la fièvre, en lui faisant tâter le pouls par les cent mains glacées de ses disciples.

Parmi les visigoths, les médecins convenoient d'une somme pour la guérison d'un malade (2) & si le malade mouroit, le médecin n'étoit pas payé. S'il estropioit quelqu'un en le saignant, il payoit une amende. Si le malade mouroit aussitôt après la saignée, le médecin étoit livré aux parens du mort, pour le punir à leur gré, lorsque le défunt étoit une personne libre. Si le malade qui étoit mort aussitôt après la saignée, étoit un serf, le médecin en étoit quitte pour donner un autre serf à sa place.

Jammabos. On appele ainsi des hermites qui exercent la *médecine* au Japon. Le peuple a d'autant plus de confiance dans leur art, qu'ils n'emploient point de remèdes naturels pour la guérison des maladies, mais des espèces de sortileges. Pendant que le malade fait un rapport fidèle de tout ce qu'il sent, le Jammabos trace sur son papier certains caractères analogues au tempérament de celui qui le consulte, & à la nature de la maladie dont il est attaqué. Il place ensuite cette espèce de mémoire, sur l'autel de la divinité favorite, & pratique certaines cérémonies mystérieuses, qui, selon lui, sont capables de donner à ce papier une vertu médicinale. Après quoi il le broye, & en forme plusieurs petites pilules, qu'il prescrit au malade de prendre tous les matins à jeûn. L'usage de ces pilules exige quelque préparation; il faut, avant de les prendre, que le malade boive un verre d'eau de rivière ou de source, & le Jammabos a soin de remarquer si c'est au nord ou au sud, qu'on doit puiser cette eau.

Un médecin célèbre, qui avoit l'honneur de s'entretenir avec M. le régent, entendant ce prince discourir avec esprit, de la *médecine*, comme d'un art conjectural, trancha ainsi la conversation : « Supposons que Paris soit tout à coup » couvert de ténèbres aussi épaisses que celles » d'Egypte; n'est-il pas vrai, monseigneur, que » vous préféreriez de vous laisser conduire dans » cette ville par un aveugle, plutôt que par un » clairvoyant, qui vous meneroit tout de travers, » tandis que l'aveugle, accoutumé à parcourir » différens quartiers avec son bâton ne vous » égareroit pas? »

MÉDECIN. Un célèbre *médecin*, visitant ses malades opulens, alloit toujours dans la cuisine embrasser les cuisiniers & les chefs d'office, en leur disant : mes bons amis, je vous dois de la reconnoissance pour tous les bons services que vous nous rendez à nous autres *médecins*; sans vous, sans votre art empoisonneur, la faculté iroit bientôt à l'hôpital.

M. Guenot, fameux *médecin*, étant dans sa voiture, fut arrêté sur le pont-au-change par un embarras de voitures, qu'il étoit impossible de passer sans accrocher. Un charretier cria à ses camarades : « rangez-vous, laissez passer ce *médecin*

(1) *Sueton. in Tib. cap. 68. Tacit.*
(2) Hist. du Langued. t. 1, l. 7, p. 383.

» je le connois : c'est lui qui nous a rendu le » service de tuer le cardinal Mazarin ».

On a cité un *médecin* suisse, qui ne passoit jamais auprès d'un cimetière sans se couvrir le visage avec un mouchoir ; & quand on lui en demandoit la raison : « c'est, répondoit-il, que bien » des gens étant ici arrêtés par mon ordonnance, » j'ai peur que quelqu'un ne me reconnoisse & ne » s'avise de me prendre au collet ».

Le docteur Malouin, *médecin* de la reine, croyoit à la certitude de son art comme un mathématicien à celle de la géométrie. Ayant ordonné beaucoup de remèdes à un homme de lettres célèbre, & qui les prit exactement & ne laissa pas de guérir, notre esculape lui dit en l'embrassant : « vous êtes digne d'être malade ».

Un homme d'esprit ayant plaisanté devant ce même M. Malouin sur les *médecins*, ce docteur qui n'entendoit point raillerie en pareille matière, dit à la personne qui bientôt après eut besoin de son secours : « je viens, je vous hais ; je vous » guérirai & je ne vous verrai plus ».

M. Malouin étoit, comme a dit Molière, tout *médecin* de la tête aux pieds. Il représentoit un jour à un incrédule, que tous les grands hommes avoient honoré la médecine. C'est dommage, lui répondit le mécréant, qu'il faille rayer de cette liste de grands hommes un nommé Molière. « Aussi » répliqua sur le champ le *médecin*, voyez comme » il est mort ».

Le célèbre Vernage, renonçant à la pratique de la médecine qu'il avoit exercée avec un grand succès pendant plus de trente ans, disoit : « je me » retire ; je suis las de deviner ».

André Banins, habile *médecin* de Florence, mais très-fantasque, ayant été appellé pour voir une femme malade, commença par lui tâter le pouls, & lui ayant trouvé une grosse fièvre, lui demanda, entre autres choses, l'âge qu'elle avoit ? elle n'eut pas plutôt dit qu'elle avoit quatre-vingts ans, qu'il repoussa son bras, & lui dit tout en colère : « combien de temps voulez-vous donc rester au monde » ? & se retira sur le champ.

Triller raconte qu'un *médecin* de sa connoissance avoit toujours sa poche pleine d'ordonnances & de recettes. Lorsqu'il étoit consulté pour des malades, il leur disoit de prendre au hasard, & de se faire une potion de la recette qu'ils tireroient, & que ce seroit sûrement la plus convenable à leur maladie. Une dame, tourmentée d'un grand mal de gorge, eut recours à cet esculape, fouilla dans sa poche, & voyant que c'étoit l'ordonnance d'un clystère, elle se prit si fort à rire, que son abcès crêva & elle guérit.

Un vieux *médecin*, avare, brusque, & peu couru, avoit pris chez lui un petit garçon de la campagne, pour lui rendre compte des personnes qui viendroient le demander. Rentrant un soir chez lui, de fort mauvaise humeur de n'avoir rien gagné, il interrogea le paysan, qui n'ayant pas encore dîné, se brouilla dans son récit. Le *médecin*, impatienté, lui dit avec colère : « eh bien, petit coquin, veux tu t'expliquer promptement ? qu'est-il arrivé ici pendant mon absence ? monsieur, répliqua le jeune affamé, puisque vous voulez que je vous le dise, il est venu un prêtre vous dire que votre malade étoit mort ; un apothicaire crier contre votre recette, qui ne vaut rien, une vieille femme vous donner au diable, parce que vous l'avez empoisonnée ; un huissier vous demander de l'argent ; mais il n'est arrivé, ni pain, ni vin, ni viande, & je meurs de faim ».

Un *médecin*, ayant un cheval malade, fit appeller un maréchal. Celui-ci ayant guéri le cheval, le *médecin* lui dit : « mon ami, qu'est-ce que je vous dois » ? — rien, répondit le maréchal ; nous ne prenons point d'argent de ceux de la même profession.

Un homme qui souffroit beaucoup, appercevant plusieurs *médecins* autour de son lit, s'avisa de faire comme un soldat qu'on va passer par les armes. Il fit approcher celui de tous les *médecins* qu'il crut le plus habile, & lui dit : monsieur, je vous prends pour mon param.

Un *médecin* octogénaire jouissoit d'une santé inaltérable. Ses amis lui en faisoient compliment tous les jours. M. le docteur, lui disoient-ils, que faites-vous donc pour vous porter si bien ? je vais vous le dire, messieurs, leur répondit-il, & je vous exhorte en même temps à suivre mon exemple. « Je vis du produit de mes ordonnances, sans prendre aucun des remèdes que j'ordonne à mes malades ».

L'empereur Maximilien étant malade, manda plusieurs *médecins*, plus pour s'en divertir que pour suivre leurs ordonnances ; il demanda à chacun d'eux en particulier *quot ?* Ils demeuroient confus, ne concevant pas l'idée du prince. Un vieux routier d'entr'eux comprenant que ce prince, par le mot *quot*, lui demandoit combien il avoit fait mourir de personnes, prit à pleine main sa barbe et lui dit *tot*, voulant dire qu'il avoit fait mourir autant de malades que sa barbe avoit de poils ; ce dernier fut le mieux reçu, parce qu'il parut par sa réponse plus spirituel & plus sincère.

Les *médecins* tuent beaucoup de monde par ignorance, & en sauvent quelques-uns par hasard.

Un roi de Perse envoya au calife Mustapha, un *médecin* très-célèbre, qui demanda, en arrivant,

comment on vivoit à sa cour. On lui répondit : on ne mange que lorsqu'on a faim, & on ne la satisfait pas entièrement; je me retire, dit-il, je n'ai que faire ici.

Molière joua sur le théâtre les *médecins* ridicules; combien d'autres sarcasmes n'a t-on pas lancés contr'eux? il y a ce conte d'un ministre huguenot, qui, interdit de ses fonctions, par la cabale de ses ennemis, dit tout haut, qu'il en coûteroit la vie à plus de cent hommes. Cité devant le juge pour avoir tenu ce discours, il s'explique en disant que si on l'empêchoit d'être ministre il se feroit *médecin*. Ce trait est employé dans la comédie du Grondeur. Ce personnage qui est *médecin*, outré de ce que le mariage de Mondor & de sa fille est conclu malgré lui, s'écrie, dans sa colère; il en coûtera la vie à plus de quatre.

Un malade, interrogé pourquoi il n'appelloit pas un *médecin* : « c'est, répondit-il, parce que je n'ai pas encore envie de mourir ».

Un *médecin* trouvant mauvais qu'on parlât mal des *médecins*, dit : il n'y a personne qui puisse se plaindre de moi; non, lui répondit-on, car vous tuez tous ceux que vous traitez.

Dans une société où l'on frondoit cette foule de remèdes qui guérissent par hasard, & qui le plus souvent occasionnent des maladies ou les rendent plus rébelles, un homme connu dit plaisamment : « le *médecin* le plus digne d'être consulté, c'est celui qui croit le moins à la médecine ».

M. Fagon, consulté sur la maladie de Bayle, lui prescrivit un exact régime sans aucun remède particulier, & finit sa consultation par ces mots : « je souhaiterois passionnément qu'on pût épargner toute cette contrainte à M. Bayle, & qu'il fût possible de trouver un remède aussi singulier que le mérite de celui pour lequel on le demande ». Bayle étoit mort, quand cette ordonnance arriva à Roterdam.

Entre tous les chefs d'accusation dressés sous Charles I, roi d'Angleterre, par la chambre des communes, contre le duc de Buckingham, il y avoit celui d'avoir fait prendre au feu roi une médecine, sans l'ordonnance du médecin de sa majesté.

Le conte suivant, tiré du Mercure de France, août 1743, pag. 1785, doit trouver place ici.

Certaine fièvre ayant, par rude assaut,
Réduit au lit le payſan Thibault,
Luce sa femme, active, mais peu fine,
L'alarme au cœur & les larmes aux yeux,
Courut soudain consulter, de son mieux,
Messer Evrard, docteur en médecine,
Dont le savoir n'étoit pas fort prisé;
Voire d'autant qu'Evrard n'étoit aisé,
Maint concluoit que c'étoit un franc âne,
Conclusion digne d'un franc cheval.
Notre docteur, lorsque la payſane,
En son jargon simple & non doctoral,
L'eût informé des symptômes du mal,
Mit par écrit, comme il n'y manquoit guères,
Son ordonnance ample, & telle en tout point,
Qu'elle eût primé chez les apothicaires,
Desquels au reste Evrard ne parla point
A Luce, neuve en ces sortes d'affaires.
Lui donnant donc le papier d'une main,
Et tenant l'autre ouverte aux honoraires,
Que votre époux, dit-il, demain matin
Prenne cela dans un verre de vin,
Moyennant quoi, j'ose bien lui promettre
Soulagement. Luce, au pied de la lettre,
Entend la chose, & sans rien acheter
Qu'un peu de vin, s'en retourne au plus vîte,
Bien résolue à tout exécuter,
Et desirant heureuse réussite,
Desir qu'en elle il est bon de noter.
Tout étant prêt pour l'aurore naissante,
La campagnarde à son mari présente
Vin & papier dans un vase de bois.
Thibault, muni d'un grand signe de croix,
Sans trop d'efforts, sut, avec confiance,
Venir à bout d'avaler l'ordonnance,
Qui flatte moins son goût que la boisson.
Qu'arriva-t-il après? Rien que de bon.
Le mal fit place à la convalescence
En peu de jours, & cette guérison
Au médecin fit un honneur immense.

On a dit que les ordonnances de M. feu Tronchin étoient toutes savonnées, parce qu'il appliquoit le savon à toutes sortes d'infirmités. En effet, M. le comte de Ch*** s'étant rendu à Genève, exprès pour y consulter ce célèbre médecin, de retour il communiqua à plusieurs personnes l'ordonnance qu'il en avoit reçue : ayant été confrontée avec plusieurs autres, il se trouva qu'il y avoit dans toutes du savon; ce qui fit dire plaisamment que si la blanchisseuse de M. Tronchin l'eût su, elle lui eût intenté un procès.

En 1680 ou environ, le dauphin & la dauphine étant successivement tombés malades, furent guéris par les remèdes d'un certain chevalier nommé Talbot, qui, avant de les administrer, en donna le secret au roi; encore ce prince ne voulut-il pas permettre que ses enfans les prissent, avant d'avoir consulté des *médecins*. On en manda donc trois à Versailles des plus fameux, qui furent MM. Petit, Duchesne & Moreau. La saignée fut jugée nécessaire pour le jeune prince, & elle fut faite de l'avis des *médecins* & du chevalier Talbot, qui signa l'ordonnance avec eux. Peu de temps après, le dauphin fut tout-à-fait guéri. Les

trois *médecins* de Paris, après avoir été très-bien traités à Versailles, où l'on servit une table exprès pour eux, reçurent chacun trois cents louis, lorsqu'on les congédia. Quant au chevalier Talbot, Louis XIV lui fit donner deux mille louis, avec une pension de vingt mille livres. Son interprète (car il ne savoit pas le françois), eut trois cent louis. Voici des vers que fit alors M. de Bonnecamp, *médecin*, sur le rétablissement de la santé du dauphin, & sur son *médecin* :

Autrefois un Talbot, ennemi de la France,
La mit presqu'aux abois par un fer inhumain;
Un Talbot aujourd'hui, le gobelet en main,
Par des coups plus heureux, en sauve l'espérance.
Malheur à Talbot l'assassin!
Vive Talbot le médecin!

Les romains ayant banni de Rome les *médecins* grecs qui se signaloient en peuplant l'empire de la mort : Caton fit cette réflexion : « les grecs, jaloux de la gloire des romains, n'ayant pu les vaincre en pleine campagne, leur envoient des bourreaux qui les tuent dans leurs lits.

On a fait ce conte. Un amant en danger de perdre sa maîtresse, qui étoit malade, cherchoit par-tout un *médecin* sur la science duquel il pût se reposer. Il trouve en son chemin un homme possesseur d'un talisman, par lequel on appercevoit des êtres que l'œil ne peut voir. Il donne une partie de ce qu'il possède pour avoir ce talisman, & court chez un fameux *médecin*. Il vit une foule d'ames à sa porte. C'étoient les ames de ceux qu'il avoit tués. Il en voyoit plus ou moins à toutes les portes des *médecins*, ce qui lui ôtoit l'envie de s'en servir. On lui en indiqua un dans un quartier éloigné, à la porte duquel il n'apperçoit que deux petites ames. Voici enfin un bon *médecin*, dit-il en lui-même, je vais aller le trouver. Le *médecin*, étonné, lui demanda comment il avoit pu le découvrir? parbleu! dit l'amant affligé, votre réputation & votre habileté vous ont fait connoître. Ma réputation! ce n'est que depuis huit jours que je suis ici, & je n'ai encore vu que deux malades.

Si vous avez besoin de *médecins*, dit l'école de Salerne, il y en a trois auxquels vous pourrez avoir recours : l'esprit gai & tranquille, l'exercice modéré et la diète. C'est aussi ce que pensoit M. Dumoulin. Ce célèbre *médecin* étant à l'agonie, & environné de plusieurs *médecins* de Paris, qui déploroient sa perte, leur dit : messieurs, je laisse après moi trois grands *médecins*, & pressé par eux de les nommer, parce qu'ils croyoient tous être un des trois, il répondit : l'eau, l'exercice, la diète.

On a dit qu'un *médecin* est un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué.

Quand un malade paroît devant les ministres de la justice médecinale, je m'imagine, dit Scapin, qu'on va instruire un procès criminel; car le *médecin* après avoir considéré & examiné ce qu'a fait le malade, il interroge d'ordinaire ce patient sur la selette, & le condamne pas ses ordonnances; le chirurgien le bande, & l'apoticaire, maître des basses œuvres, lui décharge son coup par derrière; aussi les reçoit-on tous trois d'une manière qui marque l'aversion qu'on a pour eux; car aussi-tôt qu'ils sont dans une chambre, on tire la langue au *médecin*, on tend le poing au chirurgien, & on tourne le dos à l'apoticaire.

Le journal des savans rapporte l'anecdote de deux *médecins* qui se battirent pour régler la manière dont seroit cuite une pomme qu'ils venoient de prescrire à leur malade. Tous deux avoient ordonné qu'elle seroit cuite sous la cendre; mais l'un prétendoit qu'il falloit la faire cuire enveloppée d'un papier gris, & l'autre qu'il falloit l'envelopper d'une feuille de vigne. Le dernier montra avec beaucoup d'éloquence les grands avantages que le malade retireroit des qualités de la feuille de vigne, qui s'insinueroient dans la pomme; l'autre dit encore de plus belles choses au sujet du papier gris. Mais comme leurs dissertations ne finissoient pas, ils terminèrent à l'amiable leur différend avec quelques coups de canne.

Bernard de Palissy, dont M. de Fontenelle a dit, qu'il étoit aussi grand physicien que la nature seule puisse en former, s'est moqué, dans ses observations sur les abus de la médecine, du charlatanisme de certains *médecins* de son temps ou plutôt de la simplicité des malades qui se fioient aux promesses emphatiques de ces empiriques. Il rapporte cette petite ruse d'un sieur Sébastien Colin, *médecin* d'une ville de Poitou, lequel a publié, en 1558, un livre sur les urines, avec ce titre : *Bref dialogue contenant les causes, jugemens, couleurs & hipertases des urines, lesquelles advienent le plus souvent à ceux qui ont la fièvre.*

« Il y avoit, dit Palissy, en une petite ville de Poitou, un *médecin* aussi peu savant qu'il y en eût dans tous les pays, & toutefois par une seule finesse il se faisoit quasi adorer. Il avoit une étude secrette bien près de la porte de sa maison, & par un petit trou, il voyoit ceux qui lui apportoient des urines, & étant entré dans la cour, sa femme, bien instruite, se venoit asseoir sur un banc près de l'étude, où il y avoit une fenêtre fermée de chassis, & interrogeoit le porteur d'où il étoit, lui disoit que son mari étoit en la ville, mais qu'il viendroit bientôt, & le faisoit asseoir auprès d'elle, l'interrogeoit du jour que la ma-

ladie prit au malade, & en quelle partie du corps étoit son mal, & conséquemment de tous les effets & signes de la maladie; & pendant que le messager répondoit aux interrogations, le *médecin* écoutoit tout, & puis sortoit par une porte de derrière, & rentroit par la porte de devant, par où le messager le voyoit venir. Lors la dame lui disoit: voilà mon mari, parlez-lui. Ledit porteur n'avoit pas si-tôt présenté l'urine, que M. le *médecin* la regardoit avec fort belle constance, & après il faisoit un discours sur la maladie, suivant ce qu'il avoit entendu du messager par son étude; & quand le messager étoit retourné au logis du malade, il contoit comme un grand miracle le savoir du *médecin*, qui avoit connu toute la maladie, soudain qu'il avoit vu l'urine, & par ce moyen le bruit de ce *médecin* augmentoit de jour en jour ».

La ruse du *médecin* Colin a été utile depuis à bien d'autres charlatans, qui ont su, comme lui, en cachant leur secret, duper le public.

Vers la fin du siècle dernier, les *médecins* voulant que la chirurgie fût entièrement assujétie à la médecine, exigèrent qu'aucun chirurgien ne saignât un malade, sans être muni de l'ordonnance d'un *médecin*. Ils poursuivirent en justice les chirurgiens, à l'effet de les soumettre à cette loi tyrannique. Le Sueur (1), chirurgien, alla avec plusieurs de ses confrères, la veille du jugement que devoit rendre à ce sujet le parlement, trouver M. de Novion, qui étoit alors premier président; & afin que l'audience ne fût pas refusée, il se fit annoncer, comme ayant à communiquer au premier président, une affaire dans laquelle il avoit lui-même le plus grand intérêt.

M. de Novion étoit encore au lit; il se leva promptement, & parut en robe de chambre. Lorsqu'il vit tant de monde, il dit: Qu'allez-vous dire, messieurs, de voir un premier président donner audience en robe de chambre? monseigneur, répondit le Sueur, vous devez être en robe; vous y êtes; il n'y a de différence que dans la couleur; il ne nous appartient pas de chicaner notre juge là-dessus; daignez seulement nous écouter.

Le Sueur, après avoir expliqué son affaire, finit par dire: supposons, monseigneur, que vous soyez subitement attaqué d'une apoplexie; dieu néanmoins vous en préserve; mais cet accident peut vous arriver comme à tout autre; votre *médecin* demeure au marais, votre chirurgien est dans la cour du palais, à côté de chez vous, ne courra-t-on pas d'abord au chirurgien? mais si la prétention des *médecins* a lieu, & est autorisée par un arrêt, le chirurgien en vain se présentera; il aura les mains liées; il n'osera vous saigner; il faudra courir après le *médecin*, & pendant ce temps-là monseigneur passera la barque à Caron.

Cet éloquent & court plaidoyer frappa vivement le magistrat. Le lendemain, l'affaire fut rapportée, & d'une voix unanime la prétention des *médecins* fut rejettée, & les chirurgiens furent autorisés à saigner dans les cas urgens, lorsqu'ils le jugeroient nécessaire.

L'épigramme suivante est de Piron, & imprimée dans ses Œuvres:

Dans un bon corps nature & maladie
Etoient aux mains. Une aveugle vient-là:
C'est médecine; une aveugle étourdie
Qui croit, par force, y mettre le holà.
A droite, à gauche, ainsi donc la voilà
Sans savoir où, qui frappe à l'aventure
Sur celui-ci, comme sur celle-là,
Tant qu'une enfin céda. Ce fut nature.

MÉMOIRE. Le pape Clément VI n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit lu ou ouï; & ce qui paroît un paradoxe, c'est que cette grande *mémoire* lui vint après un coup qu'il avoit reçu derrière la tête.

Un homme voulant passer une rivière à cheval, y tomba. La peur & le froid lui causèrent une fièvre qui fut accompagnée d'une perte entière de *mémoire*, jusques-là qu'il ne se souvenoit plus du nom de sa femme & de ses enfans: la *mémoire* revint pourtant dans la suite.

On a vu à Paris le sieur Marcet qui dictoit en même temps à dix personnes en six ou sept différentes langues, & sur des matières sérieuses; qui faisoit faire l'exercice à un bataillon dans toutes les évolutions militaires, nommant tous les soldats par les noms qu'ils avoient pris, en défilant une fois devant lui, & qui se démêloit heureusement sans autre secours que celui de la *mémoire*, d'une règle d'arithmétique, fut-elle de trente figures.

Cyrus, roi de Perse, l'empereur Adrien, & Scipion l'asiatique, appelloient par leurs noms tous les soldats de leurs armées, qui étoient très-nombreuses; on a dit qu'un pareil avantage éleva Othon à l'empire.

Crébillon n'écrivoit jamais ses piéces que quand il les falloit donner au théâtre. Sa *mémoire* étoit excellente; il disoit assez communément: « lorsqu'on faisoit une censure de mes ouvrages, l'endroit que je supprimois s'effaçoit totalement de ma tête, & il n'y restoit plus que la correction.

(1) Il y a apparence qu'il n'étoit que privilégié; car Devaux n'a fait aucune mention de lui dans son *Index funereus*; il n'est d'ailleurs connu que par l'anecdote que nous rapportons.

Le père Meneſtrier, jéſuite, avoit une *mémoire* des plus heureuſes. La reine de Suède paſſant à Lyon, en voulut faire une épreuve. Elle fit écrire & prononcer trois cents mots les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on put imaginer. Il les répéta tous, d'abord dans l'ordre qu'ils avoient été écrits, & enſuite en tel ordre & tel arrangement qu'on voulut lui propoſer.

Vittorio Roſſi rapporte, que Lipſe ſavoit toute l'hiſtoire de Tacite par cœur, & qu'il s'obligeoit à réciter mot pour mot tous les endroits de cet ouvrage qu'on lui marqueroit, conſentant qu'on ſe tînt auprès de lui avec un poignard à la main, & qu'on l'enfonçât dans ſon corps, en cas qu'il ne rapportât pas fidèlement les paroles de l'auteur. (*Teiſſier*).

Nicolas Bourbon, de l'oratoire, récitoit par cœur l'hiſtoire de M. de Thou, & les éloges de Paul Jove, qu'il aimoit beaucoup.

Joſeph Scaliger apprit en vingt-un jours l'Iliade & l'Odyſſée d'Homère.

Georges Vagan, d'Arezzo en Toſcane, à l'âge de dix neuf ans, ſavoit par cœur toute l'Enéide de Virgile.

Muret raconte qu'il dicta un jour à un jeune Corſe un nombre infini de mots grecs, latins & barbares, dont les uns avoient un ſens, les autres n'en avoient point, & tous étoient détachés les uns des autres. Quand il fut las de dicter, le Corſe les récita ſans heſiter dans l'ordre qu'ils avoient été dictés, & les répéta en renverſant l'ordre, & en commençant par le dernier. Il lui aſſura, qu'il lui ſeroit aiſé d'en répéter de la ſorte juſqu'à trente-ſix mille. Il fit plus; il entreprit d'enſeigner ſon art à un jeune Vénitien, qui ſe plaignoit de ſa *mémoire*; en effet, en ſix jours d'exercice, il l'accoutuma à retenir cinq cents vers. (*D. v. Leçon*).

Un breton étant venu à Paris, alla voir M. de S**, ſon compatriote, auquel il demanda, par occaſion, un écu de ſix francs qu'il lui avoit prêté il y avoit environ une quinzaine d'années. M. S** appelle ſon laquais: « Labrie, lui dit-il, voyez dans cette armoire ſi vous n'y trouverez pas un livre? le domeſtique obéit, & remit à ſon maître un bouquin à demi rongé des rats, & couvert de pouſſière. M. de S** le préſente à ſon créancier qui ouvroit de grands yeux: « Prenez, monſieur, lui dit-il, prenez; c'eſt un prix de *mémoire* que j'ai remporté dans ma jeuneſſe, vous le méritez mieux que moi ».

Mithridate, qui comptoit ſous ſa domination vingt-deux nations différentes, les haranguoit chacune dans leur langue, & appelloit tous les ſoldats chacun par leurs noms.

Hortenſius, l'un des plus célèbres orateurs de l'ancienne Rome, avoit une *mémoire* ſi ſûre, qu'après avoir médité en lui même un diſcours, ſans écrire un ſeul mot, il le rendoit dans les mêmes termes dans leſquels il l'avoit préparé. Rien ne lui échappoit: ce qu'il avoit arrangé dans ſon eſprit, ce qu'il avoit écrit, ce qu'avoient dit les adverſaires, tout lui étoit préſent. Cette faculté alloit en lui juſqu'au prodige; & l'on rapporte, qu'en conſéquence d'une gageure faite avec un de ſes concitoyens, appellé Siſenna, il paſſa un jour entier à une vente; & lorſqu'elle fut finie, il rendit compte de toutes les choſes qui avoient été vendues, du prix de chacune, du nom des acheteurs, & cela par ordre, ſans ſe tromper dans la moindre circonſtance, comme il fut vérifié par l'huiſſier-priſeur, qui le ſuivoit ſur ſon livre à meſure qu'il parloit.

Un abbé de petite taille, grand parleur & plein de vanité, n'ayant pu achever, par un défaut de *mémoire*, un ſermon qu'il avoit commencé, donna lieu à un poète de faire ces vers à ſa louange.

Petit homme vain,
Qui jaſe ſans fin,
Pour te faire taire,
Malgré ton caquet,
Le plus court ſecret
Eſt de te mettre en chaire.

MENAGE, (Gilles) né en 1613; mort en 1692.

Ménage fut obligé de prendre les proviſions d'avocat du roi à Angers, que ſon père lui céda. Il ne tarda pas à s'en défaire; & parce que cela occaſionna une brouillerie, il diſoit qu'il étoit mal avec ſon père, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

Ménage, d'abord avocat, enſuite abbé, s'exerça dans tous les genres de littérature. Il étoit grammairien, philoſophe, juriſconſulte, hiſtorien, poëte, antiquaire, critique, ou plutôt que n'étoit-il pas? il avoit une mémoire prodigieuſe & enrichie de quantité de faits, de bons mots & de particularités qui rendoient ſa converſation auſſi utile qu'agréable. Il aimoit à parler. Peut-être étoit-il trop entêté du mérite de ſes productions; c'eſt du moins par ce côté ridicule que Molière l'a expoſé à la riſée dans ſa comédie des Femmes ſavantes.

Ménage avoit une mémoire si prodigieuse, que tous les passages d'auteurs, rapportés dans ses ouvrages, lui venoient en écrivant. Lorsqu'on lui citoit des vers qu'il vouloit retenir, il se les faisoit dicter, & les écrivoit lui-même; & après les avoir lus, il chiffonnoit le papier & le jettoit au feu, en disant qu'il les avoit écrits pour les apprendre plus facilement, & que les sachant une fois, il n'avoit plus que faire du papier.

Ce savant s'étant trouvé chez madame de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avoit retenues de ses lectures. Madame de Rambouillet qui s'en apperçevoit bien, lui dit : « tout ce que vous dites, monsieur, est admirable; mais dites-nous quelque chose de vous présentement ».

Il est l'auteur des *Origines de la langue françoise*, ouvrage rempli de subtilités puériles & d'étymologies forcées. Il étoit au désespoir d'avoir vu naître le mot *brocanteur*, & de mourir sans en avoir pu découvrir l'origine.

Le cardinal de Retz, dit un jour à *Ménage*, apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte : monsieur, lui répondit *Ménage*, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre; vous n'avez pas le temps de cela; mais lorsqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guère.

Ménage content des douceurs à madame de Sévigné, lui disoit qu'il n'étoit point assez téméraire pour rien prétendre, & qu'il se contentoit d'être son esclave & son martyr. Eh bien! lui dit-elle, vous serez mon martyr, & moi je serai votre vierge.

Ménage auroit été de l'académie françoise sans sa requête des dictionnaires, qui est un ouvrage en vers, & par lequel on disoit qu'il s'en étoit rendu digne; sur quoi M. de Montmort, maître des requêtes, dit : que c'étoit par cette raison qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser.

Lamonoie avoit fait des observations critiques sur un ouvrage de *Ménage*, il s'excusa de les publier par l'épigramme suivante.

Laissons en paix monsieur Ménage,
C'étoit un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis.
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui de qui les vers & la prose
Nous ont si souvent endormis.

MENDIANT. Un pauvre poursuivoit un passant le long des trottoirs du pont neuf. C'étoit un jour de fête. « Au nom de saint Pierre, dit le *mendiant*, au nom de saint Joseph, au nom de tous les saints ». Arrivé devant la statue d'Henri IV; « au nom d'Henri IV ». L'homme s'arrête : tiens, voilà un louis d'or ».

MENSONGE. On demandoit à Aristote ce que gagnoient les menteurs à débiter leurs *mensonges ?* il répondit : ils ne leur revient autre chose que de n'être pas crus, même quand ils disent la vérité.

Un homme alla voir un matin un chevalier de ses amis, grand menteur; il le trouva encore au lit, il le fit habiller & sortirent tous deux. Ils entrèrent dans un café, où il y avoit dix ou douze personnes, qui parloient avec vivacité d'une nouvelle de guerre qui se répandoit dans Paris. « Messieurs, s'écria le chevalier en se mêlant brusquement à leur conversation, « cette nouvelle est absolument fausse. Je viens du palais-royal, où j'ai entendu dire à M. le duc d'Orléans, que ce bruit étoit sans fondement ». Ces paroles, prononcées d'un air imposant, fermèrent la bouche aux nouvellistes du café, qui le crurent pieusement sur sa parole. Un moment après, il sortit avec son ami, qui lui dit quand ils furent dans la rue : « Parbleu, notre ami, vous venez de leur en donner à garder de la bonne façon : — non, lui répondit-il sérieusement, je ne leur ai dit que la vérité. — En voici d'une autre, lui répliqua son ami, ne voudriez-vous pas me persuader à moi-même que vous avez été ce matin au lever de M. le duc d'Orléans ? — Ah! s'écria le chevalier, en faisant un éclat de rire, je vous demande pardon, mon ami. Comme la mémoire nous trahit ! ce fut hier que j'allai au palais royal.

C'est un proverbe parmi les Persans, que le *mensonge* qui sauve, vaut mieux que la vérité qui nuit. Un roi avoit ordonné la mort d'un esclave. Ce malheureux, au désespoir, accabla le prince d'imprécations dans une langue étrangère. Le roi demandant ce qu'il avoit dit, un courtisan d'un caractère doux & humain répondit : Seigneur, cet infortuné vient de dire : « le paradis est pour ceux qui répriment leur colère & qui pardonnent aux hommes ». Le roi, touché de ces paroles, fit grace à l'esclave. Un autre courtisan, ennemi du premier, dit alors : il n'est pas permis de déguiser la vérité devant son souverain. Cet homme vient d'outrager le roi. — « J'aime mieux, dit le monarque, le *mensonge* qu'il m'a fait, que la vérité que vous me dites; car il avoit envie de faire du bien, & vous du mal »; & il le chassa de sa présence.

Antigonus étant en guerre avec Eumenès, fit

répandre dans le camp de son ennemi des lettres par lesquelles il excitoit les soldats à tuer ce prince, & promettoit une grande somme d'argent à l'assassin. Eumenès en fut averti, & parcourant les rangs de son armée, il remercia & loua ses soldats de ce qu'aucun d'eux ne s'étoit laissé corrompre, & n'avoit préféré un vil intérêt à la foi qu'ils lui avoient jurée. Il ajouta qu'il ne vouloit pas leur cacher que c'étoit lui-même qui avoit fait ces lettres pour éprouver leur fidélité. Par ce *mensonge* prudent, Eumenès prévint les mauvais desseins d'Antigonus, & les rendit inutiles à l'avenir; les soldats devant toujours craindre que ce ne fût un artifice de leur général.

Zamolxis, disciple de Pythagore, & législateur des Thraces, leur donna de bonnes loix, c'est-à-dire, les meilleures qu'un peuple sauvage pût supporter. L'humeur revêche, & le caractère indocile de la nation qu'il avoit entrepris de civiliser, le fit recourir à un stratagême qui lui réussit. Il assembla les principaux du peuple, & leur dit qu'il alloit mourir pour interroger les dieux sur les loix qu'il avoit promulguées. Zamolxis se fit ensevelir en effet; mais le caveau du mausolée qu'il s'étoit préparé, le conduisoit par un souterrain dans une maison écartée, dans laquelle il avoit mis des provisions pour trois ans. Il reparut la quatrième année, & on le crut véritablement ressuscité. Ses disciples qui l'avoient enseveli, lui avoient été fidèles, & parurent tout aussi surpris que les autres de sa nouvelle apparition. Alors le regardant comme instruit par les dieux-mêmes, les thraces suivirent ses loix, & furent heureux. C'est ainsi que par le *mensonge* on amène les hommes à un bonheur, qu'ils fuiroient peut-être, si la vérité le leur présentoit.

MÊPRIS. Un empereur turc se faisoit montrer sur la carte la province de Flandre, le sujet & le théâtre de tant de guerres entre les princes chrétiens. « Ce n'est que cela, disoit-il, avec *mépris?* Si c'étoit mon affaire, la querelle seroit bientôt terminée; j'enverrois un bon nombre de pionniers, & je ferois jetter ce petit coin de terre dans la mer.

On n'affecte souvent du *mépris* pour les femmes, que lorsqu'on n'a pu les rendre méprisables.

Mépris des richesses. Un grand seigneur persan, s'étant retiré de son pays à Athènes, crut qu'il avoit grand besoin du support & de la faveur de Cimon, qui étoit des premiers de la ville: il lui présenta en don deux couppes d'or toutes pleines, l'une de dariques d'or, & l'autre de dariques d'argent. Ce sage grec s'en prit à rire, lui demandant lequel des deux il aimoit le mieux, qu'il fut son ami ou son mercenaire: le persan lui répondit, qu'il aimoit beaucoup mieux l'avoir pour ami; remporte donc, repliqua Cimon, ton or & ton argent: car si je suis ton ami, il sera toujours à mon commandement pour en user quand j'en aurai besoin.

Mépris de la mort. Les anciens danois se faisoient une gloire, non seulement de ne pas craindre la mort, mais encore de mourir en riant. Un auteur danois parle ainsi d'un héros de ce pays, nommé Agnar: « Agnar tomba, rit & mourut ».

Un lieutenant de milice avoit été condamné, en Angleterre, à être mis à mort pour crime de faux. Ce malheureux eut l'insolence d'envoyer, la veille qu'il devoit être exécuté, des billets à plusieurs officiers de la milice de Midlesex, avec cette adresse: « le lieutenant Campbell fait bien des complimens à M.....; il l'invite à venir prendre une tasse de chocolat chez lui demain au matin; & lui faire l'honneur de l'accompagner à pied jusqu'à Tiburn, pour assister à la cérémonie de son exécution.

MÉRIAN, (Marie Sibylle) née à Francfort en 1647, morte en 1717.

La jeune *Mérian*, destinée par sa mère à toute autre occupation qu'à celle de la peinture, étoit obligée de dessiner dans le plus grand secret. Enfin, ne pouvant plus résister à son penchant, elle en fit l'aveu avec autant d'embarras & de crainte, que si elle avoit eu à se reprocher une faute des plus graves. On lui permit alors de se livrer à ses heureuses dispositions.

L'obstination de la jeune *Mérian* à vouloir étudier la peinture & l'histoire naturelle, fit ressouvenir sa mère, que, dans les commencemens de sa grossesse, elle avoit éprouvé un desir violent d'examiner des insectes, des fleurs, ainsi que beaucoup d'autres curiosités de la nature, & qu'elle avoit même rassemblé une quantité considérable de chenilles, de papillons variés, de coquillages, de pétrifications, dont elle faisoit son plus grand amusement.

Tandis que mademoiselle *Mérian* excelloit à peindre les insectes & leurs différentes métamorphoses; ses progrès, dans l'étude de plusieurs langues, & dans l'histoire naturelle, étonnèrent les savans. La passion qu'elle éprouvoit pour la physique, devint si violente, que les hollandois ayant formé le dessein d'envoyer une flotte à Surinam, dans les indes occidentales, mademoiselle *Mérian* résolut d'y passer. Le seul desir de dessiner d'après nature les insectes & les fleurs de ces contrées lointaines, lui fit entreprendre avec joie un voyage aussi long que périlleux. Son projet fut encouragé; les états-généraux lui accordèrent une pension considérable.

Elle revint en Hollande au bout de deux ans, où elle publia un ouvrage dont les planches charmèrent les peintres, & dont les observations feroient honneur aux plus grands naturalistes.

Cette habile physicienne, qui sut examiner avec soin les mouches brillantes de Surinam, dit que leur lumière est si vive & si continue, qu'une seule lui a suffi pour l'éclairer à peindre toutes les figures qui sont gravées dans son ouvrage, sur les insectes de ce pays.

MERVEILLEUX. (Objets) Le célèbre architecte Dinocrate, ne pouvant avoir un accès facile auprès d'Alexandre, à qui il se vouloit faire connoître, se servit de cet étrange stratagême, pour parvenir à son but. Il se dépouilla de ses habits ordinaires, s'huila tout le corps, se couronna d'une branche de peuplier, couvrit son épaule gauche d'une peau de lion, prit une massue en sa main, & comme un autre Hercule, s'alla ensuite présenter en cet équipage devant Alexandre, qui étoit assis sur son trône, pour y rendre la justice. Ce prince, surpris de la nouveauté de ce spectacle, lui demanda qui il étoit: « Je suis, lui répondit il, l'architecte Dinocrate, Macédonien; je t'apporte des dessins dignes de ta grandeur: je ferai, si tu veux, le mont Athos en forme d'un homme, tenant en sa main gauche une grande ville, & en sa droite une coupe qui recevra les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer ». Alexandre n'approuva pas son dessein; mais connoissant son mérite, il le retint auprès de lui, & s'en servit pour bâtir en Egypte la ville d'Alexandrie.

On a mis au nombre des merveilles la colombe de bois volante d'Architas, les oiseaux d'or de l'empereur Léon, qui chantoient; ceux de Boëce, qui chantoient & voloient. La tête parlante d'Albert le Grand, & la mouche de fer, qui fut présentée à Charles-Quint, & qui, selon la description que nous en fait du Bartas dans la sixième semaine,

Prit sans aide d'autrui sa gaillarde volée;
Fit une entière ronde, & puis, d'un cerveau las,
Comme ayant jugement, se percha sur son bras.

On admire encore la sphère de verre d'Archimède, que Cassiodore, épitre 45, *de L.* 1, *Varior.* appelle une petite machine qui contient tout le monde, un ciel portatif, l'abrégé de l'univers, le miroir de la nature. Mais on doit bien plus admirer ce nombre presqu'innombrable de petits animaux, dont on apperçoit la figure par le microscope, dans une goutte d'eau, que le poivre qu'on y a mis tremper a altérée. Ils se meuvent avec une rapidité incroyable, comme autant de monstres dans une vaste mer. Chacun de ces animaux est mille fois plus petit qu'un ciron, & néanmoins c'est un corps qui vit & qui se nourrit, qui croît, qui doit avoir des muscles, des vaisseaux équivalens aux veines, aux nerfs, aux artères, & un cerveau pour distribuer les esprits animaux. Une tache de moisissure de la grandeur d'un grain de sable paroît dans le microscope, comme un amas de plusieurs plantes très distinctes, dont les unes ont des fleurs, les autres des fruits. Il y en a qui n'ont que des boutons à demi ouverts; il y en a quelques-unes qui sont fanées: de quelle étrange petitesse doivent être les racines, les filtres qui séparent les alimens de ces petites plantes? & si l'on vient à considérer que ces plantes ont leurs grains, ainsi que les chênes, les pins, & que ces petits animaux, dont je viens de parler, se multiplient par voie de génération, comme les éléphans & les baleines, où cela ne mène-t-il point? peut-on comparer les ouvrages de l'art les plus exquis, à ces ouvrages d'une petitesse infinie, dont les ressorts *merveilleux* jouent si bien?

Nous avons sous les yeux un effort de l'art plus surprenant que le transport & l'entretien des fameux obelisques d'Egypte. Ce sont les deux pierres qui forment le fronton du louvre. Elles ont 52 pieds de long, 8 de large, pèsent chacune plus de 80 milliers, & n'ont tout au plus que 18 pouces d'épaisseur; qu'on juge des peines & des soins que ces deux morceaux ont dû coûter à tirer de la carrière, à voiturer & à élever sans les rompre à plus de 120 pieds du rez-de-chaussée, sur-tout ayant aussi peu d'épaisseur.

MÉZERAY, (François Eudes de) né en 1610, mort en 1683.

Mézeray étoit d'une taille médiocre; sa physionomie ne décidoit rien ni pour ni contre lui; son esprit le distinguoit mieux que son air; mais il manquoit d'une certaine politesse qui est du goût de tout le monde, quoiqu'elle soit le partage de peu de personnes. Ennemi de la contrainte, il s'assujettissoit aux loix sans les aimer. Sa sincérité n'auroit mérité que des louanges, s'il l'eût contenue dans de justes bornes, ou que des motifs cachés ne l'eussent pas quelquefois fait passer au-delà.

Mézerai avoit obtenu du gouvernement une pension de 4000 livres. Mais plusieurs traits hardis qu'il inséra dans son abrégé de l'histoire de France, sur l'origine de la plupart des impôts, déplurent à M. Colbert, qui donna ordre à Perrault, de l'academie françoise, de l'aller trouver, & de lui dire de sa part que « le roi ne lui avoit pas donné une pension de quatre mille livres pour écrire avec si peu de retenue; que ce prince respectoit trop la vérité pour exiger de ses historiographes qu'ils la déguisassent par des motifs de

crainte ou d'espérance ; mais qu'il ne prétendoit pas aussi qu'ils dussent se donner la licence de réfléchir sans nécessité sur la conduite de ses ancêtres, & sur une politique établie depuis long-temps, & confirmée par les suffrages de la nation ». *Mézeray* promit de corriger dans une seconde édition ce qui avoit déplu au ministre. Il le fit, mais en apprenant au public que des ordres supérieurs l'avoient forcé de pallier la vérité. Pour le punir, on supprima la moitié de sa pension : l'historien murmura, & perdit l'autre moitié. Il déclara aussi-tôt qu'il ne vouloit plus écrire ni continuer son histoire ; & afin qu'on n'ignorât pas le motif de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'historiographe, & y joignit un billet, sur lequel il écrivit de sa propre main ces paroles : *Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi ; il a cessé de me payer, & moi de parler de lui, soit en bien, soit en mal.*

C'étoit le cardinal de Richelieu qui, toujours attentif à s'attacher les gens de lettres, & sur-tout les historiens, avoit le premier gratifié *Mézeray* d'une pension. Cet historien avoit coutume, lorsqu'on lui disoit au trésor royal qu'il n'y avoit point de fonds pour lui payer sa pension, de se présenter au cardinal, non pour en solliciter le paiement, mais pour lui demander la permission d'écrire l'histoire de Louis XIII, lors régnant. Le cardinal, sans répondre à sa demande, lui disoit qu'il alloit donner des ordres au garde du trésor royal de lui payer son année, & il la touchoit.

Mézeray, dans tous ses ouvrages, paroît chagrin & envenimé contre les traitans. A l'ouverture de son scellé on trouva dans le fond d'un coffre un écu d'or frappé au coin de Louis XII, surnommé *le Père du peuple*. Cet écu étoit enveloppé de différens morceaux de papiers, dont le dernier, écrit & signé de sa main, portoit ces paroles : « Il y a plus de trente ans que je garde le présent » écu d'or pour louer une fenêtre à la place de » grêve, lorsqu'on y pendra un maltotier ».

Il s'avisa, en travaillant au dictionnaire de l'académie françoise, d'ajouter cette phrase au mot *comptable : Tout comptable est pendable*, phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer, & qu'il fut obligé d'effacer ; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoutant, par dépit, à la marge : *Rayé, quoique véritable.*

Mézeray donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans l'académie. On fut long-temps à deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractère de *Mézeray* fit soupçonner que c'étoit de lui, & la conjecture se trouva vraie. On lui demanda la raison d'une conduite si bisarre ; il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'académie dans les élections.

Une autre bisarrerie de cet historien, c'est qu'il ne travailloit qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'été ; & comme s'il se fût alors persuadé que le soleil n'éclairoit plus, il ne manquoit pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite. Peut-être n'étoit-ce qu'une distraction de sa part, que Larroque, qui rapporte ce fait, a convertie en habitude, pour lui donner un ridicule.

Mézeray demanda un jour au père Petau, que l'on consultoit comme un oracle, ce qu'il pensoit en général de la nouvelle *Histoire de France* : celui-ci lui répondit durement qu'il y avoit découvert mille fautes grossières. *Mézeray*, sans se déconcerter d'une répartie si imprévue, lui répondit, d'un ton ironique : « J'ai été plus sévère » observateur que vous ; car j'en ai trouvé deux » mille ».

Notre historien *Mézeray* étoit l'homme de la terre le plus frileux. Patru, célèbre avocat, le rencontrant un matin qu'il geloit fort, lui demanda comment il se trouvoit de ce temps-là ? « J'en suis à L, mon cher Patru, & je cours » regagner mon feu ». Cette énigme, dont le jurisconsulte cherchoit en vain le mot, lui fut expliquée par un de ses amis : « *Mézeray*, lui » dit il, dès l'entrée de l'hiver a toujours der- » rière son fauteuil douze paires de bas étiquetées » depuis la lettre A, jusqu'à M ; & en sortant » de son lit, il consulte son baromètre, pour en » chausser autant de paires que le dégré du froid » semble l'exiger ».

MICHEL-ANGE, (Michel-Agnolo-Buonarroti) peintre, sculpteur & architecte, né en 1474, mort en 1564.

Le père de *Michel-Ange*, n'étant pas bien aise que son fils s'attachât à la peinture, avoit coutume de le gronder, quand il le voyoit peindre ou dessiner ; un jour entr'autres en le reprenant, il se mit dans une colère horrible contre lui. Notre peintre au lieu de faire quelque attention aux reproches que son père lui faisoit, le considéra avec admiration, & frappé d'un si beau modèle, d'un vieillard irrité : « Ah ! s'écria-t-il, le » beau père en colère, à peindre ».

Buonarroti, à l'âge de seize ans, voyant un jour un bloc de marbre, s'avisa de le sculpter, & en fit une tête de satyre, quoiqu'il n'eût jamais manié le ciseau. Cet heureux essai lui mérita non-seulement d'être reçu dans l'académie que venoit d'établir Laurent de Médicis, mais lui valut encore une pension du prince, un logement dans

ſon palais, & l'honneur de manger ſouvent à ſa table.

Une choſe qui ne déprime ni ſes talens ni ſa perſonne aux yeux de la raiſon, c'eſt que *Michel-Ange* étoit fort laid.

Voici peut être la cauſe de ſa laideur. Il fit de ſi grands progrès chez le ſculpteur qui s'étoit chargé de cultiver ſes talens, que ſa ſupériorité trop marquée, lui attira la haine de ſes camarades; l'un d'entr'eux, le frappa même un jour ſi rudement au viſage, qu'il en a porté des marques toute ſa vie.

Content du zèle, & de l'affection d'un de ſes domeſtiques, il lui demanda un jour ce qu'il deviendroit, s'il venoit à le perdre. — « Hélas! » Monſieur; répondit le domeſtique, il me faudroit » chercher un autre maître ». — Pauvre homme, » lui dit *Michel Ange*, je veux te garantir de » cette ſervitude ». — Et il lui fit préſent de deux-mille écus.

La ſolitude avoit pour lui beaucoup de charmes; & il diſoit que la peinture étoit une maîtreſſe extrêmement jalouſe, qui vouloit un amour ſans partage.

Quelqu'un lui demandant un jour pourquoi il ne ſe marioit pas, il répondit que la peinture étoit ſa femme, & que ſes ouvrages étoient ſes enfans.

Buonarroti avoit une ſi grande paſſion pour les ſtatues qu'on voit à Rome dans la cour du Belvedere, qu'il les viſitoit tous les jours. Il ſe faiſoit même conduire auprès de ces ſtatues, lorſque la vieilleſſe l'empêcha de marcher. Quoiqu'il devînt totalement aveugle vers la fin de ſa vie, il n'interrompit point ſes promenades ordinaires. Il tâtoit, pendant pluſieurs heures, les antiques qu'il ne pouvoit plus contempler, & ne les quittoit qu'après les avoir tendrement embraſſées.

On conſerve dans le cabinet du grand-duc de Toſcane, la tête de Brutus, ſculptée par *Michel-Ange*, & qui n'eſt qu'ébauchée. Cet artiſte ne l'acheva point, parce qu'il craignoit, diſoit-il, de partager le crime de ce fameux parricide, en lui donnant, par ſon ciſeau, une ſeconde vie.

On lit au bas de ce buſte informe ce diſtique latin.

Dum Bruti effigiem ſculptor de marmore ducit,
In mentem ſceleris venit, & abſtinuit.

La ville de Bruges, doit au haſard la poſſeſſion d'un beau grouppe de marbre blanc, fait par *Michel-Ange*: c'eſt une Vierge grande comme nature, & qui tient l'Enfant-Jéſus debout devant elle; il eſt ſur l'un des autels de l'égliſe collégiale de Notre-Dame; & l'on en fait un ſi grand cas, qu'on le tient dans une caiſſe vitrée de tous les côtés. Ce grouppe admirable étoit deſtiné pour Gènes; mais le navire qui en étoit chargé, ſortoit à peine de Civita-Vecchia, qu'il fut pris par un corſaire hollandois, qui conduiſit ſa priſe à Amſterdam. Lors de la vente des effets, perſonne ne connoiſſant le mérite de ce précieux morceau de ſculpture, un négociant de Bruges en fit l'acquiſition pour une ſomme très-modique; & de retour dans ſa patrie, il le donna à l'égliſe de Notre-Dame, dont il étoit marguillier. Milord Walpole, en a depuis offert 30000 florins, (60000 livres,) ſans pouvoir l'obtenir.

Michel-Ange, perſuadé que l'ancienneté de quelques ouvrages jugés antiques, eſt ſouvent douteuſe, voulut s'en aſſurer davantage, & prouver aux ſavans l'incertitude de leurs connoiſſances. Il fit à Florence la ſtatue d'un Cupidon; &, lorſqu'il fut à Rome, il l'enterra dans un endroit de la campagne, où l'on devoit fouiller, après lui avoir caſſé un bras, qu'il garda avec ſoin. Cette ſtatue fut trouvée en effet; les connoiſſeurs la déclarèrent antique, & vantèrent beaucoup le travail de l'artiſte grec, auquel il leur plut de l'attribuer. Le cardinal de Saint-George l'acheta, comme un des plus beaux ouvrages de l'ancienne Grèce, & crut être fort heureux de ſe la procurer, même en la payant très-cher. Quel dut être l'étonnement & la honte des prétendus connoiſſeurs du goût antique, quand *Michel-Ange* vint reclamer ſon ouvrage, & montrer le bras qu'il avoit conſervé!

Michel-Ange peignit une Léda, pour le duc de Ferrare; s'appercevant qu'on n'avoit point pour cet ouvrage l'eſtime qu'il méritoit, il l'envoya en France; François I l'acheta, & le fit placer à Fontainebleau. Léda étoit repréſentée animée d'une paſſion ſi vive & ſi voluptueuſe, que Deſnoyers, miniſtre d'état ſous Louis XIII, voulut, par ſcrupule, qu'on brûlât ce tableau.

Raphaël, travailloit dans une des chambres du Petit-Farnèſe; *Michel-Ange* s'y rendit en ſecret; &, ſans rien témoigner de ce qu'il penſoit des ouvrages de ſon rival, il ſe contenta de deſſiner ſur la muraille, avec du charbon, une tête de Faune, d'une proportion beaucoup plus grande que les figures qu'il voyoit peintes. Raphaël ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il s'écria, qu'elle ne pouvoit avoir été faite que par *Michel-Ange*. On prétend qu'il ſentit le conſeil qu'on lui donnoit, & qu'il en profita. On ajoûte qu'aimant mieux laiſſer une partie de ſon ouvrage imparfaite, il ne voulut point effacer cette belle tête, qui eſt encore ſoigneuſement conſervée.

Jules II, appela *Michel-Ange* à Rome, le fit travailler à différens ouvrages, & permit que cet Artiſte vînt ſouvent l'entretenir en liberté. Un jour que Buonarroti ſe préſenta pour faire ſa cour au pape, l'huiſſier de la chambre lui dit bruſquement qu'il avoit ordre de ne point le laiſſer entrer. Regardant ce procédé comme un affront, l'artiſte dit à l'huiſſier, d'aſſurer le pape que ſa ſainteté deſireroit de le voir un jour, ſans pouvoir y réuſſir. Il ſortit furieux, & partit dès la même nuit pour ſe rendre à Florence.

Arrivé à Florence, il n'y reſta pas long-temps en repos; Jules écrivit trois fois à la ſeigneurie de Florence, pour redemander un homme qui lui étoit néceſſaire. Après bien des irréſolutions, *Michel-Ange* ſe décida enfin à céder aux inſtances du ſouverain pontife; mais il craignoit l'humeur violente de ce pape, que la moindre choſe mettoit ſouvent en fureur. Ses alarmes étoient ſi vives, qu'il fût ſur le point d'aller en Turquie, où Soliman lui propoſoit de bâtir un pont ſur le Boſphore, pour paſſer de Conſtantinople à Péra.

Pendant ſon ſéjour à Bologne, Jules II, ſouhaita que notre artiſte lui fît ſa ſtatue de la hauteur de cinq braſſes, & qu'elle fût jettée en bronze. Il en vît bientôt le modèle. Cette figure élevoit un bras avec tant de fierté, qu'il ne put s'empêcher de demander à *Michel-Ange*, ſi elle donnoit la bénédiction ou la malédiction. — « Elle avertit le peuple de Bologne d'être plus « ſage à l'avenir », — répondit l'artiſte, faiſant alluſion à une révolte de cette ville, que le pape venoit de châtier. Après cette réponſe, qui ſent un peu la flatterie, *Michel-Ange* propoſa de mettre un livre dans l'autre main de la ſtatue; — « Mettez-y plutôt une épée, lui repartit le » ſouverain pontife; car je ne ſuis point homme » de lettres ».

Cette ſtatue fut placée ſur le frontiſpice d'une égliſe de Bologne, où elle ne reſta pas long-temps; les Bentivoglio étant rentrés dans cette ville, elle fut miſe en pièces par ceux de leur faction. Le duc de Ferrare en acheta les débris; il n'en conſerva que la tête qui étoit entière, & fit fondre le reſte, pour en faire une pièce d'artillerie, qui fût nommée la *Julienne*. Cette deſtinée eût peut-être flatté l'ame martiale de Jules II, s'il eût pu la prévoir.

Michel-Ange, de retour à Rome, ſe mit à peindre la chapelle de Sixte. Son deſſein étoit de travailler à cet ouvrage avec le plus grand ſoin; mais l'impatience de Jules venoit ſouvent le troubler. Ce pape, laſſé d'attendre, & croyant que ſes déſirs devoient être remplis auſſitôt que formés, lui dit un jour, dans un tranſport de colère: — « Si vous ne finiſſez pas promptement, » je vous ferai jetter du haut en bas de vos » échaffauds ». —

Michel-Ange le connoiſſoit capable de lui tenir parole; auſſi ſe hâta-t-il d'achever, évitant même, pour aller plus vîte, d'enrichir d'or les draperies de ſes figures, & de les orner de couleurs éclatantes. Lorſque le pape vint les voir, il en fut mécontent, & prétendit qu'elles n'étoient point ſi riches que les autres tableaux du même artiſte. *Michel-Ange*, ſenſible à ce reproche, lui répondit fièrement: — « Les perſonnages que » j'ai repréſentés ne portoient point d'or ni de » magnifiques parures; c'étoient de vrais chré- » tiens qui mépriſoient les richeſſes ». —

Jules careſſoit & maltraitoit tour-à-tour cet artiſte: mais ſes vivacités n'étoient pas plutôt paſſées, qu'il s'efforçoit de les lui faire oublier. Un jour que *Michel-Ange* demandoit au fougueux pontife la permiſſion d'aller à Florence pour un certain temps: — « Et ma chapelle, quand ſera- » t-elle finie, dit le pape? — ſaint père, quand » je pourrai, répondit-il froidement. — Quand tu » pourras! reprit le pape avec fureur, je te la » ferai bien achever ». — En diſant ces mots, il le frappa d'un bâton, dont il étoit toujours muni. *Michel-Ange* outré, ſe retira promptement, ſongeant à quitter Rome pour n'y plus revenir. Mais à peine étoit-il rentré chez lui, que le Camerier du pape lui apporta cinq cents écus, & le pria d'excuſer un emportement qui n'étoit que paſſager. L'artiſte voyant que l'humeur fougueuſe du pape tournoit à ſon avantage, ne ſe fâcha plus, & n'en fit que rire.

En peignant le plafond de ſa fameuſe chapelle, *Michel-Ange* s'accoutuma tellement à regarder les objets de bas en haut, qu'après avoir terminé ce grand ouvrage, il fut long-temps ſans pouvoir baiſſer les yeux; enſorte que s'il avoit à lire une lettre, ou à fixer quelqu'autre objet, il étoit contraint de le tenir au-deſſus de ſa tête.

Dans un tableau qui repréſentoit l'enfer, *Michel-Ange* peignit au milieu des flammes un cardinal qu'il n'aimoit pas, & le rendit ſi reſſemblant, qu'il étoit très-facile de le reconnoître. Léon X, protecteur des arts, allant ſouvent voir travailler notre artiſte, n'eut pas de peine à démêler les traits du cardinal ſi mal traité, & voulut engager le peintre à l'effacer de ſon tableau: mais celui-ci refuſa de ſatisfaire ſa ſainteté, & lui dit pour excuſe: *In inferno nulla redemptio*. (dans l'enfer il n'eſt point de rédemption).

Michel-Ange a vécu ſous pluſieurs papes. Lorſqu'Adrien VI, alloit dans la chapelle du Vatican, où cet artiſte a repréſenté le jugement dernier, il diſoit, à la vue des nudités dont elle eſt remplie, qu'il lui ſembloit entrer dans l'étuve d'un baigneur.

Jules III, le pontife le plus fier qui ſe ſoit placé ſur la chaire de Saint-Pierre; Jules III faiſoit aſſeoir *Michel-Ange* auprès de lui, afin de l'entendre raiſonner ſur les arts qu'il profeſſoit.

Paul III, entr'autres marques de diſtinction dont il combla Buonarroti, lui rendit une viſite d'éclat, accompagné de dix cardinaux.

Le grand-duc Côme de Médicis, qui chériſſoit ſingulièrement *Michel-Ange*, donna même après la mort de cet artiſte à jamais célèbre, une preuve éclatante de l'eſtime qu'il avoit pour lui. Il fit exhumer ſon corps ſecrettement, pendant la nuit, & le fit tranſporter de Rome à Florence, où on lui éleva un magnifique tombeau de marbre.

Des auteurs aſſûrent qu'un ſeul tableau de *Michel-Ange*, fut cédé à Louis XIV, un peu avant la paix d'Utrecht, pour la ſomme prodigieuſe de 600000 liv.

MIGNARD, (Pierre) né l'an 1610, mort en 1695.

On ne ſauroit paſſer ſous ſilence l'origine du nom de *Mignard*. Henri IV, voyant le grand-père de ce peintre, qui s'appelloit More, entouré de ſix enfans, tous officiers, bien faits & d'une figure intéreſſante : s'écria ; « ce ne ſont pas-là des Mores, ce ſont des *Mignards* ». Le nom, depuis ce temps-là, en eſt reſté à cette famille.

Mignard excelloit à copier exactement les tableaux des plus célèbres peintres Italiens. Il imita un jour la manière du Guide, en repréſentant une Madeleine, & fit vendre ce tableau comme un ouvrage qui venoit d'arriver d'Italie. Un amateur y fut trompé, & l'acheta 2000 livres; cependant *Mignard* le fit avertir ſecrettement, par des voies indirectes, qu'on avoit abuſé de ſa confiance, & que le tableau étoit de *Mignard*. L'acquéreur prit le parti de s'adreſſer à l'artiſte même; *Mignard* fit l'étonné, ſe défendit d'être l'auteur du tableau, & ajouta que le Brun pouvoit décider la queſtion. Afin d'achever de s'éclaircir, l'acquéreur les invita tous les deux à dîner; & le Brun, après un long examen, aſſûra que cette Madeleine étoit du Guide. Alors *Mignard*, pour le confondre, déclara hautement qu'il étoit le père de cet ouvrage, & que ſous les cheveux de la Madeleine il y avoit la barette d'un cardinal. Afin de le prouver, il prit un pinceau détrempé d'huile, frotta les cheveux, & l'on vit la barette qu'il avoit annoncée. Pour conſoler l'acquéreur, *Mignard* voulut lui rendre ſon argent, & fit emporter le tableau, en diſant que celui qui l'avoit peint ſauroit bien le raccommoder.

On prétend que le Brun, piqué d'avoir été pris pour dupe par *Mignard*, s'écria : « eh bien! qu'il faſſe des Guides, & non pas des *Mignards* ».

Louis XIV voulut un jour ſavoir du duc de Montauſier, quelle idée il avoit de le Brun & de *Mignard* : — « Sire, (répondit ce ſeigneur, qui parloit toujours ſelon ſa penſée, même à la cour), je ne me connois point en peinture; mais il me paroît que ces deux hommes-là peignent comme leur nom ».

Pendant ſon ſéjour à Rome, *Mignard* ſe lia de la plus tendre amitié avec du Freſnoy, l'auteur d'un fameux poëme latin ſur la peinture. L'envie ni les différens ſuccès ne troublèrent jamais une ſi belle union; tout étoit commun entr'eux, les lumières de l'eſprit comme les biens de la fortune; & ils n'étoient jamais plus contens que lorſqu'ils ſe rendoient de mutuels ſervices. Toujours charmés d'être enſemble, à peine ſe quittoient-ils un ſeul inſtant; auſſi les appelloit-t-on dans Rome, *les inſéparables*.

Marguerite de Médicis, ducheſſe douairière de Parme, & qui venoit de perdre le prince ſon époux, inſtruite de l'arrivée de *Mignard* dans ſa ville capitale, lui manda de ſe rendre au palais. On introduiſit l'artiſte dans un vaſte appartement, où tout étoit tendu de noir : nulle fenêtre ne donnoit entrée au jour, chaque pièce n'étoit éclairée que par une ſeule bougie jaune, dont la lumière lugubre répandoit une ſombre horreur. *Mignard* parvint enfin à la chambre de la ducheſſe; deux hommes en grand manteau noir, en ouvrirent la porte, dans un profond ſilence : — « je vous fais, lui dit-elle, un honneur ſingulier; mon veuvage ne me permet de voir que les princes de ma maiſon; mais votre réputation m'a donné de la curioſité ». — Après diverſes queſtions ſur l'âge du peintre, ſon pays, ſes voyages, ſa fortune, la princeſſe lui demanda s'il croyoit, en la peignant, pouvoir faire un beau portrait : *Mignard* avoit eu le temps de l'examiner; elle n'avoit ni jeuneſſe ni beauté, & ſon deuil n'étoit pas de ceux qui ſervent de parure : cependant, par égard, ou par une politeſſe de cour, ſi l'on veut, il répondit comme elle le ſouhaitoit, ſans doute. — « Cette ſatisfaction m'eſt interdite, reprit la princeſſe; allez, dites par-tout que la ducheſſe de Parme a voulu vous voir, malgré les obſtacles qui l'en empêchoient ».

L'amour des napolitains pour le duc de Guiſe, qu'ils regardoient, en 1648, comme devant être leur libérateur, éclata d'une manière étonnante, à la vue d'un portait de ce prince, peint par *Mignard*. Les napolitains rendirent une eſpèce de culte à ce tableau; les femmes ſur-tout ne le regardoient qu'avec la plus grande admiration; il y en eut même qui y firent toucher leurs chapelets.

Mignard peignit le cardinal Mazarin, & pendant qu'il travailloit, le miniſtre lui faiſoit diverſes queſtions. — « Vous avez peint le pape, lui demanda-t-il, (c'étoit Alexandre VII, que ſon éminence n'aimoit pas) en quelle poſture étiez-vous ? — A genoux, monſeigneur, répondit *Mignard* ». — Le cardinal, ſe tournant alors vers l'évêque de Fréjus, ſon favori, lui dit en parlant du pape : *queſto ſa tirar la quinteſſenza del ſuo meſtiere.* (Il ſait tirer la quinteſſence de ſon métier).

On ſait tous les diſcours qu'on a tenus ſur la prodigieuſe fortune de madame de Maintenon. *Mignard*, peignant, devant Louis XIV, cette dame en ſainte Françoiſe romaine, demanda au roi, en ſouriant, ſi pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine. — « Oui, dit le roi, ſainte Françoiſe le mérite bien ». — *Mignard* a ſemé ce manteau de fleurs de lys d'or.

Louis XIV faiſant faire ſon portrait à *Mignard* pour la ſeconde fois, lui dit : — « vous me trouvez vieilli ? — Il eſt vrai, ſire, lui répondit-il, que je vois quelques campagnes de plus ſur le front de votre majeſté ». —

MILTON, (Jean) poète épique anglois, né à Londres en 1608, mort à Brunhille le 15 novembre 1674.

Ses mœurs furent pures & ſa vie frugale. Il ne buvoit preſque pas de vin, & n'uſoit que d'alimens fort ſimples. Il aima toujours les exercices du corps, particulièrement les armes. Ayant, ſur la fin de ſes jours, perdu la vue, il fit conſtruire une machine dans laquelle il ſe faiſoit balancer. Il ſe levoit très-matin, étudioit juſqu'à ſon dîner, après lequel il s'amuſoit à jouer de quelqu'inſtrument ou à chanter; il avoit la voix belle, & étoit habile dans la muſique. Le ſoir il mangeoit quelques olives, buvoit un verre d'eau, fumoit une pipe & ſe couchoit. C'étoit pendant la nuit qu'il compoſoit ſes vers, qu'il prétendoit lui être inſpirés par une intelligence divine. Quand il en avoit fait un certain nombre, il ſonnoit; ſa femme ou une de ſes filles deſcendoit; il dictoit ſes vers; & ſouvent, lorſqu'il en avoit dicté quarante, le lendemain il les réduiſoit à vingt, malgré les influences de ſa muſe toute céleſte. (*Vie de Milton par Racine*).

Il avoit été marié trois fois. Il voulut répudier ſa première femme qui l'avoit quitté un mois après ſon mariage, ſous prétexte que ſa famille étoit du parti du roi, & que ſon mari étoit républicain. Il compoſa un traité ſur le divorce, dans lequel il avança que l'union conjugale devant être un état de douceur & de paix, la ſeule contrariété d'humeur doit faire rompre cette union, & qu'il eſt inutile de crier en public *liberté*, ſi l'homme eſt dans ſa maiſon l'eſclave du ſexe le plus foible; que par conſéquent tout mari peut répudier une femme, dont le caractère ne s'accorde pas avec le ſien. Il adreſſa la ſeconde édition de ce traité au parlement, convoqué par Cromvell; il lui repréſenta que, puiſqu'il étoit aſſemblé pour la réformation du royaume, il devoit auſſi veiller à la réforme des troubles domeſtiques, à la liberté particulière comme à la générale. En conſéquence de ces principes, *Milton* rechercha en mariage une jeune perſonne qui avoit beaucoup d'eſprit & de beauté. Cette nouvelle allarma ſa femme qui ſe rendit dans la maiſon d'un ami où *Milton* devoit ſe trouver. Il la vit ſortir tout-à-coup d'une chambre voiſine; elle ſe précipita dans ſes bras; ſon premier mouvement fut de la repouſſer; elle ſe jetta à ſes genoux; & fondant en larmes, elle le conjura de lui pardonner & de la reprendre. Il fut attendri, & pleura de ſon côté. La réconciliation ſe fit & fut ſincère. Il a décrit cette même ſcène touchante entre Adam & Eve dans le dixième livre de ſon *Paradis perdu*.

Voici ce qui fit naître à *Milton* l'idée de ce poëme épique. Voyageant en Italie, dans ſa jeuneſſe il vit repréſenter à Milan une comédie dont le ſujet étoit *Adam* ou *le péché originel*. C'étoit le comble de l'extravagance par la manière dont il étoit traité; mais *Milton* découvrit à travers l'abſurdité de l'ouvrage, la ſublimité cachée du ſujet. Il y a ſouvent dans des choſes, où tout paroît ridicule au vulgaire, dit un auteur illuſtre, un coin de grandeur qui ne ſe fait appercevoir qu'aux hommes de génie. L'univers rendu malheureux par la foibleſſe d'un homme, les hontés & les vengeances du créateur, la ſource de nos malheurs & de nos crimes, ſont des objets dignes du pinceau le plus hardi. Il y a ſurtout dans ce ſujet, je ne ſais quelle horreur ténébreuſe, un ſublime ſombre & triſte qui ne convient pas mal à l'imagination angloiſe. (*Eſſai ſur la poéſie épique par M. de Voltaire*).

Milton conçut d'abord le projet de faire de la farce italienne d'*Adam*, une tragédie qu'il exécuta à moitié, & enſuite un poëme épique qu'il finit après neuf ans de travail. Lorſqu'il travailla à ce poëme, il étoit déja d'un âge avancé, avoit perdu la vue, & vivoit dans l'infortune & au milieu des inquiétudes ſous Charles II, qui pouvoit ſe reſſouvenir de la *défenſe du peuple anglois* & autres écrits ſéditieux de cet eſprit républicain. Ce fut dans cet état de pauvreté, d'aveuglement, de diſgrace, de danger & de vieilleſſe que *Milton* compoſa ce poëme merveilleux, qui ſurpaſſe non-ſeulement tous les ouvrages de ſes contemporains, mais ceux mêmes qui étoient ſortis de ſa plume dans la vigueur de ſon âge & dans la proſpérité de ſa fortune; circonſtance, ajoute M. Hume, qui n'eſt pas la moins remar-

quable de toutes celles qui distinguent ce rare génie. (*Hist. de la maison de Stuart*).

Milton, aveugle, se faisoit aider dans ses études par ses filles qui étoient au nombre de trois, & auxquelles il avoit fait apprendre à lire & à bien prononcer huit langues qu'elles n'entendoient point. Elles ne connoissoient que l'anglois, & leur père disoit souvent en leur présence qu'*une langue suffisoit à une femme* : mais il vouloit qu'elles fussent en état de lui faire les lectures dont il avoit besoin. On a su par l'une d'elles, que ce qu'il se faisoit lire le plus souvent étoit Isaïe en hébreu, Homère en grec & les Métamorphoses d'Ovide en latin. Outre les langues anciennes, il possédoit la françoise, l'italienne & l'espagnole.

Malgré toutes ces connoissances, *Milton* vivoit ignoré; & lorsqu'il eut achevé son poëme, il eut beaucoup de peine à trouver un libraire qui voulût l'imprimer. Le titre seul révoltoit, & tout ce qui avoit quelque rapport à la religion étoit alors hors de mode. Enfin Thompson lui donna trente pistoles de cet ouvrage, qui a valu depuis plus de cent mille écus aux héritiers de ce Thompson. Encore ce libraire avoit-il si peur de faire un mauvais marché, qu'il stipula que la moitié de ces trente pistoles ne seroit payable qu'en cas qu'on fît une seconde édition du poëme : édition que *Milton* n'eut point la consolation de voir. (*Essai sur la poésie épique*).

Sous le règne même du parti de *Milton*, il ne parut point qu'il fût dans une considération distinguée; & Whiteloke parle d'un *Milton* qu'il ne qualifie point autrement; aveugle, dit-il, & qu'on employoit à traduire en latin le traité conclu avec la Suède. Ces expressions font sourire la postérité, qui considère dans quel oubli Whiteloke même, quoique garde du grand sceau, ambassadeur, & réellement homme d'un mérite & d'une capacité distingués, est tombé en comparaison de *Milton*. (*Hist. de la maison de Stuart par Hume*).

Milton composa un second poëme épique sur la tentation de Jesus-Christ, qu'il intitula *le Paradis recouvré*. L'auteur le mettoit au-dessus du premier; mais il lui est bien inférieur : ce qui a donné occasion à un critique de dire que l'on trouve bien *Milton* dans le *Paradis perdu*, mais non pas dans le *Paradis recouvré*.

MIRACLE. Les siècles d'ignorance ont toujours été féconds en *miracles*. Parmi ceux rapportés dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, *tom. XVIII*, en voici un que la crédulité disoit avoir été opéré en faveur d'un moine. « Ce moine revenoit d'une maison dans laquelle il s'introduisoit toutes les nuits. Il avoit à son retour une rivière à traverser; satan renversa le bateau, & le moine fut noyé, lorsqu'il commençoit l'invitatoire des matines de la vierge. Deux diables se saisissent de son ame, & sont arrêtés par deux anges, qui la réclament en qualité de chrétienne. Seigneurs anges, disent les diables, il est vrai que dieu est mort pour ses amis, & ce n'est pas une fable; mais celui-ci étoit du nombre des ennemis de dieu : & puisque nous l'avons trouvé dans l'ordure du péché, nous allons le jetter dans le bourbier de l'enfer; nous serons bien récompensés par nos prévôts. Après bien des contestations, les anges proposent de porter le différend au tribunal de la sainte vierge. Les diables répondent qu'ils prendront volontiers dieu pour juge, parce qu'il jugeoit selon les loix : mais pour la vierge, dirent-ils, nous n'en pouvons espérer de justice; elle briseroit toutes les portes de l'enfer, plutôt que d'y laisser un seul jour celui qui, de son vivant, a fait quelques révérences à son image. Dieu ne la contredit en rien; elle peut dire que la pie est noire, & que l'eau trouble est claire, il lui accorde tout : nous ne savons plus où nous en sommes; d'un as elle fait un terne; d'un double deux un quine : elle a le dé & la chance : le jour que dieu en fit sa mère fut bien fatal pour nous. Les diables eurent beau récuser la sainte vierge, elle jugea le procès, & décida que l'ame du moine rentreroit dans son corps. Il avoit été retiré de la rivière, & rapporté au couvent, où l'on se disposoit à l'enterrer. On fut bien surpris de le voir se relever; les moines s'enfuirent d'abord, mais quand ils furent instruits du *miracle*, ils chantèrent le *Te Deum*.

M. le Camus, évêque de Bellay, ayant été prié très-instamment par les Cordeliers de faire le panégyrique de saint François, se rendit à leurs instances, quoiqu'il n'aimât pas les moines. Mes pères, leur dit-il, admirez la grandeur de votre saint. Ses *miracles* surpassent ceux du fils de dieu. Avec cinq pains & trois poissons, il ne nourrit que cinq mille hommes pendant un seul jour; & saint François, avec une aune de toile, nourrit tous les jours, depuis 400 ans, quarante mille fainéans.

On trouve au village d'Holy-Well, pays de Galles, dans le comté de Flint, une fontaine appellée *Winfried's-well*, c'est-à-dire, *fontaine de Winfride*. On raconte qu'anciennement un tyran du pays ayant violé & ensuite égorgé une sainte fille appellée *Winfride*, la terre poussa dans le même endroit cette fontaine miraculeuse dont il est question; & comme il se trouve au fond de cette fontaine de petites pierres semées de taches rouges, la tradition superstitieuse du pays fait passer ces taches pour autant de gouttes de sang de sainte Winfride qui ne s'effaceront jamais. On a bâti une petite église sur cette fontaine, & l'histoire de la sainte, jusqu'à sa mort tragique,

eſt peinte ſur les vitres. En 1713, Guillaume Fleetwood, évêque d'Eli, & depuis de ſaint Aſaph, publia la légende de cette ſainte, & prouva par des obſervations auſſi judicieuſes que certaines, la fauſſeté de cette légende, & par conſéquent celle du *miracle*.

En 1447, un homme qui prétendoit être aveugle né, publia que ſes yeux s'étoient ouverts par l'attouchement de la châſſe de ſaint Albans, & qu'il diſtinguoit parfaitement tous les objets Malheureuſement pour lui, le duc de Glocester paſſa dans le temps que le peuple crioit *miracle*. Il eut la curioſité de s'approcher, & étant parvenu à écarter la foule qui environnoit l'aveugle né, il le queſtionna, & paroiſſant douter de ſa guériſon, il lui demanda de quelles couleurs étoient les habits des gens de ſa ſuite. L'homme lui répondit très-juſte à cette queſtion : « vous êtes un coquin, s'écria le prince, ſi vous étiez né aveugle, vous ne connoîtriez pas les couleurs, & dans l'inſtant il le fit mettre au carcan comme un impoſteur.

Les hiſtoriens aſſurent que le duc de Glocester avoit reçu une éducation plus ſoignée qu'il n'étoit alors d'uſage de la donner ; qu'il fonda la première bibliothèque qu'il y eut en Angleterre, & qu'il fut le protecteur des ſavans.

MODERATION. Quelqu'un ayant rapporté au poëte le Taſſe, qu'un homme qui s'étoit déclaré ſon ennemi, médiſoit de lui en tous lieux : » Laiſſez-le faire, répondit-il, il vaut mieux qu'il » diſe du mal de moi à tout le monde, que ſi » tout le monde lui en diſoit ».

Un rieur fit une épigramme violente contre l'abbé de Voiſenon, avec la précaution d'omettre ſon nom dans le courant de la pièce. Cet homme fut aſſez mauvais plaiſant pour l'apporter à l'abbé & lui en demander ſon avis. Celui-ci lut l'épigramme, & vit bien qu'il en étoit le héros ; mais ſans en témoigner rien, il prit une plume, changea quelques vers, & mit au bas : contre l'abbé de Voiſenon. « Tenez, monſieur, dit-il, à l'auteur, » vous pouvez à préſent la faire courir ; les petites » corrections que j'y ai faites la rendront plus » piquante ». Ce trait de modération, de généroſité, déconcerta l'homme à l'épigramme ; ſur le champ, il la déchira en mille pièces, & demanda beaucoup de pardons à l'abbé.

Une femme vint un jour à l'audience du chancelier de Sillery, & s'oublia aſſez pour lui reprocher, en des termes outrageans, la perte d'un procès qui l'intéreſſoit. Le chancelier ſe contenta, pour toute vengeance, de demander, ſans s'émouvoir, à l'homme qui l'accompagnoit, ſi elle étoit ſa femme ; & comme le mari lui eut répondu qu'oui : « En vérité, répartit le chan» celier, je vous plains bien ; remenez-la chez » vous ».

Attalus, ſur un faux bruit que ſon frère Eumenes étoit décédé, s'empara de l'empire, & même épouſa ſa veuve : quelque temps après, comme il apprit qu'Eumenes revenoit en ſon royaume, il quitta la couronne, & ſans autre équipage que celui d'un homme privé, il s'en vint au-devant de lui. Eumenes pour tout reproche, ſe contenta de lui dire à voix baſſe : « Une autre » fois, mon frère, vous ne vous hâterez pas d'é» pouſer ma femme avant que vous ne m'ayez » vû enterrer ».

On a eu pluſieurs occaſions d'admirer la *modération* de Philippe, roi de Macédoine, & père d'Alexandre le Grand, & celle de Jules Céſar. On a dit à ce ſujet, qu'il ſavoit à propos boire les injures, & que l'empereur romain ſavoit les oublier. « Ils avoient, (dit *Tourreil, préface de » l'hiſtoire des Philip., de Demoſt.*) ou du moins » ils affectoient ſur ce point une grande in» ſenſibilité, ſoit qu'ils crufſent que la *modéra*» *tion* vaut plus qu'elle ne coûte, ſoit que, ſelon » eux, le mépris les vengeât mieux que le reſſen» timent. Les courtiſans du roi de Macédoine, lui » conſeillant d'éloigner de ſa perſonne quelqu'un » qui avoit mal parlé de lui : bon, bon, dit-il, » afin qu'il aille médire de moi par-tout. Une » autrefois on lui conſeilloit la même conduite » envers un honnête homme : prenons garde au» paravant, répondit-il, ſi nous ne lui en avons » pas donné ſujet ; & ayant appris que cet homme » n'étoit point heureux, faute de bienfaits de » la cour, il lui fit du bien ; ce qui fit changer » de thèſe à l'obligé, & donna lieu à ce beau » mot de Philippe : *Qu'il eſt au pouvoir des rois* » *de ſe faire aimer ou haïr* ».

Huſſein, fils d'Ali VI, calife des muſulmans, ayant été bleſſé par un eſclave, qui laiſſa tomber par mégarde un plat de viandes chaudes ſur ſa tête, le regarda d'un œil aſſez fier, mais ſans emportement. L'eſclave ſe jetta auſſitôt à ſes pieds & lui dit ces paroles de l'Alcoran : *le paradis eſt fait pour ceux qui retiennent & domptent leur colère.* Huſſein lui répondit qu'il n'en reſſentoit aucun mouvement. L'eſclave continua de réciter les paroles du même verſet, & *qui pardonnent à ceux qui les ont offenſés.* Je te pardonne auſſi, répliqua Huſſein ! enfin, l'eſclave achevant de prononcer les dernières paroles du texte : *Dieu aime ſur-tout ceux qui leur font du bien.* Huſſein lui dit : je te donne auſſi la liberté, & quatre cents dragmes d'argent.

Inan Ruffo, dans ſes apophtegmes, rapporte ce rare exemple de *modération*. L'eſpagnol Lopez de Acuna, qui vivoit vers l'an 1378, s'armant à la hâte pour un coup de main, dit à deux domeſtiques qui l'habilloient, de mettre mieux ſon

casque, parce qu'il lui causoit une grande douleur à l'oreille. On lui soutint obstinément que cela ne pouvoit pas être ; & sans insister davantage, il partit pour le lieu où le danger & la gloire l'appelloient. A son retour, il jette son casque & son oreille, & dit à ses serviteurs avec douceur : ne vous disois-je pas que mon casque étoit mal mis ? Un gentilhomme espagnol, devant qui on contoit ce trait singulier, avoua que s'il eût été Dom Lopès, il eût coupé les oreilles à ces deux coquins. Ç'eût été, lui répondit quelqu'un, vendre la sienne à vil prix ; au lieu d'acheter, comme Dom Lopès, toutes les langues de la renommée qui célébreront à jamais sa *modération*.

On donnoit à l'hôtel de Bourgogne, une espèce de farce très-bouffone, où l'on taxoit Henri IV de penchant à l'avarice : il la vit & en rit beaucoup. Les financiers qui y jouoient un rôle ne prirent pas la chose si plaisamment ; on mit les farceurs en prison ; mais Henri l'ayant su les en fit sortir le jour même, en traitant de sots ceux qui s'étoient fâchés : apparemment, dit-il, j'y suis plus intéressé qu'eux, mais je leur pardonne de bon cœur ; je ne saurois me fâcher contre des gens qui m'ont diverti & m'ont fait rire jusques aux larmes.

Agésilas se trouvant à une fête publique, y fit admirer sa *modération* & sa retenue : le maître des cérémonies lui donna une place peu honorable. Agésilas, quoique déja déclaré roi, ne fit aucune difficulté de l'accepter, il se contenta de dire : « Je vais montrer aux spectateurs que ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les places.

Le vicomte de Turenne a fait connoître dans plus d'une occasion jusqu'où alloit sa sagesse & sa *modération*.

M. de Turenne étant sur le point d'attaquer les lignes des ennemis qui assiégeoient la ville d'Arras, n'avoit point les outils qui lui étoient nécessaires. Il en envoya demander par un de ses gardes au maréchal de la Ferté. Le garde vint bientôt après, dire que M. de la Ferté ne les avoit pas seulement refusés, mais encore qu'il avoit accompagné son refus de paroles fort désobligeantes pour M. de Turenne. Le vicomte se tournant alors vers les officiers qui se trouvoient auprès de lui, se contenta de dire : « puisqu'il est si en colère, il faut se passer de ses outils, & faire comme si nous les avions ».

Le même maréchal ayant trouvé un autre garde du vicomte de Turenne hors du camp, lui demanda ce qu'il faisoit, & sans attendre sa réponse, il s'avança sur lui, & le chargea à coup de canne. Le malheureux vint se présenter tout en sang à son maître, exagérant fort les mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Le vicomte feignant de s'en prendre au garde même : « Il faut, lui dit-il, que vous soyez un bien méchant homme, pour l'avoir obligé à vous traiter de la sorte ».

Ayant envoyé chercher le lieutenant de ses gardes, il lui ordonna de mener sur-le-champ le même garde au maréchal de la Ferté, de lui dire, qu'il lui faisoit excuse de ce que cet homme lui avoit manqué de respect, & qu'il le remettoit entre ses mains, pour en faire telle punition qu'il lui plairoit. Cette *modération* étonna toute l'armée. Le maréchal de la Ferté, surpris lui-même, s'écria avec une espèce de jurement qui lui étoit assez ordinaire : « Cet homme sera-t-il toujours sage, & moi toujours fou ?

Ménage, le Vadius des femmes savantes, alla voir madame de Rambouillet après la première représentation de cette pièce. « Eh ! quoi, lui dit cette dame, souffrirez-vous, monsieur, que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte » ? « Madame, répondit Ménage avec une *modération* qui l'honore plus que le titre de bel esprit dont il étoit si avide, « madame, j'ai vu la pièce ; elle est parfaitement belle, & on n'y peut rien trouver à redire, ni à critiquer ».

MODES. A ne regarder les femmes que pardevant, dit Juvenal, elles ont la belle taille d'Andromaque ; si vous les regardez par derrière, c'est tout autre chose :

Andromachen à fronte videbis ;
Post minor est.

En sorte que, ajoute ce même poëte, à presser les dimensions, & à détacher ce qui est précisément d'elles, depuis leur coëffure altière jusqu'à leurs patins ; ce n'est tout au plus que la taille d'une Pigmée, qui a besoin même de sa légéreté pour s'élever jusqu'au cou de son amant :

Et levis erectâ consurgit ad oscula plantâ.

Dans le siècle présent, on pourroit en dire autant de nos parisiennes, & de tout temps il a fallu, pour l'ornement de la tête des femmes, joindre l'art à la dextérité.

Jean Juvenal des Ursins, qui vivoit sous le règne de Charles VI, dit que les dames & demoiselles de son temps faisoient de grands excès pour leurs cheveux, & portoient des cornes merveilleusement hautes & larges. Un carme de la province de Bretagne, appellé Thomas Corette, célèbre par son austérité de vie, & par ses prédications, déclamoit de toute sa force contre ces coëffures. Par-tout où frère Thomas alloit, ces coëffures qu'on nommoit des *Hennins*, n'osoient paroître, chose qui profita pour quelque

temps, dit Paradin, *Annall. de Bourgogne*. Mais lorsque ce prêcheur fut parti, alors les dames relevèrent leurs cornes, & firent comme les limaçons, lesquels, quand ils entendent quelque bruit, retirent tout bellement leurs cornes; mais le bruit passé ils les relèvent plus grandes que devant : ainsi firent les dames; car les hennins & atours ne furent jamais plus grands, plus pompeux & plus superbes qu'après le frère Thomas.

Ces hennins ont reparu depuis en France, sous le nom de *fontanges*; c'étoit une espèce d'édifice à plusieurs étages faits de fil-de-fer, sur lequel on plaçoit différens morceaux de toile séparée par des rubans ornés de boucles de cheveux qui le couvroient tout-à-fait; & tout cela étoit distingué par des noms si bizarres & si ridicules, qu'on auroit besoin d'un glossaire, pour pouvoir expliquer les usages de ces différentes pièces, & pour savoir l'endroit où on les plaçoit.

En effet, qui pourra savoir un jour ce que c'étoit que la *duchesse*, le *solitaire*, le *chou*, le *mousquetaire*, le *croissant*, le *firmament*, le *dixième ciel* & la *Souris*? Notre postérité & nos neveux croiront peut-être qu'il falloit un serrurier pour coëffer les dames du dix-huitième siècle, & pour dresser la base de ce ridicule édifice, & cette palissade de fer, sur laquelle s'attachoient tant de pièces différentes.

L'abus en auroit été poussé plus loin en France, si nous n'avions trouvé dans l'inconstance de nos *modes*, l'extinction de celle-ci, & le remède à tant de déréglemens, quoiqu'il nous en reste encore beaucoup. M. Henrion, célèbre médailliste, a trouvé, en confrontant les médailles qu'on a fait revivre, en moins de quarante années, toutes les différentes coëffures qui avoient été inventées par l'antiquité durant plusieurs siècles.

Ce n'est pas que les anciens fussent moins inventifs que nous, c'est que nous sommes plus extravagans que les anciens.

On a écrit il y a long-temps, le bon mot d'un fou qui alloit tout nud par les rues, portant une pièce d'étoffe sur son épaule. Quand on lui demandoit pourquoi il ne s'habilloit pas puisqu'il avoit du drap : « c'est, répondoit-il, que j'attends, pour voir à quoi se termineront les *modes*, parce que je ne veux pas employer du drap à un habit, qui, dans peu, ne me serviroit plus, à cause de quelque nouvelle *mode* ». Cette plaisanterie est dans un livre italien, imprimé il y a plus de cent ans. Depuis ce temps, le mouvement rapide des *modes* a si fort augmenté, que ce qu'on a raconté alors comme une extravagance plaisante d'un fou, pourroit passer à présent pour une mûre réflexion d'un homme sensé.

Qui croiroit qu'il y a eu un siècle, & même plusieurs, dans lesquels on louoit, comme une perfection des femmes, d'avoir les deux sourcils joints ensemble. Ce fait est attesté par Anacréon, qui vante ces agrémens dans sa maîtresse; par Théocrite, Pétrone, & plusieurs autres anciens. Ovide assure que de son temps les femmes se peignoient l'entre-deux des sourcils, pour qu'ils parussent se tenir l'un à l'autre. C'est encore l'usage parmi les grecques & les persanes.

Il y a eu un temps que les grosses jambes aux hommes étoient à la *mode*; depuis on les a exigé décharnées; de sorte que, pour plaire, il falloit que d'hydropiques elles devinssent étiques.

Jusqu'à quel point d'extravagance la *mode* ne porte-t-elle pas la tyrannie? Il y a telles époques où elle a influé sur la santé; il n'étoit pas alors séant d'en jouir, si l'on ne vouloit être confondu avec les gens grossiers. Dans d'autres temps, les vapeurs étoient en vogue; il étoit du bon air d'en être excédé.

Qui peut, sans rire de pitié, remarquer que, de nos jours, les femmes paroissoient des cilindres surmontés d'une pyramide à plusieurs étages, qui leur servoit de coëffure, qu'elles ont peu-à-peu diminué de hauteur, pour se mettre un bandeau tel qu'on a peint l'amour? Ce passage énorme de la hauteur à la petitesse s'est fait en peu de temps. A combien de fantaisies les cheveux des femmes ne sont-ils pas sujets? Tantôt hauts, tantôt courts, frisés & plats, poudrés, teints, parfumés, en cadenette, en vergette. Ils ont subi toutes les métamorphoses possibles; & cependant nos antiquaires, qu'on nomme médaillistes, ont trouvé dans les médailles, que les anciennes impératrices avoient les mêmes manières de s'habiller & de se coëffer que les dames d'aujourd'hui, qui les regardent comme très-nouvelles.

Un étranger qui s'arrête en France, dit un auteur étranger lui-même, est surpris des changemens continuels que la *mode* introduit dans les habillemens. Il croit voir des gens qui essaient toute sorte d'habits, sans pouvoir en trouver un qui leur convienne, & enfin sans qu'il y en ait un qui ne leur convienne pas. Toutes les fois qu'ils passent à une *mode* nouvelle, ils assurent fort sérieusement, & prouvent par bonnes raisons, qu'elle sied mieux ou qu'elle est plus commode que celle qu'ils viennent de quitter, & on croiroit presque qu'il en est quelque chose; cependant au bout de cent changemens, tous, à ce qu'ils prétendent, de bien en mieux, on les voit revenir aux anciennes *modes*; c'est-à-dire, après bien des mouvemens; ils se trouvent à l'endroit d'où ils étoient partis.

Dans le douzième siècle & les trois suivans, les françois étoient habillés d'une espèce de sou-

tane qui leur descendoit jusqu'aux pieds. La noblesse portoit par-dessus cette soutane un manteau ou casaque, dont les manches très-larges & très-amples, se rattachoient par-devant sur le pli du bras, & pendoient par-derrière jusqu'aux genoux. Un chaperon, espèce de capuchon, qui avoit un bourlet au haut, & une queue pendante par-derrière, servoit à couvrir la tête. Ce chaperon, qui recevoit différentes fourures & divers ornemens, étoit devenu, comme l'on sait, l'épitoge des présidens à mortier, l'aumusse des chanoines & la chausse des conseillers, avocats, docteurs & professeurs de l'université.

Sous Charles V, on imagina les habits blasonnés ou chamarrés de toutes les pièces armoriales de l'écu. On vit paroître ensuite, sous Charles VI, l'habit mi-parti, tel qu'est encore celui de la plupart des échevins & des bédeaux. Du temps de François I, on quitta l'habit long pour donner dans l'extrémité opposée. L'habillement de ce temps est un pourpoint à petites basques, & un caleçon tout d'une pièce avec les bas. Cet habit serroit de si près, & prenoit si bien la taille, qu'il en étoit indécent. Les gens graves prirent le large haut de chausse à la suisse, les jeunes gens imaginèrent les trousses, espèce de haut de chausse, court & relevé, qui ne venoit qu'à moitié des cuisses, & que l'on couvroit d'une demi jupe. Cette *mode*, qui subsista jusqu'à Louis XIII, fit place à celle qui règne aujourd'hui.

Sous François II, les hommes trouvèrent qu'un gros ventre donnoit un air de majesté, & les femmes imaginèrent aussi-tôt qu'il en étoit de même d'un gros cul; on avoit de gros ventres & de gros culs postiches, & cette ridicule *mode* dura trois ou quatre ans. Ce qu'il y eut encore de singulier, c'est que, lorsqu'elle commença, les femmes parurent ne plus se soucier de leur visage, & commencèrent à le cacher; elles prirent un loup, espèce de masque, & n'alloient plus que masquées dans les rues, aux promenades, en visite & même à l'église.

Au loup a succédé une autre espèce de masque, le rouge & les mouches.

Les femmes étoient coëffées sous le règne de Charles VI, d'un haut bonnet en pain de sucre; elles attachoient au haut de ce bonnet, un voile qui pendoit plus ou moins, selon la qualité de la personne. Elles prirent, sous le règne de François I & de Henri II, de petits chapeaux avec une plume. Depuis Henri II jusqu'à la fin du règne d'Henri IV, elles portèrent de petits bonnets avec une aigrette.

Vers la fin du dernier siècle, & même au commencement de celui-ci, nos dames portoient de hautes coëffures à tuyaux d'orgue, & si élevées, que leur tête sembloit placée au milieu du corps. C'est ce qui faisoit dire au caustique la Bruyère, qu'il falloit juger des femmes depuis la chaussure jusqu'à la coëffure exclusivement; à peu-près comme on mesure le poisson, entre queue & tête.

Les Françoises ont l'obligation de leurs petites coëffures à deux angloises qui vinrent à Versailles en 1714. Elles se présentèrent dans le mois de juin ou juillet, pour voir souper le roi Louis XIV, qui étoit déja à table. Elles ne furent pas plutôt entrées, que toutes les personnes qui étoient au souper, étonnées de la petitesse de leurs coëffures, qui n'avoient nul rapport à celles des françoises, & ne les connoissant pas pour étrangères, firent un si grand brouhaha, que le roi demanda avec émotion ce qui le causoit. On lui répondit que c'étoit l'arrivée de deux dames extraordinairement coëffées, qui se présentoient pour avoir l'honneur de voir souper sa majesté. Le roi les apperçut alors; & après les avoir considérées un instant, il dit aux duchesses, & aux dames présentes à son souper, que si toutes les femmes étoient raisonnables, elles ne se coëfferoient jamais autrement que ces deux dames. Il le dit même d'un ton à faire croire que si on paroissoit autrement devant lui, on ne lui feroit pas sa cour. Il ne faudroit pas connoître le génie du françois, & son goût pour toutes les *modes*, pour douter que celles qui étoient présentes au discours du roi, hésitèrent un moment à prendre leur parti. Elles firent travailler toute la nuit à la diminution de leurs coëffures, qui étoient à trois étages, soutenus par des fils d'archal. Elles réprimèrent d'abord les deux plus hauts, n'en conservèrent qu'un, qu'elles rasèrent encore de moitié. Les dames, parées de cette nouvelle coëffure, ne manquèrent pas de se trouver à la messe du roi, mais avec un sérieux qui les fatiguoit extrêmement à garder. Au sortir de la chapelle, sa majesté leur en fit compliment, & ajouta expressément qu'elles n'avoient jamais été mieux coëffées. Il n'en fallut pas davantage pour faire passer cette *mode* de la cour à la ville, & de la ville à la province. Mais elle étoit si sage, qu'on pouvoit parier, que sans l'approbation expresse du roi, elle ne se seroit point établie.

Les vertugadins prirent faveur dans le même temps. Mais les femmes qui avoient déja proscrit cette *mode*, se gardèrent bien, quand elles la renouvelèrent, de conserver le nom de *vertugadin*. Il leur auroit semblé qu'elles portoient une antiquaille, & qu'elles mêmes l'étoient. Elles l'appelèrent donc *panier*; & ce nom prit d'autant mieux, qu'il jouoit avec celui d'un magistrat mort depuis peu d'années, en repassant de la Martinique en France. Elle avoient le plaisir de dire, apportez-moi mon *maître des requêtes*.

Cette *mode*, originaire de France, & qui a toujours subsisté dans le pays étranger, revint dans ce royaume avec les deux angloises, dont il vient d'être parlé. La scène qu'elles avoient essuyée à Versailles tourna à leur gloire; mais deux jours après, celle des vertugadins manqua d'être très-sérieuse pour elles. Elles se promenoient un soir dans la grande allée des tuileries, & le vaste étalage de leurs jupes, qui n'étoit produit que par des cerceaux de baleine, frappa d'abord les spectateurs. On s'empressa si fort pour les voir, qu'elles faillirent à être étouffées par la foule. Un des bancs adossés aux palissades d'ifs, qui étoient dans ce temps-là aux deux côtes de la grande allée, les sauva. Un officier des mousquetaires, qui se trouva près d'elles, empêcha qu'elles ne fussent écrasées par la multitude qui augmentoit sans cesse. Le seul expédient qu'il put trouver, fut de les faire passer au travers de la palissade, & de les mener à l'orangerie des tuileries où il logeoit. C'est à cette aventure que les paniers dûrent leur retour sur la scène. Mais la *mode* n'en revint que par degrés; les femmes n'osèrent passer tout d'un coup à ce vaste étalage, qui parut d'abord immodeste & très-indécent. Les actrices hasardèrent les premières d'en porter sur le théâtre l'hiver suivant, & les femmes élégantes, accoutumées à les imiter d'abord de loin, commencèrent par porter des jupons de crin piqués; elles mirent ensuite des *criardes*, espèce de grosse toille bougrannée, plissée autour des hanches. L'été de 1716 fut extrêmement chaud; & c'est à cette saison que l'on peut fixer le renouvellement des vertugadins en France. Pendant cet été, deux dames qualifiées, sous prétexte de la chaleur & de leur embonpoint, portèrent des paniers chez elles. Peu-à-peu elles se hasardèrent d'en porter aux tuileries, mais elles n'y allèrent que le soir; &, pour éviter l'entrée des portes ordinaires, où il y a toujours beaucoup de livrée, elles passèrent par l'orangerie. On s'accoutuma enfin aux paniers de ces dames, qui, peu à peu, furent hardies à se montrer. Quelques autres femmes les imitèrent, & la *mode* devint universelle. Ce n'est pas sans peine, comme l'on voit, que les françoises ont réussi à se défigurer la taille par d'énormes cerceaux de baleine, après s'être gâté le teint par le fard.

Lorsque le Czar Pierre vint en France, il remarqua un seigneur de la cour, qui avoit chaque jour un habit d'un nouveau goût. Le Czar dit à ceux qui l'accompagnoient: il me paroît que ce gentilhomme françois n'est pas content de son tailleur.

MODESTIE. Un savant à qui on faisoit compliment sur l'étendue & la profondeur de sa science, disoit qu'elle ne lui servoit qu'à lui faire connoître l'étendue & la profondeur de son ignorance.

Le régent sembloit né pour tous les arts. Un jour il avoit fait représenter chez lui, devant une société choisie, un opéra dont il avoit composé la musique, & dont les paroles étoient du marquis de la Fare. Campra en sortant dit au prince: » La musique est bonne, mais les vers ne valent » rien ». Le regent appel'a aussitôt le marquis de la Fare. « Parles, lui dit-il, à Campra, en » particulier, il trouvera les vers bons, & la » musique mauvaise. Sais-tu à quoi il faut s'en » tenir? c'est que le tout ne vaut rien ».

Jean-Jacques Rousseau n'étoit point modeste; il étoit mieux que cela; il étoit vrai. « Les gens » d'esprit, disoit-il, se mettent toujours à leur » place; la *modestie* chez-eux est toujours fausseté ».

L'estimable abbé de la Caille que l'astronomie regrette encore, étoit un savant fort *modeste*; jamais l'amour propre ne lui fit passer le point où il croyoit voir les bornes de son esprit. Il disoit avec simplicité: « Je ne sais pas cela ».

Une femme de qualité louoit un de nos plus fameux généraux: « Je vous regarde, lui disoit-» elle, comme un de ces hommes rares que le » ciel fait naître de temps en temps pour la » gloire des empires qu'il veut favoriser: —— » Madame, lui répondit modestement le géné-» ral, cessez de me prodiguer vos louanges. Si » vous saviez de combien peu de chose dépend » quelquefois la victoire, vous ne me loueriez » pas tant ».

On demandoit un jour à un homme de goût, aussi éclairé que *modeste*: « Pourquoi n'écrivez » vous pas? — C'est parce que je voudrois mieux » faire que je ne puis ».

MOINE. On conte qu'un *moine* qu'une trop longue abstinence impatientoit, s'avisa un jour, dans sa cellule, de faire cuire un œuf à la lumière d'une lampe. L'abbé qui faisoit sa ronde, ayant vu, par le trou de la serrure, le *moine* occupé de sa petite cuisine, entra brusquement, & l'en reprit avec aigreur: de quoi le bon religieux s'excusant, dit que c'étoit le diable qui l'avoit tenté, & lui avoit inspiré cette ruse. Tout aussitôt parut le diable lui-même qui étoit caché sous la table, en disant: « Tu en as menti, chien de *moine*, ce tour n'est pas de mon invention & c'est toi qui viens de me l'apprendre ».

Un *moine* qui demeuroit dans une riche abbaye, se plaignoit de ce que le supérieur faisoit observer une trop grande frugalité dans les repas de ses *moines*. Le magistrat lui dit que par cette sage économie, il faisoit subsister l'abbaye. « Comment, reprit le *moine*, savez-vous bien, monsieur,

qu'au revenu que nous avons, nous devrions être plus de vingt quatre heures à table ? »

Un religieux voulant detourner un de ſes amis de ſe faire *moine*, lui dit en confidence : « Mon ami, quand il n'y a dans une année que dix ou douze religieux, dans tout notre ordre, qui perdent la tête, nous diſons que l'année eſt bonne ».

On diſoit à un *moine*, d'aller à l'égliſe : — qui eſt ce qui y eſt ? — Ils y ſont tous : — ils ſont donc aſſez. Une autrefois on lui dit : il n'y a perſonne. Il répondit : je n'y ferois rien tout ſeul.

Un vieux capitaine attaché aux opinions des huſſites, ayant eu la permiſſion de paroître devant les pères du concile de....., prétendit que les *moines* étoient de l'inſtitution du diable. On lui demanda la preuve de cette propoſition. « N'eſt-il pas vrai, dit-il, qu'ils n'ont pas été inſtitués par Jéſus-Chriſt ? « On convint de cette vérité. Il eſt donc clair, ajouta-t-il, qu'ils l'ont été par le diable ». Les pères du concile répondirent à ce raiſonnement par un éclat de rire.

Les dominicains ayant élu pour leur général, un autre ſujet que celui que favoriſoit Benoit XIV, le ſouverain pontife, dit en ſouriant : « Sainte Thérèſe ayant aſſuré les carmes, qu'elle croyoit ſavoir qu'un tel religieux ſeroit général, & voyant que la choſe n'avoit pas réuſſi, conſulta notre ſeigneur, qui lui dit : « Je le voulois, mais les *moines* ne l'ont pas voulu. Vous ſavez, ajouta-il aux cardinaux qui l'entouroient, qu'on reſiſte tous les jours à Dieu, & quelquefois à ſon vicaire ».

MOINE, (François le) peintre françois, né l'an 1688, mort en 1739.

Le Moine avoit un amour-propre exceſſif; il étoit encore jaloux & ſatyrique, n'épargnoit pas ſes meilleurs amis, & déchiroit ſur-tout, ſes confrères; ce qui donna occaſion à l'un d'eux de lui dire : « Vous qui peignez ſi bien, comment ignorez-vous que ce ſont les ombres d'un tableau qui font valoir les clairs ? »

Lorſque *le Moine* faiſoit voir l'un de ſes tableaux à quelqu'un, connoiſſeur ou non, il l'obſervoit attentivement: ſi, au premier abord, l'on n'exprimoit pas ſa ſatisfaction, par un mouvement involontaire, il retouchoit ſon ouvrage, & ne le croyoit entièrement terminé, que lorſqu'il lui voyoit produire cet effet.

Un des amis de *le Moine*, s'offrit un jour de faire ſon portrait; il y conſentit d'abord; enſuite il ſe regarda dans un miroir, & s'écria, emporté par ſon caractère miſanthrope : — « Il y a quelque choſe dans ma phyſionomie qui me déplaît; je ne veux plus être peint ».

Le Moine ne ſe crut point aſſez récompenſé après avoir achevé, à Verſailles, ſon beau plafond du ſallon d'Hercule. Comme il portoit des plaintes continuelles au duc d'Ayen, ſon protecteur, ce ſeigneur lui dit : — « Voudriez-vous faire payer vos ouvrages auſſi cher que ſi vous étiez mort? »

Quoique *le Moine* vînt d'être nommé premier peintre du roi, ſon ambition n'étoit point encore ſatisfaite; il ſe créa des chagrins imaginaires, & tomba dans une mélancolie profonde. Dans les noirs accès de ſa douleur, la mort lui enleva, coup ſur coup, ſa femme qu'il adoroit, & le duc d'Ayen, ſon plus zélé protecteur. Alors il ſe regarda comme ſeul ſur la terre; la vie lui parut un fardeau inſupportable. Pour diſſiper un peu les triſtes penſées auxquelles il ſe livroit ſans ceſſe, il ſe faiſoit lire l'hiſtoire; & lorſqu'il arrivoit aux endroits où l'on raconte que des perſonnages célèbres ſe ſont tués, il s'écrioit : *ah ! la belle mort !*

Dans ces circonſtances, les plaintes amères qui lui étoient échappées contre le cardinal de Fleury, lui firent craindre la vengeance de ce miniſtre; ſes meilleurs amis lui devinrent ſuſpects, il croyoit à chaque inſtant qu'on venoit pour l'arrêter & le conduire à la Baſtille. Le trouble de ſon imagination dégénéra bien-tôt en folie. Un matin qu'il étoit renfermé dans ſa chambre, il entendit frapper à ſa porte; c'étoit un de ſes amis qui devoit le mener à la campagne, & qui ſe propoſoit de lui faire les remèdes qu'exigeoit ſon triſte état; *le Moine* s'imagine auſſitôt que des archers ſont envoyés pour le ſaiſir; effrayé, hors de lui, il ſe perce de neuf coups d'épée, & ſe traîne vers la porte, qu'il a encore la force d'ouvrir : ſon ami le voit noyé dans ſon ſang, & tomber ſans vie à ſes pieds.

MOLÉ, (Matthieu) premier préſident; né en 1584, mort en 1656.

Le cardinal de Retz dit dans ſes mémoires : ſi ce n'étoit pas une eſpèce de blaſphême de dire qu'il y a eu quelqu'un dans notre ſiècle plus intrépide que le grand Guſtave, & que M. le Prince, je dirois que ç'a été *Molé*, premier préſident. Il s'en falloit beaucoup que ſon eſprit fût auſſi grand que ſon cœur. Il ne laiſſoit pas d'y avoir quelque rapport par une reſſemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déja dit qu'il n'étoit point congru dans ſa langue, & il eſt vrai : mais il avoit une ſorte d'éloquence qui en choquant l'oreille ſaiſiſſoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'état préférablement à toutes choſes, même à celui de ſa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop; mais il n'eut pas le génie aſſez élevé pour connoître d'aſſez bonne heure celui qui eût pu lui en faire; il préſuma trop de ſon pouvoir,

pouvoir, il s'imagina qu'il modéreroit la cour & sa compagnie ; il ne réussit ni à l'un, ni à l'autre : il se rendit suspect à tous les deux, & ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup, il étoit extrême en tout, & j'ai même observé qu'il jugeoit des actions par les hommes, presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect : il n'y a guères de dispositions plus dangereuses en ceux qui se rencontrent dans les affaires, où les règles ordinaires n'ont plus lieu.

Dans un jour de sédition, des mutins s'étant attroupés à la porte de ce magistrat, il voulut y aller. L'abbé de Chavalon, qui étoit alors avec lui, s'y opposant, Molé lui dit : « Apprends, jeune homme, qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien ».

Lors des barricades de 1648, il fit ouvrir les portes de son hôtel que l'on venoit de fermer, en disant que la maison d'un premier président devoit être ouverte à tout le monde.

Un mutin l'ayant un jour insulté au milieu d'une place publique, jusqu'à lui prendre la barbe qu'il portoit fort longue, il le menaça de le faire pendre. Cette menace auroit pu lui devenir funeste. Mais lorsqu'on lui disoit qu'il devoit moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondit « que six pieds de terre feroient toujours raison au plus grand homme du monde ».

Cet illustre magistrat qui aimoit les lettres, & qui s'intéressoit bien sincèrement à la gloire de sa patrie, avoit engagé Duchesne à faire sa collection des historiens de France.

MOLIERE, (Jean-Baptiste Poquelin de) né l'an 1620, mort en 1673.

Molière avoit un grand-père qui l'aimoit éperduement ; & comme le bon-homme avoit de la passion pour la comédie, il l'y menoit souvent. Le père qui craignoit que ce plaisir ne dissipât son fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à son métier, demanda un jour au bon-homme pourquoi il menoit si souvent son enfant au théâtre. Avez-vous envie, lui dit-il avec indignation, d'en faire un comédien ? Plût à dieu, lui répondit le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Belle-Rose. Cette réponse frappa le jeune homme, le dégoûta de la profession de tapissier, & lui donna du goût pour la comédie.

On prétend que le prince de Conti voulut faire le jeune *Molière* son secrétaire, & qu'heureusement pour le théâtre françois, *Molière* eut le courage de préférer son talent à un poste honorable.

Encyclopédiana.

Molière avoit le cœur admirable. Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misère empêchoit de paroître : il se nomme Mondorge, ajouta-t-il : je le connois, dit *Molière*, il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque temps. Hé bien, répliqua *Molière*, je vais les lui donner pour moi, donnez-lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut, *Molière* l'embrassa, le consola, & joignit au présent qu'il lui faisoit, un magnifique habit de théâtre pour jouer les rôles tragiques.

Molière revenoit d'Auteuil avec le musicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre, qui un instant après fit arrêter le carosse & lui dit : Monsieur, vous n'avez pas eu dessein de me donner une pièce d'or. Où la vertu va-t-elle se nicher ? s'écria *Molière* après un moment de réflexion : — tiens, mon ami, en voilà une autre.

Molière disoit que le mépris étoit une pillule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guère la mâcher sans faire la grimace.

Molière étoit désigné pour remplir la première place vacante à l'académie françoise. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. *Molière* n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'académie d'un sujet si propre à la remplir.

Molière se présenta un jour pour faire le lit du roi. Un autre valet-de-chambre qui le devoit faire avec lui se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un comédien. Bellocq, autre valet de chambre, homme de beaucoup d'esprit, & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment & dit : M. de *Molière*, vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous. Cette avanture vint aux oreilles du roi, qui fut très mécontent qu'on eût témoigné du mépris à *Molière*.

Molière avoit commencé à traduire Lucrèce dans sa jeunesse, & il auroit achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduction pour faire des papillottes. *Molière*, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que dans sa colère, il jetta sur le champ le reste au feu. Pour donner plus de goût à cette traduction, il avoit rendu en prose les raisonnemens philosophiques, & il avoit mis en vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le poëme de Lucrèce.

Molière lisoit ses comédies à une vieille servante nommée Laforêt, & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoit point frappée, il les corrigeoit

parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour *Molière*, pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brecourt, comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette pièce.

Racine regarda toujours *Molière* comme un homme unique; & le roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands écrivains qui avoient honoré la France pendant son règne, il lui nomma *Molière*. Je ne le croyois pas, répondit le roi; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

Molière étoit fort ami du célèbre avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ses poumons, ils eurent une dispute à table en présence de Despréaux. *Molière* se tourna du côté du satyrique, & dit: *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme cela?*

J'étois à la première représentation des *Précieuses ridicules* de *Molière*, dit Ménage, & tout l'hôtel de Rambouillet s'y trouva. La pièce fut jouée avec un applaudissement général. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main: monsieur, lui dis-je, nous approuvions vous & moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement & avec tant de bon sens: mais croyez-moi, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis. *Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé.*

Un jour que l'on représentoit cette pièce, un vieillard s'écria du milieu du parterre: *Courage, courage, Molière, voilà la bonne comédie.*

Un bon bourgeois de Paris vivant bien noblement, s'imagina que *Molière* l'avoit pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offensé, & il en marqua son ressentiment à un de ses amis. Comment! lui dit-il, un petit comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme de ma sorte. Je me plaindrai, ajouta-t-il: en bonne police, on doit réprimer l'insolence de ces gens-là. Ce sont les pestes d'une ville: ils observent tout pour le tourner en ridicule. L'ami qui étoit homme de bon sens, lui dit: Eh! monsieur, si *Molière* a eu intention sur vous en faisant son *Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous; il vous a pris du beau côté, & vous seriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y faire quelque réflexion, & ne retourna plus au *Cocu imaginaire*.

Le roi, en sortant de la première représentation des *Fâcheux*, dit à *Molière* en voyant passer le comte de Soyecourt, insupportable chasseur: voilà un grand original que tu n'a pas encore copié, c'en fut assez. La scène du fâcheux chasseur fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures; & comme *Molière* n'entendoit rien au jargon de la chasse, il pria le comte de Soyecourt lui même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

Le fameux comte de Grammont a fourni à *Molière* l'idée de son *mariage forcé*. Ce seigneur, pendant son séjour à la cour d'Angleterre, avoit fort aimé mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux frères de la demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crièrent: comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres? Pardonnez-moi, répondit le comte qui devinoit leur intention; j'ai oublié d'épouser votre sœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

L'amour médecin est le premier ouvrage dans lequel *Molière* ait attaqué les médecins. Il logeoit chez un médecin, dont la femme extrêmement avare, dit à l'épouse de *Molière*, qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter; & son appartement fut loué à un autre. *Molière* épousa en cette occasion la passion de sa femme, & attaqua le médecin. Depuis ce temps-là, il n'a cessé de tourner en ridicule la médecine. Il définissoit un médecin: un homme que l'on paie pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué.

Tout le monde sait que le Misantrope fut d'abord mal reçu, & qu'il ne se soutint au théâtre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait singulier qui peut avoir contribué à la disgrace de la meilleure comédie qui ait été jamais faite. A la première représentation, après la lecture du sonnet d'Oronte, le parterre applaudit: Alceste démontre, dans la suite de la scène, que les pensées & les vers de ce sonnet étoient

De ces Colifichets dont le bon sens murmure.

Le public confus d'avoir pris le change s'indisposa contre la pièce.

Lorsque *Molière* donna son Misantrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après la première représentation, en lui disant, la pièce est tombée; rien n'est si froid! Vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez?

rèprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il eſt impoſſible que *Molière* ait fait une mauvaiſe pièce ; retournez-y & examinez-la mieux.

On ſait que les ennemis de *Molière* voulurent perſuader au duc de Montauzier, fameux par ſa vertu ſauvage, que c'étoit lui que *Molière* jouoit dans le Miſantrope. Le duc de Montauzier alla voir la pièce & dit en ſortant, qu'*il auroit bien voulu reſſembler au Miſantrope de Molière.*

Il y a une anecdocte au ſujet de la chanſon qu'*ils ſont doux, bouteille ma mie*, &c. que chante Sganarelle, dans le médecin malgré lui. M. Roſe, de l'académie françoiſe, & ſecrétaire du cabinet, fit des paroles latines ſur cet air, d'abord pour ſe divertir, & enſuite pour faire une petite pièce à *Molière*, à qui il reprocha, chez le duc de Montauzier, d'être plagiaire, ce qui donna lieu à une plaiſante diſpute. M. Roſe ſoutint toujours en chantant les paroles latines qu'il avoit faites, que *Molière* les avoit traduites en françois d'une épigramme latine imitée de l'*anthologie* ; voici ces paroles.

Quam dulces !
Amphora amœna !
Quam dulces
Sunt tuæ voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam ſemper eſſes plena.
Ah ! ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?

La première repréſentation du Tartuffe fit un bruit étonnant dans Paris : les dévôts pouſſèrent les hauts cris, & le parlement défendit de jouer cette comédie. On étoit aſſemblé pour la ſeconde repréſentation, lorſque la défenſe arriva. Meſſieurs, dit *Molière*, en s'adreſſant à l'aſſemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe ; *mais M. le premier préſident ne veut pas qu'on le joue.*

Ce même mot fut tourné d'une manière un peu différente par des comédiens de province. Ils étoient dans une ville dont l'évêque étoit mort depuis peu. Le ſucceſſeur, moins favorable au ſpectacle, donna ordre que les comédiens partiſſent avant ſon entrée. Ils jouèrent encore la veille, & comme s'ils euſſent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : meſſieurs, vous aurez demain le tartuffe.

Huit jours après que le Tartuffe eut été défendu, on repréſenta à la cour une pièce intitulée *Scaramouche hermite*, & le roi en ſortant dit au grand Condé : je voudrois bien ſavoir pourquoi les gens qui ſe ſcandaliſent ſi fort de la comédie de *Molière*, ne diſent rien de celle de *Scaramouche* : à quoi le prince répondit : la raiſon de cela eſt, que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel & la religion, dont ces meſſieurs-là ne ſe ſoucient point ; mais celle de *Molière* les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent ſouffrir.

Lorſque *Molière* fit jouer ſon Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'aviſoit de faire des ſermons. Pourquoi ſera-t-il permis, répondit-il, au père Mainbourg de faire des comédies en chaire ; & qu'il ne me ſera pas permis de faire des ſermons ſur le théâtre ?

Un jour qu'on repréſentoit le Tartuffe, Chammêlé qui n'étoit point encore dans la troupe, fut voir *Molière* dans ſa loge, qui étoit proche du théâtre. Comme ils en étoient aux complimens, *Molière* s'écria : Ah ! chien ! ah ! bourreau, & ſe frappoit la tête comme un poſſedé. Champmêlé crût qu'il tomboit de quelque mal, & il étoit fort embarraſſé. Mais *Molière* qui s'apperçut de ſon étonnement lui dit : Ne ſoyez pas ſurpris de mon emportement ; je viens d'entendre un acteur déclamer fauſſement & pitoyablement quatre vers de ma pièce : & je ne ſaurois voir maltraiter mes enfans de cette force-là, ſans ſouffrir comme un damné.

Madame Dacier qui a fait honneur à ſon ſexe par ſon érudition, & qui lui en eût fait davantage, ſi avec la ſcience des commentateurs, elle n'en eût pas eu l'eſprit, fit une diſſertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit fort au-deſſus du moderne ; mais ayant ouï dire que *Molière* vouloit faire une comédie des femmes ſavantes, elle ſupprima ſa diſſertation.

Lorſque *Molière* ſe préparoit à donner ſon Georges-Dandin, un de ſes amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin, qui pourroit ſe reconnoître dans la pièce, & qui étoit en état par ſa famille, non-ſeulement de la décrier, mais encore de le deſſervir dans le monde. Vous avez raiſon, dit *Molière* à ſon ami ; mais je ſais un moyen ſûr de me concilier l'homme dont vous parlez : J'irai lui lire ma pièce. Au ſpectacle, où il étoit aſſidu, *Molière* lui demanda une de ſes heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en queſtion ſe trouva ſi honoré de ce compliment, que toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. *Molière*, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une comédie, voulez-vous en être. *Molière* trouva une nombreuſe aſſemblée & ſon homme qui préſidoit. La pièce fut trouvée excellente ; & lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pu s'en fâcher ; une partie des ſcènes que *Molière* avoit traitées dans ſa pièce, lui étant arrivées. Ce ſecret de faire paſſer ſur le théâtre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

Le bourgeois gentilhomme fut joué la première fois à Chambord : le roi n'en dit pas un mot, & tous les courtisans en parlèrent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit si grand, que *Molière* n'osoit se montrer : il envoyoit seulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaises nouvelles. Au bout de cinq ou six jours, on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le roi qui n'avoit pas encore porté son jugement, dit à *Molière* : je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle avoit été représentée ; mais en vérité, *Molière*, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre pièce est excellente. Aussi-tôt l'auteur fut accablé de louanges par les courtisans qui répétoient, tant bien que mal, ce que le roi venoit de dire à l'avantage de cette pièce.

La scène cinquième de l'acte troisième est l'endroit des femmes savantes qui a fait le plus de bruit. Trissotin & Vadius y sont peints d'après nature. Car l'abbé Cotin étoit véritablement l'auteur du sonnet à la princesse Uranie. Il l'avoit fait pour madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à mademoiselle, princesse qui se plaisoit à ces sortes de petits ouvrages ; & qui d'ailleurs considéroit fort l'abbé Cotin, jusques-là même qu'elle l'honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra ; mademoiselle les fit voir à Ménage sans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva ce qu'effectivement ils étoient, détestables. Là dessus nos deux poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que *Molière* a si agréablement rimées. Peu de temps après la mort du pauvre Cotin on fit ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Diffère de Trissotin?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

Dans le malade imaginaire, la dernière pièce que *Molière* ait mise au théâtre, il y a un M. Fleurant, apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient avec une seringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme, frère de ce prétendu malade, qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de sa sorte étoient alors capables. La première fois que cette pièce fut jouée, l'honnête homme répondoit à l'apothicaire : « Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de parler qu'à des culs ». Tous les auditeurs qui étoient à la première représentation s'en indignèrent ; au lieu qu'on fut ravi à la seconde d'entendre dire ; « Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages ».

Molière étant mort, les comédiens se disposoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de *Molière* alla sur le champ à Versailles se jetter aux pieds du roi, pour se plaindre de l'injure que l'on faisoit à la mémoire de son mari, en lui refusant la sépulture. Mais le roi la renvoya, en lui disant que cette affaire dépendoit du ministère de M. l'archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser. Cependant sa majesté fit dire à ce prélat qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat & le scandale. M. l'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe & sans bruit. Il fut fait par deux prêtres qui accompagnèrent le corps sans chanter ; & on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle de saint Joseph dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent ayant chacun un flambeau à la main. La veuve de *Molière* s'écrioit par-tout : « Quoi, l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?

Deux ou trois ans après la mort de *Molière*, il fit un hyver très-rude. La veuve de ce grand homme fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

Dans une préface que les anglois ont mise à la tête de la traduction de *Molière*, ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeure exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux auteurs.

On voit aujourd'hui des auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que *Moliere* a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit ; mais il manque de rieurs.

Epitaphe de Moliere par la Fontaine.

Sous ce tombeau gissent Plaute & Térence ;
Et cependant le seul *Molière* y git.
Leurs trois talens ne formoient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissoit la France.
Ils sont partis, & j'ai peu d'espérance
De les revoir, malgré tous nos efforts.
Pour un long-temps, selon toute apparence,
Térence & Plaute & *Molière* sont morts.

MONCAL. Le général *Moncal*, gentilhomme françois, réfugié, avoit eu un bras cassé au service d'Angleterre, & étoit réduit à le porter en écharpe. Il eut un jour une querelle au parc Saint-James avec un officier qui ne le connoissoit

que de réputation sur une opération militaire faite à la bataille de la Boine. L'officier se voyant pressé par un raisonnement auquel il n'avoit rien à répliquer eut recours à l'autorité pour se défendre, & cita *Moncal* pour son garant. *Moncal* qui n'auroit dû que rire, nia sérieusement que *Moncal* eût ainsi parlé. L'officier qui étoit brave & qui ne s'étoit laissé aller à mentir que par la honte de céder, lui dit que sans l'état où il le voyoit il tireroit raison de ce démenti. Le trop bouillant général, piqué encore mal à propos de ce discours, l'invite à le suivre, l'assurant qu'un bras lui suffiroit pour lui donner la satisfaction qu'il paroissoit désirer.

Lorsqu'on fut arrivé dans un lieu écarté, *Moncal* qui étoit résolu de voir la fin de cette avanture, voulut, pour se rejouir, confondre son adversaire avant de le combatre. Il lui dit, l'épée à la main, voyez si je n'ai pas déja trop d'avantage sur vous ? C'est moi qui suis *Moncal*. Le menteur, frappé de ce coup de foudre, se jette aux genoux du général, le conjure de lui sauver l'honneur, & lui proteste qu'il avoit eu honte de son imposture dès le moment qu'elle lui étoit échappée. *Moncal* lui pardonna, lui promit de ne le jamais nommer, & lui tint parole.

MONCRIF, (François-Augustin-Paradis de) mort en 1770, âgé de 83 ans.

Moncrif, auteur du joli conte de Titon & Aurore, avoit composé un singulier ouvrage sur les chats.

Roi, poëte satyrique, fit courir quelques épigrammes contre l'ouvrage. *Moncrif*, piqué au dernier point, attendit le critique & le régala de coup de plat d'épée. Le poëte Roi disoit encore sous les coups : « Minet, pate de velours ! »

Moncrif étoit fort aimé de M. le comte d'Argenson. L'homme de lettres dit un jour au ministre. « Monseigneur, vous êtes le maître de me faire donner le brevet d'historiographe de France ». Malheureusement M. d'Argenson se souvenoit encore de l'histoire des chats. « Historiographe, lui répondit-il, cela est impossible ; dit donc historiogriffe ».

MONSTRES. En 1784, on fit voir à Londres, pour de l'argent, un homme âgé de trente-trois ans, sous le nom de l'homme *Porc-épic* : il se nommoit Edouard Lambert. Toute sa peau, excepté celle du visage, celle de la paulme des mains & de la plante des pieds, étoit converte d'écaille brunes & cylindriques, fermes & élastiques, sur-tout quand elles étoient, comme la plupart, larges d'un pouce.

Cet homme eut la petite vérole, & ses écailles tombèrent, mais elles revinrent ensuite. Pour s'en délivrer, il prit deux fois du mercure. Tant qu'il faisoit son effet, il y avoit quelque espérance de guérison ; mais dès que la salivation cessoit, il se formoit de nouvelles écailles. Soit en automne, soit en hiver, ces écailles tomboient annuellement ; & alors, il étoit obligé de se faire saigner : sans cette précaution, il seroit tombé malade. Le reste du temps il jouissoit d'une santé parfaite.

Cet homme extraordinaire a eu six enfans, qui tous, neuf semaines après leur naissance, ont été comme leur père, couverts d'écailles.

Il semble que cet anglois pourroit nous laisser une race d'homme à écailles, semblables à lui ; & si l'on perdoit de vue l'origine de cet événement, on auroit lieu de penser dans les siècles à venir, que ces hommes sont d'une espèce différente des autres.

M. Baker, membre de la société royale, infère de-là que la peau noir des nègres, & quelques autres différences qui nous frappent sensiblement, proviennent, de la même manière, de quelques causes accidentelles.

Le 10 janvier 1775, la sœur du charron d'Auberchicourt, village situé entre Bouchain & Douai, accoucha d'une fille qui avoit une tête monstrueuse. D'abord on ne savoit qu'imaginer : mais lorsqu'on l'eut considérée de près, on découvrit qu'il y avoit une éminence fort haute sur la tête, formant une coëffure à la grecque, la peau de cette chaire étoit ridée, & ces rides formoient le crépé des cheveux ; des boucles en chair s'élevoient des deux côtés : des nœuds mêmes sur l'extrémité du derrière de cette coëffure, étoient très-bien marqués ; enfin ce qui surprit les naturalistes, c'est un petit os blanc, en forme de diamant, qui sortoit du milieu de cette masse de chaire, à l'endroit où les femmes placent ordinairement leur épingle de tête. L'enfant étoit mort lorsqu'il est venu au monde, parce qu'il avoit fallu se servir de toutes les ressources de l'art de l'accouchement.

MONTAGNE, (Michel de) né en Périgord en 1533, mort en 1592.

La première langue qu'on fit apprendre à *Montagne*, dès qu'il fut en état de parler, fut la latine. Son père mit auprès de lui, dès son berceau, un allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit absolument le françois, avec deux autres personnes savantes pour le soulager. D'ailleurs, on ne laissoit approcher de lui personne qui ne parlât le latin. Ainsi il fut jusqu'à l'âge de six ans sans savoir le françois.

On avoit fait entendre au père de *Montagne*, que c'étoit gâter le cerveau, & par conséquent

le jugemement des enfans, que de les éveiller le matin en surſaut. Pour éviter ce danger, il faiſoit éveiller ſon fils par le ſon de quelque inſtrument agréable.

Montagne inſiſte dans tout ſon ouvrage ſur la douceur que les pères doivent avoir pour leurs enfans. Il conte à ce propos, qu'un homme de condition de ſes amis, ayant perdu à l'armée ſon fils unique, qui étoit de grande eſpérance, lui diſoit : Mon plus grand chagrin eſt d'avoir élevé ce fils avec une ſi grande ſévérité, qu'elle lui a toujours voilé, pour ainſi dire, la tendreſſe que j'avois pour lui ; & je me reproche ſans ceſſe, de ne lui avoir jamais montré à découvert la force de l'amour paternel ; mon déſeſpoir eſt d'autant mieux fondé, que je ſuis sûr qu'il eſt mort dans l'idée que je ne l'aimois que foiblement.

Montagne avoit des biſarreries qui l'empêchèrent de réuſſir dans ſa mairie de Bordeaux ; ſur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thibaudière, qui dit un jour à M. de Meré, admirateur de *Montagne*, au préjudice de Cicéron : vous avez beau eſtimer votre *Montagne* plus que notre Cicéron ; je ne ſaurois m'imaginer qu'un homme qui a ſû gouverner toute la terre, ne valut pas pour le moins autant qu'un homme qui ne ſut pas gouverner Bordeaux.

Charron a imité *Montagne* le plus qu'il a pu. Cette imitation lia entr'eux une amitié ſi étroite, que *Montagne*, pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par ſon teſtament de porter les armes pleines de ſa famille, parce qu'il ne laiſſoit aucun enfant mâle.

Montagne a inſéré dans ſes eſſais quelques penſées des anciens, & particulièrement de Séneque & de Plutarque ſans les nommer ; afin, diſoit-il, que ſes critiques vinſſent à s'échauder en donnant des naſardes à Séneque & à Plutarque ſur ſon nez.

On a dit de *Montagne* qu'il connoiſſoit bien les petiteſſes des hommes ; mais qu'il en ignoroit les grandeurs.

Les écarts de *Montagne*, ont fait dire à un bel eſprit, que quoique *Montagne* ne manque point de s'égarer dès l'entrée de chaque chapitre, il eſt un des écrivains du monde, qui ſachant le moins ce qu'il va dire, ſait le mieux ce qu'il dit.

Montagne dit des littérateurs qui veulent être univerſels. Un peu de tout, rien de tout, à la françoiſe.

Balzac diſoit de *Montagne* ; c'eſt un guide qui égare, mais qui nous mène en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

Montagne dit dans un endroit, qu'il hait les ſavans qui ne peuvent rien faire ſans livres ; & ailleurs, que la ſcience eſt un ſceptre en de certaines mains & en d'autres une marote.

Mézeray appelloit *Montagne* le Séneque chrétien ; Scaliger l'appelloit un hardi ignorant.

Sur la fin de ſes jours, *Montagne* ſe retira dans une de ſes terres, pour y mener une vie douce & tranquille ; mais il fut expoſé, ainſi que les plus honnêtes gens de ſon temps, aux malheurs des guerres civiles. « Je fus, dit-il, pelaud à toutes mains. Au Gibelin j'étois Guelphe, & au Guelphe Gibelin ».

Son air franc & ſes manières affables le ſauvèrent un jour d'un grand danger. Voici comme il raconte lui-même le fait. « Pendant les troubles des guerres civiles, un quidam délibéra de ſurprendre ma maiſon & moi. Son art fut d'arriver ſeul à ma porte, & d'en preſſer un peu inſtamment l'entrée. Je le connoiſſois de nom & avois occaſion de me fier à lui comme à mon voiſin & aucunement mon allié. Je lui fis ouvrir comme je fais à chacun. Le voici tout effrayé, ſon cheval hors d'haleine, fort haraſſé. Il m'entretint de cette fable : qu'il venoit d'être rencontré à une demi lieue de-là, par un ſien ennemi, lequel je connoiſſois auſſi & avois oui parler de leur querelle : que cet ennemi lui avoit merveilleuſement chauſſé les éperons : & qu'ayant été ſurpris en déſarroi & plus foible en nombre, il s'étoit jetté à ma porte à ſauveté ; qu'il étoit en grande peine de ſes gens, leſquels il diſoit tenir pour morts ou pris. J'eſſayai tout naïvement de le conforter, aſſurer & rafraîchir. Tantôt après, voilà quatre ou cinq de ſes ſoldats qui ſe préſentent en même contenance, & effroi pour entrer : & puis d'autres, & d'autres encore après, bien équipés & bien armés, juſques à vingt cinq ou trente, feignant avoir leur ennemi aux talons. Ce myſtère commençoit à tâter mon ſoupçon. Je n'ignorois pas en quel ſiècle je vivois, combien ma maiſon pouvoit être enviée, & avois pluſieurs exemples d'autres de ma connoiſſance, à qui il étoit méſavenu de même. Tant y a que trouvant qu'il n'y avoit point d'acquêt d'avoir commencé à faire plaiſir, ſi je n'achevois, & ne pouvant me défaire ſans rompre, je me laiſſai aller au parti le plus naturel & le plus ſimple, comme je fais toujours : commandant qu'ils entraſſent. Ceux-ci ſe tinrent à cheval dans ma cour, le chef avec moi, dans ma ſalle, qui n'avoit voulu qu'on établît ſon cheval, diſant avoir à ſe retirer incontinent qu'il auroit eu des nouvelles de ſes hommes. Il ſe vit maître de ſon entrepriſe ; & n'y reſtoit ſur ce point que l'exécution. Souvent depuis il a dit (car il ne craignoit pas de faire ce conte) que mon viſage et ma franchiſe lui avoient arraché la trahiſon des poings. Il remonte à che-

val, ſes gens ayant continuellement les yeux ſur lui, pour voir quel ſigne il leur donneroit; bien étonnés de le voir ſortir & abandonner ſon avantage ».

Montagne, dans ſes Eſſais, a peint l'homme en ſe peignant lui-même, & comme il ſe connoiſſoit bien, cette vanité qu'on lui reproche de faire de ſoi-même la matière de ſon livre, peut-être utile au lecteur.

Un reproche qu'on peut lui faire, eſt le ſcepticiſme qu'il profeſſe ouvertement, & cette liberté de tout écrire dont il ſe fait gloire. Le cardinal du Perron appelloit ſes Eſſais le *bréviaire des honnêtes gens*, ſans doute à cauſe des ſentimens de généroſité & d'humanité qui y ſont répandus.

MONTECUCULI, (Raimond de) général italien, né en 1608, mort à Lintz en 1680.

Montecuculi avoit cet amour pour les lettres, ſans lequel il n'y avoit point de véritable grandeur. C'eſt par ſes ſoins que l'académie des curieux de la nature fut établie. Il a écrit des mémoires en italien, où les militaires trouvent des modèles & des leçons de leur art. Ce général fut le ſeul digne d'être oppoſé au célèbre Turenne. Tous deux, dit un illuſtre hiſtorien, avoient réduit la guerre en art. Ils paſſèrent quatre mois à ſe ſuivre, à s'obſerver dans des marches & dans des campemens, plus eſtimés que des victoires par les officiers allemands & françois. L'un & l'autre jugeoit de ce que ſon adverſaire alloit tenter par les démarches que lui-même eût voulu faire à ſa place, & ils ne ſe trompèrent jamais. Ils oppoſoient l'un à l'autre la patience, la ruſe, l'activité, & tout ce que le génie, la ſcience militaire & une longue expérience peuvent ſuggérer.

Montecuculi étoit aſſez grand pour honorer un rival, & aſſez honnête homme pour pleurer ſincèrement ſa mort. Sur le point d'en venir aux mains avec Turenne, & de commettre ſa propre réputation au ſort d'une bataille, il apprend que le général françois vient d'être emporté par un boulet de canon, il répand des larmes & s'écrie dans l'amertume de ſa douleur : « Je regrette & ne ſaurois trop regretter l'homme au-deſſus de l'homme, un homme qui faiſoit honneur à la nature humaine ».

Victor Amédée, duc de Savoie, ſe plaiſoit à raconter le trait ſuivant de l'illuſtre *Montecuculi*. Ce général des armées de l'empereur avoit, dans une marche, donné ordre, ſous peine de mort, que perſonne ne paſſât par les bleds. Un ſoldat revenant d'un village & ignorant les défenſes, traverſa un ſentier qui étoit au milieu des bleds. *Montecuculi* qui l'apperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant le ſoldat qui s'avançoit allégua au général qu'il ne ſavoit pas les ordres. Que le prévôt faſſe ſon devoir, répondit *Montecuculi*. Comme cela ſe paſſa en un inſtant, le ſoldat n'avoit point encore été déſarmé. Alors plein de fureur il dit : *Je n'étois pas coupable, je le ſuis maintenant*, & tira ſon fuſil ſur *Montecuculi*. Le coup manque, & *Montecuculi* lui pardonne.

MONTESQUIEU, (Charles Secondat, baron de la Brede & de) né le 18 janvier 1689, mort le 10 février 1755.

En entrant dans le monde, diſoit un jour *Monteſquieu*, on m'annonça comme un homme d'eſprit, & je reçus un accueil aſſez favorable des gens en place; mais lorſque par le ſuccès des lettres perſannes, j'eus peut-être prouvé que j'en avois, & que j'eus obtenu quelqu'eſtime de la part du public, celle des gens en place ſe refroidit; j'eſſuyai mille dégoûts. Comptez, ajoutoit-il, qu'intérieurement bleſſés de la réputation d'un homme célèbre, c'eſt pour s'en venger qu'ils l'humilient; & qu'il faut ſoi-même mériter beaucoup d'éloges, pour ſupporter patiemment l'éloge d'autrui. Cette anecdote eſt rapportée par l'auteur du traité de l'Eſprit.

La liberté avec laquelle *Monteſquieu* parle dans ſes lettres perſannes du gouvernement & des abus de la religion, lui attira une excluſion de la part du cardinal de Fleury, lorſqu'il ſe préſenta en 1728 pour une place de l'académie françoiſe. Il prit, dit l'auteur du ſiècle de Louis XIV, un tour très adroit pour mettre le miniſtre dans ſes intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de ſon livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvoit être condamné par un cardinal & par un miniſtre. *Monteſquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal qui ne liſoit guères, & qui en lut une partie. Cet air de confiance, ſoutenu par l'empreſſement de quelques perſonnes de crédit, ramena le cardinal; & *Monteſquieu* entra dans l'académie.

Cet illuſtre auteur a conſacré vingt années, ainſi qu'il l'a avoué lui-même, à la compoſition de l'Eſprit des loix. Quand il vit ce que tant de grands hommes en France, en Angleterre & en Allemagne avoient écrit avant lui, il fut dans l'admiration; mais il ne perdit pas courage : & moi auſſi, je ſuis peintre, a-t-il pu dire avec le Corrège, *ed io anche ſon pittore*. On penſe bien qu'il a fallu qu'un nombre prodigieux de volumes lui paſſât par les mains. Sa méthode étoit de faire l'extrait de tout ce qu'il liſoit. Il ne perdoit jamais de vue ſon objet; il l'avoit ſans ceſſe devant les yeux, dans toutes ſes lectures; il tranſcrivoit les paſſages qui lui convenoient, & il plaçoit au-deſſous ſes idées, ſes réflexions : voilà comme ſe ſont aſſemblés les matériaux de l'Eſprit des loix.

Monteſquieu avoit fait pluſieurs voyages pour s'inſtruire par lui-même des mœurs, du génie &

des loix des différentes nations de l'Europe. Lors de son séjour à Venise, il avoit beaucoup questionné & beaucoup écrit : ses écritures, qu'il ne tenoit pas assez secrettes, avoient allarmé l'état ; on lui en fit dire quelque chose ; on ajouta même à cet avis, qu'il y avoit peut-être à craindre que dans la traversée de Venise à Fucina, il ne fut arrêté. Il partit avec cet avis. Vers le milieu de la traversée il vit venir à lui, & roder autour de sa gondole, d'autres gondoles qui ne paroissoient pas faire route. A cette vue la peur le saisit, & recourant à l'expédient du castor poursuivi par les chasseurs, il tira de son sac de nuit tous les papiers qui contenoient ses observations sur Venise & les jetta à la mer. L'auteur des nouveaux mémoires sur l'Italie qui rapporte ce fait, ajoute qu'on l'a assuré qu'on ne vouloit que tâter *Montesquieu*, & qu'il auroit passé, s'il eût osé attendre l'abordage, pour lequel il n'y avoit point d'ordre.

Lorsque l'Esprit des loix parut, la sorbonne y trouva plusieurs propositions contraires a la religion & à la doctrine de l'église catholique; elle en fit une censure détaillée; mais comme parmi les propositions censurées il s'en trouvoit quelques-unes concernant la juridiction qui souffroient bien des difficultés, & d'ailleurs *Montesquieu* ayant promis de donner une nouvelle édition de son livre, où il corrigeroit ce qui avoit paru contraire à la religion, cette censure de la sorbonne ne parut point.

La partie systématique de l'Esprit des loix étoit celle dont *Montesquieu* se montroit le plus jaloux ; c'étoit aussi la plus importante & la plus difficile. Son système des climats cependant paroît emprunté de la méthode d'étudier l'histoire de Bodin, & du traite de la sagesse de Charon. Mais le grand nombre d'observations utiles, de réflexions ingénieuses, de vues saines, d'images fortes répandues dans ce livre, & les maximes admirables qui s'y trouvent développées pour le bonheur de la société, le feront toujours regarder comme un ouvrage immortel.

On auroit desiré une histoire écrite de la main de cet homme illustre. Il avoit achevé celle de Louis XI, roi de France, & le public étoit prêt d'en jouir, lorsqu'une mépriſe singulière la lui déroba. Un jour que *Montesquieu* avoit laissé le brouillon de cette histoire & la copie sur son bureau, il dit à son secrétaire de bruler le brouillon & de serrer la copie. Le secrétaire obéit ; mais il laissa la copie sur la table. *Montesquieu* ayant quelques heures après apperçu cette copie, qu'il prit pour le brouillon, la jetta au feu, persuadé que son secrétaire qui étoit absent l'avoit serrée.

Il s'étoit élevé en 1751 une dispute littéraire, où il s'agissoit de décider si dans les traductions françoises de la Bible, il falloit conserver le tutoiement de l'original. Fontenelle étoit pour l'affirmative ; c'étoit aussi le sentiment de *Montesquieu*. L'auteur des Remarques sur une dissertation qui traite de l'usage du *toi* & du *vous* dans une version de la bible, quoique protestant, attaqua cette décision. Il ne pouvoit se dispenser de répondre à deux suffrages d'aussi grand poids que ceux de MM. de *Montesquieu* & de Fontenelle. Le premier ne l'embarrassa guères. « L'auteur des Lettres persannes, dit-il, avec son goût oriental, ne pouvoit manquer d'être pour le *toi* ».

On parloit un jour devant *Montesquieu*, de Fontenelle, & quelqu'un qui cherchoit à rabaisser le caractère de ce philosophe, disoit qu'il n'aimoit personne. « Eh bien, repondit aussi-tôt *Montesquieu*, il en est plus aimable dans la société ».

Montesquieu étoit fort doux envers ses domestiques, il lui arriva néanmoins un jour de les gronder vivement; mais se retournant aussi tôt en riant vers une personne temoin de cette scène : « ce sont, lui dit-il, des horloges qu'il est quelquefois besoin de remonter ».

En 1752, Dassier, célèbre par les médailles qu'il a frappées en l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris, pour frapper celle de l'auteur de l'Esprit des loix. Sa modestie s'y refusoit. « Croyez-vous, lui dit un jour l'artiste anglois, qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition, qu'à l'accepter » ? Désarmé par cette plaisanterie, *Montesquieu* laissa faire à Dassier tout ce qu'il voulut.

Le président de *Montesquieu* étoit doué d'une extrême promptitude d'esprit. Cependant il méditoit pendant vingt ans les sujets de ses ouvrages. Le marquis de Vauvernague a dit de ce grand homme, « qu'il avoit des saillies de réflexion ».

On parloit devant *Montesquieu* du roman de Dom Quichotte. « Le meilleur livre des espagnols, dit ce grand homme, est celui qui se moque de tous les autres ».

Le président de *Montesquieu* ayant montré ses lettres persannes au père Desmolets, lui demanda, si cela seroit débité. — « Président, lui répondit le bibliothécaire, cela sera vendu comme du pain ».

Montesquieu venoit d'achever les causes de la grandeur & de la décadence des romains ; ouvrage profond & plein de choses. Il y avoit parmi les présidens du parlement de Bordeaux, un homme d'esprit, aimant la belle littérature, & commençant à goûter la philosophie. *Montesquieu* lui confia son manuscrit, en le priant de lui en dire son avis. Quelque temps après, il reçoit de la bouche de son ami le conseil de supprimer l'ouvrage

l'ouvrage comme trop foible, trop au-dessous des lettres persannes, & comme devant nuire à sa réputation. Le philosophe écoute ce jugement sans trouble, sans humeur, reprend son manuscrit, y ajoute pour épigraphe : *Docuit quæ maximus Atlas, ce que m'apprit le grand Atlas*, & donne le tout à l'impression. Environ onze années après, *Montesquieu* arrive à Paris, apportant avec lui en manuscrit son chef d'œuvre de l'esprit des loix ; qu'il vouloit publier après qu'Helvétius son ami, lui en auroit dit sa pensée. Helvétius lit attentivement l'ouvrage, en porte le jugement le plus défavorable ; mais se défiant de lui-même, il admet M. Silhouete dans la confidence du manuscrit & l'abandonne à son examen. M. Silhouete, homme de talent autant que de vertu, lit & juge comme Helvétius. Celui-ci plus assuré, parle alors avec confiance à *Montesquieu*, & lui donne le conseil d'oublier entièrement l'esprit des loix, & même de le brûler. *Montesquieu* reçoit encore tranquillement cet avis, reprend son manuscrit & y ajoute pour épigraphe : *Prolem sine matre creatam*, enfant qui n'a point eu de mère, & l'envoie aux presses de Genève. Les réflexions sur ces deux faits singuliers seroient plus qu'inutiles. Il suffira de dire qu'un génie tel que *Montesquieu* sentoit ses forces.

MONTMORENCY, (Henri II, duc de) pair, amiral de France. Il naquit le 30 avril 1595, & fut décapité dans la maison-de ville de Toulouse, comme criminel de lèze-majesté, le 30 octobre 1632.

Le duc avoit épousé Marie-Félice des Ursins. Cette femme jeune, bien faite, pleine de graces & d'esprit, auroit desiré de posséder le cœur de son mari tout entier. Elle se faisoit souvent violence pour lui cacher ses chagrins, & lui rendre sa maison plus agréable. Mais sa douleur étoit si grande, ses combats si fréquens, que le duc apperçut bientôt de l'altération dans ses traits. *Etes-vous malade*, lui dit-il, *vous êtes changée. Il est vrai*, lui répartit la duchesse, *mon visage est changé ; mais mon cœur ne l'est pas.* A ces mots elle fondit en larmes. Le duc, touché jusqu'au fond de l'ame, lui promit tout ce qu'elle voulut ; mais l'habitude l'emporta. Il mit seulement plus de mystère dans ses intrigues galantes, & dédommagea sa femme par toutes les marques possibles de respect, de déférence, d'estime & de confiance.

Le duc de *Montmorenci*, après la mort de son père, joignit sa maison à la sienne, qui devint la plus nombreuse & la plus brillante du royaume. Il n'avoit jamais moins de trente pages & de cinquante gentilshommes, tous entretenus avec tant de magnificence, qu'on les eût pris plutôt pour de grands seigneurs que pour des gentilshommes ordinaires. On peut aisément se persuader que le nombre des officiers & des domestiques devoit être à proportion très-considérable. La duchesse, son épouse, quoiqu'elle eût l'ame grande & généreuse, crut devoir lui faire des représentations à ce sujet. Le duc entrant, ou feignant d'entrer dans ses raisons, fit avec elle la revue de sa maison ; mais elle ne lui nommoit pas plutôt un officier ou un domestique inutile, que *Montmorenci* prenoit sa défense : celui ci étoit nécessaire à ses gentilshommes ; celui là avoit été reçu à la recommandation de ses amis ; enfin d'un si grand nombre, il ne s'en trouva que deux qu'il sembla abandonner à son épouse ; mais peu après il lui demanda si elle croyoit que ces deux officiers seroient à charge à sa maison : *Ne sont-ils pas assez malheureux*, ajoutoit-il, *de n'être bons à rien, sans leur donner le chagrin de les renvoyer ?*

Dans un voyage qu'il faisoit de Languedoc à Paris, il passa par Bourges, où le duc d'Enguien, depuis le grand Condé son neveu, étudioit chez les jésuites. Il fit présent au jeune prince d'une bourse pleine de pièces d'or. A son retour, il lui demanda l'usage qu'il en avoit fait ; l'enfant la lui présenta telle qu'il l'avoit reçue. *Montmorenci*, très-mécontent qu'il n'en eût pas fait des libéralités, la prit & la jetta par les fenêtres, en disant : *Voilà le cas qu'un prince tel que vous doit faire de l'argent.*

Un jour qu'il jouoit, il se trouva un coup de trois mille pistoles : un des spectateurs dit à son voisin ; voilà une somme qui feroit la fortune d'un honnête homme. Le duc l'entend, gagne le coup, & présente la somme à ce gentilhomme, en lui disant : *Je voudrois, monsieur, que votre fortune fût plus grande.*

Il s'entretenoit dans une de ses promenades à la campagne, sur ce qui fait le bonheur de la vie. Un de ceux qui l'accompagnoient, soutenoit avec raison que l'homme, dans les conditions les plus bornées, étoit souvent plus heureux que les grands de la terre. Voilà qui résoudra la question, répondit le duc en appercevant quatre cultivateurs qui dînoient à l'ombre d'un buisson. Il marche à eux, & leur adressant la parole : *Mes amis*, leur dit-il, *êtes-vous heureux ?* Trois de ce payſans lui répondirent, que bornant leur félicité à quelques arpens de terre qu'ils avoient reçus de leurs pères, ils ne désiroient rien de plus. Le quatrième avoua qu'il ne manquoit à ses desirs que la possession d'un champ qui avoit appartenu à sa famille, & qui étoit passé en des mains étrangères. *Mais si tu l'avois*, continua le duc, *serois-tu heureux ?* « Autant, monseigneur, qu'on peut l'être en ce monde ». *Combien vaut-il ?* « Deux mille francs ». *qu'on les lui donne*, s'écria *Montmorenci*, *& qu'il soit dit que j'ai fait aujourd'hui un heureux.*

En 1625, le duc de *Montmorenci* battit la flote

lorsqu'il en sortit par une aventure singulière. M. l'abbé Fautrier, homme de beaucoup d'esprit, intendant du Haynault, faisant sa résidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois de faire arrêter quelques libelles qui inondoient la Flandre, & d'en saisir, s'il pouvoit, les auteurs. M. Fautrier sut qu'il y avoit un homme à Chimay, qui étoit toujours enfermé dans sa maison, occupé à écrire. Il s'y transporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva *Lainez*, vêtu d'une mauvaise robe de chambre, & entouré de papiers. On les visita, & on n'y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'intendant, après cette lecture, l'embrassa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui proposa de le suivre. *Lainez* lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que sa robe de chambre. Montez toujours dans mon carrosse, répliqua l'abbé, vous aurez, avant trois jours, des habits & tout ce qui vous sera nécessaire. Depuis ce jour-là, cet agréable poëte fit les honneurs de l'intendance.

Quand *Lainez* fut à Paris, il loua une chambre, aux environs de l'abbaye saint Germain-des-Prés, que personne ne connoissoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il se faisoit toujours descendre sur le Pont-Neuf, vis-a vis du cheval de bronze, d'où il regagnoit à pied son petit logement. On n'a jamais vu d'homme si idolâtre de sa liberté.

Lainez partageoit son temps entre la table & les livres. Un de ses amis paroissant surpris un jour de le voir entrer, après un repas de douze heures, à la bibliothèque du roi, pour y rester jusqu'au soir; le poëte, qui s'apperçut de son étonnement, lui dit ce distique latin, qu'il parodia sur le champ.

Regnat nocte calix, volvuntur Biblia mane
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

M. le Duc se promenant sur le parterre du Tibre à Fontainebleau, apperçut *Lainez*, & l'invita à souper avec lui. Il le remercia, en disant que cinq ou six personnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. S. auroit sans doute mauvaise opinion de lui, si elle apprenoit qu'il eût manqué à ses amis.

On vint dire un jour à *Lainez*, qu'un homme d'esprit de sa connoissance avoit composé un volume sur deux petits vers d'une de ses pièces, où, après avoir parlé de ses occupations agréables & de ses plaisirs, il dit, en parlant de lui, sous le masque d'un aimable épicurien:

La débauche le fuit,
La volupté le suit.

Lainez ayant appris l'usage que cette personne avoit fait de ces deux vers, répondit: *c'est un drôle, qui a pris une goutte de mon essence, pour mettre dans un muid d'eau.*

Après que *Lainez* eut reçu ses sacremens dans sa dernière maladie, le prêtre à qui il s'étoit confessé fit emporter, pendant la nuit, une cassette pleine de vers délicieux. Le moribond s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & sur le champ se fit transporter dans une chaise sur la paroisse saint Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le soleil.

LAIS, fameuse courtisane, née à Hyccara, ville de Sicile, morte vers l'an 340 avant Jesus-Christ.

Laïs s'acquit par ses conquêtes un nom peut-être aussi célèbre que celui d'Alexandre, mais dont elle ne partageoit la gloire avec personne. Une belle, a écrit un auteur galant, ne doit rien qu'à elle-même. En peut-on dire autant des plus célèbres conquérans? Le philosophe & l'orateur, le général & le soldat, le magistrat & le simple citadin, tout le monde rendoit hommage aux charmes de *Laïs*. Et comme elle n'aimoit à voir souffrir personne, on la trouvoit toujours d'un accès facile. Le galant Aristippe & le dégoûtant Diogènes étoient également bien reçus chez elle. Un jour qu'on vantoit beaucoup la sagesse des philosophes d'Athènes, cette courtisane qui n'avoit aucune foi à toute cette sagesse, répondit assez vivement: « Je ne sais quels livres lisent » nos philosophes, quelle sapience ils professent; » mais ces gens-là battent aussi souvent à ma porte » que d'autres ».

Le philosophe Xénocrate vengea un peu l'injure faite à la philosophie par *Laïs*. Cette courtisane, qui croyoit que rien ne pouvoit lui résister, s'étoit flattée de surmonter la vertu austère de ce philosophe. Elle se fit introduire chez lui; & espérant de trouver dans une scène attendrissante de nouvelles armes pour le vaincre, elle feignit un soir d'être en butte à la persécution, & demanda à passer cette nuit chez le philosophe. Xénocrate lui accorda l'asyle qu'elle demandoit; mais ses charmes restèrent sans effets. Lorsque le lendemain on vint pour la féliciter sur son triomphe, elle répondit avec une espèce de dépit, qu'elle croyoit avoir affaire à un homme & non pas à une statue.

Laïs se montra quelquefois capricieuse dans ses goûts, & ne sacrifia pas toujours à l'intérêt. Le sculpteur Miron s'étant présenté chez elle, & en ayant été mal reçu, crut qu'il devoit s'en prendre

à ſes cheveux blancs. Il fit donc changer de couleur à ſa chevelure, prit l'équipage d'un jeune homme, & retourna vers *Laïs* : » Sot que vous êtes, » lui dit-elle, vous me demandez une choſe que » je viens de refuſer à votre père ».

LAIT. Le *lait*, aujourd'hui en uſage chez preſque toutes les nations, étoit, dans les premiers ſiècles, l'aliment le plus ordinaire. Pline & quelques hiſtoriens font mention de certains peuples qui ne vivoient que de *lait*. Mais l'art de la cuiſine n'a fait qu'un ingrédient de ce qui étoit la baſe de la nourriture de l'homme, tandis que la médecine en a tiré une reſſource utile & ſalutaire, dans ces cas déſeſpérés où l'épuiſement des malades les met hors d'état de prendre aucune nourriture ſolide. Il n'y a preſque point d'abattement, ſelon le docteur Cheyne, dont cette liqueur ne puiſſe relever le corps.

Le célèbre Tiſſot, en ordonnant le *lait* de femme aux hommes dont les forces ſont perdues, veut qu'il ſoit pris immédiatement au mamelon qui le fournit ; mais n'eſt-il pas à craindre que le vaſe n'excite des deſirs que l'on cherche à amortir, & ne s'expoſeroit-on pas à voir renouveller l'aventure du prince dont Capivaccio nous a conſervé l'hiſtoire ? On lui avoit donné deux nourrices : leur *lait* produiſit en lui un ſi bon effet, qu'il les mit en état, au bout de neuf mois, de lui en fournir de plus frais.

On auroit beaucoup de peine à croire, ſi les auteurs n'en fourniſſoient pas nombre d'exemples, qu'il y ait eu des hommes, dont les mamelles ſe ſoient remplies de *lait*. Thomas Bartholin parle d'un homme dont les mamelles fourniſſoient une ſi grande quantité de *lait*, qu'on le tira par curioſité, & qu'on en fit un fromage. Scholzius, Santorelli, Deries, Jean Schimd, profeſſeur de phyſique à Dantzick, rapportent des faits à-peu près ſemblables.

Mais s'il eſt contre l'ordre ordinaire de la nature qu'un homme ait du *lait* ; il ne l'eſt pas moins d'en trouver dans les mamelles d'une vierge : cependant ce dernier fait eſt encore moins rare que le précédent. On lit pluſieurs obſervations de ce genre dans les ouvrages de Schenokius, Chriſtophe Avega, Rodrigue de Caſtro, Pierre Caſtel.

Il n'eſt pas moins extraordinaire qu'une femme ait du *lait*, lorſqu'elle n'eſt plus propre à engendrer, & cependant ce phénomène ſe fait remarquer quelquefois. L'auteur d'un ouvrage, intitulé : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, en cite pluſieurs exemples, atteſtés par différens auteurs dignes de foi. Les affiches de Montauban, de l'année 1776, contiennent un fait pareil.

Les arabes font un uſage continuel du *lait* des chameaux, qui eſt apéritif ; c'eſt même de cet uſage que leur vient l'exemption de pluſieurs maladies, telles que les dartres, la gale, la lèpre. Ce *lait* étant propre, par ſa qualité douce & balſamique, à chaſſer, par la voie des urines, les impuretés du ſang ; il peut certainement avoir la vertu préſervative qu'on lui attribue. Mais le climat & le genre de vie dur & toujours actif, que mènent les peuples qui l'habitent, n'y contribuent-ils pas pour quelque choſe ?

Les ſauvages de la Louiziane appellent l'eau-de-vie de *l'eau-de-feu*, ou *le lait des françois*. Je me reſſouviens, dit M. Boſſu, *Nouveaux voyages dans l'Amérique ſeptentrionale*, que lorſque les ſauvages venoient voir M. de Macarty, notre commandant chez les illinois, ces indiens diſoient : nous allons voir notre père, & en même-temps pour teter de ſon *lait*.

Il ſe fait dans l'Iſlande une grande conſommation du *lait* de vaches. Les inſulaires en compoſent une boiſſon, qu'ils nomment *ſyre*, & qu'ils préparent de la manière ſuivante. Ils font d'abord du beurre de crême douce, puis ils mêlent le *lait* qui reſte avec celui qui été écrêmé ; on chauffe le tout enſemble, & l'on y jette de la préſure pour le faire cailler ; on le paſſe dans un linge ; on met à part ce qui eſt congelé, & le petit *lait* eſt le ſyre dont nous parlons. C'eſt une liqueur aigre, dont on fait une ample proviſion, parce qu'elle ſe conſerve toute l'année. Plus elle vieillit, plus elle s'aigrit & ſe clarifie. On met du *lait* nouveau ſur l'ancien ; & quand on craint de n'en point avoir aſſez pour en vendre aux voyageurs, on le falſifie avec de l'oſeille, & on y met de l'eau pour en augmenter la quantité. On fait mariner la viande dans le ſyre comme dans le vinaigre.

LAIT D'ANESSE. Ce *lait* n'eſt en réputation en France que du règne de François I ; & voici comme on l'y a connu, ſuivant l'auteur des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. « Fran- » çois I ſe trouvoit très-foible & très-incom- » modé : les médecins françois ne trouvoient » aucun moyen de le rétablir. On parla au roi » d'un juif de Conſtantinople, qui avoit la répu- » tation d'être un habile homme. François I or- » donna à ſon ambaſſadeur en Turquie, de faire » venir à Paris ce docteur iſraélite, quoi qu'il » dût coûter. Le médecin juif arriva, & n'or- » donna, pour tout remède, que du *lait d'âneſſe*. » Ce remède doux réuſſit très-bien au monarque, » & tous les courtiſans des deux ſexes s'empreſ- » ſèrent à ſuivre le même régime, pour peu qu'ils » euſſent en avoir beſoin ».

Le *lait d'âneſſe* eſt aujourd'hui recommandé plus que jamais par nos médecins. Cela vien-

ce qu'il y avoit alors dans le monde chrétien. On assure que la peur eut aussi quelque part à cette fondation; car on dit, que pendant la bataille, ce prince entendant le sifflement des balles qui passoient assez près de lui, demanda à son confesseur ce qu'il pensoit de cette musique : « Je la trouve très-désagréable, répondit-il : Et moi pareillement, répliqua le roi; & mon père étoit un homme bien étrange d'y prendre tant de plaisir ».

L'année n'étoit pas révolue, qu'il fit élever l'escurial en forme de gril, & pour mieux honorer le saint Diacre, il fit graver & peindre des grils par-tout.

L'édifice coûta soixante millions. Philippe y fixa son séjour dans les dernières années, & y mourut devant le maître-autel, où il s'étoit fait transporter.

La place où il finit ses jours est environnée d'une balustrade que personne n'ose approcher.

Les moines & le peuple sont persuadés que l'esprit turbulent & inquiet de ce prince revient toutes les nuits visiter son ancienne demeure, & qu'à minuit il rode dans tout le couvent.

On compte 14000 portes dans l'enceinte de l'escurial, 11000 fenêtres, 800 colonnes, 22 cours, 17 cloîtres; & les clefs qui servent à ouvrir les appartemens pèsent plus de sept quintaux.

La principale façade a 300 pas de large sur 60 d'élévation : sur la porte du milieu se trouvent les armes d'Espagne, surmontées d'un saint Laurent, d'un travail exquis.

L'église, qui a été bâtie sur le modèle de celle de saint Pierre de Rome, a 360 pieds de long sur 280 de large : le marbre, les dorures, les tableaux des plus excellens maîtres d'Italie ornent cette basilique : neuf chœurs d'orgues faisant allusion aux neuf muses, secondent les voix de deux cents Jérônimites qui psalmodient sur des pupitres de bronze doré : les ornemens sacerdotaux sont couverts de pierreries; les vases & chandeliers d'or & d'argent : l'intérieur du tabernacle de la principale chapelle renferme une émeraude de la grosseur d'un œuf, & les portes qui y conduisent sont de bois d'Inde fort recherché.

Sous l'église est le fameux panthéon, alentour duquel se trouvent des urnes noires en forme de tombeaux, où sont enfermés les ossemens des rois d'Espagne.

Lorsque ce grand ouvrage fut achevé, & qu'on eut fixé le jour pour y transférer les corps des princes & princesses, Philippe IV voulut assister à cette lugubre cérémonie. Le religieux qui y prêcha, prit pour texte ces paroles d'Ezéchiel : *Os décharnés, écoutez ce que dit le seigneur.*

Après l'église & le panthéon, ce qui frappe davantage est la bibliothèque, non-seulement par la beauté du vaisseau, des bustes & des peintures, mais encore par la multitude & le choix des livres, le nombre & la rareté des manuscrits; c'est une des plus riches collections qu'il y ait dans le monde. Les seuls manuscrits arabes en occupent une partie avec les manuscrits grecs, très-anciens & fort lisibles.

On y trouve aussi des fragmens de Tite-Live & de Diodore qui n'ont jamais été imprimés; un traité de saint Augustin sur le baptême, écrit de sa propre main, & plusieurs autres de différens auteurs de la première église.

Entre le marché au bled & le pont de Londres, on voit une colonne sans doute la plus haute de l'Europe appellée *le monument*. Cette colonne est ronde, cannelée, d'ordre dorique, d'une architecture très-hardie; sa hauteur est de 202 pieds du rez-de-chaussée; elle en a 15 de diamètre. Le piédestal a 40 pieds de haut & 21 en quarré. Il y a dedans un escalier en limaçon avec une rampe de fer jusqu'au balcon, d'où l'on découvre la ville & la campagne.

On commença à élever cette colonne en 1671, & on la finit en 1977, pour conserver la mémoire d'un horrible incendie arrivé à Londres le 2 septembre 1666. On a osé graver sur une des bases de ce *monument* une insigne calomnie que voici : « Cette colonne fut élevée pour perpétuer la mémoire de l'horrible incendie de l'ancienne cité, causé par la méchanceté de la trahison des papistes, dans le dessein d'assurer le succès de leur conspiration, pour la destruction de la religion protestante, & de l'ancienne liberté d'Angleterre, & pour l'introduction du papisme & de la servitude ». Cette inscription avoit été effacée par ordre de Jacques II : mais elle a été remise sous Guillaume III.

Ce n'est pas seulement l'illustre Pope qui donne le démenti à cette colonne; Burnet même assure, dans son histoire d'Angleterre, que la cause de cet incendie est absolument inconnue & incertaine, & que le papisme n'auroit pu rien gagner par ce crime affreux. Les catholiques ont été aussi peu coupables de cet incendie de Londres, que les premiers chrétiens le furent de celui de Rome sous Néron; ainsi cette inscription est un *monument* du fameux incendie & de la mauvaise foi des anglicans.

On croit communément que le feu prit chez un boulanger par l'irruption de son four allumé, ce qui avoit, en un instant, enflammé toute la

maiſon, & avoit communiqué ce feu aux maiſons voiſines & à toute la ville, avec d'autant plus d'activité, que lorſque l'incendie commença, il s'éleva un vent du nord, qui ſouffla trois jours avec une extrême violence.

Les flammes détruiſirent 89 égliſes, les portes de la ville, la maiſon-de-ville, pluſieurs hôpitaux, écoles, bibliothèques, grand nombre de beaux édifices, 400 rues, plus de 13200 maiſons. Des 26 quartiers de la ville, 15 furent entièrement ruinés, & 8 conſidérablement endommagés.

Dufreſni, l'un des bons comiques, diſoit un jour à Louis XIV, qui l'aimoit beaucoup: « Sire, je ne regarde jamais le nouveau louvre ſans m'écrier: « Superbe *monument* de la magnificence de l'un de nos plus grands rois, vous ſeriez achevé ſi l'on vous avoit donné à l'un des ordres mendians, pour tenir ſon chapitre & loger ſon général ».

Dans l'iſle de Gerbe, qui eſt ſituée dans la Méditerranée, on voit un ancien château, dont une des tours n'eſt bâtie que d'os de morts. Ce ſont les reſtes de la bataille que les eſpagnols perdirent contre les infidèles, quand ils furent dépoſſédés de ce terrein en 1560.

Les bontés que le roi & la reine de France ont témoignées à leurs ſujets en 1784, dans un moment où la ſaiſon rigoureuſe arrêtoit les travaux journaliers, ont excité dans les cœurs la ſenſibilité la plus vive. Le peuple du quartier Saint Honoré s'eſt aſſemblé & a imaginé d'élever à l'entrée de la rue du Coq, en face de la porte du louvre, une pyramide de neige pour conſacrer les bienfaits & la reconnoiſſance. Nous ne craignons pas d'avancer que, ſi nos auguſtes ſouverains obtiennent par la ſuite des *monumens* plus durables, il n'eſt guère poſſible qu'il en ſoit élevé de plus glorieux & qui prouvent mieux le véritable amour des ſujets pour leurs maîtres.

Cette pyramide a été couverte d'inſcriptions qui, pendant ſix ſemaines, ont été, pour ainſi dire, ſous la ſauve-garde publique; en voici quelques-unes.

Ce foible *monument* aura foible exiſtence :
Tes bontés, ô mon roi, dans ces temps de rigueur,
Bien mieux que ſur l'airain, ont mis au fond du cœur
Un *monument* certain; c'eſt la reconnoiſſance.

Louis, les indigens que ta bonté protège,
Ne peuvent t'élever qu'un *monument* de neige;
Mais il plaît davantage à ton cœur généreux,
Que le marbre payé du pain des malheureux.

Le premier *monument* que le peuple éleva,
Atteſte de mon roi l'auguſte bienfaiſance,
Dans nos calamités, ſon cœur nous ſoulagea,
Et, dans le ſeul bienfait, trouva ſa récompenſe.

Vive Louis XVI, vive le plus humain des rois.

A LOUIS XVI, HOMME.

MORUS, (Thomas) chancelier d'Angleterre, né vers l'an 1483, mort en 1535.

Henri VIII employa *Morus* avec ſuccès dans pluſieurs ambaſſades, & lui conféra pour récompenſe de ſes ſervices, la dignité de chancelier d'Angleterre; mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Henri ayant rompu les liens qui le tenoient à l'égliſe romaine, & s'étant lui-même fait déclarer chef de l'égliſe d'Angleterre, voulut obliger le chancelier *Morus*, de lui prêter le ſerment de ſuprématie, que ce prince exigeoit de tous ſes ſujets. *Morus*, qui regardoit ce ſerment comme contraire à ſa religion, refuſa d'obéir. Flatteries, promeſſes, menaces, tout fut employé pour arracher l'approbation de cet homme inflexible. Henri VIII irrité de cette fermeté, le fit mettre en priſon; on lui enleva ſes livres, ſa ſeule conſolation au milieu des horreurs dont il étoit environné. Ses amis tâchèrent de le gagner en lui repréſentant qu'il ne devoit point être d'une autre opinion que le grand conſeil d'Angleterre. « Si j'étois ſeul contre tout le parlement, répondit-il, je me défierois de moi-même; mais j'ai pour moi toute l'égliſe qui eſt le grand conſeil des chrétiens ».

Sa femme le conjurant d'obéir au roi & de conſerver ſa vie pour la conſolation de ſes enfans. « Combien d'années, lui dit-il, penſez-vous que je puiſſe encore vivre? » *Plus de vingt ans*, répondit-elle; « Ah! ma femme, veux-tu donc que je préfére la vie éternelle à vingt ans de cette vie paſſagère! »

Henri VIII le voyant inébranlable lui fit trancher la tête. Sa mort fut celle d'un martyr. *Morus* n'auroit pas été homme à uſer de détour pour mettre ſes jours en ſûreté; il diſoit des caſuiſtes qu'ils ſembloient s'attacher, non à garantir les hommes du péché, mais à leur apprendre juſqu'où l'on pourroit approcher du péché, ſans pécher. *Quam propè ad peccatum liceat accedere ſine peccato.*

Un très-grand ſeigneur ayant envoyé à *Morus* deux grands flacons d'argent d'un prix conſidérable, pour ſe le rendre favorable dans un procès important, ce magiſtrat les fit remplir du meilleur vin de ſa cave. « Vous aſſurerez votre maître, dit-il, à celui qui les avoit apportés, que tout le vin de ma cave eſt à ſon ſervice ».

L'hiſtoire nous a conſervé quelques traits qui juſtifient aſſez ce qu'on a dit de *Morus*, qu'il manquoit de dignité dans les manières. Ces mêmes traits prouvent encore que ſa confiance ordinaire, ſa douceur & ſa gaîté même ne l'abandonnerent pas un moment. Il ſacrifia ſa vie à ſa probité & à ſes ſentimens avec une indifférence égale à celle qu'il avoit montrée dans toutes les autres occaſions. La veille du jour qui devoit décider de ſon ſort, on vint à l'ordinaire pour le raſer. « J'ai, dit-il, à ſon barbier, un grand différend avec le roi : il s'agit de ſavoir s'il aura ma tête, ou ſi elle me reſtera; je n'y veux rien faire qu'elle ne ſoit bien à moi ».

Il répondit à celui qui lui vint dire que le roi par un effet de ſa clémence avoit modéré l'arrêt de mort rendu contre lui, à la peine d'être ſeulement décapité : « Je prie Dieu de préſerver mes amis d'une ſemblable clémence ».

Au pied de l'échaffaud où il devoit être exécuté, il dit à un des aſſiſtans : « Aidez moi à monter, je ne vous prierai pas de m'aider à deſcendre ».

Lorſque ſur le point d'être décapité, il eut mis la tête ſur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'apperçut que ſa barbe étoit engagée ſous ſon menton, il la dégagea & dit à l'exécuteur : « Ma barbe n'a pas commis de trahiſon, il n'eſt pas juſte qu'elle ſoit coupée ».

MOTHE, (Antoine-Houdard de la) né le 17 janvier 1672, mort le 26 décembre 1731.

On définiſſoit la *Mothe*, juſtice, & juſteſſe.

Fontenelle connoiſſoit bien le mérite perſonnel de la *Mothe*; & les amis du premier ſe ſouviennent de lui avoir entendu dire plus d'une fois : « Un des plus beaux traits de ma vie, c'eſt de n'avoir pas été jaloux de M. de la *Mothe* ».

Ce dernier ayant dit un jour à Fontenelle qu'il croyoit avoir pour amis tous les gens de lettres. « Si cela étoit vrai, lui répondit celui-ci, ce ſeroit un terrible préjugé contre vous; mais vous leur faites trop d'honneur, & vous ne vous en faites pas aſſez ».

Il étoit d'uſage autrefois de jouer ſeules à la comédie Françoiſe les pièces nouvelles, & de n'y joindre de petites pièces qu'après les huit ou dix premières repréſentations, ce qui donnoit lieu de croire que la pièce commençoit à tomber. Pour prévenir ces jugemens quelquefois mal fondés, de la *Mothe* fit jouer une petite pièce dès la première repréſentation de ſon *Romulus*. Cet exemple fut ſuivi depuis par les auteurs qui ſouhaitoient tous que cet uſage fût établi; mais qui ne vouloient point chacun en particulier commencer, dans la crainte de donner une mauvaiſe idée de leur pièce dès la première repréſentation.

La *Mothe* a prodigué dans ſes fables l'eſprit & l'invention; mais on y chercheroit vainement le naturel d'Eſope, la pureté de Phèdre & la ſimplicité ſublime de l'inimitable la Fontaine. On rit beaucoup dans le temps de voir paroître parmi les acteurs de ces fables *dom jugement*, *dame mémoire* & *demoiſelle imagination*, avec leurs titres de nobleſſe, & de voir appeler un cadran un *greffier ſolaire*, une citrouille un *phémomène potager*, une haye le *Suiſſe d'un jardin*, &c.

Le diſcours de la *Mothe* ſur Homère eſt un chef-d'œuvre d'élégance; mais la manière dont il a traité les anciens ſouleva contre lui leurs partiſans. La ſavante madame Dacier l'attaqua dans ſon livre des *Cauſes de la corruption du goût*, ouvrage dicté lui-même par le mauvais goût, la prévention & l'animoſité. Ce qu'il y eût de moins choquant pour la *Mothe*, c'eſt le reproche qu'on lui fit d'ignorer le grec, & d'avoir compoſé des opéra. Il ſe juſtifie dans ſes *Réflexions ſur la critique* d'ignorer le grec, par la raiſon qu'il a cru devoir connoître Homère d'après madame Dacier. A l'égard des opéra, il lui dit : « Qu'elle me paſſe ceux que j'ai faits, pour les traductions qu'elle a faites de l'*Eunuque* & de l'*Amphitrion*, de quelques comédies d'auſſi mauvais exemple & des Odes d'Anacréon, qui ne reſpirent qu'une volupté dont la nature même n'eſt pas d'accord, &c. » Toute ſa réponſe eſt également pleine de ſel, de fineſſe & d'agrémens, mais d'ailleurs très-ſuperficielle; ce qui a fait dire que l'ouvrage de monſieur de la *Mothe* étoit d'une femme d'eſprit, & celui de madame Dacier d'un homme ſavant.

Les opéra de la *Mothe* ont une ſorte d'uniformité qui leur donne une reſſemblance déſagréable. Cet auteur paroît néanmoins avoir ſaiſi le caractère & le goût de ce ſpectacle. Ses ſcènes ſont remplies de ces penſées agréables, de ces jolis riens que l'on recherche dans ces ſortes de poëmes. Ses pièces tragiques ſont moins eſtimées; ſont *Inès de Caſtro* eut cependant le plus grand ſuccès.

On a dit que la *Mothe*, ſans avoir de ſujet & de plan, a cherché à raſſembler dans une pièce tout ce qui peut intéreſſer au théâtre, & ſa tragédie étant faite, il a chargé quelques amis de lui trouver un trait d'hiſtoire analogue; on lui a propoſé *Inès de Caſtro*.

La première fois qu'on repréſenta cette tragédie, lorſque les enfans parurent ſur la ſcène, le parterre en plaiſanta beaucoup. Mademoiſelle Duclos, qui jouoit Inès, s'interrompit en diſant

avec une ſorte d'indignation : « Ris donc, ſot parterre, à l'endroit le plus beau ». Elle reprit ſon couplet : les enfans furent applaudis, & la pièce eut le plus grand ſuccès.

Jamais pièce ne ſe ſoutint ſi long-temps, & avec un égal empreſſement de la part des ſpectateurs ; & jamais on ne vit s'élever contre l'auteur une ſi grande foule de critiques. M. de la *Mothe* ſe trouva un jour au café de Procope, dans un cercle de jeunes étourdis qui ne le connoiſſoient point, & qui déchiroient ſa tragédie. Après avoir eu la patience de les écouter une demi-heure, & gardé l'*incognito*, il ſe leva, & adreſſant la parole à quelqu'un de ſes amis qu'il apperçut dans le café : *allons donc*, lui dit-il, *monſieur un tel, nous ennuyer à la ſoixante-douzième repréſentation de cette mauvaiſe pièce.*

M. de la *Mothe* diſoit que le roman de *Pſyché* par la Fontaine, eſt un ſujet propre à produire un ſpectacle magnifique, où la terre, les cieux & les enfers peuvent offrir ce qu'ils ont de plus varié ; & que ce ſujet eût pu ſeul lui faire inventer l'opéra.

Dans le temps de la diſpute ſur les anciens & ſur les modernes, on trouva écrits avec du chanbon ſur la porte de l'académie, quatre vers, qui ſont une parodie de ceux que fit autrefois Corneille, ſur le cardinal de Richelieu.

La Motte & la Dacier, avec un zèle égal,
Se battent pour Homère, & n'y gagneront rien ;
L'une l'entend trop bien, pour en dire du mal :
L'autre l'entend trop peu pour en dire du bien.

Lorſque dans le cours de la diſpute ſur Homère, M. de la *Mothe* critiquoit quelque endroit de cet auteur, madame Dacier lui répondoit toujours avec enthouſiaſme : Ah ! ſi vous ſaviez le grec. Il me ſemble, dit à ce propos ingénieuſement M. de la *Mothe*, entendre le héros de Cervantes, qui, parce qu'il eſt armé chevalier, voit des enchanteurs où ſon ecuyer ne voit que des moutons.

Rouſſeau diſoit : les Odes de la *Mothe* reſſemblent beaucoup à des lettres. On diroit qu'elles commencent, pour ainſi dire, toutes par *le monſieur*, & qu'elles finiſſent par *le très-humble ſerviteur.*

La *Mothe* croyoit juſtifier la dureté de pluſieurs de ſes vers, en diſant : « Un poëte n'eſt pas une flûte ».

MURET, (Marc-Antoine) né en 1526, mort en 1585.

Cet écrivain s'étoit acquis de bonne heure une grande facilité d'expreſſion, & un bon goût de latinité, par la lecture aſſidue des auteurs du ſiècle d'Auguſte.

Muret réuſſit même à faire prendre le change au célèbre Scaliger, qui ſe croyoit infaillible. Il lui montra des vers latins de ſa façon, comme étant de Trabéa, ancien poëte comique. Scaliger le crut, & charmé de cette découverte, les cita comme anciens dans la première édition de ſon commentaire ſur Varron *de re reſticâ* ; Ferrarius, ſavant jéſuite, allégua depuis un de ces vers de *Muret*, comme étant de Trabéa.

Scaliger ayant ſu depuis cette ſupercherie de *Muret*, ne lui pardonna jamais d'avoir été ſa dupe. Il eut même la cruauté de faire cette épigramme ſur un crime honteux, dont on avoit accuſé *Muret* lorſqu'il profeſſoit à Toulouſe :

Qui rigidæ flammas evaſerat ante Toloſæ,
Muretus fumos vendidit ille mihi.

Un conſeiller du parlement de Toulouſe, inſtruit des pourſuites qu'on alloit faire contre *Muret*, fut chez lui pour lui en donner avis ; mais ne l'ayant pas trouvé il lui écrivit ce vers :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum !

Muret, ſans autre explication, ſortit du royaume, & prit le chemin d'Italie, où il tomba malade dans une hôtellerie. Deux médecins vinrent faire conſultation ſur ſa maladie. Après avoir longtemps diſcouru de choſes & d'autres en latin, ne croyant pas que le malade l'entendit, la converſation tomba enfin ſur quelque nouveau remède, dont on n'avoit point encore fait d'épreuve, & l'un dit à l'autre : *Faciamus experimentum in corpore vili*. *Muret* connoiſſant le danger où il étoit, ſe leva du lit auſſitôt que les médecins furent ſortis de la chambre ; & ayant continué ſon chemin, ſe trouva guéri de ſon mal, par la ſeule crainte du remède qui lui avoit été préparé.

Muret retiré à Rome, s'acquit l'amitié du pape & des cardinaux. Il y enſeigna la philoſophie & la théologie. Neuf ans avant ſa mort, il fut promu aux ordres ſacrés & remplit ce ſaint miniſtère avec édification.

MUSIQUE. La *muſique*, dit Martinelli, fut d'abord conſacrée à chanter les louanges du très-haut. Elle étoit ſimple, mais majeſtueuſe. En paſſant ſur le théâtre, elle devint plus travaillée, plus variée plus agréable, plus vive ; on connut davantage ce dont elle étoit capable. Elle retint néanmoins, juſqu'au commencement de ce ſiècle, beaucoup de cette ſimplicité naturelle, de ce ton mâle & ſévère, qui caractériſoit les chants d'égliſe. Siface & Latilla, l'un & l'autre toſcans,

& les plus grands *muſiciens* de cette école ancienne, ont fixé à eux l'époque de ce chant ſimple, naturel & grave. *La Santa Stella*, *La Reggiana*, *Nicolino* & *Senezino*, étoient de la même école.

Le premier, continue le même auteur, qui commença à gâter notre *muſique*, fut Piſtoccolo, de Bologne. Il chanta d'abord ſur le théâtre; mais contraint, à cauſe de ſa voix déſagréable & de ſa figure diſgracieuſe, d'abandonner la ſcène, il ſe fit prêtre, & ſe mit à enſeigner un art qu'il s'étoit jugé incapable de pratiquer avec ſuccès. Ses plus célèbres écoliers furent Bernacchi & Paſi, tous deux de Bologne, & ſes compatriotes. Le premier très-ſavant & très-adroit à parcourir les paſſages les plus difficiles de la *muſique* dans le court eſpace d'une ariette, mérita les applaudiſſemens de quelques enthouſiaſtes amis des difficultés; mais il ne réuſſit jamais à plaire généralement, parce qu'il quittoit ſouvent l'expreſſion du ſentiment qu'il avoit à rendre, pour ſe livrer à ſes vols pindariques. Ajoutez à cela, qu'il avoit une voix peu flatteuſe, & que ſa figure ne repréſentoit pas aſſez. Le Paſi, au contraire, ne retint des leçons de ſon maître, que ce qu'il lui falloit pour faire valoir une voix foible à la vérité, mais très-gracieuſe; ce qui, joint à une figure avantageuſe, lui mérita en peu de temps la réputation du chanteur le plus agréable & le plus parfait qui eût paru ſur la ſcène.

Païta fut contemporain de Bernacchi; & quoiqu'il n'eût qu'un *ténore*, & même un ſon de voix très-déſagréable, il s'exerça néanmoins dans le même genre que ce *muſicien*. Vers le même temps, la Guzzoni & la Fauſtina montèrent ſur le théâtre. La première avoit une voix de peu d'étendue, mais par-tout également douce, également ſonore; elle mettoit dans ſon chant, le même goût, le même naturel que le Paſi. On la nomma la lyre d'or.

La voix de la Fauſtina étoit plus brillante, & d'une légèreté ſans égale: elle fut regardée comme une nouvelle ſyrène. Pour exprimer le plaiſir qu'on avoit à l'entendre, on a dit que les goutteux quittoient leurs lits, quand elle devoit chanter. On lui frappa des médailles à Florence, &, par-tout, elle reçut des applaudiſſemens ſans nombre.

Le chant compliqué & travaillé de Bernacchi, eut bien des imitateurs parmi la jeuneſſe du théâtre; tous ceux qui ſe ſentirent du talent, tentèrent de réuſſir dans une entrepriſe ſi difficile; & les compoſiteurs de *muſique* furent obligés de ſacrifier à ce goût dominant. Polymnie ne fut plus une gentille & ſimple bergère; elle quitta même ce dehors gracieux & impoſant qu'elle prenoit toujours pour paroître ſur le théâtre; & devint bientôt une coquette folâtre & capricieuſe: elle préſenta ſes penſées d'une manière ſi embarraſſée & ſi équivoque, qu'il ne fut plus poſſible de les interpréter.

La Fauſtina, par le nom qu'elle ſe fit, contribua auſſi à introduire un nouveau genre dans la *muſique*.

Les chanteurs, hommes & femmes, ſans avoir égard à leurs talens & au genre de voix qu'ils avoient, voulurent l'imiter; & le compoſiteur fut obligé de ſe conformer à leurs caprices; mais ce qui prouve combien le mauvais goût a d'empire, c'eſt que perſonne ne chercha à étudier le goût ſimple de la Guzzoni & du Paſi, par la raiſon qu'il étoit trop naturel.

Dans la chaleur de cette révolution, Farinelli, parut avec une voix proportionnée à ſa ſtature giganteſque, ayant, de plus que les voix ordinaires des deſſus, ſept ou huit tons également ſonores, & par-tout limpides & agréables, poſſédant d'ailleurs toute la ſcience muſicale à un degré éminent, & tel qu'on pouvoit l'eſpérer du plus digne élève du ſavant Porpora. Il parcourut, avec une égalité & une franchiſe ſans égale, tous les ſentiers de la *muſique*, battus par Bernacchi avec quelques ſuccès, & devint, en un moment, l'idole s italiens, & enfin, du monde harmonique. Ce prodige de la nature & de l'art, cauſa bien du déſordre dans l'empire de l'harmonie; les compoſiteurs, les chanteurs & les ſimphoniſtes, épris du même enchantement, voulurent à toute force *farineller*. Le naturel & l'expreſſion du ſentiment diſparurent du chant, on tenta par-tout les impoſſibles. Quelques uns cependant ont ſu mettre à profit les vols pindariques de Farinelli, entr'autres Salimbelli, mort depuis quelque temps, Cafarelli & la Mingotti, tous diſciples du célèbre Porpora.

Nous ſommes redevables à ce grand maître, ajoute M. Martinelli, de la ſenſation que nous éprouvons en écoutant chanter ces habiles élèves, parce qu'il leur a appris à rendre le caractère & le vrai ſentiment des paſſions; ce qui peut s'appeller *le chant du cœur*.

Tous ces efforts capricieux, tous ces paſſages, où la voix ſe joue & ſautille ſur tous les tons, ne ſont que pour l'oreille. En effet, ils ſont plus propres à exciter l'admiration des novices qu'à plaire à celui qui eſt dans l'habitude de ſentir. Il y a moins de différence entre les gambades d'un homme qui voltige ſur la corde, & les pas moëlleux & bien deſſinés d'un danſeur accompli. Si ces grands muſiciens ont quelquefois ſurchargé leurs chants de prétintailles & de roulemens portés juſqu'aux nues, on doit regarder ceci comme un ſacrifice

ſacrifice au goût dominant. Ils ont appréhendé que l'on doutât de leurs talens pour l'exécution, s'ils ne faiſoient point de temps en temps des tours de force; mais ils ont été les premiers à blâmer de pareilles extravagances.

M. Martinelli, dans la vue de nous prouver le pouvoir de la *muſique*, pour calmer le caractère d'un homme emporté, nous cite ces deux exemples. Un jour que Stradella, célèbre violon de Naples, exécutoit un morceau de *muſique* à Véniſe, il fit une ſi vive impreſſion ſur une jeune demoiſelle, qu'il ravit d'abord ſon cœur, bientôt après ſa perſonne, & s'enfuit avec elle à Rome. Un gentilhomme tuteur de la demoiſelle, outré de ce rapt, excite un jeune homme qui la recherchoit en mariage, à laver dans le ſang du raviſſeur une injure qui leur étoit commune. Cet amant arrive, s'informe où il pourra joindre ſon rival, apprend qu'il doit jouer tel jour dans une égliſe. Il s'y rend, entend Stradella, & ne penſe plus qu'à le ſauver; il écrit au gentilhomme que lors de ſon arrivée, Stradella étoit parti.

Le ſecond exemple rapporté eſt celui de Palma, qui étoit auſſi un *muſicien* napolitain. Surpris dans ſa maiſon par un de ſes créanciers, qui vouloit à toute force le faire arrêter, il ne répond à ſes injures & à ſes menaces que par une ariette: on l'écoute, Palma chante un air, s'accompagne de ſon clavecin, remarque les accords qui font le plus d'impreſſion ſur le cœur de ſon créancier, parvient enfin à l'attendrir. Il n'eſt plus queſtion de paiement, on lui prête encore une ſomme qu'il demande pour ſe délivrer de quelque autre embarras. Si Stradella avec une ſimple ſonate de violon, ajoute l'auteur, a pu calmer les tranſports furieux d'un rival juſtement irrité, & accouru de plus de cent lieues pour ſe venger; ſi Palma, avec une voix rauque, eſt parvenu à gagner le cœur d'un créancier avide, à en obtenir de nouveaux bienfaits; que n'ont pû faire les chants mélodieux d'un poëte philoſophe (Orphée,) qui exécutoit ce que lui même avoit compoſé.

Un anglois ſéjournant à Oſtende, manda pluſieurs *muſiciens*, pour un concert qu'il vouloit faire exécuter chez lui. Ils arrivèrent, & comme ils ſe préparoient à jouer leur *muſique* ordinaire, l'anglois tira de ſon porte-feuille un chef d'œuvre, à ce qu'il diſoit, & le plaça ſur les pupitres; c'étoit une meſſe des morts d'un fameux maître d'Italie. Les ſymphoniſtes, les chanteurs, s'efforcèrent de mettre dans leur exécution tout le ſombre, tout le pathétique, toute la triſteſſe que ce genre exige; ils y réuſſirent ſi bien, qu'au dernier *requiem*, l'anglois ſe brûla la cervelle d'un coup de piſtolet.

Les françois ont diſputé aux italiens le prix de la mélodie. La préférence que toutes les nations accordent à la mélodie italienne, ſemble avoir décidé le différend. On peut encore ſe convaincre de la ſupériorité des italiens à cet égard, en obſervant les diverſes impreſſions que font ſur une oreille neuve les chants françois & italiens. C'eſt ce qu'a fait M. Rouſſeau: J'ai, dit-il, vu à Veniſe un arménien, homme d'eſprit, qui n'avoit jamais entendu de *muſique*, & devant lequel on exécuta dans le même concert un monologue françois qui commence par ce vers:

Temple ſacré, ſéjour tranquille;

Et un air de Galuppi, qui commence par celui-ci:

Voi che languite ſenza ſperanza

L'un & l'autre furent chantés, médiocrement pour le françois & mal pour l'italien, par un homme accoutumé ſeulement à la *muſique* françoiſe, & alors très-enthouſiaſte de celle de Rameau. Je remarquai dans l'arménien, durant tout le chant françois, plus de ſurpriſe que de plaiſir; mais tout le monde obſerva, dès les premières meſures de l'air italien, que ſon viſage & ſes yeux s'adouciſſoient; il étoit enchanté, il prêtoit ſon ame aux impreſſions de la *muſique*, & quoiqu'il entendit peu la langue, les ſimples ſons lui cauſoient un raviſſement ſenſible. Dès ce moment on ne put lui faire écouter aucun air françois.

L'opéra d'Iphigénie eut un très-grand ſuccès, que le génie de Gluk méritoit bien; cependant il avoit deux factions oppoſées. Tout étoit bon pour les uns, tout étoit mauvais pour les autres. Ceux-là diſoient que c'étoit le chef-d'œuvre de la *muſique*, ceux-ci ſoutenoient que ce n'étoit pas même de la *muſique*. Quelqu'un même dit aſſez plaiſamment: « Cet opéra-là n'eſt que de la *muſique* en proſe ».

La princeſſe de Belmante-Pignatelli de Naples, protectrice de tous les gens à talens, & particulièrement des *muſiciens*, étant malade & environnée de la faculté, reçut la viſite du fameux chevalier Raaff. A peine fut il entré qu'elle le pria de chanter une des ariettes dont ſon clavecin étoit couvert. Le ſort tomba ſur une du célèbre Haſſe, ſurnommé le Saxon. Pendant tout le temps que dura l'ariette, la fièvre dont la princeſſe étoit dévorée, ceſſa totalement. Etonnée d'un changement auſſi prompt, la faculté ne trouva pas de remède auſſi propre à la guériſon de la princeſſe que le chant du chevalier Raaff: « Voilà, madame, lui dit un des eſculapes, voilà, votre véritable médecin ». La ſenſation que cette princeſſe éprouva fut ſi vive, qu'ayant appelé Raaff,

elle tira de sa main sa plus belle bague, & la mit elle-même au doigt de ce nouvel Amphion. Ce fait rappelera sans doute, aux lecteurs instruits, ce qu'on lit dans l'histoire de l'académie de Paris, au sujet d'un *musicien* qui fut guéri d'une violente fièvre par un concert exécuté dans sa chambre.

L'évêque de Bellay disoit d'un *musicien*, qui se piquoit d'être en même temps poëte, peintre & astrologue : *Cet homme est un fou à quatre parties.*

MYSTERE. Un peintre qui avoit fait un paradis pour la représentation d'un *mystère*, dit à ceux qui admiroient ce paradis : « Voilà bien le plus beau paradis que vous vîtes jamais, ni que vous verrez ».

« C'est aux italiens, dit M. de Voltaire dans ses *Questions sur l'Encyclodie*, qu'on doit ce malheureux genre de drame, appelé *mystère*. Ils commencèrent dès le treizième siècle, & peut-être auparavant, par des farces tirées de l'ancien & du nouveau Testament : indigne abus, qui passa bientôt en Espagne & en France! C'étoit une imitation vicieuse des essais que S. Gregoire de Naziance avoit faits en ce genre, pour opposer un théâtre chrétien au théâtre païen, de Sophocle & d'Euripide. Saint Grégoire de Naziance mit quelque éloquence & quelque dignité dans ces pièces ; les italiens & leurs imitateurs n'y mirent que des platitudes & des bouffonneries ».

« Les *Autos-Sacramentales* ont déshonoré l'Espagne beaucoup plus long-temps, que les *Mystères* de la passion, les Actes des saints, nos Moralités, la Mère sotte n'ont flétri la France. Ces *Autos-Sacramentales* se représentoient encore à Madrid, il y a très-peu d'années ; Caldéron en avoit fait pour sa part plus de deux cents. Une de ses plus fameuses pièces est la *Dévotion de la Missa*. Les acteurs sont un roi de Cordoue, mahométan, un ange chrétien, une fille de joie, deux soldats bouffons, & le diable. L'un de ces deux bouffons est un nommé Pascal Vivas, amoureux d'Aminta. Il a pour rival Lélio, soldat mahométan. Le diable & Lélio veulent tuer Vivas, & croient en avoir bon marché, parce qu'il est en péché mortel : mais Pascal prend le parti de faire dire une messe sur le théâtre & de la servir. Le diable perd alors toute sa puissance sur lui. Pendant la messe, la bataille se donne; & le diable est tout étonné de voir Pascal au milieu du combat, dans le même temps qu'il sert la messe. Oh, oh, dit il, je sais bien qu'un corps ne peut se trouver dans deux endroits à la fois, excepté dans le sacrement auquel le drôle a tant de dévotion : mais le diable ne savoit pas que l'ange chrétien avoit pris la figure du bon Pascal Vivas, & qu'il avoit combattu pour lui pendant l'office divin. Le roi de Cordoue est battu, comme on peut bien le croire. Pascal épouse sa vivandière; & la pièce finit par l'éloge de la messe ».

« Dans un autre acte sacramental, Jésus Christ en perruque quarrée, & le diable en bonnet à deux cornes, disputent sur la controverse, se battent à coups de poing, & finissent par danser ensemble une sarabande. Plusieurs pièces de ce genre se terminent par ces mots : *Ite, comedia est.* D'autres pièces, en très grand nombre, ne sont point sacramentales : ce sont des tragi comédies, & même des tragédies. L'une est la Création du Monde; l'autre les Cheveux d'Absalon. On a joué le Soleil soumis à l'Homme Dieu, bon payeur, le Maître-d'Hôtel de Dieu, la Dévotion aux Trépassés; & toutes ces pièces sont intitulées, La famosa Comedia ».

Dans la tragédie d'Eschyle, la religion des grecs étoit jouée comme la religion chrétienne le fut en France, en Italie & en Espagne. « Qu'est-ce en effet, demande M. de Voltaire, que ce Vulcain enchaînant Promethée sur un rocher par ordre de Jupiter? Qu'est-ce que la force & la vaillance qui servent de garçons-bourreaux à Vulcain, sinon un *Auto-Sacramentale* grec? Si Caldéron a introduit tant de diables sur le théâtre de Madrd, Eschyle n'a-t-il pas mis des furies sur le théâtre d'Athènes? Si Pascal Vivas sert la messe, ne voit-on pas une vieille Pythonisse, qui fait toutes les cérémonies sacrées dans la tragédie des Euménides ».

« Les sujets tragiques n'ont pas été traités autrement chez les espagnols, que leurs actes *Sacramentaux*. C'est la même irrégularité, la même indécence, la même extravagance. Il y a toujours eu un ou deux bouffons dans les pièces dont le sujet est le plus tragique. On en voit jusques dans le Cid; il n'est pas étonnant que Corneille les ait retranchés. On connoît l'Héraclius de Caldéron, intitulé : *Toute la vie est un Mensonge, & tout est une vérité*, qu'on croit antérieur à l'Héraclius de Corneille. L'énorme démence de cette pièce n'empêche pas qu'elle ne soit semée de plusieurs morceaux éloquens, & de quelques traits de la plus grande beauté ».

« Non seulement Lopez de Véga avoit précédé Caldéron dans toutes les extravagances d'un théâtre grossier & absurde ; mais il les avoit trouvées établies. Lopez de Véga étoit indigné de cette barbarie ; & cependant il s'y soumettoit. Son but étoit de plaire à un peuple ignorant, amateur du faux merveilleux, qui vouloit qu'on parlât à ses yeux plus qu'à son ame. Voici comme Véga s'en explique lui-même dans son nouvel art de faire des comédies de son temps ».

Les vandales, les goths, dans leurs écrits bizarres,
Dédaignèrent le goût des grecs & des romains.
Nos aïeux ont marché dans ces nouveaux chemins :
Nos aïeux étoient des barbares.
L'abus règne, l'art tombe & la raison s'enfuit.
Qui veut écrire avec décence,
Avec art, avec goût, n'en recueille aucun fruit;
Il vit dans le mépris, & meurt dans l'indigence.
Je me vois obligé de servir l'ignorance,
D'enfermer sous quatre verroux
Sophocle, Euripide & Térence.
J'écris en insensé; mais j'écris pour des fous.

« La bouffonnerie fut jointe à l'horreur sur le théâtre anglois. Toute la vie d'un homme fut le sujet d'une tragédie. Les acteurs passoient de Rome à Venise, en Chypre, &c. La plus vile canaille paroissoit sur le théâtre avec des princes, & les princes parloient souvent comme la canaille. Lisez la belle tragédie du Maure de Venise; vous trouverez à la première scène, que la fille du sénateur fait la bête à deux dos avec le Maure, & qu'il naîtra de cet accouplement des chevaux de Barbarie. C'est ainsi qu'on parloit alors sur le théâtre tragique de Londres ».

MORALITÉ. La moralité étoit une petite pièce que l'on jouoit anciennement pour faire rire, *après les mystères*.

« Je ne vous avois onques puis vu, dit Panurge dans Rabelais, que jouates à Montpellier, avec nos antiques amis, la morale comédie de celui qui avoit épousé une femme muette. Le bon mari voulut qu'elle parlât : elle parla par l'art du médecin & du chirurgien, qui lui coupèrent un encyliglotte qu'elle avoit sous la langue. La parole recouvrée; elle parla tant & tant, que son mari retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin répondit, en son art, bien avoir des remèdes pour faire parler les femmes, n'en avoir point pour les faire taire. Remède unique être surdité du mari contre celui interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd par ne sais quels charmes qu'ils firent; puis, le médecin demandant son salaire, le mari répondit qu'il étoit vraiment sourd, & qu'il n'entendoit sa demande. Je ne ris oncques tant, que je fis à ce patelinage ».

Le sujet d'une moralité intitulée *le Mirouer & l'exemple des enfans ingrats*, est singulier. Un père & une mère, en mariant leur fils unique, lui abandonnent généralement tous leurs biens, sans se rien réserver. Ils tombent bientôt après dans la plus grande misère, & ont recours à ce fils à qui ils ont tout donné; mais celui-ci pour n'être pas obligé de les secourir, feint de ne les pas connoître, & les fait chasser de sa maison. Peu de temps après, il se sent une grande envie de manger un pâté de venaison; il le fait faire; on le lui apporte, & il l'ouvre avec empressement. Aussi-tôt il en sort un gros crapaud qui lui saute au visage & s'y attache. Sa femme, ses domestiques font de vains efforts pour l'en arracher. Rien ne peut faire démordre cet animal. L'on soupçonne alors que ce pourroit bien être là une permission divine. On le mene chez le curé, qui, instruit de sa conduite envers ses père & mère, trouve le cas trop grave pour en connoître, & le renvoie à l'Evêque. Celui-ci, informé de l'excès de son ingratitude, juge qu'il n'y a que le pape qui puisse l'absoudre, & lui conseille de l'aller trouver : il obéit. Dès qu'il est arrivé, il se confesse au saint père, qui lui fait un beau sermon, pour lui faire sentir toute l'énormité de son crime; & voyant la sincérité de son répentir, il lui donne l'absolution. A l'instant le crapaud tombe du visage de ce jeune homme, qui, suivant l'ordre du pape, vient se jeter aux pieds de son père & de sa mère pour leur demander pardon, & il l'obtient.

Un autre moralité, intitulée *Battre quelqu'un en diable & demi*, peut être une allusion à ce qui se pratiquoit anciennement aux pièces de la passion. Plusieurs diables y paroissoient sur la scène, lesquels Lucifer leur prince faisoit battre & tourmenter cruellement, lorsqu'ils ne s'étoient pas bien acquittés des commissions qu'il leur avoit données.

On représentoit encore autrefois, à plus ou moins de personnages, des pièces de dévotion, dans lesquelles on faisoit paroître d'ordinaire les diables qui devoient un jour tourmenter éternellement les pécheurs endurcis. Ces représentations s'appelloient petite vie, grande diablerie; petite, quand il y avoit moins de quatre diables; grande, quand il y en avoit quatre. D'où est venu le proverbe : *Faire le diable à quatre*.

Dans le prologue d'une diablerie, l'auteur déclare le but de son ouvrage. Ce prologue est de la *grande diablerie* d'Amerval, ouvrage connu & cité par de Bure. Un jour, dit-il, étant couché seul dans ma chambre, il me sembla qu'on me transportoit aux portes des enfers, & que j'entendois satan, qui conversoit familièrement avec lucifer, & lui racontoit toutes les ruses qu'il employoit pour tenter les chrétiens; car pour les hérétiques & les infidèles, disoit le diable, comme ils me sont dévoués, je ne m'en embarrasse guère. Le diable, croyant n'être entendu de personne, découvroit à son maître toutes ses ruses, sans déguisement; & lorsque je fus de retour chez moi, je pris promptement une plume, de l'encre & du papier; & m'étant mis à écrire, je couchai sur le papier, non tout ce que j'avois entendu, mais seulement ce que ma foible mémoire avoit pu retenir; afin que les chrétiens, instruits des tours de satan, pussent les prévenir & les éviter.

N A I.

NAINS. Ælian raconte en ſes diverſes leçons, que l'on prit à la guerre un certain Archettratin, lequel étoit de ſi petite taille & ſi fluet, que cela donna envie de le faire peſer; & on remarqua que toute ſa peſanteur n'alloit pas plus loin qu'une certaine pièce de monnoie, uſitée chez les grecs.

Le même dit que du temps de Philippe de Macédoine, vivoit un nommé Philetas Cous, qui étoit ſi petit & ſi léger, qu'on lui garniſſoit de plomb les ſemelles de ſes ſouliers, afin qu'il ne fût pas emporté par le vent.

Virgile a dit :

Ingentes animos angusto in corpore verſant.

« Ils portent dans un petit corps de généreux courages ». En voici un exemple : L'armée du duc d'Anjou avoit un général appellé le comte Pichenin, qui eſt un diminutif de Picolin, très-petit. C'étoit un des plus courageux hommes de ſon temps : il gagna deux victoires en Italie contre le roi d'Arragon. On dit de ce général, qu'étant à une entrevue avec le roi d'Albe, ce roi qui étoit auſſi grand que l'autre étoit petit, pour ne pas ſe courber trop bas, le prit par-deſſous les bras comme un enfant, & l'éleva juſqu'à ſon viſage pour l'embraſſer.

J. Boruwlasky étoit né dans les environs de Chalez, capitale de Pékucia, dans la Ruſſie polonoiſe, au mois de novembre 1739. Ses parens étoient de moyenne taille; ils ont eu cinq fils & une fille, & par une de ces bizarreries de la nature qu'il eſt impoſſible d'expliquer, trois d'entr'eux s'élevèrent au-deſſus de la taille moyenne, tandis que les deux autres, ainſi que le *nain* dont nous parlons, ne parvinrent qu'à celle des enfans de quatre à cinq ans. Ce *nain* fut le troiſième de cette étrange famille. Son frère aîné, qui a ſoixante-deux ans (en 1790), eſt environ de trois pouces plus haut que lui, & il a encore une force & une vigueur beaucoup au deſſus de ſon âge & de ſa figure.

Son ſecond frère étoit foible & délicat; il mourut âgé de vingt-ſix ans, & il avoit alors cinq pieds dix pouces. Ceux de ſes autres frères qui vinrent au monde après lui, furent alternativement grands & petits; une de ſes ſœurs, qui mourut de la petite vérole à l'âge de vingt-deux ans, n'avoit que deux pieds deux pouces, & réuniſſoit à une figure aimable les plus parfaites proportions du corps. Il fut facile de conjecturer à ſa naiſſance qu'il n'acquerroit qu'une très-petite taille, puiſqu'il n'avoit alors que huit pouces; cependant, malgré ſa petiteſſe, il n'étoit ni foible ni chétif; & ſa mère, qui l'a allaité elle-même, a déclaré ſouvent qu'aucun de ſes enfans ne lui avoit donné moins de peine. Il marchoit & il parloit environ à l'âge ordinaire des autres enfans, & il a grandi progreſſivement comme il ſuit :

A un an, il avoit onze pouces d'Angleterre;

A trois ans, un pied deux pouces;

A ſix ans, un pied cinq pouces;

A dix ans, un pied neuf pouces;

A quinze ans, deux pieds un pouce;

A vingt ans, deux pieds quatre pouces;

A vingt-cinq ans, deux pieds onze pouces;

A trente ans, trois pieds trois pouces.

Sa taille ne s'eſt donc pas élevée au-delà de trois pieds trois pouces, ou du moins elle n'a point augmenté depuis la trentième année de la huitième partie d'un pouce; ce qui eſt contraire à l'opinion de quelques naturaliſtes, qui ſoutiennent que les *nains* grandiſſent pendant toute leur vie. Son frère a été dans le même cas; il a grandi juſqu'à trente ans, & il a ceſſé de croître à cet âge. J. Boruwlasky, âgé de vingt ans, devint amoureux d'une jeune demoiſelle, aimable & belle, qu'il épouſa : deux enfans ont été le fruit de cette union. Sa famille ſe trouvant ruinée, il ſe rendit à Londres en 1782, où il reçut des préſens de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & il fut enfin obligé, pour ſubſiſter, de ſe faire voir à prix d'argent. C'eſt ainſi qu'il s'eſt entretenu décemment pendant les ſix années qu'il a vécu en Angleterre. Toutes les perſonnes qui l'ont connu parlent avantageuſement de ſon eſprit, de ſon affabilité & de ſa converſation engageante.

Remarques. On conçoit que les eskimaux, les groënlandois, les lapons & les ſamoyèdes qui vivent au-delà du ſoixante-cinquième degré de latitude nord, doivent reſter au-deſſous de la ſtature médiocre par l'impreſſion conſtante d'un froid rigoureux, & on s'en rapporte ſans peine au récit des voyageurs, qui aſſurent qu'on ne trouve guères parmi ces peuples que des hommes de quatre pieds de haut. On ſait en effet que les végétaux y éprouvent la même dégénération; que les bouleaux, les ſaules & les aulnes ne font que ramper ſur un ſol gelé; qu'en un mot on n'y voit pas un ſeul

végétal de plus de six pieds de hauteur. Le renard y est aussi beaucoup plus petit que celui qui habite sous nos climats tempérés. Mais le phénomène de deux *naïns* dont les deux autres frères étoient au-dessus de la taille moyenne de l'homme, paroît bien difficile à expliquer. Il est d'autant plus étonnant, que ces individus qui sont restés pour la stature au-dessous du type général de l'espèce humaine, n'aient point été doués d'ailleurs d'une organisation vicieuse & imparfaite, & que toutes leurs facultés, soit physiques, soit morales, aient obtenu leur entier développement. Ces déviations légères de la marche de la nature seront toujours pour nous autant un mystère que le modèle général qu'elle paroît suivre dans tous ses ouvrages.

Au mois d'octobre 1686, le roi, Louis XIV, étant à Fontainebleau, on lui présenta un petit homme dans un plat d'argent, couvert d'une serviette. Ce petit homme se leva & fit son compliment au roi, disant qu'il étoit le plus petit de tous ses serviteurs, mais qu'il étoit aussi le plus humble & le plus obéissant; il avoit de la barbe & seize pouces de hauteur: il étoit alors âgé de 36 ans.

Il s'est fait en 1766, près d'Herdford, dans le comté de Galwai, un mariage assez singulier, entre le sieur Jean Ford & la demoiselle Bidd Carr, personnages remarquables par la petitesse de leur structure. Le sieur Ford, âgé de vingt ans, avoit quarante-deux pouces de haut; & la demoiselle Carr, qui touchoit à sa vingt troisième année, n'avoit pas plus de trente-neuf pouces.

NAIVETÉ. La *naïveté* est l'expression de la franchise, de la liberté, de la simplicité ou de l'ignorance, & souvent de tout cela à la fois. On rit d'une *naïveté* comme on rit d'un ridicule qu'on apperçoit dans un autre, & dont on se croit soi-même exempt. Quelquefois aussi la *naïveté* excite les ris par les équivoques qu'elle fait naître.

Une fille s'accusoit, à confesse, d'avoir récité une chanson déshonnête. Le confesseur, non content de cet aveu, lui demanda quelle étoit cette chanson; cette fille, sans autre façon, se mit à la chanter tout haut dans l'église. Je trouve qu'elle avoit raison, ajoute madame de Sévigné, en parlant de cette *naïveté*; assurément le confesseur vouloit entendre la chanson, puisqu'il ne se contentoit pas de ce que la fille lui avoit dit en s'accusant. Le bon-homme de confesseur prit sans doute son parti, & pâma de rire le premier de cette aventure.

La grande raison, *sans dot*, avoit déterminé un harpagon à livrer sa fille entre les mains d'un vieux pénard. La timide Agnès, victime de sa famille, étoit menée à l'église. Lorsque le prêtre eut prononcé le fatal oui à l'époux, il demanda également le consentement de la pauvre fille.

Homme de bien, lui répondit elle, vous êtes encore le premier qui, dans tout ceci, m'ayez consultée.

Les habitans d'une paroisse se plaignant à un fondeur de ce que la cloche qu'il leur avoit fondue ne se faisoit pas bien entendre; il les consola en leur disant: « qu'ils n'avoient toujours qu'à la faire monter, & qu'elle parleroit avec l'âge ».

Un prédicateur prêchoit dans un bourg, & pour rendre plus sensibles les vérités de la morale, il usoit souvent de l'interrogation. Ma pauvre fille! disoit-il, en parlant des jeunes personnes qui prêtent l'oreille aux fleurettes, quel fruit avez-vous retiré des douceurs que ce jeune homme vous a dites, des soins qu'il vous a rendus, de la promesse de mariage qu'il vous a faite? Une fort jolie payssanne, placée vis-à-vis le prédicateur, & qui se trouvoit dans ce cas, crut que c'étoit elle qu'on interrogeoit: elle se lève, & après avoir fait la révérence au prédicateur: « Monsieur, lui dit-elle, en pleurant, il m'a leurrée de belles promesses, & après m'avoir trompée il m'a plantée là.

M. de Mercœur, père de M. le duc de Vendôme & de M. le Grand Prieur, étoit un bon seigneur, qui ne s'étoit jamais piqué de science. Il fut fait cardinal. Un des amis de M. Benserade étant venu lui dire pour nouvelle que M. de Mercœur étoit entré dans le collége des cardinaux: « c'est, répondit-il, le premier où il soit jamais entré ».

Un bourgeois étant à sa maison de campagne, se promenoit dans le jardin pendant l'ardeur du soleil. Son jardinier qui ne l'attendoit pas sitôt s'étoit endormi sous des arbres fruitiers. Il va le trouver tout en colère: comment, coquin, lui crie-t-il, tu dors au lieu de travailler; tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire. C'est aussi pour cette raison, lui dit le jardinier en se frottant les yeux, que je me suis mis à l'ombre.

Un homme ayant une cruche d'excellent vin, la cacheta. Son valet fit un trou par-dessous & buvoit le vin. Le maître ayant décacheté la cruche, fut fort surpris de voir son vin diminué, sans en pouvoir deviner la cause. Quelqu'un lui dit qu'on devoit l'avoir tiré par-dessous: « Eh! gros sot, reprit le maître, ce n'est pas par-dessous qu'il en manque, c'est par-dessus.

On venoit de jouer une comédie en deux actes & en vers, un particulier qui étoit aux quatrièmes loges demanda à son voisin « si cette comédie étoit en prose ou en vers »? « Comment voulez-vous, répondit ce dernier, que l'on puisse faire d'ici cette distinction ».

Un bon mari disoit à sa femme: Je crois qu'il

n'y a qu'un homme dans toute cette ville qui ne soit pas cocu. Qui donc, demanda la femme? mais, dit le mari, tu le connois : j'ai beau chercher, répondit-elle, je ne le connois pas.

Un jeune gentilhomme avoit donné à un chien qu'il avoit élevé le nom de cocu. Comme il l'appelloit ainsi devant une dame grave & de peu d'esprit, il se vit entrepris par cette dame qui lui dit : vraiment, monsieur, cela est bien malhonnête, & vous devriez avoir honte de donner ainsi à votre chien un nom de chrétien.

Un domestique que Boileau avoit envoyé chez son ami Bois-Robert, tourmenté de la goutte, pour savoir de ses nouvelles, lui apprit que sa goutte avoit redoublé. Il jure donc bien, dit Boileau. Hélas! monsieur, répartit le domestique, il n'a plus que cette consolation-là.

Un particulier s'étant éveillé un jour de grand matin, appella son valet, & lui commanda de regarder s'il faisoit jour. Le valet ouvre la fenêtre, va sur le balcon, & crie à son maître qu'il ne voit goutte. « Butor, lui répondit son maître, je le crois bien, allume la chandelle & tu verras mieux ».

Une bonne femme achetant un jour des heures chez un libraire de la rue Saint-Jacques, les demanda latines : un ecclésiastique qui étoit présent, lui dit, mais, ma bonne femme, vous devriez plutôt les prendre françoises ; car vous n'entendez rien au latin. C'est pour cela, dit cette femme, que je les prends latines, parce que s'il y a du mal il ne roulera point sur moi, mais sur vous autres qui les avez faites.

Trois femmes de qualité étoient à une fenêtre pour voir l'entrée d'un ambassadeur. Il y avoit avec elles un ancien maréchal de France & deux autres seigneurs. Un de ces derniers voyant passer M. Duguê-Trouin dans un carrosse, le fit remarquer aux dames, en leur disant : voilà un héros dans un fiacre. Un héros ! s'écria aussi-tôt une de ces dames, comme avec surprise, & sans songer devant qui elle parloit, « attendez que je le regarde attentivement ; je n'en ai jamais vu ».

Un pauvre curé ayant l'honneur de faire la partie de son évêque, & interrogé sur la couleur qu'il retournoit, répondit très-humblement : » celle qu'il plaira à votre grandeur ».

Un évêque, faisant la visite de son diocèse, trouva un curé qui à peine savoit lire, & qu'il avoit ordonné prêtre trois ou quatre mois auparavant. L'évêque lui fit plusieurs questions ; mais le pauvre curé, que la présence de son supérieur rendoit encore plus stupide, lui répondit tout de travers. Quel âne de prélat vous a fait prêtre, dit l'évêque, révolté de la sottise de ce curé ? C'est vous, monseigneur, lui dit le bon homme, d'un ton humble & civil.

Un intendant de province venoit de passer sur un pont, dont les parapets étoient ruinés. Cet intendant, qui n'avoit pas la réputation d'être un des plus sages de ce monde, querella le magistrat du lieu, de ce qu'on n'avoit point eu la précaution de mettre, du moins des garde-fous sur ce pont. « Pardonnez, monseigneur, lui dit ce magistrat, notre ville n'étoit pas sûre que vous y passeriez si tôt ».

On racontoit un jour à M. de G.... que le roi avoit envoyé à Rome quérir des antiques ; il dit en colère : « Eh ! pourquoi n'en faisons-nous pas ici, n'avons-nous pas d'habiles ouvriers » ?

Madame du Gué, mère de mesdames de Bagnolles & de Coulanges, disoit toutes ses prières en latin. Madame de Coulanges lui fit un jour cette observation : « ma mère, vous feriez mieux de prier en françois ». — Oh ! non, ma fille, quand on entend ce que l'on dit, cela amuse trop ».

Une dame de qualité voyant la pompe funèbre de son mari, s'écria : Ah ! que mon mari seroit aise de voir cela, lui qui aimoit tant les cérémonies.

Les habitans de Sivri-Hissar, ville de la Natolie, ont la réputation d'être extrêmement simples : un d'entr'eux disoit à son voisin qu'il avoit grand mal à l'œil, & lui demandoit s'il ne savoit pas quelque remède ? Le voisin répondit ; j'avois l'an passé un grand mal à une dent, je la fis arracher & je fus guéri ; je vous conseille de vous servir du même remède.

Un jeune homme dit à sa femme la première nuit de ses noces, que si elle lui eût permis de coucher avec elle avant le mariage il ne l'eût jamais épousée : Oh, dit-elle, je n'avois garde, après y avoir été atrapée.

Un seigneur allemand rendoit des visites très-fréquentes à une demoiselle. La mère de cette jeune personne, qui craignoit que l'on n'en médît, demanda un jour à ce seigneur sur quel pied il voyoit sa fille. Est-ce pour le mariage ou pour autrement ? L'allemand répondit assez ingénuement c'est pour autrement.

Un payſan, obligé de faire un voyage, recommanda à sa femme de ménager son front. Pourquoi cela, lui dit la jeune Agnès ? C'est, dit-il, que si tu n'étois pas sage, il me viendroit dans le moment des cornes à la tête. Fi donc ! je m'en garderai bien, reprit-elle, je crains trop les cornes. A peine fut-il parti qu'un galant lui

éclaircit le mystère, & mit ses leçons en preuve. Le mari, de retour, elle l'examine & lui dit : tu m'as donc trompée ?

Un homme écrivoit à M. de Villars qui venoit d'être fait maréchal de France. Après s'être égaré par les louanges les plus outrées, & l'avoir comparé à M. de Turenne, il finissoit en lui disant, j'espère, monseigneur, que je vous verrai bientôt enterrer comme lui à Saint-Denis.

Un parisien, nouvellement sorti de Paris, admiroit la largeur de la Loire : voilà cependant, dit-il, une belle rivière pour une rivière de province.

Un homme ayant été volé plusieurs fois dans les rues de Paris, n'osoit plus sortir ; on lui conseilla de porter des pistolets. Les voleurs, répondit-il, me les prendroient.

Phillippe II voyageant, fut surpris par la nuit, il fut obligé de la passer chez un paysan, chez qui l'on fit un grand dégât. Le paysan s'attendoit à être ruiné. Le lendemain Philippe II lui dit avant de sortir de sa maison, que s'il avoit quelque grace à demander il n'avoit qu'à parler. Sire, répondit-il, je demande à votre majesté qu'elle ne vienne jamais loger dans ma maison tant que je vivrai. Cette naïveté ne déplut pas au roi, qui le récompensa magnifiquement.

Un gentilhomme normand, avoit amené avec lui à Paris, un laquais qui n'étoit jamais sorti de son village. Ce paysan ayant appris que le roi revenait à cheval de Saint-Germain, alla pour le voir ; & comme on le lui montroit, il se prit à rire, & dit : « quoi ! c'est-là le roi, je pensois qu'il fût bien autrement. « On lui demanda comment il croyoit qu'il fût fait : « Je croyois, répondit-il, qu'il fût tout d'or, & qu'il eût la main bien grande, car dernièrement on a saisi notre vache en la main du roi, je vois bien qu'elle ne sauroit y tenir. ».

Un paysan, étant à confesse, s'accusa d'avoir volé du foin. Le confesseur lui demandoit : combien en avez-vous pris de bottes ? Oh ! dit-il, monsieur, devinez — trente bottes, dit le confesseur. — Oh ! non. — Combien donc, soixante ? — Oh ! vraiment, nani, reprit le paysan, mais boutez y la charretée ; aussi-bien, ma femme & moi, nous devons aller querir le reste tantôt.

La femme d'un procureur de province, venoit d'assister à un sermon de Bourdaloue ; ou lui demanda ce qu'elle pensoit du prédicateur. « Il a parlé fort long-temps, dit-elle ; je ne vous dirai pas les tenans & aboutissans de son discours, ce que j'ai entrevu, c'est qu'il faut passer par de bien mauvais chemins pour aller au ciel ; mais ceux qui menent en enfer sont mieux entretenus.

Les ouvriers & les artisans ne manquent guère d'aller fête & dimanche, & tous les lundis, s'enivrer à la Courtille. Un ivrogne, encore à jeun, appercevant un de ses confrères qui, pour cuver les fumées du gros vin qu'il avoit amplement bu, ronfloit contre une borne, le contempla quelques instans plongé dans un profond silence, & puis s'écria : « Voilà pourtant comme je ferai dimanche » !

Lucas étoit de si bonne amitié que le pauvre voyant sa femme en couche, s'approcha de son lit & cherchoit à la soulager : cette femme, au plus fort de ses douleurs le voyant se lamenter : « Eh ! mon ami, lui dit elle, ne prends point tant de chagrin de me voir souffrir, je sais fort bien que tu n'en es pas la cause ».

Une dame, ayant surpris son mari entre les bras de sa femme de chambre, la renvoya en lui disant : « Ce que vous faites ici, je le ferai bien moi-même ».

Un des amis du peintre Nicolas, lui avoit prêté quelqu'argent ; comme il ne se pressoit point à le rendre, & qu'il en étoit même hors d'état, l'ami le fit assigner. Il n'avoit qu'à nier d'avoir reçu la somme, pour se trouver quitte tout d'un coup ; mais sa conscience répugnoit à prendre ce parti. Maître Nicolas, étant devant le juge, hésitoit, incertain s'il feroit serment ou s'il avoueroit la dette. Sa femme, qui l'avoit accompagné, le voyant si perplexe, s'avisa de lui crier : « — Jure donc, jure donc, puisqu'il y a quelque chose à gagner, tu jures si souvent à la maison quoique tu n'y gagnes rien ».

Des écoliers rencontrèrent une bonne femme qui conduisoit des ânes ! bonjour la mère aux ânes, dit l'un deux : — bonjour mes enfans, répondit la bonne femme.

Un fermier général avoit à son carrosse deux chevaux gris pommelés, les plus beaux & les mieux choisis que l'on pût voir. En ayant perdu un, il envoya son cocher chez tous les maquignons de Paris, pour lui en acheter un autre semblable, à quelque prix que ce fût : le cocher de retour ! He bien, lui dit son maître, aussitôt qu'il l'apperçut, as-tu réussi ? oui, monsieur, lui répondit le cocher, j'ai trouvé votre pareil.

Je viens vous compter mon chagrin,
Dit Perrette à son médecin :
Mon mari devient asthmatique.
Notre esculape lui replique :
Rassurez-vous : on voit cette espèce de gens
Souffrir beaucoup, mais vivre très-long-temps.
Pour se débarrasser il faut qu'on les assomme.
Perrette aussi tôt s'écria :
Monsieur, faites que mon pauvre homme
Souffre le moins qu'il se pourra.

NANTEUIL, (Robert) deſſinateur & fameux graveur, né à Reims, l'an 1630, mort en 1678.

Nanteuil étoit naturellement éloquent & vif dans ſes expreſſions : il faiſoit des vers fort agréables, qu'il ſe plaiſoit à réciter.

Le père de *Nanteuil*, quoique très-pauvre, lui fit donner une excellente éducation ; & le jeune homme, étant en philoſophie, deſſina & grava lui-même la thèſe qu'il ſoutint.

Malgré des commencemens auſſi heureux, les parens de *Nanteuil* firent les plus grands efforts, pour l'empêcher de s'adonner aux beaux-arts : il étoit quelquefois obligé de monter ſur un arbre, & de s'y cacher pour deſſiner.

Mais, à la fin, il ſurmonta tous les obſtacles qu'on oppoſoit à ſon goût naturel. La ville de Reims ne lui procurant point le moyen de tirer un parti aſſez avantageux de ſes talens, il ſe ſépara d'une femme jeune & charmante, qu'il venoit d'épouſer depuis peu, & ſe rendit à Paris. Il eſt bien difficile au mérite de percer dans cette grande ville, quand il eſt ſans protecteur. *Nanteuil*, dépourvu de tout ſecours, & cherchant à ſe faire connoître, s'aviſa de l'expédient que nous allons raconter.

Pluſieurs jeunes abbés s'aſſembloient à la porte d'une auberge, ſituée auprès de la Sorbonne ; il les remarqua ; & un jour qu'ils y étoient en plus grand nombre encore qu'à l'ordinaire, il alla demander à la maîtreſſe de cette auberge, ſi un eccléſiaſtique de la ville de Reims étoit logé chez elle ; il ajouta que malheureuſement il en avoit oublié le nom ; mais qu'elle pourroit le reconnoître par le portrait qu'il en avoit fait. A ces mots, *Nanteuil* lui montra un portrait bien deſſiné, & qui avoit l'air fort reſſemblant. Les abbés, qui l'avoient écouté, jettèrent les yeux ſur le portrait, & en furent ſi charmés, qu'ils ne pouvoient ſe laſſer de l'admirer. — « Si vous voulez, meſſieurs, leur dit alors *Nanteuil*, je vous ferai à chacun votre portrait, pour peu de choſe, qui ſera tout auſſi bien travaillé & auſſi fini que celui-là ». — Le prix qu'il demanda étoit ſi modique, qu'ils ſe firent tous peindre l'un après l'autre ; & amenèrent encore leurs amis : la foule des amateurs devint ſi conſidérable, que l'artiſte augmenta le prix de ſes ouvrages, & gagna bientôt beaucoup d'argent.

Nanteuil aſſuroit qu'il s'étoit fait des règles infaillibles pour bien ſaiſir la reſſemblance. Il diſoit qu'il y a de certains traits du viſage qu'il faut extrêmement conſidérer, parce qu'ils ſervent de meſure à tous les autres ; & que, quand une fois on a deſſiné exactement ces traits, le reſte eſt comme immanquable. Dom Dargonne lui demandant un jour s'il peindroit une perſonne abſente, ſur la deſcription qu'il lui en feroit : « Oui, lui répondit-il, pourvu que vous fuſſiez aſſez habile pour répondre exactement à ce que je pourrois vous demander ».

Enchanté de ſa bonne-fortune, *Nanteuil* retourna à Reims, conta ſon aventure, montra le fruit de ſes travaux, & fit conſentir ſa femme à le ſuivre dans la capitale.

Dès que *Nanteuil* ſe vit à ſon aiſe, la première choſe à laquelle il ſongea, fut d'appeler ſon père auprès de lui, afin qu'il partageât l'aiſance dont il jouiſſoit. Le vieillard accourut, tranſporté de joie, & il fut reçu à la deſcente du coche, tout mal vêtu qu'il étoit, par ſon fils, dont l'extérieur annonçoit un homme dans l'opulence ; ce digne fils, cet artiſte eſtimable, embraſſa l'auteur de ſes jours avec toute l'affection imaginable. Le ſpectacle d'un pareil amour filial fit répandre des larmes d'attendriſſement à tous ceux qui en furent les heureux témoins.

Nanteuil faiſoit un jour en paſtel le portrait de Louis XIV ; voulant donner à ce prince un viſage animé par la gaieté, il l'entretint de diverſes choſes plaiſantes. Rapportons l'une des petites hiſtoriettes qu'il raconta au monarque : « — Sire, en venant au Louvre, j'ai paſſé par les Auguſtins, où l'on prêchoit la *Paſſion*. Le prédicateur en étoit à l'endroit où il eſt dit, que les ſerviteurs du pontife & pluſieurs autres juifs ſe chauffoient à cauſe du grand froid. Voici la réflexion ſingulière que le bon père communiquoit à ſes auditeurs : vous voyez, meſſieurs, que notre évangeliſte ne ſe contente pas de rapporter la choſe comme hiſtorien, *& calefaciebant ſe*, & ils ſe chauffoient ; mais il en rend la raiſon, comme philoſophe, *quia frigus erat*, parce qu'il faiſoit froid ».

Il ſemble que mademoiſelle de Scudéri, dont l'eſprit égaloit la laideur, ne devoit point être trop reſſemblante dans ſon portrait en paſtel, peint par *Nanteuil*, ſi l'on en juge du moins par les vers ſuivans, qu'elle lui adreſſa pour le remercier :

Nanteuil, en faiſant mon image,
A de ſon art divin ſignalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans ſon ouvrage

NATTIER, (Jean-Marc) né l'an 1685, mort en 1766.

La célébrité de ce peintre lui fut prédite par Louis XIV, qui lui dit, en voyant quelques-uns de ſes deſſins : — « continuez, *Nattier*, & vous deviendrez un grand-homme ».

Le Czar Pierre premier, pendant ſon ſéjour à Paris, lui propoſa de paſſer en Ruſſie. Ce prince,

prince, piqué du refus de *Nattier*, fit enlever le portrait que cet artiste avoit fait de l'impératrice Catherine, & que le Czar avoit ordonné qu'on portât chez un peintre en émail ; & partit, sans lui donner le temps d'y mettre la dernière main.

NATURALITÉ. (Lettres de) L'Angleterre ne redoute point l'excès de la population dans ses provinces ; & c'est en conséquence de ce principe que l'obtention des lettres de *naturalité* est très-facile dans ce royaume.

Tous les refugiés françois, lors de la révocation de l'édit de Nantes, ont été naturalisés sous le règne de Guillaume III.

Dans un parlement on agita d'attirer les juifs en Angleterre par une pareille faveur ; mais cette proposition souffrit de grandes difficultés, & jusqu'à présent elle est demeurée indécise.

Depuis la dernière guerre les actes de naturalisation ont été si fréquens, qu'un anglois, voyant passer dans le parc de Saint James, un des éléphans que la reine fait nourrir dans sa ménagerie, dit que cet animal alloit sans doute au parlement pour se faire naturaliser.

NÉRON, (Domitius) empereur romain, fils de *Caïus Domitius Ænobarbus & d'Agrippine*. Il fut adopté par l'empereur Claude, l'an 50 de Jésus-Christ, & lui succéda l'an 54 ; il mourut l'an 68, à l'âge de 31 ans, dont il en avoit régné près de quatorze.

Néron dont le nom est encore aujourd'hui en horreur après tant de siècles, & a mérité de paroître

Aux plus cruels tyrans la plus cruelle injure,

fit d'abord espérer aux romains des jours sereins & tranquilles & dignes du beau siècle d'Auguste son ayeul. Il étoit juste, libéral, affable & d'un cœur sensible à la pitié. Un jour qu'on lui présentoit à signer la sentence d'une personne condamnée à mort, il s'écria d'un air touché : « Plût au ciel que je ne sçusse point écrire ! »

Une modestie aimable relevoit l'éclat de ses qualités. Le sénat l'ayant loué sur la sagesse & l'équité de son gouvernement, il répondit : « attendez à me louer que je l'aie mérité.

Agrippine, sa mère, par son orgueil & par sa dangereuse politique, étouffa, la première, les semences de vertus que le généreux Burrhus & le sage Sénèque s'étoient efforcés de jetter dans le cœur de leur élève.

Ce jeune tigre fit bientôt ses plaisirs du crime & du sang. Il vint jouir dans un festin de la mort de Germanicus, empoisonné par ses ordres ; il fit assassiner sa mère ; & prétendit se justifier auprès du sénat. Un seul sénateur, Thraséas, ne voulut point s'abaisser à flatter le tyran : « Quoi, dit-il, pour prolonger ma vie de quelques jours, je m'abaisserois jusques-là ? non, la mort est une dette ; je veux l'acquitter en homme libre, & non la payer en esclave ».

Néron poursuivit avec fureur le cours de ses assassinats. Octavie, son épouse ; Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maitresse ; furent successivement sacrifiés à sa haine, à ses soupçons, à ses ressentimens. Il sembloit qu'il ne jugeoit de l'étendue de sa puissance que par l'énormité de ses attentats. « Mes prédécesseurs, disoit ce monstre, n'ont pas connu comme moi les droits de la puissance absolue. J'aime mieux, ajoutoit-il, être haï qu'aimé, parce qu'il ne dépend pas de moi seul d'être aimé ; au lieu qu'il ne dépend que de moi seul d'être haï »,

Cet empereur parut plusieurs fois sur le théâtre pour disputer le prix du chant & de la poésie. Le chant étoit sur-tout sa grande passion. Il étoit si jaloux de sa voix, qui cependant n'étoit pas belle, que de peur de la diminuer, il se privoit de manger certains mets qu'il aimoit, & se purgeoit fréquemment. Lorsqu'il devoit chanter en public, des gardes étoient repandus d'espace en espace pour punir ceux qui n'auroient point paru assez sensibles aux charmes de sa voix. Vespasien, homme consulaire, ne put cependant un jour s'empêcher de dormir, quoique ce fût un empereur qui chantât, & ce léger sommeil pensa lui coûter la vie.

Cet empereur comédien fit le voyage de la Grèce, pour entrer en lice aux jeux olympiques. Comme il aimoit l'extraordinaire, il entreprit de courir le stade sur un char attelé de dix chevaux. Mais à peine eut-il commencé sa course, qu'il tomba de dessus le char ; il n'en fut pas moins proclamé vainqueur & couronné. Il disputa pareillement les prix des jeux isthmiques, pythiens, néméens & de tous les autres jeux de la Grèce. Un grec, habile chanteur, mais mauvais courtisan, ayant eu l'imprudence de chanter mieux que l'empereur, *Néron* fit monter sur le théâtre les acteurs qui lui servoient de ministres dans l'exécution de la pièce. Ils se saisirent du musicien, & l'ayant adossé à une colonne, ils lui percèrent la gorge avec des stylets qu'ils portoient cachés dans des tablettes d'ivoire.

Néron remporta de ses différens combats dix-huit cens couronnes.

Lorsqu'il revint à Rome, il y parut en héros qui venoit de triompher des ennemis de l'empire. Il étoit dans le même char dont Auguste s'étoit

ſervi pour ſes triomphes. Il étoit vêtu d'une robe de pourpre & d'une caſaque ſemée d'étoiles d or. Il portoit ſur ſa tête la couronne olympique, qui étoit d'olivier ſauvage, & dans ſa main droite la couronne pythienne, faite d'une branche de laurier. Il avoit à ſes côtés un muſicien nommé Diodore. On portoit devant lui les couronnes qu'il avoit gagnées, & il étoit ſuivi d'applaudiſſeurs à gages, dont il avoit formé une compagnie auſſi nombreuſe qu'une légion. Ils chantoient la gloire du triomphateur.

Le ſénat, les chevaliers & le peuple accompagnoient cette honteuſe pompe, & faiſoient retentir l'air d'acclamations.

Toute la ville étoit illuminée, ornée de feſtons, & fumante d'encens.

Par-tout où paſſoit le triomphateur, on immoloit des victimes, les rues étoient jonchées de poudre de ſaffran; on jettoit ſur lui des fleurs, des rubans, des couronnes; &, conformément aux uſages des romains, des oiſeaux & des pièces de pâtiſſerie.

On avoit abattu une arcade du grand cirque. Tout le cortège paſſa par cet endroit, vint dans la place, & ſe rendit au temple d'Apollon Palatin. Les autres triomphateurs portoient leurs lauriers au capitole; *Néron*, dans un triomphe tel que le ſien, voulut honorer le dieu des arts. *Hiſt. des empereurs.*

On ne s'imaginoit pas que *Néron* pût jamais donner à l'univers un ſpectacle plus ridicule; mais il étoit réſervé à cet empereur de donner l'exemple de toutes les folies & de tous les vices. Il s'aviſa dans un de ces repas, où l'excès de la débauche la plus honteuſe, étoit joint à la profuſion des mets, de s'habiller en femme, & de ſe marier en cérémonie avec l'infâme Pithagore, & depuis en ſecondes noces de la même eſpèce avec Doriphore, un de ſes affranchis. Par un retour à ſon premier ſexe, il devint l'époux d'un jeune homme nommé Sporus, qu'il fit mutiler pour lui donner un air de femme.

L'extravagant *Néron* revêtit ſa ſingulière épouſe des ornemens d'impératrice, & parut ainſi en public avec ſon eunuque. « Heureux l'empire romain, diſoit-on en voyant ces horreurs, ſi le père de ce monſtre n'eût eu que de pareilles femmes »!

Il ne manquoit plus à *Néron* que de devenir incendiaire. Entendant un jour quelqu'un ſe ſervir de cette façon de parler impie: *Que le monde brûle quand je ſerai mort*; & moi, répliqua *Néron*, *mon plaiſir ſeroit de le voir brûler.* Ce fut encore pendant un de ces feſtins abominables préparés par les furies, qu'il fit mettre le feu aux quatre coins de Rome. L'embraſement dura neuf jours, les plus beaux monumens furent conſumés par les flammes. Il y eut dix quartiers de la ville réduits en cendres; ce ſpectacle lamentable fut une fête pour lui; il monta ſur une tour fort élevée pour en jouir à ſon aiſe. On ajoute que ce frénétique prenant ſon habit de théâtre, déclamoit de toutes ſes forces une tragédie dont le ſujet étoit relatif à la ſcène qu'il avoit devant les yeux.

Néron avoit accuſé les chrétiens de ſon empire d'être les auteurs de l'incendie de Rome. Car c'étoit encore un vice de ce prince de commettre le crime & d'en rejetter toute la noirceur ſur des innocens. Les chrétiens devinrent dès ce moment l'objet de ſes fureurs. Il faiſoit couvrir de cire & d'autres matières ceux que l'on trouvoit, & les faiſoit brûler la nuit, diſant *que cela ſervoit de flambeau.*

Le ſénat ſe réveillant enfin de ſa léthargie, & ſoutenu par Galba, qui s'étoit mis à la tête des principales forces de l'empire, rendit un décret qui déclaroit *Néron* ennemi de la république, & le condamnoit à être précipité de la roche du capitole, après avoir été traîné tout nud publiquement & fouetté juſqu'à la mort.

Ce prince, pour éviter l'exécution de la condamnation portée contre lui, ſe vit obligé de ſe cacher dans la maiſon d'un de ſes affranchis.

Dans le moment il ſe perça la gorge avec un poignard; & comme il y alloit mollement, Epaphrodite, ſon affranchi & ſon ſecrétaire, appuya le coup & aida le poignard à s'enfoncer.

Le jour de la mort de ce tyran fut un jour de joie pour le peuple romain. On arbora publiquement le ſignal de la liberté, & le peuple ſe couvrit la tête de chapeaux ſemblables à celui que prenoient les eſclaves après leur affranchiſſement.

NERVA, (Coccéius), empereur romain, né l'an 32 de Jéſus-Chriſt, & mort l'an 98.

Le commencement du règne de *Nerva*, dit Pline, fut l'époque du retour de la liberté; & Tacite loue ce bon prince d'avoir ſu allier deux choſes que l'on croit communément incompatible, l'autorité ſuprême d'un ſeul, & la liberté des citoyens

Ce prince, plein de conſidération & de déférence pour le ſénat, ne décidoit aucune affaire qu'après avoir pris l'avis des chefs de cette compagnie. Il avoit juré ſolemnellement que tant qu'il vivroit, nul ſénateur ne ſeroit mis à mort. Il fut ſi fidèle à ſa parole, qu'au lieu de punir deux d'entre eux qui avoient conſpiré contre ſa vie, il ſe contenta de leur faire connoître qu'il

n'ignoroit rien de leur projet. Il les mena avec lui au théâtre, les plaça à ses côtés, & leur montra les épées des gladiateurs qu'on lui présentoit, suivant la coutume; il leur dit: *Essayez sur moi si elles sont bonnes.*

Une des maximes de cet empereur clément étoit que la bonne conscience vaut un royaume. Se sentant proche de sa fin, il adopta Trajan, & ce ne fut pas le moindre de ses bienfaits envers le peuple romain.

NEWTON, (Isaac), célèbre mathématicien anglois, né le jour de Noël de l'an 1642 à Wolstrope dans la province de Lincoln, mort à Londres, le 20 mars 1727.

Newton avoit la taille médiocre avec un peu d'embonpoint dans ses dernières années; l'œil fort vif & fort perçant, la physionomie agréable & vénérable en même tems, principalement quand il ôtoit sa perruque, & laissoit voir une chevelure toute blanche, épaisse & bien fournie. Il ne se servit jamais de lunettes, & ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Son nom doit justifier tous ces petits détails. Il étoit né fort doux & avec un grand amour pour la tranquillité.

Newton s'étoit accoutumé de bonne heure à être vêtu légérement, afin de s'habituer à toutes les vicissitudes de l'air & à toutes les degrés de température sans en être incommodé. L'hiver il portoit volontiers ses habits d'été.

Il y a des preuves que *Newton* avoit fait à vingt-quatre ans ses grandes découvertes en géométrie, & posé les fondemens de ses deux célèbres ouvrages, les *Principes* & l'*Optique*. Le livre des *Principes* ayant été connu de l'empereur de la Chine, par la voie des missionnaires françois, ce souverain voulut en témoigner sa satisfaction à l'auteur par une lettre qu'il lui écrivit en langue chinoise. Comme il ne doutoit point que sa réputation ne fût répandue dans toute l'univers, & qu'il croyoit que tout le monde devoit savoir sa demeure, il fit mettre sur la lettre cette simple adresse: *A Monsieur Newton en Europe.* La lettre parvint au philosophe anglois, & en la traduisant, on y vit des expressions très-vives de l'estime que l'empereur faisoit de l'ouvrage & de l'auteur.

Newton a découvert & démontré le principe de l'attraction, principe nouveau qui fait mouvoir la nature. On demandoit à ce philosophe comment il avoit pu trouver le système du monde. *C'est*, répondit-il, *pour y avoir pensé sans cesse.*

Il est intéressant de voir dans l'*histoire des philosophes modernes* les degrés par lesquels *Newton* parvint à ses plus sublimes découvertes. Il y est dit qu'étant seul dans un jardin, il se mit à méditer sur la pesanteur des corps, & il lui parut que puisqu'on trouve que cette force ne diminue point d'une manière sensible à la plus grande distance de la terre où nous puissions parvenir, ni aux plus hautes montagnes, elle devoit s'étendre jusqu'à la lune. Et si cela est, disoit-il en lui-même, cette force doit influer sur son mouvement, & la retenir dans son orbite. Delà il alla jusqu'aux planètes. Revenant ensuite à la lune, il trouva par le calcul que cette action étoit capable de produire cet effet.

Newton auroit préféré de vivre inconnu, plutôt que de voir le calme de sa vie troublé par ces orages littéraires que l'esprit & la science attirent à ceux qui s'élèvent trop. On voit par une de ses lettres du *commercium epistolicum*, que son traité d'optique étant prêt à imprimer, des objections prématurées qui s'élevèrent, lui firent abandonner alors ce dessein. *Je me reprochois*, dit-il, *mon imprudence de perdre une chose aussi réelle que le repos, pour courir après une ombre.* Mais cette ombre ne lui a pas échappé dans la suite; il ne lui en a pas coûté son repos qu'il estimoit tant, & elle a eu pour lui autant de réalité que ce repos même. (*Eloge de Newton par Fontenelle*).

En 1696, *Newton* fut, avec l'agrément du roi Guillaume, créé garde des monnoies. Il rendit dans cette charge des services importans à l'occasion de la grande refonte qui se fit en ce tems là. Trois ans après il fut *maître de la monnoie*, emploi d'un revenu considérable, & qu'il posséda jusqu'à sa mort. En 1703, il fut élu président de la société royale, & a été conservé dans cette place jusqu'à sa mort pendant vingt-trois ans.

Depuis que *Newton* fut employé à la monnoie, il ne s'engagea plus dans aucune entreprise considérable de mathématiques, ni de philosophie; car quoique l'on pût compter pour une entreprise considérable la solution du fameux problème des *trajectoires*, proposé aux Anglois comme un défi par Leibnitz pendant sa contestation avec eux, & recherché bien soigneusement pour l'embarras & la difficulté, ce ne fut presque qu'un jeu pour *Newton*. On assure qu'il reçut ce problème à quatre heures du soir, revenant de la monnoie fort fatigué, & ne se coucha point qu'il n'en fût venu à bout. (*Eloge de Newton*).

Cet homme illustre, ajoute son panégyriste, conserva une santé toujours ferme & égale jusqu'à un âge très-avancé, circonstance très-essentielle du bonheur dont il a joui. Il ne souffrit beaucoup que dans les derniers vingt jours de sa vie. On jugea sûrement qu'il avoit la pierre, & qu'il ne pouvoit en revenir. Dans des accès

de douleur si violens que les gouttes de sueur lui couloient sur le visage, il ne poussa jamais un cri, ni ne donna aucun signe d'impatience; & dès qu'il avoit quelques momens de relâche, il souriоit & parloit avec sa gaîté ordinaire. Il lut les gazettes le samedi 18 mars, & parla long-tems avec le docteur Méad, médecin célèbre. Il possédoit parfaitement tous ses sens & son esprit; mais le soir il perdit absolument la connoissance, & ne la reprit plus, comme si les facultés de son ame n'avoient été sujettes qu'à s'éteindre totalement, & non pas à s'affoiblir. Il mourut le lundi suivant. Son corps fut exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on transporte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, & quelquefois les têtes couronnées. On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle étant soutenu par six pairs d'Angleterre; ce qui fait assez juger quel nombre de personnes de distinction grossirent la pompe funèbre. On lui éleva un tombeau sur lequel est gravée l'épitaphe la plus honorable. Elle finit ainsi : » Que » les mortels se félicitent de ce qu'un d'entre » eux a fait tant d'honneur à l'humanité ».

Sibi gratulentur mortales tale tantumque extitisse humani generis decus.

Newton ne s'étoit point marié, & peut-être n'a-t-il pas eu le loisir d'y penser jamais. Il a laissé en biens meubles environ trente-deux mille livres sterlings; c'est-à-dire, sept cens mille liv. de notre monnoie.

Le philosophe anglois, indépendamment de ses livres de mathématiques, composa pour la princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, un *abregé de chronologie*, où il a des sentimens très-différens des autres chronologistes. Il écrivit aussi un commentaire sur l'apocalypse. Il y trouve clairement que le pape est l'antechrist, & il explique d'ailleurs ce livre comme tous ceux qui s'en sont mêlés. Apparemment, dit M. de Voltaire, qu'il a voulu par ce commentaire consoler la race humaine de la supériorité qu'il avoit sur elle. Les plus célèbres académies de l'Europe s'empressèrent d'avoir *Newton* pour associé; mais le philosophe anglois ne s'est jamais paré de ces titres d'honneur. Lorsqu'il publioit un ouvrage, il se contentoit de mettre simplement son nom à la tête, ainsi que le pratiquoient les anciens.

NIAISERIES. Un homme voyant une maison superbe & d'un goût différent des autres, dit à son ami : » Voilà une bien belle maison, a-t-elle » été faite dans ce pays-ci » ?

La duchesse de Mazarin douairière demeuroit près d'une église du côté des cloches dont les sons l'incommodoient extrêmement. Cette dame s'en plaignoit à ses amis. Le comte de G.... fameux par ses réponses plus que naïves lui dit un jour : Madame, que n'obtenez-vous de la police de faire mettre du fumier devant votre porte, cela empêche le bruit.

On demandoit à un enfant, qui étoit l'aîné de lui ou de son frère? il répondit : » Je suis » l'aîné; mais quand mon frère aura encore un » an, nous serons lui & moi de même âge ».

NICOLE, (Pierre), né en 1625, mort en 1695.

La candeur & la modestie faisoient le fond du caractère de ce célèbre écrivain. C'étoit un second La Fontaine dans la conversation. Simple, timide, sans aucun usage du monde, il amusoit souvent par ses naïvetés les personnes de sa société.

La timidité de *Nicole* lui nuisit en plusieurs occasions. On ne lui trouva point la capacité requise pour le sous-diaconat. Les examinateurs lui ayant demandé combien il y avoit de demandes dans le *Pater*, il parut interdit à cette question. Ces examinateurs, instruits que celui qu'ils avoient refusé n'étoit rien moins que ce qu'il avoit paru, allèrent chez lui s'excuser en excuses, l'exhortèrent à recevoir la prêtrise, mais il regarda toujours leur refus comme celui de Dieu même. Il est mort n'étant que simple tonsuré.

Nicole travailla de concert avec le célèbre Arnauld au livre de *la perpétuité de la foi*; il eut même la plus grande part à cet ouvrage qui devoit paroître sous son nom; mais, comme il avoit un extérieur peu favorable, il fut très-mal reçu par le censeur de ce livre. Cet homme simple alla aussitôt trouver le grand Arnaud, & lui dit qu'il falloit absolument qu'il souffrit qu'on le fît passer pour auteur de cet ouvrage, en ajoutant très-ingénieusement : » Monsieur, ce » n'est point la vérité qui persuade les hommes, » ce sont ceux qui la disent ».

Voici un trait de naïveté qu'on lui attribue. Une demoiselle étoit venue le consulter sur un cas de conscience. Au milieu de l'entretien arrive le P. Fouquet de l'oratoire, fils du surintendant. *Nicole*, du plus loin qu'il l'apperçoit, s'écrie : *Voici, Mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose*: & sur le champ, il conte au P. Fouquet toute l'histoire de la demoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à *Nicole* de cette imprudence. Il s'excusa sur ce que le P. Fouquet étoit son confesseur. » Puisque, dit-» il, je n'ai rien de caché pour ce père,

» mademoiſelle ne doit pas être reſervée pour » lui ».

Nicole avoit peu de facilité à parler, & il diſoit au ſujet d'un certain homme qui parloit bien : il me bat dans la chambre ; mais je ne ſuis pas plutôt au bas de l'eſcalier que je l'ai confondu.

Nicole ne prenoit point parti dans les divers ſentimens qui partageoient Port-Royal. Il diſoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.

Madame de Longueville étoit preſque la ſeule perſonne de Port-Royal qui eût de la conſidération pour *Nicole*, ce qui lui fit dire quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout ſon crédit. J'ai même, ajoutoit-il, perdu mon abbaye, parce qu'elle étoit la ſeule qui l'appellât M. l'abbé *Nicole*.

NOBLESSE. On vint annoncer la mort d'un grand ſeigneur eſpagnol dans une aſſemblée où il y avoit une comteſſe, qui étoit peut-être la femme d'Eſpagne la plus entêtée de *nobleſſe*. » La belle ame » devant Dieu, s'écria une autre dame de la com- » pagnie ! Un vieux pécheur qui depuis cinquante » ans eſt plongé dans toutes ſortes de plaiſirs. Je » crois qu'il en va bien faire pénitence dans » l'autre monde — Doucement, doucement, » madame, interrompit la comteſſe ; quand il » s'agit de condamner un grand de la première » claſſe, je crois qu'on y regarde à deux fois ».

Un marchand d'étoffes s'écrioit à tous propos : » Je veux être pendu ſi cela n'eſt pas vrai, je » veux être pendu ſi je ne fais pas telle choſe ». Cet homme fit fortune & acheta une charge de ſecrétaire du roi. Le lendemain même de l'acquiſition, il dit devant une nombreuſe ſociété : » Si ce que j'affirme n'eſt pas véritable, je veux » avoir la tête coupée ».

NOMS. Autrefois un ſeul nom ſuffiſoit à la ſimplicité de nos pères. Au commencement de la ſeconde race de nos rois, on ajouta au nom du prince une épithete qui faiſoit connoître ſon vice ou ſa vertu caractériſtique : *Charle-magne*, *Louis-le-Begue*, *Charle-le Simple*, &c.

Les barons prirent enſuite le nom de leurs fiefs, *Sire de Joinville*, *Sire de Coucy*. Le titre de *Monſieur* ne ſe donnoit qu'à des ſupérieurs. Auguſte & Tibère refuſèrent celui de *Dominus* ; mais bientôt on le prodigua.

Du tems de *Hugues Capet*, on diſoit : *Monſeigneur le Roi*, *Monſieur le Roi*. *Saint Louis*, voyant les feux que lançoient les *Sarraſins*, ſe jettoit par terre & diſoit : *Beau Sire Dieu*, garde-moi & toute ma gent. On qualifioit les Saints du nom de *Monſeigneur*, & enſuite de celui de *Monſieur*.

A l'égard des autres noms, *Saumaiſe* diſoit au ſujet de ceux de familles, qu'ils étoient la plupart dérivés des noms de baptême, comme *Pierre*, *Pierrot*, *Perrin*, *Pietrequint* ; les autres noms du pays où l'on étoit né, comme *Champagne*, *Picard* ; d'autres des noms de métier, comme *le Mercier*, *Pelletier*, *Marchand* ; d'autres des ſobriquets, comme *le Camus*, *le Gros*, *le Petit*, *le Gras*, *le Moine*. Enfin d'autres, des noms de terre, de ville, & même de plantes. On peut ajouter encore, qu'autrefois on donnoit des noms qui marquoient les déſaſtres & les malheurs arrivés dans le pays, comme *Montigné*, *Pontigné*, &c.

Un médecin de François I s'appelloit *Sans Malice*. Ce nom lui paroiſſant ridicule, il le traduiſit en grec, & ſe fit appeller *Acakia*. Le père Canard, jéſuite, traduiſit le ſien en latin & ſe fit appeller *Anat*. Le père Comère a déguiſé le ſien, en changeant ſeulement une lettre, & s'eſt fait appeller *Comire*, parce que le mot Comère joint à celui de père lui ſembloit avoir quelque choſe de groteſque.

NOSTRADAMUS, (Michel), médecin & aſtrologue, né à Saint-Remi en Provence en 1503, mort en 1566 à Salon.

Noſtradamus, las d'exercer la médecine où il ne faiſoit rien, prit le métier plus lucratif de charlatan : c'étoit autrefois le règne de l'aſtrologie & des prédictions. Le peuple à force de lui entendre dire qu'il liſoit dans les aſtres & qu'il étoit inſtruit de l'avenir comme du paſſé, le crut, quoique *Noſtradamus* ne connût ni l'un ni l'autre. Mais ce qu'il ſavoit le mieux, étoit de mettre à profit la crédulité publique.

Cet aſtrologue renferma ſes prédictions dans des quatrains rimés, & les rangea par centuries nommées communément *propheties*.

La meilleure de ſes viſions eſt celle qui lui annonça qu'il feroit fortune à ce métier. Il fut comblé de biens & d'honneurs par Catherine de Médicis, par Charles IX, & par le peuple des eſprits crédules. Il reçut la viſite du duc de Savoie, & de la princeſſe Marguerite, ſon épouſe.

L'extrême obſcurité des centuries de *Noſtradamus*, le ton prophétique que l'auteur y prend, l'aſſurance avec laquelle il parle, joints à l'eſpèce de réputation qu'il avoit, les firent rechercher. Naudé compare ces prophéties, qui peuvent s'appliquer à pluſieurs évènemens arrivés en différens tems, au ſoulier de Théramène qui pouvoit être chauſſé indifféremment par toute ſorte de perſonnes, ou à la meſure lesbienne qui étoit de plomb, afin qu'elle pût s'appliquer également

aux figures droites, obliques, rondes, cylindriques.

On connoît auſſi le diſtique de Jodelle ſur ce prétendu prophète.

Noſtra damus cum falſa damus, nam fallere noſtrùm eſt,
Et cum falſa damus, nil niſi Noſtra damus.

NOTRE, (André le), contrôleur des bâtimens ſous Louis XIV, & deſſinateur de ſes jardins, né à Paris en 1613, mort dans la même ville en 1700.

Le Nôtre eſt du nombre des hommes célèbres qui ont illuſtré le règne de Louis XIV. Il créa & perfectionna l'art des jardins. Il en fit un ſejour enchanteur par les ornemens nouveaux & pleins de magnificence qu'il y prodigua. On vit alors, pour la pemière fois, des portiques, des berceaux, des grottes, des treillages, des labyrinthes, embellir & varier les ſpectacles des grands jardins : il réuſſiſſoit également bien dans la peinture, & joignoit à tous ces talens une franchiſe aimable & pleine d'affection.

Louis XIV ayant enfin choiſi Verſailles pour ſon ſejour ordinaire, *le Nôtre* fut chargé d'en deſſiner les jardins. Lorſqu'il eut tracé ſes idées ſur un terrein ingrat, il engagea Louis XIV à venir ſur les lieux pour juger de la diſtribution des principales parties. Il commença par les deux pièces d'eau qui ſont ſur la terraſſe au pied du château & leurs magnifiques décorations. De-là, il lui expliqua ſon deſſein pour la double rampe, &c. Le roi, à chaque grande pièce dont *le Nôtre* lui marquoit la poſition & décrivoit les beautés, l'interrompoit en lui diſant : *le Nôtre*, je vous donne vingt mille francs. Cette magnifique approbation fut ſi ſouvent répétée qu'elle fâcha cet honnête homme, dont l'ame étoit auſſi déſintéreſſée que celle de ſon maître étoit généreuſe; il l'arrêta à la quatrième interruption, & lui dit bruſquement : *Sire, votre majeſté n'en ſaura pas davantage ; je la ruinerois.*

En 1678, cet habile homme après avoir deſſiné les beaux jardins de Sceaux, de Clagny, de Chantilly, de Verſailles, de Meudon, des Thuilleries, le parterre du Tibre à Fontainebleau, demanda au roi la permiſſion d'aller en Italie, dans l'eſpérance d'acquérir de nouvelles connoiſſances ; mais ſon génie créateur l'avoit conduit à la perfection ; il ne vit rien de comparable à ce qu'il avoit fait en France.

Le pape Innocent XI, inſtruit de ſon ſejour à Rome par le duc d'Eſtrées, ambaſſadeur de France, deſira de le voir. Le détail de cette audience a quelque choſe de ſingulier.

Le *Nôtre* qui ignoroit l'italien, avoit pris avec lui le ſieur Deſgots ſon neveu, qui ſavoit la langue, & qui étoit alors penſionnaire à l'académie de peinture, ſculpture & architecture que le roi entretient à Rome.

Après les génuflexions, le pape le fit lever, & demanda à voir les plans de Verſailles, dont il avoit beaucoup entendu parler : on les lui montra, & ſa ſainteté fut étonnée de la quantité de canaux, de fontaines, de jets-d'eau & de caſcades : elle crut qu'une rivière fourniſſoit cette prodigieuſe abondance d'eau : mais ſa ſurpriſe redoubla quand on lui dit qu'il n'y en avoit point ; que l'on avoit fait un nombre infini d'étangs, & que par des conduits & des tuyaux on faiſoit venir les eaux dans de grands réſervoirs.

Cela coûte donc des ſommes prodigieuſes, dit alors le pape ? *Saint-père, cela ne paſſe pas encore deux cens millions.*

A cette réponſe, la ſurpriſe de ſa ſainteté augmenta à tel point qu'il ſeroit difficile de la décrire.

Le *Nôtre* s'écria alors en s'adreſſant au pape : « Je ne me ſoucie plus de mourir, j'ai vu les deux plus grands hommes du monde, votre ſainteté, & le roi mon maître ».

« Il y a une grande différence, dit le pape, le roi eſt un grand prince victorieux ; je ſuis un pauvre prêtre, ſerviteur des ſerviteurs de dieu ; il eſt jeune, je ſuis vieux.

Le *Nôtre*, charmé de cette réponſe, oublia qui la lui faiſoit, & frappant ſur l'épaule du pape, lui répondit à ſon tour : « Mon révérend père, vous vous portez bien, & vous enterrerez tout le ſacré collége ». Sa ſainteté qui entendoit le françois, rit du pronoſtic.

Le *Nôtre*, charmé de plus en plus de ſa bonté & de l'eſtime particulière qu'elle témoignoit pour le roi, ne conſulta plus que ſes entrailles : il étoit ſi fort dans l'habitude d'embraſſer ceux qui publioient les louanges de ſon maître, qu'il embraſſa le pape.

De retour chez lui, il écrivit à ſon intime ami Bontemps, premier valet-de-chambre du roi, & lui fit un détail exact de cette converſation.

La lettre fut lue au roi à ſon lever. Le duc de Créqui qui étoit préſent dit qu'il gageroit mille louis contre un, que la vivacité de le *Nôtre* n'avoit pu aller juſqu'aux embraſſemens. « Ne pariez-pas, lui répondit le roi ; quand je reviens de la campagne, le *Nôtre* m'embraſſe ; il a pu embraſſer le pape ». *Abrégé de la vie de le Nôtre.*

Le *Nôtre*, à ſon retour d'Italie, fit encore

quelques ouvrages, entr'autres le magnifique bosquet de la salle du bal, dans lequel il se servit avec tant d'art de ce qu'il avoit vu dans ce genre en Italie, qu'il en fit le morceau le plus singulier qu'il y eût en Europe.

Cet homme illustre conserva toujours dans sa plus haute fortune des sentimens humbles & modestes. Le roi lui ayant accordé en 1675 des lettres de noblesse & la croix de saint Michel, voulut lui donner des armes : il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons, couronnés d'une pomme de choux. « Sire, ajouta-t-il, pourrois-je oublier ma bêche ? Combien doit-elle m'être chere ? N'est-ce pas à elle que je dois les bontés dont votre majesté m'honore « ?

Accablé d'années & devenu infirme, il demanda à Louis XIV la permission de se retirer. Ce prince le combla de marques de bonté, & ne lui accorda son congé qu'à condition qu'il viendroit le voir de temps en temps.

Deux ou trois ans après, le roi étant à Marly, dont Mansard avoit dessiné les jardins sous ses ordres, le *Nôtre* alla lui renouveller son attachement. Le monarque en le voyant lui dit qu'il vouloit faire les honneurs de son jardin ; il monta dans sa chaise couverte, & obligea le bon vieillard à prendre place dans une autre à-peu-près semblable.

Cette bonté singulière toucha extraordinairement le *Nôtre*.

Se voyant à côté du roi, & remarquant Mansard, surintendant des bâtimens, qui suivoit, il s'écria les larmes aux yeux : « Sire, en vérité mon bon-homme de père ouvriroit de grands yeux s'il me voyoit dans un char auprès du plus grand roi de la terre : il faut avouer que votre majesté traite bien son maçon & son jardinier ». *Abrégé de la vie d'André le Nôtre.*

NOUVELLISTE. Comme on s'entretenoit dans un café de Londres d'un vent assez violent qui avoit déraciné quelques arbres du parc : un *nouvelliste* éleva la voix. « Ainsi, Messieurs, s'écria-t-il, les élemens ont été plus favorables à Londres qu'ailleurs. En Norfolk, d'où je suis arrivé il y a trois jours, la mer, dans quelques endroits, a passé ses bancs, & s'est élevée à la hauteur de soixante-dix pieds au-dessus de la côte, où elle a paru s'arrêter en forme de pyramide, & d'où nous attendions à chaque instant une inondation qui détruiroit le pays ».

Quelques personnes oisives qui entendirent ce récit, prirent la liberté d'en marquer leur étonnement. « Bon, reprit-il avec le plus grand sang-froid, cet accident n'est rien au prix de ce qui est arrivé lorsque les eaux sont retombées, nous étions cinquante qui avons vu au-delà de 60 acres de mes terres séparées du reste & emportées par la violence du vent, & par l'ouverture que la mer avoit faite, jusques sur les côtes de Hollande, où elles se sont logées ; en sorte qu'elles font maintenant partie de cette république ».

Ce trait redoubla la surprise de la compagnie, & chacun se regardoit, incertain lequel romproit le premier en visière à cet effronté menteur : il s'en apperçut, & continua ainsi : « vous trouvez ceci étrange, mais ce qui suit vous paroîtra encore plus merveilleux ; le même orage me rendit ce qu'il m'avoit pris, en amenant de ce côté-ci une partie de la côte entre Boulogne & Dunkerque, & nous avons vu cette isle flottante se mouvoir avec une très-grande vîtesse, jusqu'à ce qu'elle soit venue remplir le vuide que le précédent coup de vent avoit fait dans mes terres. Voilà qui est prodigieux, dit un auditeur en riant : Eh, monsieur, je vous prie, avez vous perdu ou gagné à l'échange ! Je n'ai pas encore calculé, reprit le *nouvelliste*, je crois que cela est à peu près égal. Seulement, ajouta-t-il, il y a un grand nombre d'enfans sur le terrein françois, qui ne seront pas de long-temps en état de gagner leur vie, & je ne puis pas en conscience les laisser mourir de faim. Comment, interrompit un autre spectateur, il y avoit du monde sur cette isle flottante ! oh, oui, répliqua-t-il, & plusieurs petites cabanes avec des femmes, dont les unes filoient, d'autres tricotoient, & quelques autres saloient du poisson. Il y avoit aussi cinq excellentes granges & de bons gros payfans, & j'ai considéré que ce sont des françois qui battent le plus beau froment que j'aie vu de ma vie ».

Il alloit ajouter sans doute beaucoup de circonstances pour confirmer la vérité de sa relation, lorsqu'un anglois qui n'avoit pas encore ouvert la bouche, lui demanda si l'invention étoit de lui-même, ou s'il la tenoit d'un autre.

« Invention, s'écria notre faiseur de nouvelles, ne vous ai-je pas dit, monsieur, que je l'ai vu de mes propres yeux ? vous l'avez dit, repliqua celui-ci, mais pour vous parler sincérement, je vous prenois pour un auteur ou un comédien, & je m'imaginois que vous répétiez une scène de quelque nouvelle farce, & que tout ce que vous avez dit, étoit une imitation des mensonges de Tim le barbier, dans cette fameuse farce, appellée *le parc de Newgate* ; mais puisque nous devons le prendre pour une vérité ; voilà qui suffit : quand je reviendrai dans ce café, dans l'espérance de vous y rencontrer, j'aurai soin de me munir de crédulité ». Il leva le siège & laissa notre ex-

travagant hableur si confus, que de plus de quatre minutes, il n'osa proférer un mensonge.

Un *nouvelliſte* de profeſſion avoit toujours autour de lui, dans les promenades publiques, beaucoup de gens qui l'écoutoient. Un jour, voyant un laquais qui étoit mêlé parmi les autres, il voulut l'envoyer plus loin. Monſieur, lui dit le laquais, je retiens place ici pour mon maître.

Quelqu'un demandoit en préſence de M. N*** s'il y avoit des nouvelles intéreſſantes : on lui répondit : M. N*** peut vous en inſtruire, car il en fait.

N***, grand *nouvelliſte*, ne débitoit guères que de fauſſes nouvelles. Un jour il en dit une vraie, mais nullement vraiſemblable. Quelqu'un la rediſant d'après lui, on ne le crut point. Il cita ſon auteur & on crut moins encore. Un troiſième ſurvint, qui confirma la nouvelle & la prouva. Mais, reprit vivement un des incrédules, puiſque cela eſt vrai, pourquoi N*** l'a-t-il dit ?

O.

ODORAT. Cardan, *lib.* 13 *de ſubtilitate*, croit qu'un *odorat* excellent eſt une marque d'eſprit, parce que la qualité chaude & ſèche du cerveau eſt propre à rendre l'*odorat* plus ſubtil, & que ces mêmes qualités rendent l'imagination plus vive & plus féconde.

Ce ſentiment eſt bien faux; car nous voyons qu'il n'y a pas de peuple qui ait ſi bon nez que les habitans de Nicaraga, les abaquis, les iroquois, & on ſait que ce ne ſont pas les plus ſpirituels de ces contrées. Quoi qu'il en ſoit, Mamurra, ſelon Martial, ne conſultoit que ſon nez pour ſavoir ſi le cuivre qu'on lui préſentoit étoit de Corinthe. Des marchands indiens ne font que ſentir une pièce de monnoie pour connoître ſon titre.

Marcomarci dit qu'un religieux de Prague, à qui l'on donnoit une choſe à ſentir, diſtinguoit au nez, avec autant de certitude que le meilleur chien, par qui elle avoit été maniée.

Le même auteur ajoute que ce religieux diſtinguoit à l'odeur les femmes impudiques. Pour acquérir une connoiſſance ſi parfaite, il falloit néceſſairement que ſon miniſtère l'eût ſouvent rapproché de ces ſortes de femmes.

Les guides que l'on prend ſur la route de Smyrne, ou d'Alep à Babilone, annoncent avec certitude le chemin qui reſte à faire pour arriver dans cette dernière ville, en fleurant ſeulement le ſable. Peut-être jugent-ils de cet éloignement par l'odeur des petites plantes, ou des racines mêlées parmi ce ſable.

OISIVETÉ. Un empereur de la Chine, trouvant un homme oiſif, déchira ſes vêtemens de déſeſpoir & de colère; parce qu'un homme qui ne travaille pas en fait ſouffrir un autre. Si ce prince eût parcouru la France, combien de fois n'eût-il pas eu occaſion de témoigner la même indignation?

OMAR, ſecond calife des muſulmans, mort âgé de 63 ans en 643.

Le mahométiſme n'a point eu d'apôtre plus zélé, & l'Arabie de guerrier plus intrépide qu'*Omar*. Il conquit la plus grande partie de l'Aſie avec la rapidité de la foudre. Qui auroit pu réſiſter à une armée de ſoldats enthouſiaſtes qui affrontoient la mort, qui la regardoient même comme un bien. « Qui que tu ſois, diſoit leur général, qui, amoureux de la liberté, veux être riche ſans bien, puiſſant ſans ſujets, ſujet ſans maître, oſe mépriſer la mort: les rois trembleront devant toi, toi ſeul ne craindras perſonne ».

Le calife *Omar* ſe bornoit dans ſa table & dans ſes vêtemens au ſeul néceſſaire, ne ſe nouriſſant que de pain d'orge, ne buvant que de l'eau & pratiquant toutes les auſtérités preſcrites par l'Alcoran. Il donnoit des habits précieux aux autres & s'habilloit fort ſimplement.

Ce calife, dans la diſtribution des graces, avoit moins égard au mérite qu'aux beſoins des perſonnes. « La vertu, diſoit-il, a une récompenſe ſuffiſante en l'autre monde, & les biens temporels ont été ordonnés de Dieu, principalement pour ſubvenir aux néceſſités de cette vie ».

On avoit donné à ce calife le ſurnom d'*Alfaruk*, ſurnom par lequel on faiſoit entendre qu'il ſavoit diſtinguer le vrai d'avec le faux, le juſte d'avec l'injuſte; auſſi bien qu'il avoit ſu ſéparer la tête du corps d'un chicaneur. Voici l'anecdote.

Un juif avoit un procès avec un muſulman opiniâtre, le dernier en appella au jugement d'un rabin diſtingué, & le premier à Mahomet. Mais ils convinrent enſuite de s'en remettre à la déciſion de Mahomet uniquement, qui prononça en faveur du juif; le mahométan déclara qu'il n'acquieſceroit point à la ſentence que l'affaire n'eût été revue & examinée par *Omar*, depuis calife. Etant venus le trouver, le juif lui dit que Mahomet avoit déja décidé l'affaire en ſa faveur, mais que ſa partie adverſe ne vouloit point ſe ſoumettre à ce jugement. Le mahométan en convint. *Omar* leur dit d'attendre un moment, & revenant le ſabre à la main, il abattit d'un ſeul coup la tête de l'opiniâtre muſulman, diſant tout haut: « Voilà la récompenſe de ceux qui refuſent de ſe ſoumettre au jugement de Dieu & de ſon apôtre ». *D'Herbelot.*

Le gouverneur de la ville de Baſſora, à l'embouchure du Tigre, ayant été accuſé d'adultère par quatre témoins du même lieu, *Omar* fit venir ces témoins devant lui. Trois dépoſèrent qu'ils avoient vu l'action par une des fenêtres de la même chambre. Le quatrième témoin qui étoit homme grave & d'autorité, dit ſeulement qu'il avoit vu quelques circonſtances, qui pouvoient ſervir d'indice. Alors *Omar* le preſſant lui demanda s'il avoit vu mettre l'aiguille dans la boëte du Surmeth, eſpèce de poudre pour les yeux, en

usage chez les orientaux. Ce témoin qui comprit ce que le calife vouloit faire entendre par cette expression détournée, répondit qu'il ne l'avoit point vu : *Omar* renvoya le gouverneur absous, & condamna les trois particuliers qui avoient déposé contre lui à la peine de faux-témoin.

Pendant le règne de ce calife, qui fut assez court, les arabes se rendirent maîtres de trente-six mille villes, places ou châteaux, détruisirent quatre mille temples des chrétiens ou des idolâtres, & firent bâtir quatorze cents mosquées pour l'exercice de leur religion. Mais lorsque le victorieux *Omar* alloit jouir du fruit de ses travaux, il fut assassiné par un esclave persan.

Cet esclave s'appelloit Firouz. Il vint un jour se plaindre à *Omar* que son maître exigeoit tous les jours de lui deux drachmes d'argent, qui étoient le plus souvent tout l'argent qu'il pouvoit gagner par son travail. *Omar* lui demanda combien de métiers il savoit; & ayant appris qu'il étoit architecte, charpentier & sculpteur, il lui dit que cette somme n'étoit point excessive, & que son maître pouvoit l'obliger à lui donner trois drachmes, puisqu'il savoit trois métiers; il ajouta, qu'il vouloit l'employer à construire des moulins à vent, pour moudre les bleds des greniers publics. Firouz irrité de la réponse d'*Omar*, & frémissant de colère lui répliqua : « Je vous ferai un moulin dont on parlera tant que la roue de celui du ciel tournera sur la tête des hommes ».

Omar entendant ces paroles, dit à ceux qui étoient autour de lui : « il semble que cet homme me menace ».

Son soupçon étoit juste, car le même esclave le frappa quelques jours après d'un coup de couteau, dont il mourut le troisième jour de sa blessure. Les officiers du calife se jettèrent aussitôt sur l'assassin, mais il se défendit si courageusement qu'il les blessa presque tous du même couteau, & se tua enfin lui-même.

OPÉRA. L'*opéra* françois, dit un auteur moderne, est parmi les drames, ce que l'Orlando est parmi les poëmes épiques. Lulli & Quinault peuvent en être regardés comme les créateurs.

La danse remplit aujourd'hui tellement les divers actes de nos *opéras*, que ce théâtre paroît dressé moins pour la représentation d'un poëme lyrique, que pour une académie de danse. La longueur de notre récitatif n'est pas la moindre cause de ce goût vif des spectateurs pour la danse. Aussi un homme d'esprit à qui on demandoit un moyen pour soutenir un *opéra* prêt à tomber, répondit assez plaisamment qu'il n'y avoit qu'à allonger les danses & racourcir les jupes.

Dans le temps qu'on jouoit *Arion*, *opéra* de Roi, il y avoit au fond du cul-de-sac de l'*opéra* sur une affiche *Marion vend de la glace* : on ne fit qu'effacer la première lettre *M*.

Voici comme un plaisant trace l'esquisse d'un *opéra*.

Sujet.

Un jeune prince américain
Est amoureux d'une jeune princesse :
Cet amant qui périt au milieu de la pièce,
Par le secours d'un dieu, ressuscite à la fin.

Prologue.

Un musicien va vers la coulisse & fait signe à son monde d'entrer.

Peuple, entrez, qu'on s'avance;

Aux chanteurs.

Vous, tâchez de prendre le temps;

Aux danseurs:

Vous, le jarret tendu, partez bien en cadence.

ACTE I.

Le prince & la princesse.

La princesse.

Cher prince, on nous unit.

Le prince.

J'en suis ravi, princesse.

Peuples, chantez, dansez, montrez votre allégresse.

Chœur.

Chantons, dansons, montrons notre allégresse.

ACTE II.

La princesse.

Amour!

(*Bruit de guerre qui effraye la princesse. Elle semble s'évanouir dans la coulisse. Le prince revient, poursuivi par ses ennemis. Combat. Le prince est tué*).

La princesse.

Cher prince!

Le prince.

Hélas!

La princeſſe.

Quoi ?

Le prince.

J'expire !

La princeſſe.

O malheur !

Peuples, chantez, danſez, montrez votre douleur.

Une marche finit le ſecond acte.

ACTE III.

Pallas, dans un nuage.

Pallas te rend le jour.

La princeſſe.

Ah ! quel moment !

Le prince.

Où ſuis-je ?

Peuples, chantez, danſez, célébrez ce prodige.

On danſe.

OR. Quelques peuples qui habitoient auprès du fleuve du Tigre, avoient l'*or* & l'argent en ſi grande horreur, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déſerts & les moins connus, tout ce qu'ils en pouvoient amaſſer. Ces peuples s'apeloient Bambycatiens.

ORACLES. La conſultation des *oracles* étoit, comme l'on ſait, la pratique la plus ſuperſtitieuſe de la religion des anciens. Il y en avoit à Délos, à Claros, à Delphes, & par-tout où l'on rencontroit un peuple crédule & des cavernes.

Le célèbre Kirchker dans le deſſein de détromper les ſuperſtitieux, ſur les différens prodiges attribués à l'*oracle* de Delphes, avoit imaginé & fixé un tuyau dans ſa chambre, de manière que quand quelqu'un l'apeloit, même à voix baſſe, à la porte du jardin qui étoit contigu, il l'entendoit auſſi diſtinctement que s'il eût été auprès de lui, & il répondoit avec la même facilité. Il tranſporta enſuite ſa machine dans ſon muſeum, & l'adapta avec tant d'art à une figure automate, qu'on la voyoit ouvrir la bouche, remuer les lèvres & rendre des ſons articulés. Il ſuppoſa en conſéquence que les prêtres du paganiſme, en ſe ſervant de ces tuyaux, faiſoient acroire aux ſots que l'idole ſatisfaiſoit à leurs queſtions.

Les *oracles*, chez les anciens, étoient un moyen de plus de perſuader le peuple, toujours attaché à ce qui lui paroît merveilleux. Périclès, Alexandre, Céſar, & d'autres perſonnages illuſtres, ſavoient les faire parler ou les interpréter en leur faveur, lorſqu'il le falloit. Alexandre étoit allé à Delphes pour conſulter le dieu, & la prêtreſſe qui prétendoit qu'il n'étoit point alors permis de l'interroger, ne vouloit point entrer dans le temple. Alexandre, qui étoit bruſque, la prit auſſitôt par le bras pour l'y mener de force ; elle s'écria : Ah ! mon fils, on ne peut te réſiſter. — Je n'en veux pas davantage, dit Alexandre, cet *oracle* me ſuffit.

Jules Céſar étant tombé de cheval, en débarquant en Afrique, où il alloit pour conquérir cette partie du monde, dit : « Voici un *oracle* favorable, que les dieux nous donnent ; l'Afrique eſt ſous moi, ce n'eſt pas une chute, c'eſt une priſe de poſſeſſion ».

Une femme inconnue & étrangère, vint trouver Tarquin le ſuperbe dans Rome, & s'offrit de lui vendre neuf volumes des *oracles* des Sybilles. Tarquin refuſant de donner l'argent qu'elle demandoit, elle en brûla trois, & revint quelque temps après, préſenter les ſix autres au même prix qu'elle avoit voulu vendre les neuf. On la traita d'inſenſée, & ſa propoſition fut rejettée, elle en brûla encore trois, & paroiſſant de nouveau devant le roi, elle l'avertit qu'elle alloit jeter au feu les trois derniers, ſi on ne lui donnoit la ſomme qu'elle avoit demandée. Tarquin, ſurpris de la fermeté de cette femme, fit appeler les augures, qui répondirent, qu'il ne pouvoit acheter trop cher ce qui reſtoit de ces livres. La femme fut le champ en reçut le prix, recommanda qu'on en prit grand ſoin, & diſparut à l'heure même.

Philippe roi des macédoniens fut averti par l'*oracle* d'Apollon, qu'il étoit en danger d'être tué d'un charette. C'eſt pourquoi il commanda qu'on ôtat toutes les charettes & chariots de ſon royaume, & même ne voulut pas aller dans un lieu, qu'on appeloit charette. Toutefois il ne put fuir le péril qui lui avoit été annoncé. Pauſanias portoit à la garde de ſon épée une charrete gravée, qui donna le coup de la mort à ce monarque.

ORANGZEB, ou AURENG-ZEB, empereur des mogols, né en 1618, mort en 1707.

Ce prince, fils de Chah-Jean empereur pour lors régnant, avoit pluſieurs frères qui tous en particulier ſe flattoient de ſuccéder au trône de

leur père, *Orangzeb* prévoyant qu'à la mort de Chah-Jean, il faudroit périr ou régner, avoit jugé que la voie la plus sûre pour parvenir au trône ou pour s'assurer au moins la vie & la liberté, si la fortune se déclaroit pour un de ses rivaux, étoit de paroître sacrifier son ambition à la religion. Il répétoit sans cesse en soupirant qu'il n'aspiroit qu'à l'instant où, délivré de l'esclavage des grandeurs, il pourroit consacrer ses jours à la pénitence au pied du tombeau de Mahomet.

Dans la province de Décan, dont l'empereur lui avoit donné le gouvernement, il ne paroissoit occupé qu'à faire fleurir la religion. Il érigeoit des mosquées, il se mêloit avec les faquirs, pour paroître mépriser le monde à leur exemple & en leur compagnie. Cependant, malgré sa dissimulation, on pouvoit découvrir un esprit de ruse & de finesse, jusques dans ses actions de piété.

Un jour il rassembla tous les faquirs du pays pour leur faire une grosse aumône, & pour avoir la consolation de manger du riz & du sel avec eux, c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit.

Le lieu de l'assemblée étoit une vaste campagne. *Orangzeb*, fit servir à cette multitude prodigieuse de pauvres pénitens, un repas conforme à leur état.

Quand on eut mangé, le vice-roi fit apporter une grande quantité d'habits neufs, & dit aux faquirs étonnés, qu'il souffroit de les voir couverts de haillons.

L'artificieux Mogol, n'ignoroit pas que la plupart de ces gueux cachent d'ordinaire dans leurs vêtemens des roupies d'or, qui sont la récolte de leurs intrigues & de leur mendicité. En effet, plusieurs se défendirent de quitter leurs vieilles hardes, & prétextèrent l'esprit de pauvreté qui fait l'essentiel de leur profession.

On n'écouta point leurs représentations; le prince persista à ce que tous les faquirs eussent part à ses aumônes.

On les dépouilla de leurs vieux habits, & on les obligea de vêtir les nouveaux. Alors on fit un monceau de toute la dépouille des faquirs, on y mit le feu, & l'on trouva dans les cendres une somme si considérable que, si l'on en croit quelques écrivains du pays, ce fut un des principaux secours qu'eut *Orangzeb* pour faire la guerre à ses frères.

Ce prince les écarta du trône en les subjuguant l'un par l'autre, & en se proposant comme le vengeur de la patrie & de l'alcoran qu'il tenoit d'une main, tandis que de l'autre il ordonnoit des meurtres & des massacres. Morad-Bakche, le plus jeune des frères de l'artificieux *Orangzeb*, avoit le plus contribué à rendre ses armes victorieuses.

Ce jeune prince se flattoit d'être couronné empereur, suivant la promesse qu'il en avoit reçue de son frère qui, ainsi qu'il le répétoit toujours, n'aspiroit qu'à mourir en paix au pied du tombeau de Mahomet.

Mais la cérémonie du couronnement fut pour le crédule Morad-Bakche la fin d'un beau songe, & servit de dénouement aux noires perfidies du prétendu faquir.

Orangzeb avoit feint une légère indisposition, & sous ce prétexte il avoit fait inviter Morad-Bakche de se rendre auprès de lui, pour délibérer avec les astrologues si le jour marqué pour son couronnement seroit un jour heureux. L'infortuné prince, négligeant les avis de ses amis, entra dans le camp de son frère, suivi seulement de Chab Abas son fidèle eunuque, & de quelques officiers de son armée.

A peine le sultan eut-il passé une petite rivière qui séparoit les deux camps, qu'Ebrahim-Cham, un des généraux d'*Orangzeb*, touché du malheur dans le lequel alloit se précipiter un prince généralement aimé des troupes par son courage & sa générosité, lui arrêta son cheval par la bride: « Où vas-tu, seigneur, lui dit-il, d'un ton triste & pénétté; quel astre fatal te conduit chez *Orangzeb?* » *Je cours au trône*, lui répondit Morad-Bakche, *& c'est des mains même de mon frère Orangzeb, que je dois recevoir les marques de la dignité impériale.*

A ces mots Ebrahim lâcha la bride du cheval du prince & se retira les yeux baignés de larmes.

Le compliment que fit quelque temps après le casi ou chef de la religion à l'aveugle Morad-Bakche, auroit dû achever de lui ouvrir les yeux. « Ton entrée est heureuse, seigneur, lui dit il, plaise au Tout-puissant que ta sortie le soit aussi ».

Morad-Bakche parut alors inquiet & effrayé; mais la vûe d'*Orangzeb*, qui venoit au devant de lui avec les principaux chefs de son armée, l'empêcha de répondre au casi. Les respects & les soumissions du prétendu faquir qui, du plus loin qu'il l'apperçut, se prosterna par terre, le rassurèrent: jamais entrevûe ne parut plus tendre.

Orangzeb, qui vouloit soutenir son personnage jusqu'au bout, ne se montra jamais si attentif. Il prit Morad-Bakche par la main, le conduisit dans une tente superbe, & le plaça sur

un trône auprès duquel il s'assit dans un siège plus bas.

Il n'étoit occupé qu'à chasser les mouches qui l'incommodoient & à lui essuyer la sueur qui couloit de son visage. Il n'y eut point de caresses, de démonstrations de zèle & de tendresse, qu'il n'employât pour endormir sa victime au bord du précipice.

Pendant que Morad-Bakche, dans l'ivresse de la joie & de l'espérance, se reposoit entre les bras du crime & de la perfidie, on lui préparoit un bain d'eau rose & un festin superbe.

Les deux frères s'assirent seuls à une même table; & afin de signaler davantage un jour si brillant, l'austère *Orangzeb* fit servir, pour la première fois de sa vie, du vin. Morad-Bakche en but avec excès & s'enivra bientôt.

Il s'endormit profondément. Son eunuque, qui seul étoit resté auprès de lui, le transporta de la table à une tente voisine, pour le faire reposer plus commodément, & s'assit aux pieds de son lit. Inquiet, agité, l'esprit rempli des plus noirs pressentimens, le fidèle eunuque ne put fermer l'œil.

Bientôt il apperçoit *Orangzeb* qui entre dans la tente avec un de ses petits-fils âgé de cinq à six ans.

Le prince fit signe de la main à l'eunuque de se taire, comme s'il eût eu envie de faire quelque malice au prince endormi. Il s'approcha ensuite du lit, & promit à son petit-fils quelques bijoux, s'il pouvoit enlever le sabre & le poignard du prince sans l'éveiller.

Le jeune enfant fit le coup avec adresse, & porta les armes de son oncle dans une tente voisine. A l'instant six soldats de la garde d'*Orangzeb*, forts & vigoureux, entrent avec des chaînes d'argent, & éveillent Morad-Bakche par leurs mouvemens.

Le prince confondu, cherche en vain son sabre, & ne le trouvant point, pousse un cri de douleur : « Qu'on le saisisse, crioit l'hypocrite *Orangzeb*, qu'on l'enchaîne, cet infracteur de la loi, qui s'est rendu indigne du trône par son intempérance ».

Morad-Bakche lui lançant un regard de mépris & d'indignation, ne lui répondit que ces mots : « Sont-ce donc là les sermens que tu m'as faits sur l'Alcoran » ? *Orangzeb* lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de continuer, & en même-temps on le transporte sur un éléphant qui le conduit dans une des forteresses de l'empire.

Les mesures d'*Orangzeb* avoient été concertées avec tant d'art, elles furent conduites avec tant de secret, que personne dans les deux camps ne se douta de la catastrophe de Morad-Bakche

La fête dura toute la nuit : les tentes restèrent éclairées : les concerts & les feux d'artifice se firent entendre de toutes parts.

Les officiers & les soldats, mêlés ensemble, poussèrent la débauche jusqu'au lendemain à la pointe du jour que, conformément à l'ordre donné, ils s'assemblèrent dans l'enceinte préparée pour le triomphe de Morad-Bakche.

Aucun d'eux n'étoit armé, excepté quelques escadrons d'*Orangzeb*, composés de l'élite de ses troupes, qui enveloppèrent sans affectation l'enceinte.

Les soldats de Morad-Bakche, uniquement occupés de l'éclat de la cérémonie, attendoient avec impatience que leur général parût pour le proclamer empereur.

Mais quelle fut leur confusion, lorsqu'au lieu de Morad-Bakche, ils virent *Orangzeb* s'avancer dans toute la pompe de la souveraine puissance, & monter sur le trône destiné à son malheureux frère! Mille voix se font entendre dans les airs; on crie de tout côté : *Vive le pieux, vive le grand empereur Orangzeb.*

Les soldats de Morad-Bakche, portent partout leurs regards; & se voyant investis, ils suivent l'exemple de leurs généraux qui, séduits par l'or d'*Orangzeb*, ou effrayés de l'appareil de sa puissance, s'étoient jettés à ses pieds.

De plus de quarante mille hommes qui se faisoient gloire d'être attachés à la fortune & à la personne de Morad-Bakche, il n'y en eut pas un seul qui osât élever la voix en faveur du prince opprimé, & même demander ce qu'il étoit devenu. *Hist. des révolutions des Indes, par M. Déformeaux.*

Orangzeb s'affermit sur le trône par cette même hypocrisie scélérate qui l'y avoit élevé. Il se fit présenter une requête par les enfans d'un certain Sayed qui accusèrent l'infortuné Morad-Bakche d'avoir abusé de son pouvoir en faisant mourir leur père. Ils demandèrent en même-temps la tête du prince pour le sang innocent qu'il avoit fait répandre.

Orangzeb ne reçut point cette déposition sans verser des larmes. Il lança même des regards furieux sur les accusateurs; mais après quelques momens de silence : *Si Morad-Bakche est criminel*, dit-il, *il n'en est pas moins mon frère; faut-il que je verse mon sang?* « Oui, lui répondirent les astrologues de la cour préparés à cette scène; il faut verser le sang du criminel; le ciel te menace du règne le plus funeste, si tu as la foiblesse d'é-

pargner le premier crime déféré à ton suprême tribunal ». *Orangzeb* parut céder alors, & signa l'arrêt de mort.

Ce despote avoit également sacrifié ses autres frères à ses craintes & à ses jalousies. Mais ces attentats n'étoient que des degrés pour un plus atroce. Le vieil empereur Chah-Jean respiroit encore dans le fond d'une prison.

L'impie *Orangzeb*, sans attendre que l'âge ou la douleur fît mourir ce père infortuné, hâta lui-même sa dernière heure par le poison.

C'est après tant de forfaits, & lorsque ses mains étoient encore teintes du sang d'un père & de trois frères, qu'il s'écrioit : « C'est à vous, dieu puissant, que je dois le trône. D'un pauvre faquir, vous en avez fait le plus grand roi de l'univers, pour apprendre à tous les hommes que vous humiliez les superbes & élevez les humbles ».

Orangzeb, devenu paisible possesseur du trône, crut expier ses atrocités en se bornant au pain d'orge, aux légumes & à l'eau.

Ce scélérat pénitent fut heureux dans toutes ses expéditions. Il conquit les royaumes de Décan, de Visapour, de Golconde & de Carnate, & presque toute cette grande presqu'isle que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il mérita en quelque sorte ces succès par sa tempérance, par sa bravoure, par son activité au travail. Il sortoit d'une grande maladie, & travailloit plus que sa foiblesse ne pouvoit lui permettre.

Un ministre lui représenta combien cet excès de travail lui étoit dangereux, & quelles suites il pourroit avoir. *Orangzeb* lui lança un regard méprisant & indigné ; & se tournant vers les autres courtisans, il leur dit ces paroles remarquables : « N'avouez-vous pas qu'il y a des circonstances où un roi doit hasarder sa vie, & périr les armes à la main, s'il le faut, pour la défense de la patrie, & ce vil flatteur ne veut pas que je consacre mes veilles & mes travaux au bonheur de mes sujets ? Croit-il donc que j'ignore que la divinité ne m'a conduit sur le trône que pour la félicité de tant de millions d'hommes qu'elle m'a soumis ? Non, non ; *Orangzeb* n'oubliera jamais le vers de Sadi : *Rois, cessez d'être rois, ou régnez par vous-mêmes.* Hélas ! la prospérité & la grandeur ne nous tendent déjà que trop de piéges : Malheureux que nous sommes, tout nous entraîne à la mollesse, les femmes par leurs caresses ; les plaisirs par leurs attraits. Faudra-t-il que des ministres élèvent encore leur voix perfide, pour combattre la vertu toujours foible & chancelante des rois, & les perdre par de funestes conseils ».

Quoique ce prince affectât beaucoup de zèle pour l'Alcoran, il paroît qu'il n'avoit d'autre religion que le déisme. Il s'entretenoit sur les diverses religions qui partagent l'univers avec un rabin très-savant. *A laquelle*, lui dit *Orangzeb*, *doit-on donner la préférence, ou de la chrétienne, ou de la musulmane, ou de celle de Moïse ?* « Seigneur, répondit le docteur juif qui craignoit les suites d'un pareil entretien, un père de famille avoit un diamant d'un prix inestimable ; chacun de ses fils, au nombre de trois, souhaitoit avec passion d'avoir pour partage le diamant ; pour prévenir les querelles après sa mort, le père de famille fit tailler deux autres diamans avec tant d'art, & si semblable au premier, que, quoiqu'ils fussent faux, il étoit impossible de ne pas s'y méprendre. Il les distribua tous les trois à ses fils : chacun d'eux crut avoir le véritable. Seigneur, continua le juif, le créateur de l'univers a donné à ses enfans trois loix principales ; que deux soient fausses ; qu'il n'y en ait qu'une de vraie, c'est un problême difficile à résoudre. Dieu exigera-t-il des hommes qu'ils démêlent ce qu'il leur a caché avec tant de soin » ? *Je pense comme toi*, dit *Orangzeb : pourvu qu'on adore le vrai dieu, il importe peu par quel culte.* (Révolutions des Indes).

ORGUEIL. *L'orgueil* a du bon, disoit Voltaire ; mais quand il est soutenu par l'ignorance il est parfait.

Lorsque le kam des tartares, qui ne possède pas une maison, & ne vit que de rapines, a achevé son dîner, consistant en laitage & en chair de cheval, il fait publier par un hérault : que tous les potentats, princes & grands de la terre peuvent se mettre à table.

L'histoire des voyages fait mention du chef d'un petit canton de l'Amérique, près des rives du Missisipi, au fond de la Louisiane, qui, tous les matins, sort de sa cabane & trace au soleil le chemin qu'il doit parcourir.

Les différentes peuplades de la côte de Guinée ont chacune leur roi, dont la triste majesté n'a guères plus d'éclat. Cette canaille royale, toujours flattée qu'un de nos marchands la régale d'eau-de-vie, affecte souvent de prendre les noms de nos princes, ou de quelques grands dont elle a entendu louer les exploits.

On y voyoit, en 1743, un roi Guillaume, dont l'auguste épouse s'appelloit la reine Anne.

Un autre se qualifioit de duc de Malborough.

Le roi Guillaume étoit un petit César qui fit, il y a environ vingt ans, une guerre assez comique à un certain Martin, qui avoit osé s'égaler à lui. Il se donna une fameuse bataille, où Guillaume perdit trois hommes & son rival cinq.

Celui-ci, consterné de sa défaite, demanda la paix, qu'il obtint aux conditions suivantes.

« 1° Qu'il renonceroit au titre de roi, & se contenteroit de celui de capitaine ».

« 2° Qu'il ne mettroit plus de bas ni de souliers lorsqu'il iroit à bord des vaisseaux d'Europe, & que cette brillante distinction appartiendroit désormais au roi Guillaume ».

« 3° Qu'il donneroit au vainqueur la plus belle de ses filles en mariage ».

Après ce traité glorieux, Guillaume vint en bas & en souliers sur un vaisseau danois, où il acheta quelques soieries pour en habiller la reine.

Ayant apperçu un bonnet de grenadier, que les gens de l'équipage avoient par hasard, il en fit aussi-tôt l'acquisition, pour en décorer la tête de la princesse. Il voulut que Martin la vît dans toute sa parure; Martin avoua qu'elle n'avoit jamais été si belle.

Ces différens traits prouvent que tous les souverains & tous les peuples ont leur *orgueil*. Le canadien croit faire un grand éloge du françois, en disant c'est un homme comme moi.

ORIGINES. Nous devons nous borner à rapporter quelques-unes de ces *origines*.

Les carrosses parurent en France, pour la première fois, en 1550. On ne connoissoit alors que celui du roi Henri II, celui de Diane de Poitiers, & celui du Dauphin de Viennois.

Le lieu appellé le châtelet, étoit un ancien château, bâti pour Julien le philosophe, lorsqu'il étoit gouverneur des gaules. On l'appelle aussi la porte de Paris, non parce que c'étoit une porte de la ville, comme bien des gens le croient; mais parce que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, ou l'apport de Paris.

Quelques savans assurent que les chiffres que nous nommons *arabes*, étoient en usage chez les romains, qui s'en servirent d'abord pour indiquer des mots, ensuite des syllabes, des poids & des mesures, & enfin des nombres. Dès le second siècle, ces chiffres furent introduits dans l'arithmétique; *Boèce*, dans le cinquième siècle, s'en servoit; Gerbert, depuis pape, sous le nom de Silvestre II, qui passe pour avoir emprunté les chiffres arabes, atteste lui-même qu'il les tenoit de Boèce, qui vivoit trois cens ans avant le passage des arabes en Espagne: ces peuples qui faisoient usage de ces chiffres, les devoient aux romains, comme le reste de l'Europe.

Saint Paulin, évêque de Nole, est l'inventeur des cloches; mais les grosses ne furent connues qu'au sixième siècle. La coutume de les baptiser nous vient du pape Jean XIII, en 972. Ce fut l'empereur Othon qui, après son couronnement, donna son nom à la grosse cloche de saint Jean de Latran.

C'étoit une coutume autrefois de laisser les filles entre les mains de leurs nourrices jusqu'au temps de leur mariage. Quand elles commençoient à grandir, ces nourrices leur mesuroient le tour du cou tous les matins avec un fil, leur faisant accroire qu'elles connoissoient par-là si elles avoient été sages pendant la nuit. Si le cou, disoit-on, n'étoit pas gros, c'étoit une marque que la nuit s'étoit passée dans l'ordre; si au contraire le fil devenoit trop court, on supposoit que les petites filles avoient fait quelques sottises. Pour les convaincre encore d'avantage que cette épreuve étoit infaillible, on avoit soin, lorsqu'on en marioit quelqu'une, de diminuer la longueur du fil le lendemain de ses noces, afin qu'il ne pût plus faire le tour du cou. Ce stratagême réussissoit; & la crainte du fil en retenoit plusieurs dans le devoir. Peu-à-peu elles s'accoutumèrent à porter au cou, comme une marque de vertu, ce fil, ou quelqu'autre chose qui le représentoit. C'est ainsi qu'insensiblement les choses destinées à éprouver la vertu des filles, sont devenues pour elles un ornement & une parure.

Après la conquête de la Grèce, de l'Asie mineure, de la Syrie & de l'Afrique, les romains firent transporter en Italie toutes sortes de fruits.

Les abricots furent apportés d'Epire, d'où on les nomma pommes d'Epire.

Les pêches de Perse furent nommées pommes de Perse.

Les citrons de Médie furent appellés pommes de Médie. Les grenades de Carthage.

Les coins furent transportés d'une isle de l'Archipel.

Les poires les plus délicates furent tirées d'Alexandrie, de la Numidie, de la Grèce, & de Numance.

Les meilleures prunes vinrent de l'Arménie, de la Syrie, & de Damas.

Les figues, des meilleurs terroirs de l'Asie, & les cerises furent apportées à Rome par Lucullus, qui les avoit tirées du royaume de Pont.

Un passage de Pline, (*lib.* 15, *c.* 25), nous apprend que les romains ne négligeoient pas les moindres choses qui pouvoient leur attirer l'amitié des nations qu'ils avoient conquises. Cet auteur ajoute que les cerises ne furent connues en Italie que l'an 640 de Rome. Ce fruit, dit toujours Pline, devint si commun dans l'espace de cent vingt ans, qu'on le trouvoit dans plusieurs pays, & même dans la Grande-Bretagne. Comme les

romains débarquoient ordinairement dans la province de Kent, ce fut sans doute dans cette province que l'on planta les premiers cerisiers : le terroir leur fut favorable : cette partie de l'Angleterre fournit encore aujourd'hui les meilleures cerises, & en plus grande quantité qu'aucune autre de la province, comme le canton de la plaine de Montmorency, du côté de Saint-Denis, fournissent celles de la France.

Philippe de Valois fut le premier qui introduisit la gabelle en France ; droit par lequel on paye l'eau de la mer & les rayons du soleil. Le roi d'Angleterre appelloit ce prince l'auteur de la loi salique.

Il n'étoit jadis permis qu'aux nobles de placer des girouettes sur leurs maisons, on prétend même que dans l'origine il falloit avoir monté des premiers à l'assaut de quelque ville, & avoir planté sa bannière ou son pennon sur le rempart. Les girouettes étoient peintes, armoiriées, & représentoient les bannières ou les pennons de la noblesse.

Un François coupoit la tête à l'ennemi qu'il avoit tué, l'emportoit chez lui & la clouoit sur sa porte. De-là est venue la coutume de clouer sur la porte des châteaux les oiseaux de proie, ou les têtes des animaux carnaciers.

Il est singulier de penser que c'est au hasard que les hommes doivent les découvertes les plus utiles à la société. Ce fut sans songer à la gravure, qu'un orfèvre de Florence, gravant sur ses ouvrages, & les moulant avec du soufre fondu, s'apperçut que ce qui sortoit du moule marquoit dans ses empreintes les mêmes choses que la gravure, par le moyen du noir que le soufre avoit tiré des tailles ; il essaya d'en faire autant sur des bandes d'argent avec du papier humide, en passant un rouleau bien uni par-dessus, ce qui lui réussit. Un orfèvre de la même ville tenta la même expérience, & le succès lui fit graver plusieurs planches de l'invention & du dessein de Sandro Boticello. Les épreuves réussirent, & bientôt la France & l'Allemagne apprirent de l'Italie l'art de graver des estampes. L'Angleterre n'a suivi que fort tard l'exemple de ces nations, & la gravure n'a commencé à être connue & cultivée chez eux, que vers la fin du dernier siècle.

Galien rapporte qu'un graveur de son tems représenta sur une bague la figure de Phaëton sur un char tiré par quatre chevaux. L'ouvrage étoit fait avec une si grande délicatesse, qu'on y voyoit jusqu'aux rênes des chevaux, & qu'on y distinguoit clairement les dents dans leurs bouches, & que leurs jambes égaloient la finesse de celles d'une puce.

C'est Louis le Gros qui le premier ordonna de lever dans les villes des troupes de bourgeois, connues depuis sous le nom de milices de communes, & qui devoient marcher à l'armée, non comme autrefois sous les enseignes du sénéchal ou du bailli, mais sous les bannières de l'église & de leurs paroissiens.

A ces milices, qui étoient defrayées par le prince lorsqu'elles étoient à une certaine distance de leurs demeures, Philippe Auguste joignit des troupes qui ne servoient que pour la solde ; d'où est venu le mot de soldat. Voilà la première époque des troupes soudoyées par les rois de France.

La première monnoie qui ait eû un buste en France, est celle que la ville de Lyon fit frapper pour Charles VIII & pour Anne de Bretagne sa femme.

Selon Vitruve, Dorus, fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion, ayant fait bâtir un temple à Argos en l'honneur de Junon, cet édifice se trouva par hasard être construit suivant le goût & les proportions de l'ordre, que par la suite on a nommé dorique. Dorus étoit roi du Péloponèse & vivoit vers l'an 1522, avant Jésus-Christ.

La proportion de l'ordre dorique est prise de celle qui se trouve entre le pied de l'homme & le reste de son corps. Le pied fait, dit-on, la sixième partie de la hauteur humaine, & en conséquence on donna d'abord à la colonne dorique en y comprenant le chapiteau six de ses diamêtres ; c'est-à-dire, qu'on la fit six fois aussi haute qu'elle étoit grosse. Par la suite on y ajouta un septième diamêtre.

Ce nouvel ordre d'architecture ne tarda pas à donner naissance à un second. Les Ioniens cherchèrent à mettre encore plus de délicatesse & d'élégance dans leurs édifices, ils employèrent la même méthode, dont on avoit fait usage pour la composition de l'ordre dorique ; mais au lieu de prendre pour modèle le corps de l'homme, ils se réglèrent sur celui de la femme : pour rendre leurs colonnes plus agréables encore, ils leur donnèrent huit fois autant de hauteur qu'elles avoient de diamêtre ; ils firent aussi des cannelures tout le long du tronc pour imiter les plis des robes des femmes. Les volutes du chapiteau représentoient cette partie des cheveux qui pendent par boucles de chaque côté du visage. Ils ajoutèrent enfin des bases faites en manière de cordes entortillées, pour être comme la chaussure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé ionique.

On attribue à Callimachus, célèbre architecte de Corinthe, vers la soixantième olympiade, l'invention du chapiteau corinthien, orné de feuilles d'acanthe. Voici à quelle occasion. Une jeune fille de Corinthe étant morte, sa nourrice mit sur son tombeau dans un panier quelques petits

petits vaſes que cette fille avoit aimé pendant ſa vie, & afin qu'ils duraſſent long-temps ſans être gâtés par la pluie, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par haſard, que ce panier fut poſé ſur la racine d'une plante d'acanthe, d'où il ſortit au printemps des tiges & des feuilles qui s'élevèrent le long des côtés du panier, & rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de ſe recourber en leur sextrémités, & de faire le contournement des volutes. Calimachus paſſant auprès de ce tombeau, & ayant vû ce panier environné de ces feuilles, il en imita la manière dans le chapiteau des colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établiſſant ſur ce modèle les proportions & les meſures de l'ordre corinthien.

Au commencement du quatorzième ſiècle, un habitant de Padoue inventa le papier, & on ne s'en ſervit en France que ſous Philippe de Valois.

Philippe Auguſte, vers l'an 1185, commença à faire *paver* les rues de Paris. Un financier conſacra douze mille marcs d'argent à cet embelliſſement. Exemple qui ſera toujours unique, ſelon Mezerai.

On dit que l'*origine* des perruques vint de Charles-Quint, qui étant venu en Italie pour ſe faire couronner par le pape Clément VII, & ſe ſentant attaqué d'un violent mal de tête, ſe fit couper les cheveux qu'il avoit fort beaux, ce que les courtiſans imitèrent bientôt par une flatterie ridicule, quittant ainſi, preſqu'en un moment, une chevelure qui leur avoit coûté tant de peines & de ſoins à ſoigner pendant toute leur vie, pour paroître raſés & chauves devant l'empereur.

Les poſtes furent établies ſous Louis XI, roi de France, à l'occaſion du ſiège de Nancy, dont il apprenoit des nouvelles en mettant des couriers de diſtance en diſtance. Cet uſage fut trouvé commode, & on l'a continué & perfectionné dans la ſuite.

Celui à qui on attribue l'invention de la poudre à canon étoit, à ce qu'on dit, un moine allemand chymiſte, appellé Bertholo, & ſurnommé le Noir. Ce fut le haſard qui lui fournit cette invention. Ayant mis dans un mortier de la poudre de ſalpêtre & de ſoufre, & l'ayant couvert d'une pierre pour la préparer, afin d'en compoſer un remède; il arriva qu'en battant ſon fuſil tout proche, une étincelle tomba dans ce mortier, alluma la poudre qui y étoit; cette poudre étant enflammée pouſſa avec violence la pierre vers le plancher. Cet effet ſurprenant le fit penſer à un tuyau de fer, de la même manière que ſont les canons des mouſquets, ce qui lui ayant réuſſi, il en montra l'uſage aux vénitiens. Ceux-ci s'en ſervirent avec un ſuccès favorable pour eux contre les Gênois en 1380.

Encyclopédiana.

Popée, femme de l'empereur Néron, fut la première qui ſe ſervit de maſque, pour mettre la beauté de ſon teint à l'abri du hâle & des injures de l'air, & c'eſt du nom de cette impératrice qu'eſt venu celui de poupée, qu'on donne aux colifichets qui ſervent d'amuſemens aux enfans.

Un certain Emmanuel, juif, poëte & bouffon, qui vivoit à Rome, il y a environ ſix cens ans, expliqua plaiſamment dans un de ſes ſonnets, comment le mot ſac eſt reſté dans toutes les langues. Ceux, dit-il, qui travailloient à la tour de Babel avoient, comme nos manœuvres, chacun un ſac, pour mettre leurs petites proviſions; mais quand le ſeigneur confondit leur langue, la peur les ayant pris, chacun voulut s'enfuir; & demanda ſon ſac: on ne répétoit par-tout que le mot ſac, & c'eſt ce qui l'a fait paſſer dans toutes les langues qui ſe formèrent alors.

Le palais des tuilleries a été nommé ainſi, parce que ſur le terrein qu'il couvre on faiſoit précédemment de la tuille.

On peut remarquer que, par un haſard fort ſingulier, le plus beau jardin public d'Athènes s'appelloit les tuilleries ou le céramique, parce qu'il avoit été planté, comme le nôtre, ſur un endroit où l'on faiſoit de la tuille.

OVIDE, (Ovidius Publius Naſo) poëte latin, né à Sulmone l'an 43 avant Jéſus-Chriſt, mort l'an 17 de Jéſus-Chriſt.

Le père d'*Ovide* avoit engagé ſon fils à s'appliquer à l'éloquence qui étoit à Rome une voie ouverte aux honneurs & à la fortune. *Ovide* étoit né poëte, & fit quelque temps violence à ſon penchant. Il étudia la rhétorique; mais ni les remontrances de ſon père, ni les applaudiſſemens que lui attirèrent pluſieurs cauſes qu'il plaida, ne purent le détourner de faire des vers. Il étoit entraîné, ſubjugué par le génie de la poéſie:

Et quod tentabam ſcribere verſus erat.

Une paſſion fougueuſe qui le domina autant que celle de vers, l'amour, lui dicta la plus grande partie de ſes poéſies. On n'y trouve point les expreſſions obſcènes qui révoltent dans Catulle, dans Horace, dans Martial; mais un ſerpent pour être caché ſous des fleurs, n'en produit pas moins des piquures funeſtes.

Les *Métamorphoſes* regardées comme le chef-d'œuvre de ce poëte, ſont des peintures voluptueuſes des amours des dieux & des hommes, & ces tableaux ſont d'autant plus propres à corrompre les mœurs, qu'*Ovide* emploie un pinceau tendre & touchant. Tout parle aux ſens, tout les flatte dans cet ouvrage ſéduiſant. Ses *Héroïdes* ſont également une école de libertinage

& de volupté; *Ovide*, non content de louer l'amour & ſes effets, voulut encore apprendre l'art d'aimer, & réduiſit en ſyſtême cette dangereuſe paſſion. Dans ces différens ouvrages, ainſi que dans les *faſtes*, le poëte annonce un eſprit orné & fécond, une imagination vive & riante. L'expreſſion ſemble courir au-devant de ſa penſée.

Auguſte, ami des talens, reçut *Ovide* à ſa cour, & lui accorda ſa faveur; mais il la retira par la ſuite pour exiler le poëte à Tomes; ville d'Europe ſur le pont Euxin, vers les embouchures du Danube. L'endroit de ſon exil pouvoit être agréable aux habitans du pays; mais les montagnes qui ſont au ſud, & les vents de nord & de l'eſt qui ſouffient du pont Euxin, le froid & l'humidité des forêts & du Danube rendoient cette contrée inſupportable à un homme né en Italie. Quel étoit le crime d'*Ovide*? Auguſte lui reprocha ſes poéſies licencieuſes. Mais ces poéſies furent plutôt le prétexte que la véritable cauſe de l'exil du poëte. Comment d'ailleurs l'empereur auroit il pu exiler *Ovide* pour ſon poëme de l'art d'aimer, lui qui chériſſoit & protégeoit Horace dont les poéſies ſont ſouillées de tous les termes de la plus infâme proſtitution? *Ovide*, ainſi qu'il le dit lui-même dans ſes ouvrages, s'étant plaint à l'amour qu'après avoir travaillé à étendre ſon empire, il n'en avoit obtenu d'autre récompenſe que d'être exilé parmi les barbares, l'amour lui répondit : » Vous ſavez bien « que ce n'eſt pas ce qui vous a fait le plus » de tort ».

Il eſt vraiſemblable de croire qu'Ovide commit une indiſcrétion ſemblable à celle d'Actéon, & qu'il vit au bain la princeſſe Livie, épouſe d'Auguſte, pour laquelle il pouvoit ſoupirer en ſecret. C'eſt ce qu'il ſemble exprimer dans ces vers :

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi eſt?
Inſcius Actæon vidit ſine veſte Dianam,
Præda fuit canibus non minus ille ſuis.

Ces mots *ſine veſte Dianam* conviennent mieux d'ailleurs à Livie qui paſſoit pour chaſte, qu'à aucune des Julies trop fameuſes par leur libertinage.

Ovide, du milieu de ſon exil, tournoit ſouvent ſes regards vers Rome; il ſoupiroit ſans ceſſe après les plaiſirs qu'il y avoit laiſſés; & cette foibleſſe lui fit donner ſans meſure dans ſes *Triſtes* des louanges à Auguſte & à Tibère ſon ſucceſſeur. Lorſqu'il apprit la mort du premier, il lui conſacra une eſpèce de temple où il lui offroit tous les matins de l'encens. Il n'avoit fait un dieu de cet empereur que pour faire un homme du monſtre qui lui ſuccéda, & qu'il eſpéroit toucher en ſa faveur : mais Tibère laiſſa mourir *Ovide* dans ſon exil qui dura neuf à dix ans. Il avoit demandé qu'en cas qu'il mourût dans le pays des Gètes ſes cendres fuſſent portées à Rome, afin de ne point demeurer encore exilé même après ſa mort. Il deſiroit que l'on mît ſur ſon tombeau cette épitaphe qu'il compoſa lui-même, & qu'il a rapportée dans la troiſième élégie du troiſième livre de ſes *Triſtes* :

Hic ego qui jaceo, tenerorum luſor amorum,
Ingenio perii Naſo poëta meo.
At tibi qui tranſis, ne ſit grave, quiſquis amaſti,
Dicere, Naſonis molliter oſſa cubent.

PAN.

P. Quatre *P* furent mis au-dessus de la porte du premier président de Bordeaux, qui s'appelloit Pierre Pontac, & cela vouloit dire Pierre Pontac, premier président. Un plaideur ayant un jour attendu trois ou quatre heures dans son antichambre, fut surpris par le premier président lorsqu'il avoit encore les yeux attachés sur ces quatre *P*. Le président lui demanda : eh bien, monsieur, que croyez-vous que veulent dire ces quatre lettres? Ma foi, monsieur, lui répondit le plaideur, elles signifient : *pauvres plaideurs, prenez patience.*

PALAPRAT, (Jean) né en 1650, mort en 1721.

Palaprat étoit secrétaire des commandemens de M. de Vendôme, grand-prieur de France, avec lequel il vivoit dans une grande liberté. M. de Catinat qui l'aimoit fort, lui dit un jour en l'embrassant : les vérités que vous lâchez au grand-prieur, me font trembler pour vous. Rassurez-vous, monsieur, lui dit plaisamment *Palaprat*, ce sont mes gages.

Palaprat logeoit au temple, chez M. le grand-prieur, où quelquefois il n'y avoit point de dîner, & d'autres fois il y avoit des repas énormes. *Palaprat* disoit sur cela : dans cette maison on ne peut mourir que d'indigestion ou d'inanition.

On prétend que *Palaprat* avoit fait le Grondeur en un acte, & que Brueys, à qui il l'envoya, le mit en trois. Sur quoi *Palaprat* dit : jarnidious, j'avois envoyé à ce coquin-là une jolie petite montre d'Angleterre; il m'en a fait un tourne broche.

M. le grand-prieur, trouva un jour *Palaprat* qui battoit son domestique. Il lui en fit des reproches assez vifs. Comment, monsieur, vous me blâmez, dit le poëte : savez vous bien, que quoique je n'aie qu'un laquais, je suis aussi mal servi que vous qui en avez trente?

Dès que le livre de Labruyère eut paru, on employoit à tout propos le mot de *caractère*. J'en avois les oreilles si rebattues, dit *Palaprat*, qu'un jour que je dînois avec un beau parleur qui s'en servit un million de fois, je m'avisai, pour me moquer de lui, de dire d'un ton précieux, que je trouvois des saucisses qu'il y avoit à ce repas, d'un caractère transcendant.

Dans le temps qu'on sut que Catinat méditoit la bataille de la Marsaille, je fus envoyé chez lui par M. le grand prieur, dit *Palaprat*. Après que je me fus acquitté de ma commission, je me retirai. Le maréchal me rappella, & me dit froidement : « Vous ne croiriez pas une chose, cependant je suis homme vrai ». J'étois en peine où aboutiroit ce préambule; & je fus fort surpris lorsque j'entendis cette grande vérité. Il y a plus de huit jours, me dit-il, en me serrant les bras, que je n'ai pas songé à faire un vers; & il rentra tranquillement dans son cabinet sans me laisser le temps de lui répondre.

Palaprat étoit tout à la fois un bel esprit pour les saillies, & un enfant pour la naïveté. Il s'est peint ainsi dans son épitaphe :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qui fut dans la machine ronde,
Et je suis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

PAMPHILE. Ce peintre fleurissoit vers la soixantième olympiade.

Il joignit les sciences à la peinture, & disoit qu'un peintre qui ne possède point parfaitement les mathématiques, ne pouvoit jamais être habile dans sa profession.

Pamphile se fit un plaisir d'enseigner son art : mais afin de ne donner ses leçons qu'à des jeunes gens de bonnes familles, il ne prenoit aucun élève qu'à raison de dix talens, & pour dix années d'apprentissage. Ce ne fut qu'à cette condition qu'Apelle obtint d'être placé au rang de ses disciples.

Par les soins de *Pamphile*, la peinture beaucoup plus honorée qu'elle ne l'étoit avant lui, fut mise à la tête des arts libéraux; & il fit rendre un édit formel qui l'interdisoit absolument aux esclaves.

PANNARD, (Charles-François) mort en 1764, âgé de soixante-quatorze ans.

Ses vers & ses pièces de théâtre respirent l'enjouement & le plaisir; mais, jamais ce poëte ne fit rougir les graces qui l'accompagnèrent jusqu'au tombeau. Il sût allier l'esprit & le sentiment, la décence & la volupté. Il arma quelquefois la gaité des traits de la satyre; peignit, en badinant, les mœurs de son siècle; & dans le temps que sa muse facile & légère le berçoit sur un lit de roses, il en faisoit sentir les épines aux spectateurs, qui rioient de leur piqûre.

Il dit de lui-même.

D'une humeur assez douce & d'une ame assez ronde,
Je crois n'avoir point d'ennemi ;
Et je puis assurer, qu'ami de tout le monde,
J'ai, dans l'occasion, trouvé plus d'un ami.

Ce vers que M. Favart, son ami, a fait sur Pannard, le caractérise très-bien :

Il chansonna le vice, & chanta la vertu.

PANTOMIMES. Rome, sensible aux beautés de l'art que déployèrent à ses yeux les plus excellens *pantomimes*, n'en étoit que plus sévère pour ceux qui se montroient inférieurs au tableau qu'ils vouloient peindre. Un *pantomime* qui, à la fin du rôle d'Œdipe, étoit censé s'être crevé les yeux, manqua de mettre dans ses mouvemens le caractère de sa situation. *Tu vois encore*, lui crièrent les plaisans du parterre ; & l'acteur sifflé n'osa plus reparoître.

Voici un fait qui paroîtra incroyable ; il est rapporté par Hérodote, historien un peu suspect. Un roi voulant marier sa fille, plusieurs princes disputèrent cette conquête. Il en parut un sur les rangs supérieurement versé dans l'art des *pantomimes*. Jaloux de montrer ses talens, il se surpassa lui-même. Après avoir représenté différentes choses avec les mains, il se mit sur la tête, & élevant les pieds en l'air, il peignit, par des mouvemens de jambes, & opéra autant de merveilles qu'il en avoit faites avec les mains. Ces rares talens cependant empêchèrent le roi de lui donner sa fille, soit que le monarque crut que le genre *pantomime* se permettoit trop de licence ; soit qu'il jugea qu'il ne convenoit point à un prince d'exceller dans un art si frivole.

Un enfant, assistant à une *pantomime* de l'*ambigu-comique*, s'écria tout-à-coup : *Maman, maman, pourquoi ces chevaux-là ont-ils des souliers comme moi ?*

Quelqu'un prenant beaucoup de plaisir à la représentation d'une *pantomime* de *Nicolet*, dit à son voisin : *C'est comme à l'opéra. — Oh ! c'est bien pis*, dit l'autre en feignant de ne pas entendre sa pensée, *c'est bien pis.*

PAPE. Après la nomination d'un *pape*, un cardinal s'approcha du saint-père & lui dit à l'oreille : « Vous voilà élu *pape*, voici la dernière fois que vous entendrez la vérité ; séduit par les respects, vous allez bientôt vous croire un grand homme. Souvenez-vous qu'avant votre exaltation vous n'étiez qu'un ignorant & un opiniâtre. Adieu, je vais vous adorer ».

PARASITE. Ce nom qui se prend aujourd'hui en mauvaise part, étoit chez les anciens un titre honorable. On voit dans Diodore de Sinope, que les Bardes des Celtes, qui étoient les poëtes de nos anciens gaulois, les suivoient à la guerre pour décrire leurs actions héroïques, & qu'on les appelloit, par honneur, leurs *parasites*.

M. de Montmaur, fameux *parasite*, contre lequel tant d'écrivains se sont déchaînés avec une espèce de fureur, entendoit bien raillerie. Ménage est un de ceux qui l'a le mieux satyrisé. Il fit la métamorphose de Montmaur en perroquet : Bon, dit Montmaur, je ne manquerai pas de vin pour me réjouir, ni de bec pour me défendre. Comme on louoit beaucoup cette métamorphose : ce n'est pas merveille, dit Montmaur, qu'un aussi grand parleur que Ménage ait fait un bon perroquet.

Un de ces agréables, dont l'état dans Paris est de vivre aux dépends d'autrui, se trouvant à table trop éloigné de quelques fruits fort beaux, & qui lui faisoient grande envie, voulut prendre une poire avec la pointe de son couteau. Notre *parasite* eut la mal-adresse de casser une assiette de prix. « Parbleu, monsieur, lui dit le maître de la maison, on peut piquer l'assiette, mais il ne faut pas la casser ».

PARIS *singuliers*. Un anglois étant à Paris, paria, il y a quelques années, qu'il se promeneroit le long du pont-neuf pendant deux heures, offrant au public des écus de six livres à ving-quatre sous pièces, & qu'il n'épuiseroit pas un sac de douze cents francs. Il se promena criant à haute voix : « Qui veut des écus de six francs tout neufs à vingt-quatre sous ? Je les donne à ce prix ». Plusieurs passans touchèrent, palpèrent les écus, & continuant leur chemin, levèrent les épaules, en disant ; *ils sont faux, ils sont faux*. Les autres souriant, comme supérieurs à la ruse, ne se donnoient pas la peine de s'arrêter ni de regarder. Enfin une femme du peuple en prit trois en riant, les examina long-temps & dit aux spectateurs : « Allons je risque trois pièces de vingt-quatre sous par curiosité ». L'homme au sac n'en vendit pas davantage pendant une promenade de deux heures, & gagna amplement la gageure.

M. Shaftoe, qui avoit parié mille guinées qu'il feroit faire à un homme vingt-neuf milles en vingt-neuf jours successifs, sur vingt-neuf chevaux, a gagné son *pari*, quoiqu'il fut arrivé au coureur plusieurs accidens.

Le même Shaftoe a parié qu'il feroit cent milles en quatre heures, avec le nombre de chevaux qu'il lui plairoit.

Autres paris.

Les anglois font des gageures souvent sur les

choſes les plus originales. Ce ſera de faire traîner, pendant un certain temps, une voiture par des chiens; de faire ſoutenir à des oies une marche ſuivie de pluſieurs lieues; de faire faire à un cochon une lieue & demie par heure.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de diſtinction paria une très-groſſe ſomme qu'il feroit un mille de chemin en marchant ſur les pieds & les mains, & qu'il arriveroit plutôt au but qu'un cheval qu'on feroit marcher à reculons.

PASCAL, (Blaiſe) né l'an 1623, mort le 18 août 1662.

Lorſque ſes premières *Lettres provinciales* parurent, les jéſuites, tout-puiſſans alors, firent faire les plus grandes perquiſitions pour découvrir l'auteur.

Cependant, *Paſcal* continuoit d'y travailler dans une auberge où il étoit logé à Paris rue des Poirées, vis-à-vis la maiſon des jéſuites.

Un d'eux, en liaiſon avec un neveu de *Paſcal*, nouvellement arrivé d'Auvergne, & qui étoit venu loger avec ſon oncle, fut le voir.

Le jéſuite parla des *Provinciales* : « on attribue lui dit-il, les petites lettres à votre oncle ». Le neveu feignit de n'en vouloir rien croire.

Pendant la belle converſation du jéſuite, dans la chambre même où on l'avoit reçu, il y avoit ſur le lit quinze exemplaires des Provinciales encore tout mouillés.

Paſcal publia fort jeune un traité des ſections coniques; & à l'âge de dix neuf ans il avoit étonné le monde ſavant par l'invention de cette machine d'arithmétique ſi ſingulière, connue ſous le nom de la *roulette*, par le moyen de laquelle, ſans plume & ſans jettons, ſans ſavoir même aucune règle d'arithmétique, on fait avec une ſûreté infaillible toutes ſortes d'opérations.

Paſcal diſputoit un jour ſur quelque point de mathématiques avec un homme fort ignorant, & qui croyoit néanmoins les poſſéder. « Vous verrez, dit *Paſcal*, qu'il y a deux mathématiques.

On conſerve précieuſement dans la bibliothèque de ſaint Germain-des-Prés tous les papiers informes où les *penſées de Paſcal* étoient écrites. On a pris ſoin de les coller l'une à côté de l'autre dans un livre de papier blanc, fort proprement relié.

Les autres ouvrages de *Paſcal* conſiſtent en pluſieurs écrits pour les curés de Paris, contre l'*Apologie des caſuiſtes*, en un traité de l'*Equilibre des liqueurs*, & en quelques autres ſur des matières de phyſique & de mathématique.

Les jéſuites eurent aſſez de crédit pour faire ſupprimer les éloges de *Paſcal* & d'Arnauld dans le livre des *Hommes illuſtres* de Perrault; ſur quoi on cita ce paſſage de Tacite : *Præfulgebant Caſſius & Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur.* Mais ces éloges y ont été rétablis depuis.

PASQUINADES. Sorte de ſatyres, ainſi nommées à Rome, d'un nom d'une ſtatue appellée Paſquin, à laquelle on les attachoit. Cette ſtatue, qui eſt antique, eſt mutilée & placée dans un carrefour de la ville. On croit communément qu'elle prit ſon nom d'un tailleur, bouffon du quartier, dont la boutique étoit un bureau de nouvelles, de bons mots, & de traits ſatyriques. La ſtatue de Marforio, à laquelle on attachoit les réponſes à ces ſatyres, ſert aujourd'hui de fontaine dans une des ailes du capitole. Quoiqu'on n'affiche plus de libelles près de ces ſtatues, le nom de *paſquinades* néanmoins eſt toujours reſté à ces ſortes de ſatyres.

La ſignora Camilla, ſœur de Sixte V, & qui avoit autrefois fait la leſſive, étant devenue princeſſe, on vit le lendemain Paſquin avec une chemiſe ſale : Marforio lui demandoit la raiſon d'une ſi grande négligence. « C'eſt, répondoit-il, que ma blanchiſſeuſe eſt devenue princeſſe ».

Un pape qui portoit une vigne dans ſes armes, avoit obligation de ſa fortune à un prince avec lequel il agiſſoit fort mal. Cela donna lieu à une *paſquinade* qui fut affichée dans Rome à l'endroit ordinaire : *Plantavi vineam & fecit labruſcas* : j'ai planté la vigne, elle n'a produit qu'un raiſin ſauvage. Le pape, piqué au vif, promit une récompenſe conſidérable à celui qui découvriroit l'auteur de cette ſatyre. Le lendemain on trouva affiché au même endroit : *Iſaïe, chap.* 40.

Un pape ayant employé les tréſors de l'égliſe, à faire bâtir de grands palais, les pauvres qui ſouffroient extrêmement, en murmurèrent, & l'on trouva écrits ſur les portes de ces palais : *Dic ut lapides iſti panes fiant.*

Un eccléſiaſtique qui avoit plus d'orgueil que de mérite, venoit d'être élevé au cardinalat. Marforio fut repréſenté tenant les armes de ce nouveau cardinal, avec un grand chapeau. Paſquin, faiſant ſa fonction de cenſeur public, lui diſoit : voilà un grand chapeau pour une bien petite tête.

L'archevêque de Paris, François de Harlay, ayant agi avec beaucoup de zèle contre l'autorité du ſaint-ſiège, dans l'aſſemblée du clergé en 1682, il parut à Rome une médaille, repréſentant ce prélat à genoux aux pieds du ſaint-père. Paſquin étoit debout, qui diſoit à l'oreille de ſa ſainteté : *pœnitebit ſed non erubeſcet* : il ſe répentira mais ne rougira pas. Cette eſpèce de prédiction

fut accomplie; car l'archevêque mourut au mois d'août 1685, sans avoir obtenu le chapeau de cardinal qu'il briguoit.

PATIN, (Guy) médecin, né l'an 1601, mort en 1672.

Guy *Patin* conservoit son caractère enjoué & caustique jusques sous la robe de médecin, & lorsqu'on savoit qu'il devoit présider à quelques thèses, tout Paris accouroit pour l'écouter. On ajoute que les seigneurs de la cour achetoient le plaisir de l'avoir à leur table, en mettant un louis d'or sous sa serviette.

Il a publié un traité de la conservation de la santé, intitulé : *Le Médecin & l'Apothicaire charitables*. Il définissoit quelquefois assez plaisamment un apothicaire, *animal benefaciens partes & lucrans mirabiliter*.

Il plaida au parlement contre Renaudot, docteur de Montpellier, qui prétendoit exercer sa profession à Paris sans se faire aggréger au corps des médecins de cette capitale. *Patin* gagna sa cause, &, en sortant de l'audience, il dit à son adversaire ce mauvais quolibet : « Monsieur, vous avez gagné en perdant. « Comment donc, lui répondit Renaudot ? « C'est répliqua *Patin*, que vous étiez camus quand vous êtes entré au palais, & vous en sortez avec un pied de nez ».

PATRIOTISME, passion forte & sublime qui dénature l'homme en quelque sorte, & fait qu'il aime sa patrie exclusivement à lui. Ce fut cette passion qui porta Décius à immoler sa vie; Fabius son honneur, Camille son ressentiment; Brutus & Manlius leurs enfans.

Nous voyons, dans l'histoire de la Chine, qu'un chinois, justement irrité des vexations des grands, se présente à l'empereur, & lui porte ses plaintes. « Je viens, dit-il, m'offrir au supplice auquel de pareilles représentations ont fait traîner six cents de mes concitoyens; & je t'avertis de te préparer à de nouvelles exécutions; la Chine possède encore dix-huit mille bons patriotes, qui, pour la même cause, viendront successivement demander le même salaire ». La cruauté de l'empereur ne put tenir contre tant de fermeté; il accorda à cet homme vertueux, la récompense qui le flattoit le plus, la punition des coupables & la suppression des impôts.

La même histoire nous fournit, dans une mère, un autre exemple frappant de l'amour de la patrie. Un empereur, poursuivi par les armes victorieuses d'un citoyen, voulut se servir du respect aveugle qu'en ce pays un fils a pour les ordres de sa mère, afin d'obliger ce citoyen de désarmer. Il députe, vers cette mère, un officier, qui, le poignard à la main, lui dit qu'elle n'a que le choix de mourir ou d'obéir. « Ton maître, lui répondit-elle avec un sourire amer, se feroit-il flatté que j'ignore les conventions tacites, mais sacrées, qui unissent les peuples aux souverains, par lesquelles les peuples s'engagent à obéir, & les rois à les rendre heureux? Il a le premier violé ces conventions. Lâche exécuteur des ordres d'un tyran, apprends d'une femme ce qu'en pareil cas on doit à sa patrie ». Elle arrache, à ces mots, le poignard des mains de l'officier, se frappe, & lui dit : « Esclave, s'il te reste encore quelque vertu, porte à mon fils ce poignard sanglant; dis-lui qu'il venge sa nation, qu'il punisse le tyran; il n'a plus rien à craindre pour moi, plus rien à ménager; il est maintenant libre d'être vertueux ».

Un illustre romain, nommé Fulvius, ayant rencontré son fils qui partoit pour aller joindre Catilina, le poignarda, en disant : « Je ne t'ai pas donné le jour pour servir Catilina contre ta patrie, mais pour servir ta patrie contre Catilina ».

Aristide & Thémistocle étoient ennemis, & toujours opposés dans l'administration de la république. Ayant été choisis tous deux pour une ambassade importante, l'intérêt commun les réunit. Lorsqu'ils furent sortis des portes d'Athènes, Thémistocle dit à Aristide : « Laissons ici notre inimitié; nous la reprendrons, si vous voulez, à notre retour ».

Lors du siège de Turin formé par l'armée françoise en 1640, un sergent des gardes piémontoises donna cet exemple singulier de *patriotisme*. Le sergent gardoit avec quelques soldats le souterrain d'un ouvrage de la citadelle; la mine étoit chargée. Il n'y manquoit plus qu'un saucisson, pour faire sauter plusieurs compagnies de grenadiers qui s'étoient emparés de l'ouvrage & y avoit pris poste. La perte de l'ouvrage auroit pu accélerer la reddition de la place. Le sergent avec fermeté, ordonne aux soldats qu'il commandoit, de se retirer, les charge de prier de sa part le roi de proteger sa femme & ses enfans; bat un briquet, met le feu à la poudre & périt pour sa patrie.

On a toujours beaucoup vanté ces trois cents spartiates, qui se devouerent à la mort pour arrêter l'armée des perses au passages de Thermopyles. L'archiduc Maximilien, en 1479, à la tête d'une armée de près de quarante mille hommes s'avançoit à grands pas dans la Picardie; il étoit très-important de retarder sa marche & de lui faire perdre quelques journées; cent soixante gascons commandés par Raimond d'Ossaigne, se jettèrent dans le château de Molannoi, y soutinrent plusieurs assauts pendant trois jours & se firent presque tous tuer sur la brêche. Les noms des trois cents spartiates furent gravés sur une colonne pour les consacrer à l'immortalité; ceux

des cent soixante gascons sont absolument ignorés. Raimond d'Ossaigne, affoibli par trois blessures, & que la mort avoit épargné malgré lui, fut pris: Maximilien le fit pendre. Les loix de la guerre autorisoient, dit-on, cet indigne traitement: elles ne permettent pas de se défendre contre une armée dans une place, ou un château qui n'est pas tenable. Quoi, les nations qui habitent aujourd'hui l'Europe, sont convenues entr'elles de condamner un brave homme à un supplice ignominieux, parce qu'il aura voulu se sacrifier à l'intérêt de sa patrie!

Le comte de Nassau, un des généraux de Charles quint, menace Péronne. Les habitans, qui voient qu'on ne s'occupe pas sérieusement de leur conservation, se disposent à abandonner leur ville. Ils sont déterminés à la défendre jusqu'à la dernière extrémité par la résolution de d'Esturmel, gentilhomme du voisinage. Cet homme généreux, prévoyant les suites funestes qu'entraîneroit la perte de cette place, s'y transporte avec sa femme & ses enfans, y fait conduire tous les grains qu'il a chez lui, ou qu'il peut obtenir de ceux qui sont touchés de son discours ou de son exemple; y distribue son argent & celui qu'il trouve dans la bourse de ses amis; y montre une valeur, une activité, une intelligence, qui rassurent les plus timides. Il parvient, par cette conduite à faire lever le siège.

La ville de Falaise étoit dans le parti de la ligue; Henri IV l'avoit assiégée, on alloit donner l'assaut; la Chenaye, marchand, étoit amoureux & aimé d'une fille de son état; il lui proposa un moyen qu'il imaginoit pour sortir de la ville & la mettre en sûreté: comme je suis persuadée, lui répondit elle, que vous ne pensez à abandonner vos compatriotes lorsqu'ils vont combattre, que parce que vous tremblez pour moi, la proposition que vous me faites ne vous ôte ni mon estime, ni mon amour, & pour vous le prouver, je suis prête à unir ma destinée à la vôtre; venez, je veux vous donner ma foi, mais ce sera sur la brêche. Elle marche, en prononçant ces mots; les représentations, les craintes, les larmes de son amant, sont vaines; elle arrive au rempart: « L'un & l'autre, dit Mezeray, combattirent avec tant de courage, que Henri IV, admirateur des belles actions, commanda qu'on leur sauvât la vie, s'il étoit possible; mais la Chenaye ayant été tué d'un coup de fusil, sa maîtresse refusa quartier, & continua de combattre jusqu'à ce que se sentant blessée à mort, elle s'approcha du corps de son amant pour mêler son sang avec le sien, & mourir en le tenant embrassé.

PATRU, (Olivier) né l'an 1604, mort en 1681.

Lorsque *Patru* fut reçu en 1640, à l'académie françoise, il y fit un remerciment qui donna lieu à la compagnie d'ordonner que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un discours pour remercier l'assemblée; ce qui ne s'étoit point fait auparavant, & ce qui s'est toujours pratiqué depuis; personne n'ayant été dispensé de cet usage que M. Colbert & M. d'Argenson.

Patru étoit également un censeur éclairé & sévère. Sa réputation étoit si bien établie, que quand il faisoit à Despréaux quelques observations un peu trop subtiles sur ses ouvrages, le satyrique, au lieu de lui dire le proverbe latin *ne sis Patruus mihi*, lui disoit *ne sis Patru mihi*.

Patru ne fut jamais riche, ce qui fit dire à un magistrat, que cet avocat qui plaidoit si bien la cause de l'académie & de la langue françoise, n'entendoit rien à plaider la cause de sa fortune.

Monsieur Bossuet étant allé voir *Patru* qui étoit mourant, lui dit: On vous a regardé jusqu'ici, monsieur, comme un esprit fort; songez à détromper le public par des discours sincères & religieux. Il est plus à propos que je me taise, répondit *Patru*, on ne parle dans ces derniers momens que par foiblesse ou par vanité.

PAUVRE. Un pauvre demandant l'aumône à un soldat disoit: « Donnez-moi quelque chose pour l'amour de Dieu, & je le prierai pour vous. » Le soldat lui donna quelques pièces de monnoie & lui dit: « Prends & prie Dieu pour toi-même, je ne prête pas mon argent à usure ».

Linière, voyant Chapelain & Patru qui se promenoient ensemble, dit à ceux qui étoient avec lui: « Voila un *pauvre* auteur, & un auteur *pauvre*.

En allant de Londres à Chelsea un des jours les plus froids que nous ayons eus à la fin d'octobre 1761, j'apperçus une femme couchée dans un fossé à côté du grand chemin avec tous les symptômes de la plus affreuse misère qui puisse affliger la nature humaine, une femme étendue sur la terre humide, sans couverture, exposée à la pluie, au vent, à la gelée, étoit un objet trop attendrissant pour ne pas exciter ma compassion, mais ma surprise redoubla, en voyant que cette malheureuse créature ne demandoit pas l'aumône; ses yeux étoient fixés sur le ciel, comme si elle eût accusé la providence qui l'avoit abondonnée. L'eau dégoutoit de ses cheveux épars, ses jambes, qui étoient toutes nues, étoient enflées & rougies par le froid. Je voulus lui donner de l'argent qu'elle refusa, en me faisant signe de la tête, & sans proférer une parole. Je lui offris ensuite mes secours qu'elle ne refusa, ni n'accepta. Elle

ſe laiſſa conduire ſans parler, à l'hôpital de la porte (Loch'hoſpital,) où j'avois quelque intérêt en qualité de gouverneur. La matrône reçut avec bonté cette créature mourante, & je la fis mettre dans un lit.

Nous nous aſsîmes à côté d'elle. Le pourpre, dont le froid avoit coloré ſes joues, fit place à une couleur plus naturelle. Nous fûmes étonnés de lui voir des mains qui n'étoient pas durcies par le travail; elle avoit une bague à ſon doigt & un braſſelet au bras.

Quand elle fut en état de parler, nous voulûmes lui faire des queſtions; mais elle nous prévint, &, tournant ſes regards vers moi, elle me dit: « Monſieur, votre charité n'eſt pas moins reſpectable pour être tombée inutilement ſur moi..... Si j'ai reçu vos ſecours, c'eſt parce que je n'ai pas eu la force de les refuſer. Je n'ai qu'une grace à vous demander, c'eſt de me laiſſer aller ».

Cette réſolution nous étonna: je la preſſai, non de s'expliquer, mais d'accepter les ſoins que nous pouvions lui rendre: elle ne répondit point. Je la recommandai en partant à la matrône: mais j'appris qu'elle étoit partie ſur le ſoir, & que ni les prières, ni les offres n'avoient pu la retenir.

Je parlai de cette aventure à mes amis, qui la regardèrent comme une fiction romaneſque. J'avois peine moi-même à ne pas la prendre pour une viſion.

Cependant, ſept ou huit jours après, on me demanda ma recommandation pour faire entrer une malheureuſe créature, dont la raiſon étoit diſoit-on, altérée, dans une autre maiſon de charité, à l'entretien de laquelle je contribue.

Je vis cette malheureuſe, & je la reconnus pour la même perſonne comblée, s'il eſt poſſible, de plus de misère encore.

Une circonſtance que j'avois ignorée, rendoit ſa ſituation plus affreuſe. Elle eſt groſſe, elle me pardonnera de publier une vérité déſagréable, & elle n'eſt pas mariée.

S'il y a quelque perſonne de ſon ſexe, car il n'y en aura aucune du nôtre, aſſez barbare pour croire que cette circonſtance la rende indigne de compaſſion dans ſon malheur; que cette ame dure & inſenſible n'écoute pas plus avant mon récit.

Mais j'accuſe les femmes témérairement. Quoiqu'elles ſoient plus diſpoſées à punir cette faute, ce ne ſont pas elles qui la puniſſent le plus ſévèrement.

Nos maiſons de charité ſont infectées de ces mêmes principes impitoyables. L'infortunée dont je conte l'hiſtoire l'éprouva; & ceux qui ont voulu la ſervir l'ont éprouvé auſſi.

Aucune charité publique ne voulut recevoir la plus malheureuſe de ſon ſexe, parce qu'elle avoit eu une foibleſſe; il ne lui reſtoit de reſſource que dans l'hôpital général des femmes groſſes.

C'eſt-là que la charité ſe montre dans toute ſa pompe, & proportionne ſes ſecours à l'étendue des beſoins. Le ciel répand ſur tous ſa lumière & ſa roſée: les hommes ont ſuivi une fois cet exemple.

Ce dernier aſyle recueillit enfin cette femme délaiſſée. Les ſoins qu'on y prit d'elle, rendirent bientôt un peu de tranquillité à ſon ame; &, déterminée par le tendre intérêt que nous prenions à ſes malheurs, elle nous conta ainſi ſon avanture.

» Je ſuis une *pauvre* fille abuſée, d'une condition qui n'eſt ni vile, ni bien relevée. Je vous dirai tout: ... Il n'y a qu'un nom que je veuille vous cacher .... C'eſt celui, ajoûta-t-elle, en verſant quelques larmes, de l'ingrat qui m'a abandonnée, qui m'a perdue. Mon nom eſt Anne Glynn-Allen. Je ſuis née à Beddefort dans le Dévonshire. Thomas Allen, mon père, y a un état dont une fille plus heureuſe pourroit ſe glorifier. Je vivois avec lui, je l'aimois; j'aimois tous ceux qu'il eſtimoit. Parmi les perſonnes qui fréquentoient chez nous, un jeune homme avoit ſur-tout gagné l'amitié de mon père, il eut bientôt la mienne; il eut plus .... Il m'inſpira le premier ſentiment du plus violent amour ».

Nous ne pûmes nous empêcher de marquer l'étonnement que nous cauſa ce diſcours, & le ton dont elle le prononça. Après l'avoir interrompu un moment pour répandre quelques larmes, elle continua: « Mon père, pendant long-temps, ne s'apperçut point de notre intelligence; mais, dès qu'il l'eût découverte, il s'y oppoſa. Quoiqu'il eſtimât le jeune homme, comme connoiſſance, il ne le jugea pas digne d'être ſon gendre ».

« Pour m'expliquer plus clairement, il ne ſe trouva pas aſſez riche: car il ne lui manquoit que la fortune. J'ai de la peine à faire ce reproche à mon père; mais ce tort, ſi c'en eſt un, ne lui eſt pas perſonnel. Les hommes riches ne font pas grand cas de toute autre qualité dans ceux qui ſont pauvres ».

« Comme mon père nous refuſoit ſon conſentement, nous prîmes la réſolution de nous marier ſans ſon aveu: cette déſobéiſſance m'a coûté cher, le ciel m'en a punie »..... Elle ne put pas continuer, ſans doute qu'elle ne put ſoutenir l'émotion que ce reſſouvenir excitoit en elle, elle tomba en foibleſſe.

Nous

Nous la fîmes revenir par nos soins, nous ne voulûmes pas la presser d'achever sa malheureuse histoire; mais elle nous en raconta la suite à différentes reprises.

Cette infortunée avoit pris des mesures avec son amant, pour aller se marier à Londres. Se regardant déjà comme époux, ils ne refusèrent rien à leurs passions : le jeune homme partit le premier pour Londres, & écrivit à sa maitresse de venir le trouver ; elle s'échappa de la maison paternelle avec sa femme-de-chambre, qui étoit dans la confidence, & n'ayant que très-peu d'argent, elle arrive à l'adresse qu'on lui avoit donnée; elle s'informe de son amant; mais on ne lui en donne aucune nouvelle.

Un matin sa femme-de-chambre disparoît avec son argent, & elle reste plongée dans la misère & dans la douleur, inconnue à tout l'univers; c'étoit au commencement d'octobre.

Depuis ce jour, jusqu'à celui où elle a été recueillie dans cette maison, excepté les momens qu'elle a passés à l'hôpital de la Porte, elle n'a eu d'autre lit que la terre, & d'autre couverture que le ciel.

Sa nourriture étoit des pommes & des châtaignes sauvages. Elle erroit dans les campagnes, livrée au plus horrible désespoir, excitant la compassion de tous ceux qui la rencontroient, & refusant constamment tous les secours qu'on lui offroit.

Enfin elle s'est laissée conduire dans cet asyle, où elle attend le moment de se délivrer du fruit malheureux de sa foiblesse; & nous espérons qu'elle y recouvrera avec la santé la paix de l'ame, & qu'elle effacera par son répentir & sa sagesse, jusqu'aux traces de sa faute.

PAYS (René le), né l'an 1636, mort en 1690.

Le Pays eut une aventure assez singulière dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le prince de Conti, qui vivoit le plus ordinairement dans cette province, s'écarta un jour de son équipage de chasse, vint à l'hôtellerie où étoit *le Pays*, & demanda à l'hôte s'il n'y avoit personne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un galant homme qui faisoit cuire une poularde dans sa chambre pour son dîner. Le prince, qui aimoit à s'amuser, y monta, & trouva *le Pays* appliqué à parcourir ses papiers : il s'approcha de la cheminée en disant : la poularde est cuite, il faut la manger. *Le Pays*, qui ne connoissoit point le prince, ne ne se leva point, & lui répondit : *La poularde n'est point cuite & elle n'est destinée que pour moi.* Le prince s'opiniâtra à soutenir qu'elle étoit cuite, & *le Pays* à dire qu'elle ne l'étoit pas. La dispute s'échauffoit, lorsqu'une partie de la suite du prince arriva. Pour lors *le Pays* le reconnut, quitta ses papiers & vint se jetter à ses genoux, en lui disant plusieurs fois : Monseigneur, elle est cuite, elle est cuite. Le prince qui étoit spirituel, aimable & familier se divertit fort de cette aventure, & lui répondit : *Puisqu'elle est cuite, il faut la manger ensemble.*

Les railleurs appellèrent *le Pays* le singe de Voiture, parce qu'il se flattoit d'imiter dans ses lettres l'enjouement & la délicatesse de cet auteur.

Le Pays ayant dit à Linière : vous êtes un sot en trois lettres : vous en êtes un, vous, lui répondit Linière, en mille que vous avez composées.

PAYSANS. On a pris plaisir à peindre dans de petits contes le gros bon sens des *Paysans* & leur naiveté. Mais ne nous fions pas toujours à leur franchise, qui souvent n'est qu'apparente. C'est aussi cette feinte ingénuité qui donne un certain sel à leur réparties malignement naïves.

Le carosse d'un évêque se trouva arrêté dans un grand chemin par une charrette ; son cocher eut beau crier au charretier de se ranger, l'injurier, le menacer, celui-ci tint ferme & ne demeura point en reste. Le prélat, impatienté, mit la tête à la portière, & voyant un gros garçon hardi & vigoureux : mon ami, lui dit-il, vous avez l'air d'être mieux nourri qu'appris. » Pardieu ! monseigneur, répond le Piteau, » cela n'est pas étonnant, c'est nous qui nous » nourrissons, & c'est vous qui nous instruisez ».

On tâchoit d'expliquer à un *Paysan* suisse, qui se croyoit le plus riche des hommes, ce que c'étoit qu'un roi. Lorsque l'on pensoit qu'il avoit bien compris l'explication, il demanda d'un air fier, si un roi pourroit bien avoir cent vaches à la montagne. Ce trait peut servir à prouver qu'en toutes choses, nos connoissances sont pour nous la mesure des possibles.

Deux *Paysans* furent députés par leur village pour aller dans une grande ville choisir un peintre habile, qui entreprît le tableau du maître-autel de leur église : le sujet devoit être le martyre de saint Sébastien. Le peintre à qui ils s'adressèrent leur demanda, si l'intention des habitans étoit qu'on représentât le saint vivant ou mort? Cette question les embarrassa quelque tems; enfin un d'eux dit au peintre : le plus sûr est de le représenter en vie, si on le veut mort on pourra toujours bien le tuer.

Un évêque, faisant la visite de son diocèse, trouva dans une église un tableau de saint Martin représenté en cavalier. Il demanda au marguillier pourquoi on ne l'avoit pas peint en évêque. Oh!

monſeigneur, répondit le *Payſan* : c'eſt que nous ne ſommes pas riches. L'évêque répondit qu'il n'en auroit pas coûté davantage. Comment pas davantage ? repartit le *Payſan*, j'y gagnons cinq chevaux, car il ne lui en faut qu'un comme ça, & à un évêque il en faut au moins ſix.

M. de Maupeou, évêque de Châlons ſur Saone, demandoit à un *payſan*, combien il y a de Dieux : Parguié, monſeigneur, répondit-il, en ſon patois, il n'y en a qu'un, encore eſt-il bien mal ſervi par vous autres gens d'égliſe.

On montroit à un *payſan* tout ce qu'un maréchal de France avoit pris ; les villes, les pays, tout cela étoit ſur un tableau. Morgué, tout ce qu'il a pris n'eſt pas-là, dit le *payſan*, car je n'y vois pas mon pré.

Des *payſans* mandoient à madame de Maintenon, qu'ils craignoient fort pour ſa ſanté & pour celle du roi à cauſe de la mortalité des bêtes. C'eſt madame de Maintenon elle-même qui rapporte ce trait dans ſes lettres.

Un *payſan* qui plaidoit, alla voir ſon avocat, qui lui dit : Mon ami, tu perdras ton procès, la loi décide formellement contre toi. Il lui montra en même temps avec le doigt dans ſon corps de droit, la loi en queſtion. Le *payſan* lui dit alors : Monſieur, ne laiſſez pas de plaider, que ſait-on ? les juges ſe tromperont peut-être.

Dans ce temps là une affaire appella l'avocat hors de ſon cabinet ; il y laiſſa le *payſan*, qui profita de cette abſence pour déchirer le feuillet où il avoit remarqué qu'on lui avoit déſigné la loi dont il s'agiſſoit.

Il mit ce feuillet dans ſa poche, & s'échappa ſecrettement, comme un homme qui auroit fait un mauvais coup.

L'avocat plaida avec beaucoup de vivacité, il éblouit les juges, il gagna ſa cauſe. Le *payſan* au ſortir de l'audience, l'aborda : Mon ami, lui dit l'avocat, tu as gagné ton procès contre mon ſentiment : Oh ! monſieur, lui dit le *payſan*, je ne pouvois pas perdre, parce que j'avois bien caché la loi qui me condamnoit : tenez, la voila, continua-t-il, en lui montrant le feuillet qu'il tira de ſa poche.

Un *payſan* ayant tué d'un coup de hallebarde le chien de ſon voiſin, qui le vouloit mordre, fut cité devant le juge, qui lui demanda pourquoi il avoit tué ce chien : le *payſan* lui ayant répondu que c'étoit en ſe défendant, le juge lui répartit : » Tu devois tourner le manche de la hallebarde. Je l'aurois fait, repliqua le *payſan*, s'il eût voulu me mordre de la queue, & non pas des dents ».

Un fameux traitant fut aſſez vain, pour faire élever dans ſes jardins une ſtatue équeſtre qui le repréſentoit. Deux *payſans* la conſidéroient : l'un demande à l'autre, d'où vient que le traitant n'a pas de gants ; hélas ! dit l'autre, il n'en porte point, parce qu'il a toujours les mains dans nos poches.

Un laboureur voyant paſſer l'archévêque de Cologne, accompagné de ſoldats, ne put s'empêcher de rire. L'archévêque lui en demanda la raiſon. C'eſt, dit le laboureur, que je ſuis étonné de voir un archevêque armé & ſuivi de gens de guerre. Ne ſais tu pas, mon ami, lui répondit-il, que je ſuis prince auſſi-bien qu'archévêque ? J'entends bien repliqua le *payſan* ; mais, dites-moi, je vous prie, quand monſieur le prince ira à tous les diables, que deviendra M. l'archévêque ?

Un *payſan* de Baſſe-Bretagne, étant allé à la foire à Paris, où l'on montroit un animal extraordinaire, alla ſe jetter au col de la bête, en diſant, ah ! je le reconnois, c'eſt le ſeigneur de notre village.

Un gaillard de village fut trouver ſon procureur, & lui dit : je voudrois bien m'acquitter de ce que je vous dois, mais je n'ai point d'argent. Le procureur lui dit qu'il étoit bien pauvre, s'il n'avoit rien. Le villageois lui répondit : ſi vous voulez prendre un lièvre, je vous le donnerai. — Oui-da, je le prendrai ; dit le procureur. Le *payſan* lui repartit ; vous feriez donc plus que mon chien, qui chaſſa hier toute la journée, & qui ne put jamais en prendre un ſeul.

Deux ſuiſſes, le ſabre à la main, ſe battoient à outrance dans une place ; un *payſan* paſſe par-là, & le cœur ému de compaſſion s'efforce de les ſéparer ; mais le pauvre diable pour toute récompenſe de ſon zèle, reçoit à la tête, un coup de ſabre qui le jette à la renverſe. On appele un chirurgien, qui veut voir ſi la cervelle eſt atteinte. Ah ! tout beau, dit le *payſan*, je n'en avois point lorſque je me fourrai dans cette querelle.

Un gentilhomme ſe vantant devant un *payſan*, de l'ancienneté de ſa nobleſſe : « tant pis, monſieur, dit-il, quand une graine eſt ſi vieille, elle s'abâtardit ».

Deux *payſans* des environs de B.... ſont venus conſulter M.... avocat, le 15 décembre 1783. Ils avoient le cœur gros de ſoupirs, les larmes s'échappoient de leurs yeux.

Nous ſommes déſolés, lui dirent-ils. — Et de quoi, mes enfans ? — Notre beau-père vient de faire devant le juge, un ſerment qui nous ſemble équivoque : il a cru pouvoir uſer de cette odieuſe preſcription ; & contre qui encore ? contre un meûnier charitable, ſans le ſecours duquel nos enfans & nous ſerions reſtés ſans pain.

M.... leur demande le parti qu'ils veulent prendre. Il eſt tout pris, répondent-ils avec émotion; nous payerons pour le père de nos femmes. Et ils ont payé.

Un *payſan* eut le malheur que ſa vache fût tuée par le taureau du ſeigneur de ſon village; il jugea bien qu'il n'en auroit pas aiſément ſatisfaction. Il vint trouver ce ſeigneur qui étoit dans une maiſon de ſes amis, & dit que ſa vache avoit tué ſon taureau. La loi veut, s'écria auſſitôt le ſeigneur, que la vache appartienne au maître du taureau qui a été tué. Le *payſan* diſputa ſur cette peine, mais le ſeigneur n'en voulut pas démordre. Alors le *payſan* lui dit, monſeigneur, il faut tourner la médaille, c'eſt votre taureau qui a tué ma vache; palſangué vous vous êtes jugé; vous n'en appelerez pas: le ſeigneur s'étant enferré de lui-même, fut condamné par ſes amis.

Dans le temps que la France victorieuſe ſous Louis XIV, ſoutenoit une guerre qui coûtoit exceſſivement, on étoit obligé de doubler les impôts & les ſubſides: Un *payſan* qui avoit peine à digérer qu'on eût augmenté ſa taille dit: quoi! nous gagnons & nous mettons toujours au jeu?

En 1770, le feu ayant pris dans un village de la province de Fionie, un *payſan* du lieu donna, dans cette circonſtance, un exemple de zèle & de magnanimité qui mérite d'être rapporté.

Il portoit du ſecours en différens endroits de l'incendie, loin de ſon quartier, lorſqu'on vint l'avertir que le feu gagnoit ſa maiſon. Il demande ſi celle de ſon voiſin étoit endommagée? On lui répondit qu'elle brûloit.

A l'inſtant cet homme généreux, qui ſavoit que ſon voiſin étoit malade & hors d'état de s'aider lui-même, vole au ſecours de ſon ami; &, ſans s'arrêter au danger imminent dont le menaçoit une poutre embraſée prête à s'écrouler, il s'elance auprès du malade, le charge ſur ſes épaules, & le conduit heureuſement en lieu de ſûreté.

La chambre économique de cette ville ayant été informée de cet acte de zèle & d'humanité, envoya à ce *payſan* un gobelet d'argent, rempli d'écus danois, & ayant un couvercle dont la pomme eſt ſurmonté d'une couronne civique. Aux deux côtés de cette couronne, pendent deux petits médaillons ſur leſquels l'héroïſme de cette action eſt gravé.

PEINTRE. Un *peintre* venoit d'achever un tableau dans lequel il avoit repréſenté le dieu Mars, & le fit voir à un connoiſſeur auquel il demanda ſon avis. Celui-ci, après l'avoir examiné, lui trouva des défauts que le *peintre* ne vouloit pas avouer. Cette diſcuſſion duroit encore, lorſqu'un petit-maître arriva. — « Que ce tableau eſt admirable, s'écria-t-il après l'avoir à peine regardé; en honneur, c'eſt un chef-d'œuvre: il eſt unique! il eſt divin »! — Le *peintre* alors prit un pinceau & effaça tout ſon ouvrage.

Une demoiſelle de vingt-cinq ans voulut qu'un *peintre* la repréſentât en veſtale & de grandeur naturelle. L'ouvrage étant achevé, la jeune perſonne trouva que la hauteur de ſa taille n'étoit pas tout-à-fait rendue, & comme elle s'en plaignoit vivement au *peintre*, il lui dit: « Excuſez-moi, mademoiſelle, je vous ai repréſentée plus petite que vous ne l'êtes en effet, parce que je n'ai pas cru que, dans le temps où nous ſommes, il y ait des vierges auſſi grandes que vous ».

Après avoir été ruiné par un malheureux procès, un *peintre* eut deux plaideurs à peindre, dont l'un venoit de gagner ſa cauſe & l'autre l'avoit perdue: il repréſenta le premier en chemiſe, & le ſecond entièrement nud.

Une perſonne de qualité qui aimoit fort la peinture, ayant montré un tableau de ſa façon au Pouſſin; ce fameux *peintre* lui dit: « Monſieur, il ne vous manque, pour devenir habile *peintre*, qu'un peu de pauvreté ».

Un *peintre* italien, après avoir travaillé toute la journée, ſe faiſoit un amuſement, à l'entrée de la nuit, de regarder les taches d'une voûte ou d'un mur; il traçoit enſuite ſur le papier les figures que ſon imagination avoit apperçues.

Un *peintre* anglois, ayant repréſenté une jolie quêteuſe, tenant un tronc, & voulant faire entendre que ce tronc étoit vuide, imagina de peindre au-deſſus de l'ouverture une toile d'araignée.

Frère Philippe Lippi, de l'ordre des Carmes, habile *peintre* Florentin, ayant été pris ſur mer, par des corſaires de barbarie, fit une fois le portrait de ſon patron ſur une muraille avec du charbon. Il attrapa ſi bien l'air de ſon viſage, & il exprima ſi naïvement ſon habit à la moreſque, que le barbare, frappé d'étonnement & d'admiration, lui donna généreuſement la liberté.

Ce frère Philippe étoit un maître moine. Comme il peignoit un jour le tableau du maître-autel des religieuſes de ſainte Marguerite de Florence, une jeune penſionnaire nommée Lucrèce, fille de François Buti, citoyen de Florence, l'étant venu voir peindre par haſard, notre frère Philippe jetta les yeux ſur elle, & en devint amoureux. Il fit tant, qu'il obtint des religieuſes, qu'il feroit le portrait de Lucrèce, ayant beſoin, dit-il, d'un bel air de tête pour la vierge de ſon tableau.

Comme il avoit la commodité de l'entretenir, il la débaucha; & ils convinrent de s'en aller enſemble, un jour qu'elle devoit ſortir, pour aller

voir la ceinture de la vierge, qui eſt dans le château.

Il en eût un fils, qui fut un excellent *peintre*, nommé comme ſon père, Philippe Lippi.

La dame ſe trouva ſi bien de notre moine, que quelques efforts que fiſſent les parens, elle ne le voulut jamais quitter.

Le pape Eugène offrit diſpenſe à frère Philippe, de ſe marier avec ſa maîtreſſe; mais il n'y voulut jamais conſentir, craignant de perdre dans les liens du mariage la liberté, ou pour mieux dire, le libertinage dont il jouiſſoit.

PELISSON, (Paul Fontanier) né l'an 1624, mort en 1693.

Peliſſon, né avec un eſprit avide de connoiſſances, s'étoit appliqué de bonne heure à une étude réfléchie des anciens auteurs grecs & latins.

Il étoit à la vérité poëte médiocre, mais grand orateur, bon hiſtorien & juriſconſulte éclairé.

Différens traits de ſa vie prouvent qu'il étoit plein d'honneur & de probité, généreux, ami fidèle, ſerviteur incorruptible, courtiſan droit, ſujet zélé.

Sa fortune changea pluſieurs fois; mais ſon cœur pour ſes amis & pour les honnêtes gens fut toujours le même.

La petite vérole l'avoit ſi fort maltraité, ſurtout au viſage, qu'elle l'avoit rendu d'une laideur affreuſe. Auſſi madame de Sévigné diſoit qu'*il abuſoit de la permiſſion qu'ont les hommes d'être laids*.

Cette même dame qui connoiſſoit l'aimable candeur & toutes les autres belles qualités de *Peliſſon*, dit une autre fois: *Si on le trouve ſi laid, qu'on le dédouble, & on lui verra une belle ame.*

Peliſſon fut le premier commis & confident du ſur-intendant Fouquet.

Ce miniſtre ayant été arrêté, ſon premier commis eut part à ſa diſgrace, & fut mis à la baſtille.

On s'imagina que, pour découvrir d'importans ſecrets, le meilleur moyen, c'étoit de faire parler *Peliſſon*.

Pour cet effet, on apoſta un allemand ſimple & groſſier en apparence, mais fourbe & ruſé, qui feignoit d'être priſonnier à la baſtille, & dont la fonction étoit d'y jouer le rôle d'eſpion.

A ſon jeu & à ſes diſcours *Peliſſon* le pénétra; mais ne laiſſant point appercevoir qu'il connût le piège, & redoublant au contraire ſes politeſſes envers cet allemand, il enchanta tellement ſon eſpion, qu'il en fit ſon émiſſaire.

Il s'en ſervoit pour entretenir au-dehors un commerce journalier avec différentes perſonnes, & faire publier différens mémoires qu'il avoit compoſés dans ſa priſon en faveur de M. Fouquet.

Quand ils parurent, on ne fut pas long-temps à ſoupçonner quel en pouvoit être l'auteur.

Pouvoit-on ſe tromper à ſon éloquence ſimple, mais touchante, à ſa connoiſſance profonde des affaires judiciaires & des affaires d'état? Auſſi-tôt plume & encre lui furent ôtés, & le priſonnier fut veillé de plus près.

Peliſſon, privé du plaiſir que donne l'étude, ſe vit obligé de ſe contenter de la compagnie d'un baſque ſtupide & morne, qui ne ſavoit que jouer de la muſette.

Il trouva dans cela même une reſſource contre l'ennui.

Une araignée faiſoit ſa toile à un ſoupirail qui donnoit du jour à ſa priſon.

Il entreprit de l'apprivoiſer, & pour cela il mettoit des mouches ſur le bord de ce ſoupirail, tandis que ſon baſque jouoit de la muſette.

Peu à peu l'araignée s'accoutuma à diſtinguer le ſon de cet inſtrument, & à ſortir de ſon trou pour courir ſur la proie qu'on lui préſentoit.

Il continua de l'appeller toujours au même ſon, & éloignant la proie de plus en plus, il parvint, après un exercice de quelques mois, à diſcipliner ſi bien cette araignée, qu'elle partoit toujours au premier ſignal, pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & juſques ſur les genoux du priſonnier.

Le gouverneur de la baſtille vint un jour voir ſon priſonnier, & lui demanda avec un ſouris inſultant à quoi il s'occupoit.

Peliſſon, d'un air ſerein, lui dit qu'il avoit ſu ſe faire un amuſement, & donnant auſſi-tôt ſon ſignal, il fit venir l'araignée apprivoiſée ſur ſa main.

Le gouverneur ne l'eut pas plutôt vue, qu'il la fait tomber à terre, & l'écraſe avec ſon pied. « Ah! monſieur, s'écria *Peliſſon*, j'aurois mieux aimé que vous m'euſſiez caſſé le bras.

L'action de ce gouverneur étoit cruelle, & ne pouvoit venir que d'un homme accoutumé à voir des malheureux.

Il y a ce trait de *Peliſſon* rapporté dans l'Encyclopédie, qui n'eſt pas moins une preuve de l'honnêteté de cet homme illuſtre que de ſa grande pénétration & de ſa fermeté.

Il se porte accusateur de M. Fouquet, son maître & son bienfaiteur.

On le confronte avec son accusé qu'il charge de quelque malversation chimérique. L'accusé lui en demande la preuve. « La preuve lui répond *Pelisson* ? Hé, monsieur, elle ne se peut tirer que de vos papiers, & vous savez bien qu'ils sont tous brûlés ». En effet ils l'étoient.

Pelisson les avoit brûlés lui-même ; mais il falloit en instruire le prisonnier ; & il ne balança point de recourir à un expédient, sûr à la vérité, puisque tout le monde y fut trompé, mais qui exposoit sa liberté, peut-être sa vie, & qui, s'il eût été ignoré, comme il pouvoit l'être, attachoit à son nom une infamie éternelle, dont la honte pouvoit réjaillir sur la république des lettres, où *Pelisson* occupoit un rang distingué.

Il avoit été reçu en 1652 à l'académie françoise dont il avoit écrit l'histoire.

Cette compagnie ayant entendu en pleine assemblée la lecture de cette histoire qui n'étoit encore que manuscrite, il fut arrêté quelques jours après en faveur de l'auteur, que la première place qui vaqueroit dans le corps, lui seroit destinée, & que cependant il auroit droit d'assister aux assemblées, & d'y opiner comme académicien, avec cette clause que « la même grace ne pourroit plus être faite à personne, pour quelque considération que ce fût.

Pelisson fit pendant quelques années avec deux autres académiciens, les frais du prix de poésie que distribue l'académie françoise.

Après sa mort, l'académie fournit à ces frais trois fois de suite. Depuis M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, & membre de l'académie, fonda ce prix à perpétuité.

Pelisson abjura le calvinisme, & faisoit tous les ans du jour de sa réunion à l'église un jour de fête ; il célébroit aussi chaque année sa sortie de la bastille en délivrant quelques prisonniers.

Le ministre Morus, qui avoit fait un poëme latin à l'honneur de la république de Venise, avoit reçu une magnifique chaîne d'or. En mourant il la laissa par son testament à *Pelisson*, comme au plus honnête homme qu'il eût connu.

PELLEGRIN, (Simon-Joseph) mort en 1745, âgé de 82 ans.

L'abbé *Pellegrin* n'étoit pas un auteur sans mérite ; mais obligé d'écrire pour avoir du pain, il prodiguoit sa verve à tout venant.

Delà tant de vers plats qui firent croire qu'il étoit incapable d'en faire de bons.

Son extérieur négligé & une difficulté de s'énoncer avoient achevé de jetter sur lui un ridicule qui réjailliſſoit sur ses ouvrages.

Ses mœurs étoient douces, & jamais il ne songea à se venger par la satyre, des traits envenimés qu'on se plaisoit à lancer contre lui.

Un trait qui fait bien de l'honneur à l'abbé *Pellegrin*, est d'avoir été le premier juge du génie du célèbre Rameau, & d'avoir en quelque sorte prédit sa célébrité.

Ce musicien, desirant de se faire connoître sur la scène lyrique, & n'ayant pu obtenir des paroles de M. de la Mothe, se détermina à s'adresser à l'abbé *Pellegrin* qui, moyennant un billet de cinquante pistoles, lui donna la tragédie d'*Hyppolite & Aricie*.

Le premier acte de cet opéra fut exécuté chez un fermier général que ses richesses mettoient à portée de favoriser les arts.

Le poëte étoit présent à cette répétition, & frappé des beautés sans nombre de la nouvelle musique, il courut embrasser l'auteur, & déchira le billet, en s'écriant que ce n'étoit pas avec un musicien tel que lui qu'il falloit prendre des sûretés.

Pellegrin avoit commencé à traduire les poésies d'Horace, & promettoit d'en donner la suite ; mais le public le dispensa de tenir sa parole.

Comme dans l'essai qu'il donna, il avoit ajouté le texte à sa traduction, la monnoie lui décocha l'épigramme suivante :

Il faudroit, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir ces deux Horaces ;
Le latin à Vénus, la déesse des graces,
Et le françois à son époux.

Dans le temps que parut sur le théâtre la belle tragédie de *Merope* de M. de Voltaire, un Dumont, spectateur habitué, sortant extasié de la première représentation de cette pièce, entra dans le café de Procope en s'écriant : « En vérité, Voltaire est le roi des poëtes ». L'abbé *Pellegrin* qui y étoit, se leva aussi-tôt, & d'un air piqué, dit brusquement : *Eh ! qui suis-je donc, moi ?* « Vous !... vous en êtes le doyen, lui répondit Dumont ».

Pellegrin ayant bien de la peine à vivre, disoit tous les jours la messe, & la petite rétribution qu'il en retiroit, lui donnoit à dîner.

Le reste de la journée, il s'occupoit à composer des pièces de théâtre pour avoir à souper.

C'est ce que le nommé Remi, poëte fort obs-

cur, a exprimé assez heureusement dans ces deux vers :

Le matin catholique, & le soir idolâtre,
Il dîna de l'autel, & soupa du théâtre.

Des occupations si peu assorties à son caractère de prêtre, le firent interdire par le cardinal de Noailles, & cet interdit ne fut jamais levé.

L'abbé *Pellegrin* avoit fait un opéra intitulé Loth, dont voici le premier vers. *L'amour a vaincu Loth.* Comme ce poëte étoit très-pauvre & manquoit de culottes, quelqu'un lui dit : « vous devriez bien en emprunter une à l'amour.

L'abbé *Pellegrin* se promenant au Luxembourg avec un de ses amis, vit devant lui une feuille de papier qui contenoit un modèle d'écriture, sur lequel il n'y avoit que des P. L'ami ramasse cette feuille & dit à l'abbé. Devinez ce que veulent dirent toutes ces lettres ? C'est, répondit l'abbé, la leçon qu'un maître à écrire a donné à son élève, & que le vent a fait tomber à nos pieds. Vous vous trompez dit son ami : voici le sens de cette longue abréviation. Tous ces P signifient : *Pélopée, pièce pitoyable, par Pellegrin, poëte, pauvre prêtre provençal.*

PENITENCE. Un jeune homme qui alloit épouser sa maitresse, tenant en main son billet de confession, crut qu'il seroit plaisant de retourner sur ses pas & de dire au confesseur : « Je ne sais, monsieur, si je suis bien confessé, vous avez oublié de me donner une *pénitence* ». Le confesseur, homme d'esprit, répondit à cet étourdi : « ne m'avez-vous pas dit, monsieur, que vous alliez vous marier » ?

PENSÉES. L'homme qui n'est pas sûr de ce qu'il pense, ne doit prendre avis de personne. S'il n'est pas assez instruit pour éclairer le monde, il ne doit pas écrire. Celui au contraire qui se sent assez de force pour en être la lumière, émoussera la vigueur de ses *pensées*, en les soumettant au choc des opinions. C'est ce qui me fait croire que les donneurs d'avis sont nuisibles, ou du moins inutiles.

En apprenant la qualité d'un homme on le considère; en apprenant ses belles qualités, on le respecte; c'est une distinction que le cœur fait sur le champ, & un hommage tacite que l'on rend à la vertu, sans même y songer.

La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons, & celui que l'on consulte le moins.

Rien n'est si près d'une faute que le répentir de l'avoir faite.

L'opprobre brise tous les ressorts de l'ame.

La noblesse est dans la vertu; on est fils de ses propres actions.

On perd infiniment plus qu'on ne l'imagine à négliger le soin de plaire à ceux qu'on efface.

Les conseils sont comme les faveurs; il faut attendre qu'on les demande; les offrir c'est les prostituer.

L'expérience de tous les âges prouve qu'on ne peut beaucoup demander à la terre, qu'après lui avoir beaucoup donné.

On ne doit envier d'un rang élevé que l'avantage de faire des heureux.

L'ame d'un sage reçoit l'impression des sens, comme une glace reçoit les objets qui passent devant elle.

L'habitude de se vaincre en facilite le pouvoir.

La présence d'un homme vertueux a le même pouvoir que les autels des dieux; elle inspire le respect & la confiance.

L'homme sans passions n'existe ni dans le fond d'un bois, ni dans la société, ni dans une cellule.

Jules Ausonne, médecin, père du poëte Ausonne de Bordeaux, disoit, que celui-là n'étoit pas heureux, qui a tout ce qu'il désire, mais heureux celui qui ne désire point ce qu'il n'a pas.

Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit.

PERE DE FAMILLE appelé en duel.

Deux anglois fort amis, dinant ensemble dans une taverne, & causant politique à tort & à travers, se prennent de querelles; le plus pétulent des deux propose un duel que le plus raisonnable accepte pour le lendemain, à condition qu'avant de se porter sur le pré, on déjeunera ensemble : mais au lieu de la taverne, celui qui impose la condition, propose sa maison. L'ami au cartel ne manque pas d'arriver de bonne heure au rendez-vous. On le fait entrer dans la salle à manger, où il trouve les apprêts d'un dejeuner bien entendu; peu-à-peu descendent successivement les enfans & l'épouse de l'ami raisonnable, quatre garçons beaux comme des anges, deux filles charmantes, la mère, de la figure du monde la plus intéressante. Chacun prend sa place : on dejeune gaiement, ou du moins chacun dissimule ses sensations intérieures. Le repas fini, l'homme au cartel propose à l'autre de le suivre. « Un moment, lui dit ce dernier, la partie est trop inégale entre nous, montrez-moi six enfans chéris, une épouse idolâtrée, & je vous suis. » — Tu as raison, s'écria

le premier, la partie n'eſt pas égale, embraſſe-moi, pardonne moi : ce que je viens de voir m'apprend que l'exiſtence d'un *père de famille* doit être ſacrée ».

PERRAULT, (Charles) né à Paris l'an 1627, mort en 1703.

Avant *Perrault*, on parloit mal des anciens avec la même circonſpection dont uſent des conjurés lorſqu'ils médiſent du gouvernement. On ſe diſoit tout bas : Homère n'eſt pas ſi divin, comme on ſe diſoit du temps du pape Zacharie, il y a des antipodes.

Monſieur *Perrault*, ayant maltraité les meilleurs écrivains de l'antiquité dans ſon parallèle des anciens & modernes, M. le prince de Conti, dit un jour, que ſi Deſpréaux ne répondoit pas au livre des parallèles, il vouloit aller à l'académie écrire ſur la place de ce ſatyrique : *Tu dors Brutus.*

Ce prince ayant lu le parallèle, & en paroiſſant fort indigné ; quelqu'un lui ayant demandé ce que c'étoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un ſi grand mépris : « C'eſt un livre, dit-il, où tout ce que vous avez jamais cru louer au monde eſt blâmé, & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer eſt loué.

PERRAULT, (Claude) né en 1613, mort en 1688.

Perrault ſe fit médecin, mais il naquit architecte. Il deſſinoit l'architecture en homme de goût, & avoit pour les arts cet enthouſiaſme qui caractériſe le génie.

La belle façade du louvre du côté de ſaint Germain l'Auxerrois, l'arc de triomphe du fauxbourg ſaint Antoine, l'obſervatoire de Paris, la chapelle de Sceaux, chefs-d'œuvre d'architecture, & ſes commentaires ſur Vitruve, rendront ſon nom immortel. Ses mœurs étoient douces, ſon caractère bienfaiſant.

Quoique ſon goût pour les arts l'éloignât de la pratique de la médecine, il continua néanmoins de l'exercer dans ſa famille & pour le ſoulagement des pauvres & de ſes amis.

Il procura la ſanté au célèbre Boileau Deſpréaux, qui l'en remercia par quelques épigrammes.

Perrault, ennemi de la ſatyre, s'étoit déclaré avec tous les gens ſages contre celle du Juvénal françois. Celui-ci ſe vengea de ſon cenſeur avec les armes qu'il avoit entre les mains.

Dans ſon quatrième chant de l'art poétique, il déſigna *Perrault* ſous l'emblême de ce docteur de Florence, qui de méchant médecin devint bon architecte.

La raillerie ne fut pas du goût du médecin qui porta ſes plaintes à Colbert. Le poëte ne ſe défendit que par une plaiſanterie qui fit rire ce grand miniſtre. « M. *Perrault*, lui dit-il, a tort de ſe plaindre, je l'ai fait précepte ». En effet, il tire de ſon exemple ce précepte excellent :

Soyez plutôt maçon, ſi c'eſt votre talent.

Le cavalier Bernin avoit été appelé à grand frais de Rome à Paris en 1665, pour travailler au frontiſpice du louvre ; mais ſes deſſins ne furent point exécutés, & lorqu'il vit ceux de *Perrault*, il ne put s'empêcher de dire : « Que quand on avoit de tels hommes chez ſoi, il ne falloit pas en aller chercher ailleurs ».

Claude Perrault étoit frère de Charles Perrault, bien connu dans la république des lettres par ſon *Parallèle des anciens & des modernes.*

Charles Perrault n'étoit pas un des premiers écrivains de ſon ſiècle ; ſes vers ainſi que ſa proſe manquent de coloris ; mais ſon amour pour les lettres & les arts lui tenoit lieu de talens, & il ne contribua peut-être pas moins à leurs progrès que ceux de ſes contemporains qui avoient le plus de réputation.

Ce fut par un effet de ſon zèle pour la gloire de la nation qu'il chanta les merveilles du ſiècle de Louis XIV, dans un poëme intitulé : *Le ſiècle de Louis le grand* : mais ce poëme ne parut aux yeux des partiſans des anciens qu'une ſatyre indécente des ſiècles antérieurs, qui font époque dans l'hiſtoire des progrès de l'eſprit humain.

Ce fut alors que l'auteur, pour ſoutenir ce qu'il avoit avancé, mit au jour ſon *Parallèle des anciens & des modernes.*

Deſpréaux & Racine, dont il n'avoit point parlé dans ſon parallèle, ou dont il n'avoit dit que des choſes peu capables de flatter leur amour propre, ſe crurent perſonnellement offenſés. Racine ſe vengea le premier par un petit couplet malin.

Entêté de ſon faux ſyſtême,
Perrault, philoſophe mutin,
Diſpute d'une force extrême ;
Et coëffé de ſon arétin,
Fait le lutin,
Pour prouver clairement lui-même
Qu'il n'entend ni grec ni latin.

Despréaux de son côté avoit décoché plusieurs épigrammes, mais il en restoit là; & on étoit surpris qu'un homme dont on avoit vu toujours la bile s'échauffer à la moindre atteinte que quelqu'un donnoit au bon goût & à la raison, souffrit tranquillement les décisions d'un écrivain qui jugeoit les poëmes d'*Alaric*, de la *Pucelle* & de *Moyse sauvé*, des chefs-d'œuvre en comparaison de l'*Iliade*, & de l'*Odyssée*.

Perrault, qui étoit de l'humeur la plus pacifique, ne pouvoit comprendre comment ses adversaires s'étoient si fort échauffés pour des poëtes morts, il y avoit deux mille ans.

Il préféroit avec raison sa tranquillité à toutes ces querelles littéraires, qui rendent les gens de lettres le jouet du public, dont ils doivent être les maîtres. Aussi se réconcilia-t-il bien sincérement avec Boileau lorsque celui-ci parut le desirer.

Cette paix se fit en 1699, & le satyrique la célébra lui-même par ces vers :

Tout le trouble poetique
A Paris s'en va cesser.
Perrault l'anti-pindarique,
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.

PERSE, (Aulus Persius Flaccus) poëte latin, né, l'an 34 de Jésus-Christ, mort l'an 62 à 28 ans.

Perse reprend souvent les défauts des orateurs & des poëtes de son temps, sans épargner Néron même. On croit qu'il a voulu désigner ce prince par ce vers injurieux qu'on lit dans la première de ses satyres :

Auriculas asini quis non habet

Perse avoit d'abord mis :

Auriculas asini Mida rex habet.

Mais Cornutus, ami du poëte, lui fit sentir le danger de ce bon mot & le lui fit corriger. Si l'anecdote est vraie, comment peut-on attribuer à Néron ce vers, *Torva mimalloneis implerunt cornua bombis*, & les trois suivans que *Perse* cite pour modèle d'une poésie ridicule.

Ce dernier trait de satyre n'étoit-il pas encore plus fort que le premier, & Néron qui vouloit régner sur le parnasse comme dans l'empire, auroit-il souffert aisément une pareille insulte ?

Perse en mourant laissa par reconnoissance à Cornutus son maître & son ami, sa bibliothèque, composée de sept cents volumes, ce qui étoit alors fort considérable, & une grande somme d'argent. Cornutus accepta les livres, & rendit l'argent aux héritiers du poëte.

L'obscurité qui règne dans ses satyres a fait dire à quelqu'un, que puisque *Perse* ne vouloit pas être entendu, il ne vouloit pas l'entendre. *Si non vis intelligi, nec ego volo te intelligere.*

PÉTRARQUE, (François) célèbre poëte italien, né le 20 juillet 1304, mort le 18 juillet 1374.

L'auteur des nouveaux *mémoires pour la vie de Pétrarque*, rapporte la circonstance qui donna lieu à la passion de ce poëte, pour Laure.

Le 6 avril 1327, c'étoit le lundi de la semaine sainte à la première heure, c'est-à-dire, vers les six heures du matin (l'usage étoit alors de compter les heures depuis la pointe du jour) *Pétrarque* étant allé faire ses prieres à l'église des religieuses de sainte Claire-d'Avignon, y vit une dame fort jeune, dont la beauté le frappa.

Elle étoit vêtue de verd, son habit étoit parsemé de violettes. Son visage, sa démarche, son air avoient quelque chose de céleste; sa taille étoit fine & légère, ses yeux tendres & brillans, ses sourcils noirs comme de l'ébène. Des cheveux couleur d'or flottoient sur des épaules plus blanches que la neige.

L'or de cette chevelure lui paroissoit filé & tissu des mains de l'amour. Elle avoit le col bien fait & d'une blancheur admirable. Son teint étoit animé par ce coloris que la nature & l'art s'efforcent en vain d'imiter.

Quand elle ouvroit la bouche, on ne voyoit que des perles & des roses. Elle avoit de jolis pieds, de belles mains plus blanches que la neige & l'ivoire.

Elle étoit pleine de graces; rien de si doux que sa physionomie, de si modeste que son maintien, de si touchant que le son de sa voix, son regard avoit quelque chose de gai & de tendre, mais en même-temps si honnête qu'il portoit à la vertu.

Laure étoit fille d'Audifert de Noves, & fut mariée à l'âge de dix-huit ans à Hugues de Sade, seigneur de Saumane.

Elle eut pour sa dot six mille tournois à l'O rond, outre cela deux habits complets, l'un verd, & l'autre d'écarlate, une couronne d'argent du prix de vingt florins d'or, un lit honnête & tout ce qui convient à une épousée suivant la condition des personnes.

Tous ces petits détails intéresseroient moins,

& la muſe qui inſpira *Pétrarque* n'en étoit l'objet. Cette muſe étoit chaſte & vertueuſe.

Laure, contente d'être aimée de *Pétrarque*, ne ſouffroit point qu'il lui parlât jamais de ſon amour. Elle le traitoit avec rigueur toutes les fois qu'il entreprenoit de déclarer ſes feux, mais quand elle le voyoit au déſeſpoir, prêt à ſe rebuter, & à quitter ſon eſclavage, elle ſavoit le ramener par quelque faveur légère. Un regard, un geſte, un mot ſuffiſoit.

Ce fut par ce manège que Laure, ſans compromettre ſon honneur, trouva moyen de tenir dans ſes chaînes juſqu'à ſa mort arrivée en 1348, c'eſt-à-dire, plus de vingt ans, l'homme le plus ardent & le plus impétueux.

On ajoute que Laure étoit du nombre des dames qui compoſoient la cour d'amour.

Cette cour étoit une aſſemblée de femmes de la première qualité qui ne traitoient que des matières de galanterie, & qui décidoient gravement ſur ces bagatelles.

Rome renouvella en faveur du chantre de Laure, l'uſage de couronner les poëtes, interrompu depuis la ceſſation des combats capitolins.

Pétrarque reçut dans cette capitale la couronne de lauriers. Il ſoutint auparavant devant Robert, roi de Naples, un examen qui dura trois jours, & ſur le témoignage de ce prince qui paſſoit alors pour le père & le juge des ſavans, *Pétrarque* fut couronné.

L'aſſemblée, pour la cérémonie du couronnement, fut convoquée le jour de Pâques 8 avril 1341.

Dès le matin le ſon des trompettes annonça cette eſpèce de fête. *Pétrarque* parut au capitole, précédé par douze jeunes gens de quinze ans, choiſis dans les meilleures maiſons de Rome; ils étoient habillés d'écarlate, & récitoient des vers de *Pétrarque*.

Le poëte revêtu d'une robe que le roi de Naples lui avoit donnée, marchoit au milieu des premiers citoyens de la ville, habillés de verd.

Orſo, comte d'Anguillara, qui étoit alors ſénateur de Rome, venoit enſuite accompagné des principaux du conſeil de ville.

Lorſqu'il ſe fut mis à ſa place, *Pétrarque*, appelé par un hérault, fit une courte harangue, & cria trois fois : *Vive le peuple romain, vive le ſenateur, Dieu les maintienne en liberté.*

La harangue finie, il ſe mit à genoux devant le ſénateur qui, après avoir fait un petit diſcours, ôta de ſa tête une couronne de laurier, & la mit ſur celle de *Pétrarque* en diſant : *La couronne eſt la récompenſe du mérite.*

Pétrarque récita ſur les héros de Rome un beau ſonnet qui n'eſt pas dans ſes œuvres.

Le peuple marqua ſa joie & ſon approbation par des barttemens de mains redoublés, & en criant à pluſieurs repriſes : *Vive le capitole & le poëte.*

La cérémonie achevée au capitole, *Pétrarque* fut conduit en pompe avec le même cortège dans l'égliſe de ſaint-Pierre, où, après avoir rendu graces à Dieu de l'honneur qu'il venoit de recevoir, il dépoſa ſa couronne pour être placée parmi les offrandes, & ſuſpendue aux voûtes du temple.

La fête ſe termina par une expédition des lettres patentes, dans leſquelles, après un préambule très-flatteur, il eſt dit, « que *Pétrarque* a mérité le titre de grand poëte & d'hiſtorien; que, pour marque ſpéciale de ſa qualité de poëte, on lui a mis ſur la tête une couronne de laurier, lui donnant, tant par l'autorité du roi Robert, que par celle du ſénat & du peuple romain, dans l'art poétique & hiſtorique à Rome & par-tout ailleurs la pleine & libre puiſſance de lire, de diſputer, expliquer les anciens livres, en faire de nouveaux, compoſer des poëmes, & de porter dans tous les actes la couronne de laurier, de hêtre ou de myrte à ſon choix, & l'habit poétique. Enfin on le déclare citoyen romain, & on lui en donne tous les priviléges ».

L'abbé du Reſnel penſe que ce fut bien moins la vanité qui engagea *Pétrarque* à accepter cet honneur, que l'eſpérance de trouver ſous le laurier poétique, un ſûr abri contre les foudres dont, dans ces temps d'ignorance, lui & les poëtes ſes confrères étoient continuellement menacés. Il ſuffiſoit alors de faire des vers pour être ſuſpect d'héréſie ou de magie.

Mais ſi le laurier mit *Pétrarque* à couvert de la perſécution des inquiſiteurs, ce fut pour lui un foible bouclier contre les traits d'une infinité de cenſeurs que la ſingularité de cet honneur lui attira.

Il ſe plaint que cette couronne n'ajouta rien à ſa ſcience, & qu'elle augmenta le nombre de ſes envieux : mais elle lui ſuſcita auſſi des admirateurs paſſionnés.

Un maître de grammaire qui étoit aveugle, ayant entendu parler de *Pétrarque* & du deſſein qu'il avoit formé de ſubir un examen devant le roi Robert, avant que d'aller à Rome recevoir la couronne poétique, conçut un violent deſir de s'entretenir avec un homme ſi rare, & ſe mit en route.

Le roi, à qui on parla de ce grammairien, ſouhaita de le voir; & ayant reconnu que l'unique but de ſon voyage étoit de rendre une eſpèce d'hommage littéraire à un de ſes compatriotes, il lui fit donner une gratification, & ordonna qu'on le conduisît à Rome : mais par malheur *Pétrarque* en étoit déjà parti; & le grammairien fut obligé de retourner chez lui, déſeſpéré d'avoir fait inutilement un ſi long voyage.

Cependant il apprit quelques mois après que *Pétrarque* s'étoit arrêté à Parme; & dès-lors oubliant toutes ſes fatigues paſſées, ſans être effrayé des neiges dont l'Apennin étoit déjà tout couvert, traverſa les montagnes, & parvint au bonheur après lequel il avoit ſi long-temps ſoupiré.

Dès qu'il fût arrivé auprès de *Pétrarque*, il ne ceſſa de l'embraſſer & de lui baiſer les mains; & comme chacun paroiſſoit ſurpris d'un ſpectacle ſi nouveau & ſi ſingulier : « Vous ne connoiſſez pas, dit l'aveugle aux ſpectateurs, tout ce que vaut l'homme à qui je rends ces marques de reſpect : je vois mieux que vous, tout aveugle que je ſuis; & je rends graces à Dieu de ce qu'il a bien voulu que j'euſſe enfin le bonheur de le rencontrer ».

Pétrarque, de ſon côté, fit le meilleur accueil qu'il lui fut poſſible à ce bon vieillard, qui, après avoir paſſé trois jours avec lui, s'en retourna dans ſon pays, très-content de ſon voyage.

Cette viſite rappelle celle que Tite-Live avoit reçue autrefois, lorſqu'un étranger attiré par la ſeule réputation de ce fameux hiſtorien, étoit parti du fond de l'Eſpagne pour venir le voir à Rome.

Henri Capra, orfèvre de Bergame, donna un autre exemple de cette eſpèce d'enthouſiaſme que faiſoit naître en ſa faveur l'illuſtre *Pétrarque*.

Cet orfèvre, touché de tout ce que la renommée publioit de ce poëte italien, voulut, à quelque prix que ce fût, s'attirer ſon amitié.

Il chercha long temps une occaſion de ſe faire préſenter à lui : enfin il vint à Milan où ſéjournoit *Pétrarque*, uniquement dans le deſſein de ſatisfaire le deſir qu'il avoit de voir ce fameux poëte. L'accueil gracieux que *Pétrarque* lui fit, acheva de lui gagner le cœur, & le combla de joie.

Il voulut avoir des copies de tout ce qui étoit ſorti de la plume de ce poëte : il dépenſa une ſomme conſidérable à orner preſque toute ſa maiſon de portraits & de ſtatues qui le repréſentoient : enfin oubliant preſque ſon commerce, il ſe mit en tête de devenir homme de lettres; & *Pétrarque* ne put refuſer à ſes importunités une lettre pour un ſavant qu'il prioit de vouloir bien donner quelques leçons à cet écolier quadragénaire.

Pétrarque a mérité à juſte titre d'être regardé comme le reſtaurateur de la littérature, non-ſeulement par ſes écrits, mais encore par les ſoins qu'il prit de recueillir les ouvrages des auteurs anciens.

Il en faiſoit faire de bonnes copies ſous ſes yeux; ſouvent même il prenoit la peine de les tranſcrire lui-même, impatienté par la lenteur & les bévues des écrivains qu'il employoit. Par un excès de ſa complaiſance pour le maître qui prit ſoin de ſa jeuneſſe, nous avons perdu un manuſcrit précieux de Cicéron, qui étoit ſon Traité de la gloire.

Il l'avoit prêté avec quelques autres manuſcrits à ce vieillard pour les lire. Mais le bon-homme les mit en gage pour quelque argent; *Pétrarque*, qui s'en doutoit, lui demanda quelque temps après où il les avoit mis, dans le deſſein de les retirer.

Le maître, honteux de ce qu'il avoit fait, ne lui répondit que par des larmes. *Pétrarque* lui offrit de l'argent pour aller les reprendre : *Ah*, lui dit-il, *quel affront vous me faites !* L'élève n'oſa pas inſiſter pour ménager la délicateſſe de ſon maître.

Pétrarque fut chargé de pluſieurs ambaſſades honorables par les Viſconti à Milan, & paſſa les dernières années de ſa vie à Arqua près de Padoue.

Pétrarque avoit été honoré pendant tout le cours de ſa vie de l'eſtime & de la familiarité des plus grands princes qu'il traitoit avec aſſez de liberté.

L'empereur Charles IV l'avoit ſollicité vivement de lui dédier un ouvrage. « Je ne puis, dit-il, vous rien promettre, qu'autant que vous aurez de véritable grandeur, & moi de loiſir ».

Dans une converſation que Robert, roi de Naples & le protecteur des lettres, eut avec *Pétrarque*, l'entretien étant tombé ſur Philippe de Valois, roi de France, Robert dit à *Pétrarque* : « N'avez-vous jamais été à ſa cour? Je n'en ai pas même été tenté, répondit *Pétrarque*. Pourquoi donc, dit le prince en ſouriant? C'eſt, reprit-il, parce qu'il me ſemble qu'un homme comme moi ne peut être qu'un perſonnage inutile & importun à un roi ignorant. J'aime mieux vivre dans une honnête médiocrité que d'aller traîner mon corps dans une cour où perſonne ne parle ma langue. Il m'eſt revenu, dit le roi, que le fils aîné de Philippe aime aſſez l'étude. Je l'ai oui dire auſſi, repliqua *Pétrarque*, mais cela ne plaît pas au père; on prétend même qu'il regarde comme des ennemis les précepteurs de ſon fils; mais c'eſt un fait que je ne voudrois pas garantir ».

A ces mots, Robert fut saisi d'indignation. Après un court silence pendant lequel il avoit les yeux baissés, il s'écria : « Telle est la vie des hommes & la différence des goûts! Pour moi, je jure que les lettres me sont plus chères que ma couronne, & s'il falloit renoncer à l'une ou à l'autre, j'arracherois bien vîte mon diadême ».

C'est ce prince qui accorda à Laure une marque de distinction particulière, & que *Pétrarque*, attentif à faire valoir tous les avantages de sa maîtresse, n'a pas manqué de relever dans ses poésies. Robert venoit quelquefois à Avignon.

Dans une fête que le roi de Naples donnoit aux dames de la province, ce prince fut frappé de la beauté de Laure, & aussi-tôt faisant signe de la main aux autres femmes que leur âge ou leur rang mettoit au-dessus d'elle, il la fit approcher, lui dit de s'asseoir à ses côtés, & la baisa aux yeux & au front.

PEUR. M. Bertin, médecin de la faculté de Paris, mort en février 1781, avoit une timidité invincible, qui a fait le malheur de sa vie. Au séjour agréable de Paris, il préféra celui de la cour du Hospodar de Valachie, dont il fut premier Médecin. A peine M. Bertin fut-il arrivé, que le despote l'obligea d'assister au supplice de celui qu'il venoit remplacer. Quelle dut être alors la situation de cet homme timide! Il se fit cependant aimer du Hospodar : mais il frémissoit en recevant ses caresses ; & lorsque ce prince fut rappellé à Constantinople, où il l'invitoit de le suivre, avec la promesse d'une grande fortune, M. Bertin prétexta la crainte de la peste, & reprit le chemin de la France.

Etant passé par Vienne, il eut l'honneur d'être présenté à l'impératrice reine. Cette grande souveraine, qui connoissoit son mérite, lui donna des cavaliers pour sa sûreté jusqu'à la frontière : dans la route ces soldats, dont il n'entendoit pas la langue, parloient entr'eux. M. Bertin, l'imagination encore frappée de la férocité des Valaques, se persuade qu'on veut l'assassiner. La crainte grossissant le danger, il s'échappe. Les cavaliers courent après lui ; il fuit encore plus vîte, entre dans un marais, & se met dans l'eau jusqu'au cou. Les cavaliers dont l'air riant n'annonçoit pas des assassins, le retirèrent avec bien de la peine, le rassurèrent, & le ramenèrent.

De retour à Paris, un excès de travail & quelques querelles littéraires avoient affoibli ses organes très-foibles par eux mêmes, lorsqu'un homme lâche & brutal, à qui il avoit rendu des services, le menaça. Saisi de frayeur, & se trouvant déja indisposé, il envoie chercher M. de l'Epine, médecin, son ami. Sa tête se trouble, & il tombe dans un délire affreux. Les personnes qui l'entourent lui semblent autant d'assassins ; il se croit poursuivi ; à peine veut-il permettre que M. de l'Epine entre dans sa chambre. Le lendemain l'accès redouble, &, pour éviter la mort dont il se croit menacé, il échappe à sa garde, & se précipite par la fenêtre : mais sa chûte n'eut heureusement rien de dangereux.

Il se retira dans une maison de campagne près de Rennes, où il vécut le reste de ses jours, conservant toujours cette peur qui lui faisoit voir partout des dangers, & qui lui fit prendre la fuite lors de la descente des Anglois à S. Cast, parce qu'il les crut déja maîtres de la Bretagne, & qu'il se regarda comme perdu, ayant eu autrefois le titre de médecin du prétendant.

Claude, le cinquiéme des Césars, fut si peureux, si lâche & si pusillanime, que sa mère disoit souvent de lui, que la nature l'avoit commencé, & non pas achevé.

PHILIPPE, roi de Macédoine, mort l'an 336, avant J. C., âgé de 47 ans ; il fut le père du célèbre Alexandre.

Un mot de *Philippe* étoit, qu'*on amuse les enfans avec des jouets, & les hommes avec des sermens* : maxime odieuse qu'on a aussi attribuée à notre roi Louis XI, & qui fut l'ame & le principe de la politique du roi de Macédoine.

Quelqu'un lui ayant rapporté qu'un château qu'il vouloit attaquer étoit imprenable, il demanda si l'on ne pourroit pas y faire entrer un mulet chargé d'argent.

Il avoit su par ses présens faire parler les oracles de la Grèce en sa faveur ; aussi le célèbre Démosthènes se plaignoit de son temps que la Pithie *philippisoit*.

Philippe conformément à sa politique, employoit les espions & les traîtres pour vaincre ses ennemis. Ce prince cependant, en profitant des trahisons, laissa voir un jour assez plaisamment ce qu'il pensoit des traîtres. Lasthène & Eurycrates, chefs de la cavalerie des Olynthiens, s'étoient rendus avec leurs troupes à *Philippe* lorsqu'il pressoit avec vigueur le siége d'Olynthe. Ils avoient reçu de lui un bon accueil ; mais ayant essuyé les reproches & les invectives des capitaines & des soldats Macédoniens qui les appelloient traîtres, ils s'en plaignirent au roi. Ce prince leur répondit « qu'ils » ne devoient pas prendre garde à ce que di- » soient des hommes grossiers, accoutumés à » nommer les choses par leurs noms. »

Ce prince ayant remporté près de Chéronée, ville de Béotie, une célebre victoire sur les Grecs, se livroit à une joie insultante. L'ivresse du vin augmentant encore celle de son orgueil, il étoit venu sur le champ de bataille insulter aux morts & aux prisonniers. Du nombre des captifs étoit l'orateur Demade; il fut choqué d'une telle conduite & ne put s'empêcher de dire au prince : *Pourquoi vouloir être un Therſite, lorſque vous pourriez être Agamemnon? Philippe*, loin de s'offenser d'un pareil reproche, conçut dès ce moment de l'estime pour Demade & le combla d'honneurs.

Philippe disputant avec opiniâtreté contre un grammairien, celui-ci termina la dispute en lui disant. *Dieu te garde, ſeigneur, de ſavoir cela mieux que moi.*

Plusieurs traits peignent son exactitude dans l'administration de la justice. On le sollicitoit de favoriser un seigneur de sa cour, que le jugement qu'on alloit rendre devoit perdre de réputation. *Philippe* ne voulut point y consentir, & ajouta : *J'aime mieux qu'il ſoit décrié que moi.*

Philippe mourut assassiné par un de ses gardes, au milieu d'une fête qu'il donnoit pour les nôces de sa fille Cléopâtre. Les Athéniens qui regardoient Philippe comme leur plus grand ennemi témoignèrent une joie indecente à la nouvelle de cet assassinat, ils rendirent même un décret qui donnoit la couronne à son assassin. Un seul citoyen s'opposa à cette lâcheté. « Pourquoi, leur dit-il, cette joie de la mort » d'un ennemi? l'armée qui nous a défaits à » Chéronée n'est affoiblie que d'un seul » homme. »

PHILIPPE IV, étoit un prince fort sujet aux femmes; étant une nuit sorti seul du palais pour aller à ses amours, il fut attaqué par deux filous qui ayant mis l'épée à la main pour le voler, & lui se défendant assez bien entre eux deux, il se trouva heureusement secouru par le maître maçon de Buonretiro, lequel sans connoître le roi, l'ayant joint pour le défendre, le fit si heureusement avec son réglet, qu'ayant désarmé l'un des filous, l'autre prit la fuite. Le roi voulant reconnoître le service que le maçon lui avoit rendu, tira de son doigt un diamant de grand prix qu'il lui donna; puis étant retourné au palais & ayant fait réflexion que cette bague n'étoit pas une récompense proportionnée à la grandeur du secours qu'il lui avoit rendu en cette occasion, & qu'il étoit de sa générosité de savoir à qui il avoit obligation de la vie, il envoya dire à tous les orfévres de Madrid qu'il avoit perdu un diamant de grand prix, & leur donna ordre d'arrêter celui qui le leur présenteroit. Il ne fut pas plutôt jour, que le maçon impatient de savoir ce qu'il avoit gagné le jour précédent, le porte chez un orfévre, lequel, suivant l'ordre du roi, l'arrêta & le mena sous bonne garde au palais. Le roi ayant vu & reconnu son diamant le rendit au maçon, lui fit de grands biens, entre lesquels fut la charge de sur-intendant de ses bâtimens qu'il lui donna avec tout le témoignage de reconnoissance du secours qu'il en avoit reçu.

PHILIPPE. petit-fils de France, duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, né en 1674. mort en 1723, âgé d'un peu plus de quarante-neuf ans.

Philippe, fit sa première campagne en 1691, sous le maréchal de Luxembourg. Il se signala au combat de Steinkerque; il y chargea l'ennemi à la tête de la maison du roi, & fut blessé à l'épaule. Le jeune duc se donna après l'action des mouvemens incroyables pour faire placer sur les chariots les blessés des deux partis. *Après le combat*, dit-il d'un ton plein d'humanité, *il n'y a plus d'ennemis ſur le champ de bataille.*

Ce prince cultiva avec beaucoup de succès les sciences & les arts; mais il avoit un goût effréné pour les plaisirs, & même pour la débauche.

M. de S. Simon rapporte qu'un jour Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, se mit à louer le duc d'Orléans sur son esprit, sur ses diverses sciences, sur les arts qu'il possédoit, & à dire plaisamment que s'il étoit un homme qui eût besoin de gagner sa vie, il auroit cinq ou six moyens différens de la gagner grassement. Le roi le laissa causer un peu, puis après avoir souri de cette idée par laquelle Maréchal avoit comme terminé son discours; « savez vous, lui dit-il, ce » qu'est mon neveu; il a tout ce que vous ve- » nez de dire; mais c'est un fanfaron de cri- » mes; » à ce récit de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau, dit Saint-Simon dans ses mémoires.

Après la mort de Louis XIV en 1715, le parlement de Paris déféra la régence au duc d'Orléans, & l'arrêt fut prononce par le chancelier. Le duc d'Orléans avoit, dans cette assemblée du parlement, offert de se soumettre à un conseil de régence. Mais l'abbé Dubois, son conseil & son favori, qui prévoyoit les suites de cette soumission, lui marqua dans un billet que s'il ne rompoit dans le moment la séance, il alloit se donner deux associés à la puissance suprême. Le duc d'Orléans la remit à l'après-dînée, & eut le temps de préparer un discours,

où il fit voir les inconvéniens de l'autorité partagée, & la néceſſité de la laiſſer réſider toute entière dans ſa perſonne. Il conſentit néanmoins de ne prendre aucun parti dans les affaires d'état, qu'avec la délibération du conſeil de régence, lequel devoit être formé à ſon choix. Mais il ſe réſerva la diſtribution de toutes les graces; ce fut à cette occaſion qu'il dit *qu'il étoit ravi de ſe voir lié pour le mal & libre pour le bien.*

Le nouveau régent ne fut pas plutôt à la tête des affaires qu'il ſe diſpoſa à s'unir étroitement avec l'Angleterre, & à ſe ſéparer des intérêts de la branche de Bourbon qui regnoit à Madrid. Le cardinal Alberoni, miniſtre du roi d'Eſpagne, qui n'ignoroit pas ces diſpoſitions du duc d'Orléans, chercha à troubler ſa régence, & même à lui ôter le gouvernement des affaires. Il chargea le prince de Cellamare, ambaſſadeur du roi catholique à Paris, de former l'intrigue & de la conduire. Celui-ci n'eut pas de peine à trouver des ouvriers; c'eſt ainſi qu'il s'exprimoit dans ſes lettres au cardinal. Lorſqu'il fut queſtion de faire paſſer les inſtructions néceſſaires en Eſpagne, on crut en avoir trouvé l'occaſion la plus favorable dans le départ de l'abbé Portocarrero pour Madrid. Cet abbé avoit une chaiſe à double fond, où les papiers furent mis, & parurent parfaitement en ſureté. Ceux qui conduiſirent l'intrigue à Paris, pouvoient être d'ailleurs raſſurés ſur la diſcrétion de l'homme auquel ils s'étoient confiés. Il eſt vrai qu'il n'y eut pas de ſa faute dans la découverte qu'on fit des papiers qu'il portoit. On a publié dans le temps que le ſecrétaire de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, pour s'excuſer d'un rendez-vous manqué avec une fille de la communauté de la Fillon, lui dit qu'il avoit eu tant de dépêches à faire, à cauſe du départ de l'abbé Portocarrero, qu'il s'étoit trouvé dans l'impoſſibilité d'aller chez elle, comme ils en étoient convenus. Cette fille en rendit compte à ſa ſupérieure, qui ayant accès auprès du duc d'Orléans, lui donna cet avis qu'elle crut ne pas lui être indifférent. Le régent expédia auſſi-tôt des ordres pour faire arrêter l'abbé ſur la route, & ſaiſir les papiers qu'il portoit. On l'atteignit à Poitiers; & après s'être emparé de ce qu'on vouloit avoir, on lui laiſſa continuer ſon voyage. Il dépêcha ſur le champ un courrier au prince de Cellamare pour l'inſtruire de ce qui étoit arrivé; & ce courier fit une telle diligence, qu'il devança de beaucoup celui qui portoit la même nouvelle au régent, lequel arriva la nuit. L'ambaſſadeur en avoit paſſé une partie à table en compagnie agréable; & n'eut pas grande envie d'employer le reſte de cette nuit à l'examen d'une affaire peu réjouiſſante. On prétend même qu'il fut conſeillé de différer l'ouverture du paquet par une perſonne qui étoit avec lui, peu ſoucieuſe des affaires d'état. Quoi qu'il en ſoit, l'ambaſſadeur eut ſeize heures pour prendre ſes meſures avant qu'il fût arrêté; ce qui rend inexcuſable ſa négligence à ſe défaire des papiers qui commettoient les perſonnes liées avec lui. *Mém. de madame de Staal.*

Un chevalier de Ménil qui avoit été compliqué dans cette affaire fut mis en priſon. Mais comme il n'étoit coupable que pour n'avoir point voulu trahir ceux qui lui avoient donné leur confiance, chacun loua ſon procédé généreux. Cependant un marquis de Ménil, d'une autre famille, alla trouver le duc d'Orléans, pour l'aſſurer qu'il n'étoit ni parent, ni ami du chevalier. « Tant pis pour vous, monſieur, répondit le » régent: le chevalier de Ménil eſt un très-» galant homme. »

Cette conſpiration contre le régent fut par ſa vigilance auſſitôt diſſipée qu'elle fut formée. Le ſyſtême de Law eſt un événement plus conſidérable de ſon gouvernement. Mais cet événement qui ſembloit d'abord devoir ruiner la régence & bouleverſer tout l'état, n'excita pas la moindre ſédition, par l'habitude que les françois avoient priſe d'obéir à Louis XIV, & peut-être auſſi parce que la cupidité que ce ſyſtême réveilla dans toutes les conditions détourna les eſprits de toute vue politique & ambitieuſe.

Les ducs du temps de la régence voulurent faire un corps ſéparé de la nobleſſe. Quelques-uns expoſèrent les motifs de leurs demandes dans une requête qu'ils préſentèrent au régent. Mais ce prince aſſoupit auſſi-tôt ces prétentions en répondant aux ducs, qu'en pareille occaſion ſon biſayeul Henri IV leur avoit dit: *Ventre ſaint-gris, meſſieurs, foi de gentilhomme je vous rendrai juſtice.*

Lorſque Staniſlas, obligé de céder le trône de Pologne à ſon rival, cherchoit un aſyle en France, M. Sum, envoyé de Pologne, preſſoit le duc d'Orléans de ne point recevoir le roi détroné; mais le régent lui répondit avec une ſorte de hauteur généreuſe: « Dites à votre maître que la France a toujours été l'aſyle des rois.

Un tempérament ardent l'avoit livré aux femmes; mais jamais ſes maîtreſſes ne le gouvernèrent. La comteſſe de... crut que l'inſtant de foibleſſe étoit arrivé & oſa le ſonder ſur une affaire importante. L'amant ſaute du lit, & la prenant par la main la conduit devant une glace: « Vois-tu cette tête charmante, » lui dit-il? Elle eſt faite pour les careſſes » de l'amour, mais non pour les ſecrets de » l'état. »

PHILOSOPHE. On ne nous préſente communément que les mémoires des conquérans, des miniſtres

d'état, des généraux d'armées, qui, ſuivant les circonſtances où ils ſe ſont trouvés, ont plus ou moins bouleverſé le monde. Je ne blâme point ce travail des auteurs, puiſque nous avons la liberté de trouver leurs héros grands ou petits, & dignes ou indignes de notre eſtime, à proportion de la nobleſſe de leurs vertus, ou de l'énormité de leurs vices; mais je ſouhaiterois ardemment qu'ils nous offriſſent quelquefois les ſages maximes, les beaux ſentimens, & la conduite déſintéreſſée d'un philoſophe, au milieu d'une fortune très-modique. Je voudrois qu'ils miſſent ſous nos yeux les mémoires d'un homme qui a vécu dans l'obſcurité; mais d'une manière digne de la raiſon, & conforme aux règles de la vertu. Penſe-t-on que ces perſonnages honnêtes ne pouroient pas figurer à côté des fameux tyrans de l'univers? L'extrait ſuivant donnera quelque poids à ce que j'avance; & après l'avoir lu, peut-être ſe formera-t-on une idée plus avantageuſe de ce bon campagnard, à cauſe de ſes actions faites en ſecret & ſans témoin, que de ceux qui ſe ſont attirés l'admiration de la multitude.

Mémoire.

« A l'âge de vingt-deux ans, je ſentis une violente paſſion pour la femme de mon couſin Charles, & peut-être que j'aurois eu le malheur de réuſſir, ſi à cauſe de cela même, je n'avois entrepris d'aller voir les pays étrangers ».

« Peu de temps après mon retour en Angleterre, j'eus une entrevue avec mon oncle François, ... qui vouloit me donner tout ſon bien; mais je le refuſai, & j'obtins de lui qu'il ne déshériteroit pas ſon fils Edouard. »

« *N. B.* Il faut ſe ſouvenir de ne dire jamais cette particularité à mon couſin Edouard, de peur qu'il n'eût mauvaiſe opinion de feu ſon père, quoiqu'il parle toujours mal de moi à cette occaſion ».

Afin de prévenir un procès ſcandaleux entre mon neveu Henri... & ſa mère, j'alloue à celle-ci ſous main, & de mon propre argent, la ſomme annuelle qui cauſoit leur diſpute ».

« J'ai procuré un bénéfice à un jeune homme, parce qu'il étoit neveu de mon honnête précepteur, qui eſt mort depuis vingt années.

» Donné dix livres ſterling à la pauvre mademoiſelle... veuve de mon ami...

« *N. B.* Il faut ſe reſſouvenir de retrancher un plat de ma table, juſqu'à ce que j'aie recouvré cette ſomme.

« *N. B.* Je ne dois pas oublier non plus de réparer ma maiſon & de finir mes jardins, pour employer les pauvres payſans à ce travail après la récolte.

« Ordonné à Jean de relâcher de nuit les brebis du bon-homme D***, qui avoient été enfermées pour avoir été priſes en défaut, & de n'en rien dire à mes autres valets.

« Obtenu de monſieur l'écuyer M. T. qu'il ne pourſuivra pas en juſtice le fils du fermier qui avoit tiré une perdrix, & qu'il lui rendra ſon fuſil.

« Payé l'apothicaire pour avoir guéri une vieille femme qui ſe croyoit ſorcière.

« Remis à la diſcrétion d'un mendiant mon chien favori qui l'avoit mordu.

Amené le miniſtre de la paroiſſe, & un juge de paix Wiggh, à la même opinion, après les avoir engagés tous deux à s'expliquer leurs idées.

« *N. B.* Il faut chaſſer Pierre de ma maiſon, pour avoir tué un Daim d'un coup de piſtolet, pendant qu'il mangeoit des glands ſur ſa main.

« Lorſque mon voiſin Jean, qui me fait ſouvent tort, viendra demain pour me préſenter ſa requête, je dois me ſouvenir que je lui ai pardonné.

Quitté mon carroſſe & vendu mes chevaux, pour être en état de ſecourir les pauvres dans une diſette de grain ».

« Rabattu, cette même année, à mes fermiers, un cinquième de la rente qu'ils me doivent ».

« Lorſque je me promenois aujourd'hui, il m'eſt venu une penſée dans l'eſprit qui m'a rempli le cœur de joie, & je me flatte qu'elle aura une heureuſe influence ſur moi le reſte de mes jours ».

« *N. B.* Il faut ordonner à mon fils, en particulier, de ne m'ériger aucun monument: mais je n'en dois rien dire dans mon teſtament ».

PIBRAC (Gui Dufaur ſeigneur de) magiſtrat & écrivain du ſeizième ſiècle, né à Toulouſe l'an 1529, mort à Paris en 1584.

Charles IX choiſit *Pibrac* pour un de ſes ambaſſadeurs au concile de Trente. Il ſoutint avec tant de zèle les intérêts de la couronne de France & les libertés de l'égliſe gallicane, que Catherine de Médicis, régente du royaume, réſolut de l'élever à la dignité de chancelier. Mais un ennemi ſecret & jaloux qu'il avoit à la cour, dans le deſſein de détourner la reine de ſon choix, lui dit qu'elle auroit un jour ſujet de ſe répentir de l'élévation de ce magiſtrat, qui étoit dans des principes oppoſés au gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de ſoin & de peine.

Médicis faisant difficulté de croire ce qu'on lui disoit, on lui fit lire le cinquante-quatrième quatrain :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement :
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos loix la puissance solue.

La reine ayant fait réflexion sur ces vers, il ne fut plus parlé de *Pibrac*.

Henri III, frère de Charles IX & alors duc d'Anjou, venoit d'être appellé au trône de Pologne. *Pibrac* accompagna ce prince, & répondit pour lui aux harangues de ses sujets.

Mais le nouveau roi, instruit de la mort de son frère Charles IX, quitta secrètement la Pologne, & laissa à Cracovie *Pibrac*, exposé à la colère des polonois, qui furent sur le point de se venger de la fuite du roi sur la personne de son ministre.

Il retourna heureusement en France, d'où il repartit chargé de négociations pour la Pologne, où il conclut une paix avantageuse.

Henri III lui donna, pour prix de ses services, une charge de président à mortier.

La reine de Navarre & le duc d'Alençon le choisirent pour leur chancelier.

Pibrac ne croyoit pas beaucoup aux prétendus sages de son temps, puisqu'il avoit coutume de dire que tout le bon sens étoit dans les proverbes.

Lorsque le grand prince de Condé se retira chez les espagnols, il amena avec lui le petit-fils de *Pibrac*.

Ce prince lui demanda un jour quelque quatrain de son grand-père ; il répondit d'abord qu'il n'en savoit point. Pressé par de nouveaux ordres, il avoua qu'il en pourroit dire un ; mais qu'il craignoit qu'il ne déplût.

Le prince voulant absolument être obéi, *Pibrac* lui dit des vers qu'il venoit de composer sur le champ, & qui lui apprirent qu'il est plus avantageux d'obéir au maître qu'on trouve en place, que de troubler le repos de sa patrie, sous prétexte d'en chercher un meilleur. *Anecdotes littéraires*.

PIERRE ALEXIOWITZ, surnommé le grand, czar de Moscovie. Il naquit le 11 juin 1673, monta sur le trône de Russie à l'âge de 10 ans, & mourut à Saint-Pétersbourg le 28 janvier 1725, dans la cinquante-troisième année de son âge.

L'empereur *Pierre I* étoit d'une taille haute ; il avoit une marche fière, l'air noble, vif, spirituel, le regard rude, & un certain tic désagréable qui altéroit souvent les traits de son visage. Il parloit avec feu, s'exprimoit avec facilité, & souvent il haranguoit ses troupes, son conseil, le clergé. Souverain & orateur, ces deux qualités lui donnoient un ascendant auquel il étoit difficile de résister. Simple dans ses mœurs & dans sa cour, il méprisoit l'éclat & le faste. C'étoit le prince Menzikof, son favori, qu'il chargeoit de le représenter par une magnificence extraordinaire. Jamais il n'y eut d'homme plus actif, plus laborieux, plus entreprenant, plus infatigable. Il comptoit, non ses jours, mais ses momens, & il n'avoit à regretter la perte d'aucun. La peine & le danger ne l'effrayoient point.

Les moyens les plus extraordinaires, les plus prompts & les plus efficaces étoient toujours ceux qu'il préféroit pour faire réussir ses projets. Ainsi, pour introduire la discipline dans ses troupes, soit sur terre, soit sur mer, il commença par exercer lui-même les plus bas emplois.

Lorsqu'il établit des gens pour porter du secours dans les incendies que l'on sait être fort fréquens en Moscovie, il prit le premier une de ces commissions périlleuses ; & dans plus d'une occasion, on le vit, non sans effroi, monter avec la hache au haut des maisons embrâsées qui s'écrouloient.

Sa présence sembloit-elle nécessaire ou de quelqu'utilité dans une partie de son empire, aussitôt il partoit sans délai, sans suite, & voloit avec une rapidité inconcevable de l'extrémité de l'Europe au cœur de l'Asie.

Son voyage le plus fréquent étoit de franchir l'intervalle de Pétersbourg à Moscou, qui est de deux cents lieues communes de France, comme un autre prince passe de son palais à une maison de plaisance.

Ses peuples le croyoient toujours prêt d'arriver parmi eux. Son activité le multiploit en quelque sorte, & le rendoit présent dans toute la vaste étendue de ses états.

Ce prince avoit par un accident qui lui étoit arrivé dans sa jeunesse, une antipathie extrême pour l'eau ; il sut combattre cette frayeur, & s'en dépouiller au point qu'il fit ses plus grands plaisirs de la marine.

Pierre Alexiowitz ne triompha pas aussi heureusement des vices de son naturel & de son éducation.

Ce prince étoit extrême dans sa haine, dans sa vengeance, dans ses plaisirs. Il prit avec les jeunes débauchés, que la princesse Sophie avoit mis autour de lui, un goût immodéré pour le vin & les liqueurs fortes.

Cet excès de la boisson ruina son tempéra-

ment, lui mit le feu dans le sang, & le rendit sujet à des transports de fureur dans lesquels il ne se connoissoit point.

Le Fort étoit le seul de ses favoris qui avoit alors le pouvoir ou le courage de le dompter, de l'arrêter, & de lui reprocher avec force ses violences.

La voix de l'impératrice Catherine étoit encore un charme très puissant pour rétablir le calme dans ses sens agités, pour le rappeller aux sentimens d'humanité, aux principes de vertu, à lui-même.

Il s'appaisoit en rougissant de ces emportemens involontaires, & s'écrioit avec confusion & avec douleur : *Hélas ! j'aurai pu réformer ma nation, & je ne pourrai me réformer moi même !*

Pierre le grand étoit devenu le plus savant de son empire; il parloit plusieurs langues, & s'étoit rendu habile dans les mathématiques, la physique & la géographie.

Il avoit appris jusqu'à la chirurgie qu'il exerça plus d'une fois avec succès. Les projets les plus vastes ne l'étonnoient point, & il les suivoit avec une ardeur, avec une constance qui leur ôtoient tout ce qu'ils paroissoient avoir d'abord de chimériques.

C'est la hardiesse de son génie, c'est sa passion pour les choses extraordinaires qui lui firent entreprendre & exécuter en peu d'années la métamorphose étonnante & subite d'un peuple grossier & barbare, en un peuple éclairé & policé. Toute sa gloire fut utile à sa patrie.

L'histoire n'offrira vraisemblablement que cet exemple unique d'un empereur qui descende du trône pour aller chez des nations étrangères, travailler comme un simple mercenaire dans les ateliers, dans les chantiers, dans les manufactures, se confondant & voulant être méconnu parmi les artisans, afin d'apprendre les élémens des sciences & des arts, & de les introduire dans ses états.

Il y a eu des rois conquérans, il y en a eu de législateurs & de grands politiques; mais *Pierre* le grand est le seul qui, à ces titres glorieux, ait pu joindre les qualités non moins héroïques de réformateur de son pays, de précepteur des connoissances utiles, de fondateur des sciences & des arts, d'instituteur des mœurs de ses peuples. (*Histoire des révolutions de Russie*).

Le czar *Pierre* qui, par son propre génie, s'étoit élevé au-dessus des préjugés des mœurs & des loix de son pays, comprit que, pour introduire plus promptement dans ses états la réforme générale qu'il méditoit, il falloit l'enseigner par son exemple.

Il se soumit donc le premier aux épreuves d'une discipline militaire. Il avoit chargé le Fort, illustre guerrier, de lever cinquante mille hommes de troupes, & de les exercer comme il jugeroit à propos.

Le czar se mit lui-même dans la compagnie de le Fort, qu'il appelloit son capitaine. Son premier grade fut celui de tambour; & après avoir battu quelque temps la caisse, & couché avec ses camarades à la suite du régiment, il fut nommé sergent.

Il passa successivement aux autres grades, suivant qu'il l'avoit mérité, & il n'étoit pas facile de l'abuser à cet égard.

Les autres réformes qu'il méditoit demandoient des connoissances & des lumières. Il prit en conséquence l'étrange résolution d'aller les puiser chez les nations voisines, & de s'éloigner quelques années de ses états, pour apprendre à les mieux gouverner.

Il voyagea en Allemagne, vêtu à l'allemande, & sous l'habit d'un simple gentilhomme. Il méprisoit le faste, mais il n'étoit que trop sensible aux plaisirs de la table, si fort à la mode autrefois en Allemagne.

Dans un de ces repas, échauffé par les fumées du vin & des liqueurs, il s'oublia assez pour tirer l'épée contre son favori le Fort; mais ce qui fait l'éloge de ce prince, c'est qu'il témoigna un vif regret de cet emportement.

Pendant son séjour en Hollande, il étudia la géographie, la physique, l'histoire naturelle & surtout la marine.

Il prit un habit de pilote, & alla dans cet équipage au village de Sardam, où l'on construisoit beaucoup de vaisseaux. Il se fit inscrire dans le nombre des charpentiers.

On l'appelloit communément maître *Pierre*.

Les ouvriers furent d'abord interdits de voir un souverain parmi eux; mais comme ce souverain n'avoit rien qui le distinguât des autres hommes, ils se familiarisèrent bientôt avec lui.

Ces ouvriers lui avoient appris leur routine dans la construction des vaisseaux; il passa en Angleterre pour en étudier l'art.

Le roi Guillaume, flatté de recevoir dans ses états cet illustre voyageur, lui fit un présent digne de tous deux; c'étoit un iacht de vingt cinq pièces de canon, le meilleur voilier de la mer.

Tous

Tous les gens de l'équipage voulurent bien aussi se laisser donner, & *Pierre* amena avec lui sur ce vaisseau une colonie de marins & d'artisans de toute espèce.

Ce fut en 1717 que le czar vint en France. On lui rendit dans tous les lieux de son passage les honneurs dus à son rang. Mais ce cérémonial le gênoit.

Il ne voulut point s'arrêter à Beauvais, ou l'évêque de cette ville avoit fait préparer un grand festin; & comme on lui représentoit que, s'il passoit outre, il feroit mauvaise chère: « J'ai été soldat, répondit ce prince, & pourvu que je trouve du pain & de la bière, je suis content ».

Le czar fut d'abord reçu au louvre avec toute sa suite; la magnificence avec laquelle on avoit décoré les appartemens, sembloit gêner sa simplicité; il préféra d'aller se loger à l'autre bout de la ville, à l'hôtel de Lesdiguières, où il fut traité & défrayé comme au louvre.

Le roi, encore enfant, & conduit par M. de Villeroi, son gouverneur, vint lui rendre visite.

Deux jours après, le czar reçut les respects du corps-de-ville, & alla le soir voir le roi.

La maison du roi étoit sous les armes. On mena ce jeune prince jusqu'au carosse du czar.

Pierre, étonné & inquieté de la foule qui se pressoit autour de ce monarque enfant, le prit & le porta quelque temps dans ses bras. *Histoire de l'empire de Russie.*

Pierre alla visiter en homme qui vouloit s'instruire, les monumens & les manufactures dignes de son attention.

Lorsqu'il fut voir la monnoie royale des médailles, on en frappa plusieurs devant lui.

Une de ces médailles étant tombée à ses pieds, le czar s'empressa de la ramasser, & il y vit son portrait en buste, & sur le revers une renommée posant le pied sur le globe, & ces mots de Virgile: *Vires acquirit eundo.* Allusion ingénieuse aux voyages & à la gloire de *Pierre* le grand.

On présenta de ces médailles d'or à lui & à tous ceux qui l'accompagnoient. Il ne put s'empêcher de dire en les recevant: « Il n'y a que les françois capables d'une pareille galanterie ».

Lorsqu'il alla dîner à Petit-Bourg chez M. le duc d'Antin, surintendant des bâtimens, la première chose qu'il vit fut son portrait peint en grand avec le même habit qu'il portoit.

Dans les manufactures & chez les artistes, tout ce qui sembloit mériter son approbation lui étoit offert de la part du roi.

En voyant le tombeau du cardinal de Richelieu & la statue de ce ministre, monument digne de celui qu'il représente, le czar laissa paroître un de ces transports, & dit une de ces choses qui ne peuvent échapper qu'à ceux qui sont nés pour être de grands hommes.

Il monta sur le tombeau, embrassa la statue: « Grand ministre, dit-il, que n'es-tu né de mon temps! je te donnerois la moitié de mon empire, pour apprendre à gouverner l'autre ».

Un homme qui avoit moins d'enthousiasme que le czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en langue Russe, répondit: « S'il avoit donné cette moitié, il n'auroit pas long-temps gardé l'autre ». *Anecdotes sur le czar Pierre le grand.*

L'académie des sciences de Paris ayant supplié le czar, qui étoit venu à une de ses assemblées du mois de juin 1717, de vouloir bien lui faire l'honneur d'être un de ses membres, l'abbé Bignon reçut de Pétersbourg, le 7 novembre de la même année, une lettre du premier médecin de sa majesté czarienne, contenant qu'elle étoit très-satisfaite de ce que l'illustre corps de l'académie vouloit l'admettre au nombre de ceux qui la composoient. M. de Fontenelle, comme secrétaire de la compagnie, fut chargé de répondre à cette lettre.

Un des établissemens que le czar admira le plus, fut l'hôtel royal des invalides.

Après qu'il eut tout examiné avec cet œil observateur auquel rien n'échappoit, M. le maréchal de Villars le conduisit dans le réfectoire au moment que les soldats se mettoient à table.

Ce prince goûta de leur soupe, & prenant un verre de vin: « A la santé, dit-il, de mes camarades ».

Le czar, de retour dans ses états, y fit fleurir les sciences & les arts; & ce qui est peut-être plus difficile, il parvint à réformer les anciens usages des moscovites.

Ses divertissemens mêmes furent consacrés à faire goûter le nouveau genre de vie qu'il introduisoit parmi ses sujets.

C'est dans cette vue qu'un soir il fit inviter

ſous les boyards & les dames aux noces d'un de ſes bouffons : il exigea que tout le monde y parût vêtu à l'ancienne mode.

On ſervit un repas tel qu'on le faiſoit au ſeizième ſiècle.

Une ancienne ſuperſtition ne permettoit pas qu'on allumât du feu le jour d'un mariage, pendant le froid le plus rigoureux : cette coutume fut ſévèrement obſervée le jour de la fête.

Les ruſſes ne buvoient point de vin autrefois, mais de l'hydromel & de l'eau-de-vie ; il ne permit pas ce jour-là d'autre boiſſon : on ſe plaignit en vain, il répondoit en raillant : « Vos ancêtres en uſoient ainſi, les uſages anciens ſont toujours les meilleurs ».

Cette plaiſanterie contribua beaucoup à corriger ceux qui préfèrent toujours le temps paſſé au préſent, ou du moins à décréditer leurs murmures. *Journal de Pierre le grand, & l'hiſtoire de l'empire de Ruſſie par M. de Voltaire.*

Les grands projets de réforme du czar avoient été ſouvent arrêtés par les guerres cruelles que lui faiſoit Charles XII, roi de Suède.

Ce fut pour s'adonner tout entier à l'exécution de ces projets, qu'après les campagnes de 1708, il haſarda quelques propoſitions de paix qui furent portées par un gentilhomme polonois à l'armée de Suède.

Mais Charles XII, accoutumé à n'accorder la paix à ſes ennemis que dans leur capitale, répondit : *Je traiterai avec le czar à Moſcou.*

Quand on rapporta au czar cette réponſe hautaine : « Mon frère Charles, dit-il, prétend toujours faire l'Alexandre ; mais je me flatte qu'il ne trouvera pas en moi un Darius ». *Hiſtoire de Charles XII.*

Les ſoins infatigables de *Pierre* & les défaites même des moſcovites leur apprirent enfin le métier de la guerre.

Ils remportèrent une victoire complette ſur Charles XII à Pultava le 8 juillet 1709.

Il y eut beaucoup d'officiers priſonniers parmi les ſuédois, entr'autres Renchild, général de l'armée de Suède.

On les amena au camp du czar, qui les invita à manger avec lui le jour même de ſa victoire.

Comme le czar paroiſſoit ſurpris de ce que les ſuédois ſe fuſſent haſardés dans un pays ſi reculé, & euſſent aſſiégé Pultava avec un petit nombre de troupes : « Nous n'avons pas toujours été conſultés, répondit le général ; mais comme fidèles ſerviteurs, nous avons obéi aux ordres de notre maître, ſans jamais y contredire ».

Le czar ſe tourna à cette réponſe vis-à-vis quelques-uns de ſes courtiſans, autrefois ſoupçonnés d'avoir trempé dans des conſpirations contre lui : « Ah ! dit-il, voilà comme il faut ſervir ſon ſouverain. Alors, prenant un verre de vin : *A la ſanté*, dit-il, *de mes maîtres, en l'art de la guerre* ».

Renchild lui demanda qui étoient ceux qu'il honoroit d'un ſi beau titre ? . . . *Vous, meſſieurs les généraux ſuédois.*

« Votre majeſté eſt donc bien ingrate, reprit Renchild, d'avoir tant maltraité ſes maîtres ».

Le czar, après le repas, fit rendre les épées à tous les officiers généraux, & les traita avec bonté. *Hiſtoire de Charles XII.*

Le czar, par ſa bravoure & ſa magnanimité, avoit mérité la victoire de Pultava. Son chapeau y fut percé d'une balle de mouſquet.

Dans le combat du 7 octobre 1708, contre les ſuédois, la confuſion s'étoit miſe dans l'armée des moſcovites.

Dès que l'empereur vit que ſes troupes commençoient à reculer, il courut à l'arrière-garde, où étoient les coſaques & les calmoukes : *Je vous ordonne*, leur dit-il, *de tirer ſur quiconque fuira, & de me tuer moi-même, ſi j'étois aſſez lâche pour me retirer.*

De-là il retourna à l'avant-garde, & rallia ſes troupes lui-même. *Hiſtoire de Charles XII.*

En 1704, il avoit pris d'aſſaut la ville de Narva.

Comme ſes troupes, malgré les ordres qu'il avoit donnés, mettoient tout à feu & à ſang, il ſe jette au milieu des plus mutins, arrache des femmes de leurs mains, & ayant tués deux de ces emportés, il entre à l'hôtel-de-ville où les citoyens ſe réfugioient en foule ; là poſant ſon épée ſanglante ſur la table : « Ce n'eſt pas du ſang des habitans, dit-il, que cette épée eſt teinte ; mais du ſang de mes ſoldats, que j'ai verſé pour vous ſauver la vie ». *Hiſtoire de l'empire de Ruſſie ſous Pierre le Grand.*

Au mois de juillet 1711, ce prince, à la tête de ſes troupes, & manquant de proviſions, ſe

trouvoit renfermé sur les bords du Pruth par une armée de cent cinquante mille turcs.

Les ennemis lui imposèrent, entr'autres conditions, qu'on leur livrât Cantemir, Vaivode de Moldavie, qui s'étoit réfugié auprès du czar.

Ce prince, malgré l'extrêmité où il étoit réduit, écrivit de sa propre main à son plénipotentiaire : « J'abandonnerai plutôt aux turcs tout le terrein qui s'étend jusqu'à Cursk ; il me restera l'espérance de le recouvrer : mais la perte de ma foi est irréparable, je ne peux la violer. Nous n'avons de propre que l'honneur ; y renoncer, c'est cesser d'être monarque ». *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.*

On a reproché à ce prince une inflexibilité dans le caractère qui le rendit quelquefois cruel. Mais peut-être cette sévérité étoit-elle nécessaire pour cimenter les fondemens de son empire naissant.

Il fit condamner son propre fils à mort, pour avoir violé ses ordres.

L'impératrice Catherine, qui avoit tant de droit sur son cœur & par ses services & son attachement, ne put obtenir la grace d'une de ses dames d'atour, accusée auprès du czar d'avoir accepté des présens, malgré les défenses faites à toutes personnes en place d'en recevoir.

Comme Catherine le sollicitoit vivement, *Pierre*, dans sa colère, cassa une glace de Venise, & dit à sa femme : « Tu vois qu'il ne faut qu'un coup de ma main pour faire rentrer cette glace dans la poussière d'où elle est sortie ».

Catherine le regarda avec une douleur attendrissante, & lui dit : « Hé bien, vous avez cassé ce qui faisoit l'ornement de votre palais, croyez-vous qu'il en devienne plus beau ».

Ces paroles appaisèrent l'empereur ; mais toute la grace que sa femme put obtenir de lui, fut que sa dame d'atour ne recevroit que cinq coups de knout, au lieu de onze. *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.*

On a lieu d'être étonné qu'un prince législateur & aussi absolu que le czar, n'ait point fait de testament. Peut-être ne se croyoit-il pas si proche de sa fin lorsqu'il mourut entre les bras de son épouse, après une agonie de seize heures. L'impératrice lui succéda.

PIRON, (Alexis) né en 1689, mort en 1773.

Piron fit ses études à Dijon sa patrie, au college des jésuites. Dès sa première jeunesse, il se sentit un attrait invincible pour la poésie ; & l'amour de la gloire augmentant ce goût dominant, il vint à Paris, où il fut admis dans les sociétés les plus gaies, & y portoit lui-même la joie & les plaisirs. On cite encore ses bons mots & ses saillies, dans lesquels on trouve de l'esprit sans méchanceté, de la gaieté sans envie de nuire.

Piron commença sa carrière dramatique par des opéra-comiques & des parodies qu'il composa, tantôt seul, tantôt en société avec le Sage & d'Orneval, pour les spectacles forains.

Il eut ensuite l'ambition de briller sur un théâtre plus élevé & composa des comédies, des tragédies & des pastorales.

Il composa la *Métromanie & Gustave*, la première sur-tout, assurent à leur auteur, dans le genre dramatique, la réputation d'homme de génie : leur succès au théâtre prouve le discernement, le goût, l'équité du public, & dispense de tout autre éloge.

Outre les ouvrages de ce genre, *Piron* a laissé encore une assez grande quantité de pièces fugitives, parmi lesquelles on a toujours distingué son épitre à mademoiselle Chéré.

A vingt ans, il tomba dans un court égarement qu'il paya cher à soixante.

Les gens de lettres ne doutent point que ce ne fut l'abbé d'Olivet, qui l'empêcha d'entrer à l'académie : c'est lui, du moins, qui remit entre les mains de M Boyer, ancien évêque de Mirepoix, l'Ode licencieuse que *Piron* n'avoit ni avouée, ni fait imprimer. Cette pièce fut l'unique cause qui s'opposa à la réception de l'auteur de la *Métromanie* : il ne s'en est vengé qu'en faisant une epitaphe qui n'est que badine. La voici :

Ci-gît le pédant Martin,
Suppôt du pays latin,
Juré priseur de diphtongue,
Rigoureux au dernier point
Sur la virgule & le point,
La syllabe breve & longue,
Sur l'accent grave & l'aigu,
L'U voyelle & l'V consonne.
Ce charme qui l'enflamma,
Fut sa passion mignonne :
Son huile il y consuma.
Du reste, il n'aima personne ;
Et personne ne l'aima.

Un jeune homme après la représentation du Tartuffe s'écrioit sans fin, *ah ! mon dieu ! ah mon*

dieu ! quel bonheur, quel bonheur, oh ! meſſieurs quel bonheur. — A qui en avez vous donc, lui demande un de ſes voiſins. Quoi, répondit le jeune enthouſiaſte, vous n'avez pas vu, vous n'avez pas ſenti, vous ne ſentez pas que ſi cette pièce admirable que nous venons de voir n'étoit pas faite, elle ne ſe feroit jamais ? L'admirateur de ce chef-d'œuvre étoit *Piron*, alors commis dans un bureau.

Piron diſoit en parlant de Corneille & de Racine : « Je voudrois être Racine & avoir été Corneille ».

Piron avoit un foible pour ſa comédie des Fils Ingrats. Il ne ceſſoit d'en parler dans les ſociétés. Il fut un jour contrarié par un homme qui mettoit avec raiſon la Métromanie fort au deſſus. « Ne m'en parlez pas, s'écria le poëte avec humeur, c'eſt un monſtre qui a devoré tous mes autres enfans ».

Piron paſſant dans le louvre avec un de ſes amis : « Tenez, voyez-vous, lui dit-il, en lui montrant l'académie françoiſe, ils ſont là quarante qui ont de l'eſprit comme quatre ».

La ſalle de l'académie françoiſe n'eſt pas aſſez vaſte pour les ſéances publiques. Un jour que *Piron* vouloit percer la foule pour y arriver ; « Il eſt plus difficile dit-il d'entrer ici que d'y être reçu ».

Quand *Piron* fut voir le directeur de l'académie, celui-ci pour l'aſſurer que tous les ſuffrages ſe réuniſſoient en ſa faveur, lui dit de prendre tous le temps néceſſaire pour compoſer ſon diſcours de réception. *Piron* l'en remercia & lui répondit en riant : « Ne vous inquietez pas de cette corvée ; nos deux diſcours ſont déja faits : il ſeront prêts du jour au lendemain de mon élection. — Comment cela, lui demanda le directeur d'un air ſurpris ? — Comment cela, repartit *Piron* ? le voici : Je me leverai, j'ôterai mon chapeau ; puis à haute & intelligible voix, je dirai : meſſieurs, grand-merci, & vous ſans ôter votre chapeau, vous me répondrez : monſieur, il n'y a pas de quoi ».

Parmi les raiſons qui éloignèrent *Piron* de l'académie françoiſe, il aimoit à citer celle-ci : « Je ne pourrois, diſoit plaiſamment l'auteur de la Métromanie, faire parler trente neuf comme moi, & je ne pourrois pas non plus penſer comme trente neuf ».

Une dame jolie & ſpirituelle avoit grande envie de voir *Piron* & de cauſer avec lui, M. R... lui en procura le plaiſir. La dame inſtruite de la haute eſtime du poëte pour Monteſquieu, entama la converſation par l'éloge & l'analyſe de l'eſprit des loix. Elle ſoutint à merveille ſon texte pendant quelques minutes ; mais commençant à s'embrouiller, *Piron* lui dit : « croyez-moi, madame, ſauvez-vous par le temple de Gnide ».

Piron trouva un matin chez la marquiſe de Mimeure, M. de Voltaire plongé juſqu'aux épaules dans un large fauteuil, les jambes écartées & les talons poſées ſur l'un & l'autre chenet. Il fit une légère inclination de tête à *Piron* pour cinq ou ſix de ſes révérences ; celui-ci prend un fauteuil & s'aſſied le plus près qu'il peut de la cheminée. L'un tire ſa montre, l'autre ſa tabatière ; celui ci prend les pincettes, celui-là du tabac. L'un éternue, l'autre ſe mouche, Voltaire enfin ſe met à bailler d'une ſi grande force que *Piron* alloit en faire autant, lorſque M. de Voltaire tire de ſa poche une croute de pain & la broie ſous ſes dents avec un bruit ſi extraordinaire qu'il étonna *Piron*. Celui-ci, ſans perdre de temps, tire un flacon de vin & l'avale d'un trait. M. de Voltaire s'en trouve offenſé & dit d'un ton ſec à *Piron* : « j'entends, monſieur, raillerie tout comme un autre, mais votre plaiſanterie, ſi c'en eſt une, eſt très-déplacée. — Ce n'en eſt point une, répondit *Piron*, le pur hazard a part à tout ceci ». M. de Voltaire l'interrompit alors pour lui dire qu'il ſortoit d'une maladie qui lui avoit laiſſé un beſoin continuel de manger. « Mangez monſieur, mangez, répliqua *Piron*, vous faites bien ; & moi je ſors de Bourgogne avec un beſoin continuel de boire, & je bois.

Le plaiſir de la converſation mêlé à celui de la bonne chère eſt un préſervatif contre l'intemperance. *Piron* diſoit à ce ſujet : « les morceaux caquetés ſe digèrent plus aiſément ».

Un jeune Poëte qui étoit fort lié avec *Piron*, lui avoit envoyé un faiſan. Le lendemain il fut le voir, & tira de ſa poche une tragédie ſur la quelle il venoit le conſulter. « Je vois le piège, dit *Piron* ; remportez vîte votre faiſan & votre tragédie ».

Un autre poëte apporta à *Piron* un gros cahier de vers & le prie de l'examiner. Quelques jours après l'auteur de la métromanie lui rendit ſon manuſcrit. « Quoi, monſieur ! point de croix ? s'écria le jeune homme avec ſatisfaction. — Point de croix, reprit *Piron*, vouliez-vous donc que je priſſe votre ouvrage pour un cimetière ».

Un jour que *Piron* étoit chez un financier, une perſonne diſtinguée de la compagnie l'engagea à paſſer devant lui pour ſe rendre dans la ſalle à manger ; le maître de la maiſon s'ap-

perçevant de leur cérémonial, dit à l'homme titré. « Hé monsieur le comte; c'est un auteur, ne faites point de façons. » Piron qui sentit qu'on vouloit l'abaisser, met aussitôt son chapeau, marche fièrement le prémier en disant, « je prends mon rang ».

Un financier demandoit à *Piron* une inscription pour mettre sur la face d'un chateau qu'il venoit de faire bâtir. Le poëte lui dit : « Je ne peux pas vous faire cela sur l'heure, quand j'irai voir votre terre il me viendra peut-être quelque idée là dessus; puis un moment après : monsieur, dit-il, j'ai trouvé ce qu'il vous faut : vous mettrez *Haceldama*, (ce qui signifie le champ du sang,) — Je n'entends point cela dit le richard.—Vous vous le ferez expliquer, reprit *Piron* qui quitta brusquement son homme ».

Le comte de Livri aimoit beaucoup *Piron*; il auroit voulu que le poëte choisit un appartement dans son château, & avoit ordonné qu'on lui obeït & qu'on le regardat comme le maître. La première fois que l'auteur de la métromanie prit possession de cet appartement, ne voulant pas manger seul, il engagea la concierge, janséniste outrée, à lui tenir compagnie à table. Celle-ci poussée par un beau zèle, se mit en tête de convertir *Piron*. Le poëte ne répondoit à toutes ces objections que par ce refrein, « chacun à son goût, madame Lamarre; pour moi je veux être damné ». Cette plaisanterie déplut à la concierge, mais sans se rebuter elle continua la bonne œuvre & fit tous ses efforts pour ramener la brebis au bercail. A peine huit jours s'étoit écoulés que le comte vint voir si son ami se plaisoit à Livry. Il le surprit à l'heure du dîner dans l'instant même où la dispute ordinaire finissoit. — Eh! bien, dit-il à *Piron*, « comment te trouves-tu ici? Es-tu content? Te sert-on bien? Oui, monsieur le comte, répondit *Piron*, mais madame Lamarre ne veut pas.... — Comment, morbleu elle ne veut pas!.... Je prétends que tu sois ici le maître comme moi-même... entendez vous, madame. Et si monsieur me porte la moindre plainte.... En un mot je veux.... — Calmez-vous, monsieur le comte, lui dit *Piron*, & daignez, je vous prie, m'entendre jusqu'au bout. Madame Lamarre ne veut pas que je sois damné. — Eh! pourquoi, s'il vous plaît, madame? reprit le comte, n'est-il pas le maître? De quoi vous mêlez-vous? Encore une fois je vous le répète, je veux qu'il fasse sa volonté, ce n'est point à vous à y trouver à redire ».

A une représentation de Gustave, l'abbé Desfontaines rencontra *Piron* avec un habit trop somptueux, à ce qu'il lui sembloit, pour un poëte. Il lui dit en l'abordant, « en vérité, mon pauvre *Piron*, cet habit n'est guères fait pour vous. — Cela peut-être, répondit *Piron*, mais, monsieur l'abbé, convenez aussi que vous n'êtes guères fait pour le vôtre ».

Un des amis de *Piron* disoit à ce poëte plein de saillies, & qui brilloit plus que personne dans la conversation : « il faut prendre tous les jours quelques momens, pour vous rappeller & pour écrire ce que vous avez dit de mieux dans la journée ». *Piron* lui répondit : « il y a de la malice dans votre conseil, & vous ne le donnez que pour m'humilier ».

Piron avoit dîné plusieurs fois avec M. Hérault, lieutenant de police. Un jour il avoit pris par mégarde le chapeau de ce magistrat pour le sien. M. Hérault informé d'une aventure nocturne qu'avoit eu *Piron*, l'envoya chercher. *Piron* arrive, trouve de la compagnie & conte l'histoire. Le magistrat traite d'abord le poëte de tapageur, d'un air assez sérieux, & puis ne peut s'empêcher de rire : « c'est fort-bien, mon cher *Piron* lui dit-il; mais convenez que vous meriteriez une bonne calotte pour cette folie ». « Eh! qui seroit assez hardi, monsieur, de m'en donner une, quand votre chapeau m'en tient lieu? »

Piron en sortant de voir une de ses tragédies qui n'avoit pas été goûtée, fit un faux-pas. Quelqu'un s'empressant de le soutenir il lui dit : « C'est ma pièce qu'il falloit soutenir & non pas moi ».

La pièce du *Fat* donnée aux françois en 1751, tomba, parce que l'auteur n'avoit pas bien saisi les nuances de ce caractère. *Piron* instruit de cette chûte, s'écria; « Je m'y attendois. Jamais un homme ne se connoît assez pour se peindre au naturel ».

L'abbé le Blanc étoit logé à côté d'un maréchal ferrant. Quelqu'un qui ignoroit sa demeure la demanda à *Piron* : « C'est, répondit celui-ci, dans telle rue à côté de son cordonnier ».

M. de Fontenelle avoit ses dîners marqués pour chaque jour de la semaine dans certain nombre de bonnes maisons. Cela fit dire à *Piron*, voyant passer le convoi du doyen de l'académie. « Voilà la première fois que M. de Fontenelle sort de chez lui pour ne pas aller dîner en ville ».

Piron dit un jour à un de ses amis qu'il rencontra allant à une représentation de Mélanide. « Tu vas donc entendre prêcher le père de la chaussée? »

Piron nous apprend lui même qu'à la première

représentation de Callisthène en 1730, le poignard qu'on présentoit à Callisthène & dont il devoit se percer le sein, se trouva en si mauvais état, qu'en passant de la main de Lysimaque dans la sienne, le manche, la poignée, la garde & la lame, tout se déjoignit & se sépara de façon que l'acteur reçut l'arme pièce à pièce, & fut obligé de tenir tous ces morceaux le mieux qu'il put, à pleine main, tandis que gesticulant de cette main, il déclamoit pompeusement nombre de vers qui précédoient la catastrophe.

Les plaisants du parterre tirèrent bon parti du contretemps risible de ce poignard en bloc, en-fermé dans la main du déclamateur. Les ricannemens firent éclore par degrés la risée générale, au fatal instant où le comédien se poignarda d'un coup de poing, & jetta au loin l'arme meurtrière en quatre ou cinq morceaux.

La tragédie de Fernand-Cortés ayant paru trop longue à la première représentation, les comédiens prièrent *Piron* de faire quelques corrections à sa pièce. L'auteur offensé du propos se gendarma contre les acteurs; mais ceux-ci insistèrent & apportèrent l'exemple de M. de Voltaire qui corrigoit ses pièces au gré du public : « Cela est différent, répondit *Piron*; Voltaire travaille en marqueterie, & moi je jette en bronze ».

Un ami de *Piron* rencontra un jour ce poëte se promenant aux thuileries. Il fit remarquer aux personnes de sa compagnie sa haute taille, l'air vénérable de l'auteur de la Métromanie & surtout le grand bâton qu'il avoit en main. « Voyez *Piron*, dit-il en riant, ne lui trouvez-vous pas comme moi, l'air d'un prélat! » Sur le champ il va au devant de lui, se met à genoux sur son passage comme pour recevoir la bénédiction. *Piron* qui n'avoit pu entendre le projet de cette plaisanterie, le devine sur le champ; il lève majestueusement sa canne, & ayant béni son ami en digne prélat : « lève-toi, dit-il, où je te confirme ».

Piron ayant plaisanté assez vivement un homme qui n'entendoit pas raillerie; celui-ci se facha & lui demanda raison de ses sarcasmes. A la bonne heure, dit *Piron*. Les champions partent pour aller se battre hors Paris. *Piron*, à demi-chemin, s'arrête (la soif le pressoit) il entre dans le premier endroit & y boit abondamment de la bierre; son camarade, toujours marchant, s'excède de fatigue, & tout en sueur, se retourna enfin pour voir si son adversaire le suit. Point de *Piron*. L'homme court de plus belle, vole à la découverte : mais c'est inutilement. Harrassé, il rentre chez lui, & meurt en deux jours d'une fluxion de poitrine; *Piron* en fut instruit. Quelque temps après plusieurs personnes lui demandèrent malignement des nouvelles de son affaire. « comment vous êtes vous tiré avec un tel, lui dirent-elles? — Fort bien, répondit *Piron*, je l'ai enrhumé ».

Piron pour une scène de nuit, fut conduit avec deux de ses amis chez un commissaire. « Voilà bien du bruit, dit l'officier public! alors s'adressant à *Piron* : — qui êtes-vous? votre nom? — *Piron*. — quel est votre état? — poëte. Oui, monsieur, poëte, eh! où vivez vous donc pour ne pas connoître le poëte *Piron*, auteur des Fils Ingrats, applaudi si justement dans tout Paris; de Callisthène qui a été si injustement sifflé, comme je viens de le prouver au public par des vers qui valent une démonstration. — Que parlez vous de pièces de théâtre, reprit le commissaire? Savez-vous que la Fosse est mon frère, qu'il en à fait d'excellentes, & qu'il est l'auteur de la belle tragédie de Manlius? Comment la trouvez-vous? hem? eh! mon frère est un homme de beaucoup d'esprit. — Je le crois, monsieur, car le mien n'est qu'une bête, quoique maître apothicaire & que je fasse des tragédies ». Le commissaire renvoya *Piron* & ses amis, & les pria poliment de venir chez-lui le samedi suivant dîner & manger des huitres. « Ah! mes amis, dit *Piron* en sortant, rien ne manque plus à ma gloire, j'ai fait rire le guet ».

Un évêque de Bayonne vint un jour rendre une visite à *Piron*. Ce poëte lui dit avec sa gaieté ordinaire : « Monseigneur, j'ai en grande vénération les jambons de votre diocèse ».

A la première représentation d'Arlequin Deucalion, opéra comique de *Piron*, ce poëte fut complimenté par la marquise de Mimeure & la marquise de Colandre. Il alloit leur répondre, lorsqu'il apperçut par dessus la tête de ces deux dames, M. de Voltaire élevant subitement la sienne & qui l'apostropha ainsi : « Je me félicite, monsieur, d'être pour quelque chose dans votre chef-d'œuvre. — Vous, monsieur, lui répondit *Piron*, & qu'elle part, s'il vous plait, y pouvez-vous avoir? — Quelle part! qu'est-ce que ces deux vers que vous faites dire à votre arlequin lorsque vous le faites tomber de dessus Pègaze :

(1) Oui, tous ces conquérans rassemblés sur ce bord,
Soldats sous Alexandre, & rois après sa mort.

» Je l'ignore, dit *Piron*, seroient ils malheusement de vous? — Quittons le sarcasme, monsieur, interrompit M. de Voltaire en colère, &

(1) Vers d'Artemire, tragédie de M. de Voltaire.

dites-moi ce que je vous ai fait pour me tourner ainsi en ridicule ? — Pas plus répondit *Piron*, que Lamothe à l'auteur du Bourbier. (2) A cette replique M. de Voltaire baissa la tête & disparut, en disant : je suis embourbé ».

Un des amis de *Piron* vint lui annoncer la fausse nouvelle de la mort de M. de Voltaire ; il fut témoin de l'agitation qu'elle lui causa ; il le vit se lever avec vivacité de son fauteuil, s'écrier à plusieurs fois : « Ah ! le pauvre homme ! qu'elle perte ! c'étoit le plus bel esprit de la France ». Puis il ajouta par réflexion : « Au moins, monsieur, pondez de votre nouvelle ».

Piron envoya sa tragédie de Gustave à la reine de Suede, & accompagna cet envoi, de vers de sa façon. Cette princesse en répondant à son ambassadeur, écrivit ces mots par apostille, de sa propre main. « J'ai reçu la tragédie de Gustave, & je l'ai lue avec un vrai plaisir. Témoignez-en ma satisfaction à l'auteur, & faites lui de ma part un présent tel qu'il convient que je lui fasse. Je m'en remets à vous là dessus ». L'ambassadeur montra la lettre à Versailles au souper. M. le comte de Livri qui s'interessoit à *Piron*, vint chercher le lendemain notre poëte pour le présenter à son excellence ». Notifiez, dit-il, à l'auteur, le présent que vous souhaitez qu'on vous fasse ». On étoit en guerre dans ce temps-là, & la cour de France négocioit avec la Suède pour en obtenir du secours. « Monsieur l'ambassadeur, dit gaîment *Piron*, je ne demande pour tout plaisir à la reine, que d'envoyer dix mille hommes au roi Stanislas ».

Piron se reposant sur un banc tenant à un des piliers de la porte de la conférence ; une vieille femme survient, qui se jette à ses genoux les mains jointes. Le poëte surpris & ne sachant ce qu'elle veut : « Relevez-vous, lui dit-il, bonne femme ; vous me traitez en faiseur de poëmes épiques ou de tragédie ; vous vous trompez, je n'ai pas encore cet honneur-là ; je ne fais parler jusqu'à présent que les marionnettes ». La vieille restoit toujours à genoux sans l'écouter ; *Piron* croit s'appercevoir qu'elle remue les lèvres ; il s'approche, prête l'oreille, entend en effet qu'elle marmote un *avé*, adressé à une image de la vierge posée directement au dessus dubanc. « Voilà bien les poëtes, dit *Piron* en s'en allant ; ils croyent que toute la terre les contemple, & qu'elle est à leurs pieds, quand on ne songe pas seulement s'ils existent ».

Piron se trouvant en loge à l'opéra, à côté d'une femme de la réputation la plus suspecte & qu'il connoissoit bien, ne cessoit de jetter des yeux malins sur elle. Celle-ci enfin s'en impatiente & dit au poëte avec humeur : « M'avez-vous de vos gros yeux assez considérée ? — Je vous regarde, madame, reprit gaîment *Piron*, mais je ne vous considère pas ».

Piron entré au spectacle à Beaune, ne savoit pas quelle pièce on alloit jouer ; il s'adressa à quelqu'un qui faisoit l'important : « On donne les Fureurs de Scapin, lui dit gravement le jeune beaunois. — Ah ! monsieur, répondit *Piron* en le remerciant, je croyois que c'étoient les Fourberies d'Oreste ».

A cette représentation, une personne apostropha tout à coup le parterre qui étoit fort tranquille d'un paix-là, messieurs, on n'entend pas. « Ce n'est pas faute d'oreilles, cria *Piron* ».

Piron jouoit au piquet avec une femme dont la mauvaise odeur révoltoit son odorat ; elle le fit capot. Oh ! s'écria le poëte en éclatant de rire, depuis long temps je sentois ce coup-là ».

Il fit ainsi lui-même son épitaphe :

Ci gît *Piron* qui ne fut rien,
Pas même académicien.

PLACART. On a vu à Londres une affiche conçue en ces termes : celui qui a eu l'année passée l'honneur de manger un chien en commençant par la queue, en présence de toute la cour, aura cette année l'honneur de manger un chat, en commençant par la tête.

Autre affiche. Le sieur un tel, connu par l'adresse singulière avec laquelle il exécute les tours de goblets de son invention, avertit le curieux, qu'un tel jour sur le théâtre de la comédie, il entrera dans une bouteille de pinte, on prendra... &c..:

L'assemblée fut très nombreuse, mais au moment que l'acteur devoit commencer, on vint dire qu'il étoit malade & que pour dédommager le public, il entreroit la semaine d'après dans une bouteille de chopine. On sut qu'il étoit décampé avec tout l'argent des spectateurs. Le théâtre & la salle furent renversés de fond en comble. Un autre fripon fit le même tour après avoir annoncé la comédie de la passion. J. C. parut en disant Pierre, Jacques & Jean, passez en Galilée, ils passèrent & on ne les revit plus.

A l'expulsion des jésuites qui a été consom-

(2) Pièce satyrique de M. de Voltaire contre Lamothe.

mée le premier avril 1762, à Paris, on afficha ce *Placart*.

« La troupe de saint-Ignace donnera mercredi prochain 31 mars 1762, pour dernière représentation, arlequin jésuite, comédie en cinq actes, du père Dupleſſis : ſuivie des faux bruits de Loyala, par le père Lainés, petite comédie en un acte : pour divertiſſement, le ballet Portugais, en attendant le triomphe de Thémis ».

PLACET. Dufreſny, malgré les bienfaits qu'il reçut de Louis XIV, ne put jamais vivre dans une certaine aiſance. Après la mort de ce prince, M. le duc d'Orléans, régent, voulut auſſi lui faire du bien. Voici, à ce ſujet, un *placet* ſingulier que ce poëte lui préſenta : « Monſeigneur, Dufreſny ſupplie votre alteſſe royale de le laiſſer dans la pauvreté, afin qu'il reſte un monument de l'état de la France avant votre régence. M. le duc d'Orléans mit au bas du placet : Je vous refuſe abſolument ».

Le premier préſident de Beliévre étoit un homme de grand mérite & de très-bonne compagnie. Il aimoit la bonne chère & ſe piquoit d'avoir le meilleur vin de Paris. Un jour ſortant de la grand'chambre, il trouva le comte de Fieſque avec meſſieurs de Manicamps & de Jonſac qui l'abordèrent avec un *placet* à la main, dont la teneur étoit : « Nous ſupplions très-humblement monſeigneur le premier préſident, de vouloir ordonner à ſon maître d'hôtel de nous donner ſix bouteilles de ſon excellent vin de Bourgogne, que nous comptons boire ce ſoir *à tel endroit*, à la ſanté de ſa grandeur. « M. de Beliévre avec un air de grave Magiſtrat, prit ſon crayon & mit ſur le *placet*.

Bon pour douze bouteilles, attendu que je m'y trouverai.

Un jour le maréchal de Villars voulut s'emparer du cabinet d'un avocat pour le joindre à la ſalle où ſe tenoit le conſeil de guerre. *Thierri*, c'étoit le nom de l'avocat, préſenta au régent ce *placet* ſingulier : « Maître Thierri, avocat aux conſeils du roi, repréſente très humblement à votre alteſſe royale, que monſieur le maréchal de Villars, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ni de traités de paix à faire, a mis le ſiége devant le cabinet d'un pauvre avocat. Il s'imagine que la place ſe rendra à la première ſommation ; mais le ſuppliant a réſolu d'attendre le gros canon, & ce gros canon ce ſont les ordres de votre alteſſe royale. Ce *placet* fut envoyé au maréchal, qui, l'ayant lu, dit : allons, il faut lever le ſiége, ce ſera le premier que j'aurai levé de ma vie ».

Louis XIV, en revenant de la meſſe, jettoit toujours les yeux de côté & d'autre, & par ſon air & ſes regards, invitoit à l'approcher. Un jour un ſuiſſe, quoique le paſſage fut aſſez large, crioit de faire place & repouſſoit pluſieurs perſonnes ; ne voyez-vous pas, lui dit Louis XIV d'un ton ſévère, que voilà une femme qui a un *placet* à me préſenter ? il renfermoit les *placets* qu'on lui préſentoit, dans une caſſette dont lui ſeul avoit la clef.

PLAIDEUSE. Un avocat, aſſez mal bâti & fort laid, plaidoit contre une bourgeoiſe. C'étoit une cauſe ſommaire qu'il chargeoit de beaucoup de moyens inutiles. La bourgeoiſe perdant patience interrompit l'avocat. Meſſieurs, dit-elle, voici le fait en peu de mots. Je m'engage de donner au tapiſſier, qui eſt ma partie, une ſomme pour une tapiſſerie de Flandres à perſonnages bien deſſinés, beaux comme monſieur le premier préſident, c'étoit effectivement un bel homme, il veut m'en livrer une où il y a des perſonnages croqués, mal bâtis comme l'avocat de ma partie. Ne ſuis je pas diſpenſée d'exécuter ma convention ? cette comparaiſon, qui étoit très-claire déconcerta l'avocat adverſe, & la bourgeoiſe gagna ſon procès.

Que je ſuis malheureuſe, diſoit une plaideuſe, je ne ſais comment gagner mon rapporteur ! il n'a ni confeſſeur, ni maîtreſſe.

PLAISANTERIES. Le ciel de Londres eſt ſouvent caché par d'épais brouillards & l'on y voit rarement le ſoleil. C'eſt à cette occaſion qu'un ambaſſadeur d'Eſpagne qui avoit paſſé ſix mois à Londres ſans voir le ſoleil dit aux ſeigneurs qui venoient lui ſouhaiter un heureux voyage. « Je vous prie, milords, d'aſſurer le roi votre maître de mes très humbles reſpects & de ſaluer le ſoleil de ma part quand vous le reverrez ».

M. de L. diſoit : j'ai reçu tous mes ſacremens excepté le mariage que je n'ai pas reçu en original, mais dont j'ai tiré bien des copies ».

On avoit écrit ſur la porte du cimetière de S. Médard, lorſqu'on l'eut fermé à cauſe de l'indécence des convulſions qu'on y commettoit en l'honneur de M. Paris.

» De par le roi, défenſe à Dieu
» De faire miracle en ce lieu.

Un janſéniſte fort zélé pour les convulſions, voulant faire ſentir à M. l'abbé Teraſſon tout le fiel de cette épigrame. Celui-ci lui répondit : « ce que je trouve de plus plaiſant, c'eſt que Dieu ait obéi ».

M. l'abbé de Boiſmont, le mirebalais de l'académie,

démie, ne payoit jamais ses dettes. Un certain doyen de Valenciennes, auquel il devoit une pension sur une abbaye qu'il avoit, ne pouvant arracher rien de ce gros bénéficier, est venu en personne exiger son dû. Ayant demandé où demeuroit cet abbé, il se fit une mépriſe, & au lieu de lui donner l'adresse de l'abbé de Boismont, on l'envoya chez l'abbé de Voisenon à Belleville. N'ayant pas trouvé ce dernier, M. le doyen laissa un billet, qui expliquoit la cause de sa venue, sur quoi M. l'abbé de Voisenon, répondit par la lettre suivante, qui courut tout Paris.

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, monsieur, vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont & moi. Il est jeune & je suis vieux; il est fort & robuste, & je suis foible & valétudinaire; il prêche, & j'ai besoin d'être prêché; il a une grosse & riche abbaye; & j'en ai une très-mince; il s'est trouvé de l'académie sans savoir pourquoi, & l'on me demande pourquoi je n'en suis pas; il vous doit une pension enfin, & je n'ai que le desir d'être votre débiteur », Je suis, &c.

Un curé de campagne, fort enjoué, étoit en habit court dans la ville cathédrale de son diocèse. Un grand vicaire l'ayant apperçu l'appella & lui demanda pourquoi il portoit un habit court? il répondit que l'habit étoit propre à danser. Cette réponse excita la bile du demi-prélat, qui lui demanda qui il étoit? *Ego sum qui sum*, reprit le curé. Le grand vicaire le fit comparoître devant l'évêque, qui d'abord lui fit des reproches sur ses réponses, auxquelles il donnoit l'épithète d'insolentes & d'impies: vous verrez, monseigneur, répondit le curé, que mes réponses sont fort justes, quand je vous expliquerai le véritable sens. Je suis curé d'un lieu appellé Dansé: les chemins y sont pleins de boue, même dans la canicule: c'est ce qui m'a fait dire à monsieur votre grand vicaire, que mon habit court étoit propre à danser: du reste je m'appelle cuisson; je n'ai pas cru l'offenser en disant mon nom. L'évêque se prit à rire.

Un homme de la plus haute taille se promenoit un soir dans Paris, un des jours de la foire St-Ovide, tandis qu'on jouoit en dehors les parades. Tout occupé des lazzis qui se faisoient à celles d'un jeu de marionnettes, il heurta, par mégarde, un petit bossu, qui, se redressant sur la pointe du pied, apostropha très-incivilement ce grand homme, ou plutôt cet homme grand. Celui-ci, sans témoigner la moindre colère, affecta de se courber, & de dire, en élevant la voix: — Qu'est-ce qui est là bas? — L'ésope, furieux de ce sarcasme, mit la main sur la garde de son épée, & en demanda raison à son adversaire. Mais l'homme de haute nature, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le posa sur le balcon de la parade, en disant froidement: « Tenez, serrez votre polichinel, qui s'avise de faire ici du tapage ».

Un officier gascon, sollicitoit le paiement de sa pension auprès de monsieur Desmarets, ministre d'état, qui lui dit que sa pension étoit une chanson. Il se présenta devant le roi, tenant à la main le brevet de sa pension, & frédonnant un air entre ses dents. Le roi lui demanda ce qu'il vouloit: sire, dit-il, j'ai demandé à M. Desmarets le paiement d'une pension que vous m'avez accordée; il m'a dit que c'étoit une chanson, j'en cherche l'air. Le roi se prit à rire & fit payer sa pension.

Comme il se présente des gens de toute espèce curieux de voir l'hôtel des invalides, quelques soldats pour s'amuser, ont imaginé une *plaisanterie* qu'ils font à ceux qui sont assez simples pour se laisser attraper. Ils leur recommandent sur-tout de ne pas oublier de voir l'invalide à la tête de bois. Ils indiquent son corridor & sa chambre, & comme leurs camarades sont prévenus, ils font faire aux idiots de longues courses dans l'hôtel pour chercher la tête de bois, en les envoyant de chambre en chambre, d'où on leur dit toujours qu'il vient de sortir dans le moment.

L'auteur d'une tragédie vint lire sa pièce à madame de Lambert. La pièce commençoit par une princesse qui disoit:

De l'Arabie enfin en ces lieux arrivée.....

Madame de Lambert interrompit l'auteur par cet impromptu:

Princesse, asseyez-vous, vous êtes fatiguée.

Cette *plaisanterie* fit changer ce premier vers.

On demandoit à M. Walker, comment il pouvoit se déterminer à soupirer auprès de madame Errincton, connue pour avoir neuf amans. « Messieurs, répondit-il, je ne suis chez elle que pour lever la dîme ».

Dans la dernière guerre d'Italie, un officier françois aussi fou qu'il étoit brave, ayant reçu une balle dans la tête dit: » Je savois bien que j'y avois besoin de plomb; mais la dose est un peu trop forte: & il mourut sur le champ.

Madame... ne voulut jamais avoir pour amans que des hommes de la première qualité. Cependant elle avoit des enfans très-grossiers; & comme une de ses amies la consoloit un jour sur les malhonnêtetés de ses enfans: « Je n'ai rien, dit-elle, à me reprocher là-dessus; toute ma vie j'ai fait ce que j'ai pu pour mettre d'honnêtes gens dans

cette famille-là, je n'en ai pu venir à bout : ce n'est pas ma faute ».

Dans une sédition, un homme d'une excessive grosseur se présenta pour haranguer. Tous les mutins qui s'étoient assemblés se mirent à rire. « Vous riez de ma grosseur, leur dit-il ; si vous voyiez ma femme, elle est encore bien plus grosse que moi. Cependant quand nous sommes d'accord, nous tenons fort bien tous deux dans le même lit ; mais lorsque nous nous querellons, la maison n'est pas assez grande pour nous contenir ». A cette morale, les esprits se réunirent, & la sédition fut appaisée.

On a vu de tout temps, l'incertitude de la paternité, être l'objet de la *plaisanterie*. Un ancien philosophe voyant, dans un chemin public, un jeune étourdi qui jettoit des pierres à tous les passans, lui dit : prenez garde à ce que vous faites ; car vous pourriez, sans le savoir, blesser votre père.

Un espagnol passant un jour à sec le Mançanarès, petite rivière de Madrid, & voyant combien le superbe pont que Philippe II y a fait bâtir est inutile, dit plaisamment qu'il falloit vendre le pont pour avoir de l'eau.

Un voyageur du comté de Kent, qu'un orage avoit transi de froid, arrive dans une hôtellerie de campagne, & la trouve si remplie de monde qu'il ne peut approcher de la cheminée. *Que l'on porte vîte à mon cheval un cloyère d'huitres*, dit-il à l'hôte. — A votre cheval, s'écrie celui-ci, croyez-vous qu'il veuille en manger ?.... Faites ce que j'ordonne, répliqua le gentilhomme : à ces mots tous les assistans volent à l'écurie & notre voyageur se chauffe. « Monsieur, dit l'hôte en revenant, je l'aurois gagé sur ma tête, le cheval n'en veut pas .... ». En ce cas, répond le voyageur qui s'étoit bien chauffé, il faut donc que je les mange.

M. le cardinal de L... demandoit un jour à M. de T.... pourquoi il se portoit si bien, & que lui il étoit toujours valétudinaire : C'est, monseigneur, que vous avez sans cesse votre chapeau dans votre tête, & que j'ai la tête dans le mien. Il n'étoit pas encore cardinal dans ce temps-là.

Un homme gourmand & malhonnête, mangeant à table d'hôte où l'on servit deux perdrix rouges, en prit une, commença par en détacher l'aile & retint le reste sur son assiette dans l'intention de la dévorer toute entière. Un des convives, mécontent d'un tel procédé, escamote avec adresse ce friand gibier, & dit en éclatant de rire : « Monsieur, souffler n'est pas jouer : vous pouviez en prendre deux & vous n'en avez pris qu'une.

Très-fatigué à force de glisser sur le pavé de Paris, & se trouvant d'ailleurs fort éloigné de sa demeure, le chevalier de C.... rencontrant M. B...., fameux dentiste, mollement assis dans son carosse, cria au cocher d'arrêter, attendu qu'il avoit un grand mal de dents. — « La douleur que j'éprouve est si vive, dit-il ensuite au maître, que les forces me manquent, & je suis prêt à m'évanouir. Si vous retournez chez vous, donnez-moi une place dans votre carosse, afin de m'y conduire bien promptement ».

Le chirurgien, touché de compassion, & dans l'espoir d'être récompensé, fait asseoir à côté de lui le prétendu malade, & donne ordre à son cocher de retourner au logis, & de redoubler de vîtesse. Ils étoient dans le fauxbourg Saint-Antoine, & le dentiste demeure près du palais-royal.

Le chevalier de C...., descendant lestement de voiture, dit en riant à l'opulent dentiste : — « Mille remercîmens, monsieur, de votre complaisance ; le plaisir de votre compagnie & celui de me trouver tout de suite dans un quartier où m'appelle une affaire pressée, me guérit de tous mes maux... — Et il s'échappa avec la rapidité de l'éclair.

Un cavalier fort bien fait avoit épousé une fille fort laide, mais fort riche : on lui fit des reproches sur son mauvais choix : « Ne vous en étonnez pas, répondit-il, je l'ai prise au poids, sans considérer la façon pour laquelle je n'ai rien donné.

Un italien, jaloux de sa barbe, faisoit de grandes dépenses pour la conserver & l'ajuster ; le cardinal Campége lui dit : « A la fin votre barbe vous coûtera plus que la tête ne vaut ».

Les chanoines de Chartres ayant perdu leur procès contre leur évêque, par le crédit de madame de Maintenon, l'un d'eux dit : « Comment aurions-nous gagné ? Nous avions contre nous le roi, la dame & le valet ».

Les *plaisanteries* ne feront jamais tort à un ouvrage où il y aura des beautés vraies. On demandoit dernièrement à un homme de cour son sentiment sur la tragédie du roi Léar. « C'est un monstre, répondit-il, dont la tête & les pieds sont hideux, mais dont le corps est beau ».

Un médecin célèbre dit, en parlant de la même pièce : « Malgré tous les traits sublimes dont elle est remplie, je crois qu'elle se ressent un peu de la maladie du roi Léar.

Un fermier des gabelles avoit fait bâtir un palais ; un de ses amis, à qui il le faisoit voir, remarqua dans un grand vestibule une niche vuide

qui attendoit une ſtatue. D'où vient, lui dit-il, que vous ne rempliſſez pas ce vuide? Je voudrois, dit le financier, y placer quelque ſtatue allégorique qui me convint. Eh bien, lui dit ſon ami, faites-y mettre la femme de Lot changée en ſtatue de ſel.

Un homme épuiſé de plaiſir, étoit obligé de garder le lit. Un de ſes amis vint le voir, & apperçut en entrant dans la chambre du malade ſa maîtreſſe qui en ſortoit. Il demanda au malade comment il ſe trouvoit: « La fièvre, dit-il, vient de me quitter ». Effectivement, répond l'ami, je l'ai rencontrée comme elle ſortoit de chez vous.

Un curieux avoit lu le ſoir, dans un traité de la phyſionomie, que ceux qui ont la barbe large, portent le ſigne d'étourderie. Il voulut voir la ſienne au miroir avec une bougie. Malheureuſement il en brûla la moitié, & il écrivit auſſi-tôt ſur la marge du livre: pour celui-là, il eſt éprouvé.

M. le Camus diſoit de certains moines gourmands fort révérentieux, que c'étoient des cruches qui ne ſe baiſſoient que pour s'emplir.

Une femme qui n'étoit pas des plus ſages, mais qui avoit le ſentiment vif, entendoit un homme qui, dans la colère, lâcha ce mot que le dévôt Neptune n'acheva pas. Ah! s'écria-t-elle, peut-on dire ce mot-là en colère!

Un chanoine d'Angers ayant invité pluſieurs perſonnes à dîner un jour maigre, ſon valet lui dit qu'il venoit du marché, & qu'il n'y avoit plus d'autre poiſſon qu'un ſaumon qu'il n'avoit oſé prendre, parce qu'un conſeiller l'avoit retenu. Le chanoine lui donnant ſa bourſe pleine, lui dit: « Tiens, retourne; achette-moi le ſaumon & le conſeiller ».

PLANTES *ſingulières*. La nature, admirable dans ſes productions, a ſes tréſors dans chaque pays. On cultive à préſent, dans le jardin d'Edimbourg, le miracle des végétaux. On lui a donné le nom de *plante mouvante*. Tous les curieux s'empreſſent de venir voir ce prodige. Les habitans, ſuperſtitieux, attribuent à la *plante* mouvante des vertus & des qualités extraordinaires. Le 15 juin 1776, elle avoit 15 pouces de haut. Ses mouvemens, qui offrent beaucoup de ſingularité, ont commencé vers le milieu du mois de mai. Ils proviennent d'une force interne, au lieu que ceux de la ſenſitive dépendent d'une impulſion & d'une cauſe externes. Les opérations de notre *plante ſingulière* ſont dérangées par un coup de vent un peu fort, qui en arrête ſur le champ les mouvemens & les agitations.

La *plante* mouvante a ſes feuilles partagées en trois. L'extrémité de la feuille eſt fort large, & par les différentes poſitions qu'elle prend durant le jour, on voit qu'elle ſuit aſſez le cours du ſoleil. Ses mouvemens les plus remarquables ſont collatéraux & ne s'accordent pas toujours exactement avec le mouvement de cet aſtre. Cette motion des deux côtés oppoſés de la feuille, eſt particulière, & aſſez conſtamment uniforme.

Entre le fleuve du Jourdain & Jéricho, qui eſt vis-à-vis du mont Abarim, il y a une vallée nommée *Baras*, où l'on trouve une *plante* de même nom, qui paroît toute de feu pendant la nuit & que l'on prendroit pour un flambeau.

QUINQUINA. Voici l'abrégé hiſtorique de cette *plante*: il y avoit long-temps que le haſard avoit procuré aux indiens la découverte de la vertu febrifuge de l'écorce de quinquina, lorſque les européens arrivèrent dans leur pays.

Ils la cachèrent long-temps aux eſpagnols, leurs vainqueurs, qu'ils déteſtoient alors. Ce ne fut qu'en 1640 que les eſpagnols en apportèrent en Europe.

Ce remède, quoique certain, fut quelque temps ſans avoir grande vogue.

La vice-reine ayant été attaquée d'une fièvre opiniâtre, le Corrégidor de Loxa lui en envoya.

Elle en fut guérie & en diſtribua beaucoup. On nomma alors le quinquina, *la poudre de la comteſſe*.

Vers l'année 1649, le procureur-général des jéſuites de l'Amérique paſſa en Europe & ſe rendit à Rome, où il invita tout ſon ordre à donner de la réputation à ce remède, dont il avoit apporté une proviſion.

Chacun d'eux guériſſoit les fièvres comme par enchantement. Dès-lors le quinquina changea de nom: on l'appella *la poudre des pères*. Les anglois l'appellent encore aujourd'hui *la poudre jéſuitique*, the jeſuit's powder.

Quelques médecins ne connoiſſant pas ſuffiſamment la vertu de ce nouveau remède, s'élevèrent contre ſon uſage; on en fut encore dégoûté par ſon prix exceſſif, car les jéſuites le vendoient fort cher.

Ce fut alors qu'on vit paroître les brochures intitulées, *funérailles du quinquina*, *réſurrection du quinquina*.

En 1679, le chevalier Tallot, anglois, à force de prêcher l'utilité de ce ſpécifique, & même d'exagérer ſes vertus, en fit revivre l'uſage.

L'année suivante on joua sur l'ancien théâtre italien une comédie en trois actes & en prose, intitulée : *le remède anglois ou Arlequin, prince du Quinquina.*

On en fit alors un nouveau secret que l'on vendit une grosse somme à Louis XIV. Tout le monde depuis en a eu connoissance & en fait usage.

La SENSITIVE est une *plante* fort connue, par la propriété qu'elle a de donner des marques de sensibilité & presque de vie, quand on la touche. MM. Dufay & Duhamel se sont livrés à une étude particulière des phénomènes de cette *plante*, & ont consigné dans les mémoires de l'académie royale des sciences, pour l'année 1736, la suite curieuse des expériences qu'ils ont faites à ce sujet; c'est sans doute ce qui a fait dire à Voltaire :

Le sage Dufay parmi ses plant divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il, pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains honteuse & fugitive.

Une princesse qui connoissoit la vertu de ce simple, se promenant dans un jardin où il y en avoit, fit accroire à ses filles d'honneur qui l'accompagnoient, que cette herbe ne se retiroit que lorsqu'une femme ou une fille qui n'étoit pas vierge, en approchoit.

Pour preuve de ce que je vous dis, ajouta cette dame, c'est qu'elle va se retirer de moi qui suis mariée, si j'en approche; ce qui arriva en effet, & étonna beaucoup les filles.

Mais elles le furent bien plus, lorsqu'une d'elles s'étant approchée par l'ordre de la princesse, elles virent la plante se retirer. On se doute bien qu'aucune des autres ne voulut tenter l'expérience.

Il y a dans les Indes une espèce de sensitive, qui non-seulement s'incline; quand on approche d'elle quelque corps étranger, mais suit encore exactement avec sa tige le cours du soleil, comme les héliotropes.

Un philosophe du Malabar devint fou, pour n'avoir pu expliquer les singularités de ce végétal, trait qui rappelle le conte qu'on a fait sur Aristote, qui se précipita, dit-on, dans l'Euripe, parce qu'il ne put pas expliquer le flux & le reflux.

Le précepteur d'Alexandre étoit trop éclairé & trop sage pour se tuer de chagrin de n'être pas aussi instruit que la nature elle-même sur les premières causes.

HIAS-TAA-TOMCHOM. Tel est le nom de la *plante* la plus singulière qui croisse à la Chine. Ce nom signifie que pendant l'été cette *plante* est une herbe, mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. En effet, si on la considère de près, rien ne présente mieux un ver, long de neuf lignes, de couleur jaunâtre.

La tête, le corps, les yeux, les pieds, les deux côtés du ventre, paroissent très-bien formés.

Cette *plante* croît au Thibet, & est fort rare. Ses vertus sont à peu-près les mêmes que celles du ginseng, avec cette différence que son fréquent usage ne cause pas d'hémorragie comme le ginseng; elle fortifie & rétablit les forces perdues.

On prend cinq dragmes de cette racine toute entière avec sa queue; on en farcit le ventre d'un canard domestique, qu'on fait cuire à petit feu.

Quand il est cuit, on en retire la drogue, dont la vertu est passée dans la chair du canard. On en mange soir & matin pendant dix jours. Ce remède n'est en usage qu'à la cour de Pekin, à cause de la rareté extrême de cette précieuse racine.

PLATON, philosophe grec, mort l'an 348 avant Jesus-Christ, à l'âge de 81 ans.

Socrate, le maître de *Platon*, ne l'appelloit point autrement que le *cigne de l'académie.*

L'académie étoit un gymnase environné d'arbres, & situé sur les confins d'un des fauxbourgs d'Athènes, ainsi appellé d'un nommé *Académus* ou *Ecadémus*, citoyen d'Athènes, qui en étoit propriétaire.

C'est dans ce lieu que *Platon* & ses disciples tenoient leurs assemblées pour converser sur des matières philosophiques : origine du nom d'académiciens donné aux philosophes qui suivoient la doctrine de Socrate & de *Platon.*

Cette doctrine & celle d'Aristote furent en quelque sorte deux religions que les hommes professèrent, jusqu'à ce qu'une lumière plus pure vînt les éclairer.

Platon n'avoit négligé aucuns des moyens d'accroître ses connoissances. Il voyagea en Egypte, pour profiter des lumières des prêtres de ce pays, & des hommes illustres en tout genre qu'il produisoit alors.

Il parcourut la grande Grèce pour converser avec les trois plus fameux pythagoriciens de ce temps là, & passa en Sicile pour voir les merveilles de cette ville & sur-tout les embrâsemens du mont Ethna.

Platon ne se mêla point des affaires publiques, mais il ne fut pas moins utile aux sociétés politiques en leur formant des magistrats sages & vertueux.

Dion, Pithon & Héraclide qui avoient appris dans son école à détester la tyrannie, en affranchirent le premier la Sicile, & les deux autres la Thrace.

Denis, tyran de Syracuse, l'appella à sa cour, & *Platon* se rendit à ses sollicitations dans l'espérance de contribuer au bonheur des syracusains; mais l'adulation s'opposa aux progrès de la philosophie, & *Platon* s'en retourna en Grèce avec le chagrin de n'avoir pu faire un homme d'un tyran, & la joie de ne plus vivre avec de lâches flatteurs qui en faisoient un monstre.

A son retour il passa à Olympie pour voir les jeux. Il se trouva logé avec des étrangers de distinction. Il mangeoit à leur table, passoit avec eux les journées entières, & vivoit d'une manière très-simple & fort unie, sans jamais leur parler ni de Socrate, ni de l'académie, & sans leur faire connoître de lui autre chose sinon qu'il s'appelloit *Platon*.

Ces étrangers s'estimoient heureux d'avoir rencontré un homme si doux, si affable & d'une si bonne société; mais, comme il ne parloit que de choses fort ordinaires, ils ne crurent jamais que ce fût ce philosophe dont la réputation faisoit tant de bruit.

Les jeux finis, ils allèrent avec lui à Athènes où il les logea. Ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils pressèrent leur hôte de les mener voir ce fameux philosophe qui portoit le même nom que lui, & qui étoit disciple de Socrate. Le philosophe leur répondit en riant : *le voici*. Les étrangers surpris, se firent de secrets reproches de n'avoir pas discerné tout le mérite de ce grand homme à travers les voiles de la simplicité & de la modestie dont il se couvroit, & l'en admirèrent encore davantage.

Ce philosophe ne pouvoit souffrir la vénalité des magistratures. « C'est, dit-il; comme si dans un navire on faisoit quelqu'un pilote ou matelot pour son argent. Seroit-il possible que la règle fût mauvaise dans quelqu'autre emploi que ce fût de la vie, & bonne seulement pour conduire une république »?

Les hommes, continue *Platon*, ne connoîtront point le bonheur tant que les philosophes ne régneront point; ou que ceux qui règnent privés d'une sorte d'inspiration divine, ne seront pas philosophes.

La vertu de l'homme politique, selon *Platon*, consiste à diriger ses pensées & ses actions au bonheur de la république.

Il distinguoit deux sortes de passions; les passions sauvages & féroces, & les passions douces. La volupté, la douleur; la commisération sont du nombre de ces dernières, elles sont de la nature de l'homme; elles ne commencent à être vicieuses qu'en devenant excessives. Les passions sauvages & féroces ne sont pas dans la nature; elles naissent de quelque dépravation particulière; telle est la misanthropie.

Donnez tout à l'homme excepté la vertu, vous n'aurez rien fait pour son bonheur.

Il définissoit l'amitié une bienveillance réciproque qui rend deux êtres également soigneux l'un de l'autre; égalité qui s'établit & qui se conserve par la conformité de mœuts.

Platon jouit d'une santé constante & d'une longue vie, récompense de sa frugalité. Le perse Mithridate lui éleva une statue, Aristote un autel. On consacra par la solemnité le jour de sa naissance, & l'on frappa des monnoies à son effigie.

On rendit même, de son vivant, hommage à son savoir. Le poëte Antimachus ayant rassemblé un jour quantité de personnes pour lire en leur présence une pièce qu'il avoit composée, & voyant que ses auditeurs l'avoient quitté à la réseve de *Platon* : « Je ne laisserai pas, dit-il, de continuer ma lecture, parce que *Platon* vaut tout seul un auditoire ».

Platon a été surnommé l'Homère des philosophes. Dans les sujets élevés qu'il traite, il a l'enthousiasme de ce poëte épique. Quelquefois aussi il s'est montré un autre Anacréon & badine avec l'amour. On connoît les petits vers passionnés qu'il fit pour Agathis, & que Fontenelle a rendus dans ses dialogues :

Lorsqu'Agathis, par un baiser de flamme,
Consent à me payer des maux que j'ai sentis,
Sur mes lèvres soudain je sens voler mon ame
Qui veut passer sur celle d'Agathis.

Timothée, général athénien, fut invité à souper chez *Platon*. Le repas étoit frugal, mais délicat & bien entendu. Une gaieté douce animoit les convives; on traita plusieurs points de morale très-intéressans. Timothée étoit enchanté. La satisfaction secrette qu'il éprouvoit étoit bien au-dessus de la joie bruyante qui régnoit dans les grands repas qu'il donnoit souvent à ses officiers. Un concert délicieux termina le festin. Le général sortit plein d'un contentement intérieur, qu'il n'avoit

jamais senti : Le repas frugal qu'il avoit fait lui procura un sommeil léger & tranquille. Le matin, il se leva frais & joyeux. Le doux sentiment du plaisir de la veille affectoit encore délicieusement son cœur ; & par hasard, ayant rencontré *Platon* : « Vos repas, lui dit-il, ne sont pas seulement agréables pour le moment, ils le sont encore pour le lendemain ».

Cicéron avoit si bonne opinion des sentimens de *Platon*, qu'il disoit : « J'aimerois mieux me tromper avec *Platon*, que de rencontrer la vérité avec les autres philosophes ».

PLINE L'ANCIEN, (*C. Plinius secundus*) physicien & naturaliste. Il vivoit sous Vespasien & Tite, qui l'honorèrent de leur estime, & mourut vers l'an 79 de Jesus-Christ, à l'âge de 56 ans.

Son ouvrage, tout aussi varié que la nature, la peint toujours en beau ; c'est, si l'on veut, une compilation de tout ce qui avoit été écrit avant lui, une copie de tout ce qui avoit été fait d'excellent & d'utile à savoir ; mais cette copie a de si grands traits, cette compilation contient des choses rassemblées d'une manière si neuve, qu'elle est préférable à la plupart des ouvrages originaux qui traitent des mêmes matières.

Ce savant naturaliste, ainsi que *Pline* le jeune son neveu nous l'apprend, menoit une vie simple & frugale, dormoit peu & mettoit tout le temps à profit. On lisoit à sa table ; & dans ses savantes courses il avoit toujours à ses côtés son livre, ses tablettes & son copiste ; car il ne lisoit rien dont il ne fit des extraits.

Il n'y a peut-être pas d'exemple plus singulier de l'assiduité à la lecture & au travail. Un jour celui qui lisoit pendant le repas ayant mal prononcé quelques mots, un des amis de *Pline* l'arrêta & l'obligea de recommencer. *Pline* dit à cet ami : « Vous aviez pourtant entendu. Et celui-ci en étant convenu, pourquoi donc, ajoute *Pline*, avez-vous fait recommencer le lecteur ? Votre interruption nous a fait perdre plus de dix lignes ». Dans une autre occasion, voyant son neveu se promener sans livre, il lui dit : « Vous pouviez ne pas perdre ce temps ».

« Je donne tout le jour aux affaires, écrit-il agréablement à Tite, & je me réserve la nuit afin de l'employer à la lecture & à la composition. Ne serois-je pas trop heureux encore quand cette conduite ne me procureroit d'autre avantage que celui de vivre plus long-temps ? Le sommeil emporte la moitié de la vie ; & c'est un gain plus sûr & plus légitime que tous les autres, que de lui dérober le plus de temps qu'il est possible ».

Pline mourut par un accident bien triste, dont on trouve le détail dans une lettre que son neveu adresse à Tacite l'historien. Il étoit à Nîmes où il commandoit une escadre des romains. Ayant apperçu un nuage d'une grandeur & d'une figure extraordinaire qui sortoit du mont Vésuve, il se hâta d'approcher pour examiner les différentes formes que prenoit successivement le phénomène terrible qu'il vouloit observer. Il dicta ses observations avec la même liberté d'esprit que s'il n'y avoit aucun péril à craindre. Cependant une cendre plus épaisse & plus chaude commençoit à voler sur ses vaisseaux à mesure qu'ils avançoient. Des pierres calcinées & des cailloux tout noirs, tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu, tomboient autour d'eux. *Pline* délibéra quelques momens s'il ne s'en retourneroit pas, & le pilote l'y exhortoit ; mais un desir insatiable de savoir & de s'instruire lui fit rejetter ce conseil timide. « La fortune, s'écria-t-il, favorise les hommes courageux. Allons à Stabies où est actuellement Pomponianus ». C'étoit un de ses amis qu'il trouva fort occupé à faire les préparatifs nécessaires pour s'échapper par la fuite au péril qui le menaçoit, dès que le vent qui étoit contraire auroit changé de direction. *Pline* l'embrasse, l'encourage ; & pour diminuer la crainte de son ami par l'exemple de sa sécurité, il prend le bain ; après le bain il se met à table & soupe gaîment, ou du moins avec toutes les apparences de la gaité. Le repas fini, il se couche & dort d'un profond sommeil. Cependant l'approche du danger obligea de l'éveiller. La cour de la maison se rempliſſoit de cendres & de pierres, & la maison étoit tellement ébranlée par les fréquens tremblemens de terre que l'on auroit dit qu'elle étoit arrachée de ses fondemens. Les murs menaçoient à tout moment d'une chute prochaine. D'un autre côté il y avoit lieu d'appréhender dans la plaine campagne d'être écrasé par les pierres que le goufre lançoit. On se détermina néanmoins à sortir, & pour se garantir des pierres, chacun se mit sur la tête des coussins attachés avec des cordons noués sous les bras. Déja le jour commençoit à paroître ; mais autour de *Pline* circuloit une vapeur sombre & épaisse qu'il falloit vaincre par la lumière des flambeaux. Il parut absolument nécessaire de s'éloigner, & on gagna le rivage pour voir si la mer seroit navigable ; elle étoit plus furieuse que jamais. *Pline* se jetta sur un drap que l'on étendit par terre. Là, il demanda successivement deux verres d'eau froide qu'il but. Dans le moment se répand une odeur de souffre ; & la flamme suivit de prés. Tout le monde se sauve ; *Pline* se lève appuyé sur deux esclaves, & dans l'instant tombe mort, étouffé sans doute par l'air brûlant qu'il respira. Deux jours après, son corps fut retrouvé entier, sans aucune blessure, avec ses habits : on eût pensé qu'il étoit simplement endormi.

PLINE le jeune, (Cœcilius Plinius Secundus)

neveu & fils adoptif du précédent, né à Côme en Italie. Il fut disciple de Quintilien.

Il s'éleva par son mérite jusqu'aux premières charges sous l'empire de Trajan, & fut même honoré du consulat.

Pline commença à fréquenter le barreau à l'âge de dix-neuf ans. Il ne plaida jamais que pour l'intérêt public, pour ses amis ou pour ceux que leur mauvaise fortune laissoit sans appui.

La gloire de se rendre le défenseur des gens de bien étoit sa seule récompense. Les autres avocats au contraire vendoient leur éloquence à quiconque vouloit la payer.

L'empereur Trajan rendit un décret pour faire cesser ce trafic.

Pline dut s'applaudir alors de ne s'être pas seulement abstenu de faire aucun traité pour les causes dont il s'étoit chargé, mais encore d'avoir toujours refusé toutes sortes de présens, & jusqu'à des étrennes.

Il est vrai, écrit-il dans une de ses lettres, que tout ce qui n'a pas l'air honnête doit s'éviter, non comme defendu, mais comme honteux.

Il y a néanmoins, continue-t-il, je ne sais quelle satisfaction à voir publiquement défendre ce qu'on ne s'est jamais permis.

L'empereur Domitien avoit chassé de Rome & de l'Italie tous les philosophes. Artémidore, ami de *Pline*, étoit de ce nombre.

Il s'étoit retiré dans une maison qu'il avoit aux portes de la ville. « J'allai l'y trouver, dit *Pline*, dans une conjoncture où ma visite étoit plus remarquable & plus dangereuse. J'étois préteur »

« Il ne pouvoit qu'avec une grosse somme acquitter les dettes contractées pour des choses utiles. Quelques-uns de ses amis les plus puissans & les plus riches, ne voulurent point s'appercevoir de son embarras : moi, j'empruntai la somme, & je lui en fis don ».

» J'avois pourtant alors sujet de trembler pour moi-même. On venoit de faire mourir ou d'envoyer en exil sept de mes amis ».

« La foudre tombée autour de moi tant de fois, & encore fumante, sembloit me présager évidemment un semblable sort : mais il s'en faut bien que je croie avoir pour cela mérité toute la gloire que me donne Artémidore. Je n'ai fait qu'éviter l'infamie ».

Après la mort de Dioclétien, *Pline* éleva sa voix dans le sénat & se porta accusateur contre un des plus illustres favoris de ce prince.

Comme on craignoit que Nerva, successeur de Dioclétien, ne fût offensé de cette accusation, tous ceux qui s'intéressoient au sort de *Pline* trembloient pour lui.

Un consulaire de ses amis s'approcha de lui & le pressa de se désister de cette accusation.

Il ajouta même qu'il se rendoit par là redoutable aux empereurs à venir. *Tant mieux*, répondit Pline, *pourvu que ce soit aux méchans empereurs.* Comme on insistoit encore, *j'ai tout pesé, j'ai tout prévu*, ajouta-t-il, *& je ne refuse pas, s'il le faut, d'être puni pour avoir poursuivi la vengeance d'une lâche & indigne cruauté.*

Nerva empêcha que cette affaire fût remise à la délibération du sénat ; mais ce corps auguste n'en rendit pas moins justice à la courageuse fermeté de *Pline.*

Trajan qui avoit succédé à Nerva, proclama lui-même *Pline*, consul, après avoir fait son éloge.

Pline l'en remercia par un discours solemnel, & ce fut dans cette occasion que par ordre du sénat & au nom de tout l'empire il prononça le panégyrique de ce prince. « Si le souverain bonheur, disoit *Pline* à Trajan, consiste à pouvoir faire tout le bien qu'on veut, c'est le comble de la grandeur que de vouloir faire tout le bien qu'on peut ».

Pline fut envoyé par ce prince pour gouverner le pont & la Bithinie, en qualité de proconsul.

Une violente persécution s'étant allumée dans ces provinces contre les chrétiens, que Trajan regardoit comme dangereux par leur nombre, & comme ennemis déclarés de toutes religions ; *Pline* osa plaider leur cause auprès de l'empereur.

Il écrivit à ce prince que le commerce des chrétiens entr'eux étoit exempt de tout crime ; que le principal objet de leur culte étoit d'adorer leur Christ comme un Dieu ; que leurs mœurs étoient la plus belle leçon qu'on pût donner aux hommes, & qu'ils s'obligeoient par serment de s'abstenir de tout vice.

Trajan touché des raisons que ce magistrat philosophe lui exposa, défendit de faire aucune recherche des chrétiens, mais il ordonna qu'on punit de mort ceux qui, au mépris des loix de

l'empire, viendroient déclarer d'eux mêmes, sans être dénoncés, qu'ils faisoient profession du christianisme.

Pline, de retour à Rome, continua à s'attacher tous les cœurs par la pratique des vertus civiles & morales.

Il ne se refusa jamais à la douce joie d'une bonne action. Des marchands avoient acheté ses vendanges, dans l'espérance du gain qu'ils se promettoient d'y faire. Leur attente fut trompée.

Il leur fit à tous des remises. « Je ne trouve pas moins glorieux, disoit-il, de rendre justice dans sa maison que dans les tribunaux; dans les petites affaires que dans les grandes; dans les siennes que dans celles d'autrui ».

Une dame romaine, qu'il avoit en partie dotée de son bien, étant sur le point de renoncer à la succession de Calvinus son père, dans la crainte que les biens qu'il laissoit ne fussent pas suffisans pour payer les sommes dûes à *Pline*; ce bon citoyen lui écrivit de ne pas faire cet affront à la mémoire de son père, & pour la déterminer lui envoya une quittance générale.

Quintilien & Martial se ressentirent des libéralités de cet homme généreux; mais ce que fit *Pline* pour sa patrie mérite d'être remarqué.

Les habitans de Côme n'ayant point de maîtres chez eux pour instruire leurs enfans, étoient obligés de les envoyer dans d'autres villes.

Pline, qui avoit pour sa patrie toute la tendresse d'un père, fit sentir aux habitans quel avantage ce seroit pour la jeunesse d'être élevée dans Come même. « Où, dit-il aux parens, leur trouver un séjour plus agréable que la patrie? Où former leurs mœurs plus sûrement que sous les yeux de père & de mère? Où les entretenir à moins de frais que chez nous? N'est-il pas plus convenable que vos enfans reçoivent l'éducation dans le même lieu où ils ont reçu la naissance, & qu'ils s'accoutument dès l'enfance à se plaire, à se fixer dans leur pays natal? »

Pline offrit de contribuer du tiers à fonder les appointemens des maîtres, & crut devoir laisser les parens chargés du reste, pour les rendre plus attentifs à choisir de bons maîtres, par la nécessité de la contribution & par l'intérêt de placer utilement leur dépense.

Pline ne borna point là sa bienfaisance pour sa patrie. Il y fonda une bibliothèque, avec des pensions annuelles pour un certain nombre de jeunes gens de famille, à qui leur mauvaise fortune avoit refusé les secours nécessaires pour étudier.

Ce généreux citoyen s'étoit fait sur son humeur bienfaisante des principes dignes d'être remarqués. « Je veux, dit-il, qu'un homme vraiment libéral, donne à sa patrie, à ses proches, à ses alliés, à ses amis & préférablement à ceux qui sont dans le besoin. » Ce fut aussi l'ordre qu'il suivit exactement.

Pline avoit un bien assez médiocre, mais c'étoit dans sa frugalité & son économie qu'il trouvoit la source la plus assurée de ses libéralités.

PLUTARQUE, historien grec, mort vers l'an 140 de Jésus-Christ, sous le regne d'Antonin le pieux.

Plutarque enseigne la morale dans ses écrits, & fut lui-même un exemple de vertus civiles. Bon fils, bon père, bon mari, bon frère, & d'un esprit sage, modéré, complaisant, il goûta la douce joie de voir regner dans sa famille la paix & le bonheur.

Il eut toujours un amour de prédilection pour le lieu de sa naissance; & après avoir fait plusieurs voyages pour s'instruire, il voulut finir ses jours à Chéronée. « Je suis né, disoit-il, dans une ville fort petite, & pour l'empêcher de devenir encore plus petite, je veux m'y tenir ».

Un homme de goût, interrogé lequel de tous les livres de l'antiquité il voudroit conserver, s'il n'en pouvoit obtenir qu'un seul: *Les hommes illustres de Plutarque*, répondit-il.

On ignore le nom du père de *Plutarque*: mais il en parle comme d'un homme de mérite & d'une grande érudition. Son ayeul s'appeloit Lamprias.

Plutarque lui rend ce témoignage qu'il étoit très-éloquent, & qu'il avoit une de ces imaginations qui s'échauffent aisément par la présence des objets.

Il se surpassoit lorsqu'il étoit à table avec ses amis; car alors son esprit s'animoit d'un nouveau feu.

Aussi Lamprias disoit de lui-même: « Que la chaleur du vin faisoit sur son esprit le même effet que le feu produit sur l'encens, dont il fait évaporer ce qu'il y a de plus fin & de plus exquis ».

Plutarque s'étoit annoncé de bonne heure par ses talens; & quoique jeune, il fut député avec un

un autre citoyen vers le proconsul pour quelque affaire importante.

Son collègue étant demeuré en chemin, il acheva seul le voyage, & remplit ce que portoit leur commission.

A son retour, comme il se disposoit à en rendre compte, son père, ainsi qu'il nous l'apprend, lui donna cette sage leçon : « Mon fils, dans le rapport que vous allez faire, gardez-vous de dire : *Je suis allé, j'ai parlé, j'ai fait :* mais dites toujours : *Nous sommes allés, nous avons parlé, nous avons fait,* en associant votre collègue à toutes vos actions, afin que la moitié du succès soit attribuée à celui que la patrie a honoré de la moitié de la commission, & que par ce moyen vous écartiez de vous l'envie qui suit presque toujours la gloire d'avoir réussi »

En lisant les ouvrages de *Plutarque*, on ne peut s'empêcher de regretter qu'on ne nous ait point laissé quelques mémoires de sa vie : mais, dit Montaigne, les écrits de *Plutarque*, à les bien savourer, nous le découvrent assez, & je pense le connoître jusques dans l'ame.

PLONGEUR. Vers la fin du quinzième siècle, il y avoit en Sicile un fameux *plongeur* qui s'appeloit Nicolas. On lui avoit donné le surnom de Pescecola, comme qui diroit, Nicolas le Poisson. Il s'étoit accoutumé dès sa plus tendre jeunesse, à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit quelquefois quatre ou cinq jours dans l'eau, n'y vivant que de poisson crud. Comme il nageoit parfaitement, il lui arrivoit souvent de passer à l'isle de Liparo, & d'y porter des lettres enfermées dans un sac de cuir. Fréderic, roi de Sicile, instruit de la force & de l'adresse de Pescecola, lui ordonna de plonger dans le goufre de Caribde, proche du promontoire *il capo di Faro*, pour reconnoître la disposition de ce lieu. Comme le prince remarqua que Nicolas avoit de la peine à faire un essai si dangereux, il jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il pouvoit la retirer. L'habile *plongeur*, animé par cette récompense, se jetta au fond du goufre où il demeura près de trois quarts d'heure, & revint ensuite sur l'eau, tenant à la main la coupe d'or. Il fit au roi le récit des roches, des cavernes & des monstres marins qu'il disoit avoir vus ou sentis, & protesta qu'il lui seroit impossible d'y retourner une seconde fois : mais Fréderic lui montra une bourse d'or qu'il lui promit, & une coupe d'or, plus belle que la première, qu'il jetta encore dans la mer. Pescecola s'y précipita bientôt après, mais il ne parut plus.

Les papiers anglois de 1765, font mention du fait suivant. Le lord Williams Campbelle, troisième fils du duc d'Argyll, & capitaine de vaisseau, étant, avec plusieurs dames, à une partie de pêche auprès de Henley, sur la Tamise, entendit quelqu'un qui crioit & demandoit un bateau. Plusieurs des bâtimens passèrent assez près de l'endroit d'où partoient les cris, mais aucun ne s'y arrêta. Il parut un homme à la pointe de l'isle, qui avertit que quelqu'un se noyoit. Le lord Campbelle apperçut effectivement un homme qui se débattoit au fond de l'eau. Il ôta son habit, &, en présence des dames avec lesquelles il se trouvoit, il se jetta à l'eau, alla chercher, à seize pieds de profondeur, l'homme qui se noyoit, & qui étoit embarrassé sous un gros tronc d'arbre. Le lord l'en retira, après beaucoup de peine, le monta avec lui; & le conduisit à la nage sur le bord de la rivière; il le fit saigner sur le champ; & les soins qu'il ordonna qu'on en prît, rappelèrent à la vie ce malheureux, qui étoit un des domestiques du lord Palmerthon. Ce fait est cité ici comme un tour de force; mais il mérite encore plus notre admiration par le beau trait d'humanité qu'il nous présente.

POLIGNAC, (Melchior de) cardinal, né en 1661, mort en 1741.

Le cardinal de *Polignac* n'étant encore qu'abbé, accompagna le cardinal de Bouillon qui alloit à Rome après la mort d'Innocent XI. Alexandre VIII, qui fut élu, donna des marques si particulières d'estime au jeune abbé que l'ambassadeur de France crut devoir le faire entrer dans la négociation dont il étoit chargé, laquelle regardoit les célèbres propositions du clergé de 1682.

L'abbé de *Polignac* entretint plusieurs fois le pape à ce sujet, & le saint père qui goûtoit de plus en plus le caractère de son esprit lui dit dans une dernière conférence : » Vous paroissez toujours être de mon avis, & à la fin c'est le vôtre qui l'emporte ».

Les négociations entre la cour de Rome & celles de France étant heureusement terminées, le jeune négociateur vint en rendre compte à Louis XIV. C'est à cette occasion que ce monarque dit de lui : « Je viens d'entretenir un homme, & un jeune homme qui m'a toujours contredit & qui m'a toujours plu ».

Ce monarque le nomma son ambassadeur extraordinaire en 1693. Il s'agissoit d'empêcher qu'à la mort de Jean Sobieski, prêt de descendre au tombeau, un prince, devoué aux ennemis de la France, n'obtînt la couronne de Pologne, & il falloit la faire donner à un prince de la maison de France. Le prince de Conti fut élu par ses soins; mais diverses circonstances ayant retardé

son arrivée en Pologne, il trouva tout changé lorsqu'il parut, & fut obligé de se rembarquer. L'abbé de *Polignac*, obligé de quitter la Pologne, reçut ordre en arrivant en France de se retirer dans son abbaye de Bon-Port. Il y étoit encore lorsque le duc d'Anjou fut appelé au trône d'Espagne. Il écrivit à Louis XIV : « Sire, si les prospérités de votre majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins me les font-elles oublier ».

A l'exaltation de Benoit XIII en 1724, le cardinal de *Polignac* fut déclaré ministre du roi à Rome, & il forma alors un projet digne du goût qu'il témoigna toujours pour les beaux arts, pour les antiques principalement. Il n'ignoroit point que durant les guerres civiles qui troublèrent les plus beaux jours de la république romaine, & le premier siècle de l'empire, le parti qui prévaloit, ne manquoit jamais de jetter dans le Tibre toutes les statues & les trophées qu'on avoit élevés à l'honneur du parti opposé. Quelquefois on les brisoit ou on les mutiloit auparavant ; mais pour l'ordinaire on les y jettoit dans leur entier. Ils y sont donc encore, disoit-il, car assurément on ne les a point retirés, & le fleuve ne les a point emportés Il avoit imaginé de détourner pendant quelques jours le cours du Tibre, & de faire fouiller l'espace de trois quarts de lieue. Il auroit fallu creuser un peu avant, parce que les bronzes & les marbres ont dû s'enfoncer. Si le cardinal avoit été assez riche pour l'entreprendre à ses frais, le pape qui l'aimoit lui auroit accordé toutes les permissions nécessaires.

Quoique le cardinal de *Polignac* aimât les bons mots & la plaisanterie, il ne pouvoit souffrir la médisance. Un seigneur étranger attaché au service d'Angleterre, & qui vivoit à Rome sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à sa table des propos peu mesurés sur la religion & sur la personne du roi Jacques. Le cardinal lui dit avec un sérieux mêlé de douceur : « J'ai ordre, monsieur, de protéger votre personne ; mais non pas vos discours ».

Ce cardinal, quoiqu'opposé à la doctrine de Newton, savoit néanmoins rendre justice à ce célèbre géomètre. Les nouvelles expériences de Newton sur la lumière, avoient été tentées plusieurs fois en France & toujours sans succès ; d'où l'on commençoit à inférer que le système du docte anglois ne pouvoit pas se soutenir. Le cardinal de *Polignac* dit qu'un fait avancé par Newton, ne devoit pas être nié légèrement, & qu'il falloit recommencer jusqu'à ce qu'on pû s'assurer les avoir bien faites. Il fit venir des prismes d'Angleterre. Les expériences furent répétées en sa présence aux cordeliers, & elles réussirent. Il ne put jamais cependant parvenir à faire du blanc par la réunion des rayons ; d'où il concluoit que le blanc n'est pas le résultat de cette réunion, mais le produit des rayons directs non rompus & non réfrangibles. Newton qui s'étoit plaint du peu d'exactitude & même du peu de bonne foi des physiciens françois, écrivit au cardinal, pour le remercier d'un procédé si honnête & qui marquoit tant de droiture.

Le cardinal de *Polignac* racontoit volontiers ce qui lui avoit fait naître l'idée de son *Anti-Lucrèce*. En revenant de Pologne il s'arrêta quelque temps en Hollande. Il y eut plusieurs entretiens suivis avec le célèbre Bayle. Les argumens d'Epicure, de Lucrèce & des sceptiques qui venoient depuis peu d'être poussés très loin dans le *Dictionnaire critique*, le furent peut-être encore davantage dans la conversation. Le cardinal de *Polignac* forma dès-lors le dessein de les refuter. Deux exils dans deux de ses abbayes, lui donnèrent ce loisir nécessaire pour les lettres. Ainsi l'*Anti-Lucrèce* est le fruit des disgraces de son auteur. *Anedotes littéraires.*

POMPÉE le grand, (Cneius Pompeius Magnus) général romain, né l'an 106 avant Jésus-Christ : assassiné dans la cinquante-huitième année de son âge.

Pompée étant envoyé en Asie en qualité d'ambassadeur, fut pris par le roi des esclavons, qui le sollicita & commanda de lui découvrir le secret du sénat. Ce que voyant *Pompée*, il mit son doigt sur une lampe ardente, & par ce tourment, donna à connoître à ce roi, que les supplices dont il étoit menacé étoient trop foibles pour l'obliger à découvrir les secrets de la république. *Val. le Grand. l.*

Pompée fit ses premières campagnes sous Strabon, son père. La révolte s'étant mise dans le camp lorsque Strabon commandoit l'armée contre Cinna, *Pompée* se jetta au milieu de ses troupes mutinées, les conjura de rentrer dans leur devoir, & de cesser par leur sédition de faire outrage à leur général ; mais n'ayant rien pu gagner sur leurs esprits, il se jetta au travers de la porte du camp, & leur dit de lui passer sur le corps s'ils avoient envie de se retirer. Cette action pathétique fit plus d'impression sur les soldats que toutes les représentations qu'on put leur faire. Ils eurent honte de leur obstination, & se soumirent à leur général.

Pompée fut envoyé, quoique fort jeune, contre Sertorius, capitaine romain, qui avoit pris les armes contre sa patrie. Ce romain, comme l'apprend l'histoire, fut assassiné dans un festin par Marcus Perpenna, prétorien de son parti. Ce Perpenna voulut jouer le même rôle que Sertorius ; mais il fut d'abord battu & pris. Il s'étoit saisi des

papiers de Sertorius. Dans le dessein de se concilier *Pompée*, il lui promit de lui faire voir les lettres de plusieurs hommes consulaires, & d'autres des citoyens les plus puissans de Rome, toutes originales & écrites de leur propre main qui appelloient Sertorius en Italie. Il lui faisoit entendre que la plupart dégoûtés du gouvernement présent, souhaitoient de le voir changer. On a loué la rare prudence que *Pompée* fit paroître dans cette occasion critique. Prévoyant les troubles & peut-être les guerres civiles que de pareilles instructions exciteroient dans Rome, il fit rassembler ces lettres & tous les papiers de Sertorius, & les brûla jusqu'au dernier sans les lire. Il fit exécuter en même-temps Perpenna, de peur qu'il ne découvrît & ne nommât quelques-uns de ceux qui avoient écrit ces lettres.

Pompée, à la tête d'une armée, ayant été informé que ses soldats commettoient beaucoup de désordre dans leur marche, il fit sceller leurs épées de son cachet, & tous ceux qui ne conservoient pas ce cachet entier étoient punis. L'histoire ne fait pas mention qu'aucun autre général se soit servi de cet expédient qui d'ailleurs seroit inutile aujourd'hui.

Pompée étoit en marche pour châtier une troupe de séditieux. Celui qui les commandoit, vint aussitôt s'offrir à la mort comme seul auteur du désordre, & pria le général romain de ne point punir les innocens pour le coupable. *Pompée*, touché de ce trait de générosité, leur pardonna à tous, en disant que cette fois le coupable avoit obtenu le pardon des innocens.

Le dictateur Sylla, qui redoutoit l'autorité que *Pompée* encore jeune acquéroit de jour en jour sur les soldats par sa douceur & ses vertus militaires; le rappella à Rome. Il obéit, malgré la résistance de l'armée qui vouloit l'obliger à mépriser les ordres du dictateur. Sylla fut si content de ce procédé, qu'il alla au devant de lui, & l'embrassant avec tous les témoignages d'une véritable affection, il le salua du surnom de *Grand*. *Pompée* demanda les honneurs du triomphe. Sylla, qui avoit ses raisons pour l'en détourner, lui représenta qu'étant encore trop jeune pour recevoir cet honneur, il attireroit infailliblement sur lui la haine & la jalousie. « Fais donc attention, lui dit *Pompée*, que le soleil levant a bien plus d'ardeur que le soleil couchant. Ces paroles ne furent point d'abord entendues par le dictateur; mais elles lui furent répétées, & dans l'étonnement que lui causa la confiance audacieuse de celui qui les avoit dites, il s'écria brusquement: *Qu'il triomphe, qu'il triomphe*. *Pompée* le prit au mot, & l'on vit pour la première fois un simple chevalier romain honoré du triomphe.

Plusieurs de ses officiers n'ayant point obtenu tout ce qu'ils espéroient, avoient voulu troubler ce triomphe; mais *Pompée* toujours ferme, répondit qu'il renonceroit plutôt à cet honneur qu'il avoit toujours desiré, que de s'abaisser à les flatter. Servilius, personnage considérable de Rome, & un de ceux qui avoient montré le plus d'opposition, s'écria publiquement: *Je reconnois à cette heure que Pompée est véritablement grand & digne du triomphe.*

La faveur qu'il s'étoit acquise auprès du peuple, lui avoit fait déférer, quoiqu'absent, une puissance aussi absolue que celle que Sylla avoit usurpée par les armes. Lorsque *Pompée* reçut les lettres qui lui apprenoient cette nouvelle, il en parut accablé; & comme ses amis qui étoient présens s'en réjouissoient, il fronça les sourcils, dit Plutarque, & s'écria avec une feinte amertume: «O dieux, que de travaux sans fin! N'aurois-je pas été plus heureux d'être un homme inconnu & sans gloire? Ne verrai-je donc jamais la fin de mes travaux? Ne pourrai-je jamais me dérober à l'envie qui me persécute, & passer des jours tranquilles à la campagne avec ma femme & mes enfans»? Ce trait & d'autres semblables prouvent, ce que l'on a dit, que *Pompée* cherchoit à couvrir son ambition par une feinte modération.

Le voluptueux Lucullus qui s'étoit retiré des emplois pour mieux savourer les douceurs d'une vie molle & efféminée, trouvoit mauvais que *Pompée* eût retenu le commandement; mais celui-ci se contenta de lui demander si la volupté convenoit mieux à un vieillard que l'ambition à un jeune homme.

On pouvoit louer *Pompée* d'avoir plusieurs fois licencié ses troupes aux premiers ordres qu'il en avoit reçus. Aussi avoit-on coutume de dire qu'il avoit pris & quitté le commandement contre toute attente, parce qu'il le prit fort jeune, & le quitta quoiqu'ayant la souveraine puissance en main.

Il eut la gloire de terminer la guerre contre le célèbre Mithridate si redoutable aux romains, & fut chargé quelque temps après de faire passer des bleds en Italie où la famine commençoit à se faire sentir. Il parcourut en personne la Sicile, la Sardaigne & l'Afrique, où il recueillit des provisions de grains considérables: mais dans le moment qu'il alloit s'embarquer pour faire passer ces provisions à Rome, il s'éleva un vent si impétueux, que ses pilotes voulurent reculer le départ. *Pompée* se jettant le premier dans son vaisseau commanda qu'on levât l'ancre. *Il est nécessaire*, leur dit-il, *que je parte, mais non pas que je vive.*

Tous les peuples étoient si attachés à *Pompée*, qu'on célébroit par-tout son arrivée comme un jour

de fête. Lorsqu'après une légère indisposition il paroissoit pour la première fois en public, aussitôt chaque citoyen couronné de fleurs alloit au-devant de lui. Ces démonstrations de joie, en donnant trop de confiance à *Pompée*, furent peut-être une des principales causes qui lui firent perdre la bataille de Pharsale. Lorsqu'on lui demandoit quelle force il pourroit opposer à César, dont la grande puissance faisoit ombrage à la république, il répondoit en riant & avec un visage ouvert où la joie & l'assurance paroissoient peintes, « qu'on ne se mît point en peine; car, ajoutoit-il, en quelque endroit de l'Italie que je frappe du pied, il en sortira des légions à mes ordres ».

Lors de la célèbre journée de Pharsale, *Pompée* voyant sa cavalerie plier du premier choc, & prendre honteusement la fuite, il parut tout-à-coup, dit Plutarque, comme un homme qui vient de perdre l'usage de ses sens. Car oubliant qu'il étoit le grand *Pompée*, il quitte le champ de bataille, & se retire dans son camp. Les ennemis qui poursuivoient les fuyards étant arrivés à ses retranchemens, il s'écria, *Quoi, jusques dans mon camp!* Et sans proférer une seule parole de plus, il se leva, prit une robe convenable à l'état présent de sa fortune, & se déroba secrètement.

Ce général, dont la victoire avoit couronné les entreprises pendant trente-quatre ans, qui avoit dompté tant de nations, qui avoit navigé sur les mers avec cinq cens voiles, se voyoit maintenant réduit à se sauver dans un esquif avec sa femme & quelques esclaves pour aller mendier un asyle à la cour du jeune Ptolémée, roi d'Egypte, dont il avoit été autrefois le tuteur. Un Pothin, valet-de chambre du roi, un Théodote de Chio, qui étoit aux gages du prince pour lui enseigner la rhétorique, un Achillas, égyptien, étoient les principaux conseillers du monarque; ils décidèrent entr'eux de la fortune de *Pompée* qui regardoit comme indigne de sa grandeur d'avoir l'obligation de son salut à César, son beau-père & autrefois son ami.

Les avis de ces conseillers furent directement opposés; les uns vouloient qu'on reçût *Pompée*, & les autres qu'on le renvoyât: mais Théodote déployant toute son éloquence, & voulant faire connoître qu'il n'étoit pas moins habile dans la politique, dit: « Que ni l'un ni l'autre de ces partis n'étoient sûrs; car, s'ils recevoient *Pompée*, ils auroient César pour ennemi & *Pompée* pour maître; & s'ils le renvoyoient, ils avoient à craindre que *Pompée* ne se vengeât un jour de ce qu'ils l'avoient chassé, & César de ce qu'ils ne l'avoient pas retenu; & qu'ainsi le plus sage & le plus sûr parti étoit de le recevoir pour le faire mourir, parce que par ce moyen ils feroient plaisir à César; & n'auroient point à craindre le ressentiment de *Pompée*; car, ajouta-t-il en riant, un mort ne mord pas ».

Ce dernier sentiment fut suivi. On amena une barque proche le vaisseau de *Pompée*, pour le faire descendre sur la côte d'Egypte. Comme Achillas lui tendoit la main pour l'aider à monter dans cette barque, il se retourna du côté de sa femme & de son fils, & leur dit ces vers de Sophocle: » Tout homme qui se réfugie sur les terres d'un tyran, devient son esclave quoiqu'il y soit entré libre ».

Ce furent les dernières paroles qu'ils entendirent de lui. Cependant Cornélie, son épouse, le suivoit des yeux, & concevoit les plus heureuses espérances en voyant plusieurs seigneurs de la cour de Ptolomée se présenter à la descente de *Pompée*, comme pour le recevoir & lui faire honneur: mais dans le moment qu'il mettoit pied à terre, Achillas & ses satellites se jettent sur lui l'épée à la main. *Pompée* prend aussitôt sa robe avec ses deux mains, & s'en couvrant le visage, il se laissa percer de mille coups sans proférer une seule parole indigne de lui, sans même se permettre le moindre mouvement. Son corps demeuré sans sépulture sur les bords de la mer, fut recueilli par un de ses affranchis. Un de ses anciens soldats voulut aussi partager l'honneur de faire les funérailles du plus grand capitaine, disoit-il, que les romains eussent jamais eu. Ils brûlèrent le corps, suivant l'usage des anciens, & couvrirent ses cendres d'un petit monceau de terre; tel fut le tombeau du grand *Pompée*.

POPE, (Alexandre) poëte anglois, né à Londres en 1688, mort en 1744.

Comme il étoit d'une foible santé, on l'éleva dans la maison paternelle. Il n'avoit encore que huit ans, qu'il lui tomba entre les mains une traduction de l'Iliade & des Métamorphoses. Quelques étincelles échappées de ces foibles copies échauffèrent en lui le genie poétique.

A douze ans il composa des églogues. Une élégance continue règne dans ses poésies & dans celles qu'il publia par la suite. On peut remarquer ici que la langue angloise y reçoit une harmonie, une flexibilité que l'on chercheroit inutilement dans les autres écrivains de sa nation; & comme l'a dit M. de Voltaire, il a réduit les sifflemens aigres de la trompette angloise aux doux sons de la flute.

Lorsqu'il donna son *Essai sur la critique*, il n'avoit environ que vingt ans. Denis, critique de profession, parcourant ces essais, & ayant lu ces vers

Montrent-ils au grand jour leurs frivoles remarques,
On rit du fol orgueil de ces faux Ariſtarques.

DU RESNEL.

il rejetta le livre avec dédain, en diſant : « Parbleu, ces vers ont été faits contre moi ».

Ce Denis étoit jaloux de toute réputation naiſſante. Un jour qu'il étoit fort malade, le docteur Noris lui demanda ce qu'il avoit ; il lui répondit, la critique. C'étoit en effet ſa maladie & la cauſe de tous ſes maux.

Ce Zoïle ſe diſtingua ſur-tout en ſe mettant à la tête de ceux qui attaquèrent la traduction d'Homère, que *Pope* donna par la ſuite. On ne pardonna point à l'auteur de s'être procuré par cette traduction la conſidération des perſonnes éclairées & dix mille livres ſterlings que lui valurent les ſouſcriptions. Cette baſſe jalouſie n'auroit pas néanmoins troublé le repos de *Pope*, s'il ne s'y fût montré trop ſenſible. Mais animé par ſon reſſentiment & peut être par le conſeil de ſon ami Swift, il voulut écraſer ces inſectes avec les armes qui lui étoient propres, & publia la Dunciade ou la Sottiſade, ſuivant l'expreſſion du traducteur du roman de Joſeph Andrews. Il raſſemble dans ce poëme tous les détracteurs de ſa gloire, afin de les bafouer plus à ſon aiſe, & les marquer de quelques traits de ridicule ineffaçables. Dame ſtupidité eſt l'héroïne de la Dunciade : ſes courtiſans s'empreſſent de lui plaire, & celui qui excelle en ſottiſes, obtient une couronne de ſes mains.

Le plaiſir que *Pope* eut de s'être ainſi vengé, fut bien troublé par les attentats auxquels ſe portèrent ſes ennemis ; ils lui firent ſouffrir, ou du moins l'on rapporte qu'il ſouffrit de leur part une flagellation ignominieuſe. La relation en courut dans les rues de Londres. Dans cette pièce écrite d'un ton dévot & malignement charitable, on affecte de plaindre le poëte, & de condamner ceux qui l'avoient ainſi fouetté.

Pope s'efforça de déſabuſer le public ſur cette prétendue hiſtoriette, mais on n'en rit pas moins à ſes dépens ; c'étoit la juſte punition de ſa trop grande ſenſibilité pour des critiques qu'il auroit dû anéantir par ſon mépris. On n'étoit peut-être pas faché de voir humilié un homme qui quelquefois faiſoit trop ſentir ſa ſupériorité. Cet amour propre mal placé lui attira un jour une repartie aſſez plaiſante. Il étoit petit & un peu contrefait ; il diſputoit contre quelqu'un, & dans la vivacité de la diſpute, il lui demanda d'un ton de mépris, s'il ſavoit ſeulement ce que c'étoit qu'un point d'interrogation ? *Oui*, lui répondit-on, *c'eſt une petite figure tortue, boſſue qui fait ſouvent des demandes impertinentes.*

On oublia aiſément toutes les ſcènes qu'il avoit données lorſqu'il fit paroître ſes épîtres morales & ſon *Eſſai ſur l'homme*. *Pope* a ce mérite ſingulier d'avoir le premier parmi les anglois ſu unir l'eſprit philoſophique au génie de la poéſie. Des penſées ſublimes élèvent l'homme dans ce poëme juſqu'au trône de Dieu, pour nous inſpirer l'amour de ſes loix, & nous faire adorer ſa providence.

Pope a auſſi compoſé des épîtres morales ſemées de reflexions fines, hardies, profondes, qui développent les replis du cœur humain. Dans une de ces épîtres, il fait la ſatyre des femmes, & leur impute bien des défauts. Une dame de la cour d'Angleterre en fit des reproches au poëte. Cette dame dans ſa jeuneſſe avoit été une des plus belles perſonnes de la cour & des plus vertueuſes. Elle menoit dans ſa vieilleſſe une vie fort retirée. *Pope*, lui dit-elle un jour, vous écrivez que toutes les femmes ſont vicieuſes au fond du cœur ; puis-je croire que vous penſez cela de moi & de pluſieurs femmes qui me reſſemblent « Quand j'ai nommé toutes les femmes, répondit galamment le poëte, je n'ai pu parler de vous, madame, vous qui étiez un ange dans votre jeuneſſe, & qui êtes une ſainte à préſent. « *Ah ! vous autres, beaux eſprits*, repartit auſſitôt cette dame, *voila comme vous êtes ! Vous diviniſez les objets, ou vous les foulez au pied.* Elle avoit raiſon ; les penſées de la plupart des poëtes, en fait de louanges ou de ſatyre, ne ſont que des hyperboles.

Parmi les ouvrages de ce poëte, & qui ont été recueillis par les ſoins de Warburton, ſon ami, on doit encore diſtinguer *la boucle de cheveux enlevée*, petit poëme en cinq chants où regne un comique riant, des alluſions malignes, une plaiſanterie délicate ſur les femmes, plus capable peut-être de leur plaire que les fleurettes de nos madrigaux. Son épître d'Héloïſe à Abailard paroît avoir été dictée par l'amour le plus paſſionné. Le poëte y peint en caractères de feu les combats de l'amour & de la grace. Tous ces écrits ſont bien connus par les traductions françoiſes qui en ont été faites.

On vient de dire que *Pope* étoit boſſu & avoit les jambes torſes. Le roi d'Angleterre l'appercevant un jour dans une rue de Londres, dit à quelqu'un de ſes courtiſans : « Je voudrois bien ſavoir à quoi nous ſert ce petit homme qui marche de travers ? » Le propos étant rapporté ſur le champ au poëte ; il répondit : « A vous faire marcher droit ».

Pope avoit une ſanté chancelante, ce qui l'o-

bligea sur la fin de ses jours à mener une vie très-retirée. Les papiers publics le firent souvent mourir avant son decès, & *Pope* eut le plaisir de voir sa mort annoncée avec les éloges les plus pompeux.

PORTEUR-D'EAU. Un *porteur-d'eau* du fauxbourg Saint-Germain, alloit de rue en rue, criant sa marchandise : une fille sur le pas d'une allée l'arrête, lui demande sa voie d'eau, & lui dit qu'il faut la porter à un cinquième étage ; mais, ajoute-telle, je vous previens que je ne puis en donner qu'un sol. Un sol ! dit celui-ci, pour monter à un cinquième ! en vérité cela en vaut au moins deux. J'en conviens, dit la fille d'un ton pénétré ; mais on ne peut donner que ce qu'on a, & je n'ai pas davantage. — Quoi ! vous n'avez pas davantage ? — Hélas ! ça n'est que trop vrai. — Allons, allons, il n'importe, je vais vous la porter. Il monte avec peine un escalier étroit, & arrivé dans la chambre il voit les quatre murailles, pour meubles un méchant grabat que couvroit une méchante paillasse, & quelques pots de grès à moitié cassés, dans lesquels il verse sa voie d'eau, en un mot, tout l'extérieur de la plus grande misère. Vous êtes donc bien pauvre, ma chère amie ? — Vous le voyez ; souvent je suis sans pain ; & croyez-vous que si j'avois le moyen, j'eusse voulu marchander le prix de votre peine ; tenez, voilà ce que je vous ai promis ; je vous l'ai dit, c'est tout ce que j'ai. Le *porteur d'eau* tout ému lui rend sa pièce & lui même fouillant dans sa poche, en tire environ douze sols en petite monnoie : Tenez, lui dit-il à son tour, voilà ce que j'ai gagné aujourd'hui ; j'espère que Dieu m'en fera gagner d'autres & redescend satisfait.

PORTRAIT. Voilà mon *portrait*, disoit un campagnard, voyez comme le peintre a attrapé la ressemblance. Quelqu'un répondit, il a bien mieux attrapé l'original.

Une femme d'esprit apprenant qu'un personnage très-mal famé alloit se faire peindre, dit en colère : « il est bien hardi, ce coquin-là ! il osera regarder en face un homme qui tient le pinceau ».

Un peintre gardoit chez lui le *portrait* d'un homme fort noir, qui ne l'avoit point payé. Lassé d'attendre, il lui dit un jour : monsieur, si vous ne retirez votre *portrait*, l'hôte de la tête noire me le demande.

PORTRAIT à la plume. A propos des jolis *portraits* à la plume de M. Bernard, quelqu'un dit à une femme charmante : « Madame, vous vous étiez fait peindre, mais à présent il faut vous faire écrire ».

POUSSIN, (Nicolas) né l'an 1594, mort en 1665.

Le *Poussin* étoit aussi estimable par son caractère que par ses grands talens. On recherchoit avec soin le bonheur de l'entretenir dans les momens de ses promenades. Les finesses de son art, & quelquefois la philosophie étoient le sujet ordinaire de ses conversations ; & ses lectures immenses le mettoient à même de traiter toutes sortes de matières.

Avant que de peindre un sujet d'histoire, il le lisoit & le méditoit très-long-temps : aussi l'appeloit-on le peintre des gens d'esprit.

Le *Poussin* faisoit lui-même toutes les copies de ses tableaux, & ne pouvoit souffrir que d'autres en prissent le soin. Toujours seul dans son cabinet, il n'étoit permis à personne de le voir peindre.

On rapporte que *Poussin* trouva le coloris trop attrayant pour s'y attacher, & craignit qu'il ne lui fît négliger le dessin : — « Le charme de l'un, disoit-il, pourroit me faire oublier la nécessité de l'autre ».

Le *Poussin* étoit plus avide de gloire que d'argent. Il avoit coutume de ne jamais faire de prix pour ses tableaux ; il marquoit derrière la somme qu'il en vouloit, & renvoyoit ce qu'on lui donnoit au-dessus de son estimation.

Voici quelle fut l'aventure qui donna lieu, selon quelques auteurs, au premier voyage que le *Poussin* fit à Rome : un jeune seigneur de la cour se mit une emplâtre sur l'œil droit, & alla chez ce peintre pour le prier de faire son *portrait*. Le *Poussin* y travailla quelques instans, & dit à ce seigneur de revenir le lendemain ; celui-ci se rendit à l'heure indiquée ; mais après avoir fait changer de place à son emplâtre & l'avoir posée sur l'œil gauche. Le *Poussin* crut s'être trompé : confus de sa méprise, il retoucha son ouvrage, qu'il n'acheva point encore. Le jeune seigneur revint le jour suivant, après avoir remis son emplâtre sur l'œil droit. Ce manège dura quelques jours, l'emplâtre changeant de place à chaque nouvelle séance. Le *Poussin* s'apperçut enfin du tour qu'on lui jouoit, & ne voulut point achever le tableau. Les plaisanteries que lui attira cette aventure, l'engagèrent, dit-on, à partir pour Rome beaucoup plutôt qu'il ne l'avoit résolu.

Les premiers tableaux que le *Poussin* fit en Italie, ne furent point goûtés. Il ne toucha que soixante écus du fameux tableau de *la peste*, qui depuis a été vendu mille écus.

Louis XIII fit revenir en France cet artiste célèbre, & le nomma son premier peintre. Le

Pouſſin s'étant rendu aux invitations flatteuſes de ſon ſouverain, comme il approchoit de Fontainebleau où la cour étoit alors, le roi envoya ſes carroſſes au-devant de lui, & s'avança même juſqu'à la porte de ſa chambre pour le recevoir.

Des honneurs auſſi grands ſembloient promettre au *Pouſſin* une fortune éclatante en France; mais l'envie ſe réveilla bientôt; n'oſant l'attaquer ouvertement, elle eut recours à l'intrigue, au manège, & parvint à priver l'homme de mérite qu'elle deteſtoit, de tous les ouvrages qui pouvoient augmenter ſa gloire. Indigné des perſécutions qu'il eſſuyoit chaque jour, le *Pouſſin* prit le parti de retourner à Rome, & de dire un éternel adieu à ſa patrie.

Qu'on juge combien le *Pouſſin* eut lieu d'être mécontent de ſon ſéjour à Paris; voici les propres termes d'une de ſes lettres: » Si je reſtois longtemps dans ce pays, je ſerois forcé de devenir un barbouilleur, comme tous les autres. On m'occupe à deſſiner des ornemens de cheminées, des frontiſpices & des couvertures de livres ».

Il eſt d'uſage à Rome de mettre en moſaïque pour l'égliſe ſaint-Pierre, tous les tableaux eſtimés. Le Dominiquin, ayant peint *la communion de ſaint Jérôme*, deſira cette diſtinction flatteuſe, & fit expoſer ſon tableau en public, afin que les connoiſſeurs puſſent en apprécier le mérite; mais, ſoit faute d'attention, ſoit jalouſie, ſon ouvrage fut dédaigné & relégué, comme par mépris, dans un lieu écarté, où il ſeroit peut-être encore ignoré, ſans le noble procédé du *Pouſſin*. Ce peintre apprend où eſt le tableau, & demande à le copier: comme il y travailloit, le Dominiquin entre pour obſerver l'impreſſion que faiſoit ſon ouvrage ſur un artiſte habile; il lie converſation, & dévoloppe ſur l'art la théorie la plus lumineuſe. Le *Pouſſin* étonné, ſe retourne, voit l'inconnu les yeux mouillés de larmes; le Dominiquin ſe nomme, le *Pouſſin* jette ſes pinceaux, ſe lève & lui baiſe la main avec tranſport; il ne ſe borne point à cet hommage; il emploie tout ſon crédit pour mettre en réputation l'excellent tableau, qui reçut enfin le juſte honneur d'être copié en moſaïque.

Un prélat vint voir le *Pouſſin*, qui, l'éclairant avec une lampe, le conduiſit juſqu'à ſon carroſſe: — « Je vous plains beaucoup, lui dit le prélat, de n'avoir pas ſeulement un valet: — Et moi, monſeigneur, répondit le *Pouſſin*, je vous plains bien davantage d'en avoir un ſi grand nombre ».

Un négociant de Rotterdam acheta ſecrètement 25000 écus les *ſept Sacremens*, du *Pouſſin*, & trouva moyen de les faire ſortir de France, en 1714. Ce négociant, dès que les tableaux furent arrivés à Rotterdam, en refuſa 50, 000 écus de milord Malborough, & vouloit les vendre 200, 000 livres: mais le régent fit revenir en France ces chef-d'œuvres.

PRADON, né à Rouen, mort en 1698.

Racine fit repréſenter pour la première fois la tragédie de Phedre, le premier jour de janvier de l'an 1677, ſur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la première diſtinction unis de goût & de ſentimens, entre autres la ducheſſe de Bouillon & le duc de Nevers, ayant appris quelque temps auparavant qu'il y travailloit, engagèrent *Pradon* à faire une tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Racine, & pour faire tomber ſa pièce quand elle paroîtroit. *Pradon* fier de quelques ſuccès que la cabale avoit procurés à ſes premières tragédies, fut aſſez vain pour joûter contre cet illuſtre poëte. Il compoſa donc ſa Phedre par émulation, & la fit repréſenter deux jours après celle de Racine, par les comédiens du roi. Quelque mauvaiſe que fût cette pièce, elle ne laiſſa pas d'abord de paroître avec éclat, & de ſe ſoutenir même pendant quelque temps. Deux choſes principalement contribuèrent à ce ſuccès: La concurrence des deux tragédies que tout le monde voulut voir, & les applaudiſſemens que les protecteurs de *Pradon* donnèrent à ſa pièce.

Madame Deshoulieres que *Pradon* conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui pour ce ſujet prenoit intérêt à la réuſſite de ſa tragédie, voulut voir la première repréſentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaiſe, & revenue chez elle, elle fit en ſoupant avec quelques perſonnes, parmi leſquelles étoit *Pradon*, ce fameux ſonnet contre la pièce qu'elle venoit d'entendre.

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord perſonne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un ſermon fort chrétien,
Contre l'affreux deſſein d'attenter ſur ſoi-même.

Hippolite la hait preſqu'autant qu'elle l'aime.
Rien ne change ſon cœur, ni ſon chaſte maintien.
La nourrice l'accuſe, elle s'en punit bien,
Théſée a pour ſon fils une rigueur extrême.

Une groſſe Aricie au teint rouge, aux crins blonds,
N'eſt là que pour montrer deux énormes tetons,
Que malgré ſa froideur, Hippolite idolâtre;

Il meurt enfin traîné par ſes courſiers ingrats;
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient en ſe confeſſant mourir ſur le théâtre.

Ce ſonnet ſe répandit bientôt dans Paris. Le lendemain matin, l'abbé Tallemand l'aîné en apporta une copie à madame Deshoulieres, qui la reçut ſans rien témoigner de la part qu'elle avoit au ſonnet, & elle fut enſuite la première à le montrer, comme le tenant de l'abbé Tallemand.

Les amis de Racine crurent que ce ſonnet étoit l'ouvrage de M. le duc de Nevers, l'un des protecteurs de *Pradon*; car pour *Pradon* lui-même, ils ne lui firent pas l'honneur de le ſoupçonner d'en être l'auteur. Dans cette penſée, ils tournèrent ainſi ce ſonnet contre M. de Nevers, ſur les mêmes rimes.

Dans un palais doré, Damon, jaloux & blême,
Fait des vers où jamais perſonne n'entend rien.
Il n'eſt ni courtiſan, ni guerrier, ni chrétien,
Et ſouvent pour rimer, il s'enferme lui-même.

La muſe par malheur le hait autant qu'il l'aime,
Il a d'un franc poëte & l'air & le maintien,
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien,
Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une ſœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les cours offrir ſes deux tetons,
Dont malgré ſon pays, ſon frère eſt idolâtre.

Il ſe tue à rimer pour des lecteurs ingrats,
L'Enéïde eſt pour lui pis que la mort aux rats,
Et ſelon lui, *Pradon* eſt le roi du théâtre.

On attribua à Racine & à Deſpréaux, cette réponſe trop ſatyrique & trop maligne, puiſqu'elle va juſqu'à attaquer les mœurs & la perſonne. Mais voyant que M. de Nevers diſoit partout qu'il les faiſoit chercher pour les faire aſſaſſiner, ils la déſavouèrent hautement. Sur quoi M. le duc Henri Jules, fils du grand Condé, leur dit: Si vous n'avez pas fait le ſonnet; venez à l'hôtel de Condé, où M. le prince ſaura bien vous garantir de ces menaces, puiſque vous êtes innocens, & ſi vous l'avez fait, venez auſſi à l'hôtel de Condé, où M. le prince vous prendra de même ſous ſa protection, parce que le ſonnet eſt très-plaiſant & plein d'eſprit; ils ont aſſuré depuis que ce ſonnet avoit été fait par le chevalier de Nantouillet avec le comte de Frieſque, le marquis d'Effiat, M. de Guilleragues, & M. de Manicamp.

M. de Nevers répliqua par cet autre ſonnet qui eſt encore ſur les mêmes rimes.

Racine & Deſpréaux, l'air triſte & le teint blême,
Viennent demander grace & ne confeſſent rien.
Il faut leur pardonner parce qu'on eſt chrétien;
Mais on fait ce qu'on doit au public, à ſoi-même.

Damon, pour l'intérêt de cette ſœur qu'il aime,
Doit de ces ſcélerats châtier le maintien:
Car il ſeroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne puniſſoit pas leur inſolence extrême.

Ce fut une furie aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur preſſa du pus de ſes affreux tetons.
Ce ſonnet qu'en ſecret, leur cabale idolâtre.

Vous en ſerez punis, ſatyriques ingrats,
Non pas en trahiſon d'un ſou de mort aux rats;
Mais de coups de bâton donnés en plein théâtre.

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques perſonnes du premier rang.

Au reſte la Phedre de Racine, après avoir été ſur le point d'échouer, eut bientôt des applaudiſſemens univerſels; pendant que celle de *Pradon* tomba dans un oubli dont elle n'a jamais pu ſe retirer.

On lit dans les mélanges de Vigneul Marville, un conte ſur *Pradon*, dont on croira ce qu'on voudra. *Pradon* ayant fait une pièce de théâtre; s'en alla le nez dans ſon manteau avec un ami, ſe mêler dans la foule du parterre, afin de ſe dérober à la flatterie, & d'apprendre lui-même ſans être connu, ce que le public penſeroit de ſon ouvrage. Dès le premier acte, la pièce fut ſifflée. *Pradon*, qui ne s'attendoit qu'à des louanges & des exclamations, perdit d'abord contenance, & frappoit fortement du pied. Son ami le voyant troublé, le prit par le bras & lui dit: Monſieur, tenez bon contre le revers de fortune; & ſi vous m'en croyez, ſifflez hardiment comme les autres. *Pradon* revenu à lui-même, & trouvant ce conſeil à ſon goût, prit ſon ſifflet & ſiffla des mieux. Un mouſquetaire l'ayant pouſſé rudement, lui dit en colère, pourquoi ſifflez-vous, Monſieur? La pièce eſt belle; ſon auteur n'eſt pas un ſot: il fait figure & bruit à la cour. *Pradon* un peu trop chaud repouſſa le mouſquetaire, & jura qu'il ſiffleroit juſqu'au bout. Le mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de *Pradon*, & les jetta juſques ſur le théâtre. *Pradon* donne un ſoufflet au mouſquetaire; & celui-ci l'épée à la main tire deux lignes en croix ſur le viſage de *Pradon*, & veut le tuer. Enfin *Pradon* ſiffié & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va ſe faire panſer.

Pradon étoit l'homme du monde le moins inſtruit. On prétend qu'un jour au ſortir d'une de ſes tragédies, le prince de Conti, lui ayant dit qu'il avoit tranſporté en Europe une ville qui eſt en Aſie; je prie votre alteſſe de m'excuſer, lui dit *Pradon*; car je ne ſais pas la chronologie.

Epigramme

Epigramme sur sa piece de Scipion qui fut jouée en carême.

Dans sa pièce de Scipion,
Pradon fait voir ce capitaine,
Prêt à se marier avec une africaine :
D'Annibal il fait un poltron :
Ses héros sont enfin si différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant plus masqués qu'en un bal,
Dit que *Pradon* donnoit au milieu du carême
Une pièce de carnaval.

Epitaphe de *Pradon*.

Cy-gît le poëte *Pradon*,
Qui durant quarante ans d'une ardeur sans pareille,
Fit à la barbe d'Apollon
Le même métier que Corneille.

On a retenu les vers suivans que *Pradon* fit en réponse à mademoiselle Bernard qu'il aimoit, & dont il ne recevoit que des plaisanteries :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'est pour vous un amusement ;
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

PRÉDICATEUR. On se rappelle quelques facéties d'un *prédicateur*, nommé le petit père André. Un évêque l'avoit appellé le petit fallot ; pour s'en venger, ce religieux prêchant en présence de ce prélat, prit pour texte : *Vos estis lux mundi* : Vous êtes, dit-il, monseigneur, en s'adressant à l'évêque, le grand fallot de l'église, nous ne sommes que de petits fallots.

Le même religieux prêchant devant un archevêque s'apperçut que ce prélat dormoit ; il s'avisa pour l'éveiller, de dire au suisse de l'église : fermez les portes, le pasteur dort, les brebis s'en iront ; à qui annoncerai je la parole de Dieu ? cette saillie causa tant de rumeur dans l'auditoire que l'archevêque n'eut plus envie de dormir.

On l'avoit chargé d'annoncer une quête pour former la dot d'une demoiselle qui désiroit de se faire religieuse ; il dit avant de commencer son sermon ; Messieurs, on recommande à vos charités, une demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté.

Ce *prédicateur* avoit prêché pendant tout le carême dans une ville où personne ne l'avoit invité à dîner. Il dit, dans son adieu : j'ai prêché contre tous les vices excepté contre la bonne chère, car je ne sais pas comment l'on traite en ce pays-ci.

Encyclopédiana.

Le petit père André devant prêcher le soir dans une église, le dimanche des rameaux, & un autre prêchant le matin, le *prédicateur* du matin dit qu'il ne savoit pas positivement si c'étoit sur un âne ou sur une ânesse que notre seigneur étoit monté, mais qu'il laissoit ces minuties à discuter au *prédicateur* du soir, qu'il vouloit railler par ce discours.

Le petit père André ayant été averti de cette turlupinade, dit étant en chaire : Comme le *prédicateur* du matin a été embarrassé sur cette question, savoir si c'étoit sur une ânesse ou sur un âne que notre seigneur fit son entrée dans Jérusalem, & qu'il me renvoie cette question pour l'expliquer ; on peut lui dire que c'est un âne.

Un jour que le P. André déclamoit contre la galanterie des dames, il dit qu'il y en avoit une dans l'auditoire, dont la débauche avoit éclaté, & qu'il leur alloit montrer cette malheureuse pour lui donner de la confusion de son désordre ; mais non, dit-il en se reprenant, je ne la nommerai pas, la charité chrétienne me le défend. Cependant, continua-t'il, userai je de ménagement avec le vice ? Non, messieurs, mais accordons cette difficulté, & sans vous nommer cette personne, je vais vous la faire connoître en lui jettant ma calotte. Et s'étant mis en état de la jetter ; la voilà, dit-il, la voilà, cette infâme. Toutes les femmes qui étoient aux environs de la chaire baissèrent la tête pour éviter le coup de la calotte. Alors le père André s'écria : Bon dieu, je croyois qu'il n'y en avoit qu'une en cette assemblée mais je vois que la conscience de plusieurs leur fait craindre d'être reconnues.

Un évêque qui n'avoit jamais osé monter en chaire, défendit au petit père André de prêcher dans son diocèse, & moi, dit-il, je lui défens de prêcher dans tout le royaume.

Le père Séraphin, dont la Bruyère fait l'éloge comme d'un *prédicateur* apostolique, la première fois qu'il prêcha devant Louis XIV, dit à ce monarque : « Sire, je n'ignore pas la coutume qui me prescrit de vous faire un compliment ; mais je supplie votre majesté de m'en dispenser. J'ai cherché un compliment dans l'écriture sainte, & j'ai eu le malheur de n'y en point trouver ».

On louoit, dans une compagnie, des missionnaires, quoiqu'ils fussent très ignorans, & l'on disoit qu'ils prêchoient comme les apôtres : oui, répartit quelqu'un, ils prêchent comme les apôtres avant qu'ils eussent reçu le saint-esprit.

Un moine prechant à Paris, feignit d'être à la porte du paradis, où plusieurs personnes se

préſentoient pour entrer. Une ducheſſe ſe préſenta & frappa à la porte. Saint-Pierre demanda qui c'étoit, à quoi la ducheſſe répondit : c'eſt madame la ducheſſe une telle. « Quoi! répliqua ſaint Pierre, madame la ducheſſe qui va au bal & à l'opéra ? madame la ducheſſe qui met du fard ? madame la ducheſſe qui a des galans ? au diable, au diable ».

Un jour de S. Etienne, un moine devoit faire le panégyrique du ſaint, comme il étoit deja tard, les prêtres qui craignoient que le *prédicateur* ne fût trop long, le prièrent d'accelerer. Le religieux monta en chaire & dit à ſon auditoire : mes frères, il y a aujourd'hui un an que je vous ai prêché le panégyrique du ſaint dont on fait aujourd'hui la fête, comme je n'ai point appris qu'il ait rien fait de nouveau depuis, je n'ai rien non plus à ajouter à ce que j'en dis alors; là deſſus il donne la bénédiction, & s'en alla.

Un *prédicateur* prêchant le panégyrique de Saint-Pierre, prit pour texte : *tu es Petrus, vous êtes Pierre.* « Il y a, ajouta-t-il, trois ſortes de pierres, pierres à bâtir, pierres à fuſil, pierres à cautères. Notre ſaint a été pierre à bâtir, puiſque c'eſt ſur lui que J. C. a bâti ſon égliſe. Il a été une pierre à fuſil qui a produit au monde la lumière de la foi : il a été une pierre à cautère par le zèle & l'ardeur avec laquelle il a détruit tout ce que les hommes avoient de corrompu & d'impur ».

Un *prédicateur* dit dans un diſcours : il y a meſſieurs trois têtes décollées dans le jeune & le vieux teſtament, tête de Goliath, tête d'Holoferne, tête de Jean-Baptiſte. La première, tête en pique; la ſeconde en ſac; la troiſième, tête en plat. Tête en pique ou tête de Goliath, ſignifie l'orgueil. Tête en ſac ou tête d'Holoferne, eſt le ſimbole de l'impureté : tête en plat ou tête de Jean; eſt la figure de la ſainteté. Je dis donc plat, ſac, & pique : pique, ſac & plat; ſac, pique & plat : & c'eſt ce qui va faire le partage de ce diſcours.

Dans un ſermon ſur le jugement dernier, lorſque le *prédicateur* vint à parler des trompettes effrayantes qui réveilleront les morts à la fin du monde : « Oui, vous les entendrez, pécheurs, quand vous y penſerez le moins, peut-être demain; que dis-je demain ? Peut-être tout à l'heure »; en même temps les voûtes de l'égliſe retentiſſent du ſon terrible d'une douzaine de trompettes qu'il avoit fait placer ſecretement dans la nef. Tout l'auditoire eſt dans une frayeur mortelle. Les uns ſe meurtriſſent le viſage, les autres cherchent leur ſalut dans une fuite précipitée; ils croyent voir les gouffres de l'enfer prêts à s'entrouvrir; celui-ci eſt étouffé par la multitude; celui-là foulé aux pieds, d'autres ſont eſtropiés par des bancs & des chaiſes qu'on renverſe de tous côtés; pluſieurs femmes groſſes avortent; des enfans meurent de peur; enfin le déſordre, les cris, le déſeſpoir, la mort repréſentent l'image d'une ville livrée au fer d'un barbare vainqueur. L'apôtre fanatique fut depuis ce tems-là en odeur de ſainteté parmi les Navarrois.

Un *prédicateur* ayant été obligé de prêcher à la hâte devant le cardinal de Richelieu, lui témoigna pour s'excuſer d'avoir mal fait, que n'ayant pas eu beaucoup de tems pour ſe préparer, il s'étoit abandonné au ſaint-eſprit, mais qu'une autre fois il ſe prépareroit & feroit mieux.

Le P. Bourdaloue, dans ſon ſermon de la fauſſe conſcience, dit : « Souvenez-vous que le chemin du ciel eſt étroit, & qu'un chemin étroit ne peut avoir de proportion avec une conſcience large ». cela approche aſſez de ce que diſoit un autre *prédicateur* : « Le ciel n'a point de portes cochères, on n'y entre point en caroſſe ».

Une bonne femme touchée d'un ſermon qu'elle venoit d'entendre, crut devoir remercier le *prédicateur* au ſortir de la chaire, & le fit en ces mots : « Je vous remercie, monſieur, de votre beau ſermon, je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous faſſe la grace de vivre comme vous prêchez ».

M. le Camus n'étoit point pour les ſaints nouveaux, & il diſoit un jour en chaire ſur ce ſujet : Je donnerois cent de nos ſaints nouveaux pour un ancien; il n'eſt chaſſe que de vieux chiens; il n'eſt châſſe que de vieux ſaints. Il ſe plaiſoit fort à faire des alluſions : un jour faiſant le panégyrique de S. Marcel, ſon texte fut le nom latin de ce ſaint, *Marcellus*, qu'il coupa en trois, pour les trois parties de ſon diſcours, il dit qu'il trouvoit trois choſes cachées dans le nom de ce grand ſaint.

1°. Que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité & d'amour envers ſon prochain.

2°. Que *cel* montroit qu'il avoit eu au ſouverain degré la ſageſſe des enfans de dieu.

3°. Que *lus* prouvoit aſſez comme il avoit porté la lumière de l'évangile à un grand peuple, & comme lui-même avoit été une lumière de l'égliſe, & la lampe ardente qui brûloit du feu de l'amour divin. (*Valeſia*)

Un *prédicateur*, le jour de la paſſion, après

avoir dit *in nomine patris*, héſita & feignant d'être déconcerté, il recommença le ſigne de la croix par pluſieurs fois, mais à chaque fois qu'il le prononçoit, il baiſſoit d'un ton. Après avoir laiſſé quelques tems ſes auditeurs dans la crainte de le voir demeurer court, il dit : « Je cherche le fils & je ne le trouve point, il a cédé à la rage de ſes ennemis, & ſans doute il eſt mort ». Il entra par cette réticence dans le grand myſtère qu'il devoit expliquer.

Un jeune abbé neveu d'un *prédicateur* célèbre, étant venu ſaluer l'archevêque de.... ce prélat lui demanda des nouvelles de ſon Oncle, & ce qu'il faiſoit. Monſeigneur, dit l'abbé, il fait imprimer ſes ſermons. Dites lui de ma part, répliqua le prélat, « qu'il faſſe auſſi imprimer le *prédicateur*; car les meilleurs ſermons ſans le *prédicateur* ne ſauroient plaire à perſonne.

Un Cordelier préchoit le carême dans une petite ville, & faiſoit gras : on lui en fit des reproches; mais il répondit : « Meſſieurs, vous me donnez vingt écus pour vous dire ce que je vous dis; mais quand vous m'en donneriez mille, je ne le ferois pas ».

Un *prédicateur* avoit fait un excellent ſermon & quelques-uns de ſes auditeurs ne pouvoient s'empêcher d'en admirer la beauté, tant du côté des penſées que de l'expreſſion. Après qu'ils ſe furent épuiſés à le louer, le bedeau qui les écoutoit, leur dit : » Meſſieurs, c'eſt moi qui l'ai ſonné ».

Stillingfflet, un des plus grands *prédicateurs* Anglais du ſiècle dernier, liſoit toujours ſes ſermons devant le roi Charles II, quoique d'ailleurs il prêchât de mémoire. Le roi lui en demanda un jour la raiſon. Il lui répondit : Que devant un auditoire ſi grand, ſi majeſtueux, où ſur-tout la préſence d'un ſi grand roi faiſoit ſur lui une vive impreſſion, il n'oſoit ſe fier à ſa mémoire; Charles fut très-ſatisfait de cette réponſe. Mais ajouta le *prédicateur*, votre majeſté voudroit-elle auſſi me permettre une queſtion ? Pourquoi lit-elle ſes diſcours au parlement ? elle n'a pas les mêmes motifs que moi. — vous avez raiſon, docteur, répliqua le roi, votre queſtion eſt juſte, & ma réponſe ne le ſera pas moins, c'eſt que j'ai demandé à mes auditeurs tant d'argent, & ſi ſouvent, que je ſuis honteux de les regarder en face ».

Louis XIV demanda un jour à Boileau, quel étoit un *prédicateur* qu'on nommoit le Tourneux & auquel tout le monde couroit. Sire, répondit le poëte, votre majeſté ſait qu'on court toujours à la nouveauté, c'eſt un *prédicateur* qui prêche l'évangile. Le roi lui ordonnant d'en dire ſérieuſement ſon avis, il ajouta; quand il monte en chaire, il fait ſi peur par ſa laideur, qu'on voudroit l'en voir ſortir, & quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en ſorte ».

Un *prédicateur* qui n'avoit qu'un ſermon, qu'il alloit débiter par les villages, l'ayant dit dans un endroit, le ſeigneur du lieu, qui en avoit entendu parler avantageuſement, l'engagea à prêcher encore le l'endemain, qui étoit fête. Le *prédicateur* chercha pendant la nuit comment il ſe tireroit d'affaire. Le lendemain il monte en chaire, & dit : Meſſieurs, quelques perſonnes m'ont accuſé de vous avoir débité hier des propoſitions contraires à la foi, & d'avoir mal pris pluſieurs paſſages de l'écriture; pour les convaincre d'impoſture, & vous faire connoître la pureté de ma doctrine, je m'en vais vous répéter mon ſermon, ſoyez-y attentif, & remarquez bien ſi j'ai tort.

On a vu de nos jours un père *Chatenier*, dominiquain, rappeller dans la chaire les parades des ſiècles d'ignorance. Ce *prédicateur* prêcha à Paris, vers les années 1715, 1716 1717. Un jour qu'il étoit en colère contre les jeunes gens qui venoient à ſes ſermons pour y rire, il dit à ſes auditeurs, après une leçon très-vive ſur leur indécence : « Après votre mort, où croyez-vous que vous irez ? au bal, à l'opéra, dans des aſſemblées où il y aura de belles femmes ? Non, au feu, au feu. » Il prononça ces dernières paroles d'une voix ſi forte & ſi effrayante, qu'il épouvanta l'auditoire, & que pluſieurs ſe précipitèrent pour ſortir, croyant que le feu étoit dans l'égliſe.

Ce *prédicateur* excelloit principalement à traveſtir les hiſtoires de l'ancien & du nouveau teſtament. Voici comme il rapportoit la converſion de la Magdelaine : « C'étoit, diſoit-il, une grande dame de qualité, très-libertine. Elle alloit un jour à ſa maiſon de campagne, accompagnée du marquis de Béthanie & du comte d'Emmaus. En chemin, ils apperçurent un nombre prodigieux d'hommes & de femmes aſſemblés dans une prairie. La grace commençoit à opérer; Magdelaine fit arrêter ſon carroſſe, & envoya un page pour ſavoir ce qui ſe paſſoit en cet endroit. Le page revint & lui apprit que c'étoit l'abbé Jeſus qui prêchoit; elle deſcendit de carroſſe avec ſes deux cavaliers; s'avança vers le lieu de l'auditoire, écouta l'abbé Jeſus avec attention, & fut ſi pénétrée, que de ce moment elle renonça aux vanités mondaines ». Cette hiſtoire du bon père Chatenier le fit appeller depuis l'*abbé Jeſus*.

Un fameux *prédicateur* Eſpagnol prêchant un

premier dimanche de carême ſur la tentation, dit que le diable porta le ſauveur du monde ſur le pinacle du temple, pour tâcher de le tenter; mais qu'ayant trouvé à qui parler par la forme ſyllogiſtique, il changea de batterie; & comme il ſavoit par expérience qu'il n'y a guères de gens qui ne ſe laiſſent ſéduire par l'appas des honneurs & des richeſſes, il lui offrit l'empire de divers royaumes, & avec des lunettes d'approche il lui fit voir l'Italie, l'Allemagne, la France, &c. mais par malheur pour lui les montagnes de Pyrenées lui cachèrent l'Eſpagne, ce qui le mit au déſeſpoir; car, dit-il, s'il eût pu lui découvrir toutes les beautés qu'elle renferme, je ne ſais s'il n'auroit pas ſuccombé à la tentation. (*Vayrac.*)

Un homme de lettres parloit de la différence qu'il y a entre les prédications des premiers pères de l'égliſe, & celles de notre tems: quelqu'un lui demanda quelles qualités il eſtimeroit les plus néceſſaires à un *prédicateur*. « Autre fois, répondit-il, c'etoit le zèle & la ſcience; préſentement c'eſt la mémoire & l'effronterie.

PRÉDICTIONS. Il y a beaucoup de gens, qui, ſous prétexte d'aſtrologie judiciaire, donnent au public, leurs réveries pour des prédictions de l'avenir. On n'en ſauroit mieux faire connoître l'impertinence, qu'en donnant des exemples, par leſquels on a trompé le public, ſous la forme de ces prophéties.

Le parlement de Grenoble ayant envoyé le ſieur Duvivier, ſecretaire de la cour, porter quelques paroles à M. l'évêque, & ayant rencontré dans l'anti-chambre ſon page, qui lui portoit un bouillon dans une écuelle couverte, il le pria d'avertir M. l'évêque qu'il déſiroit lui parler de la part du parlement. Ce page laiſſa bonnement l'écuelle ſur une table; & pendant qu'il fut avertir ſon maître, Duvivier avala le bouillon & recouvrit l'écuelle: & après s'être acquitté de ſa commiſſion ſe retira. Le page imprudent reprit l'écuelle, & la préſenta à M. de Grenoble, qui indigné de cet affront, l'ayant trouvé vuide, maltraita le page, de paroles & de coups. M. de Calignon, conſeiller en la chambre de l'édit, ayant appris cette aventure par le ſieur Duvivier, s'en divertit par des vers faits à l'imitation de Noſtradamus.

Dans un vivier un bouillon répandu,
Fera jeûner qui les autres diſpense.
Pages, laquais, battus en conſéquence,
Gourmand ſauvé, évêque confondu.

M. Hobbi, qui avoit été à M. le connétable de Leſdiguieres, demeuroit à Grenoble, & voulant berner ces faux prophêtes, & blâmer la foibleſſe & la crédulité du vulgaire, qui ajoute foi aux prédictions des aſtrologues dans les almanachs, acheta dix-huit douzaines d'œufs, leſquels après avoir été amolis dans du vinaigre, il les ouvrit & y cacha un billet, par lequel il avertiſſoit qu'on mourroit dans un mois, & enſuite les ayant refermés dans l'eau fraîche, il les fit débiter par des revendeuſes. La peur de l'évenement de cet avertiſſement, obligea pluſieurs perſonnes à ſe confeſſer & à faire leur teſtament..

Très-ſouvent on a fait de ces vers prophétiques, après les choſes arrivées: comme ceux qu'on fit après la priſe d'Arras, ſous Louis XIII.

Cil, dont le nom commence par cinquante,
Malgré l'effort du prince des flamands,
Prendra la femme au père des croyans.
L'an mil ſix cent que l'on dira quarante.

C'eſt-à-dire, Louis XIII dont le nom commence par une L qui vaut cinquante; & la mère des croyans eſt Sara, dont le nom renverſé fait Arras.

A Copenhague, quelques perſonnes avoient répandu que la fin du monde arriveroit une telle nuit. Ce bruit fit autant de ſenſation, que l'attente du choc d'une comète contre notre globe en a fait, parmi bien des gens à Paris. Comme les danois devoient voir dans le ciel les ſignes avant-coureurs de l'accompliſſement de cette *prédiction*, nombre de perſonnes ſe rendirent ſur les remparts, d'où à la vérité elles ne découvrirent rien dans la région des airs; mais à leur retour dans leurs maiſons, elles trouvèrent beaucoup d'effets & pluſieurs demoiſelles de moins.

Le peuple en général eſt, dit-on, plus éclairé à Londres qu'il ne l'eſt à Paris. A cette opinion, ſi communément reçue parmi nous, il ſuffiroit peut-être d'oppoſer le fait ſuivant, rapporté par un écrivain qui en a été le témoin oculaire. « Après deux ſecouſſes de tremblement de terre qui arrivèrent à Londres en 1750, un aventurier s'aviſa, dit cet auteur, d'en prédire un troiſième qui devoit renverſer la ville. Il en fixa le jour, l'heure, la minute. Plus de cinquante mille habitans ſur la foi de cet oracle, avoient ce jour-là, 5 avril, pris la fuite. La plupart de ceux que les raiſonnemens ou les railleries de leurs amis avoient retenus, attendoient en tremblant, l'inſtant critique, & n'ont montré de courage qu'après qu'il a été paſſé. Le jour arrivé, la prédiction, ſemblable à tant d'autres, ne fut point accomplie. Le faux prophête fut mis un peu tard aux petites maiſons.

Un jour le duc Charles de Lorraine, ſe voyant avec quinze princes allemands, de mauvaiſe intelligence entr'eux, contre l'armée de France commandée par M. de Turenne, dit par eſprit prophétique : nous voila ſeize princes, par la grace de Dieu, qui allons être battus de la façon d'un ſeul prince, par la grace du roi de France; ce qui arriva.

PREJUGÉS. On peut détruire une erreur raiſonnée, par cela même qu'on raiſonne & qu'un raiſonnement plus concluant peut déſabuſer du premier : mais avec quelles armes combattre ce qui n'a ni principes ni conſéquence? l'on veut prouver au Canadien, que les traditions de ſes anciens ſont des folies, & qu'il ne devroit pas s'y attacher : « Quel âge as-tu? répondit-il à celui qui lui parle. Tu n'as que trente ou quarante ans, & tu veux ſavoir des choſes mieux que nos vieillards : Va, tu ne ſais ce que tu dis : tu peux bien ſavoir ce qui ſe paſſe dans ton pays, parce que tes anciens t'en ont parlé; mais tu ne ſais rien de ce qui s'eſt paſſé dans le nôtre, avant que les françois y fuſſent venus ».

Le *préjugé* eſt la loi du commun des hommes.

Lorſqu'un prince meurt au Japon, il ſe trouve ordinairement quinze ou vingt de ſes ſujets qui, par zèle, ſe fendent le ventre & meurent avec lui. Ceux qui ſe font les plus belles inciſions acquièrent le plus de gloire. Une relation inſérée dans le recueil de Thévenot, fait mention de l'anecdote ſuivante. Un officier de l'empereur du Japon montoit l'eſcalier impérial lorſqu'un autre en deſcendoit : leurs épées ſe choquèrent; celui-ci s'en offenſa & dit quelques paroles à l'autre, qui s'excuſa ſur le haſard, & ajouta, qu'au ſurplus, c'étoient deux épées qui s'étoient frolées, & que l'une valoit bien l'autre. Vous allez voir, répond l'aggreſſeur, la différence qu'il y a entre nos deux épées. Il tire en même temps la ſienne & s'en ouvre le ventre; l'autre, jaloux de cet avantage, ſe hâte de monter, pour ſervir ſur la table de l'empereur un plat qu'il avoit entre les mains, & revient trouver ſon adverſaire qui expiroit du coup qu'il s'étoit donné. Il lui demande s'il reſpire encore, & tirant ſur le champ ſon épée, il s'en ouvre le ventre à ſon tour. Vous ne m'auriez pas prévenu, lui dit-il, ſi vous ne m'euſſiez trouvé occupé au ſervice du prince; mais je meurs ſatisfait, puiſque j'ai la gloire de vous convaincre que mon épée vaut bien la vôtre.

Un françois, en liſant ceci, gémira de la folie de ces deux orientaux, & il ira peut-être le ſoir même, expoſer ſa vie au fer d'un ſpadaſſin, pour le punir d'en avoir été inſulté.

Un *préjugé* tel que celui du duel, qui eſt fondé ſur une eſpèce de point d'honneur, ne peut-être détruit que par l'infamie; car, pour un homme de cœur, la mort même eſt moins effrayante que l'horreur du mépris. On peut ſe rappeler cette réponſe que le ſpectateur anglois fait faire à Pharamond, par un ſoldat duelliſte, à qui ce prince reprochoit d'avoir contrevenu à ſes ordres : « Comment, lui répondit ce ſoldat, m'y ſerois-je ſoumis? Tu ne punis que de mort ceux qui les violent; & tu punis d'infamie ceux qui obéiſſent. Apprends que je crains moins la mort que le mepris ».

Un général, qui fait la guerre dans un pays étranger, ne néglige point de s'inſtruire des *préjugés* de la nation; il fait même les reſpecter, ſi le bien du ſervice le demande. Dans la guerre d'Italie de 1701, deux dragons, de la garniſon françoiſe qui étoit dans Mantoue, paſſoient dans la rue. Un italien, irrité contre l'un des deux, lui enfonce ſon poignard par derrière; le tue ſur la place & ſe réfugie dans un endroit privilégié. Le camarade du mort pourſuit l'aſſaſſin dans cet aſyle & le maſſacre. Le peuple, indigné qu'on ait oſé violer les immunités eccléſiaſtiques, s'attroupe & veut fermer les portes; mais le meurtrier s'étant fait jour l'épée à la main, ſe retira dans la maiſon de ſon colonel. Elle eſt inveſtie dans le moment, & le dragon eſt demandé avec menace d'un ſoulèvement général. Le colonel, dans la vue d'appaiſer ce tumulte, fait auſſitôt conduire le dragon, chargé de fers, dans une priſon; mais pendant la nuit, il le fait partir pour une place éloignée. Quelques jours après, on produit un cadavre qu'on dit être celui du dragon. La multitude le croit & s'appaiſe, en rendant des actions de grace pour cette mort qu'elle regarde comme un châtiment du ciel.

Les anglois du commun prétendent que c'eſt un ſigne heureux d'avoir une verrue au viſage, & attachent beaucoup d'importance à la conſervation des poils qui naiſſent ordinairement ſur ces ſortes d'excroiſſances.

Dans une certaine ville de province aſſez conſidérable, l'uſage eſt de dire que l'on guérit les verrues, en les frottant à l'habit d'un cocu. Un étranger qui paſſoit par cette ville ſe plaignoit à un habitant de pluſieurs verrues qu'il avoit aux mains : l'habitant lui conſeilla de les frotter à l'habit du marquis de.... dont la femme étoit une célèbre coquette, lui faiſant entendre que ce marquis avoit une vertu particulière pour guérir les verrues. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & exécute de bonne foi le conſeil qu'on lui a donné. *Que faites-vous là*, lui dit, en ſe tournant le marquis? *Ce n'eſt rien*, répondit l'étranger: *je veux ſeulement faire paſſer mes verrues.* Le marquis, piqué, lui réplique par un ſoufflet. Les

deux champions mettent l'épée à la main, se battent, & après que l'un des deux a été blessé, ils s'expliquent mutuellement.

C'est une tradition parmi les vieilles femmes, de la Suisse, que saint Bernard tient le diable enchaîné dans quelqu'une des montagnes qui environnent l'abbaye de Clairvaux : & c'est sur cette tradition qu'est fondée la coutume qu'ont les maréchaux du pays, de frapper tous les lundis, avant que de se mettre en besogne, trois coups de marteau sur l'enclume, comme pour racoutrer la chaîne du diable, afin qu'il ne puisse s'échapper.

Le peuple a été long-temps persuadé que le vendredi étoit un jour sinistre, néanmoins ce jour tant calomnié avoit d'illustres partisans. Sixte-Quint aimoit le vendredi avec passion, parce que c'étoit le jour de sa promotion au cardinalat, de son élection à la papauté & de son couronnement. François I assuroit que tout lui réussissoit le vendredi. Henri IV aimoit ce jour de préférence, parce que ce fût un vendredi qu'il vit pour la première fois la belle marquise de Verneuil, celle de toutes ses maitresses qu'il aima le plus, après Gabrielle.

PREROGATIVE. Les députés de la ville d'Orléans avoient joui de temps immémorial, par une *prérogative* très-ancienne, du droit de ne boire qu'assis, à quelque fête qu'ils se trouvassent, fût-ce même devant le roi. Henri IV, informé de ce privilège qui lui paroissoit ridicule, imagina, pour le faire cesser, de faire ôter tous les sièges de la salle d'audience où il devoit recevoir ces députés, qu'il fit appeler ensuite : Ils le haranguèrent fort long-temps, & s'interrompant par intervalles, regardoient de tous côtés, le roi n'ignoroit point la cause de leur étonnement, il ordonna, suivant l'usage, qu'on leur versât à boire. Les députés, scandalisés de l'infraction, voulurent refuser ; le roi leur dit qu'il prétendoit être obéi. Les députés s'assirent alors à terre & bûrent. « Ventre saint-gris ! dit Henri IV, ils sont plus fins que moi ; répondez à ma bonne ville d'Orléans que je n'entends point enfreindre le privilége de ses députés ; aussi bien n'est-il pas en ma puissance de faire ôter ces sièges-là ».

Un membre de l'académie de Châlons en racontoit un jour toutes les *prérogatives*, & finit par dire qu'elle étoit la fille ainée de *l'académie françoise*, Voltaire qui l'écoutoit, lui répondit : « Assurément, c'est une bonne fille, & qui n'a jamais fait parler d'elle ».

PRESEANCE. Il est rare qu'il s'élève en Turquie des contestations entre les différents corps de l'état. Si néanmoins il en survient, le despote la termine en un instant pour éviter la fermentation que cela pourroit occasionner parmi les esprits. Les gens de guerre & les gens de loi, s'étant disputé la *préséance* dans un jour de cérémonie, le grand seigneur, pour les mettre d'accord, déclara que la main gauche seroit desormais la plus honorable parmi les gens de guerre, & la droite parmi les gens loi ; ainsi, quand ces deux corps marchent ensemble, chacun croit être dans la place d'honneur.

Deux dames de la cour de Charles V, ayant eu une crise fort vive au sujet de la *préséance* dans une cérémonie publique, & voulant faire règler leurs rangs par l'empereur, il leur promit d'assembler à ce sujet tous ses conseils, & décida que la plus folle des deux passeroit devant.

Au service de la reine-mère de Louis XIV, il s'éleva un différend entre le parlement & le clergé ; le parlement prétendoit la *préséance*, parce qu'il y alloit en corps, au lieu que le clergé n'y étoit que par députés. Cependant le clergé l'emporta, M. Lamoignon, premier président, fit une sévère réprimande au grand maître des cérémonies, auquel il dit par deux fois : » *Saintot*, apprenez à faire votre charge, vous n'y entendez rien ».

Le prince Gueméné dit après le service à MM. du parlement : « Messieurs, pardonnez au pauvre Saintot, ignorance n'est pas crime. Si vous perdez vos rangs à la mort des reines, vous savez-bien les regagner à la minorité des rois ».

Les médecins ont eu autrefois un procès avec les praticiens, sur la *préséance* ; le juge demanda aux parties, quel rang observe le voleur & le bourreau, lorsqu'ils vont au lieu du supplice ? On lui répondit tout d'une voix, que le voleur marchoit devant & le bourreau derrière. « Eh bien ! prononça-t-il, que le praticien prenne le pas, & que le médecin vienne après ».

A l'assemblée de Lubeck, en 1652, Morosini, ambassadeur de Venise, étant assis dans une salle du palais, vit venir de loin trois ambassadeurs des électorats, qui devoient passer devant lui ; il prévit qu'il y auroit une contestation à qui se salueroit le premier ; il ôta son chapeau & le mit sur ses genoux : les électoraux le voyant découvert, crurent qu'ils ne pouvoient se défendre de le saluer en passant devant lui, à quoi il répondit par une inclination respectueuse. Ces trois ambassadeurs se vantèrent d'avoir été salués les premiers, mais Morosini les prit pour dupes, car il ne s'étoit pas découvert pour les saluer, mais bien pour ne les pas saluer ; telle étoit la politique d'alors.

A l'assemblée de Soissons, tenue en 1733, pour terminer la guerre de Bohême, lors du ministère du cardinal de Fleury, il s'éleva une difficulté à-peu-près pareille; c'étoit pour déterminer les rangs, & assigner les places à chacun des députés, ce qui n'étoit point facile; la politique ne se trouva point en défaut, car on fit faire par ordre du roi (Louis XV), une table ronde; ainsi chaque ministre plenipotentiaire pouvoit dire avoir la première place.

Il y eut en 1610, une dispute au parlement de Paris, pour la *préséance*, entre les pairs laïcs & les pairs ecclésiastiques. Le duc de Montbazon, dit aux évêques de Beauvais & de Noyon, qu'il leur cederoit, pourvu qu'à la première bataille ils voulussent être les premiers aux coups.

Pierre Tarin, recteur de l'université, étant à un acte de philosophie, dit à des évêques, qui lui disputoient la *préséance*: « *Terra hæc quam conculcatis, illustrissimi ecclesiæ principes, mea est, nec patiar meam dignitatem hic à vobis contaminari.* Cette terre sur laquelle vous marchez est de mon territoire, illustres princes de l'église, & je ne souffrirai point l'avilissement de ma dignité ». Il fit casser l'acte. Le droit existe toujours.

PRÉVENTION. Un peintre de portraits, que l'on accusoit de ne pas bien saisir la ressemblance, voulut s'assurer un jour si le reproche qu'on lui faisoit étoit fondé. Il annonce à plusieurs personnes & à ses amis qu'il a fait un portrait qu'ils connoissent tous, & qui le dispute au naturel pour la ressemblance. On vient voir son tableau, on le critique, & la *prévention* agissant, on trouve qu'il n'a point saisi les traits de son original. Vous vous trompez dit alors la tête du tableau, car c'est moi-même. En effet c'étoit un ami qui s'étoit prêté au projet du peintre, en plaçant son visage dans la toile d'un cadre ajusté à cet effet.

C'est le sujet du *Tableau parlant*, comédie lyrique, représentée avec succès par les comédiens italiens.

PRIERE UNIVERSELLE ou formulaire d'oraison pour le genre humain; par Pope.

D. O. M.

Père de l'univers, toi que tous les peuples adorent sous les grands noms de Jehovah, de Jupiter & de Seigneur!

Suprême & première cause, qui caches ton adorable essence à mes yeux, & ne me fais connoître que mon ignorance & ta bonté.

Donne-moi, dans cet état d'aveuglement, de discerner le bien du mal, & de laisser à la liberté humaine ses droits, sans porter atteinte à tes saints décrets.

Enseigne-moi à craindre, plus que l'enfer, ce que la conscience me défend, & à préférer au ciel même ce qu'elle m'ordonne.

Que je ne refuse aucune des graces que tu m'accordes. Tes faveurs ne doivent pas retourner vers toi: les recevoir, c'est t'obéir.

Ne permets point cependant que je renferme tes bienfaits dans l'enceinte bornée de la terre, & que je te regarde comme étant seulement le Dieu de l'homme, tandis que des milliers de mondes m'environnent de toutes parts.

Que cette foible main n'ait pas la témérité de lancer tes foudres, ni de tracer les arrêts de condamnation contre ceux que je croirai tes ennemis.

Si je marche dans les sentiers de la vérité, aide-moi à y marcher; & si je m'égare, daigne me ramener dans le bon chemin.

Préserve-moi du fol orgueil & du murmure insolent: que je sois aussi content de ce que ta sagesse refuse, que de ce qu'accorde ta bonté.

Apprends-moi à sentir les maux d'autrui, & à cacher la faute que je vois. Use envers moi de la même miséricorde dont j'aurai usé envers les autres.

Quelque petit que je sois à tes regards, c'est pourtant ton souffle qui m'anime. Ah! veuille être mon guide, soit que je vive ou que je meure aujourd'hui.

Que je mange mon pain en paix jusqu'à ce jour. Tu sais si, de tout ce qu'il y a sous le soleil, quelque chose me convient, ou non; & que ta volonté soit faite.

Père de l'univers, auquel l'espace entier sert de temple, & dont la terre, la mer & les cieux sont l'autel, écoute le concert de louanges que tous les êtres entonnent en ton honneur, & que l'encens de leurs *prières* parvienne jusqu'à toi.

PRIÈRE. Un des amis d'Arlatto Piovano, curé d'Italie, le pria de lui donner un formulaire de *prières*. Il lui répondit: il faut réciter en se levant un *pater* & un *ave*, & faire ensuite cette prière: « Seigneur Jesus, préservez-moi d'un bourgeois ruiné, d'un pauvre enrichi, de la conscience d'un partisan, des quiproquo des apotiquaires, des &c. des notaires, de tous ceux qui en-

tendent tous les jours deux messes, & de ceux qui jurent par leur conscience.

Abdaliader, fameux docteur musulman, faisoit ordinairement la *prière* suivante : « O dieu tout-puissant, si, prosterné sans cesse devant ton être suprême, je ne m'occupe qu'à te rendre un culte digne de toi, daigne quelquefois jetter un regard de bonté sur ce vil insecte qui t'adore.

PRINCE DE GALLES. Le fils aîné du roi d'Angleterre, & présomptif héritier de la couronne, est nommé *prince de Galles*. Ce titre fut donné pour la première fois par Edouard I. à son fils aîné, de cette manière. Ceux de Galles ne pouvant se résoudre à subir le joug des Anglois; le roi Edouard, qui leur avoit déclaré la guerre, s'avisa pour les soumettre de leur proposer un accommodement; il leur demanda s'ils voudroient s'assujettir à un prince de leur nation, dont la vie étoit sans reproche, & qui ne parloit pas un mot Anglois. Ce peuple ayant déclaré qu'oui, le roi leur présenta son fils, dont la reine venoit d'accoucher dans le château de Caernavan dans la province de Galles, à qui le peuple prêta d'abord le serment de fidélité.

Le fameux docteur *Pringle*, président de la société royale de Londres, mort en 1782, paroissoit envisager la médecine appuyée sur la seule observation, comme la meilleure méthode. « Il faut du moins que cet empirisme soit raisonné, lui dit un de ses confrères : — Le moins qu'il se pourra, répondit-il, c'est en raisonnant que nous avons tout gâté ».

PROBITÉ. Voici des traits de la grande *probité* des Ostiakes, peuples qui habitent un canton de la Siberie.

Un Suédois, égaré dans leur pays, se logea, comme il put, dans une tente ouverte, & habitée par une nombreuse famille; il avoit avec lui beaucoup de pelleteries, & rien ne lui fut volé.

Un russe après avoit passé la nuit dans la tente d'un autre Ostiake, perdit le lendemain matin, à environ une lieue de-là une bourse, dans laquelle il y avoit à peu-près cent roubles. Le fils de l'Ostiake alla quelques jours après à la chasse, apperçut cette bourse, l'examina, mais ne la ramassa point. De retour chez son père il dit ce qu'il avoit vu. Son père le renvoya aussi-tôt sur le lieu, & lui ordonna de couvrir cette bourse d'une branche d'arbre, afin de la cacher aux regards des passans. Plus de trois mois après, ce russe revint de son voyage, alla loger chez le même Ostiake, & raconta la perte qu'il avoit faite de sa bourse. *Sois tranquille*, répondit le bon vieillard, *je vais te donner mon fils qui ira te montrer l'endroit où elle est, tu n'auras qu'à la reprendre.* En effet le russe la trouva à la même place où elle étoit tombée.

Une vielle femme persécutée par un bourgeois romain, auquel elle devoit quinze écus qu'elle ne pouvoit payer, fut un jour avec sa fille pour lui demander du délai. Cet homme ayant jeté les yeux sur cette jeune personne, qui étoit belle, proposa à la mère de lui remettre la dette, pourvu qu'elle lui promît de lui laisser sa fille. Cette femme au desespoir, consentit de la lui livrer dans huit jours, si elle n'apportoit pas la somme. Le temps s'écoula & point d'argent. Dans cette extrémité, elle fut se jeter aux pieds d'un vertueux cardinal allemand, à qui elle exposa sa situation. Le prélat lui donna ordre par écrit, de toucher soixante écus chez le trésorier. La bonne femme qui ne savoit pas lire, fut bien surprise, lorsqu'on lui délivra cet argent. « Monseigneur s'est trompé, dit-elle, je n'ai demandé que quinze écus ». Sur le champ elle court chez son protecteur : « Monseigneur, lui crie telle, vous vous êtes trompé en écrivant soixante, au lieu de quinze; votre trésorier ne veut point de votre ordre, qu'aux conditions que je reprendrai toute la somme. Vous avez raison, mon enfant, répondit le cardinal, je me suis trompé, au lieu de 60, je voulois mettre 600 : allez avec cette somme & pensez à marier votre fille.

Un seigneur des plus qualifiés ayant fait beaucoup de dépense dans le monde, se vit contraint de se retirer dans une de ses terres. Il y avoit dans son voisinage un magistrat d'une petite ville, dont le mérite, les talens, l'intégrité lui avoient acquis l'estime & la considération du public, & l'amitié particulière de ce seigneur. Celui-ci demanda un jour à ce juge sa fille en mariage pour son fils. Le magistrat se récria beaucoup sur la disproportion du côté de la naissance. La demoiselle étoit aimable à tous égards. L'éducation qu'elle avoit reçue la rendoit accomplie. Le seigneur de retour chez lui, en parla à son fils, qui en témoigna sa surprise : « Mon fils, lui dit le père, il vous paroît que j'ai beaucoup de bien, je crois devoir vous désabuser; voici l'état de ma fortune & de mes dettes; lisez-le; réflechissez-y, & jugez si la proposition que je vous fais est raisonnable. Je vous allie à une famille honnête & vertueuse, vous trouverez du bien pour vous soutenir dans le monde. J'attends à demain votre réponse ». Le fils se retira dans son appartement & ayant lû l'état que son père lui avoit remis, il vit que bien loin d'espérer quelque chose de la succession de son père, il se trouvoit surchargé de dettes considérables, le l'endemain matin il monte à cheval & se rend chez le magistrat. « Monsieur,

« Monsieur, lui dit le jeune homme en l'abordant, mon père a eu la bonté de me faire part hier de la demande qu'il vous avoit faite en ma faveur, mais je suis trop honnête homme pour vouloir tromper vous, & mademoiselle votre fille. » Voici l'état que mon père m'a remis; vous y verrez le détail affligeant de son infortune; jugez, monsieur, si mes prétentions peuvent être fondées ? — Ah ! Monsieur, s'écria le magistrat, je vous regardois déjà comme un très-grand seigneur & par vos qualités & par votre naissance; mais j'admire encore plus votre vertu & votre *probité* qui mettent le comble à votre mérite. Ma fortune peut vous dédomager de celle qui vous manque, si vous daignez accorder à ma fille l'honneur de votre alliance ». Le mariage se conclut, & comme la vertu l'avoit cimenté, le vrai bonheur en fut la récompense.

Le receveur d'un village à une lieue de Roye en Picardie, a eu le malheur d'être brulé. Bestiaux, meubles, tout a été la proie de l'incendie, à l'exception de deux mille livres qu'il avoit des deniers royaux. Cet honnête homme a eu le courage d'aller les prendre dans les flammes pour les porter le lendemain au directeur des aydes. Celui-ci frappé de cette action, en a écrit aux régisseurs. M. Necker informé du fait, en a rendu compte au roi, & a écrit de sa main au payan : « Sa majesté ayant été instruite des détails de votre malheur, & touché de votre *probité*, vous fait la remise des deux mille livres que vous avez versées dans la caisse des aydes.

Un ecclésiastique très riche, jouissant d'une rectorerie considérable, dans le comté de Worcester, mourut il y a quelques semaines; on vendit ses meubles dans la maison qu'il occupoit. Un pauvre vicaire qu'il avoit pris & qui faisoit le service de la paroisse pour un salaire très-médiocre, eut envie d'une grosse & vieille boîte, ayant la forme d'un volume *in-folio*, il l'acheta, & la fit porter dans la maison qu'il occupoit à quelque distance. De retour chez lui, il n'eut rien de plus pressé que de voir son acquisition, & d'examiner si elle étoit en bon état, & si elle n'avoit pas été dégradée dans le transport; il ouvrit sa boîte avec peine, & en la visitant, il découvrit un petit secret qui fermoit une case qu'on ne voyoit point, & dans laquelle il trouva un rouleau de deux cens guinés. Etonné de voir cette somme, il examina la boîte plus attentivement, & trouva une autre case secrette qui contenoit une pareille somme en or. Il prit cet argent dans sa poche, & courut au presbytère, où il le remit entre les mains des administrateurs des biens du défunt, en leur racontant où il l'avoit trouvé. Ils ne furent pas peu surpris de cette restitution, en considérant la pauvreté du vicaire, sa malheureuse famille, la facilité qu'il avoit à s'approprier une somme dont personne n'avoit connoissance, & qui n'eût jamais été réclamée. On auroit dû peut-être récompenser sa *probité* en la lui laissant; & on ne dit pas si on lui fit un présent, qu'il méritoit également par son honnêteté & par ses besoins.

Feu M. de la Martinière, premier chirurgien du roi, avoit fait un testament qui n'eut point d'effet parce qu'il n'étoit point signé, & ses héritiers qui sont de bons payans du Poitou, vinrent pour recueillir sa succession. Dans la vente qui se fit des meubles, un des héritiers eut envie d'un petit meuble qu'on appelle coin; il l'acheta & le fit porter où il logeoit. De retour dans sa chambre, & voulant mettre lui même ce meuble en place, il entendit dans le haut quelque chose qui remuoit; ou pour user de ses termes, quelque chose qui berloquoit, jugeant au son & au poids du meuble, qui étoit plus pesant qu'il ne devoit être, qu'il pouvoit y avoir de l'or, il ne voulut point essayer de vérifier lui-même & tout seul si sa conjecture étoit juste : mais ayant fait venir ses cohéritiers, il fit en leur présence l'ouverture du coin, au haut duquel il y avoit un tiroir à secret dans lequel on trouva mille louis d'or, qui furent partagés entre tous.

Le massacre des Huguenots fut aussi horrible dans plusieurs villes du royaume, qu'il l'avoit été à Paris; il y en eut plus de deux mille égorgés à Lyon : le *boureau* de cette ville, à qui le gouvernement ordonna d'aller en expédier quelques uns qui étoient dans les prisons, lui répondit : *qu'il ne travailloit que judiciairement.* Voilà l'homme le plus vil par son état, qui a plus d'honneur qu'une reine & son conseil.

PROCÈS. On a comparé les tribunaux au buisson épineux, où la brebis cherche un refuge contre les loups, & d'où elle ne sort point sans y laisser une partie de sa toison.

Ce fut en 1513, qu'on commença à faire payer aux parties les frais de leurs *procès*, à cause qu'un commis avoit emporté les fonds destinés au paiement des procédures & que la guerre ne permettoit pas d'en assigner de nouveaux. Ces frais n'étoient pas considérables; chaque expédition ne coutoit que trois sols. Avant ce temps on ne payoit rien; & l'arrêt même se délivroit gratuitement par le greffier auquel le roi donnoit des gages.

Un négociant, *aveugle* de naissance, ayant refusé d'acquitter une lettre de change tirée *à vue* sur lui, le porteur de cet effet se pourvut par la voie ordinaire, & le fit condamner à payer la somme principale & les frais. *L'aveugle* a intenté un *procès* à ce créancier de mauvaise humeur & demande le remboursement des frais auxquels

il a été condamné, attendu qu'on ne peut raisonnablement tirer une lettre à vue, sur un infortuné qui n'a jamais joui de la lumière.

On a rapporté, dans le *Miroir historial*, ou le *Rosier des guerres*, ce conseil donné par S. Yves à une veuve qui se trouvoit dans une circonstance embarrassante. Deux hommes, étant arrivés à Tours dans une hôtellerie, donnèrent en garde, à l'hôtesse qui étoit veuve, un sac d'argent sous l'obligation de ne le remettre à aucun d'eux en particulier, mais seulement, lorsqu'ils l'exigeroient conjointement. Quelque temps après, l'un d'eux vint le redemander, disant qu'ils étoient pressés de faire un paiement. La veuve, sans songer à l'obligation qui lui étoit imposée, donna le sac. Mais celui-ci ne l'eut pas plutôt entre les mains, qu'il s'évada. Quelques jours après, l'autre vint aussi le demander; & comme cette femme lui dit qu'elle l'avoit donné à son camarade, il la fit assigner pour lui faire rendre le dépôt. St. Yves, ayant appris l'embarras de la veuve, lui conseilla de dire, qu'elle avoit retrouvé le sac, & qu'elle étoit prête de le représenter; mais qu'aux termes de la propre reconnoissance du demandeur, il étoit obligé de faire comparoître son compagnon, afin qu'elle pût le rendre à tous deux. Sa défense parut juste, & elle fut tirée d'embarras. Cette historiette paroit empruntée de celle que rapporte Valère Maxime de Démosthène, qui donna un semblable conseil à une hôtesse, qui s'en tira de même.

Un conseiller s'étoit endormi sur les fleurs de lys. Le président qui recueilloit les voix, ayant demandé à ce conseiller la sienne, il répondit en se frottant les yeux : qu'on le pende, qu'on le pende; mais c'est un pré, lui dit-on, dont il s'agit : & bien qu'on le fauche.

Un auteur Allemand, cité dans le journal des savans, rapporte ce procès singulier entre un mari & l'amant de sa femme. Il arriva que cette femme perdit toutes les marques de vie; on ne douta point qu'elle n'eût expiré; on la mit dans le cercueil, & le mari fit toutes les cérémonies de la sépulture. L'amant dont les regrets étoient plus inquiets, alla la nuit faire rouvrir le tombeau, & remarqua un reste de chaleur naturelle; il la fit enlever : la femme revint. Alors le mari la voulut reprendre. L'amant la refusa, & soutint que le mari s'étant hâté de la mettre au tombeau, il étoit censé y avoir renoncé; que lui ayant rendu les honneurs funèbres, elle n'étoit plus à lui; qu'elle appartenoit au premier occupant; qu'à l'égard de l'amant qui l'avoit résuscitée, elle commençoit une nouvelle vie pour lui, & non pour le mari, qui s'étoit précipité de l'enfermer dans le cercueil, & qui ne la réclamoit peut-être que pour le point d'honneur, & pour sauver les apparences. On repondoit pour le mari, qu'il n'y a que la mort qui puisse dissoudre les nœuds du mariage, & qu'il rentroit dans ses premiers droits par le retour de sa femme au monde. L'auteur allemand se range en qualité de jurisconsulte du côté du mari.

Une jeune & jolie servante de Paris, arrivée depuis peu de son village, fut chassée de sa condition sur les onze heures du soir; elle pleuroit & sanglottoit à la porte de ses maîtres, sans savoir où passer la nuit. Un jeune homme allant son chemin, l'entend soupirer, s'arrête auprès d'elle, & voit, à la faveur du reverbère, une jolie fille dans les larmes. Il entre dans sa peine; il la plaint, &, tout en la consolant, la fait monter chez lui : une honnête fille ne se croit vraiment en danger, qu'au milieu de la nuit; elle ne souhaitoit que d'avoir un écu, disoit-elle, pour aller rejoindre sa tante en province. Il approuve son dessein, la dispose à souper avec lui, lui fait prendre deux verres de liqueur, & lui promet l'écu dont elle a besoin; elle en est si reconnoissante, il est si compatissant, si entreprenant, que, moitié gré, moitié force, elle s'acquitte d'avance avec lui, & beaucoup au delà pour une jolie fille. Le lendemain matin, il s'agissoit de payer; mais au lieu de l'écu, le jeune homme ne lui donne qu'un billet de lotterie qu'il trouve dans sa poche, descend avec elle, & lui dit adieu : la voilà encore seule, & sans ressource, pleurant au coin des rues. Une marchande orfévre, assise dans sa boutique, lui fait signe de s'approcher; sa figure intéressante parle pour elle, & la marchande, après l'avoir écoutée, l'arrête à son service. Quelques jours après, l'orfévre dit à sa femme qu'il alloit voir si leurs billets de lotterie avoient porté; la jeune fille se ressouvient du billet qu'elle avoit si bien gagné, & prie son maître, en rougissant, de vouloir s'en charger; il sort & revient tout transporté d'aise. Sa femme se flatte un instant : non, dit le mari, le gros-lot est tombé à Fanchon. Tous deux la félicitent, & lui donnent des conseils pour faire de la fortune que Dieu lui envoie, un usage prudent & raisonnable; sur le soir, le jeune homme du billet arrive, & demande à lui parler sans témoin; Fanchon le voit à peine, qu'elle se doute de ses prétentions : elle prend sa maîtresse à l'écart; se jette à ses pieds, lui touche quelque chose de ce qui s'est passé avec le jeune homme; sa rougeur & ses larmes lui disent le reste. Son accusateur ose assurer qu'elle lui a volé le billet qu'il réclame; mais la marchande, mieux instruite, le chasse de chez elle. Quelques jours après, il fait citer Fanchon en justice; l'orfévre prend sa défense, & plaide sa cause avec tant de franchise & de vérité, que le jeune homme, débouté de sa demande, est condamné à payer l'écu qu'il avoit promis : ordre à la jeune fille

de lui rembourser l'argent du billet, & d'emporter le gros-lot.

Un curé demanda à M. l'abbé Arnaud, abbé de Grand-Champ, le paiement d'une portion congrue. L'abbé voulut d'abord se défendre & avoit des moyens pour faire rejetter cette demande ; mais le curé lui ayant exposé la nécessité qu'il avoit de ce secours, l'abbé Arnaud lui fournit des titres contre lui-même, & se fit condamner, afin que le curé ne fût pas dans la peine de faire la même demande à son successeur qui ne seroit peut-être pas aussi généreux.

Les habitans de la Grenade s'étant révoltés contre leur gouverneur, homme avide, violent, inflexible, le condamnèrent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice, qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangéli savoit écrire. Un maréchal férrant fit les informations, au lieu de sa signature il avoit pour seau un fer à cheval autour duquel Archangéli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : marque de M. Delabrie, conseiller-rapporteur.

Jean Besson épousa en 1742, Cécile Blandin, qui mourut enceinte le 18 avril 1745. Un chirugien, sous les yeux d'un médecin, lui fit ouvrir le côté, & tira l'enfant qu'elle portoit ; il ondoya ensuite l'enfant qui fut enterré. Le père de la défunte fit assigner en restitution de la dot Jean Besson, qui, pour toute défense fit signifier l'extrait-mortuaire de son enfant, la demande portée au bailliage de Bourg-en-Bresse, il intervint un jugement préparatoire, qui ordonna que Besson feroit preuve que l'enfant avoit survécu à sa mère, sauf la preuve contraire. Le médecin, le chirurgien, & un garçon de celui-ci déposèrent, que, s'étant saisis du cordon ombilical, ils avoient trouvé une artère qui donnoit des pulsations très-régulières ; qu'ayant aussi porté la main sur le cœur de l'enfant, ainsi que sur l'artère temporale, ils avoient senti les mêmes pulsations, & que l'enfant, qui avoit environ cinq mois & demi, avoit donné les mouvemens d'inspiration & d'expiration après avoir été ondoyé. L'enquête contraire étoit composée de trois femmes, qui déposèrent n'avoir point vu de mouvemens. Les preuves rapportées, le demandeur soutint que ces signes de vie ne suffisoient pas, & qu'il falloit que l'enfant fût venu à un terme viable, c'est-à-dire, au moins à sept mois. Les juges de Bourg adoptèrent ce système ; &, par leur sentence du 31 janvier 1748, ils condamnèrent Besson à rendre la dot. Mais elle fut infirmée par l'arrêt que le parlement rendit en 1753. On doit observer cependant qu'il intervint partage avant l'arrêt.

PROCUREUR. Santeuil disoit qu'un *procureur* étoit dans le monde comme une chenille dans un jardin, qui mangeoit tout ce qu'elle trouvoit.

Un officier suisse de Courten se trouvant à la table d'un *procureur*, où entr'autres mets on avoit servi un brochet d'une grandeur peu commune, témoignoit son étonnement par de fréquentes exclamations ; la procureuse qui s'en apperçut lui demanda en badinant comment on appelloit ce poisson dans le lac de Genève : = Madame, on le nomme le *procureur* du lac.

Topenot, *procureur* au consulat, plaidoit d'une façon naive & tout à fait singulière. Il défendoit un jour un maquignon, que l'on vouloit forcer de reprendre un cheval : « Messieurs disoit Topenot, quand nous avons vendu notre cheval il étoit en très-bon état, il étoit gros & gras ; aujourd'hui comment veut-on que nous le reprenions, on nous l'a ramené comme un ecce-homo, parce qu'on lui a fait faire trop de chemin, & qu'on l'a fait courir à ventre déboutonné. Après tout, nous ne vous en imposons pas, il est là bas dans la cour, il n'y a qu'à le faire monter & comparoître en personne. — Mais, lui dit-on, gardez le cheval à l'écurie une quinzaine de jours, il sera bientôt refait. — Ah ! messieurs, dit Topenot, ce qu'on demande n'est pas raisonnable, & ma partie n'est pas en état de garder pendant quinze jours à l'écurie un cheval qui resteroit là les bras croisés à ne rien faire.

On a remarqué qu'il y a des saints qui ont été avocats, sergens, comédiens même, enfin il n'y a point de profession, si basse qu'elle puisse être, dont il n'y ait eu des saints ; mais il n'y en a point eu de *procureurs*.

Un *procureur* plaidant pour une partie qui vouloit avoir plus d'un privé dans une grande maison qu'il avoit louée : quelle incommodité, monsieur, disoit-il, de n'avoir qu'un privé pour tout potage. — *procureur* allez dîner chez votre partie ; repartit le juge.

Un *procureur* mettoit à chaque ligne de ses écritures deux mots tout au plus & une virgule : dans une ligne fort longue entr'autres, il n'y avoit que ces mots, *il y a*... Les juges indignés trouvèrent encore de la place pour mettre, *dix écus d'amende pour le procureur.*

Un *procureur* très-avare mourut à Paris, & laissa une riche succession : l'héritier pour honorer la mémoire du défunt, s'avisa de commander une épitaphe en vers françois, & promit de bien payer celui qui l'emporteroit au concours. Plus de vingt concurrens disputèrent le prix qui fut accordé à la louange la plus

excessive. L'un des poëtes disgraciés se vengea par l'épitaphe suivante.

Cy-gît l'affamé Pancrace,
Homme expert en paperace,
De qui la plume vorace
Mangea, jusqu'à la besace,
Tous ses cliens & leur race.
Passant, ris de sa disgrace :
Maintenaut, froid comme glace,
Le bourreau fait la grimace
De ce qu'un curé tenace
A pour loger sa carcasse
Vendu trop cher cette place.

PRODIGUE. Un homme qui n'avoit que vingt mille francs pour tout bien, les mangea dans un année, il dit qu'il étoit bien aise de voir comment vivoit un homme qui avoit vingt mille livres de rente.

PROTOGÈNE. Contemporain d'Apelle, il éprouva long tems une extrême pauvreté, il fut réduit jusqu'à l'âge de cinquante ans à ne peindre que sur des navires ; occupations ordinaires aux plus mauvais artistes de la Grèce, & qui, de nos jours, est en Hollande le partage des barbouilleurs.

Protogène fut sept ans à faire un tableau représentant le chasseur Yalise, fondateur d'une ville dans l'isle de Rhodes.

Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, ne pouvant rendre à son gré l'écume qui sortoit de la gueule d'un chien haletant, il jetta de dépit contre l'ouvrage son éponge imbibée des couleurs qu'il avoit essuyées de ses pinceaux ; il arriva que le hasard en fit plus que tous ses efforts : l'éponge alla directement frapper contre la gueule du chien, & les couleurs qui en rejaillirent, formèrent une écume admirable, que l'art n'auroit jamais pu imiter aussi parfaitement.

La première fois qu'Appelle vit cet excellent tableau, il fut si surpris & si transporté d'admiration, que la voix lui manqua tout-à-coup ; enfin revenu à lui-même, il s'écria : « travail qui passe l'effort humain, chef-d'œuvre de l'art ! il ne te manque que ce je ne sais quoi, ces grâces, que je donne à tous mes ouvrages ».

Protogène voulant assurer à son tableau du Yalyse une durée qui surpassât celle de tous les ouvrages de peinture, le couvrit de quatre couches différentes, afin qu'à mesure que le temps effaceroit une couleur, on pût en faire reparoître une autre aussi fraîche que l'ancienne.

Pendant les sept années qu'il travailla à cet ouvrage, il ne vécut que de pommes de terre bouillies dans l'eau, qui appaisoient en même temps & la faim & la soif : il craignoit qu'une nourriture plus succulente ne troublât la vivacité de ses idées, & ne le détournât de son application.

Protogène avoit son attelier à l'extrémité d'un des fauxbourgs de Rhodes, lorsque Démétrius, fils d'Antigone, vint former le siège de cette ville ; la présence des ennemis, au milieu desquels il se trouvoit, & le bruit des armes qui retentissoient à ses oreilles, ne lui firent point quitter sa demeure, ni interrompre son travail. Démétrius apprit avec étonnement la sécurité de ce peintre, le fit venir, & lui demanda pourquoi il travailloit avec tant d'assurance dans les dehors d'une ville assiégée : — Je sais, répondit *Protogène*, s'armant d'une noble fermeté, je sais que Démétrius fait la guerre aux Rhodiens, & non pas aux arts.

Démétrius, charmé de cette réponse, fit placer une garde autour de l'attelier de *Protogène*, afin que l'artiste, au milieu même du camp ennemi, fût en repos ou du moins en sureté : ce prince alloit souvent le voir travailler, & ne se lassoit point d'admirer son application à l'ouvrage, & son extrême habileté.

Cependant Démétrius se vit réduit à brûler le quartier de Rhodes, dans lequel étoit l'Yalise, ce chef-d'œuvre de *Protogène*. Le fils d'Antigone auroit bien voulu n'en pas venir à cette cruelle extrémité, afin de se procurer un tableau dont il connoissoit tout le prix ; mais, contraint par la nécessité, & sachant d'ailleurs, que l'endroit qu'il avoit en vue étoit le plus foible ; il alloit donner ordre d'attaquer la ville de ce côté-là, lorsque les députés vinrent le trouver de la part des Rhodiens. = » A quoi vous amusez-vous, grand prince, lui dirent-ils, de vouloir détruire ce quartier avec le tableau estimé de la Grèce entière ? Qu'y gagnerez-vous, quand vous aurez tout réduit en cendres ? Vous trouverez encore des murs de l'autre côté, aussi redoutables que ceux des dehors de notre place. Ne seroit-il pas plus digne de vous, de nous attaquer par un autre endroit, & de nous conserver ce chef-d'œuvre de notre peintre, ou pour vous ou pour nous ? Si vous l'emportez par la voie qui vous est indiquée, nous serons tous à votre discrétion, & vous triompherez noblement, à

la face de l'univers, & de nous & de notre Yalyſe; au-lieu que, ſi vous vous obſtinez à brûler le quartier où eſt le tableau, & que vous ayez le malheur d'échouer contre le reſte, prenez garde qu'on ne diſe dans le monde, que, n'ayant oſé attaquer les Rhodiens d'une manière noble & généreuſe, vous vous êtes amuſé à faire la guerre à un peintre & à un tableau ». —

Ce diſcours, qui paroîtroit fort ſingulier dans le ſiècle où nous ſommes, fit une vive impreſſion ſur Démétrius, & lui fournit une belle occaſion de faire éclater ſa grandeur d'ame. Preſſé par Antigone, qui le rappelloit, & craignant d'échouer dans ſon entrepriſe, il feignit habilement de tout ſacrifier aux arts, & peut-être même fut-il enchanté de montrer l'amour qu'il leur portoit : il leva le ſiège, & ſe retira.

PROVERBES. Maxime populaire, ou façon de parler ſententieuſe, qui eſt dans la bouche de toutes ſortes de perſonnes. Il y a des *proverbes* où la métaphore n'entre pas; mais ordinairement ils ſont exprimés en termes figurés. Les *proverbes* étrangers nous paroiſſent en général avoir, ſoit pour le ſens, ſoit pour l'expreſſion, plus de fineſſe & d'agrément que les *proverbes* françois. La plus grande familiarité que nous avons contractée avec ceux-ci, & l'habitude de les voir employer par le peuple peuvent ſans doute contribuer à nous les rendre inſipides.

Il y a auſſi des *proverbes* qui ſont de véritables bons mots, quand l'application en eſt ingénieuſe. Louis XIV ayant permis aux maîtres des requetes de porter à leur chapeau le cordon d'or, & d'avoir une ceinture de même, pour les récompenſer de la dépenſe qu'ils firent à l'entrée de la reine; Monſieur de Talemant maître des requêtes, homme bien fait & d'une mine avantageuſe, entroit au palais avec cette marque de diſtinction; quelqu'un dit à monſieur de Coulange, ces dorures ſiéroient auſſi bien à meſſieurs du parlement, qu'à meſſieurs les maîtres des requêtes; « monſieur, repartit M. de Coulange, « bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ».

C'étoit la coutume de ſe donner mutuellement à l'égliſe le baiſer de paix, quand le prêtre, qui diſoit la meſſe, avoit prononcé ces paroles : « Que la paix du ſeigneur ſoit toujours avec vous » ! La reine Blanche, épouſe de Louis VIII, ayant reçu ce baiſer de paix, le rendit à une fille publique, dont l'habillement annonçoit qu'elle étoit mariée, & d'une condition honnête. La reine offenſée de la mépriſe, obtint une ordonnance qui défendoit à ces ſortes de perſonnes, dont le nombre étoit alors très-conſidérable, de « porter des robes à queue, à collets renverſés, & avec une ceinture dorée. « Ce réglement étant mal obſervé, les honnêtes femmes s'en conſolèrent par ce *proverbe* : Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

Bourſault raconte dans ſes lettres, qu'un jeune manant de vingt-deux ou vingt-trois ans, étant allé à confeſſe à ſon curé, s'accuſa d'avoir rompu la haie de ſon voiſin pour aller reconnoître un nid de merles. Le curé lui demanda, ſi les merles étoient pris? — Non, lui répondit-il; je ne les trouve pas aſſez forts, & je n'irai les dénicher que ſamedi au ſoir. Le curé plus allerte, y alla le ſamedi matin, & les dénicha lui-même. L'autre ayant trouvé la place vuide, ne douta point de la ſupercherie du curé; mais il n'oſa lui en rien dire. Un jubilé l'ayant obligé de retourner à confeſſe, trois ou quatre mois après, il s'accuſa d'aimer une jeune payſanne extrêmement jolie, & d'en être aſſez aimé pour obtenir ſes faveurs. Quel âge a-t-elle, dit le curé? — Dix-ſept ou dix-huit ans, lui répondit-il — Belle, ſans doute? — La plus jolie de tout le village, vous dis-je. — Hé dans quelle rue demeure-t-elle, ajouta promptement le curé? — A d'autres, dénicheur de merles, lui répliqua le manant; je ne me laiſſe pas attrapper deux fois.

On dit tous les jours de quelqu'un qui ſe trouve dans l'embarras d'un choix à faire : *il en eſt de lui comme de l'âne de Buridan* : & peu de perſonnes ſont inſtruites de l'origine de ce dicton, ou pour mieux dire, de cette comparaiſon; la voici.

Jean Buridan, né à Béthune, en Artois, vers la fin du treizième ſiècle, recteur de l'univerſité de Paris, & fameux dialecticien, ſe rendit moins célèbre par ſes commentaires ſur Ariſtote, que par ſon ſophiſme de l'*âne*. Il ſuppoſoit un de ces animaux ſtupides, également preſſé de la ſoif & de la faim, entre une meſure d'avoine & un ſeau d'eau, faiſant une égale impreſſion ſur ſes organes. Le docteur demandoit enſuite. *Que fera cet âne*. Si ceux qui vouloient bien diſcuter avec lui cette importante queſtion, répondoient : *Cet âne*, monſieur le docteur, *ne ſera pas aſſez âne pour ſe laiſſer mourir de faim; donc*, (continuoit-il,) *il ſe retournera plutôt d'un côté que de l'autre. Donc il a le franc arbitre.*

Ce ſophiſme embarraſſa les plus grands perſonnages de ſon temps, & ſon âne devint fameux parmi ceux de ſes écoles.

Anciennement, lorſque pour prouver ſon innocence ou la juſtice de ſes prétentions, le duel étoit en uſage, il falloit ſe préſenter devant

le juge ; il examinoit l'affaire, tâchoit de découvrir qui avoit tort ou raison, & s'il ne le pouvoit pas, il ordonnoit le combat, alors l'accusateur & l'accusé déposoient entre ses mains une certaine somme pour indemniser le vainqueur du préjudice qu'il pouvoit recevoir en sa personne ou ses armes ; c'est de là probablement qu'est venu le *proverbe, les battus payent l'amende.*

On se plaît quelquefois à proposer aux enfans différentes questions, pour éprouver leur sagacité. En voici une qui a donné lieu à cette façon de parler proverbiale, *ménager la chevre & le chou.* Un homme a un petit bateau dans lequel il doit passer à l'autre côté de la rivière, un loup, un chou & une chèvre sans qu'il puisse prendre plus d'un de ces objets à la fois. On demande lequel des trois il transportera le premier, sans craindre que, durant l'un de ses passages, le loup mange la chèvre, ou que la chèvre mange le chou. Passera-t-il le loup le premier ? Voilà le chou en proie à la chèvre. Prendra-t-il le chou ? Le loup aura dévoré la chèvre avant qu'il revienne. Donnera-t-il la préférence à la chèvre ? Il tombe dans le même embarras pour le voyage suivant ; & pendant qu'il viendra chercher ce qu'il aura gardé pour le troisième, la chèvre ou le chou seront croqués. Il y a néanmoins un moyen. Quel est-il ? C'est de prendre la chèvre seule au premier voyage, le chou demeure avec le loup qui n'y touche point ; au second, il prend le chou & ramène la chevre, au lieu de laquelle il passe le loup qui, étant transporté à l'autre bord auprès du chou, n'y fera aucun tort. Enfin, pour dernier voyage, il revient prendre la chèvre qui, étant demeurée seule, ne pouvoit courir aucun risque.

Il y a un autre problême qui a beaucoup de rapport à celui-là, & qui est rapporté dans les *récréations mathématiques.* « Trois maris jaloux se trouvent avec leurs femmes, pendant une nuit fort obscure, au passage d'une rivière ; ils rencontrent un bateau sans batelier. Ce bateau est si petit, qu'il ne peut porter que deux personnes à la fois. On demande comment ces six personnes passeront deux à deux, de sorte qu'aucune femme ne demeure en la compagnie d'un ou de deux hommes, si son mari n'est présent. » Deux femmes passeront d'abord, puis l'une ayant ramené le bateau, repassera avec la troisième femme. Ensuite, l'une des trois femmes ramènera le bateau, & se mettant à terre, laissera passer les deux hommes dont les deux femmes sont de l'autre côté. Alors, un des hommes ramènera le batteau, avec sa femme, & la mettant à terre, il prendra le troisième homme, & repassera avec lui. Enfin, la femme qui se trouve passée entrera dans le bateau, & ira chercher en deux fois les deux autres femmes.

On dit à tous propos *assis en rang d'oignons* sans en savoir l'origine, quoiqu'elle ne soit pas fort ancienne. C'est qu'il y avoit aux états de Blois en 1576, un grand maître des cérémonies, qu'on appelloit *le baron d'Oignons.* Son nom & son surnom étoit Artus de la Fontaine de Solare.

On a dit souvent des vins de Bretigny près Paris, qu'ils faisoient danser les chèvres. Aujourd'hui on explique cette phrase populaire assez naturellement. Il y avoit, dit-on, à Brétigny, un habitant nommé chèvre ; c'étoit le coq de son village & une grande partie du vignoble lui appartenoit. Cet homme aimoit à boire ; & dans la gaîté que l'ivresse lui inspiroit, il avoit la folie de faire danser à toute heure sa femme & ses enfans. C'étoit ainsi que les chèvres dansoient, c'étoit ainsi que le vin de Brétigny les faisoit danser.

Les danseurs de corde, qui ont des singes qui font mille gentillesses, sont obligés d'aller dans les bureaux des villes où ils passent, demander des passe-ports aux commis ; tout le droit qu'ils paient, c'est de faire sauter & danser leurs singes devant les commis : voilà d'où est venu le *proverbe* : « payer en monnoie de singe, en gambades ».

Lorsque l'on passe par le bourg de Lagny il ne faut pas s'aviser de demander aux habitans, combien vaut l'orge. Ils se mettent en fureur, & plongent dans la fontaine qui est au milieu de la ville, le questionneur, sans respecter le rang, le sexe, ni l'âge. Ils ne font point d'ailleurs d'autre mal.

Cet usage vient de ce que Lagny s'étant révolté contre le roi en 1544, le maréchal de Lorge, qui étoit dans le canton avec un corps de troupes, prit la ville, & la saccagea. Cependant comme on vend de l'orge à Lagny, & que l'acheteur ne peut se dispenser de s'informer du prix, il faut avoir la main dans le sac, lorsque l'on fait cette demande ; avec cette attention on évite le bain d'eau froide.

Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre alloit se rallumer entre Louis XI & le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils Jean de Nivelle & Louis de Fosseuse, de quitter la Flandre, où ils avoient des biens considréables, & de venir servir le roi. Ni l'un ni l'autre ne comparurent. Leur père irrité les traita de chiens & les déshérita. C'est de là qu'est venu le proverbe populaire : *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, il fuit quand on l'appelle.*

Ce proverbe est sur-tout très commun en Flandres. La Fontaine l'a employé dans une de ses fables ; mais il paroît avoir cru que c'étoit un chien appartenant à Jean de Nivelle, qui avoit fait naître ce dicton.

Une traîtresse voix bien souvent vous appelle ;
Ne vous pressez donc nullement :
Ce n'étoit pas un sot, non non, & croyez m'en
Que le chien de Jean de Nivelle.

François premier s'étant égaré à la chasse, entra vers les neuf heures du soir, dans la cabane d'un charbonnier : le mari étoit absent ; il ne trouva que la femme assise sur ses talons auprès du feu. C'étoit en hiver, & la pluie qui étoit tombée en abondance forçoit le roi de demander retraite pour passer la nuit ; il demanda aussi à souper : en attendant le retour du roi, il se chauffa, assis sur la seule chaise qui fût dans la maison. Vers les dix heures arrive le charbonnier, las de son travail, fort affamé & tout mouillé. A peine a-t-il salué son hôte, & secoué sur lui un large chapeau imbibé de pluie, que prenant la place la plus commode, c'est-à-dire, la chaise du roi, il lui dit : « Monsieur, je prends votre place, parce que c'est celle où je me mets toujours, & cette chaise, parce qu'elle est à moi ». Puis, comme Sancho, il cita un *proverbe :*

Et par droit & par raison,
Chacun est maître en sa maison.

François premier applaudit à la citation, & se plaça, comme il put, sur une méchante sellete de bois. Ils soupèrent ; le charbonnier, grand politique comme beaucoup de particuliers, régla les affaires du royaume, & vouloit qu'on supprimât tous les impôts. Le roi eut peine à lui faire entendre raison sur cet article ; le charbonnier se rendit à la fin, & porta la conversation sur la chasse. Grands raisonnemens de part & d'autre sur les défenses & sur les permissions. Le maître du logis ne se défiant point de son hôte, s'ouvrit bientôt à lui : j'ai là, lui dit-il, un morceau de sanglier ; je pense que vous ne me perdrez pas ; mangeons-le, mais sur-tout bouche close. François premier promit tout, mangea de très-bon appétit le gibier volé sur ses terres, & le lendemain s'étant fait connoître, accorda la chasse à son hôte, pour prix de sa franchise. On prétend que c'est à cette histoire, qui nous a été transmise par Montluc, qu'il faut rapporter l'origine du *proverbe : charbonnier est maître chez lui.*

Le duc d'Albe avoit dessein d'établir le théâtre de la guerre dans la Frise ; en conséquence, il fait arrêter ses troupes dans la province d'Overissel, jusqu'à ce qu'il sache s'il y a des ponts assez forts pour faire passer son artillerie. Ses espions n'avoient fait que peu de chemin, lorsqu'ils entendent un bruit de tambours & apperçoivent quatre enseignes : ils reviennent aussi-tôt sur leurs pas pour annoncer l'approche du prince d'Orange. Le général espagnol met aussi-tôt son armée en bataille, & envoie reconnoître l'ennemi. Dès que ses partisans se sont un peu avancés, ils apperçoivent quatre enseignes sur autant de chariots couverts de verdure, & entourés de payśans, qui, en dansant, conduisent au village prochain une nouvelle mariée, qui ne songe sûrement pas à la guerre. On rit de bon cœur au camp de la mépriśe des espions : l'appareil du combat en devint un de réjouissance. Lorsque la mariée passa, on fit une salve d'arquebusades. C'est depuis cette plaisante aventure que les soldats wallons ont contracté l'habitude de demander à leurs coureurs, lorsqu'ils reviennent promptement, *s'ils n'ont point vu l'épousée.*

Proverbes *françois.*

Du temps de saint Louis, les femmes portoient des ceintures d'or ou dorées ; ce prince défendit aux femmes débauchées d'en porter. Elles obéirent ; mais après la mort de ce monarque elles les reprirent : cela détermina les honnêtes femmes à n'en plus porter. Voilà l'origine du *proverbe* rapporté ci-dessus : *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

On dit d'un homme empressé à dire quelque chose : il est venu la gueule enfarinée.

De quelqu'un qui renouvelle ses dons, on dit : il est généreux comme un enfant.

Le comte Hamilton disoit des personnes qui n'avoient pas le teint clair : il est enfumé comme un jambon.

De quelqu'un dont l'humeur ou la mine est rude, on dit : il est gracieux comme un fagot d'épine.

On dit de celui qui meurt insolvable : il est mort en fraude.

On dit de celui qui a des jambes minces : s'il mettoit des bas rouges, il paroîtroit monté sur deux bâtons de cire d'Espagne.

De quelqu'un en qui personnne n'a de confiance, on dit : il a autant de crédit qu'un chien à la boucherie.

On dit de celui qui rit & qui a une grande bouche : il rit comme un coffre.

On dit d'un soldat qui a vendu son épée pour boire : il s'est passé son épée au travers du corps sans saigner.

On dit des poëtes qui font corriger leurs pièces par de plus habiles qu'eux, & des femmes qui coëffent leurs maris : ils vont à la cour des aides.

Quand une place est mal fortifiée, on dit :

qu'on la prendroit avec des pommes cuites. Mais on ne dira pas cela de Gibraltar.

A la bataille de Poitiers, Jean, roi de France, avoit quarante mille hommes; il étoit supérieur au prince de Galles son ennemi, qui étoit dans une si grande extrêmité, qu'il lui demandoit la paix, & offroit de lui rendre toutes les conquêtes des anglois. Jean voulut combattre; il ne perdit la bataille que parce qu'il posta sa cavalerie dans des vignes où elle ne put agir. Voilà l'origine du nom proverbial de *Jean des Vignes*, qu'on donne à des gens mal habiles, qui s'enferrent d'eux-mêmes.

Pierre qui roule n'amasse point de mousse.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

La voix du peuple est la voix de Dieu.

Les bons comptes font les bons amis.

Les honneurs changent les mœurs.

Maison bâtie & vigne plantée ne se vendent pas ce qu'elles ont coûté.

Amour & seigneurie ne veulent point de compagnie.

Avec le temps & la patience on acquiert la science.

La présence du maître engraisse le cheval.

Qui a terre, a guerre.

L'âne du commun est toujours le plus mal bâté.

Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd & la femme aveugle.

Ménager le vin quand le tonneau est à sa fin, c'est s'y prendre un peu tard.

L'animal le plus féroce respecte son semblable.

Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.

Un mors doré ne rend pas le cheval meilleur.

Le moine répond comme l'abbé chante.

A un bon joueur, la balle lui vient.

Quand il fait beau, prends ton manteau; quand il pleut, prends-le si tu veux.

Belles paroles & mauvais jeu, trompent les jeunes et les vieux.

Péché caché est à demi pardonné.

Il faut avoir plusieurs cordes à son arc.

Il n'y a de si belles roses qui ne deviennent gratte-culs.

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

A bon appétit, il ne faut point de sauce.

Chien qui aboie, ne mord pas.

Chaque oiseau trouve son nid beau.

Qui aime Bertrand, aime son chien.

Chat échaudé craint l'eau froide.

Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure.

Il n'est point de belles prisons ni de laides amours.

Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

Chaque pays, chaque guise.

Qui sert tout le monde, n'oblige personne.

On connoît les amis au besoin.

Dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.

Jamais pains à deux couteaux ne furent ni bons ni beaux.

On appelle pain à deux couteaux celui qui étant trop humide & mal essuyé, laisse le couteau si pâteux après qu'on l'a coupé, que si on en veut couper une seconde fois, il faut prendre un autre couteau. Ce pain est pesant sur l'estomach, de difficile digestion & mal sain.

« Jamais vin à deux oreilles ne nous fit dire merveilles ». C'est-à-dire, ce vin-là n'est pas bon, si après en avoir bu, on remue la tête à droite & à gauche, & par conséquent les deux oreilles.

« Il fesse Matthieu ». On veut dire, il fait le Matthieu, ou comme Matthieu; c'est-à-dire, il est usurier, parce que saint Matthieu l'étoit avant sa conversion.

« Il fait comme le pourceau de Saint Antoine, il se fourre par-tout ». C'est-à-dire, il va par-tout pour chercher à manger, parce que les pourceaux de saint Antoine de Viennois, qui est une grande abbaye située dans le diocèse de Vienne en Dauphiné, ont le privilège d'entrer avec leur clochette au col qui les fait reconnoître, dans toutes les maisons du lieu, & s'y fourent à toute heure, chacun donnant à manger, & aucun ne les osant chasser, par respect pour le saint, auquel ils sont voués ou donnés en offrandes.

« Le greffier de Vaugirard qui ne sauroit écrire quand on le regarde ». On dit que ce greffier n'avoit de jour que celui qui entroit par une fenêtre fort étroite & fort basse dans son bureau, & que quand on vouloit le regarder écrire par cette fenêtre, (ce qui arrivoit souvent) on lui ôtoit tellement la lumière du jour, qu'il lui étoit impossible d'écrire.

Proverbes *espagnols*.

Dans les conseils les murailles ont des oreilles.

La chasse, la guerre, la galanterie, pour un plaisir mille peines.

Fait

Fais bien, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras.

Le renard fait beaucoup, mais une femme amoureuse en fait davantage.

La santé du corps est le pavot de l'ame.

Il n'y a point de plus fidèle miroir qu'un vieux ami.

La langue est le témoin le plus faux du cœur.

L'espérance est le viatique de la vie humaine.

La négligence est l'émail de la vraie beauté.

Chacun est fils de ses œuvres.

Les actions de chaque homme sont le pinceau de son naturel.

Celui à qui vous donnez, l'écrit sur le sable, & celui à qui vous ôtez, l'écrit sur l'acier.

Proverbe *russe*.

On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, & on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré.

Proverbes *asiatiques*.

Avec le temps & la patience, la feuille du mûrier devient satin.

Quiconque croit pouvoir contenter ses desirs par la possession des choses qu'il souhaite, ressemble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

Vinaigre donné vaut mieux que miel acheté : ce proverbe est arabe, & décèle le caractère intéressé de cette nation.

PUDEUR. Un philosophe à qui l'on demandoit quelle couleur convenoit le mieux au visage des femmes, répondit avec autant d'esprit que de vérité, que c'étoit celle de la *pudeur*.

La *pudeur* est l'attrait de la beauté le plus touchant : les femmes que la vertu a abandonnées, en font si persuadées, qu'elles prennent une fausse *pudeur*, lorsqu'elle n'ont plus la véritable. Cette ombre de *pudeur* révèle encore leurs appas. Rien ne prouve mieux combien est estimable la véritable *pudeur*. Elle est proprement la vertu du sexe, & elle doit être sa compagne inséparable. Si une fille est dans le danger de perdre la vie, peut-elle la conserver aux dépens de sa *pudeur*? Je ne dis pas aux dépens de la chasteté, car elle ne doit point balancer alors à préférer la mort ; je ne parle que de la *pudeur*, de cette vertu qui cache avec tant de soin ce qu'elle doit cacher.

PUDEUR DES ANGLOISES. Les *angloises*, quoiqu'elles ne soient pas toutes des inhumaines, ont en général une espèce de *pudeur*, qu'il ne faut pas absolument confondre avec la chasteté. Elles ne permettent point, par exemple, que leurs maris assistent au moment du coucher & à celui du lever ; ils ne doivent pas être témoins, lorsqu'un tailleur prend mesure d'un corps, un cordonnier celle d'un soulier, &c. ; en sorte qu'un anglois ne connoît guère de la peau de sa pudibonde moitié que ce qu'elle en montre à l'église.

Une de ces rigides observatrices des usages transmis, comme on prétend, par les germains, se trouvant au lit de la mort, se rappela que son mari, peintre de profession, avoit toujours marqué le plus pressant desir de voir ses épaules, que leur tournure lui faisoit supposer belles. Il n'en fallut pas davantage à cette femme pour ordonner qu'on l'ensevelît de son vivant : elle ne rendit l'ame que deux jours après.

On diroit, à voir les différens usages des nations, que la *pudeur* ne seroit qu'une vertu locale. On faisoit dans l'isle de Cos une gaze si fine & si transparente, qu'elle laissoit entrevoir le corps à nud : & il faut observer qu'à Rome il n'y avoit que les courtisanes qui osassent porter des habits faits de cette gaze effrontée, au lieu qu'en Orient au contraire, il n'étoit permis qu'aux seules filles de qualité d'avoir un pareil vêtement.

PYRRHON, philosophe grec, vivoit du temps d'Epicure & de Théophraste, environ 300 ans avant Jésus-Christ. Il mourut à 90 ans sans avoir laissé aucun écrit.

Pyrrhon vit les philosophes de son temps répandus en une infinité d'écoles opposées les unes dans le lycée, les autres sous le portique, se disputer le titre de sages, & prétendre posséder elles seules la vérité. *Pyrrhon* étoit un homme dur, il regarda ces philosophes comme autant de charlatans uniquement occupés à faire payer cher leurs syllogismes, leurs distinctions, leurs subtilité, & conclut faussement de cette variété de sentimens que la vérité n'étoit nulle part. Il s'appliqua à trouver des raisons d'affirmer & des raisons de nier ; & après avoir bien examiné le pour & contre, il suspendoit son consentement & se réduisoit à dire *non liquet*, cela n'est pas évident. C'est cette philosophie pusillanime & douteuse que l'on a appelé scepticisme de sa nature & pyrrhonisme du nom de son instituteur.

Diogène Laërce assure que *Pyrrhon* doutant de tout ne se précautionnoit contre rien ; qu'il ne se détournoit point, qu'il alloit droit à un char, à un précipice, à un bucher, à une bête féroce ; qu'il bravoit dans les occasions les plus périlleuses les témoignages de ses sens : ceci est un peu difficile à croire. *Pyrrhon* pouvoit raisonner comme un fou, mais il falloit qu'il se conduisît en homme

ſenſé pour être créé grand prêtre par ſes concitoyens, & pour parvenir à un âge avancé à travers les périls ſans nombre dont nos ſens ſeuls peuvent nous garantir.

Le grand axiome de *Pyrrhon*, c'eſt qu'il n'y a point de raiſon qui ne puiſſe être contre-balancée par une raiſon oppoſée & du même poids. Lorſque Denis le Tyran offrit à Platon une robe à la mode de Perſe, longue & parfumée, ce philoſophe la refuſa, diſant, « qu'étant né homme il ne ſe vêtiroit pas volontiers d'une robe de femme; » mais Ariſtippe l'accepta avec cette réponſe; *que nul accoutrement ne pouvoit corrompre un chaſte courage.* Ce même Ariſtippe voyant Diogène qui lavoit des choux: « Si tu ſavois, lui dit-il, vivre avec les hommes, tu ne laverois pas des choux; » *& ſi tu ſavois vivre de choux*, lui repartit Diogène, *tu ne ferois pas la cour à un tyran.* Voilà, diſoit le ſceptique Montagne, pour appuyer l'axiome de *Pyrrhon*, comment la raiſon fournit d'apparence à divers effets. C'eſt un pot à deux anſes qu'on peut ſaiſir à gauche & à dextre.

Pyrrhon ſoutenoit que vivre & mourir étoit la même choſe. Un de ſes diſciples choqué de cette extravagance, lui ayant dit: *Pourquoi donc ne mourez-vous pas?* « C'eſt préciſément, répondit-il, parce qu'il n'y a aucune différence entre la mort & la vie ».

Pyrrhon rencontrant un jour Anaxarque, ſon maître, qui étoit tombé dans un foſſé, paſſa outre ſans daigner lui tendre la main. Mon maître, diſoit-il en lui même, eſt auſſi bien là qu'autre part; & Anaxarque fut le premier à s'applaudir d'avoir un tel diſciple.

Dans un voyage que ce philoſophe fit ſur mer, ſon vaiſſeau fut ſur le point de faire naufrage. Comme il vit tous les gens de l'équipage ſaiſis de frayeur, il les pria d'un air tranquille de regarder un pourceau qui étoit à bord & qui mangeoit à ſon ordinaire: » Voilà, leur dit-il, quelle doit être l'inſenſibilité du ſage ».

Quand *Pyrrhon* parloit dans ſon école, il ſe mettoit peu en peine ſi on l'écoutoit ou ſi on ne l'écoutoit point, & il continuoit ſes diſcours quoique ſes auditeurs s'en allaſſent.

Cet homme ſingulier tenoit ménage avec ſa ſœur, & partageoit avec elle les plus petits ſoins domeſtiques. On ſeroit curieux de le ſuivre lorſqu'il balayoit la maiſon, lorſqu'il engraiſſoit des poulets, des cochons & les portoit vendre au marché, pour ſavoir ſi ſa philoſophie ne l'abandonnoit pas quelque fois. On le ſurprit un jour qu'il ſe fâchoit contre ſa ſœur pour un ſujet aſſez leger. Comme on lui remontroit que ſon chagrin ne s'accordoit point avec la tranquilité d'ame dont il faiſoit profeſſion. Penſez-vous, répondit-il, que je veuille mettre cette vertu en pratique pour une femme?

Quelques autres traits pourroient encore prouver que *Pyrrhon* dans le particulier, & lorſqu'il ſe croyoit ſans témoins, ſe relâchoit un peu de ſes principes, & ſavoit ſe mettre à ſon aiſe.

PYRRHUS, roi d'Epire, mort l'an 272 avant Jéſus-Chriſt.

On connoît la réponſe de Cinéas, rapportée par Plutarque. Ce confident de *Pyrrhus* voyant ce prince qui ſe préparoit à paſſer en Italie, & le trouvant un jour de loiſir & de bonne humeur, il entra librement en converſation avec lui. « Vous ſongez, lui dit-il, à faire la guerre aux romains. Si les dieux nous font la grace de vaincre cette nation belliqueuſe, quel avantage tirerons-nous de notre victoire? — Les romains une fois vaincus, répondit *Pyrrhus*, toute l'Italie ſera à nous. — Et quand nous en ſerons maîtres, continua Cinéas, que ferons nous? » *Pyrrhus* qui ne voyoit pas encore où il en vouloit venir: « Voilà, lui dit-il, la Sicile qui nous tend les bras, & tu ſais de quelle importance eſt cette iſle. — Mais, ajouta Cinéas, la Sicile priſe ſera-t-elle la fin de nos expéditions? — Non certainement, repliqua *Pyrrhus* avec vivacité. Quoi! nous demeurerions en ſi beau chemin? Si les dieux nous accordent la victoire, & que nous réuſſiſſions, ce ne ſeront là que les préludes des plus grandes entrepriſes. Carthage avec toute l'Afrique, la Macédoine mon ancien domaine, la Grèce entière, voilà une partie de nos conquêtes futures. — Et quand nous aurons tout conquis, que ferons nous? — Ce que nous ferons? Alors, mon ami, nous vivrons en repos, nous paſſerons les jours entiers en feſtins, en converſations agréables, & nous ne penſerons qu'à nous réjouir. » Cinéas content de l'avoir amené à cette concluſion: » Eh! ſeigneur, lui dit-il, qui nous empêche dès aujourd'hui de vivre en repos, de faire des feſtins, de célébrer des fêtes & de nous bien réjouir? Pourquoi aller chercher ſi loin un bonheur que nous avons entre nos mains; & acheter ſi cher ce que nous pouvons avoir ſans peine? »

Pyrrhus, à la tête des Tarentins, livra bataille au conſul romain Lævinius près d'Héraclée, & demeura maître du champ de bataille. Ce prince avoit amené avec lui des éléphans armés en guerre. La vue, l'odeur extraordinaire & les cris de ces monſtrueux animaux, effarouchèrent les chevaux de l'armée romaine, & causèrent ſa déroute plutôt que ſa défaite. Le combat fut meurtrier. Cependant *Pyrrhus* eut l'avantage; comme on le félicitoit ſur cette victoire: « Hélas! dit-il, ſi nous en remportons encore une pareille, nous ſommes perdus ».

Pyrrhus désiroit beaucoup la paix, & il envoya à Rome le philosophe Cinéas pour la proposer au sénat. Plutarque fait le plus grand éloge de ce ministre de *Pyrrhus*, & ajoute qu'il confirma la vérité de ce vers d'Euripide, *que l'éloquence emporte tout ce que le fer pourroit emporter.* *Pyrrhus* avouoit aussi que les négociations de Cinéas lui avoient gagné plus de villes qu'il n'en avoit lui même conquis par les armes. Lorsqu'il se présenta au sénat de Rome, les sénateurs parurent d'abord écouter les propositions de cet ambassadeur. Mais le célèbre Appius Claudius ayant élevé la voix fit passer dans le cœur de ses concitoyens la noble fierté dont il étoit animé. Il fut répondu d'une voix unanime à Cinéas, « que si *Pyrrhus* souhaitoit l'amitié du peuple romain, il ne devoit en faire la proposition que quand il seroit sorti d'Italie ».

Ce fut au retour de cette ambassade que Cinéas ayant conçu l'idée la plus grande du corps auguste des sénateurs romains, dit au roi d'Epire, « que le sénat de Rome lui avoit paru une assemblée de rois ».

Pyrrhus, après plusieurs expéditions militaires, entra dans le Péloponèse pour favoriser le parti de Cléonime qui l'avoit appelé à son secours. Il médita le projet d'assiéger la ville de Lacédémone. Les lacédémoniens lui envoyèrent des ambassadeurs, auquels il fit beaucoup de menaces. L'un d'eux lui répondit: « Si tu es un Dieu, nous ne te craignons point parce que nous ne t'avons point offensé : si tu n'es qu'un homme, tu n'es pas plus fort que nous ».

Pyrrhus ravagea le territoire de Sparte, & sur le soir il campa devant Lacédémone. Cléonime lui conseilloit de profiter de l'effroi qu'il avoit jetté dans la ville pour s'en emparer. Mais *Pyrrhus* qui croyoit cette prise sûre, anima mieux différer au lendemain. On comptoit si peu à Lacédémone sur ce délai, que les amis & les esclaves de Cléonime préparoient sa maison, dans l'espérance qu'il y viendroit souper avec *Pyrrhus*. La nuit venue on délibéra d'envoyer les femmes en Crète. L'une d'elles nommée Archidamie saisit une épée, & entra dans le sénat: « Seigneurs Spartiates, dit-elle fièrement, pensez-vous donc que nous soyons assez lâches pour survivre à la perte de notre patrie ? Ne songez qu'à vous défendre, nous combattrons avec vous, & nous sauverons Lacédémone, ou nous périrons sous ses débris ».

Le lendemain les filles & les femmes, après avoir donné elles-mêmes aux jeunes gens leurs armes & les avoir exhortés au combat, vinrent partager les travaux du siége. *Pyrrhus* qui ne s'attendoit pas à une telle résistance, se retira pour aller se jetter sur le territoire d'Argos. De nouvelles dissensions agitoient cette république, & *Pyrrhus* toujours prompt à se saisir des moindres évènemens, pour tenter de nouvelles aventures, se présenta à la tête d'une puissante armée devant Argos. Les argiens lui avoient envoyé des députés pour l'engager à ne favoriser aucun des partis qui divisoient Argos. Il promit tout, & entra la nuit même dans cette ville dont on lui avoit facilité l'entrée. *Pyrrhus* eut l'imprudence de faire entrer avec lui ses éléphans qui, trop resserrés, nuisirent beaucoup à l'action. Cependant, abandonné des siens & prêt à tomber entre les mains de l'ennemi, il se fait jour par sa valeur après avoir quitté son aigrette pour n'être pas reconnu. Un argien l'attaque & lui porte un coup de javeline, qui fut paré par l'épaisseur de la cuirasse. *Pyrrhus* se retourne aussitôt contre celui qui l'avoit frappé. C'étoit un simple soldat, fils d'une pauvre femme d'Argos. Cette mère regardoit le combat de dessus le toît d'une maison comme toutes les autres femmes. Appercevant son fils aux prises avec *Pyrrhus*, hors d'elle-même & saisie de frayeur, elle prend à deux mains une grosse tuile, la jette sur *Pyrrhus* & le renverse sans connoissance. Un certain Zopyre, qui avoit déja porté les armes contre ce prince, le reconnut, & levant son cimettre s'avança pour lui couper la tête. Dans ce moment *Pyrrhus*, revenu un peu à lui, ouvre les yeux & regarde Zopyre d'un air si menaçant & si terrible, que celui-ci effrayé, les mains tremblantes & voulant pourtant exécuter son dessein, ne put bien assener son coup. Il le frappa au dessous de la bouche, lui fendit le menton; & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il lui sépara enfin la tête du corps. *Plutarque.*

Ainsi périt ce prince qui dut toute sa réputation à ses qualités personnelles. Après lui, on n'a plus entendu parler du petit royaume d'Epyre. « *Pyrrhus*, suivant son historien traduit par Amyot, ne fit jamais autre chose en toute sa vie que vacquer à la science de la guerre & l'étudier, comme celle qui étoit véritablement royale, sans faire compte de toutes autres sciences gentilles à savoir. Auquel propos on récite, que quelque jour en un festin on lui demanda, qui lui sembloit le meilleur joueur de flûte de Python ou de Céphésias, & il répondit *que Poliperchon étoit à son avis le meilleur capitaine*: comme s'il eût voulu dire que c'étoit la seule chose dont un prince se doit enquérir & qu'il doit apprendre & savoir.

PYTHAGORE, philosophe grec, né entre la quarante-troisième & la cinquante-troisième olympiade, mourut entre la soixante-huitième & la soixante-dix-septième olympiade.

Pythagore avoit acquis une si grande autorité sur l'esprit de ses disciples, qu'il suffisoit qu'il eût avancé quelque proposition, pour qu'ils en

fussent pleinement convaincus. Lorsqu'on leur faisoit quelques objections, ils se contentoient de répondre : *Le maître l'a dit.*

Nous avons, sous le nom de *Pythagore*, un ouvrage en grec, intitulé : *Les vers dorés*. Quoique cet ouvrage ne soit point de *Pythagore*, mais de l'un de ses disciples qui y a mis le nom du maître, suivant l'usage des anciens, on peut néanmoins s'y former une idée de la morale du philosophe grec.

Ce philosophe comparoit le spectacle du monde à celui des jeux olympiques; les uns y tiennent boutique, & ne songent qu'à leur profit; les autres y payent de leur personne, & cherchent la gloire; d'autres se contentent de voir les jeux.

Il est défendu, disoit *Pythagore*, de quitter son poste sans la volonté de celui qui commande. Le poste de l'homme est la vie.

La tempérance est la force de l'ame; l'empire sur les passions fait sa lumière. Posséder la continence, c'est être riche & puissant.

L'homme est mort dans l'ivresse du vin; il est furieux dans l'ivresse de l'amour.

Il faut s'occuper de la propagation de l'espèce en hyver ou au printemps. Cette fonction est funeste en été & nuisible en tout temps.

Quand l'homme doit-il approcher de la femme? lorsqu'il s'ennuiera d'être fort.

L'homme n'est en sûreté que sous le bouclier de la sagesse, & il n'est heureux que quand il est en sûreté.

Ne souffrons point qu'il y ait une cicatrice dans l'ame de notre ami.

Il n'y aura ni blessure, ni cicatrice dans l'ame de notre ami, si nous savons lui céder à propos

Que le plus jeune le cède toujours au plus âgé.

La fidélité que vous devez à votre ami est une chose sacrée qui ne souffre pas même la plaisanterie.

L'homme est un abrégé de l'univers; il a la raison par laquelle il tient à Dieu; une puissance végétative, nutritive, réproductrice, par laquelle il tient aux animaux, une substance inerte qui lui est commune avec la terre.

Le philosophe s'occupe ou de vérités à découvrir, ou des actions à faire, & sa science est théorique ou pratique.

Il faut commencer par la pratique de vertus. L'action doit précéder la contemplation.

Pythagore eut la gloire de former des disciples qui devinrent d'excellens législateurs. Mais la science des mœurs & des loix n'étoit pas la seule que possédât ce philosophe. Il étoit très-versé dans l'astronomie, dans la géométrie & dans toutes les autres parties des mathématiques. On lui doit la fameuse démonstration du quarré de l'hypothénuse qui est d'un si grand usage dans tous les traités de mathématiques. On rapporte qu'il en sentit lui-même tellement l'utilité, qu'il immola à Dieu par reconnoissance une hécatombe de cent bœufs : mais il falloit qu'il n'eût pas encore adopté le système de la transmigration des ames d'un corps dans un autre. Car *Pythagore*, par une suite de ce système, ne vouloit point que l'on tuât des animaux, & il défendit à ses disciples l'usage de la viande.

Il y a toujours un côté par lequel les hommes les mieux organisés touchent à la folie, & la métempsycose étoit le foible de *Pythagore*. Il suffisoit de frapper cette corde pour faire déraisonner le philosophe grec. Il se vantoit de se souvenir dans quel corps il avoit été avant que d'être *Pythagore*. Sa généalogie remontoit jusqu'au siège de Troyes; mais il ne tenoit qu'à lui de la faire remonter plus haut. Il avoit été d'abord Céthalide, fils adoptif de Mercure, ensuite Euphorbe, le même qui fut blessé par Ménélas. Son ame passa du corps d'Euphorbe dans celui d'Hermotime, de celui-ci dans le corps d'un pêcheur, enfin dans celui de *Pythagore*. Les autres parties de son système étoient moins ridicules.

Q.

LA prononciation de la lettre *q* causa jadis une grande dispute dans l'université de Paris.

Le célèbre Ramus ou la Ramée eut assez de goût pour sentir le ridicule de la prononciation gothique adoptée & enseignée par les professeurs de l'université, assez de hardiesse pour le combattre, & assez de force pour le détruire. Après avoir enseigné pendant plusieurs années la philosophie dans le collège de Prêle à Paris, il obtint de Henri II, par le crédit du cardinal de Lorraine, la place de professeur d'éloquence au collège royal. Lorsqu'il se vit honoré de cette dignité, il se sentit un nouveau zèle pour perfectionner les lettres & y travailler avec une nouvelle ardeur. Le premier abus qu'il attaqua fut la prononciation gothique qui s'étoit glissée dans les écoles : on y prononçoit le *qu* comme le *k*, ainsi on disoit *kis* au lieu de *quis*, *kiskis* au lieu de *quisquis*, *kankan* au lieu de *quanquam*. Ramus avertit ses disciples de la défectuosité de cette prononciation, & leur dit qu'il falloit donner aux lettres leur son propre ; plusieurs professeurs approuvèrent & suivirent ce sentiment, & l'on n'entendit plus dans les écoles ni *kankan* ni *kiskis*. Mais les docteurs de Sorbonne, piqués qu'on eût fait cette réforme sans les consulter, s'assemblèrent pour examiner le *q* & le *k*. Le *q* leur déplut, ils se décidèrent en faveur du *k*, & quiconque prononçoit *quanquam*, encouroit la censure de la Sorbonne.

Un jeune ecclésiastique peu docile osa prononcer dans une thèse publique *quanquam* : les partisans de *kankan* en avertirent la Sorbonne ; qui, pour punir ce rebelle, déclara vacant un bénéfice considérable qu'il possédoit. Il se pourvut au parlement, la cause fut appelée ; les docteurs s'y trouvèrent pour y soutenir le *kankan*. Ramus à la tête des professeurs du collège royal, s'y rendit, & prouva avec son éloquence ordinaire, le ridicule de ce procès. Le parlement envoya le jeune ecclésiastique en possession de son bénéfice & le *kankam* à décider aux grammairiens.

Il paroît que cette dispute a donné lieu au proverbe : *Voilà un beau kankam*, lorsqu'on veut désigner une contestation de peu de conséquence.

QUAKERS. Si l'on en croit les *quakers*, ce qu'ils appelent leur religion, existe depuis Jésus-Christ qui fut le premier *quaker*. Ce feu sacré, après seize cents ans de corruption, pendant lesquels il avoit été caché dans le sein de quelques fidèles, jetta dans l'Angleterre des étincelles brillantes en 1542. Georges Fox est l'apôtre de cette secte. Ni la prison, ni les coups de verges, ne l'empêchèrent de prêcher publiquement sa doctrine : il fit nombre de prosélytes, qui, ainsi que leur maître, prirent l'habitude de trembler, dans le temps qu'ils prétendoient être inspirés. Comwell, qui n'aimoit pas des fanatiques qui refusoient de se battre, les persécuta, & ils ne furent pas plus heureux sous Charles II, parce qu'ils vouloient tutoyer les magistrats, qu'ils faisoient difficulté de prêcher les sermons prescrits par la loi, & sur tout, parce qu'ils prétendoient ne devoir payer aucune dixme au clergé.

Guillaume Barclay, en 1675, présenta au roi une apologie des *quakers*. L'épître dédicatoire qui l'accompagnoit est remarquable. « Tu as goûté, dit-il à Charles II, de la douceur & de l'amertume, de la prospérité & de grands malheurs : tu as été chassé des pays où tu règnes : tu as senti le poids de l'oppression ; & tu dois savoir combien l'oppresseur est détestable devant Dieu & devant les hommes ; que si, après tant d'épreuves & de bénédictions, ton cœur s'endurcissoit & oublioit le Dieu qui s'est souvenu de toi dans tes disgraces, ton crime en seroit plus grand & ta condamnation plus terrible. Au lieu donc d'écouter les flatteurs de la cour, écoute la voix de ta conscience, qui ne te flattera jamais. Je suis ton fidèle ami & sujet, Barclay ». Le style mâle de cette épître frappa le roi, & la persécution cessa.

Vers ce temps, Guillaume Pen, âgé seulement de quinze ans, se fit trembleur. Fils d'un vice-amiral d'Angleterre, il abandonna les espérances d'une fortune considérable, pour prêcher la nouvelle doctrine ; & sa jeunesse & sa bonne mine lui procurèrent un tel succès, sur-tout parmi les femmes de la cour, que, sur sa réputation, le patriarche Georges Fox vint du fond de l'Angleterre, pour le voir & l'entendre. Le père de Pen étant mort, & le jeune *Quaker* devenant héritier de biens considérables, entre lesquels se trouvoient des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes, il en obtint en dédommagement, vers l'an 1680, la propriété & la souveraineté d'une province de l'Amérique, au sud de Maryland. C'est-là que fut établie la secte des *quakers*, & que Pen fut le bienfaiteur & le législateur de ses frères, & c'est vers ce temps qu'il obtint pour eux le noble privilège de ne jamais jurer & d'être crus en justice sur leur parole. Il est vrai, qu'en recevant l'acte qui leur assuroit ce droit, le chancelier leur dit : « Mes amis, Jupiter un jour or-

donna que toutes les bêtes de ſomme vinſſent ſe faire ferrer. Les ânes repréſentèrent que leur loi ne le permettoit pas. Eh bien, dit Jupiter, on ne vous ferrera point, mais au premier faux pas que vous ferez, vous aurez cent coups d'étrivières ».

Il n'eſt pas permis aux *quakers*,

1°. De donner à des hommes les titres de votre ſainteté, votre majeſté, votre éminence, votre excellence, votre grandeur, &c. ni de faire en un mot, aucun compliment qui ſente la flatterie;

2°. De s'agenouiller ou de ſe proſterner devant aucun homme, ou de lui ôter ſon chapeau.

3°. D'uſer d'aucunes ſuperfluités dans les habillemens, & de tout ce qui ne ſert que pour l'ornement ou la vanité;

4°. De jouer, de chaſſer, d'aſſiſter à des comédies, à des récréations, &c. ce qui, ſelon eux, ne convient pas au ſilence, à la gravité & à la ſageſſe des chrétiens;

5°. De jurer ſur l'évangile, non-ſeulement en vain & dans les diſcours ordinaires, mais même devant les magiſtrats;

6°. De réſiſter à ceux qui les attaquent, de faire la guerre ou de ſe battre pour quelque cauſe que ce ſoit.

Tels ſont les principes des *quakers*, qui ne peuvent former que d'honnêtes gens. Ce ſont, je crois, les ſeuls fanatiques qui jouiſſent de la paix, ſans jamais avoir fait aucun pas pour troubler la ſociété.

« Avoue, dit le *quaker*, André Pit à notre célèbre Voltaire, que tu as eu bien de la peine à t'empêcher de rire, quand j'ai répondu à toutes tes civilités avec mon chapeau ſur la tête & en te tutoyant. Cependant tu me parois trop inſtruit pour ignorer que du temps de Jéſus-Chriſt, aucune nation ne tomboit dans le ridicule de ſubſtituer le plurier au ſingulier: on diſoit à Céſar Auguſte, je t'aime, je te prie, je te remercie: il ne ſouffroit pas même qu'on l'appelât, M. *Dominus*. Ce ne fut que long temps après lui qu'on s'aviſa de faire appeler vous au lieu de tu, comme ſi les hommes étoient doubles, & qu'on uſurpât les titres impertinens de grandeur, d'éminence, de ſainteté, de divinité même, que des vers de terre donnent à d'autres vers, en les aſſurant qu'ils ſont avec un profond reſpect, & avec une fauſſeté infâme, leurs très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs. C'eſt pour être plus ſur nos gardes contre cet indigne commerce de menſonges & de flatteries, que nous tutoyons également les rois & les charbonniers, que nous ne ſaluons perſonne, n'ayant pour les hommes que de la charité, & du reſpect que pour les loix. Nous portons auſſi un habit un peu différent que les autres hommes, afin que ce ſoit pour nous un avertiſſement continuel de ne leur pas reſſembler. Les autres portent les marques de leurs dignités, & nous celles de l'humilité chrétienne. Nous fuyons les aſſemblées de plaiſir, les ſpectacles, le jeu: car nous ſerions bien à plaindre de remplir de ces bagatelles des cœurs en qui Dieu doit habiter. Nous ne faiſons jamais de ſerment, pas même en juſtice: nous penſons que le très-haut ne doit pas être proſtitué dans les débats miſérables des hommes. Lorſque nous comparoiſſons devant les magiſtrats pour les affaires des autres, car nous n'avons jamais de procès, nous affirmons la vérité par un oui ou par un non, & les juges nous en croyent ſur notre ſimple parole, tandis que tant d'autres chrétiens ſe parjurent ſur l'évangile: nous n'allons jamais à la guerre: ce n'eſt pas que nous craignons la mort, au contraire nous béniſſons le moment qui nous unit à l'être des êtres; mais c'eſt que nous ne ſommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais chrétiens. Notre Dieu qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis, & de ſouffrir ſans murmure, ne veut pas ſans doute que nous paſſions la mer, pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers, vêtus de rouge, coëffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens, en faiſant du bruit avec deux petits bâtons ſur une peau d'âne bien tendue, & lorſqu'après la bataille gagnée, tout Londres brille d'illumination, que le ciel eſt enflâmmé de fuſées, que l'air retentit du bruit des actions de graces, des cloches, des orgues, des canons: nous gémiſſons en ſilence ſur ces meurtriers, qui cauſent l'allégreſſe publique ».

Après la défaite du général Braddhock, lorſque les ſauvages répandoient la terreur de tous côtés, le gouvernement voulut faire armer les *quakers* de la Penſilvanie; mais pour toute réponſe le plus célèbre prédicateur de Philadelphie, dit à ſes frères: « Si de foibles fragmens d'argile s'entrechoquent enſemble, qu'eſt-ce que cela nous fait?

Les *quakers*, du temps du roi Jacques II, conſervoient encore cette noble franchiſe, cette hardieſſe qu'ils avoient reçues de leurs fondateurs. Ils écrivirent à ce prince en ces termes, pour le féliciter ſur ſon avénement au trône.

« Celles-ci ſont pour te témoigner notre chagrin pour notre Charles, que nous eſpérons que tu imiteras dans tout ce qui eſt honnête.

» Nous apprenons que tu n'es pas de la religion du pays, non plus que nous: c'eſt pourquoi nous pouvons raiſonnablement attendre que tu nous accorderas la même liberté que tu prends pour toi-même.

» Nous espérons qu'en cela, & en toute autre chose, tu procureras le bien de ton peuple ; ce qui nous obligera à prier que ton règne puisse être long & heureux.

Depuis ce temps, que les *quakers* appellent leurs jours de gloire, cette secte est devenue moins nombreuse : les pères des Trembleurs d'aujourd'hui ont mis leur volupté à ne point porter de boutons, à ne point jurer devant un magistrat, & à entendre leur commerce : leurs enfans voudroient avoir séance au parlement, posséder des charges, jouir des honneurs, &, pour s'élever, ils commencent à jurer, à porter des boutons & des manchettes ; ils finiront par se faire protestans. Déjà les quaqueresses ne sont plus distinguées des personnes de leur sexe ; elles portent la soie, les rubans & les dentelles. L'ambition des hommes & la coquetterie des femmes ruineront cette secte : ces deux passions ont bien opéré d'autres prodiges dans le monde.

Un chariot chargé de bagages militaires passoit un jour sur le pont de Londres ; les commis, chargés de la perception du droit qui se paie sur ce pont, l'avoient arrêté : ce fut un sujet de querelle avec les soldats qui l'escortoient. Il s'amassa bientôt une foule nombreuse : les soldats prétendoient que le bagage appartenant aux troupes, il n'étoit point sujet aux droits. Des injures on alloit en venir aux coups, & il y auroit eu du sang répandu, sans un trembleur qui vint à passer. Il paya le droit exigé par le commis, exhorta les soldats à continuer leur route, & s'en alla. Chacun dit, c'est un *quaker*, & en un moment la multitude fut dispersée.

QUILLET, (Claude) poëte latin, mort en 1661, âgé de 59 ans.

Quillet exerça, pendant quelques années, la médecine. Il se trouva à Loudun dans le temps que Lobardemont y vint de la part du cardinal de Richelieu, pour prendre connoissance de la fameuse possession des religieuses Ursulines de cette ville.

Le diable, qui parloit par la bouche de l'une de ces ensorcelées, menaça un jour d'élever le lendemain, jusqu'à la voûte de l'église, le premier qui oseroit douter de son pouvoir. L'incrédule *Quillet* osa en douter, & ne manqua pas de se trouver dans cette église à l'heure marquée. Toute la diablerie, comme on le pense bien, se trouva en défaut. Ce fut une raison de plus pour les auteurs de cette ridicule comédie, de crier à l'impiété ; & Lobardemont, qui avoit des ordres secrets de trouver cette possession réelle pour perdre le malheureux Grandier, étoit sur le point de décréter contre Quillet, lorsque celui-ci avoit déjà pris le sage parti de sortir de Loudun.

Quillet s'étoit retiré à Rome, & y avoit pris l'habit ecclésiastique comme le plus favorable pour se procurer un état. Ce fut dans cette ville qu'il commença sa Callipédie. Il l'acheva lorsqu'il fut de retour à Paris, & la fit imprimer pour la première fois à Leyde en 1655, *in*-4°. sous ce titre : *Calvidii Lati Callipædia, sive de pulchræ prolis habendæ ratione, poëma.* Plusieurs traits lancés dans ce poëme contre le cardinal Mazarin, furent la principale raison qui l'obligèrent à se déguiser sous le nom de *Calvidii Lati*. Ces traits ne se trouvent que dans cette première édition, qui est devenue très-rare. *Quillet* disoit, en parlant des italiens : « Ils ont un esprit fin & dissimulé, une sourde politique, dont les ressorts abusent l'univers imbécille. Flatteurs adroits, bas courtisans, s'élevant à force de ramper, fourbes avides de gain, ils prennent toutes sortes de formes. Ordonnez à un italien affamé d'aller jusqu'aux enfers, il y pénétrera, & ne se refusera aucun crime ».

Ce second trait est plus direct : « Les premiers ministres, par de coupables vues, entretiennent les rois dans l'ignorance & la molesse. Pour prolonger leur règne, ils perdent tous les royaumes. Mais je me flatte que la gloire de notre siècle, l'ornement de la France, ce roi, digne présent des dieux, Louis, l'objet de tous leurs soins, dissipera les nuages qui nous cachent son éclat, & brillera un jour de sa propre lumière ».

Dans un autre endroit de son poëme, *Quillet* lance encore ce trait hardi contre le cardinal Mazarin, né à Rome, mais Sicilien d'origine. « Parlerai-je, disoit il, des caresses que la cour de France fait aujourd'hui à un étranger, & qui plus est, à un homme amené de l'isle de Sicile ? La France a des bontés excessives pour ceux qui ne sont pas nés dans son sein. Que dis-je ? Elle se jette le plus souvent dans leurs bras pour en être gouvernée, & les fait dépositaires de sa gloire & de ses forces ».

Le ministre offensé découvrit le véritable nom de l'auteur. Il lui fit dire qu'il avoit à lui parler. *Quillet*, qui se croyoit à l'abri même de tout soupçon, n'hésita point de se présenter. Le cardinal lui fit d'abord des complimens sur la beauté du poëme qu'il avoit lu. Il se plaignit ensuite avec douceur de ce qu'il l'avoit si cruellement déchiré. « Vous savez, ajouta-t-il, qu'il y a long-temps que je vous estime. Si je ne vous ai pas encore fait du bien, c'est que des importuns m'obsèdent & m'arrachent les graces. ». Le poëte, confus de tant de bontés, se jetta à ses genoux. L'adroit ministre le releva, & demanda à Ondedei, évêque de Fréjus, qui avoit la feuille des bénéfices, & qui étoit présent, s'il n'y avoit pas quelqu'abbaye vacante. Le prélat avant répondu qu'il y en avoit une de quatre mille livres. « Je vous la donne, M. *Quillet*, dit le cardinal ; apprenez à ménager

davantage vos amis ». L'abbé *Quillet*, plein de reconnoissance, se hâta de désavouer la première édition de son poëme, de la corriger & de substituer l'éloge à la satyre. Il supplia même le ministre de vouloir bien permettre qu'il le lui dédiât; ce qui lui fut accordé.

Quillet avoit composé plusieurs autres ouvrages; mais ils n'ont point été publiés. Il donna en mourant tous ses écrits à Ménage, & cinq cents écus pour les faire imprimer; on dit que Ménage prit l'argent, & garda les papiers.

QUINAULT, poëte françois, né à Paris en 1635, mort en 1688.

Quinault méconnut d'abord ses talens, & s'adonna sans succès à la comédie & à la tragédie. Il règne d'ailleurs dans ses pièces tragiques un ton fade & doucereux qui fit dire à Boileau :

Les héros dans *Quinault* parlent bien autrement,
Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

Ce poëte, né avec une oreille saine & délicate, & un cœur tourné à la tendresse, paroissoit plus propre à composer des vers lyriques, genre de poésie, où en effet il réussit parfaitement. Sa poésie est légère & facile; ses paroles sont toujours harmonieuses & sonores. On admire sur-tout dans ses opéras une adresse singulière à manier & à varier les sentimens consacrés à ces sortes de poëmes. Il avoit de plus une docilité merveilleuse à se conformer aux idées, ou plutôt aux caprices du musicien. On ajoute qu'il possédoit à un degré éminent le talent de la déclamation, & que Lully lui faisoit souvent réciter ses vers, jusqu'à ce qu'il eût saisi les inflexions de sa voix, pour les faire passer dans son récitatif. Il s'est élevé du vivant de ce poëte bien des détracteurs de sa réputation; mais la postérité lui a rendu justice, & reconnoît aujourd'hui que Lully doit la plus grande partie de sa gloire à Quinault. Peut être arrivera-t-il qu'un jour on oubliera la musique de Lully; mais on ne cessera point de lire les poëmes du créateur de notre scène lyrique.

Ce poëte, né d'un caractère doux, complaisant & sans fiel, ne chercha jamais à se venger des satyres injustes de ses contemporains. Il étoit fils d'un boulanger, & c'est à quoi Furetière fait allusion dans ce trait satyrique. « Quinault, dit-il, » est la meilleure pâte d'homme que Dieu ait jamais faite; il oublie généreusement les outrages » qu'il a soufferts de ses ennemis, & il ne lui en » reste aucun levain sur le cœur. Il a eu quatre ou » cinq cents mots de la langue pour son partage » qu'il blutte, qu'il passe & repasse, & qu'il pétrit le mieux qu'il peut ».

Quinault fut formé dès l'enfance à la poésie par Tristan l'Hermite qui avoit vieilli dans la carrière du théâtre. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa sa première comédie intitulée, *les Rivales*. Les comédiens étoient alors dans l'usage d'acheter des auteurs les pièces de théâtre qu'on leur présentoit; au moyen de quoi le profit de la recette étoit entier pour eux. Cet usage avoit son inconvénient; car il arrivoit assez souvent que la pièce ne faisoit pas fortune dans le public. Aussi les comédiens mettoient ils un prix assez modique à leurs emplettes. Quelquefois la réputation de l'auteur faisoit acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son élève *Quinault*, se chargea de lire aux comédiens la pièce des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appellé *Quinault*, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les comédiens; ils dirent à Tristan que la comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de sa composition, ils ne pouvoient hasarder plus de cinquante écus sur sa réussite. Tistan insista en vain pour faire revenir les comédiens à leur première proposition; enfin il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de *Quinault*; il proposa d'accorda à *Quinault* le neuvième de la recette de chaque représentation pendant le temps que cette pièce seroit représentée dans sa nouveauté, & qu'ensuite elle appartiendroit aux comédiens. Cette condition fut acceptée de part & d'autre, & a été suivie depuis. *Anecdotes littéraires*.

Quinault joignit au travail stérile du théâtre, l'étude du droit à laquelle il fut redevable de sa fortune; car la veuve d'un riche marchand, dont il arrangea les affaires avec succès, lui accorda par reconnoissance sa main & ses biens. Ce mariage le mit en état de traiter d'une charge d'auditeur des comptes; mais lorsqu'il croyoit s'en mettre en possession, on fit quelque difficulté de le recevoir. Les officiers de la chambre pensoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une compagnie aussi grave que la leur, d'admettre dans leur corps un homme qui avoit composé des tragédies & des comédies: mais cette opposition ne dura pas longtemps, & *Quinault* fut reçu; ce qui fit dire à un plaisant, qu'il étoit bien juste qu'un homme qui avoit tant fait d'*auditeurs*, le fût à son tour.

Quinault renonça dès-lors au théâtre de la comédie; mais ce fut pour se livrer entièrement à la poésie lyrique. Louis XIV ayant goûté l'opéra qui ne faisoit que de naître en France, l'engagea à composer ces sortes d'ouvrages, & pour l'encourager, lui accorda une pension de deux mille livres.

Ce poëte se plut à chanter les louanges du roi, son

ſon bienfaiteur, dans les prologues de ſes opéras. On pourroit peut-être lui reprocher d'avoir porté trop loin ces ſortes de louanges. Après la bataille d'Hochſtet, un prince allemand dit malignement à un priſonnier françois : « Monſieur, fait-on » maintenant des prologues en France ».

Quinault ſe vit père de cinq filles, & un jour le roi lui ayant preſcrit le ſujet d'un opéra, il répondit par ce madrigal :

Ce n'eſt pas l'opéra que je fais pour le roi
Qui m'empêche d'être tranquille ;
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile.
La grande peine où je me voi,
C'eſt d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée eſt nubile.
Je dois les établir & voudrois le pouvoir :
Mais à ſuivre Apollon, on ne s'enrichit guère ;
C'eſt avec peu de bien un terrible devoir
De ſe ſentir preſſé, d'être cinq fois beau-père.
Quoi ! cinq actes devant notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir !
O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire ?

Jean Baptiſte Maurice *Quinault* l'aîné, excellent comédien pour le comique, & ſur-tout pour les rôles de caractère & de père, fut reçu en 1712 au théâtre françois. Il joignit au talent d'acteur celui de muſicien ; & outre ſes divertiſſemens compoſés pour différentes pièces, il fit la muſique des Amours des Déeſſes. Il s'étoit retiré du théâtre, & il y reparut en 1731 ; mais il l'abandonna bientôt après tout-à-fait, & mourut vers 1744.

Les demoiſelles *Quinault* étoient trois ſœurs de *Quinault* l'aîné, & filles du comédien *Quinault*, qui avoit commencé à jouer en 1695, & s'étoit retiré du théâtre en 1717. L'aînée de ces trois ſœurs, appellée Françoiſe, avoit épouſé Hugues de Neſle, comédien, & étoit très-gracieuſe actrice : elle avoit débuté en 1708, & mourut en 1713, âgée de vingt cinq ans ; elle jouoit les premiers rôles dans le tragique & tous les rôles comiques. La ſeconde, Marie-Anne, fut reçue en 1714, & quitta le théâtre en 1722. La troiſième enfin, Jeanne Françoiſe, débuta par le rôle de Phèdre en 1712, ſous le nom de mademoiſelle Dufreſne, & enſuite ſous celui de *Quinault*. C'étoit une excellente actrice, qui jouoit parfaitement les rôles comiques chargés. Elle ſe retira en même temps que Dufreſne, ſon frère.

Mademoiſelle *Quinault*, célèbre au théâtre par ſes rôles de ſoubrette & de caractère, répétoit quelquefois ſon rôle devant un miroir, non pour étudier ſes mouvemens, mais pour ſe corriger ; elle prioit ſes amis de ſe cacher, ſans qu'elle en ſût rien, & de lui dire enſuite où elle avoit manqué.

QUIPROQUO. L'inſtituteur de l'archiduc Charles, un des frères de l'empereur, lui expliquoit le paſſage de l'ancien teſtament, où il eſt dit que Salomon avoit trois cents femmes & ſept cents concubines. Sur quoi, s'arrêtant tout-à-coup : Qu'eſt-ce que des concubines ? (s'écria le jeune prince). L'inſtituteur, que la queſtion embarraſſoit, après avoir héſité quelques inſtans, lui répondit, qu'on appelloit ainſi les dames du palais de Salomon, & ſe hâta de changer de diſcours.

Dès le ſoir même, à l'aſſemblée, l'archiduc folâtrant avec toutes les dames de l'impératrice, ſa mère, leur dit en ſouriant, « qu'il ſavoit bien ce qu'elles étoient ». Preſſé d'expliquer ce qu'il entendoit par-là : « Vous croyez donc que j'ignore encore que vous êtes concubines de mon père ». A ce mot, les dames de rougir & de ne ſavoir comment prendre la choſe. Ce qui ayant été remarqué par l'impératrice, & l'explication ayant ſuivi de près, fournit ample matière aux plaiſanteries de la ſoirée.

R A B.

RABELAIS, (François) né vers l'an 1483, mort en 1553.

Rabelais eſt bien connu par ſon *Pantagruel*, roman burleſque rempli d'érudition, de plaiſanteries & de naïvetés. On a dit de lui, que c'eſt moins le bon ſens qui l'a fait écrire, qu'une imagination échauffée qui a prétendu ſe divertir, aux dépens de la pudeur de tout le genre humain. C'eſt, ajoute un illuſtre auteur moderne, un philoſophe ivre qui n'a écrit que dans le temps de ſon ivreſſe. Peut-être auſſi que *Rabelais* qui craignoit que les critiques répandues dans ſon roman ne lui fuſſent funeſtes, affectoit-il d'y mêler des choſes extravagantes afin de faire paſſer ces critiques ſans danger.

Rabelais inſinue lui-même dans un de ſes prologues qu'il y a dans ſon livre quelque choſe de plus que l'écorce: « C'eſt pourquoi faut ouvrir le livre, & ſoigneuſement peſer ce qui y eſt déduit. Lors connoîtrez que la drogue dedans contenue eſt bien d'autre valeur que ne promettoit la boëte; c'eſt-à-dire que les matières ici traitées ne ſont tant folâtres, comme le titre au-deſſus prétendoit. Et poſé le cas qu'au ſens littéral vous trouviez matières aſſez joyeuſes, & bien correſpondantes au nom, toutefois pas demeurer là ne faut, comme au chant des ſyrènes, mais à plus haut ſens interpréter ce que par aventure cuidiez dit en guaieté de cœur ». *Rabelais* prévenoit en ſa faveur par ſon air franc & ouvert, par ſon expreſſion vive & facile, par le ſon de ſa voix qui étoit enchanteur. La guaîté étoit peinte dans ſes yeux, & tout ſon extérieur annonçoit un homme aimable.

On lit dans le *Moyen de parvenir*, que le cardinal du Belay, dont *Rabelais* étoit médecin, étant malade d'une humeur hypocondriaque, il fut aviſé par la docte conférence des docteurs, qu'il falloit faire à monſeigneur une décoction apéritive. *Rabelais*, ſur cela ſort, laiſſe ces meſſieurs achever de caqueter pour mieux employer l'argent; & fait mettre au milieu de la cour un trépié ſur un grand feu, un chaudron deſſus plein d'eau, où il mit le plus de clés qu'il put trouver, & en pourpoint comme ménager, remuoit les clés avec un bâton, pour leur faire prendre cuiſſon; les docteurs deſcendus voyant cet appareil, & s'en enquêtant, il leur dit: Meſſieurs, j'accomplis votre ordonnance, d'autant qu'il n'y a rien tant appéritif que les clés; & ſi vous n'êtes contens, j'enverrai à l'arſenal querir quelques pièces de canon, ce ſera pour faire la dernière ouverture.

Le cardinal du Belay, preſſé de retenir à dîner un homme de lettres, demanda: cet homme que vous voulez admettre à ma table, a-t-il lû le livre, entendant par-là, le Pantagruel? Non, lui répondit-on; qu'on le faſſe donc manger avec mes gens, réprit le cardinal, ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite, & n'avoir point lû *Rabelais*.

Rabelais parlant de la loi commentée & embrouillée par les juriſconſultes, dit, que c'étoit une belle robe à fond d'or, brodée de crotte; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage de cet auteur.

Le chancelier Duprat, ayant fait abolir, par arrêt du parlement, les privilèges de la faculté de médecine de Montpellier; *Rabelais* eut l'adreſſe de le faire révoquer, & c'eſt dit-on, pour cette raiſon, que ceux qui ſont reçus docteurs en cette univerſité, portent la robe de *Rabelais* qui y eſt en grande vénération. L'artifice dont il ſe ſervit pour avoir audience du chancelier eſt aſſez ſingulier, s'il eſt vrai; il s'adreſſa au ſuiſſe de ce magiſtrat, auquel il parla latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui ſavoit cette langue, *Rabelais* lui parla grec; un autre qui entendoit le grec ayant paru, il lui parla hébreu; & l'on ajoute qu'il parla encore pluſieurs autres langues; mais on ſe trompe au moins en y comprenant l'arabe, dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de *Rabelais* ſurprit tellement l'aſſemblée, que l'on courut en avertir le chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit, & de la ſcience qu'il fit paroître, rétablit à ſa conſidération, tous les privilèges de l'univerſité de Montpellier, qui avoient été abolis.

Malgré tout ce qu'on a publié contre *Rabelais*, qui fut pourvu de la cure de Meudon, il eut les mœurs aſſés pures, & il mourut d'une manière édifiante; il faut ſans doute mettre au nombre des fables les circonſtances ridicules qu'on rapporte de ſa mort; telle qu'eſt celle du *domino*, qu'il voulut mettre dans ſes derniers momens, parce qu'il eſt dit dans l'écriture: *Beati qui in domino moriuntur*: & ce que l'on veut qu'il ait dit au page que le cardinal du Belay lui envoya pour ſavoir des nouvelles de ſa ſanté; *dis à monſeigneur, l'état où tu me vois; je vais chercher un grand peut être: il eſt au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne; & pour toi tu ne ſeras jamais qu'un fou; tirez le rideau, la farce eſt jouée:* auſſi bien que ſon teſtament: *Je n'ai rien vaillant; je dois beaucoup; je donne le reſte aux pauvres.* Tout cela & pluſieurs

traits semblables ont été imaginés long-temps après sa mort, par des gens qui ne le connoissoient que suivant les préjugés populaires.

Plusieurs beaux esprits de son temps lui consacrèrent des épitaphes: voici celle de Baïf qui fut la plus estimée.

Pluton, prince du noir empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

RABUTIN, (Roger de) comte de Bussi, né l'an 1622, mort en 1693.

Quelqu'un se plaignant que le cardinal Mazarin donnoit de mauvaise grace; *Rabutin* dit, qu'on avoit tort de se plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce ministre qu'aux autres; parce qu'en donnant de si mauvaise grace, il déchargeoit les gens de la reconnoissance.

Rabutin avoit fait un petit livre, relié proprement en manière d'heures, où au lieu des images que l'on met dans les livres de prières, étoient les portraits en mignature de quelques favoris, dont les femmes étoient soupçonnées de galanterie: ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier; il avoit mis au bas de chaque portrait un petit discours en forme de prière accommodée au sujet. Il avoit composé aussi l'histoire amoureuse des gaules, où il décrivit d'une manière très-satyrique, la galanterie des principales personnes de la cour.

On proposa pour femme au comte de Bussi, une demoiselle qui lui revenoit fort pour la naissance & pour la beauté; il ne s'agissoit plus que du bien dans lequel on faisoit entrer en ligne de compte la succession d'une jeune demoiselle, qui étoit au couvent, & qui seroit infailliblement religieuse. Le comte de Bussi, épousa trois mois après cette prétendue religieuse.

Mademoiselle de Scudéry écrivoit au comte de Bussi: « Votre fille a autant d'esprit que si elle vous voyoit tous les jours, & elle est aussi sage que si elle ne vous avoit jamais vû.

Le comte de Bussi amena au commandeur son oncle qui étoit à l'extrêmité, un augustin de la place des victoires, pour l'exhorter à la mort. Lorsque ce bon père fut sorti, le comte rentra pour demander au malade comment il se trouvoit de son confesseur: Fort bien, répondit le commandeur; il dit que j'ai l'attrition.

Martial a dit, *quidquid ames cupias non placuisse nimis*: Péliſſon a traduit

Voulez-vous être heureux? souhaitez en aimant,
Que ce que vous aimez ne soit pas trop aimable.

Le comte de Bussi prétendit que cette pensée étoit fausse, parce que quiconque aime, souhaite que l'objet auquel il s'attache, soit parfaitement aimable. Péliſſon soutint le contraire, & cela causa une dispute assez vive entre ces deux écrivains.

Le roi permit au comte de Bussi de travailler à son histoire. Ce seigneur présenta quelque temps après un placet au roi, pour en obtenir une pension. Cette demande déplut au prince & à toute la cour. Bussi honteux de la démarche qu'il venoit de faire, présenta un nouveau placet que le roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le sens du placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une pension, & que si sa majesté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour tout à fait nouveau frappa le roi.

On a appliqué à *Bussi Rabutin*, le vers d'Ovide.

Ingenio perii qui miser ipse meo.

RACAN, (Honorat du Beuil, marquis de) né l'an 1589, mort en 1670.

Si l'on en croit Costar, *Racan* avoit tant d'incapacité pour la langue latine, qu'il n'avoit jamais pu apprendre son *confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire quand il alloit à confesse.

Malherbe disoit que Maynard étoit de tous ses disciples celui qui faisoit les meilleurs vers: mais qu'il n'avoit point de force, que *Racan* avoit de la force, mais qu'il ne travailloit point assez ses vers, & que de Maynard & de *Racan* on feroit un grand poëte.

Deux amis de M. de *Racan* furent qu'il avoit rendez-vous pour voir mademoiselle de Gournai: elle étoit de gascogne, fort vive, & un peu emportée de son naturel: au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris, beaucoup d'impatience de voir *Racan* qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit monsieur de *Racan* qui demandoit à voir mademoiselle de Gournay: Dieu sait comme il fut reçu. Il parla fort à mademoiselle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin après un quart d'heure de conversation, il sortit & laissa cette demoiselle fort satisfaite d'avoir vu monsieur *de Racan*. A peine étoit il à trois pas de chez elle que l'on vint annoncer un autre M. de *Racan*; elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire, elle se préparoit à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de *Racan*,

& lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer. Le prétendu *Racan* fit fort le fâché de la pièce qu'on venoit de lui jouer, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref mademoiſelle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loua davantage. Enfin il paſſa chez elle pour le véritable *Racan*, & l'autre pour un *Racan* de contrebande. Il ne faiſoit que de ſortir lorſque M. de *Racan* en original demanda à parler à mademoiſelle de Gournay. Sitôt qu'elle le ſut, elle perdit patience. Quoi! encore des *Racans*? dit-elle: néanmoins on le fit entrer. Mademoiſelle de Gournay le prit ſur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'inſulter. *Racan* qui s'attendoit à une autre réception, en fut ſi étonné qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiſelle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé pour la jouer, défaiſant ſa pantoufle, le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de ſe ſauver. J'ai vu jouer cette ſcène par Bois-Robert en préſence du marquis de *Racan*, dit Ménage; & quand on lui demandoit ſi cela étoit vrai; oui-da, diſoit-il, il en eſt quelque choſe.

Racan ſe diſtingua dans la poéſie paſtorale, & dans la poéſie lyrique: mais les bons poëtes qui lui ont ſuccédé l'ont fait oublier.

Madame Deſloges célèbre par ſon eſprit & par ſon zèle pour le calviniſme, avoit prêté à *Racan* le livre du miniſtre Dumoulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire. *Racan*, après, l'avoir lû, fit ſur ce livre l'épigramme ſuivante:

Bien que Dumoulin en ſon livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le prône de notre curé;
Toutes les doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles:
Pour moi, comme une humble brebis,
Je vais où mon paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change,
Que des femmes & des habits.

Malherbe ayant trouvé cette épigramme plaiſante, l'écrivit lui-même ſur le livre, & l'envoya à madame Deſloges de la part de *Racan*; la dame fit répondre ces vers à Malherbe, qu'elle crut auteur des vers, par Gombauld auſſi vif qu'elle pour la religion prétendue réformée.

C'eſt vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Dumoulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode:
C'eſt bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés:
Les femmes y ſont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

RACINE, (Jean) né à la Ferté-Milon l'an 1639, mort en 1699.

Racine fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot, ſacriſtain de cette abbaye, homme très habile, lui apprit le grec, & dans moins d'une année le mit en état d'entendre les tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchantèrent à un tel point qu'il paſſoit les journées à les lire & à les apprendre par cœur, dans les bois qui étoient autour de l'étang e Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le roman de Théagène & de Chariclée en grec. Le ſacriſtain lui prit ce livre, & le jetta au feu: huit jours après *Racine* en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troiſième & l'apprit par cœur: après quoi il l'offrit au ſacriſtain, pour le brûler comme les autres.

Dans la diſpute qu'eut *Racine* avec Nicole, ſur la comédie, M. Arnauld quoique fort irrité contre *Racine*, ne put s'empêcher de convenir en parlant à un de ſes amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'artiſte qui avoit ſouvent peché contre le but & l'intention de l'art.

Racine aima long-temps mademoiſelle de Champ-Mêlé Il ne ſe dégoûta d'elle que lorſqu'elle l'eut quitté pour M. de Clermont Tonnerre: ce qui fit dire alors de cette fameuſe actrice, *qu'un Tonnerre l'avoit déracinée.*

Racine fut reçu à l'académie françoiſe, avec Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier fut infiniment applaudi. *Racine* qui parla enſuite, gâta ſon diſcours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça. Ainſi voyant qu'il n'avoit pas été goûté, il ne voulut pas le donner à l'imprimeur.

Racine & Deſpréaux venant de faire un jour leur cour à Verſailles, ſe mirent dans un carroſſe public avec deux bons bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Comme ils étoient contens de leur cour, ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur converſation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus ſpirituelle du monde. Les deux bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient ſe laſſer de marquer leur admiration. Enfin à la deſcente du carroſſe, tandis que l'un d'eux faiſoit ſon compliment à *Racine*, l'autre s'arrêta avec Deſpréaux & l'ayant embraſſé tendrement: « J'ai été en voyage, lui dit-il, avec des docteurs de Sorbonne, & même avec des

religieux : mais je n'ai jamais ouï de si belles choses : en vérité vous parlez cent fois mieux qu'un prédicateur ».

Racine disoit à ses enfans : Quand vous trouverez dans le monde des personnes qui ne vous paroîtront pas estimer mes tragédies, & qui même les attaqueront par des critiques injustes pour toute réponse, contentez-vous de les assûrer que j'ai fait tout ce que j'ai pû pour plaire au public ; & que j'aurois voulu pouvoir mieux faire.

Racine auroit eu les passions extrêmement vives, si elles n'avoient été réprimées par la religion : sur quoi Despréaux disoit : La raison conduit ordinairement les autres à la foi : mais c'est la foi qui a conduit *Racine* à la raison.

Ségrais dit que cette maxime de la Rochefoucault : *C'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit ;* fut écrite à l'occasion de *Racine* & de Despréaux, dont tout l'entretien rouloit sur la poésie, & qui hors de là ne savoient rien.

Racine étoit fort amer dans ses railleries. Ses amis ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui lui donnoit prise. Un jour Despréaux ayant avancé à l'académie quelque chose qui n'étoit pas juste ; *Racine* ne s'en tint pas à une simple plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute ; mais il tomba si rudement sur son ami, que Despréaux fut obligé de lui dire : Je conviens que j'ai tort ; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez.

Despréaux accablé une autre fois des railleries de *Racine*, lui dit, d'un grand sang froid quand la dispute fut finie ; avez-vous eu envie de me fâcher ? Dieu m'en garde, répond son ami. Eh bien, répond Despréaux, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.

Racine rapportoit de Versailles, une bourse de mille louis ; & trouva Madame *Racine* qui l'attendoit à Auteuil dans la maison de Despréaux, il courut à elle & l'embrassant : Félicitez-moi, lui dit-il, voici une bourse de mille louis que le roi m'a donnée Elle lui porta aussitôt des plaintes contre un de ses enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier ; une autrefois, répris-il, nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. Elle lui représenta qu'il devoit en arrivant faire des reprimandes à cet enfant, & continuoit ses plaintes, lorsque Desréaux qui dans son étonnement se promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : Quelle insensibilité ! peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis !

Racine avoit envie d'être courtisan ; mais il ne savoit pas l'être. Le roi le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye : Voilà, dit-il, deux hommes que je vois souvent ensemble : j'en devine la raison : Cavoye avec *Racine* se croit bel esprit : *Racine* avec Cavoye se croit courtisan.

Le roi aimoit à entendre lire *Racine*, & lui trouvoit un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisoit. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser. *Racine* proposa une des vies de Plutarque. C'est du gaulois, répondit le roi ; *Racine* répliqua qu'il tâcheroit en lisant de changer les tours de phrase trop anciens, & de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amyot ; ce que *Racine* exécuta avec beaucoup de succès.

Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siège de Mons ; il ordonna à ses deux historiens de le suivre. *Racine* qui aimoit une vie plus tranquille s'en dispensa. Le roi à son retour lui en fit des reproches : Je n'avois, sire, dit ingénieusement le poëte, que des habits de ville. J'en avois ordonné de campagne : mais les villes que votre majesté assiégeoit ont été plutôt prises, que mes habits n'ont été faits.

Je me souviens, dit Valincourt, qu'étant un jour à Auteuil chez Despréaux, avec Nicole & & quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes *Racine* sur l'Œdipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur le champ, & il s'émut à un tel point, que tout ce que nous étions d'auditeurs nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur & de compassion sur quoi roule cette tragédie. J'ai vû nos meilleurs acteurs sur le théâtre : j'ai entendu nos meilleures pièces : mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit ; & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore *Racine* avec son livre à la main, & nous tous consternés autour de lui.

Racine étant allé lire au grand Corneille sa tragédie d'Alexandre ; Corneille lui donna beaucoup de louanges, mais en même temps lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de poésie qu'au dramatique ; l'assûrant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille étoit incapable d'une basse jalousie. S'il parloit ainsi, c'est qu'il le pensoit.

Il revint à *Racine* que son Andromaque étoit beaucoup critiquée par le maréchal de Créqui & par le comte d'Olonne. Le maréchal n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le comte n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne. *Racine* fit là-dessus l'épigramme suivante qu'il adressoit à lui-même.

La vraisemblance est choquée en ta pièce
Si l'on en croit & d'Olone & Créqui.

Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse,
D'Olone, qu'Andromaque aime trop son mari.

Racine avoit un oncle chanoine régulier d'Uzez, qui lui resigna son bénéfice : mais comme il différa trop long-temps à prendre l'habit de cet ordre, un régulier lui disputa ce bénéfice & l'emporta. La perte de son procès le détermina à composer sa comédie des Plaideurs. Aux deux premières représentations, les acteurs furent presque sifflés, & n'osèrent hasarder la troisième. Molière, qui étoit alors brouillé avec *Racine*, ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude, & dit en sortant, que ceux qui se moquoient de cette pièce méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les comédiens étant à la cour, & ne sachant quelle petite pièce donner à la suite d'une tragédie, risquèrent les Plaideurs. Louis XIV qui étoit très-sérieux, en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, & la cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les comédiens partis de Saint-Germain en trois carrosses à onze heures du soir, allèrent porter cette bonne nouvelle à *Racine*, qui logeoit à l'hôtel des Ursins. Trois carrosses après minuit & dans un lieu où il ne s'en étoit jamais tant vu ensemble, reveillèrent tout le voisinage. On se mit aux fénêtres, & comme on vit que les carrosses étoient à la porte de *Racine*, & qu'il s'agissoit des Plaideurs, les bourgeois se persuadèrent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des juges. Tout Paris crut l'auteur à la conciergerie le lendemain ; & ce qui donna lieu à une vision si ridicule, c'est qu'effectivement un vieux conseiller avoit fait grand bruit au palais sur cette comédie.

Le rôle de Néron dans Britannicus, fut joué par Floridor, le meilleur comédien de son siècle : mais comme c'étoit un acteur fort aimé du public, tout le monde souffroit de lui voir représenter Néron, & d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cause que l'on donna le rôle à un acteur moins chéri, & la pièce s'en trouva mieux.

On demanda au grand Condé ce qu'il pensoit de Bérénice, qu'on jouoit depuis long-temps. Il répondit, par ces deux vers, où Titus parle de sa maîtresse.

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Ce jugement est bien différent de celui que lui attribue un écrivain. Il prétend que *Racine* ayant demandé à ce prince, ce qu'il pensoit de Bérénice, le grand Condé se mit à chanter ce refrain de chanson : Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie. Il passe pour constant aujourd'hui que cette réponse est de Chapelle.

Un jour que *Racine*, lisoit une de ses pièces devant les comédiens, Baron s'avisa de lui faire quelques représentations sur la coupe des scènes ; « Baron, lui dit notre Euripide, ce ne sont point vos conseils que je vous demande. Je suis ici pour vous apprendre comment il faut réciter mes rôles ».

Racine avoit beaucoup déprimé la tragédie d'*Aspar*, de Fontenelle. On connoit l'épigramme mordante qu'il fit contre cette pièce. L'auteur d'un des éloges présentés à l'académie en 1783, dit à cette occasion : » *Racine* auroit du oublier que l'auteur de cette *Aspar* étoit neveu de Corneille, ou plutôt il auroit dû s'en souvenir.

Corneille étant auprès de Ségrais à une représentation de Bajazet, lui dit : Je me garderois bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce qu'on diroit que je n'en parlerois que par jalousie ; mais prenez-y garde, il n'y a pas un seul personnage dans Bajazet qui ait les sentimens qu'on doit avoir & qu'on a à Constantinople.

Dans le temps que *Racine* faisoit sa tragédie de Mithridate, il alloit tous les matins aux Thuileries, où travailloient alors toutes sortes d'ouvriers. Là récitant ses vers à haute voix, sans s'appercevoir seulement qu'il y eût personne dans le jardin, tout d'un coup il se trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté le travail pour le suivre, le prenant pour un homme qui, par désespoir, alloit se jetter dans le bassin.

Racine a donné à Mithridate un caractère fort élevé. Aussi de toutes les tragédies que Charles XII lut dans son loisir de Bender ; aucune ne lui plaisoit autant que celle-là ; & il montroit avec le doigt à un de ses ministres tous les endroits qui le frappoient.

Dans le temps que *Racine* donna son Iphigénie, Coras & Leclerc en donnèrent une autre qui n'est guère connue que par l'épigramme suivante, attribuée à *Racine*.

Entre Leclerc & son ami Coras ;
Tous deux auteuss rimant de compagnie ;
N'a pas long-temps s'ourdirent de grands débats,
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit, la pièce est de mon crû :
Leclerc répond : elle est mienne & non vôtre.
Mais aussi-tôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait, l'un ni l'autre.

Le fameux Arnauld n'avoit lu de toutes les tragédies de *Racine* que Phèdre. Après l'avoir lue, il dit à l'auteur : Pourquoi avez-vous fait Hippolyte amoureux ? Eh ! sans cela, monsieur, répartit *Racine*, qu'auroient dit nos petits-maîtres ?

Athalie fut d'abord mal reçue. On disoit que c'étoit un sujet de dévotion destiné à amuser des enfans : un prêtre & un enfant en étoient, disoit-on, les principaux objets. Despréaux tint bon. Il osa soutenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du poëte & de la tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendroit. Il fut seul de son avis, & malgré sa prédiction, *Racine* mourut persuadé qu'il avoit manqué son sujet, parce que la froideur du public pour cette tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas su la rendre intéressante. Cette pièce faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les comédiens. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le théâtre, & malgré la clause insérée dans le privilège, ordonna aux comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant, & les premières représentations faites à la cour, donnoient un nouveau prix à cette pièce, parce que le roi Louis XV étoit à peu près de l'âge de Joas.

Racine aimoit tendrement Despréaux, & il lui dit la dernière fois qu'il l'embrassa : Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous.

Racine tourmenté dans sa dernière maladie, pendant trois semaines, d'une cruelle sécheresse de langue & de gosier, se contentoit de dire : J'offre à Dieu cette peine : puisse-t elle expier le plaisir que j'ai trouvé souvent à la table des grands !

Monsieur de Voltaire écrit à M. le marquis Scipion Maffei : Ne croyez pas que la coutume d'accabler nos pièces d'un épisode inutile de galanterie soit dûe à *Racine*, comme on le lui reproche en Italie. C'est lui au contraire qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela le goût de la nation. Jamais chez lui la passion de l'amour n'est épisodique, elle est le fondement de toutes ses pièces, elle en forme le principal intérêt. C'est la passion la plus théâtrale de toutes, la plus fertile en sentimens, la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage de théâtre, ou en être entièrement bannie ; si l'amour n'est pas tragique, il est insipide, & s'il est tragique il doit regner seul : il n'est pas fait pour la seconde place. C'est Rotrou, c'est Corneille qui, en formant notre théâtre, l'ont presque toujours défiguré par ces amours de commande, & voilà pourquoi on joue si peu les pièces de Corneille.

RAISON. La *raison* ne procure pas le bonheur, mais accoutume à nous en passer, & comme on dit, à prendre patience, & à faire de nécessité vertu.

Une demoiselle de quatorze ans, remplie d'esprit & de graces, paroissoit triste depuis quelques jours. Sa tante qui l'aime beaucoup, lui demande la cause de son chagrin : « C'est, je crois, répondit-elle, que la *raison* me vient ».

M. Duclos, en parlant du chien enragé, conte en prose de Piron, disoit : « J'aime le morceau du chien enragé ; il y a de l'esprit & point de *raison* ; voilà ce qui fait les bons ouvrages ».

M. de Saint-Foix vint un soir dans le foyer de de la comédie se placer à côté d'une actrice, & lui dit ; « mademoiselle, j'entendois raisonner faux, mais avec beaucoup d'esprit ; j'ai cru que c'étoit vous ».

RAISON DE SE MARIER. Les femmes sont nos maitresses dans la jeunesse, nos compagnes dans l'âge mûr, & nos nourrices dans la vieillesse. On a donc, à tout âge, des *raisons* de se marier.

RAMEAU, (Jean Philippe) né le 25 septembre 1683.

Cet illustre musicien exerça d'abord ses talens comme organiste dans différentes églises. Il avoit en cette qualité passé un bail avec le chapitre de la cathédrale de Clermont en Auvergne ; mais il ne tarda point à se trouver à l'étroit dans cette ville. Le sentiment de ses forces lui faisoit desirer de se montrer dans la capitale. Il réclama envain plusieurs fois sa liberté ; la supériorité de ses talens le rendoit trop precieux au chapitre, pour qu'il consentît à ses demandes. Cette résistance força *Rameau* à recourir à un moyen extraordinaire, qui produisit l'effet qu'il en espéroit. Le samedi, dans l'octave de la Fête-Dieu, au salut du matin, étant monté à l'orgue, *Rameau* mit simplement la main sur le clavier au premier & au second couplet ; ensuite il se retira & ferma les portes avec fracas : on crut que le souffleur manquoit, & cela ne fit aucune impression : mais au *Salve* du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, & l'on vit qu'il avoit résolu de témoigner son mécontentement par celui qu'il alloit donner aux autres. Il tira tous les jeux d'orgue les plus désagréables, & il y joignit toutes les dissonances possibles. Envain lui donna-t-on le signal ordinaire pour l'obliger à cesser de toucher ; on se vit forcé de lui envoyer un enfant de chœur ; dès qu'il parut, *Rameau* quitta le clavier, & sortit de l'église. Il avoit mis tant d'art dans le mélange des jeux & dans l'assemblage des dissonances les plus tranchantes, que les connoisseurs avouoient que *Rameau* seul étoit capable de jouer aussi désagréablement. Le chapitre lui fit faire des reproches ; mais sa réponse fut qu'il ne joueroit jamais autrement, si l'on persistoit à lui refuser la liberté. On sentit qu'on ne le détermineroit pas à abandonner le parti qu'il avoit pris. On se rendit ; le bail fut résolu ; & le jour suivant il témoigna sa satisfaction & sa recon-

noissance en donnant sur l'orgue des pièces admirables. Il se surpassa le jeudi de l'octave après la rentrée de la procession ; c'étoit le jour où il jouoit pour la dernière fois. Il mit dans son jeu tant de douceur, de délicatesse & de force, de brillant & d'harmonie, qu'il fit passer dans l'ame des assistans tous les sentimens qu'il voulut leur inspirer, & qui rendirent plus vifs les regrets de la perte qu'on alloit faire.

Rameau, âgé de cinquante ans, & dont le genre étoit peu connu à Paris, s'étant présenté chez l'abbé Pellegrin, pour lui demander un poëme à mettre en musique ; celui-ci, qui ne vouloit point risquer la perte son temps, fit faire un billet de douze cents livres au musicien en cas qu'il ne réussît pas. Cette précaution prise, il lui donna le manuscrit d'Hippolyte & Aricie. Dès que les premiers actes furent finis, *Rameau* les fit représenter chez un fermier-général de ses amis. Pellegrin, transporté de ce qu'il entendoit, embrassa étroitement le compositeur, & lui dit, en déchirant son billet devant tout le monde : « En ai-je besoin lorsqu'on fait de la musique comme celle-là » ?

Lorsque *Rameau* fit répéter son Hippolyte & Aricie à l'opéra, cette musique, qui avoit alors un caractère tout neuf, effraya les exécutans. L'auteur, né très-vif & très-sensible, ainsi que le furent & le seront toujours les hommes supérieurs, s'agitoit & crioit de son mieux pour faire entendre ses intentions au directeur, qui, ce jour-là, conduisoit l'orchestre. Ce dernier perdit patience à la multitude de choses que le compositeur lui recommandoit d'observer ; & dans un moment d'humeur, il jetta le bâton de mesure sur le théâtre. Ce malheureux bâton vint frapper les jambes de *Rameau*, qui, du plus grand sang-froid, le repoussa du pied jusque sous le nez du directeur : « Apprenez, monsieur, lui dit-il fièrement, que je suis l'architecte & que vous n'êtes que le maçon ».

Rameau faisant répéter son opéra des Paladins, dit à une des actrices : « Mademoiselle, allez plus vîte. — Mais si je vais plus vîte, on n'entendra plus les paroles. — Eh ! qu'importe ? il suffit qu'on entende la musique ».

Dans un autre opéra, un fameux danseur trouva un air trop difficile. *Rameau* furieux, jette son habit bas, & le danse lui-même.

Un anachorisme devint un jour un grand sujet d'humiliation pour le célèbre *Rameau*. Ce compositeur vit que l'on souriroit ; il se leva avec fureur, & alla à son clavecin, où ses doigts, errans au hasard, trouvèrent des sons & des accords admirables. Alors se tournant avec plus de courage vers ceux qui avoient souri : « Je crois, messieurs, leur dit-il, qu'il est plus beau de trouver de tels accords, que de savoir précisément dans quelle année Mérovée ou Méroué ou Mérovite est mort. Vous savez, & je crée : je pense que le savoir ne vaut pas le génie ».

Rameau a composé des opéra, des pièces de clavecin, & autres morceaux de musique ; il a écrit plusieurs traités sur son art, & il est assez curieux de savoir quels sont ceux de ces différens ouvrages pour lesquels il avoit le plus d'attachement ; il paroît que ce sont ses ouvrages de théorie qui attiroient toute sa complaisance paternelle. On lui a même entendu dire qu'il regrettoit le temps qu'il avoit donné à la composition, puisqu'il étoit perdu pour la recherche des principes de son art.

Ce profond théoricien voulant prouver que l'harmonie nous est naturelle, rapporte, dans son traité sur la manière de former la voix, cette anecdote particulière. Un homme du commun, âgé de plus de 70 ans, qui n'avoit jamais eu aucun principe de musique, & qui même ne fréquentoit les spectacles que depuis très-peu de temps, parce que sa fortune ne lui avoit pas permis de le faire plutôt, étant un jour dans le parterre de Lyon, pendant la représentation d'un opéra, se mit à chanter tout haut & assez fort la basse fondamentale d'un chant dont les paroles l'avoient frappé.

Rameau refusa constamment, dans les dernières années de sa vie, de travailler à quelque nouvel opéra. Lorsqu'on lui faisoit des instances à ce sujet, il répondoit que l'imagination étoit usée dans une vieille tête, & qu'on n'étoit pas sage quand on vouloit travailler à cet âge aux arts qui sont entièrement d'invention.

Rameau mourut le 12 septembre 1764, âgé de 83 ans. Le roi lui avoit accordé des lettres de noblesse pour le mettre en état d'être reçu chevalier de Saint-Michel ; mais il étoit si avare qu'il n'avoit pas voulu les faire enregistrer & se constituer en une dépense qui lui tenoit plus à cœur que la noblesse : il est mort avec fermeté. Différens prêtres n'ayant pu en rien tirer, M. le curé de Saint-Eustache s'y est présenté, à péroré long-temps, au point que le malade ennuyé s'est écrié avec fureur : « Que diable venez-vous me chanter, M. le curé ? vous avez la voix fausse » :

L'académie royale de musique lui fit faire un service, où plusieurs beaux morceaux tirés des opéra de Castor & de Dardanus, furent adaptés aux prières qu'il est d'usage de chanter dans ces cérémonies. Ceci rappelle le tableau de la transfiguration que les élèves du célèbre Raphaël firent placer vis-à-vis son cercueil lorsqu'on célébroit sa pompe funèbre. On ne pouvoit louer plus dignement ces deux artistes, & faire mieux sentir au public la perte qu'il venoit de faire.

RANCÉ, (dom Armand-Jean le Bouthillier de) abbé régulier & réformateur du monastère de la Trappe, né à Paris en 1700.

Des passions vives, un cœur ardent avoient jetté le jeune *Rancé* au milieu des plaisirs & des agitations du monde. Mais ne trouvant rien qui pût remplir ses desirs, il tourna bientôt vers Dieu le feu qui le dévoroit. Après s'être réformé lui-même, il entreprit d'établir la réforme de l'ordre de Cîteaux. L'abbé de *Rancé* ne put néanmoins se détacher entièrement de ses anciens amis. Il se trouva surchargé de correspondance; il dirigeoit un grand nombre de personnes de qualité, & les lettres qu'il écrivoit continuellement en réponse aux leurs, occupèrent une partie de sa vie: aussi a-t-on dit que l'abbé de *Rancé* s'étoit dispensé, comme législateur de la loi, qui force ceux qui vivent dans le tombeau de la Trappe, d'ignorer ce qui se passe sur la terre.

L'abbé de *Rancé*, après avoir commenté les poésies d'Anacréon, mit ses leçons en pratique dans sa belle terre de Veret. Sa table étoit délicate, le luxe régnoit dans ses meubles, dans ses habits. Mais au milieu de ses plaisirs, il respecta toujours la religion. Son libertinage étoit en lui un vice du cœur & non de l'esprit.

L'amour l'avoit égaré, l'amour occasionna sa conversion. On lit dans Saint-Evremont, que l'abbé de *Rancé*, au retour d'un voyage, allant voir une jeune personne qu'il aimoit, & dont il ignoroit la mort, monta par un escalier dérobé, & qu'étant entré dans l'appartement, il trouva sa tête dans un plat: on l'avoit séparée du corps, parce que le cercueil de plomb qu'on avoit fait faire étoit trop petit. Ce spectacle inattendu fit une telle impression sur le malheureux amant, qu'il lui inspira la plus grande aversion pour tout ce qui avoit fait autrefois l'objet de ses recherches.

L'abbé de *Rancé* eût voulu dès-lors s'isoler du monde entier. Un cloître sembloit devoir lui convenir; mais l'idée du cloître le révoltoit. *Moi devenir frère Frocard!* répondit-il un jour à un évêque de ses amis qui lui conseilloit d'embrasser ce parti. Cependant, quelques mois après, il prit l'habit régulier; il étoit pour lors âgé de 37 ans.

L'abbé de *Rancé* avoit vendu sa terre de Veret pour en distribuer l'argent aux pauvres, & n'avoit conservé de tous ses bénéfices que son prieuré de Boulogne de l'ordre de Grammont & son abbaye de la Trappe. Cette abbaye étoit l'asyle des satyres des bois; l'abbé de *Rancé* en fit la retraite des plus austères pénitens. Le réformateur priva ses religieux des amusemens les plus permis. L'étude leur fut interdite; la lecture de l'écriture-sainte & de quelques traités de morale, voilà toute la science qu'il disoit leur convenir. Pour appuyer son idée, il publia son *Traité de la sainteté & des devoirs de l'état monastique*: ouvrage qui occasionna une dispute entre l'austère réformateur & le doux & savant Mabillon.

Différens passages de l'écriture-sainte sont écrits sur les murs de l'abbaye de la Trappe; ce qui a fait dire que dans cette maison les murailles parlent & les hommes ne disent mot.

Quelques traits cités ici pourront donner une idée des vertus que le réformateur avoit inspirées à ses frères. Un religieux ressentoit à l'épaule un violent mal dont il ne parla que lorsque la gangrène eut gagné une grande partie du dos. Un chirurgien fit l'opération qui ne put être que très douloureuse. Le religieux la souffroit sans proférer la moindre plainte, & ne cessoit de s'entretenir avec un de ses confrères. Le chirurgien, étonné d'une si grande constance, pria l'abbé de dire à ce religieux de ne point se contraindre; que les efforts qu'il faisoit pour retenir ses cris augmentoient la douleur qui devoit être extrême; que les plaintes, en soulageant la nature, servoient en même-temps à conduire son opération, & qu'il ne pouvoit discerner autrement s'il alloit ou non jusqu'au vif. Ce religieux, sans rien perdre de sa tranquillité, répondit à l'abbé qui lui disoit de se plaindre: « Eh! de quoi me plaindre, mon père, de ce que j'ai le bonheur de souffrir à l'exemple de Jésus Christ »! Il soutint une longue & cruelle opération, sans qu'il parût ressentir la moindre douleur.

Un religieux se retranchoit sur le pain, le cidre & le sommeil. Il en devint si foible, que l'abbé, pour le punir, lui fit manger devant lui tout ce qu'on lui servoit; l'obligeoit de déjeûner tous les matins. Il en vint même jusqu'à le condamner à manger de la viande pendant quinze jours à l'infirmerie. Le religieux vint trouver le père abbé, & s'étant jetté à ses pieds les yeux baignés de larmes, il reconnut sa faute, & en demanda pardon, en disant: « Quoi, mon père, ne me pardonnerez-vous pas? mes frères se crucifient, & je vis comme un réprouvé ».

Un pauvre ecclésiastique de Lille s'étant présenté pour être reçu dans cette maison, l'abbé assembla ses religieux pour demander leurs avis, parce que ce bon prêtre ayant le bras gauche rompu, ne pouvoit manquer d'être à charge au monastère. Ayant commencé, selon la coutume, à recueillir les voix par le dernier des frères, le jeune religieux lui répondit: « Je vous dirai, mon père, que mon avis seroit de recevoir au plutôt cet homme que Dieu appelle, & s'il ne peut travailler, nous le servirons tous ». Le chapitre entier applaudit à cet avis, & le postulant fut reçu d'une voix unanime.

L'abbé ordonna un jour à l'un de ses moines, nommé le frère *Joseph*, de porter du feu dans la

chapelle de l'infirmerie, parce que ce lieu étoit humide. Ce frère vit quelques religieux infirmes entrer dans la chapelle pour y entendre la messe ; il crut leur faire plaisir de fermer la porte pour tenir l'endroit plus chaud. Cependant le prêtre s'étant trouvé mal à cause de l'odeur du charbon, le père abbé fit au frère une réprimande. Celui-ci se mit à genoux, sans que l'abbé s'en apperçût, & ayant demeuré trois heures en cet état, le sacristain en avertit le supérieur. Celui-ci l'alla trouver, & lui fit une sévère réprimande, parce qu'il ne pouvoit pas avoir donné tout ce temps à la prière, sans avoir négligé d'autres exercices auxquels il devoit se trouver. Le saint religieux lui avoua qu'il auroit cru manquer à la règle, qui ordonne de se prosterner aux pieds du supérieur lorsqu'il le reprend de quelque faute, & de demeurer dans cette posture jusqu'à ce qu'il dise de la quitter. Il ajouta que comme il l'y avoit laissé sans lui rien dire, il y auroit persévéré jusqu'à la mort, si lui, ou quelqu'un par son ordre, ne lui avoit commandé de se lever. Ce frère Joseph avoit été lieutenant d'infanterie.

L'attachement que frère Joseph témoigna toute sa vie pour l'abbé de *Rancé*, ne pouvoit être ni plus vif, ni plus tendre. L'abbé de *Rancé* avoit fait une chûte dangereuse qui faisoit craindre pour sa vie. Le frère Joseph prit la résolution de mourir avant lui. Il diminua sa nourriture accoutumée, & quoiqu'il fût lui même malade alors, il se refusoit tous les soulagemens nécessaires, se privant du sommeil, n'approchant jamais du feu, & pratiquant d'ailleurs toutes sortes d'austérités. Ce genre de vie, joint à la douleur que lui causoit la maladie du père abbé, fit sur lui de si grandes impressions, qu'il avoit l'air d'un squelette. Le père abbé ayant été averti de son état, l'envoya chercher, & lui demanda ce qui l'avoit réduit à cette extrémité. Le frère Joseph répondit que Dieu étant sur le point d'appeller à lui son supérieur & son père, il ne lui restoit plus de consolation dans ce monde, & que son dessein étoit de le précéder, ou du moins de le suivre dans l'autre.

Tous les religieux de ce monastère portoient une égale tendresse au pieux réformateur. Un abbé, visiteur de l'ordre de Cîteaux, faisant sa visite dans ce monastère pendant la maladie de l'abbé de *Rancé*, dit aux religieux assemblés, qu'ils devoient avoir grand soin de ce saint homme qui les soutenoit par son exemple & par ses paroles. Ils tombèrent tous à terre au même instant, comme s'ils se fussent donné le mot, & étant prosternés de la sorte, ils dirent tous ensemble les larmes aux yeux : *Nous ne demandons à Dieu que lui dans nos prières.*

L'abbé de *Rancé* guérit de sa maladie ; mais ce fut pour donner à ses religieux l'exemple de la plus grande humilité, après leur avoir donné celui des austérités qu'il leur faisoit pratiquer. Il se démit de son abbaye, & se réduisit à l'état de simple religieux. Il eut beaucoup à souffrir de la mauvaise humeur d'un abbé, son successeur. Il supporta ses chagrins & ses infirmités avec constance, & parvint à une grande vieillesse. Dans sa dernière maladie, il fut toujours vêtu de ses habits de religion, & quand on le mit sur la paillasse, car il n'eut jamais d'autre lit, on lui laissa jusqu'à ses souliers. Lorsqu'il fut prêt à rendre les derniers soupirs, on lui présenta un crucifix qu'il embrassa avec tous les sentimens de la piété la plus tendre ; il baisa l'image du Christ & la tête de mort placée au pied de la croix. En remettant ce signe respectable entre les mains d'un religieux, il remarqua qu'il baisoit l'image du crucifix sans baiser la tête de mort ; il lui dit avec vivacité : « Pourquoi ne baisez-vous pas la tête de mort ? Baisez, mon père, baisez sans peine l'image de la mort dont vous ne devez pas craindre la réalité ». Ce religieux regarda cet ordre comme un avertissement de sa mort prochaine. En effet il mourut peu de temps après. *Vie de l'abbé de Rancé.*

RANTZAU, (Josias) maréchal, en 1645, mort en 1650. Il avoit été souvent blessé.

Bautru disoit de *Rantzau*, « qu'il ne lui étoit resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux.

Son épitaphe finit par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RAPHAEL SANZIO, (ou RAPHAEL D'URBIN), peintre italien, né l'an 1483, & mort en 1520.

Raphaël est un de ces hommes célèbres qui font époque dans l'histoire des arts. Ses compositions annoncent par-tout un génie heureux & facile. Une noble & élégante simplicité caractérise ses figures ; les attitudes en sont naturelles & pleines d'expression. Où trouver un dessein plus pur, plus correct ? Le soin qu'il prenoit de le bien prononcer, & l'espèce de tranchant qu'il donnoit à l'indication des moindres parties, ont paru tenir d'un style énergique, mais dur & destitué de graces à ceux qui se sont laissés séduire par le moëlleux des contours & la douceur des formes rondes du Corrège. Mais *Raphaël*, qui avoit l'idée la plus sublime du style des anciens sculpteurs grecs, étoit persuadé que l'on ne pouvoit s'en éloigner sans énerver la noblesse & la majesté qui le caractérisent. Il n'ignoroit pas qu'en rendant son dessein moins angulaire, il lui procureroit peut-être plus d'agrément ; mais il savoit en même temps qu'il lui ôteroit beaucoup de sa dignité & de son expression.

Raphaël avoit envoyé dans la Grèce & dans toute l'Italie plusieurs excellens dessinateurs char-

gés de dessiner pour lui tous les monumens précieux de l'antiquité qui avoient échappé aux ravages des temps. On demandoit un jour à cet artiste immortel comment il avoit pu acquérir ce haut point de perfection où il étoit parvenu? *En ne négligeant rien*, répondit-il.

Raphaël, qui avoit contemplé la nature dans ce qu'elle offroit de plus beau, imagina, à l'exemple des anciens sculpteurs grecs, des formes encore plus belles & plus frappantes. C'est d'après cette forme idéale de beauté qu'il conçut sa fameuse *Galathée*. Cet artiste observe dans sa lettre au comte Balthazar Castiglione, que les différentes parties de la véritable beauté se trouvent rarement unies dans une seule personne, particulièrement dans les femmes, & qu'en conséquence il avoit été obligé de donner à sa Galathée les traits d'une beauté idéale dont le modèle n'existoit que dans sa propre imagination.

Raphaël avoit assez de mérite pour n'être pas offensé de la critique; mais il vouloit qu'elle fût juste. Deux cardinaux lui reprochoient mal-à-propos d'avoir fait dans un tableau les visages de saint Pierre & de saint Paul trop rouges : « Messeigneurs, leur répondit-il, un peu offensé de cette critique, n'en soyez pas étonnés; je les ai peints ainsi qu'ils sont au ciel : cette rougeur leur vient de la honte qu'ils ont de voir l'église aussi mal gouvernée ».

Raphaël refusa de se marier avec la nièce d'un cardinal, parce qu'il se flattoit de le devenir, suivant la promesse que Léon X lui en avoit faite.

Le cœur toujours rempli de l'objet de sa flamme, *Raphaël* a souvent peint dans ses tableaux le portrait de sa maîtresse. On conserve encore une carte sur laquelle il a représenté l'une des belles qui l'occupoit.

On attribue la cause de la mort de cet artiste à sa trop grande passion pour les femmes. Les médecins ignorant son dernier excès, l'épuisèrent par des saignées. Son tombeau se voit à Rome dans l'église de la Rotonde; le cardinal Bembe a composé son épitaphe. Le tableau de la *Transfiguration*, qui est le dernier qu'il peignit, & qui passe pour son chef-d'œuvre, fut placé le jour de sa mort sur son cercueil; & cet appareil simple & touchant fut sans doute supérieur à toutes les oraisons funèbres qu'on auroit pu lui faire.

RAPIN, (René) né en 1621, mort en 1687.

Le père *Rapin* jésuite, écrivoit au comte de Bussi, ce mot de Cicéron : Si vous vouliez jetter les yeux sur le manuscrit que je vous envoie, je pourrois mériter des applaudissemens : *Si te haberemus otiosum clamores faceremus*. Le comte lui répondit : vous avez bien lu au moins votre Cicéron : *Habuisti illum otiosum idcirco clamores faciemus*.

Le père *Rapin* publioit alternativement des ouvrages de littérature & de piété : cette variété a fait dire à l'abbé de la Chambre, que ce jésuite servoit Dieu & le monde par semestre.

RÉCIT. *Extrait des lettres de Sevigné.*

L'archevêque de Rheims, le Tellier, revenoit hier fort vîte de Saint-Germain, c'étoit comme un tourbillon; il croit bien être un grand seigneur, mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre, *tra, tra, tra*. Ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare*; ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne veut pas, & enfin le carrosse & les six chevaux renversent cul par dessus tête, le pauvre homme & le cheval, & passent par dessus, & si bien par dessus, que le carrosse en fut versé & renversé. En même-temps l'homme & le cheval, au lieu de s'amuser à être roués & estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, & s'enfuient & courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque & le cocher & l'archevêque même, se mettent à crier, *arrête, arrête ce coquin qu'on lui donne cent coups*. L'archevêque en racontant ceci, disoit : « Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras & coupé les oreilles ».

RECOMPENSES. Jean II, roi de Portugal, avoit entre autres une maxime fort agréable aux gentilshommes portugais. Il n'aimoit pas qu'ils employassent un tiers pour obtenir des graces. Il vouloit qu'ils s'adressassent à lui directement & non à ses ministres : puisque, dit-il un jour à un officier de ses troupes qui lui avoit fait demander une grace; « puisque vous avez des bras pour me servir, pourquoi manquez-vous de langue pour me demander des *récompenses*.

Briquigny porta la nouvelle au cardinal Mazarin, de la naissance d'un fils de la princesse de Conti, nièce du ministre : le cardinal lui promit une *recompense*, l'enfant mourut quelque temps après. Briquigny voulant rafraîchir la mémoire du cardinal sur sa promesse, cette éminence lui dit : Briquigny, ne me parlez pas de cela, vous renouvellez ma douleur.

Un officier de mer ayant fait une action distinguée, on lui donna pour *récompense* une pension de huit cents livres. Il vint à la cour & dit au ministre : « Qu'il n'a pas versé son sang pour de l'argent, & que sa majesté a des *récompenses* plus honorables pour un gentilhomme. — Quelles *récompenses*, dit le ministre? — *La croix de Saint-Louis*, répondit l'officier ». Monsieur de Chamillard rendit compte au roi de la noblesse des sentimens de cet officier, qui auroit préféré *la croix de Saint-Louis* à huit cents livres de pension : « Je le crois bien, dit Louis XIV ».

REGNARD, (Jean François) né en 1647, mort en 1709.

L'inclination que *Regnard* se sentit de bonne heure pour les voyages, le conduisit en différentes contrées de l'Europe. A son retour d'Italie, il fut pris par deux vaisseaux corsaires, & conduit à Alger avec ses compagnons de disgrace. Comme il avoit toujours aimé la bonne chère, il étoit un grand faiseur de ragoûts, & son adresse en ce genre lui procura l'emploi de cuisinier du maître entre les mains duquel il tomba. Ses manières prévenantes & son enjouement joints à sa bonne mine, le firent aimer des femmes favorites. Son maître ayant découvert ses intrigues, le livra à la justice pour être puni selon les loix, qui veulent qu'un chrétien trouvé avec une mahométane, expie son crime par le feu, ou se fasse mahométan. Le consul de la nation françoise, qui avoit reçu depuis peu de temps une somme considérable pour le delivrer, ayant appris ce qui se passoit, interposa son autorité; & alla trouver le maître, qui d'abord ne voulut rien écouter : mais le consul ne se rebutant pas, lui représenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences; que quand la chose seroit vraie, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr son esclave; que d'ailleurs en le perdant, il perdroit une somme considérable qu'il avoit à lui donner pour sa rançon. Cette dernière raison fut plus forte que les autres. Le maître se laissa gagner, retira *Regnard* des mains du Divan, en avouant qu'il l'avoit accusé sur un simple soupçon, & que son crime n'étoit confirmé par aucune preuve; & il le remit en liberté, après avoir reçu le prix dont il étoit convenu avec le consul.

Regnard voulut voir la Laponie. Il pénétra jusqu'à la mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta qu'où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'il grava avec ses compagnons de voyage, sur une pierre & sur une pièce de bois ces quatre vers.

Gallia nos genuit, vidit nos Affrica, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem,
Casibus & variis acti terrâque marique,
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Regnard & Rivière Dufreni, firent chacun, à peu près dans le même temps, une comédie du Joueur. Ces deux auteurs s'accusèrent réciproquement de plagiat; ce qui donna occasion à l'épigramme suivante.

Un jour *Regnard* & de Rivière,
En cherchant un sujet que l'on n'eût point traité,
Trouvèrent qu'un joueur feroit un caractère
Qui plairoit par sa nouveauté.
Regnard le fit en vers, & de Rivière en prose.
Ainsi, pour dire au vrai la chose,
Chacun vola son compagnon.
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un & l'autre ouvrage,
Dit que *Regnard* a l'avantage
D'avoir été le bon larron.

Despréaux disoit de *Regnard*, qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. Qui ne se plaît pas à *Regnard*, dit M. de Voltaire, n'est point digne d'admirer Molière.

L'intrigue de la comédie du *Légataire*, pièce de *Regnard*, est principalement fondée sur la fourberie de crispin qui contrefait le moribond pour dicter un testament. Cette fourberie n'est que la copie d'un fait véritable arrivé du temps de *Regnard*. On a néanmoins reproché à cet auteur d'en avoir fait usage dans sa pièce : mais *Regnard* a peut être pensé que les tours d'adresse étant les secrets des fripons, ne pouvoient être trop divulgués.

Les autres pièces de cet auteur, conservées au théâtre, sont le *Distrait*, les *Menechmes*, *Démocrite*, les *Folies amoureuses*.

Regnard se retira dans une terre proche de Dourdan, pour y goûter les délices d'une vie sensuelle & délicate dans la compagnie des personnes choisies & dans les charmes de l'étude. Cependant cette espèce d'épicurien, cet homme vif & enjoué, & qui inspiroit aux autres toute la gaîté qu'il mettoit dans ses drames, est mort de chagrin, & non sans soupçons d'avoir lui-même avancé ses jours par une médecine prise à contre-temps.

REMBRANT VAN RHIN, peintre & graveur, né l'an 1606, mort en 1674.

Le fameux *Rembrant*, dont les gravures & les tableaux sont si estimés, étoit fils d'un meûnier, & naquit dans un moulin.

Son père, voulant le faire élever avec soin, le mit dans un collège de Leyde; mais *Rembrant* ne s'appliqua qu'au dessin, négligea toute autre étude, & n'apprit qu'à peine à lire.

Un petit tableau qu'il fit dans sa jeunesse, & qu'un amateur paya cent florins, lui procura la plus grande réputation dans toutes les villes de la Hollande.

Ce peintre s'écarta toujours de la manière fine & léchée, si ordinaire aux peintres de son pays. Quelqu'un lui reprochant un jour que sa façon d'employer les couleurs rendoit ses tableaux raboteux, il répondit, qu'il étoit peintre & non teinturier.

Rembrant avoit de vieilles armures & d'autres

choſes délabrées, qu'il copioit ſouvent dans ſes ouvrages, & il diſoit que c'étoit-là ſes antiques.

Rembrant aimoit les grandes oppoſitions de lumières & d'ombres : afin d'en obtenir plus ſûrement l'intelligence, il avoit un atelier conſtruit de façon que le jour n'y entroit que par un trou, comme dans la chambre noire, & il diſpoſoit de ce rayon vif comme il le jugeoit à propos, pour l'effet de ſes compoſitions.

On raconte que *Rembrant*, ne trouvant point ſur ſa palette de noir aſſez foncé pour former le degré d'ombre dont il avoit beſoin dans un de ſes tableaux, creva la toile d'un coup de poing à l'endroit qu'il vouloit rendre extrêmement noir, afin de parvenir, au moins en apparence, à la perfection qu'il cherchoit.

Il exiſte une eſtampe de ce maître, repréſentant une femme couchée avec un homme. La figure de la femme a quatre bras ; *Rembrant* ayant négligé d'effacer les deux qu'il avoit ajoutés, en changeant quelque choſe à ſa première idée.

Rembrant a lavé à l'encre de la Chine toutes les eſtampes de deux des planches qu'il avoit gravées. Ce procédé les rend ſemblables à des deſſins. On prétend qu'il eut recours à cet expédient, parce qu'on l'avoit défié de réuſſir, ſur ce qu'il s'étoit vanté de tromper facilement les plus grands connoiſſeurs. Les deux morceaux dont nous parlons ont en effet long-temps paſſé pour des deſſins. Il a fallu leur répétition dans pluſieurs cabinets pour découvrir l'artifice.

Voici quelle fut l'origine d'une des eſtampes de *Rembrant*. Cet artiſte, extrêmement lié avec un bourguemeſtre de Hollande, alloit ſouvent à la campagne de ce magiſtrat. Un jour que les deux amis étoient enſemble, un valet vint les avertir que le dîner étoit prêt. Comme ils alloient ſe mettre à table, ils s'apperçurent qu'il leur manquoit de la moutarde. Le bourguemeſtre ordonna au valet d'aller promptement en chercher au village. *Rembrant* paria avec le bourguemeſtre, qu'il graveroit une planche avant que le domeſtique fût revenu. La gageure acceptée, *Rembrant*, qui portoit toujours avec lui des planches préparées au vernis, ſe mit auſſi-tôt à l'ouvrage, & grava le payſage qui ſe voyoit des fenêtres de la ſalle où ils étoient. Cette planche fut achevée avant le retour du valet : *Rembrant* gagna le pari, & eut encore la ſatisfaction d'avoir fait une excellente gravure.

Il avoit une ſervante extrêmement babillarde : après avoir peint ſon portrait, il l'expoſa à une fenêtre où elle faiſoit ſouvent de longues converſations. Les voiſins prirent le tableau pour la ſervante même, & vinrent auſſi-tôt dans le deſſein de diſcourir avec elle ; mais, étonnés de lui parler pendant pluſieurs heures, ſans qu'elle répondît un ſeul mot, ils trouvèrent ce ſilence peu naturel, & s'apperçurent enfin de leur erreur.

Rembrant faiſoit vendre ſes eſtampes par ſon fils, comme ſi celui ci les eût dérobées. Il en expoſoit d'autres dans les ventes publiques ; &, ſous un habillement qui le rendoit méconnoiſſable, il alloit lui-même les mettre à l'enchère. Quelquefois encore il feignoit de vouloir quitter la Hollande, & de ſonger à s'établir dans un autre pays. Il avoit auſſi la ruſe de faire imprimer ſes gravures à moitié terminées. On les débitoit, il les finiſſoit enſuite ; & c'étoit une nouvelle planche. Il ne manquoit pas d'y retoucher, quand elle étoit uſée ; & de légers changemens procuroient, pour la troiſième fois, la vente de ces eſtampes, quoiqu'elles ne différaſſent pas beaucoup des précédentes.

Sa femme entreprit de le ſeconder & de faire hauſſer le prix de ſes ouvrages. Elle lui conſeilla de ſortir ſécrettement d'Amſterdam, & de s'abſenter pendant quelque temps. La choſe s'étant exécutée, elle fit courir le bruit que ſon mari étoit mort, & ſe mit en grand deuil. Trompés par de telles apparences, les amateurs s'empreſſèrent de venir acheter les ouvrages de *Rembrant*, que ſa prétendue veuve faiſoit valoir encore plus qu'à l'ordinaire. Au bout de quelques mois, *Rembrant* reparut, & vint recueillir les fruits de ſa ruſe.

Pour achever de faire connoître *Rembrant*, nous obſerverons que ſa phyſionomie commune, & ſon air groſſier & mal-propre, répondoient à la bizarrerie de ſon habillement ridicule. Il ne ſe plaiſoit qu'avec des gens du peuple, & répondoit à ceux qui vouloient le mener en meilleur compagnie : « Quand j'ai deſſein de m'amuſer, je me garde bien de chercher les grandeurs qui me gênent ; le plaiſir n'eſt que dans la liberté ».

RÉMOULEUR. Un *rémouleur* ou *gagne petit* de Modène, rencontra un jeune peintre étranger fort pauvre, qui étoit venu en Italie pour ſe perfectionner dans l'art des Apelle, & dans l'eſpérance de trouver de l'ouvrage. Le *rémouleur*, touché de l'extrême miſère du peintre, lui donna la moitié du petit logement qu'il poſſédoit, & voulut abſolument le faire ſubſiſter du produit de ſa meule. Ce peintre eſſuya peu de temps après une maladie très-dangereuſe ; il étoit ſans reſſource & dans la dernière inquiétude, lorſque le *rémouleur* lui dit : — « Soyez tranquille, j'ai de la ſanté, je me lèverai plus matin, je travaillerai plus long-temps & je tâcherai de ſatisfaire à vos beſoins ». — En effet, il lui donna les ſecours néceſſaires, le veilla pendant la nuit, &, par ſes ſoins, lui fit recouvrer la ſanté. Ce peintre

eut enfin de l'ouvrage, & reçut de sa famille une petite somme, qu'il courut offrir à son bienfaiteur. — « Non, mon ami, s'écria l'honnête *rémouleur*, je n'ai besoin de rien ; gardez ce secours pour quelque malheureux : j'ai acquitté envers vous la dette de l'humanité, que j'aurois payée à toute autre ; acquittez-vous de la même obligation, quand vous rencontrerez un infortuné qui méritera d'être secouru ».

RÉPARTIE, sorte de bon mot qui consiste à faire répartir le trait qui nous est adressé, contre celui même qui l'a lancé. La *répartie*, comme l'on voit, demande un esprit vif & présent, pour appercevoir d'un coup-d'œil l'endroit foible de l'aggresseur, ou du moins découvrir en lui, un côté plaisant qu'il l'expose lui-même au ridicule qu'il vouloit répandre.

Quelqu'un demandant un jour à Thémistocles lequel il aimeroit le mieux être, ou Achille ou Homère ; celui-ci lui répartit : « Mais toi, lequel aimerois-tu mieux être, ou celui qui gagne le prix aux jeux olympiques, ou le crieur qui, à son de trompe, le proclame victorieux » ?

Charles-Quint trouve, à son retour d'Afrique, les françois maîtres du Piémont, & prêts à envahir le Milanès. Son armée marche à eux, & les assiège dans Fossano. Montpesat montre, dans la défense de cette place, un courage héroïque & une capacité extraordinaire. A la fin, cependant, comme il manque de tout, il s'engage à se rendre, si dans quinze jours il n'est pas secouru.

Dans cet intervalle, l'empereur arrive au camp, où Antoine de Lève, son général, lui présente la Roche du Maine, un des ôtages que les assiégés ont donnés. Le prince, qui connoît beaucoup de réputation cet officier, fait devant lui la revue de son armée, & veut savoir ce qu'il en pense. « Je la trouve, dit-il, plus belle que je ne voudrois ; mais si votre majesté passe entre les monts, elle en verra une plus leste encore ». L'empereur lui dit ensuite qu'il va visiter les provençaux, qui sont ses sujets ; « Je vous assure, reprend-il, que vous les trouverez fort desobéissans ». L'entretien s'échauffant insensiblement, Charles demande combien il y a de journées du lieu où ils sont jusqu'à Paris : « Si par journées vous entendez des batailles, il y en a douze, répond le gentilhomme françois ; à moins que vous ne soyez battu dès la première.

Comme un jour Alcibiade encore jeune enfant combattoit avec un sien compagnon, se sentant pressé de son adversaire & en danger d'aller par terre, le mordit par les bras pour lui faire quitter prise, ce qu'il fit en lui disant par reproche : tu mords comme une femme : tu te trompes, *repartit* Alcibiade, *sçache que je mords comme un lyon.*

Un jeune homme fut amené par son père au maréchal de Belle-Isle, pour obtenir une compagnie. Le père s'étendit sur le mérite de son fils : « Il sait le latin, dit-il, au ministre, il sait le grec. — A quoi bon du grec, dit le maréchal ? — A quoi bon, reprit sur le champ le jeune homme plein d'esprit. Quand ce ne seroit que pour comparer la retraite des dix mille & celle de Prague ».

Des prélats sont dans l'usage de faire porter la queue de leurs habits dans les cérémonies, & choisissent volontiers, pour la porter, un militaire décoré & peu avantagé des biens de la fortune. Monsieur le cardinal de ... se trouvant un jour chez madame la duchesse de ..... un homme de condition, qui s'y rencontra, lui dit dans la conversation, qu'il étoit toujours surpris qu'il se fît porter la queue dans les cérémonies par un chevalier de Saint-Louis. « C'est un usage, répondit le cardinal : j'ai eu même un caudataire qui avoit les armes de votre maison. — Je sais, répartit le gentilhomme, qu'il y a toujours eu de pauvres héres dans ma famille, qui ont tiré le diable par la queue ».

Un seigneur d'un poil roux étant dans une maison de campagne, où Henri IV, roi de France, étoit venu pour une partie de chasse, demanda, en présence du roi, au jardinier, qu'il savoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de barbe ? Le jardinier lui répondit, que le bon Dieu faisant la distribution des barbes, il étoit venu lorsqu'il n'en restoit plus que des rousses à donner, & qu'il aimoit mieux n'en point avoir du tout que d'en porter une de cette couleur.

Une dame qui, par goût pour le vin & les liqueurs, avoit le teint échauffé & le *nez* rouge, se disoit : *mais où ai-je donc pris ce nez-là ?* Quelqu'un lui dit, *au buffet.*

Louis XIV nomma à l'abbaye de Chelles une sœur de mademoiselle de Fontanges. Au sacre de cette abbesse, les tentures de la couronne, les diamans, la musique, les parfums, le nombre des évêques qui officioient, surprirent tellement une femme de province, qu'elle s'écria : c'est ici le paradis ! Non, madame, lui répondit-on, il n'y auroit pas tant d'évêques. *Lettres de madame de Sévigné.*

Le cardinal de Fleury avoit près de 90 ans lorsqu'un prélat très-agé aussi vint lui recommander ses neveux. Le cardinal lui dit : « Soyez tranquille, s'ils ont le malheur de vous perdre, je serai leur oncle ». Le prélat lui répondit : « Monseigneur, je le recommande donc à votre éternité ».

Dans le temps de la vogue des bouffons italiens sur le théâtre de l'opéra de Paris, l'abbé de Voi-

fenon, qui étoit au parterre, ennuyé d'un intermède italien, prit le parti de sortir. Un partisan des bouffons, qui s'étoit reculé pour le laisser passer, crut faire une bonne plaisanterie, en disant assez haut : « On voit bien qu'il ne faut que du foin à M. l'abbé; je ne veux point, monsieur, vous l'ôter de la bouche, répondit celui-ci ».

Un aide-de-camp du maréchal de Saxe venoit rendre compte à Louis XV du succès d'une bataille, & finit son discours par dire au monarque que le général l'avoit chargé d'assurer sa majesté de son tendre respect. « Tendre, dit d'un ton ironique un seigneur de la cour! — Oui, Monsieur, Dieu ordonne qu'on l'aime, & les rois le permettent ».

Un jeune prince ayant froid à la chasse, dit au gouverneur qui l'accompagnoit : « Donnez-moi mon manteau. — Mon prince, les hommes de votre naissance ne doivent point s'exprimer à la première personne comme ceux d'un rang inférieur. Lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, ils se servent toujours du pluriel. En conséquence, il falloit dire : donnez-nous notre manteau ». Quelques jours après, dans un violent accès de mal de dents, il se plaignit avec vivacité; mais se souvenant de la leçon qu'il avoit reçue précédemment, il s'écrioit : « Ah! notre dent! notre dent! — La mienne certainement, dit le gouverneur, ne me fait point souffrir. — Je vois bien, reprit le prince d'assez mauvaise humeur, que le manteau est à nous, & le mal pour moi seul ».

L'abbé de Br...., agent du clergé, se vantoit un jour en compagnie que par ses étourderies il s'étoit fait cinquante mille livres de rente. Quelqu'un répondit d'un grand sang-froid : « Elles ne vous ont pas été assez payées ».

Un jeune seigneur ayant trouvé dans une compagnie sa maîtresse qui venoit de lui faire une infidélité d'éclat, voulut la déshonorer, en montrant des lettres passionnées que la dame lui avoit écrites : comme il se préparoit à en lire une des plus emportées, la dame, sans se déconcerter, lui dit : lisez seulement, je n'en rougirai point, il n'y a que le dessus de la lettre qui me fasse honte. Cette injure délicate, & néanmoins très-vive, étourdit tellement l'amant disgracié, qu'il sortit sur le champ sans pouvoir répliquer.

L'auteur de la bibliothèque des Amans eut pour censeur l'auteur du Sopha. M. de Crébillon étoit d'avis de retrancher le mot boudoir par-tout où il se trouveroit dans le manuscrit des odes érotiques. M. le maréchal crut devoir en appeller à la loi du tallion, & dit à son censeur : « Où placerai-je, monsieur, votre sopha, si vous m'otez le boudoir »?

Une jeune paysanne des environs d'Apt en Provence, étoit occupée à veiller dans un champ au soin de son troupeau. Le marquis de M...., qui chassoit dans ce même lieu, crut pouvoir s'amuser de l'ignorance qu'il supposoit à cette bergère : « Combien de fois par jour, lui dit-il, défends-tu tes agneaux du loup? Hélas! monsieur, lui répondit-elle en feignant un air très-humble, je ne l'ai jamais vu qu'aujourd'hui ».

L'abbé Duperron ayant vaincu Dupleſſis Mornai, qu'on appelloit le pape des huguenots, Henri IV dit au duc de Sully : « Votre pape a été terrassé. Sire, répondit le duc, vous l'appellez pape en riant... Preuve qu'il l'est, c'est qu'il fera l'abbé Duperron cardinal ». En effet, la victoire qu'il remporta lui valut le chapeau ».

Un vieux libertin voulant reprocher à un jeune homme qu'il étoit trop adonisé, lui dit par dérision : « Quand viendras-tu me voir, ma petite mignone? — Je ne saurois vous le dire, lui répondit le jeune homme, car ma mère m'a défendu de voir des gens de mauvaise vie ».

Un petit-maître, d'une figure agréable & d'une taille avantageuse, s'étant proposé d'humilier une femme charmante, qui ne faisoit pas attention à ses mines, lui dit un jour en se pavanant, que la petitesse de sa taille déparait ses attraits : pour vous, monsieur, répondit la dame choquée de cet impertinent propos, vous ressemblez aux maisons à plusieurs étages, dont l'appartement le plus haut est toujours le plus mal meublé.

Un prince étranger, jeune & plein d'esprit, mais disgracié de la nature, entendoit dire derrière lui, dans un jardin public : regardez-donc, c'est un Esope. Se tournant aussi-tôt, il répondit : « Vous avez raison, car je fais parler les bêtes ».

Une dame voyant dans une compagnie un homme qui éclatoit de rire à tout propos, & sans paroître même en avoir aucune envie, dit à quelqu'un qui étoit à côté d'elle. Cet homme rit toujours de toutes ses forces & jamais de tout son cœur.

Une femme de qualité avancée en âge, & qui aimoit un homme de la cour, lui donna une terre considérable; cette donation lui fut disputée par une dame jeune, belle, qui étoit héritière de la donatrice, cependant le don fut confirmé par arrêt. La jeune dame en l'abordant lui dit d'un ton railleur. « Il faut avouer, monsieur, que vous avez acquis cette terre-là à bon marché ». Il est vrai, madame, mais puisque vous savez ce qu'elle me coûte, je vous l'offre au même prix.

Un fat disoit, dans une compagnie nombreuse, qu'il donneroit volontiers dix pistoles pour chaque pucelle qu'on lui montreroit. Une demoiselle qui connoissoit la forfanterie du personnage, lui dit qu'elle pourroit lui en montrer une pour rien. Que je serois curieux, dit-il, de la connoître?

Eh, bien, répondit la demoiselle, regardez votre épée.

Le roi avoit accordé le cordon bleu à un homme qui n'étoit pas d'aussi bonne maison qu'on le croyoit. Il ne lui étoit pas aisé de trouver les titres dont il avoit besoin : la médisance vouloit qu'il se fût adressé à des gens habiles qui avoient eu l'art de lui fournir ce qui lui en manquoit. Un gascon dit sur cela : « Il fait ses preuves ».

Un duc ayant quelque dispute pour le pas avec un maréchal de France : Je ne comprends pas, dit-il, sur quoi il peut fonder sa prétention, car, il ne doit pas ignorer qu'au sacre du roi qui est la plus grande de toutes les cérémonies, & dans les séances du parlement, nos rangs sont réglés, & les maréchaux n'ont rien à disputer ; il est vrai qu'ils nous commandent à l'armée ; mais aussi, lui répliqua-t-on c'est pour cela sans doute, que vous ne vous y trouvez jamais.

On sait tous les excès auxquels se livra le cardinal Dubois. Ils altérèrent si fort sa santé, qu'il tomba dangereusement malade ; & il ne s'agit de rien moins que de lui faire une amputation des plus douloureuses. On manda à cet effet le plus habile chirugien de l'hôtel-dieu. Dès que le cardinal le vit entrer, il dit : « Mon ami, ne vas pas me traiter comme tes gueux de l'hôtel-dieu ? — Monseigneur, répondit fièrement le chirugien, tous ces gueux-là sont des ministres pour moi ».

Un marchand ayant fait naufrage sur un vaisseau, laissa par sa mort de grands biens à un jeune fils qu'il avoit. Le fils dans la suite voulut continuer le même négoce & courir les mers. Un de ses amis lui représenta en vain ce qui venoit d'arriver à son père ; & sans lui cacher que son grand père avoit péri de la même manière, il lui dit, qu'il devoit apréhender un sort pareil. Mais le jeune homme sans s'étonner : je vous prie dit-il à son ami, de m'aprendre où sont morts votre grand père ? dans leurs lits répondit l'autre ; & comment ajouta le premier, osés-vous après cela coucher dans un lit ?

Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siège de Mons, madame de Maintenon dit à M. de Louvois : Nous répondez-vous de la vie du roi ? Non, dit ce ministre ; mais je réponds de sa gloire.

Le marquis de Spinola montrant à notre ambassadeur, des bottes de François I, que l'on conserve comme un monument de la gloire de Charles-Quint : vous seriez bien embarassé, lui dit-il, en se moquant, de nous en faire voir autant en France, de quelqu'un de nos rois. Le moyen, répondit l'ambassadeur, il faudroit pour cela les pouvoir prendre à la guerre, & vous sçavez que l'on ne prend pas les gens où ils ne vont point.

Un évêque chargeant un jour son secrétaire de faire relier un recueil de ses mandemens ; lui dit qu'il craignoit que le volume ne fût trop gros : — Non, monseigneur, répondit le secrétaire, quand on l'aura bien relié & bien battu, tout cela sera fort plat.

Madame d'Argenson, la femme du comte, secrétaire d'état, à qui l'on demandoit lequel elle aimeroit mieux, de l'abbé Cherier ou de son frère Mareuil, répondit que « quand elle étoit avec l'un des deux, elle aimoit mieux l'autre.

M. le prince de Condé faisoit voir à Boileau son armée qui étoit toute composée de jeunes gens, dont le plus âgé n'avoit pas dix huit ans. Eh bien ! lui dit ce prince, qu'en pensez-vous. — Monseigneur, je crois qu'elle sera bonne quand elle sera majeure.

Un homme veuf, qui avait pris une seconde femme, ne cessoit de louer devant elle, les graces, l'esprit, les talens de la première. Un jour que cet époux peu galant recommençoit le panégyrique devant plusieurs personnes, sa femme présente, il crut s'appercevoir qu'elle murmuroit tout bas. Pardonne-moi, lui dit-il, les regrets que je donne à la défunte ; elle les mérite. Ah ! monsieur, répondit celle-ci, un peu piquée, personne, je vous jure, ne la regrette plus que moi.

Saint François de Sales ayant été en conférence pour une affaire de piété avec une dame de la cour, quelqu'un lui demanda si cette dame étoit belle ? il répondit qu'il n'en savoit rien. — Et ne l'avez-vous point vue, répartit l'autre ? — Oui, dit le saint, je l'ai vue, mais je ne l'ai pas regardée.

Mademoiselle, fille de monsieur qui est mort en Espagne, auroit bien voulu ne pas aller en ce pays-là, soit qu'elle eût un pressentiment de ce qui devoit lui arriver, ou un inclination secrette pour monseigneur le dauphin. Le roi, après avoir conclu le mariage de cette princesse, lui faisant compliment sur ce qu'elle alloit être une grande reine ; « Vous voyez ma nièce, lui dit-il, ce que je fais pour vous : quand ce seroit pour ma propre fille, je ne pourrois faire davantage. — Il est vrai, monsieur, que vous ne pourriez faire davantage pour votre propre fille ; mais vous auriez pu faire plus pour votre nièce, si vous l'aviez voulu ».

Le successeur de Vendôme, dans un gouvernement de province, accepta la bourse de mille louis qui lui fut présentée, suivant l'usage & pour la forme, à son entrée. Mais, lui dirent les magistrats, votre prédécesseur l'avoit refusée. *Oh !* répliqua le nouveau gouverneur, *ce M. de Vendôme étoit un homme inimitable.*

Un des directeurs de la compagnie des Indes de France

France demandoit un jour à la Bourdonnais comment il avoit si mal fait les affaires de la compagnie, & si bien les siennes. « C'est, répondit-il, que j'ai fait mes affaires selon mes lumières, & celles de la compagnie selon vos instructions ».

Le maréchal d'Humières allant en ambassade en Angleterre, mena avec lui l'abbé de L.... & l'abbé de V...., ecclésiastiques des moins réguliers. Quelqu'un dit au duc de la Ferté que le maréchal auroit pu mieux choisir, & que les abbés ne donneroient pas grande opinion de notre clergé. Le duc répondit : « Il les mène en Angleterre pour y prouver les libertés de l'église gallicane ».

La reine d'Angleterre, Henriette de France, étant arrivée à Londres, le roi son époux lui fit voir son cabinet, qui étoit un des plus riches de l'Europe, & lui fit remarquer entr'autres un très-beau portrait de Calvin, peint par Vandick, la plume à la main sur un livre, & les yeux attachés au ciel ; la reine étoit appliquée sans rien dire : le roi lui demanda à quoi elle pensoit ? — « Je pense, sire, répondit cette princesse, que ce n'est pas merveille, si Calvin n'a fait rien qui vaille, puisqu'il ne regardoit pas à ce qu'il faisoit ».

Quelques chevaliers de Malthe raisonnoient un jour du danger dont ils sembloient être menacés par les turcs, qu'on disoit venir sourdement sur eux avec cent mille hommes. L'un de ces chevaliers se nommoit Samson, & avoit le malheur d'être de fort petite stature & tout ratatiné. Il arriva que quelqu'un de la compagnie dit en plaisantant : Messieurs, quelle raison y a-t-il de s'allarmer ? N'avons-nous pas un Samson parmi nous ? il sera seul suffisant pour détruire toute l'armée des turcs. Ce discours ayant excité une grande risée, le gentilhomme nain répliqua aussi-tôt : « Vous avez raison, monsieur ; mais, pour réussir plus sûrement, je devrois avoir une de vos mâchoires, & alors je ferois des miracles ».

Un homme sage ne doit jamais donner à un enfant de raison qui puisse être retorquée contre lui. Un enfant s'étoit levé fort tard ; son père, pour le rendre plus diligent, lui dit : « Mon fils, vous ne connoissez pas encore le prix & les avantages de la diligence. Savez-vous qu'un homme diligent s'étant un jour levé fort matin, trouva une bourse pleine de louis dans son chemin ? Mais, mon père, répondit l'enfant, celui qui l'avoit perdue s'étoit levé encore plus matin ».

Un particulier ayant été admis à voir trois jeunes princesses dans une cour étrangère, les fixa alternativement. L'une d'elles s'en étant apperçue, lui demanda à laquelle il donnoit la préférence ? « Je supplie vos altesses, répondit l'étranger, de me permettre de garder le silence sur un chapitre aussi délicat ; je sais ce qu'il en a coûté au berger Pâris pour avoir prononcé sur le mérite de trois divinités ».

Le pape Alexandre VI demandoit à Jérôme Donat, ambassadeur de Venise, de qui les vénitiens tenoient les droits & les coutumes de la mer ? A quoi l'ambassadeur répondit sur le champ : que votre sainteté me montre les titres du patrimoine de saint Pierre, & vous trouverez au dos une donation faite aux vénitiens de la mer Adriatique.

Une dame se plaignoit amèrement dans une compagnie de ce qu'on l'accusoit d'avoir eu six enfans d'un homme de condition qu'elle nomma. « Que craignez-vous, madame, lui dit quelqu'un qui la connoissoit bien, les gens bien nés ne savent-ils pas qu'il ne faut jamais croire que la moitié de ce que l'on dit » ?

Un paysan se confessoit à son curé d'avoir volé un mouton à un fermier de son voisinage : Mon ami, lui dit le confesseur, il faut restituer ou vous n'aurez point l'absolution. Mais, répartit le villageois, je l'ai mangé : tant pis, vraiment tant pis, lui dit le pasteur, vous ferez le partage du diable ; car dans la grande vallée où nous paroîtrons aux yeux de Dieu, tout parlera contre vous, jusqu'au mouton. Quoi ! répliqua le paysan, le mouton se trouvera dans ce lieu-là ? j'en suis bien-aise. La restitution en sera donc facile, puisque je n'aurai qu'à dire au fermier : « Voisin, reprenez votre mouton ».

Deux jeunes gens demandoient une fille en mariage à son père, l'un étoit riche & l'autre pauvre ; & le père l'ayant donnée au dernier, quelques-uns de ses amis lui demandèrent pourquoi il ne l'avoit pas donnée à celui qui étoit riche ? parce que, leur dit-il, le riche qui n'a point d'esprit pourra devenir pauvre ; mais le pauvre, qui est un homme judicieux & sage, pourra facilement devenir riche ».

Une femme galante disoit à un ivrogne : Croiriez-vous, monsieur, que depuis dix ans que je suis veuve, il ne m'a pas pris la plus petite démangeaison de mariage ? — Croiriez-vous, madame, que depuis que je me connois, je n'ai jamais eu soif ?

Un fat, fort content de sa figure, conduisoit dans une maison un jeune homme de sa connoissance, dont la physionomie peu spirituelle ne prévenoit point en sa faveur. Celui qui le conduisoit, croyant faire une bonne plaisanterie, dit à la compagnie, qui se levoit pour le recevoir : « Vous voulez bien que je vous présente M. N....., qui n'est pas si sot qu'il le paroît. C'est, mesdames, reprit aussitôt le jeune homme, la différence qu'il y a entre nous deux ».

On a remarqué que les actrices chantantes de

d'opéra font rarement une brillante fortune, au lieu qu'il n'eſt aucune des premières danſeuſes qui n'arrive au ſpectacle dans un char ſuperbe. On prétend qu'un étranger ayant propoſé ce problême à réſoudre à M. d'Alembert, celui-ci répondit : « C'eſt une ſuite néceſſaire des loix du mouvement ».

Croiriez-vous, diſoit un chanoine dans une compagnie, que ſaint Piat, après avoir eu la tête coupée, la prit & la porta l'eſpace de deux lieues, oui deux lieues tout entières ? car cela eſt sûr. Il ajouta cependant qu'il avoit eu de la peine à ſe mettre en marche : je le crois bien, répondit une dame, il n'y a, en pareille occaſion, que le premier pas qui coûte.

REPAS. Les Abyſſins ne boivent, ni ne parlent jamais qu'après le *repas*. Le roi & les grands ſeigneurs s'imaginent qu'il eſt au deſſous de leur dignité de porter eux-mêmes les morceaux à la bouche ; ils ont des pages qui déchirent la viande avec les doigts, & la leur mettent dans la bouche. Ce qu'ils ont de louable, c'eſt qu'avant le repas ; ils ne ſe contentent pas d'une légère prière, ils font réciter tout le pſeautier ; mais pour n'être pas ſi longtemps, ils diſtribuent les pſeaumes à pluſieurs, qui en même temps récitent chacun le ſien.

Chez les Nogais, il n'y a point de pauvres qui meurent de faim. Si quelqu'un n'a rien à manger, il va où l'on mange, s'aſſied librement ſans rien dire, mange comme les autres, & enſuite ſe retire.

Chez les Chinois les feſtins paſſent en fait de cérémonie tout ce qu'on peut s'imaginer. Ce n'eſt point pour manger qu'on eſt invité, mais pour faire des grimaces. On ne met pas un morceau à la bouche, & on ne boit pas une goutte de vin, qu'il n'en coûte cent contorſions. Il y a, comme dans nos muſiques, un officier qui bat la meſure, afin que tous les conviés s'accordent en même temps à prendre dans les plats, à porter à la bouche, à élever les petits bâtons qui ſervent de fourchettes, ou à les placer régulièrement & à propos dans leur lieu. Chacun a ſa table particulière, ſans nappe, ſans ſerviette, ſans couteau, ſans cuillière ; car tout eſt coupé, & on ne touche à rien qu'avec deux petits bâtons ferrés d'argent, dont les chinois ſe ſervent fort adroitement.

On commence le *repas* par boire du vin pur, qu'on apporte en même temps à tous les conviés dans une petite taſſe de porcelaine ou d'argent, & qu'on prend toujours avec les deux mains. Chacun l'élève en l'air, & preſqu'à la hauteur de la tête, en s'invitant par geſtes à boire les premiers. Il ſuffit de préſenter la taſſe à la bouche, & de l'y tenir juſqu'à ce que les autres ayent bû ; car pourvû qu'on garde les formalités apparentes, il eſt libre de boire ou de ne pas boire.

Après le premier coup, on ſert ſur chaque table une grande porcelaine de viandes, où tout eſt en ragoût. Alors chacun eſt attentif aux ſignes du maître-d'hôtel, qui règle tous les mouvemens des conviés ; ſelon qu'il les détermine, ils appliquent les deux mains ſur les deux petits bâtons, ils les élèvent en l'air, les préſentent d'un certain ſens, & après un long exercice, ils les enfoncent dans la porcelaine, d'où ils prennent adroitement un morceau, qu'il faut manger, de manière qu'on ne ſe hâte pas trop, & qu'on ne ſoit pas auſſi trop lent ; car ce ſeroit une incivilité de précéder les autres, ou de les faire attendre. On recommence enſuite l'exercice des bâtons, qu'on remet enfin ſur la table, dans la ſituation où ils étoient auparavant.

Un moment après, on ſert encore du vin, & on boit avec toutes les cérémonies précédentes. Après quoi, on apporte un ſecond plat, auquel on touche comme au premier, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'on ait couvert la table de vingt ou vingt-quatre porcelaines. Quand tous les plats ſont ſervis, on ceſſe d'apporter du vin, & l'on peut manger avec plus de liberté, prenant indifféremment dans les plats ; enſorte néanmoins que tout le monde ſe ſuive, & que l'ordre ſe garde exactement. On commence alors à donner du ris & du pain, car juſques-là on n'a mangé que de la viande. On préſente auſſi des bouillons clairs de chair ou de poiſſon, afin de les mêler avec le ris, ſi on le juge à propos. On eſt ainſi à table, ſérieux, grave, & ſans parler pendant trois ou quatre heures.

Quand le maître-d'hôtel s'apperçoit qu'on ne mange plus, il fait ſigne de ſe lever, & on ſe retire durant un quart-d'heure ou dans un jardin, ou dans une ſalle pour s'entretenir. On revient enſuite ſe remettre à la table, qu'on trouve garnie de toutes ſortes de confitures & de fruits ſecs, qui ſervent à boire du thé.

Ces manières gênantes empêchent tout le monde de manger, & on ne ſe ſent d'appétit que lorſqu'on eſt hors de table.

Après le *repas*, une bande de farceurs viennent à leur tour donner la comédie, qui, par ſa longueur, fatigue autant que celle qu'on a joué auparavant à table. (*Mém. de la Chine.*)

Quand les moſcovites ſont en feſtin, la femme de celui qui régale ne mange point avec les hommes. Parée de ſes plus beaux habits, elle entre pendant le feſtin dans la ſalle, avec quelques ſuivantes. & met dans la main du plus conſidérable des conviés un verre d'eau-de-vie, après y avoir mouillé le bout de ſes lévres. Pendant qu'il boit, elle ſe retire promptement, & ayant pris un autre habit, elle fait la même civilité au ſecond, & ainſi de ſuite ; puis ſe retirant vers la muraille, les yeux baiſſés, les bras pendans ſur les côtés, elle

reçoit un baiſer de chacun des conviés; cela ne ſe pratiquoit cependant que chez les gens qui font figure. (*Voy. du Sept.*)

Les perſans commencent leurs *repas* par les fruits & les confitures, après quoi on ſert les viandes.

Les anciens grecs établirent fort ſagement que les femmes n'aſſiſtaſſent point aux feſtins; car les hommes étant accoutumés à y parler plus librement, il étoit bien difficile qu'il ne leur échappât des plaiſanteries contraires à la pudeur. Ils auroient donc offenſé les chaſtes oreilles du ſexe, & s'ils euſſent voulu les ménager, ils euſſent perdu une bonne partie de la gaieté qu'ils cherchoient à table. Si quelque femme ſe trouvoit à un feſtin, c'étoit une femme à tout faire; elle déclaroit par-là que non-ſeulement il n'y avoit rien que l'on ne pût dire en ſa préſence, mais auſſi qu'elle étoit fort réſignée à ſouffrir tout patiemment.

Quoiqu'on trouve parmi les anciens grecs juſqu'à quatre ou cinq repas par jour, les plus réglés ne mangeoient pour l'ordinaire qu'une ou deux fois. Platon étant arrivé en Italie & en Sicile, & ayant remarqué qu'on y faiſoit deux grands repas par jour, ne put s'empêcher de dire que des gens accoutumés à cette ſorte de vie dès leur jeuneſſe, ne pourroient jamais parvenir à quelque degré de prudence & de ſageſſe. Les latins avoient deux repas, le dîner & le ſouper; mais le premier étoit un repas particulier, où chacun mangeoit ſeul, à peu-près comme dans nos déjeûnés; on n'invitoit jamais à ce repas, mais ſeulement au ſouper, qui ſe faiſoit vers les trois heures après midi.

L'empereur Geta demeura une fois trois jours de ſuite à table ſans ſe lever, & on lui ſervoit des viandes ſelon l'ordre de l'alphabet; de manière qu'à chaque ſervice le nom des mets commençoit par la même lettre.

Auguſtin Chigi, intendant des finances du pape, donna un jour à Léon X & aux cardinaux un repas d'une magnificence extraordinaire. On faiſoit jetter à chaque ſervice dans le tybre tout ce qui ſe levoit de deſſus la table, néanmoins la vaiſſelle étoit d'argent. On ſervit en dernier lieu quantité de langues de perroquêts apprêtées en cent manières différentes.

Philippe le Bel, roi de France, par une ordonnance de 1294, défendit de donner dans un grand repas plus de deux mets & un potage au lard, & dans un *repas* ordinaire plus d'un mets & un entre-mets, entendant que toute groſſe viande fut comptée pour un mets, mais non le fromage, s'il n'étoit en pâte, ou cuit à l'eau.

Charles IX paſſa ces étroites bornes, permettant trois ſervices, chacun de ſix plats en entrées, en viandes ou poiſſon, & en deſſert: mais il ordonna que dans le premier les potages paſſeroient pour plats; que pour le ſecond, chaque plat ne ſeroit que d'une ſeule ſorte de viande point doublée; par exemple, qu'on n'y pourroit mettre qu'un chapon, ou un lapin, ou une perdrix, mais bien trois poulets ou trois pigeonneaux, quatre grives, douze allouettes; tout cela ſous peine de deux cents livres d'amende aux contrevenans pour la première fois, & au cuiſinier de dix livres d'amende, & de huit jours de priſon au pain & à l'eau; peine qui devoit être doublée à la ſeconde fois, & aller juſqu'au fouet & au banniſſement à l'égard des cuiſiniers.

Le maire de Londres, le jour de ſon entrée, qui eſt le 29 octobre, donne dans l'hôtel-de ville un magnifique repas, où les rois ſont toujours invités, & ils ſe trouvent quelquefois avec les principaux ſeigneurs & les principales dames de la cour. En 1356, un maire, nommé Picard, avoit quatre rois à ſa table, ſavoir, Edouard III, roi d'Angleterre, Jean, roi de France, David I, roi d'Ecoſſe, & Hugues de Luſignan, roi de Chypre. Les rois de France & d'Ecoſſe étoient alors priſonniers en Angleterre.

RESSEMBLANCE. L'hiſtoire des ſeigneurs de Sciſſome, rapportée par Paſquier, peut ſervir à nous prouver que la nature prend quelquefois plaiſir à ſe copier. « Nicolas & Claude de Rouſſi, frères jumeaux, l'un ſeigneur de Sciſſome, & l'autre d'Origny, naquirent le 7 avril 1548, avec une telle *reſſemblance*, que leurs nourrices furent contraintes de leur donner des bracelets de diverſes couleurs, pour reconnoître leurs nourriſſons: conformité qu'ils apportoient du ventre de leur mère, non ſeulement en ce qui étoit de la taille & des traits du viſage, mais auſſi de leurs mœurs, geſtes, ports, volontés & inclinations: ce qui fut cauſe à leur père & mère de les faire habiller de mêmes parures, & eux-mêmes étoient fort empêchés de les diſtinguer. Notre roi Charles neuvième prenoit ſouvent plaiſir, au milieu de cinq cents gentilshommes, de les mettre tous deux enſemble & les conſidérer longuement, pour y trouver après quelque marque de différence. Mais après les avoir fait paſſer & repaſſer dans la foule, & ſe repréſenter à lui, il ne les put jamais, ni aucun de la troupe, diſcerner au vrai. Le ſeigneur de Sciſſome étoit grand ami des ſeigneurs de Fervaques. Les femmes des ces deux ſeigneurs abuſées, prirent le ſeigneur d'Origny pour ſon frère aîné, &c. Je veux remarquer en eux deux choſes de très-grande admiration; l'une, qu'ayant été comme gentilshommes duits dès leur jeuneſſe en toutes ſortes d'exercices honnêtes; entr'autres du jeu de paulme, auquel ils s'étoient rendus grands maîtres; le ſeigneur d'Origny ſe trouva ſurpaſſer ſon frère, qui faiſoit, de fois à autre, des parties mal-à-propos; à quoi, pour remédier, il ſortoit du jeu, feignant d'aller

à quelque néceſſité de nature, & peu après, faiſoit entrer ſon frère en ſa place, qui étoit des regardans; lequel relevoit & gagnoit la partie, ſans que nul, ni des joueurs, ni de ceux qui réſidoient à la galerie, y connuſſent rien du changement. L'autre, que s'étant, le ſieur d'Origny, voué à la recherche de la vicomteſſe d'Eſclavole, belle, riche & vertueuſe dame, pour l'épouſer; cette même dévotion entra auſſi-tôt en l'ame de Sciſſome, qui ne ſavoit que ſon frère s'y fût engagé; mais en ayant eu avis, changea de propos au profit & avantage de d'Origny, qui l'épouſa. Auſſi les mêmes accidens qui arrivèrent à l'un pendant le cours de ſa vie, arrivèrent à l'autre; mêmes maladies, mêmes bleſſures à même inſtant, en mêmes endroits de leurs corps; & lorſque Sciſſome tomba malade de la maladie dont il mourut, au trentième an de ſon âge, le ſeigneur d'Origny ſe trouva au même-temps atteint de même maladie; vrai eſt qu'il en réchappa par l'induſtrie de ſon médecin. L'autre, maltraité par le ſien, étant allé de vie à trépas, & le ſeigneur d'Origny en ayant eu la nouvelle, tomba en telle ſyncope, qu'on eſtimoit qu'il fut mort; toutefois il en réchappa. Un bon peintre les repréſenta tous deux dans un tableau tels qu'ils étoient, c'eſt-à-dire, très-ſemblables de corpulence & de viſage ».

Des courtiſans de l'empereur Auguſte, lui préſentèrent un jeune grec qui lui reſſembloit traits pour traits. On rapporte, à ce ſujet, que l'empereur, après l'avoir long-temps examiné, lui demanda en plaiſantant, ſi ſa mère étoit venu à Rome? Non, ſeigneur, lui répondit le jeune grec, qui ſentit où tendoit la queſtion, mais mon père y eſt venu pluſieurs fois.

Il y a quelques années que l'on vit à Rome deux jumeaux d'environ douze ans, dont la taille, le teint, les traits, & toute la figure paroiſſoient exactement les mêmes. On prenoit plaiſir à leurs faire porter des habits de la même forme & de la même couleur, ce qui donnoit ſouvent lieu à des aventures ſingulières & divertiſſantes. Ils avoient reçu la même éducation; & pluſieurs perſonnes qui les ont obſervés, témoignent qu'ils faiſoient à peu-près les mêmes réponſes aux mêmes queſtions; d'où l'on concluoit que leur façon d'enviſager les objets étoit la même, & qu'ils ne ſe reſſembloient pas moins dans leur manière de reſſentir & de concevoir, que dans les traits du corps qui formoient leur *reſſemblance* extérieure.

Deux frères qui logeoient enſemble ſe reſſembloient parfaitement, & portoient le même nom. Un homme demande à parler à l'un des deux. Lequel voulez-vous voir, dit le portier?... celui qui eſt conſeiller?... ils le ſont tous deux... Celui qui eſt marié?... ils le ſont tous deux?... Celui qui a une jolie femme?... ils en ont tous deux... Eh bien! c'eſt donc celui qui eſt cocu... Ma foi, monſieur, je crois qu'ils le ſont tous deux... Voilà, dit l'homme, deux frères, bien diſtinés à ſe reſſembler.

RETZ, (Jean François Paul de Gondi cardinal de) né en 1613, mort à Paris le 24 août 1679.

On a de la peine à comprendre, dit M. le préſident Hénault, comment un homme qui paſſa ſa vie à cabaler, n'eût jamais de véritable objet. Il aimoit l'intrigue pour intriguer; eſprit hardi, délié, vaſte & un peu romaneſque, ſachant tirer parti de l'autorité que ſon état lui donnoit ſur le peuple, & faiſant ſervir la religion à ſa politique; cherchant quelquefois à ſe faire un mérite de ce qu'il ne devoit qu'au haſard, & ajuſtant ſouvent après coup les moyens aux évènemens. Il fit la guerre au roi; mais le perſonnage de rebelle étoit ce qui le flattoit le plus dans ſa rébellion; magnifique, bel eſprit, turbulent, ayant plus de ſaillies que de ſuite, plus de chimères que de vues; déplacé dans une monarchie, & n'ayant pas ce qu'il falloit pour être républicain, parce qu'il n'étoit ni ſujet fidèle, ni bon citoyen; auſſi vain, plus hardi & moins honnête homme que Cicéron; enfin plus d'eſprit, moins grand & moins méchant que Catilina. Ses mémoires ſont très agréables à lire; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plutôt la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût pu dire ſon plus grand ennemi. Ce qui eſt étonnant, c'eſt que ce même homme, ſur la fin de ſa vie, n'étoit plus rien de tout cela, & qu'il devint doux, paiſible, ſans intrigue & l'amour de tous les honnêtes gens de ſon temps, comme ſi toute ſon ambition d'autrefois n'avoit été qu'une débauche d'eſprit, & des tours de jeuneſſe dont on ſe corrige avec l'âge: ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avoit en lui aucune paſſion réelle.

Paul de Gondi coadjuteur de ſon oncle premier archévêque de Paris, lui ſuccéda dans ſon archéveché, & fut nommé cardinal.

On lui reprochoit un jour qu'il faiſoit trop de dépenſe; ce qui n'étoit que trop vrai, car il la faiſoit exceſſive; il répondit fort étourdiment: « J'ai bien ſupputé; Céſar à mon âge devoit ſix fois plus que moi ». Cette parole, très-imprudente en tout ſens, fut rapportée au cardinal Mazarin qui s'en moqua, & il avoit raiſon.

Le coadjuteur joua un des principaux rôles dans la guerre de la Fronde. Il leva même un régiment à ſes dépens qu'on nomma le régiment de Corinthe, parce que ce prélat étoit archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par un petit détachement de l'armée royale, on appela cet échec la première aux corinthiens. C'eſt ainſi que dans ces temps de trouble on joignoit l'eſprit de révolte à celui de plaiſanterie. Un jour que ce même prélat vint prendre ſéance

au parlement avec un poignard dans sa poche, quelqu'un en apperçut la poignée & s'écria : « Voilà le bréviaire de notre archevêque ».

Le chapeau de cardinal, que le coadjuteur par la suite arracha en quelque sorte des mains de la régente, sembla satisfaire son ambition, mais diminua la confiance que le peuple avoit en lui. On le crut raccomodé avec la cour, qui néanmoins craignoit toujours ses intrigues, & se saisit de l'occasion qui se présenta de se rendre maître de sa personne. On le fit d'abord conduire au château de Vincennes. Peu après l'archevêque de Paris étant mort, les amis du coadjuteur introduisirent dans l'assemblée du chapitre un homme chargé de sa procuration, pour prendre possession en son nom de l'archevêché de Paris dont on vouloit qu'il se démît. Cette démarche ne servit qu'à aigrir de plus en plus la cour contre le coadjuteur. On le transféra au château de Nantes, d'où il trouva le moyen de se sauver, & il se retira à Rome. En 1661, le cardinal Mazarin, son plus grand ennemi, étant venu à mourir, le cardinal de *Retz*, ennuyé de la vie errante qu'il menoit, accablé d'ailleurs de chagrin & de dettes, sollicita son rappel : mais pour y parvenir, il fallut se résoudre à donner une démission de son archevêché. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il eut la liberté de rentrer dans le royaume. Lorsqu'après que cette grace lui fut accordée, il vint se jetter aux pieds du roi : « Monsieur le cardinal, lui dit le roi en le relevant, vous avez les cheveux blancs ». *Sire*, lui répondit le cardinal, *on blanchit aisément lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrace de votre majesté.*

Ce cardinal, dans les dernières années de sa vie, parut si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au pape son chapeau de cardinal. Il s'étoit réduit à une dépense très-médiocre, afin de pouvoir acquitter plus de trois millions de dettes qu'il paya avant sa mort. Le grand prince de Condé passa également ses derniers jours dans la retraite à Chantilli. Il avoit accordé dans un coin de son parc un petit hermitage à D. Lopin, d'une bonne famille de Dijon, & qui avoit toujours été attaché à la maison de Condé. Ce religieux s'occupoit à cultiver des fleurs. Un jour que le cardinal de *Retz* étoit allé à Chantilli, M. le prince le mena vers l'habitation de D. Lopin. Ils voulurent pour s'amuser éprouver la patience de ce religieux, & feignant de parler de choses qui les intéressoient beaucoup, ils marchoient à droite & à gauche sur les fleurs de l'hermitage. D. Lopin parut d'abord chagrin de voir foulées aux pieds des fleurs qu'il avoit pris tant de soin à cultiver. Il fut tenté plusieurs fois d'en faire ses plaintes, mais le respect le retenoit toujours. A la fin la patience lui échappa. Il avoit apperçu à un certain geste & à un certain sourire que c'étoit un complot formé entre le prince & le cardinal. « Eh, messeigneurs, s'écria-t-il, c'est bien le temps d'être d'accord entre vous quand il s'agit de faire de la peine à un pauvre religieux ? Il falloit l'être autrefois pour le bien de la France & pour le vôtre ». Ces mots, ou plutôt ces réflexions du bon religieux en firent faire de très-profondes au prince & au cardinal, qui ne purent s'empêcher de se rappeler avec amertume le souvenir des troubles passés.

Le cardinal de *Retz* composa les mémoires que nous avons de lui dans sa retraite de Commerci. Il avoit eu la foiblesse d'y parler de ses aventures galantes. Quelques religieuses à qui il confia son manuscrit original, retranchèrent en le copiant tous les traits qui deshonoroient les mœurs de ce cardinal, & c'est sur une de ces copies que fut faite la première édition des mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes.

Jamais grand seigneur n'a fait tant de dépense, n'a tant emprunté, ni si bien rendu que M. le cardinal de *Retz*. La dernière fois qu'il partit pour Rome, il fit assembler ses créanciers : & examinant ce qu'il leur devoit, il leur témoigna qu'il n'avoit qu'une somme à leur donner dans un certain temps ; & que M.... qui étoit présent, en vouloit bien être caution. Tous les créanciers se retirèrent là-dessus, & lui dirent qu'ils ne venoient pas lui demander de l'argent, qu'ils en avoient encore à son service, & entre autres une dame se leva en lui offrant cinquante mille écus, qu'elle le prioit d'accepter pour les besoins de son voyage, & des affaires qu'il pourroit avoir à Rome. Le cardinal confus de la générosité de tant de gens, leur témoigna sa reconnoissance. Et se tournant vers un marchand qui étoit là : il y a, dit-il, ce pauvre chapelier à qui je dois beaucoup, je rougis de ne pouvoir le satisfaire comme je voudrois & comme il le mérite. Moi, monseigneur, répondit le chapelier, il est vrai que je suis pauvre, mais je n'ai pas moins de cœur que les autres, ni moins d'attachement pour votre personne, je ne vous demande rien, & voilà encore trois chapeaux rouges que je prie votre éminence d'emporter avec elle. Tout le monde fut surpris d'une bonté d'ame si singulière dans un artisan, & monsieur le cardinal ne put s'empêcher de pleurer & de remercier Dieu, qui tournoit si favorablement pour lui les cœurs de tant de différentes personnes. On a exécuté depuis avec une fidélité sans exemple, toutes les intentions du cardinal après sa mort, & aucun créancier n'a rien perdu : on lui fit cette épitaphe :

Ille inquietus hîc quiescit Gondius.

REVENANS. Saint Louis fut si édifié au récit

qu'on lui faiſoit de la vie auſtère & ſilentieuſe des diſciples de ſaint Bruno, qu'il en fit venir ſix à Paris & leur donna une maiſon avec des jardins & des vignes, au village de Gentilli. Ces religieux voyoient de leurs fenêtres le palais de Vauvert, bâti par le roi Robert, abandonné par ſes ſucceſſeurs, & dont on pouvoit faire un monaſtère commode & agréable par la proximité de Paris : le hazard voulut que des *revenans*, s'avisèrent de s'emparer de ce vieux château. On y entendoit des hurlemens affreux. On y voyoit des ſpectres traînant des chaînes, & entr'autres un monſtre vert avec une grande barbe blanche, moitié homme, moitié ſerpent, armé d'une groſſe maſſue, & qui ſembloit toujours prêt, la nuit, à s'élancer ſur les paſſans. Que faire d'un pareil château. Les chartreux le demandèrent à ſaint Louis ; il le leur donna avec toutes ſes appartenances & dépendances. Les *revenans* n'y revinrent plus. Le nom d'enfer reſta ſeulement à la rue, en mémoire de tout le tapage que les diables y avoient fait.

Ardivilliers eſt une terre aſſez belle en Picardie, aux environs de Breteuil : il y revenoit un eſprit, & ce maître lutin y faiſoit un bruit effroyable. Toute la nuit c'étoient des flammes qui faiſoient paroître le château tout en feu ; c'étoient des hurlemens épouvantables, & cela n'arrivoit qu'en certain temps de l'année, vers la Touſſaint perſonne n'oſoit y demeurer que les fermiers, avec qui cet eſprit étoit apprivoiſé. Si quelque malheureux paſſant y couchoit une nuit, il étoit étrillé d'importance, les marques en demeuroient ſur ſa peau pendant plus de ſix mois. Les payſans d'alentour voyoient bien d'autres objets, car tantôt quelqu'un avoit vu de loin une douzaine d'autres eſprits en l'air ſur ce château ; ils étoient tout de feu, & ils danſoient un branle à la payſanne : une autre fois on avoit trouvé dans une prairie, je ne ſais combien de préſidens, conſeillers en robes rouges ; mais ſans doute ils étoient encore tout en feu. Là ils étoient aſſis & jugeoient à mort un gentilhomme du pays, qui avoit eu la tête tranchée il y avoit bien cent ans. Un autre avoit rencontré la nuit un gentilhomme, parent d'un préſident, maître du château ; il ſe promenoit avec la femme d'un autre gentilhomme des environs ; on nommoit la dame, ce parent & cette dame étoient vivans ; on ajoutoit qu'elle s'étoit laiſſée cajoler, & qu'enſuite, elle & ſon galant, avoient diſparu. Ainſi pluſieurs perſonnes avoient vu, ou tout au moins, ouï-dire des merveilles du château d'Ardivilliers. Cette farce dura plus de quatre ou cinq ans, & fit grand tort au préſident qui étoit contraint de laiſſer ſa terre à très-vil prix : mais enfin il réſolut de faire ceſſer la lutinerie, perſuadé par beaucoup de circonſtances qu'il y avoit de l'artifice de quelqu'un en tout cela. Il va à ſa terre vers la Touſſaint, couche dans ſon château, fait demeurer dans ſa chambre deux gentilhommes de ſes amis, bien réſolus au premier bruit, ou à la première apparition, de tirer deſſus avec de bons piſtolets. Les eſprits qui ſavent tout, furent apparemment ces préparatifs, pas un d'eux ne parut. Ils rédoutèrent celui du préſident, qu'ils reconnurent avoir plus de force & de ſubtilité qu'eux. Ils ſe contentèrent de remuer des chaînes dans une chambre au-deſſus de la ſienne, au bruit deſquelles la femme & les enfans du fermier vinrent au ſecours de leur ſeigneur. Ils ſe jetèrent à genoux pour l'empêcher de monter dans cette chambre. Hé ! monſeigneur, lui crioient-ils, qu'eſt-ce que la force humaine contre des gens de l'autre monde ? Monſieur de Fécaucour, avant vous, a voulu tenter la même entrepriſe, il en eſt revenu avec un bras tout diſloqué. Monſieur de Warſelles penſoit auſſi faire le brave, il s'eſt trouvé accablé ſous des bottes de foin, & le lendemain il en fut bien malade. Enfin ils allèguèrent tant de pareils exemples au préſident, que ſes amis ne voulurent pas qu'il s'exposât à ce que l'eſprit pourroit faire pour ſa défenſe, ils en prirent ſeuls la commiſſion : ils montèrent tous deux à cette grande & vaſte chambre où ſe faiſoit le bruit, le piſtolet dans une main & la chandelle dans l'autre ; ils ne voyoient d'abord qu'une épaiſſe fumée que quelques flammes redoubloient en s'élevant par intervalles. Ils attendent un moment qu'elles s'éclairciſſent, l'eſprit s'entrevoit confuſément, au milieu. C'eſt un pantalon tout noir qui fait des gambades, & qu'un autre mélange de flammes & de fumée dérobe encore à leur vue. Il a des cornes, une longue queue ; enfin c'eſt un objet qui donne de l'épouvante. L'un des deux gentilhommes ſent un peu diminuer ſon audace à cet aſpect. Il y a quelque choſe là de ſurnaturel, dit-il à l'autre, retirons-nous : mais cet autre plus hardi ne recule pas. Non, non, répondit-il, cette fumée put la poudre à canon, & ce n'eſt rien d'extraordinaire ; l'eſprit même ne fait ſon métier qu'à demi de n'avoir pas encore ſoufflé nos chandelles. Il avance à ces mots, pourſuit le ſpectre, le fixe pour lui lâcher un coup de piſtolet, le tire & ne le manque pas : mais il eſt tout étonné qu'au lieu de tomber, ce fantôme ſe retourne & ſe met devant lui. C'eſt alors qu'il commence lui-même à avoir un peu de frayeur. Il ſe raſſure toutefois, perſuadé que ce ne pouvoit être un eſprit, & voyant que le ſpectre ne l'oſoit attendre, & évitoit de ſe laiſſer ſaiſir, il réſolut de l'attraper pour voir s'il ſera palpable, ou s'il fondra entre ſes mains. L'eſprit étant trop preſſé, ſort de la chambre & deſcend par un petit eſcalier qui étoit dans une tour ; le gentilhomme deſcend après lui & ne le perd point de vue, traverſe cours & jardins, & fait autant de tours qu'en fait le ſpectre, tant qu'enfin ce fantôme étant parvenu à une grange qu'il trouva ouverte, ſe jetta dedans, & s'y voyant enfermé, aima mieux diſparoître que de ſe laiſſer prendre ; il fondit

contre le mur même où le gentilhomme penſoit l'arrêter, & le laiſſa fort confus. L'ayant vu ainſi fondre, il appela du monde & ſe fit apporter de quoi enfoncer la porte de l'endroit où le ſpectre s'étoit évanoui; il découvrit que c'étoit une trappe qu'on fermoit au verrouil, après qu'on y étoit paſſé. Il deſcendit dedans, trouva le pantalon & de bons matelats qui le recevoient doucement, quand il s'y jetoit la tête la première; il l'en fit ſortir. Ce qui rendoit l'eſprit à l'épreuve du piſtolet, étoit une peau de buffle ajuſtée à ſon corps. Ce fourbe avoua toutes ſes ſoupleſſes, & en fut quitte pour payer à ſon maître les arrérages de cinq années, ſur le pied de ce que la terre étoit affermée avant les apparitions. Il y a deux choſes à admirer dans cette hiſtoire, les tours d'adreſſe de l'eſprit, & l'intrépidité du gentilhomme: l'abſence du fermier donna peut-être lieu de penſer qu'il étoit le héros de la pièce.

Un fermier retournant du marché de Southam, dans le comté de Warwik, fut aſſaſſiné. Le lendemain un homme vient trouver la femme de ce malheureux, & lui demande avec empreſſement ſi ſon mari n'eſt pas revenu la veille. Non, réplique cette femme, & je ſuis dans une inquiétude mortelle. Elle ne ſçauroit égaler la mienne, répond cet homme. Cette nuit, étant dans mon lit parfaitement éveillé, votre mari m'eſt apparu; il m'a montré des coups de poignard dont ſon corps eſt percé, il m'a indiqué la marnière où l'on a jetté ſon cadavre, & il m'a nommé l'aſſaſſin, qui eſt un tel. L'alarme ſe répand dans tout l'endroit; on cherche la marnière, & l'on y trouve le corps percé de bleſſures. On ſaiſit la perſonne accuſée par l'eſprit, on la traîne devant le lord Raymond, chef de la juſtice de Warwick. On l'auroit jetté dans un cachot, ſi le lord Raymond, plus éclairé que les autres juges, ne ſe fût oppoſé à cette violence. « Il me ſemble, leur dit-il, Meſſieurs, qu'on ne doit pas décider ſi précipitamment ſur le témoignage de l'eſprit prétendu. Je vous dirai que toute ces hiſtoires d'apparitions me paroiſſent un peu incroyables; nous n'avons, d'ailleurs, aucune loi par laquelle il ſoit permis d'arrêter un homme ſur le rapport d'un eſprit. Quoi qu'il en ſoit, ſi cet eſprit a révélé à l'accuſateur l'auteur du crime, il ne doit pas manquer de nous en inſtruire également. Crieur, continua le lord Raymond, ſommez l'eſprit de paroître devant nous. Le crieur appele trois fois, & l'eſprit ne répondant point: « Meſſieurs, reprit le lord, le priſonnier, ſur le rapport de tous les témoins que vous avez entendus, eſt un homme d'une conduite irreprochable; jamais il n'eut aucun démêlé avec l'homme aſſaſſiné, je le déclare innocent: mais qu'on arrête l'accuſateur: ſur tous les indices circonſtanciés qu'il a donnés de l'aſſaſſinat, je ſoupçonne très-fortement qu'il en eſt coupable ». On ſaiſit cet homme, on l'interroge; il ſe coupe dans ſes réponſes, il avoue enfin qu'il eſt l'auteur du crime.

Un homme fort âgé, dont l'eſprit étoit baiſſé, avoit néanmoins de temps en temps des ſaillies heureuſes. Quelqu'un diſoit à cette occaſion, que c'étoit un vieux château où il revenoit des eſprits.

REVENU. Le comte de ..... n'avoit que mille écus de rente & donnoit trois mille livres à ſon coureur. « J'ai trouvé, diſoit-il, le moyen d'avoir toujours une année de mon *revenu* devant moi ».

RICHELIEU, (Armand du Pleſſis, cardinal, duc de) né à Paris le 5 ſeptembre 1585, mort dans la même ville le 4 décembre 1642.

Le grand écuyer Cinqmars, favori de Louis XIII, crut quelque temps pouvoir balancer dans l'eſprit du roi la fortune de *Richelieu*; mais un jour que ce favori s'abandonnoit à des diſcours outrageans contre ce miniſtre, Louis lui impoſa ſilence. « Je vous aime beaucoup, lui dit ce prince, & je n'aime point M. le cardinal. Cependant ſi vous lui rompez en viſière, n'attendez pas que je prenne votre parti contre lui; mes affaires ſont en telle ſituation que je ne puis me paſſer de mon miniſtre: je ne les gâterai jamais pour l'amour de qui que ce ſoit ». C'eſt ce même Cinqmars qui, quelque temps après, porta ſa tête ſur un échafaud pour avoir conſpiré contre l'état par haine pour *Richelieu*.

Le cardinal de *Richelieu* envoyant faire compliment au duc d'Epernon, & ſavoir en quel état il étoit, le duc, qui dans ce moment diſoit ſes prières, répondit au gentilhomme, qui vint de la part du cardinal: « Vas, dis à ton maître que je fais ſon métier & qu'il fait le mien ». En effet le cardinal étoit celui qui diſpoſoit du gouvernement des armées.

Le cardinal de *Richelieu* avoit pris un tel aſcendant ſur l'eſprit de Louis XIII, que la réſolution ayant été priſe de ſecourir le duc de Mantoue contre les eſpagnols qui avoient envahis ſes états, il ſe fit donner un pouvoir ſi extraordinaire de généraliſſime de l'armée, que M. d'Epernon dit que le roi ne s'étoit reſervé de tout ſon pouvoir, que celui de guérir les écrouelles.

Le cardinal de *Richelieu* montant le grand dégré de Fontainebleau accompagné d'une cour brillante, le duc d'Epernon qui deſcendoit ſuivi de peu de perſonnes, & dont le crédit déclinoit, lui dit: « Vous montez, & je deſcends; ce miniſtre lui répondit: « Si Dieu m'avoit donné plus de ſanté & de force, je monterois plus vîte que vous ne deſcendez ».

Le cardinal de *Richelieu* avoit coutume de dire

à ſes amis que le roi Louis XIII lui coûtoit plus à gouverner que tout le royaume.

Le cardinal de *Richelieu* venoit d'aſſiſter à une cérémonie où un cordelier avoit prêché. Surpris de n'en avoir point impoſé au prédicateur, pour l'intimider un peu, il lui demanda comment il avoit pu parler avec tant d'aſſurance? « Ah! monſeigneur, répond le cordelier, c'eſt que j'ai appris mon ſermon devant un carré de choux, au milieu duquel il y en avoit un rouge, & cela m'a accoutumé à parler devant vous ».

Le cardinal de *Richelieu* diſoit, qu'il y avoit deux ſortes de perſonnes qui ne devoient jamais pardonner, les prêtres & les femmes, parce qu'au lieu d'imputer à généroſité ce pardon qu'ils feroient à leurs ennemis, on l'imputeroit à foibleſſe.

Ce miniſtre, avide de toutes ſortes de gloire, rechercha celle du bel eſprit juſque dans la criſe des affaires publiques & des ſiennes. Boiſrobert, l'un de ſes favoris, lui ayant parlé d'une aſſemblée de gens de lettres qui ſe tenoit chez Valentin Conrard, le cardinal propoſa de lui-même de réunir *ces meſſieurs* en un ſeul corps, qui pourroit s'aſſembler régulièrement ſous une autorité publique, & qu'il honoreroit de ſa protection. Dans les premières délibérations qui ſe firent en conſéquence des ordres du miniſtre, on agita quel nom devoit porter l'académie, & quel ſeroit le genre de ſes occupations. La déciſion en fut remiſe au cardinal. « La valeur des françois, diſoit-on à ce miniſtre, & leurs grandes actions ſont demeurées dans une eſpèce d'oubli, parce que les françois n'avoient pas poſſédé l'art de les rendre illuſtres par leurs écrits; mais aujourd'hui il ſe rencontre, heureuſement pour la France, des hommes capables de faire lire avec plaiſir ce que nous avons vu exécuter avec étonnement ». L'académie, par cet article, s'engagea à tirer de cet oubli, honteux à la nation, les grands hommes qu'elle avoit produits, & les choſes mémorables qu'ils avoient faites.

Lorſque la belle tragédie du *Cid*, de Pierre Corneille, parut, *Richelieu*, que toute gloire étrangère chagrinoit, enjoignit à la nouvelle académie de donner des obſervations critiques ſur cette pièce. Mais ces obſervations en firent voir les défauts ſans ternir ſon éclat. Le public continua de l'admirer en dépit de *Richelieu*.

Ce miniſtre donnoit dans ſon palais des pièces de théâtre auxquelles il travailloit quelquefois. La première pièce qu'ils fit repréſenter, fut la tragédie de *Mirame*, de Deſmarets. Il avoit pour cette pièce une tendreſſe qui marquoit aſſez qu'il pouvoit en être le père. Mais l'énorme dépenſe qu'il fit pour ce ſpectacle; & tout ſon pouvoir, ne purent empêcher que ce drame ne tombât. Après la première repréſentation, le cardinal s'étoit retiré à Ruel. Deſmarets & Petit coururent l'y joindre. Il leur dit en les voyant entrer: « Eh bien! les françois n'auront jamais du goût pour les belles choſes: Ils n'ont point été charmés de *Mirame* ».

La comédie des *Thuileries*, attribuée aux cinq auteurs qui travailloient ſous les ordres du cardinal, fut repréſentée en 1635 dans le palais de ce miniſtre. Il en avoit arrangé lui-même toutes les ſcènes. Corneille, un des cinq auteurs, plus docile à ſon génie que ſouple aux volontés du premier miniſtre, crut devoir changer quelque choſe dans le troiſième acte qui lui fut confié. Cette liberté eſtimable déplut beaucoup au cardinal qui lui dit, qu'*il falloit avoir un eſprit de ſuite*. Il entendoit par eſprit de ſuite la ſoumiſſion qui ſuit aveuglement les ordres d'un ſupérieur.

Ces ridicules dans le cardinal furent en quelque ſorte effacés par la grandeur de l'homme d'état. Indépendamment de l'extinction des petits tyrans qui déſoloient la France, de l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche & du parti proteſtant, on lui doit les progrès que les françois de ce ſiècle firent dans les ſciences & dans les arts par la protection ſignalée qu'il leur donna. L'établiſſement de l'académie françoiſe, de l'imprimerie royale, du jardin du roi, ſont autant de trophées élevés à ſa mémoire.

Richelieu paſſa les derniers jours de ſa vie dans les ſouffrances & les douleurs d'une maladie aiguë. Lorſqu'enfin il vit ſon dernier moment arrivé, il parut attendre la mort avec beaucoup de fermeté & de courage. Il preſſa ſes médecins de lui dire ſincèrement ce qu'ils penſoient de ſon état, & combien il avoit encore à vivre. Tous lui répondirent qu'une vie ſi précieuſe & ſi néceſſaire au monde intéreſſoit le ciel, & que Dieu fera un miracle pour le guérir. Peu ſatisfait de ce galimathias, *Richelieu* appelle Chicot, médecin du roi, & le conjure de lui dire en ami, s'il doit eſpérer de vivre ou ſe préparer à la mort. *Dans vingt-quatre heures*, lui répond ce médecin en homme d'eſprit, *vous ſerez mort ou guéri*. Le cardinal parut très-ſatisfait de cette ſincérité: il remercia Chicot, & lui dit, ſans ſe montrer ému, qu'il entendoit bien ce que cela vouloit dire. Dès ce moment, *Richelieu* ne s'occupa plus que de ſa fin prochaine. Il reçut le ſaint viatique avec les ſentimens de la piété la plus vive. *O mon juge!* dit le prélat en regardant le ſaint ciboire, *condamnez-moi, ſi j'ai eu d'autre intention que de bien ſervir le roi & l'état*. Lorſqu'il eut rendu les derniers ſoupirs, on s'empreſſa d'aller porter cette nouvelle au roi: *Voilà*, dit-il froidement, *un grand politique de mort*.

Le cardinal de *Richelieu* laiſſa en mourant à ſa ſucceſſion, recueillie par madame d'Aiguillon, ſa ſeule & unique héritière, environ vingt millions. Mais, peu de temps après la mort de ce cardinal, on lui fit plus de quatre-vingt procès, pour réparations

réparations & autres suites de tous les grands & nombreux bénéfices qu'il avoit eus ; lesquels procès, faute par madame d'Aiguillon de s'être accommodée à des conditions même onéreuses pour elle, ont causé par la suite la perte totale de cette succession.

RICHESSES. Un financier avoit amassé de très-grands biens aux dépens de l'état, & il disoit à un sage : Il faut, je crois, bien de la force d'esprit pour mépriser les *richesses ?* Vous vous trompez, lui répondit le sage, il suffit de regarder entre les mains de qui elles passent.

On demandoit à un arabe ce qu'il lui sembloit des *richesses*. Il répondit : « C'est un jeu d'enfant ; on les donne, on les reprend ».

Philoxène de Cythère, poëte fameux, ayant acquis de grandes *richesses* en Sicile, s'apperçut que le luxe & la mollesse, qui en sont inséparables, commençoient à le gagner : « Par tous les dieux, dit-il, perdons nos *richesses*, plutôt qu'elles ne nous perdent. ». Aussi-tôt il renonça à tout ce qu'il possédoit ; quitta la Sicile, & alla dans une agréable retraite mettre ses mœurs en sûreté, sous les auspices d'une pauvreté volontaire.

RIDICULES. La comédie nous représente les caractères *ridicules*, afin que le spectateur s'y corrige de ses défauts, comme on ôte de devant un miroir les taches de son visage. Il y a bien des originaux que la comédie n'a point encore exposé à la risée du public. Nous en citerons quelques-uns qui retiennent leurs places ; c'est l'histoire & les mémoires du temps qui nous les fourniront.

L'abbé de Marolles nous rapporte dans ses mémoires, que son père, très bon gentilhomme, s'étonnoit qu'un homme comme lui, qui avoit tant couru de périls à la guerre, fût réduit à mourir dans son lit. Quoi, disoit-il, ce n'est pas les armes à la main qu'il faut que je quitte la lumière ? Il se faisoit alors apporter sa pertuisane, & s'en servoit pour se soutenir au lieu de bâton. Il observoit la même cérémonie toutes les fois qu'il se faisoit saigner, sous prétexte qu'un homme de guerre ne devoit répandre son sang que les armes à la main.

Milord Lanesbrouw, dont parle Pope dans ses épîtres morales, étoit si passionné pour la danse, que l'âge & la goutte ne purent lui ôter ce plaisir. Il dansoit même au milieu des accès les plus cruels de la goutte, & comme on le pense bien, il n'alloit pas beaucoup de mesure. A la mort du prince de Dannemarck, époux de la reine Anne, il demanda à cette reine audience particulière : c'étoit pour lui représenter qu'elle feroit très-bien de danser, afin de conserver sa santé & dissiper son chagrin.

Encyclopédiana.

Un médecin écossois, nommé Douglas, étoit si passionné pour Horace, que ce poëte multiplié dans près de quatre cents éditions de tout âge & de tout pays, composoit sa bibliothèque.

Un marchand, qui avoit passé d'Angleterre dans une des isles de l'Amérique, y acquit une fortune assez considérable ; mais il crut qu'il ne pourroit pas être heureux, s'il ne la partageoit avec une femme de mérite : & comme il n'en trouvoit dans l'isle aucune qui lui convînt, il prit le parti d'écrire à un de ses correspondans à Londres, dont il connoissoit l'exactitude & la probité. Comme il n'avoit d'autre style que celui du commerce, il écrivit à son ami une lettre, dans laquelle, après avoir parlé de plusieurs affaires, il vint à l'article de son mariage. Voici la teneur de cet article. « *Item*, voyant que j'ai pris la résolution de me marier, & que je ne trouve pas ici un parti convenable pour moi, ne manquez pas de m'envoyer par le premier vaisseau chargé pour cette place, une jeune femme des qualités & de la forme suivantes. Quant à la dot, je n'en demande point ; qu'elle soit d'une honnête famille, entre vingt & vingt-cinq ans, d'une taille moyenne & bien proportionnée, d'un visage agréable, d'un caractère doux, d'une réputation sans tache, d'une bonne santé, & d'une constitution assez forte pour supporter le changement de climat, afin de n'être pas obligé d'en chercher une autre par le défaut subit de celle-ci ; ce qu'il faut prévenir autant que faire se pourra, vu la grande distance & le danger des mers. Si elle arrive conditionnée comme ci-dessus, avec la présente lettre, endossée par vous, ou du moins avec une copie bien attestée, crainte de méprise ou de tromperie, je m'engage à faire honneur à ladite lettre, & à épouser la porteuse à quinze jours de vue. En foi de quoi j'ai signé celle-ci, &c. ». Le correspondant de Londres lut & relut cet article extraordinaire, qui traitoit la future épouse sur le même pied que les balles de marchandises qu'il devoit envoyer à son ami ; il admira la prudente exactitude & le style laconique de cet américain, & il songea à le servir selon son goût. Après plusieurs recherches, il crut avoir trouvé la femme qu'on demandoit, dans une demoiselle aimable, mais sans fortune, & qui accepta la proposition. Elle s'embarqua sur un vaisseau avec les marchandises, & bien pourvue de certificats en bonne forme, endossés par le correspondant. Elle étoit comprise dans l'envoi, en ces termes : « *Item*, une fille de vingt-un ans, de la qualité, forme & condition comme par ordre, ainsi qu'il conste par les attestations qu'elle produira ». Avant le départ de la demoiselle, le correspondant avoit fait partir des lettres d'avis par d'autres vaisseaux, pour informer son ami qu'il lui envoyoit, par tel bâtiment, une jeune personne telle qu'il l'avoit demandée. Les lettres d'avis, les marchandises, la de-

moiſelle, tout arriva heureuſement au port. Notre américain ſe trouva au débarquement, & vit une perſonne très-aimable, & qui, l'ayant entendu nommer, lui dit : « Monſieur, j'ai une lettre-de-change ſur vous, j'eſpère que vous y ferez honneur ». Elle lui remit en même-temps la lettre de ſon correſpondant, ſur le dos de laquelle étoit écrit : *La porteuſe d'icelle eſt l'épouſe que vous m'avez donné ordre de vous envoyer.* « Mademoiſelle, dit l'américain, je n'ai jamais laiſſé proteſter mes lettres-de-change, & je vous jure que je ne commencerai point par celle-ci ; je me regarderai comme le plus heureux des hommes, ſi vous me permettez de l'acquitter ». Cette première entrevue fut bientôt ſuivie des noces ; & ce mariage eſt devenu un des plus heureux de la colonie.

Un gentilhomme montroit à un amateur ſa collection de tableaux, & s'arrêtant vis-à vis un petit tableau : Voilà, s'écria-t-il, un morceau ſans prix. L'amateur l'obſerva quelques inſtans, & cherchoit à y découvrir les beautés dont le gentilhomme paroiſſoit extaſié, lorſque celui-ci lui dit : « Monſieur, le mérite de ce morceau n'eſt pas en lui-même, mais dans la manière dont il a été fait. Le peintre a tracé le tout avec ſon pied, & il tenoit le pinceau avec les orteils. Je l'ai acheté fort cher, car les talens particuliers méritent récompenſe ».

Taupes pour nos propres défauts, linx pour ceux des autres, a dit le poëte ; nous n'appercevons jamais le *ridicule* que dans autrui. On a rapporté, à ce ſujet, un fait aſſez plaiſant. Un prince donnoit un grand repas à toute ſa cour ; on avoit ſervi le ſouper dans un veſtibule, & ce veſtibule donnoit ſur un parterre. Au milieu du ſouper, une femme croit voir une araignée : la peur la ſaiſit ; elle pouſſe un cri, quitte la table, fuit dans le jardin, & tombe ſur le gazon. Au moment de ſa chûte, elle entend rouler quelqu'un à ſes côtés, c'étoit le premier miniſtre du prince. Ah ! monſieur, lui dit-elle, que vous me raſſurez, & que j'ai de graces à vous rendre ! je craignois d'avoir fait une impertinence. Eh ! madame, qui pourroit y tenir ? répond le miniſtre : mais, dites-moi, étoit-elle bien groſſe ? — Ah ! monſieur, elle étoit affreuſe. — Voloit-elle, ajouta-t-il, près de moi ? — Que voulez-vous dire ? une araignée voler ! Eh ! quoi, reprit-il, c'eſt pour une araignée que vous faites ce train là ? Allez, madame, vous êtes une folle ; je croyois que c'étoit une chauve-ſouris.

M. le Verrier, fameux financier, affectoit de paſſer pour ſavant, pour homme à bonnes fortunes, & pour ami des grands ſeigneurs. Il avoit le ridicule de porter toujours à la meſſe un gros livre grec, dont la reliure étoit barriolée, pour ſe faire remarquer de plus loin : auſſi l'appelloit-on dans le monde, le traitant renouvellé des grecs.

On dit que ce même financier, allant chez M. de Pont-Chartrain, depuis chancelier, pour s'intéreſſer dans quelque nouvel armement, ce miniſtre lui dit : » mais, monſieur, on n'arme pas pour la Grèce. »

Édouard Howard, comte de Suffolk, ſe crut né poëte, parce qu'il avoit du goût pour les vers, & quelque dérangement de cerveau ; mais malheureuſement ſa folie n'étoit pas du genre poétique, & il fit beaucoup de vers, ſans pouvoir en faire de bons. Il liſoit un jour de ſes poéſies à un homme de lettres ; & comme il en étoit à la deſcription d'une belle femme, il l'arrêta tout à coup, & dit : monſieur, je ne ſuis pas comme la plupart des poëtes : je ne chante pas des beautés imaginaires ; j'ai toujours mes modèles ſous les yeux. « Et ſur le champ, il tire la ſonnette, & dit à un de ſes gens : « faites-moi venir Beaux-yeux. » Une fille parut. « Beaux-yeux, dit le comte, regardez monſieur en face. » Elle regarda, & ſe retira. Deux ou trois autres odaliques de ce ſerrail parurent à leur tour, & étalèrent aux yeux de l'homme de lettres les charmes divers par leſquels elles étoient caractériſées dans les vers de milord.

RIGAUD, (Hyacinthe), né à Perpignan, l'an 1659, mort le 23 décembre 1747.

Quelques portraits commencèrent la grande réputation dont *Rigaud* a toujours joui. Il peignit, entr'autres, dans ſa jeuneſſe, un jouaillier nommé Marteron, & le portrait paſſa ſucceſſivement au fils & au petit-fils du jouaillier. Ce dernier voulant s'aſſurer s'il étoit réellement de *Rigaud*, prit le parti de le lui faire voir. *Rigaud* ne reconnut point ſon ouvrage, & dit que le tableau pouvoit être de Vandyck ; mais enfin il ſe rappella qu'il avoit autrefois peint un nommé Marteron, & pria qu'on lui permît de retoucher la draperie qu'il trouvoit indigne de lui.

Rigaud alla exprès en Rouſſillon, pour peindre ſa mère, & pour emporter avec lui l'image de celle qui lui avoit donné le jour.

Pendant qu'il peignoit Louis XV, encore enfant, le jeune monarque lui demanda s'il étoit marié, & s'il avoit le bonheur d'être père : — « je ſuis marié, répondit *Rigaud*, en ſoupirant ; mais je n'ai point d'enfans, grace à Dieu ». — Le roi, ſurpris de ces derniers mots, lui en demanda l'explication. — Si j'avois des enfans, ſire, répliqua-t-il, je ne ſaurois leur laiſſer de quoi vivre, votre majeſté devant hériter après ma mort de tout ce que j'ai pu gagner par mon travail ». — Le jeune monarque l'aſſura qu'il ſe feroit expliquer la choſe, & qu'il en parleroit à M. le régent & au cardinal Dubois, alors premier miniſtre. Louis XV annonça dès l'enfance la bonté de ſon cœur ; il daigna être ſenſible au diſcours de ſon peintre, & l'on fit pour *Rigaud* ce qu'on n'avoit encore fait pour perſonne : on lui conſerva le même revenu

qu'il avoit sur l'hôtel-de-ville, malgré la rigueur du réglement donné en 1722, au sujet de la propriété des billets de banque.

Dans le cours de sa vie brillante, *Rigaud* a peint cinq monarques, tous les princes du sang royal de France, & les personnes les plus distinguées de l'Europe.

Sa coutume étoit d'écrire exactement sur un registre, les noms, les qualités & l'âge de tous ceux qu'il peignoit, avec l'année & le prix du tableau.

Un étranger vint lui demander le portrait de son père, fait depuis plus de quarante années, & qui devoit encore être chez lui : *Rigaud* le conduisit dans une salle où il avoit rassemblé plusieurs portraits qui lui étoient restés ; l'étranger reconnut le portrait, ouvrit sa bourse ; & *Rigaud*, ayant regardé derrière la toile dans quelle année il avoit été peint, n'en voulut recevoir que cinquante francs, prix qu'il exigeoit à l'époque de ce tableau.

Rigaud se maria par une avanture assez singulière. Une dame ayant envoyé son domestique pour avertir quelque barbouilleur de venir mettre en couleur son plancher, le laquais alla s'adresser à Rigaud, qui, charmé de la mépriſe, voulut s'en amuser, promit de se rendre à l'heure indiquée, & n'y manqua pas en effet. La dame voyant paroître un homme de bonne mine, habillé magnifiquement, se douta du quiproquo de son domestique, en fit des excuses à *Rigaud*, & le reçut d'une manière très-distinguée. L'artiste, enchanté de l'esprit & de la beauté de cette dame, demanda la permission de venir quelquefois lui faire sa cour. Enfin, la sympathie agit entre ces deux personnes ; on parla bientôt de mariage, & leur union fut des plus heureuses.

Quoique *Rigaud* eût naturellement l'esprit très-galant, il n'a jamais aimé à peindre les femmes : — « si je les représente telles qu'elles sont, disoit-il, elles ne se trouveront pas assez belles ; si je les flatte trop, elles ne seront point ressemblantes ».

Une dame qui avoit beaucoup de rouge, & dont il faisoit le portrait, se plaignit de ce qu'il n'employoit pas d'assez belles couleurs, & lui demanda dans quel endroit il les achetoit : — » je crois, madame, répondit-il, que nous nous fournissons au même marchand ». (*Anec. des beaux arts*).

RIGUEURS. Un jeune auteur dramatique s'attacha à une actrice qui jouoit les premiers rôles dans le tragique. Il ne soupira pas en vain, & il conquit celle qui l'avoit conquis. Au lieu que dans les pièces de cet auteur elle avoit fait feinte de prendre du poison, elle lui en fit prendre réellement dans les plaisirs qu'elle lui procura. Il fut obligé de mettre dans sa confidence un suppôt de Saint-Côme, & bientôt il y mit le public. L'actrice piquée, se plaignit de son indiscrétion. Vous avez tort de vous plaindre, lui dit le jeune auteur, je n'ai pas publié vos faveurs, mais vos *rigueurs*.

ROBERT LE DIABLE. Robert dit le Diable, duc de Normandie, étant un jour à la fenêtre, vit danser dans la rue la fille d'un pelletier, nommée Harlotte ; (ce nom signifie en Anglais fille de joie). « Le duc trouva cette fille jolie, & voulut avoir accointance avec elle. La nuit venue, qu'elle devoit coucher avec Robert, elle lui fut menée jusqu'en sa chambre ; & quand elle se fut dépouillée de ses habits, elle entra dans le lit avec sa chemise : puis sentant que le duc, qui s'étoit couché le premier, vouloit approcher d'elle, la prit par le collet, & la fendit tout au long. Quoi reconnu par le duc, il lui demande pour quel sujet elle fait cela, & qu'elle ne la dépouille par dessus sa tête ? Elle répondit gaillardement & promptement, que ce n'étoit pas chose honnête, que ce qui touchoit à ses pieds & jambes, passât devant son visage. Quand il eut satisfait à son amour, elle s'endormit, & tressaillit incontinent après avec un grand soupir : de quoi, lui ayant demandé la cause : ..., monseigneur, dit-elle, j'ai songé que de mon corps issoit un arbre, lequel étendoit ses rameaux si grands & si hauts vers le ciel, qu'il ombrageoit toute la Normandie. Étant parvenue au terme de l'enfantement, elle accoucha heureusement d'un fils qui fut nommé Guillaume : aussitôt que la sage-femme l'eut reçu, il fut mis sur un peu de paille blanche, sans langes ni drapeaux. Il commença alors de pétiller, & tirer à lui la paille avec les mains, tant qu'enfin il en eut les poingts & les bras pleins. Quoi voyant la sage-femme : par ma foi, dit-elle, cet enfant commence bien jeune à acquérir & à amasser ». C'est ainsi que les annalystes Anglais rapportent ce fait.

ROCHEFOUCAULD, (François, duc de la), né en 1613, mort en 1680.

Ce seigneur passa des jours pleins de trouble & d'agitation, durant la guerre de la fronde. Il fut un des premiers qui se rangea du parti des princes contre le ministère du cardinal de Richelieu. Rendu à lui-même, il cultiva les lettres & la philosophie, & sa maison devint le rendez-vous de tous ceux qui savoient penser. Il a écrit les *mémoires de la régence* d'Anne d'Autriche, avec l'énergie de Tacite ; ils sont entre les mains de tout le monde ; mais l'on sait par cœur ses *réflexions & maximes*, où il a fait un portrait achevé de l'homme. Le pinceau du peintre est délicat & plein de finesse.

Quoiqu'il n'y ait qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'amour-propre ou l'amour de soi est le mobile de toutes nos actions, cependant cette vérité se trouve sous tant d'aspects variés, qu'elle est toujours piquante.

Ce fut en partie à l'inſtigation de la belle ducheſſe de Longueville, que le duc de la Rochefoucauld entra dans les querelles de la fronde. Il ſe ſignala dans cette guerre, & ſur-tout au combat de Saint-Antoine. Appercevant un jour un portrait de la princeſſe de Longueville, il écrivit au bas ces deux vers tirés de la tragédie d'Alcyonée.

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurois faite aux dieux.

L'auteur des *maximes* ne fut point de l'académie françoiſe. L'obligation de haranguer publiquement le jour qu'il auroit été reçu, fut le ſeul obſtacle qui l'éloigna de cette académie. Le duc de *la Rochefoucauld*, avec tout le courage qu'il avoit montré dans pluſieurs occaſions des plus vives, & avec toute la ſupériorité que ſa naiſſance & ſon eſprit lui donnoient ſur des hommes ordinaires, ne ſe croyoit pas capable de ſoutenir la vue d'un auditoire, & de prononcer ſeulement quatre lignes en public, ſans éprouver une ſorte de défaillance.

ROHAN, (Henri, duc de,) mort des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rhinfeld, le 13 avril 1638.

Le duc de Rohan que les proteſtans avoient mis à leur tête, fut un des plus grands capitaines de ſon ſiècle.

Voltaire a dit de lui :

Avec tous les talens le ciel l'avoit fait naître.
Il agit en héros, en ſage il écrivit;
Il fut même grand homme en combattant ſon maître,
Et plus grand lorſqu'il le ſervit.

Henri IV, ſous les yeux duquel le duc de Rohan commença ſes premières campagnes, aima ce ſeigneur avec tendreſſe; & ce qui fait le plus bel éloge de cet homme illuſtre, c'eſt qu'il conſerva toujours une eſtime ſingulière pour notre bon, pour notre grand Henri : « certes, diſoit-il quelquefois après la mort de ce prince, quand j'y penſe, le cœur me fend : un coup de pique donné en ſa préſence, m'eût plus contenté que de gagner maintenant une bataille. J'euſſe bien plus eſtimé une louange de lui, en ce métier dont il étoit le premier maître de ſon temps, que toutes celles de tous les capitaines qui reſtent vivans ».

Rohan, devenu après la mort de ce monarque, chef des calviniſtes en France, & chef auſſi redoutable par ſon génie que par ſon épée, ſoutint au nom de ce parti trois guerres contre Louis XIII. La première, terminée à l'avantage des proteſtans, s'alluma lorſque ce prince voulut rétablir la religion romaine dans le Béarn; la ſeconde, à l'occaſion du *blocus* que le cardinal de Richelieu mit devant la Rochelle; & la troiſième, lorſque cette place fut aſſiégée pour la ſeconde fois.

Le duc de Rohan s'appercevant, après la priſe de cette place, que les villes de ſon parti cherchoient à faire des accommodemens particuliers avec la cour, réuſſit à leur procurer une paix générale, à des conditions plus avantageuſes. Le ſeul ſacrifice un peu conſidérable que les huguenots ſe virent obligés de faire, fut celui de leurs fortifications, ce qui les mit hors d'état de recommencer la guerre. Quelques eſprits chagrins, mécontens de voir tomber leurs fortereſſes, accuſèrent leur général de les avoir vendus & trahis. Ce grand homme, indigné d'une ſi odieuſe ingratitude, préſenta ſon ſein découvert à ces enragés, en leur diſant : « frappez, frappez; je veux bien mourir de votre main, après avoir mille fois haſardé ma vie pour votre ſervice ».

La paix de 1629 ayant éteint le feu de la guerre civile, le duc de Rohan inutile à ſon parti & déſagréable à la cour, ſe retira à Veniſe. Il y a une anecdote aſſez ſingulière tirée des mémoires de la ducheſſe de Rohan, Marguerite de Béthune, fille de l'illuſtre Sully. Le duc de Rohan étant à Veniſe, il lui fut propoſé, « qu'en donnant deux cens mille écus à la Porte, & en payant un tribut annuel de vingt mille écus, le grand ſeigneur lui céderoit le royaume de Chypre, & lui en donneroit l'inveſtiture ». Le duc de Rohan avoit deſſein d'acheter cette Iſle pour y établir les familles proteſtantes de France & d'Allemagne. Il négocia chaudement cette affaire à la Porte par l'entremiſe du patriarche Cyrille, avec lequel il avoit de grandes correſpondances; mais différentes circonſtances, & particulièrement la mort de ce patriarche, la firent manquer.

Quoique ce ſeigneur ait toujours eû les armes à la main, il a néanmoins laiſſé des mémoires & pluſieurs écrits très-propres à former de bons militaires. Dans ſon *Parfait Capitaine*, il fait voir que la tactique des anciens peut fournir beaucoup de lumières pour la tactique des modernes. On ne remarquoit dans cet homme illuſtre ni ambition, ni hauteur, ni vue d'intérêt. Il avoit coutume de dire que, « la gloire & l'amour du bien public ne campent jamais, où l'intérêt particulier commande ».

ROI. Le pouvoir des premiers rois de la Grece étoit extrêmement limité. Leur titre ſe réduiſoit preſque à une ſorte de prééminence ſur les autres citoyens de l'état. Leurs prérogatives conſiſtoient à aſſembler le peuple chacun dans leur diſtrict. Ils opinoient les premiers, écoutoient les plaintes, & jugeoient les différends qui ſurvenoient entre leurs ſujets; ils commandoient les troupes en

temps de guerre, & avoient la suprême intendance de la religion ; ils présidoient aux sacrifices, aux jeux & aux combats sacrés ; ils faisoient la fonction de sacrificateurs. Les grecs étoient si intimement convaincus que le souverain sacerdoce ne pouvoit être exercé que par les rois, que même dans les villes qui changèrent le gouvernement monarchique en républicain, celui qui présidoit aux mystères & aux affaires de la religion, avoit le titre de *roi*, & sa femme celui de reine. Il en étoit de même chez les romains ; malgré leur aversion pour le nom de *roi*, il y avoit à Rome un *roi* des sacrifices.

O *rois !* craignez les plaintes des malheureux ; elles pénètrent les cieux, elles changent la face des empires ; il ne faut qu'un soupir de l'innocence opprimée pour remuer le monde.

Un jeune roi, à son avénement au trône, avoit trouvé des trésors immenses dans les coffres de son père ; la main de la magnificence s'ouvrit, & les richesses du prince se répandirent sur son peuple. Un courtisan en fit des reproches au prince : si l'ennemi venoit sur vos frontières, quels moyens auriez-vous de lui résister, après avoir distribué votre argent à vos sujets ? Alors, répondit le *roi*, je le redemanderai à mes amis.

Je m'assis un jour, dit le sage Sadi, à la porte d'une mosquée de Damas, & auprès du tombeau du prophète Jean : que la paix soit avec lui : un roi d'Arabie, fameux par ses cruautés & ses injustices, vint faire sa prière au tombeau du prophète. Ainsi, tout ce qui est homme, dans quelque rang qu'il soit placé, quelque soit sa fortune, a toujours des graces à demander à Dieu. Ce *roi* me regarda, & me dit : prie pour moi, & puissent tes prières me faire obtenir les secours dont j'ai besoin : la crainte d'un ennemi puissant agite mon ame. Je lui répondis : fais grace au foible, soulage le pauvre, rends la justice à tous, & tu ne craindras point d'ennemis. Vois-tu venir le jour de la justice divine ? le vois-tu ? O fils d'Adam ! la nature vous crie que vous êtes tous les membres d'un même corps.

Un *roi* de Perse avoit étendu la main d'iniquité sur les biens de ses sujets ; il leur marquoit du mépris, & il les tenoit dans un cruel esclavage. Impatiens d'un joug si humiliant & si rude, la plupart abandonnèrent leur patrie, & cherchèrent asyle chez l'étranger. Les revenus du prince diminuèrent avec le nombre de ses sujets ; il se trouva bientôt sans défenseurs ; ses voisins en profitèrent, & il fut détrôné. Un *roi* doit nourrir son peuple de sa propre substance ; parce qu'il tient son royaume de son peuple. Tout citoyen est soldat sous un roi juste.

Un jeune *roi* de Perse s'abandonnoit à la dissipation & à tous les plaisirs que lui préparoient les courtisans. Un jour il chantoit dans un festin ces paroles. « Je jouissois du moment qui est passé, je jouis encore en moment qui passe, & je commence à jouir de celui qui succède ; content & tranquille, l'espérance d'aucun bien, la crainte d'aucun mal, ne me donnent d'inquiétude. » Un pauvre, assis sous la fenêtre de la salle du festin, entendit le roi, & lui cria : si tu es sans inquiétude pour ton sort, n'en as-tu jamais pour le nôtre ? Le roi fut touché de ce discours ; il s'approcha de la fenêtre, regarda quelque temps le pauvre avec attention, & sans lui parler, lui fit donner une somme considérable. Il sortit ensuite de la salle du festin, en faisant des réflexions sur sa vie passée : elle avoit été opposée à tous ses devoirs ; il en eut honte : il prit en main les rènes du gouvernement, qu'il avoit jusqu'alors abandonnées à ses favoris. On le vit travailler assiduement, & en peu de temps, il rétablit l'ordre & le bonheur dans l'empire. Depuis qu'il étoit occupé de l'administration de ses états, on lui faisoit souvent des plaintes de la licence & du desordre dans lesquels vivoit le pauvre qu'il avoit enrichi. Enfin, il le vit un jour à la porte du palais : il étoit couvert de lambeaux, & il revenoit demander l'aumône. Le roi le montrant à un des sages de sa cour, lui dit : vois-tu les effets de la bonté ? Tu m'as vu combler cet homme de richesses, vois-tu quel en est le fruit ! Mes bienfaits ont corrompu ce pauvre ; ils ont été pour lui une source de nouveaux vices & d'une nouvelle misère. Cela est vrai, lui répondit le sage, parce que tu as donné à la pauvreté ce que tu ne devois donner qu'au travail. (*Extrait du premier chapitre de* Sadi, *intitulé :* Des mœurs des rois.)

Oramgzeb, qui est mort empereur des mogols en 1707, sortoit d'une longue maladie, & travailloit plus que sa foiblesse ne pouvoit lui permettre. Un ministre lui représenta combien cet excès de travail lui étoit dangéreux, & quelles suites il pouvoit avoir. Oramgzeb lui lança un regard méprisant & indigné ; & se tournant vers les autres courtisans, il leur dit ces mots, où respire toute la hauteur de son ame. « N'avouez-vous pas qu'il y a des circonstances où un roi doit hasarder sa vie, & périr les armes à la main, s'il le faut, pour la défense de la patrie ? Et ce vil flatteur ne veut pas que je consacre mes veilles au bonheur de mes sujets. Croit-il donc que j'ignore que la divinité ne m'a conduit sur le trône que pour la félicité de tant de millions d'hommes qu'elle m'a soumis ? Non, non, Oramgzeb n'oubliera jamais le vers de Sadi : *Rois, cessez d'être rois, ou regnez par vous-mêmes.* Hélas ! la grandeur & la prospérité ne nous tendent déjà que trop de pièges ! Malheureux que nous sommes ! tout nous entraîne à la mollesse ; les femmes par leurs caresses, les plaisirs par leurs attraits. Faudra-t-il que des ministres élèvent encore

leur voix perfide pour combattre la vertu toujours foible & chancelante, & les perdre par de funeſtes conſeils » ?

Un calife, qui faiſoit jetter de l'or dans une citerne, s'écrioit : faſſe le ciel que je vive aſſez pour la remplir ! A ces mots, ſon favori frémit d'indignation & veut s'éloigner. Le calife l'arrête : où vas-tu, lui dit-il ? Pardonnez-moi, ſeigneur, répond le favori ; je me ſuis reſſouvenu d'avoir accompagné votre aïeul en ce même lieu ; la citerne étoit pleine ; en la voyant, il ſoupira, des larmes coulèrent de ſes yeux, & il dit : O dieu de Mahomet ! fais-moi vivre aſſez, pour employer ces richeſſes à rendre mes ſujets heureux.

Un *roi* d'Arabie fit récompenſer un de ſes officiers avec magnificence, non pas que cet officier eût de grands talens, non qu'il eût rendu de grands ſervices, mais il rempliſſoit ſes devoirs avec exactitude. L'exactitude eſt dans les officiers du prince, dit le ſage Sadi, la marque la plus certaine d'un empire bien gouverné.

Le ſeul éloge digne d'un *roi*, eſt celui qui ſort de la bouche d'un homme libre : « Malheur aux ſouverains qui commandent à des peuples eſclaves, diſoit un *roi* d'Orient, que la paſſion de la gloire enflammoit : hélas ! les douceurs d'une juſte louange, dont les dieux & les héros ſont ſi avides, ne ſont pas faites pour eux. O peuples aſſez vils pour avoir perdu le droit de blamer publiquement vos maîtres, vous avez perdu le droit de les louer ! L'éloge de l'eſclave eſt ſuſpect ; l'infortuné qui le regit ignore toujours s'il eſt digne d'eſtime ou de mépris. Eh ! quel tourment pour une ame noble, que de vivre livrée au ſupplice de cette incertitude ».

Un *roi* mourut ſans laiſſer d'héritiers, & par ſon teſtament, il donna ſa couronne à celui qui, après ſa mort, entreroit le premier dans la ville. Un pauvre ſanton, ſorte de religieux turc, parut aux portes lorſque le *roi* venoit d'expirer, & il fut couronné. Il eut à ſoutenir des guerres inteſtines & étrangères, à ranimer le commerce, à diminuer les impôts, à faire fleurir les arts, & à pourvoir à la ſubſiſtance de ſon peuple ; il étoit rempli de ſoins & dévoré d'inquiétudes. Un de ſes compagnons vint le voir & lui dit : Graces ſoient rendues au Dieu tout-puiſſant, qui vous a élevé à un ſi haut point de gloire & de puiſſance ! Ah ! mon ami, lui dit le *roi*, au lieu de rendre graces à Dieu de mon élévation, demande lui pour moi le courage & la patience ; plains moi, au lieu de me féliciter ; dans mon ancienne condition je ne ſouffrois que de mes beſoins ; & je ſouffre aujourd'hui du beſoin de chacun de mes ſujets.

Un *roi* de Perſe avoit un fils très-difforme, mais doué des vertus les plus éminentes. Cependant ſon père le haiſſoit & avoit accordé ſon amitié à ſes autres enfans, qui brilloient par leurs qualités extérieures. La guerre s'éleva, l'armée du *roi* commandée par ſes enfans, murmuroit ſur l'incapacité de ſes généraux & commençoit à plier. Le jeune prince qui avoit en bravoure tout ce qui lui manquoit en beauté, dit alors à ſes amis : allons, en combattant, nous ne riſquons que nos jours ; en fuyant nous expoſons l'armée & le royaume. Il marche à l'ennemi & revient vainqueur. Son père reconnut ſa faute, & le déclara ſon héritier. Ses frères, jaloux & irrités, tentèrent de l'empoiſonner. Il découvrit leur complot & leur dit : Qu'eſperez-vous de ma mort ? Si l'aigle n'exiſtoit pas, ce ſeroit le hibou qui régneroit ſur les oiſeaux ? Le *roi*, inſtruit de leur crime, les condamna à mourir, & dit à leur frère qui demandoit leur grace : « Dix pauvres dorment ſur le même fumier, & deux *rois* ne peuvent être aſſis ſur le même trône ».

Un prince demandant à un philoſophe le moyen de régner long-temps : « C'eſt, dit-il, de faire du bien à tous, & de ſe fier à peu ».

Agis, *roi* de Sparte, enquis de quelqu'un qui le voyoit ſans aucune ſuite, comment un *roi* pouvoit être en ſûreté ſans avoir des gardes, répondit : Qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, quand il traitoit ſes ſujets, comme un bon père traite ſes enfans.

Jean II, *roi* de Portugal, avoit coutume de dire que le prince qui ſe laiſſe gouverner eſt indigne de régner. Lorſqu'il eut perdu ſon fils unique, qu'il aimoit tendrement : « Ce qui me conſole, dit-il, c'eſt qu'il n'étoit pas propre à régner ; & Dieu, en me l'ôtant, a montré qu'il veut ſecourir mon peuple ».

L'empereur Charles V paſſant par un village d'Arragon, où, ſelon la coutume du pays, il y avoit un *roi* de Pâques, ce *roi* ſe préſenta devant l'empereur & lui dit : « C'eſt moi, ſeigneur, qui ſuis le *roi* ». A quoi Charles V répondit : « En vérité, mon ami, vous avez pris un malheureux emploi ».

Chriſtophe III, *roi* de Danemarck, étant mort ſans enfans en 1448, le ſénat jetta les yeux ſur Adolphe, comte de Holſtein, qui, par un exemple de déſintéreſſement bien rare, refuſa la couronne en recommandant Chriſtian, ſon neveu, fils de Théodoric, comte d'Oldemboug. Le ſénat députa ſur le champ vers le comte pour le prier de marquer lui-même le choix du ſujet le plus propre à les bien gouverner. « J'ai trois fils, dit le comte d'Oldembourg, l'un eſt paſſionné pour le jeu & les femmes ; l'autre eſt d'un caractère ſi violent qu'il ne reſpire que la guerre, & il a des motifs qui la lui feroient entreprendre ; le troiſième eſt d'un caractère modéré, il ne reſpire que la paix, & n'a peut-être pas ſon égal en valeur, en

générosité, en bonté ». Ces ambassadeurs ayant fait leur rapport, le sénat élut celui dont le père avoit fait un si bel éloge, & ce fut sous de si heureux auspices que commença la maison qui règne sur le Danemarck ».

Chez un peuple d'Arabie, le jour que le *roi* montoit sur le trône, on donnoit des gardiens à toutes les femmes grosses du pays, & l'enfant qui venoit le premier au monde étoit le prince héritier.

ROLLIN, (Charles) né l'an 1661, mort en 1741.

Rollin avoit été reçu maître coutelier, lorsqu'un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il servoit souvent la messe, découvrit en lui des dispositions pour les lettres. Ce bon religieux obtint une bourse dans un collège pour ce jeune homme, & le fit étudier.

Il étoit très-lié d'amitié avec le célèbre avocat Cochin qui avoit été du nombre de ses disciples; & comme il s'intéressoit à ses succès, il lui promit un jour de l'aller entendre au châtelet dans une de ses causes les plus célèbres. Cochin avoit à reprocher à la mémoire d'une mère d'avoir confié à des mains infidèles l'éducation de sa fille; il prit de là occasion d'insérer dans son discours l'éloge de son illustre ami & ancien professeur. Le public, le tribunal, & sur-tout le chef furent enchantés de cette digression. Il n'y eut que celui qui en étoit l'objet qui se plaignit « d'avoir été pris en trahison par quelqu'un dont il ne se seroit pas défié ».

Les ouvrages de *Rollin*, ont réussi dans les pays étrangers comme en France. Le duc de Cumberland & les princesses ses sœurs, en avoient toujours les premiers exemplaires. C'étoit à qui les auroit plutôt lus & à qui en rendroit le meilleur compte. Ce prince disoit: Je ne sais comment fait M. *Rollin*: par tout ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les saute à pieds joints. Elles me charment dans son livre; & je n'en perds pas un mot.

Le prince royal, depuis roi de Prusse, faisoit l'honneur à M. *Rollin*, d'être en grand commerce de lettres avec lui: mais quand à son avenement au trône, il eut la bonté de lui en faire part comme à quelques autres savans du premier ordre, *Rollin* lui marqua qu'il respecteroit désormais ses grandes occupations, & que n'ayant plus de conseils à prendre que de sa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

Rollin, pensoit si modestement de lui-même qu'il ne cessoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu auteur; & loin d'avoir jamais rien tiré de ses ouvrages, dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarrassé en les donnant au libraire, que de la manière dont il le dédomageroit, s'ils n'avoient pas assez de cours.

RONSARD, (Pierre) né le 25 février 1525, mort le 27 décembre 1585.

Ronsard fut le premier en France qui fit de grandes pièces de poésie. Comme il avoit du génie & de l'érudition, on s'empressa de son vivant de lui donner le titre de *Prince des poésies*. Il fut recherché des personnes les plus illustres par leur mérite ou leur naissance; & ce qui sans doute n'a pas peu contribué à l'accueil que chacun s'empressoit de lui faire, c'est qu'il étoit d'une physionomie agréable & prévenante, qu'il aimoit les arts, chantoit agréablement, & savoit s'annoncer par des procédés généreux. Ses poésies sont peu lues aujourd'hui, parce qu'il n'a pas su s'élever au-dessus du mauvais goût de son siècle. *Ronsard*, dit Boileau:

Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois long-temps eut un heureux destin.
Mais sa muse en françois parlant grec & latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Art. poët. chant I.

Ronsard remporta à Toulouse le premier prix des jeux floraux qui est une églantine; mais cette fleur qui est en argent ayant paru une récompense trop au-dessous du mérite de l'ouvrage & de la réputation du poëte, la ville de Toulouse fit faire une Minerve d'argent massif & d'un prix considérable qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau présent d'un decret par lequel *Ronsard* fut déclaré par excellence *le prince des poëtes*.

Il fut honoré de l'estime de Henri II & de François II. Charles IX, qui aimoit la poésie, s'entretenoit souvent avec lui, & lui écrivoit en vers. On connoît ceux-ci qu'il composa à la louange du poëte & de la poésie en général.

L'art de faire des vers, dût on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais roi je les reçois, poëte tu les donnes.

Marie Stuard, reine d'Ecosse, détenue en Angleterre, charmoit ses ennuis par la lecture des ouvrages de ce poëte. Elle lui témoigna le plaisir qu'elle y avoit pris, en lui envoyant plusieurs beaux vases d'orfévrerie, entre lesquels il y en avoit un où le mont Parnasse étoit représenté avec ces mots:

A *Ronsard*, l'Apollon de la source des muses.

Brantôme rapporte que Châtelard, gentilhomme françois, décapité en Ecoſſe, pour avoir oſé témoigner à la reine un amour inſenſé, n'eut point d'autre préparation à la mort, que la lecture d'un poëme de *Ronſard*. « Le jour venu, dit cet hiſtorien, ayant été mené ſur l'échafaud, avant de mourir, prit en ſes mains les hymnes de *Ronſard*, & pour ſon éternelle conſolation, ſe mit à lire tout entièrement l'hymne de la mort qui eſt très-bien faite, & propre pour ne point abhorrer la mort, ne s'aidant autrement d'autre livre ſpirituel, ni de miniſtre, ni de confeſſeur ».

Ronſard, après avoir chanté pendant dix ans les charmes de Caſſandre, ſa première maîtreſſe, fit des vers à la louange d'Hélène de Sugères. Cette demoiſelle pria à cette occaſion le cardinal du Perron de faire une préface au commencement des poéſies galantes de *Ronſard*, & de faire entendre au public que ce poëte n'avoit jamais conçu pour elle qu'un amour honnête; Hélène de Sugères étoit une des filles de la reine qui avoit le plus de vertu, mais le moins de beauté. Auſſi le cardinal lui répondit aſſez malignement: « Au lieu de préface, je vous conſeille de faire mettre votre portrait au commencement du livre ».

Jamais perſonne n'a tant promis que la reine Cathérine de Médicis; auſſi *Ronſard* lui dédia-t-il, l'hymne de la promeſſe.

Ronſard, dégoûté de la cour, entra dans les ordres, & accepta la cure d'Evailles dans le Vendômois: il y prit les armes contre les huguenots. Il s'en excuſa depuis, en diſant que n'ayant pu défendre les paroiſſiens avec la clé de ſaint Pierre que les calviniſtes ne reſpectoient, ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de ſaint Paul.

Lorſque *Ronſard* mourut, on lui fit un ſervice très ſolemnel où une partie du parlement & pluſieurs ſeigneurs aſſiſtèrent. Le roi y envoya ſa muſique. Du Perron, qui fut depuis cardinal, prononça ſon oraiſon funèbre. Cette pompe fut honorée d'un concours ſi grand, que le cardinal de Bourbon & pluſieurs autres princes & ſeigneurs furent obligés de s'en retourner, n'ayant pu fendre la preſſe.

ROSÉE, (Mademoiſelle) né à Leyde, l'an 1632, morte en 1682.

Au lieu d'employer des couleurs ou le crayon, cette fille ingénieuſe ſe ſervoit de ſoie de toutes les nuances, qu'elle avoit eu grand ſoin d'éplucher & de ſéparer dans des boîtes particulières. On a de la peine à concevoir comment elle pouvoit appliquer les brins de ſoie preſque imperceptibles, imiter la couleur de chair, & fondre & mêler les nuances les plus délicates. Elle a peint, de cette nouvelle manière, le portrait, le payſage & l'architecture. Dans les ouvrages de cette fille inimitable, la ſoie étoit ſi artiſtement diſpoſée, qu'il falloit approcher de bien près pour ſe convaincre que cette peinture n'étoit pas faite au pinceau.

ROTROU; (Jean) né en 1609, mort en 1650.

Rotrou étoit revêtu de toutes les magiſtratures de la ville de Dreux, lorſqu'elle fut affligée d'un maladie épidémique. Preſſé par ſes amis de Paris de mettre ſa vie en ſûreté, & de quitter un lieu ſi dangereux, il répondit que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſuivre ce conſeil, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonſtances. Il finiſſoit ſa lettre par ces mots: ce n'eſt pas que le péril où je me trouve ne ſoit fort grand, puiſqu'au moment où je vous écris, les cloches ſonnent pour la vingt-deuxième perſonne qui eſt morte aujourd'hui. Ce ſera pour moi quand il plaira à Dieu.

Rotrou ſe préparoit à donner ſon *Vinceſlas*, lorſqu'il fut arrêté & conduit en priſon pour une dette qu'il n'avoit pu acquitter. La ſomme n'étoit pas conſidérable; mais *Rotrou* étoit joueur & par conſéquent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les comédiens, & leur offrit pour vingt piſtoles ſa tragédie; le marché fut bientôt conclu. *Rotrou* ſortit de priſon; ſa tragédie fut jouée, mais avec un tel ſuccès, que les comédiens crurent devoir joindre au prix qu'ils avoient payé, un préſent honnête.

Rotrou étoit joueur, mais il avoit une manière ſingulière pour s'empêcher de perdre tout ſon argent à la fois, & afin de s'en conſerver pour les beſoins de la vie. Quand les comédiens lui apportoient l'argent de quelqu'une de ſes pièces, il le jettoit ordinairement ſur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorſqu'il avoit beſoin d'argent, il étoit obligé de ſecouer ces fagots pour en faire tomber quelque choſe, & la peine que cela lui donnoit l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faiſoit toujours laiſſer quelque choſe en réſerve.

Le grand Corneille diſoit: *Rotrou* & moi ferions ſubſiſter des ſaltimbanques; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pièces, quand bien même elles auroient été mal repréſentées.

Tous les poëtes ſe liguèrent contre le Cid; il n'y eut que *Rotrou* qui refuſa de ſe prêter à la jalouſie du cardinal de Richelieu: auſſi le grand Corneille l'appelloit-il ſon père.

ROUSSEAU, (Jean-Baptiſte) mort en 1741.

Rouſſeau étoit ſi honteux de ſa naiſſance, qu'il ne vouloit pas même porter le nom de ſon père. Il ſe

se fit appeller quelque temps Verniettes ; & c'est sur ce faux nom, dit Saurin, que quelques-uns de ses amis même firent cette anagramme : *Tu te renies.*

A la première représentation du Flatteur, où l'on prétend que *Rousseau* s'est peint, son père, qui étoit entré à la comédie pour son argent, fut sensible, autant qu'on peut le juger, aux applaudissemens qu'on donnoit à son fils ; il ne put contenir sa joie, & il fit connoître à ceux qui l'environnoient qu'il étoit le père de l'auteur. La pièce finie, ce bon-homme tout ému cherchoit avec empressement à embrasser son fils. Il l'arrêta au sortir du théâtre, & lui fit un discours touchant, qu'il finissoit par ces mots : *Enfin je suis votre père. Vous mon père !* s'écria *Rousseau ;* & dans le même moment il s'enfuit, & laissa ce pauvre père pénétré de douleur & fondant en larmes.

Rousseau ayant été banni du royaume, à l'occasion des fameux couplets, trouva un asyle auprès du comte du Luc de Vintimille, qui étoit ambassadeur de France en Suisse. Ce seigneur ayant été nommé plénipotentiaire pour la paix qui fut conclue à Bade en 1714, avec l'empereur, *Rousseau* l'y accompagna. Un jour qu'on causoit familièrement chez le prince Eugène, quelqu'un dit qu'il venoit de chez M. le comte du Luc, où *Rousseau* avoit récité de très-jolis vers qu'il avoit composés presque à l'instant. Quoi ! s'écria aussi tôt le prince, nous avons ici ce grand poëte ! Il m'a donné occasion, ajouta-t-il tout de suite, de faire une réflexion bien juste. Ce fut quelques jours après la triste affaire de Denain ; que je lus son ode à la Fortune ; j'y trouvai mon portrait au naturel dans cette strophe :

Montrez-nous, héros magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour.
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour,
Tant que la fortune vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste
Le masque tombe ; l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Après cet entretien, le prince Eugène marqua un grand desir de voir *Rousseau*, qu'il goûta au point de se l'attacher & de l'emmener avec lui à Vienne.

Rousseau ne fut que trois ans auprès du prince Eugène. Le fameux comte de Bonneval & le marquis de Prié ayant eu une contestation assez vive, le prince voulut que *Rousseau*, qui en avoit été le témoin, lui en rendît compte. Il le fit d'une manière peu favorable à M. de Prié, que M. le prince Eugène protègeoit ouvertement. *Rousseau*, par trop de sincérité, perdit les bonnes graces de son protecteur, qui lui dit qu'il pouvoit aller à Bruxelles, où on lui donneroit une place honnête qu'il n'a jamais eue.

En 1717, le duc d'Orléans, régent du royaume, fit écrire à *Rousseau*, par le marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris, où il seroit en toute sûreté. Mais *Rousseau* demanda qu'on fit examiner une seconde fois l'affaire pour laquelle il avoit été condamné ; ce que le prince ne jugea pas à propos d'ordonner.

M. le duc d'Aremberg, qui faisoit son séjour le plus ordinaire à Bruxelles, donna une pension de quinze cens livres à *Rousseau*. Le poëte croyant dans la suite avoir à se plaindre de son bienfaiteur, refusa l'argent lorsqu'on le lui apporta : je l'acceptois avec plaisir, dit-il à l'intendant de ce seigneur, quand je me flattois d'être des amis de M. le duc. Présentement que je ne le suis plus, je ne veux plus le recevoir.

L'illustre & malheureux *Rousseau* vint secrètement à Paris en 1738, & trouva un asyle dans la maison d'Aved, fameux peintre de portrait & son intime ami. Aved ne sachant ce qu'il devoit croire de tout ce que publioit la malignité sur le prétendu libertinage de *Rousseau*, voulut l'épier quand il se croyoit seul dans sa chambre, & surprit ce grand poëte à genoux, adressant au ciel de ferventes prières. Le généreux Aved fit le portrait de *Rousseau*, qui lui témoigna sa reconnoissance par ce sonnet :

Tandis que tu peignois mon image fidelle,
De toi-même encor mieux tu traçois le portrait,
Dans ces soins prévenans qui, suivant ton souhait,
Ont si bien combattu ma fortune cruelle.

Un mouvement si noble, un si généreux zèle,
A mon cœur attendri te peignant trait pour trait,
Me faisoient admirer dans un tableau parfait
De la vraie amitié le sensible modèle.

L'art te fit, cher Aved, un don bien précieux ;
Il t'apprit le secret de surprendre les yeux,
Et de rendre le vrai jaloux de ta peinture.

Le pinceau de Timante est ce que tu lui dois ;
Mais le cœur que sans lui te forma la nature,
Est un présent plus rare & plus beau mille fois.

Dans ce voyage que *Rousseau* fit à Paris, il vit Rollin presque tous les jours, & ne voulut pas repartir sans lui avoir fait la lecture de son testa-

ment. Il y désavouoit, en termes les plus forts, ces monstrueux couplets, qui furent l'origine de ses malheurs, & continuoit de les attribuer à Saurin. Rollin l'arrêta tout court en cet endroit : il lui représenta vivement que le témoignage de sa conscience suffisoit pour le disculper ; mais que ne pouvant avoir aucune preuve équivalente, pour en charger nommément un autre, il se rendroit coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuse. Le poëte n'eut rien à répondre, & Rollin se fut bon gré de lui avoir fait effacer cet article.

Voltaire, qui avoit tant de sujet d'être indisposé contre J. B. *Rousseau*, racontoit devant un homme d'esprit que son valet-de-chambre, parent du poëte lyrique, lui demandoit souvent excuse des vers germaniques de son cousin. « Etoit-il d'une naissance aussi commune, répliqua celui qui écoutoit ? — Quoi ! vous ne savez pas quel étoit son père ? — Non, en vérité, je le croyois fils de Pindare ou d'Alcée ».

On dissertoit devant *Rousseau* sur les poëmes que nous nommons opéra. « Ah ! s'écria-t-il, s'il est possible de faire un bon opéra, il ne l'est pas qu'un opéra soit un bon ouvrage ».

Lorsque *Rousseau* & la Motte se furent réconciliés, on demanda au premier si Gâcon n'entroit pas dans leur traité. « Belle demande, dit-il, quand les généraux des deux armées ennemies sont d'accord, la paix n'est-elle pas censée faite avec les goujats » ?

Voici l'épitaphe que lui fit Pirron :

Cy-gît l'illustre & malheureux *Rousseau*,
Le Brabant fut sa tombe & Paris son berceau :
Voici l'abrégé de sa vie
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.

ROUSSEAU, (Jean-Jacques) né à Genève en 1712, mort à Ermenonville, à dix lieues de Paris, en 1778.

Rousseau, fils d'un horloger qui aimoit à lire Plutarque & Tacite, puisa dans ces auteurs le goût de l'étude, de la littérature & de la philosophie. Il fut obligé fort jeune d'abandonner la maison paternelle, *& se trouvant fugitif en pays étranger, sans ressource, il changea*, comme il le dit lui-même, *de religion pour avoir du pain*.

Il avoit des talens pour la musique, & ayant sollicité vainement une place à la chapelle du roi, il alla à Chambéry pour y enseigner le chant.

Revenu à Paris en 1741, il eut beaucoup de peine à gagner sa vie : *tout est cher ici*, écrivoit-il en 1743, & *sur-tout le pain*.

Cependant il parvint à être nommé secrétaire d'ambassade auprès de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise ; mais il ne put se maintenir long-temps dans cette place.

Il revint dans la capitale, & obtint une commission par le crédit de M. Dupin, fermier-général.

Enfin en 1750, il travailla à la question proposée par l'académie de Dijon, *Si le rétablissement des sciences & des arts a contribué à épurer les mœurs ?* & il remporta le prix en soutenant la négative avec beaucoup d'éloquence.

Son *Discours sur les causes de l'inégalité parmi les hommes & sur l'origine des sociétés*, ajouta beaucoup à sa gloire.

Il se distingua encore par son charmant opéra du *Devin du village*, dont il fit les paroles & la musique.

Ses romans philosophiques, où il a mis tant de sensibilité, ses ouvrages de controverse, où il montre la raison dans toute sa puissance, & ses vues patriotiques, dans lesquelles il développe la fierté de son ame & l'élévation de son genie, lui ont fait autant d'admirateurs qu'il y a d'êtres en état de l'entendre. Son *Contrat social* a mis le comble à sa renommée, & lui a mérité ce fameux décret du 21 décembre 1790, par le quel l'assemblée nationale voulant rendre un hommage solemnel à la mémoire de J. J. *Rousseau*, & lui donner, dans la personne de sa veuve, un témoignage de la reconnoissance françoise, décrète ce qui suit :

Article I. « Il sera élevé à l'auteur d'Emile & du Contrat social une statue portant cette inscription : *La nation françoise libre, à J. J.* Rousseau. Sur le piédestal sera gravée sa devise : *Vitam impendere vero* ».

Art. II. « Marie-Thérèse le Vasseur, veuve de J. J. *Rousseau*, sera nourrie aux dépens de l'état : à cet effet, il lui sera payé annuellement, des fonds du trésor public, une somme de douze cents livres ».

Passons à quelques traits épars caractéristiques qui peuvent faire connoître particulièrement cet homme de génie, considéré dans sa vie privée.

Lorsque le progamme de l'académie de Dijon parut, J. J. *Rousseau* vint consulter Diderot sur le parti qu'il prendroit. « Le parti que vous prendrez, dit le philosophe, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, répliqua Jean-Jacques ».

Il échappa à un des amis de J. J. *Rousseau* de dire dans la conversation, que les hommes étoient

méchans. « Les hommes, oui, répliqua le philosophe, mais l'homme est bon ».

Rousseau venant d'herboriser à la campagne, arriva chez des dames les mains pleines de plantes qu'on appelle *gramen*. On se mit à rire en le voyant entrer : « Il n'y a pas là de quoi rire, dit le philosophe, je tiens dans mes mains les plus grandes preuves de l'existence de Dieu ».

Avant de jouer le Pygmalion de J. J. *Rousseau*; les comédiens députèrent vers lui deux de leurs camarades pour obtenir son agrément. Il faisoit déjà nuit; *Rousseau* ne voulut point ouvrir, & leur dit à travers la porte : revenez demain. On y retourna pour avoir sa réponse qui fut telle : « Je n'acquiesce point à cela, mais je ne m'y oppose point : je ne ferai aucune démarche pour ou contre. Je vous avertis qu'on m'a enlevé cet ouvrage, qu'on l'a imprimé furtivement, qu'il y a beaucoup de fautes, & que je ne veux point de part d'auteur ».

J. J. *Rousseau* demeurant alors à un cinquième étage, rue Plâtrière, s'obstina à ne point payer de capitation. Il alléguoit que le bureau de la ville, qui avoit le département de l'opéra, lui devoit soixante mille livres pour son Devin du village. On étoit sur le point d'envoyer garnison chez lui, lorsque le receveur, averti à temps, porta le cas litigieux au tribunal du prévôt des marchands. On y décida qu'on remettroit les trois livres douze sols de capitation à l'auteur d'Emile. Le philosophe opiniâtre avoit défendu à sa femme & à ses amis de payer pour lui, sous peine d'encourir son indignation. On lui objectoit que la garnison n'avoit point de respect pour les grands écrivains, tels qu'ils fussent. « Hé bien ! répondoit-il, si l'on s'empare de ma chambre & de mon lit, j'irai m'asseoir au pied d'un arbre, & là j'y attendrai la mort ».

On a cru jusqu'à présent que J. J. *Rousseau* copioit de la musique pour vivre, & on a été dans l'erreur. Ce grand homme, si singulier à la vérité, conservoit soigneusement les petites sommes que ce travail lui rapportoit, & s'en servoit pour soulager des personnes honnêtes dont il connoissoit les pressans besoins. Tout se sait à la longue. Ce secret, si bien gardé pendant sa vie, a transpiré après sa mort : c'est un fleuron de plus à ajouter à sa couronne. *Rousseau*, ayant à peine de quoi vivre, a donc, à force d'épargnes, trouvé le moyen d'empêcher les autres de mourir. Peut-on citer à présent ces riches qui, abondant de tout, même en prodiguant tout, donnent difficilement & seulement pour faire rougir ceux qui reçoivent?

Des gens dignes de foi assurent que J. J. *Rousseau*, dans sa dernière retraite, prenoit soin d'une bonne femme du village, & qu'on a trouvé cette pauvre paysane accablée de la mort du citoyen de Genève, à genoux devant le tombeau de son bienfaiteur. Les particuliers qui l'ont prise sur le fait, lui ayant demandé pourquoi elle étoit à genoux : « Hélas ! dit-elle, je pleure & je prie. —Mais, ma bonne, M. *Rousseau* n'étoit point catholique. — Il m'a fait du bien; je pleure & je prie ». Ce fut avec toutes les peines du monde qu'on arracha de la tombe cette bonne femme qui fondoit en larmes.

Rousseau de Genève assistoit à une représentation de l'opéra d'Orphée, de Gluck : après la pièce, quelqu'un lui demanda ce qu'il pensoit de la musique. Notre philosophe répondit avec atendrissement : « J'ai perdu mon Eurydice ».

J. J. *Rousseau* a dit à un de ses amis : « Remarquez que les peuples, dont les vins sont estimés, ne connoissent point ces plaisirs vifs & bruyans qui doivent accompagner une heureuse vendange. Il n'y a dans ces pays que de riches propriétaires, & la richesse est toujours triste, parce qu'elle est intéressée, & que l'intérêt est l'ennemi de la joie. Ces hommes d'or affligent de leur présence assidue ceux qu'ils tiennent à leurs gages. Le tire qui veut de la liberté, n'ose se déployer sous des yeux que la cupidité rend sévères. Voulez-vous voir un tableau réjouissant? transportez-vous dans les vignobles, dont le produit, peu recherché des gourmets, est consommé sur les lieux mêmes. C'est-là que le travail est mêlé d'une folle joie. Chaque paysan est propriétaire, il boira sa vendange; & l'on travaille gaîment toutes les fois que l'on travaille pour soi ».

On a dit à propos des Confessions satyriques du philosophe de Genève, que Jean-Jacques eût mis tout le tort du côté de ses ennemis, s'il fût mort sans confessions.

On rapporte que dans un cercle de gens de lettres, où l'on faisoit l'éloge du célèbre philosophe de Genève, le chantre de Ververt (Gresset) ajouta, c'est dommage qu'il soit un peu ours. A quelque temps de-là, J. J. *Rousseau*, passant par Amiens, fut voir Gresset : après un quart-d'heure de visite, pendant lequel le poëte avoit été obligé de faire tous les frais de la conversation, le philosophe dit en s'en allant à l'académicien : « Convenez, monsieur, qu'il est moins aisé de faire parler un ours, qu'un perroquet ».

Rousseau de Genève, après avoir entendu l'opéra d'Iphigénie, dit à plusieurs personnes : « M. Gluck a renversé ma théorie & changé toutes mes idées. Cet homme de génie vient d'exécuter ce que je n'avois pas cru possible ».

J. J. *Rousseau* a dit vingt fois à M. Diderot ce qu'il a écrit à M. de Malesherbes : « Je me sens le cœur ingrat; je hais les bienfaiteurs, parce que le bienfait exige de la reconnoissance, que la

reconnoiſſance eſt un devoir, & que le devoir m'eſt inſupportable ».

J. J. *Rouſſeau* renverſé en 1776, ſur le chemin de Meſnil-Montant, par un énorme chien danois qui précédoit un équipage, reſta ſur la place, tandis que le maître de la berline le regardoit avec indifférence. Il fut relevé par des payſans & reconduit chez lui, boiteux & ſouffrant beaucoup. Le poſſeſſeur de la voiture ayant appris le lendemain quel étoit l'homme que ſon chien avoit culbuté, envoya un domeſtique pour demander au bleſſé ce qu'il pourroit faire pour lui : « Tenir déſormais ſon chien à l'attache », reprit le philoſophe.

Un homme de lettres prétendoit que M. de Buffon avoit dit & prouvé avant J. J. *Rouſſeau*, que les mères devoient nourrir leurs enfans : « Oui, nous l'avons tous dit, répondit M. de Buffon ; mais M. *Rouſſeau* ſeul le commande & ſe fait obéir.

ROY, (Pierre-Charles) poëte françois, né en 1683, mort en 1764.

Roy avoit de la littérature, poſſédoit bien la mythologie, & n'étoit pas dépourvu de goût ; mais il falloit que ſa verve, pour enfanter quelques ſaillies, fût excitée par la ſatyre à laquelle il étoit porté naturellement. Ce malheureux penchant pour l'épigramme l'exclut de l'académie, lui attira l'inimitié des gens de lettres, & pluſieurs ſcènes fâcheuſes de la part de quelques bourus qui n'entendoient pas raillerie.

Un ami de *Roy* ne voulut pas un ſoir s'en retourner avec lui à minuit, parce que, diſoit-il, c'étoit l'heure des coups de bâton.

L'opéra d'*Achille* & *Deidamie* fut compoſé par Danchet & Campra dans un âge fort avancé. Lors de la première repréſentation, quelqu'un demanda à *Roy* ce qu'il en penſoit ? « Peſte, dit-il, ce ne ſont pas là des jeux d'enfans ».

Le ballet des *Elémens*, celui des *Sens*, & la tragédie de *Callirhoé*, ſont les trois opéra qui ont le plus contribué à faire connoître le nom du poëte *Roy* ſur la ſcène lyrique. On ſe rappelle encore avec plaiſir ce morceau de poéſie majeſtueuſe par lequel commence le prologue du ballet des Elémens.

Les temps ſont arrivés. Ceſſez, triſte cahos,
Paroiſſez, élémens ; Dieux, allez leur preſcrire
Le mouvement & le repos :
Tenez-les renfermés chacun dans ſon empire.
Coulez, ondes, coulez. Volez, rapides feux.
Voile azuré des airs, embraſſez la nature :
Terre enfante des fruits, couvre-toi de verdure,
Naiſſez, mortels, pour obéir aux Dieux.

Le célèbre Rameau préféroit aux poëmes de *Roy* ceux de Cahuzac, dont les talens étoient inférieurs, mais qui avoit peut-être plus de docilité pour ſe prêter aux caprices du muſicien. Cette préférence anima la verve du poëte *Roy* contre Rameau, & lui fit compoſer cette allégorie ſanglante, où l'Orphée de notre muſique eſt déſigné ſous le nom de *Marſyas*. *Roy* n'épargnoit pas davantage le poëte protégé. Le lendemain de la première repréſentation des *Fêtes de Polymnie*, opéra de Cahuzac qui ne réuſſit point, *Roy* étoit à la meſſe aux Petits-Pères ; un enfant de trois ans ſiffloit entre les bras de ſa *bonne ;* le poëte ſe tourne & dit d'un grand ſang froid : « Empêchez cet enfant de crier ; ce n'eſt pas Cahuzac qui dit la meſſe ».

Roy, pour ſatisfaire ſes petites animoſités, avoit compoſé un grand nombre de ces brevets de *Calotes*, dont il exiſte une collection qu'on ne lit plus. Ce poëte, non content d'avoir pincé pluſieurs membres de l'académie françoiſe en particulier, attaqua le corps entier par une allégorie ſatyrique, connue ſous le nom du *Coche*. Cette ſatyre lui ferma pour toujours les portes de l'académie ; mais il s'en conſola avec le cordon de ſaint Michel, diſtinction que la faveur accorde quelquefois au mérite.

Comme *Roy* n'épargnoit perſonne, on ſe plaiſoit auſſi à répandre ſur lui le ſel de l'épigramme. Lorſqu'il eut publié ſon poëme ſur la maladie du roi à Metz, il courut dans le temps cette épigramme :

Notre monarque, après ſa maladie,
Etoit à Mets, attaqué d'inſomnie ;
Ah ! que de gens l'auroient guéri d'abord !
Le poëte *Roy* dans Paris verſifie,
La pièce arrive, on la lit, le roi dort :
De ſaint *Michel* la muſe ſoit bénie.

Le poëte Rouſſeau avoit autrefois marqué cette muſe au front par ce couplet :

Qu'entends-je ? C'eſt le roitelet
Qui fait plus de bruit qu'une pie ;
Mais, plus il force ſon ſifflet,
Plus il ſemble avoir la pépie.

Ce poëte ſortant un jour de la comédie françoiſe, fit une chute, parce qu'il s'étoit embarraſſé dans la robe d'une dame. Comme celle-ci lui fit des excuſes : « Il n'y a pas de mal, lui dit *Roy*, les auteurs ſont accoutumés à tomber ici ».

Roy avoit fait une épigramme contre un homme de robe tout contrefait. Celui-ci rencontra le poëte, & lui dit : « Coquin ; je te ferai mourir sous le bâton ». *Roy* répondit : » Monsieur, vous voulez donc me casser la cheville du pied ».

Le poëte *Roy* passoit pour avoir reçu plus d'une fois des coups de bâton pour ses vers satyriques. On lui demandoit à l'opéra s'il ne donneroit pas bientôt quelque ouvrage nouveau à ce spectacle. « Vraiment oui, dit il, je travaille à un ballet ». (c'étoit l'année galante) Une voix s'écria derrière lui : « Un balai, monsieur ! prenez garde au manche ». *Voyez* MONCRIF.

RUBENS, (Pierre-Paul) peintre célèbre, né à Cologne en 1577, mort à Anvers en 1640.

Rubens encore enfant & au milieu des exercices de la jeune noblesse, se sentit échauffé du génie de la peinture. Les leçons d'Otto Venius achevèrent de développer en lui ses heureuses dispositions. *Rubens* avoit un esprit élevé, facile & plein de feu ; il possédoit parfaitement l'histoire & les belles lettres. Ses compositions sont savantes, & ses allégories rendues avec beaucoup d'imagination. Quel artiste a porté plus loin l'intelligence du clair-obscur, & a mis dans ses tableaux plus d'éclat & en même-temps plus de force, plus de vérité, plus d'harmonie ! Il avoit pour maxime de ne point trop agiter ses teintes par le mélange, afin de conserver dans ses plus grands tableaux le caractère des objets & la fraîcheur des carnations. Son goût de dessin tient plutôt du naturel flamand que de la beauté de l'antique. *Rubens* consultoit principalement la nature ; c'est à cette source féconde des arts qu'il a puisé cette variété surprenante de caractères que l'on remarque dans ses ouvrages. Cet homme illustre joignoit aux talens pour la peinture les qualités essentielles du cœur & de l'esprit ; on recherchoit, on ambitionnoit même son amitié. Sa figure étoit noble, ses manières affables, ses procédés généreux. La maison, ou plutôt le palais qu'il occupoit à Anvers, étoit enrichi des plus belles productions de la peinture, de la sculpture & de la gravure. C'étoit un temple consacré aux beaux-arts, dont *Rubens*, par ses talens & par son caractère bienfaisant, étoit le génie tutélaire.

A l'imitation de Raphaël, *Rubens* entretenoit des jeunes gens à Rome & dans la Lombardie, qui lui dessinoient les monumens les plus remarquables, soit en peinture, soit dans les autres arts relatifs au dessin.

Rubens s'étoit formé d'habiles élèves, tels que Vandick, Jordans, Van-Uden, Snyders, qui l'aidoient beaucoup dans ses ouvrages. Les rivaux de sa gloire en prirent occasion pour diminuer sa réputation. Ils répandirent qu'il ne pouvoit se passer de ses élèves pour les payſages & les animaux. *Rubens* quelque temps après exposa en public plusieurs payſages & différentes chasses de la plus grande force, & peints entièrement de sa main.

Ses ennemis n'ayant pas réussi de ce côté, osèrent critiquer ses différens caractères de tête. *Rubens* peignit alors sa *descente de croix* que l'on voit dans la cathédrale d'Anvers, & où l'on remarque tout ce que la tristesse & la douleur ont de plus touchant exprimé sur le visage de Marie. Cette tendre mère, remplie de l'inquiétude la plus vive, semble craindre encore que l'on ne blesse son fils mort que l'on descend de la croix : c'est ainsi que *Rubens* répondoit à ses ennemis. « Fais bien, dit un proverbe espagnol, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras ».

Corneille Schut s'étoit toujours déclaré contre les productions de ce maître. *Rubens* apprend que son ennemi manque d'ouvrage, il lui en procure aussi tôt.

Marie de Médicis choisit *Rubens* pour peindre, dans une des galeries du palais du Luxembourg, à Paris, les principaux événemens de sa vie. Cette galerie contient vingt-quatre tableaux que l'on regarde avec raison comme un poëme épique en peinture, composé avec autant de génie que de sagesse. Ce grand ouvrage fut exécuté à Anvers, excepté deux tableaux que *Rubens* peignit à Paris. La reine, qui prenoit beaucoup de plaisir à la conversation de cet artiste, ne le quitta point tout le temps qu'il employa à finir ces deux tableaux. Ce fut dans ces momens que *Rubens* fit plusieurs portraits de cette princesse. On a écrit que *Rubens* devoit peindre dans la galerie parallèle l'histoire de Henri IV, & qu'il en avoit déjà fait plusieurs esquisses ; mais on ignore jusqu'à présent si ces esquisses existent quelque part.

Rubens fut marié deux fois ; il avoit épousé en secondes noces Hélène Forment, femme d'une rare beauté, qui lui a quelquefois servi de modèle pour peindre la vertu & les graces. Il étoit logé à Anvers dans une maison superbe dont il orna la façade de peintures à fresque. Entre la cour & le jardin de cette maison, il avoit fait élever un sallon en rotonde qu'il enrichit de statues, de bustes & de vases antiques, de tableaux des plus grands maîtres & d'un médailler précieux. Il reçut chez lui la visite de plusieurs princes souverains ; & tous les étrangers venoient lui rendre hommage comme au génie des beaux arts. *Rubens* se prêtoit d'autant plus volontiers à ces visites, qu'elles ne le dérangeoient en rien de ses occupations. Il travailloit même avec une telle facilité, qu'il avoit l'habitude, pendant qu'il peignoit, de se faire lire les ouvrages des plus célèbres écrivains, des poëtes sur-tout. Ce génie fécond étoit d'ailleurs si persuadé des secours que la plus riche imagination peut tirer de la poésie, qu'il s'étoit fait un recueil

des plus beaux morceaux extraits des poëtes : il les liſoit ſouvent avant de ſe mettre à l'ouvrage. Il n'ignoroit pas que c'étoit le génie d'Homère qui avoit échauffé celui du célèbre Phidias, lorſqu'il donna à ſon Jupiter ce caractère ſublime qui faiſoit l'admiration de l'antiquité.

Rubens, qui jouiſſoit de la plus grande conſidération, fut choiſi par l'infante Iſabelle pour négocier une paix avec l'Angleterre. Il fit voir par le ſuccès de ſon entrepriſe, qu'il y a des génies qui ne ſont déplacés nulle part. Le monarque anglois, Charles I, fut ſi content de l'eſprit & des talens du négociateur, qu'il le créa chevalier, ajouta un canton à ſes armes, & lui fit préſent de ſa propre épée, cérémonie qui ſe fit dans le palais de Wite-hall. Ce fut lors de ſon ſéjour en Angleterre que *Rubens* peignit ſon tableau de ſaint Georges. Il en fit une copie de ſa propre main, qui eſt aujourd'hui dans le cabinet de M. le duc d'Orléans. La figure du ſaint Georges eſt le portrait de Charles. La princeſſe qui ſe voit dans le même tableau, offre celui d'Henriette de France, épouſe de ce monarque.

Quoique *Rubens* ait été employé à d'autres négociations qui furent très-avantageuſes à ſa fortune, ce grand artiſte néanmoins ne faiſoit pas difficulté de convenir que c'étoit à ſon art qu'il devoit toutes ſes richeſſes. Un alchimiſte anglois vint un jour lui rendre viſite, & promit de partager avec lui les tréſors du grand œuvre, s'il vouloit conſtruire un laboratoire, & payer quelques petits frais. *Rubens*, après avoir écouté patiemment les extravagances du ſouffleur, le mena dans ſon attelier : « Vous êtes venu, lui dit-il, vingt ans trop tard ; car, depuis ce temps, j'ai trouvé la pierre philoſophale avec cette palette & ces pinceaux ».

On a beaucoup gravé d'après *Rubens ;* mais très-peu de graveurs ont rendu ſon ſtyle auſſi bien que Pontius, Vorſterman, Bolſwert, Withouc.

D. Jean, duc de Bragance, qui fut depuis roi de Portugal, ſachant que *Rubens* étoit à la cour d'Eſpagne, écrivit à quelques ſeigneurs caſtillans de ſes amis, pour les prier d'engager ce peintre à l'aller voir. *Rubens* partit pour cet effet avec un train magnifique. Le duc, naturellement avare, en eut avis, & en fut tellement épouvanté, qu'il envoya un gentilhomme à ſa rencontre, pour lui dire que le duc ſon maître, ayant été obligé de partir pour une affaire importante, le prioit de n'aller pas plus avant, & d'accepter un préſent de cinquante piſtoles, pour le dédommager de la dépenſe qu'il avoit faite en chemin. *Rubens* refuſa le préſent, & répondit fièrement au gentilhomme qu'il n'avoit pas beſoin de ce petit ſecours, puiſqu'ayant réſolu de ne demeurer que quinze jours à la cour du duc de Bragance, il avoit apporté deux mille piſtoles pour faire les frais de ſon voyage.

RUSE. On a rapporté le trait ſuivant, pour prouver que l'américain n'eſt pas auſſi ſtupide que le fier européen eſt porté à le croire. Un voyageur eſpagnol avoit rencontré un indien au milieu d'un deſert ; ils étoient tous deux à cheval. L'eſpagnol qui craignoit que le ſien ne pût faire la route, parce qu'il étoit très-mauvais, demanda à l'indien, qui en avoit un jeune & vigoureux, de faire un échange. Celui-ci refuſa, comme de raiſon. L'eſpagnol lui cherche une mauvaiſe querelle : ils en viennent aux mains ; mais l'eſpagnol bien armé, ſe ſaiſit facilement du cheval qu'il deſiroit, & continue ſa route. L'américain le ſuit juſques dans la ville la plus prochaine, & va porter ſes plaintes au juge. L'eſpagnol eſt obligé de comparoître & d'amener le cheval ; il traite l'indien de fourbe, affirme que le cheval lui appartient, & qu'il l'a élevé tout jeune. Il n'y avoit point de preuves du contraire ; & le juge perplex alloit renvoyer les plaideurs hors de cour & de procès, lorſque l'indien s'écria : le cheval eſt à moi, & je le prouve. Il ôte auſſi-tôt ſon manteau, & en couvre ſubitement la tête de l'animal. Puiſque cet homme aſſure avoir élevé ce cheval, commandez-lui, s'adreſſant au juge, de dire duquel des deux yeux il eſt borgne. L'eſpagnol ne veut point paroître héſiter, & répond à l'inſtant : de l'œil droit. L'indien découvre la tête du cheval : il n'eſt borgne, dit-il, ni de l'œil droit, ni de l'œil gauche. Le juge, convaincu par une preuve ſi ingénieuſe & ſi forte, lui adjugea le cheval, & l'affaire fut terminée.

Un avocat, homme de beaucoup d'eſprit, faiſoit la cour à une demoiſelle qu'il ſe propoſoit d'épouſer, lorſqu'un officier ſe déclara ſon rival ; & croyant l'épouſer, lui dit qu'il falloit ſe battre en duel, ou lui laiſſer le champ libre : mais l'avocat accepta le défi, & promit de ſe trouver à l'heure & à l'endroit convenus. Il ne manqua pas de s'y rendre ; il dit à ſon adverſaire qu'il ignoroit abſolument l'art de l'eſcrime, & qu'il avoit apporté deux piſtolets bien chargés dont il lui donna le choix. Paroiſſant ſe piquer de ſentimens généreux, le juriſconſulte dit à ſon rival de tirer le premier ; le militaire cède à ſes inſtances, & voit tomber à ſes pieds l'homme qui excitoit ſa jalouſie. Alors il craint les pourſuites de la juſtice, & ſe hâte de prendre la poſte & d'aller ſe cacher dans le fond de ſa province. Au bout de quelque temps, il rencontre une perſonne de Paris qui alloit ſouvent dans la maiſon de la demoiſelle, & qui lui demande quelle a pu être la raiſon de ſon départ précipité ? Quoi ! répond l'officier, vous ne ſavez pas mon affaire ? c'eſt moi qui ai tué l'avocat un tel. — Que dites-vous ! s'écrie l'autre, votre heureux rival ſe porte à merveille ; il vient

d'épouſer votre ancienne maîtreſſe. C'eſt donc à vous qu'il a joué le ſingulier tour de feindre être bleſſé à mort, afin de ſe délivrer d'un concurrent trop dangereux » ? — Le militaire fut d'abord furieux d'avoir été pris pour dupe, & finit par rire de la ſupercherie : l'avocat lui avoit préſenté deux piſtolets chargés ſeulement à poudre.

Un médecin de Londres, nommé Broun, établi au Barbadet, avoit une ſucrerie & des nègres. On lui vola une ſomme conſidérable ; il aſſembla ſes nègres : mes amis, leur dit-il, le grand ſerpent m'eſt apparu pendant la nuit ; il m'a dit que le voleur auroit dans ce moment une plume de perroquet ſur le nez. Le coupable porte ſur le champ la main à ſon nez : « C'eſt toi qui m'as volé, dit le maître, le grand ſerpent vient de m'en inſtruire ; & il reprit ſon argent.

Un homme qui n'avoit plus que quelques jours à reſter à Paris, & à qui l'argent commençoit à manquer, s'aviſa, pour en gagner, d'annoncer au public qu'il montreroit une choſe ſurprenante, extraordinaire, un animal curieux & tel qu'on n'en avoit jamais vu : c'étoit, diſoit-il, un cheval qui avoit la tête où les autres ont la queue, & la queue placée directement à l'endroit où devoit être la tête. Il prenoit un prix très-modique, & demandoit à tous ceux qui ſortoient s'ils avoient été contens, & s'ils avoient trouvé qu'il eût annoncé la vérité. Comme on n'avoit garde de dire le contraire, la foule des curieux groſſiſſoit à chaque inſtant. La recette devint ſi conſidérable, que n'oſant deſirer davantage, il s'évada un beau matin. Dès que l'on fut sûr de ſon départ, ceux qui avoient été admirer la prétendue merveille, connoiſſant qu'il n'y auroit plus de moyen d'augmenter le nombre des dupes, & de ſe conſoler de s'être laiſſés attraper, avouèrent la vérité ; ils avoient vu une veille roſſe dans une écurie, attachée au ratelier par la queue.

Ruses de guerre. Frontin, capitaine romain, qui vivoit ſous Veſpaſien, nous a laiſſé quatre livres de ſtratagêmes de guerre des anciens. Nous nous contenterons de rapporter quelques anecdotes relatives à cet objet, tirées de nos hiſtoires modernes.

Biron enlève aux ligueurs, Fécamp, fort de Normandie extrêmement important. Bois-Roſé, un des officiers qui ont laiſſé prendre la place, médite de la rendre à ſon parti ; & il ſe croit aſſuré du ſuccès, lorſqu'il eſt parvenu à faire recevoir, dans la garniſon que les royaliſtes ont miſe dans leur conquête, deux ſoldats qu'il a gagnés. La manière dont il s'y prend pour réuſſir eſt ſingulière.

Le côté du fort, qui donne ſur la mer, eſt un rocher de ſix cent pieds de haut, coupé en précipice. La mer en lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où la mer le laiſſe à ſec l'eſpace de trois ou quatre heures. L'un des deux ſoldats corrompus ſe tient tout le temps de la baſſe marée ſur le haut du rocher, où il attend le ſignal dont on eſt convenu.

Bois-Roſé, ayant pris le temps d'une nuit fort obſcure, aborde avec cinquante hommes choiſis & deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit muni d'un gros cable égal en longueur à la hauteur du roc, & y avoit fait de diſtance en diſtance des nœuds & paſſé de courts bâtons où on pouvoit appuyer les pieds & les mains. Le ſoldat qui ſe tient en faction n'a pas plutôt reçu le ſignal, qu'il jette du haut du précipice un cordeau auquel ceux d'en-bas lient un gros cable qui eſt guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre deux d'une embraſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein.

Bois-Roſé fait prendre les devants à deux ſergens dont il connoît la réſolution, & ordonne aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpèce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps, & de ſuivre la file, ſe mettant lui même le dernier de tous, pour ôter, à ceux qui pourroient être tentés d'être lâches, tout eſpoir de retour. La choſe devient d'ailleurs bientôt impoſſible ; car, avant qu'ils ſoient ſeulement à moitié chemin, la marée, qui a monté de plus de ſix pieds, a emporté les chaloupes & fait flotter le cable.

La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur ; elle tourne la tête à celui-là même qui conduit la troupe. Ce ſergent dit à ceux qui le ſuivent qu'il ne peut plus monter & que le cœur lui manque. Bois-Roſé, à qui ce diſcours paſſe de bouche en bouche, & qui s'en apperçoit parce que perſonne n'avance plus, prend ſon parti ſans balancer. Il paſſe par deſſus le corps de tous les cinquante qui le précèdent, en les avertiſſant de ſe tenir fermes, & arrive juſqu'au premier qu'il eſſaie d'abord de ranimer. Voyant qu'il n'en peut venir à bout par la douceur, il l'oblige, le poignard dans les reins, de monter. Enfin, avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, la troupe ſe trouve au haut du rocher un peu avant la pointe du jour, & eſt introduite par les deux ſoldats dans le château, où elle commence par maſſacrer ſans miſéricorde le corps de-garde & les ſentinelles. Le ſommeil livre la garniſon à Bois-Roſé, qui s'empare du fort. Ce fait eſt ſi extraordinaire, qu'on a cru devoir le rapporter tel qu'il ſe trouve dans les nouveaux mémoires de Sully.

Quelques maraudeurs françois complottent, avant l'ouverture de la campagne (1702), de ſurprendre le fort de Schenk, où les habitans du pays ont mis ce qu'ils ont de plus précieux. Pour

réussir, les soldats se séparent en deux troupes, dont l'une feint d'être hollandoise. Elles marchent par différens chemins, & compassent si bien leur marche, qu'elles se rencontrent à la vue du fort. Elles paroissent se charger avec beaucoup d'animosité & de vigueur : les faux hollandois plient, plusieurs se laissent tomber comme morts, le reste prend la fuite vers le fort, priant en flamand qu'on leur sauve la vie. On leur ouvre la porte; ils s'en rendent les maîtres, introduisent leurs camarades, & font un butin immense.

Pendant le siège de Turin, en 1706, par les françois, le duc de Savoie fit entrer dans la place des munitions qu'il confia au courant de la rivière, après les avoir enfermées dans des peaux. Une partie de chaque peau étoit pleine de vent, & l'autre partie contenoit précisément le poids nécessaire, pour que ces peaux pussent se soutenir entre deux eaux.

Dans la dernière guerre contre l'Angleterre, une frégate angloise s'étant approchée à la vue de Calais, fit les signaux de détresse, pour attirer quelques bâtimens & se saisir de la chaloupe & des matelots qui venoient généreusement à son secours. Cet indigne stratagème trouva des censeurs & des vengeurs même parmi la nation ennemie. En effet, de pareilles *ruses* outragent la nature, & tendent à empêcher les effets d'une charité secourable.

Vieilleville étoit à Toul en 1552. Son caractère ne lui permettant pas d'être oisif, il forme le projet de surprendre Pont-à-Mousson. Un espion, qui joignoit beaucoup d'intelligence, de finesse, d'activité, à un air de bonne foi & de simplicité capables d'en imposer aux plus soupçonneux, est l'instrument dont il se détermine à se servir. Cet homme, vil & adroit, qui étoit parvenu par des voies très-singulières à gagner la confiance d'Alphonse d'Arbolongua espagnol, & de Fabrice Colonne, romain, commandant pour Charles-Quint dans la place, les avertit un jour que Vieilleville doit partir le lendemain, à la pointe du jour, pour Condé sur la Mozelle, & qu'il n'amènera avec lui, pour son escorte, qu'environ cent vingt chevaux. Aussi-tôt Fabrice prend les armes, sort de la ville à la tête de trois cent chevaux d'élite, & s'avance sur le chemin que devoit tenir Vieilleville.

L'officier françois paroît en effet avec les forces qu'on lui supposoit. Se voyant chargé par Fabrice, il recule, au petit pas, jusques à un bois où il a placé ses embuscades. Elles tombent toutes à la fois sur Fabrice, lui tuent presque tous ses gens, & le font lui-même prisonnier. A l'instant, Vieilleville substitue les enseignes des ennemis aux siennes, & prend la route de Pont-à-Mousson. Pour mieux tromper les impériaux, il se fait précéder par son confident Saligny, qui porte sa cornette, ses banderolles, ses armes, & fait retentir tous les lieux de ces mots agréables : *Victoire ! Vieilleville est prisonnier; Fabrice l'amène avec quarante françois.*

La *ruse* réussit. Aux premières apparences de succès, d'Arbolongua sort de la ville; &, trompé par la vue de ses drapeaux, se livre à Vieilleville, qui le force de prendre sa propre cornette, & de concourir à la surprise de sa place, en criant, *victoire !* De cette manière, les françois entrent sans résistance dans Pont à-Mousson. Don Alphonse, malgré tous les soins que prennent les vainqueurs pour le consoler, donne les marques du plus violent désespoir, & est trouvé mort le lendemain dans son lit.

Les espagnols chassés de Maëstrich en 1576 par les habitans, étoient restés les maîtres de Wich, foible partie de la place, séparée de l'autre par la Meuse. Les vaincus, humiliés d'un affront qu'ils ne pouvoient attribuer qu'à leur négligence, cherchèrent à le réparer sur le champ. Il n'y avoit d'autres obstacles que quelques canons placés sur le pont, qui joignoit les deux villes. Ils s'avisent, pour éviter ce danger, de mettre devant eux les femmes de Wich. Avec ce rempart, ils entrent sur le pont; & couverts de ces étranges boucliers, ils font feu sur les citoyens qui, ne pouvant se défendre sans tirer sur leurs parentes, ou du moins sur des femmes de leur parti, quittent leur poste, se réfugient dans leurs maisons, & abandonnent le champ de bataille aux espagnols. Ceux-ci, par ce stratagême, se trouvèrent maîtres de la ville sans avoir essuyé aucun risque.

Les françois assiégeoient Turin en 1640, & ils étoient eux mêmes assiégés dans leur camp par les espagnols. Comme la disette des vivres étoit très-grande dans la ville, un des ingénieurs de l'armée espagnole imagina de mettre dans des mortiers d'une nouvelle espèce, des boulets creux & remplis de farine, qui, étant poussés par une plus forte charge qu'à l'ordinaire, passoient par-dessus la tête des assiégeans, & alloient tomber dans la ville. Mais ce secours, plus ingénieux qu'utile, fut bientôt abandonné, parce qu'il fourniſſoit peu & trop chèrement.

Les anglois avoient fait en 1694 des armemens considérables pour détruire les villes maritimes de France. Après avoir ruiné Dieppe, ils se portèrent vers le Havre. Ceux qui commandent dans la place, s'avisent de faire des amas de bois à quelque distance de la ville, à dessein d'y mettre le feu & d'y attirer les bombes. Cet arrangement est à peine exécuté, que le bombardement commence à neuf heures du soir, & continue toute la nuit. Les monceaux de bois ayant été allumés à propos, les uns après les autres, toutes les bombes sont lancées de ce côté-là. Il n'y a que celles qui sont envoyées par des canoniers peu intelligens, qui tombent

tombent dans la place, où il y a à peine cinq ou six maisons endommagées. L'amiral Berckley, trompé par les apparences, se retire le lendemain, bien convaincu qu'il ne laisse qu'un tas de ruines, où il avoit vu la veille une ville florissante.

Pierre I assiégeoit Derpt, ville d'Estonie en 1704. Pendant ce siège, il intercepte une lettre, qui lui apprend que les assiégés attendent de moment en moment un secours qui doit se jetter dans la place. Il ordonne aussi-tôt à trois ou quatre de ses régimens de prendre des uniformes & des drapeaux suédois. Le corps prétendu suédois attaque les tranchées; les russes, après les avoir défendues quelque temps, s'enfuient : la garnison ne se doutant point du stratagême sort pour achever la déroute, alors les vainqueurs & les vaincus se réunissent, fondent avec impétuosité sur des gens qui ne sont pas préparés à les recevoir, & en font un grand carnage. Le petit nombre de ceux qui rentrent dans la ville ne se trouve pas en état de la défendre, & est obligé bientôt après de capituler.

RUYTER, amiral hollandois, l'homme le plus habile & le plus redoutable qu'on ait encore vu sur les mers, a plusieurs fois sauvé sa patrie. L'Espagne, pour prix de ses services, lui donna le brevet de duc pour lui & pour sa postérité. L'expédition n'en fut faite qu'après sa mort, & ses enfans le refusèrent par une modestie bien respectable dans un état républicain, où le titre de *citoyen* est préféré à tous les titres d'honneur des monarchies. *Ruyter* avoit commencé par être valet & mousse de vaisseau; blessé à la bataille d'Agouste, il mourut en 1676.

Louis XIV eut assez de grandeur d'ame pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il étoit défait d'un ennemi dangereux; il répondit qu'on ne pouvoit s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme.

SAD.

SADI, poëte & philosophe, né à Schiras, ville de Perse, l'an de l'Egire 571, & qui revient à l'année 1193 de l'ère chrétienne.

Sadi fut un sage qui, par ses actions & ses écrits, excita ses compatriotes à chercher leur bonheur dans la pratique de la vertu.

Un homme avoit quitté la société des derviches, & s'étoit retiré dans celle des sages: Quelle différence, demandoit-on à *Sadi*, trouvez-vous entre un sage & un derviche? « Tous deux, répondit-il, traversent un grand fleuve à la nage avec plusieurs de leurs frères; le derviche s'écarte de la troupe pour nager plus commodément, & arrive seul au rivage; le sage au contraire nage avec la troupe, & tend quelquefois la main à ses frères ».

Un homme opulent disoit par dérision devant le philosophe *Sadi*, que l'on voyoit souvent l'homme d'esprit à la porte de l'homme riche, & jamais le riche à la porte de l'homme d'esprit: « C'est, répondit le philosophe, parce que l'homme d'esprit sait le prix des richesses, & que le riche ignore le prix des lumières ».

Ce n'est point, répétoit-il souvent, la voix timide des ministres qui doit porter à l'oreille des rois les plaintes des malheureux; il faut que le cri du peuple puisse directement percer jusqu'au trône.

Il quitta sa patrie que les turcs désoloient, & voyagea pendant quarante ans. Les corsaires de Tripoli le firent prisonnier, & il fut condamné à travailler aux retranchemens, & à fouiller la terre. Il fut racheté par un marchand d'Alep, qui lui donna sa fille en mariage avec une dot de cent sequins. Cette fille étoit d'un mauvais caractère, & lui causoit des chagrins continuels. Comme il s'en plaignoit, elle lui dit un jour: « N'es tu pas celui que mon père a racheté pour dix pièces d'or »? *Oui*, lui répondit-il, *mais il m'a vendu pour cent sequins.*

Ce sage avoit un ami qui fut tout-à-coup élevé à une grande place. Tout le monde alloit faire compliment à son ami; il n'y alla point. Comme on en paroissoit surpris, il dit: « La foule va chez lui à cause de sa dignité; moi, j'irai quand il ne l'aura plus, & je crois que j'irai seul ».

Je me promenois avec mon ami (c'est *Sadi* qui parle) pendant la plus grande chaleur du jour, sous un berceau d'arbres élevés qui formoient une voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Un ruisseau serpentoit entre ces arbres, & entretenoit la fraîcheur d'un gazon épais qui invitoit à se reposer. Je vis l'injuste sur ce gazon; il dormoit. Grand Dieu! disois je, le souvenir des malheureux qu'il a faits ne trouble donc pas le repos de l'injuste? Mon ami m'entendoit & me dit: « Dieu accorde le sommeil aux méchans, afin que les bons soient tranquilles ».

SAGE, (Alain René le) né en 1677, mort en 1747.

Il se fit connoître par des traductions, ensuite par des romans de caractère, tels que le Diable Boiteux, Gilblas, Guſman d'Alfarache, le Bachelier de Salamanque, &c. Il est le premier qui ait bien saisi le genre des pièces de l'opéra-comique; & il en a composé un grand nombre, seul ou en société. Il fit aussi des comédies, entr'autres *Turcaret*, qui est une satyre sanglante contre les traitans dont il avoit à se plaindre.

Le Sage étoit devenu absolument sourd dans sa vieillesse; cependant il ne discontinuoit point d'aller à la représentation de ses comédies, & n'en perdoit presque pas un mot. Il disoit même qu'il n'avoit jamais mieux jugé ni du jeu, ni de ses pièces, que depuis qu'il n'entendoit plus les acteurs.

SAGE ou philosophe. Fontenelle a dit: « *Le sage* tient peu de place & en change peu ».

Il y a trois sortes de *sages* qui doivent paroître bien différens.

Les premiers sont des hommes divins qui, dès leur jeunesse, se conduisent bien par leur seule réflexion.

Les seconds, sont ceux qui deviennent *sages* aux dépens des autres, & à qui les fautes d'autrui donnent matière à réflexion, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs: à ceux-là le raisonnement n'a pas suffi, il leur a fallu l'expérience du malheur des autres.

Les troisièmes, incapables de se conduire par eux-mêmes, & manquant de raison pour profiter des égaremens d'autrui, ne deviennent *sages* qu'à leurs propres dépens. La sagesse coûte souvent à ceux-là le repos & leur fortune.

Un homme *sage* se doit reconnoître à la conduite: celui qui m'exhorte me doit montrer l'exemple; je ne crois point à la morale qui n'est point persuadée par la pratique de la vertu.

On conseilloit à un père d'attendre que son fils

fût plus *sage* pour le marier. « Votre conseil, répondit-il, ne doit point être suivi ; car si mon fils devient *sage*, il ne se mariera pas.

Alexandre le Grand envoya cent talens en présent à Phocion. Celui-ci demanda à ceux qui les apportoient pourquoi Alexandre adressoit ce présent à lui seul entre tant de personnes qui étoient à Athènes. C'est, lui répondirent-ils, parce que les Athéniens l'estiment être le plus *sage* d'entre eux. — Que ne me laisse-t-il donc, répliqua-t-il, conserver cette qualité, & pourquoi veut-il qu'en acceptant ses présens, je cesse d'être *sage* ?

On demandoit à un *sage* lequel de tous les animaux étoit le plus redoutable à l'homme ? Entre les sauvages, dit-il, c'est le calomniateur ; entre les domestiques, c'est le flatteur.

Simonide interrogé, ce qui étoit le plus à souhaiter, les richesses ou la sagesse ? « Je suis, répondit-il, fort en doute là-dessus, je vois beaucoup de *sages* venir faire la cour aux riches ».

SAIGNÉE. L'imbécillité désigna, pendant plus de six cens ans, sous le nom burlesque de *minution*, la *saignée* périodique que chaque religieux essuyoit forcément, aux quatre saisons de l'année. Malade ou sain, aucun n'étoit à l'abri du coup de lancette ; le sang devoit même couler, jusqu'à ce que le supérieur fît appliquer la compresse. C'est ainsi que du temps de Saint Louis les *saignées* étoient très-fréquentes, au point que ce prince fut obligé d'imposer des loix aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, par lesquelles il ne leur fut permis de se faire *saigner* dorénavant que six fois par an ; savoir : à Noël, au commencement du carême, à Pâques, à la saint Pierre, dans le mois d'août & à la Toussaint. On trouve les mêmes ordonnances, dans les statuts des chartreux, faits par le vénérable Guigne, leur cinquième prieur.

Il y avoit encore des ordres religieux, dans lesquels c'étoit une règle & une discipline du cloître de se faire *saigner* tous les ans au moins une fois ; c'étoit une fête pour le couvent, lorsque l'époque de la *saignée* arrivoit. La *saignée* est encore une règle de pratique dans les couvens cloîtrés des religieuses. Envain leur a-t-on fait, à ce sujet, des représentations ; elles sont en pure perte : les religieuses regardent les *saignées* comme un besoin indispensable de leur état.

Une femme trouvoit mauvais qu'on saignât plusieurs fois de suite son mari ; comme à la troisième *saignée*, le médecin lui dit qu'elle voyoit pourtant bien que son mari étoit soulagé, elle répondit naïvement : eh ! monsieur, il ne falloit faire que cette troisième *saignée*.

Un payſan, condamné à être pendu, envoya querir un chirurgien, pour se faire saigner. » Je n'ai jamais été *saigné*, lui dit-il : on dit que la première *saignée* sauve la vie ».

Le maréchal de..., étant en voyage, se trouva mal, & fut obligé de s'arrêter dans le village pour se faire saigner : on avertit le chirurgien du lieu ; son air n'inspiroit pas beaucoup de confiance : cependant le maréchal consentit de s'en servir. Comme le chirurgien étoit prêt de le piquer, le maréchal retira un peu le bras : il me semble, monseigneur, dit le cadédis, que vous craignez la *saignée* ? Ce n'est pas la *saignée* que je crains, répondit-il, c'est le saigneur.

Un chirurgien, après avoir soigné pendant plus de deux mois, & guéri la femme d'un berger, qui avoit une maladie très-dangereuse, n'exigea rien pour ses soins, ni même pour les remèdes qu'il avoit fournis, parce qu'il connoissoit l'état de misère où étoit réduite cette famille : cependant le berger desiroit bien exprimer sa reconnoissance ; il se rappella que son bienfaiteur usoit du tabac. Il acheta une tabatière de buis, & grava sur le couvercle la figure d'une demoiselle assise, qu'un chirurgien saignoit, avec cette légende autour : *Je te blesse pour te guérir.* Il offrit ensuite la tabatière à son Esculape, qui la reçut avec beaucoup de plaisir. Plusieurs personnes qui l'ont vu, ont jugé cet ouvrage digne de nos meilleurs artistes. (*Affiches de Montpellier*, 1774.)

Beautru étant tombé malade, de la maladie dont il mourut, & ses médecins ayant opiné pour la *saignée*, il ne voulut jamais la laisser faire. Le roi, qui l'aimoit, ayant appris sa résistance, lui fit dire qu'il l'exhortoit très-fort à se laisser saigner. Beautru répondit à celui qui étoit envoyé par le roi : *Je n'aime pas les saignées de par le roi.*

» Il est d'usage, en Savoye, dit Menage, que celui qui est *saigné* reçoit des présens. Un jeune homme qui s'étoit fait saigner, en ayant reçu un de sa maîtresse, lui écrivit : *Je vous remercie de votre présent pour la plaie de mon bras.... mais celle du cœur !* »

SAILLIE. Ce mot, qui vient du latin *salire*, sauter, signifie le passage brusque d'une idée à une autre, dont le rapport trop éloigné n'étoit pas d'abord apperçu. Les *saillies* tiennent le même rang dans les opérations de l'esprit, que l'humeur ou la boutade dans les affections du cœur. Ces transitions subites & inattendues, ne supposent pas toujours une grande étendue de lumières ; mais elles caractérisent l'esprit. Les gens gais ont des *saillies* de plaisanteries ; les méchans, de méchancetés ; les personnes naïves, de naïvetés.

M. le président de la M*** joignoit aux manières les plus douces & les plus flatteuses, une sorte d'esprit que cet extérieur rendoit plus piquant ; il étoit fort gros. Un jour, au parterre

de l'Opera, quelqu'un incommodé de sa taille & de son voisinage, dit tout haut : » quand on est fait d'une certaine manière, on ne devroit pas venir ici. Monsieur, lui répondit le président, il n'est pas donné à tout le monde d'être plat ».

Une duchesse railloit la maréchale de...., dont le mari n'avoit point encore été fait duc, de n'avoir point le tabouret chez la reine : c'est dommage, » disoit-elle, que cette belle & majestueuse marquise se fatigue à rester de bout ». Madame, répondit la maréchale, je suis appuyée sur mon bâton.

Le régent de France, qui aimoit beaucoup Fontenelle, s'amusoit un jour à lui conter ses exploits galans. Le philosophe lui dit en souriant : » monseigneur fait toujours des choses au-dessus de son âge ».

Le docteur Bouvart ayant été appellé par le grand aumônier, celui-ci lui dit qu'il souffroit comme un *damné* ; « quoi ! déjà, monseigneur » , reprit le malin Esculape.

M. Voisin ayant été nommé chancelier, le parlement alla en corps pour le complimenter, ayant à sa tête le président de Novion, en l'absence de M. de Mêmes, qui étoit retenu par sa goutte ; le chancelier les assura de sa protection. Le président de Novion, se retournant vers sa compagnie : » messieurs, dit-il, remercions M. le chancelier, il nous *accorde* plus que nous ne lui demandons ».

Curieux de passer pour peintre, un méchant barbouilleur répétoit toujours qu'il alloit faire blanchir le plancher de sa salle, & qu'il la peindroit ensuite. Quelqu'un lui dit : » croyez-moi, commencez par la peindre, & vous la blanchirez après ».

Il y avoit, à la table d'un intendant de province, un père jésuite, accompagné d'un frère de sa société. Le frère mal instruit des usages du grand monde, trouvant un ragoût excellent, y trempoit son pain. A cette action rustique, le père voulut lui donner, par dessous la table, un coup de pied, pour l'avertir de ne pas continuer ; mais par malheur il s'y prit si mal-adroitement, qu'au lieu de frapper la jambe de son compagnon, il attrapa celle de l'intendant, qui lui dit avec précipitation : » eh ! mon père, prenez garde à ce que vous faites, ce n'est pas moi qui sauce ».

Un petit-maître fatigant par son excessive fatuité, se plaignoit d'un grand mal de tête qui le vexoit horriblement ; il ajoutoit d'un air charmant que c'étoit *le mal des beaux esprits*. Une dame lui dit : » vous avez donc la maladie des autres » ?

Un juge dit un jour à un chanoine, qui étoit venu plusieurs fois à son audience à midi : » monsieur l'abbé, il paroît que vous dormez la grasse matinée » ? Monseigneur, répondit le chanoine, c'est que nous n'avons pas la ressource de l'audience ».

Un officier demandant une grace à M. de Louvois, lui représenta qu'on l'avoit accordée à d'autres qui n'avoient pas tant de service que lui. Que voulez-vous, lui dit ce ministre, il n'y a qu'heur & malheur dans ce monde-ci. Je ne croyois pas, repartit l'officier, que servir le roi ce fût jouer au lansquenet.

Un faiseur de critiques périodiques disoit dans une compagnie, qu'il distribuoit la gloire. » Oui, monsieur, répondit quelqu'un, & si généreusement, que vous n'en gardez pas pour vous ».

SAINT-AMANT (Marc-Antoine Gérard, sieur de), poëte françois, né vers la fin de 1594, mort en 1661.

Ses poésies ont été recueillies en 3 volumes. On y rencontre quelques boutades assez heureuses ; mais ce poëte étoit totalement dépourvu de goût. Dans son *Moïse sauvé*, au lieu d'embellir son poëme des grandes circonstances qu'un tel sujet lui présentoit, il s'amuse à des détails puérils, & met en quelque sorte, comme le dit Boileau, les poissons aux fenêtres par ces deux vers :

Et là près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis le regardent passer.

L'ode *sur la solitude*, estimée le meilleur ouvrage de ce poëte, offre parmi les descriptions les plus agréables & les plus riantes, les objets les plus dégoûtans, des crapauds, des limaçons qui bavent, enfin, le squelette d'un pendu.

Sous un chevron de bois maudit
Y branle le squelette horrible
D'un pauvre amant qui se pendit
Pour une bergère insensible.

Quoiqu'il y ait beaucoup de défauts dans toutes les poésies de *Saint-Amant*, il savoit néanmoins les réciter avec tant d'agrément qu'il les faisoit entendre avec plaisir ; aussi le poëte Gombauld disoit de lui :

Tes vers sont beaux quand tu les dis ;
Mais ce n'est rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire ;
Fais-en donc que je puisse lire.

On attribue à *Saint-Amant* un mot assez plaisant. Il se trouva un jour dans une compagnie où étoit un homme qui avoit les cheveux noirs & la

barbe blanche. Comme cette différence paroiſſoit aſſez biſarre à la compagnie, & que chacun en demandoit la raiſon, *Saint-Amant* ſe tourna vers cet homme : » apparemment, monſieur, lui dit-il, vous avez plus travaillé de la mâchoire que du cerveau ».

SAINT-EVREMONT, (Charles de Saint-Denis, ſeigneur de) né en Normandie en 1615, mort à Londres en 1703.

Cet écrivain n'avoit proprement que de l'eſprit; car on ne peut lui accorder ni du génie, ni du ſentiment, ni de l'éuridition, ni peut-être un vrai talent. Mais, comme l'obſerve un auteur illuſtre, une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de cour dans un temps où ce mot de *cour* étoit prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des *vers de ſociété*, compoſés dans des ſociétés illuſtres, tout cela contribua à faire rechercher dans leur temps les ouvrages de *Saint-Evremont*. C'étoit l'auteur à la mode. Le libraire Barbin payoit des écrivains pour lui faire du *Saint-Evremont*.

On lit encore quelquefois ce qu'il a écrit ſur les Grecs & les Romains, ſur la paix des Pyrennées, ſur la converſation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye. Ce dernier écrit eſt aſſaiſonné d'une bonne plaiſanterie.

Saint-Evremont reprochant un jour à Cinthio, acteur Italien, qu'il n'y avoit pas aſſez de vraiſemblance dans les pièces de leur théâtre. S'il y en avoit davantage, répondit-il, on verroit de bons comédiens mourir de faim avec de bonnes comédies.

Saint-Evremont commence une de ſes lettres à mademoiſelle de Lenclos de cette manière : » Votre vie, ma chère, a été trop illuſtre pour n'être pas continuée de même juſqu'à la fin. Que l'enfer de M. de la Rochefoucault ne vous épouvante pas : c'étoit un enfer médité dont il vouloit faire une maxime. Prononcez donc le mot d'amour hardiment, & que celui de vieilleſſe ne ſorte jamais de votre bouche «.

Un auteur a pris occaſion de ces paroles, pour accuſer *Saint-Evremont* d'irreligion. Pour juſtifier cet écrivain, il ſuffit de dire que le duc de la Rochefoucault, s'entretenant un jour avec mademoiſelle Lenclos, lui dit : *que l'enfer des femmes c'étoit la vieilleſſe*. Cet éclairciſſement ne laiſſe point de difficulté.

Saint-Evremont rempliſſoit ſa maiſon de chiens, de chats, &c., ſans en être dégoûté par leur malpropreté, diſant que pour divertir les ennuis de la vieilleſſe, il falloit avoir devant les yeux quelque choſe de vif & d'animé.

Saint-Evremont explique dans un de ſes ouvrages, ce que c'eſt qu'une précieuſe, & il n'oublie pas la définition que mademoiſelle de Lenclos en donna à la reine de Suède, que les précieuſes étoient les janſéniſtes de l'amour.

SAINT-PIERRE, (Charles Irénée de Caſtel de) auteur de pluſieurs écrits politiques, né au château de *Saint-Pierre* en Normandie en 1653, mort en 1743, à 86 ans.

Un deſir ardent de rendre les hommes heureux, & un courage d'eſprit peu commun, conduiſirent la plume de l'abbé de *Saint-Pierre*. Il contribua beaucoup à délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire, & il n'a pas tenu à lui que la mode affreuſe de s'aſſembler en compagnies réglées pour s'égorger, ne déshonorât plus l'humanité. Tous ſes écrits offrent des vues patriotiques.

Le cardinal Dubois diſoit des écrits de l'abbé de *Saint-Pierre*, que *c'étoient les rêves d'un homme de bien*. Ses mœurs furent douces, & ſa probité d'une exactitude rigoureuſe.

L'abbé de *Saint-Pierre* fit ſes études au collège de Caën avec M. Varignon, qui s'eſt rendu depuis célèbre par ſes connoiſſances dans les mathématiques. Varignon, peu favoriſé des biens de la fortune, ne pouvoit continuer ſes études. L'abbé de *Saint-Pierre*, frappé des diſpoſitions que ce jeune homme avoit pour les mathématiques, le logea avec lui, & toujours plus touché de ſon mérite, il réſolut de lui faire une fortune qui le mît en état de ſuivre pleinement ſes talens & ſon génie. Cependant cet abbé, cadet de Normandie, n'avoit que dix-huit cents livres de rente; il en détacha trois cents, qu'il donna par contrat à Varignon. Ce peu, qui étoit beaucoup par rapport au bien du donateur, étoit beaucoup auſſi relativement aux beſoins du donataire : l'un ſe trouva riche, & l'autre encore plus d'avoir enrichi ſon ami.

Un des projets que l'abbé de *Saint-Pierre* avoit le plus à cœur, & ſur lequel il ne ceſſoit d'inſiſter, c'étoit l'établiſſement de ce qu'il appelloit *diète européenne*. Ce devoit être un tribunal compoſé de plénipotentiaires de toutes les puiſſances de l'Europe, où, ſans épuiſer les états d'hommes & d'argent, tous les différends entre les ſouverains ſeroient terminés. On a attribué ce projet à Henri IV, & l'abbé de *Sainr-Pierre* ne négligeoit rien pour le faire croire.

M. de Fontenelle écrivoit en 1740 au cardinal de Fleuri, pour lui ſouhaiter une heureuſe année. Il le félicitoit de la paix qu'il venoit de conclure entre les turcs & les chrétiens, & l'invitoit, comme excellent médecin des maladies des nations, à calmer la fièvre qui commençoit à gagner en Europe les eſpagnols & les anglois. Le cardinal lui répondit ſur le même ton de plaiſanterie par

une lettre obligeante, & lui disoit en raillant, qu'il faudroit que les princes prissent quelque dose de l'élixir du projet de paix perpétuelle de l'abbé de *Saint-Pierre*. Fontenelle montra cet article à l'abbé, qui, croyant que le cardinal voudroit se servir de son projet, le lui envoya avec cinq articles préliminaires. Le cardinal lui répondit : « Vous en avez oublié un, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour y préparer l'esprit & le cœur des princes contractans ».

L'abbé de *Saint-Pierre* étoit persuadé que les choses importantes ne pouvoient être remises trop souvent sous les yeux du lecteur. *Il y a d'excellentes choses dans vos ouvrages*, lui disoit-on quelquefois ; *mais elles y sont trop répétées*. Il demandoit qu'on lui en citât quelques unes, & on n'étoit pas embarrassé. « Vous les avez donc retenues, ajoutoit-il ? Voilà justement ce que je me proposois en les répétant, & sans quoi vous ne vous en souviendriez plus aujourd'hui ».

Un jour étant allé voir une femme de beaucoup d'esprit, il la trouva seule : elle ne le connoissoit que depuis quelques mois, & ne l'avoit même vu qu'en compagnie ; aussi fut-elle d'abord un peu embarrassée du tête-à tête. L'embarras cessa bientôt : habile & prompte à démêler les caractères & les différens tours d'esprit, elle avoit déjà saisi celui de l'abbé de *Saint Pierre*, & lui parla en conséquence. Mis sur ce qu'il savoit & aimoit, il parla fort bien lui-même. Lorsqu'il sortit, cette dame le remerciant du plaisir qu'elle avoit pris à l'entendre, il lui dit avec son ton & son air simple : « Je suis un instrument, & vous en avez bien joué ».

L'abbe de *Saint-Pierre* avoit acheté une charge à la cour, & la marquise Lambert lui demandoit s'il se trouvoit mieux de cette vie de la cour que de la vie retirée qu'il menoit auparavant à Paris. « J'étois bien, répondit-il à cette dame, dans ma cabane du fauxbourg Saint-Jacques, occupé aux sciences ; mais je me trouve encore un peu mieux dans une vie assez dissipée. J'ai augmenté mon bonheur de quelque chose, du moins je le crois ; & après tout, il ne m'importe si ce n'est de le sentir & de le croire ». On peut se rappeller ici cette maxime du sage de Lesbos : *Le plus malheureux de tous les hommes est celui qui croit l'être.*

L'abbé de *Saint-Pierre* s'étoit déclaré par ses maximes & par sa conduite contre le célibat des prêtres : mais le bon abbé respecta toujours le lit conjugal. Il se choisissoit de jolies chambrières. Lorsqu'elles lui donnoient des enfans, il avoit soin de leur faire apprendre quelque métier. Il les destinoit de préférence à celui de perruquier, parce que les têtes à perruque, disoit-il, ne manqueront jamais.

M. de Voltaire lui demanda, quelques jours avant sa mort, comment il regardoit ce passage ; il lui répondit : « Comme un voyage à la campagne ».

SALADIN ou SALAHEDDIN, sultan d'Egypte & de Syrie, mort en 1172 à Damas, à 57 ans.

Saladin fut un des plus grands conquérans du douzième siècle. La douceur, l'humanité, la bienfaisance, la religion, la justice, la libéralité formoient son caractère particulier. Sa figure imprimoit encore plus d'amour que de respect ; son regard n'avoit point cette fierté qui annonce quelquefois les maîtres du monde ; ses discours étoient simples, polis, naturellement éloquens ; mais son imagination ne s'éleva jamais à la poésie, & rarement à ces figures hardies, à ces métaphores si familières aux Orientaux.

Il cultiva un genre d'étude bien frivole & très-estimé par les dévots musulmans, celui de connoître toutes les traditions mahométanes, les explications de l'alcoran, les sentimens divers des interprètes, les opinions différentes des écoles, & se plaisoit à disputer sur ces matières avec les prêtres & les cadis.

Saladin, élevé sur le trône d'Egypte, mérita l'amour de ses nouveaux sujets par des établissemens utiles. Il mit un frein à la rapacité des juifs & des chrétiens employés dans les fermes des revenus publics & dans les fonctions de notaire. Après avoir donné plusieurs loix sages, il conquit la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie, & marcha vers Jérusalem qu'il vouloit enlever aux chrétiens. Renaud de Châtillon, seigneur de Krak, ville forte sur la frontière de la Syrie, avoit violé une trêve faite entre les musulmans & les chrétiens. Une caravane passoit d'Egypte en Syrie ; il fit mettre aux fers tous ceux qui la composoient. *Saladin* envoya demander la liberté des prisonniers. Renaud n'eut aucun égard à sa demande ; il traita même avec mépris le député, & accabla d'injures les musulmans de sa suite. *Saladin* en fut tellement irrité, que, prenant Dieu à témoin de l'infidélité des chrétiens, il jura sur le champ qu'il leur feroit la guerre de tout son pouvoir, & fit vœu de tuer Renaud de sa main. Il marcha contre les chrétiens en 1188, & leur livra bataille auprès de Tibériade avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Le combat dura trois jours, & fut très-sanglant : mais enfin les chrétiens accablés par le nombre, & épuisés par la soif & la fatigue, furent entièrement défaits.

Tandis qu'on poursuivoit les fuyards, & qu'on massacroit par une barbarie politique les templiers & les hospitaliers, ennemis implacables des mahométans, *Saladin* fit dresser à la hâte une tente au milieu du champ de bataille, & amener auprès de lui les principaux prisonniers, parmi lesquels

étoient Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, & Renaud de Châtillon. Le sultan reçut le roi avec bonté, le consola de sa disgrace, le fit asseoir à sa droite, & s'entretint avec lui par le moyen d'un interprète. S'étant apperçu que ce prince étoit fort altéré, il ordonna qu'on apportât une boisson rafraîchie dans de la neige. Après avoir bu, Lusignan présenta la coupe a Renaud. « Arrêtez, lui dit *Saladin*, je ne veux point que ce perfide boive en ma présence, car je ne puis lui faire grace ». C'étoit une loi de l'hospitalité, inviolablement observée par les arabes, d'accorder toute sûreté à ceux des prisonniers auxquels ils avoient donné à manger ou à boire. « Enfin, ajouta le sultan, en s'adressant à Châtillon, le ciel, vengeur des attentats, t'a mis en ma puissance; souviens-toi de tes infractions aux traités, des cruautés exercées envers les musulmans, même en temps de paix, de tes brigandages, de tes blasphêmes contre le prophète, de ton entreprise sacrilège contre les deux villes saintes de la Mecque & de Médine. Il est temps de punir tant de crimes, & d'accomplir mon serment. Je l'ai juré, tu mourras de ma main. Cependant il te reste encore une ressource pour éviter la mort, c'est d'embrasser ma religion que tu voulois détruire ».

Renaud, indigné qu'on le crût capable de cette lâcheté, osa braver le sultan par des paroles fières & outrageantes. *Saladin*, emporté par la colère, se lève, le saisit, le traîne au milieu de l'assemblée, & l'étend par terre d'un coup de sabre. Sa tête sanglante roula jusques aux pieds du roi qui pâlit de frayeur, craignant le même sort pour lui-même. « Rassurez vous, lui dit le sultan, la perfidie ne retombe que sur son auteur. Je me venge d'un traître; mais je sais respecter les droits de l'humanité envers ceux qui ne l'ont point violée ». En effet, il traita ce prince & les autres prisonniers avec une générosité qui n'avoit pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde.

Toutes les personnes, sans distinction de rang, d'âge, de pays, de religion, trouvoient un accès libre auprès de lui: les musulmans, les chrétiens, les étrangers, les pauvres, les riches, tous étoient admis à son tribunal, & jugés selon les loix, ou plutôt selon l'équité naturelle. Son neveu, Teki-Eddein, ayant été cité en jugement par un particulier, il le força de comparoître. Un certain Omar, marchand d'Akhlat, ville indépendante de *Saladin*, eut même la hardiesse de présenter une requête contre ce monarque devant le cadi de Jérusalem, à l'occasion d'un esclave dont il réclamoit la succession que le sultan avoit recueillie. Le juge étonné avertit *Saladin* des prétentions de cet homme, & lui demanda ce qu'on devoit faire. *Ce qui est juste*, répliqua le sultan. Il comparut au jour nommé, défendit lui-même sa cause, la gagna; & loin de punir la témérité de ce marchand, il lui fit donner une grosse somme d'argent, voulant le récompenser d'avoir eu assez bonne opinion de son intégrité, pour oser réclamer sa justice dans son propre tribunal, sans craindre qu'elle y fût violée.

Ses sujets, qui connoissoient sa bonté, ne craignoient pas de l'importuner, à toutes les heures, de leurs querelles particulières. Un jour ce prince, après avoir travaillé tout le matin avec ses émirs & ses ministres, s'étoit écarté de la foule pour prendre quelque repos. Un esclave vint dans cet instant pour lui demander audience; *Saladin* lui dit de revenir le lendemain: *Mon affaire*, répondit l'esclave, *ne souffre aucun délai*, & lui jetta son mémoire presque sur le visage. Le sultan ramassa ce papier sans s'émouvoir, le lut, trouva la demande juste, & accorda ce qu'on sollicitoit; ensuite se tournant vers ses officiers qui paroissoient surpris de tant de bonté: » Cet homme, leur dit-il, ne m'a point offensé; je lui ai rendu justice, & j'ai fait mon devoir ».

Une autre fois, tandis qu'il délibéroit avec ses généraux sur les opérations de la guerre, une femme lui présenta un placet. *Saladin* lui fit dire d'attendre. » Et pourquoi, s'écria-t-elle, êtes-vous notre roi, si vous ne voulez pas être notre juge »? *Elle a raison*, répondit le sultan; il quitta l'assemblée, s'approcha de cette femme, écouta ses plaintes, & la renvoya satisfaite.

Le grand *Saladin* conquit la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie. Maître de tant de pays, il songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem . . . Gui de Lusignan rassembla, dans la Galilée, les chrétiens divisés que le péril réunissoit, & marcha contre *Saladin*: ils furent tous tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendoit qu'à la mort, fut étonné d'être traité par *Saladin* comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

Le vainqueur, arrivé aux portes de Jerusalem, qui ne pouvoit plus se défendre, accorda à la reine, femme de Lusignan, une capitulation qu'elle n'attendoit pas.

Lorsqu'il fit son entrée dans la ville, plusieurs femmes vinrent se jetter à ses pieds, en lui redemandant, les unes leurs maris, les autres leurs enfans ou leurs pères qui étoient dans ses fers: il les leur rendit avec une générosité qui n'avoit pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape Clément III remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre, mais un empereur & deux rois puissans ne purent pré-

valoir contre ce ſultan. Il mourut à Damas, admiré des chrétiens même. Il avoit fait porter, dans ſa maladie, au lieu de drapeau qu'on élevoit devant ſa porte, le drap qui devoit l'enſevelir, & celui qui tenoit cet étendard de la mort, crioit à haute voix : » Voilà tout ce que *Saladin*, vainqueur de l'Orient, remporte de ſes conquêtes ». On dit qu'il laiſſa, par ſon teſtament, des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs & chrétiens ; voulant faire entendre, par cette diſpoſition, que tous les hommes ſont frères, et que, pour les ſecourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils ſouffrent. Auſſi n'avoit-il jamais perſécuté perſonne pour ſa religion. Il avoit été à-la-fois conquérant, humain & philoſophe.

SALLE DE WESTMINSTER. C'eſt bien moins par ſa vaſte étendue, que par les oppoſitions marquées de quelques événemens, dont elle a été le théâtre ; que cette *ſalle* mérite qu'on en faſſe mention.

Elle fut bâtie en 1097 par Guillaume, dit le Roux, fils de Guillaume le conquérant, qui la deſtina pour donner des fêtes publiques. Elle a deux cents ſoixante-douze pieds de longueur, ſur ſoixante-quatorze de largeur. Quelque critique ayant trouvé qu'elle étoit trop ſpacieuſe, le monarque qui le ſut, déclara qu'elle n'étoit pas de la moitié auſſi grande qu'il l'eût ſouhaité, & qu'après celle qu'il avoit eu intention de faire, elle n'auroit pu paſſer que pour une chambre à coucher. Richard II la fit élargir en 1397 ; ce prince y a traité dix mille perſonnes.

Cette *ſalle* eſt le premier endroit où les rois d'Angleterre ſe placent ſur le trône ; ce fut celui où Richard fut dépoſé. Elle a preſque toujours ſervi aux banquets royaux, & tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Europe & dans les trois royaumes, y a été régalé par les rois : cependant Henri III, en y raſſemblant ſix mille gueux, qu'il avoit entrepris de raſſaſier, en avoit fait précédemment un hôpital. Dans le tems où les parlemens s'y aſſembloient encore, un affreux débordement d'eau y pénétra & on la paſſoit en bateau. Les jours de couronnement, le champion d'Angleterre, armé de toutes pièces, y entre à cheval, & en jettant ſon gant à terre, il fait un défi à quiconque oſera conteſter le droit du nouveau ſouverain. On vit, en 1316, ou en 1317, ſous le règne d'Edouard II, une femme vêtue en courtiſanne, montée ſur un cheval, entrer dans cette *ſalle*, tandis que le roi y donnoit un feſtin à ſa cour, ſe promener autour de la table, jeter devant le roi un écrit, dans lequel on frondoit ſes mauvaiſes mœurs, & où il étoit accuſé d'injuſtice, tourner la bride, ſaluer les aſſiſtans l'un après l'autre & s'en aller.

On prétend que cette *ſalle* n'eſt qu'un débris du palais qu'Edouard le confeſſeur éleva près de l'abbaye, & qu'acheva Guillaume II. Ce palais fut réduit en cendres vers le milieu du ſeizième ſiècle, ſous le règne de Henri VIII, & l'on ne put ſauver de l'incendie que cette grande *ſalle* où le parlement s'aſſemble, & quelques chambres voiſines ; entr'autres celle qu'on nomme vulgairement la chambre peinte de Saint-Edouard. C'eſt dans les termes les plus poétiques que l'auteur de la Henriade parle de l'aſſemblée auguſte du parlement anglois.

Aux murs de Weſtminſter on voit paroître enſemble
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les raſſemble,
Les députés du peuple & les grands & le roi,
Diviſés d'intérêt, réunis par la loi ;
Tous trois membres ſacrés de ce corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ſes voiſins terrible.
Heureux lorſque le peuple inſtruit dans ſon devoir,
Reſpecte autant qu'il doit le ſouverain pouvoir !
Plus heureux, lorſqu'un roi doux, juſte & politique
Reſpecte autant qu'il doit la liberté publique !

SALVATOR ROSE, né à Naples, l'an 1615, mort en 1673.

Salvator commença par éprouver la misère ; il ſe vit réduit à expoſer ſes tableaux dans les places publiques.

Lorſque ſon talent l'eut enrichi, ſa maiſon devint une eſpèce d'académie où s'aſſembloient pluſieurs perſonnes illuſtres dans les beaux arts. On y repréſentoit ſouvent des comédies de ſa façon, & dont il jouoit les principaux rôles : les ſalles de ſa maiſon, érigées en ſalles de ſpectacles, étoient garnies de verdure diſpoſée d'une manière pitoreſque : le ſable & les fleurs qui couvroient le parquet, le rendoient tout-à-fait ſemblable à un lieu champêtre.

Un jour que *Salvator* touchoit un très-mauvais clavecin, je vais, dit-il, le faire valoir au moins mille écus ; & il peignit ſur le couvercle un ſi beau morceau, que ce clavecin, à demi délabré, fut vendu la ſomme qu'il avoit dite.

Un cavalier fort riche lui marchandoit depuis long-temps un grand payſage, & en demandoit toujours le prix, que *Salvator* augmentoit de cent écus à chaque demande. Le cavalier lui en témoignant ſa ſurpriſe, il répondit : — » Vous aurez bien de la peine à vous accommoder avec moi, malgré toutes vos richeſſes » ; &, dans le même inſtant, il creva le tableau.

Un cardinal étant venu voir *Salvator*, cet artiſte lui montra des tableaux d'hiſtoire, qu'il avoit finis depuis

depuis peu; mais le cardinal n'y faisoit qu'une légère attention : attaché particulièrement à regarder quelques payſages, il lui en demanda le prix: — » Eh quoi ! s'écria *Salvator*, me demandera-t-on toujours des payſages, des marines, & de ſemblables bagatelles, comme ſi je ne ſavois pas peindre des ſujets plus conſidérables ? » — Le cardinal, pour l'appaiſer, lui dit qu'il achèteroit un grand tableau & deux payſages : — » ſi vous achetez le grand pour avoir les petits, reprit *Salvator*, j'en veux un million ». —

Salvator pouvoit faire un tableau dans un ſeul jour. Le connétable Colonne reçut un des ouvrages de cet artiſte, & lui fit préſent d'une bourſe pleine de pièces d'or. Le peintre, pour reconnoître cette généroſité, ſe hâta de lui envoyer un ſecond tableau, qui lui valut un pareil préſent: pendant quatre fois conſécutives, même preſteſſe de pinceau, même reconnoiſſance de la part de l'artiſte, & même généroſité de la part du Mécène. Enfin, à la cinquième fois, le connétable ne voulut plus continuer un jeu qui pouvoit le ruiner; il envoya deux bourſes à *Salvator*, auſſi bien garnies que les premières, & lui fit dire qu'il n'étoit pas auſſi facile au connétable Colonne de remplir des bourſes, qu'à *Salvator* de faire promptement de bons tableaux, & qu'il lui cédoit l'honneur du combat.

L'humeur enjouée de cet artiſte ne le quitta pas même dans la maladie qui termina ſes jours. Il diſoit que ſon nom de *Salvator* étoit comme un gage aſſûré de ſalut, & que Dieu ne permettroit jamais au démon de perſécuter un homme qui s'appelloit *Sauveur*.

Ses dernières paroles furent une plaiſanterie. On l'exhortoit, au lit de la mort, à épouſer une de ſes maitreſſes, de laquelle il avoit eu pluſieurs enfans; mais dont la conduite lui étoit ſuſpecte avec raiſon. Voyant que les motifs les plus forts ne pouvoient l'ébranler, un de ſes amis s'aviſa de lui dire : — » Seigneur *Salvator*, vous n'avez point d'autre parti à prendre que d'épouſer cette femme, ſi vous voulez être admis dans le ſéjour des élus. — Eh bien, répondit *Salvator*, s'il faut avoir des cornes pour entrer en paradis, je conſens à me marier » —

C'eſt le ſujet de cette épigramme de Rouſſeau :

Avec ſcandale un peintre en ſon taudis,
Entretenoit gentille chérubine.
« Vous, pour le sûr, & votre concubine,
» Dit frère Luc, de Dieu ſerez maudits.
» Mariez-vous, les anges ébaudits,
» Fête en feront ſur le céleſte cintre.
» Epouſons donc, puiſqu'il faut, dit le peintre,
» Etre cocu pour gagner paradis ».
Encyclopédiana.

SALUTATION. La façon de ſaluer des turcs eſt la plus naturelle: ils regardent celui qu'ils veulent ſaluer, en portant la main ſur leur cœur. Nous autres, nous ſaluons en baiſſant la tête, courbant le dos, & *hauſſant le cul*, dit la ſatyre Ménippée.

Aux cérémonies de l'ordre du ſaint-Eſprit & à celles du parlement, on faiſoit des révérences comme les femmes les ont toujours faites ſans baiſſer la tête.

Les amis de Socrates, témoignant être irrités de ce que quelqu'un qu'il avoit ſalué ne lui avoit pas rendu ſon ſalut: pourquoi ſe facher, leur-dit Socrate, de ce que cet homme n'eſt pas ſi poli que moi ?

Un jeune homme vint lire à Piron une tragédie qui alloit bientôt être jouée. Après quelques vers, Piron ôta ſon bonnet & continua ce manège à tout moment. L'auteur de la pièce étonné de ce geſte perpétuel, lui en demanda la raiſon : » C'eſt, dit l'auteur de la Métromanie, que j'ai pour habitude de ſaluer les gens de ma connoiſſance. »

Un gros financier paſſa fièrement devant ſix officiers ſans les ſaluer. Ils furent piqués de ſon impoliteſſe, & l'un d'entr'eux lui adreſſant la parole, s'écria : » Monſieur, on voit bien que vous n'êtes pas aujourd'hui ſi intéreſſé qu'à votre ordinaire. Pourquoi ? dit le financier ; — c'eſt, lui répartit le militaire, que pour un coup de chapeau vous en auriez eu ſix ».

SAMUEL BERNARD, né à Paris, l'an 1615, mort en 1687.

Bernard, père de *Samuel*, étoit peintre en miniature ; il peignit en ce genre toutes les batailles de Louis XIV, & les portraits de la famille royale; mais une choſe digne particulièrement d'être remarquée, c'eſt qu'il épouſa Madeleine Clérulier, dont la mère, établie rue Saint-Denis, étoit fameuſe pour faire des mouches dont les dames ſe couvroient alors le viſage, afin de relever la blancheur de leur teint. De ce mariage naquit le fameux *Samuel Bernard*, qui fut ſi connu en Europe, par ſes immenſes richeſſes.

SANG. *Sa circulation.* Chaque battement de cœur eſt d'une ſeconde. Il en arrive ſoixante en une minute, ce qui fait trois mille ſix cens par heure, & quatre-vingt-ſix mille quatre cens par jour.

A chaque battement du cœur, il ſort du ventricule gauche, deux onces de ſang pour entrer dans la grande artere. Donc, puiſque le cœur bat trois mille ſix cens fois par heure, il en ſort par heure ſept mille deux cens onces de ſang, au poids de la faculté.

Or, selon les plus experts dans cette matière, toute la masse du sang, contenu dans le corps d'un homme, ne va ordinairement qu'à vingt-quatre livres. Ainsi, en divisant six cens par vingt-quatre, on trouvera que toute la masse du sang, passe par le cœur vingt-cinq fois par heure, & par conséquent six cens fois par jour.

Le cœur, qui est le plus important de nos muscles, a besoin, pour faire un seul mouvement de contraction, d'une force équivalente à plusieurs milliers de livres; car c'est ainsi qu'on évalue en méchanique les forces mouvantes.

Par exemple, pour pousser le *sang* dans la grande artère, le cœur a besoin d'une force de cent mille livres pesant. Pour soutenir avec le bras étendu un poids de cinquante-cinq livres, suspendu à sa jointure avec le coude, on a besoin d'une force de soixante mille. Si un homme qui pèse cent cinquante livres, veut sauter à la hauteur seulement de deux pieds, il a besoin d'une force deux mille fois plus grande que son poids, c'est-à-dire, d'une force de trois cens mille pesant.

Ç'a été à l'aide de l'expérience, de sa raison & de ses lectures, que le célèbre Harvée découvrit la plus importante de toutes les fonctions, celle de laquelle émanent toutes les autres, la circulation du *sang*; quelques anatomistes l'avoient simplement entrevue, d'une manière même très confuse & très-vague; elle n'est plus, graces à Harvée, un être de raison. Il a allumé le flambeau de la conviction qui éclaire les esprits les moins crédules. Voici ce que dit à ce sujet l'auteur d'un poëme intitulé, l'*Inoculation*, qui a paru il y a quelques années.

Harvée, environné d'expériences sûres,
Pénètre de nos corps le dédale incertain,
Perce de nos vaisseaux les profondeurs obscures :
Il découvre aux mortels qu'ils portent dans leur sein
Mille ruisseaux de sang divisés dans leur course,
Et par divers canaux remontant vers leur source.
Là leurs flots comprimés dans un double bassin
S'en échappent encore, & reprennent sans cesse
Le cours que leur traça l'éternelle Sagesse.
Nous admirions Harvée, & ses lâches rivaux
Contre lui de la haine, allumoient les flambeaux.

SANG-FROID. Plusieurs de ceux qui vont à la guerre, dit le Spectateur anglois, s'accoutument à ne point réfléchir. Ils envisagent la mort avec tant d'indifference, qu'ils conservent le même *sang-froid* au milieu des actions les plus chaudes. Témoin ce que dit un officier françois, qui n'avoit pas trop bonne opinion de son général, & qui, après avoir reçu un coup mortel dans une bataille, s'écria : Je voudrois bien vivre une heure de plus, pour voir comment cet étourdi se tirera d'affaire.

L'abbé Privat de Molières, grand partisan des tourbillons de Descartes, n'en étoit pas moins un homme d'un mérite distingué. Peu favorisé de la fortune, il travailloit l'hiver dans son lit, & se garantissoit par là des rigueurs de la saison. Isolé dans sa chambre, au collège royal, où il professoit la philosophie, un voleur vint un jour frapper à sa porte : l'abbé ouvre; le coquin entre hardiment, & demande la bourse à notre philosophe. Celui-ci, plus attaché à son travail qu'à son argent, dit avec son *sang-froid* ordinaire : « Ouvrez un des tiroirs de mon bureau, & prenez ce que vous trouverez ». Le voleur se trompant de tiroir, mêloit les manuscrits qui y étoient renfermés. Privat de Molières s'appercevant du désordre que ce malheureux lui causoit, lui dit gravement : « Eh ! monsieur, vous vous trompez de tiroir, & vous m'allez donner bien du travail ». Le voleur plus avide d'argent que de papiers, se saisit du petit pécule de l'abbé, & s'en va sans fermer la porte. Notre savant lui crie : « Monsieur le voleur, soyez au moins honnête, fermez donc la porte ». Privat de Molières étoit de l'académie des sciences. On a su qu'il donnoit aux gens qui servent la compagnie, des étrennes plus considérables que les membres les plus riches Il n'avoit pourtant pour tout revenu que les honoraires de sa chaire & ses messes, & ce qu'il pouvoit retirer du papier marbré, auquel il travailloit quand il étoit las de méditer.

Jean Frédéric, électeur de Saxe, étant tombé entre les mains de Charles Quint, répondit généreusement à ce prince qui le menaçoit de lui faire couper la tête : « Votre majesté impériale peut faire de moi tout ce qu'elle voudra, mais elle ne me fera jamais peur. En effet, il le montra bien lorsqu'on vint lui annoncer son arrêt de mort, car il en fut si peu troublé, qu'il dit au duc Ernest de Brunswick, avec qui il jouoit aux échecs : *Achevons notre partie.*

Un espagnol qui n'avoit qu'un œil, & qui étoit dans la galerie d'un jeu de paume, à voir jouer, eut l'autre œil crevé d'un coup de balle. Sans s'émouvoir, il ôta son chapeau à la compagnie, & ne fit que dire *buenas noches*, c'est-à-dire, bon soir.

M. le Prince, peintre célèbre, dont les tableaux peuvent être placés à côté des meilleurs, de Teniers & de Wouvermans, s'étoit embarqué pour Saint-Pétersbourg. Notre artiste employoit les momens o fifs du passage à suivre tour-à-tour dans leurs fonctions, le mousse, le matelot, & le pilote. Comme il avoit l'heureux don de plaire, chacun se faisoit un plaisir de l'instruire. M. le Prince,

pour payer son apprentissage dans la marine, exécutoit pour tout l'équipage des airs agreables sur le violon ; car il joignoit à son rare talent un goût decidé pour la musique. Ses leçons de pilotage furent malheureusement interrompues par l'attaque d'un corsaire anglois qui s'empara du bâtiment qu'il montoit. A la veille de perdre sa petite pacotille, la présence d'esprit & le *sang froid* philosophique ne l'abandonnèrent point. Tandis que ces fiers insulaires, d'un air avide & rebarbatif, toisoient les galons de son habit & de son chapeau, pesoient l'or de sa montre, ouvroient & bouleversoient ses malles, il en tira son violon, & en joua sur le champ. Charmés de l'entendre, comme les lions & les tigres aux accens de la lyre d'Orphée, ses raviſſeurs sourirent, lui laissèrent la jouissance de ses effets, & finirent par le prier de les faire danser le soir même au son de son instrument, en réjouissance de leur capture. Leur joie & l'infortune du peintre ne durèrent pas long-temps. Au premier port, le navire fut réclamé, & déclare n'être pas de bonne prise, & M. le Prince continua sa route.

Tectamène, après avoir été condamné à la mort par les Ephores, ne cessoit de rire ; quelqu'un qui trouvoit ce rire hors de saison, lui demanda s'il avoit du mépris pour les loix de Sparte. « Non, dit-il ; mais j'ai de la joie d'avoir été condamné à une amende que je puis payer moi-même sans rien emprunter ».

M. de Montesquieu disputoit sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux, qui avoit de l'esprit, mais la tête un peu chaude. Celui-ci, à la suite de plusieurs raisonnemens débités avec fougue, dit : « Monsieur le président, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête. — Je l'accepte, répond froidement Montesquieu, les petits présens entretiennent l'amitié.

Un fou rencontra en 1779 un abbé dans la rue Vivienne : « J'ai toujours eu envie de tuer un prêtre, s'écria-t-il en tirant son épée d'un air furieux ». L'abbé, sans se déconcerter, lui dit froidement : « Remettez votre épée dans le fourreau ; je ne suis encore que diacre, & vous manqueriez votre objet ».

Frédéric Moul travailloit à traduire Libanius, lorsqu'on vint lui dire que sa femme, qui languissoit depuis quelque temps, étoit bien malade, & qu'elle vouloit lui parler : « Un instant, un instant, je n'ai plus que deux périodes à traduire, & puis j'y cours ». Un second commissionnaire vint lui annoncer qu'elle est à l'extrémité : « Je n'ai plus que deux mots, & j'y vole ». Un moment après on lui rapporte qu'elle vient de rendre l'ame : « Hélas ! j'en suis très-marri, c'étoit la meilleure femme du monde. ». Après cette courte oraison funèbre, il continua son travail.

Un gentilhomme fit un de ces traits qui devroit être répété dans toutes les histoires. On lui avoit proposé un duel ; la loi de Dieu, les loix de l'état le lui défendoient, & il avoit constamment refusé. Son agresseur, chez qui la passion étouffoit tout autre sentiment, & faisoit taire la raison, résolut de l'y engager malgré lui. Un jour il se trouve dans une rue écartée où devoit passer le gentilhomme, & tirant de sa poche deux pistolets, il lui en présenta un. Celui-ci, contraint de défendre sa vie, prend l'arme qu'on lui présente, & propose à son adversaire de tirer le premier. Il l'accepte ; mais dans l'agitation étrange où il étoit, il manqua son coup. Rechargez, si vous voulez, & tirez encore, lui dit le gentilhomme, avec un *sang froid* qui auroit pu le désarmer, s'il n'eût été aveuglé par la passion. Il ne se le fit pas dire deux fois, & tire un second coup qui porta dans les habits. Maintenant ce seroit à mon tour, reprit le gentilhomme généreux ; mais je frémirois d'attenter à la vie d'un de mes concitoyens : oubliez ce qui peut vous avoir indisposé contre moi : j'oublie volontiers la violence de votre procédé ; embrassons-nous, & qu'il me soit permis de croire que vous me comptez au nombre de vos amis. Ces paroles ouvrirent enfin les yeux à son fougueux agresseur ; il se jetta à ses pieds, & lui jura une amitié dont il ne s'est jamais départi.

SANTERRE, (Jean-Baptiste) né en 1651, mort en 1717.

Appliqué sans cesse à chercher des couleurs, qui pussent faire durer ses ouvrages, & les rendre, pour ainsi dire, éternels, *Santerre* avoit toujours coutume de regarder, en marchant dans les rues, toutes les enseignes de boutiques, afin de connoître les couleurs que le temps détruisoit le moins.

Un des plus fameux tableaux de ce peintre, est celui d'Adam & Eve ; & l'on remarque qu'il les a représentés sans nombril comme ayant été créés.

Naturellement porté à la galanterie, *Santerre* forma une académie de jeunes filles, auxquelles il enseignoit son art, & elles lui servoient de modèles.

Dans la chapelle du château de Versailles, on voit une Sainte-Thérèse peinte par *Santerre* ; elle est si belle, & l'expression en est si vive, que ce tableau paroît dangereux aux personnes trop susceptibles. On prétend même que plusieurs ecclésiastiques ont évité de dire la messe à l'autel de cette chapelle.

SANTEUIL, (Jean-Baptiste) né en 1630, mort en 1697.

Quand *Santeuil* étoit extrêmement content de quelqu'une de ses poésies, il disoit qu'il alloit

faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres poëtes, en paſſant, ne ſe jettaſſent dans la rivière.

Quoique *Santeuil* ait été ſouvent preſſé de ſe faire ordonner prêtre, il n'a jamais été que ſoudiacre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un village, un jour que le prédicateur avoit manqué. A peine fut-il monté en chaire qu'il ſe brouilla. Il ſe retira en diſant : Meſſieurs j'aurois bien d'autres choſes à vous dire, mais il eſt inutile de vous prêcher davantage, vous n'en deviendriez pas meilleurs.

Un jour un religieux de Saint-Victor, confrère de *Santeuil*, lui montra des vers où ſe trouvoit le mot *quoniam*, qui eſt une expreſſion tout-à-fait proſaïque. *Santeuil* pour le railler lui récita tout un pſaume où ſe trouve vingt fois le mot *quoniam*. Confitemini Domino *quoniam* bonus ; *quoniam* miſericordia ejus ; *quoniam* ſalutare ſuum &c. Le religieux piqué lui répliqua fort ingénieuſement ſur le champ par ce mot de Virgile.

Inſanire licet quoniam tibi.

Santeuil diſoit que quoiqu'il n'y eût point de ſalut hors de l'égliſe pour perſonne, il étoit excepté de cette règle, parce qu'il étoit obligé d'en ſortir pour faire le ſien, y entendant chanter ſes hymnes avec trop d'amour propre.

Le prieur de Saint-Victor ayant ſu que *Santeuil* & l'abbé Bouin, qui étoient tous deux novices, jouoient continuellement, leur défendit le jeu. *Santeuil* fut mis en priſon pour avoir déſobéi le jour même. L'abbé Bouin alla lui propoſer de jouer à travers la chatière qui étoit à la porte ; ils s'aſſirent à terre chacun de ſon côté, & mirent l'argent au milieu du trou. A peine *Santeuil* eut pris les cartes, qu'il s'écria : J'ai gagné ? j'ai quinte, quatorze & le point ; Bouin ſe ſaiſit auſſitôt de l'argent & s'enfuit ſans rien dire. *Santeuil* cria de toutes ſes forces au voleur, au voleur, au voleur. Ces cris attirèrent toute la maiſon dans le lieu où on les entendoit. Le prieur qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agiſſoit, ſe mit à gronder ſon priſonnier, qui, au lieu de l'écouter, ne ceſſoit de crier comme auparavant, que Bouin étoit un fripon, qu'il avoit emporté ſon argent) en ajoutant perpétuellement : j'avois quinte, quatorze & le point. Le ſupérieur, qui dans le fond de l'âme rioit de l'extravagance, de *Santeuil*, eut toutes les peines du monde à le calmer, & fut contraint de l'enfermer plus étroitement.

Un abbé, homme de qualité & de mérite, ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers que *Santeuil* lui montra, le Poëte lui dit des choſes très-déſobligeantes. Le lendemain l'abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit cauſé, lui envoya dix piſtoles. *Santeuil*, en les recevant, dit au laquais qui les lui apportoit : Vous direz à votre maître que je ſuis fâché de ne lui avoir dit que des injures, & qu'une autrefois je le battrai, parce que ſans doute il m'enverra beaucoup plus d'argent.

Un gentilhomme angevin ſe plaignoit à un procureur de Paris, d'avoir été trompé par un moine. Quoi ! monſieur, lui dit *Santeuil*, qui étoit préſent à l'entretien, un homme de votre âge ne connoît pas les moines. Il y a quatre choſes dans le monde, pourſuivit-il, dont il faut ſe défier, du viſage d'une femme, du derrière d'une mule, du côté d'une charrette, & d'un moine de tous les côtés.

Santeuil ayant été un ſoir ſouper en ville, & retournant tard dans ſon couvent, rencontra dans une rue détournée deux voleurs qui lui prirent ſa bourſe. Ils lui demandèrent enſuite s'il avoit une montre ; non, répondit-il. Tant pis, reprirent les voleurs, car ſi vous en aviez eu vous ſauriez qu'il eſt heure indue pour vous. A quelques pas de là, deux autres voleurs lui demandèrent encore la bourſe. Meſſieurs, leur répondit *Senteuil* je l'ai donné à garder à deux honnêtes meſſieurs qui ont bien voulu s'en charger il n'y a qu'un inſtant : les voleurs entendirent à demi mot, & furent partager avec leurs camarades l'argent du poëte.

Une femme aimable, à qui il devoit quelqu'argent, le rencontrant un jour dans une maiſon, lui demanda pourquoi on ne le voyoit plus : » *Eſt ce à cauſe*, ajouta-telle, *que vous nous devez* ? Non, madame, reprit le victorin, ce n'eſt pas ce qui m'en empêche, & vous êtes cauſe que vous n'êtes pas payée. *Comment donc* ? interrompit la dame : C'eſt, pourſuivit le poëte, que lorſque je vous vois, j'oublie tout ».

Dans un des chapitres tenus à Saint-Victor, pour l'admiſſion des hymnes de *Santeuil*, un religieux dit qu'il ne convenoit pas de chanter dans l'égliſe les hymnes d'un homme qui avoit ſi peu d'ordre dans ſes actions. *Santeuil* répartit auſſi-tôt : » Ne regardez pas l'ouvrier, regardez l'ouvrage ; le tabernacle de notre autel eſt beau ; vous l'avez reçu, vous l'avez loué ; c'eſt cependant un proteſtant qui l'a fait. Il en eſt ainſi de mes hymnes ».

Un certain prédicateur prêchoit à Saint-Merry, & ne ſatisfaiſoit pas ſon auditoire ; *Santeuil*, qui étoit préſent, dit : » il fit mieux l'année paſſée ». Quelqu'un lui répondit : *Il ne prêcha pas* ; » Et c'eſt en cela qu'il fit mieux, répliqua *Santeuil* ».

Santeuil fit un jour des vers pour un écolier, & celui-ci lui demandant à qui il avoit cette obligation, le victorin répondit : » Si on te demande qui a fait ces vers, tu n'as qu'à dire que c'eſt le diable ». Voici le ſujet ſur lequel travailloit l'écolier. » Un jeune enfant, fils d'un boucher, prend,

dans un moment de colère, un couteau, & égorge son cadet; la mère en furie le jette dans une chaudière d'eau bouillante. Hors d'elle-même, elle se pend, & le père, saisi d horreur de ce spectacle, en meurt de douleur ». Il s'agissoit de rendre ses accidens en peu de vers. *Santeuil* les rendit ainsi.

Alter cum puero, mater conjuncta marito
Cutello, limphâ, fune, dolore cadunt.

Santeuil, mécontent d'un peintre qui avoit mal fait son portrait, alla chez l'artiste pour se plaindre d'être si peu ressemblant. Il ne trouva qu'une jeune personne, fille du peintre, & lui dit en colère: » — Je crois que votre père se moque de moi, il m'a représenté comme un fou ». — La jeune fille, croyant très-bien parler, lui répondit: — » Je vous assure, monsieur, qu'il vous a peint tel que vous êtes ».

Une femme avoit étalé, vis-à-vis la porte de l'Oratoire, des estampes & des images, parmi lesquelles étoit le portrait de *Santeuil*. M. l'abbé Boileau le voyant passer, s'arrêta; & après quelques momens de conversation, en lui faisant remarquer que son portrait étoit à la gauche de celui d'arlequin, il s'avisa de lui dire qu'il méritoit bien d'avoir la droite. *Santeuil* piqué de la raillerie, poussa tout en colère, & si vivement l'abbé, en lui disant qu'il ne méritoit, ni d'avoir la droite, ni d'avoir la gauche, qu'il le fit tomber sur une femme qui vendoit des oranges. Le panier d'oranges fut renversé, une partie fut écrasée par les carrosses, l'autre par les passans. La marchande sauta au collet de l'abbé, & *Santeuil*, qui le vit ainsi pris, lui dit, en riant de toute sa force: » Adieu, camarade, te voilà encore mieux placé que mon portrait «.

Santeuil étant retourné à Saint Victor à onze heures du soir, le portier refusa de lui ouvrir, parce que, disoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien des négociations & des pourparlers, *Santeuil* fit glisser un demi louis sous la porte, & elle lui fut ouverte. Il étoit à peine entré qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur un banc où il s'étoit assis pendant qu'on le faisoit attendre. L'officieux portier sortit pour l'aller chercher, & on ferma aussitôt la porte. Maître Pierre, qui étoit à demi nud frappa à son tour, & *Santeuil* lui ayant fait les mêmes questions & les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toujours qu'il ne lui ouvriroit pas, que monsieur le prieur le lui avoit défendu. Eh! M. de *Santeuil*, répliqua le portier, je vous ai ouvert de si bonne grace; je t'ouvrirai de même si tu veux, dit *Santeuil*, il ne tient qu'à toi, & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le portier l'ayant appellé, lui dit: j'aime mieux encore vous rendre votre argent. *Santeuil* le prit & lui ouvrit la porte.

On fit beaucoup d'épitaphes pour *Santeuil*; voici la meilleure:

Ci gît le célebre *Santeuil*;
Poëtes & fous, prenez le deuil.

SARCASME. Trait de raillerie, aiguisé par un esprit caustique & méchant. Si on rit quelquefois d'un mot satyrique & piquant, on déteste presque toujours celui qui le dit.

Quand M. de la Popliniere fit voir à M. le maréchal de Saxe la cheminée par laquelle M. le duc de Richelieu entroit chez sa femme, il dit: « J'ai vu beaucoup d'ouvrages à cornes, mais je n'en ai jamais vu comme celui-ci ».

Un jeune bourgeois de Paris qui avoit une femme très-jolie & un peu plus que coquette, alla un matin chez un vieux payeur des rentes de l'hôtel-de-ville, pour toucher une année qui lui étoit due. Il le trouva dans son cabinet, où il s'occupoit à feuilleter des papiers à l'aide de ses lunettes qui étoient d'une prodigieuse grandeur. Qu'y a-t-il pour votre service, dit le payeur au bourgeois? Celui-ci lui apprit de quoi il s'agissoit; & là-dessus le vieillard prit un gros registre qu'il parcourut avec une lenteur extrême. Le rentier, homme impatient & vif, n'y put tenir, & cédant à sa vivacité: « Parbleu, monsieur, lui dit-il, vos grandes lunettes vous servent bien mal. Monsieur, monsieur, lui répondit froidement le flegmatique payeur, ne nous reprochons pas s'il vous plaît ce que nous portons ».

On parloit dans une compagnie de la métempsycose: quelqu'un qui croit faire une bonne plaisanterie, répondit qu'effectivement il se souvenoit d'avoir été le veau d'or. Vous n'en avez perdu que la dorure, lui répartit une dame.

Le marquis de*** avoit, dans un combat donné en Flandres, fait une retraite précipitée. Quelque temps après, on montra à Louis XIV plusieurs chevaux anglois que l'on disoit excellens pour la course. Sire, répartit le comte de***, je sais un meilleur coureur que tous les anglois; c'est le cheval du marquis de***.

Une fille se plaignoit d'approcher de trente ans, quoiqu'elle en eût davantage. Consolez-vous, mademoiselle, lui dit quelqu'un, vous vous en éloignez tous les jours.

Un gentilhomme parlant fort haut à M. le prince de Guémené, contre le cardinal de Richelieu: parlez plus bas, lui dit le prince, voilà de ses créatures qui pourroient bien vous entendre. C'étoit des pauvres qui venoient demander l'aumône.

Un abbé de cour se vantoit d'avoir converti un calviniſte. Vous l'avez converti, lui répondit quelqu'un ; mais par qui l'avez-vous fait inſtruire ?

En 1668, M. d'Humières venoit d'être élevé à la dignité de maréchal, à la ſollicitation du vicomte de Turenne, qui ne put réſiſter aux charmes & à l'eſprit de la marquiſe d'Humières. Le jour même, Louis XIV demandant au chevalier de Grammont s'il ſavoit bien qui il venoit de faire maréchal de France : oui, ſire, lui dit-il, c'eſt madame d'Humières.

Une fille qui ſe piquoit d'être belle, quoiqu'elle eût les yeux un peu louches & aſſez rudes, ſe vantoit avec orgueil dans une compagnie, qu'un duc & pair lui avoit fait long-temps les yeux doux. Quelqu'un lui dit : Avouez, mademoiſelle, qu'il y a fort mal réuſſi.

Un jour qu'on donnoit l'Alceſte du chevalier Gluck, une perſonne s'écria au ſecond acte : « Ah ! mademoiſelle le Vaſſeur, vous m'arrachez les oreilles ». Son voiſin lui répliqua : « Ah ! monſieur, quelle fortune ; ſi c'eſt pour vous en donner d'autres ! »

Une vieille coquette qui faiſoit l'agréable, quoiqu'elle fût effroyablement laide, diſoit devant ſa nièce, qui étoit une fille de douze ans, & fort avancée pour ſon âge : ſi le roi vouloit me faire enfermer dans un couvent, & qu'il m'en laiſsât le choix, je dirois qu'on me mène aux C***. « Non, ma bonne, lui dit ſa nièce, je crois que vous feriez mieux de vous mettre aux Quinze-Vingts ».

SAUMAISE, (Claude de) né l'an 1588, mort en 1653.

La reine de Suède parlant de *Saumaiſe* diſoit, qu'elle admiroit encore plus ſa patience que ſon érudition, par rapport à ce qu'il avoit à ſouffrir de l'humeur impérieuſe de ſa femme, Anne Mercier.

Malgré l'emportement qui règne dans les ouvrages de *Saumaiſe*, c'étoit un homme facile, communicatif & tout-à-fait doux dans le commerce. Il ſe laiſſoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui ſe vantoit d'avoir pour mari ; non pas pour maître, *le plus ſavant de tous les nobles, & le plus noble de tous les ſavans.*

Saumaiſe fut choiſi pour défendre Charles I roi d'Angleterre contre ſes ennemis. Voici comme il commence cette apologie : Anglois qui vous renvoyez les têtes des rois comme des balles de paume, qui jouez à la boule avec des couronnes, & qui vous vous ſervez des ſceptres comme des marotes.

SAUT DE LA PUCELLE. Un jeune homme, d'une naiſſance inférieure au comte de Gowrie, grand ſeigneur d'Ecoſſe, fréquentant habituellement cette maiſon, ne put s'empêcher de ſe prendre de paſſion pour ſa fille, & de la lui donner à connoître, en lui faiſant une cour aſſidue ; mais celle-ci ſe gardoit bien de lui laiſſer, par ſa conduite, aucun ſujet d'encouragement. Cet amant logeoit préciſément dans la tour oppoſée à celle de ſa maîtreſſe : or, un jour que celle-ci ſe trouva, ſans doute, intérieurement preſſée des mêmes feux que ſon amant, elle trouva moyen, peu avant la fermeture des portes, de ſe gliſſer dans ſon appartement. Une de ces vieilles fureteuſes de duegnes, dont l'office, dans ces temps-là, étoit d'être aux aguets des intrigues amoureuſes dans les chateaux, s'en apperçut, &, comme elle n'avoit pas été conſultée ni miſe du complot, par des préſens, elle ne manqua pas d'en aller avertir la comteſſe, qui, pour couper tout eſpoir & toute poſſibilité de retraite aux amans, ſe hâta d'aller les ſurprendre ; mais les oreilles de la jeune fille étoient preſtes. Elle entendit les pas de la vieille comteſſe, courut au ſommet de la tour, & prit un élan déſeſpéré de *neuf pieds quatre pouces* d'eſpace, au deſſus d'une profondeur *de ſoixante pieds*, ayant par ce moyen, attrapé les créneaux de l'autre tour, elle redeſcendit auſſitôt & ſe fourra dans ſon lit, où la mère fut bien ſurpriſe de la trouver, & ne manqua pas de lui faire réparation pour ſon injuſte ſoupçon. On imagine bien que la belle enfant ne jugea pas à propos de répéter davantage le même ſaut : ainſi, pour éviter d'être tentée de s'y expoſer, dès la nuit ſuivante, elle prit le parti de décamper avec ſon amant, & ils ſe marièrent.

Une des tours de l'ancien manoir de Ruthuen, dans la haute Ecoſſe, jadis l'habitation des Gowrie, eſt appellée *le ſaut de la pucelle*, nom qui lui vient de l'aventure précédente.

SAUVAGE. Voici quelques particularités qu'on a recueillies, concernant le *ſauvage* d'Otahiti, amené en Angleterre.

Il y a trois ordres de citoyens à Otahiti ; les nobles, la bourgeoiſie & le peuple. Le *ſauvage* qui eſt ici, eſt de cette dernière claſſe & s'appelle *Omiha*. Sa taille eſt un peu au-deſſus de la médiocre. D'ailleurs, il eſt aſſez bien fait, & doué d'une mémoire ſi facile, qu'on n'a jamais beſoin de lui dire deux fois les noms & les uſages des choſes. L'hôtel du lord Sandwich eſt la première grande maiſon qu'on lui a fait voir. Il ſe trouvoit dans le cabinet d'aſſemblée deux ou trois perſonnes, lorſqu'il y entra ; mais à peine les regarda-t-il, tant il étoit occupé à conſidérer les meubles. Lorſqu'on le préſenta au docteur Solander, qu'il avoit vu dans ſon pays, il courut à lui de la manière la plus affectueuſe, & l'embraſſa ſi étroitement, qu'il le ſoulevoit de terre. Le docteur l'ayant repris doucement, il mit fin à ces

démonstrations, & se contenta de répéter plusieurs fois, *How d'ye do*; (Comment vous portez-vous?) C'étoient les seuls mots anglois qu'il sût alors. Il a fait quelque difficulté pour se mettre à genoux devant le roi. *Quand je ſerai à genoux*, dit-il, *s'il alloit me manger?* Comme il étoit chez le roi, un des seigneurs de la cour tira sa montre, que le *sauvage* parut observer avec beaucoup de plaisir. Ce seigneur lui ayant dit de la garder, il s'en défendit long-tems. A la fin il y consentit: mais il dit d'un air embarrassé, en regardant tous ceux qui l'entouroient: *Je ne l'ai pas volée au moins.* Les premiers jours, lorsqu'on lui disoit de s'asseoir, il alloit se coucher tout de son long sur un sopha. On eut beaucoup de peine à lui apprendre l'usage d'une chaise. Il mange de la soupe & des légumes, tant qu'on veut; il paroît aimer sur-tout le vin & les liqueurs; il préfère celui de Madère. Son corps & ses membres sont toujours en mouvement, ce qui fait croire qu'il a besoin d'exercice. On compte lui abandonner un parc où il pourra se promener & chasser à la manière de son pays. Quant à ses facultés intellectuelles, elles sont très-bornées; on ne le voit jamais occupé que des plaisirs des sens. Le roi a bien voulu se charger de pourvoir à la dépense de cet indien, pendant tout le tems qu'il restera en Angleterre. Il y a quelques jours qu'il assista à un enterrement dans la ville d'Oxford. Il ne lui fut pas possible de rester à cette triste cérémonie jusqu'à la fin. Il fondoit en larmes, comme si le mort eût été son plus proche parent, ou son meilleur ami. Lorsqu'il vit le cimetière, & qu'on lui eut dit que c'étoit en cet endroit-là qu'on enterroit les morts, il demanda si tous ceux qui étoient enterrés étoient morts de l'inoculation. Sur la réponse qu'on lui fit que cette opération, au contraire, étoit un préservatif contre une maladie dangereuse: *J'aurois cru*, reprit-il, *à la peur qu'on en a, que tout le monde en mouroit.*

Le premier coup-d'œil jetté sur la société civile, ne laisse aucun doute que la femme ne soit inférieure à l'homme pour la force; mais cette foiblesse de la femme ne vient-elle pas de la tranquillité de ses occupations, & dans l'état de nature ayant les mêmes besoins que l'homme, n'auroit-elle pas aussi la même force & la même activité pour y satisfaire? L'histoire d'une fille *sauvage*, publiée en 1755, autorise cette question. Cette fille, âgée pour lors de neuf à dix ans, étoit entrée sur la brune dans le village de Songi en Champagne, au mois de septembre 1731. Elle avoit les pieds nuds, le corps couvert de haillons & de peau, les cheveux sous une calotte de callebasse, le visage & les mains noirs comme une négresse; elle étoit armée d'un bâton court & gros par le bout en forme de massue. Un paysan effrayé de cette figure, lâcha sur elle un dogue armé d'un collier à pointe de fer. La *sauvage* le voyant approcher en fureur, l'attendit de pied ferme, tenant sa petite masse d'armes à deux mains, dans la posture de ceux qui, pour donner plus d'étendue aux coups de leur coignée, la lèvent de côté, & voyant le chien à sa portée, elle lui déchargea un si terrible coup sur la tête, qu'elle l'étendit mort à ses pieds.... On remarqua qu'elle avoit les doigts des mains, sur-tout les pouces, extrêmement gros par proportion au reste de la main; elle a dit elle-même depuis, que ces pouces plus gros & plus forts lui étoient bien nécessaires pendant sa vie errante dans les bois, parce que lorsqu'elle étoit sur un arbre, & qu'elle en vouloit changer sans descendre, elle appuyoit ses deux pouces sur une branche, & s'élançoit sur l'arbre voisin comme un écureuil.... Cette *sauvage*, quelques jours avant qu'elle fût prise, fut apperçue nageant & plongeant dans la rivière, d'où elle sortit quelque temps après, tenant un poisson dans chacune de ses mains, & une anguille entre ses dents. Rendue à la société civile, elle a néanmoins toujours conservé une forte inclination pour se jetter dans l'eau, où elle pêchoit à la main & nageoit comme un poisson malgré le froid & la gelée.

Un petit *sauvage* avoit été amené de l'Amérique en France. Son maître qui le croyoit bien content, lui demanda: hé bien! aimes-tu mieux à présent ton pays que le nôtre? Oui. — Eh, pourquoi? — C'est que je ne puis manger que quand tu manges, & je ne puis dormir que quand tu dors.

Un *sauvage* de l'Amérique, à qui Louis XIV fit montrer toutes les curiosités de Versailles, avoit tout examiné en gardant un profond silence; mais à peine eut-il apperçu le tableau de Raphaël, où saint Michel terrasse le diable, qu'il s'écria: « Ah! le beau *sauvage!* »

Sauvages *du Canada.*

On lit dans les gazettes angloises de 1761, que deux partis d'Indiens, de tribus différentes du Canada, se rencontrèrent par hasard sur les bords d'une rivière: l'un d'eux demanda à ceux du parti opposé qui ils étoient, & ce qu'ils faisoient. Ceux-ci se nommèrent, dirent qu'ils alloient à la chasse des castors, & firent à leur tour la même question aux autres, qui répondirent que leur nom étoit une chose indifférente, mais qu'ils étoient chasseurs d'hommes. Eh bien! leur répliqua l'autre parti, nous sommes des hommes; n'allez pas en chercher plus loin. Les deux partis convinrent de descendre dans une petite isle de la rivière; ils détruisirent leurs canots pour s'ôter les moyens de retraite, & se mirent à combattre, jusqu'à ce qu'enfin il ne resta plus qu'un petit nombre des chasseurs de castors, & un seul chasseur d'hommes, à qui on laissa la vie, pour qu'il allât apprendre à ceux de sa nation qu'il avoit rencontré une

tribu d'Indiens qui chaſſoient mieux les hommes qu'eux-mêmes.

SCALIGER, (Joſeph-Juſte), né l'an 1540, mort en 1609.

Scaliger étant appellé par les Hollandois, pour être profeſſeur chez-eux, alla prendre congé de Henri IV, auquel il expoſa, en peu de mots, le ſujet de ſon voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque choſe d'important de la part du roi; mais on fut bien ſurpris, lorſqu'après lui avoir dit: » Eh bien! monſieur *Scaliger*, les hollandois vous veulent avoir, & vous font une groſſe penſion; j'en ſuis bien aiſe ».

Scaliger a paſſé une partie conſidérable de ſa vie à éclaircir les anciens auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juſte. Je ne ſais, dit-il, ſi on ne pourroit pas dire que *Scaliger* avoit trop d'eſprit & trop de ſcience pour faire un bon commentaire; car, à force d'avoir de l'eſprit, il trouvoit, dans les auteurs qu'il commentoit, plus de fineſſe & de génie qu'ils n'en avoient effectivement; & ſa profonde littérature étoit cauſe qu'il voyoit mille rapports entre les penſées d'un auteur & quelque point rare de l'antiquité; de ſorte qu'il s'imaginoit que ſon auteur avoit fait quelque alluſion à ce point d'antiquité, & ſur ce pié-là, il corrigeoit un paſſage.

Chaque peuple donne au latin la prononciation de ſa langue naturelle; c'eſt ce qui fit dire plaiſamment par *Scaliger*, à un gentilhomme écoſſois, qui lui faiſoit un diſcours latin, dans la prononciation de ſon pays: monſieur, vous me pardonnerez ſi je ne vous réponds point, je n'entends pas l'écoſſois.

SCANDERBEG. (George Caſtriot) Il étoit fils d'un deſpote, ou d'un petit roi d'Albanie; lorſque le ſultan Amurath, s'étant ſaiſi de l'Albanie, il éleva cet enfant qui reſtoit ſeul de quatre frères. Il le chériſſoit; il le faiſoit combattre auprès de ſa perſonne. Georges Caſtriot ſe diſtingua tellement, que le ſultan & les janniſſaires lui donnèrent le nom de *Scanderbeg*, qui ſignifie *ſeigneur Alexandre*.

Enfin, l'amitié prévalut ſur la politique. Amurath lui confia le commandement d'une petite armée, contre le deſpote de Servie, qui s'étoit rangé du parti des chrétiens, & faiſoit la guerre au ſultan ſon gendre. C'étoit avant ſon abdication. *Scanderbeg*, qui n'avoit pas alors vingt ans, conçut le deſſein de n'avoir plus de maître & de régner.

Il fut qu'un ſecrétaire, qui portoit les ſceaux du ſultan, paſſoit près de ſon camp. Il l'arrête, le met aux fers, le force de ſceller un ordre au gouverneur de Croye, capitale de l'Epire, de remettre la ville & la citadelle à *Scanderbeg*. Après avoir fait expédier cet ordre, il aſſaſſine le ſecrétaire & ſa ſuite. Il marche à Croye; le gouverneur lui remet la place ſans difficulté. La nuit même il fait avancer les Albanois, avec leſquels il étoit d'intelligence. Il égorge le gouverneur & la garniſon; ſon parti lui gagne toute l'Albanie; les Albanois paſſent pour les meilleurs ſoldats de ce pays. *Scanderbeg* les conduiſit ſi bien, ſut tirer tant d'avantages de l'aſſiette du terrein âpre & montagneux, qu'avec peu de troupes il arrêta toujours de nombreuſes armées turques. Les muſulmans le regardoient comme un perfide; mais il n'avoit trompé que ſes ennemis. Il avoit repris la couronne de ſon père, & la méritoit par ſon courage.

SCARRON, (Paul) né l'an 1610, mort en 1660.

Voici le portrait que *Scarron* fait de lui-même. « Lecteur qui ne m'as jamais vu, & qui peut-être ne s'en ſoucie guère, à cauſe qu'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une perſonne faite comme moi, ſache que je ne me ſoucierois pas auſſi que tu me viſſes, ſi je n'avois appris que quelques beaux eſprits factieux ſe réjouiſſent aux dépens du miſérable, & me dépeignent d'une autre façon que je ne ſuis fait: les uns diſent que je ſuis culde-jatte; les autres que je n'ai point de cuiſſes, & que l'on me met ſur une table, dans un étui, où je cauſe comme une pie borgne; & les autres que mon chapeau tient à une corde qui paſſe dans une poulie, & que je le hauſſe & baiſſe pour ſaluer ceux qui me viſitent. Je penſe être obligé en conſcience de les empêcher de mentir plus long-temps. J'ai trente ans paſſés: ſi je vais juſqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai déjà ſoufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai eu la taille bien faite, quoique petite; ma maladie l'a racourcie d'un bon pied. Ma tête eſt un peu groſſe pour ma taille. J'ai le viſage aſſez plein pour avoir le corps décharné; des cheveux aſſez pour ne point porter perruque. J'en ai beaucoup de blancs en dépit du proverbe. J'ai la vue aſſez bonne, quoique les yeux gros; je les ai bleus: j'en ai un plus enfoncé que l'autre, du côté que je penche la tête: j'ai le nez d'aſſez bonne priſe. Mes dents autrefois perles quarrées ſont de couleur de bois, & ſeront bientôt de couleur d'ardoiſe; j'en ai perdu une & demie du côté gauche, & deux & demie du côté droit, & deux un peu égrignées. Mes jambes & mes cuiſſes ont fait premièrement un angle obtus, & puis un angle égal, & enfin un aigu. Mes cuiſſes & mon corps en font un autre, & ma tête ſe penchant ſur mon eſtomach, je ne reſſemble pas mal à un Z. J'ai les bras racourcis auſſi bien que les jambes, & les doigts auſſi bien que les bras: enfin, je ſuis un raccourci

de

de la misère humaine. Voilà à-peu-près comme je suis fait. Puisque je suis en si beau chemin, je te vais apprendre quelque chose de mon humeur; j'ai toujours été un peu colère, un peu gourmand, & un peu paresseux. J'appelle souvent mon valet sot, & un peu après, monneur. Je ne hais personne, Dieu veuille qu'on me traite de même. Je suis bien aise quand j'ai de l'argent, je serois encore plus aise si j'avois de la santé. Je me réjouis assez en compagnie; je suis assez content quand je suis seul, & je supporte mes maux assez patiemment ».

La reine-mère de Louis XIV lui fit une pension de quinze cents livres: c'est pour cela qu'il prenoit toujours la qualité de malade de la reine.

Scarron avoit fait donation à ses parens du peu de bien qu'il avoit; mais ses parens le lui rendirent. Il le vendit à M. Nublé, qui lui en donna six mille écus, sans savoir précisément ce qu'il valoit; & *Scarron* fut content du marché. Nublé visita ce bien qui étoit près d'Amboise, & à son retour à Paris, étant allé voir *Scarron*, il lui dit: vous avez cru que votre domaine ne valoit que dix-huit mille francs, il en vaut vingt-quatre par l'estimation que j'en ai fait faire; & M. Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus qu'il lui donna pour achever cette somme.

Quelques jours avant son mariage avec mademoiselle d'Aubigné, il dit à un de ses amis: « Je ne ferai pas de sottises à ma femme; mais je lui en apprendrai beaucoup ». Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue & de la main.

Lorsqu'il fut question de dresser le contrat de mariage, *Scarron* dit qu'il reconnoissoit à l'accordée deux grands yeux fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, & beaucoup d'esprit. Le notaire demanda quel douaire il lui assuroit: « L'immortalité, répondit *Scarron*. Le nom des femmes des rois meurt avec elles: celui de la femme de *Scarron* vivra éternellement ». Cette épouse, par sa modestie, réforma les saillies indécentes de son mari, & ne rendit sa maison que plus agréable.

Lorsque la reine Christine vint à Paris, elle desira de voir *Scarron;* Ménage le lui présenta. « Je vous permets, lui dit cette princesse, d'être amoureux de moi; la reine de France vous a fait son malade; moi je vous crée mon Roland ». *Vous faites bien, madame*, lui dit le poëte, *de me donner ce titre, puisqu'autrement je l'aurois pris.* Christine, en voyant madame *Scarron*, dont la beauté étoit alors dans tout son éclat, dit alors à la comtesse de Bregy: « Ne le savois-je pas, qu'il ne falloit pas moins qu'une reine de Suède pour rendre un homme infidèle à cette femme-là »? Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas surprise qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fût, malgré ses maux, l'homme de Paris le plus gai.

Dans sa dédicace de dom Japhet d'Arménie, *Scarron* parle ainsi au roi: « Je tâcherai de persuader à votre majesté qu'elle ne se feroit pas grand tort si elle me faisoit un peu de bien, je serois plus gai que je ne suis; si j'étois plus gai que je ne suis, je ferois des comédies enjouées: si je faisois des comédies enjouées, votre majesté en seroit divertie: si elle en étoit divertie, son argent ne seroit pas perdu. Tout cela conclut si nécessairement, qu'il me semble que j'en serois persuadé, si j'étois aussi bien un grand roi, comme je ne suis qu'un pauvre malheureux.

Scarron aimoit à lire ses ouvrages à ses amis à mesure qu'il les composoit; il appelloit cela *essayer ses livres.*

Scarron dit que la plus ancienne de toutes les plaintes, c'est celle des poëtes sur le malheur du temps & sur l'ingratitude de leur siècle.

Scarron fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât: cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé, *si jamais*, dit il, *j'en reviens, je ferai une belle satyre contre le hoquet.* Ses amis s'attendoient à toute autre résolution que celle-là; mais il fut dispensé de tenir parole: il ne revint point de cette maladie, & le public a perdu la satyre qu'il se proposoit de composer. Peu avant que de mourir, comme ses parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mi le autres feroient en pareil cas. Mes enfans, leur dit-il, vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.

Louis XIV regrettant Poisson comme un très-grand acteur: oui, dit brusquement Despréaux, qui se trouva là par hasard avec Racine, il jouoit très-bien dans dom Japhet, & telles autres comédies de *Scarron*, oubliées même de la province. Comme cela s'étoit dit devant madame de Maintenon; Racine jugea en devoir avertir Despréaux, qui répondit tout franchement: Hé! quel est l'homme qui ne fait point de fautes.

Despréaux mépriseit extrêmement *Scarron:* votre père, dit il un jour à M. Racine le fils, avoit la foiblesse de lire quelquefois le Virgile travesti, & de rire; mais il se cachoit bien de moi.

Scarron avoit si fort mis le burlesque à la mode, que les libraires ne vouloient plus imprimer que des ouvrages de cette nature: d'où vient qu'en 1649, on imprima une pièce mauvaise, mais sérieuse pourtant, avec ce titre qui fit justement

horreur à tous les honnêtes gens : *La Passion de Notre-Seigneur, en vers burlesques.*

SCIPION l'africain (Publius Cornelius) surnommé l'ancien, mort l'an 189, avant notre *Ere* chrétienne.

Scipion l'africain étoit fils de Publius Cornelius Scipion, consul dans la seconde guerre punique. Il n'avoit point encore dix-huit ans que, par une action de la plus grande bravoure, il sauva la vie à son père à la bataille du Tesin. Il se porta au milieu d'un gros d'ennemis dont son père étoit enveloppé, & l'épée à la main, écarta tout ce qui le pressoit. Il le dégagea de cette sorte dans le tems qu'il alloit être pris ou tué. On voulut lui donner la couronne civique en mémoire de ce qu'il avoit sauvé la vie à un citoyen, & même à son général ; mais comme ce général étoit son père, il ne voulut pas être récompensé pour avoir satisfait à un devoir indispensable.

Lorsqu'Annibal eut remporté la fameuse bataille de Cannes, plusieurs officiers romains qui avoient échappé au carnage, à la tête desquels étoient Cecilius Metellus, désespérant du salut de la république, avoient pris la résolution de quitter l'Italie, & de s'embarquer sur les premiers vaisseaux qu'ils trouveroient pour se retirer chez quelque roi ami des romains. *Scipion*, encore jeune, & à qui la gloire de terminer cette guerre étoit réservée, n'eut pas plutôt appris ce funeste dessein, que tirant son épée : *que ceux qui aiment la république*, s'écria-t-il, *me suivent.* Il court aussi-tôt vers la tente où ces officiers étoient assemblés, & leur présentant la pointe de son épée : » Je jure le premier, dit-il, que je n'abandonnerai point la république, & que je ne souffrirai pas qu'aucun autre l'abandonne. Grand Jupiter ! je vous prends à témoin de mon serment, & je consens, si je manque à l'exécuter, que vous me fassiez mourir moi & les miens, de la mort la plus cruelle. Faites le même serment que moi, Cecilius ; & vous tous qui êtes ici assemblés. Quiconque refusera d'obéir, perdra sur la champ la vie ». Ils jurèrent tous ; & le courage patriotique d'un seul homme sauva peut-être la république.

Scipion fut créé édile à l'âge de vingt-un ans. On ne pouvoit cependant alors entrer en charge qu'à vingt-sept ans. Aussi lorsque *Scipion* se présenta pour demander l'édilité curule, les tribuns du peuple s'opposèrent à sa nomination, apportant pour raison qu'il n'avoit pas l'âge compétent pour l'exercer. « Mais si tous les citoyens veulent me nommer, répondit *Scipion*, j'ai assez d'âge ». Sur le champ toutes les tribus lui donnèrent leurs suffrages avec tant de zèle & d'unanimité, que les tribuns se désistèrent aussi-tôt de leurs prétentions.

Son père & son oncle ayant perdu la vie en combattant contre les Carthaginois, il fut envoyé en Espagne à l'âge de vingt-quatre ans. Il en fit la conquête en moins de quatre années, battit l'armée ennemie, & prit Carthage la neuve en un seul jour. *Scipion*, pour inspirer de la confiance à ses troupes, avoit, à l'exemple d'Alexandre le Grand, feint un commerce avec la divinité dont il prétendoit tirer son origine ; mais c'étoit principalement par ses vertus que ce grand homme pouvoit espérer de faire croire aux gens sages qu'il y avoit en lui quelque chose de divin. Parmi les prisonniers que les Romains firent à la prise de cette ville, se trouvoit une vierge espagnole, dont la rare beauté surpassoit l'éclat de sa naissance. Elle étoit éperduement aimée d'un prince celtibérien, nommé Allucius, auquel elle étoit fiancée. *Scipion* vit sa belle prisonnière, & l'admira. Il étoit alors jeune, sans engagement & victorieux : *& juvenis, & cœlebs, & victor*, comme le remarque un historien, Valère-Maxime. Mais *Scipion* savoit également vaincre les ennemis des Romains & ses propres passions. Il fit venir devant lui Allucius, l'amant chéri de la belle Espagnole : « Nous sommes jeunes vous & moi, lui dit *Scipion* ; ce qui fait que je puis vous parler avec plus de liberté. Ceux des miens qui m'ont amené votre épouse future, m'ont en même-temps assuré que vous l'aimiez avec tendresse : & sa beauté ne m'a laissé aucun lieu d'en douter. Si, comme vous, je songeois à prendre un engagement, je souhaiterois que l'on favorisât une passion si honnête & si légitime. Je me trouve heureux de pouvoir, dans la conjoncture présente, vous rendre un pareil service. Celle que vous devez épouser, a été parmi nous, comme elle auroit pu être dans la maison de ses père & mère : je vous l'ai réservée pour vous en faire un présent digne de vous & de moi. La seule reconnoissance que j'exige de vous pour ce don, c'est que vous soyez ami du peuple romain ». Allucius, pénétré de joie & de reconnoissance, embrassoit les genoux de *Scipion*, & imploroit les dieux de récompenser un si grand bienfait, puisque lui-même il n'étoit pas en état de le faire autant qu'il l'auroit souhaité, & que le méritoit son bienfaiteur. *Scipion* fit ensuite venir les père & mère & les autres parens de la jeune espagnole. Ils avoient apporté une grande somme d'argent pour la racheter ; mais quand ils virent qu'ils la leur rendoient sans rançon, ils le conjurèrent, avec de grandes instances, de recevoir d'eux cette somme comme un présent, & témoignèrent que, par cette nouvelle grace, il mettroit le comble à leur joie & à leur reconnoissance. *Scipion* ne pouvant résister à des prières si vives & si pressantes, leur dit qu'il acceptoit ce don, & le fit mettre à ses pieds. Alors s'adressant à Allucius : « J'ajoute, lui dit-il, à la dot que vous devez recevoir de votre beau-père, cette somme que je vous prie d'accepter comme un présent de noces ». Après tant de bienfaits, Allucius crut devoir se

vouer entièrement au service des Romains. Il vint trouver *Scipion* avec un corps de quatorze cents cavaliers. Pour rendre encore plus durables les marques de sa reconnoissance, il fit graver sur un bouclier d'argent l'action de *Scipion*, & lui en fit présent. Ce bouclier, que ce général emporta avec lui en retournant à Rome, fut englouti par les eaux au passage du Rhône, avec une partie du bagage. Il étoit demeuré dans ce fleuve jusqu'en 1665, que quelques pêcheurs le trouvèrent. Il est aujourd'hui dans le cabinet du roi de France.

Scipion, après avoir mis fin à la guerre d'Espagne, par une grande bataille qu'il donna dans la Bétique, porta la guerre en Afrique. Il battit Hannon, un des meilleurs généraux carthaginois, vainquit Siphax, roi de Numidie, & le fit prisonnier. De si heureux succès engagèrent les Carthaginois à rappeller en Afrique leur général Annibal que la fortune abandonnoit en Italie. Les deux généraux eurent une entrevue qui fut inutile, *Scipion* n'ayant pas voulu entrer dans aucune négociation; c'est pourquoi les deux armées étant proches, on en vint bientôt aux mains. Après un long & sanglant combat, où Annibal & *Scipion* firent des prodiges de valeur, la victoire se déclara pour Rome, qui dicta à sa rivale les conditions qui lui plurent. *Scipion* fut honoré du triomphe, & reçut alors le surnom d'*Africain*.

Cet illustre citoyen ayant été élu consul une seconde fois, passa en Asie, où, de concert avec son frère, il défit Antiochus l'an 189 avant Jésus-Christ. Ce roi, avant le combat qui décida de son sort, avoit fait proposer à *Scipion* de lui rendre sans rançon son fils encore jeune pris au commencement de cette guerre, & lui offroit de partager avec lui les revenus de son royaume. Mais le général romain, insensible à tout intérêt personnel, avoit rejetté ces offres avec une fierté vraiment romaine. Cependant, lorsqu'il fut de retour à Rome, il trouva l'envie acharnée contre lui. On l'accusa d'avoir détourné à son usage une portion du butin fait en Asie, & d'avoir entretenu de secrètes correspondances avec Antiochus. Il fallut que le vainqueur d'Annibal, de Syphax & de Carthage, qu'un homme, à qui les Romains avoient offert le consulat & la dictature perpétuelle, se réduisît à soutenir le triste rôle d'accusé. Il le fit avec cette grandeur d'ame qui caractérisoit toutes ses actions. Comme ses accusateurs, faute de preuves, se répandoient en reproches contre lui, il se contenta le premier jour de faire le récit de ses exploits & de ses services, défense ordinaire aux illustres accusés. Elle fut reçue avec un applaudissement universel. Le second jour fut encore plus glorieux pour lui. Les tribuns du peuple étoient montés dès le matin dans la tribune aux harangues. L'accusé étant appellé, perça la foule, & se présenta accompagné d'une grande multitude de cliens & d'amis, & dès qu'on eut fait silence pour l'entendre : « Tribuns du peuple, dit-il, & vous, citoyens, c'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal & les Carthaginois; venez, Romains, allons dans les temples rendre aux dieux de solemnelles actions de graces ». On le suivit en effet au capitole, & les tribuns restèrent seuls avec les crieurs qu'ils avoient amenés pour l'accuser.

Un certain Petilius avoit été suscité par Caton pour lui faire rendre compte de l'argent qu'il avoit reçu dans la province d'Antioche; *Scipion* se présenta au sénat avec son registre, & dit que ce livre contenoit la recette & la dépense. On lui demanda qu'il déposât ce registre. Aussi-tôt *Scipion* le prend & le déchire en mille pièces devant le sénat.

Scipion, las de combattre l'ingratitude des hommes, s'étoit retiré sur la fin de ses jours à sa maison de campagne à Literne, où, à l'exemple des anciens Romains, il cultivoit la terre de ses mains victorieuses.

Scipion avoit une valeur réfléchie, & étoit persuadé qu'il est du devoir d'un général de ne hazarder sa vie que dans une action décisive. Quelqu'un le voyant agir en conséquence, lui disoit qu'il n'étoit point soldat; *non*, dit-il, *mais capitaine*.

On a reproché à *Scipion* d'être grand dormeur, non pour autre raison, dit Montagne, sinon qu'il fâchoit aux hommes qu'en lui seul il n'y eût aucune chose à redire. « Parmi tant d'admirables actions de *Scipion*, personnage digne de l'opinion d'une géniture céleste, ajoute le même auteur, il n'est rien qui lui donne plus de grace que de le voir nonchalamment & puérilement baguenaudant à amasser & choisir des coquilles, & jouer à cornichon, va devant, le long de la marine avec Lælius; & s'il faisoit mauvais temps, s'amusant & se chatouillant à représenter par écrit en comédies les plus populaires & basses actions des hommes; & pleine de cette merveilleuse entreprise d'Annibal & d'Afrique, visitant les écoles en Sicile, & se trouvant aux leçons de la philosophie, jusqu'en avoir armé les dents de l'aveugle envie de ses ennemis à Rome ».

Les comédies dont parle Montagne dans ce passage, sont sans doute celles de Térence, auxquelles *Scipion* & Lælius, suivant Suétone, eurent beaucoup de part. On a révoqué en doute cette anecdote de Suétone; mais elle plaisoit à Montagne, & ce philosophe déclare expressément dans ses ouvrages qu'on lui feroit déplaisir de le déloger de cette créance.

SCUDÉRI, (Georges) né l'an 1603, mort en 1667.

Scudéri étoit généreux quoique peu fortuné.

L'aventure qui lui arriva à l'occaſion de ſon poëme d'*Alaric*, en eſt la preuve. Voici comme Chevreau la rapporte. La reine Chriſtine m'a dit cent fois qu'elle réſervoit à M. *Scudéri* pour la dédicace qu'il lui feroit de ſon *Alaric*, une chaîne d'or de mille piſtoles. Mais comme le comte de la Gardie, dont il eſt parlé fort avantageuſement dans ce poëme, eſſuya la diſgrace de la reine, qui ſouhaitoit que le nom du comte fût ôté de cet ouvrage, & que je l'en informai, il me répondit que quand la chaîne d'or ſeroit auſſi groſſe & auſſi peſante que celle dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. Cette fierté héroïque déplut à la reine, qui changea d'avis; & le comte de la Gardie, obligé de reconnoître la généroſité de M. *Scudéri*, ne lui en fit pas même un remercîment.

Ce qu'on lit dans le Voyage de Bachaumont & de Chapelle, ſur le gouvernement de *Notre-Dame de la Garde* en Provence, qu'avoit M. *Scudéri*, eſt trop ſingulier pour ne pas trouver ici ſa place. Une fine & maligne raillerie y règne comme dans tout le reſte de ce Voyage. Après avoir dit que quelques-unes des précieuſes de Montpellier croyoient M. *Scudéri* :

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche, & toujours bien mis,
Sa ſœur, une beauté divine,
Et Péliſſon, un Adonis :

On ajoute plus bas :

Mais il faut vous parler du fort,
Qui ſans doute eſt une merveille :
C'eſt Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui ſuffit pour toute garde,
Un ſuiſſe avec ſa hallebarde,
Peint ſur la porte du château.

Ce fort eſt ſur le ſommet d'un rocher preſque inacceſſible, & ſi haut elevé, que s'il commandoit à tout ce qu'il voit au-deſſous de lui, la plupart du genre humain ne vivroit que ſous ſon plaiſir.

Auſſi voyons-nous que nos rois,
En connoiſſant bien l'importance,
Pour le confier, ont fait choix,
Toujours de gens de conſéquence ;
De gens pour qui, dans les allarmes,
Le danger auroit eu des charmes,
De gens prêts à tout haſarder,
Qu'on eût vu long-temps commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi ſous les armes.

Une deſcription magnifique qu'on a faite autrefois de cette place, nous donna la curioſité de l'aller voir. Nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on eſt bien ſurpris de ne trouver qu'une méchante mazure tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frappâmes à la porte, mais doucement, de peur de la jetter par terre; & après avoir heurté long-temps, ſans entendre même un chien aboyer dans la cour :

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent : Meſſieurs, là-dedans
On n'entre plus depuis long-temps :
Le gouverneur de cette roche,
Retournant en cour par le coche,
A depuis environ quinze ans
Emporté la clef dans ſa poche.

La naïveté de ces bonnes gens nous fit bien rire, ſur-tout quand ils nous firent remarquer un écriteau que nous lûmes avec aſſez de peine ; car le temps l'avoit preſque effacé.

Portion de gouvernement,
A louer tout préſentement.

Plus bas, en petit caractère :

Il faut s'adreſſer à Paris,
Ou chez Conrart le ſecrétaire,
Ou chez Courbé l'homme d'affaire,
De tous Meſſieurs les beaux eſprits.

Scudéri avoit beaucoup voyagé, & ſe piquoit fort de nobleſſe. Voici comme il s'en exprime dans une préface : « Tu couleras aiſément, dit-il au lecteur, par-deſſus les fautes que je n'ai point remarquées, ſi tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer la plus longue partie de l'âge que j'ai à voir la plus belle & la plus grande partie de l'Europe, & que j'ai paſſé plus d'années dans les armes, que d'heures dans mon cabinet, & beaucoup plus uſé de mèche en arquebuſe qu'en chandelle : de ſorte que je ſais mieux ranger les ſoldats que les paroles, & mieux quarrer les bataillons que les périodes.

Dans l'épître dédicatoire d'une de ſes pièces au duc de Montmorenci, il dit : « Je veux apprendre à écrire de la main gauche, afin que la droite s'emploie à vous ſervir plus noblement ». Et dans un autre il dit, « qu'il eſt ſorti d'une maiſon où l'on n'a jamais eu de plume qu'au chapeau ».

SCUDÉRI, (Madeleine de) ſœur du précédent, née en 1607, morte à Paris en 1701.

Mademoiſelle *Scudéri* remporta le premier prix d'éloquence que l'académie françoiſe ait donné ; elle fut de l'académie de Ricovrati de Padoue. Chriſtine, reine de Suède, l'honora de ſon portrait, & d'un brevet de penſion ; le cardinal Mazarin lui donna auſſi une penſion par ſon teſtament ; le chancelier Boucherat lui en établit une autre ſur les ſceaux en 1683 ; Louis XIV lui en accorda une de deux mille livres. Du temps de mademoiſelle *Scudéri*, on étoit paſſionné pour les romans ; ce n'étoit même que par cette voie qu'un auteur s'avançoit dans le monde. Le maréchal de Roquelaure avoit un portrait de mademoiſelle *Scudéri*, repréſentée en veſtale, entretenant le feu ſacré, avec ce mot *fovebo*, gravé au bas de l'autel qui ſoutenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toujours une aimable liaiſon avec ſes illuſtres amis, le duc de Montauſier, Conrart, &c.

Sarraſin & Péliſſon étoient tous deux extrêmement attachés à mademoiſelle *Scudéri*. On prétend qu'elle donna la préférence au dernier, dont la laideur ne laiſſeroit pas ſoupçonner qu'elle s'attachât à la matière : elle lui déclara ſa paſſion par ces vers qu'elle fit ſur le champ :

Enfin, Acanthe, il faut ſe rendre,
Votre eſprit a charmé le mien ;
Je vous fais citoyen du Tendre,
Mais de grace n'en dites rien.

Ces vers en occaſionnèrent d'autres, ceux-ci en particulier, dont on ignore l'auteur.

La figure de Péliſſon
Eſt une figure effroyable ;
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un ſinge & qu'un diable,
Sapho lui trouve des appas :
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime ſon ſemblable.

On diſoit à mademoiſelle *Scudéri* que Verſailles étoit un lieu enchanté. Oui, dit elle, pourvu que l'enchanteur y ſoit. Elle vouloit parler du roi.

Duperrier fit voir un jour à Ménage une lettre très bien écrite, qui finiſſoit par *votre très-humble & très obéiſſante ſervante*. Ménage lui dit que cela ne valoit rien, & que ce n'étoit point le ſtyle d'une dame. Duperrier ſoutint le contraire. Le lendemain Ménage reçut un billet de mademoiſelle *Scudéri*, qui finiſſoit de la même manière. Cela le ſurprit, & il fit voir le billet à Duperrier, qui alla faire part à mademoiſelle *Scuderi* de leur différend. « Il eſt vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainſi autrefois ; mais auſſi les femmes ne doivent-elles plus être ſi fières depuis qu'elles ne ſont plus ſi vertueuſes ».

On rapporte une aventure aſſez ſingulière qui lui arriva dans un voyage en Provence avec ſon frère Georges. Ils couchèrent au Pont-Saint-Eſprit. On les avoit placés dans une chambre à deux lits. Avant de s'endormir, *Scudéri* parla de Cyrus, & demanda à ſa ſœur ce qu'ils feroient du prince Maſard, un des héros du roman. Mademoiſelle *Scudéri* étoit d'avis de l'empoiſonner ; mais après quelques conteſtations, il fut arrêté qu'on le feroit aſſaſſiner. Des marchands logés dans une chambre voiſine, ayant entendu la converſation, crurent que ces deux étrangers complotoient la mort de quelque grand prince, dont ils déguiſoient le nom ſous celui de Maſard. On avertit la juſtice. Le frère & la ſœur furent arrêtés & mis en priſon. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réuſſirent à ſe juſtifier.

Deſpréaux appelloit les romans de mademoiſelle *Scudéri*, une *boutique de verbiage* : C'eſt un auteur, diſoit-il, qui ne ſait ce que c'eſt que de finir. Ses héros & ceux de ſon frère n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en ſoient inventoriés. Vous diriez que c'eſt un procès-verbal dreſſé par un ſergent.

SÉGRAIS, (Jean Renaud de) né en 1624, mort en 1701.

Ségrais ſavoit mille choſes agréables, & il les racontoit d'une manière qui faiſoit autant de plaiſir que les choſes mêmes. Quand une fois il avoit commencé, il ne finiſſoit pas aiſément : M. de Matignon diſoit, à ce ſujet, qu'il n'y avoit qu'à monter *Ségrais* & le laiſſer aller.

Lorſque M. Foucault étoit intendant à Caen, ſa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de qualité. M. *Ségrais* y étoit reçu avec diſtinction, lorſque ſa ſanté lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de réſerve, auprès d'une tapiſſerie, derrière laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il diſoit ; c'eſt de là qu'a été tiré le *Segraiſiana*.

Pour faire entendre que les poëtes n'étoient plus ſi recherchés qu'autrefois, M. de *Ségrais* diſoit ſouvent que le ſiècle étoit devenu proſaïque.

Ségrais diſoit que le titre d'académicien étoit le cordon bleu des beaux eſprits.

Quoique *Ségrais* fût de l'académie, & qu'il eût paſſé ſa vie à la cour, il ne put jamais perdre l'accent de ſon pays ; ce qui donna lieu à mademoiſelle de Montpenſier, de dire à un gentilhomme, qui alloit faire le voyage de Normandie avec *Ségrais* : *Vous avez là un fort bon guide*, il ſait parfaitement la langue du pays.

On voulut charger *Ségrais* de l'éducation de M. le duc du Maine. Il s'en défendit sous prétexte de sa surdité. On lui dit qu'il ne s'agissoit pas d'écouter le prince ; mais de lui parler. Il répondit qu'il savoit, par expérience, que dans un pays comme celui de la cour, il falloit de bons yeux & de bonnes oreilles.

SÉNÈQUE le philosophe, (*Lucius Annæus Seneca*), né vers l'an 13 de Jésus-Christ, mort l'an 65.

Le père de *Sénèque*, qui avoit reconnu dans son fils le goût des lettres, cultiva avec soin ses heureuses dispositions ; il le destina à l'éloquence du barreau qui étoit, chez les romains, la voie ouverte au mérite, pour s'élever aux honneurs. *Sénèque* débuta avec éclat ; son éloquence fut admirée, & il devint bientôt l'orateur à la mode. Mais la crainte d'exciter la jalousie de Caligula l'obligea de quitter une carrière si brillante & si dangereuse sous un prince baſſement envieux, & qui avoit juré de détruire tous les exemplaires d'Homère, de Virgile & de Tite-Live. La dernière fois que *Sénèque* plaida au sénat, en présence de Caligula, on vit ce prince au milieu des applaudissemens que l'on donnoit à l'orateur, changer de couleur. Il quitta l'assemblée dans le dessein de sacrifier cet homme si éloquent à sa barbare jalousie. *Sénèque* avoit un visage pâle & défait, qui annonçoit une foible santé, & ce fut ce qui lui sauva la vie. Une concubine de l'empereur lui persuada de se reposer du soin de sa vengeance sur la phthisie dont *Sénèque* étoit attaqué ; elle lui représenta qu'il étoit inutile de hâter la mort d'un homme qui ne pouvoit vivre long tems. Caligula porta sa jalousie sur d'autres objets, & *Sénèque* fut oublié. Aussi ce philosophe dit quelque part, dans ses ouvrages, qu'il est des gens dont la maladie a retardé la mort, & qui ont conservé la vie, parce qu'ils sembloient devoir bientôt la perdre.

Sénèque pouvoit aspirer à toutes les charges publiques, & ses parens sollicitèrent pour lui la questure. Lorsqu'il l'eut obtenue, on espéroit qu'il monteroit plus haut, lorsque ses liaisons avec la belle Julie, que Messaline avoit accusée d'adultère, le fit reléguer dans l'isle de Corse ; mais un exil, ordonné par l'infâme Messaline, ne put être regardé comme une flétrissure, & les mœurs austères de *Sénèque* le justifient assez. Ce philosophe soutint d'abord sa disgrace avec courage, & c'est dans ce lieu de son exil qu'il composa ses *livres de consolation*, qu'il adressa à sa mère. Dans une lettre qu'il lui écrivit, après avoir cherché à la distraire de ses sollicitudes maternelles avec cet art qu'il possédoit si parfaitement, il finit par lui marquer qu'il n'est pas aussi à plaindre qu'elle le croit : » Peut-on n'être pas content, ajoute-t-il, quand l'esprit, libre de toute pensée étrangère, ne s'occupe que de lui même ? Je m'amuse tantôt à des ouvrages de littérature, tantôt avide du vrai, je médite sur la nature de l'homme & celle de l'univers. Je prends l'essor vers les objets divins ; je jouis de ce spectacle délicieux. Mon esprit ne perd point de vue son immortalité, & je le nourris de tout ce que la nature a de plus curieux & de plus intéressant ».

Cette consolation que *Sénèque* chercha d'abord en lui même, cette constance stoïque qui le soutient dans les premiers tems de son exil, l'abandonna au bout de trois ans. Il songea aux moyens de revoir ses dieux pénates, & ces moyens démentent un peu ses maximes. Il eut recours à un certain Polybe, vil affranchi de Claude. Il lui écrivit une lettre dans laquelle il le comble d'éloges ; il exalte les prétendues vertus de l'empereur, sa prudence, sa valeur, sa clémence, & ne rougit pas de mettre au rang des dieux, celui qui étoit à peine digne d'être compté parmi les hommes ; mais son encens fut rejetté, & *Sénèque* auroit fini ses jours dans son exil, si Agrippine, qui avoit su s'élever au trône, n'avoit jetté les yeux sur cet illustre exilé, pour lui confier l'éducation de son fils Néron.

Agrippine avoit associé à *Sénèque*, pour le même emploi, Burrhus, officier non moins considérés par ses vertus. La mère de Néron, qui s'étoit rendue coupable de plusieurs forfaits, pouvoit espérer, par ce choix, de se concilier l'estime des romains. Le méchant fait bien, d'ailleurs, qu'il est de son intérêt qu'il y ait des bons, afin d'en faire ses dupes ; & Agrippine, comme l'événement l'a justifié, n'avoit rien de plus à craindre que d'avoir un fils qui lui ressemblât.

Cette princesse s'étoit rendue la maîtresse de l'empire ; & non contente d'exercer le pouvoir de l'empereur, son fils, elle vouloit encore en partager les honneurs. Ce jeune prince donnoit audience aux ambassadeurs d'Arménie ; Agrippine s'avança pour monter sur le trône avec lui. Tous les assistans furent déconcertés. *Sénèque* seul eut assez de présence d'esprit pour avertir l'empereur de se lever, & d'aller au-devant de sa mère. Ainsi, par une apparence de respect, on sauva une indécence qui auroit choqué tout l'empire.

Tout le temps que Néron suivit les conseils de son précepteur, il fut l'amour de Rome. *Sénèque* étoit incapable de se plier aux vices de son maître. » J'aimerois mieux, disoit-il, vous offenser par la vérité, que vous plaire par la flatterie ».

Néron ayant fait construire une tente octogone, d'un prix & d'une richesse extraordinaire, tous les courtisans s'empressèrent de louer la

magnificence & le bon goût du prince. » Seigneur, lui dit ingénieusement *Sénèque*, une telle dépense montre moins vos richesses que votre pauvreté : car si vous perdiez cette tente, vous ne pourriez en avoir une pareille «.

Sénèque avoit reconnu de bonne heure dans Néron un cœur cruel ; mais sachant qu'il est des naturels pervers que l'on ne peut entièrement changer, il s'étoit efforcé de corriger celui de son élève, de le modérer, de l'adoucir. Il avoit composé, dans cette vue, son *Traité de la clémence* ; & *Sénèque*, voyant ce prince près de facrifier plusieurs romains à ses soupçons, lui dit avec courage : » Quelque nombre de personnes que vous fassiez tuer, vous ne pouvez tuer votre successeur ».

La censure d'un philosophe devoit être bien incommode à un prince qui n'écoutoit plus que ses passions ; & Néron, qui avoit trempé ses mains dans le sang de sa propre mère, ne reconnoissoit plus de bornes à ses fureurs. Il avoit ordonné à l'un de ses affranchis d'empoisonner *Sénèque*. Mais ce funeste projet n'ayant pu être exécuté, Néron enveloppa son précepteur dans la conjuration de Pison. Ce philosophe fut dévoué à la mort comme les autres conjurés. Lorsque le centurion lui signifia l'ordre de l'empereur, il demanda, sans se troubler, son testament, afin d'y ajouter quelques legs en faveur de ses amis présens. Le centurion lui en refusa la permission : « Eh bien ! dit *Sénèque*, en se retournant vers ses amis, puisqu'on m'empêche de vous témoigner ma reconnoissance pour vos bons offices, je vous laisse le seul bien qui me reste, mais le plus précieux, l'image de ma vie. Le souvenir que vous en conserverez honorera nos sentimens, & rendra notre amitié respectable aux siècles à venir «. Les amis de *Sénèque* s'attendrirent à un tel adieu ; ce philosophe les consola par ses discours, & les rassura par sa fermeté. » Où sont, leur disoit-il, ces maximes de sagesse & ces réflexions qui, depuis tant d'années, ont dû vous armer contre les malheurs ? La cruauté de Néron vous étoit-elle inconnue ? Après s'être rendu coupable de la mort de sa mère & de son frère, il ne lui restoit plus que d'y joindre le meurtre de celui qui a instruit & élevé son enfance ».

La sensibilité de *Sénéque* se réveilla lorsqu'il embrassa sa chère Pauline qu'il avoit toujours tendrement aimée. Il la conjura de modérer sa douleur, & de chercher dans le souvenir de la vie & des vertus de son époux, un soulagement honorable au malheur de le perdre. La vertueuse Pauline répondit qu'elle étoit résolue de mourir avec lui, & elle demanda, à l'officier qui étoit présent, de l'aider à exécuter ce dessein. *Sénèque*, qui, suivant les principes de la philosophie stoïque, regardoit la mort volontaire comme un refuge honorable pour le sage, applaudit au desir de Pauline. » Je vous avois montré, lui dit-il, ce qui pouvoit adoucir pour vous les amertumes de la vie. Vous préférez une mort généreuse : je ne vous envierai point cet exemple de vertu. Nous mourrons l'un & l'autre avec une égale constance, & vous avec encore plus de gloire «. Aussitôt ils se font en même-temps ouvrir les veines. *Senèque*, dont le corps étoit usé par la vieillesse & par un régime austère, ne perdoit son sang qu'avec lenteur, ce qui l'obligea de se faire ouvrir encore les veines des jambes & des jarrêts. Ses douleurs furent longues & violentes. Craignant alors d'accabler son épouse par le spectacle de ses maux, ou d'être accablé lui-même par la vue de sa chère Pauline mourante, il lui persuada de passer dans une autre chambre. Cette épouse obéit. *Sénèque* avoit demandé qu'on fît venir ses secrétaires. Son génie enflammé, sans doute, par la présence de l'éternité qui alloit s'ouvrir pour lui, prend l'essor, & il dicte des discours que nous serions très-curieux d'avoir ; mais que Tacite a malheureusement supprimé, parce que, dans son temps, ils étoient entre les mains de tout le monde. Cependant les douleurs de *Sénèque* amenant lentement la mort, il pria Statius Annæus, son médecin & son ami, de lui préparer de la ciguë. Il prit ce poison, mais sans aucun effet, parce que son corps étoit déjà refroidi, & les vaisseaux affaissés, arrêtèrent le passage & l'activité de la liqueur. Il se fit porter dans un bain chaud pour faciliter l'action du poison. En y entrant, il prit de l'eau, & faisant allusion à l'usage de terminer les festins par des libations, il arrosa ceux de ses domestiques qui étoient le plus près de lui, & dit d'une voix foible : *Faisons nos libations à Jupiter libérateur.* Il fut ensuite porté dans une étuve dont la vapeur l'étouffa.

Néron, qui avoit appris la funeste résolution de Pauline, & qui craignoit que la mort de cette vertueuse romaine ne le rendit encore plus odieux, avoit envoyé plusieurs de ses affranchis pour bander ses plaies ; mais il en étoit sorti tant de sang, qu'il lui en resta, sur le visage, une noble paleur qu'elle garda toute sa vie.

Suivant une anecdote, rapportée par Tacite, le dessein de la plupart de ceux qui conduisoient la conjuration de Pison, étoit de placer *Sénèque* sur le trône, comme l'homme le plus capable de faire le bonheur des romains. Cet historien cite même un mot assez vif d'un des conjurés. Néron touchoit des instrumens, & Pison aimoit à jouer la tragédie. » Que gagnerons-nous, disoit ce conjuré, à nous défaire d'un joueur de flûte, pour avoir un acteur de tragédie » ? Mais ne faisons point injure à la philosophie, en accusant *Sénèque* d'avoir donné son consentement aux conjurés. Le seul soupçon qu'on a contre lui, c'est que, retiré depuis quelque temps dans ses maisons de cam-

pagne pour plaire à Néron, qui trouvoit sa présence incommode, il s'étoit rapproché de Rome au jour précis où la conjuration devoit s'exécuter. Un autre reproche mieux fondé, qu'on peut lui faire, est d'avoir dans une de ses épîtres morales, élevé son sage au-dessus de la divinité même, par la raison que dieu tire sa perfection de la nature, & que le sage ne doit la sienne qu'à son choix libre & volontaire.

SENTENCE. Proposition universelle, mais courte, sensée, énergique, & qui renferme quelque vérité morale. On peut distinguer la *sentence* de la maxime, en ce que celle-ci est un avertissement aux hommes sur ce qu'ils doivent faire; l'autre, un jugement sur ce qu'ils font ordinairement. La maxime est un précepte de conduite, & la *sentence* est une vérité de spéculation.

Nous ne citerons que quelques-unes de ces *sentences*.

Jamais l'innocence & le mystère n'habitèrent long-temps ensemble.

La patience est amère; mais son fruit est doux.

La véritable éducation consiste moins en préceptes qu'en exercices.

La raison nous trompe plus souvent que la nature.

Le silence donne du poids aux pensées, & du crédit aux paroles.

Les grandes pensées viennent du cœur.

Le doute est l'école de la vérité.

La véritable politesse consiste à marquer de la bienveillance aux hommes.

On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas soi-même exempt.

Nul ne peut être heureux, s'il ne jouit de sa propre estime.

Il faut une ame saine pour sentir les charmes de la retraite.

L'amitié plaint les maux; mais l'amour les ressent.

Le véritable amour est le plus chaste de tous les liens.

La félicité est la fortune du sage; & il n'y en a point sans vertu.

Les grandeurs du monde corrompent l'ame; l'indigence l'avilit.

Les petites fortunes coutent beaucoup de peines; mais les grandes se font à peu de frais.

Le goût du jeu, fruit de l'avarice & de l'ennui, ne prend que dans un esprit & dans un cœur vuides.

La vanité ne respire qu'exclusions & préférences: exigeant tout, & n'accordant rien, elle est toujours inique.

Toute méchanceté vient de foiblesse.

Le foible est inquiet; le grand homme est tranquille.

C'est le foible qui trompe, & le puissant commande.

La férocité appartient à l'ignorance, qui ne connoît de droit que la force.

Le plaisir des sens est une fleur, dont le parfum s'évapore, & dont l'éclat s'éteint sous la main qui la cueille.

Les passions violentes sont autant de tigres qui nous déchirent.

Tel est le sort de l'humanité; la raison nous montre le but, & les passions nous en écartent.

Les vertus éclatantes conduisent à la gloire; les talens cachés mènent à la fortune.

L'attachement peut se passer de retour, jamais l'amitié: elle est un échange, un contrat comme les autres, mais elle est le plus saint de tous.

On aime mieux son égal que son maître.

Le plus méchant des hommes est celui qui s'isole le plus, qui concentre le plus son cœur en lui-même. Le meilleur est celui qui partage également ses affections à tous ses semblables.

L'amour de la patrie est une passion dans le peuple; mais c'est un vertu dans le philosophe.

Les hommes pardonnent quelquefois la haine, & jamais le mépris.

Le plus malheureux de tous les hommes, est celui qui croit l'être.

Un philosophe voyant un Athénien qui, dans un mouvement de colère, maltraitoit son esclave: « Voilà, dit-il, un esclave qui en frappe un autre ». Parole sensée, qui nous fait comprendre le prix d'une ame qui sait se posséder.

SENTINELLE. La *sentinelle* a toujours été regardée comme une personne publique. Elle peut tuer impunément quiconque l'insulte; elle le doit même, selon les loix de la guerre. Un événement arrivé au siège de Montpellier, sert de preuve à cette vérité.

« Le conseil étant fini, dit Puiségur, & M. de Marillac sortant à cheval par la porte du logis du roi, son cheval en reculant marcha sur le pied de la *sentinelle*, laquelle frappa de la fourchette sur la

croupe du cheval; ce qui donna une secousse à M. de Marillac, qui se tourna, & battit la *sentinelle*.

» Ce soldat étoit de la compagnie de M. de Goas, qui, l'ayant su, le fit relever & arrêter prisonnier, & s'en alla au logis de M. de Marillac, en résolution de lui faire mettre l'épée à la main. Le roi le sut, & envoya chercher M. de Goas & quérir M. de Marillac, auquel il fit une grande réprimande, lui disant que la *sentinelle* le devroit avoir tué, & que de six jours il ne feroit aucune fonction de sa charge de maréchal-de-camp, & qu'il ne commanderoit point dans l'attaque que feroient les gardes. Ce soldat, qui avoit été arrêté prisonnier, fut mis au conseil de guerre, & condamné à être dégradé des armes à la tête du régiment, & à l'estrapade, pour n'avoir pas tué M. de Marillac. Sa majesté lui fit grace de tout; néanmoins M. de Goas ne s'en voulut plus servir dans sa compagnie ».

SÉRAC. Le baron de *Sérac* se vantoit d'une chose fort singulière & fort glorieuse, de s'être trouvé dans trois batailles rangées, d'y avoir combattu main à main contre trois rois, savoir, les rois de Pologne, de Suède & de Danemarck, & d'en avoir remporté des marques, leur ayant enlevé à l'un son bonnet, à l'autre son écharpe, & au troisième un de ses pistolets.

SÉVIGNÉ, (Marie de Rabutin, marquise de) née en 1626, morte à Grignan en 1696.

Comme cette dame écrivoit du premier trait de plume, on doit s'attendre à trouver dans ses lettres des fautes de langage & bien des incorrections: mais ce sont ces défauts-là même qui contribuent à donner à son style cet air négligé qui plaît, qui enchante. Cette dame avoit dans la conversation cette même vivacité que l'on apperçoit dans ses lettres. Son esprit gai & enjoué l'entraînoit même quelquefois un peu trop loin, & croyant vous deviner, elle vous prêtoit souvent plus de finesse qu'on n'en montroit; mais on avoit du moins la satisfaction de ne pas voir tomber à terre un bon mot qui se disoit en sa présence. Madame de *Sévigné* n'étoit pas belle; mais elle avoit de ces physionomies qui plaisent par mille agrémens que l'on ne peut décrire; ses yeux étoient petits & brillans. Son front avancé, sa bouche plate, ses cheveux blonds & épais. Elle avoit le plus beau teint du monde; le son de sa voix étoit agréable, son oreille juste. Personne ne savoit mieux qu'elle faire valoir le vaudeville du jour.

Madame de *Sévigné*, alors mademoiselle de Rabutin, avoit épousé en 1644 Henri, marquis de *Sévigné*, qui fut tué en duel en 1651, par le chevalier d'Albret, & elle en eut Charles, marquis de *Sévigné*, & Françoise Marguerite. Cette fille fut mariée au comte de Grignan en 1669. Madame de *Sévigné* s'étoit flattée qu'en mariant sa fille avec un homme de la cour, elle passeroit sa vie avec elle; mais M. de Grignan reçut un ordre du roi pour se rendre en Provence, où dans la suite il commanda presque toujours en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur.

C'est à cette séparation que nous sommes redevables de ces lettres, où madame de *Sévigné* peint avec tant d'énergie & de vivacité sa tendresse pour une fille aimable, & la douleur qu'elle ressent d'en être séparée. Son cœur, plein d'un sentiment qui déborde, redit toujours la même chose, & n'a jamais achevé de dire. Elle paroît principalement occupée des moyens de revoir sa fille, soit à Paris, où madame de Grignan venoit la trouver, soit en Provence, où elle alloit la chercher. Cette mère si sensible fut la victime de sa tendresse. Dans son dernier voyage à Grignan, en 1696, elle se donna tant de soins pendant une longue maladie de sa fille, qu'elle en contracta une fièvre continue qui l'emporta le 14 janvier de la même année.

On a remarqué que quand madame de *Sévigné* dictoit ses lettres, son style si vif, si serré, devenoit lâche; & Corbinelli lui disoit qu'elle cessoit alors d'avoir de l'esprit.

Cette dame est assez connue par ses saillies. Elle se trouvoit à l'office à Saint-Paul; le *Credo* y fut chanté en mauvaise musique: « Ah! que cela est faux, s'écria madame de *Sévigné* ». Puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient: « Ne croyez pas que je renonce à la foi: je n'en veux pas à la lettre, ce n'est qu'au chant ».

Cette dame recherchoit volontiers les personnes enjouées, & qui se livroient sans contrainte à leur gaieté naturelle. Elle disoit quelquefois qu'elle ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'esprit tout le jour.

Elle décidoit la dispute de Boileau & de Perrault sur les anciens & les modernes, en disant: « Les anciens sont plus beaux; mais nous sommes plus jolis ».

Elle disoit assez plaisamment, en parlant des amoureux: « Il faut tout leur pardonner, ainsi qu'aux gens des Petites-Maisons ».

La connétable Colonne & la duchesse Mazarin passant à Arles, chacune avec un petit coffre de pierreries, madame de *Sévigné*, qu'elles allèrent voir chez M. de Grignan, s'apperçut qu'elles étoient en linge sale. Elle leur envoya le soir une douzaine de chemises, avec un billet qui commençoit ainsi: « Vous voyagez en héroïnes de romans, avec force pierreries, & point de linge blanc ».

Elle avoit signé le contrat de mariage de sa fille

avec le comte de Grignan. Lorſqu'elle compta la dot qui étoit conſidérable : « Quoi ! s'écria-t-elle, faut-il tant d'argent pour obliger M. de Grignan de coucher avec ma fille ? » Après avoir un peu réfléchi, elle ſe reprit, en diſant : « Il y couchera demain, après demain, toutes les nuits, ce n'eſt pas trop d'argent pour cela ».

Cette dame s'informant à Ménage de ſa ſanté, il lui dit : Madame, je ſuis enrhumé. — Je *la* ſuis auſſi, lui dit-elle. — Il me ſemble, reprit Ménage, que, ſelon les règles de notre langue, il faudroit dire, je *le* ſuis. — Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle ; mais pour moi je croirois avoir de la barbe ſi je diſois autrement.

Madame de *Sévigné* diſoit : « L'ingratitude attire les reproches, comme la reconnoiſſance attire de nouveaux bienfaits ».

Je tenois un jour, dit Ménage, une des mains de madame de *Sévigné* avec les deux miennes. Lorſqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit : Voilà le plus bel ouvrage qui ſoit jamais ſorti de vos mains.

Je ne puis ſouffrir, diſoit madame de *Sévigné*, que les vieilles gens diſent : Je ſuis trop vieux pour me corriger ; je pardonnerois plutôt à une jeune perſonne de tenir ce diſcours. La jeuneſſe eſt ſi aimable, qu'il faudroit l'adorer, ſi l'ame & l'eſprit étoient auſſi parfaits que le corps ; mais quand on n'eſt plus jeune, c'eſt alors qu'il faut ſe perfectionner, & tâcher de regagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables.

Madame de *Sévigné* étoit, depuis long-temps, auprès d'une tante fort malade. Elle diſoit : Ce qui me feroit ſouhaiter d'être loin d'ici, ce ſeroit afin d'être ſincèrement affligée de la perte d'une perſonne qui m'a toujours été ſi chère : & je ſens que ſi je ſuis ici, la liberté qu'elle me donnera, m'ôtera une partie de ma tendreſſe & de mon bon naturel.

Madame de *Sévigné* diſoit au comte de Buſſi : Sauvons nous avec notre bon parent Saint-François de Sales, il conduit les gens en paradis par de beaux chemins.

SFORCE (Jacques) né en 1369, mort en 1424.

Paul Jove, en la vie du grand *Sforce*, dit que ce fut le haſard, ou plutôt la providence, qui fit *Sforce* le maître de l'Italie : il n'étoit que ſimple laboureur. Un jour, qu'il revenoit des champs, il entendit battre le tambour pour enrôler des ſoldats : incertain du parti qu'il prendroit, il dit, en jettant ſa coignée dans un arbre, ſi elle tombe je continuerai mon métier, ſinon je ſervirai. Il jeta ſa coignée qui reſta dans l'arbre. Pour lors il s'enrôla, & devint par la ſuite un des plus heureux guerriers d'Italie, ſur une partie de laquelle lui & ſes ſucceſſeurs, ont dominé long-temps.

SHAKESPEARE, (Guillaume) poëte tragique anglois, né en 1564, mort en 1616.

Le père de *Shakeſpeare*, qui étoit à la tête d'une manufacture de laine, & chargé d'une nombreuſe famille, vouloit ſe procurer, dans Guillaume, l'aîné de ſes enfans, un ſerviteur utile ; c'eſt pourquoi il préféra de lui apprendre ſa profeſſion au lieu de le faire étudier ; mais la jeuneſſe fougueuſe de *Shakeſpeare* le déroba bientôt aux ſoins paternels & à la tendreſſe d'une femme, fille d'un riche fermier, qu'il avoit épouſée à l'âge de dix-ſept ans. Il ſe lia d'abord avec quelque jeunes libertins qui complotèrent, entr'eux, de voler les daims d'un parc voiſin de Stratfort. Le propriétaire du parc les pourſuivit en juſtice avec chaleur, & *Shakeſpeare*, pour ſe venger, compoſa contre lui une balade remplie de traits piquans. On croit que ce fut ſon eſſai poétique. Cette pièce ſatyrique aigrit tellement celui qui le pourſuivoit, que, pour éviter ſon reſſentiment, le jeune poëte fut obligé de ſe retirer à Londres. Une troupe de comédiens, qui reconnut dans *Shakespeare* beaucoup de feu & de vivacité, chercha à ſe l'aſſocier, & bientôt il ſe diſtingua parmi eux, comme un génie du premier ordre : mais les talens de l'acteur furent toujours inférieurs à ceux du poëte. Le rôle où il brilloit le plus étoit celui de ſpectre. On a pu auſſi remarquer que dans notre Molière l'auteur effaçoit l'acteur. Il ne réuſſiſſoit même que dans certains rôles à manteau.

Pluſieurs des pièces de *Shakeſpeare* furent repréſentées devant la reine Eliſabeth, qui honora le poëte des marques de ſa faveur. Le comte de Soupthampton, célèbre dans l'hiſtoire de ce temps par ſon amitié pour le malheureux comte d'Eſſex, envoya un jour à *Shakeſpeare* un préſent de mille guinées, pour lui faciliter l'acquiſition d'une terre qu'il deſiroit. Ce trait de généroſité ſeroit regardé comme une fable dans tout autre pays qu'en Angleterre.

Shakespeare paſſa les dernières années de ſa vie dans le lieu de ſa naiſſance. Son caractère philoſophique lui fit trouver plus de douceur dans cette ſolitude, & dans le commerce d'un petit nombre d'amis choiſis, qu'il n'en avoit goûté dans la capitale au milieu des applaudiſſemens publics. Il avoit fait une connoiſſance particulière avec un vieux gentilhomme nommé *Combe*, très connu par ſes richeſſes & par ſon caractère uſurier. Un jour qu'ils étoient en compagnie d'amis, Combe dit en riant à *Shakeſpeare*, qu'il s'imaginoit qu'il avoit deſſein de faire ſon épitaphe, en cas qu'il vînt à mourir ; & que, comme il ne ſauroit point ce qu'on diroit de lui quand il ſeroit mort, il le prioit de faire cette épitaphe à préſent. *Shakeſpeare* compoſa auſſitôt quatre vers dont voici le ſens :

» Ci gît dix pour cent ; il y a cent à parier contre dix que son ame est sauvée. Si quelqu'un demande qui repose dans cette tombe ? Ho ! ho ! répond le diable, c'est mon Jean de Combe ». Ce petit trait malin piqua tellement le bon-homme, qu'il ne le pardonna jamais au poëte.

On trouve dans les pièces de *Shakespeare* de ces traits qui font voir que ce poëte savoit joindre à l'élévation du génie, la délicatesse & même la finesse d'esprit. Dans la tragédie de *César*, Decius, en parlant du dictateur, dit : » Il se plaît à entendre dire, qu'on surprend les lions avec des filets, & les hommes avec des flatteries, &c ; mais quand je lui dis qu'il hait les flatteurs, il m'approuve, & ne s'apperçoit pas que c'est en cela que je le flatte le plus ».

Dans *Timon*, le personnage qui est en scène avec ce misantrope, se répand, pour lui plaire, en invectives contre l'ingratitude des hommes. Il s'écrie d'un ton courroucé : » Je suis transporté de fureur, je ne puis couvrir cette monstrueuse ingratitude d'aucune façon «. Timon répond : » *Laissez-la toute nue, on ne la verra que mieux.*

Garrick, le plus célèbre acteur anglois, reçut la lettre suivante :

» Monsieur, la ville de Stratford-sur-Avon, qui a eu la gloire d'avoir vu naître, dans son sein, l'immortel *Shakespeare*, auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ses citoyens, celui qui honore si parfaitement la mémoire de ce grand homme, par la supériorité avec laquelle il rend ses chefs d'œuvres. Les maire, échevins & bourgeois de cette communauté, s'empressent de joindre un foible témoignage de leurs sentimens, aux applaudissemens que le public accorde depuis long-temps à vos rares talens : ils vous prient de recevoir des lettres d'association à leur communauté, qu'ils vous envoient dans une boîte faite de bois de mûrier que *Shakespeare* a planté de sa propre main ; ils se flattent que vous leur ferez l'honneur de les accepter. *Signé*, W. Hunt, secrétaire de la ville, par ordre des maire, échevins & bourgeois «.

La même ville a établi une fête en l'honneur de *Shakespeare*, laquelle fut célébrée dans le mois de septembre, & aura lieu tous les sept ans. M. Garrick en a accepté l'intendance, à la prière particulière de la communauté. L'année de l'ouverture de la fête, en 1742, on a dédié, à la mémoire de *Shakespeare*, un édifice élégant, auquel on a donné le nom de *Shakespeare's hall*. C'est une souscription qui en a fourni les frais.

SILENCE. L'art de parler, dit Plutarque, est la première connoissance que l'on donne aux enfans : il vaudroit mieux, selon moi, commencer par leur apprendre à se taire. On se repent souvent d'avoir parlé, on ne s'est jamais repenti d'avoir gardé le *silence*.

Au milieu d'un cercle d'amis, le philosophe Cléanthe gardoit un profond *silence* : » Pourquoi vous taisez-vous, lui dit quelqu'un ? Y a-t-il rien de plus agréable, que de s'entretenir avec ses amis ? — Et c'est pour cela même, reprit Cléanthe, que je laisse mes amis goûter un si doux plaisir ».

SINGES. L'adresse du *singe* est connue de tout le monde. Il est dit, dans l'histoire générale des Voyageurs, que ceux qui vont à la chasse des *singes*, sur les côtes de l'Afrique, ne réussissent jamais à leur tendre le même piège. Ces animaux ne connoissent pas moins leurs ennemis. S'ils voient un *singe* de leur troupe blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent de le secourir. La flèche est-elle barbue, ils la distinguent fort bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer ; & pour donner au moins à leur compagnon la facilité de fuir, ils en brisent le bois avec les dents. Un autre est-il blessé d'un coup de balle, ils reconnoissent la plaie au sang qui coule, & mâchent des feuilles pour la panser. Lorsqu'ils se sentent les plus forts, les chasseurs courent grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces. Les nègres s'imaginent que les *singes*, qu'ils croient si industrieux, ont la faculté de parler, & s'ils n'usent pas de cette faculté, disent-ils, c'est de peur qu'on ne les fasse travailler.

Proche d'Amadabad, ville du royaume de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, on voit une très grande quantité de *singes*, pour qui les Banjanes ou idolâtres ont tant de respect & de considération, qu'ils leur ont fait bâtir des hôpitaux, où l'on porte & où l'on traite avec grand soin ceux de ces animaux qui sont malades ou estropiés.

Un jeune paysan apportant de la part de son maître, un panier de poires à son seigneur, trouva deux gros *singes* sur l'escalier, qui avoient des habits bleus brodés d'or, & une épée à leur côté ; ils se jettèrent sur son panier pour avoir du fruit. Le paysan, qui n'avoit jamais vu de tels animaux, leur ôta son chapeau civilement, & les laissa faire ce qu'ils voulurent. Quand il eut fait son présent, le maître de la maison lui demanda, pourquoi ne m'as-tu pas apporté le panier plein ? Monsieur, dit le paysan, il étoit tout plein ; mais messieurs vos enfans m'en ont pris la moitié. Les domestiques, qui avoient été témoins de la scène, découvrirent sa naïveté, & apprêtèrent à rire à toute l'assemblée.

Le P. Cabasson, Jacobin, qui demeuroit aux isles de l'Amérique, avoit élevé un petit *singe*, qui s'affectionna tellement à lui, qu'il ne le quittoit jamais, de sorte qu'il falloit l'enfermer avec soin toutes les fois que le père alloit à l'église. Il

s'échappa une fois, & étant allé se cacher au-dessus de la chaire du prédicateur, il ne se montra que quand son maître commença à prêcher. Pour lors il s'assit sur le bord, & regardant les gestes que faisoit le prédicateur, il les imitoit dans le moment avec de grimaces & des postures qui faisoient rire tout le monde. Le père Cabasson, qui ne savoit pas le sujet d'une pareille immodestie, entreprit d'abord l'auditoire avec assez de douceur; mais voyant que les éclats de rire augmentoient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colère. Ses mouvemens, plus animés qu'à l'ordinaire, firent augmenter les postures & les grimaces du *singe*, & le rire de l'assemblée. A la fin, quelqu'un avertit le prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passoit. Il n'eut pas plutôt apperçu le manège de son *singe*, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres, & comme il n'y avoit pas de moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus en état de continuer, ni les auditeurs de l'écouter.

SIXTE V, pape, & l'un des hommes célèbres du seizième siècle, né en 1521, mort en 1590.

Son père, qui étoit un vigneron fort pauvre, ne pouvant le nourrir, l'avoit mis très-jeune entre les mains d'un laboureur, qui lui donna le soin de conduire ses brebis. Il s'acquitta mal de cet emploi; on le punit en lui faisant garder les cochons. Un jour qu'il conduisoit ces animaux, il apperçut un religieux de l'ordre de Saint-François qui, se trouvant entre plusieurs chemins, ne savoit lequel prendre. *Félix*, c'étoit son nom, courut à lui; & non-seulement lui indiqua la route d'Ascoli, où ce religieux alloit prêcher le carême, mais voulut encore l'accompagner. Les réponses vives & ingénues de cet enfant prévenoient en sa faveur. Le religieux lui permit de le suivre, & le conduisit au couvent des cordeliers d'Ascoli. Félix y obtint bientôt, à force de prières & de larmes, l'habit de frère convers. On lui apprit à lire & à écrire; il étudia la grammaire, & montra de si heureuses dispositions, qu'on le reçut enfin au nombre des novices. Son humeur altière & chagrine le fit haïr de ses inférieurs, de ses égaux & de ses supérieurs. Ceux-ci le punirent souvent, & furent plusieurs fois sur le point de le chasser de l'ordre. On a rapporté ce trait de son caractère violent. Quelques religieux, pour le mortifier, contrefaisoient le cri de cochon aussitôt qu'ils l'appercevoient. Frère Félix souffrant impatiemment cette plaisanterie cruelle, dit tout haut qu'il casseroit la tête à celui qui lui feroit cette insulte. Il se saisit aussi-tôt d'un gros bâton où étoient attachées les clefs de l'église. Le neveu du provincial, peu effrayé de ces menaces, s'avisa de répéter les mêmes cris. Frère Félix courut à lui, en lui disant: Puisque tu imites si mal le cri du cochon, c'est à moi à te l'apprendre, & lui déchargea en même temps le paquet de clefs sur la tête. Le coup fut si violent, que le pauvre religieux tomba presque mort. Félix fut mis en prison; mais comme il avoit été le premier insulté, il obtint enfin sa grace.

On a lieu de s'étonner, en lisant son histoire, que, malgré les brigues & les efforts de ses ennemis, malgré la pétulance & l'indocilité de son caractère, il ait su, par son mérite & son adresse, franchir tous les obstacles, & s'élever de grade en grade jusqu'au généralat: il obtint ensuite un évêché, puis le cardinalat. Il avoit changé son nom de *Félix Peretti* en celui de *Montalte*, & l'on peut croire que ce changement de nom, en faisant oublier les premières années de sa vie, ne contribua pas peu à son élévation. Lorsqu'il se vit revêtu de la pourpre, la thiare devint l'objet de sa sourde ambition. Mais pour mieux surprendre les cardinaux en état de s'opposer à son élévation, & flatter ceux qui pouvoient espérer de régner sous son nom, il changea son humeur, & affecta une manière de vivre qui sembloit l'éloigner de la connoissance des affaires. Il ne sortoit de la retraite qu'il s'étoit choisie que pour aller voir des malades. Il caressoit tout le monde, distribuoit des aumônes aux pauvres, donnoit modestement son avis dans dans les consistoires où il étoit appellé, fuyoit les charges & les honneurs, panchoit dans toutes les occasions pour le parti le plus modéré, affectoit d'être dépourvu d'esprit & de lumières: les cardinaux, dupes de son artifice, ne l'appelloient que l'*âne de la Marche*, & *la bête Romaine*.

Montalte s'efforçoit sur-tout de paroître succomber sous le poids de l'âge & des infirmités; il se donnoit beaucoup plus d'années qu'il n'en avoit, tenoit son corps courbé sur un bâton, & sa tête appuyée sur une épaule. Ses yeux paroissoient presqu'éteints, ses jambes trembloient sous lui. Lorsqu'il étoit obligé de faire quelques visites, il s'arrêtoit à plusieurs reprises sur l'escalier pour prendre haleine; quand il étoit entré dans les appartemens, il différoit de parler, comme pour avoir le temps de respirer. Il racontoit en détail toutes ses infirmités, & faisoit de temps en temps des retraites pour se préparer, disoit-il, à une mort qu'il sentoit prochaine. Lorsque Grégoire XIII mourut, plusieurs brigues se formèrent; le cardinal de Montalte les favorisa toutes, ou plutôt ne tint à aucune. Il flatta chaque cardinal en particulier, & lui fit espérer qu'il lui donneroit sa voix. Ce manège lui réussit; on le mit sur les rangs; il le fut, & feignit de l'ignorer. Lorsque les cardinaux Alexandrin, d'Est & de Médicis lui annoncèrent que les suffrages pourroient bien se réunir en sa faveur, il lui prit une toux à faire croire qu'il alloit rendre le dernier

soupir. Il leur dit qu'il n'avoit pas assez de force pour soutenir un si pesant fardeau ; que son peu d'expérience dans les affaires le rendoit incapable de se charger de celles de l'église, à moins de trouver du secours dans ses collègues ; qu'il ne pourroit jamais se résoudre à monter sur le trône de saint Pierre, s'ils ne l'assuroient de ne point l'abandonner, & de gouverner conjointement avec lui. Il tint plusieurs fois le même discours, & répondoit à ceux qui lui promettoient leur voix : « Si vous me faites pape, vous vous placerez vous-mêmes sur le saint siège ; nous partagerons ensemble le pontificat ; je n'en aurai que le nom & le titre, & vous en aurez l'autorité ». Tous les cardinaux abusés se flattèrent d'avoir part au gouvernement, & de jouir du moins de la plus grande liberté sous un pontife aussi facile & aussi complaisant. Le cardinal Farnèse, entr'autres, approuvant son élection, disoit, « que Montalte n'avoit pas assez d'esprit pour faire de mal, ni assez de discernement pour faire du bien ».

L'élection du pape se fit le 24 avril 1585 ; Montalte eut le plus grand nombre de voix. Lorsqu'il se vit assuré de son élection, il sortit de sa place, sans attendre la fin de la cérémonie ; & jettant au milieu de la salle le bâton sur lequel il s'appuyoit auparavant, il se redressa, parut d'une taille plus grande qu'à son ordinaire, & entonna le *Te Deum* d'une voix si forte, que la voûte de la chapelle en retentit.

Il prit le nom de *Sixte V*, en mémoire de Sixte IV qui avoit été cordelier comme lui. Lorsqu'il sortit du conclave, le peuple accourut en foule, & chacun se demandoit en le voyant, où étoit le pape, ne reconnoissant point dans le nouveau pontife le cardinal de Montalte qu'il avoit coutume de voir tomber en foiblesse dans les rues. Quelqu'un lui témoignant son étonnement de ce qu'il n'étoit plus si courbé : « Avant d'être pape, répondit-il, je cherchois les clefs du paradis, & pour les trouver, je me courbois & baissois la tête ; mais depuis qu'elles sont entre mes mains, je ne regarde que le ciel ».

Les premiers jours de son pontificat furent marqués par l'horreur des supplices, & il exerça la justice avec une sévérité qui décéloit moins son amour pour le bon ordre, que son humeur sanguinaire. Un gentilhomme espagnol ayant reçu dans l'église un coup de hallebarde d'un suisse, s'en vengea en le frappant rudement avec un bâton de pélerin. Le suisse en mourut. *Sixte* fit dire au gouverneur de Rome qu'il vouloit que justice fût faite avant qu'il se mît à table, & qu'il vouloit dîner de bonne heure. L'ambassadeur d'Espagne & quatre cardinaux allèrent le supplier, non d'accorder la vie au meurtrier, mais de lui faire trancher la tête, parce qu'il étoit gentilhomme. *Sixte* répondit : « Il sera pendu ; je veux bien cependant adoucir la honte dont se plaindroit sa famille, en lui faisant l'honneur d'assister à sa mort ». En effet, il fit planter la potence devant ses fenêtres, & s'y tint jusqu'après l'exécution ; puis se tournant vers ses domestiques : « Qu'on m'apporte à manger, leur dit-il ; cette justice vient encore d'augmenter mon appétit ». En sortant de table, il s'écria : « Dieu soit loué du grand appétit avec lequel je viens de dîner ».

Le lendemain on vit Pasquin (statue à laquelle on attachoit des inscriptions satyriques) avec un bassin rempli de chaînes, de haches, de potences, de cordes & de roues, répondant à Morforio, (nom d'une autre statue) qui lui demandoit où il alloit : « Je porte un ragout pour réveiller l'appétit du saint Père ».

Plusieurs gouverneurs ou juges qui paroissoient avoir trop de clémence, furent renvoyés de leurs places par ses ordres. Il n'accordoit sa faveur qu'à ceux qui penchoient vers la sévérité. Lorsqu'il alloit par la ville, il regardoit tout le monde en face, & s'il appercevoit quelqu'un d'une physionomie sévère, il le faisoit appeller, s'informoit de sa condition, lui donnoit, selon ses réponses, quelques charges de judicature, & lui déclaroit que le véritable moyen de lui plaire étoit de se servir de l'épée à deux tranchans à laquelle Jesus-Christ est comparé, & qu'il n'avoit lui-même accepté le pontificat que suivant le sens littéral de l'évangile : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive :* paroles qu'il répétoit toujours avec complaisance.

Un jeune homme, qui n'avoit que seize ans, fut exécuté à mort pour avoir fait quelque résistance à des sbires. Toute la ville eut pitié de son sort. Les ambassadeurs & les cardinaux intercédèrent pour lui, mais en vain. Les juges même lui ayant représenté qu'il étoit contraire à la loi de faire mourir un coupable si jeune, l'inflexible pontife leur répondit froidement qu'il donnoit dix de ses années au criminel pour le rendre sujet à la loi.

Il avoit défendu que l'on portât des armes dans Rome. Cinq ou six particuliers, qui contrevinrent à cette défense, furent pris & pendus. Un gentilhomme de Spolette, qui avoit mis l'épée à la main contre un autre gentilhomme, fut condamné à perdre la tête. Huit cardinaux ayant demandé sa grace, *Sixte* ordonna qu'on l'expédiât promptement, pour n'être plus étourdi de ces sollicitations.

C'est ce même pape, qui, apprenant que la reine Elisabeth venoit de faire trancher la tête à Marie d'Ecosse, sa prisonnière, s'écria dans une

sorte d'enthousiasme : « O heureuse femme ! qui a goûté le plaisir de faire sauter une tête couronnée ! »

Castelli, chanoine & tréforier de Sainte-Marie Majeure, qui avoit rendu de grands services au cardinal de Montalte, comptoit sur sa reconnoissance. Ce chanoine avoit un neveu qui venoit d'enlever une fille avec laquelle il s'étoit marié depuis, du consentement des deux familles. Ce jeune homme fut poursuivi & pendu par ordre du pape, malgré les prières de Castelli, de la femme & de tous les parens : le juge, qui ne l'avoit pas condamné, fut fouetté.

Un autre jeune homme, pour avoir seulement arrêté une jeune fille en pleine rue, & l'avoir embrassée malgré elle, fut condamné à cinq ans de galère, quoiqu'il l'eût épousée quelques jours après. L'épouse du jeune homme & ses parens coururent se jetter aux pieds du pape pour obtenir la grace du coupable. Ils représentèrent à sa sainteté que la conduite du jeune homme & le mariage qu'il venoit de contracter leur donnoient toute la satisfaction qu'ils pouvoient desirer. Vous êtes satisfaits, leur répondit *Sixte ;* mais la justice qui a été offensée la première, ne l'est pas ». Il voulut que la sentence fût exécutée.

Il avoit établi la peine de mort contre l'adultère, & fit couper la tête à plusieurs gentilshommes, des plus grandes maisons d'Italie, convaincus de ce crime.

Un poëte, nommé *Matère*, avoit composé des vers, dans lesquels une dame romaine avoit été insultée. Le pape en demanda la raison à ce poëte, qui s'excusa sur la nécessité de la rime. Il lui dit que le nom de *Fontana*, qui finissoit un de ces vers, l'avoit obligé de terminer le suivant par *Putana*, sans avoir eu dessein d'appeller ainsi cette dame ; mais seulement pour donner plus de grace & d'harmonie à sa pièce.

Vous méritez, seigneur Matère,
De ramer dans une galère,

lui repondit le pape, en deux vers italiens, & cette sentence fut exécutée.

La sévérité de ce pape paroîtra bien cruelle. Ce fut néanmoins à cette sévérité que Rome dut la satisfaction de voir le libertinage exclu de ses murs. Avant *Sixte*, les loix trop foibles contre les grands, ne mettoient pas les jeunes filles à l'abri des entreprises de la témérité & de l'impudence. Mais sous le règne de ce nouveau pape, elles purent jouir en sûreté de leur vertu, & se promener dans les rues de Rome avec autant de tranquillité que dans l'enceinte d'un couvent. On blâmera néanmoins *Sixte* d'avoir donné dans ses états un libre accès à la troupe infâme des délateurs, en permettant les accusations publiques. Il avoit même ordonné qu'un mari qui n'iroit pas se plaindre à lui des débauches de sa femme, seroit puni de mort.

Ce même pape recevant la haquenée en signe de vassalité pour le royaume de Naples, ne put s'empêcher de dire : *En vérité, un compliment & une haquenée ne valent pas un royaume* Il manifestoit assez par ces paroles son ambition & ses prétentions.

La passion dominante de ce pontife étant d'éterniser sa mémoire, il employa une partie de ses nouveaux revenus à embellir Rome de fontaines & d'édifices superbes. Il fonda un hôpital de cinquante mille livres de rentes, plusieurs collèges & la bibliothèque du Vatican. Il fit exhumer, réparer, élever ce prodigieux obélisque de soixante & douze pieds de haut, ouvrage des anciens rois d'Egypte. Ce fut aussi par son ordre qu'on plaça au haut des colonnes Trajane & Antonine les statues de saint Pierre & de saint Paul, fondues en bronze & dorées ; ornemens cependant qui ne font pas honneur au goût de *Sixte ;* car y a-t-il rien de plus bizarre que de voir la statue d'un apôtre du christianisme au haut d'un monument chargé des actions militaires d'un empereur payen ?

Le magnifique dôme de saint Pierre est encore un monument de la grandeur de *Sixte*. Mais ce qui dénote principalement l'élévation de son ame, est l'estime particulière qu'il conserva toute sa vie pour la reine Elisabeth & Henri le Grand. Ces deux souverains méritèrent souvent ses louanges, en sachant lui résister. Aussi disoit-il quelquefois en parlant d'eux, qu'il ne voyoit dans le monde chrétien qu'un homme & une femme dignes de régner, & à qui il pût communiquer les grands desseins qu'il avoit contre les Turcs pour le bien de la chrétienté.

Il pensoit bien différemment de Henri III, dont la dévotion ne se bornoit qu'à des pratiques extérieures, pendant qu'il négligeoit les affaires de son état. « Il n'est rien, dit-il, que ce prince n'ait fait pour être moine, & moi pour ne l'être pas ».

La plupart des politiques de ce siècle se sont moins occupés de ce qui est nécessaire pour régler & perfectionner l'espèce humaine, que des moyens de l'accroître : mais *Sixte V* regardoit comme un vrai mal de multiplier les hommes, si leur subsistance n'étoit assurée. Ce pontife avoit en conséquence ordonné aux curés de ne faire aucun mariage sans le certificat d'un juge établi pour prendre d'exactes informations sur les facultés des

contractans ; & au cas que ce magiſtrat les jugeât en péril de devenir pauvres, & par conſéquent hors d'état de nourrir les enfans qu'ils pourroient avoir, il étoit défendu aux curés de paſſer à la célébration de mariage ; il voulut qu'on bannît de Rome ceux qui ſe trouveroient dans le cas de déſobéiſſance. Sa maxime étoit, qu'il valoit mieux détruire une ville, que de la remplir d'habitans malheureux.

Suivant une autre de ſes maximes, deux choſes ſont abſolument néceſſaires pour conſerver le peuple dans l'obéiſſance, *le pain & le fer* : maxime néanmoins qui ſeroit mieux dans la bouche d'un deſpote que dans celle d'un vicaire de Jéſus-Chriſt.

SOCRATE, philoſophe athénien, né l'an 469, & mort vers l'an 400 avant Jéſus-Chriſt.

Il étoit fils d'un ſculpteur & d'une ſage-femme : il fit avec beaucoup de ſuccès trois ſtatues, repréſentant les trois Graces ; mais il abandonna ſon talent, diſant qu'il s'étonnoit « qu'un ſculpteur appliquât tout ſon eſprit à faire, qu'une pierre brute devînt ſemblable à un homme, & qu'un homme ſe mît peu en peine de n'être pas ſemblable à une pierre brute ».

Il s'appelloit l'*accoucheur des eſprits*, parce qu'il s'appliquoit à leur faciliter la naiſſance de la penſée.

Il refuſa toujours de ſe rendre aux invitations de grands & des riches, parce que, diſoit-il, il ne vouloit pas recevoir plus qu'il ne pouvoit rendre.

Une des qualités les plus marquées de *Socrate*, étoit une tranquillité d'ame que nul accident, nulle perte, nulle injure, nul mauvais traitement ne pouvoient altérer. On a dit que ce philoſophe étoit naturellement fougueux & emporté, & que la modération à laquelle il étoit parvenu, étoit l'effet de ſes réflexions & des efforts qu'il avoit faits pour ſe vaincre lui-même, & pour ſe corriger. Il avoit exigé de ſes amis de l'avertir quand ils le verroient prêt de ſe mettre en colère : au premier ſignal, il baiſſoit le ton, ou même ſe taiſoit. Se ſentant un jour de l'émotion contre un eſclave : « Je te frapperois, dit-il, ſi je n'étois en colère ». Une autre fois ayant reçu d'un brutal un vigoureux ſoufflet, il ſe contenta de dire en riant : « Il eſt fâcheux de ne ſavoir pas quand il faut s'armer d'un caſque ».

Il trouva dans ſa propre maiſon une ample carrière pour exercer la patience dans toute ſon étendue, & Xantippe, ſon épouſe, la mit aux plus rudes épreuves par ſon humeur bizarre, emportée, violente. Il paroît qu'avant de la choiſir pour compagne, il n'avoit pas ignoré ſon caractère. Il diſoit lui-même qu'il l'avoit priſe exprès ; perſuadé que, s'il venoit à bout de ſouffrir ſes emportemens, il pourroit vivre avec les perſonnes les plus difficiles. Les traits ſuivans feront connoître que ce grand homme avoit parfaitement réuſſi dans ſon choix.

Il donnoit à ſouper à Euthidème, ſon ami. Pendant le repas, Xantippe lui chercha querelle, cria, tempêta, ſuivant l'uſage, ſe leva toute furieuſe, & renverſa les plats qui étoient ſur la table. Euthidème étonné de ce fracas, profitoit du bruit pour s'eſquiver doucement par la porte, quand *Socrate* le retenant : « Ne vous troublez point, lui dit-il ; l'autre jour, que je mangeois chez vous, une poule, en volant ſur la table, ne renverſa-t-elle pas tout ? nous n'en fûmes cependant pas plus émus ». La tranquillité du mari mettoit le comble à la fureur de l'épouſe : « Toujours, diſoit-elle avec un ton de déſeſpoir ; toujours il rentre à la maiſon avec le même air & le même viſage qu'il avoit en ſortant ».

Un jour, pour l'outrager d'une manière ſenſible, elle lui arracha ſon manteau de deſſus les épaules, au milieu de la rue, & le jetta dans la crotte. Les amis du ſage lui conſeilloient de ſe venger ſur le champ de cette épouſe inſolente, & de lui faire ſentir une bonne fois qu'il portoit un bâton. « C'eſt-à dire, meſſieurs, répondit *Socrate*, qu'un mari & une femme aux priſes, ſeroient pour vous un ſpectacle fort amuſant ; mais je ne ſuis pas d'humeur de vous donner la comédie à mes dépens ».

Socrate, après avoir long-temps ſouffert les criailleries de ſa femme, ſortit de ſa maiſon, & s'aſſit devant ſa porte pour ſe délivrer de ſon importunité ; cette femme, indignée de voir que tous ſes cris n'étoient pas capables d'ébranler ſa tranquillité, lui verſa de l'eau ſale ſur la tête. Ceux qui étoient témoins de cette action, rioient du pauvre *Socrate* : mais ce philoſophe ſouriant auſſi, leur dit : « Je me doutois bien qu'après un ſi grand tonnerre nous aurions de la pluie ».

Alcibiade s'étonnoit que *Socrate* pût réſiſter aux cris éternels de cette femme : « J'y ſuis tellement accoutumé, lui répondit-il, que ſes clameurs ne font pas plus d'impreſſion ſur moi que le bruit d'une charrette.

L'oracle déclara *Socrate* le plus ſage de tous les Grecs.

Ce ſage prétendoit être inſpiré par un démon ou génie familier ; ce démon n'étoit autre que la pure raiſon dégagée de toutes paſſions.

Socrate diſoit, qu'il aimoit mieux écrire les ſentimens ſur le cœur des hommes que ſur les peaux des animaux : c'eſt ne ſe rendre utile, pour ainſi dire, qu'à ſes voiſins. Il ſemble néanmoins qu'un philoſophe doit travailler non-ſeulement à

l'instruction de tous les hommes de son siècle, mais même pour la postérité ; qu'il doit écrire ses sentences & les mettre sur le papier, afin de les faire passer dans le cœur des hommes présens, absens & à venir.

Il employoit beaucoup l'ironie dans ses discours, comme un moyen de piquer l'amour-propre de ses adversaires.

Il fonda un école de morale, & il enseigna la vertu tirée de la loi naturelle & indépendante de tout culte, de toute croyance surnaturelle.

Sa doctrine arma les prêtres de son pays, & il fut accusé par Mélitus d'athéisme.

Il convainquit les honnêtes gens de son innocence ; mais des juges corrompus, gagnés par les préjugés du peuple, & par l'orgueil des chefs, le condamnèrent à mourir.

Il lui eût été aisé de se justifier & de se sauver ; il préféra de mourir, & but le poison de la ciguë avec une sorte d'indifférence : il attendit la fin de sa vie en différant sur l'immortalité de l'ame.

Quelques pères de l'église disent de ce sage qu'il fut martyr de Dieu. Erasme étoit tenté de s'écrier, en lisant le récit de sa mort : *O saint* Socrate ! *priez pour nous.*

SOLDAT. Le simple soldat, confondu dans la foule, voit rarement ses belles actions, éclairées par la gloire, & c'est une raison de plus pour les admirer lorsqu'elles viennent à notre connoissance.

Si vous voulez procurer à la patrie de bons défenseurs, a dit l'ami des hommes, n'aviliſſez pas les gens de guerre. Les Suédois ayant en 1741, déclaré la guerre à la Russie ; on proposa dans l'assemblée des états, de condamner les contrebandiers, à être enrôlés pour la vie. Et que deviendra la dignité du nom de soldat ? dit un député de l'ordre des paysans. Ce mot plein d'élévation, arrêta la promulgation de la loi.

Louis XV, passant devant les grenadiers à cheval, dit au lord Stanley qui étoit à sa portée : » Milord, vous voyez les plus braves gens de » mon royaume : il n'y en a pas un qui ne soit » couvert de blessures, le lord répondit : Sire, » que doit penser votre majesté, de ceux qui les » ont blessés ? Ils sont tués, repartit un grena- » dier. »

Le grand Condé, parlant de l'intrépidité de quelques soldats, disoit, qu'étant devant une place où il y avoit une palissade à brûler, il fit promettre cinquante louis, à qui seroit assez brave pour faire réussir ce coup de main. Le péril étoit si apparent, que la récompense ne tentoit point. Monseigneur, lui dit un soldat plus courageux que les autres, je vous quitte des cinquante louis que vous me promettez, si votre altesse veut me faire sergent de ma compagnie : le prince qui trouva de la générosité dans ce soldat, de préférer l'honneur à l'argent, lui promit l'un & l'autre. Animé par le prix qui l'attendoit à son retour, il résolut d'affronter une mort si glorieuse : il prend des flambeaux, descend dans le fossé, va à la palissade, & la brûle, malgré une grêle de mousqueterie, dont il ne fut que légèrement blessé. Toute l'armée témoin de cette action, le voyant revenir, crioit *vivat*, & le combloit de louanges ; quand il s'apperçut qu'il lui manquoit un de ses pistolets ; on promit de lui en donner un autre, non, dit-il, il ne me sera point reproché que ces marauts-là profitent de mon pistolet. Il retourne sur ses pas, essuie encore cent coups de mousquet, prend son pistolet, & le rapporte.

SOLLICITEUSE. Une duchesse avoit au parlement un procès, qui devoit être bien-tôt rapporté. Elle alla voir un conseiller, qu'on lui dit être son rapporteur, & qu'elle ne connoissoit point. Elle entre chez lui, & trouve dans l'antichambre sur son passage un gros chat, qui, par des mouvemens flatteurs, sembloit l'inviter à le caresser ; ce qu'elle fit, quoiqu'elle eût une aversion naturelle pour ces animaux-là. Elle lui passa deux ou trois fois la main sur la tête, & le flatta. Dans ce moment le conseiller averti de la visite de la dame, parut, & demanda à la duchesse, ce qui lui procuroit l'honneur de la voir chez lui : vous êtes mon rapporteur, lui dit-elle, & je viens vous recommander mon affaire : madame, lui répondit il, vous avez pris le change. J'ai un frère conseiller au parlement comme moi, & c'est lui qui est chargé du rapport de votre procès. *Comment donc*, s'écria la duchesse d'un air chagrin, en sortant avec précipitation, *vous n'êtes pas mon rapporteur, & j'ai caressé votre chat !*

Une comtesse assez belle, pour prévenir en faveur d'un mauvais procès le juge le plus austère, fut solliciter pour un colonel, contre un marchand. Ce marchand étoit alors dans le cabinet de son juge, qui trouvoit son affaire si claire & si juste, qu'il ne put s'empêcher de lui promettre gain de cause. A l'instant même, la charmante comtesse parut dans l'antichambre, le juge courut au devant d'elle ; son abord, son air, ses yeux, le son de sa voix, tant de charmes enfin le sollicitèrent si bien, qu'en ce premier moment, il fut plus homme que juge, & il promit à la comtesse, que le colonel gagneroit sa cause. Voilà le juge engagé des deux côtés. En rentrant dans son cabinet il trouva le marchand désolé : je l'ai vûe, s'écria le pauvre homme hors de lui-même, je l'ai vûe, celle qui sollicite contre moi, qu'elle est belle ! ah ! monsieur, mon procès est perdu ! mettez-vous en ma place, répondit le juge encore tout interdit, ai-je

ai-je pu lui refuſer ce qu'elle me demandoit ? En diſant cela, il tira d'une bourſe cent piſtoles ; c'étoit à quoi pouvoient monter toutes les prétentions du marchand, & les lui donna ; la comteſſe ſçut la choſe, & comme elle étoit vertueuſe juſqu'au ſcrupule ; elle craignoit d'avoir trop d'obligation à un juge ſi généreux, & lui renvoya ſur l'heure les cent piſtoles. Le colonel, auſſi galant que la comteſſe étoit ſcrupuleuſe, lui rendit les cent piſtoles. Et ainſi chacun fit ce qu'il devoit faire : le juge craignit d'être injuſte, la comteſſe craignit d'être reconnoiſſante, le colonel paya, & le marchand fut payé.

SOLON, l'un des ſept ſages de Grèce, & légiſlateur d'Athènes, né dans cette ville, vers l'an 639 avant Jéſus-Chriſt.

Solon ſentoit bien le vice de ſa légiſlation ; & lorſqu'on lui demandoit ſi les loix qu'il avoit données aux Athéniens, étoient les meilleures, il ſe contentoit de répondre, » qu'il leur avoit donné » les meilleures de celles qu'ils pouvoient ſup» porter ».

Le vœu de ce légiſlateur, étoit que les fautes & les crimes des magiſtrats fuſſent punis ſans délai ; mais que les peines dues au gens du peuple fuſſent tardives. » On eſt toujours maître, diſoit» il, de punir ceux-ci, & le retardement peut » rendre impoſſible la punition des premiers ».

Une loi ſage, & qui devoit accoutumer les Athéniens à ſentir les maux les uns des autres, comme membres d'un même corps, étoit celle qui permettoit à tout le monde d'épouſer la querelle de quiconque aura été outragé. On lui demandoit un jour, quelle ville lui ſembloit la plus heureuſe ; il répondit, que » c'étoit celle dont les » citoyens étoient ſi unis, qu'ils ſentoient l'injure » faite à un d'eux auſſi vivement, que s'ils l'a» voient reçue eux-mêmes ». Pour rendre encore les citoyens plus ſenſibles aux maux publics, il décerna la peine d'infamie, & le banniſſement contre ceux qui, dans une ſédition, ſe tiendroient tranquilles.

Ce légiſlateur, pour bannir l'oiſiveté de ſa république, avoit chargé l'aréopage de veiller ſur les arts, de demander à chaque citoyen, compte de ſa conduite, & de punir ceux qui ne travailloient point. Auſſi du temps de *Solon* ne voyoit-on point dans Athènes de ces malheureux, qui en mendiant, déshonorent leur ville.

Ses loix ſéviſſoient contre ceux qui, négligeant de ſe marier, refuſoient à l'état le ſecours de leur poſtérité. Si une héritière avoit un mari impuiſſant, il lui étoit permis d'aſſocier à ſon lit le parent du mari qu'elle aimoit le mieux. C'étoit la punition que le légiſlateur avoit impoſée à ceux qui, connoiſſant leur foibleſſe, épouſoient des héritières pour jouir de leurs biens.

D'autres diſpoſitions prouvent encore, que *Solon* regardoit la réforme des mœurs, comme la principale baſe d'une bonne légiſlation. Il ne porta aucune loi contre les ſacriléges, ni contre les parricides, » parce que diſoit-il, le premier a » été inconnu juſqu'ici à Athènes ; & la nature a » tant d'horreur du ſecond, que je ne crois pas » qu'elle puiſſe s'y déterminer ».

Solon avoit pour maxime, qu'on ne doit point eſtimer un homme heureux avant ſa mort ; maxime, dont Créſus reconnut la vérité. *Solon* qui employa pluſieurs années à voyager & à s'inſtruire, s'étoit rendu à la cour de ce prince, qui chercha à l'éblouir par une magnificence étudiée. Créſus lui ayant un jour fait voir toutes ſes richeſſes, lui demanda d'un air ſatisfait, s'il avoit jamais connu d'homme plus heureux que lui. » Oui, prince, » lui répondit le ſage, & c'eſt un nommé Tellus, » ſimple citoyen d'Athènes, qui, après avoir vu » ſa patrie toujours floriſſante, & ſes enfans gé» néralement eſtimés, eſt mort en combattant » pour ſa patrie ». Créſus, ſurpris de cette réponſe, demanda à *Solon*, ſi du moins après ce Tellus, il avoit connu un autre homme, dont le bonheur fût égal au ſien. *Solon* répondit, » qu'il pouvoit » encore lui citer deux frères nommés Cléobis, » & Biton qui avoient été un parfait modèle d'a» mitié fraternelle, & qui avoient eu pour leur » mère la pitié la plus tendre. Un jour de fête, » comme elle devoit aller au temple de Junon, » dont elle étoit prêtreſſe, ſes bœufs tardant à » venir, Cléobis & Biton ſe mirent eux-mêmes » au joug, & traînèrent le char. Cette mère ravie » de joie, pria Junon d'accorder à ſes enfans ce » qui étoit le plus avantageux aux hommes. Après » le ſacrifice, ils allèrent ſe coucher, au milieu de » leur ſommeil, ils terminèrent leur vie par une » mort douce & tranquille, non moins célèbre » que celle des plus grands capitaines ». Eh quoi, reprit Créſus, vous ne me compterez donc pas au nombre des hommes heureux ? » Roi de Lydie, » s'écria *Solon*, Dieu nous a donné à nous autres » grecs, un eſprit ferme & ſimple, qui ne nous » permet pas d'eſtimer ce qui n'eſt qu'éclatant, » ni d'admirer un bonheur, qui peut n'être que » paſſager. Celui-là ſeul nous paroît heureux de » qui Dieu a continué la félicité juſqu'au dernier » moment de la vie ; car le bonheur d'un homme » qui vit encore, & qui flotte au milieu des écueils » de cette vie, nous paroît auſſi incertain que la » couronne, pour celui qui court dans la carrière : » Ne vous y trompez pas, grand roi, on trouve » dans une fortune médiocre beaucoup d'hommes » heureux ; & ils ont cet avantage ſur les riches, » qu'ils ſont moins expoſés aux revers de la for» tune, & peuvent moins contenter leurs deſirs,

» impuiſſance qui eſt pour eux une faveur des » Dieux ».

Créſus, dont l'orgueil ne pouvoit reconnoître la vérité de ce diſcours, en parut eſtimer moins *Solon*; & le célèbre Eſope qui étoit à la cour de Lydie, ayant pris le ſage de Grèce en particulier, lui dit: » *Solon*, il ne faut ou ne jamais approcher des rois, ou bien ne leur dire que des choſes agréables ». *Dis plutôt*, reprit *Solon*, *qu'il faut ou ne les pas approcher, ou leur dire des choſes qui leur ſoient utiles.*

Cependant Créſus ayant été vaincu & fait priſonnier par Cyrus, reconnut lui-même la vérité des maximes de *Solon*. Au milieu des tourmens que lui faiſoit ſouffrir ſon barbare vainqueur, il s'écria ſouvent: *O Solon, Solon!* Cyrus ſurpris lui envoya demander quel dieu ou quel homme il invoquoit. Créſus lui rapporta les diſcours du philoſophe de Grèce. Des maximes ſi pleines de ſageſſe, & qui étoient confirmées par un auſſi grand exemple, touchèrent le roi de Perſe qui, prenant des ſentimens plus humains, conſola ſon malheureux priſonnier, & lui donna un rang dans ſa cour.

Solon répétoit ſouvent qu'un empire eſt chancelant, ſi le magiſtrat n'obéit aux lois, & le peuple au magiſtrat. Il ajoutoit que les loix reſſembloient aux toiles d'araignées qui n'arrêtent que les mouches.

Solon voyant un de ſes amis plongé dans la douleur, & ne pouvant le conſoler, le conduiſit au haut de la citadelle d'Athènes. Quand ils y furent arrivés, il lui dit de jetter les yeux ſur toutes les maiſons qu'on découvroit à l'entour: « Songez, ajouta-t-il enſuite, quels ſoucis dévorans, quelles peines cruelles, quels chagrins, quels maux habitent ſous ces toits, & ſupportez des malheurs que vous partagez avec tant d'autres ».

Solon avoit toujours refuſé de ſe prêter aux vues de Piſiſtrate, qui s'étoit emparé du gouvernement d'Athènes. On l'avertit un jour qu'il avoit tout à craindre du tyran; & comme on lui demandoit ſur quoi il ſe raſſuroit: *Sur ma vieilleſſe*, répondit-il. Ceci rappelle une pareille réponſe de Caſtricius, magiſtrat de Plaiſance du temps de Sylla. Il ne vouloit pas permettre qu'on donnât des ôtages au conſul Cneius Carbon qui crut l'intimider, en lui diſant qu'il avoit beaucoup d'épées; *& moi beaucoup d'années*, répondit Caſtricius.

SOMNAMBULES. Un gentilhomme françois avoit coutume de ſe lever la nuit en dormant, & de faire voler ſon faucon. Un ſoir, couchant dans une hôtellerie, il avertit un cocher, qui étoit dans la même chambre, que cela pourroit bien lui arriver. Le cocher, qui étoit un malin drôle, lui dit qu'il étoit dans le même cas, & qu'il ſe levoit ſouvent la nuit pour fouetter ſes chevaux à toute outrance, croyant les dégager d'un bourbier. Le gentilhomme ſe lève en chemiſe, prend ſon faucon, & le jette en criant très-fortement: *Hapaſa, hapaſa, hapa!* Le cocher ſe ſaiſit auſſi-tôt de ſon fouet, & d'en décharger les coups les plus ſerrés ſur le gentilhomme, en criant comme s'il étoit embourbé: il maltraita exceſſivement ce pauvre *ſomnambule*, mais il le guérit pour toute ſa vie. Ce remède, à ce que l'on aſſure, a eu un pareil ſuccès dans de ſemblables occaſions.

Henri de Heer avoit connu un homme qui étoit *ſomnambule* dès ſa jeuneſſe. Quand il n'avoit pu venir à bout pendant la journée de quelques vers auxquels il travailloit, il ſe levoit dans le ſommeil, ouvroit ſon bureau, ſe mettoit à écrire, & liſoit à haute voix ce qu'il avoit écrit; enſuite il ſe mettoit à rire de joie d'avoir ſi bien réuſſi, & il vouloit que quelqu'un, qui couchoit dans la même chambre, rît avec lui. Après cela, il enfermoit ſes papiers, ſe remettoit au lit, continuoit à dormir, & le lendemain ne ſachant rien de tout ce qui s'étoit paſſé, il étoit fort ſurpris de trouver ſes vers achevés de ſa propre main; & l'ami, qui avoit été témoin de ce manège, avoit beaucoup de peine à lui perſuader ce qu'il avoit vu. Le même homme ſe maria, & continua à être *ſomnambule*. Etant endormi, il emportoit quelquefois ſon enfant hors du berceau, & le promenoit par toute la maiſon. Lorſqu'il étoit dans cet état, ſa femme pouvoit tirer de lui tous ſes ſecrets: il avoit les yeux ouverts, mais il proteſtoit après ſon réveil que les objets n'avoient fait aucune impreſſion ſur lui. Etant devenu vieux, il ceſſa d'être *ſomnambule*.

L'écolier dont parle Clauderus, ſe levoit dans le ſommeil, faiſoit ſes devoirs, ſe remettoit au lit, & trouvoit le lendemain cette beſogne faite, ſans ſe ſouvenir de rien.

M. Muſitani dit avoir eu un ami *ſomnambule*, à qui il a vu faire les choſes ſuivantes. Au milieu de la nuit, il ſe levoit de ſon lit, & alloit dans une maiſon voiſine qui étoit ruinée, & où il n'y avoit que les gros murs & quelques poutres mal aſſurées. Il montoit au plus haut de cette maiſon, ſautoit d'une poutre à l'autre, quoiqu'il y eût au-deſſous un profond abîme. Une certaine nuit, qu'il faiſoit clair de lune, M. Muſitani ayant apperçu ſon ami qui couroit ainſi, l'attendit au retour, & ſitôt qu'il fut rentré il le fouetta rudement. Il réitéra ce remède quelqu'autres nuits de ſuite, & par ce moyen guérit ſon ami.

J'ai entendu parler, dit le père de ſaint Romuald, feuillant, d'une fille qui s'alloit baigner toutes les nuits dans la Seine en rêvant; ce qu'elle continua juſqu'à ce que ſon père, en étant averti, l'attendit une fois ſur le chemin, & la fouetta ſi

bien, pour lui faire perdre cette coutume, qu'elle s'éveilla, fort surprise de se voir nue au milieu de la rue.

SONGES. Il n'est que trop ordinaire de trouver des personnes qui ajoutent foi aux rêves; & on cite en leur faveur plusieur *songes* qui ont reçu leur accomplissement; mais il seroit bien plus étonnant, si l'on ne pouvoit point en citer, vu le grand nombre de ceux qui rêvent.

On lit ce *songe* dans le livre des histoires mémorables de Simon Goulard.

Un jeune homme de Dordrecht, en Hollande, ayant dissipé tout son bien, ne savoit plus de quel côté tourner pour vivre. Comme il songeoit souvent à sa mauvaise conduite, il fit un rêve singulier : il songea, qu'étant à se promener seul aux environs de la ville, il fut abordé par un homme qui lui dit qu'il connoissoit le mauvais état de ses affaires; mais que s'il vouloit suivre son conseil, il lui procureroit un moyen de sortir de l'embarras où il étoit; que pour cet effet, il devoit aller à Kemper, & qu'il trouveroit dans cette ville la fin de ses peines, sans lui spécifier autre chose. Ce jeune homme ne fut pas plutôt éveillé, que ce rêve & ce voyage se présentèrent à lui; & quoiqu'il n'ajoutât pas beaucoup de foi à la prédiction, il prit le parti d'aller dans cette ville. Il ne fut pas plutôt arrivé à Kemper, que ne sachant à qui s'adresser, & ne connoissant personne, il se repentoit déjà du voyage, lorsqu'il fut abordé par un homme, qui lui demanda la cause du chagrin qui paroissoit sur son visage. Ce jeune homme, quoique honteux, lui raconta son histoire & son rêve; à quoi l'autre répondit, que s'il falloit ajouter foi à toutes les idées qui nous passent dans l'imagination, il devroit aussi voyager, & aller à Dordrecht pour réparer ses affaires; que dans cette ville, il devroit chercher un jardin, dans lequel il trouveroit un trésor caché sous un églantier; & comme il désigna l'endroit où étoit la maison, ce jeune homme reconnut que c'étoit la sienne même, seul bien qui lui restoit de son père, & qui étoit même un peu endetté.

Il ne fit pas semblant de s'arrêter à tout ce que cet homme disoit; il l'applaudit même sur sa façon de penser, & changeant de propos, il se retira, après l'avoir remercié de ses conseils. Il ne fut pas plutôt arrivé dans sa ville, qu'il creusa dans son jardin sous l'églantier, où il trouva en effet une grosse somme, qui lui servit à payer toutes ses dettes, & à racheter tous les biens qu'il avoit aliénés.

Grotius, dans ses lettres, rapporte qu'un certain homme, qui ne savoit pas un mot de grec, vint voir M. Saumaise le père, qui étoit conseiller au parlement de Dijon, & lui montra de certains mots qu'il avoit entendus la nuit en rêvant, & qu'il avoit écrits en caractères françois à son réveil. Il demanda à M. Saumaise s'il ne savoit pas ce qu'ils indiquoient. Saumaise lui répondit que cela signifioit : Vas-t'en, ne vois-tu pas la mort qui te menace ? Cet homme quitte aussi tôt sa maison, & elle tomba la nuit suivante.

Peiresc, savant antiquaire, rêva une nuit qu'il étoit à Nîmes, où un orfèvre lui présentoit une médaille d'or de Jules-César, dont il lui demandoit quatre écus. S'étant éveillé, il s'en alla à Nîmes, & comme il se promenoit par la ville, il rencontra un orfèvre, à qui il demanda s'il n'avoit point quelques curiosités. L'orfèvre lui dit qu'il avoit une médaille de Jules-César; interrogé sur le prix, il demanda quatre écus, que M. Peiresc lui donna, voyant ainsi, avec plaisir, son rêve accompli.

Quand Amilcar, capitaine des Carthaginois, eut assiégé Syracuse, il se persuada avoir entendu une voix en dormant, qui l'assura qu'il souperoit en ladite ville le jour suivant. A son réveil, il fait donner l'assaut, espérant se rendre maître de la ville, pour y souper selon l'oracle de son *songe* : il y soupa véritablement, mais comme captif & non comme vainqueur, ayant été pris prisonnier dans la chaleur du combat.

La peste ayant gagné dans l'armée de Charles-Quint, ce prince apprit en *songe* que le meilleur remède étoit la décoction d'une espèce de chardon nain qui croît dans les montagnes, & que l'on appella depuis chardon carolin.

SOPHOCLE, poëte tragique grec, né à Athénes, l'an 495 avant Jésus-Christ, mort en 406, âgé de 85 ans.

Sophocle eut pour élève & pour rival, le tendre, le touchant Euripide. On accusoit celui-ci d'en vouloir à toutes les femmes, depuis qu'il avoit éprouvé l'infidélité de la sienne, & de n'avoir laissé échapper dans ses drames aucune occasion de médire du beau sexe. Mais *Sophocle* pensoit-il mieux des femmes ? On lui disoit un jour, que celles qu'il introduisoit sur la scène, étoient sages & honnêtes, au lieu qu'Euripide donnoit à ses personnages de femmes, les caractères les plus méchans. » Euripide, répondit malignement *Sophocle*, représente les femmes comme elles sont, & moi comme elles doivent être ».

Cet illustre tragique conserva son génie jusques dans un âge avancé. Des enfans ingrats osèrent néanmoins l'accuser d'être tombé en enfance. Ils le déférèrent aux magistrats comme incapable de régir ses biens. Pour toute défense il lut à ses juges quelques morceaux de l'*Œdipe à Colonne*, qu'il composoit alors; les juges & le peuple le ramenèrent chez lui en triomphe.

Sophocle remporta dix-huit fois le prix de la tragédie, sur tous ses concurrens. On ajoute que le dernier qui lui fut adjugé pour sa dernière tragédie, le fit mourir de joie. Il avoit composé cent vingt drames; mais il ne nous en est parvenu que sept, parmi lesquels l'*Œdipe* est regardé comme son chef d'œuvre, & un modèle du vrai tragique. Les autres pièces qui ont aussi de grandes beautés, sont *Ajax*, *Electre*, *Antigone*, *Clolon*, les *Trachines* & *Philoctète*.

On rapporte un beau trait, aussi honorable à la mémoire de *Sophocle*, qu'à celle d'Euripide. Celui-ci étant mort, *Sophocle* parut sur le théâtre en habit de deuil, & voulut que ses acteurs jouassent sans couronne.

SOT. Ce mot a différentes significations en françois, qu'il n'est pas besoin d'expliquer, & que la réponse suivante fera connoître. Une jeune princesse avoit vu un très beau tableau chez un ambassadeur d'Angleterre, & l'avoit fort loué. Cet ambassadeur qui passoit pour être très-galant, se saisit aussitôt de cette occasion pour faire sa cour à la princesse, lui envoya le tableau, & la pria instamment de le garder. Elle le montra au prince son mari, qui l'examina avec beaucoup d'attention : qu'en dites-vous, monsieur, lui dit-elle, de ce présent, que M. l'ambassadeur m'a fait ? » Tout ce que je puis dire là-dessus, madame, lui répondit-il, en admirant la beauté de ce tableau, c'est qu'il faut que cet ambassadeur soit un grand sot, ou que je le sois.

Fontenelle à dit plus d'une fois » que de bonnes choses vont tous les jours mourir dans l'oreille d'un sot ! »

M. de Turenne disoit, en parlant des généraux auxquels il avoit affaire, qu'un *Sot* l'embarrassoit quelquefois plus qu'un habile homme.

Certain jeune marquis, las de voler de conquête en conquête, voulut faire une fin, & se maria. En sortant de l'église, sa nouvelle épouse lui dit, qu'elle espéroit qu'il étoit revenu de toute ses erreurs, & qu'il seroit désormais sage. » Oui, madame lui répondit-il, je vous assure que voilà la dernière sottise que je ferai. »

SOUFFLET. Un chapelier présentoit sa requête à un duc & pair, pour être payé de ses fournitures ». Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami, sur votre partie » ? — Je vous demande pardon, monseigneur, j'ai reçu un *soufflet* de monsieur votre intendant ».

Un prélat prenoit par mégarde un bouillon gras un vendredi; après qu'il en eut avalé une gorgée, un de ses domestiques lui dit : monseigneur, c'est aujourd'hui maigre : le prélat lui donna un *soufflet*, en lui disant, vous m'avertissez ou trop tôt ou trop tard.

Une jeune femme disoit à son mari, toutes les fois qu'elle sortoit, qu'elle alloit au sermon : quand elle revenoit, elle imaginoit un texte, & faisoit l'analyse d'un discours. Mais le mari soupçonneux, la suivit un jour, & s'assura qu'elle le trompoit. Il lui en fit des reproches, & finit par lui donner un *soufflet*. La femme furieuse, menace son mari, & va trouver un avocat, qui lui conseille de ne point poursuivre cette affaire, n'ayant pas de témoins pour la soutenir. Elle rentre donc chez elle : son mari la plaisante sur sa consultation, & lui demande si elle a tiré bon parti de son *soufflet* ? *Comme je n'en ai pu rien faire*, répondit-elle avec un geste expressif, *je vous le rends ?*

SPECTRE. Un homme caustique, aigre, médisant, étoit tourmenté de la goutte; il souffroit beaucoup, mais son mal ne l'empêchoit pas de médire des autres. Un de ses voisins, qu'aparemment il avoit peu ménagé, résolu de se venger de ses sarcasmes, se masqua en nègre, & vint le trouver un soir qu'il étoit seul : il monte, pousse la porte, & entre précipitament dans sa chambre, s'approche du lit en grinçant des dents, & ne disant mot. Le malade épouvanté, & plus que surpris de cette visite, demande, crie, qui va la ? qui est-ce; & dans le moment, il se sent enlever par celui qu'il croit un *spectre* venu de l'autre monde, pour le faire mourir plutôt. Il est vrai que le prétendu *spectre* ne le ménaga guères : il le prend par les bras, par les jambes, & l'emporte tout transi au milieu de la cour, donnant en descendant les degrés, les parties malades de part & d'autre contre les murs. Quand il l'eut jeté sur le pavé, non, sans l'avoir beaucoup fait crier, il se mit à le regarder, & à lui faire peur; mais ne l'épouvanta pas long-temps; car, le moment d'après qu'il s'apprêtoit à s'en recharger pour recommencer sa promenade, il le vit se relever & s'enfuir aussi promptement que s'il n'avoit jamais eu de goutte : en effet, il ne l'avoit déja plus alors, & il ne l'eut jamais depuis.

SPINOLA, (Ambroise), général espagnol, de l'illustre maison de *Spinola*, mort en 1630.

Spinola, né grand capitaine, ainsi que les Lucullus & les Condé, dut tout à la nature & rien à l'expérience. On demandoit au prince Mauria quel étoit le premier capitaine de l'Europe; il répondit que *Spinola* étoit le second.

Ce général passant en 1604 par Paris, y fut reçu avec les distinction dues à un grand général, qui venoit de montrer la plus grande capacité au siége d'Ostende. Henri IV lui demanda quelles seroient ses occupations durant la campagne qu'il alloit ouvrir dans les Pays-Bas. Quoique *Spinola* fût parfaitement instruit de l'éloignement de ce prince pour l'Espagne, & du vif intérêt qu'il prenoit aux Hollandois, il se décida à lui dire

franchement ſes projets, très-convaincu qu'il ne ſeroit pas cru. En effet, Henri écrivit ſecrètement, & ſans perdre un inſtant, au prince Maurice, ce qu'il ſavoit de *Spinola*, en lui conſeillant de ſe préparer à des entrepriſes diamétralement oppoſées; ce qui fut au grand détriment des provinces unies. *Spinola* exécuta de point en point ce qu'il avoit dit, & tout lui réuſſit. Henri fut également ſurpris & fâché. » Les autres, dit-il à cet occaſion, trompent en diſant des menſonges; mais *Spinola* m'a trompé, en diſant la vérité ».

Spinola, dans ſon voyage d'Anvers à Madrid, en 1627, voulut voir le ſiége de la Rochelle, qui fixoit l'attention de l'Europe entière. Louis XIII le reçut avec la diſtinction due à un ſi grand capitaine, & lui montra lui-même les travaux. Le cardinal de Richelieu le pria d'indiquer les moyens qu'il croyoit les plus propres pour aſſurer & hâter la reddition de la place. Il répondit qu'il falloit *fermer le port*; ce que l'on fit peu de temps après, par cette digue devenue ſi célèbre; *& ouvrir la main*, c'eſt-à-dire, donner libéralement de l'argent aux ſoldats pour leur faire ſupporter les rigueurs de l'hiver. Il ajouta, en ſe tournant vers le roi que la préſence de ſa majeſté rendoit la nobleſſe de France infatigable & invincible. » Un de mes grands chagrins, continua-t-il, c'eſt que le roi mon maître n'a pu être témoin de ce que j'ai fait pour ſon ſervice; je mourrois content, ſi j'avois eu cet honneur une ſeule fois ».

La cour d'Eſpagne qui vit avec chagrin, que la France délivrée des guerres civiles, ſeroit très-redoutable à ſes voiſins, médita d'envoyer une flotte au ſecours des aſſiégés. On propoſa à *Spinola* le commandement des troupes de débarquement. » J'ai vu les opérations, répondit cet homme illuſtre, & j'ai donné mes avis ſur ce qu'il y avoit à faire; ainſi je ne puis me charger de ce qu'on deſire de moi ».

Ce grand général avoit très-heureuſement ſervi l'Eſpagne en Allemagne & en Flandre. Il fut envoyé en Italie en 1630, pour former le ſiége de Caſal. Des ordres imprudens qui lui venoient régulièrement de Madrid, & dont il ne lui étoit pas permis de s'écarter, ſous quelque prétexte que ce pût être, le firent échouer devant cette place. Il en mourut comme déſeſpéré, répétant juſqu'au dernier ſoupir ces paroles eſpagnoles: *Me han quitado la honra*, ils m'ont ravi l'honneur.

Spinola penſoit, que pour que l'Eſpagnol eût une hardieſſe, & une fermeté digne de ſon pays, il falloit qu'il fût confondu dans un eſcadron ou dans un bataillon. Auſſi diſoit-il ſouvent, qu'*un Eſpagnol ſeul, quoiqu'il fût bon ſoldat, n'étoit propre qu'à faire ſentinelle.*

STANISLAS, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Lorraine & de Bar, né à Léopold le 20 octobre 1677; mort en Lorraine le 23 février 1766.

Staniſlas avoit coutume de dire qu'une ſeule vertu, vaut mieux qu'un ſiècle d'aïeux. Ce ſeroit mal répondre à un ſentiment ſi ſublime, que de s'occuper à prouver l'ancienneté de ſa maiſon. Ce grand prince ne ſe rappelloit la gloire de ſes ancêtres, que pour s'exciter à l'héroïſme. Son éducation fut pleine & laborieuſe. Convaincu par les évènemens pénibles de ſa vie, que l'on change plutôt ſes deſirs que l'ordre des choſes, il n'enchaîna jamais ſon bonheur à la fortune, & l'attendit du plaiſir ſeul à faire du bien. Rendre les hommes heureux étoit le principe de toutes ſes actions. Son peuple ne l'appelloit pas autrement que *Staniſlas le bienfaiſant*, titre qui ne peut être comparé qu'à celui de *bien-aimé*. Ce prince, après nous avoir donné pendant ſa vie l'exemple de toutes les vertus, nous inſtruit encore après ſa mort dans les écrits qu'il a laiſſés, & qui ont été raſſemblés en quatre volumes *in*-8° & *in*-12, ſous le titre *d'Œuvres du philoſophe bienfaiſant*. Cet ami des hommes avoit une phyſionomie des plus heureuſes, & qui annonçoit toute la candeur de ſon ame. Comme il avoit beaucoup d'eſprit & de lumières, il protégea d'une manière particulière les ſciences & les arts, qu'il cultivoit lui-même avec ſuccès. S'il n'avoit été qu'un ſimple particulier, on le loueroit ici de ſes talens pour la mécanique.

En 1704, *Stanislas* fut député par l'aſſemblée de Warſovie, auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venoit de conquérir la Pologne, & de détrôner Frédéric Auguſte. *Staniſlas* étoit, alors âgé de vingt-ſept ans, Palatin de Poſnanie, & avoit été ambaſſadeur extraordinaire auprès du grand-ſeigneur en 1699. Charles témoigna pluſieurs fois la ſatisfaction & l'étonnement que lui cauſoient l'air plein de nobleſſe, & le mérite ſupérieur du jeune député. Il dit un jour en ſortant d'une longue conférence avec *Staniſlas, qu'il n'avoit jamais vu d'homme ſi propre à concilier tous les partis*; & il ajouta: *Voilà celui qui ſera toujours mon ami*. On s'apperçut bientôt après que ces paroles ſignifioient: » Voilà celui que je donnerai pour roi à la Pologne.

Le primat de Pologne étoit accouru pour faire tomber le choix du conquérant, ſur un Lubomirski. Il repréſenta que *Staniſlas* Leſzczynski étoit trop jeune; *mais il eſt à-peu-près de mon âge*, répliqua ſéchement Charles XII; & auſſitôt il envoya le comte de Hoorn, ſignifier à l'aſſemblée de Warſovie, qu'il falloit élire un roi dans cinq jours, & qu'il falloit élire *Staniſlas* Leſzczynski. Le cardinal Primat, ne voulut point ſe trouver à l'aſſemblée. L'évêque de Poſnanie vint préſider à ſa place, & proclama, le 2 juillet 1704, *Sta-*

niſlas I, roi de Pologne, & grand duc de Lithuanie. Ce ne fut néanmoins que le 24 ſeptembre de l'année ſuivante qu'il fut couronné par l'archevêque de Léopold, & en préſence du roi de Suède, qui voulut être témoin de cette cérémonie.

Le nouveau roi ſuivit Charles XII en Saxe, où il y eut en 1706, après pluſieurs combats, un traité de paix conclu entre les deux rois d'une part, & le roi Auguſte qui renonça à la couronne de Pologne, & reconnut pour légitime ſouverain de cet état *Staniſlas*. Mais tous les trophées du conquérant du Nord ayant été renverſés en un ſeul jour à la bataille de Pultava le 28 juin 1709, Auguſte oublia bientôt ſes engagemens. La Pologne ſe vit de nouveau déchirée par ſes propres mains & par celles des moſcovites vainqueurs de Charles XII. *Staniſlas*, touché des malheurs des Polonois, & ne pouvant plus ſe flatter de jouir d'une paix qui lui laiſsât les moyens de rendre ſon peuple heureux, ambitionna la ſeule gloire qui lui reſtoit, celle de ſacrifier une couronne à ſa patrie. Il avoit écrit à Charles XII pour avoir ſon conſentement; & comme ce roi refuſoit d'approuver une telle démarche, *Staniſlas* alla à Bender, où Charles s'étoit retiré après ſa défaite. *Staniſlas*, pour mieux couvrir ſa marche, ſe diſoit un Suédois envoyé vers ſon ſouverain. Il ignoroit que Charles avoit été fait priſonnier, & il fut lui-même arrêté par les Turcs. Le monarque ſuédois, dans la captivité, agiſſoit & penſoit encore en roi & en vainqueur. Il fit dire à *Staniſlas* de ne faire aucun traité avec Auguſte, & lui promit de le rétablir inceſſamment ſur le trône où il l'avoit déjà placé: mais ces promeſſes furent vaines. Charles déſeſpérant de pouvoir armer les Turcs contre les Moſcovites, demanda ſa liberté, & l'obtint facilement; il repaſſa dans ſes états: ce roi aſſigna pour retraite à *Staniſlas* le duché des Deux-Ponts, & lui céda les revenus de cette province.

Après la mort de Charles, tué devant Friderikshall en 1718, le duché des Deux-Ponts retourna à un prince de la maiſon palatine. *Staniſlas* obligé d'en ſortir, ſe retira à Weiſſembourg dans l'Alſace françoiſe. Le roi Auguſte ayant fait à cette occaſion porter des plaintes à la cour de France par M. Sum; le duc d'Orléans, alors régent, répondit à l'envoyé ces paroles remarquables: « Monſieur, mandez au roi votre maître que la France a toujours été l'aſyle des rois malheureux.

Staniſlas vécut dans ſa retraite juſqu'en 1725, que la princeſſe Marie ſa fille, le ſeul des enfans qui lui reſtoit, épouſa Louis XV. Après la mort du roi Auguſte, la France voulut porter de nouveau *Staniſlas* ſur le trône de Pologne. Mais l'on ſait que cette tentative eut le ſuccès que *Staniſlas* avoit prévu, qu'il avoit même annoncé. Le parti qui l'avoit proclamé roi, fut obligé de céder aux forces réunies de l'empereur Charles VI & de l'impératrice de Ruſſie.

Staniſlas I, roi de Pologne, duc de Lorraine, mourut dans un âge avancé des ſuites du feu qui avoit pris par accident à ſa robe-de-chambre. Ce prince racontant un jour les grands périls dont la Providence l'avoit préſervé juſqu'alors. « Il ne me manquoit plus, diſoit-il, que d'être brûlé ».

Lorſque le Candide de Voltaire parut, le roi de Pologne, duc de Lorraine, ſe le fit lire. A l'endroit où l'on raſſemble tant de princes à Veniſe, il fut fâché d'y voir Théodore. « Je trouve, dit-il, que l'auteur eût mieux fait d'amener tous ces monarques à Luneville, je les aurois bien reçus ».

STELLA, (Jacques) peintre, né à Lyon, l'an 1596, mort en 1657.

Extrêmement conſidéré à Rome, tant par le long ſéjour qu'il y avoit fait, que par ſon propre mérite, *Stella* fut élu chef de ſon quartier, & chargé de faire fermer le ſoir une des portes de la ville, dont il gardoit les clefs. Quelques perſonnes déſirèrent qu'il leur fît ouvrir à une heure indue; il refuſa de leur accorder une demande qui bleſſoit ſon devoir; & ces perſonnes réſolurent de s'en venger. Afin de ſe ſatisfaire d'une manière qui les flattât davantage, ce ne fut point ſa mort qu'ils jurèrent, mais ſon déshonneur; ils payèrent de faux témoins, l'accuſation fut intentée, & l'on arrêta auſſi-tôt *Stella* avec ſon frère & ſes domeſtiques.

Pendant que *Stella* étoit en priſon, il s'amuſa à deſſiner ſur le mur, avec du charbon, une Vierge tenant l'enfant-Jéſus, qu'on trouva ſi belle, que le cardinal Barberin vint exprès dans la priſon pour la voir. Les priſonniers tiennent toujours depuis en cet endroit une lampe allumée, & y font leurs prières.

Le crime qu'on imputoit à *Stella*, étoit d'entretenir un commerce ſecret avec une femme, dont la famille étoit très-conſidérée. Mais ſon innocence ne tarda point à être reconnue; il ſortit avec honneur de cette fâcheuſe affaire; ſes accuſateurs, ainſi que leurs faux témoins, furent publiquement fouettés par les rues.

SUICIDE. Plutarque rapporte des filles miléſiennes, qu'autrefois elles furent tellement tranſportées de fureur, qu'elles s'étrangloient preſque toutes ſans qu'on pût les en empêcher. On leur défendit, ſous des peines effroyables, de le faire, & elles s'en moquoient; car quelle plus grande peine pouvoit-on inventer que la mort qu'elles ſe

donnoient à elles-mêmes ? On les gardoit à vue, mais elles trouvoient les moyens de mourir entre les bras de leurs gardes. Enfin, on ordonna que la première qui s'étrangleroit seroit traînée toute nue en plein jour par les rues de la ville. Cette ordonnance arrêta leur fureur, & la crainte de paroître toutes nues, même après leur mort, les retint dans leur devoir.

Robek délibéra avant de se tuer. Il délibéra même si posément, qu'il eut la patience de faire un livre, un gros livre, bien long, bien pesant, bien froid ; & quand il eut établi, selon lui, qu'il étoit permis de se donner la mort, il se la donna avec la même tranquillité.

Milord Saarborough a quitté la vie avec le même sang-froid qu'il avoit quitté sa place de grand écuyer. On lui reprochoit dans la chambre des pairs, qu'il prenoit le parti du roi parce qu'il avoit une belle charge à la cour. Messieurs, dit-il, pour vous prouver que mon opinion ne dépend pas de ma place, je m'en démets dans l'instant. Il se trouva depuis embarrassé entre une maîtresse qu'il aimoit, mais à qui il n'avoit rien promis, & une femme qu'il estimoit, mais à qui il avoit fait une promesse de mariage : il se tua pour se tirer d'embarras.

Une dame d'un certain âge, seule, riche & sans enfans, avoit reçu dans sa maison un ouvrier qui travailloit en journée, & qui étoit chargé d'une femme & d'un petit enfant. C'étoient d'honnêtes gens fort rangés & fort laborieux ; mais leur travail suffisoit à peine à leur subsistance. La femme de l'ouvrier alla, au bout de quelques jours, trouver la maîtresse de la maison, & la pria de lui permettre de laisser son enfant auprès d'elle, pendant qu'elle sortiroit pour une affaire très-pressée. La dame y consentit : mais, ma bonne dame, insista la pauvre femme, je vous le recommande bien ; ne le laissez manquer de rien, jusqu'à ce que je revienne, je vous en conjure. La dame l'assura qu'elle en auroit soin, & la mère sortit : on ne la revit pas de la journée, ni le père non plus. Trois jours se passent sans qu'on entende parler d'eux ; enfin on découvrit qu'ils s'étoient jettés tous deux dans la Tamise. La dame s'est regardée comme engagée par sa parole à prendre soin de l'enfant qu'on lui avoit confié, & elle s'est chargée de son éducation.

Philippe Mordant, cousin-germain de ce fameux comte de Pétersborough, si connu dans toutes les cours de l'Europe, étoit un jeune homme âgé de vingt-sept ans, beau, bien fait, riche, né d'un sang illustre, pouvant prétendre à tout, & passionnément aimé de sa maîtresse. Il prit à ce Mordant un dégoût de la vie ; il paya ses dettes, écrivit à ses amis pour leur dire adieu, & même fit des vers, dont voici les derniers traits en françois :

L'opium peut aider le sage ;
Mais, selon mon opinion,
Il lui faut, au lieu d'opium,
Un pistolet & du courage.

Il se conduisit selon ses principes, & se dépêcha d'un coup de pistolet, sans en avoir donné d'autre raison, sinon que son ame étoit lasse de son corps, & que quand on est mécontent de sa maison, il faut en sortir. Il sembloit qu'il eût voulu mourir, parce qu'il étoit dégoûté de son bonheur.

Richard Smith donna un étrange spectacle au monde, pour une cause fort différente. Richard Smith étoit dégoûté d'être réellement malheureux : il avoit été riche, & il étoit pauvre ; il avoit eu de la santé, & il étoit infirme. Il avoit eu une femme, à laquelle il ne pouvoit faire partager que sa misère : un enfant au berceau étoit le seul bien qui lui restoit. Richard Smith & Bridget Smith, d'un commun consentement, après s'être tendrement embrassés, & avoir donné le dernier baiser à leur enfant, ont commencé par tuer cette pauvre créature, & ensuite se sont pendus aux colonnes de leur lit. Je ne connois nulle part, ajoute M. de Voltaire, qui rapporte ces faits, aucune horreur de sang-froid qui soit de cette force ; mais la lettre que ces infortunés ont écrite à M. Brindlay, leur cousin, est aussi singulière que leur mort même. Nous croyons, disent-ils, que Dieu nous pardonnera, &c. Nous avons quitté la vie, parce que nous étions malheureux sans ressource, & nous avons rendu à notre fils unique le service de le tuer, de peur qu'il ne devînt aussi malheureux que nous, &c. Il est à remarquer que ces gens, après avoir tué leur fils, par tendresse paternelle, ont écrit à un ami, pour lui recommander leur chat & leur chien. Il ont cru apparemment qu'il étoit plus aisé de faire le bonheur d'un chat & d'un chien dans le monde, que celui d'un enfant, & ils ne vouloient pas être à charge à leur ami.

Une angloise, à qui l'extrême misère avoit tourné la tête, ne voyoit pour elle d'autre parti que d'aller se jetter dans la Tamise. Elle exécuta cet affreux projet ; mais un homme qui se trouva près de là, l'arracha des bras de la mort. Il s'attendoit à quelques remercimens de la part de cette malheureuse femme, lorsqu'elle lui dit d'un air assez tranquille : Puisque vous m'avez privé de la seule ressource qui me restoit, vous êtes obligé de m'en indemniser ; je suis dans la plus affreuse misère ; vous voulez que je vive, vous me nourrirez donc ?

Les papiers anglois de 1762, font mention

qu'au mois de décembre, un pauvre homme, ayant été ramaſſer du bois mort dans la forêt de Hydepark, vit un gentilhomme bien mis, ayant une épée à ſon côté & une cocarde à ſon chapeau, qui ſe promenoit d'un air triſte & rêveur. Ce pauvre homme croyant que c'étoit un officier qui venoit là pour ſe battre en duel, ſe cacha derrière un rocher. Le gentilhomme s'approcha de cet endroit, ouvrit un papier qu'il lut avec l'air fort ému, & qu'il déchira. Il tira enſuite un piſtolet de ſa poche, regarda l'amorce, & battit la pierre avec une clef. Après avoir jetté ſon chapeau à terre, il appuya le piſtolet ſur ſon front; l'amorce prit; le coup ne partit point. L'homme qui s'étoit caché, s'élança ſur l'officier, & lui arracha ſon piſtolet; mais celui-ci mit l'épée à la main, & voulut en percer ſon libérateur, qui lui dit tranquillement : « Frappez, je crains auſſi peu la mort que vous; mais j'ai plus de courage : il y a plus de vingt ans que je vis dans les peines & dans l'indigence, & j'ai laiſſé à Dieu le ſoin de mettre fin à mes maux ». Le gentilhomme, touché de cette réponſe, reſta un moment immobile, répandit un torrent de larmes, & tira ſa bourſe qu'il donna à cet honnête vieillard. Il prit enſuite ſon nom & ſon adreſſe, & lui fit jurer de ne faire aucunes perquiſitions à ſon ſujet, ſi le hazard les faiſoit rencontrer encore.

On a dit que ſi les François ſe tuoient en auſſi grand nombre que les Anglois, ils ſavoient mettre de la galanterie juſques dans cette ſottiſe tragique.

Un carabinier, pouſſé par quelque déſeſpoir amoureux, voulut paſſer dans l'autre monde, mais ſans s'en appercevoir. Il attacha une ficelle par l'un des bouts à la détente de ſa carabine, & par l'autre à ſon orteil. En cet état, il ſe couche avec le bout du canon appuyé contre ſon front, comptant bien ſans raiſon que le moindre mouvement pendant ſon ſommeil feroit partir le coup & le délivreroit de la vie. Il dormit ou ne dormit pas; mais le coup partit, & remplit ſon projet. On le trouva renverſé dans ſon lit avec la cervelle emportée.

Le *ſuicide* mérite quelques obſervations, parce qu'il devient aſſez commun, tant en France qu'en Angleterre. On pourroit croire, à cauſe qu'il étoit commun chez les Grecs & chez les Romains, dans le temps de leur grandeur; on pourroit croire, dis-je, qu'il annonce le courage d'une nation. Mais remontons au principe : on verra que c'étoit l'honneur ou la crainte de l'infamie, qui portoit les Grecs & les Romains à diſpoſer d'eux-mêmes; & ce ſont nos vices qui nous conduiſent-là. Le Romain ſe tuoit, parce qu'il avoit ſuccombé dans une action; l'Anglois ſe tue, parce qu'il a été malheureux au jeu : celui-là, parce qu'il avoit encouru la diſgrace du public; celui-ci, parce qu'il n'oſe paroître avec la nobleſſe : l'ancien héros, parce qu'il avoit perdu quelque portion de ſa gloire : le moderne, parce qu'il ne peut plus acheter d'ortolans, ni de vin de Champagne : le premier, parce qu'il avoit perdu une bataille ou une province; le dernier, parce qu'on a ſaiſi ſon équipage : le Romain, parce qu'il agiſſoit ſur de faux principes de religion : l'anglois, parce qu'il n'en a aucune.

Une jeune perſonne au déſeſpoir d'être abandonnée de ſon amant, que l'infidélité portoit même à épouſer ſa rivale, ſe rendit chez lui la veille du mariage, tâcha, par ſes larmes & les plus tendres reproches, de lui rappeller ſes ſermens de n'être qu'à elle. Le voyant perſiſter dans ſon inconſtance, cette héroïne en amour s'arma de deux piſtolets, dont elle s'étoit munie, lui brûla la cervelle avec l'un, en s'écriant : Voilà pour un parjure; & elle ſe tua enſuite avec l'autre, en diſant : Et voilà pour me punir de l'avoir trop aimé.

Terminons l'article du *ſuicide* par cette belle penſée de Rouſſeau. — Que ſont dix, vingt, trente ans pour être immortel? La peine & le plaiſir paſſent comme un ombre; la vie s'écoule en un inſtant : elle n'eſt rien par elle-même; ſon prix dépend de ſon emploi. Le bien ſeul qu'on a fait, demeure, & c'eſt par lui qu'on eſt quelque choſe. O homme! ne dis donc plus que c'eſt un mal pour toi de vivre, puiſqu'il dépend de toi ſeul que ce ſoit un bien; & que ſi c'eſt un mal d'avoir vécu, c'eſt une raiſon de plus pour vivre encore. Ne dis pas non plus qu'il t'eſt permis de mourir; car autant vaudroit dire qu'il t'eſt permis de n'être pas homme, qu'il t'eſt permis de te révolter contre l'auteur de ton être, & de tromper ta deſtination.

SUISSE. La Suiſſe abondante en hommes qu'elle eſt hors d'état de nourir, s'eſt vue depuis long-temps obligée de les envoyer au ſervice des différens princes, qui veulent les ſoudoyer; c'eſt ce qui a pu donner lieu à ce proverbe? *Point d'argent, point de ſuiſſes.*

L'empreſſement de tous les ſouverains à avoir des ſoldats de cette nation, fait le plus bel éloge de leur valeur. François I fut un jour rendre aux *ſuiſſes* la juſtice qu'ils méritoient. Ce prince, priſonnier à la bataille de Pavie, en 1525, fut conduit après l'action, à travers le champ de bataille où il devoit être gardé. Les Impériaux lui firent obſerver que tous ſes gardes *ſuiſſes* s'étoient fait tuer dans leur rang, & qu'ils étoient couchés morts les uns près des autres. *Si toutes mes troupes avoient fait leur devoir comme ces braves gens*, dit le prince attendri à ce ſpectacle, *je ne ſerois pas votre priſonnier, mais vous ſeriez les miens.*

La franchiſe, & la naïveté formant le principal caractère

caractère du *suisse*; on lui reproche, non, sans quelque raison, d'être obstiné, & peu sobre.

Paris, dit Scarron, dans son *roman comique*, a un rieur d'office dans chacun de ses quartiers. Dans les troupes, chaque compagnie a ordinairement le sien; c'est une espèce de bel esprit qui fait des chansons d'armées, & qui divertit ses camarades. Les *suisses* ont aussi de ces plaisans qu'ils nomment *loustics*; mais comme ils ne sont point en état de faire beaucoup de dépense en esprit, ils n'en ont qu'un par régiment. Sa charge n'est pas fort difficile à remplir; car, il suffit qu'il ouvre la bouche, pour que l'on croie qu'il a dit quelque plaisanterie. Un jour que tout le régiment des gardes-*suisses* alloit à Versailles pour une revue, le *loustic* étoit dans les premiers rangs, il ouvrit la bouche, & ses camarades qui étoient à ses côtés ayant ri, le ris courut de rang en rang jusqu'aux derniers du régiment. Quelqu'un demanda à un de ceux qui étoient à la queue, ce qu'ils avoient tous à rire, & le soldat lui répondit ingénument: le *loustic l'être la haut, qui l'haver dit quet chose qui être trôle.*

M. Bontems avoit placé un *suisse* à une porte du parc de Versailles, avec ordre de ne laisser entrer personne. Louis XIV se présente, le *suisse* ne voulut pas le laisser passer, il disoit que M. Bontems le lui avoit défendu; on avoit beau lui crier que c'étoit le roi. — Moi voir bien, répondit-il, mais il n'entrera pas, monsieur Bontems me l'a défendu. Il fallut aller querir monsieur Bontems, pour faire entrer le roi.

Dans un soupé qui fut poussé bien avant dans la nuit, on demanda à un *suisse* quelle heure il étoit. Il regarde à sa montre, & vit qu'il étoit plus de minuit: messieurs, dit il, il est déja demain.

Deux *suisses* déserteurs alloient avoir la tête cassée. Louis XIV qui les vit passer leur accorda la vie. Ces deux *suisses* coururent aussitôt après sa majesté lui demander pour boire.

Un particulier de la rue Montmartre, étoit allé un dimanche, pour entendre la messe à la chapelle de Saint-Joseph. Comme il s'étoit un peu amusé en chemin, & qu'il y avoit long-temps que cette messe étoit sonnée, il s'adressa à un *suisse* des gardes, qui étoit près du bénitier, & lui demanda si Dieu étoit levé: par mon foi, lui dit le *suisse*, moi l'y saffe pas s'il avir couchir ici.

Quelques momens après, une femme vint s'adresser au même *suisse*, & lui demanda ou en étoit la messe: ce *suisse* lui répondit: au deuxième trinquemann, mondame.

Madame de *Montespan*, qui venoit de succéder à la duchesse *de la Vallière* dans le cœur de *Louis XIV*, alla voir une de ses amies qu'elle ne trouva point. Elle recommanda bien au *suisse* de dire à la dame du logis, qu'elle étoit venue pour la voir: Me connois-tu bien? lui dit-elle. — Oh! fratment oui, mondame, répondit-il; vous l'y avoir achety la charge de mondame la Fallière.

Dans une lettre que M. Racine écrit à Boileau, du camp près de Namur, en 1692; il lui dit, je vous ai vu rire volontiers, de ce que le vin fait faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos *suisses* dans la tranchée. Un autre *suisse* son camarade, qui étoit auprès de lui, se mit à rire de toute sa force, en disant, ho ho, cela est plaisant, il reviendra sans tête dans le camp.

Un *suisse* avoit été posté à la porte d'une salle d'assemblée. Il lui fut ordonné de ne laisser entrer que ceux qui auroient des billets. Un homme de qualité se présente avec sa compagnie, le *suisse*, qui ne lui vit point de billets, lui dit brusquement: entrer dedans point; jamais on ne put le fléchir, que lorsque l'homme de qualité s'avisa de lui dire: moi ne vouloir pas entrer dedans, mais vouloir sortir dedans. Ah pour sortir bon, dit le *suisse*, mais pour entrer point; & alors il le pousse lui-même dans la salle. Combien de personnes ressemblent à ce *suisse*, & ne s'arrêtent qu'au mot!

On demandoit à un *suisse*, si son maître y étoit. Il n'y est pas. — Quand reviendra-t il? lorsque monsieur, répondit le *suisse*, a donné ordre de dire qu'il n'y est pas; on ne sait pas quand il reviendra.

SULLY, (Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de) *maréchal de France, premier ministre sous Henri IV, né à Rosny en 1559, mort le 21 septembre 1641.*

Sully, après avoir passé sa jeunesse au milieu des armes, fut élevé au ministère, & conserva toujours à la cour l'antique frugalité des camps. Sa table n'étoit pour l'ordinaire que de dix couverts. On n'y servoit que les mets les plus simples, & les moins recherchés. On lui en fit souvent des reproches; il répondoit toujours par les paroles d'un ancien: *Si les convives sont sages, il y en a suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passe sans peine de leur compagnie.*

Tous les jours il se levoit à quatre heures du matin, été & hiver. Les deux premières heures étoient employées à lire, & à expédier les mémoires qui étoient toujours mis sur son bureau; c'est ce qu'il appelloit *nétoyer le tapis*. A sept heures il se rendoit au conseil, & passoit le reste de la matinée chez le roi, qui lui donnoit ses ordres sur les différentes charges dont il étoit revêtu. A midi il dînoit. Après dîner, il donnoit une audience réglée. Tout le monde y étoit admis. Les ecclésiastiques de l'une & de l'autre religion étoient d'abord écoutés. Les gens de villages & *autres personnes simples qui appréhendoient de l'approcher*, avoient leur tour

immédiatement après. Les qualités étoient un titre pour être expédié le dernier. Il travailloit enſuite ordinairement juſqu'à l'heure du ſouper. Dès qu'elle étoit venue, il faiſoit fermer les portes. Il oublioit alors toutes les affaires, & ſe livroit au doux plaiſir de la ſociété avec un petit nombre d'amis. Il ſe couchoit tous les jours à dix heures; mais lorſqu'un évènement imprévu avoit dérangé le cours ordinaire de ſes occupations; alors il reprenoit ſur la nuit le temps qui lui avoit manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps de ſon miniſtère. Henri, dans pluſieurs occaſions, loua cette grande application au travail. Un jour qu'il alla à l'arſenal où demeuroit *Sully*, il demanda en entrant où étoit ce miniſtre. On lui répondit qu'il étoit à écrire dans ſon cabinet. Il ſe tourna vers deux de ſes courtiſans, & leur dit en riant: *Ne penſiez-vous pas qu'on alloit me dire qu'il eſt à la chaſſe ou avec des dames?* Une autrefois étant allé à l'arſenal dès ſept heures du matin, il trouva *Sully* avec ſes ſecrétaires, occupé à travailler devant une table toute couverte de lettres & de papiers. *Et depuis quand êtes-vous-là?* lui dit le roi. *Dès les trois heures du matin*, répondit *Sully*. *Eh bien*, Roquelaure, dit Henri IV, en ſe tournant vers lui, *pour combien voudriez-vous mener cette vie-là?*

La mâle liberté avec laquelle *Sully* parloit à Henri IV, eſt connue de tout le monde. Dans le temps des guerres civiles en 1591, *Sully*, à la tête des royaliſtes, avoit formé le projet d'attirer le duc de Mayenne dans la ville de Mantes. Le chef des ligueurs s'avançoit déja, croyant avoir des intelligences ſûres dans la place. *Sully* qui avoit tout préparé pour le bien recevoir, voulut en informer le roi. Ce prince, impatient de ſe trouver partout où il y avoit des périls & des combats, accourut auſſitôt dans la ville, ſuivi de quarante hommes. *Sully* l'apprend, court au-devant de lui, & d'un air fort ému: Pardieu, ſire, lui dit-il, vous avez fait-là une belle levée de boucliers, qui infailliblement empêchera le ſervice que nous voulions vous rendre. Hé quoi! n'avez-vous pas acquis aſſez de gloire & d'honneur en tant de combats & de batailles, où vous vous êtes trouvé, plus que mille autres de ce royaume, ſans vouloir faire ainſi le carabin? La colère de Roſny étoit fondée; on ſut l'arrivée du roi, & les ennemis ſe retirèrent.

Lorſque Henri IV ſe croyoit paiſiblement poſſeſſeur de ſa couronne, on l'inquiéta par le récit d'une prétendue révolte des religionnaires. Henri IV fit venir *Sully*: Hé bien, monſieur l'opiniâtre, lui dit-il, vous voilà à la veille de la guerre. — Tant mieux, ſire, car ce ne peut être que contre les Eſpagnols. — Non, c'eſt contre de plus proches appuyés de tous vos Huguenots. — Tous les Huguenots! qui vous a mis cela dans la fantaiſie? Je réponds déja de pluſieurs, qu'ils n'en ont pas eu l'idée, & je répondrois bien de preſque tous les autres qu'ils ne l'oſeroient. (Henri IV ſe tournant vers la reine) Ne vous le diſois-je pas bien, ma mie, qu'il n'en croiroit rien? Il lui eſt avis que perſonne n'oſeroit me regarder ſans me déplaire, & qu'il ne tient qu'à moi que je donne la loi à tout le monde. — Cela eſt vrai, répondit *Sully*, vous le pourrez quand il vous plaira; il y a de la foibleſſe à ſe laiſſer intimider pour des bagatelles. Il eſt queſtion, par le mémoire qui vous a été préſenté, de dix ou douze miſérables: pardieu, ſire, je crois que meſſieurs ſe moquent de vous & de moi, de vouloir vous faire marcher pour de telles niaiſeries; c'eſt un homme qui cherche quelques centaines d'écus, & puis c'eſt tout. — Vous direz ce qu'il vous plaira; mais il faut que j'y aille, ou que vous partiez dans deux jours, pour y donner ordre. — S'il vous plaît, ſire, me laiſſer faire à ma fantaiſie, j'en viendrai bien à bout ſans tant de bruit & de dépenſes. — Pardieu! vous êtes l'homme le plus têtu que je vis jamais. Hé bien! que voulez-vous dire? — Que je ne demande, ſire, que le prévôt de Moret & vingt archers pour vous en rendre compte. — Vous le voulez & moi auſſi; s'il en arrive inconvénient, je m'en prendrai à vous ». Cette affaire ſe termina comme *Sully* l'avoit prédit.

Henri IV, dans un moment de foibleſſe, avoit fait une promeſſe de mariage à mademoiſelle d'Entragues, ſa maîtreſſe. Le roi la montra à *Sully*, pour lui demander ſon avis. *Sully* la prit, la lut, & la mit en pièces ſans rien dire. *Comment, morbleu*, dit Henri IV, *que prétendez-vous donc faire? je crois que vous êtes fou. Il eſt vrai, ſire*, lui répartit Sully, *je ſuis un fou; & plût à Dieu que je le fuſſe tout ſeul en France.*

Malgré cette auſtérité dont *Sully* uſoit envers ſon maître, Henri IV ne l'en aimoit pas moins; & cette vive amitié entre le monarque & le ſujet eſt ſans doute un des plus beaux ſpectacles que préſente l'hiſtoire. « Mon ami, lui mandoit un jour ce bon roi, venez me voir; car il s'eſt paſſé ce matin quelque choſe dans mon ſein, pour quoi j'ai affaire de vous ». Il lui écrivit une autre fois de Fontainebleau: « Il m'eſt arrivé un déplaiſir domeſtique qui me cauſe le plus grand chagrin que j'aie jamais eu. J'acheterois beaucoup votre préſence; car vous êtes le ſeul à qui j'ouvre mon cœur, & par les conſeils duquel je reçoive du ſoulagement ». Henri IV ſut qu'un des fils de *Sully* étoit malade; il lui envoya auſſi-tôt ſon premier médecin, & lui écrivit: « Vous ſavez que je ne vous aime pas aſſez peu pour que je n'y allaſſe moi-même, ſi ma préſence étoit néceſſaire ».

On aime ſur-tout à ſuivre ces ames naïves &

guerrières au milieu de la joie qu'inſpire la plus tendre familiarité. Un jour que *Sully*, qui étoit ſurintendant des finances, venoit préſenter les étrennes au roi, il le trouva encore au lit avec la reine. Le roi voulut qu'il entrât, & qu'il lui montrât les étrennes : c'étoient des jettons d'or & d'argent pour leurs majeſtés, pour les dames d'honneur & filles de la reine. « Roſni, (ainſi que le roi le nommoit) leur baillez-vous leurs étrennes ſans les venir baiſer ? Vraiment, ſire, répondit-il, depuis que vous le leur avez commandé, je n'ai eu que faire de les en prier. Or ça, Roſni, me direz-vous la vérité ? Laquelle baiſez-vous de meilleur courage, & trouvez-vous la plus belle ? Ma foi, ſire, répondit le ſurintendant, je ne vous le ſaurois dire ; car j'ai bien d'autres choſes à faire qu'à penſer à l'amour, ni de juger quelle eſt la plus belle. Je les baiſe comme des reliques en préſentant mon offrande. Eh bien, ne voilà-t-il pas, dit Henri, en éclatant de rire, un prodigue financier que Roſni, de faire de ſi riches préſens du bien de ſon maître pour un baiſer » ? Enſuite, quand ceux devant qui il ne voulut pas tout dire, eurent été congédiés, pouſſant doucement la reine qui dormoit ou faiſoit ſemblant de dormir, parce qu'elle étoit fâchée : « Réveillez-vous, dormeuſe, lui dit-il, & ne me grognez plus. Vous croyez que Roſni me flatte aux petites brouilleries que nous avons enſemble. Vous en penſeriez tout autrement, ſi vous ſaviez les grandes libertés qu'il prend à me dire mes vérités ; de quoi encore que je me mette en colère, ſi ne lui en veux-je pas de mal pour cela. Car tout au contraire, je croirois qu'il ne m'aime plus, s'il ne me remontroit ce qu'il eſtime être pour la gloire & l'honneur de ma perſonne, l'amélioration de mon royaume & le ſoulagement de mes peuples : car, voyez-vous, ma mie, il n'y a point d'eſprits ſi droiturieres qui ne trébuchaſſent tout-à-fait, s'ils n'étoient relevés, lorſqu'ils choppent, par les admonitions de leurs loyaux ſerviteurs ou bien intimes & prudens amis ».

Il n'y a rien, diſoit Sully, *dont il ſoit plus difficile de ſe défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtiſan.* C'eſt ce qu'il penſa éprouver en 1605. Pluſieurs ſeigneurs de la cour, qui ne deſiroient rien tant que la perte d'un homme qu'ils trouvoient toujours oppoſé à leurs deſirs, parce que rarement ces deſirs étoient conformes à l'intérêt des peuples, avoient tout préparé pour ſa ruine. Libelles, lettres anonymes, avis ſecrets & artificieux, tout fut mis en uſage. Henri conçut, pour la première fois, des ſoupçons contre *Sully*, & ils ſembloient être permis à un prince qui avoit éprouvé tant d'ingratitude de la part des hommes. Cependant voyant que rien de ce qu'on avoit avancé contre ſon miniſtre ne ſe vérifioit, il commença à faire des réflexions. Ce prince étoit vif, mais il étoit bon, & revenoit facilement ſur lui-même. Il envoya pluſieurs perſonnes à *Sully*, pour l'engager à ouvrir ſon cœur ; mais *Sully* étoit réſolu de ſe taire, juſqu'à ce que le roi lui parlât lui-même. Il croyoit avoir à ſe plaindre de ce prince, qui enfin ne pouvant plus ſoutenir cet état d'incertitude & de froideur, chercha un éclairciſſement. Etant à Fontainebleau, comme *Sully* prenoit congé de Henri, le roi lui dit : « Venez-çà, n'avez-vous rien à me dire ? Non, répondit *Sully*. Oh ! ſi ai bien moi à vous, reprit le roi. Auſſi-tôt s'éloignant avec lui dans une des allées du parc, & faiſant mettre deux ſuiſſes à l'entrée du lieu où ils ſe rendoient, le roi commença par embraſſer *Sully* deux fois ; enſuite il lui dit : « Mon ami, je ne ſaurois plus ſouffrir (après vingt-trois ans d'expérience & de connoiſſance de l'affection & ſincérité de l'un & de l'autre) les froideurs, retenues & diſſimulations dont nous avons uſé depuis un mois ; car, pour vous dire la vérité, ſi je ne vous ai pas dit toutes mes fantaiſies, ainſi que j'avois accoutumé, je crois que vous m'avez célé auſſi beaucoup des vôtres ; & ſeroient telles procédures auſſi dommageables à vous qu'à moi, & pourroient aller journellement en augmentant, par la malice & l'artifice de ceux qui envient autant ma grandeur, qu'ils ſauroient faire votre faveur auprès de moi.... & pour cette cauſe, j'ai pris la réſolution de vous dire tous les beaux contes qu'on m'a faits de vous, les artifices dont on a uſé pour vous brouiller avec moi, & ce qui m'en eſt reſté ſur le cœur ; vous priant de faire le ſemblable, ſans craindre que je ne trouve rien de mauvais de toutes les libertés dont vous pouvez uſer.... car je veux que nous ſortions d'ici vous & moi, le cœur net de tout ſoupçon, & contens l'un de l'autre.... & partant, comme je veux vous ouvrir mon cœur, je vous prie de ne me déguiſer rien de ce qui eſt dans le vôtre ». Après un entretien également néceſſaire à tous deux, & dans lequel *Sully* ſe juſtifia pleinement, le roi parut ſincèrement affligé d'avoir pu douter de l'attachement de ſon plus fidèle ſerviteur. *Sully*, pénétré juſqu'au fond du cœur du noble repentir de ſon maître, alloit ſe jetter à ſes pieds, & lui donner cette marque ſoumiſe de reſpect qu'un ſujet doit à ſon roi. *Ah ! ne le faites pas*, lui dit Henri ; *vous êtes homme de bien : on nous obſerve, on croiroit que je vous pardonne.* Ce prince ſortit auſſi-tôt de l'allée en tenant *Sully* par la main, & demanda à tous les courtiſans aſſemblés quelle heure il étoit ; on lui répondit qu'il étoit une heure après midi, & qu'il avoit été fort long-temps. *Je vois ce que c'eſt*, dit ce prince, *il y en a auxquels il a ennuyé plus qu'à moi. Afin de les conſoler, je veux bien vous dire à tous que j'aime Roſni plus que jamais ; & vous, mon ami*, pourſuivit-il, *continuez à m'aimer & à me ſervir comme vous avez toujours fait.*

Sully, dans le cours de ſon adminiſtration,

s'opposa avec beaucoup de vigueur à une foule d'edits bursaux, portant création de mille petits droits qui auroient infailliblement desséché différentes branches de commerce. Ces édits d'ailleurs n'étoient souvent que des gratifications que l'importunité des courtisans arrachoit à la bonté du roi. Ce prince envoya un jour à son ministre jusqu'à vingt-cinq édits pareils. *Sully* n'en approuva aucun, & sortit pour aller lui faire des représentations à ce sujet. Il rencontra la marquise de Verneuil, qui lui fit des reproches de ce qu'il s'opposoit ainsi à la bonne volonté du roi : « Tout ce que vous dites, madame, lui répondit *Sully*, seroit bon, si sa majesté prenoit l'argent dans sa bourse. Mais lever cela de nouveau sur les marchands, artisans, laboureurs & pasteurs, il n'y a aucune apparence. Ce sont eux qui nourrissent le roi & nous tous. Ils ont bien assez d'un maître, sans avoir encore tant de gens à entretenir ».

Ces paroles suffiroient seules pour peindre le caractère & la politique de *Sully*. Une de ses maximes étoit, que *le labour & le pâturage sont les deux mammelles de l'état.*

Il regardoit avec raison les grandes villes comme les tombeaux des états, parce qu'elles ne se forment jamais qu'aux dépens des campagnes. Il desiroit sur-tout que la noblesse habitât dans ses terres.

Il pensoit encore que *la multitude effrénée des offices est la marque assurée de la décadence prochaine des états.*

Il avoit eu souvent lieu pendant son administration de se convaincre que tout ce qui porte un caractère de nouveauté effarouche en général les compagnies toujours attachées à leurs anciens usages, à leurs anciennes formalités ; aussi il dit dans ses mémoires : « Que si la sagesse descendoit, elle aimeroit mieux se loger dans une seule tête que dans celles d'une compagnie ».

Ce grand homme, né au milieu des guerres de religion, eut plusieurs fois lieu de déplorer les maux que produisoit le fanatisme. Il répétoit souvent que la compassion & la douceur étoient les seuls moyens qui servoient véritablement la religion, & les seuls qu'elle enseignoit. Le zèle n'étoit, selon lui, qu'un entêtement ou un emportement déguisé sous un beau nom.

Il vécut & mourut dans la religion protestante. Le pape lui avoit adressé un bref rempli de louanges sur la sagesse de son ministère, & finissoit sa lettre, comme un bon pasteur, par prier Dieu qu'il ramenât sa brebis égarée, & conjuroit le duc de *Sully* de se servir de ses lumières pour entrer dans la bonne voie. Le duc lui répondit sur le même ton. Il assura le saint Père, qu'il prioit Dieu tous les jours pour la conversion de sa sainteté, ou, ce qui revient au même, qu'il adressoit ses très-ardentes prières au Dieu tout-puissant, afin qu'il lui plaise, étant le père des lumières, d'assister & d'illuminer sa béatitude, & lui donner de plus en plus entière connoissance de la vérité.

Après la mort tragique de Henri IV, *Sully* s'étoit retiré du ministère, & vivoit dans la retraite. Comme il n'avoit pu, à cause de sa religion, être reçu d'aucun ordre, il s'en étoit fait un pour lui-même. On a trouvé, lors de l'inventaire de ses effets, plusieurs chaînes d'or servant à cet usage. Il portoit à son cou, sur-tout depuis la mort de Henri, une chaîne de diamans, où pendoit une grande médaille d'or, sur laquelle étoit empreinte l'image de ce grand prince. De temps en temps il la prenoit, s'arrêtoit à la contempler, & la baisoit ; il ne la quittoit jamais.

SUPERSTITION. Depuis que le regne de la *superstition* est passé, il est plus difficile de conduire les hommes en frappant leur imagination, & en leur en imposant.

L'expérience cependant prouve encore qu'on peut se servir avec succès de la religion pour échauffer les esprits : on sait quel parti en tirent les russes. Les allemands mêmes, malgré les progrès qu'ils ont faits dans la philosophie, sont encore très-susceptibles d'être animés par l'esprit de parti, & assez enclins à la *superstition*. Le peuple est par-tout superstitieux : qui dit peuple, ne dit qu'une multitude d'insensés, qu'un mélange confus de toutes sortes d'âges, de sexes, d'humeurs & de conditions ; il ne faut donc pas être surpris, si ses décisions ne sont pas conformes à la vérité, ou plutôt si elles sont monstrueuses. De-là est venu que les sages, dans tous les temps, n'ont point hésité à préférer leur jugement particulier à celui de la populace, & que les plus modérés l'ont accusé d'extravagance & de fureur.

On a vu le peuple dans tous les siècles la dupe de tous les imposteurs & de toutes les professions ; il suffit de lui présenter le faux avec quelque adresse pour qu'il le saisisse & l'adopte.

Marius menoit avec lui une femme scythe, & feignoit d'apprendre d'elle, quel devoit être le succès de ses entreprises.

Le fameux Cavalier, chef des camisards, avoit une femme dont les paroles étoient écoutées comme des oracles.

Sertorius avoit une biche dressée à s'approcher de son oreille. Néron portoit une petite statue, voulant persuader qu'elle lui prédisoit l'avenir ; & le dictateur Sylla avoit toujours sur lui un petit Apollon, à qui il adressoit des prières en public, comme si cette divinité ne pouvoit lui manquer au besoin.

La cause de l'erreur du peuple est le peu de

jugement, ce qui l'empêche de saisir le vrai, & par conséquent l'expose à croire tout. A l'infidélité des sens que le peuple a coutume de consulter, il faut ajouter la force des passions qui le dominent, & qui éteignent presqu'en lui les étincelles de raison qu'Adam lui a laissées : d'où vient que non-seulement ils sont remplis d'erreurs, mais qu'ils sont encore infectés des vices que ces erreurs produisent.

L'esprit de *superstition* avoit fait imaginer qu'il y avoit dans l'homme un os d'une nature toute particulière, qui n'avoit aucun poids, qui étoit incorruptible & incombustible, quelque violent que fût le feu auquel on l'exposât. C'étoit par cet os que la résurrection, lors du jugement dernier, devoit s'opérer, & un tel usage le faisoit respecter. Mais quel étoit cet os privilégié ? c'est ce que personne n'avoit encore pu découvrir. Chaque anatomiste avoit cherché en vain à le trouver. Le célèbre Vesale, plus sage & plus instruit, se contenta de dire qu'il laissoit sur l'existence de cet os la question à décider aux théologiens, offrant de leur faire un cours d'ostéologie, pour les mettre à portée de parvenir à cette belle découverte. Cette conduite, très-louable, étoit en outre très-prudente. D'un côté, le bruit des chaînes des cachots, où l'inquisition avoit fait languir l'immortel Galilée, pour avoir réformé le système de Copernic sur la terre, retentissoit encore à ses oreilles ; d'un autre côté, en adoptant le préjugé qui régnoit, il sentoit que c'étoit donner une preuve de sa foiblesse & de son ignorance. Il prit donc le parti le plus sage, en laissant la fusée à dévider aux théologiens.

Pourquoi Riolan, venu long-temps après lui, & dans un siècle plus éclairé, dans un temps & dans un pays où il eût pu s'expliquer librement & sans risque sur le ridicule de ce préjugé, se conduisit-il bien différemment ? Pourquoi eût-il la foiblesse de consulter le bourreau, pour savoir de lui, si quand un criminel étoit brûlé, il ne restoit pas quelque partie de son corps sans être consumée par le feu ? La réponse fut affirmative, comme on s'en doute bien, & Riolan n'eut rien à répliquer. Au surplus, en lisant les ouvrages anatomiques de ce médecin, on voit qu'il étoit en général fort crédule, &, par une conséquence nécessaire, fort superstitieux ; car la *superstition* est une suite naturelle de la trop grande crédulité.

Le roi de Portugal s'étant joint aux ennemis de Philippe V, Berwick est chargé de défendre l'Espagne de ce côté-là. Il campe avec un corps de troupes sur la rivière de Sabugal, que les portugais, les anglois & les hollandois veulent passer avec des forces considérables. A peine se sont-ils mis en mouvement, qu'on démêle dans leur contenance un air d'effroi qui est suivi d'une retraite faite avec beaucoup de précipitation. Ils sont poursuivis ; & on apprend avec étonnement des prisonniers la raison d'une conduite si extraordinaire. Voici les propres expressions du seul historien qui ait recueilli ce fait merveilleux.

« Saint Antoine de Padoue est le patron du royaume de Portugal, & les portugais ont une grande dévotion à ce saint, à qui ils se croient redevables du gain de plusieurs batailles. Ils prétendent que, lorsqu'ils secouèrent le joug de la domination espagnole pour se soumettre à la maison de Bragance, ils eurent des preuves certaines que ce saint les protegeoit & les favorisoit. Ils demandèrent alors à leur roi que saint Antoine de Padoue fût déclaré pour toujours généralissime de leurs armées ; & le roi se vit comme forcé de satisfaire leurs desirs. Il fit assembler son conseil, auquel furent appellés tous les grands du royaume : on proposa la demande de la nation.

Il y en eut qui représentèrent que saint Antoine n'ayant jamais servi dans les armées pendant sa vie, on ne pouvoit lui donner ce grade après sa mort ; qu'il suffisoit qu'il fût le patron & le protecteur du Portugal pour l'être aussi des troupes. Cette raison ne contenta pas la nation : elle persista dans sa demande. Le roi, pour contenter tout le monde, se détermina à faire passer saint Antoine par tous les grades militaires, pour le faire arriver enfin à celui de généralissime.

Pour cet effet, il fit une promotion d'officiers généraux, dans laquelle saint Antoine fut fait brigadier des armées ; ensuite, à une seconde, il fut fait maréchal de camp ; &, à une troisième, lieutenant-général. Après quoi, il fut déclaré à perpétuité généralissime des armées portugaises. On composa sa maison, on nomma ses officiers, & il fut ordonné qu'on porteroit à l'armée le buste de ce saint, pour être toujours à côté du général, & que l'ordre seroit donné en son nom. La chose s'est toujours pratiquée depuis.

Lors donc que les ennemis étoient sur le bord de la rivière, prêts à passer, un boulet de canon emporta le buste du saint. Les portugais consternés, comme des troupes qui perdent un général en qui elles ont mis toute leur confiance, prirent l'allarme, & ne songèrent plus qu'à se sauver. Le roi de Portugal eut beau faire, il ne put jamais les rassurer ni les rallier. Il fallut se laisser entraîner au torrent : mais, chagrin de cette espèce de déroute, le roi quitta une armée dont il étoit mécontent, & retourna à Lisbonne ».

Avant que d'élire les magistrats, ou de livrer une bataille, il falloit, chez les romains, consulter l'appétit des poulets sacrés.

Auguste, cet empereur qui gouverna avec tant de sagesse, & dont le regne fut si floriſſant, restoit immobile & consterné lorsqu'il lui arrivoit par

mégarde de mettre le ſoulier droit au pied gauche, & le ſoulier gauche au pied droit.

Dans le royaume de Loango, on regarderoit comme le préſage le plus funeſte pour le roi, ſi quelqu'un le voyoit boire ou manger; ainſi, il eſt abſolument ſeul & ſans aucun domeſtique, quand il prend ſes repas. Les voyageurs, en parlant de cette *ſuperſtition*, rapportent un trait bien barbare d'un roi de Loango. Un de ſes fils, âgé de huit ou neuf ans, étant entré imprudemment dans la ſalle où il mangeoit & dans le moment qu'il buvoit, il ſe leva de table, appella le grand-prêtre qui ſaiſit cet enfant, le fit égorger, & frotta de ſon ſang les bras du père, pour détourner les malheurs dont ce préſage ſembloit le menacer. Un autre roi de Loango fit aſſommer un chien qu'il aimoit beaucoup, & qui, l'ayant un jour ſuivi, avoit aſſiſté à ſon dîner.

SUZE, (Henriette de Coligny, comteſſe de la) née à Paris en 1618, morte en 1673.

Madame *de la Suze* avoit les charmes de ſon ſexe, elle en avoit auſſi les foibleſſes. Elle cultiva la poéſie : elle excella ſur-tout dans l'élégie. L'eſprit y prend par-tout le ton & la tournure du ſentiment le plus délicat. Cette moderne Sapho devint les délices des beaux eſprits de ſon temps qui en firent le ſujet de leurs éloges.

Nul d'entre les mortels ne la peut égaler;
Le maître des neuf ſœurs ne ſeroit point ſon maître
Pour faire des captifs, elle n'a qu'à paroître,
Et pour faire des vers, elle n'a qu'à parler.

On a ſur-tout retenu ce quatrain que M. de Pieubet, ſecrétaire des commandemens de la reine, fit à l'occaſion d'un tableau qui repréſentoit cette charmante comteſſe portée ſur un char au milieu des airs.

Qua Dea ſublimi rapitur per inania curru?
An Juno; an Pallas, nùm Venus ipſa venit?
Si genus inſpicias, Juno; ſi ſcripta, Minerva;
Si ſpectes oculos, mater amoris erit.

En voici la traduction, ou plutôt la paraphraſe :

Quelle déeſſe ainſi vers nous deſcend des cieux?
Eſt-ce Vénus, Pallas, ou la reine des dieux?
Toutes trois en vérité :
C'eſt Junon par ſa naiſſance,
Minerve par ſa ſcience,
Et Vénus par ſa beauté.

On a rapporté dans le *Menagiana*, cette plaiſanterie de ſociété. Ménage ſe trouvant un jour avec la comteſſe de la Suze, s'étoit donné la liberté de lui prendre les mains. La comteſſe les retira en lui diſant ce vers de Scarron :

Les patineurs ſont gens inſupportables.

Ménage répondit auſſi-tôt par le vers qui ſuit dans le même poëte :

Même aux beautés qui ſont très-patinables.

La jalouſie de M. de *la Suze* contre ſa femme, lui fit prendre la réſolution de l'emmener dans une de ſes terres; on prétend que la comteſſe, pour éviter de l'y ſuivre, abjura la religion proteſtante qu'elle profeſſoit comme ſon mari; ce qui donna occaſion à ce bon mot de la reine de Suède, que madame de *la Suze* s'étoit faite catholique, pour ne voir ſon mari ni en ce monde ni en l'autre. La déſunion augmenta entre eux, ou par le changement de religion, ou par la jalouſie continuelle du comte; ce qui inſpira à la comteſſe le deſſein de ſe démarier, en quoi elle réuſſit, ayant offert à ſon mari vingt-cinq mille écus pour n'y pas mettre d'oppoſition; ce qu'il accepta. Le mariage fut ainſi caſſé par arrêt du parlement. On dit encore un bon mot à ce ſujet; ſavoir, que la comteſſe avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que, ſi elle avoit attendu encore quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de ſon mari pour ſe défaire d'elle.

SWIFT, (Jonatham), écrivain, né en 1667, mort en 1745.

Swift, ſurnommé le Rabelais d'Angleterre, n'avoit pas tant de gaîté que notre curé de Meudon, mais on a trouvé en lui plus de force, plus de génie. Il poſſédoit ſur-tout ce genre de plaiſanterie qui paroît encore tenir moins à l'eſprit qu'au caractère, & que les Anglois appellent *humour*. Le comte d'Orréri, qui a beaucoup vécu avec *Swift*, le dépeint comme un homme, qui ſavoit bien ce qu'il valoit; mais *Swift* avoit attention, ſans doute, de ne pas laiſſer appercevoir ce ſentiment d'amour-propre dans ſa converſation : autrement, qui auroit pu ſoutenir ſa ſociété? Ses entretiens rouloient principalement ſur la politique qu'il étudia par goût, il les aſſaiſonnoit, ainſi que de ſes écrits, de traits cauſtiques & piquants. Il eut de l'ambition, & les obſtacles que l'on oppoſa à ſon avancement, allumèrent ſouvent ſa bile facile à irriter. Conſtant d'ailleurs, & ſincère dans ſes amitiés, il étoit ſans nul déguiſement dans ſes inimitiés. Son humeur bizarre, ſes emportemens outrés, ſon deſpotiſme envers ceux qui étoient obligés de vivre avec lui, le firent ſouvent regarder comme un homme fâcheux & inſupportable. Il ne paroiſſoit d'une bonne ſociété qu'avec

ſes amis particuliers ; encore ne ſe livroit-il qu'à de certaines heures.

L'orgueil avoit mis *Swift* au-deſſus de l'envie ; on lui a cependant rendu cette juſtice, qu'il rendoit hommage au mérite par-tout où il le rencontroit ; & jamais il n'étoit ſi content que lorſqu'il avoit pu le tirer de l'obſcurité. Il ſe faiſoit même un point d'honneur de le faire paroître au grand jour, dans l'aſpect le plus avantageux. On en cite un exemple. Le doyen conduiſit un jour le docteur Parnell, célèbre poëte Anglois, à l'audience du comte d'Oxford, grand tréſorier & premier miniſtre : mais au lieu de préſenter le poëte au premier miniſtre, il conduiſit celui-ci, ſa baguette de grand tréſorier à la main, chercher Parnell dans la foule qui étoit à ſon lever, & lui demander ſon amitié de la manière la plus polie & la plus obligeante. Le doyen s'applaudit d'avoir ſoutenu ainſi l'honneur des talens ; perſuadé, diſoit-il, que le génie eſt ſupérieur au rang & à la dignité.

Swift ignoroit la muſique ; on rapporte néanmoins qu'il avoit aſſez d'oreille pour ſaiſir & rendre en ridicule les airs les plus difficiles. Un virtuoſe, nommé *Roſſengrave*, étoit nouvellement venu d'Italie. A la prière de quelques amateurs, il avoit joué le matin, dans un endroit public, un morceau de caprice qu'on avoit écouté avec admiration. Quelqu'un à qui on en parloit le ſoir, témoigna du regret de ne s'y être pas trouvé. *Vous allez l'entendre tout-à-l'heure*, s'écria le docteur ; & ſur le champ il ſe mit à chanter avec une imitation ſi vraie & ſi bouffonne, que la compagnie éclata de rire. Un ſeul des auditeurs, homme d'un certain âge, garda toujours ſon ſérieux. On en fut ſi ſurpris, qu'on lui en demanda la raiſon : *c'eſt*, répondit il gravement, *que je l'ai entendu jouer ce matin à M. Roſſengrave lui-même.* Cette réponſe ſtoïque dut, comme on le penſe bien, piquer *Swift*, dont le plaiſir étoit, non pas de rire lui-même, mais de faire rire les autres.

Il avoit ſur la converſation des principes qui, quoique raiſonnables en eux-mêmes, pourroient paroître ſinguliers par ſa manière peu commune de les préſenter. La converſation, diſoit-il, eſt un capital, où chacun a ſa part comme dans tout autre commerce qui ſe fait en commun, & comme dans les mets que l'on ſert à toute une compagnie. Je ne parle jamais plus d'une minute de ſuite, & quand j'ai fini, j'attends au moins une autre minute, que quelqu'un prenne la parole ; mais ſi perſonne ne relève la converſation, je ſuis alors en droit de recommencer.

Sa façon de voyager, tenoit de la ſingularité de ſon caractère. Il ſe ſervoit ordinairement de voitures publiques, mais plus ſouvent il alloit à pied, & il logeoit dans les plus minces auberges avec les valets, les voituriers & les gens du menu peuple. Il prenoit plaiſir à converſer avec ces ſortes de gens ; & l'eſpèce d'habitude qu'il contracta avec eux, l'accoutuma ſans doute aux expreſſions ſales, groſſières & indécentes, qui ſont ſemées dans tous ſes écrits.

Il avoit épouſé en 1716 une demoiſelle nommée Jonshon, fille de l'intendant du chevalier Temple. Il l'a célébré dans ſes ouvrages, ſous le nom de *Stella*. Quoique cette demoiſelle joignît à tous les avantages de la figure, les dons de l'eſprit & les qualités du cœur, elle ne put jamais obtenir de ſon biſarre époux, qu'il l'a reconnût publiquement pour ſa femme ; ce qui étoit encore plus cruel pour cette jeune perſonne naturellement vertueuſe, c'eſt qu'elle étoit obligée de ſe ſoumettre à toutes les apparences du vice aux yeux des perſonnes qui ignoroient ſon état. Elle mourut vers la fin de 1727, victime du ſot orgueil de *Swift*, qui ne ceſſa de la pleurer morte, après avoir rougi d'elle pendant ſa vie.

Quand on examine la conduite du docteur *Swift*, dit milord d'Orreri, on s'apperçoit qu'il a regardé les femmes, plutôt comme des buſtes, que comme des figures entières. Cependant cet homme ſi difficile avoit uſurpé une ſorte d'empire ſur le beau ſexe. Sa maiſon étoit devenue une académie de femmes qui l'écoutoient du matin juſqu'au ſoir, avec une patience & une aſſiduité ſans exemple, & qu'elles n'auroient pas eu pour l'amant le plus redouté, fût-ce le grand-ſeigneur. Le public eſt redevable aux dames, de la publication de la plupart de ſes vers. Sans elles ils n'auroient jamais vu le jour. Auſſitôt qu'il avoit achevé quelque pièce, il la communiquoit à ſon ſénat femelle qui décidoit ſur le champ, & en prenoit copie. *Swift*, naturellement ſédentaire, travailloit beaucoup, & aucune de ſes aréopagiſtes n'oſoit l'interrompre. Il les congédioit ſans façon, lorſqu'il ne vouloit pas tenir aſſemblée.

Miladi Calwrigt, femme du vice-roi d'Irlande, dit au docteur *Swift*, avouez que l'air de ce pays-ci eſt bon ». *Swift* ſe jetta à ſes genoux, en s'écriant : de grâce, ne dites pas cela en Angleterre, ou bien ils y mettront un impôt.

Un jeune procureur ſe trouvant en compagnie avec le docteur *Swift*, voulut faire parade de ſon eſprit, & demanda d'un air ſuffiſant au doyen de Saint-Patrice : » Monſieur, ſi le clergé & le Diable avoient un procès enſemble, qui des deux auroit l'avantage ? Le Diable indubitablement, répondit *Swift*, parce qu'il s'eſt aſſuré de tous les gens de robe ».

On a coutume en Angleterre, de nommer douze

prédicateurs, pour prêcher devant le parlement, lorsqu'il est assemblé. Le docteur *Swift* fut chargé de cette fonction, & prêchant un jour sur la vanité; il remarqua que l'homme en général, à quatre choses dont il peut s'enorgueillir, 1°. de sa naissance, & de son rang, 2°. de sa fortune, 3°. de sa figure, 4°. de son esprit.

Il partagea son sermon en quatre parties, & après avoir expliqué les trois premières, il finit par dire: nous devrions passer à présent à l'examen de notre quatrième point; mais comme dans cette assemblée chrétienne, il n'y a personne qui soit dans le cas de pouvoir tirer vanité des avantages de son esprit; il seroit inutile pour votre édification, mes très-chers frères, de vous y arrêter, & nous terminerons le discours par une courte application.

Ce trait, dont la causticité n'étoit pas enveloppée du voile de la politesse, fit perdre au doyen de saint Patrice, sa place.

Les poësies de *Swift* consistent en satyres, épitres, lettres, contes, &c. Elles sont d'un goût singulier & assaisonnées, ainsi que ses autres écrits, du sel d'une plaisanterie vive & piquante, mais qui ne se fait pas toujours bien sentir aux étrangers. Il a écrit des ouvrages de politique & d'histoire, & des romans allégoriques & satyriques. On connoît ses *voyages de Gulliver*, où règne une critique ingénieuse de l'espèce humaine, & son *conte du tonneau* qui est une satyre amère, contre la cour de Rome, le Luthéranisme & le faux zèle des Presbytériens.

La misantropie de *Swift* l'avoit porté à démontrer la fausseté de cette définition de l'homme, *animal rationale*. Il faisoit voir qu'il falloit dire simplement *rationis capax*. Il laissa par son testament une somme considérable, pour la fondation d'un hôpital de fous de toute espèce, fondation, qu'il regardoit d'une grande utilité pour les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

SYLLA, dictateur romain, mort l'an 78 avant Jesus-Christ, à l'âge de 60 ans.

Sylla, fit ses premières campagnes en Afrique, sous Marius, qui trouva dans ce jeune ambitieux un compagnon de sa gloire, & bientôt un rival. *Sylla* termina la guerre des Romains contre Jugurtha, & marcha contre les autres ennemis de la république. Il mit lui-même un prix à ses services; il demanda la préture: il eut soin d'accompagner ses sollicitations de largesses envers le peuple. C'est ce que lui reprocha malignement César Strabon, homme d'esprit, & loué par Ciceron pour ses bonnes plaisanteries. *Sylla* le menaçoit d'user contre lui, du pouvoir de sa charge: *vous parlez juste*, lui repliqua-t-il en riant: *votre charge est bien à vous, puisque vous l'avez achetée.*

Sylla, pour se rendre agréable au peuple, lui donna en spectacle, un combat de cent lions, qui lui avoient été envoyés d'Afrique, avec des gens du pays exercés à combattre contre ces terribles animaux. Et comme dans ces sortes de spectacles le péril des combattans accroît l'intérêt des spectateurs, *Sylla* fit combattre des lions déchaînés, ce qui n'avoit point encore été pratiqué avant lui.

Sylla, après avoir passé à Rome la première année de sa préture, obtint le gouvernement de la province d'Asie, & eut la glorieuse commission de placer sur le trône de Cappadoce Ariobarzane, élu roi de la nation, du contentement des Romains. Avant que de quitter son gouvernement, il reçut une ambassade du roi des Parthes, qui demandoit à faire alliance avec la république: Il se comporta en cette occasion avec tant de hauteur, & en même-temps avec tant de noblesse, qu'un des assistans s'écria: *Quel homme! c'est sans doute le maître de l'univers, ou il le sera bientôt.*

Sylla poursuivit le cours de ses victoires, & marcha à la rencontre des généraux de Mithridate. Il remporta sur eux une célèbre bataille à Chéronée. Après la victoire il érigea, dit Plutarque, sur le champ même de bataille, un trophée où étoient écrits en lettres grecques: *à la valeur d'Homoloïcus & d'Anaximadus*, deux capitaines auxquels il devoit ce grand succès. Ce qu'il y a de plus magnanime dans cette action, c'est que ces deux guerriers étoient Grecs & non Romains.

Cneius Pompeius, connu depuis sous le nom de *grand Pompée*, étoit venu trouver ce général avec trois légions de la marche d'Ancône. Comme malgré ces secours, les ennemis de *Sylla* lui étoient encore supérieurs en forces, il eut recours à l'adresse & aux intrigues. Il les fit consentir à une suspension d'armes, à la faveur de laquelle il gagna, par des émissaires secrets, un grand nombre de soldats ennemis. C'est à cette occasion que le consul Carbon, qui marchoit contre lui, disoit: que dans le seul *Sylla* il avoit à combattre un lion, & un renard; mais qu'il cra gnoit bien plus le renard que le lion.

L'armée qui lui étoit opposée, avoit été divisée en plusieurs corps, qui lui livrèrent plusieurs combats. Mais la fortune de *Sylla* le fit partout triompher. Une dernière bataille qu'il gagna proche les portes de Rome, décida du sort des partisans de Marius. Il entra dans Rome en conquérant. Ce jour-là même, il fit massacrer dans le Cirque, six mille prisonniers qui s'étoient rendus à lui, & auxquels il avoit promis la vie. Les sénateurs étoient alors assemblés dans le temple de Bellone,

Bellonne, qui donnoit sur le Cirque. Tout le sénat s'étant troublé aux cris effroyables que jettoient ces malheureux qu'on égorgeoit, *Sylla*, sans changer de visage, & avec un sang froid qu'on n'attendroit point d'un tyran endurci dans le crime dès l'enfance, dit aux sénateurs : » Ne détournez point votre attention, pères conscripts : c'est un petit nombre de séditieux que l'on châtie par mon ordre. »

Ce carnage fut le signal des meurtres, dont la ville fut remplie les jours suivans. Dans cette désolation générale, un jeune sénateur nommé Caïus Métellus, fut assez hardi pour oser demander à *Sylla* en plein sénat, quel terme il mettroit à la misère de ses concitoyens : » Nous ne demandons point, lui dit-il, que tu pardonnes à ceux que tu as résolu de faire mourir ; mais délivre nous d'une incertitude pire que la mort, & du moins apprends-nous ceux que tu veux sauver ». *Sylla*, sans paroître s'offenser de ce discours, répondit qu'*il n'avoit point encore déterminé le nombre de ceux à qui il devoit faire grace* : Fais nous connoître du moins, ajouta un autre sénateur, qui sont ceux que tu as condamnés ». *Sylla* repartit froidement qu'il le feroit ; & c'est ainsi que fut annoncée cette horrible proscription, qui fait encore aujourd'hui frémir l'humanité après tant de siècles.

Sylla fit afficher dans la place publique les noms de quarante sénateurs, & de seize cens chevaliers qu'il proscrivoit. Deux jours après, il proscrivit encore quarante autres sénateurs, & un nombre infini de citoyens. L'édit de proscription punissoit la compassion de l'humanité comme un crime ; il y avoit peine de mort contre tout citoyen qui recevroit un proscrit, & lui donneroit un asyle, sans excepter ni frère, ni père, ni fils. Le meurtre au contraire étoit récompensé, & le prix de chaque tête étoit fixé à deux talens. Le même édit déclaroit infâmes & déchus du droit de bourgeoisie les fils & les petits-fils des proscrits. » *Sylla*, s'écrie à cette occasion Salluste, est le seul, depuis que le genre humain subsiste, qui ait préparé des supplices à ceux mêmes qui ne sont pas encore nés, enforte qu'avant que leur vie leur soit assurée, la vexation est déja toute prête, & les attend par avance.

Toutes les provinces d'Italie furent également en proie au meurtre & au carnage. On vit des enfans dénaturés, les mains encore sanglantes du meurtre de leur père, demander le prix de la proscription. Catilina se distingua dans cette boucherie. Ce scélérat, qui, pour s'emparer du bien de son frère, l'avoit fait mourir depuis long-temps, demanda comme une grace à *Sylla*, auquel il étoit attaché, de mettre ce frère au nombre des proscrits, afin de couvrir par cette voie, l'énormité de son crime. *Sylla* lui ayant accordé sa demande, Catilina, pour lui en marquer sa reconnoissance, alla assassiner à l'instant Marius Gratianus, un des proscrits, & lui en apporta la tête.

Les grands biens étoient devenus les plus grands crimes. Quintus Aurélius, citoyen paisible, & qui se félicitoit de n'être connu, ni de Marius, ni de *Sylla*, appercevant son nom sur les tables fatales : *Ah ! malheureux*, s'écria-t-il, *c'est ma terre d'Albe qui me proscrit*, & à quelques pas de-là il fut massacré.

Sylla ne régnoit que par la force ; il voulut colorer sa tyrannie de quelque nom respecté Il fit déclarer de sa part au peuple, qu'il étoit à propos de nommer un dictateur, & que si on vouloit le charger lui même de ce fardeau, il consentiroit encore à rendre ce service à la république. Il fut nommé dictateur par le peuple, pour un temps indéterminé. Auparavant on avoit toujours limité à six mois la durée de cette magistrature.

Ce nouveau dictateur parut dans la place publique, avec l'appareil le plus capable d'inspirer la terreur. Il étoit précédé de vingt-quatre licteurs, qui portoient la hache au milieu des faisceaux. Une garde nombreuse l'entouroit, & répandoit par-tout la crainte. Il voulut que l'on créât des consuls. Lucrétius Ofella se mit sur les rangs. Le dictateur lui défendit de prétendre à cette charge. Ofella, fier des services qu'il avoit rendus à la république, & se voyant un grand nombre d'amis qui le soutenoient de leur crédit, crut pouvoir mépriser impunément cette défense. Mais pendant qu'il continuoit ses poursuites auprès des citoyens dans la place, le dictateur, qui de dessus son tribunal voyoit ce qui se passoit, envoya vers lui un centurion qui le tua sur le champ. A ce meurtre la foule s'émeut ; on arrête le centurion, & on l'amène aux pieds de *Sylla*. *Laissez-le aller en liberté*, dit le dictateur : *il n'a fait qu'exécuter mes ordres.*

Un homme qui se jouoit ainsi de la vie de ses concitoyens, ne devoit pas ménager leurs biens. *Sylla* de dessus son tribunal, faisoit vendre les dépouilles des proscrits ; mais le plus souvent il les distribuoit à ses affranchis, à des femmes perdues, à des histrions. Un jour que ce dictateur présidoit aux ventes, un mauvais poëte s'avisa de lui présenter une pièce de sa façon. *Sylla* lut la pièce, & prenant aussitôt une partie des effets qu'il faisoit vendre, il les donna au versificateur, mais sous la condition expresse qu'il ne feroit plus de vers, plaisanterie assez fine, & dont on tiroit dans toute autre circonstance. Elle est rapportée par Cicéron dans son plaidoyer pour le poëte Archias.

Sylla pendant sa dictature augmenta l'autorité du sénat, tempéra le pouvoir du peuple, & régla celui des tribuns. On doit encore lui rendre cette justice, que ses autres réglemens, quoique tyranniquement exécutés, menèrent les Romains à la liberté. Lorsqu'il vit son ouvrage achevé, il

abdiqua la dictature. Le jour même de son abdication, après avoir renvoyé ses licteurs & ses gardes, il se promena tranquillement sur la place, accompagné d'un petit nombre d'amis. Il n'y eut qu'un jeune homme, qui, lorsque *Sylla* se retiroit, l'attaqua par des discours injurieux. Celui qui tant de fois avoit accablé du poids de sa colère les plus grands personnages, & les villes les plus puissantes, souffrit avec la plus grande tranquillité les emportemens de ce jeune audacieux; & se contenta de dire seulement en entrant chez lui: » Voilà un jeune homme qui empêchera qu'un autre qui se trouvera dans une place semblable à la mienne, ne songe à la quitter ».

Sylla passa le reste de ses jours dans sa maison de campagne de Cumes, où il cherchoit à se distraire de ses cruautés passées, par le divertissement de la chasse & de la pêche, & par des repas apprêtés par la dissolution & la débauche. Au milieu de ses plaisirs, une maladie cruelle qu'on nomme *pédiculaire*, vint terminer ses jours à l'âge de soixante ans. *Sylla* avoit pris solemnellement le surnom d'*Heureux* (Felix) *titre qu'il eut porté plus justement*, dit Velleius, *s'il eût cessé de vivre le jour qu'il cessa de combattre les ennemis de la patrie.*

SYDNEY, (Algernon), républicain Anglois, mort en 1683, à l'âge d'environ 66 ans. Il étoit fils cadet de Robert.

Rome n'a peut-être jamais enfanté de républicain plus ardent, plus fier, qu'Algernon *Sydney*. Il fit la guerre à Charles; il se ligua sans être d'aucune secte, ni même d'aucune religion avec les enthousiastes féroces qui se saisirent du glaive de la justice, pour égorger ce prince infortuné; mais lorsque Cromwel se fut emparé du gouvernement, *Sydney* se retira, & ne voulut point autoriser par la présence la tyrannie de cet usurpateur. Son courage étoit ferme, intrépide; son caractère franc, mais violent, emporté & incapable de souffrir la contradiction.

Au mois de juin 1659 il avoit été chargé spécialement par le conseil d'état d'Angleterre, de négocier la paix entre les rois de Suède & de Danemarck. Pendant le séjour que le colonel *Sydney* fit à la cour de Danemarck, Terlon, ambassadeur de France, arracha d'un livre de la bibliothèque du roi, ces deux vers, que le colonel y avoit écrit:

— Manus hæc inimica tyrannis
Ense petit placidam sub libertate quietem.

Terlon n'entendoit pas un mot de latin, s'étant fait expliquer le sens de ces paroles, il les regarda avec raison comme une satyre du gouvernement établi en Danemarck par le secours des Français.

Les discours de *Sydney* sur le gouvernement ont été traduits en françois par Samson. C'est de tous les ouvrages politiques, celui où les principes des gouvernemens libres sont soutenus avec le plus de force & de chaleur. Le gouvernement, dit *Sydney*, n'est pas établi pour l'avantage de celui qui gouverne, mais pour le bien de ceux qui sont gouvernés, & la puissance n'est pas un avantage, mais une charge.

» La liberté est la mere des vertus, de l'ordre & de la durée d'un état; au lieu que l'esclavage ne produit que des vices, de la lâcheté & de la misère.

» Les malheurs & les cruautés qui procèdent de la tyrannie, sont plus grands que tous maux qui peuvent procéder d'un gouvernement populaire ou mixte.

» Ce qui n'est pas juste, ne peut avoir force de loi, & ce qui n'est pas loi, n'engage à aucune obéissance.

» Un pouvoir au-dessus des loix ne peut subsister avec le bien du peuple; & celui qui ne reçoit point son autorité de la loi, ne peut être légitime souverain.

» Toutes les nations libres ont droit de s'assembler, quand & où elles veulent, à moins qu'elles ne se soient volontairement dépouillées de ce droit.

» Le soulèvement général de toute une nation, ne mérite point le nom de rebellion.

» C'est le peuple pour qui & par qui le souverain est établi, qui peut seul juger s'il remplit bien ses devoirs ou non ».

Après la mort du protecteur Cromwel, *Sydney* eut l'imprudence de retourner en Angleterre à la sollicitation de ses amis. Il avoit obtenu un pardon particulier; mais la haine ardente & inflexible qu'il avoit voué à la monarchie; le rendit suspect & redoutable à Charles II. On voulut le perdre, & on l'accusa d'avoir trempé dans une conspiration contre la personne du roi. Et comme on manquoit de preuves contre lui, on se saisit de ses *discours*, qui n'avoient jamais été publiés, & on les dénonça comme séditieux. Des juges corrompus le déclarèrent coupable de haute trahison. Les conséquences qu'ils avoient tirées de ses écrits pour le perdre, n'étoient point des conséquences qui résultassent des faits, puisque ces écrits n'avoient point été publiés, ni même communiqués à personne. D'ailleurs comme ils étoient composés depuis plusieurs années, ils ne pouvoient servir à prouver une conspiration présente. On avança cependant que Sydney étoit non-seulement coupable des crimes dont on le chargeoit, mais qu'il devoit nécessairement l'être, parce que ses principes l'y conduisoient; on auroit pu conclure avec

autant de fondement, qu'il étoit né traître. Il fut condamné à être pendu & écartelé. Jeffreys son juge & son ennemi personnel, en lui annonçant cette horrible sentence, l'exhortoit d'un ton de mépris à subir son sort avec résignation ; Sydney en avançant la main, lui dit : *Tâte mon pouls, & vois si mon sang est agité.* Le supplice fut cependant adouci, & l'on se contenta de trancher la tête à Sydney. Il avoit défendu sa cause avec noblesse ; il envisagea la mort avec toute l'intrépidité d'un homme qui s'étoit proposé Brutus pour modèle ; il ne demeura que quelques minutes sur l'échafaut ; car il y parla peu, ne fit que de très-courtes dévotions, & du premier coup la tête lui fut emportée.

SYMPATHIE. François le Port de la Porte, chevalier baron de Vésins, la Tour-Landry & le Pordic, étoit fils posthume du baron de Vésins. Son père, étant décédé, sa mère le perdit peu de jours après l'avoir mis au monde. Il fut ravi d'entre les bras de sa nourrice, &, par on ne sait quelle aventure, transporté en Hollande, où il apprit le métier de cordonnier. S'étant rendu habile dans sa profession, il passa en Angleterre, & il travailloit à Londres dans le temps que monsieur de la Tour-Landry, gentilhomme François, son allié, voisin & ami de feu son père, se trouvant aussi à Londres, entra dans une boutique pour prendre la mesure d'une paire de bottes. Le jeune cordonnier ignoroit la noblesse de son extraction, & le lieu de sa naissance, il ne lui restoit que le nom de Vésins, qui lui avoit été conservé par une providence singulière.

Le maître cordonnier lui ayant dit, Vésins, prenez la mesure de monsieur, le gentilhomme rappelle en son esprit la catastrophe de Vésins, considère attentivement ce jeune homme, admire son port, sa physionomie, sa taille avantageuse, son air aisé, ses manières nobles. Cependant Vésins se met en devoir de prendre la mesure des bottes, & alors quelques gouttes de sang lui tombent du nez. Monsieur de la Tour Landry l'observe de plus près, & lui demande d'où il est. Le jeune homme répond qu'on lui avoit dit qu'il étoit François de nation, & d'une famille distinguée, mais qu'il n'en savoit pas davantage. Le gentilhomme répliqua, que dès que les bottes seroient faites, il souhaitoit que ce fût Vésins qui les apportât : il le fit, & en les chaussant, il coula de son nez quelques gouttes de sang, comme à la première fois. Monsieur de la Tour-Landry en fut frappé, & il se souvint que messieurs de Vésins naissoient avec un seing entre les deux épaules ; il fit dépouiller le jeune cordonnier, & ayant vû cette marque, il n'hésita plus à le reconnoître pour le baron son parent, & le vrai héritier de la maison de Vésins. Il le fit habiller selon sa qualité, & lui ayant donné un équipage convenable, il le ramena à Vésins, où il fut reconnu par sa nourrice ; il le fit rentrer dans tous ses biens, & lui donna sa fille en mariage. Le baron se voyant comblé d'honneur & de richesses, & voulant en marquer sa gratitude à la divine providence, il fonda dans son bourg de Vésins en Anjou, au diocèse de la Rochelle ; il fonda dis-je un hôpital, sous le titre de Saint-François, son patron, & il en donna le soin à six frères de la charité, qui y doivent entretenir vingt malades. L'acte de fondation est du sept septembre 1634, & elle a été confirmée par les lettres-patentes du roi Louis XIII, en 1637 régistrées au parlement de Paris, la même année.

Un ami de monsieur de l'abbé de Langeac, de la maison de la Rochefoucault, comte de S. Julien de Brioude, & doyen de S. Gal de Langeac, fut un jour lui demander à dîner. Cet ami étoit absent depuis plus de quinze ans. Après qu'on eut servi, la gouvernante vint demander à M. le doyen s'il souhaitoit autre chose. L'étranger ne la vit pas parce qu'elle étoit derrière la chaise, mais le cœur lui manqua, & en même-temps à la gouvernante. Elle sortit pour prendre l'air, & dès le moment l'étranger revint à lui, & recommença à manger. Dès qu'on eût servi le dessert, M. le doyen appella la gouvernante, & lui demanda la clef de son cabinet, pour aller chercher quelques liqueurs. Le cœur palpita à l'étranger, & la gouvernante changea de couleur, sans que ni l'un ni l'autre pussent en découvrir la cause. Le doyen accourut vers son ami, & un laquais prit soin de faire revenir la gouvernante, qui ayant eu la curiosité de demander le nom de l'étranger qu'elle n'avoit point encore envisagé, fut se jetter à son cou, & l'embrassa tendrement. C'étoit la nourrice de l'ami du doyen, & il y avoit trente ans qu'il ne s'étoient rencontrés.

T.

TACITE, (Cornelius Tacitus) historien latin. Il fut créé consul sous Nerva, l'an 93 de Jésus-Christ; il épousa la fille du célèbre Agricola. On sait peu de chose de sa vie, on ne sait rien de sa mort.

Tacite eut pour ami & compagnon de ses travaux, Pline le jeune. Ils jouissoient à Rome d'une égale réputation; voici un petit fait qui le prouve assez.

Tacite se trouvoit un jour assis au spectacle à côté d'un inconnu, qui, après une conversation assez longue sur des matières de littérature, voulut connoître celui à qui il parloit: « Vous me connoissez, lui dit Tacite, & même par des écrits ». *Etes-vous Tacite ou Pline*, reprit avec vivacité cet inconnu?

L'empereur *Tacite* se disoit descendu de cet historien; & il ordonna qu'on feroit chaque année dix copies de ses ouvrages pour les placer dans les bibliothèques publiques. Il sembleroit que cette utile précaution auroit dû les faire arriver entiers jusqu'à nous. Cependant nous n'avons encore que des fragmens de son histoire & de ses annales, qu'il ne composa que dans un âge avancé. Il a écrit la vie de son beau-père Agricola, & c'est un des plus beaux & des plus précieux morceaux de l'antiquité. Nous avons aussi de *Tacite* un ouvrage qu'il a fait exprès sur les mœurs des germains. Il est court cet ouvrage, dit le président de Montesquieu, mais c'est l'ouvrage de *Tacite* qui abrégeoit tout, parce qu'il voyoit tout.

Tacite, disoit Voltaire, aimoit encore mieux la satyre que la vérité. Il veut rendre tout odieux, jusqu'aux actions indifférentes; & sa malignité nous plaît presque autant que son style, parce que nous aimons la médisance & l'esprit.

TAMERLAN, ou TIMOUR-LENE, c'est-à-dire, *Timour le Boiteux*, empereur des Mogols & conquérant de l'Asie, né dans la Transoxane, province de la grande Tartarie, l'an de l'ère chrétienne 1335, & de l'égire 736, mort à Otrar l'an de Jésus Christ 1405, & de l'égire 806.

Une émeute s'étant élevée dans la ville d'Ispahan que *Tamerlan* s'étoit soumise, on vit aussitôt couler des fleuves de sang. Ce cruel despote avoit taxé chacun de ses régimens à lui apporter un certain nombre de têtes persanes. Des officiers du divan étoient les contrôleurs & les dépositaires de ces têtes. Ces ordres parurent si cruels à des tartares même, que quelques-uns s'avisèrent d'acheter, des contrôleurs nommés, les têtes qui leur manquoient pour faire le compte. Ils les portoient à leurs colonels, comme s'ils les eussent coupées eux-mêmes. Ces têtes se vendoient d'abord fort cher; mais le massacre ayant augmenté, elles se donnoient ensuite pour rien. On en compta plus de soixante & dix mille.

Un fameux docteur, nommé Ismaël Kemal, fut enveloppé dans ce massacre. Son malheureux sort confirma les persans & les tartares dans l'opinion où ils sont, qu'aucun mortel ne peut ici-bas fuir sa destinée. *Tamerlan*, qui connoissoit ce docteur de réputation, avoit dit qu'on épargnât sa personne & sa maison. Cet ordre ayant été su dans la ville, plusieurs habitans se servirent de ce nom pour éviter la mort. Un colonel entr'autres avoit déjà sauvé la vie à deux habitans sous la sauve-garde de ce nom. Un troisième étant tombé entre ses mains, & se disant encore Ismaël Kemal, cet officier irrité, & le prenant pour un imposteur, le massacra: c'étoit cependant Ismaël Kemal lui-même. *Tamerlan*, à qui on rapporta cet événement, y parut sensible.

Tamerlan eut la générosité de déclarer un des fils de Bajazet sultan, en lui disant: « Reçois l'héritage de ton père; une ame royale sait conquérir des royaumes, & les rendre ».

Tamerlan avoit su fixer la fortune à son char par une valeur intrépide qui lui avoit gagné l'estime de ses sujets, & le rendoit redoutable à ses ennemis. Le roi de Carisme, Isoup Sophi, ayant rompu l'alliance qu'il avoit solemnellement jurée à *Tamerlan*, il vit aussi-tôt ses états attaqués par ce conquérant; mais désespérant de pouvoir lui résister, il lui avoit envoyé un héraut pour le défier à un combat particulier. Il y avoit lieu de croire qu'un prince aussi puissant que *Tamerlan* ne voudroit pas commettre sa fortune au sort de ce combat. Isouph, par ce moyen, s'imaginoit que l'honneur de ce défi lui resteroit tout entier sans aucun risque. Il ne connoissoit point l'intrépide *Tamerlan*. Ce prince non seulement accepta le défi, mais dans le moment même il se fit armer, & ordonna qu'on lui amenât son cheval. Les émirs se jettèrent à genoux pour le détourner de son dessein: « Que restera-t-il à faire à vos capitaines, s'écrioient-ils, si leur empereur fait l'office de soldat? » *Mais vous*, leur répliqua le valeureux Kan, *ignorez-vous qu'un général doit être soldat dans l'occasion?* Il sauta aussi tôt sur son cheval. Leifeddin, un des généraux le plus dans

sa confidence, transporté de colère & de zèle, prit son cheval par la bride pour l'arrêter. Dans le moment, le fier monarque tirant son cimeterre, jura qu'il lui abattroit la tête s'il ne le laissoit aller. Il fallut obéir. *Tamerlan* se rendit jusqu'aux pieds des murailles de la ville de Carisme ; mais le lâche Isouph ne parut point, & préféra d'exposer sa ville aux horreurs d'un siège où il périt de chagrin.

Dans l'excès de confiance que lui inspiroit la rapidité de ses victoires, il disoit souvent que comme il n'y avoit qu'un soleil dans le ciel, il n'y avoit qu'un monarque sur la terre.

TASSE, (Torquato Tasso, ou le) poëte italien, né le 11 mars 1544 à Sorrento, dans le royaume de Naples, mort à Rome le 15 avril 1595.

Le Tasse montra dès son enfance un goût décidé pour la poésie, & chercha à se former des protecteurs malgré les remontrances de son père, qui connoissoit par expérience le danger qu'il y a de cultiver la poésie, & de s'attacher aux grands. A dix-sept ans il avoit composé son poëme de *Renaud*, & commença à vingt-deux sa *Jérusalem délivrée*, le plus beau poëme épique, & peut-être le seul dont l'Italie puisse se glorifier.

A l'âge de vingt sept ans, *le Tasse* suivit en France le cardinal d'Est, & fut présenté au roi Charles IX. Ce prince le favorisa d'une bienveillance particulière ; il lui accorda même une grace qu'il avoit refusée à tout autre. Un homme s'étoit rendu coupable d'un crime digne de mort ; mais ce coupable étoit un poëte de réputation. *Le Tasse*, autant en faveur des muses, que par compassion pour le poëte, alla demander sa grace au roi. Il se rendit au Louvre ; mais il apprit en arrivant que le roi venoit d'ordonner que la sentence fût exécutée en peu de jours, & qu'il avoit déclaré là-dessus sa volonté. Cette déclaration d'un prince qui ne revenoit guères de ses résolutions, n'étonna point *le Tasse*. Il se présenta au roi avec un visage ouvert : « Sire, lui dit-il, je viens supplier votre majesté de laisser périr par les loix un malheureux qui a fait voir par sa chûte scandaleuse, que la fragilité humaine met à bout tous les enseignemens de la philosophie ». Le roi frappé de cette réflexion du *Tasse*, & de cette manière de demander grace, lui accorda la vie du criminel. Cette anecdote n'est rapportée que par des historiens italiens.

Le Tasse avoit trente ans lorsqu'il publia sa *Jérusalem délivrée*, & il étoit alors à la cour d'Alphonse, duc de Ferrare, son protecteur. Ce poëte, né avec un cœur sensible, conçut pour Eléonore d'Est, sœur du duc, une violente passion, que la princesse de son côté ne voyoit point avec indifférence. *Le Tasse*, suivant les historiens de sa vie, avoit tout pour plaire, un caractère doux & complaisant, une figure prévenante, mille agrémens dans la conversation, une imagination brillante, & beaucoup d'élévation dans l'ame : il joignoit à tout cela ce qui ne se rencontre pas toujours dans un poëte, une bravoure extraordinaire. Ayant confié le secret de ses amours à un ami qui le trahit, il se battit contre cet indiscret & contre trois de ses frères, qui eurent assez peu de générosité pour se mettre quatre contre un. Mais le poëte se défendit avec tant de valeur, qu'il blessa deux de ses adversaires, & donna le temps d'arriver à ceux qui accouroient pour les séparer.

Cependant le duc, instruit du sujet de cette querelle, & offensé de ce qu'on eût osé lever les yeux sur sa sœur, fit arrêter *le Tasse*, dont le reste de la vie ne fut plus qu'un tissu d'amertumes. Il souffrit l'exil, la prison, la plus extrême pauvreté, la faim même. Ces mauvais traitemens & sa folle passion, joints aux critiques outrées que lui suscitèrent les rivaux de sa gloire, altérèrent sa santé. Ils le jettèrent dans une mélancolie qui, pendant plusieurs années, fit regarder comme insensé un homme qui s'étoit élevé par la force de son génie au-dessus de ses contemporains.

Enfin, au bout de vingt années, l'envie fut lasse de le persécuter ; son mérite surmonta tout. On lui offrit des honneurs & de la fortune. Clément VII voulant honorer l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, d'une manière particulière, le fit appeller à Rome. Le pape avoit résolu dans une congrégation de cardinaux de lui donner la couronne de laurier & les honneurs du triomphe, cérémonie très-sérieuse & très-recherchée alors en Italie. Les deux cardinaux Aldobrandins, neveux du pape, qui se faisoient une gloire d'admirer & d'aimer *le Tasse*, allèrent avec un grand nombre de prélats & de personnes de toutes conditions le recevoir à un mille de Rome. Il fut conduit à l'audience du pape. *Je désire*, lui dit le pontife, *que vous honoriez la couronne de laurier qui a jusqu'ici honoré tous ceux qui l'ont portée.* Le couronnement devoit se faire au capitole. Les deux cardinaux neveux se chargèrent de l'appareil. Le triomphe du *Tasse* alloit être complet ; mais le poëte, qui avoit été malheureux toute sa vie, tomba dans une langueur mortelle au moment de ces préparatifs, & mourut la veille du jour destiné à la cérémonie, comme si la fortune eût voulu se jouer de lui jusqu'à la fin de ses jours.

L'auteur des *observations sur l'Italie*, rapporte un fait assez singulier, & qui prouve que la providence fait mêler quelques consolations à l'amertume dont la jalousie contemporaine empoisonne souvent la vie des hommes illustres. Les montagnes, aux environs de Gayette, étoient du

temps du *Taſſe*, le repaire de troupes de bandoliers, formées de déſerteurs des armées qui, pendant une partie du ſeizième ſiècle, s'étoient diſputé le royaume de Naples. Ces bandoliers vivant de pillage, & vrais ſucceſſeurs des leſtrigons, compoſoient une eſpèce de république peu inquiétée, tolérée même, dit-on, par les vice-rois eſpagnols. Tant qu'ils tinrent ce poſte, les voyageurs ne ſe hazardoient à portée d'eux, qu'en caravanes armées & nombreuſes. Une de ces caravanes avec laquelle *le Taſſe* paſſoit, fut attaquée. Un des bandoliers ayant ſur le champ de bataille entendu nommer l'auteur de la *Jéruſalem*, le chercha, le joignit, & le préſenta au chef de la troupe. Il en fut reçu avec reſpect & vénération; ſon bagage lui fut rendu; on y ajouta un préſent; & le chef lui-même, à la tête d'une eſcorte, le conduiſit hors de la portée de tout danger.

Le Taſſe, quoique malheureux, fit néanmoins toujours paroître beaucoup de douceur & de généroſité. Quelqu'un lui propoſant de ſe venger d'un homme qui lui avoit rendu pluſieurs mauvais offices: « Je ne veux, dit-il, lui ôter ni le bien, ni la vie, ni l'honneur; je voudrois ſeulement lui ôter ſa mauvaiſe volonté ».

TELL, (Guillaume) payſan de la Suiſſe, dont il devint le libérateur.

En 1307 *Geſler*, homme bizarre & cruel, qui commandoit dans la Suiſſe au nom de la maiſon d'Autriche, fit mettre un chapeau au bout d'une perche que l'on planta ſur la place d'Altorf, avec ordre aux paſſans de ſaluer ce chapeau avec autant de reſpect que le gouverneur même. Un laboureur, nommé *Guillaume Tell*, homme dont l'ame étoit au-deſſus de ſa fortune, ayant manqué à cette formalité, *Geſler* le manda pour le punir de ſa déſobéiſſance. Le payſan s'excuſa, en diſant qu'il n'avoit aucune connoiſſance de cette loi, à laquelle il ſe ſeroit conformé. Peu content de cette réponſe, le miniſtre autrichien ordonne au laboureur d'abattre d'un coup de flèche une pomme ſur la tête de celui de ſes enfans qu'il aimoit le plus, ajoutant que s'il manquoit ſon coup, il lui feroit donner la mort. Ce père malheureux n'ayant pu adoucir ſon juge ni par ſes pleurs, ni par ſes prières, prit la flèche & la décocha ſi adroitement, qu'il abattit la pomme à cent vingt pas de diſtance ſans faire de mal à ſon fils. La joie du père fut égale au dépit du gouverneur, qui, toujours dans le deſſein de perdre *Guillaume*, lui ſuſcita une autre querelle ſur ce qu'il avoit une deuxième flèche dans ſon carquois. Il voulut ſavoir à quel uſage elle étoit deſtinée: » A te tuer toi-même, » lui répondit le laboureur; ce qu'il exécuta, tandis que le gouverneur donnoit ſes ordres pour le faire conduire en priſon. Pluſieurs citoyens ſe réunirent à *Guillaume*; & cette alliance fut le fondement de la république Helvétique, qui s'eſt ſoutenue avec tant de gloire depuis plus de quatre cens ans.

Cet événement eſt le ſujet d'une tragédie intéreſſante de M. Lemiere.

Dans cette pièce après le dénouement, un des conjurés dit à *Guillaume Tell*, au ſujet des troupes que devoit envoyer l'Empereur *Albert*, pour venger la mort du gouverneur.

La mort ou la victoire

TELL *répond.*

C'eſt un vœu trop commun.

Une partie du public entendit: » c'eſt un peu trop commun; » ce qui excita un murmure aſſez fort. L'acteur répéta à haute & intelligible voix le demi vers tel qu'il étoit, & le public l'applaudit.

Les Suiſſes, très-ſatisfaits de voir mettre au théâtre l'époque de leur liberté, & le héros qui la leur a procurée, ſe déclarèrent pour la pièce d'une façon très-flatteuſe pour l'auteur.

Mlle. Arnoult étant venue à une des repréſentations de cette tragédie, & n'y voyant preſque perſonne, dit à quelqu'un qui l'accompagnoit: » on dit ordinairement, point d'argent, » point de Suiſſe; mais ici il y a plus de Suiſſes » que d'argent ».

TENIERS, (David) dit le jeune, né à Anvers, l'an 1610, mort en 1694.

La quantité de tableaux peints par *Teniers* le jeune eſt ſurprenante; auſſi diſoit-il quelquefois en plaiſantant: » --- Pour raſſembler tous » mes ouvrages, il faudroit une galerie de deux » lieues de longueur ».

Dom *Jean* d'Autriche voulut que *David Teniers* lui apprit à peindre: ce prince vivoit familiérement avec l'artiſte, & logeoit même ſouvent dans ſa maiſon. Pour lui marquer ſa reconnoiſſance d'une manière auſſi rare que diſtinguée, dom *Jean* d'Autriche peignit l'un du fils de *Teniers*.

Pluſieurs princes l'honorèrent encore de leur amitié, & le comblèrent de bienfaits. L'archiduc *Léopold Guillaume* lui donna ſon portrait attaché à une chaine d'or, & le fit gentilhomme de ſa chambre. La fameuſe *Chriſtine*, Reine de Suède, donna auſſi ſon portrait à *Teniers*: le prince d'Orange, *Guillaume*, & l'évêque de Gand, enfin tous les Seigneurs qui ſe piquoient de quelque goût pour la peinture, firent un accueil favorable à ce célèbre artiſte.

Louis XIV n'aimoit pas le genre de ce peintre agréable. On plaça dans son cabinet plusieurs tableaux de *Teniers*, mais, ce prince ne les eut pas plutôt apperçus, qu'il s'écria : --- qu'on m'ôte ces magots de devant les yeux.

TERENCE, (Publius Terentius Afer) poëte comique latin, né à Rome l'an 560. On croit qu'il mourut sur mer lors de son retour de grèce où il avoit fait un voyage à l'âge de 35 ans.

Térence alla présenter son *Andrienne* à l'édile. Le poëte modeste arrive mesquinement vêtu & son rouleau sous le bras. On l'annonce à l'inspecteur des théâtres; celui-ci étoit à table. On introduit le poëte; on lui donne un petit tabouret, & le voilà assis au pied du lit de l'édile. Ce magistrat lui fait signe de lire, il lit; mais il n'eut pas plutôt recité quelques vers, que l'édile, sans doute homme de goût, oublia bientôt que *Térence* n'étoit qu'un affranchi. Il le fait placer à sa table & près de lui. Après le repas il acheva d'entendre cette lecture, & témoigna sa satisfaction au poëte.

L'Eunuque, qui est une des six comédies de *Térence*, eut un si grand succès, qu'elle fut jouée deux fois en un jour, le matin & le soir; ce qui n'étoit peut-être jamais arrivé à aucune pièce.

La fable des comédies de *Térence* est grecque, & la scène se passe à Scyros, à Andros & dans Athènes. Ce poëte avoit beaucoup étudié Ménandre. Comme nous n'avons que quelques fragmens de ce comique grec, nous ignorons tout ce que *Térence* lui doit. Mais ne seroit-ce point par un effet de cet amour propre qui tend toujours à diminuer le mérite d'un grand homme en le partageant, que l'on faisoit courir le bruit, du temps de *Térence*, que *Lælius* & *Scipion l'Africain* l'aidoient dans la composition de ses pièces? Ce ne sont point de chefs d'œuvres tels que ceux de cet illustre poëte qui peuvent être l'ouvrage de plusieurs mains.

Madame *Dacier* a traduit en françois les comédies de *Térence*; mais cette dame avoit plus d'érudition que de goût; & celui qui n'a lu le comique latin que dans la traduction, peut dire qu'il ne le connoît pas.

La comédie de l'*Andrienne*, attribué à Baron, ayant été fort estimée, quoique peu connue, Monsieur Despreaux disoit qu'il trouvoit Baron bien hardi de s'être exposé à montrer de la raison aux hommes, en leur traduisant *Térence*.

TERRASSON, (Jean) de l'académie royale des sciences de Paris, & de l'académie françoise, mort en cette ville en 1750, âgé de 84 ans.

L'ignorance où étoit l'abbé *Terrasson* sur la plupart des choses de la vie, lui donnoit une naïveté que bien des gens taxoient de simplicité; ce qui a fait dire qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil. Madame la marquise de *Lassay* qui étoit de sa société, répétoit volontiers qu'il n'y avoit qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité.

Il s'enrichit par le système, & dans son opulence rien ne lui déplaisoit tant que les fréquentes demandes d'argent que son cocher lui faisoit pour le foin, la paille & l'avoine. Il consulta sur cela mademoiselle Falconet, sœur de l'illustre Falconet, médecin; & parmi les différentes questions qu'il lui faisoit à ce sujet : mademoiselle, lui dit-il, *est-ce que les chevaux mangent la nuit?*

L'abbé *Terrasson* se soumettoit de bonne grace aux plaisanteries que sa naïveté & son ignorance sur la plupart des choses de la vie lui attiroient. *Il n'y a pas de mal à cela*, disoit il, *il faut que justice se fasse.*

Il aimoit à entendre les gens du monde dont les connoissances étoient un peu étendues, juger les ouvrages nouveaux, lorsque leurs décisions ne portoient que sur les choses qui sont du ressort du goût. » J'admire, disoit-il, leur pénétration sur de certaines convenances, ce sentiment délicat qui leur fait démêler une infinité d'agrémens & de défauts que le siècle a établis. Je les écoute comme un voyageur consulte un pays où il se trouve étranger, & dont le climat lui plaît. Mais quand ils veulent faire notre métier, juger le fond des choses, ils parlent, ils décident; je tâche de me distraire, & cela me fait prendre patience «. En effet, ce philosophe-pratique ne laissoit jamais appercevoir ni mépris, ni ennui.

Les révolutions du système de Law lui avoient procuré une opulence passagère; mais ses nouvelles richesses sembloient l'embarrasser. Il se demandoit quelquefois à lui-même des besoins, des goûts nouveaux, & il ne lui en venoit point. Enfin il désespéroit d'en acquérir, lorsque ce superflu s'évanouit entièrement : *Me voilà tiré d'affaire*, dit-il, *je revivrai de peu; cela m'est plus commode.*

L'abbé *Terrasson* avoit su conserver au milieu de ses richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter; il n'étoit cependant pas sans défiance de lui-même; *je réponds de moi*, disoit-il, *jusqu'à un million* : ceux qui le connoissoient, ajoute un de ses illustres amis, auroient répondu de lui par-delà.

Ce philosophe desiroit que les gens de lettres moins répandus & moins distraits vécussent davantage entr'eux. Ce desir étoit celui d'un sage rempli d'amour pour les lettres, & qui prévoyoit bien que ceux qui les cultivent ayant moins d'intérêt de se nuire, seroient plus unis, & par conséquent plus respectés.

L'abbé *Terraſſon*, content de l'approbation de quelques amis éclairés, étoit fort tranquille ſur les jugemens des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il penſoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : » elle eſt bonne, répondit-il, je dis » très-bonne. Tout le monde ne penſera peut-» être pas comme moi, mais cela ne m'inquiéte » guères. »

Ce qui l'occupoit le moins étoient les démêlés des princes & les affaires de l'état. Il avoit coutume de dire, » qu'il ne faut pas ſe mêler du gou-» vernail dans un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſ-» ſager ».

L'abbé *Terraſſon* fort âgé, s'étant apperçu qu'en converſation il perdoit, comme dit Montaigne, le *mémoire de ſes redites*, s'aviſa d'un expédient dont il fit confidence à M. de Moncrif. « Je viens, lui dit-il, de me ſurprendre vous répétant des inutilités que je vous avois dites & redites peut-être il n'y a pas une heure : je prends le parti de renoncer à l'uſage de ma mémoire ». Il appella alors ſa gouvernante : — « Venez, mademoiſelle Luguet, je vous charge de vous ſouvenir pour moi quand j'aurai compagnie. Il me ſemble que je puis raiſonner encore paſſablement ; mais pour les faits récens, je ne ſuis pas content de mon eſprit ». Effectivement par la ſuite lorſqu'on lui faiſoit quelque queſtion : *Demandez à ma gouvernante*, & la gouvernante répondoit.

L'abbé *Terraſſon*, malgré ſon grand âge & ſes infirmités, conſerva toujours le caractère diſtinctif de ſon eſprit. Il évaluoit en riant la diminution des facultés de ſon ame. « Je calculois ce matin, diſoit-il un jour à M. Falconet ſon ami, que j'ai perdu les quatre cinquièmes de ce que je pouvois avoir de lumières acquiſes. Si cela continue, il ne me reſtera ſeulement pas la réponſe que fit au moment de mourir ce bon M. de Lagny à notre illuſtre confrère Maupertuis ». Ce M. de Lagny étoit de l'académie des ſciences, & poſſédoit ſupérieurement la ſcience du calcul. Etant à l'extrémité, ſa famille l'entouroit, & lui diſoit les choſes les plus touchantes ; mais il ne donnoit aucune marque de connoiſſance. M. de Maupertuis ſurvint ; je vais le faire parler, dit-il : *M. de Lagny, le quarré de douze..... Cent quarante-quatre*, répondit le mourant d'une voix foible, & depuis il ne parla plus.

Le roman politique & moral, intitulé *Séthos*, de l'abbé *Terraſſon*, ne fera point oublier *Télémaque*. Il eſt plein d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines. Mais le mélange de phyſique & d'érudition que l'auteur y a répandu ne peut être du goût des François

Dans ſa *diſſertation contre l'Iliade*, ce philoſophe, égaré par une fauſſe métaphyſique, analyſe froidement ce qui devroit être ſenti avec tranſport. Ses réflexions favorables au ſyſtême de Law déplurent également à Boivin, de l'académie des inſcriptions. Cet homme de lettres adoroit les anciens, & ſur-tout Homère, & il étoit furieux contre le calculateur Anglois dont le ſyſtême l'avoit ruiné. Egalement occupé de ces deux paſſions, il s'écria un jour avec un ton vraiment comique : » Ne trouvez-vous pas » cet abbé *Terraſſon* bien plaiſant ? Il a fait deux » livres, l'un pour prouver qu'Homère n'a pas » le ſens commun, & l'autre pour démontrer » que le ſyſtême eſt la plus belle choſe du » monde. »

TERREUR. Un particulier de *Taraſcon* en Provence, ayant fait creuſer dans ſa cave qui étoit proche du Rhône, trouva un mur avec une porte de fer qu'il fit ouvrir. C'étoit l'entrée d'un caveau très-profond, dans lequel il entendit un bruit ſi effroyable, qu'il n'oſa porter ſa curioſité plus loin. Cependant, les magiſtrats de la ville en ayant eu connoiſſance, promirent la liberté à un homme condamné aux galeres, pourvu qu'il voulut ſe réſoudre à parcourir ce ſouterrain juſqu'au bout. Cet homme, muni de tout ce qui pouvoit le raſſurer, y entra ; mais à peine en avoit-il traverſé la moitié, qu'il revint pâle & tremblant, criant qu'on le pendit plutôt que de mourir d'une mort inconnue. Il diſoit avoir entendu des coups redoublés, avec des roulis ſi étonnans, qu'il s'imaginoit à chaque inſtant que tout tomboit en diſſolution autour de lui. On lui laiſſa reprendre ſes eſprits juſqu'au lendemain, & on lui offrit de nouveau ſon pardon & même de l'argent, afin qu'il tentât de nouveau l'aventure. Il deſcendit donc, & eut le courage de pouſſer juſqu'au fond, où ſe rencontra une ſeconde porte de fer, à laquelle il heurta ſans qu'on lui fit de réponſe. Enfin, la curioſité des magiſtrats les porta à offrir une ſomme conſidérable à quiconque iroit ouvrir cette nouvelle porte. Six ouvriers de bonne volonté s'enfévellirent dans cette eſpèce d'abyme, enfoncent la porte, & trouvent qu'elle conduiſoit dans la ville de Beaucaire, & que ce caveau n'étoit autre choſe qu'une communication d'une ville à l'autre, ignorée depuis long-temps. A l'égard du bruit qui avoit tant effrayé d'abord, il étoit cauſé par les eaux du Rhône, qui dans ſon extrême rapidité rouloit, en paſſant ſur cette voûte qui le traverſoit, des cailloux & des pierres. C'eſt par cette voûte, creuſée dans le roc ſous le Rhône, qu'on prétend que *Charles-Martel* fit paſſer ſon armée pour vaincre les Sarraſins.

TESTAMENS. Du temps de Saint *Louis*, le clergé connoiſſoit de l'exécution des *teſtamens*, appoſoit le ſcellé, faiſoit les inventaires, exigeoit, la foudre de l'excommunication à la main, l'accompliſſement des volontés du teſtateur.

Tout

Tout chrétien étoit obligé de léguer en faveur de l'eglise une portion de ses biens, c'est-à-dire, une dixième partie. L'omission de cette bonne œuvre décéloit le mépris du salut ; & quiconque y manquoit, étoit privé de l'absolution, du viatique, & de sépulture. Enfin tout le genre humain étoit obligé de faire des donations à l'église. Un de nos modernes historiens rapporte qu'une pauvre femme n'ayant rien à donner, porta un petit chat à l'offrande, disant qu'il serviroit à prendre les souris de l'église, & qu'il étoit de bonne race.

Un ancien Romain fit un testament remarquable : je laisse, dit-il, à *Artenice* le soin de nourrir ma mère, à *Caricsene* la charge de marier ma fille, & si l'un des deux vient à mourir, je substitue en sa place celui qui survivra. Ces deux amis s'acquittèrent fidèlement de l'emploi que le testateur leur donna.

Je. Philippe dernier comte de *Pembroke* & de *Montgommery*, chevalier pour le comté de *Berks* étant, comme on m'en assure, très-foible de corps, mais d'une mémoire parfaite ; car je me ressouviens d'avoir donné, il y a cinq ans, ma voix pour dépêcher le vieux *Canterbury*, & depuis un an, je n'ai pas oublié d'avoir vu mon maître sur l'échaffaud : cependant comme la mort me poursuit & me menace, & que j'ai toujours cédé à ceux qui me menaçoient, je fais à présent l'acte de ma dernière volonté, & mon testament :

In primis, pour mon ame, j'avoue avoir souvent entendu parler d'ame. Quant à ce que sont ces ames, & à leur destination, Dieu le sait ; pour moi, je ne le sais guères. On me parle à présent d'un autre monde, où je n'ai jamais été, & je ne connois pas un pouce du terrein qui y conduit. Lorsque le Roi régnoit, je faisois porter à mon fils une soutane, ayant envie d'en faire un évêque, & j'étois de la religion de mon maître : ensuite sont venus les Ecossais, qui m'ont fait Presbytérien. Depuis Cromwel, je suis devenu indépendant. Voilà, je crois, les trois principales religions du royaume. Si quelqu'une des trois peut sauver une ame, je la réclame : c'est pourquoi si mes exécuteurs me trouvent une ame, je la remets à celui qui me l'a donnée.

Item. Je donne mon corps, car je ne peux pas le garder : vous voyez que les chirurgiens me déchirent par morceaux. Enséveliſſez-moi donc ; j'ai assez de terres, d'églises, pour cela : sur-tout ne me mettez pas sous le porche de l'église ; car enfin, je suis homme de naissance, & je ne voudrois pas être inhumé où le colonel *Pride* est né.

Item. Je ne veux point de monument, car il me faudroit une épitaphe & des vers ; & pendant ma vie, on ne m'a que trop fait de vers.

Item. J'entends que mes chiens soient partagés entre tous les membres du conseil d'Etat. J'ai assez fait ce qu'ils ont voulu. J'ai travaillé tantôt avec les Pairs, tantôt avec les communes : ainsi, quelque chose qui arrive de moi, j'espère qu'ils ne laisseront pas mourir de besoin mes pauvres chiens.

Item. Je donne mes deux meilleurs chevaux de selle au comte de *Denbigh*, à qui je crois que les jambes vont bientôt manquer. Quant à mes autres chevaux, je les donne à Mylord *Fairfax*, afin que, quand *Cromwel* & son conseil lui ôteront sa commission, il puisse avoir quelques chevaux à commander.

Item. Je donne toutes mes bêtes fauves au comte de *Salisbury*, étant bien certain qu'il les gardera soigneusement, puisqu'il a refusé dernièrement au Roi un daim de son parc.

Item. Je donne mes Chapelains au comte de Stampfort, attendu qu'il n'a jamais fait usage d'aucun, n'en ayant connu d'autres que son fils, Mylord Grey, qui, étant en même temps spirituel & charnel, engendrera plus d'un monstre.

Item. Je donne *rien* à Mylord *Say* ; & je lui fais ce legs, parce que je sais qu'il le distribuera fidèlement aux pauvres.

Item. Attendu que j'ai menacé le sieur *Henri Mildmey*, & que je ne l'ai cependant point battu, je donne cinquante livres sterling au laquais qui l'a rossé.

Item. Je donne à *Thomas May*, à qui j'ai cassé le nez dans une mascarade, cinq schelings. Je comptois lui donner davantage : mais tous ceux qui ont vu son *Histoire du Parlement*, penseront que cinq schelings sont encore trop.

Item. Je donnerais à l'auteur du libelle contre les dames, intitulé, *nouvelles de l'exchange*, trois sols pour inventer une façon de barbouiller encore plus obscène, qu'on a vu jusqu'ici. Mais puisqu'il insulte & noircit indignement je ne sais combien de gens, je charge de son paiement le même laquais qui a payé les arrérages de *Henri Mildmey* : il lui apprendra à distinguer les femmes respectables.

Item. Je donne au lieutenant-général *Cromwel* une de mes paroles, attendu qu'il n'a gardé aucune des siennes.

Item. Je donne aux riches citoyens de Londres, ainsi qu'aux Presbytériens & à la noblesse, avis de prendre garde à leur peau ; car, par ordre de l'Etat, la garnison de Wittehall s'est fournie de poignards, & au lieu de chandelles, se sert de lanternes sourdes.

Item. Je rends l'ame.

Concordat cùm originali.

NATHANIEL BRIND.

» Je legue, disoit dans son testament un vieux » avare Irlandois, nommé *Tolam*, à ma belle » sœur, quatre vieux bas qu'on trouvera sous » mon lit, à droite; à mon neveu Tarles, deux » vieux autres bas; au lieutenant *John-Stein*, » un bas bleu avec mon manteau rouge; à ma » cousine, une vieille botte avec une poche de » flanelle rouge; à Hannach, ma cruche caffée ». Assemblés chez le testateur après sa mort, Harnach dit aux autres légataires » Je vous aban- » donne mon legs ». L'un deux, qui se trouvoit auprès, donna un coup de pied à la cruche, & la cassa. A la vue de quelques pièces qui en sortirent, chaque héritier se saisit avec empressement de son legs, qu'il trouva plus précieux qu'il ne pensoit; car chacun des haillons du défunt avoit été & étoit le dépositaire de son trésor.

Un homme riche, qui étoit un vieux garçon, étant atteint d'une maladie dangereuse, fit son testament; il y fit à ses domestiques des legs qui ne seroient payables qu'au cas qu'il revint en santé; ils le soignerent si bien, qu'il guérit parfaitement, il leur paya leurs legs: il disoit ensuite que c'étoit une folie de faire à des domestiques des legs, en cas de mort dans une maladie; ils ont, dit-il, toujours la mort de leur maître devant les yeux, comme le but où ils aspirent. S'il y avoit un remede unique pour le guérir, qui dépendit d'eux, ils ne le lui donneroient pas, de peur que les legs ne devinssent caduques.

Un bourgeois de la rue des cordeliers, grand nouvelliste, écoutoit très-assiduement un abbé, très-fougueux ennemi des Anglois; cet homme l'enchantoit par ses récits véhémens. Il avoit toujours à la bouche cette formule: » Il faut lever trente mille hommes, il faut embarquer trente mille hommes, il faut débarquer trente mille hommes, il en coûtera peut-être trente mille hommes pour s'emparer de Londres; bagatelle ». Le bourgeois tombe malade, pense à son cher abbé, qu'il ne peut plus entendre dans l'allée des larmes, & qui lui avoit infailliblement prédit la destruction prochaine de l'Angleterre au moyen de trente mille hommes; or, pour lui marquer sa reconnoissance, (car ce bon bourgeois haïssoit les Anglois sans savoir pourquoi), il lui laissa un legs & mit sur son testament; » je laisse à monsieur l'*abbé Trente mille hommes*, douze cent livres de rente; je ne le connois pas sous un autre nom, mais c'est un excellent citoyen qui m'a certifié au Luxembourg que les Anglois, ce peuple féroce qui détrone ses souverains, seroit bientôt détruit ». Sur la déposition de plusieurs témoins qui attestèrent que tel étoit le surnom de l'abbé, qui fréquentoit le Luxembourg depuis un temps immémorial, & qui s'étoit montré fidèle *Antagoniste* de ces fiers républicains, le legs lui fut délivré.

Martin Heimskeck, peintre hollandois, laissa par son testament de quoi marier une fille tous les ans, à condition que le jour des noces, le marié & la mariée iroient danser sur sa fosse: cela s'exécute ponctuellement.

THALÈS, L'un des sept sages de la Grèce, né à Milet la première année de la trente-cinquième Olimpiade. Il mourut à l'âge de 90 ans.

Thalès, fut d'abord engagé par sa famille à s'occuper du gouvernement de sa patrie; mais il crut que les avis d'un citoyen libre seroient plus utiles à la société que les ordres d'un magistrat. Il quitta l'administration des affaires pour s'adonner entiérement à la philosophie. Il fit plusieurs voyages, selon la coutume des anciens, afin de profiter des lumières de ce qu'il y avoit alors de gens instruits. Sa morale étoit pure & sevère: il se montra toujours le plus grand ennemi de la tyrannie. On lui demandoit un jour ce qu'il avoit vu de plus étrange dans sa vie; *un vieux tyran*, répondit-il.

Thalès est à la tête de la secte ionique, ainsi appellée de la patrie de son fondateur, Milet en ionie. Selon lui l'eau est le principe des choses, tout en vient, & tout s'y résout. Mais par cette eau, il n'entendoit autre chose que la matière première, ou le cahos des anciens. Il n'admettoit qu'un seul monde; il le regardoit comme l'ouvrage d'un Dieu; d'où il concluoit qu'il étoit très-parfait. Dieu est l'ame du monde; il est incompréhensible; rien ne lui est caché. Il voit au fond de nos cœurs. L'ame est immortelle; il y a des démons ou génies. Ces génies sont nos ames séparées de nos corps; ils sont bons si les ames ont été bonnes, méchans si elles ont été mechantes.

Démétrius de Phalère nous a transmis quelques axiomes de sa morale, tels que ceux-ci.

Il faut se rappeller son ami quand il est absent.

Ne pas accorder sa confiance sans choix.

Apprendre aux autres ce qu'on sait de mieux.

Avoir pour son père les égards que l'on exige de ses enfans.

C'est l'ame & non le corps qu'il faut soigner.

L'ignorant est insupportable.

L'intempérance en tout est nuisible.

La félicité du corps consiste dans la santé, & celle de l'esprit dans le savoir.

Ce philosophe interrogé sur l'art de bien vivre, répondit : « Ne faites point ce que vous blâmeriez dans un autre ».

Thalès vécut dans le célibat. Comme on lui demandoit pourquoi il se refusoit au doux nom de père : *Je ne veux point avoir d'enfans*, répondit-il, *parce que je les aime.* En effet, que de peines, que de soucis, que de chagrins tourmentent un cœur paternel tendrement attaché à ses enfans ! Le législateur Solon, qui regardoit la propagation de l'espéce d'un œil politique, n'approuvoit point le célibat volontaire de *Thalès.* Ce philosophe, pour toute réponse à Solon, s'avisa un jour de lui envoyer un messager lui porter une fausse nouvelle de la mort de son fils ; ce père tendre est aussi-tôt plongé dans la douleur la plus profonde : alors *Thalès* vint à lui, & l'abordant d'un air triomphant : « Eh bien, trouvez-vous encore qu'il soit fort doux d'avoir des enfans ?

On raconte de lui que pour montrer à ses concitoyens que la philosophie pouvoit être utile même pour acquérir des richesses, il acheta le fruit de tous les oliviers du terroir de Milet, avant qu'ils fussent en fleur. Il avoit prévu que l'année seroit d'une grande fertilité ; aussi fit-il un gain considérable, qu'il distribua aussi-tôt pour se remettre à philosopher.

Thalès s'étoit appliqué à l'astronomie ; & un jour qu'il étoit bien occupé à consulter les astres, il se laissa tomber dans un fossé : « Hé ! comment, s'écria une bonne vieille, connoîtrez-vous ce qui se passe dans le ciel, si vous n'appercevez seulement pas ce qui est à vos pieds ? »

Un sophiste voulant embarrasser *Thalès* de Milet, lui fit des questions captieuses, auxquelles il répondit sur le champ avec précision.

Quelle est la plus ancienne des choses ? — C'est Dieu, parce qu'il a toujours été.

Quelle est la plus belle ? — Le monde, parce que c'est l'œuvre de Dieu.

Quelle est la plus grande ? — L'espace ; car il contient tout ce qui a été créé.

Quelle est la plus constante ? — L'espérance, qui reste seule à l'homme quand il a tout perdu.

La meilleure ? — La vertu, puisque sans elle il n'y a rien de bon.

La plus légère ? — La pensée qui, en un moment, se transporte au bout de l'univers.

La plus forte ? — La nécessité, qui fait braver tous les accidens de la vie.

La plus facile ? — C'est de donner un conseil.

La plus difficile ? — C'est de se connoître soi-même.

La plus sage ? — Le temps ; car il apprend à le devenir.

THÉMISTOCLE, général athénien, mort à Magnésie, l'an 464 avant Jésus-Christ.

Thémistocle, né avec une ardeur extrême pour la gloire, étoit courageux, entreprenant ; le repos seul sembloit l'inquiéter. Après la célèbre bataille de Marathon, remportée par Miltiade, sa santé parut s'altérer ; & lorsque ses amis lui en demandèrent la cause ; il leur avoua que les trophées de Miltiade ne le laissoient point dormir. Grand homme d'état, son génie, toujours prévoyant, toujours fécond en ressources, le rendit supérieur aux événemens ; personne n'a possédé à un plus haut degré l'art si souvent nécessaire de rappeller les hommes à leurs passions, pour les porter à ce qu'ils doivent faire.

Les grecs, après la journée de Marathon, se livroient à la joie d'avoir humilié Darius. Mais *Thémistocle*, qui ne regardoit cette victoire que comme l'annonce d'un orage prochain, employa son crédit sur les athéniens, & plus encore leur ancienne jalousie contre Egine, république de la Grèce, alors la plus puissante sur mer, pour les porter à construire une flotte qui devoit être le salut de la patrie dans la nouvelle guerre qu'il prévoyoit contre les perses. En effet, Xerxès, successeur de Darius au trône de Perse, ne tarda point à réunir ses forces pour venger l'affront que les perses avoient reçu à la bataille de Marathon. Eurybiade spartiate fut élu amiral des grecs durant cette guerre. *Thémistocle*, dans une occasion critique, osa être d'un sentiment opposé à cet amiral, & lorsque celui-ci, irrité de cette résistance, le menaça de le frapper, *frappe*, lui cria *Thémistocle, mais écoute.* L'intrépide athénien eut tout l'honneur du combat naval qui se donna à Salamine : mais ce qui le flatta le plus, comme il l'avoua depuis, ce furent les acclamations publiques qu'il reçut aux jeux olympiques.

La manière dont Athènes fut instruite de la principale part que *Thémistocle* avoit eue à cette fameuse journée de Salamine, mérite d'être remarquée. Tous les capitaines avoient été obligés de déclarer, par des billet placés sur l'autel de Neptune, ceux qui avoient le plus contribué à la victoire. Chacun, après s'être donné la première part, adjugea la seconde à *Thémistocle ;* & le peuple crut alors devoir décerner la première récompense à celui que chacun des capitaines en avoit regardé comme le plus digne après lui. Nous sommes, par la vanité, & sur-tout par l'ignorance, dit un auteur moderne, tellement néces-

sités à nous estimer préférablement aux autres, que le plus grand homme dans chaque art est pareillement celui que chaque artiste regarde comme le premier après lui.

Thémistocle, chargé par les athéniens de lever des subsides considérables sur les alliés de la république, s'acquitta facilement de sa commission sur les villes riches, parce qu'on pouvoit leur enlever une contribution plus forte que celle demandée : mais les habitans d'Andros, réduits à l'indigence, ne craignirent point de résister à ses ordres. Le général athénien leur déclara qu'il venoit accompagné de deux puissantes divinités, *le besoin & la force*, qui, disoit-il, *entraînent toujours la persuasion à leur suite.* —— « *Thémistocle*, lui répondirent les habitans d'Andros, nous nous soumettrions, comme les autres alliés, à tes ordres, si nous n'étions aussi protégés par deux divinités non moins puissantes que les tiennes, l'indigence & le désespoir qui méconnoissent la force ».

Thémistocle, après une célèbre victoire, marchant sur les dépouilles des ennemis, dit à celui qui le suivoit : « Ramasse ces dépouilles pour toi, car tu n'es pas *Thémistocle* ».

Ce général avoit un fils qui avoit beaucoup d'empire sur sa mère. Ce petit garçon que vous voyez-là, disoit-il un jour en riant à ses amis, c'est l'arbitre de la Grèce ; car il gouverne sa mère, sa mère me gouverne, je gouverne les athéniens, & les athéniens gouvernent les grecs. Oh ! quels petits conducteurs, ajoute un auteur moderne, on trouveroit souvent aux plus grands empires, si du prince on descendoit par degrès jusqu'à la première main qui donne le branle en secret !

Le poëte Simonide demandant à *Thémistocle* quelque chose de contraire aux loix ; il le renvoya, en lui disant : Si dans tes poëmes tu faisois des vers contre la mesure, passerois-tu pour un bon poëte ? & si je faisois quelque chose de contraire à la disposition des loix, devroit-on m'estimer un bon prince ?

Thémistocle préféra pour marier sa fille, un citoyen pauvre, mais instruit, à un autre qui étoit riche, mais ignorant. « J'aime mieux pour mon gendre, ajoutoit-il, un homme qui ait besoin de bien, que du bien qui ait besoin d'un homme ».

Les athéniens, à qui la supériorité des talens de *Thémistocle* portoit ombrage, le bannirent par le jugement de l'ostracisme : il se retira en Asie. Artaxercès Longue-main, qui eût dû être son plus cruel ennemi, si le mérite n'avoit des droits sur tous les cœurs, lui avoit offert un asyle. Ce prince lui donna le gouvernement de Magnésie. La guerre s'étant élevée entre les perses & les grecs, le roi le chargea du commandement général de ses armées ; mais le généreux athénien refusa constamment de porter les armes contre son ingrate patrie, & afin de ne pas se rendre plus long-temps coupable d'un refus envers Artaxercès son bienfaiteur, il se donna la mort.

THÉODOSE LE GRAND, (Flavius Theodosius magnus) empereur, né dans une ville de la Galice en Espagne. Il mourut à Milan le 17 janvier 395 agé de cinquante ans.

Théodose mérita le surnom de *Grand* par ses victoires sur les gots, les alains, & l'usurpateur Maxime, & par son zèle pour la foi catholique. Dans les trois premières années de son règne, il ne condamna personne à mort. Il ne fit usage de son pouvoir que pour rappeller les exilés, relever par ses libéralités les familles ruinées, il faisoit grace aux coupables dont les crimes pouvoient être oubliés. Il avoit rendu une loi par laquelle il étoit ordonné aux magistrats de visiter les prisons à l'approche des fêtes de Pâques, & de délivrer les prisonniers qui ne se seroient pas rendus coupables des crimes spécifiés par cette même loi. Ce fut en portant cette ordonnance qu'il dit ces paroles mémorables : *Plût à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ressusciter les morts.*

Il avoit commis des juges à l'examen d'une conspiration qu'on prétendoit formée contre sa personne. Comme il les exhortoit à procéder avec équité & avec douceur : « Notre premier soin, » dit un des commissaires, doit être de songer à » la conservation du prince ». *Songez plutôt à sa réputation*, répond Théodose ; *l'essentiel pour un empereur n'est pas de vivre long-temps, mais de bien vivre.*

Théodose avoit donné pour précepteur à Arcadius son fils aîné, Arsene, diacre de l'église romaine, non moins recommandable par son mérite que par sa naissance. Un jour l'empereur étant entré dans la chambre du prince pour assister à ses études, il le trouva assis, & Arsene debout. Il se fâcha contre Arsene de ce qu'il en usoit ainsi, lui dit de s'asseoir, & ordonna au jeune prince d'être debout & découvert quand son précepteur lui parleroit, ajoutant qu'il le croiroit indigne du trône Impérial, s'il ne rendoit à chacun ce qui lui est dû.

Les cruelles guerres que *Théodose* eut à soutenir contre l'usurpateur Maxime, l'avoient mis dans la nécessité d'imposer sur ses peuples un nouveau tribut qui fit soulever les habitans d'Antioche. Ils renversèrent les statues de l'empereur, de l'impératrice Flaccille, & des princes leurs enfans, & se porterent aux dernières extrémités, *Théodose* ne fut pas plutôt instruit de cette révolte, que n'écoutant que son premier ressentiment, il voulut que cette ville rebelle fût détruite, & ses habitans ensevelis sous ses ruines.

Les passions dans ce prince étoient vives & violentes ; mais ses réflexions & sa piété le ramenoient aussitôt à la douceur ; il se contenta d'ôter à la ville d'Antioche ses privilèges qu'il lui rendit à la prière du saint évêque Flavien. Si deux années après *Théodose* se rendit coupable du massacre de Thessalonique qui s'étoit également révoltée contre son souverain, c'est qu'il eut le malheur de trouver à sa cour un de ces hommes perfides & habiles à se revêtir de toutes les apparences des vertus pour surprendre la confiance du prince. Un conducteur de chars de Thessalonique, coupable d'un crime infâme, avoit été mis en prison par les ordres de Botheric, gouverneur de l'Illyrie. Le temps des courses du cirque approchoit, & le peuple de Thessalonique passionné pour les spectacles, & qui croyoit ce cocher nécessaire à ses plaisirs, s'attroupa pour demander son élargissement. Sur le refus du commandant, il se mutina. La sédition fut violente ; plusieurs magistrats y perdirent la vie, & Botheric donnant ses ordres pour contenir cette troupe de mutins, fut lui-même massacré. *Théodose*, d'un tempérament toujours vif & violent, fut enflammé de colère à la nouvelle de cet attentat. Un de ses favoris & de ses ministres, nommés Rufin, homme d'un esprit insinuant, mais pervers & caché, lui représenta qu'il étoit nécessaire de donner un exemple capable d'arrêter pour toujours les séditions, & de maintenir l'autorité du prince dans la personne de ses officiers. Les ordres en conséquence furent expédiés pour faire passer tous les thessaloniciens au fil de l'épée. C'étoit confondre l'innocent avec le coupable, & renverser toutes les loix divines & humaines qui veulent que le souverain ne verse le sang de ses sujets coupables qu'avec le glaive de la justice. L'histoire ajoute que *Théodose* revenu à lui-même, & touché de repentir, avoit envoyé de nouveaux ordres pour revoquer les premiers ; mais la rapidité avec laquelle ils furent exécutés, ne lui laissa pas le temps de réparer sa faute. La perfidie qu'on apporta dans leur exécution, semble ajouter encore à l'atrocité de l'action. Les officiers chargés de la lettre du prince, avoient annoncé pour le lendemain une course de chars. Le peuple qui ne savoit pas qu'il couroit à la mort, se rendit en foule dans le cirque. Des soldats placés dans différens postes s'approchent aussitôt au signal qu'on leur donne. Ils poussent un grand cri, & se jettent avec fureur sur la multitude. On frappe, on égorge, on tue les enfans sur le sein de leurs mères. Des étrangers, des citoyens paisibles qui n'avoient eu aucune part à la sédition, sont enveloppés dans le massacre. Au milieu de ces horreurs, on remarqua une action généreuse que l'histoire a transmise. Un esclave voyant son maître saisi par les soldats, l'arrache de leurs mains, & pour lui donner le temps de s'échapper, il se livre lui-même, & reçoit la mort avec joie. Le massacre dura trois heures. Sept mille hommes y périrent.

Théodose avoit imité David dans son péché, il l'imita également dans sa pénitence. Lorsque le cœur déchiré de remords, ce prince religieux se présenta pour entrer dans l'église de Milan, il souffrit qu'Ambroise, archevêque de cette ville, lui en refusât l'entrée. Rien ne fut comparable à la fermeté héroïque du saint évêque, que la profonde humilité de l'empereur, qui, se sentant coupable, se soumit à une pénitence publique comme le moindre de ses sujets.

Théodose, convaincu par sa propre expérience que l'innocence n'est que trop souvent la victime des passions ou des erreurs d'un juge, ordonna par une loi que les sentences de mort & de confiscation de biens n'auroient leur exécution que trente jours après qu'elles auroient été prononcées. Son objet étoit de laisser à la raison le temps de revenir à l'examen, & de réformer les jugemens dans lesquels elle n'auroit pas été consultée. Au reste cette loi de *Théodose* ne faisoit qu'étendre aux jugemens rendus par le prince, ce qui se pratiquoit à l'égard des sentences prononcées par les tribunaux. Le sénat romain sous le règne de Tibère avoit ordonné que les sentences de condamnation ne seroient mises à exécution qu'après un délai de dix jours.

Si quelque sage réglement peut encore faire pardonner à *Théodose* son crime envers ses sujets de Thessalonique, c'est cette loi par laquelle il défend aux juges de punir les paroles qui n'attaquoient que sa personne. « Si quelqu'un, écrivoit-» il au préfet du prétoire, s'échappe jusqu'à diffa-» mer notre nom, notre gouvernement & notre » conduite, nous ne voulons pas qu'il soit sujet à » la peine ordinaire portée par les loix, ou que » nos officiers lui fassent souffrir aucun traite-» ment rigoureux. Car, si c'est par légéreté qu'il » a mal parlé de nous, il faut le mépriser ; si c'est » par une aveugle folie, il est digne de compas-» sion ; & si c'est par malice, il faut lui pardon-» ner ». On renverse tout, a dit le président de Montesquieu, si l'on fait des paroles un crime capital, au lieu de les regarder comme le signe d'un crime capital.

THÉOPHRASTE, disciple d'Aristote florissoit vers l'an 322 avant J. C. ; il est le premier qui ait rassemblé une nombreuse bibliothèque, ses héritiers en eurent peu de soin & sachant qu'Eumene roi d'Attalie avoit envie de la faire transporter à Pergame, ils l'enterrèrent. Long-temps après ces mêmes livres furent vendus à Appellicon, tous rongés de vers. Celui-ci les fit transcrire le mieux qu'il pût, Lucius Sylla, s'étant rendu maître d'Athènes, les fit transporter à Rome suivant Strabon.

THOU, (Jacques Auguſte de) né à Paris, l'an 1553, mort en 1617.

Cette hiſtorien étoit ſi modeſte, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer ſon hiſtoire, n'ayant plus, diſoit il, perſonne qui pût le diriger dans ſa compoſition, comme avoit fait juſques-là ce ſavant.

Dans un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg, dit M. de Thou, j'allai voir l'évêque de Mende à ſa campagne qu'on appelle Chanac. Nous y fûmes régalés avec magnificence. Nous remarquâmes qu'on ne ſervoit aucune pièce de gibier à laquelle il ne manquât ou la tête ou la cuiſſe, ou l'aîle ou quelqu'autre partie, ce qui donna occaſion de faire dire agréablement au prélat, qu'il falloit pardonner à la gourmandiſe de ſon pourvoyeur qui goûtoit le premier tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des aigles, nous ſouhaitâmes d'examiner les choſes de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit, que les aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche inacceſſible. Auſſi-tôt que les bergers s'en ſont apperçus, ils bâtiſſent au pié de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces aigles, lorſqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les bergers voient que le père & la mère ſe ſont retirés pour retourner à la chaſſe, ils grimpent vîte ſur la roche & en rapportent ce que les aigles ont apporté à leurs petits. Ils laiſſent à la place les entrailles de quelques animaux : mais comme ils ne le peuvent faire ſi promptement que les pères ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie, cela eſt cauſe qu'on ſert le gibier mutilé, mais d'un goût ſupérieur à tout ce qui ſe vend au marché. Lorſque l'Aiglon eſt aſſez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard parce qu'on l'a privé de ſa nourriture, les bergers l'enchaînent, afin que le père & la mère continuent à lui porter de leur chaſſe ; juſqu'à ce que le père le premier & enſuite la mère l'oublient entiérement. Alors les bergers l'emportent chez eux ou le laiſſent là.

Il arriva en 1598 à de Thou une aventure fort ſingulière à Saumur où il finiſſoit l'affaire de la ſoumiſſion du duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette ville une folle que ce magiſtrat n'avoit jamais vûe, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par ſa famille, couroit çà & là, & ſervoit de jouet au peuple. Cherchant la nuit un lieu où elle pût ſe retirer, elle entra par haſard dans la chambre du préſident de Thou, qui dormoit alors, & qui n'avoit fermé ſa porte ni à la clé ni aux verrous, ſes domeſtiques couchant dans des chambres à côté de la ſienne. La folle qui connoiſſoit la maiſon entra ſans faire de bruit dans la chambre du préſident de Thou, & ſe mit à ſe déshabiller auprès du feu, elle plaça ſes habits ſur des chaiſes autour de la cheminée pour les ſécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorſqu'elle eut un peu ſéché ſa chemiſe, elle ſe coucha ſur les piés du lit qui étoit fort étroit, & commença à dormir profondément. De Thou s'étant quelque temps après tourné dans ſon lit, ſentit un poids extraordinaire ſur ſes piés, & voulut le ſecouer ; la folle tomba, & par ſa chûte réveilla de Thou qui, ne ſachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque temps s'il ne rêvoit point. Enfin entendant marcher dans ſa chambre, il ouvrit les rideaux de ſon lit ; & comme les volets de ſes fenêtres n'étoient point fermés & qu'il faiſoit un peu clair de Lune, il vit une figure blanche marchant dans ſa chambre. Appercevant en même temps les haillons qui étoient près de la cheminée, il s'imagina que c'étoit des gueux qui étoient entrés pour le voler. La fille s'étant alors un peu approchée du lit, il lui demanda qui elle étoit ; elle lui répondit qu'elle étoit la reine du ciel : il connut alors à ſa voix que c'étoit une femme, il ſe leva, & ayant appellé ſes domeſtiques, il fit mettre cette femme dehors puis ſe recoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé, à Schomberg, qui, quoique très-courageux, lui avoua qu'en pareil cas il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta au roi qui dit la même choſe. Quelque temps après ce prince étant à Vêpres le jour de Pâques, lorſqu'on vint à entonner le *Regina Cœli lætare*, il ſe leva & ſe ſouvenant de l'aventure du préſident de Thou, il le chercha des yeux dans l'égliſe.

Les Anglois pour marquer le cas qu'ils font de l'hiſtoire de M. de Thou, ont déchargé le libraire qui en a annoncé une belle édition, de tous les droits, taxes, impoſitions qui ſe lévent ſur le papier & ſur l'imprimerie : or ces droits ſont très-forts en Angleterre.

THRASYMEDES, jeune athénien, ravit la fille de Piſiſtrate dont il étoit amoureux. Il la ſurprit ſur mer dans le temps qu'elle offroit un ſacrifice à Neptune. Le frère de cette fille nommée Hyppias, pourſuivit le raviſſeur, le prit avec ſa proie, les ramena à Athènes, & accuſa *Thraſymedes* de rapt. Le jeune Athénien au lieu de demander grace, dit à Piſiſtrate, qu'il le traitât comme bon lui ſembleroit, parce que s'étant déterminé à enlever ſa fille, il s'étoit auſſi préparé à ſouffrir telle mort qu'on voudroit, s'il étoit pris. Piſiſtrate admirant ſa conſtance, lui fit grace, & lui donna ſa fille en mariage.

TIBERE, (*Claudius Tiberius Nero*) empereur romain, mort l'an 37 à 78 ans.

Tibère, après la mort d'Auguſte qui l'avoit nommé ſon ſucceſſeur à l'empire, prit en mains les rênes de l'état. Mais ce ruſé politique, pour faire légitimer par le ſénat ſon élévation au trône, feignoit de refuſer la puiſſance ſouveraine. On le prioit, on le preſſoit, il répondoit par des diſcours étudiés ſur la grandeur de l'Empire, ſur la modération dans laquelle il lui convenoit de ſe renfermer. Peut être auſſi vouloit-il par cette modeſtie apparente découvrir les ſentimens des premiers citoyens. Cependant il exerçoit hautement dans tout l'Empire les actes de ſouveraineté. Cette conduite ſi contraire au langage qu'il tenoit dans le ſénat, ſouleva l'indignation de quelques ſénateurs ; & ſi nous en croyons Suétone, un d'eux lui dit en face ce mot aſſez vif : » La plupart tardent à exécuter ce qu'ils » ont promis ; mais pour vous, Céſar, vous » tardez à promettre ce que vous exécutez d'a» vance ».

Tibère, à l'exemple d'Auguſte, rejetta toujours le nom de ſeigneur ou de maître. Il diſoit ſouvent : » Je ſuis le maître de mes eſclaves, le » général des ſoldats, & le chef des autres ci» toyens ».

Ce prince, dans le commencement de ſon regne, fit paroître un grand zèle pour la juſtice, & il y veilloit par lui même. Il ſe rendoit ſouvent aux tribunaux aſſemblés, & ſe mettant hors des rangs, pour ne point ôter au préteur la place de préſident qui lui appartenoit, il écoutoit la plaidoirie. L'amer Tacite ajoute que *Tibère* ne faiſoit ainſi reſpecter les droits de la juſtice que pour diminuer ceux de la liberté. L'avarice n'étoit point le vice de ce prince ; & il eut toujours attention que les peuples ne fuſſent point foulés par des impoſitions trop onéreuſes. Un préfet d'Egypte ayant envoyé au tréſor impérial une ſomme plus forte que celle que devoit fournir ſa province, *Tibère*, au lieu de lui en ſavoir gré, lui écrivit » qu'il falloit tondre les brebis, & » non par les écorcher ».

Un ancien préteur, nommé Propertius Celer, avoit demandé la permiſſion de quitter le rang de ſénateur qui lui étoit onéreux. *Tibère*, inſtruit que ſa pauvreté n'étoit pas l'effet de ſa mauvaiſe conduite, & qu'il avoit eu peu de bien de ſon père ; lui fit don d'un million de ſeſterces (de cent vingt mille livres.)

Cette libéralité encouragea un certain Allius pareillement ancien préteur, mais qui avoit diſſipé ſon bien par la débauche, à ſupplier l'empereur de payer ſes dettes. Préteur, lui dit *Tibère* qui ſentoit où tout cela pouvoit aller, *vous vous êtes éveillé bien tard*. Cependant il ne lui réfuſa point ſa demande ; mais il exigea qu'il lui remît le montant de ſes dettes ; & dans l'ordonnance qu'il lui délivra ſur ſon tréſor, il fit exprimer qu'il donnoit *telle ſomme à Allius diſſipateur*, c'étoit prudemment joindre la ſévérité à l'indulgence.

Ce prince, par un établiſſement ſage, donna de l'activité à la circulation des eſpèces, & du mouvement au commerce que le déſordre des affaires avoit interrompu à Rome & dans les provinces. Il fit un fond de banque de cent millions de ſeſterces (douze millions cinq cens mille livres), où chacun pût venir emprunter pour trois ans ſans interêt telle ſomme qu'il lui conviendroit, ſous la condition d'hypothéquer le double de valeur en biens fonds. Moyennant cette reſſource, l'argent recommença à circuler, & le commerce fut rétabli entre les citoyens.

Ce prince remédioit autant qu'il lui étoit poſſible, par ſes ſoins & ſes largeſſes, aux inconvéniens qui naiſſoient de la ſtérilité des terres ou des difficultés de la navigation. Tacite rapporte que dans une diſette il fixa le prix du bled, & donna aux marchands une gratification de deux ſeſterces par boiſſeau.

Les ſénateurs en corps avoient témoigné à *Tibère* leur deſir de donner ſon nom au mois de novembre dans lequel il étoit né. Ils lui repréſentoient que deux mois de l'année portoient déjà les noms l'un de Jules Céſar, & l'autre d'Auguſte. (Juillet & août) *Tibère*, qui n'aimoit pas une flatterie trop ſervile, leur répondit par ce mot également vif & plein de ſens : » Que ferez-vous donc, ſénateurs, ſi vous avez » treize Céſars » ?

Des ambaſſadeurs d'Ilion étoient venus lui faire des complimens de condoléance ſur la mort de Druſus ſon fils. Comme ils avoient tardé à venir : » Je prends auſſi beaucoup de part, leur » dit *Tibère*, à la douleur que vous a cauſée » la perte d'Hector ».

Le luxe s'étoit beaucoup accru à Rome du temps de *Tibère*, & les édiles avoient propoſé dans le ſénat le rétabliſſement des loix ſomptuaires. Ce prince, qui voyoit bien que le luxe eſt quelquefois un mal néceſſaire, s'y oppoſa : » L'état ne pourroit ſubſiſter, diſoit-il, dans la » ſituation où ſont les choſes. Comment Rome » pourroit-elle vivre ? comment pourroient vi» vre les provinces ? Nous avions de la fru» galité lorſque nous étions citoyens d'une ſeule » ville ; aujourd'hui nous conſommons les ri» cheſſes de tout l'univers ; on fait travailler » pour nous les maîtres & les eſclaves. ».

Tibère changeoit rarement les principaux officiers de ſon empire. Il diſoit pour raiſon que les mouches raſſaſiées ne piquent pas ſi fort.

Ces derniers traits annoncent un homme d'eſprit ; & ceux que nous avons rapportés plus

haut ; un prince libéral. Tous les crimes dont *Tibère* se couvrit sur la fin de son règne, n'effacerent point en lui cette dernière qualité.

Tibère donna bientôt après des preuves de sa cruauté. Archelaüs, roi de Cappadoce, avoit refusé de rendre aucun service à ce prince pendant une espèce d'exil où il avoit été à Rhodes sous l'empire d'Auguste. *Tibère* parvenu à l'empire, ne jugea pas indigne d'un empereur de venger les injures faites à un simple commandant d'Auguste. Il joignit même la perfidie à la méchanceté. Il invita Archelaüs de se rendre à Rome, & employa les plus flatteuses promesses pour l'y attirer. A peine ce prince fut-il arrivé, qu'on lui intenta deux frivoles accusations, & qu'on le jetta dans une obscure prison, où il mourut accablé de chagrin & de misère. Ces barbaries ne furent que l'avant-coureur des plus grands forfaits. Il fit mourir Julie sa femme & fille d'Auguste, Germanicus, Agrippa, Drusus, Sejan. Ses parens, ses amis, ses favoris furent tour-à-tour sacrifiés à sa jalouse fureur. Mais ce tyran raffiné ne leur arrachoit la vie qu'après leur avoir ôté l'honneur, & c'étoit à l'ombre des loix & dans le sanctuaire même de la justice où ces malheureuses victimes croyoient se sauver, qu'il les égorgeoit. Les tribunaux étoient tombés sous ce prince dans un tel etat d'avilissement, qu'ils étoient devenus les instrumens de sa tyrannie. On vit les plus illustres d'entre les sénateurs faire le métier infâme de délateurs. Leurs basses adulations étoient portées à un point qu'elles fatiguoient même *Tibère*, & l'on rapporte qu'en sortant du sénat, il lui arrivoit souvent de s'écrier : *O les lâches qui courent au-devant de l'esclavage !*

Les femmes mêmes, dit Tacite, n'étoient pas exemptes de péril ; & comme on ne pouvoit pas les accuser d'avoir tenté d'envahir la puissance souveraine, on leur faisoit un crime de leurs larmes. Viria, dame fort âgée, mère de Fusius Geminus, fut mise à mort pour avoir pleuré son fils.

Un écrivain qui avoit donné des louanges à Brutus, & avoit appellé Cassius le dernier des Romains, fut regardé comme criminel de lèse-majesté, & envoyé au supplice.

Suivant un ancien usage des Romains, les filles qui n'étoient pas nubiles, ne devoient pas être mises à mort. *Tibère* trouva l'expédient de les faire violer auparavant par le bourreau.

Ce monstre mettoit tout son esprit à inventer des tourmens qui fissent long-temps souffrir sans ôter la vie ; & sa cruauté étoit devenue si ingénieuse à cet égard, que l'on regardoit la mort comme une grace de sa part. Il le pensoit si bien qu'ayant appris qu'un accusé nommé Carnulius s'étoit tué lui-meme, il s'écria : *Carnulius m'a échappé.*

Dans une autre occasion, faisant la revue des prisonniers, comme l'un d'entr'eux lui demandoit pour toute faveur une prompte mort, il lui répondit : *Je ne suis pas encore reconcilié avec toi.*

Tibère, sur la fin de ses jours, n'osant jetter les yeux sur Rome où tout lui retraçoit ses crimes, où chaque famille lui reprochoit la mort de son chef, où chaque ordre pleuroit le meurtre de ses plus illustres membres, alla s'ensévelir dans l'isle de Caprée. Il oublia dans sa retraite toutes les affaires, pour ne s'occuper que de ses débauches. Des serrails où il n'y avoit pas une seule femme, étoient destinés à ses prostitutions. Les poëtes les plus lascifs faisoient ses lectures ordinaires, & l'infâme *Tibère* en faisoit encore réaliser les peintures devant ses yeux pour ranimer en lui le feu de la luxure prêt à s'éteindre. Il inventa même des espèces nouvelles de lubricités, & des noms pour les exprimer. Mais il n'y a qu'une plume telle que celle de Suétone qui ait pu s'abaisser à tracer toutes les infamies par lesquelles ce vieillard impur a décrié pour jamais le nom de l'isle de Caprée.

Pendant le cours de cette vie infâme, les Daces & les Germains s'emparèrent de la Mœsie, & les Germains désolèrent les Gaules. Artabane, roi des Parthes, après lui avoir enlevé l'arménie, l'insulta impunément par des lettres injurieuses où il lui reprochoit ses parricides, ses meurtres, ses débauches & sa lâche oisiveté, & finissoit par l'exhorter à expier, par une mort volontaire, la juste haine des Romains. Le bouc de Caprée se réveilla enfin, mais ce fut pour se donner un successeur à l'Empire digne de lui. Il se détermina en faveur de Caius Caligula, dans lequel il avoit remarqué des vices capables de faire oublier les siens : » J'élève, disoit-il, en la personne de ce jeune prince, un serpent pour le peuple Romain, & un Phaéton pour le reste du monde ».

Tibère tomba malade à Mizène dans la Campanie, & on le crut mort pendant quelque temps. A cette première nouvelle, Caligula son successeur désigné s'étoit assuré des officiers & des troupes qu'il avoit pu joindre. Mais lorsqu'il faisoit ses préparatifs pour s'avancer vers Rome, il apprit que *Tibère* respiroit encore. Le jeune prince se voyoit par sa précipitation imprudente entre le trône & le tombeau, lorsque Macron son favori, endurci au crime, & connoissant tout le danger qu'il y avoit de reculer, ordonna que l'on jettât sur le vieil empereur des coussins & des matelats pour l'étouffer.

Tibère

Tibère avoit composé des mémoires sur sa vie, qui existoient du temps de Suétone. Ce prince se piquoit de savoir écrire, & s'occupoit très-sérieusement du choix de ses expressions. Il consulta un jour Ateius Capito sur un mot qu'il ne croyoit pas latin. Ce grammairien bassement flatteur, lui dit, que quand le mot dont il s'agissoit n'auroit point été usité jusqu'alors, son autorité le feroit admettre. Un autre grammairien fut plus franc : » César, lui dit-il, vous pouvez donner le droit de bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots ».

TIMON, surnommé le Misantrope à cause de la haine qu'il portoit au genre humain. Il étoit d'Athènes, & vivoit vers l'an 420 avant Jesus-Christ.

Timon étoit un de ces hommes qui, à force de singularité, parviennent à se rendre célèbres. Il haïssoit tous les hommes, les uns, disoit-il, parcequ'ils sont méchans, & les autres à cause de leur complaisance pour les méchans.

Il parut n'aimer que le jeune Alcibiade en qui il remarquoit des passions vives & turbulentes. Comme on lui demandoit raison de cette amitié extraordinaire : » C'est, répondit-il, parce que je » prévois que l'ambition de ce jeune homme cau- » sera la ruine des athéniens.

Un jour qu'Alcibiade venoit de haranguer le peuple, *Timon* l'aborda, & lui frappant dans la main : » Courage, mon ami, je te sais gré du » crédit que tu acquiers; deviens l'homme à » la mode, tu me feras raison de nos insensés » d'Athéniens ».

Quelqu'un l'ayant invité à un festin, lui dit : » Voici un repas qui doit vous être agréable ». *Oui*, lui répondit Timon, *si tu n'y étois pas.*

Il parut un jour, contre son ordinaire, dans l'assemblée du peuple auquel il dit à haute voix : » Qu'il avoit un figuier auquel plusieurs citoyens » s'étoient pendus; qu'il vouloit le couper pour » bâtir en sa place; & qu'il leur donnoit avis que » s'il y avoit quelqu'un parmi eux qui voulût s'y » pendre, il eut à se dépêcher promptement ».

Son sépulcre étoit sur le bord de la mer, & cette espèce de fou avoit lui-même composé son épitaphe dans laquelle il faisoit des imprécations contre ceux qui la liroient.

Callimaque de Cyrène, poëte grec, fait dire à *Timon* dans une épitaphe qu'il avoit composée pour ce Misantrope : » C'est dans ces lieux que, » pour me dérober au commerce des humains, » j'ai choisi mon habitation. Qui que tu sois, passe; » accable moi, si tu veux, d'invectives & d'im- » précations, mais passe ».

Encyclopédiana.

TINTORET (Jacques Robusti, surnommé le) né à Venise, l'an 1512, mort en 1594.

Le surnom du *Tintoret* fut donné à ce peintre, parcequ'il étoit fils d'un teinturier. Le Titien, qui l'eut pendant quelque temps au nombre de ses élèves, entrant un jour dans l'endroit où il travailloit, apperçut des cartons remplis de dessins, & de figures coloriées, & demanda qui les avoit faits. Le *Tintoret* n'osoit s'en avouer l'auteur, craignant qu'il n'y eût des fautes considérables; il vint enfin humblement & d'une voix tremblante déclarer la vérité. Le Titien alors fut jaloux, dit-on, des progrès du jeune peintre, par lequel il appréhenda de se voir surpasser quelque jour : il se retira sans rien dire, & chargea l'un de ses élèves, de lui signifier qu'il eût à sortir sur le champ de sa maison.

Le *Tintoret*, loin d'en vouloir au Titien pour son mauvais procédé, ne cessa jamais d'estimer les talens de son premier maître. Ne voulant point perdre de vue deux modèles qu'il se proposoit, il écrivit ces mots sur les murs d'une petite chambre où il se tint renfermé pendant plusieurs années, ne songeant qu'à se perfectionner dans la peinture : *il disegno di Michel-Angelo, ed il colorito di Titiano*, (le dessin de Michel-Ange & le coloris du Titien.)

On peut reprocher au *Tintoret* de s'être quelquefois trop négligé. Annibal Carrache disoit de ce peintre : — « Ses ouvrages sont tantôt au dessus » du Titien, & tantôt fort au dessous du rien ».

A Venise il étoit comme passé en proverbe, que le *Tintoret* avoit trois pinceaux, dont il se servoit au gré de ses caprices, l'un d'or, l'autre d'argent, & le troisième de fer.

Le *Tintoret* a représenté la *Piscine miraculeuse*; ce tableau est composé avec toute l'extravagance & l'indécence possible : une femme lève la chemise de sa compagne pour faire voir à Jésus Christ le mal qu'elle a au milieu de la cuisse.

La confrérie de saint-Roch, à Venise, possède ce tableau.

Le *Tintoret* refusa d'être fait chevalier de saint Michel, par les mains de Henri III, roi de France, voyant avec quelle facilité Henri prodiguoit cet Ordre.

Le *Tintoret* n'étoit pas plus intéressé qu'ambitieux. Jaloux d'acquérir de la gloire, & cherchant toutes les occasions de donner carrière à ses talens, il proposoit souvent de peindre les plus grands ouvrages, pour le seul déboursé des couleurs.

Comme il étoit question de décorer certaine église d'un excellent tableau, on exigea que plusieurs peintres fameux fissent chacun un dessin,

& l'on ſe propoſoit de choiſir le meilleur. Le jour fixé pour reçevoir les eſquiſſes de tous les concurrens, le *Tintoret* apporta un tableau entièrement fini, & le mit à l'endroit qu'il s'agiſſoit de remplir. Surpris de ſon extrême diligence, ſes rivaux ſe plaignirent, & ſoutinrent que c'étoit manquer à la convention. Mais ils eurent beau dire, le tableau reſta toujours à ſa place, en dépit même des perſonnes qui avoient propoſé le concours, & qui, deſirant un ouvrage d'un autre genre, déclarèrent au *Tintoret* qu'il n'avoit qu'à le reprendre, attendu qu'il n'en ſeroit point payé. — « Hé bien! leur ré» pondit-il, je vous en fais préſent».

Des peintres flamands lui montrèrent un jour des têtes deſſinées avec la plus grande patience. Le *Tintoret* leur demanda combien elles leur avoient coûté de temps; ils convinrent qu'ils avoient été quinze jours à les faire. Alors il prit un pinceau trempé dans du noir, fit en quatre coups une figure rehauſſée de blanc, & leur dit: — » Voilà comme nous travaillons, nous « autres vénitiens ». — Les flamands ſentirent toute la force du reproche.

TITE LIVE, (Titus Livius) hiſtorien latin, né à Padoue, mort l'an 17 de Jeſus-Chriſt, la quatrième année du règne de Tibère.

Aſinius Pollion a reproché à cet hiſtorien d'avoir employé dans ſon hiſtoire pluſieurs expreſſions de ſa province. Si ce reproche eſt fondé, comme il y a lieu de le croire, nos critiques modernes, qui ne peuvent appercevoir cette *patavinité* du ſtyle de *Tite-Live*, doivent du moins avouer qu'ils ſont bien éloignés de connoître toute la délicateſſe de la langue latine.

Tite-Live de ſon vivant jouiſſoit de toute ſa réputation. Il étoit bien venu à la cour d'Auguſte. Ce prince ayant lu les louanges que l'hiſtorien avoit données à Pompée, ſe contenta d'en plaiſanter, & de traiter *Tite-Live* de partiſan de Pompée: modération non moins louable que la ſincérité de l'hiſtorien.

On ſait, ſur le rapport de Pline le jeune, qu'un citoyen de Cadix charmé de la réputation & de la gloire de *Tite-Live*, dont il entendoit toujours parler, vint à Rome des extrémités du monde alors connu pour le voir, le vit & s'en retourna. Il faut, ajoute Pline, être ſans goût, ſans littérature, ſans émulation, pour n'être pas piqué de cette curioſité la plus agréable, la plus belle, la plus digne d'un homme qui penſe.

Parmi les monumens élevés à Padoue à la gloire des illuſtres padouans, on en remarque un érigé à la mémoire de *Tite-Live*. Le peuple de Padoue le regarde avec complaiſance comme le tombeau de cet illuſtre hiſtorien, & ſe glorifie de poſſéder ſes cendres. Mais nous aimerions mieux qu'il pût ſe vanter d'avoir ſon hiſtoire, dont il ne nous reſte que trente-cinq livres de cent quarante, qu'il avoit compoſés. Freinshemius a inutilement travaillé à conſoler le public de cette perte par ſes fragmens.

TITE, (Titus Veſpaſianus) Empereur Romain, né le 30 décembre l'an 40 de Jeſus-Chriſt, mort le 13 ſeptembre 81.

Tite avoit cultivé la muſique, l'éloquence & la poéſie; & les hiſtoriens parlent avec éloge de pluſieurs poëmes qu'il avoit compoſés en grec & en latin. Suétone ajoute qu'il écrivoit par le moyen des abréviations avec une ſi grande vélocité, qu'il pouvoit ſuivre une perſonne qui liſoit. Quelquefois, pour ſe récréer avec ſes ſecrétaires, il s'amuſoit à imiter toutes les ſignatures qu'on lui préſentoit: auſſi diſoit-il ſouvent que la volonté ſeule lui avoit manqué pour être un grand fauſſaire.

Tite étant en Sicile, des députés de la ville de Tarſe lui préſentèrent une requête ſur des objets pour eux d'une grande importance. *Titus* leur répondit qu'il s'en ſouviendroit lorſqu'il ſeroit à Rome, & qu'il ſe rendroit lui-même leur agent auprès de ſon père. Cette réponſe paroiſſoit favorable & obligeante; mais Apollonius de Thyane, qui l'avoit entendue, n'en fut pas content. Uſant de toute la liberté que donne la philoſophie: » Seigneur, dit-il à *Titus*, ſi j'accuſois devant vous quelques-uns de ceux ci d'avoir conſpiré contre votre perſonne & contre l'empire, quel traitement éprouveroient-ils, de votre part? — Je les ferois périr ſur le champ, répondit le prince. — Eh quoi! reprit le philoſophe, n'eſt-il pas honteux de tirer vengeance dans le moment, & de différer les graces; de décider par vous-même du ſupplice, & d'attendre des ordres pour diſpenſer de bienfaits?» *Titus* fut frappé de cette remontrance; &, dans l'inſtant, il accorda aux citoyens de Tarſe ce qu'ils lui demandoient.

Ce prince, avant d'obtenir le ſceptre impérial, ſervit ſous Veſpaſien ſon père, & ſe fit eſtimer par une valeur jointe à une modeſtie rare. Il termina la guerre des Romains contre les juifs par la ruine de Jéruſalem l'an de Jeſus-Chriſt 70. A ſon retour à Rome, il triompha avec ſon père qui l'admit aux principales fonctions du gouvernement, & le déclara par ſon teſtament ſeul héritier de l'empire. Il en prit poſſeſſion après la mort de Veſpaſien le 4 juin de l'an 79 de Jeſus-Chriſt. Le premier acte public que l'on vit de lui fut un acte de bonté. Il confirma les gratifications & les privilèges accordés par les empereurs ſes prédéceſſeurs. Avant lui il falloit que les particuliers qui avoient reçu quelques

bienfaits, en obtinſſent la confirmation du nouveau prince; ce qui les expoſoit à bien des difficultés.

Le nouvel empereur prit poſſeſſion du grand pontificat; mais en recevant cette dignité ſacrée, il déclara qu'il la regardoit comme un engagement à conſerver ſes mains pures, & à ne les jamais ſouiller du ſang d'aucun citoyen.

Tite ſe reſſouvint toujours de cet engagement, & pendant ſon regne qui malheureuſement fut trop court, il n'ordonna la mort de perſonne. Deux citoyens d'une naiſſance illuſtre, ſembloient néanmoins avoir mérité les plus grands ſupplices. Ils avoient conſpiré contre leur prince, dans l'eſpérance de s'élever au trône. *Tite* ſe contenta de les faire réunir auprès de ſa perſonne; & après leur avoir parlé moins en juge qu'en père, il leur promit de leur accorder tout ce qu'ils pourroient ſouhaiter. Comme la mère de l'un deux étoit abſente de Rome, il dépêcha à cette dame un courier pour calmer ſes inquiétudes, & l'aſſurer que la vie de ſon fils ne couroit aucun riſque; & pour montrer à ſes ennemis qu'il ſavoit oublier les injures comme les pardonner, il les invita à ſouper familiérement avec lui. Le lendemain aſſiſtant à un ſpectacle de gladiateurs, il les fit aſſeoir à ſes côtés. Lorſque, ſelon l'uſage, on lui apporta les armes des combattans, il les remit entre les mains de ceux qui venoient de former des deſſeins contre ſa vie.

Domitien, ſon frère, ne ceſſoit de lui tendre des embuches; il excitoit les légions à la révolte: l'empereur ne ſe vengea de ce frère coupable qu'en le faiſant ſon collègue dans le conſulat.

Sous ce bon prince, il ne ſuffit plus d'être calomnié pour être traité en criminel. Il regardoit avec raiſon les délateurs comme la peſte d'un état, & les chaſſa tous de Rome. Ce prince, le meilleur des hommes, ne croyoit pas même que l'on pût ſe rendre criminel de leze-majeſté envers lui. » Je ne puis être outragé ni inſulté, diſoit il; car je ne fais rien de condamnable, & les diſcours qui n'ont d'autre appui que le menſonge, ne me paroiſſent dignes que de mépris ».

Tite, avant d'être élevé à l'empire, avoit conçu l'amour le plus violent pour Bérénice, veuve du roi de Chalcide. L'eſprit, la beauté, les graces de cette princeſſe juive & la nobleſſe de ſes ſentimens juſtifioient l'attachement de *Tite* qui vouloit l'aſſocier à ſon lit. Mais ce prince inſtruit que ce mariage déplairoit aux romains qui ne connoiſſoient d'autre nobleſſe que celle de leur ſang, & ne regardoient les rois & les reines que comme des eſclaves couronnés, ſacrifia ſon penchant à la raiſon d'état. Il éloigna Bérénice pour toujours. Ce triomphe d'un amant ſur lui-même méritoit d'être célébré par le plus tendre de nos poëtes.

Tite, à l'exemple de Veſpaſien ſon père, prit un ſoin particulier de réparer les anciens édifices, ou d'en conſtruire de nouveaux. Il acheva le fameux amphithéâtre commencé par Veſpaſien, & en fit la dédicace. Cette fête dura cent jours. Les jeux qu'il fit célébrer réunirent toutes les différentes eſpèces de ſpectacles. Le même lieu ſucceſſivement rempli d'eau & mis à ſec, préſentoit des combats navals & des combats ſur terre. Il y eut auſſi des combats de gladiateurs & des combats de bêtes. On vit une femme attaquer un lion, & le tuer. En un ſeul jour, cinq mille bêtes ſauvages furent employées à divertir le peuple, que *Tite* conſultoit toujours avant de lui donner une fête.

Sous le règne de cet empereur, l'empire fut expoſé à pluſieurs calamités. La plupart des villes de la Campanie furent englouties par les éruptions du mont Véſuve. Rome elle-même fut dévorée par une peſte & un incendie. Durant toutes ces calamités, *Tite* ſe montra un prince généreux & tendre; il déclara, par une ordonnance publiquement affichée, que toutes les pertes occaſionnées par l'incendie ſeroient ſur ſon compte. Il conſacra aux temples & aux édifices publics tous les ornemens de ſes maiſons de plaiſance. Il fut ſi jaloux de cette gloire, qu'il voulut ſe la réſerver à lui ſeul; & il refuſa les dons que lui offroient les villes, les rois, & même de riches particuliers, pour diminuer le poids d'une dépenſe ſi énorme.

Devoit-on eſpérer moins d'un prince qui ne refuſoit qu'à regret une grace qu'il ne pouvoit accorder, & qui cherchoit à adoucir ſes refus par des paroles obligeantes? *Un ſujet*, diſoit-il, *ne doit jamais ſortir mécontent de la préſence de ſon prince.*

Les annales du genre humain ont conſacré pour toujours ce mot célèbre de cet ami des hommes, qui ne comptoit ſes heures que par des bienfaits. Un jour qu'il n'avoit rencontré aucune occaſion d'obliger quelqu'un: *Mes amis*, dit-il à ceux qui ſoupoient avec lui, *j'ai perdu ma journée.*

Une maladie dont il fut attaqué, l'emporta en peu de jours. Prêt à rendre les derniers ſoupirs, il leva vers le ciel des yeux preſqu'éteints, & ſembla ſe plaindre de mourir dans un âge ſi peu avancé, plainte bien pardonnable ſans doute à un prince qui ne jouiſſoit de la vie que pour faire du bien.

TITIEN VECELLI, (Tiziano Vicellio) né l'an 1477, mort en 1576.

Le *Titien* eſt un des hommes qui a le plus joui

de la vie. Son opulence lui procuroit la satisfaction de recevoir à sa table jusqu'à des cardinaux, & de les traiter avec splendeur. Son caractère doux & toujours égal, & son humeur enjouée, le faisoient aimer & rechercher de tout le monde. Son mérite le rendoit encore respectable; & sa santé, qu'il a conservée jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, a semé de fleurs tous les instans de sa vie.

Voici de quelle manière il travailloit ordinairement: après avoir ébauché son tableau, il le retournoit contre la muraille & sembloit l'oublier pendant quelque temps; il le reprenoit dans la suite, &, l'esprit moins rempli de son idée, il l'examinoit avec des yeux critiques, y corrigeoit ce qui lui déplaisoit, & le terminoit enfin.

Le *Titien*, avant de jouir de sa grande réputation, s'occupa long-temps à graver en bois, les premiers dessins de ses tableaux.

Le *Titien* s'étant lié avec l'Arioste, ces deux grands hommes employèrent leurs talens à se faire mutuellement honneur. Le *Titien* fit le portrait de ce poëte fameux, & l'Arioste a fait l'éloge du *Titien*, dans son poëme de *Roland*.

Le *Titien* eut le bonheur de se faire aimer de l'Arétin, de ce poëte satyrique, dont les rois craignoient l'esprit mordant & briguoient l'amitié. L'Arétin, touché du peu de fortune de notre peintre, consacroit souvent sa plume à publier ses talens, & le fit connoître à l'empereur Charles-Quint. Lorsque notre artiste travailloit, il avoit quelquefois un lecteur; c'étoit l'Arétin lui-même.

On prétend que le *Titien* laissoit souvent ouverte la porte de l'endroit où il travailloit, feignant d'avoir oublié de la fermer: ses élèves venoient aussitôt copier ses ouvrages, tandis que l'un d'entr'eux faisoit le guet. Mais le *Titien* ne leur fut point mauvais gré de leur entreprise; il retouchoit les copies, qu'on vendoit ensuite, dit-on, pour d'excellens originaux.

Dans ses ouvrages, le *Titien* a quelquefois blessé la vraisemblance & le costume. Il n'a point fait difficulté d'introduire dans la *Présentation de Jésus-Christ au temple*, des pages vêtus à l'espagnole; & de mettre l'aigle d'Autriche sur les boucliers des soldats romains.

Dans ce même tableau, presque tous les juifs sont habillés en nobles vénitiens.

Le *Titien* a fait trois fois le portrait de Charles-Quint; & cet empereur disoit qu'il avoit reçu trois fois l'immortalité des mains du *Titien*.

Cet artiste ayant fait un grand tableau qui représentoit les hommes illustres de la maison d'Autriche, Charles V voulut absolument que le *Titien* s'y peignit lui-même.

L'empereur l'annoblit, ainsi que sa famille & tous ses descendans: il le décora ensuite de l'ordre de Saint-Jacques, & le créa comte palatin.

En peignant pour la troisième fois le portrait de son auguste protecteur, le *Titien* laissa tomber un de ses pinceaux, que l'empereur s'empressa de ramasser: l'artiste se jettant alors aux genoux de ce prince, s'écria: — « Seigneur, je suis indigne d'un pareil service. — Charles V lui répliqua: le *Titien* mérite d'être servi par César. »

Quand Henri III, roi de France, passa par Venise, à son retour de Pologne, il voulut connoître le *Titien*, & alla jusques chez lui pour le voir. Le *Titien* lui montra tous ses ouvrages; & comme il s'apperçut que ce prince considéroit avec beaucoup de plaisir quelques-uns de ses tableaux, il le supplia de vouloir bien les accepter.

La vue de cet artiste s'étant beaucoup affoiblie vers la fin de ses jours, il voulut retoucher quelques-uns de ses tableaux, qui ne lui paroissoient plus d'un coloris assez vigoureux; mais ses élèves craignirent qu'il ne gâtât les chef-d'œuvres qu'avoit produit son pinceau, & mêlèrent dans les couleurs dont il se servoit, de l'huile d'olive, qui ne sèche point: par ce moyen, ils effaçoient, en l'absence du *Titien*, l'ouvrage de sa vieillesse.

Le *Titien* se maria, dit-on, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, avec une fille qui en avoit à peine quinze; & l'on attribue sa mort à ce mariage si disproportionné.

Il a peint sa femme toute nue, sous la figure de Vénus; il l'a aussi représentée en vierge avec l'enfant Jésus & le petit saint Jean: elle est, disent les connoisseurs, également bien dans les deux tableaux.

TOMPSON, (Jacques) poëte anglois, mort en 1748.

Tompson, auteur du poëme des Saisons, & de plusieurs autres ouvrages de poésie, étoit quelquefois, par son peu de fortune, réduit aux derniers expédiens. Quin, célèbre acteur anglois, informé que cet illustre écrivain venoit d'être arrêté à Londres par un de ses créanciers, va le trouver, & lui dit: « Monsieur, je viens vous remercier; j'allois mourir d'une maladie de langueur, lorsque je me suis fait lire votre poëme des *Saisons*: mais il m'a fait tant de plaisir, que pour marque de ma reconnoissance, je vous avois mis dans mon testament pour deux cents livres sterlings; actuellement que ma santé est rétablie, grace en partie à votre charmant ouvrage, & peut-être pour plus long-temps que je ne l'espérois, j'ai cru qu'il valoit mieux vous payer ce petit legs de mon vivant, que d'en donner plus tard la peine à mon exécuteur-testamentaire. Voilà donc ma dette, dont vous me permettrez de m'acquitter; »

& après avoir glissé sur la table un billet de banque de cette somme, il disparut sans laisser même à *Tompson* le temps de lui répondre.

TOST. Ce mot, en anglois, signifie *rôtir*. Il se dit plus particulièrement de l'action de boire à la santé des belles à la mode. Voici l'anecdote qui y donna lieu. Une maitresse du roi d'Angleterre venoit de se baigner; un des courtisans avala par galanterie une tasse d'eau du bain de la déesse; chacun en but à son tour: le dernier dit: je retiens la rôtie, faisant allusion à l'usage du temps, de boire avec une rôtie au fond du verre: origine du *toast* anglois.

TRAJAN, (Marcus Ulpius Crinitus Trajanus) empereur romain, né l'an 52 de Jésus-Christ, mort l'an 117.

Trajan est le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé. Ce fut un bonheur d'être né sous son règne: il n'y en eut point de si heureux, ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'état, grand capitaine, ayant un cœur bon, qui le portoit au bien; un esprit éclairé, qui lui montroit le meilleur; une ame noble, grande, belle; avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune; enfin, l'homme le plus propre à honorer la nature humaine, & représenter la divine.

Trajan étoit encore en Germanie, lorsque Nerva qui l'avoit désigné pour son successeur, vint à mourir. Il fut unanimement reconnu empereur par les armées de la Germanie & de la Mœsie. L'année suivante, il fit son entrée à Rome. Quoiqu'il en fût sorti simple particulier, & qu'il y revint empereur, il sembloit qu'il n'étoit arrivé aucun changement dans sa fortune. Il étoit à pied, & tout le monde avoit la liberté de l'approcher. Il saluoit ses anciennes connoissances, & prenoit plaisir à en être reconnu. Il monta au capitole, environné de tout un peuple qui le combloit de bénédictions. Il se rendit ensuite au palais impérial, où il entra du même air que s'il eût revu sa demeure privée. Il fit mettre sur le frontispice de cet édifice, *palais public*. On pouvoit en effet regarder cette demeure comme celle de tous les citoyens. On n'y trouvoit nulle porte fermée, nulle difficulté de la part des gardes. Le moindre particulier avoit la liberté d'aborder le prince, & de lui parler. *Trajan* écoutoit tout le monde avec la même attention que s'il n'eût aucune autre affaire. Il se prêtoit même aux conversations familières de ceux qui n'avoient rien à lui communiquer. Ses amis, car il en avoit, tout empereur qu'il étoit, lui ayant un jour représenté qu'il étoit trop bon & trop indulgent. « Je veux me comporter, répondit-il, à l'égard de tout le monde, de la même manière que je souhaiterois qu'un empereur se comportât envers moi lorsque je n'étois que simple particulier ».

Les premiers soins de *Trajan* furent de rétablir la discipline militaire. Le mérite sous lui ne craignit pas de se montrer au grand jour.

Les citoyens en qui il avoit reconnu les sentimens les plus nobles, les plus généreux, étoient ceux qui avoient le plus de droit à sa faveur. Il pensoit que l'élévation du cœur qui rend un homme ennemi du despote, l'attache inviolablement à son empereur.

Quelques courtisans, jaloux du crédit de Sura, le plus cher de ses favoris, l'accusèrent de tramer des desseins contre la vie de son prince. Il arriva que ce jour-là même Sura invita l'empereur à souper chez lui. *Trajan* y alla, & en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde. Il prit les bains avant de souper, & se fit raser par le barbier de Sura, & se mit ensuite à table à côté de son ami.

Un magistrat qu'il avoit mis en place lui ayant demandé la permission de passer le reste de ses jours à sa campagne, *Trajan* qui souhaitoit l'avoir auprès de lui, céda néanmoins à ses instances. Il l'accompagna jusqu'au moment qu'il devoit s'embarquer sur mer, & l'embrassa tendrement en se séparant de lui.

Trajan ne se regardoit que comme le premier magistrat de l'empire, & se croyoit en cette qualité comptable envers ses sujets, qu'il regardoit plutôt comme ses concitoyens, de l'administration qui lui avoit été confiée. La première fois qu'il créa un préteur, il dit, en lui remettant, selon l'usage, une épée entre les mains, ces mots célèbres que tout le monde a retenus: « Recevez de moi cette épée, & servez vous en sous mon règne, ou pour défendre en moi un prince juste, ou pour punir en moi un tyran ».

Plusieurs héritiers s'étoient inscrits en faux contre un testament, & avoient intenté action à ce sujet contre un certain Eurythmus. Lorsque ces héritiers sçurent que cet Eurythmus étoit un affranchi de *Trajan*, ils voulurent par respect se désister de leur accusation. L'empereur en fut instruit: « Pourquoi, leur dit-il, vous désister? Mon affranchi n'est point Polyclete, ni moi Néron ».

Il rendit les ordonnances les plus sévères contre la troupe infâme des délateurs, il abolit tous les prétendus crimes de lèse-majesté. « O temps heureux, s'écrie Tacite, en parlant du règne de ce sage empereur, où l'on n'obéit qu'aux loix, où l'on peut penser librement, & dire librement ce que l'on pense, où l'on voit tous les cœurs voler au-devant du prince, où sa vue seule est un bienfait! »

Les tribunaux étoient toujours ouverts à quiconque croyoit avoir à se plaindre des agens & des intendans de l'empereur ; & le fisc, dit Pline, dont la cause n'est jamais mauvaise que sous un bon prince, perdoit souvent son procès. *Trajan* avoit coutume de dire « que le fisc est dans l'état ce qu'est dans le corps humain la rate, qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent, & tombent dans l'amaigrissement ». Si cette expression n'est pas conforme à l'expérience, elle fait connoître du moins les sentimens patriotiques qui animoient ce bon prince.

Trajan rendit à son peuple cette multitude de maisons de plaisances, de palais, de jardins superbes que l'avidité des premiers Césars avoient envahis. Cet empereur ne se permettoit de magnificence que dans les monumens publics. Le plus célèbre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, & qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent quarante-quatre pieds de haut. Il l'environna de galleries & de beaux édifices. Il avoit ordonné que l'on érigeât au milieu cette colonne magnifique qui subsiste encore, qu'il ne vit jamais, & qui lui fut dédiée par le peuple & le sénat lorsqu'il étoit occupé à la guerre contre les Parthes.

Trajan faisoit la guerre aux daces. Son fils, qui l'accompagnoit, eut le malheur de tuer par un écarre de son cheval, le fils unique d'une pauvre veuve. Cette mère affligée se jette aux pieds de l'empereur, & lui demande justice. *Trajan* descend de cheval pour l'écouter ; touché de ses larmes, il la console, & ne sachant comment reparer assez son malheur, après lui avoir accordé tout ce qu'elle demandoit, il lui donna encore son propre fils. C'est le sujet d'un tableau qui represente *Trajan* donnant son fils à une mère affligée, qui tient dans ses bras le corps de celui que la nature lui avoit enlevé.

Le guerrier n'étoit pas moins grand en lui que le prince ; & peut-être aucun empereur romain n'a fait de conquêtes plus difficiles. Il exécuta le projet de César, & fit avec succès la guerre aux parthes, nation belliqueuse, & pour laquelle fuir étoit combattre. Il n'y avoit qu'un prince aussi courageux que *Trajan* qui pût réussir dans une entreprise où les dangers étoient toujours présens, & les ressources éloignées. il étendit ses conquêtes en Orient, châtia les Juifs, & vainquit une multitude de nations barbares & inconnues dont on pouvoit à peine retenir les noms à Rome. La mort l'arrêta au milieu de ses conquêtes.

Ses cendres enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, & elles y entrerent en pompe sur un char triomphal, précédées du sénat, & suivies de l'armée. On les plaça sous la fameuse colonne qui porte son nom, & ce fut encore une distinction pour *Trajan*, que d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne n'avoit été inhumé.

Ses sujets lui avoient donné le surnom d'*optimus* très-bon, surnom qu'il mérita par toute sa conduite, & qui devroit être le titre spécial de tout prince chargé par le devoir de sa place de representer la divinité.

TRAVAIL. Le *travail* est à la societé ce que le mouvement est à l'univers.

Le *travail* abrege le temps & le rend éternel, en le retraçant à nos yeux ; il n'est perdu que pour l'oisiveté.

La nature est inépuisable,
Et le travail infatigable,
Et un dieu qui la rajeunit.

VOLTAIRE.

TRISTAN (François), surnommé l'Hermite, né au château de Souliers, dans la province de la Marche, en 1601, comptoit parmi ses ayeux, le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la première croisade ; placé auprès du marquis de Verneuil, bâtard de Henri IV, il eut le malheur de tuer un garde-du-corps, avec lequel il se battit en duel. Il passa en Angleterre, & de-là vint en Poitou, où Scévole de sainte-Marthe le prit chez lui. C'est dans cette école, qu'il puisa le goût des lettres. Le maréchal d'Humières l'ayant vu à Bordeaux, le présenta à Louis XIII, qui lui accorda sa grace ; & Gaston d'Orléans le prit pour un de ses gentilshommes ordinaires. Le jeu, les femmes & les vers remplirent ses jours ; mais ces passions ne firent pas sa fortune. Il fut toujours pauvre ; & si l'on en croit Boileau, il passoit l'été sans linge & l'hiver sans manteau. Il mena une vie agitée & remplie d'événements, dont il a fait connoître une grande partie dans son *page disgracié*, roman qu'on peut regarder comme ses mémoires. *Tristan* s'est sur tout distingué par ses pièces dramatiques. Elles eurent toutes, de son temps, beaucoup de succès ; mais il n'y a que la tragédie de *Mariamne*, qui soutienne aujourd'hui la réputation de son auteur.

Tristan fut reçu à l'académie françoise en 1648, & mourut à l'hôtel de Guise, en 1655. On prétend qu'il fit lui-même son épitaphe que voici :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une espérance vaine,
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur ;
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître ;
Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Montmort lui fit cette autre épitaphe :

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon manteau comme de ſon eſprit
Récompenſa ſon ſerviteur fidèle.
Triſtan eût ſuivi ce modèle ;
Mais Triſtan qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'eſt un prophète,
En laiſſant à Quinault ſon eſprit de poëte,
Ne put lui laiſſer un manteau.

TRUBLET. (Nicolas Charles Joſeph) mort en 1770. Il a fait des eſſais de littérature & des mémoires en faveur de Fontenelle & Lamothe.

C'eſt de cet abbé que Voltaire a dit, pour ſe venger d'un petit mot de ſatyre qui lui étoit échappé :

L'abbé Trublet alors avoit la rage
D'être à Paris un petit perſonnage :
Au peu d'eſprit que le bon-homme avoit,
L'eſprit d'autrui par ſupplément ſervoit :
Il entaſſoit adage ſur adage,
Il compiloit, compiloit, compiloit.

L'abbé *Trublet* ſe trouvant dans une compagnie aſſez nombreuſe où ſe trouvoient deux beaux eſprits & deux hommes très-riches, dit aux premiers qui s'attaquoient l'un l'autre : « Voyez un peu comme ces deux meſſieurs ſe ménagent, ſe flattent, ſe reſpectent ! Bel exemple à ſuivre ! Ils ne donnent point de ſcènes aux gueux ; n'en donnez pas aux ſots ».

TURENNE, (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de) né à Sedan le 11 ſeptembre 1611, & tué à l'armée d'un coup de canon le 27 juillet 1675.

Turenne montra dès ſa plus tendre jeuneſſe le goût le plus décidé pour l'art de la guerre où il devoit un jour acquérir tant de gloire. Cependant la délicateſſe de ſon tempérament ſembloit s'oppoſer à ce qu'il embraſſât ce parti, & on ne le lui diſſimuloit point. Le jeune *Turenne* n'ayant alors que dix ans, prit une réſolution aſſez étrange pour faire ceſſer ce diſcours ; il s'échappa la nuit pendant une ſaiſon aſſez rigoureuſe, & courut ſur le rempart de Sedan, comptant y reſter juſqu'au lendemain. Auſſitôt qu'on s'apperçoit de ſon abſence, on le cherche dans toutes les principales maiſons de la ville ; mais inutilement. Son gouverneur déſeſperant de le rencontrer, paſſe, pour s'en retourner, à travers les batteries du rempart. Mais quelle fut ſa ſurpriſe de voir le Vicomte couché ſur l'affut d'un canon, & profondément endormi ! Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le détermina à venir au château ; il vouloit abſolument paſſer la nuit où on l'avoit trouvé. La crainte que l'on eût qu'il ne ſe livrât à quelques autres tentatives imprudentes, empêcha qu'on ne lui parlât davantage de la délicateſſe de ſon tempérament.

Le Vicomte fit ſes premières campagnes ſous le prince Maurice de Naſſau ſon oncle maternel. Ce prince qui paſſoit à juſte titre pour un des plus grands capitaines de ſon ſiécle, voulut que ſon neveu commençat par prendre le mouſquet, & qu'il ſervit comme un ſimple ſoldat avant que de l'élever à aucun grade. Il fut fait maréchal-de-camp à 23 ans, maréchal de France à 32, & maréchal-général des camps & armées du roi à 48.

L'abbé Fouquet, favori du cardinal Mazarin, ayant oſé s'émanciper, juſqu'à montrer ſur une carte, l'endroit où M. de *Turenne* devoit paſſer une riviere, ce maréchal lui donna ſèchement ſur les doigts, & lui dit : M. l'abbé, votre doigt n'eſt pas un pont.

Le déſintéreſſement & la généroſité tiennent un des premiers rangs parmi les vertus militaires de cet homme illuſtre. Lors de la campagne de 1673, un officier général lui propoſa, dans le comté de la Mark, un gain de quatre cents mille livres, dont la cour ne pouvoit jamais rien ſavoir ; » Je vous ſuis fort obligé, répondit-il ; mais comme j'ai ſouvent trouvé de ces occaſions, ſans en avoir profité, je ne crois pas devoir changer de conduite à mon âge.

A-peu-près dans le même tems, une ville fort conſidérable lui offrit cent mille écus, pour qu'il ne paſſât point ſur ſon territoire. » Comme votre ville, dit-il, aux députés, n'eſt point ſur la route où j'ai réſolu de faire marcher l'armée, je ne puis prendre l'argent que vous m'offrez.

Les ſuccès glorieux de cette campagne de 1673 procurèrent au général un accueil des plus flatteurs à Verſailles. Louis XIV ne lui refuſa point ſes louanges, & lui dit que le marquis de S. Abre ne ſerviroit plus ſous lui, parce que dans ſes lettres au miniſtre, il avoit blâmé quelques-uns des partis qu'il avoit pris. » Pourquoi ne m'a-t-il point parlé ? répondit le vicomte ; je l'aurois écouté avec plaiſir, & j'aurois profité de ſes conſeils ». Il excuſa enſuite S. Abre, en fit l'éloge, lui obtint des récompenſes, & ſe fit promettre qu'on ne le priveroit point d'un officier d'un mérite auſſi diſtingué.

Les fatigues de la campagne de 1674 avoient cauſé de grandes maladies dans l'armée Françoiſe. On vit partout *Turenne* tenir aux ſoldats des diſcours paternels, & toujours la bourſe à la main. Lorſque ſon argent étoit épuiſé, il em-

pruntoit du premier officier qu'il rencontroit, & le renvoyoit à son intendant pour être payé. Celui-ci soupçonnant qu'on exigeoit quelquefois plus qu'on n'avoit prêté à son maître, lui insinua de donner à l'avenir des billets de ce qu'il emprunteroit. » Non, non, dit le Vicomte ; donnez tout ce qu'on vous demandera. Il n'est pas possible qu'un officier aille vous redemander une somme qu'il n'a point prêtée, à moins qu'il ne soit dans un extrême besoin ; & dans ce cas il est juste de l'assister ».

Un officier étoit au désespoir d'avoir perdu, dans un combat, deux chevaux, que la situation de ses affaires ne lui permettoit pas de remplacer. *Turenne* lui en donna deux des siens, en lui recommandant fortement de n'en rien dire à personne. » D'autres, lui dit-il, viendroient m'en demander, & je ne suis pas en état d'en donner à tout le monde. » Cet homme modeste vouloit cacher, sous un air d'économie, le mérite d'une bonne action.

Une autrefois *Turenne* apperçut dans son armée un officier d'une naissance distinguée, mais pauvre & très mal monté. Il l'invita à dîner, le tira en particulier après le repas, & lui dit avec bonté : ,, J'ai, monsieur, une prière à vous faire : vous la trouverez peut-être un peu hardie ; mais j'espère que vous ne voudrez pas refuser votre général. Je suis vieux, continua-t-il, & même un peu incommodé. Les chevaux vifs me fatiguent, & je vous en ai vu un sur lequel je crois que je ferai fort à mon aise. Si je ne craignois de vous demander un trop grand sacrifice, je vous proposerois de me le céder ». L'officier ne répondit que par une profonde révérence, & alla dans l'instant prendre son cheval qu'il mena lui-même dans l'écurie de *Turenne*. Ce général le lendemain lui en envoya un des plus beaux & des meilleurs de l'armée.

On a beaucoup loué la continence de Scipion l'Africain, *Turenne* donna le même exemple de vertu à son armée ; mais avec cette modestie qui accompagnoit toutes ses actions. Après la prise du fort de Solré dans le Hainault en 1637, les premiers soldats qui entrèrent dans la place, y ayant trouvé une très-belle personne, la lui amenèrent comme la plus précieuse portion du butin. *Turenne* feignant de croire qu'ils n'avoient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite si honnête. Il fit tout de suite chercher son mari, en lui disant publiquement : *Vous devez à la retenue de mes soldats l'honneur de votre femme.*

La campagne de 1675 fit le plus grand honneur à *Turenne*, & cet habile général avoit su non-seulement profiter des fautes des ennemis, mais encore les prévoir. Lorsqu'après la victoire sur les Allemands commandés par le duc de Lorraine & par Caprara, les officiers de son armée se rassembloient autour de lui pour le féliciter sur cette victoire qui étoit le fruit de ses savantes manœuvres, messieurs, leur dit *Turenne*, *avec des gens comme vous on doit attaquer hardiment, parce qu'on est sûr de vaincre.*.

Autre trait de sa modestie. Un homme également borné & indiscret lui rappellant la journée de Rhetel en 1650 où il s'étoit laissé battre par le maréchal du Plessis-Praslin, lui demandoit comment il avoit perdu cette bataille ; *Turenne* lui répondit simplement : *par ma faute.*

M. de Turenne aimoit tendrement le fils de M. d'Elbœuf, qui à quatorze ans étoit un prodige de valeur. Il l'envoya saluer M. de Lorraine, qui lui dit : » mon petit cousin, vous êtes trop heureux de voir & d'entendre tous les jours M. de *Turenne*, vous n'avez que lui de parent & de père, baisez les pas par où il passe & faites vous tuer à ses pieds.

Le grand Condé donnoit toujours ses ordres par écrit aux officiers-généraux qui ne pouvoient se refuser d'obéir.

Le grand *Turenne* au contraire ne leur donnoit presque point d'ordre : ce général s'en rapportoit à leur prudence.

La réputation de la plus exacte probité qu'il s'étoit acquise, faisoit regarder sa parole, même par les nations étrangères, comme le plus sûr garant qu'elles pussent obtenir. Une armée Françoise s'étoit approchée du lac de Constance, sous prétexte de mettre à contribution quelques terres de la maison d'Autriche. Les Suisses, auxquels l'ambition de Louis XIV étoit suspecte, craignirent une invasion rapide & imprévue dans leurs possessions. Ils envoyèrent dans l'instant des députés à *Turenne* pour lui dire qu'avec d'autres ils croiroient n'avoir jamais assez pris de précautions pour leur sûreté ; mais qu'avec lui ils ne demandoient que sa parole, qu'il n'entreprendroit rien contre eux.

Turenne étoit bon. Un jour qu'il visitoit son camp, quelques officiers qui le précédoient demandèrent à des soldats qu'ils virent très-embarrassés, ce qu'ils faisoient là : » Nous cachons, répondirent-ils, jusqu'à ce que le général soit passé, des vaches que nous avons dérobées ». *Turenne*, qui étoit assez près pour entendre la conversation, ajouta tout de suite : » Il pourra passer bientôt : mais une autre fois, pour n'être pas pendus, je vous conseille de vous mieux cacher. »

Un jeune gentilhomme de l'arrière-ban qui arrivoit au camp, demanda à *Turenne* lui-même où il mettroit ses chevaux. Un rire universel & insultant suivit cette question singulière. La plaisanterie eût sans doute été poussée plus loin, si le général,

général, avec le sérieux & la bonté qui lui étoient ordinaires, n'eût pris la parole. » C'est donc, dit-il, une chose bien étonnante, qu'un homme qui n'est jamais venu à l'armée en ignore les usages ? N'y a-t-il pas bien de l'esprit à se mocquer de lui, parce qu'il ne sait pas des choses qu'il ne peut savoir, & qu'au bout de huit jours il saura aussi bien que vous » ? Il ordonna en même temps à son écuyer d'avoir soin des chevaux de ce gentilhomme, & de l'instruire des autres usages.

On n'oubliera point ici le trait qui lui mérita le titre glorieux de *père des soldats*. L'armée de France faisoit une pénible retraite pendant laquelle *Turenne* étoit jour & nuit en action pour mettre les troupes à couvert des insultes des impériaux. Dans le cours de cette marche le vicomte étant retourné sur ses pas pour voir si tout étoit en ordre, apperçut un soldat qui, n'ayant plus la force de se soutenir, s'étoit jetté au pied d'un arbre pour y attendre la fin de ses maux. *Turenne* aussi-tôt descend de cheval, aide ce soldat à se relever, lui donne sa monture, & l'accompagne lui-même à pied jusqu'à ce qu'il eût pu joindre les chariots où il le fit placer.

Ce général s'apperçut un jour en se retournant que plusieurs cavaliers baissoient la tête à cause de quelques boulets qui venoient d'une éminence, & qu'ils se redressoient d'abord, crainte de réprimande. *Non, non*, dit-il, *il n'y a pas de mal ; cela mérite bien une révérence.*

Voici comme *Turenne* dans une lettre faisoit part d'une des plus signalées victoires qu'il eût remportées : » Les ennemis sont venus nous attaquer, nous les avons battus, Dieu en soit loué ; j'ai eu un peu de peine, je vous souhaite le bon soir, je me mets dans mon lit ».

Il avoit en 1673, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver, entrepris de chasser de la Westphalie l'armée des ennemis. Un jour qu'épuisé de veilles & de fatigues, il s'étoit couché derrière un buisson, des fantassins qui voyoient en passant que la neige tomboit sur lui, coupèrent des branches d'arbres pour lui faire une hute. Des cavaliers arrivèrent qui la couvrirent de leurs manteaux. *Turenne* s'éveille dans cet instant, & demande à quoi on s'amuse, au lieu de marcher. » Nous voulons, répondirent les soldats, conserver notre père ; c'est notre plus grande affaire, si nous venions à le perdre, qui nous ramèneroit dans notre pays ? »

Ce général étoit dans l'usage de visiter souvent son camp. Sa vigilance redoubloit lorsque ses soins devenoient plus nécessaires. Durant l'expédition rapide de la conquête de la Franche-Comté en 1674, il s'approcha un jour d'une tente où plusieurs jeunes soldats qui mangeoient ensemble, se plaignoient de la pénible & inutile marche qu'ils venoient de faire. » Vous ne connoissez pas notre père, leur dit un vieux grenadier tout criblé de coups ; il ne nous auroit pas exposés à tant de fatigues, s'il n'avoit pas de grandes vues que nous ne saurions pénétrer ». Ce discours fit cesser toutes les plaintes, & on se mit à boire à la santé du général. *Turenne* avoua depuis qu'il n'avoit jamais senti de plaisir plus vif.

Dans cette campagne de 1674, on traça un camp assez près de Strasbourg. Toute l'armée convaincue qu'on y attendroit les Allemands, travailla avec une grande ardeur à s'y retrancher. Un vieux fantassin seul se reposoit. *Turenne* lui demanda pourquoi il ne travailloit pas comme les autres. *C'est, mon général*, lui répondit le soldat en souriant, *que vous ne demeurerez pas longtemps ici.* Le vicomte, charmé de l'intelligence de cet homme, lui donna de l'argent, lui recommanda le secret, & le fit lieutenant.

Turenne dut être flatté de cette saillie d'un autre soldat de son armée. Ce soldat se faisoit appeller du nom de ce général qui lui témoigna qu'il s'en offensoit : *Morbleu, mon général*, dit le grivois, *j'ai la folie des noms ; si j'avois su un plus beau nom que le vôtre, je l'aurois pris.*

Une autre fois que *Turenne* se promenoit au quartier-général, il entendit deux soldats parler de lui dans une tente où ils buvoient. L'un disoit que le comte eût été un parfait général, s'il étoit aussi brave qu'il étoit prudent. *Turenne* fit observer le soldat, & se l'étant fait montrer, il attendit l'occasion de le punir de son indiscrétion. Un jour qu'il falloit reconnoître une place, il le fit appeller, & sans lui dire autre chose, sinon qu'il eût à l'accompagner, il le mena jusqu'au bord du fossé de la place assiégée. Le soldat avoit la peur peinte sur le visage ; & le vicomte en le congédiant, lui dit : *Retourne boire avec tes camarades, mais n'y parle pas mal d'un homme aussi brave que toi.*

Ce général savoit pénétrer les sentimens qu'on vouloit lui cacher. Un militaire fort modeste avouoit franchement qu'il avoit peur quand il alloit au feu ; mais il ajoutoit que ce mouvement machinal ne l'empêchoit pas de faire son devoir avec honneur, & qu'il étoit transporté de joie quand il pouvoit prévenir les ordres de son général. Cet homme vrai fut commandé un jour pour attaquer un poste, & laissa entrevoir dans le chemin quelqu'inquiétude. Un camarade, fort fanfaron, qu'on lui avoit donné, croyant surprendre l'estime de *Turenne*, vint le prier de lui donner un autre officier qui pût le seconder dans le coup de main qu'il s'agissoit d'exécuter. *Celui qui est envoyé avec moi*, disoit-il, *est un homme à lacher pied dans l'action, & même il avoue ingénument*

son peu de courage. » Eh, monsieur, répond aussitôt *Turenne*, si vous n'aviez pas plus de peur que lui, vous ne seriez pas ici. Retournez promptement où je vous ai envoyé; vous courez risque de ne vous y pas trouver à temps. Votre poltron pourroit bien vous ôter la gloire de l'action ». Ce qui, ajoute Furetière qui rapporte cette anecdote, se trouva véritable.

Turenne étoit parvenu à être le maître absolu de ses plans de campagne. Louis XIV voyant un officier-général qui alloit rejoindre l'armée en Alsace, le chargea de dire à M. de *Turenne*, qu'il seroit charmé d'apprendre un peu plus souvent de ses nouvelles, & qu'il le prioit de l'instruire de ce qu'il auroit fait.

Les traités des Pyrénées ayant en 1659 mis fin à la guerre sanglante qui duroit depuis si long-temps entre l'Espagne & la France, les deux rois de ces grandes monarchies se virent dans l'isle des Faisans, & se présentèrent mutuellement les Seigneurs les plus recommadables de leur cour. Comme *Turenne*, toujours modeste, ne se montroit pas, & étoit confondu dans la foule, Philippe demanda à le voir. Il le regarda avec attention, & se tournant vers Anne d'Autriche, sa sœur : *Voilà*, lui dit-il, *un homme qui m'a fait passer bien de mauvaises nuits.*

On aime à voir ces héros donner au milieu de la société & dans son domestique des exemples de douceur & de modération. Son carrosse s'étoit trouvé un jour arrêté dans les rues de Paris. Un jeune homme de condition qui ne le connoissoit pas, & dont le carrosse étoit à la suite du sien, descend tout bouillant de colère, & vient la canne haute faire avancer le cocher du vicomte de *Turenne*. Il jure, il tempête. Le vicomte regardoit tranquillement cette scène, lorsqu'un marchand étant sorti de sa boutique, un bâton à la main, se mit à crier : *Comment! on maltraite ainsi les gens de M. de Turenne!* Le jeune Seigneur à ce nom se crut perdu, & vint à la portière du carrosse de *Turenne* lui demander pardon. Il le croyoit bien en colère. Mais le vicomte s'étant mis à sourire : Effectivement, monsieur, lui dit-il, vous entendez fort bien à châtier mes gens : quand ils feront des sottises, ce qui leur arrive souvent, je vous les enverrai ».

M. Rousseau de Genève a rapporté cette autre anecdote. Un jour d'été qu'il faisoit fort chaud, le vicomte de *Turenne*, en petite veste blanche & en bonnet, étoit à la fenêtre dans son anti-chambre. Un de ses gens survient, & trompé par l'habillement, le prend pour un aide de cuisine avec lequel ce domestique étoit familier. Il s'approche doucement par derrière, & d'une main qui n'étoit pas légère, lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet voit en frémissant le visage de son maître : il se jette à genoux tout éperdu. *Monseigneur, j'ai cru que c'étoit George. — Et quand ç'eût été George*, s'écrie *Turenne* en se frottant le derrière, *il ne falloit pas frapper si fort.*

Le maréchal de la Ferté, homme vif & emporté, ayant trouvé à l'armée un garde du vicomte de *Turenne* hors du camp, lui demanda ce qu'il faisoit, & sans attendre sa réponse, s'avança sur lui, & le chargea à coups de canne. Ce garde vint se présenter tout en sang à son maître, & exagéroit fort les mauvais traitemens qu'il avoit reçus du maréchal : mais le vicomte de *Turenne* feignant de s'en prendre au garde même : « Il faut, lui dit il, que vous soyiez un bien méchant homme pour l'avoir obligé à vous traiter de la sorte ». Il envoya aussi-tôt chercher le lieutenant de ses gardes. Il lui ordonna de mener sur le champ ce garde au maréchal de la Ferté, & de lui dire qu'il lui faisoit excuse de ce que cet homme lui avoit manqué de respect, & qu'il le remettoit entre ses mains pour qu'il lui imposât tel châtiment qu'il lui plairoit. Cette modération étonna toute l'armée. Le maréchal de la Ferté, qui en fut lui-même surpris, s'écria avec une espèce de jurement qui lui étoit ordinaire : « Cet homme sera-t-il toujours sage, & moi toujours fou ?

La physionomie peu avantageuse de *Turenne*, & la simplicité de son extérieur, donnèrent lieu à quelques méprises assez singulières. Un jour qu'il étoit venu au spectacle, il s'étoit placé sur le devant d'une première loge. Deux jeunes gens du prétendu bon ton, entrèrent un moment après, dans cette même loge, & s'imaginant que la figure du vicomte ne pouvoit que déparer le spectacle, ils lui proposèrent de leur céder le premier banc. *Turenne* ne jugeant pas à propos de pousser la complaisance aussi loin, resta tranquillement à sa place. L'un d'eux, pour se venger de ce refus, eut l'insolence de jetter sur le théâtre le chapeau & les gants que *Turenne* avoit posés sur le bord de la loge. Cette impertinence excita dans le parterre des clameurs d'indignation auxquelles ces jeunes étourdis ne comprirent rien d'abord; mais un jeune homme de qualité, qui étoit sur le théâtre, ayant ramassé le chapeau & les gants de *Turenne*, les lui remit avec cette politesse & ce respect que s'attirent le rang & le mérite. Confus alors de leur sottise, nos étourdis voulurent se sauver; mais le vicomte les retint, & leur dit avec beaucoup de douceur : « Restez, restez, en nous arrangeant, il y aura assez de place pour nous tous ».

Une autre fois se promenant seul sur les boulevards de Paris, sans suite & sans aucune marque de distinction, il passa près d'une compagnie d'artisans qui s'amusoient à jouer à la boule. Une contestation s'étant élevée entre eux au sujet d'un coup qui paroissoit difficile à décider, ils appel-

lèrent sans façon M. de *Turenne*, & lui demandèrent de juger le coup. Le vicomte, qui s'amusoit apparemment de ces mépriſes, n'eut garde de ſe faire connoître : il prit ſa canne, meſura les diſtances, & jugea en faveur de l'un d'eux. Celui qu'il avoit condamné ſe fâcha, lui dit même quelques injures. *Turenne*, ſans faire paroître la moindre émotion, & croyant avoir pu ſe tromper, ſe mettoit bonnement en devoir de meſurer une ſeconde fois, lorſqu'il fut abordé par quelques officiers qui le cherchoient. Le terme de *monſeigneur* qu'ils lui adreſsèrent, ouvrit les yeux aux joueurs ; l'artiſan qui l'avoit injurié, ſe jetta à ſes genoux pour lui demander pardon. *Mon ami*, lui dit ſimplement *Turenne* en le quittant, *vous avez eu tort de croire que je vouluſſe vous tromper.*

Le maréchal de *Turenne* étoit aſſez grand homme pour avouer ſes foibleſſes & en rougir. Louis XIV, qui l'eſtimoit beaucoup, lui avoit confié le ſecret d'une négociation dont *Madame* étoit chargée auprès du roi d'Angleterre, Charles II ſon frère. *Turenne*, qui étoit l'amant de la marquiſe de Coaquin, & ſa dupe, eut la foibleſſe de lui révéler ce ſecret que *Monſieur* ignoroit, mais qu'il ſut bientôt par l'indiſcrétion de la marquiſe. Ceci donna lieu à pluſieurs tracaſſeries dont le roi ſe plaignit au maréchal. Quelque temps après, le chevalier de Lorraine étant venu un ſoir voir M. de *Turenne*, & ayant par occaſion rappellé ce fait dans la converſation, le vicomte l'interrompant, lui dit : « Chevalier, ſi vous voulez parler de cela, commençons donc par éteindre les bougies »

Si *Turenne* avoit un défaut, c'étoit l'entêtement pour ſa maiſon. Il le portoit juſqu'à donner la ſerviette à ſon neveu quand celui-ci mangeoit chez lui, diſant : *C'eſt l'aîné de ma maiſon.*

M. de *Turenne*, la veille du jour qu'il avoit arrêté pour donner la bataille, monta à cheval à deux heures, après avoir mangé. Il avoit bien des gens avec lui : il les laiſſa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller : il dit au petit d'Elbœuf : » mon neveu, demeurez-là ; vous ne faites que tourner autour de moi ; vous me feriez reconnoître. Il trouva M. d'Hamilton près de l'endroit où il alloit, qui lui dit : monſieur, venez par ici, on tirera par où vous allez. — Monſieur, lui dit M. de *Turenne*, je m'y en vais, je ne veux point du tout être tué aujourd'hui, cela ſera le mieux du monde ». Il tournoit ſon cheval, il apperçut Saint Hilaire qui lui dit le chapeau à la main : monſieur, jettez les yeux ſur cette batterie que j'ai fait mettre-là ». Il retourna deux pas & ſans s'être arrêté, il reçut le coup, qui emporta le bras & la main qui tenoit le chapeau de M. Saint Hilaire, & perça le corps après avoir fracaſſé le bras du héros. Ce gentilhomme le regardoit toujours : il ne le vit point tomber ; le cheval l'emporta où il avoit laiſſé ſon neveu : il n'étoit pas encore tombé, mais il étoit penché, le nez ſur l'arçon ; dans le moment le cheval s'arrête, il tombe entre les mains de ſes gens ; il ouvre de grands yeux & la bouche, & demeure tranquille pour jamais : il avoit une partie du cœur emportée.

Montecuculli, ſon rival, inſtruit d'un événement dont il pouvoit retirer le plus grand avantage, répéta pluſieurs fois avec une douleur mêlée d'admiration : *Il eſt mort un homme qui faiſoit honneur à l'homme.*

Les généraux françois, qui ne ſavoient quel parti prendre, déliberoient beaucoup, & ne concluoient rien. Les ſoldats, dont ces incertitudes aigriſſoient le déſeſpoir, crièrent de tous côtés : *Lâchez la Pie, elle nous conduira.* C'étoit le nom du cheval que le vicomte de *Turenne* montoit ordinairement.

M. de Luxembourg eut le commandement des troupes à la place du maréchal de *Turenne*, & n'acquit pas beaucoup de gloire. Le grand Condé diſoit à cette occaſion : » Luxembourg a mieux fait l'éloge de M. de *Turenne* que Maſcaron & Fléchier ». Ces deux orateurs avoient prononcé ſon oraiſon funèbre.

Madame de Sévigné rapporte dans ſes lettres que quelques jours après la mort de *Turenne*, un fermier de Champagne vint demander à ſon Seigneur la réſiliation du bail de ſa ferme, ou une diminution conſidérable. On lui demanda pourquoi ? Il répondit » que du temps de M. de *Turenne* on pouvoit recueillir avec ſûreté, & compter ſur les terres de ce pays-là ; mais que depuis ſa mort tout le monde quittoit, croyant que les ennemis vont y entrer ». Voilà, ajoute madame de Sévigné, des choſes ſimples & naturelles qui font ſon éloge auſſi magnifiquement que les Fléchier & les Maſcaron.

Madame de Sévigné, dans une autre de ſes lettres, cite un trait qui montre à quel point cet homme illuſtre avoit porté le déſintéreſſement. M. de *Turenne*, dit cette dame, avoit quarante mille livres de rente de biens de ſucceſſion : & M. Boucherat a trouvé que, toutes ſes dettes payées, il ne lui reſtoit que dix mille livres de rente ; c'eſt deux cens mille francs pour tous ſes héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà, continue-t-elle, comme il s'eſt enrichi en cinquante années de ſervice ».

Ce général ne partoit jamais pour ſes campagnes qu'il n'eût fait avertir auparavant les ouvriers & les marchands qui avoient fait quelques fournitures pour ſa maiſon, de remettre leurs mémoires entre les mains de ſon intendant. La raiſon qu'en apportoit cet homme bon, généreux, équitable, c'eſt qu'il ne ſavoit pas s'il reviendroit de la campagne.

TURLUPINADE. Ce mot vient de turlupin, farceur célèbre qui faisoit rire le peuple par de fausses pointes, & par de plaisantes équivoques. Les gens de goût rejettent ces plaisanteries, c'est pour eux une espèce de fausse monnoie à laquelle les mauvais plaisans essayent envain de donner cours.

Il étoit un temps que les *turlupinades* régnoient à la cour de France.

Toutefois à la cour les turlupins restèrent.

BOILEAU.

Le roi des turlupins étoit M. d'Armagnac. Ce seigneur se trouvant un jour avec M. le duc Henri Jules, depuis prince de Condé, il lui demanda pourquoi on disoit guet-à-pens, & non pas guet-à-d'inde. Par la même raison, répondit le prince, qu'on ne dit pas: Monsieur d'Armagnac est un turluche*sne*, mais un turlu*pin*.

Voilà sans doute l'origine ou la filiation des calambourgs qui ont eu, de notre temps, tant de cours dans certaines sociétés.

Le maréchal de *** n'étoit pas en état de faire ses preuves pour être cordon bleu, il lui manquoit un degré. Le roi témoigna à M. d'Armagnac qu'il avoit peine à surmonter cet obstacle. Bon! dit ce seigneur, vous pouvez bien, sire, faire sauter un degré au maréchal de *** puisqu'il y en a à qui votre majesté fait franchir l'escalier entier.

Ménage contoit volontiers la *turlupinade* suivante.

Trivelin monté sur un beau cheval d'Espagne bien harnaché, se laisse gagner par le sommeil. A peine est-il descendu de cheval, qu'il se jette au pied d'un arbre & s'endort, après avoir eu néanmoins la précaution d'engager la bride autour de son bras. Des voleurs surviennent, dégagent adroitement le cheval qu'ils emmènent, & laissent la bride au dormeur. Trivelin s'étant éveillé & ne trouvant plus son cheval, se tâtoit en disant: ou je suis Trivelin, ou je ne le suis point. Si je suis Trivelin, que je suis malheureux! car j'ai perdu un beau cheval; mais si je ne suis pas Trivelin, que je suis heureux! car j'ai gagné une belle bride. Il s'arrête à ce dernier sentiment & se livre aux plus doux transports de la joie.

Un homme, dont le nez étoit fort camard, étant venu à éternuer en présence d'un turlupin; celui-ci le salua & ajouta: Dieu vous conserve la vue. Celui qui venoit d'éternuer, surpris de ce vœu, lui demanda pourquoi il le faisoit? Parce, répondit le railleur, que votre nez n'est pas propre à porter des lunettes.

Des dames très-agées demandoient à M. d'Aubigné, qu'elles trouvèrent dans une des salles du vieux louvre, ce qu'il faisoit là. Vous voyez, mesdames, en les regardant, que j'admire des antiquités.

Le commandeur Forbin de Janson, étant à un repas avec le célèbre Boileau, entreprit de le turlupiner sur son nom. Quel nom, dit-il portez vous là? *Boileau*; j'aimerois mieux m'appeller *Boivin*. Ce poëte lui repondit sur le même ton: & vous, monsieur, quel nom avez vous choisi? *Janson*; je préférerois d'être nommé *Jeanfarine*; la farine ne vaut-elle pas mieux que le son?

On doit mettre au rang des turlupins, ceux qui plaisantent sur les défauts que la nature a donnés. Un conseiller borgne étoit en dispute avec un de ses confrères qui étoit boîteux. Ils prirent pour juge un de leurs amis, qui, pour les assurer de son intégrité, leur dit ce proverbe: je ne suis pour le borgne ni pour le boiteux.

Le même conseiller borgne, voulant décider seul une contestation épineuse, un autre espèce de turlupin lui dit; croyez moi, empruntez les lumières d'un de vos confrères, deux yeux valent mieux qu'un.

TYRAN. Un religieux, dit le poëte Sadi, étoit respecté dans Bagdad pour sa piété, & le peuple & les grands avoient confiance en lui. Hoschas Joseph, *tyran* de Bagdad, vint le trouver, & lui dit: Prie Dieu pour moi. O Dieu! s'écrie le religieux, en élevant les mains au ciel, ôte de la terre Hoschas Joseph. Malheureux! tu me maudis, lui dit le *tyran*. — Je demande au ciel, répondit le religieux, la plus grande grace qu'il puisse accorder à ton peuple & à toi.

Damoclès, l'un des familiers de Denys le *Tyran*, lui ayant dit, lorsqu'il étoit en la plus grande splendeur de son état, qu'il étoit très-heureux: Veux-tu, dit le *tyran*, que je te fasse jouir de mon bonheur un jour seulement? Ce que Damoclès lui ayant accordé, il le fit servir à table comme il avoit accoutumé d'être, avec toutes les somptuosités & magnificences dont il se put aviser; mais il fit cependant mettre une épée pendant à plomb sur sa tête, attachée au plancher d'en-haut à un seul poil de queue de cheval. Ce que Damoclès ayant apperçu, fut fort content de faire son dîner court, & de passer le reste du jour en son premier état. Voilà, lui dit alors Denys, comment notre vie est heureuse, qui avec nos satellites armés, ne dépend que d'un filet.

Polybe raconte que Nabis, *tyran* de Lacédémone, avoit une machine qui étoit l'image d'une femme parée de riches habits; elle marchoit & agissoit dès qu'on avoit fait jouer un ressort; elle ressembloit à la femme du *tyran*. Quand il avoit besoin d'argent, il faisoit venir dans son palais

les plus riches de Sparte, & leur exposoit sa situation, & les prioit de lui prêter de l'argent. S'il ne les persuadoit pas, il leur disoit : je n'ai point le talent de la parole, je n'ai pu vous gagner ; mais voici une belle dame qui aura plus d'éloquence que moi ; il faisoit approcher l'automate qui embrassoit ceux qu'il vouloit tourmenter, elle les serroit & piquoit tellement par les pointes dont ses bras étoient hérissés, qu'ils imploroient la miséricorde du *tyran*, & lui accordoient ce qu'il leur avoit demandé ; alors la machine lâchoit prise, & le *tyran* faisoit des remercîmens fort honnêtes.

Néron donna aux ministres de sa tyrannie, en quinze ans qu'il régna, la valeur de cinquante-cinq millions d'écus couronnés, & fit bâtir un palais doré superbe, qui occupoit une grande partie de Rome : ce monument fut détruit après sa mort, en haine de la mémoire d'un tel tyran.

Après qu'Olivier Cromwel eut usurpé l'autorité souveraine, & que le jeune Charles eut abandonné l'Angleterre, un gentilhomme auroit beaucoup risqué de sortir du royaume sans en avoir obtenu la permission du protecteur, qui redoutoit les cabales des nobles. Ceux-ci crurent que le plus sûr pour eux étoit de lui faire leur cour.

Un jeune seigneur, entièrement dévoué aux intérêts de Charles, étant venu lui faire la révérence, le protecteur lui dit, avec son sang-froid ordinaire : je vous sais gré de votre visite ; venez me voir le plus souvent que vous pourrez, mais point de commerce avec Charles Stuard. Je vous jure sur mon honneur, reprit le jeune homme, que je ne le vois point.

Etant revenu peu de temps après, Cromwell lui arracha son chapeau des mains, & en ayant détaché la coëffe avec un couteau, il trouva dedans plusieurs lettres adressées aux amis de Charles. Quelle honte ! s'écria Olivier ; est-ce ainsi que les gentilhommes anglois respectent l'honneur ? Ne m'avez-vous pas promis de ne point voir Charles Stuard ? Je ne l'ai point vu, lui dit le gentilhomme. — Voilà qui est bien, reprit Cromwell ; mais, qui a soufflé la bougie ? est-ce vous ou Charles ? — Il y a toute apparence que Cromwell avoit un espion auprès de lui, qui lui apprit que le roi avoit éteint les lumières, quand le jeune lord l'avoit été voir depuis la défense de Cromwell.

V.

VADÉ, (Jean-Joseph) né en 1720, mort en 1757.

Il avoit de l'esprit, de la gaieté, de l'originalité qui suppléerent à son peu d'application à l'étude, & à la lecture des anciens. Il inventa le genre Poissard plus naturel que le Burlesque, & plus amusant, parce qu'il peint les mœurs & les saillies du peuple. Il a fait des opéras comiques, des parades, des chansons, des lettres, des contes & autres ouvrages singuliers en prose & en vers qui ont eu du succès. Il étoit le meilleur acteur de ses petites farces qui le faisoient rechercher & desirer dans les sociétés de plaisir.

Il venoit de quitter un fat qui faisoit le beau parleur, & qui en lui racontant ses bonnes fortunes, disoit toujours : j'ai *é û* la comtesse d'***; j'ai *é û* la belle madame de ***. Ennuyé de sa fatuité & de sa prononciation affectée, *Vadé* lui dit : » que me dites-vous là ! Jupiter fut plus heureux que vous, car il *a é û I o* ».

VALEUR. La *Valeur* est la force réunie au courage. Dans quelle ville la valeur étoit-elle plus honorée qu'à Sparte ? Une troupe de Lacédémoniens, passant devant la ville de Corinthe, qui avoit des remparts, quelques Lacédémoniens demandèrent : quelles femmes habitent cette cité ? ce sont, leur répondit-on, des Corinthiens. Ne savent-ils pas, reprirent-ils, ces hommes vils & lâches, que les seuls remparts impénétrables à l'ennemi, sont des citoyens déterminés à la mort ?

Marcus Brutus qu'on vouloit détourner d'aller au combat, dit : quel mal peut-il m'en arriver ? Je ne puis que vaincre ou mourir ; & sur ce que quelques-uns lui conseilloient après sa défaite de se sauver, par la fuite : Il faut, dit-il, se sauver avec les mains & non pas avec les pieds.

Un soldat françois se battant, l'épée à la main avec un de ses camarades, en reçut un coup mortel, & cependant ayant encore assez de force pour le renverser sous lui & le désarmer : va, lui dit-il, je te donne ce que tu m'ôtes & il tomba mort.

On a rapporté cette saillie de valeur d'un général d'armée. Les ennemis s'avançoient ; des nouvelles de leurs forces supérieures pouvoient décourager l'armée qui leur étoit opposée : le général l'appréhendoit : aussi lorsqu'on vint lui annoncer que les ennemis s'approchoient & qu'il étoit nécessaire d'envoyer reconnoître leur nombre; nous les compterons, dit-il, quand nous les aurons défaits.

Un officier représentoit au maréchal de Gassion qu'il lui étoit impossible de se retirer en présence d'une armée supérieure à la sienne. Le maréchal répondit j'ai dans ma tête, & je porte à mon côté, tout ce qu'il faut pour surmonter les obstacles que vous prévoyez.

La nourriture influe plus qu'on ne pense sur la valeur des troupes, & tout le monde peut reconnoître la vérité de ce mot d'un médecin Anglois, qui disoit qu'avec une diete de six semaines il rendroit un homme poltron. Le prince Maurice étoit si convaincu de ce principe, qu'il employoit toujours à quelque action de vigueur, les Anglois lorsqu'ils arrivoient de chez eux, & tandis qu'ils avoient la pièce de bœuf dans l'estomac : c'étoit son expression.

Les françois attaquent & battent, en 1690, le prince de Waldeck à Fleurus, près de Charleroi. Durant cette action, un lieutenant-colonel d'un régiment françois, dont le nom auroit bien mérité d'être conservé, se trouve prêt à charger. Ne sachant comment animer les siens, très-mécontens d'être entrés en campagne sans être habillés, il leur dit : » mes amis, voici de quoi vous consoler, puisque vous avez le bonheur d'être en présence d'un régiment vêtu de neuf. Chargeons vigoureusement, habillons-nous ». Cette plaisanterie, qui marque un grand fonds de mépris pour l'ennemi, fait un tel effet sur l'esprit des soldats, qu'ils se précipitent sur le régiment, le détruisent, & s'habillent tous complétement sur le champ.

M. de Chevert, dont l'ardeur comme l'expérience sembloit croître avec les années, fut chargé de chasser l'ennemi des sommités d'une montagne couverte de bois. C'est en y pénétrant qu'il fixa sur le marquis de Bréhant des regards enflammés & que le saisissant par la main : » jurez-moi, lui dit-il, foi de chevalier, que vous & votre régiment vous vous ferez tuer jusqu'au dernier plutôt que de reculer. » Au moment de l'attaque les officiers du même corps le firent prier de prendre sa cuirasse ; mais en leur montrant les grenadiers : » & ces braves gens en ont-ils ?

VALEUR DOMESTIQUE. Il y a une *valeur domestique privée*, & qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire. Lorsque le duc d'Orléans & le duc de Bourgogne se disputoient la régence sous Charles VI que quelques accès de démence avoient mis hors d'état de gouverner, Philippe

de Villiers l'Isle-Adam, gouverneur de Pontoise, se déclara partisan du dernier. Il entra secrétement à la faveur de la nuit dans la ville de Paris avec huit cents chevaux, & y commit beaucoup de désordres. Tannegui du Chatel qui en étoit prévenu, entendant le bruit, courut prendre le Dauphin Charles VII dans son lit, l'enveloppa dans sa robe de chambre, le sauva à la Bastille, delà à Melun.

Nicole, ami du docteur Arnaud, son compagnon d'armes pour la cause de la religion, mais né d'ailleurs avec un caractère doux & accommodant, lui représentoit qu'il étoit las de faire la controverse & qu'il vouloit se reposer : » vous reposer, lui dit Arnaud ! eh ! n'aurez-vous pas l'éternité entière » ?

VAN-DYCK, (Antoine) peintre, né l'an 1599, mort en 1641.

Van-dyck étoit le plus habile des élèves de Rubens. Un soir que ce maître étoit sorti pour aller prendre l'air, selon sa coutume, *Van-dyck* & ses camarades entrèrent secrètement dans le cabinet de Rubens pour y observer sa manière d'ébaucher & de finir. Comme ils s'approchoient de plus près pour mieux examiner, un d'entr'eux, poussé par un autre, tomba sur ce tableau ; il effaça le bras de la Madelaine, la joue & le menton de la sainte Vierge, que Rubens venoit de finir. On craignit les suites de cette imprudence, & tous les élèves étoient fort embarrassés sur ce qu'ils devoient faire, lorsque l'un d'eux plus décidé, dit : » Il faut, sans perdre de temps, risquer le tout pour le tout. Nous avons encore environ trois heures de jour ; que le plus capable de nous prenne la palette, & tâche de réparer ce qui est effacé. Pour moi je donne ma voix à *Van-dyck* ». Tous applaudirent à ce choix, excepté *Van-dyck*, qui enfin pressé par leurs prières, & craignant lui même la colère de Rubens, se mit à l'ouvrage. Il réussit si bien, que le lendemain Rubens, en examinant son travail de la veille, dit en présence de ses élèves qui trembloient de peur : » Voilà un bras & une tête qui ne sont pas ce que j'ai fait hier de moins bien. » Ce tableau qui est un des plus beaux de ce maître, est une descente de croix qui se voit encore aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame d'Anvers.

Van Dyck alla exprès à Harlem, pour y voir Hals, qu'il eut beaucoup de peine à trouver chez lui, parce que Hals étoit presque toujours au cabaret. Enfin *Van-Dyck*, ne pouvant le joindre, prit le parti de lui faire dire que quelqu'un l'attendoit pour se faire peindre ; dès que Hals fut arrivé dans sa maison, lieu du rendez vous, *Van-dyck* lui dit qu'il étoit étranger, qu'il vouloit son portrait ; mais qu'il n'avoit que deux heures à lui donner. Hals prit la première toile venue, & , après avoir peint pendant quelque temps, il pria *Van-dick* de se lever pour voir ce qu'il avoit fait. Le modèle parut fort content de la copie, parla de choses indifférentes, & dit ensuite, sans affectation, que la peinture lui paroissoit assez aisée, & qu'il avoit envie d'essayer à l'instant ce qu'il seroit capable de faire. Il prit alors une autre toile, & pria Hals de se mettre à la place qu'il venoit de quitter. Hals voulut bien laisser satisfaire l'étranger ; mais quelle fut sa surprise, lorsque *Van-dick* l'eût prié de se lever à son tour & de voir l'ouvrage qu'il venoit d'achever ! Vous êtes *Van-dick*, s'écria t-il en l'embrassant ; & les deux artistes se lièrent de la plus vive amitié.

Van dick se retira en Angleterre, attiré par les bienfaits de Charles I, qui le fit chevalier du Bain, & le gratifia d'une pension & d'un logement. Un jour qu'il faisoit le portrait de Charles, ce prince s'entretenoit avec le duc de Nortfolck, & se plaignoit assez bas de l'état de ses finances. *Van-dick* paroissoit attentif à cet entretien. Le roi l'ayant remarqué, lui dit en riant : *Et vous, chevalier, savez-vous ce que c'est que d'avoir besoin de cinq ou six mille guinées ?* Oui, sire, répondit le peintre, » un artiste qui tient table ouverte à ses amis, & bourse ouverte à ses maîtresses, ne sent que trop souvent le vuide de son coffre fort.

La reine, épouse de ce monarque, se faisoit peindre. Elle avoit des mains admirables. Comme *Van-dick* s'y arrêtoit long-temps, la reine qui s'en apperçut, lui demanda pourquoi il s'appliquoit plus à rendre ses mains que sa tête ; » C'est, dit-il, madame, que j'espère de ces belles mains une récompense digne de celle qui les porte ».

VAUBAN, (Sébastien le prêtre de) maréchal de France, né en 1633, mort en 1707.

Vauban conduisit toujours les siéges auxquels Louis XIV se trouva. Ce fut à celui de Maestrict en 1673, qu'il commença à se servir d'une méthode singulière pour l'attaque des places, qu'il avoit imaginée par une longue suite de réflexions, & qu'il a depuis toujours pratiquée. Jusques-là il n'avoit fait que suivre avec plus d'adresse & de conduite les régles déjà établies ; mais alors il en suivit d'inconnues, & fit changer de face à cette importante partie de la guerre. Les parallèles & les places d'armes parurent au jour. Depuis cette époque il a toujours inventé sur ce sujet, tantôt les cavaliers de tranchée, tantôt un nouvel usage des sappes & demi-sappes, tantôt les batteries en ricochet ; & par-là il avoit porté son art à une telle perfection, que le plus souvent, ce qu'on n'auroit jamais osé espérer, devant les pla-

ces les mieux défendues, il ne perdoit pas plus de monde que les assiégés.

En 1677, Louis XIV ayant avec lui son frère & cinq maréchaux de France, faisoit le siége de Valenciennes. Vauban dirigeoit toutes les opérations. Le roi tint un conseil de guerre pour attaquer les ouvrages de dehors. C'étoit l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être apperçu, & d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition : Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. » Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour sans confusion & sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi; il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison, que s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité; mais que, pendant le jour, l'œil du maître inspire la valeur, & élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes ». Le roi se rendit aux raisons de *Vauban*, malgré Louvois & cinq maréchaux de France. Les mousquetaires, par leur valeur, s'emparèrent de la contrescarpe, tous les ouvrages furent emportés en plein jour, & la ville capitula lorsqu'on s'y attendoit le moins. (*Siècle de Louis XIV.*)

Au siége de Cambrai qui suivit celui de Valenciennes, *Vauban* n'étoit pas d'avis qu'on attaquât la demi-lune de la citadelle. Du Metz, brave homme, mais chaud & emporté, persuada au roi de ne pas différer davantage. Ce fut dans cette contestation que *Vauban* dit au roi : *Vous perdrez peut-être à cette attaque tel homme qui vaut mieux que la place.* Du Metz l'emporta; la demi lune fut attaquée & prise : mais les ennemis étant revenus avec un feu épouvantable, ils la reprirent, & le roi y perdit plus de quatre cens hommes, & quarante officiers. *Vauban*, deux jours après, l'attaqua dans les formes, & s'en rendit maître sans y perdre que trois hommes. Le roi lui promit qu'une autre fois il le laisseroit faire.

Vauban étoit au siége de Namur au commencement de l'année 1703, il donnoit ordre à des réparations nécessaires lorsqu'il apprit que le roi l'avoit honoré du bâton de maréchal de France. Ce citoyen, zélé pour le service de l'état, s'étoit lui-même refusé quelques années auparavant à cette élévation. Il craignoit que cette dignité empêchât qu'on ne l'employât avec des généraux du même rang, & n'occasionnât des difficultés contraires au bien du service. *Vauban* aimoit mieux être plus utile, & moins récompensé.

En 1706 la Feuillade avoit été chargé du siége de Turin. Comme cette opération étoit importante & difficile, *Vauban* offrit de servir comme volontaire dans l'armée, & uniquement pour donner ses conseils à la Feuillade. Ce jeune homme qui avoit peu de talent & beaucoup d'orgueil, le refusa, & dit audacieusement : *J'espère prendre Turin à la Coehorn;* c'étoit le nom du directeur général des fortifications des Provinces-Unies, & le rival de *Vauban*. Cependant la Feuillade s'y prenoit si mal, qu'il ne fut pas plus avancé après deux mois, que le premier jour. Louis XIV consulta sur ce siége *Vauban*, qui offrit encore d'aller conduire les travaux. *Mais, monsieur le maréchal*, lui dit le roi, *songez-vous que cet emploi est au-dessous de votre dignité?* » Sire, répondit *Vauban*, ma dignité est de servir l'état. Je laisserai le bâton de maréchal de France à la porte, & j'aiderai peut-être le duc de la Feuillade à prendre la ville ». Ce vertueux citoyen fut refusé, parce que l'on craignit de donner un dégoût au général qui étoit gendre de Chamillard, ministre de la guerre. Turin avoit été investi le 13 mai, on ouvrit la tranchée la nuit du 2 au 3 juin, mais le siége fut levé le 7 septembre.

Vauban, que la dignité de maréchal de France sembloit avoir rendu inutile, s'en consola avec ses savantes oisivetés; c'étoit le nom qu'il donnoit à des écrits qu'il avoit composés sur les fortifications, sur le commerce & l'agriculture.

Son projet *d'une dixme royale* a été souvent réimprimé. Cette dixme, suivant le système de l'auteur, devoit être levée en nature de fruits dans tout le royaume au profit du roi, & devoit tenir lieu de toutes les autres impositions. Ce projet avantageux, mais qui souffroit bien des difficultés, n'a pas été adopté.

L'académie des sciences, lors de son renouvellement en 1699, avoit demandé *Vauban* pour un de ses honoraires; & qui méritoit mieux cette place qu'un homme qui avoit rappellé du ciel les mathématiques pour les occuper aux besoins des hommes? La mort le surprit lorsqu'il étoit prêt de finir un ouvrage sur les fortifications : plusieurs de nos places, lors de la campagne de 1706, ne s'étant pas défendues comme il auroit souhaité, il vouloit défendre, par ses conseils, toutes celles qui seroient attaquées à l'avenir.

VAUCANSON, mort en 1783 agé d'environ 70 ans.

Vaucanson naquit méchanicien; étant enfant, il

il orna une chapelle que sa mère lui avoit donnée de petits anges qui agitoient leurs ailes, & de prêtres automates qui imitoient quelques fonctions ecclésiastiques. Lorsque cet homme industrieux revint à Paris, après trois mois d'absence, il profita d'une maladie cruelle & longue pour s'occuper de son *flûteur*. Sans aucune correction, sans aucun tatonnement, sa machine toute entière résulta de la combinaison des pièces qu'il avoit fait exécuter en sortant de son lit. N'osant avoir de témoins de son premier essai, il écarta même, sous prétexte d'une commission, un ancien domestique qui lui étoit attaché depuis longtemps, mais celui-ci avoit vu des préparatifs, il épioit le secret de son maître; il ne put donc se resoudre à obéir. Caché près de la porte il écoute avec attention. Bientôt il entend les premiers sons de la flûte : à l'instant il s'élance dans la chambre, tombe aux genoux de *Vaucanson*, qui lui paroît alors plus qu'un homme, & tous deux s'embrassent en pleurant de joie.

Vaucanson inventa & exécuta dans sa jeunesse, un automate qui jouoit à la fois du tambourin & du galoubet, comme les successeurs de nos anciens troubadours. Ensuite il fit deux canards qui croassoient, barbotoient, mangeoient, alloient chercher le grain, le saisissoient dans l'auge. Ce grain éprouvoit dans leur estomac une sorte de trituration, il passoit ensuite dans les intestins. Ce n'étoit pas la faute de *Vaucanson* si les médecins avoient mal deviné le méchanisme de la digestion, ou si la nature opéroit ses fonctions par des moyens d'un autre genre que ceux qu'il pouvoit imiter. Ses machines étoient des preuves suffisantes de son génie. Il fit de ses rares talens un usage plus utile. Consulté par le gouvernement, dans une discussion ou l'on faisoit valoir l'intelligence peu commune que devoit avoir un ouvrier en étoffe de soie, il repondit par une machine avec laquelle un âne exécutoit une étoffe à fleurs. Il avoit quelques droits de tirer cette petite vengeance des ouvriers de Lyon qui, dans un voyage qu'il fit dans ce pays, le poursuivirent à coups de pierres, ayant oui dire qu'il cherchoit à simplifier les métiers.

Au milieu de ces travaux utiles, *Vaucanson* suivoit en secret une idée, à l'exécution de laquelle Louis XV s'intéressoit; c'étoit la construction d'un automate dans l'intérieur duquel devoit s'opérer tout le méchanisme de la circulation du sang; mais les lenteurs qu'éprouva l'exécution des ordres du souverain, dégoutèrent notre savant académicien.

Ce savant illustre conserva toute son activité jusqu'au dernier moment de sa vie. Il s'occupoit encore quelques jours avant de mourir, à faire éxécuter la machine qu'il avoit inventée pour composer sa chaine sans fin. « Ne perdez pas une minute, disoit-il à ses ouvriers; je ne vivrai peut-être pas assez long-temps pour expliquer mon idée en entier ».

VAUGELAS (Claude Favre de) né l'an 1585, mort en 1650.

Voiture qui étoit fort ami de *Vaugelas*, le railloit quelquefois sur le trop de soin qu'il employoit à sa traduction de Quinte-Curse. Il lui disoit qu'il n'auroit jamais achevé, que pendant qu'il poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres: à quoi il appliquoit plaisamment ce qui est dit dans Martial de ce barbier qui étoit si longtemps à faire une barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir.

Eutrapelus Tonsor, dum circuit ora Luperci,
Expungitque genas, altera barba subit.

Ainsi, disoit-il, *altera lingua subit.* Au reste cette traduction reçut de grands applaudissemens; & c'est à son sujet que Balzac dit que l'Alexandre de Quinte-Curse étoit invincible, & celui de *Vaugelas* inimitable.

Le cardinal de Richelieu, ayant souhaité que l'académie-françoise travaillât tout de bon à un dictionnaire; on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de *Vaugelas*, & de lui faire rétablir pour cet effet par le roi une pension de deux mille livres dont il n'étoit plus payé. Le cardinal ayant goûté cet expédient, *Vaugelas* l'alla aussitôt remercier. Le ministre le voyant entrer dans sa chambre s'avança vers lui, & lui dit : eh bien, monsieur, vous n'oublirez pas du moins dans le dictionnaire le mot de pension : non, monseigneur, répondit *Vaugelas*, & encore moins celui de reconnoissance.

Vaugelas disoit qu'une mauvaise raison fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot, parce qu'il n'y a que les gens à réflexion qui connoissent la fausseté d'un raisonnement; au lieu qu'un mauvais mot est remarqué de tout le monde.

Vaugelas se forma sur l'histoire romaine de Coeffeteau, & ne vouloit presque point recevoir de phrase qui n'y fut employée. Balzac dit à ce sujet, qu'au jugement de M. de *Vaugelas* il n'y avoit point de salut hors l'histoire romaine, non plus que hors de l'église romaine. Il lut dans la suite les traductions de d'Ablancourt, & il les prit pour modèles de la sienne.

VAYER, (François L. Mothe le) né en 1588, mort en 1672.

La Mothe le *Vayer*, ſelon M. de Voltaire, eſt beaucoup plus hardi qne Bayle dans ſon ſcepticiſme, & moins réſervé dans ſes libertés cyniques. Mais le *Vayer* ſemble nous prévenir lui-même à cet égard dans un de ſes ouvrages où il dit que les plus grands auteurs ont beſoin d'être interprétés favorablement, & il ajoute : « Les livres d'un homme ſont à mon ſens de fort mauvais garans de ſes inclinations, & je n'ai jamais cru qu'on pût former un bon jugement des mœurs d'une perſonne par ſes écrits ».

Saint-Sorlin Deſmarets, non moins connu par ſon fanatiſme que par le poëme de Clovis, voyant paſſer un jour dans la galerie du Louvre La Mothe le *Vayer* : *Voilà*, dit-il, *un homme qui n'a point de religion.* Notre philoſophe ſe tourna vers lui, & daigna lui dire : *mon ami, j'ai tant de religion, que je ne ſuis point de ta religion.*

Quoique le *Vayer* aimât beaucoup la tranquillité, la retenue dont il faiſoit profeſſion parut l'abandonner, lorſque Vaugelas publia ſes remarques ſur la langue. Il craignoit, s'il les adoptoit, d'être dans une eſpèce de néceſſité de repaſſer tout ce qu'il avoit écrit ; il prit donc le parti d'attaquer ces remarques qu'il prétendoit être pour la plûpart ou fauſſes, ou inutiles ; il reſſembloit à ces bons religieux qui, accoutumés à leur ancienne diſcipline un peu relâchée, ne peuvent ſouffrir qu'on vienne la réformer & les réduire à un genre de vie plus régulier & plus auſtère. *Hiſtoire de l'académie.*

La Mothe le *Vayer* ayant fait un livre d'un dur débit, ſon libraire lui en fit des plaintes. Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je fais un ſecret pour le faire acheter. Il employa ſes amis pour le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bien-tôt obligé d'en faire une ſeconde édition.

Le père Merſenne, minime, ſavoit employer ingénieuſement les penſées des autres. C'eſt pourquoi La Mothe le *Vayer* l'appelloit *le bon Larron.*

La Mothe le *Vayer* parloit volontiers d'un écrivain ſcrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce ſeroit*, à cauſe de la reſſemblance des deux premières ſillabes.

Les relations des pays éloignés faiſoient le plus grand amuſement de le *Vayer*. Dans ſa dernière maladie, & ayant la mort ſur les lèvres, ſon ami Bernier vint le voir. Dès qu'il l'eut reconnu : *Quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol?* lui demanda-t-il. Ce furent ſes dernières paroles, il expira peu de temps après.

Le *Vayer* avoit un fils abbé que la mort lui enleva à l'âge de 35 ans. C'eſt à cet abbé que Boileau a adreſſé ſa quatrième ſatyre. Il fit imprimer les œuvres de ſon père, dont il y a une dernière édition de 1756, en 16 grands vol. *in*-8°.

VENDOME, (Louis-Joſeph Duc de) mort à Vignaros en Eſpagne le 11 juin 1712, âgé de cinquante-huit ans. Il étoit arrière petit-fils de Henri IV, & de Gabrielle d'Eſtrées.

Lors de la journée de Steinkerque en 1692, le maréchal de Luxembourg parcourant les rangs pour animer tout le monde à bien faire, dit à Vendôme : *Pour vous, je n'ai rien à vous recommander.* » Monſieur le maréchal, repliqua Vendôme, mort ou vif, je ſerai loué aujourd'hui des honnêtes gens ».

Lorſqu'il fut à la tête des armées, le moindre ſoldat, comme il eſt dit dans le portrait de ce général, auroit ſacrifié ſa vie pour lui. Il faiſoit durant l'hiver de 1705 le ſiége de Verue. La neige combloit tous les jours la tranchée ; la gelée rendoit la terre auſſi dure que les pierres ; les ſoldats tomboient morts de froid à chaque inſtant ; l'armée ſavoit qu'il y alloit de la gloire de ſon général, qu'elle appelloit ſon père, de prendre la place : mais l'on n'entendit pas un murmure.

Il reçut un jour un éloge bien flatteur & bien naïf en même temps d'un jeune Seigneur qu'il avoit envoyé en cour pour annoncer la victoire qu'il venoit de remporter à Luzara en 1702. Ce jeune Seigneur s'embarraſſa dans le récit qu'il en fit. Madame la ducheſſe de Bourgogne qui étoit préſente, rioit de tout ſon cœur ; Louis XIV ne perdoit rien de ſa gravité. Le jeune Seigneur ayant fini ſon récit comme il put, dit au roi : » Sire, il eſt plus facile à M. de Vendôme de gagner une bataille, qu'il n'eſt aiſé de la raconter ».

On a eu ſouvent lieu de louer ſa préſence d'eſprit. Des troupes qui étoient à ſes ordres plioient dans une occaſion, & les officiers faiſoient de vains efforts pour les retenir. Vendôme ſe jette auſſitôt au milieu des fuyards, & crie à leurs chefs : *Laiſſez faire les ſoldats, ce n'eſt point ici, c'eſt là*, montrant un arbre éloigné de cent pas, *que ces troupes vont & doivent aller ſe reformer.* Ces paroles qui marquoient aux troupes que le général n'étoit pas mécontent de leur valeur, & qu'il s'en rapportoit à leur expérience, eurent le ſuccès deſiré.

Dans le temps que ce général commandoit l'armée des deux couronnes dans la Lombardie, la déſertion étoit conſidérable parmi les Italiens. En vain la peine de mort étoit exécutée contre tous les déſerteurs, rien ne pouvoit fixer les ſoldats ſous leurs drapeaux. A la fin, le général connoiſſant mieux le foible des Italiens, fit pu-

blier que tous ceux qui déſerteroient, ſeroient pendus à l'inſtant & ſans l'aſſiſtance d'aucun prêtre. Cette punition, comme on l'avoit prévu, fit plus d'impreſſion ſur ces lâches, que la mort même. Ils avoient bien voulu riſquer d'être pendus; mais ils ne voulurent pas courir le riſque d'être pendus ſans confeſſion.

En 1710 le duc de Vendôme fut envoyé au ſecours de Philippe V, roi d'Eſpagne. Ce général n'eut pas plutôt paſſé les Pyrénées, qu'il vit les grands délibérer ſur le rang qu'ils lui donneroient. » Tout rang m'eſt bon, leur dit-il; je ne viens point vous diſputer le pas, je viens ſauver votre roi ».

Lors de la journée de Villaviciosa en 1710, les armées de Philippe & de l'archiduc s'étant rencontrées, on ſe diſpoſa de part & d'autre à une action ſanglante & peut-être déciſive. Comme les courtiſans conjuroient Philippe de ne pas s'expoſer & avec lui tout le royaume: » Allons, ſire, lui dit *Vendôme*, quand vous ſerez à la tête de tant de braves gens, vos ennemis ne vous réſiſteront pas ».

La victoire ne tarda point à ſe décider en faveur de Philippe. Lorſque les troupes ennemies furent entiérement diſſipées, ce prince, au milieu du champ de bataille, témoigna à Vendôme qu'il avoit un beſoin extrême de dormir. *Sire*, lui dit le duc, *je vais vous faire arranger le meilleur & le plus beau lit qu'un roi ait jamais eu.* Dans le même inſtant on plaça ſous un arbre les drapeaux qu'on venoit de prendre. Le roi ſe jetta deſſus tout botté, & y dormit quatre ou cinq heures.

Philippe V, plein de reconnoiſſance pour Vendôme, diſoit qu'il lui devoit la couronne. Ce général qui avoit des rivaux jaloux de ſes ſuccès, répondit au roi en lui renvoyant l'honneur de la victoire: *Votre majeſté a vaincu ſes ennemis, j'ai vaincu les miens.* On peut ſe rappeller ici ce proverbe eſpagnol: » Fais bien, tu auras des envieux: fais mieux tu les confondras ».

Louis XIV apprenant l'événement de la journée de Villaviciosa, où une armée vaincue juſqu'alors venoit de vaincre, parce qu'elle avoit été menée au combat par *Vendôme*: *Voilà*, dit-il, *ce que c'eſt qu'un homme de plus.*

Lorſque ce libérateur de l'Eſpagne eut fini ſa carrière à Vignaros, Philippe V lui donna en pleurant ſa ſépulture à l'Eſcurial au milieu des rois ſes prédéceſſeurs. Il l'avoit décoré pendant ſa vie du titre & des honneurs de premier prince du ſang d'Eſpagne.

Ce monarque diſoit un jour au duc de *Vendôme*? » Il eſt ſurprenant qu'étant le fils d'un père dont le génie étoit ſi borné, vous excelliez dans la ſcience militaire. Mon eſprit, répondit *Vendôme*, vient de plus loin. Il vouloit faire entendre qu'il reſſembloit à Henri IV dont il avoit l'honneur de deſcendre.

VENGEANCE. On a dit que la *vengeance* étoit douce, oui, pour une ame foible & incapable de ſupporter l'injure.

La *vengeance* eſt ſouvent auſſi funeſte à celui qui l'exerce qu'à celui qui l'éprouve; c'eſt un fer aiguiſé par les deux bouts, que l'on appuiroit entre ſon cœur & celui de ſon ennemi.

Protagore avoit donné en mariage ſa fille à ſon ennemi; on lui demandoit pourquoi? il répondit: c'eſt que de toutes les femmes qui ſont dans le monde, je lui donne la plus méchante, & que je ne pouvois plus cruellement me venger.

Un gentilhomme Anglois, qui étoit à Madrid, en ſe retirant une nuit chez lui, eut le malheur d'être inſulté par des inconnus, qui le forcèrent de mettre l'épée à la main. Il ſe défendit vaillamment, & l'un d'eux tomba à ſes pieds, noyé dans ſon ſang. Ignorant à qui il avoit eu affaire, notre Anglois ſe réfugia ſous le portail d'une égliſe, qui pouvoit, dans le beſoin, lui ſervir d'aſyle; mais en s'appuyant contre la porte, il ne fut pas peu ſurpris de s'appercevoir qu'elle n'étoit pas fermée: il entre, & ſon étonnement redouble à la vue d'une foible lumière, & ſur-tout d'une femme vêtue de blanc, qui ſortoit d'un tombeau, avec un couteau enſanglanté à la main. Le phantôme s'approcha de lui, & lui demanda, d'une voix qui lui parut terrible, ce qu'il venoit faire dans ce lieu. Ne doutant pas que ce ne fût un eſprit, il ne déguiſa rien de ce qui lui étoit arrivé. » Etranger, lui dit cette femme, (car c'en étoit réellement une;) comme vous je ſuis coupable d'un meurtre. Je ſuis religieuſe, d'une famille noble. Un lâche ſcélérat, qui m'avoit déshonorée, s'en étoit vanté; ma main a lavé mon affront dans ſon ſang: mais, peu ſatisfaite de l'avoir immolé à ma vengeance, j'ai obtenu du porte-clefs de cette égliſe la permiſſion d'entrer dans ſon tombeau, & je viens de lui arracher ce cœur perfide, pour le traiter de la manière qu'il le mérite. » A ces mots, elle mit le cœur en pièce avec ſon couteau & en foula aux piés tous les morceaux? Quelque romaneſque que paroiſſe cette aventure on prétend qu'elle eſt véritable.

Les habitans de Corfou ſont d'un naturel fort vindicatif, comme il paroît par cette hiſtoire. Deux familles avoient pris querelle entre elles pour une choſe aſſez légère d'abord, mais qui alla ſi loin, que pluſieurs perſonnes furent tuées de part & d'autre, & ſurtout du côté de celle qui avoit offenſé le parti le plus puiſſant. Une

de ces perſonnes venant à mourir ne laiſſa qu'un jeune fils, à qui on propoſa, dès qu'il fut devenu grand, d'épouſer la fille d'un des ennemis de ſon pére, pour faire finir ces querelles, & pour rétablir la paix entre les deux familles. Il agréa la propoſition après pluſieurs ſollicitations; on fit le contrat de mariage, & ils ſe marierent avec de grandes marques de joye; mais peu de temps après ayant conduit la nouvelle mariée dans ſa maiſon, & ayant invité à un ſouper ſes père & mère, ſes ſœurs, ſes frères, & ſes autres parens, il les obligea de paſſer la nuit chez lui, & les maſſacra tous impitoyablement, ſans ménager ſa propre femme.

Un françois de Xaintonge appellé Roubias, paſſant par Damas en revenant de Jeruſalem, rencontra un juge du lieu, qui lui donna ſans ſujet un ſoufflet ſi violent, qu'il l'abattit à ſes piés. Le françois diſſimulant cet affront, réſolut de s'en venger. Pour cela il s'abſenta trois ans de cette ville, & ayant bien appris la langue Turque, il ſe déguiſa en Dervis. Ces religieux portent une cimeterre au côté, avec un couteau à la ceinture, diſant que c'eſt pour faire obſerver les commandemens de leur grand prophète. Ce faux Dervis revint donc à Damas, où il aſſiſtoit tous les jours à l'audience du juge, ce qu'il fit pendant trois ans, attendant une occaſion propre pour faire ſon coup, juſqu'à ce qu'un jour entendant une ſentence de ce juge contre un orphelin, à qui l'on demandoit quelque héritage, il s'approcha de lui, & lui donna un ſi grand coup de couteau au front, qu'il le jetta mort à ſes pieds, puis ſe mit froidement ſur ſon ſiége, diſant que le jugement qu'il avoit prononcé étoit injuſte, & qu'il falloit revoir le procès. Tout le monde y conſentit par le reſpect qu'on lui portoit, & l'arrêt fut donné en faveur de l'orphelin. Le corps du juge fut porté en ſa maiſon, & on loua beaucoup l'aſſaſſin. Cet homme croyant s'être ſuffiſamment vengé ſe retira ſans bruit, & s'en alla à Tripoli, où un François lui reprocha qu'il l'avoit vû en habit de Dervis, ce qu'il confeſſa, & en dit la raiſon inconſidérément. La choſe ayant été rapportée à quelques Turcs, on le prit, on le viſita, pour voir s'il étoit circoncis; comme on vit qu'il ne l'étoit point, on le remena à Damas, où Vincent le Blanc, qui rapporte ceci, le vit exécuter à mort.

Deux familles nobles & puiſſantes de la ville de Terni dans la marche d'Ancone, ſe portoient une haine irréconciliable, qui paſſoit des pères aux enfans, & cauſoit ſouvent des meurtres. Une de ces deux familles, réſolue à faire périr l'autre tout d'un coup, fit aſſembler ſecrétement pluſieurs de ces braves, qui ſont toujours prêts à ſe défaire de ceux que l'on veut. Quand leur monde fut prêt, ils allerent tous une nuit trouver le gouverneur, dont ils ſe ſaiſirent, auſſi bien que de ſes gardes, puis le conduiſant par force à la maiſon de leurs ennemis, ils l'obligerent le poignard ſur la gorge, d'ordonner qu'on lui ouvrît, ce qu'on ne fit point difficulté de faire. Entrant alors dans ces maiſons, ils égorgerent tout le monde, juſqu'aux femmes & aux enfans, & même aux chevaux; ils contraignirent enſuite le gouverneur de leur faire ouvrir les portes de la ville, & ſe retirerent chacun de leur côté. Quelques-uns cependant furent arrêtés & mis à mort.

Après la conquête du pays de Galles par les Anglois, ce courageux peuple ſe révolta. Dans un combat où la victoire le favoriſa, les femmes firent cruellement éclater leur rage contre leurs ennemis, ce trait ne peut être rapporté qu'en latin : *quorum genitalia mulieres Wallenſium poſt conflictum abſciderunt, & membrum pudendum in ore cujuslibet interempti poſuerunt, teſticulosque à mento dependere fecerunt.*

Le fanatique Telton qui tua le duc de Buckingham, favori de Charles II roi d'Angleterre, étoit ſi vindicatif, qu'ayant un jour appellé en duel un gentilhomme qui l'avoit offenſé, & croyant que la qualité de ſon ennemi lui feroit peut-être refuſer le cartel, il lui envoya un de ſes doigts qu'il ſe coupa lui-même. Je veux, diſoit-il, qu'il ſache de quoi eſt capable, pour venger une injure, unhomme qui peut ſe mettre lui-même par morceaux.

Boriſe Godounove, grand duc de Moſcovie, étant tourmenté de la goutte, invita, par de grandes promeſſes, ceux qui y ſauroient quelques remèdes, de les lui déclarer. La femme d'un Boïard, irritée des mauvais traitemens de ſon mari, & déſirant de s'en venger, uſa du ſtratagême de la femme de Sganarelle. Elle publia que ſon mari avoit un ſpécifique excellent pour la goutte; mais qu'il n'aimoit point aſſez ſa majeſté pour le lui donner. On envoya querir cet homme. Il eut beau proteſter ſon ignorance, on le fouetta juſqu'au ſang, & on le mit en priſon. Les plaintes qu'il fit contre ſa femme, ne ſervirent qu'à le faire maltraiter plus rudement. Enfin, on lui fit dire qu'il envoyât ſon remède ou qu'il ſe préparât à mourir. Ce malheureux, voyant ſa perte inévitable, feignit d'avouer qu'il ſavoit quelques remèdes, mais qu'il n'avoit oſé les employer pour ſa majeſté, & que ſi on vouloit lui donner quinze jours pour les préparer, il s'en ſerviroit. Les ayant obtenus, il envoya à Czirback, à deux journées de Moſcou, ſur la rivière d'Occa, d'où il ſe fit amener un chariot de toutes ſortes d'herbes, bonnes & mauvaiſes, & en prépara un bain pour le grand duc, qui y recouvra ſanté.

On se confirma alors dans la pensée, que le refus du Boïare ne provenoit que de sa malice, c'est pourquoi on le fouetta encore plus fort que les deux premières fois. Le prince lui fit ensuite présent de quatre cens écus, & de dix-huit payſans pour les posséder en propre, avec des défenses très rigoureuses d'en avoir du ressentiment contre sa femme. Il se soumit à cet ordre, car on rapporte qu'ils vécurent depuis dans une amitié parfaite (*Olearius.*)

Un Seigneur Romain qui avoit un fort beau parc où il entretenoit plusieurs cerfs, avoit défendu à ses domestiques d'en tuer. Un d'eux eut le malheur de contrevenir à cet ordre, en tirant quelqu'autre pièce de gibier qu'il manqua, il tua par mégarde un de ces cerfs qui étoit caché dans des broſſailles; ce pauvre garçon appréhendant la colère de son maître s'enfuit à Gênes, où s'étant embarqué il fut pris par les Algériens; le Seigneur Italien instruit quelque temps après, que son domestique est esclave à Alger, va trouver le cardinal Janson qui étoit pour lors à Rome, & le prie instamment d'écrire au consul François de racheter ce malheureux, quelque somme que dût couter sa rançon: le cardinal touché de cette générosité ne put s'empêcher de le louer, il écrivit au consul qui racheta en effet l'esclave & le renvoya à Rome. Le gentilhomme vint remercier son éminence, rembourſa sa rançon, & quelques jours après fit assassiner ce pauvre domestique qu'il n'avoit voulu ravoir que pour se venger de sa désobéiſſance, quelque involontaire qu'elle fût.

Un Italien, qui venoit d'avoir une querelle contre un de ses voisins, tomba malade si dangereusement qu'on n'en espéroit plus rien. Son ennemi l'apprend, va chez lui, demande à le voir; & sur ce qu'on lui dit qu'il est à l'extrémité, court vîte dans sa chambre, en disant tout bas: il ne mourra que de ma main. Arrivé près de son lit, il lui donne un coup de poignard, & se sauve. Le malade perdit une grande quantité de sang; mais cette perte lui fut salutaire, & lui rendit la vie & la santé. *Tref. Chron.*

Murat rapporte, dans ses lettres, qu'une Angloise, étant au lit de la mort, fit appeller son mari, & qu'après avoir ému sa sensibilité par le détail de ses souffrances, elle le conjura de lui pardonner, dans ce dernier moment, une faute dont elle étoit coupable envers lui. Le mari lui ayant promis ce qu'elle désiroit, elle lui avoua qu'elle lui avoit fait infidélité. Je vous le pardonne, dit le mari, mais j'attends pareillement de vous le pardon du mal que je vous ai fait. L'Angloise le lui ayant promis de tout son cœur: c'est, lui dit cet époux, que m'étant aperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort.

Une jeune fille, dont l'usurpateur Cromwel avoit tué l'amant dans une bataille, médita de le sacrifier à ses manes. Pendant deux ans, elle s'exerça à percer le portrait de Cromwel à coups de pistolet, bien résolue d'essayer sur lui-même à la première occasion. Lorsqu'il fut proclamé protecteur, il fit une entrée superbe dans Londres; cette fille se trouva sur son passage, & lacha son coup, qui alla porter sur le cheval du fils de Cromwel. Tout le monde s'arrêta, & le protecteur étonné, jetta des regards menaçans sur le balcon d'où le coup étoit parti: mais cette fille ne broncha pas, & d'un air ferme & intrépide lui cria: c'est à toi, tyran, que s'adressent mes coups, & je serois inconsolable que mon bras eût mal servi mon juste ressentiment, si je n'étois bien persuadée que d'autres frapperont plus sûrement que moi. Cromwel reprenant tout d'un coup un visage tranquille, & affectant un souris méprisant, la traita de folle, & ordonna froidement qu'on continuât la marche. (*Lett.*)

VÉNITIENS. Il n'y a peut-être pas de pays au monde ou l'on soit plus libre qu'à Venise, pourvu qu'on ne se mêle point des affaires du gouvernement, sur lequel il faut observer un silence respectueux. On risque même à le louer, presque autant qu'à le blâmer. Un sculpteur Génois, s'entretenant avec deux François, ceux-ci se répandoient en invectives contre le sénat & la république, & le titre de pantalons fut donné plusieurs fois aux sénateurs. Le Génois défendit les *Vénitiens* le mieux qu'il lui fut possible. Le lendemain il eut ordre de la part du conseil de se présenter. Il arriva tout tremblant. On lui demanda s'il reconnoîtroit les deux personnes avec qui il avoit eû conversation sur le gouvernement de la république. A ce discours, sa peur redoubla, il répondit qu'il n'avoit rien dit qui ne fût en faveur du sénat. On lui ordonna de passer dans une chambre voisine, où il vit les deux François morts & pendus au plancher. Il crut sa perte assurée, mais on le ramena devant les sénateurs; celui qui présidoit lui dit: taisez-vous une autrefois, mon ami, notre république n'a pas besoin d'un défenseur de votre espèce.

Un François se promenant un jour à Venise dans la place de Saint Marc, heurta, par mégarde un de ces nobles dont Venise est remplie. Le noble le prit gravement par le bras, & le pria de lui apprendre quelle bête il croyoit la plus lourde & la plus pésante. Le François étonné d'une pareille question, resta quelque temps sans répondre: mais le *Vénitien*, sans rien perdre de sa gravité, lui ayant redemandé la

même chose, le François répondit bonnement qu'il croyoit que la bête la plus lourde étoit un Eléphant. Hé bien, dit fièrement le *Vénitien*, apprenez monsieur l'Eléphant, qu'on ne heurte point un noble *Vénitien*.

Comme les gondoliers *Vénitiens* passent la plus grande partie de leur vie presque en tête à tête avec la noblesse, les plus honnêtes citadins, & les étrangers de distinction, qui tous les jours abordent à Vénise, ils fournissent souvent à la conversation par des plaisanteries : on leur permet même, en ce genre, des libertés; en voici un exemple. Les rues de Vénise sont éclairées la nuit par de très-petites lanternes, suspendues comme celles qui éclairent les rues de Paris. Un noble, passant dans une rue où un gondolier étoit occupé à en suspendre une, lui dit de la tenir plus haute : elle l'est assez, replique le gondolier, pour les cornes de nous autres; toutefois, si votre excellence la juge trop basse, je la releverai. L'excellence passa, & s'empressa de régaler ses amis du mot du gondolier. *Observations sur l'Italie.*

Le même observateur rapporte que ces gondoliers ont le privilège exclusif dont jouissoit M. de Roquelaure à la cour de Louis XIV. On leur fait honneur de tous les bons mots, dont des raisons de décence ou de politique, ne permettent pas aux véritables pères de se déclarer : tel étoit celui que l'on citoit, lors de l'exaltation d'un Pape. Depuis la rupture éclatante entre la république & Benoit XIV, ce pape n'avoit donné le chapeau à aucun *Vénitien* : nous avons été long-temps sans chapeau, faisoit-on dire à un gondolier : *Ma habbiamo adesso il capelliere.*

VENTRILOQUE, est un homme qui est supposé parler du ventre, & non de la bouche comme à l'ordinaire; mais si l'on fait quelques observations, on se convaincra que l'art du *Ventriloque* est dû à un jeu particulier des muscles du larynx ou du gosier, jeu que tout homme bien organisé, pourra acquérir par un exercice constant & soutenu, joint à une volonté opiniâtre & bien déterminée d'y plier ses organes.

Saint-Gilles, épicier à Saint-Germain en Laye, a porté fort loin l'art du *ventriloque*. Il se promenoit un jour avec un vieux militaire, qui marchoit toujours tête levée, & avec de grands écarts de poitrine. Il ne parloit & il ne falloit jamais parler avec lui que de batailles, de marches, de garnisons, de combats singuliers &c. Pour reprimer un peu cette fureur assommante de parler toujours de son métier, Saint-Gilles s'avisa de lui servir un plat du sien. Arrivés à un endroit de la forêt assez découvert, le militaire crut entendre qu'on lui crioit du haut d'un arbre : *on ne sait pas toujours se servir de l'épée qu'on porte.* Qui est cet impertinent? apparemment, dit Saint-Gilles, quelque pâtre qui déniche des oiseaux : passons notre chemin : c'est un drôle, reprit le militaire en branlant la tête avec un visage dur & refrogné. *Approche*, repartit la voix qui descendoit le long de l'arbre, *tu as peur.* Oh! pour cela non, dit le militaire, enfonçant son chapeau sur sa tête & se disposant à l'attaque. Qu'allez-vous faire, dit Saint-Gilles en le retenant! on se moquera de vous. *La bonne contenance n'est pas toujours signe de courage*, continua la voix toujours en descendant. Ce n'est pas là un pâtre, Saint-Gilles? Je le ferai bientôt repentir de ses impertinences : *Témoin Hector fuyant devant Achille*, cria la voix du bas de l'arbre. alors, le militaire, tirant son épée, vint l'enfoncer à bras raccourci, dans un buisson qui étoit au pied. Il en sortit un lapin, qui se mit à courir à toutes jambes. *Voilà Hector* lui cria Saint-Gilles, avec sa voix ordinaire, *& vous êtes Achille.* Cette plaisanterie désarma & confondit le militaire. Il demanda à St.-Gilles ce que tout cela signifioit. Deux choses, lui dit-il, la première qu'avant de former une attaque, il faut bien savoir à qui l'on a affaire; la seconde, que vous venez de faire là une action de Dom Quichote. St.-Gilles lui avoua ensuite qu'il avoit deux voix qui faisoient de lui deux personnes; une à l'ordinaire avec laquelle il lui parloit actuellement, & une autre qui l'éloignoit de lui-même à une grande distance, & dont il s'étoit servi dans toute la scène dont ils venoient d'être les acteurs l'un & l'autre. Il lui fit remarquer en même temps que cette voix sortoit de lui-même, malgré la grande distance d'où elle paroissoit venir. Le militaire s'en rappella le timbre, & convint que c'étoit une illusion où il eût toujours demeuré sans la bonne foi de Saint-Gilles.

Le baron de Mengen, *Ventriloque* de la première classe, qui faisoit, il y a quelques années sa résidence à Vienne en Autriche, a pensé faire tourner bien des têtes avec le talent qu'il avoit de varier & de multiplier en quelque sorte sa voix. Ce baron, qui servoit en qualité de lieutenant-colonel sous les ordres du feu prince de Deux-Ponts, général au service de l'impératrice, reine de Hongrie, voulut un jour amuser ce prince par une scène que son art pour contrefaire toutes sortes de voix lui avoit fait imaginer. Il tira de sa poche une petite figure ou espèce de poupée avec laquelle il se mit à converser assez vivement à-peu-près en ces termes : *Mademoiselle, il me revient de vous des nouvelles très-peu satisfaisantes.* — Monsieur, la calomnie est aisée. — *Ne vous écartez pas du droit chemin; je vous y ferois rentrer par des voies désagréables.* — Monsieur, il est aisé d'y rentrer quand on n'en

fort pas. — *Vous êtes une petite coquette, vous agacez les hommes tant que vous pouvez.* — Monsieur, quand on a un grain de beauté, on est exposé à l'envie & à la persécution. — *Vous faites la petite raisonneuse ?* — Monsieur, il n'est pas toujours permis d'attaquer, il est toujours de se défendre. — *Taisez-vous* : sur ces mots il l'enferme dans sa poche. Alors la poupée s'agite & murmure : voilà comme les hommes sont faits, continue-t-elle, parce qu'ils sont les plus forts, ils s'imaginent qu'autorité est justice. Un officier Irlandois qui se trouvoit là, se persuada si bien que la Poupée étoit un animal dressé à ce manége par le baron de Mengen, qu'il se jetta brusquement sur la poche où elle étoit pour en découvrir la vérité. Alors la petite figure se sentant pressée outre mesure, se mit à crier au secours, comme si on l'eût étouffée, & elle ne cessa ses cris effrayans, qu'au moment qu'on eut lâché prise. Alors, pour convaincre l'officier qu'il avoit bien donné dans le panneau, monsieur le baron de Mengen lui laissa tirer de sa poche une petite figure revêtue d'un manteau, sous lequel il n'y avoit que du bois. Tous les yeux des spectateurs étoient fixés sur le visage de monsieur le baron de Mengen : néanmoins ils n'apperçurent aucun mouvement pendant les réponses de la poupée, & la voix bien articulée paroissoit uniquement procéder de la petite figure. Ce qui ajoutoit singulièrement au merveilleux de la chose, c'est que la réponse, suivant le témoignage de ces messieurs, heurtoit, ou du moins sembloit heurter quelquefois la question ou le reproche. Comme il arrive dans les contestations animées, où la réponse commence, quand l'objection dure encore.

On divertit un jour monsieur le cardinal de Richelieu aux dépens d'un évêque qui étoit avec lui. Après que le gentilhomme qui le devoit faire lui en eut demandé la permission, il se mit auprès du lit & nomma le nom de l'évêque avec la gorge seulement, sans remuer les lèvres, (il y a plusieurs personnes qui savent faire cela, & il semble que la voix que l'on entend vienne de bien loin) : l'évêque qui étoit près du feu avec monsieur le cardinal, fut étonné de s'entendre appeller ; il ne put s'empêcher de le faire connoître à son Eminence : mais comme cette voix n'avoit pas continué, il se remit de sa surprise : ce ne fut pas pour long-temps, le lutin avoit résolu de lui faire pièce ; il l'appella une seconde fois. Je demande pardon à votre Eminence, dit l'évêque, mais il faut que je parle à mon père qui m'appelle ; il est mort depuis quelques jours, il a peut-être quelque chose à m'ordonner. Voyez, demandez-lui ce qu'il veut, dit monsieur le cardinal, l'évêque se jettant à genoux avec son chapelet à la main, auquel pendoient plusieurs medailles d'or ; parlez, dit-il, mon cher père, voulez-vous m'ordonner quelque chose. C'est pour ton salut, dit l'esprit prétendu, que je te viens parler, attache-toi plutôt à convertir les hérétiques, qu'à demeurer à la cour ; commence par celui qui est appuyé contre ce lit, & lui jette ton chapelet au cou. L'évêque se leve tout tremblant, s'approche du gentilhomme qui lui faisoit la pièce, l'exhorte à se convertir, lui dit pour cela quantité de bonnes choses, & cherchoit un temps favorable pour lui jetter son chapelet au cou. Ce n'étoit pas le dessein du gentilhomme que de l'en empêcher, c'étoit son dessein au contraire de profiter des medailles d'or. Enfin l'évêque prit son temps, & lui ayant passé ce chapelet, vous ne pouvez plus, dit-il, vous en défendre. Hélas non, Monseigneur, répond le gentilhomme, je suis tout converti présentement.

VÉRITÉ. La *Vérité* fut l'oreille des rois & la bouche des courtisans : elle est souvent un breuvage amer, mais il est toujours salutaire quand l'amitié l'apprête, & quand la franchise le présente.

Jusqu'à quel point doit-on tromper un ignorant pour lui faire recevoir une *Vérité* ? C'est ce que nous n'entreprendrons point de fixer. Un Dominicain de Rome damnoit un étranger, parce qu'il soutenoit que la terre tournoit autour du soleil. Vous ne songez donc plus, lui disoit le Dominicain, que Josué arrêta le Soleil ? Eh ! mon révérend Père, répondit l'étranger, c'est aussi depuis ce temps là que le Soleil est immobile.

Un jeune prince très-puissant régnoit dans les Indes ; il étoit d'une fierté qui pouvoit devenir funeste à ses sujets & à lui-même. On essaya envain de lui représenter que l'amour des sujets est toute la force & toute la puissance du souverain. Ces sages remontrances ne servirent qu'à faire périr leurs auteurs dans les tourmens. Un bramine ou philosophe, dans le dessein de lui inculquer cette vérité, sans toutefois s'exposer au même péril, imagina le jeu des échecs, où le roi, quoique la plus importante de toutes les pièces, est impuissant pour attaquer & même pour se défendre contre ses ennemis, sans le secours de ses sujets & de ses soldats. Le monarque étoit né avec beaucoup d'esprit ; il se fit lui-même l'application de cette leçon utile, changea de conduite, & par-là prévint les malheurs qui le menaçoient. La reconnoissance du jeune prince lui fit laisser au bramine le choix de la récompense. Celui-ci demanda autant de grains de bled qu'en pourroit produire le nombre des cases de l'échiquier, en doublant toujours depuis la première jusqu'à la soixante-quatrième ; ce qui lui fut accordé sur le champ, &

ſans examen. Mais il ſe trouva, par le calcul, que tous les tréſors & les vaſtes états du prince ne ſuffiroient point pour remplir l'engagement qu'il venoit de contracter. Alors notre philoſophe ſaiſit cette occaſion pour lui repréſenter combien il importe aux rois de ſe tenir en garde contre ceux qui les entourent, & combien ils doivent craindre que l'on n'abuſe de leurs meilleures intentions.

Kamhi, empereur de la Chine avoit toujours ſoin de faire ſervir ſur ſa table des vins d'Europe. Un jour cet empereur ordonna à un Mandarin, ſon plus fidèle favori, de boire avec lui. Le prince s'enyvra & tomba enſuite dans un profond ſommeil. Le Mandarin, qui craignit les ſuites de cette intempérance, paſſa dans l'antichambre des eunuques, & leur dit que l'empereur étoit ivre; qu'il étoit à craindre qu'il ne contractât l'habitude de boire avec excès, que le vin agiroit encore davantage ſur ſon humeur déjà trop violente, & que, dans cet état, il n'épargneroit pas même ſes plus chers favoris; pour éviter un ſi grand mal, ajouta le Mandarin, il faut que vous me chargiez de chaines, & que vous me faſſiez mettre dans un cachot, comme ſi l'ordre étoit venu de l'empereur. Les eunuques approuvèrent cette idée pour leurs propres intérêts. Le prince, ſurpris de ſe trouver ſeul à ſon reveil, demanda ce ce qu'étoit devenu ſon compagnon de table? On lui répondit qu'ayant eu le malheur de déplaire à ſa majeſté, on l'avoit conduit par ſon ordre dans une étroite priſon, où il devoit recevoir la mort.

Le monarque parut quelque temps rêveur & donna enfin ordre que le Mandarin fût amené. Il parut chargé de chaines, & ſe jetta aux pieds de ſon maître comme un criminel qui attend l'arrêt de ſa mort. Qui t'a mis dans cet état, lui dit ce prince? quel crime as-tu commis? mon crime, je l'ignore répondit le Mandarin, je ſais ſeulement que votre majeſté m'a fait jetter dans un noir cachot pour y être livré à la mort. L'empereur tombe dans une profonde révérie, il parut ſurpris & troublé. Enfin, rejettant ſur les fumées de l'ivreſſe, une violence dont il ne conſervoit aucun ſouvenir, il fit ôter les chaines au Mandarin, & l'on remarque que depuis il évita toujours les excès du vin.

VERNET, (Joſeph) peintre célèbre, né à Avignon en 1712, mort à Paris en décembre 1789.

Perſonne n'a repréſenté avec plus de chaleur & de vérité les marines, le calme & la tempête, les agitations de la mer, & les reflets de la lumière ſur une onde tranquille. Aucun peintre n'a mis plus de fraicheur dans ſes teintes, n'a exprimé avec plus d'art les différentes heures du jour, & n'a mieux entendu la perſpective aérienne. Nul artiſte n'a fait un plus grand nombre de chefs-d'œuvres, & n'a répandu plus de variété, plus de richeſſes, plus d'intéret dans ſes compoſitions, & plus d'eſprit dans ſes groupes de figures. Il s'étoit expoſé dans ſa jeuneſſe aux plus grands dangers pour obſerver la nature; il conſultoit le ciel, lorſqu'il étoit en feu, & la mer lorſqu'elle étoit agitée. Dans un voyage il ſe fit attacher au mât du vaiſſeau, pour contempler le ciel fulminant, les flots écumans, l'épouvante de l'équipage: & lorſque les matelots & les paſſagers trembloient à chaque inſtant d'être engloutis dans les abîmes, ou d'être foudroyés par le tonnerre; *Vernet* dans l'extaſe s'écrioit, quel ſublime ſpectacle! Que cela eſt beau! Que cela eſt raviſſant! & il deſſinoit.

Pendant ſon ſéjour à Rome, il examina tous les ſites de l'Italie; il étoit toujours en préſence de la nature dans ce beau climat. Il s'attacha ſurtout à ſaiſir les différents effets de lumière & de clair-obſcur que les vapeurs de l'atmoſphére, & les accidents des nuages occaſionnent dans les différentes parties du jour. Des yeux exercés reconnoiſſent dans ſes tableaux & dans ſon coloris l'heure & le temps qu'il a choiſis. Il s'étoit même fait pour ſon uſage une ſorte de recueil d'échantillons de lumières, & de couleurs qu'il conſultoit toujours avec ſuccès.

Les ouvrages de ce maître ornent les palais de tous les ſouverains, & les cabinets de tous les amateurs.

Il a peint les différents ports de mer de France; & c'eſt une des plus belles ſuites de peinture & des plus conſidérables qui exiſtent dans le monde.

Un habitant de la campagne à qui on montroit un *matin* un *lever du ſoleil*, un payſage éclairé du ſoleil couchant, tels que *Vernet* ſait les réaliſer, dit ſans étonnement, & par le pur inſtinct du ſentiment: « Eh c'eſt ce que nous voyons tous les jours dans nos campagnes.

La reine, étant allée voir l'expoſition des tableaux au ſalon du Louvre & ne voyant point *Vernet*, entre les artiſtes qui lui faiſoient leur cour, le fit appeller & lui dit: « M. *Vernet*, je vois que c'eſt toujours vous qui faites ici la pluie & le beau temps.

On a beaucoup gravé d'après ce maître.

VERTOT, (René Aubert de) né l'an 1655, mort en 1735.

L'abbé de *Vertot*, fut d'abord capucin. Il paſſa enſuite dans d'autres ordres; & changea ſouvent de bénéfice. On appelloit cela les révolutions de l'abbé de *Vertot*.

L'hiſtoire

L'hiſtoire des révolutions de Suède, fut ſi eſtimée à Stocholm même, que l'envoyé qui étoit ſur le point de paſſer en France, fut chargé par ſes inſtructions de faire connoiſſance avec l'auteur, & de l'engager à entreprendre une hiſtoire générale de Suède. Cet envoyé qui croyoit trouver l'abbé *Vertot* à Paris dans les meilleures compagnies, & répandu dans le plus grand monde, ſurpris de ne le voir nulle part, s'informa où il étoit. Ayant appris alors que ce n'étoit qu'un curé de village de Normandie, il rendit compte de ſa commiſſion, d'une manière qui fit échouer le projet.

On reproche à cet hiſtorien d'avoir trop négligé l'étude des hommes, & de ne s'être pas mis aſſez au fait des affaires politiques qu'il avoit à traiter.

L'abbé de *Vertot* ne ſe donnoit pas toujours la peine de conſulter les mémoires qu'on lui envoyoit. Ayant un ſiège fameux à décrire & les inſtructions qu'il attendoit ayant tardé trop longtemps, il écrivit l'hiſtoire du ſiège, moitié d'après le peu qu'il en ſavoit, moitié d'après ſon imagination. Les mémoires arrivèrent enfin. *J'en ſuis fâché*, dit-il, *mais mon ſiège eſt fait.*

Le père Bouhours, bon juge en fait de ſtyle, aſſuroit qu'il n'avoit rien vu en notre langue qui, pour le ſtyle, fût au deſſus des révolutions de Suède & de Portugal; & le célèbre Boſſuet, plus capable encore d'en juger, dit un jour au cardinal de Bouillon, que c'étoit une plume taillée pour la vie du maréchal de Turenne.

Lorſque l'abbé de *Vertot* apportoit à l'Académie des inſcriptions dont il étoit membre, des parties détachées de ſes ouvrages hiſtoriques, il les liſoit lui-même. Mais à peine en avoit-il lu quelques pages, que s'uniſſant inſenſiblement à ſon ſujet, il prenoit enfin réellement la place du héros s'abandonnant à toute l'impétuoſité de ſon courage, & alloit juſqu'à perdre la reſpiration. On l'a vu de même s'attendrir & verſer des larmes avec la mere de Coriolan aux pieds de ſon fils.

Ce qui n'eſt peut-être pas moins digne de remarque, c'eſt que l'abbé de *Vertot* avoit près de quarante-cinq ans quand il compoſa le premier morceau d'hiſtoire qu'il a donné au public; & qu'il en avoit plus de ſoixante & dix quand il acheva celle de Malthe, qui a terminé ſa courſe littéraire. *Eloge de l'abbé de Vertot.*

VERTU. La *vertu* eſt cette force morale qui nous fait vaincre nos paſſions, & même nos affections les plus naturelles, lorſque l'honneur ou le devoir l'exige. La *vertu*, dit un ſage, n'appartient qu'à un être foible par ſa nature, & fort par ſa volonté: c'eſt en cela que conſiſte le mérite de l'homme juſte.

La jouiſſance de la *vertu* eſt toute intérieure; & la première récompenſe de l'homme vertueux eſt le plaiſir d'avoir bien fait. La miſéricorde divine, dit le philoſophe Sadi, avoit conduit un homme vicieux dans une ſociété de religieux dont les mœurs étoient ſaintes & pures; il fut touché de leurs *vertus*; il ne tarda pas à les imiter & à perdre ſes anciennes habitudes: il devint juſte, ſobre, patient, laborieux & bienfaiſant. On ne pouvoit nier ſes œuvres, mais on leur donnoit des motifs odieux; on vantoit ſes bonnes actions, & on mépriſoit ſa perſonne; on vouloit toujours le juger par ce qu'il avoit été, & non par ce qu'il étoit devenu. Cette injuſtice le pénétroit de douleur; il répandit ſes larmes dans le ſein d'un vieux ſolitaire plus juſte & plus humain que tous les autres. «O mon fils! lui dit le vieillard, tu vaux mieux que ta réputation: rends graces à Dieu. Heureux celui qui peut dire: mes ennemis & mes rivaux cenſurent en moi des vices que je n'ai pas! Que t'importe, ſi tu es bon, que les hommes te pourſuivent, & même te puniſſent comme méchant? N'as-tu pas, pour te conſoler, deux témoins éclairés de tes actions? Dieu & ta conſcience».

Les hollandois avoient fermé un établiſſement conſidérable dans l'iſle Formoſe. Le chinois Conixa arme, en 1662, pour les en chaſſer & prend, à la deſcente, Hambrock leur miniſtre, qui eſt choiſi entre les priſonniers pour aller au fort de Zélande déterminer les aſſiégés à capituler. Incapable de déguiſer ſes ſentimens, il les exhorte au contraire à tenir ferme, & leur prouve qu'avec beaucoup de conſtance ils forceront l'ennemi à ſe retirer: la garniſon qui ne doutoit pas que cet homme généreux, de retour au camp, ne fût maſſacré, fait les plus grands efforts pour le retenir; ces inſtances ſont tendrement appuyées par ſes deux filles qui étoient dans la place. «J'ai promis, dit-il, d'aller reprendre mes fers, il faut dégager ma parole; jamais on ne reprochera à ma mémoire, que pour mettre mes jours à couvert, j'aie appeſanti le joug & peut-être cauſé la mort des compagnons de mon infortune». Après ces mots, il reprend, accompagné de ſa ſeule *vertu*, le chemin du camp chinois.

L'hiſtoire des conquêtes des portugais dans le Nouveau-Monde, nous fournit un exemple de fermeté & de *vertu*. Le Père de Laurieuſe, franciſcain, ayant été pris par les indiens, avec pluſieurs officiers, demanda qu'on le laiſsât partir pour aller traiter lui-même de l'échange des priſonniers. Le roi de Cambaie paroiſſant inquiet du retour, le religieux détacha ſon cordon, & le lui mit en main, comme le gage le plus aſſuré de

sa foi. Sa négociation fut infructueuse, il revint dans les fers. Le roi fut si frappé de cette fidélité, & conçut une si haute opinion d'un peuple qui produisoit des hommes capables de cet acte de *vertu*, qu'il renvoya tous les prisonniers sans rançon.

La ville de Manolque, dans le treizième siècle, a été témoin d'un trait de *vertu* qui mérite d'être rapporté. François I étant allé dans cette ville, logea chez un particulier dont la fille lui avoit présenté les clefs de la ville. C'étoit une personne d'une rare beauté, & d'une *vertu* plus rare encore. S'étant apperçue qu'elle avoit fait sur l'esprit du roi une impression que ce monarque n'avoit pu cacher, elle alla mettre un linge soufré dans un réchaud, & en reçut la fumée au visage pour se défigurer; ce qui lui réussit, au point qu'elle devint méconnoissable. François I fut d'autant plus frappé de ce trait de *vertu*, qu'ici la vanité de subjuguer un roi, étoit un piége dangereux dans un âge où l'envie de plaire est déja si forte & si naturelle. Le monarque voulant lui donner une marque de son estime, lui assura une somme considérable pour sa dot.

« Je préfère, disoit un philosophe, ma famille à moi, ma patrie à ma famille, & le genre humain à ma patrie ». C'est la devise de l'homme vertueux.

VESPASIEN, (Titus Flavius) empereur romain, né l'an 9 de Jésus-Christ, mort l'an 79.

Vitellius étoit encore sur le trône, que *Vespasien* fut salué empereur par les armées d'Orient. Il s'étoit transporté en Egypte, pour y régler des mouvemens en sa faveur, lorsqu'il apprit à Alexandrie la mort de son rival. Le nouvel empereur ne se fit pas d'abord aimer des habitans de cette ville. Les alexandrins, amis du faste & de la dépense, ne trouvoient dans *Vespasien* qu'un homme simple, frugal, & qui les fatiguoit encore par des impositions nouvelles : mais ce prince fut bientôt gagner leur affection par une petite scène qui mérite d'être rapportée. Deux hommes du peuple, l'un aveugle, l'autre perclus d'une main, se jettèrent à ses genoux, & le supplièrent de les guérir. Ils étoient avertis, disent-ils, par leur dieu Sérapis, que le nouvel empereur avoit ce pouvoir, s'il vouloit appliquer sa salive sur les yeux de l'aveugle, & presser de son pied la main de celui qui étoit estropié. *Vespasien*, ennemi de tous ces petits moyens de surprendre l'admiration du peuple, rejetta d'abord leur demande. Ces malheureux insistèrent. Les courtisans qui croient ou qui feignent de croire que rien n'est impossible à leur prince, appuyèrent les prières des deux malades. *Vespasien* parut ébranlé par leurs instances; mais après un moment de réflexion, il ordonna à plusieurs médecins d'examiner si l'aveugle & le paralytique qui se présentoient pouvoient être guéris par des secours humains. Les médecins, après leur examen, répondirent en général, que dans celui qui se plaignoit de ne point voir, les organes de la vision n'étoient pas détruits, & que la main de l'autre avoit souffert une espèce de luxation qu'une pression forte pouvoit corriger; & prenant aussi-tôt le langage de courtisan : « La volonté des dieux est peut-être que le prince soit manifestement reconnu le ministre de leurs bienfaits envers les hommes ». Ils firent d'ailleurs observer à l'empereur que le ridicule de cette guérison manquée ne pouvoit tomber que sur ces misérables; mais que si au contraire elle réussissoit, son succès tourneroit à la gloire du prince. *Vespasien*, persuadé par ce discours, consentit enfin à faire des miracles. Il ordonna qu'on lui amenât les malades, & se fiant à sa bonne fortune, il fit, d'un air assuré & en présence d'une multitude attentive, les opérations qui lui avoient été demandées; aussi tôt l'aveugle voit, & la main estropiée reprend ses fonctions. Suétone, Dion, Tacite rapportent ces faits, & ce dernier historien, pour confirmer la vérité de son récit, ajoute que du temps qu'il écrivoit, c'est-à dire, sous le règne de Trajan, ceux qui avoient été témoins de ces guérisons subites, persistoient à les attester, quoiqu'ils n'eussent plus d'intérêt à en imposer.

Le roi des parthes lui ayant écrit avec cette inscription : *Arsace, roi des rois, à Vespasien;* au lieu de réprimer cet orgueil, il se contenta de le mépriser, & répondit simplement : *Flave Vespasien à Arsace, roi des rois.*

Ce prince vivoit familiérement avec les sénateurs, les invitoit à sa table, & alloit manger chez eux. Il permettoit à ses amis de le railler, & lorsqu'on affichoit des plaisanteries sur lui, il en faisoit afficher aussi pour y répondre.

Vespasien n'étant encore que simple particulier, & vivant fort à l'étroit, avoit marqué beaucoup d'avidité pour l'argent. C'est ce qui lui fut reproché par un vieil esclave, qui, le voyant devenu empereur, lui demanda, avec les prières les plus vives & les plus pressantes, d'être mis gratuitement en liberté. Comme *Vespasien* le refusoit, & exigeoit de l'argent : « Je le vois bien, dit l'esclave, le renard change de poil, mais non de caractère ».

Les députés d'une ville ou d'une province étant venus lui annoncer que par délibération publique on avoit destiné un million de sesterces (cent vingt-cinq mille livres) à lui ériger une statue colossale : « Placez-la ici sans perdre de temps, leur dit-il, en présentant sa main formée en creux; voici la base toute prête ».

L'histoire de son règne fait mention de plusieurs

autres traits pareils. Un de ses officiers le sollicitoit de donner une intendance à quelqu'un qu'il disoit être son frère ; le prince se douta qu'il y avoit un marché. Il manda secrétement le candidat lui-même, qui avoua au prince qu'il avoit promis une certaine somme à celui qui l'aidoit de sa faveur : le prince se fit payer cette somme, & accorda sur le champ l'emploi souhaité. Cependant le solliciteur, qui ne savoit rien de ce qui s'étoit passé, étant revenu à la charge : « Je te conseille, lui dit *Vespasien*, de te pourvoir d'un autre frère ; car celui que tu croyois ton frère, est le mien ».

Dans un voyage qu'il faisoit en litière, il remarqua que son muletier s'étant arrêté sous le prétexte de ferrer ses mules, un particulier qui sollicitoit une affaire, avoit profité de l'occasion pour présenter sa requête. *Combien as-tu gagné à ferrer la mule ?* dit *Vespasien* au muletier : & il l'obligea de lui donner la moitié de la somme. C'est à cette anecdote rapportée par Suétone, que l'on a fait remonter l'origine de notre expression proverbiale, *ferrer la mule*.

Vespasien avoit mis un impôt sur les urines. Tite, son fils, qui avoit des sentimens plus élevés, témoigna qu'il désapprouvoit une exaction si sordide. Lorsque *Vespasien* eut reçu le premier argent de cet impôt, il le porta au nez de son fils, & lui ayant demandé s'il sentoit mauvais : « Eh bien, ajouta-t-il, vous savez pourtant de quelle origine vient cet argent ».

Vespasien achetoit souvent des marchandises pour les revendre plus cher. Mais il fit ensorte qu'une partie de ses extorsions fût attribuée à Cénis une de ses concubines. Cette femme, qui avoit un esprit d'intérêt si ordinaire aux personnes de son état, vendoit les charges & les commissions à ceux qui les sollicitoient, les absolutions aux accusés, innocens ou coupables, & les réponses mêmes de l'empereur.

On imputoit encore à *Vespasien* d'employer à dessein dans les finances les hommes les plus avides, pour les condamner lorsqu'ils se seroient enrichis. Ce prince ne regardoit les financiers que comme des éponges qu'il pouvoit presser après les avoir laissé se remplir.

Vespasien, dès le commencement de son règne, s'étoit appliqué à rétablir l'ordre parmi les gens de guerre, dont les excès & les insolences désoloient les villes & les provinces. Il avoit eu soin sur-tout de remédier à la mollesse, l'écueil de la discipline militaire. Un jeune officier qu'il avoit nommé récemment à un grade militaire, étant venu l'en remercier, tout parfumé, il lui dit d'un ton sévère : *J'aimerois mieux que vous sentissiez l'ail :* & il révoqua les provisions de la charge qu'il lui avoit données.

Vespasien, naturellement porté à la clémence, ne connut point ces défiances ombrageuses qui amènent l'injustice & la cruauté. Ses amis l'exhortant un jour à éloigner de sa personne Mésius Pomposianus, parce que le bruit couroit que son horoscope lui promettoit l'empire, il le fit consul, & ajouta en riant : « S'il devient jamais empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien. Je plains, disoit-il quelquefois, ceux qui conspirent contre moi, & qui voudroient occuper ma place ; ce sont des fous qui aspirent à porter un fardeau très-pesant ».

Un Démétrius affectoit de blâmer hautement la conduite de *Vespasien ;* il poussoit même l'insolence jusqu'à se présenter devant ce prince sans lui rendre aucun des honneurs dûs à son rang. L'empereur se contenta de lui dire : « Tu fais tout ce qui est en toi pour que je t'ôte la vie ; mais je ne tue point un chien qui aboie ». *Vespasien* se contenta de faire enfermer ce cynique dans une isle.

On pourroit peut-être reprocher à *Vespasien* la mort du sénateur Helvidius Priscus, & celle du gaulois Sabinus, & d'Epponine sa femme. Helvidius étoit un homme d'une exacte probité, mais dur, sévère, & qui, sans égard pour le rang de *Vespasien*, lui résista souvent dans le sénat avec la plus grande audace. L'empereur à la fin fatigué de ses excès, & qui pouvoit craindre qu'Helvidius ne tentât de se former un parti, le livra à la justice du sénat. Il fut envoyé en exil, & peu de temps après l'empereur donna ordre qu'on le fît mourir. Une réponse d'Helvidius pourra faire connoître le caractère de ce fier romain. *Vespasien*, dans un instant d'emportement, le menaçoit de la mort. « Vous ai-je dit, lui répondit Helvidius, que je fusse immortel ? Vous ferez votre métier de tyran en me donnant la mort ; moi celui de citoyen en la recevant sans trembler ».

Le sort du gaulois Sabinus & d'Epponine sa femme, a plus de droit d'intéresser les ames sensibles par les circonstances que rapporte l'histoire.

On les amena prisonniers à Rome, & ils parurent devant l'empereur. Epponine parla à *Vespasien* avec courage ; elle tâcha de l'attendrir, & lui présentant ses enfans : « César, lui dit-elle, j'ai mis au monde ces tristes fruits de notre disgrace, & je les ai allaités dans l'horreur des ténèbres, afin de pouvoir vous offrir un plus grand nombre de suppliants ». *Vespasien* versa des larmes ; mais la politique romaine, cruelle à l'égard de tous les étrangers qui avoient favorisé les rebelles à l'empire, combattit sa clémence. Il envoya Sabinus & Epponine au supplice, & ne fit grace qu'à leurs enfans. Cette généreuse gauloise reprenant alors tout son courage, & insultant par ses reproches un prince qu'elle n'avoit

pu fléchir par ſes larmes, elle lui déclara qu'elle ne ſe reprochoit que ſes prières, & qu'elle avoit vécu avec plus de ſatisfaction dans l'obſcurité d'un tombeau, que lui ſur le trône.

Veſpaſien étoit parvenu juſqu'à l'âge de ſoixante-dix ans ſans éprouver aucune incommodité; mais une violente douleur dans les inteſtins qu'il reſſentit alors, ſembloit annoncer que ſa fin étoit prochaine. Tout le monde s'inquiétoit à ſon ſujet, lui ſeul paroiſſoit tranquille. On débitoit, comme un préſage de mauvais augure pour le prince, que le mauſolée des Céſars s'étoit tout d'un coup ouvert. « Ce prodige ne me regarde point, dit *Veſpaſien :* je ne ſuis point de la race d'Auguſte. » Une comète ayant paru au ciel avec une longue chevelure, il dit gaiement à ceux qui s'en entretenoient : « Si cet aſtre menace quelqu'un, c'eſt le roi des Parthes qui a de longs cheveux, & non pas moi qui ſuis chauve ».

Cependant ſon mal augmentoit tous les jours; il connut lui-même le danger où il étoit, & dit à ſes amis, par une raillerie aſſez fine de l'adulation des Romains, qui déifioient leur empereur après leur mort : *Je ſens que je deviens dieu.*

Sa maladie ne l'empêcha pas de travailler aux affaires du gouvernement avec le même zèle & la même aſſiduité. Il répondit aux repréſentations qu'on lui faiſoit à ce ſujet, qu'*il falloit qu'un empereur mourût debout.*

On a comparé *Veſpaſien* à Auguſte. Il fit fleurir, à ſon exemple, les arts dans ſon empire. Il diſtribua des récompenſes aux gens de lettres & aux artiſtes qui s'étoient diſtingués dans leur art. Un ingénieur avoit imaginé de ſon temps un moyen de tranſporter, à peu de frais, au capitole, des colonnes d'une grandeur énorme. *Veſpaſien* loua l'invention, & il accorda une gratification à l'auteur, ſans permettre cependant que l'on ſe ſervît de ſes machines. *Il faut*, dit-il, *que les pauvres puiſſent gagner leur vie.*

VEUVE CONSOLÉE. Autrefois que les femmes n'aimoient que leur mari, elles avoient de la douleur de le perdre; mais aujourd'hui la reſſource eſt grande, le ſacrement n'eſt pas ce qui gagne le plus l'amitié d'une femme. Une dame ayant perdu ſon époux, ſon confeſſeur *ad honores* vint la voir le lendemain de ſon enterrement; il la trouva jouant au piquet avec un jeune homme bien fait : ce confeſſeur fut fort ſurpris : quoi! dit ce bon père, vous venez de perdre monſieur votre mari, & vous en avez ſi peu de déplaiſir? où eſt cette triſteſſe que vous devriez du moins faire paroître? Vraiment, mon père, répondit cette dame, ſi vous étiez venu une demi heure plutôt, vous m'auriez vue toute baignée de pleurs; mais cette douleur que vous me reprochez ſi vivement, je l'ai jouée contre monſieur, & je la viens de perdre.

VIC, (Dominique de) mort en 1610.

Dominique de *Vic*, gouverneur d'Amiens, de Calais, & vice-amiral de France, s'informoit dans tous les lieux où il commandoit, des marchands & des artiſans qui jouiſſoient d'une bonne réputation; il les viſitoit comme un ami, & alloit lui-même les prier à dîner. C'eſt ce même de *Vic*, dont l'hiſtoire rapporte deux traits bien touchans. Ayant eu en 1586 le gras de la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau, & ne pouvant plus monter à cheval, quoique ſa bleſſure fût bien guérie, ſans reſſentir les douleurs les plus vives, il s'étoit retiré dans ſes terres en Guyenne; il y vivoit depuis trois ans, lorſqu'il apprit la mort de Henri III, les embarras où étoit Henri IV, & le beſoin qu'il avoit de tous ſes bons ſerviteurs; il ſe fit couper la jambe, vendit une partie de ſon bien, alla trouver ce prince, & lui rendit des ſervices ſignalés à la bataille d'Ivri & dans pluſieurs autres occaſions. Deux jours après l'aſſaſſinat de ce bon roi, de *Vic* paſſant dans la rue de la Ferronnerie, & regardant l'endroit où cet horrible attentat avoit été commis, fut ſi ſaiſi de douleur, qu'il tomba preſque mort, & mourut le lendemain.

VIEILLARD. Que reſte-t-il à un *vieillard* de la vigueur de ſa jeuneſſe & de ſa vie paſſée? Un ſoldat caſſé de fatigues & chargé d'années, vint un jour demander à Céſar congé de ſe faire mourir : » tu penſes donc être en vie, répondit Céſar? »

Vieilleſſe eſt maladie, & maladie eſt vieilleſſe.

Rabelais dit en ſon almanach, que vieilleſſe ſera incurable cette année à cauſe des années paſſées.

Caton le cenſeur, voyant un *vieillard* de mauvaiſe vie : — » mon ami, lui dit-il, la vieilleſſe, d'elle-même, eſt aſſez laide; n'y ajoutez pas celle du vice.

Un vieux gentilhomme s'entretenoit avec un de ſes anciens amis ſur quelques anciennes avantures qu'ils avoient eues enſemble : *Oh mon ami*, lui dit-il, *c'étoit-là le bon temps!* *Oui*, repliqua l'autre, *mais nous n'étions pas alors auſſi tranquilles que nous le ſommes aujourd'hui.*

Le cardinal d'Armagnac, évêque de Rhodez, faiſant ſa viſite dans ſon diocèſe l'an 1554, trouva un bon *vieillard* en la caducité de ſon âge, qui pleuroit ſur le ſeuil de ſa porte, & s'étant enquis de la cauſe de ſes larmes, il répondit que c'étoit de douleur, de ce que ſon père l'avoit battu. Le cardinal étonné d'entendre qu'il avoit encore ſon père, lui demanda pourquoi il l'avoit

battu ; c'eſt, répondit le bon homme, parce que j'ai paſſé devant mon grand père ſans le ſaluer. A ces mots le prélat fut ſi ſurpris, & en même temps ſi touché, qu'il ſe mit à pleurer, & voulut voir ce prodige. Etant donc monté dans une chambre, il trouva deux *vieillards*, dont l'un ne ſe pouvoit remuer, & l'autre, quoiqu'extrêmement vieux, paroiſſoit néanmoins être dans ſa jeuneſſe, en comparaiſon de celui qui étoit ſon père.

Un jeune ſpartiate voyant des hommes qui ſe faiſoient porter à la campagne, dans des litières, s'écria : à Dieu ne plaiſe que je ſois jamais aſſis en un lieu d'où je ne puiſſe me lever devant un *vieillard* !

Jamais la vieilleſſe n'a été plus honorée que par les ſpartiates ; auſſi le Lacédémonien Lyſandre diſoit, que la vieilleſſe n'avoit nulle part de domicile ſi honorable qu'à Sparte. Un *vieillard* cherchoit une place aux jeux Olympiques, & perſonne ne ſe dérangeoit ; il ne fut pas plutôt au quartier des Lacédémoniens, que tous les jeunes gens ſe levèrent par reſpect ; ce qui ayant été reçu avec de grandes acclamations : grands Dieux ! s'écria ce *vieillard*, tous les grecs connoiſſent la vertu, mais il n'y a que les Lacédémoniens qui la pratiquent !

On n'a pas oublié la réponſe d'un vieux gentilhomme de la cour de Louis XIV au jeune monarque, qui lui demandoit lequel il préféroit de ſon ſiècle ou de celui-ci » Sire j'ai paſſé ma jeuneſſe à reſpecter les *vieillards*, & il faut que je paſſe ma vieilleſſe à reſpecter les enfans ».

Patrix étant revenu d'une extrême maladie à quatre-vingts ans, & ſes amis s'en réjouiſſant avec lui, & le conjurant de ſe lever : » Hélas, meſſieurs, leur dit-il, ce n'eſt pas la peine de ſe r'habiller.

Le chevalier Gaſcoin, dont parle Wilcherli dans une de ſes lettres, avoit été, pendant ſa jeuneſſe, fort bien venu des femmes. Pour ſe procurer cette même ſatisfaction étant vieux, il s'aviſa de mener toujours avec lui un jeune homme ; ſi je me préſentois ſeul chez les dames, diſoit-il à ſes amis, elles ne manqueroient pas de me refuſer la porte, uniquement, parce que mes viſites ſeroient ſans conſéquence.

Philippe Herbelot, né à Doulerans le Château, étoit âgé de neuf ans, lorſque Henri IV mourut. Il ſervit pluſieurs années ſous le règne de Louis XIII, reçut pluſieurs bleſſures dans différentes actions, & parvint au grade de premier ſergent de ſa compagnie. Il quitta les armes pour s'établir à Châteaudun où il exerça le métier de ſellier juſqu'à la cent deuxième année de ſon âge.

Monſieur de Vendôme revenant de l'armée, fut obligé de s'arrêter à Châteaudun parce que ſa voiture s'étoit rompue. On s'adreſſa à la boutique du *vieillard* Herbelot pour la remettre en état. Lorſqu'il ſut que cette voiture appartenoit à monſieur de Vendôme, il voulut y aller lui-même, quoiqu'il eût deux compagnons. Tandis qu'il travailloit, quelqu'un de ceux qui étoient préſens, inſtruiſit monſieur de Vendôme du grand âge de ce bon *vieillard*. Ce Seigneur lui fit pluſieurs queſtions. Herbelot y répondit avec beaucoup de gaîté & de bon ſens. Monſieur de Vendôme fort ſatisfait, lui promit de parler au roi en ſa faveur.

Un an après, le marquis Dangeau qui avoit des terres aux environs de Châteaudun ; fut chargé de le faire venir à la cour : il lui avoit mandé de choiſir une voiture commode, mais le bon *vieillard* ſe contenta de prendre un cheval pour porter ſon petit bagage, & fit le voyage à pied, accompagné de ſon fils : il ſe rendit à Marly chez le marquis Dangeau, qui le préſenta à Louis XIV. En abordant ſa majeſté, il mit un genou en terre ; le roi lui préſenta lui même la main pour le relever, lui fit beaucoup de queſtions ſur ſa vie à l'armée & ailleurs ; ſa majeſté l'engagea à prendre un établiſſement à Paris, & lui dit de revenir à la cour. Tant que vecut ce monarque, il daigna prendre ſoin de ce bon *vieillard*.

En ſortant de chez le roi, il fut préſenté aux dames qui avoient demandé à le voir ; madame la dauphine coupa de ſes cheveux pour en faire un bracelet, d'autres dames en voulurent faire autant : » Tout beau, meſdames, s'écria plaiſamment le *vieillard*, cela n'eſt permis qu'à madame. » Quelqu'un lui ayant demandé s'il avoit l'ouïe bonne ; il répondit : » J'entends fort bien, quand on me dit, tiens ; mais je ſuis ſourd, quand on me dit, donne ».

A l'avénement de Louis XV au trône, il alla à Vincennes, accompagné de ſon fils. Il étoit pour lors âgé de cent quatorze ans. Il eut l'honneur de complimenter le maréchal de Villeroi, dont il étoit connu, & qui ſe chargea de le préſenter à ſa majeſté, ce monarque lui aſſura ſur ſa caſſette une penſion viagère, dont une partie retourna à ſon fils : » Quel bonheur, s'écria-t-il dans les tranſports de ſa reconnoiſſance, d'avoir eu l'avantage de voir les quatre derniers rois de France ; j'ai la conſolation de voir le commencement du règne de Louis XV, ce qui met le comble à mon contentement ! Il ne me reſte après cela rien à déſirer au monde ; faſſe le ciel que les jours du jeune roi ſe multiplient beaucoup au-delà des miens, que le cours de ſes années ſoit tiſſu de toute ſorte de bonheur & de gloire ; qu'enfin il termine ſa ca-

rière d'une manière aussi glorieuse que son bisaïeul, dont je n'oublierai jamais la bonté avec laquelle il recevoit tous les ans le bouquet que j'avois l'honneur de lui présenter : la grace qu'il m'a faite pendant dix ans avant sa mort, de me mettre au nombre de ses pensionnaires, demeurera éternellement gravée dans mon ame ».

Louis XIV, quelque temps avant son décès avoit accordé une loterie en sa faveur, qui devoit bientôt s'ouvrir.

Les selliers l'avoient adopté cette même année pour leur doyen le jour de la fête de saint Eloi, lui ayant donné la première portion de pain béni, ils l'invitèrent à dîner, le firent asseoir à la première place, & bûrent à sa santé, le nommant leur doyen avec de grandes acclamations.

Il fut très-gracieusement accueilli du duc d'Orléans, régent, qui l'assura de sa protection. Une personne de la part du prince lui apporta un présent digne de la généreuse bienfaisance de son altesse royale.

Les mœurs de Philippe Herbelot étoient aussi pures que son tempérament étoit sain & vigoureux. Il est mort à Paris dans la cent quinzième année de son âge.

Il y a des peuples entiers qui se procurent la mort pour se délivrer des infirmités de la vieillesse & des chagrins de la vie. Lorsque les sauvages de la baie de Hudson viennent à un âge tout à fait décrépit, & qu'ils sont hors d'état de travailler, ils font faire un festin & y convient toute leur famille. Après avoir fait une longue harangue dans laquelle ils invitent leurs amis à se bien comporter, & à vivre en union les uns avec les autres, ils choisissent celui de leurs enfans qu'ils aiment le mieux; ils lui présentent une corde qu'ils se passent eux-mêmes autour de cou, le prient de les étrangler pour les tirer de ce monde, où ils ne sont plus qu'à charge aux autres. L'enfant ne manque pas aussitôt d'obéir à son père & l'étrangle le plus promptement possible.

VILLARS, (Louis-Hector duc de) pair & maréchal de France, grand-d'Espagne, mort à Turin le 17 juin 1734, à l'âge de 82 ans.

Villars, officier plein d'ardeur & de confiance, nuisit d'abord à son avancement par l'austère franchise avec laquelle il s'expliquoit. On lui reprocha plus d'une fois de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur; mais on ne pouvoit s'empêcher de reconnoître qu'il étoit doué d'un génie heureux pour la guerre. Comme il n'eut jamais cette souplesse nécessaire pour se faire des amis & des protecteurs, il ne commença que très-tard à jouir de sa renommée.

Lors de la bataille de Fridlingue, gagnée par les François en 1702, *Villars* n'étoit encore que lieutenant général. Après la victoire remportée, comme *Villars* marchoit à la tête de son infanterie à travers un bois, une voix cria : *Nous sommes coupés*. A ce mot tous les régimens se dispersèrent dans un désordre affreux. Il court à eux, & leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous, vive le roi*. Les soldats répondent, *vive le roi* en tremblant, & recommencent à fuir encore.

Les François remis de leur frayeur, proclamèrent *Villars* maréchal de France sur le champ de bataille; & le roi quinze jours après confirma ce que la voix des soldats lui avoit donné.

En 1703, le maréchal de *Villars* étant parti d'Alsace pour joindre l'électeur de Bavière, s'approcha de Kentzingen dont il vouloit se rendre maître. Quelques religieux lui apportèrent des contributions. Il les renvoya, avec ordre de dire à la garnison de mettre bas les armes, sous peine d'être passée au fil de l'épée, & que, si elle osoit tirer un seul coup, tout seroit mis à feu & à sang dans la ville. Le commandant intimidé par ces menaces, se rendit sans coup férir. On trouva dans la ville qui étoit assez bien fortifiée, outre une nombreuse artillerie, beaucoup de munitions de guerre & de bouche. *Villars*, charmé de faire remarquer ce tour de son métier aux officiers généraux, leur dit : » Avouez, messieurs, que si cette place ne se fût pas rendue, il nous eût été impossible de la prendre, n'ayant pas de canons; & nous n'aurions pu aller par conséquent plus loin. Il faut quelquefois que la hardiesse supplée à la force. Des menaces faites à propos à un ennemi qui se croit supérieur & hors d'insulte, ne peuvent que le surprendre, & lui donner souvent des allarmes qui l'obligent à accorder des choses qu'on ne sauroit obtenir autrement ».

Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, alloit se joindre à la grande armée ennemie que commandoit le prince de Bade, auprès de Donavert. Il faut les prévenir, dit le maréchal à l'électeur de Bavière; il faut tomber sur Styrum, & marcher tout à l'heure ». L'électeur temporisoit : il répondoit qu'il en devoit conférer avec ses généraux & ses ministres. C'est moi qui suis votre ministre & votre général, lui repliqua *Villars*. Vous faut il d'autre conseil que moi quand il s'agit de donner bataille ? » Le prince occupé du danger de ses états, reculoit encore : « Eh bien ! lui dit *Villars*, si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les François ». Et aussitôt il donna l'ordre pour l'attaque. Le prince entraîné par cette saillie, attaqua, avec *Villars*,

Styrum dans les plaines d'Hochſtet, & remporta la victoire.

Un an après, en 1704, les François perdirent dans les mêmes plaines une célèbre bataille contre Marlboroug & le prince Eugène. *Villars* étoit alors dans les Cevènnes, où les Huguenots, pouſſés au déſeſpoir, avoient pris les armes. On lui avoit marqué la veille de cette journée la diſpoſition des deux armées, & la manière dont le maréchal de Talard, qui commandoit les François, vouloit combattre. On a rapporté que le maréchal de *Villars* écrivit en réponſe au préſident de Maiſons, ſon beau-frère, que ſi le maréchal de Talard donnoit bataille en gardant cette poſition, il ſeroit infailliblement défait. On a ajouté que cette lettre fut montrée à Louis XIV.

Le maréchal *de Villars* avoit mis à prix la tête du chef des camiſards, hérétiques qui s'étoient révoltés dans les Cévennes. Ce rebelle, témoin du ſupplice de ſes compagnons, reconnoiſſant que tôt ou tard il lui faudroit ſubir le même ſort, prit un parti qui lui réuſſit. Il connoiſſoit la généroſité & la clémence du maréchal. S'étant préſenté à ce général, qui ne le connoiſſoit que de nom, il lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis mille écus à celui qui le livreroit mort ou vif? Le maréchal ayant répondu que oui : « Cette récompenſe me ſeroit due, continua le camiſard, ſi mes crimes ne m'en avoient rendu indigne; mais j'ai tant de confiance en la clémence du roi, & en votre généroſité, que je ne crains point de vous apporter moi-même cette tête criminelle dont vous pouvez diſpoſer ». Il étoit à genoux, en diſant ces mots. Le maréchal, l'ayant fait relever, lui fit compter ſur le champ les mille écus, & expédier une amniſtie générale pour lui & pour quatre-vingt perſonnes de ſa ſuite.

Un jour on conduiſoit un déſerteur à l'endroit où il devoit être fuſillé; dans le moment même, le maréchal de *Villars* vint à paſſer en chaiſe. Le malheureux ſoldat demande, pour dernière faveur, à parler à ſon général. Monſieur de *Villars* en eſt inſtruit & le fait approcher : *mon général*, lui dit le ſoldat en ſanglottant, *vous allez à Verſailles, je vous ſupplie de dire au roi l'embarras dans lequel je me trouve.* Le maréchal trouva cette naïveté ſi plaiſante qu'il fit ſuſpendre l'exécution, & n'eut rien de plus preſſé que de la rendre au roi. Sa majeſté en rit beaucoup & fit grace au déſerteur.

Marlboroug croyant, après le ſuccès d'Hochſtet, pouvoir tout entreprendre, avoit en 1705 formé le projet de pénétrer dans la Champagne. *Villars*, qu'on venoit de lui oppoſer, le mit dans l'impoſſibilité de rien tenter; il réuſſit même à le faire décamper; c'étoit beaucoup alors. Malboroug qui eſtimoit aſſez le maréchal de *Villars* pour vouloir en être eſtimé, lui écrivit : Rendez-moi la juſtice de croire que ma retraite eſt la faute du prince de Bade qui n'eſt pas venu me joindre, & que je vous eſtime encore plus que je ne ſuis fâché contre lui.

En 1708, *Villars*, à la tête d'une petite armée, fit échouer tous les projets du duc de Savoie qui vouloit entrer dans le Dauphiné. » Il faut, dit un jour ce prince éclairé, que le maréchal de *Villars* ſoit ſorcier, pour ſavoir ce que je dois faire; jamais homme ne m'a donné plus de peine, ni plus de chagrin »,

Après la campagne, Louis XIV dit à ce général : *Vous m'aviez promis de défendre Lyon & le Dauphiné; vous êtes homme de parole, & je vous en ſais bon gré.* » Sire, répondit le maréchal, j'aurois pu mieux faire ſi j'avois été plus fort. »

Lors de la journée de Malplaquet en 1709, le maréchal de *Villars* ſe trouva aſſez grièvement bleſſé pour ſe faire adminiſtrer les ſacremens. On propoſa de faire cette cérémonie en ſecret. Non, dit le maréchal, puiſque l'armée n'a pu voir mourir *Villars* en brave, il eſt bon qu'elle le voye mourir en chrétien.

Villars ſurvécut à cette bleſſure, & fut choiſi pour rétablir en Flandres les affaires de la France. On prétend que la ducheſſe de *Villars* voulut diſſuader ſon mari de ſe charger d'un fardeau auſſi dangereux, mais que le maréchal rejetta ce conſeil timide. « Si j'ai, diſoit-il, le malheur d'être battu, j'aurai cela de commun avec les généraux qui ont commandé en Flandres avant moi : ſi je reviens vainqueur, ce ſera une gloire que je ne partagerai avec perſonne ».

Villars eut bientôt cette gloire ſi flatteuſe. Il tomba inopinément le 12 juillet 1712 ſur un camp de dix ſept bataillons retranchés à Denain ſur l'Eſcaut, pour le forcer. L'entrepriſe étoit difficile; mais *Villars* ne déſeſpéra pas d'en venir à bout. » Meſſieurs, dit-il à ceux qui étoient autour de lui, les ennemis ſont plus forts que nous; ils ſont même retranchés; mais nous ſommes François : il y va de l'honneur de la nation : il faut aujourd'hui vaincre ou mourir; & je vais vous en donner l'exemple ». Il ſe met auſſitôt à la tête des troupes qui, excitées par ſon exemple, font des prodiges, & battent les alliés commandés par le prince Eugène.

Cette victoire ineſpérée cauſa la plus grande joie à la France. La première fois que le maréchal, de retour à Paris de ſa glorieuſe campagne, vint à l'opéra, la demoiſelle Antier faiſoit le rôle de la gloire dans le prologue d'Armide, lui préſenta dans les balcons du théâtre où il étoit, une couronne de laurier. On ſe rappelle que la même choſe eſt arrivée pour le maréchal de Saxe, après la célèbre journée de Fontenoi.

Villars avoit ſu vaincre & profiter de ſa vic-

toire. Il emporta aux ennemis pluſieurs places conſidérables. En 1713, il fit le ſiege de Fribourg. La ville étant ſur le point d'être priſe d'aſſaut, le gouverneur l'abandonna à la diſcrétion du maréchal, & ſe retira dans le château. Les malades & les bleſſés étoient reſtés dans la ville : quoique *Villars* fût en droit de l'abandonner au pillage, & même de faire paſſer les habitans au fil de l'épée, il établit un ordre parfait, & ne fit point couler de ſang. A l'égard des malades & des bleſſés, il les fit porter ſur l'eſplanade, où ils étoient expoſés au feu de l'artillerie du château. Le gouverneur ne put tenir contre un pareil ſpectacle, & ſe rendit.

Louis XV ayant en 1734 déclaré la guerre à la maiſon d'Autriche, le maréchal de *Villars*, quoiqu'âgé de quatre-vingt-deux ans, fut choiſi pour commander en Italie les troupes réunies de France, d'Eſpagne & de Sardaigne. Un officier conſidérable lui repréſentant au ſiége de Pizzightonne qu'il s'expoſoit trop : « Vous auriez raiſon, ſi j'étois à votre âge, répondit le maréchal ; mais à l'âge où je ſuis, j'ai ſi peu de jours à vivre, que je ne dois pas les ménager, ni négliger les occaſions qui pourroient me procurer une mort glorieuſe que doit ambitionner un vieux général d'armée.

L'affoibliſſement de ſes forces ne lui ayant permis de faire qu'une campagne, il partit pour s'en retourner en France ; mais une maladie mortelle l'arrêta à Turin. » Dieu vous fait de grandes graces, lui dit ſon confeſſeur. Vous avez mené une vie où vous vous occupiez plus de votre gloire que de votre ſalut. Dieu pouvoit vous la faire perdre dans les fréquens dangers où vous vous expoſiez. Cependant il vous a conſervé juſqu'à préſent ; il vous donne le temps de vous reconnoître & la grace de vous repentir de vos fautes. Ce ſont là des faveurs qu'il n'accorde pas à tout le monde. Voilà le maréchal de Berwich qui n'a pas eu le même bonheur que vous ; il vient d'être tué au ſiége de Philisbourg d'un coup de canon, en viſitant les travaux de la tranchée «. *Quoi* ! répond *Villars*, *le maréchal de Berwich eſt mort de cette manière ? Je l'avois toujours dit qu'il étoit plus heureux que moi.* Il expira un moment après.

On devoit ſans doute s'attendre aux plus belles actions de la part d'un homme que la gloire ſeule ſembloit enflammer. Il diſoit ſouvent qu'il n'avoit eu que deux plaiſirs bien vifs en ſa vie, celui de remporter un prix au collège & celui de gagner une bataille.

On le preſſoit en 1677 de prendre une cuiraſſe pour une action qui, ſelon toutes les apparences, devoit être vive & meurtrière. » Je ne crois pas, répondit-il tout haut, en préſence de ſon régiment, ma vie plus précieuſe que celle de ces braves gens ».

Dans une de ſes campagnes, ayant laiſſé tomber le fourreau de ſon épée, quelqu'un s'empreſſa de le ramaſſer. Un officier qui connoiſſoit bien l'activité de ce général, lui dit : Monſieur le maréchal, vous n'en avez pas beſoin, puiſque vous avez toujours l'épée à la main contre les ennemis de la France ».

Villars témoigna ſouvent ſon mépris pour ces agréables de cour toujours portés à ſe regarder comme des perſonnages importans. Cette conduite lui ſuſcita des ennemis, & il ne l'ignoroit pas. Un jour prenant congé du roi devant toute la cour pour aller commander l'armée : » Sire, lui dit-il, je vais combattre les ennemis de votre majeſté, & je vous laiſſe au milieu des miens ».

Le maréchal de *Villars* avoit acquis ſes richeſſes par des contributions dans le pays ennemi. Des courtiſans du duc d'Orléans régent du royaume, devenus riches par ce bouleverſement de l'état appellé *ſyſtême*, ſembloient ſe glorifier de leurs richeſſes : *Pour moi*, leur dit *Villars*, *je n'ai jamais rien gagné que ſur les ennemis.*

On a mis au bas du portrait du maréchal de *Villars*, dont le nom de baptême eſt Hector.

Hic novus Hector adeſt contra quem nullus Achilles.

VINCI, (Leonard de) peintre né l'an 1443, mort en 1513.

A peine Léonard commençoit-il à étudier la peinture, que Verrochio, ſon maître, le crut en état de travailler à un ange qui reſtoit à finir dans un de ſes tableaux. Le jeune Léonard s'en acquitta avec tant d'art, que cette figure effaçoit toutes les autres : Verrochio, honteux, déſeſpéré de ſe voir ainſi ſurpaſſé par ſon élève, ne voulut plus manier le pinceau, & renonça pour toujours à la peinture.

Le ſénat de Florence, ayant fait bâtir une ſalle ſpacieuſe dans le palais public, ordonna par un décret ſolemnel, qu'elle ſeroit ornée d'une peinture faite de la main de Léonard.

Il ſe propoſa un jour de peindre une aſſemblée de payſans, dont l'innocente gaieté & les ris naïfs ſe communiquaſſent aux ſpectateurs. Pour parvenir à ce qu'il avoit en vue, il raſſembla quelques gens de bonne-humeur, qu'il invita à dîner ; & lorſque le repas les eut tous diſpoſés à la joie, il les entretint de contes plaiſans qui les égayèrent encore davantage : cependant il étudioit leurs geſtes, examinoit avec attention les mouvemens de leur viſage ; &, dès qu'il fut libre, il ſe retira dans ſon cabinet, où il deſſina ſi parfaitement, de mémoire, cette ſcène comique

que

que, qu'il étoit impoſſible, en la voyant, de s'empêcher de rire.

Le plus fameux tableau de Léonard, c'eſt celui de la *Cène*, qu'il peignit dans le réfectoire des dominicains à Milan : lorſqu'il travailloit à cette admirable compoſition, il commença par les apôtres ; ſon génie s'étant épuiſé à donner une expreſſion étonnante à chaque tête, il ne trouva rien d'aſſez beau, d'aſſez frappant, pour rendre ce caractère divin, qui doit annoncer le fils de Dieu ; & prit le parti de ne faire que l'ébaucher.

Dans la chapelle du Roſaire à Milan, on voit de Léonard un tableau des plus bizarres : le purgatoire eſt au fond d'un puits, & la ſainte-Vierge en retire des âmes avec un chapelet qui tient lieu de chaîne.

Vinci fit pluſieurs portraits à Florence, entr'autres celui de la femme d'un riche particulier ; il employa quatre mois à perfectionner ce portrait : pendant toutes les ſéances qu'il exigea de la dame, il eut toujours ſoin de faire trouver auprès d'elle pluſieurs muſiciens qui jouoient de divers inſtrumens, afin de lui inſpirer de la gaieté.

François I vit ce tableau à Florence, & l'eſtima tellement, qu'il en donna quatre mille écus.

Dans une de ſes expéditions en Italie, ce prince admira auſſi, à Milan, pluſieurs ouvrages de Léonard, & le preſſa de le ſuivre en France. Léonard, quoique âgé de ſoixante-dix ans, crut devoir ſe rendre à des invitations ſi flatteuſes : mais à peine fut-il en France, qu'il y tomba malade. Le roi, qui connoiſſoit tout ſon mérite, ne dédaigna point de le viſiter très-ſouvent. Comme quelques ſeigneurs de ſa cour paroiſſoient ſurpris qu'il traitât avec tant de diſtinction un ſimple particulier, ce monarque leur dit ces belles paroles : —— « Ne vous étonnez pas de l'honneur que je rends à ce grand peintre : je puis faire en un jour beaucoup de ſeigneurs comme vous ; mais il n'y a que Dieu ſeul qui puiſſe faire un homme pareil à celui que je vais perdre ». —

Un jour que la maladie de Léonard étoit devenue plus fâcheuſe, on lui annonça que le roi entroit dans ſa chambre : ſenſible aux marques de bonté qu'il reçevoit d'un ſi grand prince, il raſſembla le reſte de ſes forces pour ſe mettre ſur ſon ſéant, & pour témoigner ſa reconnoiſſance au monarque ; mais cet effort fut le dernier de ſa vie, il tomba en foibleſſe, tandis que François I. s'empreſſoit lui-même de le ſecourir ; & mourut entre les bras de ce prince qui l'honora de ſes larmes.

Cette ſcène ſi intéreſſante eſt le ſujet d'un ſuperbe tableau de M. Menageot, peintre du roi & directeur de l'académie de peinture à Rome.

Encyclopédiana.

Le fameux *traité de la peinture*, eſt le ſeul ouvrage de Léonard de *Vinci*, qui ſoit imprimé ; encore ne l'a-t-il été que par les ſoins d'un françois, en 1651, cent-trente-quatre ans après la mort de ſon auteur.

Annibal Carrache, lut une copie manuſcrite de ce fameux traité, vers l'an 1600, & fut fâché de n'avoir pas eu plutôt connaiſſance des leçons admirables qu'il renferme ; « parce qu'elles lui auroient épargné, (diſoit-il) vingt années de travail, s'il les avoit lues dans ſa jeuneſſe ». ==

VIRGILE, (Publius Maro) poëte latin, né dans un village près de Mantoue, de parens obſcurs, le 15 octobre de l'an 70 avant Jeſus-Chriſt, mort à Brindes en Calabre le 22 ſeptembre de l'an 19 avant la même époque.

Virgile avoit le teint brun ; ce qu'il tenoit peut-être de ſon père natif d'un pays chaud. Il étoit d'une haute taille, & on peut croire que c'eſt lui-même qu'il dépeint ſous le nom de *muſée* au ſixième livre de l'Enéide. Ses infirmités & ſes études le firent vieillir de bonne heure. Il avoit un embarras dans la langue qui l'empêchoit de s'énoncer avec facilité. Son caractère étoit doux, modeſte & même timide. Il ſe déroboit très-ſouvent à la multitude qui accouroit pour le voir.

La première égloguе de *Virgile* eſt un hommage de ſon ame ſenſible & reconnoiſſante. Il la compoſa pour remercier Auguſte de la grace qu'il lui avoit faite de le rétablir dans ſon patrimoine dont il avoit été dépouillé par la diſtribution faite aux ſoldats vétérans de ce prince, des terres du Mantouan & du Cremonois.

Auguſte donnoit ſouvent des ſpectacles dans un tems où il pleuvoit toutes les nuits. *Virgile* compoſa à ce ſujet cette épigramme. Il y fait Céſar égal à Jupiter.

Nocte pluit totâ : redeunt ſpectacula mane.
Diviſum imperium cum Jove, Cæſar habet.

« Il pleut toute la nuit, & le matin l'on voit renaître les ſpectacles. Céſar partage l'empire avec Jupiter ».

Virgile fit afficher ce diſtique à la porte du palais d'Auguſte, ſans marquer qui l'avoit compoſé. L'empereur en parut content, & donna une récompenſe à un certain Bathyle qui, voyant que perſonne ne ſe préſentoit, s'étoit déclaré l'auteur de ces vers. Alors *Virgile* fit afficher de nouveau à la porte du palais ces mots répétés quatre fois : *Sic vos non vobis*. Il les propoſa comme des vers à remplir, ainſi que nous le pratiquons à l'égard de nos bouts rimés. Quelques jours après, comme tous les poëtes paroiſſoient avoir renoncé à cette eſpèce de défi, *Virgile* afficha une ſeconde fois le

distique *Nocte pluit totâ*, & mit au-dessous ces cinq vers :

Hos ego versiculos feci ; tulit alter honores.
Sic vos non vobis nidificatis aves.
Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis mellificatis apes.
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

Ils servirent à faire connoître le véritable auteur de l'épigramme, & à couvrir de confusion le plagiaire.

Mécène, le favori d'Auguste, fut le protecteur & l'ami de *Virgile*. Il lui donna toutes sortes d'accès auprès d'Auguste. Mais *Virgile*, & ce trait seul fait son éloge, ne profita des premiers momens de sa faveur, que pour faire connoître le mérite naissant du jeune Horace. *Virgile* vit dans ce jeune poëte un génie propre à réussir à la cour, & ne craignit point de se donner en sa personne un rival dangereux.

. . . . . *Optimus olim*
Virgilius, post hunc Varius dixêre quid essem.

Le bon *Virgile*, dit Horace à Mécène dans une de ses odes, & ensuite Varius vous dirent qui j'étois.

On peut remarquer que *Virgile* fut non-seulement l'ami d'Horace ; mais encore de Gallus, de Pollion & de tous ceux qui avoient quelque réputation dans les belles-lettres. Personne n'étoit plus réservé que lui lorsqu'on l'attaquoit. Un certain Filistus, bel esprit de cour, prenoit plaisir à l'agacer continuellement dans la conversation, à lui faire monter le rouge au visage, à le railler jusqu'en présence d'Auguste. « Vous êtes muet, lui dit-il un jour ; & quand vous auriez une langue, vous ne vous défendriez pas mieux ». *Virgile* piqué se contenta de répondre : « Mes ouvrages parlent pour moi ». Auguste applaudit à la répartie, & dit à Filistus : « Si vous connoissiez l'avantage du silence, vous le garderiez toujours ».

Cornificius, autre Zoïle, déchiroit *Virgile*. On en avertit le poëte qui répondit simplement : « Cornificius m'étonne. Je ne l'ai jamais offensé ; je ne le hais point. Mais il faut que l'artiste porte envie à l'artiste, & le poëte au poëte. Je ne me venge de mes ennemis qu'en m'éclairant par leur critique ».

Le seul trait de satyre que *Virgile* se soit permis est celui-ci :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

Bavius & Mævius, critiques subalternes, avoient de plus cherché à jetter du ridicule sur *Virgile*, en parodiant plusieurs de ses vers.

L'empereur Auguste faisoit souvent asseoir *Virgile* auprès de lui, & prenoit plaisir à lui entendre réciter ses poésies. Lorsque le poëte paroissoit un peu fatigué, Mécène prenoit sa place, & le soulageoit.

On pourroit peut-être blâmer *Virgile* d'avoir mis trop souvent en pratique cette maxime de Platon qui est de *servir les Dieux selon le goût de la patrie*. Il ne flatta que trop dans ses poésies la folie d'Auguste de se faire respecter comme un dieu par les sujets de son empire.

Lorsque ce prince apprit que *Virgile* travailloit à son Enéide, il l'engagea souvent à lui en lire les premiers livres. Mais le poëte qui n'étoit jamais content de son travail, différoit le plus qu'il pouvoit. Il avoit inséré ingénieusement dans son sixième livre l'éloge du jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, gendre de l'empereur & son successeur désigné. Ce prince, âgé de vingt ans, & qui, par ses vertus, paroissoit devoir remplir un jour l'espérance des Romains, étoit mort à Bayes par la faute du médecin d'Auguste qui avoit ordonné le bain froid mal-à-propos. *Virgile* ayant récité ce morceau à Auguste & à Octavie, leurs larmes coulèrent, leurs sanglots interrompirent plusieurs fois la lecture, & permirent à peine de l'achever. Cependant Octavie voulant marquer sa reconnoissance & son admiration au poëte, elle lui fit compter dix sesterces, c'est-à-dire, quatre cens livres de notre monnoie pour chaque vers de cet éloge ; car le *sestercium*, selon Budée, valoit environ quarante livres tournois.

Virgile pensoit qu'il n'y avoit point de lecture qui ne pût apporter quelque profit. Comme on lui demandoit un jour pourquoi il perdoit son temps à lire un poëte suranné tel qu'Ennius, il répondit : « Je tire de l'or du fumier, *aurum de stercore* ».

On a remarqué qu'il est le seul des poëtes épiques qui ait joui de sa réputation pendant sa vie. L'estime & la vénération que les Romains lui portèrent, étoient telles qu'un jour qu'il parut au théâtre, aprés qu'on y eut récité quelques-uns de ses vers, tout le peuple se leva avec des acclamations, honneur qu'on ne rendoit alors qu'à l'empereur.

Il mourut assez riche pour faire des legs considérables à Tucca, à Varius, à Mécène & à l'empereur même. Lorsqu'il se sentit proche de sa fin, il demanda son porte-feuille avec empressement, afin de brûler l'Enéide dont il n'étoit pas satisfait. Ses amis s'y étant opposés, il chargea par son testament, Tucca & Varius ou de brûler son poëme, ou de le corriger. Il est assez vraisem-

blable que Virgile ſentoit lui-même que les ſix derniers chants de ſon poëme, bien inférieurs aux ſix premiers, avoient beſoin d'être retouchés : mais Auguſte empêcha qu'on n'y fît aucun changement. Cet empereur compoſa même au ſujet de cet ordre que *Virgile* avoit donné en mourant, des vers qui dénotent les ſentimens qu'il conſerva toute ſa vie pour le ſublime chantre de l'Enéide.

Son corps fut porté près de Naples, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament ; & l'on mit ſur ſon tombeau ces deux vers qu'il avoit lui-même compoſés :

Mantua me genuit, Calabri rapuêre, tenet nunc
Parthenope : cecini paſcua, rura, duces.

« J'ai chanté les bergers, les laboureurs & les héros : Mantoue me donna la vie, Brindes la mort, Naples la ſépulture ».

VIRGINITÉ. S'il eſt impoſſible, dit Salomon, de connoître dans la mer le chemin d'un vaiſſeau, dans l'air celui d'un aigle, ſur un rocher celui d'un ſerpent, il ſera auſſi impoſſible de découvrir le chemin que fait un homme, quand il preſſe amoureuſement une fille. Le ſage qui a prononcé cet oracle, & à l'expérience duquel on peut bien s'en rapporter, connoiſſoit la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité qu'il y avoit d'être certain de l'intégrité d'une fille. C'eſt néanmoins à cet état que la plupart des hommes attachent beaucoup d'importance. » Les hommes, dit à ce ſujet M. de Buffon, ont voulu trouver dans la nature ce qui n'étoit que dans l'imagination ».

Un jeune médecin de Montpellier diſoit à une fille de Paris qui avoit une groſſe fievre : » J'ai, ma mie, une poudre ſpécifique contre votre mal. Si vous êtes vierge, elle vous guérira infailliblement ; ſi au contraire vous ne l'êtes pas, & que vous oſiez en faire uſage, elle vous ſera très-nuiſible ; voyez, conſultez-vous, & ſur-tout ne me trompez pas ». La malade, après un peu de réflexion, lui dit : donnez-moi, je vous prie, quelqu'autre remede, & ſi vous y mettez de votre poudre, n'en mettez pas beaucoup.

Quel contraſte dans les goûts & dans les mœurs des différentes nations ! après le cas que nous voyons que font la plupart des hommes de la virginité, imagineroit-on que certains peuples la mépriſent & regardent comme un ouvrage ſervile la peine qu'il faut prendre pour emporter cette fleur ? Que la ſuperſtition ait porté certains peuples à céder les premices des vierges aux prêtres de leurs idoles, ou à en faire une eſpèce de ſacrifice à l'idole même ; que les prêtres des royaumes de Cochin & de Calicut jouiſſent de ce droit ; que chez les Canarins de Goa les vierges ſoient proſtituées de gré ou de force par leurs plus proches à une idole de fer, on peut, on doit même gémir ſur l'erreur de ces peuples : mais enfin les vues de religion qui les portent à ces excès, ſemblent les excuſer.

Mais qu'au royaume d'Aracan & aux iſles Philippines un homme ſe croie déshonoré, s'il épouſoit une fille qui n'eût pas été dépucelée par un autre ; que dans la province de Thibet les mères cherchent des étrangers, qu'elles prient inſtamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris ; qu'à Madagaſcar les filles les plus débauchées ſoient le plutôt mariées ; ce ſont là de ces groſſières contrariétés avec leſquelles ni nos mœurs ni nos idées ne peuvent en aucune manière ſe lier. Que les uſages des anciens étoient bien différens ! ils avoient tant de reſpect pour les vierges, que lorſqu'elles étoient condamnées au dernier ſupplice, on ne les faiſoit mourir, qu'après que le bourreau les avoit deflorées.

Curdeli, un des meilleurs poëtes qu'ait eu l'Italie, a compoſé le ſonnet ſuivant, à l'occaſion d'un mariage ; c'eſt proprement un épitalame. C'eſt la virginité qui parle, & qui s'adreſſe à la nouvelle mariée :

Del letto marital queſta è la ſponda ;
Più non lice ſeguirri : io parto : addio.
Ti fui cuſtode dall' età la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Spoſa, è Madre or ſarai, ſe il ciel ſeconda
L'inſubra ſpeme, ed il commun deſrio ;
Già vezzeggiando ti carpiſce, è ſfronda
I gigli amor, che di ſua mano ordio.

Diſſe, e diſparve in un balen la Dea,
E iuvan trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei par anche ordèa.

Sceſe fratanto, è ſfolgorando in viſo
Fecondita, la man le preſe, è diella
Al caro ſpoſo, è il duol cangioſi in viſo.

» C'eſt ici le lit nuptial : te voilà parvenue au rivage. Adieu, je me retire ; il ne m'eſt pas permis de te ſuivre plus loin. Je t'ai gardée tous les inſtans de ta jeuneſſe la plus tendre, & tu n'as pas peu ſervi à accroître la gloire de mon règne. Mais tu vas être épouſe, & tu ſeras mère, ſi le Ciel ſeconde l'eſpoir de la providence & le deſir commun de nos peuples. Déjà le folâtre amour ravage les lys, & éparpille

les feuilles de la roſe qu'il a fait éclorre : adieu. Ainſi la déeſſe parla, & diſparut comme l'éclair. La jeune innocente qui la voyoit s'éloigner, & qui la regrettoit encore, la rappella trois fois en vain. Mais la Fécondité deſcendit du ciel, & ſe préſenta devant elle dans tout ſon éclat. Elle ſaiſit une de ſes mains qu'elle mit dans celles de ſon époux, & le plaiſir prit la place de la douleur ».

Il n'y a que ceux qui entendent l'italien qui puiſſent juger de la beauté de ce ſonnet ; la traduction n'en approche pas.

VOISENON, (Claude Henri de Fuſée de) né en 1708, mort en 1775.

Cet abbé, homme de lettres eſtimable, fut ſouvent en butte à la ſatyre, & toujours il la dédaigna. Un poëte lui montra un jour une épigramme contre lui, & oſa demander ſon avis. L'abbé de *Voiſenon* prend ſon papier, le lit avec attention & à pluſieurs repriſes, il écrit en titre *contre l'abbé Voiſenon*, corrige quelques fautes de ſtyle, puis rendant cet écrit au ſatyrique, il lui dit en riant : préſentement cette épigramme eſt bien, vous la pouvez montrer, elle vous fera honneur ». Le jeune poëte ne put reſiſter à ce trait de modération ; il déchira ſes vers, & demanda excuſe à l'abbé de *Voiſenon* dont il rechercha depuis les conſeils & l'amitié.

Cet abbé de petite taille étant malade, ſon médecin lui ordonne expreſſément de prendre une pinte d'une certaine tiſanne. Le lendemain le docteur revient, & demande quel effet le remede produit : aucun, répondit-on. — Avez-vous tout pris, dit le médecin à l'abbé. — Non, que la moitié. — Le docteur ſe facha vivement. — Alors le malade lui dit d'une voix douce & languiſſante : » Eh ! mon ami, ne vous emportez pas, comment voulez-vous que j'avale une pinte, quand je ne tiens que chopine ? »

Le prince de Condé avoit invité l'abbé de *Voiſenon* à dîner : celui-ci, un peu diſtrait, oublia le jour & n'y fut pas. Quelque temps après, un ami, rencontrant l'abbé, lui dit que le prince étoit fort en colère contre lui : l'abbé convint de ſon tort, & ne manqua pas de ſe trouver à un jour d'audience pour faire ſes excuſes. Dès que le prince apperçut l'abbé, il tourna le dos ſans le regarder. Ah ! monſeigneur, s'écria-t-il ; je vois bien qu'on m'a trompé. Un Condé n'a jamais fui devant ſes ennemis ».

L'abbé de *Voiſenon* fut nommé miniſtre de l'évêque de Spire, ce fut à l'occaſion de ſon entrée dans le corps diplomatique, que Duclos lui dit : » Je vous félicite, mon cher confrère, *vous allez donc enfin avoir un caractère.*

Quoique tout entier au monde, il ne manquoit cependant pas de religion. Il diſoit ſon breviaire exactement & marquoit les renvois avec des couplets de Chanſons. Cet homme ſingulier tomba malade aſſez ſérieuſement pour penſer à ſe confeſſer ; il envoya chercher le célèbre père de Neuville. » Mon père, lui dit-il, en le voyant près de ſon lit, *je ne veux point aller en enfer, c'eſt un logement trop incommode.* — » Vous avez raiſon, mon cher abbé : cependant ſi vous perſiſtiez à faire vos opéras comiques, cela pourroit bien vous arriver. Mais ce n'eſt point le tout d'aller en enfer ; ah ! mon cher ami, vous y ſeriez hué ».

L'abbé de *Voiſenon* a conſervé ſon humeur gaïe juſqu'au dernier inſtant. Peu de temps avant ſa mort, il ſe fit approcher ſon cercueil de plomb qu'il avoit déjà fait préparer : Voilà donc, dit-il, ma dernière rédingotte » ? & ſe tournant vers un laquais dont il avoit eu quelquefois ſujet de ſe plaindre : » J'eſpère, ajouta-t-il, qu'il ne te prendra point envie de me voler celle-là ».

VOITURE, (Vincent) poëte François, né en 1598, mort en 1648.

Voiture fut ce qu'on appelle un bel eſprit dans un temps où ce mérite étoit aſſez rare. Balzac, ſon contemporain, & dont nous avons auſſi un volume de lettres, avoit adopté un ſtyle élevé, pompeux, emphatique. Voiture en choiſit un qu'il crut plus fin, plus délicat, plus agréable ; mais qui n'étoit pas moins éloigné du langage de la nature. Il ſut ſe faire une réputation de ſon vivant auprès des femmes, des jeunes gens & des lecteurs ſuperficiels à qui les bluettes d'une imagination enjouée & les petites fineſſes du bel eſprit peuvent en impoſer. Les grands même recherchoient cet auteur à la mode. *Voiture* acquit dans leur commerce les agrémens d'un homme de cour & la vanité ridicule d'une coquette. C'eſt auſſi ce que lui reprochoit en riant madame de Sablé ſon amie. Elle lui diſoit qu'il avoit une vanité de femme ; ce qui le caractériſoit aſſez bien.

Voiture étoit l'oracle de l'hôtel de Rambouillet. Le miniſtère l'employa en différentes occaſions, & on lui procura des penſions de la cour. Toutes ces diſtinctions étoient bien capables de donner de la vanité à un homme qui en avoit déjà beaucoup par lui-même. Lorſqu'il s'oublioit, ce qui lui arrivoit aſſez ſouvent, & qu'il vouloit trancher du grand Seigneur, on cherchoit par des plaiſanteries malignes à lui rappeller ſa naiſſance. Madame Deſloges jouant au jeu des proverbes avec lui, & voulant en rejetter quelques-uns des ſiens : *Cela ne vaut rien*, dit-elle, *percez-nous en d'un autre.* Il étoit fils d'un marchand de vin.

Voiture ne buvoit que de l'eau. Un officier à table avec lui, & qui avoit une revanche à prendre, lui chanta cet impromptu le verre à la main.

Quoi ! Voiture, tu dégénère !
Hors d'ici, magrébi de toi,
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends du vin, ni n'en boi.

Ceux qui vouloient mortifier *Voiture*, lui épargnoient d'autant moins ces sortes de plaisanteries, que l'on n'ignoroit pas qu'il y étoit très-sensible : aussi le maréchal de Bassompierre disoit : *Le vin qui fait revenir le cœur aux autres, fait pâmer Voiture.*

Ce poëte n'en étoit pas cependant toujours quitte pour de pareilles plaisanteries. Un Seigneur de la cour s'étant offensé d'un trait malin que *Voiture* lui avoit lancé, voulut lui faire mettre l'épée à la main. Mais le bel esprit qui n'étoit nullement brave, se tira d'affaire par une arlequinade. » La partie n'est pas égale, dit *Voiture* à ce Seigneur; vous êtes grand, je suis petit. Vous êtes brave, je suis poltron. Vous voulez me tuer, eh bien, je me tiens pour mort ». Il fit rire son ennemi, & le désarma.

Il y avoit du temps de *Voiture* un poëte qui lui disputoit la gloriole du bel esprit & d'homme à bonnes fortunes, & qui étoit encore plus propre que lui pour être à la mode, puisqu'il avoit des parens à la cour ; c'étoit Benserade. Ils avoient chacun leurs partisans, leurs prôneurs, leurs enthousiastes. Point de société, point de si mince cotterie qui ne s'échauffât sur leur mérite. On se rappelle qu'en 1651 il y eut une fermentation générale à la cour & à la ville au sujet des deux sonnets de Job & d'Uranie, le premier de Benserade, le second de *Voiture*. On avoit donné à ceux qui s'étoient déclarés pour le sonnet d'Uranie, le nom d'Uranins, & aux autres celui de Jobelins. On n'épargna rien de part & d'autre, intrigues, sarcasmes, critiques pour favoriser le parti qu'on avoit embrassé. Il sembloit, à la chaleur qu'on mettoit dans cette ridicule dispute, que c'étoit la faction des Guelphes & des Gibelins. Mais ces deux sonnets qui firent alors tourner toutes les têtes, sont maintenant oubliés. On ne rappelle ici que la duchesse de Longueville favorisoit les Uranins, que pour citer ce bon mot d'une personne très spirituelle.

Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté
Tantôt par un démon, & tantôt par un ange.

VOLTAIRE, (Marie François Arrouet de) né à Paris le 20 février 1694, mort dans la même ville le 30 mai 1778. Il a été enterré à Sellieres, abbaye entre Nogent & Troyes, où l'abbé Mignot son neveu l'a fait transporter pour éviter le scandale que le clergé vouloit faire à Paris pour se venger de cet illustre écrivain.

Voltaire n'apporta qu'un foible souffle de vie en naissant, & pendant plus de six mois sa nourrice annonçoit tous les matins qu'il étoit à l'agonie. L'abbé de Château-neuf, l'ami de Chaulieu, des princes de Vendôme & de Conti, & l'amant de Ninon, fut le parain & le précepteur en quelque sorte de *Voltaire*, qui dut la vie, & peut-être ses talens à ses soins & à sa tendre inquiétude.

Cet abbé lui apprit à trois ans la moïsade, poëme de J. B. Rousseau contre la crédulité religieuse, & lui enseigna l'art des vers.

Voltaire fit ses études au collège des Jésuites, & se forma le goût & l'esprit dans les entretiens des PP. Tournemine & Porée dont il étoit le disciple assidu. A douze ans il composa pour un officier invalide une pièce de vers intitulée, *Etrennes du nouvel an au Dauphin.* Le prince charmé de cet ingénieux placet fit donner vingt louis à l'officier.

Le P. Porée écoutant son jeune éleve discourir sur les querelles des rois : disoit, *cet enfant fait déjà peser dans ses petites balances les grands intérêts de l'Europe.*

Le père de *Voltaire* se proposa de lui acquérir une charge de conseiller au parlement, ou quelqu'autre office honorable ; mais la réponse constante du fils fut : » je ne veux point d'une considération qui s'achete, je saurai m'en faire une qui ne coûte rien ».

Voltaire composa à dix-sept ans sa tragédie d'Œdipe, & ne put alors la faire jouer. Il passa en Hollande en qualité de page du marquis de Château-neuf, ambassadeur. Il ne tarda point à faire en effet un *tour de page* en voulant enlever la fille de madame des Noyers. Ce qui obligea l'ambassadeur de le renvoyer à Paris.

Voltaire avoit un frère aîné qui se livroit aux controverses des Jansénistes, comme lui aux élans de la poésie. Ce qui faisoit dire à leur père. *j'ai pour fils deux fous, l'un en prose & l'autre en vers.*

Cependant *Voltaire* de retour à Paris, n'eût d'autre parti à prendre pour appaiser son père irrité que de paroître se prêter à ses intentions : & pour s'initier dans les mystères de la chicane, il se mit en pension chez le procureur Allain, rue Percée près la place Maubert. Ce fut là qu'il se lia d'une amitié constante avec Thiriot

qui avoit le goût de la littérature & des spectacles.

Il parut en 1716, au commencement de la régence, une satyre dite les *j'ai vu*, qui finissoit par ce vers.

J'ai vu ces maux, & je n'ai pas vingt ans.

On crut qu'elle étoit de *Voltaire*. Sur ce soupçon il fut arrêté & mené à la bastille où il resta plus d'un an sans encre & sans papier.

Ce fut dans cet affreux repaire que *Voltaire* traça le plan de son immortelle Henriade ; il y composa même de mémoire plusieurs chants, entr'autres le second auquel il n'eut rien à retoucher.

L'auteur des *j'ai vu* se fit connoître, & *Voltaire* qui avoit été puni d'un prétendu délit qu'il n'avoit pas commis, eut pour tout dédommagement la faveur de faire sa cour au régent qui voulut bien l'assurer de sa protection. Le prisonnier lui répondit : » je trouverois fort bon si le roi vouloit désormais se charger de ma nourriture, mais je supplie votre altesse de ne plus se charger de mon logement ».

Enfin Œdipe fut joué en 1718, & occupa le spectacle trois mois de suite ; *Voltaire* pour parvenir à cette grace des comédiens, fut obligé de gâter son sujet, en y introduisant, d'après leur avis, un amour très-déplacé.

Fontenelle, neveu de Corneille, crut devoir donner un éloge & une leçon à l'auteur d'Œdipe, en lui faisant dire que sa tragédie étoit écrite avec trop de feu. *Voltaire* le remercia & lui dit que pour se corriger, il liroit ses pastorales qui sont très-froides. On aimoit à répéter dans les sociétés.

Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science.

Ces deux vers firent à *Voltaire* des ennemis d'autant plus furieux qu'ils préviroient ce qu'ils avoient à craindre de ce génie naissant. La calomnie lui attribua les Philippiques, horrible & scandaleuse satyre que la Grange Chancel avoit composée, pour satisfaire à la haine de la maison du Maine contre le régent.

Voltaire persécuté par sa renommée erra de châteaux en châteaux ; il séjourna tantôt à Sully, tantôt à Vauvillars ; il passa ensuite à Bruxelles avec madame de Rupelmonde, fille du maréchal d'Allegre. Il vit l'infortuné Rousseau qu'il appelloit son maître. Il est rare que deux poëtes, comme deux belles, soient long-temps unis. Ces deux amis se séparerent bientôt avec une haine implacable. *Voltaire* dit à Rousseau qui lui avoit lû son ode *à la postérité: Savez-vous, notre maître, que je ne crois pas que cette ode arrive jamais à son adresse.*

Voltaire avoit une maîtresse pour qui il composa la tragédie d'Artemire, il les fit recevoir & paroître sur la scène en 1720. Elles furent sifflées dès le premier acte. Le poëte amant s'élance sur le théâtre & harangue si bien le public qu'il obtient des applaudissemens pour la pièce & pour l'actrice. Mais, la toile tombée, il retira l'une & l'autre, qui ne reparurent plus.

Le président des Maisons avoit rassemblé dans son château de Maisons près de Paris une compagnie brillante, & pour rendre la fête complette *Voltaire* y avoit été invité, & devoit y faire jouer sa tragédie de Mariamne. La fameuse le Couvreur s'étoit chargée du principal rôle, mais au milieu de ces apprêts, la petite vérole s'empare du jeune *Voltaire*. Tout fuit : la le Couvreur seule reste auprès du poëte, en attendant le médecin Gervasi qui le guérit en employant des rafraîchissants au lieu de cordiaux. Le malade paya son Esculape par une charmante pièce de vers.

On joua Mariamne à Paris en 1724 la veille des rois. Lorsque dans la catastrophe, Mariamne prend la coupe du poison, un plaisant cria la *reine boit* ! cela fit rire & manquer l'effet du dénoûment. Il fallut le changer ; & la pièce eut alors 40 représentations de suite.

Voltaire avoit fini son poëme de la Henriade, & le lisoit à des juges séveres qui l'arrêtoient à chaque vers. Lassé un jour de leur critique minucieuse, il jetta l'ouvrage au feu. Le président Henault, un des auditeurs, retira heureusement cet ouvrage des flammes, & nous le conserva aux dépens de ses belles manchettes de dentelles. L'abbé des Fontaines trouva le moyen de se procurer une copie informe de la Henriade dont il farcit les lacunes de ses mauvais vers. Il en fit faire deux éditions qui lui procurerent beaucoup d'argent; il eut la malhonnêteté d'y ajouter des notes critiques, & cependant l'ouvrage obtint une grande célébrité. Thiriot présenta cet abbé à *Voltaire* qui lui pardonna, & qui fit plus encore en sollicitant ses amis & les ministres en sa faveur pour le sauver d'une accusation de mauvaises mœurs qui l'envoyoit à Bicêtre.

Des Fontaines avoua qu'il lui devoit l'honneur & la vie ; & se lia ensuite avec Rousseau pour tourmenter son bienfaiteur.

Le chevalier de Rohan Chabot étant à dîner chez le duc de Sully avec *Voltaire*, trouva mauvais que le jeune poëte ne fût pas de son avis. « Quel est cet homme, demanda-t-il, qui parle si haut ? » *Monsieur le chevalier*, repartit *Voltaire*, *c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom*,

mais qui fait honorer celui qu'il porte. Le chevalier se leva & sortit. Mais à quelques jours de là il fit guetter *Voltaire* lorsqu'il étoit encore chez le duc de Sully, & l'ayant attiré dans la rue sous quelques prétextes, il le fit frapper par des coquins en sa présence. *Voltaire* voulut prendre M. de Sully à témoin de cet assassinat & en poursuivre la vengeance. Le duc s'y refusa. *Voltaire* ne le revit plus : il se renferma quelque temps pour prendre des leçons d'escrime, puis il alla trouver le chevalier de Rohan dans la loge d'une actrice, & lui dit : » monsieur, si quelque affaire d'usure ne vous a point fait oublier l'outrage dont j'ai à me plaindre, j'espère que vous m'en ferez raison ». Le chevalier accepte le défi pour le lendemain, & assigne lui-même le rendez-vous à la porte St. Antoine ; mais le soir il porte l'allarme dans sa famille. Pour écarter ce rival on lui cherche des torts. Le plus sûr fut de montrer à M. le duc régent du royaume, & qui comme on sait étoit borgne, les vers que *Voltaire* avoit adressés à sa maîtresse, la marquise de Prie.

Io, sans avoir l'art de feindre,
D'Argus sut tromper tous les yeux ;
Nous n'en avons qu'un seul à craindre,
Pourquoi ne nous pas rendre heureux ?

Aussitôt *Voltaire* fut arrêté & envoyé à la bastille où il resta six mois, mais avec assez de liberté pour voir ses amis, & se livrer à l'étude des langues, sur tout de l'anglois. Il ne recouvra la liberté qu'à condition de sortir du royaume. Il passa en Angleterre où il put voir encore des hommes tels que Newton, Clarke, Wolston, Bolinbroocke, Pope, Collins, Toland. Il y fit imprimer la Henriade qui eût le plus grand succès, & qui lui rapporta beaucoup d'argent.

Après trois ans de séjour à Londres, il revint à Paris mystérieusement & se logea au faubourg St. Marceau pour être moins connu ; mais on ne put douter de son retour, après la publication du pamphlet sur la guerre des Jansénistes & des Molinistes, intitulé : *Sottises des deux parts.*

Il travailla avec un égal succès pour sa fortune & pour sa renommée. Il surprit le foible d'une lotterie de M. Pelletier des Forts contrôleur général & sut en profiter ; il s'intéressa dans le commerce du Levant, & dans les vivres ; il écrivit en même temps l'histoire de Charles XII ; il composa sa tragédie de Brutus, bientôt après vinrent Zaire, la mort de César, le Temple du goût & d'autres ouvrages littéraires. Tout lui réussit.

Nous ne prétendons pas tracer ici la vie chronologique de ce grand homme, il faudroit citer tous ses momens & les ouvrages sans nombre qui lui attirèrent autant d'admirateurs enthousiastes que de persécuteurs fanatiques. Sa Pucelle d'Orléans, ses pièces fugitives, ses contes philosophiques, Alzire, Merope, Mahomet, ses autres pièces dramatiques, son histoire générale, ses écrits polémiques, ses relations avec le roi de Prusse, & avec beaucoup de souverains, ses actes de bienfaisance, son activité généreuse pour la défense des Calas, des Sirven, des Labarre, des esclaves de St. Claude, &c. Tous ces titres de génie & de grandeur d'ame *ont fait de l'univers le temple de sa gloire.*

L'histoire a déjà gravé plusieurs tableaux en son honneur : nous devons seulement, suivant le plan de l'Encyclopédiana, raprocher quelques traits épars & fugitifs.

Lorsque *Voltaire* entra dans la carrière, tous les genres sembloient être épuisés : le grand, le sublime, par Corneille ; le tendre, le touchant, par Racine ; le fort, le terriole par Crébillon. Il falloit donc que *Voltaire* se frayât une nouvelle route & il le fit. Il réunit ces trois genres, qui avoient chacun à part illustré trois grands hommes ; & il y ajouta une harmonie, un coloris, jusqu'alors inconnus dans notre poésie, & une sorte de philosophie encore moins connue sur la scène. Jusques-là, on s'étoit borné à rendre les grands crimes odieux ; *Voltaire* fait plus, il rend la vertu aimable : chacun de ses drames est le panégyrique de l'humanité. Il en est peu, s'il est permis de le dire, dont on ne sorte plus honnête-homme qu'on n'y étoit entré. Un tel genre, qui rassemble tous les autres, ajoute à leur perfection, & manquoit à celle du théâtre ; seul, il pouvoit assurer à l'auteur une gloire immortelle.

Voltaire au sortir du college, ayant été envoyé aux écoles de droit par son père, fut si choqué de la manière dont on y enseignoit la jurisprudence, que cela seul le tourna entièrement du côté de la poésie. Sa tragédie d'Œdipe fut jouée en 1718. Le jeune poëte qui étoit fort dissipé & plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, & ne s'embarrassoit point que sa pièce réussit ou non. Il badinoit sur le théâtre & s'avisa de porter la queue du grand-prêtre dans une scène où ce même grand-prêtre faisoit un effet très-tragique. Madame la maréchale de Villars qui étoit dans la première loge, demanda quel étoit ce jeune homme qui faisoit cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce ; on lui répondit que c'étoit l'auteur même. Elle l'appella aussi-tôt, & l'embrassa, en le montrant au public.

Le succès de l'Œdipe de *Voltaire* fut si brillant que le maréchal de *Villars* lui dit » que la nation lui avoit bien de l'obligation de ce qu'il lui consacroit ainsi ses veilles ».

Monseigneur, répartit *Voltaire*, *elle m'en auroit bien davantage si je savois écrire comme vous savez parler & agir.*

Après la représentation de Zaïre, un Seigneur qui conduisoit une dame jeune & belle, lui dit: » monsieur, voici deux beaux yeux auxquels vous avez fait répandre bien des larmes : » *ils s'en vengeront sur bien d'autres*, repliqua *Voltaire.*

Le prince de Conti fit des vers pour *Voltaire*, très-jeune alors. C'étoit dans le temps d'Œdipe. L'auteur de cette tragédie dit un jour au prince: » monseigneur, vous ferez un jour un grand poëte; il faut que je vous fasse donner une pension par le roi. » Dans un souper, il dit encore au même prince : » sommes-nous ici tous princes ou tous poëtes » ?

Les ennemis de *Voltaire* s'efforcerent de faire tomber Oreste. Un cinquieme acte plus fait pour le théâtre Grec que pour le nôtre, favorisa la cabale. Barbares, leur dit *Voltaire*, c'est du sophocle ! madame de Graffigny lui répondit en parodiant un vers de Molière :

Excusez-nous, monsieur, nous ne sommes pas Grecs.

A la représentation d'une tragédie de *Voltaire*, qui n'eut pas un grand succès, l'abbé Pellegrin se plaignit hautement de ce que notre grand poëte lui avoit dérobé beaucoup de vers : » comment, disoit-il, à *Voltaire*, vous qui êtes si riche vous prenez ainsi le bien des autres » ? — Quoi ! je vous ai volé, reprit l'auteur de la Henriade ? je ne m'étonne donc plus de la chûte de ma pièce. »

Voltaire faisant jouer aux Délices près de Geneve, *sa Rome-Sauvée*, le président de Montesquieu, qui étoit spectateur, s'endormit profondement : M. de *Voltaire*, lui jetta son chapeau à la tête en lui disant. » Il croit être à l'audience. »

Un jeune homme qui se disposoit à étudier en médecine, fit part de son dessein à M. de *Voltaire* ». Qu'allez-vous faire, lui dit-il, en riant ? Vous mettrez des drogues que vous ne connoissez point, dans un corps que vous connoissez encore moins ».

Voltaire étant encore très jeune, avide du plaisir de s'instruire, faisoit à chaque instant des questions. Despreaux lui reprocha un jour cette indiscrétion avec une impatience mêlée de dureté. Dans un âge plus avancé, il avoit pris les questionneurs dans une telle aversion, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de se lever brusquement, & de quitter la place. Il disoit à un homme de Genêve, qui lui avoit fourni l'idée & le modèle de l'interrogant bailli dans le Droit du Seigneur. « Monsieur, je suis très-aise de vous voir; mais je vous avertis que je ne sais rien de ce que vous m'allez demander ».

Dans des momens d'humeur, *Voltaire* se refusoit absolument à la foule du monde qui venoit à Ferney, attirée par la seule curiosité de le voir. « Qu'on dise que je n'y suis pas, crioit-il avec emportement, me prennent-ils pour la bête du Gévaudan ? »

M. de *Voltaire* a dit : « Au théâtre il vaut mieux frapper fort, que de frapper juste ».

Un homme de beaucoup d'esprit accusoit devant *Voltaire* un de leurs amis communs, de ne lui avoir pas facilité les moyens d'une place qui étoit depuis long-temps l'objet de ses vœux. Il me donnoit toujours pour raison, disoit-il à l'illustre vieillard, qu'une puissance supérieure lui lioit les mains. « Il disoit vrai, répliqua *Voltaire*; & savez-vous quelle étoit cette puissance supérieure ? — Non. — C'étoit moi-même. — Et pourquoi, s'il vous plaît ? — C'est qu'avec vos talens, on est tout ce qu'on veut, & que celui que je vous ai préféré, ne peut être que ce que je le ferai; avec moi il faut se presser, demain je ne serai plus ».

Un bel esprit avoit envoyé à *Voltaire* une tragédie, pour la soumettre à son jugement. Il la lut, & la posant ensuite sur sa table : « La difficulté, dit-il, n'est pas de faire une tragédie comme celle-ci, mais de répondre à celui qui l'a faite ».

Voltaire faisoit un jour l'éloge du fameux médecin Haller devant un flatteur, qui vivoit avec cet homme célèbre. Le flatteur dit sur le champ : « Ah ! monsieur, il s'en faut bien que M. Haller parle de vos ouvrages comme vous parlez des siens » ! *Voltaire* répliqua : « Il peut se faire que nous nous trompions tous deux ».

Aucun homme au monde n'a été tant loué & tant critiqué que l'illustre auteur de la Henriade. Que de lettres, que de réflexions, que de commentaires, que de volumes enfin ! Aussi M. de *Voltaire* a-t-il dit : « J'ai valu de bons honoraires à plus d'un auteur ».

Il n'y a que trop de gens oisifs qui courent les châteaux, sous prétexte d'en connoître les seigneurs : ils y établissent, sans façon, le plus long domicile. *Voltaire*, en les voyant arriver, faisoit quelquefois cette prière : « Mon Dieu, délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis ».

Voltaire étant à Colmar, vivoit beaucoup avec le président & la présidente de Klinglin. Ils avoient le plus bel enfant du monde, qui fut frappé tout-à-coup d'une paralysie aux cuisses & aux jambes : « C'est, dit le grand poëte, en baisant ce petit infortuné,

infortuné, la tête de l'amour sur le corps de Lazare ».

Trois dames charmantes vinrent rendre visite à *Voltaire*, & embrassèrent de bon cœur le Virgile françois. *Voltaire* les supplia de s'asseoir, & leur dit : « Les Graces debout sont fort bien, assises encore mieux, couchées que sont-elles » !

Tout le monde connoît ces vers de la Henriade :

Sur un autel de fer, un livre inexplicable
Contient de l'avenir l'histoire irrévocable.

Un des amis de *Voltaire* lui demanda pourquoi cet autel étoit de fer ? Hé ! morbleu, répondit *Voltaire*, voudriez-vous qu'il fût de coton ?

Vers de Voltaire *à mademoiselle Gaussin, jouant dans Alzire.*

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime & qu'on admire ;
Et vous damnez, charmante Alzire,
Tous ceux que Gusman convertit.

Deux amis, en passant par Geneve, allèrent faire une visite à *Voltaire*, qui, comme on sait, n'aimoit pas à être contredit. Un de ces messieurs dit : » Que ne puis-je, au lieu de cinq heures, passer cinq mois avec cet homme étonnant ! — Mon ami, répondit l'autre, je n'y passerois pas cinq jours ; car enfin j'aime aussi à avoir raison quelquefois ».

Voltaire arrivant secrétement à Paris, fut arrêté aux barrières par les commis des fermes. Ils lui demandèrent s'il n'avoit rien dans sa voiture qui fût sujet aux droits : « Messieurs, leur répondit-il, il n'y a que moi ici de contrebande ».

Voltaire donna *Mahomet* au théâtre françois, en 1742 ; le comédien le Grand fut chargé du rôle d'Omar. Cet acteur, doué d'un très-bel organe, mais de peu d'esprit & d'intelligence, prononçoit, du ton le plus plat & le plus bas, les deux derniers vers de la harangue, qui peint l'effet terrible de la présence de Mahomet sur le peuple & le sénat de la Mecque :

Mahomet marche en maître, & l'olive à la main :
La trêve est publiée, & le voici lui-même.

Voltaire indigné, apostropha ainsi l'acteur maladroit. « Oui, *Mahomet arrive*, dites-vous, c'est comme si vous disiez : *rangez-vous, voilà la vache* ».

Lorsqu'on mit au théâtre françois, en 1730, la tragédie de *Brutus*, *Voltaire* chargea Sarrasin du rôle de Brutus. A une répétition de la pièce, la mollesse du ton de cet acteur dans son invocation au dieu Mars, & le peu de fermeté, de grandeur & de majesté qu'il mettoit dans son jeu, impatientèrent *Voltaire*. « Songez donc, lui dit-il avec une ironie sanglante, que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls de Rome, & qu'il ne faut pas parler au dieu Mars comme si vous disiez : *Ah ! bonne Vierge, faites-moi gagner à la loterie un lot de cent francs !*

Un jour Lekain répétoit chez M. de *Voltaire*, rue Traversière, la tragédie de Mahomet ; il y jouoit Seïde. Une jolie demoiselle représentoit Palmire ; elle n'avoit que quinze ans : mais quoique très-intéressante, elle étoit très-éloignée d'exhaler les imprécations que Palmire vomit contre Mahomet, avec la force & l'énergie que son rôle exigeoit. M. de *Voltaire* lui dit avec douceur : « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoisonner votre frère, & qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaisir, vous avez raison de le ménager comme vous faites ; mais si cela vous répugne à un certain point, voilà comme il faut s'y prendre. Alors le grand homme joignant l'exemple au précepte, répète lui-même cette imprécation, & parvient à faire de cette demoiselle une actrice très-tragique.

Voltaire a ainsi jugé nos grands acteurs : « Baron étoit plein de noblesse, de graces & de finesse ; Beaubourg étoit un énergumène ; Dufresne n'avoit qu'une belle voix & un beau visage ; Lekain seul a été véritablement tragique ».

Voltaire estimoit beaucoup la personne & les ouvrages du célèbre abbé Métastaze. Lorsqu'on lui envoya, quelque temps avant sa mort, le projet de la nouvelle édition des œuvres de cet illustre italien : « Je désirerois, dit-il à l'éditeur, que mon nom pût être placé à la tête des souscripteurs, en dépit de l'alphabet ».

Voltaire plaisantoit quelquefois sur le style de certains auteurs, style tout hérissé d'épithètes. « Je voudrois, disoit-il, leur faire entendre que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif ; encore qu'ils s'accordent en genre, en nombre & en cas ! »

Voltaire séjournant chez dom Calmet, abbé de Sénones, dont il estimoit les profondes connoissances, le consultoit, profitoit d'une bibliothèque très-bien fournie dans la partie de l'histoire, & employoit les jeunes moines à lui faire des extraits. Notre grand poëte mangeoit au réfectoire. Il se mit un jour à la suite d'une procession ; comme il étoit foible, il s'appuyoit sur son secrétaire, qui étoit protestant. Le marquis

d'Argens, devant lequel on racontoit cette singulière anecdote, dit sur le ton de la plaisanterie : « Voilà la première fois qu'on a vu l'incrédulité appuyée sur l'hérésie.

Un ouvrier en satyres écrivit un jour à *Voltaire* : » Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous ; il y en a quatre cents exemplaires : si vous voulez m'envoyer quatre cents livres, je vous remettrai tous les exemplaires fidèlement ». *Voltaire* lui répondit : Je me donnerai bien de garde d'abuser de votre bonté : ce seroit un marché trop dangereux pour vous ; le débit de votre livre vous vaudra beaucoup davantage.

Le fait suivant est presque incroyable. Un académicien, vers 1730, crut faire honneur à l'académie, en proposant *Voltaire* pour remplir une place vacante. M. de Boze éleva la voix, pour dire, « que l'auteur de la Henriade, de l'Œdipe & de Brutus, ne pourroit jamais devenir un sujet académique ».

Voltaire se trouvant dans un fallon, accablé par le grand nombre de spectateurs, sortit en disant : « On étouffe, mais sous des roses ».

Voltaire assuroit avec une bonne foi rare & piquante, que sa tragédie de Zulime qu'il avoit refaite sous le nom de Fanime, ne pouvoit jamais être une bonne pièce. « C'est, disoit-il, une femme qui court après son amant, arrive, apprend qu'il est marié, fait remettre ses chevaux, & repart ».

Un grand seigneur faisoit à *Voltaire* la rente viagère d'une somme considérable que ce grand poëte lui avoit prêtée. Faute de paiement, *Voltaire* fit assigner le seigneur, & vint dîner chez lui le jour même qu'il lui avoit envoyé ce billet doux. Grand tapage, plaintes réitérées. « Ne nous mêlons, ni vous ni moi, de ces bagatelles-là, dit froidement *Voltaire*, cela regarde nos gens d'affaires ».

Nanine eut le plus grand succès. L'auteur en sortant, demanda malicieusement à Piron ce qu'il en pensoit ? Celui-ci, qui déméla l'artifice, répondit gaiement : « Je pense que vous voudriez bien que ce fût Piron qui l'eût faite ». *Voltaire* reprit : « Je vous estime assez pour cela ».

Lorsqu'on arrêta *Voltaire* à la porte de Francfort, il remit furtivement quelques papiers à son secrétaire, que celui-ci cacha dans sa culotte. Enfermé dans la chambre, il fut curieux de savoir ce que c'étoit, & ne trouva qu'un nouveau chant de la Pucelle, & des morceaux de philosophie. Dans ce moment critique, il avoit oublié ses bijoux, ses lettres de change, ses papiers de famille, & pensoit à des ouvrages de littérature.

Voltaire, dans un moment d'humeur contre J. J. Rousseau, dit en plaisantant : « Je voudrois arracher les bonnes pages du roman de Julie ».

Voltaire comparoit la nation angloise à un muids de cette sorte bière qui lui sert de boisson. L'écume, disoit il, est en dessus, la lie au fond, & le milieu est le meilleur ».

On proposoit un jour à *Voltaire* de faire le commentaire de Racine ; il répondit : il n'y a qu'à mettre au bas de toutes les pages, beau, pathétique, harmonieux, inimitable.

Dans un repas où se trouvoit *Voltaire*, la conversation tomba sur l'antiquité du monde. On lui demanda là-dessus son avis : « Moi, dit-il, je crois que le monde ressemble à une vieille coquette qui déguise son âge ».

Des anglois s'étant rendus à Ferney, pour faire visite à *Voltaire*, il ne fit que se montrer, & s'écria dans leur langage : « Vous voyez un pauvre homme ». Puis s'adressant à un enfant, il lui dit : « Vous serez quelque jour un Malborough ; pour moi je ne suis qu'un chien de françois ».

Personne au monde n'a eu la prodigieuse facilité d'écrire en vers, comme l'avoit l'auteur de la Henriade. On lui a vu refaire plusieurs fois & en peu de temps le rôle de Cicéron dans Rome sauvée. On lui a vu faire deux fois le cinquième acte de Zulime, après avoir jetté son manuscrit au feu. L'admirable Zaire a été composée en dix-huit jours.

Lorsque le grand acteur Lekain jouoit sur le théâtre de Ferney, *Voltaire* assistoit à presque toutes les représentations. Il se plaçoit derrière la scène, mais de manière à être vu du plus grand nombre des spectateurs. Cet illustre vieillard prenoit autant d'intérêt à la représentation, que s'il fût agi de lui-même dans la pièce. Il paroissoit très-fâché quand les acteurs faisoient quelque faute ; & quand ils rendoient bien leur rôle, sa satisfaction éclatoit tant de bouche que par des gestes expressifs. Les malheurs imaginaires des héros de la tragédie lui arrachoient des signes d'une compassion véritable, & il versoit souvent des pleurs en aussi grande abondance, qu'une jeune personne qui assiste pour la première fois au spectacle.

Voltaire lut un jour sa tragédie de Mérope à M. l'abbé de Voisenon. Celui-ci transporté de joie, s'écria : « C'est un chef-d'œuvre, c'est la meilleure de vos pièces. — Eh bien, lui répondit *Voltaire*, les comédiens l'ont refusée ».

Mérope est absolument sans intrigue d'amour. *Voltaire* auroit voulu purger le théâtre de tout ce qui n'est pas passion & aventure tragique : « Electre amoureuse, disoit-il à ses amis, est un monstre orné de rubans sales ».

On vantoit à *Voltaire* le bonheur dont on jouit

dans les champs. « Oui, dit-il, c'eſt le premier des plaiſirs inſipides ».

Lorſque le ſecrétaire de *Voltaire* lui apportoit ſes lettres, il y avoit toujours des gens qui réclamoient ſes bons offices. « Eſt-ce que je m'intéreſſe à monſieur un tel? — Oui, monſieur, vous lui avez déjà écrit que vous ſouhaitiez de lui rendre ſervice. — Mais, parlez-moi clair, eſt ce que je m'y intéreſſe beaucoup? — Oui, monſieur. — Dans ce cas, répondez avec chaleur. »

Madame..... venue aux environs de Geneve, deſira voir *Voltaire;* & pour ſe donner plus d'importance, elle lui fit dire qu'elle étoit nièce de l'abbé Terray. A ce mot, le vieillard de Ferney répondit : « Dites à madame..... que je n'ai plus qu'une dent, & que je la garde contre ſon oncle ».

Voltaire dut être bien flatté, lorſqu'un voyageur lui raconta, qu'en rencontrant au pied du mont Athos un vieux ſolitaire, & le vieillard apprenant que ce voyageur étoit françois, s'approcha de lui avec empreſſement, & ne lui fit que cette ſeule queſtion : « *Voltaire* vit-il encore ?

Voltaire ayant chez lui à Ferney le marquis de Villette, dont il avoit toujours aimé & encouragé l'eſprit, s'apperçut avec complaiſance de ſes aſſiduités auprès de mademoiſelle de Varicourt. Un jour, en préſence de M. le marquis de Villevielle, il lui propoſa cent mille écus pour la dot de cette jeune demoiſelle, recommandable par ſa naiſſance, ſon ingénuité, ſes graces, & qu'il aimoit en père. « Je ſuis sûr, diſoit-il, que madame Denis, ma nièce, ſera de mon avis; car elle regarde *Belle & Bonne* comme ſa fille, (Belle & Bonne eſt le nom d'amitié que *Voltaire* avoit donné à mademoiſelle de Varicourt) : or, quant à mes autres parens, j'ai une bonne ſucceſſion à leur laiſſer, & vous conviendrez qu'ils n'ont pas long-temps à attendre. M. le marquis de Villette ne voulut jamais conſentir à cette généroſité.

Un homme connu emprunta pour ſes beſoins ſeize mille livres à *Voltaire*, avec promeſſe de lui remettre au bout de quinze jours un contrat pour ſa sûreté. Quinze mois ſe paſsèrent ſans que le prêteur fût nanti. Impatienté de ces lenteurs qui avoient mauvaiſe grace : « Monſieur, lui dit un jour l'auteur de la Henriade, & d'un ton bruſque, je vous donne les ſeize mille livres, mais dorénavant je ne vous prête pas un ſou ſans hypothèque ».

On apporta un jour à *Voltaire* un volume d'une nouvelle édition de ſes œuvres. A l'ouverture de ce livre, il tomba ſur ſon épître au chevalier de B.... qui commence ainſi :

Croyez qu'un vieillard cacochime
Agé de ſoixante & douze ans,

Voltaire entra en fureur, & déchira le feuillet en s'écriant : « Barbare, dis donc *chargé*, & non point *âgé;* fais une image & non pas un extrait baptiſtaire ».

Un officier de marine, dont les ſentimens religieux étoient connus, diſoit beaucoup de mal de la Pucelle devant M. le comte de.... ». Mais l'avez-vous lu ce poëme que vous improuvez tant? — Non. — Il faut le lire. — Dieu m'en préſerve! Ecoutez-en du moins un morceau, & vous verrez qu'il s'en faut beaucoup qu'il ſoit auſſi ſcandaleux qu'on l'a dit. — Voyons. Le comte débite ſur le champ, & du ton le plus ſérieux :

O, mes amis, vivons en bons chrétiens,
C'eſt le parti, croyez-moi, qu'il faut prendre.

Eh bien, monſieur? — Oh! répond l'officier, quand *Voltaire* le veut, je ſais bien qu'il fait des merveilles.

Un anglois, homme de beaucoup d'eſprit, ſe trouvant à Ferney, & y jouiſſant de la familiarité de *Voltaire*, celui-ci, après le dîner, le fit paſſer par un petit ſallon où il y avoit une tête de Newton. « Connoiſſez-vous ce buſte, dit-il à l'étranger avec véhémence? C'eſt le plus grand génie qui ait exiſté : quand tous les génies de l'univers ſeroient rangés, il conduiroit la bande.

Voltaire a dit de madame Dacier : « Elle fuit les graces, & les graces la fuient ».

Voltaire s'entretenant avec un Anglois, lui fit cette remarque : » quand je vois un de vos compatriotes, ruſé & aimant les procès, je dis, voilà un Normand qui eſt venu avec Guillaume le conquérant : quand je vois un homme doux & poli, en voilà un qui eſt venu avec les Plantagenets : un brutal, voilà un Danois, car votre nation, auſſi bien que votre langue, eſt un galimathias de pluſieurs autres.

Voltaire ſe trouvant à la toilette du roi de Pruſſe, encore jeune, fit cet impromptu, en s'adreſſant à Maupertuis.

Amis, vois-tu ces cheveux blancs
Sur une tête que j'adore?
Ils reſſemblent à ſes talens;
Ils ſont venus avant le temps,
Et comme eux ils croîtront encore.

Voltaire a dit très-philoſophiquement : » quand vous allez chez un miniſtre le matin, demandez au valet-de-chambre des nouvelles de la garderobe ».

La reine d'Angleterre fit faire à *Voltaire* une ſouſcription immenſe pour la Henriade. Revenu à Paris avec ſes fonds, il mit ſon argent à une

loterie établie par M. Desforts, alors contrôleur général, & il fut heureux; cela lui fit dire : » pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du conseil. »

Je ne sais si la terre manque d'hommes, a dit *Voltaire*; mais je sais qu'elle manque d'hommes heureux.

Voltaire s'entretenant un jour à Ferney avec quelqu'un qu'il aimoit beaucoup, de la littérature & des réputations de Paris, demandoit ce qu'on pensoit d'un jeune homme qui débutoit avec beaucoup de succès. » On trouve, lui dit son ami, qu'il écrit bien, qu'il a du goût, mais qu'il manque de chaleur & de sensibilité. Cela ne fait rien, répondit *Voltaire*, la sensibilité & la chaleur viendront. » Ce mot, quand on y réfléchit bien, est d'un grand sens. C'est le mot d'un poëte illustre qui avoit repassé sur tous les âges de son génie, & qui se souvenoit très-bien de l'âge où il avoit osé écrire d'après son ame, où il avoit osé la répandre entière dans ses ouvrages. C'est peut-être l'époque de Zaïre; il avoit alors quarante ans.

On a beaucoup retranché de choses à une scène du Roland, dont M. de *Voltaire* faisoit le plus grand cas : quelques amis le pressoient vivement de voir cet opéra, il leur répondit : cela m'est impossible, Quinault me l'a défendu. »

Lekain avant son début à la comédie Françoise, pria *Voltaire* de lui permettre de déclamer devant lui quelques lambeaux de rôles qu'il avoit déjà joué, & lui proposa le grand couplet de Gustave au second acte : » Point, point de Piron, s'écria *Voltaire*, je n'aime point les mauvais vers. Dites-moi tout ce que vous savez de Racine.

Quelqu'un disoit devant *Voltaire*, que l'illustre auteur de l'histoire naturelle n'avoit presque point trouvé de censeurs, & qu'il sembloit que la richesse & la fermeté de son pinceau en avoit imposé à la critique. » C'est qu'on n'a pas eu le temps encore, répondit-il, de se lasser de sa gloire, mais plus sa réputation s'étendra, moins on l'en laissera jouir. Les hommes s'ennuient de la même idole. Ceux même qui l'ont exposée à la vénération, présentent bientôt un objet nouveau aux hommages de la multitude ».

Madame la duchesse de Luxembourg dit en présence des personnes les plus distinguées, du nombre desquelles étoit *Voltaire* : » je souhaiterois de grand cœur que nos différends avec l'Angleterre pussent s'accommoder ». Madame, reprit *Voltaire*, en montrant l'épée de M. le maréchal de Broglie, voilà ce qui arrangera tout.

On apporta à *Voltaire* une estampe intitulée : le dejeûner de Ferney. L'auteur de cette gravure y est représenté à table, dans toute sa plénitude & beau comme un ange. L'Homère françois y est dans un coin, maigre comme la mort & laid comme le péché. En jettant les yeux sur cette caricature, le patriarche de Ferney s'écria : » c'est le lazare au dîner du riche. »

Voltaire envoyant à un acteur, dès cinq heures du matin, les corrections qu'il avoit faites au rôle de Poliphonte, son laquais lui représenta que ce comédien seroit encore endormi : » Va toujours, dit *Voltaire*, les tyrans ne dorment jamais ».

On doit au roi de Prusse la réfutation de Machiavel. Ce prince l'avoit envoyée à *Voltaire* pour la faire imprimer. Il lui donna rendez-vous dans un petit château appellé Meuse, auprès de Clèves. *Voltaire* dit au monarque en l'abordant : » si j'avois été Machiavel, & si j'avois eu quelques accès auprès d'un jeune roi (Frédéric le Grand, commençoit alors sa brillante carrière), la première chose que j'aurois faite, auroit été de lui conseiller d'écrire contre moi ».

Dans une société brillante quelqu'un dit à *Voltaire* : » Ah ! monsieur, que vous devez être content de vos ouvrages ! — je suis, dit-il, comme le mari d'une coquette dont tout le monde jouit, excepté lui ».

Voltaire a dit : » je respecte Montesquieu jusques dans ses chûtes, parce qu'il se relève pour monter au ciel ».

Les Anglois, faisoit-on remarquer à *Voltaire*, préfèrent Corneille à Racine : » c'est, répondit-il, que les Anglois ne savent pas assez la langue Françoise pour sentir les beautés du langage de Racine & l'harmonie de sa versification : Corneille doit leur plaire davantage, parce qu'il a des choses plus frappantes; & Racine, aux François, parce qu'il a plus de douceur & de tendresse.

Voltaire se repentoit d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant qu'il ne le fut effectivement; mais il disoit : » si je n'en avois fait qu'un héros politique, la pièce étoit sifflée.

A propos de ces rimes de société dont les amans sont si prodigues envers leurs maîtresses, *Voltaire* disoit : » les mauvais vers sont les beaux jours des amans ».

Voltaire ne donna pas l'enfant prodigue sous son nom. Cette comédie eut le plus grand succès. L'auteur écrivit à Mlle. Quinault : » vous savez garder les secrets d'auteur comme les vôtres; si l'on m'avoit reconnu, la pièce auroit été sifflée. Les hommes n'aiment point que l'on réussisse en deux genres : je me suis fait assez d'ennemis par Œdipe & la Henriade ».

Voltaire en parlant de l'esprit des loix, a dit de son illustre auteur : » le genre humain avoit perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés & les lui a rendus ».

Voltaire a dit de Marivaux ; c'est un homme qui connoît tous les sentiers du cœur humain, mais il n'en sait pas la grande route ».

En venant à Paris *Voltaire* s'arrêta dans un village pour changer de chevaux, & mit pied à terre un instant. Voici ce qu'il a raconté à ce sujet à plusieurs de ses amis ». J'apperçus à quelques pas un vieillard vénérable, à-peu-près de mon âge, & qui assurément étoit plus ingambe que moi. J'approchai de lui & l'examinant de plus près, je crus le connoître & je lui dis : monsieur, je vous demande bien pardon : mais vous ressemblez beaucoup à un enfant que j'ai vu il y a soixante dix ans. Cet homme me demanda où, quand & comment j'avois vu cet enfant : & quand je lui eus tout expliqué ; il me dit ; c'étoit moi, & après m'être nommé à mon tour, nous nous embrassâmes.

On devoit jouer chez *Voltaire*, à Ferney, en 1762, l'orphelin de la Chine. Le duc de ***, qui d'ailleurs étoit très-aimable, s'étoit chargé de former le sieur Cramer, libraire de Geneve, qui devoit faire le rôle de Gengiskan. *Voltaire* s'apperçut, à la première répétition, que M. le Duc n'avoit fait de son élève qu'un plat & froid déclamateur. Il persifla Cramer, qui eût bientôt oublié les leçons de son maître. Quinze jours après, il revint répéter son rôle avec *Voltaire*, qui, s'appercevant d'un grand changement dans son jeu, cria avec joie à madame Denis : *ma nièce, Dieu soit loué ! Cramer a dégorgé son duc.*

Le fond du caractère de *Voltaire* étoit naturellement bon & sensible, & prévaloit en lui sur les sentimens d'une vengeance étrangère à son cœur. Le fait suivant va le prouver. Lorsque les persécutions commencèrent à s'élever contre le citoyen de Genève, l'auteur de Mérope lui écrivit pour lui offrir un asyle. On connoît la réponse un peu cynique du philosophe : « je ne vous aime point, je ne veux ni de votre asyle ni de votre estime ». Le premier mouvement de *Voltaire* fut terrible, car c'étoit sa manière de se facher. Quelques jours après, on crut voir aux environs de Ferney le citoyen de Genève, on se pressa de l'annoncer à *Voltaire*, qui, les larmes aux yeux, dit avec abondance de cœur : » qu'on le fasse venir, il n'a plus de torts dès qu'il est chez moi ».

Voltaire ne tira d'autre vengeance d'un homme qui avoit passé une partie de sa vie à le calomnier, qui étoit tombé dans l'indigence, & qui lui offrit de rétracter ses calomnies par un acte public, que de refuser la rétractation, & d'envoyer à ce malheureux un présent de cinquante louis.

Voltaire n'a pas passé une seule année de sa vie sans avoir un accès de fièvre le jour de la saint Barthélemi. Il ne recevoit jamais personne à pareil jour ; il étoit dans le lit. L'affoiblissement de ses organes, l'intermittence & la vivacité de son pouls, caractérisoient cette crise périodique. On s'y attendoit ; on ne l'approchoit qu'en tremblant, & l'on se gardoit bien de lui en parler, dans la crainte d'ajouter à sa douleur.

La tragédie de Mahomet fut représentée à Lille. Dans un entr'acte, on apporta à *Voltaire* une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenoit la victoire de Molwitz. Il la lut à l'assemblée, on battit des mains : « Vous verrez, dit-il, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne. »

Quelqu'un parloit à *Voltaire* de la mort du célèbre acteur Lekain, & regrettoit beaucoup ce comédien : « Cela est bien encore plus fâcheux pour moi, reprit *Voltaire ;* c'est Elie qui perd son Elysée ».

A la rentrée du théâtre, on donna Alzire. *Voltaire* y étoit en petite loge : mais l'enthousiasme le trahit dans un moment où, très-satisfait du jeu de M. Larive, qui faisoit le rôle de Zamore, il s'écria : « Ah ! que c'est bien » ! A ce cri, le public reconnut l'auteur, & interrompit la pièce à force d'acclamations, jusqu'à ce que *Voltaire* se fût montré.

Bellecourt, accompagné de plusieurs de ses camarades, vint présenter les hommages de la comédie françoise à *Voltaire*. Ce grand homme répondit le plus affablement du monde au discours de l'acteur, & lui dit ensuite, ainsi qu'aux autres comédiens, après leur avoir parlé de sa santé : « Je ne puis vivre désormais que pour vous & par vous ».

M. Turgot vint voir un jour *Voltaire* chez le marquis de Villette, & ce jour-là la goutte tourmentoit beaucoup ce ministre, & ne lui laissoit pas un libre usage de ses jambes. « Vous voilà donc, M. Turgot, lui dit *Voltaire ?* Eh ! comment vous portez vous ? — J'ai beaucoup de peine à marcher, je souffre. — Ah ! messieurs, s'écria *Voltaire* avec enthousiasme, toutes les fois que je vois M. Turgot, je crois voir Nabuchodonosor. — Oui, les pieds d'argile, répondit le ministre. — Et la tête d'or, la tête d'or, répliqua *Voltaire.*

A la première visite que *Voltaire* fit à M. d'Argental, il lui dit : « Ah ! mon ami, je suspens mon agonie pour vous venir voir ».

Le lendemain de son arrivée à Paris, *Voltaire* présenta madame la marquise de Villette à plusieurs dames de la cour qui étoient venues le voir. Ce grand homme leur dit : « Mesdames, voilà *Belle & Bonne ;* elle a eu pitié de ma vieillesse ; c'est à elle que je dois le bonheur de vous voir, & le peu d'existence qui me reste ».

Quelque temps avant la mort de *Voltaire*, on donna en sa présence une représentation d'Alzire ; (c'étoit l'ouverture du théâtre) l'enthousiasme fut général. M. le chevalier d'Escure présenta au grand homme sortant de sa loge, cet impromptu charmant :

Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,
Les enfans du Soleil dont nous suivons l'exemple,
Aux transports les plus doux étoient abandonnés,
Lorsque de ses rayons il éclairoit leur temple.

Voltaire répondit sur le champ par ces deux vers de Zaïre :

Des chevaliers françois tel est le caractère ;
Leur noblesse en tout temps me fut utile & chère.

Madame Vestris demandoit à *Voltaire* s'il écrivoit encore, & s'il étoit vrai qu'il retouchât Irene. « J'ai travaillé pour vous toute la nuit, répondit-il, comme un jeune homme de vingt ans ».

On sait qu'à quatre-vingt-quatre ans, *Voltaire* passoit des nuits à corriger sa tragédie d'Irene. Lorsque le mouvement de l'enthousiasme étoit passé, il disoit à ses amis : « Ne me trouvez-vous pas bien enfant ? »

Une dame fort vieille & très-coquette, rendit une visite à *Voltaire* dans tout son étalage ; & prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disoit, & de quelques regards qu'il jettoit en même-temps sur sa gorge fort découverte : « Comment, M. de *Voltaire*, s'écria-t-elle, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins-là ? — Petits coquins, reprit avec vivacité le malin vieillard, petits coquins, madame ; ce sont bien de grands pendards ! »

Pendant sa dernière maladie, *Voltaire* ne cessoit de demander à madame la marquise de Villette un notaire, dans l'intention sans doute de lui laisser des marques de son souvenir, aussi bien qu'à plusieurs de ses amis. Cette jeune dame, trop attendrie pour s'occuper d'elle-même, trop noble pour penser à de nouveaux bienfaits, après ceux qu'elle avoit reçus, ne manqua envers lui que de cette complaisance. Cependant la mort qui éteignoit par degrés le grand homme, n'avoit pu éteindre encore sa sensibilité. Il voulut écrire, & les derniers traits que traça sa main, furent une lettre à son ami d'Alembert, dans laquelle il lui disoit, que n'ayant plus que quelques momens à vivre, il lui recommandoit madame la marquise de Villette.

VOYAGEUR. Qu'avez-vous vu en Grèce, disoit quelqu'un à un voyageur qui en revenoit ? « J'ai vu, répondit-il, le temps qui démolit en silence ».

U.

USURIER. Un fameux *uſurier*, qui voyoit tous les jours ſes profits diminuer, alla trouver un célèbre prédicateur pour le prier de prêcher vivement contre l'uſure. Celui-ci, qui le croyoit converti, lui dit d'un ton ſaintement animé : Ah ! mon frère, que je me réjouis de ce que la grace opère dans votre cœur ! Vous n'y êtes pas, lui répondit froidement l'*uſurier*. Je vous fais cette demande, parce qu'il y a tant d'*uſuriers* dans la ville, que je ne gagne rien : ſi vous pouviez les corriger par vos prédications, tout le monde viendroit à moi.

Un autre *uſurier*, ou peut-être le même, étoit à l'article de la mort. Son confeſſeur l'exhortoit de ſon mieux, & pour rendre ſon exhortation plus pathétique, lui montroit un crucifix. Le moribond le regarde fixement. Son confeſſeur, qui le croit touché, lui préſente ce crucifix qui étoit d'argent. Le malade le ſoulève, & dit en le rendant : « Monſieur, je ne puis pas prêter grand'choſe là-deſſus ». On pourra conclure de ce fait, que l'on meurt comme l'on a vécu.

W.

WALLER, (Edmond) poëte anglois, né en 1605, mort en 1687.

Waller changeoit de façon de penſer ſelon le temps & les circonſtances, & il eſt peu de poëtes qui aient autant flatté leurs ſouverains. Ce défaut eſt d'autant plus remarquable dans *Waller*, qu'il n'en eſt peut-être point qui aient vécu ſous tant de princes différens.

Waller avoit comblé de louanges l'uſurpateur Cromwel pendant ſa vie, & compoſa en vers ſon éloge funèbre qui, malgré ſes défauts, paſſe pour un chef-d'œuvre. Lorſque Charles II, après la mort de l'uſurpateur, remonta ſur le trône, le poëte courtiſan ne manqua pas d'aller lui préſenter une pièce de vers où l'encens étoit prodigué au nouveau monarque. Charles, après avoir lu ces vers, reprocha malignement au poëte que les louanges qu'il lui donnoit, étoient bien inférieures, à celles qu'il avoit données à Cromwel. Sire, lui répondit *Waller*, *nous autres poëtes, nous ne réuſſiſſons jamais mieux que dans les fictions.*

Ce poëte avoit vécu dans la plus grande familiarité avec l'uſurpateur Cromwel. Il rapportoit à ce ſujet qu'au milieu de leurs entretiens, il venoit quelquefois un domeſtique dire à Cromwel que tel ou tel demandoit à lui parler; ſur quoi il ſe levoit, & alloit au-devant d'eux leur parler à la porte. Il ſe ſervoit ordinairement de ces formules : *le ſeigneur le révélera*, *Dieu y aidera*, & autres ſemblables; & quand il revenoit à *Waller*, il s'excuſoit en diſant : *couſin Waller, je ſuis obligé de parler à ces gens-là à leur mode.* Il reprenoit enſuite la converſation où elle avoit été interrompue. Ce trait peut être ajouté à ceux qui ont été raſſemblés pour tracer le caractère du fameux uſurpateur.

Waller aimoit les plaiſirs; mais jamais ce goût pour la diſſipation ne corrompit en lui l'eſprit; & au milieu même de la cour libertine de Charles II, il s'éleva avec force contre le duc de Buckingham qui prêchoit l'athéiſme : » Milord, lui dit-il un jour, je ſuis beaucoup plus âgé que vous, & je crois avoir entendu plus d'argumens en faveur de l'athéiſme que vous; mais j'ai vécu aſſez long-temps pour reconnoître qu'ils ne ſignifient rien, & j'eſpère qu'il en arrivera autant à votre grandeur ».

Ce poëte fut membre de divers parlemens, après le rétabliſſement de Charles II ſur le trône, & il conſerva toute la vigueur de ſon eſprit juſque dans un âge très-avancé. *Waller*, dit Burnet dans ſon hiſtoire, charmoit encore tout le monde à l'âge de quatre-vingts ans lorſqu'il opinoit dans la chambre. Mais content de faire admirer ſon eſprit, ajoute cet hiſtorien, il ne s'occupoit qu'à dire de jolies choſes, ſans s'embarraſſer du tour que prenoient les affaires.

Jacques II fit venir *Waller* dans ſon cabinet, & lui montrant un portrait, lui demanda comment il le trouvoit : *Sire*, répondit *Waller*, *j'ai la vue un peu trouble, & je ne ſais de qui eſt ce portrait.* Le roi reprit : C'eſt la princeſſe d'Orange ». *Elle reſſemble*, repliqua *Waller*, *à la plus illuſtre femme du monde* ». Qui appellez-vous ainſi » ? *La reine Eliſabeth*, ,, Je ſuis ſurpris, M. *Waller*, que vous penſiez de cette manière; il faut pourtant que j'avoue qu'elle avoit de bons conſeillers. » *Mais*, *ſire*, repliqua *Waller*, *votre majeſté a-t-elle jamais connu un fou qui en ait choiſi de ſages ?*

WALPOLE, (Robert) comte d'Oxford, miniſtre d'Angleterre, mort en 1745, âgé de 61 ans.

Ce miniſtre diſoit que l'argent étoit la meilleure drogue de ſa boutique, & qu'elle lui réuſſiſſoit toujours pour adoucir les mauvaiſes humeurs des oppoſans.

Ayant un jour un bill important à faire paſſer, & pour lequel il avoit beſoin des ſuffrages du clergé, il engagea l'archevêque de Cantorbery à repandre le bruit de ſa mort prochaine : tous les prétendans à ſes riches bénéfices s'empreſſerent alors d'opiner ſuivant les deſirs du miniſtre, & le bill fut accepté auſſitôt : l'archevêque de Cantorbery reparut bien portant, & fit connoître l'aſtuce du miniſtre.

A l'avénement de Georges II à la couronne de la Grande-Bretagne, l'argent de la nation étoit employé d'une manière peu économe & peu fidele; ce déſordre excita des plaintes générales. En conſéquence, le roi réſolut d'examiner lui-même les comptes avec le chevalier Robert *Walpole*, alors à la tête des finances. Comme il croyoit avec raiſon une pareille affaire très-inſtante, il donna rendez-vous à ſon miniſtre pour le lendemain matin. Le prince entra dans ſon cabinet vers les neuf heures, & le chevalier *Walpole* parut peu de temps après, avec trois chariots chargés de papiers que l'on ſe mit à décharger devant la porte du palais. Où ſont les papiers, dit le roi, en voyant entrer ſon miniſtre ? Sire, on eſt occupé à les déballer,

baller, la brièveté du temps ne m'a pas permis d'en rassembler davantage. Pour aujourd'hui, je n'en ai pu faire apporter à votre majesté que trois chariots ; mais jeudi prochain, avec la grace de Dieu, j'espère bien en avoir de quoi charger sept autres voitures. — Comment ! dix chariots de papiers, s'écria le roi qui ne pouvoit revenir de son étonnement. Allons, allons, qu'on remporte tout cela ; je ferois plus aisément les fonctions de dix généraux d'armée que d'un seul contrôleur-général.

La reine Caroline ayant eu le dessein d'enclore de murs le parc de Saint-James, & d'en faire un jardin pour le palais, pria Sir Robert Walpole de lui dire combien il en coûteroit pour cela. » Une bagatelle, répondit Sir Robert. Une bagatelle ! dit la reine ; pour moi, je suis persuadée qu'il faudra des sommes considérables, & je voudrois que vous pussiez me dire à quoi le tout pourra se monter. Mais, madame, reprit Sir Robert, je crois qu'il ne vous en coûtera que trois couronnes. Sir Robert, dit la reine, je n'y veux plus songer ».

Un particulier de Londres ayant présenté au ministre Walpole le projet d'une taxe sur les chiens : votre projet est beau, lui répondit le ministre, mais je me garderai bien de l'adopter, car tous les chiens du royaume aboieroient après moi.

WATTEAU, (Antoine) né l'an 1684, mort en 1721.

Qui croiroit que Watteau, si aimable, si gracieux dans tous ses ouvrages, étoit misanthrope & toujours plongé dans une noire mélancolie. Sa déplorable santé, lorsqu'il n'étoit même qu'à la fleur de son âge, & le spectacle d'une mort prochaine, augmentoient encore sa mauvaise humeur.

Watteau vécut plusieurs années ignoré & dans la misère ; il se vit même réduit pendant quelque temps à peindre à Paris des décorations. Il travailla ensuite dans la boutique d'un maître peintre, dont il copioit les ouvrages ; & chez lequel il faisoit des tableaux qui se vendoient au plus modique prix.

Le curé du village de Nogent, qui l'exhortoit à son heure dernière, lui présenta, selon l'usage, un crucifix, que Watteau trouva très-mal sculpté : « — Otez-moi ce crucifix, s'écria t il : comment un artiste a-t-il pu rendre si mal les traits d'un Dieu » ?

Ce curé avoit une physionomie agréable : Watteau, qui le connoissoit depuis long-temps, le peignoit dans ses tableaux, & lui faisoit représenter le personnage peu noble de Gilles : aussi en mourant, l'artiste crut-il devoir lui en demander pardon.

Encyclopédiana.

WEYMAR. Le duc de Saxe-Weymar, un des plus illustres élèves du grand Gustave, formé, après la mort de son maître, des liaisons intimes avec la France. Ce capitaine illustre, le cardinal de Richelieu, le maréchal de la Force, le P. Joseph, le cardinal de la Valette & le marquis de Feuquières, s'assemblent durant l'hiver de 1636 pour arrêter le plan de la campagne. Le père Joseph, qui n'a jamais vu la guerre, n'est pas le dernier à dire son avis, & à combattre quelquefois celui des plus habiles généraux. Sa hardiesse à contredire & à décider déplaît à Weymar. Un jour que le capucin, qui formoit volontiers des projets, montre sur la carte les places qu'il faut prendre : « Tout cela seroit bien, monsieur Joseph, lui dit Weymar, si on prenoit les villes avec le bout du doigt ».

WHISTON, (Guillaume) né en 1667, mort en 1755.

Whiston étoit savant, & sur-tout grand mathématicien, mais il avoit la foiblesse de vouloir être le réformateur de l'église, c'est-à-dire, de la rendre à la pureté primitive des deux premiers siècles. En travaillant à expliquer les prophéties de l'ancien & du nouveau testament, il imagina avoir calculé juste le temps précis du commmencement des mille ans, où tous les biens devoient être communs, & où les juifs se réuniroient à l'évangile ; mais son calcul se trouva faux, & il eut le chagrin de survivre à sa prédiction. Il retoucha ses calculs, réforma son erreur, & survécut encore : enfin, se croyant, après un troisième travail, bien certain de son fait, il publia que le règne des mille ans commenceroit à l'année 1766, qu'il étoit bien assuré de ne pas voir. On rapporte à ce sujet une anecdote assez singulière. Pour subvenir à ses besoins, Whiston se détermina à vendre un petit bien de patrimoine : celui à qui il le proposa étoit bien instruit combien il étoit attaché à sa prédiction, & il affecta le plus grand étonnement, lorsque le vendeur lui en demanda la valeur de trente années de revenu : « Je ne suis point surpris, lui dit-il, que les autres possesseurs de terre exigent des acheteurs un prix pareil à celui que vous me demandez ; ils sont de vrais ignorans, & ne savent pas calculer : mais vous, monsieur Whiston, le plus grand & peut-être l'unique calculateur des trois royaumes, vous savez bien qu'avant la moitié de ce terme, tous les biens seront communs, & les propriétés particulières de chaque homme ne vaudront pas un demi schelling ». Le savant Whiston garda un instant le silence ; il embrassa ensuite l'acheteur, & le marché fut conclu, en conséquence du prochain règne des mille ans.

WYCHERLEY, (Guillaume) né en 1640, mort en 1715.

Wycherley eſt un des plus célèbres poëtes comiques de l'Angleterre. Il avoit beaucoup d'eſprit & un goût décidé pour les plaiſirs; c'eſt ce qui lui fit de bonne heure abandonner l'étude sèche des loix pour ſe livrer à des occupations plus agréables & plus à la mode. Il ſe fit connoître dans le monde par une comédie intitulée : *l'Amour dans un bois*, & le ſuccès de cette pièce lui donna pour amis les plus beaux eſprits de la cour & de la ville.

Un jour que Wycherley alloit en carroſſe du côté de Saint-James, il rencontra près de Pall-Mall la ducheſſe de Cléveland dans ſa voiture, qui, mettant la tête hors de la portière, lui cria tout haut : « Vous Wycherley, vous êtes un fils de p;.... » & en même-temps elle ſe cacha, & ſe mit à rire de toute ſa force. Wycherley fut d'abord un peu ſurpris de ce compliment, mais il comprit bien qu'il faiſoit alluſion à un endroit de ſa comédie, où il dit : « Quand les parens ſont eſclaves, leurs enfans ſuivent leur deſtinée : les beaux génies ont toujours des p... pour mères. »

Wycherley, revenu de ſa ſurpriſe, ordonna à ſon cocher de fouetter ſes chevaux & d'atteindre le carroſſe de la ducheſſe; en l'abordant : « Madame, lui dit-il, vous m'avez donné un nom qui appartient généralement aux gens heureux. Votre grandeur voudroit-elle ſe trouver ce ſoir à la comédie de Wycherley. Eh bien, réprit elle, ſi je m'y trouve, que lui arrivera-t-il d'heureux? C'eſt, répondit le poëte, que j'aurai l'honneur de vous y faire ma cour, quoiqu'en même-temps je manque à une belle perſonne, qui m'a donné rendez-vous ailleurs. Quoi! dit la ducheſſe, vous avez l'infidélité de manquer à une belle femme qui vous a favoriſé à ce point, pour une autre qui ne l'a point fait, & qui n'y ſonge pas? Oui, reprit Wycherley, dès que celle qui ne m'a point favoriſé, eſt la plus belle des deux; mais quiconque, continua-t il, demeurera conſtamment attaché à votre grandeur, juſqu'à ce qu'il en ait trouvé une plus belle, eſt sûr de mourir votre captif ». La ducheſſe de Cléveland rougit, & ordonna à ſon cocher d'avancer.

Le ſoir, la ducheſſe ſe trouva à la comédie : elle ſe plaça, ſuivant ſa coutume, dans la loge du roi. Wycherley ſe mit directement au-deſſous d'elle, & l'entretint pendant tout le temps du ſpectacle. Tel fut le commencement d'un commerce qui fit dans la ſuite beaucoup de bruit. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans cette aventure, c'eſt qu'elle obtint au poëte les bonnes graces du duc de Buckingham, qui aimoit infructueuſement cette dame, & qui étoit perſuadé que Wycherley étoit l'amant favoriſé. Le duc déſeſpéré d'adorer une ingrate, qui étoit ſa couſine, la fit eſpionner, & nomma publiquement tous ceux qu'il crut être ſes rivaux, ſans oublier le poëte. Wycherley averti à temps, & voyant qu'il étoit perdu, ſi ce bruit parvenoit aux oreilles du roi, fit repréſenter au duc le tort extrême qu'il alloit faire à un homme qui n'avoit pas l'honneur d'être connu de lui, qui le reſpectoit & qui ne l'avoit jamais offenſé. Le duc, lorſque les amis du poëte voulurent commencer ſa juſtification, s'écria : « Ce n'eſt point Wycherley que je blâme, c'eſt ma couſine ». Cependant il ſe laiſſa fléchir, & conſentit qu'on lui amenât le poëte, & le retint à ſouper. Il fut ſi charmé de ſon eſprit, que dans une eſpèce d'enthouſiaſme, il dit : *Ma couſine a raiſon*, & depuis ce moment il ſe déclara le protecteur & l'ami du poëte qu'il avoit voulu perdre. Wycherley devint ſous-lieutenant de la compagnie du duc & un des ſous-écuyers, emplois qui lui rapportoient au-delà de trente-ſix mille livres de rente de notre monnoie.

Wycherley reçut de grandes marques de faveur du roi Charles II, juſques-là que ce prince lui rendit viſite dans une maladie, & lui conſeilla d'aller paſſer l'hiver à Montpellier, conſeil qu'il accompagna d'un préſent de cinq cents livres ſterling, pour le défrayer. Dans la ſuite, il ſe brouilla avec le roi, au ſujet d'un mariage qu'il contracta avec la comteſſe Drogheda, qui lui fit donation de tout ſon bien; mais cette donation fut conteſtée & annullée, &c. Wycherley, ruiné par ce coup, fut mis en priſon à la requête de ſes créanciers; il y reſta ſept ans, & n'en ſortit que par la généroſité de Jacques II, qui, ayant aſſiſté à la repréſentation de ſon Miſanthrope, (Plain dealer) en fut ſi ſatisfait, qu'il paya les dettes de l'auteur.

Le comte de Rocheſter diſoit du lord Dorſet, « que c'étoit le meilleur homme avec la muſe la plus maligne, » & l'on peut appliquer ce bon mot à Wycherley. Il étoit doux, humain, obligeant tout le monde, & ne vouloit de mal à perſonne; mais il frondoit les vices avec une âcreté qui pourroit faire penſer qu'il en vouloit moins aux défauts qu'aux hommes qui les laiſſoient paroître.

X.

XÉNOPHON, capitaine & historien grec, disciple de Socrate, né à Athènes, mort vers l'an 360 avant Jésus Christ, à l'âge de 90 ans.

Xénophon fut un capitaine brave, courageux, fertile en expédiens. Il joignoit au talent de commander des hommes libres, & qui pouvoient être un jour ses juges, l'art non moins nécessaire de les persuader : mais *Xénophon* nous intéresse encore plus comme historien. Les rhéteurs ont loué la pureté & l'élégance de son style ; le dialecte attique qu'il employa, ajoutent-ils, respire une douceur si aimable, qu'on croit que les graces même conduisoient sa plume. On l'a surnommé l'*Abeille grecque*, & la *Muse athénienne*. Les philosophes admireront avec plus de raison dans *Xénophon* la sagesse de ses maximes politiques & militaires. Sa *Cyropédie*, par exemple, offre les vues les plus importantes sur l'éducation nationale. Le disciple de Socrate y enseigne l'art de créer la valeur & de l'entretenir. Sa *retraite des dix mille* apprend aux militaires plus que des manœuvres : elle peut même être utile à tous ceux que leur état appelle à manier les esprits de la multitude, & à calculer la valeur des nations. Aux yeux de ce génie profond, ainsi qu'on le peut voir dans tous ses écrits politiques, la science du gouvernement n'est point l'art si ordinaire de prendre les hommes tels qu'ils sont, mais l'art plus difficile, plus important de les former tels que l'on veut qu'ils soient.

Lorsque Socrate le vit pour la première fois, il fut frappé de la candeur qui régnoit sur sa physionomie, & résolut dès ce moment de le mettre au rang de ses disciples. Il s'informa d'abord de lui *où se vendoient plusieurs denrées nécessaires à la vie ;* le jeune homme ayant répondu fort sérieusement à cette demande, le philosophe lui fit cette nouvelle question, *où se formoient les gens vertueux ? Xénophon* hésita de répondre ; alors Socrate lui dit : *Suivez-moi, & venez l'apprendre*. *Xénophon* étudia avec Platon sous ce grand maître, & il régna entre ces deux célèbres disciples de Socrate, une rivalité qui n'a pas peu contribué à la perfection de leurs ouvrages.

Xénophon avoit embrassé le parti des armes. Il alla au secours de Cirus le jeune dans son expédition contre son frère Artaxercès. Ce jeune prince ayant été tué dans un combat, les Grecs, qui avoient marché à son secours, & qui étoient éloignés de la Grèce de plus de cinq cens lieues, préférèrent néanmoins de retourner dans leur patrie, ou de mourir libres, aux établissemens les plus avantageux qu'ils pouvoient espérer en Perse. Ces Grecs étoient au nombre de dix mille. *Xénophon* & ses collègues les ramenèrent en Grèce à travers des pays inconnus, malgré les plus grands obstacles, & après avoir remporté autant de victoires qu'ils rencontrèrent de peuples différens sur leur route. Les anciens ne pouvoient se lasser d'admirer cette fameuse retraite ; & long-temps après, Antoine poursuivi par les Parthes, à-peu-près dans un pareil danger, s'écria, plein d'admiration pour un courage si invincible : *O retraite des dix mille !*

Xénophon, de retour en Grèce, se mit au service d'Agésilas, roi de Lacédémone. Ce prince, qui se connoissoit parfaitement en mérite, eut pour le capitaine athénien une considération particulière. Il lui fit partager ses victoires en Asie. Rappellé par l'ordre des Ephores au secours de Sparte, en guerre contre les Thébains, il conduisit avec lui *Xénophon*, qui se distingua également par sa prudence & par son courage. Lorsque la guerre fut terminée, il se retira avec deux fils qui lui restoient à Scyllonte, ville d'Elide, près de celle d'Olympie. Ce guerrier philosophe y passa le reste de ses jours dans l'exercice des vertus & dans les doux loisirs des muses. Les Thébains ayant déclaré une nouvelle guerre aux Lacédémoniens, les Athéniens embrassèrent le parti de ces derniers, & *Xénophon* envoya aussi-tôt ses deux fils à Athènes, pour servir dans ses armées. Gryllus, son fils aîné, se distingua d'une manière particulière dans la bataille de Mantinée, & si l'on en croit Pausanias, ce fut lui qui porta le coup mortel au célèbre Epaminondas, général des Thébains. Mais Gryllus ne survécut pas à une action si glorieuse, il fut tué dans le combat. La nouvelle en fut portée à son père, dans le temps qu'il offroit un sacrifice. Il ôta alors la couronne de fleurs qu'il avoit sur la tête ; mais lorsque le courier eut ajouté que ce jeune homme étoit mort glorieusement les armes à la main, il prit aussi-tôt cette couronne ; & continuant son sacrifice, il dit tranquillement : « Je savois bien que mon fils étoit mortel ».

XERCÈS, roi de Perse, monta sur le trône l'an 485 avant Jésus Christ.

Xercès écrivit à Léonidas, roi de Lacédémone : « Rends les armes.—Viens les prendre, répondit le fier Spartiate ». Après la défaite des Perses aux Thermopyles, *Xercès* s'en retournant en Asie, & se trouvant sur mer dans un grand péril, à cause d'une tempête ; épouvanté de ce danger, il demanda au pilote s'il y avoit quelqu'apparence de se sauver ; il lui répondit qu'il n'y en avoit point, si l'on ne déchargeoit le vaisseau de quelques uns de ceux qui étoient dedans. *Xercès* parla aussi tôt

de la sorte à plusieurs princes qui y étoient. « Mes amis, c'est aujourd'hui que vous pouvez témoigner si vous aimez votre prince, & si vous en avez quelque soin ; car il est à présent en votre puissance de me sauver ». Aussi-tôt que *Xercès* eut parlé, ils se jettèrent tous dans la mer, & par ce moyen, le vaisseau étant déchargé, le roi arriva sans péril en Asie. Aussi-tôt qu'il fut à terre, il donna une couronne d'or au pilote, pour avoir sauvé le roi, & ensuite lui fit couper la tête pour n'avoir point sauvé les princes qui se jettèrent dans la mer.

Xercès ayant couvert l'Hélespont de ses vaisseaux, voulut faire sur cette mer un pont de bateaux, que la tempête emporta, lorsqu'il fut fait à moitié ; il fit donner trois cents coups de fouet à la mer, & y fit jetter une paire de fers de ceux qu'on mettoit aux pieds des criminels & des esclaves, afin de lui apprendre, disoit-il, à respecter ses ordres.

Ce prince avoit une armée de dix-huit cens mille hommes, où il n'y avoit personne qui fût d'une taille aussi grande, & qui eût un port & une mine aussi avantageuse que lui : on dit de cette armée que c'étoit un corps sans ame, puisqu'elle périt entièrement. La vanité, l'orgueil de ce prince, ses ridicules, ses délires, sont assez connus par l'histoire grecque. On a dit mille fois qu'il avoit envoyé un cartel au mont Athos, dans lequel il le menaçoit de le faire abattre, pour se venger de ce que quelques-uns de ses soldats avoient péri en le voulant traverser. Toutes ces folies ne prouvent rien, si ce n'est que ce monarque étoit enivré de sa puissance, & abruti par la basse adulation de ses courtisans.

D'où vient ne trouve-t-on que dans Plutarque, le seul trait qui fasse honneur à l'homme, dans la vie de ce monarque ? A la vue de cette armée innombrable qu'il traînoit après soi, *Xercès* ne put retenir ses larmes. Artaban, un de ses favoris, osa lui en demander la cause : *Hélas !* répondit ce prince, *de dix-huit cens mille hommes que voilà, il n'en est peut-être pas un qui dans peu ne soit la proie de la mort.* « Hé bien, lui répliqua le favori, tâchez au moins de rendre aux hommes la vie supportable, & ne les conduisez point au trépas ».

XIMENÈS, (François) premier ministre d'Espagne, né l'an 1437, mort en 1517.

L'Espagne compte *Ximenès* au nombre de ses plus grands hommes. Il s'étoit élevé par son mérite de l'état de simple religieux à l'épiscopat & à la régence du royaume. Il fut dans tous ces postes exact à remplir ses devoirs, & scrupuleux observateur de la règle & de la justice. Son génie étoit fait pour dominer ; il avoit l'ame grande & fière. Il étoit le plus grand politique de son siècle, le plus habile ministre, le meilleur citoyen, le sujet le plus fidèle. L'équité, la probité, la noblesse des sentimens le guidèrent toujours dans toutes ses actions. Il étoit magnifique, libéral, défenseur de l'innocence, protecteur des talens & des vertus. Il étoit attentif aux besoins du peuple, & prompt à secourir les malheureux. L'Espagne lui doit la conquête d'Oran. Il fonda la célèbre université d'Alcala où il naturalisa les sciences utiles & les arts qui ornent l'esprit, & polissent les mœurs. Il fonda dans la ville de Tolède un asyle pour retirer les filles de condition. C'est lui qui fit imprimer à grands frais la fameuse bible Polyglote de Complut qui a servi de modèle à celles qui ont été faites depuis. (*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne.*)

En 1492, lorsque *Ximenès* étoit gardien du couvent de Salceda, Isabelle, reine de Castille, le choisit pour son confesseur ; ce fut le pronostic le plus sûr de son élévation. En effet l'archevêché de Tolède étant venu à vaquer quelque temps après, la reine y nomma son confesseur, qui cependant n'accepta cette dignité éminente qu'après une longue résistance. Isabelle avoit fait expédier les bulles du nouvel archevêque, sans qu'il en fût instruit auparavant. Un vendredi qu'il venoit de confesser la princesse, on l'avertit de se rendre au palais ; la reine le reçut avec bonté, le fit asseoir auprès d'elle ; & après quelques discours indifférens, lorsqu'il y pensoit le moins, elle lui présenta les bulles de l'archevêché de Tolède qu'elle venoit de recevoir, & lui dit : *Mon père, voyez ce que mande sa Sainteté par ces lettres apostoliques...* Il prit ces lettres avec respect ; & après les avoir baisées, il lut l'inscription conçue en ces termes : *A notre vénérable frère François Ximenès de Cisneros, élu archevêque de Tolède.* Il parut troublé, & rendant à la reine ce paquet qu'il ne voulut pas décacheter : *Madame*, lui dit-il, *ces lettres ne s'adressent pas à moi.* Ensuite il se leva brusquement de son siège sans prendre congé, pour sortir de la chambre & se retirer. La reine crut qu'il falloit laisser passer ce premier trouble, qu'une aventure inespérée avoit jetté dans son esprit ; elle se contenta de lui dire : *Mon père, vous me permettrez bien de voir ce que le pape vous écrit ;* & le laissa sortir du palais, ne jugeant pas qu'il fût de sa gravité de le rappeller. *Ximenès* se hâta de s'éloigner, de sorte qu'on ne le trouva plus à son couvent de Madrid où quelques seigneurs se rendirent de la part de la reine, pour lui persuader d'accepter la dignité à laquelle il étoit appellé. Ces seigneurs prirent des chevaux de poste, & l'atteignirent à trois lieues de la ville ; ils le pressèrent en vain par tous les motifs capables de faire impression sur lui ; & il fallut qu'un bref du pape lui ordonnât d'accepter sans délai l'archevêché.

On disoit assez publiquement qu'un bon religieux, comme *Ximenès*, seroit trop heureux de

jouir d'une partie du revenu de son église, & que le surplus pouvoit être utilement employé à quelques projets utiles du gouvernement; mais le nouvel archevêque déclara hautement « qu'il ne consentiroit jamais à aucune condition qui fût contraire aux saints canons, & aux libertés de son église & qu'il ne souffriroit pas qu'un bien qui doit servir à nourrir les pauvres, fût destiné à d'autres usages ». Plusieurs personnes pensoient que *Ximenès*, malgré sa résistance, avoit cherché à se faire nommer à l'archevêché de Tolède; mais ce dernier trait peut prouver le contraire; un homme qui a sollicité un bénéfice, est ordinairement de meilleure composition.

Ce fut en 1500 qu'il posa les fondemens du collège qu'il avoit dessein de fonder à Alcala. Quoiqu'il eût assuré d'abord un revenu honnête aux professeurs, il réunit par la suite au collège plusieurs bénéfices. Il disoit quelquefois, qu'il avoit donné à ces bonnes gens de quoi dîner assez largement, qu'il étoit juste, afin qu'ils n'eussent aucune inquiétude, de leur fournir aussi de quoi souper ».

Il purgea son diocèse des usuriers & des lieux de débauche, cassa les juges qui rempliſſoient mal leurs charges, mit en leur place des personnes dont il connoissoit l'intégrité & le désintéressement. Il tint un synode à Alcala, & un autre à Talarera, où il fit des réglemens très-sages pour le clergé régulier & séculier. Ferdinand & Isabelle lui confièrent le soin de réformer les ordres religieux. Ce ne fut pas sans beaucoup de difficulté que les dominicains, les augustins & les carmes se soumirent à la réforme. Les cordeliers qui en avoient le plus de besoin s'y opposèrent avec une espèce de fureur. Ils eurent recours à toutes sortes de moyens pour perdre *Ximenès*, jusqu'à mettre un poignard entre les mains de son propre frère pour le faire périr. Il étoit cordelier, & s'appelloit Bernardin de Cisneros. Leur général vint de Rome pour détruire *Ximenès* dans l'esprit de la reine. Le moine fougueux, dans une audience qu'il obtint d'Isabelle, osa noircir la réputation d'un prélat autrefois son confrère, & qui étoit le confesseur & le ministre de la reine. La princesse étonnée de l'imprudence du franciscain, le laissa parler sans l'interrompre, & lui adressa ensuite ces fières paroles: « Savez vous qui vous êtes, & à qui vous parlez »? *Oui, madame*, repliqua l'insolent cordelier: *Je sais que je parle à Isabelle qui, comme moi, n'est que cendre & poussière.* Il disparut aussitôt, & sortit du royaume. Les cordeliers furent réformés comme les autres moines.

En 1507, *Ximenès* fut honoré de la pourpre romaine par le pape Jules II; & Ferdinand le catholique lui confia l'administration des affaires d'état. Son premier soin fut de décharger le peuple de plusieurs subsides onéreux; & de ramener les Maures à la religion chrétienne. Il en baptisa plus de trois mille dans une place spacieuse, où il fit brûler les livres de l'alcoran. On loueroit ici le zèle de ce nouveau ministre, s'il n'avoit jamais employé les armes pour faire changer de religion à des peuples qu'il falloit auparavant éclairer. Il entreprit en 1509 la conquête de la ville d'Oran, dans le royaume d'Alger. Il paroît néanmoins que l'ambition d'étendre la domination d'Espagne chez les Maures, & de se faire un nom, entra pour beaucoup dans les projets de *Ximenès*. Ferdinand, qui étoit occupé à une guerre contre les Vénitiens, n'avoit pas goûté le projet du cardinal; & ce ministre qui l'avoit fort à cœur, se chargea seul de fournir aux frais de l'expédition, & de la conduire. Mais au moment du départ, plusieurs officiers, mécontens d'avoir pour chef un général qui portoit la soutane sous la cuirasse, refusèrent de s'embarquer. Les esprits étoient disposés à la révolte, *Ximenès* sort de sa tente pour les ramener; mais à peine a-t-il commencé à parler aux rebelles, qu'un soldat l'interrompt en criant: *De l'argent, point de harangue. Ximenès* s'arrête, cherche des yeux l'insolent, l'apperçoit, le fait arrêter & pendre sur le champ en sa présence; puis il continua de parler. La rébellion étant calmée par cet exemple de sévérité, la flotte, composée de 80 vaisseaux, sortit de Carthagène le 16 mai 1509, & débarqua heureusement sur les côtes d'Afrique.

Le lendemain les troupes furent rangées en ordre de bataille; *Ximenès* parut à la tête de l'armée, revêtu de ses habits pontificaux, monté sur une mule, entouré d'une troupe de prêtres & de religieux. F. Fernand, de l'ordre de St. François, monté sur un cheval blanc, avec l'épée & le baudrier sur l'habit de cordelier, ainsi que tous les autres pères & religieux, portoit la croix archiépiscopale comme l'étendard sous lequel l'armée devoit combattre. *Un spectacle si nouveau*, dit Fléchier, *frappa les soldats & les officiers d'un certain étonnement qui redoubla leur ardeur & leur religion.* Mariana dit qu'il les fit rire, ce qui paroît plus vraisemblable.

Le succès de cette comédie héroïque fut plus heureux qu'on avoit lieu de l'espérer; les espagnols, après une attaque des plus violentes, enfoncèrent la cavalerie des Maures, & en firent un horrible carnage. Oran fut le fruit de cette victoire. Les espagnols, maîtres de cette ville, passèrent tous les habitans au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. *Ximenès* la peupla de religieux, leur assigna des fonds pour leur subsistance, & proclama Ferdinand seigneur de la ville d'Oran, déclarant toutes fois qu'elle releveroit pour le spirituel de l'archevêché de Tolède.

Ximenès, au retour de cette expédition, non moins barbare que glorieuse, fut accueilli par Ferdinand, qui alla même au-devant de son ministre jusqu'à quatre lieues de Séville, & mit pied à terre pour l'embrasser: mais ces marques extérieures d'amitié étoient elles bien sincères? On

ſuit que Ferdinand, jaloux peut-être de l'autorité que le cardinal acquéroit, avoit écrit à Pierre Navarre, général de *Ximenès* : « Empêchez le bon homme de repaſſer en Eſpagne ; il faut uſer autant qu'on le pourra ſa perſonne & ſon argent ».

Ferdinand qui deſiroit depuis long-temps de pourvoir de l'archevêché de Tolède ſon fils naturel D. Alphonſe d'Arragon, ſollicita pluſieurs fois *Ximenès* de lui céder cet archevêché, & de paſſer à celui de Sarragoſſe : mais l'inflexible prélat lui répondit toujours « qu'il ne changeroit point d'épouſe ; qu'il retourneroit plutôt à ſa première vocation ; qu'il reprendroit ſans peine la pauvreté & la retraite d'un religieux, mais qu'il ne laiſſeroit la jouiſſance de ſon revenu qu'à ſon égliſe, & aux pauvres à qui ſeuls ils appartenoient. »

L'hiſtoire fait mention que *Ximenès* prévoyant une ſtérilité extraordinaire, fit conſtruire des greniers publics à Tolède, à Alcala & à Torrélagula, & les fit remplir de bled à ſes dépens. Ce bienfait fit un telle impreſſion ſur les cœurs, que pour en conſerver la mémoire, on en fit graver l'éloge dans la ſalle du ſénat de Tolède & dans la place publique.

Lorſque Ferdinand ſentit ſa fin s'approcher, il donna une nouvelle preuve de l'eſtime qu'il avoit pour ſon miniſtre en le nommant, par ſon teſtament, régent du royaume de Caſtille pendant l'abſence de l'archiduc Charles. Le fier régent ſembla oublier l'humilité avec laquelle il avoit refuſé autrefois l'archevêché de Tolède ; il gouverna le royaume par les principes deſpotiques adoptés dans les cloîtres. Il ſe vantoit de ranger avec ſon cordon tous les grands à leur devoir, & d'écraſer leur fierté ſous ſes ſandales. Les premiers ſeigneurs d'Eſpagne, révoltés d'une telle conduite, lui demandèrent hautement, de quel droit il gouvernoit le royaume ? *En vertu du pouvoir que m'a donné le teſtament du feu roi.* Mais, ajoutèrent-ils, Ferdinand n'étant qu'adminiſtrateur du royaume pour la reine, n'a pu vous conférer la qualité de régent. *Ximenès* les conduiſit alors ſur un balcon, & faiſant faire en leur préſence la décharge d'une forte batterie de canons qui étoit vis-à-vis : *Eh bien ! voilà*, leur répondit l'intrépide régent, *voilà mes droits ; oſez vous les conteſter ?*

Les nobles députèrent en Flandres auprès de Charles, ſucceſſeur de Ferdinand, pour ſe plaindre du régent. *Ximenès*, pour toute juſtification, demanda au prince des pouvoirs ſans bornes, & les obtint. Il s'en ſervit pour gouverner avec encore plus de ſévérité. Ce cardinal, qui s'étoit conſervé dans le miniſtère juſqu'à l'âge de 80 ans, mourut néanmoins hors de la faveur.

Y.

YEUX. On dit faire *les* yeux *doux à une belle*, pour exprimer qu'un tel cavalier eſt amoureux d'une demoiſelle, qu'il la courtiſe.

Une dame qui avoit le regard rude, ſe trouva dans un compagnie : un cavalier qui étoit du nombre, demanda à ſon voiſin qui elle étoit ; c'eſt, répondit-il, la marquiſe de..... à qui le duc de..... a fait les *yeux* doux : il y a bien mal réuſſi, répliqua le queſtionneur.

Dans une comédie italienne, on demande à arlequin comment ſont les *yeux* de ſa maîtreſſe.... mais..... ils ſont grands, ils ſont vifs, ils ſont brillans, cela fait de fort beaux *yeux*, dit-il, pour des *yeux*.

La renne, ſi utile en Norwège & dans tout le Nord pour tirer les traîneaux, a ſur les *yeux* une eſpèce de membrane, à travers laquelle elle voit, lors même que pendant la grande chûte de la neige, elle eſt obligée de fermer entiérement les *yeux*.

Les naturaliſtes accordent au papillon juſqu'à 34650 *yeux*, & pluſieurs ont obſervé dans un ſeul œil de papillon 17325 eminences taillées à facettes, qu'ils regardent comme autant de cryſtallins. Il eſt bien malheureux pour ces pauvres phalènes de ne pouvoir avec tant d'*yeux* diſtinguer la lumière d'une chandelle, à laquelle ils viennent ſi ſouvent ſe brûler.

Les *yeux* du caméléon ont deux mouvemens tout-à-fait indépendans l'un de l'autre : l'un ſe trouve en devant, pendant que l'autre eſt tourné en arrière ; l'un regarde en haut, pendant que l'autre regarde en bas, & ces mouvemens oppoſés ſont en même-temps extrêmes.

Un payſan prétendoit avoir naturellement imprimés autour de ſes prunelles ces mots : *Sit nomen Domini benedictum*. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que tous les autres payſans les liſoient dans ſes *yeux*. Le bruit de cette ſingularité ſe répandit bientôt juſqu'à Paris ; & ſur ce que l'homme en queſtion offrit d'y venir pour ſatisfaire la curioſité du public, on lui manda de partir, en lui promettant même de lui rembourſer les frais de ſon voyage. Cependant on eut beau attendre, il ne vint pas ; apparemment que dans l'intervalle l'inſcription s'étoit effacée par quelque accident.

Dans une compagnie où étoit une grande fille dont les *yeux* étoient fort rouges, aſſez belle d'ailleurs, un blondin qui lui faiſoit beaucoup la cour, la cajola ſur ſes *yeux*, & alla juſqu'à dire que c'étoit un trône, où l'amour faiſoit ſa réſidence ordinaire. Parbleu, dit un vieux abbé qui entendoit cela, ſi l'amour réſide dans ces *yeux*-là, il doit donc être en habit de préſident, qui prononce en robe rouge.

Un poëte a envoyé à madame de *** ces vers ſur les *yeux* bleus & les *yeux* noirs :

Les yeux jaloux du prix de la beauté,
Vantoient entr'eux le pouvoir de leurs armes :
Dans leur langueur les bleus avoient des charmes :
Les noirs piquoient par leur vivacité.
Sans triompher ni les uns ni les autres,
Leur différend partageoit les eſprits ;
Mais quand chacun en jugea par les vôtres,
Ce fut aux bleus que l'on donna le prix.
Si peu content de cette préférence,
Quelqu'un de leurs rivaux prend la défenſe,
Et porte d'eux un autre jugement :
A ſes raiſons je n'ai rien à répondre.
Charmante Iris, montrez-vous ſeulement ;
D'un ſeul regard vous ſaurez les confondre.

Homère appelle une belle fille, *une beauté aux yeux noirs, qui inſpirent la tendreſſe*. Anacréon veut qu'on peigne ſa maîtreſſe avec des *yeux* noirs, & Bathylle avec des *yeux* & des ſourcils noirs. Tel eſt auſſi le Lycas d'Horace :

Nigris oculis nigroque crine decorum.

Od. 29.

Les *yeux* noirs ſont tellement eſtimés par les Grecs actuels, que les hommes même en prennent quelquefois leur ſurnom. M. Guys, dans ſes lettres ſur la Grèce, dit en connoître pluſieurs qu'on appelle *Macromati*, c'eſt-à-dire, en langue vulgaire, *aux* yeux *noirs*.

Il y a dans une brochure intitulée : *l'Art d'aimer*, un diſcours aſſez ſingulier, prononcé à Florence dans l'académie des Apathiſtes, relatif à la préférence des *yeux* bleus ſur les noirs. Cette queſtion eſt agitée avec autant d'intérêt & d'apparat, que s'il s'agiſſoit d'un problême de morale ou de phyſique très-intéreſſant. Voici enfin la concluſion de l'auteur : s'il faut abſolument réſoudre ce problême, dit-il, je le ferai en deux mots. Sans m'arrêter à la couleur des *yeux*, ſoit qu'ils ſoient bleus, ſoit qu'ils ſoient noirs, ceux qui tourneront vers moi les regards les plus favorables, auront la préférence.

Sous le règne des rois de la première race, l'usage du supplice emprunté des Grecs de creyer les *yeux*, étoit fort en vogue, sur-tout parmi les tyrans, qui dévastoient l'Occident. Louis l'aveugle, roi de Provence, fut appellé ainsi, parce qu'ayant dépouillé de ses états Bérenger, roi d'Italie, & étant ensuite tombé entre ses mains, celui-ci lui fit crever les *yeux*; mais on ignore la manière dont Louis fut aveuglé. Cette barbarie s'exerçoit de trois manières différentes, ou en crevant les *yeux* simplement, ou en les arrachant, ou en les brûlant. Dans ce cas-ci, on forçoit le patient de regarder fixément dans un bassin d'acier poli que l'on présentoit au soleil. Les rayons de cet astre se réunissant dans le bassin, réfléchissoient avec tant d'ardeur, qu'en peu de temps la vue étoit éteinte; il en restoit cependant encore assez pour mettre sa signature sur un papier. Charier croit que le malheureux Louis fut aveuglé de cette manière. Il se fonde sur ce que depuis ce funeste accident, on voit des chartes signées de la main de ce prince, ce qui semble prouver que sa vue n'étoit pas entièrement éteinte.

On a dit que Démocrite s'étoit crevé les *yeux*, soit pour s'adonner avec moins de distraction à l'étude, soit pour n'être pas séduit par la beauté des femmes. Bien des auteurs regardent, & avec raison, ce fait comme apocriphe. Démocrite aura perdu la vue par quelque accident, & comme c'étoit un philosophe singulier, on aura voulu qu'il se soit lui-même crévé les *yeux*, pour n'être pas témoin des sottises de ses semblables. Quoi qu'il en soit, à la Chine il y a beaucoup d'anachoretes qui se crevent les *yeux*, & disent pour raison qu'ils ferment deux portes à l'amour, pour en ouvrir mille à la sagesse.

Les esquimaux, peuple de la baie d'Hudson, se servent d'une espèce de garde-vue, qu'ils appellent *yeux* de neige, & voici ce que c'est. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'yvoire, de forme égale, proprement travaillés, dont ils se couvrent l'organe de la vue, & qu'ils attachent derrière la tête. Ils ont chacun deux fentes de la longueur précise de l'œil, mais étroites, & au travers desquelles on voit très-distinctement. Cette invention les préserve de l'aveuglement de neige, maladie grave & douloureuse qu'occasionne l'éclat de la lumière réfléchie sur ce météore. Ces instrumens augmentent la force de la vue, & deviennent à ces peuples si habitue's, que quand ils veulent regarder des objets éloignés, ils s'en servent comme de téleſcopes.

YVROGNE. Un buveur intrépide voyoit sa maison qui alloit être engloutie par une inondation. Il court vîte à sa cave, en tire la seule pièce qui y restoit, & après l'avoir fait transporter en haut: Mes amis, leur dit-il, l'inondation augmente, ne perdons point de temps, vuidons cette pièce de vin, & pour nous sauver nous aurons la futaille.

Z.

ZÉNON, philosophe grec, mort vers l'an 264 avant Jésus-Christ, à l'âge de 98 ans.

Zénon, disciple de Cratès & de tous les philosophes qui voulurent l'instruire, professa lui-même la philosophie à Athènes sous le portique. Cet endroit décoré des tableaux de Polignote & des plus grands maîtres, étoit appellé ΣΤΟΑ, mot grec qui signifie *galerie*, *portique*, origine du nom de *Stoïciens*, donné aux disciples de *Zénon*. Sa morale étoit sévère. Ce philosophe, semblable à ces législateurs rigides qui dictent pour tous les hommes des loix qui ne peuvent convenir qu'à eux seuls, forma son sage d'après lui-même. Un vrai stoïcien (& nous faisons en même-temps le portrait de *Zénon*) vit dans le monde comme s'il n'y avoit rien en propre. Il chérit ses semblables, il chérit même ses ennemis; il n'a point ces petites vues de bienfaisance étroite qui distingue un homme d'un autre. Ses bienfaits, comme ceux de la nature, s'étendent sur tous. Son étude particulière est l'étude de lui-même: il examine le soir ce qu'il a fait dans la journée, pour s'exciter de plus en plus à faire mieux. Il avoue ses fautes: le témoignage de sa conscience est le premier qu'il recherche. Comme la vertu est sa seule récompense, il fuit les louanges & les honneurs, & se plaît dans l'obscurité. Les passions, les affections même n'ont aucun empire sur lui.

Zénon fut appellé à la philosophie d'une manière particulière: il étoit négociant. Dans un voyage qu'il fit sur mer, son vaisseau fut jetté par les vents dans le port du Pyrée, port d'Athènes, & fit naufrage. Les marchandises périrent. Le commerçant, fort affligé de sa perte, se retire à Athènes, entre chez un libraire, & prend un livre pour se dissiper. Il le lit, & plein de cette lecture, il oublie bientôt le commerce de la pourpre pour l'étude de la morale: il demande au libraire où demeuroient les illustres personnages dont parloit Xénophon. Cratès le cynique passa par hasard dans le moment. Le libraire le montra à *Zénon*, & l'exhorta à le suivre. Il commença en effet dès ce jour à être son disciple. Il étoit pour lors âgé de trente ans, & n'en sentit que mieux tout le prix & toute l'utilité de la philosophie: aussi se félicitoit-il lui-même souvent sur son malheur, & disoit que jamais navigation n'avoit été aussi heureuse pour lui que celle où il fit naufrage.

Zénon admiroit l'élévation que Cratès montroit dans sa conduite & dans ses discours; mais il ne put jamais se faire au mépris des bienséances que les cyniques affectoient dans leur école. Cratès voulant l'y accoutumer, lui donna à porter en plein jour un pot de lentilles à travers une place publique. *Zénon* se couvroit le visage pour n'être pas reconnu. Cratès court aussi tôt à lui, & prenant son bâton, en décharge un grand coup sur le pot, & le casse; & voilà toutes les lentilles qui se répandent sur l'apprentif philosophe. Celui-ci honteux & confus, va pour se cacher. *Pourquoi t'enfuis-tu, petit phénicien*, lui cria Cratès? *tu n'as reçu aucun mal. Zénon*, content de cette leçon, sortit de l'école de Cratès quelque temps après, & publia un ouvrage intitulé, *de la République*. Il l'avoit composé lorsqu'il étoit encore disciple du philosophe cynique.

Zénon, après avoir encore pris pendant dix ans les leçons de Stilpon, ouvrit lui-même une école sous le portique. Il eut un grand nombre de disciples; car, quoique sa morale fût très-sévère, il savoit tempérer par le charme de son éloquence, l'austérité de ses leçons. Il recommandoit sur-tout à ses disciples le silence: « Souvenez-vous, leur disoit-il quelquefois, que la nature nous a donné deux oreilles & une seule bouche, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler ».

Il avoit remarqué qu'un de ses disciples étoit enclin à la critique. Pour le corriger de ce défaut, un jour que ce jeune homme lui apportoit un ouvrage d'Antisthène où il reprenoit plusieurs pensées de Sophocle, *Zénon* lui présenta un discours de Sophocle, & lui demanda s'il ne croyoit pas qu'il contînt de fort belles choses. Le disciple lui répondit que ne l'ayant pas lu, il n'en savoit rien. « N'avez-vous donc pas honte, lui dit *Zénon*, de vous souvenir de ce qu'Antisthène peut avoir dit de mal, & de négliger d'apprendre ce que Sophocle a dit de bien ».

Le corps, les jouissances, la gloire, les dignités, disoit ce sage, sont des choses hors de nous & de notre puissance; elles ne peuvent donc que nuire à notre bonheur, si nous nous y attachons.

Zénon jouit d'une longue vie sans avoir jamais ressenti aucune incommodité. Agé de 98 ans, il pouvoit attendre tranquillement sa fin; mais il n'en eut pas la patience. S'étant laissé tomber au sortir du portique, il crut que la mort l'appelloit. *Me voilà*, dit-il froidement, *je suis prêt à te suivre*, & de retour dans sa maison, il se laissa mourir de faim.

Zénon avoit obtenu pendant sa vie la bienveillance même des rois. Ptolémée, roi d'Egypte, étoit en correspondance avec lui, & Antigone, roi de Macedoine, avoit été entendre ses leçons sous le portique. On demandoit à ce prince pour-

quoi il admiroit tant *Zénon*. Il répondit : » que c'étoit parce que ce philosophe, malgré les grands présens qu'il avoit reçus de la cour de Macédoine, n'en étoit devenu ni plus orgueilleux, ni plus humilié.

Les Athéniens lui firent ériger après sa mort un monument public, non moins honorable pour ce peuple que pour le philosophe. Le décret qui décernoit ces honneurs extraordinaires, portoit, « que c'étoit afin que tout le monde sût que les Athéniens avoient soin d'honorer les gens d'un mérite distingué & pendant leur vie & après leur mort ».

On admettoit dans l'école de *Zénon*, qu'il n'y avoit rien de honteux dans les choses naturelles, principe vrai en soi, mais dont la malignité s'est plu à tirer des conséquences odieuses, pour tourner en ridicule la philosophie de *Zénon*. Son domestique abusant d'un autre principe de cette philosophie, qui étoit que nous sommes soumis à une destinée inévitable, suivoit son penchant pour le vol, *Zénon* le châtia. Ce domestique lui disoit pour excuse, qu'il étoit destiné à dérober. *Oui*, lui répondit *Zénon*, *& à être battu* ».

ZEUXIS, peintre grec, florissoit vers l'an 400 avant Jésus-Christ.

Zeuxis fut le rival de Timanthe, de Parrhasius & d'Appollodore, dont il avoit été le disciple. Il les égala dans le dessin, & les surpassa dans la pratique du coloris & du clair-obscur que Pline appelle *la porte de l'art*, & qui en est proprement *la magie*. On a beaucoup loué la vérité & le relief avec lequel il rendoit les objets.

Zeuxis avoit représenté des raisins dans une corbeille avec une si grande vérité, dit-on, que les oiseaux séduits venoient becqueter ses grappes peintes. Parrhasius lui disputant le prix de la peinture, Zeuxis produisit ce tableau qui avoit trompé les animaux même. Parrhasius lui en opposa un de sa composition. Zeuxis impatient de le voir, s'écria : *Tirez donc le rideau;* & c'étoit ce rideau qui faisoit le sujet de son tableau. On ajoute que Zeuxis s'avoua vaincu, parce qu'il n'avoit trompé que des oiseaux, & que Parrhasius l'avoit séduit lui-même. Voilà les petites historiettes avec lesquelles Pline amuse son lecteur, & prétend prouver le talent supérieur de Zeuxis.

Perrault, dans son *Parallèle des anciens & des modernes*, rapporte quelques autres surprises pareilles, & peut-être encore plus singulières, mais qui ne prouvent pas davantage l'excellence des talens de l'artiste. « Il y a quelque temps, dit-il, qu'on avoit mis sécher dans la cour de M. le Brun, (premier peintre du roi) un tableau nouvellement peint, où il y avoit sur le devant un grand chardon représenté d'après nature. Une bonne femme vint à passer avec son âne, qui, ayant vu le chardon, entre brusquement dans la cour, renverse la femme qui tâchoit de le retenir par son licou; & sans deux forts garçons qui lui donnèrent chacun quinze ou vingt coups de bâton pour le faire retirer, il auroit mangé le chardon : je dis mangé, parce qu'étant nouvellement fait, il auroit emporté toute la peinture avec sa langue. Une infinité d'oiseaux se sont tués contre le ciel de la perspective de Ruel, en voulant passer outre, sans qu'on en ait été surpris. Cent fois, ajoute encore Perrault, des cuisiniers ont mis la main sur des perdrix & sur des chapons naivement représentés pour les mettre à la broche : qu'en est-il arrivé ? on a ri, & le tableau est demeuré à la cuisine ».

Pline donne à Zeuxis une louange plus noble, plus délicate & plus capable de faire connoître les talens sublimes de cet artiste, lorsqu'en parlant de son tableau de Pénélope, il dit *qu'il avoit peint les mœurs de cette reine.*

Zeuxis ne se piquoit pas d'achever promptement ses ouvrages; & comme quelqu'un lui reprochoit sa lenteur, il répondit qu'à la vérité il étoit long-temps à peindre, mais qu'il peignoit pour l'éternité.

Ses tableaux étoient si recherchés, qu'il acquit des richesses immenses en très-peu de temps; & dans ses dernières années il ne vendit plus ses tableaux, parce qu'aucun prix, disoit-il, n'étoit capable de les payer.

Appollodore, autrefois le maître de Zeuxis, & devenu son rival, cherchoit à critiquer ses ouvrages. L'élève, pour répondre à ces critiques, déploya tout son art dans la représentation d'un athlète. Il avoit fait mettre au bas du tableau un vers grec qui signifioit : *On le critiquera plus facilement qu'on ne l'imitera.* Tous ces traits prouvent que si Zeuxis étoit le premier artiste de son siècle, il n'étoit pas le plus modeste.

Pline & Lucien ont donné la description de plusieurs de ses tableaux. Il paroit que le plus important étoit son *Hélène*, qu'il peignit pour être placé dans le temple de Junon à Crotone. Zeuxis avant de composer ce tableau, fit venir devant lui les plus belles filles de la ville, & en choisit cinq qui lui offroient chacune des beautés différentes. L'artiste, en rassemblant ces beautés dans son *Hélène*, présenta aux Grecs étonnés cette beauté suprême qui ne se trouve point dans la nature, ou qui ne s'y trouve que dispersée dans son tout.

Les Crotoniates, jaloux de la belle Grecque que le pinceau de Zeuxis avoit fait naître parmi eux, ne la firent d'abord voir que difficilement & pour de l'argent; ce qui donna lieu à quelques mauvais plaisans d'appeller ce portrait, *Hélène la courtisane.*

Nicomaque ne pouvoit se lasser d'admirer ce chef-d'œuvre. Il passoit réguliérement une heure ou deux chaque jour à le considérer. Un de ces hommes froids, & incapables d'éprouver la moindre émotion à l'aspect du beau, remarquoit des défauts dans la composition de ce fameux tableau. *Prenez mes yeux*, dit Nicomaque au censeur, & *vous verrez que c'est une divinité.*

Zeuxis se plaisoit beaucoup à faire ostentation de son extrême opulence. Il aimoit à paroître vêtu magnifiquement, sur-tout dans les occasions d'éclat : aux jeux Olympiques, il se montroit à toute la Grèce, couvert d'une robe de pourpre, avec son chiffre tracé en lettres d'or sur l'étoffe.

Zeuxis mettoit au pied de son lit le portrait de sa maîtresse, nommée Lucia, & ne s'endormoit qu'après avoir long-temps considéré cette précieuse image, afin de l'avoir présente à son imagination jusques dans le sommeil.

Verrius Flaccus, cité par Festus, rapporte que le dernier tableau de Zeuxis fut le portrait d'une vieille qui le fit tant rire qu'il en mourut.

FIN.